REVUE

DES

DEUX MONDES

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME XIII. — 1er JANVIER 1852.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME TREIZIÈME

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1852

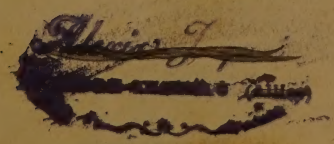

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LE ROMAN JUIF

EN ALLEMAGNE.

M. LÉOPOLD KOMPERT.

I. — *Aus dem Ghetto* (*Scènes du Ghetto*), par M. Léopold Kompert; Leipzig, 1848.
II. — *Bœhmische Juden* (*les Juifs de la Bohême*), par le même; Vienne, 1851.

Ce sera un des caractères de ce temps-ci que le réveil des traditions nationales d'un bout de l'Europe à l'autre. Le XVIIIe siècle avait effacé l'esprit particulier de chaque peuple; ardent à se séparer du passé et dédaigneux de ses meilleurs souvenirs, l'homme semblait ne plus avoir de relations avec le sol qui l'avait nourri; une pensée uniforme et des sentimens convenus se substituaient presque partout aux émotions, aux idées, à tous les phénomènes moraux suscités en notre ame par la réalité qui nous entoure; la figure abstraite de l'humanité avait pris la place de la créature vivante. De toutes les causes qui ont amené, il y a un siècle, l'appauvrissement général de la poésie européenne, il n'en est pas de plus sérieuse que celle-là. Lorsque la langue et la pensée de Voltaire gouvernaient les intelligences de Saint-Pétersbourg à Londres et de Berlin à Madrid, il n'y avait pas de place pour cette poésie vraie que le soleil fait éclore, qui se nourrit de la séve du sillon, qui reçoit pour les féconder les influences du monde réel, et porte au front, comme un signe charmant, la marque des lieux où elle est née. Une réaction ne devait pas tarder à se produire; on sait avec quelle fougue impatiente Lessing en fut le promoteur, et comme le génie national en Allemagne, en Suède, en Angleterre, combattit d'une ma-

nière éclatante et finit par remplacer la littérature artificielle dont le règne avait duré trop long-temps.

Est-ce à dire que l'inspiration du XVIIIe siècle ait complétement disparu? Non, certes; elle persistait dans l'ombre, et les révolutions de notre âge l'ont relevée et propagée au loin. Toutefois, à côté de ce courant d'idées démagogiques qui tend à absorber chaque individu dans l'état et chaque peuple dans le genre humain, il est facile d'apercevoir aujourd'hui une force toute contraire qui pousse les peuples à ressusciter leur histoire, à réclamer leur part du sol, à se constituer d'une façon distincte au milieu de la confusion croissante. Ce double mouvement en sens inverse est un des plus curieux spectacles que présente notre société bouleversée. Ici de vagues aspirations vers l'unité universelle, là le pieux entêtement de la fidélité domestique; ici les froids et prétentieux utopistes tout prêts à abolir l'idée vivante de la patrie au profit de je ne sais quelle idole de bronze appelée par eux l'humanité, là les obstinés défenseurs des traditions qui semblaient mortes, — des érudits transformés en tribuns, des poètes et des conteurs qui soulèvent des races entières en vengeant leur langue natale disparue et leurs institutions abolies. N'est-ce pas un phénomène intéressant que ce réveil des Tchèques de la Bohême, des Slovaques de la Hongrie, des Croates des côtes illyriennes, des Flamands de la Belgique, se révoltant contre l'œuvre des siècles, et s'efforçant de reconquérir une existence distincte au moment même où les docteurs de la démagogie vont enseignant partout que les nations doivent disparaître?

Le roman rustique, accueilli avec tant de faveur depuis quelques années en France et en Allemagne, est une des formes de cette protestation que nous venons de signaler. Ce n'est plus seulement telle ou telle famille de peuples chez qui le sentiment de race se réveille, c'est une classe particulière qu'on s'attache à peindre avec la physionomie qui lui est propre, avec ses mœurs et son existence à part au sein de la commune patrie. Que les écrivains s'en rendent compte eux-mêmes ou qu'ils l'ignorent, peu importe : ils suivent ici un instinct qui ne saurait échapper à une clairvoyante attention. Ils peuvent céder encore, je le veux bien, à d'autres influences secrètes; ils peuvent céder au désir de flatter le peuple, à l'ambition de créer une poésie démocratique, à l'espoir de renouveler par ce retour à la nature les ressources d'une littérature épuisée : ils obéissent surtout, qu'ils le sachent, à ce sentiment dont nous parlions tout à l'heure; ils sont les interprètes involontaires de ce mouvement qui se fait de tous côtés pour rattacher fortement à la tradition du sol les races, les tribus, les classes même, que la tendance opposée voudrait confondre dans la promiscuité et le chaos. Peindre avec amour les paysans de telle province distincte, consacrer pieusement leurs coutumes et tracer leur histoire

de chaque jour, c'est suivre à peu près la même inspiration que ces écrivains passionnés, érudits ou poètes, dont les travaux ont ressuscité des langues éteintes et réuni sur le sol natal des tribus dispersées. Ce qu'ont fait M. le comte Léo Thun en Bohême, M. Louis Gaj en Illyrie, M. Henri Conscience dans les Flandres, c'est ce qu'ont fait aussi, d'une manière assurément moins directe, mais avec une pensée analogue au fond, M. Berthold Auerbach pour les habitans de la forêt Noire, Mme Sand pour les paysans du Berri, et surtout M. Jérémie Gotthelf pour les rustiques populations du canton de Berne. A ce point de vue, et lors même qu'une certaine adulation démocratique se glisserait dans ces récits populaires, lors même qu'ils ne brilleraient pas tous, comme les peintures de M. Gotthelf, par la sincérité la plus vraie, il faudrait applaudir néanmoins à la direction morale dont le roman rustique est manifestement le produit. Un tel genre, sans doute, peut présenter de graves dangers : cette littérature a besoin d'être surveillée avec zèle et jugée sans complaisance; mais, si l'inspiration en est honnête, combien ne doit-elle pas devenir salutaire et féconde! Ces sortes d'ouvrages, si l'on y regarde de près, acquièrent un intérêt historique en même temps qu'ils charment l'imagination; le sujet s'agrandit et s'élève; la réalité apparaît sous la fiction; on croit entendre ces bourgeois de Laon ou de Vézelay, qui, dans l'irrégulière société du moyen-âge, sonnant le beffroi de la ville, appelaient tous les enfans de la commune à la défense du foyer.

Or, si ce ne sont pas seulement les paysans d'une contrée spéciale que l'auteur se propose de peindre, s'il faut ajouter au caractère particulier des lieux la différence des nationalités et des cultes, s'il s'agit des paysans juifs, par exemple, et de leur vie si originale au milieu des populations chrétiennes de l'Autriche, le rapport que je viens d'indiquer entre le roman populaire et les insurrections de race ne devient-il pas plus évident encore? Parmi les écrivains qui ont contribué dans ces derniers temps au succès de cette littérature rustique, il y a une place des plus honorables pour un conteur autrichien, M. Léopold Kompert, dont les tableaux nous font pénétrer avec un grand charme de vérité et de poésie chez les pauvres Juifs de la Bohême. La littérature juive en Allemagne a joué depuis un siècle un rôle considérable. De Mendelssohn à Henri Heine, il y a eu chez nos voisins toute une succession de talens supérieurs qui ont marqué leur passage avec éclat et laissé des traces profondes dans les lettres germaniques. On sait que les Juifs d'Europe se divisent en deux grandes familles, Juifs allemands, Juifs portugais, et que ces derniers, pendant tout le moyen-âge, se considérant comme une tribu supérieure, ne témoignaient qu'indifférence et mépris à leurs frères des contrées allemandes : tout est bien changé aujourd'hui. C'est de l'Allemagne que sont sortis les représentans les plus illustres dont puisse s'enorgueillir

l'audacieuse activité de cette race invincible. Les Israélites de la famille portugaise ont produit au moyen-âge des poètes, des rabbins, des savans, qui ont tracé un sillon original dans le champ de la pensée humaine; ce sont les Juifs de l'Allemagne qui règnent désormais dans les arts comme dans la finance. Sans sortir du domaine des lettres, Moïse Mendelssohn et Rahel de Varnhagen, Louis Boerne et Henri Heine doivent être rangés parmi les maîtres de la pensée allemande; ils sont de ceux qui, par des mérites opposés et dans des périodes très différentes, ont le plus vivement agi depuis cent ans sur la conscience publique. Si diverse qu'ait été leur influence, il existe toujours entre eux un lien qui les unit; ils suivent tous la direction dont Mendelssohn est le chef, ils s'élèvent au-dessus des strictes observances du judaïsme, et, tout en conservant un caractère à part, ils passent de l'étroite enceinte du temple à l'assemblée du genre humain, où la philosophie les introduit, une philosophie tantôt pieuse et sereine comme chez l'auteur du *Phédon,* tantôt fantasque et hardie comme chez Rahel, tantôt sceptique et poétiquement railleuse comme chez Louis Boerne et Henri Heine. Ce n'est pas tout-à-fait à ce groupe d'esprits qu'appartient M. Léopold Kompert. Le caractère particulièrement juif dont ses devanciers s'éloignaient, le peintre des paysans de la Bohême est bien forcé de s'y attacher. Tandis que les esprits d'élite entrent de plus en plus dans la grande famille humaine, il y a des populations entières qui conservent avec une piété inaltérable les coutumes, les croyances, les préjugés, les terreurs, les espérances invincibles, toutes les poétiques singularités de cette race orientale dispersée dans les brumes de l'Occident. Il y a des cœurs qui souffrent et des ames qui vivent du plus pur enthousiasme. Sous le chaume de la masure, dans les rues immondes du Ghetto, au milieu des mauvais traitemens et des malédictions, il y a des douleurs déchirantes, des dévouemens sublimes, de merveilleuses extases, que la foi seule, surtout une foi opprimée, peut faire jaillir des profondeurs de l'ame. Voilà le sujet qu'a choisi M. Kompert, voilà le monde mystérieux où nous introduisent ses peintures.

N'y a-t-il pas de graves dangers pour un artiste dans ces travaux d'une nature si spéciale? A Prague, à Presbourg, nous allons entrer avec M. Kompert dans le dédale obscur du Ghetto; nous allons visiter ces maisons ténébreuses et sales que le chrétien en passant regarde avec une sorte d'horreur, et qui semblent aussi, dans leur silence hargneux, maudire tout bas le chrétien qui passe. Nous allons voir des croyances séculaires, des mœurs qui remontent aux premiers jours du monde, des préjugés enracinés par une persécution de deux mille ans dans la famille d'hommes la plus opiniâtre qui fut jamais, et transmis de génération en génération à travers toutes les vicissitudes des âges. Quelle inspiration l'auteur va-t-il puiser dans une pareille étude?

quelle espèce d'émotion voudra-t-il produire en nous? Décrire la vie du peuple, peindre les paysans de nos campagnes ou les ouvriers de nos villes, c'est déjà une entreprise périlleuse pour qui n'apporte pas dans une telle matière un cœur passionné pour le vrai, une intention élevée et droite, une ame maîtresse d'elle-même. Que sera-ce s'il s'agit de cette race dont la servitude forme le plus mystérieux et le plus lamentable épisode des calamités humaines? Aux excitations démocratiques ne verra-t-on pas se joindre les rancunes d'une oppression séculaire? Rassurons-nous : si M. Léopold Kompert est entré avec courage dans tous les détails, dans toutes les singularités de son sujet, ce n'est pas pour y chercher des inspirations vengeresses. Parmi les écrivains juifs de l'Allemagne, il en est plus d'un qui, désabusé d'ailleurs des illusions du judaïsme, ne conservait de ses anciennes croyances que la haine de l'esprit chrétien; ce scepticisme moqueur dans lequel ils s'étaient réfugiés, ils l'aiguisaient contre le christianisme, et, quoiqu'ils parussent tout joyeux de confondre dans une même ruine l'église victorieuse et l'église vaincue, c'était toujours la colère du vaincu, c'était l'âpre passion du Juif révolté qui éclatait dans leurs écrits. Tel n'est point le romancier des paysans juifs de l'Autriche; il aime les croyances de ses pères, il aime surtout ceux qui les ont conservées et qui souffrent à cause d'elles, — et cette sympathie affectueuse, il cherche à la communiquer à ses lecteurs, non dans un esprit de secte et pour une propagande impossible, mais dans un esprit de conciliation, pour la sainte, pour l'éternelle propagande de la paix, de la tolérance et de l'amour.

Le premier ouvrage de M. Léopold Kompert est intitulé *Scènes du Ghetto*. Il a paru en 1848 au milieu des passions soulevées dans tous les sens, et, malgré tant de préoccupations qui laissaient peu de place aux jouissances de l'art, il a tout d'abord attiré l'attention de l'Allemagne et conquis de précieux suffrages. C'était l'heure des illusions révolutionnaires et des déclamations à grand fracas; on ne parlait que réformes radicales, on ne voyait partout que pétitions sans fin et promesses sans mesure. A côté de ces étourdissantes niaiseries, voyez cette réclamation si touchante et si humble! Le conteur recommande ses frères à la bienveillance de ceux qui gouvernent; il décrit leurs misères, il révèle à bien des gens qui ne s'en doutaient pas la servitude du pauvre Israélite dans les pays allemands, il fait connaître la dureté impitoyable des préjugés et la barbarie de la loi. Ces mots, l'émancipation des Juifs, qui ont servi de texte à tant de harangues prétentieuses, on ne les lit pas une seule fois dans l'ouvrage de M. Kompert, mais, combien cela vaut mieux! on y songe sans cesse, et on en comprend la douloureuse portée. C'est à son peuple surtout que le romancier s'adresse : il lui prodigue les consolations, il lui apprend à se

résigner, il le moralise et l'élève. Tantôt, pour l'arracher aux misères présentes, il lui ouvre comme un refuge le sanctuaire de l'antique foi; il allume les candélabres du tabernacle, il redouble pour les croyans les enivrantes exaltations des jours saints; il entonne le chant de noces de la princesse Sabbath et du prince d'Israël, ce mystique chant d'hyménée que composa en Espagne, il y a sept cents ans, le grand poète juif du moyen-âge, Jehuda ben Ha-Levy; tantôt, par une inspiration profonde et avec un art plein de charme, il semble l'introduire peu à peu dans le christianisme en l'accoutumant aux plus purs sentimens de la loi nouvelle, à la patience, à la douceur, au pardon des injures. De là le double aspect de ses tableaux : d'un côté, ce sont de vrais Juifs, des physionomies rudement accentuées, de fanatiques et inflexibles natures, chez qui la vertu même a je ne sais quoi de barbare; de l'autre, on aperçoit des figures éclairées des douces lueurs de la grace, des héroïnes de charité et de sacrifice, dignes de tenir leur place dans quelque sainte légende du moyen-âge chrétien.

La première histoire du volume, celle que l'auteur intitule *la Seconde Judith*, est une des peintures où les mœurs juives sont reproduites dans toute leur crudité hardie. Est-il rien de plus éloigné de nos mœurs, rien qui marque plus vigoureusement le caractère farouche d'une race exaltée? La scène se passe en 1809, pendant l'invasion de Napoléon en Autriche; les Français occupent les routes et les villes de la Bohême. Tout le pays tremble devant ces soldats qui, depuis les pyramides jusqu'à Berlin, ont vaincu les plus redoutables armées du monde. Un seul homme semble ne rien craindre, c'est un habitant du Ghetto de Presbourg, un petit colporteur nommé Leb-le-Rouge. Envoyé naguère à Schœnbrunn avec je ne sais quelle députation de sa commune, Leb-le-Rouge a eu l'insigne honneur de parler à l'empereur d'Autriche; depuis ce moment, son patriotisme s'est transformé en un mystique enthousiasme. Voyez-le, le jour même où se livre la bataille de Wagram, courant de côté et d'autre dans les rues du Ghetto et demandant tout effaré si personne n'a reçu de nouvelles; de temps en temps, il s'arrête, et des versets des psaumes de David s'échappent de ses lèvres. L'instinct cupide du Juif trouve aussi son compte au milieu des émotions ardentes du patriote. Leb a conçu un projet qui peut servir la cause de l'Autriche sans que ses petits intérêts y perdent rien. Il a résolu d'aller la nuit sur les champs de bataille, de ramasser tout ce qu'il pourra, armes, vêtemens, munitions, et de porter ce bagage au quartier-général, où la pénurie est extrême. On le paiera bien, sans doute; ce n'est pas pourtant le seul espoir du gain qui le fait agir : l'ardeur du patriotisme et le sentiment de l'intérêt se combinent ici de telle façon qu'il serait difficile de faire exactement les parts.

Pour réaliser son plan d'une manière fructueuse, Leb-le-Rouge a

besoin d'un auxiliaire. Le seul associé qu'il ait pu trouver est maître Christophe, l'aubergiste du Lion d'Or. Christophe n'est pas Israélite; mais, né et élevé aux environs du Ghetto, il connaît les usages, les cérémonies, la langue même des Juifs de Presbourg, et ce serait là pour Leb-le-Rouge un collaborateur très convenable, s'il n'était aussi sceptique que Leb-le-Rouge est dévoué à la religion de ses ancêtres. Christophe est un esprit fort, et l'on devine que de contrastes, que de conflits bizarres entre les deux amis pendant leurs expéditions nocturnes. L'auteur a dessiné avec une rare habileté le portrait du colporteur juif tourmenté de mille façons dans ses croyances les plus chères par son impitoyable associé. L'ardent mysticisme populaire et le voltairianisme grossier d'un épicurien de bas étage sont confrontés ici et mis aux prises dans des scènes qui provoquent à la fois l'attendrissement et le sourire. Cependant Leb-le-Rouge et Christophe ont laissé derrière eux un ennemi dont ils ne se doutent pas : c'est un certain maître d'école nommé Chajim, lequel, sachant un peu le français, est devenu, à titre d'interprète entre le peuple et les soldats de Napoléon, le personnage le plus important de la province. Chajim est naturellement l'allié et le défenseur des Français, comme Leb-le-Rouge est leur plus implacable adversaire. Grande rumeur dans la population du Ghetto; il faut se décider entre les deux rivaux, il faut prendre parti pour Leb ou pour Chajim. C'est Leb-le-Rouge, on le pense bien, qui, par son exaltation mystique, gouverne l'opinion de ses frères. Chajim est presque un renégat; à force de fréquenter les Français, il a négligé peu à peu les observances judaïques, et il lui échappe maintes paroles qui accroissent chaque jour la défiance. Au milieu de ces événemens domestiques, rehaussés par l'art ingénieux et la sincère émotion du narrateur, on voit apparaître une calme et silencieuse figure : c'est Blumèle, la fiancée de Chajim. Blumèle est orpheline et pauvre; elle est belle, elle est bonne, et lorsque Chajim pense qu'il va l'épouser après les fêtes de Pâques, il lui semble qu'une bénédiction céleste inonde son cœur. Il ne se souvient pas de la détresse de la pauvre fille et de l'abandon où elle vit; il ne croit pas qu'elle lui doive de la reconnaissance pour le choix qu'il a fait d'elle; c'est lui qui se sent l'obligé, et jamais il n'entre dans sa misérable demeure sans une sorte de crainte respectueuse. Il y a une singulière délicatesse dans ce portrait de Blumèle; la beauté morale couvrant de son pur éclat les haillons de la misère, la dignité imposante et suave se maintenant sans effort au milieu de la condition la plus triste, c'est là certainement un spectacle digne de tenter un poète, et M. Kompert a peint cette situation en quelques traits sobres et exquis, lorsqu'il a dessiné la douce figure de son héroïne. Douce, ai-je dit? Oui, mais quelle énergie étrange, quelle exaltation à demi barbare sous le calme de cette physionomie! Blumèle est profondément pieuse, et si

Chajim tient encore par quelque lien à la foi de Moïse, elle sait bien que c'est par l'amour qu'elle lui inspire. Aussi, malgré la gravité de sa parole, malgré la froideur qu'elle lui témoigne souvent et les reproches qu'elle lui adresse, Blumèle aime Chajim avec une sorte de dévotion concentrée et brûlante. Elle l'aime et comme son fiancé et comme une ame fraternelle dont la garde lui a été remise. Cet amour, où se mêlent les bizarres transports du fanatisme, est capable de sacrifices inouis; la jeune fille, que l'auteur appelle hardiment la seconde Judith, va nous montrer bientôt à quelles extrémités sa passion la peut conduire. Leb-le-Rouge et Christophe ont été arrêtés par les Français et vont être fusillés. Qui les a trahis? Il n'y a qu'une voix dans le Ghetto : le traître, c'est Chajim, et déjà le malheureux est sous le coup du mépris universel. Chajim cependant n'est pas coupable. Sa bonne conscience et le témoignage de sa fiancée le soutiennent au milieu des avanies sans nombre dont l'accable la vengeance populaire. La confiance de Blumèle console Chajim et lui fait oublier le monde entier; mais Blumèle, qui la consolera? Un soir que Chajim lui disait : « Ne sommes-nous pas fous, toi et moi, de nous tourmenter ainsi? »

« — Dieu d'Israël! s'écrie Blumèle tout en émoi, que dis-tu là, Chajim? Oublies-tu qu'on te mettra toujours l'image de Leb devant les yeux, dusses-tu vivre cent ans encore? Oublies-tu que tu seras forcé de marcher dans le sang de Leb aussi long-temps que tu seras au monde, et que ce sang finira par monter, monter, jusqu'à ce que tu en aies par-dessus la tête?... Songe à toi; quand tu auras des enfans et que les gens diront : Ce sont les enfans d'un traître, qu'en espérer de bon? Et ce n'est pas tout : Leb-le-Rouge est *une ame de Juif*; veux-tu donc le laisser périr?

« Ces paroles rejetèrent Chajim dans sa morne tristesse. — Mon Dieu! mon Dieu! s'écria-t-il, pourquoi m'as-tu envoyé cette épreuve? Que faut-il que je fasse?

« Après une longue pause, Blumèle lui dit : — Écoute, Chajim, serait-ce un malheur pour toi, si je ne devenais pas ta femme?

« Chajim sourit comme s'il n'y pouvait croire. — Belle demande! pensait-il.

« — Écoute-moi, Chajim, reprit Blumèle avec un accent extraordinaire, j'ai quelque chose à te dire... Tu vas te détourner avec dégoût dès le premier mot; tu vas me chasser, me frapper au visage, car tu ne saurais imaginer ce que je veux faire... Je ne peux plus être ta femme.

« Chajim écoutait avec angoisse. — Je veux aller trouver le général français, dit Blumèle presque sans voix.

« — Et quoi faire?

« — Je veux demander la grace de Leb-le-Rouge et de Christophe.

« — Toi?

« Cette résolution parut si étrange à Chajim, qu'il garda long-temps le silence. Il ajouta enfin : — Et s'il te la refuse?

« Aussitôt, d'un mouvement rapide, Blumèle se jeta à son cou et lui murmura quelques mots à l'oreille. Tout son corps tremblait, et une rougeur de

flamme inondait son visage. Ce qu'elle avait dit devait être quelque chose d'exécrable, car Chajim poussa un cri aigu et la repoussa loin de lui.

« — Que Dieu l'empêche! s'écria-t-il. Tu ne commettras pas ce péché.

« — Ne mêle pas Dieu là-dedans, dit tranquillement la jeune fille. C'est pour lui seul que je le fais. Je l'ai bien résolu : il ne faut pas que Leb-le-Rouge périsse.

« Chajim pleurait, sanglotait. — Ne fais point cela, Blumèle, disait-il au milieu de ses cris de douleur, ne fais point cela! Quelle faute as-tu donc commise pour sacrifier ainsi ton plus précieux trésor? — Et il se couvrit le visage comme s'il avait trop clairement exprimé la résolution de Blumèle.

« — J'irai seule, dit Blumèle, et elle se dirigeait vers la porte. Chajim s'élança devant elle, se jeta tout de son long au travers de l'entrée, et lui barra ainsi le passage. Son visage était tourné contre la terre; il resta là quelques instans sans mouvement et sans vie, tandis que Blumèle, incertaine de ce qu'elle devait faire, allait et venait par la chambre. Tout à coup Chajim se redresse; il se lève lentement, passe la main sur son front, et regarde Blumèle sans manifester de tristesse, sans verser une seule larme. Pendant ce temps, la lumière que nous nommons inspiration était venue frapper son esprit; tout était transfiguré à ses yeux.

« — Va, va, lui dit-il, je vois bien que c'est la volonté de Dieu. Il faut qu'un Juif se sacrifie pour un Juif. Va donc, et, si tu veux, je te conduirai moi-même, car, je le vois bien aussi, c'est à cause de moi que tu fais cela; mais tu seras ma femme, Blumèle.

« Blumèle se jette à son cou, et tous deux se tiennent embrassés avec amour.

« Deux heures avant le milieu de la nuit, Chajim et Blumèle partirent. La nuit était illuminée de ses plus brillantes étoiles. Le Ghetto était triste et silencieux. Lorsqu'ils arrivèrent au guichet de fer que leur ouvrit le gardien de la ville, Blumèle jeta encore un dernier regard dans la rue qu'elle quittait. Ils continuèrent leur route sans s'adresser une parole. Le général demeurait sur la place de la Charité. Le soldat qui était de garde retroussa sa moustache en souriant, lorsqu'il vit cette belle jeune fille demander l'entrée de l'hôtel à une heure si avancée de la nuit. La porte s'ouvrit, et Blumèle disparut. Chajim resta dehors dans l'obscurité solitaire et froide. Des caractères comme le sien reprennent bien vite leurs allures accoutumées; comment s'étonner que son stoïcisme ait fléchi, et que l'infinie douleur dont son ame était pleine ait débordé alors en flots de larmes?

« Le jour suivant, on fut bien surpris dans le Ghetto lorsqu'on vit Leb-le-Rouge et Christophe, déclarés innocens et libres, sortir de leur prison. Cela semblait un miracle. On ne sut que long-temps après quel sacrifice avait fait la fiancée de Chajim *pour sauver une ame de Juif.* »

Certes il y a là, comme dit l'auteur, quelque chose d'exécrable. Ce dévouement farouche, cette interprétation étrange des exemples des livres saints, ce fanatisme qui ne craint pas d'employer le déshonneur comme un moyen religieux, cette association de généreux sentimens et de procédés sauvages, tout cela blesse le cœur et révolte la nature. En peignant de telles mœurs avec ses couleurs nettes et hardies, M. Léopold Kompert a fait preuve d'une impartialité redoutable. Bien qu'il

n'intervienne pas dans sa narration, bien qu'il ne se donne pas la peine de dégager de son œuvre la leçon qu'elle renferme et de l'adresser directement à ceux qui doivent l'entendre, la leçon parle assez haut. Dans la rudesse même de cette peinture, dans l'émotion compliquée et poignante qui en résulte, il y a un avertissement qui doit faire naître des réflexions sérieuses. Pour nous qui, en de tels récits, cherchons surtout le mérite du peintre et la vérité du tableau, nous ne pouvons que féliciter M. Kompert de l'audace avec laquelle il a mis en scène cette ignorance barbare, et des révélations si franches que son récit nous apporte. Quand on a lu *la Seconde Judith*, on pénètre dans les obscures et ardentes passions qui fermentent au fond de ces tribus opprimées, on voit à nu l'affreuse influence que le double fanatisme de religion et de race, exalté par tant de maux présens et tant de souvenirs cruels, peut exercer sur les ames simples, sur celles-là particulièrement qui seraient le mieux préparées à la vertu.

Heureusement, ce ne sont pas toujours là les pratiques dévotes du Ghetto. Les croyances des populations que M. Kompert s'est proposé de peindre se présentent sous maints aspects plus aimables. Des clartés nouvelles se sont introduites, non sans douleur, hélas! chez ces natures incultes, et il y a profit à suivre dans les récits du conteur le développement de ces vicissitudes où tant de respectables intérêts sont engagés. Que les communications de plus en plus fréquentes, la diffusion des lumières et l'adoucissement des mœurs aient fait disparaître des classes bourgeoises l'âpreté de l'esprit israélite, c'est un résultat qui ne doit pas surprendre : au sein des régions inférieures, cet effacement des anciens types ne saurait s'accomplir sans des émotions profondes et de secrets déchiremens. L'antique fidélité, qui disparaît si facilement en haut, semble gagner en bas de plus solides attaches. Déjà frappé de mort à sa cime, le vieil arbre d'Israël conserve toute sa vigueur au tronc et aux racines; c'est là que fermente encore la séve, c'est là qu'elle souffre et crie sous la cognée. Combien de fois ne voit-on pas, pour de simples raisons de convenance, les fils élevés dans la religion chrétienne, tandis que les parens, par pure convenance aussi, restent fidèles à leur passé! Ces compromis, que permet dans les hautes classes le doute envahissant, sont impossibles chez les pauvres gens du Ghetto. Là aussi, le doute peut bien se glisser; le jeune homme qui a quitté les ténèbres du quartier juif pour visiter les villes prochaines reviendra maintes fois avec une pensée troublée; celui dont une mère imprudente a voulu faire un docteur rapportera de l'université une philosophie de l'histoire bien différente de celle que lui enseignaient les légendes de la maison paternelle. Cependant le père et la mère n'accepteront pas de tels événemens avec indifférence; toute leur vie était là; frappés au cœur, comme l'arbre déjà vieux à qui l'on arrache sa meil-

leure branche, ils mourront. Ils mourront, et cette altération des vieilles mœurs qui causera leur mort sera visible jusqu'en ces cœurs fidèles; ils mourront sans maudire ceux qui les tuent; ils mourront chrétiennement, avec une angélique patience. La disparition de l'antique âpreté judaïque qui semble se fondre peu à peu et s'exhale en religieux parfums sous les rayons d'une société plus humaine, voilà le sujet qu'affectionne M. Kompert. *La Seconde Judith* n'est peut-être qu'une indication de l'ancien fanatisme destinée à faire mieux ressortir les modifications morales dont il va tracer l'histoire, histoire à la fois douloureuse et charmante, puisqu'il y a là tout ensemble de fortes convictions qui souffrent et de rudes passions qui s'éteignent. Tantôt il peindra avec une sympathie pénétrante les tristesses résignées des derniers croyans, à l'heure où ils emportent dans la tombe les préceptes et la foi de leurs ancêtres; tantôt il montrera des ames candides obstinément dévouées au culte national, mais incapables de ressentir désormais les haines des temps passés et introduisant sans le savoir au sein de leurs traditions altières la mansuétude de l'esprit chrétien. Une foi inflexible, une sourde ardeur de vengeance, tels étaient les sentimens secrets de ces peuples : eh bien! il s'attachera surtout à révéler les atteintes que subit cette foi, il aimera à montrer la résignation la plus douce prenant la place de l'esprit de vengeance. Les vieux Juifs disparaissent, les vieilles haines s'évanouissent; je ne sais quoi de triste et de doux remplace l'énergie redoutable de la race qui se transforme. Il semble par instans qu'on entende les derniers soupirs d'une religion qui meurt.

Un des plus émouvans récits de M. Kompert est celui qu'il intitule *les Enfans du Randar*. « C'est l'habitude, dit l'auteur, de refuser aux Juifs la naïveté et la bonhomie; l'erreur est grande : sans doute le Juif du Ghetto est ordinairement rusé et prompt à la raillerie; on sait trop ce qui l'y oblige : la raillerie est l'arme de l'opprimé. Si le Juif de la campagne, plus heureux que son frère du Ghetto, connaît les jouissances de la nature et entend chanter l'alouette dans les blés, d'un autre côté sa part n'est pas la meilleure; il manque de cette verve originale, de cet esprit aiguisé et agile qui est souvent une défense si précieuse. Vraiment, faut-il l'en plaindre? » On ne l'en plaindra pas, si on lit le portrait de Rebb Schmul, le plus riche *randar* de la contrée (1). Ce n'est pas seulement une rustique auberge qui est administrée par Rebb Schmul; il a affermé aussi les domaines, les champs de son riche propriétaire, et tout cela, terres et auberge, prospère merveilleusement entre ses mains. Rien de plus gai, rien de plus aimable

(1) Le *randar* est le fermier d'un cabaret de village. *Arrendator, donneur d'arrhes*, serait le nom véritable, mais le jargon des Juifs autrichiens l'a défiguré de cette manière.

que le tableau de cet intérieur où la familiarité villageoise d'un Téniers est rehaussée par cette grace exquise que reflètent toujours les croyances religieuses d'un cœur simple. La piété de Rebb Schmul est fervente; personne ne chante avec plus d'amour les psaumes de David et les hymnes mystiques de la synagogue, personne n'est plus dévoué à la race de ses pères. Il a rebâti au fond de son ame les murailles renversées de Jérusalem, et il invite dans la cité sainte tous les enfans dispersés de Jacob. Les pauvres mendians juifs chassés de Pologne par l'administration russe sont sûrs de trouver un asile sous son toit, et quand ils racontent les souffrances de leurs frères, quand ils disent *de combien de coups de hache le moderne Aman frappe le tronc d'Israël, chaque coup retentit dans l'ame désolée du randar*. Ces images nous peignent au vif l'originalité de ce caractère rustique. Entouré de ses mendians attablés, le cabaretier juif s'élève ici à une dignité singulière; on dirait un Mardochée qui veille sur le peuple de Dieu. L'empereur de Russie, assurément, ne se doute pas que le plus implacable de ses ennemis est un paysan de la Bohême, le brave aubergiste Rebb Schmul.

La plus vive préoccupation de Rebb Schmul est l'éducation religieuse de ses enfans. Qu'ils sachent les psaumes et les prières, qu'ils soient et demeurent de bons Juifs, voilà ce qu'il veut : toute autre instruction serait superflue ou dangereuse. En vain la femme du randar, dans sa tristesse inquiète, espère-t-elle pour le petit Moïse au moins une éducation plus complète et des destinées plus hautes; ni Moïse ni Anne ne doivent quitter la maison paternelle ou l'ombre de la synagogue. — Il faut que les enfans grandissent comme les plantes dans le sillon qui les a vus naître, répond toujours le paysan obstiné. La mère cependant finit par l'emporter, et Moïse étudiera pour devenir docteur. Hélas! elle ne savait pas, la pauvre mère, que ce serait là l'issue fatale par où le doute entrerait dans sa maison, et avec le doute la rupture des liens de la famille. Le jour où elle apprend que son fils raille les pratiques religieuses de son enfance, qu'on l'a vu pendant les jours saints attablé dans les cabarets et dansant avec les filles de ceux qui méprisent et maudissent sa race, ce jour-là elle se sentira frappée du coup qui la conduira peu à peu vers la tombe. Qu'est devenu le petit Moïse (on l'appelait Moïse dans son enfance; mais, pour être inscrit sur les registres de l'école, il a fallu remplacer Moïse par Maurice)? qu'est devenu le petit Moïse, si pieux naguère, si attentif aux récits des mendians polonais, et qui, un beau matin, voulait partir avec le vieux mendiant Mendel Vilna pour rebâtir Jérusalem? Mendel Vilna est revenu après de longues années; il n'a pas rebâti Jérusalem, mais il rapporte à Rebb Schmul un sac rempli de cette poussière sainte qu'ont foulée les pieds des prophètes, et Maurice n'est plus là pour prêter l'o-

reille à ses légendes mystiques. Le père est soucieux, l'ame de la mère est en deuil. Quel contraste avec les années heureuses où la famille du randar vivait sous l'abri d'une même croyance! Anne n'est pas plus fidèle que Maurice; l'étude a détourné l'un du chemin que suivaient ses pères, c'est l'amour qui emportera l'autre. Elle a aimé, tout enfant, un de ses compagnons de jeux nommé Honza, un enfant catholique du même village, devenu plus tard le camarade de Maurice à l'université. Honza entre au séminaire; il revient dans ses campagnes natales avec le caractère de prêtre, et, employant au profit de sa foi l'ascendant que lui donne la folle passion de la jeune fille, il la convertit en secret, il lui fait abjurer le judaïsme. Les désordres de Maurice avaient tué déjà la pauvre femme du randar; le randar à son tour sera tué par l'abandon de sa fille. Point de colères, point de malédictions violentes; l'un et l'autre, ce père et cette mère désolés, ils ne peuvent faire autre chose que mourir. De tels événemens ne sont rien quand on les résume en peu de mots; le vivant récit de l'auteur en fait une tragédie pleine de larmes. L'originalité du tableau de M. Kompert est dans un mélange très habile de majesté religieuse et d'émotions domestiques. Ce Mardochée, — je répète le vrai nom qui convient au fermier de la Bohême, — ce Mardochée compatissant et grave qui veille sur ses frères, qui les accueille tous à son foyer, que tant d'Israélites indigens, en Galicie, en Hongrie, en Pologne, à deux cents lieues à la ronde, se recommandent les uns aux autres comme leur patron, — il n'a pas su, hélas! garder ses propres enfans. Dans cette tente de Jacob qu'il dresse avec un religieux enthousiasme pour y recueillir tant de pèlerins égarés, les deux places les plus chères demeureront vides; voilà pourquoi il meurt. La narration de M. Kompert est pleine de mouvement et de vie. C'est bien en Bohême que la scène se passe, les détails de la réalité y sont reproduits avec une franchise singulière; rien d'abstrait, rien qui donne à la pensée philosophique la place que l'imagination doit remplir; cependant un souffle tellement religieux, un si grave sentiment biblique anime ces familières aventures, que le récit en maints endroits s'élève sans effort aux proportions du symbole. Ce n'est plus l'histoire de la famille du randar qui se déroule sous nos yeux; il semble voir la triste et expressive image des destinées d'Israël.

Cette impression qu'éprouve le lecteur attentif, M. Léopold Kompert a-t-il voulu la produire? Je ne le crois pas. M. Kompert est surtout un peintre; c'est une imagination vive, sympathique, habile à reproduire les mœurs populaires; il aime les populations juives, il s'associe à leurs souffrances, et si une intention philosophique soutient en lui l'artiste, c'est uniquement, je l'ai déjà dit, le désir de consoler des ames affligées ou de moraliser des cœurs violens. Écrire l'histoire prophétique des derniers descendans d'Abraham, annoncer la ruine pro-

chaine des synagogues, ce n'est pas là son affaire. Si cette pensée nous vient en lisant ses ouvrages, cela prouve seulement quelle est l'impartialité du conteur, et avec quelle vivacité sincère il reproduit ce qu'il a vu. Nous pouvons nous fier à ses rapports : il écrit pour nous les mémoires particuliers du monde juif; il nous révèle ce qui se passe aujourd'hui au fond de ces classes simples où s'est réfugiée la foi de Moïse. Là est encore la foi, là est aussi le drame, l'instruction, l'intérêt. L'étude des mœurs israélites dans les hautes classes nous apprendrait peu de chose; l'auteur a bien fait de s'adresser aux paysans, surtout aux paysans d'un royaume où les communications des classes sont peu fréquentes, et où les lumières n'ont guère pénétré vers le bas. Que le doute y ait déjà sa place, c'est une chose grave assurément; que la famille juive soit troublée par des déchiremens de ce genre dans un obscur village de la Bohême, c'est un symptôme que le moraliste doit recueillir et qui peut donner à penser. Suivons encore dans leur humble existence de chaque jour les naïfs personnages de M. Kompert; on dirait une enquête historique, tant les peintures sont nettes, tant les caractères sont reproduits sans efforts et marqués du sceau de la réalité.

Nous venons de voir les douloureux drames domestiques que produit au sein même des retraites les plus paisibles de la Bohême l'altération des croyances juives; nous avons vu, du père au fils, de la mère à la fille, les liens religieux se dénouer, et un désespoir muet succéder chez des ames candides aux imperturbables illusions de l'espérance. Les mêmes gens qu'atteignent si profondément ces émotions pénibles savent résister à l'oppression des gouvernemens. Ils ne survivent pas aux déchiremens intérieurs, et, devant les mille entraves qu'une loi barbare leur oppose, devant les brutales iniquités dont ils sont chaque jour les victimes, ils se relèvent, ils retrouvent leur obstination invincible. Les lois de l'Autriche sont bien cruelles pour les Juifs des campagnes; la loi fixe un certain nombre de *familles* qui ne peut s'accroître : le fils aîné hérite du titre de chef de famille, il est le seul à qui il soit permis de se marier. Que de drames secrets amenés par cette barbarie! Le mariage, la propriété, les droits primordiaux de la vie humaine sont interdits à une foule de malheureux; ils sont mis hors la loi et rejetés du sein de la nature. S'ils se marient cependant, que deviendront leurs enfans? Dés bâtards. Cette injure fut adressée un matin au fils de Jaikew et de Resèle par un vaurien de leur village. On célébrait la Pentecôte, et le brave Jaikew allait joyeux de côté et d'autre, quand tout à coup, au milieu d'une querelle d'enfans, il entendit ces paroles qui lui firent monter le rouge au visage : « Va, va, ton père et ta mère se sont mariés sans autorisation; tu n'es qu'un bâtard! » Il s'approche; c'était son enfant qu'on insultait

ainsi. Il l'entraîne par la main et revient au logis le cœur gonflé de honte et de douleur. A quelque temps de là, il est cité devant le juge. Jaikew est coupable en effet; il s'est marié, il a voulu devenir chef de famille malgré l'interdiction de la loi, et, maintenant que le secret est connu, il faut qu'il réponde de son délit. Le pauvre Jaikew avait cependant attendu de bien longues années avant d'enfreindre cette loi odieuse. Combien de tentatives n'avait-il pas faites pour obtenir la permission tant désirée! Quelle patience! quelle soumission respectueuse et humble! et qui donc n'eût été touché jusqu'aux larmes en voyant le fiancé et la fiancée, Jaikew et Resèle, se promener doucement, silencieusement, aux jours de fête, le visage empreint à la fois d'une tristesse résignée et d'une confiance naïve? Ce sont de vieux fiancés déjà; la joie a disparu, la gaieté s'est enfuie. Les autres fiancés se marient au bout de quelques semaines; eux seuls, ils attendent, ils attendent de mois en mois et d'année en année. Les années s'écoulent cependant, et Jaikew, perdant enfin patience, a emmené Resèle chez le rabbin, sans que le juge l'eût permis. Voilà la rébellion dont le pauvre paysan est obligé de rendre compte. M. Kompert introduit en ces scènes touchantes un vrai rayon de la beauté morale. Rien de plus gracieux que le tableau de ces longues années de fiançailles, l'effroi des deux époux devant l'assignation du juge, leur délibération inquiète avec l'avocat. — Vous nierez le mariage, dit l'homme de loi, et vous verrez que le juge fermera les yeux. — Mais le moyen de décider Jaikew à déclarer qu'il n'est pas marié! le moyen de faire entendre à Resèle qu'elle devra renier Jaikew pour son époux! L'entêtement naïf de ces braves gens et les subterfuges hardis de l'homme de loi forment ici un contraste dont l'habile narrateur a tiré le meilleur parti. Vainement le rusé tacticien conseille-t-il à ses cliens de tourner la difficulté; l'instinct de la femme indignée se révolte, et Resèle bravera le péril plutôt que de renoncer à sa dignité d'épouse.

L'avocat, moitié grondant, moitié souriant, finit toutefois par triompher. Jaikew et Resèle ont comparu devant le tribunal, et tous deux ont fait les réponses que leur avait dictées l'homme de loi. Comme ils maudissaient intérieurement les paroles que leur bouche était forcée de prononcer! Que de fois la honte couvrit le front de Resèle d'une rougeur subite! Ils se sont contenus enfin; la déclaration a été donnée, et le juge, décidé à ne pas sévir, a bien voulu l'accepter sur parole. Tout serait terminé, si Resèle ne se tourmentait, chemin faisant, de certaines expressions de légiste prononcées par le juge à propos de l'enfant. Ces paroles, elle en a bientôt l'explication : elle apprend que son fils n'a pas de père reconnu par la loi. Dès-lors l'avocat a perdu sa peine : plus de ruses, plus de mensonges; Resèle réclame son titre d'épouse avec l'impétuosité d'un cœur généreux qui se redresse sous l'outrage. Elle a bien

voulu s'humilier elle-même, elle ne consentira pas à l'humiliation de son enfant; elle ira plutôt, dans sa confiance, demander justice à l'empereur. Ce portrait de la femme si pénétrée de ses droits, de la mère si dévouée à ses devoirs, cette alliance extraordinaire de naïveté enfantine et de résolution impétueuse, d'ignorance et d'ardeur, de patience et de force, fait vraiment beaucoup d'honneur à l'habileté du peintre; le caractère de Resèle peut être signalé comme une création originale. La voilà à Vienne; elle a trouvé asile chez des parens, et là l'auteur ne manque pas d'opposer ingénieusement les Juifs de la ville à ceux de la campagne. Les parens de Resèle la prendraient volontiers pour une folle; son entreprise est une énormité inconcevable. Le placet que lui a rédigé l'homme de loi du village excite l'hilarité inextinguible de son cousin l'étudiant, lequel est tout disposé à lui en rédiger un autre; Resèle ne s'émeut pas de ces railleries; le placet qu'elle porte lui paraît exprimer très convenablement ce qu'elle a dans le cœur; elle s'y tient. Suivons-la donc à l'audience impériale :

« L'empereur avait lu la pétition, et il avait souri. A genoux à la porte de la salle d'audience, Resèle était près de s'évanouir. Alors le bienveillant souverain s'approche d'elle, et, d'une voix qui enveloppa la pauvre femme comme le courant d'un fleuve chargé d'or : — Relève-toi, dit-il, mon enfant; on ne s'agenouille que devant Dieu. — Mais Resèle ne se releva pas; du plus profond de son ame, elle jeta ce cri : — Grace, grace, majesté! donnez une *famille* à mon Jaikew!

« — Est-il vrai, demanda l'empereur, que tu aies vécu depuis vingt et un ans déjà avec lui?

« — Il y aura bientôt vingt-deux ans, répondit-elle, et nous avons un enfant.

« L'empereur se dirigea vers la table où était la pétition; il écrivit quelques mots sur le verso : — Et maintenant, va, mon enfant, lui dit-il avec une douceur vraiment humaine, ton Jaikew aura une *famille*. Comptes-y, les choses iront mieux à l'avenir.

« Resèle se leva. Si son ame, dans ce moment, se fût dépouillée de son vêtement terrestre, c'est en chantant une hymne à l'empereur qu'elle serait entrée dans les radieuses demeures de l'éternelle vie.

« Quatre semaines plus tard (depuis long-temps déjà, Resèle était de retour; elle avait subi maintes questions sur son audience et fait ouvrir de grands yeux à maintes bonnes gens qui l'écoutaient), Jaikew reçut une nouvelle assignation du bourguemestre. Ce fut avec un joyeux pressentiment, cette fois, qu'il gagna par le petit escalier tournant le bureau n° 5. Qu'on se représente l'émotion de Jaikew, lorsque le bourguemestre lui déclara, dans les termes les plus affectueux, qu'un ordre supérieur enjoignait de donner à Jaikew la première *famille* vacante. — Précisément, ajoutait le bourguemestre, il y en avait une de libre; Jaikew n'avait qu'à produire ses pièces pour obtenir le privilége qu'il souhaitait. Quinze jours après, Jaikew était *chef de famille*.

« Alors s'éleva entre les deux époux une singulière question : — Devront-ils célébrer un nouveau mariage? — Jaikew n'en avait guère envie. — Maintenant

que je suis chef de famille, pensait-il, que m'importent les propos du monde? — Non, Jaikew, disait Resèle, je ne suis pas de ton avis. Puisque je suis allée à Vienne solliciter une *famille* pour toi, il faut que notre mariage soit régulier.

« Tout le Ghetto approuva cette résolution. Une chose plaisante, c'est que les deux vieux époux durent subir l'examen religieux qui précède la cérémonie, et ce qui parut plus plaisant encore, ce fut l'examen lui-même.

« — Voyons, dit le commissaire de la synagogue qui interrogeait Resèle, quels sont les devoirs d'une mère envers son enfant?

« Resèle réfléchit assez long-temps, puis, le visage rayonnant, elle répondit : — C'est de l'aimer, monsieur le commissaire.

« Le commissaire regarda le rabbin, qui, au même moment, tournait les yeux vers lui. Tous deux souriaient de la simplicité de la femme.

« — Et toi, demanda-t-on à Jaikew, dis-nous quel est le neuvième commandement?

« Jaikew ne s'en souvint pas; il fallut que le commissaire lui soufflât les premiers mots pour le mettre sur la voie : — Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain.

« — Belle demande! reprit Jaikew en souriant; aurais-je donc attendu Resèle aussi long-temps, si j'avais voulu convoiter la femme d'un autre? Ce n'est pas pour moi que Dieu a donné ce commandement. »

Il y a, ce me semble, une grace touchante dans ce tableau. Les bizarreries de mœurs, qui nous révèlent une race particulière, n'y nuisent pas à cette vérité générale, qu'on peut appeler la vérité humaine. Lorsqu'on a assisté aux longues épreuves des deux époux, il est impossible de ne pas être ému de ce naïf examen, où ni l'un ni l'autre ne sait formuler les devoirs qu'il a si cordialement pratiqués. Cette petite scène, simple, rapide, et qui dit tant de choses, n'est-elle pas un trait de maître? Il y en a plus d'une de ce genre chez M. Léopold Kompert. Ses récits abondent en inspirations heureuses, en pensées fines, profondes, vraiment pratiques; il les produit en quelques traits nets et sobres, mais il n'a garde d'insister, et les images qu'il évoque se gravent d'elles-mêmes dans le souvenir.

Je disais tout à l'heure que certains récits de M. Léopold Kompert pouvaient nous faire pressentir la prochaine disparition ou du moins un singulier affaissement du judaïsme; l'histoire de Jaikew et de Resèle semble nous indiquer, au contraire, les chances de durée qui lui appartiennent encore. Cette patience angélique, cette pieuse et tranquille longanimité est une meilleure sauvegarde que la colère. Abritées sous une résignation si doucement obstinée, les croyances paraissent bien fortes, et cependant ces vertus mêmes ne sont-elles pas l'œuvre d'une religion plus haute? Ne doit-on pas croire que Resèle a subi à son insu l'influence d'un esprit meilleur? C'est l'esprit chrétien qui l'anime; ce sont des vertus chrétiennes que sa conduite nous fait aimer. Assurément, la pauvre femme n'en sait rien; si on l'interrogeait sur

les secrètes pensées de son ame, elle répondrait comme elle a répondu au commissaire et au rabbin. Elle ignore d'où lui viennent ces précieuses inspirations; son instinct a parlé, elle l'a suivi. Pour que l'instinct toutefois lui ait été un guide si intelligent et si sûr, il faut bien que la lumière, une lumière plus douce et plus bienveillante que les traditions de sa race, ait pénétré dans l'humble monde où elle vit; il faut bien qu'elle ait recueilli, sans y faire attention, maints enseignemens précieux. Une parole, un exemple, cela suffit pour éveiller ce christianisme naturel qui est au fond de nos ames. Comment croire que la race juive, pressée de toutes parts, enveloppée et comme battue par la civilisation chrétienne, ait pu se soustraire aux courans invisibles des idées, aux mystérieuses propagations des sentimens? Les clartés qui illuminent le monde depuis plus de dix-huit siècles ne doivent-elles pas triompher à la fin des sombres lueurs de la synagogue? La toiture est percée déjà; le jour s'infiltre par mainte issue; les symboliques chandeliers pâlissent, et cette dernière lueur vacillante qu'ils jettent encore va disparaître dans des flots de lumière. M. Léopold Kompert, qui sait si bien décrire les religieuses émotions de ses rustiques héros, se préoccupe de toutes ces questions. Quels sont, chez les pauvres Israélites de la Bohême, les rapports du christianisme avec les croyances juives? Y a-t-il moyen de concilier les deux esprits hostiles? Que doit-on espérer de l'avenir? Que faut-il faire enfin pour frayer la voie à cet avenir plus heureux et préparer l'émancipation d'un peuple esclave? En étudiant à la lumière de ces pensées les populations juives de son pays, M. Kompert a découvert une veine nouvelle bien digne de tenter son talent. Le livre que nous venons d'examiner était surtout l'œuvre d'un peintre, d'un peintre ému et sympathique sans doute, mais particulièrement attentif à la vérité des mœurs et des costumes. Deux autres récits moins importans, *la Vieille Babe* et *Schlemil,* sont d'agréables tableaux de genre; une série d'histoires populaires, de contes et de naïves légendes empruntées au foyer de la cabane rustique, complètent ces *Scènes du Ghetto* où l'auteur, je le répète, a cherché à mettre en relief la poésie cachée des mœurs juives. L'ouvrage intitulé *les Juifs de la Bohême* nous montrera une pensée plus haute, une préoccupation plus douloureuse et plus tendre; le philosophe, sans effacer l'artiste, s'y déploiera librement, et les généreuses inspirations du conteur nous introduiront au sein des problèmes les plus graves.

Le second recueil de M. Léopold Kompert ne renferme que trois études. Il y en a deux, *le Colporteur* et *Trenderln,* qui se font suite l'une à l'autre; la troisième, la plus longue et la plus importante de toute manière, est intitulée *la Juive perdue,* ou, pour traduire plus littéralement, *la Perdue, die Verlorene.* C'est une conception assez

semblable qui se retrouve dans *le Colporteur* et *la Juive perdue;* on dirait les deux aspects de la même pensée, les deux solutions différentes de l'éternel problème que tourne et retourne en tous sens l'inquiète sollicitude de l'écrivain israélite. Dans le premier de ses tableaux, nous voyons une famille de pauvres gens qui est sur le point de perdre un de ses membres les plus chers. Le fils aîné du colporteur a quitté le village natal, il a étudié, il ne croit plus au judaïsme, et il est décidé à se faire chrétien. Une dernière fois cependant, avant d'accomplir ce grand acte, il veut revoir sa famille et la revoir un jour de sabbat : c'est comme un adieu aux émotions religieuses de son enfance, aux traditions sacrées de sa race; pour conserver toute sa liberté, il se déguise. Ce n'est pas le fils du petit marchand du Ghetto, c'est un mendiant juif qui ira frapper au seuil du colporteur et prendre place, selon l'usage immémorial, au repas dévotement célébré. Or, les émotions qu'il éprouve sont si vives, tant de souvenirs se réveillent en lui, tant de liens mal dénoués l'enlacent, qu'il renonce peu à peu à son projet d'abjuration. Le docteur Emmanuel, — c'est son nom, — a cessé évidemment d'être Juif; les circonstances seules l'empêchent de déclarer sa foi nouvelle. Il restera donc Juif par respect pour son vieux père, par attachement à son frère Benjamin. Nous ne sommes plus au temps où le divin réformateur, pour mieux briser les anciennes attaches, jetait de sa voix si douce ces paroles terribles : « Croyez-vous que je sois venu pour apporter la paix sur la terre? non, je vous assure, mais la division; — car désormais, s'il se trouve cinq personnes dans une maison, elles seront divisées les unes des autres, trois contre deux et deux contre trois. » La conduite du docteur Emmanuel est d'accord avec le tempérament de son époque. Il restera Juif, mais il ne vivra plus désormais que pour la réforme et l'amélioration de ses frères. L'histoire de *Trenderln* nous le montre à l'œuvre. C'est un des préjugés les plus enracinés chez les Israélites que la loi de Dieu leur défend toute industrie manuelle; ils croient que le commerce seul leur est permis. Partout, dans les villages juifs de l'Autriche, vous ne rencontrez que spéculateurs de bas étage, trafiquans, colporteurs, jamais un homme qui manie la truelle ou le rabot. Le récit intitulé *Trenderln* est le tableau des efforts inouis que fait le docteur pour donner à la commune un serrurier israélite : petite affaire, à ce qu'il semble, mais semée de maintes traverses et pleine d'un intérêt singulier. Ce serrurier qui bat le fer rouge sur son enclume, c'est le commencement d'une révolution dans les mœurs juives de la Bohême. Ainsi s'occupe le Juif qui n'a pu se dégager des liens de sa race, ainsi se dédommage, par maintes réformes utiles, cet esprit mal à l'aise dans une atmosphère étouffante.

Mais, s'il y a une famille à qui le christianisme ait tout-à-fait ravi

l'un de ses enfans, c'est là surtout qu'il faut étudier les douleurs, les colères, les ressentimens de l'orthodoxie populaire. Aussi *la Juive perdue* est-elle sans contredit, au point de vue de l'art comme au point de vue philosophique et moral, le principal titre de M. Léopold Kompert. Dans le village où nous conduit M. Kompert, il n'existe qu'une famille juive. Trois personnages seulement la composent, la grand'mère Babe, le père de famille appelé Joseph, et l'enfant, qui a nom Fischèle. La maison est triste, la famille est sombre; une préoccupation pénible agite diversement ces trois ames. Le père est en proie à une haine implacable, et devant cette passion qui remplit toute sa vie, qui éclate dans toutes ses paroles, la vieille mère et l'enfant ressentent comme un superstitieux effroi. Un jour, une paysanne, revenant des champs avec un fardeau énorme, s'arrête non loin de la maison de Joseph : elle a déposé sa charge afin de reprendre haleine; mais, quand elle veut la remettre sur son dos, elle s'épuise en vains efforts. Babe et Fischèle la regardaient avec une étrange attention; la vieille femme manifestait au milieu de son trouble une sollicitude inquiète; l'enfant aussi semblait plein de compassion et de crainte. La grand'mère se décide enfin; elle envoie Fischèle donner un coup de main à la pauvre femme. Or, au moment où l'enfant sort de la maison, le père est là, sombre, irrité : « Où vas-tu, Fischèle? Crois-tu que je ne sache pas où Babe t'a envoyée? Si tu remues seulement un doigt, je te tords le cou. » Quelle était donc cette femme dont l'aspect seul excitait chez Joseph et chez les siens des émotions si différentes? C'était la fille de Babe et la sœur de Joseph, c'était Dina, qui avait renoncé à sa religion pour épouser un paysan du village. Ainsi commence la douloureuse histoire de M. Kompert. Le soir même, une main inconnue traçait sur la porte de Joseph ces trois mots : « Ahasvérus, Juif maudit! » Cette mystérieuse inscription l'étonne, l'inquiète; Joseph d'ailleurs n'est pas assez enivré de sa colère pour que le remords ne le trouble pas. Il est dévoué à sa foi, il est religieux jusqu'au fanatisme; mais cette piété plus tendre qui est naturelle au cœur de l'homme vient tempérer sans cesse l'ardeur farouche de ses croyances, il sent naître en lui des doutes qui le déchirent. Est-ce vraiment la volonté de Dieu qu'il maudisse sa sœur depuis dix ans? Ainsi lui parle sa conscience, et chaque fois qu'il lit la Bible, il y cherche d'effrayantes paroles, des exemples et des préceptes de vengeance qui puissent excuser sa conduite. Si le maître qui donne des leçons à Fischèle adoucit, par ses interprétations, ce qu'il y a d'excessif dans l'ancienne loi, Joseph est là qui le reprend avec violence. A la théologie éclairée et circonspecte du docteur, il oppose son orthodoxie sans pitié. On voit qu'il voudrait s'engager irrévocablement dans sa colère et entretenir, comme un feu inextinguible, sa haine mal assurée. Le tableau de ce cœur tourmenté, ce mélange de doutes et

d'emportemens, est rendu avec une habileté parfaite. Voilà bien le Juif maudissant et maudit, voilà bien l'Ahasvérus qui n'a pas permis au Christ de se reposer sur le banc de sa porte, lorsqu'il gravissait le Calvaire. Vous connaissez le sens profond du symbole : depuis l'heure de son crime, l'Ahasvérus de la légende semble toujours entendre la voix divine lui reprocher sa dureté; il en est de même chez Joseph. Depuis qu'il a empêché son enfant de porter secours à sa pauvre sœur brisée de fatigue, je ne sais quelle révolution étrange s'est accomplie en lui. Il apprend bientôt que sa sœur était enceinte, et la dureté de l'action que sa conscience lui reproche lui apparaît encore sous un jour plus odieux. Alors, sans qu'il s'explique à lui-même les secrets mouvemens de son cœur, sa piété prend un caractère plus compatissant et plus doux, etc. Cette ame, pleine de rancunes impitoyables, s'ouvre par instans à des sympathies inconnues.

Une nuit, un démagogue du village, croyant pouvoir compter sur les passions de l'Israélite, lui a donné rendez-vous au pied de la statue de saint Jean Népomuk, le grand saint national de la Bohême. Le matin, on a célébré la fête du saint; la statue est couverte de fleurs et d'offrandes; le démagogue veut se faire aider par le Juif pour dépouiller saint Jean Népomuck et mettre à sac tous les témoignages de la piété populaire. « Tu ne feras pas cela, s'écrie Joseph; je saurais bien t'en empêcher. — Toi ! répond le démagogue furieux; tu es donc aussi un cafard? — Écoute, reprend Joseph, ce que d'autres hommes, des milliers et des millions d'hommes adorent, nous sommes bien libres de ne pas y croire, mais nous devons le respecter. »

Ce Juif défendant saint Jean Népomuk par de naïfs argumens d'abord, et bientôt dans une lutte sanglante, contre la rage idiote d'un démagogue, est une dramatique peinture. Et qui donc vient d'enseigner ainsi à ce Juif ignorant un si sympathique respect des croyances qu'il a toujours maudites? C'est la dureté même dont il s'est rendu coupable, c'est son remords qui le trouble et fait jaillir de son cœur les sentimens qui y demeuraient enfouis.

Une autre scène non moins poétique est celle qui précède la mort de la vieille Babe. La pauvre femme a toujours gardé précieusement le souvenir de son grand-père, accablé naguère de mille outrages par les gens de sa religion pour une faute qu'elle ne connaît pas. Si jeune qu'elle fût alors, elle n'a pas oublié que les rabbins avaient rassemblé les livres, les manuscrits, tous les papiers de son grand-père, qu'on les avait brûlés, qu'on lui avait craché au visage. Ce souvenir l'agite, et plus d'une fois elle en a parlé avec mystère, comme si des doutes imperceptibles sur l'autorité des rabbins commençaient à s'élever dans son esprit. Quelques jours avant sa mort, dans une sorte d'exaltation mystique, elle révèle à son fils une cachette où elle conservait un des

manuscrits paternels dérobé au feu des persécuteurs. Joseph saisit avidement ces saintes reliques, il déchiffre ces caractères vénérables; quelle douceur inconnue pénètre son ame! quelle lumière merveilleuse le charme et le trouble à la fois! Une morale qu'il ne soupçonnait pas, des préceptes de conduite dont il n'avait jamais ouï parler et qui répondent merveilleusement à la situation présente de son ame, se déroulent devant lui. Le manuscrit qu'il a entre les mains n'est autre chose qu'une traduction de l'Évangile de saint Matthieu, écrite par le grand-père de Babe. Ces pages qui ont changé le monde, il est naïvement persuadé qu'elles sont l'œuvre de son aïeul. Pour s'éclairer toutefois sur le caractère et le sens de ces paroles qui l'ont si profondément ému, il va trouver le maître de son fils, celui-là même dont les commentaires sur la Bible irritaient l'autre jour son intraitable orthodoxie.

« Eh! que voulez-vous que ce soit? dit Arnsteiner avec dédain, tout en développant devant lui les feuilles jaunies. Un chat aura goûté à la marmite, et votre aïeul aura écrit tout un livre sur la question de savoir ce qu'il convenait de faire au chat. Voilà ce que c'est, sans doute?

« — Lisez toujours, monsieur le professeur, dit Joseph énergiquement; vous verrez qu'il s'agit d'autre chose.

« Arnsteiner répondit par un mouvement d'épaules méprisant. Puis il feuilleta le manuscrit en chantant cette psalmodie avec laquelle on apprend à lire la Bible aux enfans.

« Joseph le regardait sans détourner un instant les yeux. Il vit l'étonnement du professeur s'accroître à mesure qu'il avançait dans sa lecture. Arnsteiner ne levait plus les épaules avec mépris, il ne psalmodiait plus dédaigneusement; on voyait que ce manuscrit captivait son attention au dernier degré.

« Tout à coup il s'élança de sa place, et, se frappant le front : — Je connais cela, s'écria-t-il, je suis sûr de l'avoir lu quelque part. — Il réfléchit quelques instans, puis il ouvrit une caisse de livres, et tout au fond, tout au fond, caché sous un grand nombre d'autres ouvrages, il en tira un volume assez épais. Il le feuilleta à la hâte, parcourant çà et là des pages entières d'un coup d'œil rapide, puis il s'écria soudain : — Je savais bien que j'avais vu tout cela quelque part; le voici mot pour mot.

« Joseph lui demanda avec surprise ce qu'il avait trouvé.

« — Votre aïeul, lui dit le professeur avec une joie où éclatait la malice, était à coup sûr un homme éminent et hardi. Voulez-vous savoir ce que votre manuscrit renferme?

« — C'est précisément pour cela que je suis venu chez vous, répondit tranquillement Joseph.

« — Mais vous allez trembler, dit le professeur en faisant mine d'hésiter.

« — Je ne peux plus avoir peur, reprit Joseph, puisque je l'ai déjà lu. Ces paroles m'ont déjà remué l'ame tout entière.

« — En vérité? dit l'autre avec un sourire bizarre. En effet, il ne saurait en être autrement. Il y a des siècles que ce livre passionne l'humanité. On a répandu des flots de sang, on s'est battu, battu pendant trente ans de suite et

plus encore, pourquoi? Parce qu'on n'était pas d'accord sur le sens de ce livre, et il y aurait un homme qu'un tel livre ne toucherait pas! — Dois-je vraiment vous dire ce que c'est, maître Joseph?

« — Suis-je donc un enfant? reprend celui-ci.

« — Eh bien! écoutez, s'écria Arnsteiner, et il tenait ses yeux fixement attachés sur Joseph. L'écrit de votre aïeul est une traduction de l'Évangile de saint Matthieu.

« — Qu'est-ce que cela? demanda Joseph sans émotion.

« — Vous l'ignorez! s'écria le professeur avec un bruyant éclat de rire. Lisez ce livre à la place que vous indique mon doigt.

« Joseph lut, cinquième chapitre : Sermon du Christ sur la montagne. De la béatitude des chrétiens et de l'intelligence de la loi. Évangile du jour de la Toussaint.

« — C'est pour *eux*, dit Joseph en regardant le professeur, et par ce mot il entendait les coreligionnaires de Madeleine.

« Arnsteiner se mit à ricaner de nouveau. — Pourquoi ne lisez-vous pas davantage, maître Joseph? lui demanda-t-il. — Joseph voulait prouver au professeur qu'il ne craignait plus de toucher à des livres défendus; il continua :

« Jésus, voyant la foule, monta sur une montagne, et, quand il fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui.

« Et ouvrant la bouche il les enseignait, disant :

« Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume du ciel est à eux!

« Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre!

« Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés! »

« — Eh bien! maître Joseph, s'écriait Arnsteiner avec une ironie triomphante, savez-vous maintenant ce que pensait votre aïeul? savez-vous ce qu'était pour lui Jésus, fils de Marie?

« Joseph tremblait sous le poids de cette demande impitoyable. Levant vers le professeur son visage atterré, il répondit d'une voix que la crainte religieuse étouffait :

« — C'est une punition de Dieu, monsieur le professeur. Mon cœur s'est enorgueilli, mon cœur s'est glorifié en lui-même, parce que j'ai trouvé dans la Bible un passage par lequel je croyais me justifier. Voici maintenant autre chose, et c'est peut-être aussi la vérité. Dieu m'a envoyé depuis quelques jours bien des avertissemens; j'y joindrai encore celui-ci. Et enfin, qui que ce soit qui ait écrit cela, ou mon aïeul ou celui que vous dites, la seule question est de savoir s'il n'avait pas raison.

« Arnsteiner en croyait à peine ses oreilles : tant de douceur dans les paroles et dans l'attitude de maître Joseph! Il ne comprenait pas qu'un homme, si irrité l'autre jour à propos de son commentaire de la Bible, pût entendre avec tant de calme et de sérénité une révélation bien faite pour troubler tout autre cœur de Juif. Révélation singulière en effet; ce qu'il avait pris pour l'œuvre de son grand-père était sorti du cœur du blond rabbin de Nazareth. Arnsteiner ne connaissait pas l'histoire de cette ame. »

Si le sceptique professeur eût connu cette histoire intime étudiée avec tant de soin, racontée avec tant d'émotion par M. Léopold Kom-

pert, il n'eût pas été étonné de ce changement; il n'eût pas été surpris non plus de voir Joseph, au sortir de cette conférence, se diriger en toute hâte vers le champ où travaillait sa sœur et lui demander pardon. Entre le vieux Juif et la Juive convertie, les douces paroles du sermon sur la montagne ont rétabli le lien brisé par dix années de haine. Si Joseph n'a pas renoncé à sa religion, il s'est affranchi du moins des sombres fureurs du fanatisme; un rayon de l'Évangile a transformé son cœur. Est-ce son grand-père, est-ce Jésus de Nazareth qui lui a enseigné cette mansuétude? Peut-être ne le sait-il pas d'une manière précise; mais les paroles qui ont anéanti en lui le vieil homme jettent sur ses pas comme une lumière mystique et couvrent toute la distance qui le séparait de sa sœur. Joseph a acheté un champ auprès de celui de Madeleine; il laboure, il sème, et les blés grandissent sous la bénédiction du bon Dieu. « Que de semences encore, ajoute l'auteur en terminant, que d'autres semences plus précieuses vont se développer peut-être et fleurir avec grace en ce domaine propice! »

Bien que M. Léopold Kompert ne dogmatise jamais, il est impossible de ne pas être saisi vivement par les problèmes que nous font entrevoir ses récits. Lorsqu'on vient de fermer ce livre, la pensée s'élève sans effort aux réflexions les plus sérieuses. Quelle doit être, se demande-t-on, la fin de cette douloureuse histoire? Quelle satisfaction sera donnée aux droits des tribus asservies, quel adoucissement à leur misère? A cette première question, la réponse ne saurait être douteuse; la réforme accomplie chez nous, en ce qui concerne les relations de l'hébraïsme avec les autres cultes, s'étendra peu à peu à toutes les nations civilisées. Qu'il y ait des Juifs dans le domaine des idées religieuses, rien de mieux; du moins n'y en aura-t-il plus au sein de la société civile. L'union des croyances ne se réalisera pas avant que la réconciliation se soit opérée sur le terrain de la vie ordinaire, dans le domaine commun des devoirs et des droits sociaux. Le fond de l'hébraïsme, c'est cet esprit exclusif et insociable qui, depuis les luttes d'Israël et des Amalécites, lui a enseigné comme premier dogme l'orgueil de race et le mépris du genre humain. Plus vous retenez la famille juive en dehors de la société moderne, plus aussi vous entretenez la sombre et solitaire ardeur qui a nourri son existence séculaire. On l'enferme en elle-même pour l'affaiblir; on l'exalte au contraire, et on multiplie ses forces. Appelez-la dans le foyer commun. Déjà les lumières du christianisme enveloppent les Juifs de toutes parts; que sera-ce lorsqu'ils ne seront plus séparés de nous par d'odieuses barrières, lorsqu'ils seront associés à nos droits et à nos devoirs! Croit-on que pour certaines contrées de l'Europe cette émancipation serait aujourd'hui prématurée? Répondre affirmativement, ce serait s'enfermer pour toujours dans un cercle vicieux; les difficultés qu'on oppose à cette réforme sont précisément

les traditions haineuses et les vices sociaux que l'émancipation ferait disparaître. Voyez d'ailleurs combien la réforme intérieure du judaïsme est avancée déjà, malgré des lois qui semblent n'avoir d'autre but que de perpétuer les rancunes et d'enflammer les vengeances. L'enquête si dramatique et si vraie de M. Léopold Kompert, espérons-le, dissipera bien des préjugés opiniâtres. Ces Juifs de la Bohême ont mérité depuis bien long-temps que la loi s'humanise pour eux, et que les dernières marques de la servitude soient effacées. Il ne suffit pas que le juge applique la loi avec douceur, que l'empereur, touché par une pétition suppliante et naïve, daigne lever, dans un cas spécial, les interdictions d'un règlement odieux : c'est ce règlement même qui doit être mis en pièces, c'est la loi qu'il faut purger des vieilles iniquités du moyen-âge pour la rendre également juste et humaine, également chrétienne pour tous.

Cette pacifique révolution est inévitable, et, si elle comptait beaucoup d'apôtres comme M. Léopold Kompert, le résultat que nous signalons serait prochain. En sera-t-il de même des autres espérances que nous ont suggérées les histoires de M. Kompert? Les transformations plus générales entrevues et comme annoncées d'instinct par le peintre du Ghetto s'accompliront-elles avec succès? Nous ne parlons plus de l'Autriche, mais du monde : le moment est-il proche où sera gagnée partout la dernière et définitive victoire de la société chrétienne sur les doctrines et les mœurs judaïques? A lire les pathétiques récits de M. Kompert, il est manifeste que l'antique foi s'altère, et qu'un esprit meilleur s'y introduit déjà par mainte brèche. Ces données d'un observateur attentif sont d'accord avec les spéculations de la philosophie et les nécessités de l'histoire. Le vieux judaïsme doit se renouveler ou périr. Je signalais, en commençant, cette espèce de révolution intellectuelle et morale qui, depuis plus d'un demi-siècle, pousse tous les peuples, toutes les races, à réclamer leur existence particulière au sein de cette société collective qu'on nomme le genre humain. Chaque peuple revient à ses souvenirs nationaux, chaque famille d'hommes défend sa tradition et son sol; oui, sans doute, mais ce mouvement de concentration individuelle n'empêche pas le mouvement contraire, je veux dire le mouvement d'expansion et de sympathie qui porte les nations à abaisser leurs barrières et à associer de plus en plus leurs destinées. Pour s'unir sérieusement, il faut d'abord que les peuples soient en possession d'eux-mêmes; sans cela, le sentiment de la solidarité humaine ne serait qu'un texte à déclamations creuses, et, au lieu d'une alliance féconde, il n'en résulterait que la promiscuité et le chaos. Ainsi s'explique l'apparente contradiction de ce double mouvement en sens inverse : le culte des traditions particulières et l'aspiration vers l'unité sont deux sentimens qui se répondent. Le judaïsme, dont l'esprit exclusif semble

justifié par la première de ces deux influences, obéira-t-il à la seconde S'accoutumera-t-il enfin à vivre hors de lui-même? Verra-t-on fléchir ce tempérament altier qui l'a tenu éloigné des voies de l'histoire? Cette race, condamnée à errer sans patrie en punition de son esprit de nationalité insociable, retrouvera-t-elle en quelque sorte une patrie plus haute en faisant cause commune désormais avec le genre humain? Les tableaux de M. Kompert nous permettent d'entrevoir cette transformation dans l'avenir. Or, quel est le nom précis de cette transformation? Qu'est-ce que le judaïsme, lorsqu'il s'élève au-dessus de l'étroite idée de race pour marcher avec la famille humaine? Comment s'est appelée jadis cette révolution profonde? C'est le plus grand fait, la plus merveilleuse révolution que présentent les annales spirituelles de l'homme, et on l'appelle le christianisme. Si les doctrines juives, chez ceux-là même qui les gardaient avec une simplicité opiniâtre, commencent à subir cette altération manifeste, si l'ancienne piété, sans disparaître, se transforme et s'adoucit; en un mot, si la tolérance succède à l'orgueil, le judaïsme changera bientôt d'essence. Qu'il reconnaisse ou non la divinité de Jésus, qu'il s'incline ou non devant l'Évangile, peu importe : la révolution intérieure est consommée, et le christianisme est assuré de son triomphe.

Bien des esprits, frappés du rôle sublime et mystérieux de la race juive dans les destinées du monde, seraient volontiers portés à des conjectures toutes mystiques sur cette merveilleuse solution. Il y a un passage célèbre de saint Paul, dans l'*Épître aux Romains*, où la chute des Juifs est expliquée par des argumens extraordinaires; l'apôtre y prédit aussi leur conversion future, et tout cela, explication du passé, prédiction de l'avenir, est marqué d'un incomparable caractère de sublimité. *L'auteur*, comme dit Bossuet, *entre dans les profondeurs des conseils de Dieu.* « Il fait voir (c'est encore Bossuet qui interprète ainsi le grand docteur dans le *Discours sur l'Histoire universelle*), il fait voir la grace qui passe de peuple en peuple, pour tenir tous les peuples dans la crainte de la perdre, et nous en montre la force invincible en ce qu'après avoir converti les idolâtres, elle se réserve pour dernier ouvrage de convaincre l'endurcissement et la perfidie judaïques. » Cette victoire sur l'endurcissement judaïque, il semble faire pressentir qu'elle sera gagnée au détriment des gentils. La grace avait passé des Juifs aux gentils; elle retournera des gentils aux Juifs. *Les gentils avaient été détachés de l'olivier sauvage pour être entés dans l'olivier franc contre l'ordre naturel; combien plus facilement les branches naturelles de l'olivier même seront-elles entées sur leur propre tronc!* Quand l'incrédulité aura envahi le monde, la race juive rendra au genre humain devenu vieux le même service qu'elle lui a rendu dans son enfance; elle sera investie une fois encore de l'autorité religieuse, elle sera de nouveau le

peuple de Dieu! Voilà ce que paraît annoncer saint Paul avec cette hauteur de vues qui n'appartient qu'à lui. Ces étranges et éblouissantes promesses ont fait naître bien des conjectures; des ames préoccupées de l'affaiblissement des croyances chrétiennes dans l'univers ont entrevu, ont appelé ardemment cette dernière phase du développement religieux de l'humanité. — Il faut un nouveau peuple! s'écriaient souvent les jansénistes, et le passage de saint Paul était commenté à Port-Royal par d'austères illuminés. Il était impossible que le judaïsme ne s'empressât pas d'accueillir des prophéties de cette nature; il y a en Allemagne et en France même des penseurs distingués qui se sont emparés des versets de saint Paul pour les interpréter à leur manière et en faire un aliment aux espérances obstinées des synagogues. Ce n'étaient là pourtant que des fantaisies de rêveurs, des spéculations de philosophes et de lettrés; allez interroger les vrais croyans, les ames simples, les Juifs ignorans et candides des provinces autrichiennes; suivez dans les rapports que nous donne l'historien du Ghetto la marche des sentimens et des idées : vous verrez bien que ces subtiles conceptions n'ont rien de commun avec les choses possibles. Ces interprétations d'un passage obscur de saint Paul ne sont que chimères de beaux esprits ou rêves d'imaginations mystiquement exaltées; le judaïsme, répétons-le, est condamné à périr, s'il ne se renouvelle pas, et il n'y a pour lui qu'une manière de se renouveler : c'est de renoncer à son esprit de caste, c'est de s'élever aux vastes pensées, d'entrer dans la société humaine, de prendre une part directe à tous les intérêts de la civilisation spirituelle et morale, c'est-à-dire de devenir chrétien. L'instinct naïf des gens du Ghetto ne s'y trompe pas : ou bien ils désespèrent et meurent, ou bien ils ouvrent les yeux et s'acheminent vers le christianisme. C'est là ce qui donne un intérêt si vif aux récits de M. Kompert; le cœur est ému de ses touchantes peintures, la pensée y découvre tout un trésor d'observations sans prix.

Une chose encore doit être signalée dans les scènes juives de M. Kompert, une chose qui honore hautement en lui et l'observateur et le peintre. Les personnages, je ne dis pas seulement les plus doux, mais les plus intelligens de ses tableaux, ce sont les femmes. C'est chez elles, excepté peut-être l'étrange figure de la seconde Judith, que brillent le mieux l'esprit de tolérance et la sympathique ouverture de l'ame. Si l'auteur veut représenter l'obstination étroite, la foi de caste et de race inflexiblement fermée à toute clarté nouvelle, c'est toujours un homme qu'il mettra en scène. La femme au contraire, lors même qu'elle n'est pas convertie, semble déjà comme à moitié chemin entre le judaïsme et la religion du Christ. Il y a une gracieuse et poétique page de Chateaubriand sur les Juives : il se demande pourquoi elles sont plus belles que les hommes de leur nation, et il pense qu'elles ont dû

échapper à la malédiction dont furent frappés leurs pères, leurs maris et leurs frères. Elles n'insultèrent jamais celui que M. Kompert appelle *le blond rabbin de Nazareth;* elles l'aimèrent, elles furent empressées à le suivre, à l'assister, à lui prodiguer maints soulagemens. Le Christ, à son tour, était pour elles une source de miséricorde et de graces. « Le reflet de quelque beau rayon, ajoute le poète, sera resté sur le front des Juives. » Ce que Chateaubriand dit simplement de la beauté du visage, M. Léopold Kompert semble l'appliquer au caractère même de ses héroïnes. Oui, un beau reflet, un rayon d'une grace particulière est visible chez les simples femmes dont il nous raconte les épreuves; elles sont plus près de nous, elles sont comme préparées d'avance aux transformations futures, et, sans le savoir, elles y aideront elles-mêmes. Ce trait, qui fait honneur à la sagacité de l'observateur, a heureusement inspiré l'artiste. Ses plus originales créations sont des portraits de femmes : c'est la femme du *randar,* c'est Resèle, c'est Madeleine, douce et grave assemblée, groupe charmant qui accompagne et console les rustiques tribus d'Israël opprimé, comme les filles de Jérusalem assistaient, il y a dix-huit siècles, le condamné de Pilate.

Que M. Léopold Kompert poursuive ses travaux sans se hâter. L'intérêt de ses tableaux n'est pas purement littéraire; des considérations plus hautes s'y rattachent. S'il ne veut pas déchoir, il faut qu'il continue d'observer avec un soin religieux, avec une sympathique philosophie, ces naïves peuplades qui lui ont révélé tant de choses, et dont il peut, à son tour, préparer l'émancipation et aplanir les voies. Qu'il ne se fie pas à l'habileté de son art, qu'il ne s'empresse pas de produire; l'artiste ne serait rien dans une telle matière, si le penseur attentif et compatissant ne faisait la moitié de sa tâche. L'auteur des *Scènes du Ghetto* et des *Juifs de la Bohême* est engagé dans une œuvre sérieuse, et il ne s'en détournera pas. Il étudiera la réalité comme un peintre amoureux de la nature, mais toujours une intention généreuse et profonde le guidera. Sans dogmatiser jamais, sans méconnaître les lois de l'art, il sera pathétique et instructif à la fois; et, quelle que soit l'issue des luttes intérieures qu'il raconte, quelque parti qu'il prenne lui-même dans ces révolutions de la conscience, il aura du moins attaché son nom à la peinture d'une crise intéressante, il aura écrit avec émotion une page de l'histoire religieuse et morale du XIXe siècle.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

L'ITALIE

SES DERNIÈRES RÉVOLUTIONS ET SA SITUATION ACTUELLE.

I.

ROME SOUS LE PONTIFICAT DE PIE IX.

Lo Stato Romano dall' anno 1815 *all' anno* 1850, per Luigi Carlo Farini; Torino, 3 vol. 1851.

Il fut un temps où Bossuet pouvait dire : « Quand l'histoire serait inutile aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux princes; » nous vivons dans un siècle où l'on dirait avec autant, sinon plus de raison : « Quand l'histoire serait inutile aux princes, il faudrait la faire lire aux peuples. » C'est que les peuples ne sont pas plus dispensés que les princes d'apporter dans l'exercice soit absolu, soit partagé du pouvoir, les lumières et la mesure, faute desquelles toutes les affaires de ce monde, ou se troublent, ou dégénèrent, ou périssent. Une grande illusion de ce temps-ci, c'est d'attribuer à la politique la même puissance qu'elle avait autrefois sur les destinées publiques. Les gouvernemens, sans doute, peuvent encore beaucoup pour le bonheur ou le malheur des nations; mais, depuis l'avénement à la souveraineté de cette puissance impersonnelle si changeante et si exigeante qu'on appelle l'opinion, la politique des gouvernans, avant d'agir sur le sort des gouvernés, subit à un tel degré l'empire des sentimens de ceux-ci, qu'à vrai dire, ils sont autant les maîtres de la direction générale des affaires que les quelques personnages, rois, ministres ou députés, qui en ont la charge officielle.

L'histoire de l'Occident, depuis la révolution de février, a mis ce

que je dis là en grande lumière. En repassant dans leur mémoire les événemens qui ont rempli ces tragiques et misérables annales, ce n'est pas, comme aux siècles passés, l'œuvre d'autrui que les sociétés européennes à présent contemplent, c'est la leur propre; à chacune des scènes que ce panorama déroule, elles pourraient dire comme le héros antique : *Me, me adsum quæ feci*. Grande leçon pour des peuples qui sauraient l'entendre! Mais les peuples, comme les individus, sont trop enclins à bien penser d'eux-mêmes pour croire qu'ils ne soient pour rien dans les maux qui les affligent. Ils aiment mieux rejeter sur quelque fatalité surnaturelle, qui serait, on ne sait ni d'où, ni comment, violemment intervenue dans leurs affaires, l'origine et la responsabilité de leurs souffrances. C'est la révolution! s'écrient-ils, et ils ont tout dit, comme si la révolution était quelque chose de différent de leurs besoins, de leurs désirs, de leurs passions et de leurs vices!

Une nation entre toutes vit sous l'empire de cette illusion : c'est l'Italie. Les Italiens, qu'il soit permis à un de leurs plus obscurs, mais de leurs plus sincères amis de le dire, les Italiens sont le premier peuple du monde pour chercher à tout ce qui leur arrive des raisons mystérieuses, à la production desquelles leur liberté est pleinement étrangère. Qu'on ouvre l'histoire cependant, et la plus simple attention découvrira que la première cause des séculaires malheurs de l'Italie, c'est elle-même; que si, depuis tant d'années, elle est, suivant l'énergique expression de Montesquieu, le « caravansérail » des ambitions étrangères, cela provient infiniment moins de la malignité du sort que des défauts de caractère et de conduite du peuple, et qu'enfin, de même que ce n'est pas ailleurs que dans ces défauts qu'il faut chercher la cause des déceptions du passé, de même ce n'est pas ailleurs que dans leur redressement qu'il faut puiser les élémens du salut de l'avenir. Les événemens d'hier parlent à cet égard le même langage qu'avaient parlé les siècles; ils le parlent même peut-être avec une éloquence plus saisissante encore et plus sévère. Considérez les révolutions qui ont agité depuis cinq ou six ans les différens états de la Péninsule : les États de l'Église, les Deux-Siciles, la Toscane, les provinces lombarde et vénitienne, le Piémont. Toutes ces révolutions avaient en elles-mêmes la force d'aboutir comme elles avaient eu la raison de naître; toutes, à un moment donné, ont été capables de réussir, et pourtant, à une seule exception près, à l'exception de la révolution piémontaise, toutes ont échoué. L'imagination italienne a donné mille raisons de cet échec, mais elle a oublié la véritable; cette raison, je viens de la dire, c'est l'inconduite flagrante et le plus souvent inexcusable des hommes. Ce n'est pas la Providence qui a manqué au peuple italien depuis six ans; c'est, si l'on peut parler ainsi, le peuple italien qui a manqué à la Providence.

Ce serait une chose intéressante que de suivre dans le développement historique des révolutions italiennes la trace de l'action délétère qui en a ainsi corrompu les principes, égaré les conséquences et ajourné pour long-temps le succès. Des récits qui feraient connaître ces révolutions dans leurs origines, leurs événemens les plus remarquables et leurs résultats principaux, outre l'attrait que pourrait leur prêter la singularité des faits qui les ont signalées, atteindraient encore un autre but digne de l'attention des esprits éclairés : ce serait de répandre sur la situation actuelle de l'Italie, les élémens dont elle s'est formée, les vices qui la travaillent et peut-être les remèdes les plus propres à la rendre meilleure, une utile lumière. Il a paru qu'un récit et une appréciation des événemens du pontificat de Pie IX, depuis ses origines jusqu'à nos jours, serait le début le plus naturel et le plus logique de la série d'études dont nous indiquons ici le plan. Le pontificat de Pie IX, en effet, résume, domine et éclaire toute la destinée de l'Italie depuis six ans; il a donné le branle au grand mouvement politique qui l'a agitée durant ces six années et qui la travaille si profondément encore aujourd'hui, et il n'est pas une seule de ses récentes révolutions dont il ne contienne et n'explique l'origine, le développement ou la fin.

La relation d'événemens aussi considérables, tant en eux-mêmes que pour l'intelligence de l'histoire entière dont ils donnent la clé, ne pouvait être écrite avec trop de scrupule. Aussi nous sommes-nous entouré des documens les plus capables d'en assurer l'exactitude. Parmi les sources que nous avons consultées et mises à profit, nous devons une mention spéciale à trois volumes récemment publiés à Turin sous le titre de : *les États de l'Église de* 1815 *à* 1850. M. Farini, aujourd'hui ministre de l'instruction publique en Piémont, est l'auteur de cet ouvrage. Originaire des États de l'Église, chargé à diverses reprises par Pie IX lui-même d'emplois administratifs et politiques des plus élevés, initié par l'accès facile que lui donnaient ces emplois près de la personne du saint père et de celle de ses ministres aux principales affaires du gouvernement romain, M. Farini a été à même de bien voir la révolution qu'il fait connaître. Son livre est rempli de pièces d'une authenticité au-dessus de tout soupçon, qui jettent non-seulement sur les événemens de ces dernières années en Italie, mais sur le caractère et la conduite des plus illustres personnages qui aient pris part à ces événemens, un jour dont on n'est pas habitué à voir l'histoire contemporaine éclairée. M. Farini, en effet, avec une indépendance de caractère ou une liberté d'esprit remarquable, a livré à la publicité les instructions, les correspondances, les confidences même dans le secret desquelles ses anciennes fonctions près du gouvernement romain l'ont fait admettre, de sorte que son livre, bien qu'on y rencontre de fort belles pages qui décèlent un écrivain et un historien, est moins cepen-

dant une histoire des États de l'Église depuis trente ans qu'un recueil composé avec un talent supérieur des matériaux, des élémens et des preuves de cette histoire.

Quant au jugement du pontificat de Pie IX, nous avons laissé aux événemens qui l'ont rempli le soin de le porter. L'histoire est la plus naïve et en même temps la plus forte école où gouvernemens et peuples puissent apprendre à quelle cause les uns et les autres doivent leurs épreuves. C'est une doctrine aussi fausse que brutale que la doctrine de la nécessité. Les révolutions sont toujours dans les mains des hommes, et il n'y a point de fatalité qui les condamne à périr toutes, même les plus généreuses, victimes de leurs excès. Il y a même à Rome, ou plutôt surtout à Rome, un milieu à tenir entre les extrêmes, et ce n'est pas chose impossible que d'y concilier dans un seul système de gouvernement les garanties du maintien du pouvoir et celles du légitime exercice des droits de la nation. C'est ce que l'histoire que l'on va lire prouvera, nous l'espérons, avec une suffisante éloquence.

I.

Grégoire XVI mourut le 1er juin 1846. Avec lui finissait un pontificat de quinze ans, qui, malgré toutes les qualités privées du souverain, n'avait été qu'un long fardeau pour ses peuples. Prêtre sévère, théologien consommé, Grégoire XVI n'avait porté sur le trône aucune des vertus d'un prince temporel. Soucieux avant tout des intérêts célestes dont il était dépositaire, il n'avait jamais abaissé ses regards sur les besoins de son pays ni sur les misères de son temps. Son gouvernement avait eu tous les caractères, toutes les rigueurs et tous les vices du despotisme. Il laissait la mémoire singulière d'un homme naturellement humain et éclairé, dont la politique n'avait jamais connu ni la pitié ni la lumière.

Grégoire XVI léguait à son successeur une détresse, un désordre et des embarras immenses : toutes les ressources du pays ou engagées, ou stérilisées, ou ruinées; l'agriculture dans l'abandon; un sol naturellement fertile condamné à l'infécondité par la concentration des terres dans un petit nombre de mains de grands propriétaires ou de corporations religieuses n'ayant d'autre souci que de toucher leurs revenus sans jamais songer à les accroître; pas une société agricole, pas une ferme-modèle, pas un haras; la sujétion des habitans à la production et à l'exploitation étrangères pour les articles de première nécessité; un commerce borné, pauvre, n'offrant rien ou presque rien à l'échange; nulle grande industrie; la contrebande organisée sur une échelle immense et fraudant le fisc de plus de la moitié de ses revenus; pas un chemin de fer, pas un télégraphe; les routes sans entre-

tien; le transport des denrées d'une difficulté et d'une cherté extrêmes; les impôts cependant aussi multipliés et aussi lourds que si les ressources naturelles et artificielles de l'état avaient été merveilleusement aménagées, et avec cela mal répartis, écrasant le sol, et dans plusieurs provinces aussi odieux pour leur nature et leur mode de perception que pour leur poids. La comptabilité était bouleversée ou plutôt n'existait plus. L'administration française, sous Napoléon, en passant dans les États Romains, y avait, comme dans tous les pays où elle s'était momentanément assise, rétabli les finances. Quand Pie VII était rentré à Rome, il avait trouvé les recettes de ses états supérieures aux dépenses de leur gouvernement. L'équilibre s'était à peu près maintenu jusqu'aux dernières années du règne de Léon XII; mais sous Pie VIII, et enfin sous le pontife qui venait de mourir, non-seulement la dette s'était accrue et les dépenses avaient annuellement dépassé les recettes, mais il n'y avait pour ainsi dire plus trace à Rome d'administration financière. Le gouvernement pontifical, non-seulement ne rendait aucun compte au public des opérations de son budget, mais il avait fini par ne plus s'en rendre compte à lui-même. Les exercices empiétaient l'un sur l'autre : on ignorait les dépenses de l'année passée et les recettes de l'année courante. Le gouvernement de Grégoire XVI était tombé, en matière de finances, au niveau de celui des états ottomans sous son contemporain Sultan-Mahmoud, et toute sa science économique consistait à avoir un sac où d'une main il versait ses revenus, et où de l'autre il puisait pour ses dépenses. La dette publique était montée à 38,000,000 d'écus (plus de 200,000,000 de francs), le déficit annuel à un demi-million environ (2,500,000 francs). L'armée, dont l'entretien était fort coûteux, inspirait peu de confiance et rendait peu de services. Les troupes romaines étaient peu nombreuses, indisciplinées, mal payées et peu sûres; les régimens suisses, excellens, mais haïs des troupes nationales et de la population. Même désordre dans la justice et la police. Point de codes : inégalité des sujets pontificaux devant la loi; exemptions et priviléges sans nombre pour la prélature et la noblesse; l'administration de la justice lente, douteuse et dispendieuse; au criminel, des commissions militaires permanentes. La police, qui ne se lassait pas de persécuter les libéraux, était impuissante à garantir la sécurité publique : non-seulement les campagnes, mais les villes elles-mêmes étaient infestées de bandits. Ajoutez à cela le triste état civil de l'immense majorité de la population. Peu ou point d'instruction pour les enfans; point de carrière pour les jeunes gens : les armes? l'usage des mercenaires les avait rendues odieuses; la diplomatie, la politique, l'administration, la magistrature? tout était réservé aux seuls ecclésiastiques. Ajoutez encore des milliers de suspects et publiquement notés comme tels à qui les fonctions de l'administration su-

balterne et municipale elles-mêmes étaient interdites. Ajoutez-y enfin deux mille exilés, proscrits et condamnés politiques.

Un règne pareil n'avait pas été sans aigrir les cœurs ni sans exalter les esprits. Dès le lendemain de son élection, Grégoire XVI s'était trouvé en face d'une insurrection formidable; son gouvernement et l'étranger l'avaient étouffée dans les supplices, mais le sang n'éteint pas les haines, et, pour conjurer le désespoir de populations qui souffrent, il faut d'autres armes que l'exil, les cachots et la mort. Les cabinets de l'Europe l'avaient senti. Un *memorandum* rédigé par les grandes puissances chrétiennes et présenté en leur nom par l'Autriche avait appelé l'attention du saint père sur les réformes dont le temps leur paraissait rendre l'introduction nécessaire dans l'administration temporelle des États de l'Église; mais Grégoire XVI trembla devant l'idée de porter la main sur des institutions consacrées par les siècles, et la voix respectueuse des puissances qui s'étaient adressées à lui ne fut pas plus entendue que la douloureuse prière de ses sujets. Des conspirations nouvelles troublèrent et ensanglantèrent la Romagne en 1843, en 1844, en 1845; inutiles comme celle de 1831, elles montrèrent cependant par leur témérité même combien l'administration pontificale était devenue intolérable aux peuples qu'elle écrasait, et de toutes parts, non-seulement en Italie, mais en Europe, la fin du pontificat de Grégoire XVI était attendue comme l'inévitable signal ou d'un grand changement, ou d'un grand soulèvement dans les États Romains.

Cette époque arriva : on voit par la rapide esquisse du règne qui l'avait précédée combien elle était pleine d'espérances, et si le successeur de Grégoire XVI ne se montrait pas, dès son arrivée sur la scène de l'histoire, à la hauteur des événemens, combien elle recélait de tempêtes.

Mais les arrêts mystérieux du ciel avaient réglé qu'un jour plus doux allait luire pour l'infortunée Romagne. Le dimanche 14 juin 1846 au soir, une foule recueillie et tremblante d'espérance vit murer devant elle les portes du conclave. Trois jours durant, ces portes demeurèrent fermées; le 17 au matin enfin, elles tombèrent, le tabernacle s'ouvrit, et il en sortit un saint.

L'Europe entend encore l'acclamation immense qui s'échappa de toutes les poitrines et de tous les cœurs, quand le nom du cardinal Mastaï fut jeté aux populations ivres de joie qui couvraient la place du Quirinal. Quelle journée! que de longues espérances! quel souvenir amer aujourd'hui pour tous ceux dont l'ingratitude, le crime et la folie ont changé l'ère de bonheur et de gloire qui s'ouvrait alors pour la Romagne, pour l'Italie, pour l'Occident, pour l'Église, en une ère de déception, de repentirs et de douleurs! Néanmoins tout le monde, en ce moment, crut à Rome qu'il suffisait de vouloir le bien pour le réa-

liser, et personne, pour le malheur de l'Italie, ne se douta que le nouveau pontife, de quelques angéliques vertus que le ciel se fût plu à l'orner, ne pouvait seul suffire à la tâche que l'immense arriéré des temps lui léguait.

Le cardinal Mastaï Ferretti était né à Sinigaglia, petit port sur l'Adriatique, qui fait partie de la délégation pontificale d'Ancône, le 13 mai 1792. Dès que son élection fut connue, son histoire fut comme son éloge dans toutes les bouches. Issu d'une des plus honorables familles de sa province, il fut élevé au collége ecclésiastique de Volterre, où il séjourna de 1803 à 1809. Se trouvant à Rome en 1815, il fit, au mois de juin de cette année, pour entrer dans le corps des gardes nobles du souverain pontife d'alors, des démarches que l'état reconnu de sa mauvaise santé (il était sujet à des attaques d'épilepsie) rendit inutiles. Se tournant alors d'un autre côté, il prit, au mois de mai 1816, l'habit ecclésiastique et s'adonna à l'étude de la théologie sous la conduite de l'abbé Graziosi, un des prêtres les plus instruits et les plus pieux de son temps. En 1818, il prêcha la mission à Sinigaglia, sa patrie, avec monsignor Odelscalchi, depuis cardinal. De retour à Rome, il demanda d'être ordonné prêtre et l'obtint, mais à la condition toutefois de ne célébrer la messe qu'en particulier et avec un assistant. Sa santé s'améliora pourtant bientôt de telle sorte qu'après avoir célébré sa première messe, le jour de Pâques 1819, il ne fut plus sujet au mal qui l'affligeait qu'à de longs intervalles. Nommé coadjuteur du canonicat de l'église de Sainte-Marie et directeur de l'hospice des enfans pauvres, il se fit remarquer dans ces fonctions par son exemplaire piété. En 1823, il quitta l'Europe et se rendit au Chili, en qualité d'auditeur, à la suite de monseigneur Muzi, vicaire apostolique, envoyé là pour régler quelques affaires du clergé, et non-seulement s'acquitta de sa charge, mais encore enseigna et propagea la foi catholique. De retour à Rome en 1825, il eut la direction de l'hospice apostolique de Saint-Michel, et s'y fit une telle réputation, qu'en 1827 Léon XII le nomma archevêque de Spolète. Grégoire XVI, en 1832, l'appela à l'évêché d'Imola; il le fit cardinal en décembre 1840. Au mois de juin 1846, lorsqu'il devint pape sous le nom de Pie IX, il avait, comme on voit, cinquante-quatre ans, et il y en avait trente qu'il servait Dieu et les hommes dans les plus sublimes et les plus touchantes fonctions du sacerdoce, de l'apostolat et de la charité.

Cette vie de sacrifices était connue de toute la population des États Romains. Toute la population savait ou pressentait que le nouveau pontife n'avait pas vu sans douleur les longues souffrances de son pays. Sa clémence était, après sa piété, la plus publique de ses vertus. L'enthousiasme qui saluait en lui, avant même qu'il eût ouvert la bouche, le régénérateur des États de l'Église n'était donc ni prématuré ni illu-

soire. Pie IX lui-même, du reste, allait, du premier coup de son autorité, justifier et au-delà tout ce que ses sujets avaient pu attendre de la bonté et de la noblesse de son cœur. A peine était-il sur le trône, qu'un décret d'amnistie (16 juillet 1846), conçu dans des termes d'une beauté morale inconnue jusque-là dans les fastes de la clémence des princes, rendait le ciel de leur pays à tous les proscrits des derniers règnes.

L'Europe entière, dès ce premier acte, sentit qu'un grand pontificat commençait. Tous les gouvernemens et tous les peuples fixèrent leurs yeux sur Rome, et une attente immense emplit les ames. Le réformateur tant attendu paraissait donc enfin! La hache allait donc être portée dans cette forêt séculaire d'abus si préjudiciables à la gloire du saint-siége et à l'autorité de l'église, si opposés aux maximes de l'Évangile, si indignes des papes et de Rome! Ainsi parlèrent tous les cœurs dans l'étendue entière de l'univers catholique. Les gouvernemens eux-mêmes entraînés conçurent, tout en envisageant d'un regard plus sévère les immenses difficultés de la tâche de Pie IX, l'espérance et, disons-le à leur honneur, le désir de le voir réussir.

Ce succès était-il possible? L'entreprise la plus difficile que puisse tenter un homme politique est l'entreprise de réformer un état. Si rares que soient les législateurs, les réformateurs le sont plus encore, et il est moins aisé de corriger les abus d'une administration viciée par le temps que de donner des lois à un peuple neuf. A la prudence qui conçoit et coordonne les améliorations qu'il reconnaît utile d'apporter aux lois qu'il prétend changer, le réformateur doit joindre une fermeté, une précision, et avec cela une promptitude dans l'exécution de son projet, dont on ne se saurait faire une trop haute idée. Quand un réformateur s'annonce dans un état, par cela seul les institutions anciennes cessent d'avoir le respect du peuple, puisqu'elles ont publiquement perdu la foi du gouvernement, et les institutions nouvelles néanmoins ne peuvent avoir encore l'obéissance de personne, puisqu'elles n'existent pas encore. Il en résulte un intervalle et même un temps d'arrêt dans la vie politique de la nation extrêmement redoutable. Le gouvernement est comme suspendu, et la société ne se soutient plus que par l'espérance. Il faut que le réformateur franchisse ce pas avec une résolution et une promptitude extrêmes, autrement tout est perdu. Il faut que l'opération énergique et délicate qu'il a résolu de faire subir au corps politique dure quelques instans à peine, et que les membres qu'il lui enlève soient aussitôt remplacés que retirés; autrement ce corps bouleversé s'affaisse, et il peut périr. Réformer un état n'est pas une chose normale et ordinaire qu'on puisse faire en prenant son temps et en consultant ses loisirs; c'est une entreprise extraordinaire et anormale qu'il faut avoir exécutée presque en même temps qu'on l'a annoncée. Il ne faut pas,

quand on l'aborde, se mettre à étudier les moyens les plus courts et les plus féconds d'y parvenir; il ne faut pas l'aborder, ou il faut avoir déjà une connaissance profonde de ces moyens et une résolution inflexible d'en faire usage. Il faut enfin quelque chose de plus et de non moins rare que tout le reste; il faut définir résolûment les bornes de la réforme qu'on a entrepris d'exécuter, aller d'un trait jusqu'à ces bornes en écartant ou en brisant tous les obstacles, et une fois arrivé là, s'arrêter court pour faire face à l'instant même à quiconque voudrait pousser les choses au-delà, et des flancs de la réforme faire sortir une révolution. En un mot, quand on entreprend d'améliorer ou de changer les lois d'un pays, il faut le faire sans délai, sans désemparer, selon les termes fixes que l'on s'est proposés à soi-même, et le jour, l'heure, la minute d'après, il faut, sortant brusquement de cet état violent, se remettre, suivant l'esprit des nouvelles institutions que l'on a promulguées, au train de l'expédition quotidienne des affaires de la société. Autrement, et si l'on s'attarde, les esprits infailliblement s'exaltent; les réformes, qui, réalisées sur-le-champ, eussent transporté les cœurs, ne les trouvent plus, arrivant trop tard, que froids et dédaigneux; sous le prétexte du désir des améliorations, la fureur du changement s'empare des ames; bientôt ce n'est plus un remaniement des institutions anciennes que le peuple demande, c'est leur bouleversement; les gouvernans, dominés, entraînés par les gouvernés, cèdent de proche en proche à leurs caprices; le pouvoir glisse des mains du prince dans celles du peuple, de celles du peuple dans celles des factions, de celles des factions dans celles de la multitude, et la réforme, faute de s'être opérée à temps, aboutit à une catastrophe et à l'anarchie. Telle était la grandeur et tel était le danger de la situation à Rome, lorsqu'en juillet 1846, Pie IX, au lendemain de la promulgation du décret d'amnistie, mit la main à la réforme que ses peuples attendaient de lui voir accomplir.

Il y avait alors à Rome un homme qui avait à un degré extraordinaire la conscience de cette situation, et qui, s'il eût eu la puissance d'exécuter les desseins qu'elle lui suggérait, l'eût peut-être sauvée; cet homme était l'ambassadeur de France, l'illustre et depuis si malheureux M. Rossi. M. Rossi résidait à Rome depuis près de deux ans déjà. Ç'avait été d'abord une assez grande merveille de l'y revoir, et de l'y revoir ambassadeur de France. Trente ans auparavant, le gouvernement pontifical avait proscrit en lui un fonctionnaire rebelle, complice de la généreuse témérité de Murat. Adopté tour à tour par la Suisse et par la France, citoyen de Genève en 1819, sujet français en 1838, M. Rossi, de 1815 à 1845, avait mis les rares facultés de son esprit au service des intérêts de différens peuples, mais il n'avait jamais poursuivi qu'un seul but; au travers de toutes les vicissitudes de sa vie, il était resté fidèle à la grande cause du siècle, à la cause de la

raison et de la liberté. Aussi quand, en 1845, il avait reparu à Rome, amis ou ennemis, tout le monde, sous l'habit du pair et de l'ambassadeur de France, avait reconnu le libéral de Bologne et le réfugié de 1815. Une telle constance de libéralisme n'était point faite, sous un pontificat aussi ombrageux que celui de Grégoire XVI, pour rendre à M. Rossi sa situation facile à Rome. La mission dont le gouvernement qu'il servait alors l'avait chargé n'était guère plus propre à lui concilier la cour romaine. Les jésuites, après avoir divisé la Suisse, agitaient encore une fois la France. Pressé par l'opinion publique, le cabinet des Tuileries avait cessé de pouvoir ignorer les progrès de la célèbre société; il s'était vu obligé de demander au saint-siége d'ordonner la dissolution de ses établissemens, et c'était cette demande qu'il avait chargé M. Rossi de présenter et de faire accueillir. On imagine sans peine quelles difficultés dut rencontrer, dès son arrivée dans la capitale du monde chrétien, alors livrée à la toute-puissante influence de la société de Jésus, l'Italien révolutionnaire devenu ambassadeur de France, qu'une sorte de malice de la fortune avait fini, après trente ans d'aventures, par investir d'une aussi délicate mission. Une clameur universelle s'éleva contre lui, et d'abord elle fut si forte, que, malgré la bienveillance particulière de Grégoire XVI pour sa personne, M. Rossi ne fut pas même reçu comme simple envoyé. A quelques semaines de là, il était officiellement reconnu et accueilli en qualité d'ambassadeur, et il avait si bien persuadé ce qu'il était venu demander, que la cour de Rome, en prononçant la dissolution des établissemens de la société de Jésus, suspects à l'opinion et au gouvernement français, paraissait avoir plutôt adopté la mesure que l'avoir accordée. La dextérité infinie de M. Rossi, son habileté consommée à manier les affaires et les hommes, avaient fait ce miracle. A partir de là, et plus il avait été, plus son autorité près du saint père et du cardinal-ministre s'était affermie, si bien qu'à la mort de Grégoire XVI, il n'était point d'ambassadeur étranger dont le crédit en cour de Rome fût aussi sûr que le sien. Le nouveau règne n'avait fait que consolider et qu'accroître ce crédit. La part qu'avait prise l'ambassadeur de France à l'élection du cardinal Mastaï n'était un mystère pour personne. On disait librement dans Rome que sans lui jamais Pie IX ne fût sorti d'un conclave dont la plupart des membres étaient de la création et respiraient l'esprit de Grégoire XVI. Le nouveau pape était animé envers lui d'une affection et d'une estime qu'il avait exprimées plusieurs fois en public, et dont il ne cessait de donner des preuves en accueillant à toute heure sa personne et ses conseils avec un empressement et une effusion même qui frappaient tout le monde.

M. Rossi, dans cette haute faveur, prodiguait les plus sages avis. Bien que long-temps il l'eût quitté, il aimait profondément son pays.

Sous ce grave et froid extérieur, un cœur chaud battait pour l'Italie, et c'était autant la sollicitude passionnée d'un patriote que la haute raison d'un homme d'état qui dictaient à M. Rossi les conseils qu'il donnait au saint père. Quarante ans de réflexions, de travaux et d'épreuves le mettaient à l'abri de toute illusion sur les difficultés du temps et les périls de la situation. A l'époque où il avait servi la Suisse, il avait par lui-même, à Lucerne, appris à connaître, en essayant vainement de faire accepter aux cantons une réforme excellente de leur pacte fédéral, combien c'est un métier délicat et grave que celui de réformateur. Aussi multipliait-il au pontife les avertissemens, les adjurations, les supplications même; il faisait toucher du doigt tous les obstacles, et il indiquait ou inventait toutes les ressources; il dévoilait tous les périls, et il montrait toutes les voies d'en sortir; à côté de chacune de ses critiques, il y avait un avis, et, à côté de chacun de ses avis, un moyen de le mettre en usage. Quelque grande que fût la situation, il la dominait autant par ses lumières que le généreux pontife qui l'avait fait naître par la sérénité de son ame.

Quelle fortune inespérée pour la religion, pour la liberté, pour l'Occident, pour l'Italie! Un pape réformateur, acceptant pour conseiller un laïque élevé dans tout l'esprit de la révolution, et consommé dans toute la science de la sauver de ses excès en la gouvernant par ses principes! Quel rêve! et pourquoi tout cela s'est-il évanoui en effet ainsi qu'un rêve? Où était donc le vice corrupteur de cette entreprise vraiment sage et vraiment grande, pour que, conçue par un pape tel que Pie IX et conseillée par un politique tel que M. Rossi, elle ait péri, ainsi qu'une conception chimérique, aux mains de novateurs vulgaires? Le voici : la réforme des États de l'Église avait bien son promoteur, et elle avait bien son conseiller; mais il eût fallu encore un homme d'action pour réaliser les généreuses intentions de l'un et pour pratiquer les sages avis de l'autre; cet homme manqua. De là toutes les déceptions et toutes les afflictions qui s'en sont suivies.

Pie IX eut beau vouloir, M. Rossi eut beau conseiller; les volontés du premier et les conseils du second s'en allèrent en fumée, parce qu'il ne se trouva personne à côté d'eux pour transformer en institutions les volontés de l'un, suivant les plans si sagement conçus par l'autre; parce que, pour le malheur universel, personne alors à Rome ne se rencontra parmi les ministres du saint père qui eût à un degré suffisant, je ne dirai pas seulement les qualités du réformateur, mais même de l'homme d'état des temps les plus ordinaires; parce que sous les yeux de Pie IX, dont la bonté ne put qu'en gémir, et sous ceux de M. Rossi, dont l'ame ardente en sécha, la plus rare occasion du monde fut comme à plaisir dissipée par des hommes aux intentions les plus droites assurément, mais aussi à l'inexpérience politique la plus pro-

fonde qui se pût voir. « Hâtez-vous, disait et redisait inutilement M. Rossi, hâtez-vous! Agissez, au nom du ciel! agissez. Fixéz des remises si vous voulez; mais fixez-les, et à l'époque dite exécutez votre pensée. Tout est aisé aujourd'hui; dans trois mois, tout sera difficile; dans six mois, tout sera impossible. Vous êtes maîtres à présent de toutes choses; avant peu, si vous n'agissez pas, toutes choses seront maîtresses de vous. Agissez donc : réalisez la réforme hardiment, largement, entièrement, et remettez-vous au plus tôt à votre métier de tous les jours, au métier du gouvernement. » Sages et stériles avis! Mais les ministres du saint père, s'ils les accueillirent tous, n'en pratiquèrent aucun. Du mois d'août 1846, où Pie IX inaugura la réforme de ses états, au mois de mars 1848, où, l'entreprise et la conduite de cette réforme lui glissant totalement des mains, la constitution même du pouvoir temporel du saint-siége fut bouleversée, deux ministres se succédèrent à Rome : le cardinal Gizzi, qui, entré en fonctions le 8 août 1846, en sortit le 16 juillet 1847, et le cardinal Ferretti, entre les mains duquel la révolution vint au monde sept mois plus tard, le 10 mars 1848. La politique des deux cardinaux eut ceci d'honorablement et de tristement semblable, d'être également bien intentionnée et également impuissante : tous les deux virent le bien et le voulurent; ni l'un ni l'autre n'eut la main ni assez prompte ni assez ferme pour le réaliser.

Quand, le 8 août 1846, le cardinal Pasquale Gizzi prit les affaires aux applaudissemens d'une population qui l'aimait pour son caractère modéré et pour son attachement à la personne du saint père, il y avait trois choses à faire à Rome : 1° donner dans l'administration entière des états pontificaux une satisfaction prompte et large au parti réformateur, et le contenir en même temps en lui faisant comprendre que son impatience ou sa violence perdrait tout; 2° rétablir les finances; 3° réorganiser vigoureusement la force publique. Ces trois choses demandaient à être menées de front et avec toute la promptitude imaginable. Pour réformer, en effet, il faut être fort; autrement la réforme et le réformateur deviennent le jouet des passions populaires. En s'appuyant sur le parti modéré et en l'organisant, le cardinal Gizzi aurait pu gagner le temps nécessaire pour remettre dans les finances et dans l'armée des États Romains l'ordre et la sûreté qui en avaient disparu, et il aurait pu réaliser de telle sorte la réforme, que lorsqu'elle aurait été achevée avec l'appui du parti conservateur, elle se serait trouvée sous la double garde de la reconnaissance publique et d'une force administrative et militaire imposante. Le cardinal Gizzi ne fit rien de tout cela. Il entra timidement dans la voie d'une réforme où il fallait marcher à pas de géant ou ne poser jamais le pied; il ne sut tirer aucun parti de l'appui si précieux et tout-puissant alors du parti modéré;

il laissa les finances comme il les avait trouvées, et la force publique plus impuissante qu'il ne l'avait reçue.

Ainsi, le 24 août, parut une circulaire aux gouverneurs des provinces, leur enjoignant d'avoir à inviter les corporations municipales, les ecclésiastiques et les citoyens notables, à étudier et à proposer les meilleures manières d'améliorer l'éducation du peuple, et principalement l'instruction religieuse, morale et professionnelle des enfans des pauvres. Tel fut le premier acte du ministère du cardinal Gizzi. Il demandait solennellement aux peuples qu'il avait la mission de gouverner d'étudier et de lui faire savoir les moyens d'y parvenir! Tout le reste de son administration est du même caractère. Il ne fait que nommer des commissions : commission pour réformer la procédure civile et criminelle, commission pour améliorer le système municipal, commission pour réprimer le vagabondage; mais, avec tout cela, ni lui ni les commissions qu'il nomme ne réforment, n'améliorent ni ne répriment chose au monde. Le seul des projets de ce genre qui, s'il eût été résolûment et opportunément exécuté, aurait eu chance de produire des résultats sérieux, fut le projet de convoquer des délégués des provinces pour venir aider le ministère dans sa laborieuse besogne. Ces délégués, choisis par le pape sur des listes de présentation dressées dans chaque province par les cardinaux, légats et délégats, devaient, formant une sorte de conseil ou plutôt de commission consultative d'état, apporter au gouvernement, avec les vœux des populations, la connaissance exacte du degré de légitimité de ces vœux et de l'urgence comparée d'y satisfaire. C'était là une idée saine, et qui pouvait devenir féconde, car tout gouvernement, et un gouvernement réformateur plus encore qu'aucun autre, doit tendre à rallier autour de lui, pour les employer à son œuvre, toutes les forces vives de l'état; mais est-il pour cela dispensé de gouverner? Bien au contraire. Malheureusement, si le cardinal Gizzi consultait tout le monde, il ne gouvernait personne. Il gouvernait si peu, et sa main était si visiblement débile, que le parti modéré, ne se sentant ni conduit ni soutenu, d'abord hésita devant l'impatience croissante des masses, et bientôt se laissa déborder par elles.

Le peuple italien, comme on sait, est le peuple le plus démonstratif de la terre. Il ne croirait jamais rien fait, s'il ne se répandait à tout propos et hors de propos en cris de joie, en chants, en danses, en fêtes, en illuminations, en manifestations, et le reste. Ces mœurs, communes à toute l'Italie, quoiqu'un peu plus retenues dans le nord, sont extrêmement lâchées dans le centre et dans le midi. A Rome surtout, à Rome, ville de monumens et de pompes s'il en fut, il faut à tout prix au peuple de magnifiques représentations extérieures. La foule, depuis l'avénement de Pie IX, avait pris l'habitude de grandes processions

réformistes conçues et organisées sur le plan des processions religieuses. A toute occasion, des masses de peuple se précipitaient sur la place du Quirinal, demandant au pape de les bénir. Le pape paraissait et bénissait. C'était, si jamais il en fut, de la politique à spectacle.

Les premières de ces démonstrations populaires avaient été spontanées et naïves. C'était bien l'effusion naturelle de la reconnaissance, par exemple, qui, le jour du décret d'amnistie, avait versé dans toutes les rues et sur toutes les places publiques la population entière de Rome, et l'avait le jour durant fait passer sous le regard attendri et sous la main bénissante de Pie IX; mais ensuite la multitude avait pris goût à cette cérémonie comme à un jeu ou à une mode. Un paysan de la campagne de Rome, qui avait été tour à tour cocher et batelier, Angelo Brunetti, plus connu sous le nom de Cicervacchio, s'était de son autorité privée nommé entrepreneur et organisateur de ces sortes de fêtes, et le pape ne put bientôt plus ni paraître ni sortir sans trouver ce Cicervacchio et ses processions sous ses pas. Le peuple est comme les enfans : il est admirable pour gouverner ses maîtres par leurs défauts. Le gouvernement pontifical avait eu la faiblesse d'être sensible à la popularité dont il jouissait, et il avait eu l'imprudence de laisser percer cette faiblesse. Plusieurs des anciens condamnés politiques que le décret d'amnistie avait rappelés à Rome, et quelques Italiens exaltés que la nouveauté d'un pape réformateur avait attirés dans la capitale du monde chrétien, se donnèrent le mot, et une conspiration s'ourdit pour exploiter l'enthousiasme populaire, et, en le prodiguant ou le refroidissant, gouverner le gouvernement du saint-siége. Quand on avait tiré du saint père l'octroi de quelques réformes populaires, une démonstration bruyante de joie s'organisait; quand à tort ou à raison on le soupçonnait de vouloir s'arrêter dans la voie réformiste, toutes les figures, comme par enchantement, devenaient froides, tristes, et déjà même çà et là menaçantes. Le cardinal Gizzi eut l'impardonnable faiblesse de céder à ces mouvemens artificiels de l'opinion. Il suivit une politique funeste; il fit attendre les réformes qu'il avait dessein de décréter jusqu'au point de soulever l'impatience universelle, et il ne sut jamais braver cette impatience. Bientôt il fut notoire dans Rome et dans toute l'Italie que, pour obtenir de lui ce qu'on voulait, il suffisait d'inquiéter sa popularité et de feindre le mécontentement. Personne ne s'en fit faute, et bientôt le gouvernement de Rome ne fut plus au Quirinal, mais dans la rue. Aussi, vers le mois de juin, l'autorité du cardinal était-elle complétement à bout; car il avait tellement laissé le vase s'emplir, qu'il ne fallait plus qu'une goutte d'eau pour le faire déborder.

Une manifestation nouvelle, la manifestation du 16 juin, jour anniversaire de l'élection du pontife, fit l'office de la goutte d'eau : ce fut

une véritable révolution en habits de fête. Personne au Quirinal ne s'y trompa et ne s'y put tromper. Le corps diplomatique effrayé avertit le saint père. « C'est toujours de la sorte, dit froidement M. Rossi, que les pouvoirs périssent et que les catastrophes s'annoncent. — Prenez garde! dit un autre ambassadeur, prenez garde à ce chemin couvert de fleurs. » Le cardinal Gizzi ouvrit les yeux; il voulut faire de l'autorité, mais il en fit comme en font les gens effrayés, sans adresse et sans prudence. Il fit afficher, le 22 juin, un édit défendant les rassemblemens populaires. Tout le monde lut son édit, personne ne crut qu'il aurait la force de le faire exécuter, et il n'y gagna que d'avoir aigri les esprits sans leur avoir imposé. A un mois de là, le 16 juillet, il en eut la preuve. Le 16 juillet était le jour anniversaire du décret d'amnistie. Les meneurs de l'enthousiasme populaire n'eurent garde de négliger une aussi belle occasion. Ils supposèrent, pour ce jour-là, une conspiration de rétrogrades, qui avaient juré, disaient-ils, de provoquer une rixe sanglante entre le peuple et les troupes. Ils chargèrent de ce complot le cardinal Lambruschini, l'ancien et peu populaire conseiller de Grégoire XVI, et le directeur de la police monsignor Grassellini. Le peuple se souleva : la direction de la police fut enlevée, le cardinal Lambruschini et ses soi-disant complices obligés de prendre la fuite, et sans le parti modéré, qui s'organisa de lui-même pendant l'émeute, sous la conduite de quelques-uns des plus considérables et des plus courageux de la noblesse, on ne sait à quels excès la population se serait portée.

Le cardinal Gizzi donna sa démission le soir même. Il abdiquait ainsi, devant la révolte, un pouvoir qu'il avait reçu au sein d'une popularité immense, dont il aurait pu faire, s'il avait été aussi expérimenté qu'il était bien intentionné, l'instrument du salut de son souverain et de son pays, mais dont il n'avait jamais connu ni les ressources ni l'usage.

Ce fut, comme nous l'avons dit, le cardinal Ferretti qui lui succéda. Il était dans son gouvernement de Pesaro, lorsqu'il apprit sa nomination au poste de premier secrétaire d'état; il ne fut rendu à Rome que le 26; depuis dix jours déjà, son prédécesseur s'était retiré, et, durant ces dix jours, Rome avait été dans une anarchie à peu près complète : cette anarchie durait encore et ne tendait qu'à s'envenimer et à s'étendre, quand il arriva.

Le cardinal Ferretti était, lui aussi, un saint prêtre, très dévoué à la religion et très porté aux réformes, où il voyait avec raison le salut de Pie IX et du pouvoir temporel des papes; il était détesté des jésuites et par là cher aux libéraux; enfin il était profondément attaché au saint père, dont il était même le parent éloigné du côté des femmes.

Si avec cela il eût été un politique de génie, la situation, si grave

qu'elle fût déjà à Rome le 26 juillet 1847, eût pu encore être sauvée; mais le nouveau ministre, pas plus que l'ancien, n'avait l'expérience des affaires d'état. Il le fit voir, dès son arrivée, par ses premières démarches et ses premières mesures : le pouvoir venait d'expirer aux mains de son prédécesseur pour avoir trop recherché et n'avoir jamais su gouverner la popularité; il tomba dans le même défaut de conduite. Cicervacchio avait été le héros du 16 juin, il fit à Cicervacchio un accueil extraordinaire; monsignor Morandi avait la réputation de ne pas trop déplaire à Cicervacchio, monsignor Morandi fut nommé à la direction de la police.

Quand un gouvernement, dès ses premiers pas, se livre ainsi à la popularité, où va-t-il? Où la popularité le voudra mener. A sept mois de là à peine, le cardinal Ferretti en fut le triste exemple. Son prédécesseur, pour avoir trop sacrifié à ce faux dieu du caprice populaire, était tombé au milieu d'une émeute; pour avoir continué la même et déplorable conduite, il tomba, lui, au milieu d'une révolution. Il était plein de confiance cependant, et il le disait à tout le monde. Un des premiers jours de son administration il eut l'imprudence même, dans un moment d'enthousiasme, de s'écrier : « *Mostriamo all' Europa che noi bastiamo a noi stessi;* nous montrerons à l'Europe que nous savons nous suffire à nous-mêmes! » Paroles téméraires dont les partis devaient faire plus tard un détestable usage, et que le cardinal Ferretti n'eût jamais dû prononcer, car il était hors de son pouvoir de jamais les justifier.

On vit tout de suite combien, après une année qui aurait dû tout voir finir comme elle avait vu tout commencer, le gouvernement pontifical était devenu incapable, quoi qu'il dît, de se suffire à lui-même. Les esprits, les choses, les désirs, l'opinion, tout avait changé durant cette fatale année d'atermoiemens et d'inaction. Le cardinal Ferretti n'était plus, comme à treize mois de là s'était trouvé le cardinal Gizzi, devant quelques vœux de réforme à satisfaire; il était devant les premières approches d'une révolution à conjurer. La question de la réforme de l'administration temporelle des États de l'Église s'était étendue, et en s'étendant s'était dénaturée. Au premier bruit des généreuses promesses de Pie IX, l'Italie entière avait tressailli. En Toscane et en Piémont d'abord, en Lombardie et dans les états de Naples ensuite, les esprits s'étaient animés; on commençait à parler partout de deux choses avec lesquelles la réforme administrative des états pontificaux n'avait certes qu'un rapport fort éloigné, de deux choses pleines de tempêtes, et où le pontificat même de Pie IX pouvait sombrer : de l'indépendance de l'Italie et de la substitution du gouvernement constitutionnel au gouvernement absolu.

Si le cardinal Gizzi avait légué à son successeur la réforme des États

de l'Église accomplie, comme il la lui laissait à accomplir, celui-ci même, dans cette situation heureuse, aurait eu fort à faire pour *se suffire à lui-même,* car le reste de l'Italie lui préparait de graves difficultés; mais, dans le déplorable état où il trouvait les choses, sa confiance ne pouvait se justifier que par des prodiges de volonté et de savoir-faire. Il est donné à peu de ministres de faire des prodiges : le cardinal Ferretti n'en fit point. A l'intérieur, il essaya de deux choses seulement qui méritent d'être remarquées. Il organisa la garde nationale sur le modèle de la nôtre. L'institution eût pu être utile, si le cardinal-ministre avait eu la main aussi ferme qu'il avait les intentions libérales. Le parti modéré, le 16 juin, avait montré, en effet, qu'on pouvait dans un moment de danger compter sur lui; mais il n'aurait pas fallu flatter les passions populaires dans le même temps qu'on s'armait contre elles. La seconde mesure intérieure notable du ministère Ferretti fut l'organisation du personnel de la consulte. Ce personnel fut bien choisi; mais pourquoi, la consulte une fois réunie, ses délibérations restèrent-elles aussi stériles que l'avaient été celles des commissions instituées par le cardinal Gizzi? En somme, on peut dire, sans injustice, que le cardinal Ferretti n'opéra exactement aucune réforme sérieuse de plus que son prédécesseur. Comme celui-ci, il dépensa en atermoiemens, en lenteurs, en affiches, en vaines avances et en dangereuses promesses tout ce qu'il avait de cœur, et il en avait beaucoup, de bonne volonté, et il en était rempli, de temps enfin, mais il en eut très peu.

Son excuse, outre l'immense difficulté de la tâche qu'il avait à exécuter, fut dans les embarras imprévus et très graves dont les événemens extérieurs la compliquèrent encore. M. Rossi l'avait bien vu l'année auparavant. « Dans un an, répétait-il, qui sait si la question, qui n'est aujourd'hui qu'administrative et pontificale, ne sera pas politique et italienne, et en voie de devenir bientôt révolutionnaire et européenne? » A la fin de juillet 1847, la prophétie de M. Rossi commençait déjà à s'accomplir. Inquiets du mouvement qui se propageait à leur porte, les Autrichiens un matin occupèrent Ferrare. La mesure était aussi imprudente que violente; elle exaspéra les Italiens et ajouta aux difficultés de la cour de Rome une difficulté terrible, en commençant la transformation de la question de la réforme pontificale en une question politique et étrangère. Pie IX, le doux, le clément Pie IX, commença d'apparaître à l'imagination italienne, non plus sous les traits d'un pontife ennemi et réformateur des abus, mais sous ceux d'un pape libérateur. On ne parla plus bientôt de la consulte, mais de l'indépendance de l'Italie, et cette simple affaire de l'amélioration de l'administration des États de l'Église prit la forme et affecta insensiblement le caractère d'une question de remaniement de territoire.

Le cardinal Ferretti, dans la négociation diplomatique qui s'ouvrit en même temps à Milan et à Vienne, entre lui, le maréchal Radetzky, le général Ficquelmont et le prince de Metternich, tint un langage et une conduite dont la fermeté et la mesure auraient en d'autres temps suffi à dénouer la difficulté; mais, à la fin de l'été de 1847, les circonstances étaient déjà devenues telles, les esprits avaient pris partout une telle animation et les cœurs avaient conçu de telles espérances, que la sagesse des temps ordinaires ne suffisait déjà plus. Entraîné par des événemens que sa main ne dominait pas, le cardinal Ferretti s'efforça de les suivre, à défaut d'en pouvoir régler la marche. A l'insulte qu'avaient faite les Autrichiens au gouvernement pontifical en occupant Ferrare, il répondit par une avance aux gouvernemens du reste de l'Italie, qui dut être et qui fut, en effet, considérée à Vienne comme une provocation. Il avait déjà plusieurs fois été question d'une ligne douanière à établir entre tous les états indépendans de la péninsule. Le cardinal Ferretti s'empara de cette idée, s'ouvrit au marquis Pareto, alors ministre de Piémont à Rome, du dessein qu'il avait conçu de la mettre à exécution, et, sur la réponse favorable qu'il reçut, députa monsignor Corboli à Florence et à Turin, pour aller stipuler les conditions de l'union. Les meneurs à Rome et dans les provinces ne manquèrent pas, comme on pense, de s'emparer de cette ambassade comme ils s'étaient emparés du fait de la violation du territoire pontifical par les Autrichiens pour exalter les imaginations. Le saint père eut beau faire; bon gré mal gré l'enthousiasme italien fit de lui, sinon un Jules II, au moins un Alexandre III, et un jour, sans le savoir, il se trouva, par le fait des lenteurs et de l'insuffisance de ses ministres, à la tête d'un mouvement formidable qu'il n'avait pas désiré et qu'il ne pouvait ni encourager ni désavouer. Dans l'automne de 1847, en un mot, le pape, simplement réformateur de l'été de 1846, était devenu pour tout le monde, tant les esprits et les événemens avaient marché vite, le promoteur de la liberté politique et de l'indépendance nationale de l'Italie.

La péninsule entière, du reste, était animée d'un mouvement extraordinaire. L'esprit de réforme avait saisi tous les peuples et presque tous les gouvernemens. Les manifestations populaires s'étaient mises à la mode dans le reste de l'Italie. L'exemple de ce qui se passait à Rome enhardissait tous les esprits et ébranlait tous les pouvoirs. En Toscane et en Piémont, le peuple avait demandé, quelquefois même réclamé violemment des institutions plus libérales. Le roi de Piémont, Charles-Albert, le premier, avait cédé. Le 30 octobre, la gazette officielle de Turin avait publié un programme des réformes que le gouvernement sarde se proposait d'introduire dans la législation et dans l'administration, qui avaient excité la joie et la surprise générales. Tous

les autres souverains de l'Italie, le roi de Naples excepté, avaient suivi cet exemple. La résistance du roi de Naples avait amené un soulèvement et fait couler le sang. Dans les états lombardo-vénitiens enfin, toutes les ames frémissaient. La conspiration était en permanence à Milan et à Venise, et le maréchal Radetzky, frappé du changement et de l'exaltation des esprits, proposait déjà à son gouvernement des mesures militaires d'une remarquable audace et d'une extrême énergie. Le voyage à travers la péninsule d'un des plus grands personnages de l'Angleterre, lord Minto, envoyé par le *Foreign Office* pour conseiller aux gouvernemens de la péninsule la modération et la prudence, avait produit sur les imaginations italiennes un effet extraordinaire. De même que Pie IX avait été transformé par les Italiens en un régénérateur politique, de même le noble lord avait été pris, quoi qu'il en eût et quoi qu'il dît, pour un agitateur et un conspirateur. Enfin tous les signes d'une révolution prochaine étaient visibles, et la cour de Rome se trouvait compromise, par la lenteur et l'incertitude de sa conduite, au plus épais et au plus dangereux de cette révolution.

Enfin la crise éclata, et elle éclata dans celui de tous les états d'Italie d'où on s'attendait le moins à la voir sortir, dans l'état de Naples. Le 23 janvier 1848, le roi Ferdinand, effrayé des progrès de l'esprit d'insurrection en Sicile et dans ses possessions de terre ferme, fit à ses sujets la solennelle promesse d'une constitution; le 29, la constitution était publiée. Comment résister à Florence et à Turin après l'exemple donné par le roi de Naples? Il fallut céder. La Toscane et le Piémont eurent leurs constitutions. L'hésitation cependant était grande à Rome, car une difficulté redoutable venait là compliquer la question : c'était la difficulté de savoir si le régime constitutionnel, qui venait pour ainsi dire d'éclater dans tous les états d'Italie, était une forme de gouvernement compatible avec l'existence de la souveraineté pontificale. Tel était le problème. Comme, au milieu de l'agitation croissante des esprits et de l'affaiblissement de plus en plus rapide de sa popularité et de son pouvoir, le cardinal Ferretti, profondément troublé, ne savait à quoi se résoudre, une nouvelle formidable arriva tout d'un coup : le 24 février au soir, la république venait d'être proclamée à Paris. Le ciel entier de l'Europe retentit de ce coup de tonnerre, et en fut bouleversé : tous les gouvernemens existans chancelèrent, et bientôt, suivant l'un des premiers l'exemple universel, l'ancien pouvoir politique du saint-siége tomba. Le 10 mars, le cardinal Ferretti résigna ses fonctions; le 14, une constitution fut octroyée par le saint père à ses sujets, et un cabinet presque entièrement composé de laïques, et où ne figuraient que des hommes ou connus par leur libéralisme ou protestant de leur attachement profond à l'ordre de choses nouveau, remplaça aux affaires le ministre réformiste, si populaire sept mois auparavant, qui

aujourd'hui n'était plus considéré que comme le représentant suprême d'un régime politique qui avait à jamais fait son temps.

Ici finit la première époque du pontificat de Pie IX, l'époque que j'ai appelée du nom de l'œuvre à laquelle elle fut consacrée et qui y périt, l'époque réformiste. Le saint père, durant tout le cours de cette période, avait vu ses généreuses intentions trahies par toutes personnes et par toutes choses : trahies par l'inexpérience de ses ministres, trahies par l'ingratitude et la maladresse des impatiens qui avaient abusé de cette inexpérience, trahies enfin par l'exaltation de l'esprit de ses sujets et la violence des événemens. Il est hors de doute que cette époque aurait pu autrement finir que par une révolution, il est hors de doute que le saint père aurait pu réformer l'administration de ses états sans s'exposer à voir sa puissance politique bouleversée; mais pour cela il eût fallu que le saint père, dès le commencement de son règne, trouvât l'homme qu'il cherchait toujours et qui jusque-là lui avait manqué, un grand ministre. L'allait-il trouver enfin dans l'époque nouvelle, et autrement difficile encore que la première, qui commençait, et le gouvernement constitutionnel à Rome devait-il avoir plus de succès que n'en avait eu l'entreprise de la réforme administrative? Non. Et pourquoi ce nouvel et déplorable échec de la cause de la liberté? C'est ce que l'histoire encore va d'elle-même nous apprendre.

L'ère réformatrice ouverte en 1846 par l'amnistie avait duré près de deux ans; l'ère constitutionnelle ouverte par l'octroi de la charte de 1848 dura moins de neuf mois. Trois ministères se succédèrent et échouèrent successivement durant cette courte période : l'un devant l'ardeur croissante des esprits, des choses et des temps, l'autre devant sa propre impuissance à concilier l'autorité spirituelle du saint-siége qu'il voulait sauver avec le système politique nouveau promulgué par la charte, et qu'il entendait plutôt élargir qu'abandonner; le dernier enfin, devant l'assassinat. Le cardinal Antonelli, chef du premier de ces cabinets, garda le pouvoir deux mois, depuis le 10 mars jusqu'au 4 mai; M. Mamiani, l'homme le plus important du second, ne résista qu'un mois de plus, du 4 mai au 2 août; M. Rossi enfin trouva la mort sous le poignard d'un assassin après deux mois seulement, du 16 septembre au 15 novembre, d'exercice de ses fonctions. Ces trois personnages furent chacun, à des degrés divers, supérieurs à tous les ministres qui s'étaient succédé à Rome durant la première période; mais, quelque supériorité relative et personnelle qu'ils eussent et qu'ils montrassent, la difficulté des temps où ils gouvernèrent et de la tâche qu'ils eurent à remplir était tellement au-dessus de tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, que leur impuissance à réussir est moins faite pour exciter le blâme que leur courage à entreprendre n'est fait pour mériter l'éloge. Ils luttèrent avec loyauté, énergie et lumières, chacun

à trois points de vue différens, pour le triomphe d'un même système politique qui n'était certainement pas praticable à Rome en 1848, et qui vraisemblablement ne l'y sera pas de très long-temps. Le monde sans doute a vu bien des partages de souverainetés, mais il n'en a jamais vu d'aussi hardi ni d'aussi délicat que celui qui fut tenté à Rome en mars 1848, et l'idée de faire du pape un monarque constitutionnel demeurera parmi les plus extraordinaires que ce siècle, si fertile pourtant en conceptions extraordinaires, ait vues à l'essai.

Le cardinal Antonelli, qui le premier, par dévouement sans doute à la personne du saint père beaucoup plus que par ferme croyance à la viabilité des institutions nouvelles, accepta la fonction de ministre constitutionnel du saint-siége, était encore peu connu comme homme public. Son élévation au cardinalat ne datait que de l'année précédente; auparavant il remplissait près de la cour romaine la charge de trésorier-général. Il avait aussi rempli à Viterbe une mission administrative, où il avait laissé, a-t-on dit depuis, la mémoire d'un fonctionnaire ferme jusqu'à la rigueur. Quoi qu'il en soit, il ne paraît pas qu'alors, sans être populaire à Rome, son nom fût en haine ni même en discrédit, puisque la nouvelle de son avénement au poste de cardinal-ministre n'excita aucune rumeur. Il se trouvait, dès le premier jour de son entrée en fonctions, devant une difficulté immense : c'était la mise en pratique loyale, et pourtant prudente, de la constitution, — pleine non pas d'embûches, la calomnie et l'ignorance ont pu seules voir là des embûches, mais d'embarras, et d'embarras inextricables, — qu'avait, dans son sincère désir de concilier l'inaliénable souveraineté du saint-siége avec les besoins plus fiévreux que réels des temps, promulguée la cour de Rome.

Le pacte constitutionnel octroyé par le saint père à ses sujets avait avec toutes les chartes de ce siècle, et principalement avec nos chartes de 1814 et de 1830, une ressemblance générale qui frappait d'abord les regards. Les pouvoirs politiques y paraissaient pondérés avec le même soin que dans toutes les organisations fondamentales d'état de ce genre; en y regardant de plus près cependant, il était aisé de voir que la constitution avait un vice dont elle était destinée à périr. Au lieu de trois pouvoirs seulement, c'est-à-dire un prince irresponsable, chef du gouvernement, et deux chambres chargées du vote de l'impôt et de la législation, la constitution romaine du 10 mars en reconnaissait quatre : ce quatrième pouvoir, supérieur aux trois autres, et qui en réalité les devait ou annihiler ou absorber tous, c'était le sacré collége des cardinaux. Le sacré collége, disait le premier article du pacte constitutionnel, est le conseil politique inséparable de la personne comme du gouvernement du souverain pontife. Ce conseil, disait un autre article, retient exclusivement la connaissance des affaires ecclé-

siastiques ou mixtes, et les chambres ne peuvent délibérer de ces sortes d'affaires. Ce conseil enfin édictait un chapitre spécialement consacré à son attribution de fonctions; ce conseil se réunit toutes les fois qu'il y a lieu pour le souverain pontife de rejeter ou de sanctionner une loi; il donne son avis secret sur cette loi, et c'est après avoir entendu cet avis que le pape oppose son *veto* ou accorde sa sanction. Il est inutile de montrer par de longs discours en quoi l'établissement d'un pareil pouvoir était incompatible avec l'exercice régulier d'un gouvernement constitutionnel. Le conseil des cardinaux, grace à ses priviléges de préséance, de *veto* et de connaissance exclusive des affaires ecclésiastiques ou mixtes (et qu'est-ce qui n'est pas ou ecclésiastique ou mixte dans le gouvernement romain?), restait le véritable et unique dépositaire de la souveraineté tant laïque que religieuse et temporelle que spirituelle, et il était inévitable qu'une multitude de conflits, et des plus graves, sortissent un jour ou l'autre d'un tel mélange d'attributions.

Ces conflits n'éclatèrent pas sous l'administration du cardinal Antonelli, soit que, cette administration ayant été très courte, ils n'aient pas eu le temps de naître, soit que, les chambres n'étant pas encore réunies (elles n'étaient convoquées que pour le 5 juin), la malice des esprits n'ait pas eu occasion de les provoquer, soit enfin que le cardinal Antonelli, en sa qualité de prélat et de membre du sacré collége, ait eu pour le privilége politique conservé aux mains du grand corps dont il faisait partie un respect légitime après tout, puisqu'il était ordonné par le pacte fondamental, qui prévint toute contestation. Dans le fait, tant qu'il fut en fonctions, ce fut le collége des cardinaux, infiniment plus que le ministère, qui gouverna, et ce ne fut un mystère pour personne.

Ce n'était pas sur cette difficulté intérieure, dont les embarras du reste, à cause de la réunion prochaine des chambres, étaient bien plus dévolus à son successeur qu'à lui, que le cardinal Antonelli devait tomber : c'était sur la question, de jour en jour plus formidable, de savoir quel parti devait prendre le pape dans la croisade qui de toutes parts s'annonçait contre l'occupation étrangère.

La révolution de février avait porté au comble l'effervescence déjà si grande des esprits. Dès que la nouvelle en était parvenue à Turin, à Florence, à Rome, à Naples, le parti libéral avait fait entendre un cri d'indépendance dont toute la péninsule avait frémi. Le roi de Piémont, qui nourrissait contre l'Autriche une immortelle haine, et sur les provinces lombardo-vénitiennes des vues qu'il avait héritées de toute sa race, faisait des préparatifs de guerre dans la confidence desquels le public entier se trouvait. Tout annonçait une explosion. Les Milanais en donnèrent le signal. Bientôt toute la Haute-Italie fut en

feu, le Piémont en armes, et, le 23 mars, Charles-Albert, à la veille de passer le Tessin, adressait aux peuples de la Lombardie et de la Vénétie la proclamation fameuse dans laquelle il leur disait que, confiant en leur courage, en son épée et en Dieu, « en ce Dieu qui avait donné Pie IX à l'Italie, » il marchait à leur délivrance. Restait à savoir à quel parti le gouvernement du saint-siége allait se résoudre.

Pie IX, au lendemain du jour où il avait octroyé la constitution à ses peuples, l'avait fait clairement pressentir. Recevant les membres de la municipalité romaine, il leur avait dit : « J'ai fait tout ce que j'ai pu, je ne pourrais faire davantage (*ho fatto quanto poteva, nè potrei fare di più*). » Paroles aussi précises que sages, et qui auraient dû être à Rome, et dans le reste entier de l'Italie, un trait de lumière pour tout le monde. Malheureusement la mode, sottement exploitée par les révolutionnaires, de transfigurer Pie IX en un Alexandre III, avait gagné, depuis la proclamation de Charles-Albert, les esprits les plus modérés eux-mêmes. Un brave militaire, le général Durando, qui commandait un corps de troupes pontificales à Bologne, se prévalant d'instructions, il est vrai, assez ambiguës qu'il avait reçues du cardinal-ministre, avait, le 5 avril, passé le Pô, et adressé à ses soldats un ordre du jour dans lequel il leur avait annoncé qu'ils marchaient eux aussi à la délivrance de la Lombardie, et que leurs drapeaux étaient bénis par Pie IX comme jadis l'avaient été par Alexandre III les sermens de Pontida. L'acte était d'une gravité extrême; le saint père le sentit, et, comme il était contraire à ses intentions, il ordonna à ses ministres de le désavouer officiellement. Ce désaveu parut dans la gazette du gouvernement du 10, et toutes les personnes qui eurent l'honneur d'approcher sa sainteté dans ces journées critiques rapportent qu'on l'entendit souvent dire avec la plus grande animation qu'il était impossible, après l'abus que l'on faisait partout de son nom, qu'elle se tût; qu'elle parlerait, et que le monde catholique bientôt allait entendre sa voix et connaître sa volonté.

On se représente dans quelle agitation et dans quelle attente était Rome. Le ministère n'était, comme on pense, ni le moins ému ni le moins inquiet. Il avait, contrairement au souverain pontife, un grand penchant pour la guerre, et le cardinal Antonelli lui-même disait tout haut, et avec une grande chaleur, qu'il n'y avait de salut pour la papauté que dans sa participation ouverte et déclarée à la croisade contre l'Autriche. M. Rossi fut consulté; il opina pour le même avis, disant, dans ce langage sentencieux et coloré dont il avait l'habitude : « Le mouvement national et guerrier qui emporte l'Italie me fait l'effet d'une épée : ou Pie IX prendra résolûment cette épée en main, ou la révolution s'en emparera pour la tourner contre lui. » Le cardinal Antonelli et ses collègues, pressés par l'opinion, qui commençait à

leur demander d'un air menaçant compte des lenteurs du saint père, se décidèrent alors à lui adresser, sous la forme d'une supplique, une invitation pressante à se déclarer pour la guerre. Cette supplique fut remise à sa sainteté le 25 avril; elle la lut avec une émotion visible, et fit savoir qu'elle y répondrait.

La réponse fut rendue publique le 29, sous la forme d'une allocution où le saint père désavouait de la façon la plus explicite l'usage que l'on avait fait de son nom et l'interprétation violente qu'on avait donnée de ses sentimens. Il dit qu'avant tout il était le ministre d'un Dieu de paix et le chef du monde catholique; qu'il ne devait connaître et ne connaîtrait jamais que des fils dans l'étendue entière de l'univers chrétien; qu'en un mot, il était pape avant d'être prince, et que, sauf les précautions nécessaires pour maintenir l'intégrité et la sécurité du territoire du saint-siége, il n'entendait prendre aucune part au mouvement militaire qui soulevait la péninsule.

Le désappointement et l'émotion furent immenses à la lecture de cette allocution. Les clubs, qui, depuis le 10 mars, étaient à peu près en permanence, se répandirent dans les rues et soulevèrent la foule. Quelques chefs du parti modéré, parmi lesquels on remarquait, comme toujours dans ces dangereux soulèvemens, le prince Doria, le duc Rignano et le sénateur Corsini, firent des efforts courageux et inutiles pour calmer les esprits. La garde civique, à la hâte rassemblée, partageait trop les sentimens du reste de la population pour être capable de la contenir. La situation d'heure en heure devenait de plus en plus grave, et il fallut en avertir le saint père. Pie IX montra une grande affliction et une grande surprise, mais il ne fit aucune concession. Toute la journée du 30 avril se passa en pourparlers. La nuit venue, quelqu'un ouvrit un avis qui avait quelque chose d'imposant : ce fut que le saint père se transportât de sa personne à Milan, non pas en guerrier, puisqu'il répugnait à la guerre, mais en médiateur. La grandeur et la beauté morale de ce projet plurent à l'ame généreuse de Pie IX, et M. Farini raconte que sa sainteté l'eût mis sans doute à exécution, si elle n'en avait été détournée par le représentant du gouvernement provisoire de Milan lui-même, qui s'en montra effrayé. Le 1er mai enfin, on apprit que le ministère avait donné sa démission, et Pie IX publia une proclamation touchante au peuple de Rome, où il s'efforça d'adoucir, par la tendresse de ses paroles, ce qu'il y avait eu d'amer pour le sentiment patriotique des Italiens dans l'allocution du 29 avril. « *Populeus meus,* disait-il, *quid feci tibi?* — Est-ce là la récompense de tant de marques d'amour que je vous ai données! » Mais le temps déjà était loin où la voix du saint père suffisait à calmer les esprits. L'enthousiasme pour la guerre était profond, universel; il emporta tout, et, le 4 mai, la volonté révolutionnaire du peuple imposait pour premier

ministre au pontife un libéral à l'imagination hardie et aux principes inflexibles, qui, pour première condition de son entrée aux affaires, avait exigé le retrait de l'allocution du 29 avril, l'adoption formelle de la politique de la guerre, et l'attribution à un laïque du département des relations extérieures en tout ce qui concernait les intérêts séculiers. Ce libéral, déjà célèbre alors, était M. Mamiani. On voit, dès le mois de mai 1848, deux mois à peine après l'établissement du gouvernement constitutionnel à Rome, où en étaient et l'indépendance politique de la cour de Rome et la puissance de la révolution qui devait la renverser.

M. Terenzio Mamiani avait tous les caractères d'un ministre imposé par la volonté publique à son souverain, et si telle doit être en effet, comme certains théoriciens le pensent, la nature d'un ministre constitutionnel, jamais homme ne mérita mieux ce nom. Proscrit sous Grégoire XVI pour avoir pris part à l'insurrection de 1831, M. Mamiani était rentré à Rome en 1846, à la suite de l'amnistie, mais sans avoir signé la demande de pardon et la déclaration de repentir que le saint père avait imposée à tous les exilés. Il s'était borné à promettre au cardinal Ferretti, alors premier ministre, de respecter les lois et de ne pas troubler l'état, et le facile cardinal s'était contenté de cette déclaration, et lui avait même permis de venir à Rome. M. Mamiani avait reconnu avec noblesse cette faveur du gouvernement pontifical. Il avait été, et à Rome et à Pesaro, sa ville natale, et dans d'autres provinces, un des prôneurs les plus ardens du nouveau pontife et un des apôtres les plus intelligens et les plus écoutés de la modération et de la patience; mais rien, avec tout cela, ne pouvait faire oublier son passé, et, mis en regard de sa situation présente, ce passé faisait un contraste étrange. M. Mamiani avait conspiré presque toute sa vie, pour la bonne cause s'entend, pour la cause de la vraie, de la sage liberté; mais enfin il avait conspiré, et si c'est toujours une chose délicate pour un pouvoir que de prendre un ancien conspirateur pour ministre, c'en est une bien plus délicate encore que de se voir obligé de le subir. M. Mamiani en outre avait eu le malheur, commun du reste à beaucoup d'écrivains, et qui, d'après ce qui se passe aujourd'hui à Rome, menace de le devenir à presque tous, de voir ses ouvrages condamnés par la congrégation de l'index. Enfin il arrivait au pouvoir par la volonté victorieuse des clubs, dont le 30 avril encore il avait été, près du cardinal Antonelli, l'organe mesuré et conciliant sans doute, mais en même temps très ferme.

Qu'on se figure, sur ce rapide tableau du passé et du présent de M. Mamiani, quelle dut être sa situation comme ministre constitutionnel du saint père dans les circonstances brûlantes qui l'avaient porté aux affaires : — à Rome, d'un côté les clubs en permanence et déjà tout-

puissans, de l'autre côté le saint père de moins en moins porté à se fier à un régime qui ne paraissait pouvoir le conduire qu'à une catastrophe, et instinctivement poussé par conséquent à se rejeter en arrière dans les bras de ses cardinaux; hors de Rome, les provinces les plus importantes dans une agitation inexprimable; le reste de l'Italie, de Palma-Nuova à Palerme et de Venise à Turin, en armes et en feu; l'Europe entière soulevée; Paris, Vienne et Berlin en révolution, — et on comprendra aisément que, si le nouveau ministre ne réussit pas plus que son prédécesseur à établir le gouvernement constitutionnel à Rome, c'est au moins autant à l'embarras sans égal de sa position personnelle et à la violence extraordinaire des événemens qu'il faut l'imputer qu'à son défaut ou de fermeté, ou d'adresse, ou de lumières. M. Mamiani, à un autre point de vue, sans doute, que celui du cardinal Antonelli, mais tout comme lui, s'était chargé d'une tâche impossible alors à remplir; il était naturel qu'il y échouât comme lui.

L'événement le plus curieux, le moins connu et le plus caractéristique du ministère de M. Mamiani, c'est la lutte qu'il soutint contre Pie IX, et dans laquelle il fut battu par sa sainteté, sur la rédaction définitive à adopter pour le discours d'ouverture du parlement. Je me bornerai, en me servant des pièces officielles et secrètes publiées sur ce sujet par M. Farini, à exposer les phases très singulières de cette lutte. On y jugera tout le ministère et toute la politique de M. Mamiani. — Aux approches du 5 juin, jour fixé pour l'ouverture du parlement, M. Mamiani rédigea un projet de discours d'ouverture, ou, comme on disait jadis chez nous, de la couronne, à mettre dans la bouche du saint père, et destiné à être prononcé en son nom devant les deux chambres réunies par un cardinal délégué. Ce discours, délibéré, suivant l'usage, en conseil des ministres, fut mis sous les yeux du saint père, qui déclara ne pouvoir l'accepter dans l'état où il était, et fit, séance tenante, des corrections que M. Farini fait connaître, et qui, lors même que nous n'en aurions que ce témoignage, suffiraient seules à expliquer l'impossibilité absolue où étaient les libéraux italiens, dont M. Mamiani était le chef, à concilier leurs idées de gouvernement avec les prérogatives du saint-siége sans abaisser les unes et sans blesser les autres.

M. Mamiani faisait dire au pape que c'était avec un plaisir sans mélange (*vivo e purissimo compiacimento*) qu'il ouvrait le parlement; Pie IX déclara qu'il ne pouvait avouer de telles paroles. Un peu plus loin, le texte portait : « C'est à vous, messieurs, qu'il appartient d'élever jusqu'au faîte ce grand monument (*l'alzare infino al fastigio il gran monumento*). » Le saint père vit là une équivoque; il demanda quel était ce grand monument? Plus bas le saint père priait l'auteur de toute lumière de verser dans l'esprit des nouveaux législateurs les flots de

la vraie sagesse *civile* (*la vera sapienza civile*). Pie IX demanda qu'on rayât ce mot *civile*. « Rome, continuait M. Mamiani, ne ferme ses portes à aucune réforme, à aucune innovation féconde. » Féconde en biens, ajouta le saint père. Un autre paragraphe, appelant l'attention des députés sur les souffrances de la classe pauvre, leur recommandait de travailler à les soulager, et de suivre ainsi, dit Pie IX, les exemples et les préceptes de tous les souverains pontifes. Enfin il parut peu convenable au saint père que M. Mamiani, dans un autre endroit de son discours, lui fît dire que c'était une consolation pour son ame paternelle et italienne de voir que l'Italie se faisait graduellement et assez tranquillement (*assai quietamente*) à la vie publique. M. Mamiani se soumit à ces corrections et rapporta le texte modifié au saint père; mais Pie IX ne fut pas plus content du second texte que du premier, et on fut obligé, pour le jour d'ouverture du parlement, de faire prononcer par le cardinal Altieri, en place d'un discours du trône, une courte harangue sans aucune couleur politique.

Ce n'était que la première phase de cette lutte singulière. Il fallait de toute nécessité que le nouveau cabinet, pour apaiser les esprits, publiât son programme. M. Mamiani, avec le consentement du saint père, rédigea ce programme, et la même scène qui avait eu lieu à la lecture, par le souverain pontife, du discours du trône recommença. Pie IX demanda des corrections, et ce ne fut que lorsque ces corrections eurent été faites que le programme fut communiqué aux chambres. M. Farini fut chargé par le ministère d'aller porter au pape le projet de M. Mamiani. Sa sainteté, après avoir lu et relu ce projet, écrivit de sa propre main en marge du manuscrit les changemens qu'elle exigeait. Les voici tels que M. Farini a cru pouvoir les publier dans son ouvrage d'après la minute originale même. Au cinquième paragraphe du programme on lisait : « La religion se concilie bien plus les ames par la persuasion *que par les moyens extérieurs* et *la force matérielle*. » Le saint père effaça cette ligne et y substitua : « Qu'avec les moyens extérieurs *de* la force matérielle. » Au paragraphe quatorzième, M. Mamiani parlait des *mains laïques* (*nostre mani laïcali*) du pape. Pie IX raya ce mot laïques. Plus bas, le programme annonçait que le ministère romain avait sollicité le gouvernement sarde d'envoyer des commissaires chargés de représenter l'Italie près de la nation hongroise. Pie IX mit en marge : « Si quelque ministre a eu cette pensée, il l'a gardée pour lui, car nous sommes à cet égard dans la plus complète ignorance. On pourrait donc donner à entendre ce qu'a fait le gouvernement sarde. »

On voit par ce curieux témoignage quels étaient les rapports intimes du souverain pontife et de ses ministres. Leur vie commune n'était qu'une lutte, et il était impossible qu'elle fût autre chose. Le pape ne

pouvait que se consacrer tout entier à la défense de l'autorité pontificale, de jour en jour plus compromise; M. Mamiani ne pouvait que travailler à l'établissement et à la consolidation de l'influence laïque et libérale, dont il était le hardi représentant. Une rupture était inévitable. M. Mamiani la retarda le plus qu'il put; enfin un jour elle éclata. Le souverain pontife avait plusieurs fois déclaré qu'il ne pourrait tolérer plus long-temps la séparation du ministère des affaires étrangères en deux départemens. Vers la fin de juin, il s'en expliqua catégoriquement avec ses ministres. M. Mamiani répondit qu'il lui était impossible de céder sur un point aussi essentiel à la cause du laïcisme, et il offrit sa démission. L'impossibilité où l'on se trouva de former alors une nouvelle administration fut cause qu'elle ne fut pas acceptée; mais de fait, après cet acte de résistance du saint père à la politique laïque et constitutionnelle, l'administration de M. Mamiani fut dissoute, et il revint plutôt à son rôle naturel de chef de l'opposition qu'il ne continua son rôle forcé et impossible de ministre constitutionnel du pape.

M. Mamiani tomba définitivement le 3 août, pour faire place à M. Rossi. Il avait gouverné ou paru gouverner trois mois, et son passage aux affaires ne semblait avoir eu pour but que de démontrer la difficulté extrême, sinon la pleine impossibilité, d'accorder à Rome le libre exercice de la vie politique de la nation avec le maintien de la double souveraineté du prince. Il est vrai que M. Mamiani était un modéré hardi, et que beaucoup de personnes pensèrent, quand il se retira, que si le gouvernement constitutionnel avait si peu réussi entre ses mains, ce n'était pas qu'il fût impraticable, mais c'était ou qu'il ne savait pas le pratiquer ou qu'il en exagérait la pratique. Il est vrai que M. Mamiani avait embrassé dans son éclectisme politique des termes trop contraires pour ne pas se choquer, et que ç'avait été à lui une prétention énorme de rester tribun du peuple en devenant conseiller du pape; il est vrai qu'odieux à la cour pontificale à cause de sa conduite passée et de ses opinions présentes, détesté des révolutionnaires à cause de sa haine du désordre, sans crédit près de la grande masse du parti modéré que ses accointances avec beaucoup d'hommes excessifs et la raideur systématique de ses principes effrayaient et éloignaient, il était de sa personne assez peu propre à sauver une cause aussi délicate que celle dont il s'était chargé; il est vrai enfin que, bien qu'il eût long-temps médité sur les principes des gouvernemens, et qu'il eût bravé et souffert l'exil pour sa fidélité à ses opinions, il était extrêmement neuf aux affaires lorsqu'il y entra, et qu'à réformer un état lorsqu'on s'en mêle et à changer du jour au lendemain le système entier de ses institutions politiques, il ne faut être rien moins que neuf; tout cela, dis-je, est parfaitement vrai. Cependant, si M. Mamiani avait échoué dans sa

lâche, c'était plus encore la faute des événemens que la sienne, et il aurait eu cent fois plus de conduite et cent fois moins d'inexpérience, que la force des choses l'eût également dominé et vaincu. C'est ce que l'histoire du ministère qui lui succéda devait démontrer de la plus éclatante et de la plus tragique manière.

M. Mamiani s'était retiré le 2 août. Le saint père désirait extrêmement que M. Rossi prît les affaires. Elles étaient dans un tel état, que sa fermeté et ses lumières paraissaient seules désormais capables de conjurer une catastrophe. M. Rossi, outre les titres que son passé comme ambassadeur de l'ancienne cour de France lui donnait à la confiance du souverain pontife, en avait acquis de nouveaux auprès de tous les hommes éclairés des États Romains par la publication récente de trois lettres sur les conséquences de la révolution de février en France, en Allemagne et en Italie, qui avaient eu le plus grand retentissement. Les événemens de février avaient infligé à M. Rossi une troisième expatriation; non-seulement ils l'avaient dépouillé de la grande charge politique qu'il occupait à Rome, mais ils lui avaient même enlevé la chaire modeste où il avait enseigné avec tant d'éclat à Paris la science et le respect des lois. Il s'était considéré comme rendu à l'Italie par cette injure, et du fond de sa retraite à Frascati il n'avait cessé de considérer du plus attentif et du plus tendre regard le progrès de la révolution qui un moment avait paru aux sages eux-mêmes capable de rendre la péninsule à l'indépendance et de l'initier à la liberté. On l'avait souvent consulté dans sa solitude; on l'avait trouvé prodigue de conseils toujours mûrement réfléchis, comme autrefois, mais dont la prudence s'était enhardie au spectacle du mouvement extraordinaire qui venait de bouleverser l'Europe.

M. Rossi aimait passionnément l'Italie. Tout désenchanté qu'il fût par les traverses d'une longue et aventureuse existence, tout froid, dédaigneux, sceptique même à certaines mauvaises heures, que quarante années de travaux, d'études et de désillusions l'eussent rendu, il avait éprouvé, à la nouvelle du soulèvement de Milan et de l'entrée en Lombardie d'une armée italienne, un enthousiasme patriotique qu'il avait exprimé dans les lettres dont j'ai parlé et dans toutes ses conversations avec une émotion contenue, mais visible. L'idée de devenir, non plus, comme à quelques mois en arrière, le conseiller secret de la papauté, mais son ministre officiel et actif, s'était emparée de son ame. Il avait vu, dès l'octroi de la constitution romaine, quel grand rôle le souverain pontife pouvait être appelé, par les événemens, à jouer en Italie, et son imagination, qui n'était pas moins ardente que sa raison n'était éclairée, lui avait représenté pour lui-même à côté du saint père une place digne de ses lumières, de son expérience et de son courage dans les hasards qui s'annonçaient.

Les bienséances demandaient quelque intervalle entre son ambassade et son ministère. Le saint père, dès la retraite du cardinal Antonelli, avait jugé, dit-on, déjà que tout ce qu'on devait à ces bienséances était rendu; mais M. Rossi, soit qu'il ne fût pas du même sentiment à cet égard, soit plutôt qu'il ne crût pas son heure arrivée, avait résisté à ces premières avances. Dans les derniers jours du ministère Mamiani, les désastres de l'armée piémontaise d'une part, l'agitation de plus en plus inquiétante de la Toscane et du royaume de Naples de l'autre, enfin le danger croissant des affaires intérieures des États Romains, avaient déterminé le souverain pontife à réitérer auprès de M. Rossi ses instances et à le charger même de la formation d'un cabinet. La situation de la péninsule dans l'espace de temps qui s'était écoulé entre la retraite du cardinal Antonelli et l'époque où l'on se trouvait alors avait étrangement changé de face. De magnifique qu'un moment on l'avait vue, elle était devenue affreuse. Ce n'était pas un motif pour M. Rossi de renoncer à l'idée de servir son pays, au contraire; mais, n'ayant pu faire agréer à sa sainteté le programme de la politique qu'il entendait suivre, il avait encore refusé le pouvoir. Un ministère provisoire avait été formé à la hâte pour remplacer M. Mamiani, décidément devenu impossible. Ce ministère, composé d'honnêtes gens, libéraux, patriotes, modérés, mais trop inférieurs à la grandeur des événemens pour penser à les conduire, n'avait fait pour ainsi dire qu'assister aux affaires du commencement d'août au milieu de septembre. Tout avait marché et tout s'était aggravé encore dans cet intervalle. Vainqueurs sur l'Adige et le Mincio, les Autrichiens, soi-disant pour assurer leurs derrières dans les opérations d'attaque qu'ils méditaient contre Venise, en réalité pour frapper les patriotes des États Romains de terreur, avaient violé encore une fois le territoire du saint-siége. Charles-Albert, après avoir capitulé à Milan, avait réclamé la médiation étrangère. Le parlement napolitain avait été prorogé le 5 septembre, et il était déjà visible que le gouvernement constitutionnel à Naples était menacé jusque dans son existence. En Toscane, l'anarchie l'emportait chaque jour de plus en plus sur la résistance de la population modérée; encore un peu, elle allait être au comble. Quant aux États de l'Église, à Rome, le parlement avait été, le 26 août, prorogé au 15 novembre; mais, depuis trois semaines environ qu'il ne siégeait plus, les clubs et les démagogues qui les menaient avaient pris une importance extrême et sans contre-poids. La licence de la presse, malgré les exhortations tour à tour véhémentes et paternelles du saint père, avait dépassé toutes les bornes. L'émeute était pour ainsi dire en permanence dans les rues. La faible administration intérimaire qu'avait réunie le saint-siége était sans autorité et sans armes contre les factions. L'état du trésor devenait de jour en jour

plus précaire. Dans les provinces, tout souffrait. Bologne, après avoir repoussé un coup de main du général Welden, était tombée au pouvoir de bandes indisciplinées qui rendaient son état pire qu'il ne l'eût été sous la domination étrangère. Le commerce d'Ancône et de la Romagne était dans une détresse extrême : tout déclinait, tout s'enflammait, tout menaçait, tout périssait. C'est dans ces circonstances désespérées que, cédant aux instances du saint père et après en avoir obtenu pleins pouvoirs, M. Rossi, le 16 septembre, sous la présidence nominale du cardinal Soglia, ministre des relations extérieures, prit, avec le double portefeuille de l'intérieur et des finances, la direction des affaires.

M. Rossi faisait assurément en cela un grand acte de dévouement à son pays et à la personne du saint père. Sans parler des difficultés immenses et purement politiques de la tâche qu'il allait entreprendre, difficultés dont sa haute expérience avait mesuré toute l'étendue, rien n'était moins aisé à bien remplir que le rôle nouveau qu'il acceptait, et il le savait à merveille. Vingt fois il avait avec inquiétude et tristesse représenté à ses amis combien de calomnies et d'attaques il lui faudrait braver, quand il serait, lui, ancien proscrit, ancien ambassadeur du roi Louis-Philippe, ministre constitutionnel du saint père. Les défenseurs aveugles des abus et les agens non moins aveugles du désordre, dont il serait également l'inflexible adversaire, ne manqueraient pas de le dénoncer, les uns comme un révolutionnaire, les autres comme un rétrograde. Ajoutez son titre d'étranger, son mariage avec une protestante, le libéralisme notoire de ses opinions et de ses projets, toutes choses faites pour porter une grande inquiétude au sein d'une cour ecclésiastique jalouse à l'excès de ses priviléges, et ne voyant qu'avec haine et terreur poindre à l'horizon le triomphe d'un régime où tous ces priviléges étaient destinés à périr; ajoutez enfin les menaces de mort proférées contre sa personne par les agens de la révolution et de la contre-révolution, menaces devenues si publiques et si habituelles, même aux hommes sans doute les moins capables de les mettre personnellement à exécution, qu'un jour, vers la fin de juillet, lorsque le bruit s'était répandu que M. Rossi allait succéder à M. Mamiani, M. Sterbini, membre de la chambre des députés, depuis l'un des héros de la triste république romaine, s'était emporté jusqu'à dire, en présence de vingt de ses collègues, que, si l'ancien ambassadeur de Louis-Philippe osait paraître à la tribune du parlement romain en qualité de ministre du pape, il y serait lapidé.

Une sorte de fascination, de patriotisme et de dévouement entraînait M. Rossi à son destin, destin plus rempli encore après tout, — qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée, — de gloire que de larmes, car c'est une mort vraiment grande que celle qu'il devait trouver, à deux mois de là, sur le champ de bataille et sous la lâche fureur des factions.

Le programme politique de M. Rossi, accepté définitivement le 16 septembre par le saint père et poursuivi par lui pendant les deux mois qu'il dura avec une activité ardente et une habileté consommée, était conçu dans les termes que voici. Le 16 septembre 1848, M. Rossi (était-ce une illusion de patriotisme? était-ce une légitime confiance dans la supériorité de son esprit sur les difficultés des temps?), M. Rossi donc voulait et, avec l'aide de quelques collègues fermement dévoués comme lui à la cause de la liberté, croyait pouvoir : 1° accomplir la réorganisation civile des États Romains; 2° pratiquer la lettre et développer l'esprit du pacte constitutionnel; 3° rétablir les finances, reconstituer la force publique, la police et l'armée, et enfin, au milieu même des désastres qui venaient de frapper l'Italie sur le Mincio et sur l'Adige, nouer avec les gouvernemens constitutionnels de Florence, de Turin et de Naples une confédération destinée à unir entre eux les états italiens, à fixer leurs rapports commerciaux et politiques en temps de paix, à déterminer leurs contingens militaires en cas de guerre, et à préparer fortement pour l'avenir l'indépendance territoriale, encore une fois perdue, de la péninsule.

Ce n'étaient pas deux mois d'une administration naissante et, comme tout ce qui naît, faible encore et précaire, qu'il eût fallu à M. Rossi pour accomplir de tels desseins : c'étaient des années, des années de persévérance, de sagesse et de puissance. Néanmoins, à son immortel honneur, on peut dire que, durant le peu de temps que les factions le laissèrent vivre, il commença de telle sorte à animer tout autour de lui de l'esprit de la mâle politique qu'il avait conçue, que l'impartiale histoire est en doute de décider si cette politique, lui vivant, n'eût pas fini par triompher.

Ce furent les finances qui d'abord l'occupèrent; elles étaient dans un délabrement extrême. Le préfet de police de la dernière administration n'avait rien trouvé de plus habile, pour remédier à la pénurie des ressources, que de prohiber la sortie de tous les métaux précieux du territoire des États de l'Église. M. Rossi, profitant de l'absence du parlement pour gouverner par décrets, rapporta cette puérile ordonnance, et, laissant là les expédiens de l'empirisme pour demander aux vrais principes de ces sciences économiques où il était si profondément versé le remède à la situation, il sollicita et eut l'art d'obtenir du clergé un impôt volontaire de 4 millions d'écus, payables en quinze paiemens, qui, avec les ressources produites par les larges économies qu'il se proposait de réaliser, devaient le mettre en état de satisfaire au service de la dette et d'équilibrer à peu près le budget. Dès la fin d'octobre, l'ordre était déjà assez rétabli pour qu'il crût pouvoir payer par anticipation à Paris les intérêts de l'emprunt Rothschild.

M. Rossi porta ensuite son attention sur l'armée. La réorganisation de la force publique était urgente : les clubs, de plus en plus violens,

menaçaient à toute heure d'emporter le gouvernement. M. Rossi, en toute hâte, rappela de la Suisse, où il était alors, un officier énergique, le général Zucchi, qu'il chargea de la réorganisation de l'armée, et à qui il confia, tant à Rome qu'à Bologne, un certain nombre d'entreprises résolues et sommaires que celui-ci exécuta avec autant de fermeté que d'adresse. En même temps, il fit venir à Rome, malgré les menaces et sous les yeux des clubs criant à la trahison et au coup d'état, deux ou trois cents gendarmes, qu'il déclara publiquement n'avoir mandés près de lui que pour maintenir vigoureusement l'ordre contre quiconque le troublerait.

La presse était affreuse : elle le couvrait de calomnies et d'injures; elle excitait la population au désordre dans un langage d'une violence et d'une perfidie effroyables. Les rétrogrades criaient au proscrit de 1815; les démagogues, au ministre de Louis-Philippe, à l'ami du prince de Metternich et de M. Guizot. M. Rossi, impassible avec ses trois cents gendarmes et quelques compagnies de garde nationale dévouées, réprimait le désordre aussitôt qu'il troublait la rue, et, s'adressant au peuple dans des proclamations simples, franches et fermes, il lui disait fièrement qu'il le trouverait toujours entre le désordre et les lois. Un jour, une rixe éclata entre un Israélite et un catholique; sourdement animée par la faction rétrograde, la foule prit fait et cause pour le catholique, qui avait été battu, et menaça de mettre le Ghetto à feu et à sang. La gendarmerie et la garde nationale intervinrent, arrêtèrent, sous les cris de fureur des clubs, les principaux meneurs, et le soir l'affiche suivante se lisait dans Rome :

« Une poignée d'hommes égarés, prenant prétexte d'une rixe à la suite de laquelle l'Israélite coupable qui y avait pris part avait été immédiatement arrêté, s'est portée dans le Ghetto et y a commis des actes que nous ne trouvons pas de termes assez sévères pour qualifier. Les violences contre des hommes qui, nés dans notre commune société, ont droit à notre commune protection sont indignes d'un peuple civilisé et généreux. Une nation chez laquelle de telles violences ne seraient pas flétries par tous les gens de bien et réprimées par l'autorité publique serait déshonorée à la face du genre humain. Bien que non compromise encore, à la seule menace de désordres plus graves, la cause de la sécurité publique a aussitôt trouvé, dans le concours volontaire de la garde civique et dans l'intervention des troupes, une aide et des garanties faites pour inspirer, en intimidant les auteurs de sinistres projets, la plus ferme confiance dans le présent et dans l'avenir. Le gouvernement ne laissera impunément outrager ni la civilisation ni les lois, et le peuple romain ne cessera de donner au monde entier le noble exemple de son dévouement à son souverain, de son amour pour cette vraie et honnête liberté qui est inséparable du respect des lois. »

Un tel langage était nouveau à Rome; jamais la liberté n'y avait été défendue sur un terrain plus brûlant et plus noble, avec une plus généreuse fermeté. M. Rossi, durant ses deux mois de ministère, n'eût

écrit que cette proclamation, qu'elle suffirait à lui mériter le souvenir et le respect de la postérité.

Il ne poursuivait pas avec moins d'activité son but dans les provinces que dans la capitale. Il n'y avait pas dans tous les États Romains une seule ligne télégraphique; il se décida à en créer deux : l'une allant de Rome à Ferrare par Bologne et Ancône, l'autre de Rome à Civita-Vecchia, et il en fit immédiatement commencer l'exécution. Violemment et incessamment attaqué par les journaux, il connaissait trop la puissance de la presse pour ne pas s'en servir; il l'employait avec l'habileté d'un publiciste vieilli dans le métier à expliquer au peuple l'utilité et la moralité des travaux qu'il ordonnait ou des mesures qu'il décrétait. La gazette du gouvernement du 2 octobre, entre autres, contient un article de lui où, expliquant les avantages que la sécurité intérieure et extérieure des États Romains retirerait de l'établissement de lignes télégraphiques, il développait, dans un langage dont l'élévation n'excluait en rien la clarté, ses vues sur les moyens industriels et économiques dont il méditait de faire usage pour renouveler les sources épuisées de la richesse et de la puissance de l'État de l'Église. Au nombre de ces moyens, il plaçait en premier rang les chemins de fer. Il était, au commencement de novembre, à la veille de conclure un traité avec une compagnie pour la construction du premier de ces chemins, de Rome à la frontière de Naples, et il travaillait à déterminer un certain nombre de capitalistes et de villes à s'associer pour en construire d'autres de Ponte-Lagoscuro à Bologne et à Porretta par Ferrare, et de Bologne à Ancône par la Romagne. Il améliorait ou renouvelait les parties défectueuses de la haute administration. Il instituait un bureau de statistique central au ministère du commerce; il enlevait à la sacrée consulte la direction de l'intendance sanitaire et l'administration générale des hôpitaux, et les concentrait l'une et l'autre dans une division du ministère de l'intérieur, à la tête de laquelle il plaçait un médecin. Il mettait à l'étude, entre les mains de commissions composées par lui-même d'hommes spéciaux qu'il surveillait et qu'il pressait, les questions d'utilité publique les plus urgentes, la question de savoir, par exemple, comment on pourrait améliorer la fabrication et accroître le produit du sel dans les salines de Cervia et de Corneto; enfin il pensait à établir des chaires d'économie publique et de droit commercial dans les universités de Rome et de Bologne.

Il se connaissait aussi bien en hommes qu'en affaires. Il aimait le talent dans les autres et le recherchait, parce qu'en esprit supérieur, il avait la conscience de pouvoir s'en servir et l'art de le savoir. On a vu que, du premier coup, il avait appelé à lui du fond de la Suisse le général Zucchi. Il y avait depuis quelque temps à Rome, en qualité

d'envoyé du roi de Piémont, chargé de négocier avec le saint-siége les conditions d'une ligue italienne, un des ecclésiastiques les plus justement célèbres de l'Italie et de ce siècle, l'abbé Rosmini. Pie IX, qui l'aimait chèrement pour son savoir et sa piété, l'avait nommé membre de la congrégation de l'index, puis bientôt après cardinal. M. Rossi pensa à en faire son collègue et à lui donner le ministère de l'instruction publique. Ce projet se fût réalisé sans doute sans l'assassin du 15 novembre. Un ministère qui aurait réuni à Rome M. Rossi à l'intérieur et aux finances, le cardinal Rosmini à l'instruction publique et le général Zucchi à la guerre, eût été le plus fort et partant bientôt le plus influent de toute l'Italie.

Le tableau de cette administration si courte et cependant si pleine ne serait pas complet, si je ne disais un mot du projet de ligue qu'avait conçu M. Rossi entre tous les états indépendans de la péninsule. C'était son idée favorite. Il voyait dans la conclusion de cette ligue tout un avenir pour la régénération nationale de l'Italie. Les retards qu'apportait dans les simples préliminaires de négociation la politique alors fort troublée du gouvernement de Turin lui causaient une impatience qu'il exprimait en termes vifs et même acerbes. Le 4 novembre, onze jours avant sa fin, cette impatience alla jusqu'à se trahir avec une sorte de publicité officielle dans un long article où tout le monde reconnut sa main, que publia la gazette du gouvernement, et où, après une discussion aussi mordante que hautaine des objections sans valeur du cabinet sarde, il disait :

« Le gouvernement piémontais enverra, assure-t-il, des plénipotentiaires *aussitôt qu'il sera possible*. Nous confessons humblement notre pauvreté d'esprit; il ne nous est pas donné de comprendre *cet aussitôt qu'il sera possible*. Mais qui donc enfin peut empêcher six, huit, dix personnes, que chaque état en désigne autant qu'il voudra et celles qu'il voudra, de s'embarquer à Gênes et de débarquer à Civita-Vecchia? Qui peut empêcher ces personnes de se rendre à Rome et là de délibérer sur les intérêts de l'Italie? Rome, Dieu merci, est en état de garantir la vie et d'assurer l'entretien et la liberté de ses hôtes. Cet *aussitôt qu'il sera possible* est pour nous une énigme dont nous ne voulons pas chercher le mot. Pour nous, la réunion d'un congrès italien à Rome est, nous ne disons pas une chose possible, mais facile et urgente et nécessaire. Le projet pontifical est de la plus parfaite simplicité. Le voici en deux mots : *Il y a ligue politique entre les monarchies constitutionnelles et indépendantes de l'Italie qui adhéreront au traité; les plénipotentiaires de chaque état indépendant se réuniront sur-le-champ à Rome en congrès préliminaire pour délibérer sur les intérêts communs et arrêter les conventions organiques de la ligue*. Ce qui est fait est fait. Par cette route directe et tout unie, on peut arriver au but. Par toute autre, on ne peut que s'en éloigner. L'Italie, déjà victime de tant de fautes, n'aurait alors qu'à pleurer sur une de plus.... »

Cette précision rapide, cette vive et impatiente netteté de résolutions,

de vues et de langage, peignent M. Rossi et montrent combien la nature l'avait fait et combien l'expérience l'avait rendu capable des affaires d'état.

C'est un spectacle qui élève l'ame et qui la console au milieu des misères qui remplissent trop souvent l'histoire des gouvernemens et des sociétés, quand, par un coup de la fortune ou une bénédiction de la Providence, un homme supérieur se rencontre, dont la main enfin s'impose aux affaires et les soumet à l'impulsion d'une volonté savante et résolue. Ainsi apparaît dans les annales du pontificat de Pie IX le ministère de M. Rossi. Jusque-là, les affaires et les temps avaient mené les hommes : le peu de jours que M. Rossi gouverna, on vit enfin un homme conduire les affaires et dominer les temps; mais ce ne devait être que peu de jours. L'heure fatale approchait où le poignard d'un assassin allait enlever au saint-siége son dernier appui, à la liberté son suprême défenseur, à l'Italie l'un de ses plus dévoués enfans. L'ouverture du parlement romain était fixée au 15 novembre. M. Rossi avait préparé pour cette solennité un discours qui devait être le résumé et le programme de sa politique. Il ne put le prononcer. Un de ces misérables que la violence de langage des factions finit toujours par susciter des bas fonds de l'anarchie le frappa sur les marches même de l'escalier du parlement. Le matin, il avait été averti jusqu'à quatre fois; mais la conscience du grand devoir qu'il avait à remplir avait été la plus forte. Il tomba le cœur tranquille, le regard fier et le mépris sur les lèvres. On sait le reste. Non-seulement l'assassin ne fut pas puni, mais il fut glorifié. Pas une voix dans l'assemblée romaine n'osa protester. Le soir, la famille en larmes de la victime fut outragée par les complices de l'assassinat. Le lendemain, enhardie par la lâcheté universelle, la faction révolutionnaire se rua sur le Quirinal, menaçant de porter jusque sur Pie IX lui-même le poignard qui avait égorgé son ministre. A huit jours de là enfin, le souverain pontife était réduit à quitter la nuit en fugitif une capitale où tout son crime, deux années durant, avait été de ne vouloir régner qu'en consolateur et en père!

Avec M. Rossi finit à Rome l'ère, commencée six mois auparavant, du gouvernement constitutionnel. L'épreuve que bien tard déjà il avait tentée était-elle réalisable? A ne considérer que la grandeur de son courage et l'étendue de ses lumières, on est porté à répondre que oui; mais quand de là les regards s'abaissent sur l'indigne pusillanimité du parti modéré, qui le laissa égorger sans se soulever et le venger, on se sent presque au moment de répondre que non. Modérés sans énergie, honte et fléau de l'histoire de la liberté, voilà votre ouvrage! Votre incurable et criminelle faiblesse est à jamais faite pour amener la perte de tous les pouvoirs et le triomphe de toutes les anarchies.

Nous entrons ici dans la troisième époque du pontificat de Pie IX, dans l'époque révolutionnaire. Je dirais volontiers avec Montesquieu sur le seuil de cette triste histoire : « Je n'ai pas le courage de raconter les misères qui la remplirent. » Toutes les anarchies se ressemblent; celle-ci eut les caractères de toutes celles qui l'avaient précédée et de toutes celles qui la suivront : la violence et la folie se la partagèrent par moitié. Cette anarchie commença officiellement le 25 novembre 1848 au soir, jour de la fuite du souverain pontife, pour capituler le matin de l'assaut dont la menaçaient les troupes françaises, le 3 juillet 1849.

Le saint père avait adressé, avant de partir, au marquis Sacchetti, son majordome, un billet par lequel il le chargeait de prévenir le ministre de la police, M. Galletti, et de mettre sous sa protection toutes les personnes de la maison pontificale. Ce fut par ce billet que le ministère apprit la fuite du souverain pontife; le 26 au matin, une affiche la porta officiellement à la connaissance de la population. Cette affiche représentait Pie IX comme *entraîné par de funestes conseils*. M. Galletti entendait désigner par là l'appui que le saint père avait trouvé pour exécuter son dessein dans la prudence et la fermeté des ambassadeurs de France, d'Espagne et de Bavière. Rome fut fort triste à l'annonce de cette grave nouvelle : les clubs eux-mêmes parurent étonnés et inquiets de leur victoire. Les émeutiers du 24 avaient imposé au saint père un cabinet où brillaient au premier rang deux des vainqueurs de la journée, MM. Sterbini et Galletti. M. Mamiani, près duquel de vives instances avaient été faites ce jour-là même de la part des membres du centre gauche de l'assemblée pour prendre les affaires, avait résisté; mais, après la fuite du pape, le péril était si pressant, qu'on lui représenta qu'il n'y avait plus guère que lui qui pût sinon empêcher, du moins retarder un peu les violences extrêmes que chacun redoutait, et il céda. Se couvrant du billet de Pie IX au marquis Sacchetti, dans lequel le saint père avait recommandé aux ministres encore existant à son départ le maintien de l'ordre public, il se crut ou feignit de se croire autorisé à prendre le pouvoir, et assez fort pour le diriger. Ses illusions, s'il en eut à cet égard, ne tardèrent pas à se dissiper.

Le parlement s'étant réuni, une voix, celle du prince de Canino, demanda déjà la convocation immédiate de *la très sainte* (*sacro-sancta*) *constituante italienne*. Le même jour (27 novembre), le saint père lançait de Gaëte, où il avait trouvé un premier asile, un bref dans lequel il déclarait que, s'il avait dû céder aux violences des révolutionnaires de Rome, et s'il acceptait l'amertume de ces violences comme une épreuve de la Divinité, il ne renonçait pour cela à aucun de ses droits ni de ses devoirs de souverain, et qu'il nommait pour administrer ses états en son absence une commission exécutive composée du cardinal

Castracane, de monsignor Roberto Roberti, des princes de Ruviano et Barberini, des marquis Bevilacqua et Ricci, et du général Zucchi. Ce bref fut connu à Rome le 3 décembre. Il était difficile que M. Mamiani se crût plus long-temps autorisé à gouverner au nom du pape. Il adressa au corps diplomatique une circulaire dans laquelle il expliquait sa conduite, et annonça formellement l'intention de se retirer.

Ce n'était le compte ni des révolutionnaires, qui, malgré la rapidité avec laquelle leur œuvre de destruction marchait, ne se croyaient pas encore assez sûrs des esprits pour en venir aux mesures extrêmes, ni des modérés, qui voyaient dans M. Mamiani, à cause du reste d'autorité qu'ils lui supposaient sur les clubs, leur dernière espérance de salut. Le parlement n'accepta pas la démission de M. Mamiani, le pria de continuer provisoirement à administrer, et résolut, sur la proposition des centres, d'envoyer à Gaëte une députation chargée de supplier le saint père de revenir dans ses états. La députation partit le 5 décembre. Il est aisé de deviner où fut dans l'intervalle le gouvernement. La commission municipale nommée par Pie IX en avait le titre officiel, mais, comme on pense, n'en exerçait aucunement les fonctions. Le seul membre de cette commission dont l'énergie eût pu tenter de sauver quelque chose était le général Zucchi, mais il n'était pas à Rome. Ce n'était pas M. Mamiani non plus qui gouvernait. Il n'était que le représentant inutile d'une politique de tiers-parti, qui, si à aucune époque elle avait eu entre ses mains quelques chances de réussir, était, certes, le 5 décembre, parfaitement impuissante à rien conduire ni à rien arrêter. Le pouvoir, en réalité, était dans les clubs, où MM. Galletti et Sterbini entre tous l'exploitaient. Le parlement çà et là faisait montre de résister encore aux effets de la déchéance morale dont son indigne conduite le jour de la mort de M. Rossi l'avait frappé; mais ce simulacre même d'autorité constitutionnelle allait bientôt s'évanouir.

L'anarchie tous les jours gagnait. Les provinces, d'où la résistance aurait dû et pu venir, assistaient, les unes dans l'indifférence, les autres dans l'effroi, quelques populations seulement dans une indignation honnête, mais stérile, aux progrès de la scandaleuse révolution inaugurée le 15 novembre. Il était évident qu'avant peu et à la première occasion, cette révolution triomphante allait prendre publiquement les insignes du pouvoir dont elle avait déjà toute la réalité. Cette occasion ne tarda pas à se produire. Le 7 décembre, on apprit à Rome que, arrivée à Portello, à la frontière du royaume de Naples, l'ambassade envoyée au saint père avait été repoussée par un inspecteur de police qui avait ordre de ne pas lui permettre d'aller plus loin. Le lendemain, bien que ce fût jour de fête solennelle, la chambre des députés se rassembla. Les clubs avaient déjà fait connaître leur programme : mani-

feste à l'Europe, déchéance du pape, gouvernement provisoire, et tout ce qu'il est d'usage à l'esprit révolutionnaire dans ces sortes de circonstances d'employer de violent et d'absurde. Le parlement, effrayé, essaya de gagner du temps. Sur la proposition d'un constitutionnel qui était ardent, mais courageux, M. Pantaleoni, et qui remontra énergiquement, seul moyen de sauver alors la situation, qu'au peuple seul, source de toute souveraineté, appartenait le droit de choisir son gouvernement, on nomma une commission de cinq membres chargée, disait le texte du mandat conféré à ces commissaires, d'aviser aux difficultés publiques.

Trois jours après, le 11 décembre, la commission faisait son rapport et déclarait qu'elle n'avait rien trouvé d'expédient ou de possible, sinon de nommer, à titre provisoire, une junte suprême d'état, composée de trois personnes choisies hors de la chambre des députés, et nommées par cette chambre à la majorité absolue des suffrages. La junte devait remplir, suivant les formes du droit constitutionnel, toutes les fonctions du pouvoir exécutif, au nom et jusqu'au retour du pape absent : hypocrisie suprême de langage qui ne couvrait rien, et qui elle-même devait bientôt disparaître. Les clubs triomphaient : ils avaient un gouvernement provisoire, et, de fait, la papauté était déchue; il ne restait plus, le soir du 11 décembre, qu'à consacrer cette déchéance par un vote.

Le sénateur de Rome, M. Corsini, le sénateur de Bologne, M. Zucchini, et le gonfalonier d'Ancône, le comte Philippe Camerata, furent les trois membres de la junte. Ils avaient une modération relative qui devait rendre leur puissance réelle insignifiante et leur autorité nominale également odieuse à la cour de Gaëte et aux clubs. Le cardinal Antonelli, devenu dans l'exil du saint père son premier ministre, signifia à la junte une note dans laquelle il qualifia son existence de monstrueuse; Pie IX, à la note du cardinal, joignit une protestation en date du 17 décembre, dans laquelle il la condamna comme un sacrilége.

De leur côté les républicains, car dès-lors ils prenaient ostensiblement ce nom, voyaient dans le choix fait par la chambre des députés un caractère de modérantisme dont ils se montraient fort courroucés. On avait, disaient-ils, témérairement usurpé les droits du peuple. Tous les agitateurs de l'Italie, qui s'étaient donné rendez-vous à Rome, soulevaient à qui mieux mieux les esprits. Parmi eux se faisait remarquer un partisan célèbre à qui sa renommée, son courage et son audace donnaient un grand ascendant sur la foule, Garibaldi. Les clubs provoquaient rassemblemens sur rassemblemens, où ils faisaient crier vive la constituante! vive la république! M. Mamiani essayait de combattre cette pression des sociétés secrètes et de la rue : il convoquait la garde nationale et appelait la force militaire au secours du parlement;

mais cette résistance honorable était inutile. Les collègues de M. Mamiani eux-mêmes, M. Sterbini entre autres, favorisaient publiquement l'agitation populaire. Enfin, un jour, on colporta une pétition qui ne recueillit en réalité qu'un très petit nombre de signatures, mais que les agitateurs prétendirent être l'expression des vœux de la garde nationale, et dans laquelle on demandait la convocation d'une constituante. Tout croulait. M. Mamiani fit un suprême et courageux effort. Il demanda à la chambre des députés d'être autorisé à expulser de Rome et des États Romains ceux des étrangers qui troublaient l'ordre public. Sa proposition fut repoussée, et le jour même, la junte exécutive ayant fait afficher sur les murs de Rome l'annonce officielle de la convocation d'une constituante, il sentit qu'il ne pouvait plus rien, et donna sa démission, ainsi que tous ses collègues. C'était le 20 décembre. Un des membres de la junte, le sénateur Zucchini, se retira en même temps que le ministère. Il fut remplacé par M. Galletti, précédemment ministre de la police, et qui, jusque dans l'exercice de fonctions aussi délicates, n'avait cessé de conserver la faveur des clubs. Un nouveau ministère fut formé, où M. Sterbini figura comme dans l'ancien, et où on vit apparaître un vieillard septuagénaire, nommé Armellini, qui devait rester au pouvoir jusqu'à la fin de la révolution.

La seule annonce de la convocation d'une constituante avait mis fin à l'existence morale du parlement. La chambre haute, depuis quelque temps déjà, avait cessé de se réunir, et on n'en parlait pas plus que si elle n'eût jamais existé; la chambre des députés n'était désormais que le moins influent des clubs. Le 26 décembre, la junte exécutive en annonça la dissolution, et le 29 parut un décret qui convoquait pour le 5 février suivant une constituante élue au suffrage direct et universel, et chargée, disait le décret de convocation, « de prendre toutes les mesures qu'elle jugerait convenables pour donner à la chose publique un ordre régulier et stable en conformité avec les vœux et les tendances de toute la population ou de sa plus grande partie. »

L'année 1849 venait de s'ouvrir; dès le 1er janvier, Pie IX protesta contre la réunion annoncée d'une assemblée qui mettait en doute et en délibération jusqu'à la légitimité de son pouvoir temporel. — Il menaça de l'excommunication majeure tous ceux qui prendraient part, soit comme électeurs, soit comme représentans, à la composition de la nouvelle chambre, sans préjudice des peines d'un autre genre qu'ils pourraient encourir; mais les foudres spirituelles du souverain pontife furent sans effet comme ses menaces temporelles, et la révolution passa outre. Elle était à son paroxysme. Les clubs s'étaient répandus de Rome dans les provinces; ils étaient en rapport les uns avec les autres et avec ceux des autres états de l'Italie, de la Toscane principalement, qui marchait de plus en plus à une catastrophe. Un comité cen-

tral, qui les inspirait tous, s'était installé à Rome et y organisait les élections.

Le gouvernement rivalisait d'extravagance et de violence avec ce comité. Il multipliait les lois et les mesures révolutionnaires, copiant tous les décrets de 1793 ou du gouvernement provisoire de Paris en février 1848. Il envoyait des commissaires extraordinaires dans les provinces pour assurer (on sait ce que ces mots dans certaines bouches veulent dire) la sincérité des élections. Il couvrait le pays de comités de salut public chargés, disait-il, d'assurer la rapide et inflexible exécution des lois. Il créait une commission militaire investie d'un pouvoir discrétionnaire sans appel, dont les sentences étaient exécutoires dans les vingt-quatre heures, et qui avait pour mission de rechercher ou de punir tout attentat ou pensée d'attentat qui paraîtrait tendre à renverser la forme du gouvernement. Laquelle? puisque tout était en suspens. Et voilà la conduite de gens dont toute la vie s'était passée à appeler l'indignation de l'Europe sur les cruautés de Grégoire XVI! Leur premier usage du pouvoir était de rendre une loi de suspects et de faire des procès de tendance! On pense bien que les finances n'étaient pas oubliées par ces grands régénérateurs; ils avaient émis pour 600,000 écus de papier-monnaie, hypothéqués, disaient-ils, sur les biens de l'apanage; ils avaient bouleversé tout le système des impôts, supprimé les revenus indirects, etc., etc.

Cependant le jour fixé pour l'ouverture de la constituante approchait. Il arriva enfin. Dès les premières séances de l'assemblée, il fut évident que les commissaires extraordinaires et les comités de salut public avaient rempli avec le plus grand bonheur la tâche dont on les avait chargés. La majorité était aussi révolutionnaire qu'il était possible de le désirer. Des discussions de clubs remplirent les séances, jusqu'à ce que, dans la nuit du 9 février, 120 voix sur 142 membres présens votèrent un décret qui déclarait la papauté déchue en fait et en droit du pouvoir temporel des États Romains, sous la réserve des garanties nécessaires à son indépendance dans l'exercice de son autorité spirituelle, et proclamait la république démocratique la forme légale du gouvernement. Cette suprême folie avait du moins, il faut le reconnaître, le mérite de la logique. Voulant constituer l'anarchie, les constituans romains ou leurs meneurs ne pouvaient choisir une forme de société politique plus favorable à leurs desseins que la république démocratique : il n'y a pas de constitution d'état au monde qui se prête plus aisément à la dictature du désordre.

La proclamation de la république fut immédiatement suivie de la nomination d'un comité exécutif composé de trois Italiens responsables et amovibles à la volonté de l'assemblée, et qui furent MM. Armellini, Montecchi et Saliceti. Ce comité s'adjoignit un ministère dont

firent partie les principaux membres de l'ancien, et tous ensemble déclarèrent qu'ils allaient se mettre à constituer la république démocratique et à la gouverner. Ce que fut ce soi-disant gouvernement, tout le monde le devine. Il aurait augmenté, si cela eût été possible, le désordre qui dévorait les États Romains; trouvant ce désordre au comble, tout ce qu'il put faire fut de l'entretenir. Il n'y manqua pas, et durant les six semaines qu'il dura, du 19 février au 29 mars, ce ne fut qu'une succession d'actes d'extravagance et de violence qui inspirèrent à toute la population honnête le dégoût, l'horreur ou l'effroi. Le petit nombre de députés qui avaient eu le courage de voter contre l'établissement de la république, furent publiquement désignés à la haine des factions, et chacun, depuis le 16 novembre, savait jusqu'à quelles extrémités pouvait se porter cette haine. Les montagnards de l'assemblée, car elle eut ses montagnards, cela va sans dire, coiffèrent le bonnet rouge; un jour, en grande pompe, ils le firent placer sur la croix qui surmonte l'obélisque de la place du Peuple; les propriétés furent publiquement menacées, les constitutionnels obligés ou de se cacher ou de fuir; la presse devint hideuse; la religion fut l'objet de continuelles insultes, les églises furent souillées de cérémonies dérisoires : Rome enfin souffrit les saturnales de l'anarchie. On gagna de la sorte le mois de mars, où l'arrivée d'un personnage que depuis long-temps les révolutionnaires attendaient vint donner à cet immense désordre la consécration officielle du chef du parti dont il était l'œuvre : je veux parler de M. Mazzini.

On sait l'histoire de cet homme déplorablement célèbre; toute son existence se peut résumer en un mot : depuis qu'il vit, il conspire. Il y a vingt ans, il débuta dans cette triste carrière par un écrit adressé au roi de Piémont, dans lequel il l'engageait à profiter de l'ébranlement causé à l'Europe par la révolution de juillet pour marcher sur Milan. Charles-Albert n'ayant pas tenu le compte que sans doute il devait de ce bel écrit, ne l'ayant peut-être même pas lu, M. Mazzini, en 1834, entreprit de mettre lui-même ses conseils à exécution. En compagnie d'un général d'aventure, depuis fusillé pour soupçon de trahison, le général Ramorino, il conduisit à la délivrance et à la conquête de l'Italie un millier environ d'émigrés italiens, polonais et hongrois, qu'une compagnie de douaniers piémontais mit en déroute la frontière de Savoie. Par deux fois désabusé de ce qu'il devait attendre de la provocation et de la force ouverte, M. Mazzini commença dès-lors à demander exclusivement au travail souterrain des sociétés secrètes la réussite d'un dessein grand par lui-même, puisqu'il avait pour but l'affranchissement de son pays, mais que sa confusion avec le triomphe des doctrines et l'emploi des moyens révolutionnaires ne devait qu'égarer, trahir et perdre. Il forma, sous le nom de

la *Jeune-Italie,* une association secrète, dont les premiers membres furent les proscrits de la Romagne de 1831, et à laquelle il donna une organisation tenant à la fois des mœurs mystiques de l'esprit de secte et des habitudes de la discipline militaire. Le programme de cette association fut à la fois religieux, national, social et politique. En religion, les sectaires, sous une forme nuageuse et vague comme l'imagination de leur chef, se proposaient quelque chose d'assez semblable, quoique sous des termes nouveaux, à la théophilanthropie du dernier siècle; cette religion se composait de deux termes, également en objet de vénération réelle ou affectée de la part des fidèles : Dieu et le peuple. C'était ensuite non-seulement le recouvrement de l'indépendance de la péninsule, mais sa reconstitution nationale que se proposait la *Jeune-Italie;* l'esprit de cette reconstitution était l'unité et la centralisation : sur le sol de la patrie, délivré à jamais de l'occupation étrangère, on devait reconstruire à Rome, dans la Rome du peuple succédant à la Rome des papes, comme celle-ci avait succédé à la Rome des Césars, un seul état italien s'étendant de la Sicile au Tyrol d'une part, de l'Adriatique aux Alpes de l'autre; la constitution sociale de l'état devait être la démocratie pure, la forme de son gouvernement la république.

Quant au moyen d'atteindre ce vaste but, M. Mazzini n'en montra qu'un à ses adeptes, ce fut la révolution universelle. Guerre à l'Autriche, guerre à l'Europe ou complice ou gardienne des traités enchaînant l'Italie; guerre à tous les gouvernemens, depuis celui des papes, jusqu'à celui du plus petit prince italien ou allemand, à tous ces gouvernemens qui en principe représentent l'idée et le système monarchiques; alliance avec tous les émigrés, tous les révoltés, tous les sectaires, tous les mécontens de tous les pays; conspiration éternelle, incessante, implacable, insaisissable en même temps, contre la société européenne toute entière : tel fut le programme de la *Jeune-Italie.* Seize ans durant, par elle-même ou par ses alliés, cette association de désordre eut la main dans tous les mouvemens qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, agitèrent les sociétés et ébranlèrent les gouvernemens. L'avénement au saint-siége d'un pape réformateur, dans l'été de 1846, un moment d'abord lui fit peur. M. Mazzini trembla que le génie politique du pontife n'égalât sa clémence : il vit clairement que si Pie IX trouvait un homme d'état pour exécuter ses généreux desseins, la *Jeune-Italie* et l'effroyable révolution qu'elle espérait étaient perdues; mais bientôt les lenteurs du gouvernement du saint-siége le rassurèrent : il pressentit que cette réforme glisserait aux mains débiles des cardinaux Gizzi et Ferretti, et que peut-être elle provoquerait une révolution. Il ne songea plus qu'à l'exploiter. Vers la fin de 1847, étant alors, comme aujourd'hui à Londres, il publia un écrit adressé

au pape, dans lequel il l'exhortait à avoir confiance (*aver fede*); lui, Mazzini, répondait de tout. Cependant il envoyait des agens en Italie, chargés d'échauffer les esprits. En janvier 1848, la police de Paris sut qu'il était venu secrètement en France, et que de là il avait envoyé à Rome quelqu'un des siens pour étudier le caractère de Cicervacchio, le sonder, tâcher de l'entraîner dans le parti, et en tout cas se servir de son enthousiasme et de son influence sur les masses. On sut encore qu'il avait donné à ses affiliés la consigne, très habilement exécutée par eux tous, loin de s'opposer au mouvement libéral et constitutionnel qui emportait l'Italie, de le favoriser au contraire, en criant plus haut que personne : Vive Pie IX! vive le grand-duc de Toscane! vive Charles-Albert! sauf à exploiter, le cas échéant, toutes les réformes, s'il en sortait quelque jour l'objet de tous les vœux de la *Jeune-Italie*, la guerre et la révolution.

Ce déplorable vœu allait être exaucé. Paris donna le signal du bouleversement universel. M. Mazzini traversa la France en hâte, et, dès les premiers jours d'avril, arriva à Milan. Là, que fit-il? Il avait, malgré tout son passé, un beau rôle à remplir dans ce printemps de 1848 qui lui avait rendu, avec le ciel de sa patrie, toutes les généreuses espérances de sa jeunesse; mais quand on a conspiré dix-huit ans de sa vie, que peut-on faire, sinon de conspirer encore, de conspirer toujours? M. Mazzini en fut la preuve. Il montra, après tant d'autres, combien l'esprit de conspiration est incompatible avec l'esprit de gouvernement, combien les machinations souterraines du sectaire sont une détestable école pour le patriote et l'homme d'état. Il fit à Milan ce qu'il avait fait à Londres de 1831 à 1848, ce qu'il y fait aujourd'hui encore, ce qu'il fera jusqu'à sa dernière heure, ce qu'il ferait contre lui-même, s'il n'y avait plus d'autre pouvoir à attaquer sur la terre que le sien : il conspira.

Il conspira, et de la plus triste et de la moins noble manière. Le roi de Piémont avait passé le Tessin et prodiguait sa vie et celle de ses deux fils au milieu des combats. M. Mazzini, bien tranquille à Milan, entouré d'une cour d'agitateurs auxquels il dispensait, de son air le plus inspiré, la parole de vie, nourrissait la discorde sur les derrières de l'armée piémontaise. Il traitait cette campagne généreuse et patriotique, s'il en fût, des Piémontais en Lombardie de *guerre royale*. Il demandait la convocation d'une constituante italienne; aux premiers échecs de Charles-Albert sur le Mincio, il criait à la trahison, déclamait sur la levée en masse, et fomentait la ruine de son pays en y soufflant l'esprit de division.

De Milan, bientôt M. Mazzini transporta sa cour à Florence, mais il y demeura peu de temps : c'est à Rome qu'il lui tardait d'arriver. Rome lui offrait alors un théâtre unique, le théâtre qu'il avait rêvé toute sa

vie. Je n'ai pas dit, mais on a deviné qu'à la manière de tous les grands hommes, M. Mazzini, par une confusion sublime de sa personne et de ses desseins, en songeant à faire de Rome la capitale d'une république embrassant dans l'unité de son gouvernement la péninsule entière, n'avait, bien entendu, jamais pensé à donner d'autre chef à cette république que lui-même. Quelle occasion pour un Rienzi moderne! Le saint père en fuite, l'anarchie au comble, une assemblée élue sous l'empire de la terreur, respirant tout l'esprit de la *Jeune-Italie*, parlant de convoquer une constituante italienne, proclamant la déchéance du pouvoir temporel des papes, l'avénement du règne du peuple, et le reste; c'était le mazzinisme même intronisé sur les débris souillés et sanglans du saint-siége : il ne manquait à la funèbre fête que l'homme qui, de l'aveu de tous, en était l'ordonnateur et le héros.

Déjà les constituans romains lui avaient donné le droit de cité et un siége au parlement. Il y parut enfin pour la première fois le 6 mars, au milieu des applaudissemens de toute l'assistance. Le président, lui rendant l'honneur qu'il lui devait, le fit asseoir à ses côtés, et il prononça une courte harangue dans laquelle il répéta tout son formulaire : après la Rome des Césars la Rome des papes, après la Rome des papes la Rome du peuple, et le précis de ses déclamations habituelles. L'anarchie qui dévorait Rome était son œuvre, il était juste qu'il en fût le maître. Ce triste empire lui échut en fait le jour même de son arrivée; à un mois de là, il l'eut tout ensemble et en fait et en droit.

La cour de Turin, malgré les sages avis que lui prodiguait la France, malgré l'insistance du parti constitutionnel à la détourner de son funeste dessein, la cour de Turin ne respirait encore une fois que la guerre. Charles-Albert, se sentant envahi au sein de ses propres états par le flux montant des passions populaires, que l'année précédente il avait lui-même excitées et armées, avait décidé de recommencer la lutte avec l'Autriche. Le poids de la vie, une rancune héroïque de la journée de Custoza, la résolution de périr d'un boulet ennemi plutôt que de s'exposer à tomber victime et victime outragée d'une émeute, tout cela poussait vers son destin l'aventureux et généreux monarque. Le 20 mars, on apprit à Rome que l'armée piémontaise allait de nouveau tenter la fortune des combats. Le 22, la constituante vota une proclamation au peuple, l'appelant en masse aux armes; mais les événemens devaient marcher avec une rapidité terrible. Une semaine à peine s'était écoulée, qu'on apprit le désastre de Novarre. Ce fut le signal de la dictature officielle de M. Mazzini.

La commission exécutive fut dissoute et remplacée par un triumvirat où M. Mazzini s'adjoignit pour collègues MM. Armellini et Safi. Tout aussitôt il commença son règne. Les premiers actes en furent des insultes aux vaincus de Novarre, des calomnies contre la maison royale

de Piémont et les généraux qui continuaient à la servir, des encouragemens officiels à la révolte des Génois, et des déclamations aussi stériles que pompeuses sur les ressources de la levée en masse : plagiat ridicule des souvenirs d'une tragique époque, dont il sera toujours aisé aux révolutionnaires de tous les pays et de tous les temps de copier les extravagances et les forfaits, mais dont il fallait d'autres hommes que M. Mazzini et les siens pour ressusciter le génie et renouveler l'héroïsme. Grace au ciel, cette honteuse comédie allait finir. Des signes non équivoques déjà annonçaient aux portes des États Romains que ses jours étaient comptés. Florence venait de chasser les agitateurs qui l'opprimaient. La contre-révolution s'était faite aux cris significatifs et effrayans pour toute la faction démagogique de : Vivent les honnêtes gens! nous voulons des honnêtes gens! En Piémont, la translation de la couronne s'était opérée des mains de Charles-Albert à celles de l'aîné de ses généreux fils aux acclamations de tout le peuple. Un général hardi et habile avait, presque sans coup férir, fait rentrer Gênes sous l'obéissance royale. L'armée autrichienne victorieuse faisait trembler toute la Haute-Italie; dans le midi, la Sicile était vaincue; Naples retournait à grands pas au régime monarchique; dans le reste de l'Europe, à Paris, à Vienne, à Berlin, l'autorité était rassise, et c'était aux révolutionnaires désormais d'avoir peur. Il ne restait guère plus que Rome en leur pouvoir, et l'usage qu'ils faisaient de ce pouvoir soulevait de tous côtés et de plus en plus contre eux l'horreur ou le mépris.

Les révolutionnaires de Rome, en renversant la papauté, avaient bravé à la fois le sentiment religieux, l'esprit de conservation sociale et la politique entière de l'Occident; ils avaient, dans leur démence, provoqué tous les gouvernemens conservateurs de l'Europe. Il était inévitable que ces gouvernemens, un jour ou l'autre, intervinssent au nom du catholicisme indignement outragé dans la personne du souverain pontife, au nom de l'ordre social européen compromis par ces insultes, au nom enfin de toutes les traditions et de tous les intérêts de leur commune politique. Dès le mois de décembre 1848, ç'avait été entre les cabinets catholiques une sorte d'émulation de dévouement à la personne du saint père. La cour de Gaëte avait reçu les propositions formelles d'intervention armée des gouvernemens italiens de Naples et de Turin, celles des cabinets étrangers de France, d'Espagne, d'Autriche et de Bavière; la Russie avait appuyé les protestations et les offres de l'Autriche et de Naples. Pie IX n'avait que le choix de ses défenseurs. La résolution à laquelle, dans de telles circonstances, il paraissait le plus convenable de voir sa sainteté s'arrêter était l'emploi des armes italiennes; mais une question d'équilibre politique devait malheureusement changer du tout au tout le cours des choses à cet égard. La France, voyant déjà les Autrichiens à Bologne,

ne pouvait consentir à ce que les Napolitains leurs alliés prissent seuls part à la restauration pontificale. Elle s'y refusa formellement. L'Autriche, de son côté, repoussa l'intervention piémontaise comme un acte d'hostilité personnelle. Au milieu de ces pourparlers, le cardinal Antonelli, le 18 février 1849, adressa au corps diplomatique réuni à Gaëte une note circulaire où il réclama officiellement le secours de l'Autriche, de la France, de l'Espagne, des Deux-Siciles, mais en termes généraux, qui laissèrent dans l'incertitude, sinon les tendances préférées de la cour de Gaëte, au moins sa décision finale. Les événemens se précipitaient de telle sorte cependant, que bientôt il allait falloir prendre un parti. La France, dans un esprit de conciliation élevé et désintéressé, alla, dit-on, jusqu'à proposer que le rétablissement du gouvernement du saint-siége se fît de concert par les armes napolitaines et piémontaises. Si l'on songe que, dans le même temps, les Autrichiens étaient déjà à Bologne, on conviendra qu'en agissant ainsi, le cabinet français faisait de grandes avances, sinon de grands sacrifices à la politique de la paix. Mais bientôt on apprit à Paris, à n'en pas douter, qu'on était menacé, si l'on ne se hâtait pas, d'être surpris par les événemens. La résolution de les prévenir fut aussitôt arrêtée. Le 24 avril, un corps d'opération, commandé par le général Oudinot, débarquait à Civita-Vecchia, et deux mois plus tard, le 3 juillet, après un siége en règle, qu'avait rendu nécessaire la folle obstination des révolutionnaires qui l'opprimaient, Rome était délivrée de l'anarchie et rendue au saint-siége.

Nous sommes trop près de l'expédition de Rome pour porter sur les motifs qui l'ont décidée et sur la manière dont elle a été conduite un jugement libre d'esprit de parti. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que cette entreprise, très sévèrement jugée en France et très mal comprise en Italie, avait trois grands buts : d'abord la restauration du souverain pontife, ensuite le maintien ou plutôt le rétablissement de l'équilibre européen, compromis dans la péninsule par les progrès des Autrichiens dans les Légations et en Toscane, et enfin la défense de la liberté à Rome contre les anarchistes qui la déshonoraient d'une part, et contre les rétrogrades qui se proposaient de l'étouffer de l'autre.

De ces trois buts, les deux premiers étaient atteints le 3 juillet. Quelle a été jusqu'ici la destinée des efforts de la France pour parvenir au troisième? Fort malheureuse. Une époque nouvelle, qui dure encore, a commencé, le lendemain de la prise de Rome par les troupes françaises, dans l'histoire du règne de Pie IX; pourquoi faut-il qu'elle n'ait rien tenu de ce que les amis éclairés de la religion en attendaient! Le drapeau, le mot, le cri de la première époque avait été : Réforme; celui de la seconde : Liberté; celui de la troisième : Anarchie; le mot de l'époque courante n'est rien que : Réaction! Ainsi se sont appli-

quées jusqu'ici, dans le pontificat de Pie IX, les lois de cette mathématique historique, certaines comme celles de la mécanique céleste, qui, sous l'empire des mêmes erreurs, de la libre activité de l'homme, ramènent toujours, en en changeant seulement les aventures et les héros, les mêmes suites de déceptions. Ainsi une réforme administrative généreusement conçue, imprudemment conduite, s'est transformée en une révolution politique; ainsi la révolution politique, impuissante à se gouverner, a enfanté l'anarchie; ainsi enfin l'anarchie à son tour a produit la réaction. Fatalité terrible, qui ne laisserait aux ames généreuses qu'à gémir sur la triste destinée d'un pontificat qui promettait d'être si grand, si Pie IX lui-même n'était encore là pour nous rassurer sur l'avenir! C'est sur cette idée consolante et ces perspectives plus douces qu'il convient, en terminant, de laisser le lecteur reposer son esprit. L'histoire de la période de réaction qui malheureusement dure toujours à Rome, et il y a plus de deux ans qu'elle est ouverte, ne serait faite que pour attrister les ames élevées et pour troubler les esprits clairvoyans. Tournons ces pages douloureuses, et confions-nous en ce Dieu tout-puissant qui ne saurait avoir donné Pie IX à la civilisation et à la liberté pour en opprimer la cause après l'avoir enivrée d'espérance, mais pour la servir et pour la sauver.

II.

Nous vivons dans un siècle où les idées et les événemens ont plutôt l'air de courir que de marcher. Il faut se hâter aujourd'hui d'être sage; le mouvement qui emporte le monde est si rapide, que demain peut-être il ne serait plus temps. Jamais l'énergique parole de saint Paul ne fut de plus de mise : *Præterit figura mundi*. Les hommes et les affaires passent comme des ombres. Il n'est plus le temps des longs espoirs, des vastes horizons, des quiétudes profondes. Il y a bien des siècles qu'il n'avait fallu penser, ni se résoudre aussi vite. Rien de plus propre que l'histoire du gouvernement romain depuis 1847 à montrer cette vérité, devenue banale à force d'avoir été confirmée par les révolutions. Peu d'époques abondent, dans un espace de temps aussi pressé et aussi court, en leçons de tout genre, de philosophie comme de conduite, à l'adresse du penseur et de l'homme d'état. Ces leçons, du reste, sont fort claires, car les événemens dont les États de l'Église ont été le théâtre durant le pontificat de Pie IX portent leur enseignement avec eux-mêmes. Quelques mots suffiront à exprimer l'évidente moralité qu'ils enferment.

Quatre systèmes de gouvernement, ainsi qu'on l'a vu, ont été mis en œuvre, et ont également péri à Rome dans l'espace des six der-

nières années : l'absolutisme ecclésiastique, qui se fût certainement écroulé en 1848 au milieu d'une tempête plus effroyable encore que celle dont l'assassinat de M. Rossi donna le signal, s'il n'était tombé deux années plus tôt devant la généreuse clairvoyance de Pie IX; la réforme administrative, qui, hardiment conçue, timidement exécutée, s'est perdue au sein d'un bouleversement politique; le régime constitutionnel, qui, venu trop tôt, n'était pas viable; le radicalisme enfin, qui, n'ayant pour lui aucune raison ni morale, ni politique, ni nationale d'exister, avait pu se produire par violence et surprise, mais était incapable de durer. Si tous ces systèmes ont péri, méritaient-ils également le triste sort qu'ils ont partagé? Pie IX devait-il aussi nécessairement échouer dans son œuvre que Grégoire XVI s'était usé dans la sienne, et M. Rossi était-il irrémédiablement condamné par le destin à voir les nobles principes qu'il représentait se briser contre la violence des choses, comme M. Mazzini l'était à voir ses folies échouer devant leur sagesse? Considérons d'abord les deux régimes extrêmes; nous examinerons ensuite les deux politiques de juste-milieu.

Si, lorsque Grégoire XVI mourut, il n'y avait purement et simplement qu'à continuer la politique qu'il avait pratiquée quinze ans, aussi attentif aux besoins spirituels de l'église qu'indifférent aux souffrances temporelles de son peuple, la conséquence, c'est que Pie IX ne fut rien qu'un novateur téméraire, c'est qu'il manqua à tous ses devoirs de pontife et de souverain en écoutant les gémissemens de ses sujets, les plaintes de son siècle, les représentations de toutes les puissances chrétiennes, la voix de l'humanité et de la raison. On nous permettra de ne point discuter une pareille thèse. Nous ignorons et nous nous perdons à concevoir quel avantage il peut revenir, tant à la religion qu'à la politique de conservation sociale qui réunit tous les cabinets de l'Occident, à ce que les États de l'Église comptent parmi les plus mal administrés, et les populations qui les habitent, parmi les moins heureuses du globe, et nous persistons à penser, quelques graves événemens qui s'en soient suivis, que ce sera à jamais la gloire de Pie IX d'avoir vu, à peine monté sur le trône, qu'à rester stationnaire au sein du mouvement universel, et barbare au milieu des lumières générales, le gouvernement temporel des États de l'Église ne pouvait que tomber dans un discrédit fatal aux intérêts de la religion même. La réforme qu'il tenta alors a échoué, il est vrai; mais l'histoire montre assez que ce n'est pas parce qu'elle était prématurée ou inutile, mais parce qu'il ne se rencontra auprès du saint pontife personne pour la réaliser. Penser aujourd'hui après tout ce qui s'est passé depuis 1846, après l'amnistie, après les promesses cent fois répétées de 1847, après la charte de 1848, après le cardinal Gizzi et après M. Rossi, à restaurer purement et simplement le régime administratif de Grégoire XVI,

c'est un projet qui peut avoir traversé quelques esprits violens, mais qui ne mérite l'attention ni des honnêtes gens ni des hommes sensés.

L'esprit rétrograde est comme l'esprit révolutionnaire : il peut torturer le monde, il est incapable de le gouverner. Cependant il faut gouverner ou périr. Ceci m'amène à considérer le système radical, qui se vante, et à bon droit, d'être à la fois et la conséquence forcée et l'inévitable châtiment du système absolutiste.

Les radicaux, que la seule annonce de la réforme de 1846 avait fait trembler, et qui n'ont songé à tirer parti du mouvement d'esprit suscité par cette réforme que lorsqu'ils l'ont vu glisser aux mains des ministres inhabiles qui s'en étaient chargés, les radicaux soutiennent, tout comme les absolutistes, qu'il n'y a aucune sorte de conciliation possible à Rome entre les traditions du passé et les besoins du présent, que tout système mixte est une double trahison envers les préjugés anciens et envers les idées nouvelles, qu'il faut être ou grégorien ou mazzinien, pour employer les termes dont ils se servent, et qu'il n'y a de choix à faire qu'entre le maintien absolu ou la déchéance pure et simple du pouvoir temporel des papes.

La déchéance du pouvoir temporel des papes! Et ce sont les hommes qui se prétendent les plus ardens champions de la civilisation et les plus sincères amis de l'Italie qui ont inventé ce beau système! Comme les absolutistes, leurs rivaux en paradoxe et en violence, ils ne trouvent rien de mieux à faire pour résoudre le problème que de supprimer l'un des deux termes qu'il s'agit de concilier! Les absolutistes rejettent toute nouveauté; eux, toute tradition. Admirable méthode d'améliorer les institutions consacrées par le temps que de commencer par les briser! La déchéance des papes du gouvernement temporel des États de l'Église, à quelque point de vue qu'on l'envisage, n'apparaît que comme une des pires révolutions que l'esprit de bouleversement qui travaille ce siècle puisse rêver. L'ordre entier des rapports sur lesquels la vie commune de l'Occident repose en serait ébranlé. Du jour où le pape cesserait d'être prince, et, en tant que prince, d'administrer un certain territoire, si petit que l'on voudra,—de représenter un certain gouvernement, si faible que ce puisse être, mais l'un et l'autre jouissant sous le bénéfice et sous la protection de la jalousie des puissances de son autonomie, de ce jour-là il n'y aurait plus de papauté. Le souverain pontife de fait serait supprimé, car, réduit à une autorité purement spirituelle, exilé du monde politique et privé par là de tout moyen sérieux de communiquer avec ses sujets, son pouvoir ne serait plus à l'intérieur que le jouet des factions, à l'étranger qu'un nom. Ce serait une ame sans corps, et la papauté ne tarderait pas à disparaître tout ensemble de la scène des affaires et de celle de la vie. De là une double révolution dans la constitution ecclésiastique et dans le dogme,

dans la religion et dans l'église, révolutions qui aboutiraient l'une et l'autre, d'abord à un schisme de gouvernement, ensuite à un schisme de croyances. L'Occident catholique, privé de centre, se déchirerait en autant de sociétés religieuses qu'il compte de sociétés politiques, et l'unité de la foi se perdrait dans la division des églises.

Telle serait la première conséquence de cette déchéance temporelle des papes que les radicaux s'en vont proclamant comme la panacée de la société européenne. Cette prétendue panacée ne serait que le germe d'une discorde et d'une désunion nouvelles. En présence de l'unité redoutable de la constitution religieuse du Nord, quelle hâte y a-t-il de réduire en poussière les grands et majestueux débris que nous possédons encore de l'unité de l'église romaine? nous le demandons, opinion philosophique ou religieuse à part, à tous les gens sensés.

Il est ensuite aisé de voir que cette déchéance politique des papes entraîne nécessairement un remaniement de territoires en Italie, et comment remanier le territoire italien sur un point aussi délicat sans allumer une guerre universelle? Les radicaux sans doute sont peu touchés de l'objection, mais tous les hommes modérés la compteront pour quelque chose, et il est bien entendu que c'est pour eux seuls ici que nous parlons.

Enfin, en se plaçant au point de vue de l'intérêt de l'Italie, on comprend à peine comment cette idée de supprimer le pouvoir politique des papes, et, par voie de conséquence, la papauté même, a pu germer dans une seule tête italienne. Quelques jours avant de mourir, M. Rossi écrivait de sa main ferme et sûre ces paroles d'une vérité profonde : « La papauté est la dernière grandeur vivante de l'Italie. » En effet, tout est là pour la péninsule. Supprimez le pape, ce ne sont plus que quelques petits états, très jaloux les uns des autres, plus soucieux de la petite nationalité politique que leurs traditions particulières leur ont faite que de la grande nationalité qu'ils tiennent de la nature, de la géographie, de la langue et de l'histoire, et la dernière espérance de voir ce beau pays se régénérer se dissipe et s'évanouit. Si l'unité fédérative de l'Italie et plus tard son indépendance peuvent sortir de quelque ville en effet, c'est de Rome. La papauté supprimée, Rome déchoit, comme Venise, à l'état de simple monument historique, et l'Italie perd le dernier de ses liens. Je n'ai pas besoin de dire ce que deviennent les nations qui tombent dans un état pareil; les annales du genre humain le racontent : elles s'éteignent.

Je n'insiste pas sur cette réfutation du radicalisme, non plus que je n'ai fait sur celle du système opposé avec lequel celui-ci lutte d'exagération et de violence. Il suffit d'avoir rappelé à leur égard ce que tout le monde sait : que ni l'un ni l'autre ne fondent rien; que l'un et l'autre, pour rappeler une parole célèbre, « coupent l'arbre pour avoir le fruit; »

que tous les deux sont pour les sociétés qu'ils affligent des fléaux dans le présent, des germes inévitables de révolution dans l'avenir. Que faire donc à Rome, si les institutions anciennes sont dans cet état singulier de ne pouvoir périr et de ne pouvoir durer : de ne pouvoir périr, car elles sont essentielles à tout ce que la société européenne a le plus cher intérêt à sauver, et de ne pouvoir durer, parce qu'elles blessent tout ce que cette même société a le plus à cœur d'établir? Le bon sens le dit : conserver ces institutions en les améliorant. Ici se présentent les deux systèmes de juste-milieu qui, de juillet 1846 à novembre 1848, ont eu pour but à Rome de réaliser cette conciliation difficile entre la tradition et la nouveauté, et y ont échoué : je veux parler de la réforme administrative et de la transformation politique des États de l'Église.

Beaucoup de personnes pensent encore, même après les tristes événemens qui en ont été le résultat, que le gouvernement constitutionnel tel que le statut de mars 1848 l'avait établi, tel que pendant neuf mois il a fonctionné, est le seul régime qui puisse assurer le maintien du pouvoir temporel des papes. Cette opinion était celle de M. Rossi. Il y a eu, pensait-il, tant de partages de souveraineté dans le monde, que ce partage nouveau, quoique plus difficile peut-être qu'aucun autre, n'est pas impossible à réaliser. On sait qu'il se conduisit en tout d'après ces principes; il porta même, dans la mise à exécution que comme ministre il en tenta, une activité presque enthousiaste. Cet homme, en apparence froid comme un marbre et indifférent comme un sceptique, ressentait pourtant et manifestait une foi profonde pour la cause de la liberté. Théoricien politique de la grande école de Montesquieu, il voyait dans le système de la division et de la pondération des pouvoirs la seule forme de gouvernement capable de réconcilier l'esprit des temps anciens et celui des temps nouveaux. Il croyait sincèrement qu'il était possible d'établir et de faire vivre un pontificat constitutionnel. Le coup de poignard qui mit fin à sa vie, la lâche indifférence qui accueillit sa mort, permettent aujourd'hui de douter que cette croyance ait été aussi fondée qu'elle était généreuse. M. Guizot disait en 1847 avec loyauté et noblesse, en parlant des Italiens : « Il vaut mieux les affliger que de les tromper. » On nous permettra de suivre l'esprit de ce beau conseil et de dire librement ce que nous pensons de l'apparition momentanée que l'on a vue à Rome du gouvernement constitutionnel et de sa restauration possible.

L'une et l'autre ont à nos yeux un vice irrémédiable. Quand il parut en mars 1848 à Rome, le gouvernement constitutionnel y était prématuré; aujourd'hui il n'y serait pas viable. « La société politique, disait très-bien Sieyès, doit être le vêtement de la société civile; » mais, avant de vêtir la société civile, il faut la constituer. La société civile est-elle

constituée à Rome? Non : elle ne l'est d'aucune manière, ni dans les lois, ni dans les mœurs. Vouloir établir un gouvernement constitutionnel dans un pareil état de choses, c'est prétendre élever un édifice avant d'en avoir jeté les fondemens.

On l'a bien vu dans la criminelle journée du 16 novembre. M. Rossi mort, qui seul par son courage, son activité et ses lumières, soutenait la liberté politique et la défendait à la fois et de la contre-révolution et de l'anarchie, tout s'écroula. Qu'aurait-il fallu pour que cette ruine fût évitée? Que, le soir du 16 novembre, un parti modéré nombreux, énergique, façonné aux habitudes de la vie publique, soutînt et continuât le gouvernement. Ce parti existait-il? Il faut croire que non, car il ne donna pas signe de vie. Deux puissances seulement apparurent sur la scène durant cette soirée funèbre : la puissance papale outragée et déchue, et la puissance révolutionnaire triomphante et couverte de sang. M. Rossi était à lui seul tout le parti, comme il avait été tout le gouvernement constitutionnel. On ne peut en effet considérer M. Mamiani ni ses amis comme de véritables constitutionnels. Loin de moi la pensée de méconnaître la sincérité des intentions d'hommes courageux et honorables; mais il me paraît impossible, ces intentions mises à part, de ranger les mamianistes dans la même école politique que M. Rossi. Le constitutionalisme, tel que M. Mamiani l'entendait et tel qu'il le pratiqua, n'était bon qu'à compromettre et qu'à livrer la papauté, à la différence des doctrines et de la conduite de M. Rossi, qui ne conspiraient qu'à la couvrir et à la sauver. Je justifie d'un seul mot ce jugement : M. Mamiani traitait avec les clubs, et ménageait, pour le contenir sans doute, mais enfin ménageait, le parti révolutionnaire; M. Rossi réorganisait en toute hâte la force publique pour fermer les clubs, et écraser à la première occasion qu'il lui offrirait le parti révolutionnaire.

Prématuré, et par là voué à une mort certaine en 1848, il reste à se demander si le régime constitutionnel aujourd'hui serait à Rome plus capable de vivre. Je ne discuterai pas la question, je me bornerai à la poser. Que ceux qui seraient tentés de la résoudre dans le sens affirmatif veuillent bien se demander si les mœurs politiques des États de l'Église ont trouvé dans les événemens qui se sont succédé depuis trois ans l'occasion de se former.

Il n'y a donc, comme on peut voir, qu'une conclusion à tirer de ces événemens : c'est que le gouvernement pontifical, dans l'impossibilité éclatante où il doit se voir lui-même de restaurer purement et simplement le régime désastreux de Grégoire XVI, doit porter toute son attention et tous ses efforts vers la réorganisation de la société civile et la création d'un parti modéré dans les États de l'Église. Une seule chose reste à faire pour le moment à Rome, chose indispensable en même temps

si l'on veut éviter de nouvelles catastrophes : c'est de rentrer dans les voies de 1846, et, à tout prix, de réaliser la réforme administrative.

Nous n'ignorons pas que cette conclusion n'est guère du goût des partis. — Prenez garde, disent les rétrogrades, c'est la voie néfaste qui mène, par une pente irrésistible, à la révolution, à l'exil, à la mort. Les rétrogrades se trompent, ou veulent tromper quelqu'un. Ce n'est pas la réforme administrative qui a perdu Pie IX; le seul bruit qu'il allait l'accomplir a centuplé son autorité : c'est la révolution politique. Mais que la réforme d'une mauvaise administration soit, entre des mains fermes et sages, la cause fatale d'un changement violent de gouvernement, cela ne vaut pas la peine d'être discuté. Qu'avec le temps, beaucoup de temps, la réorganisation de la société civile ayant formé les mœurs publiques des États de l'Église, il vienne un jour où non-seulement il n'y ait plus de péril, mais où il commence à y avoir avantage pour le gouvernement pontifical à appeler ses sujets à participer au pouvoir politique, c'est possible, mais il n'est pas d'esprit éclairé qui puisse trouver à cela rien d'effrayant. — Les révolutionnaires, du côté opposé, traitent la réforme avec un mépris affecté et superbe. Cela se conçoit de reste; mais il n'y a pas à discuter avec eux : ils veulent la destruction de la papauté, nous voulons son maintien. Si nous ne parlons pas une langue commune, il est impossible de parvenir à nous entendre. — Enfin les constitutionnels ardens, eux aussi, repoussent la réforme administrative, ou plutôt ils en déclarent toutes les promesses illusoires, tant qu'elle ne sera pas accompagnée d'un changement de régime politique. Ils avouent que la raison et la logique demandent qu'on réorganise la société civile avant de modifier la constitution de l'état; ils confessent que la participation d'un peuple aux fonctions administratives est ordinairement la meilleure école où il se puisse former à la science et à la pratique du gouvernement; mais tous ces raisonnemens, ajoutent-ils, admirables partout, sont oiseux à Rome. En effet, comment demander à une classe d'hommes en possession privilégiée de tous les emplois administratifs, aussi bien que de toutes les charges politiques, d'abdiquer, et, pour ainsi dire, de se suicider elle-même? Peut-on raisonnablement attendre du clergé des États de l'Église une autre nuit du 4 août? Est-il sensé d'espérer qu'une réforme confiée à des hommes qui ne doivent y trouver que la ruine de leurs priviléges et l'abaissement de leur influence soit jamais réalisée? Et, en démonstration de leur thèse, ils rappellent les *motu proprio*, les proclamations, les promesses formelles, et aussi inutiles que formelles, non-seulement de 1816 et de 1831, mais même de 1847. Ils concluent enfin qu'à Rome, à la différence de tous les pays du monde, la réforme du gouvernement doit précéder celle de l'administration, sous peine de voir cette dernière rester toujours à l'état de rêve. Nous l'avouons,

nous sommes très embarrassé de cette objection. Les événemens, en effet, lui ont malheureusement donné un grand fondement, et nous ne connaissons qu'une bouche au monde d'où puisse tomber la réponse seule capable de la confondre : c'est la bouche de Pie IX.

La réforme, et la nécessité de la réaliser aussi promptement que possible, ressortent donc, on le voit, comme une conclusion sort d'un syllogisme, un théorème d'un raisonnement de géométrie, de l'histoire de tous les événemens, de tous les vœux, de toutes les fautes, de toutes les souffrances du gouvernement, du peuple et des partis des États de l'Église pendant les trente dernières années. Est-ce trop demander aujourd'hui, après tant de déceptions et de traverses, que de conseiller au gouvernement du saint-siége de recommencer une épreuve qui lui a une première fois si malheureusement réussi? J'examine l'affaire à tous les points de vue, et, plus je l'examine, plus je me persuade que si la réforme de l'administration des États Romains est devenue une inévitable nécessité, cette nécessité est en même temps des plus heureuses.

Au point de vue moral, le premier apparemment que l'on doive envisager en délibérant des intérêts du saint-siége, la question, ce semble, ne peut guère être incertaine. « La religion chrétienne, dit Montesquieu, qui ordonne aux hommes de s'aimer, veut sans doute que chaque peuple ait les meilleures lois politiques et les meilleures lois civiles, puisqu'elles sont après elle le plus grand bien que les hommes puissent donner et recevoir. » Par quel monstrueux privilége le peuple des États de l'Église, le peuple le plus rapproché du centre de la religion, le peuple qui devrait être comme l'Israël du christianisme, a-t-il les pires lois et les pires coutumes d'administration du monde civilisé? Il y a là une contradiction qui soulève la morale universelle. Quelles conséquences ne résulterait-il pas du maintien d'un pareil état de choses, s'il devait durer, pour l'autorité non-seulement de la cour de Rome en tant que puissance politique, mais encore en tant que puissance religieuse! J'ai déjà touché une fois à ce thème délicat, je me borne à le remettre ici sous les yeux du lecteur : son jugement fera aisément le reste.

Et, au point de vue politique proprement dit, on ne voit point quel empêchement digne d'arrêter une âme ferme et un esprit éclairé s'oppose, à l'heure où nous traçons ces lignes, à la réalisation de la réforme. Jamais peut-être l'occasion ne fut plus favorable. Les États de l'Église subissent l'occupation étrangère : c'est un malheur pour tout le monde, mais encore cette occupation a-t-elle un avantage dont le gouvernement du saint-siége peut, s'il veut, tirer le plus brillant parti. Les troupes françaises et autrichiennes maintiennent l'ordre dans les États Romains; tant qu'elles y sont, il n'y a nulle crainte à concevoir des entreprises de la démagogie. Le saint père aujourd'hui peut donc,

en toute sûreté, remanier le système entier de l'administration de ses états, sans que son autorité coure aucun risque. Qu'il le veuille seulement et qu'il l'ordonne : tout se fera, et tout se fera, à la différence des temps du cardinal Gizzi et du cardinal Ferretti, sans qu'il y ait péril pour le saint-siége à se voir entraîné, par la force d'une opinion publique exaltée, au-delà de ses intentions. Le saint père est aujourd'hui dans la situation que rêvait ce généreux ministre qui demandait à un grand peuple dix ans de despotisme, promettant, les dix ans révolus, de le rendre le plus libre de toute la terre : il peut, s'il le veut, profiter du pouvoir absolu que la Providence divine, par le moyen des armes de la France, lui a rendu, pour reconstituer l'administration de ses états sur le modèle des administrations contemporaines les plus parfaites; il peut, s'il le veut, user en liberté de sa toute-puissance, pour réaliser le beau rêve de sa vie : rendre heureux trois millions d'êtres pensans et souffrans, qui n'ont connu, depuis trente années, que les misères du despotisme ou de l'anarchie.

Il n'y a plus aujourd'hui, pour arriver à ce grand but, d'études à faire; elles sont faites. Dès 1831, elles l'étaient déjà, et ce fameux *memorandum* du 10 mai, que remirent en commun alors au cardinal Bernetti les représentans réunis de France, d'Autriche, de Prusse, de Russie et d'Angleterre, pourrait encore aujourd'hui servir de base.

Que demandaient les cinq grandes puissances? Que les améliorations réclamées depuis quinze ans déjà par le peuple des États de l'Église, et promises par Pie VII, embrassassent à la fois le système judiciaire et celui de l'administration municipale et provinciale; en principe, que les laïques fussent, comme les ecclésiastiques et indistinctement, admis à toutes les fonctions judiciaires et administratives; quant à l'ordre judiciaire proprement dit, que les promesses du *motu proprio* de 1816, *motu proprio* plein de l'esprit de l'administration française, fussent loyalement réalisées, c'est-à-dire que l'égalité de tous les sujets du saint père devant les tribunaux et les lois fût reconnue, que les audiences fussent publiques, etc.; quant à l'ordre administratif, que les municipalités fussent affranchies, qu'elles fussent élues par la population et appelées à gérer elles-mêmes leurs propres intérêts; qu'à côté des communes et au-dessus d'elles on organisât, sous le nom de conseils provinciaux, des comités consultatifs permanens, chargés d'aider le gouverneur de la province dans ses fonctions, de contrôler l'administration communale et la répartition des impôts, et enfin ayant le droit d'émettre des vœux pour éclairer le gouvernement sur les véritables intérêts de la province; que les finances des États de l'Église fussent rétablies; qu'à cet effet, et pour assurer dans l'avenir le maintien de l'ordre dans cette partie mère de l'administration publique, une cour suprême des comptes fût érigée à Rome,

qui serait chargée du contrôle de la comptabilité du service annuel dans chaque branche de l'administration civile et militaire, et de la surveillance de la dette publique; que cette cour des comptes, pour mieux assurer l'indépendance de ses membres, fût élue par les conseils provinciaux, et que, réunie aux principaux conseillers du gouvernement, elle formât une junte ou consulte administrative; enfin, que le saint père créât un conseil d'état, dont il prendrait les membres parmi les notabilités de naissance, de fortune et de talent du pays.

Ces demandes étaient si fondées, que, dès 1831, le gouvernement papal en avait reconnu la justesse, et on a cent fois imprimé et réimprimé la note adressée, en date du 5 juin, par le cardinal Bernetti à M. de Saint-Aulaire, alors ambassadeur de France à Rome, dans laquelle, après avoir formellement adopté jusqu'aux termes du *memorandum*, le cardinal-ministre ajoutait : « L'administration publique réorganisée de la sorte, il est hors de doute que nul ne pourra plus prétendre à troubler l'ordre, à moins qu'il ne veuille substituer sa volonté particulière à la volonté publique et se constituer tyranniquement l'arbitre du sort commun.... » Paroles aussi sages qu'explicites! que ne furent-elles dès-lors suivies d'effet!

Et cette réforme dont, en 1831, tous les grands gouvernemens chrétiens sans exception proclamaient l'urgence, cette réforme qu'en 1846 Pie IX, aux acclamations de l'Europe, résolut d'entreprendre, il aurait cessé, en 1852, d'être moral et profitable de l'accomplir! Embrasse qui voudra une opinion aussi funeste; dans la conviction profonde qui nous possède du sentiment contraire, nous ne pouvons, en terminant, que l'exprimer avec toute la force qui est en nous; nous ne pouvons que redire avec les populations émerveillées de 1846 un cri depuis dénaturé par les factions, mais alors plein d'amour et d'espérance : Courage, saint père! Parce que le flambeau de la civilisation est tombé une fois des mains augustes qui le portaient, est-ce une raison pour le laisser à terre? C'est une raison pour le ramasser, le rallumer et le faire briller plus haut et plus clair que jamais. Votre sainteté a devant les yeux un modèle dont mieux que personne aujourd'hui elle peut reproduire les traits généreux et sages; ce modèle, c'est elle-même, c'est le magnifique exorde de votre pontificat; c'est la politique des derniers mois de 1846, moins ses illusions si tôt évanouies, moins ses incertitudes si cruellement expiées. Courage donc, saint père! le grand règne, dont vous avez donné deux ans la consolante espérance, si vous le voulez, n'est pas encore perdu pour le monde; vous pouvez le recommencer!

CHARLES GOURAUD.

LE

NORD SCANDINAVE

DEPUIS CINQUANTE ANS.

I.

DU MOUVEMENT INTELLECTUEL ET POLITIQUE EN SUÈDE.

I. *Sveriges skœna Litteratur* (*Histoire de la littérature de la Suède*), par P. Wieselgren, 5 vol. in-8°, Stockholm. — II. *Svenska vitterheten. Historiskt-Kritiska anteckningar* (*Littérature suédoise. Notices historiques et critiques*), par L. Hammarskœld, in-8°, Stockholm. — III. *Protokoller hallna vid allmænna Reform-mœtet i OErebro*, 1849 et 1850 (Protocoles de la réunion générale d'OErebro), in-8°, Stockholm.

C'est par la Baltique méridionale qu'il faut pénétrer en Suède. A peine entré dans le vaste archipel nommé Skär-Gard, qui précède Stockholm, le voyageur parti de Copenhague ou de Stralsund, des campagnes du Danemark ou des vastes plaines de la Poméranie, se trouve en face d'une nature toute différente de celle du continent européen. Voilà ces rocs de granit que la main du temps a déchirés et parsemés au milieu des eaux : les uns, blocs erratiques roulés long-temps par les vagues de la mer, traversent la Baltique et pénètrent par les grands fleuves jusque dans l'intérieur de l'Allemagne; les autres, fixés par leur énorme base à quelques lieues de la côte, se sont couronnés de sombres pins dont aucun feuillage étranger ne vient adoucir les teintes sévères. Aucun chant d'oiseau dans ces forêts désertes, pas de poissons sautillans dans ces eaux trop claires, et dont le fond pierreux ne nour-

rit ni vers ni insectes; pas de nuances dans la végétation, rien que des troncs éternellement secs et droits surmontés de branches uniformes. La capitale elle-même, à peine suspendue par un de ses faubourgs au continent de la Suède, qui la domine au sud et à l'ouest, est construite sur des îles et flotte entre le lac Mélar et le *lac salé*, c'est-à-dire la mer, dont un millier d'îlots, jetés en avant de son double port, ont brisé les flots et apaisé l'agitation. On ne trouve pas, hélas! dans la *Venise du Nord*, les fleurs ni les arts de l'Italie; mais les Suédois ont raison de vanter son magnifique aspect et cette atmosphère vive et pure qui procure à tout un noble peuple, mieux peut-être que le ciel voluptueux de l'Italie, la force et la santé du corps, et aussi celle de l'ame.

Stockholm a des étés plus courts que les nôtres, mais constamment secs et beaux, et l'hiver, quand les lacs dont elle est environnée sont couverts de glace et sillonnés par les traîneaux et les patineurs, elle reflète gaiement sur une neige étincelante les rayons obliques d'un soleil qui s'enfuit. Le Mélar, aux bords si vantés, dessine autour d'elle un immense horizon qui recule sans cesse, mais dont la majesté sévère éveille chez l'habitant du Midi un étonnement mêlé de tristesse. A peine le long de ses golfes innombrables rencontre-t-on quelquefois le chêne mélangé au sapin. Toute la partie nord-est de la Suède, c'est-à-dire les provinces ou *län* de Stockholm et d'Upsal, présente absolument le même aspect. Si dans l'ouest et le centre, c'est-à-dire dans les deux Gothies, une végétation moins rare et moins sombre rappelle davantage le continent, un sol entrecoupé de lacs, de cascades et d'immenses canaux, donne à ces provinces mêmes une physionomie qui dans son étrangeté ne manque pas de grandeur. Pour aller de Stockholm à Götheborg, vous traversez deux cents lieues de lacs et de rivières canalisées, et le navire qui fait ce trajet en trois jours et trois nuits monte par trente-quatre écluses jusqu'à une hauteur de plus de trois cents pieds, puis redescend, par vingt autres écluses, jusqu'au niveau de la rivière de Götha. Rien de semblable, dans aucun pays du continent, à ce singulier voyage au-dessus des plaines et des forêts. Tel est le caractère général de la Suède, de présenter aux regards étonnés de grands espaces, des lacs et des îles innombrables, un sol hérissé de granit accordant à peine un blé qui ne mûrit pas toujours et qu'il faudra, cette année encore, mélanger avec la seconde écorce du bouleau, — de vastes et froides solitudes, les quatre cinquièmes de la France habités par trois millions cinq cent mille ames! L'histoire de la Suède ressemble à sa configuration physique; elle se dessine à grands traits, plus d'une fois sanglans. Ses nombreux châteaux ne sont que trop riches en sinistres souvenirs, et les fouilles des antiquaires y font retrouver chaque jour les débris des anciennes batailles et les armes des

vieux Vikings. Patrie de Tegner, l'auteur de la *Saga de Frithiof*, et de Geijer, qui a traité l'histoire avec une grandeur épique, la Suède est véritablement, parmi les contrées septentrionales, le pays de l'épopée.

Rien ne ressemble moins à la Suède que le Danemark. Dès qu'on aperçoit seulement les bords du Sund, la différence devient sensible. Ici vous retrouvez la douce et molle Europe. Au lieu de ces grandes cabanes suédoises de bois peint en rouge qui s'élèvent à de rares intervalles au milieu des pins et des rochers déserts, vous reconnaissez de nombreux villages dont les petites maisons en briques s'abritent gaiement sous une verdure aux couleurs variées. Plus on approche de Copenhague en traversant le Sund du nord au sud, plus la scène devient animée. A la jolie ville d'Elseneur succèdent des prairies et des bois derrière lesquels on peut apercevoir la belle résidence royale de Fredensborg; les jolis parcs de Klampenborg et de Charlottenlund offrent ensuite un aspect joyeux qu'on ne retrouve sur aucun point de la côte suédoise, située justement en face et sous la même latitude. Il y a ici un petit peuple vif, alerte, plein de verve et de cœur; il l'a bien prouvé dans sa dernière guerre contre les Allemands. C'est un vrai plaisir d'entendre raconter à Copenhague comment la marine danoise a bloqué les ports de la Prusse, comment est mort le brave général Rye, — et la défense de Frederikstad, et la bataille d'Idstedt gagnée par le général de Meza au moment où l'on croyait la journée perdue. Il faut voir aux portes des marchands d'estampes soldats et enfans du peuple s'expliquer mutuellement les gravures représentant quelque épisode de la guerre auquel un d'entre eux assistait. L'anecdote, la pantomime significative et animée, le couplet et le dialogue plaisent au peuple danois. Le génie dramatique domine évidemment dans la patrie de Holberg et d'Œhlenschläger.

Plus lyriques sont les inspirations que les poètes et les artistes de la Norvége ont su puiser dans la lecture enthousiaste des vieilles sagas scandinaves et dans les majestueux aspects d'une sauvage nature. Le chant national des Norvégiens exprime d'une façon caractéristique ces tendances élevées qui se retrouvent dans toute leur littérature : « Qu'elle est magnifique, ma patrie, la *vieille Norvége* (*gamle Norge*) entourée par la mer! Voyez ces fières forteresses de rochers qui bravent à jamais les efforts du temps! Sépulcres des premiers âges, elles restent seules au milieu des bouleversemens du globe, comme des héros aux cuirasses bleues, aux fronts couverts de casques d'argent. — Parmi les glaciers de la Norvége, le dieu Thor a voulu placer son trône. Quand il roule son char dans les nuages, leurs échos répètent son nom et redisent au Nord sa gloire et celle des anciens héros. »

Suède, Danemark et Norvége, avec leur physionomie particulière, ont aussi leur rôle à part dans le concert des nations européennes. Les

derniers venus dans la famille chrétienne, ces trois peuples ont conservé un souvenir moins effacé du berceau commun. La véritable interprétation du curieux traité de Tacite sur la religion et les mœurs des Germains nos ancêtres se trouve dans les sagas islandaises; l'admirable musée scandinave de Copenhague nous révèle des origines inconnues, et les idiomes des races germaniques laissent pénétrer la moitié de leurs secrets à qui connaît les langues du Nord. Redevables de leur introduction dans la sphère de la politique continentale au christianisme, puis à la France, les états scandinaves ont conservé pour nous une sorte de déférence filiale. La France ne saurait donc être indifférente aux idées qui agitent depuis quelques années ces trois pays. Le Danemark a été notre dernier, notre plus fidèle allié dans nos luttes contre l'Europe entière. La Suède a inscrit dans ses annales deux dates qui sont inscrites aussi dans les nôtres : 1648 et 1812. La Norvége, réunie depuis 1814 à la monarchie suédoise, est plus républicaine par ses institutions et surtout par ses mœurs que beaucoup de républiques. Ces trois états, placés au nord de notre continent, entre l'Angleterre et la Russie, peuvent être appelés, dans le cas d'un conflit européen, à servir de contre-poids utile ou de centre d'opérations redoutables. L'Angleterre cherche à s'emparer de leur commerce. La Russie les entoure, elle les enlace de toutes parts. La Finlande, autrefois suédoise, est russe depuis 1809; la Baltique ne sera bientôt plus qu'un lac de Russie. Les Russes occupent les îles d'Aland, et leurs canons sont à dix-huit lieues de Stockholm. La Prusse menace de son côté l'indépendance du Danemark; vaincue par les armes, elle essaie encore d'attirer à elle les duchés par l'appât du gain, et la récente union du *Zollverein* et du *Steuerverein* n'est pas un fait insignifiant dans l'histoire de la lutte slesvig-holsteinoise.

En présence de ces dangers, les peuples scandinaves s'efforcent de faire bonne contenance et de serrer les rangs. En 1849, le Danemark, en même temps qu'il triomphait des Allemands à Fredericia et Idstedt, s'est élevé au rang de monarchie parlementaire, et le gouvernement suédois, de son côté, a présenté lui-même à la diète qui vient de terminer ses travaux un projet de réforme constitutionnelle. L'idée d'une nouvelle union entre les peuples scandinaves s'est aussi produite et rencontre dans chacun des trois pays de chaleureuses adhésions. L'agitation politique qui se propage ainsi s'est annoncée par une agitation littéraire à peu près semblable à celle qui, chez nous, a occupé la première moitié du XIXe siècle. Une sorte de renaissance anime depuis cinquante ans les populations du Nord. Une nouvelle école de poètes, que les Suédois ont nommés les *phosphoristes*, a secoué la domination du goût français, devenue excessive pendant le règne de Gustave III, et a suscité l'école appelée *gothique*, qui, vraiment nationale, a chassé toutes les influences étrangères et banni toutes les imitations. En évo-

quant le passé de la Suède pour y chercher des inspirations patriotiques, ces poètes ont ressuscité l'ancienne gloire scandinave et réveillé les instincts de nationalité non pas seulement en Suède, mais en Danemark et en Norvége. Le souvenir d'une commune origine et d'une ancienne alliance a fait détester les guerres civiles; les trois nations du Nord avaient appris à se respecter en se combattant, elles ont voulu s'aimer en se connaissant mieux encore, et leurs poètes ont été ainsi amenés à concevoir l'idée de cette nouvelle union par laquelle, confondant leurs langues, leurs littératures, et même, selon le désir de quelques-uns, leurs armées et leurs marines, elles mettraient enfin un terme à leurs dissensions intérieures et tripleraient leurs forces contre l'étranger. Il s'en faut de beaucoup cependant que l'*idée scandinave*, que le *scandinavisme*, comme on l'appelle, soit entré dans le domaine de la politique sérieuse et raisonnée, et l'espoir d'une réunion des trois royaumes sous un seul et même gouvernement doit être considéré comme un rêve; mais enfin les pensées d'union sont plus fécondes que les pensées de guerre; celle-ci a déjà produit dans le Nord quelques heureux résultats : elle a renouvelé le patriotisme scandinave, elle a donné naissance à une grande activité intellectuelle et à des rapports littéraires plus nombreux que jamais entre les trois états du Nord. Ainsi dirigée, ainsi contenue, cette agitation ne peut inspirer pour l'avenir du Danemark et de la Suède aucune crainte, et les vœux sympathiques de la France lui sont assurés.

Des trois états scandinaves, la Suède est certainement celui dont le travail intérieur a été le plus ardent pendant les cinquante dernières années. On appelle souvent les Suédois les *Français du Nord;* un de leurs meilleurs critiques, Ehrensvärd, a écrit plus justement que les Suédois étaient un peuple tout à la fois fort lent et plein de vivacité. Lenteur dans l'exécution, vivacité dans la conception, telles sont en effet les qualités de la Suède. La première, elle a donné naissance au mouvement littéraire qui s'est produit dans le Nord depuis cinquante ans, ainsi qu'à l'idée scandinave, et cependant sa constitution, rédigée à la hâte en 1809 à la suite d'une révolution militaire et reconnue vicieuse, est restée la même jusqu'à nos jours, sauf quelques modifications insignifiantes. La réforme de cette constitution est devenue, depuis plusieurs années déjà, l'objet commun des vœux de toute la nation suédoise; il n'en faut guère excepter qu'un certain nombre de ceux que la réforme déshériterait. Comités, journaux et pétitions, rien n'a manqué à l'agitation réformiste : ces efforts ont été inutiles. Le contre-coup de la révolution de février s'est fait sentir en Suède, mais il n'a fait que reculer la solution qu'on cherchait. Heureusement la Suède trouve dans son propre génie un remède aux périls que les entraînemens du caractère national pourraient lui créer; elle a pu se livrer sans crainte à une véritable agitation politique, parce que son

peuple est religieux et croit encore au dogme de la royauté (1). Premier théâtre de la renaissance intellectuelle et politique qui se poursuit aujourd'hui dans le Nord, la Suède a ainsi un double titre à notre attention, et c'est d'elle qu'il faut s'occuper d'abord quand on veut pénétrer le sens du curieux mouvement qui agite les pays scandinaves.

I. — LES PHOSPHORISTES ET L'ÉCOLE GOTHIQUE.

Des liens étroits unissent la Suède à la France. Lorsque, au commencement du XVIIe siècle, Henri IV leva le premier en Europe l'étendard de la liberté religieuse en face de l'Espagne intolérante et celui de l'équilibre européen en présence des envahissemens de la maison d'Autriche, lorsque Richelieu et Mazarin consacrèrent, par le glorieux traité de 1648, cette double conquête accomplie, lorsqu'enfin Louis XIV fit pénétrer si profondément dans toute l'Europe, suivant l'expression de M. de Lionne, « l'odeur triomphante des lis, » notre plus fidèle, notre constante alliée fut la Suède. Nous vainquîmes avec Gustave-Adolphe, avec Baner, Torstenson et Wrangel, et les impériaux reculèrent devant l'union du roi très chrétien avec les luthériens du Nord. La récompense que notre amitié valut à la Suède fut son introduction définitive dans la société européenne, dont elle avait à peine fait partie jusqu'alors. Nos subsides lui furent assurés pour long-temps, et continuèrent à faire dominer notre influence jusque dans ses guerres civiles. On vit la Suède garder notre empreinte, d'abord par suite d'une heureuse conformité d'esprit et de caractère, puis par une imitation décidée. L'époque de Gustave III fut le règne incontesté de l'esprit français dans les mœurs et les lettres suédoises.

Gustave lui-même admirait Voltaire et adorait Racine; il n'aimait que les livres français, méprisait Shakspeare, et détestait la langue et la littérature allemandes « à l'égal du tabac. » Il lisait au milieu des camps, pendant la guerre de Finlande, *les Incas* de Marmontel, les romans de Mme de La Fayette, et traduisait *la Henriade*. Pendant son second voyage à Paris, lorsque, le 15 juin 1784, après la réception du comte de Montesquiou-Fézensac à l'Académie française, le maréchal duc de Duras lui présenta tous ses confrères, le roi salua chacun d'eux par son nom et par les titres de ses principaux ouvrages, « jusqu'à M. Beauzée, » disent les mémoires de Bachaumont, « auquel il fit compliment de sa *Grammaire* et de plusieurs autres écrits. » Gustave félicita M. Suard, qui avait répondu au récipiendaire, de la hardiesse avec laquelle il avait attaqué *le Mariage de Figaro* et blâmé le mauvais goût des Parisiens, qui applaudissaient « une si méchante pièce. » On jouait bien

(1) Des paysans suédois qu'on emmenait en 1849 à la guerre de Slesvig-Holstein répondaient naïvement à ceux qui leur demandaient où ils allaient : « Nous allons en France, au secours de ces pauvres Français, qui ont perdu leur roi! »

d'autres œuvres, sentant du moins leur beau monde, sur le théâtre que Gustave III avait fait ouvrir à Stockholm. On y représentait devant la cour nos pièces du premier ordre et des imitations suédoises. Monvel, Mme Marcadet et le danseur Didelot faisaient partie de la troupe. Gustave encourageait de sa présence les représentations et les répétitions; il surveillait le choix des ouvrages. On jouait sous un pseudonyme bon nombre de comédies, comme *le Sylphe* et *les Deux Américains*, qu'il passe pour avoir composées dans son *petit Haga* (*lille Haga*), joli château construit à une lieue au nord de Stockholm, au milieu d'un beau parc, d'après les dessins de Gustave lui-même et dans le goût des Trianons; c'est là que les bourgeois de Stockholm vont aujourd'hui encore respirer un air pur et voir dîner le roi et la cour.

Avec le goût du théâtre, Gustave III inspira aux Suédois celui de l'opéra, des bals masqués et des tournois; il exigeait des dames et des nobles qui y assistaient un grand luxe de toilette; l'habit de gala était en soie ou en satin bleu doublé de blanc; le roi lui-même portait un costume de fantaisie en soie couvert de pourpre et richement brodé en or. En 1776, on dépensa 50,000 écus pour un tournoi, et Gustave, sous le costume d'un chevalier étranger, combattit pour soutenir que « l'amour règne avec plus de force et de constance dans les cœurs dont il s'empare le plus tard. »

Pour imprimer aux travaux des poètes et à l'esprit du théâtre une direction uniforme et générale, Gustave III institua en 1786 une académie de dix-huit membres, à qui il confia la mission de faire fleurir en Suède le bon goût de la cour de Versailles. En effet, quoique philosophe, le fastueux Gustave était passionné pour les belles manières de l'ancien régime, et, lorsque plus tard son zèle chevaleresque l'emporta jusqu'à lui faire préparer une expédition pour rétablir Louis XVI sur le trône, il y avait bien dans son ardeur anti-révolutionnaire quelque tendre souvenir pour les robes à paniers et les coiffures poudrées de Versailles. L'intelligence docile des écrivains suédois se prêta aisément à l'éducation nouvelle qu'on leur imposait; la cour et la ville se piquèrent de parler français et de lire nos classiques; le langage suédois, à peine fixé, fut envahi par une foule d'expressions étrangères, et faillit perdre toute originalité. On pouvait prévoir ce qui arriva : l'imitation servile bannissant l'originalité et le fond disparaissant sous la forme, non-seulement le style et le génie suédois perdirent toute allure vraiment nationale, mais l'esprit français lui-même se trouva représenté pour les poètes de Stockholm par les trois unités, le vers alexandrin et le genre didactique. Les dix-huit immortels imaginèrent pour leur usage un niveau poétique auquel tout candidat aux palmes académiques dut se soumettre humblement. Gustave III fut le premier dieu de ce Parnasse; on décerna mainte couronne aux tragédies et aux éloges historiques composés par lui-même, et l'on

cultiva, loin des broussailles qui couvraient encore le sol natal, les fleurs sans odeur et sans vie d'une rhétorique exotique.

Le principal héros de cette littérature officielle fut le conseiller de chancellerie Léopold, qui, dans la satire, a fait preuve de quelque talent, mais dont les œuvres dramatiques n'offrent qu'une imitation froide et monotone de nos chefs-d'œuvre classiques, et dont la prose est souvent empreinte d'exagération et de mauvais goût (1). C'était l'esprit du temps d'habiller d'un vêtement moderne la mythologie grecque et l'antiquité classique, et de défigurer, si on les évoquait parfois, les héros des anciennes fables scandinaves. Léopold sacrifia outre mesure à cette manie puérile, et malheureusement il fit école. Une femme d'esprit qui écrivait à cette époque, Mme Lenngrén, semble avoir voulu parodier ces faux brillans dans un curieux morceau où elle nous montre l'Olympe transformé en un salon de Stockholm, et les dieux conversant entre eux ou jouant au loto, tandis que Jupiter caresse tranquillement son tonnerre et boit le nectar qui se répand dans sa barbe. « Mars, qui lit son journal, s'écrie, dans l'enthousiasme : — Bravo, Bonaparte ! — Vulcain, debout, avec son marteau en main, forge les foudres et jure entre ses dents contre le maître de l'Olympe. Bacchus, dans son délire, est joyeux et tendre, et Apollon fredonne sur sa lyre. »

On entrevit, dès la fin du règne de Gustave III, les premières lueurs d'une renaissance. Le temps des fictions était passé, et, dans l'agitation profonde que la France imprimait à l'Europe, les littératures diverses pouvaient se proposer une belle œuvre : le réveil et la défense des nationalités. Venu de la France comme d'une mer agitée, le flot de 89 avait couvert l'Allemagne, et les états scandinaves en avaient ressenti les derniers frémissemens. Chaque terre devint féconde, quand elle reçut les idées nouvelles. L'Allemagne se réveilla, on sait avec quelle ardeur et quelle mâle originalité. Schiller et Goethe, Wieland, Jean-Paul et les Schlegel donnèrent à leur patrie le siècle littéraire qu'avaient annoncé Lessing et Klopstock. La Suède aussi vit naître une nouvelle école de poètes, dont les inspirations furent plus indépendantes.

Kellgrén, esprit plus original, mais moins grave et moins discipliné que Léopold, n'annonçait pas encore cette nouvelle école. Ses ouvrages

(1) Léopold, s'adressant, dans une de ses épîtres, à un professeur d'astronomie d'Upsal qui vient d'être décoré de l'ordre de l'Étoile polaire, s'écrie par exemple : « L'astre qui fait la beauté du Nord (l'Étoile polaire), cette belle divinité dont les regards versent des rayons consolateurs sur les flots orageux de l'Océan, vient de t'accorder ces regards qu'un amant seul peut obtenir. Réjouis-toi ; elle a vu en toi un digne pontife de ses autels ; comme elle, tu donnes de l'éclat au Nord, et de même qu'elle ne se couche jamais, ainsi mille siècles durant ton nom vivra parmi nous. Pour que tu ne perdes jamais le souvenir de ses faveurs, le dieu du Génie te fait présent aujourd'hui par la main de Gustave du portrait de ton amante ! etc. »

appartiennent, non pas seulement par la date, mais aussi par la nature du talent de l'écrivain, par la direction de son caractère et de ses idées, au siècle de Gustave III. Wallenberg, Lidner et Thorild forment à eux trois la véritable transition de l'époque de Gustave III vers l'époque de la régénération suédoise. Pleins de verve et d'originalité, au moment où leurs compatriotes imitaient et copiaient maladroitement, ils témoignent que le fond du génie national était assez riche pour se passer d'importations étrangères, qu'il demandait seulement une culture intelligente et une sage discipline. Esprit fantasque et moqueur, riche de ce que les Anglais appellent *humour*, Wallenberg prodigua dans ses poésies fugitives les saillies et les jeux de mots, et sa verve intarissable dut briller d'un pur éclat auprès des lumières factices du règne de Gustave III. Sans parler de son *Voyage aux Indes*, fort connu de tout le Nord, quelle distance il y avait de la pruderie des poèmes académiques à la gaieté hardie qui déborde dans cette franche déclaration du poète : « Je suis un homme né libre, je ne veux pas me faire l'esclave des grammairiens. Restez sur les bancs des écoles, Quintilien et Donat; les règles ne sont que des fardeaux morts sur les esprits vivans. Que l'esprit soit son guide à lui-même! Si vous n'avez pas en vous l'amour du grand, du beau, du naturel, ce n'est pas Aristote qui vous le donnera. Homère n'avait pas lu toutes nos poétiques, et Pline le jeune dit d'un orateur exact et régulier, mais sans élévation ni chaleur : Il n'a qu'un défaut, c'est de n'en pas avoir. — Un visage sur lequel la nature a répandu négligemment ses graces ravit plus les cœurs que la Vénus toute belle faite au compas. Hélène était-elle une beauté régulière? Les Grecs eussent été de grands sots de s'arracher les cheveux pendant dix ans pour elle! »

Voilà quel langage peu classique Wallenberg avait fait entendre dès les premières années du règne de Gustave III; l'académie des dix-huit combattit énergiquement ces théories; peu d'années après, elle entendit s'élever une voix plus passionnée encore. Doué d'une imagination ardente, Lidner s'abandonna sans réserve à tous les entraînemens de sa fougueuse nature. Sa vie fut un roman mêlé d'orgies, et sa muse une ménade tirant de sa lyre des chants inspirés ou des cris discordans. Il y a dans sa *Médée* quelques accens d'une énergie sauvage et plus d'une scène vigoureusement écrite; mais le caractère de Lidner ne fut pas à la hauteur du talent, et ce poète a prodigué à Gustave III des flatteries excessives, qui ne sont égalées du reste, pour la beauté de l'expression, que par ses vers *à la Liberté* et par son ode républicaine à Washington et aux Américains.

Moins impétueux que Lidner, mais plus sévère et aussi éloquent, Thorild formula en un système, en une théorie complète ce que Wallenberg avait dit en passant de la liberté nécessaire à la poésie. Indigné

de voir son pays réduit à n'être, comme il l'appelait, que *l'antichambre de la France*, il osa le premier, en face de l'influence française triomphante, prononcer les noms de Shakspeare, de Klopstock, de Goethe et d'Ossian. Thorild était un penseur original et profond; il aimait la poésie avec enthousiasme, il en sentait les beautés avec une exquise délicatesse. Son poème des *Passions*, en vers non rimés, atteste l'habitude de la réflexion philosophique. La liberté d'esprit et de jugement qui caractérisait Thorild le désignait d'avance comme un adversaire de l'école classique ou française. Quand il eut publié en 1791 son *Projet d'une législation dans le monde intellectuel*, l'académicien Léopold lui opposa une réfutation intitulée : *Le nouveau projet d'une législation dans le monde intellectuel un peu mis en question*. Le défenseur de l'école classique avait amassé dans cet écrit une multitude incroyable d'argumens faibles et mal développés, auxquels Thorild répondit par une vive brochure qui mit les rieurs de son côté, mais qui lui fit aussi de nombreux ennemis. On l'accusa d'être ouvertement hostile à la forme et à l'esprit du gouvernement monarchique. Son ouvrage *sur la liberté de l'intelligence*, publié en 1792, le fit poursuivre devant les tribunaux et condamner à la déportation. Cependant l'opinion publique estimait Thorild; on commençait à partager ses principes. Il y eut presque une émeute en sa faveur : le gouvernement se contenta de l'éloigner, et le nomma professeur à Greifswald, en Poméranie.

Franzén salua enfin de ses chants mélodieux l'aurore nouvelle qui commençait à luire sur la Suède. Fils de cette Finlande dont les Suédois pleurent tous les jours la perte, né en 1772 à Uleaborg, Franzén fut d'abord professeur à Abo. Après avoir célébré avec un généreux enthousiasme le patriotisme de nos armées républicaines, il voyagea en Allemagne, en Danemark et en France. Aujourd'hui Franzén est depuis vingt ans déjà évêque de Hernösand, capitale de l'Angermanland, et sa juridiction s'étend jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Suède, sur les tribus nomades des Lapons. On a souvent comparé les poésies de Franzén aux *Méditations* et aux *Harmonies* de M. de Lamartine; l'inspiration en est plus sympathique et plus naïve. « Dors, enfant, dit Franzén dans un de ses plus gracieux poèmes, la mère chante, l'enfant écoute. La perle repose dans le calice de la fleur, l'enfant repose sur le sein de sa mère. Prenez garde, petits oiseaux, à la fleur, à la perle. Taisez-vous, chien et chat, gardiens de la maison! — Il s'apaise sous le baiser de sa mère; la fleur ferme son calice, l'enfant ferme ses yeux. S'il rouvre sa paupière, du moins il ne pleure plus. — Le voilà qui repose dans sa couchette. Il ne songe ni au pape ni à l'empereur; la voix et la main de sa mère, voilà son univers et toute sa vie. — Mais, hélas! quel germe d'avenir est assoupi dans ce sommeil? Plaisirs aveugles, fausses espérances, êtes-vous ici comme le ver caché qui, plus tard, souillera la

fleur, corrompra tout le fruit et détruira mon bonheur? Bientôt le jeune oiseau aura ses ailes et prendra son essor loin de moi. Hélas! où l'emportera son vol? »

Cependant le XIXe siècle venait de commencer : inauguré par la philosophie de Kant, de Fichte et de Schelling, par les écrits de Herder et de Goethe, de Schiller, des Schlegel et de Tieck, il ouvrait aux poètes et aux penseurs du Nord tout un monde inexploré. Œhlenschläger fut en Danemark le premier interprète de l'esprit nouveau. En Suède, M. Atterbom et quelques jeunes écrivains d'Upsal fondèrent, dès 1807, une société littéraire qu'ils appelèrent du nom significatif d'*Aurora*. Ils lurent, traduisirent et commentèrent les œuvres récentes de l'Allemagne; ils prirent en haine les productions froides et compassées que l'imitation française avait multipliées dans leur patrie, et résolurent de la doter d'une littérature plus originale. Il s'agissait d'abord de déblayer le terrain occupé par les classiques. L'académie des dix-huit était le plus solide boulevard du parti ennemi; ce fut une bastille à prendre, contre laquelle il fallut diriger toutes les armes de la discussion et de la polémique. Le journal *Phosphoros*, de 1810 à 1815, et le *Polyphême*, de 1810 à 1812, se chargèrent de ce soin.

Ce fut contre le conseiller de chancellerie Léopold, chef de l'école académique, que la phalange des novateurs dirigea les premières hostilités. Une certaine *Lettre critique* sur ses œuvres complètes, composée par un des collègues de M. Atterbom dans la société de l'Aurora, donna le signal de l'attaque. Un cri d'horreur s'éleva du sein de l'académie. Si l'on ne respectait plus même les vers alexandrins, que restait-il de sacré? M. Wallmark, à la tête d'une feuille semi-officielle, se présenta pour défendre les classiques. Il était leur admirateur et l'avait prouvé en publiant, vers 1804, un poème descriptif et didactique sur *la Main*, réimprimé plus tard avec figures explicatives, le tout aux grands éloges de l'académie, qui l'avait couronné. M. Wallmark s'empressa de crier à l'anarchie, à la destruction universelle : « La nuit des dieux approche, dit-il dans son journal.... Que le ciel ait pitié de nous, qui sommes les fidèles serviteurs de sa majesté le roi! » Les écrivains du *Phosphoros* avaient pour chef M. Atterbom, qui, en sa qualité de poète lyrique, animait et dirigeait les combattans. Des poésies détachées, insérées dans le *Polyphême* et le *Phosphoros*, des études littéraires et d'esthétique, comme en publiaient ses compagnons et lui-même, n'auraient pas suffi toutefois pour décider le succès de la campagne : il fallait des attaques générales et à toutes bordées, dont M. Atterbom seul pouvait prendre la conduite. Son meilleur lieutenant fut M. Hammarsköld, spirituel polémiste dont la verve agressive n'épargna pas même Tegner, qui s'en vengea en rendant à son adversaire épigramme pour épigramme. Commandés par des chefs si vaillans, les phosphoristes n'eu-

rent pas de peine à culbuter M. Wallmark sur sa *gazette*, et, impitoyables dans leur victoire, ils composèrent le poème grotesque des *Nuits sans sommeil de Markall* pour lui servir d'oraison funèbre.

Une fois vainqueurs, les phosphoristes se laissèrent aller à poursuivre trop loin leurs ennemis en déroute. M. Atterbom lui-même, doué d'une imagination ardente, fut entraîné dans l'excès opposé à celui qu'il voulait détruire. Ennemi décidé de l'imitation française, il alla donner tête baissée dans un teutonisme mystique dont les fausses lueurs ne convenaient certainement pas au goût suédois. Il fut le premier disciple de Schelling dans le Nord, et emprunta de la philosophie allemande une apparence de profondeur et une enflure du langage qui ne lui étaient pas naturelles. Lui qui, dans ses poésies populaires et ses romances, s'était montré simple et naïf, on le vit inventer des expressions hyperboliques, multiplier des images étranges. Sa petite composition *les Fleurs* n'en a pas moins été fort goûtée dans son temps, et celle qui est intitulée *Mes Souhaits*, dédiée à sa mère, est pleine de fraîcheur. Son poème lyrique *A mon Oncle* offre, avec un sentiment profond, une grace remarquable. On n'en saurait dire autant de son *Ile du Bonheur*, exposition quelque peu obscure de la philosophie de Schelling.

Si le chef même de l'école romantique fit ainsi fausse route, que devait-il arriver de ses disciples? M. Palmblad, aujourd'hui professeur de grec à l'université d'Upsal et excellent géographe en même temps qu'écrivain fort distingué, alla planter sa tente dans les régions romantiques d'un Orient tout d'imagination. Les travaux des frères Schlegel sur la langue sanscrite et sur le bouddhisme venaient d'exciter en Allemagne une folle admiration; le poème d'*Amala*, par M. Palmblad, en fut le premier écho dans la Suède. Une foule de jeunes poètes évoquèrent bientôt à l'envi l'Inde et ses palmiers, ses parias et ses forêts saintes. M. Palmblad fut le premier bramine de la Suède, et peu s'en fallut que la petite ville d'Upsal, le vieux sanctuaire scandinave, ne devînt une pagode.

Le moyen-âge eut, comme l'Orient, ses adorateurs. Stagnélius s'éprit des cathédrales gothiques, des gargouilles et de l'ogive; il redemanda les premiers temps du christianisme, descendit dans les catacombes, et fut même au moment de se faire anachorète. Les *Éones* et le *Démiurge* devinrent les hôtes habituels de sa muse, dont la demeure fut de cristal et les cieux de perles et d'émeraudes. La chevalerie et les revenans, les fées et les vieux héros scandinaves lui inspirèrent des chants empreints d'un mystique enthousiasme, et sa chaude imagination, hantée par cette fantasmagorie malsaine, le fit gnostique et swedenborgien. — Ling enfin, le farouche Ling, prit en pitié le monde mesquin au milieu duquel son étoile l'avait fait naître. L'excentrique poète crut à peine que ces Suédois maigres et blonds, ses compatriotes,

fussent les vrais descendans des glorieux et vigoureux Berserkers. Irrité, humilié de cette décadence de l'espèce humaine, son sentiment ordinaire était un sombre dépit que l'étude ou le souvenir des siècles passés transformait en un lyrisme bizarre. Couché par terre, un morceau de craie ou bien un charbon dans la main, il écrivait sur le plancher de sa chambre, sur les murs, sur un chiffon de papier, des vers que ses amis recueillaient ensuite. On a ainsi publié de lui plusieurs compositions dramatiques et de grands poèmes sur l'ancien peuple des Ases et sur Gylfe, le souverain de la Suède avant l'arrivée d'Odin. Sa poésie est ardente, quelquefois sauvage, toujours élevée et généreuse. Ling ne se montrait en public qu'enveloppé d'une peau de loup qui couvrait tout son corps et ne laissait voir que sa petite tête et ses yeux perçans. Alerte et robuste, il aimait les exercices du corps, montait à cheval, nageait et courait; il étudia avec une prédilection spéciale la gymnastique, lui donnant pour double base l'anatomie et la physiologie, ces deux sciences qui nous font connaître, disait-il, le chef-d'œuvre de la création, le corps humain, et qui révèlent à l'homme à la fois combien il est faible et combien il est grand. Admirateur de l'éducation spartiate, Ling en vint à proclamer que la gymnastique pouvait seule régénérer la Suède, et son système, appliqué en 1813 dans les écoles de l'état, ainsi que dans l'armée, fut promptement adopté par le Danemark et l'Allemagne. Aujourd'hui même, M. Branting, son élève dévoué, continue et développe avec succès à Stockholm l'enseignement dont Ling a posé les premiers principes (1).

Ling n'avait pas seul conçu l'idée féconde de rendre à la Suède une vigueur nouvelle en lui proposant pour modèles ses propres héros et l'histoire de ses premiers temps. Fiers de leur patrie, Tegner et Geijer, les deux plus grands noms de la littérature suédoise, s'étaient imaginé, eux aussi, que son passé était assez glorieux, assez riche en beaux exemples et en tableaux poétiques pour inspirer les poètes, les soldats, les citoyens de la Scandinavie. Aux récits des héroïques aventures dont le Viking ou le Berserker serait le héros, ils voulurent ajouter le tableau de la belle nature que le Nord étalait à leurs yeux. Réveiller le culte de la patrie scandinave, rappeler à la culture d'un sol jadis fertile les historiens et les poètes, leur ouvrir de nouveau les livres vénérables des anciennes sagas et les ramener de l'imitation servile des littératures étrangères à cette source domestique et féconde, tel fut le

(1) M. Branting a même étendu le système de Ling en appliquant la gymnastique, comme un art médical, à la guérison d'un assez grand nombre d'infirmités et de maladies. On ne visite pas sans un vif intérêt le gymnase central de Stockholm : il est curieux d'y voir M. Branting donner par écrit pour chacun de ses malades une ordonnance prescrivant, avec une grande précision de détails, les mouvemens nécessaires, ou bien surveillant lui-même, d'un regard plein de finesse et de bonté, le traitement que ses aides appliquent au malade.

généreux dessein de l'école à laquelle on donna, pour marquer sa nationalité, le surnom de *gothique*. Cette école fit cause commune avec les phosphoristes, mais en circonscrivant sagement le sujet, encore bien étendu, de ses travaux. Les phosphoristes, qui avaient détrôné les classiques du temps de Gustave III, avaient encore imité les littératures étrangères; ils s'étaient faits les disciples de l'Angleterre et de l'Allemagne au lieu d'être ceux de la France. Les poètes gothiques, au contraire, voulurent être seulement scandinaves. Ami et collègue de M. Atterbom, Geijer ne s'abandonna pas, comme lui, à des élans bizarres et excentriques. Excité par l'exemple du grand poète danois Œhlenschläger, qui avait déjà substitué à la poésie souvent creuse et guindée de Baggesen une littérature toute nationale, il fonda, en 1811, le recueil intitulé *Iduna*, dans lequel il inséra quelques-unes de ses plus gracieuses pages : *le Dernier Scalde, le Viking*, etc. La lecture de ces beaux vers, simples et énergiques, étonna toute la Suède. Il se répandit comme une odeur de pin qui rappelait les vieilles forêts du Nord. On écoutait encore cette muse dont les accens pénétraient jusqu'au cœur de la Suède, lorsque le poète se fit historien. Sa grande *Histoire de Suède, Svea Rikes Häfder*, dont la première partie a seule paru, donna une interprétation nouvelle de la mythologie scandinave, plus savante et par cela même plus claire et plus large qu'on ne l'avait jamais soupçonnée. Retrouver les titres de noblesse d'une nation qui se cherche elle-même, la ramener à tout ce qui est grand et beau par le souvenir de ce qu'elle a fait déjà et le présage de ce qu'elle saura faire, la fortifier dans ses faiblesses, la consoler dans ses malheurs, la diriger enfin dans le chemin de l'avenir, n'est-ce pas le plus beau rôle auquel puisse prétendre l'histoire?

Le triomphe de l'école gothique fut la *Saga de Frithiof*, de Tegner. La Suède avait désormais une épopée nationale; elle ne pouvait plus douter des promesses de la littérature nouvelle; elle touchait du doigt les merveilles qui lui avaient été prédites. Ni la sauvage beauté de ses antiques forêts, ni la vie guerrière de ses Vikings, ni la grace modeste de ses jeunes filles, rien de tout cela n'avait été oublié par le poète. *Axel* et *la Première Communion* continuèrent dignement cette veine nationale, le premier de ces poèmes en évoquant le souvenir toujours respecté de Charles XII, le second en retraçant les mœurs profondément religieuses des campagnes suédoises. L'école gothique apportait, on le voit, aux phosphoristes de puissans auxiliaires contre l'école classique; mais il n'était déjà plus besoin de combattre : la paix était conclue. M. Atterbom avait le premier exprimé le désir d'une réconciliation. Il alla trouver Léopold qu'il avait combattu, s'assit auprès du poète aveugle et lui récita en s'humiliant quelques-uns des plus beaux vers de l'école classique composés par Léopold lui-même. Le vieillard répondit en citant les poésies de M. Atterbom, l'*Axel*, le *Frithiof* et *le So-*

leil de Tegner, *Julie de Saint-Julien* et *Svante Sture* de Franzén. Cette mémorable entrevue, que Tegner a célébrée dans un de ses poèmes, rapprocha les deux écoles, qui désormais unirent leurs efforts pour donner à la Suède une poésie nationale.

Si l'on se demande quels sont aujourd'hui les héritiers du mouvement poétique et littéraire dont nous venons de décrire les phases différentes, plusieurs noms distingués se présentent d'abord, soit dans la littérature légère, soit au théâtre ou dans le roman. Les deux drames de M. Börjesson, *la Mort d'Éric XIV* et *la Mort du fils d'Éric XIV*, ont obtenu un grand succès. M. Blanche, auteur de la tragédie d'*Engelbrecht*, a composé beaucoup de pièces de théâtre et quelques romans qui sont populaires. Les récits de la vie intime de Mlle Frederika Bremer et les scènes maritimes des romans de Mme Carlén ont été beaucoup lus en Suède et en Angleterre. MM. Jolin et Nybom se sont fait un nom dans leur pays par leurs poésies détachées, ainsi que M. Mellin par ses romans historiques, et M. Wennerberg par ses chansons des *Glunts*. M. Almqvist est un esprit fécond, qui a produit une cinquantaine de volumes, non sans valeur, mais qui s'est perdu lui-même par son humeur fantasque. M. Malmström, jeune encore et agrégé à l'université d'Upsal, a fait preuve d'un talent pur et contenu, qui promet de grandir encore. Enfin plusieurs poètes finlandais se sont associés depuis quelques années, par des travaux remarquables, au mouvement littéraire qui se poursuit en Suède. On sait que, par le traité de 1809, la Suède avait dû céder la Finlande à la Russie en toute propriété et souveraineté, en même temps que l'île d'Aland et ses dépendances, la Bothnie orientale et une partie de la Bothnie occidentale; mais la langue et les coutumes suédoises avaient laissé en Finlande des traces profondes que la domination russe n'a pu entièrement effacer. Helsingfors et surtout Abo sont des villes presque suédoises; on y prend nos modes comme à Stockholm, et on y traduit nos vaudevilles et nos opéras. A Helsingfors, la société russe ne se mêle point aux bals de la société finlandaise, et l'été, quand les Russes viennent de la forteresse voisine habiter la ville pour prendre les bains, la plupart des propriétaires finlandais sont retirés à la campagne. Un mouvement curieux de renaissance, que les Allemands ont surnommé *la Fennomanie*, s'est donc produit récemment dans la nation finlandaise. L'étude de l'ancienne langue finnoise, des poésies populaires, des traditions restées vivantes, surtout parmi les populations de la province de Carélie et du gouvernement d'Arkhangel, tels en étaient les premiers élémens. Une *Société finlandaise* fondée en 1831, une revue littéraire et philosophique imprimée en suédois sous le titre de *Suomi*, et s'occupant exclusivement de la Finlande, enfin un journal finlandais intitulé *Suometar* (*la Reine Suomi*), s'étaient chargés de réunir les travaux épars. Déjà ce mouvement national avait produit le *Dictionnaire finnois* de Rennwall

en 1826, la publication de la grande épopée du *Kalewala* en 1835 et du *Kanteletar*, ou recueil d'anciens chants du pays, en 1841, due au savant Elias Lönnrot. Une ordonnance du gouvernement russe, interdisant aux étudians, aux paysans et aux ouvriers de faire partie de la *Société finlandaise*, est venue entraver cet essor. Aujourd'hui, la plupart des journaux d'Helsingfors et d'Abo s'impriment en suédois, et toute la société des villes, un septième environ de la population totale, parle uniquement cette langue. Plusieurs des noms les plus célèbres de la littérature suédoise appartiennent à des poètes finlandais. Kellgrén et Franzén sont nés en Finlande. M. Snellman, dont le journal, imprimé à Kuopio sous le titre de *Literatur-Blad*, a été long-temps un des meilleurs organes de la critique littéraire dans le nord scandinave, est aujourd'hui négociant à Helsingfors. M. Cygnæus a publié de jolis vers; M. Topelius, qui rédige maintenant le *Journal d'Helsingfors*, s'est montré, comme poète lyrique, le digne héritier de l'aimable Franzén; M. Berndtson enfin, après quelques poésies légères, a donné au mois de mai dernier un drame en vers dont le sujet est emprunté à la guerre de 1809 : *Ur lifvets strid* (*Une page du combat de la vie*), et qui le place aux premiers rangs parmi les poètes nationaux de la Finlande et parmi les auteurs dramatiques du Nord. M. Runeberg surtout, paisible professeur dans un gymnase près d'Helsingfors, s'est élevé, dans ses *Récits de l'enseigne Stal*, à une poésie aussi haute et plus vraie que celle de son poème favori, *la Nuit de la Jalousie*. Ses peintures vivantes et patriotiques sont devenues cette fois facilement populaires. M. Runeberg et M. Malmström, voilà les deux poètes les plus distingués de la Suède actuelle. Quoique nous n'ayons pas l'intention d'étudier aujourd'hui tous les caractères de leur talent, la traduction de quelques-unes de leurs poésies les plus aimées en donnera dès à présent une juste idée. M. Runeberg a donné à ses récits poétiques un cadre tout national, en prenant pour sujets les principaux épisodes de la dernière guerre de Finlande. Son petit poème de *la Villageoise* est empreint, par exemple, d'une grace pénétrante et sévère.

LA VILLAGEOISE.

« Le soleil se couche et le soir approche, un doux soir d'été. Une chaude lumière à demi vaincue enveloppe encore les chaumières et la campagne. Las des travaux du jour, une foule de paysans reviennent lentement; ils ont rempli leur tâche; ils ont fait la moisson, une abondante moisson cette fois; ils ont taillé en pièce un bataillon russe; le soleil se levait quand ils partirent pour le combat; le soir approche, et tout est dit.

« Tout près du champ de bataille, au bord du chemin, est un village à moitié désert. Sur le seuil d'une pauvre chaumière est une villageoise; elle regarde sans mot dire la troupe qui marche silencieuse; elle semble chercher quelque chose. Qui sait à quoi elle songe? Ses joues brillent d'un chaud co-

loris que l'éclat du ciel augmente; elle reste là sans parler, mais sa respiration est inquiète. Si elle écoute aussi attentivement qu'elle regarde, elle entend les battemens de son cœur.

« La troupe marche en avant, et la villageoise examine chaque rang et chaque homme, et son regard est une question, une question craintive et tremblante, une question qui reste sans réponse, une question plus silencieuse que le gémissement même qui se glisse hors de sa poitrine gonflée.

« Quand les paysans sont passés, les premiers comme les derniers, alors le calme manque à la pauvre femme, et sa force se brise. Elle n'éclate pas, mais son front tombe dans sa main entr'ouverte, et de grosses larmes baignent doucement ses joues enflammées.

« — Pourquoi pleurer? Prends courage, ma fille, tes larmes sont vaines. Celui que tu cherchais et que tu n'as pas trouvé vit encore; il a pensé à toi et vit loin d'ici. Il a pensé à toi; il a suivi mon conseil de ne pas aller en aveugle au-devant du danger. Ce fut en le quittant ma parole d'adieu. Il a suivi ses compagnons parce qu'il y était forcé, mais son envie n'était pas de se battre. Je sais qu'il ne voulait pas renoncer à la vie et à nous.

« A ces paroles, la pauvre fille lève les yeux en tremblant, et comme si un funeste pressentiment était venu troubler le regret tranquille de son cœur. Tout à coup elle tourne ses regards du côté où s'étend le champ de bataille; elle part, fuit sans tourner la tête, s'efface bientôt et disparaît. — Une heure s'écoule, une heure encore. Voici déjà la nuit. Dans le ciel paraît encore un nuage argenté, mais le crépuscule couvre la terre : — O ma fille! reviens; ton inquiétude est inutile; demain, avant que le soleil commence à poindre, ton fiancé sera de retour.

« Elle revient; d'un pas silencieux, elle s'approche de sa mère; pas une larme ne voile ses doux yeux, mais sa main, tendue par amitié, est froide comme le vent de la nuit, et sa joue est plus pâle que la nuée du firmament.

« — Apprêtez-moi un tombeau, ma mère chérie; mon dernier jour est venu. L'homme dont j'avais reçu la foi s'est enfui honteusement du combat. Il a pensé à moi, il a pensé à lui, il a suivi votre conseil, il a trompé l'espérance de ses frères et la terre de ses pères. J'ai tout à l'heure pleuré sa mort, j'ai cru qu'il était resté, comme un homme, parmi les morts sur le champ de bataille. Je l'ai pleuré, mais ma douleur m'était chère; j'aurais voulu vivre mille années pour le pleurer plus long-temps. O ma mère! j'ai cherché parmi les morts aux derniers feux du jour, mais aucun cadavre ne portait ses traits chéris. Je ne veux pas rester plus long-temps sur cette terre de perfidie. Il n'était pas parmi les morts, ô ma mère! et à cause de cela je vais mourir. »

Un autre poète finlandais, M. Malmström, a peut-être moins de vivacité que M. Runeberg. Le penchant à la rêverie n'exclut pas chez lui la précision dans l'idée; les quelques stances que M. Malmström intitule : *Pourquoi l'on entend soupirer au fond du bois,* peuvent donner une idée du caractère particulier de son talent et de la poésie finlandaise.

« Le petit garçon est assis par un sombre soir d'automne, et joue silencieux

au-dessous des jaunes tilleuls. Il voit à travers le feuillage les étoiles briller au séjour de Dieu le père, et il entend le bruissement des feuilles chassées par le vent. Mais pendant qu'il est resté plongé dans ses rêves, la nuit, une nuit de septembre, s'est étendue sur le bois, — et il entend de profonds gémissemens dans le fond du bois.

« Le petit garçon écoute; il ressent une peur secrète et commence à courir en avant. Les mauvaises pensées lui viennent à l'esprit, son pouls bat plus vite et il s'égare au milieu des bruyères. Il pense alors à son père, à sa mère et à ses sœurs : Dieu ! ayez pitié de moi qui suis petit... hélas! que ne suis-je de retour à la maison?... Et il entend gémir au fond du bois.

« La lune marche silencieuse au milieu des nuages qui divisent sa course, et elle jette un voile d'argent sur la terre. Les ombres allongées fuient jusqu'au pied des montagnes, les malins esprits s'envolent vers le nord, les sommets des montagnes brillent au loin, mais le bois est sombre, et le grand-duc répète son chant lugubre dans le bouleau mouillé par la pluie, — et l'on entend des gémissemens qui s'échappent du fond du bois.

« Le petit garçon court, il court sur la bruyère, et beaucoup de vieux récits reviennent à sa pensée. Les étoiles du ciel brillent davantage et la nuit augmente, mais il ne trouve pas le bon chemin : « Douces étoiles que je vois là-bas en haut du chemin, et vous, petites fleurs flétries, dites, oh! dites-moi qui gémit donc ainsi dans le fond du bois? »

« Mais les étoiles et la petite fleur se taisent, et le petit garçon se met à verser des larmes; mais voici qu'il a touché la demeure des petits Elfs. D'un pied rapide, il se pose dans leur cercle léger : « O vous qui dansez sur la bruyère, vous, belles petites sœurs, dites, oh! dites-moi qui gémit donc ainsi dans le fond du bois? »

« Et la petite reine des Elfs sourit de ses jolies lèvres; elle caresse la joue fraîche du petit garçon : « Ne pleure pas, lui dit-elle, bien que tu sois égaré; viens t'asseoir près de moi sur la touffe de bruyères, essuie tes larmes, je veux te dire qui est-ce qui gémit au fond du bois. »

« Quand la nuit silencieuse couvre la terre et la mer et que le bruit du jour commence à disparaître, quand la vague cherche le repos sous l'île de verdure et que toutes les belles étoiles se mettent à briller, alors la voûte du ciel devient pure comme un miroir, une foule de bons anges se promènent silencieusement au-dessous des cieux, et ils pleurent des larmes d'argent sur la terre.

« Alors la pauvre terre voit son image dans le miroir céleste, et alors elle se trouve si obscure et si dédaignée! Elle raconte ses fautes, et le mensonge et la vanité et le meurtre, hélas! son triste fardeau depuis tantôt mille ans. Un tremblement mortel parcourt tous ses membres; alors prie toute vallée, alors confesse toute montagne, — et l'on entend gémir profondément au fond du bois. »

« — O merci! reine des Elfs, je n'oublierai jamais tes paroles. Je ne crains plus maintenant d'aller par ce chemin jusqu'à la maison; dans ce rayon de la lune, je vois ma route qui est tracée. Adieu! Nous nous souviendrons l'un de l'autre. Je suis un petit garçon qui n'ai ni argent ni or, mais je louerai le Seigneur, afin que, pour ma part, je ne sois jamais la cause d'un seul de ces gémissemens que j'entends au fond du bois. »

Si la Suède pouvait citer actuellement beaucoup de poètes comme MM. Runeberg et Malmström, et si la lecture de leurs poésies était assez généralement répandue pour dominer et diriger le goût littéraire et les travaux de leurs compatriotes, nous ne serions point inquiet de l'avenir intellectuel de ce pays; mais on ne retrouve pas, dans le groupe de conteurs agréables et d'œuvres un peu frivoles qu'on a vu s'y produire depuis quelques années, la vive expression du génie national qui avait été l'honneur des poètes de l'école gothique. Ce sont d'ailleurs, parmi la population suédoise, surtout dans les villes, bien d'autres lectures et d'autres œuvres qu'on affectionne. La Suède, il faut l'avouer, est en proie à la *mauvaise littérature*. Des libraires traducteurs livrent au public de Stockholm, habillés d'une mauvaise prose suédoise, nos plus détestables romans. *Les Mystères de Paris* et *le Juif Errant*, ou bien les cyniques productions de Pigault-Lebrun, voilà trop souvent le fonds des lectures suédoises; les plus inconnus, les plus éphémères de nos vaudevilles, fanés, aplatis, défigurés, voilà le répertoire ordinaire des théâtres de Djurgard et de Humlegard à Stockholm. Les Suédois lisent et parlent facilement le français; c'est une habitude que leur ont léguée les règnes de Gustave III et de Charles-Jean, et nos bons livres conserveront sans doute pendant long-temps à notre langue la popularité dont elle jouit en Suède; mais l'honnête industrie de la contrefaçon belge, aidée par l'exploitation de quelques libraires suédois, répand dans ce pays à je ne sais quel prix et avec je ne sais quelle honteuse orthographe ce que nous imprimons ici de plus mauvais. Il faut remercier, au nom de la Suède même, M. Bergstedt, professeur de l'université d'Upsal, et directeur du seul recueil purement littéraire qui paraisse dans le Nord (1), d'avoir flagellé récemment, dans quelques pages vigoureuses *sur la mauvaise littérature* (*Om den usla litteraturen*), les auteurs et surtout les éditeurs de ces détestables publications. Parmi les auteurs, il en est que M. Bergstedt épargne volontiers, car c'est le besoin et la misère qui leur ont mis la plume à la main; mais l'éditeur cupide a tout son mépris. C'est l'éditeur qui est coupable d'une mauvaise publication; le plus souvent il l'a commandée lui-même dans l'espoir d'un gain honteux. Il est juste qu'il recueille avec l'argent la réprobation publique. Un éditeur vraiment éclairé rend au contraire à son pays autant de services que l'écrivain sérieux qu'il encourage; quand on prononce le nom de Walter Scott, on pense à Constable, et M. Bergstedt cite avec reconnaissance, nous aimons nous-même à citer après lui les noms des deux principaux éditeurs de la Suède, de M. Häggström, qui, pendant presque toute sa carrière, a voulu imprimer chaque année à perte un bon ouvrage, quelquefois deux, et de

(1) *Tidskrift for Litteratur, utgifven af C. F. Bergsted*, Upsal et Stockholm, in-8°.

M. Gleerup, de Lund, qui a publié le beau recueil des *Anciennes Lois suédoises,* de M. le professeur Schlyter.

En présence de la mauvaise littérature qui envahit la Suède, une voix s'est donc élevée du sein même de l'université d'Upsal pour flétrir cette exploitation de la curiosité publique : on voit assez qu'à côté du mal la Suède possède en elle-même le remède. Qu'elle sache rester fidèle à ses nobles traditions littéraires, tout en s'essayant à marcher dans des voies nouvelles. Il n'est plus question aujourd'hui de phosphoristes ni de gothiques; une nouvelle école s'est formée, qui mérite à tous les égards le nom d'*école moderne.* Comme par une nécessité de notre temps, l'histoire, l'économie politique et les sciences naturelles se sont développées en Suède aussi bien que dans les autres pays de l'Europe, un peu aux dépens de la littérature et de la poésie. M. Atterbom lui-même consacre aujourd'hui à ses brillantes biographies des *Poètes suédois* un talent de prosateur égal à son mérite poétique. Il vit paisiblement à Upsal, jouissant de sa gloire, entouré du respect de tout un peuple, si bien que l'étranger qui n'a pu le visiter en parcourant la Suède regrette cette occasion perdue de saluer un grand poète et un noble cœur. Les récits populaires et élégans de M. Fryxell, qui a exposé avec un grand charme les principaux épisodes de l'histoire nationale, et les longues annales de M. Strinnholm sont, avec ce dernier livre de M. Atterbom, les meilleures œuvres de l'école historique suédoise, dont le premier maître a été Geijer. L'étude du droit et de l'économie politique a produit la belle publication des *Anciennes lois suédoises,* de M. Schlyter, et l'ouvrage précieux, épuisé et fort recherché aujourd'hui, du savant archiviste de Stockholm, M. Nordström, sur la *Formation de la société suédoise.* M. Bergstedt, MM. Malmström frères, M. Posse et M. Styffe promettent de devenir des jurisconsultes ou des économistes éminens. Leurs premières œuvres ont été des articles nombreux publiés dans le recueil intitulé *le Frey,* et qui suffisent pour révéler chez ces jeunes esprits, avec de profondes études, une tendance décidée vers les questions pratiques. Le roi de Suède lui-même a publié, étant prince royal, un livre sur le commerce des grains et les lois qui le régissent, un autre sur l'éducation du soldat en temps de guerre, et un ouvrage sur les peines et les prisons, dans lequel il s'élève contre la peine de mort et les châtimens corporels avec une chaleur éloquente. Le prince royal, son fils, a dressé de sa main de nombreuses cartes statistiques; il en a fait graver une fort étendue, représentant les différentes hauteurs du sol de la Suède. Le prince royal encourage ainsi de son exemple les travaux de statistique, dont la Suède a grand besoin, maintenant surtout qu'elle veut avoir, comme les autres pays de l'Europe, des lignes de fer. M. Forsell et M. Tham s'étaient seuls jusqu'à présent occupés de ces

importans sujets, qu'un comité d'officiers habiles est chargé désormais d'étudier avec suite. Presque toutes les branches de l'érudition ont produit des livres remarquables : nous citerons, entre autres, l'*Histoire littéraire de la Suède,* par M. Wieselgren, et celle de M. Lenström, les collections d'anciens chants scandinaves publiées par MM. Arwidson, Cavallius, etc., une excellente traduction de Shakspeare, la première en Suède, par M. Hagberg, professeur à Lund, et des travaux intéressans de M. Holmberg sur les antiques empreintes qu'offrent aux historiens de l'ancienne Scandinavie les rochers de la Suède méridionale.

Il y a dans un tel ensemble de travaux tous les indices d'une grande activité intellectuelle. On peut se demander, il est vrai, si cette activité ne s'éloigne pas plus qu'il ne faudrait des voies que l'école phosphoriste avait ouvertes à la littérature suédoise. Après avoir pris la France pour modèle, la Suède a suivi l'Allemagne. Je crains qu'elle ne tende à présent à s'abandonner sur la pente de l'imitation anglaise. En dépit des efforts de ses derniers poètes, la Suède ne produit pas un assez grand nombre d'ouvrages réellement originaux. Qu'elle se garde d'imiter l'Allemagne ou l'Angleterre en littérature, qu'elle n'imite pas la France en politique; qu'elle soit elle-même, qu'elle ait confiance dans son propre fonds. Si elle use habilement de ce qui lui a été départi d'intelligence nette et vive et de généreux sentimens à peine atteints par le vieux scepticisme de l'Europe, nous croyons, avec Geijer et Tegner, qu'elle trouvera, en interrogeant seulement ses riches souvenirs, toutes les nobles inspirations poétiques et les germes d'une littérature nouvelle encore et originale.

Une idée féconde ne périt pas. Les mêmes poètes qui, confians dans la nationalité suédoise, invitaient leurs disciples à chercher leur force dans le génie scandinave, ont aussi puisé dans le souvenir de la confraternité des races du Nord une autre espérance qui a promptement séduit les esprits : je veux parler de cette agitation qui, ayant pris naissance il y a environ trente ans dans les universités suédoises, a gagné peu à peu le Danemark et la Norvége, et qui s'appelle, dans les livres du Nord, *le scandinavisme.* Les trois états scandinaves ont appris, depuis 1812, quel danger les menace du côté de l'orient, et quelle force ils puiseraient dans une étroite union. La Finlande, perdue pour la Suède, reste au pouvoir des Russes comme un témoignage déplorable de leurs anciennes divisions. Pourquoi ces dissentimens ne seraient-ils pas oubliés désormais et ensevelis dans une triple et éternelle alliance? Déjà la Suède et la Norvége sont unies sous un même souverain. L'union de Calmar fut malheureuse sans doute; mais, depuis ce temps, est-ce que Œhlenschläger, armé du marteau de Thor, n'a pas abattu les murs de haine et d'envie qui séparaient les nationalités diverses? Est-ce que Tegner et Geijer, en fouillant l'his-

toire et la mythologie du Nord, n'ont pas retrouvé mille preuves nouvelles de l'origine commune de Nore, Svea et Dana? Le Sund ne devrait plus être une source de guerres civiles, mais un lien entre les deux pays, et l'île de Seeland serait la main amie du Danemark tendue vers la Suède. L'idée scandinave a déjà son histoire : c'est la poésie suédoise qui fut la première à la produire. Au nom de la Suède, Franzén adressa au poète danois Frankenau des vœux fraternels, auxquels celui-ci répondit par un chant sympathique. Les souhaits de Franzén parurent se réaliser, lorsqu'en 1829 Œhlenschläger fut appelé à Lund pour recevoir des mains de Tegner la couronne honoraire de docteur. Les deux poètes s'embrassèrent sur le *Parnasse* de la cathédrale de Lund (on appelle ainsi l'estrade élevée pour la cérémonie universitaire), en présence des professeurs et des élèves. La même année, les étudians de Lund accompagnèrent à Copenhague leur maître Tegner, rendant à Œhlenschläger sa visite récente. L'hiver de 1837-38 jeta sur le Sund un pont de glace; au mois de février, les étudians de Copenhague et de Lund se rencontrèrent en patinant. *Scandinavisme* était le mot d'ordre et de ralliement; on exprimait par des chants patriotiques les craintes communes et aussi les espérances. Plusieurs centaines d'étudians danois se réunirent, vinrent visiter ceux de Lund, et célébrèrent, au milieu des fumées de la bière du Nord, les trois grands dieux Woden, Thor et Frey.

Ces visites mutuelles se renouvelèrent désormais presque chaque année. Pendant l'été de 1842, on promit d'aller l'année suivante visiter Upsal. Upsal est le cœur de la Suède, si Stockholm en est la tête. Ce fut le dernier asile du paganisme dans cette contrée; c'est aujourd'hui la ville sainte du Nord réformé. A une distance de quelques kilomètres au nord d'Upsal et près de l'église de Gamla-Upsala (Vieille-Upsal), construite, à ce qu'on pense, sur les débris du temple païen, on voit encore aujourd'hui trois hautes collines que la tradition respecte comme les tombeaux des grandes divinités scandinaves. Des fouilles récentes, pratiquées sous la direction du prince royal, ont fait découvrir en effet, dans le plus élevé de ces tertres, des vases, des cheveux, des cendres et quelques morceaux de métal, que chacun peut voir en partie au musée des antiques à Stockholm, en partie dans les galeries souterraines où ces objets étaient primitivement placés. L'excursion de 1843 vers ces vieux monumens de la nationalité scandinave fut donc une consécration solennelle des souvenirs d'une ancienne alliance formée par les dieux eux-mêmes. Upsal reçut les étudians de Lund, cent cinquante élèves de Copenhague, et une députation de l'université de Christiania. La visite qu'elle rendit en 1845 à l'université de Copenhague fut un des principaux épisodes de l'histoire du scandinavisme. Plusieurs orateurs, MM. Monrad, Clausen et Orla Lehmann, devenus

depuis ministres en Danemark, parlèrent, dans la fameuse réunion du cirque de Copenhague (*Riddehus*), avec une ardeur qui attira l'attention du gouvernement. « Nous ne sommes rien aujourd'hui, s'écria M. Orla Lehmann; mais, dans quelques années, c'est nous qui siégerons dans les conseils du roi, et nous triompherons, si nous restons seulement fidèles à nos convictions. Jurez qu'aucun de ceux qui sont ici présens ne trahira l'idée scandinave, et la victoire de cette idée est certaine! » M. Orla Lehmann fut poursuivi au sortir de cette réunion et condamné à six mois d'emprisonnement, et l'excursion que le scandinavisme avait voulu tenter dans le domaine de la politique fut ainsi réprimée.

L'agitation resta pacifique, et, dans ces limites, elle n'a pas été complétement stérile. La guerre du Slesvig-Holstein a déjà montré les sentimens d'union que ce mouvement avait suscités entre les peuples scandinaves. Les écrivains du parti scandinave rappellent avec enthousiasme cette belle matinée du jour où les navires suédois et norvégiens apportèrent en Fionie des auxiliaires aux Danois attaqués par les Prussiens. Peut-être est-ce le souvenir de cette journée que l'habile graveur Petersen a voulu reproduire sur la médaille récemment frappée en l'honneur des volontaires scandinaves. On voit d'un côté Heimdall, le gardien de l'Asgard (séjour des dieux), debout sur l'arc-en-ciel, tenant d'une main le glaive, de l'autre la trompette recourbée avec laquelle il donne le signal des combats; à ses pieds, le coq bat des ailes et lance dans les airs sa voix éclatante. On lit au-dessus de sa tête ce refrain d'un vieux chant : « Voici que la guerre éclate dans le Jutland! — *Nu stander striden under Jutland.* » L'autre face représente un navire scandinave avec une tête de dragon en avant; sa voile est gonflée par un vent favorable; *Og Bören bläser dennem ind for Danmark;* deux colombes volent avec lui comme pour le guider au nom des dieux; à son grand mât sont attachés les boucliers scandinaves : celui de la Suède portant encore les trois couronnes, celui de la Norvége avec le lion armé d'une hache. Debout, à la proue du navire, le Suédois semble vouloir s'élancer vers le Danemark, dont il aperçoit la côte, et, derrière lui, le Norvégien, appuyé sur sa vieille hache, calme et fier, étend la main au-dessus de ses yeux, comme ébloui par le spectacle inaccoutumé des armées et des vastes plaines.

Quel sera l'avenir de ce mouvement national auquel les trois peuples du Nord semblent s'être livrés avec entraînement, surtout de 1840 à 1848? Nul ne le saurait prévoir. Les trois dernières années l'ont certainement fait tomber en défaveur, et le scandinavisme n'est décidément qu'une espérance qui n'est pas près d'entrer dans le domaine de la politique. Faut-il même le dire? les trois nations scandinaves sont loin de s'aimer réciproquement; chaque mesure du cabinet de Stock-

holm inspire à la Norvége, jalouse de ses droits, une incroyable défiance. De courageux volontaires sont venus, il est vrai, de Stockholm et de Christiania, combattre avec les Danois dans la guerre des duchés; mais les auxiliaires envoyés par le roi Oscar sont restés en Fionie et n'ont point pris part aux combats. Le gouvernement de la Suède n'a pas eu foi dans ce scandinavisme que la Suède avait enfanté. Le scandinavisme d'ailleurs, pour beaucoup de bonnes raisons, ne plaît ni à l'Angleterre, ni à la Prusse, ni à la Russie. On peut espérer du moins que ces rêves d'une alliance plus intime qu'il n'est sans doute possible de la réaliser auront inspiré aux nations du Nord l'horreur de leurs discordes passées. Ces discordes leur seraient aujourd'hui plus funestes qu'à aucune autre époque de leur histoire, et leur union peut, au contraire, féconder le mouvement plus sérieux qui, en Suède notamment, se poursuit depuis quelques années sur le terrain des réformes politiques.

II. — LE MOUVEMENT RÉFORMISTE ET LA PRESSE SUÉDOISE.

La constitution et les mœurs politiques de la Suède actuelle datent de 1809. L'un des principaux auteurs de cette révolution militaire qui, en déposant Gustave IV Adolphe, prétendait venger le nom suédois déshonoré au dehors et faire triompher au dedans quelques principes inspirés par la révolution française, a écrit dans ses papiers, publiés récemment, les lignes suivantes qu'il a intitulées *Ma Religion politique :* « La loi doit protéger également tous les citoyens. Les représentans de la nation doivent être élus par elle. Les castes doivent être abolies. Le premier devoir des représentans sera de rédiger une constitution qui établisse les droits et les devoirs de chaque citoyen... Les constituans auront ensuite à fixer un mode de représentation plus rationnel que celui d'à présent. Le partage en différens états est une invention des anciens temps qui ne convient plus à nos mœurs; c'est là une vérité reconnue de tout homme intelligent. Une division pareille n'a jamais amené que de funestes résultats : d'un côté, orgueil blessant, oppression et privilége; de l'autre côté, haine et envie... »

La constitution de 1809, faite à la hâte, a cependant conservé l'antique division de la société suédoise en quatre classes; mais on y a laissé entrevoir combien il était nécessaire de substituer à cette combinaison singulière une organisation plus équitable. Chacun reconnait en Suède cette nécessité; on désire même et l'on demande cette réforme; il est curieux de voir comment l'inexpérience de l'esprit public et les calculs des intérêts particuliers en ont toujours reculé l'accomplissement. Encore aujourd'hui la nation suédoise reste partagée en quatre ordres reposant chacun sur une base particulière : la noblesse sur la nais-

sance, le clergé sur les priviléges d'une religion d'état, la bourgeoisie sur le principe du travail dans l'intérieur des villes, et l'ordre des paysans sur la propriété foncière rurale. Chacune de ces classes est entourée par la constitution de barrières difficiles à franchir, et la représentation nationale reproduit absolument la même division. — La noblesse est héréditaire et peut être conférée par le roi. Les chefs de toutes les familles nobles du royaume siégent à la diète par droit d'hérédité depuis l'âge de vingt-cinq ans. — L'ordre du clergé, présidé par l'archevêque d'Upsal, métropolitain de la Suède, se compose de tous les évêques, des ministres nommés par leurs collègues et de plusieurs députés envoyés par les universités d'Upsal et de Lund et par l'académie des sciences. — Il faut, pour être compté parmi les bourgeois, habiter dans l'enceinte même d'une ville et y avoir payé pendant un certain temps une contribution fixée, ou bien avoir rempli pendant trois ans dans une ville les fonctions de bourgmestre ou de conseiller; il faut surtout, dans tous les cas, avoir fait partie pendant trois années au moins d'une corporation industrielle ou commerçante. On ne peut être admis dans une corporation qu'après avoir été présenté et avoir fait admettre par des jurys spéciaux un *chef-d'œuvre*. L'élection des députés de la bourgeoisie à la diète est directe ou indirecte, suivant les localités. — Enfin la classe très nombreuse des paysans, comprenant tous les habitans des campagnes qui travaillent à la terre, ne peut être représentée à la diète que par de véritables paysans comme eux, propriétaires, mais cultivant de leurs mains leurs propres champs, domiciliés dans le canton où ils sont élus et n'ayant jamais exercé ni aucun commerce ni aucune charge de l'état. L'élection de ces députés-paysans se fait à deux degrés. Tous les députés des trois ordres non nobles reçoivent une indemnité de leurs commettans pendant la durée de la session.

La diète, ainsi constituée, se réunit tous les trois ans, ordinairement à Stockholm. Les trois derniers ordres siégent dans trois grandes salles d'un édifice très simple situé à quelque distance du château, dans l'île des Chevaliers. La noblesse ou l'ordre équestre a pour lieu de ses réunions un beau monument construit dans le même quartier de la ville. L'aspect de la salle des séances est sévère et imposant. Bien que l'assemblée des nobles soit souvent nombreuse, on conçoit que l'absence de députés d'un autre ordre, jointe au caractère grave et paisible des hommes du Nord, y maintienne plus de calme et de silence que dans les parlemens de la France et de l'Angleterre. De même, il ne faut chercher dans les chambres suédoises ni gauche ni droite, chaque salle comprenant un seul ordre dont les membres, assis sur plusieurs rangs parallèles de bancs ou de chaises, se trouvent ordinairement d'accord pour des intérêts qui leur sont communs. Pas de tribune, pas de longs

discours, mais de simples avis motivés que terminent des votes rapides par oui et par non. Ces votes n'ont lieu du reste, ainsi que les discussions publiques, qu'après lecture des rapports que rédigent les huit comités de la constitution, des finances, de la banque, etc.; c'est au sein de ces comités que se fait le véritable travail de la diète. Le vote négatif d'un seul ordre est annulé par les votes affirmatifs des trois autres. Pour ce qui concerne toute modification à la loi fondamentale et aux attributions des grands pouvoirs de l'état, il faut que les quatre ordres se trouvent unanimes, et la proposition discutée par une diète ne peut être résolue définitivement que par la diète suivante, c'est-à-dire trois années après.

On aperçoit facilement les inconvéniens sans nombre qui doivent résulter de ce partage factice de la nation en quatre classes, de cette représentation équivoque et incomplète, et de ces entraves dont la constitution a cru devoir entourer le mécanisme de la diète et l'accomplissement des réformes. Le plus choquant aux yeux de ceux qui approuvent l'attribution des droits politiques aux plus dignes ou de ceux qui veulent les voir partagés entre tous, c'est la singulière anomalie qui, dans un état où les paysans sont représentés par un certain nombre des leurs, retranche de la nation les hommes instruits ou intelligens qui forment la classe moyenne, celle que nous rangerions chez nous sous la dénomination de *bourgeoisie*. Tel qu'il est constitué en Suède, l'ordre des bourgeois ne représente point en effet ce que nous appelons bourgeoisie en France : c'est une corporation avec ses priviléges, ses chefs particuliers et son esprit exclusif. Le titre de bourgeois implique l'accomplissement de conditions toutes spéciales, et celui qui ne les remplit pas, fût-il grand propriétaire ou grand industriel, savant ou magistrat, n'est rangé dans aucune classe de la nation.

A cette division bizarre de la société civile correspond dans l'ordre religieux le cadre officiel d'une église établie, non distincte de l'état. Nul n'est admis à aucun emploi, s'il ne produit un acte de confirmation, sacrement qui s'administre en Suède à l'âge de seize ans, après une longue et sérieuse instruction. Non-seulement l'état ne reconnaît aucune croyance en dehors du luthéranisme, mais le code criminel contient encore cet article : « Si quelqu'un abandonne la vraie doctrine évangélique pour embrasser une fausse doctrine, il sera banni du royaume et perdra tous ses droits civils, à moins que le roi ne lui fasse grace. » Tout dernièrement le gouvernement suédois a fait plusieurs applications de cette loi d'intolérance. La secte des *lecteurs*, qui prétend revenir, grace à une *lecture* scrupuleuse de la Bible, à la pureté primitive du luthéranisme, s'étant répandue dans plusieurs provinces de Suède, notamment dans le Norrland, le Smaland et la Scanie, un de ses prophètes, le paysan Erik Jansson, doué, selon ses disciples,

du don de miracle et libre de tout péché, a dû, pour échapper aux poursuites de la loi, décider une partie de ses disciples à émigrer dans l'Amérique du Nord; ils sont allés s'établir avec lui dans le Wisconsin. La secte des anabaptistes s'est aussi montrée dans le Halland et dans les environs de Götheborg en 1850. Un marin, délégué par la société anabaptiste de Hambourg, avait formé en Suède une communauté d'une cinquantaine de personnes auxquelles il administrait lui-même le baptême et la communion. Il a été poursuivi judiciairement et banni par le tribunal de Götha. Les Juifs ne peuvent résider que dans quatre villes : Stockholm, Götheborg, Carlscrona et Norköping; ils sont privés de tout droit politique; leur droit de témoigner en justice est même douteux. Enfin l'église de Suède redoute les progrès du catholicisme. On cite un peintre, M. Nilsson, qui a été banni juridiquement de Stockholm, il y a quelques années, pour s'être fait catholique. La clémence du roi lui a seule conservé une patrie. En vain le comte Stedingk, à l'avant-dernière diète, a demandé qu'on se bornât à enlever leurs droits politiques à ceux que leurs convictions religieuses conduiraient à déserter l'église luthérienne : sa proposition a été rejetée comme trop libérale. En vain les Juifs ont-ils adressé, pendant l'année 1847, une pétition sollicitant une émancipation complète : le gouvernement a nommé des commissions; on a examiné, puis oublié leur requête, et les Juifs sont encore exclus du droit d'élire et d'être élus. Aux deux dernières diètes, un député de la bourgeoisie, M. Wärn, a proposé qu'on leur accordât préalablement tous les droits civils; mais la bourgeoisie seule a admis cette juste demande. Les trois autres ordres l'ont dédaigneusement rejetée, comme on dit, *ad acta,* c'est-à-dire qu'ils ont passé à l'ordre du jour.

Le progrès des mœurs n'en amènera pas moins en Suède le progrès des institutions. En Suède comme en France, la bourgeoisie, en élargissant ainsi le sens du mot, a grandi appuyée sur la royauté. C'est elle qui soutint Charles XI dans sa lutte contre la noblesse; c'est elle qui, dans toutes les guerres contre le Danemark, offrit à la patrie les plus nombreux et les plus énergiques défenseurs. L'industrie et le commerce ont hâté ses progrès. Tout le milieu du XVIIIe siècle, la période qu'on appelle en Suède celle de la liberté, de 1718 à 1772, a été le commencement d'une grande époque industrielle. Polhem en avait donné le signal par ses beaux travaux de mécanique et en mettant la première main au canal de Götha. Après lui, Jonas Alströmer, né d'une pauvre famille de Westrogothie, fut le Colbert de la Suède. Secondé par son concitoyen Nicolas Sahlgren et par ses propres fils, il arma des vaisseaux, ouvrit des usines, fonda des manufactures et des écoles pratiques, et donna à sa patrie une ère nouvelle de prospérité, à la classe de citoyens dont il avait d'abord été membre (il fut ensuite anobli) l'ascendant de

la fortune. Unis par le lien étroit qui attache l'agriculture à l'industrie et au commerce, bourgeois et paysans ont grandi tous ensemble et sont aujourd'hui plus puissans que la noblesse et le clergé.

La noblesse surtout, l'ancienne noblesse de Suède, n'est plus guère qu'un nom. De trois mille familles inscrites dans les anciens nobiliaires, il en reste environ douze cents, dont cent cinquante à peu près ont conservé leurs richesses. Chaque année, de vastes domaines et plus d'un million de francs sortent, suivant les statistiques, des mains de la noblesse pour aller remplir les caisses des bourgeois ou se partager entre les paysans. La noblesse occupe encore les charges du palais et quelques commandemens dans l'armée ou dans la garde particulière du roi; mais elle est généralement pauvre, et le crédit et le respect publics se sont retirés d'elle avec la richesse. Beaucoup de chefs de familles nobles, se trouvant ruinés, abusent de leur privilége et aliènent pour une somme bien souvent modique le droit de siéger à la diète nationale. Il y a eu parfois dans Stockholm tel portefaix de la rue, tel cocher bien connu qui, chef d'une famille de l'ancienne noblesse, vendait pour chaque législature son siége au parlement. La décadence de la noblesse suédoise date de la célèbre réduction ordonnée par le roi Charles XI. De plus, elle a dû renoncer en 1810 au privilége qu'avaient ses domaines d'être considérés comme *frälse* ou francs-aleux, c'est-à-dire d'être insaisissables, indivisibles et exemptés d'une grande partie des impôts, par opposition aux biens *ofrälse* ou roturiers. Depuis ce temps aussi, les fidéi-commis et les majorats ont été restreints, sinon supprimés en droit. Chacun de ces échecs de la noblesse était, on le conçoit, un progrès pour les deux ordres inférieurs, qui s'unissaient étroitement à la royauté contre une ennemie commune, qui s'enrichissaient de tout ce qu'elle perdait, et recevaient enfin dans leurs rangs beaucoup de nobles ruinés et désireux de rétablir, par l'agriculture ou l'industrie, leur ancienne fortune.

Le premier instrument politique, la première arme de la bourgeoisie, c'est une presse active et libre, parce que le régime de la libre discussion et des mœurs parlementaires est le seul qui lui convienne. La presse politique naquit donc et grandit en Suède en même temps que s'élevèrent les classes moyennes. *L'Argus* d'Olof Dalin fut le premier journal suédois. Il parut en 1730, sur le modèle du *Spectateur* anglais. Spirituel et fort innocent, il plut et servit à répandre quelque goût pour la lecture. Vint ensuite *la Poste de Stockholm*, fondée, en 1778, par Kellgrén et Lenngrén. Cette feuille donnait des fables en vers, des idylles, des énigmes, des analyses de livres et de pièces de théâtre; elle se hasarda même à enregistrer des nouvelles politiques de l'extérieur, en y mêlant des remarques souvent assez libres. Toutefois la presse quotidienne n'avait encore en Suède aucune puissance

réelle, quand la querelle des classiques et des romantiques, en créant une *jeune Suède,* lui ouvrit une carrière nouvelle, d'abord toute littéraire, mais bientôt politique. A la suite de cette lutte, dont nous avons raconté les curieux épisodes, toute une jeunesse ardente et passionnée prononça les mots de *patrie,* de *liberté,* et l'opinion publique, qui naissait à peine, sut trouver dans cette agitation des esprits sa raison d'être, puis des alimens et des forces. Sans parler des journaux exclusivement littéraires où les deux écoles exposèrent leurs théories, *le Courrier, l'Observateur* (*Anmärkaren*) et *le Nouvel Argus,* fondés en 1820 par MM. Johansson et Scheutz, furent surtout politiques et s'occupèrent des affaires intérieures du pays. Huit ou neuf ans après, M. Gustave Hierta, fondateur du *Citoyen,* fut en Suède le premier représentant sérieux de la presse politique.

L'opinion publique, dès ses premiers pas dans un monde encore nouveau pour elle, avait aperçu les singulières anomalies consacrées par la constitution de 1809. Une véritable agitation, timide encore, mais désireuse de faire une active propagande, s'était déjà montrée sous le règne de Charles XIII. Les diètes réunies pendant la première moitié du règne de Charles-Jean, de 1818 à 1830, exprimèrent de temps à autre le vœu que le système de représentation fût bientôt modifié; mais le nouveau roi avait une dynastie à fonder. Mal disposé pour toute réforme qui pouvait mécontenter une partie importante de la nation, il résista et accorda seulement en 1828 l'admission des députés des universités. C'était trop peu pour satisfaire l'esprit public; c'en était assez pour encourager ses espérances. Les vœux des Suédois se manifestèrent hautement soit dans les journaux, soit dans la diète de 1828, où ils eurent pour principaux organes les comtes d'Anckarsvärd, de Horn et de Schwerin. Quand survint la crise européenne de 1830, le gouvernement put s'apercevoir qu'il avait à compter non plus seulement avec une opinion publique, nettement formulée par une bourgeoisie déjà puissante, mais avec une véritable opposition.

La révolution de 1830 produisit en Suède une sensation profonde. Le parti libéral exprima tout haut le regret que Charles XII ne fût pas resté assis sur le trône de Suède. L'épée de la Suède aurait modifié la carte d'Europe! « Il fallait, disait-on, reconquérir la chère *Suomi,* c'est-à-dire la Finlande, tant regrettée; on n'aurait pas trouvé un soldat russe depuis Abo jusqu'à Saint-Pétersbourg; les frères de Finlande préparaient déjà sur toute la côte de bonne et forte eau-de-vie pour l'armée suédoise; on serait passé de là en Pologne, et cette barrière des nations germaniques n'aurait pas succombé. » C'est au milieu de cette effervescence que naquit le plus important des journaux suédois, l'*Aftonblad,* c'est-à-dire la *Feuille du soir*. M. Lars Jean Hierta en était le fondateur. D'admirables circonstances se présentaient à lui. *Le Citoyen*

et *la Poste de Stockholm* venaient de disparaître, et l'opinion, émue en sens divers, s'inquiétait plus vivement que jamais des affaires publiques. En homme habile, M. Hierta s'occupa de répondre à la curiosité générale avant de songer à flatter certaines passions particulières. Aux philistins de Stockholm, il offrit dans une moitié de son journal des nouvelles, des faits divers, des anecdotes, même des jeux de mots et des charades; il accoutuma chaque bourgeois soigneux de sa bonne humeur et d'un sommeil paisible à ne pas s'endormir sans avoir savouré cette lecture. Sur l'autre page, il s'élevait contre le despotisme, attaquait la Russie et combattait pour la Pologne. Esprit singulièrement actif et de grandes ressources, M. Hierta occupa, dès 1836, dans son imprimerie une machine à vapeur et de nombreux ouvriers. Il fut et il est encore un des principaux éditeurs et un des plus riches fabricans de la Suède. Il est de plus armateur, artiste et membre de la chambre des nobles à la diète. Ses premiers collaborateurs, MM. Sturzenbecher, Möller et le docteur Wetterbergh, jouissaient comme lui d'une grande réputation, et six mille lecteurs se faisaient les disciples de ceux qu'on nommait les *sept sages de l'Aftonblad*. Le roi Charles-Jean lui suscita un rival, la *Patrie* (*Fäderneslandet*). Le rédacteur en chef choisi par le roi était M. Crusenstolpe, qui fut pendant quelque temps le plus intime favori du château; chaque soir, il assistait au coucher du roi, qui lui dictait l'article du lendemain. Le *Fäderneslandt* ne réussit cependant pas à déconsidérer la cause polonaise et à faire aimer les Russes, et le succès du journal ne répondant pas aux vœux de Bernadotte, un jour M. le comte de Brahé ferma la porte du cabinet royal à M. Crusenstolpe. Le journaliste se fit alors pamphlétaire et se vengea cruellement. Toutefois ses satires violentes jusqu'à l'exagération manquèrent le but, et les lettres que M. Crusenstolpe publie encore chaque année n'exercent plus aucune influence sur l'opinion publique. Quant au journal qu'il avait dirigé quelque temps dans le sens du gouvernement, M. Crusenstolpe l'avait bientôt abandonné, et la *Patrie* avait succombé sous les plaisanteries de l'*Aftonblad*, qui ne la nommait plus *Fäderneslandet*, mais *Fanders Eländet*, c'est-à-dire *la Misère du diable!*

Au triomphe de l'*Aftonblad*, qui était un véritable succès pour le parti libéral, il faut ajouter les progrès, bien lents à la vérité, que faisait dans le parlement l'agitation réformiste. La diète de 1834 avait discuté plusieurs projets présentés par les membres des états et les avait tous rejetés : toutefois elle avait obtenu l'admission des maîtres de forges à la représentation nationale. La diète de 1840 avait reconnu la nécessité d'une réforme, et les quatre ordres avaient adopté par une première lecture un projet qui admettait le principe des deux chambres et celui de l'élection; mais elle n'avait pas renoncé à la dis-

tinction des quatre classes, et d'ailleurs ce vote préliminaire, qui devait, aux termes de la constitution, être unanimement approuvé par la prochaine diète et sanctionné par le roi, n'était donné par les deux premiers ordres que comme un témoignage apparent de bonne volonté qui ne les engageait pas. L'opposition était loin de compter sur une seconde lecture. Le roi Charles-Jean mourut au moment où la question de la réforme restait ainsi pendante; l'avénement du nouveau roi éveilla de grandes espérances. Le prince Oscar s'était montré constamment libéral, et il s'était préparé aux devoirs sévères de la royauté par des travaux qui l'avaient initié à l'esprit des temps modernes. Une diète s'assembla pendant la première année de son règne. La triennalité des parlemens, jusqu'alors quinquennaux, y fut proclamée; mais la proposition de réforme adoptée par la diète en 1840 n'obtint pas une seconde lecture. Le premier ministre du nouveau gouvernement, M. le baron Nordenfalk, n'en déclara pas moins, au nom du roi, que « la question de la réforme était urgente et méritait un prompt examen. » Le roi lui-même, dans le discours qu'il prononça lors de la dissolution de l'assemblée, exprima le souhait formel qu'une prochaine réforme fût introduite dans le mode de représentation. En exécution de ces promesses, un comité fut en effet nommé par le gouvernement, avec la mission de rédiger un projet de loi; mais, composé d'hommes dont les intérêts et les avis étaient fort différens, ce comité produisit un rapport qui ne concluait pas, et que la diète assemblée le 15 octobre 1847 ne prit pas même la peine de discuter. Peut-être la question de la réforme aurait-elle été oubliée, négligée tout au moins pendant plusieurs années encore, si la révolution de février n'était venue exciter de nouveau les esprits.

Il y eut alors en Suède un écho affaibli des excès dont nous avons été les témoins en France. Plusieurs journaux, comme *la Réforme* et *la Voix du Peuple* (*Fölkets Röstet*), imitèrent ou traduisirent les articles les plus violens du *Peuple* de M. Proudhon et de *la Commune de Paris* de M. Sobrier. L'*Odin* disserta longuement sur l'organisation du travail. On demanda le suffrage universel. Les ouvriers formèrent des réunions qui se mirent en rapport avec le socialiste norvégien Marcus Thrane; ils rédigèrent et signèrent des pétitions. Quelques troubles survenus à Stockholm dans les journées des 18 et 19 mars, une mauvaise récolte dans le Jemtland, plusieurs banqueroutes scandaleuses dans la capitale encouragèrent pendant quelque temps un certain nombre de têtes chaudes (1). Le nouvel essor imprimé au parti libéral était

(1) Il y eut même dans quelques villes de Suède des velléités de socialisme féminin. Une demoiselle Sophie Sager, au mois d'octobre 1849, fit circuler sous main à Upsal l'avis suivant : « Les respectables dames des notables citoyens d'Upsal qui voudraient souscrire à mes leçons pourront se présenter chez moi de dix heures à midi pour apporter leurs

quelque chose de plus sérieux et de plus durable que cette frivole agitation. Une réunion des hommes de ce parti s'était déjà formée à Stockholm pour continuer l'œuvre réformiste et rédiger un projet de représentation sur une base démocratique. Le retentissement de février donna plus d'ardeur aux débats de cette assemblée; des comités provinciaux se formèrent, correspondirent avec elle et propagèrent son influence. Le gouvernement, de son côté, n'affecta pas une résistance qui pouvait être dangereuse. Le roi renvoya son ministère et appela dans le cabinet du 10 avril M. Genberg, professeur à l'université de Lund, qui s'était distingué par sa modération dans l'assemblée réformiste de Stockholm.

Les nouveaux ministres présentèrent aux états, le 2 mai suivant, un projet de loi substituant deux chambres aux quatre ordres, mais laissant subsister la noblesse, accordant d'ailleurs le droit d'élire et d'être élu à tous ceux qui payaient un cens électoral assez peu élevé, ou qui satisfaisaient à certaines conditions de capacité. Ce projet dut attendre la diète suivante pour être discuté par les quatre états. Le 24 octobre 1848, quand le roi vint prononcer la clôture de la diète, il put dire, après avoir félicité la Suède d'avoir échappé aux orages de cette année : « Je n'ai cessé de suivre avec la plus grande attention vos débats sur notre représentation nationale. L'expérience ayant démontré la difficulté de parvenir sans mon intervention à concilier les opinions divergentes, je vous ai présenté un projet de loi qui, en admettant une extension considérable du droit électoral, contient en même temps les garanties les plus nécessaires pour le maintien et le développement régulier de l'ordre social. Je me tiens assuré que vous donnerez à cette grave question, lors de votre prochaine réunion, l'attention qu'elle réclame si impérieusement. »

En attendant l'époque fixée pour la diète nouvelle, le projet du gouvernement fut discuté par l'opinion publique. Il fut approuvé par un bon nombre des membres de la *Société réformiste* de Stockholm qui, se trouvant dès-lors unis au ministère, se séparèrent de leurs collègues. La société ne se trouva plus composée que de la portion la plus avancée du parti libéral, à qui déjà déplaisait toute concession n'allant pas jusqu'au suffrage universel. Ainsi mutilée, la société ne conserva pas l'ascendant qu'elle avait conquis d'abord, et, lorsqu'elle proposa d'adresser au gouvernement une pétition pour obtenir une diète extraordinaire, les sociétés provinciales, bien qu'elles n'acceptassent pas gé-

signatures sans le contrôle du sexe masculin. » Elle ajoutait confidentiellement : « J'ai appris par expérience que dans cette ville les dames ne sont pas encore assez émancipées pour vivre comme il convient parmi des cavalièrs civilisés. Je donnerai des leçons publiques sur l'émancipation des femmes, et je les ferai précéder de quelques exemples triomphans. » Il est bon d'ajouter que Mlle Sager n'a point fait école.

néralement le projet du ministère, ne répondirent pas cependant à cette ardeur; le pays n'était plus avec les réformistes de Stockholm, qui se dispersèrent. Toutefois l'agitation qu'ils avaient commencée ne fut pas interrompue; les comités locaux voulurent en être désormais les organes. Celui de la province de Néricie ayant proposé de réunir les délégués de toutes les sociétés réformistes de Suède dans la ville d'OErebro, située au centre même de la Suède, l'idée fut adoptée avec enthousiasme, et la convocation faite presque immédiatement. La Suède eut ainsi une sorte de convention nationale dans l'intervalle de deux diètes.

La première session d'OErebro, celle qui avait commencé le 4 juin 1849, comptait trente-deux membres délégués. Les premières séances furent consacrées à l'examen et à la discussion du projet présenté par le gouvernement. Ce projet ne fut soutenu que par le capitaine Kylberg de Lidköping et le comte d'Anckarsvärd; malgré les efforts de ces deux orateurs, l'assemblée déclara que le projet ne répondait en aucune façon aux besoins du moment, et que nul des comités ne l'appuierait. Après cinq jours seulement de discussion, le congrès rédigea, le 9 juin, un nouveau projet de réforme dont les bases furent les principes suivans : « La représentation nationale est fondée sur le *suffrage universel,* sans aucun égard à l'ancienne division en ordres ou classes, qui est abolie. Est électeur, après sa vingt et unième année accomplie, tout citoyen suédois qui a été au moins un an soumis à l'impôt dans sa circonscription électorale. *Sont exceptés :* les serviteurs à gages, les simples soldats des troupes de ligne, les citoyens nourris aux frais de l'état, les individus condamnés ou déchus de leurs droits civils, les faillis, les majeurs interdits, les citoyens convaincus d'avoir vendu ou acheté des voix. Chaque électeur ne possède qu'une voix. Le droit électoral s'exerce là où l'électeur paie l'impôt. *Toute élection se fait à deux degrés.* Cent électeurs primaires dans la campagne et cinquante dans les villes nomment un électeur direct. Les électeurs primaires votent par billets fermés. Les électeurs directs votent verbalement et publiquement. Peut être électeur direct tout électeur primaire âgé de plus de vingt-cinq ans. Est éligible au *Folkting* (*chambre du peuple*) tout électeur primaire âgé de vingt-cinq ans au moins. Les membres du Folkting sont électeurs pour le *Landting* (*chambre des propriétaires fonciers*). Ils votent publiquement. Est éligible au Landting tout électeur primaire après sa trente-cinquième année. La diète se réunit chaque année le 15 septembre. Elle ne peut siéger plus de trois mois sans le consentement du roi. Le roi peut la convoquer extraordinairement... »

Une seconde session du congrès réformiste eut lieu l'année suivante, du 18 au 23 juin 1850. Elle était plus nombreuse et comptait parmi

ses membres M. Lars Hierta, fondateur de l'*Aftonblad*, et M. G. Hierta, collaborateur du même journal, ainsi que M. Hedlund, secrétaire du congrès. Quelques modifications furent apportées par une discussion rapide aux résolutions prises pendant l'année précédente, et il en résulta un projet de réforme admettant le principe du suffrage restreint, à deux degrés, et avec deux chambres. Tels étaient les vœux du parti libéral en Suède, parti qui comptait en 1849 et au commencement de 1850 un grand nombre d'adhérens dans les classes moyennes, surtout dans la petite noblesse territoriale et dans l'ordre des paysans. Personne ne voulait alors du projet du gouvernement, excepté ceux qu'on appelait les *gris*, les tièdes, c'est-à-dire les réactionnaires. Cependant, à mesure qu'on approcha de l'époque fixée pour la diète du 15 novembre 1850, le désir d'obtenir enfin la réforme depuis si longtemps demandée fit qu'on porta moins haut ses espérances, et le projet présenté par le ministère réunit de plus nombreux assentimens. Plusieurs journaux cessèrent de le combattre, l'*Aftonblad* par exemple. On était impatient d'en finir avec cette longue agitation; ceux qui demandaient une réforme plus profonde en étaient venus à croire qu'une fois ce premier progrès accompli, on obtiendrait facilement d'autres concessions. On parvint ainsi au mois de novembre 1850, époque de la convocation de la diète qui vient de finir il y a quelques mois. On pouvait certes croire que le projet du gouvernement serait adopté; au grand étonnement de la Suède, une coalition le fit rejeter. La bourgeoisie seule vota pour la réforme telle que la proposait le ministère. Le parti aristocratique, c'est-à-dire les deux ordres de la noblesse et du clergé, dont le chef est M. de Hartmansdorf, rejeta un projet qui ruinait sa puissance : on ne s'en étonna pas; mais, ce qu'on n'avait point prévu, ce parti se coalisa pour cette lutte presque désespérée avec l'ordre des paysans.

Le vote des paysans s'explique par deux raisons. On conçoit d'abord qu'ils aient, malgré leur allure libérale, rejeté une réforme qui détruisait leur ordre particulier et par conséquent leur importance dans l'état; il faut bien avouer que le triomphe de la cause réformiste leur profiterait moins qu'aux classes moyennes. Il ne faut pas oublier non plus que les paysans furent, avant la diète, travaillés et circonvenus dans les campagnes par les radicaux, parti faible encore, composé surtout des membres les plus exaltés du congrès d'Œrebro, et intéressé à ne pas laisser passer une réforme modérée offerte par le gouvernement. Les paysans furent enchantés de faire du libéralisme tout en sauvegardant leurs priviléges; les deux premiers ordres rejetèrent la proposition comme trop avancée, le troisième comme anti-libérale. Peut-être enfin le gouvernement lui-même vit-il favorablement, s'il ne l'encouragea pas, cette coalition.

Le gouvernement espère-t-il pouvoir retarder sans cesse la réforme

qu'il a reconnue nécessaire, sans exciter dans le pays de funestes ressentimens? A la bonne heure, s'il en est ainsi. Cependant, s'il faut qu'un jour le vœu général soit satisfait, n'y a-t-il pas à craindre de laisser grandir un radicalisme peu puissant encore, mais capable de faire en quelques années, dans l'intervalle de deux diètes, une vaste propagande? Et le parti libéral lui-même, dont la majorité, c'est-à-dire les classes moyennes, a consenti, après les concessions réelles offertes par le gouvernement, à ne pas faire valoir les prétentions du congrès d'Œrebro et à faire cause commune avec le ministère, le parti libéral ne met-il pas sa cause en danger, s'il néglige d'opposer désormais une union plus parfaite, sans défection possible, à des agitateurs qui, par leurs prétentions exagérées, peuvent compromettre tout espoir de réforme? Il suffirait sans doute aux hommes modérés d'être animés de la seule pensée du bien public et d'oublier les intérêts particuliers. Un nouveau projet, accueilli par la diète dans ses dernières séances, doit être discuté dans trois ans; il est moins libéral que celui d'Œrebro, mais l'adoption définitive de ce programme n'en serait pas moins une conquête. Un certain nombre des réformistes d'Œrebro, le parti de l'*Aftonblad* par exemple et ce journal lui-même, se préparent à l'appuyer; nous en félicitons les libéraux suédois. Le triomphe ne leur échappera pas s'ils savent ne point se diviser dans leur modération et inspirer ainsi confiance au gouvernement lui-même. Les deux premiers ordres s'apercevront bientôt que la réforme opérée d'accord avec le concours du gouvernement et de la généralité de la nation aura chance de leur être plus profitable qu'un combat incertain contre la bourgeoisie avec les radicaux pour alliés.

L'esprit moderne peut seul procurer à la Suède, comme aux autres états scandinaves, la force intérieure dont ces pays ont besoin en vue du rôle ou des dangers auxquels leur situation géographique les expose peut-être. Déjà, au mois de juin 1849, le Danemark a reçu de son roi un gouvernement constitutionnel, et il a puisé dans cette révolution pacifique le courage et l'énergie qui lui ont valu le triomphe dans la guerre des duchés. Pour la Suède aussi, une réforme sage, modérée, reconnaissant les droits sociaux que réclame chez toute nation la dignité humaine, sera une bonne garantie de l'avenir. Ce sera du moins un résultat sérieux du mouvement intellectuel qui agite ce pays depuis cinquante ans, résultat plus facile à atteindre et certainement plus fécond que l'union politique des trois royaumes. Qui sait d'ailleurs quel essor pourra donner à l'esprit public, aux écrivains et aux poètes de la Suède la jouissance incontestée et paisible d'institutions reconnaissant tous les droits sociaux et cherchant dans une sage tolérance la base la plus sûre de leur autorité?

A. Geffroy.

LES ARTS

DEPUIS LE DERNIER SALON.

LA PEINTURE ET LA SCULPTURE MONUMENTALES.

Si grandes qu'aient été les agitations de ces dernières années, le domaine des arts n'en a que faiblement ressenti les atteintes. Les troubles de la place publique ne paraissent pas avoir franchi le seuil des ateliers. Tandis que le monde s'agite, les artistes produisent et multiplient les œuvres avec cette insouciante fécondité qui de tout temps les a caractérisés. Les trois dernières expositions, les plus nombreuses qui aient jamais eu lieu, ont déjà témoigné de cette singulière activité. Si ces efforts ne sont pas toujours heureux, ils annoncent néanmoins un surcroît d'énergie dont on doit tenir compte, et qui, mieux dirigé, produirait sans doute d'excellens résultats.

Nous aussi, nous sommes partisan de la liberté dans les arts, mais de la liberté réglée par la raison, fécondée par l'étude, et nous doutons fort que cette franchise illimitée, conquise il y a tantôt vingt années, ait beaucoup profité aux artistes et à l'art. La discipline de l'école avait du moins pour résultat de concentrer les forces et de les mener à maturité; on ne se croyait pas artiste parce qu'on avait fait l'emplette d'une palette et d'un pinceau : il fallait avoir fait preuve réelle de talent dans de nombreux concours et pris le pas sur ses camarades de l'atelier, en un mot il fallait savoir son métier, pour tenter la périlleuse épreuve du Salon et affronter le jugement du public. C'est ainsi que se sont formés la plupart des artistes qui se sont illustrés dans ces trente dernières années, à commencer par MM. Ingres, Paul Delaroche

et Eugène Delacroix. Avant de devenir des maîtres et de se placer, chacun dans son genre, à la tête de l'école, ils ont consenti à être élèves. La génération qui les suit a imité leur exemple, et, comme eux, elle a étudié pour apprendre. Quant à la spontanéité du talent, elle est d'origine toute récente; elle procède en ligne directe de la franchise illimitée de l'art, et nous paraît la conquête la moins contestable de notre époque de perfectibilité. On devient artiste comme on devient poète, comme on devient homme d'état, par une sorte d'intuition secrète et de subite révélation. Que de jeunes gens, après avoir suivi pendant quelques mois les cours de l'École des Beaux-Arts ou après avoir fait une apparition dans l'atelier du maître à la mode, finissent par se croire dessinateurs, parce qu'ils peuvent mettre une figure ensemble, et par se persuader qu'ils sont peintres, parce qu'ils sont arrivés à couvrir plus ou moins fantastiquement des nuances les plus hétérogènes une toile de quelques pieds carrés! Ils revêtent un à-peu-près de forme d'un à-peu-près de coloris, et ils envoient au Salon ce beau chef-d'œuvre, qu'ils appellent *un tableau!* Soit pitié, soit fatigue, soit faiblesse de la part du jury, qui se trouve débordé par cette invasion compacte du médiocre, le prétendu tableau est admis, et voilà un peintre de plus, un exposant! De là ces milliers d'œuvres sans nom qui garnissent les murailles des salles de l'exposition. Ces éducations incomplètes et ces fausses vocations font le désespoir d'honnêtes familles; elles perdent de malheureux jeunes gens qu'elles condamnent aux labeurs les plus ingrats, à l'existence la plus précaire; elles perdraient l'art par l'abus qu'elles font de ses procédés, par le dégoût qu'elles inspirent pour ses productions en les vulgarisant, si l'art était moins robuste et qu'il pût être perdu.

Sans vouloir prêcher un retour absolu aux anciennes disciplines et aux traditions académiques, nous croyons qu'il y a nécessité d'insister sur une réforme prompte et radicale dans les études, et particulièrement dans ce qu'on pourrait appeler l'instruction secondaire. De même qu'on n'est ni poète ni écrivain parce qu'on sait lire et écrire, on n'est pas peintre parce qu'on sait faire emploi du crayon et de la couleur. On ne le devient qu'à la charge de remplir certaines obligations essentielles et pratiques, et de se livrer à des études consciencieuses et toujours pénibles, à la condition surtout de montrer plus de respect pour le public et plus de souci de sa dignité propre.

Un critique d'une parfaite bonne foi, et dont l'expérience ne peut être contestée, M. Delécluze, dans le préambule du volume qu'il a publié sur la dernière exposition, a établi une ingénieuse statistique des expositions de peinture à partir de 1673, époque de la première exposition publique des œuvres des artistes académiciens, jusqu'au Salon de 1851. Les résultats auxquels il est arrivé, s'ils étaient rigoureusement exacts, prouveraient peu en faveur du progrès. En 1673, cin-

quante artistes exposèrent cinq cent vingt morceaux; sous l'empire, cinq cent trente-trois exposans envoyèrent treize cent vingt-neuf ouvrages de peinture et de sculpture au Salon de 1810. Or, M. Delécluze prouve d'une manière assez péremptoire que, si de 1673 à 1810 le nombre des artistes exposans a varié de cinquante à cinq cent vingt-trois, le nombre des artistes appartenant à chacune de ces deux époques qui sont restés célèbres n'a peut-être pas varié de deux unités. Ce premier résultat nous paraît d'autant moins contestable, que parmi les *célébrités* de 1810 M. Delécluze comprend des hommes d'un mérite fort secondaire et qui ne nous paraissent pas devoir fournir une très longue traite dans leur route vers la postérité. De 1810 à 1850, le nombre des artistes exposans a presque triplé; M. Delécluze paraît croire néanmoins que celui des artistes d'un vrai mérite dépasserait peu la moyenne de 21, qu'il a trouvée en 1810 comme en 1673. Quelque nombreux que soient les producteurs, quelque multipliées que soient leurs œuvres, le nombre des hommes éminens qui possèdent le véritable génie de leur art resterait donc toujours le même pour chaque génération.

Sans nous inscrire en faux d'une manière absolue contre cette conclusion bizarre, nous croyons cependant qu'on peut en contester la rigoureuse exactitude. Les arts du dessin se sont sans aucun doute singulièrement vulgarisés, et le nombre des hommes qui les cultivent sans vocation et sans étude s'est accru dans une déplorable proportion. Néanmoins, depuis 1810, époque à laquelle M. Delécluze a dû forcément prendre son dernier terme de comparaison, — et encore sommes-nous bien la postérité pour les hommes de 1810? — nous devons reconnaître qu'une grande et complète révolution s'est accomplie dans le domaine des arts. Cette révolution s'est faite, comme toujours, au cri de *liberté,* auquel on a bizarrement accolé le mot de *réalité;* elle a dû provoquer bien des écarts, bien des folies, et nous venons tout à l'heure de signaler une de ses plus fâcheuses conséquences : toujours est-il néanmoins que beaucoup d'hommes de talent ont su se dégager de certaines routines sans s'affranchir des règles, et que beaucoup d'autres, parmi les paysagistes surtout et les peintres de genre, sont revenus à une interprétation de la nature plus rigoureuse et plus intelligente. L'analogue de ce qui s'est passé à Venise et dans les Flandres doit donc se retrouver aujourd'hui chez nous. Que de peintres renommés et dont les ouvrages ont conservé une valeur inestimable, les Flandres n'ont-elles pas produits! C'est un art moins élevé, sans doute, que l'art romain, florentin ou lombard; c'est cependant un art complet, et dont les productions, pour être moins relevées et plus modestes, n'en ont pas moins leur prix et leur charme. La nature nous offre des analogies semblables : la violette et le myosotis ont leur couleur et leur parfum comme le magnolia et la rose.

Nous croyons donc que, si le niveau de l'art a baissé sous certains rapports, le nombre des gens de talent, d'un vrai talent, et par là nous entendons ceux dont les productions auront une valeur durable, s'est accru dans une notable proportion. C'est là même un des caractères de notre époque, et dont nous devons peut-être autant nous attrister que nous réjouir, car cette dissémination des talens, dans les arts comme dans les lettres, est presque toujours un présage de décadence. Aussi croyons-nous que les efforts de la critique, comme les encouragemens de l'état, doivent s'attacher aujourd'hui à restreindre cette production exagérée et tendre moins au développement qu'à la concentration des talens. C'est dans ce sens que les efforts les plus énergiques doivent être dirigés. L'administration, nous ne le savons que trop, n'a rien négligé, dans ces dernières années, pour arriver à ce résultat; elle y tend au milieu de difficultés énormes et à travers mille obstacles suscités souvent par ceux-là même qui devraient les aplanir; elle doit et veut atteindre à ce but, et elle y atteindra. En attendant que ses sages efforts portent fruit, les inconvéniens d'une production inconsidérée, de l'absence de toute discipline et de toute règle, se manifestent de plus en plus clairement, et c'est surtout aux expositions annuelles qu'on les voit se produire. Le mal semble là d'autant plus grand, qu'il apparaît sans atténuation et sans remède. Ce remède, les maîtres seuls pourraient l'offrir en se mêlant à la lutte et en consentant à placer sous les yeux de la foule ces morceaux d'élite qu'ils réservent à l'admiration complaisante d'un public restreint. Nous savons que plusieurs artistes éminens mettent un point d'honneur à tenter la rude épreuve du Salon, et nous leur savons un gré infini de cette louable condescendance; mais le nombre de ceux qui se retirent du combat est beaucoup trop considérable, et, par suite de ce fâcheux système d'abstention, que nous ne pouvons trop hautement déplorer, le mal fait chaque jour de nouveaux progrès. Ce remède, ou plutôt ce correctif, que nous ne rencontrons pas assez complétement dans les expositions annuelles, il appartient à la critique de le chercher, de le signaler partout où il existe, en dehors des expositions, dans les ateliers des artistes chargés de travaux affectés à certaines destinations spéciales, et au besoin dans les monumens mêmes dont la décoration leur est confiée. Il est bon aussi que le public soit mis à même d'apprécier les efforts que l'on a tentés récemment pour rallier les forces éparses et donner à l'art une direction à la fois plus sérieuse et plus digne. C'est sous ce nouvel aspect que le mouvement des arts nous paraît vraiment utile à étudier; c'est sur les grands travaux de la peinture et de la sculpture monumentale qu'il convient de détourner un peu de cette attention, que se disputent chaque année tant de productions frivoles.

I.

Autrefois on demandait une pensée à une œuvre; on voulait qu'elle eût une signification. Aujourd'hui, sous prétexte de porter l'art à sa dernière puissance et de lui donner tous les développemens qu'il comporte, on a écarté la pensée, qu'on n'a plus considérée que comme un accessoire insignifiant. Les moyens sont devenus le but. L'art pour l'art! tel a été le mot d'ordre qui a présidé aux dernières évolutions de l'école. La théorie de l'art pour l'art conduit rapidement au matérialisme et à l'imitation littérale, qui n'est qu'un des élémens de l'art et qui ne doit pas en être le principe. Le peintre, comme le poète, a dans les mains un des rayons du feu créateur; or, reproduire, ce n'est pas créer; faire briller ce rayon de toute la splendeur possible, ce n'est pas s'en servir pour féconder. L'art doit dédaigner ce rôle secondaire; il doit s'attacher à reconquérir une partie de ce terrain que la littérature a envahie et revendiquer cette part d'influence que, dans les sociétés antiques, au moyen-âge, à l'époque de la renaissance, et même au commencement du siècle actuel, il a si noblement exercée. Ce n'est pas assez de se montrer, fût-ce même dans la plus riche parure : il doit parler, on l'écoutera.

Si, à cet égard, quelque doute pouvait exister, nous citerions l'effet produit au dernier Salon par une composition des plus simples et des moins ambitieuses, mais qui révélait une pensée juste et un sentiment exquis de la nature : nous voulons parler du tableau de *la Malaria*, de M. Hébert. *Les Exilés de Tibère*, de M. Barrias; la *Cléopâtre*, de M. Gigoux; *l'Incendie*, de M. Antigna; *la Sœur de Charité*, de M. Pils; la *Frise* et les *Néréides*, de M. Gendron; *la Jeune Malade*, de M. Jobbé-Duval; la *Sainte Véronique*, de M. Landelle; *le Gué*, de M. Decamps; *le Dimanche* et *l'Amateur de dessins*, de M. Meissonier; *la Forêt*, de M. Bodmer, qui ont partagé avec le tableau de M. Hébert les honneurs du Salon de 1851, ont dû à la pensée la meilleure partie de leur succès. Il va sans dire qu'un artiste doit savoir tous les rudimens de son métier. Il peut, s'il le veut, faire étalage des puissantes et magnifiques ressources que la palette a pu lui offrir, ou plutôt qu'il a su y trouver; mais avant tout il doit penser, et appliquer ces moyens nouveaux à rendre sa pensée vivante et palpable.

Ces observations s'appliquent à tous les genres et à chaque ordre de compositions et de sujets. Est-ce au dessin seul et à ce respect religieux de la forme qu'il s'est imposé que M. Ingres doit la haute position qu'il occupe à la tête de l'école française? N'est-il pas avant tout un penseur des plus profonds et des plus ingénieux. S'il pouvait à ce sujet vous rester un doute, étudiez son plafond d'Homère, ou la moins

importante de ses compositions, *l'Arétin chez le Tintoret* par exemple. M. Paul Delaroche, qui se maintient, après M. Ingres, à un rang si honorable, ne doit-il pas à la pensée la meilleure partie de ses succès, et à la pensée présentée de la manière la plus saisissante, c'est-à-dire sous une forme dramatique? Son œuvre la plus récente, le beau tableau de *la Reine Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire*, que nous avons eu occasion d'apprécier ici même (1), emprunte encore à la pensée sa plus incontestable valeur. M. Eugène Delacroix, si prodigieux coloriste, mais si dédaigneux de la forme, que serait-il sans la pensée? M. Picot, le peintre de *Psyché;* M. Schnetz, l'auteur de *Sixte-Quint enfant* et du *Vœu à la Madone;* M. Couderc, le peintre du *Lévite d'Éphraïm;* M. Court, l'historien de *la Mort de César;* M. Robert Fleury, l'auteur de tant de compositions énergiques, qui naguère nous a fait assister aux *Derniers momens de Jane Shore*, et qui aujourd'hui achève *la Mort de Montaigne;* M. Scheffer, le peintre de *Saint Augustin* et de *Sainte Monique;* M. Gleyre, qui a su reproduire *le Soir* d'une manière si poétique; M. Ziégler, qui trouva un jour cette heureuse figure de *Giotto enfant dans l'atelier de Cimabué*, enfin tous ces artistes qui jouissent d'une réputation méritée, MM. Léon Cogniet, Flandrin, Lehmann, Mottez, Amaury Duval, Couture, Corot, Chassériau, et tant d'autres qui se sont fait remarquer à divers titres, n'est-ce pas à la pensée, et souvent à une pensée unique heureusement exprimée, qu'ils doivent leur renommée présente et leurs succès?

Celui de nos artistes dont le talent, aujourd'hui dans tout son éclat et toute sa force, jouit de la popularité la plus étendue, et qui, depuis plus de quarante années (2), a su capter les suffrages du public, ne doit, lui aussi, cette haute faveur qu'à la conception vive et intelligente qui caractérise son talent et à l'application ingénieuse d'une pensée unique. M. Horace Vernet, témoin des prodiges que l'esprit militaire si propre à notre nation avait enfantés, s'est fait le chroniqueur de nos armées. Il a retracé avec un égal succès l'escarmouche et la ba-

(1) Voyez la livraison du 15 juillet 1851.

(2) M. Horace Vernet a reçu au Salon de 1812 la médaille de 500 francs, alors médaille de première classe. Cette exposition de 1812 fut, ainsi que l'exposition de 1810, dont M. Guizot a rendu compte, l'une des plus brillantes de l'empire. Onze médailles de première classe furent décernées aux artistes dont voici les noms : Bidault, Ponce Camus, Fragonard, Géricault, Heim, Hobelt d'Amsterdam, Mauzaisse, Pajou, Sérangeli, Horace Vernet, Gois. La liste civile impériale acheta pour 61,000 francs de tableaux, au nombre desquels le *Pierre-le-Grand sur le lac Ladoga*, de Steuben (5,500 francs), et le *Caïn* de Paulin Guérin (5,000 fr.). L'impératrice acheta de son côté dix tableaux moyennant 25,000 fr., et le ministère de l'intérieur employa 15,000 francs sur le fonds d'encouragemens à l'acquisition de cinq tableaux. Le total des encouragemens à la suite du Salon s'éleva à 116,000 francs, savoir : onze médailles de première classe, 5,500 fr.; trente-six médailles de deuxième classe, 9,000 francs; tableaux achetés par l'empereur, 61,000 fr.; par l'impératrice, 25,500 fr., par le ministère de l'intérieur, 15,000 francs.

taille; il nous a montré le soldat, ses officiers, ses généraux dans toutes les attitudes, sous tous les aspects, et nous a fait comprendre tous les incidens de leur vie si glorieuse et si agitée. Cette donnée, spirituellement traduite dans ces étincelantes esquisses que la lithographie à sa naissance lui permettait de multiplier sans recourir à une main étrangère, avait déjà popularisé son nom à un âge où d'autres commencent à peine à tenir un crayon. Le développement de cette même idée a consolidé sa réputation et la rendra durable. M. Horace Vernet connaît sans aucun doute les moyens de son art, mais il ne s'est jamais bien sérieusement attaché à en approfondir les ressources. Il se sert de la palette comme un improvisateur de la langue, d'une manière facile et suffisante, sans effort, mais sans grand éclat. Nous doutons fort qu'il se soit jamais préoccupé de tel ou tel système d'empâtemens ou de glacis, de telles ou telles combinaisons de nuances, qui absorbent toutes les méditations des adeptes de l'art pour l'art. M. Horace Vernet nous semble toujours plus occupé de ce qu'il va dire que de la manière dont il le dira, et, comme ce qu'il dit est toujours intéressant, le succès ne lui fait jamais défaut.

Dans le tableau de *la Prise de Rome,* une des trois grandes compositions que cet artiste exécute en ce moment pour le musée de Versailles, nous le retrouvons tel que nous le connaissons. M. Horace Vernet a représenté le fait historique dans toute sa nudité, et cependant son tableau est un des plus dramatiques qu'il ait produits; mais aussi le sujet de ce drame est la prise de Rome, et le lieu de la scène, ce bastion n° 8 si long-temps, si vivement disputé. Du point où l'artiste s'est placé, l'œil embrasse la campagne romaine arrosée par le Tibre et dominée à l'horizon par le Monte-Cavo. Une lueur livide est répandue sur tout le tableau. Ce n'est plus la nuit, ce n'est pas encore le jour; c'est la morne clarté du matin. Cette première heure du jour que les hommes ont si souvent choisie pour s'entr'égorger est indiquée avec autant de bonheur que le formidable crépuscule de la soirée de Montmirail. Au fond du tableau, vers la droite, on aperçoit la brèche déjà praticable, vivement attaquée et vivement défendue. C'est là que le brave commandant du génie Galbaud-Durfort vient d'être frappé. L'ennemi dirige vers ce point plusieurs pièces de l'artillerie qu'il tient en réserve, et s'apprête à foudroyer les Français dès qu'ils atteindront la crête de la brèche. Il est évident que les assiégeans ne pourront pénétrer de ce côté sans sacrifier bien des hommes. Aussi le général français, tout en continuant l'attaque de front, s'est-il décidé à chercher quelque autre point plus accessible. Une forte colonne, commandée par le chef de bataillon Laforest, s'est glissée, à la faveur d'un reste de nuit et cachée par un pli de terrain, jusque sous la batterie du bastion, dont les défenseurs n'étaient pas sur leurs gardes. Tout à coup la tête de colonne aperçoit la gueule des canons qui couronnent la batterie, et,

sans laisser aux Romains le temps de se reconnaître, nos intrépides soldats se précipitent dans le bastion par les embrasures, faisant main-basse sur tout ce qu'ils rencontrent. C'est ce moment que le peintre a choisi. Nous sommes au centre du bastion que les Français envahissent de toutes parts. Les insurgés, voyant le jour poindre et croyant l'assaut ajourné, se reposaient ou mangeaient. La terre est jonchée de leurs vêtemens, de leurs armes et des débris du repas interrompu. Ici, on se fusille à bout portant; là, on lutte corps à corps, on s'entretue, on s'égorge; point de quartier. Partout le désordre, la fuite, la mort. Le peintre a réuni sur les premiers plans du tableau tous les incidens qui accompagnent une prise d'assaut. Chacun obéit à son tempérament ou à ses instincts. On sait que les bandes qui défendaient Rome se composaient d'individus de toutes les nations. Le peintre s'est attaché à bien caractériser dans ce moment suprême les impressions et la manière d'être de ces personnages, eu égard à la nationalité à laquelle appartient chacun d'eux, et peut-être a-t-il mis un peu de recherche dans cette étude. Les Italiens fuient ou se précipitent en aveugles au-devant du danger; les Allemands gardent leur calme accoutumé : l'un d'eux, jeune étudiant, à en juger par son costume, s'arrache difficilement à la méditation où l'avait plongé la lecture de son auteur favori. Les Français qui combattaient avec les Romains s'indignent et veulent haranguer leurs compatriotes vainqueurs; ils pensent, au moyen de l'article 1er de la constitution affiché dans les batteries et qu'ils proclament à haute voix, conjurer les baïonnettes et les balles. Un d'eux, pâle de colère, a découvert sa poitrine; il est à craindre que les assaillans ne voient en lui qu'un transfuge, et que la poitrine d'un Français ne soit frappée par une arme française. Une femme, une Romaine, s'est jetée au-devant des vainqueurs, les bras en avant et implorant leur pitié, non pas pour elle sans doute, mais pour un amant. Cette scène de confusion et de terreur est rendue avec tout le talent de M. Horace Vernet. Les épisodes sont saisissans et le mouvement du combat est très bien exprimé. Nous aurions voulu peut-être que ce désordre fût plus complet encore et sentît moins l'arrangement, surtout vers la gauche, à l'extrême premier plan du tableau. On peut souhaiter de ce côté plus de liaison entre les groupes, un peu de ce pêle-mêle sauvage de Salvator Rosa, de cette furie qui précipite l'un contre l'autre les deux premiers pelotons des combattans de *Montmirail;* mais M. Vernet nous dira que des gens surpris et débandés ne combattent pas avec la même énergie que ceux qui s'attaquent de front et à forces égales, et il aura raison.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle et importante composition de M. Horace Vernet lui fait grand honneur. On peut lui appliquer le mot de Napoléon à propos de la bataille de Friedland : La dernière bataille de M. Horace Vernet *est digne de ses aînées.* Nous ne doutons

pas que les deux morceaux qui doivent compléter ce dernier chapitre de notre histoire militaire, l'*Arrivée des Français à Civita-Vecchia* et la *Reddition de Rome*, ne soient, eux aussi, dignes de l'*Attaque du Bastion*. M. Horace Vernet ne peut déchoir.

M. Ingres, dont le talent s'est développé et a commencé à poindre à la suite de nos orages révolutionnaires, n'est pas un des fils du XVIIIe siècle. Sa jeunesse a été grave, et, jusque dans ses moindres compositions, il a prouvé qu'il savait prendre au sérieux les choses sérieuses. C'est un esprit méridional, vif, mais réfléchi, qui ne marchande ni avec les convictions, ni avec les sentimens. Une de ses plus grandes colères a toujours été causée par ce poème de *la Pucelle*, dont les prologues résumaient les croyances religieuses et morales de nos pères. M. Ingres a toujours rêvé une réhabilitation de la glorieuse fille de Vaucouleurs, plus maltraitée peut-être encore par les poètes qui l'ont prise au sérieux, à commencer par Chapelain, que par celui qui l'a tournée en dérision. La statuaire et la peinture ne lui avaient guère été plus favorables. Sauf les statues de la princesse Marie et de M. Feuchères, qui l'ont représentée, l'une sous les armes, l'autre sur le bûcher, et le tableau où M. Paul Delaroche nous l'a montrée aux prises avec ce hideux cardinal de Winchester, rien n'avait paru qui fût digne de la naïve et sublime libératrice du royaume de France. M. Ingres a entrepris de réhabiliter la jeune fille et la guerrière, et, à l'aide des moyens les plus simples, sans recourir à l'épopée comme lorsqu'il veut nous montrer *Napoléon ordonnant le passage du Rhin*, ni à la chronique ou au drame comme dans ses tableaux de l'*Entrée à Paris du Dauphin Charles V* ou de *Françoise de Rimini*, il s'est contenté d'un cadre restreint et d'une seule figure, celle de la guerrière. Il nous l'a représentée debout, dans son costume de bataille, appuyée sur l'oriflamme qu'elle tient de la main droite, la main gauche posée sur l'autel et assistant au sacre du roi Charles VII, qu'elle vient de conduire à Reims. Le peintre l'a dépouillée de son casque et de ses gantelets de fer, qui sont placés à terre et à ses pieds. Sa tête nue est couronnée d'une abondante chevelure; sa figure a ce mâle embonpoint qui convient à la fille des champs; l'étincelle morale brille dans ses yeux levés au ciel, auquel elle semble rapporter sa victoire. Cependant sa main appuyée si franchement sur l'autel, orné de fleurs de lys, et sur lequel la couronne royale et les vases du sacre sont placés, indique plus énergiquement que tout autre geste ou toute autre démonstration quel a été son concours dans ces glorieux événemens, et à quel titre elle assiste à la royale cérémonie. L'expression de son visage n'a rien toutefois de la joie ou de l'enivrement du triomphe, et il y a de la tristesse dans son regard tourné vers le ciel : elle a accompli sa promesse, son rôle est achevé; tout à l'heure, après la cérémonie, elle dira à l'archevêque de Reims : « Plût à Dieu mon créateur

que je pusse maintenant partir, abandonnant les armes, et aller servir mon père et ma mère, en gardant leurs brebis avec ma sœur et mes frères qui moult se réjouiroient de me voir ! »

Ce tableau que M. Ingres vient d'entreprendre est destiné à la galerie du Luxembourg, pour lequel l'éminent artiste achève également une répétition modifiée du tableau de *la Vierge à l'hostie*, qui appartient au prince impérial de Russie. Dans ce dernier tableau, la Vierge, les mains jointes devant un autel, adore la divinité de son fils dans le calice et l'hostie, emblèmes de la rédemption du genre humain; mais le saint Nicolas et le saint Alexandre, protecteurs de l'empire russe, sont remplacés sur le second plan du tableau par saint Denis et par sainte Geneviève, protecteurs de la France. Ces deux belles compositions, jointes aux tableaux de *Roger et Angélique* et des *Clés de saint Pierre*, déjà placés au Luxembourg, et au plafond de l'*Apothéose d'Homère* qu'on voit au Louvre, permettront un jour d'apprécier M. Ingres, sinon complétement, du moins sous les principaux aspects de son talent. Ajoutons que l'illustre maître achève encore en ce moment, pour la famille du roi Louis-Philippe, un tableau représentant *Jésus au milieu des docteurs*, qui lui avait été commandé par l'ancienne liste civile. Cette vaste composition, l'une des plus complètes et des plus travaillées que M. Ingres ait jamais exécutées, suffirait pour prouver qu'il a su se maintenir à sa hauteur, et que chez lui rien n'annonce le déclin. On peut juger de l'intérêt et de l'importance de ces derniers travaux par les dessins qui viennent d'en être donnés dans la collection des *Œuvres* de M. Ingres, gravées au trait par M. Réveil, et que M. Magimel, un de ses élèves de prédilection, vient d'éditer (1). Ce précieux recueil, dont M. Ingres lui-même a surveillé la publication, ajoutant à quelques-uns des morceaux qu'il renferme d'heureux accessoires, de curieuses variantes, se compose de cent deux dessins, et nous permet d'embrasser d'un seul coup d'œil cette existence d'artiste si bien remplie, et qui comprend plus d'un demi-siècle. M. Ingres a dû lutter contre plus d'un obstacle et s'est vu long-temps méconnu. Rien n'a pu le détourner de la ligne qu'il s'était tracée et qu'il savait être la bonne, ni les conseils timides de l'amitié, ni les emportemens de la critique, ni les séductions du monde. Il nous montre aujourd'hui ce que peuvent le talent et la volonté réunis, et à quelle hauteur peut s'élever l'homme qui a la conscience de sa force et le sentiment juste et profond du vrai et du beau.

M. Ingres laissera dans l'histoire de l'art français une trace durable et profonde. Son influence aura été d'autant plus réelle, qu'il ne l'aura pas seulement exercée comme artiste, mais à titre d'homme qui se respecte, qui respecte le public et qui sait allier l'élévation du caractère

(1) Voyez sur cette collection la livraison du 15 décembre.

à la puissance du talent. Beaucoup de ses élèves occupent aujourd'hui un rang distingué dans l'école, et l'un d'eux, M. Hippolyte Flandrin, peut être rangé dès à présent au nombre des maîtres. Tout en se rappelant un illustre enseignement, il a su s'ouvrir une voie originale. D'autres, comme MM. Amaury Duval, Tyr et Comairas, se sont montrés, avant tout, fervens imitateurs, et n'ont pu briser encore cette lisière qui retient l'élève au maître, et dont, pour être maître soi-même, il faut savoir s'affranchir. Il en est quelques-uns, au contraire, qui semblent avoir à cœur de faire oublier qu'ils procèdent de l'école de M. Ingres, et ceux-ci, pour faire preuve d'indépendance, se livrent à des écarts qui doivent souvent le contrister.

Nous hésitons à ranger au nombre de ces derniers M. Gérôme, que nous nous plaisons encore à regarder comme une des plus brillantes espérances de l'école, et cependant, il faut bien le reconnaître, déjà au dernier Salon, les tableaux qu'il avait exposés, et particulièrement l'*Intérieur grec* et le *Souvenir d'Italie*, accusaient une certaine tendance à l'affectation et un dédain du naturel qui pouvaient faire concevoir de sérieuses inquiétudes. Depuis et tout récemment, M. Gérôme a terminé les peintures qui complètent la décoration de l'ancienne chapelle du Conservatoire des Arts et Métiers, restaurée et transformée en bibliothèque par l'habile architecte M. Vaudoyer. Ces peintures comprennent deux grands médaillons où sont figurés à mi-corps *l'Art* et *la Science*, et au-dessous de ces figures de proportions colossales, quatre compartimens de forme oblongue et ogivale, dans chacun desquels l'artiste a placé une figure allégorique avec attributs s'enlevant sur un fond bleu à gaufrures d'or. Ces quatre figures en pied représentent *la Forme, la Couleur, la Physique* et *la Chimie*. On retrouve certainement dans ces peintures le talent de l'auteur du *Combat de Coqs* et d'*Anacréon*, et cependant, soit que le jeune artiste ait été à l'étroit dans les compartimens qu'il devait remplir, soit que ces représentations abstraites et symboliques convinssent peu à la nature de son talent, correct et précis quant au mode d'exécution, mais qui incline vers la fantaisie et ne craint pas d'exagérer le mouvement pour atteindre à la grace, toujours est-il que ces peintures laissent quelque chose à désirer. Ces critiques ne s'appliquent pas aux deux médaillons. Les figures de *l'Art* et de *la Science* nous paraissent réussies et ne manquent pas d'un certain caractère héroïque. Les quatre figures des compartimens, exécutées avec largeur et distinction, pèchent par certaines exagérations coquettes de mouvement, par des recherches de raccourcis que ne comporte pas ce système de décoration, mais surtout par l'absence de *style*, et par là nous entendons ce mélange de calme et de force qui convient à la peinture monumentale, particulièrement dans la représentation de figures isolées. On a reproché également à M. Gérôme la multiplicité des accessoires, qui brisent

et tourmentent la ligne et amènent à distance un peu de confusion, et on a eu raison. A cela il y a remède; il y en a peu aux autres imperfections que nous venons de signaler et qui résultent d'un manque d'expérience, dont M. Gérôme a du reste le temps de se corriger. Nous ne doutons pas que ce jeune artiste n'ait à cœur de prendre une autre fois dignement sa revanche.

Les deux caryatides de M. Robert, commandées, comme les peintures de M. Gérôme, par le ministère de l'intérieur et destinées à la décoration de la grande porte d'entrée du Conservatoire des Arts et Métiers, sont un travail fort remarquable, et qui fera honneur au statuaire. M. Robert a su, lui, se plier sans murmure aux convenances architecturales, et il a eu grandement raison. La sculpture et l'architecture ont toujours gagné à être bonnes sœurs; plus elles sont d'accord, plus elles se font mutuellement valoir. Il paraît que cette heureuse entente s'établit beaucoup plus difficilement entre la peinture et l'architecture : nous en avons une preuve de plus dans la bibliothèque du Conservatoire des Arts et Métiers. On n'en doit pas moins reconnaître que l'ensemble de ces travaux du Conservatoire, et particulièrement la restauration de la chapelle, si heureusement transformée en bibliothèque, font honneur à M. Vaudoyer. Ils le placent au nombre de ces architectes érudits et ingénieux à la fois, qui ont appliqué si heureusement leurs talens à la conservation et à la restitution d'un passé qui, sans eux, allait disparaître. Cette restauration de la chapelle du Conservatoire des Arts et Métiers prendra place à côté des belles restaurations de la Sainte-Chapelle, de Notre-Dame et du Louvre.

A propos du Louvre, il est un détail de cette vaste restauration qui doit surtout nous occuper ici; nous voulons parler des peintures qui complètent la décoration de la galerie d'Apollon. Cette décoration se compose, comme on sait, de voussures placées aux extrémités nord et sud de la galerie et terminant le berceau de la voûte, de cinq grands cartouches disposés au centre du plafond dans toute la longueur de la voûte qu'ils sont comme destinés à soulever en simulant autant d'ouvertures sur le ciel et d'échappées dans l'espace, de deux rangées inférieures de médaillons où sont figurés en camaïeu rehaussé d'or les mois de l'année, de quatre compartimens descendant jusqu'à la corniche où sont peintes les quatre saisons, enfin de vingt-quatre panneaux placés au milieu de la galerie, douze entre les fenêtres et douze entre les portes qui leur font face. Ces panneaux sont vides encore, mais contiendront les portraits, en tapisseries des Gobelins, des personnages célèbres du temps de Louis XIV, exécutés sous la direction de M. Ary Scheffer, qui doit se servir pour ce travail des peintures de Lebrun, Mignard, Largillière et Rigaud.

Les voussures, cartouches et médaillons de la voûte devaient être peints par Lebrun lui-même ou sous sa direction. Cette exécution,

poursuivie au début avec une ardeur extrême, suspendue et reprise à diverses fois, n'aura été achevée que dans l'année 1851. C'est environ cent quatre-vingt-dix années que ce travail aura duré. L'une de ces peintures, la voussure du midi, qui représente le *Triomphe d'Amphitrite,* avait été exécutée par Lebrun lui-même. Elle se trouvait dans un affreux état de dégradation, et vient d'être restaurée assez heureusement par M. Poppleton. Lebrun avait, à ce que l'on présume, également mis la main à trois des quatre cartouches du centre de la voûte qui représentaient les quatre parties du jour; le quatrième, représentant *Castor* ou *l'Étoile du matin,* ne fut peint qu'en 1781, par Renou. L'une de ces peintures, *l'Aurore,* fut détruite, à la fin du dernier siècle, par des couvreurs, qui chargèrent imprudemment de gravois cette partie du plafond; elle vient d'être rétablie par M. Muller, qui, tout en se conformant au dessin de Lebrun, conservé par la gravure de Saint-André, son élève, a su garder son originalité et un coloris éclatant et harmonieux. Peut-être cependant ce morceau gagnerait-il, si certaines nuances par trop chatoyantes du manteau de la déesse et du groupe des *Amours renversant des corbeilles de fleurs* étaient légèrement adoucies. Les autres cartouches, représentant *le Soir* et *la Nuit,* bien que fort dégradés, ont pu cependant être conservés, grace à la restauration intelligente de M. Poppleton.

Restent le cartouche central, la voussure du nord et les compartimens et médaillons de la courbure de la voûte. Les peintures des quatre compartimens de forme quasi-rectangulaire et s'appuyant sur la corniche représentent les quatre Saisons de l'année, peintes par quatre académiciens comme morceaux de réception : *l'Automne,* par Taraval, 1769; *l'Été,* par Durameau, 1774; *l'Hiver,* par Lagrenée, 1775; *le Printemps,* par Callet, 1780. L'exécution de ces quatre peintures dura douze années. Les médaillons où sont figurés les Mois ont été peints de même à diverses époques. Tous ces morceaux viennent d'être restaurés, et, on peut le dire pour quelques-uns, achevés. La voussure de l'extrémité nord de la galerie était restée vide. M. Joseph Guichard a été chargé de la remplir, en se servant d'un dessin laissé par Lebrun représentant *le Triomphe de Cybèle.* C'est une peinture un peu hâtée peut-être, mais fort convenable. M. Guichard a tiré un excellent parti du canevas qui lui était fourni, et auquel il a même apporté d'heureuses modifications. La figure de Cybèle a de la majesté, et le groupe des faunes, des satyres et des nymphes qui accompagnent la déesse en chantant et en jouant des instrumens est bien dans le sentiment de la peinture de Lebrun.

Il y avait enfin à remplir le cinquième grand cartouche, placé au milieu de la galerie et qui occupe, en se cintrant, la largeur entière de la voûte. D'après les plans de Lebrun, ce vaste compartiment devait

représenter le triomphe d'Apollon. D'anciens *Guides de Paris* ont décrit ce plafond comme existant; mais il est certain que Lebrun n'y a jamais mis la main, et qu'il n'a même laissé aucun dessin qu'on puisse considérer comme le projet ou même la première pensée de cette œuvre. M. Eugène Delacroix, chargé de l'exécution de ce cartouche central, ne s'est donc pas astreint à la simple reproduction de la pensée de Lebrun : le sujet seul, le triomphe d'Apollon, appartient au premier peintre de Louis XIV; tout le reste, la façon de comprendre le sujet, la composition, la disposition pittoresque des groupes, en un mot tout ce qui est du domaine de l'invention ou de l'expression appartient à M. Eugène Delacroix. Et cependant ce qui distingue avant tout cette vaste composition, exécutée avec la verve et l'intelligence du peintre de la *Médée* et du *Combat de Taillebourg*, c'est sa convenance parfaite au double point de vue de l'exécution et de l'entente du sujet, qui semblerait n'avoir pu être autrement compris par Lebrun lui-même. En effet, ce morceau n'est pas une pièce de rapport, comme tant d'autres ouvrages du même genre : il convient essentiellement à la place pour laquelle il a été fait; c'est un vrai plafond, c'est-à-dire une échappée sur les célestes espaces, et non un tableau horizontalement accroché, dont les personnages, couchés de tout leur long, menacent de se précipiter et vont vous écraser. M. Delacroix a rarement été coloriste plus souple et plus vigoureux. Chaque groupe, chaque accessoire, chaque détail ne laisse rien à désirer, quant à la richesse et à la localité du ton, et concourt puissamment à l'effet. M. Eugène Delacroix a fait preuve, une fois de plus, de cette rare intelligence du clair-obscur qu'il doit à l'étude combinée des coloristes flamands et des vénitiens. Pour être le plus grand et le plus vrai peintre de notre époque, il ne lui manque qu'un peu plus de clarté dans ses compositions et surtout plus de respect pour la forme.

Nous ne voulons pas quitter les galeries du Louvre sans nous occuper d'une peinture à laquelle M. Landelle met la dernière main, et qui devait être placée dans la salle dite de *la Renaissance*. M. Landelle, chargé de personnifier cette époque, s'est fort heureusement inspiré du XVIe siècle. Sa *Renaissance* est une femme jeune et belle, à la taille élevée, aux formes opulentes, d'une physionomie ouverte et intelligente, et magnifiquement vêtue d'étoffes de soie et de brocart d'or, dont M. Landelle a été assez heureux pour retrouver des échantillons chez les revendeurs vénitiens. Ses cheveux, relevés en couronne, selon la mode du temps, laissent au front qu'ils encadrent tout son développement et toute sa saillie; l'œil est doux et rayonnant, la bouche délicate et réfléchie, le col puissant et rattaché à la tête avec une rare énergie. Cette femme, qui rappelle à la fois Diane de Poitiers et la belle reine de Navarre, trône avec majesté dans une espèce de somptueuse

galerie. Sa main droite s'appuie sur un cadre de l'époque, entourant un portrait du roi François Ier. Autour d'elle sont groupées, dans le plus heureux désordre, des œuvres de la sculpture, de l'architecture, de l'orfévrerie et de la ciselure du choix le plus rare et le plus précieux. M. Landelle a fort heureusement caractérisé cette charmante époque de l'émancipation ou plutôt de la sécularisation de l'art, quand, brisant le joug de l'ascétisme, il se fait mondain et retourne au culte de la souveraine beauté. Ce sujet, bien compris par M. Landelle, convenait à la nature de son talent gracieux et distingué, et inclinant volontiers à la reproduction de la beauté; le seul écueil que M. Landelle ait à éviter, c'est sa facilité. Cette fois, le jeune artiste s'est livré à l'exécution de son œuvre avec un soin et un amour tout particuliers : il l'avait ébauchée dès l'an dernier; il a voulu voir l'Italie avant de la reprendre et d'y mettre la dernière main. Ce voyage lui aura profité, et lui permettra de se rapprocher de cette perfection à laquelle il veut atteindre.

L'imagination est le caractère distinctif du talent de M. Matout. Il conçoit vivement un sujet, en dessine fièrement la charpente, et plus la machine est vaste et a d'importance, plus il semble se trouver à l'aise. L'immense composition qu'il exécute en ce moment pour la décoration du grand amphithéâtre de l'École de Médecine, et qui représente Ambroise Paré opérant pour la première fois la ligature de l'artère sur un gentilhomme blessé au siége d'Anvillers, eût effrayé un artiste moins résolu. M. Matout, au contraire, quand il a été assuré de pouvoir couvrir une toile de trente-deux pieds de long sur vingt pieds de haut, a respiré plus librement. Il s'est livré à de savantes recherches sous la direction du professorat de l'école; il a recueilli des renseignemens de toute espèce, s'est entouré de nombreuses études, et un beau jour il a jeté sur la toile cinquante figures de dimension héroïque, les esquissant en camaïeu. Aujourd'hui M. Matout est en pleine composition : tout est en train, tout marche, rien n'est encore achevé; mais si le souffle qui l'a animé jusqu'à présent se soutient, et surtout, si au lieu de se borner à de brillans *à-peu-près*, il sait et veut finir, nous pouvons présager que le succès ne lui fera pas défaut. La figure d'Ambroise Paré opérant sur le champ de bataille, et disposée de façon à ce que tout l'intérêt converge bien autour d'elle, suffit à elle seule pour faire comprendre le sujet. D'une main il a saisi, au moyen de la pince, l'artère dans le moignon sanglant de l'amputé; de l'autre, il montre le fil rouge avec lequel il va opérer la ligature. L'opéré et les aides qui le soutiennent sont dessinés avec une grande originalité, et l'on sent parfaitement que l'auteur a dû s'inspirer de la nature. Le groupe des docteurs, encore incrédules, qui ont fait rougir les fers et proposent la cautérisation en usage jusqu'alors, mais

qu'Ambroise Paré va convertir avec son fil rouge, contraste heureusement avec le groupe de l'opéré; leurs amples et riches costumes, copiés sur les manuscrits du temps, semblent taillés à souhait pour le peintre. La continuation de la bataille et de l'assaut livré à Anvillers forment un fond de tableau de la plus heureuse disposition. M. Matout doit maintenant se rappeler que l'effet de ces vastes machines réside en grande partie dans une habile entente du clair-obscur, et qu'elles réclament la magie de coloris d'un Titien, d'un Paul Véronèse, ou la fougue splendide d'un Rubens. *Lanfranc donnant la première leçon orale de chirurgie à l'hospice de Saint-Jacques-la-Boucherie* au XIIIe siècle, et *Desault installant la Clinique,* doivent, avec le tableau d'*Ambroise Paré,* compléter cette décoration de l'amphithéâtre de l'École de Médecine, qui a été confiée à M. Matout.

M. Courbet, auquel une fraction fort compromettante de l'école naturaliste avait fait un succès si bruyant à l'ouverture du dernier Salon, ne s'est pas laissé abattre par le rude contre-coup qui a suivi cette turbulente ovation. Tandis que les uns le proclamaient le seul homme de génie qui comprît l'art contemporain et l'annonçaient comme le régénérateur de l'école, d'autres ne voulaient voir en lui qu'un grotesque barbouilleur : nous sommes ainsi faits en France. C'est à la raison et au bon sens de chercher le vrai entre ces exagérations systématiques. L'auteur de *l'Après dîner à Ornans,* persuadé, à ce qu'on nous assure, qu'il n'avait mérité

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité,

s'est répété que, malgré tout, il était peintre : il s'agissait de le prouver, et l'artiste cherchait un sujet qui pût passionner le public, quand un jour il voit passer un détachement de pompiers attelés à leurs pompes, qu'ils traînaient en toute hâte vers une maison qui brûlait; une foule inquiète et curieuse les accompagnait en courant. Ce mouvement, cette émotion, ces uniformes frappèrent l'artiste : il avait trouvé son tableau. M. Courbet, profitant des facilités que lui donnait le ministère de la guerre, s'est mis intrépidement à l'œuvre : on verra bientôt le résultat. Barrer le chemin à M. Courbet, comme on prétend qu'on a essayé de le faire, n'eût été ni possible ni digne. *Laisser faire* et *laisser passer* doit être un des axiomes fondamentaux de l'art. Le bon goût et le bon sens public sont là pour faire justice des erreurs et des folies.

Il y a peu d'analogie entre le talent de M. Ziégler et celui de M. Courbet : l'un procède du naturalisme le plus positif, l'autre de l'abstraction la plus quintessenciée, et cependant M. Ziégler a eu, comme M. Courbet, ses jours de succès et d'enivrement, que plus d'une fois ont suivis de brusques reviremens d'opinions. M. Ziégler s'est toujours dignement relevé sous les coups de la critique, et il est resté peintre. Au

dernier Salon, son tableau des *Premiers Pasteurs* nous l'a prouvé. A la prochaine exposition, la grande composition qu'il exécute pour la salle des séances de l'hôtel de ville d'Amiens, et qui représente la *Signature de la paix d'Amiens*, confirmera la preuve, et montrera l'auteur de l'hémicyle de la Madeleine sous une face toute nouvelle. L'exécution de cette page d'une histoire héroïque, où la réalité se combine si heureusement avec une certaine majesté d'apparat, appartenait de droit à M. Ziégler, que certaines affinités rattachent à l'école espagnole, et particulièrement à Vélasquez. Nous nous rappelons encore la grande tournure et la largeur d'exécution des portraits du *Connétable de Sancerre* et de *Kellermann*, et, quelles que soient les difficultés de costume et de disposition que présente l'œuvre que M. Ziégler a entreprise, nous ne doutons pas un seul moment de sa réussite.

D'importans travaux de peinture décorative ont été commandés pour les salles d'attente du conseil d'état et de la cour des comptes, au palais du quai d'Orsay. Cette décoration, qui comprend à la fois des peintures monumentales et des travaux d'ornementation, a été confiée, pour ces derniers travaux, à M. Laurent-Jean, et pour les peintures à MM. Landelle, Ange Tissier et Gigoux. Les travaux de M. Laurent-Jean ont été poussés avec une grande activité; ils sont exécutés avec goût, et témoignent d'une étude particulière de ce genre de décoration et d'un véritable *savoir-faire*. Les peintures de MM. Landelle et Ange Tissier, représentant *la Loi*, *le Calcul*, *la Vigilance* et *la Prudence*, ne sont encore qu'à l'état d'étude ou d'ébauche. M. Gigoux, qui a voulu représenter la source des richesses de l'état ou la *production*, nous fait assister aux moissons et aux vendanges; il a poussé plus loin son travail. Son tableau des *Vendanges* est même fort avancé. Le cadre de cette peinture est fort étendu, et n'a pas moins de quatre mètres de long sur trois mètres de haut. M. Gigoux l'a rempli fort heureusement. Il ne se sert de son sujet que comme d'un gracieux prétexte pour représenter de jeunes hommes et de jeunes filles naturellement groupés et se montrant sous les attitudes les plus variées : les uns à demi perdus dans les pampres, cueillant les raisins et les chargeant dans des paniers; les autres suspendus aux treilles ou transportant dans des corbeilles les grappes recueillies et les versant dans de vastes cuves. Cette peinture, disposée avec une largeur qui sent son maître, n'est pas encore terminée. Telle qu'elle est, elle rappelle la simplicité des peintures italiennes de la meilleure époque, auxquelles certains groupes paraissent dérobés. Nous citerons, par exemple, ces deux jeunes filles vêtues de lilas et de rose qui occupent le centre du tableau. On retrouve chez elles cette grace à la fois naturelle et étudiée, et cette forte et élégante désinvolture des personnages des fresques florentines.

D'autres commandes de peinture monumentale ont été également

faites par l'état à MM. Eugène Delacroix, Bremond et Chasseriau. M. Eugène Delacroix a été chargé par la ville de Paris, de compte à demi avec le ministère de l'intérieur, de la décoration d'une chapelle à Saint-Sulpice, et MM. Bremond et Chasseriau doivent exécuter des peintures décoratives pour les églises de la Villette et de Saint-Philippe du Roule. Ces travaux sont ou à peine commencés, ou trop peu avancés pour être convenablement appréciés dès à présent. Nous ne voulons pas prolonger davantage cet examen des efforts incessans de nos peintres dans l'intervalle des expositions, et notre but ne peut être, on le comprendra, de pénétrer dans chacun des ateliers où s'achève une œuvre d'art de quelque importance. Ce que nous voulons surtout démontrer, c'est l'utile action qu'exercent sur les arts du dessin les grands travaux de peinture monumentale, comme complément et au besoin comme correctif des expositions annuelles. On ne peut mieux compléter cette démonstration qu'en passant des peintres aux sculpteurs, dont les travaux se relient plus directement encore aux encouragemens que reçoit parmi nous l'art monumental.

II.

On sait que les chefs-d'œuvre de l'art antique qui furent rapportés d'Italie à la suite de nos victoires avaient été cédés à la France par un des articles du traité de Campo-Formio. Bonaparte, qui ne négligeait aucun des moyens de frapper l'imagination des hommes, veilla personnellement à ce que cette clause fût rigoureusement exécutée, et il ne voulut faire grace aux vaincus ni d'une statue ni d'un tableau. Il songeait dès-lors à s'attacher l'opinion, et il savait que les Français résistent difficilement aux séductions qui s'adressent à leur amour-propre et à leur goût. Il voulait que le Louvre fût le musée de l'Europe et que les principaux monumens des arts y fussent réunis. L'*Amour grec*, le *Bacchus indien*, la *Flore*, l'*Antinoüs*, le *Discobole*, le *Faune au repos*, le *Torse*, l'*Apollon* du Belvédère, et quarante autres statues de même valeur y furent transportés successivement. On savait que la *Vénus de Médicis* était au nombre des objets cédés, et on s'étonnait de ne pas la voir figurer parmi ces chefs-d'œuvre immortels. Voici ce qui était arrivé : à la première nouvelle de ce qui venait d'être décidé, le chevalier Puccini, directeur du musée de Florence, avait lestement emballé la *Vénus*, et, en homme véritablement passionné, s'était réfugié à Palerme, de compagnie avec elle. Le secret ne fut pas si bien gardé, que sa retraite ne fût bientôt découverte. Or, quelque temps après la signature de la paix d'Amiens, une frégate française se présente dans le port de Palerme. Le commandant était porteur d'une

lettre autographe du général Bonaparte, adressée au roi des Deux-Siciles. Cette lettre réclamait d'une manière polie, mais péremptoire, la *Vénus de Médicis*, comme faisant partie des conquêtes de la France. Le roi, qui avait une horrible peur des Français, mais surtout du général Bonaparte, et qui ne se souciait guère de cette Vénus compromettante, qui pouvait devenir un *casus belli*, un prétexte peut-être pour lui enlever la Sicile, s'empressa de donner des ordres pour qu'elle fût immédiatement remise aux Français. Il fallait obéir. Puccini prit donc rendez-vous avec le consul-général de France à Palerme, qui s'appelait M. Marson, et tous deux se rendirent dans le jardin d'un couvent de capucins, où la *Vénus* était cachée sous dix pieds de terre. Tandis que l'on déterrait la statue, le chevalier gardait un morne silence, qu'il n'interrompait que pour pester contre la prépotence française.— Voyons donc, cher chevalier, lui dit M. Marson, ne vous désolez donc pas ainsi; ne fallait-il pas que Vénus allât retrouver son Apollon? — Le chevalier, se tournant brusquement vers lui et le regardant entre les deux yeux : — C'est là justement, dit-il, ce qui me met en colère, car ces gens-là ne feront jamais d'enfans chez vous.

Le mot était rude; était-il juste? Peut-être alors l'aurions-nous cru; aujourd'hui nous en doutons. En effet, depuis Bosio, Gois et Chaudet, ces aigles du commencement du siècle, la statuaire a fait chez nous d'immenses progrès. Il est telles œuvres qui nous paraissent procéder en ligne assez directe de ces dieux, et qui cependant n'ont fait chez nous qu'une apparition bien fugitive. A quelle époque de l'histoire de l'art en France a-t-on pu signaler une réunion de statuaires d'un égal mérite et de styles plus divers, bien que procédant la plupart de la tradition antique : sévères et châtiés sans exclure la grace, comme MM. Simart, Duret et Dumont; énergiques et pleins d'accent, comme MM. David d'Angers, Rude, Étex et Préault; fantaisistes brillans, variés et naturels, comme MM. Pollet, Marochetti, Feuchères, Barre, Bonnassieux, Dantan, Courtet et tant d'autres; universels et réunissant toutes les conditions de l'art, comme MM. Pradier et Barye? La dernière exposition a prouvé que ce progrès ne s'était pas ralenti. M. Pradier, dans son *Atalante*, s'est maintenu à sa hauteur; MM. Clesinger, Jouffroy, Etex et Jaley, talens acquis, n'ont pas démérité aux yeux du public; M. Barye s'est révélé sous un nouvel aspect dans son groupe du *Centaure* et du *Lapithe*. De jeunes talens se sont manifestés avec un certain éclat : parmi eux brillent au premier rang MM. Lequesne et Pollet dans un genre à la fois élevé et gracieux; MM. Soitoux, Renoir, Bosio et Loison dans le genre héroïque et quelque peu académique; MM. Demesmay, Cordier, Marcellin, d'Orsay, Leharivel, Fremiet, Caïn et Mène dans les genres les plus divers, où chacun d'eux présente une égale supériorité, et a souvent fait les plus heureuses rencontres.

La clôture du Salon a été signalée dans les ateliers par un redoublement d'activité. Les uns ont achevé l'œuvre commencée; d'autres, en dépit des préoccupations politiques, se sont lancés dans de véritables entreprises. Le public a déjà pu apprécier quelques-uns des résultats de cet énergique mouvement. Le *Guillaume-le-Conquérant* de M. Rochet, statue équestre en bronze d'un jet vigoureux, mais dont l'exécution dénote un peu de précipitation; le *Marceau* de M. Préault, bronze vraiment héroïque et qu'anime ce souffle martial qui jeta, il y a un demi-siècle, toute une génération à la frontière, ont été provisoirement exposés sur les places de la capitale et depuis ont été inaugurés, l'un à Falaise, l'autre à Chartres. *Les Deux Siècles* de M. Duret, ces colosses d'un aspect si imposant, ont été placés à la porte du tombeau de Napoléon, où les douze grandes *Victoires* de M. Pradier les avaient devancés. Jamais capitaine, jamais empereur n'aura été entouré, vivant ou mort, d'une garde plus héroïque et plus majestueuse. Les magnifiques bas-reliefs que M. Simart termine, et qui doivent décorer les parois de la crypte funéraire, seront le digne complément d'un travail qui mérite à lui seul une étude toute particulière.

La création du musée de Versailles sera une des gloires du dernier règne. L'idée de cette collection fut, il est vrai, conçue vers la fin du XVIIIe siècle, au milieu de la tourmente révolutionnaire, et comme moyen peut-être de sauvegarder cette habitation royale. Le roi Louis-Philippe eut du moins le mérite de la mettre à exécution, bien qu'un peu hâtivement sans doute. Cette création n'a pas été abandonnée. L'administration nouvelle, sans disposer des mêmes moyens que la liste civile, — obligée de faire face à des nécessités de toute nature et de répartir ses ressources sur toute l'étendue du pays, — a voulu néanmoins continuer l'œuvre commencée. Les statues en marbre de trois maréchaux, Macdonald, Oudinot et Bugeaud, exécutées par MM. Nanteuil, Jean Debay et Dumont, et du jeune marin Viala, œuvre du ciseau de M. Matthieu Meunier, la statue de Chateaubriand par M. Duret, et les bustes de plusieurs personnages célèbres, parmi lesquels on distingue les généraux Bréa et Corbineau, l'amiral Leray, le comte Mollien, vont enrichir les galeries de sculpture du palais et compléter ses collections.

Parmi les principaux ouvrages de sculpture qu'on termine en ce moment, nous signalerons encore les deux grands groupes de MM. Etex et Clesinger : le premier a représenté *la Ville de Paris implorant la miséricorde divine sur les victimes du choléra;* le second, *le Christ mort, la Vierge et la Madeleine,* vaste composition qu'il a complétée au moyen d'un magnifique bas-relief de la Cène qui doit former le devant de l'autel, sur lequel la *Pietà* doit être placée, et de deux anges éplorés qui seront placés à chacune des extrémités du même autel. Ces deux

figures d'ange, que M. Clesinger vient de terminer, peuvent rivaliser dignement avec les meilleurs morceaux de la sculpture italienne. Le groupe de M. Etex, composé de quatre figures de dimensions colossales, sera digne de ce beau groupe de *Caïn* qui fonda la réputation de cet artiste il y a une vingtaine d'années. La figure de la ville de Paris est pleine d'accent et de majesté : comme la Niobé antique, elle pleure sur ses enfans étendus autour d'elle, ce vieillard, cette jeune femme, cet enfant que le fléau a frappés; mais sa douleur, que la Foi console, que la Résignation soutient, est calme et sympathique, elle est surtout étrangère à ces révoltes de l'amour maternel et de l'orgueil qui caractérisent le désespoir de la mère païenne. Ce groupe, exécuté en marbre de Carrare, doit servir à la décoration de la salle principale du grand hospice construit sur les terrains du clos Saint-Lazare. La *Pietà* de M. Clesinger est destinée à l'une des chapelles de l'église Sainte-Clotilde.

Un autre morceau de sculpture extrêmement remarquable est exposé dans les ateliers de M. Courtet. C'est la reproduction en bronze du modèle de la *Centauresse enlevant un Faune* qui fut exposé en 1849, et que le jeune artiste, qui a débuté par un coup de maître, appelle, nous ne savons pourquoi, *une Bacchanale*. En effet, en dépit des pampres, des grappes de raisin, des coupes et de la panthère, ces deux personnages sont animés par une tout autre ivresse que l'ivresse du vin. La centauresse surtout a bien toute la fougueuse ardeur qui convient à ces êtres hybrides. Femme et cavale à la fois, l'énergique et voluptueuse créature brûle du double amour allumé dans ses doubles flancs :

Scilicet antè omnes furor est insignis equarum!...

Le feu qui la dévore la fait bondir et haleter, gonfle son col, soulève son sein, et, serpentant le long de sa croupe sur laquelle elle vient de jeter le jeune faune, lui communique l'ardeur qui la consume et lui livre sans défense ce bel adolescent sur les yeux duquel elle attache son œil chargé d'amour.

La croupe robuste et frémissante contraste merveilleusement avec la légèreté de ce torse de femme si souple, si vivant, si poli, et le bras relevé sur la tête est d'une grace incomparable. La draperie si heureusement jetée sur le corps de la cavale, et qui sert à rattacher les deux natures, est d'une facture et d'un goût excellent. La panthère, les autres accessoires bachiques qui ne nous paraissent imaginés que pour sauver ce que le sujet pouvait avoir de trop délicat, accompagnent fort heureusement la composition. Ils comblent certains vides, cadencent les lignes principales, et, bien que nécessaires à la consolidation du groupe, ne font nullement l'effet de ces pièces de rapport en usage en pareille occasion. Le faune est bien jeune et bien vivant. Il ne s'appar-

tient plus et se livre avec un curieux abandon à ces étranges caresses. L'exécution de cette figure présente aussi de véritables beautés : les extrémités ne laissent rien à désirer; l'abdomen seul nous paraît fruste et négligé; sa tension est bien exprimée, mais le xiphoïde semble brisé, et les droits sont à peine indiqués. On pourrait critiquer aussi le trop peu de longueur du corps de la cavale et la maigreur des jambes de devant, peu en proportion avec l'ampleur de la croupe. Le groupe de M. Courtet n'en est pas moins un morceau d'une haute distinction, une de ces heureuses rencontres qu'il est donné à peu d'artistes de faire, et c'est cependant à cette source de l'antiquité que l'on croirait tarie qu'il a puisé son sujet. André Chénier, arrivant à la suite de la tourbe mythologique des poètes musqués du dernier siècle, nous avait déjà montré l'or pur et ductile que ce sol fécond recélait. La *Centauresse* de M. Courtet nous semble un poème d'André Chénier coulé en bronze.

Le *Faune dansant* de M. Lequesne est encore une de ces heureuses inspirations de l'art antique et de la fable. Cette statue, qui, au dernier Salon, a balancé la grande médaille, est trop connue pour que nous la décrivions ici. Exécutée en bronze sur la commande du ministère de l'intérieur, elle sera l'un des morceaux d'élite de la prochaine exposition, si elle n'en est le chef-d'œuvre.

Deux statues équestres et monumentales, la *Jeanne d'Arc* de M. Foyatier et le *Napoléon* de M. de Nieuwkerke, vont sortir également de l'atelier du fondeur et seront inaugurées prochainement l'une à Orléans, l'autre à Lyon. Jeanne d'Arc et Napoléon, ces deux grandes gloires de la France, qui, au moment où le pays était tombé si bas, l'ont replacé si haut, l'une en repoussant l'invasion étrangère, l'autre en écrasant les factions, et qui tous deux sont morts en martyrs, victimes des mêmes bourreaux, Jeanne d'Arc et Napoléon auront trouvé, nous n'en doutons pas, de dignes interprètes.

Parmi les travaux de sculpture récemment terminés ou en voie d'achèvement, nous devons encore mentionner la décoration sculpturale de la gare du chemin de fer de Strasbourg, œuvre de MM. Lemaire et Brian; les bas-reliefs et médaillons de l'hôtel du timbre, exécutés par MM. Jacquemart et Oudiné; les groupes d'animaux commandés à MM. Barye, Fratin, Fremiet et Caïn; le gracieux modèle des *Nymphes à la fontaine,* de M. Desbœufs; l'étude fort remarquable du groupe d'*Acis et Galatée guettés par le Cyclope,* que termine M. Ottin, et qui pourra s'appliquer à la fontaine monumentale du Luxembourg. Nous signalerons également, et en première ligne, les quatre groupes équestres destinés aux quatre piédestaux des angles du pont d'Iéna, que terminent dans les ateliers de l'île des Cygnes MM. Feuchères, Préault, Devaulx et Daumas. Chacun de ces groupes représente un cavalier et un cheval appartenant à une race différente. M. Daumas a reproduit la

race romaine, M. Devaulx la race grecque, M. Préault la race gauloise, et M. Feuchères la race arabe. Ces morceaux se distinguent par des qualités éminentes, et quelques-uns annoncent une singulière puissance de jet. Toutefois ce travail ne pourra être convenablement apprécié que lorsque chacun de ces grands groupes aura été élevé sur sa base aux quatre angles du pont. Nous faisons les mêmes réserves pour le fronton de l'école des mines, que la mort de M. Legendre-Héral vient de laisser inachevé, et pour le monument funéraire de l'archevêque de Paris, que M. Auguste Debay, lauréat d'un concours célèbre, termine sur place dans l'une des chapelles de l'église Notre-Dame de Paris.

On le voit, dans un pays aussi agité que le nôtre, et dont naguère encore l'avenir était si incertain, la situation des arts est prospère au-delà de toute espérance : c'est plutôt même contre les excès de la production que contre l'impuissance et le découragement qu'il y aurait aujourd'hui à les prémunir. Des esprits chagrins trouveront que cette situation des arts présente une étrange anomalie. Nous voulons, nous, y voir un gage de sécurité pour le présent, d'espérance pour l'avenir. Les artistes, nous le savons, sont les plus insoucians des hommes : ils s'abritent, dans la tempête, sous un rameau de laurier; mais cette indifférence et ce stoïcisme ne peuvent avoir qu'un temps, car, après tout, il faut vivre. Aussi, quand on a vu, le lendemain d'un bouleversement social et en dépit des terreurs générales, tant de gens de talent se reprendre d'une si ardente passion pour leur art et produire avec cette fiévreuse activité, on a dû croire qu'ils obéissaient à ces mystérieux instincts communs aux artistes et aux poètes, et que l'avenir leur apparaissait stable et pacifique. Espérons que la nouvelle ère qui s'ouvre justifiera leurs prévisions. Quoi qu'il en soit, l'année qui vient de s'achever laissera une trace brillante dans les annales de l'art français. L'impulsion est donnée, et le mouvement ne doit pas s'arrêter. C'est au pouvoir de le féconder et de le diriger. Les arts, dans notre pays de France, veulent être pris au sérieux. Tandis que des politiques à courte vue affectent de ne les considérer que comme une sorte de brillante et onéreuse superfluité, l'homme d'état découvre en eux un des ressorts les plus énergiques et les plus propres à agir sur l'opinion des hommes qu'ils passionnent, un des élémens les plus essentiels à la vie d'une nation, dont ils manifestent l'intelligence et constatent la grandeur.

F. Mercey.

JOSÉPHINE GRASSINI.

Il y a un an à peine que l'une des plus célèbres cantatrices italiennes du commencement de notre siècle se mourait à Milan, dans la ville même qui fut le théâtre de ses premiers succès. Le nom de Mme Grassini brille d'un éclat tout particulier parmi les virtuoses et les artistes distingués qui ont fait l'ornement de la cour de Napoléon. Amenée en France par le vainqueur de l'Italie, après la bataille de Marengo, Mme Grassini a cessé de chanter en public à la chute du maître du monde, dont elle avait été une des plus charmantes conquêtes. Après Mme Catalani, dont nous avons ici même apprécié l'aimable talent et le noble caractère (1), Mme Grassini a sa place marquée parmi les cantatrices célèbres de notre siècle; elle appartient à la même période de l'art, au même groupe d'artistes d'élite, et forme avec sa brillante contemporaine un contraste des plus heureux.

Joséphine Grassini était née à Varèse, village du Milanais, en 1773. Fille d'un pauvre cultivateur et douée d'une rare beauté, elle fut remarquée toute jeune encore par le général Belgiojoso, qui s'intéressa à son avenir et la conduisit à Milan, où elle étudia la musique et l'art de chanter sous les meilleurs maîtres alors connus. Ses progrès très rapides, joints aux charmes de sa personne et à la beauté de son organe, lui acquirent bientôt une assez grande renommée parmi les dilettanti à la mode. Après s'être essayée dans plusieurs concerts publics, et même sur quelques théâtres particuliers, Mme Grassini débuta pour la première fois sur le grand théâtre de la Scala, à Milan, en 1794. Elle parut d'abord dans un opéra de Zingarelli, *Artaserse*, avec le fa-

(1) Voyez la livraison du 1er octobre 1849.

meux *sopraniste* Marchesi et le ténor Lazzarini, puis dans le *Demofoonte* de Portogallo. Le succès de Mme Grassini fut éclatant dans ces deux ouvrages, et son nom se répandit aussitôt dans toute l'Italie. Les premiers théâtres de la péninsule se disputèrent la possession d'une cantatrice jeune et belle, que sa voix magnifique et son style sévère avaient tout à coup placée au premier rang.

Après une absence de deux années qu'elle employa à visiter triomphalement les villes les plus importantes, Mme Grassini retourna à Milan, dans le carnaval de 1796, et reparut à la Scala, dans un opéra de Traetta, *Apelle e Campaspe*, et puis dans le *Romeo e Giulietta* de Zingarelli, qui fut écrit expressément pour Mme Grassini et Crescentini. C'est dans cet ouvrage, qui a été composé en *quarante heures*, si l'on en croit un peu la légende (1), dans cet ouvrage, qui, malgré sa faiblesse, peut être considéré comme le chef-d'œuvre dramatique de Zingarelli, que Mme Grassini atteignit le point le plus élevé de sa belle renommée. Dans la plénitude de la jeunesse (elle avait alors vingt-trois ans), riche des plus charmans trésors, douée d'une voix admirable que dirigeait le goût le plus pur et qui se colorait des plus vives ardeurs de la passion, Mme Grassini avait trouvé dans le rôle de Giulietta l'idéal qui devait exciter et développer les instincts élevés de sa propre nature. Il est à remarquer que les grands chanteurs, aussi bien que les compositeurs et tous ceux qui s'adonnent aux arts de l'esprit, ne rencontrent qu'une seule fois dans leur carrière l'occasion de condenser ainsi dans une fiction de la fantaisie les rêves, les aspirations mystérieuses et ces souvenirs intimes et lointains dont s'alimente la source de notre vie morale. Telle est l'origine de ce qu'on appelle un chef-d'œuvre, qui contient l'essence la plus pure de celui qui l'a produit. Bien que les chanteurs et les comédiens en général semblent devoir échapper à cette loi d'identification, il n'en est pas moins vrai que les grands artistes ne se révèlent tout entiers et d'une manière inimitable que dans un rôle de prédilection, où leurs aptitudes, mêlées à leurs qualités physiques, trouvent à s'épanouir en un tout harmonieux. Voilà pourquoi Mme Pasta n'a jamais eu de rivale dans le rôle de Tancrède, ni Mme Malibran dans celui de Desdémone, pas plus que Mme Grisi dans celui de Norma, de l'opéra de Bellini.

Pendant le carnaval de l'année 1797, Mme Grassini chantait à Venise dans *les Horaces* de Cimarosa, ouvrage qui paraît avoir été composé dans la même ville en 1794, car il existe un peu d'incertitude sur l'année précise qui a vu naître le meilleur opéra sérieux qui nous soit resté de l'auteur du *Mariage secret*. Dans l'été de cette même année

(1) Voyez les *Memorie dei compositori di musica del regno di Napoli*, par le marquis de Villarosa, à l'article *Zingarelli*. Naples, 1840.

1797, qui fut la dernière de la république de Venise, Mme Grassini se rendit à Naples, ville que la célèbre cantatrice visitait pour la première fois, à ce qu'on a lieu de croire. Appelée dans cette capitale pour contribuer à l'éclat du mariage du prince héréditaire des Deux-Siciles, qui a été depuis le roi François Ier, père de Mme la duchesse de Berri, le séjour de Mme Grassini dans ce grand foyer de l'art musical a été pour la cantatrice une des époques les plus heureuses de sa vie. Piccinni, qui se trouvait alors à Naples, où il était venu chercher un refuge bien précaire contre les vicissitudes de la révolution française, composa pour Mme Grassini une cantate qu'elle devait chanter à la cour. Un élève de Piccinni, Anfossi, fut assez puissant pour faire échouer ce projet en substituant un morceau de sa composition à celui de son maître. Indigné d'un pareil procédé, le prince Auguste d'Angleterre, qui est devenu plus tard le duc de Sussex, fit chanter dans son hôtel, par Mme Grassini, la cantate de l'illustre compositeur dont on avait méconnu les services. Il n'est pas inutile d'ajouter peut-être que le prince anglais, qui se donnait pour un grand amatéur de musique, était alors entièrement subjugué par les charmes de Mme Grassini, dont il était devenu le plus heureux et le plus magnifique des *cicisbei*. Il subissait avec docilité l'empire de la *prima donna assoluta*, qui se plaisait à l'atteler à son char comme un coursier de race attestant la puissance de ses beaux yeux. Un jour, cependant, que le prince crut avoir le droit de reprocher à son infidèle quelque péché véniel, il résolut de s'en venger. Il lui manifesta le désir de faire avec elle une promenade sur la mer. C'était par une belle nuit d'été. Au moment où ils voguaient tous deux paisiblement *al chiaro di luna* qui venait éclairer le beau visage de la sirène étendue mollement comme un serpent amoureux..., elle fut saisie tout à coup par deux mariniers vigoureux qui la jetèrent à la mer. « Mais, dit le duc de Sussex en racontant cette anecdote trente ans après à M. Lablache, ce démon de femme *savait nager*. Elle se sauva, vint me retrouver le lendemain plus séduisante que jamais, et me fit payer chèrement la leçon de natation que je lui avais donnée. »

Mme Grassini retourna à Milan dans l'année 1800, et c'est là que le général Bonaparte l'entendit pour la première fois dans un concert public qui fut donné après la bataille de Marengo. La belle cantatrice fut remarquée par le vainqueur de l'Italie, qui n'eut garde de laisser aux ennemis de la France une voix si persuasive et des yeux si séduisans. Il la fit donc venir à Paris comme l'un des plus beaux trophées de sa victoire. Mme Grassini se fit entendre pour la première fois aux Parisiens dans une grande fête nationale donnée à l'Hôtel des Invalides, qui s'appelait alors le Temple de Mars, le 14 juillet 1800, pour l'anniversaire de la prise de la Bastille. Malgré la présence du général

Bonaparte, qui attirait tous les regards, et qui était alors vraiment l'objet de l'enthousiasme général, la cantatrice italienne produisit un très grand effet sur le nombreux auditoire qui assistait à cette cérémonie. Elle chanta aussi dans un concert qui eut lieu chez le ministre de l'intérieur le 30 octobre de la même année, et où sa beauté, sa voix et son magnifique talent furent mieux appréciés encore. A cette soirée chez le ministre de l'intérieur se trouvait aussi la Banti, autre cantatrice célèbre de la fin du XVIIIe siècle, dont l'histoire est un vrai roman. Mme Grassini donna ensuite deux concerts publics à l'Opéra avec le célèbre violoniste Rodde, qui était bien digne de lutter avec une virtuose de ce mérite. Tout le monde admira le style élevé, la voix pure et la physionomie enchanteresse de la cantatrice dont les dilettanti émérites disaient ce que disaient les vieillards de Troie de la belle Hélène : Elle vaut bien le prix d'une victoire!

On était alors aux premiers jours du consulat. Le général Bonaparte préludait à sa grande destinée et n'avait pas eu le temps de relever toutes les institutions monarchiques, parmi lesquelles il est juste de comprendre l'opéra italien. Mme Grassini, qui ne pouvait rester à Paris d'une manière régulière, fit un voyage en Allemagne et se rendit à Berlin, où elle donna plusieurs concerts dans le printemps de l'année 1801. L'année suivante, Mme Grassini fut appelée en Angleterre pour remplacer la Banti, qui venait de partir pour l'Italie. Mme Grassini rencontra à Londres une rivale redoutable, Mme Billington, avec laquelle elle fut obligée d'engager une de ces luttes intéressantes dont la vie des artistes est partout remplie. Il y aurait un livre curieux à écrire : ce serait une histoire des cantatrices célèbres, d'après la méthode de Plutarque, où l'on aurait soin d'opposer celles qui se sont distinguées dans le style sérieux et noble aux *prime donne* qui ont eu des qualités contraires, en faisant jaillir de ce contraste mille observations piquantes. Dans aucune partie de l'Europe, ces luttes n'ont été plus fréquentes qu'en Angleterre, où les virtuoses italiens ont pénétré depuis le commencement du XVIIIe siècle, et où ils servaient de jouets à la rivalité des partis politiques. En effet, les whigs et les tories, le parti de la cour et celui de l'opposition s'embusquaient derrière un chanteur fameux dont ils faisaient un symbole de leur animosité, et dont ils opposaient le talent à celui d'un chanteur rival. C'est ainsi que, vers 1730, Handel, qui dirigeait le petit théâtre de Lincoln's-inn-Field, était obligé de lutter contre celui de Hay-Market, sous la direction de Porpora, qui était patronné par les chefs de l'opposition. Le fameux *sopraniste* Farinelli, qui chantait les opéras de son maître Porpora, et Senesino, un autre célèbre *sopraniste* de la même époque qui tenait pour Handel, étaient devenus les champions de deux grands partis

politiques qui s'amusaient de cette rivalité, comme on s'amuse dans le même pays aux combats de coqs.

A l'époque où Mme Grassini rencontra Mme Billington, celle-ci était depuis long-temps l'objet de l'admiration du public anglais. Née à Londres en 1763, d'une famille d'artistes allemands, elle cultiva la musique de très bonne heure, et elle se produisit avec succès en public dès l'âge de quatorze ans. Mme Billigton débuta à Dublin à l'âge de seize ans, où elle fut d'abord éclipsée par une cantatrice anglaise, miss Wheeler, qui lui était pourtant bien inférieure. Revenue à Londres, Mme Billington débuta à Covent-Garden dans un opéra du docteur Arn, *Love in a vilage* (l'amour dans un village), où son succès fut des plus éclatans. Mme Billington se mesura successivement avec la Mara, avec la Banti et toutes les cantatrices célèbres qui vinrent à Londres pendant les trente dernières années du XVIIIe siècle. Elle est morte dans une terre qu'elle avait achetée près de Venise le 25 août 1818, laissant une fortune de plus d'un million. Mme Billington était, comme Mme Grassini, douée d'une rare beauté, et sa vie, riche en épisodes romanesques, formerait une des pages les plus curieuses de l'histoire de la galanterie.

Lors du second voyage que Haydn fit à Londres, en 1794, il eut occasion de connaître Mme Billington, pour laquelle il composa une fort belle cantate, *Ariane abandonnée*. Le grand compositeur se trouvait un jour chez la cantatrice au moment où le peintre Reynolds venait d'achever un portrait de Mme Billington, représentée sous les traits d'une sainte Cécile, les yeux levés vers le ciel, et écoutant un chœur d'anges qui occupait la partie supérieure du tableau. Mme Billington demanda à Haydn ce qu'il pensait de ce portrait. — Il est ressemblant, répondit le maître, mais j'y trouve un bien grand défaut. — Et lequel? répondit Mme Billington avec inquiétude. Elle craignait que Reynolds, qui était présent à ce dialogue, ne fût blessé de la restriction. — Le peintre, continua Haydn, vous a représentée écoutant la musique des anges, tandis qu'il aurait dû peindre les anges écoutant votre voix enchanteresse. — Émue d'un compliment si flatteur, la belle cantatrice étendit ses bras et déposa sur la bouche du divin vieillard un baiser radieux.

Mme Billington était une cantatrice très remarquable dans le style brillant, dont sa voix de soprano, étendue et très flexible, exécutait les plus grandes difficultés avec une grace parfaite. Excellente musicienne, elle lisait tout à première vue, et possédait même un talent distingué sur le clavecin. Lorsque Mme Grassini arriva à Londres, elle débuta au théâtre de Hay-Market dans un opéra de Mayer, *la Virgine del Sole*. Elle rencontra une certaine froideur dans le public anglais, qui, tout en rendant justice aux belles qualités que possédait la nouvelle canta-

trice, ne lui témoigna qu'une estime pleine de réserve. Découragée par cet échec, auquel elle était loin de s'attendre, Mme Grassini n'osait plus s'aventurer toute seule devant un public qui paraissait méconnaître la puissance de son talent et le charme de sa personne. C'est alors que Mme Grassini eut recours à Mme Billington, en la priant de chanter à la représentation qu'on devait donner à son bénéfice. Elles parurent toutes deux ensemble dans un opéra, *il Ratto di Proserpina,* qui fut composé pour cette circonstance par Winter, l'auteur du *Sacrifice interrompu* et l'un des plus heureux imitateurs de Mozart. Mme Billington remplissait le rôle de Cérès et Mme Grassini celui de Proserpine. Rapprochées ainsi sur un même champ de bataille, les deux cantatrices ne se ménagèrent pas les coups de gosier ni les roulades meurtrières. C'étaient des éclairs, des *gorgheggi* perfides et des trilles empoisonnés qu'on se lançait réciproquement comme des bombes à la Congrève. Le combat fut long, acharné et décisif. La victoire se déclara ouvertement pour Mme Grassini, dont la belle voix de contralto, l'expression pénétrante et le style pathétique furent l'objet de l'admiration générale.

Comme cela arrive toujours en pareil cas, Mme Grassini passa tout à coup de l'obscurité à la pleine lumière, et devint une femme à la mode. On voulait la voir, on voulait l'entendre, et l'on payait aussi cher un de ses regards qu'un soupir de sa belle voix. Elle était fêtée par les dames de la plus grande distinction, courtisée par les plus grands seigneurs et les princes du sang, parmi lesquels se trouvait encore le duc de Sussex, qu'elle fut heureuse de revoir et de retrouver moins jaloux qu'en 1797. Cependant, quoique vaincue, Mme Billington n'avait pas déserté la lutte, et de temps en temps elle portait à sa glorieuse rivale certaines bottes secrètes qui la faisaient bondir comme un lion surpris. Mme Billington, ayant une voix de soprano très flexible et d'un éclat merveilleux, cherchait à débusquer sa rivale de son beau domaine, qui s'étendait dans les cordes inférieures de la voix de contralto, tandis que la cantatrice italienne, pour achever la ruine de son ennemie, s'essayait à acquérir quelques notes supérieures dont l'absence empoisonnait le plaisir de sa victoire. Ainsi, chacune de ces deux amazones empiétait sur le domaine de l'autre. Un soir qu'elles chantaient ensemble un duo dans je ne sais plus quel opéra, Mme Grassini lança en l'air une *volatine* qui se perdit dans les cordes supérieures, tandis que Mme Billington lui répondit en se précipitant dans les régions sublunaires de la voix de contralto, ce qui fit tressaillir le pauvre *impresario,* qui accourut dans la loge de Mme Lebrun en s'écriant : « Vous le voyez, madame, ces deux vipères veulent ma ruine! Lorsque je vais les voir le matin, je trouve la Grassini qui s'égosille à

vouloir attraper quelques notes pointues de soprano, tandis que la Billington s'enroue à imiter la voix de contralto que la nature lui a refusée. J'en perdrai la tête à diriger ces deux sirènes! »

Napoléon venait de franchir l'intervalle qui séparait la première magistrature de la république française du rang suprême. L'empire fondé, le nouveau Charlemagne voulut que sa cour fût entourée de toute la magnificence qui caractérisait l'ancienne monarchie de Louis XIV. C'est alors, en 1804, qu'il fit venir à Paris Mme Grassini pour faire partie de la troupe de chanteurs italiens qui devait desservir exclusivement le théâtre de sa majesté. Cette troupe fut la première qui vint s'établir en France depuis celle qui avait disparu lors de la révolution du 10 août: elle était composée du fameux Crescentini, de Brizzi, Crivelli, deux ténors de beaucoup de mérite, auxquels vinrent se joindre plus tard Tachinardi et Mme Paër, femme de l'illustre compositeur, qui fut nommé directeur de la musique particulière de l'empereur. Mme Grassini et Crescentini, qui se connaissaient depuis long-temps, puisqu'ils avaient chanté ensemble dès le commencement de leur carrière, étaient les deux virtuoses chéris de Napoléon, ceux qui avaient le don particulier de le charmer et même de l'attendrir. Crescentini était un chanteur du plus grand mérite; il fut le dernier *sopraniste* célèbre qui transmit le style et la grande manière de chanter de la vieille école italienne. Né, en 1767, près d'Urbino, dans les États Romains, il débuta à Rome, au commencement de l'année 1789, dans un opéra intitulé *Cesar*, où il jouait un rôle de femme sous un costume semblable à ceux qu'on portait à la cour de Versailles. Crescentini était venu remplacer à Rome Marchesi, dont le départ avait attristé le cœur de toutes les femmes de la ville éternelle. A la dernière représentation qu'il donna, Marchesi fut l'objet d'une ovation extraordinaire, dont il serait impossible de se faire une idée en France. On pleurait dans la salle, et les femmes apostrophaient tout haut le chanteur, en lui adressant les mots les plus tendres et les moins équivoques : *Adio, anima mia... Ricordati di me!*

En 1796, Crescentini était à Milan avec Mme Grassini : il y créait le rôle de Roméo dans l'opéra de Zingarelli. L'année suivante, il chantait à Venise dans *les Horaces* de Cimarosa, puis il se rendit à Vienne, où il est resté jusqu'en 1799. Alors il partit pour Lisbonne, où il rencontra Mme Catalani, et, après avoir visité une seconde fois Vienne en 1805, où Napoléon eut occasion de l'entendre, Crescentini fut mandé à Paris et attaché à la cour impériale par un engagement magnifique. Crescentini possédait une voix de *mezzo soprano* d'une qualité admirable. Excellent musicien, d'une physionomie charmante et assez bon comédien pour un homme qui, pour nous servir d'une expression du

droit romain, était *capitis diminutio*. Crescentini était un virtuose incomparable, qui brillait surtout, ainsi que ses prédécesseurs Guadagni et Pachiarotti, dans l'expression des sentimens pathétiques. Ceux qui ont eu le bonheur d'entendre Mme Pasta chanter le rôle de Roméo de l'opéra de Zingarelli peuvent se faire une idée, sans doute très incomplète, de ce que pouvait être Crescentini dans ce même rôle qu'il avait créé, et dont il a composé l'air si célèbre *Ombra adorata*. En effet, cet air, l'un des meilleurs morceaux de cette faible partition, est de Crescentini lui-même. Il le composa à Reggio di Modena, dans l'été de l'année 1797, pour le substituer à celui qu'avait écrit Zingarelli. Ce morceau, dont le récitatif et le *cantabile* qui vient après sont si remarquables, eut un tel succès lorsque Crescentini le chanta pour la première fois, qu'on ne voulut plus entendre celui de la partition. Un soir qu'on représentait sur le théâtre des Tuileries le chef-d'œuvre de Zingarelli, Crescentini chanta d'une manière si touchante le bel air que nous venons de citer, que Napoléon en fut ému jusqu'aux larmes. Pour reconnaître dignement le plaisir qu'on lui avait fait éprouver, l'empereur envoya à Crescentini l'ordre de la Couronne de Fer. Cet acte de munificence étonna un peu les courtisans, ce qui fit dire à Mme Grassini, pour excuser son camarade : *Poveretto! gli costa caro*. (Hélas! cela lui coûte cher.)

Mme Grassini était la *prima donna* toute-puissante de cette troupe privilégiée. Napoléon goûtait beaucoup son talent et aimait sa personne. Il l'avait rencontrée à sa première campagne d'Italie; elle lui rappelait à la fois les beaux jours de sa gloire et l'origine de son immense fortune. Les beaux yeux de la cantatrice avaient été pour le maître de la France comme l'étoile *mattutina*, qui s'était levée avec l'aurore de son génie. Aussi l'empereur avait-il pour Mme Grassini toutes sortes de faiblesses. Il l'avait enchaînée à son trône par des guirlandes de roses, et il lui permettait de donner cours à ses caprices, comme lui-même épanchait les siens sur la politique de l'Europe. Mme Grassini usait largement de la part d'autorité souveraine qui lui était concédée. Elle faisait plier sous sa volonté tout ce qui chantait et tout ce qui jouait d'un instrument quelconque. Le *maestro* Paër lui-même, qui n'était pourtant pas dépourvu de malice, dut passer sous les fourches caudines de la cantatrice et obéir en esclave, mais en esclave *ognor fremente*.

Cependant des nuages passagers venaient parfois troubler le bonheur de Mme Grassini. La toute-puissance entraîne avec elle des amertumes qui rendent la liberté d'autant plus chère à ceux qui en ont goûté les ineffables douceurs. Il paraît que Mme Grassini eut lieu d'apercevoir un peu d'altération dans ses rapports bienveillans avec l'em-

pereur. Inquiète sur la cause qui avait amené cette froideur, elle essaya de la dissiper par une coquetterie de son invention. Paër avait composé pour Mme Grassini deux opéras, *Didon* et *Cléopâtre*, dont elle jouait le principal rôle. Un jour de l'année 1807, Mme Grassini alla trouver Blangini, le gracieux compositeur de tant de *canzonette* et de ces *duettini amorosi* qu'on a chantés dans tous les salons de l'Europe. « Mon ami, lui dit-elle, je viens réclamer de vous un service d'où dépend la paix de mon cœur. Je joue ce soir aux Tuileries le rôle de Cléopâtre, et je voudrais ajouter à mon rôle les trois vers suivans, que je vous prierai de mettre en musique :

Adora i cenni tuoi, questo mio cor fedele;
Sposa sarò se voui, non dubitar di me;
Ma, un sguardo sereno ti chiedo d'amor!

« Mon cœur fidèle recevra tes ordres toujours avec soumission. Je serai ton épouse, si tel est ton désir; ne doute pas de ma foi; mais, je t'en conjure, dirige vers moi un regard plein d'amour et de sérénité. » Ces paroles étaient adressées par Cléopâtre à César, « et pendant toute la durée de la représentation, rapporte Blangini dans le volume de *Souvenirs* qu'il a laissés, les beaux yeux de Mme Grassini ne quittèrent pas la loge impériale, attendant avec anxiété que le conquérant de l'Égypte daignât jeter sur elle *un sguardo sereno d'amor.* »

Le règne de Mme Grassini finit en 1814, et la chute de l'empire entraîna celle de la cantatrice, qui, hélas! fut aussi infidèle que la fortune pour le héros qu'elle avait adoré. Toujours dramatique et toujours sensible, la *prima donna* ne put se défendre d'aller chanter des *duettini amorosi* avec lord Castlereagh, qui, pour un Anglais et pour un premier ministre, n'avait pas la voix trop fausse, nous assure Blangini, qui les accompagnait au piano. Dans ces soirées intimes, chez l'homme qui avait été le principal agent de la coalition contre Napoléon, on voyait Mme Grassini, drapée dans un grand châle de l'Inde qui lui servait de manteau, déclamant avec pompe les plus beaux passages des rôles qu'elle avait joués sur le théâtre des Tuileries. Le duc de Wellington, qui assistait à ces soirées et qui aimait autant la musique que les belles cantatrices, écoutait avec ravissement cette voix magnifique qui avait charmé les loisirs du conquérant de l'Europe. Le héros équivoque de Waterloo n'était pas fâché de s'entendre dire par la belle Cléopâtre :

Adora i cenni tuoi, questo mio cor fedele,

et l'histoire nous affirme, toujours par la bouche de Blangini, que le

duc de Wellington ne se faisait pas tirer l'oreille pour répondre à cette tendre supplique par *un sguardo sereno d'amor!*

Mme Grassini a cessé de chanter en public depuis 1815. Sa voix, affaiblie, l'avertit qu'il était temps d'abdiquer aussi et de clore sa brillante carrière par un silence volontaire. Elle vécut depuis lors, tantôt à Paris et tantôt à Milan, usant noblement de sa fortune, et ayant conservé jusqu'à un âge très avancé des restes imposans de sa beauté et de son magnifique talent. Elle est morte à Milan dans le mois de janvier 1850, âgée de soixante-dix-sept ans, laissant une fortune de cinq cent mille francs.

Joséphine Grassini a été une des femmes les plus séduisantes de son temps. D'une taille moyenne, bien prise et fortement constituée, elle avait une tête ravissante, où brillaient la grace et la passion. Ses yeux longs, doux et *languidi*, s'ouvraient lentement et se remplissaient de lumière à mesure que le sentiment faisait vibrer les cordes de sa voix pénétrante. Cette voix était un contralto de la plus belle qualité, puissant, timbré, et d'une égalité parfaite. Très faible musicienne, ne pouvant aborder que des morceaux simplement écrits, comme l'était la musique de son époque, Mme Grassini suppléait à ce défaut d'éducation première par une grande manière de phrases et par une vocalisation sonore et pleine, consistant en ornemens de détail qui relevaient l'éclat de l'idée mélodique sans la surcharger de vains oripeaux. Ces ornemens, qui égayaient le tissu de son beau style, étaient des *appoggiature* énergiques, des *mordans*, des *grupetti* délicats, qui sont à l'art de chanter ce que seraient sur un vase précieux des ciselures finement burinées par un Benvenuto Cellini. Ayant presque passé sa vie à côté de Crescentini, Mme Grassini sut profiter de l'exemple de ce virtuose admirable. Elle lui emprunta sa méthode, qui était la méthode des Guadagni, des Pachiarotti, et des plus célèbres sopranistes du XVIIIe siècle. C'est par l'expression des sentimens, par une déclamation simple et vraie que se distinguait Mme Grassini. Dans sa lutte avec Mme Billington, elle ne put vaincre l'hostilité que lui montrait le public anglais qu'en déployant des qualités opposées à celles que possédait sa rivale.

J'ai eu le plaisir de voir et d'entendre Mme Grassini. C'était à Paris, dans un salon particulier, où elle chanta cet air des *Horaces* de Cimarosa :

Quelle papille tenere
Che brillano d'amore.

Sa voix magnifique, que le temps avait déjà ternie, son style large, soutenu, et sa manière incomparable de phraser, me sont restés dans la mémoire comme un idéal du bel art de chanter. Quand on a rencon-

tré une seule fois dans sa vie de pareils talens, il est difficile de se prêter à l'enthousiasme qu'excitent de nos jours tant d'artistes médiocres.

La vie de Mme Grassini a été une vie d'enchantement. Jeune, belle, passionnée et douée des plus grands artifices que puisse posséder une femme, Mme Grassini a traversé la vie comme un rêve de bonheur. Les puissans de la terre se disputaient au poids de l'or un regard de ses beaux yeux, un sourire de sa bouche charmante. Ses conquêtes ont été au moins aussi nombreuses et plus durables que celles de l'homme dont elle eut les bonnes graces et charma les loisirs. Née, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, près de Milan, dans ce beau pays de la Lombardie dont la terre forte et féconde communique à ses enfans une séve généreuse, Mme Grassini, ainsi que Mme Pasta, sa compatriote, et Mlle Grisi, sa nièce, fut essentiellement une cantatrice dramatique. Plus tendre que spirituelle et plus riche d'instinct que de véritables connaissances, elle chantait, comme le soleil rayonne, pour manifester la vie qui était en elle, sans avoir conscience de l'effet produit, s'endormant ensuite comme l'oiseau, qui n'est éloquent que pendant la courte saison des amours. A voir cette belle tête pleine de lumière, qui reposait sur de magnifiques épaules largement dessinées comme celles de Mlle Grisi, et dont la peau, fine, grasse et blanche, se colorait de la pourpre de la vie, on aurait dit la Joconde de Léonard de Vinci, ce type de la femme lombarde qu'on peut admirer à notre galerie du Louvre. Se figure-t-on Mme Grassini, sous le costume de Giulietta, à côté de Crescentini dans le chef-d'œuvre de Zingarelli! Cette musique simple, mais faiblement écrite, paraissait une œuvre de génie interprétée par de tels virtuoses. Je me la représente dans ce rôle où elle parut dans tout l'éclat de la jeunesse, et qui a été sa meilleure création, chantant avec Crescentini le duo charmant :

Dunque mio bene
Tu mia sarai?

et lui répondant d'une voix tremblante d'émotion :

Si, cora speme
Io tua sarò.

Ah! que nous sommes loin de ces temps heureux!

Mme Grassini, qui a été l'une des dernières et grandes cantatrices du siècle passé, est restée étrangère à la musique de Rossini aussi bien que Mme Catalani. Avec Crescentini, son camarade et son maître, Mme Grassini appartient à cette génération de virtuoses qui s'est produite entre Cimarosa et l'auteur de *Tancrède* et du *Barbier de Séville*. Il existe un

fort beau portrait de Mme Grassini, peint par Mme Lebrun, et que l'on conserve au musée de la ville d'Avignon.

Dans une réunion où se trouvait Mme Grassini, vers 1838, à Paris, on eut occasion de parler de Napoléon et de Louis XVIII. On se plaisait à les imaginer se rencontrant dans les champs élysées et se questionnant sur les grands événemens qui s'étaient accomplis de leur temps. Chacune des personnes présentes émettait son avis dans ce dialogue des morts improvisé, lorsque Mme Grassini laissa échapper la naïveté suivante : « Je suis bien sûre que la première question qu'aura faite le grand Napoléon au roi Louis XVIII aura été celle-ci : — *Pourquoi n'as-tu pas conservé la pension que j'avais donnée à ma chère Grassini?* » A cette sortie pittoresque, tout le monde partit d'un éclat de rire. Puisque nous en sommes à imaginer des dialogues entre les personnages illustres qui ont franchi la rive éternelle, qu'on nous permette d'en supposer un aussi. Si par-delà les limites de cette vie passagère on conserve encore quelques-unes des belles passions qui nous ont charmés sur la terre, j'aime à croire que Mme Grassini cherchera à se rapprocher de la grande ombre de celui dont elle fut la cantatrice bien-aimée; et si, par une distraction à laquelle les femmes ne sont que trop sujettes, Mme Grassini éprouvait encore le désir de chanter ce passage de son rôle de Cléopâtre :

Adora i cenni tuoi, questo mio cor fedele,

l'ombre courroucée du vainqueur de Rivoli et de Marengo lui répondrait sans doute : « Va chanter des *duettini amorosi* avec lord Castlereagh, que je vois là-bas, et va demander au duc de Wellington, qui ne peut tarder d'arriver aussi, un *sguardo sereno d'amor.* » Cela dit, l'ombre auguste disparaîtrait,

Ex oculis subito, cui fumus in auras
Commixtus, fugit diversa...

P. Scudo.

LE

VIEUX ROB.

I.

S'il est vrai que les morts, la nuit, quittent leur bière
Pour se désaltérer au bénitier de pierre,
Au vase de granit sur leur tertre placé,
Robin, ne restez pas dans votre lit glacé :
Il est, chez les vivans, une ame qui vous aime;
Bien souvent un lait pur, un lait avec sa crême
Dans votre bénitier est versé jusqu'aux bords,
Car cette ame chrétienne est fidèle à ses morts;
Et tant que sous le ciel vivra cette bonne ame,
Vous aurez ici-bas tout ce qu'un mort réclame :
Dans votre bénitier des offrandes de lait,
Et les fervens soupirs tombant du chapelet.

II.

Dans une lande immense, au seuil de sa chaumière
Bâtie en terre jaune et couverte en bruyère,
Mona disait un soir : « Hélas! ma pauvre enfant,
« Est-ce vous là, malade, et sur l'herbe étouffant?
« C'en est-il fait de vous, ma fille, ô mon amie,
« Qui, la nuit, près de moi reposiez endormie?
« En tournant mes fuseaux, je vous gardais le jour,
« Pour vous sauver des loups; et vous, avec amour,
« Léchiez mes vieilles mains, oui, ces mains maternelles
« Qui d'un lait trop pesant soulageaient vos mamelles.

« J'étais heureuse alors, mais que faire sans vous?
« Oh! la Mort aujourd'hui veut frapper deux grands coups.
« Voyez ce flanc gonflé : quel bruit! quelle secousse!
« Et sa langue qui pend! O ma blanche! ô ma rousse!
« C'en est-il fait de vous? Cher soutien de mes jours,
« Le ciel n'enverra-t-il personne à mon secours? »

Le vieux Robin parut. Un bâton de voyage
L'aidait à soutenir son corps ployé par l'âge;
Tremblant, il reprenait haleine à chaque pas,
Et, la tête penchée, il se parlait tout bas.
Pour sa grande science et sa grande fortune
Il fut, et bien long-temps, cité dans la commune;
Mais ses biens partagés entre de mauvais fils,
Par eux il fut chassé, l'homme aux cheveux blanchis :
Seul, au bord de l'Izol, à cette heure il habite
Une loge en genêt par lui-même construite;
Heureux encor pourtant : là, plutôt qu'un docteur,
Chacun vient visiter l'habile rebouteur.

« C'est Dieu, cria Mona, c'est Dieu qui vous envoie!
(Et la vachère avait un front brillant de joie.)
« Pitié, Robin, pitié pour ce cher animal!
« Vous savez comment vient, comment s'en va le mal.
« — Hum! reprit le vieillard en secouant la tête,
« Elle doit grandement pâtir, la pauvre bête!
« Vite, chauffez de l'eau. J'ai là certaine fleur,
« Des herbes... Sans mentir, j'empêche un grand malheur. »
Le foyer allumé, les plantes salutaires,
Dans le chaudron bénit avec de grands mystères,
Bouillirent, et la vache à l'immense fanon
Dut boire la liqueur merveilleuse et sans nom.

Or, voyant respirer sa vache plus à l'aise,
Mona, qui par degrés elle-même s'apaise,
Disait (et ses yeux gris, son visage ridé,
Son sein d'où chaque mot s'échappait saccadé,
En elle tout riait) : « Regardez-moi, bonhomme!
« Je me sens rajeunir. Oui-dà, me voici comme
« Au jour où je dansais avec vous au Pardon,
« D'un rosaire de buis quand vous me faisiez don,
« Lorsque vous me nommiez la fille sans pareille,
« Toute mince de taille et de couleur vermeille;

« Et moi, tout en roulant les grains du chapelet,
« A vous voir si galant, et vert, et grandelet,
« (Faut-il, ô mon vieux Rob, qu'enfin je vous le dise?)
« Je vous aurais suivi de grand cœur à l'église. »

III.

O premières amours, fleurs de notre printemps,
Ils ne vieillissent pas ceux qui vous sont constans!
A quinze ans, je cueillis une fraîche églantine,
Et ma main l'enferma sous la page latine;
Plus tard, refeuilletant mes livres d'écolier,
Blonds amis que jamais on ne peut oublier,
J'y trouvai l'églantine, et fleur et poésie
Ravivèrent mon cœur à leur double ambroisie.
Fleurs de notre printemps, ô premières amours,
Jusqu'au bord du tombeau vous embaumez nos jours!

IV.

A quelque temps de là, des bruits dans la peuplade,
Des bruits tristes couraient : « Le vieux Rob est malade!
« — Je saurai le guérir, dit la bonne Mona,
« Et lui rendre le bien qu'un soir il me donna. »
Le lendemain, à peine au ciel paraissait l'aube,
Mona partit. La vache, avec sa blanche robe,
Devant elle marchait, secouant son jabot,
Et marquant sur la terre humide son sabot;
Quelquefois s'arrêtait pour brouter un peu d'herbe,
Puis s'en allait encor grasse, lente et superbe;
Sur son front étoilé des cornes en croissant
S'arrondissaient, sa queue et son poil frémissant
Autour d'elle chassaient les bourdons et les mouches,
Et ses grands yeux roulaient défians et farouches.
Mais sa bonne maîtresse, une gaule à la main,
Tâchait de la hâter dans l'agreste chemin,
Et, tout en souriant à l'horizon qui brille,
Doucement répétait : « Allons, allons, ma fille! »

Mona trouva gisant, sous son toit de genêt,
L'ami de soixante ans que la fièvre minait.

« C'est vous, murmura-t-il, ô chère et digne femme!
« J'aurai donc là quelqu'un pour recevoir mon ame!

« Tous ils m'ont délaissé, ces fils ingrats; mais vous,
« Cœur plein de souvenir, vous les remplacez tous.
« Merci ! » Puis, des soupirs, des tremblemens, des plaintes.
« Ami, je viens chez vous comme chez moi vous vîntes.
« O merveilleux savoir ! charmes secrets et forts !
« Mais je veux, à mon tour, ranimer votre corps.
« Saine et sauve, ma fille est là devant la porte :
« Buvez de ce lait doux et fumant qu'elle apporte,
« C'est un baume !... A présent, tâchez de sommeiller. »
Il dormit. Au réveil, cherchant à l'égayer :
« Eh bien ! l'avais-je dit ? vos couleurs sont plus belles.
« Vous sentez la vertu des fécondes mamelles.
« Voulez-vous, au soleil, avec moi faire un tour ?
« Çà, riez, mon vieux Rob ! Faut-il aller au bourg ?
« Moi, je reviens toujours à cette rêverie :
« Faut-il quérir le prêtre afin qu'il nous marie ?

— Oui, partez pour le bourg et marchez promptement,
« Car je veux recevoir encore un sacrement,
« Le dernier. Chaque instant m'enlève de ma force.
« Mon ame veut enfin briser sa dure écorce.
« Joie et peine aujourd'hui pour moi s'en vont finir.
« On semble cependant à ce monde tenir :
« Quand je ne serai plus, Mona, chaque dimanche,
« Sur ma tombe en passant que votre front se penche.
« S'il est permis, mon cœur vers vous s'envolera... »
Puis, le prêtre venu, le vieillard expira.

V.

Humble fut le convoi qui suivit votre bière,
O Robin ! mais ceux-là qu'on vit au cimetière
Étaient de vrais amis, et se souvenant tous
De vos bienfaits passés, car ils priaient pour vous.
Sous ses coiffes de deuil et sa cape de femme,
Cher mort, oh ! vous deviez entendre une bonne ame;
Celle de qui les pleurs coulaient, coulaient à flots,
Et dont rien ne pouvait retenir les sanglots !...
La nuit, quand vous errez vêtu d'un blanc suaire,
Voyez comme est paré votre lit funéraire !
Un tapis de gazon le couvre tout entier,
Et du lait jusqu'aux bords remplit le bénitier.

A. Brizeux.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Sa Vie et ses Ouvrages.[1]

Un grand combat s'est engagé dans le domaine de la morale et de la politique entre l'individu et un pouvoir nouveau et absolu qu'on appelle l'*état*. Je veux rechercher d'où vient cette doctrine nouvelle de l'état absolu et tout-puissant, ce mépris insolent de l'individu, cet asservissement de la liberté de chacun de nous, ce système enfin qui glorifie le tout et qui déshonore la partie. Parmi les défenseurs de cette doctrine au XVIIIe siècle, je trouve Jean-Jacques Rousseau, et c'est à lui que je m'arrête pour examiner dans ses ouvrages quelle est l'origine de la théorie nouvelle et pour en comprendre la portée. Jean-Jacques Rousseau a cela de curieux, que personne dans sa vie et dans ses ouvrages n'a élevé si haut les droits de l'individu, et que personne non plus dans ses ouvrages ne les a si hardiment contestés et opprimés. Personne n'a eu un moi si rebelle et si impérieux à la fois; personne enfin n'a été en même temps plus factieux et plus dictateur.

Lorsqu'on étudie avec attention la vie de Jean-Jacques Rousseau, on est frappé de la dissonance et du désaccord perpétuel qu'il y a entre lui et son siècle. Une comparaison toute naturelle fera comprendre ma pensée. Voyez Voltaire : jamais génie ne fut si ardent et si téméraire; mais, à côté de cette témérité de son génie, quelle régularité de vie!

(1) M. Saint-Marc Girardin a fait pendant trois ans, à la Sorbonne, depuis 1848, un cours sur la vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau. Le résumé de ce cours, que nous présentons aux lecteurs de la *Revue*, formera une série d'articles.

comme il s'encadre dans son temps, comme il s'adapte à la société! Littérateur dans un siècle littéraire, homme de salon dans un siècle de salon, rien dans Voltaire n'est en dissonance avec son siècle. Enfant, il fait ses études au collége Louis-le-Grand sous les jésuites; jeune homme, il concourt pour l'Académie : le collége, l'Académie, toutes institutions reçues et consacrées par l'usage. Plus tard, il fait des tragédies : le théâtre, encore une institution consacrée par l'usage. Jamais il ne manque à l'ordre extérieur établi. Le fond de ses ouvrages est hardi et remuant; la forme est régulière et telle que la veut l'étiquette. Vieillard, il vit dans son château de Ferney, patriarche de la littérature et visité par toute l'Europe. S'il vient à Paris, il est reçu au sein de l'Académie, où il expire chargé de couronnes. Toute cette vie est, d'un bout à l'autre, encadrée dans les usages et dans les formes de la société et de la littérature. Dans Rousseau, au contraire, rien ne s'adapte à la société de son temps, ni ses pensées ni sa vie. C'est un homme de génie, et le sort en fait un laquais qui sert à table : triste humiliation qui aigrit son orgueil et enflamme ses haines, car viendra le jour où le laquais qui était debout demandera compte au maître du droit qu'il avait d'être assis. Jusqu'à près de trente-six ans, il rampe dans l'obscurité et la gêne, menant la vie des petites gens et ayant pour femme une servante d'auberge. Comment voulez-vous que le beau monde reçoive le mari d'une fille d'hôtel garni? Où sont ses titres et ses droits? Qui me dit que cet esclave sera Spartacus? Chargé de fers et vêtu de haillons, ce n'est encore, à mes yeux, qu'un gladiateur comme il y en a tant. Vous frémissez de vos chaînes, Spartacus, et vous amassez dans votre ame des trésors de colère; mais qu'importe à Rome cette colère d'un esclave? Pour le respecter, pour l'admirer peut-être, elle attendra qu'il ait rompu ses fers et témoigné de son génie en la faisant trembler jusque dans ses fondemens. Pour admirer Rousseau, le XVIIIe siècle aussi attendait que Rousseau l'attaquât corps à corps. Ce moment vint. C'est sur une question d'académie et à une académie qu'il jette son premier défi, et que cet homme de lettres, dans un siècle tout littéraire, révèle la maladie intérieure des lettres et comment elles affaiblissent et énervent peu à peu la société. Maintenant que la lutte est commencée, l'athlète ne se repose plus : il a attaqué les lettres, il attaque l'inégalité des conditions sociales; il attaque l'homme même du XVIIIe siècle en attaquant la manière dont il est élevé. C'est en vain que la société veut l'attirer à elle et en faire un des siens; c'est en vain qu'on lui bâtit un ermitage à Montmorency et qu'on lui ménage une retraite à Ermenonville; c'est en vain que Hume lui procure une pension du roi d'Angleterre. Son caractère, sa vie, son entourage, résistent à cette adoption de la société. On dit qu'il est capricieux, défiant, ingrat : eh, mon Dieu! je ne conteste point ses torts et ses fautes; mais

cette inquiétude et cette défiance perpétuelle dont il est la première victime sont l'effet de cette ame qui n'a pas pu prendre de bonne heure le pli de la civilisation du temps, et de cette vie qui ne rentre dans aucune des formes du XVIIIe siècle.

Qu'il écrive sa vie ou qu'il exprime ses pensées, Rousseau met à chaque instant un point d'interrogation à côté de toutes les institutions, de tous les usages de la société. Son existence est un démenti perpétuel donné à l'ordre établi et un présage de révolution. Cependant, en dépit de cette dissonance perpétuelle avec la règle et les usages établis, Rousseau rend un hommage d'autant plus éclatant qu'on l'attend moins de lui à ce besoin de règle et de discipline qui est inné dans le cœur de l'homme, besoin tellement impérieux, que, lorsque l'homme ne prend pas sa règle toute faite des mains de la société et de la religion, il veut en créer une. C'est ce qu'a fait Jean-Jacques. Cette vie inquiète et aventureuse semble le fatiguer; son bon sens, qui domine tous les écarts de son imagination et tous les écarts de sa vie, lui dit qu'il faut une règle à l'homme et qu'il ne peut pas s'en passer. De là tous ses ouvrages d'éducation et de politique. Cet homme, qui rejette toutes les lois de la société, veut lui en donner de nouvelles, et cela par un sentiment tout naturel. Nous croyons en effet que ce qui nous manque manque à tout le monde, et à peine pensons-nous avoir trouvé la vérité, que nous voulons la communiquer ou l'imposer aux autres. Tel est Rousseau. Dans l'*Émile*, il refait l'homme, et, dans *le Contrat social*, il refait l'état. L'éducation qu'il veut donner à son élève, la législation qu'il veut imposer à son état sont également impérieuses. Le précepteur d'Émile n'est pas seulement le guide de son enfance, il est son directeur dans la jeunesse et même dans l'âge viril. Un précepteur de ce genre est un maître absolu dont l'autorité ressemble à celle d'un directeur ecclésiastique. Comme législateur, Rousseau ne permet pas plus de liberté à ses sujets qu'il n'en permet comme précepteur à ses élèves. Il règle tout dans son état, les habits, les mœurs; il prescrit jusqu'à la religion, et ne laisse pas à la conscience de l'homme le choix de l'hommage qu'il veut rendre à Dieu. Ce n'est pas au nom d'une révélation surnaturelle que le législateur dans Rousseau enseigne à l'homme ce qu'il doit croire : c'est au nom de l'intérêt public. La diversité des cultes romprait l'unité de l'état : il ne faut donc pas que, dans un état bien réglé, les citoyens aient des religions différentes. Jamais personne n'a poussé si loin que Rousseau le fanatisme de la règle, puisqu'il la met partout à la place de la liberté, et jamais personne non plus n'a dans sa vie et dans ses écrits donné une si libre carrière à ses idées et à ses sentimens particuliers, si bien qu'il est à la fois, comme nous l'avons dit, le plus libre des individus et le plus impérieux des despotes.

Étudier la vie et les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, c'est donc étudier trois problèmes curieux et dignes d'attention, de notre temps surtout. 1° Comment vit l'homme qui n'a que ses instincts pour guides? 2° L'homme peut-il se créer une règle de vie à l'aide de ses instincts et de ses idées seulement? 3° L'homme enfin peut-il, au nom de la règle qu'il a créée, investir l'état d'un droit absolu et anéantir la liberté des individus? — La vie de Rousseau nous servira à résoudre le premier problème; ses ouvrages nous serviront à résoudre le second et le troisième.

I.

Quiconque a vécu a eu ses émotions et ses aventures; quiconque a vécu a eu ses doutes et ses scrupules; de là l'intérêt qui s'attache aux récits tirés de la vie humaine. L'homme le plus obscur et le plus médiocre du monde a de quoi nous intéresser, s'il veut exprimer fidèlement les émotions de cœur qu'il a eues et les anxiétés de conscience qu'il a ressenties.

Dans cette sorte de récits, le premier chapitre, c'est-à-dire celui qui raconte la jeunesse, est toujours le plus beau; mais, pour le bien faire, il faut le faire quand on est vieux. C'est à cinquante-quatre ans que Jean-Jacques Rousseau se mit à écrire ses *Confessions*. La jeunesse racontée à cet âge s'embellit des regrets qu'elle excite. Elle plaît d'autant plus que, dans le lointain où elle est vue, elle perd l'agitation et garde le mouvement. Les jeunes gens qui racontent leur jeunesse risquent souvent de faire un chapitre d'histoire naturelle, car les sensations alors étouffent les sentiments; l'âge rend aux sentiments le rang qui leur appartient, et le cœur qui se souvient d'avoir senti inspire mieux que le cœur qui sent et qui jouit confusément. Il faut avoir ses aventures quand on est jeune, et les raconter quand on est vieux.

Quiconque se met à raconter sa jeunesse, c'est-à-dire un temps de plaisir et d'erreur, est tenté d'y mêler un peu de fiction et de dire les choses comme il aurait voulu qu'elles se passassent, au lieu de les dire comme elles se sont passées. Rousseau avoue lui-même que, souvent en écrivant ses *Confessions*, la mémoire lui manquait ou ne lui fournissait que des souvenirs imparfaits. — Alors il en remplissait, dit-il, les lacunes par des détails qu'il imaginait en supplément de ces souvenirs, mais qui ne leur étaient jamais contraires. « Je disais les choses que j'avais oubliées, comme il me semblait qu'elles avaient dû être, comme elles avaient été peut-être en effet, jamais au contraire de ce que je me rappelais qu'elles avaient été. Je prêtais quelquefois à la vérité des charmes étrangers, mais jamais je n'ai mis le mensonge à la place pour pallier des vices ou pour m'arroger des vertus. »

Le charme des récits que Jean-Jacques Rousseau fait de sa jeunesse ne tient pas aux événemens de sa vie; il tient aux émotions de son ame. Les émotions valent mieux que les événemens, et je suis toujours étonné que les romanciers fassent de si grands frais d'invention pour intéresser le lecteur : ils pourraient plaire à meilleur marché. Quelques sentimens vrais et vivement exprimés suffisent. C'est là le grand art de Rousseau. Il ne parle de ses aventures que pour nous entretenir de ses émotions. S'il quitte dès le commencement sa patrie et sa religion, cette fuite pour lui n'est qu'une promenade, et l'aventure lui cache la faute. Il pouvait en un jour aller de Genève à Annecy, il en mit trois. « Je ne voyais pas un château à droite ou à gauche sans aller chercher l'aventure que j'étais sûr qui m'y attendait. Je n'osais entrer dans le château ni heurter, car j'étais fort timide; mais je chantais sous la fenêtre qui avait le plus d'apparence, fort surpris, après m'être époumonné, de ne voir paraître ni dame ni demoiselle qu'attirât la beauté de ma voix ou le sel de mes chansons, vu que j'en savais d'admirables que mes camarades m'avaient apprises, et que je chantais admirablement. »

Il y a l'ironie de l'expérience dans cette manière de peindre les illusions : c'est le vieillard qui écrit; mais il y a la grace et l'enthousiasme des souvenirs de la jeunesse, quand Rousseau décrit les émotions que lui donnait le plaisir de se sentir libre et de voyager à pied, ce qui, selon lui, est la plus agréable manière de voyager, parce que c'est la plus libre. « Je marchais légèrement, dit-il; les jeunes désirs, l'espoir enchanteur, les brillans projets, remplissaient mon ame. Tous les objets que je voyais me semblaient les garans de ma prochaine félicité. Dans les maisons, j'imaginais des festins rustiques; dans les prés, de folâtres jeux; le long des eaux, les bains, des promenades, la pêche; sur les arbres, des fruits délicieux; sous leur ombre, de voluptueux tête-à-tête; sur les montagnes, des cuves de lait et de crême, une oisiveté charmante, la paix, la simplicité, le plaisir d'aller sans savoir où. Enfin, rien ne frappait mes yeux sans porter à mon cœur quelque attrait de jouissance. La grandeur, la vérité, la beauté réelle du spectacle rendait cet attrait digne de la raison; la vanité même y mêlait sa pointe. Si jeune, aller en Italie, avoir déjà vu tant de pays, suivre Annibal à travers les monts, me paraissait une gloire au-dessus de mon âge. Joignez à tout cela des stations fréquentes et bonnes, un grand appétit et de quoi le contenter (1). »

Voilà le poète; Rousseau l'est quand il écrit en prose et quand il écrit étant déjà vieux. Lorsqu'il était jeune au contraire et qu'il faisait des vers, Rousseau n'était guère poète. Ses premiers opéras et ses

(1) *Confessions*, livre II.

comédies en vers sont fort mauvais. A peine dans *l'Allée de Sylvie* y a-t-il quelques vers harmonieux et qui respirent le goût de la rêverie (1). Nouveau et curieux témoignage que, pour être poète, il ne suffit pas d'avoir de l'imagination; il faut savoir exprimer les sentimens que l'on ressent. Les blocs de marbre cachent tous une statue, seulement il n'y a que les grands sculpteurs qui sachent tirer la statue du bloc où elle est enfermée; il n'y a que le style non plus qui sache tirer de l'ame la poésie qui s'y cache, et ce style est l'œuvre du travail. Il a fallu à Jean-Jacques Rousseau de longs efforts pour arriver à exprimer ce qu'il sentait.

La vie de chaque homme contient ainsi un petit poème qu'il ne sait pas toujours raconter, elle contient aussi une question de morale qu'il ne sait pas toujours résoudre. Quelle est la question de morale que contient la vie de Jean-Jacques Rousseau? Jean-Jacques Rousseau est le chef d'une école qui prend la sensibilité pour la règle souveraine de la vie. Quiconque se laisse conduire par la sensibilité ne peut pas s'égarer, ou du moins ne peut avoir que d'honnêtes égaremens. Cette école croit que le cœur de l'homme est bon : grave erreur; il n'est pas bon; il est tendre, et tendre pour le bien comme pour le mal. Mlle de Scudéry, dans une des conversations sentimentales qui remplissent la *Clélie*, définit la sensibilité — la tendresse de l'ame. La définition n'est pas exacte. La sensibilité tient beaucoup des sens. La jeunesse et l'ardeur du sang y sont pour beaucoup; aussi les gens sensibles, à trente ans, sont en général durs et égoïstes à soixante. Outre sa faiblesse morale, la sensibilité a un autre inconvénient; elle est pleine d'illusions, et j'allais presque dire de mensonges; elle trompe l'homme sur lui-même, elle lui fait croire qu'il a la force des bons sentimens dont il a l'émotion. Ainsi trompé sur lui-même, l'homme trompe aisément les autres, et de dupe il devient charlatan. Combien de sentimens viennent de cette chaleur du sang, et passent avec elle! Et c'est là, pour le dire en passant, ce qui donne aux jeunes gens tant de charme et ce qui leur donne aussi l'heureuse confiance qu'ils ont en eux-mêmes. Ils font honneur à leur ame des émotions qu'ils tien-

(1) Voici quelques-uns de ces vers :

Qu'à m'égarer dans ces bocages
Mon cœur goûte de voluptés!
Que je me plais sous ces ombrages!
Que j'aime ces flots argentés!
Douce et charmante rêverie,
Solitude aimable et chérie,
Puissiez-vous toujours me charmer!
De ma triste et lente carrière
Rien n'adoucirait la misère,
Si je cessais de vous aimer.

nent de leur âge. Rousseau avait ce genre de sensibilité à la fois ardente et faible que nous essayons de définir; elle l'a servi dans ses ouvrages et l'a égaré dans la vie. Dès son enfance, Jean-Jacques Rousseau avait lu beaucoup de romans, et ce genre de lecture avait encore développé cette sensibilité qui commence par être un charme, et qui finit par être une maladie. « Je n'avais aucune idée des choses, dit-il dans ses *Confessions*, que tous les sentimens m'étaient déjà connus; je n'avais rien conçu, j'avais tout senti. Les émotions confuses que j'éprouvai coup sur coup n'altéraient point la raison que je n'avais pas encore; mais elles m'en formèrent une d'une autre trempe, et me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir (1). »

Pour un homme sensible, ce qu'il y a de pis au monde, c'est d'avoir à se conduire lui-même, c'est de n'avoir pas un état qui règle ses actions et trace d'avance sa carrière, c'est de n'avoir pas une famille qui lui serve d'appui et de barrière contre ses fantaisies, ou, à défaut de famille, un guide éclairé et ferme. Les hommes sensibles ressemblent aux femmes par beaucoup de traits, mais par celui-ci surtout : ils ne font pas eux-mêmes leur destinée; il faut qu'ils la reçoivent toute faite des mains de leur famille ou des mains d'un bon directeur, sinon ils la reçoivent du hasard ou des passions. Rousseau, malheureusement, quitta dès sa première jeunesse sa patrie, sa famille, son état, tout ce qui pouvait le guider et le soutenir. Au lieu de ces appuis salutaires, il eut pour guide et pour directeur Mme de Warens. Ainsi dans son enfance les romans, et dans sa jeunesse la femme philosophe, c'est-à-dire la femme qui n'a plus les vertus de son sexe et qui ne peut pas avoir les qualités du nôtre, partout la fausse moralité au lieu de la vraie, voilà ce que Jean-Jacques Rousseau rencontra à son entrée dans la vie. Il regrette éloquemment de n'avoir pas conservé l'état que voulait lui donner son père et de n'avoir pas été graveur; mais il ne regrette nulle part d'avoir aimé Mme de Warens. L'histoire même de sa vie témoigne, à défaut de ses regrets, contre Mme de Warens, car c'est dès ce moment que commença pour Jean-Jacques cette vie d'exception qu'il a toujours menée, et que l'éclat de sa gloire n'a fait que rendre plus singulière, sans la rendre jamais plus douce et plus honorable.

La femme est encore plus faite que l'homme pour vivre sous le joug de la règle. Il faut seulement que le poids de la règle lui soit allégé par l'affection. Elle ne peut pas vivre seule; elle est faite pour la famille; elle en est le centre, sinon le principe; elle en est le cœur, sinon la tête. Quand elle est hors de ce milieu grave et doux, elle se consume par le chagrin et par l'aigreur, ou elle s'altère par la corrup-

(1) *Confessions*, livre Ier.

tion. La femme philosophe a la prétention de vivre en dehors de la famille et de pouvoir s'en passer. Elle se fait un système de morale dont elle exclut comme des faiblesses les qualités les plus naturelles à son sexe et les plus nécessaires à l'honneur et à l'union de la famille. C'est ainsi que Mme de Warens avait retranché la pudeur du système de morale qu'elle s'était fait, sans comprendre que cette vertu est dans la femme la garantie de toutes les autres, comme l'honneur dans l'homme. Voilà quelle fut la directrice de Jean-Jacques Rousseau, et en même temps sa maîtresse, deux titres qui se repoussent l'un l'autre, car l'un suppose une force, et l'autre révèle une faiblesse. Rousseau a beau faire, dans ses *Confessions*, pour parer et pour embellir ses amours des Charmettes : l'amour aux Charmettes est embarrassé et confus; il n'y a ni la grace d'un sentiment pur ni l'aisance d'un sentiment fier. Moitié amant et moitié élève, j'allais presque dire moitié domestique, Rousseau n'a pas la dignité qui sied à l'homme qui s'est fait aimer, et il n'a pas non plus la grace de l'homme qui n'obéit que parce qu'il aime, et à qui la tendresse ôte seule la liberté. Il obéit à Mme de Warens comme à la maîtresse de la maison, et non pas seulement comme à la maîtresse de son cœur. Il sied aux amans d'être des esclaves, il ne leur sied pas d'être des valets. Rousseau aux Charmettes n'a pas même le droit d'être jaloux, tant c'est peu le véritable amour qui règne chez Mme de Warens; et, chose étrange, ce triste noviciat a si mal instruit et préparé Rousseau à comprendre la fierté de l'amour et ses scrupules d'honneur et de jalousie, que, dans son récit même, écrit quarante ans plus tard, et après d'autres amours, il ne réclame pas contre le joug qu'il a subi. Le vieillard ne proteste pas contre l'abaissement du jeune homme, il l'accepte; bien plus, il le loue, il vante le honteux partage qui était la loi des Charmettes (1). Je l'ai vue près de Chambéry, cette maison des Charmettes qui est devenue un des pèlerinages des admirateurs de Rousseau. Oui, le vallon où elle se cache est gracieux et beau, la solitude y est charmante, la verdure fraîche et vive, grace à l'air des montagnes, l'ombrage doux aux regards, parce qu'il est épais sans être sombre, ce qui est le charme de l'ombrage des châtaigniers, et la pelouse aussi y est douce au marcher; mais le souvenir gâte le lieu, et Rousseau a eu beau y passer quelques journées heureuses, ce bonheur sans dignité me répugnait : l'amour m'y semblait confus et honteux de la mémoire qu'en gardait cette enceinte.

Quoique Rousseau ait fait de sa honte des Charmettes une vertu et un bonheur, cependant il a été moins dupe ou moins patient qu'il ne le veut dire. Après la mort d'Anet, Rousseau se croyait maître du cœur

(1) Voyez l'étrange passage des *Confessions* qui commence par ces mots : « Ainsi s'établit entre nous trois.... » *Confessions*, tome Ier, p. 104, édit. Furne.

de Mme de Warens; mais, comme il faisait de petits voyages à Genève, à Lyon, à Montpellier, il arriva que, pendant un de ces voyages, sa place fut prise, et au retour il se trouva presque étranger dans cette maison où il se croyait aimé et attendu. Il s'irrite alors, il s'afflige, et ce partage, qu'il trouvait beau quand il y gagnait, lui répugne quand il y perd : tant il est dans le cœur de l'homme de posséder exclusivement! Du partage, il n'aime que les commencemens, parce que c'est l'usurpation; il en déteste la durée, parce que c'est l'égalité (1). A partir de ce jour, les Charmettes lui deviennent insupportables, et il quitte Mme de Warens « sans laisser ni presque sentir le moindre regret d'une séparation dont auparavant la seule idée nous eût donné les angoisses de la mort. » Voilà les héros et les héroïnes de la sensibilité! ils croient qu'ils sont nés pour vivre et pour mourir ensemble. Vienne le moindre accident, une contrariété, une absence : aussitôt l'oubli et l'indifférence arrivent, inévitable dénoûment des affections que l'ame prend mal à propos à son compte et qui ne viennent que de l'ardeur de la jeunesse et de l'occasion. Ce moment de la répugnance et de la séparation est un moment que les romans cachent avec soin; ils font mourir leurs héros plutôt que de les séparer, et ils ont raison : la séparation que fait la mort est moins triste que celle que fait l'indifférence.

Il semble qu'il y ait eu entre l'imagination de Rousseau et sa destinée une sorte de gageure, l'une toujours prompte à le séduire et à l'enchanter, l'autre toujours obstinée à le désappointer et à le railler. Quand il vint la première fois à Paris en 1732, « il se figurait une ville aussi belle que grande, de l'aspect le plus imposant, où l'on ne voyait que de superbes rues, des palais de marbre et d'or. » Il entra à Paris par le faubourg Saint-Marceau. En 1741, quand il y vint après avoir quitté les Charmettes, même entrée, et il alla loger rue des Cordiers, à l'hôtel Saint-Quentin, près de la Sorbonne. C'est là enfin que, par une dernière et irréparable raillerie de la fortune, toujours habile à prendre le contre-pied de l'imagination de Rousseau et à se servir contre lui de sa sensibilité à la fois faible et grossière, c'est là que Rousseau se lia avec Thérèse, une servante d'hôtel garni qui n'avait ni sa première vertu, ni beauté, ni esprit. Qu'est-ce donc qui séduisit Rousseau? Il était timide et pauvre, et dans le monde il était gauche et embarrassé; Thérèse était bonne et douce, et surtout elle était là et à sa portée : voilà ce qui fit la liaison et ce qui l'entretint. La sensibilité d'ailleurs n'est pas délicate; elle est à la fois romanesque et brutale. Elle est brutale, parce que les sens y sont pour beaucoup; elle est romanesque, parce que l'ardeur des sens produit une sorte d'ivresse et d'illusion qui embellit tout. Rousseau d'ailleurs, dans son noviciat

(1) Voyez le récit de Rousseau au sixième livre des *Confessions*.

des Charmettes, n'avait guère pu apprendre à goûter les délicatesses de l'amour; il fut donc avec Thérèse ce qu'il avait été avec Mme de Warens : la facilité de l'occasion en fit le charme, et comme auprès de Mme de Warens il rêva le reste.

S'il a peint Thérèse sous des traits moins gracieux et moins attrayans que Mme de Warens, il ne faut pas s'en étonner. Mme de Warens fut l'émotion de sa jeunesse; Thérèse fut la compagne de sa vie. Mme de Warens lui apparaissait dans le lointain de ses souvenirs et de ses regrets, et le lointain adoucit tout. Thérèse représentait la vérité revêche et dure de l'expérience.

Entre Mme de Warens et Thérèse, l'avantage, quoi que fasse Rousseau dans ses peintures, est pour Thérèse. Elle est plus femme, car elle est mère, et elle veut garder et élever ses enfans. Je ne sais rien dans les *Confessions* qui soit plus curieux et plus instructif que la lutte que Rousseau a à soutenir contre Thérèse, qui refuse de mettre ses enfans à l'hôpital. Cette pauvre servante d'auberge, qui n'a ni esprit ni instruction, l'inspiration maternelle l'élève et l'affermit contre les sophismes odieux de son amant. Elle n'est ni femme philosophe, ni femme sensible; elle est mère, et cela lui suffit pour sentir et pour vouloir son devoir. « Je m'y déterminai gaillardement sans le moindre scrupule, dit Rousseau racontant comment il mit ses enfans à l'hôpital, et le seul que j'eus à vaincre fut celui de Thérèse, à qui j'eus toutes les peines du monde de faire adopter cet unique moyen de sauver son honneur. » Voilà encore un des traits les plus caractéristiques de la sensibilité : elle est incapable de reconnaître le devoir, quand le devoir se montre sous la forme d'un embarras ou d'un sacrifice, quand il n'est pas accompagné d'une émotion et d'un plaisir.

J'ai montré comment avait fini le roman des Charmettes, et à quelle liaison, à quels sentimens avait abouti à Paris le héros de ce roman : la fin de Mme de Warens est encore plus triste, et je ne m'en étonne pas. — La femme, quand elle finit mal, finit toujours plus mal que l'homme, et ses malheurs ont l'inconvénient d'être presque inévitablement honteux. Écoutez comment Rousseau lui-même raconte les derniers temps de Mme de Warens : « A Lyon, je quittai Gauffecourt pour prendre ma route par la Savoie, ne pouvant me résoudre à passer derechef si près de maman sans la voir. Je la vis... Dans quel état, mon Dieu! quel avilissement! Était-ce la même Mme de Warens, jadis si brillante, à qui le curé de Pontaverse m'avait adressé? Que mon cœur fut navré!... » — « Je lui fis encore quelque légère part de ma bourse, bien moins que je n'aurais dû, bien moins que je n'aurais fait, si je n'eusse été parfaitement sûr qu'elle n'en profiterait pas d'un sou. » — « Ah! c'était alors le moment d'acquitter ma dette. Il fallait tout quitter pour

la suivre, m'attacher à elle jusqu'à sa dernière heure, et partager son sort, quel qu'il fût. Je n'en fis rien. Distrait par un autre attachement, je sentis relâcher le mien pour elle, faute d'espoir de pouvoir le lui rendre utile. Je gémis sur elle, et ne la suivis pas. »

Fiez-vous donc à la morale du cœur, à celle qui cherche les devoirs dans les émotions, et qui ne croit l'homme obligé que lorsqu'il est attendri! L'idée du devoir a cela de bon, qu'elle résiste à la lassitude, à la distraction, à l'oubli, et que nous nous sentons coupables quand nous nous sentons négligens ou indifférens. Quand l'obligation, au contraire, vient seulement des sentimens, elle s'efface avec le sentiment même qui l'a créée.

II.

J'ai fait dans Rousseau l'histoire de l'homme sensible; elle est triste. Je dois faire maintenant l'histoire de l'écrivain et de ses commencemens.

Les jeunes gens aiment à croire que le génie n'a qu'à se montrer pour être aussitôt accueilli par la gloire et par la fortune. L'histoire enseigne que le génie, au contraire, a beaucoup à lutter, beaucoup à souffrir avant de se faire sa place dans le monde. Les siècles ne croient pas légèrement au génie. Pour réussir, le génie a besoin de persévérance, et c'est par cette qualité-là surtout qu'il se fait reconnaître. Les génies et les talens qui n'ont que l'étoffe d'un ou deux ans d'éclat tout au plus, ceux-là sont nombreux, et le monde les paie par la vogue, qui est la gloire du quart d'heure. Les génies au contraire qui sont patiens et féconds, ceux-là sont les vrais, et c'est ceux-là seulement qui ont une gloire qui s'affermit par le temps.

L'histoire des commencemens de Jean-Jacques Rousseau justifie ces réflexions. Ces commencemens furent pénibles et obscurs. Il avait quitté les Charmettes avec quinze louis dans sa poche et un nouveau système pour noter la musique. Ce fut comme musicien qu'il se présenta d'abord à Paris. Son système de notation musicale ne fut pas accueilli par l'Académie des Sciences, quoiqu'il eût été fort complimenté par les académiciens quand il était venu leur lire son mémoire. Ses protecteurs étaient indifférens et distraits, et ses quinze louis se dépensaient rapidement. Il en attendait la fin, se livrant tranquillement à la paresse et aux soins de la Providence, quand un matin qu'il allait voir le père Castel, un de ses protecteurs : « Puisque les musiciens et les savans, lui dit-il, ne chantent pas à votre unisson, changez de corde, et voyez les femmes; vous réussirez peut-être mieux de ce

côté-là... On ne fait rien à Paris que par les femmes. Ce sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes. Ils s'en approchent sans cesse, mais n'y touchent jamais. »

Ce père Castel, qui donnait à Jean-Jacques Rousseau un conseil d'homme du monde en langage scientifique, était un jésuite de beaucoup d'esprit, à la fois géomètre et philosophe, mais un esprit singulier, ayant des idées grandes ou ingénieuses, parfois chimériques, jamais paradoxales, souvent fort contraires aux idées de son temps, mais qui ne s'en inquiétait pas et qui ne s'en enorgueillissait pas non plus. Le père Castel était plein de saillies et de fantaisies, et nous pourrons, chemin passant, comparer quelques-unes de ses réflexions avec les pensées de Rousseau, soit qu'elles s'en éloignent, soit qu'elles s'en rapprochent, parce que je ne puis pas croire que la pétulance et la hardiesse d'esprit du père Castel n'aient pas eu quelque influence sur Jean-Jacques Rousseau. Sous les auspices du père Castel, Rousseau se décida à voir quelques dames du monde, et il tomba amoureux de Mme Dupin, femme d'un fermier-général, fort belle et fort honnête personne. N'osant parler, il écrivit; sa lettre le fit éconduire. Bref, comme il était à bout de ressources, on lui offrit d'être secrétaire du comte de Montaigu, qui venait d'être nommé ambassadeur à Venise. Il accepta avec 1,000 francs d'appointemens, et le voilà quasi-secrétaire d'ambassade à Venise, où il n'y avait rien à faire, sous un ambassadeur qui ne savait rien faire. Rousseau prétend pourtant qu'il fit quelque chose d'un pareil emploi, et qu'un avis, qu'il fit passer à temps, pendant la guerre de 1743, à M. le marquis de l'Hôpital, ambassadeur de France à Naples, empêcha la révolte des Abruzzes. « Ainsi, dit-il, c'est peut-être à ce pauvre Jean-Jacques, si bafoué, que la maison de Bourbon doit la conservation du royaume de Naples. » Le service qu'il venait de rendre à la maison de Bourbon manqua de le brouiller avec le comte de Montaigu, qui devint jaloux de son secrétaire. Une première brouille réconciliée en amena une seconde, qui devint irréconciliable, et bientôt, en 1744, Rousseau quitta M. de Montaigu et revint à Paris se plaindre de son ambassadeur. Comme l'ambassadeur était un sot et connu pour tel, on écouta volontiers Rousseau, qui le disait; mais on s'en tint là, et les griefs de Rousseau contre M. de Montaigu aidèrent à faire rappeler l'ambassadeur, sans qu'on fît du reste rien pour le secrétaire.

De retour à Paris, Rousseau revit ses protecteurs, devenus un peu plus froids par l'absence d'abord et par le mauvais succès du premier emploi. Les protecteurs n'aiment pas à protéger deux fois la même personne. Parmi ces protecteurs était le duc de Richelieu, qui, en 1745, eut besoin de quelqu'un qui fût un peu musicien et un peu poète pour

retoucher le poème et la musique de *la Reine de Navarre,* qu'il voulait faire jouer devant le roi. Le poème de cet opéra était de Voltaire et la musique de Rameau. Il ne s'agissait que de changer les vers et les airs de quelques divertissemens qu'il fallait mettre à la mode du jour. Plus confiant comme musicien que comme poète, Rousseau se mit hardiment à retoucher la musique de Rameau sans lui en demander la permission; mais il mit plus de façons avec Voltaire, et lui écrivit une belle lettre bien humble. Voltaire lui répondit par une lettre complimenteuse et leste, comme il savait les faire. Ces deux lettres sont curieuses. Vous avez lu dans La Bruyère la description du pauvre et du riche. Le riche, qui a le teint frais et le visage plein,... qui déploie un ample mouchoir et se mouche avec grand bruit,... qui s'enfonce dans son fauteuil quand il s'assied et croise les jambes l'une sur l'autre;... le pauvre, qui a les yeux creux, le teint échauffé et le visage maigre, qui, si on le prie de s'asseoir, se met à peine sur le bord d'un siége,... qui tousse et se mouche sous son chapeau et crache presque sur soi (1) : c'est l'image fidèle de ces deux lettres, l'une de Rousseau encore obscur et méconnu, l'autre de Voltaire déjà illustre et partout accrédité. Si nous en croyons Rousseau, l'opéra de Rameau retouché par lui eut un grand succès; mais M. de Richelieu, son protecteur, partit pour Dunkerque, oublia *la Reine de Navarre,* et Rousseau, qui ne reçut pas d'honoraires pour la peine qu'il avait prise, s'en consola, dit-il, avec son insouciance habituelle. Il fit bientôt recevoir aux Italiens sa petite pièce de *Narcisse;* cela lui valut ses entrées, et voilà tout. Il lui fallait pour vivre quelque travail plus lucratif et plus régulier que ces tentatives musicales et littéraires. Il y avait parmi les personnes qui le protégeaient M. de Francueil, qui, quoique homme du monde, avait des prétentions scientifiques et visait à l'Académie des Sciences; il voulait pour cela faire un livre, et il croyait qu'il aurait besoin de Rousseau pour son livre. Mme Dupin méditait aussi de faire un livre, et pensait que Rousseau lui serait un secrétaire utile. Ils prirent donc Rousseau en commun comme une sorte de collaborateur. L'emploi était vague et peu laborieux peut-être; il n'y avait que 900 fr. de traitement. Ce fut alors que Rousseau alla passer quelque temps à Chenonceaux, car les châteaux des rois commençaient dès ce moment à être possédés par les fermiers-généraux, et c'est là qu'il fit ses meilleurs vers, *l'Allée de Sylvie.* Ce fut aussi pendant son secrétariat auprès de Mme Dupin et de M. de Francueil qu'il commença à connaître Mme d'Épinay. M. de Francueil, qui était alors l'amant de Mme d'Épinay, introduisit Rousseau dans la société de Mme d'Épinay, et bientôt

(1) La Bruyère. Chap. VI, *Des Biens de fortune.*

Rousseau fut de tous les amusemens du château de la Chevrette, qu'habitait Mme d'Épinay, près de Saint-Denis. Il y joua la comédie, sorte de plaisir que le XVIIIe siècle aimait surtout à prendre à la campagne. Rousseau dit dans ses *Confessions* « qu'on le chargea d'un rôle, qu'il l'étudia six mois sans relâche, et qu'il fallut le souffler d'un bout à l'autre à la représentation. Après cette épreuve, ajoute-t-il, on ne me proposa plus de rôles. » Pure affectation de gaucherie que ce récit. Mme d'Épinay, dans ses *Mémoires*, raconte l'histoire tout autrement, et fait de Rousseau un homme aimable, quoiqu'un peu singulier. « Nous avons, dit-elle, débuté par *l'Engagement téméraire*, comédie nouvelle de M. Rousseau, ami de M. de Francueil, qui nous l'a présenté. L'auteur a joué un rôle dans sa pièce. Quoique ce ne soit qu'une comédie de société, elle a eu un grand succès. Je doute cependant qu'elle pût réussir au théâtre; mais c'est l'ouvrage d'un homme d'esprit et d'un homme singulier. Je ne sais pas trop cependant si c'est ce que j'ai vu de l'auteur ou de la pièce qui me fait juger ainsi. Il est complimenteur sans être poli, ou au moins sans en avoir l'air. Il paraît ignorer les usages du monde; mais il est aisé de voir qu'il a infiniment d'esprit. Il a le teint brun, et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé et qu'on le regarde, il paraît joli; mais lorsqu'on se le rappelle, c'est toujours en laid. On dit qu'il est d'une mauvaise santé;... c'est apparemment ce qui lui donne de temps en temps l'air farouche (1). »

Il y avait à la Chevrette une femme qui passait pour très spirituelle et très méchante, Mlle d'Ette, qui, dit Rousseau dans ses *Confessions*, vivait avec le chevalier de Valory, qui, de son côté, ne passait pas pour bon. Mlle d'Ette vit aussi jouer Rousseau : dit-elle qu'il ait mal joué? Non. « Nous avons eu vraiment une pièce nouvelle, et Francueil a présenté le pauvre diable d'auteur, qui vous est pauvre comme Job, mais qui a de l'esprit et de la vanité comme quatre. Sa pauvreté l'a forcé de se mettre quelque temps aux gages de la belle-mère de Francueil, Mme Dupin, en qualité de secrétaire. On dit toute son histoire aussi bizarre que sa personne, et ce n'est pas peu. J'espère que nous la saurons un jour. Nous prétendions hier, la petite Margency et moi, qu'à nous deux nous la devinerions. — Malgré sa figure, disait-elle (car il est certain qu'il est laid, quoique Émilie le voie joli), ses yeux disent que l'amour joue un grand rôle dans son roman. — Non, lui dis-je, son nez dit que c'est la vanité. — Eh bien! l'un et l'autre. — Nous en étions là, lorsque Francueil vint nous apprendre que c'était un homme d'un grand mérite : cela pourrait bien être vrai. Il est

(1) *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. Ier, p. 201 et 202.

certain que sa pièce, sans être bonne, n'est pas d'un homme ordinaire; il y a des situations fortes et rendues avec beaucoup de chaleur. Tout ce qui est de gaieté est de mauvais ton; tout ce qui est de discussion et de causerie, même de persiflage, est excellent, quoique avec un peu d'apprêt (1). »

Rousseau, à la Chevrette, ne se bornait pas à jouer la comédie et à y jouer ses propres comédies, toutes choses qu'il veut oublier; il y causait avec Mme d'Épinay, et c'est par là surtout qu'il la charmait. « Une conversation que j'ai eue avec M. Rousseau m'a enchantée. J'ai encore l'ame attendrie de la manière simple et originale en même temps dont il raconte ses malheurs (2). »

Ces détails peignent la vie de la société oisive et lettrée du XVIIIe siècle, dans laquelle Rousseau se trouvait jeté, et l'attitude qu'il y avait. Rousseau, secrétaire à 900 francs de Mme Dupin, devenait le commensal accueilli et fêté du château de la Chevrette. Il savait y être aimable, sans pourtant se corriger d'un reste d'air farouche; il savait surtout y raconter ses malheurs et même sa querelle avec son ambassadeur, de manière à passer pour un cœur tendre et pour une ame héroïque, les deux grandes prétentions du XVIIIe siècle. C'est au milieu de ces travaux obscurs et de ces amusemens frivoles qu'il allait paraître tout à coup au grand jour par son *Discours sur les arts et les lettres*.

SAINT-MARC GIRARDIN.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

(1) *Mémoires* de Mme d'Épinay, t. Ier, p. 204, 205.
(2) *Ibid.*, t. Ier, p. 213.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1851.

Nous avons expliqué, il y a quinze jours, pourquoi nous nous bornions à faire une chronique purement littéraire. Notre situation n'a pas changé. Une chronique n'est pas comme un journal, qui peut publier les faits sans les juger, et qui, lors même qu'il croit pouvoir les juger, les juge au jour le jour, chacun en détail, sans avoir à en faire un ensemble. Une chronique tient d'un peu plus près à l'histoire, et nous ne surprendrons personne en disant qu'en ce moment les conditions nécessaires à l'histoire ne se réalisent pas en quinze jours. Il y faut plus de temps. Elles viendront, nous n'en doutons pas, et il y aura bientôt une loi qui réglera l'état de la presse. Alors notre récit aura, surtout quand il approuvera, son sens et sa portée, si petite qu'elle puisse être. Jusque-là, nous nous sentons à l'aise, pour faire notre tâche d'historiens de la quinzaine, dans la politique extérieure seulement, et c'est dans la politique extérieure que nous nous circonscrivons.

Un des plus remarquables événemens de cette dernière quinzaine, c'est la chute de lord Palmerston. A quelle cause faut-il attribuer cette chute soudaine, ce coup de foudre dans un ciel serein, pour parler comme un illustre compatriote du noble lord? Le ciel semblait serein en effet, les événemens souriaient à lord Palmerston, et il souriait aux événemens. Toutes les difficultés que sa politique lui avait créées allaient être écartées; il avait pu impunément, sans être menacé, écrire les notes diplomatiques les plus blessantes pour les gouvernemens de Vienne et de Naples, envoyer officiellement à toutes les cours de l'Europe la brochure de M. Gladstone, prendre une attitude menaçante vis-à-vis des grandes puissances en répondant à de simples députations de *meetings*, se poser comme l'arbitre de la paix et de la guerre devant les électeurs de Tiverton, et leur donner l'assurance que la paix du monde ne serait pas troublée en 1852.

Tous ses procès enfin allaient être finis,

et il ne lui restait plus que cinq ou six petites affaires à terminer : par exemple, sa querelle avec les États-Unis au sujet de son protégé le roi des Mosquitos, et le refus obstiné de la cour de Vienne de recevoir le ministre plénipotentiaire d'Angleterre en Autriche, lord Westmoreland. Il paraîtrait que cette dernière affaire était plus sérieuse que les autres. Quoi qu'il en soit, le 22 de ce mois, un conseil de cabinet fut tout à coup convoqué au moment où tous les ministres étaient partis de Londres pour passer dans le repos, selon l'usage, les fêtes de Noël, et l'on apprit avec surprise que lord Palmerston, le plus assidu de tous les membres du gouvernement, l'actif ministre qui, au *Foreign-Office*, ne souffrait pas qu'un employé touchât aux affaires, n'assistait point à ce conseil. Le lendemain, on sut que lord Palmerston avait été officiellement prié d'offrir sa démission.

Les explications de ce changement subit et inattendu ont singulièrement varié depuis quelques jours. La mauvaise intelligence qui existait de temps immémorial entre lord Palmerston et lord Grey fut d'abord le motif que l'on donna de cette chute soudaine; selon d'autres, lord Palmerston ne pouvait plus s'entendre avec lord John Russell lui-même, parce que ce ministre, si révolutionnaire à l'extérieur, se refusait aux réformes promises solennellement par le chef du cabinet. Enfin lord Palmerston, disait-on, était tombé victime d'une trop vive adhésion donnée aux changemens survenus dans le gouvernement français, qui blessait les sentimens politiques et les opinions constitutionnelles de ses collègues. Cette dernière explication serait-elle la vraie? Il est bon de remarquer que cette adhésion a bien pu être le prétexte de la chute, mais qu'elle n'en a pas été la cause. La cause, c'est la politique même que lord Palmerston pratiquait depuis trois ans; c'est cette politique qui, en irritant tous les gouvernemens, retirait un à un tous ses alliés à l'Angleterre, et l'isolait de plus en plus du continent. L'Angleterre, revenant à son ancienne politique continentale, serait à la veille de renouveler son alliance avec l'Autriche, que lord Palmerston avait rompue dans sa trop grande confiance aux succès de M. Kossuth et de M. Mazzini. La cour de Vienne, qui depuis deux mois refusait obstinément de recevoir lord Westmoreland, l'a admis le jour même où l'on recevait la première nouvelle, encore incertaine, de la chute de lord Palmerston. La simultanéité des deux événemens nous porte donc à croire que lord Palmerston est tombé victime de sa politique et des griefs qu'il avait fournis contre lui à l'Autriche. Quant à l'adhésion trop vive que lord Palmerston aurait donnée au gouvernement actuel de la France, si elle est pour quelque chose dans sa chute, il serait permis de croire alors que le renvoi du noble lord est un acte de défiance de l'Angleterre envers nous. Dans ce cas, le choix du successeur de lord Palmerston, lord Granville, le même que Paris a vu, lors de la réception du lord-maire, s'exprimer sur la France en termes si flatteurs et si pacifiques, serait pour notre pays un gage de concorde et un témoignage que l'entente qui règne depuis si long-temps entre les deux grandes nations ne sera pas rompue.

Qui nous dira cependant quel homme est au juste lord Palmerston? Les derniers événemens nous ont appris qu'il y avait en lui plusieurs hommes qui se détruisaient les uns par les autres, et depuis huit jours les journaux anglais sont remplis de renseignemens contradictoires à son endroit. L'orateur de Ti-

verton, qui s'écrie que la rivière remontera vers sa source avant que la politique commerciale des dernières années soit abandonnée, est-il le même que le ministre dont les opinions en matière de commerce se rapprochent, dit-on, de celles des protectionistes? Le whig ultra-libéral qui donne la main à Mazzini et à Kossuth est-il le même que le ministre empressé d'adhérer au coup d'état de Louis-Napoléon? Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ces contradictions; mais, quel que soit le jugement que l'on porte sur ce ministre habile et actif, on ne peut s'empêcher de reconnaître que sa politique avait deux grands défauts, nous dirions presque deux vices : le premier, c'était l'exagération de ses qualités même, sorte d'affectation et d'outrecuidance dans la ruse qui blessait autant les puissances continentales que ses actes les plus hostiles; en second lieu, cette politique manquait de base fixe, et l'on peut dire qu'elle reposait sur un calcul de probabilité; elle n'avait rien de traditionnel. Personne mieux que lui ne savait exploiter les faits qui n'étaient pas encore nés; personne ne savait mieux tirer parti des craintes d'un pays, de ses alarmes ou de ses espérances. Les motifs de plaintes qu'il avait donnés à toutes les puissances continentales étaient légitimes et naturels; car si, à toutes les époques, on a vu des nations devenir les arbitres de la paix et de la guerre, on n'avait jamais vu aucune puissance se faire l'arbitre tout à la fois de la conservation et de la révolution. C'est là le rôle singulier et original sans doute, mais dangereux et irritant, que lord Palmerston jouait depuis trois ans. Non-seulement il s'était déclaré le redresseur des torts de toutes les nations de la terre, mais il s'était constitué, ainsi que nous l'avons vu lors de l'envoi de la brochure de M. Gladstone à toutes les cours de l'Europe et dans mainte autre occasion, le juge de l'excellence relative des sociétés, de la légitimité ou de l'illégalité des actes des gouvernemens. Son patriotisme ne peut le mettre à l'abri du reproche d'avoir défendu partout, sous prétexte de libéralisme, des causes qui n'étaient pas celles de la liberté, et même qui lui étaient hostiles, d'avoir défendu la révolution, et non pas la liberté.

Les cortès viennent d'être suspendues en Espagne. Il ne faut point chercher d'ailleurs dans ce fait, coïncidant avec nos dernières crises, autre chose que la portée évidente et naturelle qui s'y découvre au premier abord. C'est une mesure toute simple et de prudence, destinée sans nul doute à couper court aux interprétations inutiles et embarrassantes, aux agitations factices qui se produisent trop souvent depuis qu'il est passé en usage chez les nations constitutionnelles de traduire à leur barre les nations voisines en commentant leurs crises et leurs révolutions avec trop peu de ménagement pour qu'il n'en résulte pas quelque difficulté dans l'action extérieure des gouvernemens; il s'était déjà produit au sein du congrès espagnol quelques-uns de ces commentaires qui promettaient. Pour suspendre les corps législatifs, le ministère n'a eu qu'à mettre en œuvre la plus élémentaire des prérogatives royales, tout comme l'avait fait le cabinet Narvaez au lendemain de la révolution de février. Ici seulement le cabinet espagnol actuel n'a point eu à solliciter des cortès elles-mêmes des facultés extraordinaires pour parer à des nécessités d'ordre public. Tout est calme au-delà des Pyrénées. L'Espagne tout entière, en ce moment même, est à la satisfaction que causent la délivrance de la reine et la naissance d'une héritière de la couronne. La jeune infante a reçu le nom traditionnel de prin-

cesse des Asturies. C'est là l'événement du jour, et s'il était permis, dans des temps comme les nôtres, de prévoir à long terme, on pourrait dire que cet événement est une garantie intérieure de plus pour la monarchie espagnole, en même temps qu'il étouffe dans le germe plus d'un conflit extérieur.

C'est assurément chose digne d'envie et d'estime aujourd'hui que l'état d'un pays se tenant solide et ferme au milieu des agitations européennes, ne faisant point parler de lui, si l'on nous passe ce terme, et n'ayant sa part dans l'histoire contemporaine que par les incidens ordinaires d'une existence politique normale. La Péninsule a eu cette heureuse fortune depuis quelques années. Quand le 24 février éclatait au milieu de nous en 1848, l'Espagne parvenait à se garantir de la contagion révolutionnaire, à laquelle l'Europe entière n'échappait pas; il était tout simple aujourd'hui qu'elle n'eût point à subir en bien ou en mal le contre-coup des événemens plus récens accomplis en France. C'est l'indice d'une situation plus nette, plus nationale, plus affranchie des influences étrangères, comme nous l'avons dit quelquefois. Ce n'est point que l'Espagne n'ait, elle aussi, son travail politique intérieur; mais si ce travail se lie, par certains côtés, à l'ensemble du mouvement européen, il a en même temps son caractère propre et indépendant. Pour peu qu'on observe cette situation, il est facile de remarquer que l'Espagne tend incessamment, depuis près de dix années, à se rasseoir dans des conditions conservatrices et monarchiques. C'est là le fait politique dominant au-delà des Pyrénées. Les partis qui ont long-temps entretenu l'agitation à la surface semblent aujourd'hui en proie à un travail de décomposition ou de transformation si l'on veut. Les bandes du parti progressiste sont dispersées sans drapeau et sans symbole. Les chefs eux-mêmes de ce parti sont divisés. M. Madoz a eu son programme, M. Mendizabal le sien. M. Cortina s'est à demi retiré de cette opinion sur la question des milices nationales. Il y a en ce moment, du côté du parti progressiste, opposition individuelle plutôt que collective. D'un autre côté, dans les dissidences du parti modéré, qui ont pris dans ces derniers mois un caractère assez vif, il y a, il faut bien le dire, plus de questions personnelles que de motifs sérieux et puissans. Ce que les partis ont perdu de force et de consistance, la monarchie semble l'avoir regagné depuis qu'elle est échappée aux orages des minorités et des tutelles révolutionnaires. Sans doute c'est la monarchie accommodée aux conditions de notre temps, libérale, constitutionnelle, modérée; mais, au fond, il ne faut point s'y méprendre, c'est l'élément monarchique qui est l'élément réellement vivant et prépondérant, c'est la royauté qui reste la régulatrice des combinaisons politiques au-delà des Pyrénées. Voyez le ministère actuel : ses membres sont des plus honorables sans doute, mais ce ne sont point, à proprement parler, des chefs de parti. Ils ont eu à essuyer de rudes attaques, venues un peu de toutes parts. Leur véritable force, c'est la confiance de la couronne. Si le cabinet présidé par M. Bravo Murillo a la majorité dans le parlement, sans manquer aux principes constitutionnels en vigueur au-delà des Pyrénées, il est permis de dire que c'est la confiance de la couronne qui explique cette majorité des cortès plus encore que celle-ci n'explique le choix de la reine. Il avait été bruit récemment de quelque changement possible; la rentrée du général Narvaez en Espagne avait naturellement provoqué des commentaires; le retour à Madrid de M. Isturitz, ministre espagnol à Londres, était donné

comme plus significatif encore. Il ne paraît pas jusqu'ici que ces bruits fussent fondés. C'était très probablement en vue de ces éventualités que, dans une des dernières séances du congrès, M. Pacheco proposait tout un programme politique qui consistait dans l'union de toutes les fractions du parti libéral, y compris le parti progressiste lui-même. M. Pacheco est un esprit politique éminent; mais il ne s'apercevait pas que ces sortes de fusions, toujours momentanées, ne se font qu'en présence de quelque danger menaçant, comme cela est arrivé une fois sous le règne d'Espartero. De pareils dangers n'existent pas heureusement pour la Péninsule; la monarchie constitutionnelle n'est en péril d'aucun côté. En réunissant aujourd'hui toutes les faiblesses et les dissidences des partis, on ne ferait point un parti et une force. Toujours est-il qu'une telle idée n'est guère en mesure de prévaloir maintenant par l'action parlementaire depuis la suspension des cortès, et lors même qu'en leur absence le choix de la reine aurait de nouveau à s'exercer, nous ne croyons pas que ce fût en dehors du parti purement conservateur.

Ce qui est certain, c'est que les questions fondamentales, les questions d'état sont à peu près vidées au-delà des Pyrénées; elles peuvent l'être pour longtemps, grace surtout à la naissance d'une héritière de la couronne, si les hommes publics de la Péninsule y mettent de la prévoyance et de la sagesse. En dehors même des questions purement politiques, qui ont leur importance sans doute, mais qui usent souvent sans résultat les forces d'un pays, l'Espagne a assez à faire dans l'ordre moral et matériel. Elle a à poursuivre la réforme lente de ses institutions et de ses habitudes administratives, l'amélioration de son commerce et de son industrie, le développement de son agriculture, le règlement de mille intérêts laissés en suspens par la révolution. Elle a à renouer les traditions d'une politique extérieure assurée et efficace. Sous ce dernier rapport, l'Espagne vient d'obtenir une légitime satisfaction des États-Unis. On se souvient peut-être qu'à la suite de la tentative de Lopez sur l'île de Cuba et de l'exécution de cinquante de ses partisans, parmi lesquels étaient beaucoup d'Américains, la maison du consul d'Espagne à la Nouvelle-Orléans avait été saccagée et le drapeau espagnol insulté. Les négociations ouvertes à ce sujet viennent d'aboutir à une note de M. Daniel Webster, dans laquelle le gouvernement de l'Union constate et répare ces déplorables violences; il reconnaît le droit du consul espagnol à une indemnité, et a donné l'ordre qu'à sa rentrée à la Nouvelle-Orléans, le drapeau de l'Espagne fût salué par les salves d'usage. Le gouvernement espagnol, de son côté, a mis en liberté les prisonniers américains qui restaient encore à Cuba. Nous ne nous faisons point illusion au surplus : ceci n'est que la moindre des choses et ne saurait être pour l'Espagne une garantie contre des tentatives de même espèce. C'est à son gouvernement d'y veiller.

Nous n'avons point le dessein de parcourir toutes les questions, tous les incidens qui peuvent caractériser depuis quelque temps la politique espagnole. Quelques-uns nous suffisent. Un des plus graves de ces incidens, c'est la signature du concordat avec le saint-siége qui, en garantissant aux propriétaires actuels les biens du clergé vendus jusqu'ici, met hors de cause le seul intérêt sérieux et légitime qui pût se croire menacé, et clot une difficulté des plus épineuses. Le droit de l'église sur les biens non aliénés est d'ailleurs reconnu

par le gouvernement. Pour le surplus, une dotation lui est assurée, provenant d'une contribution spéciale que les habitans peuvent acquitter en argent ou en nature. Le droit de l'autorité ecclésiastique à la surveillance de l'enseignement religieux se trouve consacré. Nous ne disons pas que le concordat de 1851 ne suscitera jamais aucun conflit; mais à coup sûr, pour le moment, il offre la preuve de l'immense réaction opérée en Espagne en quelques années. Dans un autre ordre d'idées, même en l'absence des chambres, le gouvernement espagnol ne paraît point se désister des projets déjà mis en avant pour le développement des intérêts pratiques du pays. Tandis que le règlement de la dette se poursuit activement, une loi est intervenue qui concède la canalisation de l'Èbre. C'est un Français, M. Pourcet, qui a assumé l'entreprise de ce grand ouvrage, et ce sont des ingénieurs français qui dirigent les travaux. Un décret royal, assure-t-on, vient de faire à M. Salamanca la concession d'un chemin de fer qui irait d'Aranjuez à Alicante et relierait ainsi Madrid à la Méditerranée. Il est enfin une question qui nous concerne spécialement, et à la solution de laquelle, nous l'avouons, nous attachons un prix assez grand. Les négociations ouvertes entre la France et l'Espagne pour la conclusion d'un traité sur la propriété littéraire sont en ce moment même sur le point d'aboutir. La base de ce traité est la reconnaissance réciproque du droit de propriété intellectuelle et par suite l'interdiction de toute contrefaçon dans les deux pays. Ce n'est pas que l'Espagne par elle-même contrefasse nos livres, dans de grandes proportions du moins; mais elle offre un débouché considérable à la contrefaçon belge. D'un autre côté, les contrefaçons de livres espagnols qui se font à Paris et qui inondent l'Amérique du Sud enlèvent à l'Espagne un immense marché. Ainsi il y a pour les deux pays intérêt égal à s'accorder pour la suppression d'un aussi immoral trafic. Il faudra bien que cette audacieuse piraterie cède enfin devant les mesures par lesquelles on cherche à l'étouffer. Déjà des traités existent avec le Portugal, avec la Sardaigne, avec le Hanovre et l'Angleterre; hier encore la Prusse, à ce qu'il paraît, refusait d'inscrire dans un traité de commerce avec la Belgique le droit de transit pour la contrefaçon, et annonçait qu'elle était prête à traiter avec la France sur la propriété littéraire. Aujourd'hui, c'est l'Espagne. Il faut penser que le gouvernement français, déjà heureusement entré dans cette voie, mettra bientôt au service de cet intérêt, qui n'est point secondaire, un peu de cette force qu'il a plus que jamais aujourd'hui pour la défense des intérêts publics du pays.

Le Portugal n'est pas, tant s'en faut, dans une situation aussi rassurante que l'Espagne. Les fantaisies révolutionnaires de Saldanha viennent d'aboutir à leur dénoûment naturel et prévu : le trésor est vide, et s'il faut s'étonner d'une chose, c'est que ce résultat se soit fait attendre sept mois. Déjà sous le dernier cabinet, les finances portugaises ne se soutenaient plus que par une fiction tacite, par la sécurité et la patience que le comte de Thomar avait su inspirer au pays. Impôts sur le capital, impôts sur le revenu, impôts sur les transactions, sur la consommation, sur le travail, sur le luxe; détournemens des recettes municipales et provinciales au profit de l'état, retenues sur toutes les créances, suspensions provisoires de paiemens, hypothèques des ressources disponibles, tous les expédiens fiscaux, tous les artifices de trésorerie qu'avaient fait surgir trente ans de révolutions se trouvaient épuisés sans que le

budget fût en équilibre. La simplification graduelle des services publics combinée avec le développement de la matière imposable pouvait seule désormais prévenir une irrémédiable catastrophe, et c'est à cette double tâche que s'était surtout dévouée l'administration Costa-Cabral, lorsque la misérable ambition d'un homme en qui les intérêts conservateurs avaient mis long-temps leur confiance est venue brusquement arrêter l'œuvre de reconstitution poursuivie depuis 1849.

Saldanha n'a pas eu plus tôt donné le signal de la révolte, que la contrebande, toujours à l'affût de ces sortes d'occasions, a inondé la frontière d'abord, les villes fermées ensuite, de marchandises qui échappaient ainsi tout à la fois aux droits d'octroi et aux droits de douane. Bientôt après, c'est la base même de l'impôt indirect qu'on a vu peu à peu disparaître : le commerce a jugé prudent de restreindre ses opérations devant les risques d'un état de choses qui avait le double inconvénient de condamner les hommes d'ordre à une abstention hostile, et de donner aux hommes de désordre l'arme toujours si puissante de la légalité. En même temps qu'il tarissait les ressources de l'état, Saldanha donnait une effrayante impulsion aux dépenses. Une somme considérable avait dû être distribuée, dans le premier moment, sous forme de gratifications, aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée insurrectionnelle de Porto; puis sont venus les frais de campagne, les créations de grades, lesquelles ont entraîné la création de nouveaux cadres, les frais de courtage électoral, etc., etc. Ce n'est pas tout. Soit pour influencer les élections, soit dans l'espoir d'inspirer quelque confiance aux capitalistes et de les amener à souscrire un emprunt, Saldanha a simulé une subite reprise financière, et ce qui restait de l'encaisse du trésor a servi à payer les frais de cette fiction. C'est ainsi, par exemple, qu'à la fin d'août une circulaire annonça pompeusement aux employés qu'ils pouvaient venir toucher leurs appointemens du mois courant sans préjudice de ceux du mois de mai 1850, seuls exigibles à cette date. Quand les élections ont été terminées, quand l'impossibilité d'un emprunt s'est trouvée bien constatée, quand l'hypocrisie est devenue tout à la fois inutile et impossible, la vérité a éclaté comme une bombe. Au moment même où les journaux de province annonçaient que les travaux publics ordinaires étaient suspendus faute de fonds, le journal officiel publiait le décret d'une banqueroute, partielle à la vérité, mais qui ne frappe pas moins de mort tous les élémens du crédit public et privé, d'une banqueroute qui porte tout à la fois sur la dette consolidée et sur la dette flottante, sur le présent comme sur le passé, sur l'avenir comme sur le présent.

Depuis 1847, l'état rachetait chaque mois une somme assez considérable de billets de l'ancienne banque de Lisbonne dont il est le principal débiteur. La régularité de l'amortissement avait fini par rassurer les innombrables détenteurs de ces billets, dont le change était graduellement descendu de 54 pour cent à 1 et demi pour cent. Le décret qui nous occupe a en partie suspendu, pour le premier semestre de 1852, l'action de cet amortissement, et le jour même le change des billets remontait de 1 1/2 pour cent à 4 1/6 pour cent. Cette dépréciation était déjà de nature à affecter de la façon la plus désastreuse le crédit de la banque de Portugal, car une partie assez considérable de son encaisse consiste en billets de l'ancienne banque de Lisbonne; mais ce n'é-

tait pas assez : le même décret suspend pour le premier semestre 1852 le remboursement de l'emprunt souscrit par la banque de Portugal, dont le crédit, jusqu'ici intact, se relèvera difficilement de cette double atteinte.

L'énorme retenue qui pesait sur les employés en activité ou en retraite est augmentée. Et voici qui est plus grave : les traitemens et les pensions étaient payés en cédules du trésor à douze ou quinze mois d'échéance, et qui, vu leur abondance, vu surtout l'exiguïté des coupures, étaient devenues l'une des principales monnaies courantes du pays. Ces cédules, qui, sous la précédente administration, circulaient à raison de 80 pour 100 de la valeur nominale, et que l'avénement de Saldanha avait fait fléchir jusqu'à 43 pour 100, ces cédules valent tout à coup zéro ou à peu près. Saldanha vient de décider que les traitemens et pensions dus depuis le mois de juin 1848 jusqu'au mois de juillet 1851 seraient capitalisés et convertis en titres de la rente 4 pour 100. Les sommes dues pour fournitures à l'armée en 1846 et 47, les intérêts échus ou à échoir de la dette consolidée, tant extérieure qu'intérieure, à partir du second semestre de 1850 jusqu'au premier semestre de 1852 inclusivement, sont soumis à la même opération. Le gouvernement a eu bien soin de stipuler que cette capitalisation en rente 4 pour 100 serait faite au pair. Or, ladite rente était à peine cotée 37 avant que le décret dont il s'agit fût venu en accélérer la dépréciation. L'amortissement de la dette extérieure est en outre réduit de moitié pour 1851, et nous en passons.....

Bien qu'il eût daigné convoquer les chambres, Saldanha a rendu ce décret de sa propre autorité, et « en vertu, dit-il, des pouvoirs extraordinaires que j'ai cru devoir assumer pour la circonstance. » Voilà en effet des pouvoirs bien extraordinaires. Reste à savoir jusqu'à quel point le parlement portugais se résignera à les subir. Toute hypothèse à cet égard serait d'ailleurs fort hasardée. La session s'ouvre à peine, et la nouvelle chambre des députés offre un composé tellement bizarre, qu'on ne peut la juger qu'à l'œuvre.

Depuis quelques mois, la politique autrichienne est en veine de prospérité. Dans les affaires d'Italie comme dans celles d'Allemagne, elle a regagné plus que le terrain qu'elle avait perdu. Elle a ressaisi dans la péninsule un ascendant qui serait souverain, si la France n'avait point pris pied dans Rome. Sans avoir retrouvé à Turin l'influence qu'elle désirerait y exercer, sans réussir à inspirer au gouvernement sarde la défiance qu'elle ressent elle-même pour le système constitutionnel qui s'est si promptement établi dans ce pays, elle est cependant parvenue à renouer avec le Piémont des relations amicales récemment cimentées par un traité de commerce avantageux. Le ministère piémontais vient aussi de proposer aux chambres une modification à la loi sur la presse, afin d'enlever au jury et de déférer aux tribunaux ordinaires le jugement des attaques dirigées contre les souverains étrangers, sans que la poursuite ait besoin d'être exercée par leurs gouvernemens. L'Autriche, qui a été et devait être naturellement depuis trois ans le principal objet des invectives de la presse piémontaise, voit dans cette mesure une garantie nouvelle des dispositions sous l'influence desquelles le dernier traité de commerce a été conclu.

En Allemagne, tout en s'efforçant de détourner des préoccupations révolutionnaires l'imagination des populations germaniques, l'Autriche s'est successivement servie avec une habileté merveilleuse des argumens qui pouvaient le

mieux les flatter jusque dans les exagérations de leur patriotisme. Si d'abord, pour combattre la Prusse, elle cherche son point d'appui dans les tendances traditionnelles de l'Allemagne au particularisme, aussitôt que le cabinet de Berlin s'avoue vaincu à Olmütz, elle s'empare de la position qu'il vient d'abandonner, et parle à son tour le langage de l'unité et du germanisme. Elle se pose devant les populations allemandes comme le véritable représentant du germanisme conquérant dans le passé et dans l'avenir. Pour preuve que telle est son essence, elle leur a proposé de faire figurer à Francfort les députés des peuples vaincus et d'ajouter à la confédération plus de vingt millions d'Italiens, de Hongrois, d'Illyriens, de Valaques, de Polonais, devenus les tributaires de l'archiduché d'Autriche. Cette proposition repoussée par les petits gouvernemens de l'Allemagne et par les grandes puissances signataires des traités de Vienne, l'Autriche n'en a pas moins adopté pour tactique de se montrer en toute occasion plus jalouse que la Prusse de l'honneur et de l'intérêt germaniques. Telle est notamment l'attitude du cabinet de Vienne dans la question non encore terminée du Holstein. Ce n'est plus de la Prusse, mais de l'Autriche que viennent, depuis un an, les difficultés qui retardent la solution définitive du différend soulevé dans les duchés danois par les prétentions de l'Allemagne. A la vérité, l'Autriche a porté dans cette question un sentiment particulier qui est pour une grande part dans les objections qu'elle oppose à la diplomatie danoise. Si le cabinet de Vienne n'admet point sans tergiversation la solution populaire en Danemark, qui consisterait dans la fusion politique et administrative du Slesvig dans le royaume, ce n'est point pour la seule satisfaction de réserver une chance aux ambitions de l'Allemagne sur le Slesvig, en empêchant l'unité danoise de se former. Cette unité repose sur une constitution très libérale que le Danemark s'est donnée très pacifiquement et très légalement. Quand la plupart des petits états de la confédération reviennent avec tant d'empressement sur les concessions faites en 1848, il est de mauvais exemple que le Danemark s'obstine à demeurer constitutionnel. En marchandant la paix que le cabinet de Copenhague sollicite, l'Autriche espère affaiblir l'autorité de cette constitution qui prétend embrasser le Danemark jusqu'à l'Eider. En somme, vis-à-vis de l'Allemagne, c'est l'intérêt germanique qu'elle affecte de défendre. Puisqu'on ne lui a point permis d'étendre les frontières de la confédération à l'est en s'y incorporant tout entière, elle voudrait du moins lui réserver la perspective, si chère aux imaginations allemandes, de s'étendre un jour au nord jusqu'au Jutland.

L'Autriche a d'ailleurs repris, sous une forme nouvelle dont elle poursuit avec ardeur le triomphe, ce projet d'incorporation dans l'Allemagne qu'elle semblait avoir abandonné. L'union douanière a été pour la Prusse un premier essai d'unité politique; c'est à une union de la même nature que l'Autriche demande aujourd'hui cette unité plus vaste qui embrasserait le territoire compris du Rhin à l'Olto, de Hambourg à Venise. Pendant que le *Zollverein* prussien absorbe la petite union formée par le Hanovre, l'Oldenbourg, le Schaumbourg-Lippe et quelques parcelles du Brunswick sous le nom de *Steuerverein*, un congrès douanier est convoqué à Vienne pour y discuter le plan d'un *Zollverein* austro-allemand. La Prusse elle-même y est appelée. Dans la discussion qui a eu lieu récemment au sein des chambres prussiennes au sujet de la rati-

fication du traité conclu avec le Hanovre pour la fusion des deux systèmes, les épigrammes n'ont point été épargnées aux prétentions de l'Autriche, à ses finances, à son papier-monnaie. Le gouvernement prussien lui-même montre la ferme intention de ne point répondre à l'appel qui lui a été adressé. En général, les états qui font partie du *Zollverein* témoignent une certaine hésitation en présence des propositions de l'Autriche. Cette hésitation, qui montre les difficultés de l'entreprise, n'en prouve point l'impossibilité. Si l'orgueil germanique, tout en conservant quelque défiance pour la politique de l'Autriche, ressent une satisfaction intérieure quand cette puissance se présente à lui comme une conquête allemande sur des peuples barbares, l'esprit de colonisation et de commerce, si développé aujourd'hui chez les peuples d'outre-Rhin, éprouve de son côté une émotion bien concevable à la pensée du vaste champ qu'une union plus étroite de l'Allemagne avec l'Autriche ouvrirait à l'activité de la race germanique dans l'Europe orientale et jusqu'en Asie. L'économiste qui a le plus contribué à la fondation et au développement du *Zollverein*, Frédéric List, avait indiqué à la politique commerciale de l'Allemagne cette direction nouvelle, et il prodiguait les encouragemens à ce mouvement de colonisation qui a déjà conduit tant de populations allemandes sur les deux rives du Bas-Danube. « L'Allemagne, a-t-il dit dans son *Système national d'économie politique*, a un immense intérêt à voir régner dans ces régions la sûreté et l'ordre, et l'émigration qui se dirigerait de ce côté est la plus facile pour les individus comme la plus avantageuse pour la nation. Avec cinq fois moins d'argent et de temps qu'il n'en coûte pour se rendre aux bords du lac Érié, un habitant du Haut-Danube peut se transporter dans la Moldavie et dans la Valachie, ou dans la Servie, ou encore sur la côte sud-ouest de la mer Noire. » List n'a point conclu à la nécessité présente d'un *Zollverein* austro-allemand, parce qu'il semblait douter que jusqu'à nouvel ordre l'industrie allemande pût soutenir avantageusement la concurrence de l'industrie autrichienne; mais ses craintes à cet égard passent pour exagérées, et lui-même a dit que le jour où le *Zollverein* pourrait soutenir cette concurrence, rien ne serait plus désirable pour la confédération que de voir les deux industries entrer dans la voie des concessions réciproques. C'est en faisant valoir avec habileté des argumens de cette nature essentiellement germanique, que l'Autriche combat en ce moment la Prusse sur ce terrain même de l'union douanière, où elle a été si long-temps toute-puissante. L'Autriche dût-elle échouer dans cette lutte nouvelle, on reconnaîtra qu'elle déploie de grandes ressources d'esprit et une persévérance infatigable : aucun gouvernement n'agit ou du moins ne se remue plus qu'elle aujourd'hui en Europe.

Les chambres hollandaises viennent d'entrer en vacances, après avoir terminé la discussion du budget de 1852. Cette discussion a, comme d'ordinaire, offert à toutes les nuances de l'opposition l'occasion de se montrer et de porter un jugement parfois assez sévère sur certains actes du gouvernement. Le parti des protestans zélés, représenté par M. Groen, a pressé de questions vivement formulées le ministre de l'intérieur, M. Thorbecke, au sujet de la loi sur l'instruction publique qu'il doit présenter en vertu de la loi fondamentale. Le ministre n'a pas voulu s'expliquer ni quant aux principes ni quant à l'époque de la présentation de cette loi. Le département de la justice a été, de son côté,

chaudement attaqué à propos de l'organisation actuelle de la police, et le ministre de la justice, sous l'impression de ce débat, vient de contresigner un arrêté pour diviser le royaume en cinq départemens de police. Le ministère de la marine, représenté par un ministre nouveau, M. Ensby, a commencé à réorganiser le personnel de son département; il paraît disposé à imprimer une impulsion salutaire à la marine hollandaise. Les états de la guerre n'ont point été élargis, malgré les instances de quelques orateurs isolés. Les ministres de la guerre et de l'intérieur, chacun de son point de vue, ont combattu ces idées d'un inutile développement militaire. Jouissant pacifiquement des libertés acquises, appréciant les bienfaits d'une monarchie populaire, le pays ne doit nullement donner à sa force armée un développement extraordinaire. C'est surtout sur un concours général qu'il faudrait compter dans un moment critique; le sentiment intime de nationalité existe parmi les Hollandais; il y a plus d'unanimité parmi eux qu'à quelque autre époque de leur histoire; l'amour d'une sage liberté, de l'indépendance, leur inspire une force réelle. Là où se traduisent ces sentimens, où le patriotisme est dans l'ame de tous, on n'a pas besoin de déployer un appareil de troupes imposant. En définitive, une sage circonspection pourrait être nécessaire, mais une augmentation de forces dans l'état présent des événemens ne pourrait que nuire au pays. — Tel est le sens des paroles pleines d'élévation des deux ministres les plus influens du cabinet hollandais, en présence des opinions qui cherchaient dans l'état actuel de l'Europe un motif à un accroissement des forces militaires de la Hollande.

Les affaires des possessions d'outre-mer ont eu aussi leur place dans les discussions sur le budget. Le ministère aspire à y développer l'industrie privée, dont il ne craint nullement la concurrence pour l'industrie de l'état. Ainsi, en ce moment même, une exploitation particulière des mines d'étain de Billiton marche de pair avec celle du gouvernement à Banka. L'assiette des impôts a soulevé bien des plaintes et servi de thème à bien des projets; des antagonistes acharnés des accises, des prôneurs d'impôts sur les rentes, sur les revenus, sont entrés en lice contre le gouvernement. Bien que les chambres soient assez incertaines sur le parti à prendre définitivement à ce sujet, en présence du boni du service actuel et des dangers inhérens à tout changement notable dans le système en vigueur, le ministre des finances est sorti victorieusement de la lutte parlementaire.

Le ministère a été moins heureux dans la discussion sur le traité avec la Belgique. Ce traité, signé il y a deux mois, avait soulevé des critiques nombreuses dans les deux pays. En Hollande, on trouvait le principe même de la convention peu en harmonie avec la politique commerciale adoptée en 1850. Bien des intérêts paraissaient être froissés par quelques dispositions du traité, qui a été l'objet de nombreuses réclamations. L'ajournement de la discussion de ce traité a donc été décidé. Le gouvernement belge avait d'ailleurs présenté, le 22 décembre, à la chambre des représentans de Bruxelles un projet de loi contenant l'abrogation de l'art. 10 de la loi du 26 août 1822, et de l'art. 4 de la loi du 21 juillet 1844. L'art. 2 de ce nouveau projet de loi détermine que les pays transatlantiques de provenance sont assimilés aux pays transatlantiques de production pour l'application des droits différentiels établis par l'article 1er du 21 juillet 1844. Le nouveau projet belge doit nécessairement exercer une in-

fluence des plus significatives sur l'appréciation du traité lui-même, et justifie la décision prise par la seconde chambre, qui a adopté par 31 voix contre 1 la motion de M. Van Beeck Vollenhoven, tendant à remettre la délibération sur cette affaire à une époque indéterminée.

Aux États-Unis, on est en ce moment fort occupé de M. Kossuth, qui, débarqué sur les rivages du Nouveau-Monde, continue à exposer ses plans politiques, sans se douter des coups mortels qui viennent d'être portés à ses projets. Il est malheureux que M. Kossuth n'ait pu apprendre les derniers événemens, cela lui eût épargné bien des fatigues et des discours. Il n'a point trouvé en Amérique l'enthousiasme auquel il s'attendait, et il a pu se plaindre avec raison, selon nous, de la froideur de l'accueil qui lui était fait. Le gouvernement américain, après s'être engagé pour ainsi dire envers lui, s'est comme repenti de sa précipitation. M. Kossuth n'a été fêté que de loin. A mesure qu'il approchait des rivages de l'Amérique, le cabinet de Washington s'est senti de plus en plus embarrassé. L'attitude du cabinet, du président et du congrès est très significative, et fait comprendre admirablement le double caractère de la singulière politique américaine. Dans tous les actes des citoyens des États-Unis, il entre deux élémens qui sont comme les deux pôles de l'aimant, qui s'attirent et se repoussent. Dans tous leurs actes, il faut faire la part du tempérament, qui est prompt, pétulant, téméraire, et la part du bon sens politique inné, non encore dégrossi, qui leur fait sentir instinctivement qu'ils se sont trop avancés et qu'ils vont faire une faute. C'est ainsi que le gouvernement et le congrès américain, après avoir demandé avec instances la mise en liberté de M. Kossuth, après avoir fait de sa personne leur possession pour ainsi dire, après avoir envoyé un vaisseau chargé de le conduire en Amérique, ont reculé et ont laissé M. Kossuth devenir la proie de tous les badauds de l'Amérique du Nord. Au lieu de l'ovation digne des hommes d'état, l'orateur magyar n'a eu que l'ovation réservée à toutes les étrangetés du jour et à tous les lions du moment.

Rien n'est curieux comme les hésitations, les incertitudes, les timidités du monde officiel aux États-Unis depuis l'arrivée de M. Kossuth. D'abord le président n'a voulu prendre aucune mesure et a laissé au congrès le soin de décider quelle réception serait faite au Magyar exilé. Le ministre des affaires étrangères, l'illustre M. Daniel Webster, a gardé aussi une attitude pleine de réserve; il a refusé d'assister aux banquets qui ont été offerts à M. Kossuth par la municipalité et les journalistes de New-York. Tout son empressement s'est borné à écrire indirectement que, si M. Kossuth voulait visiter la ville de Washington, le gouvernement le verrait avec plaisir. M. Webster n'avait, on le voit, nulle envie de sacrifier à l'exilé hongrois les bonnes relations qu'il entretient avec les ministres étrangers. Le président, M. Millard Fillmore, a envoyé son fils féliciter M. Kossuth; c'est jusqu'à présent la seule marque d'intérêt que le gouvernement lui ait donnée. Au sein de ce congrès américain, d'ordinaire orageux et bruyant, qui le croirait? tout s'est passé avec le plus grand ordre; la discussion a été lente, paisible, les paroles très mesurées, fort peu d'injures ont été jetées à l'Autriche et à la Russie. La discussion s'est engagée sur la proposition du plus turbulent des démocrates, de M. Foote, sénateur du Mississipi. Cette proposition portait qu'un comité composé de membres appar-

tenant à l'une et à l'autre chambre du congrès serait formé pour féliciter l'hôte des États-Unis et lui communiquer l'assurance du profond respect du peuple américain; mais aussitôt une difficulté s'est présentée. Fallait-il féliciter M. Kossuth et le recevoir comme représentant de la Hongrie, comme ex-gouverneur, comme homme politique, ou bien simplement comme un individu dont les doctrines étaient sympathiques aux États-Unis, comme un simple ennemi des tyrans? C'est sur cette question qu'a porté la discussion. Peu à peu, le projet du général Foote a été abandonné, et une proposition de MM. Seward et Hale, ardens abolitionistes qui n'avaient pas habitué le congrès à de tels actes de sagesse, portant qu'une réception serait faite à M. Kossuth, mais qu'il serait reçu comme simple individu, a été adoptée dans les deux chambres du congrès.

Si le monde officiel s'est montré timide, en revanche les Yankees se sont montrés comme toujours empressés et curieux. Aux dernières nouvelles, New-York était plein de tumulte, et Philadelphie faisait ses préparatifs de fête. Les maisons étaient pavoisées de drapeaux aux mille couleurs, les rues étaient encombrées, les fenêtres garnies de spectateurs avides d'entendre l'*illustre Magyar*, pour parler comme les journaux américains, qui en est à peu près à son quarantième discours. Si la proportion est aussi forte dans toutes les villes où M. Kossuth passera ou séjournera, le chiffre total de ses discours sera imposant. Rendons justice d'ailleurs aux qualités oratoires du tribun magyar; vous l'avez vu en Angleterre constitutionnel et aristocrate : ici la transformation est complète, le voilà démocrate autant qu'un Yankee; rien n'égale l'habileté avec laquelle il remue son auditoire, et M. Webster lui-même ne s'y prendrait point mieux pour toucher l'orgueil et les passions de ce peuple curieux. On débarque à Staten-Island, l'officier de santé de la quarantaine, M. Doane, s'avance pour féliciter l'arrivant; l'ex-dictateur répond en termes solennels et pompeux, et tout à coup s'interrompt : « Je demande au jeune géant américain, dit-il, de serrer la main de la vieille Europe. » Et il accompagne cette phrase d'une poignée de main donnée à M. Doane. Rien n'est plus dans le caractère américain que ce ton solennel, que cette recherche du pompeux et de l'éloquent interrompus tout à coup par les familiarités les plus bourgeoises. Ailleurs il a à haranguer la foule en plein air; quelques Américains respectueux se découvrent : « Non, non, gardez vos chapeaux, il fait froid, » s'écrie Kossuth. Et les Américains de rire et d'applaudir. Il sait parler à ce peuple le langage des bonnes et saines doctrines démocratiques, comme il parlait en Angleterre le langage constitutionnel, comme il eût parlé en France le langage socialiste, si on l'eût laissé faire. Pour le moment, il reçoit les députations des villes, des municipalités, des congrégations, des associations, des *meetings*. De toutes ces députations, la plus excentrique est certainement celle du clergé méthodiste, qui l'est venue féliciter de n'avoir pas embrassé le mahométisme pendant son séjour en Turquie.

L'arrivée de M. Kossuth, le bruit de ses discours et des applaudissemens de la foule qui l'écoutent couvre momentanément toutes les autres paroles qui se prononcent dans l'Union, et jettent dans l'ombre des événemens ou des questions moins excitantes, mais plus graves en réalité. Le congrès s'est ouvert le 2 décembre, et a entendu la lecture du message du président Fillmore. Ce do-

cument, volumineux comme le sont d'ordinaire les messages américains, ne contient qu'un passage qui ait quelque intérêt pour les Européens : c'est celui où il est question de la dernière expédition de Cuba. Le président flétrit comme elle le mérite cette invasion de pirates et cette atteinte au droit des gens; il engage le congrès à prendre des mesures pour que de pareils attentats ne se reproduisent plus. Le blâme est mérité, et l'Europe doit savoir gré au président Fillmore de l'avoir si énergiquement exprimé; mais il a été très bien remarqué que, si le gouvernement eût mis le même soin à prévenir cette expédition qu'il a mis à la blâmer, le sang de quelques centaines d'Américains eût été épargné, et les lamentables tragédies qui ont terminé cette aventure n'auraient pas eu lieu. La chambre des représentans a nommé son *speaker;* les démocrates l'ont emporté, et ont élevé à la présidence M. Lynn Boyd, du Kentucky. Si l'on en croit les présages avant-coureurs, les affaires vont prochainement passer entre les mains des démocrates, qui ont incontestablement l'avantage sur les whigs, aujourd'hui désunis, divisés et fatigués. Les chefs les plus honorés des whigs sont tous épuisés par leurs longues luttes; la santé de l'illustre Henri Clay ne laisse plus que peu d'espoir; ni M. Webster, ni le général Scott, dit-on, ne seront portés à la prochaine présidence : les chances aujourd'hui, du côté des whigs, semblent se tourner du côté du président actuel, M. Millard Fillmore.

Quant au congrès, la session qui va s'ouvrir pour lui sera certainement importante; maintenant il a mis fin aux agitations politiques, et il a repoussé d'assez mauvaise humeur une imprudente proposition de M. Foote, qui, sous prétexte de déclarer que les mesures du compromis étaient définitives et qu'il n'y avait pas à y revenir, allait réveiller toutes les passions qu'on avait eu tant de peine à éteindre. La session actuelle sera probablement, à moins d'incidens imprévus, une question d'affaires, et par ce mot il ne faut pas entendre les idées mesquines et sans intérêt qu'il réveille chez nous, mais des entreprises gigantesques. Voici le programme de la session; jugez-en. Le congrès aura à s'occuper d'un projet de chemin de fer allant du Missouri à San-Francisco, d'une ligne de bateaux à vapeur allant de San-Francisco à la Chine, de l'établissement d'un hôtel des monnaies en Californie. Le programme, on le voit, est magnifique et digne en tous points de l'esprit d'entreprises de ce peuple à l'énergie infatigable, qui réalise à la lettre les fables d'Hercule, le dompteur de monstres, et qui dépasse, dans la simple sphère de l'utile, le courage et l'intrépidité que les autres peuples avaient toujours réservés pour la sphère des choses purement morales.

É. MONTÉGUT.

C'est chose instructive et piquante, après chaque crise, de jeter un coup d'œil autour de soi, d'inventorier la situation littéraire au moment même de ce rapide passage d'un état qui n'est plus à un état qui n'est pas encore. Une littérature ainsi éveillée en sursaut offre de curieux aspects, assez semblables à celui qu'offrirait une ville où quelque grande nouvelle matinale attirerait tout à coup les habitans aux fenêtres avant l'heure où il est d'usage de se montrer. Il y a là, dans cette transition fugitive, de singuliers contrastes entre la mobilité de l'opinion et du goût public, entraînés ou transformés par la puissance des événemens, et la persistance de certaines habitudes littéraires,

qui s'étonnent de ces changemens soudains, qui ne les acceptent pas, qui reviennent à l'œuvre commencée, au modèle choisi, et qui voudraient se continuer encore à l'instant où tout s'interrompt. Ici, l'on voit s'arrêter un ouvrage de circonstance dont les premiers feuillets, dispersés par les vents contraires, s'envolent tristement vers le passé; là, des imitateurs obstinés s'efforcent de remonter le courant, de ranimer des traditions éteintes, de se rattacher à d'autres dates littéraires, interrompues jadis par d'autres crises, et deux fois vieillies en vingt ans par nos perpétuelles vicissitudes. Qui ne se souvient du beau vers de Lucrèce :

Et quasi cursores vitaï lampada tradunt?

Les événemens, hélas! ne ressemblent pas toujours à ces coureurs du poète, qui se transmettent de main en main les flambeaux de l'intelligence et de la vie.

N'est-ce pas une marque de faiblesse pour les ouvrages de l'esprit que d'être trop renfermés dans le présent, de dépendre trop absolument de la durée même des situations qui les inspirent, des ridicules qu'ils frondent et des personnages qu'ils retracent? Il existe un excellent moyen pour se mettre à l'abri de ces brusques variations de l'atmosphère : c'est de recourir au procédé des maîtres qui, tout en effleurant le côté accidentel de leur sujet, savent le féconder, l'élargir, le fondre avec le côté impérissable qui est la vraie comédie humaine. Ainsi a fait Lesage, et l'aimable souvenir de *Gil Blas* revient à toutes les mémoires, lorsqu'on pense à ce qu'il y a de fragile et de tristement éphémère dans certaines œuvres contemporaines. Un nouveau Gil Blas, un Gil Blas lancé à travers nos sociétés modernes, et qui, désabusé, sans emphase, nous raconterait son odyssée, ses illusions et ses mécomptes, n'y aurait-il pas là, dans cette donnée si simple, le sujet d'un livre piquant et vrai, d'un livre à moitié fait déjà, et dont les événemens se chargeraient de tourner les pages, au lieu de les déchirer? Une telle œuvre, écrite par un observateur pénétrant, par un moraliste ingénieux, qui nous avertirait de nos travers en nous laissant le soin de nous en corriger, serait assurément bien préférable à quelques-uns de ces romans dont nous avons à parler aujourd'hui, et où s'exagèrent des formes littéraires qui ont fait leur temps et qu'on ne ressuscitera pas.

L'auteur d'*Une Vieille Maîtresse*, M. Barbey d'Aurevilly, remonte tout simplement à lord Byron à travers M. de Balzac. Le sombre fatalisme de l'un, la phraséologie excessive de l'autre, le tout mêlé d'une forte dose de dandysme à la Brummel, telle est l'inspiration évidente de ce récit étrange qui ne manque assurément ni d'éclat ni de verve, mais où tout est gâté par une affectation désastreuse. Si de pareils livres réussissaient, s'il fallait y voir un progrès, et non pas le dernier soupir d'un genre suranné, on devrait immédiatement jeter au feu *Manon Lescaut*, *Adèle de Sénanges*, *Zadig*, *Paul et Virginie*, *Frédéric et Bernerette*, toutes les œuvres, en un mot, où se retrouvent les vrais caractères de l'esprit français, c'est-à-dire la simplicité, la grace et le naturel. Buffon mettait des manchettes pour tracer ses magnifiques tableaux : on dirait que l'auteur d'*Une Vieille Maîtresse* a mis, pour écrire son roman, le costume de Jean Sbogar, de lord Ruthven ou de Lara. Peut-être aurions-nous le droit de lui adresser de plus sérieux reproches. Il s'exhale de ces pages bizarres je ne sais quelle vapeur malsaine, qui monte au cerveau comme ces liqueurs char-

gées d'alcool ou ces vins capiteux dont il faut redouter l'ivresse. En vérité, ce n'était pas trop la peine de se poser ailleurs en paladin du passé, en disciple fervent des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, pour finir par nous donner une centième édition des marquises de M. Sue, et nous raconter une histoire de fascination toute sensuelle, un mauvais rêve écrit comme un mauvais livre. Joseph de Maistre, avouons-le, a fait là un singulier élève.

A quelle école, à quel modèle sied-il de rattacher *l'Ombre du Bonheur*, par Mme la comtesse d'Orsay? Nous serions très embarrassé de le dire. Évidemment Mme d'Orsay s'est fort préoccupée de Mme Sand; elle l'a lue beaucoup, et elle l'a un peu imitée. Comme l'auteur d'*Indiana*, elle s'est proposé de refléter ses impressions intimes, de les encadrer dans une fiction romanesque, et elle a cru que son livre était fait, parce qu'elle en portait les chapitres dans ses souvenirs. Cette méthode, on le voit, n'a rien qui s'éloigne de la mode actuelle, accréditée par d'illustres exemples. On commence par mettre un roman dans sa vie, puis on met sa vie dans un roman; rien de plus simple, et nous aurions, à ce compte, autant de chefs-d'œuvre qu'il y a eu de cœurs préférant les émotions et les aventures à la monotonie des sentiers battus et au calme des affections régulières. Malheureusement, l'auteur de *l'Ombre du Bonheur* a oublié que, pour écrire une œuvre de quelque valeur, il fallait autre chose qu'une date personnelle dans cette histoire générale des enchantemens et des mécomptes de la passion; elle a oublié qu'un peu d'art, d'invention et de style n'y gâtait rien, et qu'il était imprudent d'éveiller en nous les souvenirs d'élégance mondaine et littéraire que son nom rappelle, pour ne nous offrir qu'une fiction banale, écrite d'un style incorrect et vulgaire. Mme d'Orsay, dans sa préface, annonce l'intention de réhabiliter la femme, tantôt comme ange déchu, tantôt comme ange gardien. Tous ces anges-là, ce nous semble, appartiennent à un paradis bien bourgeois, et lady Blessington n'en eût pas voulu dans son antichambre.

N'y a-t-il donc pas eu, dans la courte période qui vient de finir, trace d'une inspiration originale qui ne soit pas le reflet affaibli ou exagéré d'œuvres déjà lues, de talens déjà proclamés? Tout en reconnaissant que cette période a été peu féconde, qu'elle n'a pas eu les riches et splendides floraisons de l'époque précédente, il est juste cependant de saluer quelques noms nouveaux dont l'avénement servira plus tard, en littérature, à marquer ce moment rapide. M. Henry Murger est bien de cette date, et, quoique tout chez lui ne soit pas original, quoiqu'on sente parfois se glisser à travers ses récits le souffle d'Alfred de Musset, il y a pourtant, dans cette physionomie nouvelle, assez de piquant et de grace pour qu'on puisse indiquer déjà ou du moins prédire son rang et sa place. Après l'aimable succès des *Scènes de la Vie de Bohême*, nous avions craint un instant que M. Murger n'eût fait un pas en arrière. Ses *Scènes de la Vie de Jeunesse* n'étaient, à vrai dire, qu'une seconde épreuve de son premier livre, épreuve poussée au noir, et où les tendances réalistes devenaient si excessives, que l'auteur, au lieu d'interpréter la nature ou même de la copier, semblait vouloir ne nous donner que des études d'amphithéâtre, d'après le cadavre ou l'écorché. Son dernier ouvrage, *le Pays latin*, dissipe heureusement toutes ces craintes. Nous avons peu à apprendre à nos lecteurs sur les qualités de cette œuvre qu'ils ont pu apprécier sous un autre titre. Nous devons seule-

ment constater que, dans ce livre, M. Murger a singulièrement agrandi sa manière, et qu'il est entré pour la première fois dans le roman proprement dit, car les *Scènes de la Vie de Bohême* n'étaient que d'agréables pochades, éclairées par un gai rayon de jeunesse et de soleil. Dans *le Pays Latin*, nous trouvons enfin des passions et des caractères. Les premières pages nous semblent comparables à ce que le roman moderne a produit de plus frais, de plus délicat et de plus charmant. Le récit, par malheur, ne se maintient pas dans ces régions pures et exquises. L'auteur revient, un peu trop complaisamment peut-être, à son monde de prédilection, au monde des étudians et des grisettes; mais cette fois du moins il ne s'y contente pas de joyeuses saillies et de silhouettes bouffonnes : il y reprend l'éternel poème de la passion humaine, et il décrit avec art quelques-unes de ces bizarreries du cœur que tant de regards ont pénétrées, que tant de plumes ont dépeintes, et qui ne sont pas encore épuisées. Il y a, malgré quelques longueurs, une grande vérité d'observation, une remarquable justesse d'analyse dans l'amour d'Édouard pour Mariette, amour étrange qui poursuit, à travers la réalité présente, l'image lointaine d'une autre femme, et dans ces alternatives de jalousie qui ramènent l'amant aux pieds de sa maîtresse du moment qu'il la croit perdue pour lui. Seulement, maintenant qu'il est prouvé que M. Henry Murger est mieux qu'un *fantaisiste* aimable, qu'il sait observer et peindre, s'en tiendra-t-il toujours aux horizons du Luxembourg et aux mansardes du quartier latin? Ne cherchera-t-il pas des modèles plus sérieux, plus dignes de la maturité d'un esprit fécond, offrant de plus hautes perspectives, de plus larges échappées? C'est une question que nous lui adressons avec toute la sympathie que nous inspire son talent.

Au reste, M. Murger a déjà des imitateurs et des élèves. Sous ce titre singulier, *Voyage autour de ma maîtresse*, a paru un petit livre qui relève visiblement des *Scènes de la Vie de Bohême* et de *Jeunesse;* cela est jeune aussi, mais, le dirons-nous? il nous semble qu'on abuse un peu, dans cette littérature, de cette note nouvelle qui a remplacé les élégiaques tristesses de l'école de *René* et des *Méditations*. Être jeune, avoir vingt ans, sentir s'élever dans son cœur les brises matinales, chanter l'amour et le printemps, les femmes et les fleurs, dans un hymne confus, pareil au gazouillement des oiseaux sous la feuillée, c'est charmant sans doute, mais ce n'est pas tout. Il y a, à toutes les phases littéraires, des aspects fugitifs, extérieurs, qui ne sont qu'affaires de mode et de costume : tantôt la rêverie en longs voiles de deuil; tantôt le désespoir dithyrambique; ici, le retour passionné aux beautés du paysage et aux paisibles impressions de la vie champêtre; là, l'apothéose des joies de la famille et des félicités domestiques; plus loin, l'élan juvénile vers tous les hasards du grand chemin. Au-dessous de ces surfaces mobiles, le vrai talent sait toujours mettre ce qui fait vivre les ouvrages de l'esprit; et plus tard, à distance, lorsque le costume vieillit ou s'efface, ce qui n'était que mannequin tombe en poussière; ce qui avait corps et ame subsiste, et continue la chaîne des œuvres durables. Mieux que nous, M. Murger apprendra à M. Gabriel Richard, l'auteur du *Voyage autour de ma maîtresse*, non pas comment l'on fait pour être jeune, mais comment l'on écrit des livres qui restent jeunes quand on ne l'est plus.

Toutefois nous préférons cet étalage de jeunesse au spectacle de ces vieux

adolescens qui nous affligent de leurs rides précoces, et apportent déjà dans l'exercice de leur art toutes les tristes combinaisons du métier. Il y a quelques années, à propos du drame d'*Un Poète*, nous avions signalé les espérances que donnait le talent de M. Jules Barbier. Nous avions cru sentir dans cette œuvre, au milieu des hésitations d'une main bien novice, quelques bouffées de cet air frais et pur qui annonce les belles journées. Hélas! que sont devenues toutes ces promesses? M. Barbier s'est abandonné aux mercantiles influences de notre temps. Au lieu d'attendre l'inspiration, il l'a brusquée; au lieu de se concentrer dans une tâche laborieuse et choisie, il s'est gaspillé en cent façons, et aujourd'hui la poésie a disparu dans le mouvement de cette industrie dramatique. *Les Marionnettes du Docteur*, jouées l'autre soir, n'ont rien de commun avec l'art véritable. Un vieux médecin a deux nièces charmantes qu'il voudrait marier avec deux jeunes gens du voisinage, l'un enthousiaste et léger, l'autre misanthrope et pessimiste, mais s'accordant tous deux sur un point : une égale répulsion pour le mariage et les vulgarités de la vie de famille. Le docteur imagine, pour les convertir, un moyen quelque peu bizarre : il fait jouer devant eux, par des marionnettes, un drame dans lequel il encadre d'avance tout ce qui ne manquerait pas de leur arriver, s'ils donnaient suite à leur projet de départ pour Paris. Par un jeu de scène dont on accepterait l'invraisemblance, s'il en résultait quelque beauté réelle, ces marionnettes sont remplacées, au moyen d'un rideau qui s'abaisse, par les personnages eux-mêmes, qui deviennent ainsi tout à la fois les spectateurs et les héros de cette morale en action. On devine ce qui s'en suit : l'enthousiaste, l'élégant, est représenté s'engageant dans une liaison mondaine où il ne trouve que déceptions, ennuis et désespoir; son frère, le misanthrope, à force de pessimisme et de méfiance, laisse échapper le bonheur qui s'offrait à lui, et finit par mourir poitrinaire, dépouillé, dès son agonie, par ses collatéraux et ses domestiques, — si bien que, la pièce terminée, les deux jeunes gens comprennent toute la portée de la leçon. Ils renoncent à partir pour Paris; l'un consent à se contenter d'un bonheur bourgeois, l'autre se décide à y croire, et ils épousent les deux nièces du docteur.

Nous ne sommes pas de ceux qui voudraient voir jeter dans un même moule toutes les pièces de théâtre et imposer d'étroites limites à la fantaisie du poète. Nous pardonnerions donc bien volontiers aux auteurs ces marionnettes changées en personnages vivans, si ces personnages vivans ne restaient pas, hélas! de vraies marionnettes; et encore est-on forcé de se souvenir qu'une main intéressée en tient les fils, si l'on veut admettre ce plaidoyer *pro domo suâ*, ce nouveau manifeste en faveur des vertus domestiques et des joies modérées contre les ivresses et les désenchantemens de la passion. Nos jeunes auteurs sont devenus de si rigides casuistes, de si édifians prédicateurs en fait d'orthodoxie conjugale, que vraiment nous craindrions de leur paraître hérétiques au premier chef et dignes de tous leurs anathèmes, si nous prenions le parti de cette pauvre passion si rudement menée par eux. Aussi, pour ne point les scandaliser, nous leur dirons simplement qu'ils honoreraient encore mieux le triomphe de cette vertu, leur muse et leur patronne, s'ils donnaient à sa rivale un peu plus de distinction et de charme, s'ils la rendaient un peu moins méconnaissable pour les vrais amoureux et les vrais poètes. Le salon où nous font entrer MM. Jules Barbier et Michel Carré est situé, à ce qu'il paraît, sur leur

carte, en plein faubourg Saint-Germain; mais, dans le fait, il n'est et ne peut être qu'une étape entre la cour d'assises et le bagne. Cette comtesse qui vole son mari, ce mari qui vole sa femme, ce commandeur qui triche au jeu, ce danseur à gants jaunes qui est un escroc, cette femme qui parle argot de bourse avec un usurier pendant que son amant lui lit des vers, tout cela relève du code pénal, et n'a rien à démêler ni avec les lois de la morale mondaine, ni avec les élégantes folies d'une passion romanesque. Si vous voulez que je compare, si vous voulez que le triomphe de la vertu soit réellement glorieux et décisif, opposez-lui des ames fragiles, mais sincères, emportées par des ardeurs décevantes, mais généreuses; ne me montrez pas, pour décider ma préférence, des femmes perdues et des galériens : autrement, je croirai que vous n'êtes pas bien sûrs de votre vertu, et qu'une lutte plus difficile vous effraierait pour elle.

Par un procédé que leurs amis proclament shakspearien, les auteurs des *Marionnettes du Docteur* ont écrit leur ouvrage moitié en vers, moitié en prose. Nous avons même remarqué, pour compléter nos étonnemens, que, dans leur pièce, la vertu parle en vers, et le vice en prose : dans le monde, c'est trop souvent le contraire. Quoi qu'il en soit, l'autorité de Shakspeare est trop imposante, et nous sommes trop agréablement surpris de trouver un point d'analogie entre ses drames et celui de MM. Barbier et Carré, pour oser leur reprocher d'avoir imité le divin poète. Cette imitation pourtant ne nous semble pas très heureuse. La grande poésie anglaise est d'une allure très libre et très dégagée; elle n'est pas soumise aux mêmes entraves que la nôtre, elle peut plus aisément se lier et faire corps avec la prose. En France, on a peine à accepter ces transitions brusques, ces alternatives entre deux langages dont les lois et les harmonies diffèrent essentiellement. L'inévitable effet de ces variations continuelles est de rendre plus difficile l'illusion scénique, en tenant sans cesse l'esprit du spectateur sur ses gardes, en lui révélant la présence successive de deux mains différentes, travaillant, l'une après l'autre, au même ouvrage. Tout ce qui rompt l'unité, tout ce qui arrête l'entraînement et comme l'entente magnétique entre l'auteur et le public, est contraire aux vraies conditions du théâtre : c'est pourquoi nous ne saurions approuver, dans *les Marionnettes du Docteur*, l'emploi alternatif de la prose et des vers.

Nous blâmerons bien plus sévèrement encore cette maladroite imitation de la forme shakspearienne dans *l'Imagier de Harlem*, le drame légendaire de la Porte-Saint-Martin, car ici ce n'est pas seulement le mélange de deux langages, c'est l'alliance funeste d'un talent vrai, d'un érudit plein de finesse et de grace, d'un fantaisiste aimable et délicat, avec un versificateur de logogriphes et de bouts-rimés, que nous avons encore une fois à déplorer. Il suffit d'assister à cet *Imagier de Harlem* pour reconnaître la part qu'a eue dans cette œuvre M. Gérard de Nerval et celle que s'est faite M. Méry. L'ingénieux traducteur de *Faust* est arrivé avec une légende dont l'idée est belle, dont les premières perspectives nous ramènent en plein dans la poésie allemande. Il en a indiqué çà et là, en digne disciple de Goethe, les profondeurs mystérieuses et confuses; puis est venu le Sgricci provençal à l'alexandrin creux et sonore, le prestidigitateur de l'hémistiche facile et de la rime riche, qui a couvert de ses paillettes et de ses grelots ces deux sombres et fantastiques figures du xve siècle : l'inventeur et le démon.

Nous le répétons, la donnée de *l'Imagier de Harlem* avait de l'audace et de la grandeur. Satan, devenant, dès le début, l'auxiliaire apparent et l'ennemi secret de Laurent Coster l'inventeur de l'imprimerie, s'efforçant d'entraver, d'anéantir sa sublime découverte, et le faisant passer par une série de douloureuses épreuves, n'est pas peut-être d'une théologie bien exacte; peut-être aussi les spectateurs, ayant trop présente à l'esprit leur histoire contemporaine, avaient-ils le droit de sourire un peu, et se résignaient-ils difficilement à croire que le malin esprit ait été, dès le principe, l'ennemi naturel et acharné de l'imprimerie. N'importe : nous ne demandions pas mieux que de nous livrer à la légende, de nous laisser emporter par elle à travers les âges, et d'assister aux souffrances de l'inventeur, ce thème si pathétique et si émouvant. Malheureusement l'idée première a disparu; les alexandrins rangés en bataille, au grand soleil de la Cannebière, ont fait fuir à tire d'aile et se cacher dans quelque forêt allemande tout ce que le sujet pouvait offrir de mystérieux et de fantastique, tout ce qui aurait pu garder le vrai caractère de la légende, et il n'est resté qu'un froid mélodrame, où l'abus du merveilleux et la multiplicité des noms historiques ne font que mieux ressortir les vulgarités de l'exécution. Le Satan de M. Méry, malgré sa cambrure et son fauve panache, n'est qu'un Géronte que tout le monde dupe, et qui se console en faisant des vers.

Tout cela n'empêchera probablement pas cet *Imagier* et ces *Marionnettes* d'être bruyamment loués par ces juges officiels qui distribuent aujourd'hui, avec une égale insouciance, le blâme et l'éloge : éloge de parti pris, qui n'engage à rien, qui ne tire point à conséquence, et qui fait partie d'une sorte d'arrangement collectif, où chacun met et retire le même enjeu. Ce qu'il y a de plus difficile à présent, c'est de connaître la valeur réelle d'une œuvre ou d'un artiste d'après ce qui s'en écrit. L'autre jour, à l'Opéra, une cantatrice inexpérimentée, Mme Tedesco, chantait l'admirable rôle de Fidès dans *le Prophète*. Aussitôt on l'a comparée à Mlle Alboni, à Mme Viardot; on a établi entre elles un parallèle qui pourrait faire croire à une égalité, à une balance exacte des qualités et des défauts, et il ne s'est trouvé personne pour écrire la vérité, c'est-à-dire que Mme Viardot a du talent, mais une voix brisée; que Mme Tedesco, malgré quelques belles notes, est une écolière dont la voix molle tombe à chaque phrase, et que Mlle Alboni les domine toutes deux de toute l'incomparable beauté de son organe, de toute l'irréprochable perfection de sa méthode. Pareille chose est arrivée pour Mlle Sophie Cruvelli. A entendre ses admirateurs, ce n'était rien moins que Judith Pasta à vingt ans, la Malibran ressuscitée et revenant chanter *le Saule* devant une salle frémissante. Nous avons entendu Mlle Cruvelli dans *la Figlia del Reggimento* : c'est, à coup sûr, une nature richement douée. Voix vibrante, figure expressive, regard de feu, ame, passion, heureuses audaces, elle a tout ce qu'il faut pour devenir un jour une grande cantatrice. Elle promet tout; mais, pour le moment, que donne-t-elle? Ce chant inégal et rude, ces éclats soudains, cette ignorance ou ce dédain des demi-teintes, ce corps et ces bras qui se meuvent par saccades et par soubresauts, est-ce donc là l'héritière directe des Pasta et des Malibran? Qu'on y prenne garde, une jeune cantatrice qu'on loue un peu trop, assurément ce n'est pas là un bien grand crime: c'est quelque chose pourtant, et ce léger indice se rattache à un système général qu'il convient de signaler. Si vraiment, comme on l'assure, la littérature doit regagner en importance ce qui se perd

dans des sphères plus hautes et plus troublées, il faut, pour être digne de ses destinées nouvelles, qu'elle renonce à ces enthousiasmes de convention qui compromettent à la fois l'autorité de ses jugemens et les objets dont elle s'occupe. Ce qu'il y a de plus contraire aux intérêts sérieux de l'art, ce ne sont pas les critiques rigoureuses attaquant les célébrités véritables : ce sont les louanges complaisantes multipliant les célébrités factices. A. DE PONTMARTIN.

Comptes de l'Argenterie des rois de France au XIVe siècle, publiés d'après les manuscrits originaux, par L. Douet d'Arcq (1). — Le livre dont on vient de lire le titre est tout simplement un livre de ménage, mais ce ménage est celui des rois de France, et les comptes remontent au XIVe siècle. A cette date déjà si loin de nous, les renseignemens les plus minutieux ont une incontestable valeur historique, et la publication de M. Douet d'Arcq ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui cherchent à pénétrer dans les secrets de la vie du passé. A partir du XIVe siècle, on voit paraître à la cour de France un économe qui, sous le titre d'argentier, était chargé de tout ce qui concernait l'habillement et les meubles à l'usage des princes et des grands officiers de leur maison. C'était l'argentier qui traitait avec les fournisseurs, courait les marchés et les foires pour acheter des objets rares et précieux, et pourvoyait au cérémonial des sacres, des noces, des obsèques, des fêtes et des festins. Comme tous les comptables, il tenait des livres de recettes et de dépenses, et l'on comprend combien des documens de ce genre sont utiles à l'histoire du costume, des arts, de l'industrie et des mœurs.

Le volume de M. Douet d'Arcq contient les comptes de Geoffroy de Fleuri, argentier de Philippe-le-Long (1316), ceux d'Étienne de La Fontaine (1352), le journal de la dépense du roi Jean en Angleterre, la dépense du mariage de Blanche de Bourbon, et un inventaire du garde-meuble dressé en 1353. Le savant éditeur a de plus ajouté à sa publication une notice, dans laquelle sont résumés avec beaucoup de science et d'exactitude quelques-uns des faits principaux qui ressortent des textes. S'il est dans tout ce qui se rattache à l'étude des usages du passé une question difficile, c'est assurément, dit avec raison M. d'Arcq, celle du costume. Cette étude, tentée plusieurs fois, est encore à faire, et nous regrettons, pour notre part, que le volume qui nous occupe concerne exclusivement les rois et les grands personnages. Quoi de plus bizarre en effet, de plus curieux à étudier que cette société bariolée du moyen-âge, où chaque classe, chaque profession avait ses habits particuliers, comme elle avait ses lois, ses priviléges exceptionnels! C'est surtout aux XIIIe et XIVe siècles que cette variété éclate avec une originalité singulière. Les hommes et les femmes portaient, suivant les actes du concile de Montpellier, des étoffes chargées de figures fantastiques, qui leur donnaient l'apparence de monstres ou de diables. Les dames de la noblesse laissaient traîner derrière elles les queues de leurs robes longues *comme des queues de serpens;* les bourgeoises, enrichies par les progrès toujours croissans de l'industrie et du commerce, marchaient la tête ornée de couronnes d'or ou d'argent. Les gens de loi, la barbe rase, la chevelure longue, étalée par derrière sur les épaules et descendant sur les yeux par devant, étaient vêtus d'une espèce de soutane et d'un manteau long, agrafé

(1) Paris, Renouard, 1851, 1 vol. in-8°.

à droite et ouvert de ce côté, de manière à laisser au bras une entière liberté pour la mimique des plaidoiries. Les jongleurs allaient à cheval, la vielle suspendue à l'arçon de la selle. Les paysans portaient la jaquette serrée et liée autour des reins par une ceinture de cuir, tandis que les classes maudites ou dégradées, les filles perdues, les Juifs, les cagots, les lépreux, se distinguaient par des vêtemens pour ainsi dire officiels, que le mépris ou la crainte leur avaient infligés comme symbole d'une éternelle réprobation.

Le costume de la plupart des rois, dans les temps ordinaires, était en général fort simple; mais, à certains momens, dans les grandes solennités de la vie politique, ils revêtaient des costumes d'apparat auxquels était attachée la représentation du pouvoir suprême. L'habit du sacre, confié à la garde de l'abbé de Saint-Denis, et transmis de roi en roi comme le sceptre et la main de justice, se composait d'une dalmatique bleue, d'un manteau de même couleur, de chausses de soie violette, de bottines de soie bleue fleurdelysées d'or. Cet habit du sacre resta à peu près le même à toutes les époques de la monarchie. Dans les autres solennités, les rois et les princes suivaient la mode; mais on peut dire qu'en général, au XIIIe et au XIVe siècle, ils se montraient peu recherchés dans leur toilette. Saint Louis portait habituellement une robe de grosse étoffe fourrée de poil de chèvre ou d'agneau, et des éperons en fer bruni. Le plus riche habillement de Louis VIII avait coûté 9 livres 15 sols, soit 198 fr. de notre monnaie, et il faut convenir qu'en fait de luxe les rois de France étaient singulièrement effacés par les rois d'Angleterre, car on voit dans Kington que l'un des habits de Richard II avait coûté 30,000 marcs d'argent, 1,500,000 fr. en valeurs modernes, et que, parmi les seigneurs de la Grande-Bretagne, il s'en trouvait, comme Jean d'Arundel, qui possédaient à la fois cinquante-deux habits en étoffe d'or. Il est à remarquer, du reste, qu'en France la noblesse et la bourgeoisie se montrèrent toujours, en fait de toilette et de magnificence, beaucoup plus magnifiques que les rois, et que, dans ces deux classes, le luxe était beaucoup plus répandu qu'on ne le pense généralement, quand on juge exclusivement le moyen-âge d'après sa barbarie intellectuelle. Des témoignages nombreux et irrécusables sont là pour prouver que la fabrication indigène en tout ce qui touche les effets d'habillemens, étoffes, bijoux, fourrures, etc., avait atteint un assez grand développement, et, malgré l'insuffisance des procédés technologiques, un certain degré de perfection; que, de plus, les relations de commerce s'étendaient beaucoup plus loin qu'on ne le suppose, et que les gens riches du XIIIe et du XIVe siècle étaient, dans leur mise, bien autrement élégans que les riches de nos jours. Par un contraste qui se rencontre dans toutes les civilisations peu avancées, au moment où l'on étalait dans les habits une somptuosité splendide, on était dans l'ameublement d'une simplicité extrême : tout le luxe était exclusivement porté sur l'argenterie de table; mais, sous ce rapport comme sous le rapport des vêtemens, il est hors de doute que le moyen-âge ne le cédait en rien à notre époque. CH. LOUANDRE.

V. DE MARS.

SOUVENIRS

DES

COTES DE CHINE.

LES MARIANNES ET LES LOU-TCHOU.

I.

La question qui, depuis notre arrivée dans les mers de Chine (1), tenait les esprits en suspens, s'était terminée de la façon la plus imprévue et la plus pacifique : les projets d'une nouvelle campagne, si l'Angleterre en nourrissait encore, étaient ajournés au mois d'octobre ou de novembre 1848. Cet arrangement inattendu nous permit de conduire à Manille, dans les premiers jours de mars, M. Lefebvre de Bécour, qui venait d'échanger pour le consulat des îles Philippines le poste non moins important qu'il occupait depuis plusieurs années à Macao et à Canton. Ce fut la première occasion qui s'offrit à nous de visiter cette magnifique île de Luçon que nous devions revoir bien des fois dans le cours de notre longue campagne. Après avoir parcouru les riches provinces de la Laguna et du Tondo, nous nous arrachâmes à la dangereuse contemplation de cette admirable nature, et nous nous empressâmes de regagner les côtes moins pittoresques, mais aussi moins insalubres de la Chine.

Nous étions depuis quinze jours mouillés sur la rade de Macao, quand nous apprîmes, le 24 avril, la révolution accomplie à Paris le 24 février

(1) Voyez les livraisons du 1er septembre, du 15 octobre et du 1er décembre.

1848. Nos lettres ni nos journaux n'avaient pu franchir les barricades; un numéro du *Galignani's Messenger* expédié d'Alexandrie nous fit connaître les noms des membres du gouvernement provisoire et la lutte engagée sur les marches de l'Hôtel-de-Ville entre le suprême espoir du parti modéré et la bannière de la terreur. C'est à ce moment critique que s'arrêtaient les dernières nouvelles parvenues jusqu'en Chine (1). Il fallait attendre le courrier du 24 mai pour connaître le dénoûment d'une crise qui semblait devoir décider du sort de notre pays, de celui du monde peut-être. On concevra facilement nos inquiétudes. Notre imagination essayait en vain de soulever le voile qui couvrait l'avenir : tout était probable, tout était au moins possible. La seule chose qui nous parût inévitable, c'était la conflagration générale de l'Europe. Placés à cinq mille lieues de la France, que nous avions quittée depuis un an, nous pouvions aisément nous méprendre sur les causes secrètes et sur les conséquences d'une catastrophe aussi imprévue que le fut la révolution de février. Nous crûmes que le siècle remontait vers sa source, qu'il allait nous rendre les malheurs, mais aussi les gloires de nos pères, et nous nous efforçâmes d'oublier les sombres perspectives de l'avenir pour ne songer qu'aux nouveaux triomphes qui semblaient promis à la France.

Si la guerre maritime éclatait, *la Bayonnaise* se trouvait dans une excellente situation pour y prendre part. Une année d'armement et de navigation avait complété l'instruction militaire de son équipage, et l'heureuse influence de la mousson du nord-est avait effacé jusqu'au souvenir du pénible passage de la corvette à travers la mer des Moluques. L'annonce d'une révolution, loin d'exercer à bord de *la Bayonnaise* cette action dissolvante qu'on était en droit d'appréhender, n'avait fait, se confondant avec l'attente d'une guerre prochaine, que resserrer entre les officiers et les matelots ces liens d'une confiance mutuelle et d'un dévouement sans arrière-pensée à l'honneur du pavillon.

C'est dans de semblables momens qu'un capitaine doit doublement s'applaudir d'être entouré d'officiers aussi distingués, aussi remarquables à tous égards que l'étaient ceux qui composaient l'état-major de *la Bayonnaise*. Il en était un surtout dont le concours devenait d'autant plus précieux que les circonstances semblaient plus critiques. Quiconque aura vécu pendant quelques années de la vie du marin, quiconque aura pu observer l'organisation, l'existence intime d'un navire de guerre, comprendra sans peine combien les nouvelles que nous venions de recevoir allaient rendre plus délicate et plus assujet-

(1) On sait qu'un service régulier de paquebots à vapeur anglais, passant par Aden, Ceylan, Poulo-Penang et Singapore, relie depuis quelques années le port de Suez et celui de Hong-kong. Les lettres de Londres qui traversent Paris le 25 de chaque mois arrivent à Hong-kong en cinquante-cinq ou soixante jours.

tissante la tâche du commandant en second de la corvette, de l'homme sur lequel reposait tout entier le soin de maintenir une exacte discipline dans les rangs d'un nombreux équipage. M. de Larminat était heureusement un de ces hommes qui semblent créés tout exprès pour porter légèrement le fardeau d'une pareille responsabilité. La nature avait su allier chez lui à l'énergie froide et à la fermeté calme qui commandent le respect ces graces séduisantes de l'esprit, cette douceur persuasive de la voix et des manières qui n'exercent pas un moins invincible prestige sur les rudes enfans de nos côtes que sur des enveloppes moins primitives et des esprits plus cultivés. Sous l'habile direction de M. de Larminat, *la Bayonnaise* pouvait donc se montrer aussi fière de la bonne tenue de son équipage que de l'aspect marin de sa mâture ou de l'appareil militaire de ses batteries.

Cependant, pour pouvoir profiter un jour de tant d'avantages, il fallait d'abord se mettre en garde contre une surprise. Les Anglais ont concentré dans leurs mains toutes les grandes lignes de communications maritimes. Jusqu'au jour où l'active industrie des Américains aura su établir à travers les États-Unis et l'Océan Pacifique une correspondance régulière avec la Chine, les nouvelles de l'Europe et les dépêches des gouvernemens étrangers ne pourront parvenir sur les côtes du Céleste Empire qu'après avoir subi le contrôle du *post office* d'Alexandrie ou de Ceylan. On peut croire que, fidèle à ses vieilles traditions, dès qu'il aurait considéré la conservation de la paix comme impossible, le gouvernement britannique eût, en 1848 aussi bien qu'en 1778 et en 1802, pris ses mesures pour qu'à un jour donné nos navires de guerre et nos bâtimens de commerce se vissent assaillis à l'improviste sur tous les points du globe (1). Si cette hypothèse est injuste, elle est au moins prudente, et nous pensons qu'il y aura toujours plus d'inconvéniens à la repousser qu'à l'admettre. Pour nous, dès le 23 avril, nous considérâmes les hostilités comme imminentes, et, mouillés sur la rade de Macao, à trois milles des forts portugais, nous n'hésitâmes point à faire tous les préparatifs nécessaires pour répondre sur-le-champ à une insulte ou à une attaque. Des grelins d'embossage furent frappés sur les chaînes; les cloisons de l'hôpital et de la chambre du commandant furent démontées; les pièces de la batterie furent chargées à boulets et obus; enfin les soutes à poudre furent éclairées jour et nuit (2).

(1) Il ne faut pas oublier qu'il n'y a qu'un seul courrier par mois entre l'Europe et la Chine, tandis que des communications régulières ont lieu tous les quinze jours entre l'Europe et les ports de l'Inde. Les navires à vapeur de la compagnie ou ceux de la station de Calcutta auraient donc pu apporter au gouverneur de Hong-kong la nouvelle d'une rupture qui fût demeurée secrète pour *la Bayonnaise*.

(2) Les vaisseaux anglais, dans une circonstance analogue, n'ont pas montré moins

De toutes parts cependant, les offres de service et les marques de sympathie nous étaient prodiguées. Le gouverneur de Macao voulait que *la Bayonnaise* vînt mouiller dans le port intérieur et y attendît l'issue des événemens, dont la marche rapide ne pouvait, suivant lui, mettre notre patience à une bien longue épreuve. Malheureusement *la Bayonnaise* n'aurait pu entrer dans le port de Macao sans s'alléger du poids de son artillerie. La barre une fois dépassée, on trouvait, il est vrai, une profondeur plus considérable dans le canal, et nous eussions pu nous présenter devant les quais portugais avec tout notre armement; mais, pour sortir du port, il eût encore fallu nous faire suivre de nos canons, déposés dans des bateaux chinois, manœuvre que la présence d'un seul brick anglais mouillé sur la rade aurait pu rendre impraticable. Accepter la proposition du gouverneur de Macao, c'eût donc été nous exposer à voir nos mouvemens paralysés pendant une partie de la guerre par des forces bien inférieures à celles dont nous disposions. Obligés de décliner les offres chevaleresques du gouverneur Amaral, craignant aussi pour la santé de notre équipage les conséquences d'un séjour prolongé sur la rade de Manille pendant la saison des pluies et des grandes chaleurs (1), nous accueillîmes avec reconnaissance les propositions du consul des États-Unis, M. Forbes, et le plan de campagne qui nous fut suggéré par son ingénieuse expérience. Il fut convenu que nous gagnerions secrètement l'île de Guam, la seule île habitée de l'archipel des Mariannes, et que là, mouillés dans le port de San-Luis d'Apra, au fond d'un bassin défendu par une triple chaîne de récifs, nous attendrions l'issue de la crise européenne. M. Forbes se chargea de nous faire parvenir les nouvelles du continent par un des nombreux navires qu'entretient dans les mers de Chine la maison Russell, puissante maison de commerce américaine dont il était alors le représentant à Canton. Si la paix n'était point troublée, nous devions revenir à Macao après avoir visité les îles Lou-tchou et les Philippines; si, au contraire, nous apprenions que la guerre était déclarée entre l'Angleterre et la France,

de méfiance. Ceux d'entre eux qui furent expédiés de Malte au mois de juillet 1840 pour aller rejoindre l'amiral Stopford sur les côtes de Syrie firent coucher pendant toute la traversée les canonniers à côté de leurs pièces. Les progrès de l'artillerie navale exigent impérieusement ces précautions, qu'aucun officier de mer ne jugera excessives. S'exposer à exécuter un branle-bas de combat sous le feu même de l'ennemi, lui laisser l'avantage de quelques volées qui seraient d'autant plus meurtrières qu'elles ne recevraient pas de réponse, ce serait aujourd'hui plus que jamais assurer une facile victoire à son adversaire.

(1) Nous avions perdu deux hommes du choléra pendant le court séjour que nous fîmes devant Manille au mois de mars, et les terribles symptômes des maladies miasmatiques dont nous avions contracté le germe dans la mer des Moluques avaient reparu à bord de la corvette avec une intensité effrayante.

il nous fallait douze ou quinze jours à peine pour nous porter à l'embouchure du Yang-tse-kiang. En présence des forces supérieures que les *steamers* anglais, le *Fury* de 515 chevaux, le *Medea* de 320, le *Pluto* de 80, n'eussent point manqué de guider à la poursuite du seul ennemi qui eût inquiété le commerce britannique à l'est du détroit de la Sonde, il n'eût pas fallu songer à s'établir en croisière sur les côtes méridionales de la Chine; mais, au nord de Formose, la configuration si accidentée de la côte, le dédale de canaux et d'archipels qui semble appeler dans ces parages les entreprises des corsaires, eussent favorisé sans doute plus d'un heureux coup de main contre les *clippers* ou les *receiving ships* de Wossung et de Chou-San. Il nous eût suffi de capturer un ou deux de ces riches navires, chargés de caisses d'opium ou de lingots d'argent, pour être dispensés, pendant le reste de la guerre, de faire appel au crédit de la république. Nous eussions pu, ainsi qu'on s'en convaincra si l'on jette les yeux sur la carte qui accompagne ce récit, apparaître à l'improviste des bouches de la Ta-hea à celles du Wampou, et nous porter, avant qu'on eût pressenti nos mouvemens, vers le parallèle de 36 degrés pour gagner, à l'aide des vents variables, le méridien des îles Sandwich. En touchant sur un point quelconque de cet archipel, nous eussions appris les événemens accomplis dans l'Océanie. Si le pavillon français eût encore flotté sur l'île de Taïti, notre devoir eût été d'y rallier les forces qui, de ce point central, auraient pu menacer avec tant d'avantage la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Galles du Sud. Si au contraire notre unique colonie polynésienne se fût trouvée déjà au pouvoir des Anglais, il ne nous restait plus qu'à faire voiles vers la côte de Californie, où le port de San-Francisco et celui de Monterey, déjà occupés par les Américains, nous eussent fourni les approvisionnemens nécessaires pour effectuer notre retour en France.

Nous partions avec près de sept mois de vivres. Nous avions calculé que le 1er septembre au plus tard nous serions à l'embouchure du Yang-tse-kiang, le 1er novembre aux Sandwich, le 1er décembre à Taïti ou à San-Francisco. Dans ce dernier port, nous eussions assurément trouvé des vivres et des ressources de tout genre; mais en eût-il été de même à Taïti? On ne saurait s'imaginer dans quels embarras une déclaration de guerre subite jetterait nos stations lointaines (1). Nous

(1) Il est par exemple certains approvisionnemens qui ne peuvent se remplacer que dans un port français. Les munitions de guerre sont dans ce cas. Un navire quitte le port avec ses soutes à poudre pleines; mais, après trois ou quatre années de campagne, les saluts, dont on fait aujourd'hui un abus ridicule, les exercices à feu, qu'on ne saurait supprimer si l'on veut avoir des canonniers habiles, peuvent avoir diminué d'une façon inquiétante cet approvisionnement indispensable. La poudre qu'on trouvera dans les ports étrangers aura-t-elle la force et par conséquent la portée de la poudre française? Qu'on

pensons qu'il est utile, sinon de les signaler, au moins de les faire pressentir. Les officiers de la marine anglaise ne craignent point, dans l'ardeur de leur polémique et de leur patriotisme, d'exposer les côtés faibles du redoutable établissement naval de la Grande-Bretagne. Nous ne les suivrons pas dans cette voie; mais on nous permettra d'exprimer le vœu que l'éventualité d'une rupture, — improbable je l'accorde, presque impossible j'en conviens, mais à tout jamais funeste si on lui laissait le caractère et les inconvéniens d'une surprise, — soit toujours présente à la pensée de nos chefs et de nos hommes d'état, dirige invariablement leurs conseils et préside à leurs résolutions.

Une dépêche chiffrée, adressée au département des affaires étrangères par les soins de M. Forth-Rouen, annonça au ministre de la marine notre détermination. Le 3 mai 1848, munis de six mois de vivres et tout occupés des projets d'une campagne qui, dans notre pensée, ne devait pas être moins heureuse que la célèbre croisière du vaisseau *le Centurion* (1), ou que celle de la frégate *Essex* (2), nous appareillâmes de la rade de Macao avec le premier souffle de la mousson de sud-ouest (3). Avant le coucher du soleil, nous avions franchi le canal

en juge : avant de quitter les côtes de Chine, nous avions rempli de nouveau nos soutes avec de la poudre achetée à Hong-kong; cette poudre, luisante et ferme, à grains fins et serrés, promettait de merveilleux résultats; à poids égal, elle ne faisait point cependant traverser une planche de sapin à une balle de mousqueton, qu'une charge de poudre française envoyait à travers six planches de la même épaisseur. Après cette épreuve, nous cessâmes de nous servir de notre poudre française dans les saluts et les salves des jours de fête : nous ménageâmes soigneusement nos munitions pour des éventualités plus sérieuses, et ce fut de la poudre chinoise que nous consacrâmes à ces interminables politesses que nous imposait l'étiquette maritime; mais Dieu sait quels modestes échos éveillait alors le bronze de *la Bayonnaise!* En admettant d'ailleurs que l'on puisse se procurer de la poudre dans les ports de commerce étrangers, il est certain qu'on n'y pourra point remplacer les étoupilles détériorées par un long séjour à bord et les boulets employés dans les exercices. Il faut donc songer à obvier par un moyen quelconque à ces inconvéniens.

(1) *Le Centurion* était le vaisseau monté par le fameux amiral Anson. Après avoir relâché aux îles Mariannes en 1742, l'amiral captura sur la côte méridionale de l'île Luçon le galion des Philippines, et vint ensuite se ravitailler dans la rivière de Canton.

(2) La frégate américaine *Essex* était commandée par le capitaine Porter. N'ayant pu, au début de la guerre de 1812, rallier la division à laquelle il devait se joindre sur les côtes du Brésil, cet officier prit le parti de doubler le cap Horn. Les Anglais comptaient alors un grand nombre de baleiniers dans l'Océan Pacifique. L'*Essex* fit le plus grand tort à ce commerce. La capture de plusieurs navires montés par de nombreux équipages et toujours approvisionnés pour deux ou trois ans de campagne offrit à cette frégate des ressources sur lesquelles il ne faudrait pas compter aujourd'hui, car la pêche de la baleine ne se fait plus guère dans l'Océan Pacifique que sous pavillon américain.

(3) Il n'y avait, au moment de notre départ pour les îles Mariannes, qu'un seul navire de commerce français dans les mers de Chine : c'était le brick *le Pacifique*, qui venait d'arriver du port de Lima. Avant de quitter Macao, nous songeâmes à pourvoir à la sûreté de ce bâtiment, alors mouillé sur la rade de Hong-kong. Nous offrîmes de

qui sépare le groupe des Ladrones de la côte orientale de Montanha; mais, bientôt abandonnés par la brise, nous cessâmes d'avancer vers la chaîne des îles Bashis, et nous fîmes de vains efforts pour ne pas nous laisser entraîner par les courans au sud de l'écueil des Pratas. La mousson de sud-ouest est sujette à de fréquentes anomalies. Cette mousson orageuse n'est qu'une perturbation toute locale apportée au cours régulier des vents alizés par la raréfaction des couches d'air qu'échauffe pendant une partie de l'année l'immense surface du continent asiatique. Le grand courant atmosphérique qui règne entre le tropique du cancer et la ligne équinoxiale tend sans cesse à réagir contre les efforts périodiques de cette mousson. De la lutte de ces deux courans contraires naissent les ouragans, les typhons, les tempêtes tourbillonnantes, — *circular storms*. — qui désolent les côtes de l'Inde et les mers de la Chine. Dans les premiers jours du mois de mai, la mousson de sud-ouest, encore mal établie, cède facilement à la pression des vents alizés. Il faut s'attendre alors, non pas à un typhon, mais à un soudain retour de la mousson du nord-est. Cette circonstance, que nous vîmes se représenter en 1849 et en 1850, nous contraignit cette fois de modifier notre itinéraire. Lorsqu'au calme qui nous retenait depuis soixante-douze heures à quelques lieues des côtes de Chine succédèrent tout à coup des vents violens d'est et de nord-est, nous renonçâmes à doubler l'île Luçon par le nord, et nous prîmes le parti de chercher, pour gagner les Mariannes, une issue vers laquelle ces grandes brises inattendues pussent nous conduire vent arrière.

Entre la côte méridionale de Luçon et les îles de Mindoro et de Samar, un détroit parsemé de nombreux îlots ouvre un chemin sinueux aux flots de la mer de Chine et de l'Océan Pacifique. Ce détroit, qui reçut des premiers navigateurs espagnols le nom de San-Bernardino, n'est plus fréquenté aujourd'hui que par les navires qui se rendent de Sidney à Manille; mais ce fut autrefois la route généralement suivie par les galions qui fournissaient aux habitans du Mexique les soieries de la Chine, et qui rapportaient en retour dans l'île de Luçon les produits inépuisables des mines de la Nouvelle-Espagne. Le 13 mai, favorisés par une brise d'ouest qui dura jusqu'au soir, nous donnâmes à pleines voiles dans ce détroit presque oublié de nos jours, et, rasant la côte septentrionale de Mindoro, nous nous dirigeâmes vers le goulet de l'île Verte. Bien que trente lieues à peine nous séparassent de Manille, rien n'indiquait dans les parages que nous parcourions le voisinage d'une grande colonie européenne. Nous eussions pu nous croire au temps des Magellan et des Legaspi, alors que les nefs castillanes cô-

lui fournir des vivres et de le conduire à Manille ou à Batavia. Retenus par un honorable scrupule, les officiers du *Pacifique* ne voulurent point gêner nos mouvemens en acceptant l'escorte qui leur était offerte et préférèrent entrer dans le port intérieur de Macao.

toyaient des rivages inconnus et s'égaraient au milieu de détroits inexplorés. Il fallait de patientes recherches pour découvrir, avec le secours d'une longue-vue, quelques huttes de bambou et de feuillage groupées à de rares intervalles près du bord de la mer. Nul être humain ne se montrait sur la plage, nulle embarcation ne traversait les canaux à peine effleurés par la brise; une forêt compacte s'étendait jusqu'aux humides sommets dont nos regards mesuraient avec étonnement la hauteur, et si quelques plaques d'un vert tendre, indiquant les grossiers défrichemens des Indiens, n'eussent marbré parfois de leurs teintes changeantes ce sombre manteau de verdure, aucun indice n'eût trahi la présence de l'homme sur les côtes méridionales du détroit.

Le canal de San-Bernardino, assez large dans la majeure partie de son étendue, se resserre cependant sur trois points : entre la partie septentrionale de Mindoro et l'île Verte, — entre la pointe méridionale de Luçon et l'île Capoul, — entre l'îlot de San-Bernardino et la côte de Samar. Dans ces trois goulets, la marée acquiert de grandes vitesses. La brise, généralement très faible, ne permet pas de dominer ces courans capricieux, et le canal, dans lequel on trouve rarement moins de soixante-dix à quatre-vingts brasses, n'offre point la ressource de mouiller pour attendre le retour de la marée favorable. Le passage le plus difficile se présente près de l'île Capoul. Trois îlots aux sommets arrondis se détachent en cet endroit de la pointe méridionale de l'île de Luçon et réduisent la largeur du canal. Non loin du plus occidental de ces îlots, un banc de corail forme un écueil blanchâtre autour duquel on ne voit point jaillir la blanche et sonore écume des brisans. Ce fut à deux heures de la nuit que le vent, long-temps attendu, nous permit de nous engager dans cette passe, où nous entraînait déjà un courant rapide. Les lueurs fallacieuses de la lune se jouaient sur les eaux doucement agitées du détroit et noyaient dans leur sillon d'argent le périlleux écueil vers lequel nous courions. Nous n'étions pas à cent mètres de ce rocher, qui s'élève à peine au-dessus du niveau des hautes mers, quand les hommes qui veillaient au bossoir l'aperçurent. Nous nous en écartâmes brusquement, mais la sonde nous signala bientôt un nouveau danger. Le timonnier placé dans les porte-haubans n'annonçait plus que quatre brasses. L'ordre fut donné sur-le-champ de mouiller. Pendant qu'on s'occupait d'exécuter cet ordre, le fond augmenta subitement, et l'ancre s'arrêta sur le bord d'un talus escarpé, par une profondeur de vingt-sept mètres. Nous dûmes nous féliciter d'avoir rencontré, pour jeter l'ancre, ce plateau ignoré. Le courant, en effet, ne tarda pas à changer de direction, et deux bricks du commerce qui nous avaient dépassés furent ramenés vers nous avec une rapidité prodigieuse. Nous les vîmes, bien qu'une faible brise enflât

encore leurs voiles, s'éloigner, s'amoindrir et presque disparaître au milieu du groupe d'îlots appelés les Naranzos. Pour nous, qu'une ancre de seize cents kilogrammes retenait immobiles, nous pûmes mesurer la vitesse du courant par les procédés qui nous eussent servi à estimer la marche du navire. Cette vitesse était à notre mouillage de cinq milles à l'heure; elle devait dépasser sept ou huit milles dans les canaux étroits des Naranzos. Qu'allaient devenir les deux bricks livrés au caprice d'un pareil courant? Pourraient-ils trouver un fond convenable pour mouiller, avant d'avoir atteint la côte abrupte qui, comme ces rivages fabuleux dont parlent les contes arabes, semblait exercer sur la carène des navires la magique attraction d'un irrésistible aimant? La brise cependant vint à fraîchir, la violence de la marée s'affaiblit, et, au moment où nous nous disposions à mettre sous voiles pour profiter de ces circonstances favorables, nos compagnons de route avaient déjà regagné en partie le terrain que quelques heures de marée contraire leur avaient fait perdre.

Entrés dans le détroit de San-Bernardino le 13 mai, nous n'en sortîmes que le 19. Il nous restait quatre cents lieues à faire pour atteindre l'île de Guam. C'eût été peu de chose, si la mousson du sud-ouest se fût étendue, comme on nous l'avait annoncé, jusqu'aux îles Mariannes; mais ce n'est que pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre que le cours des vents alizés se trouve interrompu dans l'Océan Pacifique. Au mois de juin, nous trouvâmes les vents d'est aussi constans et aussi invariables que dans toute autre saison de l'année. Ce ne fut qu'après quarante jours de lutte que, sans cesse repoussés par les courans, contrariés tantôt par des calmes, tantôt par de fortes brises ou de violens orages, nous pûmes enfin arriver devant le port de San-Luis d'Apra, à l'entrée duquel *la Bayonnaise* jeta l'ancre le 26 juin 1848.

Le port de San-Luis est protégé contre les vents d'ouest par une longue chaîne de récifs qui, prenant naissance près de l'île des Chèvres, étendent vers la pointe Oroté leur barrière écumante et leur digue indestructible. C'est à l'abri de ce premier rempart que *la Bayonnaise* avait mouillé. De cette rade déjà sûre, on voyait se développer vers l'est la vaste baie d'Apra, presque entièrement envahie par d'immenses plateaux de madrépores. Si, par une calme matinée, avant que le soleil dardât ses rayons sur les flots transparens de la baie, on étudiait du haut de la mâture ces dangers sous-marins, on distinguait facilement un réseau de lignes bleues qui se croisait en tous sens au milieu des masses calcaires élevées du fond de la mer par d'innombrables zoophytes. Ce méandre de canaux étroits et profonds aboutissait à une série de bassins dans lesquels les plus gros navires auraient pu trouver un asile. Le bassin le plus oriental, connu sous le nom de Cadera-Chica, reçoit souvent les baleiniers qui, après avoir poursuivi sur les côtes du

Japon ou du Kamtschatka les gigantesques cétacés de l'Océan Pacifique, viennent chercher à Guam, pendant les mois d'octobre et de novembre, un climat sain, une rade paisible et quelques rafraîchissemens pour leurs équipages. Ce mouillage, situé dans la direction même d'où souffle le vent pendant la majeure partie de l'année, est cependant d'un abord difficile pour les bâtimens à voiles. C'est en disposant des amarres sur les récifs et en se faisant remorquer par ses embarcations que l'on parvient à gagner par une bouche étroite cette darse naturelle, dont les quais, recouverts de deux ou trois pieds d'eau à la marée montante, entourent de murailles presque verticales un bassin semi-circulaire. Une fois établie au milieu de la Cadera-Chica, embossée en travers de la passe, opposant sa batterie entière et un redoutable feu d'écharpe à l'ennemi qui eût tenté, en dépit du vent et des récifs, d'arriver jusqu'à elle, *la Bayonnaise* pouvait affronter sans crainte les attaques d'une flotte entière. Aucun mouillage au monde n'offrait sous ce rapport des avantages comparables à ceux de la baie d'Apra. On y pouvait braver les assauts qui viendraient du dehors, et on n'avait point à se préoccuper de ceux qu'aurait pu susciter dans l'île même l'annonce d'une coalition européenne. Si l'Espagne, en effet, eût, dans une guerre générale, pris parti contre nous, ni la garnison, ni les forts de San-Luis-d'Apra n'eussent menacé de dangers bien sérieux une corvette de vingt-huit canons et un équipage de deux cent quarante hommes.

Dès le lendemain de notre arrivée, nous songeâmes à occuper un poste qui nous permettait d'attendre dans la sécurité la plus complète les nouvelles que devait nous faire parvenir M. Forbes. Quand nous eûmes atteint le point où les passes trop resserrées ne nous laissaient plus la faculté de nous aider de nos voiles, nous eûmes recours aux amarres et aux ancres. Déjà nous croyions toucher au but de nos efforts. Quelques centaines de mètres nous séparaient de l'entrée du dernier goulet, signalée par deux balises, quand un grain violent vint nous obliger à laisser tomber l'ancre au milieu de nombreux pâtés de coraux. Notre situation était faite pour inspirer d'assez vives inquiétudes. L'aspect sinistre du ciel, l'abaissement soudain du mercure dans les tubes du baromètre, annonçaient un ouragan. Incapables de sortir avec la forte brise qui soufflait déjà du dédale tortueux dans lequel nous étions engagés, nous n'avions qu'un parti à prendre, celui de nous affermir de notre mieux au centre des écueils qui nous environnaient de toutes parts. Pendant la nuit, l'ouragan prévu éclata. La pluie tombait par torrens, et la violence des rafales semblait augmenter d'heure en heure. L'obscurité profonde ne nous permettait pas de distinguer si nous conservions notre poste, ou si nous nous approchions insensiblement des récifs. Aussi attendions-nous le jour avec impatience; mais, quand le jour parut, des nappes d'eau, moins semblables à une pluie d'orage

qu'à des fragmens du ciel qui se fussent écroulés sur nos têtes, étendaient encore un voile impénétrable autour de la corvette. Ce ne fut qu'à dix heures du matin que le temps s'éclaircit, et que nous pûmes apprécier toute la gravité de notre position. Grace à la ténacité du fond, nos ancres n'avaient pas cédé un pouce de terrain à la fureur redoublée des rafales; mais la mer, en baissant, avait mis à découvert les têtes de roches qu'elle cachait la veille, et de tous côtés apparaissait quelque écueil menaçant ou quelque récif à fleur d'eau. Nous étions enfermés dans un véritable étang au centre duquel il nous restait à peine assez d'espace pour pivoter sur nous-mêmes. Heureusement nous avions eu le soin de mouiller deux ancres, l'une au sud, l'autre au nord. Cette précaution nous sauva. Le vent, qui, pendant la nuit, n'avait cessé de souffler de l'est et du sud-est, sauta brusquement vers midi au nord-ouest. La poupe de la corvette obéit à cette impulsion nouvelle, et, tournant sur son ancre du nord, décrivit avec la rapidité de la flèche un demi-cercle qui fit passer le talon de son gouvernail à quelques mètres d'un banc sur le sommet duquel il ne restait plus que dix pieds d'eau. Cette saute de vent fut le dernier effort de la tempête. Les nuages qui enveloppaient le sommet des montagnes commencèrent dès-lors à se disperser; la brise remonta graduellement au sud-ouest, puis au sud-est, et bientôt les vents alizés, sortis vainqueurs de ce long combat, reprirent vers l'occident leur cours régulier et paisible.

L'ouragan du 30 juin n'occasionna aucun naufrage, car le seul navire qui se trouvât exposé à sa furie, *la Bayonnaise,* aurait pu, grace à ses câbles-chaînes, défier les efforts de plus violentes tempêtes; mais cette tourmente exerça de terribles ravages dans l'île de Guam. Les champs de maïs et d'ignames furent dévastés par le vent et par l'inondation. Vingt-quatre heures après cet affreux orage, on voyait encore descendre, du haut des montagnes, de blanches cascades qui bondissaient au milieu des buissons, changeaient les ravins en torrens et s'épanchaient en ruisseaux fangeux à travers la plaine. La baie était couverte de poissons morts que ce déluge d'eau douce avait surpris au sein des étangs salés de la rade. Les chemins étaient défoncés, et trois ponts de pierre, chefs-d'œuvre récens de l'architecture mariannaise, jonchaient la plage de leurs ruines. Il fallait jeter de nouveaux troncs de cocotiers en travers des ravins et remplacer par des rameaux de bambou les ponts dont les arches s'étaient écroulées : ce n'était qu'après l'exécution de ces travaux que les communications se trouveraient rétablies entre les divers points de la côte. Aussi, lorsqu'ayant affourché *la Bayonnaise* sur ses deux ancres de bossoir au fond de la Cadera-Chica, nous voulûmes rendre visite au gouverneur des îles Mariannes, ce fut par mer que nous dûmes songer à nous transporter au chef-lieu de l'île de Guam, à la ville capitale d'Agagna.

II.

La mer, qui, dans la plupart des îles de l'Océan Pacifique, n'est soumise qu'à des marées irrégulières et peu sensibles, avait atteint son niveau le plus élevé, quand nous quittâmes la corvette pour nous rendre devant Agagna. Cette circonstance nous permit de franchir sans encombre les hauts-fonds qui s'étendaient du mouillage de *la Bayonnaise* jusqu'aux extrêmes limites de la baie d'Apra. Pendant que notre baleinière s'épargnait ainsi le long circuit qui eût conduit une plus lourde embarcation au débarcadère d'Agagna et se dirigeait en droite ligne vers la pointe orientale de l'île des Chèvres, c'était un curieux spectacle de contempler, à travers les flots bleus et transparens, l'immense plaine de coraux au-dessus de laquelle nous glissions. Là, sur un tapis de sable blanc, se déployaient des rameaux non moins délicats que ceux de la bruyère en fleurs; ici s'étalaient les massifs bourrelets de pierre et les larges couronnes de madrépores : d'informes végétaux épanouissaient aussi leurs faisceaux visqueux et leurs lobes charnus entre les gerbes scintillantes de ces parterres sous-marins, entre les roses et fragiles épis de ces guérets de cristal. Nulle part la flore océanienne ne se montre plus variée et plus complète que sur les côtes de l'île de Guam. On peut, sans sortir de la baie d'Apra, étudier les transformations successives qui conduisent la matière inerte de la vie végétative à la vie organique, de l'existence apathique des éponges à l'incessante activité des coraux et des madrépores. Ces zoophytes, répandus dans toutes les mers intertropicales, sont, il faut en convenir, d'admirables architectes. Chaque jour, ils font surgir des profondeurs de l'Océan des constructions plus grandioses et plus durables que les pyramides d'Égypte ou que les murs de Thèbes. Ce sont eux qui ont créé ces archipels à fleur d'eau redoutés du navigateur; ce sont eux qui enveloppent d'un récif protecteur les sommets volcaniques qu'un autre âge a vus sortir de la terre. Au pied de ces boulevards de corail, la vague rejaillit impuissante, les longues ondulations de la houle viennent mourir. Un canal intérieur, semblable au fossé d'un donjon, sépare souvent la rive que baigne le flot apaisé de la sinueuse barrière qui en suit les contours. C'est dans un de ces canaux tranquilles qu'après avoir doublé l'île des Chèvres, nous nous engageâmes pour gagner, en serrant de près la plage, le débarcadère d'Agagna. Jamais le temps n'avait mieux servi nos projets : une légère brise agitait doucement le feuillage aérien des palmiers, le ciel était d'un bleu diaphane, et la nature, encore émue de la terrible crise qu'elle venait de subir, semblait aspirer avec volupté les premiers rayons du soleil levant.

Au début de notre voyage, cette tiède matinée des tropiques nous eût transportés d'enthousiasme : après dix-huit mois de campagne, un peu blasés déjà sur de pareilles scènes, nous en savourions silencieusement les douceurs. Il eût fallu recourir au vocabulaire des touristes d'outre-Manche pour exprimer d'un mot cette calme et sensuelle béatitude dont nous nous laissions mollement pénétrer. *Y feel very comfortable,* se fût écrié un Anglais admis à partager nos jouissances. *Very comfortable, indeed!* eussions-nous répondu en chœur. — Oui, j'éprouve et je goûte un bien-être parfait; je n'ai ni chaud ni froid; mes yeux ne sont point blessés de l'éclat d'un soleil trop vif, ni attristés par la pâleur d'un ciel trop gris; je n'entends aucun bruit discordant, rien ne heurte mes sens, et tout les caresse. Un vague sentiment de l'existence m'enchaîne encore à ce globe de fange; mais je n'y touche, pour ainsi dire, que par la pointe des pieds. Au moindre mouvement brusque d'un de mes voisins, au moindre choc du canot qui me porte, je vais renaître à la réalité : je vais retomber tout entier sur la terre, retrouver ce mélange de biens et de maux qu'on appelle la vie; mais, jusque-là, béni soit le ciel! *Y feel very comfortable.* — Il faut avoir battu la mer pendant cinquante-trois jours, avoir éprouvé l'anxiété des longues nuits d'orage, avoir passé des heures entières sur le gaillard d'avant ou sur un banc de quart, cherchant à percer les ténèbres qui enveloppent la côte, prêtant l'oreille au lointain frémissement de la rafale ou au sourd mugissement des récifs, interrogeant d'un œil inquiet l'horizon qui noircit, le ciel qui menace, la mâture fatiguée qui ploie, — il faut avoir connu les veilles et la responsabilité du marin pour comprendre tout le charme de ces instans de repos pendant lesquels, emportés par la douce haleine de la brise, nous suivions sans fatigue des rives chargées de verdure et laissions errer notre cœur à cinq mille lieues des Mariannes. Cependant nous voici arrivés devant la forêt de piliers tortus et raboteux qui supportent la ville d'Agagna, ses toits couverts des feuilles du palmier sauvage et ses maisons de planches et de bambous; nous abaissons notre voile, et quelques coups d'aviron nous conduisent au débarcadère : tout un état-major nous y attendait. Appelés à commander la milice de l'île et à grossir dans les occasions importantes le cortége du gouverneur, ces officiers, indigènes ou métis, portaient l'uniforme espagnol avec le sérieux imperturbable et la grotesque majesté des rois nègres. Ils nous conduisirent, sans qu'un sourire vînt dérider leur front, vers le modeste palais à la porte duquel nous trouvâmes le gouverneur intérimaire des îles Mariannes, don José Calvo, qui avait succédé, quelques mois avant notre arrivée, au lieutenant-colonel don José Casilhas, enlevé par une mort subite au gouvernement de la colonie. Ce gouvernement, qui serait un véritable exil pour un officier jeune et actif, est en général confié à quel-

que vétéran sans fortune. On ne saurait concevoir, pour un homme désabusé des rêves ambitieux, une plus douce et plus tranquille retraite. Si Sancho Pança eût connu l'île de Guam, c'est dans cette île qu'il eût voulu finir ses jours. On sait que l'archipel dont Guam fait partie fut découvert par Magellan. Revues en 1565 par Miguel Legaspi, qui en prit possession au nom de son souverain, définitivement conquises au catholicisme par les pères de la compagnie de Jésus, les îles Mariannes reconnaissent depuis cent cinquante ans la domination espagnole (1). Subventionnées autrefois par le gouvernement du Mexique, elles sont retombées, depuis l'émancipation du Nouveau-Monde, à la charge du trésor de Manille, auquel, malgré l'extrême réduction des dépenses, cette inutile annexe enlève encore chaque année 60 ou 80,000 francs.

Situé à quatre cents lieues environ des Philippines, l'archipel des Mariannes se compose de dix-sept îles ou îlots, et s'étend du 13e au 20e degré de latitude. On serait tenté de reconnaître dans ces îles, ainsi échelonnées vers le nord, autant de degrés naturels par lesquels ont dû descendre les émigrations japonaises ou mongoles des bords de l'Asie septentrionale jusqu'aux groupes occidentaux de l'Océanie. Il est certain que le régime des vents qui règnent dans l'Océan Pacifique rapproche les îles Mariannes des côtes du Japon, tandis que ces mêmes vents les placent, pour ainsi dire, hors de la portée des naturels de la Malaisie. En admettant ce mode de colonisation, on s'expliquerait sans peine comment, en 1668, lorsque les Espagnols vinrent planter leur drapeau sur les îles Mariannes, les institutions, les mœurs, le langage même des habitans conservaient encore les traces incontestables d'une origine asiatique (2). La population de l'archipel atteignait alors

(1) Ces îles, auxquelles Magellan avait imposé la sévère appellation d'îles des Larrons, prirent en 1668 le nom de Marie-Anne d'Autriche, femme de Philippe IV.

(2) On s'est beaucoup préoccupé, il y a quelques années, de l'origine des premiers émigrans qui formèrent le noyau des populations indigènes de l'Océanie. Des systèmes diamétralement opposés se trouvèrent en présence. L'idée la plus naturelle était de chercher le point de départ de ces colons *au vent* des îles qu'ils avaient dû atteindre : on supposa donc que, partis des bords du continent américain, ils avaient été successivement portés d'île en île par les vents alizés jusqu'aux extrêmes rivages des Philippines; mais diverses considérations puisées dans une observation plus exacte des coutumes, du langage, considérations que M. Dunmore-Lang sut présenter avec beaucoup d'habileté, ont fait abandonner définitivement cette hypothèse. Fondant son opinion sur quelques phrases échappées à La Peyrouse et sur les perturbations auxquelles sont soumis les vents alizés dans le voisinage de l'équateur, M. Dunmore-Lang voulut établir la possibilité d'une colonisation qui se serait avancée graduellement de l'ouest vers l'est, des rivages de la Malaisie aux côtes de l'Amérique. En notre qualité de marin, nous ne pouvons admettre une hypothèse appuyée sans doute de raisons très savantes et très ingénieuses, mais contre laquelle proteste notre expérience personnelle. Cinq fois dans le cours de notre campagne et dans des saisons très différentes, nous avons navigué non

le chiffre de soixante-treize mille ames. Pendant un demi-siècle, ce chiffre ne fit que décroître, si bien que, vingt-trois ans après la soumission des derniers rebelles réfugiés sur l'île d'Aguigan, la population indigène avait presque entièrement disparu. L'île de Guam, dans laquelle les conquérans avaient jugé à propos de concentrer les débris de ce peuple décimé par la guerre, par l'émigration et surtout par l'abus des boissons spiritueuses, ne possédait pas en 1722 deux mille habitans. Il faut rendre justice aux religieux qui suivirent les soldats espagnols aux Mariannes. Héritiers du zèle de Las-Casas, ils firent de nobles efforts pour tempérer les rigueurs de l'occupation militaire; mais il n'était pas en leur pouvoir de sauver le peuple vaincu du fatal contact de la civilisation européenne. Ce ne fut qu'en 1786 que l'on vit s'arrêter la décroissance de la population. Quelques familles furent alors transportées des îles Philippines sur ce sol désolé, et en 1818, quand M. de Freycinet conduisit la corvette *l'Uranie* dans le port d'Apra, l'archipel des Mariannes renfermait déjà près de trois mille colons et environ deux mille indigènes. Trente ans plus tard, au moment de notre passage, ces chiffres se trouvaient presque doublés. On comptait à cette époque sept mille neuf cent trente habitans dans l'île de Guam, trois cent quatre-vingt-deux dans l'île de Rota, et deux cent soixante-sept dans l'île de Saypan.

Le développement qu'avait pris, avant 1668, la population des îles Mariannes semble indiquer que de longs jours de paix avaient précédé dans cet archipel la conquête espagnole. La superficie de toutes ces îles, en y comprenant même les plus importantes, était en effet trop restreinte pour que le sol y pût nourrir d'aussi nombreux habitans, si une culture intelligente n'en eût exploité la fécondité naturelle, et si un gouvernement régulier n'eût protégé cette exploitation. L'île de Guam, à laquelle il faut assigner un rang à part, n'a que soixante-

loin de l'équateur, entre le 110e et le 160e degré de longitude. Nous croyons pouvoir affirmer que cette navigation eût été complétement impraticable pour les navigateurs primitifs, qui, suivant M. Dunmore-Lang, l'auraient accomplie jadis dans leurs frêles pirogues. Il nous semble que, si les îles de la Polynésie n'ont point été, comme on l'avait pensé d'abord, peuplées par des émigrations fortuites s'avançant dans les mers intertropicales de l'est à l'ouest, elles ont dû l'être par des barques isolées ou des flottilles que les tempêtes des mers boréales avaient entraînées vers l'orient ou vers le sud, car il est, suivant nous, de toute impossibilité que ce mouvement de colonisation ait eu lieu sous l'équateur de l'ouest à l'est. On ne saurait oublier d'ailleurs que plusieurs fois des bateaux japonais, emportés loin des côtes par les ouragans qui désolent les rivages de Matsmai, de Niphon ou des Kouriles, sont venus atterrir tantôt aux îles Philippines, tantôt au Kamschatka, quelquefois même aux îles Sandwich. Nous inclinerions à croire que les peuples de l'Océanie, que ceux même du continent américain, ont eu pour ancêtres quelques-uns de ces membres égarés de la famille mongole, et c'est dans les steppes fécondes de l'Asie centrale, plutôt que dans les plaines de l'Hindostan, que nous serions tenté de placer leur berceau.

seize milles de tour; Saypan n'en a que trente-deux, Rota trente et un, Tinian vingt-sept. Les autres îles, qui formaient au nord de ce premier groupe une confédération entièrement distincte, offraient à leurs habitans un territoire encore moins étendu. Montueuses et accidentées, les quatre îles du groupe méridional n'ont point de sommet dont la hauteur dépasse cinq cents mètres. Ces îles sont arrosées, pendant la saison des pluies, par de nombreux ruisseaux toujours près de se changer en torrens : elles ont à craindre pendant le reste de l'année de funestes sécheresses. Des tremblemens de terre les ont souvent ébranlées jusque dans leurs fondemens (1), et d'affreuses tempêtes dévastent chaque année leurs rivages. Aussi les îles Mariannes n'auraient-elles point tenté l'ambition de l'Espagne, si elles ne se fussent trouvées sur la route du galion des Philippines, qui, pendant plus d'un siècle, ne manqua jamais, soit en partant de Manille, soit en revenant d'Acapulco, de relâcher sur un des points de cet archipel.

Ce n'est pas à l'Espagne que l'on peut reprocher de montrer trop d'âpreté dans l'exploitation de ses possessions coloniales. Son gouvernement a poussé, sur ce point, la modération jusqu'à l'indifférence. C'est surtout dans les îles Mariannes que l'on peut remarquer ces tendances apathiques. Aucun effort ne trahit le désir d'améliorer les finances ou de développer les ressources de la colonie. Jamais possession lointaine ne put se croire plus complétement oubliée de la métropole que cet archipel; mais aussi jamais joug plus léger ne pesa sur un peuple. Les Indiens des Mariannes, les Indiens Chamorros, si l'on veut leur donner le nom qu'ils reçurent de leurs conquérans, ne sont soumis au paiement d'aucun impôt. Ils doivent à l'état quarante jours de travail pour l'entretien des routes. C'est à l'accomplissement de ces corvées personnelles que se bornent leurs obligations envers la couronne d'Espagne. L'administration d'une semblable colonie devait se faire remarquer par la simplicité de ses rouages. Le gouverneur, investi d'immenses prérogatives, y rend la justice comme Sancho dans l'île de Barataria. Dans la plupart des circonstances, ce haut fonctionnaire prononce sans appel des sentences qui sont sur-le-champ exécutées; si la gravité de la faute paraît exiger une répression plus sévère que le châtiment corporel infligé d'ordinaire aux délinquans, le concours des principales autorités de l'île de Guam devient nécessaire. L'intendant chargé de présider à l'emploi des fonds expédiés tous les deux ans par le trésor de Manille, le commandant des cent cinquante Indiens qui composent la garnison, les cinq ou six officiers sous les

(1) Quelques mois après notre départ, l'île de Guam éprouva un de ces tremblemens de terre. Les secousses furent si violentes et si multipliées, que les habitans épouvantés voulaient abandonner l'île et se réfugier à bord de seize navires baleiniers qui se trouvaient alors mouillés dans la baie d'Apra.

ordres desquels marche cette indolente milice, les alcades qui administrent les districts d'Umata et de Merizo, sont alors convoqués et consultés par le gouverneur. Il est d'autres occasions où le premier fonctionnaire de la colonie est tenu de faire appel aux lumières de cette junte supérieure; mais, lorsqu'il ne s'agit point de matières judiciaires, le gouverneur des îles Mariannes n'est nullement enchaîné par les résolutions qu'il a provoquées, et c'est sa volonté seule qui décide.

Si un pouvoir absolu et sans contrôle réside entre les mains du délégué de la couronne d'Espagne, les institutions municipales n'en jouent pas moins un grand rôle dans l'île de Guam. Une sorte d'élection à deux degrés y désigne au choix du gouverneur, par la voix des notables de l'île, des *gobernadorcillos*, des *tenientes de justicia* et des *alguaziles*, magistrats indigènes qui reçoivent pour insignes de leurs fonctions la canne d'or ou la canne à pomme d'argent (*el baston*), et le rotin vénéré des Indiens à l'égal des faisceaux des licteurs (*el bejuco*). C'est par l'intermédiaire de ces officiers municipaux que s'exécutent, avec une ponctualité remarquable, les règlemens de police et les divers commandemens de l'autorité supérieure.

Tel est le gouvernement officiel des îles Mariannes, le seul dont le mécanisme peu compliqué frappe d'abord les regards; mais, à côté de ce gouvernement visible, il existe une influence occulte et prépondérante à laquelle chaque Indien a voué dès l'enfance une obéissance volontaire. Les augustins déchaussés, qui succédèrent aux jésuites en 1767, n'ont rien perdu de la puissance morale des premiers missionnaires. Pour les habitans des Mariannes, ces membres du clergé espagnol n'ont jamais cessé d'être les représentans de la Divinité sur la terre et les seuls protecteurs que puisse invoquer l'Indien contre les vexations de l'autorité séculière. Ce n'est que par le prestige de ce caractère sacré, et surtout par ces relations de bienveillant patronage, que peut s'expliquer l'incroyable empire qu'exercent encore aujourd'hui sur l'esprit de la population les curés d'Agagna et d'Agat. Ces deux religieux sont les seuls prêtres valides dont se compose le clergé des îles Mariannes. Des deux autres pasteurs auxquels est confiée la conduite de ce troupeau fervent et docile, l'un, le curé de Merizo, paraît atteint d'aliénation mentale; le second est un Indien infirme et presque octogénaire qui ne peut plus quitter la ville d'Agagna. On imaginerait difficilement un contraste plus complet que celui que présentaient les curés d'Agagna et d'Agat, le *padre* Vicente et le *padre* Manoël, tous deux membres de la même communauté, tous deux entourés d'un égal respect par leurs paroissiens. Carliste ardent et exilé politique, le *padre* Vicente avait tout oublié, les grandes plaines de la Manche, qui l'avaient vu naître, le ciel bleu et serein de l'Espagne, les amis dont la main avait serré la sienne au départ, le drapeau même sous lequel

il avait si long-temps combattu par ses vœux et par ses prières, pour ne songer qu'à ses chers Indiens, à leur salut et à leur avancement spirituel. La physionomie du *padre* Vicente, son front sillonné de rides précoces, ses traits amaigris par l'ascétisme et par les travaux apostoliques, méritaient de rester gravés dans notre mémoire. Il me semble voir encore cette figure austère, ces yeux caves, ce regard éclairé d'un feu sombre, dont la charité évangélique tempérait à peine l'éclat. Il y avait un moine du moyen-âge dans le curé d'Agagna; sa figure, encadrée par le froc blanc des augustins, rappelait, à s'y méprendre, les types rendus célèbres par le pinceau des Ribeira ou des Velasquez. Le *padre* Manoël, avec sa face épanouie et son triple menton, ne pouvait éveiller aucune de ces idées poétiques : c'était un de ces joyeux échantillons du clergé espagnol contre lesquels nos préjugés gallicans prononcent avec tant de légèreté un arrêt impitoyable. Une foi sincère, un sérieux attachement à tous les devoirs de sa profession rachetaient amplement la verve andalouse et l'aimable abandon du *padre* Manoël. L'infatigable curé s'occupait avec la même ardeur des intérêts spirituels et des intérêts temporels de ses ouailles. C'était lui qui leur avait appris à choisir les terrains convenables pour la culture du maïs et pour celle du taro, qui leur avait conseillé de ployer au joug leurs bœufs à demi sauvages et de naturaliser dans leur île les chevaux de Sydney; c'était lui qui leur recommandait sans cesse d'ensemencer leurs terres et d'engraisser leurs bestiaux, afin d'attirer à Guam ces navires baleiniers dont la présence peut seule vivifier aujourd'hui les îles de l'Océanie. Le village d'Agat se ressentait de l'active et bienfaisante influence de son curé. C'était le village le mieux aligné et le plus propre de l'île. La route qui le traversait était toujours exempte de fondrières; les ponts, s'ils étaient emportés par un ouragan, se trouvaient à l'instant rétablis. L'église, bâtie et entretenue par la piété des fidèles, n'avait sa pareille dans nul autre village, et quand, à la lueur des cierges flamboyant sur l'autel, la madone apparaissait revêtue de ses habits de fête, on eût pu remarquer sur la sainte image des perles et des dorures à faire mourir d'envie tous les habitans d'Agagna.

Tels étaient les deux religieux que nous trouvâmes réunis chez le gouverneur intérimaire des îles Mariannes, et qui devaient composer, avec don José Calvo, un des hommes les plus bienveillans que nous ayons rencontrés, la seule société qui pût égayer notre séjour dans l'île de Guam. A l'exception de ces trois personnages, la race européenne n'était guère représentée aux Mariannes que par un lieutenant d'infanterie, le lieutenant Martinez, et par deux marins anglais établis à Guam depuis longues années, le pilote Roberts et le capitaine Anderson. Roberts était un homme doux et modeste, peu prodigue de paroles,

aussi conciliant qu'Alcibiade et tout disposé *à vivre à Rome comme vivent les Romains*. Il eût adoré le grand lama au Thibet, le dieu Fô à Peking, Brama ou Vishnou dans l'Inde. A Guam, il avait embrassé le catholicisme et faisait régulièrement ses pâques. Anderson était le seul hérétique de l'île : avec ses formes herculéennes, son front aussi altier que celui d'Ajax ou de Lucifer, ses traits accentués, sa face rubiconde, ce poil roux que l'âge avait blanchi, mais qui trahissait encore une origine écossaise, le capitaine du port insultait à la faiblesse de son compatriote et foulait d'un pied dédaigneux les préjugés des papistes. C'était une curieuse histoire que celle qu'on pouvait démêler à travers toutes les hâbleries d'Anderson. Embarqué en qualité de *midshipman* sur un brick anglais, il avait servi pendant une partie de la guerre dans la Méditerranée. En 1815, il fut congédié, et prit le commandement d'un navire de commerce, qu'il alla perdre dans le golfe du Bengale. Il attendait dans l'île Maurice une occasion de rentrer en Angleterre, quand la corvette *l'Uranie*, commandée par M. de Freycinet, vint mouiller au Port-Louis. Anderson avait, s'il faut l'en croire, rendu quelques services à un des lieutenans de *l'Uranie*, M. Labiche, que les chances de la guerre avaient retenu prisonnier en Écosse. La corvette française avait alors besoin d'un chef de timonerie. M. Labiche offrit cette place à Anderson, qui l'accepta dans l'intérêt de la science, et en remplit les fonctions jusqu'à l'arrivée de *l'Uranie* à Guam. Là, pendant le séjour de la corvette dans le port d'Apra, il forma le projet de dresser sa tente sur les calmes rivages de l'Océanie, obtint l'assentiment de M. de Freycinet et du gouverneur, don José Medinilla, et bientôt, marié à une Espagnole, — une femme de pur sang gothique, disait-il avec fierté, sans aucun mélange de sang hébreu ou maure, — il devint un des citoyens les plus importans de l'île de Guam, le capitaine du port d'Agagna et le factotum de la colonie. La race des Anderson avait prospéré sur la terre étrangère; les fils, robustes et actifs, pouvaient former l'équipage de la baleinière paternelle, et deux ou trois grandes filles, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, au teint fade, de véritables filles de Fingal ou d'Ossian, dominaient de toute la hauteur de leur tête les bruns rejetons de la race océanienne.

Il faut rendre justice au capitaine Anderson. Il avait su se faire aimer des habitans d'Agagna et se rendre nécessaire au gouverneur. Plein de feu et d'intelligence, il pouvait au besoin déployer une activité peu commune; mais la malheureuse faiblesse qui avait probablement paralysé l'essor du *midshipman* retenait encore cet étrange aventurier dans les limbes d'où les habitudes de la bonne compagnie auraient pu seules le faire sortir. Anderson avait pu oublier sa patrie et consentir à vivre loin de ses montagnes; il n'avait pu oublier le grog. L'alcool exerçait sur lui une sorte d'attraction magnétique. C'est quand les pre-

mières vapeurs du *brandy* commençaient à envahir son cerveau que le souvenir de ses premières campagnes lui revenait plus présent et plus glorieux, qu'il enlevait des flottilles entières sous le canon de Livourne ou de Syracuse, et qu'inspiré comme la pythonisse, il entremêlait à ses récits de guerre des lambeaux de Shakspeare, évoquant le gracieux profil de Mme de Freycinet pour l'encadrer dans le récit de la mort de Jules César.

Le voyage de M. de Freycinet a rendu célèbre l'hospitalité des gouverneurs de Guam. Don José Calvo se montra le digne successeur du fastueux fonctionnaire qui avait reçu les officiers de *l'Uranie*. Deux fois dans la même journée, un banquet homérique se dressa dans la longue galerie du palais d'Agagna. De pareils festins souvent renouvelés eussent suffi pour affamer l'île, car les ressources de Guam sont fort limitées. Le jour même où *la Bayonnaise* avait mouillé dans le port de San-Luis d'Apra, notre premier soin avait été d'envoyer nos domestiques à terre pour y chercher quelques provisions. Notre traversée, qui, d'après les calculs de nos amis de Macao, eût dû s'accomplir en quinze ou vingt jours, en avait employé cinquante-trois, et depuis près d'un mois nous étions privés de vivres frais; mais cette fois encore nous avions éprouvé un fâcheux désappointement. Les cochons qu'on nourrissait dans l'attente des navires baleiniers ne devaient apparaître sur le marché qu'au mois d'octobre : avant cette époque, les Indiens ne voulaient s'en défaire à aucun prix. Les poules, qui d'habitude perchent à Guam sur les toits, devaient être surprises traîtreusement à l'heure du crépuscule; il fallait les chasser avec un filet à papillons. Les bananes n'étaient pas encore mûres, les ananas étaient presque verts; il n'y avait que le fruit de l'arbre à pain, le *rima* savoureux, et les patates douces, *camotes*, qui pussent suppléer à notre approvisionnement de pommes de terre depuis long-temps épuisé. On comprendra facilement quels charmes nos longues privations durent prêter à la somptueuse hospitalité de don José Calvo. D'ailleurs, il faut bien le dire, l'huile d'Espagne, avec sa fétide et rance saveur qui parfume si horriblement les rues de Cadix ou de Barcelone, n'a point heureusement pénétré jusque dans ces contrées lointaines, et il n'est si pauvre village aux Philippines, si humble *pueblo* aux Mariannes, où l'on ne puisse trouver un repas plus appétissant que dans les meilleures *posadas* de la métropole.

Les plaisirs de la table occupèrent donc une grande partie de la première journée que nous passâmes chez le gouverneur d'Agagna. Cependant un curieux épisode, en réveillant d'intéressans souvenirs, vint nous offrir de moins grossières distractions. Une peuplade des îles Carolines avait vu le sol natal, l'île à fleur d'eau que ses pères habitaient depuis des siècles, s'abîmer, subitement envahi par les flots de

la mer. Ces malheureux insulaires s'étaient réfugiés à la cime des cocotiers après avoir attaché leurs pirogues au pied des arbres qui leur servaient d'asile. Plusieurs d'entre eux moururent de froid ou succombèrent aux tortures de la faim. Ceux qui survécurent se jetèrent dans leurs pirogues dès que l'ouragan fut apaisé et vinrent à Guam implorer la pitié du gouverneur des Mariannes. Don José Casilhas, qui vivait encore à cette époque, les accueillit avec bonté et leur permit de s'établir sur l'île de Saypan, où un maître d'école leur fut envoyé pour les préparer à recevoir le baptême. Intrépides navigateurs, ces Carolins servirent alors de lien aux diverses îles de l'archipel, et leurs actives pirogues furent sans cesse occupées à transporter à Guam les pourceaux engraissés dans l'île de Rota ou la viande desséchée au soleil des bœufs sauvages que nourrit l'île de Tinian. Une heureuse coïncidence avait amené le matin même deux de ces pirogues devant Agagna. Pressé de questions au sujet des émigrés de Saypan, don José Calvo voulut nous donner le plaisir de les observer de nos propres yeux et de les interroger nous-mêmes. Les Carolins reçurent donc l'ordre de se rendre immédiatement chez le gouverneur, et cet épisode inespéré, cet échantillon imprévu des peuples de l'Océanie nous firent oublier, pour ce jour-là du moins, l'étude de la pâle civilisation aux bienfaits de laquelle les habitans des îles Mariannes avaient sacrifié depuis plus d'un siècle les poétiques allures de la vie sauvage. Bien différens des timides enfans d'Agagna, qui se montrent toujours coiffés d'un large *sombrero* en feuilles de pandanus tressées ou d'un odieux chapeau de cuir bouilli, vêtus d'un pantalon de cotonnade bleue et d'une chemise de *piña,* portant autour du cou chapelets et scapulaires, les Carolins que nous avions sous les yeux, au nombre de cinq, quatre hommes et une femme, étaient de vrais sauvages dont la nudité hardie soutenait nos regards avec une parfaite indifférence. Les hommes ne portaient cependant que l'indispensable *maro,* et la taille de la jeune femme était seule entourée d'un pagne jaunâtre qui s'arrêtait au-dessus du genou. Le dos appuyé contre la muraille, immobiles comme des statues à peine sorties du moule du fondeur, ces vivantes caryatides offraient à notre examen des poitrines larges, un système musculaire fortement accusé, un torse que ne déparaient pas ces extrémités grêles qui nous avaient choqués chez les naturels de Timor et chez les Papous de la Nouvelle-Guinée. Leurs cheveux d'un noir de jais retombaient sur leurs épaules en deux faisceaux de boucles luisantes, ou se dressaient sur leur front comme un buisson épineux au bord du champ qu'il protége. Leur peau d'une teinte ferme et franche, leurs traits moins épatés que ceux des Malais, plus hardis que ceux des Chinois, présentaient un ensemble qui ne manquait ni de charme ni de noblesse. On eût dit le beau type des Nubiens passé au rouge. La jeune femme, bien qu'elle fût à peine sortie

de l'enfance, avait déjà connu les joies et les souffrances de la maternité. Sa physionomie fatiguée, ses appas flétris disaient assez combien sont fugitives la grace et la beauté quand un soin délicat ne s'occupe pas de réparer sans cesse les ravages des années et les outrages du temps.

Les émigrés de Saypan appartenaient à ce groupe des îles Carolines dont les habitans, long-temps avant la conquête espagnole, avaient appris le chemin de l'île de Guam, et dont on voit encore chaque année les rouges pirogues à l'immense balancier apporter dans le port de Merizo ou déployer sur la plage d'Agagna leurs cargaisons de coquilles et de nacre. Ce groupe d'îles occupe l'extrémité occidentale de l'immense archipel qui s'étend des îles Pelew à l'île de Oualan. Les îles dont nos Carolins nous apprirent alors les noms sont marquées sur les cartes du dépôt de la marine à peu près dans l'ordre suivant : Ulie, Elat et Satahoual. C'est au milieu de ce groupe que s'élevait jadis, comme une coupe de corail, l'île qu'ils avaient été contraints d'abandonner. « Il s'est fait un trou dans notre île, répétaient avec douleur ces Troyens de l'Océanie, pendant qu'ils essayaient de satisfaire de leur mieux notre impitoyable curiosité; la mer a pénétré par cette brèche, et nous avons dû nous réfugier au haut de nos cocotiers. » Cette île submergée, cette *pléiade* perdue, s'est-elle donc affaissée sur elle-même après un de ces tremblemens de terre qui ébranlent si souvent les archipels de la Polynésie? ou bien, comme le disent les Carolins, un morceau de la barrière qui entourait l'espèce de bassin placé au-dessous du niveau de la mer s'est-il en effet écroulé? C'est là ce qu'il nous fut impossible d'éclaircir; mais il est certain que cette île une fois envahie par les flots, ne fût-ce qu'à la suite d'un ouragan, la corruption des sources d'eau douce dut suffire pour la rendre inhabitable et pour obliger les Carolins à chercher vers le nord un sol mieux affermi et un asile moins précaire.

La partie occidentale des Carolines, la seule qui ait quelques communications avec les Mariannes, et d'où étaient venus les émigrés que nous avions sous les yeux, est habitée par une race douce, inoffensive, ignorant l'usage des armes, mais très avancée dans l'art de la navigation. Plus à l'est, au contraire, on trouve des sauvages féroces et vindicatifs, que les *convicts* échappés de Sydney ont contribué à corrompre, que les baleiniers ont armés, et qui seraient des voisins redoutables pour les Carolins occidentaux, si les vents alizés ne retenaient, par leur constance et leur régularité, chacune des peuplades de cet archipel dans son île. Entre les Carolines et les Mariannes, ces mêmes vents rendent la navigation facile. Partant chaque année vers le mois d'avril, les Carolins trouvent, pour atteindre la pointe de Merizo ou pour regagner leur archipel, un vent *traversier*, également fa-

vorable à l'aller et au retour. Ces hardis marins connaissent fort bien la sphère céleste : quand un orage passager obscurcit le ciel, la direction presque invariable de la brise peut suppléer pour quelque temps à l'absence momentanée des constellations qui les guident; mais si cet indice même vient à leur manquer, si la brise régulière est affolée par l'orage, les Carolins se flattent de pouvoir reconnaître encore la route que suivent leurs pirogues par les formes diverses qu'affectent, selon le vent qui souffle, les flots soulevés de la mer. « La lame qui vient de l'est, disent-ils, est longue et peu bruyante; celle qui s'avance des bords où le soleil se couche heurte les courans généraux et imite le bruit des brisans; les vagues du sud-est ou du nord-est sont des vagues également courtes et saccadées que l'on pourrait confondre, si le vent du sud-est n'amenait à sa suite plus de grains et plus d'orages. » C'est généralement en cinq ou six jours que les pirogues d'Élat ou d'Ulie franchissent les cent lieues qui séparent les deux archipels et atteignent la pointe méridionale de l'île de Guam. Quelques-uns de ces esquifs périssent, d'autres s'égarent et sont souvent poussés jusque sur les côtes de Luçon, de Samar ou de Mindanao; mais, quelles que soient les chances de la navigation, il existe d'incroyables ressources chez ces demi-dieux marins, chez ces hommes semblables aux *mermen* de la Scandinavie, qui se roulent dans les flots comme un enfant sur l'herbe de la prairie, et pour lesquels il est aussi facile, aussi simple de nager que de marcher.

Quand on compare à ces beaux sauvages, libres, nus, souples et intrépides, la chétive population des Mariannes, on s'étonne des rapides ravages que peut produire sur les races primitives le contact de notre civilisation. Les naturels de Guam vivent cependant sous un des climats les plus sains et les plus favorisés de la terre. La chaleur dans les îles Mariannes dépasse rarement, au plus fort de l'été, 30 degrés centigrades; le froid y est inconnu. Des affections miasmatiques, communes à toutes les régions intertropicales, la dyssenterie est la seule qui cause à Guam quelques ravages, et encore cette terrible maladie ne s'attaque-t-elle en général qu'aux enfans. Les ressources du sol sont inépuisables : grattez la terre, vous récolterez bientôt du maïs, du taro, des ignames ou des patates douces. Ce travail vous semble-t-il excessif, restez étendu sur votre natte, à l'ombre des casuarinas ou des orangers, et laissez à la nature le soin de pourvoir à votre subsistance. La racine du manioc et la noix du palmier cycas, que la macération dégage de leur suc corrosif, vous permettront d'attendre que les branches du rima se soient chargées, vers la fin du mois de mai, de leurs fruits farineux. Le cocotier, fécond dès sa cinquième année, vous fournira la noix qui nourrit les volailles, engraisse les cochons, remplit d'une huile limpide la lampe du Chamorro ou parfume de

flots onctueux la noire chevelure des Indiennes. Mais si, renonçant au promesses du régime déjà en fleurs, vous détournez la séve qui afflue vers la cime du palmier, si vous frappez de stérilité ce jeune géant de la plage, les tubes de bambou dans lesquels vous aurez inséré l'extrémité des pédoncules taillés chaque matin vous donneront pendant cinq ou six mois, sans que l'arbre paraisse en souffrir, une liqueur d'abord claire et d'une saveur douceâtre, que la fermentation convertira promptement en vinaigre, à moins que, par la distillation, vous ne vous empressiez d'en extraire le principe alcoolique. L'habitant de Guam, dispensé du travail par la clémence du ciel et par celle du gouvernement débonnaire que lui réservait la Providence, laisse couler ses jours dans une apathique oisiveté. C'est un être simple, borné, sans besoins, sans passions, heureux à sa manière, heureux cependant. Soumis aveuglément au joug de l'église, s'il amasse quelques piastres, c'est pour acheter des messes. La pompe extérieure de la liturgie romaine agit puissamment sur son imagination, mais il est douteux qu'il ait jamais cherché à comprendre le sens mystérieux des cérémonies qui le charment. A voir sa piété marcher si doucement d'accord avec celle des fragilités humaines contre laquelle la religion catholique a dirigé ses plus rigoureux anathèmes, on serait tenté de croire que ce chrétien édifiant n'a point très exactement compris les devoirs que lui enseignait le *padre*, et qu'il s'est habitué dès l'enfance à rendre à la Divinité un culte automatique. Ces pauvres Indiens n'occupent pas dans l'échelle des êtres un rang bien élevé. Ne rêvons point pour eux de trop rapides progrès. Nos premiers essais de propagande ont failli détruire leur race. Laissons-les vivre d'abord; qu'ils passent, s'il le faut, sur cette terre, pour y croître, s'y multiplier, s'y éteindre comme ces plantes des tropiques dont la tige grandit inutile et ne s'élève que pour être balancée par le vent ou pour sourire aux ardens rayons du soleil. Qu'ils soient encore long-temps un rouage inerte de ce grand univers! Peut-être un jour saura-t-on, sans violer les desseins de la Providence, les appeler à de plus nobles destinées; mais aujourd'hui gardons-nous de leur apporter légèrement de nouvelles souffrances, n'épouvantons pas leur foi naïve, respectons leur calme félicité, et, docteurs circonspects, ménageons à leurs yeux facilement éblouis des clartés souvent douloureuses.

Le soleil était déjà couché quand nous quittâmes le gouverneur d'Agagna; mais notre baleinière avait à l'avance franchi le seul passage difficile qu'offrît le canal intérieur qui devait nous ramener dans la baie d'Apra. Des Indiens, portant devant nous des torches de roseaux desséchés, nous servirent de guides jusqu'à la pointe basse près de laquelle nous attendaient nos canotiers, et, en moins d'une heure, nous eûmes atteint l'étroite passe de l'île aux Chèvres. Ouvrant alors

notre voile à la brise de terre qui venait de s'élever, nous cinglâmes rapidement vers la corvette, où nous arrivâmes enchantés de notre voyage, et tout prêts à recommencer une semblable campagne, si le ciel voulait nous ménager encore une aussi belle journée et d'aussi intéressans épisodes.

Ce ne fut point la seule fois que nous visitâmes la capitale des îles Mariannes. La gracieuse urbanité du gouverneur et du *padre* Vicente nous y rappela bien souvent. Le *padre* Manoël voulut aussi nous montrer sa pittoresque paroisse, nous éblouir de ses feux d'artifice, nous ravir par les accords de son orchestre indien. Aux villages d'Agat et d'Agagna durent d'ailleurs se borner nos promenades. Bien que la végétation des Mariannes soit loin de déployer une vigueur comparable à la profusion sauvage des forêts de la Malaisie, nulle part nous n'avions trouvé de fourrés plus impénétrables que ceux que présentent les rivages de l'île de Guam. Un arbuste importé de Manille en 1780, le *lemoncito,* espèce de citronnier aux baies rouges, que les oiseaux se sont chargés de propager, a envahi les moindres clairières et remplit les intervalles des grands arbres de ses rameaux épineux. Le voyage de la ferme de Soumaye, qui se trouvait en face de notre mouillage à la pointe Oroté, sur laquelle nous avions établi une vigie, offrait des difficultés dont il eût été impossible de triompher sans un guide. La sagacité d'Uncas ou de Chingahgook était indispensable pour se diriger à travers ces bois, dans lesquels, si l'on sortait un instant du sentier frayé, on ne rencontrait plus qu'un dédale inextricable. N'osant nous aventurer au milieu de pareils labyrinthes, le temps que nous ne passions pas chez don José Calvo ou chez le *padre* Manoël, nous l'employions à errer à marée basse sur les récifs. Quelques heures nous suffisaient pour charger une embarcation de coquillages ou de mollusques. Le goût de l'histoire naturelle était devenu presque général à bord de la corvette, et c'était à qui découvrirait le cône impérial ou le cône flamboyant, la mitre papale ou la couronne éthiopienne, et surtout la fameuse porcelaine aurore; mais cet objet d'envie de tous les amateurs,

Rara avis in terris, nigroque simillima cycno,

trompa les recherches les plus obstinées, et un seul d'entre nous put emporter de Guam, grace à la munificence de don José Calvo, ce rare échantillon des coquilles polynésiennes.

C'est au milieu de ces distractions et des nombreux exercices à feu par lesquels nous croyions préluder à notre prochaine croisière, que nous vîmes s'écouler le mois de juillet. Le *padre* Manoël, le gouverneur d'Agagna et le *padre* Vicente cessèrent alors de recevoir nos visites, car nous ne voulions pas perdre de vue la pointe Oroté sur la-

quelle devait apparaître le signal qui nous annoncerait l'arrivée du navire promis par M. Forbes. Nous ne doutions pas un instant que cet ami dévoué ne fût fidèle à l'engagement qu'il avait voulu contracter envers nous; mais un typhon avait pu engloutir ou démâter le bâtiment expédié de Macao, et nous résolûmes de ne pas attendre à San-Luis au-delà du 10 août les nouvelles que nous nous étonnions de n'avoir pas reçues encore. Si aucun navire ne nous avait rejoints avant cette époque, nous étions décidés à faire voile sans plus tarder pour Manille. Le 8 août, au lever du soleil, nous fûmes heureusement tirés d'inquiétude. Une goëlette, déployant à sa corne le pavillon des États-Unis, louvoyait au large pour gagner l'entrée de la baie d'Apra. C'était l'*Anglona* qui, après avoir déposé une cargaison d'opium à Wossung, avait, poussée par la mousson de sud-ouest qui régnait alors sur les côtes de Chine, donné dans le détroit de Van-Diémen, et venait de gagner, par une route nouvelle, l'Océan Pacifique et les îles Mariannes. Cette goëlette n'avait quitté Macao que vers la fin du mois de juin. Les nouvelles apportées par le courrier qui était arrivé à Hong-kong le 17 mai n'avaient point paru à M. Forbes ni à M. Forth-Rouen d'une nature assez concluante pour motiver l'envoi de l'*Anglona* aux Mariannes. M. Forbes avait donc attendu, pour expédier l'*Anglona*, que ce navire pût nous porter les lettres et les journaux partis de Paris le 24 avril. L'horizon politique était loin d'être, à cette époque, entièrement dégagé; mais il était déjà facile de prévoir que les premiers ennemis qu'aurait à combattre la nouvelle république ne seraient malheureusement point des étrangers.

Ainsi s'évanouit un projet de croisière dont il serait inutile aujourd'hui d'exposer plus amplement les détails ou de discuter les chances. Suggéré par un de ces esprits fertiles en expédiens, qui ont l'instinct de la marine sans avoir pratiqué le métier de la mer et auxquels l'habitude des grandes opérations commerciales a donné l'intelligence des conceptions hardies et des combinaisons ingénieuses, ce projet n'était réalisable qu'avec le concours de l'homme qui l'avait conçu et inspiré. M. Forbes fit pour nous, en cette occasion, ce qu'il eût à peine songé à faire pour des compatriotes. Il fut impossible de lui persuader que le voyage de l'*Anglona* devait donner lieu à une indemnité qui serait facilement accordée par le gouvernement français. Le consul américain voulait que le service rendu à *la Bayonnaise* conservât le caractère d'un service personnel rendu par M. Forbes aux amis qu'il avait adoptés. Le ministère des affaires étrangères et celui de la marine se chargèrent heureusement, quelques mois plus tard, d'acquitter par des remerciemens officiels une dette que les officiers de *la Bayonnaise* n'auraient pu payer qu'incomplétement par leur reconnaissance.

III.

A peine l'*Anglona* avait-elle jeté l'ancre, que nous nous étions occupés de nos préparatifs de départ. Depuis quelques jours, la mousson de sud-ouest étendait son influence jusqu'à l'île de Guam. Le vent d'ouest ne se faisait point sentir cependant jusqu'au fond de la baie, où l'on n'éprouvait qu'un calme orageux, interrompu quelquefois par un grain subit ou par des brises fugitives et variables; mais, du côté du couchant, un épais rideau de vapeurs toujours immobile faisait suffisamment connaître que le souffle des vents alizés, neutralisé par un courant contraire, ne dépassait plus le méridien des îles Mariannes. Avec le calme, la chaleur, jusqu'alors modérée, était devenue très intense. A l'ombre, le thermomètre marquait 35 degrés centigrades, 54 degrés au soleil. On pouvait croire qu'une élévation aussi soudaine de la température présageait quelque violente tempête, et que la nature n'échapperait à cet état d'oppression que par une convulsion qui rétablirait l'équilibre dans l'atmosphère. Cependant, le jour même où l'*Anglona* avait mouillé dans la baie d'Apra, les vents d'est avaient repris leur cours, et toute appréhension d'un nouvel ouragan avait disparu. Le 9 août, l'*Anglona* repartit pour Hong-kong, et nous-mêmes, profitant d'une brise favorable, nous sortîmes de la Cadera-Chica, afin d'attendre au mouillage extérieur que nos derniers comptes fussent réglés avec les fournisseurs de la corvette. Pendant ce mouvement, la brise avait fraîchi. La nuit fut très orageuse, et, lorsqu'au point du jour nous songeâmes à mettre sous voiles, le vent s'était depuis quelques heures fixé au nord. Une brume épaisse enveloppait le ciel, des grains violens se succédaient presque sans intervalle, et la houle déferlait avec fracas sur la digue naturelle qui protégeait notre mouillage. L'entrée de la baie d'Apra est partagée par un banc de corail en deux passes distinctes. Si l'on choisit pour sortir la passe du sud, on trouve, jusqu'à la pointe Oroté, une grande profondeur; si, au contraire, on veut gagner le large par le canal du nord, on rencontre sur sa route l'extrémité du grand récif, dont les madrépores, couverts de dix-huit et dix-neuf pieds d'eau, se dressent menaçans à travers les flots bleus et semblent à chaque pas près d'effleurer la quille. La lame était trop creuse pour qu'on pût aventurer la corvette dans cette passe, que nous n'avions franchie qu'avec une très belle mer le jour de notre arrivée dans la baie d'Apra. Un coup de tangage eût suffi pour nous priver de notre gouvernail. Le chenal du sud ne semblait au contraire offrir aucun danger. Ce fut ce chenal que nous nous décidâmes à suivre. Comme un athlète qui doit ceindre ses reins avant de descendre dans l'arène, nous prîmes les précautions nécessaires pour assurer le

succès de notre manœuvre. Deux bandes de ris furent ramassées pli à pli sur les vergues, et dès que la toile, soustraite à l'action du vent, eut été assujettie par de nombreuses garcettes, nous établîmes nos huniers, dont la surface se trouvait ainsi considérablement réduite, puis nous virâmes lentement sur notre chaîne. A peine l'ancre fut-elle dérapée, à peine la corvette, libre de toute entrave, eut-elle obéi à l'impulsion de ses voiles, que les difficultés de notre appareillage nous apparurent tout entières. Obligés de faire un long détour pour passer au sud du plateau qui obstrue l'entrée de la baie, il nous fallait serrer le vent de nouveau pour doubler la pointe Oroté. La mer, qui venait se briser au pied de ce sombre promontoire, jetait ses embruns jusqu'au sommet de la falaise et semblait menacer d'une destruction imminente la corvette, qui, brusquement ramenée vers le lit du vent par son gouvernail, inclinée sous ses huniers et labourant de la gueule de ses canons la crête de la vague, s'engageait hardiment dans la passe. Nous ne pûmes voir sans un peu d'émotion le navire qui portait notre fortune militaire et notre avenir raser à moins d'un quart d'encâblure cette côte écumante; mais notre inquiétude n'eut que la durée d'un éclair. Dès que la pointe Oroté fut doublée, la corvette cessa de serrer le vent, et, fuyant avec un sillage plus rapide devant la rafale, elle laissa bientôt derrière elle la longue chaîne de récifs, la falaise mugissante, la baie vaste et profonde. Si nous tournâmes encore nos regards vers l'île de Guam, ce ne fut plus que pour saluer d'un sourire de satisfaction et d'un dernier adieu ses rivages à demi effacés par la brume.

Les baromètres cependant, ces augures infaillibles des mers de l'Indo-Chine, avaient beaucoup baissé depuis le matin, et semblaient présager un inévitable typhon; mais nous avions de l'espace devant nous, et *la Bayonnaise,* une fois loin de la côte, n'avait plus rien à craindre de la tempête. L'ouragan, en effet, suivit son cours habituel. Éloignés du centre du tourbillon, nous n'en éprouvâmes point toute la violence, qui se fit sentir deux jours plus tard aux îles Lou-tchou. Le vent tourna lentement vers le nord-ouest et vers l'ouest, passa un moment au sud-ouest et finit par se fixer au sud-est. Ce fut alors que le temps parut s'embellir. Après une nuit de rafales et d'éclairs, la nature se réveilla comme épuisée. Un vague brouillard que la brise n'avait point la force de dissiper errait sur le sommet des vagues, dont les longues ondulations devaient se propager des lointains rivages des Philippines jusqu'au-delà des îles Mariannes. Il fallut quelques jours pour que le ciel retrouvât sa sérénité et que la houle cessât de gonfler le sein de la mer. Enfin les flots s'aplanirent, les derniers nuages se dissipèrent, et une tiède brise de sud-est nous poussa lentement vers les îles Lou-tchou, que nous avions le dessein de visiter avant de nous rendre dans la baie de Manille.

On n'a point oublié que M. le contre-amiral Cécille, en quittant les îles Lou-tchou au mois de juillet 1846, y avait laissé, en qualité d'interprètes destinés à servir un jour aux communications du grand empire de France et du modeste royaume d'Oukinia, deux missionnaires français, M. Leturdu et M. Adnet (1). Les autorités de Choui, fort inquiètes de voir Mgr Forcade ainsi remplacé, avaient adressé leurs doléances à la cour de Pe-king. L'amiral, sollicité par le vice-roi Ki-ing, avait promis qu'un des navires de la division irait bientôt mouiller devant Nafa et ramènerait à Macao les deux étrangers dont la présence causait de si vives alarmes au gouvernement oukinien. La perte de *la Gloire* et de *la Victorieuse* avait retardé l'exécution de cette promesse qu'il était de notre devoir d'accomplir. Le 25 août, à dix heures du matin, nous aperçûmes la terre. La côte se présentait sous la forme de deux petites îles basses, dont nous ne paraissions pas éloignés de plus de quatre ou cinq lieues. C'était une illusion due à l'extrême transparence de l'atmosphère, car ces deux îles n'étaient en réalité que les plateaux allongés qui dominent la pointe méridionale de la Grande-Oukinia, dont douze lieues au moins nous séparaient encore. Le calme qui survint nous empêcha de mieux reconnaître la terre avant le coucher du soleil; mais, pendant la nuit, les courans nous entraînèrent rapidement vers le nord, et les premiers rayons de l'aube dessinèrent nettement les contours de l'île que nous n'avions fait qu'entrevoir la veille. Avec le jour s'éleva une faible brise de sud-est qui, enflant peu à peu nos voiles, nous fit bientôt glisser d'un sillage plus rapide sur une mer transparente et bleue comme le ciel qu'elle réfléchissait. Nous venions de passer non loin de débris épars de mâtures, triste ouvrage du dernier typhon, quand le matelot placé en vigie sur la vergue du petit hunier signala tout à coup une embarcation qui se dirigeait vers la corvette. Nous crûmes un instant que la fortune nous envoyait des naufragés à recueillir; mais cette frêle embarcation, rencontrée si loin de la côte, n'était qu'une pirogue des îles Lou-tchou, montée par trois pêcheurs oukiniens. A la brusque manœuvre qu'avait faite la corvette pour courir au-devant du canot inconnu qui semblait réclamer son assistance, les trois pagaies s'arrêtèrent à la fois, et la pirogue cessa de bondir sur les vagues, dont sa proue dispersait en volutes d'écume la cime presque imperceptible. Nous vîmes les pêcheurs se lever l'un après l'autre et contempler avec un air de doute et d'inquiétude *la Bayonnaise* alors immobile, sa noire carène, sa longue rangée de canons, son immense voilure. Ils parurent se consulter sur le parti qu'ils devaient prendre. Tous trois se rassirent enfin et recommencèrent à voguer vers la corvette; mais, à la façon

(1) Voyez la livraison du 1er septembre 1851.

dont ils maniaient leurs pagaies, il était facile de juger qu'ils n'étaient point complétement rassurés. Ils ne nous atteignirent qu'après avoir fait plus d'une pause. Des porte-haubans de misaine on leur jeta une amarre; ils la saisirent; nos voiles furent de nouveau orientées, et nous continuâmes notre route vers le port de Nafa; mais ce fut en vain que nous invitâmes les pêcheurs qui nous avaient ainsi accostés à monter à bord. Ils nous refusèrent obstinément ce dernier témoignage de confiance. Nous avions rencontré au début de notre campagne, non loin du port de Falmouth, à l'extrémité du comté de Cornouailles, un vénérable quaker qui vivait au milieu des oiseaux de son jardin comme Adam au milieu des premiers hôtes du paradis terrestre. A sa voix, rossignols et rouge-gorges accouraient sans crainte, se posaient sur son épaule, ou, battant l'air de leurs petites ailes, venaient saisir une miette de pain jusque sur ses lèvres. Il eût fallu sans doute la patiente douceur de ce bon M. Fox pour apprivoiser nos fauvettes oukiniennes. Pour nous, l'expédient dont nous nous avisâmes fut loin d'avoir le succès que nous nous en étions promis. Pendant que le patron de la pirogue, vieux marin à barbe grise, dirigeait, tout en fumant sa pipe de bambou, sa fragile nacelle dans le sillage de la corvette, pendant que ses deux compagnons reposaient nonchalamment assis au fond du bateau, nous nous servîmes sournoisement de l'amarre qu'ils avaient acceptée pour attirer peu à peu la barque trop farouche le long du bord. Nous avions compté sans la prudence de son équipage. La corde qui traînait la pirogue après nous, au lieu d'être attachée aux bancs ou à la proue comme de coutume, était tenue à deux mains par un des pêcheurs. Dès que les méfians insulaires s'aperçurent du projet qui menaçait leur indépendance, celui qui tenait la remorque ouvrit les mains, et en un instant la pirogue se trouva hors de nos atteintes. Nous n'avions qu'à mettre une de nos embarcations à la mer pour vaincre de gré ou de force des scrupules que nous avions peine à comprendre; nous aimâmes mieux respecter la faiblesse de ces pauvres gens jusque dans ses plus étranges caprices. Ne se voyant point poursuivis, ils se décidèrent à recourir à leurs pagaies, et il leur fut facile de nous rejoindre. Nous ne nous exposâmes pas à les effaroucher une seconde fois; seulement, de la dunette, nous essayâmes d'entrer en communications avec eux. On jeta deux pains dans leur pirogue, on leur envoya du tabac, du vin, et, singulier trait de délicatesse de la part de ces malheureux insulaires qui ne semblaient posséder que leur barque pour tout trésor, ils versèrent le vin dans un tube de bambou et voulurent nous rendre la bouteille. Nous avions espéré que la langue anglaise, qui s'est répandue à la suite des baleiniers américains sur presque tous les points de l'Océanie, ne serait pas complétement inconnue aux pêcheurs des îles Lou-tchou; mais, au premier essai que nous fîmes

de notre anglo-chinois, les pêcheurs, désireux de nous épargner une peine inutile, appuyèrent leur tête sur la paume de leur main, et nous firent comprendre par cette pantomime expressive que leur oreille était complétement fermée à tous nos beaux discours. Ils ne tardèrent point du reste à nous donner l'explication de leur conduite et de leurs singulières manœuvres en nous quittant sans cérémonie, dès que la corvette, dont la vitesse dépassait alors cinq milles à l'heure, eut conduit leur pirogue dans de meilleurs parages, sur un point où, rendus sans fatigue et sans efforts, ils se promettaient probablement une pêche plus heureuse.

La terre cependant grossissait à vue d'œil. Sur la droite, la grande Oukinia développait une longue chaîne de coteaux peu accidentés. Ses principaux sommets, grandis la veille par le mirage, ne se distinguaient plus des terrains élevés qui les entouraient. De l'autre côté du canal, les îles Amakerrima offraient, au contraire, un groupe de noirs îlots couverts de verdure, aux formes plus abruptes, aux cimes mieux accusées. La côte occidentale, sur laquelle s'élève la ville de Nafa et débouche la rivière de Nafa-kiang, ne doit être approchée qu'avec précaution. Un immense plateau de madrépores s'étend à plusieurs milles du rivage et s'élève si brusquement du fond de la mer, que la sonde ne peut avertir le navigateur du danger. C'est sur ce plateau que la corvette *l'Alcmène* faillit se perdre au mois de mai 1844, et que, quelques années plus tard, le brick *le Pacifique* vint s'échouer. De nombreux pêcheurs, dans l'eau jusqu'à mi-jambe ou jusqu'à la ceinture, s'occupent, dès que la marée est basse, d'exploiter ce vaste champ de coraux et d'y récolter d'abondans coquillages, quelquefois des huîtres perlières. Au moment où *la Bayonnaise,* poussée par la brise qui venait de fraîchir, s'avançait rapidement vers la côte, la pointe méridionale de la grande Oukinia s'élevait au-dessus de l'horizon, noire, basse, allongée, rongée par la vague et par l'air salin; mais, au point où les derniers rochers plongeaient dans les flots, la mer présentait le plus singulier phénomène de mirage que nous eussions jamais remarqué : on voyait, au-dessus des ondes tremblantes que l'ardeur du soleil élevait à l'horizon, toute une population active, aux formes indécises, aux brunes silhouettes, dont on distinguait surtout les grands chapeaux coniques, et qui semblait marcher sur les eaux ou flotter dans les airs. Ces ombres chinoises n'étaient autre chose que les pêcheurs de coquilles qui exploitent le grand banc, et leur fantastique apparition au milieu d'un canal qui semblait libre de tout danger nous eût fort à propos indiqué la nécessité de contourner avec une extrême prudence la pointe à laquelle le capitaine Basil Hall donna le nom de Table-Hill, si l'excellente carte de M. Delaroche-Poncié ne nous eût déjà mis en garde contre ce plateau perfide, dont le jeune hydrographe avait relevé les contours avec son habituelle précision.

Il était trois heures du soir, le vent continuait de nous seconder, et nous avions l'espoir d'atteindre, avant le coucher du soleil, la rade de Nafa, bassin profond et sûr auquel une ceinture de récifs, brisée en trois endroits, donne accès par le nord, par le sud et par l'ouest. Déjà les deux îles basses qui s'étendent en travers du canal, et qu'il faut dépasser pour se rendre devant le port d'Oun-ting, se dessinaient vaguement à l'horizon, quand la brise du sud-est cessa subitement de gonfler nos voiles. Nous avançâmes d'un ou deux milles encore, entraînés par le courant bien plus que par les bouffées de vent fugitives dont nous cherchions à profiter; mais, lorsque la brise, long-temps incertaine, se fut enfin fixée au nord-est, renonçant à tenter avant le lendemain l'entrée du port, nous laissâmes tomber l'ancre sur un lit de sable fin, par une profondeur de trente-trois brasses. Nous étions ainsi mouillés à quatre ou cinq milles de la côte; heureusement il nous restait près de trois heures de jour pour communiquer avec le port de Nafa, et nos voiles n'étaient pas encore serrées, qu'un de nos canots faisait déjà route vers la terre. A sept heures du soir, cette embarcation était de retour à bord de *la Bayonnaise*. Au moment d'entrer dans le port, l'officier qui la commandait avait rencontré une grande barque du pays dans laquelle, à la vue de notre pavillon, le père Leturdu s'était empressé de s'embarquer. Notre canot nous amenait ce jeune missionnaire. Tout ému de se retrouver au milieu de compatriotes, osant à peine croire à l'arrivée de ce navire français qu'il avait cessé d'attendre depuis qu'un vague récit, apporté jusqu'aux îles Lou-tchou par les jonques du Fo-kien, lui avait donné la nouvelle de la révolution de février, le père Leturdu fut quelque temps avant de nous apprendre pourquoi il était venu seul à bord de la corvette. Son compagnon, le père Adnet, avait succombé un mois auparavant à une affection de poitrine.

Abandonnés, depuis le mois de juillet 1846, dans une île complétement isolée du mouvement commercial des mers de Chine, et que n'avait pas même visitée pendant ces deux années un seul navire baleinier, nos missionnaires avaient vu la police oukinienne surveiller avec anxiété leurs moindres démarches et resserrer insensiblement autour d'eux les mille entraves dont la présence de l'amiral Cécille les avait pour quelque temps délivrés. Un autre Européen, missionnaire protestant envoyé à Nafa par les sociétés religieuses de Londres, le docteur Bettelheim, partageait leur exil, et excitait au même degré que les prêtres français les ombrages des autorités d'Oukinia. Le docteur avait offert à nos missionnaires la paix de l'église. Bien qu'une grande réserve ne pût manquer de subsister entre des prêtres catholiques voués aux austérités du célibat et le ministre protestant entouré des joies de la famille, la communauté de mille petits griefs, la douleur de voir leurs pieux efforts échouer contre les précautions redoublées de la police, avaient fini par rapprocher ces interprètes inconciliables

des paroles de l'Évangile. Les deux communions rivales avaient le même intérêt à défendre certains priviléges octroyés à nos missionnaires sur les sollicitations réitérées de M. l'amiral Cécille. De toutes les franchises dont se composait cette charte, respectée à contre-cœur par les mandarins d'Oukinia, la plus précieuse était sans contredit la faculté de circuler librement dans l'île; car, ce droit abandonné, il fallait renoncer en même temps à tout espoir de prosélytisme. Plus d'une tentative hostile avait menacé un privilége tellement contraire aux lois du pays, qu'avant de l'accorder aux demandes de l'amiral, le premier ministre de Choui, Chang-ting-tchou, avait osé, à diverses reprises, « fatiguer les oreilles de son excellence et implorer avec larmes sa miséricorde. » Pendant dix-huit mois, la ligue européenne avait néanmoins triomphé; mais, à mesure que s'affaiblissait chez les mandarins le souvenir de la visite des bâtimens français, ils se montraient plus ardens à reconquérir le terrain qu'ils avaient cédé. Sur ces entrefaites, un malheur public affligea l'empire oukinien. Le roi, depuis long-temps malade, auquel le docteur Bettelheim, un peu médecin de son état, avait inutilement fait offrir ses services, mourut vers la fin de l'année 1847, et légua par sa mort le trône à un enfant. Ce fut un grand deuil pour les habitans des îles Lou-tchou. De Choui à Nafa, on ne parut plus occupé que des obsèques du souverain défunt. Le jour fixé pour les funérailles, le 17 octobre 1847, le docteur Bettelheim et nos missionnaires voulurent, comme de coutume, se rendre à la ville de Choui; mais, arrivés au pied de la colline sur laquelle cette ville est bâtie, ils trouvèrent des gens armés de bambous qui leur barrèrent le passage et voulurent les obliger à rebrousser chemin. Ils insistèrent, on les repoussa; ils réclamèrent avec plus d'énergie, on les maltraita. Les mandarins, qui attendaient à quelque distance l'issue d'une lutte à laquelle ils eussent craint de s'exposer, accoururent alors. Ils virent nos missionnaires renversés à terre, frappés de coups de bambou, saisis par les cheveux et traînés sur le pavé. Ils les jugèrent assez punis, arrêtèrent le bras des gardes prêt à redoubler, protégèrent le docteur Bettelheim qu'on poursuivait, et demandèrent humblement pardon aux hommes qu'ils venaient de faire ainsi maltraiter. C'était peu de chose pour des missionnaires que de pardonner et d'oublier ces sévices; mais il y avait dans l'énergie dont avaient fait preuve en cette occasion les autorités d'Oukinia un symptôme si évident de l'influence japonaise, que MM. Adnet et Leturdu sentirent le découragement pénétrer jusqu'au fond de leur cœur. Ils ne doutèrent point que le délégué du prince de Satsuma, ce mystérieux proconsul qui résidait, disait-on, à Nafa, dont on ne leur avait jamais parlé qu'avec un sentiment de terreur et qu'ils avaient en vain cherché à entrevoir, ne dût assister aux obsèques du roi et n'eût exigé qu'on leur interdît de paraître à cette cérémonie.

Si, pour soustraire aux regards des étrangers ce représentant d'une influence qui voulait demeurer occulte, on avait osé porter la main sur des hommes protégés par la double puissance de la France et de l'Angleterre, que ne ferait-on point pour obéir à la plus sévère de toutes les prescriptions du Xo-goun! Plutôt que de laisser l'Évangile germer sur cette terre entièrement dépendante du Japon, on n'hésiterait point à déporter, s'il le fallait, la moitié de la population aux îles Madjico-sima. Ainsi se trouvait expliquée l'étrange réponse de tous les habitans auxquels les missionnaires avaient pu à la dérobée annoncer la parole de Dieu : « Ce que vous dites est excellent, mais nous ne pouvons l'entendre; il y a danger. » Nos missionnaires avaient donc été forcés de s'avouer qu'un plus long séjour aux îles Lou-tchou ne leur apprendrait point le moyen de lutter avec avantage contre la police la plus vigilante du monde, et de propager la religion chrétienne dans un pays où personne ne se soucie d'encourir pour une foi quelconque l'exil, la prison ou la bastonnade. A dater de ce jour, ils ne songèrent plus qu'à retourner en Chine, où de plus belles moissons pouvaient récompenser leur zèle. Souvent, assis sur la plage, ils interrogeaient avec un secret espoir les nombreux et lointains canaux qui pouvaient conduire un navire sur la rade; d'autres fois, au milieu de la nuit, ils croyaient entendre gronder le canon : plus de doute, c'était le navire attendu; mais le soleil, en se levant, n'éclairait qu'un horizon désert, et les missionnaires, sortis à la hâte du couvent de bonzes qu'on leur avait assigné pour demeure, après l'avoir fait évacuer par les prêtres bouddhistes, rentraient lentement chez eux, déçus, mais résignés.

M. Adnet cependant, malade depuis vingt mois d'une affection de poitrine, semblait s'affaiblir tous les jours. Sa respiration était courte, oppressée; sa voix, presque éteinte. Souvent les deux prêtres parlaient entre eux de la fin prochaine du moribond, comme d'une chose qui ne devait inspirer ni crainte ni regret. « Quelle joie dans le ciel, se disaient-ils, quand tous ces martyrs du Japon, saint François-Xavier à leur tête, viendront recevoir un nouveau soldat du Christ! » M. Adnet s'éteignait insensiblement sans souffrir, ou du moins sans se plaindre. Il avait été obligé de renoncer à dire lui-même la messe, mais il l'entendait tous les matins. Enfin, le 1er juillet 1848, il rendit son ame à Dieu. Il n'était âgé que de trente-cinq ans. Son compagnon n'en avait que vingt-huit. Resté seul, le père Leturdu ferme les yeux et la bouche de son confrère, récite les prières des morts, et, minuit sonné, profitant d'un privilége accordé aux missionnaires, il offre le sacrifice de la messe en faveur de cette ame qui venait de prendre son vol vers le ciel. Pauvre jeune homme! bien que son cœur n'ait jamais voulu s'avouer l'amertume de ces cruels instans, on peut croire que le lendemain,

lorsqu'en présence des mandarins de Choui et de Nafa, le corps du père Adnet eut été confié à la terre, il ne put s'empêcher de trouver bien vide la cellule commune et de songer à l'affreux isolement dans lequel le plongeait la mort de son unique ami, du seul être avec lequel il pût échanger ses pensées. Deux mois cependant s'écoulèrent avant que *la Bayonnaise* apparût et vînt jeter l'ancre sur la rade de Nafa.

Nous étions encore émus du récit du père Leturdu et indignés des mauvais traitemens qu'il avait subis, quand un bateau chargé de mandarins, de *kouannins*, si l'on veut adopter l'expression oukinienne, arriva le long du bord. Cet empressement témoignait déjà de l'inquiétude qu'éprouvaient les autorités des Lou-tchou. Lorsqu'après le guet-apens du 17 octobre les mandarins s'étaient humiliés devant nos missionnaires, la réponse de M. Bettelheim les avait remplis d'alarme et d'effroi : « Nous vous pardonnons, avait dit le docteur; mais *le royaume* ne vous pardonnera pas. » MM. Leturdu et Adnet n'étaient point, en effet, des missionnaires ordinaires; ils avaient été conduits à Nafa par une frégate française, et laissés dans l'île du consentement des mandarins : on les avait acceptés comme des agens officiels, on s'était engagé à les traiter avec plus d'égards qu'on n'en avait témoigné à Mgr Forcade, et, loin de remplir ces promesses, on avait failli, pour les empêcher d'user d'un droit jusqu'alors reconnu, les faire périr sous les coups des agens de police. Il y avait sans aucun doute, dans ce concours de circonstances, des motifs plus que suffisans pour exiger une réparation ou pour apprendre par quelque mesure sévère à ce peuple qui semblait cacher une finesse cauteleuse sous sa feinte douceur le respect des engagemens pris envers la France. Malheureusement les intérêts de la religion se trouvaient ici mêlés avec ceux de la politique, et, si nous nous sentions disposés à venger toute atteinte portée à la considération de notre pays, nous n'eussions pas voulu lever un doigt dans la querelle du Seigneur. Mgr Forcade avait noblement répondu aux mandarins qui le suppliaient, au mois de juin 1846, de ne point dénoncer à l'amiral les petites vexations dont il avait été victime : « Un prêtre français ne se venge jamais. » Tel était l'esprit général des missions de la Chine et telles étaient aussi les dispositions du père Leturdu. Il fut donc convenu entre nous que, sans user de notre droit de représailles, sans même demander la punition des satellites qui avaient maltraité les missionnaires, nous bornerions notre vengeance à inquiéter, par une extrême froideur et un brusque départ, les autorités, qui n'avaient fait probablement qu'obéir à cette pression morale du Japon, contre laquelle leurs habitudes d'asservissement ne leur avaient point permis de protester.

Notre programme politique ainsi arrêté avec le père Leturdu, parfaitement en état de nous servir d'interprète, nous donnâmes l'ordre

de faire descendre les mandarins qui venaient d'arriver dans la batterie et de les introduire dans la salle de conseil. Conduits par un timonier jusqu'à la chambre du commandant, les kouannins soulevèrent humblement la portière qui masquait l'entrée de cette chambre, séparée du reste de la batterie par une simple natte, et décorée de sabres et de fusils comme une salle d'armes. S'inclinant alors jusqu'à terre, prêts à frapper du front les durs bordages de chêne, ils attendirent, dans une attitude respectueuse et craintive, qu'on les fît asseoir. Ils étaient envoyés par le maire de Nafa, dont ils s'empressèrent de présenter la carte de visite, petit volume de papier rouge sur lequel se trouvaient tracés ces caractères chinois : « Le maire de Nafa au commandant de la frégate française, salut! » En leur qualité d'ambassadeurs, les mandarins portaient ce jour-là un chapeau de soie jaune, haut de cinq ou six pouces, cylindrique et sans bords. Leurs cheveux étaient relevés sur le sommet de la tête comme ceux des femmes chinoises et retenus par une grosse aiguille d'argent. Une longue robe en fil de bananier, croisée sur la poitrine, les enveloppait des pieds à la tête et laissait à peine apercevoir leurs bas de percale, d'une blancheur éclatante. Leurs sandales de rotin avaient été, conformément à l'étiquette, déposées à la porte. Ces sandales ne se composent que d'une simple semelle surmontée d'une bride que l'on introduit entre l'orteil et le premier doigt du pied. C'est une chaussure à la fois commode et très économique, que nos missionnaires s'étaient empressés d'adopter.

Ce premier échantillon du peuple oukinien nous prévint en sa faveur. Nous avions assurément devant nous des physionomies plus ouvertes et plus honnêtes que celles que nous avions l'habitude de rencontrer sur les côtes du Céleste Empire. Évidemment les Oukiniens ne sont pas de descendance chinoise. Ce n'est pas seulement à leur teint plus brun, à leur face moins aplatie, à leurs pommettes moins saillantes qu'on peut reconnaître en eux une race distincte de celle des Chinois. Il est un trait propre aux fils de Han qui ne s'efface, même chez les métis, qu'après bien des générations : c'est cette conformation si étrange des paupières, qu'on croirait attirées vers le sommet de la tête par un nerf placé tout exprès pour les tenir en bride. Les Oukiniens ont au contraire de grands et beaux yeux noirs à fleur de tête, des paupières parfaitement horizontales, mais demi-fermées, ce qui, joint à la convexité et à la proéminence de la cornée, leur donne une apparence de myopie.

Quand les envoyés du maire de Nafa se furent assis sur le bord de leurs chaises, repliés sur eux-mêmes et semblant se faire petits comme le pauvre de La Bruyère, nous leur fîmes connaître nos intentions. Nous descendrions le lendemain à terre pour visiter l'île, et nous entendions ne pas être suivis. Nous désirions en outre renouveler nos

provisions déjà épuisées, nous procurer quelques bœufs vivans pour l'équipage, des légumes, des fruits, des volailles pour les officiers et pour les malades. L'humilité de ces pauvres kouannins eût désarmé le courroux d'un Tamerlan. Il fallait les voir convertir leurs dix doigts en *souan-pan*, supputer avec une anxiété visible nos demandes, et les recommander mutuellement à leur mémoire. Il y eut un moment toutefois où une velléité de protestation parut près d'éclore sur leurs lèvres : ce fut quand nous ajoutâmes, de notre air le plus impitoyable et le plus résolu, que nous ne recevrions aucun objet sans le payer, et qu'il fallait, bien que ce fût contraire aux *cérémonies*, qu'ils souscrivissent encore sur ce point à notre volonté. Enfin, décidés à pousser notre vengeance jusqu'au bout, nous les renvoyâmes sans leur offrir la moindre tasse de thé ou le moindre verre de *saki* français. Dieu sait ce qu'il nous en coûta pour nous montrer aussi rébarbatifs! mais nous avions des griefs très réels à redresser, et nous appelâmes à nous tout notre courage pour que le cœur ne nous faillît point dans l'accomplissement de cette pénible mission.

Les kouannins des Lou-tchou avaient à peine quitté *la Bayonnaise*, que le timonier qui les avait introduits se présenta de nouveau chez le commandant. Ses regards effarés annonçaient assez qu'il apportait quelque étrange message. « Une embarcation, dit-il, vient d'arriver près de la corvette, et les hommes qui la montent, au lieu de se présenter à l'échelle, ont relevé leurs avirons et crient à tue-tête : Vive la France! Que faut-il leur répondre? — Il faut leur dire de venir à bord de la corvette, où l'on est tout disposé à reconnaître convenablement leur courtoisie. » Quelques minutes après ce dialogue, un homme, jeune encore, coiffé d'une casquette dont l'immense visière pouvait défier tous les rayons du soleil des tropiques, mais qui n'avait rien d'oriental dans son costume ni dans sa physionomie, occupait l'un des siéges que venaient de laisser vacans les ambassadeurs du maire de Nafa. Ce nouveau personnage était le docteur Bettelheim, qui, dans l'incertitude où l'avaient jeté les dernières nouvelles arrivées du Fokien, avait cru devoir s'assurer à bord du navire français un accueil favorable, en ne prenant parti ni pour le roi ni pour la ligue, et n'avait voulu annoncer sa présence le long du bord que par ce cri toujours national dont aucun des marins de *la Bayonnaise* ne pouvait prendre ombrage : Vive la France!

En montant à notre bord, le docteur dut s'applaudir du tact dont il avait fait preuve, s'il lui vint à la pensée d'attribuer à sa manifestation politique l'accueil qui lui fut fait par les officiers de la corvette. Nous étions tous heureux en effet de trouver une pareille occasion de témoigner de notre tolérance religieuse, de pouvoir prouver aux plus malveillans que, dans la protection accordée par la France

aux chrétiens chinois, il n'entrait, Dieu merci, aucune idée étroite, aucun esprit de secte, aucun des vieux préjugés du moyen-âge. Nous avions d'ailleurs à reconnaître envers un ministre protestant la conduite généreuse et les bons procédés de plus d'un capitaine anglais ou américain envers nos missionnaires. Vis-à-vis de M. Bettelheim en particulier, nous devions nous montrer touchés de l'intérêt sympathique qu'il avait témoigné à M. Leturdu après la mort de son confrère.

Le père Leturdu et M. Bettelheim passèrent la nuit à bord de la corvette. Le père Leturdu ne dormit guère. Nous lui avions annoncé notre intention de partir dès le lendemain pour Manille, et il se sentait tout ému de quitter si brusquement cette île, dans laquelle il avait apporté, deux ans auparavant, de si chères espérances. A quatre heures du matin, nous étions éveillés et prêts à descendre à terre; mais c'était un dimanche, et le père Leturdu nous demanda la permission de célébrer la messe en présence de l'équipage. Nous y consentîmes de grand cœur. Les matelots se réunirent dans la batterie, et le jeune missionnaire offrit pour eux ses prières au ciel. Bien que nous fussions tous plus ou moins des enfans de ce siècle sceptique, et que nous eussions probablement moins redouté, s'il eût fallu choisir, de passer pour des *libertins* (on sait la valeur de ce mot dans la bouche d'Orgon) que pour des hypocrites, nous ne pûmes nous empêcher d'être vivement impressionnés par la vue de ce jeune homme, qui, vêtu d'une grande soutane blanche, plus semblable à une ombre qu'à un être vivant, les traits illuminés par la foi qui faisait sa force, priait avec tant de ferveur pour ces rudes marins, dont les formes athlétiques présentaient un pénible contraste avec la physionomie si délicate, avec l'apparence si frêle du missionnaire amaigri par la souffrance et par les austérités.

Dès que la messe eut été célébrée, les officiers que le service ne retenait point à bord se partagèrent entre trois embarcations, et nous fîmes route de conserve vers le village de Toumaï. C'est là, non loin de Nafa et à deux milles environ, qu'habitaient les missionnaires français. Nous passâmes entre les bancs qui protégent la rade intérieure de Nafa-kiang, et, suivant un canal bordé par deux longues jetées, nous débarquâmes sur le quai de Toumaï. La première fois que le père Forcade posa le pied sur la terre des Lou-tchou, à l'endroit même où nous venions d'aborder, il remarqua une croix gravée sur la pierre. Cette croix était-elle l'hommage pieux d'un des anciens chrétiens du Japon, ou fut-elle placée là par l'ordre du gouvernement japonais, qui voulait obliger ainsi les insulaires ou les étrangers à ne point pénétrer dans l'île sans avoir foulé aux pieds cet emblême d'une religion persécutée? C'est ce que nos missionnaires essayèrent vainement de découvrir. Notre première pensée en débarquant fut de prier M. Le-

turdu de nous conduire au tombeau de M. Adnet. Au milieu d'un bosquet de pins et de lauriers repose le pauvre ouvrier apostolique. Les Oukiniens ont permis que la croix s'élevât sur sa tombe. A côté de lui se trouve inhumé le second chirurgien de la corvette *la Victorieuse,* qui mourut en 1846 sur la rade de Nafa-kiang. Je ne saurais dire avec quelle émotion nous contemplâmes ces deux sépultures que ne visiteront jamais les parens, les amis de ces deux jeunes gens dont la destinée fut de terminer leur vie à cinq mille lieues de la France. Ces deux tombes sont semblables à celles des Oukiniens. Ce ne sont pas, comme les tombeaux chinois, des tertres gazonnés affectant la forme d'un fer à cheval; ce sont des parallélipipèdes en maçonnerie, légèrement inclinés pour faciliter l'écoulement des eaux. Après cette triste visite, nous entrâmes dans le couvent de bonzes qui avait été assigné pour logement à nos missionnaires. Ce couvent se composait d'un simple corps de logis comprenant deux chambres et une cuisine; mais il est impossible d'imaginer rien de plus frais et de plus gracieux que ces étroites cellules dans lesquelles d'épaisses nattes en paille de riz, aussi moelleuses sous les pieds qu'un tapis de Turquie, tenaient lieu de parquet et de lit de repos. Le père Leturdu avait donné tous ses soins à l'arrangement de son presbytère. Nous fûmes charmés du bon goût qui en avait groupé les rares ornemens. Nous admirâmes l'exquise propreté qui l'embellissait, luxe aimable de l'homme simple qu'on voudrait retrouver dans tout ce qui entoure les représentans de la Divinité sur la terre, délicate recherche qui s'alliait si bien avec les pensées pures, avec la calme existence qu'avaient abritées pendant plus de deux ans ces modestes lambris.

Nous pressions cependant le père Leturdu de s'occuper de ses préparatifs de départ, et nous ne voulûmes point sortir de la bonzerie, qu'il ne les eût terminés. Il était près de neuf heures, quand nous nous acheminâmes vers la ville de Choui. Les habitans de Toumaï s'étaient rangés sur notre passage, afin de jouir d'un spectacle encore nouveau pour eux. Accroupis sur des nattes, ils nous suivaient de leurs grands yeux avec une curiosité respectueusement craintive. Il y avait là des vieillards, des enfans, des hommes de tous les âges; mais on ne voyait aucune femme. Les nobles (*samouraïs*) se distinguaient à l'aiguille d'argent qui traversait leurs cheveux des plébéiens (*hiacouchos*), qui ne portent qu'une aiguille de cuivre. En contournant le bord de la mer, tout ombragé de beaux arbres, nous nous trouvâmes bientôt sur la grande route de Choui. Nous n'avions point encore rencontré, depuis que nous avions quitté la France, de chemin d'un aspect aussi imposant. Sur les points où cette large avenue cesse d'être pavée de grandes dalles volcaniques, le sol battu et macadamisé n'en présente pas une surface moins ferme. Il n'existe rien en Chine, le pays des petits sentiers, qui

soit comparable à cette voie romaine. On en fait remonter l'existence aux temps les plus prospères des îles Lou-tchou, et, en vérité, cette chaussée fastueuse paraît presqu'un luxe inutile dans un pays où il n'existe d'autres véhicules que des palanquins portés à bras d'homme. Malheureusement, les pentes de la colline ne sont pas si bien adoucies que l'on puisse arriver sans fatigue à la capitale, surtout quand le soleil du mois d'août assiége de ses feux presque verticaux le piéton imprudent qui ose le braver en plein midi. L'aspect des rians coteaux, des fertiles campagnes qui nous entouraient, ranimait cependant notre courage et nous faisait oublier notre lassitude.

Quel ravissant paysage! quel pays doucement ondulé! quelle fraîcheur sous ces bouquets d'arbres jetés au milieu des vertes cultures! Au sommet des collines s'étendent, comme la crinière d'un casque, les plantations de pins et de mélèzes; dans les vallées étagées en terrasses, on cultive le riz et le taro. Les terres plus hautes et plus sèches sont plantées de cannes à sucre et de patates douces. La grande Oukinia est située entre le 26e et le 27e degré de latitude nord. Aussi la nature y a-t-elle rassemblé, comme à Ténériffe, les produits des climats tempérés et ceux des régions intertropicales. Le cocotier, qui ne croît guère au-delà du 20e degré, n'y balance point sur la plage son tronc élancé et son vert panache; mais les autres membres de la famille des palmiers, le latanier, l'aréquier, le pandanus, tous ces arbres qui ne peuvent vivre que des rayons du soleil, apparaissent à chaque pas au milieu des conifères habitués à braver les frimas du nord. Enfin, après avoir gravi la dernière côte, nous entrâmes dans la ville, en passant sous trois arcs de triomphe, érigés vers le milieu du xve siècle à la gloire des trois rois qui gouvernaient jadis la grande Oukinia. Le souverain de Choui, le glorieux Chang-pa-tsé, réunit alors à la couronne les états des deux autres princes, les royaumes de Fou-kou-tzan et de Nan-tzan. Ce fut la grande ère des îles Lou-tchou, le temps où les jonques oukiniennes faisaient un commerce considérable avec la Chine, le Japon et la presqu'île malaise. Les monumens de Choui datent tous de cette époque de prospérité : ils lui doivent ce cachet de solidité et de grandeur, si étranger d'ordinaire aux édifices élevés par la race mongole.

Une solitude absolue régnait dans la ville. Nous parcourions des rues larges, droites, mais que n'animaient point ces longues rangées de boutiques, ces échoppes en plein vent qui remplissent de bruit et d'activité les rues de Canton. Les maisons, bâties presque toutes au fond d'une cour, étaient entièrement dérobées à la vue par une enceinte de murailles grisâtres. Les habitans semblaient avoir évacué cette cité, qu'allaient souiller les pas des étrangers. Si parfois notre arrivée surprenait, au détour d'une rue, des hommes du peuple retournant à leurs travaux leur petite cantine portative à la main, nous

les voyions se détourner et s'enfuir, comme s'ils avaient rencontré sur leur passage quelque bête malfaisante ou venimeuse. Nous avions demandé à ne pas être suivis par la police, espérant que notre promenade en deviendrait plus libre et plus intéressante; mais le bambou des kouannins, invisible pour nous, n'en planait pas moins sur les épaules de ces pauvres gens, et expliquait à merveille cette soudaine horreur que notre aspect débonnaire n'était certes point fait pour inspirer.

Après avoir erré quelque temps dans ces quartiers déserts, nous vînmes nous asseoir à l'ombre d'un immense figuier des banyans, sous les murs du palais où s'était enfermé pour ce jour néfaste le jeune et tremblant monarque des Lou-tchou. Ce palais, qui a plus d'un mille de tour, est une véritable citadelle. Il faut avoir vu les murs pélasgiques qui en forment la première enceinte pour se faire une idée de la précision avec laquelle les Oukiniens ont pu assembler, sans l'aide d'aucun ciment, ces énormes blocs de lave unis par leurs arêtes comme les pierres de la plus fine mosaïque. On pourrait comparer ces murailles imposantes à celles de Mycène, à ces monumens de l'architecture grecque qui suivirent les constructions cyclopéennes de Tyrinthe et précédèrent les assises rectangulaires de la Messène d'Épaminondas.

Quant au palais même, on n'en pouvait guère apercevoir que les toits. Le silence morne qui attristait la ville régnait également au sein de la résidence royale; aucun bruit, aucun signe extérieur n'y trahissait l'existence d'êtres animés. Seulement, de demi-heure en demi-heure, des mains invisibles élevaient ou abaissaient une petite flamme blanche qui, du haut d'un mât de pavillon planté sur les murailles, annonçait aux habitans de Choui le progrès monotone de la journée. Le temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil est partagé par les Oukiniens en six grandes divisions. La durée de ces longues heures varie suivant les saisons différentes de l'année. Cette inégalité est moins sensible dans le voisinage des tropiques qu'elle ne le serait sous une latitude plus élevée. Elle suffit cependant pour empêcher à jamais la construction d'une horloge oukinienne, à moins qu'on n'y fasse entrer une complication de rouages destinée à tenir compte du mouvement du soleil. Pendant que le père Leturdu nous donnait ces détails, nous savourions l'ombre et le repos que nous avions achetés par une si pénible course. Le bois à l'entrée duquel nous étions assis descendait sur le flanc de la colline que couronne comme une acropole le palais du roi, et allait se perdre au milieu des nombreux détours de la vallée. Notre long séjour aux îles Mariannes nous avait insensiblement dégoûtés de la végétation des tropiques : cette végétation fougueuse ne nous semblait plus belle que lorsqu'elle avait été châtiée par le fer et par le feu; mais un bois comme celui qui se déployait sous nos yeux pouvait raviver nos sensations et ranimer notre

enthousiasme pour les beautés de la nature. C'était un bois sobre, majestueux, fait pour le recueillement et la méditation, où le pin mêlait ses rameaux éplorés aux grandes ombres du figuier des banyans, où, au lieu des lourdes vapeurs des forêts tropicales, on sentait courir un air pur, tout empreint des suaves senteurs que la brise apportait de la montagne. Ce fut en nous avançant sous ces voûtes, dont une verdure éternelle interdit l'accès aux rayons du soleil, que nous atteignîmes la grande pagode de l'île, le temple où les bonzes allument devant l'autel de Chaka, — le Bouddha des Thibétains, le Fo des Chinois, — les bâtonnets apportés de Lhassa ou de Pe-king.

Les Oukiniens ne témoignent point pour leurs temples plus de respect que n'en montrent les Chinois. C'est dans une *bonzerie* qu'avaient été logés nos missionnaires; c'est dans un semblable édifice que résidait le docteur Bettelheim et que s'établissent d'ordinaire les ambassadeurs étrangers. Nous n'avions donc point à craindre, en visitant cette chapelle bouddhique, de blesser un sentiment religieux que nous eussions cru de notre devoir de respecter. Les bonzes avaient suivi l'exemple des habitans de Choui. Leur couvent était entièrement désert. Nous pûmes, sans que personne vînt nous troubler dans nos observations, étudier l'intérieur des étroites cellules, admirer la charpente bizarrement sculptée du temple, pénétrer enfin jusque dans le sanctuaire. Et cependant, faut-il l'avouer? en posant le pied sur les marches de l'autel, en portant une main hardie sur ces vases sacrés que les bonzes eux-mêmes ne craignent point d'employer aux usages les plus vulgaires, nous nous sentions presque confus d'une pareille profanation. C'est que rien ne ressemble plus à un autel catholique que cette table dressée au fond de la pagode pour recevoir les sacrifices offerts à la Divinité. Là, devant l'image de Bouddha entouré de ses disciples, vous retrouverez les vases de fleurs, les candélabres, le tabernacle même, qui décorent les autels de la madone; vous aspirerez le parfum de l'encens, vous entendrez à certaines heures du jour l'écho de la cloche lointaine

Che paja al giorno pianger che si muore.

La pagode de Choui est desservie par des bonzes qui ont fait vœu de chasteté, ne vivent que de racines, ont la tête rasée, et dont la règle a plus d'un rapport avec celle des communautés monastiques. Ces religieux ne jouissent d'aucune influence politique. Leur ignorance, leurs dehors abjects, leurs habitudes de mendicité semblent même les avoir privés de la considération qu'en tout autre pays le peuple accorde aux hommes qui se vouent à la retraite et à la prière. Les cérémonies bouddhiques n'ont rien non plus qui attire le peuple oukinien. Le seul culte qui posséde ses sympathies, c'est le culte des ancêtres.

Chaque famille conserve précieusement une tablette sur laquelle se trouvent gravés les noms des parens morts. Souvent les ames envolées sont attirées vers cette terre par les offrandes et les sacrifices; elles se reposent alors sur ces tablettes écrites de la main des bonzes et tenues en plus grande vénération que les idoles groupées par un culte superstitieux autour de la grande image de Bouddha. La religion des *samouraïs* n'est point la même que celle des *hiacouchos*. En leur qualité de nobles, ils se piquent d'imiter les esprits forts de Pe-king. La philosophie de Confucius sert, aux Lou-tchou comme en Chine, de base à un vague déisme qui suffit aux instincts religieux de la classe supérieure. Les *samouraïs* ne refusent point cependant un culte extérieur aux dieux immortels, aux *fotoques*. Les *hiacouchos* honorent à la fois les *fotoques* et les *kamis*. Ces dernières divinités occupent les degrés inférieurs de l'olympe : ce ne sont, à proprement parler, que des demi-dieux, des saints, des esprits. Les empereurs du Japon, les rois des Lou-tchou deviennent presque tous des *kamis*. Le peuple ne les invoque qu'en tremblant et ne leur offre de sacrifices qu'afin de détourner leur colère. La seule faveur qu'il implore de ces puissances malfaisantes, c'est qu'une fois descendues dans la tombe, elles ne cherchent plus à lui nuire. On comprendra facilement l'origine de ce culte peu honorable pour les souverains oukiniens, quand on connaîtra le régime féodal et despotique sous lequel gémissent les pauvres insulaires des Lou-tchou. Il n'est pas une des actions de leur vie qui ne soit réglée par la police. Cet œil mystérieux et caché qui surveille toutes leurs démarches, qu'ils croient voir à chaque instant reluire et briller dans l'ombre, les tient dans une perpétuelle anxiété. Les jouissances de la propriété n'existent point pour eux. La terre appartient au roi, qui en distribue les produits aux *samouraïs* et aux *kouannins*. Les *hiacouchos* ne peuvent se procurer qu'en de rares occasions le riz qu'ils ont cultivé, la viande des bestiaux qu'ils font paître. Bien que ce riz et cette viande ne coûtent pas à Choui ou à Nafa plus de 15 sapecs la livre (environ 5 centimes de notre monnaie), le peuple n'en est pas moins obligé, par sa pauvreté, de vivre de patates douces et de taro pendant la majeure partie de l'année. Il ne connaît ses maîtres que par les travaux qu'ils lui imposent et la crainte qu'ils lui inspirent. Il n'est donc point surprenant qu'après les avoir placés dans le ciel, il leur ait rendu ces hommages que les Grecs n'accordaient autrefois qu'aux divinités infernales.

Après avoir entendu avec un vif intérêt le jeune missionnaire nous expliquer sur les marches mêmes de l'autel bouddhique ces mystères de la théodicée oukinienne, nous sortîmes de la pagode par un large portique que gardent deux affreux géans de pierre aux farouches regards, à la bouche grimaçante deux véritables cerbères à face hu-

maine. Nous descendîmes les degrés du grand escalier que ne foulent d'ordinaire que les pas du cortége royal, et, tournant sur la gauche, nous traversâmes le marché désert de Choui pour atteindre les bords d'un lac enchanteur qui baigne de ses eaux calmes et profondes le pied des murs du palais. Le temps marchait cependant, et, décidés à quitter la rade de Nafa le soir même, nous nous hâtâmes de regagner, non plus par la grande route, mais par un chemin ombreux, à travers la campagne, entre deux haies d'hibiscus et de bambou, notre village de Toumaï. Un déjeuner nous attendait dans la cellule à demi démeublée déjà du père Leturdu. L'artiste oukinien qui en avait fait les apprêts eût mérité d'être envoyé à Pe-king pour réformer les affreux procédés de la cuisine chinoise. Le brahmanisme a été réformé par Bouddha; le bouddhisme l'a été à son tour par Tsong-kaba; dans cet immobile Orient, les religions ont pu s'amender : pourquoi la cuisine seule serait-elle immuable? Il est certain que la sauce japonaise, le *soy* aimé des créoles et des Anglais, nous parut un merveilleux assaisonnement pour les mets simples et délicats qui nous furent offerts : — d'excellent poisson cuit à l'eau, du riz gonflé à la vapeur, le plus blanc, le plus savoureux que nous ayons vu de Batavia à Shang-haï, des poulets au piment, et d'autres plats peut-être dont le souvenir m'échappe.

Pendant qu'assis à cette table hospitalière, nous commencions à oublier nos fatigues, un grand bruit de gong arriva jusqu'à nos oreilles. Nous avions fait, en revenant de Choui, la rencontre d'un immense cortége que précédaient deux grandes bannières jaunes chargées de caractères noirs. Nous avions pensé que c'était la dépouille mortelle de quelque *kouannin* qui s'acheminait vers sa dernière demeure. Nous étions dans l'erreur : cette troupe nombreuse, ces bannières, ces gongs accompagnaient le maire de Choui, la seconde autorité de l'île, qui se rendait à Toumaï pour nous présenter ses hommages. On se rappelle que nous avions formé le projet de quitter l'île brusquement, sans voir d'autres mandarins que ceux que nous avions reçus à bord. L'apparition inattendue de la corvette, l'enlèvement silencieux du missionnaire laissé dans l'île par l'amiral Cécille, eussent jeté les autorités d'Oukinia dans une perplexité dont nous voulions faire l'unique châtiment de leur manque de foi et de leur perfidie; mais, surpris à table par le maire de Choui, — par le *Choui-kouan*, — dont les agens, je serais tenté de le croire, ne nous avaient pas un instant perdus de vue, nous nous résignâmes sans trop de regret à la curieuse conférence que nous avions d'abord voulu éviter. Le nombreux cortége des kouannins subalternes s'était rangé dans le jardin qui s'étendait devant la maison habitée par le père Leturdu. Au fond de ce jardin s'élevait sur un tertre rustique un petit kiosque où les bonzes dépossédés par nos missionnaires allaient jadis adorer leurs *fotoques*. C'est là que

le *Choui-kouan* s'était assis pour nous attendre, et que nous nous empressâmes de le rejoindre. Le maire de Choui semblait très âgé : sa longue barbe blanche, sa physionomie douce et bienveillante, son aspect vénérable, auraient suffi pour amollir nos cœurs, quand bien même nous eussions nourri de plus sinistres desseins contre le *vil royaume* d'Oukinia. Nous nous assîmes cependant en face de lui avec toutes les apparences de la plus extrême froideur, et nous gardâmes tous un profond silence. Puisque le maire de Choui nous avait honorés de sa visite, c'était à lui de nous en apprendre les motifs. Cette entrée en matière paraissait embarrasser terriblement le plénipotentiaire oukinien. Il tournait souvent la tête vers les mandarins qui se tenaient debout derrière son fauteuil, et son regard inquiet semblait leur demander assistance; mais l'indécision des mandarins n'était pas moindre que la sienne. Depuis quelques minutes, ils se parlaient à l'oreille avec une anxiété visible. C'était assurément le plus singulier spectacle qu'on pût voir que celui de tant de conseillers, graves et solennels dans leur robe traînante, l'éventail à la main, occupés à débattre d'un air affairé la question d'intérêt public qu'ils avaient à traiter avec nous. Enfin un des kouannins qui, suivant l'étiquette oukinienne, devait servir d'intermédiaire entre le maire de Choui et notre interprète, le *speaker* de ce curieux cénacle, s'accroupit près du père Leturdu, et murmura d'une voix mystérieuse quelques paroles qui nous furent ainsi traduites : « Le maire de Choui vous salue. » Après cet heureux début, les figures des mandarins s'épanouirent, et leur éloquence en devint plus facile. Nous apprîmes successivement que le maire de Choui espérait que nous n'avions fait aucune rencontre désagréable sur notre route, que les vents nous avaient été favorables et le ciel propice, que notre santé n'avait point souffert d'un si long voyage, et une foule d'autres choses aussi gracieuses et aussi intéressantes. L'heure nous pressait, et nous résolûmes à notre tour d'échapper à ces ambages et d'entrer dans le vif de la question. Nous parlâmes, puisqu'on nous y obligeait par cette visite intempestive, des mauvais traitemens essuyés par nos missionnaires, et nous adressâmes aux mandarins oukiniens les reproches que méritait la sourde persécution qu'ils n'avaient cessé d'exercer sans aucun motif contre des hommes honorables, paisibles, que l'amiral français leur avait recommandés comme ses amis, persécution qui avait enfin abouti à un acte d'hostilité ouverte, à une brutalité injustifiable. Le pauvre maire de Choui se tourna de nouveau vers les conseillers qui l'avaient une première fois tiré d'embarras. Que faut-il répondre? se demandaient-ils entre eux sans se mettre en peine, dans leur trouble, de nous dissimuler cette étrange délibération. Après une longue pose, qui parut employée à examiner toutes les faces de la question, l'orateur ouki-

nien approcha enfin son oreille de la bouche du *Choui-kouan*. Voici la réponse qu'il sembla recueillir et qu'il se chargea de nous transmettre : « Ce qui s'était passé n'était qu'un malentendu, un funeste malentendu, le fait de gens grossiers, trop infimes pour qu'on s'occupât de leurs personnes ou de leurs actes. Le roi et le premier ministre, le *souri-kouan*, en avaient eu le cœur navré; mais ils espéraient que le *grand empire* voudrait bien considérer la misère et l'impuissance du *vil royaume*, avoir pitié des *petits* et abaisser jusqu'à eux sa miséricorde. »

Ces excuses pouvaient à la rigueur être accueillies comme une satisfaction suffisante; elles ne nous permettaient point de nous asseoir à la table du *Choui-kouan* et d'accepter le banquet qu'il voulait nous offrir pour consacrer l'oubli du passé en scellant notre réconciliation. Rien ne nous retenait plus dans les îles Lou-tchou : nous quittâmes donc le *Choui-kouan*. Pressés d'échapper au regard triste et résigné du pauvre mandarin, nous activâmes le déménagement du père Leturdu et le priâmes de hâter son départ. Vers cinq heures du soir, nous avions rallié la corvette; en moins d'un quart d'heure, l'ancre était haute et les voiles déployées. Des bateaux chargés de bœufs nous avaient suivis. Nous les renvoyâmes fièrement; mais, en dépit de ses protestations, nous obligeâmes d'abord le mandarin qui commandait cette flottille à recevoir 27 piastres espagnoles pour prix des provisions qui, dès le matin, avaient été apportées à bord de *la Bayonnaise*. Cette somme s'élevait à quatre fois la valeur des vivres qu'on nous avait fournis, valeur estimée par le père Leturdu d'après le taux courant des marchés de Choui et de Nafa.

La brise de nord-est qui s'était élevée pendant que nous visitions la capitale des Lou-tchou avait rapidement fraîchi. La corvette, qu'emportait sa large voilure, en ce moment gonflée comme l'outre d'Éole, eut bientôt laissé derrière elle la dernière pointe de la grande Oukinia. Peu à peu les sommets de l'île s'abaissèrent; une forme vague, indécise, occupa quelque temps encore l'horizon, mais ces contours brumeux ne tardèrent point eux-mêmes à s'effacer, et les îles Lou-tchou disparurent pour toujours à nos regards.

Cette journée passée sur le territoire oukinien fut peut-être l'épisode le plus intéressant de notre campagne. La charmante description du capitaine Basil Hall, qui, sur le brick la *Lyra*, avait accompagné, en 1816, la frégate l'*Alceste* et l'ambassadeur lord Amherst dans le golfe de Pe-king, la relation des naufragés de l'*Indian-Oak*, sauvés et recueillis par les habitans de Nafa, nous avaient inspiré depuis longtemps le désir de connaître ce peuple pacifique, dont les voyageurs vantaient à l'envi les mœurs hospitalières et les habitudes patriarcales. C'était un des débris de l'âge d'or, une épave de la vie primitive qui semblait avoir surnagé au milieu de notre siècle de fer. L'empereur,

à Sainte-Hélène, où Basil Hall fut admis à lui présenter ses hommages, avait écouté avec intérêt le récit du capitaine de la *Lyra*. L'Europe entière l'avait lu avec avidité. Le désintéressement, la bonté, la félicité des Oukiniens étaient presque passés en proverbe. On n'eût point osé parler des Lou-tchou sans attendrissement. Si des hommes dévoués ne fussent venus étudier de plus près cette idylle, la triste réalité n'eût peut-être jamais pris la place du roman; mais les missionnaires catholiques, dont les observations ont été confirmées par les rapports du docteur Bettelheim, nous ont fait connaître la cruelle oppression sous laquelle gémit dans ces îles pastorales le peuple asservi par les grands que dirige la main du proconsul japonais. Ils nous ont aussi appris les motifs secrets de ce désintéressement qui avait lieu de surprendre les voyageurs. En refusant le prix des provisions qu'ils fournissaient aux navires étrangers, les mandarins d'Oukinia ne faisaient qu'obéir aux ordres du Japon. On agissait à Nafa en vertu du principe adopté à Nangasaki. On voulait bien secourir les navires brisés ou désemparés par les tempêtes, hâter par tous les moyens possibles leur départ; mais on déclinait tout paiement, afin de ne point ouvrir par cette voie détournée une porte au commerce extérieur. Les relations commerciales avec l'Europe, voilà surtout ce que, dans les îles Lou-tchou, l'on tient à éviter. Dès qu'on parle aux autorités de Choui de traités ou d'échanges, ils supplient le ciel de détourner d'eux ce malheur. « Regardant de loin la terre occidentale, allumant les bâtonnets, saluant de la tête et des mains, ils implorent comme le bienfait d'une nouvelle création » l'indifférence et l'oubli de l'Europe. « *Le vil royaume*, disent-ils, est une terre aussi petite que le coquillage *famagoudi* (1). Il ne possède ni or, ni argent, ni cuivre, ni fer, ni étoffes de coton, ni étoffes de soie. Les grains n'y abondent point. Souvent des tempêtes ou des sécheresses détruisent les moissons; il faut se nourrir alors de *soutitsi* (2), et encore le peuple n'en peut-il avoir à satiété. Le riz apporté par les marchands de Tou-kia-la sauve seul en ces occasions la vie des habitans. Si le *vil royaume* d'Oukinia voulait faire alliance avec d'autres nations, les Japonais ne permettraient plus aux navires de Tou-kia-la de venir à Nafa-kiang. Les choses nécessaires aux mandarins et au peuple, on ne pourrait se les procurer nulle part : le royaume ne pourrait plus subsister. Comment peut-on proposer des traités de commerce à un si pauvre peuple? »

C'est par cette humilité, par cette affectation de misère, que les mandarins des Lou-tchou croient pouvoir se défendre de l'esprit envahissant de l'Europe. A la puissance redoutable de nos navires de

(1) Littéralement « ordure du rivage. »
(2) Espèce de bruyère dont on mange la racine.

guerre, ils opposent un peuple désarmé. Ils font reculer la force devant cette faiblesse si humble, devant cette politique si inoffensive. L'épée de Richard fendait une masse de fer; elle n'eût pu diviser un voile de soie. Nous éprouvâmes nous-mêmes l'embarras où cette politique adroite pouvait jeter des négociateurs; mais si nous avions pu nous laisser un instant attendrir par l'aspect vénérable du plénipotentiaire oukinien, par l'apparence patriarcale de son cortége, nous sentions instinctivement que nous avions été, en cette occasion, le jouet de comédiens habiles. Nos illusions s'étaient dissipées; nous n'eussions plus nommé les habitans des Lou-tchou *les bons et heureux insulaires*. Ils ne sont pas bons, car la bonté réelle exige une certaine fermeté d'ame et un généreux oubli de soi-même. Les Oukiniens sont plutôt doux et pusillanimes. Ils ne sont pas heureux, car, sous la surveillance jalouse du Japon, leur bonheur ne pourrait être que celui du lièvre en son gîte, et c'est une félicité que je ne leur envie pas. La vérité sur ces îles, dépouillées de leur enveloppe poétique, c'est qu'une certaine mansuétude de la part des grands, une soumission innée de la part du peuple, y ont rendu la servitude plus douce et plus tolérable que partout ailleurs.

La Bayonnaise cependant s'éloignait avec rapidité de ces curieux rivages. Déjà nous inclinions notre route vers le canal des Bashis, quand le calme nous surprit à soixante lieues environ des îles Lou-tchou. Le calme, dans les mers de l'Indo-Chine, est généralement, et surtout aux approches de l'équinoxe, l'avant-coureur d'un coup de vent. Plus d'un indice nous avait appris déjà combien, cette année, la mousson de sud-ouest s'était montrée orageuse sur les côtes du Céleste Empire. En arrivant à la hauteur des Lou-tchou, c'étaient des débris de mâture que nous avions rencontrés; cette fois, ce fut de caisses de thé que nous trouvâmes la mer couverte. Ce thé était déjà gâté par l'eau de mer qui s'était infiltrée à travers les fissures des planches. Nous en recueillîmes quelques caisses qui portaient la marque d'une goëlette américaine, l'*Helena*, partie de Shang-haï pour Canton. Ce navire, appartenant, ainsi que l'*Anglona*, à la maison Russell, ne s'était point heureusement perdu corps et biens, comme nous l'avions appréhendé, mais il avait été obligé de sacrifier une partie de sa cargaison.

Pendant la journée qui suivit cette rencontre, le ciel se couvrit, la brise devint orageuse et incertaine, les baromètres commencèrent à baisser sensiblement. Nous changeâmes de route, et, au lieu de continuer à nous diriger sur les îles Bashis, nous laissâmes arriver vers l'entrée du détroit de San-Bernardino. Cette manœuvre nous fit sortir de la sphère d'activité du typhon qui, le 31 août et le 1er septembre, exerça de si grands ravages sur les côtes méridionales de la Chine. Si nous eussions été surpris par cette affreuse tempête au milieu des îles

Bashis, la corvette eût probablement couru de grands dangers; mais nous en fûmes quittes pour un violent orage. Placés sur le bord externe du tourbillon, nous nous éloignâmes sans peine du centre de l'ouragan, et la houle énorme qui nous avait suivis jusqu'en vue des côtes de Luçon tomba graduellement à mesure que nous approchions de l'île de Catanduanes et du détroit de San-Bernardino.

Le 12 septembre enfin, après avoir erré pendant quelques jours dans les canaux du détroit, entraînés ou repoussés par des marées capricieuses, nous reconnûmes les hautes montagnes de Maribelès, et, passant sous les falaises de l'îlot du Corregidor, nous donnâmes à pleines voiles dans la baie de Manille. Un navire à vapeur espagnol y entrait en même temps que nous. Ce *steamer* arrivait de Singapore : il apportait au gouverneur-général des Philippines les dépêches qui lui sont expédiées chaque mois de Madrid par la voie de Londres et par la malle anglaise; il nous apportait aussi les instructions que le ministre de la marine, après les événemens de février et les funestes journées de juin, nous avait adressées à Manille. Les ordres du nouveau gouvernement de la France nous retinrent pendant près de trois mois sur les côtes des Philippines. Ce séjour prolongé dans la baie de Manille ne fut point favorable à la santé de notre équipage. En partant des îles Lou-tchou, nous comptions à peine quelques malades à bord de la corvette. Dans le courant de la semaine qui suivit notre arrivée devant la capitale de l'île Luçon, quarante-quatre hommes entrèrent à l'hôpital. Nous nous trouvions alors à l'époque du changement de la mousson : les pluies abondantes, les brusques variations atmosphériques que nous éprouvâmes aggravèrent sans doute la fâcheuse influence des terrains marécageux dont la baie est entourée, et favorisèrent le développement de ces affections miasmatiques. Ce fut sans regret que le 1er décembre 1848 nous quittâmes, pour nous rendre à Macao, un mouillage dont nous avions eu raison de tenir la salubrité pour suspecte.

Accomplie durant toute l'année par les bâtimens de commerce, la traversée de Manille à Macao n'exige pendant la mousson de nord-est qu'un navire solide et un gréement éprouvé. Les montagnes de Luçon arrêtent les brises violentes qui règnent dans l'Océan Pacifique, et qui s'engouffrent dans les canaux des Bashis pour venir soulever les flots de la mer de Chine. Sous ces terres élevées, on ne rencontre que des vents faibles et variables, qui permettent de remonter sans difficulté de la baie de Manille à la pointe Dilly ou au cap Bojador; mais, dès qu'on abandonne l'abri de la terre pour traverser le canal, il faut assurer ses vergues, doubler ses écoutes et se préparer à un rude effort, car ce n'est qu'avec deux ou trois ris dans les huniers et en forçant de voiles que l'on peut atteindre les côtes du Céleste Empire. Au moment

où la corvette approchait de la pointe Dilly et où nous nous préparions à tenter le passage du canal sans essayer de doubler dans le nord l'écueil des Pratas, un *clipper* anglais, vaincu dans la lutte qu'il avait engagée contre la mousson, descendait la côte vent arrière pour aller réparer ses avaries à Manille. Ce navire mutilé passa près de nous, ses voiles en lambeaux, ses sabords défoncés, son gréement tout blanchi par les embruns de la mer. Parti de Singapore le 16 octobre, depuis quarante-cinq jours il bataillait contre la tempête. Nous fûmes plus heureux que lui : le 8 décembre, nous reconnaissions le rocher de Pedra-Branca, placé comme une sentinelle avancée à quelques lieues du continent chinois. Dès le soir même, la corvette franchissait le canal des Lemas. Assaillie sous l'île de Lantao par de soudaines rafales, elle put continuer sa route sous ses huniers déployés jusqu'au haut des mâts, et atteindre la rade de Macao sans avoir cédé un pouce de toile à la brise. A dater de ce jour, nous sûmes ce que cet excellent navire pouvait faire : jamais bâtiment de guerre n'avait été plus propre à la navigation difficile des mers de Chine. Nous vîmes donc sans crainte s'ouvrir pour nous, avec l'année 1849, une nouvelle croisière qui promettait cependant d'être plus périlleuse et plus pénible que la campagne des Lou-tchou et des îles Mariannes.

Le ministre de France à Canton, M. Forth-Rouen, avait reçu l'ordre de visiter les ports du nord de la Chine, où l'apparition de M. de Lagrené, en 1845, avait eu de si heureux effets. Nous nous mîmes à la disposition de M. Forth-Rouen pour le conduire à Shang-haï, à Ning-po, à Chou-san, à Amoy, dans tous les ports ouverts au commerce européen et accessibles au tirant d'eau de *la Bayonnaise*. La mousson de nord-est était alors dans toute sa force. Avant la guerre de 1840, on n'eût point songé à remonter vers le nord dans de pareilles circonstances; mais les *clippers* avaient ouvert la voie de ces traversées à contre-mousson; les navires de guerre anglais avaient suivi les *clippers*, et *la Bayonnaise* n'eût point eu d'excuse pour demeurer en arrière. Ce fut dans cette campagne que nous pûmes apprécier les importans travaux des capitaines Belcher, Kellett et Collinson sur les côtes de Chine. C'est grace à ces travaux et en nous aidant aussi de nos observations personnelles que nous avons pu joindre à ce récit la carte qui reproduit avec une si remarquable précision les mille détours de ces côtes sinueuses, théâtre de tant de naufrages. Nous louvoyâmes pendant quelques jours près de terre. Les vents y étaient moins forts, la mer moins grosse que dans le canal. Constamment entourés d'innombrables flottilles de bateaux chinois, entrant dans toutes les baies, guidés pendant la nuit par la sonde plus encore que par la vue de la côte, nous atteignîmes sans beaucoup de peine la pointe Breaker. Ce fut alors que nous pûmes traverser le canal de Formose, et venir atterrir sur l'île

de Lambay, dont le sommet élevé se détachait sur une longue chaîne de montagnes plus élevées encore. Jamais nous n'avions glissé sur des flots plus tranquilles, jamais ciel plus bleu n'avait brillé au-dessus de nos têtes. Cette île mystérieuse que si peu de navigateurs ont visitée, et qui recèle dans son sein, avec des richesses inexplorées, de sauvages habitans encore inconnus des Chinois eux-mêmes, Formose, s'étendait devant nous, et ne laissait arriver jusqu'à nos voiles qu'un frais et caressant zephyr.

Cependant, à l'est de cette barrière, du côté de l'Océan Pacifique, la mousson annonçait sa présence par un rideau de vapeurs jeté comme un linceul sur l'horizon. Nous approchions à peine de l'extrémité méridionale de Formose, côte montueuse, escarpée, d'un aspect dur et sauvage, que quelques rafales violentes vinrent nous avertir de serrer nos voiles hautes et de réduire la surface de nos huniers. Nos précautions étaient prises avant que nous fussions engagés dans le canal. Il y a toujours un certain charme dans l'aspect des terres qui ont échappé à la curiosité des touristes et que n'ont point flétries de trop nombreux regards. Nous examinions avec intérêt ces gorges profondes, ces ravins déserts d'où s'échappaient les lourdes bouffées de la mousson, quand le matelot placé en vigie nous signala l'écueil de Vele-Rete. Incessamment battues par la vague, deux ou trois têtes de roche supportent depuis des siècles l'effort des ouragans qui désolent ces parages. On voyait la mer se briser sur le bord du récif, les embruns jaillir, semblables à une épaisse colonne de fumée, qui ne s'affaissait un instant sur elle-même que pour s'élancer plus haut encore. Nous passâmes à quatre ou cinq milles de l'écueil de Vele-Rete, n'osant pas, malgré la force des rafales, réduire notre voilure, de peur d'être entraînés par les courans près de ce banc dangereux. La brise cependant n'avait pas cessé de fraîchir. La mer était creuse et fatigante. L'extrême solidité de notre mâture nous permettait seule de conserver les basses voiles et les huniers, dans lesquels, désireux de sortir au plus tôt de ces fâcheux parages, nous n'avions voulu prendre que deux ris.

A sept heures du soir, nous avions dépassé le méridien de la roche Cambrian qui, couverte de quelques pieds d'eau, mérite de la part du navigateur plus d'attention encore que l'écueil de Vele-Rete. Il ne nous restait plus, pour avoir devant nous toute l'étendue de l'Océan Pacifique, qu'à doubler l'îlot septentrional des Bashis. Nous ne doutâmes point que les bonnes qualités de la corvette nous permissent d'y réussir. Nous avions cependant à lutter contre une véritable tempête. Les rafales semblaient à chaque instant plus pesantes, la mer couvrait d'eau et d'écume le gaillard d'avant de la corvette. Nous n'eussions point cru les reins de *la Bayonnaise* aussi solides. Malgré les énormes lames qui s'opposaient à sa marche, ce noble navire atteignait un sil-

lage de sept et huit nœuds. Plus d'une fois, pendant que la corvette soutenait bravement l'effort des vagues et de la brise, les matelots placés au bossoir crurent apercevoir la terre. Plus d'un nuage fut signalé comme la noire silhouette des Bashis; plus d'une lame, en brisant sa crête phosphorescente, parut déferler au pied des rochers de granit. Enfin nous eûmes la certitude que l'îlot suspect était doublé, et nous pûmes soulager la corvette du fardeau trop pesant dont nous n'avions pas craint de charger ses mâts. A dix heures du soir, l'ordre fut donné de carguer la grand'voile. Il était temps : quelques minutes de plus, et la corvette eût été impuissante à supporter cette voilure.

Certains d'avoir gagné la mer libre, nous ne conservâmes plus que le grand hunier au bas ris, et, doucement balancés par les vagues qui venaient de nous secouer si rudement, nous passâmes le reste de la nuit à la cape. Le lendemain, nous prîmes la bordée du nord. Les eaux de l'Océan Pacifique remontent avec une grande vitesse le long de la côte orientale de Formose. Ce courant, dont l'existence n'a été bien connue que depuis la guerre des Anglais contre la Chine, est d'un grand secours quand on veut se rendre à Shang-haï pendant la mousson du nord-est. Aussi, la route plus directe du canal de Formose est-elle complétement abandonnée aujourd'hui pour la route extérieure. Dès que les îles Bashis sont dépassées, il n'y a plus de difficulté sérieuse jusqu'à l'entrée du Yang-tse-kiang; mais la carte du dépôt de la marine, dressée sur celle d'Horsburg, contenait de graves erreurs que nous eûmes l'occasion de rectifier. Grace au zèle de M. Charles de Freycinet, alors enseigne de vaisseau et chargé pendant quarante-cinq mois des observations astronomiques à bord de *la Bayonnaise*, la position des îles Koumi, Hoa-pin-su et Raleigh fut déterminée avec toute la précision désirable, comme l'avait déjà été pendant l'année 1848 la situation des îles Grafton et Monmouth dans le canal des Bashis.

Nous n'étions plus qu'à quelques milles de l'archipel de Chou-san, et nous nous félicitions déjà de la rapidité de notre traversée, lorsque le vent, qui soufflait du sud-ouest depuis trente-six heures, tourna brusquement à l'ouest et au nord-ouest. Pendant trois jours, il nous fallut essuyer un coup de vent qui nous causa de plus graves avaries que la lutte dont nous venions de sortir victorieux. Notre poulaine fut enlevée par la mer, et notre équipage, déjà habitué au climat des tropiques, eut beaucoup à souffrir du froid intense qui succéda soudain à la tiède température qu'avaient amenée les vents de sud. Quand cette brise de nord-ouest eut épuisé sa furie, elle fit place à un vent d'est long-temps faible et incertain qui nous permit de donner dans le Yang-tse-kiang. A une heure du matin, nous laissâmes tomber l'ancre par cinq brasses de fond à quelques milles de l'île Gutzlaff. Avec le jour, nous étions

de nouveau sous voiles, nous flattant de pouvoir atteindre le mouillage de Wossung avant le coucher du soleil.

Tant que l'on aperçoit l'île Gutzlaff, les îles Sha-wei-shan et les roches Amherst, on peut connaître sa position et rectifier sa route; mais, dès que ces îlots ont disparu, on se trouve à la merci de marées violentes et irrégulières, sans autre guide que la sonde; la rive à demi noyée du Yang-tse-kiang, que l'on aperçoit alors vers le sud, n'offre à l'œil qu'une ligne indécise. C'est du côté de ce rivage boueux, qui se prolonge sous l'eau par une pente presque insensible, que se rencontre le meilleur chenal. Là du moins, le fond ne monte que lentement, et si l'on échoue, ce sera sur un fond de vase, et non point sur un fond de sable mouvant comme en présentent les bancs du nord. Ce fut pour avoir cherché à suivre le milieu du fleuve, où devait se rencontrer la plus grande profondeur, que la corvette se trouva exposée à l'un des plus sérieux dangers qu'elle ait courus pendant sa longue campagne. Les îles Gutzlaff et Sha-wei-shan avaient disparu depuis quelque temps, et nous faisions route au nord-ouest avec un sillage de quatre ou cinq nœuds. Le courant nous portait, sans que nous pussions le soupçonner, directement sur les bancs du nord. En quelques minutes, au lieu de vingt-six pieds, la sonde n'en accuse plus que vingt-quatre, puis vingt-deux, puis dix-huit. L'ancre, toujours prête à mouiller, tombe à cette dernière sonde. Sur l'avant de la corvette, on ne trouvait plus que seize pieds d'eau. Il fallait se hâter de sortir de cette position : la mer baissait, et, à l'embouchure du Yang-tse-kiang, la différence de niveau entre la haute et la basse mer atteint près de cinq mètres. En moins de dix minutes, nous pouvions être échoués. Une fois arrêtés sur ce banc, nous devions nous trouver à sec quand la marée serait basse, et il était douteux qu'on pût empêcher la corvette, avec ses formes si fines, avec ses flancs si peu faits pour un échouage, de s'abattre sur le côté. *La Bayonnaise* avait heureusement, pour la tirer de ce mauvais pas, un équipage plein d'ardeur et des officiers aussi dévoués que capables. Une ancre mouillée dans une direction convenable assura notre appareillage, et, bientôt rentrés dans le véritable chenal, nous nous dirigeâmes vers la côte du sud, de laquelle nous ne voulûmes plus nous écarter.

Les jours de calme et de soleil sont rares pendant l'hiver sur les côtes septentrionales de la Chine. Une brume froide et pénétrante ne tarda point à envahir l'atmosphère, et le vent, qui semblait le matin oser à peine gonfler nos voiles, fraîchit si brusquement, qu'à cinq heures du soir notre sillage avait atteint une rapidité effrayante. Ayant à peine trois ou quatre pieds d'eau sous la quille, obligés de prêter une oreille attentive aux sondeurs, nous suivions les contours de la rive méridionale avec une vitesse de onze milles à l'heure. Si nous

avions rencontré un de ces épis que les alluvions projettent souvent aux endroits où s'infléchit le cours des fleuves, nous nous fussions enfouis de telle façon dans la vase, qu'il eût fallu vider entièrement la corvette pour la remettre à flot. Cette épreuve nous fut épargnée. A cinq heures du soir, nous vîmes apparaître au-dessus des prairies qui bordent le fleuve la mâture des navires mouillés à l'embouchure du Wam-pou, en face de la ville de Wossung. Nos basses voiles étaient depuis long-temps carguées, nos huniers mêmes cessèrent alors de nous être nécessaires; ce fut donc à sec de voiles que vingt jours après notre départ de Macao, le 21 janvier 1849, nous vînmes jeter l'ancre à l'entrée du fleuve qui devait nous conduire à Shang-haï.

Ainsi, en moins de neuf mois, nous avions embrassé dans nos actives croisières les dernières possessions des Indes espagnoles et les extrêmes dépendances du Céleste Empire. Nous venions d'apprendre comment on pouvait lutter contre la mousson et se porter en tout temps de la rade de Macao vers les côtes septentrionales de la Chine. En temps de guerre, ces leçons n'auraient point été perdues; mais, pour que notre éducation maritime fût complète, il nous fallait remonter jusque sous les murs de Shang-haï, explorer cet inextricable archipel de Chou-san, franchir l'étroite embouchure de la Ta-hea, mouiller sous les murs de Chin-haë, et, s'il était possible, devant les quais de Ning-po. Il nous fallait enfin, avant de rentrer à Macao, conduire *la Bayonnaise* dans la baie d'Amoy, étudier cette rade immense, ce port intérieur qui, lorsque les Anglais occupaient l'île de Ko-long-seu, sembla balancer un instant la prédilection accordée à l'île de Chou-san. Cette nouvelle campagne, qui formera un autre épisode de notre station, devait nous occuper jusqu'à la fin du mois de mars, et graver dans notre esprit d'ineffaçables souvenirs.

E. Jurien de Lagravière.

CARTE
DES CÔTES DE CHINE
DE CANTON À L'EMBOUCHURE DU YANG-TSE-KIANG
Dressée par Mr E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE
Capitaine de Vaisseau
d'après les travaux des Capitaines Anglais
Kellett, Collinson, Belcher &c.
et les observations de Mr CHARLES DE FREYCINET
Lieutnt de Vau embarqué sur la Bayonnaise.
1852.
Longitude à l'Orient du Méridien de Paris.
Shanghai
Baie Hang-cha
Archipel de Chusan
Iles Madjico-Sima
Pa-tchung-sau
Tai-pin-sau
Pt Pescadore
Pt Tenkaham
Pt BANHIS
GRANDE DUKINA
Ile Pratas

LE BONACCHINO

SOUVENIRS DE LA VIE SICILIENNE.

I.

Quand on voyage dans les pays méridionaux, il faut être bon compagnon, prendre sans colère les petites contrariétés, se résigner à faire souvent mauvaise chère, rire des fourberies, se consoler d'être volé à chaque pas en observant des traits de caractère, et se débattre comme on peut contre les inconvéniens d'un climat qui offre tant d'avantages. Pendant l'hiver que j'ai passé à Naples, j'avais résolu de ne m'irriter de rien. Ma constance ne fut ébranlée ni par la négligence des domestiques, ni par les tours pendables des aubergistes, ni par la malpropreté de la ville entière, ni par la cuisine nauséabonde, ni par le vin âcre corrigé avec de l'eau trouble, et, lorsqu'en rentrant le soir je ne trouvais dans mes bas que quinze ou vingt puces, je me félicitais de mon bonheur.

Une seule chose a failli plusieurs fois triompher de ma patience : c'est l'obstination de quelques habitans du pays à nier, par un amour-propre mal placé, l'existence même des fléaux dont j'avais la magnanimité de ne pas me plaindre. Vit-on jamais un Parisien nier le froid, la neige, la boue de Paris? Quand on gémit, chez nous, de l'obscurité ou de l'inconstance du ciel, nous vit-on jamais prendre fait et cause pour le brouillard et les giboulées? A Naples, ce n'est point assez que l'étranger accepte avec résignation toute sorte de calamités : il lui faudrait, pour ne mécontenter personne, admirer une carafe où nagent des têtards, ne parler qu'avec respect d'une punaise ou d'un

scorpion, et ne pas sourciller quand même il trouverait une tarentule dans la salade.

Je ne saurais dire quels étranges ragoûts me furent servis dans ce pays où Lucullus eut jadis une si bonne table, combien de fois on m'offrit à déjeuner des œufs qui sentaient le ver à soie et du café au lait de chèvre, combien de fois, étant assis depuis un quart d'heure à l'orchestre de San-Carlo et pensant me régaler de musique, je fus troublé dans ma quiétude par des démangeaisons aux jambes et obligé de courir chez moi changer de linge et d'habits. Si les jardins d'Armide eussent été peuplés comme les théâtres, les hôtels et les endroits publics de Naples, Renaud n'aurait pas attendu l'arrivée d'Ubalde pour briser ses chaînes de rose et s'enfuir au galop bien loin de son enchanteresse.

Un matin, je sommeillais à demi, le nez dans la ruelle, quand un mille-pieds gigantesque, passant sur le mur à deux pouces de mon visage, me fit sauter hors du lit. En cherchant mes pantoufles, j'aperçus au milieu de la chambre une espèce de petit lézard à courte queue d'une forme hideuse. Je tombais de Carybde en Scylla. Ce monstre, que je ne connaissais point encore, ouvrit la gueule d'un air menaçant; nous nous regardâmes tous deux avec des yeux ronds, et cette vilaine bête exécuta sa retraite en se glissant sous la porte sans précipitation et sans frayeur, selon l'habitude des animaux venimeux. Je me dépêchai d'ouvrir mes rideaux et mes volets. Cette opération porta le trouble dans un conciliabule de coléoptères semblables à de gros hannetons noirs qui s'éparpillèrent en courant avec une vivacité fantastique. Lorsque je parlai à mon hôtesse de ces rencontres désagréables, elle me répondit de l'air le plus gracieux : — *Segno di primavera e di bella giornata;* c'est le signe du printemps et d'un beau jour.

En France, nous nous contentons des violettes; mais comme à Naples cette gentille fleur s'était prodiguée pendant tout l'hiver, il était juste que le printemps se manifestât par d'autres signes. L'idée de partager ma chambre avec tout ce monde nocturne me souriait médiocrement. J'envoyai chercher mon passeport à la police, et je m'embarquai à cinq heures du soir dans le bateau à vapeur de Messine, un peu agité d'une résolution si brusque et rêvant aux bons amis que je laissais dans cette ville séduisante, où un long séjour pendant mes quartiers d'hiver m'avait créé de douces habitudes. Heureusement il y a dans tout départ un attrait de l'inconnu, un charme aventureux, un sentiment d'indépendance qui triomphent des regrets, et au bout d'une heure vous vous demandez ce qui pouvait vous retenir. — Salut à la Sicile! Tes insectes, ô Taormine, ne le cèdent en rien à ceux de Naples!

Après avoir employé un mois à parcourir, non sans fatigue, le pen-

chant de l'Etna et le littoral de Messine à Syracuse, je m'étais installé pour quelque temps à Palerme, où je me reposais, comme Annibal à Capoue, dans de véritables délices. Pour un demi-ducat, on me servait à l'hôtel de *l'Europe* des festins de Sardanapale et des vins exquis. Un jour, mon voisin de table, le seigneur Vincenzo, qui était Napolitain, ne faisait que murmurer entre ses dents contre le prix exorbitant du dîner, contre les mets, contre la qualité du vin, et il n'eut point de cesse qu'on ne lui eût donné la potion noire comme de l'encre à laquelle son palais était accoutumé. Il me proposa de me conduire dans une *piccola locanda* où l'on mangeait beaucoup mieux, disait-il, et pour moins d'argent; mais je connaissais son faible pour les tavernes, et je refusai.

Le soir du même jour, je me promenais dans les rues de Palerme avec un Français, M. A. R., grand voyageur et fort épris de la Sicile. C'était en mai 1843. Il y avait dans l'air je ne sais quoi d'enivrant. La brise de mer chuchotait dans le feuillage des chênes verts et des tulipiers de la promenade publique. La lune se levait derrière le cap Zaferano, qui ressemblait à un grand sphinx baignant ses pieds dans la Méditerranée. La cloche de la cathédrale appelait les fidèles au *Salut* avec des sons doux et veloutés. Nous ne disions mot, mon compagnon et moi; nous humions le zéphyr en soupirant, comme si tant de bien-être eût été un excès pour nos constitutions de Parisiens. Devant la magnifique fontaine de Garoffello, notre voisin le Napolitain vint nous rejoindre. Par un travers d'esprit assez commun en Italie, cet original crut voir dans notre enthousiasme pour les délices de Palerme un affront à sa ville natale, et il se mit à tourner sa malice contre tout ce que nous admirions avec un parti-pris de taquinerie et de dénigrement qui m'échauffa les oreilles. Je trempai le bout de ma canne dans le bassin de la fontaine, et je lui dis : — Seigneur Vincenzo, laissons à chaque pays ses beautés et priviléges. Sans chercher bien loin, voici un agrément dont la privation se fait sentir à Naples. Des gerbes d'eau comme celles-ci ne seraient pas de trop sur votre place du *Castello*.

— Qu'importe une fontaine! dit le seigneur Vincenzo d'un air dédaigneux. L'eau de nos citernes est la meilleure du monde.

— Elle est si précieuse, répondis-je, qu'il faut la ménager, sous peine de boire bientôt de l'excellente vase. Il est vrai qu'on se lave peu à Naples, qu'on n'y prend pas de bains, et qu'on n'arrose jamais les rues; mais je préfère la prodigalité des fontaines de Palerme à une si sage économie.

— Je proteste contre cette critique téméraire, s'écria don Vincenzo piqué au vif. Vous oubliez l'eau de Carmignano, qui est apportée dans un quartier de Naples par l'aqueduc de Caserte. Cela touche à l'his-

toire du pays, qu'apparemment vous ne connaissez pas. Apprenez qu'après la mort de Masaniello, l'armée de don Juan d'Autriche s'empara de la ville par cet aqueduc, et c'est ainsi que Naples est retombé sous la domination de l'Espagne.

— Doucement, répondis-je; ne vous emportez pas. Le vieux quartier qui reçoit l'eau de Carmignano est fort éloigné de la ville neuve, et ne contient pas plus de fontaines que les autres. Il n'y a pas un seul ruisseau d'eau vive sur vos dalles brûlantes, où l'on voit remuer la vermine. Quant au fait historique que vous citez, il ne faut pas l'embellir. Lorsque vous dites que l'armée espagnole s'empara de la ville, on pourrait croire que ce fut à la suite d'un combat. Or, la vérité est que les lazzaroni eux-mêmes introduisirent les troupes de don Juan dans la place, non-seulement par le conduit dont vous parlez, mais encore par la porte d'Albe, qu'ils étaient chargés de défendre. Voilà, seigneur Vincenzo, comment votre indépendance vous fut ravie.

Un Sicilien d'une figure énergique et belle écoutait notre conversation, nonchalamment appuyé sur la margelle de la fontaine. Cet homme avait un dos et des jambes à soutenir le monde, comme Atlas. Il était en manches de chemise et portait sa veste de velours vert pliée sur l'épaule gauche, comme un mantelet espagnol, avec la grace d'un grand seigneur. Il m'encourageait par des regards à la dérobée, et semblait craindre de voir l'avantage rester à mon contradicteur. L'allusion au fait d'armes peu glorieux des lazzaroni lui fit un sensible plaisir.

— C'est toi, Domenico! lui dit le Napolitain; viens-tu ici pour me narguer? Va-t'en au *Borgo* avec tes pareils.

Le Sicilien, comme s'il n'eût pas entendu, tira paisiblement de sa poche une pipe en jonc qu'il bourra de tabac.

— Manant! grossier personnage! reprit don Vincenzo, je te défends de fumer sur cette place.

— Et où diable voulez-vous qu'il fume, dis-je, si ce n'est sur une place publique? Laissez ce garçon tranquille, et ne soyez pas si dur au pauvre monde. Donne-moi du feu, Domenico; je te tiendrai compagnie en fumant une cigarette.

— *Pour la servir,* et de tout mon cœur! répondit le Sicilien en battant son briquet.

— Éloigne-toi, brigand! reprit don Vincenzo, ou je te casse ma canne sur la tête.

Le Sicilien ne daigna pas même lever les yeux.

— Modérez-vous, repris-je; et toi, Domenico, tu ferais sagement de t'en aller. Le seigneur Vincenzo paraît fort en colère contre toi.

— Il ne me frappera point, excellence, dit Domenico. Un coup de canne sur la tête et tout ce qui s'ensuit, c'est un événement grave. Je

me suis fait tirer les cartes hier, et cela n'était pas marqué dans ma bonne aventure.

— Voilà une raison sans réplique. Je vois que la cartomancie est à la mode ici comme à Naples.

— Faites donc le philosophe! me dit le seigneur Vincenzo; comme si vous n'aviez pas Mlle Lenormand!

— Eh bien! répondis-je, que prétendez-vous prouver? Qu'il y a de la superstition en France? J'en conviens avec vous. Je suis superstitieux moi-même en voyage, et je me ferais tirer mon horoscope à Palerme, si je ne craignais de trouver dans les combinaisons des quarante cartes...

— Vous ne connaissez pas seulement les cartes napolitaines, interrompit don Vincenzo; elles ne sont point au nombre de quarante (1).

Le Sicilien tira de sa poche un vieux jeu de cartes qu'il me présenta. Je le passai à don Vincenzo, en lui disant de le vérifier; mais il en savait bien le compte, et comme il se vit pris en flagrant délit de mauvaise foi, il jeta le jeu à terre dans un transport de colère, dont je ne pus m'empêcher de rire. J'offris à Dominique trois *tari* pour acheter d'autres cartes, en le priant de boire le reste à ma santé.

— Comme votre excellence le commande, répondit le Sicilien en me pressant la main.

— C'est cela, murmura don Vincenzo, donnez de l'argent à ce *bonacchino;* mais ne le rencontrez pas dans une rue déserte : il pourrait vous en coûter plus de trois *tari* (2).

Cette odieuse insinuation ne parut produire aucun effet sur l'impassible Dominique. — D'où vient, demandai-je à M. A. R., quand don Vincenzo se fut éloigné, que les Napolitains, si bienveillans chez eux, deviennent hargneux en Sicile?

— Comment voulez-vous, répondit M. A. R., qu'on soit gracieux avec des gens qui ne vous aiment pas, et qui vous le font sentir à tous momens sans vous le dire jamais en face? Une longue suite de malentendus a brouillé ensemble les deux Siciles, et la rancune va toujours grossissant. Le vrai Sicilien, c'est-à-dire l'homme du peuple, est fier, jaloux et passionné, profondément dissimulé, lorsqu'il juge nécessaire de cacher sa pensée, bien plus habile diplomate que le Napolitain, dont les prétentions à la ruse ne sont point fondées, et qui n'est, à vrai dire, qu'un Sicilien *cousu de fil blanc*. On rit ici de la loquacité, de la verve communicative des gens de Naples. Tout change de nom par l'effet de

(1) Depuis peu de temps, on a ajouté aux cartes napolitaines les *huit*, les *neuf* et les *dix*, qui manquaient autrefois, ce qui en a reporté le nombre à cinquante-deux, comme dans le jeu français. Les gens du peuple, fidèles à leurs traditions, suppriment ces trois cartes, pour jouer à la *scopa* et à la *bazzica*, qui sont leurs jeux favoris.

(2) Le *carlin* de Naples, qui vaut dix sous, s'appelle *tari* à Palerme.

l'antipathie. La facilité de commerce, la gaieté, s'appellent fort injustement du sans-gêne et de l'insolence. Aussitôt qu'un Napolitain s'approche d'un groupe de Siciliens, on s'entend pour le tromper et le railler. Cette hostilité perpétuelle finit par le faire sortir de son caractère, naturellement bon. Il devient susceptible et méchant malgré lui, comme notre ami Vincenzo. Pour peu qu'un sujet particulier de haine ou de jalousie, une rivalité d'amour, par exemple, vienne se joindre à ces préventions générales, deux hommes qui se connaissent à peine se trouvent ennemis acharnés, et se jouent les plus mauvais tours possibles. Voilà où en sont don Vincenzo et Dominique.

— La jalousie, dis-je, est un sentiment sauvage qui m'intéresse peu; sans cela, je vous prierais de me raconter l'histoire de cette rivalité d'amour.

— Je puis vous la présenter d'un point de vue sympathique, en vous racontant l'histoire de la beauté par qui la guerre fut allumée.

— A la bonne heure! Je ne vous quitte plus que vous ne m'ayez fait ce récit.

La musique du régiment se rendait à la promenade, où l'attendait un essaim de jolies femmes. Nous nous assîmes près de la *Flora*, dont les plantes exotiques parfumaient l'air, et, tout en écoutant le concert d'un peu loin, M. A. R. me raconta en ces termes l'histoire du *bonacchino* Dominique et de la belle Pepina.

II.

Quiconque observe ce qui se passe autour de lui sait, après quelques heures de séjour à Palerme, qu'on n'y songe guère à autre chose qu'à l'amour. Le climat le veut ainsi. Nous sommes à vingt lieues de l'Afrique, sous le même degré que l'Andalousie, sur la terre la plus généreuse du monde, dans une espèce de paradis, où l'homme n'a qu'à se laisser vivre pour être heureux. Ce n'est pas en vain que le proverbe dit : *Palermo felice*. Sauf deux ou trois jours par mois où le souffle énervant du sirocco vient changer le bien-être en abattement, il n'y a point de pays où l'on se sente plus constamment dispos de corps et d'esprit.

On distingue aisément parmi les habitans deux races diverses : l'antique sang de la Sicile et le sang espagnol ou mauresque. L'élément normand est plus rare; mais on le reconnaît encore dans certaines parties de l'île. A Palerme, ces nuances n'existent guère que dans le sexe masculin. Les femmes sont restées Siciliennes, et leur race se perpétue avec une pureté que je ne saurais expliquer. La plupart sont grandes, sveltes, nobles dans leurs attitudes. Elles ont les traits réguliers, des profils de médaille, des mains et des cheveux admirables,

et des yeux dont on n'essuie pas le feu impunément. Leur physionomie offre un mélange bizarre d'intelligence et de naïveté, de passion et de coquetterie, d'orgueil et de douceur; mais la sensualité domine par-dessus tout le reste. Elles ont bonne envie d'être fidèles, et le plus grand obstacle que rencontre l'amour qui les recherche, c'est un autre amour; mais, si la tentation et *l'herbe tendre* s'en mêlent, un faux pas est bientôt fait, et conduit à un autre. On ne voudrait pas être ingrate pour un ancien ami, ni injuste pour un nouveau. On se résigne donc à diviser son cœur en deux ou plusieurs parts. La vie se complique bientôt à en perdre la tête. Avec cela, les hommes sont extrêmes en toutes choses : les uns, avides de plaisir, égoïstes et sans scrupules; les autres, d'une jalousie intraitable, soupçonneux et féroces. Ce que nous appelons en France querelle ou dépit amoureux devient ici une scène de tragédie qui peut finir mal.

Il y a pourtant des Palermitaines qui gouvernent leurs amours avec art et méthode, et qui apprivoisent les jaloux comme le célèbre Martin ses tigres et ses lions. C'est de Palerme que partit jadis l'immortelle Thaïs, qui s'en alla faire la conquête d'Alexandre-le-Grand, et voulut avoir le spectacle de l'incendie de Persépolis : celle-là était une maîtresse femme. Vous savez avec quelle vivacité on se divertit à Naples les jours de fêtes populaires. On y met plus de passion encore à Palerme. La fête de sainte Rosalie, patronne de la ville, dure trois jours, et les cérémonies, les processions, les danses, les plaisirs de toutes sortes excitent dans la population un véritable délire. On vient de fort loin pour voir ce spectacle curieux. Tous les villages des environs ont aussi leurs fêtes patronales, et les habitans de la ville ne manquent pas de s'y rendre. Dans l'automne, il n'y a presque pas de jour sans quelque réjouissance publique, et ce sont autant d'occasions où les jeunes gens ne perdent pas leur temps. Quand on y va seul, on en revient deux, et si quelqu'un reproche à une jeune fille un gros péché, les bonnes gens disent pour l'excuser : « Que voulez-vous? C'était à la fête de tel village, après une douzaine de tarentelles; la pauvrette avait la tête à l'envers. » A quoi répond quelque philosophe indulgent : « C'est juste. Une fille n'est pas de bronze. »

Parmi les belles personnes qu'on rencontre à chaque pas dans les rues de Palerme, il y en avait une, l'an passé, d'une beauté incomparable, un véritable modèle d'Hébé. Depuis lors, elle est devenue une Vénus. Quand je l'ai connue, son esprit et son cœur sommeillaient encore dans la simplicité de l'enfance. Jamais je ne vis rien de si intéressant que cette fleur précoce. Elle était fille d'un bonnetier de la rue Macqueda, qu'on appelait don Giuseppe, et qui possédait une maisonnette avec jardin près de la porte Carini. C'était là que demeurait Pepina. Elle venait rarement à la boutique de son père. On la voyait

l'après-dîner à la promenade, et le dimanche à la messe, le plus souvent accompagnée d'une jeune fille approchant du même âge qu'elle, et suivie du père, escortant une grosse voisine retirée du commerce et qui avait vendu des poissons secs. Don Giuseppe, veuf depuis longtemps, rendait à dame Rosalie, sa voisine, les soins empressés d'un cavalier servant. La fille de la marchande de poissons, sans être aussi belle que Pepina, ne manquait pas de ce qui plaît aux hommes. Ses yeux étaient pleins de phosphore, et sa grande bouche, ornée de dents magnifiques, souriait à tous venans. Une envie de plaire, qu'elle ne pouvait dissimuler, perçait dans ses airs de tête, sa démarche, ses gestes et son parler caressant; aussi disait-on qu'elle chasserait de race, sa mère ayant été galante. Pepina, qui était pourtant la plus jeune, donnait à sa compagne Faustina l'exemple d'une tenue modeste, et la rappelait souvent à l'ordre par des signes ou des mots à voix basse.

Faustina ne tirait pas grand fruit de l'exemple et des avis de ce Mentor de quinze ans. La nature, plus forte qu'elle, la menait comme un cheval emporté. Les deux jeunes filles, coiffées seulement de leurs beaux cheveux, relevaient sur leur tête leur châle de mousseline de laine, quand elles passaient au soleil, et le rabaissaient sur leurs épaules en rentrant à l'ombre, selon l'usage du pays. Dans cet exercice fréquent et familier aux femmes de Palerme, Faustina mettait une mobilité où se trahissait l'envie d'attirer les regards. Tantôt elle s'encapuchonnait jusqu'aux yeux en riant, tantôt elle ne voilait qu'un côté du visage, en lançant des œillades, ou bien elle faisait une visière de son éventail, en se cachant aux uns pour être mieux vue des autres; mais si quelque jeune cavalier s'approchait, la vigilante Pepina repoussait l'ennemi par un regard sévère. Ces escarmouches se passaient à l'avant-garde, sans que don Giuseppe et dame Rosalie en eussent connaissance, tant ils avaient de bagatelles à se dire.

Pendant ces promenades au bord de la mer, dans un site enchanteur, au milieu de la belle compagnie, des équipages, des fleurs et des concerts en plein air, Pepina étudiait avec curiosité les petits manéges des femmes et des jeunes gens; elle n'avait pas grand'peine à deviner les secrets de la comédie dans ce monde bienveillant où l'on se cache peu et où la chronique fait plus de bruit d'une liaison rompue que d'une intrigue nouvelle. Le spectacle de cette ivresse générale produisait sur les deux jeunes filles des effets diamétralement opposés. Faustina ne demandait qu'à suivre le torrent, et Pepina, voulant se garder de la contagion, conçut le projet de se singulariser par sa sagesse. L'occasion ne tarda pas à se présenter de faire connaître la fierté de ses sentimens. Les quatre ou cinq jeunes gens dont se composait la cour des deux amies comprirent, après un certain nombre de rebuf-

fades, que les lieux-communs de galanterie ne les mèneraient à rien, et que le cœur de cette fille était une citadelle déterminée à ne se rendre qu'une fois et pour la vie à la fin d'un siége en règle. Tout le monde n'étant pas d'humeur à s'embarquer dans une si longue entreprise, on cherchait fortune chez la voisine, où l'on trouvait un meilleur accueil. Pepina ne s'en fâchait point; elle attendait paisiblement son vainqueur avec sa capitulation préparée d'avance, et dont le dernier article était un bon mariage.

Sur ces entrefaites, il y eut des réjouissances à Monreale, à propos de la restauration des mosaïques de la cathédrale. Le marchand bonnetier ne manqua pas de louer une calèche de place pour y mener son monde. On partit à huit heures du matin. Les chevaux étaient ornés de grelots et de panaches pour la circonstance. Au pied de la montagne de Monreale, on s'arrêta pour visiter des maisons de plaisance, dont les jardins et même les appartemens étaient ouverts aux promeneurs, avec cette hospitalité qui distingue les gens riches de ce pays-ci. A la porte d'une villa où la calèche débarqua ses voyageurs, l'œil exercé de Faustina reconnut de loin une troupe de jeunes gens venus pour elle et pour sa compagne. Après les salutations et les complimens, don Giuseppe, toujours occupé de la signora Rosalie, offrit son bras à la dame de ses pensées, et laissa les jeunes filles au milieu de leur groupe d'adorateurs. D'autres jeunes gens, qu'on rencontra dans le jardin, connaissant plusieurs personnes de la bande, vinrent grossir le cortége, si bien qu'en arrivant à la ville, l'escorte de ces demoiselles se montait à une douzaine de cavaliers. Parmi ces galans était un beau garçon, de manières distinguées, d'une mise élégante, et dont le ton réservé faisait un contraste avec la gaieté bruyante de ses voisins. Lorsqu'un bavard laissait échapper quelques mauvaise plaisanterie, l'inconnu regardait les deux jeunes filles comme pour juger de leur esprit par l'effet que produirait sur elles une sottise, et il paraissait satisfait du sérieux que gardait Pepina, tandis que sa compagne riait à gorge déployée. Lorsqu'il fut question de danser, le jeune homme aux bonnes façons sollicita l'honneur de commencer la tarentelle avec Pepina; mais, une fois qu'il la tint, il ne céda la place à personne, malgré les réclamations des autres cavaliers. Il dansa pendant une heure, sans respirer, et ne s'arrêta qu'au moment où sa danseuse hors d'haleine demanda grace; les curieux qui formaient le cercle applaudirent comme au spectacle, et s'écrièrent unanimement :

— Ils sont aussi beaux l'un que l'autre. Voilà certainement le couple le plus mignon, le plus aimable qui soit dans toute la fête, et peut-être dans le monde entier.

Ces témoignages d'admiration à bout portant inspirèrent à la jeune fille une confusion mêlée de plaisir. Tandis que, par modestie, elle

baissait ses longs cils noirs en jouant de l'éventail, son danseur lui dit tout bas : — Qu'en pensez-vous, belle Pepina? Est-il vrai que nous sommes faits l'un pour l'autre, comme l'assurent ces bonnes gens?

— Oui, répondit la jeune fille, pour la tarentelle.

Le cavalier poussa un gémissement sourd, comme s'il eût reçu un grand coup d'épée dans le milieu du cœur.

— Cruelle! s'écria-t-il d'un ton langoureux, vous me raillez pour me condamner au silence. Ah! que j'ai eu tort de danser avec vous et de venir à Monreale!

— Voilà bien du chagrin pour un mot, reprit Pepina. De quoi vous plaignez-vous? Je réponds au badinage par la plaisanterie, et c'est une faveur que je n'accorde pas à tout le monde. Prétendez-vous parler sérieusement? Alors écoutez-moi : s'il ne dépendait pas d'une honnête fille de mériter le respect des hommes, je prendrais leur compagnie en dégoût, tant je vois autour de moi de choses qui me choquent et me révoltent. Je suis fière, mais mon cœur n'est point au prix d'un royaume; je le donnerai au premier galant homme qui emploiera pour me plaire les moyens les plus simples et prendra le droit chemin. Celui-là aura toute ma tendresse, les autres rien. Je vous devais cet avertissement pour vous empêcher de perdre avec moi le temps consacré à vos plaisirs.

— Le droit chemin! dit le cavalier, je n'en connais point d'autre avec une personne de votre mérite; mais au moins dites-moi si vous seriez bien aise de me le voir prendre; qu'un regard de vos yeux m'encourage, et vous n'aurez pas besoin de me l'indiquer, ce droit chemin où je brûle de m'élancer.

Pepina s'imaginait que cet amoureux de passage allait battre en retraite comme les autres. La réponse du cavalier, qui annonçait des intentions pures et sérieuses, bouleversa toutes ses idées. Ce jeune homme lui parut tout à coup le meilleur, le plus aimable, le plus digne de son estime, le mieux fait et le plus beau qu'elle eût jamais rencontré. Une émotion qu'elle n'avait point encore éprouvée lui ôta la voix : ses lèvres tremblèrent, sa poitrine se gonfla, et ses yeux s'humectèrent; mais ce trouble nouveau lui sembla délicieux et ne lui enleva point le courage et la volonté, car elle tourna la tête vers son cavalier, en le regardant d'un air où l'on voyait la tendresse et la reconnaissance déborder à la fois de ce cœur novice. Le jeune homme répondit par un regard plein de passion, et il se leva pour aller faire sa cour sans délai au père de sa maîtresse et à dame Rosalie.

Deux personnes observaient avec une attention extrême ce dialogue muet : c'étaient notre ami le seigneur Vincenzo et le pauvre Dominique. Le premier souriait avec malice, et, quand il rencontra le regard de Pepina, il fit avec sa bouche un signe tout méridional qui consiste à

imiter la grimace d'un homme qui mord dans un fruit, ce qui passe dans une partie de l'Italie pour une proposition amoureuse du genre le plus brutal. Le visage de Dominique, au contraire, exprimait l'admiration, le respect et l'envie de rendre quelque service à une si belle signorina. Sans comprendre le geste du Napolitain, Pepina sentit que ce devait être une insolence. Quant à Dominique, elle ne prit pas garde à lui et le laissa dans sa contemplation. Les tarentelles s'étaient bien animées pendant ce temps-là. Six couples de danseurs se démenaient comme des possédés. Les castagnettes ronflaient, et les violons précipitaient la mesure. Faustina sautait comme une nymphe, en arrondissant ses beaux bras, la tête penchée en arrière et le visage épanoui. Don Vincenzo voulut danser aussi; mais on l'avait reconnu à son accent pour un Napolitain, et, quand il s'avançait dans le cercle, les jeunes filles se dérobaient malignement pour se tourner vers quelque autre danseur. Dominique lui-même fut choisi de préférence et répondit à tant d'honneur en bondissant à quatre pieds du sol. La tarentelle finie, toute la bande essoufflée se mit à table pêle-mêle sous une tonnelle. Pour réparer les petits affronts que don Vincenzo avait supportés de bonne grace, on lui donna une place; tout en se moquant de lui, les jeunes filles l'agacèrent et les hommes s'amusèrent de ses familiarités, si bien qu'il se glissa dans la compagnie pour le reste de la soirée. Dominique se tenait debout et guettait l'occasion d'offrir une assiette à Pepina. On le fit asseoir à table et on lui servit une copieuse portion de macaroni, dont il eut bientôt vu la fin. On but au dessert du *calabrese* et de la *moscatelle* que don Giuseppe voulut payer, et le bonnetier, frappant sur son gros ventre, répéta plusieurs fois : — Par Bacchus! voilà une belle soirée, une brillante tablée; il n'y manque rien : des fleurs, des fraises, du bon vin, de jolis visages, de la musique et de l'esprit.

— Et des cavaliers accomplis, dit la dame Rosalie.

— Des seigneurs généreux et pas fiers, ajouta Dominique.

— C'est vrai, mon garçon, reprit don Giuseppe; mais si tu es honoré de notre compagnie, tu as fait honneur au festin en mangeant bien. Sous la *bonacca*, on trouve un robuste estomac.

La *bonacca* est une veste ronde en velours vert que portent les gens du peuple et les pêcheurs de thons, gens énergiques et turbulens qui habitent un faubourg de Palerme appelé le *Borgo*. C'est du nom de leur habit qu'on a formé leur sobriquet de *bonacchini*. Après le dîner, don Giuseppe dit à sa fille en lui montrant le cavalier aux façons distinguées : — Ce gentil seigneur est le fils d'un marchand de vins de Marsalla qui possède une belle fortune. Il m'a fait mille amitiés durant le repas, et assurément, jeune, bien élevé, riche comme il l'est, il ne s'ennuierait pas à causer avec un père, si ce n'était pour avoir accès

auprès de la fille. C'est à toi de lui rendre ses politesses. Je te prie donc de ne point prendre avec lui tes airs farouches et de l'écouter plus patiemment que les autres. Il faut du savoir-vivre; je n'entends pas que le seigneur Gaëtano en soit pour ses frais de conversation avec un homme de mon âge.

Afin de montrer tout de suite sa docilité, Pepina courut au seigneur Gaëtano et lui dit avec effusion : — Ah! qu'il est bien à vous de chercher à plaire à mes parens en même temps qu'à moi! Continuez ainsi, et l'on connaîtra bientôt que mon cœur n'a jamais été ni farouche ni insensible. Mais j'apprends que votre famille est riche, et cela me fait peur.

— Vous avez mis le doigt sur la difficulté, dit Gaëtano. Mon père est un despote qu'il faut ménager; il importe que nous en causions ensemble seul à seule, et qu'après m'avoir écouté, vous m'aidiez de vos lumières et des inspirations de votre cœur. Avec du secret et de l'adresse, nous réussirons, si vous m'aimez comme je vous aime.

— Oh! que vous parlez bien! s'écria Pepina. C'est convenu. Faisons une conspiration à nous deux sans consulter personne. J'ai beaucoup d'idées qui tournent dans ma tête pour en sortir. Il y en aura de bonnes dans le nombre. Venez demain à la porte Carini à l'heure du repos. Tandis que toute la maison dormira, je vous ferai entrer dans le jardin par la petite porte. Nous causerons à notre aise, et quand nous aurons imaginé notre plan, mon père et dame Rosalie seront bien attrapés en apprenant que tous les obstacles sont déjà levés sans qu'ils s'en soient mêlés.

— Allons, jeunes gens, cria don Giuseppe. Il n'y a si bonne société que la nuit ne finisse par séparer. Allons, petites filles, mettez vos châles sur vos têtes, car la rosée tombe. Les carrosses sont prêts. Il est temps de partir; mais on pourra se retrouver demain à la promenade et reprendre les propos interrompus.

Quand on eut donné la main aux dames, les jeunes gens grimpèrent sur la calèche comme à l'assaut. Faustina, qui voulait avoir près d'elle tous ses adorateurs pour coqueter le long du chemin, ne laissa point de place au seigneur Gaëtano; mais Pepina fit, en partant, un signe de tendresse et de connivence à son amoureux, qui se logea dans une autre voiture. Don Vincenzo se mit sur le siége du cocher, le convoi partit au galop, et Dominique, resté seul, n'entendant plus au loin le son des grelots, jeta son chapeau à terre en s'écriant : — Triple fou que je suis! elle ne pense pas à moi.

Et avec ses jarrets de fer il eut bientôt mesuré la distance de Monreale à Palerme.

III.

Les Siciliens sont grands observateurs du repos. De midi à quatre heures, pendant la belle saison, tout le monde va dormir. On ferme les boutiques, et le soleil darde à loisir ses rayons dans les rues désertes. Si vous entrez chez un marchand au coup de midi, fût-ce pour demander un objet de six francs qui se trouve à portée du bras, on vous le refuse et on vous renvoie à un autre moment, au risque de manquer une si grosse affaire. La maison de don Giuseppe et celle de dame Rosalie se touchaient, et les deux jardins n'étaient séparés que par un mur. Pepina, en faisant le guet à travers sa jalousie, avait remarqué souvent certaines promenades en tête-à-tête dans le jardin de la voisine tandis que les grands parens dormaient; l'exemple de Faustina lui avait enseigné l'heure et le lieu propices aux rendez-vous. Connaissant les intentions honnêtes de son amoureux, elle n'avait point hésité à employer la même méthode. Le lendemain de la fête, quand la chaleur et le sommeil eurent engourdi les sens du bonhomme Giuseppe et qu'on n'entendit plus d'autre bruit que le bourdonnement des mouches et le murmure du petit jet d'eau, Pepina descendit tout doucement, traversa le jardin et ouvrit la porte de derrière qui donnait sur une ruelle. A vingt pas, elle aperçut le seigneur Gaëtano qui se glissait le long du mur; elle lui fit signe de venir bien vite, le prit par la main et le conduisit au pied d'un palmier, sur un banc de gazon, où ils s'assirent tous deux tremblans de crainte.

Ce fut Pepina qui retrouva la première l'usage de la parole. Elle en profita amplement pour faire le récit de tout ce qu'elle avait rêvé, pensé, senti, souffert et espéré depuis la veille. Son cœur, si vide jusqu'alors, était déjà encombré d'émotions au milieu desquelles l'amour avait poussé en une nuit, comme la fleur du cactus. Elle n'oublia rien, malgré la confusion de ses idées, et il fallut que Gaëtano fît à son tour un exposé sincère et non abrégé de ses sentimens. Ils parlèrent beaucoup du bonheur de s'aimer et d'être ensemble, mais point de leurs affaires, en sorte que les quatre heures du repos s'écoulèrent sans qu'ils eussent arrêté aucun plan. Les fenêtres s'ouvrirent, et, à travers le feuillage d'un néflier, les deux amans virent la grosse figure de maître Giuseppe, qui se frottait les joues avec une serviette. Gaëtano n'eut que le temps d'échanger deux ou trois baisers avec son amie, de prendre rendez-vous pour le lendemain et de s'esquiver.

On devine aisément à quel but ce jeu périlleux devait conduire une fille sans expérience dans un climat où la nature violente se rit des bons desseins, des sages résolutions, et même de la défiance. A la seconde entrevue, Gaëtano se plaignit de l'importunité du soleil, et les

amans allèrent chercher un abri sous le vestibule, dans une petite grotte en rocaille garnie de mousse où coulait la fontaine; c'est là que les habitans de chaque maison se réfugient, lorsque l'Afrique souffle sur la Sicile son haleine embrasée. Le couple amoureux y trouva l'ombre et la fraîcheur. A la troisième conférence, Gaëtano sollicita timidement la faveur de pénétrer dans la chambrette de son amie.

— Un moment, cher seigneur! répondit la jeune fille; ne vous imaginez point, parce que je vous aime, que ma prudence soit endormie. Commencez par jurer de m'obéir, sans murmure et résistance aucune, et nous verrons après, selon le serment que vous allez prononcer, si je puis vous accorder ce que vous souhaitez.

— Que je sois excommunié, s'écria Gaëtano, si je ne t'obéis comme le chien au berger, comme le mouton au chien! Je jure, ô ma Pepina, par le mont Pellegrino et la caverne de Sainte-Rosalie, par le dôme, par le couvent des Stimmate, par le quartier de cavalerie et la Porte-Neuve....

— Assez! interrompit Pepina; la caverne de Sainte-Rosalie suffisait. Dans le reste, il y a des monumens sarrasins qui pourraient diminuer la valeur de votre serment; mais votre bonne foi n'en est que plus évidente. Otez vos souliers et suivez-moi sans faire de bruit.

La chambre de Pepina étant peu distante de celle du bonhomme Giuseppe, il fallut parler bien bas. La jeune fille mettait son doigt sur sa bouche pour commander le silence. Gaëtano examina tous les meubles et les ornemens avec la curiosité d'un amoureux, et puis, comme la conversation était impossible, les deux amans s'embrassèrent pour s'occuper, tant et si bien qu'après le départ du jeune homme Pepina reconnut avec effroi que sa prudence avait profité du *riposo* pour dormir d'un sommeil de plomb.

— Bonté divine! dit-elle en soupirant, je ne suis pas aussi sage que je le croyais. Maudite faiblesse! maudit amour! J'ai manqué à mes résolutions, c'est-à-dire à une seule de mes résolutions, la première, la plus importante; mais je n'en serai que plus inébranlable dans les autres. Mon Gaëtano est un galant homme; il m'épousera. Je suis une ingrate de maudire ma faiblesse et son amour. Je n'aimerai jamais que lui; je mourrai s'il m'abandonne, et je resterai encore bien au-dessus des autres femmes qui se consolent en changeant d'amant avec tant de facilité.

Au rendez-vous suivant, Gaëtano dissipa les craintes de sa maîtresse au sujet de sa fidélité par des sermens dans lesquels il ne fut question d'aucun monument profane ou sarrasin. La pauvre fille avait employé une nuit d'insomnie à préparer quelques petits reproches; elle oublia tout cela en revoyant son ami, et s'étonna d'avoir pu douter d'un cœur si tendre. Quinze jours s'écoulèrent ainsi, pendant les-

quels ce fameux projet qu'on devait concerter ensemble pour surprendre pères et mères n'était pas même ébauché. Au bout de ce temps, Pepina crut remarquer un soir à la promenade des signes d'intelligence entre Gaëtano et Faustina. En rentrant dans la ville, on avait accoutumé de se réunir deux à deux, et les cavaliers offraient leur bras aux dames à la porte Felice. Ce jour-là, Gaëtano se laissa devancer par un autre jeune homme et demeura en arrière avec la fille de dame Rosalie. Pepina en fut alarmée d'abord; mais elle songea qu'une conférence avec sa compagne pouvait être nécessaire touchant le projet de mariage trop négligé. Le lendemain, à l'heure du repos, lorsqu'elle ouvrit la petite porte du jardin, elle se trouva en face du jeune homme qui lui avait donné le bras à la promenade.

— Vous ici, Giulio! lui dit-elle. Que venez-vous m'annoncer? Gaëtano est-il malade?

— Des affaires imprévues, répondit Giulio en balbutiant, des lettres de sa famille l'ont obligé de partir pour Marsala.

— Comment savez-vous que je l'attendais?

— Ne vous effrayez pas, belle Pepina. C'est par hasard que j'ai surpris le secret de vos amours. J'avais une affaire du même genre dans le voisinage, et j'ai rencontré Gaëtano à cette place, attendant l'heure comme moi. Il ne lui aurait servi à rien de dissimuler, mais je mourrais plutôt que de commettre une indiscrétion.

Pepina saisit impétueusement le jeune homme par le bras et le mena dans un coin du jardin.

— Giulio, lui dit-elle, vous êtes embarrassé, vous me cachez quelque chose : il faut parler sans ménagement. Si je suis trahie, abandonnée lâchement par cet homme, après lui avoir donné mon ame et mon honneur, parlez sans crainte, enfoncez le poignard.

— Eh bien! reprit Giulio, que les autres vous trompent s'ils veulent, je n'en ai pas le courage. J'étais venu pour adoucir votre chagrin et vous préparer à connaître la vérité par des mensonges; mais la voici dans toute son horreur : Gaëtano n'est point parti; aucune lettre ne l'appelle à Marsala; Faustina vous a volé son cœur; en ce moment il est chez elle.

— Le malheureux! s'écria Pepina en cachant son visage dans ses mains.

— C'est insensé, stupide, qu'il faut dire, reprit Giulio. Par vanité, par goût du changement, il sacrifie la plus aimable fille du monde à une coquette; il quitte un ange pour un démon. Le pauvre fou! il est ailleurs quand il pourrait être ici, à vos genoux. Ah! je ne puis croire qu'un homme soit à ce point ennemi de lui-même. Je le chercherai, je lui ferai des remontrances. Il comprendra sa faute, et je vous le rendrai.

— Et qui me rendrez-vous? dit Pepina en retroussant ses lèvres avec dédain : un misérable que je méprise, qui s'est joué de ma tendresse et de ma confiance! Je n'en veux point. Qu'il ne vienne pas se mettre à mes pieds, je lui marcherais sur la tête. Le traître! l'ingrat! Je l'oublierai aussitôt que j'aurai soulagé mon cœur en lui disant ce que je pense de sa perfidie, car il faut que je goûte au moins cette faible vengeance.

— Ne donnez pas une telle satisfaction à sa vanité, reprit le jeune homme. Les reproches, la vengeance sont encore des preuves d'amour. Faites comme moi, Pepina. Je suis trompé odieusement, je pourrais me venger plus sûrement que vous, et cependant je m'éloigne, au désespoir, mais sans colère.

— Vous êtes trompé! dit Pepina. Par qui donc?

— Par Faustina. Je l'aimais, et je perds à la fois mon ami et ma maîtresse. Ils se sont entendus pour faire deux malheureux.

— Et vous ne m'en disiez rien, mon pauvre Giulio! Vous ne pensiez qu'à mon chagrin quand vous étiez aussi blessé que moi! Cela est noble et sublime. Combien je m'estime heureuse de trouver dans mon abandon un ami si généreux et si compatissant! Laissez-moi le soin de gronder cette fille coquette qui nous a joués tous deux. Je lui parlerai de la bonne façon. En attendant, je vous dois des consolations. Contez-moi vos peines, mon amitié les adoucira.

Giulio fit le récit de ses amours avec la rusée Faustina. Le souvenir d'un bonheur évanoui depuis si peu de temps amena des larmes dans ses yeux; mais il insista fort sur le prix qu'il attachait à l'amitié d'une personne en même situation que lui, et dès le premier mot de consolation que Pepina lui voulut dire, il se montra si touché, si joyeux, qu'on ne l'aurait point soupçonné d'avoir le cœur déchiré. Giulio était joli garçon, et il portait ce jour-là une casquette d'étudiant de Catane ornée d'une petite chaîne qui lui allait à ravir. Dans le dessein louable de s'entr'aider à supporter leurs maux, les deux affligés se prirent les mains réciproquement et se regardèrent avec un air de pitié, d'intérêt, et puis de douceur et de tendresse; ils s'embrassèrent ensuite pour sceller une affection nouvelle qui leur était si secourable, et finalement, sans savoir comment, ils s'aperçurent que leurs blessures se trouvaient guéries; le couple d'amis s'était subitement transformé en un couple d'amans. Pepina, lorsqu'elle fut seule dans le jardin, se dit à elle-même, un peu étourdie de l'aventure : — Me voilà encore une fois bien loin de mes résolutions! Au lieu de mourir de douleur, comme j'en avais le projet, je me suis consolée en passant dans les bras d'un autre, selon l'habitude des femmes ordinaires; mais quand je parlais de mourir, pouvais-je deviner que je rencontrerais un ami si parfait, si aimable, un cœur d'or, le plus joli visage du monde? car maintenant

le traître Gaëtano me paraît affreux lorsque j'y songe. Oh! non, je ne pouvais pas deviner cela. Que Faustina garde son monstre d'amant, je ne lui dirai rien. Cette étrange rencontre est un véritable coup du sort, un bonheur incroyable. Jamais pareille chose n'est arrivée à personne sur la terre. Mon Giulio ne trahira pas sa Pepina. J'ai commis une étrange erreur en ne reconnaissant pas tout son mérite dès le jour où je l'ai vu. Je lui serai fidèle jusqu'à mon dernier soupir, et c'est par la constance, par la durée de ma tendresse pour lui, que je vais différer des autres femmes, à ce point qu'il n'y aura rien absolument de commun entre elles et moi.

Un à-compte de quatre jours s'était écoulé sur l'éternité de cette liaison nouvelle, lorsqu'en ouvrant la petite porte du jardin, Pepina vit, de l'autre côté de la ruelle, Dominique debout contre le mur, immobile et les bras croisés comme une caryatide. Le *bonacchino* lui fit signe qu'il avait à lui parler.

— Signorina, dit-il en ôtant son bonnet, n'ayez pas peur d'un homme qui se ferait rompre les deux bras à votre service. Je ne suis qu'un pêcheur de thons, et l'on n'apprend pas les belles manières dans la vie des madragues; mais je sais ce qu'on doit aux femmes beaucoup mieux que certains seigneurs qui racontent leurs amours dans les cafés.

— Que parles-tu d'amour et de cafés? demanda Pepina. Pourquoi cet air mystérieux?

— Puisque j'ai commencé, je vous dirai tout. Je suis affligé de voir une personne devant laquelle je voudrais me prosterner servir de passe-temps à des fats. Hier, à la tombée de la nuit, deux jeunes seigneurs, assis dans un café de la rue Cassaro, causaient ensemble sans remarquer un homme qui prenait une limonade à trois pas d'eux et qui pouvait les entendre. Ils se racontaient comment ils avaient troqué leurs maîtresses : c'étaient sans doute deux jeunes filles dont les maisons et les jardins se touchaient, car ces beaux seigneurs disaient en riant qu'ils s'étaient trompés de porte, et que leur stratagème avait réussi.

— Est-ce que l'un de ces jeunes gens s'appellerait Giulio? demanda Pepina en pâlissant.

— Oui, signorina, répondit Dominique; l'autre se nomme Gaëtano, et celui qui les écoutait porte le même nom que votre serviteur.

— Il ne suffit point, reprit Pepina, de dénoncer les gens; il faut témoigner en face du coupable et le confondre en présence du juge.

— Je suis prêt à soutenir la vérité non-seulement devant le tribunal libre des *bonacchini*, mais encore devant les gendarmes et les robes noires, quoiqu'ils viennent de la terre ferme.

— Tu vas témoigner tout à l'heure dans ce jardin, où le tribunal

va siéger. L'accusé y sera dans un moment. Le juge, c'est moi. Cache-toi derrière cette haie de figuiers d'Inde jusqu'à ce que je t'appelle.

Le gentil Giulio, paré d'un gilet neuf et d'une cravate rose, ne s'attendait guère à trouver un grand justicier dans sa maîtresse. A l'agitation et aux regards terribles de Pepina, il comprit qu'un orage allait éclater.

— Viens ici, lui dit la jeune fille en le traînant par la main jusqu'à la haie de cactus. Répète en ma présence tout ce que tu as dit hier dans un café de la rue Cassaro à ton ami Gaëtano.

— Eh! que lui aurais-je dit, répondit Giulio, sinon que vous êtes la plus belle et la plus aimable des femmes?

— La plus folle, reprit Pepina, la plus indignement bafouée, mais à présent la plus désabusée des femmes. Ah! vous vous êtes trompés de porte volontairement et d'un commun accord!... Vous avez troqué vos maîtresses comme on échangerait des chevaux ou des chiens!...

— Qui ose avancer cela? dit Giulio avec assurance.

— Un témoin qui a tout entendu et qui va faire sa déposition. Ce témoin s'appelle Dominique.

Entre deux grosses raquettes de cactus sortit la tête du *bonacchino*.

— Me voici, dit-il; ce que j'ose avancer est la vérité pure.

Giulio, confondu, regarda le témoin d'un air effaré.

— Misérable! s'écria Pepina, tu gardes le silence à présent que tu ne peux plus nier. Si j'avais un stylet, je le plongerais dans ton lâche cœur.

Dominique tira de sa poche un couteau fort affilé qu'il présenta du bout des doigts, les pieds en dehors et le haut du corps incliné en avant : — Signorina, dit-il, acceptez ce couteau. Je tiendrai le patient tandis que vous le poignarderez.

— Est-ce bien vous, ô ma Pepina, dit Giulio d'un ton piteux, est-ce bien vous qui voulez m'assassiner pour un mot imprudent, vous qui juriez hier encore de m'aimer jusque dans la tombe?

La jeune fille laissa choir le couteau; le feu de la colère s'éteignit dans ses yeux, et sa voix s'altéra.

— Giulio, dit-elle, qu'avez-vous fait? Vous avez tué cet amour qui devait être éternel. Je vous ai trop aimé pour vouloir votre mort. Adieu! Tout est fini entre nous.

— Tu me pardonneras! dit Giulio en se jetant à genoux.

— Jamais! répondit Pepina. Je ne veux plus aimer personne. Éloignez-vous; je sens que je vais pleurer. Laissez-moi seule.

— Il faut vous retirer, dit Dominique, la signorina désire être seule.

— Non, s'écria le jeune homme d'un ton pathétique. Je ne puis partir sans avoir obtenu ma grace.

— Laissez-moi! interrompit Pepina en frappant du pied.

Le *bonacchino* saisit Giulio à bras le corps, le chargea sur ses épaules et l'emporta sans plus d'efforts et de façons qu'une nourrice corrigeant son enfant mutin.

IV.

On approchait alors de la fin de mai, et toute la ville se préparait à la pêche des thons, qui est un moment de fortune et de réjouissances pour les habitans de Palerme. Une activité extraordinaire régnait dans la population du *Borgo*. Depuis plusieurs jours, une muraille de filets barrait le passage à l'armée des thons qui, tous les ans à la même époque, vient donner dans le même piége et se faire massacrer au même endroit. Dame Rosalie eut la fantaisie d'assister à ce spectacle tragique, et Pepina, qui n'était pas sortie de sa chambre depuis sa rupture avec Giulio, consentit à être de la partie. Don Giuseppe s'arrangea comme pour la fête de Monreale, en faisant un marché avec un cocher de place. Un soir, les sentinelles qui veillaient à la côte dressèrent les signaux qui annonçaient l'arrivée des thons. Les curieux et les femmes des pêcheurs partirent à minuit pour les madragues. Le cortége était éclairé par des torches. Avant le lever du soleil, on atteignit la pointe du cap. Les carrosses garnis de monde se rangèrent au bord de la mer. Dans leurs barques étaient les pêcheurs et les *bonacchini*, nus bras et armés de harpons et de tridens. Tout à coup on vit l'eau s'agiter en bouillonnant. La bande éperdue des thons parut à la surface; un cri formidable donna le signal de la bataille. On entendit le bruit des harpons qui perçaient les écailles des poissons. Le sang jaillissait au visage des bourreaux hurlant comme des sauvages; des lambeaux de chair, des entrailles palpitantes souillèrent ta robe d'azur, ô Méditerranée! Plusieurs barques chavirèrent culbutées par les thons les plus gros, et deux ou trois hommes faillirent se noyer, sans qu'on y prît garde, au milieu du carnage, ce qui fit dire aux connaisseurs que cette pêche était une des plus belles qu'on eût vues depuis long-temps.

Parmi les massacreurs de poissons, les assistans remarquèrent un jeune gaillard d'une force et d'une adresse admirables, monté sur le bateau le plus proche des filets et le plus exposé aux accidens. A chaque coup de harpon, ce drôle tirait de l'eau une pièce énorme qu'il jetait par-dessus le bord avec dextérité. Cependant il s'empara d'un thon si gros, que pour l'enlever, il lui fallut des efforts prodigieux. Le poisson agonisant se débattait et donnait, dans les jambes de son meurtrier, des coups de queue à lui faire perdre l'équilibre. A la fin, le pêcheur réussit à poser un pied vainqueur sur le dos du monstre ma-

rin, et, lui arrachant du corps son harpon ensanglanté, il battit un entrechat sur l'avant de sa barque aux applaudissemens de la foule.

Malgré son génie destructeur, l'homme ne fait pas tout le mal qu'il voudrait aux pauvres créatures de Dieu : il se donne bien de la peine pour égorger, au péril de sa vie, quelques centaines de poissons; le reste lui échappe par milliers. L'armée des thons, un moment en déroute, se rassemble à peu de distance et reprend paisiblement le chemin que ses instincts et l'ordre mystérieux de la nature lui ont marqué dans le sein des mers. Tandis que l'émigration se remettait de l'alarme causée par les madragues de Sicile, les pêcheurs chargeaient sur des charrettes les victimes de leur guet-apens. On organisa une marche triomphale pour le retour à la ville. Les voitures, ornées de branches d'arbre, se rangèrent symétriquement; la pièce la plus forte fut placée en évidence dans le char d'honneur, et le vaillant garçon qui en avait fait la conquête eut le privilége de se tenir debout à côté de sa proie, le trident à la main et la couronne de feuillage sur la tête. Ce mortel fortuné était le *bonacchino* Dominique. L'ardeur du combat ne l'avait point empêché d'observer les spectateurs, ni de distinguer la calèche qui portait ses amis de Monreale. Dans le moment de son brillant exploit, il avait aperçu de loin le mouchoir de la belle Pepina qui s'agitait en signe de félicitation. Pendant les préparatifs de son triomphe, Dominique s'approcha de la compagnie en ôtant son bonnet de laine. Dame Rosalie, dans un transport d'enthousiasme, se mit à battre des mains, et les deux jeunes filles suivirent son exemple. Un éclair de bonheur illumina le visage énergique du *bonacchino :* — C'est pour vos seigneuries, dit-il en regardant Pepina, que j'ai pêché le roi des thons. Si le seigneur Giuseppe veut bien me le permettre, je lui offrirai un morceau de ce poisson en reconnaissance de l'honneur qu'il m'a fait de m'inviter au dîner de Monreale.

— Nous acceptons, mon ami, répondit don Giuseppe, à la condition de te rembourser la valeur du morceau, car il faut que tu reçoives le prix de ta pêche.

— Les prix et remboursemens sont l'affaire de nos patrons, dit Dominique. Vous m'avez traité en égal et en ami, ne m'enlevez pas le plaisir de m'acquitter envers vous. C'est aux dames de la compagnie que j'offre ma part du roi des thons.

— Eh bien! moi, répondit le bonhomme Giuseppe, je t'invite comme un égal et un ami à venir souper avec nous ce soir à l'*angelus*.

— Ce sera le plus beau jour de ma vie, dit Dominique en s'inclinant.

Les fanfares appelaient le triomphateur. La charrette d'honneur était prête. Tous les carrosses partirent en avant, et se groupèrent à

l'entrée de la ville pour y attendre le convoi. Quand Dominique passa devant la calèche où étaient ses amis et qu'il vit encore les petites mains de Pepina qui applaudissaient le vainqueur, il sentit plus d'orgueil et de satisfaction dans son ame que s'il eût été Trajan lui-même et qu'il eût soumis les Daces au joug de l'empire romain. En arrivant au marché aux poissons, il descendit de sa charrette, et se déroba aux curieux pour se glisser dans la foule comme un simple particulier. Le cocher de don Giuseppe menait ses chevaux au pas, de peur d'écraser les passans. Pepina, qui tenait sa main posée sur le bord de la calèche, eut un sursaut en sentant quelqu'un lui presser doucement le bout d'un doigt. Elle pencha la tête hors de la voiture, et reconnut Dominique suivant à pas de loup par derrière. Le *bonacchino* la regarda en joignant les mains d'un air timide et suppliant. C'était la première fois que Pepina assistait à la pêche des thons, et ce spectacle terrible l'avait remuée profondément. Il lui sembla qu'elle sortait d'un tournoi où le chevalier le plus vaillant avait combattu pour elle et demandait à porter ses couleurs. Dans l'ivresse du plaisir, elle oublia la distance qui la séparait du pauvre pêcheur, et, sans savoir ce qu'elle faisait, elle jeta son mouchoir à maître Dominique, qui le saisit au vol et le couvrit de baisers.

Le vainqueur des thons brossa religieusement sa *bonacca* pour se rendre à l'invitation du marchand bonnetier. Portant un gros morceau de poisson cru sur une planche ornée de feuilles de laurier, il exécuta son entrée sans gaucherie et sans prétention, avec cette liberté par laquelle un bon Sicilien sait répondre à une hospitalité cordiale. Don Giuseppe le complimenta de son adresse à piquer les thons, dame Rosalie de la vigueur de son bras, et Faustina fit autant de frais pour lui que s'il eût été inspecteur-général des madragues. Pepina lui parut un peu sérieuse, et il devina qu'elle rêvait à l'affaire du mouchoir. Au rebours des lazzaroni de Naples, qui en pareille rencontre auraient prêté à rire par leur gourmandise et leurs lazzis, Dominique sut garder sa petite dignité. On lui servit de bonnes portions, et les jeunes filles lui versèrent à boire. Après le souper, on prit le café dans le jardin; tandis que don Giuseppe cherchait le châle de dame Rosalie pour la préserver du serein, et que Faustina rangeait les tasses, Pepina s'enfonça dans une allée tournante en faisant signe à Dominique de la suivre.

— Et mon mouchoir? lui dit-elle tout bas.

— Je l'ai là, sur mon cœur.

— C'est précisément ce que je craignais. Il faut me le rendre.

— Vos ordres sont sacrés pour moi. Le voici. Reprenez-le, répondit Dominique en rendant le mouchoir. A présent, que pouvez-vous

craindre d'un homme qui risquerait la chaîne et l'habit jaune sur un signe de votre main? Ce matin, j'ai cru que la madone me protégeait. Un riche armateur a mis une barque à ma disposition pour la pêche du corail. Dans trois jours, je ferai voile pour les côtes d'Afrique. Ce mouchoir m'aurait porté bonheur; celui qui a tiré de l'eau le roi des thons pouvait découvrir une forêt de corail et rapporter dans sa barque une fortune qu'il vous aurait offerte. C'était un songe. N'ayant plus ni son talisman ni votre bénédiction, le pêcheur tombera dans les mains des Arabes, qui le vendront comme une bête de somme.

— Que de courage! que de patience! que de dévouement! murmura la jeune fille avec une émotion profonde. Non, je ne puis te refuser ma bénédiction et le talisman d'où dépend ta fortune. Reprends ce gage de mon estime, car tu caches le cœur d'un paladin sous ta veste de pêcheur. Va, tu découvriras la forêt de corail, si le ciel écoute mes prières.

En tout autre pays que la Sicile, la restitution du mouchoir eût été une cérémonie réglée comme dans les romans de chevalerie; mais à Palerme la passion et l'impétuosité du sang viennent troubler les plus belles lois de l'étiquette. Au lieu de recevoir ce gage d'amour le genou en terre, dans une posture théâtrale, Dominique se jeta inconsidérément sur la main qui lui présentait le mouchoir et la tira fortement à lui. De son côté, la jeune fille, au lieu de modérer l'ardeur de l'heureux paladin par une contenance grave, perdit la tête, eut un voile sur les yeux, et ne résista pas à cette robuste main qui l'attirait, en sorte que le chevalier et la princesse tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Ai-je commis une erreur? se demanda Pepina quand elle fut retirée dans sa chambre. J'avais juré de ne plus aimer personne; mais est-on maître de son cœur? Qui aurait jamais soupçonné tant de belles qualités, tant de vertus chez un simple pêcheur? Mon Dominique est aussi brave, aussi loyal que les deux autres étaient perfides et vaniteux, et je refuserais ma tendresse au seul homme qui la mérite! Oh! ce serait absurde et barbare. Une femme ordinaire le mépriserait à cause de son humble condition; moi, au contraire, je réparerai l'injustice de la fortune, et je m'élèverai par ma générosité à cent piques au-dessus de toutes les filles de la Sicile, et par conséquent du monde entier.

Dominique, avant de partir pour les côtes d'Afrique, où l'attendait sa forêt de corail, eut ses entrées dans le jardin pendant trois jours, et le quatrième, Pepina vint sur le môle pour assister à son embarquement. Il partit, son talisman sur la poitrine, rêvant la fortune et le bonheur, emportant des promesses et des sermens qui lui auraient

inspiré la confiance d'Ulysse en la vertu de Pénélope, si le ciel n'eût pas mis dans son cœur le poison de la jalousie. Au retour du môle, don Giuseppe et sa compagnie rencontrèrent leur nouvel ami le Napolitain. Le seigneur Vincenzo avait une place dans les bureaux de l'intendance, avec des appointemens de 300 ducats, c'est-à-dire plus de 1,200 francs, ce qui en faisait un personnage considérable sous le double rapport de l'aisance et de l'autorité. Il était arrivé à Palerme depuis peu et ne connaissait pas encore tous les monumens et objets d'art dont cette ville est richement dotée. Pour lui être agréable, le bonnetier lui proposa de visiter l'intérieur de quelques églises. Don Vincenzo ne parut point émerveillé des peintures qu'on lui montra. Le maître-autel de l'oratoire du Rosaire, peint par Van-Dyck, n'eut pas l'honneur de lui plaire. Il trouva que cela manquait de lumière. Les bénitiers et les chaires de Gaggini, sculpteur éminemment sicilien et plein d'imagination, n'obtinrent de ce grand connaisseur que des grimaces dédaigneuses. La *Descente de Croix* de Jules Romain, de l'église de Santa-Zita, fut moins sévèrement critiquée à cause du nom de l'auteur; mais don Vincenzo ne s'y arrêta qu'un moment. En revanche, il découvrit dans une chapelle une petite madone faussement attribuée à Solimène, et dont les tons crus révélaient à l'œil le moins exercé une copie sans valeur, et il demeura en extase devant ce tableau, en répétant : — Quel beau bleu! quel rouge éclatant! quelle variété de couleurs! — La véritable raison de cet enthousiasme, c'est que Solimène était de Naples; mais don Giuseppe, dame Rosalie et les deux jeunes filles, qui n'en savaient rien, conçurent une haute idée de la science et du goût d'un homme si difficile, et qui avait su trouver sans hésiter la seule toile devant laquelle on pût s'extasier de la *varietà dei colori*.

Chemin faisant, don Vincenzo adressait des complimens aux trois dames, et particulièrement à Pepina. Malgré son savoir en matière de beaux-arts, il eut peu de succès, à cause de son accent et de son tour d'esprit napolitains. Les deux amies riaient sous cape des frais inutiles de leur adorateur. Cependant on rencontra plusieurs jours de suite don Vincenzo à la promenade, et comme il prenait gaiement, par galanterie, des sarcasmes qu'il n'eût point endurés de personnes indifférentes, cette petite guerre engendra l'intimité. Les jeunes filles de tous les pays sont volontiers moqueuses. Pepina, qui avait le cœur bon, se repentait souvent d'avoir été trop loin, et don Vincenzo tirait avantage de la cruauté des attaques pour solliciter des réparations. Par sa patience, il donna une heureuse opinion de son caractère, et quand les conversations furent sérieuses, il déploya des ressources d'esprit et de mémoire que ses rivaux ne possédaient point, car don Vincenzo avait voyagé à quinze lieues autour de Naples, dans plusieurs directions. Il

avait vu Minturne, Gaëte, voire deux ou trois villes de la Calabre, et il pouvait parler très long-temps et très vite, avec une égale facilité, du Vésuve, de la Solfatara, des antiquités d'Herculanum ou de Pompeïa, et des grenouilles du lac d'Agnano. Lorsqu'il avait captivé l'attention de son auditoire sous les arbres de la promenade, don Vincenzo s'emparait du bras de Pepina pour rentrer à la ville, et il réservait pour ce moment la fine fleur de son érudition : c'est pourquoi il avançait tous les jours d'un pas dans cette imagination impressionnable et naïve.

Un soir, parmi ses divers récits, le Napolitain vint à causer de la pêche du corail, qu'il connaissait par ouï-dire. Il apprit à Pepina, qui ne le savait point encore, que tout le bénéfice de cette pêche appartenait aux patrons de barque et aux négocians. L'équipage recevait une solde peu considérable, et on donnait aux plus habiles un petit intérêt sur le résultat de l'expédition; mais le grand *maximum* que pût espérer un homme très heureux était une somme de vingt à trente piastres. Pepina comprit ainsi que les projets de Dominique étaient autant de chimères, et que l'idée d'épouser ce *bonacchino* à son retour d'Afrique n'avait pas le sens commun. Comme s'il eût pu deviner ce qu'elle pensait, don Vincenzo, aussitôt après ces révélations sur la pêche du corail, donna un tour plus confidentiel à la conversation, et se mit à faire une peinture éloquente de son martyre et de son amour. Il offrit à brûle-pourpoint son cœur, sa main et sa fortune, c'est-à-dire ses 1,200 livres d'appointemens, en ajoutant que, si Pepina l'avait pour agréable, il irait immédiatement, en pleine rue, la demander à son père. La jeune fille, surprise et ravie par tant de zèle et de vivacité, donna son consentement, et le seigneur Vincenzo courut incontinent présenter sa requête à don Giuseppe. Dès les premiers mots qu'il prononça, dame Rosalie pinça le bras du bonhomme, et lui dit à l'oreille : — Un mari! cela est sérieux. On a des amans tant qu'on en veut; mais un mari!... Acceptez tout de suite.—Et de peur que don Giuseppe ne fît traîner les choses en longueur, dame Rosalie se chargea de la réponse : — Seigneur Vincenzo, dit-elle, je considère Pepina comme ma fille. Votre proposition n'est pas de celles qu'on refuse. Allez, faites votre cour. Vous êtes agréé; je vous en donne ma parole. Il ne faut plus vous en dédire.

A partir de ce moment, don Vincenzo eut la permission de venir chuchoter dans la grotte de rocaille avec sa fiancée. Il en profita, et, au bout de trois ou quatre conférences, ce fut Pepina et non le Napolitain qui eut à redouter un dédit. Dans ces organisations volcaniques de la Sicile, les sensations ont tant de force et les rouages de la vie marchent avec tant d'activité, que le moment présent domine tout.

Cependant Pepina crut se rappeler vaguement qu'elle avait engagé son cœur et sa main à un nommé Dominique. — J'aurais mieux fait, se dit-elle, de ne point me lier à ce pêcheur de thons; mais, puisque l'idée de l'épouser ne valait rien, il faudra bien que Dominique entende raison comme moi. Je lui dirai que les madragues ne sont point un endroit à y aller chercher un mari, et qu'il se doit ôter cette fantaisie de la tête. J'aurais peut-être mieux fait aussi de tenir rigueur à mon fiancé pendant quelques jours encore; mais mon Vincenzo est le meilleur, le plus loyal des hommes. Il ne verra dans ma faiblesse qu'une preuve certaine de l'amour extrême et de la confiance sans bornes qu'il mérite si bien. Une fois que je serai mariée, jamais il n'y aura de fidélité comparable à la mienne; mes scrupules et ma rigueur seront poussés jusqu'à la manie, jusqu'au ridicule. Je me ferais hacher en cent mille morceaux plutôt que de souffrir l'apparence d'une atteinte aux priviléges de mon époux, et si quelque imprudent s'avise de me toucher le bout du doigt seulement, je lui arracherai les deux yeux avec mes ongles pour en dégoûter les autres.

V.

La demande en mariage de don Vincenzo ne fut pas long-temps un secret; les jeunes gens de la ville en parlèrent entre eux. Lorsque Gaëtano apprit cette nouvelle, le remords de sa mauvaise conduite le prit à la gorge subitement, et sa jalousie s'éveilla. Le Sicilien n'aime pas qu'un étranger vienne s'établir en son pays et lui enlever ses femmes; il en épouserait volontiers quatre, s'il était possible, afin de n'en point laisser aux autres. Gaëtano écrivit à l'instant même à don Giuseppe pour lui rappeler certaines ouvertures qu'il lui avait faites le jour de l'excursion à Monreale, avec l'intention de solliciter l'honneur d'entrer dans sa famille. L'étudiant Giulio, informé de cette démarche, se sentit tout à coup inconsolable de sa disgrace et désespéré des reproches de Pepina. Il se piqua d'émulation, et manda en ambassade au marchand bonnetier une personne chargée d'ajouter un nouveau nom à la liste des prétendans.

Don Giuseppe tomba dans un grand embarras en voyant cette grêle d'épouseurs. Dame Rosalie, qui était femme de bon sens, voulait qu'on s'en tînt au seigneur Vincenzo, de peur de tout perdre par indécision. Pepina aurait partagé cette opinion, si un petit incident ne l'eût jetée dans la perplexité où était son père. Le marchand bonnetier mena un soir sa famille au théâtre de Pasquino, le Garrick de la Sicile. Ce Pasquino, confiné dans un coin où l'on parle un dialecte peu connu, n'en est pas moins un charmant comédien. Une méchante pièce devient un

chef-d'œuvre quand il y joue son rôle. Improvisateur par excellence, Pasquino ne se borne pas aux grosses farces, comme les Polichinelles et les Pancraces de Naples; il est profond et philosophe dans ses plaisanteries, et l'on sent à travers sa malice une certaine bonté de cœur qui fait qu'on l'aime. C'est un homme de génie dans un genre secondaire, et, depuis cinquante ans qu'il dépense son esprit en Sicile, sa réputation n'est parvenue qu'à grand'peine jusqu'à Naples, ce dont il ne s'embarrasse guère (1).

Le jour où Pepina vint à son théâtre, Pasquino jouait une pièce à tiroirs. Parmi ses divers rôles, il y avait un Napolitain qui se donnait des airs de *prepotenza*, parlait de ses voyages et déclarait qu'il ne trouvait à Palerme rien de beau. Il se plaignait beaucoup du bruit que faisaient les fontaines sur les places, à chaque coin de rue, dans les vestibules des maisons, et il regrettait ses chères citernes de Naples avec leur eau dormante. Ce personnage excita une gaieté fort bruyante dans l'assemblée. Faustina, poussant le coude de sa compagne, lui dit tout bas : — Jésus! comme il ressemble à ton amoureux don Vincenzo!

Pepina, frappée de la ressemblance, ne pouvait s'empêcher de rire. Le décor représentait le petit carrefour des quatre *Cantoni*, point central de Palerme, et qui est un des endroits les plus agréables du monde. Pasquino, après en avoir critiqué les sculptures et les ornemens, y rencontrait un Sicilien, qu'il croyait reconnaître; il lui sautait au cou et, sans autre préambule, il lui appliquait sur la bouche un baiser retentissant. Le Sicilien s'essuyait avec son mouchoir et demandait au public comment il se pouvait que ce seigneur caressant l'eût pris pour une femme. Sur le carrefour, on voyait arriver de loin une jolie fille endimanchée; Pasquino la lorgnait, et lui faisait avec la mâchoire le signe grossier qui se traduit dans toute l'Italie méridionale par une provocation amoureuse. La jeune fille effrayée se cachait au pied de la statue de Charles-Quint, en criant que cet homme était enragé et qu'il la voulait mordre; mais Pasquino, prenant le ton comique et patelin de son pays, rassurait la jeune fille, l'amusait par ses plaisanteries, obtenait d'elle des œillades et des sourires, et, après avoir rétracté ses critiques, finissait par convenir qu'il y avait de fort belles choses à Palerme et que les deux Siciles étaient deux sœurs jumelles aussi aimables l'une que l'autre. Malgré ce dénoûment en faveur du bon Napolitain, Pepina rougit de honte, en se rappelant que don Vincenzo s'était permis de lui adresser, sans la connaître, la proposition dont Pasquino venait de lui faire comprendre le sens impertinent et cynique. Les Siciliennes

(1) Pasquino, âgé aujourd'hui de plus de soixante-dix ans, est toujours plein de verve.

ont cela de remarquable, que leur dignité résiste à la passion et aux égaremens; elles pèchent par fragilité, par entraînement, par surprise, et la soudaineté même de leurs fautes ne laisse point à la pudeur le temps d'ouvrir ses ailes et de s'envoler pour toujours. On n'aurait pas fait avouer aisément à Pepina qu'elle n'avait plus sujet d'être fière et d'exiger du respect; c'est pourquoi l'impression fâcheuse qu'elle emporta du spectacle de Pasquino déflora dans son esprit l'image de son fiancé.

Pendant ce temps-là, don Giuseppe ne savait quel parti prendre entre toutes ces demandes en mariage. Pour sortir d'embarras, il imagina d'envoyer quérir les trois jeunes gens et de les réunir chez lui en séance solennelle. — Mes amis, dit-il, vous me convenez également tous trois; je ne pourrais me fixer sur l'un de vous sans manquer aux deux autres. Arrangez-vous à l'amiable, et je souscris d'avance à votre accommodement.

— Les choses étant ainsi, dit la vieille Rosalie, laissez Pepina choisir elle-même : une fille en sait plus long que son père sur ces matières-là.

Chacun des trois rivaux promit de se soumettre à l'arrêt, quel qu'il fût; mais aussi chacun voulut plaider sa cause. Au milieu de ces préliminaires, Pepina, en regardant par la fenêtre, aperçut Dominique qui revenait de son voyage en mer. Le visage du pauvre *bonacchino* ne produisit point sur elle l'effet de la tête de Méduse, car au contraire, de tendres souvenirs se réveillant tout à coup dans son ame, Pepina courut chercher le vainqueur des thons et le fit entrer dans la maison :

— As-tu pêché la forêt de corail? lui dit-elle à voix basse dans l'escalier.

— Hélas! non, répondit le *bonacchino*. Je n'ai gagné que dix piastres de solde et une gratification de six ducats.

— Il faut que tu aies bien du malheur. Suis-moi pourtant, et ne t'étonne point de tout ce que tu vas voir ou entendre : on ne sait pas ce qui peut arriver. Sois discret et garde le silence.

Pepina introduisit Dominique devant le conseil, en disant qu'elle aurait peut-être besoin de lui comme témoin. Gaëtano prit alors la parole. Il commença par rappeler les circonstances de sa rencontre avec toute la famille à Monreale, comment il avait fait des ouvertures au respectable père dès ce jour mémorable, et il termina par une apostrophe sentimentale dans laquelle il réclama l'honneur d'avoir, le premier avant ses rivaux, touché le cœur, jusqu'alors insensible et muet, de la belle Pepina. Giulio s'empressa d'ajouter que ledit Gaëtano ne pouvait tirer avantage de sa priorité, puisqu'il avait manqué de fidélité à sa maîtresse; que lui, Giulio, avait trouvé Pepina tout éplorée de cet abandon, et qu'en réussissant à la consoler, il avait hérité des droits du premier amant. Don Vincenzo soutint que ces titres

divers n'avaient rien de sérieux, que lui seul avait marché au but honorablement, adressé une demande formelle, et que par conséquent les autres n'étaient que des imitateurs.

— Que d'amourettes! murmura le père. Il paraît que ma fille a aimé tous ces jeunes gens. Cela augmente les difficultés et l'embarras du choix.

— Bah! lui répondit dame Rosalie, on préfère toujours quelqu'un.

L'arbitre souverain était cependant fort indécis. Tandis que chacun parlait à son tour, Pepina donnait *in petto* raison à l'orateur; mais la réflexion venait ensuite changer ses sentimens. — Ah! seigneur Gaëtano, dit-elle en soupirant, vous que j'ai aimé le premier, pourquoi faut-il que, par votre inconstance et vos méchans procédés, vous ayez changé mon amour en mépris? Vous n'auriez eu ni successeur ni rival. Et vous, gentil Giulio, que je croyais si loyal, pourquoi ai-je découvert que vos consolations étaient une comédie et un piége? Quant à vous, seigneur Vincenzo, votre qualité d'étranger et de Napolitain ne devrait être qu'une objection légère. Par malheur, Pasquino vous a porté un coup dans mon pauvre esprit avec ses plaisanteries et ses satires, et puis vous avez débuté à Monreale par me faire une grossière insulte, dont je frémis encore d'indignation lorsque j'y songe. Le seul homme ici présent qui ne m'ait donné aucun sujet de plainte, c'est Dominique.

— Au diable! s'écria le père. Dominique est un honnête garçon, un brave piqueur de thons, mais je n'en veux point pour mon gendre.

— Rassurez-vous, reprit Pepina; il n'a point réussi à faire fortune à la pêche du corail, et je sens bien que, malgré tout son mérite, il ne serait pas agréé de ma famille; mais si Dominique n'est point assez riche, les autres sont encore moins dignes que lui, et je ne choisirai personne jusqu'à nouvel ordre.

— Un moment! dit Gaëtano. Permets, ô ma Pepina, que je tente un dernier appel à tes souvenirs. Il y a autre chose entre nous que des paroles en l'air. As-tu donc oublié nos rendez-vous dans le jardin, nos longs entretiens à l'ombre du palmier, sous la grotte de rocaille et même dans ta chambre, tandis que la ville entière sommeillait? J'eus de grands torts, il est vrai; mais je les réparerai en te menant à l'église, car je suis ton époux, et mes droits sont sacrés.

— Les miens aussi, dit Giulio.

— Et les miens de même, dit le Napolitain.

— Ouais! qu'est cela? s'écria le père; j'en apprends de belles. Des rendez-vous! des entretiens à l'heure du sommeil! des droits sacrés à trois personnes différentes! Sang du Christ! je ne sais à quoi tient que je n'assomme ma fille à grands coups de bâton.

— Voyez un peu cette hypocrite! murmura Faustina; tandis qu'elle me faisait des sermons, elle avait trois amans, sur lesquels deux étaient à moi.

— Taisez-vous! dit la vieille dame Rosalie; personne ici n'a un grain de raison dans la tête. Que Pepina ait eu des amans ou des amoureux, qu'importe? En est-elle plus laide, plus sotte ou plus pauvre? En a-t-elle perdu un cheveu de sa tête, une dent de sa bouche, un sou de sa dot, un agrément de son caractère? Pas le moins du monde. Eh bien donc! vous êtes un fou de la vouloir battre, seigneur Giuseppe. Toi, Pepina, tu es bien plus folle encore de balancer si long-temps. Prends le premier venu et marie-toi. Et vous, ma fille, quelle rage vous pousse à dire vos affaires lorsqu'on ne vous interroge point? Jetons un voile sur les peccadilles passées, et revenons au fait, qui est le choix d'un mari.

Pour la première fois, Pepina commençait enfin à comprendre ses fautes et les sophismes dont la passion l'avait bercée. En écoutant les étranges argumens par lesquels dame Rosalie essayait de la justifier, elle se sentit peu flattée de l'éloquence du plaidoyer. Cependant don Giuseppe, étonné de la force de ces argumens et dominé par l'ascendant que dame Rosalie exerçait sur ses volontés, se calma tout à coup. — Jetons un voile, puisque vous le voulez, dit-il, et qu'un bon mariage nous fasse oublier tant d'erreurs. Allons, petite malheureuse, dépêche-toi de choisir, afin que je te pardonne.

— Je ne choisirai point, répondit Pepina d'un ton ferme. Entre trois hommes sans délicatesse, qui se vantent publiquement de leurs avantages et qui pensent me forcer la main par leur lâche indiscrétion, je n'ai point de préférence. Je les méprise également tous trois. Ah! combien tu es supérieur à eux, pauvre Dominique! Toi seul, tu te conduis en galant homme, et pourtant je t'avais manqué de foi. Oui, je veux qu'on le sache : Dominique avait su me plaire et conquérir les mêmes droits que les trois autres.

— Lui aussi! s'écria le père en s'armant d'une canne. C'est à présent que rien ne pourrait m'empêcher d'assommer la coupable.

Don Giuseppe marcha vers sa fille en levant le bâton. Les yeux de Pepina cherchèrent quelque moyen désespéré d'éviter ce dernier affront, et Dominique s'élança au-devant du père pour l'arrêter; mais il n'était plus temps : le bras courroucé retomba lourdement, et la jeune fille reçut un coup terrible sur les épaules. L'orgueil meurtri, bien plutôt que la souffrance physique, lui arracha une sorte de rugissement. Elle courut en trois bonds jusqu'à sa chambre et ferma la serrure au double tour. Du fond de cette retraite, elle entendit un mélange confus de voix qui criaient toutes à la fois. Celle de dame Rosalie finit par

prendre le dessus; les autres s'éteignirent, et un bruit de pas dans l'escalier annonça que la séance était levée. Nous ne connaissons point en France cette douleur sèche, ce ressentiment concentré, cette sombre rancune qui dévorent une Sicilienne sans que sa bouche laisse échapper une plainte, ni ses yeux une larme. Pepina, le regard fixe, les dents serrées, immobile et comme frappée de catalepsie, comptait les morsures du serpent roulé dans son cœur. On frappa doucement à la porte, et elle entendit la voix de Faustina qui lui disait d'ouvrir et lui demandait pardon de l'avoir offensée; mais elle ne répondit point et ne changea pas de posture. Bientôt après arriva dame Rosalie. — Ouvre-moi, ma fille, dit la bonne femme; nous irons ensemble trouver don Giuseppe. Je le ferai rougir de t'avoir battue; il t'embrassera, et tout sera oublié. Il n'y a rien de plus sot que ces querelles pour de petits péchés, comme si ce n'était pas l'affaire des confesseurs! Va, ma fille, il ne faut pas garder rancune à un père. Tu sais que le tien n'est point méchant et que je le mène par le bout du nez; ainsi ne sois pas trop sauvage, de peur de mettre les torts de ton côté.

Pepina ne donna pas signe de vie, et la grosse dame s'en retourna comme elle était venue, en grondant contre la brutalité des hommes qui se fâchent à tous propos et ne savent rien prendre avec patience. Au milieu de la nuit, on entendit enfin la jeune fille marcher dans sa chambre et fouiller dans ses tiroirs. Le silence se rétablit ensuite, et l'on pensa qu'elle était au lit; mais, le matin, la servante trouva la porte de la chambre ouverte et les hardes éparses sur le plancher. Pepina s'était envolée de la maison paternelle un petit paquet sous le bras. Vers midi, on apporta une lettre à dame Rosalie, contenant ce qui suit : « Très chère dame, vous de qui je n'ai reçu ni chagrin ni outrage, chargez-vous d'apprendre aux autres que je leur pardonne à la condition de ne plus les voir et que j'ai cherché un asile contre les perfidies, les injures et les coups parmi les sœurs de Sainte-Claire. Après six mois de noviciat, si je ne sens point de vocation, je demanderai au monde s'il veut bien me reprendre; mais je souhaite ardemment de m'accoutumer à la vie religieuse. Agréez, très chère dame, l'assurance de ma tendresse toute filiale. »

Don Giuseppe courut au couvent, le visage bouleversé, roulant des larmes dans ses gros yeux. Il fut admis au parloir, où la supérieure lui vint dire très froidement qu'il ne dépendait point d'elle de lui rendre sa fille, que Pepina était libre de sortir ou de rester, et qu'on ne chercherait à l'influencer en aucune façon. Il fallut bien se résigner à attendre l'expiration des six mois d'épreuve. Pendant ce long délai, la maison du pauvre marchand bonnetier fut triste comme un tombeau. On ne vit plus la famille passer le soir sous la porte Felice, et dame

Rosalie ne cessa de répéter vingt fois par jour ce refrain cruel : — Voilà, seigneur Giuseppe, ce que c'est que de battre les filles. On a bientôt levé la main; on s'en repent tout le reste de sa vie.

VI.

Après la fatale scène du coup de bâton, la discorde souffla son venin dans les cœurs de tous les amans désappointés. Gaëtano et Giulio, qui s'étaient si bien entendus pour faire le mal, devinrent ennemis mortels pour mieux prouver la sincérité de leurs regrets. Don Vincenzo, peu satisfait d'avoir découvert tant de rivaux aussi favorisés que lui, se serait refroidi pour le mariage, si la retraite de Pepina n'eût fortement ranimé ses désirs, car l'esprit humain est mal fait et s'acharne de préférence à la poursuite des biens qui semblent le fuir. Dominique, plus calme en apparence, mais plus jaloux cent fois que les autres, aurait volontiers poignardé toute la compagnie afin d'écarter la concurrence, et il accorda une double part de sa haine à don Vincenzo, qui joignait à sa qualité de rival celle de Napolitain. Au lieu de dissimuler sa rancune, le vainqueur des thons conçut la fatale pensée d'intimider l'ennemi. Lorsqu'il le rencontrait dans la rue, il lui lançait des regards de bête fauve, et il réussit à lui inspirer une peur de tous les diables, mais dont l'effet tourna autrement qu'il ne l'avait imaginé. Don Vincenzo n'eut qu'un mot à dire pour éveiller la sollicitude de la police. On alla aux informations, et l'on sut que Dominique avait exprimé devant témoins le plaisir qu'il éprouverait à planter un harpon dans le corps de son rival. Ce renseignement parut suffisant pour motiver un emprisonnement par mesure de prudence. Dominique, arrêté par quatre gendarmes, fut conduit à la Prison Vieille et jeté dans un cachot.

Par un préjugé populaire qui date du temps de la domination espagnole, les *bonacchini*, persuadés qu'ils n'ont point de justice à espérer des magistrats de Palerme, ont institué parmi eux une espèce de tribunal arbitral qui juge leurs différends. On plaide sa cause soi-même, et, n'ayant point d'avocats pour embrouiller les affaires, ni de frais à payer, les parties trouvent du moins, à défaut du code et de la science, l'économie de temps et d'argent. Quant aux arrêts, ils sont dictés par ce bon sens naïf dont l'illustre Sancho Pança donna des preuves si remarquables dans son gouvernement de Barataria. Il n'y eut jamais de justice si expéditive et si peu coûteuse, et comme les plaideurs ont toute confiance dans l'impartialité des juges, il est rare qu'on appelle de ces arbitrages aux tribunaux réguliers. Si les *bonacchini* se bornaient à juger leurs différends en matière civile ou leurs

querelles d'honneur, on ne verrait pas grand mal à cela. On ne peut empêcher les gens de s'accommoder comme ils l'entendent, et les arrêts deviennent, par le consentement mutuel, des arrangemens à l'amiable; mais il paraît que, dans certains cas, ces magistrats amateurs s'arrogent le droit de traiter des matières criminelles, de juger des absens qui ne reconnaissent point leur pouvoir, de les condamner à des peines de leur invention, et même d'exécuter la sentence, qui devient alors un délit ou un crime au point de vue des lois véritables. Dans ces cas, heureusement fort rares, le corps des *bonacchini* brave la justice du pays pour exercer la sienne, et s'érige en une sorte de tribunal de *francs-juges* qui distribue des *taillades* et des coups de couteau.

Selon toute probabilité, le respectable tribunal des pêcheurs de thons, assemblé dans quelque cabaret du *Borgo,* reçut avis, par la bouche de son procureur-général, de la persécution qu'un étranger venait d'exercer envers un des membres les plus honorables de la compagnie des madragues. L'injure faite à un homme de la confrérie rejaillissait sur tout ce qui portait la *bonacca,* et cette injure demandait une punition exemplaire. Le réquisitoire, qui sans doute ne fut pas long, eut bien vite établi ce fait notoire, que don Vincenzo, abusant de sa position de fonctionnaire et de la protection d'autres Carthaginois comme lui, avait introduit la police dans une affaire d'amour et attenté à la liberté de Dominique pour se défaire d'un rival. Dans sa sagesse, le tribunal jugea que l'auteur de cette noirceur méritait une *coltellata.* On alla aux voix pour déterminer de combien de pouces la lame devait pénétrer entre les côtes du coupable, et le nombre fut fixé à un pouce, à la majorité des voix, ce qui prouve la grande modération de la cour. Afin que la sentence produisît l'effet qu'on en devait attendre, on décida qu'elle serait exécutée en plein jour.

Un matin, le personnage désigné pour servir d'instrument à la justice particulière des vestes rondes s'arma d'un petit couteau dont la lame, soigneusement enveloppée d'un triple rang de ficelle, ne montrait que la pointe. Cet homme sortit du *Borgo,* et chercha dans la campagne un figuier sur lequel il choisit une feuille à la mesure de son visage, et dont il se fit une espèce de masque, en tenant la queue entre ses dents, de manière à voir clair par les découpures naturelles que présente la feuille du figuier. L'opération achevée, il mit cette feuille dans sa poche et entra dans la ville. Pendant une demi-heure, il se tint au coin de la place du Sénat, qui est un des endroits les plus fréquentés de Palerme. Il était couché, les deux coudes à terre, les mains sur son visage, et regardait les passans en écartant ses doigts. Tout à coup il se leva, sa feuille de figuier à la bouche, et partit en

courant. Une vieille femme, qui connaissait les mœurs des *bonacchini*, se mit à crier que cet homme allait faire un malheur; mais le coureur avait tourné dans la rue de Tolède, et on le perdit de vue. Don Vincenzo, qui se rendait au palais royal, se sentit heurté fortement dans le côté droit par un homme du peuple qui passa devant lui. Il crut avoir reçu un coup de coude, et au bout de quelques secondes seulement, il s'aperçut qu'il était blessé. Il poussa des cris aigus en cherchant à désigner l'assassin; mais le *bonacchino* était déjà bien loin : on le vit tourner à droite et s'enfoncer dans un labyrinthe de petites rues où il devenait inutile de le poursuivre.

Le pauvre don Vincenzo se crut mort jusqu'au moment où le médecin lui jura par tous les saints, après avoir sondé la blessure, qu'il n'était point dangereusement atteint. On lui mit le premier appareil, et on le conduisit en fiacre à la police. Lorsque le commissaire lui demanda s'il avait des indices à donner sur l'assassin, don Vincenzo assura que c'était Dominique, et qu'il l'avait parfaitement reconnu à sa taille, à ses larges épaules et à ses jambes d'Hercule. On eut beau lui représenter que, Dominique étant sous les verrous depuis un mois, il fallait que ce fût un autre : don Vincenzo persista dans sa première déclaration avec tant d'opiniâtreté, qu'au lieu de guider la justice, il la dérouta complétement. On chercha parmi les pêcheurs de thons ceux qui offraient quelque ressemblance avec Dominique, mais on trouva une foule de gaillards à larges épaules, à jambes d'Hercule et vêtus de la *bonacca*. La moitié de la population mâle du *Borgo* répondait au signalement. Les magistrats, ennuyés de ne rien découvrir, jetèrent bientôt cette affaire dans le sac aux oublis, et don Vincenzo en fut pour ses hauts cris et sa blessure.

— Vous comprenez, à présent, poursuivit M. A. R., pourquoi Dominique, qu'on relâcha de guerre lasse après deux mois de prison, ne peut plus approcher de notre ami le Napolitain sans lui donner des crispations. Tout homme qui porte la *bonacca* est devenu pour don Vincenzo un brigand et un coupe-jarrets. De là vient l'accueil peu gracieux qu'il a fait tout à l'heure devant la fontaine de Garoffello à celui qu'il considère comme son meurtrier.

La belle Pepina demeura ferme dans ses résolutions jusqu'à l'Assomption de l'année dernière. Le lendemain de cette grande fête, selon l'usage de ce pays, les novices de son couvent descendirent au parloir pour vendre des confitures faites par les nonnes. Il se trouva parmi les chalands un cavalier d'une belle figure qui la remarqua et lui plut. C'était un propriétaire de Trapani assez riche, mais veuf, d'un caractère violent, et qui passait pour avoir tué vertement sa pre-

mière femme par jalousie. Lorsque ce prétendant vint demander au marchand bonnetier la main de sa fille, don Giuseppe prit des informations, et s'empressa d'avertir Pepina des bruits qui couraient sur cet homme : — Pensez-vous donc, répondit la jeune fille avec majesté, que je veuille prendre un mari avec le dessein de le tromper? Si cet honorable seigneur a tué sa femme, c'est qu'elle avait mérité la mort. Quand on est sûre, comme moi, de ses bonnes intentions, de sa vertu et de sa fidélité, on n'a pas à redouter un pareil accident. Voilà l'époux qu'il faut à une fille de mon caractère, et, puisque je le trouve enfin, je l'accepte sans crainte.

En effet, le mariage fut célébré au bout de trois semaines, et Pepina, pleine d'assurance et de fierté, partit gaiement avec son mari pour la province de Trapani. Elle habite aujourd'hui la campagne et ne voit personne, en sorte que, si elle ne rencontre dans son village ni un paysan bien bâti, ni un joli gardeur de moutons, ni un domestique frais de visage, qui lui fournisse l'occasion de se récrier sur l'étrangeté d'un si grand coup du sort et d'une aventure incroyable faite exprès pour elle, on doit espérer qu'elle échappera au danger de sa situation et restera sage.

Une fois la belle Pepina retirée dans ses terres, tous les amoureux se rejetèrent sur sa compagne. Gaëtano témoigna quelque envie de la prendre pour femme, et au premier mot qu'il en toucha, dame Rosalie, ne voulant pas le laisser languir, s'empressa de combler ses vœux. Faustina partit à son tour pour Marsala, où demeure la famille de son mari, et, sans être sorcier, on peut affirmer qu'à cette heure elle y doit mener de front trois ou quatre amourettes plus ou moins sérieuses. Giulio alla prendre ses derniers grades à l'université de Catane, et don Giuseppe, toujours galant, continue à rendre ses devoirs à la grosse dame de ses pensées et à vendre des bonnets dans son magasin de la rue Macqueda.

PAUL DE MUSSET.

LA

COLONIE DU CAP

SOUS LA DOMINATION ANGLAISE.

GUERRES DES BOERS ET DES CAFRES.

Au siècle dernier la France jouissait, comme puissance colonisatrice, d'une considération qu'elle a perdue aujourd'hui. En Amérique Saint-Domingue et le Canada, l'île de France dans les mers de l'Afrique, dans l'Inde les conquêtes et les projets ambitieux de Dupleix, qui semblèrent un moment sur le point de se changer en une magnifique réalité, témoignaient hautement du génie de la France, et montraient surtout avec quelle merveilleuse souplesse ce génie savait se plier aux exigences les plus diverses de la nature et des climats, des races et des peuples répandus dans toutes les parties du monde. C'était alors un fait acquis pour nous et reconnu universellement. Les écrivains du temps, Adam Smith à leur tête, le constatent d'un consentement presque unanime. Aujourd'hui l'opinion a bien changé; depuis notre grande révolution, époque dont nous exagérons singulièrement la gloire, et qui en définitive a laissé la France, la France d'outre-mer surtout, moindre qu'elle n'était avant 1789, nous passons, au contraire, pour être les plus incapables de tous les colonisateurs. Cela est parfaitement accrédité, et l'entreprise que nous tentons en Algérie semble avoir depuis vingt ans confirmé ce jugement si sévère. Aux résultats que nous avons déjà obtenus, on oppose la

grandeur des efforts que nous avons dû faire, l'énormité des sacrifices d'hommes et d'argent que nous a déjà coûtés cette dispendieuse conquête, et, quand il s'agit de passer condamnation définitive, on nous objecte, au point de vue moral surtout, les rigueurs du système de guerre que nous avons été forcés de suivre pour vaincre la résistance de l'ennemi.

Nulle part ces accusations n'ont été répétées avec plus d'insistance et de vivacité qu'en Angleterre; la tribune, la presse, les *meetings* religieux ou politiques en ont cent fois retenti, et cependant, à l'autre extrémité du continent africain, l'Angleterre, après quarante-cinq ans de possession, et dans des conditions bien autrement favorables que celles où nous nous sommes jamais trouvés en Algérie, ne semble pas avoir fait mieux que nous après vingt ans de combats. Nous la voyons en effet aujourd'hui réduite à exécuter des razzias alors que nous commençons à n'en plus faire, obligée de pratiquer à son tour le système de guerre qu'elle blâmait si fort quand il était appliqué aux Arabes par le maréchal Bugeaud, contrainte enfin de dépenser pour faire campagne autant d'argent que nous en a jamais coûté aucune de nos expéditions de l'Algérie, beaucoup plus même, si l'on compare les ressources, la force et la multitude des ennemis qui luttaient contre nous, à la misère, à la faiblesse et au petit nombre des tribus qui tiennent depuis un an sir Harry Smith presque complétement bloqué dans ses cantonnemens. Il n'importe, nous sommes jugés, et tout récemment encore nous avons eu le plaisir de voir un membre de la chambre des lords, le marquis de Londonderry, qui voulait, de son autorité privée, et avec plus de zèle que de politesse et de bon goût, s'ingérer dans l'administration de nos affaires africaines, comme si la situation des colonies anglaises était si prospère et si édifiante qu'elle ne laissât aucune occasion de s'exercer à la sagesse et à la philanthropie du noble marquis.

Je n'ai aucune envie d'exploiter à mon tour le champ stérile des récriminations, je n'entreprendrai pas la tâche parfaitement ingrate de justifier les erreurs que nous avons commises en Algérie par le récit des fautes qui ont signalé l'administration anglaise au cap de Bonne-Espérance; mais je ne puis cependant pas ne point faire remarquer la différence des conditions dans lesquelles les deux nations se sont présentées dans les deux pays, et combien cette différence était à l'avantage de l'Angleterre. Pour nous, puissance européenne et chrétienne débarquant sur les rivages de l'Algérie, tout nous était ennemi, l'homme, le ciel, la terre et l'eau. Au Cap, l'Angleterre trouvait le plus sain et le plus beau climat qui soit au monde (1); elle y trouvait bien plus,

(1) Pour n'en donner qu'un exemple, mais que je crois concluant, je citerai quel-

une population d'origine européenne, chrétienne et protestante, vouée à la vie patriarcale des pasteurs, morale, énergique et brave, déjà maîtresse par ses seuls efforts d'une partie considérable du pays, et dont un gouvernement habile aurait dû se faire un instrument de conquête ou tout au moins de défense. Il y avait d'ailleurs long-temps qu'elle suffisait par elle-même à ce double rôle. Eh bien! au lieu de se concilier cette population excellente et respectable à tous égards, l'Angleterre se l'est aliénée, aliénée jusqu'à la révolte, jusqu'à l'émigration en masse. Poussés à bout, hommes, femmes, enfans, vieillards, vingt ou vingt-cinq mille ames peut-être, ont fini par abandonner leur patrie, leurs biens, leurs foyers, pour se lancer à la garde de la Providence dans les profondeurs de l'Afrique centrale. Poursuivis par les armes, par les lois et par les adjonctions de territoire, ils s'enfoncent encore aujourd'hui et toujours plus avant dans ces régions inconnues, ne voulant écouter aucune promesse de paix et d'amnistie, mais emportant avec eux l'implacable ressentiment des injustices dont ils croient avoir à se plaindre.

Certes nous n'avons rien fait de pareil en Algérie. Et quant à l'ennemi extérieur qu'il faut soumettre, qui comparera jamais les Arabes et les Kabyles aux Cafres et aux Hottentots? On compte soixante-dix ou quatre-vingt mille Cafres dans la Cafrerie proprement dite, et à peine autant dans les pays qui bordent le territoire colonial, tandis qu'Arabes et Kabyles forment une population de quatre ou de cinq millions d'ames, représentant plus de cinq cent mille combattans dans un pays où tout le monde est soldat, sachant fabriquer des armes et de la poudre, ayant d'ailleurs à portée, par le Maroc et Tunis, Malte et Gibraltar pour s'approvisionner. Les Cafres, au contraire, ceux que combat en ce moment sir Harry Smith, n'ont guère, au dire des pièces soumises au parlement, que cinq ou six mille mousquets qu'ils sont incapables de réparer. C'est depuis quelques années seulement qu'ils ont compris qu'on pouvait tirer quelque parti du cheval; mais on ne pense pas qu'il y ait deux mille cavaliers parmi eux. De pareils ennemis, des guerriers aussi mal outillés, ne sauraient être bien redoutables en tant que soldats sur le champ de bataille; aussi la guerre n'est-elle, à proprement parler, pour eux qu'une occasion de rapines. Comme vo-

ques paroles empruntées au rapport officiel du docteur Murray, chirurgien en chef de la petite armée qui fit en 1835 la guerre contre les Cafres : « Sur une colonne de 3,254 hommes, dit-il, et pendant cinq mois de très laborieuse campagne au milieu d'un pays désert, il ne mourut de maladie ni un officier ni un soldat; il n'y eut pas même un seul homme obligé de quitter son corps pour cause de maladie, ce que j'attribue en partie à l'excellence du service, mais surtout à la salubrité du climat, rapport sous lequel le Cap est égal, je devrais dire supérieur, à tous les pays du monde. » Comparez ce témoignage au plus consolant de tous ceux que contiennent les innombrables documens publiés par le ministère de la guerre sur l'Algérie.

leurs, c'est une race active, infatigable, entreprenante; comme soldats, ce sont des fantômes qui s'évanouissent à la vue des habits rouges. Un officier qui a fait contre eux les campagnes de 1834-35, et qui en a écrit l'histoire, le capitaine Alexander, porte à quarante-quatre hommes, femmes et enfans, soldats ou colons, le nombre total des victimes qui périrent dans cette guerre du côté des Anglais. Voici en revanche comment il estime les pertes subies par la colonie : 456 maisons brûlées, 111,930 têtes de bétail et 5,715 chevaux enlevés, sans compter les chèvres et les moutons. Ce sont certainement là de redoutables maraudeurs, mais quelle différence entre ces pillards et la belliqueuse population qui nous a livré les deux grandes batailles de Staoueli et d'Isly, qui a enlevé au prix de plusieurs centaines de cadavres le marabout si héroïquement défendu de Sidi-Brahim, et qui a soutenu les deux siéges de Constantine!

Dans les deux pays, la grande difficulté, et qui ne sera pas encore de si tôt résolue, c'est de faire vivre ensemble et en paix la civilisation de l'Europe et le fanatisme exclusif du musulman, ou la sauvagerie du Cafre. Au Cap, cette difficulté s'est compliquée pour l'administration anglaise de démêlés avec la population d'origine européenne qui habite la colonie; mais ces démêlés mêmes n'ont pas eu d'autre cause que les tentatives de l'autorité supérieure pour régler les rapports de la population coloniale avec la race africaine. C'est une très dramatique histoire et faite pour fournir le thème d'intarissables récriminations à ceux qui poursuivent encore de leurs haines surannées la perfide Albion, ou qui s'évertuent à se créer un fanatisme de fantaisie contre l'hérésie protestante. Je m'étonne que les uns ou les autres aient négligé jusqu'ici cette mine si féconde, et je m'empresse de la signaler à leur zèle. Quant à ceux qui voient dans le spectacle des choses humaines la matière d'études plus intelligentes et plus philophiques, je crois pouvoir aussi leur recommander l'histoire de la colonie du Cap sous l'administration anglaise comme un sujet des plus riches à explorer. On a rarement vu, peut-être même n'a-t-on jamais vu sur la terre un exemple aussi frappant du peu que vaut la sagesse des hommes et des tristes résultats que peuvent produire les plus nobles passions de notre cœur. L'observation impartiale montrera, en effet, que les plus grandes difficultés qui ont travaillé cette colonie, encore si agitée aujourd'hui, ont eu surtout pour origine les bonnes qualités et le mérite des parties qui ont joué un rôle dans son histoire. C'est une justice que nous rendrons sans peine à l'Angleterre, lors même qu'elle continuerait à être pour nous aussi injuste qu'elle l'est encore à l'endroit de l'Algérie.

I.

Lorsque la compagnie des Indes hollandaises décida, vers le milieu du XVIIe siècle, la création d'un établissement au cap de Bonne-Espérance, elle ne songeait nullement à y fonder une colonie, surtout dans le sens qu'on attachait alors à ce mot. On ne considérait encore comme dignes d'être occupés à ce titre que les pays qui produisaient l'or, l'argent, les pierres précieuses, les denrées tropicales, les épices, que la Hollande trouvait ailleurs, et qu'elle ne pouvait pas demander au climat du Cap. En cédant aux suggestions d'un chirurgien employé à bord de ses navires, elle ne se proposait pas d'autre but que de ménager à ses flottes un lieu de ravitaillement à l'extrémité de l'Afrique, que de leur préparer, pour la guerre comme pour la tempête, la ressource et l'appui d'un autre Gibraltar, la clé de la mer des Indes. Elle ne demandait pas autre chose à son nouvel établissement, et ce fut seulement avec trois navires, portant à peine deux cent cinquante hommes, que l'auteur du projet, Van Riebeck, vint mouiller, le 6 avril 1652, dans les eaux de Table-Bay et prendre possession du rivage au nom de la compagnie. Cette petite troupe devait suffire à l'entreprise, car il ne paraît pas que pendant le siècle et demi où le cap de Bonne-Espérance resta dans les mains de la Hollande, la colonie ait jamais été obligée de faire appel à la métropole pour lui demander des secours importans en hommes, en armes ou en argent. D'un côté, elle ne devait être attaquée pour la première fois par une puissance européenne qu'en 1795 (après cent quarante-trois ans d'existence); de l'autre, elle allait rencontrer tout d'abord dans les circonstances locales des conditions d'établissement merveilleusement faciles.

Si peu que nous connaissions encore l'Afrique, les courageuses tentatives d'exploration qui ont été faites depuis plus de soixante ans nous en ont cependant appris assez pour que nous sachions que dans son relief général et d'ensemble ce vaste continent présente la forme d'une pyramide irrégulière, disposée en gradins ou terrasses plus abruptes, plus escarpées qu'en aucune autre partie du monde, et couronnée à son sommet par un vaste plateau que les cartes françaises qualifient ordinairement de désert ou plus justement de pays inconnus, mais qui renferme, tout semble aujourd'hui le prouver, d'innombrables populations noires. Nous ne saurons jamais, sans doute, l'histoire de ces races ignorées; mais ce qui est certain, c'est que, depuis deux siècles environ, un mouvement extraordinaire s'est emparé d'elles, et qu'elles se sont mises à essaimer dans toutes les directions, se chassant les unes les autres vers les extrémités du continent et ne s'arrêtant dans leurs migrations que là où la terre leur manquait, là où des déserts incultes

opposaient des barrières infranchissables à des multitudes affamées. A quoi faut-il attribuer ce mouvement qui n'a pu s'accomplir et ne s'accomplit encore qu'au prix de guerres sans fin et de massacres où l'on voit des tribus, des nations entières disparaître avec une épouvantable rapidité? Est-ce au commerce européen qui, depuis le XVIe siècle, est venu entourer toute l'Afrique comme d'irrésistibles aimans sur lesquels les populations attirées par une force supérieure viennent fatalement se briser? Est-ce le criminel trafic des noirs qui a déterminé ces sanglantes convulsions? Faut-il les attribuer au contact du mahométisme, qui, frappé de mort partout ailleurs, est au contraire encore en voie de développement dans l'intérieur de l'Afrique, et qui y a pénétré jusqu'à des profondeurs incroyables, comme semble le prouver le nom collectif de Cafres, c'est-à-dire infidèles (*kafir* en arabe), imposé à l'ensemble des tribus qui font aujourd'hui la guerre aux Anglais? Quelles qu'en soient les causes, le fait existe cependant, et l'histoire moderne de la malheureuse Afrique présente le tableau d'un volcan de nations, d'une cascade de peuples dont les vagues, se chassant, s'écrasant les unes les autres, n'arrivent le plus souvent sur les côtes ou dans les déserts du continent, quand encore elles y parviennent, que réduites en poussière, en débris désorganisés. Les preuves à citer sont désormais très nombreuses. Il est constaté en effet, aujourd'hui que l'établissement de certaines tribus noires dans les oasis orientales du Grand-Désert est d'origine récente, que les Gallas qui attaquent en ce moment l'Abyssinie ne se sont montrés sur sa frontière que depuis le commencement du siècle, que les noirs qui peuplent maintenant la Nigritie sont des conquérans venus de fort loin, et que la limite de la colonie du cap de Bonne-Espérance était déjà portée depuis des années fort avant dans l'est sans que l'on connût encore les Cafres, même de nom.

Le mouvement n'était donc pas commencé, ou du moins il ne se faisait pas encore sentir au cap de Bonne-Espérance, lorsque les Hollandais vinrent s'y établir. Les quelques rares et infimes tribus qu'ils y rencontrèrent, Hottentots, Bechuanas, Bosjesmans, etc., ne ressemblaient en rien aux grands et beaux noirs qui devaient plus tard arriver par l'est. Petits, laids, éparpillés par groupes et presque par familles seulement sur de vastes espaces, ils n'avaient de pareils sur la terre que les indigènes abrutis de la Nouvelle-Hollande ou de la Terre de Van-Diémen. Pour donner une idée de ce qu'ils étaient, on pourrait dire, si l'expression n'était pas trop recherchée, que c'étaient quelques gouttes de sang humain qui, parties on ne sait d'où, avaient filtré à travers les déserts, les *karoos*, qui protégent du côté du nord la frontière de la colonie. C'était une race trop dénuée d'industrie, trop faible sous tous les rapports pour contrarier sérieusement l'occupation des Hollandais, malgré leur petit nombre, malgré la nécessité qui les forçait, comme les Hot-

tentots eux-mêmes, de s'établir dans le pays par habitations, par fermes isolées, par *kraals* éloignés les uns des autres, par campemens, selon les exigences des saisons, selon le hasard des sources et des maigres filets d'eau qui arrosent cette terre sablonneuse et sa quadruple chaîne de montagnes superposées.

Quoi qu'on en ait dit dans les *meetings* passionnés d'Exeter Hall, dans les réunions ou les écrits des abolitionistes, des membres des sociétés de la paix ou pour la protection des aborigènes, quoi qu'aient enseigné sur ce sujet les membres de la société des missions de Londres et surtout les méthodistes, qui ont été les plus vifs et les plus acharnés ennemis des *Boers* ou habitans de la colonie, il est hors de doute aujourd'hui que la domination hollandaise s'étendit régulièrement et presque pacifiquement sur le pays. Il y a quelques années encore, des calculs entachés de la plus violente exagération avaient persuadé en Angleterre au parti religieux, qui a exercé une si grande influence sur la destinée de la colonie, que la conquête hollandaise avait causé l'extermination de plus d'un million d'hommes. C'était presque un axiome de la statistique perfide et mensongère inventée pour satisfaire la vanité d'un siècle qui se prétend positif, et qui ne se laisse pas moins que les autres conduire par ses passions. Cette calomnie, répandue pendant trop long-temps sans contradiction et avec assez de persistance pour qu'elle se soit presque accréditée, a reçu un éclatant démenti des investigations sérieuses qui ont été faites, bien qu'un peu tard, pour arriver à la connaissance de la vérité. Le dépouillement des archives officielles de la colonie, fait avec soin par un officier anglais, le lieutenant Moodie, qui a publié plusieurs volumes d'extraits de ses recherches, a démontré que le gouvernement hollandais n'était ni exterminateur ni oppresseur des indigènes, qu'il veillait au contraire à leur protection, que le territoire colonial avait été successivement acheté par lui en vertu de traités amiables dont on a retrouvé les originaux, et qui « semblent avoir été, pour employer les paroles mêmes du lieutenant Moodie, aussi complets, aussi réguliers que ceux passés par William Penn, l'apôtre des quakers et le fondateur de l'état de Pennsylvanie, avec les Indiens de l'Amérique du Nord. » Bien plus, le résultat de ces travaux a appris que, pendant leur longue occupation de presque cent soixante ans, les Hollandais ne s'étaient trouvés que deux fois sur le pied de guerre déclarée avec les indigènes; les Anglais, qui ne comptent encore que quarante-cinq ans d'occupation, en sont à leur septième guerre contre les Cafres!

D'ailleurs, si la passion n'eût pas aveuglé de son triple bandeau les auteurs de cette déplorable invention, ils en eussent bien vite eux-mêmes découvert le ridicule, pour peu qu'ils eussent voulu rechercher la puissance, les mœurs et le chiffre de la population qu'ils accusaient

d'avoir, pendant plus d'un siècle et demi, occasionné ou exécuté de ses propres mains une horrible boucherie d'environ dix mille créatures humaines par chaque année. Or, lorsqu'en 1806 la colonie se rendit par capitulation à l'Angleterre, le chiffre total de sa population n'atteignait pas encore quatre-vingt-dix mille ames, dont quarante mille environ étaient d'origine européenne, ce qui revient à dire, pour quiconque connaît la merveilleuse salubrité du climat et l'extraordinaire fécondité des mariages au cap de Bonne-Espérance, que, pendant de longues années, le nombre des Européens ou de leurs descendans établis dans le pays n'a pas dépassé quelques centaines d'hommes, et qu'un siècle même après la prise de possession par Van Riebeck, il ne devait pas être encore très supérieur au chiffre de dix mille personnes, hommes, femmes, enfans, vieillards.

Cette accusation de cruauté, absurde au point de vue de la vraisemblance, fausse en fait, était odieuse, si l'on estimait avec impartialité le caractère et les origines de la population sur qui on voulait la faire peser. Aucune colonie peut-être n'est sortie d'élémens plus purs et plus respectables. Elle n'a été peuplée en effet ni par des chercheurs d'or ou de diamans en quête de l'Eldorado ou des mines de Golconde, ni par des trafiquans avides de faire produire à la terre ces rares et riches denrées que l'Europe a long-temps payées à des prix fabuleux, ni par des aventuriers politiques ou militaires comme ceux qui ont exploité pendant près d'un siècle les révolutions et les guerres de l'Indostan, ni par ces caractères impétueux et compromettans qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle au moins autant qu'au XIXe, les familles envoyaient aux îles ou aux Grandes-Indes chercher la sagesse, la fortune ou la mort. Encore moins la colonie du Cap fut-elle peuplée par des criminels, comme ceux qui ont été les premiers habitans européens de la Nouvelle-Hollande. Il n'y avait ni gloire, ni richesse, à recueillir sur ces plages sablonneuses qui ne produisent encore que les fruits de l'Europe, dans ces montagnes dénudées où l'eau est si rare, que les pasteurs, la première industrie de toute société naissante, y sont obligés de changer plusieurs fois par an de résidence, à la recherche de sources non encore épuisées, menant la vie nomade avec leurs troupeaux, comme autrefois Abraham et Jacob. C'étaient des gens revenus des vanités de ce monde, ceux qui allèrent s'établir les premiers sur cette terre délaissée par l'ambition; c'étaient des opprimés qui allaient demander la liberté au désert, c'étaient les protestans persécutés des Pays-Bas espagnols ou des états ecclésiastiques des bords du Rhin, c'étaient des religionnaires qui avaient mieux aimé renoncer à leur patrie qu'à leurs croyances, c'étaient les frères moraves, les luthériens échappés aux vexations de l'Autriche; c'étaient des calvinistes chassés de la France par la révocation de l'édit de Nantes; c'étaient enfin des gens aussi

malheureux, mais aussi dignes que les *fathers Pilgrims* qui ont fondé la Nouvelle-Angleterre.

Presque complétement abandonnée à elle-même par la Hollande, qui ne demandait au Cap qu'un abri assuré pour ses navires dans les eaux des baies de la Table et de Simon, cette population eut bientôt rompu avec l'Europe qu'elle fuyait. La nombreuse descendance des émigrés français a complétement oublié la langue de son ancienne patrie; elle a oublié jusqu'à la prononciation des noms qu'elle porte et dont quelques-uns appartiennent aux plus illustres familles de la noblesse protestante de France (1). Quelle raison avaient-ils de conserver un seul lien intellectuel avec la civilisation qui les avait chassés à cette extrémité du monde? Ne devaient-ils pas trouver au contraire un charme suprême, eux les opprimés d'autrefois, ou les fils d'opprimés, qui avaient entendu raconter à leurs pères les horreurs de la persécution, les dragonnades du grand roi, les terreurs du service divin célébré mystérieusement dans une cave ou dans les bois et souvent interrompu par la police ou par la mousqueterie de la maréchaussée, ne devaient-ils pas trouver un charme suprême à se sentir affranchis de toutes ces misères et à briser tous les liens qui pouvaient leur rappeler le temps de la servitude? Pour eux, protestans exaltés, fils de sectes qui avaient voulu réformer l'église et la rappeler aux jours de sa simplicité primitive, qui dans ce mouvement de réaction dépassaient souvent l'Évangile et remontaient volontiers jusqu'à l'Ancien Testament, ce devait être presque un bonheur de se trouver au milieu des solitudes, de mener, avec leurs serviteurs et sous le plus beau climat du monde, la vie des patriarches de l'Écriture. Walter Scott a bien indiqué cette tendance des sectaires ardens du protestantisme à exagérer la réforme jusqu'au retour à l'Ancien Testament. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, dans *les Puritains* il fait parler à la vieille Mause et au farouche Balfour de Burley un langage inspiré bien plutôt des prophètes que des évangélistes. M. Michel Chevalier, dans ses *Lettres sur l'Amérique du Nord,* fait la même remarque en parlant des presbytériens de la Nouvelle-Angleterre. Or, ce que l'un et l'autre ont signalé en Écosse ou aux États-Unis est vrai aussi au cap de Bonne-Espérance,

(1) Dans une course que nous faisions aux environs de la ville du Cap, nous eûmes un jour le plaisir d'être reçus de la manière la plus gracieuse et la plus aimable par une famille qui nous réclamait à titre de compatriotes, et, comme preuve du fait, ils nous citaient leur nom, qu'ils prononçaient *Téfélierse*. S'apercevant, à notre air d'hésitation, qu'aucun de nous ne semblait reconnaître un nom français dans le mot ainsi prononcé, nos hôtes nous montrèrent la Bible, sur les premières feuilles de laquelle s'inscrivent, de génération en génération, les naissances, les mariages, les morts, les grands événemens de la famille. Nous apprîmes ainsi que leur véritable nom était de Villiers. Il y a aussi au Cap des Duplessis, des de La Noue, des Saint-Léger, des de Lange, des Mornay, si ma mémoire est fidèle, et beaucoup d'autres noms historiques.

et c'était peut-être le lieu de la terre où cette tendance pouvait se satisfaire le plus naturellement et sans avoir besoin, pour exciter l'imagination des fidèles, de ces *camp meetings* qui ne peuvent jamais être qu'une exception dans la vie ordinaire des citoyens de l'Amérique du Nord, tandis qu'au contraire les scènes de la vie biblique devaient se représenter chaque jour, à chaque heure et par la force naturelle des choses, dans l'existence du pasteur africain. Je ne veux pas nier ni amoindrir la réalité des griefs qui déterminèrent le *trek*, la grande émigration de 1836-1839; je reconnais que les habitudes presque nomades des Boers leur rendaient l'adoption de ce parti extrême plus facile qu'à d'autres; mais je crois aussi que, sans qu'ils s'en rendissent peut-être compte eux-mêmes, les souvenirs de la Bible et du séjour des Hébreux dans le désert ont prêté à cette résolution un attrait mystérieux, qui séduisit bien des imaginations par la perspective d'un nouvel Exode. N'en a-t-il pas été à peu près de même pour les Mormons des États-Unis, le seul exemple de l'histoire contemporaine que l'on puisse citer à côté de celui-là?

Avec la suzeraineté presque nominale d'une métropole qui ne demandait qu'une chose à sa colonie, à savoir de ne point lui créer d'embarras, le gouvernement d'une population née sous l'empire de pareilles traditions et vivant dans un pareil milieu fut pour la Hollande chose des plus faciles : elle exigeait peu, on songeait encore moins à lui rien demander. Sa loi civile était plus que suffisante à la solution de toutes les difficultés qui pouvaient se présenter dans un pays sans commerce, sans autre industrie que l'agriculture, étranger par les mœurs et par les goûts, non moins que par la nécessité, à tous les litiges, à toutes les occasions de conflits qui naissent d'une civilisation raffinée, de l'agglomération des habitans dans nos villes et des complications infinies où s'égarent, se croisent et s'étouffent souvent chez nous les diverses branches de l'activité humaine. Là chacun trouvait, on peut le dire, de l'air à pleine poitrine, une place au soleil aussi grande qu'il la pouvait désirer, et, moyennant une faible redevance au gouvernement, propriétaire du sol en théorie, on lui livrait l'espace à dévorer. Avant d'être en querelle avec son voisin, il faut d'abord avoir un voisin; or ce n'était pas le cas pour la plupart des colons répandus au nombre maximum de quatre-vingt-dix mille, leurs serviteurs compris, sur une superficie de plus de cent mille lieues carrées, c'est-à-dire égale presque aux six septièmes du territoire de la France. Aussi l'organisation administrative chargée de maintenir l'ordre et la police était-elle des plus simples : à la tête de chacun des *drostdys* ou districts entre lesquels on avait divisé le pays était placé un *commandant* qui, avec l'aide de deux ou trois *veld-cornets*, ses lieutenans, suffisait amplement aux besoins très peu compliqués de l'administration financière ou de

la police. C'étaient des fonctions surtout honorifiques, et pour lesquelles le commandant seul recevait des appointemens, presque insignifians d'ailleurs : les *veld-cornets* n'avaient d'autre avantage que l'exemption de l'impôt. Il n'y avait qu'un cas où ces fonctions devenaient véritablement actives : c'était quand il fallait tirer vengeance d'une rapine ou d'un assassinat commis par les indigènes; et, comme leurs dénominations semblent l'indiquer, c'était surtout en vue de cette expectative que ces magistratures avaient été créées. Sans attendre ou demander les ordres du gouvernement supérieur, qui n'aurait pu le plus souvent répondre qu'après de trop longs délais, le commandant, agissant sous sa responsabilité, convoquait, aussitôt qu'un acte de violence lui était signalé, un *commando*, un certain nombre de *burghers* (bourgeois, c'est-à-dire jouissant des droits du citoyen), et, à leur tête, il allait exiger des noirs une restitution ou une indemnité. Il ne rendait de comptes qu'après sa campagne, et, à voir, par le témoignage des archives de la colonie, le très petit nombre de cas où les Hollandais se trouvèrent sérieusement engagés contre les indigènes, il est à croire que ce système de répression si prompte et si vigilante, en empêchant les choses de s'envenimer par la lenteur des explications ou de formes plus régulières, ne fonctionnait pas si mal qu'on a bien voulu le dire, comme aussi, sans faire une trop belle part à la moralité et aux bons sentimens de la population, on doit penser, en thèse générale, qu'elle n'abusait pas du droit ainsi reconnu de se faire justice à soi-même. Qu'y avait-il à prendre à ces pauvres et misérables tribus? Le butin qu'on pouvait espérer de faire sur elles aurait-il seulement valu le temps qu'il fallait passer pour le conquérir loin de sa famille et de ses affaires?

Les habitans se prêtaient très volontiers cependant à ce service, duquel dépendait la sécurité commune. Habitués dès l'enfance au maniement des armes, passant presque leur vie à cheval comme le *gaucho* des pampas, rompus à toutes les fatigues, aguerris aux dangers par les chasses, qui étaient pour eux une nécessité aussi bien qu'une passion, ils formaient une milice excellente pour cette guerre du *border* colonial. Le capitaine Alexander, qui les a vus à l'œuvre, en parle avec beaucoup d'estime : « Les *Dutch Burghers*, dit-il, sont généralement des hommes d'une taille élevée; nourris de mouton, vivant au grand air et dans le pays le plus sain du monde, ils sont aussi pour la plupart doués d'une très grande force physique. Lorsqu'ils sont appelés à prendre les armes, ils se mettent en campagne avec une paire de chevaux, montant l'un et conduisant l'autre à la main; sur ce dernier sont empaquetés quelques vêtemens, un *vel-kombaars*, manteau de peau de mouton, sur lequel ils dorment, et une provision de *biltong*, viande sèche. Bon nombre d'entre eux se font suivre d'un petit Hottentot, qualifié pour l'occasion d'*achter rijder* (écuyer de suite), lequel,

grimpé comme un singe sur un troisième cheval, n'a le plus souvent qu'un mouchoir autour de la tête pour tout vêtement. Ce serviteur porte en marche le long *roer* (1) de son *baos* (maître), et le lui présente lorsque celui-ci veut abattre à d'immenses portées une antilope ou un Cafre. Habitués dès l'enfance au maniement des armes, les Boers sont d'excellens tireurs, et, s'ils savaient jouer du sabre, ils seraient les plus formidables ennemis que l'on pût rencontrer. »

Telle était en réalité la simple, mais satisfaisante organisation du gouvernement hollandais. Je sais qu'il ne faut pas accorder une foi trop entière aux églogues et aux idylles que Le Vaillant nous a laissées sur le cap de Bonne-Espérance; mais j'en appelle aux témoignages des voyageurs qui ont visité le pays pendant le dernier siècle, j'en appelle aux récits des marins de cette époque qui, jetés par la tempête sur ces côtes dangereuses et recueillis par l'hospitalité des habitans, ont vécu au milieu d'eux, et je demande si cette population n'était pas alors heureuse, et dans la pleine jouissance des biens que les premiers colons étaient venus chercher sur ces plages lointaines : le calme et la sérénité d'une vie patriarcale, la liberté des sentimens religieux (2) et l'oubli du vieux monde.

Elle ne l'avait que trop complétement oublié, elle ne l'ignorait que trop, ce vieux monde de l'Europe, lorsque, par suite des hasards de la guerre, la capitulation du 10 janvier 1806 fit passer le cap de Bonne-Espérance sous la domination anglaise. Ce n'étaient pas seulement des vaincus humiliés sous le poids d'une défaite passagère, c'étaient des gens désarmés que cette capitulation jetait en proie à une société que la pratique du régime représentatif avait admirablement façonnée à la tactique des partis, qu'un long usage de la liberté, tempérée et vivifiée par la sérieuse responsabilité des individus, avait habituée à ne considérer comme respectables, on pourrait dire comme doués d'une

(1) *Roer*, fusil : il en est de presque aussi grands que nos fusils de rempart et du calibre de six à la livre.

(2) La loi hollandaise autorisait au Cap le libre exercice de toutes les religions. Elle ne faisait qu'une seule exception contre la religion catholique; les origines de la colonie ne justifient pas, mais elles expliquent cette dérogation au principe de la liberté. Je ne saurais affirmer que le gouvernement anglais ait légalement relevé les catholiques des incapacités civiles, politiques et religieuses qui pesaient sur eux, mais de fait ces incapacités sont maintenant abrogées, et nul ne pourrait songer, à moins d'être frappé de démence, à les remettre en vigueur. Le Cap est aujourd'hui le siége d'un évêché, et la plus belle église de la ville est sans contredit la cathédrale catholique. Cette cathédrale, qui n'était pas encore achevée lors de mon passage au cap de Bonne-Espérance, mais qui doit l'être aujourd'hui, a été élevée avec le produit de souscriptions volontaires dont les trois quarts ont été fournis par la population protestante. Des missionnaires catholiques français résident sur divers points de la colonie, ou exercent leur apostolat au milieu de ses dépendances, et ils jouissent d'autant de liberté, ils obtiennent de la part du gouvernement autant de faveur et de protection que les missionnaires d'aucune autre confession.

existence réelle, que les intérêts capables de se défendre par eux-mêmes. Les Anglais ont un mot dans leur langue qui n'a pas d'équivalent dans la nôtre, fille du despotisme, et qui doit nous sembler presque cruel, à nous trop enclins encore à caresser le rêve absurde et impossible d'un gouvernement tuteur forcé de tous et de chacun; mais c'est un mot qui exprime parfaitement bien comment ils jugent et ce que devient chez eux celui qui manque au devoir de se produire et de se garder soi-même imposé dans un pays libre à tout intérêt collectif ou particulier; ils disent de celui qui ne sait pas par sa virtualité, par son activité personnelle, se conquérir et se garder une place dans le monde, que c'est un *nobody*, littéralement que ce n'est pas un corps, une réalité perceptible aux sens ou à l'esprit. C'était comme des *nobodies* que les colons hollandais allaient être d'abord traités. Tombés à ce degré d'ignorance, que la plupart ne savaient pas écrire et n'avaient peut-être jamais lu autre chose que la Bible, étrangers à la stratégie politique et parlementaire, on allait les citer, sans qu'ils sussent comment s'y faire représenter, au tribunal de l'opinion publique, la véritable souveraine de l'Angleterre, devant ce juge redoutable qui, dans le parlement, dans la presse, dans les *meetings*, dans les associations, tient des assises perpétuelles, où il n'est pas permis de faire défaut, où l'on n'accorde de remise à aucune cause, où les arrêts rendus contre les contumaces sont des arrêts définitifs. Jusque-là ils avaient été laissés, non-seulement libres, mais presque complétement isolés : il leur faudrait apprendre avec le temps et par une dure expérience ce que c'est que d'être emportés dans la sphère d'activité d'un grand empire, d'un gouvernement tenu sans cesse en haleine par des partis vigoureusement constitués, dont les ramifications s'étendent de la métropole sur tous les points du monde, dont la savante organisation permet aux griefs les plus humbles et les plus lointains de se produire jusque dans le sein du parlement. Les malheureux Boers n'étaient, eux, d'aucun parti, et tous ces ressorts si puissans de la grande machine britannique leur étaient inconnus et d'abord interdits. Leurs gouverneurs allaient les représenter comme une race inquiète, turbulente, opiniâtre dans sa haine du nouveau régime et dans ses regrets pour le passé, et ils ne sauraient comment se défendre contre la toute-puissance de la dépêche officielle, parlant seule et sans contradicteur. Les missionnaires anglais allaient les représenter comme les exterminateurs des noirs, comme les partisans fanatiques de l'esclavage, aveuglés par l'orgueil autant que par l'intérêt particulier, et les Boers ignoraient le secret de ce redoutable pouvoir qui, au Cap et partout, a toujours pesé d'un si grand poids sur le gouvernement anglais. Cependant, comme c'était une race forte et résistante et douée d'un grand sens moral, ils devaient à la longue triompher de ces épreuves, lorsque l'infusion du sang anglais et l'éta-

blissement au milieu d'eux de colons venus de la métropole leur auraient appris les ressources de la stratégie légale et politique, auraient changé leur position de vaincus, à qui l'on ne devait que le respect des termes de la capitulation, pour celle de sujets d'une patrie commune qui leur devait, comme à ses autres enfans, tous les priviléges qui découlent du gouvernement représentatif et le gouvernement représentatif lui-même. C'est le point où ils arrivent aujourd'hui; ils ne l'ont pas encore atteint, mais ils ne sauraient plus attendre longtemps.

En prenant possession du cap de Bonne-Espérance, l'Angleterre y apportait avec son administration des conditions politiques et morales qui faisaient honneur à son libéralisme et à la sincérité de ses sentimens chrétiens, mais qui devaient être aussi les causes principales des vicissitudes et des malheurs qui affligèrent bientôt la population coloniale. Divers griefs secondaires contribuèrent aussi à développer ou à entretenir le mécontentement des familles que la capitulation du mois de janvier 1806 avait fait passer sous le gouvernement de l'Angleterre, et il en est trois que je dois indiquer, parce qu'ils ont laissé de longs souvenirs ou parce qu'ils ont été une cause permanente de plaintes contre la nouvelle administration : c'est 1° la conversion du papier-monnaie, 2° la variabilité des droits sur l'importation des vins étrangers en Angleterre, 3° les lenteurs apportées par l'administration anglaise à la légalisation et à la délivrance des titres de la propriété qu'elle crut devoir remanier dans l'intérêt même des habitans.

Il y avait plus de dix ans que la colonie hollandaise, sinon bloquée, au moins coupée de fait de toutes ses communications avec l'extérieur, avait vu anéantir le peu de commerce qu'elle faisait avec l'étranger, lorsque les Anglais s'emparèrent du cap de Bonne-Espérance. La colonie n'était pas ruinée; ses vignes, ses terres et ses troupeaux n'avaient pas cessé, par suite de cet état de choses, de produire leur contingent annuel, mais le numéraire manquait. Réduit à la dernière détresse, le gouvernement que l'on ne pouvait plus payer, et dont les dépenses couraient cependant toujours, avait fini par avoir recours au dangereux expédient d'un papier-monnaie hypothéqué sur le crédit de la Hollande, sur les futurs revenus de la colonie, sur le produit des terres vagues qu'il espérait pouvoir affermer un jour. C'étaient, vu les circonstances d'alors, d'assez pauvres garanties; aussi le papier-monnaie de la colonie était-il fort au-dessous du pair en 1806. L'administration anglaise, après des tentatives inutiles pour en relever le cours, le racheta au prix très loyal, car c'était sa valeur courante sur le marché, de 1 shilling 6 pence (1 fr. 40 cent.) le rixdollar, qui avait été émis au pair, c'est-à-dire au taux nominal de 5 francs. En bonne justice, le gouvernement anglais ne devait pas être responsable des pertes que les colons eurent à subir par le fait; mais, comme il fut l'exécuteur,

c'est lui aussi que l'opinion populaire a rendu responsable de la banqueroute. Bien long-temps après que le fait était consommé, en 1844, j'ai entendu des colons rappeler avec la plus violente amertume le souvenir de cette liquidation forcée qu'ils reprochaient à l'Angleterre comme une spoliation commise à leur égard, tandis qu'au contraire l'administration anglaise avait fait de sincères efforts pour éviter cette perte à la colonie.

Le changement des droits sur l'importation des vins étrangers fut une autre cause de mécontentement. Les laines sont aujourd'hui le principal revenu de la colonie, son principal moyen d'échange avec l'étranger, la marchandise avec laquelle elle paie la plus grande partie des tissus, des métaux, des instrumens aratoires, des produits de toute espèce qu'elle tire de la métropole ou de l'extérieur; mais ce n'est que depuis très peu de temps, à peine depuis 1840, qu'il en est ainsi, et en 1806 la colonie ne fournissait encore à l'exportation que le produit des vignobles créés par l'industrie des protestans français venus dans le pays après la révocation de l'édit de Nantes. Or, en 1806, le vin était très rare en Angleterre par suite de la guerre continentale, et il y devint si cher dans les années suivantes, qu'en 1811 une proclamation royale, datée du 19 décembre, promit aux colons du Cap « qu'aucun moyen ne serait épargné pour protéger l'industrie vinicole, que l'appui constant du gouvernement leur était assuré, etc., etc. » En 1812, une autre proclamation assura des primes à ceux qui feraient les plantations de vignes les plus considérables, à ceux qui produiraient le meilleur vin. En 1813, un acte du parlement admit les vins du Cap sur le marché anglais au tiers seulement du droit imposé aux vins d'Espagne et de Portugal. Par suite de ces faveurs, la production s'éleva de 42,250 hectolitres, chiffre de 1813, à 110,765 hectolitres, chiffre de 1824; mais, en 1825, les droits sur les vins de Portugal ayant été réduits tout à coup de 28 livres sterling à 11, et les vins étrangers ayant subi pour la plupart des réductions proportionnelles et qui n'ont cessé depuis lors de devenir plus considérables, l'industrie vinicole au Cap n'a pas cessé d'être en souffrance. En 1832, malgré l'accroissement de la population, la récolte était descendue au chiffre de 97,770 hectolitres. A partir de cette époque, l'exportation a considérablement diminué, bien que le merveilleux développement des établissemens anglais de l'Australie lui ait ouvert tout à coup un débouché inattendu, et sans lequel elle serait tombée presque à rien (1).

(1) Il est bon de noter en passant que la culture de la vigne, introduite depuis quelques années déjà en Australie par des émigrés allemands, s'y acclimate et y fait de notables progrès. J'ignore quelle est la valeur et la qualité des vins de l'Australie, mais j'ai lu récemment dans une correspondance de Port-Philipp, publiée par le *Morning-Chronicle*, que des vins du pays, adjugés en vente publique, avaient non pas seulement soutenu la concurrence contre les produits de l'Europe, mais avaient même, pour de

Le troisième grief des familles hollandaises était, je l'ai dit, la lenteur apportée par l'administration anglaise à la légalisation et à la délivrance des titres de propriété. Sous l'administration indulgente, mais relâchée de la Hollande, avec une population très peu nombreuse et un territoire immense, les terres dont le gouvernement restait le propriétaire nominal n'étaient guère occupées qu'à titre de *loan farms* (fermes d'emprunt, fermes louées), pour lesquelles on payait une légère redevance qui composait, avec le petit revenu de la douane, les recettes peu considérables, mais suffisantes, du trésor colonial. Aux termes du contrat, la concession, qui, dans bien des cas d'ailleurs, n'avait jamais été faite d'une manière authentique, était révocable par suite de non paiement d'une seule année de fermage; mais il est inutile d'ajouter que ce droit n'avait été que très rarement, n'avait peut-être jamais été appliqué, et qu'en vertu d'un long usage, les fermiers avaient fini par se considérer, non pas seulement comme des usufruitiers, mais comme les propriétaires légitimes du fonds. Les Hollandais avaient pu vivre pendant un siècle et demi dans cette situation peu régulière; mais c'était un régime que les Anglais, avec leur passion pour l'inviolabilité de la propriété, ne pouvaient pas maintenir. Ils voulurent, dès les premiers jours de leur établissement, mettre leurs nouveaux sujets dans une position plus normale, plus sûre, et ils entreprirent de convertir les *loan farms* en *perpetual quit rents*, en rentes perpétuelles assimilées aux impôts, et dont le paiement vaudrait quittance. La conversion était dans l'intérêt bien entendu de la colonie; mais cette opération, qui frappait de déchéance les anciens titres, nécessitait et un cadastre du pays et une série de formalités administratives avant que l'on pût procéder à la délivrance des titres nouveaux. Il importait de sortir au plus tôt de cette situation équivoque. Or, sur ce point, l'activité ordinaire de l'administration anglaise fit malheureusement défaut : aujourd'hui encore, en 1851, il y a des districts dépendant de l'ancien territoire colonial où les titres de propriété n'ont pas encore pu être régulièrement délivrés aux habitans, et, dans les nouvelles adjonctions faites à la colonie, dans les parties récemment occupées, presque tout est encore à faire. C'est là un des griefs qui se représentent le plus souvent, et avec le plus de vivacité, dans les interminables doléances des Boers, et c'est un grief dont on ne peut méconnaître la gravité.

Telles étaient les causes secondaires d'irritation parmi les Boers; voici maintenant les principales. A l'époque où l'Angleterre prenait possession de la colonie, Wilberforce avait déjà conquis droit de cité

certaines parties, obtenu des prix supérieurs à ceux de nos crûs les plus estimés. Le correspondant ajoutait que, s'il fallait comparer pour le goût et pour la qualité les vins de l'Australie à ceux de l'Europe, ce serait surtout dans les produits du Médoc et de la rivière de Bordeaux que l'on trouverait des analogues.

à ses généreux projets de suppression de la traite des noirs et d'abolition de l'esclavage; les disciples de Wesley devenaient, par le nombre et par l'activité de leurs prédications, une fraction importante du monde protestant. L'Angleterre, dans l'originalité de son travail intérieur, transformait en agitation morale et religieuse les germes de fermentation répandus dans le monde par la révolution française. Le gouvernement britannique, par haine de la France catholique et par crainte de l'Irlande papiste, relevait peu à peu les *dissenters* des incapacités prononcées contre eux par la suprématie de l'église anglicane, et les sectes de toutes les dénominations, appelées à une vie nouvelle et désireuses de faire leurs preuves par l'évangélisation des païens, se répandaient sur le monde à la suite des armées anglaises, comme il arriva au Cap, ou allaient même tenter la fortune dans des pays restés libres jusque-là du joug des Européens, comme on le vit à Taïti, aux îles des Amis et ailleurs.

Les sentimens, les doctrines et les actes de ces religionnaires devaient en faire les adversaires naturels de la population coloniale du Cap, et pendant long-temps les chefs d'une opposition redoutable aux gouverneurs, malgré le soin que prit souvent l'autorité métropolitaine de se faire représenter par des officiers connus pour l'austérité de leurs sentimens religieux. A l'intérieur de la colonie, les missionnaires prêchaient l'abolition de l'esclavage, ce qui les rendait naturellement très suspects aux habitans; dans les établissemens qu'ils avaient fondés en dehors, mais dans le voisinage de la frontière, ils devenaient par la force des choses les protecteurs et les avocats des noirs, toujours prêts à pallier leurs torts, à contester ou même à nier absolument les rapines commises aux dépens des Boers, à exagérer la rigueur des représailles que les colons étaient habitués, par des traditions plus que séculaires, à exercer contre les maraudeurs. Il en naquit une haine réciproque d'une violence extrême. L'histoire contemporaine et le spectacle de l'Europe actuelle nous montrent une foule d'exemples des exagérations et des folies auxquelles s'emporte l'esprit de parti, même sur un grand théâtre, où l'imagination populaire est sans cesse distraite par la prodigieuse variété des épisodes et des événemens : je laisse à penser ce qu'il advint dans ces solitudes perdues au bout du monde, où la passion des hommes privée de tout aliment pouvait s'entêter à loisir dans l'ardeur du fanatisme religieux et dans l'opiniâtreté naturelle au caractère hollandais. Ceux-là seuls peuvent s'en faire une idée qui ont étudié les discordes intestines et si souvent ridicules qui travaillent nos petites villes. Dans cette lutte ardente, les Boers devinrent aux yeux des missionnaires des gens stupides et cruels, des exterminateurs qui ne trouvaient de plaisir au monde que dans l'effusion du sang noir, tandis qu'aux yeux des Boers les missionnaires étaient des

intrigans et des ambitieux hypocrites qui travaillaient à l'établissement d'un empire fondé sur la destruction de la race blanche. On les accusait d'être moralement les auteurs ou les conseillers de toutes les rapines, de tous les assassinats, d'être les instigateurs de ces terribles irruptions de noirs qui, à diverses époques, vinrent désoler la colonie, et se produisirent le plus souvent à l'improviste, sans que les colons ou le gouvernement sussent en deviner les causes.

Quant aux gouverneurs, représentans de l'autorité métropolitaine, ils étaient dans la situation la plus difficile, placés, comme on dit vulgairement, entre l'enclume et le marteau. D'un côté, leur conscience ne pouvait méconnaître la réalité de la plupart des griefs allégués par les Boers; mais aussi, en leur qualité d'Anglais, de sujets d'un gouvernement régulier et de représentans de ce gouvernement, ils ne pouvaient reconnaître le droit que les Boers prétendaient avoir de se faire justice par eux-mêmes, et cependant qu'avaient-ils à dire lorsque les Boers leur répondaient : Nous dénier le droit de nous défendre, c'est prendre l'obligation de nous protéger?—Alors ils écrivaient en Angleterre pour demander des renforts de troupes, et, après quelques mois d'attente, ils recevaient une dépêche officielle où le plus souvent on rappelait que la colonie du Cap coûtait, en temps de paix, six ou sept millions par an au budget de la métropole, que les dépenses extraordinaires du temps de guerre faisaient plus que doubler cette somme; que c'étaient là des sacrifices bien considérables pour une colonie désaffectionnée, turbulente; enfin qu'il n'y avait pas de troupes disponibles. D'un autre côté, lorsque, contraints par la nécessité, les gouverneurs accédaient à quelque mesure de répression contre les noirs, les missionnaires jetaient aussitôt les hauts cris. Dans la colonie même, c'eût été de peu d'importance; mais ces cris trouvaient des échos formidables en Angleterre, dans les sociétés auxquelles appartenaient les missionnaires, dans les associations philanthropiques et religieuses, dans les *meetings* passionnés d'Exeter-Hall. La lecture des innombrables *blue-books* (recueils de pièces officielles) publiés sur les affaires du cap de Bonne-Espérance montre que la plupart des gouverneurs ont été paralysés ou intimidés par cette redoutable puissance qui réussit plus d'une fois à faire annuler les actes du gouvernement colonial, qui obtint même le rappel de sir Benjamin d'Urban, enlevé à la colonie dans l'épanouissement de la plus grande popularité qu'aucun gouverneur anglais y ait jamais obtenue. C'est un fait qui, en France, peut nous étonner, mais dont nous ne saurions pas douter, après que nous avons vu le ministre le plus ferme que l'Angleterre ait eu depuis le temps de William Pitt, l'ami le plus sincère que notre pays ait jamais vu siéger dans les conseils du gouvernement anglais, sir Robert Peel et lord Aberdeen, contraints par l'agitation religieuse à

nous dénoncer presque un *casus belli* à propos de la misérable affaire Pritchard.

D'une pareille situation, il résulta pendant les premières années des tiraillemens infinis dont les Hollandais furent les principales victimes. C'était dans l'ordre malheureusement naturel des choses humaines. Rendus par capitulation, isolés, sans liens avec leurs nouveaux maîtres, sans patrons et sans moyens de défendre leur cause, ils payèrent non-seulement pour leurs propres fautes, mais aussi pour celles de tout le monde. Ce fut pour eux un temps très dur. Cependant, après l'invasion générale de la colonie par les noirs en 1819, invasion nullement provoquée et qui causa de très grands malheurs, il devint manifeste que les colons n'étaient pas les auteurs de tous leurs maux, et qu'ils avaient droit à une protection plus loyale et plus efficace que celle qui leur avait été accordée jusque-là. A cette époque, l'Angleterre subissait une des crises les plus cruelles qui aient pesé sur son commerce; le gouvernement, pour enlever à l'émeute une foule de bras inoccupés, favorisait par tous les moyens l'émigration; il songea au Cap. 50,000 livres sterling (1,250,000 francs) demandés au parlement et votés pour cet objet servirent à transporter dans la nouvelle colonie trois mille sept cent trente-six individus, choisis avec un soin qui a porté les plus heureux fruits, recrutés en général parmi les habitans des campagnes ou parmi les soldats licenciés depuis la paix de 1815, et qu'on établit dans la province d'Albany, sur la frontière même des Cafres, comme un boulevard vivant contre de nouvelles invasions.

Ce fut une bonne fortune pour la colonie, le principe et le commencement de sa délivrance. Les nouveaux arrivés apportèrent avec eux l'esprit politique qui manquait aux Boers, ils apportèrent bien plus : les droits des citoyens anglais. Ce qu'on avait eu en vue, c'était d'augmenter le nombre des défenseurs de la colonie; ce qu'on avait espéré, c'était de créer, par l'établissement d'une population anglaise, un contre-poids au mécontentement, à l'agitation de la population hollandaise : ce qui arriva, ce fut que le gouvernement anglais, disons-le à son honneur, introduisit dans la colonie, sans s'en douter et comme une essence naturelle de lui-même, la liberté politique, en même temps que sa domination allait avoir pour conséquence l'abolition de l'esclavage. Pour être venus se fixer dans un pays conquis, les nouveaux colons n'avaient jamais cru qu'ils pussent être réduits à en subir le régime. Cela entrait si peu dans leurs prévisions, qu'ils n'avaient même pas songé à faire régler cette question avant leur départ, et que sur l'un de leurs navires ils emportèrent le matériel d'une imprimerie destinée à la fondation d'un journal, garantie de toutes leurs libertés. Aussi, dès les premiers jours de leur débarquement, les vit-on s'agiter pour la conservation et la consécration des droits qu'ils comptaient bien avoir

apportés avec eux. Ce qu'ignorait la population conquise, ce qu'elle ne soupçonnait même pas, leur était chose familière; ils savaient comment s'y prendre pour s'adresser à la couronne, pour occuper d'eux le parlement, pour s'y créer des patrons, pour trouver des défenseurs dans la presse métropolitaine; ils avaient été élevés dès l'enfance à tous ces manéges. Dès 1821, ils obtenaient du parlement la nomination d'un comité d'enquête qui poussait le gouvernement dans les voies libérales; en 1822, ils faisaient signer à leurs concitoyens des pétitions pour demander une charte et des institutions représentatives; en 1825, ils forçaient le gouvernement à leur accorder la liberté de la presse. et successivement ils arrivaient au plein développement des institutions municipales, à la jouissance de tous les droits qui garantissent en Angleterre la liberté individuelle. Quant à la grande et importante question de la charte et d'un système de gouvernement représentatif, leur persévérance infatigable, parce qu'elle avait confiance dans le libéralisme de la mère-patrie, suivit une marche lente, mais sûre. Le gouverneur, absolu d'abord et n'étant limité dans l'exercice de sa puissance que par les termes de la capitulation de 1806, vit soumettre sa volonté pour l'adoption des mesures importantes à l'approbation d'un conseil exécutif. Bientôt ce conseil exécutif devint législatif, c'est-à-dire fut autorisé à rendre toutes les ordonnances nécessaires à l'expédition des affaires locales; puis ce conseil, composé exclusivement dans le principe des hauts fonctionnaires de la colonie, se recruta en partie par l'élection. Plus tard, grace au passage de lord John Russell au ministère des colonies, on obtint de discuter la question d'une charte définitive. Cette charte fut ensuite promise par lord Stanley, et enfin elle a été concédée par lord Grey l'année dernière. Si elle n'a pas encore été définitivement promulguée, c'est que la guerre et certaines circonstances de la politique intérieure n'ont pas permis de le faire; mais elle a déjà subi l'épreuve d'une première publication, et d'ici à très peu de jours elle sera mise en vigueur.

Quant aux rapports des nouveaux arrivans avec l'ancienne population coloniale, ils ont toujours été excellens. La moralité des uns et des autres doit sans doute être comptée parmi les causes qui produisirent cet heureux résultat; mais ce qui y contribua surtout, c'est que les intérêts étaient absolument identiques entre eux. Il n'était aucun des griefs que les Boers avaient à faire valoir qui ne fût pas commun aux colons anglais; tous les priviléges que ceux-ci réclamaient du droit de leur naissance, les autres avaient encore plus d'intérêt peut-être à les obtenir. Aussi dans toutes les questions furent-ils toujours unis, plus ou moins ardens les uns ou les autres, selon leur caractère et l'importance de leurs intérêts immédiats, mais toujours unanimes.

II.

Cependant, tandis que les nationalités se soudaient ainsi, tandis que la colonie marchait, à travers toutes les contrariétés que les missionnaires ne cessaient de lui susciter, à la conquête d'un gouvernement libre, la métropole de son côté poursuivait son œuvre, et en 1833 elle décrétait, au prix de 20,000,000 de livres sterling (500,000,000 de francs), le rachat des esclaves qui peuplaient encore ses colonies. Ce grand acte de réparation ne fut pas mieux accueilli par la population blanche du cap de Bonne-Espérance que par celle des autres dépendances de l'Angleterre (1). En Europe, l'opinion, édifiée presque exclusivement sur la matière par les discours et les écrits passionnés des abolitionistes, a généralement cru que l'opposition de la population blanche à l'émancipation prenait sa source dans un sot orgueil ou dans une basse cupidité; elle voulait, disait-on, continuer à jouir des immenses profits, des profits presque gratuits du travail servile. C'était très injuste et très faux. Les colons savaient bien que les frais du travail des esclaves sont plus élevés que ceux du travail libre (2), mais ils ne savaient pas encore comment ce travail libre pourrait être organisé; l'expérience si heureusement faite depuis avec les Chinois et les *coolies* de l'Inde était encore à faire en 1833. Dans la réalité, ils se conduisaient comme se sont toujours conduits et se conduiront pendant bien longtemps encore tous les intérêts auxquels le législateur tentera d'imposer des conditions nouvelles; ils étaient pleins de défiance, ils croyaient

(1) Le nombre des esclaves rachetés au Cap par la loi de 1833 fut de 29,111, au prix de 1,193,085 livres sterling (29,827,125 fr.), ainsi réparties :

Esclaves attachés à la culture des terres.	11,727	au prix de	541,297 liv. st.
Esclaves domestiques, ouvriers, etc.....	17,384	——	651,788
Totaux.....	29,111	——	1,193,085 liv. st.

Comme il doit arriver de tout marché où l'une des deux parties n'est pas admise à débattre ses conditions, les propriétaires d'esclaves au Cap ainsi que dans toutes les autres colonies anglaises ont crié à l'injustice et à la spoliation. C'était cependant une moyenne de 1,025 fr., bien autrement libérale que celle accordée depuis par la France aux propriétaires de ses colonies.

(2) Pendant un séjour de presque un mois que j'ai fait à l'île Bourbon en 1844, j'ai cherché à me rendre compte du prix d'entretien par jour d'un esclave valide. Les élémens d'un calcul pareil sont si compliqués et si difficiles à apprécier, que, malgré ma bonne volonté, je n'ai pu arriver à un chiffre que j'ose indiquer avec quelque certitude. Il résulte cependant pour moi de mes recherches la conviction que l'entretien d'un esclave valide sur une habitation devait par chaque jour de l'année (y compris les dimanches, fêtes et samedis réservés à l'esclave pour le travail de son jardin) dépasser la somme de 2 fr. 50 cent., tandis qu'en Europe, et en France par exemple, la journée d'un ouvrier des champs ne vaut pas, même dans les pays les plus riches, plus de 1 fr. 50 cent.; encore n'a-t-on pas à le payer les jours de dimanches et de fêtes, c'est-à-dire pendant plus de soixante jours par an.

sincèrement aux périls de leurs familles et à la ruine de leurs propriétés. Ils pressentaient que, dans des pays où le travail des champs avait été pendant des siècles le lot exclusif et le signe caractéristique de l'esclavage, le premier usage que les émancipés feraient de leur liberté serait d'en rechercher la seule preuve qui pût les convaincre, en renonçant au travail de la terre, en quittant les ateliers où ils avaient été esclaves, en se livrant au vagabondage, qui a tant d'attraits pour les noirs. Or du vagabondage au vol il n'y a pas loin, et alors que deviendrait la population blanche? Ces craintes, qui heureusement ne se sont pas toujours réalisées, étaient cependant légitimes et raisonnables, et de fait, si le sang n'a pas coulé, Dieu sait cependant combien en définitive de planteurs ont été ruinés à l'île de France, à la Guyane, à la Jamaïque, à la Trinité et ailleurs.

Au Cap, l'abolition de l'esclavage fut par malheur immédiatement suivie d'une nouvelle invasion des Cafres, provoquée, dirent les habitans, par les prédications des missionnaires, mais qu'il est plus juste d'attribuer seulement à la fermentation qu'un aussi grand événement répandit parmi toute la race noire. En 1834, au moment où l'on s'y attendait le moins, un torrent de barbares envahit tout à coup la colonie par la frontière de l'est, et pénétra jusqu'aux environs de Graham-Town, la capitale de la province d'Albany, ravageant, pillant, brûlant et détruisant tout ce qu'ils ne pouvaient emporter. Pris au dépourvu, les habitans ne se laissèrent cependant pas abattre. On courut aux armes dès que le premier moment de stupeur fut passé, et, après une longue et laborieuse campagne qui ne se termina qu'en 1835, les Cafres, repoussés au-delà de la frontière, ramenés dans leur pays et vaincus, étaient obligés de demander la paix (1).

Cette fois les habitans étaient tellement dans leur droit, ils étaient si évidemment des victimes innocentes, ils avaient tant souffert, et depuis si long-temps ils poursuivaient le redressement de leurs griefs,

(1) Pour donner une idée de ce que sont ces guerres du Cap, il ne sera peut-être pas hors de propos de citer ici le dénombrement de l'armée qui, sous les ordres de sir Benjamin d'Urban, chassa les Cafres de la colonie et les força, après les avoir battus dans leur propre pays, à implorer la paix. La colonne d'opérations qui franchit la frontière et envahit à son tour la Cafrerie se composait, d'après les documens officiels, de 3,154 hommes,

	dont	1,515 soldats de l'armée royale,
		1,639 *burghers* (habitans), tous montés,
Total..		3,154 hommes, plus 6 pièces de canon.

Le corps de réserve, qui n'alla que jusqu'à la frontière et l'occupa tandis que sir Benjamin d'Urban opérait entre le Fish-River et le Great-Kei, se composait de 2,001 hommes,

	dont	516 soldats de l'armée royale,
		620 burghers montés,
		865 Hottentots formés en deux bataillons d'infanterie,
Total..		2,001 hommes, plus 4 pièces de canon.

qu'ils imaginèrent que le gouvernement ne pourrait plus se dispenser de venir à leur secours, et que, s'il ne prenait pas leur parti, il leur rendrait au moins justice; ils se trompaient. Toutefois il fallut quelque temps pour dissiper cette erreur. Le gouverneur, sir Benjamin d'Urban, qui avait pu apprécier la justice de leurs doléances, qui avait combattu avec eux, qui les connaissait et les aimait, n'avait pas plus tôt reçu la soumission des Cafres, que de son autorité privée il décrétait l'annexion à la colonie du territoire compris entre le Fish-River et le Grand-Kei, donnait à cette nouvelle province le nom de la reine régnante, et en interdisait le séjour aux Cafres, ordonnait et commençait sur le Buffalo-River, dont le cours partage ce territoire presque en deux parties égales, la construction de postes militaires, qui sont devenus plus tard King's William Town, les forts Murray, Grey, London, etc. Pour appuyer ces positions, pour assurer ses communications avec elles, il procédait à l'établissement entre le Fish et le Buffalo-River de Hottentots qui venaient de se montrer fidèles à la cause de la colonie, et de Fingoes, débris d'une ancienne tribu qui, après avoir long-temps vécu en esclavage chez les Cafres, étaient venus chercher la liberté sous la protection de l'Angleterre. Le résultat de ces dispositions était de rejeter les Cafres bien loin dans l'est jusqu'au Grand-Kei, de laisser entre ce fleuve et le Buffalo-River un espace qui devait rester inhabité, d'établir sur les rives du Buffalo une ligne de défense, et derrière elle, dans le cas où elle serait forcée, une population noire qui aurait à supporter le premier effort de l'invasion, donnerait au moins, par sa résistance, le temps de venir à son secours, et protégerait enfin la colonie contre le retour de calamités pareilles à celles qu'on venait de subir encore une fois.

La colonie se croyait sauvée; elle était dans la joie. A tous ces beaux arrangemens, il ne manquait, en effet, que la sanction de l'autorité métropolitaine, et qui pouvait croire qu'enfin elle ne cèderait pas? Il n'en fut rien cependant. C'était le temps où nous entendions encore dans les chambres françaises tant de discours sur les mérites de l'occupation restreinte en Algérie, et les politiques de l'Angleterre blâmèrent assez vivement le système de sir Benjamin d'Urban, système de l'occupation illimitée, ou du moins représenté comme tel; mais les politiques, c'eût été peu de chose encore, si toutes les sociétés religieuses et philanthropiques ne fussent venues à leur aide. Le gouvernement hésita d'abord, mais finit par céder à la pression. En 1836, le secrétaire d'état au département des colonies, lord Glenelg, un nom encore vénéré parmi les philanthropes de la Grande-Bretagne, mais resté impopulaire au Cap, écrivait à sir Benjamin d'Urban pour lui annoncer que le gouvernement venait d'annuler et considérait comme non avenu tout ce qui avait été fait, lui enjoignait de renoncer à la province Adé-

laïde, de restituer aux Cafres le territoire qu'ils n'avaient jamais possédé à aucun titre légitime, et de rétablir la frontière de la colonie sur le Fish-River, en laissant toute liberté aux indigènes sur la rive gauche ou orientale du fleuve. En même temps, pour atténuer l'effet que ces résolutions du gouvernement métropolitain ne pouvaient manquer de produire, on annonçait la création d'un office de lieutenant-gouverneur chargé de veiller spécialement à la police de la frontière, et l'on nommait à cette place brillante un enfant de la colonie, un fils du pays, comme disent les Espagnols, un officier des carabiniers montés du Cap (*Cape mounted riflemen*), le capitaine Andries Stockenstrom, élevé le premier de sa race au rang de chevalier du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

Riche de naissance et plus instruit que la plupart de ses compatriotes, sir Andries Stockenstrom était alors dans tout l'éclat d'une popularité honorablement acquise par l'esprit de justice et par la fermeté qu'il avait déployées comme administrateur du district de Graaff-Reinet. Il était cher à ses compatriotes; il était leur orgueil et l'une de leurs espérances, et, d'un autre côté, l'austérité de ses sentimens religieux, circonstance dont lord Glenelg avait sans doute aussi tenu compte, le recommandait à la bienveillance du parti qui jusque-là avait toujours su forcer la main au gouvernement. Sir Andries Stockenstrom accepta avec résolution la tâche qui lui était imposée; il se voua à ses devoirs tels qu'il les comprenait avec une activité, une vigilance et un flegmatique courage qui auraient dû lui mériter le succès, si le succès avait été possible. Il y succomba, et aujourd'hui, malgré la longue retraite où il a su vivre sans plainte et sans faiblesse, son nom est encore l'un des plus impopulaires de la colonie, d'autant plus impopulaire que les siens avaient plus compté sur lui, et que beaucoup le considèrent comme un homme qui a failli à son parti, au sang d'où il est né. Cité en 1851 devant un comité chargé d'informer pour la dixième fois peut-être sur les affaires du cap de Bonne-Espérance, sir Andries s'est rendu en Angleterre au mois de juillet dernier, et, il y a quelques jours, on pouvait lire dans les journaux de Londres une lettre signée de lui par laquelle il protestait contre certaines mutilations qu'on avait fait subir à sa déposition devant le comité. Témoignage d'une ame véritablement chrétienne, et qui désormais attend tout d'un autre monde, cette lettre modeste et fière se terminait en disant que la santé défaillante de son auteur ne lui permettait pas d'espérer de vivre jusqu'à la réouverture du parlement, jusqu'au moment où il pourrait faire rétablir ses paroles, et que, s'il occupait encore de lui le public, c'était seulement pour rendre avant de mourir un dernier hommage à la vérité.

Rien de plus malheureux que l'administration de sir Andries Stockenstrom. Obéissant aux idées d'une philanthropie sincère et exaltée,

il entreprit avec plus de courage et de générosité que de jugement de traiter les blancs et les noirs sur le pied d'une égalité morale qu'il traduisit impolitiquement par l'égalité devant les règlemens et les ordonnances. C'était bon pour les blancs, qui comprenaient ce que ces mots voulaient dire; c'était absolument faux vis-à-vis des Cafres, pour qui tous les arrêtés et tous les décrets restaient naturellement comme chose non avenue ou impossible à comprendre et impossible à respecter. Il en résulta bien vite un état de choses déplorable; les vols de bétail, les attaques à main armée contre les personnes se multiplièrent sur la frontière sans que les malheureux colons pussent le plus souvent obtenir justice, emprisonnés qu'ils étaient dans un réseau de formalités judiciaires inextricable, mais à travers lequel la barbarie du noir, son insouciance pour le danger du lendemain, son incrédulité quant au pouvoir de la loi, son adresse à la maraude, passaient impunément. A ce fléau vint s'en joindre un autre, le vagabondage auquel se livraient les émancipés de 1833 et les Cafres à qui on avait délivré des passes, dans la bonne intention de fournir à la colonie les bras dont elle manquait. Pour ces deux classes de gens, on avait nommé des magistrats spéciaux qui, venus tout récemment d'Europe, imbus des préjugés de la métropole contre les habitans, ne connaissant pas le pays, et se considérant comme les protecteurs nés des noirs, étaient toujours involontairement prêts à faire pencher la balance du côté de la philanthropie, c'est-à-dire contre les blancs. Leurs intentions étaient bonnes, leur administration était détestable. Pour la moindre difficulté entre le maître et le serviteur, entre le colon et celui qui lui avait volé un bœuf ou une chèvre, il fallait comparaître devant ces juges spéciaux, faire dix ou quinze lieues, s'absenter de chez soi pendant des semaines entières, sauf à trouver au retour sa maison dévalisée, et tout cela pour arriver à quoi? à un arrêt de non-lieu le plus ordinairement. L'accusé trouvait toujours à citer, aux frais du trésor public, une foule de témoins qui, ne fût-ce que pour obtenir l'indemnité allouée en pareil cas, étaient prêts à déposer de tout ce qu'on voulait. Le serment pouvait enchaîner le colon, mais quelle importance pouvait-il avoir aux yeux de ces malheureux barbares? savaient-ils seulement ce que c'était qu'un parjure?

Les preuves abondent de la réalité des griefs des Boers; nous nous contenterons de produire ici le témoignage d'un officier du génie de l'armée des Indes qui, envoyé au Cap avec un congé de deux ans pour y rétablir sa santé, a écrit un livre très justement estimé sur ce qu'il a vu pendant son séjour et le curieux voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays (1).

(1) Le succès très mérité de ce livre a mis l'auteur en lumière et a fait sa fortune po-

« L'émigration des habitans d'origine hollandaise, dit le capitaine Harris, est un fait qui n'a pas son pareil dans l'histoire coloniale de l'Angleterre. On voit chaque jour des émigrations partielles; mais ici on voit une population de cinq ou de six mille ames (1) se décidant tout à coup à abandonner en masse le pays de sa naissance, le foyer de ses pères, les lieux qu'une foule de pieux souvenirs rendent chers à tous les hommes, pour se lancer à l'aventure dans les solitudes inexplorées de l'intérieur, bravant les périls et les privations du désert, et, parmi ces malheureux fugitifs, il en est qui sont déjà sur le déclin de leurs ans, et qui se résignent à aller chercher un nouveau séjour sur la terre étrangère.

« La première question qui se présente naturellement à l'esprit, c'est de chercher le pourquoi de cette expatriation si extraordinaire. Les pertes qu'ils ont subies par suite de l'émancipation de leurs esclaves, le défaut de lois suffisantes pour les protéger contre les rapines et les déprédations des vagabonds qui infestent la colonie, et par-dessus tout l'état d'insécurité de la frontière orientale, l'insuffisance du gouvernement anglais à les défendre contre les agressions des Cafres, leurs turbulens et cruels voisins, dont les incursions répétées ont porté la ruine dans les plus belles parties du pays, et réduit des milliers de colons à la plus déplorable misère, tels sont les motifs allégués par les émigrans pour justifier le parti aussi extraordinaire que hasardeux auquel ils se sont décidés.

« Il est impossible de ne pas condamner le remède violent auquel ces gens opprimés et égarés ont fini par avoir recours, mais il est impossible aussi à celui qui, libre de tout préjugé, a visité cette malheureuse colonie, de nier que les maux dont elle se plaint existent véritablement. Exposé pendant de longues années aux maraudages de vagabonds hottentots dont la vie se passe dans la paresse, dans des entreprises criminelles ou dans l'abrutissement de l'ivrognerie, le colon du Cap a vu bien souvent une détresse extrême succéder pour lui à l'abondance, parce que inopportunément, et sans lui accorder une indemnité loyale, on l'a privé du travail de ses esclaves, qui, naturellement portés au vice et affranchis de la nécessité de travailler, n'ont usé de leur émancipation que pour aller grossir la foule des mécréans dont il semble que le colon est fatalement condamné à subir les méfaits. Pires que tout cela encore sont les maux qu'ont produits les calomnieux rapports de gens ambitieux et hypocrites, dont la malfaisante intervention, voilée sous le manteau de la philanthropie, a plus que tout le reste causé la ruine de la frontière orientale du pays, enceinte comme elle est de halliers épais et impénétrables, qu'une armée dix fois plus nombreuse que celle qui est aujourd'hui censée la défendre ne suffirait pas à protéger, assiégée par une population de quatre-vingt mille sauvages incorrigibles, cruels, naturellement hostiles, belliqueux, pillards, et qui, depuis de longues années, ont inondé les demeures des colons du sang de leurs

litique. Le capitaine Harris est l'officier qui a été envoyé par le gouvernement anglais en Abyssinie, afin de surveiller, sinon de contrarier les nombreux voyageurs français qui, de 1840 à 1848, ont visité ce pays. L'expédition du capitaine Harris au Cap a été racontée dans la *Revue* du 15 janvier 1843.

(1) Depuis le temps où le capitaine Harris écrivait ces lignes, le chiffre de l'émigration a plus que triplé : on le porte aujourd'hui à plus d'une vingtaine de mille ames.

proches les plus chers. Et tandis que, dans ces irruptions non provoquées des barbares, les habitans ont vu égorger sans merci leurs femmes et leurs enfans, tandis que leurs champs étaient ravagés, tandis que leurs troupeaux étaient enlevés, tandis que leurs maisons étaient réduites en cendres, comme pour empoisonner le calice de leurs infortunes, ils étaient condamnés comme étant les auteurs de tous leurs maux par des gens qu'égaraient de faux rapports, qui les jugeaient sans les entendre du haut d'un tribunal élevé à quelques milliers de milles du théâtre des incendies, du pillage et du massacre.

« En vérité, c'est un sujet d'étrange étonnement, quand on y réfléchit, qu'on ait pu laisser durer si long-temps un pareil état de choses, que ceux qui ont été chargés du gouvernement de cette colonie aient méconnu depuis si long-temps l'impérieuse nécessité, dictée et par la raison, et par la justice, et par l'humanité, de faire disparaître de la surface de la terre une race de monstres qui, ennemis implacables et exterminateurs sans motifs des sujets de sa majesté, ont perdu tout droit d'appel même à sa miséricorde. Éconduits dans leurs justes doléances, privés du droit de venger eux-mêmes les maux qui les affligent, sans espoir de recouvrer leurs fortunes ou même de jouir jamais d'aucune tranquillité, les habitans de la frontière ont fini par secouer le joug de la nationalité, et maintenant que les voilà cherchant un asile dans une autre patrie, ils commencent aussi à se faire justice sur leurs éternels ennemis. »

Si telle était la manière de voir d'un officier que le hasard avait amené passagèrement dans la colonie, on devine facilement quels devaient être les sentimens des Boers après toutes ces guerres, après tous ces dénis de justice, après toutes ces inventions de procédures légales, qui ne semblaient avoir été imaginées que pour leur ôter tout espoir. Lorsque l'on connut la résolution prise par le gouvernement sur les actes de sir Benjamin d'Urban, lorsqu'on apprit qu'en Angleterre, malgré tant de désastres, on venait de nommer un nouveau comité qui avait reçu l'insultante mission d'informer sur les traitemens que les Boers étaient censés avoir infligés aux noirs, lorsqu'on vit paraître les traités négociés avec les chefs cafres par sir A. Stockenstrom, et les règlemens qui en furent la suite, un cri de colère et d'indignation s'éleva par toute la colonie. Des milliers de familles se résolurent à quitter le pays, à aller rejoindre, au-delà de la frontière du nord, un certain nombre d'habitans qui, depuis plusieurs années déjà, étaient allés s'établir sur la terre étrangère où l'on savait qu'ils avaient vécu libres et tranquilles, et affranchis de tous rapports avec l'administration anglaise. On connaissait bien le bill qu'en vertu des circonstances même le parlement venait de rendre pour étendre la juridiction des tribunaux du Cap jusqu'au 25e degré de latitude, mais on le considérait comme lettre morte. On partit donc, les uns par groupes, les autres en colonnes organisées, qui, voyageant avec leurs charrettes, véritables maisons roulantes traînées par cinq ou six paires de bœufs, avec leurs troupeaux qu'il fallait abreuver et faire paître,

ne marchaient qu'à petites journées et fournissaient l'occasion des scènes les plus pittoresques et les plus émouvantes. L'une de ces colonnes, composée de cent trente-trois personnes, reçut sur sa longue route les témoignages les plus touchans de la sympathie générale. Elle était conduite par un vieillard presque octogénaire, Jacobus Uys, et tous ceux qui en faisaient partie étaient unis par les liens du sang à des degrés très proches, si bien, raconte une lettre du temps, qu'en s'adressant à leur vénérable chef, ils devaient tous lui dire : Père, grand-père ou oncle. Partie du district d'Uitenhage, son chemin la conduisit aux portes de Graham's Town (ville fondée par les émigrans anglais de 1820, et habitée presque entièrement par eux), où on lui fit une réception des plus brillantes et des plus cordiales, au dire du *Graham's Town Journal,* rédigé par un Anglais qui a joué un rôle considérable dans les affaires de la colonie, M. R. Godlonton (1).

Tous ces émigrans allaient au hasard, poussant leurs troupeaux devant eux, franchissant le fleuve Orange, se lançant dans le désert, ou, pour mieux dire, dans l'inconnu, sans plan, sans projets arrêtés, sans savoir où diriger leurs pas. Les uns, avec Louis Trechard (un nom français), songeaient à s'établir sur le territoire portugais de Delagoá, et périssaient en partie par les maladies ou par les *assegais* des Cafres; les autres tenaient à ne pas trop s'éloigner de la colonie et voulaient rester sur les bords de l'Orange ou de ses affluens, là où depuis de longues années déjà un certain nombre de leurs compatriotes avaient trouvé la paix et la liberté; ils espéraient que le gouvernement anglais, fort embarrassé de leur départ, ne songerait pas à les troubler. D'autres, et c'était le plus grand nombre, voulaient pousser jusqu'à Port-Natal, où un établissement irrégulier s'était déjà formé, où des Anglais du Cap, le capitaine Gardiner, M. Farewell et d'autres, avaient acheté des naturels de grandes étendues de terres, qu'ils avaient tout intérêt à voir occupées par les émigrans. Toutefois, et en attendant qu'ils sussent prendre une détermination, les nouveaux venus publiaient des proclamations, offrant la paix aux tribus, signant avec quelques-unes d'entre elles des traités d'alliance offensive et défensive, promettant de respecter scrupuleusement les droits de tous, de payer tout ce qu'ils consommeraient et jusqu'à des droits pour la location des terres sur lesquelles ils étaient campés, s'efforçant, en un mot, de prouver par tous les moyens que les bruits répandus sur leur compte par les missionnaires qui triomphaient, et qui ne les avaient pas vus entrer dans le pays des noirs sans pousser les hauts cris, étaient autant de calomnies. En même temps, ils se tenaient

(1) M. Godlonton est en ce moment à Londres, cité, lui aussi, devant le nouveau comité d'enquête. Il vient de faire paraître un petit écrit sur la dernière prise d'armes des Cafres en décembre 1850.

prêts à repousser toute attaque des noirs, et ils en tiraient au besoin d'éclatantes vengeances. Un chef des Matibili, nommé Matzellikatze, en fit la terrible expérience, ses sujets ayant, sans provocation, enlevé quelques têtes de bétail aux émigrans et tué ou blessé plusieurs d'entre eux.

« Le 3 janvier 1837, dit le capitaine Harris, un *commando*, composé de cent sept Hollandais, de quarante Griquas qui avaient signé un traité avec Peter David, et de soixante sauvages armés, mais à pied, partit du camp de Thaba-Uncha, sous la conduite d'un guerrier, qui, ayant été pris dans l'affaire du 29 octobre, n'aurait jamais osé se représenter devant son maître. Faisant un détour par le nord-ouest, l'expédition surprit les Matibili du côté où ils s'attendaient le moins à être attaqués. Une fertile et jolie vallée, fermée au nord et à l'est par les montagnes Kurrichane, et présentant l'aspect d'un bassin qui peut avoir dix ou douze milles de circonférence, contenait la ville militaire de Mosega et quinze autres des principaux kraals de Matzellikatze, habités alors par Kalipe et un grand nombre des guerriers de la tribu. C'était là que se dirigeaient les fermiers émigrés. Lorsque les premiers rayons du soleil annoncèrent la matinée du 17 janvier, la petite troupe de l'émigrant Maritz déboucha tout à coup et en silence d'une gorge située derrière la maison des missionnaires américains, et, avant que le soleil eût atteint son zénith, quatre cents cadavres de guerriers choisis, la fleur de la chevalerie barbare, étaient couchés par terre. Aucune créature n'avait annoncé l'approche du danger, et le fracas d'une balle entrant par la fenêtre de l'une des chambres à coucher des missionnaires leur apporta la première nouvelle des terribles événemens qui allaient s'accomplir. Si parfaites étaient les dispositions militaires prises en vertu des renseignemens fournis par le prisonnier, que la vallée était complétement investie, que toute issue était occupée. Les Matibili coururent aux armes et se défendirent bravement; mais ils étaient tués comme des moineaux dès qu'ils se montraient, et pas un de leurs coups n'entama les casaques de buffle des Hollandais. »

Cet état d'incertitude ne pouvait cependant pas durer. Obligés de vivre par campemens assez éloignés les uns des autres pour trouver des pâturages à leurs troupeaux, les Boers perdaient le sentiment de l'unité qui pouvait seul les sauver. Déjà il se formait des partis, ceux-ci penchaient pour Maritz et ceux-là pour Potgieter, deux des émigrans les plus considérés, et l'anarchie menaçait de s'en mêler, lorsqu'enfin il se présenta aux Boers un chef actif, capable, respecté et aimé de tous, dans la personne de P. Retief. C'était un homme d'un esprit entreprenant, d'un caractère fier et ferme, d'un courage à toute épreuve.

« En 1820, dit le *Graham's-Town Journal* du 17 novembre 1836, il habitait Graham's-Town, et il passait pour l'homme le plus riche de la province d'Albany. La bienveillance avec laquelle il reçut alors les émigrés anglais, l'assistance qu'il leur prêta en toute occasion, l'intérêt qu'il porta à leurs premiers efforts, leur ont laissé pour lui des souvenirs d'éternelle gratitude. Malheureusement il se laissa entraîner dans quelques spéculations complétement étran-

gères à ses occupations habituelles, et qui lui firent perdre une grande partie de sa fortune. Dans ces derniers temps cependant, sa position s'est beaucoup améliorée. Ayant pris à bail une ferme dans le district de Winterberg, il a su, à force de travail et d'industrie, y gagner beaucoup d'argent; il s'y est acquis l'estime de tous ses voisins, et la confiance du gouvernement l'a élevé au poste de *field-commandant* du district, situation dans laquelle il a déployé beaucoup de talent et d'activité à la satisfaction et pour le bénéfice de tous les habitans. Ajoutons encore, pour compléter ces renseignemens, qu'il a épousé la veuve du brave field-cornet Greyling, assassiné par les Cafres en défendant et en sauvant la vie du père de sir Andries Stockenstrom. »

Ce furent cependant les démêlés qu'il eut avec sir Andries Stockenstrom, en sa qualité de *field-commandant* du district de Winterberg, qui déterminèrent Retief à aller rejoindre ses compatriotes dans l'exil. Ces deux caractères entiers, opiniâtres, ne pouvaient se rencontrer sans se heurter. Plus occupé de la nécessité de faire respecter la propriété et la vie de ses concitoyens que les nouveaux et souvent impraticables règlemens du lieutenant-gouverneur, Retief, qui affichait d'ailleurs tout haut son opposition, s'attirait des mercuriales toujours dures, mais quelquefois assez peu justes, de la part de son supérieur. Les journaux du temps ont publié une longue correspondance échangée entre ces deux hommes, qui montre l'incompatibilité profonde de leurs caractères. Retief fut reçu dans les campemens comme un sauveur.

« Le 8 avril 1837, dit une lettre d'un témoin oculaire, M. Maritz et l'un de ses *heemraden* (conseillers) partirent du camp dans une voiture attelée de quatre chevaux pour aller au-devant de M. Retief, les fermiers ayant signifié leur intention de le prendre pour chef. Après avoir long-temps refusé cet honneur, M. Retief accepta enfin, et suivit M. Maritz au camp. Aussitôt qu'il fut arrivé, des *meetings* publics furent convoqués par les fermiers, alors divisés en deux partis, et il fut élu à l'unanimité. Malgré tout ce qu'il put faire et dire pour décliner cette responsabilité, il fut contraint d'accepter. Il leur dit que peut-être un jour ils regretteraient le parti qu'ils allaient prendre, attendu qu'en acceptant le pouvoir il était déterminé à ne jamais permettre que la violation des lois restât impunie, qu'il poursuivrait rigoureusement tous les crimes commis contre la communauté, et qu'il tiendrait tout particulièrement à l'observance rigoureuse du divin précepte : celui qui verse le sang de l'homme verra à son tour son sang répandu par la main de l'homme. Très ému lui-même, il leur parla long-temps de l'immense responsabilité qu'ils voulaient lui imposer : il n'était, disait-il, qu'un pauvre pécheur comme les autres; mais, dans l'unanimité des sentimens qui se faisait voir, il reconnaissait la main de Dieu, qu'il ne cesserait de prier pour en obtenir la sagesse et la force qui lui permettraient de remplir ses devoirs envers la communauté. Il ne perdit pas de temps à réconcilier les deux partis, et il y a réussi. »

La confiance des Boers était bien placée. Les journaux et les pièces publiés dans la colonie font voir qu'en effet l'arrivée de Retief au mi-

lieu d'eux sembla changer la face des affaires. A l'incertitude, à l'insouciance succèdent aussitôt une activité et une autorité qui se font sentir. Le pouvoir s'organise, des règlemens définissent les droits et les devoirs des commandans et des *field-cornets;* les négociations deviennent plus actives avec les chefs des tribus noires; des dispositions sont prises pour régler la position des gens de couleur et des esclaves émancipés par le gouvernement anglais au milieu de l'émigration où beaucoup d'entre eux avaient suivi leurs anciens maîtres; des tribunaux sont créés, des lois sont votées par le *volksraad* ou conseil exécutif. Rien n'est négligé enfin pour donner à l'émigration tous les caractères d'une société régulièrement constituée, pour répondre par des faits honorables aux accusations calomnieuses que les missionnaires répandaient dans la colonie, et surtout en Europe, contre les malheureux Boers.

Quant à l'avenir de toute cette population qui grossissait tous les jours et qui lui avait confié ses destinées, Retief songeait à l'établir sur le territoire de Port-Natal. Il était trop éclairé, il avait l'instinct trop politique pour croire, comme quelques-uns autour de lui l'imaginaient, que le gouvernement anglais voulût jamais permettre la fondation d'un état libre et indépendant dans le voisinage du cap de Bonne-Espérance; mais il espérait qu'une fois l'établissement des Boers bien assis, l'Angleterre, si l'on montrait une fermeté honorable, se contenterait, plutôt que de faire la guerre civile, d'imposer sa souveraineté, en laissant aux habitans le droit et le soin de se gouverner eux-mêmes à l'intérieur comme ils l'entendraient. Plusieurs circonstances concouraient à l'entretenir dans ces idées. D'abord les Anglais, qui depuis plusieurs années s'étaient implantés plus ou moins régulièrement à Port-Natal, étaient encore abandonnés à eux-mêmes par le gouvernement métropolitain, qui semblait presque vouloir les ignorer; ensuite toutes les lettres qu'on recevait aux camps des Boers de Port-d'Urban, comme s'appelait le principal centre du nouvel établissement, invitaient de la manière la plus pressante les Hollandais à venir prendre leur part des terres que l'on disait posséder en vertu de contrats dressés en bonne et due forme; enfin, le chef le plus puissant du territoire désigné sous le nom de Port-Natal faisait aussi des ouvertures dans le même sens. Ce chef nommé Dingaan était lui-même alors en guerre avec Matzellikatze, que les Boers venaient de punir si sévèrement, et il courtisait leur alliance. Un parti d'entre eux, qui avaient poussé leurs explorations jusque dans sa capitale, avait même été chargé par lui de leur faire savoir qu'il était tout prêt à leur céder des terres, qu'il désirait vivement les voir s'établir près de lui. Peut-être alors était-il sincère, et sa politique barbare rêvait-elle de trouver dans les Hollandais des auxiliaires qu'il pût opposer aux Anglais de

Port-d'Urban, qu'il n'osait pas attaquer, mais qui commençaient à lui inspirer des inquiétudes.

En conséquence et vers le milieu d'octobre, c'est-à-dire au commencement de l'été dans l'hémisphère austral, Retief, voyant prospérer les affaires de ses compatriotes, partit pour Port-Natal. Sa première visite fut pour les Anglais, et peut-être était-ce une faute : les démonstrations avec lesquelles il fut accueilli par eux ouvrirent les yeux à Dingaan et lui firent comprendre qu'il ne réussirait jamais à opposer les blancs aux hommes de leur race. Aussi, quand Retief se rendit auprès de lui, ne put-il rien obtenir que de vaines paroles. Dingaan le traitait avec tous les signes extérieurs du respect et même de l'amitié; mais, lorsque Retief lui parlait de conclure un traité définitif, le chef zoulou avait toujours à lui opposer quelque nouvelle fin de non-recevoir et renvoyait la conclusion définitive à quelques mois, si bien que Retief, rappelé aux campemens par la nécessité des affaires intérieures, dut partir sans avoir rien terminé. Toutefois les négociations n'étaient pas rompues; elles étaient ajournées à la fin de la saison, au mois de février suivant.

Que fit pendant ce temps Dingaan? Il se réconcilia avec Matzellikatze, il traita avec d'autres chefs pour former une ligue dont l'objet était l'extermination des blancs. Malgré le secret avec lequel il s'efforça de conduire ces intrigues, il en revint quelque chose aux Boers, et l'on a peine à comprendre comment Retief, averti par tous les bruits qui circulaient, alla se livrer lui-même aux assassins; mais il tenait tant à son projet, il en espérait tant pour l'avenir des siens, il avait tant de confiance dans sa bravoure, qu'il ne voulut pas manquer au rendez-vous. Supplié de rester, il traita de chimériques les défiances de ses amis, et le 3 février, accompagné d'une escorte de soixante-dix volontaires et de trente domestiques, il arriva avec deux cents chevaux au camp de Dingaan.

Celui-ci avait pris ses mesures et se préparait à agir. Pendant les trois premiers jours, il reçoit les Hollandais avec beaucoup d'honneurs, il négocie avec eux, il signe même un traité qui comblait tous les vœux du chef des Boers; mais le 6 au matin, au moment où ils recevaient leur audience de congé, les Hollandais, surpris et désarmés, sont égorgés jusqu'au dernier. « Ils étaient en train de seller leurs chevaux pour retourner chez eux après la signature du traité, dit un Anglais de Port-Natal qui tenait ces détails d'un Zoulou témoin oculaire, lorsqu'on vint les inviter à prendre congé du roi, à boire avec lui le coup de l'étrier, mais sans emporter leurs fusils. Pendant qu'ils buvaient la bière et le lait que Dingaan leur avait fait servir dans une cour de sa résidence, une multitude de barbares se précipitèrent sur eux, et, après s'être assurés de leurs personnes, les menèrent à un mille de là,

où ils furent tous massacrés. Aussitôt après cette épouvantable tragédie, Dingaan expédia en toute hâte un *commando* fort d'environ dix mille guerriers pour surprendre les Boers dans leur camp, ce qui arriva en effet dans la matinée du 17 février. Les Boers, qui ne s'attendaient à rien de pareil, eurent d'abord quelque peine à se remettre de la confusion qui suivit naturellement l'attaque de l'ennemi, mais à la fin ils lui firent payer cher sa trahison. On parle de plusieurs milliers de morts et de blessés parmi les noirs; quant aux Boers, il leur fut tué dans cette affaire six cent seize personnes, savoir : cent vingt fermiers, cinquante-cinq femmes, cent quatre-vingt-onze enfans et deux cent cinquante gens de couleur. »

La belle saison tirait à sa fin, circonstance que Dingaan avait peut-être prévue et recherchée; les rivières débordaient, les communications étaient coupées entre les camps, et les Boers étaient réduits à la nécessité d'attendre avant de pouvoir tirer vengeance de cette abominable trahison. Cependant, vers les premiers jours du mois d'avril, les pluies ayant diminué de violence, les rivières et les torrens étant devenus guéables, et les Boers ayant pu se concerter avec les colons de Port-Natal qui avaient promis de faire eux-mêmes une diversion contre Dingaan, une colonne des plus ardens, forte d'environ quatre cents hommes tous montés, se mit en campagne le 6 avril 1838, sous les ordres de Piet Uys (fils de celui que nous connaissons) et de J. Potgieter.

Ce fut seulement le 11 du mois qu'elle rencontra l'ennemi au nombre de sept mille hommes, formés en trois divisions et avantageusement postés pour livrer une bataille défensive. Malgré l'immense disproportion du nombre, les Boers se précipitèrent à l'attaque, et si un certain nombre de leurs chevaux, effrayés par les cris sauvages des noirs, par le bruit qu'ils faisaient en frappant sur leurs boucliers, ne se fussent pas emportés, les émigrés eussent probablement remporté une victoire décisive, à en juger par les pertes qu'ils firent subir à l'ennemi tant dans le combat que pendant la retraite. De leur côté, ils avaient vu succomber dix des leurs, parmi lesquels Piet Uys, mort les armes à la main, et son fils, héroïque enfant de douze ans qui se fit tuer en défendant le corps de son père.

Le même jour où fut livré ce rude combat, les colons de Port-Natal, fidèles à leurs engagemens, vinrent aussi attaquer l'ennemi. Leur petite armée se composait de huit cents hommes environ, dont trois cents seulement armés de fusils. La bataille fut acharnée, et le résultat en fut désastreux : deux tiers des colons de Port-Natal y périrent, mais non pas sans vengeance, car on dit que trois des régimens de Zoulous, forts chacun de mille hommes, furent complétement détruits dans l'action.

Cette incomplète satisfaction ne pouvait pas suffire aux Hollandais, mais la saison vint les forcer de suspendre toute opération militaire. C'est vers cette époque à peu près qu'ils reçurent dans leurs camps la visite de deux habitans de la colonie, deux fonctionnaires anglais, M. Boshoff et l'enseigne Gédéon Joubert, qui venaient leur apporter les témoignages du vif intérêt que leurs compatriotes ne cessaient pas de prendre à leurs destinées. L'émigration, en effet, ne discontinuait pas, et ceux qui restaient dans la colonie avaient ouvert des souscriptions pour envoyer dans les camps de l'argent, des munitions, des armes, des semences, des outils d'agriculture et des vêtemens, dont on commençait à manquer. C'était ce fraternel tribut que MM. Boshoff et Joubert apportaient aux émigrés. Quelques passages du compte-rendu que M. Boshoff a publié de son voyage nous montrent que le mouvement imprimé par Retief ne s'était pas arrêté avec sa mort, et prouvent les sentimens d'ordre de cette brave et honnête race, la fausseté des accusations qui la représentaient comme une population inquiète, turbulente et incapable de gouvernement.

« La principale autorité, dit M. Boshoff, est un conseil exécutif composé de vingt-quatre personnes élues par tous les citoyens, lequel fait les lois et les règlemens, nomme à tous les emplois, connaît et décide de toutes les affaires importantes. Maritz, à son titre de magistrat, joint celui de commissaire en chef ou président, et, comme tel, il a l'administration des finances publiques, tient compte des recettes et des dépenses, etc., etc. Les magistrats jugent souverainement et en matière sommaire les affaires civiles et criminelles; mais, lorsqu'il s'agit en matière civile d'une somme de 7 liv. st. 10 sh., et au criminel d'un mois de prison ou d'une amende de 5 liv. st., ils sont assistés par six *heemraden*. Les jugemens ainsi rendus sont sans appel. Dans les affaires criminelles qui peuvent entraîner la déportation, le fouet ou le travail forcé pour plus de six mois, et à plus forte raison la peine capitale, les magistrats sont assistés d'un jury de douze personnes nommées *gezworenen* (littéralement jurés). Aucun arrêt de mort n'est exécutable, s'il n'a pas reçu la sanction du *volksraad*, lequel a aussi le pouvoir de faire grace. Ce conseil tient des sessions tous les mois, et plus souvent s'il est nécessaire.

« Le code de la Hollande, tel qu'il est reconnu dans la colonie, a aussi force de loi parmi eux, excepté dans les affaires purement locales. Les membres actuels du conseil et les magistrats ont été élus pour un an, période qu'on trouve suffisante dans les circonstances actuelles, mais qu'on se propose de modifier plus tard, lorsque la colonie se sera enfin fixée pacifiquement dans quelque pays. En somme, je les ai trouvés animés tous de dispositions conciliantes, se conduisant bien et observant scrupuleusement les lois qu'ils se sont données. Pendant notre séjour au milieu d'eux, nous n'avons pas entendu parler ni de querelle ni de rixe, bien que plusieurs ne fussent pas très rassurés à cet égard, vu les quantités de vins et de liqueurs spiritueuses qu'on venait de se procurer à Port-Natal. Les émigrans sont encore en général assez décemment, quoique très pauvrement vêtus. Je n'ai pas vu un seul enfant en haillons. Un certain

nombre d'entre eux, des veuves surtout, ruinées par Dingaan, ne vivent que de la charité publique.

« On a établi plusieurs écoles, et les parens se plaignent de ce que le manque de locaux convenables empêche les maîtres de recevoir autant d'élèves qu'on voudrait leur en envoyer. D'autres sont forcés par la misère de veiller les troupeaux de leurs parens, et ne peuvent recevoir qu'une très défectueuse éducation. Quelques parens instruisent eux-mêmes leurs enfans.

« On voit parmi les émigrans un assez grand nombre d'apprentis, anciens esclaves; mais, à leur égard, il a été ordonné par le conseil qu'ils seraient mis en liberté définitive le 1er décembre prochain, c'est-à-dire le même jour que dans la colonie. Les émigrans ne paraissent songer aucunement à faire le trafic des noirs, comme ils en sont si injustement accusés par leurs ennemis, et ils s'offensent quand on les questionne sur ce sujet : « Nous ne sommes pas « hostiles à l'émancipation des esclaves, disent-ils; ce ne sont pas les colons « qui ont jamais fait la traite, ce sont les gouvernemens européens qui nous « ont imposé ce fléau; ce dont nous nous plaignons, c'est que l'Angleterre, en « émancipant nos esclaves, nous avait promis une équitable indemnité, tandis « qu'elle ne nous a pas remboursé le tiers de ce qu'elle nous a ôté. »

Que l'on compare ce récit avec tous ceux qui nous sont venus de la Californie, où cependant, il faut le reconnaître, la race anglo-saxonne a déployé avec une singulière énergie sa merveilleuse aptitude au *self government,* et on ne pourra contester que les Boers possèdent encore à un degré supérieur l'ensemble de qualités morales nécessaires pour assurer le maintien de l'ordre dans tout état de société.

III.

Cependant, tandis que les émigrés hollandais perfectionnaient leur gouvernement intérieur, le temps s'écoulait, et le retour de la belle saison rendait la mobilité à leurs colonnes guerrières. Un *commando* fut décrété pour tirer enfin vengeance de la trahison de Dingaan, et, le 27 novembre 1838, quatre cent soixante-dix hommes bien montés, suivis de cinquante-sept chariots, entraient en campagne sous le commandement de A.-P.-W. Prætorius, qui, un mois plus tard, rendait ainsi compte au conseil exécutif des résultats de l'expédition.

Umkinglove, capitale de Dingaan, le 22 décembre 1838.

« Messieurs, je viens vous rendre compte de ce qu'a fait notre *commando.* Aussitôt après que le peuple, réuni pour une élection générale, m'eut nommé commandant en chef, nous partîmes pour aller chercher cet ennemi formidable, ne nous confiant pas dans notre force, — car nous n'étions pas plus de quatre cent soixante-dix hommes, — mais dans la justice de notre cause. Notre seule espérance était en Dieu, et le résultat a prouvé que « celui qui place sa con- « fiance dans le grand Dieu verra qu'il n'a pas bâti sur le sable. »

« Pendant les premiers jours, nous fîmes quelques prisonniers, à qui je re-

mis des drapeaux blancs en témoignage de notre désir de faire la paix, et avec l'ordre d'aller trouver leur roi, et de lui dire que, s'il voulait nous rendre d'abord les chevaux et les armes qu'il avait enlevés à nos concitoyens, nous étions tout prêts à commencer des négociations pacifiques; mais je ne reçus aucune réponse. Cependant nous avancions toujours, et le samedi 15 décembre, sur le soir, nous eûmes enfin connaissance de l'armée ennemie, que nous trouvâmes campée sur une montagne de difficile accès.

« J'allai moi-même la reconnaître avec un parti de deux cents hommes; mais, ne voulant rien tenter d'important avec aussi peu de monde, je rentrai au camp. Le lendemain dimanche, nous nous proposions de ne pas bouger afin de pouvoir remplir nos devoirs religieux; mais dès le matin nous vîmes que nous étions entourés par une multitude que nous crûmes d'abord représenter toute l'armée des Zoulous. Le combat s'engagea aussitôt. Les Zoulous avaient quelques fusils, et donnèrent bravement plusieurs assauts. Quand ils étaient repoussés, ils allaient se reformer à quelque distance, et revenaient à la charge. Il y avait déjà deux heures qu'ils combattaient ainsi sans abandonner le terrain, lorsqu'ils reçurent un renfort de cinq divisions.

« Vous vous feriez difficilement une idée de la scène qui nous entourait alors. Il fallait certes beaucoup d'empire sur soi pour ne pas laisser voir sur son visage les émotions qui devaient assaillir tous les cœurs. Jugeant que rien ne pouvait nous sauver que le courage du désespoir, je donnai l'ordre d'ouvrir à la fois les quatre portes du camp, je fis charger vigoureusement par quelques-uns de nos cavaliers lancés au galop, tandis que ceux de l'intérieur continuaient à faire un feu meurtrier sur l'ennemi. Les barbares reçurent nos charges de pied ferme pendant quelque temps; mais enfin, voyant leurs rangs s'éclaircir rapidement, ils se sauvèrent dans toutes les directions. Je les fis poursuivre par autant de nos cavaliers qu'il fut possible d'en dépêcher sans compromettre la sûreté du camp; puis, ayant pris mes dernières mesures, je m'élançai moi-même à la poursuite de l'ennemi. Notre victoire était complète, nous n'avions pas perdu un seul homme et nous ne comptions que trois blessés, Gerrit Raats, Philip Fourie, et moi qui ai eu la main gauche traversée d'un coup de lance.

« Le lendemain, nous reprîmes notre marche, et nous sommes arrivés ici aujourd'hui. Hier, à notre approche, Dingaan a ordonné de brûler sa capitale, et son palais a été consumé dans l'incendie. Nous avons appris par deux femmes zoulous que l'un des capitaines de Dingaan qui ne s'était pas trouvé à la bataille avait proposé de recommencer l'attaque contre nous, mais que les autres s'y étaient refusés, disant que leurs hommes étaient morts ou en fuite. Le résultat de tout cela a été la retraite précipitée de l'ennemi. Après la bataille, j'ordonnai de relever le nombre de ses morts, et j'appris qu'il montait à trois mille et quelques cents; je pense que, pour éviter toute erreur, il faut le compter à environ trois mille.

« Nous sommes maintenant campés sur les ruines de la capitale de Dingaan. Nous y avons trouvé les ossemens de nos malheureux compatriotes, de Retief et de ses compagnons d'infortune. Nous les avons ensevelis aussi décemment qu'il nous a été possible. On lit sur leurs squelettes les preuves des cruels traitemens qu'ils ont dû subir. La vue de ces tristes débris aurait attendri le

cœur le plus insensible, et le compte que les prisonniers zoulous rendent de cette épouvantable tragédie montre que nos compatriotes se sont bravement défendus jusqu'à la dernière extrémité, bien qu'ils n'eussent d'autres armes que leurs coutelas et des bâtons arrachés aux Zoulous. On nous dit qu'avant de mourir, ils ont tué une vingtaine de leurs assaillans et blessé un beaucoup plus grand nombre. Les Zoulous n'ont pris de leurs dépouilles que les chevaux et les armes. Parmi les ossemens, nous avons, entre autres choses, trouvé le porte-manteau de M. Retief, qui contenait encore des papiers, dont quelques-uns sont méconnaissables; mais le traité signé avec Dingaan est encore lisible (1). En voici une copie :

Umkinglove, 4 février 1838.

« Il est fait savoir à tous

« Que Pieter Retief, gouverneur des fermiers émigrans hollandais, ayant repris les troupeaux que Sinkongella m'avait volés, et que ledit Retief me les ayant restitués, en conséquence, moi, Dingaan, roi des Zoulous, je certifie par les présentes et je déclare qu'il m'a plu de concéder audit Retief et à ses compatriotes le territoire connu sous le nom de Port-Natal avec toutes les terres qui en dépendent, c'est-à-dire depuis le fleuve Togela jusqu'à l'Omzovoobo à l'ouest, et depuis la mer au nord jusqu'aussi loin que le pays s'étend et m'appartient (2).

« Voilà ce que j'ai fait et ce que je leur donne en toute et perpétuelle propriété.

« Signé de la croix de Dingaan.

« Témoins présens au contrat :

« M. Oosthuisen, M. A.-C. Greyling, M. B.-J. Liebenberg qui ont signé, et les grands conseillers Moaro, Juliavius et Manondo, qui ont apposé leurs croix. »

Le résultat de ce combat et de celui qui fut encore livré le 26, combat dans lequel les Zoulous perdirent un millier d'hommes et les Boers seulement cinq des leurs, détermina Dingaan à abandonner la partie devant des ennemis aussi redoutables. Il s'enfuit vers le nord, faisant des propositions de paix, renvoyant une partie du bétail qu'il avait enlevé aux émigrans, restituant quelque peu du butin qu'il avait fait sur eux, des fusils, des selles, etc., et promettant de les indemniser de tout ce qu'ils avaient perdu ou dépensé par suite de la guerre. Ces ouvertures, que l'on était en droit, après tout ce qui s'était passé, de ne

(1) Une circonstance qui explique la conservation presque miraculeuse de cette pièce, c'est que la superstition défend aux Cafres de toucher à aucun des objets qui ont appartenu à des morts. Leur cupidité n'avait pas pu résister au désir de s'approprier les chevaux et les armes des blancs, mais ils avaient respecté le reste.

(2) C'est-à-dire du 29e degré au 31e degré 30 minutes de latitude méridionale, et du 27e degré 30 minutes au 31e degré 30 minutes de longitude à l'est du méridien de Greenwich, comprenant une superficie de plus de 7,000,000 d'hectares. Du fleuve Omzovoobo (Ivoire) au Togela, on compte environ 300 milles (100 lieues); de la côte aux montagnes Quatlamba ou Drakenberg, où s'arrêtaient les possessions de Dingaan, on compte une profondeur variable de 60 à 100 milles (de 30 à 40 lieues).

pas regarder comme très sincères, ne purent aboutir; les Boers, qui avaient la très ferme intention de garder la légalité pour eux et de montrer par toute leur conduite qu'ils ne songeaient nullement à rompre avec l'Angleterre, ne voulaient rien conclure que sous la garantie du gouvernement, et le gouvernement, fort incertain de ce qu'il avait à faire dans une situation si extraordinaire, refusait d'intervenir.

Cet état d'incertitude, qui se prolongea pendant toute l'année 1839, amena la ruine de Dingaan. Voyant qu'il ne pouvait arriver à rien, ses chefs l'abandonnèrent successivement; au mois de juin, son frère Panda vint lui-même solliciter l'alliance des Boers, qui le proclamèrent immédiatement chef des Zoulous, et, au mois de février 1839, se remirent en campagne contre l'ennemi commun. Ils n'eurent pas la peine de le joindre. Vaincu dans un premier combat par son frère Panda, trahi par les siens, Dingaan fut réduit à aller comme un fugitif demander un asile aux Amasura, qui l'assassinèrent. Son frère Panda lui a succédé, et il règne encore aujourd'hui sur le pays situé au-delà du Togela, qui forme jusqu'à ce jour la limite septentrionale de l'établissement de Port-Natal.

Les Boers cependant n'avaient pas attendu jusqu'à ce moment pour venir occuper le pays que le traité signé avec Retief et la première défaite de Dingaan leur avaient livré. Dès que le bruit de la victoire de Prætorius s'était répandu dans leurs camps, une foule d'entre eux avaient levé leurs tentes, et, franchissant la chaîne du Quatlamba, étaient descendus dans les plaines de Port-Natal, aussi joyeux, aussi pleins d'espérance que durent l'être jadis les Hébreux en mettant le pied sur la terre promise. Pour les familles errantes depuis deux ou trois ans déjà à la recherche d'un établissement nouveau, c'était la terre de Chanaan. Ils se mirent activement à l'œuvre, et dès la première année on les voit défricher une partie de leur territoire, bâtir des églises et des maisons, fonder des villes, commencer un travail cadastral, constituer la propriété, perfectionner leur organisation administrative, songer aux travaux d'utilité publique, etc. Tout leur souriait, et s'ils fussent parvenus à régler leur position vis-à-vis du gouvernement anglais, il est à croire qu'ils auraient enfin vu le terme de leurs longues infortunes; mais c'était la chose impossible, parce que l'autorité anglaise, sans y mettre une mauvaise volonté systématique, ne savait elle-même à quel parti s'arrêter. Cette administration, ordinairement si ferme et si sûre de ses desseins, montra dans toutes ces affaires une indécision déplorable. Combattue entre la conscience qu'elle avait du droit des Boers et la crainte que lui inspirait l'influence du parti religieux en Europe, humiliée de se voir abandonnée par des gens qui ne s'en allaient, disaient-ils, que parce qu'on ne savait pas leur assurer la paix du foyer domestique, irritée par l'enthousiasme avec lequel les nouvelles des

succès des Boers étaient accueillies dans la colonie, elle se laissait aller tantôt à menacer les émigrés de toute sa puissance, et tantôt à prendre des demi-mesures qui semblaient révéler le désir d'entrer en accommodement, jusqu'à faire croire aux Boers qu'elle était presque disposée à reconnaître leur indépendance. C'est ainsi qu'elle faisait occuper militairement la baie de Port-Natal par un détachement de troupes, et qu'elle le retirait, quelques mois après, sans donner aucune explication de sa conduite. C'est ainsi que tantôt elle interdisait le commerce des armes et des munitions en dehors des limites de la colonie, et tantôt publiait une dépêche officielle par laquelle lord John Russell faisait savoir que le gouvernement était disposé à traiter avec les Boers, à leur laisser toute leur autonomie intérieure, ne réservant à l'autorité métropolitaine que le droit, très modeste à coup sûr, de choisir le gouverneur de la nouvelle colonie parmi les vingt-quatre membres élus du conseil exécutif que les émigrés avaient mis à la tête de leur gouvernement.

Cette irrésolution, ces tergiversations, qui ne durèrent pas moins de cinq années, depuis le commencement de 1836 jusqu'au milieu de 1841, jetaient les Boers dans les plus cruelles perplexités, et finirent par leur faire adopter un parti qui força l'Angleterre à se prononcer. Dans le principe, ils avaient très sincèrement voulu éviter à tout prix une rupture avec la colonie et avec le gouvernement anglais; mais, lorsqu'en mars 1839 le commandant des troupes qui occupaient la baie de Port-Natal refusa d'intervenir entre Dingaan et eux, lorsqu'à la fin de la même année un ordre ministériel retira ces troupes, les Boers imaginèrent que la mère-patrie les abandonnait définitivement à leur fortune, bonne ou mauvaise. Ils se constituèrent donc en état indépendant, sous le nom de république de Port-Natalia, et hissèrent un drapeau national. En souvenir de leur première origine, ils avaient repris les couleurs de la Hollande; seulement, au lieu de les porter horizontalement, ils les avaient disposées en bandes perpendiculaires, de sorte que leur pavillon était exactement semblable au pavillon tricolore de la France, circonstance que la plupart d'entre eux ignoraient sans doute. Si portée qu'elle fût aux concessions, l'Angleterre ne put se résoudre à voir s'établir ainsi à ses portes un gouvernement indépendant qui menaçait d'attirer à lui la plus grande partie de la population coloniale. C'est ce qu'aucune puissance n'eût voulu accepter. Toutefois il ne semble pas que le gouverneur d'alors, le général sir George Napier, se soit cru par le fait même autorisé à agir, car ce n'est que long-temps après cette proclamation de l'indépendance des Boers, sans doute après avoir demandé et reçu les ordres de l'autorité supérieure, qu'il prit des mesures pour les faire rentrer dans le devoir. Le droit public de l'Angleterre, les précédens historiques et la raison po-

litique justifiaient cette résolution, si tardive qu'elle fût; aussi est-il à regretter qu'au lieu de rappeler purement et simplement les Boers à l'obédience, comme c'était son droit, le gouverneur ait d'abord imaginé d'arriver à son but par des moyens d'une franchise quelque peu hésitante. S'il se fût contenté d'annoncer que la république de Port-Natalia ne pouvait être reconnue, les Boers, qui ne recherchaient rien aussi vivement que la paix, se seraient sans doute empressés de traiter, et il en serait résulté, selon toute vraisemblance, une transaction amiable et honorable pour les deux parties; malheureusement on ne sut pas ou l'on ne voulut pas entrer dans cette voie si simple et si loyale. Loin de là, on réveilla toutes les anciennes déclamations de la philanthropie, et le 27 janvier 1841, sans dire un mot de la question principale, le gouverneur annonça aux Boers par une lettre officielle que certains chefs cafres, Faku, N'Capaï, ayant (à l'instigation des missionnaires wesleyens) réclamé la protection de l'Angleterre, un détachement allait être expédié par terre à leur secours. Pour la millième fois, les Boers protestent contre l'injustice des accusations dont ils sont l'objet, et avec beaucoup de bon sens ils demandent à traiter, affirmant qu'ils ne réclament que le droit de légitime défense contre les tribus barbares qui les entourent, offrant de donner toutes les garanties raisonnables que l'on voudra exiger d'eux dans l'intérêt de la population noire. Le gouverneur répond à son tour : il ne veut pas entrer dans le fond de la question, mais il permet quelquefois aux Boers, par l'obscurité de ses paroles, de concevoir les plus trompeuses espérances. C'est seulement lorsqu'il se sent vaincu dans la discussion que, changeant tout à coup d'attitude, il leur annonce, le 10 juin, que désormais ils seront traités comme des sujets rebelles, s'ils ne reconnaissent pas sans condition la suprématie de la reine, s'ils ne se soumettent pas aux lois et aux autorités de la colonie. Toutefois il leur accorde un certain répit, et il attend jusqu'au mois de janvier 1842 avant de donner l'ordre au capitaine Smith, déjà campé sur l'Umgazi, d'aller avec ses deux cent cinquante hommes prendre possession de Port-Natal au nom de la Grande-Bretagne.

Après tant d'années de luttes, de combats, de privations et de misères de tout genre, voilà donc le résultat où les Boers étaient parvenus et la perspective qu'on leur offrait. Avoir conquis malgré l'Angleterre un magnifique territoire dont elle réclamait aujourd'hui la possession, avoir tant souffert pour retomber sous un joug qu'ils avaient cru devoir fuir au prix de tous les sacrifices! — quel parti prendre? Les uns, et c'étaient les plus nombreux, voulaient résister à la force par la force; les autres, et c'étaient les plus sages, sentaient bien qu'il ne s'agissait pas seulement de se défendre contre les deux cent cinquante hommes du capitaine Smith, mais qu'après la première goutte de sang versée,

c'était l'Angleterre elle-même et toute sa puissance qu'il faudrait amener à capitulation. Ils conseillaient d'attendre et d'opposer la force d'inertie, convaincus que le gouvernement ne voudrait pas pousser les choses au pire, et, satisfait d'avoir établi son autorité, entrerait dans la voie des concessions. Néanmoins, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, l'avis des plus violens prévalut. On laissa sans l'inquiéter le capitaine Smith traverser le territoire et s'établir avec sa troupe à Port-Natal; mais, lorsqu'il y fut arrivé, les Boers, en réponse à ses sommations, vinrent établir leur camp vis-à-vis du sien. L'officier anglais essaya d'abord les voies de la conciliation; il offrit aux Boers un délai de quinze jours pour leur donner le temps de réfléchir sur leur situation; puis, lorsque, ne recevant aucune réponse, il vit leur petite armée grossir incessamment, il se décida à prendre l'offensive. Prendre l'offensive avec deux cent cinquante hommes contre une population ennemie, à deux cents lieues peut-être du poste militaire anglais le plus proche, c'est une résolution qui doit sembler hardie, téméraire, mais qui n'étonnera pas celui qui connaît l'histoire coloniale de l'Angleterre, la merveilleuse discipline de son armée et la confiance absolue qui anime ses officiers. Arrivé à Port-Natal le 4 mai 1842, le capitaine Smith alla attaquer les Boers dans la nuit du 23. Il y perdit presque le tiers de sa troupe, soixante-treize hommes tués ou blessés, et ce fut à grand'-peine qu'il rentra dans son camp, où il fut assiégé à son tour. Étroitement bloqué, manquant de vivres, il allait être réduit à capituler, lorsque le 25 juin les vigies signalèrent au large une grande frégate et deux bâtimens de transport qui le lendemain débarquèrent, au milieu d'une insignifiante fusillade, cinq ou six cents hommes de troupes réglées, sous les ordres du lieutenant-colonel Cloete.

Le choix de cet officier, qui appartient à l'une des familles les plus considérables de la colonie, principale propriétaire des riches vignobles du Haut-Constance, témoignait des intentions conciliantes du gouvernement. En quelques jours, il eut heureusement rempli sa mission. Les Boers comprenaient enfin que l'Angleterre était désormais engagée de manière à ne pouvoir plus reculer sans avoir obtenu satisfaction de leur résistance, et de plus il avait suffi de l'apparition des bâtimens de guerre et du débarquement des troupes pour soulever toute la population noire, pour que Panda, leur créature, se retournât contre eux. Des troupeaux avaient été enlevés, des hommes isolés avaient été assassinés. Pour leur rendre la soumission plus facile et moins humiliante, on leur envoyait un homme de leur race : ils demandèrent à capituler. Les conditions ne furent pas rigoureuses. En vertu des pleins pouvoirs qui lui étaient confiés, le colonel Cloete commença par proclamer une amnistie de laquelle cinq personnes (amnistiées quelques mois après) furent seules exceptées; en même temps il ga-

rantit aux colons respect pour leurs propriétés, protection contre les attaques des Zoulous, et enfin, ce qui était peut-être le point principal, il leur promit qu'il ne serait rien changé à leurs institutions civiles et à leur administration intérieure.

Quand on connut dans la colonie les termes de cette généreuse et sage capitulation, le parti religieux cria à la trahison et poursuivit le colonel Cloete des plus virulentes invectives; cette fois du moins, il en fut pour ses frais d'indignation. Le gouverneur, qui enfin n'hésitait plus, s'empressa d'approuver hautement tout ce qui avait été fait: il nomma au poste de commissaire civil de la nouvelle province un parent du colonel, M. A.-D. Cloete, et il sollicita vivement en Europe la ratification du traité. De son côté, le gouvernement métropolitain accorda tout ce qu'on lui demandait, et même plus. Il fit de Port-Natal une colonie à part, dont le gouverneur relève seulement du ministère à Londres; il confirma toutes les institutions que les habitans s'étaient données et leur reconnut le pouvoir de faire, sous la sanction de l'autorité royale, toutes les lois que réclameraient les besoins de l'administration intérieure, ne leur imposant d'autre charge que celle de subvenir par eux-mêmes aux dépenses de leur propre gouvernement. Depuis lors l'Angleterre n'a plus entretenu à Port-Natal qu'un très faible détachement de troupes, juste ce qu'il faut pour constater son droit de souveraineté, et la colonie, livrée à elle-même, mais jouissant des bienfaits du gouvernement représentatif dans toute leur plénitude, a prospéré sans troubles, sans secousses, sans guerre contre les noirs, ou plutôt en vivant toujours en paix avec eux, à ce point même que cette année on avait pu lever parmi les tribus qui bordent la frontière méridionale de la colonie un corps d'environ deux mille volontaires pour aller au secours de sir Harry Smith. S'ils ne sont pas partis, c'est que l'autorité anglaise elle-même a donné contre-ordre. Aujourd'hui, la colonie de Port-Natal compte une population de vingt-deux mille habitans, qui s'accroît avec une très grande rapidité, grace aux efforts que font le gouvernement et plusieurs compagnies de colonisation, séduits par les premiers résultats qu'a donnés la culture du coton. On connaît les efforts que fait depuis long-temps l'industrie anglaise pour s'affranchir du monopole des États-Unis, pour créer une concurrence aux longues soies de la Georgie; or nulle part ces efforts ne semblent devoir aussi bien réussir qu'à Port-Natal, et, si l'avenir tient les promesses du présent, il n'y a pas à douter que le nouvel établissement ne soit appelé à une grande importance commerciale.

Toutefois, si certaines gens trouvaient que la transaction opérée par les soins du colonel Cloete était trop généreuse à l'égard des Boers, il s'en fallait de beaucoup que ceux-ci fussent du même avis. Depuis cinq ou six ans déjà, ils vivaient dans l'idée et avec la volonté d'é-

chapper à l'autorité directe de l'Angleterre; la plupart rejetèrent les termes d'un traité qui leur imposait avant tout la nécessité de se reconnaître sujets anglais. Très peu de ceux qui, avant la capitulation de 1842, n'avaient pas encore eu le temps de se transporter avec leurs familles et leurs troupeaux à Port-Natal, s'y sont établis depuis, et, parmi ceux qui s'y étaient rendus avec l'avant-garde des émigrans, un certain nombre a repassé le Quatlamba pour rentrer dans le désert, sur la terre libre. Ils y ont vécu jusqu'en 1848, au nombre de douze ou de quinze mille ames répandues entre les frontières de Port-Natal, le fleuve Orange et son grand affluent du nord, le Gariep ou Waal-River; ils y ont vécu dans un état d'indépendance et de paix comparatives, mais en contestation perpétuelle avec les missionnaires fixés au milieu des tribus noires qui les entouraient eux-mêmes. Ils se voyaient en même temps engagés dans des discussions sans fin avec le gouvernement colonial, qui, poussé bien malgré lui par le parti religieux, était contraint de temps à autre de rappeler aux émigrés les prescriptions du bill de 1835, qui avait étendu la juridiction des tribunaux du Cap jusqu'au 25e degré de latitude. Ce bill resta comme lettre morte jusqu'en 1848; mais alors la question de l'occupation illimitée, déjà fort avancée par l'établissement de Port-Natal, ayant été définitivement tranchée par l'annexion de la Cafrerie anglaise, on résolut de soumettre aussi au gouvernement direct des autorités coloniales tout le pays où les Boers s'étaient établis. Sous le nom d'*Orange-River Sovereignty*, on créa une nouvelle province, partagée en cinq districts, administrés chacun par un agent politique anglais à qui l'on construisit une résidence fortifiée, à qui l'on donna l'appui d'une troupe armée, absolument comme sont en Algérie les officiers de nos bureaux arabes, avec leurs *goums* et leurs *maisons de commandement*. De plus on institua dans la province anglaise auprès de chaque chef de tribu des missionnaires chargés non-seulement de le convertir, mais aussi de l'éclairer, de le guider, de lui servir de conseil et d'interprète dans ses rapports avec les commissaires civils. Seulement, afin que les Boers n'imaginassent pas qu'on voulait les livrer à leurs anciens ennemis, il fut arrêté en principe que tous ces missionnaires seraient exclusivement choisis dans le sein de l'église hollandaise réformée. Ceux des autres confessions conservaient la faculté d'aller exercer leur ministère au milieu des noirs, mais ils ne pouvaient avoir ni caractère officiel, ni ni subsides du gouvernement. Enfin et pour achever de gagner les Boers, on leur garantit la possession des terres qu'ils occupaient, on leur promit de respecter leur administration intérieure comme on respectait celle des tribus. Toutes ces concessions furent sans effet sur cette race opiniâtre. Dès qu'ils eurent connaissance de ces nouveaux projets, la plus grande partie d'entre eux, une dizaine de mille ames

comptant, au dire de sir Harry Smith, plus de deux mille hommes en état de porter les armes, reprirent encore le chemin de l'exil. Ils sont allés s'établir entre le 25e et 22e degré de latitude, où ils errent aujourd'hui avec leurs troupeaux, sans qu'on sache bien précisément quelle a été leur fortune et leur histoire dans cette nouvelle migration. Depuis tantôt seize ou dix-sept ans qu'ils sont absens de la colonie, ils ont peu à peu rompu leurs rapports avec elle, et, séparés qu'ils en sont aujourd'hui par une bande de terrain large de plus de cent cinquante lieues, ils échappent à l'attention publique, qui, distraite par d'autres événemens, s'occupe peu de leur destinée.

Les Boers émigrés viennent cependant de rompre tout à coup le silence et d'une manière qui fait honneur à leur générosité. L'insurrection de la Cafrerie anglaise, bien qu'elle soit, comme démonstration armée, confinée sur une superficie peu importante, a néanmoins mis en émoi toute la race noire du sud de l'Afrique; l'agitation s'est propagée jusque chez les tribus qui errent dans le voisinage des camps hollandais. Au fond de leur exil, les Boers ont appris que, parmi les populations qui bordent la frontière nord de Port-Natal, il se tramait de sinistres projets contre cette colonie laissée presque sans défense et composée en partie de gens de leur race. Alors leur conseil s'est rassemblé, et en son nom A.-W. Prætorius, qui, depuis sa victoire sur Dingaan, est toujours resté leur chef militaire, a fait savoir aux tribus suspectées que, si elles commettaient aucun acte d'hostilité contre Port-Natal, il irait leur en demander satisfaction à la tête d'un *commando*.

Ce grand événement de l'émigration des Boers remplit à lui seul toute l'histoire de la colonie du cap de Bonne-Espérance jusqu'en 1846. Les choses à cette époque allaient encore tant bien que mal, lorsque tout d'un coup une irruption des Cafres, aussi peu provoquée et aussi inexplicable, mais plus terrible que les précédentes, inonda la province orientale de la colonie d'un torrent de barbares. Comme toujours, l'autorité anglaise fut prise au dépourvu; mais, comme toujours, lorsqu'elle a eu le temps de réunir ses forces, elle reprit l'offensive et força les Cafres à demander la paix. Cette fois du moins les philanthropes ne furent pas appelés à en régler les termes, et les politiques, éclairés par l'expérience, ne parlèrent plus de l'occupation restreinte. On en revint au plan proposé par sir B. d'Urban en 1835, mais en le perfectionnant. Le projet qu'il avait eu de créer un désert entre les Cafres et la colonie peut se comparer à l'obstacle continu qu'il fut question d'établir dans la Mitidja; ce qu'on fit au Cap est la contre-partie très exacte de ce que la France a fait elle-même, lorsqu'avec le maréchal Bugeaud elle entreprit de gouverner directement les Arabes. On sait qu'en Algérie le système repose, comme organisation administrative, sur un certain nombre d'officiers chargés du gouvernement des tribus, et, comme

base militaire, sur une longue ligne de postes répandus dans l'intérieur, depuis Constantine et Sétif jusqu'à Orléansville et Tlemcen, et qui montrent aux Arabes une dizaine de colonnes mobiles toujours prêtes à rayonner dans tous les sens et à écraser partout, à leur naissance, les tentatives d'insurrection. C'est le même système qui a été suivi dans le territoire qu'on a annexé pour la seconde fois, en 1848, à la colonie du Cap, sous le nom de Cafrerie anglaise. Ce territoire comprend maintenant dans ses limites l'ancienne province d'Adélaïde. Comme base d'opérations, sir Harry Smith reprit la ligne du Buffalo-River, qui coupe le pays en deux parties presque égales, et il y organisa un certain nombre de postes militaires sur les mêmes lieux qu'avait désignés son prédécesseur, sir B. d'Urban. Ces postes, occupés par des garnisons européennes, devinrent la résidence des marchands auxquels il fut permis de fréquenter le pays des noirs. En même temps il établit au milieu des tribus des commissaires civils, véritables officiers de nos bureaux arabes, qui prirent en main l'administration directe, appuyés qu'ils étaient par un corps régulier dit de police cafre, et qui fait le pendant de nos goums algériens. Toutefois, il en coûta cher pour monter cette nouvelle machine, et, en 1850, nous avons vu le chancelier de l'échiquier demander au parlement un crédit de 2 millions de livres sterling (50 millions de francs), destiné à liquider les dépenses de la dernière guerre contre les Cafres. Ajoutons que le ministre était obligé de déclarer qu'il lui était impossible de fournir des pièces régulières à l'appui de cette demande de crédit, et que la chambre des communes dut voter de confiance. Notre comptabilité algérienne n'a peut-être pas toujours offert un modèle de régularité, mais à coup sûr elle ne s'est jamais trouvée prise en si grand défaut. On vota néanmoins, et, si l'on ajoute à ces 2 millions de livres sterling les sommes qui furent supportées par les budgets de 1846, 1847, 1848 et 1849, il est à croire que cette guerre doit avoir coûté au trésor métropolitain bien près d'une centaine de millions.

Quoi qu'il en soit, et quelque induction que l'on veuille tirer de la prise d'armes du mois de décembre 1850, il faut reconnaître, pour être juste, que la nouvelle organisation de la Cafrerie a produit des résultats avantageux, et dont l'humanité n'a qu'à se louer. Les trois ans de paix dont les Cafres ont joui sous la direction de leurs administrateurs européens ont amené dans le pays des changemens que l'on n'aurait pas osé espérer. Grace à la vigilante action de la police, les vols sont devenus beaucoup plus rares; les querelles entre les tribus ont été prévenues ou rapidement étouffées; le commerce a fait de notables progrès au milieu des sauvages; ils ont pris l'habitude d'une foule de produits jadis ignorés d'eux; le travail, dont les fruits permettent d'acquérir ces produits, a été stimulé; l'agriculture a pris des

développemens inattendus, et, fait presque incroyable, on a vu des tribus aider à la construction de quelques routes destinées à la circulation des voitures dont l'usage commence à se répandre dans le pays des noirs. Ce sont des faits attestés par les témoignages les plus respectables. D'où vient donc que les Cafres ont encore repris les armes l'année dernière? On en a donné une raison qui semble être la véritable, car cette fois, comme les autres, on en est encore réduit à des conjectures sur les causes de cette explosion. S'il fonctionne bien au point de vue des espérances de la civilisation, le nouveau système, au point de vue des chefs indigènes, a l'inconvénient capital de réduire à rien leur autorité, de la supprimer presque. Pour essayer de la ressaisir, ils ont formé une conspiration qui a éclaté lorsque l'apparition de redoutables phénomènes naturels, — une sécheresse extraordinaire et une invasion de sauterelles qui ont dévoré les récoltes sur pied, — leur a fourni les moyens d'agir sur l'imagination de leurs sauvages sujets. Ils y ont été aidés par un certain Umlanjeni, espèce de Bou-Maza ou de Bou-Bagherla, qui, se disant prophète ou sorcier et prétendant connaître les secrets des puissances surnaturelles, s'est mis à prêcher la guerre sainte, annonçant que l'apparition de ces fléaux présageait l'expulsion de la race blanche. Ainsi que tous ses prédécesseurs, sir H. Smith fut surpris par cette levée de boucliers au moment où il s'y attendait le moins, car il n'avait pas alors répandus dans tous les forts de la Cafrerie, y compris les quatre cents soldats de la police cafre qui désertèrent dès le premier jour, plus de treize cents hommes. Avec l'énergie et l'activité qui le caractérisent, il se jeta aussitôt sur la ligne du Buffalo-River, y concentrant toutes les troupes qui se trouvaient alors dans la colonie, appelant la population aux armes, demandant des renforts aux établissemens anglais les plus prochains, s'adressant surtout à la métropole pour en obtenir des secours. Comme militaire, sir Harry Smith pense avec raison qu'il faut à tout prix se maintenir sur la base du Buffalo-River, et qu'il vaut toujours mieux faire la guerre en pays ennemi que sur son propre territoire; mais la faiblesse des moyens dont il dispose ne lui a pas permis de défendre toujours efficacement cette ligne, longue de plus de quarante lieues. Des troupes de maraudeurs ont glissé à travers les espaces qui séparent ses forts, sont allés porter le pillage et l'incendie jusque dans l'intérieur de la colonie, et ont paralysé ses forces d'autant. En voyant l'ennemi à ses portes, la population coloniale n'a pas voulu quitter ses foyers pour aller prêter main-forte au gouverneur dans le pays des Cafres; il n'y a que les Fingoes, fidèles à leur haine héréditaire contre leurs anciens maîtres, qui aient véritablement répondu à son appel. Aussi le gouverneur anglais a-t-il dû de se maintenir dans ses positions et les approvisionner au moyen de petites colonnes mobiles qui vont de fort

en fort, portant à chacun les vivres et les munitions nécessaires à la consommation courante. C'est tout au plus s'il a pu tenter dans les montagnes Amatolas deux razzias qui ne semblent avoir produit aucune impression sur l'ennemi. Cependant les renforts qu'il a dû demander à de si longues distances commencent à arriver; treize régimens de troupes régulières représentant un effectif d'environ huit mille hommes lui composent aujourd'hui une armée respectable. Avec l'aide des volontaires, c'est probablement à peu près autant qu'il en faut pour qu'il puisse prendre à son tour l'offensive et forcer les Cafres à la soumission.

Telle est dans ses traits généraux l'histoire de la colonie du cap de Bonne-Espérance sous la domination anglaise. Ainsi qu'on l'a souvent fait remarquer pour d'autres pays, ce que cette histoire met surtout en lumière, ce sont les agitations, les discordes qui troublent la destinée des hommes; ce qu'elle passe sous silence, c'est ce lent travail des générations qui ajoutent chaque jour quelque chose aux progrès et à la richesse des sociétés. Ce travail s'est accompli au Cap sans avoir à souffrir du contact de l'Angleterre; bien loin de là, en produisant des fruits qui sont évidens même aux yeux les plus passionnés. Si l'Angleterre devait abandonner le Cap demain, elle pourrait le faire en rendant des comptes dont la balance serait tout à son honneur. Depuis qu'elle a planté son drapeau sur ces rivages, la population y a triplé et de son propre fait, car l'on calcule que, de 1806 à 1850, il n'est pas venu s'établir six mille émigrans nouveaux dans la colonie, même en y comprenant les quatre mille personnes envoyées en 1820 par le parlement. L'agriculture a fait d'immenses progrès, et la laine, dont auparavant on ne savait que faire, est aujourd'hui la source d'incalculables richesses pour la colonie, parce qu'elle a l'insatiable marché de la métropole pour l'écouler. L'Angleterre a aboli au Cap le hideux commerce des hommes et l'esclavage; elle a remis au pas de la civilisation la plus avancée une population respectable sans doute, mais qui s'alanguissait dans son isolement et dans les contemplations de la vie patriarcale; elle y a réveillé l'instruction et les lumières éteintes par suite de l'ancienne rupture avec l'Europe; elle y a apporté des institutions civiles et municipales qui font l'admiration et l'envie de tous les hommes sensés; elle y a implanté l'intelligence et la pratique de la vraie liberté politique, le plus grand bien qui puisse échoir dans ce monde à un peuple qui se respecte et qui veut être respecté. Tout cela s'est fait sans que la population, qui croissait si rapidement en intelligence, perdît rien de sa valeur morale. Le Hollandais du Cap a conservé intacte la simplicité, la sévérité des mœurs et la ferveur de ses pères; seulement sa charité est devenue plus éclairée et surtout plus active. Je ne pré-

tends pas faire la statistique de tous les établissemens de bienfaisance ou d'instruction qui abondent dans la colonie, mais je dirai que la ville du Cap, avec sa population de vingt et un mille habitans, possède 5 sociétés littéraires, qui ont pour but de répandre l'instruction, et dont une seule dépense pour cet objet plus de 100,000 francs par an; 3 sociétés de bienfaisance, exclusivement composées de femmes; 9 sociétés diverses de bienfaisance; 10 loges de francs-maçons, qui sont encore d'autres sociétés de bienfaisance; une société d'agriculture, qui a rendu de très grands services à la colonie; une société médicale, une société pour la protection des jeunes émigrans, une société pour l'exploration de l'Afrique, 11 sociétés religieuses, dont une, la *Wesleyenne,* compte 35 stations, dont une autre, la *London Missionnary society,* en a 33, dont une troisième, celle des catholiques français, en a 7, etc. J'ajouterai que, sur 2,069 électeurs municipaux, on compte 1,239 blancs et 830 hommes de couleur, fils d'affranchis ou même affranchis de 1833, qui exercent sérieusement leurs droits et sont sincèrement conviés à le faire par leurs concitoyens d'origine européenne. Pourrions-nous citer en France beaucoup de villes qui, proportionnellement à leur population et aux ressources du milieu qui les entoure, possèdent de pareilles richesses intellectuelles et morales? Je crois facilement que pour un Parisien du boulevard de Gand le monde du Cap doit être un monde ennuyeux; j'ignore ce que nous réserve le hasard impénétrable des destinées qui approchent, mais ce que je sais, c'est que si jamais je devais être enlevé du sol de la patrie, ce serait au milieu de ce monde sévère, mais libre, que je voudrais être jeté, certain que je serais de trouver d'honorables compensations aux misères de l'exil parmi ces hommes respectables et bons, fils des proscrits de 1685, qui en 1844 m'appelaient encore leur compatriote.

Voilà ce que l'étude impartiale des faits et l'inspiration locale m'ont appris et suggéré. C'est fort différent, je l'avoue, de ce que je pensais moi-même retirer de mon passage au Cap le jour où j'y débarquai. J'arrivais avec le contingent ordinaire de connaissances superficielles et de préjugés que les Européens apportent naturellement toujours avec eux en arrivant du vieux monde. La situation maritime et militaire du pays admirablement placé entre deux océans, l'étrangeté de cette nature aride, mais vigoureuse et forte, qui ne produit rien que d'excellent, la merveilleuse salubrité du climat, l'inconcevable splendeur de ces nuits étoilées qui avaient retenu sir John Herschell captif sous le charme pendant plus de trois années, voilà ce qui allait, je le supposais du moins, attirer mon attention. J'avais bien entendu parler des discordes intestines qui agitaient le pays, mais je croyais qu'on pouvait les juger par le mot célèbre de Charles III d'Espagne : « Mes sujets sont comme les enfans, ils crient quand je les nettoie, » et j'ima-

ginais que toute cette agitation ne représentait pas en définitive autre chose que la blessure faite à la fortune et à l'orgueil de la race blanche par l'émancipation des noirs. Combien j'étais loin des sentimens que je devais retirer de la pratique des hommes et d'une étude plus sérieuse! Un philosophe de l'antiquité disait que le plus beau spectacle que la terre pût offrir aux regards des dieux, c'était celui de l'honnête homme aux prises avec l'adversité. Ne pourrait-on pas, en suivant la même idée, mais en la réduisant à des proportions plus modestement humaines, dire que le spectacle le plus attachant peut-être que présente l'histoire, c'est celui d'un peuple qui de la mauvaise fortune s'élève à la bonne par ses mérites et par ses vertus? Or, c'est là ce que j'ai dû voir au cap de Bonne-Espérance. Fils d'une race étrangère, livrés par capitulation presque à la merci du plus puissant empire de la terre, en lutte avec les sentimens et les passions les plus généreuses de leurs dominateurs, les Boers sont arrivés en définitive à conquérir leurs droits de citoyens et leur liberté dans les conditions les plus honorables pour eux-mêmes et pour ceux qui les associent aujourd'hui sur le pied de l'égalité à leur grandiose destinée. C'est là la moralité philosophique à tirer de cet intéressant épisode de l'histoire contemporaine. La politique a, je le sais, une autre manière de voir, et déjà il me semble entendre quelques-uns des orateurs qui ne manqueront pas de prendre part au débat, lorsque la question va se représenter devant le parlement anglais. La discussion sera vive et animée, et je m'attends à lui voir prendre une physionomie assez différente de celle que je viens d'esquisser. Je ne m'en trouble pas cependant, parce que je sais aussi que la situation passée, présente ou à venir de la colonie du cap de Bonne-Espérance sera seulement l'occasion, mais non pas le sujet réel du débat. Parmi les membres du cabinet si menacé de lord John Russell, il n'en est pas qui soit plus attaqué, ou que l'on suppose être plus vulnérable que le comte Grey, ministre des colonies. Dans les circonstances actuelles, une victoire remportée sur lui forcerait sans doute le ministère whig à se dissoudre, et c'est par conséquent à enlever ou à défendre sa position que s'attachera le véritable effort des partis. Lord Grey succombera peut-être, mais ce ne sera pas sans honneur pour lui et sans qu'il ait le droit de revendiquer une belle part dans le merveilleux mouvement qui, depuis un demi-siècle et principalement depuis la paix, entraîne l'Angleterre sur tous les rivages, jette partout avec elle les fondemens de sociétés régulières et puissantes, répand à sa suite sur le monde les germes de la liberté civile, politique et religieuse, comme le vent qui emporte dans son souffle le pollen invisible et fécondant des fleurs, espérance d'une riche moisson. Engagé par les discours qu'il avait prononcés dans le parlement tandis qu'il appartenait à l'opposition, lord Grey est entré dans le cabinet

avec la volonté et comme avec la mission spéciale d'affranchir les colonies, autant qu'il serait possible, de toutes les entraves politiques, commerciales, industrielles, administratives, qui pesaient encore sur elles au bénéfice ou au détriment de la métropole. Sa maxime générale, c'est que les colonies sont d'autant plus prospères et apportent une part contributive d'autant plus grande à la fortune et à la puissance de la mère-patrie, qu'elles sont plus libres, et que l'autorité métropolitaine les aide plus sincèrement à entrer dans la voie du *self-government*. La théorie est très belle, mais on conçoit que dans un empire qui, indépendamment des immenses possessions de la compagnie des Indes, compte quarante-cinq colonies répandues dans toutes les parties de l'univers, la plus légère tentative de réalisation a dû froisser une multitude infinie d'intérêts de tout genre. Aussi n'est-il pas étonnant que, de tous les collègues de lord John Russell, lord Grey soit le plus attaqué, et que souvent il ait été réduit à l'impossibilité d'appliquer ses principes. Il l'a pu faire cependant dans l'hémisphère méridional pour la terre de Van Diémen, pour la Nouvelle-Galles du Sud et ses sœurs de l'Australie, pour la Nouvelle-Zélande, pour le cap de Bonne-Espérance, monde nouveau qui éclot aujourd'hui à la vie avec tous les pronostics du plus brillant avenir, empire à part que les mers unissent plutôt qu'elles ne le divisent, constellation spéciale dont les astres procèdent de la même création et s'élèvent ensemble à l'horizon des choses humaines, animés qu'ils sont d'une vie commune par la fraternité des races, de la religion, de la langue et des intérêts.

Ne fût-ce que pour la part de vie qu'il a donnée à ces états nouveaux, la page consacrée à lord Grey dans l'histoire coloniale de l'Angleterre sera belle encore. Je ne sais si je me fais illusion, mais, à contempler ce qui se passe dans ces lointaines régions, il me semble qu'il s'y prépare pour l'autre hémisphère quelque chose d'analogue à ce qu'on vit dans les temps antiques, lorsqu'à la suite des premiers siècles de barbarie la civilisation naquit tout à coup sur les bords enchantés de la mer de Grèce avec les colonies que le hasard d'événemens ignorés y amena presque simultanément en Égypte, en Crète, dans l'Attique ou sur les rivages de la molle Ionie. C'est un pressentiment qui peut paraître aventureux; pour moi cependant, c'est déjà plus qu'une espérance, c'est presque une riante certitude qui m'inspire néanmoins un regret, le regret de voir la France, amoindrie et de plus en plus oubliée hors de l'Europe, compter pour si peu dans le travail de ces destinées nouvelles.

XAVIER RAYMOND.

LA POÉSIE ANGLAISE

DEPUIS BYRON.

III.

ELIZABETH BROWNING. — J.-E. READE. — HENRI TAYLOR.[1]

I. Elizabeth Barrett Browning. *Poems* (*Poésies complètes*), 2 vol. — II. *Casa Guidi Windows, a poem* (*les Fenêtres de la Casa Guidi, poème*), 1 vol. Chapmann et Hall, London, 1851.

III. Henri Taylor. *The Virgin Widow* (*la Veuve vierge*), 1 vol., Longman, London, 1850.

IV. John Edmund Reade. *Italy, a poem in four cantos*, 1 vol. in-8o, Longman, London, 1849. — *The Revelations of Life* (*les Révélations de la vie*), 1 vol. in-12, W. Parker, London, 1849.

Je ne sais si c'est l'effet d'une préoccupation dominante qui se mêle à tout et se revoit partout; mais il me semble que les poètes dont j'ai entrepris de parler ont eux-mêmes quelque chose à nous dire sur nos intérêts du jour et nos commotions sociales. Il me semble que, jusque dans leurs plus folles chansons, on entrevoit les causes qui ont aplani pour l'Angleterre les voies où nous ne pouvons pas entrer. Toutefois ce n'est pas là une thèse à démontrer, c'est une conclusion qui doit ressortir d'elle-même, et sans parti pris, le plus possible en tout cas, je reviens à ma tâche toute littéraire.

Il n'y a pas encore si long-temps, les critiques et les traducteurs de l'antiquité classique avaient entre eux d'étranges controverses, du moins des controverses qui déjà nous semblent assez étranges. Ils se plaisaient à discuter si Juvénal l'emportait sur Perse, si Virgile était supérieur à Lucrèce, et, pour vider ces différends, leur procédé était

(1) Voyez les livraisons du 15 juillet et du 15 août 1851.

simple. Ils comparaient un fragment à un autre, la description de la peste chez Lucrèce à la description de la peste des animaux chez Virgile. Lequel des deux auteurs avait le mieux saisi le caractère des objets qu'il voulait peindre? telle était à leurs yeux la question capitale. Quant au caractère que l'un ou l'autre écrivain avait pu montrer lui-même, ils s'en inquiétaient à peine. Ils jugeaient le dire de l'homme plutôt que l'homme d'après son dire, et une description bien exécutée d'après une manière de voir tout ordinaire pesait bien plus dans leurs balances que la manière de voir la plus élevée, pour peu qu'ils pussent lui reprocher une faute d'exécution.

Ce que je dis là des critiques, on pourrait le répéter à peu près de tous les poètes de race latine. Pour eux, évidemment la poésie a toujours été avant tout un art d'ingénieuse description. Ils sont externes lors même qu'ils parlent de leurs sentimens intimes. En lisant, par exemple, les sonnets de Pétrarque ou de Camoëns, ceux des Espagnols ou de notre pléiade du XVIe siècle, on se sent pris d'une sorte d'hallucination. On serait tenté de croire que le poète a assisté à ses propres chagrins comme à de petits drames dont il était uniquement le théâtre. Il nous raconte comment l'amour s'est comporté en lui, il nous détaille les caprices que la fortune s'est permis à son égard, il nous fournit les preuves que le propre de l'espérance est d'être passagère, ou qu'il existe un fait qui s'appelle ingratitude humaine, comme il existe de la neige; mais c'est là tout, et de lui-même il n'est pas de traces. Il a eu des impressions, mais il ne semble pas y avoir reconnu sa propre ame. Il n'a pas attribué ses déceptions à ses étourderies. Ce qu'il a éprouvé ne lui a pas servi à se connaître ni à se demander ce qu'il devait être. Il est comme une montre qui sonne ses heures sans se douter de son mécanisme.

Plus ou moins, tous les poètes du midi produisent sur moi un effet de ce genre. Ils ont de la verve, ils n'ont pas d'intensité; ils ont une imagination inventive, ils n'ont pas d'individualité. Leurs vers sont froids. On y aperçoit le reflet des circonstances qui ont agi sur eux, comme on aperçoit à la surface de la mer le reflet du rocher qui par hasard la touche sur un point; que le rocher tombât, je parle de celui dont les vers du poète reproduisent l'image, et il n'y aurait plus rien, car sous la surface on n'aperçoit rien d'analogue à ces dépôts sous-marins que la mer construit en elle avec les débris que lui apportent tous les fleuves et qu'elle enlève à tous les rivages. Par là même, le sens moral fait presque entièrement défaut à cette littérature. Poètes et prosateurs peuvent avoir la moralité qui distingue des actions légitimes et illégitimes; ils n'ont pas cette faculté, je dirais volontiers cette sensibilité particulière qui a comme l'odorat des plaisirs et des dégoûts, et dont les sympathies et les répulsions s'adressent moins aux

actes eux-mêmes qu'au caractère dont ils sont l'indice. Le mépris et l'admiration parlent peu chez eux. Ils ne possèdent pas la clairvoyance qui fait découvrir des natures humaines de mille espèces, les unes immondes, les autres glorieuses, les unes grossières comme le polype, les autres riches et harmonieuses comme les êtres où s'accordent des multitudes d'organes.

Ces remarques, si je ne me trompe, ne sont point déplacées ici, quoiqu'elles remontent bien loin des trois poètes anglais dont je voudrais parler. C'est qu'en effet, à les parcourir, il est difficile de ne pas songer qu'il y a loin et très loin du midi au nord. Ce sont trois natures tout-à-fait différentes et de talens fort inégaux; pourtant, si on les regarde l'un à côté de l'autre, on distingue vite entre eux une ressemblance que la diversité de leurs traits ne rend que plus saisissante, plus saisissable du moins. Cet air de famille, c'est le type anglo-saxon, c'est un caractère national qui semble plus accentué que jamais.

On nous répète que les peuples et les individus vont chaque jour se rapprochant, et qu'un moment viendra où ils se fondront tous dans une grande unité humaine. Je n'en découvre pas les indices, tant s'en faut. Il me paraît que l'Angleterre se dégage de plus en plus des traditions romaines de son éducation, et que, dans sa littérature, je puis suivre une vague qui monte toujours pour s'éloigner toujours du midi. De tout temps, sa poésie avait dénoté des hommes fortement portés aux retours sur eux-mêmes. Malgré elle, elle était intense et individuelle; maintenant elle l'est de propos délibéré. L'étrangeté un peu fantasmagorique de M. Tennyson ou de Mme Browning n'a pas d'autre cause. C'est l'allure nouvelle d'une langue d'images qui a mis de côté les vieux scrupules pour mieux satisfaire les instincts qui voulaient parler. L'art de décrire a été renié. J'appellerais volontiers le nouvel art : celui de composer des philtres agréables ou enivrans avec des prédilections humaines et des humeurs morales. Au contact d'un événement, d'un rêve ou d'une circonstance, le poète ne cherche plus à deviner et à décrire ingénieusement ce qui l'a touché : c'est le contrecoup intérieur qu'il traduit. Ses vers sont la réponse d'un caractère qui rejaillit sous un choc, et qui révèle en rejaillissant tout ce qu'il renfermait.

Ce n'est pas tout, et je voudrais appuyer plus particulièrement sur ce point. En levant les yeux sur l'histoire de l'Angleterre, il me semble que je découvre comme une autre série d'efforts périodiques qui tous tendaient vers le même pôle inconnu, qui d'abord ont transformé les idées religieuses, et qui de nos jours ont enfin abouti en poésie. Dès le commencement du XVIIIe siècle, au plus beau temps des systèmes, je vois les fondateurs du méthodisme, les deux Wesley : curieux novateurs, car ils ne professent aucun mépris pour leurs devanciers. Loin

de là, ils conservent toutes les croyances de l'église établie, et leur seul but est de ranimer la ferveur. Avant les Wesley, il y avait eu les quakers, qui voulaient *arracher l'esprit des hommes aux vaines théories*. Avant les quakers, il y avait eu les premiers protestans, qui mettaient la sainteté de l'ame au-dessus des actions saintes. Depuis les Wesley et de notre temps même, il y a eu encore un *réveil* qui n'est pas religieux, mais qui n'en continue pas moins les autres : c'est celui dont M. Carlyle est un des apôtres les mieux caractérisés. Peu importe que M. Carlyle ait donné à ce qui le préoccupait les noms de *culte des héros*, de *vénération* et de *dénigrement;* il n'est pas moins vrai qu'il s'est préoccupé avant tout des sympathies morales de l'homme et du je ne sais quoi qui lui donne sa direction. Ce qu'il a répété, — et il a su le faire entendre, — c'est que la nécessité des nécessités était de savoir reconnaître et respecter chaudement la vraie grandeur humaine; c'est que la vertu des vertus n'était pas la philanthropie *qui réclame le paradis pour n'importe qui et tout venant*, mais bien le cœur en bonne santé qui méprise cordialement les méchans pour aimer plus cordialement les bons. Au fond, les paroles de Luther, de Fox le quaker, des deux Wesley et de M. Carlyle revenaient à peu près au même sous un rapport. Elles signifiaient également des esprits qui attachaient une immense importance au caractère, et qui étaient violemment poursuivis par les laideurs et les sublimités qu'ils distinguaient dans les diverses natures humaines. Le dernier de ces réveils, ai-je dit, ne se trouve pas seulement dans les écrits de M. Carlyle. Ainsi le pays entier sort visiblement de la phase politique. Tandis que l'Allemagne s'enfonce dans les discussions philosophiques et religieuses, tandis que la France s'use à discuter ce que doivent être les institutions, l'Angleterre travaille à améliorer la société en améliorant les individus. Elle fonde des sociétés pour propager la Bible, elle en fonde pour augmenter le nombre des pasteurs de village; elle s'agite pour propager l'instruction, et jusque dans ses illusions, — car elle en a beaucoup sur l'efficacité miraculeuse des abécédaires, — elle tourne encore autour de l'idée assez nette que la réforme la plus urgente est celle des ames et des consciences.

Au bout de tout cela, c'est la poésie contemporaine qui est venue, et c'est tout cela, j'imagine, qu'elle porte sur son front. Elle est franchement humaine : l'homme et ses maladies invisibles, ce qu'il est et ce qu'il doit être, voilà son sujet. Les poètes du jour se plaisent à écouter en eux et autour d'eux « la calme et plaintive musique de l'humanité. » Dans ces dernières années surtout, il y a eu comme un examen de conscience général, et je puis ajouter sans exagération que la psychologie a été poussée plus loin par les rimeurs que par les philosophes de profession. — De la sorte, les vieux thêmes bien usés se sont trouvés

renouvelés, et du même coup l'idéal, qui n'était guère moins décrépit. L'école contemporaine met ailleurs ses affections et ses répulsions. C'est dans le sens moral qu'elle a transporté sa sensibilité. Elle est amoureuse de dignité humaine. A cette passion rien ne manque, pas même le cortége des imitateurs et des affectations; mais c'est là l'inévitable, et les maîtres n'ont pas moins conquis à la poésie ce qui lui avait tristement fait défaut depuis long-temps, une position dans le monde. « Nous avons assez de science populaire de Claudius (*peter-parleyism*), écrivait un Américain; ce qu'il faut à nos enfans, ce sont des livres capables de former leurs instincts. » Les hommes ont le même besoin que les enfans, et en y répondant la poésie est devenue une sorte d'enseignement supérieur. Je ne m'exagère pas son influence; toutefois, chez ceux qui sont bien préparés, je pense qu'elle peut réellement développer les ambitions salutaires et intéresser au bien jusqu'à la vanité. C'est là un grand succès, car trouver le mal vilain et bas, c'est mieux encore que de le trouver condamnable. Il est vrai que la morale est de la morale, et que la poésie reste en dehors : la poésie, elle, est la langue orchestrée; mais la langue peut s'orchestrer pour parler à la conscience comme pour parler à l'imagination; elle peut aussi bien poétiser le devoir que la passion désordonnée, et, comme orchestration même, elle y gagne en grandiose, en richesse et en nouveauté.

Les vers d'une femme pourront nous fournir un exemple de plus de ce que cette direction peut ajouter de portée à la poésie.

Mais, avant d'arriver à elle, j'aurais un mot à dire de quelques autres volumes qui appellent moins l'attention sur les facultés individuelles de ceux qui les ont écrits, et d'abord de ceux de M. Reade.

M. Reade n'en est pas à ses débuts. Dès 1829, il avait fait paraître *Caïn le Vagabond*, et, à la suite de ce premier poème anonyme, il a successivement publié *le Drame d'une Vie, le Déluge,* une tragédie sur *Catilina,* et enfin *l'Italie,* le *Mémorial des Pyramides* et les *Révélations de la Vie*. De ces ouvrages, je connais seulement le dernier et *l'Italie;* mais ils suffisent, je crois, pour indiquer que M. Reade a marché avec son siècle. Dans son *Italie,* il avait parcouru à peu près le même sentier que *Childe-Harold :* non qu'il fût tout-à-fait un copiste pourtant; il avait montré une certaine tournure d'esprit à lui, bien que mal dégagée. Ce qui était pis, il avait encore beaucoup de ces enthousiasmes officiels qui déparent l'école byronienne. Depuis lors, il a laissé là ces traditions, et *les Révélations de la Vie* rappelleraient plutôt Wordsworth et son *Excursion*. Trois esprits malades qui se sont retirés au fond des montagnes et qui racontent leur histoire intime en présence d'un pasteur de village, tel est le poème. En somme, il est un progrès marqué. Si l'un des personnages, *le fanatique,* se borne trop à para-

phraser le saint Siméon Stylite de M. Tennyson, les deux figures de l'*enthousiaste* et du *fataliste* ont de la portée. Que le poète ait eu besoin de l'aide des lakistes pour trouver sa nouvelle voie, cela est probable; mais au moins sa nouvelle voie l'a mieux conduit en face de lui-même, et il y a fait des découvertes qui valaient la peine d'être racontées. L'histoire de l'enthousiaste, en deux mots, est celle de ces rêveurs qui vivent à la merci des choses et des longues traînées d'impressions et de réflexions qu'elles leur causent. Avec ces natures méditatives, on s'enfermait autrefois dans les cloîtres; maintenant elles produisent des poètes, et quelquefois de grands poètes, quand elles se joignent à un esprit suffisamment capable de se retrouver. Wordsworth, dont je parlais, en fait foi; mais l'enthousiaste du poème est moins heureux. Il n'a jamais fini de flotter à la dérive. Dans sa jeunesse, il s'était abandonné aux émotions que lui causaient les montagnes, le ciel, la mer, et il avait voulu être poète. Plus tard, il s'aperçoit qu'il a divinisé des idoles inertes; il sent que la poésie est dans l'homme, non dans les choses, ou du moins que l'ame humaine peut seule en donner la clé. Alors il veut se mêler au mouvement de la vie, mais en vain, et il revient dans la solitude pour s'y entretenir avec ses rêveries, qu'il n'a jamais pu conduire à une fin quelconque.

« Oh! nombreux sont-ils les prêtres du temple de la nature, les hommes silencieux remplis par la pensée, qui passent à travers les chemins encombrés de la vie, emportant leur silencieuse gratitude au tombeau! Tout ce qu'ils ont senti, debout sur la plage de la terre, les yeux tournés vers l'espace avec ses îles et ses vagues de nuages, ils ne l'ont pas dit; ils ne disent pas ce qu'ils ont éprouvé, alors que l'encens azuré des soirées recueillies montait vers le ciel et pénétrait dans leur ame, alors que des brises descendaient sur eux comme le souffle de Dieu du sein du pur éther, sans tache comme leur reconnaissance. De la mer sortaient des voix distinctes pour leurs oreilles; elles leur parlaient, et ils thésaurisaient leurs paroles. Les arbres et les fleurs avaient une langue silencieuse qui leur récitait la leçon quotidienne de leur vie. De pensées en pensées, à travers des voies impossibles à sonder, ils s'étaient élevés à lire dans les mystères étoilés du firmament leur propre immortalité; puis ils ont passé, et ils n'ont pas dit leurs ravissemens, leurs amours pour les couleurs, les sons et les mouvemens dont les harmonies étaient entrelacées à la trame de leur être, dont ils s'étaient nourris dans toutes ces heures bénies où ils se confondaient avec la grande ame dilatée dans l'univers. »

Sans être trop perspicace, il est facile de deviner que le poète a songé à lui-même en écrivant ces vers, et en réalité il n'est pas sans analogie avec son enthousiaste. Voici maintenant le portrait du fataliste :

« Il se tourna vers nous comme un homme qui s'apprête à s'acquitter d'une obligation à laquelle il voudrait bien se soustraire, si son respect pour lui-même ne l'en empêchait; mais ses traits étaient comme un tableau où parlait

son caractère. Ses cheveux gris, rejetés des deux côtés, laissaient à nu son front ample et majestueux; ses yeux, sous leurs arches profondes, regardaient impassibles, déjouant la curiosité, repoussant l'examen. Ils ne révélaient rien et discernaient tout; nulles sensibilités humaines ne rayonnaient dans leurs calmes profondeurs; ils reposaient dans une froide sérénité, sans passion; un esprit concentré sur lui-même s'y montrait en éveil. Le front méditait sur des vérités découvertes; les lèvres annonçaient l'énergie invincible et la volonté allant toujours à un but. C'était un homme sur qui les douces influences ne pouvaient rien. Le soleil ou la tempête se brisaient sur lui comme sur le granit. L'opprimé l'aurait distingué au milieu des multitudes, et il serait allé droit à lui, lisant sur son front la règle de la droiture inflexible, la justice sans sympathie qui pèse tout dans la balance du devoir. Le jet plein et profond de son regard, comme le sérieux de ses manières, prouvait sa sincérité. »

Cette force pourtant n'est encore que de la faiblesse; lui, c'est son intelligence qu'il ne peut porter. En prenant une part active à la vie, il n'a aperçu partout que l'opération des lois irrésistibles, des propriétés que Dieu a mises dans les hommes et les choses. Il a eu des désirs et des désordres, mais ils lui ont seulement appris comment l'ivresse est suivie de l'affaissement, comment le flux de la passion amène « le reflux qui fait reparaître les plages du devoir, » comment l'instinct, quand on lui a cédé, a pour réaction la raison qui rougit de sa servitude, — et, en dernier terme, tout entraînement est mort en lui. Il n'a gardé qu'une volonté avide de dompter sa nature.

A cette poésie, il y aurait mainte objection à faire. Le poète semble avoir plus d'éducation qu'il n'en saurait porter aisément. Il est un peu ahuri. Ses idées restent à demi ébauchées : elles se montrent et disparaissent comme des visions. Pourtant cela même a son charme. Cette fois la faiblesse, qui ne peut pas dominer ses impressions et qui en souffre, est le sujet même de M. Reade, et il en parle avec une tristesse qui touche à l'originalité. Quoique trop peu accentuées d'ailleurs, les deux figures principales complètent assez clairement à elles deux le tableau d'une phase intéressante de la vie. Elles font songer à ce moment où finit la jeunesse, et où l'on commence à éprouver le besoin de recueillir en faisceau les élémens épars de son caractère. Pendant long-temps on avait mis sa gloire à se laisser emporter par tous ses mouvemens; mais on vient d'embrasser d'un regard l'ensemble de sa propre nature, et on a eu honte de n'y apercevoir qu'un chaos de tiraillemens en tous sens. L'esprit à la fin entrevoit quelque chose de plus noble que la fougue des instincts désordonnés. Il ambitionne l'honneur d'avoir une personnalité. Avant de quitter la terre, on voudrait au moins avoir été un homme.

Cette heure de la vie, du reste, représente de tout point la phase que traverse en ce moment la poésie anglaise. La réflexion et l'instinct sont également en présence un peu partout, et la note dominante de M. Reade

se trouve être une transition naturelle de lui à M. Taylor. Bien que d'une méditation on passe à un drame, on change à peine d'atmosphère.

Quant à l'auteur de *Philippe d'Artevelde* et d'*Edwin-le-Bel*, ce n'est pas la netteté qui manque à ses conceptions, et, sans avoir des qualités aussi purement poétiques que MM. Tennyson et Browning, il est certainement un poète *sui generis*. Plus intelligent qu'impressionnable, plus porté à induire qu'à généraliser, il a les facultés de l'historien avec le talent de dramatiser les conclusions dont l'historien composerait un récit. Comme il l'a dit lui-même, il aime « la passion dont les éclairs ne brillent que pour illuminer les profondeurs de la nature humaine. »

Dans sa *Veuve vierge* cependant, M. Taylor a entièrement délaissé le genre historique, et pour ainsi dire le drame. Les éclairs de la joie et de la douleur y sont plus lointains, et ils brillent pour éclairer, non plus les caractères d'une époque, mais une transformation morale. Silisco, marquis de Malespina, s'est épris d'une jeune fille déjà fiancée par la volonté de son père à un vieux comte. Avant de la rencontrer, il avait vécu au jour le jour, prodiguant sa jeunesse et sa fortune. A peine l'a-t-il rencontrée et aimée, qu'il se voit dépouillé de ses biens, accusé d'un meurtre et forcé de fuir loin de Rosalba, dont il apprend bientôt le mariage. Rosalba pourtant l'aimait, et, au milieu même de la fête nuptiale, elle laisse échapper le secret de son sacrifice. Le vieux comte, qui n'a jamais fait de mal à personne, en a l'esprit frappé. Dans sa bonté naïve, il attribue ce qui arrive à un vœu qu'il n'a pas racheté, et, tout brisé qu'il est, il veut partir pour la Terre-Sainte. C'est alors seulement que le but de la pièce commence à se dessiner. Ce que le poète a voulu développer, on peut l'entrevoir par le contenu d'un billet que Rosalba découvre dans un pavillon de l'ancien château de Malespina. Le billet était caché sous la main d'une statue représentant Silisco enfant, et il renferme ces vers :

« Ce n'est plus ici que doit être la trace de mes pas au lendemain de mon enfance. Ma jeunesse ira au loin à l'aventure, tentée d'abord et éprouvée par le plaisir; puis viendra la passion qui, sur ses ailes, l'emportera où chante l'alouette. Après elle, la désolation et le repentir repousseront le voyageur cruellement dérouté. Où ira-t-il ensuite? Une ame reconnaissante cherchera et trouvera un devoir de reconnaissance à accomplir. Quand une ardeur héroïque anime encore les veines appauvries d'un vieillard, ce serait une honte vraiment que les jeunes veines ne saignassent pas où saignent les siennes. »

En d'autres termes, Silisco s'est souvenu des paroles de Rosalba : que les prodigues n'ont point l'ame généreuse. Au lieu de s'abandonner à l'espérance en apprenant le départ du vieillard, il a voulu le suivre sous un déguisement pour veiller sur lui, et c'est seulement

après l'avoir vu mourir de fatigue qu'il revient à Naples, où il retrouve sa fortune, sa réputation et Rosalba.

A cette action, M. Taylor en a mêlé deux autres. Je citerai seulement un des épisodes secondaires qui peut se détacher, et où reparaît encore le motif principal de la pièce : l'influence salutaire de la souffrance. La scène est dans un monastère où s'est retirée une jeune fille que Ruggiero (l'ami du marquis) a soustraite au dangereux amour d'un prince :

« Ruggiero, seul. — Il fut un temps où j'aurais éprouvé un douloureux saisissement à voir les tresses épaisses tomber sous le ciseau, et le voile noir s'abaisser sur un visage rayonnant de jeune beauté. Il n'en est plus ainsi. Pour la plus belle fleur qui soit jamais née de la terre, mieux vaut le ciseau que la flétrissure.

« Entre Lisana. — O monseigneur! c'est mettre le comble à vos bontés. J'avais prié le ciel de permettre que je vous revisse, et, dans mon peu de foi, je pensais que ma prière n'avait pas été écoutée. O ami bien cher! qui avez soutenu ce faible cœur à l'heure de sa plus grande faiblesse, réjouissez-vous avec moi. Réjouissez-vous, votre œuvre est accomplie. La récompense est venue. Une ame est sauvée, une ame pleine de ravissement et de gratitude.

« Ruggiero. — Oui, Lisana, je me réjouirai; je me réjouis, quoique des yeux mortels ne puissent se défendre d'un regard en arrière. Pourtant c'est le mieux. Les plus saintes pensées sont réellement les plus douces, et les plus douces pensées ont toujours été le produit naturel de votre ame.

« Lisana. — Cessez, monseigneur. Cela sent les vanités de ce monde. Que vos regards se portent seulement en avant, en haut, vers le sentier élevé où vous m'avez conduite et que j'ai foulé avec joie, heureuse chaque jour d'entrer de plus en plus dans la lumière, plus heureuse encore aujourd'hui que je vois face à face la splendeur, car la terre s'efface, le ciel s'ouvre; les anges étendent la main pour m'attirer au milieu d'eux, et je sens par toute mon ame qu'il y a de la joie, de la joie à cause de moi au ciel.

« Ruggiero. — Alors il y aura aussi de la joie à cause de vous sur la terre. Mes yeux ne verront plus jamais votre face jusqu'au moment où, en jetant un regard à travers la tombe et le portail de la mort, je l'apercevrai revêtue de la gloire de celui qui l'aura ressuscitée; mais je ne donnerai pas un soupir à ce que mes yeux ne pourraient voir que pour le voir se flétrir.

« Lisana. — Adieu! mon maître m'appelle.

« Ruggiero. — Adieu! Mes pas restent sur une terrasse plus bas placée; mais du haut de la vôtre jetez-moi quelques fleurs, du moins en prière...

« Lisana. — Oh! saints et beaux sont sur les montagnes les pieds de ceux qui apportent ce que vous m'avez apporté, et le bonheur et la beauté fleuriront votre sentier, si mes prières peuvent être entendues. Adieu! (Elle se retire. — Musique religieuse. — Procession de nonnes. — Lisana s'agenouille et reçoit le voile.)

« Ruggiero. — Ainsi est enlevé à jamais au regard des hommes un visage plus digne d'être contemplé par les anges que par les hommes, un visage auquel je penserai dans mes prières pour ranimer ma dévotion. Maintenant à la terre mes pensées, à elle et à ses voies encombrées d'obstacles! Oh! sauvage

forêt dont les broussailles et les lianes s'emmêlent en haut et en bas pour épaissir l'ombre et le fourré, obscur dédale où s'entassent, ici un barrage de misérables épines, là les débris de quelque haute intention abattue par la foudre, quelle précaution suffira pour frayer un passage à travers tes profondeurs? Heureux ceux qui prennent la foi pour guide et qui marchent à sa suite, soutenus dans les ténèbres par les choses invisibles, fermes dans la croyance que l'obscurité est le chemin de la lumière où l'on n'arrive que par elle, fermes dans la conviction que, durant ce voyage terrestre, les heures de soleil que l'on perd sont un moins grand malheur que l'ombre dont on n'a pas su tirer profit! »

Malheureusement l'exécution de la pièce est lâche, et sa substance n'est pas, à beaucoup près, aussi riche que celle de *Philippe d'Artevelde*. Les mêmes teintes attrayantes et douces sont répandues sur la plupart des scènes, mais la puissance est absente. En pénétrant dans ce domaine de la conscience, où j'ai voulu suivre aujourd'hui la poésie contemporaine, M. Taylor ne s'y est pas taillé une seconde principauté. Il l'a parcouru en homme qui le connaissait; il y a poursuivi d'agréables visions. C'est là tout. Ses terres seigneuriales restent ailleurs.

Avec Mme Browning, au contraire, c'est une principauté importante de ce domaine même que nous allons visiter. Femme, elle est une preuve nouvelle que les femmes, si elles ne fournissent pas de grands conquérans ni des Christophes Colombs, peuvent parfaitement hériter, acquérir des fiefs en pays déjà conquis, et même augmenter leur héritage. J'emprunte quelques renseignemens sur elle aux souvenirs de miss Mitford.

« Il y a déjà plusieurs années que je fis la connaissance d'Elizabeth Barrett. Elle était certainement une des plus intéressantes personnes que j'eusse rencontrées. Tous ceux qui la voyaient s'accordaient à le dire... D'une taille frêle, avec une profusion de cheveux noirs, une figure expressive et de grands yeux affectueux, elle avait un tel air de jeunesse, que j'eus quelque peine à persuader à ma compagne que la traductrice du *Prométhée* d'Eschyle était d'âge à figurer en société. Par l'entremise bienveillante d'une amie, je fus à même de jouir souvent de sa compagnie. Nous eûmes des rapports si familiers, qu'en dépit de la différence de nos âges, la familiarité se changea bientôt en amitié, et, après mon départ, nous entretînmes une correspondance suivie. Ses lettres étaient juste ce que des lettres doivent être : sa conversation même déposée sur le papier. L'année suivante fut douloureuse pour elle et ceux qui la connaissaient. Elle se rompit un vaisseau dans la poitrine, et, après l'avoir soignée pendant une douzaine de mois dans sa famille, le docteur Chalmers, à l'approche de l'hiver, lui recommanda un climat plus doux. Elle partit; mais, encore toute souffrante, elle se vit soudain frappée, dans sa famille, par un douloureux malheur qui faillit la tuer, et qui devait laisser sur toute sa poésie une teinte profonde de réflexion et de ferveur religieuse.... Ce fut seulement l'an-

née suivante qu'elle put être ramenée à Londres à petites journées. De retour dans sa famille, Élizabeth Barrett n'abandonna pas pourtant la littérature et le grec : probablement elle n'eût pu résister sans la diversion salutaire que ces études faisaient à ses pensées.... Plusieurs années n'apportèrent aucun changement à son existence : elle vécut enfermée dans une chambre vaste et commode, mais à demi fermée à la lumière, sans recevoir personne, sauf sa famille et quelques amis dévoués. Moi-même, j'ai souvent fait avec plaisir cinquante-cinq milles rien que pour la voir et repartir le même soir. Son temps se passait à lire dans presque toutes les langues les livres qui en valaient la peine et à donner son cœur et son ame à cette poésie dont elle semblait destinée à être la prêtresse. Peu à peu sa santé s'améliora. Il y a environ quatre ans, elle épousa M. Robert Browning, et presque aussitôt elle partit avec lui pour Florence. Cet été, j'ai eu le bonheur de la revoir de nouveau à Londres avec un bel enfant sur ses genoux. Puisse le ciel lui conserver long-temps la santé et le bonheur! »

Après avoir lu les poésies de Mme Browning, on fait de tout cœur écho à ces dernières paroles, car ses vers sont comme les lettres dont parle miss Mitford. On l'y retrouve avec tous les instincts affectueux et toute la chaleur enthousiaste de la femme. Sa prosodie même est féminine : elle a des rimes qui reviennent, comme certains sentimens, j'imagine, doivent revenir obstinément à travers les pensées de son sexe. Son merveilleux poétique aussi est, en plus d'un passage, un heureux emblême des influences qui peuvent se disputer le cœur d'une femme. Dans une de ses ballades, par exemple, Onora, qui ne veut pas mourir parce qu'elle aime, rencontre un fantôme, celui de la nonne au rosaire, qui personnifie bien sa propre faiblesse d'amante. Pour ne pas mourir, elle fait serment de « ne pas remercier Dieu dans ses joies et de ne pas recourir à lui dans ses peines, » et la nuit le fantôme lui défend de rêver aux plaisirs innocens de son enfance, tandis que ses bons anges se tiennent éloignés d'elle. Le merveilleux ici est simplement une vérité traduite dans le langage des images.

Le fond est comme la forme. La tristesse sincère qui parcourt la poésie de Mme Browning, — où elle est du reste relevée par une grande fougue d'imagination et par une force remarquable d'esprit, — est encore essentiellement de son sexe. Il est naturel que la femme pense beaucoup aux jours écoulés et aux premières illusions. Elle n'a pas, comme l'homme, cette vitalité coriace et têtue, qui veut vivre d'une façon ou d'une autre, et qui se refait des désirs et des buts à poursuivre autant que les déceptions en peuvent détruire. Son rôle est d'envoyer une seule fois ses espérances à la découverte, puis il faut qu'elle meure à elle-même comme femme pour devenir mère. Toute femme est donc un peu byronienne, et cela lui sied bien de jeter souvent un regard attristé vers son époque homérique, pourvu qu'il lui reste encore un

fonds de vitalité, et qu'elle jette aussi d'autres regards plus reconfortés vers l'avenir, — comme le fait Mme Browning.

Chose curieuse, le principal de ses poèmes lui a été précisément inspiré par un de ces regards en arrière. Elle chez qui le regret occupe une large place, elle qui est portée à placer l'âge d'or au commencement de la vie, il s'est trouvé que spontanément elle a été entraînée à prendre la perte du premier Éden pour le sujet du principal de ses poèmes. Pour ma part, j'éprouve une sorte d'épouvante superstitieuse à entrevoir ainsi les harmonies de notre être, et cela me fait songer que nos savans sont loin de tout savoir.

Outre *le Drame de l'Exil* et un autre drame ou mystère du même genre sur la rédemption, les volumes de Mme Browning renferment la traduction revue du *Prométhée* d'Eschyle, une collection assez considérable de poésies détachées, et un poème ou plutôt un long chant lyrique sur les derniers événemens de l'Italie. *Études dramatiques* ou *pièces lyriques*, je préfère diviser tous ces morceaux en trois classes. J'y distinguerai des *ballades*, des *méditations*, et des *poésies suggérées par des faits*.

Quelle que soit la page que l'on tourne, ce qui saute aux yeux, c'est que Mme Browning est poète, non pas poète comme ceux qui aiment les vers d'amour parce qu'ils chantent l'amour, mais poète parce qu'elle possède ce goût chorégraphique qui aime et sent les évolutions cadencées du sentiment ou de la pensée. Les impressions qui, chez d'autres, se formulent en idées ou en affections, s'arrondissent chez elle en sphères harmoniques.

Dans ses ballades, elle entre brusquement en matière : au lieu de ressembler à un rouleau qui déroule peu à peu son contenu, son récit vous emporte d'emblée loin de la logique de la prose et des événemens. Avant de commencer, on sent qu'elle-même a déroulé tout son volume sous ses yeux. Elle s'est bravement placée en face de son sujet, et, au milieu des impressions qu'il éveillait en elle, elle a nettement distingué celle qui dominait. Celle-là, elle en fait le substantif de sa ballade; les autres viennent ensuite s'y ajouter comme des adjectifs ou modulations, et la narration est ainsi transposée dans la clé de l'émotion poétique : on ne voit pas en esprit des épisodes qui ont pu se passer, on voit ce qui s'est passé dans la poitrine du poète, devant un fait réel ou imaginaire.

« Sous l'arche du beffroi, un à un, les carillonneurs avaient disparu; — tintez lentement.

« Et le plus vieux des sonneurs se prit à dire : Notre musique est pour les morts, — quand les violes ont fini leur temps.

« Au cimetière, six peupliers s'élèvent, du côté du nord, sur une seule ligne; — tintez lentement.

« Et l'ombre de leurs sommets se balance sur les talus étroits des fosses — verdoyant à leurs pieds.

« Du côté du sud et de l'ouest, une petite rivière court à la hâte; — tintez lentement.

« Et entre l'eau qui va coulant et les beaux arbres qui vont croissant, — gisent les morts dans leur repos. »

Je traduis encore l'épilogue de la même ballade. Il vient après l'histoire d'une châtelaine qui a refusé l'amour d'un puissant seigneur pour épouser celui qu'elle aimait, et qui avec lui se précipite à cheval du haut d'une tour, afin de ne pas tomber entre les mains de l'homme qui la déshonorerait.

« Les petits oiseaux gazouillaient à l'est, les petits oiseaux gazouillaient à l'ouest; — tintez lentement. — Et je lus cette vieille histoire dans le cimetière au bruit des cloches, — qui tintaient lentement pour une ame en repos. — Les peupliers s'agitaient au soleil, et la rivière coulait polie; — tintez lentement. — Et les vieilles rimes sonnaient étranges avec leur passion et leurs agitations, — ici où tout ce qui a été fait gît défait.

« Et sous l'ombre d'un saule j'aperçus une petite tombe, — tintez lentement, — où était gravé : Ci-gît, sans souillure, Marguerite, enfant de trois ans. — Mil huit cent quarante-trois.

« O esprits, me dis-je alors, vous qui chevauchâtes si vite ce jour-là, — tintez lentement, — pendant tout le voyage, les roues des astres et les ailes des anges — vous ont-ils rafraîchis de leur vent?

« Quoique votre emportement, dans son élan aveugle, — tintez lentement, ait voulu se heurter au jugement de Dieu; — quoique votre tête et votre cœur aient été téméraires,

« Maintenant votre volonté est *dévoulue*, maintenant les battemens de vos artères sont apaisés, — tintez lentement; — maintenant vous reposez aussi humbles et résignés (où que vous gissiez) que Marguerite, l'enfant, — dont la fosse vient d'être recouverte.

« Cœurs fiévreux, tempes brûlantes, vous êtes patiens maintenant, — tintez lentement; — et les enfans auraient sans crainte arraché sur vos tombes les boutons d'or, — avant qu'ils eussent eu un mois pour pousser.

« Au printemps vous laissez chanter le chardonneret dans l'aune voisin tout près de vous, — tintez lentement; — il peut bâtir son nid et y couver en paix ses trois semaines, — et vous ne murmurez de rien.

« Dans votre patience, vous êtes forts, vous ne vous emportez pas contre le froid ou les chaleurs; — tintez lentement. — Quand la trompette de l'ange sonnera l'évangile de l'éternité, — le temps ne vous aura pas paru long.

« Oh! les petits oiseaux, comme ils chantaient à l'est, comme ils chantaient à l'ouest! — tintez lentement. — Et je murmurai à voix basse : Pour nous, la vie est entremêlée à la mort, — et qui sait laquelle vaut le mieux?

« Et les petits oiseaux chantaient à l'est, et les petits oiseaux chantaient à l'ouest; — tintez lentement. — Et je souris à songer que la grandeur de Dieu coule autour de notre petitesse, — et son repos autour de nos agitations. »

C'est presque toujours ainsi. L'inspiration est ardente et saccadée; elle ne pourrait pas se dérouler graduellement, comme une vague sans fin, d'un bout à l'autre d'un morceau étendu : il faut qu'elle se brise et se coupe comme en chapitres; mais chaque chapitre est jeté d'une seule haleine, et parfois d'une haleine qui semble sortir d'une poitrine de géant. Presque toujours aussi c'est avec le même bonheur que Mme Browning sait employer le refrain, et en général tous les motifs qui reviennent et les sentimens qui se font écho. Par là, elle rappelle quelque peu M. Tennyson, quoiqu'il y ait entre eux des différences radicales. M. Tennyson a plus de nuances, plus de richesses, et il joint à son élan plus de présence d'esprit. — Au fond de ses ballades, d'ailleurs, il y a presque toujours un jugement de l'intelligence. S'il chante l'Orient et le bon calife, c'est pour exprimer l'impression qu'il a ressentie devant l'idée qu'il se formait de l'Orient. Mme Browning est plus enfermée en elle-même. Généralement elle se borne à dramatiser ses propres sentimens. Ils pensent et parlent dans sa poitrine, et leurs paroles lui sortent de la bouche pour former autour d'elle des paysages animés. C'est à cela même que tient le magnétisme particulier de ses vers. Elle remue parce qu'elle a énergiquement conscience de tout son être sensible à la fois. Chaque vibration se propage tout alentour. Dans la joïe, l'ame du poète se reconnaît pour la même ame qui a eu ses tristesses, et, en remuant, elle jette à travers le plaisir du moment l'écho des vieux chagrins. Le mélange est partout de la sorte, « la vie valse avec la mort, » comme l'espérance tourbillonne aux bras du regret. Je dis fort mal, je le sais, mais ceux qui ont le sens de ces choses me comprendront. Ils savent ce que vaut une simple strophe, lorsqu'en éveillant une émotion elle nous fait sentir en nous l'unité de notre être, la grande dominante qui fait un accord de toutes nos émotions dissonnantes.

J'ai mentionné un autre genre de morceaux : des *méditations sur la vie*. Je laisserai Mme Browning les caractériser elle-même.

« Un jour vient où nous nous élevons jusqu'à la pensée, et notre pensée, en grandissant, arrive à toucher les bornes de notre être. Par-delà ce que voit notre œil, par-delà ce que notre oreille peut saisir, nous sentons des aspects et des bruissemens; nous sentons un profond Hadès qui roule ses marées infinies tout autour de nous, au-dessus et au-dessous, jusqu'à faire craquer et plier l'arche solide de notre vie, comme si elle allait se rompre. — Et à travers les sourds roulemens, nous entendons comme de doux appels, comme des voix d'esprits qui murmurent doucement le sens de la mystérieuse traversée, et nous leur répétons avec douceur : « Plus près, plus près encore, venez. Soule-« vez pour nous l'ombre de cet obscur; parlez plus clairement; enseignez-nous « le chant que vous chantez. » Et nous sourions dans notre pensée, qu'ils répondent ou se taisent; car rêver ce qui charme est aussi charmant que de con-

naître. L'haleine des prodiges nous effleure la face; nous ne demandons pas leur nom. L'amour prend sur lui d'absoudre notre terrestre captivité, et nous chantons tout haut en écho les chants des esprits tels que nous avons cru les entendre. »

Les morceaux où le poète s'est ainsi interrogé sur le sens du mystérieux voyage sont assez nombreux, et c'est parmi eux que se range *le Drame de l'Exil*. L'œuvre, ai-je dit, est une sorte de mystère lyrique. Comme conclusion générale sur la destinée humaine, elle s'arrête à l'idée chrétienne que l'homme est un ange déchu qui se souvient des cieux. Au début, Adam et Ève s'éloignent de leur première patrie : ils fuient à travers la rouge lumière projetée par la colère divine, et derrière eux, au loin, ils entendent un chœur mystérieux. Ce sont les esprits du paradis perdu, les aromes de ses fleurs et les échos de ses mélodies qui leur disent adieu en leur promettant de les suivre partout. Le symbole poétique dit gracieusement le sentiment moitié triste et moitié reconforté du poète : l'homme, à ses yeux, est une nature déchue et condamnée; mais il est condamné par une pitié divine qui a voulu qu'il pût remonter, et qui a laissé sur la terre l'écho des harmonies célestes et le reflet du beau divin, pour lui rappeler son origine comme pour stimuler en lui le besoin de se relever.

Les voix cependant s'interrompent. Les fugitifs aperçoivent devant eux des ombres vagues et tournoyantes qui prennent bientôt la forme d'un zodiaque : c'est celui de la terre et non celui du ciel; ce sont les figures des êtres qui peuplent la terre et les eaux, et au milieu d'eux le Sagittaire et le Verseau, la force humaine qui lutte et la force humaine qui supporte, à côté des Gémeaux, qui font tressaillir Ève. Mais bientôt deux formes s'élèvent : deux voix se font entendre, celles de la nature organique et de la nature inerte, maudites par suite du péché d'Adam et qui lui déclarent la guerre. A leurs menaces se mêle la voix du tentateur qui reparaît pour insulter à sa victime. Un vent violent enlève à Ève la seule fleur qui lui rappelât encore ses joies passées. Avec le souvenir s'en va l'espoir, et Ève tombe la face contre terre. Mais le vent, en poursuivant son tournoiement, revient tout parfumé par l'Éden; il rapporte des sons confus qui bientôt s'articulent comme les voix de l'humanité qui doit sortir de la première femme. Ève, dans le lointain, entend bruire l'enfance qui sent la vie pénétrer en elle, la jeunesse qui met la vie en action, le poète qui la conçoit pour remonter sur sa conception jusqu'à Dieu, le savant qui l'analyse pour utiliser sa science au profit des hommes. Enfin le Christ apparaît dans le lointain pour faire rentrer dans la soumission la nature irritée, et, après avoir consolé l'homme, il lui dit de consoler la femme.

Comme on le voit, *le Drame de l'Exil* n'est point une conception

d'un seul bloc. Les aperçus larges et profonds y abondent, mais ils s'énoncent incidemment plutôt qu'ils ne font corps avec le plan de l'ensemble. Toutefois je serais tenté d'appliquer à la force d'esprit dont Mme Browning a fait preuve une belle parole de Joanna Baillie, à savoir que la force d'ame chez la femme, de même que la tendresse chez l'homme, inspirent surtout l'admiration, quand elles se montrent comme le rayon de soleil à travers les nuages, au lieu de former le trait principal du caractère. La grandeur perce à travers la grace. Si elle n'est pas, à proprement parler, dans la conception générale ni dans la figure de Satan, elle est dans le caractère d'Ève, qui n'ose pas lever les yeux sur Adam, tandis qu'Adam n'ose pas lever les yeux vers la colère divine; elle est dans l'humilité avec laquelle Ève répond à la nature irritée que son malheur au moins n'a pas perdu le droit de la plainte; elle est enfin dans les sentimens du poète. Que l'on partage, oui ou non, sa manière d'envisager la vie, il est certain que, devant la vie telle que le poète l'envisageait, c'est quelque chose de vraiment grandiose qui lui a répondu du fond de son être. Certains passages font courir le frisson dans les cheveux, et, quoiqu'il soit difficile de désigner par leurs noms toutes les noblesses et les délicatesses de sentiment, toutes les droitures et les bonnes volontés qui entrent dans la composition du philtre, le philtre n'est pas moins une réalité qui enivre. Dans ce passage, par exemple, il y a certainement plus que du talent :

« Le Christ. — Parle, Adam. A toi de bénir la femme : homme, c'est ton office.

« Adam. — Mère du monde, reprends courage devant cette présence. — Je le sens, ma voix qui a nommé les créatures, et qui, en les nommant avec le souffle de Dieu dans mon haleine, a exprimé par le nom de chaque être ses instincts et ses qualités, — ma voix palpite de nouveau au même souffle; — elle flotte et se gonfle comme la fleur des eaux qui s'ouvre à la vague, et c'est une prophétie sur toi qui s'épanouit à ce divin souffle. — Désormais redresse-toi, aspire aux sérénités et aux magnanimités, aux nobles rôles et aux buts sublimes, aux dévouemens sanctifiés et à la plénitude d'action auxquels ton élection t'appelle, première femme, épouse et mère....

« Ève. — Et première dans le péché....

« Adam. — La seule aussi qui apporte la semence par qui périra le péché. Relève la majesté de ton front désolé, ô tout aimée! et regarde face à face l'avenir et toutes les obscurités de ce monde. Relève-toi. Que la femme en toi prenne sa hauteur de femme : sois grande pour faire le bien et supporter le mal, pour consoler du mal et enseigner le bien, pour fondre tout ce bien et ce mal dans la patience d'une espérance constante. Redresse-toi et rehausse-toi avec tes filles. Si le péché est venu par toi et par le péché la mort, la justice rédemptrice, la vie céleste et la quiétude compensatrice viendront aussi par toi. Si tu as ouvert le monde à la souffrance, tu iras par le monde comme

l'ange consolateur des souffrances issues de toi, et tu te feras accepter à la place des autres anges dont ta faute a éloigné les pas rayonnans des collines de la terre. Sois satisfaite. Dans toute ta destinée de femme, tu auras à supporter des peines particulières répondant à ton péché. Tu auras des douleurs à payer pour chaque être qui naîtra, des fatigues pour prendre soin de chaque vie naissante, souvent de la froideur à endurer de la part de ceux que tu auras entourés de tes soins, souvent la défiance de ceux à qui tu te seras dévouée, la trahison de ceux que tu auras trop loyalement aimés, de la faiblesse dans ton propre cœur, au dehors de la cruauté et le poids d'une tyrannie étrangère avec des muscles plus forts et des os plus solides pour droit héréditaire. — Mais, va, ton amour se chantera à lui-même ses propres béatitudes après sa tâche accomplie. Le baiser d'un enfant, posé sur tes lèvres soupirantes, te fera joyeuse; un mendiant secouru par toi te fera riche; un malade soigné par toi te fera forte; tu seras servie toi-même par le sentiment de chaque service que tu auras rendu. — C'est là la couronne que je mets sur ta tête, — devant Christ qui me regarde et m'inspire. »

Encore une dernière citation parmi les morceaux dont le thème est fourni par la réflexion. Ceux où l'intelligence montre le mieux sa largeur sont trop longs. En voici un où l'on entrevoit au moins que l'esprit, chez Mme Browning, a autant de puissance que le sentiment pour transposer, décomposer et recomposer les réalités de ce monde.

LA NATURE ET L'HOMME.

Un homme attristé, un jour d'été, regardait la terre et disait : « Nuages pourprés qui vous enroulez en écharpe autour des sommets; montagnes sinueuses où serpentent les vallées; vallons sillonnés de frais ruisseaux; ruisseaux tout bordés d'arbres ombreux; arbres pleins d'oiseaux et de fleurs; fleurs enveloppées de la gaze des rosées que vous secouez sur vos sœurs, les fleurs du gazon; plantes qui constellez la terre de vos corolles; terre joyeuse qu'agite la gaieté du joyeux Océan, avec sa brillante chevelure tout éparpillée sur son front de Titan! pourquoi suis-je le seul qui puisse rester sombre à l'éclat du soleil? »

Mais quand les jours d'été furent écoulés, il regarda le ciel, et il sourit enfin. Lui-même s'était répondu : « O nuages qui pesez comme un suaire sur le sommet des monts; montagnes qui semblez vous affaisser, moribondes et obscurcies, sur les vallées; vallons où gémissent les torrens; torrens bourbeux où roulent des branches brisées; arbres ébranchés qui secouez la tête comme en délire au-dessus de vos débris, confondus maintenant à ceux des plus frêles végétations; plantes flétries rudement couchées sur la terre, et toi, terre, qui cries de douleur sous le marteau de fer dont te bat l'Océan, — c'est parce que je suis également le seul qui puisse resplendir sans l'éclat du soleil. »

Dans la plus grande partie de ses morceaux, Mme Browning est aussi profondément anglaise. Sa poésie est celle d'une nature humaine qui a des yeux pour contempler avec plaisir les beaux aspects du dehors, mais qui poursuit toujours quelque pensée tout en les contemplant, et

chez qui les reflets du dehors, en se mêlant avec les réflexions du dedans, produisent naturellement des tableaux symboliques. Il se peut que Mme Browning n'ait pas les images du premier ordre, celles du moins qui sont une comparaison; mais ses visions d'esprit ont pour elle la densité d'une réalité, et elle excelle dans ces autres images qui consistent à tomber juste sur le trait saillant d'un objet ou à rendre palpable une qualité morale en saisissant le geste familier, ou le coup d'œil qui peut en donner l'idée. — Elle a des mots d'un pittoresque laconique comme les meilleurs de M. Hugo, et elle en a d'autres qui sont coquets et tout féminins comme les plus jolies trouvailles de Mme Valmore.

« Les petits sourires saccadés, dit-elle d'une fiancée, vont et viennent avec son haleine, quand elle parle ou soupire. »

Il est dommage, grand dommage qu'elle aime trop certaines locutions, certaines dignités de style, et qu'elle soit parfois trop femme pour ne pas voir les défauts de ceux qu'elle aime. Si elle pouvait seulement enlever trois ou quatre mots... Mais je n'achève pas, car c'est là un souhait qui rentre dans les *vana hominum vota*. Sans le trop d'ardeur qui est la cause de ces taches, elle n'aurait pas ses mérites, et, malgré ces taches, elle est toujours, avec M. Tennyson, le poète qui construit le mieux un morceau en Angleterre. Aux qualités entraînantes de la verve française elle unit la ferveur et l'intensité anglaises. Sur les pensers du nord elle fait des vers du midi. Ses pièces lyriques pourraient être comparées à certains portraits de Titien : ce sont des tableaux en entonnoir qui précipitent l'attention sur un effet central.

Je voudrais pouvoir m'arrêter là. Malheureusement Mme Browning a écrit des poésies d'un troisième genre qui me mettent en grand embarras. Je fais allusion plus particulièrement à sa dernière publication, *les Fenêtres de la Casa Guidi*. Comme puissance et comme originalité dans un certain genre d'inspiration saccadée, le poème est loin d'être inférieur à ses devanciers; rien de pareil même n'avait encore paru en Angleterre ni ailleurs. Le sentiment maternel et l'enthousiasme politique, les fraîches délicatesses de la femme et les conceptions abstraites s'y mêlent dans la plus étrange confusion. Les idées saines y prennent des proportions bizarres comme les arbres à travers le brouillard; la couleur pittoresque y touche à l'incohérence; l'amour frise la haine, les sentimens les plus nobles enfin et les plus vrais s'exaltent jusqu'aux limites de cette ivresse où ils ne se distinguent plus des hallucinations de l'imagination. Pourtant c'est encore un bénéfice pour la poésie : sans cesser d'être naturels, ils prennent en quelque sorte la beauté surnaturelle d'un revenant. Bref, c'est un chaos, un confluent d'électricités, je dirais presque c'est comme la

solennité sauvage d'un orage qui s'est abattu sur une ame pour briser tout son monde intérieur : on ne voit que des tourbillons où tourbillonnent les fragmens d'un univers en morceaux.

En somme, cela est magnifique. Et pourtant le livre laisse une impression pénible, souvent même une sorte d'irritation : la raison proteste, elle n'est pas contente surtout du sujet que le poète a choisi pour déployer cette espèce de puissance.

Ce qu'est le sujet, les premiers vers du poème nous l'apprennent suffisamment. Établie à Florence, dans la maison *Guidi*, Mme Browning a entendu la voix d'un enfant qui chantait dans la rue *O bella Libertà*, et la voix du jeune chanteur s'enflait tellement pour jeter au ciel son refrain, elle avait tant d'ame pour le lancer jusqu'au zénith musical, que le poète s'est pris de confiance dans l'avenir d'un peuple où les enfans savaient ainsi chanter la liberté. — Les espérances forment la première partie de l'œuvre, la seconde est consacrée à des regrets et à l'aveu des illusions déçues.

Est-ce de ma part un sentiment maladif? Je ne sais; mais tout d'abord il me semble que la poésie politique ou la politique de sentiment est une sorte d'anomalie. Les intérêts en jeu dans nos sociétés, et surtout les terribles dilemmes qu'ils posent à la raison humaine, ont trop de gravité pour fournir matière à des enthousiasmes ou à des caricatures. C'est s'égarer que de descendre sur ce terrain avec sa sensibilité. On souffre à voir un homme qui ne peut pas s'oublier en face de ces rudes nécessités, qui ne veut pas de la peine de mort, par exemple, parce que l'idée seule d'un supplice lui est désagréable, ou qui veut que telle nation ait tel genre de gouvernement, parce que c'est là ce qui lui plaît le plus. Certes ces prédilections et ces principes sont fort légitimes à leur place. Au fond de son ame, il est bon que chaque homme ait à poste fixe de pareils mobiles; bien plus, il est bon que ses mobiles, au fond de son ame, sachent nettement ce qu'ils préfèrent; mais il y a loin de là à les faire intervenir au milieu des faits avec leur idéal, et, quand ils y descendent, il n'est pas bon, j'imagine, qu'ils songent uniquement, comme des égoïstes, à réclamer ce qui les séduit et à attaquer tout le reste. Les intentions et les principes, les convictions et les enthousiasmes, ont les mêmes devoirs dans ce monde que les êtres de chair et d'os. Ce n'est pas assez qu'ils aient reçu du ciel une bonne nature, qu'ils soient bien nés; ils sont encore tenus de savoir s'abstenir, regarder devant eux, rendre justice à tous et se résigner souvent.

Cette distinction que je tâche d'établir entre les mobiles eux-mêmes et leur idéal ou *ultimatum* me permettra peut-être de rendre compte du sentiment fort mêlé que j'éprouve à la lecture du poème de Mme Browning. Toutes les bonnes choses y sont, les idées sages et la

vraie droiture comme les sentimens généreux; seulement, si je ne m'aveugle, la sagesse y est mal appliquée. Le poète me semble avoir trop cru avant de regarder. Il est des œuvres où la conclusion vaut mieux que les considérans; ici c'est le contraire, je crois. Et par exemple :

« — Qu'est-ce que l'Italie? demandent des voix, et d'autres répondent : — Virgile, Cicéron, Catulle, César. — Et quoi de plus? — La mémoire, si on la presse, jette encore : — Boccace, Dante, Pétrarque, — et, si elle semble encore trop verser goutte à goutte sa liqueur : — Michel-Ange, Raphaël, Pergolèse, tous grands hommes dont le cœur palpite encore dans le marbre, ou dont l'ame électrise des toiles et va puiser au ciel sa musique. Mais, après cela, quoi de plus? Hélas! rien. Les derniers grains du chapelet sont épuisés, quand on a nommé le dernier des saints du passé; après eux, il n'est plus dans le pays personne qui prie. Hélas! cette Italie a trop long-temps ramassé des cendres héroïques pour s'en faire le sablier de ses heures... Nous ne sommes pas les serviteurs des morts. Le passé est passé. Dieu vit, et il fait poindre ses glorieuses aurores devant les yeux des hommes qui s'éveillent enfin, et qui mettent de côté les mets du repas du soir pour songer à la prière du réveil et à l'action virile...

« Cela est vrai : quand la poussière de la mort a étouffé la voix d'un grand homme dans sa bouche, ses plus simples paroles deviennent des oracles; les significations qu'il y attachait les emportent comme un attelage de griffons. Cela est vrai et bon. Aussi, quand les hommes répandent des fleurs pour rendre témoignage que l'ame de Savonarole s'en est allée en flammes sur la place de notre grand-duc et qu'elle a brûlé pour un instant le voile tendu entre le juste et l'injuste, et qu'en le trouant elle a laissé voir comment Dieu était tout près jugeant les juges, moi aussi, sur les dalles jonchées de fleurs, je tiens à jeter mes violettes avec un respect aussi scrupuleux. Pour ma part, je veux prouver que les hivers et leurs neiges ne peuvent pas laver sur la pierre et dans l'air l'odeur des vertus d'un homme sincère... Ce serait indigne de marchander à Savonarole et aux autres leurs violettes. Des fleurs plutôt au plus vite, et toutes fraîches pour s'acquitter envers eux! La solennité de la mort rend plus frappante l'éloquence de l'action qui a parlé dans les muscles du vivant, et les hommes qui, pendant leur vie, n'avaient été que vaguement devinés montrent toute leur taille en s'étendant à terre. Leur taille plutôt s'exagère aux yeux d'une noble admiration qui grossit noblement, et ne pèche pas par cet excès, car cela est sage et juste. Nous qui sommes la progéniture des enterrés, si nous nous retournions pour cracher sur nos devanciers, nous serions vils. Des violettes plutôt! Si les morts n'avaient pas parcouru leur mille, pourrions-nous espérer de franchir notre lieue? Apportez donc des violettes; mais pourtant, si nous consumons tout notre temps à semer des violettes en nous faisant défaut à nous-mêmes, autant vaudrait que ces morts n'eussent pas vécu et que nous n'eussions pas parlé d'eux. Debout donc avec un gai sourire! Après avoir semé des fleurs, moissonnons le grain, et, après avoir moissonné, faisons sortir la charrue pour tracer de nouveaux sillons dans la fraîcheur salubre du matin et pour semer le grand *ensuite* dans ce présent...

« En attendant, dans cette Italie où nous sommes, ce qu'il nous faut, ce

n'est pas la passion populaire qui se soulève et brise, c'est une ame populaire capable de faire ses conditions en connaissance de cause. Concédez sans rougir qu'une *garde civique* obtenue n'est pas l'esprit civique vivant et veillant. Citoyens, ces passementeries que vos yeux se tordent à regarder sur votre épaule, ces épaulettes promenées au milieu des admirations et des amens de la foule qui vient les jours de fête se rassasier du beau coup d'œil, ne sont pas de l'intelligence ni du courage. Hélas! si elles ne sont pas le signe de quelque chose de bien noble, elles ne sont rien, car chaque jour vous ornez vos brunes génisses d'une grappe de franges qui leur frôle les joues, et elles, qui ne l'ont pas demandé, continuent à branler leur lourde tête en charriant votre vin et en portant leur joug de bois comme elles ont appris à le faire le premier jour. Ce qu'il vous faut, c'est la lumière, non pas certainement celle du soleil (vous avez lieu de vous émerveiller en levant les yeux vers les insondables cieux qui entretiennent la pourpre de vos collines), mais la lumière de Dieu organisée dans quelque grande ame, dans quelque esprit roi, de taille à conduire un peuple qui se sent et qui voit; car, si nous soulevons un peuple d'argile, il retombe comme une masse d'argile. C'est toi qu'il nous faut, ô maître souverain, éducateur qui n'es pas trouvé. Que ta barbe soit blanche ou noire, nous t'adjurons de sortir de terre et de dire la parole que Dieu t'a donnée à dire. Viens souffler dans le sein de tout ce peuple, au lieu de la passion, la pensée qui sert d'éclaireur à toute passion généreuse, qui purifie du péché, et qui sait sonner la bonne heure. »

La même raison se fait sentir partout. Mme Browning connaît et indique parfaitement les dangers à éviter, les fautes qui ne doivent pas être commises, les conditions que l'Italie doit remplir d'abord pour pouvoir arriver à l'indépendance. Pour ma part, je n'en sais pas plus long qu'elle; mais, en dernier terme, quelles sont ses conclusions? Comment juge-t-elle les événemens? Sur qui fait-elle porter ses indignations et ses espérances? Sur tous ces points, je le répète, le jugement ne me paraît pas à la hauteur de la raison. Après avoir dit si éloquemment comment la lumière de Dieu, organisée dans une haute tête, pouvait seule sauver les peuples, elle a bien de l'admiration pour les démocraties de la rue. Après avoir si bien dit que la force brutale était comme les batailles de l'enfance, qui se sert de ses poings faute d'avoir une intelligence pour parler, elle témoigne beaucoup de sympathie pour le parti des violences. Jusqu'à trois fois elle glorifie le nom de Brutus, et son amour pour la justice a parfois manqué de justice, j'en ai peur.

Ceci, je l'avoue, je ne le dis pas tout-à-fait en vue du poète, je le dis beaucoup en raison de l'attitude que certains organes de l'opinion publique en Angleterre ont prise dans ces derniers temps. Certes, je suis loin de soupçonner de mauvaises intentions, je n'entends pas attribuer un nouveau machiavélisme à la perfide Albion (soit dit en passant, il

serait grand temps d'en finir avec ces niaiseries), je croirais plutôt que l'Angleterre a eu des amours platoniques trop innocens, je la soupçonnerais d'avoir eu sa petite prétention libérale, comme la France se pique d'encourager l'art; j'accuserais surtout la presse d'avoir été souvent tout-à-fait au-dessous de son rôle. En général, elle s'est montrée profondément ignorante de l'état des hommes et des choses sur le continent. A propos de l'Italie, de la France, de la Hongrie, elle s'est bornée à célébrer comme une chose excellente ce qui était excellent pour l'Angleterre. Elle avait ses principes. En conséquence, elle a conclu que toutes les institutions et tous les programmes politiques qui n'étaient pas suivant ses principes devaient être mauvais, — on appelle cela de la logique; — en conséquence encore, elle a conclu qu'elle devait prendre parti pour tous ceux qui attaquaient ces programmes et ces principes. Étrange naïveté de croire ainsi que pour faire réussir une cause, il s'agit seulement de se ranger du côté de tous ceux qui combattent en son nom, quoi qu'ils soient, quoi qu'ils veuillent en réalité, quoi qu'il puisse sortir de leur succès. Le plus souvent c'est tout l'opposé, et la presse anglaise, en approuvant ceux qui prononçaient des mots chers à son oreille, pourrait bien avoir encouragé précisément les fanatismes et les instincts de violence qui empêchent ces mots de devenir des réalités. Mais n'est-ce pas là du don quichotisme de ma part? Pour que le progrès s'accomplisse, il faut des aspirations et des illusions qui poussent en avant, comme il faut des connaissances et des craintes qui retiennent, et il est vain d'espérer que les mêmes hommes puissent réunir et combiner dans les mêmes cerveaux ces deux élémens nécessaires. Notre monde ressemble aux tribunaux où la justice se rend au moyen de deux avocats qui mentent l'un et l'autre en ne présentant qu'un côté de la cause. Ce qui doit s'accomplir, le raisonnable, résulte du conflit de deux folies qui, toutes deux, poursuivent l'impossible. Heureux le pays où les plus fous sont des whigs au lieu d'être des radicaux! L'Angleterre en est là, et c'est pour cela qu'elle a toutes ses libertés. Heureux aussi le pays où les imaginations n'ont pas d'écarts plus regrettables que certaines exaltations de Mme Browning, car ces exaltations elles-mêmes sont toniques, et elles dénotent tout ce qui constitue une robuste santé!

En résumé, mistress Browning me semble être un honneur pour son sexe et son pays. Sans doute ses vers sont de l'enthousiasme presque sans mélange. Elle n'est pas de ceux qui, à côté de l'entraînement, ont au même degré le sang-froid qui le modère. Quoique ses idées et ses sentimens soient bien des élémens organiques de son être, et non des impressions passagères, ils s'expriment souvent dans un état de surexcitation qui ne pourrait durer. Elle n'a pas enfin ces accens

contenus qui disent moins que le poète n'a senti, et qui font d'autant mieux entrevoir l'infini, parce que c'est en nous que nous en cherchons le sens.

Mais rien de cela n'est un défaut; c'est cela même, comme je l'ai indiqué, qui constitue sa manière d'être, et sa manière d'être est quelque chose de complet qui lui permet d'exceller dans un genre à part. Si d'autres planètes ont leur orbite où elle ne pourrait pas entrer, elle a le sien où elle est une brillante planète.

Deux grandes enquêtes sont éternellement ouvertes : la théorie avec ses principes, et la pratique avec ses appréciations. Comment devons-nous être, comment devons-nous juger les choses? Quelles idées générales et quelles sympathies devons-nous porter au fond de nous-mêmes, et comment faut-il les appliquer ou s'en servir pour expliquer les faits? — De ces deux enquêtes, la première est la province de Mme Browning. Elle s'y est d'ordinaire renfermée. Femme, elle a été de son sexe. Ce sont les femmes qui élèvent l'enfance, ce sont elles qui forment les dispositions morales qui, pendant toute la vie de l'homme, doivent influer sur ses décisions. Dans nos mœurs, ce sont elles qui représentent, comme un symbole vivant, tous les instincts et les aspirations, toutes les sensibilités et les compassions auxquelles l'homme ne doit pas toujours obéir, mais dont il importe qu'il prenne toujours conseil. En adoptant pour son thème ce thème de la femme, Mme Browning s'est fait une originalité toute féminine. Bien plus, elle a prouvé que la poésie féminine pouvait atteindre à des hauteurs jusqu'ici inaccessibles pour elle. Il y avait eu, et nous pourrions citer chez nous plusieurs femmes qui avaient montré le génie de la passion; mais leur raison et leur conscience n'étaient pas assez solides pour garder pied sous la rafale. — D'autres avaient été des poètes tendres, gracieux, élégans; mais elles avaient trop peu la haine du faux et du factice. En général enfin, les femmes d'imagination avaient aimé l'amour, la pitié, le dévouement, les émotions, l'harmonie du vers; mais elles n'avaient pas eu assez cette passion de sang-froid pour la justice et la vérité qui se traduit par du grandiose en poésie. C'est justement ce grandiose que Mme Browning a su atteindre. A côté des Joanna Baillie et des miss Edgeworth, elle est un document favorable sur l'état moral des femmes en Angleterre, et c'est elle qui a été la privilégiée chez qui les tendances particulières de l'école contemporaine se sont le mieux imprégnées de l'ardeur et du charme de l'imagination féminine. Qu'elle écrive donc, et souvent, car, si fort qu'on aime le bien, après l'avoir lue on l'aime encore davantage.

J. MILSAND.

BEAUX-ARTS.

LES CARTONS DE M. P. CHENAVARD.

La tâche entreprise par M. Paul Chenavard est une des plus difficiles que puisse se proposer l'imagination. Il s'agit en effet de représenter dans une suite de tableaux l'histoire entière de la civilisation. Cette tâche, au premier aspect, effraie tellement la pensée, qu'on est tenté de voir dans un pareil dessein une preuve de présomption et de témérité. Et pourtant il est permis dès à présent d'affirmer que M. Chenavard ne demeurera pas au-dessous de son ambition : le reproche de témérité tombe devant la besogne achevée, car l'auteur de ce hardi projet a déjà mené à bonne fin vingt cartons de onze pieds sur quinze, c'est-à-dire qu'il est parvenu, ou peu s'en faut, aux deux cinquièmes du programme qu'il s'était tracé. L'œuvre entière comprendra cinquante compositions murales, surmontées d'une frise où seront représentés les principaux personnages mis en action dans ces compositions, plus cinq mosaïques circulaires figurant l'enfer, le purgatoire, le paradis, les champs élysées, et enfin le développement parallèle de l'Idée et de l'Action. Quelle que soit la destination donnée à ce travail, trop avancé pour que l'auteur l'abandonne, il est certain qu'il suffira pour établir sa renommée. Ce n'est pas seulement le travail d'un penseur habitué à méditer sur la marche de l'esprit humain, c'est aussi la révélation d'un peintre familiarisé depuis long-temps avec la langue de son art; à l'exception de la dernière mosaïque circulaire figurant le développement parallèle de l'Action et de l'Idée, toutes les compositions que j'ai vues et contemplées à loisir sont conçues selon les données de la

peinture, et n'ont rien à démêler avec les rêves purement littéraires transcrits sur la toile. C'est avant tout une série de tableaux reliés entre eux par une pensée commune, mais qui s'expliquent très bien par eux-mêmes et n'ont pas besoin de commentaire. Bien que ces tableaux résument sous une forme tour à tour ingénieuse ou imposante toute la philosophie de l'histoire, l'enseignement de Herder ne s'y laisse jamais apercevoir. Tout en consultant le philosophe allemand sur la biographie de la race humaine, M. Chenavard n'est jamais sorti des conditions de son art, et l'on peut dire qu'il a montré aux yeux ce que Herder avait montré à l'esprit. Quant à la mosaïque circulaire où se trouve condensée la substance de l'œuvre entière, si elle n'appartient pas aussi évidemment à la peinture, si le sujet, pris en lui-même et formulé dans les termes rigoureux que je viens d'énoncer, relève de la philosophie, il faut avouer pourtant que M. Chenavard a su animer cette formule et que la division philosophique du sujet n'enlève rien à l'attrait de la composition. L'Action et l'Idée sont représentées par des hommes dont le nom est gravé dans toutes les mémoires, chacun les reconnaît et les salue avec joie, et l'esprit averti par les yeux n'éprouve pas un moment d'hésitation.

Raconter avec le crayon l'histoire entière de la civilisation depuis la Genèse jusqu'à la révolution française n'était pas seulement une entreprise périlleuse pour l'homme le plus habile. Il fallait, avant de mettre la main à l'œuvre, savoir bien nettement ce que la peinture peut dire et ce qu'il lui est défendu d'exprimer. Heureusement M. Chenavard avait appris en Italie, dans le commerce familier des plus grands esprits servis par la main la plus savante, où commence, où finit le domaine de la peinture. Ses voyages, ses études l'avaient préparé depuis long-temps à l'accomplissement de la tâche qu'il poursuit courageusement depuis quatre ans. Il avait vu en Italie même à quels dangers s'expose le peintre qui consulte la philosophie sans consulter les maîtres de son art. L'école allemande lui avait montré à Rome dans quelles erreurs peut tomber l'esprit le plus ingénieux, lorsqu'il s'abandonne aux rêveries mystiques sans demander au passé quels sont les sujets permis, quels sont les sujets interdits à la peinture. L'idée la plus vraie n'est souvent qu'une énigme impénétrable quand l'homme qui l'a conçue ne sait pas choisir la forme qui lui convient. Il y a des pensées que la parole seule peut révéler : confiez-les au pinceau le plus habile, chargez Michel-Ange ou Rubens de les enseigner à la foule, et s'ils n'ont pas la sagesse de refuser cette mission, malgré tout leur génie, la foule ne les comprendra pas. Pour que la pensée arrive à l'esprit par les yeux, il faut qu'elle puisse se traduire en action. M. Chenavard l'a parfaitement compris. Il n'y a pas un de ses cartons qui ne captive le regard avant de réveiller un souvenir, de provoquer la mé-

ditation. C'est, à coup sûr, une preuve éclatante de sagacité. Dans son immense voyage à travers le passé, il n'a pas oublié un seul jour les conditions et les limites de la langue qu'il avait choisie. Habitué au commerce des philosophes, il s'est toujours souvenu que le pinceau ne doit jamais lutter avec la parole, et qu'un tableau ne peut servir de glose à une page de philosophie. Plus d'une fois sans doute il a regretté de ne pouvoir exprimer, en s'adressant aux yeux, toutes les idées que ses lectures ou ses réflexions lui avaient suggérées; mais il n'a pas cédé à la tentation de dire sa pensée dans une langue rebelle. S'il n'eût pas cédé aux conseils de la prudence, son œuvre serait pour la foule comme non avenue. A peine quelques initiés pourraient-ils s'entretenir de ses intentions mystérieuses. Ce serait un immense effort récompensé par le silence et l'oubli. Les cartons achevés maintenant seront compris de la foule aussi bien que des hommes studieux, car M. Chenavard a eu soin de ne chercher l'expression de sa pensée que dans les plus grands événemens de l'histoire. Il ne lui est pas arrivé une seule fois de retracer un fait secondaire. Ceux même qui n'ont pas fouillé les profondeurs de l'histoire, qui ne connaissent le passé que d'une façon sommaire, trouveront dans ces cartons une clarté permanente; ils devineront sans peine le nom des personnages placés devant eux, et n'auront pas besoin de consulter les érudits. Chaque moment de la biographie humaine est figuré avec tant d'évidence et de simplicité, que les gens du monde qui se croient brouillés avec les études de leur jeunesse s'étonneront avec joie de leur clairvoyance.

Ce qui a préservé M. Chenavard des nombreux écueils semés sur sa route, c'est la ferme volonté de limiter sa tâche aux points capitaux, de ne pas se laisser aller au désir d'exprimer tous les détails de sa pensée, et surtout la résolution bien arrêtée de ne jamais sortir des conditions primordiales de la peinture. Si j'insiste sur cette dernière considération, c'est qu'elle est de nos jours beaucoup trop négligée, je pourrais dire beaucoup trop méprisée. Il n'est pas rare en effet de rencontrer des esprits qui passent pour éclairés, et qui pourtant prétendent soumettre à des lois communes toutes les formes de la fantaisie. A leurs yeux, tout ce qui relève de l'imagination possède le même domaine : peinture, statuaire, poésie, tout doit tendre au même but et suivre la même route. Quant à l'architecture, ils veulent bien reconnaître qu'elle ne possède pas les mêmes moyens d'expression; mais en revanche ils prescrivent à la musique de figurer par les sons tout ce que la parole, le marbre et la couleur savent traduire. C'est une hérésie, fondée sur l'ignorance, que je ne veux pas m'arrêter à discuter. Tous ceux qui ont vécu dans l'intimité des grands maîtres, à quelque forme de la fantaisie qu'ils appartiennent, comprennent, sans que je les avertisse, tout le néant de cette théorie. Leurs propres sou-

venirs leur en disent plus que l'argumentation la plus savante et la plus précise. Je n'essaierai donc pas de leur démontrer la vérité, qu'ils connaissent aussi bien que moi. Quant à la foule, habituée à recevoir comme sensées les maximes proclamées à son de trompe par les charlatans, je me contenterai de lui rappeler que tous les artistes vraiment dignes de ce nom ont évité avec un soin religieux d'empiéter sur le domaine d'un art voisin. Mozart, qui tient dans la musique le même rang que Phidias dans la statuaire, Raphaël dans la peinture, Mozart s'est toujours renfermé dans l'expression des sentimens généraux, tels que l'amour, la joie, la colère ou la jalousie, et n'a jamais essayé de confier à l'orchestre ou à la voix humaine l'analyse et l'expression des sentimens que la parole seule peut traduire. Il s'est rencontré, sous Louis XIV, des sculpteurs qui ont voulu engager la lutte avec la peinture, qui ont confondu la tâche du pinceau avec la tâche de l'ébauchoir, et leur nom est depuis long-temps englouti sous les flots d'un légitime oubli. A peine quelques érudits savent-ils le nom de ces novateurs téméraires, qui prenaient pour une hardiesse l'ignorance des principes qui devaient les guider. Plus tard, il s'est trouvé des peintres qui ont pris la statuaire pour conseil unique, et, malgré leur savoir, malgré leur persévérance, ils n'ont pas réussi à déguiser la fausseté de leur méthode. Leurs travaux, bien qu'empreints d'un sérieux amour de la beauté, d'un respect profond pour l'harmonie linéaire, s'écartaient trop manifestement des conditions de la peinture pour contenter les juges compétens. Ces souvenirs sont trop voisins de nous pour qu'il soit nécessaire de les réveiller : ils sont présens à toutes les mémoires.

Le danger pour M. Chenavard n'était pas dans la statuaire, mais dans la poésie. Résolu à représenter, dans une suite de compositions, tous les momens capitaux de l'histoire humaine, il pouvait se laisser entraîner au désir de lutter avec la parole. Il pouvait croire qu'il était permis, dans une telle occasion, d'élargir les moyens employés par la peinture, et de tenter, avec le seul secours du dessin et de la couleur, l'expression des sentimens et des pensées que l'histoire, la philosophie et la poésie ont eu jusqu'ici le privilége de traduire. La tentation était puissante; heureusement il n'a pas succombé. Sa tâche ainsi comprise est devenue plus facile. Une fois convaincu, en effet, que toute pensée, pour arriver à l'esprit du spectateur, devait passer par les yeux, et qu'il s'agissait, non pas de soutenir une thèse, mais de composer un tableau, il a interrogé l'histoire d'une manière toute spéciale. Il s'est attaché à saisir dans l'ensemble des faits tous les épisodes qui pouvaient frapper le regard, et cette étude lui a porté bonheur. Dans les vingt cartons achevés aujourd'hui, il n'y en a pas un qui, pris en lui-même, abstraction faite de la série à laquelle il appartient, ne présente un sens net

et déterminé. Bien que tous ces cartons s'ordonnent et s'enchaînent suivant des lois rigoureuses, bien qu'ils gagnent singulièrement à garder la place que l'auteur leur assigne, il faut bien reconnaître cependant que le mérite de ces cartons ne dépend pas de l'ordre dans lequel ils sont disposés. Chaque pensée choisie par M. Chenavard s'explique clairement; le regard saisit en peu d'instans le sujet qu'il a voulu traiter : il n'est pas permis d'hésiter. Si, par présomption ou par étourderie, il eût suivi les traces des maîtres allemands, nous pourrions nous interroger long-temps avant de deviner son intention. Il s'en est tenu aux pratiques de l'école italienne, et sa pensée est toujours demeurée claire et facile à saisir.

La division de cette série était naturellement indiquée par la division même de l'histoire. Pour donner à cette division plus d'évidence encore, M. Chenavard a voulu séparer le monde oriental et grec du monde romain par la statue d'*Alexandre*, et le moyen-âge des temps modernes par la statue de *Charlemagne*. Que ce dessein s'accomplisse ou ne s'accomplisse pas, les compositions que nous avons à examiner, et que le public sans doute sera bientôt appelé à juger, garderont leur grandeur et leur nouveauté. M. Chenavard n'a pas perdu de vue un seul instant la destination primitive de son œuvre, et je crois que cette préoccupation constante, loin d'enchaîner son imagination, a peut-être donné à son essor plus de hardiesse. L'espérance d'inscrire sa pensée sur les murailles du Panthéon l'a soutenu depuis quatre ans dans cette difficile entreprise, et l'importance du monument qu'il devait décorer ne lui a pas permis de déserter un seul jour les régions idéales. C'est le privilége de la peinture monumentale; aussi tous ceux qui ressentent pour les destinées de l'art une affection sincère doivent-ils recommander la peinture monumentale comme le moyen le plus puissant et le plus sûr de le rajeunir et de l'élever.

M. Chenavard, avec une hardiesse que je me plais à louer, a voulu traiter à sa manière la catastrophe racontée par la Genèse, le déluge. Quelle que soit à cet égard l'opinion des géologues et des zoologistes, il a très bien fait d'accepter la tradition mosaïque. C'était en effet la façon la plus sûre de parler aux yeux de la foule. Les opinions de George Cuvier sur les révolutions du globe, excellentes en elles-mêmes ou du moins très plausibles sous le rapport scientifique, acceptées par l'Europe comme le dernier mot de la science, je veux dire de la science faite aujourd'hui, n'ont rien à démêler avec le déluge tel qu'il nous est raconté par la Genèse. Il ne s'agit pas de savoir si Moïse est d'accord avec Cuvier, il s'agit de traduire sous une forme claire et pathétique une des plus grandes calamités qui nous aient été transmises par la Bible. Or il me semble que M. Chenavard a trouvé moyen de nous représenter cette effroyable calamité sous un aspect qui, sans être

complétement nouveau, ne permet pas cependant de confondre son œuvre avec les tableaux consacrés au même sujet. Ce que M. Chenavard a surtout cherché dans la représentation du déluge, c'est l'immensité, et je dois convenir qu'il a touché le but. Je n'accepte pas comme écrits avec une précision suffisante tous les épisodes qu'il lui a plu d'imaginer, mais je reconnais volontiers que l'ensemble de cette composition s'accorde parfaitement avec la donnée biblique. Je souhaiterais dans le dessin de plusieurs figures plus de grace et de délicatesse; toutefois, quelles que soient mes réserves à cet égard, je n'hésite pas à louer la manière éminemment épique dont il a traité la donnée de Moïse. Il règne dans toute la scène une désolation, un désespoir qui émeuvent tous les cœurs. Ceux qui gardent le souvenir de Nicolas Poussin peuvent lui demander pourquoi il n'a pas tracé avec plus d'énergie et de pureté les contours de ses personnages. Quant à moi, malgré ma vive admiration pour le maître le plus savant de l'école française, je ne ferme pas les yeux au mérite qui recommande l'œuvre de M. Chenavard. C'est une autre manière de comprendre le sujet, que le goût peut avouer. Sans doute j'aimerais mieux que l'auteur eût ajouté à la grandeur de la composition une finesse, une harmonie de lignes qu'il paraît avoir dédaignées. Cependant, tout en reconnaissant qu'il n'a pas fait à cet égard tout ce que son savoir lui permettait, lui commandait de faire, je rends pleine justice aux facultés qu'il a librement déployées dans cette vaste machine.

Il y a, dans *le Déluge* de M. Chenavard, quelque chose qui ne relève d'aucune école, qui ne peut se comparer ni aux habitudes précises des maîtres italiens ni aux indications grandioses, mais souvent confuses, de Martin. Chez lui, en effet, la grandeur n'exclut pas la clarté, comme chez le peintre anglais. Il donne l'idée de l'infini, et ne réduit jamais ses personnages à n'être plus que des points colorés. Il n'a pas la pureté des maîtres italiens, mais il a peut-être plus de hardiesse.

Ce qui me frappe dans cette composition, c'est l'aisance avec laquelle l'auteur aborde les plus grandes difficultés de son art. Les mouvemens, les attitudes qui passent à bon droit pour des problèmes périlleux n'ont rien qui l'effraie. En regardant son *Déluge,* il est facile de deviner qu'il a vécu long-temps dans l'intimité de Michel-Ange. S'il n'a pas dérobé à ce maître prodigieux le talent d'exprimer toutes les pensées sous une forme que la science est obligée d'admettre sans restriction, il a du moins appris de lui l'art de ne jamais hésiter devant un mouvement dont la vie ordinaire ne fournit pas le modèle. N'eût-il retiré que ce profit de ses voyages en Italie, il devrait encore s'en féliciter. Ce qui domine en effet dans son *Déluge,* ce n'est pas l'abondance de l'imagination, mais une adresse singulière à présenter les figures humaines sous les aspects les plus variés. D'autres auraient peut-être ima-

giné des épisodes inattendus, interprété la traduction biblique d'une manière plus neuve; personne, je crois, ne traiterait le sujet avec plus d'ampleur et de liberté. *Le Déluge* résume toutes les qualités et tous les défauts de M. Chenavard. L'auteur possède un si riche trésor de souvenirs, que l'invention n'est pour lui le plus souvent qu'un triage ingénieux : il ne connaît guère l'imprévu, sa mémoire lui interdit la témérité; mais il apporte dans le triage tant de sagesse et de clairvoyance, il combine si habilement ce qu'il a vu avec ce qu'il a pensé, que la réflexion prend chez lui la forme de l'invention. Les plus hardis, les plus habiles, ayant à traiter le même sujet, seraient peut-être fort embarrassés d'imaginer quelque chose d'absolument nouveau; M. Chenavard, qui ne prétend pas au mérite de l'imprévu, se contente, lorsqu'il s'agit de thèmes déjà maniés et remaniés par les esprits éminens, d'ajouter sa pensée personnelle aux pensées dont l'expression vit dans son souvenir. Il est permis sans doute de blâmer cette conduite, et pour ma part je ne l'accepte pas comme à l'abri de tout reproche. Toutefois je reconnais que M. Chenavard, en côtoyant tour à tour l'invention et la réflexion, en s'abstenant d'innover toutes les fois qu'il avait sous la main des précédens excellens, tout en restreignant la part de l'imagination, a cependant trouvé moyen de lutter avec les esprits les plus ingénieux et les plus féconds. Tous les pas qu'il fait sont tellement assurés, il associe sa fantaisie à la fantaisie des maîtres qui ont parcouru la même route avec tant de goût et de bon sens, que personne ne songe à le gourmander sur la fidélité de ses souvenirs. Il ne faudrait pas d'ailleurs attacher trop d'importance aux réserves que je viens de présenter. La mémoire, sans qui l'imagination ne serait pas, n'ôte rien à l'indépendance de la pensée. Il se souvient à propos, mais il n'obéit jamais servilement à ses souvenirs. Il compare, il juge, il choisit, et quand sa raison lui conseille de tenter une voie nouvelle, il ne recule pas devant les périls de sa tâche. La mémoire chez lui n'exclut pas l'invention, c'est une vérité facile à établir. Pour la démontrer, il nous suffira d'étudier quelques-uns de ses cartons.

Le *Jugement des rois d'Égypte après leur mort* et la *Mort de Zoroastre* se recommandent par une gravité digne du sujet. Toutes les parties de ces deux compositions sont reliées entre elles avec une rare habileté. Le regard embrasse facilement tous les détails de la scène que l'auteur a voulu représenter. M. Chenavard, avant de mettre la main à l'œuvre, a long-temps médité sur les difficultés de cette double tâche; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il les ait résolues hardiment. La pensée, dans ces deux tableaux, s'explique avec une clarté qui ne laisse rien à désirer. Il y a dans le *Jugement des rois d'Égypte* une pompe et une austérité qui s'emparent de l'attention et frappent le spectateur d'un saint respect. L'esprit se trouve transporté comme par

enchantement dans la patrie des Pharaons et contemple avec recueillement cette cérémonie touchante. M. Chenavard a traité cette donnée avec une sobriété qui rappelle les écoles les plus savantes de l'Italie. Le dessin des figures et des draperies, simple et sévère, s'accorde parfaitement avec la nature des sentimens qu'il se proposait d'éveiller dans notre ame. C'est un sujet très bien compris et très bien rendu. Quant à la *Mort de Zoroastre,* bien qu'elle offre à l'imagination un champ moins vaste et moins fécond que le *Jugement des rois d'Égypte,* M. Chenavard en a tiré un excellent parti. Avec un petit nombre de personnages, il a su composer un tableau plein d'énergie et d'intérêt. Il s'agissait de représenter l'autorité sacerdotale succombant sous les coups de la caste guerrière, et de marquer par le costume, par le style de l'architecture, le temps et le lieu. Or, je crois que l'auteur n'a méconnu aucune des conditions qui lui étaient imposées. Zoroastre se débat sous les coups de ses meurtriers, et son visage, empreint d'une mâle fierté, se tourne vers le ciel comme pour invoquer le secours de la Divinité. Le visage des assaillans respire une joie féroce. L'architecture du temple est traitée avec un soin particulier et rappelle plus nettement encore que le costume des personnages le lieu de la scène. Les chapiteaux sont ornés avec une élégance et une profusion dont les monumens persans nous offrent de nombreux exemples. Je sais bon gré à M. Chenavard de l'importance qu'il a donnée à l'architecture. Ce n'est pas un caprice d'archéologue, mais une preuve de bon sens. Il était impossible en effet de caractériser clairement le lieu de la scène sans le secours de l'architecture, et les documens que nous possédons sur l'art oriental lui permettaient de construire un temple dans le style persan. Il a donc très bien fait d'en profiter.

Ce que j'aime dans le *Jugement des rois d'Égypte* et dans la *Mort de Zoroastre,* ce n'est pas seulement la simplicité, la vérité de la composition, c'est aussi l'heureuse alliance de la fantaisie et de l'érudition. Parmi les peintres d'aujourd'hui, il y en a bien peu qui soient savans sans ostentation, qui sachent déguiser leur savoir ou du moins le montrer avec modestie. L'érudition de fraîche date ne consent pas volontiers à s'effacer; aussi ne m'étonné-je pas de la fierté avec laquelle tant de peintres étalent ce qu'ils ont appris la veille. M. Chenavard, nourri depuis long-temps de fortes études, se trouvait naturellement amené à dissimuler son savoir. Il est familiarisé depuis tant d'années avec les personnages et les monumens qu'il représente, il a vécu avec le passé dans une telle intimité, qu'il n'éprouve pas le besoin de montrer ce qu'il sait. Il connaît la Perse et l'Égypte comme les Parisiens connaissent le Louvre et les Tuileries. Le style des temples de Memphis, gravé depuis long-temps dans sa mémoire, ne lui semble pas un moyen de produire l'étonnement. Aussi, quand il offre à nos yeux les Pharaons

jugés après leur mort, il use de son érudition avec sobriété, avec modestie, et les chapiteaux, bien que rendus avec fidélité, ne détournent pas l'attention des personnages. C'est un mérite sur lequel j'insiste volontiers, car il ne se rencontre pas souvent. Peintres et poètes s'empressent à l'envi d'étaler aux yeux de la foule tous les souvenirs entassés à la hâte dans leur mémoire. Qu'arrive-t-il? C'est que le poème et le tableau disparaissent sous le placage archéologique; les meubles et les costumes prennent tant d'importance, que les personnages occupent à peine l'attention. Nous voyons au théâtre des consuls, des sénateurs, des tribuns, s'amuser à nommer toutes les parties de leur chaussure, toutes les agrafes de leur toge, comme s'ils craignaient de les oublier. Dans nos galeries, nous voyons des monumens et des meubles transcrits avec une littéralité puérile servir de base à des tableaux inanimés. M. Chenavard, témoin de ces nombreuses bévues, n'a pas eu besoin d'une grande prudence pour éviter l'écueil que je signale. Il s'occupe d'abord des personnages, et, sûr que sa mémoire le servira fidèlement dès qu'il l'interrogera, il concentre toute l'énergie de sa pensée sur le mouvement des figures, sur l'expression des physionomies. La partie humaine de son œuvre une fois achevée, il donne son attention au costume, à l'architecture, et jamais dans ses compositions les choses ne présentent la même importance que les personnes. Les deux tableaux dont je viens de parler démontrent surabondamment que son érudition n'est pas de fraîche date. Ses souvenirs nombreux et variés, empruntés aux livres, aux gravures, aux galeries, sont entrés profondément dans la substance même de sa pensée. Aussi, quand il les appelle à son secours, il les trouve empressés, obéissans, et n'a que l'embarras du choix. C'est, à mon avis, la seule manière d'employer l'érudition, dans la peinture comme dans la poésie. Rien n'est plus dangereux qu'un souvenir trop récent, lorsqu'il s'agit d'inventer. L'esprit exagère trop facilement l'importance des notions acquises la veille. Pour que les idées prennent en nous la place et le rang qui leur appartiennent, il faut qu'elles aient été élaborées par la réflexion. C'est à ce prix seulement que nous pouvons les mettre en œuvre. M. Chenavard n'ignore pas cette condition impérieuse, et tous les cartons sortis de ses mains sont là pour attester qu'il ne l'a pas perdue de vue un seul instant. Il dispose librement et sagement de son érudition, parce qu'il possède depuis long-temps l'instrument qu'il manie; il use modestement de son savoir archéologique, parce que le passé est toujours présent à sa mémoire; et comme, par un heureux privilége, il unit à une mémoire excellente et soigneusement enrichie la faculté d'ordonner ses pensées et de les présenter sous une forme vivante, il trouve moyen de contenter à la fois les connaisseurs et la foule.

L'antiquité grecque et romaine n'a pas été pour M. Chenavard un

thème moins heureux et moins fécond que l'Orient. La guerre de Troie, la mort de Socrate, le siècle d'Auguste lui ont inspiré des compositions qui réuniront les suffrages des juges les plus sévères. Il a trouvé pour *la Guerre de Troie* un style qui convient parfaitement au sujet. On voit qu'il a vécu long-temps dans le commerce d'Homère. Les héros de l'Iliade lui sont familiers. Il les dispose et les groupe à son gré, et se trouve à l'aise dans le monde héroïque comme un homme qui aurait conversé avec Achille et Agamemnon. Chacun reconnaîtra dans cette composition une science profonde unie à l'imagination la plus ingénieuse. Quant à *la Mort de Socrate,* il a eu le bon sens et le bon goût de ne pas lutter avec Louis David. Il a compris qu'il serait imprudent de choisir la même donnée. Au lieu donc de nous représenter Socrate discourant au milieu de ses disciples, il l'offre à nos yeux attendant la mort, ayant déjà bu la ciguë. Les disciples contemplent en silence le visage de leur maître, qui respire la plus auguste sérénité. L'esclave qui a porté la ciguë attend que Socrate rende le dernier soupir. Ainsi conçue, la mort de Socrate a peut-être moins de grandeur que la mort de Socrate telle que l'a conçue Louis David, mais, à coup sûr, elle n'offre pas moins d'intérêt. *Le Siècle d'Auguste* est une des plus charmantes compositions que je connaisse. L'auteur a groupé autour d'Octave les poëtes les plus élégans qui ont nourri notre jeunesse. Il y a dans la manière dont les personnages sont ordonnés une grace, une harmonie qui rappellent les meilleurs temps de la peinture. Horace et Virgile, placés au premier plan, expriment heureusement, par leur physionomie, le caractère de leurs œuvres. M. Chenavard a parfaitement saisi le type de ces deux esprits éminens. Ce qui me charme surtout dans *le Siècle d'Auguste,* c'est la sérénité empreinte dans toute la composition. Le spectateur, en face de ce tableau, comprend qu'il a devant les yeux une réunion d'hommes privilégiés qui ont donné des leçons au monde entier. Expression des têtes, ajustement majestueux des draperies, tout concourt à l'effet de ce tableau. Aussi je me plais à louer *le Siècle d'Auguste* comme une pensée très nettement conçue et rendue avec une rare précision.

Le christianisme, qui divise en deux parts égales l'ensemble de cette série, est représenté dans toute sa grandeur. Depuis le Christ à la crèche jusqu'au sermon sur la montagne, M. Chenavard n'a rien négligé; il a fait pour l'Évangile ce qu'il avait fait pour l'Iliade, en ayant soin toutefois de traiter la donnée chrétienne dans de plus vastes proportions que la donnée païenne. L'adoration des bergers, la fuite en Égypte, le dernier sacrifice accompli sur le Calvaire, lui ont fourni l'occasion de montrer pleinement comment il comprend les traditions et les mystères de la foi chrétienne. Cependant, je dois le dire, je préfère aux compositions que je viens d'énumérer le tableau des *Catacombes.*

La toile, divisée en deux parties à peu près égales, laisse voir dans la moitié supérieure les païens persécuteurs de la foi chrétienne, et dans la moitié inférieure les chrétiens persécutés, qui, au milieu des agapes, se préparent au martyre. Il est impossible de ne pas admirer la grandeur de ce double poème. Le triomphe et l'orgueil des païens, dont les doctrines seront bientôt effacées de la mémoire des hommes, contrastent d'une manière frappante avec la ferveur des néophytes qui se cachent dans les entrailles de la terre pour célébrer les mystères de la religion nouvelle. M. Chenavard a très bien saisi et très bien rendu le double caractère qui convient à ces deux ordres de personnages, et je ne doute pas que son tableau des *Catacombes* n'obtienne de nombreux applaudissemens. Il n'a pas traité avec moins de hardiesse un sujet qui eût sans doute découragé plus d'un peintre habile : la *Rencontre d'Attila et de saint Léon.* Sans se préoccuper de la fresque du Vatican, il a interrogé l'histoire, et l'histoire lui a fourni les élémens d'une composition qui ne rappelle en rien l'Attila de Raphaël. C'était la seule manière d'aborder un tel sujet. La fresque du Vatican, élégante, animée, réveille dans tous les esprits qui connaissent l'antiquité le souvenir des cavaliers de Phidias, le souvenir des Panathénées. M. Chenavard, pour éviter le danger d'une telle comparaison, a pris le récit des historiens, et s'est efforcé de le reproduire fidèlement. Je dois dire que sa hardiesse lui a porté bonheur, car il y a dans son *Attila* quelque chose de barbare et de sauvage qui frappe le spectateur d'étonnement, et puis la toile est remplie d'une multitude qui se presse derrière le conquérant, et qui exprime bien le caractère de cette invasion prodigieuse. Quant au pape qui s'avance au-devant d'Attila, il porte sur son visage la ferveur de sa croyance. Il n'essaie pas de lutter par la force avec le fléau de Dieu. C'est à la prière seule, à la prière ardente et sincère qu'il demande le salut de Rome. Aussi je n'hésite pas à recommander l'*Attila* de M. Chenavard comme un modèle d'énergie et de sagesse. La foi aux prises avec la force est dignement représentée dans ce tableau.

La poésie du moyen-âge lui a suggéré l'idée d'un séjour enchanté où se trouvent réunies les ombres d'Alighieri, de Pétrarque et de Boccace. Dante et Béatrice, Pétrarque et Laure, occupent le premier plan, et chacun de ces deux grands poètes est rendu avec une fidélité qui révèle chez l'auteur la connaissance complète des idées et des sentimens qu'ils ont revêtus d'une forme immortelle. Quant à Boccace, il occupe, à la droite du spectateur, le fond du tableau. Placé au milieu des personnages du *Décaméron,* il représente d'une manière ingénieuse l'amour voluptueux à côté de l'amour sincère et profond. En agissant ainsi, M. Chenavard s'est soumis à la tradition, car personne assurément ne voudra mettre Fiammetta sur la même ligne que Laure de

Noves et Béatrice Portinari. Quel que soit le charme du *Décaméron*, où les histoires tragiques tiennent presque autant de place que les récits joyeux, il n'est pas permis cependant de mettre Boccace, pour l'expression de l'amour, entre Dante et Pétrarque. M. Chenavard a donc très bien fait d'assigner à Boccace le fond du tableau. La réunion de ces trois poètes, qui ont fondé la langue italienne, offre un ensemble gracieux qui s'accorde à merveille avec l'idée que ces trois noms réveillent. Quand je parle de grace, c'est des lignes seulement que j'entends parler, car les visages d'Alighieri et de Pétrarque respirent le recueillement et l'austérité.

Luther déchirant les bulles du pape dans l'église de Wittenberg n'a peut-être pas toute la grandeur que nous aurions le droit de souhaiter. Bien que la tête de Luther exprime très bien le courage dont il est animé, bien que son regard semble prévoir et défier le danger de la lutte où il s'engage, je crois que l'auteur n'a pas compris toutes les conditions du sujet, ou du moins, s'il les a comprises, il ne s'est pas cru obligé d'en tenir compte. Il n'y a pas assez d'auditeurs groupés autour de la chaire de Luther. Un tel acte devait s'accomplir en présence de la foule, et je pense que M. Chenavard eût agi sagement en amassant la foule au pied de la chaire. Il ne faut pas en effet que la guerre contre la papauté se déclare à huis clos : pour qu'elle garde son vrai caractère, il faut que le peintre nous montre, comme l'historien, Luther s'adressant à la multitude et non pas à quelques initiés. Au reste, la faute que je signale n'est pas difficile à corriger. Le personnage de Luther étant bien conçu, il ne reste plus qu'à remplir l'église d'une foule attentive. Je pense que M. Chenavard, éclairé par la réflexion, comprendra la justesse de cette remarque, et modifiera le caractère de sa composition.

J'arrive au *Siècle de Louis XIV*, car les compositions intermédiaires ne sont pas achevées : le siècle de Colbert et de Racine, de Molière et de Pascal, de Labruyère et de Bossuet, n'a pas été compris par l'auteur moins finement que le siècle d'Auguste. Louis XIV, assis devant une table avec Colbert et Louvois, discute avec eux des plans d'administration et de guerre. Racine et Boileau s'entretiennent de leurs projets et marchent d'un pas lent au milieu des statues et des fleurs, tandis que Mme de Montespan, du haut d'une terrasse, effeuille des roses sur la tête de son royal amant. Il y a dans cette composition une élégance, une coquetterie, qui conviennent parfaitement au sujet. L'étude des affaires poursuivie au milieu des plaisirs est très nettement caractérisée. Demander à M. Chenavard pourquoi il a réuni Louis XIV, Colbert et Louvois dans le parc de Versailles serait une chicane puérile. Le droit qu'il s'est arrogé n'a rien qui blesse le goût. Il ne s'agit pas, en effet, de savoir si Louis XIV traitait les affaires de la France

avec ses ministres entre ses maîtresses et les poëtes de sa cour; puisqu'il est avéré qu'il menait de front les affaires et les plaisirs, le peintre pouvait et devait réunir dans le même cadre les secrétaires d'état, les maîtresses et les poëtes. Tel qu'il est, ce tableau ne peut manquer d'attirer l'attention et d'enchanter le regard, car il offre une combinaison ingénieuse de personnages très divers et très fidèlement rendus, groupés habilement et servant à l'expression d'une idée unique. Le siècle de Louis XIV revit là tout entier : politique, poésie, volupté, M. Chenavard n'a rien oublié. Il a compris et traité toutes les parties de son sujet. Les jardins dessinés par Lenôtre, le palais construit par Mansard, encadrent heureusement les personnages, et le spectateur devine, au premier aspect, le nom des acteurs placés devant lui. C'est un éloge qui semble banal et qui pourtant n'est mérité que par un petit nombre de tableaux; chaque jour, nous le voyons prodigué, mais il est bien rare qu'il soit légitime.

J'ai omis, dans cette rapide nomenclature, plus d'une composition qui mériterait une analyse spéciale, et entre autres *le Passage du Rubicon*. J'en ai dit assez pour montrer toute l'importance du travail entrepris par M. Chenavard. Bien que toutes ces compositions soient tracées au fusin et privées du prestige de la couleur, elles n'offrent pourtant pas un intérêt moins puissant que des tableaux achevés. Il y a dans cette galerie tant de clarté, tant d'harmonie, tous les épisodes de l'histoire humaine sont si nettement retracés et s'enchaînent si naturellement, l'esprit éprouve tant de plaisir à suivre le développement de la civilisation, qu'il ne songe pas à regretter l'absence de la couleur. Sans doute le pinceau prêterait à l'œuvre de M. Chenavard un charme nouveau, sans doute la couleur parlerait aux yeux plus vivement que le fusin : cependant je crois que ces cartons, sans subir aucune métamorphose, seraient un digne sujet d'étude. Il serait facile de les séparer par des bandes colorées, de telle sorte que le regard embrassât sans effort le champ de chaque composition, et l'on obtiendrait ainsi quelque chose d'analogue aux peintures monochromes d'André del Sarto. Je n'ai pas à m'occuper de la destination qui sera donnée à ce travail; il me suffit d'en avoir signalé toute la grandeur. Quatre années de méditation et de persévérance ne seront pas perdues. Que M. Chenavard expose ses cartons dans une salle convenablement disposée, l'avis des hommes studieux sera certainement ratifié par la foule. Chacun reconnaîtra les qualités éminentes qui les recommandent, et l'auteur prendra rang parmi les esprits les plus sérieux de notre temps. Les entreprises d'une telle valeur sont trop rares pour que la critique ne s'empresse pas de les signaler à l'attention publique.

Sans doute il serait facile de relever dans cette vaste série quelques négligences d'exécution. Préoccupé de l'expression de sa pensée, l'au-

teur n'a pas toujours traité avec une attention scrupuleuse la partie matérielle de son œuvre. Pour effacer ces taches légères, il lui suffirait de consulter la nature, et son œil corrigerait sans peine les erreurs de sa mémoire. Aussi je ne veux pas m'arrêter à compter ces erreurs. Ce qui me charme, ce qui m'intéresse, ce que je loue avec plaisir, c'est la sagacité dont l'auteur a fait preuve dans l'accomplissement de cette tâche immense. Je sais qu'il n'aurait pas grand'chose à faire pour réduire à néant les reproches que j'énonce, et je ne veux pas insister. Quand la foule aura vu les cartons de M. Chenavard, elle le remerciera d'avoir résumé si nettement toute l'histoire humaine, et ne s'inquiétera guère de savoir si toutes les figures ont le nombre de têtes prescrit par les lois du dessin. Elle suivra d'un œil attentif le développement de la raison, les évolutions de l'intelligence, la lutte des passions, le triomphe des idées qui ont représenté d'âge en âge les portions de vérité que la race humaine avait découvertes, et l'intérêt d'un tel spectacle est assez grand, sans doute, pour qu'on pardonne à l'auteur quelques négligences de crayon. Ces négligences d'ailleurs ne sont pas nombreuses, et le dessin de ces cartons est généralement pur.

Ces cartons réalisent pleinement les espérances conçues par les amis de la peinture. Tous ceux, en effet, qui suivent avec sollicitude le développement des arts se rappellent un dessin et une esquisse de M. Chenavard. Le *Vote de la Mort de Louis XVI*, exposé à la galerie Gaugain, nous avait montré déjà tout le savoir de M. Chenavard. Nous avions admiré, dans cette vaste composition, la fidélité des portraits, la vérité de la pantomime et la grandeur de l'impression. Les connaisseurs ne trouvaient guère à blâmer, dans ce dessin d'ailleurs si imposant et si vrai, que l'absence d'harmonie linéaire, et l'auteur pouvait invoquer pour sa défense le désir de reproduire sans l'altérer la séance de la convention. A ceux qui lui reprochaient d'avoir séparé les juges assis sur les bancs de l'assemblée par des trous trop nombreux, il pouvait répondre qu'il avait suivi littéralement le témoignage de l'histoire, et sa défense était d'autant plus facile que jamais le vote de la mort de Louis XVI n'avait été représenté sous une forme aussi émouvante. Tous les personnages trahissent par leurs mouvemens, par leur physionomie, le sentiment qui les domine; le regard le plus rapide suffit pour nous révéler toute la gravité de la scène à laquelle nous assistons; le désordre même qui règne dans l'assemblée ajoute encore à l'effet de la composition. Il est permis sans doute de regretter l'absence d'harmonie linéaire, si l'on ne considère que les principes fondamentaux de la peinture; il est permis de se demander pourquoi l'auteur n'a pas songé à concilier les exigences de l'art avec les exigences de l'histoire. Cependant, tout en admettant l'importance et la

légitimité de cette question, j'incline à penser que M. Chenavard a pu, sans violer le bon sens, n'en pas tenir compte. Que voulait-il en effet? Nous montrer l'aspect de la convention au moment même où se décidait le sort du roi. Or, pour nous montrer l'aspect de la convention, il ne pouvait guère se dispenser de suivre fidèlement le témoignage de l'histoire. Et si l'histoire nous affirme que parmi les juges de Louis XVI plusieurs, avant de le condamner ou de l'absoudre, ont quitté leur banc afin de se concerter avec leurs amis, avec leurs conseillers, pourquoi M. Chenavard n'aurait-il pas accepté dans toute sa franchise la tradition appuyée de preuves authentiques? Pour ma part, je n'oserais le blâmer. Je reconnais volontiers que cette composition, exécutée dans de vastes proportions, aurait dû subir quelques métamorphoses, sinon dans l'ensemble, au moins dans les détails; mais je pense que le dessin à la mine de plomb exposé à la galerie Gaugain méritait une attention sérieuse et que, parmi les artistes contemporains, bien peu seraient capables de nous représenter la convention sous un aspect plus vrai, plus saisissant. Ainsi, tout en avouant que les trous dont j'ai parlé blessent l'œil habitué aux compositions de l'école italienne, je suis forcé de louer le dessin de M. Chenavard comme l'image fidèle d'une scène dont tous les détails nous ont été transmis par l'histoire.

Quant à l'esquisse de *Mirabeau répondant au marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies,* je n'ai pas besoin d'en expliquer les mérites, car tous ceux qui l'ont vue s'accordent à louer la sagesse et la grandeur que l'auteur a su mettre dans l'expression de sa pensée. Cette esquisse ne se recommande ni par l'éclat de la couleur, ni par la délicatesse du dessin; mais il y a dans le mouvement des figures principales tant d'énergie et de surprise, dans la physionomie de l'assemblée tant d'attention et d'émotion, que le spectateur ne songe guère à se demander si la couleur est assez vive, si le dessin est assez pur. Chacun se plaît à vanter la fierté de Mirabeau, l'étonnement de Dreux-Brézé. En somme, cette esquisse, malgré ses imperfections, assigne à l'auteur un rang élevé.

Ainsi tous ceux qui possèdent une mémoire fidèle apprendront sans surprise que M. Chenavard a représenté sous une forme vivante et pittoresque les principaux épisodes de la biographie humaine. Ce qu'il avait fait nous montrait assez clairement ce qu'il pouvait faire. L'immensité du sujet offert à son imagination, loin de l'effrayer, comme nous avions lieu de le craindre, a doublé son courage et ses forces. Nous retrouvons en effet dans ses cartons toutes les qualités que nous avions admirées dans le *Jugement de Louis XVI* et dans *Mirabeau répondant au marquis de Dreux-Brézé.* C'est la même vérité, la même énergie exprimées par un crayon plus savant et plus habile. Quant à la

pensée qui circule dans cette vaste série, je n'hésite pas à dire qu'elle prouve chez M. Chenavard une connaissance profonde de l'histoire et la notion précise des conditions qui régissent la peinture. Il sait tous les momens importans, toutes les journées mémorables de la biographie humaine, et ne sait pas moins nettement à quelles conditions est soumise la représentation de ces journées. Il pense comme s'il avait à raconter le développement de la raison, et lorsqu'il s'agit de retracer sur la toile le récit des historiens, il se renferme prudemment dans les données de la peinture. Que les esprits chagrins pour qui le blâme est une joie reprochent à M. Chenavard de n'avoir pas apporté dans l'expression de sa pensée toute la délicatesse, toute l'exactitude qui recommandent les compositions murales de l'Italie : je ne veux pas m'associer à cette injustice. Je n'oublie pas que ces cartons tracés au fusin ne sont pas faits pour être examinés à la loupe. Ils devaient décorer les murs du Panthéon, et, quelle que soit la destination qu'ils recevront, j'ai la ferme confiance que les juges les plus sévères y trouveront l'expression d'une pensée forte et vraie alliée à l'imagination la plus ingénieuse. Familiarisés avec les difficultés de l'art, ils ne chicaneront pas l'auteur sur les fautes qu'il a pu commettre et lui tiendront compte de la sagacité, de la variété, de la souplesse qu'il a montrées dans l'accomplissement de cette difficile entreprise. Le succès réservé à ces cartons n'est donc pas douteux, et j'espère que les applaudissemens légitimes recueillis par M. Chenavard décideront l'administration à les placer dans une des salles du Louvre, en attendant qu'ils reçoivent une destination définitive.

GUSTAVE PLANCHE.

SOUVENIR DES ALPES.

Fatigué, brisé, vaincu par l'ennui,
Marchait le voyageur dans la plaine altérée,
Et du sable brûlant la poussière dorée
Voltigeait devant lui.

Devant la pauvre hôtellerie,
Sous un vieux pont, dans un site écarté,
Un flot de cristal argenté
Caressait la rive fleurie.

Deux oisillons, dans un pin d'Italie,
En sautillant s'envoyaient tour à tour
Leur chansonnette ailée, où la mélancolie
Jasait avec l'amour.

Pendant qu'une mule rétive
Piétinait sous le pampre où rit le dieu joufflu,
Sans toucher aux fleurs de la rive,
Le voyageur monta sur le pont vermoulu.

Là, le cœur plein d'un triste et doux mystère,
Il s'arrêta silencieux, —
Le front incliné vers la terre; —
L'ardent soleil séchait les larmes de ses yeux.

Aveugle, inconstante, ô fortune!
Supplice enivrant des amours!
Ote-moi, mémoire importune,
Ote-moi ces yeux que je vois toujours!

Pourquoi, dans leur beauté suprême,
Pourquoi les ai-je vus briller?
Tu ne veux plus que je les aime,
Toi qui me défends d'oublier!...

Comme après la douleur, comme après la tempête,
L'homme supplie encore et regarde le ciel,
Le voyageur, levant la tête,
Vit les Alpes debout dans leur calme éternel,

Et, devant lui, le sommet du Mont-Rose,
Où la neige et l'azur se disputaient gaîment.
Si parmi nous tu descends un moment,
C'est là, blanche Diane, où ton beau pied se pose.

Les chasseurs de chamois en savent quelque chose,
Lorsque, sans peur, mais non pas sans danger,
A travers la prairie au matin fraîche éclose,
On les voit, l'arme au poing, dans ces pics s'engager.

Pendant que le soleil, paisible et fort à l'aise,
Brûle, sans la dorer, la cité milanaise,
Et dans cet horizon, plein de grace et d'ennui,
S'endort de lassitude à force d'avoir lui,

La montagne se montre : — à vos pieds est l'abîme,
L'avalanche au-dessus. — Ne vous effrayez pas; —
Prenez garde au mulet qui peut faire un faux pas.
L'œil perçant du chamois suspendu sur la cime,
Vous voyant trébucher, s'en moquerait tout bas.

Un ravin tortueux conduit à la montagne;
Le voyageur pensif prit ce sentier perdu;
Puis il se retourna. — La plaine et la campagne,
Tout avait disparu.

Le spectre du glacier, dans sa pourpre pâlie,
Derrière lui s'était dressé.
Les chansons et les pleurs et la belle Italie
Devenaient déjà le passé.

Un aigle noir, planant sur la sombre verdure
Et regardant au loin, tout chargé de souci,
Semblait dire au désert : Quelle est la créature
Qui vient ici ?

Byron, dans sa tristesse altière,
Disait un jour, passant par ce pays :
« Quand je vois aux sapins cet air de cimetière,
« Cela ressemble à mes amis. »

Ils sont pourtant beaux, ces pins foudroyés,
Byron, dans ce désert immense !
Quand leurs rameaux morts craquaient sous tes pieds,
Ton cœur entendait leur silence.

Peut-être en savent-ils autant et plus que nous,
Ces vieux êtres muets attachés à la terre,
Qui, sur le sein fécond de la commune mère,
Dorment dans un repos si superbe et si doux.

ALFRED DE MUSSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 janvier 1852.

La société française a subi depuis soixante ans de rudes et fréquens ébranlemens. Si ces crises avaient simplement un caractère politique et n'étaient que l'échange dix fois répété de formes de gouvernement, cela n'expliquerait pas, suffisamment du moins, l'anxiété et les angoisses qui s'emparent des ames en certaines heures. Ce qui rend si vif, si poignant l'instinct du péril et en redouble chaque fois la puissance à mesure que les épreuves se succèdent, c'est que la société tout entière se sent atteinte dans son principe même, dans son essence, dans ses bases morales, dans les élémens constitutifs de son existence. La véritable maladie de notre temps en un mot, ce n'est point une maladie politique; c'est une maladie morale et intellectuelle. C'est une illusion de rendre uniquement les institutions et les pouvoirs que nous nous créons responsables de nos échecs, de nos déceptions et de nos malheurs. La vérité est que nos institutions sont ce que nous les faisons, et que la source réelle du mal est en nous-mêmes, ou, en d'autres termes, dans l'homme tel que l'a fait l'esprit révolutionnaire, en altérant en lui la notion religieuse du devoir et le sentiment du respect, en éveillant dans son ame l'ardeur des convoitises grossières et des révoltes permanentes, en faisant de son intelligence une puissance trop souvent destructive. Voilà pourquoi, ce nous semble, il y a aujourd'hui pour tous les hommes sincères une obligation, moins encore politique que morale, — et qui consiste à raviver les notions à demi éteintes, à rendre leur lustre aux vérités bafouées, à réchauffer cet instinct du devoir qui est la condition première d'une liberté sage et bienfaisante, — à ramener l'intelligence à sa vraie loi, qui est de défendre l'ordre social, non de le travestir et de le pousser à la ruine par la dégradation. De récentes lumières nous ont laissé voir à d'incalculables profondeurs; elles nous ont montré ce que c'était que cette maladie dont nous parlions et quelle affreuse végétation de passions et de vices elle pouvait engendrer à la surface du corps social. Mieux que tout le reste, ces subites et sinistres révélations expliquent le sens du vote du 20 décembre. C'est au gouvernement nouveau de puiser dans un tel concours de suffrages les inspirations d'une po-

litique qui réponde en tous points aux sentimens et aux besoins du pays. La constitution nouvelle ne saurait tarder maintenant à être publiée; les lois organiques qui la complètent suivront de près sans nul doute, et nous permettront d'envisager avec plus d'ensemble et de certitude notre situation intérieure. Jusque-là nous n'aurions à mentionner que des mesures partielles de divers genres, telles que la loi sur la garde nationale, qui confère au pouvoir exécutif le droit de nommer les officiers; les instructions ministérielles, qui soumettent à une surveillance sévère et juste les cabarets et autres lieux de même espèce où va se pervertir le bon sens populaire; la suppression sur les monumens publics de cette orgueilleuse et trois fois menteuse devise qui les décorait depuis février. La concession par adjudication du chemin de fer de Lyon, qui vient d'avoir lieu, termine une question long-temps débattue, on le sait. Elle marque une des voies où peut s'exercer le plus utilement aujourd'hui l'activité du pays : c'est la voie des intérêts positifs et pratiques, du travail matériel et productif. Ce ne sont point les élémens qui manquent à ce genre de travail, et la France, sous ce rapport, à encore à faire pour marcher sur les traces de pays tels que l'Angleterre ou les États-Unis.

En Angleterre, il y a long-temps que l'esprit public n'avait été aussi agité que durant la quinzaine qui vient de s'écouler; tout récemment, un journal anglais, revenant sur l'exposition universelle de l'industrie, félicitait la Grande-Bretagne d'avoir donné au monde ce grand spectacle; hélas! qui sait si ce n'est point pour long-temps que ce temple de la paix aura été ouvert? Quoi qu'il en soit, l'inquiétude règne dans tous les partis et dans toutes les classes de la société; les protestans jettent les hauts cris, comme si la liberté de conscience allait être suspendue pour eux de même qu'elle fut jadis suspendue pour les catholiques; les journaux dissertent longuement sur l'insuffisance des moyens de défense de la Grande-Bretagne. Ne croirait-on pas, à voir tant d'agitation, que l'Angleterre se sent menacée non-seulement dans ses intérêts, mais dans son principe? Chaque jour, d'honorables *gentlemen* écrivent aux principaux organes de la presse des lettres enflammées et fanatiques en se déguisant modestement sous ces pseudonymes patriotiques : *an Englishman*, *Anglicus*, un Anglais, un Anglican. Que se passe-t-il donc et que veut dire tout ce mouvement? Et les préoccupations nationales ne sont pas les seules : des dissensions intérieures viennent encore ajouter à l'anxiété publique, et au-dessus de cette société déjà attaquée, au-dessus de cette nation en proie à la crainte, flotte dans les régions du gouvernement un cabinet qui est et qui n'est pas, qui, condamné à vivre par l'impossibilité où sont tous les partis de prendre en main les affaires, est cependant condamné à mourir malgré ses bonnes intentions par l'impossibilité où il se trouve de s'assimiler les partis les plus rapprochés de lui et de se rallier les hommes qui lui ont toujours été le moins hostiles.

Lord Palmerston triomphe dans sa défaite; sa chute paraît avoir blessé à mort le cabinet whig. Un tel personnage en tombant ne laisse pas seulement une place vide derrière lui : sa retraite a créé une crise qui continue encore, et qui ne pouvait s'apaiser par l'entrée aux affaires de lord Granville. Lord Palmerston n'est pas un de ces hommes auxquels le public ne pense plus aussitôt qu'ils sont remplacés. Tout ce qu'il y a de fanatisme patriotique en Angleterre s'est senti atteint. Il n'y a pas eu seulement des colères; le soupçon s'en

mêlant, il y a eu des insinuations, des suppositions acerbes et insultantes. La colère des radicaux et celle des protestans s'est donné libre carrière à l'endroit de lord Granville, et ne s'est pas même arrêtée au seuil du cabinet diplomatique du ministre. On a rappelé que lord Granville, marié avec une Française catholique et lié avec tous les catholiques éminens de l'Angleterre et du continent, avait entretenu de tout temps de bons rapports avec des hommes que l'Angleterre devait considérer comme ses ennemis, avec le cardinal Acton, avec le comte de Castelcicala, l'ex-ambassadeur de Naples à Londres, celui à qui naguère encore lord Palmerston remettait cette note injurieuse pour son gouvernement, en même temps qu'il envoyait une copie de la brochure de M. Gladstone à tous les cabinets de l'Europe. Les hypothèses aidant, lord Granville, aux yeux de certains partis, n'était rien moins qu'une créature de l'Autriche et du saint-siége chargée de diriger les affaires de la Grande-Bretagne. Si lord Palmerston est tombé victime de négociations secrètes avec la cour de Vienne, qui peut empêcher, en effet, l'esprit de parti de voir dans lord Granville, catholique par ses alliances et ses amitiés, intelligence plus modérée et plus modeste que celle de lord Palmerston, caractère non encore éprouvé dans la vie publique, et dont l'Angleterre ne connaît ni les qualités ni les défauts; qui peut empêcher l'esprit de parti de voir en lui un homme imposé par la cour de Rome et les états absolutistes, une créature de Pie IX et du prince de Metternich? Voilà cependant les belles inventions et les dévergondages d'imagination auxquels on s'est livré en Angleterre à l'occasion du successeur de lord Palmerston. Il y a long-temps qu'on n'avait aussi bien déliré au-delà du détroit.

Les partis modérés, moins susceptibles à l'endroit des catholiques, sans attaquer aussi violemment le noble lord, ne se sont pas tenus pour beaucoup plus rassurés, et ils ont demandé au cabinet quelles alliances il comptait faire pour rappeler en lui la vie qui lui échappe. Lord Palmerston tombé, ont-ils dit, que reste-t-il à côté de lord John Russell? Des hommes vieillis au service de l'Angleterre, comme le marquis de Landsdowne, à qui on a rappelé un peu brutalement que le ministère n'était pas un lieu de retraite; comme sir Charles Wood, dont les budgets ont provoqué les railleries de l'Angleterre dans ces dernières années; comme lord Grey, dont l'administration, surtout en ce qui regarde les colonies, est l'objet d'attaques incessantes. Le ministère allait-il enfin se transformer sérieusement? D'abord lord John Russell a fait la sourde oreille, et il n'a été question que de remplacer lord Granville dans les fonctions qu'il venait de quitter. Il s'est adressé à M. Cardwell, un des anciens amis de sir Robert Peel, qui s'est montré disposé à accepter une fonction dans le cabinet, mais qui a imposé pour condition qu'il y entrerait avec un certain nombre de ses amis. Alors ont eu lieu tous les imbroglios ministériels et toutes les combinaisons, aussitôt abandonnées que conçues, de la semaine qui vient de s'écouler. Tour à tour il a été question de sir James Graham, de M. Cardwell, du duc de Newcastle, de lord Wodehouse, de M. Sidney Herbert. L'alliance entre les whigs et les *peelites* semblait accomplie, et les victimes de cette alliance étaient désignées : c'étaient lord Grey, sir George Grey, lord Broughton, naguère connu sous le nom de sir James Cam Hobhouse. Les conférences ont été laissées, puis reprises, puis abandonnées encore. Il ne reste de ces combinaisons que des déceptions et l'impossibilité bien constatée pour l'Angleterre de voir

se former dans ce moment un autre cabinet que le cabinet whig. Ce cabinet pourrait porter, malgré toute son instabilité apparente, le nom de cabinet nécessaire; la nécessité lui fait soutenir les plus durs échecs; la toute-puissance du parlement viendra elle-même s'incliner devant ce ministère auquel il a donné tant de votes hostiles, car si une majorité ne peut être ralliée, le parlement sera dissous : voilà le résultat probable et le plus prochain de la crise. Pour le quart d'heure, lord John Russell, après avoir fait annoncer à mots couverts que peut-être il allait entamer des négociations avec l'école de Manchester, c'est-à-dire avec M. Cobden et ses amis, en est revenu fatalement à la position d'il y a quinze jours, et se contente d'installer M. James Wilson dans les anciennes fonctions de lord Granville.

Il est impossible de ne pas louer et honorer les efforts de lord John Russell pour retenir dans des bornes libérales et modérées la politique anglaise, pour empêcher qu'elle ne tombe aux mains des partis extrêmes. S'il est vrai que lord John Russell ait fait des ouvertures au parti des radicaux libres échangistes, il a donné une preuve de haute intelligence. Oui, aujourd'hui que les anciennes dénominations de whigs et de tories n'ont plus tout leur ancien prestige, aujourd'hui que les tories représentent des institutions et des lois qui ne sont plus celles de l'Angleterre actuelle, aujourd'hui que les partis démocratiques commencent à se former et à devenir menaçans, si bien que les radicaux se trouvent, par le fait même de la naissance de ces partis, devenir des conservateurs, nous ne voyons aucune raison d'être étonnés, si le chef d'un cabinet libéral déclare qu'il prendra des hommes là où il en trouvera, et qu'il choisira ses collègues dans plus d'un côté du parlement. Les affaires ne pouvant cesser sans danger de rester entre les mains des whigs, et les whigs ne pouvant plus gouverner avec leurs seules forces, un rapprochement entre les libéraux de toutes les nuances devient absolument nécessaire. Pourquoi lord John Russell n'a-t-il pas, malgré ses hautes qualités et son noble caractère, la froide fermeté d'un Pitt ou la tactique inflexible et souple en même temps d'un Robert Peel? Le moment est venu où il est nécessaire que les partis se reforment; mais la main qui pourrait ressouder tous les anneaux de ce corps politique, aujourd'hui séparés et brisés, existe-t-elle? Les élémens d'un grand parti conservateur existent cependant, et le ministre qui pourrait composer un parti qui irait de M. Gladstone à M. Cobden détournerait en grande partie les menaçantes éventualités du présent, et rendrait à l'Angleterre un des services les plus signalés que ses hommes d'état lui aient jamais rendus.

Un fait plus sérieux que les échecs récemment éprouvés par l'armée du cap de Bonne-Espérance, et qui sont un prétexte pour la presse anglaise d'attaquer de nouveau l'administration de lord Grey, ce sont les dissentimens qui se sont produits récemment entre les ouvriers mécaniciens du Lancashire et leurs patrons. Les Anglais affectent de regarder avec indifférence ce fait gros de tempêtes; l'avenir se chargera de nous apprendre si leur indifférence était fondée. Douze mille hommes sont à l'heure qu'il est sur les pavés de Londres et de Manchester, privés volontairement de travail, mettant pour ainsi dire en état de siége les ateliers de leurs patrons, qui, de leur côté, refusent toute concession. Des deux côtés, dans les deux camps, il y a une solidarité étroite et une discipline redoutable : les ouvriers tiennent des *meetings*, les

patrons tiennent des conférences; les ouvriers se coalisent pour une grève menaçante, les patrons se coalisent pour fermer tous ensemble et à la fois leurs ateliers. En ce moment, la question n'est pas vidée, et nous aurons probablement bientôt, malheureusement, l'occasion d'y revenir.

Depuis les ordonnances publiées le 20 août dernier par l'empereur d'Autriche pour inviter le conseil des ministres et celui de l'empire à délibérer sur la constitution du 4 mars 1849, le sort réservé à cette constitution et aux principes quasi-démocratiques qui en dérivaient ne pouvait être douteux pour personne. En Autriche, ainsi que dans tous les pays de bureaucratie, la promptitude est un mérite peu apprécié; c'est ce qui explique pourquoi la délibération a pu être si longue sur une question déjà plus qu'à demi résolue : le retrait définitif de la charte du 4 mars date seulement, en effet, du dernier jour de l'année 1851.

On sait que cette charte ne jouissait point d'une grande faveur auprès des populations autrichiennes. Elle avait eu dans l'origine un double objet : le gouvernement impérial, en acceptant le système parlementaire pour ne pas rompre trop brusquement avec les idées qui dominaient alors en Autriche, avait cherché en compensation dans ce système un instrument de centralisation et d'unité politique. A la vérité, la constitution du 4 mars ne déplaisait peut-être pas aux Slaves autant qu'on l'a dit. Si en effet la centralisation menaçait leurs institutions locales, le futur parlement de Vienne, en les réunissant en un même foyer, au cœur même de l'empire, eux qui forment presque la moitié de toutes les populations autrichiennes, leur fournissait le moyen de peser lourdement sur le pouvoir central. Ils n'obtenaient pourtant cette influence qu'à la condition de se fondre eux-mêmes en quelque sorte en un seul peuple, de renoncer à leur individualité nationale, en un mot d'être simplement des Austro-Slaves, au lieu de rester Tcheks, Polonais, Illyriens. Le sacrifice était considérable. Les Galiciens pouvaient-ils, par exemple, faire si bon marché de cette individualité qui les rattache dans l'histoire au vieux tronc polonais? Si favorable qu'elle fût aux Slaves par un côté, la constitution du 4 mars entraînait donc, même pour eux, de graves inconvéniens. Quant aux Italiens, aux Valaques, aux Magyars, incapables par leur petit nombre de jouer aucun rôle dans une assemblée de représentans de tout l'empire, ils avaient tout à perdre au maintien de cette constitution. Les Magyars notamment y voyaient la certitude que leur parlement séparé ne leur serait pas rendu. De là, chez toutes les populations de l'empire, une défiance prononcée pour cette charte unitaire, et, chez les Magyars, une hostilité systématique et persistante, qui employait, pour éclater au grand jour, tous les moyens de publicité que le régime militaire a laissés à la Hongrie.

Au dehors, les projets d'unité contenus dans la charte du 4 mars avaient été accueillis avec quelque incrédulité. C'est afin de mieux assurer cette unité par le germanisme, que l'Autriche avait formulé hautement aux conférences de Dresde son plan d'incorporation dans l'Allemagne. Et, pour faire accepter ce plan, elle raisonnait devant les états confédérés comme si cette unité annoncée dans la constitution du 4 mars était déjà un fait accompli. Du moment où l'Autriche n'eût plus formé qu'un seul corps homogène avec une législation uniforme, l'on aurait difficilement compris comment une portion de cet em-

pire aurait pu faire partie de l'Allemagne, tandis que l'autre fût restée en dehors de l'organisation fédérale. L'argument n'était pas sans force; les grandes puissances n'en ignoraient point la valeur, tout en le repoussant au nom des traités de Vienne. La Russie notamment, qui d'abord s'était laissé persuader que cette pensée hardie d'incorporation de l'Autriche dans l'Allemagne, basée sur l'unité de l'empire, était favorable à la sécurité des petits états de la confédération, en vint elle-même à changer ouvertement d'avis. Un de ses sujets, économiste distingué, connu par un long séjour en Autriche et par des travaux estimés sur les finances autrichiennes, M. Tegoborski, fut autorisé à combattre à la fois la double ambition de centraliser l'Autriche et de la fondre dans l'Allemagne. Le publiciste russe s'en acquitta avec une verdeur d'expression qui ne laissa pas de provoquer quelques représailles dans la presse gouvernementale en Autriche. M. Tegoborski partait d'une idée originale et juste, à savoir que l'élément germanique, de tous ceux dont l'empire d'Autriche est formé, est peut-être le moins conservateur. N'est-ce pas en effet par l'Allemagne que la révolution s'est introduite à Vienne? et n'est-ce pas dans les populations allemandes de Vienne que les agitations dont l'empire a été le théâtre ont trouvé leur principal appui? « Pendant la dernière guerre de Hongrie, dit avec raison M. Tegoborski, beaucoup d'Allemands ont été plus Magyars que les Magyars eux-mêmes, et c'est un fait constaté et bien digne d'attention, que l'élément archi-démocratique et révolutionnaire a été chez eux beaucoup plus prononcé que chez les Hongrois..... En général, l'insurrection hongroise était beaucoup plus nationale que révolutionnaire et démocratique, et ce n'est que vers la fin de la guerre que Kossuth lui a fait prendre ce dernier caractère, tandis que, dans les provinces allemandes, la révolution avait un caractère exclusivement démocratique. »

Suivant l'organe officieux du cabinet russe, le triomphe du germanisme en Autriche par la centralisation et par la fusion de cette puissance dans l'Allemagne eût donc présenté un danger immense : c'eût été d'assurer dans l'empire la prépondérance de l'élément révolutionnaire sur les élémens conservateurs qui s'étaient révélés, en 1848 et 1849, avec tant de spontanéité, parmi les populations slaves. Condamnée ainsi au dehors comme au dedans, la charte du 4 mars, qui d'ailleurs avait aux yeux du gouvernement autrichien lui-même le grave inconvénient d'être parlementaire, dut être sacrifiée. Bien que les principes organiques substitués par la patente du 31 décembre 1851 aux principes fondamentaux de la constitution du 4 mars 1849 en soient très différens, l'acte impérial qui les consacre n'a surpris ni ému personne en Autriche. Les préoccupations des peuples sont, dans ce pays moins qu'ailleurs, tournées vers les systèmes d'organisation politique. Les corvées et les prestations en nature restent supprimées, moyennant indemnité, ainsi qu'il a toujours été convenu. L'égalité devant la loi est respectée, sans toutefois porter préjudice à l'institution des majorats et des fidéi-commis. Ce sont les principes essentiels du droit civil; ce gain demeure acquis. Quant aux droits politiques, ceux que les populations autrichiennes ont à cœur concernent moins les individus que les races. Si, comme on doit l'espérer, l'égalité et l'indépendance administrative des provinces sont respectées, les Italiens, les Slaves, les Hongrois, prendront facilement leur parti de la perte de ces libertés constitutionnelles dont ils avaient

à peine goûté. Les Allemands seront peut-être dans l'empire les seuls qui les regretteront vivement. Il est certain, en effet, qu'il y a bien plus de sentimens monarchiques, de soumission volontaire au pouvoir royal dans ces vingt-quatre millions de Slaves et de Magyars, contre lesquels l'Autriche cherchait naguère un appui en Allemagne, que dans ces sept ou huit millions de sujets allemands dont le cabinet de Vienne désirait pourtant faire la base de l'empire.

Le parlement piémontais poursuivait, il y a quelques jours encore, la discussion du budget des dépenses publiques de l'état, et cette discussion ne suivait point son cours sans s'embarrasser à chaque pas de mille digressions, hors-d'œuvre, incidens inattendus. Les chambres piémontaises, pour perdre le moins de temps possible, ont sagement supprimé ces débats sans limites et sans terme qu'on nommait autrefois chez nous les débats de l'adresse; mais elles n'ont pu supprimer les interpellations, les divagations de toute sorte qui viennent se rattacher incidemment à toute question, fût-ce une question de chiffres et de budget. En fin de compte, sur un dernier amendement, le ministre de la guerre, le général de la Marmora, est venu prier la chambre des députés de passer simplement à l'ordre du jour, ce qui a été fait. En ce moment, le parlement de Turin discute le traité de commerce récemment signé avec l'Autriche, et qui sera très probablement adopté. Le régime constitutionnel, on le voit, suit son cours régulier dans ce jeune et intéressant pays. Nul symptôme sérieux n'apparaît à la surface de la vie politique. On ne saurait se dissimuler cependant que là n'est point la mesure la plus exacte de la situation du Piémont et des difficultés au milieu desquelles le gouvernement du royaume italien doit vivre. Intérieurement, le gouvernement piémontais est placé entre les conséquences du régime constitutionnel inauguré il y a près de quatre années, et les résistances visibles à l'ensemble de ces conséquences, surtout à tout ce qui pourrait en paraître l'exagération. Or, on ne se hasarderait pas beaucoup, nous le pensons, en constatant que le vent n'est point actuellement en Europe aux idées constitutionnelles et aux choses nées sous l'influence des événemens de 1848. Nous ne voulons point dire qu'il en résulte un péril immédiat et direct pour le Piémont; mais, à coup sûr, il en résulte pour son gouvernement l'obligation d'un redoublement de sagesse, de prudence et de tact dans sa conduite et dans ses actes. Le cabinet de Turin n'est point lui-même sans sentir les devoirs que lui impose la situation nouvelle de l'Europe; aussi vient-il de proposer aux chambres un projet de loi qui défère à un tribunal spécial les injures proférées par la presse contre les chefs des gouvernemens étrangers. Le parti révolutionnaire s'élève naturellement contre une telle mesure. S'il n'est point dans l'intention d'user de ce singulier droit d'injure, pourquoi se plaindrait-il? S'il veut en user, comment prétendrait-il légitimement, au nom de ses passions, imposer à tout un pays la solidarité de ses actes et de ses paroles? De tous les dangers que pourrait courir le Piémont, le plus grand, ce serait évidemment de devenir un refuge de prédications, de déclamations et d'injures contre lesquelles son gouvernement resterait désarmé, parce qu'alors les difficultés extérieures ne tarderaient pas à naître pour lui. Ce sont là des considérations auxquelles les partis révolutionnaires ne sont pas fort sensibles, nous le savons, mais auxquelles les gouvernemens sages s'arrêtent en temps oppor-

tun, de même qu'ils savent, sous tous les régimes, mettre au-dessus de tout la loi première de la conservation sociale. C'est au gouvernement piémontais de marcher dans cette voie, sans craindre beaucoup d'être taxé de réaction. Il n'a point le goût des alliances révolutionnaires, et il doit d'autant moins l'avoir aujourd'hui que de toutes parts éclatent avec plus de puissance et la stérilité des révolutions et les tristes résultats de leurs solidarités.

Nous annoncions récemment la suspension des cortès en Espagne. Il ne paraît pas que le terme de cette suspension soit fixé encore, ni même qu'il doive l'être de si tôt. On attribue, au contraire, au chef du cabinet espagnol, à M. Bravo Murillo, l'intention qu'il aurait exprimée dans une occasion récente de ne point faire cesser cet ajournement tant que les circonstances générales de l'Europe n'auront point changé. En attendant, le cabinet de Madrid gouverne par décrets et assume l'initiative des grandes mesures d'intérêt public. C'est ainsi qu'il a récemment promulgué de nouvelles modifications des tarifs de douanes qui font faire à l'Espagne un pas de plus dans la voie économique où l'avait déjà introduite la réforme de 1849. Il concède de grandes lignes de chemins de fer; il prépare, assure-t-on, d'autres réformes économiques et administratives auxquelles il procéderait successivement. Ces diverses mesures, d'ailleurs, sont décrétées, sauf à en rendre compte aux cortès, suivant la formule habituelle. Le budget de 1852 a été publié et rendu exécutoire de la même manière. Ce n'est pas sans éveiller quelque susceptibilité dans les partis, et surtout naturellement chez les progressistes, que le gouvernement espagnol a pu agir ainsi; mais le mouvement que s'est donné ce dernier parti n'a guère servi, à ce qu'il semble, qu'à manifester une fois de plus son impuissance. Il y a eu quelques réunions de sénateurs et de députés progressistes, où toutes sortes de questions ont été agitées, depuis celle d'une démission collective jusqu'à celle d'une manifestation qui serait portée à la reine, espèce de compte-rendu de la situation politique. L'idée de la démission n'a point eu beaucoup de succès, puisqu'un seul député s'est résolu à cette extrémité; celle du compte-rendu n'en a pas eu davantage, les sénateurs objectant que, si une accusation devait être dirigée plus tard contre le cabinet, ils ne pouvaient se prononcer d'avance sur une question où ils auraient à opiner comme juges, et finalement sénateurs et députés se sont séparés sans prendre de résolution, ce qui était probablement la meilleure qu'ils pussent prendre dans l'état actuel des choses. Il ne paraît pas que le parti modéré ait ressenti les mêmes émotions. Au fond, d'ailleurs, il faut bien le dire, la situation présente n'est point de celles qui pourraient se perpétuer. Une réunion prochaine des cortès n'est ni probable, ni possible peut-être dans l'état de morcellement et de division où sont tombés les partis en Espagne. Un ajournement indéfini ne serait point une solution réelle. C'est très probablement la dissolution du parlement qui prévaudra dans les conseils de la reine Isabelle. A ce projet d'une dissolution se rattacherait même, selon certains bruits, l'idée d'une réforme possible de la constitution espagnole dans un sens plus complétement monarchique. Nous ne nous faisons point, on le comprend, les garans de tels bruits, qui sont peut-être prématurés, — d'autant plus qu'ici s'élèverait une autre question, celle de savoir par qui une proposition de ce genre devrait être faite et soutenue. Quoi qu'il en soit, jusqu'ici le cabinet actuel ne semble pas

près de quitter le pouvoir. La plus sûre garantie pour lui, nous le disions l'autre jour, c'est la confiance de la reine. Le seul changement qui ait eu lieu récemment dans les hautes fonctions exécutives, c'est celui du capitaine-général de Madrid. Le général Pezuela a été remplacé par le général Cañedo à la suite de quelques difficultés d'attributions.

Une chose à remarquer d'ailleurs, c'est le calme profond de l'Espagne, et nous pourrions dire l'absence de préoccupations politiques. C'est à peine si un de ces derniers jours, à Madrid, on a su qu'un certain mouvement s'était manifesté dans un bataillon de la garnison. La cause de cette émotion était assez futile. C'était la déception de quelques soldats qui avaient espéré qu'à l'occasion de la naissance de la princesse des Asturies il leur serait fait remise d'une partie de leur temps de service. Il a suffi de la présence du ministre de la guerre pour rétablir l'empire d'une exacte et sévère discipline.

Tandis que l'Europe se débat au milieu des difficultés de sa situation politique, au-delà de l'Océan, dans des conditions bien différentes, il est vrai, l'Amérique, elle aussi, suit le cours de ses étranges destinées. L'empressement des Américains à l'endroit de Kossuth n'a guère diminué, et chaque *steamer* nous apporte de curieux échantillons des mœurs publiques des citoyens de l'Union. Les discours de Kossuth ne se comptent plus; les banquets qu'on lui offre ne se compteront bientôt pas davantage. Nous en avons deux à enregistrer pour cette fois : le second banquet offert par la presse de New-York et le banquet offert par le barreau et la magistrature de la même ville. Si les Américains ne se sont pas jusqu'à présent montrés bien ardens à souscrire l'emprunt hongrois, en revanche ils ne ménagent pas les ovations. Dix-sept jours durant, New-York a abandonné ses affaires pour visiter l'ex-dictateur. Lorsque les Américains ne peuvent parvenir jusqu'à lui, ou lorsqu'il est trop fatigué pour leur répondre, ils s'adressent à sa suite; au besoin, M. Pulsky s'essaie à suppléer le célèbre orateur. Mme Kossuth a sa part de ces hommages, et les galans gentlemen ne lui ménagent pas les bouquets. Malgré les paroles d'un membre du banquet de la presse qui suppliait Kossuth de prendre soin de sa santé, les citoyens de l'Union, il faut en convenir, s'y prennent mal pour la lui conserver en bon état. Le proscrit magyar a à répondre dans tous les idiomes connus aux discours de tous les métiers, de toutes les associations, de tous les cultes possibles, et Dieu sait si le nombre en est grand. Bien lui prend d'avoir le don des langues; il lui faut passer d'un discours anglais à un discours allemand, après avoir subi comme intermède un discours en espagnol de quelque général du Chili ou de quelque patriote de la Bolivie ou du Vénézuela. Le clergé protestant raffole de lui. Un *clergyman*, le révérend M. Corey, prouve par des textes de l'Écriture que M. Kossuth est un *second Messie*, et qu'il « a été envoyé sur la terre pour frapper à mort la papauté. » M. Kossuth disait dernièrement aux réfugiés politiques autrichiens : « Ne parle jamais plus qu'il n'est nécessaire; telle a toujours été ma devise. » Si telle est sa devise, il faut en conclure alors que les Américains ont réussi à la lui faire oublier.

Cependant tous les Américains ne sont pas aussi naïfs que les membres de la députation de Cincinnati, qui, s'étant avisés, avec cette audace vantarde qui est dans le caractère des Américains, d'appeler leur ville *la reine de l'ouest*, ont applaudi Kossuth à outrance lorsque ce dernier leur a fait observer que le mot

de *reine* ne devait pas se trouver dans la bouche des démocrates. Quelques-uns (et le nombre en est grand) craignent d'être dupes, et émettent des doutes sur la sublimité de la mission que Kossuth s'est donnée. Déjà il avait dû récriminer contre les insinuations du colonel Webb, rédacteur d'un journal de New-York, le *Courrier and Inquirer*, qui avait osé douter (crime impardonnable pour lequel il a été hué dans un des banquets de la presse) de la parfaite sincérité de Kossuth, et en avait pris texte pour accuser d'impiété les républicains de l'Europe. Le même lot de vociférations est échu en partage au juge Duer, qui, dans le banquet offert par le barreau, a osé, malgré les cris et les injures, dire nettement son opinion sur la déplorable politique d'intervention dans laquelle l'ex-dictateur cherche à entraîner les États-Unis. Kossuth voit bien que, s'il arrache aux masses ardentes leurs applaudissemens, il ne gagne guère dans l'opinion des gens réellement éclairés, et qu'il ne réussit qu'à échauffer des esprits qui ne demandent pas mieux que d'être amusés. A plusieurs reprises, il a laissé percer son mécontentement et son dépit. En répondant au clergé de Brooklyn, qui, fidèle à sa mission pacifique, se félicitait de voir la diplomatie succéder à la guerre : « Ne vous fiez pas à la diplomatie, a-t-il dit avec amertume, c'est elle qui a perdu la cause de la Hongrie. Ce n'est point la diplomatie qui doit régner aujourd'hui, et j'espère voir bientôt l'opinion publique prendre la place de la diplomatie. » En effet, Kossuth aurait plus de chances de succès, il faut en convenir, s'il lui suffisait en Amérique de l'adhésion des masses pour l'exécution de ses projets. Le jour même où il faisait cette réponse en remerciant la députation de New-York, il insinuait que c'était par sournoiserie diplomatique que le congrès avait déclaré que sa réception était une réception individuelle et non politique. Cette parole n'a pas été perdue; dans la chambre des représentans, un membre, M. Hebard, s'est levé pour déclarer qu'il devait être bien entendu de tout le monde, de Kossuth lui-même, que cette réception n'aurait aucun caractère politique.

Qu'on ne s'étonne pas si nous insistons ainsi sur l'accueil fait par les Américains à M. Kossuth. Outre les détails de mœurs que nous fournit son voyage, il y a dans ces ovations peut-être le commencement d'une nouvelle politique américaine, et peut-être aussi le présage de graves événemens. Cependant des voix se sont élevées au sein des deux assemblées pour protester contre cette politique aveugle, qui peut ne pas entraîner plus loin qu'ils ne voudraient aller les ardens démocrates de l'Union, mais qui certainement peut leur coûter plus cher qu'ils ne voudraient. Dans le sénat, MM. Clemens et Douglas ont bien posé la question; ils ont dénoncé cette tactique qui, sous prétexte de non-intervention et de neutralité, est une véritable intervention, et jette les États-Unis hors de leur politique traditionnelle. Dans la chambre des représentans, où l'on aurait dû s'attendre à plus de turbulence démocratique encore que dans le sénat, les discussions ont été plus calmes. Un certain M. Smith, pourtant démocrate de l'Alabama, a fait un discours plein d'humeur irrévérencieuse contre les honneurs qu'on rendait à Kossuth, « ce Pierre l'ermite de la révolution, ainsi qu'il l'a appelé, et auquel, a-t-il ajouté, je préfère de beaucoup nos Pierres les chasseurs des états de l'ouest. » Toutefois ces accens modérés se perdent dans le bruit des acclamations enthousiastes. Les Américains sont, à l'heure qu'il est, sous l'influence d'un désir violent, le désir de peser à leur

tour dans la balance des intérêts européens. Jusqu'à présent, ils étaient restés un état strictement américain, et, sauf leur commerce, ils ne comptaient que pour l'Amérique toute seule. Maintenant ils inquiètent la politique européenne, ils s'insinuent dans les affaires de notre continent, ils engagent des luttes et lancent des défis, en attendant qu'ils lancent la guerre. L'expédition de Cuba et les ovations décernées à Kossuth, ce sont là les deux faits par lesquels ils sont entrés sur la scène générale du monde. Nous aurions souhaité que ce fût par d'autres actions qu'ils se fussent ainsi révélés à l'univers; mais aujourd'hui il n'est plus temps : ils sont sinon engagés, du moins compromis dans les intérêts de l'Europe. Ils le sentiront peut-être bientôt, peut-être l'ont-ils senti déjà en voyant les ambassadeurs de toutes les grandes puissances se tenir froidement à l'écart, et les ministres d'Autriche et de Russie, le chevalier Huselmann et M. Bodisco, annoncer qu'ils prendraient leurs passeports, si la réception votée par le congrès à Kossuth avait lieu.

En ce moment, ils se livrent à mille fanfaronnades. « L'Autriche nous menace de briser ses relations avec nous, s'écriait récemment au sein du sénat M. Hale, le *free soiler;* eh bien! tant mieux! nous déclarerons par un décret que la Hongrie fait partie des États-Unis. » Les journaux ne respirent que guerre. « Nous devons prendre part aux prochaines révolutions européennes, s'écrient-ils, nous nous chargerons de la mer! » Les propositions les plus folles sont faites au sein du congrès. Depuis l'arrivée du proscrit hongrois, les Américains ont été pris comme d'une fièvre de sympathie pour tous les exilés et tous les captifs de la terre : c'est toujours l'histoire des *sympathiseurs* de Cuba, c'est toujours l'échauffement de l'esprit exalté d'orgueil et de désirs mis au service de l'ambition nationale et de la cupidité politique. M. Foote a déposé un projet tendant à prier la reine d'Angleterre de permettre au gouvernement de l'Union de recevoir Smith O'Brien et les autres déportés irlandais. Il n'est pas jusqu'à lord Londonderry qui ne fasse des imitateurs, et M. Hale s'est déclaré récemment admirateur passionné d'Abd-el-Kader. Deux faits surtout dépassent en importance tous ces caprices et toutes ces violences : le premier, c'est le discours de M. Walker, sénateur du Wisconsin, le même M. Walker que Kossuth proposait récemment aux États-Unis comme candidat à la présidence. Au bout de ce discours se trouve un projet de décret qui tend à engager pour l'avenir la politique de l'Union. D'après ce décret, sur lequel le sénat ne s'est pas encore prononcé, les États-Unis déclareraient à tous les gouvernemens de la terre que toute insurrection a leurs sympathies, que tout peuple tendant à établir chez lui la forme républicaine aura leur protection. Le second fait, c'est le discours du général Cass contre l'Autriche, discours où il a surpassé en violences toutes ses diatribes de 1850. Or, si l'on songe que le général Cass a des chances nombreuses pour la future présidence, on comprendra l'importance qu'acquièrent ses paroles. Qu'adviendra-t-il donc, si, comme cela est probable, le pouvoir échappe aux whigs?

Et il leur échappe. L'illustre Henri Clay se retire décidément de la vie politique, et il a donné sa démission de sénateur. Lorsque lui, Henri Clay, et Daniel Webster, tous deux septuagénaires, seront descendus dans la tombe, c'en sera fait de la politique traditionnelle des États-Unis, de la politique de Washington, de Franklin et d'Adams. Le pouvoir passera à des hommes de

tempérament patriotique, à des esprits exaltés et illettrés, à des généraux à demi sauvages, à des chefs de bandes, à des rois de *meetings*. M. Foote se retire également du congrès pour aller occuper le siége de gouverneur du Mississipi, auquel ses concitoyens l'ont élevé. Il n'a pas voulu partir sans donner le spectacle de quelqu'une de ces séances tumultueuses qu'il sait si bien faire naître. Il a remis encore une fois sur le tapis sa proposition au sujet du compromis, et s'est emporté en injures contre la mémoire de Calhoun, contre M. Rhett de la Caroline du Sud et M. Houston du Texas, qui lui ont bien rendu ses impertinences. En dehors de ces discussions grosses d'orages à l'endroit de la politique d'intervention, nous n'avons à signaler que les interpellations du général Cass sur les affaires du Nicaragua. La discussion n'a pas encore abouti à un résultat, mais il y a là encore le sujet de discours audacieux, de bravades, de cris de guerre; il en est de même de l'affaire de M. Thrasher, citoyen américain résidant à la Havane et emprisonné comme complice de l'expédition de Cuba; il en est et il en sera désormais de même de toutes les affaires des États-Unis avec les puissances étrangères. La témérité a remplacé maintenant l'antique sagesse; il est à craindre que l'intervention ne remplace aussi la neutralité.

Nous voudrions plus souvent aussi jeter les yeux sur les républiques espagnoles répandues dans l'immensité du continent américain, et suivre de plus près leur turbulente histoire. Ce n'est pas seulement une ardeur de curiosité qui nous y pousse, c'est l'attrait qui réside dans l'étude de tous les mouvemens de la civilisation; c'est aussi cette multitude d'intérêts de tout genre qui rattachent ces jeunes pays à l'Europe par les ressources, par les débouchés qu'ils offrent à l'industrie, au commerce, aux populations exubérantes du vieux continent. Les républiques du Rio de la Plata ont eu jusqu'ici le privilége d'attirer principalement l'attention de l'Europe : c'est tout simple; ce sont celles qui ont coûté à notre diplomatie et à nos flottes le plus de tentatives sans résultat. Pourtant, à côté de celles-là et avec elles, il y a dix républiques en convulsion presque permanente, — monde nouveau qui s'enfante lui-même au milieu des plus pénibles et des plus sanglans efforts; essaim de peuples sans cohésion, quoique de même race, qui font des révolutions par impuissance de la vie réglée, changent périodiquement de pouvoirs et de constitutions, sans se douter que c'est leur nature et leurs vices qu'ils auraient à transformer, et qui font du plus admirable sol le théâtre d'incessantes et stériles agitations! Notons cependant quelques exceptions heureuses : le Pérou, depuis quelques années, tend visiblement à s'asseoir, et continue aujourd'hui, sous la présidence du général Echenique, à se développer, comme sous la présidence antérieure du général Castilla. Depuis bien plus long-temps, depuis 1830, le Chili jouissait d'une tranquillité féconde, troublée seulement par des perturbations récentes qui durent malheureusement encore. On sait quelles complications extérieures pèsent sur la situation des états de la Plata; bien loin de s'apaiser, comme on l'espérait, elles se sont aggravées, dans ces derniers temps, de l'intervention active du Brésil.

Tout indépendans qu'ils soient les uns des autres, ces pays, à vrai dire, n'ont au fond qu'une même histoire, parce que leurs origines, leurs traditions, leurs besoins, leurs tendances et leurs vices sont les mêmes. Les mêmes problèmes moraux, économiques, politiques, s'agitent chez tous à travers des dif-

férences plus superficielles que réelles. Un trait également commun aux uns et aux autres au milieu de la rude élaboration à laquelle ils sont en proie, c'est la manie des imitations européennes. Dans la partie septentrionale du continent sud-américain, il y a aujourd'hui une de ces jeunes républiques, la Nouvelle-Grenade, qui, le croirait-on? est pleinement socialiste, et ce n'est pas un parti seulement qui se pique de socialisme : c'est le gouvernement lui-même, à la tête duquel est le général Hilario Lopez, président depuis le 7 mars 1849. Voilà un des effets à distance de la révolution de 1848; elle a duré plus long-temps en Amérique qu'en Europe. Tout ce que le socialisme européen imagine, le gouvernement néo-grenadin s'applique à le réaliser par ses actes. Il est le héraut de la *vérité démocratique*. Une tentative d'insurrection a eu lieu récemment dans le sud de la Nouvelle-Grenade; elle a été comprimée, et l'administration actuelle s'occupe de préparer par tous les moyens, pour 1852, l'élection à la présidence d'un candidat appelé à achever la réalisation de la vraie démocratie. C'est le général Obando, autrefois accusé de complicité dans l'assassinat du général Sucre, qui est choisi pour ce rôle, et il n'est point impossible qu'il ne soit élu.

L'histoire du socialisme américain vaut bien la peine d'être faite à part, d'autant plus que ce n'est pas seulement dans la Nouvelle-Grenade qu'on peut l'observer. On l'a vu également faire irruption à l'autre extrémité de l'Amérique, au Chili; il est vrai qu'il y a été jusqu'ici complétement tenu en échec. Une première fois, en 1848, sous le coup des nouvelles d'Europe, il s'était organisé à Santiago et dans les principales villes de la république tout un ensemble de clubs, de sociétés secrètes, de manifestations patriotiques et de soulèvemens que le président d'alors, le général Bulnes, dispersa en un moment d'une main vigoureuse. En 1851, au mois d'août, le terme des pouvoirs du général Bulnes étant arrivé, une nouvelle élection présidentielle avait lieu et amenait au pouvoir un des hommes les plus considérables du Chili, le plus éminent des conservateurs de ce pays, M. Manuel Montt. L'ancien parti révolutionnaire chilien, qui, pour se rajeunir sans doute, a arboré depuis 1848 les couleurs socialistes, a cru probablement l'heure propice, et il a fait explosion aux deux extrémités du pays, dans les provinces de Coquimbo et de Concepcion; le chef de cette insurrection paraît être un général mécontent qui est allé lever son drapeau dans le sud, le général Cruz. D'après les dernières nouvelles, un mouvement aurait éclaté même dans la ville la plus commerçante du Chili, à Valparaiso; mais le gouvernement paraît déjà s'être rendu maître de ces insurrections. C'est l'ancien président lui-même, le général Bulnes, qui est allé réduire les insurgés du sud. Si loin qu'il soit de nous, nous souhaitons bonne chance à ce pays, qui a dû une prospérité réelle à vingt ans de bonne conduite et de pratique sincère d'une politique conservatrice. Pour donner la mesure du mouvement du Chili, nous n'aurons qu'à dire que dans les six premiers mois de 1851 son commerce d'importation et d'exportation s'élevait déjà à près de 60 millions de francs. C'est bien quelque chose pour un pays d'hier. Des émigrations allemandes sont venues s'établir sur certains points du territoire qui leur ont été concédés. Des chemins de fer commencent déjà à être construits. L'exploitation des mines de cuivre et d'or ou d'argent prend chaque jour plus d'extension. Le nouveau président, M. Montt, est le légitime héritier de la politique qui a amené ces résultats. Il serait certainement regrettable que cette politique, qui a

fait du Chili la première des républiques américaines, vint échouer devant quelques misérables échauffourées de révolutionnaires, qui n'ont pas même le mérite de la spontanéité et de l'originalité dans leurs passions anarchiques.

Au milieu de ces jeunes états de l'Amérique du Sud, l'histoire des républiques de la Plata a un caractère à part, en raison des complications extérieures qui s'y mêlent. Nous avons plus d'une fois appelé l'attention de nos lecteurs sur cette étrange histoire, dans laquelle la France a malheureusement son rôle depuis quinze ans; il ne paraît pas que nous soyons au bout. Chose bizarre dans cette question : quand les complications extérieures semblent à grand'-peine près de se dénouer, les difficultés renaissent par le côté intérieur, et perpétuent une confusion au sein de laquelle il est aussi difficile de reconnaître la vérité sur la situation de ces états rivaux que de discerner l'intérêt de la France, compromis dans ce conflit de prétentions opposées. L'an dernier, on s'en souvient sans doute, un double traité avait été signé par M. l'amiral Leprédour avec le chef de la Confédération Argentine, le général Rosas, et son allié, le général Oribe, qui assiégeait Montevideo, revendiquant le titre de président légal de la République Orientale : ce traité ne fut point approuvé alors par l'assemblée législative française, et, il y a quelques mois, quand, après quelques modifications, il était très probablement sur le point d'être ratifié, la situation avait complétement changé de face sur les bords de la Plata. Dans l'intervalle, le général Urquiza, gouverneur d'une des provinces de la Confédération Argentine, l'Entre-Rios, avait secoué l'autorité de Rosas et avait pris parti pour le gouvernement de Montevideo, près de succomber devant les armes d'Oribe. De concert avec le général Garzon, nommé commandant en chef de l'armée orientale par le gouvernement montévidéen, il avait réduit Oribe lui-même à capituler. En ce moment, appuyé sur ses récens alliés les Orientaux, le général Urquiza paraît s'occuper à faire passer une armée sur la rive droite de la Plata pour attaquer Rosas sur son territoire même, et le détruire, s'il peut. Son ambition est assez transparente : c'est celle de se mettre à la place du chef de la Confédération Argentine. Urquiza réussira-t-il? Sans rien préjuger, il est fort permis d'en douter. Ce n'est pas la première fois que l'habile et vigoureux dictateur argentin a été attaqué sur le sol même de la Confédération, et qu'il a triomphé de ses ennemis. On peut se souvenir du sort du malheureux général Lavalle, qui avait eu cependant un moment à sa disposition les vaisseaux et même l'argent de la France. Quoi qu'il en soit, c'est évidemment ici une phase nouvelle de la question de la Plata. Ce qui caractérise au surplus cette nouvelle phase, c'est moins encore la tentative du général Urquiza que l'intervention décidée, officielle du Brésil, qui s'est manifestée déjà par des actes importans. Non-seulement les vaisseaux et l'argent brésiliens secondent dans la Plata l'expédition d'Urquiza, non-seulement les troupes de l'empire ont coopéré à l'expulsion d'Oribe, mais encore le Brésil a signé avec le gouvernement montévidéen trois traités assez graves : l'un de délimitation, l'autre d'alliance offensive et défensive, le dernier de commerce et de navigation. Or, sans vouloir montrer trop de sévérité à l'égard de ces traités, il est impossible de ne point remarquer que le premier concède une portion du territoire oriental au Brésil, que le second lui défère un droit d'occupation militaire qui peut devenir périlleux, et que le troisième semble destiné à couvrir les stipulations précédentes par la proclamation de principes très libéraux en

matière de navigation. Allons au fond des choses : ce n'est là, en réalité, qu'une manifestation nouvelle de cet antagonisme qui existait autrefois dans ces parages entre l'Espagne et le Portugal. Le Brésil et Rosas ont recueilli chacun l'héritage de ces haines. Depuis long-temps, le territoire oriental est le champ de bataille où éclatent périodiquement ces séculaires hostilités. Le traité de 1828, qui a érigé la Bande Orientale en état indépendant sous la médiation de l'Angleterre, avait précisément pour but d'instituer un intermédiaire destiné à amortir cet antagonisme traditionnel. Comment ce traité a-t-il été exécuté? A vrai dire, il ne l'a point été du tout, et il ne l'est point encore. Si, depuis quelques années, Rosas a pu être accusé de menacer l'indépendance de la République Orientale, le Brésil, en ce moment, nous paraît défendre trop chaudement cette indépendance pour ne point la menacer quelque peu. Au reste, l'attitude directement offensive prise par le gouvernement brésilien contre le général Rosas fait évidemment de cette question une question de vie ou de mort pour le dictateur argentin, et crée tout au moins un péril très grave pour le Brésil lui-même, qui n'est point sans faiblesses intérieures faciles à exploiter. Jusqu'ici, Rosas n'a point agi; il s'est contenté de dénoncer à l'Angleterre, médiatrice dans les stipulations de 1828, la violation de ce traité par le gouvernement brésilien. Il se fonde sur ce que la puissance décidée à reprendre les hostilités était tenue d'en avertir l'autre six mois avant, et d'en donner connaissance à la puissance médiatrice. Nous devons attendre les résultats prochains d'un conflit ainsi remis au sort des armes, à moins que la médiation déjà offerte par l'Angleterre ne soit une fois encore acceptée par les deux états sur le point d'en venir aux mains.

Mais dans ces complications nouvelles quelle sera, dira-t-on, l'attitude de la France? M. le contre-amiral Suin vient en ce moment même d'être nommé au commandement de la station de la Plata; une nouvelle mission diplomatique va cingler vers ces contrées. Nous n'avons pas, cela se conçoit, la prétention de pénétrer les instructions du gouvernement. Le rôle de la France, quant à nous, nous semble bien simple. Si nous avons depuis si long-temps dépensé notre argent et nos efforts pour préserver l'indépendance de Montevideo contre les empiètemens et les tentatives de Rosas, il est évident que nous ne saurions abandonner aujourd'hui cette indépendance, si elle était menacée d'un autre côté. Il est dans nos droits et dans notre devoir de la défendre par toutes les ressources de l'action diplomatique. Quant au surplus, nous l'avouons, le passé nous sert de leçon. La France sait ce qu'il en coûte de vouloir favoriser la guerre ou imposer la paix, de jeter son nom, en un mot, au milieu de querelles qui ne sont point les siennes. N'a-t-elle point un rôle suffisant dans la défense pure et simple de nos nationaux et de notre commerce? Si dans ces derniers temps la France a senti le prix de se dégager des compromis accumulés de quinze années, et de ne mesurer son action qu'à son propre intérêt, c'est une règle dont il ne nous semble pas fort utile de se départir aujourd'hui.

Quand nous parlons de ce mouvement qui tend sans cesse à s'accroître entre l'ancien continent et le Nouveau-Monde, un épisode qui s'y rattache par quelque côté, bien qu'entièrement dépourvu de caractère politique, vient frapper notre esprit : c'est l'épouvantable incendie du paquebot *l'Amazone*, qui pour la première fois faisait le trajet entre l'Angleterre et Chagres. Ce tragique épisode a un caractère plus particulièrement douloureux pour nous, puisqu'un de

nos collaborateurs, M. Gabriel Ferry, est une des victimes. On a pu apprécier dans la *Revue* le talent pittoresque et coloré qu'avait montré M. Gabriel Ferry dans les *Scènes de la Vie Mexicaine*. Son caractère égalait son talent. Familier avec ces contrées, il venait d'être envoyé par le gouvernement français dans la Californie. Il se trouvait à bord de *l'Amazone* quand ce navire a pris feu, et il a péri. Nous ne saurions oublier, pour notre part, les qualités précieuses de M. Gabriel Ferry au moment où une aussi triste fin vient dénouer une vie qui pouvait compter encore plus d'une œuvre utile et sérieuse. CH. DE MAZADE.

La Muse n'est point ingrate : si elle pardonne rarement à ceux qui la trahissent ou lui préfèrent de plus superbes idoles, elle sait aussi reconnaître, à travers le bruit et la mêlée, ceux qui lui restent fidèles. Parfois, aux époques les plus troublées, au moment où les esprits sont le plus violemment distraits par les spectacles extérieurs, on est tout étonné de voir naître auprès de soi une œuvre vraiment poétique, pareille à ces fleurs sauvages nées dans un creux de rocher, à quelques pas de la tourmente et des récifs. Que leur a-t-il fallu pour éclore et pour vivre? A la fleur, un abri où elle pût attendre la goutte d'eau et le rayon de soleil; au livre, une ame sincèrement éprise de poésie et d'art, fermée à tout ce qui passionne ou irrite, ouverte à tout ce qui féconde et vivifie.

Il y a vingt ans que M. Brizeux publia le poème de *Marie*. C'était, on s'en souvient, le temps des grandes conquêtes et surtout des grandes promesses : chacun apportait ou son chef-d'œuvre ou son programme, et, quelles qu'aient été, plus tard, les déceptions et les défaillances, il faut bien convenir qu'il y eut là, pendant ces quatre ou cinq années fugitives, un épanouissement de vie et de jeunesse littéraire qui eut son prestige et son éclat. M. Brizeux arriva le dernier, le moins bruyant et le plus humble, dans le groupe glorieux. Cette simple histoire de *Marie*, s'exhalant comme le parfum matinal des landes et des bruyères bretonnes, ne pouvait avoir un retentissement bien sonore ni de bien ambitieuses destinées. Pourtant, dès les premiers momens, sa place fut marquée parmi ces pages d'élite qu'on a lues un jour avec charme, et que désormais l'on n'oublie pas. Depuis, M. Brizeux a agrandi sa manière. Dans *les Ternaires*, dans le poème des *Bretons*, il a fait vibrer d'une main plus vigoureuse des cordes plus âpres et plus viriles; mais *Marie* est demeurée, pour lui, cette œuvre de prédilection et de point de départ à laquelle le poète aime à revenir de temps à autre, comme à ces sources vives dont rien ne remplace la transparence et la fraîcheur. Aujourd'hui, voici que M. Brizeux vient de donner un pendant à cette gracieuse *Marie*. *Primel et Nola*, ce petit poème que nos lecteurs connaissent, n'a rien à envier à ce que l'auteur a écrit de plus délicat et de plus charmant. Nola, la belle veuve de Corré, est bien la sœur de Marie. Elle en a la simplicité naïve, l'élégance naturelle et intime. Dans un temps où on a tellement abusé de la couleur locale et où l'art, sous ce vain prétexte, a si souvent oublié sa mission véritable, on doit savoir gré à M. Brizeux de nous montrer, dans un cadre choisi, ce que doit être cette couleur locale entre les mains d'un artiste sérieux. A coup sûr, il suffit de lire vingt vers de *Primel et Nola* pour se sentir transporté en pleine Bretagne.

Paysages, costumes, noms propres, personnages, caractères, tout porte l'empreinte du pays natal; mais comme ces traits sont distribués avec mesure! comme ils concourent à faire valoir les deux principales figures, au lieu de les étouffer ou de les amoindrir sous des enjolivemens parasites! Primel et Nola sont deux amans vêtus à la mode de leur province; mais leur amour parle la langue immortelle, et leur physionomie, dans ce cadre, n'en ressort que plus franche et plus nette. M. Brizeux a donné, pour cortége et pour couronne à ces rustiques fiancés, d'autres poésies champêtres qui, loin de troubler l'harmonie du livre, semblent, au contraire, l'accompagnement naturel de cette douce légende. On dirait un chœur champêtre s'élevant des bords de l'Izole et de l'Aven, ses deux rivières préférées, et alternant avec les amoureuses mélodies du jeune pâtre et de la belle veuve. Partout, dans ces pièces détachées comme dans son poème, on reconnaît cette manière sobre et chaste, ennemie de toute grace factice ou mignarde, que M. Brizeux a su conserver au milieu des entraînemens contemporains. Partout on sent circuler cette séve des vieux chênes, ce souffle des collines de Cornouailles, qui n'ont rien de commun avec la Bretagne des romances et des troubadours de salons. Enfin, pour parler comme M. Brizeux lui-même,

Un vers franc imprégné d'une senteur sauvage,

voilà ce que l'on rencontre à chaque pas dans cette poésie qui ne connaît ni le clinquant ni le fard, et ce vers du poète pourrait servir d'épigraphe à tout cet aimable livre.

On le voit, il y a toujours une place pour le vrai talent, toujours un mot à en dire; mais que dire de la médiocrité confiante, remplissant un gros volume de vers sans poésie et de maximes sans pensée? Hélas! nous ne demanderions pas mieux que d'encourager M. Léon Pichot, auteur de ces *Maximes, Appréciations et Poésies* : son ouvrage est rempli de bonnes intentions, et on peut au moins le louer d'avoir attaqué, en prose et en vers, des doctrines dangereuses. Là se borne, par malheur, tout son mérite, et il nous est impossible de voir en M. Pichot ni un successeur de Larochefoucauld, ni un émule de M. de Musset. Comment caractériser, par exemple, des maximes telles que celle-ci : « On a écrit deux fois pour les femmes *l'Art d'aimer;* il serait bien temps qu'on écrivît une fois pour elles l'art de pratiquer et de conserver la vertu? » A coup sûr, cela est vrai; il est très honorable de le penser et de le dire; mais on conçoit qu'un livre composé d'un millier de maximes de cette force n'ouvre pas sur le cœur humain des perspectives bien nouvelles ni bien profondes. On ne peut que s'incliner, fermer le volume et passer outre.

Pourtant, ces vérités trop vraies, ces *truisms*, comme disent les Anglais, qu'une intelligence naïve peut seule prendre pour des pensées originales, sont encore bien préférables à ce que nous appellerons le délire de la fantaisie chez les hommes sans talent. Sterne, Swift, Henri Heine, tous ces humoristes éminens qui ont fait chatoyer la raison au feu de leurs caprices, comme le diamant au soleil, pour en augmenter l'éclat, ne se doutaient pas qu'ils auraient un jour pour disciples MM. Edmond et Jules de Goncourt, et que ces disciples étranges écriraient, sous ce titre vague et cabalistique, *En* 18..., quelques centaines de pages qui ressemblent à un défi jeté à tout esprit et à tout bon sens. S'occuper d'un pareil livre, signaler cet excès de démence, le prendre au sé-

rieux surtout, n'est-ce pas lui faire trop d'honneur? N'est-ce pas trop bénévolement se prêter au vœu secret des auteurs, qui ont espéré obtenir, à force de folies, l'attention qu'ils n'obtiendraient pas en restant dans les voies battues? N'importe! l'esclave ivre, montré aux jeunes Spartiates pour les dégoûter de l'ivresse, peut avoir son utilité dans notre littérature, et il n'est pas mal de faire voir à quelques-uns de nos illustres jusqu'où ils peuvent mener leurs jeunes admirateurs par leurs paradoxes de divan et de foyer. Il est bien entendu que, dans ce livre de MM. de Goncourt, tout ce qui est récit, intrigue, cadre, second plan, personnages, échappe à l'analyse et ne forme qu'un indéchiffrable chaos. Autant vaudrait laisser tomber au hasard sur une toile toutes les couleurs d'une palette, et prétendre ensuite qu'on a fait un tableau; mais il y a un chapitre où les auteurs nous donnent leurs jugemens littéraires, et celui-là est assez curieux : « Racine n'a jamais connu de la passion que ce qu'a voulu en partager avec lui le petit Sévigné. » — « Corneille a un très grand mérite auprès des mémoires courtes; mais il n'y a pas de sublime plus glacial que le sien. » Quant à Molière, deux petites pages suffisent à ces messieurs pour démolir sa gloire : « Qu'est-ce, je vous le demande, que tout le grand monde de Poquelin? Dorines métaphysiciennes, Gérontes-Cassandres, Lucindes insignifiantes, Arnolphes apôtres du pot-au-feu, Agnès impossibles, Aristes *encombrans de bon sens*, etc. » Nous n'irons pas jusqu'au bout de cette énumération; le début fait juger du reste. On ne cite pas des lignes comme celles-là : on les note comme on noterait, dans une nomenclature scientifique, quelques-uns de ces faits monstrueux qui intéressent la science par cela même qu'ils la déjouent. MM. de Goncourt ont leurs raisons pour médire de Molière, et aussi pour omettre quelques noms dans la liste de ses personnages. Vadius et Trissotin sont de tous les temps. Seulement les Vadius de tabagie et d'atelier ont remplacé les Trissotins de salons et de petits vers. Voilà toute la différence! En vérité, lorsqu'on voit à quelles extravagances peut arriver la fantaisie, on a besoin, pour lui pardonner, de se rappeler à quelles fadeurs peut descendre le bon sens, surtout lorsque, délayant pour la centième fois le charmant proverbe d'*un Caprice*, il cherche dans *la Cuisinière bourgeoise* l'idéal des félicités domestiques, et fait d'une robe de chambre et d'une paire de pantoufles le dernier mot de la *diplomatie en ménage!*

On ne passe pas sans quelque plaisir de ces petites querelles de la fantaisie et du bon sens au paisible domaine des mélodies. Le Théâtre-Italien a repris *la Sonnambula* : quelle douce et fraîche idylle! Bellini a écrit des partitions plus grandioses, *Norma*, par exemple, et *les Puritains;* mais, selon nous, c'est dans *la Sonnambula* que ce mélancolique génie s'est révélé tout entier. Dans ce cadre un peu restreint, sous ces rustiques ombrages, rien ne se ressent de ce qui manquait au jeune maestro sous le rapport de la puissance et du souffle; chaque partie de l'œuvre concourt à l'harmonie de l'ensemble, sujet, personnages, chœurs, orchestre, mélodie, inspiration et style. *La Sonnambula*, par malheur, ne date pas d'hier, et il est impossible d'en parler sans évoquer le souvenir des grands artistes que Bellini eut autrefois pour interprètes. Rubini, Mario, ont chanté le rôle d'Elvino, et M. Calzolari assurément ne peut s'étonner qu'on s'en souvienne et qu'on les regrette. Le personnage d'Amina est un de ceux que la Malibran avait marqués du sceau de cette individualité poétique et passionnée, si présente encore à l'esprit de tous ceux qui l'ont applaudie.

Mlle Sophie Cruvelli est une Amina trop tragique, trop violente. Elle ne comprend pas ou elle néglige toutes les charmantes demi-teintes du premier acte, tous ces traits de coquetterie villageoise et naïve que la Malibran rendait avec tant d'esprit et de grace. C'est pourtant une véritable artiste que Mlle Sophie Cruvelli; elle a du feu, de l'audace, une belle voix qui s'élève souvent à de pathétiques effets. Qu'elle résiste à son penchant pour l'exagération, qu'elle résiste surtout à ses flatteurs, et elle pourra devenir ce qu'elle n'est pas encore, une grande cantatrice.

La reprise de *Maria di Rohan* a eu plus de succès qu'on ne pouvait l'espérer en songeant à la supériorité de Ronconi dans le rôle principal. Le débutant, M. Ferlotti, a lutté sans trop de désavantage contre cet écrasant souvenir. Ce chanteur abuse des transitions, et passe brusquement d'un éclat formidable à un *pianissimo* si imperceptible qu'on l'entend à peine; il a aussi, dans son jeu, dans ses allures et jusque dans son costume, quelques restes de la vieille friperie du mélodrame italien : cependant il s'est fait justement applaudir au troisième acte. Les honneurs de la représentation ont été pour M. Guasco, qui, dans le rôle de Chalais, s'est enfin révélé comme un chanteur du premier ordre. Au premier acte, il a dit d'une façon supérieure une cavatine étrangère à la partition et intercalée par un jeune compositeur, M. Gastaldi. Dans la romance du second acte, *alma beata e cara*, M. Guasco a déployé un style magistral, un sentiment irréprochable. Cet artiste dont la voix est fatiguée, mais dont le mérite est éminent, nous rappelle Duprez lorsque commencèrent les premiers indices de décadence, ou Moriani lorsqu'il vint nous dire les mélodieux soupirs de Ravenswood de cette voix affaiblie, à demi voilée, qui n'était pas sans charme. Tel qu'il est, M. Guasco peut encore rendre de grands services au Théâtre-Italien, lequel, dans sa composition actuelle, compte, il faut bien le dire, plus d'écoliers que de maîtres.

L'Opéra-National continue de se débattre avec courage contre cette *jettatura* qu'apportent en naissant certains théâtres, et que semblent lui avoir léguée les gros drames de M. Dumas. A *la Perle du Brésil* vient de succéder *la Butte des Moulins*, dont la partition est de M. Adrien Boïeldieu. Le sujet de *la Butte des Moulins* est l'épisode de la machine infernale. Seulement, comme il était difficile de faire de la musique avec l'explosion d'un tonneau, l'auteur du *libretto* y a rattaché une intrigue de porteurs d'eau qui amène tant bien que mal des situations musicales. Brichard, le doyen des porteurs d'eau du quartier, a promis sa fille Marielle à son jeune confrère Éloi, bel et sensible Auvergnat dont la tendresse est payée de retour. Éloi a pour rival un assez mauvais drôle, secrétaire intime du commissaire de police. Pour balancer les avantages de ce haut fonctionnaire, l'amoureux de Marielle se décide à vendre son tonneau, dont un acheteur inconnu lui offre une somme considérable. Hélas! c'est ce tonneau que les conspirateurs remplissent de poudre, et, après l'explosion, le nom d'Éloi, retrouvé sur la plaque, compromet gravement le jeune Auvergnat. Son rival et son ennemi, l'affidé de la police, ne perd pas cette occasion de le faire arrêter et emprisonner. Heureusement Éloi a un frère, magnifique tambour-major de la garde consulaire, qui découvre les vrais coupables, sauve l'innocent, unit Éloi à Marielle, et confond le misérable qui avait essayé de les séparer. Tout ceci, on le voit, n'est pas très neuf, mais il y a dans la partition de M. Adrien Boïeldieu des qualités réelles. L'ouverture est une succession de

morceaux agréables que l'on écouterait avec plus de plaisir, si l'on en saisissait mieux l'ensemble, et s'il n'y régnait pas un peu de décousu. Nous avons remarqué dans l'introduction un chœur de facture italienne, dont les masses sont disposées avec beaucoup d'art, puis un joli duo entre Marielle et le secrétaire. Au second acte, il faut citer le duetto *à l'eau! à l'eau!* d'Éloi et de Marielle, et le quatuor : *Je vous comprends, j'aime cette franchise!* L'air de Marielle, au troisième acte, renferme quelques modulations charmantes, et le dernier finale, bien qu'un peu bruyant, a eu beaucoup de succès. Ce que nous critiquerons dans *la Butte des Moulins*, c'est d'abord l'emploi immodéré du tambour, qui se combine fort mal avec les voix. C'est ensuite le retour trop fréquent des couplets de bravoure en l'honneur de la profession de chaque personnage : *Gloire! gloire au tambour-major!... Honneur au joli porteur d'eau!* etc. Il n'y a rien, parmi les vulgarités et les vieilleries de l'Opéra-Comique, de plus vieux ni de plus vulgaire. En outre, toute cette partition manque un peu d'originalité : la mélodie y abonde, claire, élégante, facile; mais il semble toujours qu'on l'a entendue ailleurs. Peut-être aussi M. Adrien Boïeldieu se souvient-il trop qu'il est fils d'un compositeur illustre. A chaque instant, on sent passer, à travers ses inspirations les plus gracieuses, l'écho affaibli des mélodies de son père. Puisque l'on a déjà fait tant de classifications musicales, puisque l'on compte tant de genres divers en musique, musique sacrée, profane, savante, légère, chantante, italienne, allemande, française, nous dirions volontiers de celle de M. Adrien Boïeldieu que c'est une musique filiale : elle rappelle *la Dame Blanche* comme les meilleurs vers du poème de *la Religion* rappellent les chœurs d'*Esther*.

Ce que nous disons, en passant, de la musique de M. Adrien Boïeldieu pourrait, hélas! s'appliquer à presque toutes les œuvres qui se produisent aujourd'hui. Il semble que l'esprit d'initiative et de création se soit perdu, qu'il n'y ait plus dans la littérature et dans l'art que des réminiscences filiales, des héritiers ou des disciples continuant, sous une forme affaiblie ou exagérée, ce qui s'est fait ou essayé avant eux. Reflets amoindris, échos lointains, souvenirs d'une époque plus féconde et d'une verve plus heureuse, voilà ce qu'on retrouve aujourd'hui partout, au théâtre comme dans les livres. Ceux-là même qui ont fait autrefois leurs preuves, qui ont mérité de compter parmi les inventeurs et dont nous avons applaudi les tentatives, semblent, pour ainsi parler, leurs propres continuateurs, et leur maturité ne nous donne, à vrai dire, que le regain de leur jeunesse. Nos écrivains, nos artistes, ne se décideront-ils pas enfin à rompre avec ces opiniâtres retours vers le passé, à vivre d'une vie moins factice, à devenir à leur tour les créateurs et les pères d'une génération littéraire? Le moment est propice. Il y a dans les événemens qui modifient les sociétés une sorte de secousse et comme de *heurt* qui peut être utile aux imaginations en leur ouvrant des sentiers et des horizons inconnus; mais, pour profiter de cet avantage, il faut avoir quelque chose à mettre en regard de chacune de ces dates dont la succession forme un siècle. S'obstiner à des formes vieillies en face de situations nouvelles, ce ne serait pas faire revivre les traditions d'un autre temps; ce serait manquer à celui-ci. A. DE PONTMARTIN.

V. DE MARS.

LES

RUINES DE MASADA.

Il y a un an, je parcourais la Terre-Sainte en compagnie d'amis dévoués; un des épisodes les plus curieux de ce long pèlerinage a été certainement notre excursion à Sebbeh et aux ruines de Masada, sur la rive occidentale de la mer Morte. Les souvenirs que je donne ici feront comprendre, je l'espère, le double intérêt qui s'attache aux ruines de Masada comme théâtre d'un grand fait historique et comme un des points les plus rarement visités de la Judée.

En quittant Paris, j'étais accompagné de mon fils, de M. l'abbé Michon et de M. Édouard Delessert, qu'avait suivi un serviteur aussi dévoué qu'intelligent. A Trieste, nous fûmes rejoints par MM. Léon Belly et Léon Loysel, qui avaient désiré m'accompagner dans ma course en Orient, mais qui avaient pris les devans, afin de visiter la Lombardie et Venise. Tous ensemble nous parcourûmes d'abord la Grèce, puis nous vîmes Constantinople, Smyrne, Rhodes et Chypre. Le 7 décembre 1850, nous débarquions à Beyrouth. Longeant alors toute la côte de Phénicie jusqu'à Saint-Jean-d'Acre, nous nous dirigeâmes par Nazareth et Naplouse sur Jérusalem, où nous arrivâmes le 23 décembre.

Chemin faisant, j'avais recruté à Nazareth un excellent guide nommé Mohammed-es-Safedy par les Arabes, et Mohammed-Arha-Beyrakdar par les Turcs, dans les rangs desquels il sert aujourd'hui. A Jérusalem, nous fîmes la rencontre de M. Gustave de Rothschild, qui, après avoir visité la Syrie, s'apprêtait à gagner l'Égypte en traversant le désert par El-Arich : il désira faire avec nous l'expédition assez aven-

tureuse de la mer Morte, et prit rang dans notre petite armée. L'effectif de celle-ci avait diminué sensiblement : mon fils, trop jeune encore pour supporter les fatigues et les privations d'un semblable voyage, avait contracté en Grèce une fièvre intermittente si violente, que je me vis forcé de le renvoyer en France. Le jour même où je quittais Jérusalem pour commencer mon exploration du bassin de la mer Morte, mon fils partit, de son côté, pour Beyrouth avec M. l'abbé Michon, qui aima mieux se priver de la partie la plus curieuse de tout notre voyage que de laisser un jeune homme malade courir les routes de Syrie en compagnie d'un drogman inutile et de quelques muletiers sans dévouement. M. l'abbé Michon me donnait en cette circonstance une preuve d'amitié pour laquelle je suis heureux de lui témoigner ici ma reconnaissance.

Avant de nous mettre en route, il avait fallu requérir la protection de Hamdan, scheikh des Tâámera, dont nous allions traverser le territoire. Hamdan nous fournit seize hommes d'escorte, lui compris, et nous conduisit jusqu'à Ayn-Djedy (1); là, nous dûmes nous mettre sous la protection de Dhaif-Oullah-Abou-Daouk, scheikh des Djahalin, et nous adjoindre par conséquent un large surcroît de cavaliers et de fantassins d'escorte. A Jérusalem, nous avions pris à nos gages un drogman, nommé Matteo, très capable de faire la seule cuisine possible dans le désert, et parmi les Tâámera qui nous accompagnaient se trouvait un brave garçon, nommé Ahouad, propre neveu du scheikh Hamdan et le plus fidèle comme le plus attentif de nos Arabes. Telle était l'escorte avec laquelle nous arrivâmes au pied de la montagne de Sebbeh et des rochers où s'élèvent les ruines de Masada.

Le 11 janvier 1851, avant le jour, nous étions tous sur pied. La course de Masada, à en juger par la hauteur que nous avions à escalader, promettait d'être rude : il était donc sage de partir avant que le soleil fût tant soit peu haut dans le ciel. Nous pressâmes le drogman Matteo, et après avoir, comme d'ordinaire, pris un potage où il ne manquait guère que du bouillon, après avoir savouré une tasse de café, un tchibouk et une goutte de raki, nous nous mîmes en route. Notre fidèle Ahouad et deux Djahalin à moitié nus nous servaient seuls de guides et d'escorte; aussi avions-nous bourré nos poches et nos ceintures de pistolets bien chargés, et dont nous avions vérifié préalablement les capsules. Nous commençâmes ainsi bravement l'affreuse escalade qui devait nous conduire au curieux plateau que nous avions tant à cœur d'explorer. Je n'essaierai pas de décrire, après Josèphe, le chemin incroyable que nous suivîmes pour arriver à Masada; j'aime bien mieux copier textuellement ce qu'en a dit l'historien des Juifs. Qu'était-ce que

(1) L'Engaddi de l'Écriture sainte.

Masada, et que s'est-il passé en ce lieu sans pareil dans le monde entier? C'est Josèphe encore qui va nous l'apprendre, et je lui emprunterai la relation presque entière de l'effroyable catastrophe dont Masada fut le théâtre.

Quelques mots avant d'en venir à ce récit. Masada veut dire forteresse; c'est le mot hébreu מצדה sans aucune altération. Jamais localité n'a mieux mérité ce nom, qui n'est plus aujourd'hui connu des Bédouins, et qui n'était peut-être qu'une appellation toute différente du nom réel de la localité elle-même. Ce qui me le ferait croire, c'est le sens même du mot *Masada* et l'existence du nom de *Sebbeh*, qui seul est resté parmi les Arabes, et qu'ils n'ont probablement pas inventé un beau matin. Après le sac de Masada, appeler encore *la forteresse par excellence* un lieu que la tactique romaine était parvenue à réduire, c'eût été une véritable dérision, et je m'explique ainsi la disparition du nom de *Masada*.

Pline parle de cette ville comme d'une forteresse située au sommet d'un rocher, et il la cite avec raison après Engaddi. Strabon l'appelle Moasada, et mentionne les pierres brûlées que l'on rencontre autour de ce lieu singulier. Voyons maintenant ce que nous apprend Josèphe : « Ce fut, dit-il, le pontife Jonathas qui le premier conçut l'idée de fortifier ce point réputé inexpugnable, et qui lui imposa le nom significatif de Masada. Plus tard, le roi Hérode donna à cette place forte une plus grande extension, et il y multiplia les moyens de défense (1). » Dans un autre passage très curieux, Josèphe s'exprime ainsi : « Il y avait non loin de Jérusalem une citadelle extrêmement forte, construite par les anciens rois, pour y mettre leurs trésors et leurs personnes en sûreté en cas de guerre malheureuse. Les *sicaires* (2), s'étant emparés de Masada, faisaient de là des courses dans la contrée environnante, ne cherchant à s'emparer que de ce dont ils avaient absolument besoin *pour vivre*, parce que la *crainte* les empêchait de commettre leurs *brigandages* sur une plus grande échelle. Apprenant cependant que l'armée envahissante des Romains était en repos, et que les Juifs de Jérusalem étaient divisés par la sédition et par la plus inique tyrannie, ils en vinrent à commettre des crimes plus grands encore. Le jour même de la fête des Azymes, ils sortirent de Masada

(1) *Bell. Jud.*, VII, 8, 3.

(2) Josèphe appelle ainsi les Juifs qui, ne voulant pas se soumettre à la domination étrangère, avaient juré de mourir jusqu'au dernier en faisant une guerre acharnée aux Romains. De nos jours, nous avons entendu maudire par des Français les *brigands de la Loire*, qui méritaient tout aussi justement ce nom infâme que les derniers défenseurs de l'indépendance juive. Et c'est un Juif traître à sa patrie qui flétrit du nom de *sicaires* la poignée de héros qui s'était réfugiée à Masada! O passions humaines, vous ne cesserez jamais d'égarer la conscience des peuples!

quand la nuit fut venue, se ruèrent avec le moins de bruit possible sur tout ce qui leur faisait obstacle, et vinrent fondre sur la petite ville d'Engaddi. Les habitans, surpris sans avoir le temps de se mettre en défense, furent dispersés et rejetés hors de la ville. Tout ce qui ne put fuir, hommes, femmes et enfans, au nombre de plus de sept cents, fut passé au fil de l'épée. Ayant alors pillé les maisons et les jardins remplis de fruits mûrs, ils retournèrent en hâte avec leur butin à Masada. Ils continuèrent ensuite à ravager les bourgades des environs, en se recrutant journellement de tous les bandits qui ne pouvaient plus vivre ailleurs. »

Peu de temps après, Simon, fils de Gioras, qui, à cause de son audace, avait été dépouillé de la toparchie de l'Acrabatène par le grand-prêtre Ananus, s'échappa de Jérusalem, placée sous la tyrannie de Jean, et vint demander un asile aux *sicaires* de Masada. D'abord Simon parut suspect à ceux-ci, et on lui assigna pour demeure la ville basse, où il se fixa avec les femmes qui l'avaient suivi, les *sicaires* restant exclusivement maîtres de toute la ville haute. Bientôt cependant la part que Simon prenait à toutes leurs expéditions lui valut leur confiance, quoiqu'ils résistassent aux conseils qu'il leur donnait de frapper de plus grands coups. Ce Simon finit par se créer une armée à lui, et, se séparant des habitans de Masada, il alla de son côté faire des incursions dans la Judée entière. Appelé à Jérusalem par le peuple, ce fut lui qui coopéra le plus activement à la défense de la ville contre les Romains; mais, ayant été fait prisonnier, Simon fut conduit à Rome, où il figura dans le triomphe décerné à Titus. Le dernier acte de cette cérémonie fut la mise à mort du héros juif.

Jérusalem et Machœros avaient succombé; il ne restait plus aux Juifs qu'une seule place forte, Masada, et les Romains résolurent d'anéantir, à quelque prix que ce fût, ce foyer d'insurrection. Bassus, préfet de la Judée, était mort, et Flavius Sylva lui avait succédé : sa première pensée fut de marcher contre Masada. Celui qui commandait alors dans la place était un homme éminent et brave, Éléazar, de la tribu de Juda, qui avait poussé à la rébellion bon nombre de Juifs, lorsque le censeur Quirinius avait été envoyé en Judée. Une fois sous les ordres d'Éléazar, les *sicaires* avaient traité en ennemis ceux de leurs compatriotes qui avaient plié sous le joug romain, pillant et enlevant leurs biens, incendiant leurs maisons. Ils prétendaient, pour légitimer leurs brigandages, qu'il n'y avait pas de différence entre les étrangers et les Juifs dégénérés qui avaient trahi la cause de la patrie, et qui avaient été assez lâches pour se faire de leur plein gré les esclaves des Romains; « mais c'était là un vain prétexte, ajoute Josèphe, et ils ne tenaient ces discours que pour déguiser leur cruauté et leur cupidité. » Sylva résolut d'écraser ce qui n'était pour lui que le dernier asile de

la rébellion. A la tête de son armée, il marcha contre Éléazar et les brigands qui occupaient Masada. Après s'être immédiatement emparé de tous les pays d'alentour, il plaça des garnisons dans les lieux les plus favorables, il entoura la forteresse d'une muraille afin d'empêcher les assiégés de s'échapper, et établit des postes de surveillance. Il choisit pour s'y loger l'emplacement le meilleur, à proximité de la forteresse, et au point où le rocher touchait à la montagne voisine. Là cependant il lui était fort difficile de se fournir les choses nécessaires, car ce n'étaient pas seulement les vivres qu'il fallait apporter de très loin et avec d'énormes difficultés pour les Juifs qui étaient chargés de l'approvisionnement du camp : il fallait y transporter jusqu'à l'eau, parce qu'aucune source n'existe en cet endroit. Après avoir pris ces premières dispositions, Sylva commença le siége avec beaucoup d'habileté et de fatigues à cause de la position de la forteresse qu'il s'agissait de soumettre.

Masada couronne un rocher très élevé dont le circuit est considérable. Ce rocher est entouré de tous les côtés par des vallées tellement profondes, que d'en haut on n'en peut voir le fond; il est à pic et inaccessible, si ce n'est en deux points où il présente une rampe difficile. Il y a un chemin qui vient du lac Asphaltite vers l'orient, et un autre qui part de l'occident, et par lequel on arrive plus aisément. Le premier, au temps de Josèphe, se nommait *la Couleuvre,* à cause de son peu de largeur et de ses nombreuses sinuosités, qui lui donnent quelque ressemblance avec un serpent. Ce n'est qu'une anfractuosité dans le flanc des rochers qui dominent le précipice, revenant souvent sur elle-même et s'élevant de nouveau peu à peu, de manière à ne rejoindre qu'à peine un point plus avancé. Il faut qu'on chemine un pied derrière l'autre quand on gravit ce chemin; un faux pas serait la mort, car les rochers à pic plongent de chaque côté de façon à remplir de terreur les plus audacieux. Quand on a monté ainsi l'espace de trente stades, ce qui reste à franchir est à pic; mais le rocher ne se termine pas en pointe aiguë, et le sommet présente une esplanade. C'est là que le premier le grand-prêtre Jonathas bâtit une forteresse qu'il appela Masada. Plus tard, le roi Hérode y établit avec un grand soin de nombreuses constructions. Il fit enceindre le sommet d'une muraille ayant sept stades de développement, construite en pierres blanches, haute de douze coudées et épaisse de huit. Cette muraille était flanquée de trente-sept tours hautes de cinquante coudées. Ces tours communiquaient avec des bâtimens construits à l'intérieur et appliqués contre toute la muraille d'enceinte, car le sommet, qui offrait un sol productif et plus facilement labourable que tout autre, fut réservé par le roi à la culture, afin que si les vivres ne pouvaient plus être apportés de l'extérieur, ceux qui se seraient réfugiés dans la forteresse n'eussent pas à souffrir de la famine.

Vers la montée du côté occidental, Hérode construisit aussi un palais placé en dedans des murailles et tourné vers le septentrion. Les murs de ce palais étaient d'une grande élévation et très solides; ils étaient garnis aux angles de quatre tours de soixante coudées de hauteur. Là se trouvaient réunis des appartemens variés et somptueux, des portiques et des salles de bains soutenus partout par des colonnes monolithes. Le sol et les parois des appartemens étaient ornés de mosaïques. Dans chaque habitation, sur le plateau, autour du palais et devant la muraille, de grandes citernes avaient été creusées dans le rocher pour conserver l'eau, de manière à en fournir en aussi grande quantité que s'il y eût eu là des sources d'eau vive. Un chemin encaissé menait du palais au point le plus élevé de la forteresse sans qu'il fût possible de voir ce chemin du dehors. Du reste, les routes visibles elles-mêmes n'étaient pas faciles à suivre pour les ennemis. Le chemin de l'orient était par sa nature inaccessible, et une tour placée dans un passage très étroit fermait celui de l'occident. Cette tour était distante de la citadelle d'au moins mille coudées, impossible à franchir, difficile à forcer. Au-delà, ceux même qui s'avançaient sans crainte ne pouvaient pas marcher sans difficulté. Ainsi la nature, secondée par l'industrie des hommes, défendait la forteresse contre toute attaque.

Quant aux ressources intérieures, elles étaient plus abondantes encore. Il y avait du blé caché en quantité suffisante pour un temps très long; il y avait aussi beaucoup de vin, d'huile, de graines légumineuses de toute espèce, et des dattes accumulées dans les magasins. Éléazar et ses *brigands*, lorsqu'ils s'emparèrent par ruse de la forteresse, y trouvèrent toutes les provisions en aussi bon état que si le tout y eût été récemment déposé, bien qu'il se fût écoulé près d'un siècle depuis l'époque où ces munitions avaient été emmagasinées pour résister à l'invasion romaine. Les Romains eux-mêmes, lorsqu'ils se furent rendus maîtres de la place, y trouvèrent les restes de ces provisions, qui semblaient toutes fraîches. Il est vraisemblable qu'il faut attribuer à l'atmosphère du lieu cette étonnante conservation des vivres, et que la hauteur de la citadelle y garantit l'air contre toute influence délétère de la plaine. La citadelle renfermait en outre des armes en quantité suffisante pour équiper dix mille hommes, du fer brut, de l'acier et du plomb. Il était facile de juger que de pareilles précautions n'avaient point été prises sans motifs très sérieux. Aussi dit-on qu'Hérode s'était fait construire ce château comme une place de refuge contre le double danger qu'il redoutait. D'abord il craignait que le peuple juif ne le fît descendre du trône pour y replacer les descendans des rois ses prédécesseurs; d'un autre côté, il se préoccupait bien plus fortement encore des intrigues de la reine d'Égypte Cléopâtre. Celle-ci, en effet, ne prenait pas la peine de cacher ses desseins,

et elle pressait ouvertement Antoine de faire mettre à mort Hérode pour lui donner le royaume de Judée. Long-temps même après qu'Hérode eut construit Masada, il arriva que la prise de cette forteresse fut le dernier acte à accomplir pour les Romains dans leur guerre contre les Juifs.

Quand Sylva eut enfermé dans une muraille tout le terrain environnant la place, et lorsqu'il eut mis tous ses soins, toute sa vigilance à empêcher que personne ne pût s'échapper, il commença le siége au seul point sur lequel une attaque pouvait être dirigée. Après la tour qui fermait le chemin de l'occident vers le palais et le sommet le plus élevé, il y avait une éminence de rocher d'une grande étendue, mais inférieure à Masada d'environ trois cents coudées : on l'appelait Leukè. Aussitôt que Sylva l'eut gravie et occupée, il y fit accumuler de la terre par ses soldats. Grace à un travail opiniâtre, une jetée d'environ deux cents coudées de haut fut construite; le terrain cependant n'en parut pas assez solide, ni l'élévation assez grande pour que les machines de guerre y pussent être établies. On construisit donc au-dessus de la jetée une plate-forme composée de rochers énormes, haute et longue de cinquante coudées. On y plaça des machines semblables à celles que Vespasien d'abord et Titus ensuite avaient employées pour prendre les villes; on bâtit une tour de soixante coudées de haut, entièrement revêtue de fer, et du sommet de laquelle les Romains, avec force balistes et scorpions, écartaient les défenseurs de la muraille et ne leur permettaient même pas de montrer la tête. Ayant en même temps fait fabriquer un immense bélier, Sylva ordonna de battre le mur sans relâche, et il parvint à en renverser une partie. Pendant ce temps-là, les brigands occupaient et élevaient en toute hâte un retranchement intérieur qui ne pût, comme le mur d'enceinte, souffrir de l'action des machines. Afin que ce second mur fût mou et pût amortir les coups les plus violens, il fut construit de la manière suivante : des poutres étaient placées en long et bout à bout; deux rangées parallèles de poutres disposées ainsi étaient distantes l'une de l'autre d'une quantité égale à l'épaisseur de la muraille; l'intervalle des deux rangs de poutres était rempli de terre, et, pour contenir cette terre accumulée, d'autres poutres placées transversalement reliaient les poutres établies en long. Cette construction ressemblait donc en quelque sorte à celle d'un édifice; de plus, les coups des machines appliqués à une paroi qui cédait étaient ainsi amortis, et les chocs, en tassant les matériaux, ne rendaient que plus solide l'ouvrage tout entier. Quand Sylva s'en fut aperçu, pensant qu'il viendrait plus facilement à bout de ce retranchement par l'incendie, il ordonna aux soldats d'y jeter force matières embrasées. Le mur, presque entièrement construit en bois, prit feu sur-le-champ, et, s'embrasant jusqu'au bout, il projeta une flamme immense. Dans les premiers momens de l'incendie, le vent qui soufflait du nord rendit la position des

— C'est très bien. Merci. Comment vous appelez-vous? Moi, je m'appelle bébé Cécile.

— Et moi, je m'appelle Gérald Anstruther, répondit-il en la prenant sur ses genoux et en caressant ses cheveux bruns à reflets dorés. Voyons, essayez de répéter mon nom. C'est cela! bravo! Nous serons bons amis, n'est-ce pas, petite reine?

— Bébé est l'ami de tout le monde, dit l'enfant d'un air digne en remuant gravement la tête. Pourquoi m'appelez-vous comme ça? Je vous ai dit mon nom. Est-ce que vous l'avez oublié? Moi, je n'oublierai pas le vôtre.

— Je vous ai appelée *petite reine* parce que c'est un joli nom, mais je n'ai pas oublié le vôtre. Avez-vous d'autres joujoux à raccommoder?

— Oh! oui, cria-t-elle joyeusement en se laissant glisser à bas de ses genoux. Papa, je veux faire raccommoder ma poupée à *Gervald,* n'est-ce pas? Vous savez que ce matin vous avez essayé, et que vous n'avez pas pu.

Levestone sourit faiblement et regarda Anstruther. — Est-ce que la petite vous ennuie? Vous voyez qu'elle est vite devenue familière. Cécile, il faut dire : Monsieur Anstruther.

— C'est trop difficile à dire. Ce monsieur est très gentil ; s'il raccommode ma poupée, je l'appellerai toujours *Gervald.* Voulez-vous me la raccommoder?

— Oui, apportez-la-moi. Levestone, laissez-la m'appeler comme elle voudra. Elle est si mignonne que je veux devenir son ami.

— Elle abusera bientôt de votre complaisance.

L'enfant revint, traînant par la tête une poupée borgne et chauve dont la jambe droite laissait échapper un flot de son. Elle la présenta avec orgueil à Anstruther, et, après la lui avoir fait admirer, elle la posa sur ses genoux et lui fit voir le trou qui demandait une réparation. — Ah! ah! fit le jeune homme, le cas est grave ; il me faudrait une aiguille et du fil. Allez en demander à votre bonne, bébé. Je me charge de guérir cette belle dame.

L'aiguille fut apportée, et, de l'air le plus sérieux et le plus important, notre brillant officier, qui aurait certainement été beaucoup plus à son aise sur un champ de manœuvres, concentra toutes ses facultés sur l'opération délicate qu'il avait entreprise.

Levestone le regardait faire avec intérêt. — Quel bon garçon vous êtes! s'écria-t-il, avec plus d'animation qu'il n'en avait encore manifesté depuis la mort de sa femme, au moment où Anstruther tendit la poupée guérie à l'enfant transportée de joie. Vous allez faire tort à Archer, le maréchal-des-logis; jusqu'à présent, Cécile était persuadée que personne au monde ne raccommodait les joujoux aussi bien qu'Archer.

— Papa, j'aime beaucoup Archer; il est très gentil, seulement quelquefois il est de mauvaise humeur, et alors il gronde les autres, et bébé a peur. Gervald, est-ce que vous êtes aussi de mauvaise humeur? — Elle était appuyée sur ses genoux, et elle le regardait de ses yeux curieux.

Anstruther se mit à rire; Levestone les observait et souriait presque. — Je suis souvent de mauvaise humeur avec les vilains hommes, mais jamais avec les bonnes petites filles bien sages. Ainsi, petite reine, vous n'avez qu'à être toujours sage, et je serai toujours de bonne humeur avec vous.

— Oh! bébé est toujours sage, répondit Cécile en secouant la tête d'un air de satisfaction; mais, quand ma bonne est méchante, elle dit toujours que c'est moi.

— Je comprends, dit Anstruther en riant. Eh bien! je tâcherai de ne pas être méchant, et nous nous arrangerons très bien ensemble. Si vous voulez venir avec moi, je vous mettrai sur mon cheval.

Anstruther et Cécile devinrent de grands amis, et Levestone, qui aimait qu'on s'occupât de sa fille, ne tarda pas à préférer la société de ce jeune homme à celle de ses plus anciens camarades. Du reste, Gérald n'était pas seul à gâter Cécile. La petite reine, comme on l'appelait maintenant, était le jouet du régiment, dont tous les officiers, à commencer par le colonel Meredith, étaient absolument à ses ordres. Elle abusait un peu de son empire, il faut en convenir, mais elle tyrannisait ses sujets si gentiment qu'aucun d'eux n'avait envie de se révolter. Loin de là, celui sur lequel elle jetait son dévolu pour la promener sur le cou de son cheval se considérait comme ayant reçu une faveur. L'enthousiasme des officiers était encore surpassé par celui des soldats. Grâce à son intimité avec le maréchal-des-logis, Cécile les connaissait presque tous, et en se promenant avec les amis de son père elle les interpellait au passage : — Voilà Millar! bonjour Millar! — Et Millar souriait d'orgueil.

Lorsque l'enfant eut cinq ans, son père pensa qu'il était temps de songer à son éducation. Il se chargea de lui apprendre à lire, difficile entreprise qui ne se trouva pas du goût de Cécile. Un jour, le colonel Meredith, qui était le parrain de l'enfant, étant venu demander à Levestone de lui confier sa fille pour une promenade à cheval, obtint pour réponse que « c'était l'heure de la leçon. »

— Bah! laissez-la donc tranquille, avait répondu le colonel. A son âge, ça n'a pas de bon sens de la faire tant travailler. Vous êtes absurde, mon cher, de la tracasser pour cela.

Ces imprudentes paroles ne furent pas perdues. A la première difficulté, ou plutôt à ce qu'elle estima comme une difficulté, Cécile

distinguée par son savoir et sa sagesse, et cinq enfans réussirent à se cacher dans un aqueduc souterrain où, dans l'ardeur qui les poussait à en finir, les acteurs du drame que nous venons de raconter ne songèrent pas à les aller chercher. Les *brigands* de Masada moururent ainsi au nombre de neuf cent soixante, y compris les femmes et les enfans.

Dès le point du jour, les Romains, comptant sur un combat acharné, accoururent en armes et s'élancèrent de leurs retranchemens dans la place au moyen d'échelles. Ils ne trouvèrent pas un ennemi devant eux, mais la solitude, le silence et l'incendie partout. Ils étaient loin encore de soupçonner ce qui s'était passé, et ils poussèrent d'une seule voix un grand cri, pour voir s'il ferait surgir quelque figure humaine. Les pauvres femmes cachées l'entendirent seules; elles sortirent de leur refuge, et la parente d'Éléazar raconta tous les détails de cette horrible nuit. D'abord les Romains ne purent ajouter foi à ses paroles, et ils se refusèrent à croire à un tel dévouement. Ils s'efforcèrent d'éteindre l'incendie, et pénétrèrent bientôt dans le palais au travers des flammes et par le chemin couvert. Rencontrant alors des monceaux de cadavres, ils ne se laissèrent pas aller à la joie d'une victoire remportée sur des ennemis, mais ils n'eurent que de l'admiration pour la grandeur de l'action dont ils ne pouvaient plus douter et pour le sublime mépris de la mort par lequel tant d'hommes de cœur s'étaient illustrés à tout jamais. Voilà comment finirent ces hommes que Josèphe appelle des *brigands!* Je doute que les annales humaines offrent beaucoup de faits semblables.

Depuis longues années, j'avais perdu de vue l'histoire de la guerre des Juifs, jamais mes études ne m'y avaient reporté; j'ai donc visité Masada sans y attacher aucun souvenir. D'ailleurs le nom de Sebbeh que j'entendais seul prononcer aux Arabes n'était pas fait pour me rafraîchir la mémoire, et j'avoue en toute humilité que, quand même j'eusse été certain que je foulais le sol de Masada, privé de livres comme je l'étais dans ma course aventureuse, il m'eût été parfaitement impossible de dire ce qui avait rendu ce lieu célèbre entre tous. Que ceci serve d'exemple à d'autres voyageurs, et s'ils ne veulent pas se priver volontairement des émotions les plus vives, qu'ils préparent leurs explorations en lisant et en lisant beaucoup d'avance! Je déplorerai toute ma vie la fâcheuse ignorance à laquelle je dois le regret de n'être pas resté un jour de plus à Sebbeh, malgré l'impossibilité d'y trouver de l'eau. Si jamais il m'est donné d'y retourner quelque jour, je ne ferai pas de même, et à tout prix je rapporterai de Masada tout ce que je pourrai recueillir de dessins et de plans.

Maintenant que j'ai raconté l'expédition de Sylva, il est temps que je raconte l'expédition plus pacifique à laquelle j'ai pris part. Tournant

immédiatement le dos à nos tentes, nous nous acheminâmes vers le flanc droit du large ravin qui nous séparait de la montagne de Sebbeh. La pente était raide et la rocaille roulante; mais, à tout prendre, nous avions vu de pires chemins. Au bout de quelques minutes, nous n'eûmes plus devant nous qu'un étroit sentier dont les chèvres mêmes auraient eu peine à se contenter : nous avancions évidemment sur le casse-cou que Josèphe appelle la Couleuvre; mais j'affirme, et mes compagnons ne me démentiront pas, que l'historien des Juifs l'a flatté. C'est une escalade sans interruption et à quelques centaines de pieds de hauteur à pic, centaines de pieds qui vont toujours en se multipliant. Décidément, il ne ferait pas bon regarder à gauche en montant cette route beaucoup trop pittoresque, car le vertige vous prendrait infailliblement. Ces abîmes dont nous ne pouvions apercevoir le fond exercent une sorte d'attraction presque invincible, contre laquelle nous avions toutes les peines du monde à nous défendre. Il fallait donc en montant regarder toujours à droite; en descendant, nous regarderions à gauche : c'était une consolation. Un de nos compagnons, M. Loysel, ne tarda pas à trouver ce genre de promenade mal plaisant; il s'assit tranquillement sur une pointe de rocher, alluma une pipe et écrivit sur son calepin de voyage : 11 *janvier, course à Sebbeh.* Son serviteur, fraîchement sorti de l'artillerie cependant et familiarisé avec de pareilles fatigues par plusieurs années de séjour en Afrique, lui tint compagnie. Déjà nous étions à quelques cents pieds plus haut, et nous osions à peine jeter un regard derrière nous, quand nous nous aperçûmes que nos deux compagnons nous avaient faussé bande sans même nous souhaiter bon voyage. Le reste de la petite caravane avait tenu bon, et nous suivions, essoufflés et haletans, nos trois Bédouins, qui semblaient parcourir une route royale. Nous avions l'amour-propre de ne vouloir pas reculer devant ce qui paraissait facile à ces sauvages d'acier, et nous allions de l'avant. Enfin nous touchâmes à une sorte de plateau fort tourmenté et fort étroit d'abord, sur lequel débouchait un ravin déchiré qui s'éloignait vers le nord-ouest. Ce plateau s'élargit rapidement, et nous nous trouvâmes au milieu de décombres et de murailles, indices certains d'habitations antiques.

A notre gauche, la crête du précipice était bordée par un mur continu en pierres sèches amoncelées simplement, et ce mur plongeait rapidement, avec le flanc qui le portait, vers le fond du ravin, au nord duquel était assis notre camp. Ici pas de doute possible, nous étions arrivés au point que Josèphe appelle *Leukè.* A notre gauche commençait la Couleuvre, que nous venions de suivre, et qui descend vers la mer Morte; derrière nous devaient être le chemin de l'occident et les restes de la tour qui le coupait. Les deux sentiers se rejoignaient ici. Malheureusement nos minutes étaient comptées, et les décombres du camp de

Sylva, placé sur ce point même et sur les débris de la ville basse où demeura Simon, fils de Gioras, nous cachaient les ruines de cette tour, construite sans doute beaucoup plus bas, et le tracé de ce chemin, que nous ne songeâmes pas à aller reconnaître. Les restes qui couvrent le plateau supérieur étaient les seuls auxquels nous pensions en ce moment, les seuls que nous croyions dignes d'intérêt. En faisant face à l'est, nous avions le rocher à pic de Masada, rocher de deux cents pieds de haut, dans le flanc escarpé duquel paraissaient quelques rares ouvertures, semblables à celles des nécropoles, placées à une cinquantaine de pieds au-dessous du sommet, et sans aucune anfractuosité qui permît d'y parvenir. Il était bien certain pour nous qu'on n'y pouvait avoir accès que par quelque conduit souterrain ouvert dans l'intérieur de la forteresse. C'était maintenant celle-ci qu'il s'agissait d'atteindre, et nous comprîmes d'un regard que la partie la plus périlleuse de notre ascension allait commencer.

Une crête étroite comme la lame d'un couteau domine une jetée factice, formée de terre blanche très meuble, qui joint Leukè au flanc du rocher de Masada. C'est là tout ce qui reste de la jetée de Sylva. La plate-forme qui la couronnait s'est écroulée, par l'action des pluies et du temps, sur le terrain peu solide qui lui servait de base. Toutes les pierres ont roulé dans les précipices béans à droite et à gauche, et il n'est plus resté d'autre chemin que cette crête dangereuse que nous avions devant nous, et qu'il nous fallait suivre comme des danseurs de corde sans balancier. Nos trois Arabes passent d'abord, moi ensuite, puis tous nos amis; en quelques instans, nous avons franchi l'abîme, et nous voilà cramponnés au flanc du roc de Masada. Ici recommence une escalade infernale, et à cinquante pieds plus haut nous atteignons le reste d'une rampe sur laquelle nous pouvons reprendre haleine. Cette rampe est maintenue du côté du précipice par les débris d'un mur de soutènement bâti en belles pierres de taille. Ce mur et la rampe n'ont que quelques mètres de longueur; ensuite l'escalade recommence, tout aussi difficile qu'avant.

Enfin nous touchons au sommet, et un tronçon de chemin, encaissé entre le précipice et un reste de mur bâti en pierres de taille, aboutit à une porte bien conservée, de bel appareil et à voûte en ogive. Voilà du coup l'ogive reportée à l'époque d'Hérode-le-Grand, ou tout ou moins de Titus et de la destruction de Masada. Sur les pierres de taille de cette porte ont été écorchés avec une pointe, à une époque indéterminée, des croix, des signes semblables au symbole de la planète Vénus ♀, et des lettres grecques telles que des Δ et des T. Sont-ce des signes d'appareilleur? J'en doute à cause de l'apparence peu ancienne de ces signes grossiers, dont la couleur assez claire tranche sur le fond de la pierre, qui est d'une teinte beaucoup plus foncée. Ces signes,

du reste, sont les uns droits et les autres inclinés ou même renversés, ce qui pourrait venir à l'appui de l'opinion qu'ils ne sont que des signes de repère employés par les constructeurs de la porte. Pour ma part, je ne me charge pas de trancher cette question. Au-delà de cette porte s'ouvre devant nous un vaste plateau : c'est celui de Masada. Dieu soit loué! nous y sommes tous arrivés sains et saufs, et, comme nous ne nous sommes pas arrêtés une seule seconde, cinquante minutes nous ont suffi pour nous élever du camp jusqu'aux ruines.

La crête qui nous y avait conduits est garnie d'édifices ouvrant sur le plateau et adossés au mur d'enceinte : ce sont des espèces de cases carrées, bien conservées encore, et dans les parois desquelles paraissent fréquemment de petites ouvertures dispesées en quinconce, comme les trous d'un pigeonnier. Devant nous, à moins de cent pas, était une ruine qui ressemblait presque à une petite église avec abside circulaire. — C'est le *Qasr,* le palais, me dirent mes Bédouins. J'y courus en hâte. La salle principale est terminée par cette abside en cul de four, percée d'une petite fenêtre ronde. Toute l'abside est en belles pierres de taille d'appareil. Les murailles contre lesquelles elle est appliquée sont couvertes d'un crépi très dur, dans lequel sont appliquées des mosaïques d'un genre tout neuf pour moi : ce sont des milliers de petits fragmens de pots cassés rougeâtres, encastrés dans le mortier et qui forment des dessins réguliers, seul ornement des murailles de cette salle. Quelques petits cubes réguliers, de couleur rouge, blanche et noire, me donnèrent à penser que la salle était pavée en mosaïque. J'encourageai donc mes Bédouins par l'appât d'un *bakhchich,* et, pendant que je prenais le plan de la grande salle et des petites salles attenantes, les décombres furent écartés du sol, et une jolie mosaïque, formée d'entrelacs circulaires, fut remise au jour. Elle était malheureusement tout effondrée, et je ne me fis pas dès-lors le moindre scrupule d'en faire enlever quelques échantillons. Quelques fragmens de moulures en marbre blanc furent dessinés et cotés. Le sol était jonché de débris de poterie rouge et de morceaux de verre dont j'emportai des échantillons. Personne de nous ne perdit son temps, et M. Édouard Delessert leva la porte ogivale d'entrée, pendant que M. Belly et moi nous travaillions de notre côté.

Quand nous eûmes fini nos croquis, nous commençâmes la visite du plateau entier. Partant donc du *Qasr,* qui est directement à l'est de la porte ogivale, et nous dirigeant vers le nord, nous trouvâmes une grande citerne rectangulaire où il n'y a naturellement pas une goutte d'eau, et qui est aujourd'hui envahie par les broussailles. Plus loin, au nord-ouest du *Qasr,* est une enceinte quadrangulaire, de construction beaucoup plus ancienne que le *Qasr* et que les autres édifices. Un fossé large et profond la sépare du reste du plateau, à partir du flanc gauche d'une tour carrée en ruine qui domine le terrain et qui

est au centre de la face placée en regard du *Qasr*. Nous y montâmes, et de là nous vîmes tout l'intérieur de cette forteresse plus ancienne coupé dans le sens du sud au nord par des files non interrompues de décombres formés de grosses pierres noires irrégulières, restes d'édifices écrasés sur place. Je ne doute pas que cette enceinte ne soit celle de la Masada bâtie par Jonathas au dire de Josèphe. Tout le reste donc est l'œuvre d'Hérode-le-Grand. Quelques murs sont bâtis en grosses pierres régulières reliées entre elles par de petites pierres tenant lieu des joints du ciment. Ce genre de construction se retrouve aux citernes de Jérusalem et d'El-Birèh. Vers l'est, c'est-à-dire du côté de la mer Morte, il n'y a plus de traces d'une muraille aussi belle et aussi solidement bâtie que celle qui dominait le plateau de Leukè. Cela se conçoit, il n'y avait pas d'attaque à craindre de ce côté, où les oiseaux seuls peuvent atteindre directement. Un cordon de décombres borde cependant partout la crête du plateau de Masada. Du bord où nous étions alors, nous jugeâmes à merveille de l'état merveilleux de conservation des travaux de siége exécutés sous les ordres de Sylva, et il me fut très facile d'en prendre un plan cavalier. Quatre redoutes carrées commandent, l'une le ravin de gauche, et les trois autres l'Ouad-el-Hafaf (vallée des ruines). A partir de ces postes, qui sont reliés entre eux par un retranchement de rocaille, commencent deux retranchemens de même construction qui saisissent le rocher de Masada comme entre les deux branches d'une tenaille. Ces lignes de circonvallation sont immenses, et elles règnent sans interruption sur le flanc gauche de la montagne de Sebbeh aussi bien que sur le flanc de la haute montagne qui fait face à Masada de l'autre côté de l'Ouad-el-Hafaf. Cette ligne venait probablement se fermer au camp même de Sylva, où, ainsi que je l'ai vérifié, vient aboutir la branche de gauche. Au reste, le plateau est libre d'édifices, si ce n'est vers la pointe nord, où sont le *Qasr* et une citerne, et vers la pointe sud, où sont une autre citerne et un amas de ruines appartenant peut-être à une caserne. Dans le flanc sud du rocher sont percés un puits et un caveau garnis sur toutes leurs parois d'un ciment très solide et très uni. On ne peut y descendre qu'en s'exposant à un véritable danger, parce que l'on est pour ainsi dire suspendu au-dessus de l'Ouad-el-Hafaf, qui s'ouvre à plus de quinze cents pieds plus bas : il faut atteindre l'entrée d'un petit escalier de quelques marches qui débouche dans le souterrain. Il serait difficile de n'y pas reconnaître l'un de ces magasins dans lesquels étaient accumulées les provisions qui pouvaient, à Masada, rester des années sans se détériorer.

Chemin faisant, nous rencontrâmes encore une citerne ou mieux un puits, et, revenant au côté ouest, c'est-à-dire au côté dans lequel est ouverte la porte d'entrée, et contre lequel sont disposées des tours

carrées et des habitations assez bien conservées ayant l'aspect bizarre de pigeonniers, grace aux trous réguliers dont leurs parois sont percées, nous achevâmes tant bien que mal le tour de la place. Certes, ce n'eût pas été trop de deux journées employées sans perte de temps pour recueillir des notes et des croquis dignes de Masada. Nous y étions restés plus de deux heures; mais nos Arabes nous pressaient de redescendre au camp : ils faisaient sonner bien haut la nécessité d'aller coucher le même soir à un endroit où gens et bêtes trouveraient de l'eau à boire, et cet argument, vu la chaleur affreuse dont nous souffrions, l'emporta sur notre amour des ruines.

Nous nous mîmes en devoir de redescendre : monter était un jeu, et nous ne pûmes nous rendre compte du danger qu'il y a à grimper à Masada que lorsqu'il nous fallut reprendre en sens inverse le chemin qui, la première fois, nous avait paru si difficile. En passant devant le ravin étroit qui débouche sur Leukè, le plus jeune de nos Djahalin eut l'heureuse idée d'y entrer pour voir s'il n'y trouverait pas un peu d'eau dans quelque creux de rocher. Tout à coup il poussa le cri d'allégresse *fi-maïeh* (il y a de l'eau), et chacun de courir. Il faut avoir ressenti la soif dans un pays pareil pour se faire une idée du bonheur avec lequel nous plongeâmes pour ainsi dire la tête dans cette eau malpropre, afin d'en boire autant que nous pourrions. Français et Bédouins, couchés à plat ventre autour de la flaque d'eau croupie, s'en abreuvèrent à satiété, s'y trempant la tête et les bras sans s'inquiéter le moins du monde du dégoût qu'ils pouvaient causer au voisin. Parlez-moi de la vie du désert pour mettre à néant les scrupules et les répugnances du petit-maître le plus musqué. Ragaillardis par cette bonne fortune inespérée, nous nous remîmes en marche, et à dix heures et demie nous rentrions au camp, c'est-à-dire à la place où avait été notre camp, car les tentes avaient été repliées, et tous nos bagages avaient pris les devans pour gagner au plus vite, dans l'intérêt de nos bêtes de charge, la source vive qu'on nous promettait pour le campement du soir.

Notre drogman Matteo avait eu tout le temps de préparer le déjeuner, auquel on peut croire que nous fîmes honneur. Tous nos fantassins étaient partis avec nos bagages, et nos scheikhs, avec leurs cavaliers, causaient tranquillement assis en cercle sous un soleil de feu, avec leurs chevaux attachés près d'eux à la hampe de leurs lances. Pendant notre absence, Hamdan était rentré de la course qu'il avait faite dans la montagne afin de se procurer les deux moutons sur lesquels nous comptions pour la veille au soir. On lui avait demandé 100 piastres par tête de mouton, et en homme qui ne cède pas facilement à des exigences trop fortes, il avait mieux aimé revenir les mains vides que de nous induire en une dépense qui lui semblait exorbitante. Cela était fort raisonnable sans

doute, mais il semble quelquefois dur d'être raisonnable dans le désert et de marchander quand il s'agit de vivres après lesquels on doit courir pendant deux jours, en s'exposant comme cette fois à n'en pas trouver. Il fallut faire contre fortune bon cœur et remercier même le scheikh des Tâámera de l'intérêt tout particulier qu'il prenait au bon emploi de nos finances.

A notre arrivée, Abou-Daouk, après le salut et les complimens d'usage, nous avait priés d'expédier promptement notre déjeuner, afin de pouvoir gagner avant la nuit le point où nous devions camper. Nous ne nous le fîmes pas répéter, et, mangeant les morceaux doubles, nous fûmes bientôt prêts à monter à cheval. J'avoue que pour ma part ce fut avec un vif sentiment de bien-être que je me retrouvai en selle, et que ce qui en toute autre occasion m'eût paru un exercice fatigant, après la course de Masada et malgré la nécessité de continuer ma carte du pays, me sembla le plus voluptueux des repos.

Les ruines de Masada, célèbres à juste titre, n'ont pas été souvent visitées par les Européens. MM. Robinson et Smith, qui les premiers ont identifié d'instinct Sebbeh avec Masada, n'ont vu cette localité que des hauteurs d'Ayn-Djedy, c'est-à-dire qu'ils n'ont pu contempler que de quelques lieues le profil de la montagne sur laquelle existait Masada. C'est donc d'après les rapports des Arabes qu'ils ont émis avec une admirable perspicacité une opinion que l'inspection de la localité et des ruines qu'elle renferme devait vérifier de la manière la plus évidente. Leur exploration est du vendredi 11 mai 1838. Quatre années plus tard, du 12 au 15 mars 1842, M. Wolcott, missionnaire américain, et M. Tipping, peintre anglais, escaladèrent les premiers le plateau de Masada et vérifièrent l'exactitude de la supposition admise par MM. Robinson et Smith. M. Robinson, dans le livre intitulé : *The Biblical Cabinet* (1), a publié textuellement deux lettres intéressantes écrites, l'une de Sebbeh, l'autre de Jérusalem, par M. Wolcott, et dans lesquelles ce zélé voyageur donne avec assez de détails le récit de sa course à Masada. Il a parfaitement observé les lieux, reconnu les différens édifices mentionnés par Josèphe et les travaux de siége construits par Sylva. Pour M. Wolcott, toutes les constructions qui se voient encore à Masada sont de la même époque, c'est-à-dire du temps d'Hérode; mais la porte ogivale qui servait d'entrée à la ville est une ruine moderne. La présence d'une ruine moderne à Masada offrirait certes un fait bien plus extraordinaire que celui de l'emploi de l'arc ogival dans des édifices construits par Hérode. Quant à la forteresse de Jonathas, elle me paraît très nettement reconnaissable; mais des appréciations plus ou moins exactes n'enlèveront point à M. Wolcott le mérite d'avoir le

(1) Vol. XLIII, p. 67 et suivantes.

premier reconnu les ruines illustres de Masada. Je n'adresserai qu'un reproche au révérend missionnaire américain, c'est de s'être amusé à faire rouler jusqu'au bas du rocher plusieurs pierres arrachées aux ruines de la forteresse. L'expédition américaine qui a suivi à Masada celle de MM. Wolcott et Tipping s'est donné le même plaisir. Il est heureux, en vérité, que les voyageurs soient rares à Masada, car, si tous avaient la même fantaisie, il finirait par ne plus y avoir de ruines de la forteresse juive qu'à douze cents pieds plus bas.

Le samedi 29 avril 1848, au point du jour, M. le capitaine Lynch, commandant de l'expédition américaine, fit partir d'Ayn-Djedy, où il était campé, MM. Dale, Anderson et Bedlow, avec un drogman, un soldat turc et des guides arabes, pour aller visiter les ruines de Sebbeh. Au coucher du soleil, les explorateurs rentrèrent au camp, et c'est en se servant de leurs différens rapports que M. Lynch a publié le récit de leur course à Masada (1). Comme il s'agit d'une localité des plus intéressantes, et sur l'état de laquelle on ne peut rassembler trop de lumières, j'ai pensé devoir reproduire ici ce récit, dont, à quelques détails près, il faut louer l'exactitude.

« Un peu après huit heures, dit M. Lynch, MM. Dale, Anderson et Bedlow arrivèrent à l'Ouady-Sebbeh, et découvrirent une route clairement marquée, de quinze pieds de large, et indiquée par deux rangées parallèles de pierres, qui continuèrent avec des interruptions pendant un quart de lieue (2). A neuf heures, quand la chaleur du soleil commençait à devenir étouffante, ils atteignirent une caverne basse dans la face sud de la montagne, au-dessus de l'Ouady-Seyâl, profonde ravine qui sépare le rocher de la chaîne continue du nord. Là ils mirent pied à terre, car il était impossible d'aller plus loin à cheval. De là, quelquefois sur leurs mains et leurs genoux, ils grimpèrent le long du rocher à pic, dont le côté perpendiculaire est percé d'ouvertures comme le roc de Gibraltar. Ils étaient enclins à croire que le sentier par lequel ils étaient montés était celui que Josèphe appelle la Couleuvre... Ils passèrent le ravin sur un espace calcaire qui, bien que considérablement au-dessous du plus haut point du rocher, réunit l'escarpement sud de Seyâl à l'escarpement nord de Masada, et ils at-

(1) La relation complète du voyage de M. Lynch forme deux volumes qui ont paru à Philadelphie en 1850 sous ce titre : *Expedition to the Dead Sea and the Jordan.*

(2) Je n'ai point aperçu cette route bordée de pierres, parce que nous n'avons pas suivi le même chemin. En effet, les officiers américains, puisqu'ils ont cheminé sur le flanc de la montagne depuis l'Ouady-Seyâl, qui est à plus d'une lieue du roc de Sebbeh, ont marché du nord au sud vers Masada. La route qu'ils ont prise est-elle la Couleuvre de Josèphe? est-ce celle que j'ai gravie? Je laisse à d'autres le soin de le décider. Ce qui me paraît probable, c'est qu'ils ont fini par rejoindre notre sentier de chèvres, vu qu'il n'y en a pas d'autre pour aller de la mer Morte à Masada.

teignirent le sommet un peu avant dix heures du matin. Tout ce sommet est entouré d'un mur à pic sur le précipice. Passant sous une porte à ogive dont la clé de voûte et les voussures sont en pierres de taille curieusement marquées de lettres grecques Δ et d'autres ressemblant au symbole planétaire de Vénus ♀, les unes droites, les autres renversées, d'autres encore avec des croix grossières et la lettre T fruste, ils arrivèrent à un espace d'à peu près trois quarts de mille de longueur du nord au sud, et d'un quart de mille de l'est à l'ouest. Il y avait très peu de végétation, excepté au fond de quelques excavations qui semblaient avoir servi de citernes ou de greniers, et qui étaient à moitié remplies de mauvaises herbes et d'une espèce de lichen. Ailleurs, la terre était aussi stérile que si elle avait été semée de sable. Cependant Hérode en parlait comme étant d'une nature grasse et mieux faite pour l'agriculture qu'aucune vallée. Hérode avait aussi creusé des puits profonds en grand nombre à toutes les places qui n'étaient pas habitées (1), au-dessus et autour du palais et devant le mur, et, par ce moyen, il essayait d'avoir de l'eau pour plusieurs usages, comme s'il eût existé des sources.

« A l'extrémité nord et ouest du rocher, et près de la pointe qui est probablement le promontoire blanc mentionné par Josèphe (2), ils remarquèrent une de ces excavations d'une étendue considérable remplie en grande partie des ruines et des décombres de ses propres murs, en même temps que des chardons et des mauvaises herbes de bien des siècles. Dans le coin sud-ouest du rocher, ils en trouvèrent une plus grande encore, bien cimentée, avec une galerie et une suite de quarante marches, éclairée par deux fenêtres sur le côté sud du rocher (3). Cette grande chambre était garnie de cailloux très riches, aussi nette et aussi propre que si elle eût été terminée de la veille. Cette chambre les porta à croire qu'il y en avait beaucoup de semblables éclairées par les ouvertures qu'ils avaient vues à l'extérieur du rocher en montant à Sebbeh, mais ils ne purent y pénétrer.

« A la distance d'environ cent pieds au-dessous du sommet nord, sur un rocher inaccessible à pic, ils virent les ruines d'une tour ronde, et à quarante ou cinquante pieds au-dessous, sur un autre rocher, les murs de fondations d'une enceinte carrée avec un mur triangulaire

(1) Je ne me charge pas de défendre la traduction que donne M. Lynch du texte de Josèphe.

(2) Leukè était à trois cents mètres au-dessous du plateau de Masada. M. Lynch fait donc ici une confusion de lieux.

(3) Si c'est la même excavation que celle que j'ai visitée moi-même, j'ai bien mauvaise mémoire, car des quarante marches de l'escalier je ne puis m'en rappeler que quatre ou cinq au plus. Du reste, ces messieurs citent une cave toute différente au même point, et j'ai bien peur qu'il n'y ait également ici confusion.

aboutissant par les angles de la base au mur de la tour circulaire et au mur ouest de l'enceinte carrée. Ils reconnurent qu'il était impossible d'aller visiter ces ruines. Outre les restes de la tour ronde ou donjon, il y avait sur le sommet des fragmens de mur avec des retraits circulaires, recouverts de briques carrées, des portes en ogive, des fenêtres à meneaux entourant en partie un enclos qui était peut-être la cour du château, maintenant comblée par des fragmens de toute nature, de marbre, de mosaïque et de poterie.

« Les fondations et les portions inférieures du mur bâti par Hérode autour du sommet de la colline sont encore debout sur le côté est. Les officiers s'amusèrent à déplacer quelques-unes des pierres, à les jeter par-dessus le rocher, à les regarder tournoyer et bondir jusqu'au bas, à douze cents pieds, avec une rapidité plus effrayante que celle des pierres lancées par les balistes romaines, lorsque Sylva faisait le siége de la forteresse. Une des fenêtres, apparemment un fragment de chapelle, donnait sur la cour : c'était celle qui avait l'apparence d'une ogive, et c'était celle que nous avions vue en passant sur les embarcations (1). De là, on pouvait voir le mur dans toute son étendue, avec ses extrémités nord et sud bien marquées, même à travers la vapeur qui les couvrait...

« Immédiatement au-dessous d'eux, le long de la base du rocher pouvait être tracé le mur de circonvallation que Sylva bâtit à l'extérieur autour de toute la place. Continuant leurs explorations vers les bords sud et est, ils suivirent un passage dangereux à mille pieds de hauteur au-dessus du ravin, et qui aboutissait à une grande plate-forme encombrée de fragmens de maçonnerie appartenant évidemment aux ruines du mur qui fermait le rocher supérieur. Se traînant par-dessus les pierres, ils atteignirent une excavation que les Arabes appellent une citerne, ce qui est probablement juste, car, en descendant, ils virent des passages étroits ou aqueducs. L'un de ces passages était une cave oblongue coupée dans le roc, de trente pieds de longueur sur quinze de largeur et dix-huit ou vingt de profondeur; elle était cimentée de tous les côtés. A gauche de l'entrée et dans la cave, il y avait quelques marches se terminant par une plate-forme. Comme les parois, les marches étaient enduites de ciment : au-dessus était une ouverture où l'on ne pouvait arriver par les marches. En faisant des entailles dans le mur, les visiteurs essayèrent d'y atteindre. C'était l'entrée d'une cave basse grossièrement taillée avec une fenêtre ouvrant sur le flanc escarpé de l'Ouady-Senîn. Sur les murs grossiers et sans ciment, on voyait des croix peintes en rouge, et sur la poussière des empreintes fraîches des

(1) On sait que l'expédition du capitaine Lynch, après avoir descendu le Jourdain du lac de Tabarieh à la mer Morte, a parcouru par eau tout le bassin de cette mer.

pieds du *whâl* ou *bteddin* (1). Ils essayèrent de visiter la face sud de la montagne en suivant en zigzag le long d'une sorte de corniche qui dépassait de quelques pieds la surface du roc; mais ils durent rebrousser chemin à cause de la nature molle de la pierre et de l'effrayante profondeur du précipice béant au-dessous. En revenant sur leurs pas, ils observèrent une singulière ruine placée à peu près au centre du carré. Les morceaux carrés de pierre, cimentés avec une grande régularité, étaient cellulaires des deux côtés et si détériorés par le temps, qu'ils ressemblaient à une ruche d'abeilles. Ils croient que c'était un magasin ou une caserne. A leur retour dans le caveau, les Arabes leur demandèrent si leur visite avait été fructueuse. Ces peuples pensent que nous venons ici pour chercher des trésors ou visiter des endroits que nous considérons comme sacrés. Dans l'Ouady-Seyal, il y avait beaucoup de *seyals* ou d'acacias. Le rapport des officiers semble confirmer la supposition de MM. Robinson et Smith, que les ruines de Sebbeh sont celles de Masada. A chaque pas sur notre route, nous trouvons que des observateurs soigneux et instruits nous ont devancés, et dans ces précurseurs ce n'est pas sans une grande satisfaction que nous reconnaissons nos compatriotes. »

Tel est le récit de M. le capitaine Lynch; on voit qu'il concorde fort bien avec ce que nous avons observé nous-mêmes. Seulement je ferai remarquer qu'il n'est pas exact de concéder à MM. Robinson et Smith, si riches de leurs propres observations, l'honneur d'avoir visité les premiers les ruines de Masada : cet honneur appartient incontestablement à MM. Wolcott et Tipping. Les officiers envoyés à Sebbeh par M. Lynch n'y sont venus que les seconds, et ce n'est pas sans un certain orgueil que nous nous trouvons les troisièmes qui aient tenté cette périlleuse exploration.

F. DE SAULCY.

(1) C'est probablement d'un *beden* ou antilope que le capitaine Lynch veut parler.

SCÈNES ET MŒURS

DES

RIVES ET DES COTES.

LE MARINIER DE LOIRE.

I.

Voyez-vous cette image de nymphe appuyée sur l'urne symbolique? Sa blonde chevelure est couronnée de saules argentés, son œil bleu et doux se perd dans le vague du ciel, ses mains pleines de fruits s'étendent vers un groupe d'enfans, et son beau corps, mollement couché, ondoie parmi les herbes fleuries. — C'est la Loire telle que l'art a pu la traduire dans le marbre, telle qu'après l'avoir vue votre imagination voudrait la personnifier. Ailleurs dominent la force, l'impétuosité, la grandeur; ici c'est la grace et la fécondité. Dans son cours de plus de cent quatre-vingts lieues, la *rivière couleur d'épis,* ainsi que l'appelle un vieux chroniqueur, roule à travers les prés, les vignobles, les bois, les grandes cités, sans rencontrer un seul instant la solitude ni la stérilité. De sa source à la mer, le regard n'aperçoit, sur les deux rives, que troupeaux qui paissent, toits qui fument, laboureurs qui conduisent leurs attelages en chantant. L'onde elle-même coule sans bruit sur son lit de sable, au milieu des îles panachées d'osiers, de saules, de peupliers. Il y a dans tout le paysage une douceur un peu monotone, mais charmante, une demi-pâleur qui donne à ce qui vous

entoure je ne sais quel attrait de nonchalance opulente. C'est presque un coin d'Arcadie, avec plus d'eau et moins de soleil.

Sur le fleuve vit une population qui participe à son caractère. Elle n'a ni la turbulence railleuse des bateliers de la Seine, ni la violence de ceux du Rhône, ni la gravité des caboteurs du Rhin. Le marinier de Loire est d'humeur paisible, fort sans rudesse et gai sans enivrement; il laisse couler sa vie entre les réalités comme l'eau qui le porte entre ses deux rives fertiles. Sauf exception, il n'a à subir ni l'esclavage des écluses, ni le pénible labeur de la rame, ni les ennuis du halage; le vent qui court librement dans l'immense bassin du fleuve lui permet de le monter et de le descendre à la voile. Debout près de l'énorme gouvernail, le patron veille seulement à la direction de la *barge*, tandis que ses matelots aident à la marche en *piquant de fond* avec une perche ferrée. De loin en loin, quelques paroles s'échangent sur ce ton élevé des gens accoutumés à parler sous le ciel; le novice fredonne la fameuse chanson du *Marinier de Loire;* on envoie à la barge qu'on croise un joyeux salut, ou l'on en reçoit un utile renseignement, et tous gagnent ainsi l'amarrage du soir, où les équipages que la brise et le courant ont également favorisés se rencontrent au cabaret adopté par la *marine* de la rivière.

Un de ces hasards de navigation venait de réunir à l'auberge du *Grand-Turc* de Chalonnes les mariniers de la *charreyonne* récemment construite *l'Espérance* et du *futreau le Drapeau-Blanc* (1). On était à la fin de janvier 1819, la neige couvrait depuis long-temps la terre, et un grand feu brillait dans la salle basse de l'auberge, qui servait à la fois de cuisine et de salle à manger. Les *confrères de l'eau* attendaient le souper en buvant autour d'une grande table de chêne tachée de vin et aux quatre coins de laquelle un convive jovial avait cloué quatre petits sous de cuivre pour ornement. Les voix des mariniers retentissaient joyeusement, mêlées de rires et de jurons, quand la porte de l'auberge, que la rigueur de la saison avait fait refermer contre toutes les habitudes du pays, fut brusquement ouverte. A la bouffée d'air froid qui entra avec le nouveau venu, tous se retournèrent et reconnurent Antoine *Prohibé :* c'était le sobriquet donné à maître Lézin, ancien marinier, devenu pêcheur de Loire et plusieurs fois condamné à l'amende et à la prison pour s'être servi de *coverès* ou de *tramaux* (2)

(1) Les *charreyonnes* et les *futreaux* sont, comme les *piyards*, les *chalans*, les *gabarres*, des bateaux en usage sur la Loire. La grandeur de la barque et quelques détails d'armement les distinguent l'un de l'autre. Le *futreau* est généralement de moindre dimension que la *charreyonne;* autrefois il y en avait de couverts qui servaient au transport des voyageurs.

(2) Filets en usage parmi les pêcheurs de Loire; la largeur des mailles est fixée par les règlemens, afin qu'on ne dépeuple pas la rivière en pêchant le poisson trop petit.

à petites mailles défendus par les règlemens. Lézin était un de ces cyniques de bas étage qui, trouvant l'hypocrisie gênante, se donnent le franc parler du vice. Pour prévenir les accusations, il s'était fait son propre accusateur, et, debout sur sa mauvaise réputation, il s'y montrait avec complaisance comme sur un piédestal; à force de drôlerie, il faisait passer son immoralité. Beaucoup d'honnêtes gens en riaient, les timides par fausse honte, les hardis pour ne point paraître trop faciles à effaroucher, et Lézin se trouvait fortifié par cette complicité du rire.

Les mariniers saluèrent son entrée par une exclamation de bienvenue équivoque; mais il parut la prendre en bonne part.

— Bonjour, les enfans, bonjour et bon an! dit-il avec le ricanement effronté qui lui était habituel. Et s'adressant à un beau jeune homme de vingt-quatre ans qui, malgré le froid, portait le costume ordinaire des mariniers, veste courte, pantalon bleu serré à la taille par une ceinture d'étamine rouge, cravate de coton nouée en mouchoir, petit chapeau ciré et escarpins ronds enrubannés. — Eh! te voilà donc, petit André? ajouta-t-il; tu étrennes une *charreyonne* flambant-neuve, qu'on dit. — Puis, se tournant d'un autre côté : — Salut et respect, maître Méru, ainsi qu'à ton neveu François et à tous les autres! Dieu me damne, il n'y a ici dans le moment que des chrétiens assez à leur aise pour être honnêtes gens!

— C'est-à-dire que tu ne te comptes pas alors, *monsieur Prohibé,* fit observer Méru avec une gaieté qui masquait imparfaitement son mépris.

— Les gens d'esprit ne se comptent jamais quand ils se trouvent parmi des innocens, répliqua Lézin d'un ton d'aisance effrontée; mais que le diable me tortille si je ne croyais le *futreau* de maître Méru déchargé et reparti!

— Tu ne savais donc pas que je restais ici pour attendre un fret?

— Un fret! répéta le pêcheur; les seigneurs de Chalonnes t'auraient-ils chargé de voiturer leur quenouille (1)?

— Non pas une quenouille, mais quelqu'un qui a appris à s'en servir.

Lézin suivit le regard du marinier qui s'était dirigé vers le foyer, et y aperçut alors une jeune fille qui filait au coin du feu.

— Sur mon baptême, c'est la jolie Entine (2)! s'écria-t-il; comment ça vous va, Entine?

— Plus fraîchement qu'au mois d'août, monsieur Lézin, dit la jeune

(1) Le sire de Chalonnes, ayant négligé de porter secours au seigneur de Chantocé assiégé par les Anglais, fut condamné à porter chaque année, à la femme de ce dernier, une quenouille, posée sur un coussin de soie, dans un chariot attelé de quatre bœufs.

(2) Abréviation de Valentine.

fille, dont le nez retroussé, la bouche riante et les yeux mutins trahissaient le caractère.

— Et on a donc quitté comme cela l'oncle de l'ermitage Saint-Vincent? reprit le pêcheur; la belle Entine n'a pas pu prendre goût à la métairie?

— Non, répliqua ironiquement la fileuse; cela m'ennuyait de ne pas conduire la charrue et de n'avoir le droit de commander ni aux bœufs ni même aux gars du logis.

Lézin cligna l'œil.

— M'est plutôt avis que tu avais regret de la ville de Nantes, reprit-il hardiment; la ville est le vrai endroit pour les jolies filles et pour les filous!

— Est-ce que vous avez donc aussi idée d'y aller, monsieur Lézin? demanda Entine avec un air d'innocence dont le pêcheur ne fut point dupe.

— Maligne taupe! dit-il, bien fin sera celui qui te vendra!

— Et bien heureux, j'espère, qui pourra m'acheter! ajouta la jeune fille; mais pour cela il faudra une messe et un anneau bénit.

— Oui, oui, reprit Lézin en riant, je sais que tu ne veux pas marauder sur la *rivière d'amour*, comme dit la chanson; il te faut un permis de pêche.

— Et elle ne se sert pas de filets prohibés, objecta gaiement Méru.

— Parce que le poisson vient de lui-même à la nasse, répondit le pêcheur : l'honnêteté des filles ressemble à celle des garçons, mon vieux; c'est une histoire de circonstance; si je trouvais mon profit à être un saint, je me ferais canoniser. — Mais où la mènes-tu comme ça à Nantes?

— Dans une belle maison de sapin, portée sur deux roues qui tournent sans la faire avancer, dit Entine.

— Le moulin de la tante Rinot?

— Tiens! tiens! vous comprenez les devinailles?

— Plus que tu ne crois, ma pauvre ablette! à preuve que je peux te dire ce qui te rend joyeuse d'aller demeurer au moulin de la Madeleine.

— C'est peut-être parce que la farine ne noircit point la peau.

— M'est avis que ce serait plutôt parce que le meunier est un beau gars.

— Le meunier? répéta la jeune fille; maître Lézin ne sait donc pas que la tante est veuve?

— Mais les veuves ont des fils, reprit le pêcheur, et j'en vois un à deux pas qui doit être en humeur de chercher une *galande*. Réponds voir, François; c'est-il pas la vraie vérité?

Le jeune homme auquel il s'adressait était ce qu'on appelle un gar-

çon de *belle venue*, fortement bâti, le teint coloré, mais le front bas et le regard en dessous. La question du pêcheur le fit rougir.

— Puisque c'est à ma cousine que vous parliez, demandez-lui de vous répondre, dit-il avec une brusquerie embarrassée.

— Il voudrait bien, fit observer Méru en riant; mais il n'a pas encore assez de malice pour la surprendre. Vois-tu, *Prohibé*, les mailles de tes filets ont beau être plus serrées que ne comporte l'ordonnance : les secrets d'une jeune fille passeront toujours à travers. Pas vrai, Entine?

— Faites excuse, mon oncle, je ne comprends pas les termes de pêche! répliqua-t-elle d'un air d'ignorance malicieuse qui fit rire tout le monde.

— Si François n'est pas ton galant, faut donc que tu en aies un autre? dit Lézin. Voyons! où y a-t-il un plus beau brin d'amoureux que ton cousin?

— Cherchez, brave homme, répondit la jeune fille, dont les yeux restèrent fixés sur la quenouille, mais qui fit vers la droite un mouvement de corps instinctif que saisit le regard scrutateur de *Prohibé*.

— Eh bien! eh bien! est-ce que ça serait donc le nouveau patron de la *charreyonne?* demanda-t-il à demi-voix.

La jeune fille feignit de ne pas entendre et baissa la tête.

— C'est lui! continua Lézin en éclatant de rire. Oh! fameux! Je comprends à cette heure pourquoi il a voulu appeler sa barque *l'Espérance!*

— Allons! nous y passerons tous, dit le jeune marinier, qui rougit un peu, mais garda son air de bonne humeur. Décidément Antoine est devenu recteur et veut confesser toutes les jeunesses du pays.

— Ah! tu crois rire? reprit le pêcheur; mais veux-tu que je te dise le nom de la fleur qui vous pousse au fond du cœur à toi et à la jolie Entine?

— On ne vous le demande pas, maître *Prohibé!* interrompit François d'un ton brusque.

— Et à toi aussi, mon gars! ajouta l'imperturbable pêcheur; à force de regarder au fond de la rivière, sais-tu? on apprend à voir clair dans les ames. — Ici et là, c'est toujours de l'eau trouble. — Aussi je te dis que vous êtes deux à tendre vos lignes dans le même remous, l'un bravement, l'autre en sournois; ce n'est pas André qui est l'autre; comprends-tu à cette heure?

— Je comprends, s'écria François en jetant à Lézin un regard en dessous tout imbibé de fiel; je comprends que vous êtes un méchant gueux, qu'aujourd'hui ou demain il faudra forcer à se taire.

— Ah! bah! et comment donc, mon fils? demanda *Prohibé*, qui regarda le jeune garçon en face.

— En vous fermant la bouche avec un verre de vin, interrompit

d'un ton jovial André, qui tendit au pêcheur un gobelet rempli jusqu'aux bords.

Lézin fit un mouvement de tête.

— A la bonne heure! dit-il; toi, tu es un vrai marinier, gai comme le soleil et coulant comme l'eau. Aussi que les barbillons me fassent frire si je ne te donne ma fille en mariage... quand j'en aurai une!

— Et quand il aura fait ses preuves de bon patron de barque, ajouta Méru, qui vidait son verre à petits coups; car, au jour d'aujourd'hui, les gars commandent avant d'avoir obéi, les novices passent capitaines d'emblée! Mais ce n'est pas le tout d'avoir une *charreyonne* sous les talons, il faut savoir lui faire suivre le chenal, éviter les glaces, franchir les ponts, se garer aux bons endroits, et conduire ses hommes d'amitié.

— Laissez donc! s'écria le pêcheur en haussant les épaules, tout ça, ce n'est rien; vous ne parlez que de l'accessoire!

— Qu'est-ce que tu appelles alors le principal? demanda l'oncle d'Entine.

— Ce qui constitue vraiment le marinier.

— Et c'est quoi donc?

— C'est la matelote, père Méru! Celui qui la fera meilleure sera toujours le véritable ami de la rivière, comme aussi le plus soigneux et le mieux *esprêté*.

Tous les bateliers se mirent à rire.

— Foi de Dieu! maître *Prohibé* a raison, dit le plus ancien; j'ai toujours vu que les bons mateloteurs étaient les bons matelots.

— Alors c'est dit! s'écria Lézin, qui laissa glisser de son épaule une poche en filet; il faut connaître à fond le mérite de chacun. Voyons, jour du diable! je propose un combat de matelotes entre les jeunes gars; voici le poisson; le bonhomme Méru paiera la sauce!

— Convenu! dit le batelier.

— Vite! François, André, Simon, reprit le pêcheur, qu'on retrousse ses manches, mes petits, et qu'on matelote à mort! Quand chacun aura fait son chef-d'œuvre, les anciens jugeront.

Il avait vidé la poche de poisson dans plusieurs assiettes que les jeunes mariniers vinrent prendre en riant.

Cette espèce de concours n'avait pour eux rien d'étrange ni de nouveau. Obligés le plus souvent, dans leur vie isolée de coureurs de rivière, de se suffire à eux-mêmes et de profiter des ressources les plus économiques, ils ne manquaient guère de les demander au fleuve qui les portait. Aussi l'art de préparer sa pêche était-il devenu, pour le batelier de Loire, une de ses sérieuses occupations. Il y avait mis en même temps sa gloire et sa sensualité. Par suite, la matelote de marinier avait conquis et a conservé une renommée qui, comme les tro-

phées de Miltiade, empêchent encore plus d'un Thémistocle culinaire de dormir. Dans les villes riveraines, d'habiles disciples de Carême ont vainement appliqué leurs facultés à découvrir le secret du plat célèbre : soit impuissance de l'imitation, soit prévention des dégustateurs, la suprématie est demeurée jusqu'ici sans conteste aux inventeurs.

Pendant qu'André et ses rivaux se préparaient à la joute proposée par Lézin, celui-ci avait pris place à la table des buveurs et continuait à les égayer par ses lazzis effrontés; mais le vin d'Anjou ramenait inévitablement Méru aux mêmes souvenirs : dès qu'il eut commencé à s'échauffer, il se remit à parler de la guerre qu'il avait faite autrefois en Vendée, de ses rencontres avec les *bleus*, et finit par proposer une santé au drapeau blanc.

— Une santé! s'écria le pêcheur, jamais, mon vieux, c'est trop malsain! Deux, à la bonne heure! trois, si tu veux! Je suis ami de tous les drapeaux qui font boire le vin que je n'ai pas payé.

— Tu n'as donc pas d'opinion à toi, mauvais chrétien? dit le marinier avec mépris.

— Pourquoi faire? demanda Lézin. Si j'en avais une, personne ne voudrait me l'acheter, et de la garder, cela pourrait me gêner à la longue. Les opinions, vois-tu, mon vieux, c'est bon pour les bourgeois qui aiment les choses de luxe.

— Tu es pourtant de mon âge, fit observer Méru, et tu devais avoir la barbe poussée lors de la grande guerre?

— Aussi me la faisait-on tous les dimanches, répliqua plaisamment Lézin.

— Ce qui veut dire que tu n'as pas eu assez de cœur pour défendre ton Dieu et ton roi! reprit le marinier avec chaleur.

— Foi d'homme! ce n'est pas manque de cœur, père Méru, dit le pêcheur : c'est la faute de nos mères, qui nous avaient appris à raisonner, à moi et aux gars de Behuard.

— Qu'est-ce que tu veux dire?

— Eh bien! voilà : il y en a ici peut-être qui savent que je suis né dans l'île Behuard, qu'on trouve au-dessus. Comme la Loire a pas mal de largeur dans l'endroit et qu'elle promène trop d'eau pour qu'on puisse traverser en tirant ses guêtres, le tremblement de la mort était sur les deux rives, qu'on ne digérait pas plus mal chez nous. Les blancs ni les bleus n'avaient de barques pour nous visiter, et nous avions soin de tenir nos *toues* loin des bords. Aussi tout continuait comme par le passé : on allait à la messe, on mangeait à sa faim, on fauchait son pré et on faisait l'amour; c'était une vraie bénédiction! Mais un jour, ou plutôt un soir, voilà qu'un petit bachot accoste avec trois bleus qui cherchaient des vivres : on leur dit que chacun n'en a que sa suffisance; ils répondent qu'il leur en faut, en menaçant de guérir de la

faim le premier qui refusera, et ils entrent chez notre voisin, où ils se mettent à boire, à manger et à embrasser les filles à discrétion...

— Et vous les avez laissé faire, grands lâches! interrompit Méru.

— Écoutez donc jusqu'au bout, continua Lézin. Pendant qu'ils se donnaient comme ça de l'agrément, les hommes se réunissaient pour se consulter, et les plus anciens disaient : — Si nous laissons ces trois affamés repartir, ils feront savoir où la nappe est mise; demain il nous en arrivera trente, et après-demain trois cents! Il faut donc les enfermer quelque part d'où ils ne pourront jamais sortir, et la meilleure cachette, c'est un trou dans le cimetière. — Tout le monde trouva que c'était la vérité. Le soir même, l'affaire fut réglée, et le lendemain on demanda au recteur une messe pour le repos de leurs ames.

— Eh bien! à la bonne heure! dit le vieux marinier, qui s'échauffait de plus en plus; je vois que, vous aussi, vous avez fait la guerre aux *bleus!*

— Minute! père Méru, reprit le pêcheur, c'était une mesure de précaution générale, si bien qu'une huitaine après, quand il arriva des *blancs* qui voulaient sonner le tocsin, emporter le blé et prendre les fusils de chasse, on fut obligé de faire le même raisonnement, et il fallut encore dire une messe.

— Pour les *blancs!* s'écria Méru, qui, comme tous les hommes de parti, avait deux morales; ah! brigands! vous avez tué de vrais chrétiens qui venaient vous demander secours!... Et tu oses me raconter la chose! et tu n'as pas peur que je les revenge sur toi?

Les yeux du vieux marinier s'étaient injectés, sa voix tremblait de colère, et il avait saisi par le goulot une bouteille placée devant lui, comme s'il eût voulu s'en faire une arme; Lézin tendit tranquillement son verre.

— Pourquoi les revengerais-tu sur moi, qui n'étais pas alors au pays? dit-il en souriant. Foi d'homme! je ne l'ai su que bien des années plus tard, quand les *bleus* et les *blancs* avaient ôté les pierres de leurs fusils... Allons, vieux, verse donc! D'avoir tant parlé, cela m'étrangle!

Les doigts de Méru qui serraient la bouteille se détendirent, et il remplit machinalement le verre du pêcheur.

Entine, effrayée par l'éclat de colère de son oncle, s'était approchée de la table; elle prévint la reprise de l'entretien en mettant le couvert et annonçant les matelotes.

Les trois jeunes mariniers ne tardèrent pas en effet à se présenter avec leurs plats, où le vin d'Anjou, auquel on avait mis le feu, faisait courir une flamme vacillante. Elle s'éteignit sur la table, et les convives procédèrent immédiatement à l'examen. La plupart s'y livrèrent avec une certaine gravité, et recommencèrent à plusieurs reprises

leur comparaison. Les concurrens, rangés derrière eux, attendaient, tandis que les regards de la jeune fille allaient d'un convive à l'autre avec une sorte d'inquiétude. Ce fut Lézin qui se déclara le premier.

— Voilà un plat, dit-il en montrant le plus éloigné, que je ne voudrais servir ni à un chien ni même à un garde-pêche; quant à celui-ci, — il indiquait le plus rapproché, — on en mangerait, comme on boit l'eau de la Loire, faute de mieux; mais, pour celui du milieu, je vendrais mon ame à Belzébuth, si le drôle faisait encore des affaires et n'avait pas vendu son fonds!

— Bien jugé! s'écrièrent toutes les voix.

— C'est la matelote d'André! dit vivement Entine, qui avait rougi de plaisir.

— Et l'autre là-bas est celle du meunier, ajouta Lézin en guignant François; je ne m'étonne plus qu'il ait mis tant de farine!

Le jeune garçon ne répondit rien, mais ses yeux prirent une expression plus fausse et plus sournoise. Cependant les bateliers avaient levé leurs verres.

— A la santé du roi des mateloteurs! s'écria Lézin.

— Ici, bon marinier, ajouta Méru en faisant près de lui une place au jeune homme.

André s'empressa de la prendre, et fit raison à tous les convives, dont la gaieté devint de plus en plus bruyante. Méru lui-même avait complétement oublié son emportement, et témoignait au jeune patron une bienveillance dont ce dernier se montrait visiblement reconnaissant. Il finit par lui poser amicalement la main sur l'épaule.

— Eh bien! il n'y a pas à aller contre le dire de ce gueux de *Prohibé*, s'écria-t-il, la bonne matelote annonce le bon marinier, et la tienne est du premier échantillon! La Vierge, comme on dit, y a fourré son petit doigt. Reste à savoir maintenant si tu es du bois dont on fait les vrais patrons! Nous saurons ça demain, fiot, vu que mon *futreau* doit *baisser* sur Nantes avec ta *charreyonne;* je serai vide, et toi chargé; si tu ne restes pas trop en arrière, je dirai que, malgré ton âge, tu as droit de porter les boucles d'oreilles à l'ancre, et mieux encore, de mettre le premier la main au plat et de dire le *Benedicite* (1).

— Soyez sûr que je ferai de mon mieux, père Méru, dit André, qui regarda de côté Entine; aussi vrai que je suis fils de ma mère, je n'ai rien plus à cœur que de vous donner contentement.

Le vieux marinier, qui avait saisi son regard au passage, fit une grimace joviale.

— A la belle heure! mon gars, répliqua-t-il en remplissant son

(1) Les mariniers qui conduisent une barque mangent tous ensemble, mais c'est le patron qui dit le *Benedicite* et met le premier la main au plat.

verre; les oncles, vois-tu, sont quasiment comme le gouvernail; faut toujours les ménager.

Et voyant qu'André allait saisir l'allusion pour en venir peut-être à des explications :

— Je ne te dis rien de plus, ajouta-t-il, sinon que ma bonne volonté ressemble à la rivière : elle est ouverte à tout le monde. C'est à celui qui naviguera mieux de passer devant. — Ohé! la jeunesse! hissez la voile et poussez de fond; le patron du *Drapeau-Blanc* est l'ami de tous les vaillans gars.

— Et tous les vaillans gars l'aiment comme leur maître! s'écria André en choquant son verre contre celui de Méru; que je sois damné, si cette soirée n'est pas la meilleure de ma vie! Le bon Dieu enverrait ici tous ses tonnerres qu'il ne pourrait m'ôter mon contentement.

— Alors tu ne le perdras pas pour le paroissien que je vois venir! fit observer Lézin, qui s'était approché de la fenêtre.

— Qui donc vois-tu? demanda André, dont les yeux ravis ne pouvaient quitter Entine.

— Regarde! répliqua le pêcheur.

Un homme grand, maigre et salement vêtu venait d'ouvrir la porte; il restait vacillant sur le seuil; ses yeux hébétés par l'ivresse semblaient chercher quelqu'un dans la salle basse du *Grand-Turc*. A sa vue, le jeune patron fit un mouvement de surprise.

— Dieu me pardonne! c'est mon père, s'écria-t-il.

— Maître Jacques! répétèrent plusieurs voix; eh bien! pourquoi n'entre-t-il pas?

— Vous ne voyez donc pas qu'il est vent-devant, comme d'habitude? dit François avec un rire méchant; allons, vieux Jacques, avancez, le *fiot* est ici.

L'ivrogne fit un pas en trébuchant vers André, qui s'était levé un peu honteux, et dont le regard rencontra celui de Méru.

— Faites excuse, patron, dit-il à demi-voix et en rougissant; le père a eu autrefois des contrariétés, et l'eau-de-vie le console trop.

— C'est ce qu'on m'avait dit, répliqua le marinier avec une sorte de compassion; mais voici la première fois que je le rencontre. — Pauvre vieux! il est durement puni! — Ses mains tremblent comme la feuille du *bouilleau* (1)! — Regardez-moi cela, mes jeunes gars, et tâchez de comprendre que le vin est la vraie boisson de l'homme : tout au plus il le met à bas pour une heure, tandis que le cognac l'extermine sans rémission.

Puis, se retournant vers le père d'André, et lui montrant un tabouret appuyé au mur, il ajouta :

(1) Bouleau.

— Allons, maître Jacques, encore un coup d'aviron; et vous autres, les enfans, faites place! respect au chagrin!

Le vieillard réussit à gagner le tabouret et à s'asseoir, avec l'aide d'André, qui essaya alors de savoir ce qui avait pu le décider à quitter Saint-George, où il habitait. Parmi beaucoup de divagations, il crut comprendre que son père avait reçu une lettre qui les appelait tous deux à Nantes pour une affaire importante, et qu'il était venu le rejoindre à Chalonnes, afin de descendre la Loire sur son bateau. Quant à la nature de l'affaire, maître Jacques refusa de s'expliquer. Il conservait dans son ivresse un certain empire sur lui-même dont son fils avait toujours été frappé; on eût dit qu'une volonté fixe et souveraine, aussi inséparable de son être que l'instinct de conservation, gardait toujours les portes de son ame. Souvent le mot qui allait sortir de ses lèvres s'arrêtait subitement, retenu par une prudence qui survivait à tout le reste, et il se réfugiait alors dans un silence obstiné. Le jeune marinier connaissait trop bien ses habitudes pour persister dans des tentatives inutiles. Dès qu'il le vit décidé à se taire, il cessa ses questions et ne songea qu'à regagner la *charreyonne*. Ses deux matelots partirent d'avance en emmenant maître Jacques, tandis qu'il prenait congé d'Entine et de son oncle.

— Il faut que je parte demain matin avant le jour, leur dit-il; les glaces sont en amont, à la première douceur du temps tout peut démarrer, et alors gare la débâcle! J'ai hâte d'être paré à Nantes avec mon chargement.

— Et moi avec mon *futreau* et ma nièce, répliqua Méru gaiement; car c'est bien entendu, mon gars, que nous naviguerons de conserve?

— Je l'espère, patron, puisque c'est le moyen de gagner votre amitié; — vous vous rappelez que vous l'avez dit?

— Et je ne reprends pas ma parole! répliqua Méru; oui, oui, c'est à cette heure que nous allons te connaître à fond! Veille à ta barque, François conduira la mienne, et, en arrivant à Nantes, on saura ce que vaut chacun.

André serra la main du vieux marinier; puis il prit congé d'Entine en l'embrassant, selon l'usage, sur les deux joues, et lui dit adieu avec émotion.

— Si vous étiez vraiment décidé à nous suivre, dit la jeune fille malicieusement, vous diriez seulement : Au revoir!

— Au revoir donc! répliqua André, et priez la Vierge à mon intention.

Il regagna sa *charreyonne*, tandis que Méru restait à l'auberge où il devait passer la nuit ainsi que sa nièce; ses mariniers retournèrent seuls au *futreau* avec François.

Ce dernier sentait au cœur une rage jalouse. L'espèce de défaite

qu'il venait de subir, les railleries de Lézin, et par-dessus tout la préférence trop visible de sa cousine pour André, avaient envenimé sa plaie. Dans l'état de ses sentimens, il n'eût pu lui-même décider si sa haine contre celui-ci l'emportait sur son amour pour celle-là; mais haine et amour aboutissaient à une seule volonté, celle de se débarrasser à tout prix du jeune patron! Trop prudent pour en venir à une attaque ouverte, il cherchait quelque moyen de lui nuire sans se compromettre. Il s'était couché près de ses compagnons sous la cabane du *futreau;* mais, tandis que les deux mariniers ronflaient à ses côtés, il continuait à s'agiter sur sa paillasse de mousse.

La lutte qui devait s'ouvrir le lendemain entre lui et André ajoutait encore à son inquiétude irritée. Ses premières années s'étaient passées à Nantes, dans la demi-oisiveté du moulin, sans autre occupation que de repiquer la meule, de lever les vannes et de jouer de la musette, selon l'habitude des meuniers du pays; plus tard, une brouillerie avec sa mère l'avait forcé à rejoindre son oncle, et il s'était fait marinier, mais sans avoir jamais pu acquérir dans son nouveau métier beaucoup d'expérience ni d'adresse. Aussi prévoyait-il que la comparaison proposée par le père Méru tournerait encore à sa honte et assurerait, selon toute apparence, le mariage d'Entine et du jeune patron. Tout à coup il se redressa comme frappé d'une lumière subite, réfléchit un instant, puis, se laissant glisser hors de la cabane, il gagna avec précaution l'arrière du *futreau* et regarda autour de lui.

Tout dormait dans la *charreyonne* câblée un peu plus bas. La nuit était sombre, et la Loire roulait ses eaux avec un murmure profond. Sûr de ne pouvoir être aperçu, François passa dans le bachot, qu'il détacha, et, coupant de biais le courant, il gagna le chenal. Il le suivit quelque temps sans que le regard le plus attentif eût pu soupçonner ses intentions. Ce fut seulement lorsque le fil de l'eau l'eut amené entre les deux grandes îles du *Désert* et de l'*Orfraie* qu'il ralentit la marche de la barque.

Le lit du fleuve qu'embarrassaient des atterrissemens favorisés par les deux îles formait en cet endroit de nombreuses sinuosités, et le déplacement continuel des sables mouvans faisait regarder à bon droit ce passage comme un des plus difficiles d'Angers à Nantes. Aussi l'administration du balisage y apportait-elle une attention toute particulière. Par ses soins, de longues branches de saule, piquées dans le sable et déplacées à chaque changement du chenal, montraient aux barges l'écueil en dessinant sur les eaux la direction à suivre. François alla de l'une à l'autre, les arracha adroitement et les replaça de manière à indiquer la route par-dessus les atterrissemens. Il avait calculé que, le lendemain, André partirait le premier et qu'en consultant ces fausses indications, la *charreyonne*, lourdement chargée, ne pouvait

manquer de s'échouer. Outre qu'il s'assurait par ce moyen une victoire facile sur son rival, il l'exposait à perdre sa barge, que les eaux pouvaient démolir sur les sables, et le rejetait ainsi parmi les mariniers à gages auxquels, selon toute apparence, Méru ne voudrait point accorder la main de sa nièce. Lui-même, tout en achevant de préparer ce piége infâme, étudia la passe, afin de la franchir sans danger, et, son œuvre achevée, il regagna le *futreau* avec de grands efforts.

Pour l'atteindre, il fallait passer près de la *charreyonne* placée en aval de la barque de Méru; mais, au moment où il la côtoyait, une tête se dressa à l'avant. — François effrayé s'arrêta et retint son bachot dans l'ombre. — La tête qu'il avait aperçue restait penchée sur les eaux dans une intention qu'il ne pouvait comprendre. Au premier instant, il lui sembla que c'était André qui se préparait à démarrer; mais il vit bientôt le veilleur nocturne se redresser, et à la hauteur de la taille il reconnut maître Jacques.

Celui-ci avait ôté sa veste malgré le froid, et tenait une gaffe à la main. François le vit passer le long du plat-bord et rentrer silencieusement dans la cabane. Il se hâta de doubler la *charreyonne* et d'accoster la barque de son oncle, où il retrouva les mariniers endormis. Certain alors que son absence n'avait point été remarquée, il regagna en rampant sa paillasse et attendit plus tranquillement le lendemain.

A peine la première aube blanchissait-elle les horizons embrumés du fleuve que ses compagnons l'éveillèrent. Tout était déjà en mouvement dans le bateau d'André, qui, chargé jusqu'à la dernière ligne de flottaison, commençait à se mouvoir lourdement. Le jeune patron donnait les ordres et mettait la main à tout avec cette patience vigoureuse qui est la première vertu du marinier de Loire. L'appareillage se fit lentement, mais sans aucune fausse évolution, et le bateau prit le fil de l'eau avec une sorte de sûreté nonchalante.

— Bien manœuvré, mon gars! cria tout à coup une voix de la rive.

André se retourna et reconnut dans le brouillard du matin l'oncle Méru avec sa nièce, chaussée de fins sabots et enveloppée dans sa cape de drap marron bordée de velours noir. Il les salua en levant son petit chapeau ciré.

— *L'Espérance* vous demande excuse de prendre les devans, dit-il avec gaieté, mais elle a trop de clous à ses semelles pour marcher vite.

— Va, va, fiot, répliqua le vieux marinier, qui lui fit un signe d'adieu, *le Drapeau-Blanc* saura bien vous rejoindre.

Et il s'avança vers le *futreau* en pressant la jeune fille de s'embarquer; mais celle-ci tenait à laisser au jeune patron son avantage. Au moment où elle se préparait à rejoindre le bateau, un souvenir parut l'arrêter.

— Ah! sainte Vierge! s'écria-t-elle, gageons, mon oncle, que vous avez oublié de parler à M. le curé pour le tableau que vous devez lui rapporter de Nantes!

— J'ai la lettre qu'il écrit au peintre dans mon portefeuille, répondit Méru; vite, embarque, fillette.

— Et la commande de conserves pour M. le maire? continua Entine sans bouger.

— Il y a renoncé, répliqua le patron; mais arrive donc, te dis-je.

— Vous n'avez toujours pas pris congé de votre compère Bavot.

Le vieux patron frappa du pied.

— Au diable les Bavots et les bavards! s'écria-t-il; veux-tu nous retenir ici jusqu'à la débâcle? Voyons, mille dieux! embarqueras-tu? ou je dérape.

— On y va, on y va! dit la jeune fille, qui ne parut nullement effrayée de la menace de Méru; c'était pour vous que je parlais, mon oncle. Tout est fini dès que vous ne tenez plus aux Bavots ni à leur petit vin blanc.

Le marinier, chez qui ce dernier souvenir réveilla un regret involontaire, répondit par une malédiction nautique à faire frissonner tous les saints du paradis.

— Finiras-tu, méchante langue! s'écria-t-il; je te dis que, si nous tardons davantage, nous n'arriverons pas ce soir à la Meilleraie. Regarde la *charreyonne;* la voilà déjà dans l'*engoulevent*.

La jeune fille tourna les yeux vers le point indiqué, et aperçut en effet le bateau d'André qui allait atteindre l'entre-deux des îles. Elle pensa qu'elle lui avait ménagé une avance suffisante, et, après quelques nouveaux retards indispensables pour trouver son panier de voyage, rattacher sa mante et prendre congé de l'hôtesse du *Grand-Turc* qui venait d'arriver, elle se décida à franchir la planche qui réunissait le *futreau* à la rive. Les mariniers détachèrent alors les amarres; le bateau, qui était sur lest, obéit aux premières poussées; il tourna rapidement sur lui-même, et se trouva bientôt dans le lit du fleuve comme la *charreyonne* qu'on apercevait à travers la brume.

Les deux barques avaient hissé leurs voiles et suivaient le courant, mais dans des conditions singulièrement inégales : l'une, pesamment chargée, se traînait avec peine et était retardée par la lenteur de ses mouvemens chaque fois qu'il fallait contourner les mille atterrissemens au travers desquels serpentait le chenal; l'autre, complétement vide, courait légèrement sur les eaux, et obéissait sur-le-champ à toutes les sollicitations de l'énorme pale qui lui servait de gouvernail. Aussi la distance s'amoindrissait-elle d'instans en instans entre les deux bateaux. Déjà celui d'André était assez près pour qu'on pût dis-

tinguer les mariniers qui aidaient à sa marche en poussant de fond avec leurs perches ferrées, et le jeune patron qui veillait à la barre et s'appliquait à raccourcir les circuits autant qu'il le pouvait. Méru le montra à son neveu, qui, selon sa promesse, conduisait le *futreau*.

— Regarde-moi comme ce grand gars-là gouverne serré, dit-il avec une sorte d'admiration; un poisson n'est pas plus maître de sa queue qu'il ne l'est de sa pale. Voyons, Fanfan, tâche de ne pas faire plus mal que lui; il y va de ta gloire de marinier. Tu as quinte et quatorze, ne va pas perdre la partie faute du point.

Le jeune batelier ne répondit que par un mouvement de tête. On allait s'engager entre les îles du *Désert* et de *l'Orfraie;* c'était là que la question devait se décider. Ses yeux restèrent fixés sur la *charreyonne,* qui marchait toujours en avant, à une distance que ses mariniers maintenaient à force de courage, et son patron à force d'habileté, mais qui permettait d'entendre les paroles et de distinguer jusqu'à l'expression des visages.

On allait atteindre la première pointe, quand maître Jacques parut près de son fils. Il avait perdu une partie de cette lividité que l'ivresse lui donnait la veille, et dans son œil brillait un vague reflet d'intelligence. Il regarda quelques instans la barque qui descendait lentement le courant, puis les eaux grossies bouillonnant sur les grèves et les saules étincelant de givre. Une légère rougeur monta à ses joues; ses narines se gonflèrent comme s'il eût voulu aspirer l'air de la Loire.

— Je reconnais l'endroit, murmura-t-il; j'ai passé ici voilà trente ans... Je conduisais un grand bateau... je n'avais que vingt-cinq ans;... mais alors l'eau était plus belle, et les oiseaux chantaient dans les arbres.

— Maître Jacques a donc été patron sur Loire? demanda un des mariniers.

— Oui, répliqua le vieillard avec une tristesse pensive; c'étaient les bonnes années... Ni glaces ni graviers ne pouvaient m'arrêter... Mon bateau m'obéissait comme l'âne obéit à la meunière.

Le marinier haussa les épaules en ricanant.

— Eh bien! voyez le changement, dit-il; à cette heure m'est avis, maître Jacques, que vous seriez moins embarrassé de conduire un âne qu'une barque.

Jacques releva la tête; une flamme s'alluma dans ses yeux.

— Qui t'a dit cela? s'écria-t-il. Ah! tu crois que j'ai oublié le métier? Par mon ame! nous allons voir. — Tiens ma carmagnole, et toi, André, pousse de fond, c'est moi qui gouverne.

Il avait ôté sa veste, et mit la main sur la barre de la pale; mais son fils ne parut point disposé à la céder.

— Laissez, laissez, mon père, dit-il le regard fixé sur le courant; la passe est malaisée, et il faut avoir la vue claire.

— C'est bon, on ouvrira l'œil, répondit Jacques avec impatience.

— Attendez, reprit le jeune homme, vous prendrez le gouvernail quand nous aurons doublé les îles.

— Et que le bateau se gouvernera tout seul, acheva ironiquement le marinier qui avait mis en doute l'habileté du vieillard.

Celui-ci se redressa; le sang lui était monté au visage.

— As-tu entendu? répéta-t-il à André.

— Un moment! dit le jeune patron.

— Place à ton père! cria maître Jacques, qui l'écarta d'un geste violent, et, s'emparant de la barre, imprima brusquement à la barge une autre direction.

André voulut l'arrêter; mais le vieillard ne parut rien entendre. Tout son être avait subi une sorte de transfiguration. Le corps droit, la tête rejetée en arrière, un pied fortement arc-bouté au plat bord, et les deux mains appuyées au gouvernail, il avait pris une telle expression d'assurance et de commandement, que le jeune homme en demeura stupéfait. Son regard atone, habituellement perdu dans les vapeurs de l'ivresse, avait maintenant une acuité concentrée. Attaché sur le fleuve, il semblait en percer le voile et lire jusqu'au fond. Après avoir étudié quelques minutes le bouillonnement des eaux, il inclina de nouveau plus fortement. Les bateliers poussèrent un grand cri.

— Nous quittons le chenal! répétèrent toutes les voix; voyez, la barge navigue à travers les balises.

— La barre dessous, mon père, ou nous engravons, ajouta André; à droite! à droite!

— Évitez à droite! dit Jacques d'une voix forte sans prendre garde aux avertissemens de son fils.

La barque venait, en effet, d'effleurer de ce côté une grève submergée. Les mariniers surpris se regardèrent.

— Que Dieu nous aide! Les balises ont donc menti? s'écria le jeune patron, qui se pencha vers le fleuve pour mieux voir.

— La balise reste, et le sable marche, fit observer Jacques; de mon temps, on n'écrivait pas la route du marinier avec des branches de saule, nous savions la lire sur les eaux. A gauche, maintenant; évitez à gauche! Ne voyez-vous point l'eau qui tournoie et l'écume qui marque la barre de sable? Ces signes-là ne sont pas de la main des hommes, ils ne trompent jamais.

Les bateliers obéirent cette fois, et leurs perches éloignèrent le bateau de l'atterrissement indiqué. Le vieillard continua à gouverner ainsi en traversant vingt fois la ligne du balisage, sans autre guide que l'aspect des courans. Ses compagnons, frappés de surprise, le regardaient en silence et exécutaient à l'instant ses moindres ordres. Ils atteignirent enfin l'orée du passage, à l'extrémité des deux îles, et en-

traient dans le grand lit de la Loire, quand des cris d'appel partis du *futreau* leur firent retourner la tête.

Lorsque Méru avait vu l'étrange manœuvre de maître Jacques, qui abandonnait la voie tracée pour se jeter dans les *plates eaux*, il était monté sur son banc, et l'avait quelque temps suivi des yeux sans pouvoir comprendre. Les mariniers, appuyés sur leurs perches ferrées, se demandaient également dans quelle intention il allait ainsi au-devant du danger; mais le plus étonné et le plus saisi de tous avait été François, qui crut sa ruse découverte. A part les peines sévères dont les règlemens de navigation la punissaient, il savait de quelle honte elle devait le couvrir aux yeux de toute la *marine* de Loire, et quelle serait particulièrement l'indignation de l'oncle Méru, s'il en était jamais instruit. Ces considérations, auxquelles il ne s'était point arrêté tant qu'il avait cru son secret assuré, l'assaillirent à la fois lorsqu'il eut peur d'être trahi. Pâle et tremblant, il laissa la barre à un des mariniers, et courut à l'avant du *futreau* pour mieux suivre l'audacieuse navigation de la *charreyonne*, ne sachant plus s'il devait souhaiter sa réussite ou sa perte. Pendant ce temps, le marinier qui était à la pale continuait à diriger le *futreau* dans le chenal dessiné par les fausses balises. Tout à coup un choc souleva la proue; on entendit le déchirement des cailloux qui froissaient la carène, et l'eau jaillit à l'intérieur entre les bordages forcés; la barge était engravée.

Sans présenter de sérieux périls pour l'équipage, la situation était embarrassante. Le fleuve, plus resserré dans cet endroit, courait rapidement et portait toujours le *futreau* en avant sur les sables; la barge commençait même à présenter le travers, et il était à craindre que, dans cet état, elle ne pût supporter long-temps la violence des eaux. Les premières tentatives des mariniers pour la dégager furent sans succès; il fallut se décider à réclamer le secours d'André et de son équipage.

Au premier appel, le jeune patron comprit ce qui était arrivé et se hâta de rejoindre Méru dans son canot. On venait d'abattre la voile du *futreau*, qui, délivré de l'action du vent, s'était arrêté. Le jeune homme aida à boucher les voies d'eau, lia à des cordes les mâts, les planches, les avirons qu'il jeta dans le fleuve pour alléger la barge; puis, poussant de fond avec ses gens, il réussit, après de longs efforts, à lui faire franchir la grève et à la replacer dans le chenal. Lui-même la pilota ensuite comme il l'avait vu faire à son père, et l'amena bord à bord de son bateau, où il rentra.

Méru, un peu humilié de l'aide qu'il avait dû accepter, le remercia brièvement et s'occupa de repêcher ses épares pour mettre à la voile, tandis que la *charreyonne* levait le grappin et continuait sa route.

La manière dont maître Jacques venait de faire ses preuves lui avait

conquis l'entière confiance d'André; aussi, tout en reprenant la barre, réclama-t-il modestement les leçons du vieillard. Ce dernier lui apprit à reconnaître la profondeur du lit et l'approche des grèves cachées à la couleur des eaux ou à leurs bouillonnemens. Grace à ces avertissemens, André put s'écarter, de loin en loin, du chenal balisé, biaiser les bas-fonds et couper partout au plus court. Son père semblait avoir une carte de la Loire gravée aux plis les plus profonds de son cerveau; il savait au juste le volume d'eau de chaque passe selon la saison, disait la vitesse des courans, connaissait les meilleures gares en cas de débâcle, nommait les moindres hameaux sur les deux rives. Les mariniers étaient émerveillés; mais André se montrait le plus surpris de tous. Peu instruit de ce qui concernait sa famille, il avait su à peine jusqu'alors que son père eût autrefois fait partie de la *marine* de la Loire. Il voulut l'interroger sur ce passé qu'il ignorait; mais l'animation de maître Jacques était déjà tombée : il s'était assis au fond du bateau, les bras croisés, la tête basse, et ne répondait que par monosyllabes comme un homme à demi endormi. Cependant, lorsque son fils lui demanda ce qui avait pu le faire renoncer à un métier qu'il connaissait si bien, il parut se réveiller en sursaut; son regard se promena sur ceux qui l'entouraient avec une sorte d'égarement effrayé; ses lèvres s'entr'ouvrirent et s'agitèrent, mais la réponse expira inarticulée; sa tête retomba sur sa poitrine, et André comprit qu'il ne devait point pousser l'interrogatoire plus loin.

II.

Les deux bateaux arrivèrent à la Meilleraie assez tard dans la soirée et se câblèrent à la file l'un de l'autre. Grace à Entine, le dépit causé à Méru par la mésaventure de son *futreau* avait été de courte durée. Lorsque André le retrouva à l'auberge, tout nuage avait disparu de son front. Le jeune homme ne fit aucune allusion à ce qui s'était passé, et le vieux patron, qui apprécia sa discrétion, lui paya en bonne amitié ce qu'il eût trouvé dur de lui payer en reconnaissance.

Quelques autres barques se trouvaient déjà amarrées à la Meilleraie; les équipages, qui étaient de connaissance, se réunirent pour faire ensemble le repas du soir. Maître Jacques resta seul dans la *charreyonne*, soupant, selon son habitude, de quelques croûtes de pain noir trempées dans l'eau-de-vie qu'il se fit apporter.

Méru avait trouvé à l'auberge le bonhomme Soriel, doyen des mariniers, que, dans une ancienne affaire, je ne sais quel avocat nantais, qui voulait faire preuve de littérature, avait surnommé le *Nestor de la Loire*. Ses compagnons avaient pris la réminiscence homérique de l'homme de loi pour un sobriquet physiognomonique, et l'avaient mo-

difié sans y penser en l'appelant trivialement le père *Nez-Tort*. Le vieux patron ne naviguait plus depuis long-temps, et c'était par hasard qu'il conduisait alors à Orléans le bateau d'un de ses petits-fils qu'empêchait la maladie.

Méru et lui s'étaient connus pendant la guerre de Vendée, et tous deux se rappelèrent que leur dernière rencontre avait eu lieu à l'endroit même où ils se trouvaient dans ce moment.

— Te rappelles-tu, mon pauvre enfant? dit Soriel, qui, en sa qualité de nonagénaire, donnait ce nom à tous ceux qui n'avaient pas son âge. C'était le jour de la dispersion de la grande armée. Te rappelles-tu tous ces malheureux entassés sur le bord et criant à Dieu et aux hommes de les passer de l'autre côté? Ils étaient bien quarante mille; et il y avait huit barques pour tous!

— Oui, répondit Méru; aussi fallait-il voir les femmes courir quand nos bateaux approchaient : — C'est pour mon mari blessé, pour mon père, pour mon fils, pour un pauvre jeune homme! Les chères créatures ne demandaient jamais pour elles.

— Ah! ce fut un grand jour, reprit Soriel; je n'y pense jamais, vois-tu, mon enfant, sans avoir un tremblement dans la moelle des os. C'est alors que j'ai vu M. de Bonchamp qui s'en allait mourir. Le saint homme était si faible, qu'on ne l'entendait quasiment plus parler. Aussi il faisait toujours signe au prêtre qui se tenait près de lui de s'approcher pour entendre, et quand les autres demandaient ce qu'il avait dit, le prêtre répétait toujours la même chose : — Ne tuez pas les prisonniers.

— Les *bleus* tuaient bien pourtant les nôtres, fit observer Méru avec rancune.

— Comme nous les leurs, répliqua le vieillard. Dans ce temps-là, personne ne faisait cas de la vie d'un autre homme, et c'était grand miracle qu'on fît cas de la sienne, car Dieu sait que de peine pour la garder! Quand on l'avait sauvée de la guillotine ou du plomb, il fallait la sauver de la faim, et ce n'était pas petite chose. Pour nous-mêmes, la Loire était devenue un champ de bataille : ici, les canonnières qui nous envoyaient des boulets sous prétexte que nous servions les *blancs;* là, les royalistes qui nous canardaient de derrière les saulaies sous prétexte que nous portions des vivres aux *bleus*. Aussi ne voyait-on plus de barques sur la rivière, et les mariniers demandaient l'aumône, à moins d'aller s'engager à Carrier.

— Pour devenir *noyeurs!* s'écria Méru. Oui, oui, je sais qu'il y en a eu dans la *marine* qui ont fait de la Loire un cimetière; mais, aussi vrai que j'ai été baptisé, si j'en rencontrais jamais un, j'irais revenger sur lui, de ma main, les innocens qu'il a fait mourir.

— Tu n'en rencontreras plus, objecta Soriel, vu que nous autres,

les bons mariniers, nous les avons condamnés autrefois à débarquer, et qu'aucun d'eux n'aurait osé reparaître sur les barges sous peine, comme ils le disaient dans le temps, d'aller habiter le château d'Au (1); mais pas moins ç'a été une dure angoisse pour tout le monde, et le mieux à cette heure est de n'y guère penser.

Le patron du *Drapeau-Blanc* ne put en tomber d'accord. Il avait traversé la terrible lutte de 93 dans toute la force et tout l'entrain de la jeunesse, de sorte que cette épreuve se confondait pour lui avec l'époque à laquelle il avait dû la subir. Il se rappelait en outre sa résolution dans la bataille, son courage pendant la retraite, sa présence d'esprit devant les municipaux qui voulaient l'arrêter, son contentement lorsqu'il repassa le seuil de sa mère sans blessures et la cocarde blanche cousue dans la doublure de son habit. Le souvenir de chaque misère se liait ainsi au souvenir d'une réussite ou d'une joie; ces quelques mois de souffrance n'avaient fait, pour ainsi dire, que lui constater ce qu'il pouvait et ce qu'il valait. Aussi en parlait-il avec une chaleur qui, à son insu, était surtout l'expression d'un orgueil satisfait.

Comme les mariniers s'intéressaient médiocrement à ce débat, ils quittèrent la table l'un après l'autre, et André lui-même, voyant qu'Entine avait disparu, se décida à retourner au bateau. Lorsqu'il y arriva, maître Jacques dormait déjà dans la cabane avec le reste de l'équipage de la *charreyonne*.

Le jeune patron, qui avait le sang en mouvement et la tête en feu, ne voulut pas encore les rejoindre. Il s'enveloppa dans sa cape de peau de chèvre et se mit à se promener sur le *prélart* (2) de toile goudronnée qui recouvrait le chargement en guise de pont.

Le froid était alors moins vif et la nuit plus sombre. A peine si quelques étoiles rayaient l'obscurité d'une pâle lueur. La bruine faisait pleurer les saulaies et rampait sur la Loire, qui miroitait çà et là sous la clarté stellaire. Il sembla à André que les eaux avaient grossi et faisaient entendre par instans un léger cliquetis; mais il y prit à peine garde : son esprit était occupé ailleurs.

Les derniers jours passés en vue ou près de la nièce de Méru avaient ravivé chez lui un amour déjà ancien et réveillé l'impatience de savoir ce qu'il pouvait espérer. Bien que les occasions de rencontrer Entine eussent été fréquentes, que la bonne volonté de la jeune fille à son égard parût visible, et qu'il se fût accoutumé à la pensée qu'il ne trouverait de ce côté aucun obstacle, il ne s'était point encore expliqué. Le

(1) Nom d'un château bâti aux bords de la Loire. Quand les prisonniers étaient embarqués sur les bateaux à soupapes et qu'ils demandaient où on voulait les conduire, les noyeurs répondaient par un horrible jeu de mots : Au château d'Au!

(2) On donne le nom de *prélart*, dans la marine, à la bâche de toile goudronnée qui sert à recouvrir les écoutilles ou les marchandises.

moment lui semblait venu; restait à trouver la circonstance favorable et le moyen d'entrer en matière! Or, outre l'embarras, il éprouvait cette espèce d'angoisse qui précède toutes les résolutions suprêmes. Il s'agissait d'un engagement auquel se rattachait sa vie entière; de lui allait dépendre son repos ou son trouble, sa peine ou son bonheur; aussi désirait-il et craignait-il en même temps l'entretien qui devait tout décider.

Appuyé au mât du bateau, les bras croisés sur la poitrine et les regards errans, il revenait pour la centième fois aux mêmes doutes sans les avoir résolus, lorsqu'un léger frôlement lui fit retourner la tête. Quelqu'un sortait de la cabane du *futreau* et s'avançait vers la *charreyonne,* qu'il fallait traverser pour atteindre la rive. A la gracieuse légèreté de la démarche, André reconnut, malgré l'obscurité, la nièce de Méru. Elle franchissait les bancs de la barque avec une précaution un peu craintive, et allait mettre le pied sur le second bateau, quand un mouvement du patron lui fit pousser un faible cri.

— Que craignez-vous, Entine? dit d'une voix très douce le jeune homme, qui fit un pas vers elle. Ne me reconnaissez-vous point?

Bien que l'accent eût dû rassurer la jeune fille, elle parut se troubler davantage, recula et répondit précipitamment, comme si sa présence dans la barque à une pareille heure avait besoin d'excuse, qu'elle venait de prendre son panier de voyage oublié dans la cabane du *futreau.*

— Avez-vous peur qu'on ne vous accuse d'être venue pour me rencontrer? demanda André avec un sourire affectueux.

— Jésus! ce serait me faire grand tort! répliqua-t-elle, car je vous croyais encore à l'auberge avec mon oncle.

— Quand vous êtes partie, je n'avais plus de raison pour rester, répondit le jeune patron; mais, puisque je vous trouve ici, c'est le bon Dieu qui m'a ramené.

— Cela se peut, mon maître, dit Entine, qui, malgré son trouble, ne pouvait renoncer à une raillerie; mais, comme d'habitude il n'envoie pas des mariniers aux jeunes filles en guise d'anges gardiens, ceux qui nous trouveraient causant à cette heure pourraient croire que vous êtes venu d'une autre part.

— Et de laquelle donc?

— De celle du diable!

— Eh bien! ce serait une menterie! s'écria André en souriant malgré lui, car je viens... je viens de la mienne!

— Vous voyez, c'est presque la même chose, interrompit plaisamment la jeune fille. Allons, André, laissez-moi passer; les gens du bateau peuvent revenir avec mon oncle, et ce serait pour moi une grande honte.

— Non, dit le marinier, qui s'avança vers elle et la força à reculer vers l'extrémité du *futreau;* non, Entine, vous ne partirez pas ainsi sans m'avoir écouté. Tout à l'heure encore je me demandais comment je pourrais trouver une occasion : puisque mon saint patron me l'a donnée, je ne vous laisserai point aller sans vous avoir dit ce qui me point le cœur.

— C'est inutile! interrompit la jeune fille malicieusement; je ne connais de recette que pour les engelures, maître André. Allez voir plutôt la Mérode de Chalonnes; elle sait des paroles qui guérissent comme baume.

— Vous seule pouvez prononcer celles qui me soulageront, dit le jeune homme avec une tristesse tendre; ne faites pas semblant de mal comprendre, Entine; ne jouez pas avec ma peine comme le chat avec l'oiseau qu'il tient sous ses griffes. J'ai tant peur de vous déplaire, que devant vous je suis toujours interdit. Aussi vous pouvez vous amuser de moi sans que je trouve à vous répondre; mais ce n'est pas d'un brave courage, et vous ne voudriez pas abuser de votre esprit contre un garçon qui trouverait plus facile de vous donner son sang goutte à goutte que de vous demander si vous voulez de son amitié.

L'accent était si ému et si loyal, que la jeune fille en parut attendrie. Par un mouvement tellement prompt qu'il paraissait involontaire, elle saisit le bras du jeune marinier et prononça son nom presque en pleurant. André l'attira vers lui avec une exclamation de joie et allait renouveler sa question. Elle tressaillit tout à coup, lui imposa silence de la main, et se retourna vers la *charreyonne.*

— Qu'y a-t-il? demanda le jeune homme.

— J'ai cru... qu'on nous écoutait! murmura Entine.

— Où donc?

— Là, dans votre bateau,... j'ai entendu marcher,... et il m'a semblé qu'une ombre passait!...

André monta sur le bordage pour mieux voir. La *charreyonne* était silencieuse, la rive déserte et les fenêtres de l'auberge éclairées. Il s'efforça de rassurer la jeune fille en lui rappelant que tous ses gens dormaient, que ceux du *futreau* étaient toujours attablés avec son oncle et le père Soriel, et qu'ils n'avaient par conséquent rien à craindre. Puis, enhardi par le silence d'Entine, il lui parla plus librement de son amour, lui fit connaître ses projets et ses espérances. La jeune fille, qui luttait évidemment entre l'inquiétude et l'attendrissement, s'était assise sur le dernier banc, la tête baissée, tandis qu'André, penché vers elle, la pressait de répondre.

— Au nom des saints! Entine, dit-il après avoir épuisé tous les témoignages d'amour, dites un mot, un seul mot qui m'ôte de souci. Je

ne demande rien à votre honte; si vous pouviez voir au fond de moi, vous sauriez que je vous parle comme au prêtre qui a reçu ma première confession.

La jeune fille releva la tête; son visage avait une expression sérieuse que le marinier ne lui avait jamais vue; elle arrêta sur lui un regard direct et ému.

— Je vous crois, André, dit-elle d'un accent très tendre. Je sais que vous êtes un homme de bonne renommée et de bon cœur, qui ne se plairait pas à tromper une pauvre créature dont le père et la mère sont sous le linceul; aussi je ne vous répondrai point par des feintises, comme on le fait d'habitude avec les jeunes gens. Depuis que je vous connais, je n'ai vu en vous que grand courage et belle honnêteté, je vous estime plus que pas un de ceux de votre âge, et je n'aurai pas besoin de beaucoup m'encourager pour vous montrer une bonne amitié; mais auparavant il faut que l'oncle m'en ait baillé la permission. Orpheline comme je suis, je n'ai point d'autre maître, et je veux lui obéir en tout. Faites donc que votre volonté soit sa volonté, et je puis vous promettre, mon André, que ce sera bien vite la mienne.

— A la bonne heure! s'écria la voix d'un tiers.

Et l'oncle Méru, qui s'était approché sans bruit sur le prélart de la *charreyonne*, franchit brusquement le bordage du bateau. Il était suivi du père Soriel et de François, qui se tenait un peu en arrière, l'air penaud et sournois.

Les deux jeunes gens, surpris, avaient fait un mouvement de frayeur. Méru arriva jusqu'à sa nièce, à laquelle il prit la main.

— Tu viens de répondre là de braves paroles, dit-il avec émotion, et j'aurais voulu que toute la *marine* de la Loire pût les entendre. Embrasse-moi, tu es une honnête fille.

Entine lui sauta au cou.

— Seulement, ajouta le patron, il eût mieux valu les dire ailleurs qu'ici et à une autre heure; les tête-à-tête au clair de lune sont malsains.

André se hâta d'expliquer comment leur rencontre avait été toute fortuite.

— Alors c'est autre chose, reprit le père Soriel, et François a menti quand il est venu nous avertir que vous vous étiez donné rendez-vous dans le *futreau*.

— Ainsi, c'est lui que j'ai entendu là tout à l'heure, dit Entine vivement; que Dieu lui pardonne! Mais, puisqu'il me croyait en faute, il eût mieux valu m'avertir en bon parent, que de s'enfuir pour me dénoncer.

François baissa la tête sans répondre.

— Ne lui fais pas de reproches, dit Méru; le triste gars est assez puni de n'avoir pas été pris à gré.

— Et pour qu'il le soit davantage, il faut que tu donnes licence à la mignonne de suivre le courant de son cœur, reprit le vieux Soriel. Qu'est-ce que tu peux opposer à André, voyons?

— Rien, répliqua l'oncle d'Entine.

— Alors c'est dit, s'écria gaiement le vieillard; je m'invite à la noce, et je veux être garçon d'honneur.

Le patron du *Drapeau-Blanc* tendit la main à André, qui la saisit avec un transport de joie si vif, qu'il ne put que balbutier quelques mots de remerciement : l'émotion l'étouffait. La jeune fille, appuyée à l'épaule de son oncle, souriait et pleurait à la fois; le doyen des mariniers lui-même s'essuya les yeux avec le revers de sa main ridée.

— Allons, allons, en voilà assez, dit-il; ces idées de jeunesse vous remuent malgré qu'on en ait; le bois a beau vieillir, mon pauvre Méru, il reste toujours un peu de séve, et, si vous l'approchez du feu, il travaille. Mais voilà bientôt la minuit, m'est avis qu'on est assez d'accord pour remettre le reste à demain et s'aller coucher, d'autant que voici quelqu'un qui pourrait nous entendre.

— C'est mon père, fit observer André.

— Maître Jacques! répéta Méru; pardieu! nous l'avions oublié, mes braves gens. Pour que tu épouses Entine, c'est pas assez de mon congé, faut encore que tu aies celui de ton père.

— Je suis prêt à faire mon devoir, répondit André, qui s'approcha de l'arrière du bateau pour aller à la rencontre de son père, tandis que le vieux Soriel, prévoyant une explication de famille, s'écarta par discrétion et rejoignit François.

Cependant maître Jacques, sorti de la cabane, s'était avancé vers le mât de la *charreyonne*, avait quitté lentement sa veste et l'avait jetée sur un rouleau de cordage. Il prit ensuite une gaffe dont il examina le fer et demeura quelques instans immobile, comme s'il eût attendu un signal. Tout à coup le son d'une horloge se fit entendre, et les douze coups retentirent dans l'espace. Maître Jacques sembla les compter, puis marcha vers l'extrémité de la barque. Dans ce moment, André le rejoignait et l'appela; mais il ne parut rien entendre, continua sa route, passa devant Méru et alla se placer au bord du *futreau*. A la clarté des étoiles, alors plus brillantes, on pouvait distinguer son visage livide, ses lèvres entr'ouvertes, d'où ne semblait sortir aucun souffle, ses yeux immobiles, qui se tenaient fixés sur les eaux; on eût dit un cadavre sorti de sa tombe pour accomplir quelque œuvre surnaturelle. Entine, épouvantée, s'était rejetée, avec un cri étouffé, derrière son oncle, et André, qui les avait rejoints, regardait son père tout saisi.

— Que le ciel nous protége! dit-il enfin; son ame s'est réveillée sans avertir son corps. Je me souviens maintenant que, dans mon enfance, ma mère se levait souvent pour le suivre.

— C'est un *marcheur de nuit* (1), dit Méru avec une sorte de crainte mêlée de compassion; pauvre homme! quelque berger de Sologne lui aura jeté un sort.

— Voyez! voyez! que fait-il là? demanda la jeune fille en se pressant contre Méru.

Maître Jacques venait, en effet, de relever sa perche armée de fer et frappait dans les eaux avec rage. Courant d'une extrémité à l'autre de la barge, il avait l'air de guetter quelque objet invisible qu'il s'efforçait d'atteindre, et, à chaque coup, des mots entrecoupés s'échappaient de ses lèvres.

— Encore un.... Bien touché!.... Et ici.... et plus loin... Toujours, toujours des têtes!

— Entends-tu? demanda l'oncle d'Entine en prenant le bras d'André; que veut-il dire?

— Je ne sais, murmura le jeune homme, qui pâlit.

Méru fit signe à Soriel de s'approcher et lui fit voir maître Jacques. Le vieillard parut étonné, chercha à se rappeler un souvenir, puis fit un mouvement.

— C'est lui! murmura-t-il.

— Qui cela? demanda Méru.

— A fond! interrompit le *marcheur de nuit*, qui continuait à frapper les eaux, à fond les brigands!

— C'est cela! s'écria le vieillard, il rêve aux barges à soupapes, il croit travailler aux mariages de Carrier! Ah! je le reconnais; oui, oui, c'est Jacques le *noyeur!*

Cette terrible révélation fut accueillie par autant de cris qu'il y eut de personnes à l'entendre; mais, chez Entine et André, ce fut un cri de douloureuse surprise, chez Méru un cri de colère. Il s'élança vers maître Jacques qu'il saisit par le milieu du corps, et qu'il allait précipiter dans la Loire, si le vieux patron ne l'eût retenu.

— Laissez, laissez, père Soriel, s'écria-t-il en se débattant; j'ai juré que, le jour où je rencontrerais un de ces scélérats sur mon chemin, j'en délivrerais la *marine*.

Il voulut ressaisir le *marcheur de nuit*, que la violence de cette attaque venait de réveiller. André se jeta en avant et demanda grace pour son père. A cette voix, la fureur du marinier sembla se déplacer et se reporter tout entière sur le jeune homme.

(1) Nom que l'on donne, dans le pays, aux somnambules.

— Ah! tu le défends! s'écria-t-il; c'est juste, vous êtes de la même race; ce qu'il a fait, tu l'approuves, et tu le ferais à l'occasion : sang de loup ne peut mentir!

— Ne dites pas cela, maître Méru! interrompit doucement André; vous savez bien que je ne puis maintenant vous répondre, vu que celui qui m'a donné la vie est là et que Dieu m'ordonne de lui garder respect.

— Et t'ordonnait-il aussi de me voler mon amitié? reprit le patron; pourquoi m'as-tu caché de qui tu étais fils?

— Parce que je ne le savais pas moi-même.

Méru fit un geste d'incrédulité.

— Sur mon salut éternel je ne le savais pas! reprit le jeune homme avec énergie; celui que maître Soriel vient de reconnaître pourrait vous le dire.

— Oses-tu bien invoquer le témoignage du *noyeur!* s'écria le marinier.

— On prend ses témoins où ils sont et sans pouvoir les choisir, maître Méru, dit André à demi-voix.

— Possible! reprit le patron du *Drapeau-Blanc;* mais l'oncle qui est chargé d'une nièce mineure choisit son mari, pas vrai? Eh bien! plutôt que de donner la mienne au fils d'un bourreau de Carrier, vois-tu, je la conduirais une meulière au cou sur le pont de Pirmil, au-dessus de la grande arche, et je la jetterais la tête en avant dans la Loire.

Entine poussa un léger cri, et André voulut répondre; le patron ne lui en laissa pas le temps : il passa un bras autour de la taille de la jeune fille, et, sans plus attendre, l'entraîna vers l'auberge, où Soriel et François le suivirent.

Le jeune marinier étourdi s'assit au bord du bateau, la tête dans ses deux mains. Le passage du doute à la joie et de la joie au désespoir avait été si prompt, qu'il eut besoin de quelques instans pour se reconnaître. Cependant cette espèce de défaillance fut de courte durée; il en sortit par un vaillant effort de volonté, et, se rappelant son père, il regarda autour de lui; mais maître Jacques n'était déjà plus là. Aussitôt qu'il s'était trouvé seul, il avait remis silencieusement sa veste, était descendu à terre et avait pris à pied la route de Nantes.

Après l'avoir vainement cherché dans les barges et sur la rive, André regagna la *charreyonne,* pour y attendre le lendemain. Les cruelles surprises qu'il venait de traverser le tinrent long-temps éveillé; ce fut seulement vers la fin de la nuit que la fatigue l'emporta et qu'il s'endormit. Ses paupières se rouvrirent, frappées par les premières lueurs du jour qui perçaient les fentes de la cabane. Encore engourdi, il se

souleva sur son coude avec un soupir : tous les souvenirs de la nuit venaient de l'assaillir à son réveil, et il retrouvait avec eux sa douloureuse angoisse. Il n'en pouvait plus douter, tout était bien fini pour lui! car il connaissait assez Méru et Entine pour ne rien attendre de la désobéissance de l'une ni de la justice de l'autre. La jeune fille devait rester, jusqu'à la mort, soumise par esprit de famille, le patron implacable par esprit de parti. Ainsi ces espérances si long-temps couvées en secret, à si grand'peine écloses, et qu'il avait vues la veille prêtes à prendre leur volée, elles venaient de retomber à terre pour jamais, mortellement frappées!

Il ne voulut point s'arrêter à cette pensée, qui lui eût ôté tout courage, et se hâta de se lever pour faire les préparatifs de départ.

Le bateau de Méru les avait déjà achevés, et il l'aperçut qui glissait le long de la *charreyonne,* la voile hissée. Méru était à la barre; François, assis à l'avant, tenait sa musette, comme s'il se fût rendu à quelque aire neuve ou à quelque fête de paroisse. Il jeta en passant au jeune patron un regard en dessous où brillait l'insolence du triomphe. André n'y répondit pas. Son œil cherchait la jeune fille, qu'il ne put rencontrer. Sans doute, elle se tenait renfermée dans la cabane du *futreau,* afin d'éviter le déchirement de cette dernière entrevue. Le jeune patron sentit son cœur se serrer; mais il surmonta son émotion, et, ne voyant près de lui aucun des hommes de la *charreyonne,* il se rendit à l'auberge pour les avertir.

Au moment où il entra, tous les mariniers alors à la Meilleraie étaient réunis autour du père Soriel et parlaient vivement; à sa vue, la conversation s'arrêta; les yeux, qui s'étaient fixés sur lui, se détournèrent, et il se fit un vide dans le groupe, comme si l'on eût voulu lui laisser la place libre. André eut vaguement conscience que quelque résolution venait d'être prise à son égard, et le sang lui monta au visage; mais il ne se laissa point intimider. Cherchant ses matelots du regard, il les avertit que la *charreyonne* allait mettre à la voile. Les matelots détournèrent la tête sans répondre et demeurèrent à la même place; le jeune homme, étonné, répéta son avertissement, en leur ordonnant de le suivre; les mariniers, visiblement embarrassés, regardèrent le père Soriel. Celui-ci fit alors un pas vers le patron de *l'Espérance,* et, prenant la parole :

— Nous nous occupions de vous, André, dit-il sérieusement, et vous arrivez à propos.

Le jeune homme fut frappé de cette disparition du tutoiement, qui, parmi les mariniers de la Loire, est non-seulement une habitude, mais un symbole obligatoire de confraternité.

— Vous savez ce que la *marine* de Loire a décidé contre les *noyeurs?*

reprit le vieux patron, qui semblait chercher ses mots : tout vrai marinier a fait serment de les chasser des barges et de leur faire la guerre; ce serment-là, vous ne pouvez le tenir, puisque Jacques est votre père?...

— Eh bien? interrompit André, qu'irritait la lenteur du vieillard.

— Eh bien! reprit-il avec hésitation, ceux qui ne peuvent obéir aux lois de la confrérie de l'eau ne peuvent pas davantage en faire partie.

— C'est-à-dire alors, dit le jeune homme, dont le cœur battait avec force, que vous voulez m'empêcher de naviguer?

Soriel fit un geste négatif.

— Personne ne peut barrer la rivière à la *charreyonne*, répliqua-t-il; mais aucun frère de la *marine* de Loire ne doit désormais aider à la manœuvrer.

— Eh! parlez donc! s'écria André en frappant ses mains l'une contre l'autre, dites tout de suite que vous voulez vous débarrasser d'un patron à qui vous trouvez trop de courage et de bonne volonté, que vous embauchez son équipage pour qu'il reste en route, que vous vous servez du jugement de la *marine* contre maître Jacques pour couler mon bateau.

— Eh bien! non, foi d'homme! ce n'est pas ça! interrompit un marinier athlétique, au visage couleur de cuivre rouge; le doyen a voulu adoucir les choses, et il a tout entortillé : la vérité, je vais te la dire, moi! Nous autres, les mariniers de Loire, nous avons notre gloire, nous ne voulons point parmi nous de gens diffamés : on a chassé ton père, parce que c'était un gueux; toi, on te chasse, parce que tu es le fils de ton père.

Les mariniers approuvèrent l'interrupteur par un murmure. André, qui était devenu très pâle, promena autour de lui des regards étincelans.

— A la bonne heure! dit-il d'une voix que la colère faisait trembler, voilà ce qu'il fallait me répondre tout de suite. A cette heure, je vois que le noble corps des mariniers de Loire punit les pères sur les enfans. On peut bien, sans danger, être un fainéant comme Barral, un ivrogne comme Henriot, un flibustier comme Morel, un imbécile comme Ardouin; mais, pour être digne de rester parmi vous, il faut être au moins bâtard comme Gros-Jean.

Ces insultes nominatives adressées à chacun des bateliers présens excitèrent parmi eux une clameur furieuse; tous y répondirent par des injures ou des menaces, et Gros-Jean s'avança sur le jeune patron le poing levé. Le père Soriel se jeta entre eux et s'efforça de les apaiser; mais, pendant quelque temps, sa voix se perdit parmi les provocations. Acculé au mur, André défiait du regard tous ses adversaires, et une

lutte semblait inévitable, lorsqu'un son de trompe, qui s'éleva de la Loire, arriva jusqu'à l'auberge, lugubre et prolongé. Toutes les voix se turent comme par enchantement.

— Avez-vous entendu, vous autres? s'écria Soriel.

— C'est la trompe d'avertissement! répondirent les mariniers, qui se précipitèrent vers la porte et la fenêtre de l'auberge.

Une petite barque descendait rapidement, portant à la corne de sa mâture le pavillon bleu et jaune.

— Les glaces en rivière! les glaces en rivière! répètent les mariniers d'une seule voix.

Et, sans s'occuper davantage d'André, tous sortirent et coururent à leurs bateaux, qu'ils se hâtèrent de démarrer, et qui furent bientôt à la voile pour leur destination, où ils espéraient arriver avant la débâcle.

Mis dans l'impossibilité de les suivre par l'abandon de son équipage, le jeune patron regagna la *charreyonne*, et, après l'avoir garée de son mieux en l'entourant de perches, de planches et de matereaux, il vint s'accouder à la barre du gouvernail. Son bateau restait seul au port, désemparé, noir et immobile, tandis qu'il voyait, à des distances inégales, les voiles qui venaient de partir glisser sur le fleuve, et qu'au loin, dans la brume du matin, se dessinait encore la forme vague d'une barge d'où arrivaient affaiblis les sons d'une musette : c'était le *futreau* de maître Méru qui fuyait vers Nantes, emportant avec Entine toutes les espérances de sa vie.

III.

Pendant que l'espèce d'interdit jeté sur André par ses compagnons le retenait forcément à la Meilleraie, maître Jacques continuait sa route et arrivait à Nantes, où l'appelait la lettre mystérieuse qui l'avait décidé à quitter Saint-George.

C'était la première fois depuis plus de vingt ans qu'il revoyait cette ville, à laquelle se rattachaient pour lui de si sombres souvenirs. Il la traversa rapidement, se dirigea vers un faubourg bien connu, en atteignit l'extrémité, et aperçut enfin la maison qu'il cherchait.

Isolée et en avant de toutes les autres habitations, on l'eût prise pour une sentinelle perdue placée en observation sur la campagne. Un mur de clôture très élevé, dont le chaperon était hérissé de verre brisé, l'enveloppait de tous côtés, et ne laissait voir que le haut de la toiture. Lorsqu'il l'aperçut, maître Jacques ralentit le pas; le sang lui afflua au cœur. Cette maison solitaire, il l'avait visitée bien des fois aux jours funestes dont la mémoire l'obsédait dans son sommeil. Là demeurait alors le même homme qu'il allait encore y trouver maintenant : c'était

le dernier survivant de ce redoutable comité qui avait organisé la terreur dans l'ouest et fait de Nantes la veine par laquelle on avait saigné la Vendée. Jeté dans le tourbillon révolutionnaire à un âge où la passion enfièvre l'idée et où l'ignorance de la vie précipite toujours vers l'absolu, il s'était montré inflexible dans ce qu'il croyait la vérité, implacable dans les moyens de la faire triompher. Sombre et forte nature qui avait pris l'emportement de sa volonté pour des principes, il s'était d'abord, comme tant d'autres, faussé la conscience dans les exagérations de la parole; puis, entraîné à les réaliser dans l'action, il était tombé, de violence en violence, au plus profond de l'abîme. Le châtiment avait été terrible : repoussé de la société des hommes, il était condamné, depuis vingt-cinq ans, à rouler son passé, comme Ixion sa roue, dans cette demeure écartée dont l'opinion publique s'était faite la geôlière.

Après quelques instans d'hésitation, maître Jacques tourna autour de l'enclos et alla chercher une petite porte presque cachée, où il frappa : on ne vint pas tout de suite, et il dut frapper de nouveau à deux reprises; enfin un pas lent fit craquer le sable des allées, une voix faible et cassée demanda ce qu'on voulait.

— Ouvrez, répondit maître Jacques, c'est moi qu'on attend.

Les verrous furent tirés lentement l'un après l'autre, la porte laissa un étroit passage, et le *noyeur* se trouva en face d'une vieille femme portant le costume de nonne.

— Sœur Claire! s'écria-t-il en se découvrant.

— Qui m'appelle? demanda la religieuse.

— Eh quoi! est-ce que je suis assez changé pour qu'on ne reconnaisse plus mon visage? reprit le *noyeur* étonné.

La vieille nonne releva vers lui des yeux semblables à ceux d'une statue.

— Sœur Claire ne voit plus aucun visage, répondit-elle froidement; mais, à votre voix, il me semble... oui... vous êtes le cousin Jacques! Venez, venez, *il* avait hâte de vous voir.

Elle marcha devant lui en s'aidant d'un petit bâton de houx pour tâter sa route. Jacques eut peine à reconnaître le jardin qu'ils traversaient. Ses plates-bandes, autrefois si soigneusement cultivées, disparaissaient sous les herbes parasites; les arbres, qu'on avait négligé de tailler, éparpillaient leurs branches, et les espaliers, à demi détachés du mur, surplombaient de tous côtés sur les allées.

Ce fut seulement en arrivant au parterre placé devant la maison que cet aspect changea. Là encore une main attentive avait dirigé les arbustes et enveloppé de paille les fleurs pour les défendre contre la gelée. Çà et là, des héliotropes d'hiver dressaient leurs tiges embaumées, sur lesquelles brillaient quelques gouttes de givre fondu par les

dernières lueurs du soleil. Assis près du seuil pour s'y réchauffer et noyé, pour ainsi dire, dans leur nimbe d'or, un malade s'était assoupi sur un fauteuil, le front appuyé à une de ses mains. Des oiseaux, qui venaient picorer parmi les fleurs, voletaient à ses pieds, et les pigeons roucoulaient doucement sur sa tête dans un rayon du soleil couchant. Jacques s'arrêta; il avait reconnu son grand cousin, ainsi qu'il avait toujours appelé l'ancien membre du comité révolutionnaire.

Malgré les ravages de la maladie, c'était bien la même expression d'audacieuse énergie. La chevelure, d'un brun fauve et coupée très ras, laissait mieux distinguer les épais sourcils sous lesquels se creusaient deux orbites profondes et sombres; le nez était ferme et recourbé comme le bec d'un aigle; les lèvres fines, mais obstinées; la tête enfin reposait sur un de ces cous très courts, signes ordinaires des natures violentes.

— Dort-il? demanda sœur Claire, qui n'avait pas entendu le mourant saluer l'arrivée de Jacques.

Celui-ci répondit affirmativement en baissant la voix.

— Parlez plus haut, reprit la nonne avec une certaine dureté dans l'accent; ses heures sont comptées, et il faut qu'il s'éveille.

Le malade entendit sans doute ces mots, prononcés sans ménagemens, car il ouvrit les yeux et reconnut sur-le-champ maître Jacques.

— Ah! c'est toi, dit-il en faisant un effort pour relever la tête; tu as bien tardé, mais n'importe, il est encore temps.

La sœur Claire, qui s'était approchée à tâtons, releva l'oreiller qui le soutenait; il regarda derrière le *noyeur*.

— Es-tu donc seul? reprit-il; je t'avais écrit d'amener ton fils; où est-il?

— Absent! répondit Jacques, qui voulait éviter des explications sur ce qui s'était passé le matin à la Meilleraie.

L'œil âpre du malade se fixa sur lui.

— N'a-t-il pas plutôt refusé de venir? demanda-t-il; ne mens pas.

— J'ai dit la vérité, répliqua l'ancien marinier, qui soutint impassiblement son regard.

— C'est lui pourtant que j'aurais voulu voir, reprit le *grand cousin* avec une hésitation chagrine.

— Qu'importe l'absence du fils, puisque le père est là? fit observer la nonne d'une voix brève. Ne peut-il exécuter vos ordres... comme il les exécutait autrefois?

Jacques tressaillit et baissa la tête; le mourant releva la sienne avec une expression indomptée.

— Vous avez raison, sœur Claire, dit-il amèrement, il a fidèlement obéi le jour où pour vous sauver il a risqué sa vie et...

Il s'arrêta.

— Et la vôtre, acheva la vieille aveugle : c'est un souvenir celui-là qu'on peut rappeler. Il y avait du courage à sauver une pauvre nonne seulement parce qu'elle avait été au couvent l'amie de votre mère. Aussi je ne l'ai point oublié.

— Je le sais, je le sais, reprit le malade avec une sorte d'impatience; quand tout s'est tourné contre moi, quand on m'a abandonné, vous êtes venue m'offrir vos services... je ne dirai pas vos consolations.

— Il n'y a que Dieu qui console! interrompit sœur Claire impassible.

— Aussi m'avez-vous seulement accordé des soins! continua son interlocuteur; depuis vingt ans, j'ai quelqu'un qui surveille, économise, travaille pour moi, et je n'en suis pas resté moins seul... N'importe, ce que vous m'avez donné, les autres me le refusaient, et je n'ai point de honte à me reconnaître votre obligé.

— Vous ne l'êtes pas, reprit la nonne de cette voix dont le calme avait quelque chose du froid et du tranchant de l'acier; ce que j'ai fait, c'était par devoir, non par choix; j'ai voulu m'acquitter pour l'honneur des hommes et la gloire de Dieu.

— Ainsi, dit le malade, qui appuya avec force ses deux mains sur les bras de son fauteuil en essayant de se redresser, rien n'était pour moi; vous ne m'avez considéré que comme un châtiment qui rachetait vos fautes; vous avez vécu dans ma solitude pendant vingt années sans un seul mouvement de sympathie.

— L'abîme était entre nous, dit tranquillement l'aveugle; vous pouviez le traverser sur la croix du Sauveur, vous ne l'avez point voulu; le Christ vous jugera.

— Et voilà pourquoi vous avez refusé mon héritage? continua le mourant, dont la voix s'élevait; n'ayant rien fait à mon intention, vous ne vouliez pas de ma reconnaissance. Votre Dieu seul doit vous payer! Eh bien! allez donc le prier, car je n'ai plus besoin de vous... allez, sainte dont la générosité est une malédiction! Ah! j'ai la conscience qu'en dehors de ces murs qui m'emprisonnent depuis si long-temps, il est des ames moins fermées. Oui, oui, le temps aura fait comprendre à ceux qui vivent dans l'air du dehors la tyrannie des circonstances, l'emportement des opinions... Oh! j'en suis sûr, si ce monde qui m'a proscrit pouvait encore parler maintenant, sa voix serait plus miséricordieuse...

— Écoutez, interrompit la nonne.

Une huée venait de s'élever au-delà de l'enclos. On y distinguait le nom du mourant mêlé aux injures et aux malédictions. Presque au même instant une grêle de pierres franchit la clôture, s'abattit dans le jardin et vint rouler jusqu'au parterre, dont elle brisa les fleurs : les oiseaux épouvantés s'envolèrent. Le malade avait poussé un faible

cri : sa pâleur d'agonie fut remplacée par une pâleur encore plus livide. Il venait d'entendre les éclats de rire des enfans qui s'enfuyaient après leur attaque journalière à la maison maudite. Depuis bien des années, cette insulte se renouvelait tous les soirs à la sortie de l'école, et le terrible compagnon de Carrier n'avait pu s'y accoutumer : lui, qui s'était redressé sous tous les anathèmes, pliait sous celui des enfans.

Sa main se leva avec effort pour essuyer une sueur froide qui baignait son front.

— Le monde a répondu ! dit sœur Claire après un silence.

— Non pas le monde, bégaya le mourant; mais la haine!... Laissez-moi ! laissez-moi !

La nonne retourna la tête, fixa ses yeux de marbre sur le visage décomposé du mourant, comme si elle eût pu le voir à travers les ténèbres, et, levant la main avec une solennité redoutable :

— Il vous reste encore une heure, dit-elle; repentez-vous!

Puis elle tourna lentement sur elle-même et reprit à tâtons le chemin de la maison. Jacques la suivit des yeux avec épouvante, comme s'il eût vu le fantôme de la justice divine. Lorsqu'elle eut disparu, il se fit un long silence. L'agonisant cherchait à reprendre pour un instant possession de lui-même, et prononçait, dans un demi-délire, des mots entrecoupés de ricanemens convulsifs.

— Me repentir ! balbutia-t-il; ah! ah!... Ils ne comprennent pas... Imbéciles! qui croient que les révolutions poussent toutes seules... arrosées... par l'eau du ciel! Ah! ah! ah!... Qu'ils attendent! qu'ils attendent!...

Ici, son accent devint plus saccadé, ses paroles plus confuses; bientôt ses lèvres seules remuèrent, comme si son dernier souffle allait s'exhaler. Jacques, saisi, s'approcha davantage, lui prit les mains et l'appela par son nom. Ses paupières clignotantes se rouvrirent, un jet de vie colora ses traits, et il attira à lui l'ancien patron.

— Écoute, murmura-t-il, ton fils est un brave marinier, n'est-ce pas? On l'estime, lui!... Eh bien! tout ce que je possède, je le lui donne!... Tout! entends-tu bien?

Et comme Jacques stupéfait voulait balbutier un remercîment, il l'interrompit.

— Vite! continua-t-il d'une voix affaiblie en indiquant du geste le coussin du vieux fauteuil, cherche là... Que trouves-tu?

— Un portefeuille! dit le marinier, qui avait plongé la main à l'endroit indiqué.

— C'est cela! tout y est... Rentes au porteur, billets de banque... Tu as bien entendu?... pour ton fils!... lui, l'honnête homme que les hon-

nêtes gens laissaient pauvre... le scélérat qu'ils maudissent l'enrichit... Malgré eux... j'aurai fini... par... une bonne action...

A ces mots, un sourire ironique effleura ses lèvres crispées; il voulut ajouter encore quelque chose, mais le râle l'interrompit. Jacques effrayé appela sœur Claire, qui arriva avec le même visage immobile et s'agenouilla lentement près du fauteuil, tandis que le *noyeur* soutenait la tête flottante du mourant. Tous trois restèrent long-temps ainsi sans parler. Le soleil avait presque disparu, les oiseaux se taisaient; tout était froid et morne. On n'entendait que cette respiration sifflante et toujours plus faible. Enfin, au moment où les dernières lueurs s'éteignirent sur les toits de la maison isolée, l'agonisant étendit les bras comme s'il eût cherché un point d'appui, ouvrit les yeux, puis les referma avec un profond soupir. Jacques, qui s'était penché vers lui, écouta un instant, plaça la main devant ses lèvres et laissa échapper une exclamation. L'aveugle redressa la tête.

— Est-il entre les mains de Dieu? demanda-t-elle.

Jacques répondit affirmativement; elle se releva avec vivacité.

— Alors mon épreuve est finie! s'écria-t-elle; vous m'avez tirée de la fosse aux lions comme Daniel, ô Seigneur! que votre saint nom soit béni!

Elle se signa deux fois et s'éloigna lentement. Le *noyeur* promena un instant autour de lui un regard épouvanté; puis, cachant le portefeuille dans son sein, il s'enfuit, tandis que le cadavre, la tête renversée sur le bord du fauteuil, comme si ses traits livides eussent encore bravé le ciel, demeura abandonné sous le brouillard humide qui descendait avec les ténèbres.

Troublé par cette mort, par les souvenirs qu'elle lui avait rappelés et par la fortune inattendue qui venait d'enrichir son fils, maître Jacques alla d'abord droit devant lui, sans volonté et sans projet. Il était en proie à une sorte de vertige qui faisait passer les objets sous ses yeux confusément et comme dans un rêve. Il traversa ainsi le faubourg, arriva aux quais et franchit les premiers ponts; mais là enfin la fatigue le força de s'arrêter et le ramena au sentiment du réel.

Il chercha dans la nuit devenue sombre, et aperçut, à l'entrée d'une des rampes qui descendaient à la Loire, une pauvre auberge dont les murs penchans et le toit effondré semblaient menacer ruine. Sur le tableau noir qui flottait près de la porte, entre deux couronnes de lierre, se dessinait confusément une ancre d'étain noircie par le temps et autour de laquelle l'œil le mieux exercé eût vainement essayé de lire une inscription effacée. Jacques n'en reconnut pas moins sur-le-champ le cabaret de *l'Ancre d'argent*, autrefois fréquenté par toute la jeune *marine* de la rivière. Sa solitude actuelle constatait encore une fois l'in-

stabilité des prospérités humaines; mais elle était en même temps pour l'ancien *noyeur* un motif de préférence. Aussi n'hésita-t-il pas à pousser la demi-porte à hauteur d'appui qui fermait l'entrée.

Une vieille femme tricotait près du foyer à la lueur d'une chandelle de résine; elle se leva, visiblement surprise de l'arrivée d'un hôte, et, à sa demande d'un souper et d'un gîte, elle voulut faire relever sa petite fille pour tout préparer; mais, après avoir seulement réclamé du pain et de l'eau-de-vie, Jacques se fit conduire dans une chambre basse, dont la fenêtre s'ouvrait sur la berge de la Loire, souhaita brusquement le bonsoir à l'hôtelière et s'enferma.

Pendant que le père d'André allait chercher, comme d'habitude, dans l'ivresse et le sommeil l'oubli de son passé, non loin de là veillait quelqu'un dont ce passé avait détruit toutes les espérances. Vis-à-vis même de l'auberge de *l'Ancre d'argent*, à une encâblure de la rive, se dressait sur les eaux une sorte de tour carrée, dont la silhouette sombre découpait le ciel : c'était le moulin flottant de la mère de François. Entine y était arrivée depuis quelques heures en compagnie de Méru, qui l'avait bientôt quittée avec son neveu pour garer le *futreau* des glaces qui commençaient à paraître en rivière. Après l'échange obligé de questions et de réponses qu'entraîne une première entrevue, la meunière l'avait conduite au petit cabinet qui lui était destiné, à l'étage supérieur du moulin, et l'avait quittée en lui promettant qu'elle allait dormir comme un enfant de trois ans, bercée par la *bonne rivière* jusqu'au lendemain.

Malgré cette prédiction, la jeune fille resta long-temps éveillée. Elle songeait à l'aventure de la veille, à la manière dont son oncle s'était séparé d'André, à l'impossibilité de lui faire jamais accepter pour neveu le fils de Jacques le *noyeur*, et son cœur s'acharnait à cette triste pensée. Sa malicieuse gaieté s'était envolée; elle était assise sur son lit, la joue appuyée à l'oreiller qu'elle mouillait de larmes toujours renouvelées; on eût dit les larges gouttes d'une pluie d'été. Plusieurs heures s'écoulèrent ainsi. Enfin les pleurs s'épuisèrent; sa paupière gonflée se ferma, et, soupirant encore comme un enfant que le sommeil a surpris dans un de ses fugitifs désespoirs, elle s'endormit les deux bras repliés sur son front.

Un murmure sourd, mais prolongé et profond, la réveilla. Peu à peu, il sembla s'approcher et grandir. C'était un roulement progressif et puissant. Bientôt des lueurs brillèrent, le beffroi tinta à Saint-Pierre; une grande voix s'élevait formée de mille voix et répétait : — La débâcle! la débâcle!

Ce cri terrible courait depuis la haute Loire, poussé par des messagers qui traversaient les villes, les bourgs, les hameaux, penchés sur leurs chevaux haletans et secouant une torche enflammée. A la Meille-

raie, homme, torche et cheval s'étaient abattus demi-morts; André avait relevé la torche, était monté sur un nouveau cheval et venait d'annoncer à Nantes l'approche du fléau.

La nouvelle avait aussitôt gagné comme un incendie. Les équipages des navires mouillés vers *la Fosse* s'étaient réveillés en sursaut, les mariniers avaient couru; en un instant, les deux rives s'étaient trouvées bordées d'une multitude en mouvement, les ponts couronnés d'une guirlande de têtes agitées. On voyait scintiller les torches, on entendait se croiser les ordres et les appels. Tout ce qui pouvait briser le premier choc des glaçons était jeté dans la Loire. Déjà l'eau, plus violemment refoulée, faisait sentir leur approche. Enfin leur avant-garde se montra; elle barrait la rivière dans toute sa largeur et s'avançait semblable à une armée de blancs fantômes secouant à la brise de nuit leurs manteaux neigeux.

Les riverains des grands fleuves savent seuls l'effroyable puissance de ces avalanches de glaces partant de la source, grossies en chemin et arrivant vers l'embouchure avec une force calme et implacable qui emporte tout sans combat. Eux seuls connaissent le frisson que fait courir dans tous les cœurs l'annonce du fléau, l'angoisse curieuse qui précipite tous les pas vers la rive, l'horreur des mille luttes engagées entre l'homme et les montagnes de glaces qui croulent du haut du fleuve, ensevelissant tout sous leurs ruines.

Entine, réveillée à la rumeur et aux cris qui annonçaient la débâcle, s'était hâtée de rejoindre sa tante. Toutes deux venaient de voir avec épouvante un entassement de glaçons se former au-dessus du moulin; mais elles s'aperçurent bientôt que, fortement appuyé à la rive et au plus proche arc-boutant du pont, il les garantissait comme une digue et servait à repousser les autres glaçons vers les arches lointaines. Méru et François, dont le *futreau* se trouvait également dans le cercle ainsi défendu, les encourageait de loin. La débâcle semblait, en effet, se porter sur les autres branches du fleuve; les bateaux y étaient en plus grand nombre, les efforts de sauvetage plus bruyans, et le bras où flottait le moulin restait relativement plongé dans une sorte de silence et d'obscurité.

Les deux femmes, un peu rassurées, promenèrent alors les yeux sur l'étrange spectacle qui se développait à leurs pieds.

En face, aussi loin qu'elles pouvaient distinguer, elles n'apercevaient qu'une multitude de formes pâles et scintillantes qui se succédaient toujours plus pressées, passaient avec un grondement mêlé de cliquetis, et allaient s'engouffrer en rugissant sous les arches encombrées. A leur droite, les maisons qui bordaient la rive s'étaient successivement réveillées; à chaque fenêtre brillait une lueur, sur chaque seuil retentissaient des voix; à gauche, au contraire, s'étendaient des prairies

sombres, désertes et silencieuses. A leur extrémité, on apercevait la masure isolée de *l'Ancre d'argent*, que n'éclairait aucune lumière, et qui semblait une tache plus noire dans la nuit. L'œil de la meunière venait de s'y arrêter, quand elle vit une ombre s'en détacher lentement, descendre la pente qui conduisait au fleuve et s'avancer vers la digue de glaces dans laquelle le moulin et le *futreau* de Méru se trouvaient enfermés. Elle distingua bientôt un homme maigre et de haute taille qui portait un anspect appuyé sur l'épaule (1). Arrivé au barrage formé par la débâcle, il s'y engagea aussi résolûment que sur le pont d'une barque, et ne tarda pas à en atteindre le milieu. La meunière effrayée le montra à sa nièce.

— Regarde, regarde, Entine, s'écria-t-elle; d'où vient ce malheureux, et que cherche-t-il là? A-t-il donc perdu la raison, ou est-il las de vivre?

— Il marche devant lui tout droit sans rien regarder, fit observer la jeune fille.

— Le voilà au bord des glaçons; il se retourne.

Entine fit un mouvement. A la lueur des étoiles qui blanchissait la banquise, elle venait de distinguer les yeux fixes et les traits contractés de maître Jacques. Méru, qui depuis un instant l'observait de sa barge, le reconnut également.

— C'est le *noyeur!* s'écria-t-il; ah! Dieu est juste! il l'envoie à sa punition.

Le *marcheur de nuit* continuait, en effet, à suivre le banc de glaces au bout duquel il devait trouver l'abîme; mais il s'arrêta avant d'y arriver, et, levant son anspect, il se mit à frapper sur les eaux avec des exclamations confuses, ainsi qu'il l'avait fait la veille. Ses coups atteignirent bientôt les bords de la banquise, qu'on entendit se briser; puis, elle-même, ébranlée par la violence des mouvemens, craqua dans toute sa longueur. Méru voulut en vain l'arrêter par des menaces. Livré à son hallucination habituelle, le *marcheur de nuit* n'entendait rien, et continuait son œuvre furieuse. François, épouvanté, poussa un cri de terreur.

— Malédiction sur le brigand! dit le patron furieux; si les glaces dérapent, tout est fini. Au *noyeur*, François, pousse au *noyeur;* je le forcerai bien à se tenir en repos, mort ou vif!

La barge glissa sur les eaux restées libres, arriva près de Jacques, et Méru levait sa perche pour le frapper; mais il était déjà trop tard. La banquise disjointe fléchit d'un seul coup en vingt endroits; les glaçons qu'elle avait jusqu'alors arrêtés se précipitèrent tous à la fois, se dressèrent l'un sur l'autre, et la montagne, croulant de toute sa hauteur,

(1) Anspect, levier de bois qui sert à tourner le cabestan.

ensevelit en même temps sous ses ruines la barge et le *marcheur de nuit*.

Les deux cris qui partirent du moulin flottant furent si perçans que la foule les entendit de loin et accourut vers le pont; mais l'espace, ouvert un instant auparavant, était déjà envahi par une avalanche de glaces qui assaillait le moulin avec de rauques rugissemens.

Par un élan instinctif de conservation, les deux femmes s'étaient précipitées à l'intérieur. Entine, folle d'épouvante, monta jusqu'au cabinet où elle avait passé la nuit, et y tomba sans forces. Pendant ce temps, les fragmens de la banquise, grossis de tout ce qu'avait apporté la débâcle, s'étaient amassés contre le moulin, et se heurtaient avec fureur aux câbles de fer qui le retenaient lié au fond du fleuve. A chaque assaut, on entendait le grincement des chaînes froissées, on voyait passer les glaçons emportant quelques débris. Enfin, un déchirement terrible se fit entendre, l'édifice fut soulevé un instant, puis il s'affaissa en se penchant et flotta emporté par les eaux.

Une clameur d'épouvante s'était élevée dans la foule qui encombrait le pont. Le moulin s'avança par secousses, dominant de sa masse sombre les flots pétrifiés. Par instans, les grandes roues, mues par le choc d'un glaçon, tournaient avec rapidité, puis s'arrêtaient subitement au choc d'un autre glaçon. La tour noire et vacillante arriva ainsi jusqu'à l'une des arches, s'inclina pour s'engloutir, puis s'arrêta un instant. Cette pause suprême sembla réveiller Entine; elle comprit le péril, et l'excès de l'épouvante lui rendit les forces que l'épouvante lui avait ôtées. Elle courut à la fenêtre les bras étendus, en appelant du secours. A sa vue, les spectateurs se précipitèrent vers le parapet; toutes les têtes se penchèrent, tous les bras s'étendirent. Vaines tentatives! la fenêtre était trop loin. Un murmure de pitié et d'horreur courut de proche en proche. Les glaces continuaient à s'entasser contre le moulin, et la masse sombre s'affaissait de plus en plus. Cramponnée à la fenêtre, la jeune fille avait perdu tout autre sentiment que le désir de vivre : elle appelait à son aide avec des sanglots et en joignant les mains; mais le moulin descendait toujours : déjà sa toiture atteignait le niveau des voûtes, lorsqu'un homme parut debout sur le parapet. C'était André qui, à peine à Nantes, où il était venu annoncer la débâcle, avait songé au péril que pouvait courir la jeune fille dans le moulin de sa tante, et qui arrivait au moment même où il allait s'engloutir. Il comprit tout du premier coup-d'œil. En deux élans, il fut au-dessus de l'arche devant laquelle flottait le moulin; il se laissa glisser le long de l'arête du contrefort, atteignit un de ces grands anneaux de fer scellés dans la pierre, et, s'y retenant d'un bras, arriva jusqu'à la fenêtre. Comme il étendait la main, le noir édifice oscilla sur les eaux; il profita de ce mouvement pour saisir la jeune fille, qu'il enleva.

Tous deux restèrent un moment suspendus sur l'abîme; mais un effort suprême ramena André au relais du contrefort avec son fardeau. Il venait de l'y déposer, lorsqu'un mugissement terrible retentit à ses pieds, et une pluie glacée lui rejaillit au visage : le moulin achevait de disparaître sous les eaux.

Les mariniers, accourus avec des cordes, l'aidèrent à remonter la jeune fille, qui arriva sur le pont évanouie.

Toutes les recherches faites pour retrouver sa tante furent inutiles; emportée avec les débris du moulin, elle resta ensevelie sous la débâcle de même que François et maître Méru. Un seul jour avait ainsi enlevé à Entine toute sa famille nantaise. Dès qu'elle fut remise de sa terrible secousse et qu'elle eut assisté en grand deuil à l'office commémoratif célébré à la paroisse des défunts, elle se remit en route pour l'ermitage Saint-Vincent, seul asile qui lui restât désormais. Ce fut là qu'André la revit. Les préventions de Méru n'étaient point partagées par le métayer de l'ermitage. Sachant que sa nièce devait la vie au jeune patron, il le reçut avec cordialité. Un grand changement s'était fait d'ailleurs dans la position d'André. La veste de maître Jacques, déposée sur la rive, avait été retrouvée avec le portefeuille destiné au jeune homme. Comme il en ignorait l'origine, il crut hériter seulement des secrètes économies de son père, et cette opulence inespérée eût suffi pour imposer silence à toutes les objections. Trois mois après les événemens que nous venons de raconter, il épousa Entine à Saint-Vincent : il n'avait point oublié son expulsion de la *marine* de Loire, mais il n'essaya rien pour y rentrer et renonça à la navigation.

Les voyageurs qui descendent d'Angers à Nantes peuvent encore voir aujourd'hui, entre Chantocé et Ingrande, un chantier de merrains de bardeaux et de bois de *sapines*. Vers le fond, au milieu d'un jardin, s'élève une maisonnette dont la blanche façade, ourlée de vignes et de rosiers du Bengale, regarde la Loire : c'est la retraite choisie par André; c'est là qu'il vit heureux avec Entine, aux bords du fleuve qu'il aime et au bruit des eaux qui lui rappellent tant de souvenirs.

ÉMILE SOUVESTRE.

DE

LA MISÈRE PAÏENNE

ET

DE LA MISÈRE CHRÉTIENNE.

Du Problème de la Misère et de sa solution chez les peuples anciens et modernes, par L.-M. Moreau Christophe. [1]

En suivant à travers les siècles, sous l'empire des civilisations les plus diverses et des législations les plus contraires, les constantes angoisses de la douleur et de la faim, en voyant le grand fait de la misère résister à tous les efforts, survivre à toutes les révolutions, se reproduire aux jours de progrès comme aux temps de décadence, on est invinciblement amené à conclure qu'un tel fait n'est ni accidentel ni passager, et qu'il se rattache à une loi fondamentale de la nature humaine. L'homme est condamné à la souffrance aussi fatalement qu'à la mort, et ne saurait s'assurer une existence sans douleur non plus qu'une vie immortelle. L'histoire de la misère ne varie jamais que du plus au moins. Il est une sorte de *minimum* de souffrances et de privations auquel il est interdit aux sociétés d'échapper, quels que soient l'habileté de leurs gouvernemens et l'éclat extérieur de leur fortune; il est également un *maximum* de misère qu'elles ne peuvent porter long-temps sans succomber et sans se dissoudre. C'est entre ces deux termes que se débattent depuis six mille ans toutes les générations qui

(1) 3 vol. in-8°, Paris, librairie de Guillaumin.

ont passé sur la terre. Vanité des efforts tentés pour supprimer la pauvreté, nécessité urgente de combattre l'indigence, lorsqu'elle passe à l'état chronique, sous peine de périr bientôt sous ses étreintes, — telle est la grande résultante de l'histoire des souffrances humaines.

Cette conclusion vient de se produire avec une remarquable netteté dans un ouvrage qui m'a paru digne d'un examen spécial : non que l'auteur s'attache à la formuler didactiquement, mais parce qu'elle ressort d'une manière invincible de la masse de documens réunis par une érudition patiente et sagace. M. Moreau Christophe est parvenu à faire une œuvre systématique sans en afficher la prétention, et c'est du milieu de faits accumulés sans parti pris que jaillissent des inductions toujours lumineuses, lors même qu'elles ne sont pas précisées. Il m'a semblé qu'il y aurait utilité à appeler en ce moment l'attention sur des questions que les menaces de l'avenir recommandent à tous les esprits sérieux, en résumant dans un cadre restreint les principaux résultats du travail de M. Moreau Christophe.

Rien de plus tristement monotone qu'une histoire de la misère. L'entreprendre, c'est se résigner à compter les larmes de l'enfance sans secours, de l'âge mûr sans travail, de la vieillesse sans asile, et ces douleurs-là se ressemblent dans tous les temps et dans tous les lieux. La faim dans ses tortures, la douleur physique dans ses angoisses n'ont qu'un même cri de détresse au sein des nations avancées comme chez les peuples enfans : ce cri retentit sous la tente des pasteurs, sur le fumier de Job, dans les *ergastules* de Rome aussi bien que dans nos hôpitaux, et de tels spectacles épuiseraient vite la curiosité et l'attention, si la variété qu'on cherche en vain dans la monographie de la misère ne se produisait au plus haut degré dans l'histoire des remèdes qui lui ont été opposés durant le cours des siècles. La nomenclature des mesures par lesquelles on s'est efforcé, soit de la prévenir, soit de la réprimer, est peut-être ce qui projette la plus saisissante clarté sur l'état moral et social des peuples.

Dans cette grave matière, deux principes sont constamment en présence : d'après l'un, la pauvreté ne serait qu'une imperfection sociale dont une plus habile organisation peut triompher; d'après l'autre, c'est un mal nécessaire qu'il faut pieusement accepter, tout en le renfermant par la diffusion de l'esprit de charité dans les plus étroites limites possibles. Pour combattre la misère, l'un emprunte ses armes à l'ordre religieux, l'autre à l'ordre politique. Celui-ci s'adresse à l'état et à la force publique dont l'état dispose; celui-là s'adresse à la conscience privée sous la menace de châtimens terribles. La lutte entre le principe de la bienfaisance légale et le principe de la charité religieuse forme la division naturelle des matières embrassées par M. Moreau Christophe. Cette lutte d'ailleurs, latente ou avouée, est aujourd'hui au fond de tous nos débats, de toutes nos théories et de toutes nos anxiétés.

Le soulagement de la misère par l'action spontanée de la charité, c'est la civilisation chrétienne avec sa liberté, sa dignité, son activité constamment progressive en ce monde, et ses immortelles espérances au-delà du tombeau; la suppression de la misère par la souveraine intervention de l'état, pour quiconque sait dérouler les replis confus d'une idée, n'est autre chose que le socialisme proclamant tous les maux de l'humanité guérissables par les lois.

La pauvreté remonte par sa généalogie jusqu'au berceau du monde. Platon raconte que, lors du grand banquet donné dans l'Olympe pour célébrer la naissance de Vénus, on vit apparaître tout à coup une jeune femme aux traits allanguis par la faim, qui tendait la main pour implorer les restes de la table des dieux : c'était la Misère; elle naquit le même jour que la Volupté, et n'a pas cessé de la suivre comme l'ombre suit le corps. La terre était encore humide des eaux du déluge, que Job exhalait déjà ses plaintes immortelles et traçait des maux de la pauvreté un tableau qui n'a jamais été surpassé. Les chants d'Hésiode et d'Homère, et, parmi beaucoup d'épisodes de l'Odyssée, celui d'Ulysse long-temps caché dans sa patrie sous des haillons de mendiant, constatent que la mendicité était aux temps héroïques de la Grèce un état professé par une portion nombreuse de la population, qui vivait aux dépens des riches en implorant leur commisération, et souvent en les menaçant de ses vengeances. Les efforts tentés par Lycurgue pour exclure les mendians de Sparte, les théories rêvées par Platon pour écarter ce fléau de sa république idéale suffiraient pour constater que la misère ne sévissait pas moins dans les républiques grecques que dans les autres parties du monde antique, si d'ailleurs les comédies d'Aristophane, les dialogues de Lucien et tous les monumens classiques ne nous traçaient à chaque page de pittoresques peintures du costume, des mœurs et du langage des mendians gueusant du matin au soir sur l'Agora, aux abords des temples et des théâtres.

A Rome, où le mal prit, comme le bien, des proportions gigantesques, la misère se développa dans une mesure qui n'a guère été dépassée dans nos plus malheureuses sociétés modernes. Quelques écrivains ont cherché l'origine du paupérisme dans l'émancipation des esclaves préparée par le christianisme, et ont prétendu que durant les périodes d'esclavage pur il n'avait pu y avoir de mendians, parce que chacun, étant ou maître ou esclave, possédait une certaine fortune, s'il était dans la première condition, ou se trouvait logé et nourri, s'il appartenait à la seconde. Une telle opinion ne supporte pas l'examen, car l'histoire constate que la misère avec toutes ses douleurs, toutes ses agitations et tous ses périls, préexistait de plusieurs siècles à cette émancipation qu'on voudrait présenter comme sa source unique. Rome allait encore chercher ses consuls et ses dictateurs à la charrue, que la pauvreté avait déjà poussé le peuple sur le mont Sacré et sur le Jani-

cule; le besoin était le principe de toutes les discordes, fournissait des armes à toutes les séditions et des votes achetés à toutes les candidatures. M. Moreau Christophe a tracé un tableau complet de la misère « qui rongeait cette société sans commerce et sans industrie, dont la guerre et le pillage étaient les seuls élémens de production, et dont les classes moyennes regardaient le travail comme une œuvre servile et l'oisiveté comme l'attribut du citoyen. »

A côté des patriciens qui faisaient les lois et fournissaient des pontifes à la religion, des pères conscrits au sénat, des chevaliers à l'ordre équestre, côte à côte avec ces races primitives auxquelles avait été commis le mystérieux dépôt des destinées de Rome, vivaient de nombreux citoyens qui ne participaient ni aux mêmes droits, ni aux mêmes rites, et auxquels leur qualité d'hommes libres ne donnait que le triste privilége d'aller mourir aux extrémités du monde pour une patrie où ils ne possédaient pas l'espace d'un tombeau. Les deux *jugera* de terre primitivement attribués à chaque membre de la cité quiritaire étaient allés se perdre et se confondre dans ces *latifundia,* fléaux de l'Italie, où quelques généraux gorgés de butin avaient élevé ces somptueuses *villas* qui couvraient des espaces immenses en les frappant d'une stérilité qui dure encore. Machine dressée pour la guerre et pour la conquête, Rome n'était pas plus impitoyable pour ses ennemis que pour ses propres enfans, dont elle épuisait le sang avec la fortune. Il fallait que le plébéien passât la plus grande partie de sa vie au loin et sous les armes, qu'il s'équipât et s'entretînt à ses frais; il fallait qu'au moment de quitter son petit champ pour marcher à la conquête des Gaules ou de l'Asie, il allât frapper à la porte du riche pour le lui hypothéquer, en empruntant de quoi faire vivre, durant sa longue absence, des enfans que son départ allait précipiter vers leur ruine, et que sa mort ferait bientôt orphelins. Minées par le service militaire, pressurées par l'usure, ne participant que dans une très faible mesure aux dépouilles qui faisaient la fortune des généraux, les tribus plébéiennes de Rome descendirent dans la misère bien au-dessous du niveau des esclaves, et les conquérans du monde, cliens affamés de quelques riches, n'eurent plus qu'une oisiveté tumultueuse et des votes stipendiés à leur offrir en échange d'un pain plus incertain que celui de la servitude. Il ne resta donc plus au peuple-roi qu'à tendre les mains aux distributeurs de l'*annone,* ou bien à cultiver, à titre de colons et concurremment avec les esclaves ruraux, l'antique domaine de ses pères; heureux le pauvre plébéien lorsque les accidens de la guerre civile ne lui arrachaient pas cette dernière ressource, en donnant à de nouveaux colons militaires les sillons si long-temps arrosés de ses sueurs!

Au-dessous de la population libre écrasée par les contrats et les prêts usuraires, l'esclavage étendait la lèpre de ses vices et le spectacle de

ses tortures. Dans les sociétés antiques, la grande majorité des êtres vivans était comme retranchée de la condition humaine. Étrangère à tous les rites de la religion, à tous les droits de la cité, de la propriété et de la famille, chargée du double poids de tous les travaux et de tous les opprobres, ne pouvant d'ordinaire s'élever jusqu'à la liberté qu'au prix des services les plus infâmes, cette masse d'hommes sans Dieu, sans ame et sans patrie, avait ouvert au sein de la société romaine un gouffre de corruption, de dépopulation et de misère dans lequel celle-ci ne pouvait manquer de s'engloutir. Le désespoir des esclaves avait multiplié les complots et les révoltes dans l'état, les assassinats et les empoisonnemens dans la famille. Des bandes de fugitifs peuplaient les forêts de l'Italie et interceptaient toutes les routes par lesquelles affluaient à Rome les richesses de l'univers dépouillé. La nation entière devait disparaître par l'effet de ce régime odieux. « On ne trouvait plus de Romains qu'à Rome, d'Italiens que dans les grandes villes, dit un historien économiste. Quelques esclaves gardaient encore quelques troupeaux dans les campagnes; mais les fleuves avaient rompu leurs digues, les forêts s'étaient étendues dans les prairies, et les loups et les sangliers avaient repris possession de l'antique domaine de la civilisation (1). »

Tel était l'état de Rome au moment où les successeurs de Néron prodiguaient pour la reconstruire le porphyre et le marbre, et lorsque le christianisme, bien loin d'exercer une influence quelconque sur la législation économique de l'empire, n'était encore connu que par les martyrs qu'il envoyait mourir sous la dent des lions pour les plaisirs de ce peuple de mendians sans entrailles. Aux derniers temps de la république et sous les premiers empereurs, cette situation offrait de tels périls, qu'un vaste système avait été organisé tant pour amortir les souffrances de la plèbe par les terribles émotions du cirque que pour alléger sa misère au moyen d'une intervention de l'état s'exerçant sur une échelle gigantesque.

Le sang du Calvaire devait seul consacrer aux yeux de l'homme la vie de son semblable. Avant le christianisme, le droit naturel de tuer le vaincu avait engendré l'esclavage, comme le droit universellement admis de disposer de l'être auquel on avait communiqué la vie avait fondé dans les lois et dans les mœurs la tyrannie domestique. L'enfant gisant aux pieds du père de famille ne recevait le droit de vivre qu'au moment où celui-ci avait consenti à le relever, *tollere*. Tous les témoignages historiques attestent d'ailleurs que, dans les sociétés païennes, l'infanticide ne fut pas seulement un droit, mais qu'il fut un fait normal, considéré comme régulier et souvent pratiqué pour obvier aux maux de la misère et aux sollicitudes de l'avenir. Auguste accorda

(1) De Sismondi, *Nouveaux principes d'Éducation politique*, t. I, p. 113.

le premier des secours temporaires aux parens trop pauvres pour nourrir leurs enfans. Nerva érigea cet usage en institution, et voulut que dans toute l'Italie on nourrît dans des dépôts publics les orphelins des deux sexes. Trajan fit ajouter aux tables frumentaires de Rome le nom de tous les enfans appartenant aux familles indigentes, et dans les provinces le trésor des municipes dut pourvoir aux mêmes dépenses.

Ce n'étaient pas cependant les enfans pauvres qui mettaient en danger la société romaine : ceux dont il fallait calmer les plaintes et apaiser la faim, c'étaient ces membres nombreux des tribus urbaines qui n'avaient ni un sillon à cultiver, ni une industrie à exercer, et que la constitution de l'état vouait forcément à l'oisiveté et aux factions. Pour apaiser les trop justes plaintes de ces masses qui cimentaient de leur sang l'édifice de quelques fortunes colossales, plusieurs tentatives avaient été faites, parfois par le sénat, le plus souvent par les tribuns du peuple. On sait que le partage du domaine public et la révision des mesures en vertu desquelles il avait été aliéné furent, pendant plus d'un demi-siècle, l'occasion de querelles sanglantes. Les lois agraires avaient rencontré, au sein de l'aristocratie devenue propriétaire, une résistance opiniâtre, motivée par ses intérêts, et n'avaient jamais été défendues par le peuple qu'avec une certaine mollesse. C'est qu'un système d'allégement de la détresse publique par une vaste colonisation agricole, une tentative qui aurait eu pour effet de transporter aux extrémités de l'Italie, en les transformant en laboureurs, des hommes accoutumés à la vie indolente des cliens et aux agitations soldées du Forum, n'avaient rien qui tentât beaucoup ces masses perverties par des institutions qui flétrissaient le travail de la terre. Les prolétaires attachaient bien plus de prix aux distributions en nature qu'aux distributions de terres arables; les unes les faisaient vivre sans travailler, les autres devaient les faire travailler pour vivre. Tel fut le secret de l'abandon dans lequel ils laissèrent presque toujours leurs tribuns lors des débats relatifs aux lois agraires.

Profitant habilement de sa popularité et de son immense puissance militaire, César seul parvint à réaliser, sur une assez grande échelle, ce partage des terres conquises, qui était beaucoup moins l'expression d'un vœu populaire qu'une occasion de soulever les passions et de verser le sang patricien. Il fut résolu que pour relever l'agriculture, repeupler les solitudes de l'Italie et arracher à la mendicité la plus grande partie de la population romaine, les terres du domaine seraient distribuées aux pauvres; les meilleures de toutes, celles de la Campanie, ne devaient être données qu'à ceux qui auraient au moins trois enfans. Il fut de plus stipulé que, si les terres disponibles ne suffisaient pas, il serait acheté pour le même usage, aux frais de l'état, des propriétés particulières aux prix marqués sur les registres du cens.

En vertu de la mesure dictée par César, quatre-vingt mille oisifs furent envoyés de Rome dans les provinces et embrigadés en colonies agricoles à peu près avec le même succès que les ouvriers de Paris sortis des ateliers nationaux pour aller défricher notre Afrique française. Les triumvirs issus du sang de César, et qui reçurent de la colère publique la mission de le venger en développant sa démocratique pensée, après avoir proscrit par milliers les sénateurs et les chevaliers, imaginèrent d'exproprier en masse leurs ennemis, comme l'Angleterre a exproprié l'Irlande. Ils réduisirent en colonies les villes qui, sous une inspiration aristocratique, avaient embrassé le parti des meurtriers de César, et en partagèrent le territoire magnifique à des colons nouveaux, après avoir chassé ces populations désolées dont le cygne de Mantoue a immortalisé les plaintes et le désespoir. Toutefois les mesures conçues par César, bien qu'étendues par les triumvirs et par Auguste après son avénement à l'empire, ne rendirent Rome ni moins misérable ni moins agitée. L'influence combinée des institutions et des mœurs ne combla que trop promptement le vide que l'émigration avait laissé pour un jour dans cet océan de misère et de paresse.

Le seul soulagement qui touchât ces bandes d'oisifs et de mendians, le seul qu'ils demandassent à leurs maîtres pour prix de leurs services était les distributions en nature, qui, s'obtenant sans travail, leur permettaient de gueuser du matin au soir. Les candidats avant l'élection, les magistrats après l'obtention des dignités, introduisirent l'usage des *congiaria* (largesses) avec celui des jeux et des spectacles. Lorsque les Césars eurent concentré entre leurs mains tous les pouvoirs émanés de la souveraineté populaire, leur principale mission fut de nourrir le peuple-roi, qui avait abdiqué entre leurs mains tous ses droits pour celui de vivre sans travailler. Les lois *annonaires* devinrent donc la base du système impérial, le fondement de l'économie politique selon laquelle vécut la société romaine jusqu'à l'heure des vengeances divines.

L'*annone* avait été dans l'origine une magistrature spéciale instituée par le sénat pour veiller au constant approvisionnement des céréales, de manière à ce qu'un peuple qui manquait du goût comme de la possibilité du travail pût en tout temps se procurer du pain à un prix très modéré; mais, la misère allant toujours croissant, les périls publics contraignirent bientôt l'état à dépasser cette mesure, et l'on dut organiser des distributions périodiques de blé d'abord à prix réduit, et bientôt après à titre purement gratuit. De là ces lois *annonaires* ou *frumentaires* dont M. Moreau Christophe a tracé un tableau des plus complets. Il établit d'après ses propres recherches, combinées avec celles de M. Dureau de La Malle, qu'aux temps de la dictature de César, l'an 707 de Rome, le nombre des prolétaires prenant part aux libéralités de l'annone ne s'élevait pas à moins de trois cent vingt

mille sur quatre cent cinquante mille citoyens, c'est-à-dire à peu près aux trois quarts de la population domiciliée dans la ville. Cette effrayante proportion se maintint durant plusieurs règnes. Partagés entre les terreurs et les voluptés, les empereurs n'eurent d'autre politique que de distribuer à la ville affamée les richesses de l'univers mis au pillage. Épuiser le monde pour nourrir Rome afin d'y prévenir les séditions, telle fut la préoccupation presque exclusive de leur gouvernement. Tel empereur ajouta aux distributions mensuelles l'huile de l'Asie et de l'Afrique, tel autre imagina d'enivrer la plèbe des vins de la Grèce et des Gaules. Les divins Césars allèrent jusqu'à s'ériger en boulangers et à faire distribuer quotidiennement des petits pains de fine fleur de farine avec une certaine quantité de viande, genre de distribution qui finit par devenir habituel, et pour lequel, dans les provinces tributaires, l'agriculture dut épuiser ses dernières ressources. Des *congiaria* en nature grossissaient souvent ce budget normal de la misère et de la rapacité quiritaires. Un empereur avait-il remporté ou simulé une victoire, avait-il épousé une prostituée, ou le sénat le plaçait-il après sa mort au rang des dieux auxquels les nations se disputaient l'honneur d'élever des autels : des distributions extraordinaires d'objets mobiliers étaient faites au peuple. Déjà il ne suffisait plus de jeter un morceau de pain au Cerbère pour l'empêcher de mordre. Les plébéiens, dont le sang avait coulé durant sept siècles pour élever l'édifice de quelques gigantesques fortunes, entendaient participer en quelque chose aux voluptés dont le spectacle s'étalait à leurs yeux sans pudeur et sans prudence. Quand un général romain avait porté la dévastation sur un point nouveau du globe, on distribuait donc au peuple les riches étoffes, les meubles précieux enlevés aux palais de l'Asie, et les pauvres *sellularii* de la porte Trigémine ou du Vélabre paraient leurs haillons de lambeaux arrachés au front des rois traînés en triomphe et mis à mort. Ces libéralités se faisaient quelquefois individuellement, selon le mode ordinaire; le plus souvent elles s'opéraient au moyen de *tesseres,* sorte de billets de loterie jetés au hasard comme une pluie d'or sur la foule entassée dans les amphithéâtres. En revenant du spectacle que lui avait donné la lutte de gladiateurs le saluant pour la dernière fois ou l'agonie de quelques chrétiens expirant sous la dent des bêtes féroces, le peuple-roi allait prendre sa part des dépouilles du monde.

Ce n'était point assez pourtant : à ces distributions organisées par l'état et auxquelles concouraient les richesses de l'univers, force avait été d'ajouter des ressources quotidiennes qui assurassent sans aucun travail et même sans aucune sorte de préparation culinaire l'alimentation de ces masses qui tenaient tout travail pour infâme, et dont l'agitation était si redoutable. A l'*annone* distribuée par l'autorité publique venait donc se joindre la *sportule* due par chaque patron à sa légion

de cliens pour prix de leurs votes aux comices, de leurs applaudissemens au forum, de leur assiduité à saluer le riche à son lever, et à le suivre comme un servile troupeau au sénat, au bain, au spectacle. Les citoyens pauvres recevaient ainsi chaque jour des rations alimentaires toutes préparées. On peut lire dans Martial la description de ces distributions sportulaires à l'aide desquelles vivait le famélique poète, heureux quand le patron caressé dans ses vers daignait ajouter à la provende quotidienne une tunique pour l'été, un manteau de laine pour l'hiver; mais c'est surtout dans Juvénal qu'il faut suivre les mouvemens de cette foule avide et avilie : c'est là qu'il faut la voir se prosternant jusqu'à terre lorsque les rideaux de pourpre de l'*atrium* s'entr'ouvrent devant le dieu dont elle attend le réveil, puis tendant avec des cris d'oiseaux de proie le vase dont on vient offrir le gouffre à combler au distributeur. Dans les tableaux trop souvent fantastiques qu'une certaine école nous a tracés des aumônes en nature faites aux portes des couvens de l'Espagne et de l'Italie, il n'y a rien de comparable à ces nauséabondes peintures de la vie quotidienne et usuelle dans la Rome impériale. Combien le contraste est-il plus frappant encore, si l'on songe que dans l'Europe catholique l'aumône se pratique toujours d'égal à égal avec un respect profond pour les membres souffrans de Jésus-Christ, pour obéir à la loi de Dieu et sans nulle réciprocité possible de service, tandis que l'aumône païenne descendait du patron au client pour prix de sa servitude politique et de sa dépendance personnelle, sans que la pensée de Dieu ou d'une autre vie intervînt jamais pour combler l'abîme qui sépare en ce monde l'abondance de la misère!

En vain ses maîtres tentèrent-ils de galvaniser l'empire mourant par l'électricité de leurs largesses : le seul résultat de celles-ci fut d'achever la perversion morale de ce peuple, qui eut des malédictions pour les meilleurs princes et des pleurs pour tous les monstres. Un tel système ne pouvait se développer sans finir par soulever les provinces, quelle que fût l'antique terreur du nom romain, et sans ouvrir la porte aux barbares qui planaient depuis long-temps sur le cadavre de l'empire comme des corbeaux attirés par les approches de la mort. C'était d'ailleurs au moment où de pressantes nécessités contraignaient d'étendre le titre de citoyen romain à tous les peuples de l'empire, qu'on distribuait aux habitans privilégiés de la ville éternelle un pain prélevé sur les sueurs du monde; c'était au moment où l'on attribuait les droits politiques aux alliés et aux tributaires, afin de les maintenir dans l'obéissance par l'ombre d'une participation à la grandeur romaine, qu'on leur imposait l'obligation de nourrir la métropole et que les exigences du fisc frappaient d'une irréparable stérilité les plus fertiles contrées de l'Afrique et de l'Asie.

Lorsque Rome fut condamnée à la paix par l'achèvement de sa con-

quête, et qu'elle ne put rien retirer de provinces épuisées et menaçantes, les empereurs antérieurs à Constantin firent, il est vrai, de sérieux efforts pour relever le travail du mépris où l'avait laissé tomber la république, et, en vertu de leur omnipotence, ils s'efforcèrent de le réglementer en l'imposant au même titre que le service militaire. Ils voulurent affranchir et organiser les travailleurs en rendant le travail obligatoire et en s'en faisant les suprêmes dispensateurs; mais cette tentative d'organisation du travail, première application essayée par quelques Césars d'une doctrine restée fidèle jusqu'à nos jours à cette pensée de despotisme, cette constitution impériale du travail par le système des jurandes demeura à peu près stérile, du moins dans ses résultats pratiques. L'industrie romaine se trouvant restreinte aux besoins usuels de la famille et de la cité, l'absence de toute transaction commerciale avec les autres peuples dut frapper de stérilité ses forces productrices.

La conquête avait donné à Rome tout l'or du monde antique, comme les mines de ses colonies ont donné à l'Espagne tout l'or du Nouveau-Monde; mais la misère, l'impuissance et l'anéantissement politique sortirent pour l'une comme pour l'autre de l'accumulation de richesses improductives. De là ces convulsions qui précédèrent la chute de l'empire et cette complicité des citoyens avec les barbares, desquels ils n'avaient rien à attendre de plus affreux que la famine, et de plus effroyable que la mort; de là ces projets d'émigration en masse et ces tentatives des empereurs pour transporter le siége de l'empire tantôt dans l'Asie, tantôt en Afrique, tentatives que Constantin parvint enfin à réaliser, non point en sauvant l'empire romain, mais en lui abattant la tête.

Jamais, on le voit, le droit à l'assistance, présenté de nos jours comme une nouveauté, jamais la taxe des pauvres, devenue le régime économique normal de l'Europe non catholique, ne reçurent une plus colossale application que dans cette société, qui ne vivait au pied de la lettre que de la *sportule* et de *l'annone*. Ce régime n'était pas particulier à la société romaine : il avait été celui du monde païen tout entier. Dans les républiques helléniques, le travail n'était pas réputé moins flétrissant qu'à Rome, et l'esclavage n'était pas fondé sur une croyance moins ferme et moins universelle. La séparation absolue des hommes à raison de leur origine, leur division par castes se présentaient même en Grèce dans des conditions plus impitoyables encore. En dehors de l'esclavage domestique proprement dit, des races souveraines et des races assujetties habitaient ensemble sans pouvoir jamais s'unir. Aux unes incombait la mission réputée abjecte d'arroser le sol de leurs sueurs; aux autres, celle de remplir les armées et de siéger dans les magistratures. Le citoyen de Sparte, d'Athènes, de Corinthe, nourri par l'état sur le produit des domaines publics, considérait le trésor de la république comme son bien propre : à part quel-

ques riches que les institutions démocratiques contraignaient d'ailleurs à des libéralités où s'épuisait bientôt leur fortune, la classe des hommes libres n'échappait aux étreintes de la pauvreté qu'en y puisant chaque jour pour ses besoins particuliers. Chaque citoyen avait droit à un salaire payé par la république. Les orateurs étaient payés pour parler, leurs auditeurs étaient payés pour venir les entendre. Il n'était pas un acte de la vie publique qui ne fût tarifé; chaque membre du sénat recevait sa drachme quotidienne pour droit de présence, et chacun des six mille juges ses trois oboles. A Athènes, on vivait de ses droits politiques comme à Rome, et ce régime est au fond le dernier résultat du système démocratique tel que le comprend encore aujourd'hui l'école païenne qui survit parmi nous au paganisme anéanti. Le salaire ainsi généralisé était donc une véritable taxe des pauvres : le peuple d'Athènes, comme celui de Rome, ne fut pas seulement nourri, il fut encore amusé aux frais de l'état, et tous les écrivains attestent que ce régime détermina en même temps et la ruine de la république, qui y perdit ses domaines, et l'indigence universelle, issue de la paresse et de la soif inextinguible des plaisirs.

Les principes d'économie politique qui prévalurent dans les sociétés antiques sont l'expression et le résumé de leur civilisation tout entière. L'hérilité et l'esclavage, le droit à l'oisiveté entraînant à sa suite le droit à l'assistance, l'intervention de l'état venant élargir le gouffre de la misère publique en tentant de le combler, — ce sont là autant de conséquences légales des croyances professées dans les temps antérieurs à l'ère chrétienne. Dans les sociétés païennes, les hommes naissaient en une sorte d'hostilité naturelle, et le système de Hobbes, qui nous répugne aujourd'hui comme une monstruosité, n'est au fond qu'un anachronisme. Naître Spartiate ou ilote, patricien ou plébéien, esclave ou maître, riche ou pauvre, c'étaient là d'aveugles fatalités du sort, d'insondables mystères destinés à rester sans solution au-delà de la tombe comme ici-bas. Le malheur ne donnait aucun droit à l'infortuné et n'imposait à l'heureux du monde aucun devoir. Si l'état se trouvait amené à soulager des souffrances intolérables, c'était uniquement parce que l'excès même de ces souffrances les rendait menaçantes pour sa sûreté. Dans ses actes, la providence sociale était exclusivement déterminée par des motifs de sécurité politique, car la charité n'avait pas plus de place dans les législations que dans les langues païennes.

Tel était l'état du monde, lorsque le christianisme en renouvela la face. La religion nouvelle n'attaqua aucune des institutions existantes, et ses disciples ne se dérobèrent pas plus aux chaînes de l'esclavage qu'à la hache des empereurs; mais, en assignant à la vie un but tout différent de celui qu'on lui avait attribué jusqu'alors, elle donna un autre cours à la pensée humaine, et ce mouvement général des idées

suffit pour paralyser des institutions atteintes à leur source même. Un esprit nouveau descendit dans l'humanité, et les miraculeuses transformations opérées dans la conscience se reflétèrent bientôt dans les lois. Aux peuples que le droit antique avait faits ennemis naturels, aux diverses castes sociales séparées par d'infranchissables barrières, fut révélée l'égalité primordiale des êtres issus d'un même sang, rachetés au prix d'un même sacrifice; en connaissant leur père commun, les fils dispersés d'Adam comprirent pour la première fois qu'ils étaient frères. La religion chrétienne établit entre les hommes des liens dont ils n'avaient pas même soupçonné l'existence. En leur donnant le ciel pour seule patrie et en transformant la terre en lieu d'exil, elle put prescrire aux pauvres la résignation, imposer aux riches le sacrifice, et parler à l'humanité une langue qu'elle n'avait jamais entendue. La foi nouvelle fit plus que supprimer la pauvreté : elle la présenta comme une épreuve bénie départie par Dieu à ses fils d'élection; elle fit mieux que d'attaquer la richesse, car elle la présenta comme le plus grand des périls; elle fit trembler les riches pour leur salut en leur découvrant l'étendue des obligations qui leur étaient imposées vis-à-vis des pauvres sous une sanction terrible. Sans attaquer l'inégalité des conditions et des fortunes, elle éleva l'indigent jusqu'au riche en faisant descendre le riche jusqu'à lui, et la pauvreté devint bientôt tellement souhaitée et la richesse tellement redoutable, qu'on vit des légions de riches, de grands et de puissans du siècle quitter les palais pour vivre au désert, et se faire les humbles serviteurs de l'indigent, en se revêtant volontairement de la pauvreté comme d'un manteau glorieux. Les mendians et les esclaves, le rebut des nations, sur la tête desquels le monde païen avait marché si long-temps, furent transfigurés aux yeux du monde comme le Christ sur le Thabor, en devenant les objets des plus chères complaisances d'un Dieu pauvre comme eux, les héritiers les plus assurés de ses immortelles promesses.

L'inégalité des fortunes et des conditions, née de l'inégale répartition que la nature a faite entre les hommes de ses aptitudes et de ses forces, ne pouvait manquer d'être sanctionnée par le christianisme comme une loi sociale, comme une nécessité providentielle. « Le christianisme reconnut les hommes inégaux entre eux, dit M. Moreau Christophe, quant à la somme des fardeaux divers qu'ils ont tous diversement à porter, selon la diversité de leurs forces individuelles; mais en même temps il les proclama égaux devant Dieu quant à la somme de récompense commune à laquelle chacun a également droit, selon l'égalité relative des efforts de chacun dans le travail de tous. » Ainsi l'inégalité des conditions sociales dans le monde se convertit, sous l'empire du christianisme, en une similarité de fonctions diverses dans l'œuvre de Dieu. « Il y a, dit saint Paul, des graces diverses, mais un seul esprit;

il y a des facultés diverses, mais un seul Seigneur; il y a des destinations diverses, mais c'est le même Dieu qui consomme la même œuvre dans tous. A chacun est donné un don divers de l'esprit pour l'utilité de tous (1). »

La richesse et la pauvreté sont ainsi deux fonctions sociales parfaitement égales entre elles aux yeux de Dieu : ce sont de plus deux épreuves morales que Dieu impose avec leurs périls divers et leurs graces particulières. L'harmonie sociale comme l'harmonie religieuse, le bonheur humain comme le salut éternel, résultent du parfait accomplissement de ces obligations réciproques. « Dieu veut, dit saint Augustin, que nous portions le fardeau les uns des autres : celui du pauvre, c'est sa misère; celui du riche, c'est sa richesse. Heureux du siècle, hâtez-vous d'alléger le fardeau des malheureux, et vous travaillerez à vous soulager vous-mêmes; diminuez les besoins de vos frères, et ils diminueront le poids redoutable de vos comptes (2). »

La solidarité du riche et du pauvre devenait la base du nouvel ordre social, comme l'identification du pauvre lui-même avec Jésus-Christ était devenue la base du nouvel ordre religieux. Malheur donc au riche, s'il ne soulage pas le pauvre! malheur au pauvre, s'il porte atteinte à la propriété du riche! Le fardeau des pauvres, c'est de n'avoir pas ce qu'il faut, et le fardeau des riches, c'est d'avoir plus qu'il ne faut. « Dieu a mis, dit le chancelier d'Aguesseau, le nécessaire du pauvre entre les mains du riche; mais il n'y est que pour en sortir : il n'y peut rester sans une sorte d'injustice qui blesse la loi de la Providence... Un Dieu souverainement juste n'a introduit une telle différence entre des êtres parfaitement égaux que pour les lier plus étroitement par cette inégalité même. »

Ainsi, dans la doctrine chrétienne, tout prend une face nouvelle : les dons de la nature, les avantages de la fortune continuent à demeurer très inégalement répartis; mais il n'y a plus de riche et de pauvre, de maître et d'esclave dans le sens antique du mot, car sa condition impose à l'un des obligations tellement étroites envers l'autre, que, s'il transforme sa fortune en instrument de jouissances personnelles, il perd son ame pour l'éternité, et que, si l'autre porte avec résignation le poids d'une épreuve passagère, il amasse des trésors auprès desquels ceux de la terre ne sont que misère et néant. L'ordre extérieur de la société politique demeure le même; mais toutes les idées sont confondues, la langue est bouleversée : la richesse devient pauvreté, et la pauvreté devient richesse devant la parole qui a dit : « Malheur aux riches! heureux les pauvres! » et le retentisse-

(1) Saint Paul aux Corint., XII, 3-7.
(2) Saint Augustin, *Sermons*, XXXIX, 6.

ment de cette parole est tel aux premiers jours du christianisme, que la condition de celui qui manque de tout apparaît comme de beaucoup la plus souhaitable, et qu'une des premières erreurs que l'église naissante eut à combattre fut la doctrine qui, tenant le salut du riche pour impossible, prescrivait aux chrétiens la renonciation à toute propriété individuelle. Les terribles *væ* adressés aux heureux du monde retentissaient avec une telle force dans les consciences et y soulevaient de telles terreurs, qu'on repoussait avec effroi ces avantages temporels, dont la possession rendait le salut si incertain et si difficile. Plusieurs entre les premiers pères de l'église, et parmi eux saint Jérôme et saint Basile, étendant le sens de la parabole du chameau et faisant une prescription générale du *vende quod habes* comme du *da cuncta pauperibus,* soutinrent qu'il était impossible d'accomplir dans leur plénitude les préceptes de la loi de grace, si l'on ne se dépouillait de tout, et si l'on ne revêtait volontairement la pauvreté comme le Christ avait revêtu sa croix.

Une telle application des maximes de l'Évangile était pleine d'exagération, car l'économie religieuse du christianisme serait manifestement dérangée par une égalité de situation qui dispenserait les uns de la patience comme les autres de la charité, et qui, pour rapprocher les corps, romprait le lien mystique qui unit les ames. Le livre divin contient d'ailleurs à chaque page et la sanction formelle du droit de propriété, et l'invitation à l'accroître par une conduite prudente, une administration bien réglée, surtout par un labeur assidu. La réhabilitation et la prescription du travail sont des lois fondamentales du christianisme; il l'a réhabilité en l'élevant presque à la dignité de la prière et en attribuant une force réparatrice aux sueurs de l'homme comme à ses larmes; il l'a prescrit en inscrivant la paresse au rang des péchés capitaux. Or la première conséquence du travail honoré dans son principe et garanti dans ses fruits est la constitution d'une société fondée sur l'inégalité des fortunes et sur l'essor le plus divers des facultés individuelles. La vie communitaire et conventuelle, envisagée par quelques pères comme le type obligé de la vie chrétienne, était donc et devait rester une exception. Si Dieu a permis que certains êtres élus par lui participassent sur la terre à la vie des anges plus qu'à celle des hommes, et exerçassent ici-bas un ministère spécial d'abnégation et d'amour, cette œuvre n'est point l'œuvre normale de l'humanité; le christianisme loue la vie d'élection sans la conseiller à personne, et, teinte encore du sang de ses martyrs, l'église, cachée dans les catacombes, maintenait, malgré de généreux entraînemens, le double caractère qu'elle entendait imprimer à la société de l'avenir : la liberté sous l'autorité et la variété dans l'unité.

La vie des chrétiens, même au temps des persécutions, était déjà en

parfait accord avec ces principes. S'il existait entre eux une sorte de communauté de fait, elle était toute spontanée et n'impliquait aucune abdication de la volonté individuelle, de l'esprit de famille et de la vie domestique. S'il y avait parmi eux peu de pauvres, c'est que les riches donnaient dans la mesure véritable de leur fortune; mais, si la charité de ceux-ci était abondante, elle n'était point obligée, et l'église se bornait à leur rappeler les préceptes du divin maître sans fixer en aucune sorte le chiffre de leurs libéralités. Elle n'intervenait que pour dispenser avec une paternelle sollicitude l'argent, les dons en nature et les offrandes de toute sorte apportés au pied de l'autel par les fidèles. L'église centralisait tous ces dons entre ses mains, concentrant en elle toutes les œuvres de la charité comme toutes les aspirations de la foi, et elle distribuait elle-même aux pauvres les aumônes des riches selon un système et par des procédés qui resteront le modèle éternel de la charité pratique.

Les diacres étaient les dispensateurs attitrés de toutes les aumônes, les administrateurs du temporel des pauvres, qui se confondait avec celui de l'église elle-même. Les diacres, dont les uns étaient clercs, les autres laïques, exerçaient ce ministère sous la surveillance de l'évêque, administrateur suprême du trésor des pauvres. Ces diacres étaient assistés par des sous-diacres et par des diaconesses. On sait que celles-ci étaient des veuves qui se dévouaient entièrement aux pauvres, et qui commencèrent à la naissance de l'église cette exploration du vaste royaume de la douleur confiée à la femme chrétienne par une délégation divine. La charge spéciale des diaconesses était de visiter toutes les personnes de leur sexe qui se trouvaient dans le cas de réclamer les secours ou les soins de l'église; elles rendaient compte de leur mission à l'évêque, et, par son ordre, aux prêtres et aux diacres. Chaque diaconie était comme l'entrepôt et le réservoir du bien des pauvres. Le trésor était formé du produit des aumônes ordinaires, des contributions et collectes, des dîmes, des offrandes faites durant le sacrifice, enfin des richesses territoriales des églises. Indépendamment des aumônes ordinaires, chaque chrétien fournissait, aux intervalles qu'il fixait lui-même et dans la mesure de ses facultés, une contribution reçue à l'église pendant le service divin au moment de la *collecte*. Cette contribution, toute volontaire, pouvait consister en meubles, en provisions, en habits ou en argent. Chaque chrétien apportait au temple ce qu'il se proposait d'offrir pour les pauvres. Ces oblations recueillies par les diacres étaient déposées dans un local annexé à l'église, sauf les fruits nouveaux qu'on bénissait sur l'autel et les pains parfois apportés en si grand nombre que l'autel en était comblé.

Bien que l'aumône fût toute volontaire de sa nature, l'église n'en recommandait pas moins de consacrer les prémices et les dîmes des

fruits de la terre et du bétail à la subsistance des clercs et des indigens. Toutes ces collectes, toutes ces oblations jointes aux legs, aux dons, aux présens dont les empereurs chrétiens et les riches particuliers dotèrent les églises avec une abondance qu'expliquent l'ardeur de leur foi et les colossales fortunes du monde romain, accrurent après la persécution le trésor des églises de biens meubles et de revenus qui, comme l'établit M. Moreau Christophe, passeraient aujourd'hui pour fabuleux, si la réalité n'en était attestée par les témoignages les plus authentiques. Quand la paix et la liberté furent rendues aux chrétiens, les largesses faites aux églises n'eurent plus de bornes : des palais dans Rome, des terres immenses, d'opulentes *villas* situées en Italie et dans les diverses provinces de l'empire devinrent le patrimoine sacré de ces déshérités du monde, dont les pères attendaient leur ignoble sportule à la porte de superbes patrons.

Une autre source d'ailleurs vint augmenter le produit des richesses que les Paule, les Mélanie, les Olympiade et tant d'autres illustres Romaines versaient à pleines mains dans le sein des pauvres dont elles s'étaient faites les servantes : les empereurs disposèrent en faveur du culte chrétien des immenses propriétés des sacerdoces païens, et les richesses qui avaient alimenté durant tant de siècles les autels de Jupiter et de Vénus furent employées à nourrir les pauvres, à fournir à leur sépulture, à racheter les captifs, à élever les orphelins, à soulager les serviteurs cassés de vieillesse, ou à guérir les blessures des chrétiens sortant des mines. Le devoir de sustenter les indigens était tellement strict et si étroitement associé au culte lui-même, qu'il se confondait avec lui dans la célébration du plus haut mystère de la foi. La messe était une communion du chrétien avec ses frères comme avec Dieu, un repas fraternel en même temps qu'un repas mystique. Les noms que conservent les points principaux de l'auguste sacrifice constatent que les obligations de la charité s'accomplissaient en même temps que l'union de la créature avec son auteur. L'église elle-même, entourée de vastes bâtimens pour le service de la diaconie, était un magasin et un hospice en même temps qu'une maison de prières. Les offrandes en nature y étaient reçues et conservées en dépôt; mais le mode habituel, spécialement jusqu'à la fin du VIe siècle, était la distribution des aumônes à domicile par les diacres, les sous-diacres et leurs délégués, sous la suprême direction de l'évêque. Le secours à domicile, consacré par l'église naissante, est demeuré le mode d'exercice le plus naturel et le plus vrai de la charité chrétienne. Les pauvres trouvaient dans ce mode une garantie de la sainte discrétion qui doit toujours accompagner l'aumône. Le secours à domicile a d'ailleurs cet autre avantage, de venir en aide à la famille sans jamais la remplacer, sans jamais en faire perdre l'esprit; il met le riche en contact direct avec le pauvre :

le premier se trouve personnellement associé à toutes les souffrances qu'il soulage, et la reconnaissance du malheureux devient pour lui une source de jouissances intimes que la charité collective ou à distance est impuissante à ouvrir.

Cette forme toutefois ne fut pas exclusive, et bientôt même elle dut cesser d'être dominante. Lorsque la presque totalité de la société romaine eut embrassé le christianisme, on fut conduit à substituer des asiles publics aux formes fraternelles selon lesquelles s'était exercée d'abord la charité. Déjà le concile de Nicée avait prescrit l'érection dans chaque ville d'une maison hospitalière sous le nom de *xenodochium*, asile entretenu au moyen des aumônes des fidèles et desservi par les clercs. Ce germe ne manqua pas de s'étendre, et bientôt les immenses ressources mises à la disposition de l'église par la piété des fidèles et par les concessions des empereurs lui permirent d'ouvrir des asiles richement dotés pour toutes les misères humaines. Ainsi s'élevèrent successivement dans toutes les villes de la chrétienté, à côté des *xenodochia* pour l'hospitalité, des *nosocomia* pour tous les malades, des *brephotropia* pour les enfans trouvés, des *orphonotropia* pour les orphelins, des *gerontocomia* pour les vieillards, des *paromonaria* pour les ouvriers invalides, etc. (1).

Quelle que fût la forme sous laquelle s'exerçât la charité, qu'on la distribuât à domicile ou qu'elle fût dispensée dans des asiles publics alimentés par les aumônes ou les dotations des fidèles, elle émanait toujours du même principe, car elle était toute religieuse dans son essence et toute volontaire dans ses applications. Tel était le fait nouveau dont le christianisme avait doté le monde. A la bienfaisance légale des sociétés antiques, à la police politique exercée souverainement par l'état sur tous ses membres, il opposait un système d'après lequel chacun était engagé, sur son salut éternel, à soulager les maux de ses frères, à pourvoir à leurs besoins par son superflu, système dans lequel les devoirs envers autrui étaient placés sur la même ligne que les devoirs envers Dieu. Providence légale et providence religieuse, police des pauvres par l'état et adoption des pauvres par l'église, dépendance des classes indigentes envers les castes supérieures, ou bien égalité en Jésus-Christ entre le pauvre qui a un droit religieux au superflu du riche et le riche soumis au strict devoir d'en disposer envers le pauvre : ces deux termes de la question économique se trouvèrent posés sitôt que la croix fut arborée sur le Capitole, et ils sont restés les deux pôles vers lesquels se dirigent les courans contraires de nos aspirations contemporaines. Dans la lutte engagée contre le flot croissant des convoitises et des misères, il s'agit toujours en effet de savoir si

(1) Voyez le *Cod. Justin.*, lib. Ier, tit. II, 22.

l'on prendra son point d'appui sur l'église ou sur l'état, sur la conscience ou sur l'administration, si l'on prendra pour type l'*annone* païenne ou l'*agape* chrétienne.

Le moyen-âge vit se développer sur la plus vaste échelle le principe de la charité spontanée s'exerçant sans intervention de l'état et sous l'impulsion du devoir religieux. L'auteur du *Problème de la Misère*, qui a si heureusement jugé l'antiquité et qui retrouve toute sa netteté de perception lorsqu'il apprécie les faits contemporains, ne paraît pas avoir compris la grande époque durant laquelle le génie catholique s'est épanoui dans toute l'abondance de sa séve. Il passe en courant sur ces longs siècles tout remplis des miracles de la charité chrétienne, et cette lacune, qui ôte toute harmonie à sa composition, est assurément le défaut capital de son livre. Il prétend établir que cette époque fut à la fois un temps de misère sans égale et d'immoralité sans exemple, et il appuie cette thèse sur une multitude de petits faits exceptionnels, à l'origine desquels il ne prend pas soin de remonter. M. Moreau Christophe se complaît à rappeler les famines fréquentes, les maladies contagieuses et la multitude de désordres et de désastres qui affligèrent les peuples du xe au xvie siècle; il établit que l'espèce humaine fut rarement plus malheureuse que durant cette longue et orageuse période, et il en conclut que la charité chrétienne n'a pas eu dans ces temps les développemens féconds et efficaces qu'il est habituel de lui attribuer. C'est trancher une question par une autre, et imputer fort injustement au mode selon lequel s'exerçait le grand devoir de la charité des maux et des privations qu'explique très naturellement l'état toujours troublé de ces sociétés sans industrie, sans commerce, sans communications régulières, et presque complétement dénuées d'administration et de police dans le sens attaché aujourd'hui à ces expressions. Les siècles de foi ont été des siècles de charité, et les prodiges de celle-ci ne sont pas moins attestés que les miracles de celle-là : il n'est pas une douleur du corps, pas une souffrance de l'ame, depuis la faim jusqu'à la folie, depuis le crime jusqu'au désespoir, pour lesquelles des ames héroïques n'aient ouvert des asiles et n'aient prodigué leur vie, leur jeunesse, leur fortune; il n'est pas de maladie si repoussante, de honte si secrète qu'elles soient, qui n'aient été amoureusement soignées par des êtres purs comme des anges. Si ces dévouemens obscurs, que la piété multipliait dans toutes les conditions comme les sables de la mer et les étoiles du ciel, ne dérobaient alors les masses ni à de très fréquentes disettes ni à d'effroyables extrémités, cela prouve contre l'organisation fort imparfaite de ces sociétés et pas du tout contre le vivifiant esprit qui les animait. S'il était possible de combiner jamais le mode d'exercice de la charité tel qu'il se pratiquait au xiie siècle avec les conditions de l'ordre social

au XIXe, le problème de la misère se trouverait résolu autant qu'il peut l'être en ce monde.

La réformation vint changer radicalement la condition des pauvres au sein de la chrétienté. La confiscation du patrimoine de l'église, qui représentait, dans la plupart des états, le tiers au moins du sol cultivable, rendit caduque cette dette dont l'acquittement équivalait pour les classes indigentes à une participation directe et effective à la propriété territoriale. Des mains de l'église, qui ne les possédait que sous l'obligation de conscience d'en disposer, ces immenses richesses passèrent dans celles du pouvoir politique, qui ne s'inquiéta plus de leur destination spéciale, et le budget sacré du prolétariat fut confisqué par des gouvernemens sans foi et des aristocraties sans entrailles. On sait quelle perturbation profonde ces changemens provoquèrent dans la plupart des états réformés durant la dernière moitié du XVIe siècle. La suppression des ordres religieux et des couvens, la substitution d'un clergé marié à un clergé célibataire ayant privé les pauvres de leurs asiles, de leur pain quotidien et des secours de toute nature auxquels ils avaient un droit jusqu'alors pleinement reconnu dans toute la chrétienté, — des flots d'indigens, de vagabonds et de moines spoliés inondèrent l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, tout le nord de l'Europe, et mirent en grand péril l'ordre public. On tenta d'abord d'arrêter le mal en portant des peines atroces contre la mendicité et le vagabondage; mais on fut bientôt contraint de l'attaquer dans sa source même par un vaste système de charité obligatoire en faveur des classes déshéritées par la révolution religieuse. De là cette taxe des pauvres, devenue la base de la législation économique non-seulement en Angleterre, mais encore dans tous les états protestans de l'Allemagne aussi bien qu'en Suisse, en Suède, en Danemark et en Norvége. Si, lorsqu'il s'agit de cette institution, la pensée ne se reporte guère que sur la Grande-Bretagne et sur le statut fameux de la quarante-troisième année d'Élisabeth, c'est qu'en Angleterre la taxe dut se développer dans des proportions tout autres que dans le reste de l'Europe, en raison même de la situation particulière de cette contrée où les sept dixièmes du sol étaient, avant la réforme, la propriété du clergé catholique, des monastères et des établissemens charitables. L'histoire de l'assistance légale dans les divers états européens, esquissée par MM. de Villeneuve et de Gérando, est présentée par M. Moreau Christophe avec des développemens poursuivis jusqu'à ce jour. Il expose les progrès de la taxe des pauvres en Angleterre, où elle s'était élevée, vers 1832, jusqu'au chiffre de 200 millions de francs, monstrueux impôt prélevé sur quatorze millions d'hommes, de telle sorte que, dans certains comtés, ceux qui recevaient la taxe devenaient plus riches que ceux qui la payaient; puis il décrit la réaction provo-

quée par une situation devenue telle que la culture du sol était abandonnée dans quelques parties du pays, et il analyse les grande mesures préventives consacrées par le statut du 4 août 1834. On avait tenté, sous Élisabeth, d'arrêter la mendicité en marquant les pauvres d'un fer rouge et en les mutilant dans leur corps. On imagina, sous Guillaume IV, d'arrêter le flot montant du paupérisme en transformant les malheureux en forçats et en les torturant dans les plus saintes affections de la nature. Les *workhouses* furent substitués aux potences, et l'on espéra réprimer la misère par l'une des plus hardies atteintes qui aient jamais été décrétées contre la liberté et la moralité humaines.

Cependant les mœurs ne pouvaient supporter de telles lois, et l'opinion publique, soulevée par la presse, par la tribune, par la chaire, par les *meetings*, eut bientôt transformé les nouvelles lois des pauvres en ne leur laissant qu'une existence nominale. Le *workhouse* a perdu aujourd'hui sa physionomie terrible, et le régime intérieur, devenu des plus comfortables, n'a plus rien qui effraie personne; on s'y précipite avec un empressement égal à celui qu'on mettait naguère à l'éviter, et l'économie tend à se changer en un surcroît de dépenses. Aussi est-on contraint de revenir à l'ancien mode, c'est-à-dire au secours à domicile sans travail. Douze années ont suffi pour briser ces lois de fer : après avoir ouvert une enquête solennelle chez toutes les nations du globe, assisté à d'interminables débats parlementaires, après avoir dépensé des sommes immenses en constructions et constitué une vaste administration tout entière, l'Angleterre de 1852 se retrouve encore aux statuts d'Élisabeth!

L'ouvrage que j'essaie d'apprécier établit que nulle part en Europe la condition des pauvres n'est aussi digne de pitié que dans les états protestans où le système de l'assistance légale est entré assez profondément dans les mœurs pour en arracher complétement l'habitude de l'aumône en faisant de celle-ci un délit. Telles sont certaines parties de la Suisse et de l'Allemagne. L'Angleterre est une contrée trop religieuse pour n'être pas, sur ce point-là, inconséquente avec son déplorable principe. Aussi la charité volontaire s'y exerce-t-elle avec une libéralité dont le chiffre dépasse, d'après les économistes, celui de la taxe légale, de telle sorte que l'une comble incessamment le gouffre creusé par l'autre. Mais c'est dans la triste Irlande qu'on voit à nu et d'un seul coup d'œil toutes les conséquences qu'ont entraînées pour les masses populaires les spoliations du XVIe siècle et la fondation d'un établissement ecclésiastique où l'esprit de famille est substitué à la paternité catholique. On a entassé des volumes pour résoudre le problème du paupérisme irlandais. Les uns ont discuté sur le mode de culture ou l'absence de capitaux, les autres sur l'absentéisme ou le système des *middlemen* : il était une explication beaucoup plus simple à donner de

ce triste phénomène et à laquelle il semble vraiment que personne n'ait songé. Si l'Irlande est devenue le scandale et comme l'enfer de l'Europe chrétienne, c'est qu'elle est le seul pays dans lequel il n'y ait aucun lien religieux entre les riches et les pauvres, et le seul par conséquent où il n'y ait aucun devoir réciproque entre la classe possédante et la classe des prolétaires. Supposez ceux-ci protestans ou bien les lords irlandais catholiques, et la situation du pays se trouvera changée sans que nul élément nouveau soit introduit dans sa constitution économique.

Deux systèmes ont partagé l'Europe depuis le XVIe siècle. Les états réformés, maîtres du patrimoine accumulé par la foi et la charité des générations antérieures, ont opposé à l'invasion de la misère les taxes forcées et les subventions financières des gouvernemens; les états catholiques ont essayé de lutter contre elle par la charité privée et par le produit des dotations d'origine religieuse, auxquels les secours de l'état ne sont jamais venus se joindre qu'à titre purement accessoire. Où la condition des indigens est-elle plus douce, à Londres ou à Rome, à Édimbourg ou à Naples, à Copenhague ou à Turin, à Berne ou à Madrid? Où se révèlent les plus vives, les plus fraternelles sollicitudes? Est-ce dans la patrie du *tread-mill*, telle que nous la révèlent les innombrables enquêtes précédant le *poor-law-amendement-act*, ou dans la ville aux mille confréries voilées dont Mgr Morichini a décrit avec tant de bonheur les miracles d'ingénieuse et inépuisable charité (1)? La question est d'ailleurs tranchée de l'aveu même des adversaires de la charité catholique; ce qu'ils reprochent en effet à celle-ci, c'est moins de manquer aux pauvres que d'en multiplier le nombre en leur faisant une existence trop facile. Pour apprécier la justesse de ce reproche, il ne faut pas perdre de vue que ces habitudes de *far niente* et de vie paresseuse imputées au système de l'aumône sont celles de populations exclusivement méridionales, amollies par la douceur de leur climat, et qui vivent, sans excitations et sans besoins, des produits d'une féconde nature. Envoyez le *lazzarone* napolitain et le bandit calabrais au prêche, faites-leur chanter des psaumes au lieu d'invoquer la madone: le premier ne continuera pas moins de dormir le long du jour sur ses pavés de lave, au bruit harmonieux de la vague, et l'autre de préférer sa vie d'aventures dans les montagnes à l'existence enfumée de l'ouvrier de Birmingham. C'est la mollesse du climat et pas du tout la mollesse de la croyance qui a multiplié les pauvres en Italie, en Espagne, en Portugal, et je ne pourrai jamais comprendre la facilité avec laquelle l'opinion publique en Europe a pris le change sur ce point-là.

(1) *Tableau des Institutions de bienfaisance à Rome*, de Mgr Morichini, traduit par M. de Bazelaire; 1 vol. in-8°.

Depuis la révolution française, la plupart des états catholiques entrés dans l'ordre politique nouveau sont, en matière d'institutions charitables, dans une situation intermédiaire et incertaine qui ne pourra se prolonger long-temps. S'ils n'ont pas éteint la lampe ardente de la charité spontanée, les confiscations révolutionnaires leur ont enlevé l'huile qui seule pouvait suffire à l'alimenter. L'assemblée constituante réunit au domaine de l'état l'immense patrimoine du clergé, sous la condition formellement exprimée de subvenir à l'entretien des pauvres auquel ces biens avaient été affectés par les donateurs. La convention acheva l'œuvre de spoliation en s'emparant de tous les biens des hospices. En même temps qu'elles tarissaient la charité à ses sources, ces deux assemblées politiques proclamaient en matière de secours des maximes dont l'application aurait suffi pour épuiser toute la fortune de la France. Droit à l'assistance pour tous les faibles, droit au travail pour tous les valides, droit à l'enseignement gratuit à tous les degrés, secours obligés à tous les enfans, à tous les vieillards, à tous les malades, à toutes les veuves, femmes ou filles-mères, tel fut l'impossible programme proclamé par la révolution aux prises avec la banqueroute et avec l'Europe. L'état violent créé par les décrets du 19 mars et du 28 juin 1793 fut modifié sans doute par les gouvernemens qui suivirent, et sous le directoire les établissemens charitables recouvrèrent une partie de leurs propriétés. Le nouveau patrimoine des pauvres, grossi depuis cinquante ans par des dons et legs, atteint en ce moment un chiffre assez respectable; mais que sont ces faibles ressources mises en regard de besoins sans cesse croissans? Plusieurs des maximes proclamées par nos assemblées révolutionnaires ont été sanctionnées d'ailleurs par des institutions postérieures, et la douceur de nos mœurs a créé, pour adoucir des misères demeurées jusqu'à nous sans soulagemens, des établissemens très utiles, dont ce temps-ci a l'honneur sans doute, mais dont il est incapable de soutenir la charge sans entrer dans un système spécial de voies et moyens. Les exigences et les inventions de la philanthropie administrative ne sont d'une application possible qu'au prix de subventions financières de plus en plus étendues, et la situation budgétaire des départemens et de la plupart des communes est telle qu'ils suffisent à peine aux charges du présent, loin de pouvoir supporter celles qu'on aspire chaque jour à leur imposer. Aussi la France se voit-elle placée, sous le rapport économique, dans cette alternative, d'entrer incessamment dans les voies de la charité légale et des taxes obligatoires, ou de retourner résolûment vers les traditions primitives de la charité religieusement organisée. La question est pendante entre le système protestant dans ses plus rigoureuses applications et un retour au système catholique dans ses institutions les plus oubliées.

M. Moreau Christophe prend loyalement son parti dans cette alternative, et ses conclusions ne sont pas assurément la portion la moins importante de son livre. Il propose avec résolution la suppression immédiate de tous les hospices, des dépôts de mendicité, et généralement de tous « ces petits et grands *Versailles de la misère*, dont la promiscuité conventuelle et monumentale a porté et porte encore de si profondes atteintes à la moralité, à la santé et à la fortune publiques. » A tout cela il substitue une seule chose, le secours à domicile, cette perfection de la charité chrétienne qui fait respirer au riche la sainte odeur de la misère, secours qui proportionne le remède au mal, se donne, s'augmente, se diminue ou se retranche selon les circonstances variables et infinies du besoin, mode salutaire qui seul, discret dans ses dons, prend conseil de la honte autant que de la pauvreté, qui soulage l'indigent sans l'enlever à sa famille, et vient en aide à la famille sans jamais la remplacer. Une seule institution lui paraît digne de manier cet admirable instrument de charité avec toute la foi, tout le dévouement et toute l'abnégation qu'il comporte : c'est l'institution des *diaconies*, sortie aux siècles apostoliques des entrailles de l'église naissante. M. Moreau Christophe présente dans ses plus minutieux détails un plan de réorganisation de cette institution pieuse, qui suffirait, selon lui, pour pourvoir à tous les besoins, pour soulager toutes les souffrances dans toutes les conditions et à tous les âges de la vie du malade et de l'indigent. Il estime que les diaconies remplaceraient à la fois, au grand avantage des pauvres et au grand profit du budget de l'assistance publique, les bureaux de bienfaisance, les hospices pour les infirmes et même les hôpitaux pour les malades. Il croit qu'elles exerceraient bien plus efficacement que les commissions administratives la direction, la tutelle, la surveillance et l'inspection des enfans trouvés, et qu'elles appliqueraient utilement à la France les diverses institutions de charité individuelle qui fonctionnent avec tant d'avantage en Italie, en Suisse, en Belgique et en Hollande. Ce sont là des vues hardies qui provoquent la controverse et appellent les plus sérieuses méditations. Puissions-nous profiter de la suspension introduite par les événemens dans le cours de la vie politique du pays pour creuser plus profondément ces questions qui touchent de si près au bien-être des hommes, et dans l'étude desquelles on peut toujours s'enfoncer sans craindre de poursuivre des ombres et d'aboutir à des tristesses et à des déceptions!

LOUIS DE CARNÉ.

LE

DERNIER RENDEZ-VOUS.

Vers le milieu de l'automne, par un de ces temps pacifiques du mois de septembre où le ciel brille d'une sérénité particulière aux derniers beaux jours de l'année, un jeune homme qui paraissait avoir trente ans quittait, à la station de Sèvres, le convoi du chemin de fer se dirigeant sur Versailles, et prenait la route qui mène à Ville-d'Avray. Il était accompagné d'une femme dont la demi-toilette du matin indiquait une personne habituée aux élégances de la vie parisienne. A peine étaient-ils sortis du débarcadère et avaient-ils fait quelques pas sur la route, — la femme releva vivement le voile qu'elle avait tenu baissé pendant le trajet du chemin de fer. Avec un mouvement de vivacité qui semblait trahir un sentiment de curiosité long-temps contenue, son compagnon se pencha vers elle, et pendant un instant la regarda sans rien dire; mais cependant que de paroles dans ce rapide regard, et quelles paroles! En se voyant examinée ainsi et d'aussi près, la femme ne put s'empêcher de tressaillir; une nuance d'inquiétude parut et disparut sur son visage, où un gai sourire effaça bientôt toute trace de l'émotion passagère qu'elle n'avait pu contenir. Elle paraissait avoir le même âge que son cavalier, un an ou deux de moins peut-être; elle n'était ni belle ni même jolie, mais ses traits irréguliers étaient pleins de sympathie, mais ses yeux couleur de la mer, et d'où jaillissait un éclat à la fois pur et tendre, répandaient sur sa figure un charme vague, rempli d'une séduction indéfinissable; elle semblait enfin appartenir à une certaine nature de femmes dont la fréquentation peut ne pas inspirer de fantaisie, mais pour lesquelles on n'éprouve jamais moins qu'une passion profonde. Deux ou trois rides imperceptibles traver-

saient son front, dont la blancheur mate ressortait encore dans l'encadrement de sa chevelure noire et luisante. Depuis quelques instans, à cette pâleur, qui n'était point le hâle blafard d'une mélancolie de convention, ni d'une santé délicate, se mêlait peu à peu un coloris rosé qui semblait indiquer une transpiration de bien-être intérieur, et donnait à son visage une animation charmante.

Ils allaient ainsi tous deux par un beau chemin sous de grands arbres émus par la brise; derrière eux et devant eux, partout la verdure; ici des jardins, là des champs, plus loin les bois où le jaune automne commençait à jeter ses teintes fauves; — sur leur tête, un beau ciel où l'été brûlait sa dernière fournée; sous leurs pieds, l'herbe verte encore où leurs pas se moulaient à peine, tant leur démarche était légère, lui pressé d'arriver sans doute, elle pressée de le suivre. Certes, celui-là qui les eût ainsi rencontrés au bras l'un de l'autre aurait pu leur dire : D'où venez-vous? mais il n'eût point songé à leur demander où ils allaient, car il aurait pu le deviner rien qu'au sillage amoureux que laissait leur passage. Cependant ils marchaient presque sans causer, échangeant à peine à de rares intervalles quelques mots indifférens qui n'avaient aucun rapport avec leur situation commune, parlant ainsi moins pour parler que pour entendre le son de leur voix et se prouver à eux-mêmes qu'ils étaient bien ensemble et que leur réunion n'était point un rêve.

Au bout de vingt minutes, ils étaient arrivés à l'extrémité du village de Ville-d'Avray et s'arrêtaient devant la porte d'un restaurant, où ils entrèrent. Le jeune homme demanda qu'on leur fît préparer à déjeuner. Le maître de cet endroit, demi-auberge, demi-cabaret, habitué à recevoir des couples citadins, leur offrit un cabinet; mais elle et lui, d'un mouvement commun, répondirent en souriant qu'ils préféraient rester au grand air et qu'on les servît dans le jardin.

Quelques instans après, ils étaient assis en face l'un de l'autre, auprès d'une table rustique. Leur couvert avait été dressé sous un berceau de vigne folle, ayant vue sur les étangs de Ville-d'Avray, dont les eaux servaient de miroir aux collines boisées qui les entourent. Un groupe d'enfans jouaient sur les bords de l'étang. Les uns essayaient de mettre à flot une barque échouée au rivage; les autres, ayant surpris les lignes oubliées par un pêcheur, luttaient entre eux à qui le premier jetterait l'hameçon, et pour une ablette qui venait mordre par hasard, c'était un chorus à fatiguer les échos. A cette rumeur enfantine venait se joindre, de la berge opposée, le battement du lavoir sonore, où la chronique du village fredonnait son cancan quotidien. Tout ce paysage charmant exposé dans un cadre lumineux, les figures rustiques et les bruits familiers qui l'animaient, furent pour celle et celui qui venaient de s'asseoir sous les pampres sauvages un spectacle dont la

contemplation fit naître au même instant dans le cœur de l'un et de l'autre un émoi commun, une pensée commune. Ils se la communiquèrent par un simple échange de regards, auquel ils ajoutèrent une rapide pression de main, comme si cette mâle caresse de l'amitié leur semblait plus puissante qu'une tendre parole pour exprimer la joie qu'ils éprouvaient l'un et l'autre à se voir tous les deux en si parfait accord.

Ce fut alors qu'une servante apporta le déjeuner.

C'était, à vrai dire, un assez frugal repas, improvisé à la fortune d'une maigre cuisine dont les fourneaux ne flambaient guère que le dimanche. Néanmoins le jeune homme se mit à manger sans façon, invitant sa compagne à l'imiter, ce qu'elle fit de bonne grace, mordant bellement et à belles dents au pain bis, et buvant, sans trop faire la grimace, le petit vin de pays qui moussait dans son verre. Le commencement du déjeuner fut encore à demi silencieux. Cependant dans leur silence même, et jusque dans l'attitude réservée qu'ils conservaient en face l'un de l'autre, on sentait palpiter le désir égal qu'ils avaient de rompre ce silence, et leurs moindres gestes trahissaient cette préoccupation. Il y eut un moment où, le pied de la jeune femme ayant involontairement effleuré sous la table celui de son voisin, elle sentit la vibration soudaine que ce léger contact venait d'imprimer à tout son être, et, la seconde après, leurs mains s'étant rencontrées en prenant un fruit dans une assiette, ce fut elle à son tour qui tressaillit comme sous un choc électrique.

Tout à coup le jeune homme, désignant la table où ils se trouvaient assis, lui dit en souriant :

— Cette place m'est heureuse. Il y a environ un mois, j'ai fait ici même un dîner champêtre ravissant.

— En tête-à-tête? demanda sa compagne.

— Non, répondit-il simplement. J'étais avec plusieurs de mes amis. Nous nous sommes trouvés si bien sous ce berceau, que nous avons manqué le dernier départ du chemin de fer, et force nous a été de retourner à Paris à pied.

— Quel grave motif avait donc pu vous attarder ainsi?

— Une causerie intime qui s'est engagée après le dîner. Nous étions là quatre ou cinq camarades, tous entrés à la même époque dans la carrière difficile où chacun de nous devait heureusement réussir, ayant suivi pendant long-temps le même chemin, liés par une commune solidarité d'espérances et de peines, si fraternellement unis qu'il est telle année où nous ne sommes pas restés une heure sans nous voir. Puis peu à peu la nécessité, les exigences d'intérêt, ce refroidissement progressif qui est pour ainsi dire une loi de physique morale à laquelle les affections de l'homme sont soumises, nous avaient éloignés les uns

des autres. — Je prends par ici, et moi par là, avait-on dit le jour où l'égoïsme nous avait appris sa brève devise : Chacun de son côté. Pendant sept ou huit ans, nous avions donc vécu isolés les uns des autres. On se rencontrait bien quelquefois; mais dans ces rencontres rapides on n'échangeait guère qu'un serrement de main, quelques paroles à peine, encore moins à propos de soi qu'à propos des autres, et dans le métier que nous faisions tous alors, quand deux amis parlent d'un troisième, c'est bien souvent le duo de la médisance et de l'envie. Au reste, pas un mot du passé. On s'occupe bien d'hier, quand demain est à la porte avec le surlendemain sur les épaules! On se quittait sur un bref adieu. — Bonjour, porte-toi bien, je suis pressé. — Et moi donc! — Et les talons tournés, on n'était déjà plus que deux indifférens, ne pensant plus l'un à l'autre. Le dimanche en question, à la suite d'une solennité artistique qui nous avait tous réunis, nous vînmes dans cette campagne passer le reste de la journée, et, comme je vous le disais, c'est ici même, à cette table où nous voilà, que nous avons si bien dîné, tous unis et de bonne humeur comme au temps où nous dînions si mal.

Rien ne pousse à la franchise comme ces petits vins francs nés sur les coteaux modestes, ajouta le jeune homme en montrant son verre, resté à demi plein devant lui. La causerie devint bientôt entre nous plus animée, plus familière et plus franche; aussi peu à peu tous les convives se trouvèrent-ils à un niveau de quiétude égale; tous les visages respiraient la même cordialité indulgente, tous les esprits se trouvaient également disposés à l'oubli des petits incidens qui avaient pu refroidir notre amitié, et tous les cœurs, à l'unisson, murmuraient intérieurement le vieux refrain : *Bonheur de se revoir!* Ce fut alors qu'on vint à parler du passé, de ce passé dont nous étions déjà séparés par sept ou huit calendriers jaunis. Au premier appel, les souvenirs s'éveillèrent en foule. *T'en souviens-tu?* c'était le mot qui commençait toutes les phrases, la parole enchantée qui volait de bouche en bouche, faisant les fronts tour à tour sourians ou pensifs. Au milieu de l'enthousiasme ému qui nous avait gagnés, passaient et repassaient tous nos jours d'autrefois. — C'est moi, disait celui-ci, qui suis le gai dimanche des belles saisons, vert en avril, jaune en septembre. — C'est moi, disait l'autre, qui vous entraînais aux guinguettes, où se cambrent les tailles fines, où fretillent les pieds furtifs : vous souvient-il, ô Richelieu du petit bonnet, ô don Juan des robes d'indienne? — Et puis c'étaient nos jours d'épreuve, de patience et de courage, qui nous répétaient à celui-ci comme à celui-là : — Nous sommes le malheur sans haine et l'obscurité sans envie. — Nous sommes le pain gagné durement, la pauvreté gaie, insoucieuse et libre, le gros sou des petites bourses, dont votre industrie savait faire un lingot. —

Nous sommes la paresse et la rêverie des nuits d'été. — Nous sommes le travail des nuits d'hiver autour de l'âtre mort. — Nous sommes les plus beaux feuillets de votre vie. — *Vous souvenez-vous?* — *T'en souviens-tu?* A ce rappel du passé se mêlaient le rire expansif, l'exclamation joyeuse, le malicieux propos à la pointe émoussée, et quelquefois aussi la note attendrie, certains mots dits de certaine façon, avec tel geste ou tel accent, qu'on hésite à dire, qu'on hésite à taire et qu'on dit cependant, de ces mots que les roués du paradoxe, chez qui l'esprit s'est changé en venin, ne peuvent pas entendre sans une larme discrète pleurée derrière une main qui fait semblant de gratter le front, — honnête petite larme qui lave tant de choses, mais qu'on n'ose pas laisser voir! — Ah! disait-on à chaque nouvelle apparition du passé, c'était le bon temps celui-là! On n'avait rien, mais on partageait tout! Tous nos plaisirs d'aujourd'hui ne feraient pas la monnaie d'une de nos joies d'autrefois! Toutes nos peines de ce temps-là n'égaleraient pas un des soucis d'aujourd'hui! — Je recommencerais bien notre ancienne vie, disait l'un. — Pour un jour, reprenait l'autre. — Non, ce n'est pas assez; pour un mois. — Oh! ce serait trop long! répondait tout le monde. Puis tout à coup la causerie devenait triste. A ce banquet improvisé, toutes les places n'étaient point occupées, et ceux-là dont les noms nous vinrent sur les lèvres étaient partis pour l'absence éternelle. Alors, comme les soldats à la fin d'une bataille, on se mit à compter ses morts. Celui-ci avait été tué dans la pleine séve de ses vingt ans. Il avait brusquement quitté la vie, comme on s'en va d'un endroit où l'on est mal, sans plaintes pourtant, mais aussi sans regrets. Celui-là s'était réveillé un matin sur le lit des pauvres, entre les prières d'un ange de charité qu'il appelait « ma sœur » et un prêtre à cheveux blancs qui le nommait « mon fils, » en lui mettant Dieu sur les lèvres. Le troisième avait été frappé tout ruisselant des sueurs du travail et penché encore sur son œuvre inachevée. Comme on lui fermait les yeux, la Providence, que l'ingratitude des hommes a rendue insoucieuse et lente, accourait lui apporter ce qu'il avait si long-temps demandé, le pain du jour. — Vous venez bien tard, avait dit le moribond, et, désignant ses amis assemblés à son chevet, il ajouta : — Partagez ma part à ceux qui restent.

— Pauvre ami! interrompit la jeune femme, vous aussi, vous avez bien souffert.

— Mes amis et moi nous fûmes durement éprouvés, il est vrai, mais nous avons traversé ce temps d'épreuve sans qu'une voix parmi nous s'élevât pour accuser la destinée : nous savions que le désespoir est un mal contagieux, et dans les plus pénibles traverses, si quelqu'un se laissait abattre, il cachait sa faiblesse pour qu'elle ne gagnât point les autres. La mort même, en frappant nos plus chers, n'avait pu arra-

cher un *sauve qui peut* à ceux qui restaient, et quand notre douleur en deuil pouvait répéter comme les trappistes « Frères, il faut mourir, » notre résignation active se remettait à la vie en répétant au contraire : « Frères, il faut espérer. »

— Cependant, continua le jeune homme en reprenant son récit, le triste hommage que nous venions de rendre à ceux qui n'étaient plus ne fut, pour ainsi dire, qu'une courte parenthèse, que l'on se hâta de fermer. Les fantômes fraternels évoqués un moment par nos souvenirs disparurent comme des ombres légères, et passant d'un extrême à l'autre, après avoir parlé des morts, on se mit à parler de l'amour. On se rappela les robes blanches et les robes roses, les cheveux noirs et les cheveux blonds : chacun prit plaisir à faire revivre dans sa pensée les figures tour à tour folâtres ou tendres des favorites fidèles ou des volages qui jadis avaient peuplé le harem de sa jeunesse. — Ah! ma petite chambre, d'où je voyais les moulins de Montmartre et les yeux d'Eugénie, disait l'un; vous souvenez-vous d'Eugénie? — Et Pauline? et Clara? — Étions-nous fous! étaient-elles folles! Parmi tous ces noms de femmes, qui dans un temps éloigné avaient appris et peut-être désappris l'amour à la plupart d'entre nous, un des convives mêla tout à coup votre nom. — Et toi, Olivier, me demanda-t-il, as-tu revu Marie? — A cette question tous les regards se tournèrent alternativement vers moi et vers l'un de nos compagnons dont l'attitude embarrassée dénotait assez l'impression vive et pénible qui venait de s'éveiller en lui.

Je vous ai dit que tous mes anciens camarades se trouvaient réunis à ce dîner, reprit après un court silence le jeune homme qui portait le nom d'Olivier; je n'ai pas besoin de vous dire comment s'appelait celui qui avait pâli, en même temps que moi, en entendant parler de celle que l'on nommait Marie.

— Oh! mon ami, interrompit la jeune femme en baissant les yeux, était-il bien utile de ne pas oublier ce détail? et pourquoi jeter dans notre entrevue fugitive un souvenir qui me force à baisser les yeux devant vous et à retirer ma main de la vôtre, où elle était si bien? ajouta Marie en essayant faiblement de dégager sa main de celle d'Olivier.

— Pardonnez-moi, reprit vivement celui-ci, et ne voyez pas une indélicatesse dans une chose que je ne pouvais passer sous silence pour arriver à ce qui me reste à vous apprendre. Comme je vous le disais donc, notre groupe, jusqu'alors si joyeux, devint embarrassé, silencieux; une même inquiétude se lisait sur tous les visages; on sentait de part et d'autre qu'un anneau venait de se briser dans la chaîne ressoudée de notre amitié renaissante, car votre nom, tombé au milieu de notre causerie jusque-là si expansive et si cordiale, rappelait

à la mémoire de tous les assistans la seule action mauvaise qui eût été commise par l'un de nous dans un temps où nous ne comprenions pas encore que la méchanceté pût être pardonnée, même à l'esprit... L'auteur de cette trahison...

— Oh! vous n'êtes pas généreux, Olivier, interrompit brusquement Marie, et cette persistance à parler de ce qu'il vous serait si facile de taire me punit cruellement d'avoir consenti à vous revoir.

— Encore une fois, Marie, ne donnez pas à mes paroles un sens qu'elles n'ont point. Dans cette trahison, je l'ai su depuis, vous fûtes moins la complice d'Urbain que sa victime. Jadis j'ai souffert, et bien souffert en effet; mais si j'ai pleuré comme un enfant, si j'ai voulu mourir, ce ne fut pas seulement parce que mon premier amour et ma première amitié avaient été trahis l'un et l'autre, et l'un par l'autre : c'était aussi parce que vous étiez perdue pour moi, et parce que mon ami ne me pardonnait point d'avoir eu quelque chose à lui pardonner.

Voyant l'état de gêne où sa malencontreuse question avait jeté tout le monde, celui qui me l'avait adressée tenta de faire oublier l'incident que votre nom avait rappelé dans toutes les mémoires. Comprenant sa pensée dès les premiers mots, tous les convives s'y associèrent; mais, si habile qu'elle fût, la transition avait été trop prompte. On parlait bien d'autres choses, mais chacun, tout bas, songeait à celle dont on avait voulu éviter de parler. Urbain et moi étions les seuls qui eussent gardé le silence. Lui se tenait debout contre cet arbre que voici et en taillait l'écorce avec son couteau pour se donner une attitude indifférente; moi, j'étais assis à cette même place où vous êtes, n'écoutant pas ce qui se disait autour de moi, ma tête dans l'une de mes mains, et de l'autre faisant des efforts pour comprimer les battemens de mon cœur, dont la première blessure venait de se rouvrir subitement. Mes amis, voyant l'isolement volontaire dans lequel nous étions l'un et l'autre, devinant à l'air de notre visage la pensée secrète qui nous faisait rechercher cette solitude, essayèrent de nous rallier à la conversation commune. L'un d'eux, s'étant levé, fit le tour de la table, et, après avoir rempli tous les verres, proposa de boire à notre réunion de ce jour et à une prochaine. — A la mémoire du passé, au bonheur de l'avenir! dit un des convives en donnant le signal du toast. — Au souvenir des bons jours et à l'oubli des mauvais! ajouta un autre.

Ne pouvant nous dispenser de faire comme tout le monde, car tous les regards étaient fixés sur nous, Urbain et moi nous avions pris nos verres; mais nous hésitions encore à les rapprocher, lui sans doute retenu par l'amour-propre, et moi par une franchise qui répugnait à témoigner publiquement un sentiment contre lequel je sentais protester une vieille rancune subitement revenue. Cependant Urbain se décida le premier, et, s'étant avancé de mon côté, il approcha son

verre du mien. — A l'oubli! Olivier, murmura-t-il de façon à n'être presque entendu que de moi. — Au souvenir! lui répondis-je sur le même ton, en choquant faiblement mon verre contre le sien. — Et maintenant que les querelles sont noyées, reprit un de nos amis, buvons le coup de l'étrier, car il faut songer à partir.

On but une dernière fois et l'on se mit en route; mais, comme je vous l'ai dit, nous nous étions attardés, et, lorsque nous arrivâmes au chemin de fer, le dernier convoi venait de quitter la gare. Il fallait donc retourner à pied. On en prit gaiement son parti. Minuit sonnait comme nous entrions, par la porte de Ville-d'Avray, dans le parc de Saint-Cloud. C'étaient donc plus de deux lieues à faire; mais la nuit était magnifique et le chemin si beau! — Vous le connaissez, Marie? interrompit Olivier en regardant la jeune femme, qui inclina la tête. — Je n'entrai pas sans émotion dans ce beau parc, car ce n'était pas la première fois que je le traversais à cette heure tranquille. J'y avais été amené par vous il y a dix ans; plus tard, ce fut moi qui en amenai d'autres. Par les belles nuits d'été pareilles à celle qui nous éclairait alors, souvent je m'étais promené sous ces grandes allées bordées de futaies, et je n'étais pas seul, ô Marie! Ce fut d'abord avec une pauvre fille endormie maintenant dans la terre, où elle fut ensevelie un jour que je n'étais pas là. Elle s'appelait Lucile, et semblait vivre du bonheur qu'elle me donnait. Quand elle mourut, son souvenir alla rejoindre le vôtre, qui ne m'avait jamais quitté, et tous deux vécurent fraternellement dans mon ame. Plus tard encore, sous ces mêmes allées parcourues avec vous et avec Lucile, sur ces mêmes gazons foulés par vos pieds, je marchais encore du pas lent de l'amour qui rêve ou qui doute, tenant à mon bras ma Juliette pensive, dont la bouche disait toujours oui quand le cœur ne disait jamais rien, et qui regardait avec indifférence trembler dans les feuillages le doux clair de lune des rendez-vous de Roméo. Celle-là fut de toutes mes maîtresses celle à qui j'ai dit le plus souvent que je l'aimais, moins pour la persuader que pour me le faire croire à moi-même et revêtir du nom sacré de l'amour un sentiment qui n'était sans doute que la monstrueuse alliance d'une habitude égoïste et d'un désir grossier.

— O mon ami, interrompit Marie en secouant la tête, pourquoi donc alors tremblez-vous en parlant de cette femme, et pourquoi vos regards, qui errent vaguement autour de vous, semblent-ils appeler son image? Vous l'avez amenée ici peut-être, et il n'y a pas long-temps. A cette place où vous m'avez fait asseoir, elle était assise, plus près de vous que vous ne l'êtes de moi. Le temps était beau, l'air tiède, le ciel bleu. Ces feuilles, qui commencent à jaunir, étaient vertes alors; c'était peut-être un de ces beaux jours de printemps qui sont l'espérance de la belle saison, comme celui-ci en est le regret. Vous êtes venu sous

ce berceau avec votre amie, n'est-ce pas? Ne dites pas non. Ces lieux ont l'air de vous connaître, de même qu'ils vous paraissent familiers. A cette branche, où vous avez en arrivant suspendu mon châle, vous avez ce jour-là suspendu le châle de votre maîtresse. Elle est venue ici, ne dites pas non. Tout à l'heure, en buvant, vos lèvres paraissaient chercher sur les bords du verre la place où elle avait mis les siennes. Parlez, Olivier, chaque parole que vous ne dites pas retombe en larmes sur votre cœur. O mon ami, parlez sans crainte de me blesser, sans offenser votre amour, sans cruauté pour vous-même ou pour celle qui fut votre amie. Vous l'aimiez cette femme, et non pas seulement par habitude ou par désir, comme vous voulez inutilement vous le persuader, non pas seulement à telle heure ou à telle autre, mais à toute heure et toujours, tant que vous l'avez connue. Pour mille choses que j'ignore, mais que je devine, pour le son de sa voix, pour la couleur de ses cheveux, pour la vivacité ou la douceur de son regard, pour certains mots qu'elle savait dire comme d'autres femmes ne vous les auraient pas dits, elle vous fut chère, et bien chère. O mon ami, ne dites pas non, car vous l'avez aimée. Votre amertume est pleine de tendresse, et son nom, quand il y vient, vous laisse encore un miel sur les lèvres. Elle aussi vous aima, croyez-le-bien, qu'elle s'en défende ou qu'elle l'avoue. Son cœur n'était point muet, comme vous le disiez; mais c'est peut-être vous qui ne l'écoutiez pas lorsqu'il vous parlait. Elle vous a aimé, soyez-en sûr, moins que vous, cela se peut, ou autrement; elle vous a aimé, et peut-être même à cause du mal qu'elle vous faisait.

— Eh bien! soit, répondit Olivier, je l'ai aimée; mais ce ne fut pas de cet amour sain et salutaire qui fait le cœur content et l'esprit heureux, qui rend bons ceux qui sont mauvais et meilleurs ceux qui sont bons. Ce fut un de ces amours mal venus, qui devait mal finir; commencé de sang-froid, au hasard, par coquetterie d'un côté, par désœuvrement de l'autre; continué dans une lutte perpétuelle entre le mensonge et le soupçon; dix fois rompu par fatigue, dix fois renoué pour échapper à la solitude: passion triste, misérable et inutile, qui use le cœur, qui le vide, qui le sèche, qui gâte le passé, qui corrompt l'avenir; amour funeste, qui ne laisse que des débris, et parmi lesquels plus tard on rechercherait vainement un de ces doux souvenirs qui sont comme les fleurs des ruines...

Bien que cette femme, reprit Olivier, ait été la dernière avec laquelle je fusse venu dans ce pays, ce n'était point à elle que je songeais en traversant le parc de Saint-Cloud. Depuis l'instant où votre nom avait été prononcé dans le dîner, toutes mes pensées étaient frappées à votre effigie, et, comme en moi-même, autour de moi tout me parlait de vous. Mes amis marchaient devant, chantant en chœur une vieille ronde,

qui jadis avait été pour nous une espèce de chant du travail. Je me tenais à quelque distance derrière eux, content que l'on ne songeât pas à me distraire d'un isolement peuplé de souvenirs qui portaient vos couleurs. Tout à coup je me sentis frapper sur l'épaule, et, ayant levé la tête, je vis Urbain à mon côté. « J'ai à te parler, me dit-il en m'arrêtant. — Soit, répondis-je; mais ne pouvons-nous causer en marchant? — Oui, fit Urbain; cependant tenons-nous à distance, je ne veux pas qu'on nous entende. Tu m'en veux toujours, me dit-il, tu m'en veux encore, n'est-ce pas, Olivier? Je l'ai bien vu tout à l'heure, quand cet imbécile a parlé de Marie.

— Pourquoi, répondis-je à Urbain, viens-tu à ton tour me rappeler ce nom?

— Parce que ce nom nous rappelle à tous les deux un événement qui nous a rendus bien malheureux l'un et l'autre.

— A qui la faute?

— A moi seul, à moi seul! s'écria Urbain avec vivacité. Depuis cette époque, reprit-il, tant de jours se sont écoulés, tant d'événemens aussi! Nous avions l'un et l'autre, et chacun de son côté, tellement battu et rebattu la vie! Je ne croyais pas que tu pusses songer encore à une chose que j'avais, pour mon compte, si complétement oubliée. Je me suis aperçu du contraire tout à l'heure, quand j'ai vu toute ta rancune te monter dans les yeux. C'est pourquoi j'ai voulu te parler. Écoute-moi donc : il faut que cette affaire-là soit vidée.

— Que peux-tu m'apprendre que je ne sache depuis long-temps? Si tu pouvais te justifier, ne l'aurais-tu pas fait il y a dix ans? Tout à l'heure, c'est vrai, une vieille blessure s'est rouverte dans mon cœur: c'était la première, et elle fut longue à guérir. J'avais devant les yeux celui qui me l'avait faite, et quelque chose en moi a pu tressaillir. Tu t'en es aperçu, je ne le nie pas; mais à présent je n'y songe plus.

— Tu ne fais que cela depuis que nous sommes en route; écoute-moi donc, reprit Urbain : non, tu n'as pas tout su il y a dix ans. Je ne veux pas me justifier aujourd'hui, je veux m'accuser au contraire : tout dire, quoi qu'il en puisse résulter de douloureux pour l'un et l'autre; rouvrir cette blessure dont tu parlais tout à l'heure, ou peut-être aussi la fermer à jamais guérie, et, quand j'aurai tout dit, te tendre la main et attendre la tienne, voilà ce que je veux.

Ce préambule, comme vous le pensez bien, avait au plus haut point excité ma curiosité. — Parle donc vite, dis-je à Urbain. Il passa son bras sous le mien, et commença ainsi sa révélation :

— Je ne sais pas si tu te souviens encore comment tu aimais Marie il y a dix ans; mais, moi, je me le rappelle, et je ne pense pas que les amours qui lui ont succédé aient jamais approché de celui-là. Cette femme était devenue ta pensée unique; parler d'elle à tous, partout

et toujours, ton unique préoccupation. Ton esprit savait trouver des ruses inouies pour qu'on t'offrît le prétexte d'ouvrir ton cœur. Dans les propos et les actes les plus indifférens de la vie, ta passion émanait de toi comme ces parfums qui s'échappent du vase qui les renferme. Ce bonheur dura dix-huit mois. A cette époque, l'existence déjà si dure pour nous se faisait pour toi pleine de caresses et te ménageait comme une mère tendre qui protége son enfant débile. Ah! dans ce temps-là, que de malheureux ton bonheur a dû faire, ô prodigue, qui, voyant ta part de félicité si grosse, la dépensais de si bon cœur, sans même avoir le chagrin de penser qu'elle était peut-être grossie de la part des autres! Quand arriva le jour du malheur, ce fut à moi que tu songeas. Entre tous tes amis qui pouvaient, aussi bien que moi, te rendre le service que réclamait la circonstance, ce fut moi que tu choisis, et, quoi que j'aie pu dire et faire pour te détourner de ton choix, tu t'obstinas à le maintenir. Si alors j'ai cédé à tes sollicitations, ce fut moins pour t'obliger que pour t'empêcher de mettre en doute mon dévouement. En consentant à recevoir Marie et à la cacher chez moi, je me soumettais à une rude épreuve, et la catastrophe qui devait terminer ta liaison avec elle n'était pas la seule que j'eusse prévue.

Le jour où elle passa pour la première fois le seuil de ma porte, j'étais plus ému et plus inquiet que toi-même en voyant s'asseoir à mon foyer cette femme dont tu me parlais depuis si long-temps. La nature de mon émotion et de mon inquiétude, je la reconnus bien vite. Rappelle-toi, Olivier, rappelle-toi qu'aussitôt après vous avoir installés dans ma chambre, je me retirai sur-le-champ, malgré vos instances communes pour me retenir près de vous. C'est qu'il me paraissait impossible que le trouble où j'étais pût vous échapper. Je fus tellement indigné de ce qui se passait alors en moi, que j'allai en toute hâte me confesser à deux ou trois de nos amis. Ils me répondirent que je me faisais injure à moi-même et firent tous leurs efforts pour me calmer. Quoi qu'ils eussent dit cependant, et malgré le mépris dont ma conscience me châtiait déjà, j'éprouvais une singulière douleur à songer que tu étais mon ami. Ah! l'affreuse nuit que j'ai passée, battant le pavé des rues blanches de neige, obsédé par un instinct de jalousie insensée qui me ramena deux ou trois fois sous les fenêtres de la chambre où je t'avais laissé avec ta maîtresse! — Qu'a-t-il donc fait pour être heureux? me disais-je en regardant briller la lumière qui sans doute éclairait votre veillée d'amour. Et cette monstrueuse parole de l'envie : Pourquoi lui plutôt que moi? était la pensée d'achoppement où mon esprit se heurtait sans cesse. A cette heure même où je me rappelle tout ce que j'ai souffert durant cette mortelle nuit, je ne songe pas à me justifier. L'envie est un vice hideux entre tous, et celui qui

en est atteint doit être détesté et tenu à l'écart à l'égal d'un lépreux. C'est, de toutes les mauvaises passions, celle qu'on a le droit de condamner sans lui permettre de se défendre, et celui qui absout un envieux ou qui le plaint seulement fait descendre l'indulgence ou la pitié au rang du sacrilége. Et cependant, si honteux et si méprisable qu'il soit, ce vice porte sa punition avec lui-même, car il constate aux propres yeux de celui qui en est atteint l'infériorité de sa nature; il le force, à part lui, aux aveux les plus humilians; il flagelle sa vanité, souille tous ses désirs, l'oblige à se mépriser, presque à se craindre, et lui inspire sa propre haine, encore plus violente peut-être que la haine qu'il a pour les autres.

Ah! tout à l'heure, continua Urbain avec un accent plein d'amertume, autour de cette table que nous venons de quitter les uns et les autres, en choquant joyeusement vos verres, vous vous rappeliez le temps disparu, et vous disiez avec un regret commun : C'était le bon temps! Cependant votre existence d'aujourd'hui n'est pas comparable à celle d'autrefois; mais la mauvaise fortune, quand on ne la voit plus que de bien loin et derrière soi, c'est comme la maîtresse que l'on a quittée à cause de ses défauts et dont on ne se rappelle plus que les qualités dès qu'elle est absente. Seul parmi vous, convive taciturne, si tu l'as remarqué, j'ai gardé le silence. Que pouvais-je regretter en effet, moi qui suis venu au monde dans le berceau des orphelins, moi dont le vent des grandes routes a séché les premières larmes, quand je pendais chétif aux mamelles sans lait d'une femme inféconde qui ne m'avait adopté que pour faire de son nourrisson un titre de plus à la pitié des passans? Un peu plus tard, dans l'âge de l'ignorance et de l'insouciance, ma destinée toujours marâtre apprenait à mon enfance toujours errante combien il fallait de gouttes de sueur pour se pétrir une bouchée de pain. Parvenu à l'adolescence, j'avais du moins, si l'on m'interrogeait sur ma famille, le triste et légitime orgueil de pouvoir répondre en montrant mes deux mains : Voici mon père et voici ma mère. Cependant, au milieu de l'abandon et de la misère auxquels je paraissais voué nativement, je n'avais jamais laissé passer un jour sans remercier Dieu de m'avoir mis sur la terre. Jamais de ma bouche n'était sortie une parole qui eût le son d'une plainte, jamais le bonheur d'autrui n'avait offensé mes yeux; le spectacle de la joie des autres étant pour moi la preuve visible que le bonheur existait réellement ici-bas, je m'en faisais au contraire une consolation et un encouragement. Chrétien comme les primitifs auditeurs de l'Évangile, j'espérais et j'attendais la part de joie qui m'était due et promise, et je ne supposais pas que la résignation humaine, épuisée par de trop longs délais, fût jamais en droit de protester la promesse divine. A l'époque où j'atteignis l'âge viril, aucun des sen-

timens élevés, aucune des vertus qui font de l'homme une créature supérieure ne me faisait défaut. Toutes mes aspirations avaient les ailes de l'enthousiasme et tendaient vers un pôle unique, qui était l'amour du bien et la recherche du beau. J'avais été porté vers l'art par la rêverie, qui est la compagne des solitaires, et je m'étais fait artiste parce qu'en voyant les œuvres du génie, l'art m'avait paru une puissance donnée à l'homme pour glorifier dans des œuvres durables les grands spectacles que lui offrent la nature, les belles actions auxquelles il assiste, et les nobles passions qu'il éprouve. A dix-huit ans, la corruption de l'esprit moderne avait laissé toutes mes croyances immaculées. Je niais le mal avec l'assurance d'un stoïcien qui nie la douleur, et jamais cœur plus riche d'illusions ne s'offrit en holocauste à l'expérience. Telle avait été ma vie quand je vous ai connus, toi et nos autres amis. Ah! ce jour où nos pas devaient se rencontrer dans le même chemin, c'est peut-être de toute ma vie le seul vers lequel je puisse remonter sans que ma pensée en revienne plus triste. On l'a démolie, cette pauvre baraque ouverte aux vents où nous avons rompu le pain du premier repas fraternel, où nous avons bu le vin fraudé qui tache en bleu. Le jour où l'on a jeté bas cette maison hospitalière, je passais devant par hasard, et, comme j'y passais, un ouvrier armé d'une pioche s'apprêtait à desceller le banc de pierre sur lequel nous étions restés assis pendant toute la soirée qui avait suivi notre première rencontre. Le temps était le même que ce jour-là. Dans un ciel pareil, des nuages d'une même forme couraient à l'horizon, au fond duquel le paysage, éclairé pareillement, reproduisait le même effet de lignes et de lumière qu'ensemble nous avions remarqué. Je me suis senti défaillir en voyant menacée de ruine cette pauvre pierre restée dans mes souvenirs sacrée comme un autel. J'ai abordé l'ouvrier et je lui ai offert de l'argent, s'il voulait me laisser asseoir sur ce banc pendant quelques instans et m'y laisser seul. Il me regarda d'un air ahuri, me crut fou, prit mon argent et s'en fut avec ses compagnons le boire au cabaret voisin, où je les entendis rire de mon aventure.

Pendant qu'ils riaient, j'étais assis sur le banc. Au bout d'une demi-heure, quand je me levai pour partir, j'avais le visage humide. Ah! ces larmes que j'ai versées, c'étaient les dernières qui filtraient d'une source tarie, hélas! à jamais, j'en suis sûr, car j'en ai ri depuis, et il n'y a pas long-temps. A dater du jour où nous nous sommes sentis, sur une grande route et sans nous connaître, attirés l'un vers l'autre, nous ne nous sommes guère quittés pendant trois ans. Il nous sembla que nos idées étaient comme des sœurs isolées qui se cherchaient depuis long-temps. Pour moi, qui n'avais jamais eu avec personne aucune intimité, c'était la première fois de ma vie que je causais : jusque-là j'avais parlé, échangeant des mots auxquels on en répon-

dait d'autres; avec toi du moins, j'échangeai des pensées. L'amitié que j'avais pour toi n'était pas seulement un lien formé par l'habitude, une affection basée sur une conformité de goûts; pour moi, orphelin, c'était un sentiment qui me révélait l'amour de la famille, et le même sang eût coulé dans nos veines que tu n'aurais pas été plus mon frère. Tes amis ne tardèrent pas à devenir les miens, mais tu restas le préféré de mes sympathies. Que de longues promenades faites ensemble à travers champs! que de douces causeries le soir dans l'atelier, où les vœux de tous se groupaient si fraternellement autour du désir de chacun! Naïfs Argonautes, comme nous étions bien du même accord à tourner vers le même but la proue de nos navires, et comme il soufflait doux dans leurs mâts pavoisés, le vent de l'espérance! Ah! que de fois l'aurore nous a-t-elle ainsi surpris dans l'attitude des rêveurs heureux, ivres de leurs rêves, un pied dans les cendres et l'autre dans l'avenir! Cependant, au milieu de vous, que devint la vie pour moi? Rappelle-toi, Olivier, quelle fut mon existence en ce temps-là. Sur moi, chétif, inconnu, misérable, la fatalité semblait s'acharner, comme si j'eusse été un colosse; humble roseau, elle me faisait les honneurs de la tempête. Mes espérances les plus modestes rencontraient des montagnes d'obstacles : sur les routes les plus unies, pour me faire trébucher, le grain de sable devenait caillou. J'avais beau me débattre, relever mon courage défaillant et le ranimer à la lutte : c'étaient autant d'efforts inutiles qui me laissaient plus fatigué; la vie était pour moi comme une de ces échelles enchantées des féeries, dont les échelons s'abaissent au niveau du sol au fur et à mesure qu'on les franchit : je me retrouvais toujours au même point. Si j'avais des amis, des cœurs qui pour le mien s'ouvraient à toute heure, des mains loyales toujours tendues aux miennes, des dévouemens qui eussent répondu pour moi par la parole aussi bien que par l'action, cette amitié même, tu le sais, Olivier, peu à peu elle devint pénible pour moi; toutes les fois que l'un de vous essayait de paralyser ma mauvaise chance, en se mettant entre elle et moi, son bon vouloir demeurait stérile. Ainsi que mes actions, mes paroles prenaient un sens opposé à celui que voulait leur donner ma pensée. Si, dans une conversation, je me trouvais hasarder une remarque qui différât de l'avis commun, il existait, sans que je le connusse, un motif qui faisait supposer une intention malveillante dans une réflexion faite naïvement et sans arrière-pensée. Si, au contraire, je me livrais, avec l'exaltation habituelle de mon caractère, à la louange de quelqu'un ou de quelque chose, une raison également inconnue incriminait ma louange en lui donnant une couleur de servilité ou d'intérêt. Partout et toujours les circonstances les plus ordinaires, les plus insignifiantes en apparence, formaient comme un inextricable lacis dans les mailles duquel ma vo-

lonté trébuchait incessamment. Enfin, sur le pont d'un vaisseau, par un jour de tempête, j'eusse infailliblement été de ceux que la superstition des matelots effrayés accuse d'attirer le sort malin, et qu'ils précipitent dans la mer pour apaiser l'orage.

Toi, qui m'as connu alors, tu sais que ce n'étaient point là des chimères comme il en peut naître d'un esprit chagrin. L'hypocondrie est la maladie des natures défiantes, c'est une espèce de levain originel qui dispose certains hommes à une hostilité préventive, et les pousse à se croire redoutés parce qu'ils se sentent redoutables. Mais moi qui n'en voulais pas à la vie, pourquoi étais-je mis violemment hors la loi humaine? De quel crime inconnu, commis par ma race, étais-je appelé à subir le châtiment? Ce fut dans la dernière année de notre intimité que commencèrent à se développer en moi les symptômes d'une tristesse sauvage pleine d'irritations, de troubles et d'angoisses. Mon caractère égal, habitué dès ma naissance à se soumettre aux ironies de ma destinée, comme un esclave qui obéit machinalement aux caprices de son despote, devenait de jour en jour rétif et hargneux. Les plus mesquines contrariétés faisaient éclater mes plaintes. Moi, dont l'esprit conciliant me faisait quelquefois accuser de faiblesse, j'étais devenu enclin à la contradiction. Dans les discussions les plus pacifiques sur des sujets qui m'étaient indifférens, j'avais des répliques hostiles. J'avançais volontairement les argumens les plus absurdes, les propositions les plus choquantes, et je les défendais avec une passion âpre, une témérité offensive. Je trouvais une satisfaction coupable à éveiller ces demi-querelles dont la conclusion laisse toujours l'amour-propre froissé, sinon blessé, par quelque épigramme démouchetée, et quelque chose en moi tressaillait d'aise quand j'avais trouvé le défaut de la cuirasse chez l'un de mes contradicteurs. Le soir, quand j'étais rentré chez moi, je me livrais de préférence à la lecture des écrivains dont les œuvres étaient de nature à endolorir mes plaies intérieures. Inhabile à formuler ma plainte, j'aimais à emplir ma bouche avec les imprécations trouvées toutes faites dans les livres où le génie souffrant a déposé son fiel. Que de fois, comme Manfred, penché sur l'abîme, j'ai écouté avec une joie sauvage retentir dans l'ame de Byron les lamentations du désespoir moderne! J'inoculais ainsi à mes doutes naissans les poisons des sarcasmes les plus navrés qui soient échappés à l'incrédulité et à l'orgueil des hommes; je peuplais ma mémoire d'axiomes empruntés aux philosophies et aux pamphlets les plus audacieux du scepticisme, et, nain ridicule, j'en armais ma fronde anonyme pour lapider les idoles qui repoussaient mon adoration. Elle devait porter ses fruits, cette éducation du mal, et le terrain était préparé pour que le grain de la mauvaise parole y germât promptement.

Le changement qui s'était opéré en moi ne tarda pas à être remarqué

de mes camarades. Ils me gourmandèrent doucement d'abord; mais moi, jusque-là si accessible aux conseils, je repoussai les leurs. Quand l'un d'eux me réprimandait, bien que ce fût avec toutes sortes de réserves discrètes, je me sentais humilié de son blâme par la raison même que je savais le mériter. Mes amis me laissèrent dès-lors, et cependant ne me firent pas plus mauvais accueil; mais je devinai bien que leur amitié pour moi s'était refroidie. Il en résulta que je recherchai plus souvent la solitude. J'avais tort : la solitude est la mauvaise conseillère de ceux qui souffrent ou qui pensent souffrir; elle envenima mon mal; je m'enivrais de mon amertume; je bondissais dans ma chambre comme un prisonnier dans son cachot; des bouffées de haine me montaient au cerveau, et il y avait des instans où je souhaitais la puissance de nuire.

Un dimanche d'été, un de ces gais dimanches parisiens qui emplissent les rues d'une animation joyeuse, j'étais seul accoudé à ma fenêtre, regardant les passans aller au plaisir. Cette vue vint encore rembrunir l'ennui dans lequel j'étais plongé. Tout à coup j'entendis sur mon carré un éclat de rire enfantin : c'était une petite fille du voisinage qui s'amusait avec un lapin en plâtre dont un poids intérieur faisait incessamment osciller la tête. L'innocente joie de cette enfant m'agaça. — Qui t'a donné cela? lui demandai-je en m'emparant de son jouet qu'elle me laissa prendre non sans inquiétude. — C'est maman, monsieur, parce que j'ai été bien sage, me répondit-elle. — Et où est ta maman? — Elle est sortie et m'a donné un lapin pour m'amuser en l'attendant. Elle était charmante, cette petite fille. Greuze eût aimé la suspendre au jupon rayé d'une bonne mère villageoise dans un tableau domestique. En la regardant, je me rappelai mon enfance sevrée de jeux, et une idée affreuse traversa mon esprit. Comme l'enfant tendait ses petites mains pour ressaisir son jouet, je le laissai brusquement tomber sur le carreau. Le lapin de plâtre se brisa en éclats. La petite fille ne poussa pas un cri et ne fit pas un geste, seulement ses bras s'abattirent le long de son corps et s'y collèrent comme pétrifiés.

Jamais l'affliction ne se révéla plus silencieusement sur une figure vivante. Elle resta pendant quelques secondes immobile, morne, la tête penchée, les yeux fixes, mais cependant secs. Chose épouvantable à dire, un instant j'ai tremblé qu'elle ne pleurât point : c'était son premier chagrin peut-être, et les larmes ne savaient pas encore le chemin pour arriver à ses yeux. Elles arrivèrent brusquement, et bientôt son visage en fut couvert. En les voyant couler, je me fis horreur à moi-même. L'assassin qui attend sa victime, la nuit, au coin d'une rue, ne me paraissait pas plus criminel que moi, qui m'étais fait volontairement le bourreau de cette joie enfantine. J'aurais voulu payer chacune de ces larmes d'une goutte de mon sang. Je pris la petite fille

dans mes bras, je l'embrassai cent fois, je lui prodiguai toutes les caresses imaginables, en lui disant tout ce qu'on peut dire pour consoler; mais elle sanglotait plus fort, et entrecoupait ses sanglots en répétant : Oh! mon Dieu! oh! mon Dieu! Plainte ou action de grace, cet appel, qui est au bout de toute espérance ou de toute misère humaine, me faisait frémir dans la bouche de cette enfant. L'accent avec lequel ce mot s'échappait de sa désolation étonnée semblait exprimer un reproche : — Ah! mon Dieu! voulait-elle dire peut-être dans son petit raisonnement, pourquoi me retirez-vous ma joie, puisque je l'avais méritée par mon obéissance, et que me dira ma mère en voyant brisé le joujou qu'elle m'avait donné pour me récompenser? Elle me battra ou punira, bien sûr. Ah! mon Dieu! vous n'êtes pas juste.

— Ah! misérable que j'étais! dans le cœur d'un enfant qui matin et soir joignait ses mains pieuses pour sa prière innocente, j'avais fait naître le sentiment du juste et de l'injuste! Un premier doute avait terni la blancheur de son ame; pendant une minute, son ange gardien avait baissé la tête, et Satan s'était réjoui. Craignant que ses cris n'attirassent les voisins, je l'entraînai dans ma chambre.

— Pauvre enfant! lui dis-je, pardonne-moi, je suis un malheureux qui souffre et qui ai voulu voir souffrir. Ton âge et ta faiblesse ne m'ont point arrêté dans ma lâche action. Ton plaisir bruyant troublait mon ennui solitaire; j'ai voulu noyer ta gaieté dans tes larmes, et je me suis abattu sur toi, comme la bête de proie qui fond sur le petit oiseau.

La petite ne me comprenait guère sans doute, mais elle ouvrait de grands yeux étonnés en m'écoutant, et regardait avec tristesse les débris de son lapin, qu'elle avait ramassés dans son tablier.

— Tu es fâchée après moi? lui demandai-je.

— Non, monsieur, me répondit-elle.

— Tu l'aimais bien, ton joujou?

— Ah! oui, monsieur, je n'en ai pas d'autres.

— Eh bien! avec quoi t'amuseras-tu à présent?

— Je ne m'amuserai plus. Et maman, qu'est-ce qu'elle va dire? ajouta-t-elle avec une inquiétude qui fit de nouveau couler ses larmes.

— Rassure-toi et ne pleure plus, tu ne seras pas grondée et tu ne seras plus triste. Attends-moi un moment en regardant ces images, lui dis-je en ouvrant ma porte; je reviens tout de suite.

Elle me laissa sortir sans me rien dire. J'allai chez un marchand de jouets du voisinage, où je vidai ma bourse, ce qui ne fut pas long. Quand je remontai chez moi, l'enfant fit un bond en me voyant rentrer avec une poupée et un ménage que j'étalai devant ses yeux ravis : c'était plus qu'elle eût jamais osé désirer. — Ah! mon Dieu! ce fut encore le cri qui sortit le premier de sa bouche.

— Je ne dînerai pas aujourd'hui, mais tu joueras, cher ange, lui dis-je en l'embrassant. Elle resta un moment toute rêveuse, comme si elle cherchait les mots pour me remercier; mais, ne trouvant rien à dire, elle sauta sur mes genoux et m'embrassa de toutes ses forces, en m'appelant son ami. — Et maintenant, lui dis-je, il ne faut plus avoir peur de moi, et, quand tu seras bien contente, viens rire à ma porte.

Pendant une semaine, elle me tint fidèlement parole, et me venait voir deux ou trois fois chaque jour. Je me sentais redevenir meilleur au contact de cette innocence; mais un matin la petite entra chez moi tristement pour me dire adieu : c'était l'époque du terme, et ses parens quittaient la maison. Où allaient-ils? Je crus comprendre, dans ses discours, que c'était hors Paris. Comme elle me parlait en fouillant sur ma table, je remarquai qu'elle regardait, avec encore plus d'envie que de coutume, un objet qui déjà avait paru éveiller son désir : c'était un scapulaire, comme les religieuses en portaient jadis. Il m'avait, dans mon enfance, été donné par un vieux prêtre, et contenait une parcelle des os du saint, mon patron. — Puisque nous allons nous quitter, dis-je à la petite, je vais te laisser cela, pour que tu te souviennes de moi; mais ce n'est pas un joujou, entends-tu bien? c'est une relique qui porte bonheur à celui qui la possède; on le dit du moins. Quand tu prieras Dieu, tu la prendras dans tes mains et tu le prieras pour celui qui te l'aura donnée : il en a besoin.

Elle secoua gravement la tête en signe d'assentiment et de promesse, et coula le scapulaire dans sa poitrine.

— Et toi, lui demandai-je en souriant, ne me donneras-tu pas aussi quelque chose pour que je puisse me souvenir de toi?

Elle ne sembla point surprise de ma demande; mais, après avoir paru réfléchir, elle me quitta brusquement en me faisant signe qu'elle allait revenir. Elle revint en effet un moment après, tenant quelque chose caché sous son tablier. — Voulez-vous cela? me dit-elle en mettant dans ma main une petite couronne en feuilles de papier argenté; c'est la couronne du prix que l'on m'a donné à mon école. Je vous aurais bien apporté le livre aussi, mais maman l'a serré pour me le donner à lire quand je serai grande.

Et, tout en parlant ainsi, elle me forçait par amusement à poser sur ma tête sa petite couronne. Quand je l'embrassai pour la dernière fois, un pressentiment sinistre me dit que je ne la reverrais plus; l'enfant, de son côté, paraissait plus soucieuse de cette séparation qu'on ne l'est ordinairement à son âge. Il y eut même une certaine gravité enfantine dans sa manière de me dire adieu : on eût dit qu'elle comprenait tout ce qu'il y avait de hasardeux dans cette parole toujours triste.

Mes pressentimens ne s'étaient point trompés. Six mois après, dans la cour des Messageries, je rencontrai sa mère. Elle me reconnut, et ma vue parut l'émouvoir. — Et ma petite amie? lui demandai-je.

— Ah! monsieur, me répondit-elle, nous l'avons perdue, voilà bien peu de temps. Durant sa maladie, elle a souvent parlé de vous, et, avant de mourir, elle a demandé à jouer encore une fois avec la poupée que vous lui aviez donnée un jour.

— Qui sait, me demandai-je alors avec amertume, qui sait ce que serait devenu mon souvenir dans le cœur de cette pauvre enfant, qui devait être une femme? Elle m'eût aimé peut-être, et c'est pourquoi Dieu me l'a prise.

Le soir, quand je fus rentré chez moi, j'enveloppai d'un morceau de crêpe la couronne en papier d'argent, et, si triste qu'il m'apparût sous ce voile de deuil, parmi tous les souvenirs de ma vie, celui-là du moins est resté long-temps comme le plus chaste et le plus doux. Cet événement ayant redoublé ma misanthropie, je commençai à me livrer à la paresse et à la débauche. Je passais des soirées tout entières au fond des obscurs cabarets du voisinage, seul avec mon souci, accoudé devant un pot de faïence, plein jusqu'au bord d'un breuvage terrible. Les pauvres gens qui m'entouraient et venaient, comme moi sans doute, demander l'oubli de leurs maux à ces poisons que le bas prix met à la portée de l'indigence, je les ai vus souvent sortir encore plus désolés qu'à leur entrée, et murmurant tout bas les paroles qui sont le mot d'ordre de la haine. Ainsi que les monstres nés d'une conjuration magique, plus d'une action impie, dont le récit épouvante et que la raison ne peut expliquer, est sortie d'un de ces verres grossiers où l'ivresse verse un abrutissement farouche.

Au milieu de cette existence où chaque jour amenait en moi une dégradation nouvelle, le sentiment de l'art s'était profondément altéré. Le sens créateur, peu à peu engourdi dans l'oisiveté, avait été remplacé par le sens critique. Devant une œuvre qui excitait l'admiration, la première chose que j'aperçusse était son défaut. L'enthousiasme aussi s'éteignait : j'accablais de mes railleries ceux qui possédaient encore cette belle vertu, qui peut quelquefois vous rendre la dupe de vous-même, mais qui du moins ne dupe jamais les autres. Ce fut à peu près vers cette époque que mes relations devinrent plus rares avec les amis qui composaient notre petite société. Tu restas le seul avec qui je conservai quelque intimité; mais cependant, toi qui me disais tout, il y avait déjà bien des choses que je ne te disais plus. Comment aurais-je osé te dire, par exemple, que les confidences que tu me faisais de ton bonheur avaient fini par me le faire désirer, et que, sans m'en être aperçu d'abord, il arriva un moment où mon cœur avait pris l'empreinte de ton amour? Toi, tu ne t'apercevais de rien, ni du

mouvement jaloux que je m'efforçais de réprimer quand tu me faisais le récit d'une entrevue plus tendre avec ta maîtresse, ni de ma joie mal dissimulée quand tu m'apprenais une brouille passagère entre vous, un rendez-vous manqué, une lettre restée sans réponse, ou n'importe lequel de ces incidens puérils qui alimentent la tendresse en l'irritant. Tu ne voyais rien, tu ne comprenais rien. Chacune de tes confidences était comme un clou que tu m'enfonçais dans le cœur pour y accrocher le portrait de ta maîtresse, et aucun pressentiment ne troublait ta confiance. Tu me disais naïvement : — Ah! si tu connaissais Marie, tu l'aimerais aussi! Si tu savais comme elle est belle, comme elle est bonne, comme nous nous aimons! et que c'est une belle chose que deux êtres unis comme nous le sommes! — En me parlant ainsi, tu prenais mes mains dans tes mains, chaudes encore de la pression des siennes, et tu m'inoculais pour ainsi dire cette fièvre de plaisir dont tu frémissais encore après avoir quitté Marie, comme une cloche qui vibre après qu'elle a sonné; tu secouais dans l'humidité de ma chambre malsaine les parfums du mouchoir que tu lui avais dérobé, et, si je demeurais silencieux témoin de tes transports, tu accusais mon silence, et, comme un écho complaisant, tu m'obligeais à répercuter ta joie. O puissance de l'égoïsme! pendant que ton enthousiasme faisait ainsi la roue devant ma tristesse, n'as-tu donc jamais songé que c'était peut-être chose cruelle, après tout, de parler si haut et toujours de ton bonheur et de ton amour dans cette mansarde sombre et au pied de ce lit solitaire? Que de fois me suis-je demandé à moi-même en songeant à toi : Est-il niais ou méchant? n'y a-t-il pas dans l'amitié qu'il me témoigne un peu d'ostentation et du désir d'être envié? Le riche le plus charitable est-il vraiment celui qui, sortant la nuit d'un bal éblouissant, jette fastueusement sa bourse aux affamés qui battent la semelle sur un sol gelé? N'a-t-il pas plus de pitié, le puissant qui, faisant l'aumône en secret, dérobe, en sortant de la fête, son opulent habit sous un humble manteau, afin que sa magnificence n'offense point les yeux de la pauvreté? — Malgré moi, je te comparais à ce premier riche, et plus d'une fois j'ai puisé dans cette méchante pensée une aigreur dont tu cherchais vainement la cause.

Que te dirai-je de plus à présent que tu n'aies déjà deviné sans doute? J'aimai Marie. Ce fut une passion singulière et fantasque, plus vaine que l'ombre d'une fumée, mais enfin c'était une passion, et pour qui n'a rien, peu devient tout. Tu m'avais souvent fait le portrait de ta maîtresse; chose étrange, il ne ressemblait aucunement à celui que je m'en faisais moi-même. Un jour, j'allai vous épier dans un lieu où vous vous étiez donné rendez-vous. Je ne pus voir Marie que de loin et pendant un seul moment; mais cet examen, si rapide qu'il fût, avait donné raison à l'image que je m'étais créée de cette femme, devenue

si promptement le pôle de toutes mes pensées. Ah! désormais je ne vécus plus seul absolument, car j'avais une figure à faire passer dans mes rêves, non point une chimère née de mon imagination, mais un corps vivant dans lequel battait un cœur que j'entendais, hélas! battre dans le cœur d'un autre. Depuis le jour où j'avais vu Marie, il ne s'en passait point un seul où je ne l'évoquasse dans ma solitude. Comme je l'asseyais avec complaisance sur ma meilleure chaise! comme je lui demandais doucement pardon de la recevoir en aussi triste lieu! combien j'étais heureux alors de m'étendre à ses pieds dans une attitude d'adoration, prenant dans la mienne sa main qu'elle me laissait prendre, la faisant docile à toutes mes fantaisies! Ah! folies belles, folies innocentes! Soudain le bruit d'un pas qui sonnait dans l'escalier faisait disparaître l'apparition adorée, c'était toi qui montais. — Je viens de quitter Marie, me disais-tu en entrant; et moi aussi tu venais de me la faire quitter. Tu me répétais comme de coutume ce qu'elle t'avait dit ce jour-là, et moi je ne pouvais répéter ce que je lui avais fait me dire.

Alors je commençai à comprendre cet impérieux besoin que les amans ont de parler de leur amour, moi, que le mien étouffait. J'allais dans les champs, où je passais des journées entières. Je marchais sans direction arrêtée, de ce pas rapide des insensés heureux, prenant la création pour confidente de ma joie, jetant le nom chéri au vent qui passait et le chargeant d'être le courrier qui redit mes aveux à celle qui portait ce nom. Il y a dans le bois beaucoup d'arbres qui savent tous mes secrets de ce temps, et le pied des passans a foulé bien des brins d'herbe qui furent jadis mes amis. Un jour, j'étais même parvenu à force de ruse à te faire emporter, pour le remettre à Marie comme venant de ma part, un bouquet que j'avais cueilli dans l'une des promenades faites en compagnie de son fantôme. Cette folie dura quatre ou cinq mois, et j'y trouvais une douceur réelle, un charme bienveillant qui pacifiait les révoltes de mon caractère.

Un matin, je te vis entrer chez moi la figure bouleversée. Marie, ayant laissé surprendre une de tes lettres par son mari, s'était, sur ton avis, dans la crainte des mauvais traitemens, laissé entraîner à fuir la maison conjugale. — Marie court un danger; je l'enlève, me dis-tu, et j'ai besoin de ta chambre pour la cacher. — Que dire? que faire? Ce que j'ai dit et ce que j'ai fait : me retirer et vous laisser seuls.

Et maintenant, Olivier, imagine ce que j'ai dû souffrir en réalité durant la nuit que j'ai passée sous ta fenêtre, moi aimant déjà ta maîtresse que tu amenais chez moi, et jaloux de toi qui venais te réfugier avec elle sous la clé de mon hospitalité. Ah! si mon rôle devint horrible dans cette affaire, il avait commencé par être bien douloureux du moins. Jusqu'alors je n'avais été que malheureux et fou. Comment je devins coupable et jusqu'à quel point je le suis, c'est ce qu'il me reste

à te dire. T'ayant cédé ma chambre, j'avais été obligé de prendre un logement dans un hôtel. Je m'y installai sur-le-champ, bien décidé à ne pas remettre les pieds chez moi tant que Marie y serait encore. Le lendemain de son arrivée, qui frappe à ma porte? C'était toi! Que me voulais-tu? Rappelle-toi, Olivier, ce que tu vins me demander. Ne pouvant rester auprès de Marie pendant toute la journée à cause des occupations qui te retenaient dans la maison de ton père, tu venais me prier d'aller tenir compagnie à ta maîtresse durant les heures où tu serais absent. Forcée par la prudence à demeurer cachée, tu craignais qu'elle ne trouvât l'ennui dans l'isolement, et tu avais songé à moi pour la distraire. Ah! quand tu me fis cette étrange proposition, mon secret a failli m'échapper; un instant il est monté à mes lèvres. A quoi a tenu le silence que j'ai gardé cependant? A quelques mots que tu m'as dits à propos de la mission que tu venais me confier : ce n'était sans doute qu'une plaisanterie innocente, comme il est permis d'en faire entre amis. Je suis sûr qu'elle n'avait dans ta pensée aucune intention ironique; mais, dans la disposition hostile où mon esprit se trouvait alors, je m'efforçai à y démêler un sens confus, une allusion. Il me parut que tu avais deviné le secret que j'aurais voulu taire à moi-même, et que tu te faisais un jeu de la situation où je me trouvais, par ton fait, placé vis-à-vis de toi. Je m'imaginai n'être à tes yeux qu'un objet d'étude, qu'une machine à expérience : instruit de ma passion pour Marie, tu la mettais aux prises avec mon amitié pour toi, et, dans l'attitude d'un joueur qui attend le résultat d'un pari, tu me paraissais attendre le résultat de cette lutte. Il y eut presque de la joie dans la douleur que j'éprouvai en accueillant cette pensée, car elle me venait justifier l'instinct de haine qui depuis quelque temps déjà me faisait hésiter à te serrer la main. A compter de ce moment, je ne te considérai plus que comme un rival. Persuadé que tu avais connu mon amour pour Marie avant de l'amener chez moi, mon amour-propre s'irrita du singulier personnage que le tien voulait me faire jouer. J'allai même jusqu'à supposer que c'était chose convenue entre vous deux, et que Marie, instruite par toi de mes sentimens pour elle, avait accepté un rôle dans cette odieuse comédie. Ce fut sous le coup de ces impressions que j'acceptai la clé de cette chambre, où j'avais juré de ne point rentrer tant qu'elle serait habitée.

Tu peux imaginer à quel monologue je me livrais intérieurement. Insensé! me disais-je, on a fait sonner à ton oreille les mots d'amitié et de dévouement, et tu t'es laissé prendre, comme un niais, aux manœuvres d'une hypocrisie doucereuse. Tu te faisais un remords d'aimer une femme aimée par ton ami, tu t'accusais de ton amour comme d'un crime, tu t'efforçais de l'étouffer dans ton cœur, dût ton cœur se briser; mais, si discrète que fût ta passion, on l'a devinée, et, au lieu

de la ménager, voici qu'on l'excite, voici qu'on essaie de l'alimenter, on veut en faire une distraction. Quand le Seigneur lui-même, craignant peut-être de faiblir, a répondu au diable, qui lui offrait la puissance de la terre : Vous ne tenterez pas votre Dieu, — un homme qui se dit l'ami d'un autre expose celui-ci à la tentation; il soumet volontairement le sentiment le plus fragile de l'humanité au choc de la passion la plus formidable que l'on y connaisse. Et pourquoi? Uniquement pour satisfaire son amour-propre. Par quel autre motif pouvais-je expliquer en effet l'épreuve que j'allais subir en me rapprochant de la femme que nous aimions tous les deux, et que je me mis alors à aimer avec une fureur augmentée de toute la haine que m'inspirait son amour pour toi?

Cette épreuve, si douloureuse pour moi néanmoins, de quelque façon qu'elle dût se résoudre, ne devais-tu pas y trouver un motif à te glorifier toi-même? Si j'avais dit à ta maîtresse un seul mot d'un amour que son intimité ne pouvait qu'accroître, elle m'eût repoussé sans doute avec indignation; mais toi, moins indigné qu'elle-même, tu m'aurais pardonné mon aveu à cause du dédain avec lequel il aurait été accueilli. Si, au contraire, je devais continuer à souffrir en silence, ton orgueil eût encore trouvé son compte dans une rivalité muette, et cet amour, qui était la source de tes joies, te serait devenu plus cher, quand tu te serais bien convaincu qu'il était la source de mes larmes.

Dans la première visite que je fis à Marie, je dus cependant renoncer à l'idée qu'elle était ta complice : elle me remercia avec effusion de mon hospitalité, et, dès les premiers mots, pour rompre tout embarras, elle s'efforça de me mettre avec elle sur le pied d'une familiarité cordiale. — Grace à votre complaisance, si en étant chez vous je me trouve chez moi, me dit-elle sans accentuer l'intention que pouvait avoir cette espèce de jeu de mots, n'oubliez pas, monsieur, que vous êtes toujours chez vous. — Nous causâmes, moi assis à quelque distance de la chaise où elle travaillait à une broderie. Elle me parla avec modestie de votre liaison, de ton amitié. — Il vous aime beaucoup, et je serais moi-même une ingrate, si je ne m'associais pas à la reconnaissance d'Olivier, dit-elle en me tendant la main. — Elle savait, par ce que tu lui en avais dit, une partie de mon histoire; elle m'invita à avoir confiance en un meilleur avenir; elle me fit la leçon à propos de mon oisiveté, et me dit des paroles qui témoignaient un intérêt véritable. Comme je me plaignais de ma solitude, faisant un peu, je le confesse, la *pose* à l'élégie, elle s'offrit à être mon amie : je la regardai avec attention pendant qu'elle parlait ainsi, je craignais un piége; mais elle me faisait cette offre avec un abandon qui ne permettait aucune équivoque.

Elle causait avec un grand charme d'expression, pensant bien ce qu'elle voulait dire, et le disant mieux. Elle parlait avec une certaine abondance, qui n'était point seulement du bavardage féminin; son esprit n'était point non plus l'écho des livres ou des conversations, il lui venait naturellement sans qu'elle parût s'en douter, car elle ne faisait ni geste ni pause formant parenthèse aux remarques ingénieuses de son discours, comme font les personnes pour qui le langage est un art. Elle me parut jeune, toute jeune, presque enfantine; elle t'aimait alors comme tu ne fus jamais et comme tu ne seras plus aimé; bien qu'elle fût de ton âge, sa tendresse avait de ces délicatesses maternelles qui distinguent les sœurs de charité. Chaque fois que je prononçais ton nom, elle rougissait légèrement, passait une main sur son front pour cacher sa rougeur, et posait l'autre sur sa poitrine agitée. Elle te jugeait bien ce que tu étais alors et ce que tu es resté toujours: un être tendre, faible, timide, et cependant volontaire, amoureux parce que tu étais jeune, vaniteux parce que tu étais poète; au fond de tout cela quelques vertus réelles, l'enthousiasme, par exemple, et l'ébauche de tous les défauts. Elle m'interrogea sur ton talent, et me montra des vers que tu lui avais adressés.

— Ils me font plaisir, me dit-elle, sans doute parce qu'ils sont faits pour moi, et parce qu'ils sont faits par lui. Je ne m'y connais guère; mais, si vous les trouviez mauvais, il ne faudrait pas me le dire, ajouta-t-elle en souriant d'un sourire qui semblait quêter néanmoins une approbation. — Je lui répondis aussi franchement que je l'aurais fait à toi-même. — Ce sont là, lui dis-je, des vers de premier amour et de première jeunesse, un bégaiement confus qui dit tout ce qu'on veut lui faire dire. Il se peut qu'Olivier ait pleuré en les écrivant; mais un jour viendra où ces vers le feront sourire : ce jour-là peut-être sera-t-il devenu poète; aujourd'hui ce n'est encore qu'un enfant qui rêve, cherchant à deviner la vie, comme on peut deviner la mer à l'embouchure d'un fleuve, ne sachant rien, et parlant de tout avec l'assurance fanfaronne des ignorans, parlant même du malheur, un peu comme les Juifs de leur Messie qu'ils attendent toujours, mais surtout parlant de lui quand il est auprès de vous, et parlant de vous lorsqu'il est avec d'autres.

— Oh! vous le connaissez bien, répondit Marie, c'est un enfant; un rien l'attriste, un rien le réjouit. Je fais la tempête dans son cœur avec un pli de mon front, et le beau temps avec un sourire; mais je l'aime bien, allez, monsieur, et je l'aimerai tant qu'il voudra.

— Pensez-vous l'aimer toujours? lui demandai-je. Ma question la fit tressaillir; elle me regarda avec inquiétude.

— Je suis son premier amour, me dit-elle.

— C'est justement ce mot de premier amour qui exclut l'espérance d'amour unique.

— Vous avez raison, fit Marie; mais du moins n'est-ce pas moi qui l'abandonnerai la première.

Ayant ainsi parlé de toi, je l'entretins ensuite de sa situation présente. Elle me parut fort peu tourmentée. Son plus grand chagrin était causé par la réclusion complète à laquelle tu la condamnais. Elle ne jugeait point toutes ces précautions utiles.

Je passai ainsi auprès d'elle quatre heures délicieuses, m'enivrant de l'entendre et de la voir, content d'effleurer un pli de sa robe, heureux d'amener un sourire sur ses lèvres par le récit de quelque bouffonnerie d'atelier. Cette entrevue ne fut troublée par aucune mauvaise pensée, j'avais oublié même les suppositions que j'avais d'abord faites à propos de toi, et quand tu vins me rejoindre le soir, tu me trouvas calme auprès de ta maîtresse, sans que j'eusse besoin de me composer un maintien.

Cela dura pendant trois semaines. J'arrivais chez Marie à l'heure où tu la quittais, j'y passais la journée, dessinant pendant qu'elle brodait; nous vivions comme deux camarades; cependant je l'aimais chaque jour davantage. Pour ne pas me trahir, c'était une lutte continuelle que j'avais à subir avec moi-même, et pourtant, durant ces trois semaines, elle n'eut jamais l'occasion de soupçonner qu'une passion violente se débattait sous ma réserve apparente. Un soir, l'heure à laquelle tu rentrais de coutume étant passée depuis long-temps, Marie, inquiète de ne pas te voir arriver, me pria d'aller m'informer chez ton père du motif qui pouvait te retenir. A la moitié du chemin, je crus te reconnaître dans la rue. Tu n'étais pas seul; une femme t'accompagnait. Je ne m'étais pas trompé, c'était bien toi, et, bien que je fusse passé presque à ton côté, tu ne m'aperçus pas, tant tu paraissais occupé de ta compagnie. Je vous suivis de loin pendant quelques minutes, et je vous vis monter dans une voiture de place; il était alors près de minuit. Je n'avais pas besoin d'en savoir davantage; je connaissais l'emploi de ta soirée et des heures qui allaient suivre. En d'autres temps, je n'eusse attaché qu'une médiocre importance à cette infidélité, qui pouvait n'être qu'une fantaisie, mais le moment me parut mal choisi pour satisfaire un caprice. J'allai retrouver Marie, je lui racontai une histoire pour justifier ton absence, et, comme un instinct de jalousie se révélait dans la difficulté qu'elle paraissait éprouver à se convaincre, je dus redoubler mes efforts pour la rassurer, et je plaidai ta cause aussi chaleureusement que si c'eût été la mienne propre.

Le lendemain, de grand matin, je courus chez ton père pour te prévenir de l'excuse que j'avais donnée à ton absence de la veille. J'appris là qu'on ne savait pas ce que tu étais devenu depuis une semaine, que tu avais cessé de prendre tes repas à la maison, et que depuis long-temps, d'ailleurs, tu n'y rentrais plus coucher. Ce dernier renseignement ne

m'apprenait rien de nouveau; mais ton absence quotidienne n'étant plus expliquée par une nécessité, où passais-tu le temps que je tenais compagnie à ta maîtresse? que faisais-tu lorsque tu nous quittais le matin sous le prétexte d'aller travailler? Dans ces huit derniers jours surtout, j'avais remarqué en toi une préoccupation peu ordinaire; tu quittais Marie plus tôt chaque matin, et chaque soir tu revenais auprès d'elle un peu plus tard. Tu n'avais plus, comme dans les premiers jours, ce besoin de solitude qui te faisait trouver tant d'ingénieux prétextes pour m'engager à vous laisser seuls; si je tardais parfois à m'en aller, tu me retenais même quelquefois jusqu'à des heures avancées dans la nuit, et, si mal habile que je pusse être aux façons de l'amour, j'avais reconnu dans les tiennes des indices qui trahissaient un commencement de satiété.

Ce n'était pas seulement un caprice qui la veille t'avait retenu au dehors; ce que je venais d'apprendre constituait une infidélité en règle. Je m'en retournai avec l'intention bien arrêtée d'en instruire Marie; mais, arrivé à ma porte, je fus ébranlé par mille incertitudes, et puis ce rôle de dénonciateur me semblait odieux. Bref, je me condamnai au silence, espérant que ton inconstance deviendrait peut-être sérieuse, et me réservant alors d'agir au cas d'une rupture définitive entre ta maîtresse et toi. A tout hasard, j'attendis ton retour en me promenant devant la maison.

Lorsque tu revins, je n'eus pas même besoin de te questionner : tu m'instruisis le premier de l'intrigue banale dans laquelle tu t'étais engagé par suite d'un défi où ton amour-propre s'était trouvé intéressé. Tu accueillis assez maladroitement les observations que je hasardai, et, quand je te parlai de l'inquiétude où ton absence avait jeté Marie, tu affectas à propos d'elle un ton dégagé qui me sembla d'autant plus cruel, que ton indifférence paraissait sincère; tu me traitas même de niais et de puritain. — Mais, interrompis-je, si au contraire c'était Marie qui eût pour un jour, ou pour une heure seulement, oublié ton nom pour apprendre celui d'un autre, ne deviendrais-tu pas à ton tour un peu puritain ou extrêmement niais? — Bien qu'elle fût faite sur le ton de la plaisanterie, je remarquai que cette supposition avait suffi pour te faire pâlir.

— Cela est différent, me répondis-tu. Si parfois il m'arrive de faire ce qu'on appelle la cour à une de ces femmes pour qui la résistance est une fatigue, c'est une pure galanterie : quelques madrigaux entre deux quadrilles, un bouquet à la fin du bal, et, avant qu'un tour de cadran soit achevé, ma fantaisie sera passée, sans que rien puisse me la rappeler. Il n'en est pas de même de la trahison d'une femme. Quand cette femme n'est pas une coquette ou une misérable, sa faiblesse ne peut naître que de la violence même de son amour pour un autre que moi.

Si elle cède à cet autre sans cesser de m'appartenir, c'est véritablement alors qu'elle me trompe, non pas moi seulement, mais mon rival. Si au contraire ma maîtresse me quitte avant de lui céder, elle ne commet pas une trahison : elle est fidèle à son amour nouveau, qui ne se souvient plus de l'ancien. En pareil cas, l'amant quitté n'est pas trahi, et doit, s'il est sage, brûler les lettres et le portrait de son amie, en jeter les cendres au vent, et dire : J'ai rêvé.

— Dans le cas où Marie te quitterait ou te tromperait, que ferais-tu, toi ? ai-je alors répliqué.

— Elle et moi, nous sommes en dehors de semblables suppositions, m'as-tu répondu avec un accent de sécurité superbe. J'aime Marie de tout mon cœur, et elle m'adore.

— Mais un autre aussi peut l'aimer autant que toi, et elle peut l'adorer de même.

— Je suis sûr d'elle et sûr de moi.

— Cela est possible; cependant la vie est longue, vous êtes bien jeunes tous les deux, et elles sont bien courtes ces éternités de fantaisie que les amans appellent *toujours!* Qui sait?... ai-je ajouté gravement, voulant te pousser à bout.

— Que signifient tes paroles? pourquoi ce point d'interrogation suspendu là comme une menace? Que veut dire ton *qui sait?* — Que sais-tu donc toi-même?

— Rien de plus que ceci : je suis jeune, Marie est belle, et tu nous laisses bien souvent seuls.

— Quoi! tant de paroles pour si peu! me répondis-tu avec un grand éclat de rire, et tu ajoutas en me frappant sur l'épaule : — Tu es mon ami, Urbain, et, de tous mes amis, tu es le dernier qui me causerait de l'inquiétude, si j'en pouvais avoir. Et maintenant allons rejoindre Marie. Je suis curieux de voir comment tu t'y prendrais pour lui faire la cour.

Ce que tu as oublié sans doute, c'est l'extrême dédain qui accompagnait ces paroles déjà dédaigneuses; c'est ce regard qui tombait d'en haut en filtrant, pour ainsi dire, à travers tes paupières clignées; c'était, sur ta lèvre, un sourire dans lequel on devinait une ironie aiguisée en pointe de flèche; c'était le son de ta voix, je ne sais plus quel geste qui semblait jeter le gant du défi, toute ton attitude enfin pleine de provocation. Pourtant ce ne fut pas tout encore. Rappelle-toi, Olivier, la scène qui a suivi notre entretien dans la rue, quand nous eûmes rejoint Marie. Tout entière à la joie de te revoir, elle avait eu à peine le temps de t'embrasser, que tu te livras, à propos d'elle et de moi, à la plaisanterie la plus cruelle. Comme elle te faisait doucement quelques reproches à propos de ton absence, et dans ses paroles laissant, peut-être involontairement, percer une pointe de jalousie :

— Eh mais, lui as-tu répondu en nous regardant tous les deux, n'aurais-je donc pas moi-même le droit d'être jaloux? Urbain me le disait tout à l'heure : tu es belle, il est jeune, et je vous laisse souvent seuls.

Marie sourit vaguement, n'ayant d'abord compris dans ces paroles qu'une puérilité de conversation; mais tu continuas sur un ton demi-sérieux : — En supposant que je ne te fusse point fidèle, tu aurais sous la main un consolateur tout trouvé, et qui peut-être a déjà des raisons pour espérer qu'il ne serait pas mal accueilli.

Malgré les signes visibles de mon impatience, malgré l'embarras qui se peignait sur le visage de ta maîtresse, tu semblais prendre plaisir à prolonger cette situation, doublement pénible pour moi, puisqu'elle me couvrait de confusion devant la femme que j'aimais. Tu t'appliquais même à tourner les choses de telle façon, qu'il y eut un moment où Marie, prise à ton piége, put supposer que j'avais éveillé ton inquiétude par des confidences dans lesquelles j'avais interprété d'une manière blessante pour elle l'amicale familiarité qu'elle me témoignait dans nos tête-à-tête quotidiens. Quand il lui vint cette pensée, je la devinai bien vite à l'air de sa figure, au coup d'œil qu'elle me lança, au rapide mouvement qu'elle fit pour me retirer sa main, dont j'avais voulu m'emparer en tâchant de lui faire comprendre combien j'étais désolé de ta méchante façon de t'amuser à mes dépens : on eût dit véritablement que, malgré ta sécurité apparente, tu avais voulu, par mesure de précaution, indisposer Marie contre moi. Tu n'avais su que trop bien réussir; je devinai sur-le-champ que je lui étais devenu odieux, et j'avais deviné juste.

Un instant j'eus l'idée de rompre brutalement la glace, d'avouer devant toi mon amour à Marie, de l'instruire du véritable emploi de la nuit où tu l'avais laissée seule, et de me retirer, laissant faire le dépit que lui causerait cette révélation; mais je réfléchis qu'il était trop tard. Prévenue contre moi, Marie ne m'aurait pas cru, et eût méprisé mes paroles comme une honteuse calomnie. — Quoi! me disais-je intérieurement, c'est ainsi qu'on me traite? c'est ainsi que l'on me parle? Moi qui pourrais accuser, je ne puis pas même me défendre! mon amitié et mon dévouement sont méconnus à ce point! Cet amour qui est pour moi une idolâtrie, on en fait un jouet! C'est en vain que je me tue à le contenir; on viole sans ménagement mon silence douloureux. Je me consolais de ma souffrance par la pensée qu'elle était respectée comme doit l'être tout ce qui est sincère, et au lieu du respect, au lieu de la pitié même, on me raille! C'est de la reconnaissance que l'on me doit, et c'est avec le mépris que l'on me paie! Ah! mon Dieu, c'est trop fort, oui, trop fort pour moi!

Nous nous séparâmes froidement après cette scène déplorable. J'essayai encore une fois de prendre la main de Marie, mais elle n'eut

point l'air de me comprendre et demeura immobile. Je lui dis adieu comme j'avais l'habitude de le faire en nous quittant le soir; elle ne me répondit pas. Et toi, Olivier, pendant ce temps-là, que faisais-tu? Toi, Olivier, tu riais en nous regardant tous les deux. Il aurait suffi d'un seul mot de toi pour que Marie renonçât aux préventions que tu lui avais fait injustement concevoir à mon égard, pour que sa main ne se fût point refusée à toucher la mienne en signe de bonne union. Son regard bienveillant m'aurait suivi jusqu'au seuil, elle m'eût appelé mon ami, et je serais resté le tien. Tu ne l'as pas voulu, et tu m'as laissé partir. J'ai marché tout droit devant moi; je suis entré dans un cabaret... Ce que je fis du reste de ma soirée et de ma nuit, je ne le sus que le lendemain matin, en me réveillant dans ma chambre. Au pied du lit où j'étais couché tout habillé, Marie sanglotait, demi-morte et demi-nue. N'ayant pas conscience de ce qui s'était passé, j'allais lui demander l'explication de ma présence chez elle à une heure si matinale que c'était presque encore la nuit. Marie me regarda avec stupeur, se couvrit le visage de ses mains, et murmura quelques mots noyés dans les larmes, qui me firent cependant comprendre que j'avais commis un crime. Comment avais-je pu faire? quelle fatalité m'y avait poussé? C'est ce que je découvris un peu plus tard. La veille, au lieu de passer la nuit avec ta maîtresse, tu l'avais quittée à onze heures. Au lieu de rentrer à ma nouvelle demeure, une inexplicable fatalité mêlée à un reste d'habitude m'avait ramené à la porte de l'ancienne. J'avais sur moi une double clé de la chambre que je t'avais prêtée. J'étais fou. Je suis entré chez moi sans même savoir où j'étais. Marie était plus belle encore dans son sommeil, et nous étions seuls. Voilà ce qui s'est passé il y a dix ans; comme je te disais en commençant ce récit, Marie a été ma victime, rien de plus.

Plusieurs motifs ont à cette époque contribué à ce que tu ignorasses les événemens de cette nuit. Marie, à qui j'avais raconté la longue préface de souffrances dont le dénoûment, bien qu'il fût étranger à ma volonté, devait me faire haïr d'elle, me prit presque en pitié, si elle ne me pardonna pas. Non-seulement elle me promit le silence, mais encore elle me fit jurer que je me tairais moi-même.

— Et maintenant, me dit-elle quand je lui eus promis de faire ce qu'elle me demandait, lorsque Olivier va rentrer tout à l'heure, vous inventerez une histoire pour lui expliquer mon absence.

Ne comprenant pas d'abord ce qu'elle voulait faire, je la priai de s'expliquer elle-même.

— Croyez-vous, me dit-elle, que je vais rester dans cette chambre une heure de plus, et pensez-vous que j'oserais y revoir Olivier?

— Mais où voulez-vous aller?

— Chez ma mère, répondit Marie.

— Mais si votre mari vous fait suivre?

— Je vous l'ai dit déjà, je ne crois pas qu'il y songe réellement.

Et, tout en parlant ainsi, elle réunissait en paquets les objets qu'elle avait apportés le jour où elle était venue habiter chez moi. Tous mes efforts pour la faire renoncer à son départ demeuraient inutiles. — Elle est là, me disais-je en la voyant se mouvoir devant moi, et tout à l'heure elle n'y sera plus! — Ses préparatifs étaient terminés; elle n'avait plus que son chapeau à mettre. Je la regardai en tremblant de tout mon corps le poser sur sa tête et se retourner vers un tesson de miroir pour en attacher les rubans. Ce fut l'affaire d'une seconde. Elle prit son paquet entre ses bras, jeta un regard autour d'elle, étouffa un soupir, fit un pas vers la porte et posa sa main sur la serrure. Je m'étais laissé tomber sur le lit, suivant tous ses mouvemens. Quand je la vis près de sortir, ma douleur ne put se contenir; j'éclatai en sanglots en murmurant : — Marie, Marie! et je tombai à ses genoux au milieu de la chambre. Son premier regard exprima la colère, comme si mon angoisse lui eût paru une insulte; mais son visage s'adoucit, elle m'obligea à me relever, et, quand je fus debout devant elle, elle me dit avec sa voix des bons jours :

— Je vous ai promis d'oublier, monsieur Urbain, je tiendrai ma promesse; mais vous m'autoriseriez à m'en dégager, si vous exigiez plus. Adieu!

Elle allait partir; tout à coup nous entendîmes des pas dans l'escalier.

— Oh! mon Dieu! s'écria Marie en se couvrant la figure de ses mains, si c'était Olivier!

— Eh bien! répondis-je, n'a-t-il point l'habitude de nous voir ensemble?

On frappa à la porte; j'allai ouvrir : c'était un commissionnaire. Il apportait de ta part à Marie la lettre dans laquelle tu lui annonçais que son mari la faisait rechercher. Craignant d'être suivi toi-même, tu la prévenais en outre que tu suspendrais tes visites pendant quelques jours, et l'invitais impérieusement à redoubler de précautions. Tu terminais en la priant de se confier à moi entièrement. La lecture de cette lettre attrista Marie, moins à cause des mauvaises nouvelles qu'elle lui apportait qu'à cause de la froideur inquiète que l'on y remarquait. En annonçant à ta maîtresse que, par mesure de prudence, tu te condamnais à être séparé d'elle pendant quelque temps, tu n'avais pas su trouver un mot qui exprimât le regret que te pouvait causer cette séparation. Cette lettre n'était guère plus qu'un avis complaisant, et rien n'y parlait d'amour, sauf une formule banale tombée d'une plume pressée.

— Eh bien! demandai-je à Marie, voyant qu'elle hésitait à prendre un parti, qu'allez-vous faire?

— Je n'en sais rien, me répondit-elle. Tenez, je crois que je deviens folle.

Elle paraissait en effet très agitée. Je lui rendis ta lettre.

— Non, me dit-elle, je ne veux point la prendre; brûlez-la. Si j'étais arrêtée et qu'on la trouvât, cela pourrait compromettre Olivier. Il y a songé, car elle n'est point signée.

— C'est aussi ce que je pensais, lui dis-je; il y a pensé, et, plus que la prudence, c'est cette crainte qui le retient éloigné de vous dans le moment même où vous auriez le plus besoin de sa présence.

Elle ne répondit rien, me prit la lettre des mains, la déchira en petits morceaux qu'elle jeta au feu les uns après les autres. Bien qu'elle fût toujours toute prête à s'en aller, elle paraissait avoir oublié ses projets de départ, et, craignant de les lui rappeler, je n'osais pas la questionner sur ce qu'elle comptait faire dans la nouvelle situation des choses. L'un et l'autre, nous restâmes silencieux pendant quelque temps. Ce fut elle qui la première rompit le silence.

— Allez me chercher une voiture, me dit-elle.

— Pour aller où, puisque l'on vous cherche?

— Je ne veux pas rester ici, répondit Marie; cette chambre m'est odieuse!

Je compris le motif délicat qui lui en faisait détester le séjour. Ce fut alors qu'il me vint à l'idée de lui proposer une chambre garnie située sur le même carré. L'endroit était convenable, le loyer d'un prix modique. — Vous serez chez vous et bien chez vous, lui dis-je. Elle consentit, j'allai arrêter la chambre, qui fut sur-le-champ mise en état de la recevoir. — Voici deux clés, lui dis-je quand elle fut emménagée; si vous le désirez, j'en ferai parvenir une à Olivier.

— Non, répondit Marie en prenant les deux clés; vous lui direz que je suis partie, il m'aura bien vite oubliée. D'ailleurs n'a-t-il pas commencé déjà?

— Qui peut vous le faire supposer? lui demandai-je.

— J'en avais déjà le pressentiment, me dit-elle, et en baissant les yeux, elle ajouta : J'en ai eu la preuve cette nuit.

— Cette nuit! m'écriai-je en rougissant à mon tour, vous aviez promis de l'oublier.

— C'est aussi la dernière fois que j'y reviens, reprit Marie. Olivier me trompe, je le sais; vous m'avez appris la cause réelle de ces absences si longues dans ces derniers jours; je ne vous en veux pas, Olivier lui-même ne pourrait pas vous en vouloir, puisque vous étiez hors d'état de comprendre les suites que pouvaient avoir vos paroles. Je ne pense pas avoir été jamais légère dans mes relations avec vous; mais Olivier a été imprudent, plus imprudent que coupable; tout ce qui est arrivé est un peu sa faute sans doute et beaucoup celle de la fatalité.

Je ne dis pas que je n'aime plus Olivier, je mentirais; seulement, à compter d'aujourd'hui, il n'est plus pour moi qu'un étranger, sinon par le souvenir. Je souffrirai beaucoup de son absence, je m'y attends bien, et lui-même peut-être, ayant trop compté sur ses forces, sera affligé de ne plus me voir, car je ne veux pas croire que ce soit seulement la raison et la prudence qui le retiennent loin de moi. Il est trop jeune pour avoir de la raison et pour savoir s'y soumettre. Il me répugne également de supposer que c'est une crainte puérile qui l'éloigne de moi, parce que je suis persécutée; et, si douloureuse qu'elle soit, je préfère m'en tenir à l'idée qu'il est auprès d'une autre personne. Puisse-t-elle me faire oublier par lui! Je ne l'espère pas, et cependant je le souhaite, car Olivier ne me reverra plus. Notre séparation est devenue une nécessité qu'il a créée lui-même. Tout à l'heure je vous donnerai une lettre qui vous sera adressée, et dans laquelle je vous annoncerai mon départ. Si Olivier revenait, vous la lui montrerez, et, s'il vous interroge, vous répondrez n'en pas savoir plus long. Surtout pas un mot qui puisse le mettre en voie de supposer quelque chose de tout ce qui a eu lieu. Et maintenant, acheva Marie, laissez-moi, j'ai besoin de solitude et de repos; toutes ces émotions m'ont brisée.

Sur le point de la quitter, je la priai de vouloir bien me considérer à ses ordres, dans l'acception servile du mot. Je lui demandai en outre s'il ne lui était point désagréable que je revinsse habiter la chambre qu'elle venait de quitter.

— Je ne vous ai déjà causé que trop de dérangement, répondit-elle; rentrez chez vous, cela est bien juste. D'ailleurs, si Olivier revient, il pourrait lui sembler étrange de ne pas vous trouver chez vous, puisque je n'y serai plus; mais n'oubliez pas, Urbain, qu'en restant voisins nous demeurerons étrangers, inconnus : c'est à cette seule condition que je reste dans cette maison. Si j'avais besoin de vos services, je vous le ferai savoir par un petit mot que je glisserai sous votre porte... Adieu.

Les choses ainsi convenues et acceptées, je me retirai. Moi aussi, j'avais besoin de me remettre; le reste du jour, je courus au grand air. Le soir, en revenant prendre possession de ma petite chambre, je trouvai, sous la porte, la lettre dont Marie avait parlé, je l'ouvris et la mis exprès en évidence pour te la montrer quand tu viendrais. Trois jours se passèrent, durant lesquels je n'aperçus point Marie, et ne reçus d'elle aucun avis. A mon grand étonnement, de toi non plus je n'entendais point parler. Le quatrième jour, comme je sortais de chez moi, la porte de la chambre de Marie s'ouvrit; la portière de la maison parut sur le seuil et m'appela d'un signe : elle sortit comme j'entrais. Je trouvai Marie couchée; elle paraissait très souffrante. — Vous êtes malade, et je l'ignore? lui dis-je avec reproche.

— Cela n'est rien, me dit-elle, j'ai vu un médecin, et il m'a rassurée. Il me faut du repos seulement.

— Mais encore vous faut-il des soins!

— Cette brave femme que vous venez de voir me donne les siens.

— Je vais écrire à Olivier, lui dis-je, ou bien j'irai le voir.

— Pas un mot là-dessus, me répondit-elle, et elle ajouta très doucement : Je ne vous demande pas même s'il est venu.

Je gardai le silence, mais je m'aperçus qu'elle avait deviné ce que j'aurais eu à lui répondre, si elle m'avait interrogé à cet égard.

— Je vous ai fait venir pour vous demander un service, continua-t-elle : j'ai écrit à deux ou trois personnes de ma famille pour qu'elles me fissent parvenir de l'argent; mais, en attendant qu'elles me répondent, je me trouve obligée de recourir à d'autres moyens : j'ai heureusement quelques bijoux, je vous prie d'aller les engager.

Et elle me désigna une petite boîte qui renfermait une montre, quelques bagues et une petite chaîne de fantaisie.

— Ce n'est pas tout, continua Marie, je meurs d'ennui dans cette chambre. Ces quatre murs m'étouffent; j'ai besoin d'air, de mouvement. Pendant trois semaines, je n'ai point mis le pied dans la rue, et je souffrais déjà de ma réclusion, bien qu'elle pût me sembler douce. Maintenant je sens que je mourrais, si je devais rester prisonnière dans cette chambre. Enfin je veux sortir de temps en temps, et, pour plus de précautions, je veux me déguiser. Quand vous aurez l'argent des bijoux, vous m'achèterez des habits d'homme.

— Est-ce sérieux? lui demandai-je un peu étonné.

— Sans doute, répondit Marie; voyez plutôt, me dit-elle, j'ai déjà commencé mon déguisement.

Et, plongeant sa main sous son oreiller, elle me fit voir, enveloppée dans un mouchoir, sa magnifique chevelure noire, tombée fraîchement sous le ciseau. — J'en ai conservé juste ce qu'il faut pour avoir l'air d'un petit collégien, continua-t-elle en retirant son bonnet, pour me montrer sa nouvelle coiffure.

La vue de cette mutilation me fit frémir. — Mes pauvres cheveux! murmura-t-elle en noyant ses mains dans leurs longues tresses, c'était ce que j'avais de mieux! Quand j'étais jeune fille, toute jeune, on m'avait mis dans un couvent; j'aimais cette douce vie passée dans ma cellule tranquille, les promenades sous les tilleuls du jardin, les chapelles parées pour les jours de fête; j'ai eu alors la pensée de prendre le voile; mais il aurait fallu couper mes cheveux, et ma mère n'a pas voulu : ce serait un meurtre, a-t-elle dit. Eh bien! le meurtre est accompli cependant. Mes pauvres cheveux! c'est vrai qu'ils étaient bien beaux; aussi *nous* en avions bien soin, autrefois.

Et elle ajouta plus tristement en froissant la chevelure dans ses mains : — On dirait qu'ils sont morts!

Je détournai vivement la tête pour lui cacher mon émotion. Pendant que j'avais le dos tourné, j'aperçus Marie dans la glace; elle avait collé ses lèvres sur cette chevelure *morte,* comme elle disait, et sans doute y cherchait la trace de tes baisers. Je la quittai pour aller engager les bijoux. J'allai ensuite dans le voisinage choisir des vêtemens de jeune garçon qui pussent convenir à la taille de Marie, et je les lui portai sur-le-champ. Elle en parut satisfaite.

— D'ici à deux ou trois jours, fit-elle, je les mettrai pour faire ma première promenade.

— Vous sortirez seule? lui demandai-je.

— Oui, seule, mais en voiture, me fut-il répondu sur un ton qui ne permettait pas l'insistance.

Le lendemain matin, Marie me fit demander par la concierge. Je la trouvai vêtue de ses habits d'homme, et, si je n'avais jamais été prévenu de son déguisement, il m'eût été impossible de la reconnaître, tant elle me paraissait changée.

— Il fait beau aujourd'hui, me dit-elle, je me sens un peu mieux, je vais sortir; cette promenade me remettra tout-à-fait. Voulez-vous m'aller chercher une voiture?

Comme elle était encore un peu faible, elle consentit à prendre mon bras pour descendre l'escalier; mais elle ne voulut point me permettre de l'accompagner.

— Vous reviendrez? lui demandai-je quand elle fut en voiture.

— Soyez sans inquiétude sur mon compte, me répondit-elle; je reviendrai. Dites au cocher de me conduire au bois de Boulogne.

Sa promenade se prolongea assez tard; quand elle revint, elle paraissait encore plus triste qu'au départ. Je crus même remarquer qu'elle avait pleuré.

— Il n'est venu personne me demander pendant mon absence? fit-elle en me regardant.

— Une seule personne pouvait venir, lui répondis-je, et je ne l'ai point vue; mais, si vous désirez voir Olivier, j'irai vous le chercher.

— Non, non, répondit Marie avec vivacité. Seulement j'ai changé d'idée : s'il venait, ramené par sa propre inspiration, vous lui diriez toujours que j'ai quitté cette maison; mais vous lui donnerez à entendre que vous savez où je suis et que je pourrai peut-être le revoir quand il y aura moins de danger pour ma sûreté. Que voulez-vous? ajouta-t-elle. S'il me croit tout-à-fait perdue pour lui, j'ai peur qu'il ne prenne trop facilement son parti de m'oublier.

— Ayez donc alors le courage de votre faiblesse, lui dis-je; écrivez-

lui de venir, je vais lui porter votre lettre, et dans une heure il sera à vos pieds.

— Oh! non pas cela, répondit-elle. Je serais bien heureuse de le voir, mais il faudrait pour cela qu'il revînt de lui-même.

A l'heure même où nous parlions ainsi de toi, tu te mettais en route pour venir retrouver Marie. Ton accès d'indifférence n'avait pu durer plus de cinq jours. J'étais encore chez ta maîtresse, comme tu montais l'escalier. Marie reconnut ton pas et devint toute rouge et toute pâle.

— C'est lui, me dit-elle; rentrez vite chez vous : s'il vous voyait sortir de cette chambre, il se douterait peut-être de quelque chose.

— Quoi! m'écriai-je, vous n'allez point le recevoir?

— Mais non, me répondit-elle vivement; il revient, c'est tout ce que je désirais.

— Il souffrira cruellement en ne vous trouvant plus.

— Ah! s'il souffre réellement, s'est-elle écriée avec la joie sauvage de l'égoïsme satisfait, c'est qu'il m'aime encore. Allez vite et faites ce que je vous disais tout-à-l'heure.

Je n'eus que le temps de sortir. A peine étais-je rentré chez moi que tu frappais à ma porte. Ton premier mot en entrant fut : Marie? Je te répondis en te faisant lire la lettre qu'elle m'avait donnée; ce fut alors qu'un premier soupçon traversa ton esprit : je jouai de mon mieux la petite comédie qui était convenue entre moi et ta maîtresse. J'ajoutai même à mon rôle mille nuances qu'elle ne m'avait pas indiquées. J'y semai les réticences, l'air mystérieux, les mots embarrassés, les paroles qui se démentent.

— Tu sais où elle est, me demandas-tu avec un emportement dans lequel bouillonnait déjà un instinct de jalousie.

Après une foule de détours fort peu sincères, j'arrivai à convenir que je connaissais le lieu que Marie avait choisi pour retraite. Quand je refusai de t'y introduire, je crus un moment que tu allais te précipiter sur moi. — Ainsi, repris-tu en voyant que la violence n'aboutirait à rien, c'est maintenant toi seul qui possèdes sa confiance!

— Ne lui as-tu pas ordonné toi-même de se livrer à moi entièrement et de suivre tous les avis que je pourrais lui donner dans l'intérêt de sa sûreté?

— C'est vrai, m'as-tu répondu; mais il faut que je la voie absolument. Il le faut; je t'en supplie, fais-moi accorder un rendez-vous.

Ta douleur paraissait tellement vraie que j'en fus ému, et je te promis de décider Marie à te voir. Tu t'es presque jeté à mes pieds pour me remercier. Quand tu fus parti, j'allai trouver Marie pour lui raconter ce qui s'était passé entre nous.

— Ne me dites rien, fit-elle. Je sais tout; j'ai écouté à la porte : je ne m'étais pas trompé, il m'aime toujours.

— Pourquoi ne voulez-vous point que je l'amène ici? dis-je. Et pour la décider, je lui donnai même à entendre que ce contre-temps pourrait ouvrir un nouveau champ à tes suppositions.

— Qu'il suppose ce qu'il voudra, répondit-elle. Pensez-vous qu'il serait plus rassuré, s'il apprenait que je n'ai pas quitté cette maison? D'ailleurs, continua-t-elle avec une naïveté féroce, qui dans un mot expliquait tout le cœur féminin, j'éprouve moins le besoin de le voir depuis que j'ai appris qu'il a le même désir.

Le lendemain, la retraite de Marie était découverte. Comme on venait de l'emmener, tu arrivais pour me prier de te conduire auprès de ta maîtresse. En me trouvant dans la chambre qu'elle venait de quitter, et où sa présence était trahie par quelques objets qu'elle y avait laissés, ce qui n'était d'abord qu'un soupçon dans ton esprit excité par la jalousie devint une certitude. Quelques rapports de deux de tes amis qui ne m'aimaient point vinrent encore confirmer tes doutes, et tu me quittas, convaincu que je t'avais trahi, et que Marie avait été volontairement complice de cette trahison. Au lieu de t'affliger, la pensée de savoir Marie livrée aux représailles que son mari pourrait exercer contre elle parut te causer de la joie. Un instant même j'ai soupçonné que c'était toi qui l'avais dénoncée dans un accès de jalousie. J'étais allé te voir avec l'intention de te raconter exactement tout ce qui s'était passé entre moi et ta maîtresse; mais je m'aperçus bien vite que je ne serais pas cru. La douleur était pour toi chose nouvelle, et, une fois le premier choc subi, tu avais, comme cela arrive quelquefois, trouvé un certain charme dans ta souffrance, et tu remuais avec complaisance l'épine dans ta blessure. D'ailleurs Marie était séparée de toi pour un temps dont la durée ne pouvait être prévue. Vous étiez peut-être destinés à ne jamais vous revoir, et, sans que tu t'en doutasses toi-même, tu avais déjà fait un pas dans le chemin de l'oubli. Si je l'avais justifiée en m'accusant tout seul, tu aurais regretté Marie, et ce regret inutile t'aurait causé encore plus de chagrin réel qu'une infidélité, qui te laissait le beau rôle et te donnait le droit de l'oubli. Tels ont été sincèrement les motifs qui m'ont porté à me taire il y a dix ans. A cette époque, tu as recueilli d'ailleurs tous les bénéfices de cet événement, tandis que la honte en fut pour moi seul. J'ai passé pour un mauvais ami, pour un traître; pendant un temps, j'étais devenu l'homonyme de Judas, et ce soir même, pendant ce dîner, quand on a parlé de Marie, tous les regards m'ont lancé leur insulte. J'ai voulu en finir, non avec les autres, dont l'opinion m'est indifférente, mais avec toi, et c'est pourquoi je t'ai fait ce long récit. Unis ou séparés, nous avons beaucoup souffert les uns et les autres. Notre ancienne fraternité, quoi que nous disions, est une religion morte. Nous vivons d'une existence où nos sentimens les plus chers sont for-

cés d'aller prendre le mot d'ordre de nos intérêts; nous sommes enfin arrivés sous le pôle froid de la raison; ce n'est plus guère qu'à la chaleur d'un souvenir que notre cœur peut se réchauffer et pendant quelques minutes battre comme autrefois il battait toujours. Plus d'une fois, j'en suis sûr, Olivier, tu as pensé à Marie. Pendant bien long-temps même nous nous donnions rendez-vous pour nous souvenir d'elle ensemble, car tous les deux nous avions besoin l'un de l'autre pour nous faire un écho commun de nos regrets et de nos maux. Ce soir même, à l'heure où nous voilà, en traversant ces allées où tremble la lune, tu invoques l'image adorée de ta première amie, de celle à qui tu dois tes meilleures inspirations. C'est son fantôme que tu penses voir flotter dans ce brouillard qui monte là-bas, du côté où l'on entend couler la rivière, et c'est aussi sa voix que tu écoutes dans le souffle tiède qui effleure les branches. O mon ami, laisse venir à toi le souvenir qui te charme, accueille-le avec tout ce qui te reste d'adoration; baigne-le de tes larmes les plus sincères. Par une belle nuit comme celle où nous sommes, sous la sérénité de ce beau ciel, dans ce mélodieux silence de la nature recueillie, si ton premier amour se dresse devant toi, livre-toi à tes impressions, sans les analyser; ne te demande pas à toi-même si ce que tu éprouves est encore de l'amour, ou si ce n'est que de la poésie. Embrasse à pleine joie ta chimère, savoure avec délice l'heure que Dieu te sonne; repousse tous les doutes, abjure toute rancune; oublie ce qu'on t'a fait souffrir, oublie les maux que tu as causés toi-même; ne te souviens que des choses qui font trouver quelquefois que la vie est bonne; rappelle-toi Marie à ton aise, et que ma présence n'amène pas un pli à ton front. Marie ne t'a point trompé il y a dix ans.

En achevant ses derniers mots, Urbain me tendit la main, et la promptitude avec laquelle je lui donnai la mienne lui fit comprendre la joie que m'avait causée sa révélation.

Pendant tout le reste du chemin, reprit Olivier après avoir observé un instant l'impression que ce récit avait produit sur sa compagne, nous nous entretînmes de vous. Quand je fus rentré chez moi, malgré la fatigue de la course que je venais de faire, je ne pus m'endormir, et toute la nuit je pensai à vous. Le lendemain, à mon réveil, votre souvenir était assis à mon chevet; il me suivit avec obstination au milieu de mes affaires, au milieu de mes travaux. Enfin, pendant tout le mois qui a suivi mon entretien avec Urbain, vous avez occupé autant de place dans ma vie qu'il y a dix ans. Je ne sais quel pressentiment me disait que je devais vous rencontrer, et que cette rencontre n'était pas éloignée. Dans cette prévision, il m'arrivait quelquefois de préparer ce que j'aurais à vous dire; je faisais la répétition de ma

première entrevue quand le hasard vous mettrait en face de moi. Tout cela était bien de l'enfantillage, si vous voulez; mais j'y trouvais une véritable douceur; puis tout à coup je pensais avec tristesse que vous ne me reconnaîtriez peut-être pas, ou ne voudriez point me reconnaître.

— Cela est singulier, répondit Marie; lorsque vous m'avez rencontrée avant-hier au soir, je me trouvais moi-même depuis quelque temps dans une situation d'esprit à peu près semblable à la vôtre; mais comment aurais-je fait d'ailleurs pour ne point songer à vous? Depuis mon retour en France, j'ai entendu parler de vous si souvent. On eût dit que toutes les personnes que je fréquentais se donnaient le mot pour prononcer votre nom devant moi, et cependant ce n'était là que le fait du hasard, car aucune d'elles ne connaissait nos relations d'autrefois. — Ah! mon ami, continua la jeune femme en posant sa main sur celle d'Olivier, j'ai été bien heureuse d'apprendre votre position nouvelle; mais une vague tristesse se mêlait pourtant à ma joie : j'avais entendu faire sur vous, par des gens qui semblaient vous connaître, des récits qui ne me permettaient pas de conserver l'espérance qui se réalise aujourd'hui.

— Quoi donc? interrompit Olivier, qu'a-t-on pu vous dire sur mon compte qui ait pu vous autoriser à mettre en doute la joie sincère que j'éprouverais à me retrouver auprès de vous?

— Ah! mon Dieu! fit Marie, votre existence actuelle m'est absolument étrangère, je n'en sais rien que par oui-dire... Mais ce doit être la vie accidentée à laquelle vous aspiriez déjà quand vous étiez jeune. Au milieu de ces agitations de chaque jour, parmi toutes ces liaisons que noue un caprice et qu'un autre délie, je pouvais penser qu'il y aurait, de ma part, presque de la témérité à supposer que vous eussiez encore une place a donner à mon souvenir... Cela est si long, dix ans, et cela est si loin!... Mais c'est égal, j'ai été bien doucement émue quand vous m'avez abordée l'autre soir.

— Je vous ai paru bien changé? demanda Olivier.

— Je ne l'ai guère remarqué, fit Marie. Dès les premiers mots que vous m'avez dits, j'ai retrouvé la voix qui me charmait jadis, et, pendant la première minute, j'ai certainement dû paraître rajeunie de dix ans. Ah! mon ami, ajouta-t-elle, il aurait fallu pour bien faire que cette minute se fût prolongée... Je suis plus changée que vous, moi, bien plus assurément.

— Eh bien! je ne l'ai guère remarqué non plus.

— D'abord, cela se peut, c'était le soir... vous m'avez mal vue... Aussi j'étais bien inquiète tout à l'heure quand j'ai relevé mon voile, et vous bien impatient, n'est-ce pas? Je m'en suis aperçue... Eh bien! maintenant, parlez franchement... comment me trouvez-vous? que

vous dit mon visage? est-ce encore une figure ou seulement un portrait qui vous rappelle de loin, et votre mémoire aidant, les traits que vous aimiez... au temps où vous n'aviez encore aimé personne?

— Vous êtes pour moi la même, toujours la même, chère Marie.

Il y eut un moment de silence durant lequel ils échangèrent un long regard en tenant leurs mains unies.

— C'est étrange! fit Marie, j'avais tant de questions à vous faire, et voilà que je ne puis trouver un mot.

— C'est comme moi, dit Olivier... Est-ce la crainte d'apprendre des choses que je préférerais ignorer?... Mais je n'ose pas vous interroger... Heureusement que nous avons du temps devant nous.

— Il est midi, interrompit Marie, je suis libre jusqu'à cinq heures.

Et comme elle avait remarqué qu'en l'écoutant son compagnon avait froncé le sourcil, elle ajouta en riant : Mais je puis retarder ma montre. Et, d'un léger coup de pouce, elle recula l'aiguille jusqu'au chiffre qui indiquait dix heures. Olivier la remercia d'un coup d'œil. Le déjeuner étant terminé, ils se levèrent et firent leurs préparatifs de départ. Comme ils allaient quitter le restaurant, Marie, qui était déjà sur le seuil de la porte, se retira brusquement dans la salle. Olivier, s'étant aperçu de ce mouvement, lui en demanda la raison. Elle parut hésiter un moment à lui répondre; puis, s'étant décidée, elle indiqua du doigt la grande rue de Ville-d'Avray, qui, en ce moment même, était sillonnée de cavalcades et de nombreux équipages. — Je n'y avais point songé, murmura Marie comme si elle se fût parlé à elle-même, c'est aujourd'hui qu'ont lieu les courses de Versailles. Tout ce monde qui passe sur la route s'y rend.

— Eh bien! fit Olivier, qui ne comprenait pas.

— Eh bien! répondit Marie avec une hésitation nouvelle... il se pourrait que je fusse reconnue par quelques-unes des personnes qui passent à cheval ou en voiture... Je vous expliquerai... je vous dirai tout, quand nous serons seuls, acheva Marie à voix basse en s'approchant d'Olivier.

— Madame, demanda celui-ci à la servante, ne serait-il point possible de gagner le bois sans que nous prissions par la route?

— Notre jardin a une porte de sortie sur les étangs, répondit la servante, je vais vous y conduire; vous trouverez le bois à deux minutes.

Après avoir fait quelques pas, ils étaient arrivés en effet sur la lisière du bois, et s'engageaient dans une étroite allée à pic qui semblait monter dans les nuages. Arrivés à la hauteur de ce chemin un peu fatigant peut-être, le jeune homme et sa compagne s'arrêtèrent un moment et regardèrent autour d'eux, comme s'ils eussent cherché un

endroit pour se reposer de l'ascension un peu rude qu'ils venaient d'accomplir.

— Nous tournerons par là, dit Olivier en indiquant de la main un petit sentier qui détournait brusquement, et tous deux y disparurent bientôt au bras l'un de l'autre.

Le lieu où ils s'arrêtèrent d'un commun accord paraissait préparé à loisir pour les confidences d'un tête-à-tête amoureux. Qu'on se figure au sommet d'une côte élevée une oasis agreste, d'où la vue s'étendait au loin sur les campagnes confusément voilées dans une vapeur lumineuse. C'était la solitude sans être le mystère, c'était le calme sans être le silence morne qui, durant les jours de l'été, semble planer sur les champs endormis à l'heure chaude où la nature s'immobilise elle-même dans la sieste. Au bruissement des premières feuilles qui commençaient à se détacher des branches, au mugissement sourd d'une fabrique dont on apercevait fumer le haut-fourneau à travers les éclaircies de feuillage, au sifflet aigu et prolongé des locomotives lancées sur le rail, se mêlait lointainement, comme une note champêtre au milieu des clameurs de l'homme, le murmure presque étouffé causé par les clochettes des vaches qui pâturaient le gazon brûlé dans le *dormoir* voisin. Rien de plus charmant que ces heures de déclin, où la rustique mélancolie des bois donne une grace nouvelle et comme une seconde jeunesse aux mourantes beautés de l'ardente saison. Les plantes, qui sentent la séve engourdie s'arrêter en elles, aromatisent de leurs plus subtils parfums la brise qui doit bientôt se faire aquilon. La brise caresse de son haleine la plus tiède les rameaux de l'arbre que l'aquilon doit ébranler bientôt. Les hirondelles, réunies dans un seul point du ciel, se rassemblent en vol circulaire, et s'appellent pour le pèlerinage d'Orient. Le lézard étale plus complaisamment son *far niente* frileux sur la pierre chauffée. Les oiseaux, sûrs d'un asile, voltigent plus gaiement autour de leur nid ouvert; l'insecte se roule dans le pli d'une feuille où il va s'endormir pour ne se plus réveiller; le grillon rêve un âtre pour abriter ses sérénades durant les nuits d'hiver. Mille présages mystérieux semblent avertir les choses et les êtres que le jour approche où le ciel sera noir, où la terre sera blanche, et les invitent à savourer la chaleur de ce beau soleil qui doit s'éteindre quand la dernière feuille sera jaune, quand la dernière grappe sera mûre.

En s'asseyant à côté l'un de l'autre, sur un tertre de gazon qui formait comme un divan naturel, l'attitude d'Olivier et de Marie n'indiquait aucun trouble intérieur; on lisait dans leurs regards une impatience égale de se trouver bien seuls, mais on devinait aussi que leur intimité solitaire ne leur inspirait d'autre désir que de partager mu-

tuellement la joie qu'ils éprouvaient à entendre leur cœur battre au diapason de la même émotion.

— Eh bien! Marie, fit Olivier le premier, nous devons avoir bien des choses à nous dire, et c'est probablement pour cela que nous ne savons par où commencer.

— Bien des choses en effet, répondit la jeune femme; mais ne ferions-nous pas mieux d'en rester aux suppositions?

— Non, dit Olivier, c'est là un terrain mobile, où l'on ne marche pas avec assez de sécurité : nous savons ce que nous avons été autrefois; voyons ce que nous sommes maintenant, et apprenons-le de nous-mêmes.

— Et quand nous le saurons, demanda Marie, qu'en résultera-t-il?

— Vous me le demandez, Marie, et votre main tremble dans la mienne.

Olivier prit la main de sa compagne et l'approcha de ses lèvres, mais celle-ci retira brusquement sa main en détournant la tête.

— Pourquoi? fit le jeune homme.

— Pour cela, répondit faiblement Marie en retirant de sa main une bague en or sur le chaton de laquelle s'entrelaçaient deux chiffres; et, dès qu'elle eut glissé le bijou dans sa poche, elle rendit sa main à Olivier, qui la garda dans la sienne, où il la pressa doucement.

— Vous n'êtes pas libre, lui dit-il presque à voix basse, cependant vous êtes veuve. Je l'ai appris il y a huit ou neuf ans.

— Je ne dépends que de ma volonté, répondit Marie.

Olivier se rapprocha d'elle, et, glissant son bras autour de sa taille, il indiqua de la main, sans la poser, l'endroit du cœur.

— Qui est là? demanda-t-il à Marie.

Celle-ci rougit légèrement.

— Un mort, répondit-elle après une courte hésitation.

— Un mort... enterré, fit Olivier en riant.

— Non, dit Marie après une hésitation nouvelle.

— Dites-moi tout, je vous en prie.

— Pourquoi exiger cela, mon ami? Si ces sortes de confidences ne vous paraissent point pénibles à entendre, elles sont toujours douloureuses à faire. Ne pouvez-vous deviner d'ailleurs? Tantôt vous m'avez parlé d'une affection de plusieurs années que vous veniez de rompre récemment. Qu'il vous suffise de savoir que ma situation est la même.

— Et....., demanda Olivier avec vivacité, cette personne à qui vous faites allusion, elle vous a abandonnée?

— Non pas elle, mais moi.

— Il y a long-temps?

— Il y a six mois.

— Et vous l'avez quittée sans regret?

— Je ne dis pas cela. Peut-on rompre tranquillement une liaison qui a duré plusieurs années? Je vous le demande à vous-même, qui, ce matin, sous le berceau où nous avons déjeuné, aviez des larmes dans la voix en me parlant de votre dernier amour?

— Pourquoi revenir là-dessus, Marie? fit Olivier. Je vous ai expliqué que cette dernière passion dont vous parlez avait été de ma part une folie, une erreur.

— Une erreur qui dure quatre ans! reprit Marie en secouant la tête.

— Ne parlons plus de cela, je vous en prie, s'écria Olivier.

— Ah! de tout mon cœur, répondit Marie.

Mais au bout de cinq minutes, pendant lesquelles ils avaient parlé d'*eux* seulement, sans qu'ils sussent comment l'un et l'autre, la conversation en était revenue au sujet qu'ils s'étaient proposé d'éviter.

— Cette personne... habite-t-elle la France? avait demandé Olivier.

— Non, dit Marie, *il* vit ordinairement à Londres.

— C'est comme à Paris, alors, fit Olivier.

Mais, s'étant aperçu que sa compagne semblait attendre une nouvelle question sur le même sujet, il changea brusquement de conversation, en observant attentivement si elle n'en laisserait point paraître quelque dépit. Au contraire, Marie sembla satisfaite d'avoir à parler d'autre chose.

Pendant deux longues heures, et sans qu'aucune autre pensée vînt les en distraire, ils s'entretinrent de leur amour passé, se rappelant tels et tels événemens, telle promenade à la campagne, telle tranquille soirée passée au coin du feu, quand l'hiver pleure aux vitres; ils échangeaient des pressions de main furtives et brûlantes qui les faisaient tressaillir, des tutoiemens de regards à l'enivrement desquels ils ne résistaient que pour prolonger le charme qu'ils trouvaient dans la lutte. Puis tout à coup, au milieu des douceurs de cet abandon, leurs mains se désunissaient, un nuage passait sur leur front, leurs regards s'évitaient, et leurs lèvres, ouvertes pour un sourire, se fermaient brusquement, comme s'ils eussent craint de laisser échapper quelque parole d'une intimité familière qui ne s'était jamais prononcée au temps de leur ancienne liaison, qui sait même? un nom qui n'était pas le leur. Il y avait alors entre eux des intermittences d'inquiétude; ils se regardaient à la dérobée avec un air singulier. On devinait dans leur attitude que chacun de son côté se livrait sur le compte de l'autre à des remarques dont le résultat donnait un démenti à quelque espérance chèrement caressée. Craignant alors que le silence ne vînt trahir leur préoccupation, ils se remettaient à parler de choses étrangères à leurs sentimens; mais alors ils s'apercevaient qu'ils s'épiaient encore dans ces propos insignifians,

et, sans prendre garde aux paroles, semblaient deviner seulement dans le son de leur voix la cause réelle qui les faisait recourir à des subterfuges dont ils n'étaient point la dupe.

— A quoi pensez-vous? demanda Olivier en voyant Marie qui se tenait immobile, les yeux fixés vers l'horizon où le soleil commençait à baisser.

— Vous ne m'auriez point fait une telle question autrefois quand j'étais auprès de vous.

— C'est qu'autrefois je n'aurais pas eu à vous la faire, Marie.

— Qu'y a-t-il donc de changé? s'écria la jeune femme, ne sommes-nous donc pas ensemble?

— Hélas! qui le sait? fit Olivier en mettant sa tête dans ses mains, qui le sait, Marie?

— O mon ami, je vous en prie, ne soyez point aussi triste; vous m'affligez. Est-ce pour cela que vous m'avez fait venir? moi qui me faisais tant de joie de ce rendez-vous! Depuis le soir où je vous ai rencontré, ce fut là mon unique pensée. D'où vient donc que je suis moins contente en vous voyant là, près de moi, que je ne l'étais hier, que je ne l'étais ce matin en attendant l'heure qui devait nous réunir? Est-ce qu'il n'en a pas été de même pour vous? Vous me l'avez dit tout à l'heure. Avez-vous donc menti? Pourquoi mentir? Me cachez-vous quelque chose? A quoi bon? Moi-même ne vous ai-je pas tout dit de ma vie passée, plus que je ne voulais dire même? Mais vous l'avez souhaité, et je vous ai obéi. Est-ce que vous en avez du regret? Cela ne serait pas raisonnable, mon ami. On ne peut empêcher que le passé ait existé et qu'il nous ait faits ce que nous sommes. Vous avez souffert. Et moi donc! s'écria-t-elle en se frappant la poitrine, tout mon cœur n'est qu'une plaie!

— N'en dites pas plus, s'écria Olivier, ce cri-là me dit tout.

— Que voulez-vous dire? Je ne vous comprends pas.

— Maintenant, reprit Olivier, il est inutile de nous tromper nous-mêmes en voulant nous tromper l'un l'autre. Vous aviez raison tout à l'heure : on ne peut empêcher que le passé ait existé. Nous avons fait le même rêve; partageons le même réveil, et remettez à votre doigt la bague que vous avez retirée tout à l'heure.

— Pourquoi me dites-vous cela, Olivier?

— Remettez-la, vous dis-je; elle aurait beau n'y être plus, je la verrais toujours.

— Voulez-vous que je la jette dans le creux de cette vallée? fit Marie en tirant la bague de sa poche.

Olivier lui arrêta le bras.

— Ce serait un sacrifice inutile, un regret ajouté à d'autres regrets. Gardez-la, Marie; ce n'est point sur ce morceau de métal qu'il est

gravé plus profondément le souvenir que cet anneau rappelle : c'est dans la plaie même dont votre cœur est atteint.

— Je ferai ce que vous voudrez, mon ami, fit Marie en remettant avec lenteur l'anneau à son doigt; vous avez sans doute vos raisons pour m'engager à agir ainsi, et, si discrètement que vous les ayez contenues, j'ai pu les deviner peut-être.

— Quoi que vous entendiez dire, je ne veux rien nier, répondit Olivier.

— Si vous eussiez porté au doigt une bague comme la mienne, auriez-vous consenti à la jeter sur le chemin, ainsi que je voulais le faire? demanda Marie.

— Non, Marie, car vous m'en eussiez empêché sans doute, comme je l'ai fait.

— Hélas! mon ami, dit Marie en se levant, qu'est-ce que nous sommes venus faire ici?

— Essayer de nous guérir l'un l'autre d'un mal pareil, et nous apercevoir, assez tôt heureusement, que notre blessure commune chérissait encore son épine.

— Et le remède? fit Marie avec tristesse.

— Nous aurions pu l'avoir, si chacun de nous avait ignoré le secret de l'autre.

— Alors pourquoi m'avez-vous fait parler, Olivier?

— Parce que, moi, je n'aurais pas pu me taire, répondit-il tristement.

Comme six heures venaient de sonner à la petite église de Ville-d'Avray, Olivier et Marie, marchant du même pas pressé avec lequel ils étaient venus le matin, suivaient le même chemin qu'on leur a vu faire, avec cette différence qu'au lieu d'en venir, ils se rendaient à la station.

— Nous arriverons trop tard, dit Marie en pressant le pas.

— Ce n'est plus la peine de marcher si vite, répondit Olivier, voici le convoi qui passe; nous ne serons jamais à temps.

— Eh bien! repliqua Marie, nous voilà forcément riches d'une heure de plus... N'en êtes-vous point fâché, Olivier?

— Si je vous disais que je vous ai fait prendre le plus long chemin exprès pour amener ce retard! fit Olivier.

— Malgré tout ce que nous savons l'un de l'autre, j'aurais encore du plaisir à vous croire, répondit Marie en secouant la tête; mais ne me trompez-vous pas?

— Et pourquoi? dit Olivier. N'avons-nous pas, dans cette longue causerie que nous venons d'avoir, fait tous les deux preuve de franchise

suffisante pour qu'il nous soit encore permis un doute réciproque sur nos paroles? Tenez, si vous m'en croyez, au lieu d'attendre le passage d'un nouveau convoi à Sèvres, nous allons tout doucement gagner la station de Saint-Cloud par le parc; les départs sont beaucoup plus fréquens, — à moins cependant que vous ne soyez fatiguée, et que cette course ne vous effraie...

— Non, dit Marie; cela me plaît ainsi. Partons. — Eh bien! demanda Marie quand ils furent en route, répondez-moi bien sincèrement, Olivier; quelle impression vous laissera cette dernière entrevue que nous venons d'avoir?

— Pourquoi dites-vous dernière? fit Olivier.

— Parce que nous ne nous verrons plus, répondit-elle, à moins que le hasard ne nous mette passagèrement en face l'un de l'autre.

— Mais si je voulais aider le hasard, ne feriez-vous pas comme moi?

— A quoi bon? dit-elle. Êtes-vous donc réellement si avide d'émotions, que vous recherchiez même volontairement celles qui vous laissent une impression de tristesse? Pensez-vous donc que depuis ce matin nous n'ayons rien perdu l'un et l'autre? Suis-je pour vous, maintenant que vous me connaissez, ce que j'étais hier, ce que je pouvais vous paraître encore avant notre conversation dans le bois? Et vous-même, quand votre souvenir reviendra à ma pensée, aura-t-il le charme qu'il pouvait avoir avant cette rencontre? Je le souhaite, mais je ne l'espère plus. Mieux aurait valu, voyez-vous, que nous fussions restés dans notre incertitude commune. Ah! comme je regrette de vous avoir accordé ce rendez-vous! Cependant, ajouta-t-elle avec une gaieté à moitié mélancolique, si vous ne me l'aviez point demandé, c'est peut-être moi qui vous l'aurais proposé.

— Vous avez peut-être raison, Marie; mais c'est la loi humaine, à laquelle nul ne peut échapper. Si courte qu'elle soit, toute joie doit se payer ici-bas. Depuis dix années, je n'avais pas éprouvé, je vous l'atteste, un sentiment qui se fût emparé de moi aussi complétement que sut le faire l'impression que m'avait laissée notre rencontre de l'autre soir. Depuis ce moment-là jusqu'à celui où nous nous sommes retrouvés ce matin, l'espérance de ce rendez-vous fut une source où j'ai puisé un bonheur si vif, que je ne pense pas l'avoir payé trop cher par le désenchantement qui lui succède. Oui, j'ai eu tort, et vous aussi, et cependant nous avons à nous remercier tous deux, car, vous m'en avez fait l'aveu, ce que j'ai ressenti, vous l'avez éprouvé de même. Ah! songez-y, Marie, quoi qu'il en soit résulté, nous devons un merci à Dieu de nous avoir permis ces deux jours de pure jouissance que nous seuls pouvions nous procurer l'un à l'autre, car en vain je l'aurais demandée à l'amour d'une autre femme, de même que vous l'eussiez espérée vaine-

ment dans la passion d'un autre homme. Plutôt que de l'avoir gardé sur nos lèvres, ne vaut-il pas mieux encore nous être dit ce dernier mot, qu'il faut toujours se dire? Vous pensez que le mal est grand, parce que nous venons d'acquérir par nos aveux communs la preuve que notre amour n'était qu'un reflet, et que les dix ans qui nous ont séparés n'étaient point un rêve. Ce qui est vraiment triste dans tout ceci, c'est que dans cet instant même, malgré tout ce qui s'est dit entre nous, bien que nous sachions que c'est chose impossible, nous avons le même désir de renouer un lien que les événemens ont brisé jadis. J'en suis sûr, Marie, de votre côté comme du mien, c'est la pensée qui vous amenait ici ce matin. Un peu plus de dissimulation de part et d'autre, et nous nous fussions abandonnés à notre désir. C'est là vraiment que le mal eût été grand, et le désenchantement véritablement amer; mais nous n'avons pas voulu nous tromper, et l'eussions-nous tenté, que cela n'eût guère été possible. Au souvenir de notre amour lointain se mêlait malgré nous le souvenir des amours plus rapprochés, et l'un et l'autre nous entendions sonner distinctement la chaîne mal brisée de notre dernier esclavage. Vous aviez une robe verte, ô Marie, et plus d'une fois, j'ai regretté qu'elle ne fût pas rose; vos cheveux sont noirs, et je les aurais souhaités blonds; vous-même, en me regardant, sembliez étonnée des traits de mon visage, et mon nom, si doucement que vous le prononciez, n'était pas celui que vous auriez voulu dire. C'est grace à cette franchise commune que nous avons évité un grand malheur.

— Tenez, dit Marie en indiquant la lanterne de Diogène, près de laquelle ils passaient alors, c'est là que je suis venue m'asseoir le jour de ma première promenade avec *lui*, il y a trois ans.

Cinquante pas plus loin, ce fut Olivier qui arrêta Marie, et, lui montrant un banc de pierre auprès d'un bassin, il ajouta :

— C'est là qu'*elle* s'est assise dans notre dernière promenade, il y a six mois.

— Oh! mon ami, interrompit Marie avec une larme dans les yeux, est-ce donc vrai que nous n'avons jamais été plus éloignés l'un de l'autre que durant cette journée que nous avons passée ensemble?

Olivier ne répondit point, et serra silencieusement la main de sa compagne, qui regardait en rêvant les étoiles trembler dans l'eau du bassin.

Une heure après, ils étaient de retour à Paris.

HENRY MURGER.

ATTILA.

LES HUNS ET LE MONDE BARBARE.

Attila, voilà un nom qui s'est conquis une place dans la mémoire du genre humain à côté des noms d'Alexandre et de César : ceux-ci durent leur gloire à l'admiration, celui-là à la peur; mais admiration ou peur, quel que soit le sentiment qui confère à un homme l'immortalité, on peut être sûr qu'il ne s'adresse qu'au génie. Il faut avoir ébranlé bien violemment les cordes du cœur humain pour que les oscillations s'en perpétuent ainsi à travers les siècles. La sinistre gloire d'Attila tient moins encore au mal qu'il a fait qu'à celui qu'il pouvait faire, et dont le monde est resté épouvanté. L'histoire compte, dans le catalogue malheureusement trop nombreux des dévastateurs, des hommes qui ont détruit davantage, et sur lesquels ne pèse pas, comme sur lui, une malédiction éternelle. Alaric porta le coup mortel à l'ancienne civilisation en brisant le prestige d'inviolabilité qui couvrait Rome depuis sept cents ans; Genséric eut un privilége unique parmi ces priviléges de ruine, celui de saccager Rome et Carthage; Radagaise, la plus féroce des créatures que l'histoire ait classées parmi les hommes, avait fait vœu d'égorger deux millions de Romains au pied de ses idoles, et leurs noms ne se trouvent que dans les livres. Attila, qui échoua devant Orléans, qui fut battu par nos pères à Châlons, qui épargna Rome à la prière d'un prêtre et qui périt de la main d'une femme, a laissé après lui un nom populaire synonyme de destruction. Cette contradiction apparente frappe d'abord l'esprit lorsqu'on étudie ce terrible personnage. On aperçoit que l'Attila de l'histoire n'est point tout-à-

fait celui de la tradition, qu'ils ont besoin de se compléter, ou du moins de s'expliquer l'un par l'autre, et encore faut-il distinguer deux sources de tradition différentes : la tradition romaine, qui tient à l'action d'Attila sur les races civilisées, et la tradition germanique, qui tient à son action sur les races barbares.

Dans l'étude que j'entreprends ici, je tiendrai compte, autant qu'il me sera possible, des documens traditionnels, tout en prenant l'histoire pour guide, surtout les récits contemporains. La vie d'Attila, tranchée par un coup fortuit au moment fixé peut-être pour l'accomplissement de ses vastes projets, n'est qu'un drame interrompu d'où le héros disparaît, laissant le soin du dénoûment aux personnages secondaires. Ce dénoûment, c'est la clôture de l'empire romain d'Occident et le démembrement d'une moitié de l'Europe par les fils, les lieutenans, les vassaux, les secrétaires d'Attila, devenus empereurs ou rois. A l'œuvre des comparses, on peut mesurer la grandeur du héros, et c'est ainsi qu'en jugea le monde; mais, pour l'intelligence de l'histoire d'Attila, il faut exposer d'abord ce qu'étaient les Huns et les Goths, ces deux peuples ennemis, dont les luttes ne commencent dans le monde barbare sur les bords du Don et du Dniéper que pour se continuer dans le monde romain sur ceux de la Marne et de la Loire.

I. — ARRIVÉE DES HUNS EN EUROPE. — FUITE DES VISIGOTHS.

Quand on jette les yeux sur une carte topographique de l'Europe, on voit que la moitié septentrionale de ce continent est occupée par une plaine qui se déroule de l'Océan et de la mer Baltique à la mer Noire, et de là aux solitudes polaires. La chaîne des monts Ourals, du côté de l'est; celles des monts Carpathes et Hercyniens, du côté du midi, terminent cette immense plaine ouverte à toutes les invasions, et que la charrette l'été, le traîneau l'hiver, parcourent sans obstacle : c'est le grand chemin des nations entre l'Asie et l'Europe. Le Rhin et le Danube, voisins à leur source, opposés à leur embouchure, baignent le pied des deux dernières chaînes, et ferment le midi de l'Europe par une ligne de défense naturelle que des ouvrages faits de main d'homme peuvent aisément compléter. Reliés ensemble au moyen d'un rempart et garnis dans tout leur cours de camps retranchés et de châteaux, ces deux fleuves formaient au IVe siècle la limite séparative de deux mondes en lutte opiniâtre l'un contre l'autre. En-deçà se trouvait la masse des nations romaines, c'est-à-dire civilisées, puisque Rome avait eu l'insigne honneur de confondre son nom avec celui de la civilisation; au-delà, dans ces plaines sans fin, vivait éparpillée la masse des nations non romaines : en d'autres termes, et, suivant la formule du temps, le midi était *Romanie*, le nord *Barbarie*.

Les innombrables tribus composant le monde barbare pouvaient se grouper en trois grandes races ou familles de peuples qui habitent encore généralement les mêmes contrées. C'étaient d'abord, en partant du midi, la famille des peuples germains ou teutons, ensuite celle des peuples slaves, et enfin à l'extrême nord, surtout au nord-est, où on la voyait pour ainsi dire à cheval entre l'Europe et l'Asie, la famille des peuples appelés par les Germains *Fenn* ou *Finn*, Finnois, mais qui ne se reconnaissent pas eux-mêmes d'autre nom générique que *Suomi*, les hommes du pays. Dessinés autrefois, avec assez de régularité, par zones transversales se dirigeant du sud-est au nord-est, les domaines de ces trois familles s'étaient mêlés depuis lors et se mêlaient chaque jour davantage par l'effet des migrations et des guerres de conquête. Au IVe siècle, le Germain occupait, outre la presqu'île scandinave et la partie du continent voisine de l'Océan et du Rhin, la rive gauche du Danube dans toute sa longueur, puis les plaines de la mer Noire jusqu'au Tanaïs ou Don, enserrant, comme dans les branches d'un étau, le Slave dépossédé d'une moitié de son patrimoine. Les nations finnoises, fort espacées à l'ouest et au nord, mais nombreuses et compactes à l'est autour du Volga et des monts Ourals, exerçaient sur le Germain et le Slave une pression dont le poids se faisait déjà sentir à l'empire romain. Une taille élancée et souple, un teint blanc, des cheveux blonds ou châtains, des traits droits, dénotaient dans le Slave et le Germain une parenté originelle avec les races du midi de l'Europe, et leurs idiomes, quoique formant des langues bien séparées, se rattachaient pourtant à la souche commune des idiomes indo-européens. Au contraire, le Finnois trapu, au teint basané, au nez plat, aux pommettes saillantes, aux yeux obliques, portait le type des races de l'Asie septentrionale, dont il paraissait être un dernier rameau, et auxquelles il se rattachait par son langage. Quant à l'état social, le Germain, mêlé depuis quatre siècles aux événemens de la Romanie, entrait dans une période de demi-civilisation, et semblait destiné à jouer plus tard le rôle de civilisateur vis-à-vis des deux autres races barbares. Le Slave, sans lien national, et toujours courbé sous des maîtres étrangers, vivait d'une vie abjecte et misérable, et le jour où il devait se montrer à l'Europe était encore loin de se lever, — tandis que le Finnois, en contact avec les nomades féroces de l'Asie, engagé dans leurs guerres, soumis à leur action, se retrempait incessamment aux sources d'une barbarie devant laquelle toute barbarie européenne s'effaçait.

Quelques mots de Tacite nous révèlent seuls l'existence des nations finniques dans le nord de l'Europe antérieurement au IVe siècle; elles y vivaient dans un état voisin de la vie sauvage, et nous ne connaissons que par les poésies mythiques du Kalewala et de l'Edda leurs luttes acharnées contre les populations scandinaves. A l'est, leur nom

disparaît sous des dénominations de confédérations et de ligues qui, formées autour de l'Oural, agissaient tantôt sur l'Asie, tantôt sur l'Europe, mais plus fréquemment sur l'Asie. La plus célèbre de ces confédérations paraît avoir été celle des *Khounn*, *Hounn*, ou Huns, qui, au temps dont nous parlons, couvrait de ses hordes les deux versans de la chaîne ouralienne et la vallée du Volga. Elle y existait dès le second siècle de notre ère, puisqu'un géographe de cette époque, Ptolémée, nous signale l'apparition d'une tribu des Khounn parmi les Slaves du Dniéper, et qu'un autre géographe nous montre des Hounn campés entre la mer Caspienne et le Caucase, d'où leurs brigandages s'étendaient en Perse et jusque dans l'Asie Mineure. On croit même retrouver dans les inscriptions cunéiformes de la Perse ce nom terrible inscrit au catalogue des peuples vaincus par le grand roi. Qu'il nous suffise de dire qu'au IVe siècle la confédération hunnique s'étendait tout le long de l'Oural et de la mer Caspienne, comme une barrière vivante entre l'Asie et l'Europe, appuyant une de ses extrémités contre les montagnes médiques, tandis que l'autre allait se perdre, à travers la Sibérie, dans les régions désertes du pôle.

Cette domination répandue sur un si vaste espace, et qui versa pendant trois siècles et par bans successifs sur l'Europe tant de ravageurs et de conquérans jusqu'à l'arrivée des peuples mongols, ne comptait-elle que des tribus de race finnique? Les conquêtes de Tchinghiz-Khan et de Timour, en nous donnant le secret des dominations rapides et passagères de l'Asie centrale, répondraient au besoin à cette question; mais l'histoire nous en dit davantage : elle nous apprend que les Huns se divisaient en deux grandes branches, et que le rameau oriental ou caspien portait le nom de *Huns blancs*, par opposition au rameau occidental ou ouralien, dont les tribus nous sont représentées comme basanées ou plutôt *noires* (1). Ces deux branches de la même confédération n'avaient entre elles, aux IVe et Ve siècles, que des liens très lâches et presque brisés, ainsi que nous le fera voir le détail des événemens. Sans nous aventurer donc à ce sujet dans le dédale des suppositions où s'est perdue plus d'une fois l'érudition moderne, nous dirons que, suivant toute probabilité, la domination hunnique comprenait dans son sein les populations que présente encore le pays qu'elle occupait : des Turcs à l'orient, des Finnois à l'occident, et, suivant une hypothèse très vraisemblable, une tribu dominante de race mongole, offrant le caractère physique asiatique plus prononcé que les Finnois : en effet, c'est avec l'exagération du type calmouk que l'histoire nous peint Attila et une partie de la nation des Huns (2).

(1) *Pavendâ nigredine.* — Jornandes, *de reb. get.*, 8. — *Tetri colore, id.*, II.

(2) Le portrait qu'on nous fait d'Attila est plutôt celui d'un Mongol que d'un Finnois ouralien. Nous savons en outre par l'histoire qu'une partie des Huns employait des

Dans cette situation, les Huns vivaient de chasse, de vol et du produit de leurs troupeaux. Le Hun blanc détroussait les convois de marchands qui trafiquaient avec l'Inde; le Hun noir chassait la martre, le renard et l'ours dans les forêts de la Sibérie, et faisait le commerce des pelleteries sous de grandes halles en bois construites près du Jaïk ou du Volga, et fréquentées par les trafiquans de la Perse et de l'empire romain, où les fourrures étaient très recherchées. Cependant on ne se hasardait qu'avec crainte à traverser ces peuplades sauvages, dont la laideur était repoussante. L'Europe, qui n'avait rien de tel parmi ses enfans, les vit arriver avec autant d'horreur que de surprise. Nous laisserons parler un témoin de leur première apparition sur les bords du Danube, l'historien Ammien Marcellin, soldat exact et curieux qui écrivait sous la tente et rendait quelquefois avec un rare bonheur les spectacles qui se déroulaient sous ses yeux. Nous ferons remarquer cependant que le portrait qu'il trace des Huns s'applique surtout à la branche occidentale, c'est-à-dire aux tribus finnoises ou finno-mongoles.

« Les Huns, dit-il, dépassent tout ce qu'on peut imaginer de plus barbare et de plus sauvage. Ils sillonnent profondément avec le fer les joues de leurs enfans nouveau-nés, afin que les poils de la barbe soient étouffés sous les cicatrices; aussi ont-ils, jusque dans leur vieillesse, le menton lisse et dégarni comme des eunuques. Leur corps trapu, avec des membres supérieurs énormes et une tête démesurément grosse, leur donnent une apparence monstrueuse : vous diriez des bêtes à deux pieds, ou quelqu'une de ces figures en bois mal charpentées dont on orne les parapets des ponts. Au demeurant, ce sont des êtres qui, sous une forme humaine, vivent dans l'état des animaux. Ils ne connaissent pour leurs alimens ni les assaisonnemens ni le feu : des racines de plantes sauvages, de la viande mortifiée entre leurs cuisses et le dos de leurs chevaux, voilà ce qui fait leur nourriture. Jamais ils ne manient la charrue; ils n'habitent ni maisons ni cabanes, car toute enceinte de muraille leur paraît un sépulcre, et ils ne se croiraient pas en sûreté sous un toit. Toujours errans par les montagnes et les forêts, changeant perpétuellement de demeures, ou plutôt n'en ayant pas, ils sont rompus dès l'enfance à tous les maux, au froid, à la faim, à la soif. Leurs troupeaux les suivent dans leurs migrations, traînant des chariots où leur fa-

moyens artificiels pour donner aux enfans la physionomie mongole en leur aplatissant le nez avec des bandes de linge fortement serrées, et en leur pétrissant la tête de manière à développer les pommettes des joues. Quelle raison pouvait avoir cet usage bizarre sinon le désir de se rapprocher autant que possible d'un type humain qui jouissait d'une grande considération parmi les Huns, en un mot de se rapprocher de la race aristocratique? La raison donnée par les écrivains latins, que c'était afin d'asseoir plus solidement le casque sur la tête, n'est pas une raison sérieuse. Il est plus sensé de croire que, les Mongols étant devenus les dominateurs des Huns, leur physionomie eut tout le prix qui s'attache aux distinctions aristocratiques; ce fut à qui s'en rapprocherait; on tint à honneur de se déformer pour sembler de la race des maîtres. Voilà le motif probable de ces mutilations dont les historiens nous parlent avec détail.

mille est renfermée. C'est là que les femmes filent et cousent les vêtemens des hommes, c'est là qu'elles reçoivent les embrassemens de leurs maris, qu'elles mettent au jour leurs enfans, qu'elles les élèvent jusqu'à la puberté. Demandez à ces hommes d'où ils viennent, où ils ont été conçus, où ils sont nés, ils ne vous le diront pas : ils l'ignorent. Leur habillement consiste en une tunique de lin et une casaque de peaux de rats sauvages cousues ensemble. La tunique est de couleur sombre et leur pourrit sur le corps; ils ne la changent point qu'elle ne les quitte. Un casque aplati et des peaux de bouc roulées autour de leurs jambes velues complètent leur équipage. Leur chaussure, taillée sans forme ni mesure, les gêne à ce point qu'ils ne peuvent marcher, et ils sont tout-à-fait impropres à combattre comme fantassins, tandis qu'on les dirait cloués sur leurs petits chevaux, laids, mais infatigables et rapides comme l'éclair. C'est à cheval qu'ils passent leur vie, tantôt à califourchon, tantôt assis de côté, à la manière des femmes : ils y tiennent leurs assemblées, ils y achètent et vendent, ils y boivent et mangent, ils y dorment même, inclinés sur le cou de leurs montures. Dans les batailles, ils se précipitent sans ordre et sans plan, sous l'impulsion de leurs différens chefs, et fondent sur l'ennemi en poussant des cris affreux. Trouvent-ils de la résistance, ils se dispersent, mais pour revenir avec la même rapidité, enfonçant et renversant tout sur leur passage. Toutefois, ils ne savent ni escalader une place forte ni assaillir un camp retranché. Rien n'égale l'adresse avec laquelle ils lancent, à des distances prodigieuses, leurs flèches armées d'os pointus, aussi durs et aussi meurtriers que le fer. Ils combattent de près, avec une épée qu'ils tiennent d'une main et un filet qu'ils ont dans l'autre, et dont ils enveloppent leur ennemi tandis qu'il est occupé à parer leurs coups. Les Huns sont inconstans, sans foi, mobiles à tous les vents, tout à la furie du moment. Ils savent aussi peu que les animaux ce que c'est qu'honnête et déshonnête. Leur langage est obscur, contourné et rempli de métaphores. Quant à la religion, ils n'en ont point, ou du moins ils ne pratiquent aucun culte : leur passion dominante est celle de l'or.... »

Cette absence de culte public dont parle Ammien Marcellin n'empêchait pas les Huns d'être livrés aux grossières superstitions de la magie. Ainsi ils connaissaient et pratiquaient certains modes de divination que les voyageurs européens du XIIIe siècle ont retrouvés encore en honneur à la cour des souverains tartares, successeurs de Tchinghiz-Khan.

Ces pratiques de sorcellerie, sa laideur, sa férocité avaient fait de ce peuple ou de cette réunion de peuples un épouvantail pour les autres. Les Goths n'apprenaient jamais sans une secrète appréhension quelque mouvement des tribus hunniques, et leur appréhension était mêlée de beaucoup d'idées superstitieuses. Le Scandinave et le Finnois avaient toujours été placés en face l'un de l'autre comme des ennemis naturels. A l'extrémité opposée de l'Europe où les deux races se trouvaient en contact, le fils du Finn-mark était pour celui de la Scandie un nain difforme et malfaisant en rapport avec les puissances de l'enfer. Le Goth scandinave, nourri de ces préjugés haineux, les sentit se réveiller en lui, lorsqu'il se rencontra côte à côte sur la frontière d'Asie avec des tribus

de la même race, plus hideuses encore que celles qu'il connaissait : il ne leur épargna ni les injures, ni les suppositions diaboliques. Les scaldes, historiens poètes des Goths, racontèrent que du temps que leur roi Filimer régnait, des femmes qu'on soupçonnait d'être *all-runes*, c'est-à-dire sorcières, furent bannies de l'armée et chassées jusqu'au fond de la Scythie; que là ces femmes maudites rencontrèrent des esprits immondes, errans comme elles dans le désert; qu'ils se mêlèrent ensemble et que de leurs embrassemens naquit la race féroce des Huns, « espèce d'hommes éclose dans les marais, petite, grêle, affreuse à voir et ne tenant au genre humain que par la faculté de la parole. » Telles étaient les fables que les Goths se plaisaient à répandre sur ces voisins redoutés. Ceux-ci, à ce qu'il paraît, ne s'en fâchaient point. Semblables aux Tartares du XIIIe siècle, leurs proches parens et leurs successeurs, ils laissaient croire volontiers à leur puissance surnaturelle, diabolique ou non, car cette croyance doublait leur force en leur livrant des ennemis déjà vaincus par la frayeur.

Nous venons de dire que les Goths étaient issus de la Scandinavie, et en effet ils n'habitaient l'orient de l'Europe que depuis la fin du IIe siècle de notre ère. Émigrés de leur patrie par suite de guerres intestines qui tenaient, selon toute apparence, aux luttes religieuses de l'odinisme, ils quittèrent la côte scandinave de conserve avec les Gépides, qui leur servaient d'arrière-garde. Du point de la Baltique où ils débarquèrent, ils se mirent en marche à travers la grande plaine des Slaves, se dirigeant vers le soleil levant, et ils arrivèrent après de longues fatigues et des combats continuels à l'endroit où le Borysthène ou Dniéper se jette dans la mer Noire. Ils se divisèrent alors et campèrent par moitié sur chacune des rives, les Gépides ayant dirigé leur marche plus au midi. La partie de la nation gothique cantonnée à l'orient du fleuve prit par suite de cette circonstance le nom d'Ostrogoths, c'est-à-dire Goths orientaux; l'autre celui de Visigoths, Goths occidentaux; ce furent les noyaux de deux états séparés qui grandirent et se développèrent sous des lois et des chefs différens. Les Ostrogoths élurent leurs rois parmi les membres de la famille des Amales, les Visigoths dans celle des Balthes. Intelligens, actifs, ambitieux, les Goths firent des conquêtes, ceux de l'ouest dans la Dacie qu'ils subjuguèrent jusqu'au Danube, ceux de l'est sur les tribus de la race slave. Mêlés bientôt aux affaires de Rome, comme des ennemis redoutables ou des auxiliaires précieux, les Visigoths y consumèrent toute leur activité, tandis que les Ostrogoths s'aguerrissaient dans des luttes sans fin et sans quartier contre les races les plus barbares. De proche en proche, ils soumirent les plaines de la Sarmatie et de la Scythie jusqu'au Tanaïs du côté du nord, jusqu'à la Baltique du côté de l'ouest. Un de leurs rois, Hermanaric, employa son long règne et sa longue vie à

se battre et à conquérir; maître de la race slave, il retomba de tout le poids de sa puissance sur les peuples de race germanique et réduisit à l'état de vasselage jusqu'aux Gépides et aux Visigoths, ses compatriotes et ses frères.

Tel fut ce fameux empire d'Hermanaric qui valut à son fondateur la gloire d'être comparé au grand Alexandre, dont les Goths avaient entendu parler depuis qu'ils étaient voisins de la Grèce; mais l'Alexandre de Gothie ne montra ni l'humanité ni la sage politique du roi de Macédoine, qui ménageait si bien les vaincus. Les pratiques d'Hermanaric et des conquérans ostrogoths furent toutes différentes. Un des peuples sujets de leur domination s'avisait-il de remuer, les traitemens les plus cruels le rappelaient bien vite à l'obéissance. Tantôt de grandes croix étaient dressées en nombre égal à celui des membres de la tribu royale qui gouvernait ce peuple, et on les y clouait tous sans miséricorde; tantôt c'étaient des chevaux fougueux que les Goths chargeaient de leur vengeance, et les femmes elles-mêmes n'échappaient pas à ces affreux supplices. Vers le temps où commence notre récit, un chef des Roxolans, nation vassale des Ostrogoths qui habitait près du Tanaïs, ayant noué des intelligences avec les rois huns, la trame fut découverte; mais le coupable eut le temps de se sauver. La colère d'Hermanaric retomba sur la femme de cet homme. Saniehl (c'était son nom) fut liée à quatre chevaux indomptés et mise en pièces. Des frères qu'elle avait jurèrent de la venger; ils attirèrent Hermanaric dans un guet-apens et le frappèrent de leurs couteaux. Le vieux roi (il avait alors cent dix ans) n'était pas blessé mortellement, mais ses plaies furent lentes à guérir, et elles ne faisaient que se cicatriser lorsqu'un nouvel appel des Roxolans décida les Huns à partir. Tels sont les faits de l'histoire; mais plus tard, quand le déluge qu'ils avaient provoqué par leurs cruautés impolitiques vint à fondre sur eux, les Goths trouvèrent dans leurs préjugés superstitieux des raisons plus commodes pour justifier leur défaite. Ils racontèrent que des chasseurs huns poursuivant un jour une biche, celle-ci les avait attirés de proche en proche jusqu'au Palus-Méotide, et leur avait révélé l'existence d'un gué à travers ce marais qu'ils avaient cru aussi profond que la mer. Comme un guide attentif et intelligent, la biche partait, s'arrêtait, revenait sur ses pas pour repartir encore, jusqu'à l'instant où, ayant atteint la rive opposée, elle disparut. On devine bien qu'au dire des Goths il n'y avait là rien de réel, mais une apparition pure, une forme fantastique créée par les démons. « C'est ainsi, ajoute Jornandès, Goth lui-même et collecteur un peu trop crédule des traditions de sa patrie, c'est ainsi que les esprits dont les Huns tirent leur origine les conduisirent et les poussèrent à la destruction des nations gothiques. »

Ce fut en l'année 374 que la masse des Huns occidentaux s'ébran-

lant passa le Volga sous la conduite d'un chef nommé Balamir. Elle se jeta d'abord sur les Alains, peuple pasteur qui possédait la steppe située entre ce fleuve et le Don; ceux-ci résistèrent quelques instans, puis, se voyant les plus faibles, ils se réunirent à leurs ennemis, suivant l'usage immémorial des nomades de l'Asie. Franchissant alors sous le même drapeau le gué des Palus-Méotides, Huns et Alains se précipitèrent sur le royaume d'Hermanaric. Le roi goth, toujours malade de ses blessures, essaya d'arrêter ce tourbillon de nations, comme dit Jornandès; mais il fut repoussé. Il revint à la charge, et fut encore battu; ses plaies se rouvrirent, et, ne pouvant plus supporter ni la souffrance ni la honte, il se perça le cœur de son épée. Le successeur d'Hermanaric, Vithimir, périt bravement dans un combat, laissant deux enfans en bas âge, que des mains fidèles sauvèrent chez les Visigoths. Les Ostrogoths n'eurent plus qu'à se soumettre. Les Visigoths, s'attendant à être attaqués à leur tour, s'étaient retranchés derrière le Dniester sous le commandement du juge ou roi Athanaric, le plus grand de leurs chefs; mais les Huns, avec leurs légères montures, se jouaient des distances et des rivières. Un gros de leurs cavaliers, ayant découvert un gué bien au-delà des lignes des Goths, passa le fleuve par une nuit claire, et, redescendant la rive opposée, surprit le quartier du roi, qui lui-même eut peine à s'échapper. Ce n'était qu'une alerte; néanmoins ces mouvemens impétueux, imprévus, dérangeaient l'infanterie pesante des Goths et la tenaient dans une inquiétude fatigante. Le Pruth, qui se jette dans le Danube et qui longe à son cours supérieur les derniers escarpemens des monts Carpathes, semblait offrir une ligne de défense plus sûre : Athanaric y transporta son armée. Profitant des leçons des Romains, il fit garnir de palissades et d'un revêtement de gazon la rive droite de la rivière depuis son confluent jusqu'aux défilés de la montagne; avec ce bouclier devant lui, comme s'exprime un contemporain, et derrière lui la retraite des Carpathes, il espérait se garantir ou du moins tenir bon long-temps : mais la chose tourna tout autrement qu'il ne pensait.

Le danger commun aurait dû réunir les Visigoths, chefs et tribus : le danger commun les divisa. Tout, chez ce peuple, était matière à contestation : la religion comme la guerre, l'attaque comme la défense, et cette division tenait surtout à des changemens profonds survenus dans ses mœurs depuis trois quarts de siècle. Une partie avait embrassé le christianisme, l'autre restait païenne fervente, et tandis qu'Athanaric persécutait cruellement les chrétiens au nom du culte national, deux autres princes de race royale, Fridighern et Alavive, s'étaient déclarés leurs protecteurs. Le patronage de ces deux hommes puissans réussit à calmer les rigueurs de la persécution; mais il en résulta entre eux et Athanaric une inimitié personnelle, ardente, qui se

révélait à chaque occasion. Athanaric, calculant toutes les chances de la guerre actuelle, avait proposé aux Visigoths de faire retraite dans les Carpathes jusqu'au plateau abrupte et presque inaccessible appelé Caucaland, si leur position se trouvait forcée : c'était là son plan; Fridighern et Alavive en eurent aussitôt un autre. Ils conseillèrent aux tribus visigothes de se réfugier de l'autre côté du Danube, sur les terres romaines, où l'empereur, disaient-ils, ne leur refuserait pas un cantonnement. Constantin n'avait-il pas ouvert la Pannonie aux Vandales Silinges lorsqu'ils fuyaient devant leurs armes? Valens ne ferait pas moins pour les Goths, qui trouveraient dans quelque endroit de la Mésie ou de la Thrace un sol fertile et de gras pâturages pour leurs troupeaux; rien ne les y troublerait plus, car ils auraient mis une barrière infranchissable, le Danube et les lignes romaines, entre eux et les démons qui les poursuivaient. Quant aux Romains, ils y gagneraient les services des Goths, qui n'étaient certes point à dédaigner. Voilà ce que répétaient les adversaires d'Athanaric : là-dessus la discorde éclata. Athanaric, ennemi de Rome depuis son enfance et fils d'un père qui lui avait fait jurer sous la foi d'un serment terrible qu'il ne toucherait jamais de son pied la terre des Romains, Athanaric, qui avait tenu religieusement son serment, combattit la proposition de Fridighern comme un outrage pour sa personne et une lâcheté pour les Goths. Fridighern put lui répondre (car c'était là l'opinion de son parti) que si les persécuteurs des chrétiens, ceux qui naguère les faisaient périr sous le bâton, les étouffaient dans les flammes, les attachaient à des solives en forme de croix pour les précipiter ensuite, la tête en bas, dans le courant des fleuves, que si ceux-là pouvaient justement craindre de toucher du pied une terre romaine, il n'en était pas de même des persécutés. L'enfant de Christ était frère de l'enfant de Rome; on l'avait bien vu au temps du martyre, lorsque les bannis d'Athanaric trouvaient au-delà du Danube non-seulement un refuge toujours ouvert et du pain, mais des consolations, en un mot une hospitalité fraternelle. Le vieil et vénérable Ulfila, apôtre et oracle des Goths, contribuait à répandre ces illusions, qu'il partageait lui-même aveuglément.

Ulfila, dont le nom est resté si célèbre dans l'histoire des Goths, tirait son origine de la Cappadoce. Comme les tempêtes emportent au loin sur leurs ailes le germe des meilleurs fruits, la guerre et le pillage avaient apporté chez les Visigoths les semences du christianisme : des familles romaines traînées en captivité leur avaient donné leurs premiers apôtres. D'une de ces familles sortait Ulfila. Né en Gothie, élevé parmi les barbares, sous les yeux d'un père chrétien et romain, il unit dans son cœur le culte de Rome chrétienne à un amour dévoué pour sa nouvelle patrie. Des liens de reconnaissance personnelle le

rattachaient d'ailleurs aux Romains : il n'oublia jamais qu'ayant été chargé, bien jeune encore, d'une mission des rois goths à Constantinople, le grand Constantin l'avait accueilli avec intérêt et fait ordonner évêque de sa nation malgré son âge, et enfin qu'un personnage alors fameux, Eusèbe de Nicomédie, le chapelain et le confident de l'empereur, lui avait imposé les mains. De retour en Gothie, Ulfila s'était voué corps et ame à la conversion de ses compatriotes barbares. Pour faciliter sa prédication et rompre en même temps avec les traditions poétiques, qui ne parlaient aux Goths que de leurs dieux nationaux, il imagina de traduire dans leur langue le *livre* des chrétiens, et, comme les Goths n'avaient pas d'écriture, il leur composa un alphabet avec des caractères grecs et quelques autres, peut-être runiques, qu'il affecta à certaines articulations particulières à leur idiome. Toutefois il s'abstint de traduire dans l'Ancien Testament les livres des Rois, où sont racontées les guerres du peuple hébreu, de peur de stimuler chez sa nation le goût des armes, déjà trop prononcé, et pensant, dit le contemporain qui nous donne ce détail, que les Goths, en fait de batailles, avaient plutôt besoin d'un frein que d'un éperon. Cette idée naïve peint d'un seul trait le bon et saint prêtre que de tels scrupules tourmentaient. Son œuvre eut plus de portée encore qu'il ne l'avait espéré : ce fut toute une révolution dans les mœurs des Visigoths; aussi ses compatriotes lui décernèrent-ils le titre de nouveau Moïse. En sa qualité d'évêque, Ulfila avait assisté à plusieurs conciles de la chrétienté romaine, où il s'était fait estimer par la droiture de son ame et la sincérité de sa foi plus que par sa science théologique. Quand la persécution éclata sur les bords du Dniester, Ulfila ne dut la vie qu'à l'hospitalité des Romains de Mésie, qui l'accueillirent avec empressement, lui et tous les confesseurs qui le suivirent dans sa fuite. Cet homme simple et convaincu ne doutait donc point qu'au-delà du Danube fût encore la terre promise pour ses frères et pour lui. Telle était l'autorité de sa parole, qu'elle entraîna sans peine la majorité des Goths, non pas seulement les chrétiens, mais la masse des païens qui ne nourrissaient aucun fiel contre la nouvelle religion. Athanaric, presque abandonné, alla se retrancher avec le reste des tribus dans les défilés de Caucaland.

La troupe de Fridighern et d'Alavive se mit en marche vers le Danube avec autant d'ordre que le comportait une pareille multitude, traînant avec elle le mobilier de toute une nation. Les hommes armés venaient les premiers, puis les femmes, les enfans, les vieillards, les troupeaux, les chariots de transport. Ulfila, en tête de son clergé *blond* et *fourré*, veillait sur l'église ambulante, qui se composait d'une grande tente fixée sur un plancher à roues, et renfermant avec le tabernacle les ornemens et les livres liturgiques. Le trajet n'était pas long, et les

Goths atteignirent bientôt la rive du Danube en face des postes de la Mésie. A cette vue et par un mouvement spontané, ils se précipitèrent à genoux, poussant des cris supplians et les bras tendus vers l'autre bord. Les chefs qui les précédaient ayant fait signe qu'ils voulaient parler au commandant romain, on leur envoya une barque dans laquelle montèrent Ulfila et plusieurs notables goths. Conduits devant le commandant, ceux-ci exposèrent leur demande : « Chassés de leur patrie par une race hideuse et cruelle à laquelle, disaient-ils, rien ne pouvait résister, ils arrivaient avec ce qu'ils avaient de plus cher, priant humblement les Romains de leur accorder un territoire, et promettant d'y vivre tranquilles en servant fidèlement l'empereur. » L'affaire était trop grave pour qu'un simple officier de frontière pût la décider : le commandant renvoya donc les députés à l'empereur, qui tenait alors sa cour dans la ville d'Antioche. On mit à leur disposition, suivant l'usage, les chevaux et les chariots de la course publique, et ils partirent, tandis qu'Alavive et Fridighern faisaient camper leurs bandes sur la rive gauche du fleuve, dans le meilleur ordre possible.

L'empire d'Orient se trouvait alors aux mains de Valens, frère de Valentinien Ier, qui, après avoir gouverné glorieusement l'Occident, venait de mourir, pour le malheur des Romains. Valens était un composé bizarre de bonnes qualités et de mauvaises prétentions. On avait estimé en lui, dans les variations de sa fortune, un grand esprit de désintéressement et d'équité : terrible aux méchans, protecteur des petits, il se montrait un dur, mais impartial justicier comme son frère, pour qui il professait une admiration respectueuse. C'était le seul cas où l'on voyait faiblir sa vanité. Soldat rude, mais brave et sympathique aux soldats, général assez expérimenté pour bien commander sous un autre, il s'était laissé éblouir par l'éclat d'une fortune qu'il ne devait qu'au mérite de Valentinien. D'illusions en illusions, il était arrivé à l'aveuglement d'un homme né sur la pourpre : c'était la même croyance en sa propre infaillibilité, la même confiance naïve en ses flatteurs. Complétement illettré et si bien fait pour l'être, qu'à l'âge de cinquante ans, et après douze ans de règne en Orient, il n'avait pas encore réussi à entendre couramment la langue grecque, il n'en prétendait pas moins régenter l'église orientale, alors en proie aux déchiremens de l'arianisme. Ces distinctions subtiles, ces piéges de doctrine et surtout de langage que les demi-ariens lançaient comme autant de filets où se prirent souvent les plus habiles, semblaient un jeu pour Valens : il décidait, il tranchait, il innovait, et les évêques de sa cour, gens perdus dans les intrigues, après en avoir fait un théologien infaillible, n'eurent pas de peine à en faire un persécuteur forcené. Valens semblait renier, dès qu'il s'agissait de religion, la droiture et l'équité proverbiales de son caractère, pour n'en justifier

que la rigueur. Jamais encore le catholicisme n'avait passé de si mauvais jours : ses évêques étaient bannis, ses temples fermés; partout en Orient le schisme et l'apostasie étaient provoqués par la corruption ou imposés par la violence. Cet homme qui n'avait eu long-temps de plaisir que dans les fatigues du champ de bataille, qui avait vaincu les Goths et les Perses, ne rêvait plus que théologie; dans son abandon des affaires, on eût dit qu'il sacrifiait volontiers son titre de prince du peuple romain à celui de prince de l'église arienne.

Valens se livrait donc dans la ville d'Antioche, en compagnie de quelques évêques, ses favoris, à l'un de ces loisirs théologiques qui lui faisaient tout oublier, lorsque la nouvelle des événemens d'outre-Danube lui parvint par de vagues rumeurs. On racontait qu'une race d'hommes inconnus, — sortie des marais scythiques, — s'était précipitée sur l'Europe avec la violence irrésistible d'un torrent, culbutant les Alains sur les Ostrogoths, et ceux-ci sur les Visigoths, qui fuyaient devant elle comme un troupeau timide. D'abord on en rit comme d'une fable, attendu qu'à chaque instant il arrivait de ces contrées lointaines des bruits que l'instant d'après démentait; mais il fallut bien y croire quand un courrier, venu à toute vitesse, apporta l'annonce officielle des propositions des Visigoths et du départ de leurs députés pour Antioche. La cour fut dans un grand émoi. Que fallait-il répondre aux envoyés? quelle conduite convenait-il de tenir vis-à-vis des Goths? Les hommes légers et les courtisans se récriaient sur le bonheur qui accompagnait l'empereur en toute circonstance : « Voilà, disaient-ils, que les ennemis de César sollicitent l'honneur de devenir ses soldats; la terrible nation des Goths se transforme en une armée romaine devant laquelle la Barbarie tout entière devra trembler. Valens y puisera toutes les recrues dont il aura besoin, laissant le paysan romain à sa charrue; les terres en seront mieux cultivées, et les provinces, qui ne paieront plus leur contingent militaire qu'en argent, verseront l'abondance dans le trésor de César. » Les hommes sérieux et prudens tenaient un tout autre langage. « Gardons-nous, répétaient-ils, d'introduire les loups dans la bergerie : le berger pourrait s'en trouver mal. Un jour viendrait où, cédant à leur naturel féroce, les loups égorgeraient les chiens et se rendraient maîtres du troupeau. » Les argumens pour et contre furent débattus avec vivacité dans le conseil impérial; Valens les écouta, puis il se décida par une raison que lui seul pouvait imaginer. Il déclara qu'il admettrait les Goths, s'ils se faisaient ariens.

Les Goths avaient reçu le christianisme à peu près de toutes mains; ils comptaient même des hérésiarques parmi leurs apôtres. Le Mésopotamien Audæus, qui enseignait que Dieu doit avoir une forme matérielle et un corps, puisqu'il a créé l'homme à son image, Audæus, avec sa grossière hérésie, s'était fait parmi eux de nombreux prosélytes

et des martyrs. Pourtant ils se croyaient bons catholiques, et si les subtilités du demi-arianisme pouvaient prendre en défaut ces théologiens des forêts, ils éprouvaient une profonde horreur pour l'arianisme pur, celui qui ravalait le Christ au-dessous de son père jusqu'à en faire une créature. Les évêques, absorbés par les soins d'une prédication laborieuse, ressemblaient en beaucoup de points au troupeau. Théophile, prédécesseur d'Ulfila, avait souscrit, il est vrai, les actes orthodoxes du concile de Nicée; mais celui-ci adhéra au formulaire semi-arien de Rimini, que d'abord il ne jugea pas contraire au catholicisme; puis, voyant beaucoup de signataires se rétracter, il se rétracta comme eux. Or, Valens prétendait qu'Ulfila revînt à son premier avis, et que, par son autorité que l'on savait toute-puissante, il imposât à ses frères les dogmes de l'arianisme mitigé : Valens mettait à ce prix le succès de son ambassade. Une fois le mot d'ordre donné, des docteurs insinuans, des évêques en crédit furent échelonnés sur le passage du barbare à travers l'Asie Mineure; il en trouvait à chaque station qui, sous le prétexte de le saluer, se mettaient à le catéchiser ou se plaçaient à ses côtés dans le chariot pour le convertir chemin faisant. Au palais d'Antioche, ce fut bien pis; quand il voulait parler des misères de son peuple, on lui répondait par des dissertations sur l'identité ou la conformité des substances. On le fatiguait d'argumens et de discussions pour le mieux enchaîner, et, pendant ces luttes inhumaines, le malheureux peut-être croyait entendre dans le lointain le cri de ses compatriotes aux abois, qui le suppliaient de les sauver. Au fond, il finit par n'attacher qu'une médiocre importance à des choses si subtiles et qui lui semblaient si obscures, il se persuada que l'ambition des évêques et l'acharnement de l'esprit de parti en faisaient seuls tout le mérite. Ce sont les motifs qui le déterminèrent à se plier aux volontés de l'empereur, si nous en croyons les historiens du temps, et le vieil évêque visigoth, après avoir courbé sous ces dures nécessités sa tête blanchie par l'âge et cicatrisée par le martyre, alla porter aux siens leur salut, qui lui coûtait si cher. Valens triomphait et se croyait un nouveau Constantin. Néanmoins, de peur qu'on ne lui pût reprocher de sacrifier la politique à la religion, il décida que les femmes et les enfans des Goths, au moins des Goths notables, passeraient les premiers et seraient envoyés dans les villes de l'intérieur pour y être gardés à titre d'ôtages, et que les hommes ne seraient admis à franchir le fleuve qu'autant qu'ils auraient déposé leurs armes. Au moyen de ces précautions sur la sagesse desquelles chacun s'extasiait, Valens crut avoir conjuré tout péril. Une flottille romaine fut chargée d'effectuer le transport des Goths, et des agens civils, sous les ordres d'un officier spécial, le comte Lupicinus, allèrent choisir les cantons où ce peuple de colons s'établirait, mesurer les lots, délivrer des vivres, du bois et des instrumens de culture.

Les difficultés misérables dont Ulfila et ses compagnons s'étaient vus assaillis doublèrent le temps de leur voyage, et cependant les Goths, campés dans la plaine du Danube, comptaient les jours avec une sombre inquiétude. Leurs provisions s'épuisaient, bientôt ils allaient sentir la faim. Portant perpétuellement les yeux des lignes romaines aux plaines du nord, tantôt ils croyaient apercevoir la barque qui ramenait leurs députés, tantôt il leur semblait voir la légère cavalerie des Huns poindre à l'horizon opposé et franchir l'espace avec sa rapidité ordinaire. Ils passaient ainsi vingt fois par jour de l'espoir trompé aux plus mortelles terreurs. Enfin le désespoir les prit. Quoique le Danube, grossi par les pluies, roulât alors une masse d'eau effroyable, beaucoup entreprirent de le traverser de force. Les uns se jettent à la nage et sont emportés par le fil de l'eau, d'autres montent dans des troncs d'arbres creusés ou sur des radeaux qu'ils dirigent avec de longues perches; mais lorsque, par des efforts inouis, ils sont parvenus à dominer le courant, les balistes romaines dirigent sur eux une grêle de projectiles, et le fleuve roule pêle-mêle des débris de barques et des cadavres. Le retour des députés mit fin à ces scènes de désolation. La flottille romaine fit aussitôt son office, voyageant sans interruption d'un bord à l'autre. Beaucoup, pour ne pas attendre leur tour, se faisaient remorquer sur des troncs d'arbres ou des planches à peine liées ensemble. Les femmes et les enfans passèrent les premiers, conformément aux ordres de l'empereur; ensuite vinrent les hommes. Des agens chargés de compter les têtes des passagers s'arrêtèrent, dit-on, fatigués ou effrayés de leur nombre. « Hélas! s'écrie Ammien Marcellin avec une emphase pleine d'amertume, vous compteriez plus aisément les sables que vomit la mer quand le vent la soulève sur les rivages de la Libye (1)! » On constata pourtant que le nombre des hommes en état de porter les armes était d'environ deux cent mille.

Sur l'autre bord commença un triste et honteux spectacle, où l'administration romaine étala comme à plaisir les plaies de sa corruption. Quand les femmes, les jeunes filles, les enfans eurent été mis à part pour être internés, les préposés romains, tribuns, centurions, officiers civils, se jetèrent sur eux comme sur une proie qui leur était dévolue. Chacun, dit un écrivain du temps, se fit sa part suivant son goût : l'un s'adjugea quelque grande et forte femme; l'autre quelque jeune fille blonde aux yeux bleus. Les agens de prostitution furent aussi là, trafiquant pour les lieux infâmes. On enlevait les jeunes garçons pour les réduire en servitude. D'autres, plus avares et qui avaient des terres à cultiver, prirent des hommes robustes qu'ils envoyèrent dans leurs

(1) Ce sont deux vers de l'Énéide de Virgile que l'historien insère dans sa prose. On trouve fréquemment chez lui de ces réminiscences classiques.

propriétés comme serfs ou colons. L'ordre exprès de déposer les armes ne fut exécuté nulle part; les préposés fermaient les yeux pour de l'argent, et, dans son orgueil sauvage, le Goth eût plutôt livré tout ce qu'il possédait, son or, sa femme, ses pelleteries, le tapis à double frange qui faisait son luxe; beaucoup restèrent donc armés. Quant aux vivres qui devaient être distribués aux émigrans, ils se trouvèrent avariés par la fraude des intendans; ils étaient d'ailleurs en quantité insuffisante. Alors on spécula sur la faim de ces infortunés; on leur vendit au poids de l'or jusqu'à la chair des animaux les plus immondes. Un chien mort s'échangeait contre un esclave. Il paraît que les femmes transplantées dans les villes de l'intérieur, éblouies par le luxe, amollies par l'abondance, s'accommodèrent assez bien à leur sort. « On les voyait, dit un contemporain, se pavaner sous de riches habits, dans un attirail malséant pour des captives; mais leurs fils, favorisés par la fécondité du climat, grandirent comme des plantes précoces et vénéneuses, ayant au cœur la haine de Rome. » Que pensait, que disait au milieu de tout cela le Moïse des Goths, qui n'avait procuré à son peuple, au lieu des douceurs de la terre promise, que les misères et la captivité de l'Égypte? On devinerait difficilement quelles angoisses et quels regrets assaillirent cette ame honnête à la vue de tant de déceptions; mais, si justes que fussent ses regrets, il dut remplir sa promesse. Les Goths païens furent baptisés, et tous jurèrent d'adopter le formulaire de Rimini, ou plutôt la profession de foi de leur évêque, car là était pour eux l'orthodoxie. Ulfila, pour prévenir en eux tout scrupule de conscience, leur expliqua, conformément au système qu'il s'était fait à lui-même, que ces détails n'importaient que faiblement à la religion du Christ. Cela n'empêcha pas que les Visigoths ne cessassent dès-lors d'appartenir à la chrétienté catholique, et que plus tard, par le progrès naturel des doctrines et l'opiniâtreté de l'esprit de secte, ils ne devinssent ariens véritables, ariens propagandistes et persécuteurs.

Tant d'outrages, tant d'iniquités finirent par exaspérer les Goths : un guet-apens, tendu par le comte Lupicinus à leurs chefs Fridighern et Alavive au milieu d'un festin, mit le comble à leur colère : ils ouvrirent le passage du Danube à d'autres bandes barbares qui les avaient suivis; ils se procurèrent ou se fabriquèrent clandestinement les armes qui leur manquaient, et se mirent à piller. Une armée romaine tenta de les arrêter; elle fut battue près de Marcianopolis, capitale de la Petite-Scythie. Fridighern empêchait ses compagnons de perdre leur temps contre les places fortes, qu'ils ne savaient pas assiéger; son mot d'ordre était : « Paix aux murailles! » mais les bourgades ouvertes, mais la villa du riche et la cabane du pauvre voyaient fondre sur elles une guerre sans quartier. Toutes les injures accumulées par les Romains sur les Goths, pillages, viols, assassinats, leur furent rendues

au centuple. Tiré de ses rêves de gloire théologique, Valens accourut à Constantinople, et fut presque lapidé par le peuple : les catholiques triomphaient. Comme il sortait de la ville, un ermite, quittant sa cellule, construite non loin de la route, se mit en travers devant lui, et l'arrêta pour le maudire et lui annoncer sa mort prochaine. Le malheur dissipant dans l'esprit de Valens toutes les fumées de la puissance, il redevint, comme aux jours de sa jeunesse, un soldat vigoureux et hardi jusqu'à l'imprudence. Avec une armée en désarroi, quelques troupes fraîches et des recrues, il entreprit bravement de balayer ces bandes victorieuses ou de périr à la tâche. Dans son impatience de combattre ou dans sa crainte de se laisser ravir la gloire du succès, il refusa d'attendre son neveu Gratien, empereur d'Occident, qui s'était mis en route pour le rejoindre : cet empressement le perdit. Les Romains manquaient de vivres, et Fridighern, qui le savait, les promenait de délai en délai pour les affamer; tantôt c'était un prêtre qui venait au nom du ciel protester des intentions pacifiques des Goths; tantôt de feintes propositions d'accommodement amusaient l'empereur, pendant que le rusé barbare ralliait une de ses divisions de cavalerie absente du camp.

La bataille se livra dans une plaine entre Adrianopolis, aujourd'hui Andrinople, et la petite ville de Nicée, le 9 août 378, par un jour d'une chaleur accablante. Pour augmenter les souffrances des Romains, Fridighern fit mettre le feu à des broussailles dont la plaine était couverte de leur côté, et, l'incendie se communiquant de proche en proche, le camp romain se trouva comme emprisonné dans un cercle de flammes. L'audace même de Valens nuisit à son succès. S'étant avancé sans précaution à la tête de ses gardes, il entraîna les légions, qui, séparées de leur cavalerie, furent bientôt cernées par les Goths. Des nuages d'une poussière fine obscurcissaient le ciel et empêchaient les combattans d'apercevoir leurs ennemis : les traits partaient au hasard; on se cherchait, on s'égarait comme dans l'ombre d'un crépuscule. Quand les fronts des armées se rencontrèrent, la masse des Barbares, poussant toujours dans le même sens, parvint à rompre l'ordonnance des légions, qu'elle écrasa de son poids. Sur ces entrefaites, la nuit arriva, nuit sombre et sans lune. Valens, que ses généraux pressaient en vain de se retirer, combattait toujours, quand il tomba percé d'une flèche. Quelques soldats le relevèrent et l'emportèrent dans une cabane de paysan qui se trouvait à peu de distance du champ de bataille. On pansait sa blessure, lorsqu'une bande de pillards goths s'approcha, et, trouvant les portes défendues, amoncela autour de la cabane de la paille et des fagots auxquels elle mit le feu. Valens périt brûlé; les deux tiers de son armée jonchaient la plaine, et les contemporains purent justement comparer cette journée néfaste à celle de Cannes.

Maîtres de la Thrace et de la Macédoine, les Goths ravagèrent ces provinces tout à leur aise jusqu'à l'année suivante, où Théodose vint prendre possession de l'Orient. Non moins habile à pacifier qu'à vaincre, le nouvel empereur fit sentir aux Barbares la force de son bras avant de les recevoir à composition; puis, les ayant réduits à l'implorer, il les enferma dans un cantonnement où il mit à profit leurs services. Après sa mort, la trahison de Rufin, ministre d'Arcadius, les en tira pour les lancer sur la Grèce. Alors commença, sous la conduite d'Alaric, le plus célèbre de leurs rois, ce long et sanglant pèlerinage des Visigoths qui les conduisit à travers la Grèce et l'Italie jusque dans le midi des Gaules, où ils s'arrêtèrent.

II. — EMPIRE HUNNIQUE SUR LE DANUBE. — ATTILA ET BLÉDA.

Comme la mer, lorsqu'elle a franchi ses digues, se précipite et couvre en un instant des plaines sans défense, ainsi les hordes de Balamir eurent bientôt couvert tout le pays que la fuite des Goths rendait libre. Arrivés devant le vaste fossé du Danube, les Huns s'arrêtèrent avec crainte et n'inquiétèrent point l'empire romain; mais ils continuèrent à batailler contre les peuples barbares. Ils ne laissaient point d'ennemis derrière eux : la nation des Ostrogoths s'était résignée au joug; les anciens vassaux d'Hermanaric passaient l'un après l'autre à Balamir; Athanaric seul tenait bon avec ses tribus fidèles dans les vallées les plus abruptes des Carpathes; mais ces tribus mêmes, traquées dans leurs défilés et mourant de faim, résolurent d'imiter l'exemple de Fridighern, qu'elles avaient tant blâmé, et de se donner aux Romains plutôt que de courber la tête sous les fils des sorcières. Quelles que fussent ses répugnances, Athanaric adopta ce parti, et, les Romains n'ayant point repoussé sa demande, les Visigoths sortirent à l'improviste de leurs rochers, gagnèrent la rive du fleuve et s'embarquèrent. Ce fut pour toutes les nations européennes, civilisées ou barbares, un grand événement que cette intrusion des Huns au milieu d'elles, ce progrès de l'Asie nomade sur l'Europe. Tout, dans la contrée envahie, changea d'aspect aussitôt : les rudimens de culture qui provenaient des Goths furent abandonnés; la vie sédentaire disparut; la vie nomade revint dans toute son âpreté, et la zone circulaire qui menait du bas Danube à la mer Caspienne le long de la mer Noire ne fut plus qu'un passage perpétuellement sillonné de hordes et de troupeaux. La tribu royale des Huns se fixa sur le Danube, comme une sentinelle vigilante occupée à épier ce qui se passait au-delà. Chaque année, le palais de planches de ses rois fit un pas de plus vers le cours moyen du fleuve, et chaque année quelque empiétement sur les peuplades

riveraines, en prolongeant la frontière des Huns, multiplia leurs points de contact avec l'empire romain.

Dans cette situation, les Huns, qui ne cultivaient point et qui eurent bientôt détruit le peu de culture qu'ils avaient trouvée, ne pouvaient vivre sans recevoir des Romains du blé et de l'argent, ou sans piller leurs terres. Il fallut donc de toute nécessité que Rome les prît à sa solde, et ils la servirent bien soit contre les autres, soit contre eux-mêmes. Qu'on se représente l'empire mongol toutes les fois qu'il ne fut pas concentré dans la main d'un Tchinghiz-Khan ou d'un Timour; c'est le spectacle qu'offrait alors l'empire des Huns : des hordes séparées, des royaumes distincts, des chefs indépendans ou à peu près, reconnaissant à peine un lien fédératif. L'un menaçait-il quelque province romaine d'une invasion, l'autre proposait aussitôt à l'empereur des troupes auxiliaires pour la défendre. C'était une joûte autorisée entre frères, une industrie pratiquée par tous et réputée d'autant plus honnête qu'elle était plus lucrative. La faiblesse du lien fédéral se faisait surtout sentir entre les deux groupes principaux de la domination hunnique. Les Huns blancs et toutes les hordes caspiennes qui n'avaient point suivi Balamir prétendaient se gouverner, faire la guerre ou la paix à leur fantaisie; il en était de même des tribus qui, bien qu'appartenant aux Huns noirs, s'étaient arrêtées près de la limite de l'Europe sans pousser plus loin. La politique romaine, habile à ce genre de travail, s'interposait dans ces séparations pour les élargir, ne négligeant ni l'argent ni les promesses, et recherchant surtout l'alliance des Huns orientaux, afin de contenir ceux du Danube. La tribu royale elle-même n'avait point d'unité, et ses membres, qui se partageaient le gouvernement des tribus, agissaient chacun de son côté. Ce fut la terrible volonté d'Attila qui leur imposa cette unité d'action comme un premier pas vers la formation d'un empire unitaire.

Théodose, qui avait pour système de tenir en échec les auxiliaires barbares les uns par les autres, employa les Huns pour contrebalancer les Goths, dont il redoutait la force. Cette politique fut également celle de ses fils. Nous voyons, en 405, un certain Uldin, roi des Huns, servir Honorius contre les bandes de Radagaise, et décider par une charge de sa rapide cavalerie la victoire de Florence. Uldin avait déjà mérité les bonnes graces d'Arcadius en lui envoyant, bien empaquetée, la tête du Goth Gaïnas, général romain, en révolte contre son empereur et réfugié au-delà du Danube. Il semble que toutes les fois qu'il s'agissait de se mesurer avec les Visigoths, qui n'étaient pour eux que des sujets fugitifs, les Huns ressentissent un redoublement d'ardeur. Avec les embarras de l'empire, les contingens hunniques s'accrurent; déjà nombreux sous Honorius et Arcadius, ils le devinrent

davantage, et on les vit s'élever au chiffre énorme de soixante mille hommes pendant la régence de Placidie. Grace à cet état de choses, qui faisait affluer l'argent dans leur trésor, les rois huns ménagèrent un pays qui les engraissait plus par la paix qu'il n'eût fait par des pillages partiels. Ils se conduisirent donc assez pacifiquement pendant les cinquante premières années de leur établissement sur le Danube.

Toutefois, si le monde romain échappa d'abord à l'action directe des Huns, il n'échappa point au contre-coup des désordres que leur arrivée et leurs guerres produisirent sur sa frontière du nord. La vallée du Danube, encombrée de tribus barbares de toute race qui se croisaient dans leur marche, se choquaient, se culbutaient les unes sur les autres, ressemblait à une fourmilière bouleversée. Au milieu de tous ces chocs, il se forma comme deux courans en sens contraire par où ce trop plein de nations essaya de s'écouler. L'un se dirigea sur l'Italie par les Alpes illyriennes, et produisit l'invasion de Radagaise, qui mit Rome, en 405, à deux doigts de sa perte; l'autre remonta le Danube vers son cours supérieur, pour se reverser sur la Gaule. Cette dernière émigration était provoquée par les Alains, qui s'étaient séparés des Huns et craignaient leur colère. Sur son passage, la horde alaine, nomade comme les Huns, déplaçait les populations riveraines du fleuve, et les faisait marcher avec elles. Elle s'adjoignit ainsi les Vandales Silinges, cantonnés sur la rive romaine depuis Constantin, les Vandales Astinges, établis sur la rive barbare, au pied des Carpathes, et plus loin les nombreuses tribus des Suèves. Cette armée de peuples envahit la Gaule le dernier jour de l'an 406, et, après l'avoir remplie de ruines pendant quatre ans, elle passa dans la province d'Espagne, dont elle se partagea les lambeaux. Tel fut, pour l'empire d'Occident, une des conséquences de l'arrivée des Huns : ce n'était pas la plus funeste.

Les Huns avançaient toujours, occupant les territoires déblayés par l'émigration, et bientôt leurs tentes se dressèrent sur le moyen Danube. Quand ils y furent, leurs éclaireurs ne tardèrent pas à faire connaissance avec les nations germaniques voisines de la forêt Hercynienne et du Rhin. Les historiens racontent à ce sujet une aventure assez curieuse, et qui nous intéresse à plus d'un titre, nous autres Français, parce qu'elle concerne un des peuples dont le sang est mêlé dans nos veines, le peuple des Burgondes ou Bourguignons. Ce peuple habitait naguere tout entier au pied des monts Hercyniens et sur les rives du Mein, où il vivait de la culture des terres, de travaux de charpente ou de charronnage, et du prix de ses bras qu'il louait dans les villes romaines de la frontière. Une partie de ses tribus s'était séparée des autres, en 407 ou 408, pour passer en Gaule, où elle avait obtenu de l'empereur Honorius un cantonnement dans l'Helvétie : la partie qui

n'avait point quitté le territoire de ses pères était la plus faible. C'est sur elle que vinrent s'exercer les premiers pillages des Huns dans la vallée du Rhin. Au moment où l'on s'y attendait le moins, les villages burgondes étaient brûlés, les moissons enlevées, les femmes traînées en captivité; puis le roi Octar, qui dirigeait ces pillages, partait pour reparaître bientôt après. Les Burgondes essayèrent de résister et furent battus. Ils obéissaient alors à un gouvernement théocratique, composé d'un grand-prêtre inamovible, appelé *siniste,* et de rois électifs et amovibles à la volonté de l'assemblée du peuple, ou plutôt à celle du grand-prêtre. L'armée burgonde éprouvait-elle un revers, l'année était-elle mauvaise et la récolte gâtée, quelque fléau naturel venait-il frapper la nation, vite elle destituait des rois qui n'avaient pas su se rendre le ciel favorable : ainsi le voulait la loi. On pense bien que, dans la circonstance présente, les Burgondes n'épargnèrent pas leur roi; mais ils firent plus, ils cassèrent leur grand-prêtre. Après en avoir mûrement délibéré, ils résolurent de s'adresser à un évêque romain pour obtenir, par son intermédiaire, le patronage du grand Dieu des chrétiens, car ils soupçonnaient leurs divinités de faiblesse ou d'impuissance contre la race infernale qui les attaquait. L'évêque consulté (on croit que ce fut saint Sévère de Trèves) leur répondit que le moyen d'obtenir ce qu'ils demandaient, c'était de recevoir le saint baptême : « Demeurez ici, leur dit-il, vous jeûnerez pendant sept jours; je vous instruirai et vous baptiserai. » Le septième jour, il les baptisa. Le narrateur contemporain de qui nous tenons ces détails semble insinuer que ce fut tout le peuple des Burgondes transrhénans qui reçut ainsi le baptême, chose peu probable, si l'on examine les circonstances : il y a plus de raison de croire que ceci se passa entre l'évêque et les principaux chefs au nom de tout le peuple et en quelque sorte par procuration pour lui. Quoi qu'il en soit, le moyen réussit. Cuirassés dès-lors contre les démons, les Burgondes se crurent invincibles; ils attaquèrent à leur tour et taillèrent en pièces les Huns avec trois mille hommes seulement contre dix mille. Le roi Octar, qui sortait d'une orgie la veille de la bataille, étant mort subitement pendant la nuit, les Burgondes virent dans cet événement comme dans l'autre la main du nouveau Dieu qui les protégeait : les Burgondes de la Gaule étaient déjà chrétiens.

Cet Octar dont nous venons de parler était frère de Moundzoukh, père d'Attila; il avait deux autres frères, Oëbarse et Roua, chefs souverains comme lui, de sorte que cette famille, issue du sang royal, tenait sous sa main la majeure partie des hordes hunniques. Roua surtout était un chef capable et décidé. Par sa liaison avec le patrice romain Aëtius, qui avait été son otage, il était parvenu à mettre le pied dans les affaires intérieures de Rome d'une façon plus qu'incommode

pour les empereurs (1). Roua, qui prenait de toutes mains, s'était fait donner par l'Auguste d'Orient, Théodose II, une subvention annuelle de trois cent cinquante livres d'or, qu'il qualifiait de *tribut*, mais à laquelle celui-ci donnait le nom plus honnête de *solde*, par la raison que Roua, ayant reçu un brevet de général romain, était officier de l'empereur, lequel était libre de lui affecter tel traitement ou telle gratification qu'il lui plairait, suivant son mérite : c'était par ces honteux sophismes que la cour de Byzance cherchait à se dissimuler sa lâcheté. Quant aux généraux romains de la façon de Roua, sachant que leur principal mérite était de faire peur, ils usaient largement de ce moyen, qui aboutissait toujours à une augmentation de solde. Roua prétendait établir en principe, vis-à-vis de l'empire, que tout ce qui existait sur la rive septentrionale du Danube, terres et nations, appartenait aux Huns, comme le midi appartenait aux Romains; que c'était là leur domaine, dans lequel nul autre peuple n'avait le droit de s'immiscer. Trois ou quatre peuplades ultra-danubiennes ayant fait un traité d'alliance offensive et défensive avec la cour de Byzance, Roua se plaignit vivement, et menaça de la guerre. Deux consulaires lui furent députés pour entrer en explication; mais dans l'intervalle, en 434 ou 435, Roua mourut, laissant son trône aux mains de ses deux neveux, Attila et Bléda : ce furent les nouveaux rois qui reçurent l'ambassade romaine.

La conférence eut lieu dans une plaine à droite du Danube, à l'embouchure de la Morawa et tout près de la ville romaine de Margus : les Huns arrivèrent à cheval, et, comme ils ne voulurent point mettre pied à terre, il fallut que les ambassadeurs romains, sous peine de faillir à leur dignité, restassent également sur leurs chevaux. Ils entendirent là un langage qui ne laissa pas de les inquiéter un peu pour l'avenir. La rupture immédiate de l'alliance avec les tribus danubiennes, l'extradition de tous les Huns grands ou petits qui portaient les armes ou s'étaient réfugiés dans l'empire d'Orient, la réintégration des prisonniers romains évadés sans rançon ou le paiement de huit pièces d'or pour chacun d'eux, l'engagement formel de ne secourir aucun peuple barbare en hostilité avec les Huns, enfin l'augmentation du tribut qui, de trois cent cinquante livres d'or, serait porté à sept cents, — telles furent les clauses du traité proposé ou plutôt exigé par Attila. Aux objections des envoyés, à leurs moindres demandes d'explication, le roi hun n'avait qu'une réponse : « La guerre! » Et comme les ambassadeurs savaient trop bien que leur maître était disposé à tout faire, la guerre exceptée, ils se crurent autorisés à tout promettre. On jura

(1) Nous en avons parlé ici même à propos du comte Bonifacius et de la régente Placidia. — *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1851.

donc de part et d'autre, chacun prêtant serment à la manière de son pays. Ainsi fut conclu ce fameux traité de Margus que nous verrons si souvent invoqué par Attila, et qui lui servit d'arsenal pour battre l'empire romain par la politique, quand il ne l'attaquait pas par les armes. Pour preuve de leur fidélité religieuse à remplir les traités, les Romains se hâtèrent de livrer deux de leurs hôtes, jeunes princes du sang royal, fils de Mama et d'Attacam, personnages de distinction chez les Huns. Ils furent livrés sur le territoire romain, en vue de Carse, petite ville fortifiée de la Thrace danubienne, et Attila les fit crucifier aussitôt sous les yeux de ceux qui les lui amenaient : c'est ainsi qu'il inaugura son règne.

Attila était frère puîné de Bléda; mais, quoiqu'ils régnassent en commun, le sceptre résidait de fait aux mains du plus jeune. Il avait alors de trente-cinq à quarante ans, ce qu'on peut induire de la remarque faite par les historiens, qu'en 451, époque de son expédition dans les Gaules, ses cheveux étaient déjà presque blancs. Cette supposition reporterait sa naissance aux dernières années du ve siècle, vingt ou vingt-cinq ans après l'établissement des hordes hunniques en Europe. Le nom d'Attila ou *Athel* que portait le fils de Moundzoukh, et qui n'est autre que l'ancien nom du Volga, a fait penser avec quelque raison qu'il avait vu le jour sur les bords de ce fleuve, dans la demeure primitive des Huns; en tout cas, il devint homme sur ceux du Danube : c'est là qu'il apprit la guerre, et que, mêlé de bonne heure aux événemens du monde européen, il connut le jeune Aëtius, otage des Romains près de son oncle Roua. Probablement, et d'après ce qui se pratiquait par une sorte d'échange entre la barbarie et la civilisation, tandis qu'Aëtius faisait ses premières armes chez les Huns, Attila faisait les siennes chez les Romains, étudiant les vices de cette société comme le chasseur étudie les allures d'une proie : faiblesse de l'élément romain et force de l'élément barbare dans les armées, incapacité des empereurs, corruption des hommes d'état, absence de ressort moral dans les sujets, en un mot tout ce qu'il sut si bien exploiter plus tard, et qui servit de levier à son audace et à son génie. Aëtius et lui restèrent liés d'une sorte d'amitié qui se manifestait par de petits services et une réciprocité de petits cadeaux. Le Romain fournissait au Hun ses secrétaires latins et ses interprètes; le Hun lui envoyait en retour quelque objet curieux, quelque monstre difforme ou risible : un jour il lui envoya un nain. Ces deux hommes s'appréciaient et se redoutaient secrètement comme deux rivaux que les chances de la fortune amèneraient un jour sur les champs de bataille en face l'un de l'autre, et qui seuls étaient dignes de se mesurer.

L'histoire nous a laissé un portrait d'Attila d'après lequel on peut se représenter assez exactement ce barbare fameux. Court de taille et

large de poitrine, il avait la tête grosse, les yeux petits et enfoncés, la barbe rare, le nez épaté, le teint presque noir. Son cou jeté naturellement en arrière, et ses regards qu'il promenait autour de lui avec inquiétude ou curiosité, donnaient à sa démarche quelque chose de fier et d'impérieux. « C'était bien là, dit Jornandès que nous aimons à citer, parce qu'il nous reproduit naïvemeni les impressions restées chez les nations gothiques, c'était bien là un homme marqué au coin de la destinée, un homme né pour épouvanter les peuples et ébranler la terre. » Si quelque chose venait à l'irriter, son visage se crispait, ses yeux lançaient des flammes; les plus résolus n'osaient affronter les éclats de sa colère. Ses paroles et ses actes mêmes étaient empreints d'une sorte d'emphase calculée pour l'effet; il ne menaçait qu'en termes effrayans; quand il renversait, c'était pour détruire plutôt que pour piller; quand il tuait, c'était pour laisser des milliers de cadavres sans sépulture en spectacle aux vivans. A côté de cela, il se montrait doux pour ceux qui savaient se soumettre, exorable aux prières, généreux envers ses serviteurs, et juge intègre vis-à-vis de ses sujets. Ses vêtemens étaient simples, mais d'une grande propreté; sa nourriture se composait de viandes sans assaisonnemens, qu'on lui servait dans des plats de bois; en tout, sa tenue modeste et frugale contrastait avec le luxe qu'il aimait à voir déployer autour de lui. Avec l'irascibilité du Calmouk, il en avait les instincts brutaux; il s'enivrait, il recherchait les femmes avec passion. Quoiqu'il eût déjà, suivant l'expression de Jornandès, « des épouses innombrables, » il en prenait chaque jour de nouvelles, « et ses enfans formaient presque un peuple. » On ne lui connaissait aucune croyance religieuse, il ne pratiquait aucun culte; seulement des sorciers, attachés à sa personne comme les *chamans* à celle des empereurs mongols, consultaient l'avenir sous ses yeux dans les circonstances importantes.

Cet homme, dont la vie se passa dans les batailles, payait rarement de sa personne; c'est par la tête qu'il était général. Asiatique dans tous ses instincts, il ne plaçait même la guerre qu'après la politique, donnant toujours le pas aux calculs de la ruse sur la violence, et les estimant davantage. Créer des prétextes, entamer des négociations à tout propos, les enchevêtrer les unes dans les autres comme les mailles d'un filet où l'adversaire finissait par se prendre, tenir perpétuellement son ennemi haletant sous la menace, et surtout savoir attendre, c'était là sa suprême habileté. Le prétexte le plus futile lui semblait bien souvent le meilleur, pourvu qu'on n'y pût pas satisfaire : il le quittait, le reprenait, le laissait dormir pendant des années entières, mais ne l'abandonnait jamais. C'était un curieux spectacle que ces ambassades sans nombre dont il fatigua plus tard la cour de Byzance, et qu'il confiait aux favoris qu'il voulait enrichir. Connaissant les allures de cette

cour corrompue et corruptrice, qui croyait acheter par des présens la complaisance des négociateurs barbares, il y envoyait ses serviteurs faire fortune aux dépens de l'empire, sauf à compter ensuite avec eux. Il poussait l'impudence jusqu'à les recommander aux libéralité impériales, et sa recommandation était un ordre. Un de ses secrétaires ayant eu la fantaisie d'épouser une riche héritière romaine, il fallut que Théodose la lui trouvât, et, la jeune fille s'étant fait enlever pour échapper à cet odieux mariage, le gouvernement romain dut la remplacer par une autre aussi riche et plus résignée. Tel était l'homme aux mains duquel allaient tomber les destinées du monde.

Attila n'avait mis tant de hâte à garrotter, comme il l'avait fait, les Romains par le traité de Margus que pour se livrer, sans préoccupations extérieures, à des réformes intérieures qui devaient changer l'état de son royaume. L'idée assez vague de Roua sur les droits de la nation hunnique au nord du Danube était devenue, dans la tête du nouveau roi, un vaste système qui ne tendait pas à moins qu'à créer, au moyen des Huns réunis sous le même gouvernement et obéissant à la même volonté, un empire des nations barbares en opposition à l'empire romain, qu'à faire, en un mot, pour le nord de l'Europe ce que Rome avait fait pour le midi. Son premier soin fut d'établir sa suprématie en Occident parmi tous ces petits chefs, ses égaux, tâche difficile, mais à laquelle il réussit, son oncle Oëbarse ayant donné lui-même l'exemple de la soumission. En Orient, dans le rameau des Huns blancs et chez les hordes des Huns noirs qui n'avaient pas suivi Balamir, l'entreprise offrait encore plus d'obstacles; mais elle réussit également, grace à quelques circonstances favorables. Théodose, malgré ses obligations récentes, travaillait à s'attacher les Acatzires, nation hunnique qui, sous le nom de Khazars, vint désoler plus tard la vallée du Danube, et qui occupait pour lors la steppe du Don, où elle avait remplacé les Alains. Les Acatzires formaient une petite république gouvernée par des chefs de tribus qui se reconnaissaient un supérieur dans le plus ancien d'entre eux. Soit ignorance, soit maladresse, les émissaires de Théodose, chargés de distribuer des présens à ces chefs, négligèrent de commencer par leur doyen, nommé Kouridakh, lequel se crut volontairement offensé. Il s'en vengea en avertissant Attila de ce qui se passait. Celui-ci accourut bien vite à la tête d'une grande armée, s'établit dans le pays, battit et tua la plupart des chefs, et, n'apercevant point Kouridakh, le fit inviter à venir, disant qu'il l'attendait pour partager les fruits de la victoire; mais le vieil Acatzire, qui s'était retranché avec sa tribu dans un lieu à peu près inaccessible, se garda bien d'en sortir : « Je ne suis qu'un homme, répondit-il à l'envoyé d'Attila, et si mes faibles yeux ne peuvent regarder fixe-

ment un rayon de soleil, comment soutiendraient-ils l'éclat du plus grand des dieux? » Attila vit à qui il avait affaire et laissa Kouridakh tranquille; mais il fit du reste des tribus un royaume pour l'aîné de ses fils, nommé Ellac. De ce royaume, comme d'un centre d'opérations, il fit une série de guerres, presque toutes heureuses, contre les hordes hunniques de l'Asie. De là il passa chez les nations slaves et teutones, poursuivant ses conquêtes jusqu'aux rivages de la mer Baltique, et soumit tout le nord de l'Europe, excepté la Scandinavie et l'angle occidental compris entre l'Océan, le Rhin et une ligne qui, partant du Rhin supérieur, suivrait à peu près le cours de l'Elbe. Cet empire égalait en étendue l'empire romain, s'il ne le dépassait pas.

Ces grandes choses ne s'accomplirent point sans qu'Attila se fît une multitude d'ennemis, surtout parmi les membres de la tribu royale, qu'on voyait se regimber en toute occasion. Il y en eut qui passèrent en Romanie pour solliciter l'appui de l'empereur; mais la lâcheté de Théodose conspirait toujours avec la cruauté d'Attila : les malheureux furent rendus pour être suppliciés. Bléda se mêla-t-il à ces complots? prit-il parti pour les chefs mécontens? ou bien sa seule présence faisait-elle obstacle à l'ambition d'un frère qui ne voulait point reconnaître d'égal? On ne le sait pas : l'histoire nous a caché les détails et le nœud d'une affreuse tragédie domestique dont elle ne nous montre que la catastrophe. Attila tua Bléda, « par fraude et embûches, » disent les historiens; l'un d'eux ajoute qu'il préludait ainsi par un fratricide à l'assassinat du genre humain. Les mœurs des Huns étaient si violentes, que ce crime ne souleva pas l'indignation publique; quelques tribus attachées particulièrement à Bléda, quelques amis qui voulurent soutenir sa mémoire, se montrèrent seuls et furent aisément comprimés. Vers le même temps, un incident propre à frapper les imaginations vint donner à l'autorité d'Attila et même à son crime une sorte de sanction surnaturelle. Il faut savoir, pour l'intelligence de ceci, que les anciens Scythes, habitans des plaines pontiques, avaient pour idole une épée nue enfouie dans la terre, et dont la pointe seule dépassait le sol : divinité bien digne de ces solitudes livrées au droit du plus fort. Les races ayant succédé aux races, les dominations aux dominations sur le territoire de la Scythie, l'épée de Mars (c'est le nom que lui donnaient les Romains) resta oubliée pendant bien des siècles. Un bouvier hun, voyant boiter une de ses génisses, profondément blessée au pied, en rechercha la cause, et, guidé par la trace du sang, il découvrit un fer aigu en saillie parmi les hautes herbes. Creuser le sol à l'entour, retirer l'épée rongée de rouille et la porter au roi, ce fut le premier soin du bouvier. Le roi la reçut avec joie comme un présent du ciel, un signe de la souveraineté qui lui était

donnée fatalement sur tous les peuples du monde : au moins chercha-t-il à répandre cette opinion, s'il ne la partageait pas lui-même. De ce moment, il agit et parla en maître et empereur de toute la Barbarie.

Ce premier pas fait ou presque fait, Attila avait ramené ses regards sur la Romanie, qu'il laissait en repos depuis six ou sept ans. La façon dont il fit sa rentrée, en 441, dans les affaires de l'empire, mérite une mention particulière, parce qu'elle peint bien son caractère et sa politique. Il devait y avoir dans un des châteaux de la frontière un de ces marchés mixtes où les Barbares étaient admis; les Huns s'y rendirent en grand nombre et armés secrètement. Au milieu de la foire, ils tirèrent leurs armes, se jetèrent sur la foule, pillèrent les marchandises, et se rendirent maîtres de la place. Aux demandes d'explication qui vinrent de Constantinople, Attila répondit que ce n'était là qu'une revanche, attendu que l'évêque de Margus, s'étant introduit clandestinement dans la sépulture des rois huns, en avait pillé les trésors. Bien qu'au fond l'évêque de Margus fût assez peu digne d'intérêt, le fait qu'on lui imputait semblait trop invraisemblable, et l'accusé le niait avec trop d'assurance, pour que le gouvernement romain ne soutînt pas sa dénégation. Pendant ces dits et contredits, Attila parcourait la rive du fleuve, saccageant les villes ouvertes et rasant les châteaux; il prit ainsi Viminacium, grande cité de la haute Mésie. Les provinciaux écrivaient lettre sur lettre à l'empereur pour qu'il mît un terme à ces calamités : « Si l'évêque est coupable, disaient-ils, il faut le livrer; s'il est innocent, il faut nous défendre. » L'évêque, craignant qu'on ne le sacrifiât par lâcheté, passa dans le camp des Huns, auxquels il promit de livrer sa ville épiscopale, s'ils lui garantissaient la vie sauve. On lui donne aussitôt des troupes qu'il place en embuscade, et, la nuit suivante, Margus tombait au pouvoir d'Attila. Ce premier prétexte épuisé, le roi barbare en trouvait chaque jour un nouveau; tantôt les échéances de son tribut étaient en retard, tantôt le gouvernement romain ne renvoyait pas fidèlement ses transfuges, et, à l'appui de chaque réclamation, Attila mettait en feu quelque canton de la Mésie. Ratiaria, ville grande et peuplée, fut prise d'assaut, Singidon fut ruinée; puis les Huns traversèrent la Save, et prirent Sirmium, ancienne capitale de la Pannonie; après quoi, revenant vers la Thrace, ils pénétrèrent dans les terres jusqu'à Naïsse, à cinq journées du Danube. Cette ville, patrie de Constantin, fut entièrement détruite; Sardique fut pillée et réduite en cendres.

Un répit de quelques années, laissé aux Romains par suite des embarras domestiques d'Attila, ne fut pour les Huns qu'un temps de repos; ils reprenaient leurs ravages en 446. Soixante-dix villes dévastées, la Thessalie traversée jusqu'aux Thermopyles, deux armées romaines

détruites coup sur coup, signalèrent les campagnes de cette année et de la suivante. Théodose, fatigué de sa propre résistance, proposa la paix, qui fut conclue à la condition qu'Attila recevrait immédiatement six mille livres pesant d'or comme indemnité de ses frais de guerre, qu'il lui serait payé désormais deux mille livres en tribut annuel, et que le territoire romain serait fermé pour toujours à tous les Huns sans exception.

Venait maintenant une question bien difficile, celle du paiement des sommes promises, car le trésor impérial était à sec : Théodose ne le savait que trop, et Attila non plus ne l'ignorait pas. Bien informé des affaires intérieures de l'empire, il connaissait la misère des provinces, à laquelle il avait d'ailleurs tant contribué, les folles prodigalités d'un prince qui ne réfléchissait jamais, et la rapacité de ses ministres. Il envoya donc à Constantinople un ambassadeur spécial, chargé de hâter la levée de l'impôt au moyen duquel on devait le payer et d'en assurer la remise entre ses mains, et fit choix, pour cette mission, d'un officier nommé Scotta, frère de son principal ministre. Ce fut pour Théodose une humiliation sans pareille que la présence de ce garnisaire barbare, qui semblait menacer d'exproprier l'empereur, si l'on ne pressurait pas ses sujets. L'impôt d'Attila ne souffrant ni retard ni non-valeur, la cour de Byzance recourut au procédé de recouvrement le plus commode et le plus prompt, en le faisant peser uniquement sur les riches, et, en premier lieu, sur les sénateurs; mais beaucoup de riches se trouvaient ruinés par suite du malheur des temps, et, comme les agens du fisc déployaient une rigueur excessive, le désespoir s'empara des hautes classes de la société : les femmes vendaient leurs parures, les pères le mobilier de leurs maisons; on en vit qui, à bout de ressources, se pendirent ou se laissèrent mourir de faim. L'excès de la douleur et de la honte aurait pu réveiller l'énergie de ce gouvernement, il ne fit que l'abattre tout-à-fait. Attila, par sa puissance, par son génie, par son esprit diabolique, exerçait sur Théodose une fascination qui le paralysait en face du danger. Il ne savait que maudire le barbare, souhaiter sa ruine, sans oser un dernier effort pour la préparer. Il aimait mieux s'étourdir dans les occupations futiles ou ridicules qui remplissaient sa vie. Quelle résolution virile pouvait-on demander à cette cour, où le porte-épée impérial était un eunuque? On ne savait y concevoir que des ruses de femme et y pratiquer que des trahisons : il en devait arriver mal à Théodose et à l'empire romain.

AMÉDÉE THIERRY.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

RECHERCHES NOUVELLES

SUR

LE RÈGNE DE LOUIS XIV.

I. *Quinze ans du règne de Louis XIV*, par M. Ernest Moret. — II. *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, publiée par M. Depping. — III. *De l'Administration de Louis XIV*, — 1661-1672, — d'après les Mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson, par A. Chéruel.

L'histoire, comme le costume, a ses modes mobiles et changeantes, et depuis trente ans les modes historiques en France ont changé plus souvent peut-être que le costume. De 1818 à 1830, la curiosité se concentre tout entière sur le moyen-âge, et la science, durant cette période, devient, entre les mains des partis, une arme à deux tranchans. Les écrivains politiques s'en servent, chacun suivant ses affections, pour saper ou pour affermir la monarchie; les paladins et les tribuns sont en présence, et la lutte se continue jusqu'au moment où la révolution de juillet donne aux esprits une direction nouvelle. Les érudits, qui croiraient déroger à la science en s'aventurant dans les temps modernes, se rejettent avec un redoublement de zèle dans les profondeurs du moyen-âge, et comme la publication des textes rentre en général dans la catégorie des métiers faciles, chacun se mit à éditer des poèmes, des mystères, des chroniques et des chartes. On remonte jusqu'aux sources premières de la *Bibliothèque bleue;* on exhume, au milieu de beaucoup d'inutilités, quelques documens d'un intérêt véritable. Cependant cette fièvre paléographique ne tarde point à se calmer pour faire place à l'archéologie monumentale et à l'histoire des provinces et des villes, qui depuis tantôt dix ans se sont chaque jour développées davantage. De son côté, l'histoire politique, sous le coup de la révolution qui venait de s'accomplir, se détourna du passé pour se rapprocher de

nous : elle étudia 89 et 93, le consulat et l'empire, et tandis qu'une légitime curiosité pour ces grandes époques s'éveillait dans les esprits comme par un mystérieux pressentiment de l'avenir, on se tournait en même temps, par-delà le XVIIIe siècle, vers le dernier des grands siècles de la France de Louis IX et de Philippe-Auguste, celui qui prit et garda le nom du dernier des grands rois de la vieille monarchie, le siècle de Louis XIV.

Aucune époque de notre histoire n'est plus riche que le XVIIe siècle en documens de toute espèce, lettres, mémoires, correspondances intimes ou officielles, pièces administratives, politiques, militaires, etc. Parmi les personnages qui jouèrent à cette date un rôle sur la scène du monde, un grand nombre, hommes ou femmes, ont laissé par écrit de précieux souvenirs, et pour les actes même les plus secrets de l'administration et du gouvernement les renseignemens abondent. Il y avait là, pour l'histoire des mœurs, des lettres, de la diplomatie, de la guerre, une mine féconde de matériaux, les élémens de bien des publications, les germes de bien des volumes. Aussi, depuis vingt ans, cette mine a-t-elle été exploitée avec un zèle infatigable, et il est résulté de ce concours d'efforts un assez bon nombre de livres estimables et quelques livres excellens.

Chacun a pris sa part de l'héritage du grand roi. M. Mignet a choisi la diplomatie. Dans les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, il a éclairé d'un commentaire perpétuel les documens les plus secrets des archives des affaires étrangères, et il a exposé sous toutes ses faces cette importante question, l'une des plus graves de notre histoire, dans une introduction qui passe à juste titre pour l'un des morceaux les plus remarquables de l'école historique moderne. M. le général Pelet a fait pour la guerre ce que M. Mignet a fait pour la diplomatie. Les *Mémoires militaires*, extraits, comme les *Négociations*, des archives des ministères, contiennent aussi les documens officiels les plus importans et les plus authentiques, les bulletins, les ordres de campagne, les principales lettres du roi, des ministres et des généraux qui commandaient les armées françaises. On passe ainsi tour à tour du cabinet des négociateurs au bivouac des soldats; on voit la pensée qui dirige et le bras qui exécute. Dans un ordre tout différent, des travaux consciencieux et approfondis ont été publiés par M. Pierre Clément, qui s'est occupé surtout des finances, du commerce, du gouvernement de Louis XIV, de la vie et de l'administration de Colbert. M. Alexandre Thomas a présenté le tableau complet de l'organisation d'une grande province. M. Henri Martin, dans une thèse savante intitulée *la Monarchie au dix-septième siècle*, a étudié le système et l'influence personnelle du roi, principalement en ce qui concerne la cour, les lettres, les arts et les croyances, et il a complété ce travail par un curieux parallèle entre les théories politiques du monarque et celles de Bossuet. M. Sainte-Beuve a porté avec une pénétration toujours équitable la lumière dans le chaos du jansénisme. Il a dégagé, de l'immense entassement de volumes sous lesquels elles étaient comme ensevelies, les questions morales et littéraires, et retrouvé, on peut le dire sans exagération, tout un côté de l'histoire intellectuelle du grand règne. Un écrivain qui de nos jours rappelle fidèlement, par la beauté sévère de son style, le style éclatant et simple du XVIIe siècle, M. Cousin, s'est fait le biographe de la famille de Pascal, le scholiaste des *Pensées*. D'excellentes monographies

ont aussi été données sur La Fontaine, Mme de Sévigné, les Arnauld, Molière, Corneille, Mme de Maintenon, et nos classiques ont été commentés, annotés, édités avec le même soin, la même exactitude et le même respect que les classiques de l'antiquité grecque et romaine, leurs aïeux directs et les seuls rivaux de leur gloire.

La plupart des travaux que nous venons d'indiquer datent déjà de plusieurs années : quelques-uns ont paru dans ce recueil, d'autres y ont été appréciés, tous sont connus du public; mais, comme ce mouvement de curiosité féconde ne s'est point ralenti, il y a, nous le pensons, quelque intérêt à nous arrêter à des ouvrages récens qui apportent encore, après ceux dont nous venons de parler, des documens ou des vues nouvelles à l'histoire de Louis XIV et de son époque. Au premier rang de ces ouvrages, nous indiquerons ceux de MM. Moret, Chéruel et Depping. La publication de M. Depping embrasse au point de vue administratif le règne tout entier de Louis XIV; le livre de M. Chéruel, qui se rapporte également à l'administration, s'étend de 1661 à 1672; enfin le livre de M. Moret, narratif et synthétique, commence avec le XVIIIe siècle et se rattache à l'histoire des quinze dernières années du grand règne. Quoique très différens entre eux, ces trois ouvrages se lient cependant d'une manière intime et s'éclairent l'un l'autre, car on ne peut comprendre la fin du règne de Louis XIV, et comment, au milieu de tant d'ennemis, il parvint à maintenir l'intégrité de son royaume, à faire face à l'Europe, si l'on ne connaît par le détail la puissante organisation du pays.

Le livre de M. Chéruel est avant tout analytique, et il a le mérite d'être, dans l'analyse, exact et lucide. L'auteur l'a rédigé d'après des documens contemporains, en entremêlant aux appréciations personnelles les textes et les citations. Ces textes sont empruntés aux mémoires inédits d'Olivier d'Ormesson, dont les manuscrits sont conservés à la bibliothèque publique de Rouen. Maître des requêtes de l'hôtel du roi dès la régence d'Anne d'Autriche, ami des hommes les plus distingués de son temps, d'Ormesson était placé pour bien voir, et il a jugé sainement ce qu'il a vu, parce qu'il avait le cœur droit et l'esprit juste. Colbert, qui poursuivait Fouquet avec acharnement, avait promis à d'Ormesson la place de chancelier, s'il consentait, comme rapporteur dans le procès du surintendant, à conclure pour la peine de mort. L'austère magistrat conclut au bannissement et fut disgracié; mais la disgrace le laissa calme et impartial pour ceux mêmes qui l'avaient frappé, et c'est surtout cette sérénité inaltérable qui donne un grand prix à ses mémoires, où sont consignés jour par jour, de 1661 à 1672, les souvenirs les plus marquans de sa vie. Tout ce qui se rattache à la constitution du pouvoir central, aux réformes judiciaires, financières, administratives, a été, pour Olivier d'Ormesson, l'objet d'une attention particulière, et M. Chéruel a fait ressortir heureusement, en les rattachant à des classifications générales, les nombreux détails qui se rapportent dans ces mémoires à chacune des branches du gouvernement.

Placé entre les traditions, vivaces encore, de la féodalité et les récentes agitations de la fronde, Louis XIV s'appliqua d'abord à souder plus fortement l'unité de la nation et à constituer sur les bases les plus fermes le pouvoir central. L'autorité souveraine, dont le principe alors n'était contesté par personne, se trouvait dans son action entravée par tous, par les parlemens, les

villes, les états provinciaux, les grands dignitaires. Les franchises accordées par les rois aux communes, pour faire contre-poids à la puissance de la noblesse, avaient fini par faire obstacle aux rois eux-mêmes; les parlemens se posaient en rivaux de la couronne; les états marchandaient l'impôt : il fallait choisir entre le désordre et le pouvoir absolu. Le choix d'un homme tel que Louis XIV ne pouvait être douteux; mais, dans la période ascendante et glorieuse de son règne, le pouvoir absolu, il faut le reconnaître, ne fut entre ses mains que l'instrument du progrès. En vertu de sa maxime favorite, « que l'assujettissement qui met le souverain dans la nécessité de prendre la loi de ses peuples est la plus grande calamité où puisse tomber celui qui gouverne, » il ne convoqua jamais les états-généraux et ne consulta les notables qu'une seule fois pour des questions de commerce. Il fit disparaître la vieille rivalité des parlemens par un simple changement de mots, en substituant à leurs titres de *cours souveraines* celui de *cours supérieures*, et il les repoussa de la politique pour les enfermer dans des attributions définies, comme s'il eût prévu un siècle à l'avance que le signal de la révolution qui devait renverser son trône et sa race partirait de cette haute magistrature qui, à son tour, et la première en France, substitua le mot *citoyen* au mot *sujet*. Les gouverneurs des provinces, qui jusqu'alors s'étaient constitué dans leurs gouvernemens respectifs de véritables royautés au petit pied, furent, comme les parlemens, réduits à un rôle secondaire et passif. Louis XIV leur enleva le maniement des deniers publics, le commandement des troupes, et il centralisa toute l'administration en plaçant sous l'action immédiate des ministres les intendans, qui répondent à nos préfets modernes et qui représentaient le pouvoir central dans les provinces, comme les préfets le représentent aujourd'hui dans nos départemens. Ainsi les agens directs du gouvernement, qui n'avaient, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII, sous le nom de *missi dominici* ou *maîtres enquêteurs*, rempli que des missions temporaires, furent organisés d'une manière fixe, et le monarque réalisa dans la pratique cette pensée sur laquelle il insistait souvent : que le chef d'un grand état doit être toujours et partout présent à ses sujets. L'administration qui devait imprimer à tous ces rouages un mouvement uniforme et régulier fut soumise elle-même à un remaniement complet. Jusqu'alors, chaque secrétaire d'état avait embrassé confusément, dans une circonscription géographique tout-à-fait arbitraire, les affaires intérieures et étrangères, politique, finances, police, cultes, travaux publics, etc. Il en résultait une confusion extrême, les secrétaires, au nombre de quatre, ayant dans leurs attributions, l'un la Normandie, la Picardie et l'Écosse, l'autre la Provence, le Languedoc, la Guyenne, l'Espagne et le Portugal, un autre encore le Dauphiné, le Piémont, Rome, Venise et l'Orient. Louis XIV substitua à ces attributions purement géographiques un ordre rationnel, basé sur les spécialités elles-mêmes, marine, guerre, finances, relations extérieures, et il introduisit dans le gouvernement la division du travail, se réservant pour lui-même et ses ministres la haute direction. Tous les quinze jours, il présidait le *conseil des dépêches*, conseil qui se tenait toujours dans le plus grand secret. Le conseil d'état, institué par Philippe-le-Long en 1318 sous le nom de *conseil étroit*, fut partagé en trois sections : à la première furent attribuées les questions politiques et religieuses, à la seconde les finances, à la troisième le contentieux.

L'autorité souveraine étant affermie et l'administration centrale organisée, Louis XIV et son gouvernement s'attachèrent, avec une infatigable activité, à porter la réforme dans toutes les branches des services publics. On commença par les finances. En 1661, le budget des recettes était fixé à 84,222,096 livres; mais cette somme ne figurait en quelque sorte que pour mémoire. Dans cette même année, 31,844,924 livres seulement entrèrent dans les caisses de l'état, tandis que les dépenses s'élevèrent à 53,377,172 livres. Les traitans détournaient une partie des fonds, et ils s'en servirent ensuite pour faire, à un taux exorbitant, des avances au trésor, qu'ils volaient ainsi deux fois. Quelques années suffirent à Colbert pour tout changer. En 1667, il entra au trésor 63,016,826 livres; les dépenses furent réduites à 32,554,913 livres, et Colbert résolut un problème que personne, après lui, n'a su résoudre : il accrut les revenus publics en diminuant les impôts, et il fit des économies en augmentant les dépenses. Ce fut par l'ordre, la régularité et une sévérité exemplaire contre les malversations et le gaspillage, que ce grand ministre obtint un résultat aussi extraordinaire. La comptabilité du budget fut, pour la première fois, tenue avec une extrême régularité, et pour la première fois aussi celle des villes fut sévèrement contrôlée par l'état. La chambre de justice instituée pour punir les malversations fit rentrer au trésor une somme de 110 millions, et prononça plusieurs condamnations à mort. Le journal d'Olivier d'Ormesson contient, sur les séances de ce tribunal, de curieux détails. La même sévérité attendait les coupables, quel que fût leur rang, et quand par hasard le roi faisait grace, les condamnés, ceux mêmes qui portaient les noms les plus illustres, étaient forcés d'écouter à genoux la lecture des lettres de rémission. Colbert, pour établir ses réformes, eut à lutter contre des obstacles de toute nature, et ce fut surtout dans l'administration des finances qu'il rencontra le plus de difficultés. Il eut à combattre tout à la fois les traitans, qui profitaient pour voler du crédit que donne la fortune et le seul titre de prêteur, — la noblesse et le clergé, qui invoquaient sans cesse leurs priviléges pour se soustraire aux charges de l'état, — enfin Louis XIV, que la passion des grandes choses entraînait sans cesse aux grandes dépenses. Dans la question des emprunts, Colbert, au moment de la guerre de Hollande, fut battu par Louvois. « Voilà donc, disait-il tristement, la voie des emprunts ouverte. Quel moyen restera-t-il désormais d'arrêter le roi dans ses dépenses? Après les emprunts il faudra les impôts pour les payer, et, si les emprunts n'ont point de bornes, les impôts n'en auront pas non plus. » A dater de ce jour, l'équilibre de nos finances fut rompu, et ce qui s'est passé depuis deux siècles n'a que trop justifié les tristes prévisions de Colbert.

La réforme des lois ne fut ni moins étendue ni moins importante que celle des finances. Une série d'ordonnances, que l'on peut regarder comme le plus grand monument législatif de l'Europe entre le droit romain et le code Napoléon, améliorèrent la procédure civile et criminelle et créèrent la législation des eaux et forêts, de la marine, du commerce et des colonies. Cette fois encore ce fut Colbert qui prit l'initiative. Le 15 mai 1665, il remit au roi un mémoire dans lequel il exposait ses plans, et, pour être sûr d'obtenir par la vanité l'adhésion du monarque, il faisait remonter adroitement jusqu'à lui l'idée première de tous les projets de réforme. Une commission fut nommée : on la composa exclusivement d'hommes pratiques, en écartant avec grand soin, d'une part, les

membres du parlement, qui ne pouvaient manquer, par esprit de corps et par intérêt personnel, de s'opposer aux innovations et de défendre les abus, et, de l'autre, tous les hommes que l'on savait disposés, par la tournure de leur esprit, à perdre le temps en discussions et en paroles. Cette commission et celles qui lui furent successivement adjointes poursuivirent leurs travaux sans interruption de 1665 à 1673, et cette fois encore, pour mener à bonne fin une si grande entreprise, il fallut, de la part de Louis XIV et de ses ministres, une volonté de fer, car la magistrature et les parlemens opposèrent sans cesse une résistance sourde, et défendirent pied à pied des abus qui faisaient leur richesse et leur force. M. Chéruel fait remarquer à cette occasion combien la plupart des historiens se sont trompés en prenant parti pour la magistrature contre le monarque, et combien Lemontey, entre autres, s'est montré injuste en appelant l'ordonnance de 1667 le *manifeste du despotisme*. Jamais ordonnance ne fut plus largement réformatrice, et si, en aussi grave matière, il était permis d'invoquer l'autorité du rire, nous dirions, pour notre part, que *les Plaideurs* de Racine, joués l'année suivante, en sont la justification la plus haute et la plus sérieuse. Louis XIV, par cette ordonnance, n'attentait pas plus à l'indépendance de la magistrature que Racine, par sa comédie, n'attentait à la dignité de la justice. Le roi, comme le poète, ne frappait que sur la chicane, et la comédie, aussi bien que l'ordonnance, montrent quels en étaient alors le ridicule et les abus. En effet, que veut le roi dans son édit? « Rendre l'expédition des affaires plus prompte par le retranchement de plusieurs délais et actes inutiles. » Que veut Racine dans sa pièce? Montrer que les procès ruinent ceux qui les gagnent. Chicaneau, payant deux bottes de foin cinq à six mille livres, n'exagère en rien les dépens d'une procédure long-temps soutenue. C'est l'histoire de Boivin payant douze mille livres de frais pour une redevance de vingt-quatre sous. Quand Louis XIV veut simplifier les plaidoiries et rendre le style uniforme dans toutes les cours et siéges, c'est, comme Racine, l'Intimé qu'il attaque, et sur tous les points la comédie, peinture fidèle des mœurs du temps, donne raison au législateur.

Ce qu'ils avaient fait pour les finances et la justice, Louis XIV et ses ministres le firent également pour l'armée, le commerce, les colonies. Les régimens, qui jusqu'alors avaient porté les couleurs des colonels, reçurent l'uniforme. Pour fortifier la discipline dans l'armée, on éloigna d'abord les vieilles bandes de la fronde; les unes furent envoyées au fond de la Hongrie combattre les Turcs, les autres moururent glorieusement avec Beaufort en défendant Candie. Placées sous la main immédiate du roi, les troupes furent habituées à l'unité du commandement; des ordonnances pleines d'équité et de sagesse réglèrent pour la première fois l'avancement par ancienneté; pour la première fois aussi la bravoure et le mérite effacèrent sur le champ de bataille la distinction des classes. Le peuple, dans la personne de Fabert, fut élevé à la dignité de maréchal de France, et la noblesse, qui s'entêtait à réclamer pour elle seule le privilége de la bravoure, s'indigna, comme Saint-Simon, de voir que le service *était devenu populaire sous la main du roi*.

Ainsi tout s'enchaîna dans ce gouvernement puissant. Les écus de Colbert payèrent les soldats de Louvois; une administration forte à l'intérieur produisit au dehors une diplomatie non moins forte; les armées, que jusqu'alors on avait

licenciées après chaque campagne, reçurent une organisation permanente; le chiffre des marins fut porté à soixante mille, celui des soldats à quatre cent mille, et l'Europe, éblouie de tant de puissance, disait, en parlant de Louis XIV : *le roi*, comme dans l'antiquité, en parlant de Rome, on disait : *la ville*.

Ce ne fut pas seulement dans l'organisation nationale de l'armée, où il établit l'égalité du mérite, que Louis XIV se montra supérieur aux idées ou plutôt aux préjugés de son temps; ce fut aussi dans la protection constante qu'il accorda aux lettres et à l'industrie. Tandis que la noblesse regardait le négoce comme une occupation dégradante, il anoblissait ceux qui se signalaient dans le commerce et l'industrie, et il tançait sévèrement dans de sages ordonnances la sottise et la vanité, ces deux compagnes inséparables qui survivent à toutes les transformations sociales, et qui poussaient une foule de bourgeois, dignes collatéraux de M. Jourdain, à quitter les affaires pour aller dans quelque château délabré singer les gentilshommes et « peupler les campagnes de gens inutiles à l'état. » Dans ses rapports avec les écrivains, il ne se montrait pas moins libéral. Tandis que la noblesse, à l'occasion de la querelle des marquis, s'ameutait contre Molière, le roi lui donnait ses petites entrées, le faisait asseoir à sa table, et disait aux courtisans : « Vous me voyez occupé de faire manger Molière, que mes officiers ne trouvent point d'assez bonne compagnie pour eux. » Une autre fois, pour répondre aux calomniateurs du poète qui l'accusaient d'avoir épousé sa propre fille, il tenait sur les fonts de baptême son premier enfant. Ses rapports avec Racine étaient, on peut le dire, tout-à-fait bourgeois. Le roi le recevait le soir, en tête-à-tête, au coin du feu, et la disgrace de l'auteur d'*Athalie*, disgrace sur laquelle du reste on n'est point encore nettement fixé, nous semble avoir été singulièrement surfaite par la plupart des historiens. Que le roi ait manifesté son mécontentement de voir Racine empiéter en quelque sorte sur les attributions des ministres, en s'occupant, dans un mémoire remis secrètement à Mme de Maintenon, des causes de la misère du peuple et des moyens d'y porter remède, ou que quelques propos malins contre le mérite littéraire de Scarron aient offensé sa veuve, devenue la favorite du roi, ce sont là des affirmations contradictoires entre lesquelles il est difficile de décider; mais toujours est-il que le mécontentement du roi ne se traduisit jamais en actes hostiles, et que le poète garda tout ce qu'il avait obtenu aux jours de sa faveur. Malade et attristé depuis long-temps, Racine s'exagéra évidemment sa disgrace, non pas, comme on l'a dit, par amour-propre de courtisan, mais parce qu'il craignait, en honnête homme, d'avoir offensé son bienfaiteur et perdu un appui pour sa nombreuse famille; mais, s'il fut trop sensible, ce n'est point une raison pour dire que Louis XIV fut cruel à son égard. Loin de là, le roi eut toujours pour Racine des paroles bienveillantes, et peu de jours après qu'il fut mort, il en parlait de manière, dit Boileau, « à donner aux courtisans envie de mourir. » Ce sont là des faits qu'il importe de rectifier, parce qu'ils ont été souvent méconnus. On a tant de fois insisté sur le blâme en faussant la vérité, qu'il est bon, quand l'occasion s'en présente, de s'arrêter un peu à la justification en rétablissant les faits. Nous ne croyons pas fausser l'histoire en disant que, de tous les hommes de son époque, Louis XIV fut peut-être, dans son royal orgueil, celui qui se montra le plus sincèrement libéral, et que, le premier entre tous les rois de sa race qui gouvernèrent la France, il créa au-

dessus de toutes les classes qui partageaient la nation l'aristocratie la plus haute et la plus populaire à la fois, celle de l'intelligence, du courage, du talent.

On le voit, au début de son règne, en ce moment de féconde et puissante jeunesse, Louis XIV a justement mérité le nom de *grand*, et ce n'est pas seulement, comme on l'a répété tant de fois, parce qu'il a protégé les lettres, car les lettres ne font pas seules la grandeur d'une nation et celle de l'homme qui la gouverne, mais aussi parce qu'il a marché résolûment en tête de ses contemporains dans la voie du progrès. Quand la société du moyen-âge était encore, par ses abus, vivante autour de lui, il a posé les premières bases de l'administration moderne; il a donné à l'industrie un essor inconnu jusqu'alors au milieu des entraves du système corporatif, et rétabli le principe d'autorité en présence de la fronde. Esprit essentiellement pratique, il tourna ses vues et ses efforts vers des améliorations profitables pour tous, et si, durant ce long règne, mêlé de tant de gloire et de désastres, l'histoire a fait peser sur lui seul la responsabilité de bien des fautes, — mieux renseignés aujourd'hui, nous devons aussi, pour être équitables, faire remonter jusqu'à lui la responsabilité du bien, car il en prit toujours l'initiative, et il lui fallut pour l'accomplir une volonté et une fermeté bien grande, les réformes les plus utiles ayant la plupart rencontré dans la nation une vive résistance. Ce fait, trop peu remarqué, ressort avec la dernière évidence de la publication de M. Depping intitulée : *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, qui fait partie des *Documens inédits sur l'histoire de France.*

Pour maintenir dans tous les services l'ordre et la régularité, chaque secrétaire d'état faisait inscrire dans des registres non-seulement tous les actes émanés de son département, mais aussi tous les rapports, mémoires ou lettres qui lui étaient adressés. Un assez grand nombre de ces registres, y compris ceux du secrétariat de la maison du roi, les plus importans de tous, sont arrivés jusqu'à nous, et, malgré de nombreuses lacunes, les diverses collections en sont encore assez complètes pour intéresser vivement les amis de notre histoire nationale. Ces différentes collections, dispersées dans un grand nombre de dépôts, bibliothèques publiques ou archives des ministères, ont été attentivement explorées par M. Depping, et elles ont fourni à cet infatigable travailleur les élémens de la publication dont nous venons de parler, publication qui doit comprendre quatre volumes, et qui embrassera dans son ensemble les administrations provinciales et municipales, la justice, les affaires du parlement et autres corps judiciaires, les finances, le commerce, les travaux publics, en un mot tout ce qui concerne dans l'ensemble et le détail le gouvernement d'un grand peuple. Le premier volume, qui se rapporte aux états provinciaux et aux affaires municipales et communales, contient, outre une bonne introduction de l'éditeur, un grand nombre de pièces originales qui modifient sur bien des points une foule d'opinions historiques depuis longtemps accréditées, et qui montrent combien à cette date était profond le chaos des institutions nationales. Au premier rang de ces institutions se placent, on le sait, les états-généraux, qui se composaient de députés des trois ordres, votaient des impôts, exprimaient des vœux sur des objets d'utilité publique, et jouaient quelquefois, dans des circonstances solennelles, le rôle de conseillers de la royauté. Convoqués pour la première fois sous Philippe-le-Bel en 1302, à

l'occasion des démêlés de ce prince avec le saint-siége, ces états, qui devaient reparaître pour la dernière fois en 89, à la veille même de la révolution française, s'assemblaient extraordinairement d'après les ordres formels des rois; mais il n'en était pas de même des états provinciaux, qui, sur certains points du territoire, faisaient partie des institutions permanentes du pays et fonctionnaient périodiquement. Au fur et à mesure que l'annexion des provinces à la couronne fut plus intime, ces états perdirent de leur importance, et à l'époque de Louis XIV ils ne s'assemblaient plus que dans le Languedoc, la Provence, la Bourgogne, la Bretagne et l'Artois. Dans le cours du moyen-âge, ils avaient souvent donné de grands exemples de patriotisme et rendu à la cause du pays d'éminens services; ils avaient volontairement voté des subsides quand le trésor royal était épuisé, des levées d'hommes quand il n'y avait plus d'armée, et adopté de salutaires mesures de salut public aux jours des grands dangers. On avait vu en 1356, après la bataille de Poitiers, les états de la langue d'oc, comme le sénat romain après la bataille de Cannes, décréter un grand deuil, suspendre les fêtes, interdire les vêtemens de luxe et retenir l'argent aux mains des contribuables, afin de consacrer toutes les ressources à la défense du pays. Ces états avaient souvent pris l'initiative de réformes importantes; mais, au XVIIe siècle, leur rôle, de plus en plus amoindri, était devenu tout-à-fait secondaire : il se bornait à voter, sous le nom de *dons gratuits*, la part d'impôts de la province, à lever cet impôt, et à établir ensuite, comme le font aujourd'hui les conseils-généraux, le budget particulier de la province. Dans l'origine, le don gratuit fut, comme son nom l'indique, purement facultatif. Plus tard, tout en gardant son nom comme un lointain témoignage de l'indépendance première, il devint obligatoire, et alors le rôle des états se borna uniquement à débattre le chiffre de l'impôt, dont le taux moyen était, au XVIIe siècle, de 6,000,000 par province. Rien n'est plus singulier que la lutte qui éclatait à chaque session entre les membres des états et les commissaires royaux chargés d'obtenir un vote favorable. Ces commissaires, en demandant une certaine somme, avaient l'ordre secret de se contenter d'une somme plus faible. Il s'établissait alors entre les deux parties, d'une part pour avoir plus et de l'autre pour donner moins, un véritable tournoi de ruses et d'intrigues. L'impôt finissait toujours par être voté, mais il en coûtait fort cher à l'état, qui, pour l'obtenir, était forcé de donner des pensions à la noblesse et des gratifications aux bourgeois; ceux-ci, de leur côté, faisaient à leurs amis et à eux-mêmes une fort belle part dans le budget provincial, tandis que les commissaires touchaient des deux mains l'argent du gouvernement, qui les payait de ce qu'ils avaient obtenu, et l'argent des provinces, qui les payaient à leur tour de ce qu'ils n'avaient point exigé. On comprend à quels abus devait donner lieu un semblable état de choses, et combien, sur ce point, nos administrations modernes, dans leur simplicité régulière et savante, sont supérieures à celles du passé. On comprend surtout, en lisant les textes rapportés par M. Depping, quels obstacles entravaient la marche du gouvernement et tout ce qu'il fallait d'habileté pour en triompher. De plus, il résulte jusqu'à l'évidence de l'étude de ces textes que, contrairement à l'opinion émise par la plupart des historiens modernes, les états provinciaux, à cette date, avaient perdu toute signification, et qu'ils n'étaient plus qu'un embarras. On les voit en effet, en de nombreuses

circonstances, repousser avec une obstination singulière les améliorations les plus utiles proposées par le gouvernement. On les voit sans cesse opposer aux plus justes réformes les coutumes, les priviléges, le danger des innovations. Chacune des classes qui les composaient n'agissait que sous la pression de l'égoïsme. Ainsi, en 1694, on demande aux états du Languedoc des fonds pour le desséchement des marais au milieu desquels Aigues-Mortes se trouvait comme submergée; ces états, composés de grands propriétaires, refusent les fonds sous prétexte que, les marais étant desséchés et convertis en terres arables, le prix du blé baissera considérablement, et pour obtenir les subsides nécessaires à cette grande entreprise il faut que le gouvernement s'engage à ne faire cultiver que le tiers des terres rendues à l'agriculture et à planter le reste en bois. Ces mêmes états avaient déjà repoussé l'uniformité des poids et mesures et fait proscrire l'indigo.

Dans les villes, des faits analogues se produisaient. Les institutions municipales, qui, au XIIe et au XIIIe siècle, suppléaient, comme institutions de paix et d'ordre, à l'absence des lois et du pouvoir central, et qui formaient le contrepoids de la féodalité, avaient perdu depuis long-temps déjà leur importance politique et législative. La plupart d'entre elles ne faisaient que sanctionner des usages depuis long-temps déjà tombés en désuétude; elles étaient restées complétement stationnaires depuis plusieurs siècles, et, sous Louis XIV, elles ne représentaient plus que les derniers vestiges d'un fédéralisme désormais impuissant. Les priviléges que les lois, à diverses époques, avaient accordés aux villes formaient un obstacle continuel à l'action du pouvoir central. Les unes, sous prétexte qu'elles avaient été dispensées du logement des gens de guerre, ou qu'elles devaient se garder elles-mêmes, refusaient de recevoir en garnison les troupes royales; d'autres invoquaient l'exemption du ban et de l'arrière-ban, pour se dispenser du service militaire; d'autres encore refusaient l'impôt en s'appuyant sur leurs vieilles immunités. Le droit individuel se trouvait de la sorte aux prises avec le droit général, et l'intérêt du pays était compromis par les intérêts de clocher. Des usages qui avaient pris naissance dans la barbarie même du moyen-âge s'étaient perpétués au milieu des progrès toujours croissans de la civilisation. Ainsi, dans certaines villes, en vertu du vieux principe de solidarité établi entre les membres d'une même association municipale, tous les habitans étaient individuellement responsables des dettes de leurs compatriotes, et ils se trouvaient de la sorte placés constamment sous le coup de la contrainte par corps pour des engagemens qu'ils n'avaient point contractés. La même solidarité existait, en plusieurs lieux, pour les dettes municipales, et les choses en étaient venues à ce point que, dans la ville de Béthune entre autres, les bourgeois n'osaient plus sortir de chez eux. Les communes, par suite d'un désordre extrême et de l'absence de tout contrôle, étaient en déficit depuis plusieurs siècles. Les bourgeois riches achetaient à vil prix les créances; puis, pour se rembourser, ils s'attribuaient les revenus municipaux, et s'emparaient même quelquefois des propriétés patrimoniales. Il en était de même des villages, qui, placés en dehors de toute surveillance administrative, s'endettaient comme les villes, et aliénaient leurs propriétés en les donnant en gage à des prêteurs. Le gouvernement, par une série de mesures sagement combinées, combattit victorieusement les abus. Les attributions des magistrats municipaux furent nettement définies et nette-

ment séparées de celles des officiers royaux. On régularisa la comptabilité, on liquida une partie des dettes; les grandes familles de la bourgeoisie qui se perpétuaient, par l'intrigue et l'argent, dans les fonctions municipales et qui constituaient une véritable féodalité, en rejetant toutes les charges publiques sur les classes laborieuses, furent replacées dans le droit commun. Une création nouvelle, celle des maires au titre d'office perpétuel, rendit l'action du pouvoir sur les administrations urbaines uniforme et constante; mais, par malheur, les offices de création royale ne tardèrent point à devenir un objet de trafic. Le gouvernement, pour augmenter ses ressources, les vendait soit à des particuliers, soit aux villes, qui les rachetaient par vanité et s'obéraient pour les payer. L'opposition aux réformes les plus utiles, que nous avons déjà signalée dans les états provinciaux, éclatait d'ailleurs dans la plupart des villes. Il n'y avait là, de leur part, aucun sentiment d'hostilité politique, mais un attachement obstiné à de vieux usages, des entêtemens de localité et la résistance des intérêts particuliers. Ainsi, lorsqu'il fut question d'agrandir Marseille, les bourgeois du corps municipal se récrièrent contre cette mesure, craignant que les maisons que l'on devait construire ne fissent baisser le loyer de celles qu'ils possédaient déjà. Il fallut, pour les faire céder, leur envoyer l'intendant des galères, Arnoul, homme expéditif et ferme, qui leur força la main pour embellir et assainir leur ville. On dut user de la même contrainte à l'égard des habitans de Bordeaux, qui ne voulaient point permettre le transit des grains de l'intérieur par la Garonne, de peur de les payer trop cher.

Les faits de ce genre sont très nombreux dans la publication de M. Depping, et on peut en tirer cette conséquence importante, à savoir que les améliorations n'ont point toujours, comme on l'a prétendu souvent, été réclamées par les peuples, mais souvent aussi imposées par les gouvernemens, et, en pénétrant jusqu'au fond des choses, on peut même dire que, dans l'ordre intellectuel aussi bien que dans l'ordre politique, ce fut Louis XIV, aidé des hommes dont il s'entoura, écrivains ou ministres, qui porta aux abus du moyen-âge, antérieurement à la révolution française, les coups les plus décisifs; car le XVIe siècle, et nous ne parlons ici que de la France, après avoir mis tout en question, avait laissé debout tout ce qu'il avait attaqué, sans rien fonder de grand et de durable. Il avait affaibli les croyances et n'avait pas détruit un seul des abus dont il s'était armé contre elles. Il avait compromis l'unité nationale par le protestantisme qui nous conduisait droit à l'organisation fédérale et princière de l'Allemagne, par la ligue qui tendait à constituer le fédéralisme municipal. Dans l'ordre civil, judiciaire, administratif, les choses étaient restées dans le même état qu'au siècle précédent; seulement la dissolution sociale était plus profonde encore, la nation plus affaiblie, et cette nation ne se releva que du jour où la réaction contre l'esprit même du siècle commença par Henri IV pour se continuer par Richelieu. Ce fut Louis XIV qui acheva l'œuvre et qui constitua la France moderne aussi forte, aussi puissante qu'elle pouvait l'être avant la grande émancipation de 89; ce fut lui qui fixa le gouvernement, comme les écrivains de son temps fixèrent la langue. Ce sont là des faits qu'il importe de maintenir, car on a singulièrement exagéré l'influence de la réforme sur le mouvement de notre civilisation française, tandis que chez nous ce mouvement fut essentiellement national, comme le catholicisme y fut toujours

populaire, et il s'accomplit à l'intérieur, en famille pour ainsi dire, sans recevoir du dehors l'idée et l'impulsion. Toutes les forces vives de la nation y contribuèrent chacune pour sa part; mais assurément Luther n'y fut pour rien.

Les publications de MM. Chéruel et Depping, en démontant, pièce par pièce, tous les rouages de cette machine à la fois intelligente et passive, simple et complexe, qu'on nomme un gouvernement, donnent lieu à bien des réflexions diverses. Les remarques qu'elles nous ont inspirées trouveront, sans aucun doute, plus d'un contradicteur, parce qu'elles sont en opposition avec des opinions depuis long-temps accréditées; mais, si ces opinions ont trouvé faveur auprès du public, c'est qu'évidemment elles s'étaient formées *à priori*, et sans un examen attentif des documens et des textes. Ce n'est point toujours en effet dans les récits des historiens qu'il faut chercher la stricte vérité : ceux-ci, en s'éloignant des événemens, en perdent souvent le sens intime, et, lors même qu'ils en ont été les contemporains, ils ne peuvent les embrasser tous dans leur ensemble, et ils subissent presque toujours, en les racontant, le contre-coup des passions qu'ils ont fait naître; mais, quand pour juger un gouvernement on suit jour par jour les souvenirs de ceux qui, comme Olivier d'Ormesson, ont pris une part directe aux affaires, et qui ont écrit avec une entière sincérité, pour eux-mêmes et dans la seule intention de fixer leurs souvenirs, — quand on suit aussi jour par jour ce même gouvernement dans tous ses actes les plus secrets, qu'on pénètre dans tous les mystères de sa diplomatie, de sa police, de ses conseils, — alors le passé s'illumine de clartés soudaines : aucune opinion, aucune haine ne s'interpose entre le fait et celui qui l'observe; ces morts qu'on interroge ne mentent pas, et la vérité reparaît tout entière. C'est là ce qui donne aux collections de pièces ou aux analyses de textes comme celles dont nous venons de parler une incontestable valeur.

C'est encore à cette série de travaux sur le règne de Louis XIV, étudié dans les documens authentiques et non plus dans les historiens, qu'appartient le livre de M. Moret. Très jeune encore, l'auteur, au lieu d'éparpiller ses forces en essais et en fragmens, a concentré toutes ses recherches sur une seule et même période historique, la première moitié du XVIIIe siècle. Le premier volume de ce travail a paru récemment, et nous engageons M. Moret à mener à bonne fin l'œuvre difficile qu'il a entreprise, car il possède, avec l'amour et l'ardeur des recherches, le sens historique qui fait comprendre la véritable acception des faits, beaucoup de méthode, et le talent de la mise en œuvre. Chercheur infatigable, il a mis à profit, d'une part, les archives des ministères, les manuscrits des bibliothèques, de l'autre les écrivains, toujours trop peu consultés chez nous, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Espagne. Il a de la sorte contrôlé, élucidé les documens déjà connus par les documens inédits, et l'histoire nationale par l'histoire étrangère.

Le livre de M. Moret s'ouvre aux derniers momens de la vie de Charles II. Ce prince, qui allait descendre à trente-neuf ans dans les caveaux funèbres de l'Escurial, avait, on le sait, souffert et langui plutôt qu'il n'avait vécu. Héritier de Charles-le-Téméraire, de Philippe-le-Beau, de Ferdinand-le-Catholique, ce pâle souverain des Pays-Bas, de l'Espagne, de Naples, du Milanais et des Indes s'éteignait sans postérité, et l'Europe était là prête à se disputer son hé-

ritage. Déjà, en 1668, lorsqu'il était à peine âgé de huit ans, la France et l'Autriche, se fondant sur les droits que leur donnaient leurs alliances, s'étaient partagé ses états, et, sur le bruit de sa fin prochaine, des traités, signés par l'Angleterre, la France et la Hollande, avaient de nouveau démembré sa succession avant qu'elle fût ouverte. Blessé dans sa dignité d'Espagnol et de roi à la vue de cette grande monarchie de Philippe II qui allait périr avec lui, Charles mourant s'était fait ouvrir les tombeaux de l'Escurial pour baiser les ossemens de ses ancêtres et chercher auprès d'eux l'inspiration des grandes choses. « Tout traité est nul, s'écria-t-il en apprenant le traité de partage, tant que Dieu ne l'a pas signé. » Et, après avoir consulté le pape, les théologiens, les plus célèbres jurisconsultes, il écrivit, le 2 août 1700, un testament dans lequel il désignait pour héritier un petit-fils de Louis XIV, Philippe de France, duc d'Anjou, fils du grand-dauphin.

Telle est, réduite à la simple exposition des faits, l'histoire de ce testament célèbre qui devait allumer une guerre européenne, et qui a donné lieu, de la part des écrivains étrangers, à tant de récriminations contre la France, et de la part d'un grand nombre d'écrivains français, à tant d'appréciations fausses et de reproches contre l'ambition de Louis XIV. Le rôle de la France, ont dit les étrangers, fut, dans cette circonstance, un rôle indigne. Après avoir signé deux traités de partage, elle acheta à la cour de Madrid de puissantes influences, et elle abusa de la faiblesse du roi d'Espagne pour faire attribuer, en violant sa foi, le trône de Philippe II à l'un de ses princes. — Louis XIV, ont dit à leur tour quelques écrivains français, a précipité le royaume dans un abîme de maux par ambition de famille. —M. Moret oppose à ces deux allégations des faits irrécusables, et il prouve, en s'appuyant sur des textes nouveaux et authentiques, que le testament de Charles II fut uniquement inspiré à ce prince par la noblesse espagnole, qui, pour sauver l'unité du pays, lui conseilla d'appeler au trône le petit-fils du monarque le plus puissant de l'Europe, et d'assurer, par le choix même de son successeur, la plus solide alliance. Il prouve également que les agens diplomatiques français furent complétement étrangers à la résolution de Charles II; que Louis XIV, loin d'avoir cherché la couronne d'Espagne, refusa d'abord, et ce fait était resté ignoré, d'accepter le testament; qu'enfin, en se décidant plus tard à l'acceptation, il agit, vis-à-vis de l'Espagne, de la France et de lui-même, conformément aux principes d'une saine politique. En effet, à défaut de la France, Charles II se rejetait dans les bras de l'Autriche, et l'Autriche, qui certes n'aurait pas refusé, se trouvait, d'un seul coup, en possession de la plus puissante monarchie des temps modernes. Elle pressait et enlaçait la France par l'Espagne, les Flandres, l'Italie; tout ce que la France avait fait contre elle depuis deux siècles se trouvait perdu en un jour; le refus du roi anéantissait l'œuvre de Louis XI, de François Ier, de Henri II, de Henri IV, de Richelieu, de Mazarin. Lors même que Louis XIV, en refusant, s'en serait tenu au traité de Londres, il fallait toujours combattre l'Autriche pour lui arracher les parts que le traité attribuait au dauphin. Comme le disait M. de Torcy, alors ministre des affaires étrangères, il n'y avait pas à choisir entre la paix et la guerre, mais entre la guerre et la guerre; et, puisqu'il fallait combattre, mieux valait le faire après tout en ayant l'Espagne pour alliée au lieu de l'avoir pour ennemie. Ce sont là des élucidations très importantes, parce

que le fait auquel elles se rattachent a fixé depuis cent cinquante ans la conduite de la France à l'égard de l'Espagne, et ouvert une phase nouvelle dans nos relations internationales. En effet, à dater du testament de Charles II, l'Espagne, brusquement isolée du reste de l'Europe, devient comme le satellite de la France, et la politique de Louis XIV se continue jusqu'à nos jours. En 1763, le duc de Choiseul resserre par le pacte de famille les liens qui unissent les deux nations, et quand l'Espagne, en 93, déclare la guerre à la France, c'est parce que la France a déchiré ce pacte et versé le sang d'un Bourbon; mais, depuis un siècle déjà, les intérêts des deux nations se sont tellement identifiés, que la monarchie catholique de Philippe II finit par s'allier à la république des disciples de Voltaire et de Rousseau. Quand Napoléon veut reconstituer, pour une dynastie nouvelle, un nouveau pacte de famille, c'est encore le testament de Charles II que défend l'Espagne; en 1823, lorsqu'une armée française franchit les Pyrénées, c'est pour défendre contre la révolution les descendans de Charles II, et rendre à l'Espagne ce qu'elle avait tenté de faire en 93 contre la république en faveur des descendans de Louis XIV. Enfin, de notre temps même, la pensée du grand roi reparaît encore dans la question des mariages espagnols du dernier règne; et certes, quand on voit à travers tant de régimes divers et dans des circonstances si différentes les deux nations tourner sans cesse dans le cercle que leur avait tracé, en 1700, la politique du cabinet français, on peut dire que cette politique était en quelque sorte dans la fatalité des choses.

Après avoir exposé, en les éclairant de faits nouveaux, les complications produites par le testament de Charles II, M. Moret montre quelle fut, après l'acceptation de Louis XIV, l'attitude des divers états de l'Europe vis-à-vis de la France. Cette attitude devait être hostile, car, parmi ces états, quelques-uns perdaient une occasion magnifique de s'agrandir; tous redoutaient Louis XIV, qui semblait marcher droit à la monarchie universelle, et une ligue formidable, qui reçut le nom de *grande alliance,* ne tarda point à se former contre lui. La Hollande, l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne, la Savoie, entrèrent dans cette ligue : la Hollande, parce qu'elle avait à venger les désastres de 1672 et qu'elle craignait de voir la France arriver jusqu'à ses frontières; l'Angleterre, parce qu'elle avait à défendre contre l'influence française à Madrid le grand commerce qu'elle faisait dans la Péninsule et dans les colonies américaines, et que de plus, comme à cette date elle ne possédait point encore Gibraltar, elle pouvait voir ses communications avec le Levant interceptées par le blocus de la Méditerranée. Quant à l'Autriche, elle ne pouvait laisser perdre sans tirer l'épée ses droits de succession, et elle entraîna l'Allemagne, à l'exception de la Bavière; la Savoie se joignit à la coalition dans l'espoir d'arracher, au milieu de la lutte, un lambeau du Milanais, de ce beau duché qu'elle n'a jamais cessé de convoiter dans tous les temps, y compris le nôtre. La Prusse, de son côté, réclamait des droits sur la Gueldre. L'Europe fut bientôt sous les armes, et la *grande alliance* vint se heurter contre la France.

M. Moret le dit avec raison : quand on suit, au milieu de ses péripéties sanglantes, cette guerre qui s'anime par degrés jusqu'à la fureur, cette guerre où les beaux triomphes de Friedlingen, d'Hochstett, de Villa-Viciosa, d'Almanza, de Denain, rachètent, à force de gloire et de sang, Blenheim, Ramillies, Turin

et Oudenarde, on reconnaît que les grandes luttes de la république et de l'empire ont de nobles préludes dans les luttes de Louis XIV. Les deux époques se valent sous le rapport de l'héroïsme, mais il est curieux de voir combien elles diffèrent entre elles sous le rapport de l'art, des opérations militaires et de la manière de combattre. Autant la guerre de Napoléon est rapide, foudroyante, pleine d'imprévu, autant la guerre des généraux du grand roi est lente, méthodique, régulière. Les campagnes commencent invariablement au mois de mai et finissent en octobre. Les troupes alors rentrent dans leurs quartiers d'hiver; les généraux français reviennent à Versailles, les généraux ennemis retournent à La Haye, à Vienne ou à Londres. Quand les hostilités s'ouvrent de nouveau, on marche lentement, on s'arrête pour prendre toutes les places; mais sur le champ de bataille la lutte est sans aucun doute plus meurtrière qu'elle ne l'est aujourd'hui dans la plupart des combats. Dans certaines actions, le tiers des hommes engagés est atteint, proportion énorme et qui dépasse de beaucoup celle des actions les plus sanglantes des guerres contemporaines. Il devait en être ainsi, car il restait encore quelque chose des habitudes guerrières du moyen-âge, avec des moyens de destruction beaucoup plus puissans. On se fusillait de très près sur un ordre beaucoup plus profond, on se canonnait, comme à Luzzara, deux jours entiers à portée de pistolet. La cavalerie, qui ne chargeait point encore au galop, car cette manœuvre fut pour la première fois introduite par le grand Frédéric, la cavalerie mettait souvent pied à terre pour aborder l'infanterie l'épée à la main. Les feux, il est vrai, étaient moins rapides, mais ils étaient plus meurtriers, les hommes de toutes les armées de cette époque étant habitués à assurer leurs coups et à chercher principalement la précision du tir. Friedlingen, Hochstett, Crémone, furent, dans l'acception la plus triste du mot, de véritables boucheries, car les troupes, dans la victoire, se montraient souvent impitoyables, et quand ce cri terrible : *tue!* avait couru dans leurs rangs, elles n'épargnaient pas même les blessés.

Toute la partie militaire du livre de M. Moret est bien traitée, et nous indiquerons principalement ce qui concerne la campagne d'Allemagne en 1703. Villars, dans cette campagne, avait formé le projet de marcher droit sur Vienne, de donner la main aux Hongrois prêts à se soulever, et de décréter dans la capitale même de l'empire que l'empire avait cessé d'exister; mais des circonstances plus fortes que la volonté du maréchal l'empêchèrent d'exécuter jusqu'au bout ce plan, qui rappelle celui de Napoléon dans les campagnes de 1805 et de 1809. On a souvent, dans ces dernières années, nous le savons, reproché aux historiens de donner trop de place aux faits militaires, sous prétexte que des récits de combats n'offraient ni intérêt ni instruction sérieuse. C'est là, à notre avis, un singulier reproche. Il nous semble au contraire que rien n'est plus propre à entretenir chez un peuple le patriotisme et le sentiment de l'abnégation individuelle, qui fait seul la force collective des nations, que le spectacle terrible et grandiose de ces luttes où les hommes se sacrifient les uns à une idée, les autres à un devoir, tous à cette mère commune qu'on nomme la patrie, à ce noble préjugé qu'on appelle la gloire. Dans l'effort suprême des guerres de la succession, le peuple et le monarque s'élevèrent tous deux à la hauteur des événemens. « Les ennemis, disait Louis XIV, connaissent mes forces, mais ils ne connaissent pas mon cœur. » La France pouvait en dire autant d'elle-même. Le

peuple, en effet, sembla grandir dans les revers. Il y eut des plaintes sur la dureté des temps, mais pas un murmure sur la nécessité des sacrifices; il y eut des souffrances profondes, il n'y eut pas de révolte politique; l'opposition, exclusivement théologique et religieuse, partit uniquement des jansénistes et des protestans. La nation fut unanime à soutenir la lutte. Depuis la mort de Louvois, la désorganisation de l'armée était la même que celle des finances depuis la mort de Colbert. Cette armée manquait de vivres et d'armes. Au siége de Kehl, il y avait un fusil pour trois hommes, et cependant on se battait toujours avec la même ardeur et la même gaieté. Quand Villars parcourait les lignes, les soldats, qui l'adoraient, lui adressaient cette prière : « Maréchal, donnez-nous notre pain quotidien; » et quand le pain manquait, il n'y avait pas un murmure. Attaquée tout à la fois en Flandre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Amérique, la France, sanglante et non mutilée, garda toutes ses conquêtes, toutes les conquêtes de Richelieu et de Mazarin, l'Alsace, l'Artois, le Roussillon, la Flandre, la Franche-Comté.

Aux grandes scènes de cette guerre extérieure s'ajoutent comme un épisode douloureux les scènes d'une guerre intestine souillée par d'affreux désordres, mais pleine aussi d'héroïsme et de grandeur, la guerre des Cévennes, cette Vendée protestante des premières années du XVIIIe siècle. Cette partie du livre de M. Moret est curieusement traitée, et elle offre en bien des points des faits nouveaux, l'auteur ayant recouru, comme dans le reste de l'ouvrage, à des sources jusqu'alors inexplorées. Tout en faisant la juste part du blâme, il s'est gardé sagement de ces déclamations contre le fanatisme et l'intolérance qui se substituent dans un grand nombre d'historiens modernes à l'exposition et à l'appréciation des faits. Il a jugé avec impartialité les hommes qui combattaient dans les deux camps; il a flétri tous les excès, sous quelque bannière qu'ils aient été commis, et certes, en un semblable sujet, l'impartialité est d'autant plus méritoire qu'elle est plus rare et plus difficile, car il semble que les mêmes passions se perpétuent à travers les âges et que la colère des guerres civiles gronde toujours sourdement dans l'histoire. On dirait même, depuis quelques années, que quelques historiens ont pris à tâche de dénigrer et de méconnaître tout ce qu'il y a de grand dans le passé. La déplorable tendance des romanciers et des dramaturges à réhabiliter les types dégradés et flétris s'est malheureusement aussi manifestée dans l'histoire. Nous avons fait comme cette municipalité de Denain qui, en 93, abattait, pour faire preuve de civisme, le monument de Villars; nous avons fait comme les jacobins qui portaient au Panthéon le buste de Marat. En insultant ainsi les plus nobles figures pour glorifier les plus hideuses, on a dépravé le sens historique de la nation; on a entassé des ruines sur des ruines. Aujourd'hui, dans l'étude de l'histoire comme dans la pratique de la vie sociale, le travail de tous les bons esprits doit être avant tout un travail réparateur, et de même que l'effort du passé a été de constituer l'unité politique de la nation, de même l'effort de l'avenir doit être de constituer l'unité morale.

CH. LOUANDRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1852.

La constitution nouvelle est maintenant promulguée. En réalité, cette constitution était en germe dans l'acte même d'où elle émane, et plus explicitement encore dans les bases publiquement proclamées dès l'origine. C'est l'organisation d'un gouvernement, pourrait-on dire, plutôt qu'une constitution politique énonçant des droits et des principes. Sous ce dernier rapport seulement, son premier mot est la confirmation des principes primordiaux qui sont passés dans l'essence de la société moderne depuis 1789 : égalité civile, inviolabilité de la propriété, liberté de conscience, vote de l'impôt par le pays. Comme organisation de gouvernement, elle crée des corps publics, — sénat viager, corps législatif, conseil d'état, — divers par leur nature, mais dont le pouvoir exécutif reste le moteur principal, le régulateur souverain. Il serait facile de montrer en quoi la constitution du 15 janvier se rapproche ou diffère particulièrement des deux constitutions monarchiques qui ont régi la France durant trente années, et qui associaient les assemblées délibérantes à l'action politique. L'autorité exécutive a les attributions les plus étendues sous un nom différent : c'est l'autorité parlementaire qui est supprimée; le caractère de la constitution nouvelle, c'est la suprématie du pouvoir exécutif avec les prérogatives et les responsabilités qui en découlent. Il ne peut échapper à personne, au surplus, que c'est dans l'application que se jugent les combinaisons politiques. Quoi qu'il en soit, les conditions publiques de notre pays sont changées absolument, cela est certain; elles sont changées dans leur essence même non moins que dans la forme extérieure des institutions. Une fois de plus nous voyons se dénouer le drame des révolutions dissolvantes ramenant impérieusement notre pays à la loi d'une autorité concentrée et prépondérante. Comment ces changemens et ces retours deviennent-ils tout à coup, en certaines heures, possibles et irrésistibles? Ce serait là sans nul doute la plus grave et la plus instructive histoire, pour laquelle chacun aurait à s'interroger dans la sincérité de sa conscience, — hommes publics et écrivains, — puisque les uns

et les autres ont contribué principalement à la direction intellectuelle et morale de notre temps. L'auteur de l'*Histoire de la Restauration*, dont, nous ne savons par quelle secrète ironie, deux volumes nouveaux paraissent aujourd'hui, ne serait pas probablement le dernier à nous fournir d'utiles révélations. M. de Lamartine pourrait nous enseigner comment les révolutions doivent mourir en nous montrant comment elles naissent, comment elles s'alimentent, quelles idées elles propagent, quelle activité sinistre elles communiquent aux esprits pervers, et quelles redoutables angoisses elles créent pour la société tout entière.

Les événemens politiques, en effet, n'ont point en eux-mêmes leur raison d'être; ils trouvent leur explication dans le mouvement moral et intellectuel qui les prépare et les favorise. C'est ce qui fait qu'en dehors même de la sphère purement politique il s'attache toujours un si sérieux intérêt au travail des esprits, aux retours qui s'opèrent, aux lumières qui se font, à l'étude de tous les phénomènes de la pensée en un mot. Quelles erreurs peuvent se glisser par l'intelligence dans la vie réelle? Quelles défaillances morales engendre l'abus des abstractions et des creuses chimères? quelle série de réactions et d'oscillations amène l'affaiblissement graduel des plus strictes notions du juste et du vrai? Quelque chose de cette histoire apparaît dans une œuvre récente, — *lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent*, — qui, bien que d'un homme d'état étranger, M. le comte de Ficquelmont, et bien que se rapportant en apparence à des questions de diplomatie, n'en est pas moins un ensemble de considérations élevées sur l'état présent de l'Europe, sur ses destinées morales et politiques. Diplomate autrichien, ancien chef du cabinet de l'empire pendant cette fatale année 1848, M. de Ficquelmont rend un singulier hommage à notre pays en écrivant son livre dans notre langue. Bien mieux : ses considérations sur l'Europe tournent, sans effort le plus souvent, en considérations sur la France, et reposent sur l'unité fondamentale des révolutions contemporaines, dont notre pays a le malheur d'être le promoteur toujours enthousiaste et toujours le premier châtié. C'est ainsi que, dans l'esprit de l'auteur comme dans l'esprit de tous ceux qui voient de haut, la question qui se débat n'est plus une question spéciale d'organisation politique pour un seul peuple : c'est une crise plus générale, où chaque pays a son rôle dans les conditions qui lui sont propres; c'est la crise de la civilisation européenne. Il s'agit de savoir à quoi le monde continuera de croire, quels principes resteront debout, à quelle direction morale nous nous fixerons. Il s'agit de savoir si tous les vieux et puissans élémens qui ont pétri les sociétés de l'Europe sont épuisés, et si de notre horizon pâli la lumière de la civilisation va se reposer sur d'autres mondes près de sortir de l'océan. Le livre de M. de Ficquelmont laisse éclater en certains passages le sentiment de ces grands problèmes de la destinée moderne.

Quand l'honorable diplomate autrichien s'arrête à lord Palmerston et place même son nom au frontispice de son ouvrage, il est évident que ce n'est point l'homme qu'il met en scène : ce qu'il considère, c'est l'attitude assignée par l'ancien chef du *Foreign-Office* à son pays au milieu des révolutions européennes; c'est ce rôle, étrange par sa grandeur même, attribué par lord Palmerston à tout sujet anglais dans le monde, et résumé dans ce mot plein d'or-

gueil : *Civis romanus sum!* Au milieu des considérations de M. de Ficquelmont sur l'Angleterre, une vue ingénieuse nous frappe. L'homme d'état autrichien aperçoit une contradiction dans la manière dont s'exerce l'influence britannique : d'un côté, l'Angleterre est la promotrice visible de la liberté politique dans le monde; elle la fomente et la favorise chez tous les peuples, même parfois par des moyens révolutionnaires; de l'autre, elle apporte de toutes parts des obstacles au développement maritime et commercial des pays qui pourraient gêner sa prépondérance sous ce rapport. Or, la première condition pour alimenter, féconder et consolider aujourd'hui la liberté politique, c'est l'activité commerciale, c'est la puissance d'expansion extérieure. L'Angleterre en est elle-même le plus glorieux exemple : sa grandeur politique coïncide avec le développement de son activité extérieure et le progrès de ses envahissemens dans le monde. Quand elle n'a plus l'Amérique du Nord, elle se jette dans l'Inde, dans l'Australie; elle peuple les continens et les îles perdues dans l'Océan, de telle sorte qu'en plaçant les autres pays dans une situation tout opposée, en travaillant à les jeter dans les orages de la liberté politique et en s'efforçant en même temps de paralyser leur activité commerciale, elle leur crée une situation impossible ou un piége. Ce que M. de Ficquelmont aurait pu ajouter, c'est que ce système d'immixtion directe et violente dans les révolutions de l'Europe, si bien pratiqué par lord Palmerston, est la plus périlleuse des politiques pour l'empire britannique lui-même. La meilleure des propagandes pour l'Angleterre, c'est l'exemple de son merveilleux développement, c'est sa puissance de stabilité et de rajeunissement, c'est le spectacle permanent d'une liberté dont la première condition est la subordination et la discipline intérieure.

Nous n'avons point l'intention de nous arrêter outre mesure au côté extérieur, diplomatique en quelque sorte, des questions que soulève M. de Ficquelmont. Dans ses analyses des tendances morales de notre siècle, des idées et des opinions dont la France a été le principal foyer, l'auteur laisse échapper parfois plus d'une vue précise et éloquente. Il y a en peu de mots souvent des observations qui vont droit à nos plaies les plus saignantes, et qu'on trouvera facilement. Ce n'est point peut-être à un très zélé constitutionnel, à un très ardent partisan de la liberté illimitée de la presse qne nous avons affaire : M. de Ficquelmont aurait pu être, ce nous semble, en France, un de ces hommes sincèrement monarchiques et modérés de la restauration que les ordonnances de 1830 eussent affligé, mais qui n'en eût point fait le prétexte d'une révolution. Il se fût dit sans nul doute ce qu'il écrit aujourd'hui dans son livre : c'est « qu'il faut savoir attendre du temps ce que le temps ne manque jamais de donner au peuple qui sait être sage et maîtriser ses passions. » Il y a plus d'un trait de ce genre dans le livre de M. de Ficquelmont, où se fait remarquer une sagacité singulière à saisir les côtés vulnérables des tendances et des opinions contemporaines. C'est ainsi qu'il met à nu une des erreurs les plus universelles et les plus vulgaires de notre siècle, qui consiste à placer dans une situation d'hostilité permanente les peuples et les gouvernemens. Cette erreur a sa source dans les idées qui font reposer l'existence de la société sur une convention préalable. C'est tout simplement faire de la société une chose purement artificielle, c'est en outre rompre l'unité de la vie sociale

d'un pays. Qu'en résulte-t-il? C'est que les peuples s'accoutument à voir dans leur gouvernement une chose étrangère à eux-mêmes, tandis qu'en réalité les gouvernemens ne sont que ce que les peuples les font : — vicieux, si les peuples sont corrompus, — forcément moraux et justes, si la société nourrit le sentiment de la moralité et de la justice. L'expression la plus visible de cette corrélation entre un peuple et son gouvernement, c'est ce qu'on nomme l'opinion publique, ce ressort puissant dont parlait récemment un ministre dans une circulaire, « ce sentiment imperceptible, indéfinissable, qui abandonne ou accompagne les gouvernemens sans qu'ils puissent s'en rendre compte, mais rarement à tort... »

Le malheur est que l'opinion publique a été trop souvent égarée ou pervertie de notre temps par des déclamations et des peintures habilement corruptrices; elle l'a été surtout, faut-il le dire? par ce qui aurait dû la diriger, l'éclairer et la garantir, par la littérature, et ici encore M. de Ficquelmont n'est point sans rencontrer des traits justes et fermes pour caractériser les excès contemporains. L'homme d'état autrichien ne se laisse point imposer, même par les plus hautes renommées. Peu de plumes françaises nous ont rendu avec plus de nouveauté, de finesse et d'inexorable justesse la physionomie de Chateaubriand, qui « avait en tout deux mesures, dit l'auteur; la plus haute était pour lui. » On a bien quelque droit d'être surpris certainement de trouver dans les pages d'un homme d'état étranger, qu'on pouvait supposer peu assoupli aux nuances de la critique littéraire, une série d'analyses pénétrantes, de remarques substantielles, d'esquisses vives et colorées. En parlant quelque part des générations nouvelles livrées au vent de toutes les passions, M. de Ficquelmont montre la troupe des Dalilah modernes, qui n'endorment plus les Samson de notre âge pour leur couper la chevelure, mais qui font mieux : « elles flétrissent et énervent le caractère. » Malheureusement, la littérature contemporaine a été une de ces Dalilah si vertement caractérisées au passage. Nous voudrions pouvoir dire que la littérature de M. de Lamartine n'a jamais été de cette espèce. En lisant les ouvrages de M. de Lamartine depuis quelques années, l'*Histoire de la Restauration* comme bien d'autres, on ressent une sorte de souffrance intérieure, un doute singulier : on se demande comment il se fait qu'on lise ces pages avec un intérêt d'un certain genre, et qu'on n'en retire aucun fruit, aucune pensée sérieuse et solide; tout au plus en reste-t-il une impression confuse et échauffante. C'est que M. de Lamartine écrit l'histoire comme le roman; il fait de la réalité elle-même parfois un roman éloquent et enflammé. Cela ne veut point dire que les nouveaux volumes de l'*Histoire de la Restauration* ne contiennent, comme les précédens, des pages remarquables, des descriptions saisissantes, des aperçus pleins d'éclat; mais il manque toujours la gravité forte et sévère de l'histoire, et ce perpétuel enseignement d'une époque reproduite dans sa simple et rigoureuse vérité. Et puis, nous l'avouons, nous ne pouvons nous empêcher de nous souvenir des premières histoires qu'écrivait M. de Lamartine, qu'il traduisait bientôt d'une si étrange manière dans la vie réelle, et qui nous apparaissent aujourd'hui comme un des élémens inséparables des désastres de l'intelligence moderne. Un jour, dans une discussion sérieuse élevée sur un sujet futile en apparence, sur ce qu'on nommait alors la *littérature facile*, un homme d'esprit, M. Janin, qui s'é-

tait fait le champion de cette littérature, répondait à son contradicteur : « Eh quoi! M. de Metternich n'est point de votre avis? — Je le crois, répondait M. Nisard; M. de Metternich n'est aussi peu de mon avis en littérature que parce qu'il ne l'est pas du tout en politique. Qu'a-t-il à faire de souhaiter à la France une littérature qui préserve les ames, élève les pensées et entretienne la virilité des caractères? » C'était probablement des deux côtés une spirituelle calomnie contre l'ancien chancelier d'Autriche. La réalité est que la littérature facile a fait son œuvre pressentie par M. Nisard; elle a déposé son bilan : d'un côté, il n'y a rien; de l'autre, il y a la fortune intellectuelle et morale de la France gaspillée et perdue.

Quand nous nous obstinons à signaler les côtés par où l'intelligence moderne se montre en défaillance, c'est que le moment est venu peut-être pour les esprits élevés et justes de secouer cette corruption qui a fini par engourdir la littérature contemporaine. L'intérêt intellectuel de notre pays y est attaché. Le premier moyen sans nul doute, c'est la vigilance morale, et en même temps, pourquoi ne le dirions-nous pas? il ne serait pas assurément sans utilité de replacer matériellement la littérature dans une situation normale. Une des choses qui ont le plus contribué depuis long-temps à fausser cette situation en altérant toutes les conditions dans lesquelles peuvent se produire avec fruit les œuvres de l'esprit, c'est la contrefaçon dont la Belgique est, comme on le sait, le foyer. La contrefaçon est fort menacée aujourd'hui, puisque la France a signé ou est en voie de signer avec la plupart des puissances des traités qui garantissent l'inviolabilité de la propriété littéraire. Cependant plus la contrefaçon se sent menacée, plus elle s'agite dans son foyer même pour empêcher le gouvernement belge d'en venir honorablement à la reconnaissance d'un droit. Les polémiques et les brochures se succèdent. Il en est, il est vrai, comme celle de M. Charles Muquardt, d'un esprit conciliant et juste, qui reconnaissent la moralité de la destruction de ce singulier genre d'industrie; il en est d'autres qui poussent vraiment jusqu'au lyrisme l'amour intéressé de la contrefaçon qu'on appelle galamment la *réimpression*. Peu s'en faut qu'on n'y voie l'œil de la civilisation; tout au moins la contrefaçon sert-elle merveilleusement les intérêts de la France elle-même. La preuve évidente, c'est que depuis que la fabrication belge existe, les exportations de livres français ont été sans cesse en croissant. Qu'y a-t-il à dire à ceci, si ce n'est que très probablement elles se fussent accrues davantage encore sans la contrefaçon? En dehors d'une telle considération d'ailleurs, la vérité est que l'industrie belge représente là, à nos portes, sous nos yeux, la violation permanente d'un droit. Ce droit, nous n'irons point assurément plonger dans les profondeurs métaphysiques pour le démontrer. Il y a quelque chose de mieux, c'est le sentiment universel qui attribue à chacun l'œuvre de son esprit comme de ses mains, et qui flétrit d'un nom déshonnête une spéculation qui consiste à faire une concurrence peu loyale à une nation, — avec quoi? avec les produits mêmes de cette nation, gâtés, mutilés et défigurés!

Une des imaginations les plus bizarres, c'est de transformer la *réimpression*, comme on la nomme, en un instrument de civilisation, de propagande intellectuelle, et de créer une sorte de droit des peuples à la contrefaçon. D'abord,

cela ne prouverait pas trop grand'chose; la question est de savoir si on agit selon la justice. Il est évident, à ce point de vue, qu'il serait loisible au premier venu, même en France, de s'emparer des œuvres des plus éminens esprits contemporains. Sans doute il consommerait là une action qui a son nom dans le code; mais il accomplirait, lui aussi, une œuvre de civilisation et de propagande intellectuelle, sous laquelle il pourrait abriter son honnête trafic. Il est bon de descendre de ces hauteurs. La question qui est en jeu pour les défenseurs mêmes de la contrefaçon, ce n'est point une question de propagation des idées, c'est plus simplement une question de spéculation et d'industrie : — industrie sans honneur pour la Belgique elle-même, — peu sérieuse dans sa ténacité intéressée, puisqu'elle est forcée, pour vivre, de recourir aux plus singuliers expédiens, et surtout peu morale, puisque c'est par là précisément que s'est propagé en Europe le venin de toutes nos corruptions d'esprit. Voilà comment l'industrie belge est l'instrument de la civilisation! C'est en infestant le monde des *Mystères de Paris*, du *Juif errant*, des œuvres de Parny, des *Déguisemens de Vénus*, et, dans un autre genre, des œuvres de Fourier, de M. Louis Blanc ou de M. Proudhon. Il y a même ici pour la Belgique, il faut le dire, une question d'intérêt moral à supprimer cet engin de corruption. Le parti libéral ne saurait rester au-dessous du parti catholique, qui s'est depuis long-temps prononcé à ce sujet. Les écrivains belges eux-mêmes sont singulièrement intéressés à la disparition de la contrefaçon, pour avoir du moins le privilége de se produire dans leur pays, de créer peut-être une littérature nationale qui ne saurait vivre dans l'état actuel. Il y a ainsi avantage pour tous à ramener cette situation irrégulière, sans équité, qui existe depuis long-temps, à des conditions normales, où le droit de chacun soit mutuellement reconnu et sanctionné. Les peuples aujourd'hui peuvent varier sur les formes de leur organisation politique. Il est des principes généraux, des droits essentiels qui sont communs à tous. Tel est le droit de propriété. Nous ne croyons pas que le gouvernement belge puisse être disposé à le méconnaître au profit d'une industrie sans racine et sans avenir.

Si l'on avait pris au mot les assertions de la presse anglaise, les démêlés récens de la France avec le Maroc n'auraient point été tranchés par l'expédition brillante de la marine française contre les pirates de Salé. Bien au contraire, l'empereur du Maroc n'aurait songé qu'à en tirer une éclatante vengeance; il aurait mis son armée sur pied; déjà l'on affirmait qu'elle était en marche vers la frontière de l'Algérie, et nos voisins d'outre-Manche prenaient plaisir à nous prédire que nous ne pourrions nous tirer d'affaire à moins d'une seconde bataille d'Isly. Tout le bruit qu'ils ont fait à cet égard ne nous a point surpris : nous connaissons de longue date les sentimens qui leur inspiraient tant de belles prophéties, et nous savons qu'ils perdent facilement de vue toute notion de justice, lorsqu'il s'agit des conflits qui s'élèvent entre la France et leurs amis du Maroc. Nous aurions pu réfuter plus tôt les erreurs que la presse anglaise a essayé de répandre sur les suites de la destruction de Salé, car il était facile de les prévoir dès le lendemain du bombardement : nous avons préféré attendre que les faits eux-mêmes eussent parlé, et nous pouvons aujourd'hui affirmer que le succès diplomatique est venu couronner le succès militaire.

L'expédition de Salé fait honneur aux hommes qui l'ont conçue et exécutée. Préparée secrètement, conduite avec autant d'énergie que de prudence, elle a donné tous les résultats qu'on en attendait.

Pendant les dernières années, nous avions eu de fréquens sujets de plaintes contre le Maroc, qui, oubliant les leçons reçues en 1844, refusait systématiquement, dans un sentiment d'orgueil musulman, toute satisfaction aux réclamations de nos agens. Le pillage d'un bâtiment français par les Salétains dans le port même de leur ville, sous les yeux et malgré les efforts de notre vice-consul, vint donner lieu à de nouveaux griefs. Le gouvernement perdit à la fin patience, et résolut de régler d'un coup tous les comptes arriérés. En conséquence de cette décision, le 26 novembre dernier, le contre-amiral Dubourdieu mouillait devant Salé avec une division composée du vaisseau de 100 canons *le Henri IV*, de deux frégates de 450 chevaux, *le Sané* et *le Gomer*, et de deux *avisos* légers. M. Bourée, chargé d'affaires de France à Tanger, représentait le ministère des affaires étrangères. Salé fut sommée de donner immédiatement satisfaction, si elle ne voulait pas être canonnée et traitée comme un repaire de pirates. Elle répondit d'abord par un refus formel à cette sommation, puis par un feu nourri au feu des vaisseaux et des frégates. Les Salétains avaient, en vingt-quatre heures, pu doubler le nombre des pièces placées sur leurs forts; d'autre part, la houle, qui rendait le tir difficile, obligea bientôt l'amiral à ralentir le feu, afin de lui donner plus de précision et de ne pas perdre inutilement ses projectiles. La défense fut opiniâtre; il ne fallut pas moins de six heures et demie de combat pour éteindre les unes après les autres les pièces des forts, que servaient non des Maures, mais des renégats espagnols échappés des présides de Ceuta et de Mélilla. Le vaisseau continua d'écraser jusqu'à la nuit la ville réduite au silence.

Quelques heures après, toute la division prenait la route de Tanger. Le 28, elle mouillait à quelques encâblures des murailles de cette ville. La nouvelle des événemens de Salé, portée par un *steamer* anglais, avait précédé la division française. Pour quiconque connaît les Arabes, ce n'était pas une chose simple que de remettre le pied sur leur territoire après la destruction de la ville sainte du Maroc. Il n'était pas sans danger de se mêler à une population fanatique, dans laquelle ce jour-là les Kabyles dominaient. Le chargé d'affaires de France crut au prestige de la force; protégé par la présence des bâtimens auxquels pourtant toute communication avec la ville avait été sévèrement interdite, il descendit seul à terre, et, traversant une foule à la fois menaçante et terrifiée, il se rendit au consulat sans rencontrer un obstacle ou recevoir une insulte. Le pacha, invité à réunir les notables habitans de Tanger, déféra à cette réquisition, et les rassembla à la *Casbah*. Toute la garnison était sur pied, rangée sur deux rangs. M. Bourée s'y rendit, suivi des officiers de la légation, et là énuméra les satisfactions exigées. Après deux heures de conférence, tout était non-seulement promis, mais exécuté. Les Maures compromis dans des affaires de meurtre ou de vol contre nos nationaux avaient été, séance tenante, bâtonnés, chargés de fers, mis sur des chameaux et envoyés en exil; l'argent réclamé avait été payé par le pacha lui-même et remis aux intéressés. C'est alors seulement que M. Bourée sortit de la *Casbah*, promettant de faire saluer la ville par les canons de la division. La presse anglaise a jugé

à propos de faire assister à cette réunion le chargé d'affaires d'Angleterre; mais M. Hay n'eut point cette satisfaction d'amour-propre, et nous doutons qu'il se soit réjoui du résultat de cette journée. Un compte-rendu de ce qui s'était fait à Tanger fut aussitôt expédié à l'empereur; dix ou douze jours se passèrent sans qu'il donnât signe de vie; enfin Muley-Abdherrhaman écrivit à M. Bourée une lettre équivoque, qui semblait hésiter entre le désir des représailles et la résignation. L'empereur avait trop le sentiment du droit et de la force de la France et celui de la faiblesse du Maroc pour que le parti auquel il s'arrêterait fût long-temps douteux; mais la colère pouvait lui donner de mauvais conseils et lui inspirer de mauvais desseins. Il était prudent de s'éloigner momentanément pour laisser à la sagesse le temps de reprendre le dessus; il fallait surtout mettre le cabinet de Fez en demeure d'établir, par une démarche officielle, qu'il reconnaissait l'équité du bombardement de Salé et le bon droit du gouvernement français. Cette démarche devait, dans la pensée de M. Bourée, marquer le retour à des relations régulières. Elle était d'ailleurs une conséquence forcée de l'affaire de Salé, car, dans la prévision de nouvelles hostilités, les Kabyles restaient aux portes de toutes les villes de la côte, prêts à les attaquer par terre pendant que nous les canonnerions. En se retirant, nos agens laissaient donc derrière eux ces singuliers auxiliaires pour hâter le dénoûment, qu'ils allèrent attendre de l'autre côté du détroit. Il ne s'est point fait attendre. L'empereur a écrit au prince-président dans le sens prévu. La missive impériale est, dit-on, conçue dans les meilleurs termes; elle conclut à l'oubli des griefs réciproques, et promet sécurité et respect à nos agens, si le président de la république française consent à leur retour. La réponse du président de la république a été amicale et pacifique; mais il paraît que quelques-unes de ces difficultés de forme qui ne peuvent être dédaignées en pays musulman s'opposent encore à la reprise définitive des relations. On aime à voir la France persister ainsi jusqu'au bout dans la voie d'énergie et de résolution qu'elle a suivie dans le cours de cette affaire. C'est la seule manière de négocier avec le Maroc, et l'on doit applaudir à la vigueur avec laquelle cette question a été conduite. Le souvenir de Salé sera honorablement placé entre ceux de Tanger et de Mogador; notre marine et nos agens y ont fait honorablement leur devoir.

L'ouverture du parlement anglais a été fixée par un décret de la reine Victoria au 3 février. Depuis long-temps, les chambres anglaises ne se seront ouvertes au milieu d'une telle anxiété fiévreuse, de telles alarmes nationales et de telles complications politiques. Des partis brisés, disloqués, sans espérance de se reformer, composent ce parlement, qui ne peut, malgré tous les élémens qu'il contient, fournir à lord John Russell les moyens de reconstruire un cabinet. Le ministère en effet, quelle que soit sa faiblesse, a beau jeu vis-à-vis du parlement; s'il est faible, le parlement est-il plus fort? s'il se soutient par l'impuissance où se trouve la reine de le remplacer, à qui faut-il s'en prendre de cette impuissance, sinon aux partis qui se trouvent tous dans l'impossibilité de prendre en mains les affaires? Parlement et ministère sont donc absolument dans la même situation; ils n'ont rien à se reprocher l'un à l'autre. C'est là ce qui fait la force relative de lord John Russell. C'est là aussi ce qui peut assurer au parlement une plus grande longévité. Si le cabinet reste après l'ou-

verture de la session tel qu'il est aujourd'hui, la dissolution des communes se fera attendre peut-être encore; si de nouveaux élémens entrent dans la composition du ministère, lord John Russell ne tardera pas à en appeler au pays. Quel sera maintenant son programme pour la prochaine session? Ce ne sont point les questions à résoudre qui font défaut, c'est bien plutôt le trop grand nombre qui est un embarras pour le ministère whig. Les réformes coloniales sont demandées à grands cris; l'*income-tax*, qui ne devait être, selon la promesse de lord John Russell, que transitoire, sera-t-il encore maintenu? Un seul projet de réforme semble composer jusqu'à présent tout le programme de lord John Russell, le projet de réforme électorale. Si ce projet est présenté, comme tout porte à croire qu'il le sera, le parlement actuel signera, en l'acceptant, son acte de démission, et alors les affaires politiques de l'Angleterre prendront une tout autre physionomie; les radicaux reviendront seuls aux communes sains et saufs; leur armée se sera grossie, tandis que celles des autres partis, même du parti whig, se seront affaiblies, car c'en sera fait pour toujours, selon toute probabilité, des bourgs pourris, où les grandes influences locales s'exercent avec tant de facilité. Le projet de réforme électorale sera donc combattu, selon toute apparence, comme il l'est déjà, assure-t-on, par un certain nombre de membres du cabinet actuel. Les radicaux devront savoir gré à lord John Russell de cette réforme électorale, car ce projet le frappe, lui et les siens, il frappe son parti et plusieurs membres de son illustre famille, qui étaient élus dans les colléges électoraux condamnés à disparaître.

Et les radicaux lui en savent gré. Ce projet de réforme est maintenant le lien politique qui les attache au cabinet depuis la retraite de lord Palmerston. Nous annoncions dernièrement que lord John Russell, désappointé dans toutes ses combinaisons, faisait des avances à l'école de Manchester. Les radicaux qui sentent l'influence venir à eux, qui par conséquent prêtent *une oreille attentive* à tous les bruits politiques, n'ont pas été sourds, et ont fait immédiatement la moitié du chemin nécessaire pour rejoindre le parti whig. Lord John Russell fera-t-il l'autre moitié? Tout porte à le croire, surtout aujourd'hui qu'il est constaté officiellement que l'alliance avec les *peelites* a été impossible à réaliser. Est-ce un grand malheur, et les amis de sir Robert Peel apportaient-ils au cabinet une bien grande force? Il est permis d'en douter. Les tories désignés sous le nom de *peelites* n'ont qu'une grande influence individuelle : ils sont individuellement des hommes considérables, capables, jouissant d'une grande renommée d'hommes d'état; mais, pris en masse, ils ne composent pas un parti. Le chef qui leur donnait vie et puissance, sir Robert Peel, n'est plus. Ils sont sans influence réelle dans le pays, et, au sein du parlement, ils sont une majorité infiniment peu considérable. Ni sir James Graham, ni M. Cardwell, ni même, assure-t-on, M. Gladstone, ne sont sûrs de leur réélection. Détestés des protectionistes à cause de leur défection dans les questions commerciales, détestés des protestans à cause de leur libéralisme religieux, détestés des radicaux, qui ne leur pardonnent pas de tenir les places qu'ils voudraient occuper, quelle force auraient-ils apportée à lord John Russell? Est-il probable que le cabinet eût été appuyé par les votes du parlement avec un ministre tel que sir James Graham, qui, par trop de délicats scrupules et par un trop universel libéralisme, s'est si honorablement d'ailleurs attiré l'antipathie de tous

les partis, qui a parlé et voté contre le fameux bill ecclésiastique, qui a parlé et voté contre la motion de M. Roebuck, relative à la politique de lord Palmerston, qui a parlé et voté contre le maintien des lois de protection commerciale. Rien n'est moins certain, et c'est là très probablement une des raisons qui ont engagé lord John Russell à se tourner du côté des radicaux. Ils lui ont répondu comme nous l'avons dit. La première flatterie, un peu brutale comme toutes celles qu'est capable de faire le parti radical, lui est venue de M. Roebuck, qui, s'adressant à ses électeurs de Sheffield, a attaqué sans pitié le cabinet tout entier, et n'a fait exception que pour lord John Russell. Le discours de M. Roebuck pouvait se résumer ainsi : Que les ministres partent, afin que nous prenions leurs places, et que lord John Russell reste, afin qu'il soit notre chef! Tel a été le manifeste des radicaux de la vieille école. L'école de Manchester, ou autrement dit l'école des libres échangistes et des *cobdénites*, a fait aussi le sien dans deux *meetings*, tenus l'un à Leeds, l'autre à Manchester. L'orateur de Manchester a été M. Bright, l'un des membres les plus importans de ce parti, et son discours a été une série de flatteries à l'adresse de lord John Russell, qu'il a nommé *l'homme d'état le plus considérable de l'Angleterre*. Les radicaux n'y mettaient pas tant de façons, lorsque tout récemment encore ils se répandaient en injures contre les *lordlings*. Quoi qu'il en soit, ils sont prêts à devenir ministres, et ils sentent déjà la nécessité du décorum officiel; c'est là sans doute ce qui explique leur changement de langage. S'ils entrent au ministère, c'est, il ne faut pas se le dissimuler, toute une révolution politique qui va s'opérer, c'est le triomphe du principe de réforme qui va être hâté par le gouvernement. Depuis la célèbre réforme opérée par la célèbre défection de Robert Peel, aucun fait plus important ne se sera accompli. Chez nous, un pareil événement entraînerait des catastrophes. En Angleterre, malgré les menaçantes complications actuelles, tout s'accomplira pacifiquement; rien ne sera changé, il n'y aura que quelques radicaux de plus.

Au sein du pays, l'agitation continue toujours; les craintes d'une invasion bien loin de se calmer, ont redoublé. Les brochures, les statistiques militaires abondent; on remet sur le tapis la brochure vieille d'un an déjà de sir Francis Head, intitulée *Defenceless state of England;* on la discute, on la contrôle. Un officier distingué de l'armée anglaise, le colonel Chesney, vient de publier une brochure, qui a fait une grande sensation, sous le titre d'*Observations sur l'état présent et futur de l'armée anglaise*. Les journaux alignent des chiffres, calculent la portée des fusils anglais et des fusils français, se livrent à des enquêtes militaires sans fin. Des parallèles entre l'armée anglaise et l'armée française sont tracés chaque matin, et en vérité les Anglais n'y mettent aucune vanité nationale, car, contrairement à leur ancienne habitude, on pourrait croire, — par le sombre tableau qu'ils tracent des forces militaires de la France, de la dextérité, de l'adresse de nos soldats et surtout des tirailleurs de Vincennes, qui leur inspirent une sorte de terreur fantastique, — qu'un seul régiment français est capable de mettre en déroute l'armée anglaise tout entière. La marine n'est pas non plus oubliée. Ils semblent craindre qu'elle ne soit pas capable de résister. Ils trouvent des défauts à leur marine à vapeur, et ils en attestent le récent désastre de *l'Amazone*. Ils pensent déjà avoir à se mesurer avec l'Europe tout entière, et calculent le nombre de soldats que le con-

tinent peut mettre sur pied. — Il peut mettre sur pied sept millions d'hommes, s'écrient-ils avec désespoir, et nous, nous ne pourrons jamais dépasser le chiffre de quatre cent cinquante mille! Il y a à l'heure présente sur le continent quatre millions de troupes, et nous n'en avons que deux cent mille! — En un mot, la panique est générale. Les seuls journaux qui osent se railler de ces craintes, ce sont les journaux des libres échangistes, qui s'efforcent de ne pas abandonner leurs espérances de réductions militaires et leurs chimères du congrès de la paix, et qui se sont fait vertement tancer, à ce propos, par M. Roebuck, organe des vieux radicaux patriotiques. D'ailleurs, cette crainte n'est pas seulement une superstition populaire, elle trouve de l'écho dans les régions du gouvernement. Les préparatifs de défense continuent; vingt-trois mille fusils ont été commandés à Birmingham; Sheerness, Chelsea, Portsmouth, ont été fortifiés; la flotte de l'amiral Parker a été rappelée. Si l'Angleterre est tout entière en proie à de singulières alarmes, il est juste aussi de reconnaître que l'esprit patriotique, remué jusque dans ses dernières profondeurs, éclate avec une force et une unanimité surprenantes.

Rien n'est encore décidé malheureusement quant à la querelle des mécaniciens et de leurs patrons, et l'on ne peut annoncer avec certitude la fin de cette crise déplorable. Les ateliers se ferment partout à Londres, à Manchester, à Liverpool. Quelques patrons, plus timides ou plus concilians, ont accepté les conditions proposées par l'*Amalgamated society*; mais le nombre en est petit, et à l'heure qu'il est, vingt-cinq mille hommes au moins vivent, soit sur les fonds réunis par la société, soit sur leurs épargnes mêmes. Les ouvriers mécaniciens ont fait appel à une souscription volontaire dans le public; mais leur projet n'a jusqu'à présent obtenu aucun succès. La dernière tentative de conciliation a été brisée par la lettre de lord Cramworth à lord Ashburton et par le refus du dernier et de lord Ingestree de s'ériger en arbitres dans le différend. Et ici nous ne pouvons, tout en blâmant l'acte en lui-même, nous empêcher de comparer la conduite tenue par les ouvriers mécaniciens anglais et la conduite qu'auraient tenue, en pareil cas, des ouvriers français. Tout s'est passé et se passe paisiblement, légalement, comme il convient dans un pays de libre opinion et de garanties individuelles. Les deux partis se sont rangés en face l'un de l'autre, et un arbitrage a été proposé par les ouvriers, savez-vous à qui? — Voilez-vous là face, ô communistes français! — A un comité d'*aristocrates* qui serait composé de lord Shaftesbury, naguère si connu, sous le nom de lord Ashley, par son dévouement aux classes pauvres et par son zèle religieux; de lord Cramworth, de lord Ashburton et de lord Ingestree. Malheureusement quelques-uns des honorables membres désignés ont cru devoir refuser le rôle d'arbitres dans cette question délicate, où l'injustice est manifestement du côté des plus pauvres, et par conséquent des plus intéressans. Dès-lors tout moyen de conciliation a été abandonné; les chefs d'industrie ont fait une déclaration publique, par laquelle ils annoncent qu'ils ne peuvent consentir aux exigences de l'*Amalgamated society*, qui portent atteinte à la liberté des contrats, et qui rendent impossible toute direction de travail dans les ateliers. Cependant un sentiment tourmente ces malheureux ouvriers mécaniciens, un sentiment où l'idée du travail se mêle à l'idée de la patrie, et qui se trahit dans tous leurs *meetings* : « Les ateliers sont fermés, mais il faut pourtant que le travail com-

mandé à la nation se fasse. » Même dans ses plus grands écarts, quelle force, quelle fidélité il y a dans les instincts d'un tel peuple!

Les longues et laborieuses négociations auxquelles les affaires de Danemark ont donné lieu viennent de recevoir une solution qui toutefois n'est point encore ratifiée. Un arrangement a été signé à Vienne entre le plénipotentiaire danois et les cabinets de Prusse et d'Autriche. En songeant à tout le sang qui a été versé dans ce conflit, l'on pouvait raisonnablement espérer qu'un dénouement équitable trancherait les difficultés d'où la querelle a surgi. Il est douteux que la convention conclue à Vienne puisse avoir ce résultat : elle se borne en effet à rétablir dans le Slesvig et dans le Holstein l'état de choses qui existait en 1847, et qui a été précisément la cause principale de l'insurrection du Holstein et de la guerre portée par la Prusse en Danemark.

Le gouvernement danois sollicitait pour les duchés une situation nouvelle qui écartât désormais toute occasion de conflits. Pour l'obtenir, il consentait à faire un sacrifice. Il renonçait volontiers à exercer dans le Holstein l'autorité qu'il y avait eue dans le passé; il ne demandait pas mieux que de voir les populations de ce duché s'éloigner de plus en plus du Danemark par leur administration et leurs lois, et se rapprocher de plus en plus de la confédération germanique, dont elles forment l'un des membres, en vertu de leurs traditions et de leur nationalité. Le cabinet de Copenhague exigeait seulement, en vertu des mêmes considérations, que le Slesvig, possession de toute antiquité danoise, ne fît désormais avec le royaume qu'un seul et même corps régi par les mêmes institutions. L'Autriche, qui depuis 1850 s'est substituée à la Prusse dans ce débat, s'est opposée avec opiniâtreté à toutes les propositions de nature à créer en Danemark cet état de choses, pourtant si rationnel et si légitime. Dans une note du prince de Schwarzenberg déjà ancienne, mais récemment publiée, nous trouvons l'aveu simple et net des impulsions auxquelles la diplomatie autrichienne a obéi dans ces dernières négociations. « Le Slesvig, dit le prince de Schwarzenberg au ministre d'Autriche à Copenhague, a formé de tout temps un anneau intermédiaire entre le Danemark et le Holstein. En opposition avec la politique suivie par les rois de Danemark jusqu'à ce jour, on cherche à rendre les Holsteinois étrangers aux institutions du Slesvig pour fondre celles-ci avec les institutions d'un Danemark démocratique, ce qui ne lèse pas moins les intérêts durables de la monarchie danoise que les droits acquis. Enfin nous ne pouvons ni ne voulons, vu notre participation à l'établissement de la monarchie danoise, abandonner les droits de la confédération germanique et la position qui lui appartient dans le système des états européens. » Par cette politique, le cabinet de Vienne obtient un double avantage. D'une part, il s'assure une influence qu'il n'avait point encore exercée parmi les populations allemandes du Holstein et du Slesvig, dont il embrasse la cause; d'autre part, il porte indirectement un coup peut-être mortel à la nouvelle organisation politique que le Danemark s'est donnée en 1849. En effet, le rétablissement des anciens états provinciaux dans le Holstein et le Slesvig serait absolument incompatible avec la constitution danoise, dont il entraînerait nécessairement la révision et peut-être la chute. Cette conséquence prévue de la convention de Vienne la rend plus dure encore à accepter pour le Danemark; mais l'Autriche et la Prusse sont en ce moment appuyées par la Russie à Co-

penhague. Devant un si redoutable accord, les Danois ne peuvent guère que se soumettre, malgré le désir qu'ils ont de voir les stipulations de Vienne soumises à de nouvelles négociations.

L'Allemagne poursuit d'ailleurs sur elle-même le travail de révision constitutionnelle qu'elle impose au Danemark. Depuis le congrès de Dresde, qui devait résoudre le grand problème de la réforme fédérale, et qui n'a réussi qu'à rétablir légalement le pacte de 1815, les gouvernemens allemands n'ont rien négligé pour revenir eux-mêmes individuellement, dans leur politique intérieure, aux principes d'avant 1848. Un des premiers efforts des petits états comme des grands fut de s'affranchir de ces *Grundrechte* ou droits fondamentaux que le parlement de Francfort avait prétendu donner pour base aux institutions particulières aussi bien qu'à la constitution fédérale, et qui n'avaient été nulle part adoptés de plein gré par les gouvernemens. Si le roi de Hanovre avait pu les repousser, les rois de Wurtemberg et de Saxe les avaient subis, ainsi que la plupart des petits états de la confédération. La diète, légalement reconstituée à Francfort en 1851, en a décrété la suppression par mesure générale, et depuis lors les petits états dont les constitutions avaient été réformées sous l'empire de la crise fédérale et d'après les *Grundrechte*, ont rivalisé de zèle pour rentrer dans leurs traditions. La chevalerie, l'ordre de la noblesse, qui s'étaient vus un moment submergés par la vague révolutionnaire, n'ont pas cessé de peser à la fois sur les gouvernemens et sur la diète fédérale, afin d'être remis dans la pleine jouissance de leurs priviléges politiques, administratifs et sociaux.

L'exemple de la Prusse est là pour encourager ces prétentions partout où elles n'ont point encore triomphé, car on sait que la mise en vigueur de la législation du 11 mars 1850 pour la réorganisation des institutions provinciales et municipales demeure indéfiniment ajournée devant l'opposition de la *Ritterschaft*.

On doit se rappeler qu'en jurant la constitution du 31 janvier 1850, le roi de Prusse, avec une franchise qui honore son caractère, a fait ses réserves; il a indiqué clairement que la constitution était loin de lui paraître commode et parfaite, et il a exprimé l'espoir de la voir rentrer par des modifications successives dans *les conditions vitales de l'existence de la Prusse*. Ce sont peut-être ces souvenirs qui ont encouragé les divers projets de révision constitutionnelle qui se produisent aujourd'hui en Prusse de divers côtés. Par bonheur pour les partisans de la législation du 31 janvier 1850, leurs adversaires sont divisés. Auprès du parti des anciens états, c'est-à-dire de l'école historique et féodale, il y a, parmi les promoteurs des projets de révision, le parti bureaucratique. D'accord en beaucoup d'occasions pour combattre les constitutionnels, ces deux partis se séparent du moment où il s'agit de déterminer dans quel esprit la loi fondamentale devra être révisée. La centralisation absolue, à laquelle la bureaucratie aspire, n'est pas moins déplorable aux yeux du parti féodal que le système représentatif établi par la loi du 31 janvier 1850. En ce qui les touche, les bureaucrates, qui se sont prêtés en 1851 au rétablissement du moins provisoire des anciens états provinciaux, ne semblent point se soucier d'un retour pur et simple à la constitution historique de 1847; c'est ce qui explique la majorité notable qui a repoussé récemment une pétition adressée à la seconde chambre en faveur d'une révision dont le projet d'ailleurs mal défini et vague

venait du parti féodal. Le rejet de cette pétition ne tranche point au surplus les difficultés dont elle est le symptôme, et qui se reproduiront sans nul doute.

Nous parlions de l'Autriche il n'y a qu'un instant. Tout ce qui vient de cette puissance est fait pour causer une certaine émotion chez le peuple piémontais; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'une difficulté peu sérieuse au fond, élevée récemment par le maréchal Radetzky au sujet de la navigation du lac Majeur, ait fait naître plus d'un commentaire. Une compagnie piémontaise était en possession de cette navigation. Un sujet autrichien avait demandé, à ce qu'il paraît, au gouvernement de Turin un privilége semblable. La concession tardant un peu à venir, le maréchal Radetzky a interdit aux paquebots de la compagnie piémontaise de toucher à la portion des côtes lombardes sur le lac. Comme on le voit, c'est une difficulté qui ne peut manquer de s'aplanir devant de mutuelles explications; elle n'a surtout en elle-même rien de politique; les relations des deux pays n'en sauraient être altérées, et tout récemment encore le sénat de Turin votait le traité de commerce avec l'Autriche, qui a déjà été adopté par la chambre des députés. Il se peut que ce petit incident ait réveillé les bruits habituels de crise ministérielle à Turin. Jusqu'ici, ces bruits nous semblent peu fondés et même peu explicables dans la situation politique du Piémont. Il est pourtant vrai de dire qu'une occasion semble sur le point de s'offrir, où le ministère piémontais est décidé à engager son existence dans le parlement. Le cabinet de Turin, on s'en souvient sans doute, a récemment présenté un projet de loi sur la presse, qui avait pour effet de soustraire les délits d'offense contre les chefs des gouvernemens étrangers à la juridiction trop souvent illusoire du jury, et de les déférer à un tribunal spécial. La commission nommée dans la chambre des députés pour élaborer ce projet vient de déposer son rapport, et il se trouve que ce rapport est en formelle contradiction avec les propositions primitives du gouvernement. Non-seulement la juridiction du jury est maintenue, à peu de chose près, pour les délits que le gouvernement avait en vue d'atteindre, mais elle est étendue encore aux délits de presse contre la religion, qui, jusqu'à présent, étaient jugés par les cours d'appel. Le ministère piémontais paraît résolu à combattre ces modifications et à poser nettement devant le parlement ce que nous nommions autrefois une question de cabinet. En présence de la question ainsi posée, il est douteux que la chambre passe outre. L'inconvénient des assemblées, c'est qu'il s'y trouve souvent certains hommes qui ne considèrent les questions qu'au point de vue de leurs idées, de leurs opinions et de leur courte logique, sans tenir compte des circonstances, des difficultés plus générales avec lesquelles un gouvernement peut avoir à se mesurer. On peut aller loin dans cette voie et risquer souvent l'essentiel des institutions pour ce qui n'en serait tout au plus qu'un détail. Il est évidemment aujourd'hui des courans politiques que la chambre piémontaise ne peut espérer dominer. Plus elle paraîtra vouloir les défier, plus elle exposera le Piémont à leur irruption. Le parlement de Turin a fait, dans des circonstances récentes, preuve de modération et de sagesse; c'est à son bon sens de pressentir les dangers d'une résolution précipitée qui entraînerait la chute du cabinet actuel.

Tandis que le parlement piémontais continue ses travaux à Turin, le cabinet de Madrid vient de mettre fin, par un récent décret, à la session législative espagnole de cette année. Cette mesure coïncidait avec quelques incidens assez

graves, tels que l'exécution de quelques soldats qui s'étaient laissé entraîner à une sorte de sédition dans Madrid, et l'expulsion des généraux Prim et Ortega. Le cabinet espagnol promulguait en même temps une législation nouvelle sur la presse, qui soumet les journaux au régime de la suspension facultative. Cette dernière mesure surtout suffit pour indiquer dans quel sens marche la politique au-delà des Pyrénées; elle tend incessamment à fortifier le pouvoir. Le gouvernement demeure seul aujourd'hui après la clôture définitive des cortès; il reste à se demander quel usage il fera de son autorité. C'est, sans nul doute, dans l'ordre administratif que va porter toute son action. Heureusement, sous ce rapport, l'Espagne est un pays où, quand on a beaucoup fait, il reste encore plus à faire.

Force nous est bien de revenir encore sur M. Kossuth et ses pérégrinations. Nous voudrions pouvoir nous en abstenir; mais, en vérité, son voyage donne lieu à des faits tellement significatifs, qu'il nous est impossible de les passer sous silence. Nous montrions, il y a quinze jours, les Américains ne respirant que guerres et batailles; aujourd'hui ils font déjà leurs préparatifs. L'enthousiasme des Américains, facile à exciter, mais facile aussi à abattre, baisserait certainement à l'heure qu'il est, car le refroidissement des esprits est sensible, si les bruits qui arrivent d'Europe ne venaient se joindre au retentissement des discours de Kossuth. Plusieurs incidens se sont produits, qui indiquent que les vingt-trois millions d'hommes qui composent les États-Unis se fatiguent de n'être redoutables que pour l'Amérique seule. D'abord il a été présenté au sénat par M. Walker, l'ami de M. Kossuth, une pétition demandant que le gouvernement des États-Unis rompît toutes relations diplomatiques avec le gouvernement français. Cette pétition, cela va sans dire, a été rejetée sans être prise en considération; mais il n'a pas manqué de sénateurs pour la défendre : il y a eu débat et discussion. Et quel caprice s'est donc emparé plus récemment du cabinet de Washington pour que M. Graham ait donné à plusieurs navires de guerre l'ordre de prendre la mer? Ils partent bien approvisionnés de vivres et de munitions, pour aller renforcer, dit-on, l'escadre de la Méditerranée. Les journaux et le public font des conjectures, et l'opinion générale est que le gouvernement, répondant aux sentimens ambitieux qui pour le moment tourmentent les Américains, ne veut pas être surpris par les événemens. Enfin, depuis l'arrivée de M. Kossuth à Washington, il ne se passe pas un jour au congrès sans qu'un membre ou un autre ne vienne recommander à ses collègues et à ses compatriotes la politique d'intervention.

Mais c'est à Washington, lors de la réception de Kossuth, que se sont produits les incidens les plus graves. Tout s'était d'abord parfaitement passé. Kossuth avait été reçu avec la plus grande froideur par le président, par le sénat, et surtout par la chambre des représentans, qui avait fait les plus grandes difficultés pour le recevoir. Il avait adressé au président un discours digne du discours de Thémistocle au roi de Perse; mais M. Millard Fillmore n'avait pas mis dans sa réponse la générosité du grand roi, et il s'était borné à lui souhaiter le secours de Dieu. Les querelles de Kossuth avec le consul américain à Marseille avaient été révélées au public américain, et son enthousiasme s'était ressenti de cette révélation. Enfin l'orateur ne songeait plus qu'à se retirer dans l'ouest, sur les bords du *père des fleuves*, lorsque le discours de M. Daniel Webster au

banquet offert par le congrès est venu réveiller des sympathies qui touchaient à leur fin, et en même temps des difficultés politiques qui paraissaient écartées définitivement. Rappelant ses antécédens politiques, ses vieilles sympathies pour la cause de la Grèce et de l'Espagne, M. Webster a déclaré qu'il portait le même intérêt à la Hongrie, et que le gouvernement des États-Unis suivrait toujours avec affection les tentatives des Magyars pour conquérir leur indépendance. Ce discours, accompagné d'applaudissemens et de hurrahs en l'honneur du roi saint Étienne, de Gesa II et d'autres vieux héros hongrois, a naturellement mécontenté les ambassadeurs des puissances intéressées dans la question. Peu de jours après, le chevalier Huselmann et M. Bodisco se présentaient chez le président pour lui exposer leurs réclamations. Ils voulaient bien faire une distinction entre M. Daniel Webster comme personnage officiel et M. Webster comme individu, ils consentaient encore à faire la même distinction pour le président des États-Unis; mais il leur était impossible néanmoins de ne pas être blessés d'une telle réception. M. Millard Fillmore, assure-t-on, est sorti sans répondre un seul mot, et, à la suite de cette entrevue, les deux ministres plénipotentiaires ont annoncé l'intention de prendre leurs passeports. Nous n'avons point reconnu dans cet incident la modération habituelle de M. Webster, et sa candidature présidentielle est le seul moyen d'expliquer cette recherche de la popularité.

Outre sa réception à Washington, Kossuth a fait encore deux voyages, l'un à Philadelphie et l'autre à Baltimore. A Philadelphie, la ville des quakers, la ville où fut proclamée l'indépendance américaine, Kossuth n'a pas parlé le même langage que devant la population mélangée de New-York. Là nous avons eu des tirades empreintes de religiosité et d'images bibliques; l'éternité, la Providence, la destinée, le ciel et l'enfer ont joué un rôle important. Mais nous voici à Baltimore, dans le Maryland, dans un état à esclaves, et ici encore le langage a changé. On s'est bien gardé de toucher à certaines délicates questions devant ce public susceptible et toujours en alarmes pour ses intérêts; on a eu bien soin de dire que, lorsque les Hongrois avaient affranchi leurs paysans, une indemnité avait été payée aux propriétaires; on a parlé à ce public d'agriculteurs et de planteurs, — de plantations et d'agriculture, et comme les catholiques abondent dans Baltimore, Kossuth, le favori du clergé protestant, a rappelé que les catholiques, non moins que les protestans, avaient lutté pour l'indépendance de la Hongrie. Il a annoncé son prochain départ pour les états de l'ouest, et là encore nous allons assister à une nouvelle métamorphose.

Au milieu de toutes ces agitations, les affaires nationales, comme on peut bien le penser, éprouvent un temps d'arrêt dans ce pays, qui pourtant ne s'arrête jamais. Pour la troisième fois, depuis l'ouverture du congrès, l'éternelle question du compromis a été réveillée et rejetée. Le seul fait important que nous ayons à annoncer, c'est la conclusion des différends avec la cour d'Espagne. La reine fait grace à tous les compagnons de Lopez qui, faits prisonniers pendant l'invasion, avaient été renvoyés en Espagne, et elle l'a fait avec une bonté et une grace parfaites, sur lesquelles le cabinet de Washington devrait bien prendre exemple dans ses relations avec les gouvernemens européens.

Une des choses les plus frappantes peut-être dans l'ensemble de l'histoire contemporaine, c'est le contraste qui se manifeste entre les deux portions du

Nouveau-Monde, — l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, — c'est la différence profonde qui éclate dans l'œuvre de ces deux races, dont l'une marche en conquérante vers des destinées inconnues, et dont l'autre se débat dans une anarchie sans but et sans terme. Nous parlions récemment d'une insurrection qui avait éclaté depuis quelques mois au Chili, l'un des pays restés les plus calmes pourtant pendant vingt années. Bien qu'elle ait rencontré jusqu'ici une répression vigoureuse et décisive, cette insurrection ne paraît pas néanmoins terminée. Le plan des insurgés ne manquait pas, au reste, d'habileté. On se souvient sans doute de la configuration du Chili; il s'étend sur une longueur de six cents lieues entre les Andes et l'Océan Pacifique. Tandis que le général Cruz, chef du soulèvement, se créait dans le sud une armée et une base d'opérations, au nord des insurrections partielles devaient éclater dans les principaux foyers de population pour attirer et fractionner les forces du gouvernement, et permettre au général Cruz de marcher sur Santiago, la capitale de la république. Joignez à ceci l'impuissance légale du gouvernement en présence du péril. Le général Cruz recrutait des soldats dans l'armée régulière elle-même, qui n'est que de deux mille hommes au Chili; il enlevait des bataillons entiers placés dans le sud pour contenir les irruptions des Indiens. De toutes parts, les élémens de la prochaine insurrection se combinaient et s'organisaient. Le gouvernement ne pouvait point agir; il ne pouvait lever de nouveaux bataillons sans l'autorisation préalable du congrès; il ne pouvait faire arrêter le général Cruz, couvert par son inviolabilité de sénateur, ni les autres agens révolutionnaires garantis par leur droit de citoyens. Il fallait que l'insurrection éclatât : elle a éclaté en effet; mais, malgré les circonstances qui la favorisaient, elle n'a été assez forte que pour plonger le pays dans la guerre civile, sans réussir sur aucun point. A Valparaiso, le mouvement révolutionnaire a été comprimé en quelques heures. Dans les provinces du nord, les insurgés se sont enfermés dans une ville, la Serena, où ils sont assiégés par le gouvernement, tandis que, d'un autre côté, le général Bulnes se trouvait, d'après les plus récentes nouvelles, en présence du général Cruz, auquel il avait déjà fait essuyer quelques pertes. Le sort du Chili est maintenant à la merci d'une bataille : c'est la paix ou la continuation de la guerre civile qui est au bout. Malheureusement, au milieu de ces agitations, tout est suspendu et paralysé au Chili. Le commerce de cet industrieux pays est dans une stagnation presque complète depuis quelques mois; l'industrie a été frappée sur plusieurs points jusque dans ses sources mêmes. Un mouvement minier considérable s'était produit au Chili depuis quelques années, et avait pour principal théâtre les provinces du nord. Le 26 octobre, à Copiapo, près de deux mille ouvriers mineurs se soulevaient au cri de *vive Cruz!* Ils violaient les propriétés, détruisaient les travaux, saccageaient les exploitations les plus importantes. Le commerce de ces contrées est anéanti en ce moment. Voilà quelle est la situation de la république naguère la plus florissante de tous les états sud-américains!

Rien n'est encore terminé, d'un autre côté, sur les bords de la Plata. Le général Urquiza paraît avoir pénétré dans les provinces argentines à la tête d'une armée, et la lutte a dû infailliblement s'engager entre ce nouveau *libérateur* et Rosas. Quand notre mission arrivera dans la Plata, la question sera vidée sans nul doute. Quelle qu'en soit l'issue, la France ne peut que se fortifier dans le sentiment des dangers d'une immixtion trop directe dans les révolutions de ces

jeunes pays; aussi bien, entre eux ils s'entendent mieux que personne à conduire leurs affaires. Parmi les traités que nous indiquions naguère comme ayant été signés par le Brésil avec Montevideo, nous en avions oublié un essentiel, à ce qu'il paraît : c'est celui qui stipule pour le Brésil le remboursement des subsides qu'il fournit à l'État Oriental. C'est bien peut-être une leçon pour la France, qui a trop l'habitude, dans ses expéditions lointaines et problématiques, de se contenter souvent de la gloire qu'elle n'en retire pas. CH. DE MAZADE.

Bas-reliefs gaulois trouvés a Entremont, près d'Aix, par M. Rouard (1). — A quelques kilomètres au nord de la ville d'Aix s'élève un vaste plateau dominé par les ruines d'une tour célèbre dans les guerres du moyen-âge, la tour d'Entremont. A côté de cette ruine féodale, qui a donné son nom à tout le canton voisin, on trouve d'autres débris, d'un caractère bien plus imposant, et sans aucun doute d'un âge bien plus reculé : ce sont les restes d'une muraille immense formée de blocs équarris et sans ciment. De grands arbres ont poussé çà et là au milieu des décombres de ce rempart cyclopéen, qui forme une vaste enceinte toute parsemée de pierres provenant évidemment de constructions aujourd'hui disparues. Parmi ces pierres, un petit nombre seulement sont taillées, et il est facile de voir qu'elles ont servi à construire les habitations d'un peuple à demi barbare. Le sol même est rempli de masses de fer oxydé, de meules à bras en lave volcanique, de haches, de pointes de flèche en silex, et de poteries grossières en argile commune, sans vernis et sans ornemens. Aucune monnaie, aucune médaille, aucune inscription, enfin aucun monument d'une date certaine n'a été trouvé au milieu de ces ruines à l'égard desquelles la terre est muette comme l'histoire. C'est à peine si quelques archéologues leur ont donné en passant une rapide mention, mais personne jusqu'ici ne s'était occupé d'en rechercher l'origine et de la rattacher à la tradition historique. M. Rouard, le premier, les a sérieusement étudiées, et en expliquant dans le livre qui nous occupe le seul monument figuré qu'on y ait découvert, il a réussi à en déterminer nettement la provenance en même temps qu'il a fixé l'origine et la destination de ce monument lui-même.

D'après M. Rouard, les ruines du plateau d'Entremont sont celles d'un de ces *oppidums* ou postes fortifiés dans lesquels les populations gauloises se réfugiaient en temps de guerre. Ce premier point une fois établi, l'auteur recherche à quelle peuplade appartenait cette ville : sans aucun doute, c'était aux Salyes ou Saliens, que Pline appelle les plus célèbres des Liguriens au-delà des Alpes, et qui occupaient le pays correspondant aux départemens du Var et des Bouches-du-Rhône. Cent vingt ans environ avant notre ère, les Saliens confédérés sous leur roi Teutomas prirent les armes contre les Marseillais et les Romains leurs alliés. Le proconsul Sextius Calvinus fut envoyé contre eux avec des forces considérables; il les défit en bataille rangée, s'empara de leur principale ville, la détruisit, vendit les habitans à l'encan, et fonda sous le nom d'*Aquæ Sextiæ* (les eaux Sextianes) une colonie qui devint la ville d'Aix. Après avoir rapproché de ce premier fait une foule de témoignages historiques, M. Rouard arrive à cette conclusion, qu'on peut regarder les ruines d'Entremont comme les derniers vestiges de la ville salienne détruite par Sextius.

Tout ce qui se rattache à la question géographique est savamment traité par

(1) Aix, 1851, in-8°.

M. Rouard; il en est de même de la question archéologique, qui fait le principal objet du mémoire. Évidemment le plateau d'Entremont a été occupé par une ville gauloise; il est probable que les débris trouvés sur ce plateau appartiennent aussi à la civilisation gauloise. L'une des preuves de leur origine peut se tirer du sol même dont ils ont été extraits, et c'est pour établir cette preuve que l'auteur est remonté jusqu'aux Saliens. Les débris dont il s'agit consistent en fragmens de bas-reliefs, et ces fragmens doivent acquérir une grande importance s'il est démontré qu'ils soient réellement gaulois, puisque jusqu'ici, à l'exception des *dolmen*, des *men-hir*, des instrumens de pierre et des poteries, on ne connaît rien de l'époque celtique proprement dite, et qu'un monument figuré de cette époque peut être considéré comme un monument unique. Les bas-reliefs trouvés à Entremont sont au nombre de neuf, sculptés sur trois pierres de même espèce, qui ont appartenu à la même construction, et qui, rapprochées entre elles, forment un sujet, incomplet aujourd'hui, mais qu'il est facile encore de restituer dans son ensemble.

Ces bas-reliefs représentent des têtes et des cavaliers. L'un des cavaliers est vêtu d'une tunique écourtée qui s'arrête sur le haut des cuisses; il porte à droite une longue épée, et tient à la main un long javelot; il marche au pas tranquillement, et l'on distingue suspendu au cou du cheval un objet qu'il est aisé de reconnaître pour une tête humaine. Les autres cavaliers sont au galop dans l'attitude du combat. Quant aux têtes, elles sont toutes séparées du tronc, et l'artiste barbare qui les a sculptées a eu soin, pour indiquer que ce n'étaient pas des effigies vivantes, mais des débris de cadavres, de laisser leurs yeux fermés. La plupart ont une expression féroce; quelques-unes portent moustache. Leur chevelure tressée forme autour du visage une espèce d'encadrement, et vient s'unir à la barbe, qui paraît aussi tressée ou frisée. Or, en rapprochant les divers types reproduits sur les bas-reliefs de nombreux passages des historiens de l'antiquité, tels que Diodore, Strabon, Polybe et Tite-Live, il est impossible de ne pas reconnaître que ce que ces historiens ont dit de l'équipement ou de la parure des Gaulois se rapporte exactement aux cavaliers et aux têtes des bas-reliefs. Strabon nous apprend, sur le témoignage de Polidonius d'Agamie, qui avait voyagé dans la Gaule peu de temps après la défaite des Cimbres par Marius, « que les Gaulois ont des coutumes étranges annonçant leur barbarie et leur férocité; tel est, par exemple, l'usage de suspendre au cou de leurs chevaux, en revenant de la guerre, les têtes des ennemis qu'ils ont tués, et de les exposer ensuite en spectacle attachées au devant de leurs portes. » M. Rouard se demande avec raison si ce cavalier des bas-reliefs qui porte suspendue au poitrail de son cheval une tête humaine, et qui marche paisiblement au petit pas, n'est point un Gaulois victorieux revenant de la guerre. Il compare avec les textes des historiens les figures du bas-relief d'Entremont, et de déduction en déduction il arrive à conclure que ces bas-reliefs ont fait primitivement partie d'un monument gaulois élevé en guise de trophée, que ce trophée ornait la ville des Salyes, détruite par Sextius, et que les figures qui le décorent offrent dans toute leur rudesse barbare le type le plus ancien ou plutôt le seul type connu de l'art celtique. Il y a là, on le voit, pour l'archéologie des renseignemens d'autant plus précieux qu'ils sont basés sur des données rationnelles, et nous souscrivons pleinement, pour notre part, aux conclusions du savant bibliothécaire de la ville d'Aix. CH. LOUANDRE.

THE DAUGHTER OF NIGHT (*la Fille de la Nuit*), par M. W.-S. Fullom (1). — Si l'Angleterre est le pays où se produisent chaque année le plus d'œuvres d'imagination, c'est aussi celui où de pareilles œuvres relèvent le moins du système de *l'art pour l'art*. Chez nos voisins d'outre-Manche, pas de roman qui n'ait son but politique, religieux ou philanthropique, et la plupart du temps ces trois volumes si proprets, dont le papier est si fin, la reliure si coquette et dont toute l'apparence semble trahir quelque chose d'élégant et presque de frivole, ces trois volumes renferment une plaidoirie ardente, une sorte de prêche. Vous croyez à une histoire, à un conte qui vous doit distraire pendant un certain nombre d'heures, et vous rencontrez ou un sermon ou une thèse. C'est peut-être cette prétention philosophique ou religieuse qui a perdu le roman proprement dit en Angleterre, car à l'heure qu'il est, malgré le déluge de *novels* dont le public de Londres est encore journellement assailli, le *novel* traditionnel, créé par miss Burney, miss Austin et tant d'autres, porté à sa suprême puissance et entraîné en même temps hors de sa voie pour la première fois par Walter Scott, — le *novel* traditionnel est mort. Pour que Bulwer, Disraëli et d'autres écrivains d'un talent incontestable se soient reconnus impuissans à le relever comme genre, il faut qu'il soit bien radicalement frappé, — ce qui du reste n'empêche nullement, ainsi que chacun peut le constater, le succès très légitime et très grand de certaines productions isolées, de certains individus échappés à la ruine d'une espèce qui semble à jamais éteinte. La faveur avec laquelle on a accueilli le nouveau livre de M. Fullom prouve une fois de plus la vérité de ce que nous disons, et certes il ne nous viendra point à l'esprit de nier, quelle que soit la forme choisie par un homme de talent, par un esprit distingué, qu'il ne sache, — à titre d'exception surtout, — la faire agréer.

L'ouvrage de M. Fullom, dont jusqu'ici nous ne connaissons que le roman intitulé : *the King and the Countess*, repose sur une donnée très simple; ce n'est, à vrai dire, que l'odyssée d'une jeune fille orpheline née au fond d'une mine de charbon du Durham, et dont toute la jeunesse a langui dans l'atmosphère empoisonnée d'une houillière. De là son nom de *Fille de la Nuit*, de là aussi son originalité. Au milieu de détails infiniment curieux en eux-mêmes sur l'existence des mineurs, et de plus servant à merveille aux incidens du drame, cette pauvre Millicent a je ne sais quelle grace qui vous charme. Il va sans dire que l'ouvrage de M. Fullom renferme aussi sa thèse, et lui-même, dans sa préface, se charge d'en prévenir ses lecteurs; mais le récit dans lequel il enchâsse ses plus sérieuses tendances a tant d'attrait, les incidens par lesquels il cherche à appuyer ses convictions sont si émouvans, que les esprits les moins préoccupés de la solution de certaines questions sociales et politiques s'y laisseront prendre, et, dût-on moins goûter la partie plus grave de ce livre, on gardera toujours le souvenir de Millicent Kennel, de sa beauté, de ses infortunes et de son intéressante destinée. A. DUDLEY.

(1) 3 vol. Londres, chez Henry Colburn.

V. DE MARS.

HISTOIRE

D'UNE

FAMILLE BOURGEOISE.

L'auteur de l'*Histoire des Français des divers états*, M. Amans-Alexis Monteil, est mort l'an passé dans une humble maison d'un petit village de la forêt de Fontainebleau nommé Cély; il est mort à la façon d'un philosophe et d'un sage, sans une plainte, sans un regret. Dans les fragmens qu'il a laissés après lui, débris précieux d'une pensée infatigable et que rien n'a pu lasser, nous avons retrouvé plusieurs chapitres d'une auto-biographie abandonnée et reprise, et enfin brusquement interrompue. Il est fâcheux que ces mémoires, d'un ton si calme et d'une résignation si charmante, n'aient pas été achevés : ils seraient aujourd'hui un des meilleurs titres de M. Monteil.

Comme j'étais un peu le confident de M. Monteil et le dépositaire des projets de son arrière-saison, je me suis fait un devoir de recueillir les derniers témoignages de cette vie, unique peut-être dans le monde turbulent, hâbleur et peu véridique des belles-lettres françaises. Il était si complétement un bonhomme malin, spirituel et sincère, il avait si peu vécu avec ses semblables et ses pareils, il avait prolongé par tant de pénibles travaux, à travers tant de poussières que jetaient sous ses pas les siècles écoulés, une jeunesse inaltérable, il avait si bien mis à profit la pauvreté, le chagrin, l'isolement, la solitude et la vieillesse enfin, quand elle vint tout d'un coup le surprendre au terme de ses travaux et de ses jours, qu'il était impossible, en dépit de mille difficultés de tout genre, de résister au désir de mettre en œuvre ces

derniers efforts *d'une ardeur qui s'éteint.* J'ai donc tenté d'écrire, à la suite de cet aimable et paternel vieillard, les petits événemens bourgeois qui ont signalé d'une façon si obscure sa propre vie et celle de ses proches auxquels il a survécu. De cette famille nombreuse, il était resté seul : il avait perdu même sa femme, morte en pleine jeunesse; il avait perdu même son fils unique, son compagnon, sa fortune, sa providence! Ainsi les pages du livre destiné à raconter humblement, chose rare aujourd'hui, ces existences oubliées, ces pages remplies des plus sévères, des plus cachées et des plus charmantes tendresses, elles sont écrites, juste ciel! sur la pierre silencieuse de quelques sépulcres sans nom.

Pour peu que vous ayez lu les livres de M. Monteil, vous savez déjà à quel point il aimait l'ordre et la règle en toutes choses; il lui fallait à chaque pas une trace, à chaque mot une preuve : eh bien! il a fait pour lui-même et pour les siens ce qu'il avait fait pour les *Français des divers états;* il a été vrai, sincère, complet, et afin que la méthode et la logique fussent cette fois encore ses compagnes fidèles, il a écrit un chapitre à part pour son père, un chapitre à part pour sa mère, en un mot autant de chapitres que sa famille en pouvait contenir. Ajoutez que ces notes sans jactance sont écrites en marge d'un livre imprimé à Paris (1599) sous ce titre : *Inventaire de l'histoire journalière,* de sorte que la famille Monteil est traitée à peu près comme si elle était tout le genre humain. « Veux-tu savoir les mœurs d'une nation, étudie avec soin une seule famille; » *sufficit una domus!* Ainsi parle Juvénal. Vous verrez en effet à quel point ces très simples, très médiocres et très vulgaires événemens vous rappelleront (pour peu que vous soyez fils de bourgeois) les grands événemens de votre maison paternelle : *domestica facta.* Qui de nous, à certains bruits, à certains accens, à ces sentences, à ces voix, à ces paysages, à ces cris, à ces larmes, à ces douces joies, à l'aspect de ces vieux meubles, sous ces vieux toits, ne s'est pas rappelé tout à coup les commencemens, les premières années, les vastes pensées dans ce petit horizon, les grandes espérances dans cet humble enclos? Histoires cent fois racontées, cent fois nouvelles et mille fois charmantes! Il y a beaucoup de ce charme des souvenirs vrais et des émotions honnêtes dans les mémoires posthumes de M. Monteil.

I.

Pour commencer, le voilà qui nous présente son père, M. Jean Monteil, et nous le voyons tout d'abord tel qu'il était, un peu homme d'épée, homme de loi un peu, mi-parti avocat et mi-parti agriculteur; il aimait les habits *parans;* il portait, les jours de fête, une veste écarlate

à galons d'or; il cherchait le bruit, l'apparat, l'*être* et le *paraître*, aurait dit le baron de Fœneste. En cette bonne ville de Rhodez, dans ce pays moitié Auvergne et moitié Rouergue qui fut le berceau de sa famille, M. Jean Monteil habitait une maison de bonne bourgeoisie; on obéissait, en ce lieu choisi, aux commandemens de Dieu et aux commandemens de son église; on y disait la prière en commun chaque matin et chaque soir; le travail, l'économie et l'ordre présidaient aux destinées de l'humble famille. A peu de chagrin suffisent de modestes plaisirs; le jeu même avait quelque chose de sérieux, et les nouvelles du monde extérieur, on les savait quelquefois par les révélations tardives d'une gazette à six semaines de date.

« La vie est courte, disait Fénelon, les heures sont longues. » Ces longues heures étaient bien employées, et si parfois, aux jours de fête, il y avait dans la journée un moment de trop, le père de famille tenait toujours en réserve un *conte à rire*, par exemple le conte du braconnier. « Il chassait : son seigneur le rencontre; le braconnier le met en joue... Et le lendemain, comme le seigneur se plaignait d'avoir été arrêté par ce garnement : — Vrai Dieu! dit l'autre, c'est bien vous qui vous êtes arrêté, monseigneur! » — Autre exemple. « Un cordelier se donnait la discipline, et d'une main peu diligente. Le frère gardien, qui avait l'œil à tout, détache au bon frère un grand coup de sa discipline à cinq branches. — Par saint François, s'écria le moine, voilà un coup qui n'est pas de mon cru!... » C'étaient là les bons contes de la famille Monteil et ses plus grands plaisirs. Ils n'en avaient pas d'autres; ils se contentaient de ceux-là, plus un jeu de l'oie en hiver, un jeu de boules en été. Les grands passe-temps inconnus étaient remplacés par une gaieté inaltérable, ce qui est bien quelque chose, quand on songe aux tourmens de la mauvaise humeur. « Ah! disait Mme de Sévigné à son ami M. d'Orves, que vous êtes gai! que vous êtes gaillard! que vous vous portez bien dans ce Boulay! que vous êtes content d'y être et que vous adoucirez bien là votre sang! Vous y faites passer bien plus de lait qu'il n'y a d'eau dans nos fleuves! » Heureuse vie en fin de compte, occupée à des riens qui représentent volontiers de grosses affaires! Heureux état de ces ames pacifiques et toutes remplies de la sécurité d'une société régulière, sous une loi facile, dans une patrie honorée! Il y avait une chanson dont le refrain plaisait beaucoup aux bonnes gens de Rhodez : *Bergères, toujours légères, toujours bon temps!* — Que les temps sont changés! « Nous avons du feu, pas de lait! » C'est encore un mot de Mme de Sévigné.

Il y a beaucoup de ce calme et de cet abandon des ames correctes dans le récit du naïf historien se racontant sa propre enfance. Il se rappelle encore les moindres détails de l'existence de chaque jour; il assiste à la messe le dimanche; il se voit lui-même marchant à la suite

de son père, qui va, le premier, suivi de ses garçons, pendant que la mère arrive ensuite ornée de ses trois filles. A l'église, chacun avait sa place réservée. Au milieu de leurs écoliers agenouillés se tenaient les frères de la doctrine chrétienne; à l'autre extrémité de l'église et sur des bancs à dossiers, sous les fleurs de lis, la fleur du printemps et de la royauté de la France, se tenaient gravement MM. les conseillers au présidial, MM. les officiers des eaux et forêts, MM. les officiers municipaux en longues robes rouges bordées de noir. Entre ce banc vraiment royal et ces frères des écoles, sur les dalles, se tenait le *populaire;* si d'aventure un des petits Monteil avait oublié ses *Heures,* le père, qui était assis sur les hauts siéges, passait son livre à l'enfant oublieux, et le livre, recouvert d'un chamois violet, arrivait, de main en main, à son adresse.

Nous n'avons pas encore dit au juste la profession de messire Jean Monteil. C'est une des lois de tout écrivain qui veut tenir en éveil son lecteur de garder toujours quelque chose en réserve. Il était, le croirez-vous, races futures? *conseiller du roi* en sa qualité de commissaire aux saisies réelles, c'est-à-dire qu'il était chargé de l'administration des biens que retenait dame justice. Or cette charge importante ne valait guère moins de quarante mille livres, six fois le prix d'une charge de conseiller au présidial. Eh bien! (toute grandeur a ses peines) ce *conseiller du roi* se vit forcé d'intenter un procès à MM. les conseillers au présidial, qui l'empêchaient de s'asseoir sur le banc réservé aux magistrats de la cité. L'affaire, portée au parlement de la province, ne dura guère que six ans; tous les grands avocats du Rouergue y prirent la parole, et finalement Jean Monteil et le bon droit l'emportèrent haut la main. Voilà par quelle suite de dits et de contredits il était parvenu à endosser la robe rouge et noire. Aux processions, il se contentait d'un habit écarlate, et son privilége lui ouvrait les rangs des frères jacobins, à la droite même du frère porte-croix. Autre privilége de M. le conseiller du roi : il avait une stalle haute chez nos frères les chartreux; on l'encensait, lui et monsieur son fils, et pas un chartreux n'eût osé se permettre la distraction de ce prêtre de Cybèle dont parle Diogène Laërce en ses livres : « Ce prêtre était si distrait, qu'il mettait souvent l'encens à côté de l'encensoir. » Je connais plus d'un critique aussi distrait que ce maladroit encenseur.

Outre ces honneurs rares et signalés qui suffisaient et au-delà à ses modestes ambitions, M. Jean Monteil avait conquis, avait usurpé un certain *veto* qui devait gêner quelque peu le système des armées permanentes. Il faut entendre raconter à M. Monteil lui-même la série et l'histoire de ces priviléges.

« Mon père, dit-il, qui était l'ami de tant de gens, n'avait garde de négliger

l'amitié du prévôt chargé du tirage de la milice. Ce n'était certes pas pour exempter messieurs ses fils, qu'il exemptait en effet à plusieurs titres : 1° comme officier royal; 2° comme avocat; 3° il les exemptait aussi en sa qualité de seigneur de fiefs. En revanche, il avait besoin d'aide et d'appui pour exempter les domestiques de ses fermes, et tous les deux ou trois ans il fallait qu'il s'ingéniât pour sauver de la milice un couple ou deux de beaux garçons robustes et fleuris, que Dieu semblait avoir créés et mis au monde tout exprès pour le service du roi. Or, voici comment s'y prenait mon père en ces occasions difficiles : « Monsieur Comboulas! disait-il au prévôt qui assistait avec ses archers au tirage de la milice, d'après les ordonnances, vous devez me passer un domestique! — J'en conviens, » disait M. Comboulas. Aussitôt paraissait un villageois qui était bien le domestique de mon père, mais qui était aussi et en même temps garde-pré, garde-chasse, jardinier et laboureur. Il était vêtu, pour la circonstance, d'un petit habit de serge verte, orné d'un pardon de laine en guise de livrée. « Celui-là est exempt, disait le prévôt. — Monsieur Comboulas, reprenait mon père, ma ferme est de neuf charrues, vous devez me passer un maître-valet! — Va pour le maître-valet, disait le prévôt. — Monsieur Comboulas, je suis seigneur de Saint-Geniès-aux-Erres, j'ai le droit de nommer les consuls; or, je nomme consuls de cette année vos deux conscrits : Jacques, mon premier bouvier, et Guillaume, mon *trâ*-bouvier, c'est-à-dire mon second bouvier. » Et Jacques et Guillaume étaient consuls désignés de Saint-Geniès-aux-Erres, village de trois maisons, lesquelles maisons composaient jadis une paroisse. — Exempts! disait le prévôt; aussitôt les consuls retournaient à leur charrue, aussi tranquilles, pour le moins, que le consul Régulus lorsqu'il s'en va passer les beaux jours à sa maison de Tarente.

« Quant aux autres, je ne sais pas tout-à-fait comment s'y prenait mon père; il trouvait toujours une excuse, un motif, une petite réforme par-ci, une petite maladie par-là. Cependant il en vint un parmi ces miliciens qui était si frais, si reposé, si nerveux, si gaillard. « Ah! pour celui-là, s'écria le prévôt, il n'y a point d'excuse; au moins en voilà un que je garde : au chapeau! mon drôle, au chapeau! — Monsieur, dit mon père, vous pouvez le faire partir, mais le faire marcher, on vous en défie. — Nous verrons bien, dit le prévôt. » Et il interroge le patient. Alors, bonté du ciel! voilà ce garçon (il était un peu bègue) qui se met à baragouiner un jargon inintelligible et d'une façon si plaisante, que le prévôt, les archers, l'assistance, se mettent à rire comme des fous. — Exempt! dit encore le prévôt! »

La bonne histoire! et quinze ans plus tard, quand il fallait à chaque année une hécatombe de cent mille hommes, quand toute famille était en deuil, quand tant de charrues, faute de bras, restaient oisives, quand c'était à peine, sur mille conscrits, si l'on disait : *exempt!* une ou deux fois, bien souvent ces pacifiques Auvergnats ont dû vous regretter, digne monsieur de Comboulas!

Hélas! ce bonheur, cette prospérité, cette abondance et ces faciles sommeils, tous ces bonheurs de l'ancien monde allaient disparaître au milieu des tempêtes. « Le 14 juillet 1789, une plus grande cloche que

le bourdon de la cathédrale se fit entendre au fond même de l'Auvergne et du Rouergue, et ce premier coup du tocsin fit plaisir à mon père; au second coup, mon père eut grand'peur! » Au second coup de cette cloche funèbre, tout se brisa, car, en dépit de la fable, en ces tempêtes sociales, le chêne et le roseau eurent le même sort. D'abord on fit tête à l'orage, et bien vite il fallut reconnaître que l'orage était le plus fort. Plus de libertés, plus de charges, plus de priviléges, plus d'honneurs, plus rien de la fortune et des petites distinctions d'autrefois; plus de galon d'or au chapeau, plus de livrée au valet, plus de fleur de lis sur les bancs de l'église, et bientôt plus de banc, et bientôt plus d'église! Dans ces désastres et dans ces famines mêlées de meurtres, dans ces cris de *Ça ira* et de *Marseillaises* (nous étions loin de votre chanson, *Bergères!*), le ci-devant conseiller, le quasi-noble, le magistrat-seigneur de fiefs, le chrétien et le père de famille, Jean Monteil, qui passait naguère, la tête haute et la main fièrement posée sur sa canne à pomme d'or, à travers ce peuple qui l'honorait, saluant chacun et salué de tous chapeau bas, hélas! à peine il osait se montrer; il n'était plus qu'un aristocrate, un *ci-devant,* un suspect! Autour de lui, le silence et la solitude. Chaque jour apportait un nouveau meurtre, une spoliation, et cette terre volée au misérable égorgé la veille rencontrait aussitôt un acheteur. Ces Auvergnats sont les vrais enfans de la folle-enchère; ils achètent aussi volontiers un vieux château qu'un vieux chaudron, pour peu que le château ne se vende pas plus cher. Du château féodal, ils avaient fait bien vite une ferme, de la chapelle une grange, de la seigneurie un bien national. Ainsi furent déchirés aux criées publiques les beaux biens de la famille des Guiscards, les terres nobles du Dauphiné d'Auvergne, les domaines de la duché d'Arpajon. Maître Jean Monteil suivait d'un regard indigné ces jeux sanglans de la fortune insolente. « A quoi s'amuse Jupiter? s'écrie un philosophe. Il s'amuse en ce moment à exalter les choses viles, à abaisser les choses grandes! » Ainsi pensait l'indigné Jean Monteil. Dans ces usurpations par force majeure, il voyait disparaître tous ses amis l'un après l'autre. Le premier qui disparut sous le couteau, son ami et son hôte, M. le baron d'Ussel, était, comme Nemrod, un grand chasseur *devant le seigneur.* Il aimait et cultivait la vie avec le plus grand soin, ce digne baron, et cependant il était très économe, et même quelque chose au-delà. C'était, par exemple, un de ses *tics :* chaque dimanche, à peine l'aumônier du château d'Ussel avait dit le dernier mot de l'Évangile; aussitôt M. le baron soufflait la chandelle au nez de l'aumônier. Éclatante leçon d'économie! en profitait qui voulait; le digne baron en profitait tout le premier.

On vous épargne ici tous les meurtres de ces époques horribles. A quoi bon revenir sans cesse et sans fin sur ces horreurs? « J'écris ces

choses pour moi-même, uniquement pour me délivrer des souvenirs qui m'obsèdent, et pour me consoler par le récit de mes propres misères, qui ne sauraient profiter à l'imprévoyance de l'époque où nous vivons. » *Non ut seculo meo prosit cujus desperata miseria est!* Ainsi parle un poète de la renaissance; il a raison, la honte et les douleurs du passé sont perdues pour l'avenir. *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait*, dit le proverbe; il est de fait que c'est un des priviléges des jeunes gens, — l'imprévoyance, — et c'est le dernier repos des vieillards, — l'impuissance. On nous a bercés de ces histoires; les contes de l'ogre ont été remplacés, pour nous enfans, par ces contes de la *terreur;* la fée à la baguette d'or a cédé la place à ces décrets sanglans de la Providence, épouvantée elle-même de ses forfaits... Et maintenant à quoi nous ont servi ces drames terribles dont notre mère elle-même avait été le témoin oculaire, et quels utiles enseignemens nous ont apportés ces échafauds rougis du sang de nos aïeux? — Que nous ont appris ces clubs, ces antres, ces cavernes, ces motions, ces tambours, ces conspirations, ces accusations, ces délations, ces mensonges, les circonstances et les récits des meurtres de Paris, les fureurs de la convention, ses héros et ses doctrines, cette monarchie égorgée à outrance, ces gémissemens, ces malédictions, tant de larmes versées, tant de sang répandu dont la vapeur obscurcit le ciel irrité, toutes les tragédies et tous les drames contenus dans un seul et même drame, précipitant dans un sombre et muet désespoir ces ames jusque-là innocentes et paisibles? Il me semble que c'est Platon lui-même qui parle quelque part de ces tristesses, armées d'un grand clou très fort et très pointu, qu'elles enfoncent dans le corps et dans l'ame des hommes, afin que l'ame ait la même opinion que le corps. Justement l'infortuné Jean Monteil se sentait percé de ces pointes aiguës, et il ne songeait pas à se défendre. Ces lâches époques sont châtiées par leur même lâcheté : elles suffiraient à déshonorer les plus beaux caractères; elles brisent les oppositions les plus généreuses; elles vous tiennent incessamment dans l'état où vous plongerait un mauvais rêve sorti de l'abîme; elles réduisent à néant les trois genres de justice qui ne font qu'une seule et même justice : elles refusent à Dieu ce qui lui revient dans nos respects, aux hommes ce que leur doivent nos sympathies, aux morts elles refusent un tombeau!

Ainsi cet homme qui était brave, intelligent, bien né, et qui avait autour de lui tant de choses à défendre, il ne songeait même pas à s'enfuir. Il attendait que son heure fût venue, et que le bourreau le vînt prendre à son tour. Il avait élevé, dans les temps propices, deux jeunes gens dont il avait fait deux secrétaires : Jérôme Delpech et Jules Baulèze, le fils d'une ravaudeuse, et ses deux secrétaires étaient passés dans les bureaux des districts. Là ils furent témoins de bien des crimes;

de temps à autre ils disaient tout bas à leur ancien maître : Prenez garde! hâtez-vous! fuyez!... Jean Monteil ne voulait rien entendre. Un jour, il apprit que le fils de la ravaudeuse était accusé comme aristocrate; un autre jour, il vit mourir Jérôme Delpech, emporté par le typhus des prisons. Un jour enfin, on le vint prendre en sa maison; il traversa, sans rencontrer un geste de sympathie, un regard de pitié, ces rues désertes, où les chiens même n'osaient plus aboyer. Il était perdu cette fois, il appartenait au bourreau! Dans cette église des cordeliers, où naguère il chantait les vêpres du haut de sa stalle en bois de chêne, il rencontra deux vieilles femmes agenouillées sur les débris de l'autel, la Baulèze et une bonne vieille qui vendait des oublies aux enfans! La ravaudeuse avait été jetée en cette prison, en sa qualité de mère d'aristocrate, de l'aristocrate Baulèze! La marchande d'oublies chantait le *Veni Creator!* — La chute de Robespierre a sauvé Jean Monteil, et tant d'autres! Il sortit de sa prison, il en sortit ruiné ou peu s'en faut. En retrouvant un peu de liberté, il retrouva le courage; il vendit sa maison, il prit congé de la ville, il se retira dans les champs, emportant ses enfans, ses livres, son christ d'ivoire, sa tapisserie en toile peinte, au prix de trois francs l'aune, par quelque Terburg vagabond qui avait jeté sur ces tentures rustiques, dans un pêle-mêle harmonieux, les fruits et les fleurs de son caprice au milieu des neiges et du soleil de sa création. Dans cette maison des champs s'arrangea et se blottit l'humble famille; on vécut de rien, on vécut de peu; on attendit patiemment des jours meilleurs. Or voici comment s'aperçut Jean Monteil que l'ordre revenait peu à peu. Son fils aîné était un des employés de la ville, et quand le jeune homme avait à voyager, on lui *requérait* un cheval : on vivait alors en pleine *réquisition*. Tant que la terreur fut à l'ordre du jour, la *réquisition* requérait les plus beaux chevaux de la contrée; peu à peu le *requérant* n'obtint que les mauvais, et bientôt après il fallut se contenter des plus rétifs. — Ah! disait Jean Monteil, Dieu soit loué! il me semble, monsieur mon fils, que votre municipalité ne fait plus peur à personne... Un jour enfin le jeune homme vint... à pied! — Bon! dit le père en riant de toutes ses forces, voilà la réquisition à vau-l'eau!

Tel était le chef de cette famille abandonnée à ses bons instincts, depuis que la mère était morte, au commencement des années sombres, emportant avec elle la vraie et sincère fortune de tous ces êtres de sa tendresse, que le bon Dieu lui avait confiés!

II.

« Elle mourut, dit M. Monteil, en parlant de sa mère (et ce voile funèbre ne gâte rien à l'énergie, à la beauté de cette douce image), elle

mourut environnée de tous ceux qu'elle aimait, dans une maison à elle, que ses aïeux habitaient depuis tantôt *deux ou trois cents ans!* » Vous l'entendez! il parle de deux ou trois siècles, comme nous parlerions d'une vingtaine d'années : cent ans de plus, cent ans de moins, bagatelle! — Il se souvient seulement qu'il y avait en ce temps-là, dans sa calme et heureuse province, un certain nombre de ces maisons roturières qui étaient aussi vieilles que la cité, tant le sol était solide et fort sur lequel ces maisons étaient bâties. Les révolutions, les changemens, les batailles, les guerres, l'immense absorption que fait Paris, cette pompe aspirante et foulante, de toutes les forces et de toutes les intelligences de la province, le hasard enfin, ce dieu nouveau, ont cruellement dérangé la stabilité de ces générations bourgeoises, qui avaient pour devise ce mot du droit romain : *Qui tenet — tenet!* « Celui-là tient bien qui tient une fois. » Aujourd'hui il n'y a plus que la feuille qui tienne à l'arbre un instant. Trois cents ans! C'était pourtant le compte exact de cette *demoiselle* Monteil, une des plus humbles filles de la cité, bien que son mari lui rappelât de temps à autre qu'elle tenait par son père aux Bandinelli d'Italie, et par sa mère à très haut et très puissant seigneur Jacques de Maffettes, dont l'écusson se voyait encore à demi effacé sur la muraille, et dont l'argenterie était chargée d'armoiries! — Bon! répondait la dame, ils sont bien loin ces Bandinelli, ces Florentins, et c'étaient, ce me semble, en leur temps, d'assez médiocres sujets. Quant à M. de Maffettes, il avait fait graver, j'en conviens, ses armes sur notre maison et sur sa vaisselle plate ou montée; il est fâcheux que la cour *des aydes* ait gratté les armes et brisé l'argenterie des Maffettes comme *roturière.* — Elle avait donc une très bonne ame et peu orgueilleuse, cette jeune femme Monteil; elle ne songeait qu'à son père, le petit marchand de drap, et non plus aux Maffettes qu'aux Bandinelli. Ces Bandinelli, je les regrette, ils m'auraient servi à enfler ces mémoires. Florence n'a pas oublié ce digne élève de Michel-Ange, Baccio le sculpteur, cher à Léon X, protégé du grand Doria, et ce Bandinelli eût été une belle alliance pour les Monteil, un vaste sujet de déclamations pour moi, leur historien. Comme aussi je me serais fort bien arrangé d'une certaine parenté avec cette illustre famille des Sévigné-Monteil, qui tenait aux Castellane de Provence, une des plus grandes maisons de l'Europe. Il y a, Dieu merci, encore de ces Sévigné-Monteil dans le midi; un de ces Monteil disait un jour à l'auteur de l'*Histoire des Français :* — « Je veux vous faire un procès, à ces fins de vous faire ouïr que vous n'avez pas le droit de vous appeler Monteil; je perdrai ma cause, et vous serez notre cousin! » — Certes il faut reconnaître au fond de cette plaisanterie une certaine ambition honorable pour tout le monde; la droiture et le bon sens de M. Alexis

Monteil le préservèrent de la tentation. Il se rappela le *haut et puissant seigneur* de Maffettes et son argenterie brisée, et il déclina l'honneur de l'honorable procès qu'on voulait lui intenter. Il racontait très bien cette anecdote, ajoutant cependant que sa mère était devenue une *dame* deux ou trois ans après avoir mis au monde son troisième fils, *fils de M. Monteil, avocat, et de mademoiselle Monteil, son épouse,* disait le registre. Être une *dame* autrefois, et surtout à Rhodez, cela avait un sens très net et très précis. « La femme d'un riche marchand, d'un notaire, d'un médecin, d'un avocat, était *mademoiselle!* et la nation des artisans pour rien au monde ne l'eût appelée *madame;* il n'y avait que les femmes des nobles et des conseillers au présidial qui eussent le droit de prendre le titre de *dame!* Aussitôt que mon père fut conseiller du roi, ma mère fut *dame,* au vif contentement de mon père, qui tenait en grand honneur les moindres distinctions. »

Pour compter déjà deux ou trois cents ans d'existence, cette maison de la rue Neuve, à Rhodez, n'en était pas plus gaie et plus claire; elle était bâtie en grès noirâtre, et les croisées en croix de pierre rappelaient les temps de la ligue, et même le temps du bon roi Louis XII. Plus tard, on fit la dépense utile d'ouvrir tout-à-fait les fenêtres, et on les dégagea de la croix qui obstruait le jour. Dans ces murs, la mère de famille était née; elle y a passé son enfance, sa jeunesse, son âge mûr; elle y est morte. Enfant, elle avait eu deux aventures dans cette maison. Une fois elle était montée sur l'appui de la boutique de son père au moment où passait en voiture M. de Tourouvre, évêque de Rhodez; elle fit même au prélat une si belle révérence qu'il lui dit avec un beau geste : *Bonjour, petite!* — Autre aventure : dix ans plus tard (elle était encore toute jeunette, mais on l'appelait déjà *la belle Marie*), le ruisseau de la rue avait subitement grossi, comme la *belle Marie* revenait de l'église; elle hésitait à franchir l'onde noire, lorsque M. le *juge-mage,* en grande tenue, prit la belle enfant sous les deux bras et la porta de l'autre côté de l'eau. Il ne faudrait pas croire cependant que Mlle Marie ait fait parler d'elle à outrance. Elle était si réservée et si modeste, en dépit de ces deux triomphes, qui auraient fait tourner la tête à toute autre fille, que jamais on ne put lui persuader de venir danser aux violons dans le beau salon du père de Jean Monteil. Et pourtant ce Jean Monteil n'avait guère alors que vingt-trois, vingt-quatre ans; il était la coqueluche des beautés de la ville, et pas une mère qui ne le couchât en joue pour sa fille! En vain le père de Jean Monteil invitait Marie avec sa mère, il lui disait que Mme *une telle* y serait, et Mme *une telle,* et qu'on entendrait sur sa vielle Ternot le ménestrel, Ternot de Longoustovi! Marie Mazet n'écoutait rien de cette oreille-là, ce que voyant, et qu'elle était la plus sage comme la plus

belle de toutes les filles à marier, Jean Monteil, qui pouvait prétendre à des filles plus riches *et d'un rang plus élevé,* se décida à demander en mariage l'ingénue et la belle Marie Mazet.

Ainsi la voilà mariée.... On la voyait peu, tant qu'elle fut une jeune fille; à peine mariée, on ne la vit plus. La seule et unique fois qu'elle parut en public, ce fut un matin, dans un château voisin, où, d'une voix douce et fraîche comme son visage, elle chanta l'aubade à la porte nuptiale d'une nouvelle mariée, et depuis ce jour de grande exception on ne l'entendit plus chanter qu'au berceau de ses enfans. Elle n'a reçu qu'une visite, elle n'a fait qu'une seule visite en toute sa vie, et ce furent encore deux grands événemens qui vinrent compléter les deux grands événemens de son enfance et de sa jeunesse. Il arriva donc que le nouveau gouverneur de Rhodez, étant en train de faire ses visites de bon avénement aux principaux de la ville, se fit annoncer chez Mme Monteil. La dame était dans sa cuisine; c'était autrefois la pièce habitée de la maison. La servante du logis, voyant ce grand seigneur qui demandait madame, le fit entrer dans l'endroit où madame se tenait de préférence, et ce fut à grand'peine si monseigneur trouva une chaise où s'asseoir. Vous jugez de l'embarras, et si la maîtresse de céans fut mal à l'aise jusqu'au moment où son mari, entendant ce remue-ménage, vint à son secours. — Au contraire, ô misère! il fallut une autre fois que ce fût Mme Monteil qui fît une visite à la princesse de Rosbac. La princesse de Rosbac!... En vain la pauvre femme prie et supplie, il faut obéir. Donc elle se fait belle, elle prend ses jupes et son visage des dimanches; elle arrive enfin émue et tremblante, et la princesse la fait asseoir à ses côtés, l'encourageant à parler avec mille bonnes graces. Vains efforts! l'humble bourgeoise ne sut que dire à cette grande dame, et elle rentra dans sa maison, délivrée enfin de sa quatrième et dernière aventure. Ici, en effet, s'arrêtent les grands événemens qui devaient signaler ces heureuses et paisibles journées. Après cette visite à la princesse de Rosbac, la jeune femme se dit à elle-même qu'elle avait définitivement obéi à toutes les exigences du monde, et désormais, tout entière à ses devoirs de mère de famille, elle resta cachée, obscure, timide, humble; on ne la vit plus jamais au dehors, sinon pour aller à l'église; à peine on l'entendait à l'intérieur de ses domaines, et pourtant elle était la maîtresse absolue dans son gouvernement. Ce qu'elle disait était un ordre, ce qu'elle faisait était bien fait; elle réglait toutes choses, elle entrait dans les moindres détails; la première, elle était debout le matin; la nuit venue, et quand tout dormait autour d'elle, elle se couchait enfin. Un quart d'heure avant que la cloche du collége appelât ses enfans dans leur classe, elle faisait déjeuner son petit monde : des fruits en été, de la galette en hiver, du pain de fleur de seigle en tout temps; ajoutez à ce déjeuner frugal un doigt de vin, et tout était dit. Elle dé-

jeunait de la même façon, tout en rangeant autour d'elle, ou bien elle lisait le thème et la version de la veille; si elle ne comprenait pas le français de la version, elle disait qu'elle était mauvaise à coup sûr; si elle comprenait le latin du thème, elle disait qu'il n'était pas bon certainement. Les enfans partis, elle rentrait un instant dans sa chambre, parquetée, boisée, plafonnée et tapissée d'une tenture de feltrine, et, sa toilette faite, elle descendait à sa chère cuisine, où elle passait sa vie à coudre, à acheter, à vendre, à raccommoder les hardes de ses garnemens. A peine une fois l'an, elle habitait un vaste salon qui était froid, humide et garni de fauteuils enfouis dans leur immuable fourreau de toile bleue. On dînait dans la cuisine; il y faisait chaud en hiver, frais en été; elle était gaie en toute saison; la table y était toute dressée, une table en noyer, portée sur un lourd pliant, et l'on peut dire qu'à chaque repas les dix-huit jambes de la famille avaient grand'peine à se combiner, à s'arranger à leur belle aise. Le dîner même ressemblait à l'accomplissement d'un devoir dans cette maison correcte et chrétienne. Le *benedicite* et les *graces* suivaient et précédaient chaque repas; on dînait à onze heures, on soupait à six heures; la table était servie en linge gris, en faïence brune; ici les couverts d'argent, plus bas les couverts d'étain; le père était assis du côté du feu entre ses deux fils aînés, la mère entre les deux plus jeunes enfans; c'était elle qui coupait, tranchait et servait chacun d'après son rang en qualité et en quantité; « ni trop ni trop peu, » c'était sa maxime, et ces repas si simples et si bien réglés rappelaient chaque jour cette définition de la table, lorsque le bon Plutarque appelle la table « une société qui par le commerce du plaisir et par l'entremise des graces se change en amitié et en concorde. » Athénée appelait cette table du père de famille d'un mot grec qui veut dire *charité* et *bienveillance* tout ensemble. « Il semble, dit-il, que la même nourriture, produisant les mêmes qualités dans le sang et dans les esprits, produise la même sympathie entre les convives, et qu'ils deviennent un même corps, une même ame. » On raconte aussi qu'un général athénien, à table avec ses enfans, leur disait souvent qu'un repas sage et bien entendu était un conciliabule des dieux propices. — *Mensæ Deos adesse,* disait Ovide en ses heureuses chansons.

Le souvenir du double repas qu'il faisait enfant chez son père et sa mère est resté d'autant plus dans la reconnaissance de M. Monteil, qu'il est peut-être l'homme de France, et à coup sûr l'écrivain de tous les temps, qui ait mené la vie la plus sobre, et qui se soit abstenu plus entièrement de toute superfluité dans le boire et le manger. Il vivait de rien; il mangeait seul; il ne s'est pas assis deux fois que je sache à la table d'un ami. En vain on le priait, on le suppliait; en vain les femmes les plus charmantes lui disaient d'une voix tendre :

Soyez des nôtres! il s'en allait, et dînait à sa guise, en marchant, d'un petit pain! Ah! le féroce! Après trente ans de séparation, il rencontre un jour, sur le boulevard de la Bastille, un sien ami, un philosophe de son espèce, un stoïque. Ils se jettent dans les bras l'un de l'autre, et quand ils se sont embrassés tout à leur aise : — Ah çà! dit M. Monteil, tu déjeuneras dimanche à Passy, chez moi, avec moi? — L'autre accepte. — Mais, dit Monteil, ne viens pas avant neuf heures et demie, entends-tu? — C'est convenu. — Les deux amis se séparent, et le dimanche suivant l'ami retrouvé s'en va d'un pied léger à Passy. Il monte (en ce temps-là, M. Delessert, cet homme excellent, qui a laissé sur ces collines heureuses tant de bons et charmans souvenirs, n'avait pas aplani la vallée, abaissé la montagne, et la montagne était rude à franchir); il monte, il grimpe, il arrive chez son ami Monteil; il était neuf heures et quelques minutes seulement. Porte close! En vain il frappe, il frappe à la porte de son ami, rien ne bouge! A la fin, notre affamé découvre, au coin du palier, un pot de grès qui pouvait bien contenir pour quatre sous de lait, et, sur ce pot, deux petits pains d'un sou chacun. — Bon! dit-il; il boit la moitié du lait; c'était son droit; il emporte un des deux pains de la fournée, et, sur la porte fermée, il écrit à la craie : « Ami Monteil, ne vous dérangez pas, j'ai déjeuné! » Sur l'entrefaite sonne l'heure et sa fraction. La porte s'ouvre, et M. Monteil, lisant l'inscription de son ami : « Le malheureux! dit-il, il ne saura jamais ce qu'il a perdu!... » Il conservait pour cette fête interrompue un pot de cerises confites par sa femme, il y avait dix ans, *sous le consulat de Plancus.*

Pensez donc alors s'il se rappelait avec délices les gais et faciles repas de son enfance, quand, le père ayant salué la mère de famille qui lui rendait gravement son salut, chacun prenait sa part de ces festins de l'âge d'argent, en compagnie de ces cœurs de l'âge d'or. Quant à la carte de ces festins, elle était peu variée, et telle était la loi de ces tables frugales, que le même plat revenait invariablement chaque année, à la même heure et le même jour. Chaque année apportait à cette table indulgente ses biens de chaque saison, jusqu'au moment où le *mitron* se montrait à la ville enchantée, au son de ses sonnettes argentines. Ah! le *mitron!* c'est le nom de l'âne aux montagnes du Rouergue. Quand l'heure arrivait du raisin frais, à demi caché sous la feuillée en octobre, arrivait aussi le mitron, la tête haute, entre ses deux paniers chargés des premières vendanges; il arrivait annonçant les fêtes des vacances prochaines, et *faisant sonner ses sonnettes.* Il faisait ainsi trois ou quatre voyages de la vigne à la ville et de la ville à la vigne, et, quand la maison de Rhodez était suffisamment garnie et approvisionnée de raisins dorés par le calme soleil (délicieuse espérance des goûters de l'hiver), aussitôt la famille entière prenait sa volée, aussitôt commençait la fête

des vendanges définitives, la fête et l'espérance du vin nouveau. Pour les gens du nord, ce n'est rien ce mot : *vendange!* A ce souvenir, un homme du midi sent battre son cœur, et soudain lui apparaissent en leur déshabillé charmant les belles heures de son enfance, en pleine santé, en pleine abondance, en pleine sécurité de l'ame et d'un beau jour. De Rhodez même, on allait *aux vignes* en grand triomphe. Premièrement on avait grand soin d'asseoir la mère de famille sur le dos d'une douce et paisible haquenée; les enfans, montés sur les ânes, faisaient cortége à leur mère; les domestiques et les vendangeurs suivaient à pied, le panier au bras; l'ovation amenait à sa suite un char rustique, attelé de deux bœufs; le char était rempli des pains savoureux et des grandes formes de fromage du Cantal. Quatre lieues séparaient la ville du vallon, quatre lieues sans fin, par un terrain étiolé, parsemé de pruneliers sauvages; mais plus la route est longue et plus le charme est grand, lorsque tout à coup à ces beaux regards impatiens viennent s'ouvrir ces vallons de Tempé, chargés de vignes et d'arbres fruitiers! Et la vigne, et la pomme dorée, et le pampre ami des hauteurs, et la pêche balancée au vent du midi s'en vont franchissant ces douces collines de compagnie, et décorant de leurs splendeurs savoureuses ces longues expositions où la feuille verte de l'été, mêlée à la feuille jaunissante de l'automne, protège le raisin mûr contre les rayons du soleil. O la joie! et les enfans de crier : *Terre, terre!* et de s'emparer de leurs domaines, à la façon de Guillaume, ivre à l'avance de sa conquête.

Dans les *vignes* de Monteil le père, Mme Monteil seule était sérieuse : elle restait d'ordinaire au logis, ne se sentant pas assez vaillante pour franchir les terrasses à travers ces ceps pareils à des buissons d'épines; elle se plaisait dans le pré attenant à la maison, sous quelques arbres touffus dont elle aimait l'ombre et le frais; elle se promenait seule, en silence, et, quand par hasard son fils Alexis lui tenait compagnie, il sentait, au tressaillement de la main maternelle, que sa mère en était heureuse! « Elle était elle-même si charmante! Un si tendre parler, un si doux sourire! » Sa conversation était remplie de peintures, de poésie et de sel, *comme les bons morceaux des romans de Lesage.* — Elle se plaisait en mille causeries avec elle-même. — « On la voyait des heures entières à sa fenêtre et les yeux levés au ciel. — Ma chère femme, à quoi pensez-vous? lui disait mon père. — A l'éternité! répondait-elle de cette douce voix qui allait à l'ame. » Cette noble tête se penchait sans épouvante au-dessus de ces abîmes sans fin, sans limites, au-delà du temps, au-delà de l'espace... l'éternité!

Il ne fallait pas moins de quinze grands jours pour venir à bout de cette vendange, après quoi s'en allait chaque vendangeur, emportant pour sa peine une pièce de trente sous et son panier plein de raisins.

Plus calme alors, la maison s'ouvrait aux bonnes amies de Mme Monteil : la Laforeste, qui l'embrassait à l'étouffer; la Derelate, une bonne et douce créature qui ne voyait qu'une fois par an ces belles choses : l'espace, la verdure et le soleil! Il y venait aussi la jeune femme d'un vieux procureur, puis une belle artisane, monteuse de coiffes, qui parlait des modes de la ville à ces campagnes étonnées. Le père Grosset avait son tour : c'était un janséniste tout ridé, qui s'était battu vaillamment contre la bulle au temps des grandes batailles théologiques. Il avait le mot pour rire, ce savant père! De ces histoires, j'en passe et des meilleures : je n'ose pas insister sur ces enfantillages charmans, tant j'aurais peur de toucher d'une main maladroite à ces fibres du cœur humain où frémit encore en mille harmonies le son divin des jeunes années. La naïveté est un privilége que donnent l'âge, l'autorité, l'approbation, le consentement unanime, le génie! Il faut être un enfant, ou tout au moins il faut être M. Monteil septuagénaire pour raconter ces choses enfantines. — Nous devons cependant consigner ici quelques-uns des préceptes de cet esprit ferme et juste. Mme Monteil disait qu'une mère de six enfans n'avait pas le droit de *se dépenser* au dehors; elle disait aussi : La route est longue; allons droit devant nous; une fois au but, nous aurons le droit de nous reposer et de nous plaindre. — Par son exemple, elle enseigna à ses enfans qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César. Elle avait un sien voisin qui était tout ensemble épicier et consul du faubourg : quand l'épicier se présentait chez elle dans l'exercice de ses fonctions, elle ne l'eût pas fait asseoir pour un empire; mais, si le jour suivant le sérénissime consul se montrait dans l'exercice de sa charge, aussitôt elle retroussait sa robe comme à l'église, et elle dessinait ses plus belles révérences. — C'est le magistrat, disait-elle, il le faut saluer comme il convient.

Elle mourut comme une sainte qui se souvient qu'elle est mère; elle emportait dans sa tombe honorée la fortune de cette famille dont elle avait été l'ange gardien. La maison se fût relevée peut-être après les misères de la terreur, si elle eût retrouvé cette reine active et bienveillante du foyer domestique : elle était l'économie, elle était la règle, elle était le frein, elle était l'espérance, la consolation et le conseil de ce petit monde, soumis à sa loi bienveillante. — « Elle est tombée en poussière, et notre maison est tombée avec elle! » Ainsi son fils, son *petit* Alexis, la pleurait à la distance de soixante et dix ans.

III.

Accipe Danaum insidias.... c'est-à-dire écoutez maintenant l'histoire des *Français et des Françaises des divers états* dont se composait la fa-

mille de Jean Monteil. *Monsieur l'aîné* s'appelait Jean-Baptiste-Jacques. Il se vantait d'avoir vu les jésuites, mais là de vrais, de purs, de sincères jésuites, des jésuites comme on n'en voyait plus. Il avait vu M. le duc de Richelieu, et il l'avait flairé en passant comme on flaire un brin de muguet. A Toulouse, il avait été un des six mille lions qui avaient assiégé le *Capitole;* il aurait pu être un des quinze écoliers qui se firent tuer à l'assaut de cette roche tarpeïenne. *Malheur aux vaincus!* Cette fois ce fut le Capitole qui écrasa les Gaulois.

M. l'aîné portait le chapeau galonné et l'habit d'un parfait cavalier, moins l'épée; il jouait de la guitare et donnait des sérénades aux jeunes pensionnaires de Sainte-Catherine. Évidemment il était né pour la guerre; il s'appelait lui-même *agathos* (bon, brave à la guerre), comme dans les racines grecques : c'est pourquoi il voulut se faire avocat. Comment il fut reçu avocat, on n'en sait rien, à moins qu'il n'ait trouvé, pour l'interroger, ce bon M. de Lusignan, évêque de Rhodez. M. de Lusignan, comme il présidait un acte de théologie, eut pitié d'un jeune clerc qui était resté court et ne savait plus que répondre au docteur qui l'interrogeait. — Vous le troublez, dit M. de Lusignan au maître ès-arts, laissez-moi l'interroger, vous verrez s'il ne va pas répondre à merveille. En même temps il se tournait vers le jeune homme. — Mon ami, lui dit-il, quel âge avez-vous? — Vingt ans, monseigneur. — Bon cela! Comment se nomme votre père? — Il s'appelle Jean Leroux. — Très bien! Où logez-vous? — A la ferme des Aulnes. — A merveille! et combien avez-vous de sœurs? — Trois. — De frères? — Cinq. — Et ce matin qu'avez-vous fait? — Je me suis levé.... je me suis habillé.... j'ai fait ma prière!... Alors le prélat interrompant le jeune clerc : — Voilà ce qui s'appelle répondre, mon enfant! vous serez quelque jour un grand docteur.

M. l'aîné fut donc avocat, musicien et poète. Quand il fut reçu avocat, M. l'aîné voulut essayer son éloquence naissante sur un petit voleur de grand chemin, et son client ne fut condamné aux galères que pour toute sa vie. Alors, quand Jean Monteil vit réellement que son fils était un avocat pour tout de bon, il songea à le marier avec une sienne cousine d'au-delà des monts, dont le père était un riche agriculteur. Sur ce projet, voilà le vieux Jean Monteil qui franchit la montagne; il arrive; il est le bienvenu chez son cousin; il fait ses offres, on ne lui dit pas : Non! — Seulement, lui dit-on, je veux rendre la réponse sur vos terres, mon compère. Le fait est que, huit jours après la visite de Jean Monteil, il vit arriver chez lui son bon parent, le père de la fille à marier, lequel père était accompagné d'un certain M. de Montfol qui était bel et bien seigneur d'un fief, et le conseil de notre demi-manant. — Qu'en dit M. de Montfol? demandait à chaque instant le père de la prétendue, et M. de Montfol répondait d'un geste équivoque. Ils virent tout,

la maison de ville et la maison des champs; ils calculèrent ce que les meubles pouvaient valoir, ce que les vignes pouvaient rapporter; ils s'informèrent discrètement du préciput et du *hors-part*. Seulement ils oublièrent de demander où était le futur gendre, M. l'aîné. M. l'aîné cependant donnait des sérénades aux filles du voisinage; il comptait sur ses fleurs, sur ses graces, sur ses distiques, chansonnettes et sonnets pour dompter le cœur de l'inhumaine... Et comme il était en train d'aligner son *martyre* avec son *délire*, il se trouva que l'inhumaine épousa, à la barbe de M. l'aîné, un jeune cadet non apanagé qui parlait en bonne prose; à ces causes, messire Jean-Baptiste-Jacques Monteil, malgré ses droits d'aînesse, fut avisé d'aller chercher fortune ailleurs.

Cet aîné eut le grand malheur de venir au monde au moment où tous les droits anciens, y compris le droit d'aînesse, allaient être absorbés par le droit nouveau. Il fut la victime du monde féodal, qui l'écrasa sous ses ruines. La révolution lui fit peur autant que s'il eût porté un des grands noms du royaume de France, et il se sauva dans les montagnes du Gévaudan, où il se plaignait tout bas de ses grandeurs. « S'il vous arrive des malheurs dignes des fautes que vous avez faites, ne soyez pas assez injustes pour en accuser les dieux! » C'est le mot d'un sage, et notre aîné, en son gîte songeant, en était venu, lui aussi, à ne pas accuser les dieux de son infortune. Il s'accusait lui-même d'arrogance, d'orgueil, de vanité, d'imprévoyance. La nécessité en avait fait un philosophe, elle n'en fit pas un homme brave. Dans ce Gévaudan, il arriva qu'un ex-notaire *royal* de village, un Monck en sabots, nommé Charriè, entreprit de rétablir la monarchie et le roi légitime. A la tête de cinq ou six mille paysans armés de bâtons et portant au chapeau une cocarde en papier blanc, Charriè se mit en campagne, et bientôt il s'empara, sans coup férir, de Mende et de Marvejols. Puis, comme il voulait renforcer son armée de quelques braves gens, le grand Charriè fit de notre aîné un colonel. Le colonel Monteil! cela sonnait bien, cela sonnait creux; cela sonnait l'exil ou tout au moins l'échafaud. Comment faire? Accepter était dangereux, refuser était difficile. Ici Charriè et sa bande, et là-bas le comité de salut public! — Il y avait bien un moyen terme, l'héroïsme; on pouvait répondre aux proscripteurs un de ces mots dignes des vieux Grecs. « Les Athéniens te chassent de leur ville... — Et moi, répond l'exilé, je les condamne à y rester. » Il y avait encore un beau mot à emprunter à l'histoire de ces républiques turbulentes qui punissaient de leur vertu même leurs plus grands citoyens. « Chère patrie, adieu! disait Solon; moi absent, et c'est ce qui me fâche, tu restes privée du dernier ennemi de Pisistrate! » Il y avait aussi Anaxagore qui disait : « Je suis banni des Athéniens, dites-vous? eh! ce sont les Athéniens que je ban-

nis loin de moi. » L'aîné des Monteil n'en savait pas si long; il eut recours à une ruse qui consistait à porter une cocarde tricolore au dedans et blanche au dehors. Il en était quitte pour retourner sa cocarde du bon côté, du côté où souffle le vent, du côté des forts, des puissans, des vainqueurs. « Ayez le vent en poupe, et vous trouverez toujours de bonnes gens pour monter dans votre barque. » C'est un mot de Tacite : *Ubi sis ingressus, studia et ministros.* Quand enfin sa ruse eut été découverte, M. l'aîné se cacha dans le plus humble réduit de sa basse-cour. Un aîné, un colonel au milieu des poules effarouchées! C'est comme on a l'honneur de vous le dire, et trop heureux fut-il d'échapper au sort de Charriè et de cultiver en paix, au milieu des guerres de l'empire, les deux pommes de terre en crédit dans son canton, la noire et la jaune, le raisin blanc et le raisin noir, excellens raisins à brasser du vin de Gévaudan, s'il faut l'appeler par son nom....

Et quo te nomine dicam,
Rhetica?...

Douce piquette! elle est vin d'Aï aux rudes gosiers des régnicoles de Marvejols.

Ce que c'est que de nous! En dépit de ces hauts faits, notre aîné finit par dépérir comme un autre homme. A soixante ans qu'il avait, ou plutôt à soixante ans qu'il n'avait plus, il ajouta un rhume, au rhume un catarrhe, et il mourut muni de tous les sacremens de l'église, *ce qui n'était arrivé encore à aucun chevalier errant,* pour finir comme finissait je ne sais quel roman espagnol.

Quant au puîné de cet aîné des Monteil, toucher à cette biographie, à proprement dire c'est remuer un nid de guêpes, et jamais que je sache l'aveugle déesse de la fortune ne traita ses jouets d'une façon plus incivile. On appelait ce gentilhomme Caveyrac, du nom d'un fief qui était un peu le fief des brouillards.

Et le doux Caveyrac et Trublet et tant d'autres....

C'est un nom de la satire : le Caveyrac de la satire était un bandit, mais un bandit plein de foi, qui avait eu le malheur de faire l'apologie de la Saint-Barthélemy, et certes Jean Monteil ne savait pas la honte attachée à ce nom, lorsqu'il en décorait M. son deuxième fils. Caveyrac était ce qu'on appelle un bon vivant, un plaisant. La première plaisanterie de Caveyrac fut de dédier sa thèse en latin à la ville de Rhodez : *Almæ parenti!* et — l'ingrate! — elle a oublié sans doute ce titre d'honneur. Cette plaisanterie annonçait en Caveyrac mille bonnes farces plus plaisantes celle-ci que celle-là. Toutes ces promesses furent tenues, et un peu au-delà. Quelle farce il a faite à ce vieil orfèvre qui épousait une jeune femme sans le consentement de Caveyrac!

Quelle farce à cet autre marié qui voulait ramener d'Albi sa jeune femme sans payer aux jeunes gens de Rhodez les droits de la bienvenue! En a-t-il fait de toutes les couleurs, ce *Roger-Bontemps* de Caveyrac! Grace à lui, la ville de Rhodez a pu voir en un jour quatre représentations d'*Esther* jouée par des amateurs! Rhodez n'avait vu jusqu'à ce jour que des comédiens venus de Lyon ou de Toulouse; elle fut bien heureuse et bien fière en voyant un de ses fils représenter si dignement le roi Assuérus! Dans toute la ville, on ne jurait que par Caveyrac; c'est lui qui frappait aux portes la nuit, réveillant la maison endormie : *Au feu! au feu!* C'est lui qui décrochait les enseignes, plaçant la *sage-femme* à la porte du cabaret, et le bouchon du cabaret à la porte du conseiller! Aux processions, il agaçait les pénitens blancs dans leur sac de toile, et lui-même, à travers sa capuce froncée, il faisait aux fidèles d'horribles grimaces. Était-il drôle, amusant et désopilant, cet être-là! Était-il le bienvenu chez les marchands, chez le bourgeois, voire à l'église et parmi les tonsurés! Et quand il partit pour se faire recevoir avocat au parlement de Paris, que de larmes! que de regrets! — Caveyrac, criaient les jeunes gens dont il était le prince et le modèle : *princeps juventutis!* L'écho répondait : Caveyrac!

Pleurez, amours! graces, pleurez!

En ce temps-là, qui osait se rendre de Rhodez à Paris allait prendre à Clermont le coche de voiture, et payait sa place quatre louis d'or. C'était beaucoup d'or, quatre louis, en ce temps-là; aussi l'usage était d'acheter un cheval au plus bas prix possible, de le pousser autant que possible, et de l'amener à Paris mort ou vif autant que possible. Avec un peu de chance heureuse, vous vendiez votre monture pour une pièce de trente sous, et vous suspendiez la bride, en guise d'*ex-voto*, à la muraille du chevalier Dièche, un gentilhomme auvergnat qui était le protecteur, l'ami, le conseiller, le répondant de tous les enfans du Rouergue.

Caveyrac, notre *puîné*, était digne, à tout prendre, de jouer le rôle du fils aîné dans quelque bonne maison d'autrefois. A force d'être bon à tout, il arriva qu'il ne fut bon à rien. Il eut des maux de nerfs comme un petit-maître et des vapeurs comme une petite-maîtresse; il voulait être avocat, il voulait être agriculteur; il finit par être arbitre-arpenteur. Il mourut de gras fondu, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, très estimé dans la ville de Saint-Geniès, dont il était l'ornement. On écrivit sur sa tombe l'épitaphe consacrée : Bon père, bon époux, bon ami. *De profundis!*

Le deuxième puîné, le dernier frère enfin, vous représente le fléau que renferme en son sein toute famille bourgeoise un peu nombreuse, soit que l'homme tourne mal et se mette à déshonorer un nom hono-

rable, soit que, l'honneur étant sauf, l'infortuné tombe à plaisir dans les abîmes du vice, de la paresse, de l'inconduite. On a vu les plus grandes maisons et les renommées les mieux méritées attristées ou compromises par ces misères inévitables, par ces hontes auxquelles toute la prudence humaine ne peut rien corriger. Par exemple, voyez ce Fontenilles (c'est le nom du troisième Monteil). Enfant, il apprend à peine un peu de latin, qu'il oublie à boire, comme un sonneur, en compagnie des cordeliers. A seize ans, il s'engage dans un régiment provincial; soldat en 1792, rien ne lui était plus facile que d'arriver aux grandes choses; l'heure était bonne à coup sûr, et parmi les gens de son âge quelle ardeur à partir!

. . . . . J'ai d'une lieutenance
Tout récemment demandé la faveur;
Mille rivaux briguaient la préférence,
C'est une presse. En vain Mars en fureur
De la patrie a moissonné la fleur.
Plus on en tue et plus il s'en présente.
Ils vont trottant des bords de la Charente,
De ceux du Lot, des coteaux champenois
Et de Provence et des monts francomtois,
En botte, en guêtre et surtout en guenille,
Tous assiégeant la porte de Crémille
Pour obtenir des maîtres de leur sort
Un beau brevet qui les mène à la mort.

Maître Fontenilles n'avait pas tant de hâte; il se fit mettre en prison, il en sortit; il eut une dispute avec le régiment de Royal-Vermandois, qui voulut le mettre en pièces. A chaque disgrace, il revenait au colombier, comme font ces parasites des familles pauvres qui ne songent qu'à faire régulièrement leurs quatre repas par jour. *Fruges consumere nati!* La république heureusement se contenta de ce Fontenilles, et elle en fit... un tambour. Il alla ainsi, tambour battant, jusqu'à Nice, et ses chefs se plaignaient déjà de ses fantaisies. Un matin, comme il était en ses jours de flânerie, il arriva que notre tambour poussa sa reconnaissance imprudente au-delà d'Oneille, et non loin de Gênes *la superbe*. Il fut arrêté comme déserteur *sans bagages*, et conduit devant ses juges, Salicetti et Robespierre le jeune. Il se défendit comme un beau diable; on lui fit grace, on le renvoya *dans ses foyers*, où il revint en haillons. Pendant vingt ans que ce héros se reposa de sa gloire, il dévora, sans rien faire, le blé de cette humble métairie; pendant vingt ans, il se promena de la vallée à la plaine et de la plaine au vallon, à charge à tous, inutile à lui-même, sans souci de la veille, et pour le lendemain sans inquiétude. Tout inutile que soit cet homme, il y a cependant un salutaire enseignement à retirer de sa mort. Voici la note que je retrouve à son propos dans les papiers de M. Monteil :

« La dernière fois que je le vis, je le rencontrai sur le pont du Pecq (30 décembre 1815); il allait à Saint-Germain, moi j'allais à Paris; il était à pied, j'étais à pied; il s'obstina à rebrousser chemin; il avait, disait-il, affaire à l'hôpital. En vain je le prie et le supplie de venir s'installer dans ma chambre, où je le veux entourer des soins les plus tendres; il voulut absolument entrer à l'hôpital. Je le menai à l'hospice Saint-Louis, où il fut reçu dans le service même de M. Alibert. J'étais alors ce que j'ai toujours été, un homme pauvre et gagnant chaque jour son pain de chaque jour. J'habitais à Saint-Germain, j'avais une place à Saint-Cyr; je venais voir mon frère à Paris. Quand je retournai à Saint-Cyr, à l'époque des examens, je recommandai que toutes mes lettres me fussent envoyées à l'École militaire. Une de ces lettres fut égarée, et le jour même où tout joyeux j'allais pour chercher et reprendre mon frère... il était mort. — Monsieur, me dit un malade, son voisin, *vous venez trop tard, on l'a passé cette nuit, à deux heures.* »

Il était mort, le pauvre Fontenilles, appelant son frère à son aide; au plus fort de cette agonie horrible, il racontait son enfance heureuse et les respects dont la maison maternelle était entourée. Dans une dernière convulsion, il se dressa sur son lit pour arracher l'étiquette funèbre où son nom était attaché. A ces affreux spectacles, on se rappelle malgré soi ce conseil d'un philosophe cynique : « Il faut se munir dans la vie, ou de raison pour se conduire, ou d'un licou pour se pendre. » Eh! oui, ceci est l'histoire universelle de tous les malheureux qui dépensent leur vie en ces incroyables négligences. Pas de milieu, le suicide ou l'hôpital. A quoi donc ont servi à cette famille, vous le voyez, tant de soins, tant d'exemples, tant de leçons du père et de la mère? A produire un vaniteux, un poltron, un paresseux, trois braves gens parfaitement inutiles, un fardeau, *inutile pondus!* Ce n'est pas ceux-là, même dans leur misère, que l'on peut comparer à ces *pièces tragiques, mais éclatantes,* dont parle un poète; la fin est tragique, mais le commencement et le milieu ont été sans éclat.

Pour se reposer de ces histoires lamentables, M. Monteil rencontre, il est vrai, quelques douces et touchantes figures, sa sœur Marie et sa sœur Nanette, grande et jolie : à dix-sept ans, elle fut mariée au jeune M. Salgues, officier des eaux-et-forêts; mais l'histoire des deux sœurs n'est pas faite pour arrêter un lecteur quelque peu gâté, comme ils le sont tous, par les grandes machines philosophiques et littéraires. De ces filles bien nées et bien humbles, l'histoire est la même en toute famille, à chaque époque. Au départ, tout est beau et charmant; on n'entend que le doux concert de ces voix enfantines mêlées aux paroles maternelles; la chaste prière et les douces chansons remplissent de leurs divines mélodies ces premières bouffées du printemps qui guette à l'orient le lever de l'aurore; à ce cantique intime des cœurs heureux et des ames innocentes, la fleur mêle ses parfums, l'oiseau mêle ses chansons ;

Narcissum et florem jungit bene olentis amethi...

Bientôt, hélas! s'en va cette fortune, disparaît cette abondance, s'éteignent en sanglots ces doux cantiques; l'âge mûr arrive, escorté de ses deux furies, l'ambition et la paresse. A cette limite fatale s'arrêtent les graces et les mignardises des belles passions de la vie; ici s'envole le charme, et, de tous ces enfans joyeux dont les voix fraîches faisaient retentir l'écho de leurs franches gaietés, il vous reste... un infirme, un goutteux, une veuve, une mère de quatre enfans, un vieillard, des limbes... quelques tombeaux sans nom!

IV.

Nous arrivons ainsi au chapitre important de cette autobiographie intitulée : *Moi!* Et si jamais le *moi* cessa d'être haïssable, si jamais le *moi*, cette chose ridicule lorsqu'elle n'est pas stupide, prit une forme heureuse et charmante, à coup sûr ce sera dans ces lignes écrites d'une main ferme et d'un courage viril par ce vieillard dont la personnalité se compose uniquement du souvenir de sa femme et de son fils, deux êtres adorés qu'il a perdus dans la force de l'âge, et dont la mort l'a laissé seul, pauvre et nu, dans une vie austère où le travail et la pauvreté se mêlent et se confondent tout le jour et tous les jours.

Encore une fois, on n'étudie ici que l'homme isolé de ses œuvres; c'est un exemple et non pas une gloire que nous cherchons dans ces fragmens épars d'une vie admirablement remplie par la science et le travail. Ce fut le 25 juin 1769 que vint au monde en sa bonne ville de Rhodez l'historien des *Français des divers états*. Un des premiers spectacles dont il se souvenait en remontant à sa première enfance, c'était d'avoir assisté au service commémoratif du roi Louis XV; il revoyait la haute pyramide ornée de fleurs de lis en papier d'argent; les premiers noms qu'il entendit prononcer, il ne les a jamais oubliés : Washington, Lafayette, le comte d'Estaing! « Ils étaient dans toutes les bouches, au fond de tous les verres! » Ces souvenirs de l'enfance ont l'honneur de vivre et de mourir avec nous. Tout compte alors dans ces débris des printemps envolés : les premiers mystères de l'alphabet, les premiers sourires de la vieille grand'mère. Il y avait dans la ville de Rhodez un vieux cloître, et dans ce vieux cloître, où se plaisait l'enfant, vivait le vieux boulanger de MM. les chanoines, M. Bonald. La veille de chaque fête carillonnée, M. Bonald (c'était l'usage) pétrissait et mettait au four certains pains de seigle du poids de trois livres, à trois cornes, comme au temps du roi Dagobert. Ces pains, dont les enfans étaient très friands, s'appelaient des *auberts*. Quand passait le

boulanger du chapitre : « Monsieur Bonald, monsieur Bonald, quand nous donnez-vous des auberts? » Et lui de répondre : « Dans un mois, dans trois semaines, mes enfans. »

Après M. Bonald se présentait dans les souvenirs du vieil historien l'abbé Causse, le pointeur des chanoines; c'était l'abbé Causse qui tenait la feuille de présence des offices de la cathédrale; il était la terreur des vicaires, des hebdomadaires, des chapelains. Malheur à qui se présentait après l'*Introït!* il était noté sans rémission. En vain on le priait, on le suppliait. — Ta! ta! ta! disait M. Causse, il faut obéir aux *obits*, et je ne veux pas m'exposer, pour vous plaire, à la vengeance des fondateurs d'*obits* qui nous font vivre depuis tant de siècles. — De quoi vous plaignez-vous d'ailleurs? disait l'abbé Causse aux chanoines, les *Matines* se disaient autrefois à minuit, on les disait de mon temps à cinq heures, et maintenant vous trouvez que c'est trop matin de les dire à sept heures et demie, au grand scandale de ce peuple qui n'est pas fâché que ses religieux veillent quand il dort.

Quand le petit Amans-Alexis eut l'âge d'aller aux écoles, il fut confié à un vicaire de la cathédrale qui tenait une petite pension, et dont les sœurs étaient couturières. Le vicaire n'était pas toujours facile à vivre; en revanche, ses jeunes sœurs et leurs jeunes ouvrières étaient de la meilleure humeur qui se pût voir, si bien que lorsque les cloches de la cathédrale, *Martial*, *Marie* et *Jacqueline* (la petite cloche), appelaient mons le vicaire à l'autel, aussitôt l'école allait rejoindre l'atelier de couture, et c'étaient des rires aux éclats. Tant bien que mal on finit toujours par arriver au *que retranché;* ce fossé franchi, il fallut quitter la maison du vicaire et passer, au collége même, sous la loi de sept ou huit professeurs qui enseignaient de leur mieux la grammaire, la rhétorique, la théologie et la physique. Chaque professeur, logé et nourri dans le collége, grace à quelques rentes féodales et à quelques petits fonds de terre autour de la ville, touchait de cinq à huit cents francs chaque année. Ils étaient aidés dans leurs augustes fonctions par un *correcteur*, qui donnait à messieurs les écoliers plus que des férules. Tous ces braves gens, maîtres et disciples, étaient à l'œuvre, et l'on marchait d'un si bon pas, le *correcteur* aidant plus ou moins, qu'à seize ans qu'il pouvait avoir, le jeune Alexis, fils de Jean Monteil, savait assez de philosophie et de logique pour s'engager dans un régiment de dragons, lequel régiment allait à Paris. Un dragon à seize ans! Heureusement que notre guerrier avait du moins un nom de guerre : *Belcombe!*

C'était écheoir en dignes compagnons!
Aussi *Belcombe*, ignorant leurs façons,
Se trouva là comme en terre étrangère;
Nouvelle langue et nouvelles leçons.

La ville entière poussa un cri de douleur quand elle apprit l'escapade et l'engagement de son jeune bachelier. Il fallut courir après le régiment, qui relâcha volontiers ce jeune héros. Le voilà donc ramené chez son père, en grand triomphe, et malheur au veau gras! Ces pauvres veaux, gras ou non, les malheureux pères de famille en ont-ils fait des hécatombes! Eh! Dieu! que de sacrifices inutiles!... M. Jean Monteil n'a pas pleuré, j'imagine, au retour de cet enfant prodigue : il le savait tendre et bon, honnête et timide, chaste et loyal, et il l'abandonna à ses bons instincts. A cet âge de seize ans, quand les études sont achevées, à ce qu'on dit, la première et la plus facile de toutes les passions, c'est la lecture; et qui de nous, qui avons tant lu et tant lu, dans tant et tant de livres, ne se souvient, avec un ravissement voisin de l'ivresse, des intimes extases que laissent après elles les premières lectures à l'ombre des bois en été, dans la chambre écartée en hiver, la nuit et le jour? Charmante obsession, visions décevantes, chers fantômes des poésies fugitives! A peine ouvert, le livre nouveau laissait échapper des rayons, des étoiles, des mondes, des fièvres. Il est si beau, si vaste et coloré de tant de feux plus brillans que les feux mêmes du firmament, ce monde éthéré des romanciers et des poètes, des historiens et des philosophes, illustres génies, esprits fameux, obéissans ou révoltés, en plein doute..., en pleine croyance, qui nous ont révélé pour la première fois tant d'idées endormies au fond de nos ames, tant de passions réveillées au fond de nos cœurs! « J'ai lu tous les livres qui me sont tombés sous la main, écrit M. Monteil, et même l'*Histoire naturelle* de M. de Buffon...; de tous les livres que j'ai lus, c'est le seul dont il ne me soit rien resté. »

A force de lire, il s'aperçut que c'était à peine s'il savait écrire lisiblement une page suivie, et il s'en fut demander quelques leçons d'écriture aux frères de la doctrine chrétienne. Ceux-là riront, qui, se rappelant avec respect l'honnête et sainte misère, mêlée de propreté et d'orgueil, qui entourait le savant auteur de l'*Histoire des Français*, l'entendront raconter son entrée chez les frères : « J'étais poudré à frimas, je portais un habit couleur de rose, à boutons d'acier, on eût dit tous les diamans de la couronne; le tout se complétait d'une paire de manchettes et d'une culotte de soie gorge de pigeon. » Aussi bien la classe entière, éblouie à l'aspect de cet ancien dragon, de cet ancien philosophe de dix-sept ans, se leva dans un transport unanime, et M. de Belcombe fut salué jusqu'à terre. « Il me semble que j'y suis encore aujourd'hui, ajoutait M. Monteil, et puis cela m'amuse, cela me plaît de me moquer de moi-même... » Il disait vrai; il avait le sourire facile à son endroit, et jamais on ne l'a entendu parler de lui-même que de la façon la plus simple et la plus naïve. Il n'est occupé que des siens dans cette biographie, écrite à la fin de sa journée. A

peine a-t-il indiqué les endroits faibles de ses premières années, il s'arrête, et vous ne trouvez plus que de longues pages blanches dans ce chapitre dont il devait être le héros.

Tout le reste de ce livre, écrit avec la plume du testament, sera consacré à sa femme, à son fils, et vous n'entendrez plus, de ce savant homme, que ses gémissemens et ses larmes. Il ne vous dira même pas par quel procédé, par quelle suite infinie de raisonnemens et de recherches il est arrivé à écrire, dans un système historique dont il est l'inventeur, son *Histoire des Français des divers états,* ces huit tomes si remplis de faits, de recherches et de découvertes auxquels il a attaché son nom d'une façon impérissable. A Dieu ne plaise que je veuille ici tenter une dissertation dans les formes et remplacer par une déclamation historique le simple récit de cette vie honorable, honorée! Il faudrait avoir certains droits que je n'ai pas pour porter un jugement définitif de ce livre étrange et sans antécédent; il est le seul de son genre et de son esprit au milieu de tant et tant de témoignages si divers que les siècles écoulés laissent après eux d'ordinaire. C'est, à proprement dire, le recueil des monumens des petits et des grands métiers de l'ancienne France, et pendant que le père Montfaucon, dans ses quatorze volumes in-folio, s'attache surtout aux solennels témoignages de la grande histoire, où les rois, les princes et les capitaines illustres sont appelés à jouer le rôle principal, l'historien *des divers états* s'attache aux débris plus humbles que laissent après eux, en passant sur cette terre vouée aux disputes, la bourgeoisie et le peuple de France. Ouvrez au hasard un des tomes du père Montfaucon; vous rencontrerez, à coup sûr, l'image fidèle des pompes, du luxe et de la majesté des royautés d'autrefois : les couronnes, les armes, les devises, les blasons, les coupes d'or. M. Monteil, au contraire, dans ses *monumens de la bourgeoisie,* s'attache à tout ce qui a vécu, à tout ce qui a servi, à tout ce qui a souffert bourgeoisement. Au-dessous des gloires, des pourpres et des trônes, dans l'univers qui travaille et qui se résigne, dans le peuple des artisans et des artistes, dans l'échoppe, dans la ferme et dans le marché, M. Monteil a placé sa tente, il n'en veut pas sortir : là il vit, il règne; là il entasse avec un acharnement incroyable toutes sortes de détails, de formules, d'accens, de formes, au milieu d'un monceau de chartes, de comptes, de fragmens, de poussières. Tout compte ici : pas un feuillet qui n'apporte sa découverte, et pas une ligne qui ne soit une révélation; — tout sert ici, même un parchemin roussi, un grain de sable, un fragment, un écho. Dans cette laborieuse reconstruction des temps d'autrefois, il n'y a pas une loi abolie, pas un usage oublié, pas un métier renversé, pas un droit périmé, pas un feuillet où la main d'un artisan ait tracé quelques lignes au hasard, qui ne devienne à la longue une précieuse trouvaille. C'est ainsi que

M. Monteil a composé ses huit tomes de l'*Histoire des Français des divers états* de ces voix, de ces rumeurs, de ces prières, de ces blasphèmes, de ces chartes déchirées, de ces lois en lambeaux, de ces tessons et de ces haillons du temps passé que la révolution de 1792 avait jetés aux quatre vents du ciel.

Ce fut de très bonne heure, et avec une rare persistance, que M. Monteil, dans sa pensée et plus tard dans ses livres, déclara une guerre acharnée à ce qu'il appelait dédaigneusement *l'histoire-bataille*, et ce n'est pas sans un certain plaisir que l'on voit cet implacable ennemi de *l'histoire-bataille* installé dans la chaire d'histoire de l'école militaire au commencement de ces guerres terribles et de ce gigantesque empereur. M. Monteil, chose gaie à raconter, enseignant à ces maréchaux en herbe et en fleur la supériorité de l'outil sur l'épée, l'excellence du forgeron sur le capitaine, et la priorité du laboureur sur le maréchal de France, n'est-ce pas là, je vous prie, une bonne histoire? Et, si l'empereur s'était douté de l'enseignement de son professeur d'histoire, aussitôt quel éclat de rire ou quel froncement de son sourcil olympien! Mais ces jeunes gens de l'école militaire écoutaient à peine les découvertes du jeune professeur, occupés qu'ils étaient au bruit des canons, au choc terrible des armées, à l'âcre odeur de la poudre enivrante. L'audace, l'ardeur et l'ambition de ces jeunesses étaient déjà bien loin des bancs de l'école : elles traversaient, à la suite de Bonaparte, ces montagnes abaissées, ces vallées aplanies, ces fleuves domptés, ces villes conquises. Dans son école, où il était le barbare, le jeune professeur se trouvait cruellement isolé : ses bouillans élèves ne voulaient rien comprendre aux étranges enseignemens de leur maître; ils le regardaient comme un ancien oratorien à demi ressuscité, qui leur parlait d'Alexandre et de César. Fi! Alexandre et César, à l'heure où l'univers à genoux ne parlait que de Napoléon Bonaparte! Insensé! à ces imberbes sous-lieutenans il racontait Bouvines le lendemain d'Austerlitz!

Il paraît que ces premières années d'enseignement à l'école militaire de Fontainebleau furent longues et tristes à ce jeune homme, et qu'il y fit le rude apprentissage de la solitude et de l'isolement. Il était déjà un savant absorbé par la science, mais la science ne lui suffisait pas. Il regrettait la maison paternelle; il rêvait un meilleur avenir, l'avenir à deux! Un jour d'hiver, par un vent froid qui lui fouettait la neige au visage, il se rendait à la classe du matin; à l'angle même de la place, et non loin du château, il fit la rencontre d'un corbillard; le vent soulevait la tenture funèbre et laissait la bière à découvert. — Il arriva dans sa chaire encore tout ému, et la leçon commença. Comme on l'écoutait un peu moins qu'à l'ordinaire (quelque bulletin de la grande armée circulait dans l'école), il se hâta de conclure, et il revint en

toute hâte à son logis. Une lettre l'attendait : son père était mort il y avait huit jours, à cinq heures du matin, paisible et *joyeux*, après une douce agonie, en prononçant le nom de son fils absent. Les uns et les autres, nous avons tous trouvé à notre porte, en revenant de quelque travail ou de quelque folie, la *lettre cachetée de noir*, et nous nous souvenons de cette heure d'étonnement, de pitié, de douleur, de reconnaissance, de respect; il vous semble alors que ce père qui vous aimait tant, et qui n'est plus, vous ne l'avez pas assez aimé. Heure terrible, où la mémoire et la reconnaissance, venant en aide à vos respects, vous montrent dans un vif relief tous les biens que vous avez perdus!

Peu de temps avant sa mort, M. Jean Monteil, songeant à son fils absent et se rappelant ce mot de l'Écriture : *Væ soli!* — malheur à celui qui vit seul! — avait songé à le marier, et il avait fini par rencontrer une douce et charmante créature, que l'on eût dit faite à l'image de feu Mme Monteil. L'*histoire de ma femme* est simple et touchante, et j'ai grand'peur de la gâter. « Elle et moi, dit M. Monteil parlant de cette femme aimée entre toutes, le ciel nous avait faits l'un pour l'autre; elle avait pour armoirie une aiguille, et moi j'avais une plume en sautoir de cette aiguille diligente. » En effet, la jeune et très jolie Mme Monteil ne remontait pas plus haut en sa généalogie qu'à son grand-père, maréchal... ferrant de son métier, mais sans contredit le plus riche et le plus heureux des maréchaux de France. Il vivait, il forgeait aux temps illustres de M. le maréchal-général, vicomte de Turenne, et de M. le duc de Luxembourg. Il s'appelait le petit Rivié, lorsqu'un jour où il était en train de ferrer ses chevaux, il eut la chance heureuse de tirer d'affaire un très beau cheval; le cheval appartenait à un colonel, et le colonel fit obtenir au petit Rivié l'entreprise des remontes du Royal-Dragons. Bref, à force de fournir des chevaux aux dragons, le petit Rivié fit son chemin dans le monde; il devint peu à peu le grand Rivié, et quand il eut trouvé plusieurs millions sous le pied de ses chevaux (en dépit du proverbe), il voulut revenir au pays natal, à Severac-le-Châtel. Severac est une façon de petite ville en Rouergue, autrefois chef-lieu de la duché d'Arpajon, ville de peu de fumée et de peu de bruit, dans laquelle avait débuté, petit compagnon, ce même Rivié le grand, si habile à battre le fer quand le fer était chaud. Comme il passait devant la forge de son ancien maître, — hélas! le fer était froid à demi, le soufflet était sans souffle, et l'enclume sans marteau, — il advint que la chaise du grand Rivié se brisa net au milieu de l'essieu. Grand émoi dans la forge! Le maître de céans était seul. Que fait Rivié? Il met habit bas, et il forge... à la façon des cyclopes dans l'Iliade! Alors le vieux forgeron, réveillé par ce marteau d'enfer qui lui rappelait l'accent vibrant des jeunes années : — Par

saint Éloi! s'écria-t-il, qui forge ainsi? C'est le diable!... ou c'est toi, mon petit Rivié!

On voit que le grand Rivié avait été mis au monde tout exprès pour y faire quelque bruit. Il y fit un peu de bruit, il y fit beaucoup de bien. Pas un de ses parens qui n'eût sa part dans cette fortune. Chose étrange, et qui se voit pourtant assez souvent chez MM. les fournisseurs, plus le grand Rivié donnait, plus il était riche. Il finit par donner sa fille aînée à M. le marquis de Lusignan, et il faisait certes une belle parenté à la petite Rivié : d'un côté, la fée Mélusine; d'autre part, le royaume de Chypre; un peu plus loin, la couronne de Jérusalem, des princes partout. Malheureusement cette Lusignan-Rivié mourut sans enfans, et elle fut si complétement absorbée en cette illustre famille, qu'il en fut de sa dot comme du royaume de Chypre et de Jérusalem, un souvenir, une ombre, un néant. Eh bien! voyez la misère des grandeurs humaines, l'humble dot de la jeune Mme Amans-Alexis Monteil portait sur une ancienne constitution de rentes qui provenait de cette Rivié-Lusignan ou Lusignan-Rivié, et jamais le petit ménage n'en put rien tirer. Souvent M. Monteil disait à sa femme : « Il faudra chercher votre fortune sur les brouillards de Chypre et de Jérusalem, ô vous, l'auguste alliée de tant de rois! » L'autre part de cette dot, qui eût fait tant de bien et rendu tant d'utiles services à ces pauvres gens, était placée (écoutez ceci) sur un sixième de l'ancienne baronnie de Lugnas, antique château, sur les rives même de l'Aveyron. Hélas! la principauté, la baronnie et les deux royaumes, — autant de brouillards! Dans les momens de gêne (ils furent nombreux et cruels), M. Monteil écrivait à sa femme : *A S. A. madame la baronne de Lugnas dans son ex-royaume de Chypre et de Jérusalem.* Mais quoi! il leur fallait si peu pour vivre! Il était le plus laborieux et le plus ingénu de tous les hommes, il trouvait en cette jeune femme un sens droit, une ame juste, un esprit ferme. On eût dit que le ciel l'avait destinée à cette vie austère, à ce dévouement de tous les jours. Elle avait été élevée au couvent, où chaque mère et chaque sœur la voulaient retenir; mais elle n'y voulut pas rester, pour avoir vu s'éteindre et mourir dans ses bras une innocente créature, belle comme les anges. Sœur Marthe avait à peine vingt-cinq ans, et — l'impatiente! — elle avait prêté l'oreille aux accens d'un jeune homme du voisinage, qui venait chanter ses peines à minuit, sous les murs du couvent. Elle fut surprise au moment où, par une échappée à la muraille, elle tendait la main au beau chanteur. Alors, pour la châtier par une grande peur, on cite la sœur Marthe au tribunal des révérendes, et on la condamne à cette mort, d'une espèce particulièrement horrible, qui remonte aux premières gardiennes du feu sacré dans le temple de Vesta. Condam-

née, on la vint prendre, la pauvre fille! et elle fut jetée au fond de l'*in-pace*, aux chants funèbres du *De Profundis!* Épreuve horrible, et quand, deux ou trois heures après, on vint pour la tirer de son cachot,... elle était folle! Elle disait souvent dans sa folie des mots sensés, des paroles véhémentes. Elle mourut enfin; on l'enterra sous les amandiers du jardin, et la petite Annette, au fond de l'ame, se promit à elle-même qu'elle ne porterait pas le voile éternel.

Un matin, les portes de tous ces cloîtres s'ouvrirent d'elles-mêmes; la vie et le soleil envahirent ces sombres maisons : Annette s'enfuit, légère comme une abeille, et elle le vit enfin, ce monde qui lui apparaissait si glorieux à travers les grilles de sa prison... Non, ce n'était pas là le monde enchanté de ses rêves! Il obéissait, en ce moment, à toutes les mauvaises puissances; l'anarchie avait brisé toutes les barrières; l'improbité et le despotisme avaient fait de la société humaine une espèce de jeu de hasard, où chacun jouait avec des dés pipés son propre honneur et sa fortune contre la fortune et l'honneur de son voisin : époque funeste de batailles sans nom que se livrent des malheureux sur un sol miné de toutes parts! Partout la nuit, le silence, l'horreur, le joug, la spoliation effrénée, et la faim et la peur. Annette alors regretta le cloître et la tombe des filles ensevelies sous l'amandier en fleurs. Elle assista, cette enfant, à toutes ces morts violentes sur les échafauds ambulans! Son père était riche, il fut pauvre! Il habitait un magnifique hôtel, la maison même du grand Rivié : il fallut que le père de famille vendît ses tableaux, ses livres, ses meubles précieux; il fallut vendre enfin la maison même, et se retirer avec ses neuf enfans dans une chétive métairie de deux charrues. On raconte que dans ce petit coin de terre, à l'abri de tant d'orages, sous le chaume, il y eut comme une trêve de Dieu parmi ces pauvres gens, occupés de mille petits travaux assortis avec leur intelligence et leur jeunesse. Ils s'étaient partagé les travaux de cette maison rustique : les garçons tenaient la charrue, et les filles avaient soin du ménage; Annette allait dans les champs, gardant les moutons; elle avait alors ses dix-sept ans, elle portait une robe qu'elle avait filée. « Annette était dans la prairie, et Lubin n'était pas loin, » dit M. Monteil. Lubin, c'était lui-même. Il obéit au dernier vœu de son père, et, chargé d'espérances, léger d'argent, il s'en vint chercher cette noble main, qui lui était promise. A peine mariés, il fallut partir et quitter le lit nuptial, « dont la courtine était faite d'une robe de ma mère. » Adieu donc aux solitudes aimées! adieu, gazons, fontaines, doux et riant soleil! « Quand nous fûmes parvenus à un certain détour que fait la route, au bout du champ Malfeu, entre la Châtaigneraie et le ruisseau : — Voici, me dit-elle, les limites de nos domaines, je n'ai jamais été plus loin; et

maintenant allons où vous allez, mon cher mari!... Et elle se mit à marcher d'un bon pas... »

Ils allaient ainsi, rêvant l'un et l'autre à ce vieux roman des heures choisies, *et conjuguant le verbe aimer pour la première fois.* Ils passèrent, toujours causant et devisant, par Issoire, et par Clermont, et par Moulins. A Pouilly, où le vin est bon et pétillant, un homme voulut embrasser Annette, et peu s'en fallut que cet imprudent ne payât sa témérité de sa vie. Annette retint le bras de son mari : elle était si douce, il était si vif! On les pouvait comparer, elle et lui, aux armes d'Angleterre : une rose au repos, un lion en action. — Ils traversèrent Pouilly, Cosnes, Montargis, Nemours, et enfin les voici à Fontainebleau, « près de notre pain quotidien. » L'humble ménage ne savait pas qu'il n'avait guère qu'une année à passer à Fontainebleau, une douce et heureuse année, aux limpides clartés de la lune de miel, comme le bon Dieu en réserve aux honnêtes gens. On vivait de peu, on travaillait nuit et jour. Dans une note destinée à accompagner les livres qu'il mettait en vente aussitôt qu'il n'avait plus de science à en tirer, M. Monteil s'est rendu à lui-même cette justice, que pas une heure de sa vie n'a été perdue. « Ah! c'est que j'ai eu quarante ans d'une imperturbable santé et d'une imperturbable application. » Notez bien qu'il ne dit pas qu'il n'a jamais été jeune : il croirait, disant cela, blasphémer contre celui qui a fait la jeunesse et qui l'a gardée éternelle pour lui-même; il a été jeune, surtout quand il s'est vu cette douce compagne de sa vie et de ses travaux.

« Nous avions acheté, nous dit-il, une propriété d'un demi-arpent qui entourait une maisonnette à deux lieues de la ville, et chaque jour, au sortir de ma classe, je prenais bravement le chemin du Mail de Henri IV. J'allais vite, car à mi-chemin, sous un vieil orme de la forêt, j'étais sûr de trouver Annette, qui déjà avait mis notre couvert dans ce beau salon tout rempli de l'or des genêts fleuris et dont la voûte était supportée par des bouleaux sans nombre, en guise de colonnes d'argent. Elle aimait les fleurs, ma chère Annette, elle aimait l'espace, le silence, la solitude; elle était jeune, de bonne humeur et de bon appétit. Que ces repas étaient charmans! quelle grace à tout dire et quelle gaieté à tout entendre! Elle devisait si bien de toutes choses; elle voyait si beau l'avenir; elle supportait si gentiment notre humble fortune; elle était l'économie en personne. Hélas! je la vois, je l'entends encore, à l'ombre heureuse de ces beaux arbres, m'apprenant qu'elle était mère. Une larme brillait dans ses beaux yeux, bleus comme le ciel. »

Vous pensez que cette humble félicité rencontra des envieux et des mécontens. La chaire du jeune professeur fut supprimée; il fallut renoncer à la maisonnette, au jardin, aux grands bois, aux genêts d'or. La ville immense allait absorber les deux modestes créatures; que

dis-je, la ville? un faubourg! Et dans ce faubourg, une sombre maison, une chambre sans feu où leur enfant allait voir le jour! Pas un ami, pas une espérance! Chaque matin, le malheureux Monteil se mettait en quête d'un emploi qui le fît vivre à peu près; chaque soir, il rentrait dans son grenier plus malheureux et plus découragé qu'il n'était le matin. A la fin de l'hiver, et ne voyant rien venir, ces deux malheureux (ils étaient trois maintenant) : — Allons! se disent-ils, Paris ne veut pas de nous, revenons à notre canton. Ils y revinrent à pied, par les beaux jours du mois de mai qui semblait les reconnaître; ils vécurent de légumes et de laitage. « A nous trois, nous dépensions soixante francs tous les trente jours. » Déjà il commençait à mettre en ordre les divers matériaux de son histoire du *quinzième siècle;* il en écrivait les premiers chapitres, vous pensez avec quels ravissemens!

« Chère Annette, écoutez ce que je viens d'écrire. Elle m'écoutait à me ravir. Son esprit, inquiet non pour elle, inquiet pour notre enfant, voyait déjà, grace à mon livre naissant, s'entr'ouvrir quelqu'une de ces splendides cavernes remplies de diamans et de perles dont il est parlé dans les féeries. — Va! reprenait-elle, et bon courage! Nous mangeons maintenant notre pain dur, nous aurons du pain blanc pour notre fils. — O pauvre femme! elle n'a mangé comme moi que le pain amer; le pain blanc n'est venu pour elle, ni pour moi, ni pour notre fils; le grain que nous avons semé ne lèvera que sur nos tombeaux! »

Ils ont vécu (c'est un beau mot) d'espérance et d'eau fraîche. Il avait pour se sauver l'enthousiasme de son travail, elle avait l'enthousiasme de son mari. De l'an 1808 à l'année 1812, ils furent pareils à deux oiseaux sous la feuillée. Il vivait de quelques tâches qui se présentaient de temps à autre, et, pour peu que le dîner du lendemain fût assuré, il se remettait à rêver la gloire et la fortune à travers les pages de ce livre fait et refait si souvent; car, et ceci n'est pas une observation vaine, le lecteur peut être sûr que plus l'artiste est pauvre, inconnu, oublié, solitaire, et plus il entoure son œuvre naissante de ses déférences paternelles. La foi, dit l'apôtre, soulève des montagnes; la foi de M. Monteil a soulevé des montagnes de papiers et de parchemins ramassés dans les chartriers, dans les ruines et dans les cendres de quarante mille maisons à tourelles et à créneaux qui étaient les reines et les impératrices de toutes les autres maisons du royaume de France. Il s'attachait à ces fragmens épars comme tant d'autres hommes s'étaient attachés à la terre même des victimes de la révolution française. Ce qu'il a retrouvé dans ces papiers lacérés par tant de mains ignorantes ou spoliatrices ne pourrait se calculer. Ce qu'il a réparé dans ces lambeaux, lui-même il ne le savait pas. A la flamme, au naufrage, à l'océan il eût disputé ces fragmens qui étaient tout son livre. Les vents de la Tamise un jour ont jeté dans les flots de la Seine une masse de vélin brûlé à Westminster... Chose incroyable et inouie pour qui ne

connaît pas M. Monteil, il a fait son profit de cette bouillie écrite en lettres saxonnes dans une langue dont il ne savait pas le premier mot!

Dans ces fragmens précieux de tous les âges de notre histoire, il a trouvé toutes les parties de son livre; il a rencontré, dégagée du souci de la guerre, des luttes parlementaires, des querelles religieuses, de l'envahissement du pouvoir royal, la nation ignorée, la nation des agriculteurs, des artisans, des commerçans, des magistrats, la noblesse au dernier échelon, la bourgeoisie et le bas clergé. Il exaltait les choses ignorées; il glorifiait les forces méconnues; il racontait les œuvres dédaignées; lui aussi il aurait pu dire en toute sécurité de conscience : A chacun selon ses œuvres! Il avait sur le visage, il avait au fond de son ame le contentement et la bonne humeur d'un honnête homme qui accomplit dignement sa tâche de chaque jour *à travers les âges successifs de la vie*, et rien qu'à le voir il était impossible de ne pas se rappeler cette parole d'un de ces grands capitaines dont il ne voulait même pas prononcer le nom : — qu'il était impossible de se servir d'un homme mélancolique. — A quoi peut être bon d'ailleurs un homme qui est mauvais pour lui-même, et quel contentement peut-on espérer d'un particulier qui n'est jamais content de lui? C'était pourtant une rencontre singulière et un étrange voisinage, ce grand ennemi de l'*histoire-bataille* devenu le voisin de campagne de sa majesté l'empereur Napoléon Ier, l'un si pauvre et si gai, l'autre à ce point gorgé de gloire et d'ennui. Il s'ennuyait à poursuivre dans les bois un pauvre cerf, ce roi-empereur qui voulait traquer dans ses neiges l'empire énorme de Pierre-le-Grand et de Catherine II, pendant que, sur la lisière de sa forêt, Mme Monteil attendait, effrayée et contente, que le hasard conduisît au seuil de sa cabane cet homme qui d'un mot les pouvait faire si heureux et si riches... Un emploi de quinze cents francs à la bibliothèque de Fontainebleau, et voilà toute une famille à jamais sauvée. Certes l'empereur et roi a manqué là une belle occasion de réconcilier tout au moins Mme Monteil avec l'*histoire-bataille*. Il ne vint pas, et cette maison qu'il aurait dû visiter, il fallut bientôt la lui vendre. Oui, cette humble limite des plus humbles désirs, ces vignes et ces pêchers, la chicorée et les œillets, il fallut vendre en bloc tous ces biens, et l'empereur les acheta au prix de 5,000 francs en bel or des *contributions de tous les états de l'Europe*. « Par devant nous et mon collègue, notaire à Fontainebleau, il a été convenu ce qui suit entre dame Monteil et sa majesté Napoléon-le-Grand, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin. » Tout ce passage rappelle ce beau mouvement des *Mémoires* de M. de Chateaubriand, laissé pour mort dans les rues de Bruxelles et s'écriant soudain dans une espèce de *Te Deum* : « Au nom du roi, laissez passer M. le vicomte de Chateaubriand, pair de France, ambassadeur du roi près le Saint-Siége aposto-

lique. » Et M. Monteil de faire bon marché des grandeurs de sa femme, comme M. de Chateaubriand de ses propres grandeurs.

La maison vendue, Annette voulut revoir une dernière fois ces beaux lieux qu'elle avait tant aimés, et la voiture qui les devait emmener partit sans les attendre. En vain courait Annette, son frais chapeau à la main, et montrant à l'aquilon ses belles joues que frappaient les giboulées de mars : il fallut revenir à pied, le père, la mère et l'enfant, et de rire. « Elle prenait si facilement du bon côté les peines de la vie. » Elle était si courageuse et si forte. Hélas! cette plante un peu frêle, qui avait besoin de vivre à l'air pur et dans la libre campagne, à peine à Paris pour la seconde fois, on la vit bientôt languir à l'ombre funeste de ces hautes maisons semblables à des tours qui ne réparent pas leurs brèches. Annette était une fille des champs; elle aimait à retrouver au fond des grands bois les visions décevantes de sa jeunesse à peine envolée, et maintenant qu'elle se voyait face à face avec la réalité, elle ne comprenait rien, l'infortunée, à cette vie orageuse des belles-lettres, impuissante à donner à son mari et à son fils leur pain de chaque jour. Ainsi s'éteignit cette douce paysanne intelligente; elle se mourait sans une plainte, et son pâle sourire encourageait encore les efforts stériles du malheureux attaché à cette glèbe savante dont la moisson reculait toujours. Enfin, quelques heures avant l'heure suprême, elle fut prise de ce mal violent, le mal du pays, le cher souvenir des plaines d'Argos, et elle voulut absolument revoir une dernière fois les villages, les hameaux, les jardins, dont elle savait encore toutes les histoires qu'elle racontait à son foyer sans feu. Ah! bon père Monteil, qui êtes allé rejoindre enfin votre Annette et votre Alexis, que de fois l'avez-vous pressée de vous raconter ces histoires, si souvent écoutées, pour l'unique plaisir de prêter l'oreille à cette voix fraîche, accentuée, et d'un timbre si doux! Elle revoyait, dans ces heures sombres, tous les drames et tous les héros de ses campagnes; elle revoyait l'abbé Buiron se promenant le long du ruisseau, son bréviaire à la main, le vieux Pierre à la porte de sa maison blanchie à la chaux vive et saluant les passans d'un coup de vin nouveau, et le braconnier Peyrabonne, appelant à haute voix M. Dulac. — Vous me donnez bien ce fagot, monsieur Dulac, criait Peyrabonne, et, comme Dulac absent n'avait garde de répondre : — Qui ne dit mot consent, reprenait le Peyrabonne, et il emportait la bourrée à son feu, au grand dommage de M. Dulac. Tels étaient les souvenirs, les refrains de cette chanson printanière, tableaux frais et charmans, visions décevantes. La mort planait au-dessus de ces beaux rêves qu'elle emportait un à un. En même temps s'en allait l'argent du petit domaine, Il n'y avait plus sous l'humble toit des Monteil d'autre travail que le travail de cette lente et souriante agonie. Après bien des hésitations et bien des larmes,

Annette partit enfin, et elle arriva dans la maison paternelle juste à temps pour y mourir.

« Il y a trois passages où je ne passe jamais sans me rappeler ma chère Annette : — la rue de Seine au point où s'arrête la rue de Tournon. En cet endroit, ma pauvre femme, si légère et si vive, se prit à boiter, piquée au pied par le rhumatisme : — Ah! dit-elle, voici mes derniers pas heureux. — Une autre fois, en vue du Pont-Royal, la musique passait, suivie de ces beaux gardes-du-corps. Annette me dit : « Je n'y vois plus guère, un nuage est sur mes yeux. » Hélas! hélas! mon dernier souvenir l'accompagne jusque dans la cour des Messageries royales où je la vis disparaître. Elle me disait encore : *Adieu! adieu!* de sa douce voix. Chère sainte! ô mon cher amour!... Et songer que je ne devais plus la revoir! »

Elle mourut, en effet, loin de son mari, loin de son jeune enfant, et cette mort laissa un vide immense autour de ce pauvre homme qui n'avait jamais aimé que cette femme, et qui ne devait pas en aimer d'autre. Une chose rare, savez-vous, dans la turbulente biographie de ces hommes qui vivent par les émotions, par les gloires et par les désespoirs que les belles-lettres amènent avec elles, c'est de rencontrer un homme à ce point dégagé de toute autre passion, et qui n'a connu dans toute sa vie que les tendresses légitimes. Cet homme était pourtant le contemporain de ces poètes, de ces philosophes, de ces hommes d'état, de ces capitaines qui, à la fin de l'empire et dans les premiers jours de la restauration, s'abandonnaient sans remords et sans peur à toutes les passions, à tous les hasards de ces gloires et de ces fortunes passagères. M. Monteil a vécu au milieu de ces deux mondes, le monde au-delà et en-deçà de la république, et dans les bruits, dans le luxe et dans les fêtes de la toute-puissance, il est resté calme et silencieux, content de voir sourire sa femme et son enfant, et ne demandant au ciel que le pain nécessaire à l'accomplissement de la tâche qu'il s'était imposée. Si bien que les faiseurs de *Mémoires d'outre-tombe* auront beau expliquer, à force d'esprit et d'éloquence, les événemens et les faiblesses de leur cœur, ils n'arriveront pas que je sache, en dépit de toutes ces amitiés si charmantes et de toutes ces passions si naturelles, et tout couverts du deuil de ces beautés souveraines qu'il faut ensevelir de ses mains, au simple effet de ces dernières paroles de M. Monteil, se souvenant de sa femme expirée et de cette tombe lointaine remplie avant l'heure. Hélas! cette unique et charmante créature avait sauvé deux fois la vie à M. Monteil : un jour, comme il lisait Grégoire de Tours sous un des chênes de Fontainebleau, une vipère le menaçait de son dard; Annette à temps tua la vipère. Une autre fois, comme il se baignait à la jonction du Loing et de la Seine, il fut emporté par le courant rapide; Annette se jette à l'eau et le retire des bords de l'autre monde. « Elle était là quand j'écrivais, suivant d'un regard attentif les

mots échappés à ma plume; elle me disait souvent : *C'est bien!* elle m'encourageait en toute chose; elle était là... elle n'y est plus! »

V.

Désormais il restait seul au monde avec son fils Alexis, un noble enfant qui donnait déjà les plus belles espérances, et cet enfant, devenu un savant jeune homme, disparut à l'instant même où il allait tenir toutes ses promesses. Ceux qui ont eu l'honneur de connaître M. Monteil et le bonheur d'en être aimés se rappellent encore et se rappelleront toujours avec quelle émotion il parlait de son fils; de grosses larmes roulaient à ce nom chéri dans ces yeux à demi éteints par le travail. Il perdait tout ce qui lui restait d'Annette en perdant cet enfant de leurs chastes amours; il perdait, en perdant son fils, un ami, un camarade, un disciple, une force, un appui. Il avait élevé avec le plus grand soin ce fidèle compagnon de ses travaux, ce constant associé de sa fortune, et quand enfin l'œuvre et l'enfant grandis ensemble allaient combler l'ambition et les vœux du père de famille, arrive la mort qui d'un coup de sa faux dédaigneuse tranche, en passant, cette humble destinée. On frémit rien qu'à penser à ces douleurs. « Mon petit Alexis était né au mois d'août 1804, il disait souvent qu'il était né républicain. — Ce n'est pas la peine d'en parler, citoyen Alexis, lui disais-je en riant; le jour même de ta naissance l'orfèvre mettait la dernière main à la couronne impériale du consul. » Cet enfant, élevé par ces deux êtres sérieux, eut à peine une enfance; il sentit de bonne heure le poids de la vie. A l'âge de treize ans, il était déjà d'un grand secours; il était bon, laborieux et juste; il avait en lui toutes les qualités et toutes les vertus de l'honnête homme. « Ame loyale, esprit chaste, il m'aimait comme si j'eusse été le bon Dieu. »

M. Monteil était alors, en dédommagement de sa place perdue à l'école de Fontainebleau, bibliothécaire-archiviste de l'école de Saint-Cyr. Là, il éleva son fils jusqu'à l'âge de quatorze ans, et ils vivaient en paix l'un et l'autre à l'abri quelque peu bruyant de cette pépinière héroïque, lorsque la suppression de l'école, en 1819, les força de chercher fortune ailleurs. Ils portaient ainsi, sans l'avoir mérité, tout le poids des tumultes et des tapages de tant de jeunes capitaines, ces deux êtres clémens et dociles; on les traitait, le père et le fils, comme des révoltés, et ils s'en allaient se tenant par la main, privés des 1,500 fr. qui les faisaient vivre, et cherchant dans la campagne un logis en belle exposition, avec un jardin, le tout pour 200 francs de loyer tout au plus. Jardin et soleil, fleurs et maison pour 200 francs, difficile problème! ils tournèrent trois mois autour de ce problème et autour de Paris.

« Après avoir visité tant et tant de maisonnettes dont le prix était encore trop élevé pour notre humble fortune, nous revenions à Versailles, mon fils et moi, lorsqu'au pied des hauteurs de Chaillot : — Si nous grimpions là-haut? me dit mon fils; que sait-on? Tel cherche bien loin ce qui est sous sa main. Nous montons. A force de monter du côté de Passy, nous arrivons à une masure exposée au midi; la maison était délabrée, et le jardin était inculte. On nous demanda justement nos 200 francs, ni plus ni moins. — Tope là! Et huit jours après, maîtres de nos domaines, nous labourons, nous semons, nous cultivons. Qui nous eût vus nous eût pris pour deux jardiniers à la tâche et qui ne veulent pas perdre une heure de la journée. Il en fit tant, le pauvre enfant, qu'il tomba malade, et peu s'en fallut qu'il ne fût enlevé par la pleurésie. O ciel, je n'avais plus guère que quatorze ans à jouir de sa chère présence! On lui défendit la bêche; il reprit la plume, et je fis comme lui. Nous vivions un peu au hasard de quelques écritures, de quelques leçons, de quelques trouvailles aussi, car nous étions deux grands fureteurs dans les débris que la révolution française a laissés après elle, et quand mon fils eut compris les trésors que pouvaient renfermer ces vieux papiers, ces parchemins jaunis, et que ces dépouilles des siècles étaient en effet la parure et l'ornement de l'histoire, il apporta à cette quête une ardeur juvénile. Il avait le tact, il avait le flair de l'antiquaire; il n'était jamais si content que lorsqu'il avait découvert, dans quelque arrière-boutique, un monceau de chartes, de palimpsestes, de documens inédits voués à l'opprobre de l'épicier. Alors vous l'eussiez vu de toute son ardeur fouiller dans ce monceau de témoignages où le droit féodal, le droit monastique et les municipalités envahissantes avaient laissé leur empreinte à demi effacée. Dans cette poursuite de l'inconnu à travers les titres de noblesse de l'ancienne France, il a fait de merveilleuses trouvailles. Il a sauvé, le sait-on? d'une ruine complète les cartulaires de Saint-Vincent (Metz), de Saint-André, de Saint-Séverin (Bordeaux), et celui de l'abbaye de Vendôme. On lui doit le recueil des décrétales du VIIIe siècle, et les comptes perdus de tant de villes, de seigneuries, de châteaux, de bibliothèques, et grande quantité de vieux titres dont se sont enrichis plus tard le ministère de l'intérieur, le ministère de la marine et celui de l'agriculture. »

Tel était leur travail. Dans cette chasse ardente, où le succès de la veille annonçait le succès du lendemain, ils trouvèrent un beau jour, au fond d'un vieux coffre, une suite de petits morceaux de papier chargés de notes au crayon. C'était le *memento* de chaque jour du roi Louis XIV. Le grand roi avait l'habitude d'écrire sur ces feuillets épars la chose qui le frappait au moment même et dont il voulait se souvenir. Ces fragmens précieux, où se retrouve en effet un roi occupé de ce grand art du gouvernement, le plus glorieux et le plus difficile de tous les arts, furent cédés par les inventeurs à la Bibliothèque royale pour le prix de cent pistoles! Nos deux chercheurs d'anciens mondes ont eu assez souvent de ces bonnes fortunes; ils ont indiqué à plus d'un gentilhomme ignorant le véritable nom de ses ancêtres; interrogez les Bellisle, les Mailly, les Maillé, les Chevreuse, les Montmorency;

demandez à la maison de Condé, à la maison d'Orléans, quels services les deux Monteil ont rendus à leurs chartriers et quelles lacunes ils ont remplies! Ce fut le beau moment de ce père vieillissant et de ce fils qui était en pleine possession de sa jeunesse. Ils s'aimaient tant! Ils se suffisaient si bien à eux-mêmes! Le savant M. Daunou, qui l'avait vu à l'œuvre, appela le jeune Alexis dans la section historique des archives du royaume, et le père et le fils, en ce moment, virent les cieux entr'ouverts.

Au même instant paraissaient enfin les premiers tomes de l'*Histoire des Français des divers états :* un grand étonnement et bientôt un vif intérêt s'éleva autour de ce livre; en pleine Sorbonne, et du haut de la chaire écoutée où M. Guizot parlait en maître, il fut lu un passage du *quinzième siècle.* Il n'en fallait pas tant pour ramener tous les songes au bercail. Ajoutez une autre fête de cette humble maison, la fête éternelle, éternellement passagère, *l'amour!* comme l'écrivait M. Monteil en grosses lettres majuscules. Il arriva en effet que le jeune Alexis, dans ses promenades avec son père (ils allaient dans les champs, au hasard), lui raconta en le tutoyant qu'il était amoureux, et qu'avant deux ou trois ans il espérait venir à bout de sa conquête. — Elle est jeune et jolie, elle est gaie et bonne, elle me sourit, elle danse avec moi; tu la verras, mon père, tu l'aimeras! Elle est aussi pauvre que nous, elle est laborieuse comme toi! — Et le père écoutait, ravi, ces chastes transports. Dans les choses de l'amour, il était aussi peu avancé que l'était son fils, et il lui semblait que son fils allait vite en besogne. Une fois dans ces confidences, il est difficile d'en sortir; le même nom revient toujours, toujours la même beauté, le même charme. Alexis n'avait pas encore dit un mot de tendresse à la jeune fille qu'il aimait, — et l'aimable garçon, il est mort sans qu'elle se fût doutée de sa tendresse et des vastes projets du père et du fils. Quelle belle maison ils ont bâtie en pleine Espagne à cette fille charmante! avec quel soin ils cultivaient le petit enclos de cette habitation, éclairée par ces beaux yeux! Que fallait-il en effet pour acheter, près de Fontainebleau (toujours Fontainebleau!), un petit domaine où ils pourraient vivre sans trop de luxe et sans trop de privations? — Avec le produit des trois ou quatre premières éditions du *quatorzième siècle,* on verra le bout de nos domaines, n'est-ce pas, mon père? — Oui, mon fils, et je doterai ta fille, ma fille, du produit de notre *quinzième siècle,* et le *seizième siècle* sera bien malheureux, s'il ne nous aide pas à élever ton fils aîné. Pour notre petit cadet, je réserve le siècle suivant; à ma paisible vieillesse appartiendra le siècle des bruits et des tempêtes. Allons, courage, Alexis! Tu le vois, notre fortune avance; il faut te déclarer, mon enfant. — Demain, mon père, oui, demain! disait le jeune homme, et de jour en jour, timide, il différait sa demande en mariage, au grand

chagrin de son père, qui l'appelait un poltron, et qui n'était guere plus rassuré que lui.

Il n'y eut pas de promesse de mariage, il n'y eut pas d'autres fiançailles que les fiançailles de la mort! Cet enfant succombait sous les atteintes d'un mal inconnu. Il avait souffert sans se rendre compte de ses souffrances, il se mourait sans savoir qu'il était malade. Il revint, un dimanche de septembre, à la maison paternelle : il avait froid, il était mouillé jusqu'aux os; il se sécha au poêle en grelottant. Le froid amena la fièvre, et la fièvre emporta, en trois jours, tout l'espoir et tout le bonheur de ce père infortuné. « Je le perdis le 21 septembre 1833, à onze heures du soir. Je lui fermai les yeux. O plainte! ô douleur! ô mon enfant! O mon cher Alexis, ma seconde ame! Entends-tu, de là-haut, les larmes et les cris de ce malheureux qui fut ton père! Reconnais-tu la voix de ce vieillard que tu aimais tant, qui t'aimait tant, que tu laisses seul sur la terre, la tête couverte de cheveux blancs et les bras vides? »

VI.

Ici s'arrêtent les derniers bonheurs de cet homme excellent entre tous les hommes qui, de nos jours, se sont fait un nom dans les lettres. Il avait fondé, sur cet enfant de son ame, toutes ses espérances, et l'enfant n'était plus. Adieu donc aux beaux rêves, aux vastes pensées, aux transports des noces prochaines, aux petits-enfans joyeux dont le père et le fils s'entretenaient dans leurs promenades solitaires! adieu à cette grande métairie où la famille entière devait se cacher quand l'*Histoire des Français* serait complète... Il faut à cette heure acheter, non pas une métairie, un tombeau! Savez-vous cependant que c'est chose hors de prix ces six pieds de terre perpétuelle qui se vendent aux cimetières publics! Or ce père infortuné ne pouvait pas, en ce moment, trouver dans sa bourse épuisée un de ces domaines funèbres où le mort enfoui peut du moins reposer seul. Alors, pour que son fils échappât à cette misère, qui est regardée en notre pays d'égalité comme une honte, il fallut que ce malheureux père écrivît une humble supplique au bureau des pompes funèbres, dans laquelle il représentait qu'il était impossible de laisser disparaître au fond de l'horrible fosse, la *fosse commune*, un jeune homme qui avait usé sa jeunesse et sa vie à rechercher les titres de noblesse de cette partie de la nation qui travaille et qui porte la chaleur du jour. Il avait consacré déjà tant d'années à la première histoire où le peuple ait joué son rôle! Sa lettre écrite, M. Monteil la porte aux bureaux de la préfecture de la Seine, et, chose étrange, il ne se trouva pas dans cette administration si paternelle de la ville de Paris un jeune homme assez instruit pour savoir quel

était ce M. Monteil, ou tout au moins une ame assez bienveillante pour s'enquérir de la réponse à faire à cette humble et éloquente supplique. Il reçut donc une de ces réponses banales qui conviennent à tous, et qui ne sont faites pour personne. « On regrettait... on ne pouvait pas; on n'avait pas de fonds!... » Ah! maladroits surnuméraires, maladroits et sans pitié, qui brisez d'un trait de plume une sainte espérance! Il faudrait, pour votre juste châtiment, afficher la lettre de M. Monteil à la porte des ministères et des préfectures; elle servirait de leçon aux employés à venir. Cependant M. Monteil ne se tint pas pour battu, et il s'en fut porter son humble prière à M. le préfet de la Seine, un homme certes affable et bienveillant, mais peu versé dans la connaissance de certains livres, et qui ne se doutait guère de toutes les peines et de tous les travaux que peut contenir un simple chapitre. Donc notre historien, quand il se présenta, tête nue, au premier magistrat de la cité, l'aborda d'un seul mot : Je suis Monteil! Dans sa pensée, à ce mot-là : *Je suis Monteil,* M. le préfet devait se dire : Allons, soyons juste! j'ai sous les yeux un homme qui a consacré ses nuits et ses jours à un livre que personne n'avait entrepris avant lui. — Je suis Monteil! c'est-à-dire je suis ce père infortuné qui vous implorait hier, afin d'obtenir, dans tout cet espace de campagnes dévastées que la ville de Paris vend aux morts opulens, un petit coin réservé où je puisse enterrer mon fils unique. A ce cri parti de l'ame et des entrailles de ce malheureux, le préfet interdit ne sut que répondre. — Ah! s'écria le vieillard, qui s'attendait à être reçu les bras ouverts, je suis perdu! vous ne savez pas qui est Monteil. — Et il descendit l'escalier de l'Hôtel-de-Ville, tenant sa main tremblante sur ses deux yeux pour cacher de grosses larmes qu'il ne pouvait pas contenir.

Il fallut donc obéir absolument à cette nécessité si cruelle; M. Monteil vit son fils disparaître au fond de cet abîme. Infortuné! Quelques-uns de ses meilleurs disciples l'accompagnèrent, en pleurant, à cette tombe immense; ils ont signé leurs noms amis sur ce livre qui tient lieu d'une pierre funéraire au jeune Alexis Monteil. Voilà, je pense, une terrible et touchante histoire, une tombe lettrée aussi triste que tous les tombeaux de tant d'écrivains que nous avons menés déjà à leur dernier asile, où ils restent seuls et à peine abrités sous un monceau de fleurs d'immortelles tombées en poussière! A ce vaste charnier de la mort s'arrêtent les mémoires de M. Monteil : il n'a pas eu la force d'en écrire davantage. A compter de ce jour funeste, il s'est replié plus que jamais sur lui-même, dans le travail, dans la pauvreté, dans l'abandon, dans le silence. A peine de temps à autre, le soir venu, vous le rencontriez dans quelque allée du bois de Boulogne, aux environs de Passy, où il occupait une masure. Il allait seul, rêvant à ses histoires et à ses morts, pendant que, dans l'allée opposée.

une autre ombre allait aussi, silencieuse et calme, à la poursuite d'un poème commencé. Dans cette allée errait M. Monteil, dans l'allée opposée se promenait Béranger, son voisin, et je ne crois pas qu'ils se soient jamais adressé la parole, en passant. Ils étaient faits cependant l'un et l'autre pour s'aimer et pour se comprendre, et jamais peut-être la gloire éclatante du poète ne se fût trouvée plus à l'aise que dans la douce obscurité de l'historien-philosophe. Enfans du peuple l'un et l'autre, amis du peuple tous les deux, Béranger chantait les heures de repos de ce travail que M. Monteil indiquait dans ses livres; il était le poète de ces esprits dont M. Monteil était l'historien. Lui aussi, s'il n'avait pas supprimé dans ses poèmes, comme le faisait son voisin dans ses livres, les rois et les puissans de la terre, il leur faisait une guerre impitoyable; disons tout, en dépit de l'apparence, le poète était un moins bon homme que l'historien *des divers états;* Béranger aime la lutte, il la cherche, il l'appelle; il est habile à l'attaque, ardent à la défense; au contraire, M. Monteil n'attaque guère, il ne se défend pas, il poursuit obstinément une idée arrêtée à l'avance dans son cerveau.

Il a langui ainsi bien long-temps, cherchant le repos et ne l'attendant plus guère que de l'extrême vieillesse. A cette heure, il avait bien rabattu de ses premières prétentions, et pour tout domaine il se contentait d'un toit de chaume, entre deux jardins, non loin de ce Fontainebleau où le ramenait le souvenir de sa chère Annette. Il trouva à Cély, qui est un petit hameau sur le grand chemin, une maisonnette à sa convenance; il acheta la maison de Cély au prix de 8,000 francs, tout son avoir. Ainsi, après trente-cinq ans d'un travail assidu et d'une vie indigente, il avait perdu 2,000 francs du capital que son père et sa mère lui avaient laissé. Notez bien que, malgré ses huit tomes de l'*Histoire des divers états,* M. Monteil n'était que cela : *propriétaire à Cély.* Des justes honneurs réservés à la science, aucun ne lui avait semblé mériter les humiliations et les souffrances par lesquelles il faut passer avant de les obtenir. Il se répétait souvent cette parole de Sénèque, qu'il était pour lui-même un assez grand théâtre, obéissant en ceci à ce vrai sage, à cet éloquent M. Laromiguière qui était son meilleur ami. — A quoi bon ces vanités qu'on te refuse, ami Monteil? disait M. Laromiguière, en quoi viendront-elles en aide à ta vie, et qu'en feras-tu à ta mort? Vivons cachés; vivons sans récompense, et contentons-nous du petit bruit que font nos livres, sans y ajouter des bruits factices et des titres menteurs. M. Laromiguière et M. Monteil s'aimaient d'une amitié tendre et dévouée; ce fut même une ruse de celui-ci qui fit trouver un libraire à celui-là. M. Laromiguière, en secret, répondit du premier livre de M. Monteil. Le banc de pierre au jardin du Luxembourg, sur lequel ils avaient coutume de s'asseoir, a survécu à la double pairie,

aux pairs du roi Charles X, à ceux du roi Louis-Philippe. La mort de M. Laromiguière fut une grande perte pour M. Monteil; il en resta effarouché pour le reste de ses jours; son ami absent, il a vécu dans un isolement complet. Une distraction, une fête, un plaisir, une soirée, un dîner d'amis, une belle voix qui chante au piano, une réunion de beaux esprits et de femmes ajustées à ravir, les discours, les causeries, l'ironie et la vie à cinq ou six amis qui, de temps à autre, s'abandonnent au plaisir de faire bonne chère et de boire à petits coups des vins choisis, ces heures légères durant lesquelles il est impossible de vieillir, M. Monteil ne les a pas connues. Il a vécu seul sans être un misanthrope; il a mangé du pain, il a bu de l'eau fraîche sans être un anachorète. Dans ce petit village de Cély, où les soins les plus tendres lui ont été prodigués par ses neveux et par sa nièce adoptive, il s'abandonnait à mille rêveries utiles; il était comme ces grands collectionneurs qui, après avoir ramassé les plus belles estampes des premières écoles, finissent par recueillir des images. Après avoir écrit l'histoire entière de la France industrieuse, il se met à écrire, à ses heures, l'histoire du village en général, et particulièrement l'*histoire de Cély,* un livre qui eût été certes son plus beau livre et dont il ramassait les divers matériaux avec autant de soin que s'il eût voulu raconter de nouveau tout l'établissement du moyen-âge.

In tenui labor, at tenuis non gloria, si quis...

C'est du Virgile, et M. Monteil le savait par cœur. Il aimait le village, il aimait principalement le village de Cély; il en savait les mœurs, les habitudes, les fêtes, les travaux, les plaisirs. Il avait recueilli les gais noëls villageois et les noms inscrits sur les croix du cimetière; il savait les dettes de la commune, il en connaissait les ressources; il vous montrait d'un doigt intelligent ses diverses limites au nord, au sud, à l'orient : « L'église est au midi, le château est au nord. » De l'église, il vous disait tous les curés; du château, il vous disait tous les maîtres, à dater de l'an 1626, sous le roi Louis XIII surnommé *le Juste* parce qu'il était né sous le signe éclatant de la *balance,* à finir par Mme la marquise de Boisgelin, héritière de la maison de Harlay. Dans ces traces effacées, il avait retrouvé la trace savante de M. de Thou et les pas légers de M. de Cinq-Mars. Pas un champ de blé et pas un arpent de bois dont il ne racontât la généalogie. Ceci? à la princesse de Talmond... cela? à Jean Lecard. Il s'attachait surtout aux plantations, aux semailles, aux récoltes, aux vendanges; il interrogeait les bergeries et les étables; il décrivait à la façon d'un homme pratique les outils et les instrumens aratoires, reconnaissant à chaque pas les forces et les graces que la main de Dieu peut semer en un si petit espace : arbres et rochers, bois et prairies, vignes et jardins. Il s'éveil-

lait au claquet du moulin, au bruit du soufflet de la forge vigilante; il s'endormait aux derniers chants de l'oiseau célébrant la fin d'un beau jour. Les villageois le saluaient comme un bonhomme dont ils honoraient la pauvreté et la vieillesse; il leur avait taillé, dans les registres de la paroisse, une généalogie à leur usage; il avait retrouvé un Jean Brossard, dixième du nom, un Jacques Rousseau qui remontait, non pas sans étonnement, à son trisaïeul. Arbres généalogiques écrits sur les bouleaux et sur les saules de ces campagnes! C'était un essai que faisait M. Monteil, un avancement d'hoirie à ces braves gens qu'il voulait récompenser avec un peu de cette gloire posthume qui éclaire à peine les tombes illustres. Un peu de bruit après soi dans ce monde où l'on passe, il n'y a pas de plus douce et de plus utile récompense; c'est pourquoi M. Monteil écrivait l'*histoire du village de Cély*, afin que sur le plan de cette histoire modèle on pût dresser quelque jour l'histoire universelle des quarante-deux mille communes de France. *Cœli enarrant gloriam tuam!* lui disions-nous dans un jeu de mots qui le faisait rire. Il a vécu jusqu'à la fin dans ces rêves, « et jamais, disait-il, je ne suis plus dispos que le matin, assis à ma table de travail, lorsque je vois ma pensée et le rayon d'en haut colorer mes rêveries des plus fraîches couleurs de l'espérance. »

Avant de mourir, il voulut réaliser un peu de cette joie à laquelle il avait rêvé toute sa vie. Il était bien pauvre, et cependant il a fondé dans son village de Cély, qui le croirait? une médaille d'honneur, et pour la fondation perpétuelle de cette médaille d'argent, « ledit sieur Monteil, habitant du village de Cély (canton sud), consent à la vente de deux ares quatre centiares (quatre perches) de bois taillis, essences de chêne.... » Lui-même, du fond de sa tombe, il désigne aux récompenses à venir l'homme qui aura desséché une mare du village, celui qui aura planté les plus belles treilles autour de sa maison; il donne une médaille au plus habile laboureur, une médaille à la bonne garde-malade, une récompense à la bonne servante, à la villageoise conteuse de la veillée ou du lavoir qui ne dit que des fables décentes, une médaille au berger qui traite avec douceur les animaux confiés à sa garde et *qui se rappelle que nous avons tous le même Créateur*. C'est ainsi que ce galant homme ajoutait l'exemple au précepte, le bien faire au bien dire. — Et nous qui l'avons connu, qui l'avons aimé, nous qui étions dans le secret de ses ennuis et de ses espérances, nous ne pouvions pas le laisser disparaître dans l'ombre et dans le silence, entre deux révolutions, comme on fait justement pour les gloires inutiles, bonnes tout au plus, après tant de tumulte et d'écume, à compléter la poussière et le néant des futiles grandeurs de chaque jour!

JULES JANIN.

MÉPHISTOPHÉLA

ET

LA LÉGENDE DE FAUST.

M. Lumley, directeur du Théâtre de la Reine, à Londres, m'avait prié d'écrire un ballet pour la scène qu'il dirige; c'est pour me conformer à son désir que j'ai composé le poème que voici, qui n'a pas été représenté, — d'abord parce que, la saison pour laquelle on l'avait annoncé ayant été remplie par le fabuleux succès du rossignol suédois, toute autre exhibition à ce théâtre devenait superflue, — et puis parce que le maître de ballets, par esprit de corps de ballet sans doute, fit naître avec toute la malveillance imaginable des obstacles et des retards sans fin. Lorsque j'eus le plaisir de remettre à M. Lumley le manuscrit de mon poème, nous causâmes, tout en prenant le thé, de l'esprit de la légende de Faust et de la manière dont je l'avais conçue; le spirituel *impresario* m'engagea alors à rédiger les principaux détails de notre conversation, afin d'en enrichir plus tard le libretto qu'il voulait offrir au public le soir de la représentation. C'est encore pour obéir à cette invitation que j'ai écrit la lettre (qu'on lira plus loin) à M. Lumley sur le Faust historique comme sur le Faust mythique; je n'ai donné dans cette lettre que des indications insuffisantes, et je ne puis me dispenser de résumer d'abord en peu de mots le résultat de mes recherches pour tout ce qui concerne l'origine et le développement de la légende, de la fable de Faust.

Ce n'est pas, à proprement parler, la légende de Théophile, sénéchal de l'évêque d'Adama en Sicile, mais un vieux drame anglo-saxon sur cette légende, qui doit être considéré comme le fondement de la fable de Faust. Dans le poème de Théophile, poème en bas allemand que nous possédons encore, on remarque des archaïsmes saxons ou anglo-saxons, espèces de mots pétrifiés, de locutions fossiles, preuve certaine que ce poème n'est que l'imitation d'un original plus ancien perdu dans le cours des âges. Cet original doit avoir encore existé quelque temps après la conquête de l'Angleterre par les Normands, car il a été manifestement imité par le poète français Rutebeuf, et il a paru au théâtre sous la forme d'un mystère dont M. Charles Magnin a parlé avec détail, il y a sept ans environ, dans le *Journal des Savans*. Quand le poète anglais Marlowe écrivit son *Faust*, ce mystère du troubadour Rutebeuf ne lui fut pas inutile; Marlowe emprunta

la légende analogue du sorcier allemand à une vieille histoire de Faust déjà traduite en anglais, et il la revêtit de cette forme dramatique dont l'idée lui était suggérée par le mystère français, connu aussi en Angleterre. Le mystère de Théophile et le vieux livre populaire de Faust sont donc les deux élémens d'où est sorti le drame de Marlowe. Le héros de ce drame n'est plus, comme dans le mystère de Théophile, un personnage hardiment révolté contre les cieux, lequel, séduit par un magicien et pour s'assurer la jouissance des biens de la terre, vend son ame au diable, et doit enfin son salut à la grace de la mère de Dieu, qui va chercher le pacte fatal au fond de l'enfer. Le héros de la pièce est lui-même un magicien; en lui comme dans le nécromant du livre de Faust se résument les traditions de tous les sorciers qui le précèdent, de tous ces sorciers dont il déploie la science devant les plus illustres compagnies; et comme tout cela se passe sur un sol protestant, où ne peut marcher la mère de Dieu, la libératrice, — le diable, à la fin du drame, emporte impitoyablement le magicien. Les théâtres de marionnettes qui florissaient à Londres au temps de Shakspeare, et qui s'emparaient aussitôt de toute pièce applaudie sur les grands théâtres, ont dû certainement donner un Faust d'après le modèle de Marlowe, soit en parodiant le drame original d'une manière plus ou moins sérieuse, soit en le façonnant selon leurs besoins, soit même, ce qui est arrivé maintes fois, en le faisant retravailler par l'auteur en personne au point de vue de leur public. C'est ce Faust de marionnettes qui passa d'Angleterre sur le continent, traversa les Pays-Bas, visita en Allemagne les baraques de la foire, et là, traduit en un grossier patois et lesté de bouffonneries du cru, fit les délices des classes inférieures du peuple. Si différentes que soient ces versions, formées dans le cours des siècles par des improvisateurs, ce qu'il y avait d'essentiel pourtant ne subit pas d'altération notable, et c'est à une de ces comédies de marionnettes, jouée à Strasbourg dans quelque coin de rue en présence de Goethe, que le grand poète a emprunté la forme et le fond de son chef-d'œuvre. Cela est surtout visible dans la première édition, dans l'édition fragmentaire du *Faust* de Goethe; on n'y trouve ni l'introduction, prise à *Sacontala*, ni le prologue, composé plus tard à l'imitation du livre de Job; la simplicité des pièces de marionnettes y est à peine déguisée, et il n'y a aucune raison sérieuse de croire que l'auteur ait connu les vieux livres originaux de Spiess et de Widman.

Tel est le développement de la fable de Faust depuis le mystère de Théophile jusqu'à Goethe, à qui elle doit sa popularité actuelle. Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, et Jacob engendra Juda, dans les mains duquel le sceptre restera éternellement. — Dans les lettres comme dans la vie, chaque fils a un père, mais ce père, on ne le connaît pas toujours, et souvent même, tout en le connaissant, on le renie.

ACTE PREMIER.

Cabinet d'étude, vaste, voûté, mal éclairé. Style gothique. Le long des murs, des armoires garnies de vieux bouquins, d'instrumens astrologiques et alchimiques, tels que globes terrestre et céleste, configurations planétaires, fourneaux, cornues, tuyaux en verre; préparations anatomiques, squelettes d'hommes et de bêtes, — et autre attirail hermétique.

Minuit sonne. Près d'une table couverte de livres et d'ustensiles de nécromancie, dans un fauteuil à haut dossier, est assis le docteur Faust. Il est absorbé dans ses méditations. Son costume est celui des docteurs allemands du XVIe siècle. Au bout de quelques instans, il se lève et se dirige d'un pas incertain vers une armoire où se trouve fixé par une chaîne un gros in-folio; il ouvre la serrure, et dépose sur la table le lourd grimoire qu'il porte avec peine.

Ce livre, c'est *la Clé des Enfers*. L'allure et les mouvemens du savant dénotent un singulier mélange de raideur et de courage, de gaucherie et d'orgueil doctoral. Après avoir allumé quelques flambeaux et tracé des cercles magiques sur le parquet, il ouvre le redoutable volume, et ses gestes expriment le frisson involontaire que lui cause la conjuration infernale. Le cabinet s'obscurcit, des éclairs le sillonnent, le tonnerre gronde, et, du plancher qui s'ouvre avec fracas, se dresse, flamboyant, un tigre rouge. Faust, à cet aspect, ne trahit pas le moindre effroi; il va droit au monstre enflammé, et d'un regard de mépris semble lui donner l'ordre de disparaître. Aussitôt, en effet, l'apparition rentre sous terre. Évocation nouvelle, éclairs et tonnerre épouvantable; du parquet béant s'élance un serpent monstrueux, qui se roule, s'agite, se plie et se replie avec rage, vomissant feu et flammes. Faust marche à lui avec dédain; il hausse les épaules, il rit, il raille l'esprit de l'enfer, impuissant à se présenter sous une forme plus redoutable, et le serpent, à son tour, disparaît sous le sol. Le docteur accomplit de nouveau l'évocation avec un redoublement d'ardeur; mais cette fois les ténèbres se dissipent tout à coup : des lumières sans nombre éclairent la salle; au lieu des grondemens du tonnerre, c'est la plus joyeuse musique de danse qui se fait entendre, et de la terre entr'ouverte, comme d'une corbeille de fleurs, sort une danseuse en costume de ballet, une danseuse vêtue de gaze et de tricot, qui voltige çà et là en maintes pirouettes banales.

Faust paraît surpris d'abord que Méphistophélès, l'esprit évoqué, n'ait pu trouver une forme plus infernale que celle d'une danseuse; il finit cependant par prendre goût à cette riante et gracieuse apparition, et, d'un air compassé, il lui fait une solennelle révérence. Méphistophélès ou, pour mieux dire, Méphistophéla, — c'est ainsi dorénavant que nous désignerons le malin devenu femme, — lui rend, en la parodiant, sa révérence empruntée, et se met à voltiger coquettement autour du grave docteur. Elle tient à la main une baguette magique, et tout ce que touche cette baguette se métamorphose aussitôt de la façon la plus divertissante, de telle sorte pourtant que la forme primitive ne disparaisse pas entièrement : les constellations planétaires se colorent d'une lumière intérieure, les avortons contenus dans les bocaux deviennent des oiseaux au plumage bariolé, les hiboux portent au bec des girandoles étincelantes; on voit briller subitement sur les murailles maints objets splendides, des miroirs vénitiens, des bas-reliefs antiques, les œuvres d'art les plus variées, vrai chaos fantastique où éclate toutefois une magnificence inouie; — c'est une immense, une prodigieuse arabesque. La belle Méphistophéla semble contracter un pacte d'alliance avec Faust; cependant le docteur hésite, il se refuse encore à signer le parchemin qu'elle lui présente, l'engagement redoutable auquel il ne manque plus que son nom. Il exige qu'elle lui fasse voir les hauts dignitaires de l'empire infernal, et bientôt on voit sortir de terre les princes des ténèbres. Ce sont des monstres à têtes d'animaux, natures hybrides et fabuleuses, à la fois grotesques et terribles, la plupart avec la couronne sur la tête et le sceptre aux griffes. Faust leur est présenté par Méphistophéla, présentation à laquelle préside la plus rigoureuse étiquette. Les majestés infernales, d'un pas cérémonieux, commencent leur danse lourde et grossière; mais Méphistophéla les frappe de sa baguette, les hideuses enveloppes tombent, et les monstres deviennent autant de gentilles danseuses, qui s'élancent en agi-

tant leurs guirlandes de fleurs. Faust s'amuse de cette métamorphose, bien qu'il ne semble pas trouver parmi ces jolis diablotins de quoi satisfaire complétement son goût. Méphistophéla, qui devine sa pensée, fait jouer sa baguette, et, dans un miroir qui vient de paraître au mur, on aperçoit le portrait charmant d'une femme portant costume de cour et couronne ducale. A cette vue, transports d'admiration de la part de Faust. Il s'approche de la douce image avec l'expression de la tendresse la plus vive et du plus ardent désir. L'image, qui se meut et semble respirer, le repousse avec dédain; il s'agenouille humblement devant elle; vaine prière! elle le repousse de nouveau, et ses gestes lui témoignent d'une manière plus significative encore un humiliant mépris.

Le pauvre docteur se tourne alors avec des regards supplians vers Méphistophéla, qui ne répond que par un haussement d'épaules moqueur. Elle agite sa baguette, la terre s'ouvre, et on en voit sortir jusqu'aux hanches un vilain singe, lequel cependant, sur un signe d'impatience de Méphistophéla, disparaît aussitôt pour reparaître un instant après sous la forme d'un beau et svelte danseur, qui s'élance d'un seul bond et se met à exécuter des entrechats vulgaires. Le danseur s'approche de la vivante image, et, aux complimens amoureux qu'il lui adresse avec une fade suffisance, la belle dame répond par le sourire le plus charmant; elle lui tend les bras avec l'expression d'un langoureux désir, et s'épuise en démonstrations de tendresse. Faust, à cet aspect, est en proie à un désespoir mêlé de rage. Méphistophéla prend pitié de lui, et de sa baguette elle frappe l'heureux danseur, qui soudain, redevenu singe, rentre dans l'abîme, en laissant glisser à terre toute sa brillante défroque. A ce moment, Méphistophéla présente de nouveau son parchemin à Faust; celui-ci, sans plus de résistance, s'ouvre une veine au bras, et signe de son sang le pacte fatal par lequel il renonce aux béatitudes éternelles de la vie céleste pour s'assurer les temporaires jouissances de ce monde. Il jette loin de lui le grave et honnête habit doctoral, et se pare des oripeaux maléfiques abandonnés par le danseur. Dans ce changement de costume, dont il s'acquitte avec une maladresse bouffonne, le corps de ballet de l'enfer lui vient gracieusement en aide.

Méphistophéla donne à Faust des leçons de danse, et lui enseigne toutes les ruses du métier. La gaucherie, la raideur du savant qui s'efforce d'imiter les pas élégans et légers de la danseuse, produisent maints contrastes d'un effet burlesque. Les *diables-danseuses* se mettent de la partie, et s'évertuent, chacune de son côté, à lui démontrer la règle par l'exemple; elles se le jettent dans les bras l'une de l'autre, se l'arrachent, tournoient avec lui, le tiraillent, le harcèlent; il tient bon néanmoins, et, grace à la puissance de l'amour, grace à la baguette enchantée qui lui assouplit les membres, le disciple en chorégraphie finit par passer maître. Il danse avec Méphistophéla un brillant pas de deux, et, à la grande joie de ses compagnes, il se lance avec elles dans les figures les plus ingénieusement embrouillées. Devenu désormais un virtuose, il ose enfin paraître en danseur devant la belle image du miroir magique, et celle-ci répond à sa flamme pirouettante par des gestes qui expriment aussi le plus brûlant amour. Faust continue de danser avec une ivresse croissante; mais tout à coup Méphistophéla l'arrache aux enchantemens du miroir qu'elle fait disparaître d'un coup de baguette, et la haute école de chorégraphie classique recommence de plus belle.

ACTE DEUXIÈME.

Vaste place devant un château qu'on aperçoit à droite. Sur la rampe, entourés d'officiers de la cour, de chevaliers et de dames, le duc et la duchesse sont assis sur deux trônes. Le duc est vieux et chétif; la duchesse est une jeune femme dans tout l'éclat de sa luxuriante beauté. C'est tout-à-fait le portrait représenté par le miroir magique au premier acte. Il est remarquable qu'elle porte au pied gauche un soulier d'or.

Fête de cour. Grand luxe de décors. Représentation d'une pastorale dans le style du plus ancien rococo; afféterie gracieuse et innocence galante. Cette doucereuse *dansoterie* arcadienne est interrompue par l'arrivée de Faust et de Méphistophéla, qui entrent en scène dans leur costume de danse, triomphalement escortés du corps de ballet infernal et au milieu de bruyantes fanfares. Tous deux, avec maintes pirouettes, font leur révérence au couple souverain. Surprise de Faust et de la duchesse; l'un et l'autre, en s'examinant, semblent émus d'un tendre et mystérieux souvenir. Ils se reconnaissent et échangent des regards d'intelligence amoureuse. Le duc, de son côté, paraît agréer avec bienveillance les séduisans hommages de Méphistophéla. Un impétueux pas de deux dansé par elle et par Faust s'adresse surtout aux époux couronnés, et, tandis que le cortége infernal prend la place des danseurs, Méphistophéla vient cajoler le duc, et Faust conte fleurette à la duchesse. L'ardente passion de ces derniers a comme sa parodie dans la réserve affectée que Méphistophéla oppose ironiquement aux raides et anguleuses galanteries de son altesse sérénissime.

Enfin le duc, s'adressant au nécromancien baladin, lui demande un échantillon de sa magie blanche; il désire voir David, roi de Juda et d'Israël, dansant devant l'arche sainte. Docile à cette volonté auguste, Faust saisit la baguette des mains de Méphistophéla, l'agite dans les airs en signe d'incantation évocatrice, et, de la terre qui s'ouvre, on voit sortir le groupe demandé. Sur un char traîné par les lévites apparaît l'arche sainte; devant l'arche, le monarque hébreu dansant avec une gaieté folle et bouffonne, et grotesquement accoutré comme un roi de cartes; derrière, les gardes royaux armés de lances et costumés en Juifs polonais : amples et longs cafetans de soie noire, têtes branlantes à barbes pointues, hauts bonnets de fourrure. Ces caricatures font le tour de la scène et disparaissent aux applaudissemens des spectateurs.

Encore un brillant pas de deux de Faust et de Méphistophéla. L'un et l'autre, redoublant d'agaceries, amorcent si bien le duc et la duchesse, que les deux époux, n'y résistant plus, quittent leurs trônes et prennent part à la danse du joyeux couple. Quadrille dramatique dans lequel Faust déploie toute son adresse pour enlacer la duchesse dans ses filets. A certain signe occulte qu'il découvre à son cou, il reconnaît en elle une sorcière; il lui demande un rendez-vous au prochain sabbat. Effrayée, elle veut nier; mais Faust désigne du doigt le soulier d'or, marque certaine qui révèle la *domina*, la fiancée en titre de Satan. D'un air pudibond, elle accorde enfin le rendez-vous. De leur côté, le duc et Méphistophéla font la contre-partie comique de cette scène, et bientôt les danseuses

infernales viennent prendre la place de ces quatre personnages, qui se retirent en tête-à-tête.

Sur la demande du duc, Faust s'apprête à lui donner une nouvelle preuve de sa science magique. Il saisit la baguette et en frappe les danseuses. A l'instant même, elles redeviennent les monstres hideux qu'on a vus au premier acte, et de leurs évolutions gracieuses retombant avec lourdeur dans un balancement aussi grossier que baroque, les diables s'abîment sous la terre au milieu de flammes qui jaillissent. Applaudissemens frénétiques. Faust et Méphistophéla remercient par des saluts les très hauts et très puissans seigneurs, ainsi que le très honorable public.

Chacun des tours magiques fait éclater de plus belle la folle joie; les quatre principaux personnages se précipitent encore dans l'arène, et la passion, pendant ce nouveau quadrille, prend des allures toujours plus hardies. Faust se jette aux pieds de la duchesse, qui répond à ses démonstrations amoureuses par une pantomime non moins compromettante, tandis que le duc est aux genoux de Méphistophéla. Tout à coup le duc, se retournant, aperçoit Faust agenouillé devant la duchesse : il se redresse, tire l'épée, et se précipite sur l'insolent magicien; mais celui-ci s'arme rapidement de sa baguette, le frappe et lui fait jaillir du front un énorme bois de cerf, par les bouts duquel la duchesse le retient. Consternation des courtisans qui se jettent en désordre et l'épée à la main sur Faust et Méphistophéla. Le magicien brandit sa baguette; des trompettes guerrières retentissent, et du fond de la scène s'avancent des rangées de chevaliers armés de pied en cap. Tandis que les courtisans effrayés se retournent pour faire face à l'ennemi, Faust et Méphistophéla s'envolent dans les airs sur deux coursiers noirs sortis du sein de la terre. Au même instant, les escadrons de chevaliers évoqués s'évanouissent comme une fantasmagorie.

ACTE TROISIÈME.

Rendez-vous nocturne du sabbat des sorcières. Un plateau spacieux. De chaque côté des rangées d'arbres; dans les branches, des lampions qui éclairent la scène d'une lueur lugubre. Au milieu, en guise d'autel, une espèce de piédestal sur lequel repose un gros bouc noir, à face humaine également noire, avec un cierge allumé entre les cornes. Dans le fond, sommets de montagnes, cimes disposées en gradins et formant amphithéâtre. Sur les gradins gigantesques sont accroupies, assistant au spectacle, les notabilités infernales; ce sont les démons qu'on a vus dans les actes précédens et qui prennent ici des proportions plus colossales encore. On aperçoit, juchés sur les arbres, des musiciens à figures d'oiseaux, munis d'instrumens à vent et à cordes, des formes les plus bizarres.

Déjà la scène est animée par des groupes de danseurs dont les costumes rappellent des époques et des pays étonnés de se trouver confondus, si bien que toute la réunion ressemble à un bal masqué. Plusieurs de ces personnages portent en effet des masques. Quelle que soit l'étrangeté baroque de la scène, aucune de ces figures ne doit blesser le sentiment du beau; la répugnance que pourrait inspirer l'excès du grotesque est tempérée ici ou effacée par l'effet d'une magnificence féerique, par l'impression d'une réalité terrible. De temps

en temps, on voit un couple amoureux, homme et femme, un cierge noir à la main, s'approcher de l'autel, se prosterner devant le bouc, et l'adorer selon le rite consacré. De tous côtés accourent des convives, sorciers et sorcières, traversant les airs sur des manches à balai, sur des fourches, sur des cuillers à pot, voire sur des loups et sur des chats. Ces nouveaux venus trouvent ici leurs poursuivans ou poursuivantes, et, la bienvenue donnée, se mêlent aux groupes qui gambadent. Son altesse sérénissime madame la duchesse n'est pas femme à manquer au rendez-vous : la voici qui vient sur une énorme chauve-souris. Elle est décolletée autant que possible, et son pied droit est chaussé du soulier d'or. Elle semble chercher quelqu'un avec impatience, elle l'aperçoit enfin : c'est Faust qui arrive avec Méphistophéla sur son coursier noir. Il porte un brillant costume de chevalier, et sa compagne, l'amazone étroite et serrée de la châtelaine allemande.

Faust et la duchesse se précipitent dans les bras l'un de l'autre, et leur folle ardeur amoureuse les entraîne dans une danse effrénée. Méphistophéla trouve aussi le bien-aimé qu'elle attendait, un gentilhomme grêle et sec, portant manteau noir, béret et plume de coq couleur de sang. Tandis que la danse du premier couple parcourt la gamme entière d'une passion vraie, quoique désordonnée, celle de Méphistophéla avec son partner, — singulier contraste, — n'est que l'expression lascive de la galanterie, du tendre mensonge, de la convoitise qui se persifle elle-même. Tous les quatre enfin, saisissant des flambeaux noirs, vont, selon la forme consacrée, présenter au bouc leur hommage respectueux, puis se réunissent au galop qui tourbillonne autour de l'autel. Une particularité de ce galop consiste dans la position que prennent les danseurs vis-à-vis les uns des autres : ils font leurs évolutions dos à dos, le visage tourné en dehors de la ronde.

Faust et la duchesse, en proie à leur ardeur frénétique, s'échappent de cette ronde infernale et se perdent derrière les arbres à droite de la scène. La ronde tire à sa fin; de nouveaux convives, s'approchant de l'autel, célèbrent l'adoration du bouc; il y a parmi eux des têtes couronnées et même de hauts dignitaires de l'église en habits pontificaux.

Pendant ce temps arrivent sur l'avant-scène nonnes et moines en grande foule. Leurs polkas extravagantes divertissent singulièrement les démons perchés sur les cimes, qui allongent leurs pattes crochues et applaudissent à tout rompre.

Faust reparaît avec la duchesse : ses traits sont bouleversés; il se détourne avec dégoût de sa belle amie, qui, les cheveux en désordre, le poursuit de ses voluptueuses caresses. Il lui exprime, par des gestes faciles à comprendre, la satiété, l'aversion même qui a succédé à son amour. C'est en vain qu'elle se précipite à ses genoux, il la repousse avec horreur. En ce moment paraissent trois nègres vêtus en hérauts d'armes et blasonnés de boucs noirs : ils apportent à la duchesse l'ordre de se rendre immédiatement près de Satan, son seigneur et maître, et, comme elle hésite, ils l'entraînent de force. On voit alors, au fond du théâtre, le bouc descendre de son piédestal, et, après quelques bizarres démonstrations de courtoisie, exécuter avec elle un menuet. Pas grave, mesuré, cérémonieux. Les traits du bouc expriment la tristesse d'un ange déchu et le profond ennui d'un prince blasé; ceux de la duchesse, un violent

désespoir. La danse terminée, le bouc reprend place sur son piédestal. Les dames qui ont assisté à ce spectacle s'approchent de la duchesse avec force génuflexions et révérences, puis l'entraînent avec elles. Faust est resté sur l'avant-scène, et, pendant qu'il regarde le menuet, Méphistophéla revient prendre place à ses côtés. Il signale la duchesse à sa compagne avec un mouvement de répugnance, et semble lui faire au sujet de cette femme quelque confidence horrible. Il manifeste son profond dégoût pour tout ce monde absurde qui grimace autour de lui, pour ce fatras gothique où il ne reconnaît qu'une immonde et brutale parodie de l'ascétisme spiritualiste, — parodie qui n'a pas même le mérite d'être plus amusante que l'original. Il se sent le besoin d'une autre atmosphère, d'un air plus serein, plus pur; il aspire à la beauté harmonieuse de l'ancienne Grèce, aux nobles et généreux types du monde homérique, cette printanière adolescence du genre humain. Méphistophéla comprend son désir, et, touchant la terre de sa baguette, en fait surgir l'image de la fameuse Hélène de Sparte, belle vision aérienne aussitôt évanouie qu'apparue. Le docteur Faust, qui, en véritable érudit allemand, avait toujours idolâtré l'idéal antique, vient d'entrevoir la plus belle héroïne de ses rêves savans. Un noble enthousiasme brille dans ses yeux, l'impatience le saisit. Sur un signe de Méphistophéla, les coursiers magiques se présentent et les enlèvent tous deux. En ce moment, la duchesse rentre en scène; à la vue de son bien-aimé qui vient de s'enfuir, elle devient folle de désespoir et tombe évanouie. Des monstres goguenards la ramassent et la promènent triomphalement avec maintes facéties grossières.

Nouvelle ronde satanique, interrompue tout à coup par les sons perçans d'une petite cloche et le choral des orgues, sacrilége parodie de la musique religieuse. Rassemblement général autour de l'autel; les flammes en jaillissent; consumé par le feu, le bouc éclate et disparaît avec fracas. Quelque temps encore après la chute du rideau, on entend retentir les chants impies, les chants à la fois grotesques et terribles de la messe de Satan.

ACTE QUATRIÈME.

Une île de l'archipel. A gauche, un bras de mer dont l'émeraude étincelante contraste agréablement avec le bleu de turquoise de la voûte céleste. Paysage idéal baigné dans une atmosphère lumineuse. Végétation et architecture aussi grecques, aussi belles que les rêvait jadis le chantre de l'Odyssée. Cyprès, buissons de lauriers, à l'ombre desquels reposent de blanches statues. Plantes dignes des contrées de la fable dans de grands vases de marbre; arbres ornés de guirlandes; cascades cristallines; à droite, un temple de Vénus Aphrodite, dont la statue brille derrière les colonnades, et tout cela animé par une verte et fleurissante race d'hommes, adolescens en blancs habits de fête, jeunes filles en légères tuniques de nymphes, la tête couronnée de roses ou de myrtes. Tout ici respire la sérénité du génie grec, la paix et l'ambroisie des dieux, le calme antique. Rien ne rappelle ce nébuleux supernaturalisme, cette mystique exaltation voluptueuse ou maladive, cette extase de l'esprit qui veut se délivrer des liens du corps et cherche un monde au-delà de cette terre; partout une félicité réelle, plastique, sans le moindre mélange de regrets rétrospectifs ou de prétentieuses et vides aspirations.

La reine de cette île, c'est Hélène, la fille de Sparte, la plus noble beauté

qu'ait glorifiée la poésie. A la tête des femmes de sa cour, elle conduit la danse exécutée dans le temple de Vénus. Danse et attitudes, tout est mesuré, chaste, solennel, tout est en harmonie avec la beauté des lieux. C'est au sein de ce monde idéal que Faust et Méphistophéla, fendant les airs avec leurs noirs coursiers, font une subite irruption. Tous deux semblent délivrés d'un lourd cauchemar, d'un absurde malaise, d'une folie pitoyable, tous deux se récréent à la vue du beau et de la dignité vraie du monde primitif. La reine, dansant avec ses compagnes, s'avance amicalement à leur rencontre; elle leur offre des alimens dans des vases d'une précieuse ciselure, et les invite à demeurer avec elle en cette île fortunée. Faust et Méphistophéla, par des pas de danse pleins de gaieté, répondent à ce gracieux accueil, et tous, formant une marche de fête, se rendent au temple de Vénus, où les deux étrangers dépouillent leur romantique accoutrement moyen-âge pour revêtir un costume grec à la fois simple et splendide. Revenus ensuite sur l'avant-scène, ils y exécutent à trois une pantomime mythologique.

Faust et Hélène prennent place sur un trône à droite de la scène, tandis que Méphistophéla, le thyrse et le tambourin à la main, se livre, comme une bacchante, à des évolutions fougueuses. Les suivantes d'Hélène, entraînées par l'exemple, arrachent de leurs fronts les couronnes de roses et de myrtes; elles entrelacent des feuilles de vigne dans leurs nattes, qui se dénouent, et, agitant le thyrse sacré, la chevelure flottante, elles s'abandonnent aux mêmes transports. Alors les adolescens, armés de boucliers et de lances, fondent sur ces filles prises de divine folie, les mettent en fuite, et dans un combat simulé exécutent une de ces danses guerrières si complaisamment décrites par les anciens.

Une scène d'*humour* païen doit trouver place dans cette pastorale héroïque : des amours chevauchant sur des cygnes accourent, armés de lances et de flèches, et leurs danses simulent aussi des combats. Brusque interruption de ce gracieux spectacle par l'arrivée de la duchesse magicienne, qui s'abat à travers les airs sur son énorme chauve-souris. Effroi des petits cavaliers, qui se précipitent sur leurs cygnes et s'envolent. La duchesse s'élance comme une furie devant le trône où sont tranquillement assis Faust et Hélène. Elle semble adresser à l'infidèle sorcier de sanglans reproches, et d'atroces menaces à la reine. Méphistophéla, qui observe cette scène avec une maligne satisfaction, reprend sa danse de bacchante, à laquelle se joignent les suivantes de la reine, et leur joie frénétiqne forme un insolent contraste avec la colère de la duchesse. Furieuse alors, et cédant aux emportemens de sa rage, celle-ci brandit la baguette magique qu'elle tient à la main, et l'on devine qu'elle accompagne ce mouvement de malédictions horribles. Le ciel s'obscurcit, des éclairs brillent, le tonnerre gronde, l'ouragan siffle, la mer soulevée par la tempête bondit en vagues écumeuses, et l'île entière, avec tout ce qu'elle renferme, subit d'effroyables métamorphoses. Tout semble frappé de mort : les arbres sont desséchés et sans feuilles; le temple n'est plus qu'une ruine; les statues jonchent le sol de leurs débris; semblable à un squelette décharné, la belle Hélène, enveloppée d'un linceul, est assise à côté de Faust. Les danseuses aussi sont transformées en spectres osseux; couvertes de capuchons de toile blanche qui retombent jusqu'à mi-corps et laissent à nu les cuisses hideusement amaigries, elles sont telles qu'on représente les Lémures. Ainsi défigurées, elles n'en con-

tinuent pas moins leur danse joyeuse, sans paraître se douter du maléfice qui vient de les frapper. Faust, irrité de voir tout son bonheur anéanti par la vengeance d'une sorcière jalouse, s'élance du trône l'épée nue et la plonge dans le sein de la duchesse.

Méphistophéla, qui a évoqué ses coursiers noirs, semble agitée d'une pensée inquiète; elle presse Faust de se remettre en route et disparaît avec lui dans les airs. Insensiblement, la mer a monté; elle dévore tout, choses et hommes. Seules, les Lémures ne remarquent rien de ce qui se passe, et leur danse continue au son du joyeux tambourin jusqu'à ce que les flots atteignent leurs têtes, et que l'île entière soit submergée. Au-dessus des vagues fouettées par la tempête, là haut, au sein de l'espace, on aperçoit Faust et Méphistophéla chevauchant sur leurs noires montures.

ACTE CINQUIÈME.

Vaste place devant une cathédrale, dont on aperçoit le portail gothique au fond de la scène. Des deux côtés de la place, bordure de tilleuls proprement taillés. Sous les arbres de gauche, groupes de bourgeois attablés, faisant bonne chère et vidant leurs chopines. Costumes des Pays-Bas au XVe siècle. Plus loin, des arbalétriers tirant à l'oiseau sur un papegai fixé au haut d'une longue perche. Partout, réjouissances et divertissemens d'une kermesse : boutiques, baraques, marionnettes, ménétriers, arlequins et groupes en goguette. Au milieu de la scène, une pelouse où dansent les notables de l'endroit.

L'oiseau est abattu, et l'heureux tireur, roi de la fête, fait sa tournée triomphale. C'est un gros brasseur, la tête couverte d'une énorme couronne garnie de grelots, la poitrine et le dos chamarrés de plaques d'argent; ainsi accoutré, il se prélasse avec une vanité béate, et, à chaque pas, à chaque mouvement, fait résonner le cliquetis de sa royale parure. Des tambours et des fifres conduisent le cortége; après eux marche le porte-bannière, espèce de magot aux jambes courtes, qui agite de la façon la plus drôle un drapeau gigantesque; puis vient sa majesté, suivie cérémonieusement de tout le corps des arbalétriers. L'épais bourguemestre et sa non moins volumineuse moitié, attablés sous les tilleuls avec leur fille, reçoivent le respectueux salut de la bannière et du cortége qui défile; la jeune fille, vierge aux tresses blondes de l'école flamande, effleurant de ses lèvres la coupe d'honneur, la présente au roi de la fête.

Des trompettes retentissent. Sur un haut chariot orné de feuillage et attelé de deux chevaux noirs, entre le savantissime docteur Faust, revêtu d'un habit écarlate à broderies dorées. L'attelage est conduit par Méphistophéla, qui porte aussi un brillant costume charlatanesque : rubans, plumage, oripeaux de toute sorte. Elle s'avance, la trompette à la main; de temps en temps elle sonne une fanfare, ou bien elle allèche la foule en dansant une réclame. Du haut de son chariot, autour duquel s'empressent les curieux, le prodigieux docteur débite, argent comptant, poudres et liqueurs de toute nature. Faust opère, à vue d'œil, des cures merveilleuses sur de misérables estropiés, qui le quittent en parfait état et se mettent à gambader de joie. Il finit par descendre de son véhicule, et distribue à la foule des fioles contenant un miraculeux

élixir : il suffit d'en prendre quelques gouttes pour être aussitôt guéri de tout mal et ressentir une folle ardeur de danse. Le roi des arbalétriers, après avoir avalé tout le contenu de sa fiole, subit la magique influence; il s'empare de Méphistophéla et danse avec elle un pas de deux. Le bourguemestre et sa femme, également excités par la vertu motrice du breuvage enchanté, exécutent, clopin clopant, la vieille danse de leurs grands-pères.

Tandis que le public entier cède au vertige qui l'a saisi, au tourbillon qui l'emporte, Faust s'est approché de la fille du bourguemestre. Touché de sa candeur, de sa chaste beauté, il lui déclare son amour; ses gestes sont pleins d'une douceur mélancolique et presque craintive; il indique l'église voisine et demande la main de la jeune fille; il s'adresse aussi aux parens, qui viennent de se rasseoir tout essoufflés, et réitère sa demande; il est accueilli avec bienveillance, et la naïve enfant, d'un air timide, finit par accorder elle-même son consentement. Parés de bouquets de fleurs, les fiancés préludent à l'hymen par d'honnêtes danses bourgeoises. Le docteur va trouver enfin dans les joies modestes d'une vie cachée la félicité domestique, qui seule satisfait l'ame. Loin de lui les doutes philosophiques et les amères voluptés de l'orgueil! Il rayonne de bonheur, il reluit comme un coq doré sur le clocher d'une église.

La procession nuptiale se forme avec pompe, et le cortége va se diriger vers la cathédrale, quand tout à coup Méphistophéla s'avance vers Faust, et par ses gestes, par son rire moqueur, l'arrache à ses rêves d'églogue. Elle semble lui ordonner de la suivre sans retard; il s'y refuse et lui oppose sa colère. Consternation générale. L'épouvante s'accroît, lorsque, sur un signe cabalistique de Méphistophéla, les ténèbres de la nuit remplacent le jour, et un orage effroyable éclate. Tout fuit, tout va chercher un asile dans l'église, où commencent à retentir le bruit des cloches et les harmonies des orgues, voix suaves et religieuses, dramatique contraste avec le spectacle infernal qui remplit la scène de tonnerre et d'éclairs. Faust a voulu chercher aussi un refuge dans la cathédrale; mais une affreuse main noire, sortie des entrailles de la terre, l'a retenu, tandis que Méphistophéla, triomphante et avec une insultante joie, tire de son corset le parchemin fatal que le docteur a signé de son sang. Elle lui montre que le temps fixé par le contrat s'est écoulé, et que désormais corps et ame il appartient à l'enfer. Vaines objections de la part du malheureux! vaines doléances! supplications inutiles! la femme-satan danse autour de lui avec d'outrageantes grimaces. La terre s'entr'ouvre, et de l'abîme sortent les princes de l'enfer, les monstres portant sceptre et couronne; ils dansent autour de Faust leur ronde infernale et accablent le damné de leurs ricanemens hideux. Enfin Méphistophéla, transformée en un serpent horrible, l'enlace et l'étouffe dans ses féroces étreintes. Tandis que le groupe entier s'abîme au milieu des flammes et disparaît sous terre, on entend retentir du fond de la cathédrale le son des cloches et le chant des orgues, — grave avertissement, pieuse et chrétienne exhortation à la prière.

A LUMLEY, ESQUIRE, DIRECTEUR DU THÉATRE DE LA REINE, A LONDRES.

DEAR SIR!

J'ai éprouvé plus d'une fois une hésitation facile à comprendre au moment de traiter sous la forme du ballet un sujet qui a inspiré au grand Wolfgang Goethe le plus important de ses chefs-d'œuvre. C'est déjà une témérité assez effrayante qu'une joute contre un tel poète, fût-ce avec des moyens de même nature; combien plus périlleuse est l'entreprise, si les armes sont inégales! Il avait, le glorieux maître, pour équiper ses pensées, tout l'arsenal des arts de la parole; il avait sous la main tous les trésors de la langue maternelle, de cette langue si riche en sons intimes, profonds, en harmonies primitives et sorties du sein même de l'ame; il possédait cette symphonie magique dont les notes, brisées à travers le cours des âges, rendent comme un écho dans sa poésie, et tiennent merveilleusement éveillée l'imagination du lecteur. Et moi, pauvre que je suis, quelles sont mes ressources? Ce que je pense et ce que je sens, par quels moyens d'expression puis-je le mettre en lumière? Je n'ai qu'un maigre *libretto* où j'indique le plus sommairement possible la pantomime des danseurs, des danseuses, avec la musique et les décors tels à peu près que mon esprit se les représente. Et pourtant, sous cette forme incomplète du ballet, j'ai osé composer un poème de Faust; j'ai osé, souffrant et malade, lutter avec le grand Wolfgang Goethe, avec un maître qui déjà m'avait ravi d'avance la fraîche primeur du sujet, et qui avait pu consacrer à son œuvre toute une longue et brillante existence, semblable à celle des dieux de l'Olympe!

Il m'a fallu, bien à regret sans doute, respecter les exigences de mon cadre; dans ces limites toutefois j'ai fait ce que homme de bonne volonté pouvait faire; j'ai aspiré à un genre de mérite dont Goethe ne saurait se prévaloir. On regrette de ne pas trouver dans son *Faust* ce fidèle souci de la tradition réelle, ce respect religieux de l'esprit de la légende, en un mot cette piété d'artiste que l'illustre sceptique du XVIIIe siècle (Goethe l'a été jusqu'à la fin de sa vie) ne pouvait ni sentir ni comprendre. Aussi s'est-il rendu coupable de certains remaniemens arbitraires, aussi blâmables au point de vue de l'art qu'au point de vue historique, et dont le poète, finalement, a dû lui-même porter la peine. Oui, c'est ce manque de respect envers la tradition qui est la source des défauts de son poème; c'est pour s'être écarté de la pieuse ordonnance de la légende, telle qu'elle était sortie des profondeurs de la conscience populaire, qu'il lui a été impossible de mener à bonne fin son ouvrage, d'après un plan nouveau dont l'incrédulité est la base.

Voilà pourquoi le *Faust* n'a jamais été terminé, à moins qu'on ne veuille considérer le second *Faust*, cette œuvre caduque, née quarante ans après, comme le couronnement d'un tel poème. Dans cette deuxième partie, Goethe délivre le nécromant des griffes du diable; au lieu de le précipiter dans les enfers, il le fait triomphalement monter au ciel entouré d'une ronde de petits anges, de petits amours catholiques, et le terrible pacte infernal qui tant de fois avait fait dresser les cheveux de nos ancêtres finit comme une farce frivole, — j'allais dire, hélas! comme un ballet.

Mon ballet, à moi, contient tout ce qu'il y a d'essentiel dans la vieille histoire de Faust : tout en réunissant dans un faisceau dramatique les élémens de la légende, j'ai religieusement suivi la tradition jusqu'en ses moindres détails, je l'ai suivie telle que je l'ai trouvée dans ces livres populaires qui se débitent à nos foires, telle que je l'ai vue représentée, tout enfant, par les marionnettes ambulantes.

Ces livres populaires dont je viens de parler ne sont pas tous parfaitement d'accord : ce sont, pour la plupart, des compilations extraites de deux ouvrages fort anciens sur la vie de Faust, lesquels, avec les grimoires intitulés *Clé des Enfers*, forment les principales sources de notre sujet. Le plus ancien de ces deux ouvrages a paru à Francfort, en 1587, chez l'imprimeur Jean Spiess, qui pourrait bien aussi en être l'auteur, bien que, dans une dédicace à ses patrons, il affirme en avoir reçu le manuscrit d'un sien ami, résidant à Spire. Il y a dans ce *Faust* de Francfort une conception bien plus poétique, bien plus profonde, une bien autre intelligence du symbole que dans le second *Faust* publié à Hambourg, en 1599, par George-Rodolphe Widman. C'est ce dernier cependant qui s'est le plus répandu, peut-être parce qu'il est assaisonné d'admonitions homélitiques, et qu'il fait parade d'une pédantesque érudition. De ces deux livres, celui qui valait le mieux a succombé et est presque tombé dans l'oubli. Tous deux ont, du reste, une même tendance pieuse, tous deux sont composés dans les intentions les plus sages et pour détourner les chrétiens de toute alliance avec le diable. Quant à ces *Clés des Enfers*, troisième source que j'ai indiquée, ce sont des formules pour l'évocation des esprits, rédigées les unes en latin, les autres en allemand, et attribuées au docteur Faust lui-même. Elles offrent des variétés bizarres et sont répandues sous différens titres. La plus fameuse de ces *Clés* s'appelle *l'Esprit de la Mer;* on ne prononçait qu'en frémissant ce titre redoutable, et le manuscrit était attaché avec une chaîne de fer dans les bibliothèques des cloîtres. Toutefois, par suite d'une téméraire indiscrétion, le livre fut publié, en 1692, à Amsterdam, chez Holbek, rue du Pont-aux-Choux (*Kohlsteg*).

Les livres populaires issus des sources que nous venons de rappeler

mettaient aussi à contribution un autre ouvrage non moins merveilleux sur le *famulus* du docteur Faust, Christophe Wagner, dont les aventures et les facéties ont été plus d'une fois attribuées à son illustre maître. L'auteur, qui publia son livre en 1594, et d'après un original espagnol, à ce qu'il prétend, se nomme Tholeth Schotus. Si cet ouvrage est réellement traduit de l'espagnol, ce dont je doute, ce serait un indice qui pourrait expliquer l'étrange conformité de la légende de Faust avec celle de don Juan.

Faust a-t-il réellement existé? Comme maint autre faiseur de miracles, Faust a été réduit à l'état de simple mythe. Il lui est arrivé pis encore : les Polonais, les infortunés Polonais l'ont réclamé comme leur compatriote, et ils soutiennent qu'aujourd'hui encore il est connu chez eux sous le nom de Twardowski. Il est vrai, les recherches les plus récentes le prouvent, que Faust a étudié la magie à l'université de Cracovie, où cette science, chose singulière, était librement et publiquement enseignée; il est vrai aussi que les Polonais de ce temps-là étaient de grands sorciers, ce qu'ils ne sont plus aujourd'hui; mais notre docteur *Johannes Faustus* est une nature si consciencieuse, si vraie, si profonde, si naïve, si altérée de l'essence des choses et même si érudite jusque dans la sensualité, que ce ne peut être qu'une fable ou un Allemand. Cependant il n'y a pas à douter de son existence, les personnes les plus dignes de foi nous donnent des renseignemens sur lui : par exemple, *Johannes Wierus*, l'auteur du fameux livre sur les sorciers; puis Philippe Mélanchton, le frère d'armes de Luther; enfin l'abbé Trithein, un grand savant qui s'occupait aussi de pratiques occultes, et qui, par pure jalousie peut-être, soit dit en passant, a cherché à décrier Faust en faisant du docteur un charlatan vulgaire. D'après ces témoignages de Wierus et de Mélanchton, Faust était né à Kundlingen, petite ville de la Souabe. Je dois faire observer ici que les livres fondamentaux dont je parlais tout à l'heure ne sont pas d'accord sur ce point. A en croire le vieil ouvrage publié à Francfort, Faust serait né à Rod, près de Weimar, d'une famille de paysans. Dans la version de Hambourg par Widman, il est dit au contraire : « Faust est originaire du comté d'Anhalt, et ses parens, qui étaient de pieux paysans, habitaient la marche de Soltwedel. »

C'est une erreur très répandue dans le peuple que celle qui identifie Faust le magicien et Faust l'inventeur de l'imprimerie, erreur bien expressive et qui renferme un sens profond : le peuple a identifié ces deux personnages, parce qu'il sentait confusément que la direction intellectuelle, dont les magiciens étaient le symbole, avait trouvé dans l'imprimerie son plus terrible instrument de propagande. Cette direction intellectuelle n'est autre chose que la pensée même dans son opposition à l'aveugle *credo* du moyen-âge, à cette foi qui tremblait de-

vant toutes les autorités du ciel et de la terre, à cette foi qui comptait sur les dédommagemens de là-haut en échange des privations d'ici-bas, à cette foi du charbonnier enfin, telle que la commandait l'église. Faust commence à penser; sa raison impie se révolte contre la sainte croyance de ses pères; il se refuse à errer plus long-temps dans les ténèbres et à croupir dans l'indigence; il aspire à la science, aux pompes terrestres, aux voluptés mondaines : il veut savoir, pouvoir, jouir; — pour nous servir enfin des termes symboliques du moyen-âge, sa chute s'accomplit. Rebelle à Dieu, il renonce à la béatitude éternelle; il sacrifie à Satan et à ses pompes terrestres. Cette révolte et la doctrine qui en est l'ame, l'imprimerie a si miraculeusement servi à les propager dans le monde, qu'elles se sont emparées peu à peu non-seulement des esprits d'élite, mais de toute la masse des populations; c'est pour cela peut-être que cette légende de Faust a un attrait si mystérieux pour nos contemporains; c'est parce qu'ils y voient représentée, et avec la clarté la plus naïve, la lutte dans laquelle ils sont engagés eux-mêmes : cette lutte des temps modernes où se trouvent face à face la religion et la science, l'autorité et la discussion, la foi et la raison humaine, l'humble résignation à toutes les souffrances et la soif effrénée des joies de ce monde; lutte à mort, au bout de laquelle nous finirons par tomber dans les griffes du diable, à l'instar de ce pauvre docteur Faust, natif du comté d'Anhalt ou de Kundlingen, en Souabe.

Oui, notre magicien est souvent confondu avec l'imprimeur; cela se voit surtout dans les jeux de marionnettes, qui placent toujours le héros à Mayence, tandis que les livres populaires lui assignent pour domicile la ville de Wittenberg. Et une chose bien remarquable encore, c'est qu'ici la demeure de Faust, Wittenberg, se trouve être en même temps le berceau et le laboratoire du protestantisme.

Ces jeux de marionnettes dont je parle n'avaient jamais été imprimés; il y a très peu de temps seulement qu'un ouvrage de cette nature, rédigé sur les copies manuscrites, vient d'être publié par un de mes amis, M. Charles Simrock. Cet ami, avec lequel j'ai suivi, à l'université de Bonn, les cours d'archéologie et de prosodie allemandes de Guillaume Schlegel, tout en vidant mainte chope de bon vin du Rhin, se perfectionna de la sorte dans les sciences subsidiaires, qui plus tard, pour la publication de l'ancien jeu de marionnettes, lui furent d'une si notable utilité. La manière dont il a complété les lacunes et choisi les variantes témoigne d'une grande connaissance des traditions et en fait un travail méritoire; quant au parti qu'il a su tirer du personnage bouffon, cela prouve qu'il a fait, et probablement aussi en suivant ce même cours de Guillaume Schlegel, d'excellentes études sur les polichinelles allemands. Comme la pièce s'ouvre bien! Quel excellent mo-

nologue que celui de Faust, lorsque, relégué dans la solitude de son cabinet d'études et entouré de ses bouquins, il s'écrie :

« Voilà donc ce que j'ai gagné par ma science! En tout lieu, on se moque de moi. J'ai fouillé tous les livres d'un bout à l'autre, sans pouvoir y découvrir la pierre philosophale. Jurisprudence, médecine, études vaines! Il ne me reste de salut que dans l'art de la nécromancie. A quoi m'a servi la théologie? Qui me donnera le prix de mes veilles? Je n'ai plus sur le corps que des haillons, et tant de dettes avec cela, que je ne sais plus à quel saint me vouer. Il faut que j'aie recours à l'enfer pour plonger dans les profondeurs cachées de la nature; mais, pour évoquer les esprits, apprenons d'abord la magie. »

La scène qui suit contient les motifs les plus poétiques et les plus émouvans, des motifs dignes de la haute tragédie, et qui certainement sont empruntés à d'anciens poèmes dramatiques. Au premier rang, parmi ces poèmes, nous citerons le *Faust* de Marlowe, œuvre de génie, qui a servi de modèle aux jeux de marionnettes, tant pour le sujet que pour la forme. Ce *Faust* aura été imité par d'autres auteurs contemporains, et des fragmens de ces pièces auront passé ainsi dans les théâtres de marionnettes. Il est à présumer aussi que ces comédies anglaises ont été traduites en allemand et représentées par les troupes ambulantes qui jouaient aussi les plus beaux drames de Shakspeare. Il reste à peine quelques vestiges du répertoire de ces troupes; si les versions allemandes, qui ne furent jamais imprimées, n'ont pas entièrement disparu, elles ne se sont conservées que sur les petits théâtres ou dans le bagage des troupes foraines du dernier rang.

C'est ainsi que je me rappelle avoir vu deux fois la vie de Faust représentée par quelques-uns de ces artistes vagabonds, non pas d'après des ouvrages modernes, mais probablement d'après des fragmens d'anciens drames disparus depuis long-temps. Je vis jouer la première de ces pièces, il y a vingt-cinq ans, sur les tréteaux d'un petit théâtre du *Hamburger-Berg*, faubourg qui sépare Hambourg d'Altona. Les démons y apparaissaient tous enveloppés de longs draps gris. A la question de Faust : Êtes-vous mâles ou femelles? Ils répondaient : Nous n'avons point de sexe. Faust demande à voir leur forme cachée sous ce linceul gris; ils répondent : « Nous n'avons point de forme à nous; nous empruntons à ton gré la figure sous laquelle tu désires nous voir; nous aurons constamment la forme de ta pensée. » Le pacte réglé, convention qui lui assure la science et la jouissance de toutes choses, Faust s'enquiert d'abord de la nature du ciel et de l'enfer, et de la description qui lui en est faite il conclut qu'il doit faire trop froid au ciel, trop chaud en enfer, et que la température de notre bonne terre d'ici-bas est certainement la meilleure. Il s'élance à la recherche du

bonheur; il triomphe des plus belles femmes par la vertu de son anneau magique, qui fait de son possesseur une fleur de jeunesse, de beauté et de grace, enfin le plus brillant des chevaliers. Après bien des années passées au sein de la débauche et de l'orgie, il est engagé dans une intrigue amoureuse avec la signora Lucrezia, la plus fameuse courtisane de Venise; mais bientôt il abandonne traîtreusement sa belle et s'embarque pour Athènes, où la fille du duc s'éprend de lui et veut l'épouser. Dans son désespoir, la pauvre Lucrèce demande secours aux puissances infernales pour se venger de l'infidèle. Le diable lui confie un secret : tout l'éclat dont Faust est entouré disparaîtra avec l'anneau qu'il porte à l'index. Lucrèce, déguisée en pèlerin, s'embarque pour Athènes et arrive à la cour au moment même où Faust, paré d'un costume magnifique, va présenter la main à la princesse pour la conduire à l'autel; mais le pèlerin, la femme jalouse et altérée de vengeance, arrache subitement l'anneau magique, et soudain le jeune et brillant chevalier n'est plus qu'un affreux vieillard, visage ridé, bouche sans dents; à la place de sa belle chevelure dorée, on ne voit plus qu'un pauvre crâne où brillent quelques rares cheveux blancs. Le brillant costume tombe comme un feuillage desséché, et l'on aperçoit un corps courbé par l'âge, que recouvrent de misérables haillons. Cependant le magicien, dépouillé de son talisman, ne se doute pas du changement qui vient de s'opérer, ou plutôt il ne sait pas que son corps et ses vêtemens révèlent désormais le ravage qu'ont exercé sur lui vingt ans de débauche, ravage horrible qu'un prestige infernal a su dérober long-temps aux yeux des hommes sous une magnificence trompeuse. L'infortuné ne sait pas pourquoi les courtisans s'éloignent avec dégoût, pourquoi la princesse s'écrie : Otez de ma vue ce vieux mendiant! Mais Lucrèce, toujours déguisée, lui présente avec une joie maligne un miroir dans lequel, à sa grande confusion, il reconnaît le personnage qu'il joue. Il est chassé à coups de pied comme un animal immonde, et jeté à la porte par les valets.

C'est dans un petit endroit du Hanovre, à l'époque d'un marché aux chevaux, que je vis représenter l'autre drame de ce genre. Un petit théâtre en charpente avait été élevé sur une pelouse, et, bien que l'on jouât en plein jour, la scène de l'évocation n'en fut pas moins d'un effet saisissant. Le démon ne s'y nommait pas Méphistophélès, mais Astaroth, nom qui, dans l'origine, était peut-être le même que celui d'Astarté, quoique les livres occultes sur la magie donnent ce nom d'Astarté à la femme d'Astaroth. Cette Astarté, dans les livres dont je parle, est représentée la tête armée de deux cornes disposées en croissant. Déjà les Phéniciens lui vouaient un culte comme déesse de la lune, et c'est pour cela que les anciens Hébreux, qui prenaient pour des démons toutes les divinités de leurs voisins, la considérèrent

comme une puissance diabolique. Salomon cependant, le sage roi Salomon, lui rendait un culte en secret, et lord Byron l'a célébrée dans son Faust, qu'il a intitulé *Manfred*. Dans la comédie de marionnettes publiée par Simrock, le livre qui induit Faust en maléfice est désigné sous ce titre : *Clavis Astarti de magica*. Pour en revenir à cette comédie que j'ai vue jouée dans le Hanovre, le docteur Faust, avant de recourir à l'évocation infernale, se plaint de l'état déplorable où l'a réduit la misère; il est condamné à courir toujours à pied, et la vachère même lui refuserait un baiser. Aussi veut-il se donner au diable pour avoir un cheval et une belle princesse. Le diable évoqué apparaît successivement sous la forme de divers animaux, tels que le cochon, le bœuf, le singe, et Faust le congédie à chaque fois. « Il faut, dit-il, que tu sois plus terrible que cela pour m'inspirer de l'épouvante. » Le diable alors se présente sous la forme d'un lion qui rugit, *quærens quem devorat*. Ce n'est pas encore assez de terreur pour l'intrépide nécromancien. L'animal, serrant la queue, rentre dans les coulisses. Il en sort bientôt un serpent colossal; mais Faust ne bronche pas. « Tu n'es ni assez hideux, ni assez terrible, » lui dit-il. Le démon se retire encore tout confus, et bientôt on le voit reparaître sous forme humaine et rayonnant de beauté; un manteau rouge le couvre. Faust, étonné, lui exprime sa surprise, sur quoi le manteau rouge lui répond : « Il n'est rien d'aussi hideux, rien d'aussi effroyable que l'homme; en lui grognent, sifflent, rugissent les féroces instincts de tous les animaux; sale comme le porc, brutal comme le bœuf, ridicule comme le singe, furieux comme le lion, venimeux comme le serpent, l'homme est le résumé de la race animale tout entière. »

J'ai été vivement frappé de l'analogie de cette vieille tirade de comédie avec un des principes fondamentaux de la moderne philosophie de la nature, telle surtout qu'elle a été développée par Oken. — Le pacte conclu, Astaroth propose à Faust plusieurs femmes dont il lui vante la beauté : Judith, par exemple. « Je ne veux pas de coupeuse de tête, répond Faust. — Veux-tu Cléopâtre? lui demande l'esprit. — Pas plus que l'autre, dit Faust; elle est trop prodigue, trop dissipatrice, puisqu'elle a pu ruiner jusqu'au riche Marc-Antoine; elle dévore des perles. — Eh bien! reprend en souriant le malin esprit, je te recommande la belle Hélène de Sparte; avec elle, ajoute-t-il d'un ton ironique, tu pourras converser en grec. »

Le savant docteur est ravi de la proposition; il réclame ensuite du démon des charmes corporels et des vêtemens magnifiques qui lui permettent de lutter victorieusement avec le chevalier Pâris; de plus, il lui faut un cheval pour aller sur l'heure à Troie. Son vœu s'accomplit; ils sortent alors tous les deux, et reparaissent en dehors des tréteaux montés sur de brillans coursiers. Ils se dépouillent de leurs man-

teaux, et on les voit l'un et l'autre, vêtus du costume bigarré des écuyers-baladins, étincelans d'oripeaux et de paillettes, exécuter sur leurs chevaux les plus étonnans tours de force. Les faces rubicondes des maquignons hanovriens en étaient tout ébahies; ces braves gens applaudissaient à coups redoublés sur leurs culottes de peau jaune, claque foudroyante, et telle qu'à aucun théâtre je n'en ai depuis lors entendu de pareille. C'est qu'Astaroth était vraiment ravissante sur son cheval; c'était une svelte et jolie fille avec les plus grands yeux noirs qui soient sortis de l'enfer. Faust aussi avait bonne mine dans son brillant costume, et c'était un cavalier bien supérieur, veuillez le croire, à tous les docteurs que j'aie jamais vus chevaucher en Allemagne. Tous deux, partant au grand galop, firent le tour de la scène, où l'on apercevait dès-lors la ville de Troie, et, au sommet de ses remparts, la fameuse Hélène de Sparte.

L'apparition de la belle Hélène dans la légende de Faust a une signification importante. Elle caractérise l'époque de la légende, et nous en révèle la pensée la plus intime. Cet idéal éternel de la beauté et des graces, cette Hélène grecque, que nous voyons un beau matin s'installer en maîtresse dans la maison du docteur Faust à Wittenberg, n'est autre que l'antique Grèce elle-même, l'*hélénisme* conjuré par des incantations magiques et surgissant soudain au cœur de l'Allemagne. Le prodigieux livre qui contenait les plus puissantes de ces formules évocatrices, c'était Homère; Homère, la vraie, la grande *clé des enfers,* qui séduisit, qui ensorcela et Faust et un si grand nombre de ses contemporains. Faust, le Faust historique, aussi bien que celui de la légende, fut un de ces humanistes dont l'enthousiasme propagea en Allemagne la science et l'art des Grecs. Le siége de cette propagande alors était Rome, Rome où les prélats les plus éminens relevaient les autels des anciennes divinités, Rome où le pape lui-même leur vouait un culte particulier, cumulant, à l'instar de Constantin, son prédécesseur, l'office de grand pontife du paganisme et la dignité de chef suprême de l'église chrétienne. C'était l'époque de la résurrection du monde antique; disons mieux, en nous servant du terme usité, c'était l'époque de la *renaissance.* Cette renaissance put fleurir et régner en Italie bien plus facilement qu'en Allemagne; chez nous, en effet, elle rencontra en face d'elle la résurrection de l'esprit juif, la renaissance évangélique, qui, produite vers le même temps par Luther et sa traduction des Écritures, déployait avec ardeur son fanatisme iconoclaste. Chose singulière, les deux grands livres de l'humanité qu'on avait vus, il y a une douzaine de siècles, s'acharner au combat, puis, comme exténués d'efforts, disparaître de l'arène pendant tout le moyen-âge, Homère et la Bible, on les voit, au début du XVIe siècle, se reprendre corps à corps dans une lutte nouvelle! Si j'ai

dit plus haut que la révolte du réalisme, du sensualisme, c'est-à-dire du besoin des jouissances de la vie terrestre contre l'ascétisme spiritualiste de la religion chrétienne, constitue l'essence même et l'idée de la légende de Faust, je ferai observer ici que cette tendance sensualiste et réaliste des penseurs de l'époque a dû se manifester subitement à l'aspect des monumens de l'art antique, à l'étude d'Homère, et notamment des œuvres originales de Platon et d'Aristote. Faust, — c'est la tradition qui le rapporte expressément, — s'était si bien identifié avec ces deux derniers philosophes, que si un jour, disait-il, ils venaient à se perdre, il se faisait fort de les rétablir de mémoire, comme Esdras refit la loi du Seigneur. Faust, toujours selon la tradition, s'était si bien épris d'Homère, qu'il faisait apparaître en personne aux yeux des étudians qui suivaient son cours sur ce poète les héros de la guerre de Troie. Une autre fois, il évoqua, pour l'amusement de ses convives, cette belle Hélène, que plus tard il exigea du diable pour lui-même, et qu'il garda, — la plus ancienne histoire de Faust nous l'apprend, — jusqu'à sa malheureuse fin. Widman omet ces diverses circonstances, et s'exprime ainsi :

« Je ne cacherai point au lecteur chrétien que j'ai trouvé en cet endroit telles aventures de la vie de Faust que *des considérations de piété chrétienne* m'empêchent de relater dans toute leur étendue, comme quoi le diable, pour le détourner du mariage, l'enlaça dans son infernal et abominable réseau de paillardise, et lui adjoignit pour concubine la fameuse Hélène, sortie des enfers, laquelle, en premier lieu, lui mit au monde un effroyable monstre, puis un fils du nom de Juste. »

Voici maintenant, dans la plus ancienne des histoires de Faust, les deux passages qui se rapportent à la belle Hélène :

« A la Quasimodo, lesdits étudians reparurent inopinément dans la demeure de Faust pour y souper avec lui, apportant avec eux manger et boire, lesquels étudians étaient d'aimables convives. Venant le vin à faire le tour de la table, la conversation tomba sur la beauté des femmes, de telle sorte que l'un d'entre eux se prit à dire que, de toutes les femmes, il n'en était aucune qu'il eût si grand désir de voir comme la belle Hélène de Grèce, à cause de laquelle avait péri la magnifique ville de Troie, devant être une fleur de beauté celle qui tant de fois fut enlevée, et à l'intention de laquelle si redoutable levée de boucliers avait eu lieu. — Puisque tant êtes avide de ce spectacle, dit Faust, et que vous voulez absolument voir cette reine Hélène, épouse de Ménélas, fille de Tyndare et de Léda, sœur de Castor et de Pollux, laquelle est dite avoir été la plus belle femme de toute la Grèce, je veux bien vous la présenter, afin que son esprit en personne vous donne une image de la forme et figure qu'elle avait de son vivant, ainsi que j'ai fait déjà de l'empereur Alexandre-le-Grand et de sa femme, à la requête de l'empereur Charles-Quint. — Sur ce, le docteur Faust leur défendit à tous de parler, de se lever de table et d'embrasser

celle qu'il allait amener, et disparut par la porte. Bientôt on le vit rentrer, et derrière lui la reine Hélène, tellement belle que les étudians ne savaient plus s'ils étaient en leur bon sens, et en perdaient la tête, tant ils étaient pris de confusion et de violente ardeur. Cette Hélène leur apparut dans une précieuse robe de pourpre noire; ses cheveux étaient dénoués, si splendides qu'ils brillaient comme de l'or, et si longs qu'ils pendaient jusqu'à ses jarrets; ses beaux yeux étaient noirs comme le charbon; elle avait une physionomie charmante, une petite tête ronde, les lèvres semblables à des cerises, la bouche mignonne, le cou blanc comme celui d'un cygne, des joues de rose, par-dessus tout le visage beau et luisant; enfin elle était grande, droite et admirablement svelte. En somme, pas le moindre petit défaut à trouver sur elle. Ses regards hardis et malins furetaient par toute la chambre, de telle sorte que les étudians se sentirent pris pour elle d'un violent amour. L'envie toutefois leur en passa bientôt, car ils la considéraient comme un esprit, et Hélène sortit de la salle avec le docteur Faust. Après avoir vu ce que je viens de relater, les étudians prièrent le docteur d'acquiescer à leur demande et de faire revenir le lendemain cette apparition, voulant amener avec eux un peintre qui pût prendre sa ressemblance, ce que Faust leur refusa, disant qu'il ne pouvait à tous temps évoquer cet esprit. Il leur promit cependant de leur en donner une image qu'ils pourraient faire copier, ce qui eut lieu effectivement, et les peintres l'envoyèrent plus tard dans toutes les contrées, car c'était une admirable image de femme. Quant à cette image que possédait Faust, on n'a jamais su qui la lui avait faite.

« Pour les étudians, s'étant couchés dans leurs lits, ils ne purent, à cause de cette figure et de ces formes qu'ils avaient vues, fermer l'œil de toute la nuit. Par où l'on voit que le diable fascine souvent les hommes et les brûle de concupiscence, afin de les induire en paillardise, dont ensuite ils ne peuvent plus sortir. »

Et plus loin encore, dans ce même livre, on rencontre ces paroles :

« Afin donc de pouvoir donner libre cours à ses désirs charnels, le misérable Faust, se réveillant à minuit, se ressouvint de la belle Hélène de Grèce, laquelle jadis il avait fait voir aux étudians un dimanche de la Quasimodo, et requit de son esprit, le lendemain matin, de la lui amener pour concubine, ce qui advint; et cette Hélène était de forme accomplie et d'une grande beauté et aménité de figure, semblable à celle qu'il avait fait voir aux étudians. A cette vue, il se sentit le cœur si violemment épris, qu'il la courtisa, la prit à lui et la garda toujours dans sa couche; et il ressentait pour elle si grand attachement, qu'il ne pouvait la quitter un seul instant; elle devint grosse dans la dernière année, et mit au monde un fils à la grande satisfaction de Faust, qui le nomma Juste Faust. Cet enfant lui révéla beaucoup de choses futures, qui devaient s'accomplir dans tous les pays du monde; mais, à la mort de Faust, la mère et l'enfant disparurent avec lui. »

La plupart des livres populaires sur Faust ayant été tirés de l'ouvrage de Widman, l'épisode de la belle Hélène y est peu développé, et le sens profond qu'il renferme a pu facilement échapper. Goethe lui-

même, dans son premier Faust, n'avait pas remarqué cette féconde indication, en admettant qu'à cette époque il ait déjà connu les livres populaires, et que les jeux de marionnettes n'aient pas été la source unique à laquelle il ait puisé. Ce fut seulement quarante années plus tard, dans la seconde partie de son drame, qu'il mit en scène l'épisode de la belle Hélène, et il faut avouer qu'il le traita *con amore*. C'est certainement ce qu'il y a de mieux, ou, à vrai dire, c'est la seule chose qui soit bonne dans cette seconde partie du Faust : forêt d'allégories, labyrinthe obscur qui, s'éclaircissant soudain, découvre à nos yeux, sur un piédestal de bas-reliefs mythologiques, ce sublime marbre grec, cette statue divinement païenne, dont l'aspect subit inonde l'ame de joie et de lumière. C'est la plus précieuse sculpture qui soit jamais sortie de l'atelier du maître, et on a peine à croire que la main d'un vieillard ait pu ciseler un morceau si parfait. Du reste, c'est l'œuvre d'un talent calme et réfléchi bien plutôt que le produit spontané de l'imagination, car l'imagination, chez Goethe, n'éclate jamais trop hardiment, et c'est une ressemblance de plus qui le rapproche de ses maîtres, de ses parens, j'allais dire de ses compatriotes, les Grecs. Les Grecs aussi étaient doués du sens exquis des formes et de l'harmonie, bien plus que de la plénitude débordante de l'imagination créatrice; tranchons le mot, prononçons la grande hérésie : ils étaient plus artistes que poètes.

Après ces indications, vous comprendrez facilement que j'aie consacré à la belle Hélène un acte entier de mon ballet. L'île que je lui ai assignée pour résidence n'est pas, du reste, de mon invention. Depuis long-temps elle a été découverte par les Grecs, et, au dire des auteurs de l'antiquité, selon Pausanias et Pline notamment, elle était située dans le Pont-Euxin, à peu près à l'embouchure du Danube; le temple d'Achille qui s'y trouvait lui avait valu le nom d'Achillée. C'est là que, sortis du tombeau, résidaient le vaillant Pélide et les autres illustrations de la guerre de Troie, dont la belle Hélène était la plus brillante. L'héroïsme et la beauté, il est vrai, périssent prématurément ici-bas, à la grande joie de la vile multitude et de la médiocrité : c'est leur sort; mais des poètes généreux les arrachent à la tombe et les transportent dans quelque île fortunée, séjour d'un printemps éternel, où ni les roses ni les cœurs ne se flétrissent.

J'ai cédé peut-être à un mouvement d'humeur en parlant, comme je l'ai fait, de la seconde partie de *Faust;* en revanche, je n'ai pas de termes pour rendre ce que j'éprouve devant l'admirable conception de la belle Hélène. Ici le poète est resté fidèle à cette tradition dont il s'est écarté si souvent, — je ne cesserai de lui en faire le reproche. C'est ce pauvre diable de Méphistophélès qui a surtout à se plaindre. Le Méphistophélès de Goethe n'a absolument rien de commun avec le vrai

Méphistophélès, comme l'appellent les vieux livres populaires. Ceci confirme l'opinion que j'ai déjà émise; Goethe ne connaissait pas ces livres populaires quand il écrivit son premier *Faust*. S'il les eût connus, il n'eût pas affublé l'esprit malin d'un masque si sale et si bouffon. Méphistophélès n'est pas un misérable va-nu-pieds de l'enfer, c'est un *esprit subtil*, comme il le dit lui-même, un démon de haut parage, un noble démon très haut placé dans la hiérarchie souterraine; en un mot, c'est un homme d'état du gouvernement infernal et un de ces hommes d'état dont on fait les chanceliers de l'empire. Aussi ai-je cru devoir lui prêter une forme qui répondît à sa dignité. De tous temps, ce fut sous la figure d'une jolie femme que le diable aima à se présenter aux hommes, et nous voyons dans le premier livre sur Faust, publié à Leipzig, que ce fut aussi sous cette forme que Méphistophélès venait allécher le pauvre docteur, lorsque le malheureux se laissait aller à de pieux scrupules. Voici les naïves paroles du vieux livre : « Quand Faust était seul et voulait se livrer à la méditation des saintes Écritures, le diable se parait de la forme d'une belle femme, allait à lui, l'embrassait, et il n'était sorte d'agacerie qu'il ne lui fît, de telle manière que le savant docteur oubliait incontinent et jetait au vent la parole de Dieu, continuant ainsi d'aller à mal. »

En faisant paraître le diable et ses compagnons sous la forme de danseurs, je suis plus fidèle que vous ne pensez à la tradition légendaire. Qu'il y ait eu déjà, du temps du docteur Faust, des corps de ballet composés de démons, ce n'est point, veuillez le croire, une fiction de votre très dévoué ami; c'est un fait attesté par des passages de la *Vie de Christophe Wagner*, qui fut le serviteur et le disciple de Faust. Au seizième chapitre de ce vieux livre, il est rapporté que ce grand pécheur donna à Vienne un somptueux festin qu'embellissaient des diables déguisés en femmes et pourvus d'instrumens à cordes, avec lesquels ils exécutaient une musique délicieuse, tandis que d'autres se livraient à toutes sortes de danses bizarres et impudiques. En cette occasion, ils dansèrent également sous la forme de singes. « Bientôt, est-il dit, arrivèrent douze singes, lesquels formèrent une ronde et se mirent à danser des ballets français, tels qu'on a coutume de les danser présentement en Italie, en France et en Allemagne, et ils sautèrent et pirouettèrent fort agréablement, ce dont les spectateurs furent grandement ébahis. » Le démon *Auerhahn* (coq des bruyères), esprit familier de Wagner, ne se présentait guère sous une autre forme que celle d'un singe. A proprement parler, on le voit débuter par le rôle de singe dansant. « Lorsque Wagner l'évoqua, raconte le biographe, Auerhahn prit la figure d'un singe, et se mit à sautiller en haut et en bas, dansant la *gaillarde* et autres danses lubriques; puis il frappait du tympanon, jouait de la

flûte traversière et donnait de la trompe, comme s'il y eût eu une centaine de musiciens avec lui. »

Ici, je ne puis résister à la tentation de vous expliquer le sens qu'attachait à ces mots « danser la gaillarde » le biographe du nécromancien. Dans un ouvrage de Jean Prétorius, publié à Leipzig en 1668, on trouve, outre des renseignemens sur le Blocksberg, une singulière remarque sur la gaillarde, qui est présentée comme une invention du diable. Voici les graves expressions dont se sert l'auteur :

« La nouvelle *volte gaillarde* a été apportée d'Italie en France par les magiciens; outre que ce tourbillonnement est plein de gestes malhonnêtes, abominables et de mouvemens impudiques, on peut affirmer qu'elle est la source de beaucoup de malheurs, de meurtres et d'avortemens; ce qu'une police bien instituée devrait prendre en considération et défendre avec sévérité. Et vu que la ville de Genève, par-dessus toutes autres villes, a en horreur la danse, il est advenu que Satan, s'étant emparé d'une jeune fille de l'endroit, la dressa à faire jouer certaine baguette de fer, si bien que tous ceux qu'elle touchait se mettaient aussitôt en branle et dansaient la gaillarde. Et cette fille honnissait les juges et les défiait de pouvoir la mettre à mort, et oncques n'a eu repentance de son damnable maléfice. »

Cette citation montre d'abord ce que c'est que la gaillarde et prouve ensuite que le diable favorise l'art de la danse en vue de donner scandale aux dévots. Aller jusqu'à forcer au moyen d'une baguette magique la pieuse ville de Genève, cette Jérusalem moderne, à se mettre en branle, c'est bien là, il faut l'avouer, le comble de l'abomination! Imaginez-vous en effet tous ces petits saints genevois, ces béats horlogers, ces élus du Seigneur, ces vertueuses institutrices, ces raides prédicans et maîtres d'école, se lançant soudain dans le tourbillon de la gaillarde. Le fait paraît certain, car je me souviens de l'avoir trouvé aussi constaté dans *la Démonomanie* de Bodin, et il me prend souvent l'envie d'en composer un ballet sous ce titre : *le Bal de Genève.*

Le diable, comme vous voyez, est un maître danseur, et il ne faut pas s'étonner de le voir se présenter au très honorable public sous la forme séduisante d'une danseuse. Une autre métamorphose, moins naturelle, mais qui renferme un sens plus profond, est encore indiquée dans cette ancienne histoire de Faust : c'est la transformation de Méphistophélès en cheval ailé, transportant Faust au gré de ses désirs en tous lieux et en tous pays. Ici, l'esprit malin représente non-seulement la rapidité de la pensée de l'homme, mais encore la puissance de la poésie, vrai Pégase qui, dans le plus court délai, met en la possession de celui qui le monte toutes les magnificences et toutes les jouissances de la terre. En un clin d'œil, il transporte Faust à Constantinople, et cela en droite ligne au beau milieu du sérail du Grand-Turc,

où l'heureux mortel, pris par les odalisques étonnées pour le dieu Mahomet, se divertit divinement. Plus tard, Faust entre à Rome; il va droit au Vatican, où, invisible qu'il est, il se joue du saint-père, et d'un tour de main escamote à son nez, afin de les savourer lui-même, les mets succulens et les boissons exquises qu'on sert à sa sainteté. Parfois il part d'un éclat de rire, et le pape, qui se croit seul, est saisi de frayeur. Ici, comme partout d'ailleurs dans la légende de Faust, on voit percer une vive animosité contre la papauté et l'église catholique. Sous ce rapport, nous trouvons significatif l'ordre formel donné par Faust à Méphistophélès, après les premières évocations, de ne plus lui apparaître dorénavant, quand il l'appellerait, que sous le froc d'un franciscain. C'est dans cet habit monacal que nous le montrent les vieux livres populaires (et non les marionnettes), alors surtout que Méphistophélès discute avec Faust sur les mystères de la religion chrétienne. On sent que le souffle de l'époque, l'esprit de la réformation, a passé par là.

Méphistophélès non-seulement n'a point de forme réelle, mais il n'est pas devenu populaire non plus sous une forme déterminée, comme d'autres héros des livres populaires, tels que Till Eulenspiegel, par exemple, ce rire personnifié dans la figure carrée d'un compagnon-ouvrier, ou bien comme le Juif errant à longue barbe séculaire, dont les poils blanchis par le temps semblent trahir par leur pointe noire une nouvelle séve rajeunissante. Il n'a pas non plus de forme déterminée dans les livres de magie, qui cependant en donnent une à d'autres esprits. Aziabel, par exemple, y est constamment représenté comme un petit enfant, et le démon Marbuel, selon les termes exprès de ces livres, sous la figure d'un enfant de dix ans.

J'abandonne, soit dit en passant, à la décision des machinistes le choix du véhicule qui transportera dans les airs Faust et son compagnon infernal; ils choisiront à leur gré ou les deux chevaux ou le grand manteau magique : ce dernier est plus populaire; mais, pour les sorcières qui se rendent au sabbat, il faudra bien les faire chevaucher à califourchon, soit sur un monstre, soit sur quelque ustensile de ménage.

La monture ordinaire d'une sorcière allemande est un manche à balai, recouvert du même onguent merveilleux dont elle s'est enduit tout le corps auparavant. Quand son galant infernal vient la prendre, il se place devant, et elle derrière, pour l'ascension aérienne. La sorcière française profère, pendant l'acte de l'onction, les paroles suivantes : *Emen Hétan! Emen Hétan!* La sorcière allemande, qui s'échappe de la cheminée chevauchant sur son manche à balai, se sert de la formule sacramentelle : *Du bas en haut, sans toucher!* Elles savent s'arranger de manière à rencontrer bonne compagnie dans les airs, et on

les voit ainsi arriver au sabbat par pelotons plus ou moins fournis. Comme les sorcières, ainsi que les fées, ont une profonde horreur pour le son des cloches chrétiennes, il leur arrive assez souvent, en passant près d'un clocher d'église, d'en enlever la cloche et de la précipiter avec un rire effrayant dans quelque marais qui se trouve sur leur route. Ce méfait constitue un chef d'accusation dans les procès criminels intentés aux sorcières, et c'est à bon droit que le dicton français conseille la fuite immédiate à quiconque se verrait « accusé d'avoir volé les cloches de Notre-Dame. »

Quant au lieu où les sorciers et sorcières se réunissent pour célébrer leur sabbat, qu'ils nomment leur *convention* ou leur *diète*, les croyances populaires présentent des versions très différentes. Toutefois, d'après les déclarations concordantes d'un grand nombre de sorcières, déclarations provoquées par la torture et dès-lors dignes de foi, ainsi que sur le témoignage des Remigius, des Godelmanus, des Wierus, des Bodin et même des De Lancre, je me suis déterminé pour une cime de montagne entourée d'arbres, telle qu'elle se trouve décrite au troisième acte de mon ballet. En Allemagne, c'est le Blocksberg, point central du Hartz, qui passe pour être l'endroit où s'assemblaient jadis et où s'assemblent encore les sorcières. Cependant ce ne sont pas seulement les sorcières de l'Allemagne qui y accourent, il y vient aussi des sorcières d'autres pays, et non-seulement des sorcières vivantes, mais d'anciennes pécheresses mortes depuis long-temps, lesquelles, semblables aux willis, ne jouissent point du repos de la tombe, tourmentées qu'elles sont du besoin de danser. C'est ce qui explique la grande diversité de costumes de tous les pays et de tous les temps, qui se fait remarquer au sabbat. Les dames de haut parage, pour s'y trouver moins gênées, paraissent presque toujours masquées. Les sorciers, qui s'y rencontrent en si grand nombre, sont assez souvent des personnages qui, dans la vie ordinaire, affectent avec un certain succès la conduite la plus conforme aux règles de la morale et aux lois de la religion. Pour ce qui concerne les démons, qui remplissent auprès des sorcières les fonctions d'amoureux, ils appartiennent à tous les degrés de la société infernale, de sorte qu'une vieille cuisinière ou vachère devra se contenter d'un pauvre diable de basse condition et mal léché, tandis que les riches bourgeoises, les grandes dames, auront à leur disposition les plus magnifiques hobereaux de l'enfer, des démons à queues fines et à manières courtoises, enfin des diables comme il faut. Le costume de ces gentilshommes infernaux est le plus souvent l'ancien costume de cour espagnol, ou tout noir ou d'un blanc vif et cru; à leur béret se balance l'indispensable plume de coq, rouge comme le sang; mais, si bien prise que semble leur taille, si élégant que paraisse leur costume au premier coup d'œil, il leur manque tou-

jours, chose bizarre, un certain *finished*, et ils trahissent bientôt par leur allure un défaut d'harmonie qui blesse la vue et l'ouïe. Ils ont, par exemple, trop ou trop peu d'embonpoint; ils ont la face ou trop pâle ou trop rubiconde; ils ont le nez un peu trop court ou un peu trop long, et parfois on voit inopinément surgir des doigts en griffes d'oiseaux, voire un pied de cheval. Ils n'ont point cependant cette odeur de soufre que répand autour d'elle la canaille des diablotins de bas étage, les ramoneurs, fumistes et chauffeurs de l'enfer, et autre menu fretin affecté aux pauvres femmes du peuple; mais une infirmité fâcheuse, commune à tous les diables, dont se plaignent les sorcières de tous rangs et de toutes conditions, comme on le voit par les procès-verbaux de leur interrogatoire judiciaire, cette infirmité désespérante des démons, c'est le froid glacial de leurs étreintes amoureuses.

Lucifer, par la disgrace de Dieu roi des ténèbres, préside la diète des sorcières sous la forme d'un bouc noir, à face humaine de même couleur, avec un flambeau entre ses deux cornes. Sa majesté se trouve placée au centre de l'assemblée, sur un haut piédestal ou une table en pierre; sa mine est sérieuse et mélancolique, et trahit le plus profond ennui. Les sorciers et sorcières réunis, ces vassaux de l'enfer, et les autres diables rendent hommage à leur suzerain en s'agenouillant devant lui par couples, des flambeaux à la main, et en déposant sur son postérieur le baiser nommé *hommagium;* mais cette manifestation révérencieuse semble ne l'émouvoir que médiocrement : il demeure mélancolique et taciturne pendant la folle ronde qu'engage autour de lui cette société si mélangée. Cette ronde est la fameuse danse des sorciers que les danseurs exécutent dos à dos, et dans laquelle, ayant tous la face en dehors, ils ne se voient pas les uns les autres. C'était vraisemblablement par un motif de prudence qu'ils en agissaient ainsi; on ne voulait pas que les sorciers, si quelques-uns d'entre eux étaient l'objet d'une poursuite judiciaire, pussent être amenés par la torture à dénoncer leurs compagnons. C'est cette crainte des dénonciations qui décide les femmes de haute condition à paraître masquées au rendez-vous. Beaucoup de sorcières dansent en chemise, d'autres même se dispensent de ce vêtement; il y en a qui dansent les bras arrondis en cerceau ou bien un bras en l'air, d'autres encore brandissent leur balai, poussant en signe d'allégresse les cris de : *Har! har! har! Sabbat! sabbat!* Une chute pendant la danse est de mauvais augure; la sorcière vient-elle à perdre un soulier dans le tumulte de ces ébats, c'est un signe certain qu'elle goûtera du bûcher avant l'expiration de l'année courante.

L'orchestre qui fait mouvoir cette société bruyante se compose ou d'esprits infernaux de forme grotesque, ou de ménétriers vagabonds

pris au hasard sur les grands chemins. On choisit de préférence les râcleurs de violon et les joueurs de flûte aveugles pour éviter le trouble que causerait leur effroi à la vue des horreurs du sabbat. Une scène affreuse surtout est l'affiliation des novices à la société maudite, cérémonie par laquelle les affiliées sont initiées aux mystères les plus épouvantables. La novice y consomme pour ainsi dire les épousailles avec l'enfer, et le diable, le sombre époux, lui assignant un nom particulier, un nom d'amour, applique, en gage d'alliance à la nouvelle mariée, un signe secret, souvenir indélébile de sa tendresse. Cette marque est tellement cachée, que, dans les procès intentés aux sorcières, les juges d'instruction ne la découvraient souvent qu'après les recherches les plus minutieuses. Le prince des enfers possède parmi les sorcières du sabbat une élue de son choix, favorite officielle qui porte le titre d'*archisposa* ou archifiancée. Son costume de bal est des plus simples et ne consiste qu'en un soulier d'or, ce qui lui a valu le nom de « la dame au soulier d'or. » C'est une grande et belle femme, presque colossale, car le diable n'est pas seulement connaisseur en belles formes comme un véritable artiste qu'il est, mais il est surtout grand amateur de matière charnelle, et plus il y a de chair, pense-t-il, plus le péché est gros. Dans son raffinement de turpitude et pour doubler la valeur du crime, il se garde de prendre pour archifiancée une jeune personne qui n'a pas encore contracté des devoirs conjugaux : c'est toujours une femme mariée qu'il choisit, joignant ainsi à la simple fornication le délit plus grave de l'adultère. L'archifiancée en outre doit être excellente danseuse, et il est arrivé qu'on a vu à des sabbats d'une solennité extraordinaire l'auguste bouc descendre de son piédestal pour exécuter en personne, avec sa favorite officielle, une danse des plus singulières, « mais que, par un scrupule de conscience tout chrétien, » comme dirait le vieux Widman, je me garderai bien de décrire. Je me contenterai de dire ici que c'est une antique danse nationale de Gomorrhe, dont les traditions, échappées avec les filles de Loth à la destruction de cette ville maudite, se sont conservées jusqu'à nos jours telles que moi-même, grace à mes recherches savantes, j'ai pu les découvrir dans quelques bals publics de Paris.

A en croire certains auteurs, le grand bouc aurait coutume aussi de présider avec son archifiancée au banquet solennel qui clôt les jeux du sabbat. Les mets et la vaisselle, tout ce qu'on sert à ce festin est ce qu'il y a de plus précieux; mais il serait inutile d'en rien soustraire, car le lendemain, en y regardant de près, au lieu de la timbale d'or, on ne trouverait plus qu'un méchant pot de terre, et, au lieu du gâteau, de la fiente de vache. Un trait caractéristique de ce singulier festin, c'est que le sel y manque complétement. Les chants dont se

divertissent les convives ne sont que d'ignobles invectives contre le ciel, beuglées, piaillées par des voix glapissantes, sur les mélodies des cantiques chrétiens. Les cérémonies les plus vénérables de la religion, les choses saintes, y sont singées avec force bouffonneries. Le sacrilége est complet. Ainsi du baptême, où des crapauds, des hérissons et des rats sont tenus sur les fonts selon les rites de l'église, tandis que parrains et marraines grimacent des mines dévotes et cafardes; en guise d'eau baptismale, on s'y sert d'un affreux liquide, à savoir de l'urine du diable. Le signe de croix n'y est pas épargné : les sorcières se signent en sens contraire et de la main gauche, celles de langue romane accompagnant le signe de ces mots : *In nomine Patrica Aragueaco, Petrica, agora, agora, Valentia, jouando goure gaits goustia!* c'est-à-dire : « Au nom de Patrice, de Petrice d'Aragon, à cette heure, à cette heure, Valence, toute notre misère a fini! » Le précepte divin de l'amour et du pardon y est conspué par le bouc infernal, lequel, en dernier lieu, se lève, et, d'une voix de tonnerre, s'écrie : « Vengez-vous! vengez-vous! sinon vous mourrez! » C'est la formule sacramentelle de la clôture, le *Ite missa est* de la diète des sorcières, qui finit, comme un feu d'artifice, par un terrible bouquet de blasphèmes, c'est-à-dire par une parodie de l'acte le plus sublime de la passion de notre divin Rédempteur. L'antechrist alors se pose en victime et va se sacrifier, lui aussi, non pour le salut de l'humanité, mais en vue de sa perdition. Le sacrifice impie se consomme au milieu des flammes qui sifflent; le bouc est consumé, et les sorcières s'empressent de recueillir une poignée de ses cendres, qui leur serviront à la fabrication de nouveaux maléfices. Cette cérémonie termine la fête; le chant du coq a résonné, et la fraîcheur du matin commence à se faire sentir à ces dames, qui s'en retournent chez elles comme elles sont venues, mais plus vite. Mainte d'entre elles vient reprendre sa place dans le lit de son époux ronflant, qui ne s'est nullement aperçu de l'équipée de sa chère moitié, dont un simulacre en bois peint était couché à ses côtés pendant la durée du sabbat.

Et moi aussi, cher ami, je vais me coucher, car j'ai dû passer une partie de la nuit à coordonner toutes ces folles notes dont vous désirez l'envoi.

HENRI HEINE.

DU

MOUVEMENT INTELLECTUEL

PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES.

LES OUVRIERS DE L'ALSACE.[1]

Il est un sentiment qui semble plus palpitant sur les frontières que dans l'intérieur du pays, et qui agit puissamment sur l'esprit des populations ouvrières : c'est le sentiment de nationalité. Sympathique par essence aux idées de hiérarchie et de discipline, ce sentiment a créé parmi les ouvriers de l'Alsace des habitudes d'ordre et de travail qui n'offraient guère de prise en apparence à l'action des utopies radicales. Le socialisme ne s'en est pas moins cru autorisé un moment à regarder l'Alsace comme une terre conquise, et cette province est une de celles où naguère encore il levait son étendard avec le plus d'audace. Comment expliquer cet accueil si complaisant qu'une population essentiellement laborieuse et patiente a paru faire pendant quelques années aux déclamations des partis extrêmes? Un fait si étrange nous a paru mériter qu'on en recherchât les causes dans les besoins généraux de cette population d'abord, puis dans les tendances particulières de ses divers centres d'industrie. L'étude que nous vou-

(1) Voyez, dans les livraisons du 1er septembre et du 15 novembre 1851, *les Ouvriers du nord de la France* et *les Ouvriers normands*.

drions essayer emprunte d'ailleurs à la situation même de l'Alsace, placée entre l'Allemagne et la France, un singulier intérêt. Éminemment française par les sentimens, l'Alsace, qui reçoit à travers la vallée du Rhin et les gorges de la Forêt-Noire le souffle de l'esprit allemand, possède un génie profondément original. Partout éclatent dans cette région le contraste et l'antithèse : deux cultes, deux caractères et deux langues. C'est au milieu de ces élémens hybrides que les institutions industrielles ont dû s'appliquer sans cesse à grouper les forces éparses, et qu'elles ont souvent réussi à les concentrer en de gigantesques unités.

Une première vue du pays nous fera comprendre dans quelles limites les théories radicales ont pu, de 1848 à 1852, exercer quelque empire sur les ouvriers alsaciens. Observée dans son ensemble, puis dans ses diversités locales, la vie industrielle de l'Alsace nous révélera tout à la fois les côtés faibles par lesquels le trouble avait chance d'y pénétrer et les nombreux élémens de conservation qui pouvaient lui faire obstacle. Il a été dans la destinée de l'industrie alsacienne de se développer en dépit de mille entraves, et c'est à cette lutte contre des difficultés toujours renaissantes qu'elle doit peut-être son esprit d'indépendance et d'entreprise, sa constitution originale et vigoureuse. C'est dans le génie même des populations, ce n'est pas dans les ressources du pays qu'il faut chercher les causes du remarquable développement de ses manufactures. Rien ne semblait convier à un grand rôle industriel cette longue lisière de terrain qui s'étend de Huningue à Lauterbourg entre les pays allemands et la chaîne des Vosges, où elle projette çà et là tant de vallées sinueuses et pittoresques. Placée aux extrémités de la France, loin de nos grands marchés intérieurs, l'Alsace trouve à ses portes le rempart des douanes étrangères. Les places où elle s'approvisionne de ses matières premières principales, le Havre ou Marseille, sont situées à des distances considérables, et l'organisation des moyens de transport, encore très défectueuse, a été long-temps dans le plus déplorable état. Une voie fluviale magnifique longe, il est vrai, cette province en la séparant de l'Allemagne; mais le Rhin a presque toujours subi des dominations diverses qui en ont gêné l'usage. Dans l'intérieur des terres, des montagnes escarpées ou couvertes de forêts entravent les communications, même entre des localités très voisines les unes des autres. Si l'industrie alsacienne a pourtant grandi et prospéré, c'est que la Providence avait, nous le répétons, doté ce pays d'un génie propre qui recélait en lui-même les moyens de surmonter tous les obstacles : l'âpreté dans le travail et l'esprit de recherche. Grace à ces tendances de son caractère dont Mulhouse est l'éclatante expression, l'Alsace a pu suppléer à ce qui lui manquait et tirer un merveilleux parti de toutes les circonstances qui pouvaient aider ses progrès dans l'arène

industrielle où elle n'est devancée aujourd'hui par aucune région du continent européen.

Sur cette terre écartée, au milieu de ces montagnes habitées par des bûcherons rudes et pauvres, on avait la main-d'œuvre à bon marché; on a recherché en outre, avec une infatigable sollicitude, tous les perfectionnemens mécaniques qui pouvaient encore diminuer les frais d'atelier. En face de l'Angleterre couvrant le monde des produits de ses manufactures, l'Alsace est parvenue à se frayer aussi une route au dehors et à exporter une partie notable de sa production soit dans les deux Amériques, soit en Espagne, en Allemagne et en Italie. Comme les fabricans anglais s'adressent à la grande consommation, et, par suite de diverses circonstances, excellent dans les articles communs, elle s'est adonnée de préférence à la fabrication des articles de qualité supérieure, choisissant ainsi un champ spécial où elle pouvait défier, grace au bon goût de ses dessinateurs et à la dextérité de ses ouvriers, la redoutable rivalité de nos habiles voisins.

Dans cette province, plus de cent mille ouvriers sont englobés par le mouvement des fabriques. L'industrie cotonnière, concentrée presque tout entière dans le département du Haut-Rhin, forme le noyau de l'industrie alsacienne et règne au-dessus de toutes les autres fabrications en souveraine incontestée. La filature du coton seule, qui compte dans cette contrée environ un million de broches (1), emploie plus de 20,000 travailleurs. Le tissage du coton écru ou en couleur en occupe à peu près 50,000, et l'impression au moins 10,000. A cette grande industrie s'ajoutent des imprimeries sur tissus de laine, des usines métallurgiques, des fabriques de draps et de produits chimiques, quelques filatures de lin et de laine peignée.

Des traits profonds de caractère sont communs à toute la masse laborieuse de ce pays, dans quelque centre industriel et sur quelque point de la province qu'on la considère. Un vague esprit d'opposition à l'autorité centrale, tel est depuis long-temps déjà le signe le plus général de la sociabilité alsacienne. Étrange contraste! voici une région où le sentiment de la nationalité règne dans les cœurs; voici des hommes qui sont faciles à conduire dans la vie ordinaire, ardens au travail, soumis envers leurs chefs immédiats : eh bien! quand il s'agit de l'autorité publique, ces mêmes hommes deviennent soupçonneux et sont tout près de se montrer hostiles. Faut-il attribuer cette tendance des esprits vers l'opposition aux journaux exaltés du pays, qui étaient parvenus à se glisser dans les ateliers de l'industrie comme dans les chaumières des cultivateurs, et à en exclure la presse modérée? Ce serait, nous le croyons, prendre l'effet pour la cause. Les vraies raisons du fait

(1) On évalue à 4,500,000 le nombre total des broches existant en France.

social que nous avons signalé, on ne les aperçoit qu'en fouillant dans l'intimité même de la vie des classes laborieuses, dans quelques influences locales par lesquelles les existences sont habituellement affectées. Nous citerons, par exemple, le rôle considérable appartenant aux Juifs, ou, si l'on veut, aux usuriers, qu'on est dans l'usage de confondre sous la dénomination générique de Juifs. Nous citerons encore l'application rigoureuse du régime actuel des forêts qui attaque les intérêts immédiats et quotidiens des populations agricoles et des nombreux travailleurs de l'industrie manufacturière répandus dans les campagnes.

Il faut être entré dans les chaumières de l'Alsace pour comprendre à quel point les Juifs y sont à la fois influens et abhorrés. Ils ont la main dans toutes les transactions; on n'achèterait pas un morceau de terrain, pas même une tête de bétail, sans recourir à leur ruineux intermédiaire. Si les ouvriers des fabriques, à mesure qu'ils s'éclairent davantage, échappent peu à peu à l'usurier, la population rurale, plus ignorante, subit toujours sa dure exploitation. Les Juifs en sont arrivés avec le temps à connaître le fond de toutes les bourses et à servir de banquiers à tous les paysans. Tout l'argent prêté vient de leurs coffres-forts. Les prêts usuraires se pratiquent avec mille subterfuges onéreux pour l'emprunteur, et que compliquent encore de fréquens renouvellemens. Une fois dans les griffes de l'usure, il est presque impossible à une famille de s'en arracher. On cite des cas où un premier emprunt de 10 francs a suffi pour enchaîner toute une vie et ruiner une existence. Dans leur aveuglement, les masses se vengent par la haine implacable qu'elles ont vouée aux Juifs d'un mal dont elles devraient d'abord se prendre à elles-mêmes. Au moindre mouvement, les usuriers sont le point de mire de toutes les rancunes publiques; on envahit leurs demeures, et on les poursuit avec des fourches, ainsi qu'on l'a fait en 1848. Quoique victime de ses propres erreurs, l'individu ruiné par l'usure se laisse aller aisément à accuser l'ordre social tout entier, qui lui semble favoriser les pratiques dont il souffre. Esprits retors comme ils sont tous, les usuriers alsaciens ont soin de se mettre en règle sous le manteau de la loi; ils ont ainsi pour eux les agens chargés de la faire exécuter, l'huissier, l'avoué, le notaire, et en fin de compte les tribunaux. L'organisation sociale paraît ainsi à des esprits ignorans figurée tout entière dans la personne de l'usurier.

Après les Juifs viennent les gardes forestiers, qui représentent encore et plus directement l'autorité sous une face odieuse. Pendant la commotion de 1848, on a saccagé leurs maisons comme celles des Juifs. Il n'y a point de troubles en Alsace sans dévastations dans les forêts dont une grande partie de cette province est couverte (1). Le

(1) Le département du Haut-Rhin est le plus boisé de toute la France; l'Alsace entière renferme environ trois cent mille hectares de forêts.

régime forestier y est donc un intérêt de premier ordre. Si le code de 1827 est venu réagir contre une tolérance abusive qui amoindrissait la valeur du domaine de l'état, on est malheureusement tombé dans l'excès d'une répression trop rigoureuse. Les anciennes concessions dans les forêts avaient appelé une exubérante population sur divers points de l'Alsace. Quand ces concessions ont été retirées, quand des actes jusque-là autorisés ou tolérés sont devenus des délits qu'étaient chargés de constater les élèves de l'école de Nancy, naturellement désireux de se signaler, une masse considérable d'habitans des vallées, atteinte dans ses moyens d'existence, s'est vue privée de ressources qu'elle considérait comme une sorte de propriété imprescriptible, et a été plongée dans une extrême misère. Les facilités qui n'ont pas été interdites ont été soumises à des conditions gênantes et onéreuses, dont plusieurs sans doute sont utiles, mais qu'il ne faut mettre à exécution qu'avec certains tempéramens. De l'application trop rigide du code forestier, il est résulté contre le gouvernement une sorte d'irritation sourde que n'ont pu faire disparaître quelques adoucissemens apportés dans ces derniers temps à l'exécution de la loi. Au 10 décembre 1848 comme au 20 décembre 1851, les habitans du pays allaient au scrutin en se disant : « Nous n'avions pas le code forestier sous l'empire, nous jouissions alors de concessions qui nous seront rendues. » Une récente amnistie pour les délits commis dans les forêts a produit le meilleur effet. Les populations alsaciennes viennent aussi d'obtenir une autre concession vainement sollicitée depuis plus de vingt ans : on a permis d'enlever les feuilles mortes deux jours par semaine au lieu de deux jours par mois seulement. Quelques autres tolérances pourraient apporter un nouveau soulagement dans les chaumières et ramener la paix dans les ames sans compromettre le domaine de l'état.

L'existence des deux cultes, qui se font à peu près équilibre en Alsace, est encore une cause d'où découle une certaine disposition à la défiance et à la lutte. La crainte que le gouvernement ne fasse pencher la balance de l'un ou de l'autre côté plane constamment au-dessus des têtes. La vie habituelle, il est vrai, n'est pas atteinte par les divisions religieuses, mais ces dissidences se retrouvent au fond des idées. Vous n'entendrez jamais en Alsace un même fait, se rattachant de près ou de loin au domaine de la religion, raconté de la même manière et représenté sous le même jour par deux personnes d'un culte différent. Certes, les opinions politiques qui divisent notre pays depuis un demi-siècle se partagent sans acception de culte entre les catholiques et les protestans : c'est ainsi qu'au mois de décembre dernier, les villages des deux religions ont suivi la même ligne. Cependant, en d'autres circonstances, l'opinion religieuse a puissamment agi sur les élections

et décidé la nomination ou l'échec de tel ou tel candidat. On dit en Alsace que l'intolérance est plus forte du côté du clergé catholique : c'est tout simple, le catholicisme est la souche commune demeurée inébranlable, et son génie traditionnel ne saurait fléchir devant une séparation qui a dans l'histoire une date assez récente. Les masses laborieuses, sans raisonner leurs opinions, participent aux sentimens des ministres de l'un ou de l'autre culte.

Jusqu'à quel point ces griefs, ces sentimens communs à toute la province favorisent-ils des prétentions incompatibles avec les exigences de l'ordre social? Cette question nous amène à pénétrer plus avant dans la vie de la curieuse population dont nous venons d'indiquer les traits généraux, à rechercher quels sont ses désirs et ses besoins, quel est son état intellectuel et moral, soit au milieu de ces vastes colonies industrielles qui rappellent par tant de côtés les anciens clans écossais, soit au sein des villes manufacturières où, comme à Mulhouse, les individus se pressent plus confusément dans la rude arène du travail.

I. — CLANS INDUSTRIELS. — LE ZORNOFF, MUNSTER, GUEBWILLER, WESSERLING.

Le clan, tel que nous le trouvons établi chez les *Highlanders* écossais, réveille l'idée d'une association très étroite dont tous les traits, comme on s'y attend bien, ne sauraient se reproduire rigoureusement aujourd'hui dans les montagnes de l'Alsace. Cependant une large part d'intérêts mise en commun parmi les ouvriers, un système d'assurances mutuelles organisé entre eux contre certains risques, les esprits se développant sous des conditions pareilles, les cœurs s'ouvrant aux mêmes influences, la fabrique étant pour tous un cercle au-delà duquel commence l'inconnu, voilà quelques signes qui rappellent les caractères essentiels des clans. La distance même qui sépare les patrons des simples travailleurs s'amoindrit dans la réalité, soit parce que les uns et les autres ont une part dans une même œuvre, soit parce que les premiers, à défaut des sentimens qui les animent, auraient encore, d'après le régime établi, un intérêt direct à se préoccuper du sort de toute la famille ouvrière.

Les clans industriels les plus compactes et les plus nombreux se rencontrent dans le département du Haut-Rhin. Déjà cependant la tendance à former des agglomérations considérables, dont les membres sont rattachés les uns aux autres par des institutions intérieures, se manifeste aussi sur quelques points du Bas-Rhin. Lorsqu'on a dépassé à Sarrebourg ou à Phalsbourg la ligne fortement nuancée qui sépare la région lorraine de la contrée allemande, après avoir traversé la barrière des Vosges, dont l'industrie moderne a percé les flancs, on rencontre près de Saverne, à l'entrée de la vallée de la Zorn, dans la

grande fabrique de quincaillerie du Zornoff, un système d'organisation qui prépare les regards au spectacle des clans plus larges et plus méthodiques de la Haute-Alsace. En procurant du travail à huit ou neuf cents ouvriers, cette usine est d'ailleurs d'un utile secours dans un district habité par de petits cultivateurs ou des bûcherons qui forment une des populations rurales de la France à la fois la plus misérable et la moins connue. A contempler du sommet d'un des monts voisins, dont les perspectives sont admirables, les villages parsemés dans la belle vallée que sillonne aujourd'hui le chemin de fer de Strasbourg, on ne croirait jamais avoir à ses pieds un pays aussi malheureux. On s'en étonne encore davantage, quand on sait que les habitudes de la vie sont ici extrêmement frugales, les mœurs régulières, et que les hommes ne redoutent pas le travail. D'où vient donc le mal signalé? Trop de bras demandent au sol des moyens d'existence, et la besogne manque une bonne partie de l'année aux volontés les plus résolues. Ajoutez que nulle part peut-être en France, même en Alsace, les familles ne sont aussi nombreuses; les chiffres vrais pourraient passer pour fabuleux, car il n'est pas rare de rencontrer dans une chaumière étroite et tristement garnie quinze et dix-huit enfans.

L'usine du Zornoff dresse ses murs noirâtres sur les bords du torrent de la Zorn, dont elle utilise les eaux tantôt rares et calmes, tantôt gonflées et fougueuses, et semant la ruine sur leurs rives envahies. Les ouvriers appartiennent en grande majorité au pays, et viennent chaque matin de différens villages situés dans un rayon de cinq à six kilomètres. Touchant de près à la terre, qui était jadis leur unique ressource, ils cherchent encore dans les travaux des champs un moyen d'utiliser ceux des membres de la famille qui ne sont pas employés à l'atelier. La sollicitude intelligente du chef de l'usine s'est appliquée à pousser la population dans la voie qu'indiquaient ses habitudes et ses goûts. La possession de quelque bétail étant ici la meilleure source de l'aisance, on a prêté sans intérêt, à tous ceux qui étaient en mesure d'en profiter, la somme nécessaire pour acheter une vache, une chèvre, un porc, des moutons, etc. Les familles ouvrières ont si largement usé de ce secours généreux, qu'en peu d'années le nombre des têtes de bétail a triplé dans la commune (1). D'un autre côté, une caisse de secours mutuels, qui sert aussi des pensions aux veuves, aux vieillards et aux infirmes, habituait les esprits à la prévoyance, et fournissait aux ouvriers les moyens de s'assurer réciproquement les uns les autres contre les hasards de la maladie.

(1) Un capital de 10,000 francs placé en rentes sur l'état a été donné au département du Bas-Rhin en 1850 par le propriétaire de l'usine du Zornoff, M. Goldenberg. Ce don, accepté par le conseil-général, est destiné au soulagement de la misère dans les campagnes par l'encouragement de la production agricole.

L'antique image du clan, qui dans le Bas-Rhin s'annonce au Zornoff, se reproduit en traits plus saillans dans le Haut-Rhin, entre les murailles d'immenses ateliers consacrés à l'industrie textile. On la retrouve surtout dans trois fabriques échelonnées au sein des Vosges, Munster, Guebwiller et Wesserling.

Le clan de Munster, situé dans la ravissante vallée de Saint-Grégoire, recouvre un emplacement occupé jadis par une célèbre abbaye dont le chef était prince de l'empire d'Allemagne. Aux chants des moines a succédé le battement des métiers; à la prière, qui remplissait la plus grande partie du jour, cette autre manière de prier, plus rude et non moins agréable aux yeux de Dieu : le travail. La ruche industrielle de Munster rassemble à peu près trois mille individus employés à la filature, au tissage, au blanchiment ou à l'impression du coton. Qu'on juge d'abord de l'importance de l'usine : voici dans les ateliers de la filature soixante-quinze mille broches qui tournent incessamment sur elles-mêmes, tandis que dans le tissage les navettes courent sur plus de mille métiers. L'établissement est installé sur un pied splendide : partout un soin et une propreté qui rappellent le cloître. La déférence générale des ouvriers pour leurs chefs, la permanence du lien qui les unit à la manufacture, l'attachement qu'ils éprouvent pour leur état, sont les signes élémentaires du clan. Le contre-coup des agitations contemporaines a pu retentir jusqu'ici; mais s'il a, sous certains rapports, affecté le mouvement des esprits, il n'a pas altéré, au moins d'une manière visible, les sentimens et les relations. La masse de la population ne parle de ceux qui l'emploient qu'avec respect, et s'identifie quelquefois avec eux dans son langage. Il faut entendre les ouvriers vanter, par exemple, avec une sorte d'orgueil, les travaux accomplis pour embellir un site envers lequel la nature avait été prodigue de ses dons : ces eaux encaissées dans des canaux au-dessus de leur niveau naturel, ces montagnes transformées en jardins anglais, ces immenses serres remplies des arbustes les plus rares, cette laiterie magnifique, tout ce luxe enfin qui presque toujours s'allie à une idée d'utilité. Les travailleurs restent dans l'établissement de père en fils. Tel tisserand fait mouvoir un métier depuis vingt-cinq années, et il l'associe dans sa pensée à toutes les phases de sa propre existence. Cette union, à peu près indissoluble, agit naturellement sur le régime intérieur : les égards envers des hommes dont on a étudié depuis longtemps le caractère se combinent avec les exigences de la discipline. L'organisation des ateliers est fort simple : le travail s'exécute généralement à la tâche, mode qui prévaut presque en tous lieux, et qui, malgré des inconvéniens réels, est, en effet, préférable au système de la journée. La séparation des sexes est à peu près absolue. Au dehors de l'établissement, la plupart des ouvriers s'occupent un peu de cul-

ture : ils ont dans les montagnes quelque morceau de terrain auquel ils consacrent une heure le matin ou le soir des longs jours de l'été. D'ailleurs, comme tous les membres d'une famille ne vont pas à la fabrique, il y en a toujours quelques-uns qui font de l'agriculture leur occupation habituelle, et les deux genres de travail sont ainsi très rapprochés l'un de l'autre.

Diverses institutions, dues au mouvement des idées modernes, tendent à créer quelques moyens de bien-être ou à élargir par l'instruction la sphère des intelligences. Une caisse générale d'assistance mutuelle pour le cas de maladie, qui assure de plus un secours périodique lorsque l'âge empêche de travailler, a été fondée dans des vues libérales et généreusement dotée d'un fonds de 4,000 francs. Les statuts contiennent un article très sage, trop rarement usité dans les actes de cette nature, qui prive de toute assistance le sociétaire malade rencontré au cabaret. La caisse mutuelle de Munster a eu l'avantage de substituer des calculs précis aux douteuses garanties qu'offrent les associations de ce genre, quand elles sont remises à des mains inexpérimentées. Ce n'est pas là pourtant le côté le plus neuf des institutions créées dans cette fabrique : un plus vif intérêt s'attache aux dispositions prises pour améliorer l'alimentation des ouvriers et pour loger convenablement un certain nombre de familles.

Dans la filature, qui est isolée de toute habitation, comme les travailleurs ne pourraient aller prendre leurs repas au dehors, on a établi un immense réfectoire où se réunissent un millier de convives. Des gens de service rétribués par l'établissement font cuire ou réchauffer dans d'immenses fourneaux les alimens apportés le matin par les ouvriers. Sur un autre point, près des ateliers de l'impression et du tissage, on prépare et on distribue environ trois cents litres de soupe chaque jour à un prix inférieur au prix de revient. On donne la préférence aux familles qui sont chargées d'enfans, ou qui comptent dans leur sein quelques individus infirmes. Il en est ainsi dans une boulangerie créée et administrée par l'établissement même, et où la faculté de s'approvisionner, bien que libéralement accordée, n'est pas générale, à moins de circonstances exceptionnelles comme la disette de 1847. Les facilités concernant les habitations, qui ne pouvaient s'étendre au nombreux personnel de Munster, s'adressent particulièrement aux ouvriers de la filature, pour lesquels on a bâti une vaste maison de cinq étages au pied des montagnes, en face des ateliers. Des logemens spacieux, disposés sur un plan uniforme, parfaitement appropriés aux besoins d'une famille, et qui sont toujours extrêmement recherchés, se louent de 5 à 7 francs par mois selon l'étage. Le bâtiment même, malgré son étendue, ne saurait être comparé à ces grandes maisons comme il en existe dans quelques villes, véritables

casernes où les locataires, entassés les uns près des autres, ne sont pas, pour ainsi dire, chez eux. A l'intérieur des logemens règne une propreté remarquable, et nous y avons vu tous les jeunes enfans avec des mines rayonnantes de contentement et de santé (1).

Plusieurs écoles existent depuis long-temps pour l'instruction des enfans; aussi la majorité des ouvriers sait-elle aujourd'hui lire et écrire. Un professeur spécial enseigne la musique à quelques sujets qui montrent des dispositions pour cet art, et forment ensuite un corps d'exécutans dont il conviendrait peut-être de multiplier les exercices dans l'intérêt de la moralité générale. Ne serait-il pas possible, par exemple, de diminuer le dimanche la clientelle du cabaret en organisant quelques concerts pour les ouvriers de l'usine? — Comment régler l'emploi du dimanche? Voilà une question d'une importance capitale, au point de vue moral et au point de vue économique. Destiné à élever les ames vers une région supérieure à la vie habituelle, tout en laissant aux forces physiques un temps de repos, ce saint jour a perdu son caractère: il est devenu une occasion d'épanouissement pour tous les instincts matériels, et il coûte souvent à l'homme plus de fatigue que la plus rude journée de travail. Il appartiendrait aux chefs des grands établissemens d'instituer quelques moyens de distraction, quelques divertissemens publics accommodés aux goûts de la population laborieuse.

Les divers élémens d'organisation intérieure des ateliers de Munster paraissent de nature à réagir heureusement sur la vie extérieure des ouvriers. L'habitude de la règle au dedans a-t-elle réellement pour effet de rendre la conduite plus régulière au dehors? Un fait certain, c'est que, dans une société dont tous les membres se connaissent et se suivent pour ainsi dire du regard, aucun excès ne pouvant demeurer inconnu, l'opinion exerce un inévitable empire. Les mœurs, sans être ici à l'abri de tout reproche, ne présentent pas le spectacle de cette affligeante dissolution qui étouffe jusqu'au sentiment de la pudeur. Le lien de la famille conserve une assez grande puissance. Les enfans remettent leur gain à leurs parens jusqu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans et leur paient ensuite une pension jusqu'au moment de leur mariage. Les familles sont loin d'être aussi nombreuses que dans la vallée de la Zorn. Une circonstance digne d'être remarquée en Alsace, c'est que les ménages catholiques comptent généralement beaucoup plus d'enfans que les ménages protestans. A Munster, où les deux tiers de la population au moins appartiennent au protestantisme, la moyenne descend à trois ou quatre seulement. Une seule église sert pour les deux cultes, qui l'occupent le dimanche à différentes heures (2). Appelés

(1) Il est défendu d'établir un débit de liqueurs spiritueuses dans la maison commune, sous peine d'amende pour la première contravention, et d'expulsion en cas de récidive.

(2) On sait comment s'opère le partage d'une église mixte : le chœur, qui est exclu-

à intervenir dans un plus grand nombre de circonstances de la vie, les prêtres catholiques exercent sur les esprits une influence qui n'appartient pas au même degré aux ministres protestans. Les ouvriers assistent assez généralement aux instructions religieuses. On reconnaît du reste chez eux, en une certaine mesure, le désir de s'éclairer et de développer leur intelligence. Ainsi ils aiment à lire; malheureusement ils manquent de livres appropriés à leurs besoins et à leurs facultés. Ils achètent des almanachs allemands publiés à Colmar, assez volumineux et assez mal rédigés, mais très connus dans les campagnes; puis ils louent dans les cabinets de lecture quelques mauvais romans qui, au lieu de donner à l'esprit une nourriture saine, ne peuvent qu'égarer les imaginations. Les ouvriers ne lisent aucune brochure politique; mais ils avaient entre les mains, jusqu'à ces derniers temps où les événemens l'ont emportée, une feuille très radicale de Colmar qu'ils mettaient un véritable et aveugle amour-propre à recevoir, s'imaginant faire acte d'indépendance en ayant ainsi leur propre journal et s'appartenir davantage à eux-mêmes. Au fond, les doctrines de cette feuille ne s'étaient pas emparées des esprits, mais elles semaient un mécontentement vague qui ne recélait en lui-même que des déceptions. Heureusement l'envie ne rencontrait pas dans le clan de Munster des cœurs dépravés pour l'accueillir aveuglément comme une règle de conduite. Un large et bienveillant patronage activement exercé a servi d'égide contre l'envahissement des passions extérieures; mais ce patronage, et c'est là le trait le plus distinctif du système adopté dans cette usine, procède immédiatement des patrons seuls. Bien que les ouvriers nomment quelques délégués dans le conseil d'administration de la caisse de secours, ils sont étrangers, on peut le dire, au mouvement des institutions qui les concernent.

Ce régime contraste absolument avec l'organisation de la colonie industrielle de Guebwiller, qui réunit d'ailleurs en une plus large mesure les traits originaux du clan. L'usine comprend dans un même local une filature de coton armée de cinquante-quatre mille broches, une petite filature de lin, et un atelier pour la construction d'appareils mécaniques. Deux mille ouvriers peuplent ce bel établissement situé sur la lisière même de la plaine du Rhin, au pied des Vosges, à l'entrée d'une vallée rétrécie d'où les vignes s'élancent en amphithéâtre presque jusqu'au sommet des montagnes (1). Les liens qui attachent les ouvriers à la manufacture sont ici comme à Munster solides et durables. Tous les travailleurs de la filature appartiennent au pays, d'où le plus

sivement catholique, se ferme avec une grille ou un rideau pendant la réunion des protestans, dont le ministre a sa chaire au milieu de la nef.

(1) Les coteaux exposés au midi qui touchent à la fabrique produisent un vin extrêmement capiteux, fort connu en Alsace sous le nom de *ketterlen* de Guebwiller.

grand nombre ne s'est jamais éloigné, même pour aller jusqu'à Colmar. Quoique le travail soit sujet à de plus fréquentes fluctuations dans l'atelier de constructions mécaniques, et que le chiffre du personnel y varie davantage, les trois quarts des ouvriers ont été formés dans l'usine. C'est pour resserrer encore le nœud du clan qu'à la différence de ce qui se pratique à Munster, on a laissé ici aux ouvriers la gestion de leurs intérêts en les rendant maîtres des institutions établies en leur faveur. Découlant d'une idée plus haute, cette méthode donne à l'activité individuelle un rôle à remplir et à la réflexion une arène où se déployer. La pensée de créer par l'association certains moyens de bien-être n'en est pas moins venue ici, comme dans presque tous les grands établissemens de l'Alsace, des patrons eux-mêmes. Le mot association avait à peine cours dans le langage économique, les écoles de Saint-Simon et de Fourrier n'avaient pas encore analysé cette idée pour la transmettre à des sectes plus folles et plus téméraires, que déjà des sociétés de prévoyance et de consommation s'étaient formées dans ces montagnes, loin des regards du monde, sur des bases que consolidait l'appui des patrons. Les ouvriers de Guebwiller reçurent d'abord ces institutions nouvelles avec une indifférence profonde que l'expérience et le développement des esprits ont peu à peu fait disparaître. Une règle dont les avantages sautent aux yeux sert de support à toutes les créations économiques de cette usine : nous voulons parler de l'obligation imposée à chaque ouvrier de se créer, au moyen d'un léger sacrifice sur son gain, un pécule pareil à la masse du soldat. Ce capital, dont le chiffre est proportionnel au salaire et qui reste entre les mains des patrons moyennant un intérêt de 5 pour 100, devient une garantie pour les sociétés de consommation à l'égard de leurs membres, et permet d'accorder sans péril un certain crédit.

Une boulangerie commune, plus considérable que celle de Munster, mérite d'abord d'être signalée. Fondée, il y a déjà long-temps, à l'aide de fonds prêtés sans intérêts par la fabrique, qui fournit encore gratuitement un vaste local, les ouvriers la gèrent pour leur propre compte par l'intermédiaire d'un comité délégué par eux. Nul n'est contraint de s'associer à cette boulangerie; mais presque toute la filature est enrôlée dans l'institution. Les ouvriers constructeurs, qui touchent un plus fort salaire, y sont en minorité; égarés par un amour-propre absurde, quelques-uns d'entre eux mettent une sorte de point d'honneur à pouvoir se passer de ce moyen d'économie domestique. En 1851, la société embrassait trois cent cinquante-quatre familles, c'est-à-dire, à raison de cinq ou six personnes par famille, dix-huit cents ou deux mille individus.

Les fonds libres de la boulangerie de Guebwiller, accrus chaque année de quelques profits qu'on est forcé de réaliser pour compenser des

pertes éventuelles, servent à secourir ceux des associés qui se voient obligés, par suite de circonstances malheureuses, à empiéter un peu sur le salaire du lendemain. Dans les villes, l'ouvrier trouve, au moyen de quelque effet mobilier, l'assistance coûteuse, mais souvent indispensable, des monts-de-piété. Ailleurs, il obtient du patron, avec son livret, des avances dont les dangers étaient devenus si manifestes, qu'une loi récente a cru devoir y mettre une limite. A Guebwiller, un comité formé par les ouvriers prononce sur les demandes de prêts. Une fois le besoin constaté, l'avance est faite sans intérêt, dans un esprit vraiment fraternel.

Une société de secours mutuels déjà fort ancienne existe dans l'établissement sur des bases plus simples qu'à Munster. Chaque sociétaire verse une cotisation proportionnelle à son salaire, et reçoit, en cas de maladie, la moitié de sa paie habituelle, sans compter les soins du médecin et les médicamens, qui sont donnés gratuitement (1). Bien qu'incomplétement organisée encore, une caisse de retraites, due aux donations de la fabrique, distribue déjà des secours ou de petites pensions aux vieillards. Il reste à combiner l'idée d'association avec la bienveillance des chefs pour étendre et féconder le principe de cette œuvre.

Cet ensemble d'institutions tend à élever les esprits aussi bien qu'à soutenir les courages et à prévenir les sentimens haineux. On veille encore avec une sollicitude attentive sur l'instruction des enfans, qui sont astreints à fréquenter l'école jusqu'à seize ans, et ne subissent aucune retenue sur leur salaire pour le temps passé dans les classes (2). Des surnuméraires payés par la maison les remplacent à leur métier, afin que le fileur n'ait pas à souffrir de l'absence de son rattacheur. Il se tient dans la journée quatre classes pour les garçons et quatre pour les filles, qui durent une heure et demie. Deux autres classes ont lieu le soir pour les adultes; le dimanche, un cours de dessin linéaire est destiné aux ouvriers de l'atelier de construction. On ne saurait trop citer comme exemple les efforts qui ont pour but de donner à l'instruction des jeunes filles un caractère d'utilité pratique. Quand on visite les pays de manufactures et qu'on pénètre un peu dans la vie des familles ouvrières, on reste douloureusement frappé du déplorable état de l'éducation des femmes. Amenées très jeunes à la fabrique, elles n'ont presque jamais rien appris de ce qu'une mère de famille doit essentiellement connaître. Quand elles se marient, elles ne savent pas tenir un ménage;

(1) Les amendes disciplinaires profitent à la caisse de secours. L'amende est à peu près parvenue à éteindre ici la funeste habitude du lundi. L'ouvrier qui s'absente ce jour-là, outre son salaire perdu, paie une somme équivalente à une journée de travail.

(2) Non-seulement l'instruction est gratuite, mais on fournit encore sans frais les livres, le papier, etc. On en fait autant dans la plupart des établissemens qui ont créé des écoles gratuites.

souvent même elles ne savent pas coudre. Cette ignorance exerce sur le sort de la famille une désastreuse influence : les enfans sont mal soignés; la misère arrive sur les pas de la négligence; le mari s'éloigne d'un logis où il ne trouve que le désordre, et c'est souvent là le point de départ d'excès qui achèvent de ruiner la vie domestique. Dans l'établissement de Guebwiller, on essaie autant qu'on peut de combler les lacunes signalées. D'abord on éloigne les femmes des travaux trop assujettissans; puis on ajoute à leur instruction des connaissances adaptées à quelques-unes des nécessités du ménage. Ainsi une maîtresse spéciale tient cinq fois la semaine, dans la soirée, une classe de couture et de tricot; en outre, la maîtresse d'école elle-même enseigne à ses élèves, deux fois par semaine, différens travaux d'aiguille. Développer partout un pareil germe, approprier à leur rôle futur dans la vie réelle l'éducation des filles d'ouvriers, c'est un des plus sûrs moyens de réagir contre les habitudes qui tendent à dissoudre la famille et à faire fléchir parmi les classes laborieuses le niveau de la moralité.

A Guebwiller même, malgré les améliorations obtenues, l'ébranlement des rapports de famille se révèle par l'habitude où sont les enfans de quitter de très bonne heure le toit paternel pour aller vivre dans des auberges ou des cabarets. Cette précoce indépendance, qui a parfois ici pour origine, il faut le reconnaître, une certaine dureté de la part des parens, devient ensuite une source féconde de démoralisation. Peut-être faut-il s'en prendre à ces faits, si le mariage est souvent précédé d'un concubinage plus ou moins prolongé. Les habitudes d'ivrognerie, que favorise le bas prix du vin, reçoivent aussi de la même cause une évidente impulsion. On trouve répandu à l'état de dicton populaire, surtout parmi les ouvriers des ateliers de construction, ce mot, qu'il n'y a pas d'homme rude à la besogne, s'il n'est pas rude à la bouteille. Toutefois, les anciens ivrognes du pays prétendent que, sous ce rapport, la population a dégénéré et qu'on ne boit plus comme de leur temps. Cette observation a d'ailleurs été confirmée par les renseignemens que nous avons recueillis, et qui constatent en effet que le vice de l'ivrognerie est un peu moins répandu qu'autrefois.

Dans leur vie ordinaire, les ouvriers de Guebwiller ont des habitudes très frugales. On leur doit cet éloge, qu'en fait de travail ils ont plutôt besoin d'être contenus qu'excités. Qu'on les regarde à l'enclume, à la lime ou au métier, les cœurs y sont comme les bras. La classe laborieuse, qui appartient en très grande majorité à la religion catholique, fréquente régulièrement l'église le dimanche pendant quelques heures : l'été, elle sort ensuite de la ville et parcourt les beaux sites des montagnes environnantes; mais, durant les hivers longs et froids de cette contrée, elle n'a que le cabaret pour moyen de distraction. Si quelques ouvriers lisent un peu ce jour-là, c'est le petit nombre. Les

journaux, par exemple, qu'on suivait après 1848 avec une sorte de frénésie, on s'en occupait surtout durant la semaine et pendant les heures de repos. Cette lecture tenait alors une large place dans la vie et entretenait dans les ames une émotion qui s'est peu à peu ralentie d'elle-même. Il y eut à cette époque un moment d'égarement qui fut suivi de regrets dont le temps a mis la sincérité hors de doute. En dépit des suggestions des sectes socialistes, le mouvement qui s'est opéré dans les esprits durant ces dernières années a été en définitive de plus en plus favorable aux idées d'ordre et de plus en plus rassurant pour la société.

Tout aussi compacte que les groupes de Munster et de Guebwiller, le clan de Wesserling s'en distingue par quelques traits essentiels. On dirait qu'en séparant par des murailles presque infranchissables ces diverses agglomérations, les montagnes ont fait de chacune d'elles un petit monde à part qui garde son individualité, tout en recevant le souffle d'une même civilisation. Ce qui frappe à Wesserling, ce n'est plus le patronage des chefs planant au-dessus de toutes les institutions locales comme à Munster; ce n'est plus la participation immédiate des ouvriers à la conduite de leurs intérêts comme à Guebwiller : c'est l'effort accompli en vue de renouveler le caractère d'institutions anciennes et de les approprier aux tendances qui se sont produites de notre temps. Cette intention éclate dans un document curieux adressé par les chefs de l'usine en 1848 à la fameuse commission du Luxembourg. Certes, si cette commission avait voulu rester un comité d'enquête au lieu de se transformer en comité d'organisation, elle aurait pu puiser d'utiles enseignemens dans les faits rapportés par des hommes pratiques et dans des moyens consacrés par une expérience de plus de vingt-cinq ans; mais le Luxembourg ne voyait dans les épreuves du passé qu'un vaste thème pour une critique acerbe et implacable.

Le clan de Wesserling, qui réunit plus de trois mille ouvriers et d'où dépend la destinée d'au moins dix à douze mille personnes, est assis au milieu de la vallée de Saint-Amarin, une des plus vastes de la chaîne des Vosges, qui renferme une douzaine de villages entre des monts de mille à douze cents mètres de haut. Exclusivement adonnée aux industries textiles, à la filature et au tissage du coton ou de quelques articles mélangés, à l'impression sur des tissus divers, la population ouvrière de Wesserling tient au sol, comme celle de Munster et de Guebwiller, par des racines profondes. Ainsi pas ou presque pas de mobilité dans le personnel, et quelques mécaniciens attachés au service des appareils à vapeur viennent seuls du dehors.

Parmi les institutions organiques de ce clan, celles dont le caractère est le plus singulier se rapportent à l'épargne, à l'assistance mutuelle et aux subsistances. Une caisse d'épargne particulière à l'éta-

blissement, où elle existe depuis 1821, sert aux déposans un intérêt de 5 pour 100. Pour certaines catégories d'ouvriers, l'épargne est rendue obligatoire : les jeunes filles de la filature, par exemple, doivent laisser un douzième de leur salaire, qu'elles ne touchent avec les intérêts accumulés qu'au moment où elles quittent la fabrique, c'est-à-dire ordinairement à l'époque de leur mariage. Ces économies, insensiblement réalisées, leur préparent une petite dot qui contribue aux frais de premier établissement du ménage, et empêche de contracter alors des dettes que plus tard il est toujours si difficile d'éteindre. Les opérations de la caisse sont, du reste, en progrès. L'action de la caisse d'épargne de Wesserling, qui vient de l'initiative des patrons, est complétée par la création des caisses de secours mutuels, qui sont l'œuvre des ouvriers eux-mêmes. Wesserling compte aujourd'hui cinq sociétés de ce genre, dans lesquelles on avait abordé, avant 1848, le problème des retraites pour les invalides du travail. Les chefs de l'usine contribuent au maintien de ces institutions, soit en versant dans la caisse mutuelle le produit des amendes disciplinaires, soit en tenant compte d'un intérêt de 5 pour 100 pour les fonds déposés entre leurs mains, soit enfin en consacrant eux-mêmes une certaine somme au service des pensions. Il existait dans l'établissement jusqu'à ces dernières années une caisse de prêt destinée à venir en aide aux ouvriers qui voulaient acheter quelque petite propriété. On se bornait à exiger la caution solidaire d'un des déposans à la caisse d'épargne; mais ces avances prirent bientôt un essor tout-à-fait exagéré, et montèrent en une seule année à plus de 125,000 francs. On reconnut que les familles ouvrières s'étaient lancées à l'aveugle dans des acquisitions dépassant leurs moyens. On a dû dès-lors restreindre les facilités accordées; mais, en voulant prévenir un abus, on a resserré ces facilités dans une limite qui semble beaucoup trop étroite.

L'action de l'établissement, en ce qui concerne les subsistances, ne s'exerce ni par des achats de denrées alimentaires ni par l'entretien d'une boulangerie intérieure. A la suite des mauvaises récoltes de 1845 et 1846, on avait un moment recouru à cette aide directe; mais on y a renoncé assez promptement pour revenir à l'ancien mode, encore en vigueur aujourd'hui, et qui consiste à garantir aux boulangers le paiement des fournitures faites par eux, à exercer un contrôle sur la qualité et le poids du pain, et à obtenir un rabais sur le prix de vente. Ce système est universellement approuvé, car tous les ouvriers tiennent à prendre leur pain dans l'usine, où les boulangers sont obligés de l'apporter. Satisfaire aux besoins matériels, telle a été la première préoccupation des chefs de ce clan. Ils ont pourtant songé aussi, en une certaine mesure, à développer l'instruction primaire. Quoique toutes les communes de la vallée où résident les familles ouvrières

soient pourvues d'écoles, on a institué différentes classes intérieures, dont l'une remonte à 1810, mais dont le programme devrait être un peu élargi.

Mœurs et caractères offrent à Wesserling quelques traits saillans et tout-à-fait singuliers. Au milieu du mouvement inhérent à la vie industrielle, on aperçoit toujours la trace des coutumes simples et paisibles, long-temps héréditaires dans ces montagnes. L'organisation du clan était de nature à servir de rempart contre les mauvaises influences du dehors. Dans ce pays où presque tous les ouvriers sont catholiques et respectent profondément les ministres de leur culte, les idées religieuses ont été aussi un moyen de résistance contre la démoralisation. Ainsi le concubinage, fait rare, est regardé comme un scandale. On se marie de très bonne heure, et les familles, qui sont fort nombreuses, restent en général assez unies. Il faut les voir le dimanche, pendant l'été, descendre les collines pour aller aux fêtes des villages environnans : le père a quelquefois deux enfans sur les bras; la mère porte le plus jeune, tandis que cinq ou six autres suivent le long du sentier. Les chefs de l'usine tiennent au besoin la main à ce que le faisceau de la famille se conserve le plus long-temps possible, et à ce que les enfans restent sous le toit paternel jusqu'à l'âge où doit commencer pour eux une destinée plus libre. Quoique le vice endémique de l'Alsace, l'ivrognerie, règne assez despotiquement parmi cette population, on a remarqué depuis quelques années un fait heureux et significatif : la consommation du vin a diminué dans les cabarets et s'est accrue dans les familles.

Le désir du bien-être, très vivace et très répandu parmi les ouvriers, n'a pas aveuglé les esprits au point de leur faire méconnaître les services rendus par la fabrique. S'il se rencontre ici comme partout quelques mécontens, ils n'accusent pas les patrons du mal dont ils se plaignent; ils s'en prennent plutôt à des commis dont ils jalousent le sort, ou aux contre-maîtres, qui sont dans le système d'organisation intérieure les intermédiaires obligés, mais quelquefois peu sûrs, des ouvriers avec les chefs. Quant à la masse, elle s'entend assez bien à raisonner sur ses intérêts à l'aide de son seul bon sens. Les esprits ont une naturelle vivacité qu'aiguillonne encore une certaine vie intellectuelle. Les ouvriers de Wesserling aiment à lire ou du moins à entendre lire, et il n'est pas rare de voir, le dimanche ou le soir des jours d'été, surtout depuis que le travail est réduit à douze heures (1),

(1) On ne saurait se figurer jusqu'à quel point la limitation du travail à douze heures est regardée comme une conquête parmi les populations laborieuses. Nous avons entendu un ouvrier, associant deux idées d'un ordre très différent, dire, à propos des discussions sur le suffrage universel : « On veut nous ravir le droit de voter pour nous ramener aux seize heures de travail. »

toute une famille groupée pour écouter une lecture à haute voix. Plusieurs villages ont des bibliothèques qui prêtent gratuitement des livres au dehors. En fait de journaux, ici comme à Munster et par les mêmes motifs, on ne lisait que les plus exaltés. Quelques feuilles modérées, bénévolement répandues dans les ateliers, n'étaient pas même dépliées. Le mouvement des intelligences appartient-il donc en réalité, malgré le calme de la surface, aux idées de désordre? Non; mais on associe à des instincts droits des désirs d'indépendance qui égarent quelquefois les esprits. Toute direction qui ne paraît pas sortir du rang des ouvriers devient suspecte. La presse radicale et socialiste avait réussi à faire croire qu'elle appartenait à la famille ouvrière : telle était la raison de l'accueil qu'elle recevait; son succès moral était toutefois beaucoup moins étendu parmi les travailleurs de Wesserling qu'on ne le croyait généralement. Restés étrangers aux idées socialistes qu'ils s'expliquent mal et qui répugneraient à leurs sentimens, s'ils pouvaient s'en rendre compte, que prétendent donc les ouvriers de ce district? Leurs désirs, comme ceux des autres clans, se résument en un seul vœu : avoir du travail. Or, on commence à comprendre assez clairement que sans le maintien de l'ordre, sans le respect des droits acquis, la production s'arrête, et qu'en même temps toutes les sources de l'aisance se ferment pour les individus.

L'organisation des clans peut se ramener à deux conditions fondamentales : patronage de la part des chefs, attachement à leur travail de la part des ouvriers. Cette organisation, nous ne prétendons pas la proposer partout comme un modèle. Née des circonstances locales, elle s'approprie à une situation donnée; mais elle contient des élémens utiles à consulter par tous ceux que leurs fonctions rapprochent des masses laborieuses. La tendance vers le régime du clan est du reste un fait très frappant dans les mœurs industrielles de l'Alsace. Loin d'être particulière à ces colonies isolées où les hommes ont plus besoin de se grouper et de s'entr'aider, elle se décèle encore, quoique sous un aspect moins systématique, dans la plupart des grandes usines du Haut-Rhin, à Mulhouse, à Dornach, à Cernay, à Thann, etc. Presque partout vous êtes assuré d'avance de rencontrer des institutions intérieures qui cherchent à réunir les intérêts et à les placer sous l'égide d'une pensée commune; mais dans les villes, à Mulhouse surtout, l'initiative propre à chaque fabrique est dominée par un effort collectif émanant soit de la communauté tout entière, soit au moins d'une partie des membres de la communauté. Là le tableau présente deux faces, l'action commune et l'œuvre purement individuelle; des influences plus nombreuses qu'au sein des clans atteignent les ouvriers, et soulèvent des questions d'un haut intérêt pour la société.

II. — LES VILLES INDUSTRIELLES. — MULHOUSE, SAINTE-MARIE-AUX-MINES, BISCHWILLER.

L'industrie manufacturière, en Alsace, n'a pas choisi pour siége, comme en Flandre et dans la Haute-Normandie, les cités qui occupent le premier rang officiel. La capitale de la province, Strasbourg, cette ville si singulière, où les idées françaises sont entées sur des mœurs allemandes, n'est pas une ville de fabrique. Si quelques établissemens de ce genre existent dans la banlieue, la masse de la population strasbourgeoise est absolument étrangère à la vie industrielle proprement dite. Elle est adonnée à la pratique des arts et métiers, tels qu'ils s'exercent dans toutes les autres villes, et quelques-unes de ses habitudes contrastent même avec les exigences manufacturières. Une bonhomie sans gêne, qui s'étale à plaisir dans les lieux publics, et surtout dans ces nombreuses brasseries où se mêlent assez confusément des hommes de conditions diverses, tel est le trait le plus apparent qui s'y révèle dans la physionomie des masses. La brasserie joue du reste un rôle important dans l'existence de la population laborieuse, et la faveur qu'elle obtient porte souvent préjudice à la vie de famille. Passer là en commun des momens plus ou moins longs, avec une pipe et un pot de bière, c'est la jouissance préférée, même par ceux qui savent le mieux faire une légitime part au travail. Comment ce laisser-aller quotidien, ce besoin de pouvoir disposer de soi-même à toute heure s'accorderaient-ils avec la discipline sévère des fabriques, où la machine à vapeur tient les bras incessamment enchaînés? Pas plus que Strasbourg, la ville préfectorale du Haut-Rhin, Colmar, dont la physionomie manque d'ailleurs de caractère, n'est un centre de fabrication. Quelques filatures situées à une petite distance, au Logelbach, bien qu'empruntant à ses faubourgs une partie de leurs ouvriers, ne sauraient lui communiquer un aspect industriel.

En Alsace, quand les manufactures ne se sont pas répandues dans les campagnes, elles ont préféré se grouper dans de petites cités, dans de simples chefs-lieux de canton, soit parce qu'elles y trouvaient quelques anciennes traditions manufacturières, soit parce que la vie et par conséquent la main-d'œuvre y étaient à plus bas prix, soit enfin parce qu'elles y régnaient en souveraines et n'étaient pas exposées à se heurter contre des règlemens de police municipale incompatibles avec les nécessités de la fabrique. Si ces villages se sont successivement agrandis, si une de ces petites cités est devenue, avec ses quarante mille ames, la première ville du Haut-Rhin, cette importance a suivi les développemens du travail, mais elle n'avait pas été la cause du choix primitif.

Trois villes représentent en Alsace, à des titres divers et avec un éclat très inégal, l'industrie agglomérée : Mulhouse et les différentes localités qui vivent dans son orbite, Sainte-Marie-aux-Mines, et Bischwiller. Dans l'étude des influences directes ou indirectes qui peuvent agir sur le mouvement intellectuel des masses, on doit s'attendre à d'énormes différences entre ces trois centres d'industrie.

Le prodigieux accroissement dont Mulhouse offre le spectacle ne date que d'environ cinquante années. C'est après la réunion de cette petite république à la France, en 1798, que sa fabrication, délivrée des lignes de douanes françaises qui la cernaient de toutes parts, se transforme et s'élargit. La population s'élève tout à coup comme une marée montante : le chiffre augmente de 60 pour 100 de 1800 à 1810, de 75 pour 100 de 1820 à 1830, et double dans les dix années qui suivent la révolution de juillet. Sur les 40,000 habitans (1) que l'ancienne petite ville de 6,000 ames renferme aujourd'hui, on compte une masse d'ouvriers dont le nombre, variant selon les saisons et l'activité des fabriques, peut être évalué en moyenne à 20 ou 25,000. Cette population se presse dans des ateliers immenses, dont quelques-uns sont les plus vastes que possède le continent européen, et qui sont consacrés à la filature, au tissage, à l'impression du coton, à l'impression sur des étoffes de laine et à la construction des machines. Depuis 1848, le chiffre des ouvriers employés s'est accru dans le coton et dans la laine, tandis que dans les ateliers métallurgiques il a baissé en une proportion à peu près équivalente.

Au sein des rapides évolutions de la fabrique, l'ancien noyau de la population mulhousienne se conserve intact, malgré les envahissemens du dehors. Il possède je ne sais quelle énergie native qui renouvelle incessamment les forces de l'industrie. Tous les noms illustrés depuis cinquante ans par les progrès industriels, les Dollfus, les Kœchlin, les Zuber, les Blech, les Schlumberger et d'autres encore, appartiennent au livre d'or de la petite cité, où le génie manufacturier éclatait dès long-temps dans certaines fabrications abandonnées aujourd'hui. Ce coin de terre, à peu près ignoré du monde, placé sous un ciel rigoureux, entouré à l'ouest, au sud et à l'est, par les Vosges, le Jura et les sommets de la Forêt-Noire, recélait la mystérieuse fortune d'une des premières cités manufacturières de la France et de l'Europe. On y apercevait dans toutes les classes de la société des habitudes de travail auxquelles demeurent fidèles les chefs d'industrie, même quand ils se sont élevés à une splendide existence. A ces mœurs laborieuses, Mulhouse joignit de tout temps un esprit d'association qui provenait de l'ancienne division des corps d'état en tribus, dont les membres étaient

(1) Le chiffre officiel est de 29,415 habitans; l'excédant s'explique par la population flottante.

unis par des liens fort étroits. Peut-être faut-il attribuer à cette confraternité entre les individus d'une même profession l'usage où sont les fabricans de se communiquer leurs procédés et leurs découvertes, au lieu de se claquemurer chacun chez soi. Ce que l'un a seulement ébauché, un autre le développe ou le perfectionne, au grand bénéfice de la communauté tout entière. Libérale et hardie dans ses allures, l'industrie mulhousienne s'efforce en toute occasion de se placer haut, de manière à pouvoir embrasser les choses d'ensemble et viser à des résultats lointains. Cette tendance, nous la devons signaler, parce qu'elle se retrouve dans les rapports des manufacturiers avec la population ouvrière, dont la physionomie et les mouvemens si divers contrastent avec l'unité d'origine et l'uniformité d'esprit des chefs d'établissement.

La masse laborieuse est, en effet, composée d'élémens très mélangés, que le vent de la misère pousse vers Mulhouse de tous les points de l'horizon. Les imprimeurs sur étoffes appartiennent généralement au pays; la filature compte un grand nombre d'individus nomades accourus des départemens voisins, traînant souvent après eux de nombreuses familles en haillons. Placée près de la frontière, Mulhouse, qui s'alimente assez abondamment par les capitaux de la Suisse, reçoit de ce pays et de l'Allemagne un cinquième environ de sa population ouvrière, pesant fardeau dans les momens de crise. Les femmes occupent une large place dans les fabriques, surtout depuis la substitution du tissage à bras au tissage mécanique opérée dans le coton (1).

Les travailleurs de l'industrie mulhousienne n'ont l'intelligence ni ouverte ni prompte, ils éprouvent de la peine à saisir une explication : tout ce qu'on peut dire d'eux, c'est qu'ils finissent par comprendre; mais ce qu'ils ont une fois saisi demeure gravé dans leur pensée en traits si profonds, que rien ne saurait l'en arracher. Si la culture intellectuelle atteint à peu près partout dans les ateliers un égal niveau, il n'en est pas de même de la culture morale. Ici des distinctions deviennent indispensables entre les différentes catégories d'ouvriers. Les plus relâchés dans leur vie sont incontestablement ces travailleurs venus de pays étrangers, qui ne tiennent à rien et peuvent être contraints, par des mesures de police, à quitter la ville aussitôt qu'ils manquent d'ouvrage : voyageurs d'un jour sur un sol prêt à les repousser, ils n'y voient guère à respecter que les gendarmes. Ouvriers fileurs pour la plupart, ils habitent le plus près qu'ils peuvent des établissemens qui les emploient, sauf à y vivre dans un rapprochement excessif, parce que le travail des filatures, bien qu'il ne dure aujourd'hui que douze heures, commençant l'hiver avant le jour, les obligerait à partir de trop grand

(1) Le tissage des étoffes de laine qui s'impriment à Mulhouse s'effectue à bras dans un rayon de quinze à vingt lieues, particulièrement dans les Vosges, où la main-d'œuvre est à vil prix.

matin, s'ils se disséminaient dans un rayon étendu. Les imprimeurs sur étoffes sont placés, du moins sur ce point, dans des conditions meilleures. Comme ils ne travaillent guère à la lumière, ils ne sont pas aussi pressés d'arriver à la fabrique durant l'hiver, où ces voyages sont le plus pénibles : aussi ont-ils, pour la plupart, leurs demeures dans les campagnes environnantes, et quelques-uns cultivent un lambeau de terrain; mais, d'un autre côté, les intermittences du travail sont plus fréquentes dans l'impression que dans la filature, et l'oisiveté résultant du chômage enfante trop souvent de déplorables excès.

Que des causes particulières d'immoralité soient inhérentes à ces grandes agglomérations dans des bâtimens où les deux sexes sont confondus ou très rapprochés, c'est incontestable; cependant la discipline intérieure les a notablement amoindries. Le tableau de la moralité mulhousienne est loin d'être aussi sombre qu'on se le figure généralement. Une circonstance très affligeante, je veux parler des nombreux exemples de concubinage, a porté quelquefois à le rembrunir; ce désordre pourtant ne procède pas toujours de volontés corrompues; il s'explique par les entraves que rencontre, dans quelques-uns des pays d'où Mulhouse tire ses ouvriers, la consécration légale des unions formées à l'étranger. Cela est si vrai, que le concubinage entre un ouvrier français et une femme de la même nation est un fait rare, ou qu'une union régulière vient bientôt terminer. Dans divers états d'Allemagne et en Suisse, le mariage n'est reconnu que si la femme justifie de l'acquisition du droit de bourgeoisie pour elle et pour ses futurs enfans au lieu du domicile de son mari. La dépense à faire, les formalités à remplir deviennent dès-lors, pour les ouvriers étrangers qui voudraient se marier, des obstacles presque insurmontables. Pour rendre possible l'achat du droit de bourgeoisie, on avait employé, il y a quelques années, un moyen qui avait produit de bons effets et qui paraît se recommander à la vigilante sollicitude de la municipalité actuelle. On obligeait les ouvriers placés dans certaines conditions à verser à la caisse d'épargne une faible somme proportionnelle à leur salaire et à se créer ainsi un petit capital. On comprendra qu'à Mulhouse les mesures prises contre le concubinage puissent avoir une rigidité particulière, car il s'agit d'étrangers qui ont besoin pour résider dans la ville d'un permis de séjour, et qui jettent dans la situation la plus affligeante des femmes françaises qu'ils ne peuvent épouser et des enfans qu'ils ne peuvent légitimer. Les enfans nés de ces unions figurent pour une très forte part dans le chiffre des naissances illégitimes constatées sur les registres de l'état civil de Mulhouse, où plus de la moitié des enfans naturels sont d'ailleurs reconnus par leurs pères. Des recherches statistiques, faites avec le plus grand soin et dues à M. le docteur Penot, professeur très distingué de chimie industrielle et habile observateur, ont établi, entre autres faits, que cette ville, com-

parée à d'autres cités françaises placées à peu près dans une situation analogue, était une de celles où, sur un chiffre donné d'enfans naturels, il y en avait le plus de reconnus.

Si on s'en rapporte à certains signes extérieurs, la classe laborieuse, dont la très grande masse appartient au culte catholique (1), a conservé un fonds de religion qui, sans avoir une grande influence sur les mœurs, en possède une véritable sur les idées. Hommes et femmes s'entassent le dimanche matin dans l'enceinte beaucoup trop étroite d'une église appropriée, vers le commencement de ce siècle, aux besoins d'un millier seulement de catholiques. Certes on peut reprocher des vices à la classe laborieuse de Mulhouse, certes il y a dans ses rangs, comme dans toute grande agglomération, des cœurs viciés, rebelles à tout enseignement moral; mais la majorité n'est pas atteinte de cette perversité essentielle qui ravit tout espoir de régénération, et en une foule de circonstances on voit percer d'excellens instincts.

On ne pourrait citer aucune ville de France où l'on se soit plus occupé et depuis plus long-temps des divers besoins de la population ouvrière. L'esprit de recherche qui distingue Mulhouse dans l'industrie s'est aussi étendu à l'œuvre de la bienfaisance sociale. Les premiers noms de cette fabrique, ceux qui sont à la tête du progrès manufacturier, reparaissent ici ayant en main l'initiative de toutes les fondations utiles. Que les besoins aient dû s'accumuler en raison directe du rapide accroissement de la cité, c'est un fait évident. Grandissant ainsi au-delà de toutes les prévisions, Mulhouse pourrait être comparée à un enfant qui croît trop vite et à qui tous ses vêtemens vont mal. Quelles ressources possédait-on pour répondre à de subites et impérieuses exigences? Aucune en dehors des produits éventuels de l'octroi. En 1798, lors de la réunion de la petite république à la France, les habitans, assemblés dans l'église par le magistrat, avaient décidé que le patrimoine commun, même celui de l'hospice, sauf une faible réserve, serait vendu à l'encan, et que le prix en serait partagé entre tous les citoyens ayant droit de bourgeoisie (2). Si on n'avait eu pour consacrer au soulagement des classes ouvrières que les revenus publics d'une communauté où, sur quarante mille habitans, deux mille sept cent cinq seulement sont inscrits à la contribution personnelle et mobilière, il aurait été impossible de satisfaire à tous les besoins. Heureusement la générosité

(1) Sur ses 40,000 habitans, Mulhouse compte à peu près 25,000 catholiques, 12,000 protestans et 3,000 Juifs. Les usines ne renferment qu'un petit nombre de protestans et pas de Juifs, les premiers ayant en général une certaine aisance, et les autres ne pouvant guère, à cause du sabbat, s'accommoder aux exigences du travail manufacturier.

(2) Le fonds à partager fut d'à peu près 2 millions, et chaque part d'environ 250 livres. Exemple frappant d'un faux calcul économique! la quotité reçue par chaque bourgeois dut être à peu près insensible pour lui, et la communauté fut privée d'immenses ressources dont la valeur aurait au moins quadruplé depuis 1798.

se manifesta par des contributions abondantes, et les ressources semblèrent jaillir du sol comme par enchantement.

Collectifs ou individuels, les efforts ne se sont jamais arrêtés en face de nécessités réelles. Dans le domaine de l'action collective rentrent les œuvres dues à la municipalité, à une institution locale très connue sous le nom de *Société industrielle*, à différentes associations particulières et à des souscriptions publiquement organisées. Quant aux actes isolés, lorsqu'ils n'échappent pas par leur nature même à tous les regards, il faut les chercher dans les nombreuses créations intérieures des fabriques ou dans quelques témoignages de munificence individuelle, dont les exemples sur de pareilles proportions ne se rencontrent guère. Le mouvement des classes ouvrières à Mulhouse se trouve enveloppé par cet immense réseau de généreuses institutions qui s'adressent parfois directement aux intelligences et qui réagissent toujours plus ou moins sur l'état moral.

Quand on considère les créations municipales, l'école primaire apparaît sur le premier plan et prouve qu'on est entré résolûment dans la voie de l'instruction gratuite. Sur deux mille enfans qui fréquentent les classes, onze cents environ jouissent de bourses complètes ou partielles représentant une dépense de 22,000 francs. Mulhouse n'ayant qu'une seule et grande école communale pourvue d'une trentaine de maîtres ou institutrices et située au centre de la ville, on peut aisément aller passer en revue, à l'heure de l'entrée ou de la sortie des classes, toute la jeune population qui à ce moment-là encombre littéralement les rues voisines. Ces enfans sont convenablement vêtus, et leur physionomie atteste de la vigueur. Quels sont-ils pourtant? d'où viennent-ils? Un grand nombre appartient à des familles d'artisans et ne doivent pas aller travailler dans les manufactures; les autres n'y vont pas encore, mais peut-être les retirera-t-on trop tôt de l'école pour les y conduire. Une fois qu'ils sont entrés dans les usines, quels que soient les louables efforts de plusieurs fabricans, l'instruction devient en général moins fructueuse. Aussi compte-t-on encore un assez bon nombre d'individus, même parmi les familles sédentaires, qui ne savent pas lire. Quant à la population roulante, il est bien difficile de faire arriver l'instruction primaire jusqu'à elle. Des écoles du dimanche et peut-être aussi des écoles du soir seraient le seul moyen de répandre quelques lueurs sur l'ignorance grossière où les ouvriers nomades restent souvent plongés. La ville alloue déjà une petite subvention et fournit un local à une école du dimanche. Dix ou douze salles d'asile, où commence la première éducation des enfans et dont profitent principalement les travailleurs des manufactures, sont aussi entretenues par le budget municipal et coûtent environ 6,000 francs (1).

(1) L'hôpital, qui comprend une maison d'orphelins et dépense à peu près 76,000 fr.

La *Société industrielle de Mulhouse* est arrivée, sans posséder aucune autorité officielle et presque sans ressources financières, à conquérir, par des travaux utiles et désintéressés, une influence morale qui s'étend même hors de l'Alsace. Composée d'un personnel nombreux, elle réunit en un faisceau toutes les forces vives de la cité et sait employer la bonne volonté et les connaissances particulières de chacun de ses membres au profit de l'œuvre commune. La chambre de commerce lui abandonne l'étude des questions spéciales qui sont adressées par le gouvernement, ou que soulève le jeu des divers élémens économiques. Comme la *société* se perpétue tandis que la chambre est appelée à se modifier périodiquement, l'unité des vues est mieux assurée. Centre d'un mouvement d'idées fort actif, cette association publie un *Bulletin* où presque toutes les questions industrielles de notre époque sont discutées par des hommes pratiques au point de vue des faits et de l'expérience (1). L'esprit libéral de ce recueil qui reflète naturellement la pensée de la communauté mulhousienne ne s'est jamais démenti. La même société dirige une école de dessin industriel rendue gratuite pour les jeunes ouvriers qui la fréquentent. Parmi les questions dont elle se préoccupe, il en est deux qui ont une importance capitale pour les classes laborieuses : celle des logemens d'ouvriers et celle des accidens dans les fabriques. Les habitations des familles laborieuses ont été un moment à Mulhouse dans un état très fâcheux par suite de l'accroissement trop rapide de la population. Depuis vingt ans, la situation, sous ce rapport, s'est considérablement améliorée; mais si les maisons basses et humides ont été abandonnées, si l'insalubrité a disparu (2), le mode adopté pour les nouvelles constructions présente des inconvéniens d'un autre ordre. On a bâti dans les divers quartiers de la ville de ces grandes maisons, de ces véritables casernes où, comme nous avons eu déjà l'occasion de le faire observer, le rapprochement excessif des ouvriers engendre de déplorables désordres. Une commission a été chargée par la *Société industrielle* de se mettre en rapport avec toutes les personnes qui ont construit en Alsace des habitations pour les ouvriers et de réunir des renseignemens sur

par an, et le bureau de charité rentrent dans le cercle des institutions municipales; mais les contributions de la bienfaisance privée figurent pour une somme importante dans les fonds affectés au bureau de charité. La construction de l'hospice actuel, vaste bâtiment merveilleusement approprié à sa destination, est même, au moins pour une partie, le résultat d'actes de munificence individuelle dus à M. André Kœchlin, alors maire, et à trois chefs des principales familles de Mulhouse, MM. Kœchlin père, Jean Zuber père et Jean Dollfus père.

(1) Parmi les noms connus qui reviennent le plus fréquemment au bas des articles du *Bulletin*, on trouve ceux de MM. Émile Dollfus, A. Penot, Jean Zuber, Émile, Édouard et Joseph Kœchlin, Henri Schlumberger, Jérémie Risler, etc.

(2) L'application rigoureuse de la loi sur les habitations insalubres n'a donné lieu à Mulhouse qu'à la fermeture de seize logemens.

les avantages ou les désavantages des divers systèmes mis en pratique. Une fois saisie de ce travail préliminaire, la *société* se propose d'adopter des plans qu'elle rendra publics et de bâtir elle-même une maison modèle. Mêmes investigations en ce qui concerne les accidens occasionnés dans les manufactures par les appareils mécaniques. On cherche à se rendre compte des essais déjà tentés pour prévenir de semblables malheurs, puis on conseillera les précautions à prendre, et l'action morale suffira sans doute pour les faire adopter. Accomplie sur une échelle aussi large, l'œuvre de la *Société industrielle* constitue une mission d'une haute importance sociale et justifie avec éclat le titre qui lui a été conféré d'établissement d'utilité publique.

L'action très énergique des nombreuses associations privées qui s'occupent à Mulhouse du sort des classes laborieuses peut se ramener à trois objets : encourager la prévoyance, propager l'instruction, patroner et secourir la faiblesse et le malheur. Une institution de prévoyance d'un caractère tout-à-fait neuf, éclatant témoignage de la bonne volonté des manufacturiers envers les ouvriers qu'ils emploient, mérite surtout d'attirer les regards. Onze des premières maisons de la ville se sont entendues pour constituer une société dite *Société d'encouragement à l'épargne*, qui a pour but d'engager les ouvriers, au moyen d'une prime, à s'assurer par leurs propres économies une pension à la caisse publique des retraites, de créer et d'entretenir une maison de refuge pour les invalides de l'industrie, enfin de distribuer des secours temporaires aux anciens ouvriers dont les moyens d'existence sont reconnus insuffisans. Où la *société* puise-t-elle les ressources nécessaires à ses dépenses? Comme elle ne demande aucune cotisation aux ouvriers qu'elle encourage, elle ne pouvait trouver ses moyens que dans la munificence des fondateurs de l'œuvre. Les onze fabricans dont les noms figurent dans l'acte social se sont engagés à verser, pendant vingt ans, une somme égale à 3 pour 100 de la totalité des salaires payés par eux (1). Les deux tiers de cette mise importante sont affectés aux primes pour les dépôts faits à la caisse de retraites; l'autre tiers, accru des contributions volontaires que l'on pourra recueillir, sert à l'entretien de la maison de refuge, à la distribution des secours à domicile et aux frais d'administration. A peine le projet conçu et les statuts rédigés, on s'est mis à l'œuvre avec la tenace résolution du caractère alsacien; le terrain a été acheté; un bel hôtel, dont nous avons pu apprécier l'habile appropriation, s'est élevé dans une des situations les plus salubres de la ville, et il est aujourd'hui sur le point de s'ouvrir. Les secours à domicile seront certainement moins lourds pour la *Société d'encouragement* que la pension dans cet asile,

(1) En 1851, la somme de ces versemens a été de 77,345 francs.

mais on a voulu exécuter le programme tout entier et bâtir un édifice qui fût pour les ouvriers une preuve visible des intentions de la fabrique à leur égard. Si des circonstances imprévues ne viennent point la troubler dans son développement, cette institution est appelée à exercer une notable influence sur le sort de la population laborieuse.

Parmi les établissemens rentrant dans le cercle des associations de secours, il faut citer encore une *Société alimentaire* et une *Société de patronage*. Pour juger l'œuvre de la *Société alimentaire*, il faut savoir que les ouvriers sont dans l'usage, à Mulhouse, de s'approvisionner à crédit en présentant leur livret chez le boucher, l'épicier, etc. Or, il est inévitable que le consommateur qui achète à crédit achète plus cher la marchandise dont il a besoin. Le rôle de l'association consiste à vendre des alimens au prix de revient (1). Comme les masses ont appris à se défier des institutions qui leur promettent des ventes à bon marché, il était essentiel que la *Société alimentaire* eût à sa tête, ainsi qu'elle en a effectivement, des personnes dont le nom seul suffit pour répondre du complet désintéressement des opérations. Des jetons pris à l'avance facilitent la régularité des distributions, qui n'a jamais été troublée. Avec un pareil mode d'assistance, le secours n'est pas une aumône; il se mêle étroitement à un effort propre à l'individu qui en profite, tout en ayant pour point d'appui une bienfaisance éclairée qui abrite l'institution contre les suites de faux calculs ou de fâcheuses éventualités.

La *Société de patronage*, créée comme la *Société alimentaire* dans ces derniers temps, donne des secours sous la forme de travail; elle y joint des distributions en nature et des prêts gratuits d'objets mobiliers. Les familles ouvrières nécessiteuses sont placées sous la protection immédiate d'un ou plusieurs membres de l'association. Une fois admise à jouir de ce patronage, une famille obtient de la besogne appropriée à l'état de ceux de ses membres qui, sans pouvoir utiliser leurs forces dans les ateliers de l'industrie privée, ne sont pas cependant frappés d'une incapacité absolue de travail. On occupe de cette manière des gens affectés de maladies chroniques, des convalescens, de vieilles femmes et quelques enfans. Les ouvrages exécutés par de tels ouvriers sont, comme on le pense bien, des plus communs; on utilise souvent des matières premières qui seraient perdues, parce que la valeur de l'objet confectionné ne rendrait pas le prix de la main-d'œuvre. Le

(1) Le prix de trois repas par jour est au minimum de 35 centimes, et au maximum de 65 centimes, soit au siége de la société, soit au dehors. Le détail de chaque repas peut donner une idée de la vie des ouvriers à Mulhouse. La nourriture à 35 centimes par jour, qui ne saurait guère suffire qu'aux femmes et aux enfans, est ainsi composée : déjeuner, pain et café, 10 centimes; dîner, soupe, légumes, pain, 15 centimes; souper, soupe, 10 centimes. — La nourriture à 65 centimes comprend le déjeuner, 10 centimes; le dîner, soupe, légumes, viande, vin, pain, 35; le souper, viande, soupe, pain, 20 cent.

paiement peut avoir lieu en argent, si l'ouvrier le désire; mais, pour faciliter aux ménages pauvres les moyens de se munir de linge dont ils manquent presque toujours, on a imaginé de payer aussi le travail avec des articles de lingerie qu'on cède à très bon marché. L'avantage d'un pareil arrangement a été si bien compris, que le salaire, sous cette seconde forme, est aujourd'hui généralement préféré.

Les associations qui cherchent à développer l'instruction parmi les classes ouvrières remplissent leur tâche, soit au moyen de quelques écoles destinées aux enfans ou aux adultes, soit au moyen de salles publiques de lecture ouvertes le dimanche, et qui possèdent plusieurs centaines de volumes en allemand ou en français. Une de ces salles, réservée exclusivement aux jeunes gens, est fréquentée par cinq ou six cents lecteurs. A ces institutions si ingénieuses et si actives, il s'en joint beaucoup d'autres qui, comme la *Société de Saint-Vincent de Paul,* la *Société des Amis des pauvres,* la *Société de Charité,* représentent, sous des faces diverses, l'esprit de la bienfaisance chrétienne en l'unissant à des pensées de moralisation sociale. Les souscriptions volontaires forment le fonds commun d'où ces différentes sociétés tirent leurs moyens d'action; mais, outre ces contributions périodiques, on fait, pour des besoins accidentels qui se produisent dans la cité, de fréquens appels à la générosité particulière. On a obtenu de cette façon, dans ces derniers temps, 300,000 francs pour construire la nouvelle église catholique que réclame l'intérêt moral de la population. Un seul fabricant, M. Jean Dollfus, a donné 20,000 francs pour bâtir un lavoir public ouvert depuis plusieurs mois, et il s'est engagé à contribuer tout aussi largement à la construction de la maison-modèle pour le logement des familles ouvrières projetée par la *Société industrielle.* On a calculé qu'en 1850 et 1851 le total des souscriptions à des œuvres collectives intéressant le public touchait au chiffre de 500,000 francs.

L'initiative purement individuelle continue en sous-œuvre cette série d'efforts ininterrompus. Tantôt on lui doit des salles d'asile, dont une, par exemple, qui renferme à peu près trois cents enfans et comprend une école et un ouvroir, est alimentée par la libéralité aussi touchante qu'inépuisable d'une seule personne; tantôt ce sont de petites classes, des écoles du soir ou du dimanche annexées à une fabrique; ailleurs, une usine possède un lavoir et des bains gratuits; ailleurs encore, on administre fort libéralement des caisses de secours pour les malades. Ici, une boulangerie attenant à une usine procure un bénéfice net sur le prix ordinaire du pain; là, pendant l'hiver, on distribue des soupes aux jeunes enfans employés dans les ateliers. Quelquefois des bibliothèques semblables à ces institutions connues en Angleterre sous le nom de *Workmen's libraries* prêtent des livres à domicile. Il est une fabrique à laquelle on a attaché un homme de loi qui s'y rend une fois la semaine pour donner gratuitement des con-

seils aux ouvriers sur les questions d'intérêt privé qu'ils peuvent avoir à débattre au dehors, afin de soustraire leur ignorance à la ruineuse exploitation de prétendus agens d'affaires. L'acte de société de la même manufacture affecte expressément une part des bénéfices à des œuvres de bienfaisance. Enfin une usine des environs de Mulhouse attribue une prime aux ouvriers sur les profits réalisés. Au lieu de se murer dans le domaine de l'industrie, la concurrence, on le voit, s'est activement déployée dans la sphère de la bienfaisance publique.

Les ouvriers de Mulhouse, auxquels s'appliquent des moyens d'assistance morale et matérielle si multipliés, ont-ils conscience des efforts dont ils sont l'objet? Quels sentimens les animent, soit envers leurs chefs, soit envers la société? On a répété à cette population, comme à toutes les populations laborieuses de la France, qu'elle était la proie d'avides spéculateurs : elle a dû naturellement ressentir les effets de ces prédications qui auraient voulu préparer la guerre du travail contre le capital. Il est un fait pourtant qui plaide ici en faveur des ouvriers : c'est que, sous le feu d'incessantes provocations, sans échapper à toute suggestion funeste, ils sont demeurés inaccessibles à ces animosités brutales qui se traduisent en actes de dévastation dans les établissemens industriels. L'histoire des dernières années est là pour le démontrer : en remontant au-delà de 1848, lors de la disette de 1847, on avait vu une catégorie d'ouvriers, les fileurs, auxquels les travailleurs des ateliers de construction refusèrent positivement de s'associer, envahir les boutiques des boulangers qu'ils accusaient de la cherté du pain; mais les fabriques ne furent pas même menacées. En 1848, au milieu d'une effervescence grosse d'égaremens, aucun dégât matériel ne fut commis. N'est-ce pas là une preuve que les ouvriers sentent, au moins d'une manière vague, qu'une relation étroite unit leurs destinées à celles des fabricans et des capitalistes? Tant qu'il ne s'agit que d'écouter des promesses dont ils sont incapables de découvrir le vide et le danger, ils peuvent bien prêter à la déclamation une oreille attentive; mais, quand ils sont amenés sur le terrain de la vie pratique, leur bon sens naturel reprend le dessus, et ils comprennent alors que détruire les instrumens du travail, ce n'est pas le moyen d'améliorer leur propre condition. C'est grace à cet instinct, c'est grace à la conduite généreuse et prévoyante des chefs d'usine, que les rapports entre les différens intérêts engagés dans la production n'ont pas été troublés par la violence. Jamais les principes viciés que contient inévitablement une si grande agglomération d'élémens hétérogènes n'ont prévalu contre les sentimens vrais de la majorité.

La discipline des ateliers est à la fois sévère et bienveillante; des intentions paternelles percent même à travers des répressions nécessaires. Une grande bienveillance d'un côté, une véritable déférence de l'autre, voilà, dans ses termes les plus généraux, la vérité sur les re-

lations des ouvriers de Mulhouse avec leurs chefs, sauf, bien entendu, des exceptions heureusement rares, qui tiennent à des natures foncièrement perverties ou à de funestes conseils trop facilement écoutés. Si les déclamations contre l'ordre social ont quelquefois trouvé faveur parmi ces ouvriers si soumis à leurs chefs, cette contradiction s'explique aisément : la société est un être abstrait, dont le rôle est plus difficile à apprécier que celui d'une manufacture qui fait vivre ceux qu'elle emploie. Sous une surface calme une inquiétude assez profonde, telle était, au point de vue politique, jusqu'à ces derniers temps la situation des travailleurs mulhousiens. Si, dans les conversations particulières, ils laissaient échapper des paroles hostiles aux pouvoirs publics, ils n'étaient pas livrés pourtant à l'influence des agitateurs au point de suivre aveuglément leurs impulsions. On a pu en juger au mois de décembre dernier; on essaya de les entraîner dans la rue pour faire ce qu'on appelait une démonstration pacifique; mais ils s'y refusèrent positivement, déclarant qu'ils avaient du travail, et qu'ils ne voulaient pas le compromettre en jetant l'alarme dans la cité. Il y a bien loin de là au désordre pour le désordre même.

Quand on compare les ouvriers de l'industrie manufacturière de Mulhouse aux paysans des communes rurales du même district, combien les premiers paraissent supérieurs aux seconds ! Ce sont les habitans de la campagne qui avaient naguère brutalement accueilli l'idée du partage des biens, et qui considéraient cette opération comme un fait très prochain. Un riche propriétaire des environs de Mulhouse, qui a su féconder, au moyen de l'irrigation, des terres presque improductives, conseillait aux petits cultivateurs de suivre son exemple, et, pour les y déterminer, il leur fit offrir généreusement les fonds nécessaires remboursables à long terme. Les villageois répondirent crûment qu'ils n'avaient pas besoin de se donner tant de peine, puisqu'ils auraient bientôt leur part dans le patrimoine qu'on leur présentait comme un modèle. Il est triste d'être contraint d'ajouter que la commune où se tenait un pareil langage avait été comblée de bienfaits de toute nature par le propriétaire dont l'héritage envié défrayait d'avance une cupidité grossière. Jamais pensée analogue ne s'est produite dans le sein de la population industrielle de Mulhouse : on peut dire d'elle que ses instincts ont été troublés sans avoir été pervertis.

A Sainte-Marie-aux-Mines, le tableau change complétement : plus de cadre aussi large, plus de traits aussi accentués; un régime industriel différent engendre d'autres conditions pour les existences individuelles. La petite ville de Sainte-Marie n'est pas placée sur une de ces grandes voies de communication que suit le mouvement du commerce et où les hommes sont appelés à des rapports fréquens les uns avec les autres; elle est enfouie au milieu de la chaîne des Vosges, dans une vallée

étroite et pittoresque que cernent à droite et à gauche des monts inégaux confusément entassés. Cette fabrique emploie dix ou douze mille ouvriers, soit pour le tissage du coton teint, qui fut long-temps la seule industrie de la localité, soit pour une fabrication récemment introduite dans cette contrée, celle des tissus de laine mélangés. Une faible partie de la population travaille en atelier; si on excepte quelques établissemens de tissage à la main et quelques teintureries, la plupart des fabricans n'ont chez eux qu'un petit nombre d'ourdisseurs pour monter les chaînes qu'ils donnent à tisser au dehors. Trois ou quatre mille tisserands habitent la ville même; les autres sont répandus dans les montagnes, et leurs chaumières sont disséminées dans les gorges voisines, souvent à d'assez grandes hauteurs. Une pareille organisation ne saurait guère se prêter à une initiative hardie, pas plus dans le domaine de la fabrication que dans celui de la bienfaisance publique. On suit le sillon tracé avec la lenteur inhérente au système du travail à domicile, et on conserve ainsi, sans l'accroître, la bonne renommée des produits du district.

Diverses causes donnent naissance à une assez grande misère parmi la population laborieuse de Sainte-Marie : des chômages fréquens, la concurrence que se font entre eux les tisserands, trop nombreux pour les besoins de la fabrique, — le prix relativement élevé des denrées alimentaires à cause de l'isolement de la ville, où tout vient d'assez loin, enfin le grand nombre d'enfans dans la plupart des familles. Les moins malheureux parmi les ouvriers sont ceux qui ont une parcelle de terre à cultiver, et les plus misérables appartiennent à la partie de la population vouée à l'ingrate tâche du bobinage. Ne réclamant aucune aptitude particulière, cette besogne est confiée communément à des vieillards, à des enfans, à des femmes, à des infirmes ou même à des idiots, et la rétribution en est excessivement modique. Telle qu'elle est cependant, elle aide ceux qui la reçoivent à se nourrir et allége le poids de la charité publique ou privée. On se demande avec inquiétude ce que deviendra cette classe infortunée, si le bobinage mécanique s'installe dans la vallée, où il menace effectivement de s'introduire.

Dans l'ordre moral, la population ouvrière de Sainte-Marie n'étale point aux regards ces plaies profondes qui affligent d'autres régions, mais elle ne laisse pas voir non plus cette énergie intérieure qui fait luire un rayon d'espoir même au milieu de l'immoralité. Partout tiédeur et abattement; on dirait une classe qui s'abandonne en face d'insurmontables difficultés. Les habitudes du cabaret, les fréquens exemples d'un concubinage qui devance presque toujours l'union conjugale, restreignent et contrarient l'influence de la vie de famille. Quant à l'empire des idées religieuses, il n'est guère mieux établi. Pour une population de dix à douze mille ames, dont les deux tiers appartien-

nent à la religion catholique, on compte deux églises consacrées à ce culte, deux temples protestans et une petite synagogue; mais au fond tout se réduit pour le plus grand nombre à des actes extérieurs qui n'impliquent en rien un sentiment religieux ayant conscience de lui-même. Aussi, avec des débordemens moins scandaleux qu'ailleurs, le sens moral est tout aussi relâché, et il manque absolument de la base que pourrait lui prêter dans l'individu l'idée de la dignité personnelle.

L'attitude des ouvriers envers les patrons, sans être exempte de défiance, ne porte pas l'indice de haineuses rancunes. Malheureusement nul lien durable entre les deux élémens de la production, pas de ces rapports suivis d'où procèdent une certaine bienveillance d'un côté, un certain attachement de l'autre. Les deux parties s'unissent ou se séparent avec une grande facilité et une souveraine indifférence. Calmes par nature, obligeans les uns pour les autres, avenans envers les étrangers, les ouvriers de Sainte-Marie méritent d'ailleurs d'exciter une sympathie qui ne leur est pas refusée par la classe aisée de la ville. Si les moyens d'une action commune n'ont pas pris un grand essor, la bonne volonté individuelle s'est à l'occasion révélée. On s'est cru obligé, par suite de la pénurie de la caisse municipale, de rayer du budget pour l'année 1852 la subvention accordée aux deux salles d'asile existant dans la cité, et on s'est alors adressé aux souscriptions particulières pour réaliser la somme de 3,000 francs nécessaire au maintien d'une aussi utile institution. L'instruction primaire impose des sacrifices assez lourds à la commune. Les écoles catholiques pour les garçons sont dirigées par des frères de Sainte-Marie de Bordeaux, et les écoles des filles par les sœurs de la Providence. Presque tous les parens envoient leurs enfans à l'école; mais, pressés par la misère, ils ne les y laissent point assez long-temps. Il s'ensuit que l'état de l'instruction parmi les adultes ne répond pas au grand nombre d'enfans qui fréquentent les classes élémentaires. Chez les tisserands de la campagne, l'ignorance est encore plus générale, les moyens d'apprendre à lire et à écrire étant beaucoup moins à la portée des familles. Des efforts se sont produits parmi les ouvriers de Sainte-Marie en vue d'opposer la prévoyance aux funestes effets des chômages occasionnés par la maladie. Plusieurs sociétés de secours mutuels plus ou moins solides, dont l'une reçoit de la ville une subvention de 1,500 fr., se sont formées à cet effet. Dans les limites un peu trop restreintes de leur action, elles rendent des services réels, et la somme allouée sur le revenu municipal témoigne qu'on a su comprendre le rôle social de ces institutions. La propagande des fausses doctrines qui ont inquiété notre époque ne s'est pas ouvert une large voie dans les montagnes de ce pays. Même au lendemain de la révolution de février, bien qu'un peu plus émus qu'à l'ordinaire, les ouvriers ne s'y occupaient guère

de politique; mais le calme qui règne ici ne découle pas du sentiment même confus d'un devoir social, il tient à l'empire de l'habitude et à l'engourdissement des ames.

Dans la troisième ville manufacturière de l'Alsace, à Bischwiller, située tout-à-fait au nord de la province, dans le département du Bas-Rhin, l'organisation de l'industrie locale se rapproche bien plus du régime de Mulhouse que de celui de Sainte-Marie. Tous les ouvriers travaillent en atelier, sans y former toutefois des agglomérations de plus de deux ou trois cents individus. Une seule fabrication existe sur cette place, celle des draps, qui s'est heureusement transformée depuis environ quinze ans. De cette industrie dépend aujourd'hui le sort de quatre à cinq mille ouvriers.

Il n'y a pas en Alsace une autre localité où la classe laborieuse s'appartienne autant à elle-même. Le tissage de la laine se faisant à la main, les ouvriers ne sont pas tenus sous la continuelle dépendance d'un appareil à vapeur. De plus, dans une petite ville isolée et naturellement paisible, les règlemens de police ne sont ni très multipliés ni très sévères. Enfin, cette fabrique s'étant accrue sans qu'il s'y formât de ces vastes établissemens où il est indispensable d'introduire une discipline rigoureuse, les manufacturiers laissent une grande liberté aux hommes qu'ils emploient. Tandis qu'ailleurs il était interdit d'apporter des journaux dans les établissemens industriels, — à Bischwiller il n'était pas rare jusqu'à ces derniers temps de voir, pendant les heures de repos, les ouvriers réunis en groupe écouter la lecture d'une feuille publique que l'un d'eux faisait à haute voix. Malgré leur goût pour l'indépendance, ces travailleurs ont senti plus d'une fois le besoin d'une main étrangère qui les soutînt et les aidât. Singulière circonstance dans le mouvement des esprits! S'abstenir, telle paraît être la tendance préférée des patrons; rechercher l'intervention des chefs, tel a été au contraire, dans diverses occasions, le penchant visible des ouvriers. Dans une ou deux maisons, ces derniers pensèrent, il y a quelques années, qu'ils auraient intérêt à s'entendre pour acheter en commun divers objets d'une consommation quotidienne, notamment pour fonder une boulangerie. Un fabricant fut sollicité de prendre en main cette affaire; mais, instruit par quelques tentatives antérieures qui avaient échoué, il repoussa nettement la proposition : « Je vous ferai, dit-il à ses ouvriers, les premières avances pour vos achats; si vous croyez avoir besoin de mes avis, je les tiens volontiers à votre disposition, mais nommez vous-mêmes vos délégués, établissez vos comptes, et réglez tout à votre guise. » La boulangerie ainsi constituée n'a pas mal réussi, et le chef d'établissement n'a pas été exposé à ces soupçons qui viennent parfois décourager la bienveillance la mieux résolue.

Cette tendance à laisser l'ouvrier se diriger lui-même n'a pas toujours, il faut bien le dire, la réflexion pour origine; elle procède aussi quelquefois d'une certaine indolence, d'une certaine appréhension de la part des chefs d'établissement. Quelle qu'en soit la cause, il importe d'en chercher les conséquences sur la conduite journalière de la classe laborieuse; il faut savoir si cet abandon la livre à l'imprévoyance, au désordre, à des influences corruptrices. Des indices rassurans se rencontrent dans cette petite cité, où l'administration locale sait au besoin s'écarter un peu des règles habituelles. Sans atteindre à un niveau fort élevé, la moralité privée n'a pas à souffrir de ces déréglemens profonds qui laissent sur une contrée le stigmate d'une corruption générale. Malgré la faveur que les brasseries obtiennent ici comme à Strasbourg, il reste une place à la vie de famille. L'ivrognerie est un peu moins commune que dans les autres districts de l'Alsace. De plus, le désir général qu'éprouvent les ouvriers de devenir propriétaires au moins de leur maison leur inspire un certain esprit d'ordre et d'économie. Ce goût a même donné lieu à une industrie spéciale : des entrepreneurs construisent chaque année quelques habitations en terre et en bois, dont le prix varie de 12 à 1,500 francs, et ils les vendent ensuite avec des facilités de paiement. Est-il besoin de dire combien, une fois logé chez lui, l'ouvrier tient à cette propriété, qui représente de longues peines et de rudes privations? On voit de jeunes hommes se vendre pour le service militaire dans le seul espoir d'acheter plus tard ce *chez soi* qu'ils ont appris à convoiter dès leur enfance.

L'idée de la prévoyance mutuelle, mise en pratique par diverses sociétés de secours, est également très répandue parmi les masses à Bischwiller. Il est seulement à regretter que les forces de l'épargne se soient éparpillées sur un trop grand nombre d'associations de cette espèce, en sorte que le chiffre des membres de chacune d'elles est beaucoup trop restreint. A l'origine, une seule société, qui recevait et qui conserve encore une subvention communale, existait pour toute la fabrique; mais, cédant à une inspiration peu fraternelle, des ouvriers jeunes et vigoureux se séparèrent du noyau commun, afin de n'avoir point à supporter les charges qu'imposaient les vieillards et les infirmes. N'ayant pas, ainsi que l'association générale, un local à la mairie, ils s'établirent dans une auberge. Comme leurs réunions entraînaient quelques dépenses, d'autres cabaretiers de la ville poussèrent leurs habitués à rompre aussi avec la souche primitive, et on arriva bientôt à un fractionnement excessif, qui finira, si on n'y prend garde, par anéantir l'institution même.

Bien que la vie soit à très bon marché dans ce pays (1), la plaie de

(1) La viande de boucherie se vend 15 et 20 centimes le demi-kilogramme.

l'indigence afflige la ville, surtout à certains momens de l'année. Cela tient à ce que les familles sont nombreuses, et que le travail ne suffit pas pour occuper tous les bras. La mendicité, qui prenait chaque jour une nouvelle extension, vient d'être supprimée à l'aide d'une sorte de taxe des pauvres, dont le paiement n'est pas obligatoire. Des souscriptions particulières ont formé un fonds sur lequel chaque indigent reçoit un secours une fois par semaine, soit pendant toute l'année, soit seulement durant l'hiver. On a même étendu cette assistance aux indigens des communes voisines qui venaient mendier à Bischwiller.

Dans l'indépendance dont ils jouissent, les ouvriers de Bischwiller n'ont pas pris à l'égard des patrons une attitude agressive. Sous le coup de la révolution de 1848, aucun désordre n'a éclaté dans les ateliers; plus tard, une propagande active produisit une certaine émotion, qui, même en se calmant, a laissé derrière elle les germes d'une défiance inconnue auparavant, et qu'entretenaient jusqu'à ces derniers temps les publications socialistes. Au fond, malgré de trompeuses apparences, la politique ne se mêlait guère aux aspirations qui avaient agité la classe laborieuse; tout le mouvement des intelligences peut être ramené à cette seule pensée : les ouvriers doivent s'entendre sur leurs besoins et agir de concert pour résister aux vicissitudes dont leur situation est assaillie.

Ce sentiment, ce besoin d'association domine, on peut le dire, parmi les populations laborieuses de nos départemens du Rhin. Le socialisme avait essayé de se faire une arme de leur esprit d'indépendance. Souverainement anti-chrétien dans ses doctrines, parce qu'il ouvrait carrière à tous les instincts matériels, il avait cru assurer son triomphe en évoquant l'image d'un bonheur impossible. L'émotion qu'il avait produite, il la devait à ses vaines promesses. Les événemens de ces derniers mois, à quelque point de vue qu'on les considère, mettent en évidence ce fait général, que les mouvemens des ouvriers de l'Alsace n'appartenaient pas aux agitateurs qui croyaient les diriger depuis quatre ans. Une théorie célèbre et puissante dans la seconde moitié du dernier siècle, celle de l'auteur du *Contrat social*, n'aurait pas trouvé dans cette contrée un terrain propice. On n'y a jamais agi d'après cette idée, que la société est une cause de dépravation pour l'homme. On a cherché, au contraire, à rapprocher les individus en vue d'obtenir des efforts et des résultats plus considérables. Il suffit de quelques mots pour expliquer comment les exagérations socialistes n'ont pu réussir à dénaturer les habitudes d'association inhérentes à ce sol et à égarer les ouvriers des clans ou des villes manufacturières des bords du Rhin en des voies où l'ordre social eût été en butte à d'incalculables hasards. — Si les travailleurs de Bischwiller, de Wesserling, de Mulhouse, aiment à se rapprocher, à se concerter, ce n'est pas avec l'envie d'of-

frir en holocauste à une communauté chimérique leur propre individualité; c'est au contraire pour devenir plus forts contre les influences extérieures qui tendraient à en paralyser les mouvemens. Au fond, ce besoin même de s'unir pour se posséder davantage a été pour l'Alsace une garantie contre le socialisme, qui, en dissimulant les conséquences de ses principes, a pu y fasciner quelques imaginations, mais non y conquérir les ames.

Les chefs de grandes manufactures ont, dans cette province, devancé les ouvriers dans la voie des institutions qui procèdent de l'esprit d'association. La route était donc frayée quand les travailleurs de l'industrie alsacienne voulurent eux-mêmes s'occuper en commun de leurs intérêts. Le concours des patrons n'a été nulle part refusé aux tentatives utiles, pas plus dans les clans des montagnes que dans les centres manufacturiers. Une différence essentielle s'est produite pourtant entre les clans et les cités : dans les clans, l'esprit de réforme s'est allié à l'esprit de tradition; dans les villes, où les habitudes ont moins d'empire, il n'a pu chercher ses inspirations qu'en lui-même. Partout, dans les réformes accomplies, on a respecté les exigences du caractère local; c'est là une garantie de solidité et de durée. Les institutions économiques de cette région ont encore eu cet avantage de rapprocher les deux grands élémens de la production, le travail et le capital. Les ressources réalisées, les garanties acquises sortent du sein même de la population industrielle. On ne demande au gouvernement que son appui moral pour imprimer la haute direction et vulgariser le résultat des expériences locales et partielles. Si l'action du pouvoir doit s'exercer directement en Alsace, c'est en se plaçant sur un terrain plus large que celui de l'industrie. Ainsi, pour apaiser les haines aveugles dont les Juifs sont l'objet, sentimens qui sont aussi contraires à la paix sociale qu'aux principes de l'économie politique, on pourrait venir en aide aux petits propriétaires ruraux par quelques institutions de crédit et chercher à les éclairer sur le rôle qu'ils créent eux-mêmes aux usuriers. Il est encore plus facile de tempérer la rigueur de ce régime forestier dont l'interprétation trop rigoureuse a créé tant de rancunes. Quant aux deux cultes qui se partagent cette province, et dont le contact entretient dans les idées un certain esprit de lutte, il suffit de continuer à tenir entre eux la balance d'une main équitable et ferme. En un mot, pacifier les ames par l'instruction, les moraliser par le travail, c'est un programme dont l'Alsace paraît merveilleusement disposée à favoriser l'application, et c'est aussi celui qui résume le mieux la tâche de notre temps à l'égard des populations ouvrières.

A. Audiganne.

ATTILA.

ATTILA ET LE MONDE ROMAIN.[1]

I. — CONSPIRATION DE THÉODOSE CONTRE ATTILA. — AMBASSADE DES ROMAINS EN HUNNIE.

Fils d'Arcadius et héritier du plus grand nom de l'empire, Théodose II était un de ces souverains dénués de vertus et de vices qui perdent les peuples plus sûrement que ne feraient des tyrans, parce qu'ils leur communiquent la mollesse de leur ame et leur indifférence pour le bien. A l'âge de cinquante ans, et aux rides près, on le trouvait encore ce qu'on l'avait vu à quinze ans, c'est-à-dire un jeune homme rangé, suivant régulièrement quelques études, assidu aux pratiques de dévotion, évitant les scandales de mœurs; du reste, adroit à l'escrime, excellent archer, meilleur cavalier, passionné pour la chasse et pour les rivalités bruyantes de l'hippodrome, se piquant de bien divertir ses sujets par des magnificences qui les ruinaient, et plaçant la grandeur du prince dans l'énormité de ses profusions. Une entreprise utile qui s'exécuta sous son règne, la codification des lois promulguées par les empereurs chrétiens, a recommandé sa mémoire à la postérité; mais les contemporains, qui le voyaient de près, ne lui accordèrent pas d'autre surnom que celui de *calligraphe,* qu'il méritait d'ailleurs par la beauté de son écriture, faite pour désespérer les plus habiles copistes de profession.

(1) Voyez la livraison du 1er février.

Ce vieil enfant n'avait que faire de sa liberté : il l'aliéna donc toujours avec plaisir, ne cherchant qu'à vivre heureusement sous une tutelle volontaire. Quand il ne régnait pas en compagnie de sa sœur aînée Pulchérie, son plus sage et plus affectionné conseiller, quand il ne subissait pas le joug parfois un peu rude de sa femme, la pédante Athénaïs, qui, de l'école du philosophe son père, avait apporté sur le trône l'orgueil et les déportemens d'une Agrippine, il obéissait à ses eunuques, et en premier ordre au grand eunuque son chambellan. Ce grand eunuque, il est vrai, changeait souvent, quoique son autorité fût toujours la même; les révolutions du palais de Byzance se succédaient presque sans interruption, et l'histoire a daigné enregistrer toutes ces dynasties d'eunuques, si un tel mot peut s'appliquer à de telles gens : elle compte jusqu'à quinze chambellans, premiers ministres de Théodose, qui se supplantèrent et pour plusieurs même s'étranglèrent l'un l'autre dans l'espace de vingt-cinq ans. En 443 enfin, le sceptre tomba entre les mains de Chrysaphius, qui sut le retenir avec résolution, n'épargnant, pour écraser ses rivaux et captiver son maître, ni les pillages publics, qui enrichissaient le fisc impérial, ni les violences, ni les perfidies. Tout ce qu'on peut imaginer de bassesse et de corruption régna sept ans avec lui et domina un prince dont le cœur n'était pourtant point fermé à tout sentiment d'honneur. Théodose de sa nature étant peu belliqueux, on tâchait de désarmer l'ennemi à force d'or, et on faisait disparaître, comme des ambitieux turbulens, les généraux utiles à l'empire, mais qui blâmaient ces lâchetés. Un pareil gouvernement légitimait tous les mépris qu'on pouvait verser sur lui; aussi Attila ne lui en épargnait aucun, tandis qu'au contraire il ménageait dans l'empire d'Occident l'administration et la personne d'Aëtius.

Dans les premiers mois de l'année 449, arrivèrent à Constantinople, avec le titre d'ambassadeurs des Huns, deux personnages importans : Édécon, Hun de naissance ou Scythe, comme s'exprimaient les Grecs par archaïsme, et un Pannonien nommé Oreste, — le premier officier supérieur dans les gardes d'Attila, le second son principal secrétaire. C'était ce même Oreste qui vint, quelques années plus tard, clore, par le nom de son fils Romulus *Augustule*, la liste des empereurs d'Occident ouverte par le grand César et par Auguste, circonstance qui lui mériterait à elle seule une mention particulière dans ce récit. Né aux environs de Petavium, aujourd'hui Pettau sur la Drave, de parens honnêtes et aisés, il avait fait, jeune encore, un brillant mariage, en devenant le gendre du comte Romulus, personnage considérable de sa province, honoré de plusieurs missions par le gouvernement d'Occident; mais une position si sortable ne le satisfit point. Oreste appartenait à cette classe de gens, fort nombreux alors, qu'une ambition

impatiente et le goût fiévreux des aventures poussaient du côté des Barbares, et qui avaient dans le cœur juste assez de loyauté pour trahir fidèlement leur patrie au compte du Barbare qui les payait. Pendant que les Huns occupaient temporairement la Pannonie, il s'était glissé près d'Attila, et celui-ci, flatté d'avoir un agent romain de sa qualité, se l'était attaché comme secrétaire. Le Pannonien mit donc son intelligence et son dévouement au service de l'ennemi le plus redoutable de ses compatriotes et de sa famille. Parmi les Barbares, qui savaient se battre, mais ne savaient que cela, l'intelligence assurait une place importante au Romain, de même qu'au Barbare le courage et la force du bras parmi les Romains, qui ne le savaient plus. Si le poste de secrétaire d'Attila avait ses dangers, il avait aussi ses profits; en tout cas, il était fort envié, et Oreste dut rencontrer, en cette occasion, la concurrence d'une foule d'aventuriers qui ne le valaient pas.

Le roi des Huns avait pour système d'adjoindre, dans les missions de quelque intérêt, à des Huns nobles et revêtus de hauts emplois quelqu'un de ces serviteurs d'origine romaine qui, bien au fait des hommes et des choses du gouvernement romain, luttaient d'adresse avec les agens impériaux, et l'avantage d'un meilleur service politique n'était pas le seul qu'en retirait Attila. Comme ces deux classes, les Huns de naissance et les aventuriers devenus Huns, se jalousaient mortellement, il s'était établi entre elles, par suite de leur rivalité, un espionnage permanent dont le maître savait habilement profiter. C'était le cas entre Oreste et Édécon : celui-ci, brutal et hautain, regardant son collègue comme un valet, celui-là s'en vengeant, soit par l'étalage de son importance réelle, soit par la frayeur que son crédit inspirait. Ils apportaient à Constantinople de nouvelles propositions, ou, pour mieux dire, des réquisitions de leur roi qui dépassaient en insolence tout ce que la cour impériale avait eu jusqu'alors à dévorer. D'abord Attila, s'adjugeant sur la rive droite du Danube, comme sa conquête incontestable, le pays qu'il avait ravagé les années précédentes en Mésie et en Thrace (il fixait la largeur de cette zone à cinq journées de marche à partir du fleuve), demandait que la frontière des deux empires fût fixée amiablement à Naïsse, et qu'en conséquence les marchés mixtes qui se tenaient sur le Danube fussent reculés jusqu'à cette ville. Il exigeait ensuite qu'on ne lui envoyât en qualité d'ambassadeurs que les plus illustres d'entre les consulaires, et non plus, comme on se permettait de le faire, les premiers venus; autrement, disait-il, il ne les recevrait pas; que si, au contraire, l'empereur reconnaissait la convenance de sa réclamation, il irait au-devant d'eux jusqu'à Sardique. Enfin il renouvelait sa plainte éternelle sur les transfuges, déclarant que, si leur extradition tardait encore, ou si les sujets romains se permettaient de cultiver les terres situées au midi du Danube, dans la

zone dévolue aux Huns, il allait recommencer la guerre. Tel était le contenu de la lettre apportée par les envoyés d'Attila, et que ceux-ci remirent à Théodose, en audience solennelle, au palais impérial, après quoi ils voulurent rendre visite, suivant l'usage, au premier ministre Chrysaphius. Un Romain nommé Vigilas, qui avait servi de truchement entre eux et l'empereur, et qui les connaissait déjà pour être allé l'année précédente chez les Huns, comme attaché d'ambassade, s'offrit à les guider jusque-là, et ils partirent de compagnie.

Pour se rendre de la salle des audiences du prince à la demeure de l'eunuque, porte-épée et premier ministre, on avait à parcourir tout l'intérieur des appartemens, ces galeries étincelantes de porphyre et d'or, ces portiques de marbre blanc, et ces palais divers renfermés dans un seul palais, qui faisaient de la ville de Constantin le lieu le plus magnifique de la terre. A chaque pas, Édécon s'extasiait; à chaque nouvel objet, il s'écriait que les Romains étaient bien heureux de vivre au milieu de si belles choses et de posséder tant de richesses. Vigilas, dans la conversation, ne manqua pas de raconter à Chrysaphius l'étonnement naïf du Barbare et ses exclamations réitérées sur le bonheur des Romains, et, tandis qu'il parlait, une idée infernale vint traverser l'esprit du vieil eunuque. Prenant à part Édécon, Chrysaphius lui dit qu'il pourrait habiter, lui aussi, des palais dorés, et mener cette vie heureuse qu'il enviait aux Romains, si, laissant là son pays sauvage, il se transportait parmi eux. « Mais, répliqua Édécon avec vivacité, le serviteur d'un maître ne peut le quitter sans son consentement; ce serait un crime. » L'eunuque, brisant là-dessus, lui demanda quel rang il occupait chez les Huns et s'il approchait librement son maître: Édécon répondit qu'il l'approchait en toute liberté, qu'il était même un de ceux qui le gardaient, attendu que chacun des principaux capitaines veillait la nuit, à tour de rôle, auprès de la demeure du roi. — Eh bien! s'écria l'eunuque enchanté de sa découverte, si vous me promettez d'être discret, je vous indiquerai un moyen d'acquérir sans peine les plus grandes richesses; mais c'est une affaire qui demande à être traitée à loisir. Venez donc souper avec moi ce soir, mais seul, sans Oreste et vos autres compagnons d'ambassade.

Le Barbare fut exact au rendez-vous, où l'interprète se trouvait déjà. — Je ne veux que votre bien, lui dit Chrysaphius en reprenant la conversation du matin; mais, que vous l'acceptiez ou non, jurez-moi que vous ne révélerez à personne au monde ce qui va se passer entre nous; je m'y engage pour mon propre compte. — Ils joignirent leurs mains droites, et jurèrent en présence de Vigilas. Entrant alors en matière sans circonlocution, l'eunuque expliqua qu'il s'agissait de tuer Attila. — Si vous parvenez à vous défaire de lui, disait-il, et à gagner

la frontière romaine, comptez sur une reconnaissance sans bornes de la part de Théodose; vous serez comblé de plus d'honneurs et de richesses que vous n'en pourriez imaginer. — Si étrange que fût la confidence, elle ne parut point surprendre Édécon, et, après un moment de silence, le Hun répondit qu'il ferait ce qu'on voudrait. — Mais, ajouta-t-il, il me faut de l'argent pour préparer les voies et gagner mes soldats, non pas à la vérité une grande somme, car cinquante livres pesant d'or me suffiront largement. — Chrysaphius voulait les lui compter sans désemparer; mais Édécon l'arrêta. — Je ne puis, lui dit-il, me charger de cet argent. Attila, sitôt notre retour, nous fera raconter, suivant son habitude, et dans le plus petit détail, ce que chacun de nous aura reçu des Romains, tant en argent qu'en présens: or cinquante livres d'or font une somme trop forte pour que je puisse la dérober facilement à l'œil curieux de mes compagnons; le roi m'en saura porteur et me suspectera. Ce qui vaut mieux, c'est que Vigilas m'accompagne en Hunnie sous le prétexte de ramener les transfuges; nous nous concerterons là-bas, et, quand le moment d'agir sera venu, il vous indiquera le moyen de me faire passer la somme convenue. — Chrysaphius applaudit au bon sens du Barbare, et courut, après souper, tout raconter à l'empereur, qui approuva son ministre; le maître des offices Martial, appelé à leur conciliabule, ne trouva, pour sa part, aucune objection : il ne restait plus que les mesures d'exécution à prendre, puisque l'idée leur paraissait à tous trois si naturelle; ils passèrent la nuit à les combiner.

Ils convinrent d'abord que, pour mieux masquer le complot, on n'enverrait pas Vigilas avec une mission en titre, mais comme simple interprète en l'attachant à une ambassade sérieuse en apparence. Ce premier point posé, ils reconnurent que l'ambassade qui aurait pour prétexte la réponse de l'empereur aux prétentions du roi des Huns devait être confiée à un homme non-seulement placé très haut dans la hiérarchie des fonctions administratives, mais placé encore plus haut dans l'estime publique,—à un honnête homme en un mot. « Si le coup réussit, disaient fort sensément les ministres de Théodose, l'empereur ne manquera pas de renier les assassins, et la bonne réputation de son ambassadeur éloignera de lui jusqu'à l'ombre du soupçon; si le coup échoue, ce sera la même chose; la probité du représentant garantira l'innocence du prince aux yeux du monde et à ceux d'Attila lui-même.» Le calcul était habile, on en conviendra. La liste des honnêtes gens au service de la cour de Byzance ayant été consultée, le choix s'arrêta sur Maximin, personnage estimé pour sa droiture, et qui en avait donné plus d'une preuve dans des missions politiques. Il avait d'ailleurs parcouru toute l'échelle des hautes fonctions, moins le consulat. On ne se

demanda pas ce que deviendrait, en cas de révélation ou de non succès, cet homme dont l'honnêteté devait servir de couverture au crime : l'eunuque Chrysaphius avait bien d'autres soucis.

Au demeurant, l'occasion parut favorable pour se montrer fier et Romain vis-à-vis d'un ennemi que l'on ne craindrait bientôt plus. On écrivit, en réponse à la lettre d'Attila, qu'il eût à s'abstenir de tout envahissement du territoire romain au mépris des traités, et que l'empereur lui renvoyait dix-sept transfuges, les seuls qu'on eût pu découvrir dans toute l'étendue de l'empire d'Orient. C'était là la réponse écrite; mais l'ambassadeur devait y joindre des explications verbales concernant les autres chefs de la mission d'Édécon. Il devait dire que l'empereur ne reconnaissait point à Attila le droit d'exiger des ambassadeurs consulaires, attendu que ses ancêtres ou prédécesseurs, les rois de la Scythie, s'étaient toujours contentés d'un simple envoyé, souvent même d'un messager ou d'un soldat, que sa proposition d'aller recevoir les légats romains dans les murs de Sardique n'était qu'une raillerie intolérable; Sardique existait-elle encore? y restait-il pierre sur pierre? et n'était-ce pas Attila qui l'avait ruinée? Enfin l'empereur affectait une grande froideur pour Édécon, et avertissait le roi des Huns que, s'il avait vraiment à cœur de terminer leurs différends, il devait lui envoyer Onégèse, dont Théodose acceptait d'avance l'arbitrage. Or, Onégèse était le premier ministre d'Attila. Édécon eut connaissance de ces instructions, ou du moins d'une partie de leur contenu; Chrysaphius lui ménagea même une entrevue secrète avec l'empereur. Ainsi donc cette ambassade avait deux missions distinctes complétement étrangères l'une à l'autre, quant aux hommes et quant aux choses : l'une, patente, avouée, capable d'honorer le gouvernement romain par sa fermeté; l'autre secrète et infâme : l'ambassadeur, sans le savoir, partait flanqué d'un assassin. Maximin, craignant l'ennui d'une longue route ou sentant le besoin d'un bon conseiller, se fit adjoindre comme collègue l'historien grec Priscus, dont l'amitié lui était chère, et nous devons à cette circonstance une des relations de voyage les plus intéressantes en même temps qu'une des pages les plus instructives de l'histoire du ve siècle.

Édécon et Maximin quittèrent en même temps Constantinople; les deux ambassades, marchant de conserve, devaient se guider et s'assister mutuellement : les Romains sur les terres de l'empire, les Huns au-delà du Danube. Maximin faisait les honneurs du convoi en homme de cour consommé; il avait des présens pour ses hôtes barbares, et de temps en temps il les invitait à dîner avec leur suite. Les dîners se composaient de bœufs ou de moutons fournis par les habitans, abattus, dépecés, accommodés par les serviteurs de l'ambassade. A Sar-

dique, où les voyageurs séjournèrent, Maximin put se convaincre que la réponse de la chancellerie impériale au sujet de cette ville ne disait rien de trop, car il n'y put trouver un toit pour s'abriter; il planta ses tentes au milieu des ruines, comme s'il eût été au désert. Pendant le dîner, la conversation, animée par le vin, tomba sur le gouvernement des Huns comparé à celui des Romains; chacun vantait à qui mieux mieux l'excellence de son souverain, les Huns parlant avec exaltation d'Attila, les Romains soutenant Théodose, quand Vigilas fit aigrement remarquer qu'il n'y avait pas justice à comparer un homme avec un dieu : le dieu, dans sa pensée, c'était Théodose. Ce propos impertinent souleva une vraie tempête : les Huns criaient, se démenaient, paraissaient hors d'eux-mêmes, et Maximin eut besoin de toute son habileté, aidée de toute celle de Priscus, pour ramener le calme en détournant la conversation. Dans le désir de sceller une paix complète, l'ambassadeur, après dîner, emmena avec lui sous sa tente ses deux hôtes principaux, et fit don à chacun d'un beau vêtement de soie brochée, garni de perles de l'Inde. Oreste était ravi; tout en contemplant son lot, il semblait épier du regard la sortie d'Édécon, et, sitôt qu'il le vit parti, il dit à Maximin : « Je vous reconnais pour un homme juste et sage, plus sage que certains autres ministres de l'empereur qui ont méprisé Oreste en invitant Édécon seul à souper, et n'ayant de cadeaux que pour lui. » Ce que voulait dire le secrétaire d'Attila, Maximin l'ignorait, car il n'était au courant d'aucune des circonstances qui avaient précédé sa nomination, et, comme il s'enquérait où et comment l'un avait été honoré et l'autre dédaigné, Oreste n'ajouta pas un mot et sortit. Le lendemain, pendant la route, l'ambassadeur fit approcher Vigilas, et lui demanda l'explication des paroles qu'il avait entendues la veille : celui-ci, éludant la question, répondit qu'Oreste, qui après tout n'était qu'un scribe et un valet, montrait une susceptibilité ridicule vis-à-vis d'un guerrier illustre, d'un noble Hun tel qu'Édécon; puis, poussant son cheval vers ce dernier, il l'interpella en langue hunnique, et causa long-temps avec lui. Édécon paraissait troublé et parlait avec animation. Vigilas rapporta de ce colloque ce qu'il voulut; il dit à Maximin que les prétentions insolentes du secrétaire d'Attila avaient mis le noble Hun en un tel courroux, que lui, Vigilas, avait eu grand'peine à le contenir.

Il ne se passa rien de remarquable jusqu'à l'arrivée des voyageurs à Naïsse. Ce berceau du grand Constantin était, comme Sardique, un lamentable amas de décombres, où quelques malades qui n'avaient pu fuir, et qu'assistait la charité des paysans voisins, vivaient seuls dans une chapelle encore debout. Au-delà de Naïsse, vers le nord-ouest et entre cette ville et le Danube, la petite troupe eut à parcourir

une plaine toute parsemée d'ossemens humains blanchis au soleil et à la pluie, reste des massacres et des batailles qui avaient dépeuplé ce malheureux pays. A travers ces ruines et ce vaste cimetière, elle atteignit la rive droite du Danube, où elle trouva des bateliers huns en station avec leurs barques, faites d'un seul tronc d'arbre creusé. La rive barbare était encombrée de ces barques empilées les unes sur les autres, et qui semblaient être là pour le passage d'une armée; en effet, les Romains apprirent qu'Attila campait dans le voisinage, et se disposait à ouvrir une grande chasse sur les terres au midi du Danube, dans ces provinces de l'empire qu'il réclamait comme sa conquête.

Chez les Huns, comme plus tard chez les Mongols, la grande chasse était une institution politique qui avait pour but de tenir les troupes toujours en haleine : destinée à remplacer la guerre pendant les repos forcés, elle en était comme le portrait vivant. Tchinghiz-Khan, dans le livre de ses ordonnances, l'appelle l'*école du guerrier;* un bon chasseur, à ses yeux, valait un bon soldat : il en devait être ainsi chez les Huns. Suivant les usages orientaux, le jour de la chasse, annoncé longtemps à l'avance avec la solennité d'une entrée en campagne, était précédé d'ordres et d'instructions que chacun devait suivre exactement. Un corps d'armée tout entier, le roi au centre, les généraux aux ailes, exécutait ces immenses battues où l'on traquait tous les animaux d'une contrée. L'adresse de la main, la sûreté de la vue, la finesse de l'odorat et de l'ouïe, la présence d'esprit, la décision, en un mot toutes les qualités du guerrier s'y déployaient comme sur un champ de bataille véritable, et en effet la guerre à la manière des nomades de l'Asie n'était pas autre chose qu'une chasse aux hommes. Les Huns observaient soigneusement ces pratiques apportées de l'Oural, qui maintenaient leur vigueur tout en les rappelant aux traditions de leur vie primitive et au souvenir de leur berceau. Attila s'en servait au besoin pour masquer des campagnes plus sérieuses : en ce moment, il venait de proclamer une chasse; mais ce qu'il méditait réellement, c'était une expédition militaire dans les villes de la Pannonie.

De l'autre côté du Danube, on entrait sur les terres des Huns, et, à la grande contrariété de Maximin, presque aussitôt les ambassades se séparèrent. Édécon, sur qui les Romains comptaient pour leur servir de guide dans le pays et d'introducteur près d'Attila, les quitta brusquement, afin de rejoindre, disait-il, l'armée et le roi par un chemin de traverse beaucoup plus court que la route battue qu'ils suivaient. Réduits aux guides qu'il leur laissa, les Romains continuaient de marcher depuis plusieurs jours, lorsqu'un soir, à la tombée de la nuit, le galop de plusieurs chevaux frappa leurs oreilles, et des cavaliers huns, mettant pied à terre, leur annoncèrent qu'Attila les attendait à son camp, dont ils étaient très voisins. Le lendemain en effet, du sommet

d'une colline assez escarpée, ils aperçurent les tentes des Barbares qui se déployaient en nombre immense à leurs pieds, et parmi elles un pavillon qu'à sa position et à sa forme ils supposèrent être celui du roi. Le lieu paraissait bon pour camper; Maximin y fit déposer les bagages, et déjà l'on plantait les crampons et les pieux pour asseoir les tentes, quand une troupe de Barbares accourut d'en bas à bride abattue et la lance au poing. « Que faites-vous? criaient-ils d'un ton menaçant; oseriez-vous bien placer vos tentes sur la hauteur, quand celle d'Attila est dans la plaine? » Les Romains replièrent bien vite leurs pavillons, rebâtèrent leurs mulets et allèrent camper où ces hommes les menèrent. Ils achevaient leur installation quand survint une visite qui ne laissa pas de les étonner beaucoup : c'étaient Édécon, Oreste, Scotta et d'autres personnages notables qui leur demandèrent ce qu'ils voulaient et quel était l'objet de leur ambassade. L'indiscrétion ou le ridicule de cette question adressée à des ambassadeurs frappa tellement les Romains qu'ils en restèrent tout ébahis, et ils se regardaient l'un l'autre comme pour se consulter, quand les Huns la renouvelèrent avec insistance : « Répondez-nous, » dirent-ils à l'ambassadeur. La réponse de celui-ci fut qu'il ne devait d'explications qu'au roi, et qu'il en donnerait au roi seulement. Là-dessus Scotta parut blessé : « Il n'était point venu de son plein gré, répétait-il avec colère, et ne faisait que remplir les ordres de son maître. » Maximin protesta que, la demande vînt-elle d'Attila lui-même, il n'accepterait jamais la loi qu'on prétendait lui faire. « Un ambassadeur, dit-il avec fermeté, ne doit compte de sa mission qu'à celui près duquel son souverain l'envoie; tel est le droit des nations, et les Huns le savent bien, eux qui ont adressé tant d'ambassades aux Romains. »

Les visiteurs disparurent, mais pour revenir au bout de quelques momens, tous, sauf Édécon. Répétant alors mot pour mot à Maximin le contenu de ses instructions, ils ajoutèrent que, s'il n'apportait rien de plus, il n'avait qu'à repartir sur-le-champ. Ce fut, pour Maximin et Priscus, une énigme de plus en plus obscure; ils en croyaient à peine leurs oreilles, et, ne pouvant comprendre comment les intérêts confiés à la conscience d'un ambassadeur, les secrets inviolables de l'empire se trouvaient ainsi divulgués à ses ennemis, ils restaient muets comme des hommes qu'un coup violent vient d'étourdir. Sortant enfin de cet état de stupeur, Maximin s'écria : « Eh bien! que ce soient là nos instructions ou que nous en ayons d'autres, votre maître seul le connaîtra. — Partez donc, » répliquèrent-ils. Les Romains se préparèrent à partir. Vigilas, pendant qu'on faisait les bagages, avait peine à contenir sa mauvaise humeur; il maudissait les Huns et blâmait la conduite de l'ambassadeur. « N'eût-il pas mieux valu mentir, répétait-il, que de s'en retourner honteusement sans avoir rien fait? Je ré-

pondrais d'Attila, si je pouvais le voir un seul instant, car j'ai vécu en assez grande familiarité avec lui pendant l'ambassade d'Anatolius; d'ailleurs Édécon me veut du bien. » Et il revenait toujours à sa proposition d'annoncer encore d'autres instructions, afin d'obtenir audience du roi. Préoccupé de sa propre affaire et de sa fortune qu'un départ précipité faisait évanouir, il s'inquiétait aussi peu de compromettre le caractère d'un ambassadeur par des mensonges que sa vie par un attentat. L'interprète s'aveuglait lui-même; il ne s'apercevait pas qu'il était trahi. Soit que jamais Édécon n'eût conspiré sérieusement contre la vie de son maître, soit qu'il l'eût fait séduit par les promesses de Chrysaphius, mais que les paroles mystérieuses d'Oreste à la suite du repas de Sardique lui eussent donné à réfléchir, il avait compris qu'un œil vigilant avait épié toutes ses démarches, que tout était connu, et son souper chez l'eunuque, et ses conférences secrètes avec l'empereur, et les présens qu'il avait reçus. En homme habile, il s'était hâté de prendre les devans, et, précédant les envoyés romains auprès de son maître, il lui avait tout révélé : propositions, entrevues, somme promise, moyen imaginé pour la faire tenir en main sûre, complicité de Vigilas et innocence de Maximin, tout, en un mot, jusqu'aux divers points traités dans les instructions de l'ambassadeur. Ce fut une bonne fortune que le ciel envoyait au fils de Moundzoukh pour prendre Théodose en flagrant délit d'infamie, le couvrir d'opprobre et justifier à la face du monde tout ce qu'il lui plairait de lui infliger; mais cette occasion précieuse, il se garda bien de la risquer par un éclat prématuré. Il n'avait pour accuser que le témoignage d'Édécon, il en voulait d'autres que nul ne pût nier : il voulait des indices clairs, manifestes, et jusqu'à un commencement d'exécution, et, dans son calcul, c'étaient les Romains qui devaient lui fournir eux-mêmes ces preuves dont il se proposait de les accabler. Comprimant donc son ressentiment et décidé à attendre jusqu'au bout sans impatience, il se mit à jouer avec cette lâche cour de Constantinople, comme le tigre joue avec l'ennemi qu'il tient sous sa griffe, avant de lui donner le dernier coup.

Les mulets étaient déjà chargés, et les Romains se mettaient en route à la nuit tombante, quand un contre-ordre les retint : Attila n'exigeait pas, leur dit-on, que des étrangers s'exposassent pendant les ténèbres dans un pays inconnu. En même temps arrivèrent un bœuf que des Huns chassaient devant eux et des poissons qu'ils apportaient de la part du roi; c'était le souper de l'ambassade. « Nous y fîmes honneur, dit Priscus, et dormîmes profondément jusqu'au lendemain; » en effet, le bienheureux contre-ordre leur avait remis la joie au cœur. Dès que le jour parut, Priscus, en homme avisé, se munit d'un interprète autre que Vigilas (il se trouvait parmi les suivans volontaires de l'ambassade un certain Rusticius, qui parlait couram-

ment le hun et le goth), et il alla trouver Scotta, qui se fit fort de leur procurer une audience d'Attila moyennant quelques présens, car toutes ces tergiversations n'avaient pas d'autre but. Une heure à peine s'écoula, et Scotta, fier de prouver son crédit, revenait, de toute la vitesse de son cheval, annoncer à Priscus sa réussite; les Romains partirent avec lui. Les abords de la tente royale, lorsqu'ils s'y présentèrent, étaient obstrués par une multitude de gardes qui formaient alentour une haie circulaire; les ambassadeurs parvinrent à la percer, grace à la présence de Scotta, et trouvèrent, au milieu de la tente, Attila qui les attendait, assis sur un siége de bois.

Priscus, Vigilas et les esclaves porteurs de présens s'étant arrêtés par respect près du seuil de la porte, Maximin s'avança, salua le roi, et, lui remettant dans les mains la lettre de Théodose, il lui dit : « L'empereur souhaite à Attila et aux siens santé et longue vie. — Qu'il arrive aux Romains tout ce qu'ils me souhaitent! » répondit celui-ci brièvement, et, se tournant vers Vigilas avec les signes d'une colère concentrée : « Bête immonde! lui dit-il, qui t'a porté à venir vers moi, toi qui as connu mes conventions avec Anatolius au sujet de la paix? Tu savais bien que les Romains ne devaient point m'envoyer d'ambassadeur tant qu'il resterait chez eux un seul transfuge de ma nation. » Vigilas ayant répliqué que cette condition était fidèlement remplie, puisqu'on lui ramenait dix-sept déserteurs, les seuls qu'on eût pu trouver dans tout l'empire d'Orient, ce ton d'assurance parut mettre Attila hors de lui. « Ah! lui cria-t-il d'une voix emportée, je te ferais mettre en croix à l'instant même, et te donnerais en pâture aux vautours pour prix de tes paroles impudentes, si je ne respectais le droit des ambassadeurs; » puis, sur un signe qu'il fit, un secrétaire déploya une longue pancarte, qu'il se mit en devoir de lire. C'était la liste nominative des transfuges qui étaient censés résider encore sur le territoire romain. La lecture terminée, Attila déclara qu'il voulait que Vigilas partît sur-le-champ avec Esla, un de ses officiers, pour signifier de sa part à Théodose d'avoir à lui restituer sans exception tous les Huns, de quelque qualité et en quelque nombre qu'ils fussent, qui avaient passé chez les Romains depuis l'époque où Carpilion, fils d'Aëtius, avait été son otage. « Je ne souffrirai point, disait-il avec hauteur, que mes esclaves portent les armes contre moi, quoiqu'ils ne puissent rien, je le sais bien, pour le salut de ceux qui les emploient. Quelle est la ville, quel est le château qu'ils parviendraient à sauver de mes mains, si j'ai résolu de le prendre et de le détruire? Qu'on aille donc faire connaître là-bas ce que j'ai décidé, et qu'on revienne tout aussitôt me faire connaître à moi si les Romains veulent me rendre mes transfuges, ou s'ils préfèrent la guerre. » L'ordre de départ ne regardait que Vigilas; Attila pria l'ambassadeur de rester près de lui pour recevoir la

réponse qu'il se proposait de faire à la lettre de l'empereur. Il n'oublia pas non plus de réclamer les présens qu'on lui avait destinés. L'audience finit là.

Cette scène, qui laissa les Romains tout émus, fut l'unique sujet de leur conversation à leur retour au quartier. Vigilas ne concevait pas que le même homme dont il avait éprouvé la bienveillance, il y avait à peine une année, eût pu le traiter d'une façon si ignominieuse, et son esprit se torturait pour en deviner la cause. Priscus la trouvait dans l'aventure du dîner de Sardique, dans ce propos imprudent de Vigilas, dont les Barbares n'avaient pas manqué de faire rapport à leur roi; Maximin, qui n'entrevoyait aucune autre raison que celle-là, appuyait l'avis de son ami; mais Vigilas secouait la tête et ne paraissait pas convaincu. Survint Édécon, qui l'emmena en particulier et causa quelque temps avec lui. Cette démarche avait pour but de rassurer l'interprète sur ce qui venait de se passer, et de lui dire que tout se préparait à merveille pour le succès du complot : Édécon maintenant osait en répondre, et ce voyage procurait à Vigilas une occasion inespérée de tenir au courant Chrysaphius et de rapporter l'argent dont ils avaient besoin. L'interprète, remonté par ces explications, avait repris tout son calme quand il rejoignit ses collègues, et aux questions que ceux-ci s'empressèrent de lui adresser il se contenta de répondre que l'affaire des transfuges agitait seule Attila, qui ferait la guerre infailliblement, si on ne lui donnait satisfaction. Sur ces entrefaites, des messagers entrèrent dans le quartier de l'ambassade et proclamèrent une défense du roi à tout Romain, quel qu'il fût, de rien acheter chez les Huns, ni chevaux, ni bêtes de somme, ni esclaves barbares, ni captifs romains, rien, en un mot, hormis les choses indispensables à la vie, et ce jusqu'à la conclusion des difficultés pendantes entre les deux nations. La défense fut signifiée à l'ambassadeur, Vigilas présent. C'était, comme on le pense bien, une ruse d'Attila pour enlever d'avance à l'interprète tout prétexte plausible d'introduire une forte somme d'argent dans ses états.

Attila ne parlait plus de sa chasse aux bêtes fauves en Pannonie depuis qu'il en avait rencontré une autre plus à son goût. Désireux de suivre sans préoccupation la piste de Vigilas et d'observer à loisir les démarches de l'ambassadeur qu'il gardait provisoirement en otage, il leva son camp deux jours après cette scène, et partit pour regagner sa résidence ordinaire dans la capitale de la Hunnie. Il fit dire aux Romains de se tenir prêts à le suivre, et, au jour marqué, ceux-ci se mirent, avec leurs guides particuliers, à l'arrière-garde de l'armée des Huns. On n'avait pas fait encore beaucoup de chemin quand ces guides changèrent brusquement de direction, et s'engagèrent dans une route peu frayée, laissant l'armée continuer sa marche, et pour raison de

ce changement de front, ils apprirent aux voyageurs qu'une cérémonie, à laquelle il ne leur était pas permis d'assister, allait se célébrer dans un hameau voisin. Ce n'était pas moins qu'un nouveau mariage du roi : Attila ajoutait à ses innombrables épouses la fille d'un grand du pays, nommé Escam. La contrée que Maximin et sa troupe avaient à traverser était basse et de parcours facile, mais extrêmement marécageuse; ils durent franchir plusieurs rivières, parmi lesquelles Priscus mentionne la Tiphise, aujourd'hui la Theiss, qui coule au cœur de la Hongrie et se jette dans le Danube entre Semlin et Peterwaradin. Ils passaient les rivières ou les marais profonds au moyen de bateaux emmagasinés dans les villages riverains et que les habitans leur amenaient sur des chariots. Leur nourriture, durant la route, se composa principalement de millet fourni par la population sur la demande des guides, et de deux espèces de boissons fermentées, l'une appelée *médos*, qui n'était autre chose que de l'hydromel, l'autre fabriquée avec de l'orge et que les Huns nommaient *camos* (1). Le voyage ne manqua point d'aventures, les unes pénibles, les autres réjouissantes. En voici une que Priscus raconte avec une gaieté et une naïveté dont nous regretterions de priver nos lecteurs.

« Le jour baissait, dit-il, quand nous plantâmes nos tentes au bord d'un marais dont nous jugeâmes l'eau très potable, parce que les habitans d'un hameau voisin y venaient puiser pour leur usage; mais nous avions à peine fini notre installation, lorsqu'il s'éleva un vent violent, et une tempête subite, mêlée de foudre et de pluie, balaya pêle-mêle notre tente et nos ustensiles, qui roulèrent jusque dans le marais. Effrayés des tourbillons qui traversaient l'air et du malheur qui venait de nous arriver, nous désertâmes la place à qui mieux mieux, courant chacun au hasard sous des torrens de pluie et par l'obscurité la plus épaisse. Heureusement tous les chemins que nous prîmes conduisaient au village, et en quelques instans nous nous y trouvâmes réunis. Là, nous nous mîmes à pousser de grands cris pour avoir du secours. Notre tapage ne fut pas perdu, car nous vîmes les Huns sortir les uns après les autres de leurs maisons, tous munis de roseaux allumés qu'ils portaient en guise de flambeaux. En réponse à leurs questions, nos guides racontèrent l'événement qui nous avait dispersés, et aussitôt ceux-ci nous engagèrent à entrer dans leurs maisons, jetant d'abord à terre quelques brassées de roseaux dont la flamme servit à nous sécher. Ce village appartenait à une des veuves de Bléda, laquelle, instruite de notre arrivée, nous envoya dans le logement que nous occupions des provisions de bouche et de très belles femmes pour notre usage, ce qui est chez la nation hunnique une marque de grand honneur et de bonne hospitalité. Nous prîmes les vivres et remerciâmes les dames; puis, accablés de fatigues, nous ne fîmes qu'un somme jusqu'au lendemain. Notre première pensée, au point du jour, fut d'aller faire l'inventaire de notre mobilier; nous le trouvâmes dans un triste

(1) *Coumiss* est le nom sous lequel les Tartares désignent le lait de jument fermenté, leur boisson ordinaire. — *Meth* en allemand, *mead* en anglais : — hydromel.

état : une partie gisait éparse sur le lieu du campement, une partie le long du marais, une partie dans l'eau, où nous nous mîmes à la repêcher. La journée s'employa à ce travail et à faire sécher nos effets, que nous rapportions tout trempés. Déjà la tempête avait cessé; le plus beau soleil brillait au ciel. Nous sellâmes chevaux et mulets, et nous nous rendîmes chez la reine pour la saluer. Elle accueillit bien quelques présens que nous lui offrîmes, savoir : trois coupes d'argent, des toisons teintes en pourpre, du poivre d'Inde, des dattes et des fruits secs dont ces Barbares sont très curieux, parce qu'ils en voient rarement. Après lui avoir exprimé notre reconnaissance pour son hospitalité et nos souhaits, nous prîmes congé d'elle et continuâmes notre voyage. »

Ils marchaient depuis sept jours, quand ils se croisèrent avec une autre ambassade romaine arrivée par un autre chemin : c'était une députation de l'empereur d'Occident Valentinien III au roi des Huns, à propos de certains vases sauvés du pillage de Sirmium; l'histoire est curieuse et jettera quelques lumières de plus sur cette politique asiatique, où l'opiniâtreté des résolutions servait à en déguiser l'injustice. A l'époque où, contre tout droit, les Huns étaient venus assiéger Sirmium, l'évêque de cette ville, ne prévoyant que trop bien l'issue de la guerre, disposa des vases de son église. Il connaissait un certain Constancius, Gaulois de naissance, alors secrétaire d'Attila et employé aux opérations du siége. Ayant trouvé moyen d'avoir une entrevue avec lui, l'évêque lui remit les vases sacrés : « Si je deviens votre prisonnier, lui dit-il, vous les vendrez pour me racheter; si je meurs auparavant, vous les vendrez encore, et avec leur prix vous rachèterez d'autres captifs. » Il mourut pendant le siége, et le dépositaire s'appropria le dépôt. Il y avait près de là, par hasard, un prêteur sur gages nommé Sylvanus, lequel tenait une boutique d'*argentier* ou banquier sur une des places publiques de Rome; Constancius lui engagea les vases pour une certaine somme qu'il ne paya pas à l'échéance; le délai expiré, Sylvanus vendit les vases à un évêque d'Italie, ne voulant ni les briser ni les employer à un usage profane. Ces faits vinrent aux oreilles d'Attila au bout de quelque temps. Il commença par faire pendre ou crucifier, suivant sa coutume, le secrétaire infidèle; puis il réclama, près de l'empereur Valentinien, Sylvanus ou les vases. « Il me faut une chose ou l'autre, écrivait-il; ces vases m'appartiennent comme ayant été soustraits par l'évêque au butin de la ville; mon secrétaire les a volés, je l'ai puni; je demande maintenant le recéleur ou la restitution de mon bien. » Vainement l'empereur répondit que Sylvanus n'était point un recéleur, attendu qu'il avait acheté de bonne foi, et que, quant aux vases eux-mêmes, affectés à une destination religieuse, ils ne pourraient pas lui être remis sans profanation; vainement il offrit d'en payer la valeur en argent : Attila, sourd à toutes les raisons, ne sortait pas de son dilemme : « Mes vases ou le recé-

leur, sinon la guerre. » Le cabinet de Ravenne, à bout de correspondances sans résultats, lui députait trois nobles romains pour s'entendre enfin avec lui, s'il était possible, et prévenir de plus grands malheurs. On avait choisi pour cette mission un homme qui semblait devoir être bien venu du Barbare, le comte Romulus, beau-père d'Oreste; et on lui avait adjoint un officier-général, nommé Romanus, avec Promotus, commandant de la Pannonie. Un quatrième personnage, fort important dans la circonstance, Tatullus, père d'Oreste, avait voulu profiter de l'occasion pour visiter son fils. Priscus et Maximin furent heureux de retrouver des compatriotes au fond de ce désert sauvage, et les deux ambassades réunies attendirent dans un certain lieu le passage d'Attila, qu'on annonçait devoir être prochain. Au bout de quelques journées encore, le roi, l'armée et les deux ambassades romaines arrivaient en vue de la bourgade royale, capitale de toute la Hunnie (1).

II. — LA COUR D'ATTILA.

Le palais du prince barbare, placé sur une hauteur, dominait toute la bourgade, et attirait au loin les regards par ses hautes tours qui se dressaient vers le ciel. On désignait sous ce nom un vaste enclos circulaire renfermant plusieurs maisons, telles que celles du roi, de son épouse favorite Kerka, de quelques-uns de ses fils, et probablement aussi la demeure de ses gardes; une clôture en bois l'entourait; les édifices intérieurs étaient aussi en bois. Située probablement au centre et seule flanquée de tours, la maison d'Attila était encadrée dans de grands panneaux de planches d'un poli admirable, et si exactement joints ensemble qu'ils semblaient ne former qu'une seule pièce. Celle de la reine, d'une architecture plus légère et plus ornée, présentait sur toutes ses faces des dessins en relief et des sculptures qui ne manquaient point de grace. Sa toiture reposait sur des pilastres soigneusement équarris, entre lesquels régnait une suite de cintres en bois tourné, appuyés sur des colonnettes, et formant comme les arcades d'une galerie. La maison d'Onégèse se voyait à peu de distance du palais, close également d'une palissade et construite dans le même genre que celle du roi, avec plus de simplicité. Une curiosité y méritait l'attention des étrangers : dans ce pays dénué de pierres à bâtir et même

(1) On a beaucoup discuté sur le lieu exact où cette résidence était située : les uns ont cru reconnaître Tokai, les autres, avec plus de probabilité, la ville actuelle de Bude; mais tous s'accordent à décider que ce lieu se trouvait dans le pays qui est aujourd'hui la Hongrie. Le récit de Priscus ne laisse aucun doute sur ce point; il nomme la Theiss parmi les rivières que l'ambassade traversa, et le compte qu'il fait des journées de marche s'accorde assez bien avec la distance des lieux.

d'arbres, et où il fallait transporter du dehors les matériaux de construction, Onégèse avait fait élever un bain sur le modèle des thermes romains. Voici l'histoire de ce bain telle que les Romains l'entendirent conter. Au nombre des captifs provenant du sac de Sirmium, se trouvait un architecte qu'Onégèse réclama dans sa part de butin. Le ministre d'Attila, Grec de naissance, venu très jeune chez les Huns, y avait apporté le goût des bains à la façon romaine, et l'avait communiqué à sa femme et à ses enfans. S'il avait réclamé la personne de l'architecte, c'était afin d'obtenir d'un homme habile la construction d'un bâtiment où il pût satisfaire son goût, et le captif, en déployant toute son industrie, crut accélérer l'instant où il verrait tomber ses fers. Il se mit donc à l'œuvre avec zèle : des pierres furent tirées de Pannonie; des fourneaux, des piscines, des étuves s'organisèrent; mais, lorsque tout fut achevé, comme il fallait des mains expérimentées pour diriger un service si nouveau chez les Huns, Onégèse créa l'architecte baigneur en titre de sa maison, et le malheureux dit adieu pour jamais à la liberté.

Attila fit son entrée dans la capitale de son empire avec un cérémonial qui intéressa vivement les Romains, et surtout Priscus, observateur si curieux, peintre si naïf de tout ce qui frappait ses regards par un côté singulier. Ce furent les femmes de la bourgade qui vinrent le recevoir en procession. Rangées sur deux files, elles élevaient au-dessus de leurs têtes et tendaient d'une file à l'autre, dans leur longueur, des voiles blancs, sous lesquels les jeunes filles marchaient par groupes de sept, chantant des vers composés à la louange du roi. Le cortége prit la direction du palais en passant devant la maison d'Onégèse. La femme du ministre favori se tenait en dehors de l'enceinte, entourée d'une foule de servantes qui portaient des plats garnis de viande et une coupe pleine de vin. Lorsque le roi parut, elle s'approcha de lui, et le pria de goûter au repas qu'elle lui avait préparé; un signe bienveillant fit savoir qu'il y consentait : c'était la plus grande faveur qu'un roi des Huns pût accorder à ses sujets. Aussitôt quatre hommes vigoureux soulevèrent une table d'argent jusqu'à la hauteur du cheval, et, sans mettre pied à terre, Attila goûta de tous les plats et but une gorgée de vin, après quoi il entra dans son palais. En l'absence de son mari, qui arrivait d'un long voyage et que le roi manda près de lui, la femme d'Onégèse reçut les ambassadeurs à souper dans la compagnie des principaux du pays, presque tous ses parens. Maximin prit ensuite des dispositions pour son établissement; il dressa ses tentes dans un lieu voisin tout à la fois de la maison du ministre et du palais du roi.

Onégèse, dont le nom grec indiquait l'origine, mais qui avait été élevé chez les Huns, tenait le premier rang dans l'empire après Attila,

soit par la puissance, soit par la richesse : c'était presque le roi, si Attila était l'empereur. Ce comble de fortune, devant lequel les Huns de naissance s'inclinaient sans murmurer, Onégèse le devait aux moyens les plus honorables, à la bravoure sur le champ de bataille, à la sincérité dans les conseils, au courage même avec lequel il luttait contre les résolutions violentes ou les mauvais instincts de son maître. Il était près d'Attila le meilleur appui des Romains, non par intérêt personnel ou par souvenir lointain de son origine, mais par pur esprit d'équité, par un goût inné de ce qui tenait à la civilisation. La logique, si différente des faits, eût placé de droit un tel ministre près d'un prince civilisé et chrétien, tandis qu'elle eût relégué au contraire un Chrysaphius près d'Attila. Le roi hun, si absolu, si emporté, cédait à ce caractère ferme dans sa douceur; Onégèse était devenu son conseiller indispensable, et c'est à lui qu'il avait confié l'éducation militaire et la tutelle de son fils aîné, Ellac, dans le royaume des Acatzires, dont Onégèse venait de terminer la conquête. Ramené sur les bords du Danube, après une longue absence, par le désir de revoir son père, ce jeune homme avait fait en route une chute de cheval où il s'était démis le poignet. Onégèse avait donc bien des choses importantes à traiter avec le roi, qui le retint toute la soirée : ce fut le motif de son absence au souper; mais Maximin brûlait d'impatience de le voir pour lui communiquer les instructions de Théodose à son égard; il espérait d'ailleurs beaucoup dans l'intervention de cet homme tout-puissant pour aplanir les difficultés dont sa mission était entourée. Il dormit à peine, et, dès les premières lueurs de l'aube, il fit partir Priscus avec les présens destinés au ministre. L'enceinte était fermée; aucun domestique de la maison ne se montrait, et Priscus dut attendre; laissant donc les présens sous la garde des serviteurs de l'ambassade, il se mit à se promener jusqu'au moment où quelqu'un paraîtrait.

Il avait fait à peine quelques centaines de pas, quand un autre promeneur, l'abordant, lui dit en fort bon grec : *Khaïré*, — je vous salue. Entendre parler grec dans les états d'Attila, où les idiomes usuels étaient le hun, le goth et le latin, surtout pour les relations de commerce, c'était une nouveauté qui frappa Priscus. Les seuls Grecs qu'on pouvait s'attendre à rencontrer là étaient des captifs de la Thrace ou de l'Illyrie maritime, gens misérables, faciles à reconnaître à leur chevelure mal peignée et à leurs vêtemens en lambeaux, tandis que l'interlocuteur de Priscus portait la tête rasée tout à l'entour et le vêtement des Huns de la classe opulente. Ces réflexions traversèrent comme un éclair la pensée de Priscus, qui, pour s'assurer de ce qu'était cet homme, lui demanda, en lui rendant son salut, de quel pays du monde il était venu essayer la vie barbare chez les Huns?

— Pourquoi me faites-vous cette question? dit l'inconnu.

— Parce que vous parlez trop bien le grec, répondit Priscus. L'inconnu se mit à rire.

— En effet, dit-il, je suis Grec. Fondateur d'un établissement de commerce à Viminacium en Mésie, je m'y étais marié richement; j'y vivais heureux : la guerre a dissipé mon bonheur. Comme j'étais riche, j'ai été adjugé, personne et biens, dans le butin d'Onégèse, car vous saurez que c'est un privilége des princes et des chefs des Huns de se réserver les plus riches captifs. Mon nouveau maître me mena à la guerre, où je me battis bien et avec profit. Je me mesurai contre les Romains; je me mesurai contre les Acatzires; quand j'eus acquis suffisamment de butin, je le portai à mon maître barbare, et, en vertu de la loi des Scythes, je réclamai ma liberté. Depuis lors, je me suis fait Hun; j'ai épousé une femme barbare qui m'a donné des enfans; je suis commensal d'Onégèse, et, à tout prendre, ma condition actuelle me paraît préférable à ma condition passée.

— Oh! oui, continua cet homme après s'être recueilli un instant, le travail de la guerre une fois terminé, on mène parmi les Huns une vie exempte de soucis : ce que chacun a reçu de la fortune, il en jouit paisiblement; personne ne le moleste, rien ne le trouble. La guerre nous alimente; elle épuise et tue ceux qui vivent sous le gouvernement romain. Il faut bien que le sujet romain mette dans le bras d'autrui l'espérance de son salut, puisqu'une loi tyrannique ne lui permet pas de porter les armes dont il a besoin pour se défendre, et ceux que la loi commet à les porter, si braves qu'ils soient, font mal la guerre, entravés qu'ils sont tantôt par l'ignorance, tantôt par la lâcheté des chefs. Cependant les maux de la guerre ne sont rien chez les Romains en comparaison des calamités qui accompagnent la paix, car c'est alors que fleurissent dans tout leur luxe et la rigueur insupportable des tributs, et les exactions des agens du fisc, et l'oppression des hommes puissans. Comment en serait-il autrement? les lois ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Si un riche ou un puissant les transgresse, il profitera impunément de son injustice; mais un pauvre, mais un homme qui ignore les formalités du droit, oh! celui-là, la peine ne manquera point de l'atteindre, à moins pourtant qu'il ne meure de désespoir avant son jugement, épuisé, ruiné par un procès sans fin. Ne pouvoir obtenir qu'à prix d'argent ce qui est du droit et des lois, c'est, à mon avis, le comble de l'iniquité. Quelque injure que vous ayez reçue, vous ne pouvez ni aborder un tribunal ni demander une sentence au juge avant d'avoir déposé préalablement une somme d'argent qui bénéficiera à ce juge et à sa sequelle.

L'apostat de la civilisation continua long-temps sur ce ton, déclamant avec une chaleur qui donnait parfois à ses paroles l'apparence d'un plaidoyer pour lui-même. Quand il parut avoir tout dit, Priscus

le pria de le laisser parler quelques instans à son tour et de l'écouter avec patience. — A mon sens, commença-t-il, les fondateurs de l'état romain ont été des hommes sages et prévoyans; pour que chacun sût bien son métier, ils ont fait de ceux-ci les gardiens de la loi, de ceux-là les gardiens de la sûreté publique, et, n'ayant pas d'autre occupation au monde que de s'exercer au maniement des armes, de s'aguerrir et de se battre, ces derniers ont composé une classe de gens excellens pour protéger les autres. Nos législateurs établirent en outre une troisième classe, celle des colons qui cultivent la terre : il était bien juste qu'au moyen de l'annone militaire cette classe nourrît ceux qui la protégent. Ce n'est pas tout : ils créèrent des conservateurs de l'équité et du droit au profit des faibles et des incapables, des défenseurs juridiques pour ceux qui ne sauraient pas se défendre. Cela posé, qu'y a-t-il de si injuste à ce que le juge et l'avocat soient payés par le plaideur, comme le soldat par le paysan? Celui qui reçoit le service doit tribut à celui qui le rend, et le bon office doit être mutuel. Le cavalier ne fait que gagner à soigner son cheval, le berger ses bœufs, le chasseur ses chiens. S'il y a de mauvais plaideurs qui se ruinent en procès, tant pis pour eux! et, quant à la longueur des affaires, elle tient la plupart du temps à la nécessité de les éclaircir, et mieux vaut, après tout, une bonne sentence qui s'est fait attendre qu'une mauvaise sentence improvisée. Risquer de commettre l'injustice, ce n'est pas seulement nuire aux hommes, c'est encore offenser Dieu, l'inventeur de la justice. Les lois sont publiques, tout le monde les connaît ou peut les connaître; l'empereur lui-même leur obéit. Votre accusation sur l'impunité des grands est vraie quelquefois, mais applicable à tous les peuples, et le pauvre lui-même peut échapper à la peine, si l'on ne trouve pas de preuves suffisantes de sa culpabilité. Vous vous félicitez du don de votre liberté; rendez-en grace à la fortune, et non point à votre maître. En vous menant à la guerre, vous homme civil, il pouvait vous faire tuer, et, si vous aviez fui, il pouvait vous tuer lui-même. Les Romains n'ont point cette dureté; leurs lois garantissent la vie de l'esclave contre les sévices du maître : elles lui assurent la jouissance de son pécule, et elles l'élèvent par l'affranchissement à la condition des hommes libres, tandis qu'ici, pour la moindre faute, c'est la mort qui le menace.

Cette vue élevée de la civilisation, ce tableau des protections diverses qui entourent l'individu sous les gouvernemens policés, sembla remuer vivement l'interlocuteur de Priscus, qui ne cherchait vraisemblablement, en accumulant sophismes sur sophismes, qu'à étouffer en lui-même quelques remords et à combattre quelques regrets. Ses yeux parurent mouillés de larmes, puis il s'écria : — Les lois des Romains sont bonnes, leur république est bien ordonnée, mais les mau-

vais magistrats la pervertissent et l'ébranlent! — Ils en étaient là quand un domestique d'Onégèse ouvrit l'enceinte de la maison : Priscus quitta l'inconnu, qu'il ne revit plus.

L'insistance que mettait Théodose à demander Onégèse pour négociateur dans ses différends avec les Huns tenait à un double calcul de la politique byzantine : d'abord on semblait repousser Édécon comme trop rude et trop dévoué aux intérêts de son maître, puis, à tout événement, on espérait attirer par les séductions et peut-être corrompre par l'argent le ministre tout-puissant qui montrait une bienveillance si pleinement gratuite à l'empire. De ces deux calculs, l'honnête Maximin ignorait le premier et soupçonnait à peine le second; mais cette partie de sa mission lui avait été recommandée comme une de celles auxquelles l'empereur tenait le plus, et il ne supposait pas qu'une telle avance de la part d'un tel souverain pût laisser le Barbare indifférent. Onégèse, après avoir donné un coup d'œil rapide aux présens que Priscus lui apportait, les fit déposer dans sa maison, et, apprenant que l'ambassadeur romain voulait se rendre chez lui, il tint à le prévenir lui-même; au bout de quelques instans, Maximin le vit entrer sous sa tente. Alors commença entre ces deux hommes d'état une conversation dans laquelle le caractère du ministre d'Attila se déploya tout entier. Maximin s'attacha à lui exposer avec quelque peu d'emphase que le moment d'une pacification solide entre les Romains et les Huns paraissait arrivé, pacification dont l'honneur était réservé à sa prudence, et que l'utilité très grande dont le ministre hun pouvait être pour les deux nations se reverserait sur lui-même et sur ses enfans en bienfaits perpétuels de la part de l'empereur et de toute la famille impériale. — Comment donc, demanda naïvement Onégèse, ce grand honneur peut-il m'advenir, et comment puis-je être entre vous et nous l'arbitre souverain de la paix? — En étudiant, reprit l'ambassadeur, chacun des points qui nous divisent et les conventions des traités, et pesant le tout dans la balance de votre équité. L'empereur acceptera votre décision. — Mais, rétorqua celui-ci, ce n'est point là le rôle d'un ambassadeur, et, si je l'étais, je n'aurais pas d'autre règle que les volontés de mon maître. Les Romains espéreraient-ils par hasard m'entraîner par leurs prières à le trahir, et à tenir pour néant ma vie passée parmi les Huns, mes femmes, mes enfans nés chez eux? Ils se tromperaient grandement. L'esclavage me serait plus doux près d'Attila que les honneurs et la fortune dans leur empire. — Ces paroles, prononcées d'un ton calme, mais net, ne souffraient point de réplique. Onégèse, comme pour en adoucir la rudesse, se hâta d'ajouter qu'il était plus utile aux Romains près d'Attila, dont il apaisait quelquefois les emportemens, qu'il ne le serait à Constantinople, où son bon vouloir pour eux ne

tarderait pas à le rendre suspect. — Évidemment le ministre de Théodose n'avait rien à faire de ce côté.

Cependant la reine Kerka attendait ses présens : Priscus fut encore chargé de les lui présenter. Elle les reçut dans une pièce de son élégant palais recouverte d'un tapis de laine; elle-même était assise sur des coussins et entourée de ses femmes et de ses serviteurs accroupis en cercle autour d'elle, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre; celles-ci travaillaient à passer des fils d'or et de soie dans des pièces d'étoffes destinées à relever les vêtemens des hommes. En sortant du palais de la reine, Priscus entendit un grand bruit, et vit courir une grande foule à laquelle il se mêla. Il aperçut bientôt Attila, qui, flanqué d'Onégèse, vint se placer devant la porte de sa maison pour y rendre la justice. Sa contenance était grave, et il s'assit en silence. Ceux qui avaient des procès à faire juger s'approchèrent à tour de rôle; il les jugea tous, puis il rentra pour recevoir des députés qui lui arrivaient de plusieurs pays barbares.

L'enclos du palais d'Attila était une sorte de promenade où les ambassadeurs circulaient librement en attendant les audiences soit du roi, soit de son ministre; ils pouvaient aller, venir, tout observer, aucun garde ne les y gênant. Priscus s'y rencontra face à face avec le comte Romulus et ses collègues de l'ambassade d'Occident, lesquels se promenaient en compagnie de deux secrétaires d'Attila, Constancius et Constanciolus, tous deux Pannoniens, et de ce Rusticius qui avait accompagné volontairement l'ambassade d'Orient, et venait de se faire attacher comme scribe à la chancellerie du roi des Huns. « Comment vont vos affaires? » fut la question que Romulus et lui s'adressèrent d'abord. Elles ne marchaient pas plus vite d'un côté que de l'autre; rien ne pouvait fléchir la résolution d'Attila vis-à-vis de l'empire d'Occident : il lui fallait le banquier Sylvanus ou les vases de Sirmium. Comme plusieurs des assistans se récriaient sur l'opiniâtreté déraisonnable de l'esprit barbare, Romulus, que son expérience des hautes affaires faisait toujours écouter avec intérêt, dit, en poussant un soupir : « Oui, la fortune et la puissance ont tellement gâté cet homme, qu'il n'y a plus de place dans son oreille pour des raisons justes, à moins qu'elles ne lui plaisent. Avouons aussi que, soit en Scythie, soit ailleurs, personne n'a jamais accompli de plus grandes choses en moins de temps : maître de la Scythie entière, jusqu'aux îles de l'Océan, il nous a rendus ses tributaires, et voilà qu'il couve encore de plus grands desseins, et qu'il veut entreprendre la conquête des Perses. — Des Perses! interrompit un des assistans; mais quel chemin peut le conduire de Scythie en Perse? — Un chemin fort court, reprit Romulus. Les montagnes de la Médie ne sont pas éloignées des tribus

extrêmes des Huns; ceux-ci le savent bien. Il est arrivé autrefois que, pendant une famine qui les décimait sans qu'ils pussent tirer des subsistances de l'empire romain, parce qu'ils étaient en guerre avec lui, deux de leurs princes tentèrent de s'en procurer du côté de l'Asie. Ils poussèrent, à travers une région déserte, jusqu'au bord d'un marais que je crois être le marais Méotide; puis, quinze journées de marche les amenèrent au pied de hautes montagnes qu'ils gravirent, et ils se trouvèrent en Médie. Le pays était fertile; les Huns y firent la moisson tout à leur aise, et ils avaient déjà réuni un butin immense quand un jour les Perses arrivèrent et obscurcirent le ciel de leurs flèches. Les Huns, pris à l'improviste et abandonnant tout, firent retraite par un autre chemin, et il advint que ce nouveau passage les conduisit également dans leur pays. Maintenant, supposez qu'il prenne fantaisie au roi Attila de renouveler cette campagne; Mèdes et Perses ne lui coûteront à conquérir ni beaucoup de fatigues, ni beaucoup de temps, car aucun peuple de la terre ne peut résister à ses armées. » Les Romains suivaient avec une curiosité mêlée d'appréhension le récit du comte Romulus, qui avait visité tant de pays et pris part à tant d'événemens. Un des interlocuteurs ayant exprimé le vœu qu'Attila se jetât dans cette guerre lointaine pour laisser respirer l'empire romain : « Prenons garde, au contraire, dit Constanciolus, qu'après avoir subjugué les Perses, et ce ne sera pas difficile pour lui, il ne revienne vers nous, non plus en ami, mais en maître. Aujourd'hui il se contente de recevoir l'or que nous lui donnons comme un salaire attaché à son titre de général romain; quand il aura mis la Perse sous ses pieds, et que l'empire romain restera seul debout en face de lui, pensez-vous qu'il le ménage? Déjà il souffre impatiemment ce titre de général que nous lui donnons pour lui dénier celui de roi, et on l'a entendu s'écrier avec indignation qu'il avait autour de lui des esclaves qui valaient les généraux romains, et des généraux huns qui valaient les empereurs. » Cette conversation, dans laquelle les représentans du monde civilisé se communiquaient leurs sombres pressentimens et grandissaient à qui mieux mieux l'homme qui suspendait la destruction sur leur patrie, fut interrompue brusquement. Onégèse vint signifier à Priscus qu'Attila ne recevrait plus désormais pour ambassadeurs que trois personnages consulaires qu'il lui nomma : Anatolius était l'un des trois. Priscus, sans songer qu'il mettait son propre gouvernement en contradiction avec lui-même, fit observer que désigner ainsi certains hommes, c'était les rendre suspects à leur souverain; Onégèse ne répondit que ces mots : « Il le faut, ou la guerre. » Priscus regagnait tristement son quartier, quand il rencontra le père d'Oreste, Tatullus, qui venait informer l'ambassadeur et lui qu'Attila les invi-

tait à sa table pour le jour même, à la neuvième heure, environ trois heures après midi. Les ambassadeurs d'Occident devaient également s'y trouver.

La salle du festin était une grande pièce oblongue, garnie à son pourtour de siéges et de petites tables mises bout à bout, pouvant recevoir chacune quatre ou cinq personnes. Au milieu s'élevait une estrade qui portait la table d'Attila et son lit, sur lequel il avait déjà pris place; à peu de distance derrière, se trouvait un second lit, orné comme le premier de linges blancs et de tapis bariolés et ressemblant aux *thalami* en usage en Grèce et à Rome dans les cérémonies nuptiales. Au moment où les ambassadeurs entraient, des échansons, apostés près du seuil de la porte, leur remirent des coupes pleines de vin, dans lesquelles ils durent boire en saluant le roi : c'était un cérémonial obligatoire que chaque convive observa avant d'aller prendre son siége. La place d'honneur, fixée à droite de l'estrade, fut occupée par Onégèse, en face duquel s'assirent deux des fils du roi. On donna aux ambassadeurs la table de gauche, qui était la seconde en dignité; encore s'y trouvèrent-ils primés par un noble hun, du nom de Bérikh, personnage considérable qui possédait plusieurs villages en Hunnie. Ellac, l'aîné des fils d'Attila, prit place sur le lit de son père, mais beaucoup plus bas; il s'y tenait les yeux baissés, et conserva pendant toute la durée du festin une attitude pleine de respect et de modestie. Quand tout le monde fut assis, l'échanson d'Attila présenta à son maître une coupe remplie de vin, et celui-ci but en saluant le convive d'honneur qui se leva aussitôt, prit une coupe des mains de l'échanson posté derrière lui, et rendit le salut au roi. Ce fut ensuite le tour des ambassadeurs, qui rendirent pareillement, la coupe en main, un salut que le roi leur porta; tous les convives furent salués l'un après l'autre, suivant leur rang, et répondirent de la même manière; un échanson muni d'une coupe pleine se tenait derrière chacun d'eux. Les saluts finis, on vit entrer des maîtres d'hôtel portant sur leurs bras des plats chargés de viandes qu'ils déposèrent sur les tables; on ne mit sur celle d'Attila que de la viande dans des plats de bois, et sa coupe aussi était de bois, tandis qu'on servait aux convives du pain et des mets de toute sorte dans des plats d'argent, et que leurs coupes étaient d'argent ou d'or. Les convives puisaient à leur fantaisie dans les plats déposés devant eux, sans pouvoir prendre plus loin. Lorsque le premier service fut achevé, les échansons revinrent, et les saluts recommencèrent; ils parcoururent encore, avec la même étiquette, toutes les places, depuis la première jusqu'à la dernière. Le second service, aussi copieux que le premier et composé de mets tout différens, fut suivi d'une troisième *compotation*, dans laquelle les convives, déjà échauffés, vidèrent leurs

coupes à qui mieux mieux. Vers le soir, les flambeaux ayant été allumés, on vit entrer deux poètes qui chantèrent, en langue hunnique, devant Attila, des vers de leur composition, destinés à célébrer ses vertus guerrières et ses victoires. Leurs chants excitèrent dans l'auditoire des transports qui allèrent jusqu'au délire : les yeux étincelaient, les visages prenaient un aspect terrible; beaucoup pleuraient, dit Priscus : larmes de désir chez les jeunes gens, larmes de regret chez les vieillards. Ces Tyrtées de la Hunnie furent remplacés par un bouffon dont les contorsions et les inepties firent passer les convives en un instant de l'enthousiasme à une joie bruyante. Pendant ces spectacles, Attila était resté constamment immobile et grave, sans qu'aucun mouvement de son visage, aucun geste, aucun mot trahît en lui la moindre émotion; seulement, quand le plus jeune de ses fils, nommé Ernakh, entra et s'approcha de lui, un éclair de tendresse brilla dans son regard; il amena l'enfant plus près de son lit, en le tirant doucement par la joue. Frappé de ce changement subit dans la physionomie d'Attila, Priscus se pencha vers un de ses voisins barbares, qui parlait un peu le latin, et lui demanda à l'oreille par quel motif cet homme, si froid pour ses autres enfans, se montrait si gracieux pour celui-là. « Je vous l'expliquerai volontiers, si vous me gardez le secret, répondit le Barbare. Les devins ont prédit au roi que sa race s'éteindrait dans ses autres fils, mais qu'Ernakh la perpétuerait : voilà la cause de sa tendresse; il aime dans ce jeune enfant l'unique source de sa postérité. »

A ce moment entra le Maure Zercon, et tout aussitôt la salle retentit d'éclats de rire et de trépignemens capables de l'ébranler : c'était un intermède dont les convives étaient redevables à l'imagination d'Édécon. Le Maure Zercon, nain bossu, bancal, camus, ou plutôt sans nez, bègue et idiot, circulait depuis près de vingt ans d'un bout à l'autre du monde, et d'un maître à l'autre, comme l'objet le plus étrange qu'on pût se procurer pour se divertir. Les Africains l'avaient donné au général romain Aspar, qui l'avait perdu en Thrace, dans une campagne malheureuse contre les Huns : conduit près d'Attila, qui refusa de le voir, Zercon avait trouvé meilleur accueil chez Bléda. Bientôt même le prince hun s'engoua tellement de son nain, qu'il ne pouvait plus s'en passer; il l'avait à sa table, il l'avait à la guerre, où il lui fit fabriquer une armure, et son bonheur était de le voir se pavaner une grande épée au poing, et prendre grotesquement des attitudes de héros. Un jour pourtant Zercon s'enfuit sur le territoire romain, et Bléda n'eut pas de repos qu'on ne l'eût repris ou racheté; la chasse fut heureuse, et on le lui ramena chargé de fers. A l'aspect de son maître irrité, le Maure se mit à fondre en larmes, et confessa qu'il avait commis une faute en le quittant; mais cette faute, disait-il, avait une bonne excuse. « Et laquelle donc? s'écria Bléda. — C'est, répondit le nain,

que tu ne m'as pas donné de femme. » L'idée de cet avorton réclamant une femme provoqua chez Bléda un rire inextinguible; non-seulement il lui pardonna, mais il lui fit épouser une des suivantes de la reine, disgraciée pour quelque grave méfait. Après la mort de Bléda, Attila envoya Zercon en cadeau au patrice Aëtius, qui s'en défit en faveur de son premier maître Aspar. Édécon, l'ayant rencontré à Constantinople, lui avait persuadé de venir en Hunnie redemander sa femme. Profitant donc de l'occasion de la fête, Zercon entra dans la salle et vint adresser sa requête à Attila, mêlant, dans son verbiage, la langue latine à celles des Huns et des Goths d'une façon si burlesque, que nul ne put s'empêcher de rire, et les joyeux éclats se faisaient encore entendre lorsque les Romains, pensant qu'ils avaient assez bu, s'esquivèrent au milieu de la nuit, tandis que la compagnie fit bonne contenance jusqu'au jour.

Le temps s'écoulait en pure perte pour les ambassadeurs, qui n'obtenaient ni audience du roi ni réponse satisfaisante sur aucun point. Ils demandèrent à partir; mais Attila, sans leur en refuser positivement l'autorisation, les retint sous différens prétextes; il les gardait. La reine Kerka voulut les traiter à son tour; elle les invita dans la maison de son intendant Adame à un repas « magnifique et fort gai, » nous dit Priscus, où les convives, en dépit de la gravité romaine, durent boire et s'embrasser à la ronde. Un second souper qui leur fut offert par Attila reproduisit, aux yeux de Maximin et de son compagnon, l'étiquette cérémonieuse du premier; seulement Attila s'y dérida quelque peu. Plusieurs fois, ce qui n'avait pas encore eu lieu, il adressa la parole à Maximin pour lui recommander, entre autres choses, le mariage du Pannonien Constancius, son secrétaire. Cet homme, envoyé à Constantinople, il y avait déjà quelques années, comme interprète ou adjoint d'une ambassade, s'y était vu l'objet des empressemens de la cour, qui espérait le gagner, et il avait en effet promis ses bons offices pour le maintien de la paix, à la condition que Théodose lui donnerait en mariage quelque riche héritière, sa sujette. Théodose, que de tels cadeaux ne gênaient guère, lui avait aussitôt proposé une orpheline, fille de Saturninus, ancien comte des domestiques, que l'impératrice Athénaïs avait accusé de complot et fait mourir. Encore prisonnière et gardée dans un château fort, la jeune fille n'apprit pas sans une mortelle horreur le sort qu'on lui destinait, et, résolue de s'en affranchir à tout prix, elle se fit enlever par Zénon, général des troupes d'Orient, qui la maria avec un de ses amis nommé Rufus. Attila, furieux à cette nouvelle, manda insolemment à Théodose que, s'il n'avait pas la puissance de se faire obéir chez lui, Attila viendrait l'y aider; mais une rupture n'était pas le fait de Constancius, qui se contenta de la promesse d'une autre femme. C'était ce qu'Attila rap-

pelait au souvenir de l'ambassadeur. « Il ne serait pas convenable, lui faisait-il dire par son interprète, que Théodose se fût joué de la crédulité de Constancius; un empereur perdrait de sa dignité à faire un mensonge. » Il ajouta, comme une raison déterminante et un argument sans réplique, « que si le mariage se faisait, il partagerait la dot avec son secrétaire. » Voilà comment les affaires se traitaient à la cour du roi des Huns.

Enfin Attila, ayant éclairci tout ce qu'il lui importait de savoir, l'innocence de l'ambassadeur, la persistance de la cour impériale dans le complot contre sa vie, et le retour prochain de Vigilas, qui avait déjà quitté Constantinople, laissa partir les ambassadeurs dont la présence lui devenait inutile. Une lettre délibérée dans un conseil de seigneurs huns et de secrétaires de la chancellerie hunnique, sous la présidence d'Onégèse, fut remise à Bérikh, qui dut accompagner l'ambassade jusqu'à Constantinople. Quoique les Romains s'en allassent comblés de politesses et de présens, attendu que chaque grand de la cour, sur l'invitation du roi, s'était empressé de leur offrir quelques objets précieux, tels que pelleteries, chevaux, tapis ou vêtemens brodés, les incidens de leur voyage furent peu récréatifs et leur montrèrent, au sortir des festins et des fêtes, un côté plus sérieux du gouvernement d'Attila. A quelques journées de marche, ils virent crucifier un transfuge, saisi près de la frontière, et qu'on accusait d'être venu espionner pour le compte des Romains. Un peu plus loin, ce furent deux captifs probablement romains qui s'étaient enfuis après avoir tué leur maître hun à la guerre : on les ramenait pieds et poings liés, et on profita du passage des ambassadeurs, comme d'une bonne occasion, pour clouer ces malheureux à un poteau et leur enfoncer dans la gorge un pieu aigu. Leur compagnon de route, Bérikh, était d'ailleurs un vieux Hun de race primitive, sauvage, grossier, vindicatif. A propos d'une querelle survenue entre ses domestiques et ceux de l'ambassade, il reprit à Maximin un beau cheval qu'il lui avait donné, et ne cessa pas de murmurer tout le long du chemin. Finalement, à peu de distance du Danube, sur les terres romaines, l'ambassade rencontra Vigilas, qui s'en allait tout joyeux vers le but de son voyage, en compagnie, comme il croyait, mais en réalité sous la garde d'Esla.

Tel fut le premier acte de ce drame compliqué dont Attila faisait mouvoir les fils avec une si profonde astuce et une patience si opiniâtre. Il avait eu pendant deux mois entiers sous sa main les représentans d'un gouvernement qui conspirait contre sa vie, une ambassade dont le seul but était de le faire assassiner par les siens; il pouvait invoquer, pour se venger ou se défendre, le droit des nations qu'on violait si outrageusement contre lui; l'existence de tous ces Romains dépendait d'un signe de ses yeux, et ce signe, il ne le fit pas. Avec l'impartialité

d'un juge prononçant dans une cause étrangère, il sépara l'innocent du coupable, sans vouloir remarquer qu'ils portaient tous deux la même tache originelle. S'il y avait dans cette conduite un sentiment d'équité naturelle incontestable, il s'y trouvait aussi un grand fonds d'orgueil, une haine superbe qui dédaignait les instrumens pour remonter plus implacable jusqu'aux auteurs du crime. C'était à Théodose, à Chrysaphius, à l'honneur romain qu'il en voulait. Il jouissait de pouvoir mettre en parallèle, devant ce monde civilisé qui lui refusait le titre de roi comme à un chef de sauvages et le méprisait tout en le redoutant, la justice et les procédés du Barbare avec ceux de l'empereur romain.

Vigilas s'était hâté de terminer à Constantinople les affaires qui servaient de prétexte à son voyage. Toujours aveugle, toujours infatué de sa propre importance, il avait fini par l'inspirer aux autres. Chrysaphius, qui crut, d'après lui, le succès du complot assuré, doubla la somme à tout événement; l'interprète revenait donc avec 100 livres d'or renfermées dans une bourse de cuir. Tout cela se passait sous l'œil attentif d'Esla, qui ne perdait aucun de ses mouvemens depuis leur départ. Les serviteurs de l'ambassade hunnique n'étaient pas autre chose non plus que des gardiens qui tenaient le Romain prisonnier sans qu'il s'en doutât. De l'autre côté du Danube, la surveillance se resserra encore davantage. Vigilas amenait de Constantinople son propre fils âgé de dix-huit à vingt ans, qui avait été curieux de visiter le pays, et que, suivant toute apparence, l'interprète s'était fait adjoindre en qualité de second. Comme ils mettaient le pied dans la bourgade royale d'Attila, ils furent saisis tous les deux et traînés devant le roi; leurs bagages saisis également furent fouillés sous ses yeux, et l'on y trouva la bourse avec les cent livres d'or bien pesées. A cette vue, Attila feignit la surprise et demanda à l'interprète ce qu'il voulait faire de tout cet or? Celui-ci répondit sans embarras qu'il le destinait à l'entretien de sa suite et au sien, à l'achat de chevaux et de bêtes de somme dont il voulait faire provision pour ses missions, car il en avait perdu beaucoup sur les routes, et enfin à la rançon d'un grand nombre de captifs romains dont les familles l'avaient pris pour mandataire. La patience d'Attila n'y tint plus. « Tu mens, méchante bête! s'écria-t-il d'une voix tonnante, mais tes mensonges ne tromperont personne; ils ne t'arracheront pas au châtiment que tu as mérité. Non, ce n'est pas pour ton entretien, ce n'est ni pour l'achat de chevaux et de mulets, ni pour la rançon de prisonniers romains que tu t'es muni d'une pareille somme; tu savais bien d'ailleurs que j'avais interdit absolument tout commerce, tout emploi d'argent dans mes états de la part des étrangers, lorsque tu étais ici avec Maximin. » A ces mots, il fit amener par ses gardes le fils de l'interprète et déclara qu'il allait lui faire passer une épée au

travers du corps, si le père ne confessait pas à l'heure même à quel usage et à quel but étaient destinées ces cent livres d'or. Vigilas, voyant son fils sous les épées nues, devint comme fou, et, tendant ses bras supplians tantôt du côté des bourreaux, tantôt du côté d'Attila, il criait d'une voix déchirante : « Ne tuez pas mon fils, mon fils ignore tout; il est innocent, et moi je suis le seul coupable. » Alors il déroula de point en point la trame ourdie entre Chrysaphius et lui, comment l'idée de l'assassinat était venue au grand eunuque et avait été approuvée d'Édécon, comment l'empereur en avait fait part à ses conseillers et comment lui, Vigilas, à l'insu du reste de l'ambassade, avait été chargé de préparer l'exécution du complot, — son entrevue avec Édécon le jour de son départ et tout ce qui s'était passé à Constantinople. Pendant qu'il parlait, Attila l'écoutait avec l'attention d'un juge et comparait dans ses souvenirs les détails qu'il entendait de la bouche de cet homme avec les révélations que lui avait faites Édécon, et il resta convaincu que l'interprète disait la vérité. S'adoucissant peu à peu, il commanda de lâcher le fils et de tenir le père en prison jusqu'à ce qu'il eût disposé de son sort, de quelque manière que ce fût. On chargea de chaînes Vigilas et on le traîna dans un cachot. Quant au fils, Attila trouva bon de le renvoyer à Constantinople chercher une seconde fois cent livres d'or. « Obtiens cette somme, lui dit-il, car c'est le prix des jours de ton père, » et il fit partir en même temps que lui Oreste et Esla chargés d'instructions particulières pour l'empereur.

Ils arrivèrent à l'audience de Théodose, qui connaissait déjà par le bruit public la déconvenue de ses projets, et n'attendait pas sans anxiété le nouveau message du roi des Huns. Les envoyés se présentèrent au pied de son trône dans l'accoutrement le plus singulier, mais auquel personne n'osa trouver à redire. Oreste portait pendue à son cou la même bourse de cuir dans laquelle les cent livres d'or avaient été renfermées, et Esla, placé près de lui, après avoir demandé à Chrysaphius s'il reconnaissait la bourse, adressa ces paroles à l'empereur : « Attila, fils de Moundzoukh, et Théodose sont tous deux fils de nobles pères; Attila est resté digne du sien, mais Théodose s'est dégradé, car, en payant tribut à Attila, il s'est déclaré son esclave. Or voici que cet esclave méchant et pervers dresse un piége secret à son maître; il ne fait donc pas une chose juste, et Attila ne cessera point de proclamer hautement son iniquité qu'il ne lui ait livré l'eunuque Chrysaphius pour être puni suivant ses mérites. »

On ne s'attendait pas à cette conclusion. Théodose avait pu se résigner à toutes les humiliations que son crime découvert pouvait faire pleuvoir sur lui; mais les eunuques n'étaient point décidés à se laisser enlever le pouvoir, ni Chrysaphius à livrer sa tête : tout fut donc en rumeur dans le palais. Ce qui préoccupa surtout l'empereur, ce fut de

sauver son chambellan; toutes les mesures adoptées tendirent à ce but. Les dernières entraves que la politique byzantine opposait encore à l'orgueil d'Attila furent levées sans hésitation : il voulait avoir des ambassadeurs consulaires, on lui en donna; il avait désigné les patrices Anatolius et Nomus, parce qu'il n'y avait pas de plus grands seigneurs dans l'empire : on lui envoya Anatolius et Nomus. On le traita comme on traitait le souverain de l'empire des Perses, le grand roi. On s'occupa même de Constancius, qui reçut de la main de l'empereur une veuve très riche en remplacement de sa fiancée, mariée à un autre. Aucune concession, aucune bassesse ne furent épargnées. La gloriole d'Attila était satisfaite, et il alla par honneur au-devant des hauts personnages qu'on lui députait; toutefois il leur parla un langage dur, le langage d'un homme irrité. Ils apportaient de riches présens qui parurent l'adoucir; ils apportaient aussi beaucoup d'argent : Attila prit tout. Il délivra Vigilas, qu'il regardait comme un coupable trop infime pour sa vengeance; il ne réclama plus la zone riveraine du Danube, qu'il possédait de fait, sinon de droit; il ne dit plus rien des transfuges, il élargit même sans rançon un grand nombre de prisonniers romains; mais il exigea la tête de Chrysaphius. Sur ce point, il fut inflexible.

L'année 450 commença sous ces auspices. Les contingens des tribus hunniques arrivaient en masse sur les bords du Danube; des armemens s'opéraient chez les nations vassales de ces hordes, les Ostrogoths, les Gépides, les Hérules, les Ruges, et l'on annonçait que les Acatzires étaient en marche. L'inquiétude gagna l'empire d'Occident non moins que celui d'Orient : non-seulement l'affaire de Sylvanus restait sans conclusion, mais il était survenu depuis d'autres embarras plus graves; les conjonctures étaient menaçantes. Enfin deux messagers goths, partis de la Hunnie, se présentèrent, le même jour et à la même heure, devant les empereurs Théodose et Valentinien; ils étaient chargés de dire à l'un et à l'autre : « Attila, mon maître et le tien, t'ordonne de lui préparer un palais, car il va venir! »

AMÉDÉE THIERRY.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Sa Vie et ses Ouvrages.

II.

LE DISCOURS SUR LES SCIENCES ET LES ARTS.[1]

I.

Rousseau prétend que si, dans ce discours, il prit parti contre les sciences et les arts, ce fut par une sorte d'inspiration quasi-surnaturelle. Il allait, dit-il, à Vincennes voir Diderot, qui était prisonnier au donjon. Il feuilletait, en marchant, le *Mercure de France*, et il tomba sur cette question proposée par l'académie de Dijon : « Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs.» « Tout à coup, dit-il, je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées neuves s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jettent dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine. Ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes sans avoir senti que j'en répandais (2). » L'histoire est belle et ressemble à la conversion de saint Paul sur le chemin de Damas. La Harpe raconte la

(1) Voyez la livraison du 1er janvier.
(2) Deuxième lettre à M. de Malesherbes.

chose différemment. Rousseau allait voir Diderot à Vincennes, et il lui parla de la question proposée par l'académie de Dijon. « Quel parti allez-vous prendre? dit Diderot à Rousseau. — Je vais prouver, répond Rousseau, que le progrès des sciences et des arts épure les mœurs. — Eh! c'est le pont aux ânes! s'écria Diderot; prenez le parti contraire, et vous ferez un bruit du diable. » C'est ainsi, selon La Harpe, que Rousseau se jeta dans le paradoxe pour éviter le lieu commun.

Auquel croire des deux récits? Je crois aux deux. Rousseau, allant à Vincennes et lisant la question de Dijon, a pu être frappé du doute que contient cette question. Il en a parlé à Diderot, qui lui a conseillé de prendre parti contre les sciences et les arts, afin de faire plus de bruit. Puis, comme ce discours contre les sciences et les arts a été le commencement de la gloire de Rousseau, le jour où il a eu l'idée de le faire est devenu pour lui le grand événement de sa vie. Son imagination a embelli peu à peu l'événement, et l'idée est devenue une inspiration qu'il a décrite comme il croyait s'en souvenir. J'ose dire qu'il n'y a pas un homme de lettres, petit ou grand, si quelque succès l'a tiré de la foule, qui ne fasse, du jour où il a conçu son ouvrage d'élite, l'événement de sa vie, et qui n'en retrace les momens et les circonstances avec plus de complaisance que de vérité. Et ce ne sont pas seulement les hommes de lettres qui font des romans de leurs souvenirs, les hommes du monde font de même. S'ils ont réussi, ils ont tous dans leur vie ce jour marqué d'une pierre blanche, qui a été la cause et le commencement de leur fortune, et ils ne sont pas éloignés de croire, à voir la manière dont ils racontent ce jour décisif, que le bon Dieu s'en est mêlé.

En prenant parti contre les sciences et les arts, Rousseau étonna son siècle, et parut faire un paradoxe; il ne faisait que renouveler un lieu commun oublié. Le roi Salomon se plaignait déjà de son temps qu'on fît trop de livres, et que cette continuelle inquiétude de l'esprit affaiblît le corps (1). Non-seulement le roi Salomon croit que l'étude et la méditation excessives nuisent à la santé; l'étude et la méditation sont elles-mêmes une vanité. « J'ai été roi dans Israël, dit-il, et j'ai résolu dans mon ame de rechercher la cause et la nature de toutes les choses qui sont sous le ciel. Et j'ai donné toute mon ame à l'étude afin de savoir la sagesse et la science, et les erreurs et les sottises des hommes, et j'ai reconnu que dans tout cela il n'y avait que peine et chagrin pour l'esprit (2). »

Les plaintes contre la science sont donc anciennes dans le monde. En Grèce, mêmes reproches faits aux sciences et aux arts. Lisez les

(1) « Faciendi plures libros nullus est finis; frequensque meditatio carnis afflictio est. » *Ecclésiaste*, ch. XII, verset 12e.

(2) *Ecclésiaste*, ch. 1er.

dialogues de Platon contre les sophistes; ce sont autant de plaidoyers contre l'abus des lettres. Le triomphe de la sophistique ou de la rhétorique, comme l'entendait Gorgias, c'était de pouvoir prouver le pour et le contre, et de parler de tout sans savoir grand'chose au fond. Le sophiste ou le rhétoricien ne se souciait guère d'enseigner le juste et l'injuste, ce qui pouvait aider à la vertu des citoyens ou ce qui pouvait la corrompre, et par là ébranler les fondemens même de la république; il ne se souciait que de plaire et de réussir. « Ainsi, dit Socrate à Gorgias, il n'est pas nécessaire que la rhétorique s'instruise de la nature des choses, et il suffit qu'elle invente quelque moyen de persuasion, de manière à paraître, aux yeux des ignorans, plus savante que ceux qui savent?

« Gorgias. — Oui, et n'est-ce pas une chose bien commode, Socrate, de n'avoir pas besoin d'apprendre d'autre art que celui-là, pour ne le céder en rien à personne (1)? »

Je ne veux pas chercher comment s'appelle de nos jours cet art que Gorgias trouvait si commode; est-ce la tribune ou le barreau? est-ce la littérature, est-ce la presse? Je n'en sais rien; mais l'art de Gorgias est assurément un des griefs de Jean-Jacques Rousseau contre le progrès des arts et des sciences.

Ce n'est pas seulement dans le Gorgias que Socrate ou Platon attaque le progrès ou l'abus des sciences et des arts : voici l'histoire ou l'apologue qu'il raconte dans le *Phédon*, et qui, comme le discours de Jean-Jacques Rousseau, sape dans son fondement la littérature. « J'ai entendu raconter, dit Socrate, que près de Naucratis, en Égypte, il y eut un dieu, l'un des plus anciennement adorés dans le pays, qui s'appelle Theuth. On dit qu'il a inventé, le premier, les nombres, le calcul, la géométrie et l'astronomie, les jeux d'échecs, de dés et l'écriture. L'Égypte tout entière était alors sous la domination de Thamus, qui habitait dans la grande ville capitale de la Haute-Égypte; Theuth vint donc trouver le roi, lui montra les arts qu'il avait inventés, et lui dit qu'il fallait en faire part à tous les Égyptiens. Celui-ci lui demanda de quelle utilité serait chacun de ces arts et se mit à disserter sur tout ce que Theuth disait au sujet de ses inventions, blâmant ceci, approuvant cela. Ainsi Thamus allégua, dit-on, au dieu Theuth beaucoup de raisons pour et contre chaque art en particulier. Il serait trop long de les parcourir; mais quand ils en furent à l'écriture (2) : « Cette science, ô roi, lui dit Theuth, rendra les Égyptiens plus savans et soulagera leur mémoire; c'est un remède que j'ai trouvé contre la difficulté d'apprendre et de savoir. » Le roi répondit : « Industrieux Theuth, tel homme

(1) *Gorgias*, tr. de Plat. par Cousin, t. III, p. 207.

(2) Je suppose qu'au lieu de l'écriture il s'agisse de l'imprimerie et de la liberté de la presse : le sens de l'apologue de Platon sera plus clair.

est capable d'enfanter les arts, tel autre d'apprécier les avantages ou les désavantages qui peuvent résulter de leur emploi; et toi, père de l'écriture, par une bienveillance naturelle pour ton ouvrage, tu l'as vu tout autre qu'il n'est : il ne produira que l'oubli dans l'esprit de ceux qui apprennent, en leur faisant négliger le nécessaire. En effet, ils laisseront à ces caractères étrangers le soin de leur rappeler ce qu'ils auront confié à l'écriture, et ils n'en garderont eux-mêmes aucun souvenir. Tu n'as donc point trouvé un moyen pour la mémoire, mais pour la simple réminiscence, et tu n'offres à tes disciples que le nom de la science, sans la réalité; car, lorsqu'ils auront lu beaucoup de choses sans maîtres, ils se croiront beaucoup de connaissances, tout ignorans qu'ils seront pour la plupart, et la fausse opinion qu'ils auront de leur science les rendra insupportables dans le commerce de la vie (1). »

Le procès que Jean-Jacques Rousseau se mit à faire aux sciences, aux arts, à la littérature, n'est donc pas un procès nouveau, c'est un vieux procès souvent plaidé chez les Juifs, chez les Grecs, chez les Romains aussi. Depuis Auguste, comme si la civilisation romaine se repentait d'elle-même dans ses plus beaux jours, les poètes et les historiens sont pleins de lamentations sur la décadence des mœurs et l'abus des sciences et des arts, expliquant la perte des mœurs par le raffinement de l'intelligence, opposant sans cesse la barbarie à la civilisation, et prenant parti pour la barbarie naïve et ignorante contre la civilisation éclairée et élégante. Horace vante les Scythes et leurs vertus (2). Trogue Pompée ou Justin, son abréviateur, loue aussi les Scythes, qu'il oppose aux Grecs, les uns vertueux dans leur ignorance, les autres vicieux avec toute leur science. *Tanto plus profuit in illis,* dit-il, *vitiorum ignoratio quam in his cognitio virtutis.* Tacite fait des mœurs des Germains un éloge qui est la satire perpétuelle des mœurs des Romains. Saint Augustin, dans ses *Confessions,* se plaint que son père, suivant les habitudes de son temps, se souciât beaucoup plus de sa science que de ses mœurs (3). Montaigne, qui doutait un peu de tout, n'a pas manqué de douter aussi de l'utilité des sciences et des lettres. « Les exemples nous apprennent, dit Montaigne, que l'étude des sciences amollit et efféminé les courages plus qu'elle ne les fermit et aguerrit... Je trouve Rome plus vaillante avant qu'elle fût savante. Les plus belliqueuses nations en nos jours sont les plus grossières et les plus ignorantes. Les Scythes, les Parthes, Tamburlan, nous servent à cette preuve. Quand les Goths ravagèrent la Grèce, ce qui sauva toutes les librairies (4) d'être passées au feu, ce fut un d'entre eux qui sema cette

(1) Platon, *Phédon,* t. VI, p. 121 et 122, tr. Cousin.
(2) Livre III, ode 24e.
(3) *Confessions,* liv. II, chap. 3.
(4) Les bibliothèques.

opinion, qu'il fallait laisser ce meuble entier aux ennemis, propre à les détourner de l'exercice militaire et à amuser des occupations sédentaires et oisives. Quand notre roi Charles VIIIe, quasi sans tirer l'épée du fourreau, se vit maître du royaume de Naples et d'une bonne partie de la Toscane, les seigneurs de sa suite attribuèrent cette inespérée facilité de conquête à ce que les princes et la noblesse d'Italie s'amusaient plus à se rendre ingénieux et savans que vigoureux et guerriers (1). »

Que veut dire cette longue tradition de doute ou de colère contre la science? Cela veut-il dire que la science est mauvaise, que l'étude est dangereuse, et que le meilleur acheminement à la vertu est une douce et béate ignorance? Non; cela veut dire seulement que la science a ses inconvéniens, qu'une nation n'a pas besoin tout entière de faire sa rhétorique, et que, si elle la fait, elle n'en sera pas pour cela plus forte ou plus belliqueuse, ni même plus honnête ou plus sage. Cela veut dire encore qu'après avoir tenu long-temps les sciences et les lettres en haute estime, il y a des momens où les peuples se mettent volontiers à en médire, et qu'après avoir accordé peut-être trop d'ascendant aux lettrés, à l'orateur, à l'avocat, au philosophe, on se prend à détester leur influence. Hier on parlait trop, aujourd'hui on veut que tout le monde se taise. « Si j'aborde en France, disait Napoléon à Kléber en quittant l'Égypte, le règne du bavardage est fini. » Ces reproches faits de tout temps aux sciences et aux lettres sont la préface que je voulais mettre au discours de Jean-Jacques Rousseau, afin d'en juger impartialement.

A-t-il dit contre les lettres autre chose que ce que nous venons d'entendre dire? a-t-il même dit tout cela? dans quel temps enfin l'a-t-il dit? Voilà maintenant ce que nous devons examiner.

II.

Il y a dans le discours de Jean-Jacques Rousseau une intention générale et une intention particulière. L'intention générale est de montrer que le progrès des sciences et des arts ne contribue pas ordinairement à la pureté des mœurs; l'intention particulière est d'attaquer les philosophes du temps et de se faire un rôle à part. Recherchons d'abord les marques de cette intention particulière, qui a beaucoup influé sur l'intention générale.

Quand Rousseau fit son discours, il était disposé, sans le savoir, à rompre en visière avec les philosophes du temps, qui lui déplaisaient également à cause de leurs doctrines et à cause de leurs succès. Il était encore obscur, et ils étaient célèbres; il y avait en lui du campa-

(1) Livre Ier, ch. 24.

gnard et du pauvre, de l'homme gauche et gêné, tandis que les brillans littérateurs du jour, déjà façonnés aux beaux usages du monde, déjà accrédités et même un peu tyrans, avaient partout le ton haut et l'allure aisée. Il y avait enfin en lui un fonds naturel de spiritualisme qui lui rendait odieux le penchant chaque jour plus visible de la philosophie vers le matérialisme et vers l'incrédulité. C'est à ces causes diverses qu'il faut rapporter les traits de satire contemporaine qui sont répandus dans le discours de Jean-Jacques. Les vices des sociétés civilisées qu'il énumère avec le plus de complaisance sont les vices et les défauts du monde et des salons. « Les soupçons, les ombrages, les craintes, la froideur, la réserve, la haine, la trahison, dit-il, se cacheront sans cesse sous ce voile uniforme et perfide de politesse, sous cette urbanité si vantée que nous devons aux lumières de notre siècle (1). » Il est facile de voir ici dans chaque mot les souvenirs que Jean-Jacques, le soir, emportait des salons et les retours qu'il y faisait sur lui-même. Cette froideur et cette réserve qu'il s'étonne de trouver dans le monde à côté de la politesse, il en a souffert, parce que, dans son inexpérience, il a pris la politesse pour l'affection, et qu'il a voulu du premier coup donner son ame aux hommes qui lui donnaient la main, ou son cœur aux dames qui lui faisaient la révérence. Puis, ayant vu qu'il s'est trompé, il s'est jeté dans les soupçons et dans les craintes; il s'y jettera chaque jour davantage, et il finira par voir partout des ennemis et des traîtres. Ici nous n'en sommes encore qu'à ses premiers désappointemens, qu'il érige en griefs généraux contre la politesse et l'urbanité. « On ne profanera plus, dit-il, par des juremens le nom du maître de l'univers, mais on l'insultera par des blasphèmes, sans que nos oreilles scrupuleuses en soient offensées. » J'entrevois encore dans cette phrase le souvenir des conversations du monde philosophique. Cependant le reproche est adressé au siècle en général plutôt qu'aux gens de lettres en particulier; mais voici qui se rapporte entièrement à eux : « On ne vantera pas son propre mérite, mais on rabaissera celui d'autrui; on n'outragera point grossièrement son ennemi, mais on le calomniera avec adresse... Il y aura des vices proscrits, des vices déshonorés; mais d'autres seront décorés du nom de vertus; il faudra les aimer ou les affecter. Vantera qui voudra la sobriété des sages du temps; je n'y vois pour moi qu'un raffinement d'intempérance autant indigne de mon éloge que leur artificieuse simplicité. » Et, comme si Rousseau craignait qu'on ne reconnût pas ici les modèles qui ont servi à sa peinture, il ajoute en note une phrase de Montaigne sur les gens d'esprit qui se font les parasites des grands seigneurs, métier très messéant à un homme d'honneur, dit Mon-

(1) Page 28, t. XV, édition de 1791.

taigne; sur quoi Rousseau conclut par ces mots : C'est le métier de tous nos beaux-esprits, hors un (1).

En attaquant ainsi les littérateurs du temps, Rousseau ne cédait pas seulement à l'envie naturelle que, dans la littérature comme ailleurs, le second rang a contre le premier : il prenait une attitude particulière qui ne fut pas inutile à son succès. Les philosophes avaient beaucoup d'ascendant et de crédit dans le monde : les grands seigneurs et les financiers les courtisaient; cependant ils avaient aussi leurs ennemis, et ils s'en faisaient par leur pouvoir même ou par la façon dont ils l'exerçaient. Il y avait des salons qui se piquaient d'avoir de l'esprit et de ne pas obéir aux philosophes. Ce fut une bonne fortune pour ces oppositions ou ces rivalités de salons de trouver au sein même de la littérature un homme qui, avec une force et une audace singulières, jetait le gant aux littérateurs et à la littérature elle-même. Aussi Rousseau eut-il, dès son début, un grand parti dans le monde; il eut ses grands seigneurs comme Voltaire : il eut le prince de Conti, le duc et la duchesse de Luxembourg, Mme de Boufflers et bien d'autres. Ce ne fut pas son discours seulement qui les lui donna, ses autres ouvrages y furent pour beaucoup; mais son discours disposa en sa faveur la partie du monde qui n'aimait pas les philosophes. Remarquons seulement qu'à la différence de Voltaire, Rousseau n'avait rien de ce qu'il fallait pour garder les protecteurs qu'il s'était faits et pour s'en servir. Voltaire, avec ses grands seigneurs, savait être demi-client et demi-patron; il se prêtait, et ne se donnait pas. Rousseau se donnait aux grands avec une confiance étourdie qui se changeait bientôt en défiance atrabilaire.

Les traits de satire contemporaine répandus çà et là dans le discours de Jean-Jacques Rousseau ne doivent donc pas être pris seulement comme des boutades de mauvaise humeur ou de jalousie; ils ont plus de portée. Ils montrent que les philosophes et la philosophie du jour viennent de rencontrer un adversaire, et que cet adversaire a son parti, adversaire dangereux à ses amis comme à ses ennemis, contradicteur de l'irréligion sans oser être chrétien, essayant de ramener son siècle vers les idées pieuses, mais le laissant dans le vague, — en même temps prôneur effréné de l'insurrection et de la démocratie, et travaillant avec plus de hardiesse et d'effet que personne à la ruine de l'ancienne société ou même de tout ordre social, plus destructeur enfin que personne, parce qu'il a la prétention de tout rebâtir. Ces divers traits de la doctrine de Jean-Jacques Rousseau percent partout dans son discours contre les sciences et les arts, mais ils y sont mêlés et confondus. Le siècle ne comprit pas d'abord toute la doctrine de

(1) Page 29. — Quel est ce bel esprit qui était seul resté homme d'honneur selon Rousseau? A cette époque c'était Diderot; mais, avec les soupçons de Rousseau, l'exception ne dura pas long-temps.

Jean-Jacques Rousseau, puisque Rousseau n'en montrait encore qu'une partie, et il s'attacha surtout à ce qui piquait le plus sa malignité et sa curiosité : à la satire des littérateurs et à la censure des lettres.

Attaquer l'utilité des sciences et des arts, c'était attaquer dans ses fondemens l'éducation que, depuis trois cents ans, l'Europe donne à ses enfans, et qu'Athènes et Rome donnaient aussi à la jeunesse grecque et à la jeunesse romaine. Les exercices du corps avaient dans l'éducation antique plus de place que dans l'éducation moderne; mais l'étude des sciences et des lettres faisait le fonds de l'éducation antique comme de l'éducation moderne. Les anciens avaient-ils tort? Oui, selon Rousseau, et nous avons encore plus tort que les anciens. Nous ne songeons qu'à développer l'intelligence, et nous oublions trop les exercices du corps. De là des esprits raffinés et prétentieux, des corps chétifs et par suite des ames faibles et molles. De même qu'aux fortes épées il ne faut pas des fourreaux de soie, de même aux ames énergiques il faut des corps robustes. Si Jean-Jacques Rousseau veut proscrire les éducations efféminées qui énervent le corps sous prétexte de rendre l'esprit plus souple et plus délicat, s'il veut établir un juste équilibre entre le développement de la force physique et la force intellectuelle, je suis tout-à-fait de son avis. Je me souviens qu'en Allemagne le professeur Jahn, en 1811 et en 1812, disait aux jeunes étudians de l'université qui frémissaient sous le joug des Français : « Faites de la gymnastique, et ne faites pas seulement de la théologie et de la philosophie. Fortifiez vos corps pour la guerre, si vous voulez délivrer vos ames; sachez manier les lourdes épées, et ne maniez pas seulement les livres. » Jahn avait raison, et ce sont ces jeunes étudians endurcis et fortifiés par une gymnastique généreuse qui délivrèrent l'Allemagne. Mais Jahn, qui disait aux étudians d'apprendre à manier le fusil et le sabre, ne leur disait pas de brûler leurs livres et leurs cahiers. Il leur conseillait de fortifier leurs corps, mais il ne leur demandait pas d'abrutir leurs ames et d'étouffer leurs esprits. La force physique a grand tort de mépriser la force intellectuelle; elle en a grand besoin pour se soutenir et pour s'accroître. Si Jahn n'avait fait que des Hercules brutaux et sauvages, ces grossiers batailleurs n'auraient pas été capables de l'enthousiasme libéral et patriotique qui a fait la force des Allemands en 1813. Un homme qui a un nom éminent dans les annales des chambres législatives et qui est un observateur habile et pénétrant, M. Hippolyte Passy, me disait un jour qu'il avait remarqué que, dans la retraite de Moscou, les officiers résistaient plus long-temps et mieux que les soldats aux maux de toutes sortes qui accablaient l'armée. Ils se décourageaient moins vite, et la force morale venait chez eux en aide à la force physique. Ils avaient deux ressources au lieu d'une : ce sont ces deux ressources que l'éducation doit nous ménager. Rousseau a

raison de vouloir que dans l'éducation on songe au corps, il a tort de vouloir qu'on néglige l'esprit, et je reconnais bien là le génie révolutionnaire, c'est-à-dire hautain et intolérant, de Jean-Jacques Rousseau. Les révolutionnaires ne savent jamais que remplacer un excès par l'excès contraire. L'éducation était trop lettrée, ils la font toute matérielle et toute mécanique.

Rousseau blâme fort les colléges : c'est là que la jeunesse s'énerve et s'efféminé à apprendre « des langues qui ne sont en usage nulle part, à composer des vers qu'à peine les enfans pourront comprendre... » Et il cite le mot de Montaigne : « J'aimerois mieux, disait Montaigne, que mon écolier eût passé le temps dans un jeu de paume; au moins le corps en seroit plus dispos. » Que veulent dire Montaigne et Rousseau? Croient-ils par hasard que le collége ne soit pas un lieu où le corps s'habitue à devenir dispos? L'éducation lettrée est un bien ou un mal : grande question! Mais, une fois l'éducation lettrée adoptée, elle comporte, au collége mieux qu'ailleurs, ces exercices du corps qui doivent tempérer la fatigue des exercices de l'esprit. Nulle part la gymnastique, et je parle ici de la gymnastique naturelle, de celle qui se trouve dans les jeux des enfans, dans la course, le saut, la balle, etc., n'a plus de part qu'au collége. L'éducation lettrée qui se donne dans l'intérieur de la famille efféminé les enfans, je le reconnais; mais ce n'est pas parce qu'elle est lettrée, c'est parce qu'elle est molle. L'éducation lettrée au contraire, telle qu'elle se donne dans les colléges, peut avoir pour l'esprit les inconvéniens de la littérature; mais elle n'a pas pour le corps l'inconvénient de l'affaiblir par la mollesse : elle le rend dispos et fort, et du même coup elle donne à l'ame les qualités que l'ame prend volontiers dans la compagnie d'un corps robuste et ferme qui ne craint pas la fatigue et le danger.

Montaigne, avant Rousseau, avait blâmé le trop de science enseignée aux enfans, et le même homme qui a tant profité des Grecs et des Latins se moquait fort gaiement des *petits savanteaux* de collége. « Voyez-le, dit-il, revenir de là après quiuze ou seize ans employés; il n'est rien si mal propre à mettre en besogne; tout ce que vous y reconnaissez davantage, c'est que son latin et son grec l'ont rendu plus sot et plus présomptueux qu'il n'était parti de la maison. Il en devait rapporter l'ame pleine; il ne l'en rapporte que bouffie, et l'a seulement enflée au lieu de la grossir. » Montaigne ici se moque des pédans et non des jeunes gens instruits. Il y a beaucoup de sots dans le monde qui le sont sans l'aide du grec et du latin, et il serait trop commode de croire que, pour éviter d'être ridicule, il suffit d'être ignorant. Montaigne a raison de critiquer les pédans : ils ne sont bons à rien; mais chaque métier a ses pédans : j'ai vu des pédans de boudoirs et de salons, car la pédanterie consiste à faire une science et un métier

de ce qui devrait rester un goût et un plaisir. Les lettres aussi doivent servir à former l'esprit et à l'élever, à le rendre capable de goûter des plaisirs nobles et délicats, et non à l'embarrasser et à l'engourdir. Les pédans de tout genre, ceux du monde comme ceux du collége, sont ceux qui prennent la forme pour le fond. Blâmer l'éducation pédantesque, ce n'est pas blâmer l'éducation lettrée, c'est en blâmer un des défauts ou des ridicules.

La gymnastique ou les exercices du corps relevés du discrédit où ils étaient tombés peu à peu, grace à la mollesse du siècle, dans l'éducation privée bien plus que dans l'éducation publique; la pédanterie raillée et critiquée, après Montaigne, comme étant l'inévitable effet de l'éducation lettrée, tandis qu'elle en est l'abus et la ruine; par conséquent une idée vraie, c'est-à-dire le danger de faire des sybarites ou des pédans, poussée avec une exagération déclamatoire jusqu'au paradoxe, jusqu'à la manie de ne priser que les athlètes et les ignorans et de prendre la force du corps pour un signe certain de la fermeté de l'ame, voilà le premier point que nous devons indiquer dans le discours de Jean-Jacques Rousseau. Venons au second, et essayons d'indiquer également dans ce second point ce qu'il y a de vrai et ce qu'il y a de faux.

La question de la liberté de la presse tient une grande place dans l'histoire politique de l'Europe depuis plus de soixante ans. Jean-Jacques a le mérite, dans son discours, d'avoir prévu la gravité de cette question; mais ne croyons pas qu'il soit favorable à la liberté de la presse. L'apôtre de la démocratie excessive est l'implacable adversaire de la liberté de la presse, et je n'en suis pas étonné. Le principe fondamental des gouvernemens démocratiques est l'idée qu'il y a un droit dans la foule, qu'elle soit instruite ou qu'elle soit ignorante. Chaque homme venant dans ce monde a le droit de donner son avis et son vote sur les affaires de l'état, non pas à titre d'homme sage et avisé, d'homme savant et éclairé, mais à titre d'individu. Avec cette idée, peu importe que les hommes soient instruits ou ignorans, puisqu'ils n'en sont pas moins souverains. Avec cette idée, l'instruction est une sorte de superflu et de luxe inutile dans un état, et souvent même dangereux. Or, si l'instruction est inutile, si la littérature est un mal plutôt qu'un remède, à quoi bon la liberté de la presse, qui est un moyen de propager la science? à quoi bon l'imprimerie, qui est un moyen de conserver la science? Écoutons Jean-Jacques Rousseau : « A considérer les désordres affreux que l'imprimerie a déjà causés en Europe, à juger de l'avenir par le progrès que le mal fait d'un jour à l'autre, on peut prévoir aisément *que les souverains ne tarderont pas à se donner autant de soin pour bannir cet art terrible de leurs états qu'ils en ont pris pour l'y introduire*. Le sultan Achmet, cédant aux importunités de

quelques prétendus gens de goût, avait consenti d'établir une imprimerie à Constantinople; mais à peine la presse fut-elle en train, qu'on fut contraint de la détruire et d'en jeter les instrumens dans un puits. On dit que le calife Omar, consulté sur ce qu'il fallait faire de la bibliothèque d'Alexandrie, répondit en ces termes : « Si les livres de cette « bibliothèque contiennent des choses opposées à l'Alcoran, ils sont « mauvais, et il faut les brûler; s'ils ne contiennent que la doctrine de « l'Alcoran, brûlez-les encore; ils sont superflus. » Nos savans ont cité ce raisonnement comme le comble de l'absurdité. Cependant supposez Grégoire-le-Grand à la place d'Omar, et l'Évangile à la place de l'Alcoran; la bibliothèque aurait été brûlée, et ce serait peut-être le plus beau trait de la vie de cet illustre pontife. » Quel bizarre mélange de sagacité et de paradoxe! De sagacité politique, quand il prévoit que la liberté de la presse va devenir bientôt le souci des hommes d'état: de paradoxe grossier, quand il a l'air de croire ou de dire que le seul moyen d'affranchir les états des soucis que peut leur causer la liberté de la presse est de supprimer l'imprimerie et de brûler les livres. L'*Émile* a été brûlé; cela a-t-il empêché les doctrines de Jean-Jacques Rousseau de se répandre? Eh! dira Jean-Jacques, le mal n'est pas d'avoir brûlé l'*Émile;* le mal est de n'avoir brûlé que l'*Émile*. Un seul livre suffit : l'Orient aura l'Alcoran, et l'Occident l'Évangile. C'est assez! — Vous vous trompez, Jean-Jacques! c'est trop, car il suffit d'un livre et de douze hommes qui le lisent et le commentent ensemble pour convertir de proche en proche le monde entier. Ce ne sont pas les livres qu'il faut supprimer, c'est l'esprit humain qu'il faut détruire, l'esprit qui réfléchit et qui raisonne, la bouche qui parle et l'oreille qui écoute. Nous touchons déjà presqu'à la grande maxime du discours sur l'inégalité des conditions : l'homme qui pense est un animal dépravé. Cette maxime perce partout dans le premier discours de Jean-Jacques. Prenez en effet la prosopopée de Fabricius et dépouillez-la de la pompe déclamatoire du langage. Quel est le fond de toute cette rhétorique? L'instruction est un fléau, l'intelligence est un danger, l'ignorance est la sauvegarde de la vertu. Fabricius met sur le compte de l'esprit humain tous les péchés de la civilisation romaine. Il a grand tort. L'esprit ne pèche pas seul en ce monde; le corps pèche aussi, et les péchés mortels se partagent fort également entre les deux portions de notre être. Être ignorant est le moyen assurément de ne pas aimer les arts; mais ce n'est pas le moyen de ne pas être gourmand ou libertin. Le corps a sa corruption qui ne vaut pas mieux que celle de l'esprit; elle est plus grossière, elle n'est pas moins dangereuse. O Fabricius, vous voulez chasser les philosophes et les rhéteurs grecs; mais vous n'aurez rien fait, si vous ne chassez pas du même coup les cuisiniers de Sicile et les danseuses de l'Ionie! Que dis-je les chasser de Rome? Ce

n'est rien faire encore, si Rome va avec ses légions les chercher en Grèce et en Asie. Si Rome veut garder sa pauvreté et son honnêteté, il faut que Rome garde son étroite enceinte et s'enferme entre ses sept collines. Il faut que le Capitole soit le couvent où elle emprisonne sa vertu, et non le palais d'où elle commande à l'univers.

Jean-Jacques Rousseau avait attaqué vivement les sciences et les lettres, qui étaient l'objet de la foi, et je dirais volontiers de la superstition du XVIIIe siècle. Il fut donc attaqué à son tour de tous les côtés. Les injures et les railleries commencèrent l'attaque comme toujours, puis vinrent les raisonnemens. La discussion que Jean-Jacques Rousseau soutint contre ses adversaires de toutes sortes est plus curieuse, selon moi, que son discours. Le discours appartient presque entièrement au paradoxe et à la rhétorique. Dans la discussion, il est plus sage, parce qu'il sent que c'est le moyen d'être plus fort, et ce qu'il y a de vrai dans ses réflexions sur la trop grande part que le XVIIIe siècle faisait aux sciences et aux lettres paraît d'autant mieux, que Jean-Jacques a soin de le séparer de tout paradoxe. Il restreint et corrige sa thèse, afin de la mieux défendre, et il change en une vérité de bon sens et d'expérience son paradoxe de rhéteur.

« Gardons-nous de conclure, dit-il à la fin de sa réponse au roi de Pologne Stanislas, qui, en véritable prince philosophe du XVIIIe siècle, avait cru devoir prendre fait et cause pour les sciences et les lettres, gardons-nous de conclure qu'il faille aujourd'hui brûler toutes les bibliothèques, et détruire les universités et les académies (1); nous ne ferions que replonger l'Europe dans la barbarie, et les mœurs n'y gagneraient rien. Les vices nous resteraient, et nous aurions l'ignorance de plus. C'est avec douleur que je vais prononcer une grande et fatale vérité : il n'y a qu'un pas du savoir à l'ignorance, et l'alternative de l'un à l'autre est fréquente chez les nations; mais on n'a jamais vu de peuple une fois corrompu revenir à la vertu. En vain vous prétendriez détruire les sources du mal; en vain vous ôteriez les élémens de la vanité, de l'oisiveté et du luxe; en vain même vous ramèneriez les hommes à cette première égalité, conservatrice de l'innocence et source de toute vertu : leurs cœurs une fois gâtés le seront toujours; il n'y a plus de remède, à moins de quelque grande révolution, presque aussi à craindre que le mal qu'elle pourrait guérir, et qu'il est blâmable de désirer et impossible de prévoir. *Laissons donc les sciences et les arts adoucir en quelque sorte la férocité des hommes qu'ils ont corrompus...* Les lumières du méchant sont encore moins à craindre que sa brutale stupidité (2). »

(1) Que disait donc aux Romains Fabricius? Hâtez-vous de renverser ces amphithéâtres, brisez ces marbres, brûlez ces tableaux!

(2) Réponse au roi de Pologne, t. XV, p. 181-182.

J'ai voulu citer tout entier ce curieux passage : je dois faire maintenant deux observations, l'une qui touche à la méthode et ce que j'appellerais volontiers la tactique de Jean-Jacques Rousseau, l'autre qui touche au fond même de ses idées.

Voici la première.

Rousseau a mis le paradoxe au frontispice de tous ses ouvrages, pour attirer les yeux du public; il a mis le bon sens au fond de l'édifice et comme dans le sanctuaire. Mais le plus grand nombre de ses lecteurs s'arrête dans le vestibule, sans passer plus avant. Cette manière de se servir du paradoxe comme d'un appât pour la curiosité publique est visible dans le discours sur les sciences et les lettres, quand on rapproche ce discours de la controverse qu'il produisit. Dans le discours, Jean-Jacques Rousseau excommunie sans hésiter les sciences et les lettres; dans la discussion, il leur fait grace. Dans le discours, les sciences et les lettres sont un fléau; dans la discussion, Rousseau avoue qu'à les détruire, les choses iraient encore un peu plus mal. Que conclure donc de cet aveu? Qu'il faut conserver les bibliothèques, les écoles, les académies, ne point brûler les tableaux, ne pas briser les statues, mais qu'il ne faut pas croire non plus que le soin des sciences puisse nous dispenser du soin des mœurs, qui est mille fois plus important. La science n'ôte pas la vertu, mais elle ne la donne pas non plus, et les peuples les plus savans et les plus spirituels ne sont nécessairement ni les plus vertueux ni les plus vicieux de tous les peuples. Voilà à quelle conclusion de bon sens aboutissait Jean-Jacques Rousseau dans la discussion. De ce côté, la leçon était bonne à donner au XVIIIe siècle, qui croyait sincèrement que la science était une bonne œuvre, et que la meilleure manière d'aller dans le paradis, c'était de passer par l'académie. Il était à propos de rendre à la morale la place que lui avait prise la littérature. C'est ce que veut Rousseau; seulement, pour arriver à ce but, qui est bon, il passe par le paradoxe, afin d'attirer la foule sur ses pas. Nous verrons comment, dans chacun des ouvrages de Rousseau, le paradoxe sert toujours ainsi de tambour à la vérité et comment l'auteur s'arrange pour faire du bruit avant et afin de faire du bien.

J'arrive à la seconde observation, qui touche au fond même des idées de Rousseau.

Rousseau aurait voulu que l'homme n'arrivât pas à la science; mais, puisqu'il y est arrivé, ce qui est un malheur, il ne veut pas qu'il retourne maintenant à l'ignorance, ce qui serait un autre malheur, et un malheur hideux. Sur ce point, Rousseau est bien convaincu que la pire barbarie est celle qui suit la civilisation. Il a peut-être quelque tendresse pour la barbarie qui précède la civilisation : c'est l'âge d'or des poètes; mais il sait ce que vaut la barbarie qui naît du raffinement

même de la civilisation et de ses excès. La barbarie d'avant la civilisation et celle d'après sont également ignorantes; mais l'ignorance de l'une est l'innocence, celle de l'autre est la brutalité. Il y a deux créations poétiques qui me semblent personnifier admirablement ces deux états si différens de l'humanité : l'une est *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, qui exprime l'innocence; l'autre est le *Caliban* de Shakspeare, qui exprime la brutalité. Paul et Virginie sont étrangers au monde, et ils ont la grace et la pureté que nous attribuons aux personnages de l'âge d'or. Caliban au contraire, qui est également étranger au monde et à la civilisation, n'y touche que pour se pervertir. Voyez avec quelle effrayante rapidité il prend les vices des matelots. Ne vous y trompez pas : voilà ce que la civilisation fait de la barbarie, quand elle y touche. La civilisation ne devient pas meilleure et plus honnête à l'aide du commerce de la barbarie; c'est la barbarie qui devient elle-même plus méchante et plus brutale par le commerce de la civilisation. Et qu'on ne croie pas non plus que la civilisation, pour trouver Caliban, ait besoin de l'aller chercher dans les îles désertes : Caliban est partout à côté de nous. Toutes les sociétés civilisées ont leurs sauvages, et le malheur, c'est que ceux qui sont civilisés et ceux qui sont sauvages se touchent et se rapprochent les uns des autres par leurs vices plutôt que par leurs vertus. Un de mes amis qui a vu l'Orient et qui y a vécu me disait fort gaiement, en me parlant des réformes que l'Orient tâchait de faire dans ses lois et dans ses mœurs, en prenant modèle sur la civilisation européenne : « Oui, ce sont toujours des anthropophages; seulement ils mangent avec des fourchettes. » Ce mot, ingénieux dans son exagération, explique fort bien ce que les sauvages, je dis ceux de notre société occidentale, prennent de la civilisation. Ils en prennent le dehors et la forme; ils en prennent aussi les vices qu'ils ajoutent aux leurs, et quand les péchés d'en haut arrivent à la portée des passions d'en bas, on dit que la civilisation se répand et s'accroît.

Nous connaissons maintenant la doctrine de Jean-Jacques Rousseau : ne point arriver à la science, mais ne pas non plus retourner à l'ignorance, doctrine qui se prête plus aux regrets qu'aux remèdes, et qui revient à cette grave question qui est un des mystères de la vie humaine : — Aurait-il mieux valu pour l'homme qu'il n'y eût ni sciences, ni arts dans le monde? ou, pour parler comme la Bible, pourquoi l'homme a-t-il goûté des fruits de l'arbre de la science? Ici, ne craignons pas d'indiquer une ressemblance tout extérieure entre la doctrine chrétienne et la doctrine de Jean-Jacques Rousseau, afin d'en mieux faire ressortir la différence fondamentale.

La doctrine de Jean-Jacques Rousseau n'a, je le répète, que des regrets et point de remèdes. Il regrette la simplicité et l'ignorance primitives; mais quoi? cette simplicité et cette ignorance primitives n'exis-

tant plus depuis le jour où l'homme, par sa faute, a quitté l'Éden, que faire maintenant? Rien, dit Rousseau, sinon maudire éloquemment la condition humaine. Et si vous pressez le philosophe de vous donner cependant quelque règle de conduite, il ajoutera en grondant qu'il faut tâcher d'être le moins méchant que l'on peut dans le plus mauvais des mondes possibles. Voilà toute la doctrine morale de Rousseau; avec son principe, il ne peut pas en avoir de plus consolante.

La Bible regrette aussi le jour où l'homme s'est dépouillé de son innocence et de sa félicité primitives, le jour où le mal et la mort sont entrés dans le monde; mais elle ne s'arrête pas à ce point fatal, et elle ne laisse pas l'homme sur cet écueil désespéré. La promesse de la rédemption accompagne l'arrêt de la condamnation. L'homme a maintenant la science du bien et du mal, c'est sa faute et son malheur; mais il aura aussi une loi qui lui enseignera à faire le bien et à fuir le mal; il aura surtout un rédempteur qui l'y aidera. C'est ainsi que dans la religion l'homme est à la fois puni et consolé, déchu par la liberté humaine et relevé par la grace divine.

Telle est la ressemblance extérieure et la différence fondamentale de la doctrine de Rousseau et de la loi chrétienne. Selon Rousseau, l'invention de la science est la cause de la déchéance de l'homme; mais il laisse l'homme dans cette déchéance et la déplore sans la réparer. La loi chrétienne montre à la fois le mal et le remède. Elle prend l'homme au péché originel, et elle le conduit à la rédemption.

Croyant que l'homme est mauvais depuis l'invention de la science, et mauvais d'une façon irréparable, Rousseau est forcé de croire que tous les progrès de l'homme dans les sciences et dans les lettres profitent au mal plutôt qu'au bien. « Si les hommes sont méchans par leur nature, dit-il dans sa réponse à M. Bordes, il peut arriver, si l'on veut, que les sciences produiront quelque bien entre leurs mains, mais il est très certain qu'elles y feront beaucoup plus de mal. Il ne faut point donner d'armes à des furieux. » Gardons-nous donc de développer l'esprit de l'homme, puisque ce serait développer la méchanceté humaine; point d'écoles, point d'imprimerie, point de livres, « car premièrement les savans ne feront jamais autant de bons livres qu'ils donnent de mauvais exemples, secondement il y aura toujours plus de mauvais livres que de bons. »

Chose curieuse à remarquer en passant : quand sont arrivés les temps prédits par Jean-Jacques Rousseau, quand la liberté de la presse est devenue un sujet de débat entre les rois et leurs sujets, il y a eu un jour en France, en 1827, où la question a été posée et discutée devant les chambres dans les mêmes termes que du temps de Rousseau, où quelques-uns ont soutenu, comme Rousseau, qu'il fallait supprimer la liberté de faire de bons livres pour détruire plus sûrement la

liberté d'en faire de mauvais. Que répondait alors M. Royer-Collard à ces disciples méconnus de Rousseau? « Dans la pensée intime de nos adversaires, il y a eu de l'imprévoyance, au grand jour de la création, à laisser l'homme s'échapper libre et intelligent au milieu de l'univers : de là sont sortis le mal et l'erreur. Une plus haute sagesse vient réparer la faute de la Providence, restreindre sa libéralité imprudente, et rendre à l'humanité sagement mutilée le service de l'élever à l'heureuse innocence des brutes. »

L'innocence des brutes! voilà, en effet, l'avenir que Rousseau semble souhaiter à l'homme. « Il ne faut point, dit-il, *nous faire tant de peur de la vie purement animale,* ni la considérer comme le pire état où nous puissions tomber, car il vaudrait encore mieux ressembler à une brebis qu'à un mauvais ange. »

S'il ne doit point y avoir de livres dans la république de Rousseau, parce que les livres font ordinairement plus de mal que de bien, il ne faut pas non plus que les sujets de Rousseau aillent chercher ailleurs les livres et l'instruction qu'ils ne trouvent pas dans leur pays. Aussi Rousseau défend à ses sujets de voyager. « Si j'étais chef de quelqu'un des peuples de la Nigritie, je déclare que je ferais élever sur la frontière du pays une potence où je ferais pendre sans rémission le premier Européen qui oserait y pénétrer et le premier citoyen qui tenterait d'en sortir. On me demandera peut-être quel mal peut faire à l'état un citoyen qui en sort pour n'y plus rentrer? Il fait du mal aux autres par le mauvais exemple qu'il donne; il en fait à lui-même par les vices qu'il va chercher. De toute manière, c'est à la loi de le prévenir, et il vaut encore mieux qu'il soit pendu que méchant. » Assurément, il vaut mieux être pendu que méchant, puisqu'il y a un autre monde. Je propose cependant un amendement à la loi de Rousseau : c'est que cette loi sera faite et appliquée par un Dieu, afin que je sois sûr de n'être pendu que si je suis vraiment méchant.

Est-ce tout? Est-ce assez de gênes et de contraintes, assez de privations et d'entraves? Non. Cette société qui ne lira pas, qui n'étudiera pas, qui ne voyagera pas, que fera-t-elle? — Eh bien! elle travaillera : le grand mal! — J'entends; mais à quoi travaillera-t-elle? Aux métiers qui ont besoin des sciences ou des arts? Assurément non. Que fera-t-elle donc? Elle travaillera de ses mains, sans se faire aider par aucun outil trop ingénieux, ou qui suppose trop de réflexion dans l'inventeur ou dans l'ouvrier. On aura soin surtout en travaillant de ne pas le faire pour devenir riche ou pour se distinguer, car s'il y a des riches dans la société de Rousseau, ou des hommes qui veuillent se faire un nom, tout est perdu. Point de loisirs qui se puissent donner à la réflexion ou à l'étude, point de supériorité qui fasse qu'un homme vaille mieux qu'un autre et s'en applaudisse. « Dans un état bien constitué, tous les

citoyens sont si bien égaux, que nul ne peut être préféré aux autres comme le plus savant ni même comme le plus habile. » Avez-vous jamais vu dans nos villes manufacturières un de ces grands établissemens où de la cave au grenier une machine à vapeur fait mouvoir tous les métiers? Les ouvriers sont près de ces métiers agissans, et rattachent les fils qui se cassent. Personne ne pense, personne ne réfléchit, ni l'homme ni la machine, et tout travaille avec une activité infatigable, les mains occupées, l'esprit en repos. Voilà l'image de la société de Rousseau, avec cette différence que la machine à vapeur vient de la science, et qu'à ce titre elle ne doit pas être admise dans l'atelier de Rousseau, et que de plus la machine travaille pour enrichir quelqu'un, ce qui est contraire aussi aux règles d'un état bien constitué. Travailler sans penser, travailler pour ne point s'enrichir et pour ne point se distinguer, travailler comme la fourmi et comme l'abeille, par instinct et non par goût et par émulation, voilà le but final de l'humanité. Quand Dieu a condamné l'homme au travail, il a donné au travail ses dédommagemens, la liberté, la science, la richesse, la gloire. Rousseau condamne l'homme au travail obligé, ignorant et infructueux.

J'ai indiqué quelle était la ressemblance extérieure et la différence fondamentale entre le principe de la doctrine chrétienne et le principe de la doctrine de Jean-Jacques Rousseau. La différence de régime n'est pas moins grande que la différence de principes entre les deux doctrines, en dépit de quelques ressemblances apparentes.

Rousseau en effet veut que l'homme renonce aux sciences, aux arts, aux lettres, à tout ce qui développe l'esprit et le cœur de l'homme. Le chrétien aime aussi à renoncer au monde et à tout ce qui excite les passions humaines. Rousseau veut que sa république s'isole et s'éloigne du commerce des hommes; il la met dans un désert ou dans une prison pour la maintenir honnête et pure. L'ascétisme chrétien a aussi ses thébaïdes; mais c'est ici que s'arrête la ressemblance et que commence une profonde et heureuse différence. La thébaïde exclut le monde, elle n'exclut pas la science. Saint Jérôme au désert traduit la Bible et correspond avec saint Augustin. La religion sait qu'elle est assez forte pour contenir et pour régler l'esprit; elle n'a pas besoin de l'engourdir et de l'étouffer. Rousseau désespère de la vertu dans la science; c'est au contraire la vertu dans la science qui fait la grandeur des pères de l'église. Avec la foi, l'ame humaine n'a pas à craindre de devenir plus mauvaise en devenant plus savante, et, si fougueux que soit le cheval, le frein suffit à le conduire. Il n'y a que les calomniateurs de la religion chrétienne qui prétendent qu'elle est favorable à l'ignorance. Quand Jésus-Christ dit ces paroles : « Je vous rends gloire, ô mon père, seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché

ces choses aux sages et aux prudens, et de ce que vous les avez révélées aux simples et aux petits (1), » entendez bien, dit saint Augustin, le langage du Sauveur; c'est aux simples et aux petits qu'il a révélé ses mystères, et non pas aux sots, *non stultis, sed parvulis,* aux humbles de cœur et d'esprit, et non pas aux ignorans orgueilleux qui veulent faire de leur bêtise triomphante le niveau de l'esprit humain. Jésus-Christ a condamné les sages et les prudens qui s'enorgueillissent et non ceux qui s'humilient; il a condamné l'orgueil et non pas l'intelligence : *tumorem se damnasse significavit, non animum.* Oui, Dieu réprouve l'orgueil de la science et de la sagesse, mais ce n'est point pour approuver l'orgueil de la sottise et de l'ignorance. C'est aux simples que Dieu se révèle et non aux sots. Un sot est une bête qui n'est pas simple. La bête est aimable quand elle est simple et douce, même la bête humaine, et quand elle ne force pas sa nature. Le peuple croit que les idiots sont bénis de Dieu, parce qu'ils sont doux et simples. Je suis volontiers de son avis; mais l'idiot orgueilleux ou l'idiot prémédité, l'idiot qui érige l'idiotisme en système et en théorie a beau me dire que Dieu ne se révèle pas aux savans et aux prudens, mais aux petits : je dis avec saint Augustin que Dieu se révèle encore moins à ceux qui se font une autorité de leur petitesse pour rapetisser les autres. Dieu est pour les humbles, et il est contre les niveleurs.

Le nivellement intellectuel et moral de l'esprit humain, voilà le fond de la doctrine de Jean-Jacques Rousseau : il n'y a rien là de chrétien, ni dans le principe ni dans le but. Quand l'ascétisme renonce au monde, c'est pour se donner à Dieu, et il ne se détache de la terre que pour obtenir le ciel. Quand Jean-Jacques Rousseau, au contraire, veut que son citoyen renonce au monde, à la science, à la liberté, qu'a-t-il à lui donner en retour? Le bonheur de la vie purement animale et la félicité des brebis qui ne rencontrent pas de loup! A ce compte, Dieu pouvait s'arrêter à la création des animaux et ne pas aller jusqu'à la création de l'homme. Et même pourquoi ne pas s'arrêter aux végétaux, dont la vie, moins remuante et moins passionnée que celle des animaux, me paraît plus heureuse? Pourquoi même des végétaux? pourquoi quelque chose?

SAINT-MARC GIRARDIN.

(1) Saint Matthieu, chap. XI, verset 25.

LE ROMAN SOCIAL

EN ANGLETERRE.

DE L'ESPRIT DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS.

Yeast, a problem, by Charles Kingsley, rector of Eversley; London, John Parker, 1851.

Les romans de Bulwer nous semblent pouvoir compter au nombre des livres les plus terribles, et nous n'en connaissons pas du moins qui nous aient plus péniblement ému. Une sorte d'effroi indicible nous saisit à mesure que nous traversons ces salons somptueux et solitaires d'où la vie semble s'être retirée, ces galeries où les personnages semblent immobiles comme des peintures de tapisseries féodales, à mesure que nous regardons ces lèvres que le sourire glace au lieu de les égayer, ces yeux mornes et graves, sans tristesse comme sans sympathie, d'où jamais une larme n'a dû couler. Nous lisons sans affection et sans intérêt même les aventures de ces orgueilleux dandies et de ces ladies superbes, et pourtant nous nous sentons entraînés comme malgré nous à continuer cette lecture. Le grand art de Bulwer a été de savoir exprimer mieux que personne le refroidissement des sentimens humains et la moderne sécheresse des cœurs. Il semble que ses héros sont des fantômes, et que, si on prononçait par hasard devant eux quelques-uns de ces mots de sympathie et d'humanité qui appartiennent à la langue des vivans, ils se fondraient en vapeurs et s'évanoui-

raient comme les spectres, lorsqu'ils entendent quelque syllabe sacrée. Et c'est en effet ce qui arrive lorsque quelque sentiment vrai, quelque indiscrétion naïve, quelque abandon aimable viennent à se produire au milieu de ces acteurs : ils les jettent dans des troubles et des embarras imprévus. Il semble que la vie les mette en fuite, ou bien, quand elle les passionne, c'est pour les consumer; l'effroi, le désespoir, la mort, deviennent pour les héros de Bulwer la conclusion inévitable de ces révélations de l'ame et du sentiment, en sorte que les affections ou les idées qui auraient pu brûler en eux comme une flamme bienfaisante et lumineuse allument un incendie qui les dévore.

Combien pourtant ce spectacle douloureux est plus douloureux encore lorsqu'il se présente, non plus au sein de quelque famille, mais au sein de la société tout entière! Voici une société qui conserve toutes les apparences de la vie; si vous la considérez extérieurement, peut-être serez-vous frappé de sa grandeur et de sa beauté. Voilà bien tous les signes de la force, de la justice, de la religion; mais la force, la justice, la religion, existent-elles en réalité? Tout ira bien encore tant que la curiosité ne voudra point s'assurer de leur existence ou tant que la crédulité ne se sera pas lassée; mais si une fois la curiosité s'est éveillée ou si la crédulité se lasse, adieu institutions et société! Si, parmi les hommes qui appartiennent à cette société, le plus grand nombre ont laissé s'éteindre en leur ame tout ce qui faisait la vie de ces institutions, ils seront mis hors de combat par des catastrophes inattendues, et alors la société tout entière tombera. Ce ne sont pourtant pas les sinistres pronostics qui manquent à de pareilles époques; car, avant de surprendre la société tout entière, cette ruine subite des institutions a pu être observée dans plus d'un individu. — Ce jeune homme, par exemple, avait vécu, selon le monde et la coutume, comme on lui avait appris à le faire; il avait vécu, non selon la foi de ses pères, mais selon la coutume de ses pères, et il a suffi d'un phénomène inattendu, dont la foi lui aurait appris à se défier, mais que la coutume ignorait, pour faire sortir sa vie de la pente sur laquelle elle roulait, pour l'égarer et la détruire. Ce père, qui avait laissé refroidir en lui la flamme intérieure, voit un jour avec désespoir son enfant en dehors de la voie qu'il a suivie sans moyens de l'y faire rentrer et de le sauver des périls qui l'attendent. — Cette jeune fille avait été élevée au sein d'une famille protestante, selon les dogmes et les formules de son église, mais non selon l'esprit de sa religion; elle n'a jamais eu les consolations et les tendresses de cette croyance, elle n'a éprouvé que l'oppression des dogmes et la tyrannie des formules. Aussi, un jour, sa famille alarmée voit-elle avec stupeur cette enfant aller vers l'église romaine pour y chercher les consolations qui lui ont été refusées. — Cette société enfin avait tout oublié et ne vivait plus que sur l'habi-

tude; aussi le moindre incident, un mot réel et vrai, un vers d'un poète, un doute d'un théologien, un cri affectueux et humain vont-ils produire des ravages inattendus; l'incertitude, le désespoir, le scepticisme et la frénésie vont être le lot des hommes qui, arrachés à leurs habitudes somnolentes, n'y peuvent plus rentrer.

Tout devient péril dans des époques semblables, même la bonté et la charité; tout devient coupable, même l'accomplissement du devoir, parce que tout semble conspirer contre l'ordre de choses établi, une fois que l'esprit n'est plus là pour juger et discerner, et que toutes les actions sont appréciées selon la lettre étroite et stricte. S'il est vrai, comme l'a dit Montesquieu, qu'il n'y a pas d'état plus tyrannique que celui où les lois sont rigoureusement exécutées, il n'y en a pas sous lequel il soit plus dur de vivre que celui où des formules sans ame et sans pensée, où une opinion publique qui prend sa source dans l'habitude, contrôlent, approuvent ou condamnent les actes de la vie individuelle. Alors le caractère chrétien des sociétés modernes s'efface. La loi mosaïque reparaît avec sa dureté et son injuste équité; elle remplace la loi de grace et d'amour qui n'a de vie réelle que par l'esprit. La société devient pharisaïque; elle applique, sans s'en douter, à chaque instant la peine du talion. Cette oppression morale, qu'elle exerce sans en avoir conscience, comprimant indistinctement tout ce que l'habitude ne lui a pas enseigné, produit des maux innombrables, aigrit les affections qui se seraient épanchées avec une pleine douceur, brûle dans leur fleur tous les sentimens, éveille toutes les vivacités et toutes les susceptibilités du cœur, fait éclore le sentiment de l'injustice, donne à toutes les pensées d'humanité un levain révolutionnaire, et enfièvre tous les élans de générosité et de sympathie. Enfin, la société elle-même perd le discernement par l'habitude où elle est de confondre la vérité avec le costume qu'elle a pris à telle époque, dans tel pays; elle ne sait plus reconnaître les vieilles vérités, lorsqu'elles se présentent sous un costume nouveau, et arrive ainsi à méconnaître elle-même tout ce qu'elle se glorifie de croire.

Il est facile de comprendre comment un tel état de choses dissout promptement la société et la famille. Les hommes qui ne sont plus unis entre eux que par des liens d'intérêt ou d'habitude s'évitent et s'isolent de plus en plus. Lorsque deux d'entre eux ont reconnu que leur nature n'est pas absolument semblable, ils se regardent avec défiance et s'enfuient. Par cette frayeur mutuelle qu'ils s'inspirent, est perdu le plus grand bienfait de la société, c'est-à-dire l'expérience; ils ne se pénètrent plus, ne s'étudient plus, ne s'enseignent plus mutuellement, n'apprennent plus à corriger leurs pensées et leurs opinions par les pensées et les opinions d'autrui, et à adoucir l'âpreté de leur caractère par la fréquentation de leurs semblables. Alors, dans leur iso-

lement moral, ils deviennent chimériques; leurs opinions prennent des proportions monstrueuses; ils enfantent des prodiges d'étrangeté et de déraison. Au sein de ces sociétés si tranquilles en apparence et si amoureuses de leur tranquillité, on voit se produire des monstres et des crimes sans nom. Les facultés du discernement et du jugement, ne s'exerçant plus, sont remplacées par un instinct tout matériel, par une sorte de *flair* qui fait très vite distinguer à chacun quiconque est aussi sot, aussi méchant ou aussi vicieux que lui. Une sorte de *compagnonnage* remplace la société. Les hommes se cherchent, s'assemblent, s'unissent et s'aiment à la manière des animaux; mais c'est au sein de la famille que cet isolement moral produit des épisodes et des drames douloureux. Là le fils regarde le père avec étonnement, comme on regarde un objet d'une civilisation détruite; le père s'étonne, de son côté, d'avoir pu mettre au monde un être énigmatique auquel il ne comprend rien; les frères, poursuivant chacun sa chimère, se quittent sans affection; à chaque instant, la scène de Cham riant de son vieux père se reproduit, et la douleur de Job insulté sur son fumier par sa femme et sermonné par ses amis, l'histoire d'Étéocle et de Polynice, toutes les terribles histoires qui n'étaient que des exceptions dans l'humanité, deviennent, sous forme vulgaire, la loi commune et générale.

Tels sont quelques-uns des caractères que l'auteur d'*Alton Locke*, M. Charles Kingsley, attribue à la société contemporaine, et qu'il dessine en traits énergiques et fins à la fois. Après nous avoir révélé dans les curieux mémoires de son tailleur-poète les pensées et les mœurs des classes inférieures, il nous fait assister, dans son nouveau livre intitulé *Yeast*, aux incertitudes et aux craintes des classes supérieures de l'Angleterre. Le contraste entre les deux livres est saisissant et appelle la réflexion. Dans *Alton Locke*, au milieu des douleurs et des souffrances les plus horribles, au milieu des blasphèmes, du désespoir, des chants de l'ivresse, en dépit des haillons, de la misère et des vices, une idée reluit, implacable et fixe, comme un charbon ardent au fond d'une cave sombre : l'idée de destruction et de vengeance, la pensée que chacun aura son tour et que les représailles arriveront en leur temps. L'auteur a enveloppé à la fois ces souffrances et ces délires coupables dans des théories philanthropiques où règne un esprit de charité chrétienne, de confiance dans le bien et dans la miséricorde divine. Ici au contraire, dans le livre qu'il intitule *Yeast* (*Choses en fermentation*), il nous présente les classes éclairées de la société en proie à l'incertitude et à la crainte; nulle unité dans les caractères, nulle logique dans les actes de la vie, voilà ce qu'il remarque au sommet de la société anglaise. Dans les régions que la fortune, l'instruction, le bonheur, ont comblées de leurs biens, les individus sont en proie à la torture intérieure, au doute; leur esprit, livré à une fièvre continuelle, se remplit d'anxiétés

qui paralysent en eux l'action, empêchent la croyance d'éclore en même temps qu'elles les détournent des anciennes pratiques et des anciennes vertus, brisent toute confiance et empoisonnent la gaieté et l'amour. Ils passent leur existence à opposer le doute au doute, et à inventer une sorte de scepticisme semi-religieux qui puisse les préserver contre le scepticisme du monde. L'esprit entre en lutte contre les désirs charnels, la tyrannie des faits extérieurs contre l'orgueil du caractère, cependant que les relations, les mœurs, les préjugés les enveloppent de leur réseau, et les obligent, en dépit de leurs frémissemens intérieurs et de leurs colères muettes, à rester inactifs et à être livrés en sacrifice à l'idole de l'habitude, comme le gladiateur dans les cirques romains, enveloppé dans les filets du rétiaire, est livré sans défense au poignard de son antagoniste. Quelques-uns, résignés et repentans, retournent vers l'église romaine et se précipitent au pied des images des saints brisées par leurs ancêtres. D'autres, les ingénieux et les subtils, passent leur vie à entreprendre des combinaisons métaphysiques et à construire des systèmes pièce à pièce, comme un mécanicien oisif ou devenu fou par trop d'amour de son art se plaît à inventer des pendules-modèles et des machines surprenantes. Les plus audacieux et les plus remuans, n'ayant en eux aucun principe moral d'action, se jettent dans les entreprises de *rail-ways*, et prennent pour de l'action la construction de manufactures ou l'exploitation de la matière. D'autres encore, comme les dieux d'Épicure, restent dans leur repos, et, confians dans les destinées de l'espèce humaine, demeurent immobiles, dans la crainte sans doute qu'en remuant le doigt, ils ne la détournent de son droit chemin. Quelques-uns, plus rares de jour en jour, livrés à l'hypocrisie puritaine, au vice austère appelé *cant*, s'appuient par absence de charité sur la vieille maxime du protestantisme : « la foi suffit sans les œuvres. » Les plus malheureux à coup sûr, ce sont ceux chez qui la chimère s'unit à l'orgueil, qui rougissent de ne pouvoir agir, et qui, lorsqu'ils se disposent à l'action, se demandent quelle tâche leur a été départie, et reconnaissent avec honte que c'est pour la première fois qu'ils s'adressent cette question; — ce sont ceux qui cherchent un ennemi imaginaire à combattre, ceux qui cherchent une tâche chimérique à entreprendre, un rôle impossible à remplir, qui sentent qu'ils ont manqué, qu'ils vont manquer aux lois de l'existence et de la destinée. Le malheur de ceux-là ne peut avoir de consolation, et leur conscience ne peut avoir de calme. Ils vont et vont sans savoir où, à la dérive, tournant sur eux-mêmes comme une machine dont le ressort principal, destiné à régler et à arrêter le mouvement, vient à manquer ou à se rompre.

Le jeune Lancelot Smith est dans cette dernière catégorie. Riche, instruit, il est né au sein de ces classes moyennes où l'intelligence

abonde, mais chez qui l'ambition, l'activité affairée, empêchent la formation toujours lente du caractère moral; car le grand malheur des classes moyennes, c'est d'être obligées, par leur position même, à transformer en résultats immédiats et matériels, en profits nets et en bénéfices, tous les talens, toutes les ressources, tous les événemens. Pareilles aux locomotives qu'un rien fait dérailler, et qui s'arrêtent si la vapeur vient à manquer, elles semblent poussées par une force infinie et incapable d'être lassée; mais elles ignorent la beauté et la puissance vitales que donnent le repos, la sécurité, la lenteur. Obligées de sacrifier presque tout absolument au *paraître,* elles ont pu et elles peuvent faire douter beaucoup de sains et sages esprits, contraints de se demander si elles sont un astre véritable ou bien une comète qui traverse l'espace et qui ne doit briller qu'un moment. Élevé parmi ces classes éclairées et actives, le jeune Lancelot a reçu plus d'instruction que d'éducation; il a plus appris dans les livres qu'au sein de la famille, plus des auteurs anciens et des lettres mortes que d'un enseignement oral et d'exemples vivans. Il ne lui manque, à lui *gentleman* accompli, qu'une chose, mais elle est importante : c'est d'avoir, par l'éducation, pris racine quelque part, dans un lieu fixe, dans un milieu atmosphérique particulier, au sein d'un paysage qui ait fait passer en lui des impressions originales, une séve et une santé propres, et développé dans son ame une grace et une beauté qui ne fussent pas un pur reflet et une pure imitation des choses et des personnes étrangères. Tel qu'il est, hélas! ce n'est qu'un Bohémien élégant et un intellectuel vagabond. Sa vie est une suite d'apparences et de semblans; il paraît riche, et sa fortune est assise sur la base la plus fragile, sur le bonheur ou le malheur d'une autre personne, d'un spéculateur, d'un banquier. Il paraît instruit, et lorsqu'il s'interroge, il se trouve ignorant comme le dernier des paysans; lorsqu'on le questionne, il ne peut répondre que par des doutes et des à-peu-près. Lancelot est à la merci de tous les événemens, de toutes les personnes, de tous les livres. Un fait inconnu le bouleverse, un système nouveau renverse toutes ses croyances; il est la proie de toutes les choses et de tous les hommes; il n'est en garde contre rien, il n'est armé contre rien. Pour peu qu'il s'interroge et se sonde lui-même, il découvre que c'est à peine s'il a le droit de se défendre, et que, quant à attaquer, cela lui est interdit. Au milieu de cette société qui l'exaspère, s'il se permettait un acte d'agression, il commettrait un crime, car il ne trouve en lui aucun principe qui l'assure du mensonge et de la vérité, et par conséquent aucune loi qui l'autorise à déclarer la guerre ou la paix aux personnes et aux choses qui l'entourent. Il lui manque une foi, une foi réelle et unique. A quel titre pourrait-il donc engager une lutte contre ceux qu'il juge méchans, égoïstes ou dangereux? Il le sent bien, et, en sa qualité d'An-

glais, il reste toujours pratique, malgré toutes les chimères qui lui traversent l'esprit. Et, pour le dire en passant, quel droit avaient donc dans les autres pays, chez nous par exemple, tous ceux qui, se trouvant dans la même situation d'esprit que Lancelot Smith, avaient déclaré la guerre à la société?

Lancelot a pourtant été élevé dans la religion protestante, mais il eût autant valu qu'on l'eût élevé dans la religion musulmane ou mosaïque : il en eût retiré autant de profit. On lui a enseigné dogmatiquement dans son enfance, et une fois pour toutes, les formules de la religion, au lieu de lui en communiquer l'esprit par une éducation pratique, par des soins assidus, en sorte qu'au bout d'un certain laps de temps, il ne reste plus en lui que le souvenir et non la pratique actuelle de ces premières leçons. Aussitôt après sa sortie du collége, il s'est tracé un plan de conduite et un programme d'ambitions auxquels Locke et Franklin n'auraient rien trouvé à reprendre. Ce plan et ce programme se composent de cinq ou six axiomes ou règles méthodiques, tels que ceux-ci par exemple : « qu'il devait faire sa fortune, — qu'un homme devait être religieux, — qu'il devait mettre son ambition à être un homme supérieur, — à être un *gentleman*, — à se montrer généreux et courageux. « Sans doute ces projets sont louables; mais où est l'esprit qui lui donnera ce qu'il désire? Il aurait toutes les qualités qu'il souhaite sans avoir besoin de former des plans pour les acquérir, s'il eût été élevé selon l'esprit et non selon la lettre de sa religion, si, au lieu d'une instruction trop semblable aux livres qui portent pour titre *miscellanées*, il avait reçu une éducation qui, faisant circuler en lui les vertus vitales de la croyance, eût produit d'elle-même toutes ces qualités et tous ces charmes qui font son ambition aujourd'hui, comme l'arbre porte ses feuilles et ses fruits. Quel gracieux jeune homme et plus tard quel homme énergique et indomptable fût devenu Lancelot, si, avec l'ardente sympathie et le courage qui le distinguent, il fût sorti de l'enfance l'ame formée et le caractère sans inquiétude, au lieu d'apporter dans la vie un esprit chargé de connaissances superflues, capables tout au plus d'être le luxe et le charme des heures oisives! Car Lancelot a du courage, il cherche partout dans la science, dans les livres, dans les hommes, la réalisation de ses rêves; il s'accroche avec désespoir à tout ce qui a apparence de beauté, d'humanité, de vertu. Aujourd'hui, c'est à Shelley qu'il s'adresse; il s'enivre de ses vers, où les accens d'humanité vibrent avec tant de force; demain, ce sont les doctrines panthéistiques, puis les sciences physiques qu'il interroge. Fatigué de vers et de systèmes, désabusé de tout, il finit par faire de la matière son seul dieu. Partisan des réformes sociales et démocrate à outrance, il n'a pour les souffrances de ses semblables qu'une sympathie abstraite; jamais l'idée ne lui est venue de visiter les demeures du pauvre, et ce monde de douleurs qui s'étend autour de lui, au seuil

de sa porte, lui semble toujours là où il n'habite pas; il l'imaginerait volontiers relégué dans les pauvres quartiers de Londres lorsqu'il est aux champs, et caché au fond des districts agricoles lorsqu'il est à Londres. Aussi son étonnement est grand lorsqu'il découvre, comme par hasard, ce monde qui aurait dû frapper ses yeux mille fois, si ses instincts n'eussent pas été pervertis et ses sentimens alambiqués; et encore il faut que ce soit un pauvre garde-chasse, le bon Tregarva, qui le lui révèle et qui lui fasse toucher du doigt toutes ces misères avec lesquelles il avait la prétention de sympathiser.

Ce Tregarva est pour ainsi dire l'antithèse naturelle de Lancelot Smith. Originaire de Cornouailles, wesleyen de religion, il unit en lui quelques-unes des qualités des deux races dont le sang mélangé coule dans ses veines. Il a la solidité résistante des Saxons et la finesse d'esprit des Celtes. Il sait mieux que Lancelot Smith comment il faudrait s'y prendre pour régénérer les classes populaires. Il faudrait de la part des grands et des riches un peu de sympathie en action et moins de sympathie en parole, des visites plus fréquentes dans leurs humbles demeures, une familiarité respectueuse qui, sans rien enlever à la légitime considération des puissans, ménage la dignité du pauvre. Il faudrait que le clergé, au lieu de faire aux paysans tant d'homélies et de leçons de morale dogmatique qu'ils n'entendent pas, leur fît une morale plus pratique, qu'il leur parlât non du haut d'une chaire, mais au bord du champ qu'ils cultivent, dans leurs pauvres cabanes. Leur maître, le Christ, prêchait sous les palmiers, au milieu des chemins; il avait de bonnes paroles à dire au vanneur triant son grain, au pêcheur lançant ses filets, au laboureur et à l'artisan; il avait des paraboles qui toutes avaient rapport à leur état, et il savait ainsi mêler les bonnes nouvelles qu'il apportait du royaume de son père aux anciennes histoires qu'ils connaissaient; il savait envelopper les vérités de la révélation nouvelle dans les vieilles habitudes et les vieilles occupations de leur obscure existence. Pourquoi donc les prêtres ne prêcheraient-ils pas comme lui, et pourquoi, suivant l'exemple de celui qui ne dédaignait pas de converser avec les pêcheurs et de consoler la Cananéenne, n'iraient-ils pas chercher le pauvre jusqu'au sein des tavernes et des repaires, où il descend à la condition de la bête? Mais de tout cela Lancelot ne sait rien. C'est ce pauvre garde-chasse illettré qui lui fait toucher du doigt pour la première fois, à lui le *gentleman* nourri de systèmes et de philosophie, les réalités de l'existence; c'est un ignorant qui fait son éducation. En lisant les conversations de Lancelot et de Tregarva, nous nous sommes maintes fois rappelé les railleries du Charles Moor de Schiller à propos des professeurs « qui dissertent sur la force un flacon de vinaigre sous le nez et d'une voix de phthisique. » Qu'est-ce donc, après tout, que toute notre instruction? Un savant physicien peut admirablement exposer les lois de la statique et en écrire

très correctement les formules avec de la poussière blanche sur un tableau noirci; mais, s'il ne sait pas se tenir en équilibre, il ne se laissera pas moins choir. Le pauvre paysan, au contraire, qui ignore ces lois, ne les applique-t-il pas mieux en réalité, lorsqu'il se tient debout en équilibre au-dessus de sa charrette surchargée de gerbes chancelantes? Voilà bien la différence entre l'instruction et l'éducation : laquelle des deux vous paraît la meilleure?

Ces deux personnages, Lancelot Smith et Tregarva, sont comme le symbole, l'un de la stérilité de l'instruction scolastique et mondaine, l'autre de la fécondité et de la force de charité et d'amour que donnent l'éducation de la nature et la croyance religieuse. Nous avons insisté sur ces deux caractères, parce qu'ils résument la pensée de l'auteur et tout l'intérêt du livre. Composé de fragmens et de conversations sur les sujets politiques et religieux à l'ordre du jour, et par là plus semblable à l'esprit de la jeunesse contemporaine, « qui, dit M. Kingsley, pense d'une manière incomplète et fragmentaire, » ce livre échappe à une analyse régulière, et il suffit d'en marquer fortement le caractère principal. Cette opposition entre l'instruction et l'éducation, la préférence marquée que M. Kingsley accorde à l'éducation sur l'instruction dominent presque tout son livre. Il a attribué au défaut de l'éducation, tous les vices de la société anglaise actuelle, il y voit un signe caractéristique de décadence. « L'éducation n'existe plus, dit-il; c'est une preuve que les principes sont altérés et que le sens moral commence à s'affaisser. » Le niveau d'instruction rendu de plus en plus égal, la masse de connaissances mises en circulation par notre époque, ne l'éblouissent pas et même ne le rassurent pas beaucoup plus. Tout cela est très bien pensé. Il est bon de connaître la nature des terrains, la nomenclature des plantes et les vingt-quatre lettres de l'alphabet; mais il serait beaucoup mieux de savoir qu'il y a un Dieu, qui nous impose certaines obligations, lesquelles, à leur tour, nous astreignent à certaines vertus qui sont, à proprement parler, la véritable vie de l'homme. M. Kingsley se vante d'être socialiste; mais il faut convenir qu'il est l'unique de son espèce. Tous les vices modernes sont sortis, selon lui, de cette confusion que l'on a faite entre l'éducation et l'instruction dans la vie, et dans la religion entre le dogme et la morale. Volontiers il répéterait le mot de Carlyle : « Depuis les puritains et le gouvernement de Cromwell, l'Angleterre s'est de plus en plus retirée des voies religieuses qui lui avaient été tracées par nos pères, et maintenant nous arrivons rapidement à notre châtiment. » C'est à cet affaissement religieux que l'Angleterre doit les vices de son éducation, la décadence de la vie de famille, et c'est à cette absence d'éducation qu'elle doit ses récentes douleurs, l'accroissement du paupérisme, les souffrances industrielles. Pour que ces douleurs et ces souffrances n'eussent pas apparu, il eût fallu que l'esprit religieux continuât à entretenir la sympathie entre

toutes les classes de la société, et, au lieu de la justice stricte et légale dont l'égoïsme pharisaïque s'accommode très bien, qu'une justice selon la charité et l'Évangile n'eût pas cessé de régler les rapports des riches et des pauvres. Le seul moyen d'échapper à cette inévitable décadence qui attend l'Angleterre, c'est d'abandonner la lettre et d'en revenir à l'esprit du protestantisme, ou mieux du christianisme, qui nous rendra la santé morale, l'éducation, la vie de famille. Jusqu'à ce que cette régénération soit accomplie, vous pourrez faire toutes les lois des pauvres, toutes les lois relatives au travail des manufactures qu'il vous plaira : cela aboutira à un résultat négatif.

Voilà le langage et les sentimens de M. Charles Kingsley. Très vivement censuré par ses supérieurs l'an dernier même, si nous ne nous trompons, au sujet d'un sermon où il avait soutenu des doctrines peu conformes à l'orthodoxie et à la lettre des dogmes, il se contredit plus d'une fois, et de ses écrits on tirerait aisément des points de vue qui, développés outre mesure, pourraient être dangereux; mais l'ensemble de ses opinions est d'une parfaite sagesse. Il pourrait d'ailleurs répondre à ses censeurs qu'il n'est point le seul à soutenir les mêmes idées, que les tories protectionistes ou les *peelites* libéraux les soutiennent tout comme lui le démocrate, que s'il est en guerre avec quelqu'un, c'est à tout prendre avec les détracteurs les plus acharnés de l'état social de l'Angleterre, avec les radicaux et les ambitieux des classes moyennes, avec l'école de Bentham et l'école du *laissez-faire, laissez-passer;* car, en réalité, ce *socialiste chrétien,* comme il s'intitule, est infiniment plus conservateur de l'ordre social actuel de l'Angleterre que M. Cobden et ses amis; il est plus réellement partisan du patronage aristocratique que le whig le plus aristocratique, et il y a telle de ses paroles qui pourrait être extraite des livres de M. Disraeli et des discours de lord Stanley.

Tel a été, jusqu'à présent, le bonheur de l'Angleterre, que, toutes les fois que des intérêts sont devenus trop menaçans, d'autres intérêts ont surgi tout à coup pour leur barrer le passage et les empêcher de faire invasion et de renverser la constitution établie. L'antagonisme des intérêts s'est ainsi montré conservateur, contrairement à ce qu'il a été chez nous, où toutes les classes se sont successivement culbutées l'une après l'autre, et après avoir voulu régner et régné en effet séparément à l'exclusion des autres. Lorsqu'on parle du socialisme en Angleterre, il ne faut donc pas s'effrayer outre mesure, car ce socialisme est le préservatif de l'aristocratie, — un rempart contre les classes moyennes, — une opposition aux radicaux, — un frein pour les libéraux de toute nuance. — Lorsque M. Cobden vient vanter les charmes du *laissez-faire* absolu et la supériorité de l'industrie sur tous les autres élémens de la vie sociale, l'aristocratie lui répond avec l'enquête du *Morning Chronicle,* et lui montre à quel prix ces splendeurs manufacturières sont achetées. Lorsqu'il exalte l'activité mercantile comme le

plus noble but de la vie, elle lui demande par l'organe des statisticiens si la séparation et l'antipathie des classes sont le but de la société. Il n'est pas un membre de l'aristocratie tory qui n'exprime les mêmes opinions que M. Kingsley, qui ne constate les mêmes faits et ne les attribue aux mêmes causes. « L'antipathie et l'isolement des classes, — peut-on lire dans un livre intitulé *l'Angleterre telle qu'elle est*, par M. Jonhston, tory déclaré, — la séparation entre les riches et les pauvres, sont le grand mal de notre temps. Des institutions favorables au développement de l'instruction scientifique et littéraire ont été établies, des parcs ont été plantés pour les promenades et les récréations des classes inférieures, même des clubs sur un modèle tant soit peu aristocratique, où le luxe et le comfort sont fournis à de bas prix, ont été fondés; tout cela sans succès. Mais, — ce qui serait plus désirable, — le sentiment d'une reconnaissance mutuelle et sympathique de la différence des conditions, une tendre et cordiale condescendance d'un côté, un dévouement également cordial, mais respectueux de l'autre, — tous ces sentimens semblent faire peu de progrès. » Ce sont les explications que donne M. Kingsley du mal social.

Il y a donc comme une sorte d'alliance politique, dans l'Angteterre actuelle, entre la démocratie et l'aristocratie. La situation politique et les opinions des partis depuis quelques années peuvent se résumer en deux mots : l'aristocratie tory et la démocratie pensent que tout va mal et que les affaires ne peuvent marcher plus long-temps ainsi; l'aristocratie libérale et les classes moyennes pensent que tout va bien, et qu'il n'y a qu'à continuer. L'aristocratie est, comme on le voit, divisée en deux fractions, dont chacune donne la main à toute une classe de la société. Le pouvoir n'est pas près de lui échapper, quoi qu'il arrive; aussi n'est-ce point là le danger immédiat : le véritable danger de l'Angleterre, c'est le refroidissement sensible du sentiment religieux, c'est cette confusion de principes qui s'opère de plus en plus, et qui, remplissant de doutes les cerveaux, pousse vers l'athéisme, vers Rome ou vers les plus chimériques et les plus fantastiques doctrines, les deux catégories de personnes que De Maistre appelait les deux racines de la société, les jeunes gens et les femmes, Le danger est dans la stérilité de plus en plus prononcée des croyances officielles, qui ont été et qui sont encore l'ame de l'Angleterre. « J'ai voulu montrer, dit M. Kingsley dans la préface de *Yeast*, quelle était la manière de penser des jeunes gens d'aujourd'hui et les idées qui fermentent parmi eux. De nos jours, les jeunes gens et les femmes se détachent avec une effrayante facilité de leurs parens, et aussi facilement se détachent-ils les uns des autres. Je serai suffisamment récompensé de mes peines, si je puis espérer, ne fût-ce que chez une seule personne, de tourner les cœurs des parens vers leurs enfans, les cœurs des enfans vers leurs parens, avant que le grand et terrible jour du Seigneur n'arrive, comme assurément il ar-

rivera, si nous continuons à substituer l'instruction à l'éducation et le pharisaïsme aux bonnes nouvelles du royaume de Dieu... J'ai l'espérance que ce livre appellera l'attention d'hommes meilleurs et plus sages que moi sur les questions qui agitent les esprits des générations qui s'élèvent et sur l'absolue nécessité de les résoudre rapidement et ardemment, à moins que nous ne préférions voir la foi de nos pères crouler sous l'influence combinée de nouvelles vérités qu'on se figure inconciliables avec elle et de nouvelles erreurs touchant son essence véritable. Je crois que l'ancienne croyance, l'Évangile éternel, subsistera immuable, étendra ses conquêtes et prouvera sa puissance dans ce siècle comme elle l'a fait depuis dix-huit cents ans, en régularisant, subjuguant et organisant ces jeunes forces anarchiques qui, maintenant sans conscience de leur origine, se révoltent contre celui à qui elles doivent leur être. »

C'est en effet dans le scepticisme des nouvelles générations qu'est le mal véritable, non-seulement en Angleterre, mais sur tout le continent. Que les générations près de disparaître ou déjà vieilles s'obstinent dans leurs préjugés et leur impénitence, peu importe après tout, pourvu que l'avenir ait encore des promesses, et que toutes les espérances ne soient pas fanées dans leur fleur! M. Kingsley cite cette parole d'un Allemand : « Dans un pays, à quelque moment qu'on le prenne, ce sont toujours les opinions des hommes au-dessous de vingt-cinq ans qui sont destinées à un règne prochain. » On ne saurait donc trop s'inquiéter de ces opinions. A proprement parler, elles sont toujours invincibles et destinées à triompher; mais les générations antérieures n'en ont pas moins une grande tâche à remplir : c'est de les diriger, de les limiter et de les corriger, en les rendant conformes aux lois éternelles du monde. Elles ne doivent pas être effrayées, et doivent savoir discerner sous ce nouveau costume les anciennes vérités qu'elles-mêmes ont pratiquées. D'autre part, elles doivent corriger l'infatuation intellectuelle des nouvelles générations, en leur enseignant qu'elles n'apportent point de révélations, et que les astres qu'elles se vantent d'avoir découverts sont les mêmes qui éclairaient leurs pères. Mais qu'arrivera-t-il si les anciennes générations ont laissé s'éteindre en elles le sentiment de ces éternelles vérités, si, ayant trouvé une société et un monde tout formés, elles n'ont songé qu'à recueillir les fruits et à moissonner là où leurs pères avaient semé, si elles ont oublié qu'elles devaient préparer le sol pour les générations suivantes, comme leurs pères l'avaient fait pour elles-mêmes? Alors il y aura un brusque temps d'arrêt dans le travail des sociétés : les forces qui étaient faites pour les entretenir se disperseront et deviendront des forces anarchiques. Chacun travaillera pour soi; l'âpreté, la rapacité et une sorte de violence morale deviendront les caractères des esprits de ces temps. Cependant les nouvelles géné-

rations arrivent; mais, personne ne songeant à elles, elles ne recevront aucune parole sympathique, elles ne recevront aucune direction ni aucune éducation. — Passez votre chemin, leur disent leurs aînées, nous avons nos affaires. — La société marche encore, parce que la force des traditions n'est pas épuisée, et que la source de ces traditions est prochaine; mais, à mesure que le temps s'enfuit, l'esprit et la signification de toutes les choses politiques et morales s'obscurcissent, et comme on a oublié d'en entretenir le sentiment et d'en perpétuer la connaissance, il arrive un moment où des générations entières sont plongées dans l'ignorance. Alors on s'émeut, et l'on se demande avec anxiété, mais trop tard, comment on pourra porter remède au mal. Les hommes qui tiennent encore les affaires voient avec frayeur approcher le jour où le gouvernement devra passer aux mains des nouvelles générations. « On commence à s'alarmer sérieusement, disait dernièrement un journal anglais; il ne se révèle pas de jeunes gens de talent. » Le moyen en effet de gouverner avec des hommes dont les uns vous chuchotent à l'oreille qu'ils vont fonder une religion, dont les autres vous parlent sérieusement de rétablir les institutions du moyen-âge et l'indépendance de l'ordre des paysans! Réminiscences, pâles souvenirs, désirs fiévreux, velléités intellectuelles, fantaisies et archaïsme, voilà les idées, les dons, le caractère des nouvelles générations prises en masse. Remuantes et loquaces, en apparence ardentes, en réalité paresseuses et inactives, on croirait qu'elles vont bouleverser le monde; — dormez tranquilles, gens paisibles et établis de tous les pays : tout ce qu'elles peuvent faire, c'est exciter le bouillonnement des eaux à leur surface; quant à changer le monde, elles n'en sont point capables, car elles n'ont ni levier ni point d'appui, c'est-à-dire ni principes ni caractère. Si elles sont ainsi, sur qui doit en retomber la responsabilité? Si leurs pères avaient eu quelque chose à leur apprendre, peut-être n'en seraient-elles point là. Jamais les pères n'avaient à ce point abandonné leurs enfans et n'avaient eu moins de souci de leur avenir. Ce mal n'est point particulier à l'Angleterre, et nos voisins sont à cet égard encore mieux partagés et plus heureux que les autres nations. Les Anglais qui abandonnent leurs traditions, et qui s'en retournent au sein de l'église romaine, suivent une route qui peut leur sembler dangereuse; mais leur conduite est au-dessus de tout blâme et de toute colère, et, quant à ceux qui, comme le jeune Lancelot, suivent leurs rêves et s'engagent dans un chemin sans issue, il leur reste au moins l'orgueil pour préserver leur dignité. Nous sommes en vérité plus mal partagés.

Néanmoins cet égoïsme des générations précédentes trouve déjà sa punition. Rien n'est étrange dans le livre de M. Kingsley comme les conversations des hommes d'âge différent réunis autour du même foyer ou de la même table. On dirait une suite de quiproquo : chacun

parle pour lui seul et ne répond point aux interrogations de son interlocuteur. Les parens n'y comprennent point le langage de leurs enfans, les enfans les mœurs de leurs parens. Une anxiété pénible plane sur tous les fronts; une tension des muscles et une préoccupation semblables à celles qui contractent le visage d'un homme cherchant à déchiffrer une énigme rident et contractent disgracieusement tous les visages. Le vieux Lavington a bien, en vérité, le droit d'être de mauvaise humeur et de s'étonner des étranges idées de la jeunesse du jour, en voyant sa fille, la belle Argemone, perdre insensiblement les idées auxquelles il était habitué, et se livrer à des pratiques dévotieuses et papistes dans lesquelles elle a été engagée (ô confusion!) par le propre vicaire du comté, un protestant qui est une manière de demi-catholique. La chasse est maintenant sa distraction unique, car les plaisirs chers autrefois à tout *gentleman* campagnard, c'est-à-dire la causerie après le dîner, la visite des voisins, ne peuvent plus être des plaisirs pour lui; ils parlent tous un langage singulier, et qu'il n'entend pas. Quel plaisir y a-t-il, par exemple, à entendre les dissertations de Lancelot ou les opinions de lord Vieux-Bois, un partisan de la *Jeune Angleterre,* ou du maître nouveau du domaine de Minchampstead, bourgeois libéral et enrichi? Que lui fait à lui le moyen-âge, du moment qu'il peut chasser comme chassaient les barons féodaux, et l'école d'Overbeck, et le néo-catholicisme? Et que lui importeraient les conversions papistes, si sa fille Argemone n'avait pas des tendances à devenir papiste, elle aussi? Ce n'est pas qu'il soit un protestant très austère; mais cela l'écarterait de ses habitudes, de voir sa fille catholique. Quant au rétablissement du patronage aristocratique dont l'entretient lord Vieux-Bois, il aime tout autant l'état de choses actuel, qui ne le charge d'aucun soin et ne lui impose aucun devoir. Encore moins comprend-il lord Minchampstead, le libéral, avec ses idées de libre échange et son admiration pour le bien-être matériel des ouvriers américains. Ces divers personnages, qui le comblent d'étonnement, ne s'étonnent pas moins les uns les autres; ils se comprennent aussi peu qu'il les comprend. Aux yeux du tory de la jeune école, Lancelot est un démagogue; aux yeux de Lancelot, le tory est un modèle d'excentricité puérile, et le lord libéral un égoïste endurci. Le spectacle qui se présente dans la maison des Lavington se reproduit dans la famille même de Lancelot. Depuis que son fils s'est converti au catholicisme, l'oncle de Lancelot ne voit plus en lui qu'une sorte de parricide, et le fils, à son tour, ne voit dans son père qu'une ame damnée. Il n'est pas jusqu'aux pauvres eux-mêmes qui ne soient séparés par des abîmes. Le vieux garde-chasse Harry Verney, que la mort d'un braconnier n'effarouche pas, qui en un mot exerce sa profession à la manière d'un tory, ne comprendra jamais les scrupules du jeune garde Tregarva, qui remplit ses fonctions à la manière d'un whig ou même d'un radi-

cal, avec humanité et libéralisme. C'est une confusion de langues universelle, un malentendu général.

Ainsi donc, pour M. Kingsley, le péril de la société anglaise consiste surtout dans l'état moral des générations qui s'élèvent. Cet état moral a deux causes : la tyrannie des formules sociales, politiques, religieuses, qui pèse sur les jeunes esprits, à qui on n'a point enseigné le sens de ces formules, et par suite une inquiétude fiévreuse qui paralyse leurs forces, pervertit leurs instincts, et frappe de stérilité les dons et les talens que la Providence leur a départis. A ce mal M. Kingsley ne voit qu'un remède : c'est une réforme dans l'éducation, opérée au moyen d'un redoublement de foi protestante. Nous ferons à ce propos deux observations, l'une touchant le protestantisme, l'autre touchant les destinées possibles de l'Angleterre.

Le protestantisme ne peut vivre, en vertu même de son origine et de son essence, que par une éducation sévère, assidue, libéralement donnée à tous. S'il oublie de donner et de répandre l'éducation, s'il laisse se refroidir son zèle, s'il laisse les générations livrées à elles-mêmes, il n'est que la plus coupable des doctrines. Lorsqu'il arriva, il accusait fièrement le catholicisme de retenir l'homme dans le paganisme et d'entretenir en lui le sentiment de la nature païenne et charnelle. « Vous retenez la vérité entre vos mains, disait-il aux chefs de l'église; la grace de Jésus-Christ, par laquelle les hommes ont été rachetés, vous l'accordez à volonté et la retirez de même, selon votre inspiration ou les caprices de votre tyrannie. Vous supposez que les hommes sont toujours des païens, et vous vous bornez à les prêcher, comme s'ils étaient encore des gentils non convertis. Nous, nous voulons que la loi du Christ ne soit pas seulement la bonne nouvelle; nous voulons qu'elle soit un fait, et qu'elle se traduise dans la vie de l'homme, dans ses actes comme dans ses prières. Que celui qui veut encore être païen coure à sa damnation éternelle, mais celui qui est chrétien sait comment il doit vivre et prier. » Il suit de là bien évidemment la nécessité d'une éducation et d'une surveillance assidue : le pouvoir une fois arraché aux mains de l'église, c'est la société elle-même qui a charge d'ames; c'est la famille, c'est l'individu. S'il se trouve au sein de la nation une seule ame qui ait été laissée à sa nature déchue, et à qui personne n'ait fait attention, la société est coupable. Il ne peut y avoir dans une telle nation que des païens et des libertins volontaires, et par conséquent malheur aux gouvernemens, aux familles, aux individus assez insoucians ou assez impies pour avoir laissé dans les ténèbres de l'erreur une seule ame! Le protestantisme ne peut donc, sans mentir à lui-même, s'empêcher de répandre sans cesse et indéfiniment l'éducation, et il ne peut mentir à lui-même sans entraîner l'Angleterre à sa perte.

J'entends souvent considérer comme un progrès l'esprit de tolérance qui brise de toutes parts les vieilles lois anglaises; mais si cette tolérance doit être le prix et n'est que le résultat du refroidissement religieux, elle arrivera à de tristes fins. Je conçois que M. Kingsley s'effraie des conversions catholiques. Ces conversions sont-elles un bien ou un mal pour l'Angleterre? Cela ne nous regarde pas. Que le catholicisme gagne, selon nous, c'est un bien qui ne crée pas de dangers pour l'Angleterre. Le danger, c'est que le protestantisme ne vienne à mentir; c'est qu'on ne vienne à découvrir qu'il était une erreur. Si ce jour arrivait jamais, l'Angleterre serait perdue; elle n'aurait plus qu'à payer son expiation avec ses trésors amassés depuis trois siècles, qu'à rendre ses colonies et toutes les conquêtes qu'elle doit à sa religion, car c'est à sa religion seule qu'elle les doit. Nous avons pu, en France, devenir sceptiques sans trop de périls; nous n'avions à perdre que nos ames, et Dieu sait pourtant les malheurs qui en sont résultés pour nous! Mais notre grandeur nationale ne résultait pas aussi entièrement d'un principe religieux que la grandeur de l'Angleterre. Dans le temps où nous vivons, les catastrophes sont rapides et imprévues, et nous approchons avec vitesse du jour où les principes religieux succéderont aux principes politiques et se combattront mutuellement. L'Angleterre a été et est encore le champion du protestantisme; du jour où elle le laisserait s'éteindre chez elle, quelle excuse aurait-elle aux yeux des nations? quelle explication pourrait-elle donner de son histoire passée et présente? J'entends d'ici ses ennemis s'écrier : Aucune, — si ce n'est un égoïsme colossal et un orgueil satanique!

Mais il n'en sera pas ainsi : les sombres nuages amoncelés s'évanouiront sans doute. L'Angleterre peut être fière de son état actuel, en dépit des signes sinistres qui depuis quelque temps s'accumulent. Nous voulons croire que ce ne sont que les ombres du tableau, et nous n'avons pour nous rassurer qu'à mettre en regard des éventualités possibles les faits réels et actuels, et à répéter avec un des personnages de M. Kingsley : « Regardez la somme énorme de bienveillance pratique qui lutte maintenant en vain contre le mal, il est vrai, mais seulement parce qu'elle est trop individuelle et trop divisée. Comment osez-vous, jeune homme, désespérer de votre nation, lorsque son aristocratie peut encore produire un Carlisle, un Ellesmere, un Ashley, un Robert Grosvenor, lorsque ses classes moyennes peuvent revendiquer un Faraday, un Stevenson, un Brooke, une Élisabeth Fry? Quelle destinée que celle de cette terre, si vous aviez assez de foi pour voir tout ce qui vous honore! Si je n'étais pas avant tout citoyen de mon pays, c'est Anglais que je voudrais être aujourd'hui. »

EMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 février 1852.

Les institutions publiques dont le germe est dans la constitution nouvelle se complètent chaque matin sous nos yeux, et commencent de se montrer telles qu'elles doivent être dans la pensée qui leur a donné naissance. C'est d'abord la création d'un ministère d'état pour simplifier l'action du pouvoir exécutif, en concentrant dans la main et sous l'œil du chef du gouvernement la direction des principales affaires du pays. La loi organique du conseil d'état assigne à ce corps son vrai caractère, qui est d'être le grand instrument législatif du gouvernement; c'est là, on le sait, que les projets se préparent, que les lois s'élaborent, pour être soutenus ensuite par les membres mêmes du nouveau conseil devant le corps législatif, qui les discute et les vote. Le sénat, qui va prendre la place de la pairie au Luxembourg, est lui-même déjà nommé; les nouveaux sénateurs sont connus. D'ici à peu de jours enfin, le corps législatif va sortir de l'urne électorale. Les conditions de cette élection sont fixées par une loi récente, dont le principe est le suffrage universel dans la plus large acception du mot, sauf les incapacités résultant de condamnations. Deux points sont également frappans dans la nouvelle législation électorale : c'est, en premier lieu, la transformation du droit de suffrage de l'armée, dont les membres ne peuvent voter qu'à leur domicile originaire, et en outre c'est la stipulation d'une incompatibilité absolue entre toute fonction salariée et les fonctions législatives. Depuis que cette question était débattue avec une si belliqueuse ardeur autrefois, sous la dernière monarchie, peut-être est-il permis d'observer que nous avons fait du chemin, et que nous avons pris des voies un peu inattendues pour arriver à la solution. L'élection du 29 février la trouvera résolue, comme on voit, et achèvera l'organisation des corps publics créés par la nouvelle constitution. Reste le souffle, l'impulsion, l'esprit qui doit animer cet ensemble de créations politiques et en faire un organisme vivant, harmonique et fécond.

Tandis que le pouvoir nouveau accomplit ainsi une œuvre toujours difficile,

et que la multitude d'intérêts divers créés par soixante ans de révolutions ne rend pas plus aisée aujourd'hui, tandis qu'il assume l'entreprise de formuler la onzième organisation politique de la société française depuis un demi-siècle, cette société continue à vivre de ce que nous nommerons la vie sociale, pour la distinguer de la vie politique. N'a-t-elle pas en effet l'intimité indépendante de son existence morale à l'abri des mêlées contemporaines? N'a-t-elle pas comme une part d'elle-même en dehors des soubresauts de l'histoire, — région mouvante, indécise et pourtant réelle, où s'agite tout un monde de distinction, d'élégance, de rapports choisis, et où il règne d'ordinaire d'assez longues traditions de familiarité mutuelle pour qu'il faille le temps de se reconnaître avec les hôtes nouveaux venus, — personnages ou événemens? Les péripéties de ce monde, ce sont les liens brisés, les groupes qui se dispersent ou se succèdent, les habitudes qui se renouent ou se transforment. Burke remarquait autrefois les ressources infinies de notre pays pour se relever de ses crises : n'est-ce point à ce travail intime, actif et permanent de tous les élémens de sociabilité que cela est dû? Il est surtout pour ce qu'on peut nommer la société française un goût prompt à se raviver, ou plutôt qui ne meurt pas, malgré bien des altérations contemporaines : c'est le goût des choses de l'esprit et de l'éloquence. Une séance de l'Académie n'a cessé d'être pour elle un événement, une fête où elle accourt au premier appel, — peut-être parfois pour y ressaisir comme un écho de ses préoccupations, à coup sûr pour y chercher le charme élevé et à demi perdu des plus nobles plaisirs intellectuels, et aussi pour se retrouver tout entière, vivante et unie dans le culte de certaines distinctions morales et littéraires. Qu'est-ce encore, lorsqu'elle se sent attirée par des paroles qui ont l'habitude de la guider ou de l'émouvoir, par des esprits faits pour l'éclairer ou la séduire, comme M. Guizot et M. de Montalembert? Entre de tels émules, si différens d'origine, de nature et de talent, jamais défunt académicien ne fut mieux fait pour disparaître que l'honnête homme dont la mémoire intervenait en quelque sorte en pacificatrice et comme pour servir de point de contact entre l'auteur de l'*Histoire de la Civilisation* et l'auteur de *Sainte Élisabeth de Hongrie*. M. Droz a eu cette étrange fortune. Parmi les ouvrages d'histoire, de littérature, de morale laissés par M. Droz, il en est un dont le titre seul est d'une naïveté charmante, tout en ressemblant à une ironie de notre temps : c'est *l'Art d'être heureux*. M. Droz avait eu la bizarre idée d'enseigner l'art d'être heureux par les douceurs de l'intimité domestique, par les mystérieuses satisfactions du devoir obscurément rempli, par le désintéressement des luttes bruyantes et un tranquille empire sur soi-même. Passe encore, s'il eût placé le bonheur dans l'effervescence des passions, dans la poursuite de la popularité et du pouvoir, dans les agitations factices de la vie, dans toutes les ardeurs et les fièvres de l'ame! Il eût tout-à-fait alors, nous le supposons, répondu à l'idéal le plus cher de notre époque; il eût fait souche et école sans doute, au lieu de faire du titre naïf d'un de ses ouvrages une sorte de sarcasme involontaire contre ses contemporains, qui ne tiennent guère, à ce qu'il semble, ni à la réalité ni à l'apparence du bonheur, tel que le goûtait l'honorable académicien. M. Droz méritait bien assurément d'être heureux dans la demi-obscurité qu'il s'était créée. Quel étrange caprice du destin académique a fait du nom de cet homme simple, qui a traversé son temps sans se mêler à rien, le thème

commun des discours de deux hommes que les circonstances, aussi bien que l'élévation de leur talent, ont faits pour les agitations de la vie publique!

M. Guizot avait raison de le dire : — s'il y eut jamais entre deux membres de l'Académie un contraste frappant par la vie, par les habitudes, par le caractère, n'est-ce point entre M. Droz et M. de Montalembert? Jeté tout jeune dans la mêlée politique, M. de Montalembert y a porté un rare mélange de qualités brillantes, d'entraînemens passionnés, de témérités d'esprit qui ne redoutent pas toujours le paradoxe, et d'ardeurs d'imagination, — tout ce qui, en un mot, risque le plus de mettre en défaut le sens pratique et de compromettre parfois les bonnes causes, sans nuire à la sincérité de la conscience. Nous nous souvenons d'un jour, peu avant février, où M. de Montalembert, dévoilant l'œuvre révolutionnaire de la Suisse et les mystères de destruction qui s'y cachaient, montrant la lave prête à déborder de ce foyer incandescent sur l'Europe, soulevait de son siége la vieille pairie peu accoutumée à ces entraînemens, et éveillait peut-être dans plus d'un esprit l'incrédulité en même temps que la sympathie. Si l'on croyait peu alors au fantôme révolutionnaire, on y a cru depuis. Ce discours a été pour M. de Montalembert comme le point de départ d'une situation nouvelle que la révolution de février est venue dessiner plus nettement. L'homme d'autrefois ne s'est point effacé en lui sans doute, mais il s'est plus rapproché de ce milieu favorable où l'orateur politique parle pour tous, où il se sent le défenseur naturel de tous les intérêts sociaux menacés, et non d'un intérêt unique, exclusif, quelque supérieur qu'il soit. On peut assurément différer d'opinion avec M. de Montalembert sur bien des points, il faut même se garder de partager l'excès de plus d'une de ses appréciations; ce qu'on ne saurait méconnaître pourtant, c'est ce qu'il y a de valeureux dans cette nature militante, chez qui l'instinct du bien est une véritable passion, et qui d'avance dit fièrement non! aux despotismes révolutionnaires, lesquels pourront l'avoir « pour victime, » mais non « pour complice. » Qu'importent ensuite les dissentimens légitimes? L'édit de Nantes, qui était rappelé l'autre jour à l'Académie, n'est pas, nous le supposons, sur le point d'être de nouveau révoqué. Et puis, ainsi que le disait M. Guizot, à travers les obscurités de la vie, ne peut-il pas y avoir plusieurs routes pour les gens de bien sans que le but soit différent?

Un des personnages de cette séance académique dont nous n'avons point parlé, et qui y joue pourtant le principal rôle, ce n'est rien moins que la révolution française elle-même, mise sur la sellette avec la plus inexorable éloquence; elle remplit le discours de M. de Montalembert. Cela ne saurait étonner beaucoup : la révolution est la fatalité de notre temps, elle pèse sur nous du poids de ses erreurs, de ses préjugés et de ses crimes. Qu'on réunisse trois hommes pour s'occuper de politique ou de morale historique, leur premier mot sera pour la révolution française. L'occasion était naturelle ici, puisque M. Droz a écrit lui-même une *Histoire de Louis XVI*, où il se propose de rechercher, avec une grande honnêteté de vues, par quels moyens on aurait pu empêcher la révolution. A vrai dire, nous n'avons point une foi absolue à l'utilité d'une semblable thèse. L'estimable académicien ne remarquait pas qu'il aurait pu, en remontant plus haut, se poser cette autre question : — par quels moyens aurait-on pu empêcher le XVIIIe siècle d'être ce qu'il a été dans son dé-

veloppement moral et philosophique, dont la catastrophe finale n'est que le sanglant dénoûment? Il aurait pu à bon droit y ajouter cet autre problème qui les résume tous : — par quels moyens empêcher que l'homme ne succombe sans cesse à l'erreur, ne livre parfois son ame à toutes les suggestions du mal, ne corrompe les plus nobles principes, et ne joue sans cesse dans les hasards les situations les plus merveilleuses? Imaginez donc un 1789 accompli sans mélange de théories folles, sans faiblesses et sans déviations, par la conciliation libérale de la tradition et du progrès, des droits du roi et des droits du peuple! Quelle merveille! Nous ne disons point ceci pour diminuer le mérite de l'œuvre de M. Droz, mais pour faire sentir ce qu'il peut se glisser parfois de chimérique dans des thèses de ce genre, et combien il est facile de se créer un idéal rétrospectif. Quand un édifice est à demi écroulé, et que ses fondemens eux-mêmes sont menacés, sans doute il est utile de rechercher comment on aurait pu l'empêcher de tomber; c'est l'œuvre et la moralité de l'histoire. A un point de vue actuel cependant, n'est-il pas d'une utilité plus directe de s'informer des moyens de relever l'édifice écroulé et de lui rendre une solidité durable? C'est le travail commun de tous les esprits fidèles à l'ordre social, dont le but, il nous semble, doit être de rechercher bien moins ce qui les divise que ce qui les unit. Quant à nous, un des côtés par où la révolution nous paraît avoir exercé la plus triste influence, c'est qu'elle a justement déchiré l'ame de la France en introduisant partout les semences de division, — et à force de divisions, de déchiremens, de morcellemens de toutes les croyances, de toutes les convictions, de toutes les puissances morales, elle n'a plus laissé que deux sentimens en présence : d'un côté l'amour de la destruction jusqu'à la folie, — de l'autre la crainte de la révolution elle-même jusqu'à la terreur, jusqu'à l'acceptation de tout ce qui peut paraître préserver de ses excès.

Nous admettrions volontiers comme démontrée la thèse de M. Droz, rajeunie avec éclat par M. de Montalembert. Soit : la révolution aurait pu, à l'origine, être arrêtée ou dirigée; elle s'est accomplie cependant, et elle a échappé à toutes les directions; elle a eu ses conséquences morales et matérielles inscrites de toutes parts dans notre histoire, et elle est même toujours vivante. De plus, dans cette sanglante carrière se trouvent partout mêlés, souvent odieusement travestis, mais toujours en substance, ces principes qu'on a l'habitude d'invoquer comme l'apanage de la société moderne, — et c'est ce qui rend si redoutable le problème de la révolution française. Seulement, ce qu'il faut ajouter, c'est que plus les événemens marchent, plus il devient possible de dégager ces principes, dans ce qu'ils ont de bienfaisant, de leur dangereux alliage; — plus il est apparent que la révolution proprement dite est incompatible avec l'élément nouveau aussi bien qu'avec l'élément traditionnel de notre société, — et plus il est visible en même temps que c'est dans l'alliance de ces deux élémens et de ces deux forces, devenues solidaires dans le péril, que réside le moyen de lutter victorieusement contre cette civilisation du mal dont M. de Montalembert retraçait les caractères avec une émouvante énergie. Au fond, le discours de M. de Montalembert ne nous paraît pas avoir un autre sens dans son ensemble. Il ne nous appartient pas sans doute de refaire l'histoire, de la recomposer hypothétiquement telle que nous voudrions qu'elle eût été; ce qui est en notre pouvoir, c'est d'y lire avec fruit des yeux de l'intelligence, de nous in-

struire à ce long spectacle de fautes et de malheurs, et d'en retirer surtout cet enseignement permanent si éloquemment ressaisi par les deux orateurs : c'est que cette succession de désastres n'est point l'effet d'une fatalité aveugle supérieure à nos volontés, mais bien la suite nécessaire et invincible de déviations morales accumulées et des corruptions volontaires de la liberté humaine elle-même. M. Guizot et M. de Montalembert se retrouvent aisément dans ce sentiment viril et élevé.

Il y a dans les discours des deux orateurs un point commun où l'intérêt littéraire se dégage sans effort des considérations politiques et morales les plus élevées et apparaît plus distinctement, et ce n'est point trop vraiment qu'il soit un peu question de littérature à l'Académie un jour de réception. Ni M. Guizot, ni M. de Montalembert ne séparent dans leur pensée les destinées littéraires des destinées de la société elle-même. Ils ne se résignent point à reconnaître cet oiseux sophisme qui fait de l'art une sorte de puissance à part, indépendante et capricieuse, jouant étourdiment avec tous les élémens de la civilisation et ayant son développement propre. Une vue plus claire des choses leur révèle l'intime solidarité qui existe toujours entre le mouvement social et le mouvement littéraire. Là où la société est saine et portée par son principe à la grandeur, la pensée se multiplie sans effort, par un élan naturel, et sous toutes les formes, comme la manifestation permanente d'une activité généreuse. Là où la société souffre, où la vérité morale s'obscurcit et où les passions elles-mêmes qui aveuglent les hommes sont artificielles et menteuses, comment pourrait-il fleurir un autre art qu'un art de décadence? La corruption littéraire, en un mot, marche du même pas que la corruption sociale; elle en découle, elle s'y mêle et contribue à l'aggraver, jusqu'à ce que le désordre se transforme en impuissance, que la pénurie intellectuelle s'étale dans sa nudité, que l'absence même du talent devienne le signe des œuvres qui continuent de porter le nom de littérature, et qu'il soit manifeste que l'esprit, comme la société, a besoin d'être relevé et sauvé. M. de Montalembert disait l'autre jour spirituellement que ce n'était plus le superflu qu'on avait disputé à la société française, mais bien le nécessaire pour vivre. Rien n'est plus vrai, et il en est de l'ordre intellectuel comme de l'ordre moral. N'est-ce point, en effet, le nécessaire, pour un pays comme la France, de conserver son ascendant intellectuel, de garder intacte cette langue qui a été l'instrument de ses conquêtes morales, et même, si l'on veut, de ne point perdre tout-à-fait cette fleur d'esprit et cette distinction facile, qui ont fait de notre société la plus recherchée, la plus élégante, la plus aristocratique des sociétés envahies par la démocratie? L'Académie française est parfois le refuge de quelques-unes de ces qualités, en même temps que d'autres qualités plus sévères. Elle est, à tout prendre, la plus naturelle gardienne des traditions intellectuelles, et cela suffit presque aujourd'hui pour en faire plus qu'une institution littéraire. Le meilleur moyen pour l'Académie de maintenir son caractère et d'exercer une utile action, c'est de multiplier les séances comme celle de l'autre jour, et aussi les nominations comme celles qui, hier encore, allaient chercher un des plus charmans esprits de notre temps dans M. Alfred de Musset, et une des plus éclatantes personnifications de l'empire de la parole sur les hommes dans M. Berryer.

Il y a bientôt quinze jours que le parlement anglais est ouvert, et le sort dé-

finitif réservé au ministère est plus obscur que jamais. Comme on devait s'y attendre, après les difficultés que lord John Russell avait éprouvées pour fortifier son cabinet, le ministère s'est présenté devant le parlement sans avoir subi de modification importante, — car le renvoi de sir James Cam Hobhouse (remplacé par M. Fox Maule), opéré dans les derniers jours de janvier et reçu avec une parfaite indifférence, ne peut passer pour une modification. Malgré toute notre sympathie pour le caractère de lord John Russell, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il est beaucoup trop l'homme des palliatifs, des demi-moyens et des demi-mesures; il accomplit de petites modifications, de petites réformes, quand il faudrait prendre résolument un parti énergique et décisif. Jamais son embarras et sa timidité d'esprit ne se sont mieux traduits que dans les circonstances critiques où il se trouve. Obligé, par exemple, de désapprouver la politique de lord Palmerston et de frapper ainsi sur les siens, il a vainement cherché les moyens de se rendre la force qu'il venait de s'arracher, et il a cru avoir assez fait en remplaçant lord Palmerston par lord Granville, et lord Broughton par M. Fox Maule. Lord John Russell a besoin d'alliés à tout prix; n'importe, il ira assez loin pour mécontenter les tories, sans aller assez loin pour contenter les radicaux.

On peut résumer d'un mot la situation actuelle de l'Angleterre : tous les partis espèrent, et lord John Russell, malgré la faiblesse de son ministère, ne paraît pas disposé à leur abandonner la place. Toutes ses paroles portent témoignage d'une confiance sans bornes. Quoique les radicaux se soient montrés plus froids depuis l'ouverture du parlement, ils soutiendront cependant ce cabinet, qui leur promet toujours sans leur rien donner jamais; ils le soutiendront, sinon pour ses actes, au moins en récompense de ses tendances. Faiblement défendu et froidement encouragé par les radicaux, lord John Russell doit s'attendre à être vivement attaqué par le parti tory tout entier, sans exception de nuance, par les protectionnistes aussi bien que par les *peelites*, dont la frêle sympathie pour le ministère a été entièrement éteinte par la mauvaise issue des négociations engagées entre lord John Russell et sir James Graham. Le parti tory se reforme en effet : M. Disraëli et sir James Graham sont prêts à s'embrasser. Tout récemment, devant les électeurs de Tamworth, le fils de l'illustre Robert Peel, dans un discours où les désirs de vengeance contre lord John Russell, coupable de tant de tricheries parlementaires commises envers son père, perçaient à chaque instant, annonçait la formation prochaine d'un ministère tory et la recomposition d'un grand parti conservateur ayant pour chef lord Stanley. Les tories sont donc pleins d'ardeur en ce moment, l'ambition s'est réveillée chez eux; elle grandit d'heure en heure. Le rapprochement des *peelites* et des protectionnistes raffermit la puissance de ce parti, en donnant aux classes moyennes et aux cités manufacturières des gages de sécurité. Les tories croient que l'heure est revenue pour eux de reprendre le pouvoir, et peut-être, en effet, n'est-elle pas très éloignée; la nation anglaise est en ce moment préoccupée de toute autre chose que de pensées de réforme. Pourvu que son gouvernement lui assure sécurité et ne touche pas aux conquêtes commerciales des dernières années, elle ne demandera rien de plus, et même elle donnera avec joie le pouvoir au parti qui, par ses idées et ses tendances, est le plus capable de lui donner cette sécurité conservatrice. Le sentiment de la na-

tion anglaise, sans se montrer extérieurement très enthousiaste en faveur du parti tory, lui est beaucoup moins hostile qu'il ne l'était naguère, et dans quelques mois peut-être lui sera-t-il tout-à-fait sympathique.

Tout annonce que la session de 1852 sera plus rude encore pour le ministère que la session de 1851, à moins que la chambre des communes ne soit dissoute. D'un côté, nous l'avons dit, il est faiblement défendu; de l'autre, il sera attaqué avec ardeur par les tories, impatiens de le renverser. Tout innocent qu'il soit, le bill de réforme peut prolonger l'existence du ministère de lord John Russell, car la valeur de ce bill n'est pas dans l'abaissement du cens qu'il proclame, ou dans la destruction de quelques colléges électoraux : elle consiste dans la dissolution du parlement qu'elle contient implicitement. Une fois que le parlement aura voté ce bill (comme cela est probable), il aura signé son abdication, à moins cependant que quelque esprit moqueur sur les bancs de la droite ou de la gauche, M. Disraëli ou M. Roëbuck, ne vienne déclarer qu'en votant ce bill, la chambre n'a pas déclaré vicieuse l'ancienne loi électorale, mais l'a votée et sanctionnée une seconde fois, et en a proclamé l'excellence sous une nouvelle forme. Le nouveau bill de réforme, en effet, n'est pas une innovation électorale : c'est un appendice au bill de 1831; il n'y faut voir que les corrections toujours inévitables d'un auteur qui chérit ses ouvrages. Lord John Russell revoit et corrige avec soin les titres politiques de sa gloire passée. Ces jours derniers, on le lui a redit gaiement et sans amertume, car la réforme électorale laisse tout le monde fort indifférent; la guerre des Cafres et la politique de l'Europe éveillent plus de passions aujourd'hui que les questions intérieures. Le bill de réforme aura l'avantage inappréciable de ne mécontenter personne et de contenter quelques individus; ce ne sont pas de nouveaux intérêts qu'il fait entrer sur la scène politique, il grossit seulement les armées respectives des anciens intérêts. Si l'école de Manchester n'y gagne pas grand' chose, en revanche les tories n'y perdront rien. Et en somme, à moins d'incidens imprévus dans la discussion, ce bill ne changera rien à la position du cabinet. Après comme avant le vote, ce ministère ne se trouvera ni plus fort ni plus faible. Il en sera de cette discussion comme de la discussion sur le renvoi de lord Palmerston; elle n'embrouillera pas la situation, et elle ne l'éclaircira point.

Nous n'avons que peu de chose à dire sur ce débat, où l'arrogant politique qui avait éveillé toutes les susceptibilités de l'Europe a paru si résigné et si humble. Les explications de lord Palmerston ont été assez peu satisfaisantes. Il reste acquis cependant que l'ambassadeur d'Angleterre à Paris avait été, par une indiscrétion très concevable d'ailleurs, l'innocent auteur de la chute de l'ancien ministre des affaires étrangères. Est-ce pour ce motif que le marquis de Normanby a été rappelé à Londres, et, pour le demander en passant, a-t-il été offert en victime expiatoire à lord Palmerston, ou est-ce la politique de lord Palmerston que l'on poursuit encore après sa retraite dans la personne de son ancien ambassadeur? Lord John Russell n'a exposé que les faits déjà connus : il a accusé lord Palmerston d'avoir péché trop souvent par insubordination. Lord Palmerston a reconnu que la soumission d'un ministre des affaires étrangères à un premier ministre devait bien être celle dont sir John Russell avait parlé, et s'est borné à se disculper d'avoir jamais manqué ou voulu man-

quer à cette subordination nécessaire; mais si cette discussion n'a pas éclairé la vraie cause du renvoi de lord Palmerston, elle a éclairé en revanche la situation présente de cet homme d'état. Depuis sa chute, tous les partis se demandaient quelle résolution prendrait lord Palmerston. Allait-il pencher de plus en plus vers les radicaux, ou bien, altéré de vengeance, allait-il passer avec armes et bagage dans le camp des protectionnistes? L'illusion n'est plus possible : par son discours modéré et humble, il a pour ainsi dire accepté son renvoi; s'il a de la rancune, il ne poursuit point de vengeance; il ne se sépare pas de ses anciens amis, et reste whig comme devant. Ce discours a coupé court à bien des espérances; aussi s'explique-t-on la fureur de tous les partis, qui, pensant que lord Palmerston allait leur apporter l'appoint de sa force et de son intelligence, n'ont pas eu assez d'injures, le lendemain de cette séance, contre le ministre déchu qu'ils exaltaient la veille.

Les alarmes nationales et les ardeurs belliqueuses de l'Angleterre se sont un peu calmées durant cette quinzaine, et le discours de la reine y a sans doute contribué. Ainsi nous avons la promesse solennelle que ces alarmes et ces ardeurs ne passeront pas à l'état de danger réel, que ces armemens et ces fortifications sont affaire de simple prudence. La note diplomatique de lord Granville aux cours du Nord est une confirmation du discours de la reine; la question des réfugiés est tranchée autant qu'elle peut l'être. Dans cette note, lord Granville a cherché à prendre un moyen terme entre les intérêts de conservation des états européens et l'honneur de l'Angleterre : le gouvernement peut veiller sur les réfugiés, il peut, par cette surveillance, mettre obstacle à leurs projets, s'ils sont nuisibles; mais la loi et la coutume d'Angleterre sont contraires à l'expulsion des émigrés. « Je pense, mylords, que c'est contre la loi. » Ce mot de Chatham, dirigé contre les impôts qui motivèrent la révolution d'Amérique, est l'excuse que lord Granville donne aux nations étrangères de la conduite du gouvernement anglais.

La situation de l'Espagne est dominée depuis quelques jours par le triste et odieux événement qui a douloureusement retenti en Europe : nous voulons parler de la tentative d'assassinat dirigée contre la reine Isabelle. Tout devait éloigner, en Espagne, la pensée d'un tel crime, et cependant il s'est trouvé un homme pour l'exécuter. C'était le premier jour de sortie de la jeune souveraine depuis ses couches récentes. Elle allait accomplir le pèlerinage traditionnel des reines d'Espagne à l'église de Notre-Dame d'Atocha, et, au moment de quitter le palais, au milieu de sa cour et d'une foule considérable, elle a été frappée d'un coup de poignard dans le côté. Heureusement l'assassin a été mal servi par son arme, et la blessure de la reine Isabelle est aujourd'hui sans danger. La première impression ressentie à Madrid a été de l'indignation mêlée de quelque surprise; on s'est étonné d'un tel attentat, et on n'a point tardé à savoir que l'assassin était lui-même un type étrange qui n'existe peut-être qu'en Espagne : moine *décloîtré* et démagogue, troublé par un froid fanatisme révolutionnaire, long-temps émigré en France, vagabond de l'église et prêteur à la petite semaine, tombé insensiblement enfin du vice dans le crime. Le régicide espagnol se nomme Manuel-Martin Merino, et il a péri par le supplice du *garrote*, après avoir été dégradé comme prêtre. Pendant tout le temps qui a précédé son exécution, cet homme n'a cessé de garder le sang-froid le

plus étrange, le plus cynique même. Au moment où il venait d'accomplir son crime, on ne comptait pas un battement de plus à son pouls, et tandis que les hallebardiers qui l'avaient saisi lui faisaient presser le pas : « Patience! répondait-il, un homme de soixante-trois ans peut bien tuer une reine, mais il ne peut pas aller plus vite. » Merino a conservé le même insolent cynisme pendant la solennité religieuse de sa dégradation. Les anathèmes de l'église ne l'ont point ému, pas plus que le pardon d'en haut appelé sur lui dans cette dramatique et imposante cérémonie. Il a marché à la mort, toujours impassible, indifférent, sans affectation théâtrale d'ailleurs et sans forfanterie. Quant à des complices, il s'est indigné qu'on pût lui en supposer, prétendant qu'un homme suffisait bien pour tuer une reine, et ajoutant que « douze hommes comme lui délivreraient l'Europe de ses tyrans. »

La justice a atteint ce triste coupable; mais la justice n'est-elle pas impuissante quelquefois à réparer le mal causé par un tel crime, à effacer le trouble qu'il jette peut-être dans les habitudes d'un peuple? Jusqu'ici, nulle barrière n'existait entre la reine d'Espagne et la population de Madrid au sein de laquelle elle vivait; au contraire, c'était comme une noble familiarité. Il reste à se demander quel changement peut jeter dans ces mœurs le soin d'une préservation nécessaire. Nous ne voulons point assurément attribuer un crime aussi odieux à un parti politique; il n'est pas d'ailleurs de parti en Espagne qui pousse à ce point la haine de la monarchie, et quant à la reine Isabelle, d'où pourrait venir la haine contre elle? Merino reste donc un de ces êtres pervers qui sortent parfois des bas-fonds révolutionnaires au milieu d'une population étonnée, et qui ne sont poussés que par un fanatisme isolé. Nous avons vu jouer ce jeu sanglant du régicide pendant dix-huit ans contre la plus noble vie. L'année dernière, c'était en Prusse; un peu avant, un attentat du même genre avait eu lieu en Angleterre, et aujourd'hui enfin c'est l'Espagne monarchique qui est atteinte du même fléau. Non, sans doute, ce ne sont point les partis qui engendrent ces crimes; mais c'est l'action corruptrice et prolongée des révolutions qui finit par altérer le sens moral chez certains êtres jusqu'au point de les armer contre les plus inoffensives souveraines elles-mêmes.

Les chambres hollandaises viennent de reprendre leurs travaux. Un projet d'amortissement de la dette a été à la seconde chambre l'objet d'une discussion importante. Naguère les divergences d'opinion portaient sur la meilleure manière de combler les déficits; aujourd'hui les avis ont été partagés sur l'usage à faire d'un boni résultant des revenus de services antérieurs et de la vente éventuelle de domaines. La somme à appliquer à l'amortissement en 1852 serait, suivant le projet ministériel, de 3 millions et demi de florins. La situation financière présente quelque analogie avec ce qui s'est produit l'année dernière au sein du parlement anglais. Plusieurs députés ont émis l'opinion que le temps était propice à une nouvelle conversion : telle était la pensée de M. van Hall, qui, en 1844, a présidé avec le plus grand succès à l'exécution d'une pareille mesure. D'autres orateurs, tels que M. Bachiene, ont désiré l'institution d'un établissement efficace d'amortissement de la dette, qui, selon eux, ne préjudicierait en rien à une conversion éventuelle. Au milieu de ces opinions contradictoires, une question est venue rendre assez probable une modification ministérielle. M. de Man et quelques autres députés ont présenté un amen-

dement tendant à obtenir l'emploi de 2 millions et demi à l'apurement partiel de la dette de 10 millions contractée envers la Société de commerce des Pays-Bas. Tout un nouvel ordre d'idées découlait de cet amendement. M. de Man voulait arriver à l'extinction totale de cette dette, pour rendre à l'état la libre disposition des produits des Indes orientales et l'affranchir dorénavant des conditions contractées envers la Société de commerce, que lui et d'autres orateurs jugent onéreuses pour le trésor public. Ils prétendaient d'ailleurs que, par l'adoption de cet amendement, on ne préjugeait rien sur l'agence de la société, et qu'on voulait simplement donner plus de liberté à la réalisation des produits. Cette somme de liberté plus grande mettrait le gouvernement à même d'organiser la vente d'une partie des produits à Java même; de là une économie considérable dans les prix de commission. En tout cas, on désirait qu'on se préparât enfin à examiner ces questions importantes soulevées depuis plusieurs années, et, si avant 1854 la dette n'était pas acquittée, la consignation obligatoire des produits à la Société de commerce continuerait à subsister sans modifications. Non-seulement des libéraux avancés, MM. van der Linden, de Frémery, mais M. van Goltstein, d'une nuance modérée, se sont rangés de ce côté. MM. Stolte, Lotsy, van Doorn, et les ministres des finances et des colonies ont combattu cette opinion. M. Stolte de son coup-d'œil pratique allait tout droit au vif de la question. L'intermédiaire d'un grand corps commercial pour la vente des produits coloniaux lui semblait essentiellement nécessaire au commerce national. Vendre les produits à Java, ce serait peut-être détourner ces produits du marché néerlandais, et par suite porter un coup mortel aux chantiers et à la navigation des Pays-Bas. Les ministres ont aussi combattu l'amendement de M. de Man au point de vue financier et à celui du droit; ils se sont appuyés sur la lettre du contrat, d'après laquelle, tant que le gouvernement veut faire transporter dans les Pays-Bas les produits des colonies, il doit recourir à l'intermédiaire de la Société de commerce, soit qu'on acquitte la dette avant ou après 1854. Quoi qu'il en soit, l'amendement a été adopté par 38 voix contre 27. Aussitôt cette résolution prise par la seconde chambre, les bruits se sont répandus que M. van Bosse, ministre des finances, avait manifesté l'intention de déposer son portefeuille. Il n'est point impossible que M. van Bosse ne revienne sur sa résolution après un vote contraire de la première chambre. Les amis du ministre seraient les premiers à déplorer sa retraite; son département embrasse bien des branches d'administration et demande des connaissances spéciales; le choix d'un successeur de M. van Bosse ne serait pas sans difficulté.

En Turquie, la dernière quinzaine de janvier a vu la solution de l'affaire des lieux saints et un changement ministériel qui n'est point sans signification. Les influences diplomatiques sont d'habitude si actives à Constantinople, qu'il n'est pas toujours possible au divan d'échapper à cette action trop souvent dissolvante des cabinets. Cependant les efforts que le dernier ministère a faits pour revendiquer la liberté de ses mouvemens au milieu de la grande crise européenne n'ont pas laissé d'être heureux, et si ce ministère vient de se modifier sous l'empire de ces nécessités extérieures, auxquelles il ne pouvait se soustraire entièrement, cette concession n'est pas une défaite.

On sait que cette crise ministérielle, d'ailleurs si promptement terminée, est une conséquence de l'affaire des lieux saints, question trop peu remarquée,

qui intéressait pourtant au plus haut degré la France et la Russie, l'église catholique et l'église grecque, en un mot les croyances religieuses et les ambitions politiques des grands cabinets. Il s'agissait de savoir si les religieux catholiques, qui ont été originairement en possession des principaux sanctuaires de la Terre-Sainte, en seraient à la fin dépossédés par les empiétemens successifs des schismatiques grecs. Le danger pouvait paraître d'autant plus menaçant, que l'église grecque compte en Turquie près de 14 millions de fidèles, tandis que le nombre des catholiques n'atteint pas à un million dans tout l'empire. D'autre part, la France, investie naguère par des traités solennels du protectorat des catholiques d'Orient, a depuis 1789 laissé dépérir entre ses mains cet héritage religieux de l'ancienne monarchie. Par indifférence ou par oubli, elle a négligé ces droits et ces devoirs de protection dont tous les souverains, depuis François Ier jusqu'à Louis XV, s'étaient montrés si jaloux. La Russie au contraire, dont l'influence en Orient n'a pas cependant la même antiquité, a peu à peu gagné du terrain parmi les chrétiens grecs depuis la fin du dernier siècle; elle a pris en main leurs intérêts avec l'habileté et la persévérance qui lui sont propres; elle s'est fait accepter par eux comme leur protectrice officielle.

Les Turcs étaient, de leur côté, dans une position des plus délicates vis-à-vis de leurs sujets des deux églises. Si le divan prenait parti dans cette querelle, s'il donnait raison aux Latins, il indisposait nécessairement les Grecs, et ceux-ci forment plus d'un tiers de la population de l'empire. Il blessait de même un voisin irritable et puissant que des considérations de prudence lui conseillaient de ménager. Le divan était pourtant forcé de reconnaître en dernière analyse que l'influence du catholicisme et de la France est bien moins à redouter pour l'empire ottoman que l'influence de l'église grecque et de la Russie. Il inclinait donc plutôt du côté du cabinet français que du côté de la Russie; mais il eût désiré que les deux grandes puissances débattissent entre elles les conditions de l'arrangement. « Nous sommes musulmans, disait le divan, nous n'avons rien à voir dans les rivalités de l'église grecque et de l'église latine; accordez-vous, ou faites-vous la guerre, si mieux vous l'aimez; c'est votre affaire. » Le vœu du gouvernement turc était donc avant tout de conserver dans les négociations une certaine neutralité.

Une telle attitude ne pouvait satisfaire, on le comprend, ni la France, ni la Russie. Peu désireuses de se voir en présence seule à seule, les deux puissances s'adressèrent toutes les deux au divan, et lui demandèrent, la Russie de maintenir le *statu quo* si favorable à l'église grecque, la France de revenir à l'exécution des anciens traités qui consacraient les priviléges présentement contestés de l'église catholique. La France toutefois, jusqu'au moment de l'envoi de son ministre actuel à Constantinople, ne parut guère disposée à se montrer exigeante, et la Russie se prévalut avec avantage de ces dispositions peu empressées pour conseiller aux Turcs l'ajournement indéfini du différend. Depuis que la question a été prise et poussée avec plus de vigueur par le cabinet français, la Russie a dû, à son tour, déployer plus de ressources. L'empereur est lui-même intervenu personnellement par une lettre autographe, adressée au sultan. La situation de la Russie à Constantinople était d'autant plus forte, que plusieurs des puissances catholiques, sur le concours desquelles la France était

en droit de compter, faisaient cause commune avec la légation russe. De ce nombre étaient l'Autriche et Naples, obéissant en cela aux nécessités politiques qui les attachent à l'alliance de la Russie. La Belgique restait à peu près indifférente. L'Espagne et le Portugal appuyaient seules franchement les efforts de la légation de France. En dépit des intérêts du catholicisme qui étaient en cause, Rome, dominée par les mêmes considérations que l'Autriche et Naples et piquée peut-être aussi de l'opposition que la France a faite naguère à l'établissement d'une nonciature apostolique à Constantinople, Rome elle-même n'employait qu'à regret en faveur du cabinet français les influences dont elle dispose dans l'empire ottoman.

Quoique réduite à peu près à ses seules forces, la France, redoublant d'activité, vient de triompher en partie des difficultés qui lui étaient suscitées. Le gouvernement turc a fini par lui donner raison sur les points principaux du débat en bravant le ressentiment du cabinet russe. Les droits consacrés en 1516, en 1690, et en dernier lieu en 1740, en faveur des Latins, sont reconnus. Par malheur, les conventions qui portent ces dates, tout en attribuant la possession des sanctuaires des lieux saints aux religieux catholiques, ne déterminent point quels sont ces sanctuaires. Se fondant sur des pièces trouvées dans un cloître et qui se rapportent à l'état des choses au XVIIIe siècle, le représentant de la France à Constantinople avait d'abord réclamé huit sanctuaires. La France n'a pas obtenu tout ce qu'elle avait demandé; mais les religieux latins pourront du moins célébrer les cérémonies du culte catholique dans les sanctuaires revendiqués, à l'exception d'un seul, celui de la Nativité; ils rentrent aussi en possession des clés de l'église de Bethléem; en un mot, ils retrouvent une partie du terrain qu'ils avaient perdu depuis 1740.

Cette solution, sans être absolument satisfaisante, n'est point de nature à plaire à la Russie, qui demandait par l'organe même de son souverain le maintien du *statu quo*. Aussi, en accordant cette satisfaction à la France, le sultan a-t-il senti le besoin de parer aux reproches qui ne peuvent manquer de venir de Saint-Pétersbourg. De là le mouvement qui a eu lieu dans le personnel du ministère. Depuis long-temps et principalement depuis l'affaire des réfugiés hongrois, la politique libérale du grand-vizir Reschid-Pacha était l'objet des plaintes du cabinet russe. Reschid-Pacha descend de cette haute situation au poste de président du conseil d'état et de justice, qui lui assure toutefois une entrée au conseil des ministres. Réouf-Pacha, qui le remplace dans la plus haute dignité de l'empire, est d'ailleurs un vieillard des plus honorés, dont les opinions, sans être aussi précises que celles de Reschid-Pacha, ne passent point pour être hostiles à la réforme. Le ministre des affaires étrangères, l'homme le plus distingué du dernier cabinet après le grand-vizir et l'auxiliaire le plus dévoué de sa pensée, Ali-Pacha, reste au pouvoir. Cette concession faite à la Russie n'entraîne donc point l'adoption d'une politique nouvelle. Peut-être cet avénement d'un vizir qui n'est point d'âge à s'occuper très vivement des affaires n'aura-t-il en définitive d'autre conséquence que de permettre au sultan de saisir ouvertement lui-même le gouvernail, suivant le désir qu'on lui attribue. Les sentimens bien connus du jeune souverain sont un gage assuré du maintien de ce système de réforme auquel l'avenir de l'empire ottoman est attaché.

H. DESPREZ.

Les théâtres lyriques et l'art musical tout entier semblent arrivés à une de ces époques d'épuisement dont il est aussi difficile d'indiquer la durée que de prévoir la solution. Le double mouvement d'initiation qui s'est fait, au commencement de ce siècle, en Allemagne par Beethoven, Weber, Schubert et Mendelssohn, en Italie par Rossini et ses imitateurs, a produit ses meilleurs effets, et ce fleuve magnifique, dont nous admirons depuis cinquante ans le cours impétueux, n'est plus aujourd'hui qu'un maigre ruisseau qui va se perdre dans les sables arides. Aucun homme important ne s'est produit en Allemagne depuis la grande génération dont nous venons de parler; l'Italie, de toutes parts envahie par la décadence, s'étourdit de son mieux au bruit des opéras de M. Verdi, qui n'ont pu s'acclimater encore hors du pays qui les a vus naître, et la France, ce carrefour du monde, en est réduite à écouter les vagissemens des infiniment petits. M. Auber se repose à l'abri de sa gloire charmante; M. Halévy va de nouveau tenter la fortune par un grand ouvrage, *le Juif errant*, dont les répétitions se poursuivent avec activité, en attendant que la santé ébranlée de Meyerbeer lui permette de livrer à la curiosité du public la partition de *l'Africaine*, qui est terminée depuis long-temps. Lorsqu'au milieu d'une nombreuse compagnie il se fait tout à coup un profond silence, il y a un dicton italien qui dit : *Nasce un papa* (un pape vient au monde). Si le silence qui se fait autour de la France depuis quelque temps pouvait produire un résultat semblable en favorisant la naissance d'un vrai génie musical, il serait le bienvenu; l'autorité du maître s'établirait sans efforts, et ne trouverait en Europe que des cœurs soumis. Quoi qu'il en soit de l'avenir, l'Opéra vient de reprendre le *Guillaume Tell* de Rossini, qui avait été à peu près délaissé depuis la retraite de M. Duprez.

Voyez un peu quel est le sort des meilleures choses ici-bas! Voici la plus belle partition qui ait été composée en France depuis les chefs-d'œuvre de Gluck. Cette musique grandiose, limpide et touchante, si bien écrite pour les voix, si bien écrite pour les instrumens, qu'il n'y a qu'à la lire pour en comprendre tout de suite les beautés magnifiques, a failli cependant passer presque inaperçue devant le public parisien de l'an de grace 1827, et il n'a fallu rien moins que le talent exceptionnel d'un virtuose éminent, pour remettre en lumière cette œuvre colossale, qui se recommande précisément par l'éclat et la couleur des mélodies. M. Duprez ayant consumé en peu d'années la voix sonore et un peu factice qu'il s'était créée, le chef-d'œuvre de Rossini retomba dans l'obscurité d'où l'avait tiré cet artiste distingué, qui devra à cette restauration la partie durable de sa renommée. Enfin la rencontre d'un jeune élève du Conservatoire qui possède une assez belle voix de ténor et quelques dispositions de chanteur, dont on a voulu exagérer la portée, a permis à la direction de l'Opéra de reprendre ce grand et bel ouvrage, qui n'aurait jamais dû quitter le répertoire. Le rôle d'Arnold, créé par Nourrit et repris par M. Duprez en 1837 avec un succès qui ne saurait être oublié, a été confié par l'administration de l'Opéra à M. Gueymard, élève du Conservatoire, dont elle encourage depuis deux ou trois ans les laborieux débuts. Rien n'est plus légitime assurément que cette vigilance de la direction d'un grand théâtre lyrique, dont le nombreux personnel a besoin d'être composé d'élémens divers et depuis long-temps éprouvés. Il serait même à désirer qu'au lieu de surexciter la curiosité du public par des virtuoses de passage, comme Mlle Alboni, dont la merveil-

leuse vocalisation et le talent plus gracieux que dramatique n'éblouissent un moment la foule étonnée qu'aux dépens de tout le reste, il serait à désirer, disons-nous, que l'Opéra n'eût jamais recours à de pareils expédiens, et qu'il se ménageât des succès par des moyens moins coûteux et plus durables. M. Gueymard est jeune, il ne semble pas dépourvu d'intelligence. Sa voix possède l'étendue et le caractère d'un véritable ténor. Il monte aisément jusqu'au *la* supérieur, et peut ajouter au besoin à cette échelle d'une octave et demie deux notes supplémentaires, *si* et *ut*, dont il fera bien cependant de ne pas trop abuser. Malheureusement cette voix, d'un timbre strident et d'une étendue remarquable, est entachée d'un défaut capital : les cordes qui composent la partie intermédiaire et vraiment importante de l'organe manquent de sonorité, elles ne peuvent s'épanouir qu'avec bruit et en déchirant, pour ainsi dire, une sorte d'enveloppe dont elles semblent revêtues. Il résulte de ce défaut, qui sera bien difficile à corriger, que M. Gueymard ne peut s'empêcher de chanter avec effort, et que l'émission de sa voix se fait toujours d'une manière bruyante et très pénible pour l'auditeur. Aussi est-il forcé d'attaquer les notes élevées avec une sorte d'élan fiévreux, qui inquiète en laissant craindre que le virtuose ne manque le but dont on le voit si évidemment préoccupé. Sa bouche, un peu lourde, s'ouvre avec fracas, et ses lèvres restent entrebâillées, comme si l'artiste éprouvait de la peine à les ramener à une position moins gênante. Si nous insistons sur ces détails matériels, c'est qu'ils ont une fâcheuse influence sur la manière de chanter de M. Gueymard, et qu'ils peuvent empêcher ce jeune artiste de tenir toutes les promesses dont la direction de l'Opéra semble attendre l'accomplissement. Aussi le jeune ténor, très faible dans les morceaux qui demandent un emploi modéré de la sonorité, abuse-t-il des points d'orgue ambitieux qui frappent l'attention du public vulgaire aux dépens de l'harmonie de l'ensemble et des plus nobles qualités du style. Voilà pourquoi il lui a été plus facile d'imiter le hurlement maladif que poussait M. Duprez dans son air du quatrième acte, hurlement qui est connu sous le nom fameux d'*ut* de poitrine, que de reproduire la belle déclamation, la phrase simple et calme qui caractérisaient la méthode de ce grand virtuose. Paganini n'a-t-il pas également suscité plus de serviles imitateurs par ses caprices et ses poses démoniaques qu'il n'a produit de véritables disciples par les grandes et sérieuses qualités de son incomparable talent? Il en sera toujours ainsi des hommes supérieurs, dont il est plus facile de reproduire les bizarreries extérieures que de comprendre la force intime et souveraine.

Malgré ces restrictions et d'autres encore plus importantes que nous pourrions ajouter, il est juste de convenir cependant que de tous les ténors qui ont abordé le rôle d'Arnold depuis la retraite de M. Duprez, M. Gueymard est celui qui s'acquitte le mieux de la tâche difficile qui lui est confiée. Il dit assez convenablement le duo du premier acte avec Guillaume; il trouve d'assez bonnes inflexions dans celui qu'il chante avec Mathilde au second acte, et si M. Gueymard est évidemment insuffisant à rendre tous les effets de l'admirable trio qui vient après, s'il manque surtout la phrase pathétique qui suit le cri suprême : *Mon père, tu m'as dû maudire!* et dont les notes frémissantes qui accompagnent ces mots désespérés : *Non, non, je ne te verrai plus!* sortaient de la poitrine de M. Duprez comme des sanglots long-temps comprimés au fond

du cœur, — la critique n'en doit pas moins tenir compte à M. Gueymard des efforts qu'il fait pour se rendre digne de l'œuvre immense dont il est l'interprète. Quant à l'air du quatrième acte et à ce cri monstrueux qu'on appelle l'*ut* de poitrine et qui était au talent de M. Duprez ce que les doigts de Paganini étaient au génie de ce virtuose, nous engageons M. Gueymard à s'abstenir de rendre un effet aussi impossible que dangereux. Si M. Gueymard mettait son amour-propre à arracher de son gosier rebelle cette note affreuse et stridente, il prouverait qu'il est aussi incapable de s'élever à la hauteur du talent de M. Duprez que de comprendre le chef-d'œuvre de Rossini.

M. Morelli, qui est chargé du rôle important de Guillaume Tell, possède une fort belle voix de baryton étendue, sonore et flexible; mais une articulation molle et confuse, une prononciation défectueuse, un goût équivoque pour les hors-d'œuvre et les points d'orgue désastreux qu'il ajoute parfois à la pensée du maître, affaiblissent considérablement le plaisir qu'on aurait à entendre cet artiste distingué. Quant à Mme Laborde, elle chante la partie de Mathilde comme elle chante tout ce qui lui est confié, avec plus de fracas que de charme, de justesse et de vérité. Elle n'a rien compris à la romance adorable de *Sombres forêts*, dont les accompagnemens, remplis de modulations exquises, semblent reproduire la fraîcheur, les clartés discrètes et les divines langueurs qui caractérisent la température des bois sous un ciel généreux. Remarquons en passant la différence qui existe entre un musicien du Nord, comme Weber, et un musicien du Midi, comme Rossini, peignant les mêmes objets, rendant les sensations que nous fait éprouver l'aspect d'un même paysage. La poésie de la nature, telle que l'exprime Weber dans son *Freyschütz*, est pleine de mystère, de profondeur et d'élans religieux, tandis que, dans le *Guillaume Tell* de Rossini, elle est sonore, lumineuse, remplie de perspectives qui vous laissent entrevoir au loin les joies et les bruits de la vie. Les chœurs sont chantés avec beaucoup de soin, surtout celui du troisième acte, qui, exécuté par cent cinquante voix, produit un effet formidable. En somme, si la reprise de *Guillaume Tell* n'a pas été couronnée par un succès complet, elle n'en mérite pas moins d'être notée comme un spectacle qui mérite vraiment d'être vu.

Quant au théâtre de l'Opéra-Comique, où les succès nombreux et faciles se succédaient depuis quelques années avec un bonheur incroyable, il semble que la fortune se soit lassée de lui prodiguer ses faveurs. Les représentations fatigantes du *Château de la Barbe-Bleue*, de M. Limnander, effraient les plus intrépides amateurs de mélodrames, et c'est à peine si le talent de Mme Ugalde, dont on a tant mésusé, réveille une ou deux fois par semaine l'indifférence du public. Pour varier un peu le fonds monotone de son répertoire connu, l'administration a eu l'idée de remettre en scène la *Nina* de Dalayrac, pour les débuts de Mlle Favel, élève du Conservatoire. Ce petit opéra, qui a été représenté pour la première fois en 1786, a dû son grand succès à quelques mélodies agréables, parmi lesquelles se trouve la romance si connue : *Mon bien-aimé*, — au sujet de la pièce, qui répondait parfaitement à l'extrême sensibilité de nos pères, et surtout au talent de la cantatrice qui était chargée du rôle principal. Mlle Favel ne possède aucune des qualités qui auraient été nécessaires pour donner à la faible musique de Dalayrac un intérêt passager. Aussi, après trois ou quatre représentations, qui n'ont eu d'autre résultat que d'exciter la

curiosité de quelques vieux amateurs, il a fallu abandonner cette opérette, dont le plus grand mérite est d'avoir inspiré à Paisiello son chef-d'œuvre. La *Nina* du maître italien a été composée à Naples en 1787, juste un an après celle de Dalayrac. C'est tout ce qu'il y a de commun entre ces deux ouvrages, qui semblent nés cinquante ans l'un après l'autre.

Malgré une assez grande activité et l'apparition successive de quelques artistes de mérite, le Théâtre-Italien a bien de la peine à ramener à lui ce public choisi qui remplissait autrefois la salle Ventadour. Les révolutions politiques qui ont brisé tant de fortunes et qui ont inquiété les plus belles existences, l'épuisement d'un répertoire connu depuis vingt ans, et la dispersion de ce groupe de virtuoses éminens qui ont émerveillé Paris de 1830 à 1840, telles sont les principales causes de la situation difficile où se trouve aujourd'hui le Théâtre-Italien. Ni le talent de M. Beletti, dont la voix de baryton un peu gutturale pourrait être plus agréable et dirigée par une méthode plus sûre, ni M. Ferlotti, autre baryton qui chante aussi avec goût, ni même M. Guasco, ténor remarquable, dont le style vigoureux et plein d'élévation produit encore de l'effet, malgré la fatigue extrême dont son bel organe accuse l'influence, ne sont des élémens suffisans pour attirer l'attention d'un public distrait et soucieux. Mlle Cruvelli et quelques opéras monotones et laborieux de M. Verdi, voilà tout ce qui reste à la direction du Théâtre-Italien pour conjurer les dieux ennemis de sa prospérité. Dans cet état de choses, on a eu la pensée de mettre à l'étude le *Fidelio* de Beethoven, qui a été chanté à Paris, en 1830, par une troupe de chanteurs allemands, où brillaient en première ligne Mme Schroeder-Devrient et le ténor Hatzinger.

Dans l'œuvre immense de Beethoven, l'opéra de *Fidelio* n'a jamais été qu'une curiosité. C'est en 1803 qu'il commença à écrire cet ouvrage à l'instigation de son ami Salieri, qui lui donna le conseil d'essayer les forces de son génie dans un genre où Haydn avait échoué, et qui n'avait réussi à Mozart que parce que rien n'était impossible au plus universel des musiciens. Du reste, il n'y a rien de plus ordinaire que de rencontrer dans le monde des gens comme Salieri, qui s'empressent de vous pousser hors de la voie où vous marchez en maître et sans rival. Beethoven fit donc traduire un mauvais mélodrame français intitulé *le Triomphe de l'Amour conjugal*, qui avait été déjà mis en musique par Gaveaux en 1779, et il l'appropria aux tendances de son génie. Représenté pour la première fois à Prague, en 1805, *Fidelio* n'y eut point de succès. Beethoven retoucha la partition, refit un acte tout entier, ajouta une ouverture, et, sous cette nouvelle forme, l'opéra fut donné à Vienne, où il reçut un meilleur accueil. Peu satisfait encore de l'ensemble de son ouvrage, Beethoven y porta de nouveau la main, développa certains morceaux, en supprima d'autres, et ce n'est qu'après des tâtonnemens infinis que l'opéra de *Fidelio* reparut devant le public en 1816. C'est alors seulement que l'Allemagne se prit d'un certain intérêt pour le seul ouvrage dramatique d'un génie prodigieux, qui avait agrandi toutes les formes de la musique instrumentale. Par une illusion qui est bien naturelle à l'esprit humain, on fit rejaillir sur *Fidelio* la gloire que Beethoven s'était acquise dans la symphonie, et l'on s'efforça de voir, dans cet enfant un peu chétif, un fils tout-à-fait digne de la grandeur de son père. Cette illusion a été plus ou moins partagée par l'Europe.

Le sujet de *Fidelio* est très simple. Un prisonnier d'état, Fernand, gémit dans un cachot, où il a été jeté par un ennemi politique qu'on appelle le gouverneur. La femme de Fernand, Léonore, pour sauver son mari qu'elle aime et qu'elle n'a pas vu depuis long-temps, prend un déguisement d'homme. Sous les traits et le nom emprunté de Fidelio, elle va offrir ses services au geôlier de la prison où est enfermé son mari. Fidelio gagne la confiance du geôlier en touchant le cœur de Marceline, sa fille, qu'il doit épouser. Grace à ce pieux stratagème, Léonore, sous le nom et le costume de Fidelio, pénètre dans le cachot de son époux, qu'elle arrache à la mort qu'il devait bientôt subir par l'ordre du gouverneur. Tel est le canevas sur lequel Beethoven a jeté quelques éclairs de son magnifique génie. Au premier acte, on remarque le duo pour ténor et soprano entre Marceline, la fille du geôlier, et son prétendant, — duo qui est une imitation flagrante de la manière de Mozart, et qu'on dirait avoir été arraché à la partition du *Mariage de Figaro;* l'air de Marceline, qui n'est pas plus original que le premier morceau; un charmant quatuor en *canon*, c'est-à-dire sous une forme qui oblige chaque partie à reproduire la même phrase mélodique avec des paroles différentes; les couplets du geôlier, qui ne manquent pas de rondeur, et puis un assez beau trio pour basse et deux soprani entre le geôlier, sa fille et Fidelio, où l'influence de Mozart se trahit encore d'une manière sensible, et dont le défaut capital est d'être trop long. Le second acte commence par une jolie marche militaire; vient ensuite un air de basse que chante le gouverneur, et dans lequel il exprime le plaisir de la vengeance qu'il se promet de goûter bientôt; l'air de Léonore, dont l'andante en *mi-majeur* n'est pas sans quelque analogie avec le bel air que chante Agathe dans le *Freyschütz;* puis enfin le finale qui débute par l'admirable chœur des prisonniers, célèbre dans toute l'Europe. Au troisième acte (car nous suivons dans cette analyse la distribution de la partition allemande), se trouve d'abord un air très passionné de ténor chanté par Fernand; puis vient le duo rempli de sombres pressentimens entre le geôlier et Fidelio, et qu'ils chantent pendant qu'ils fouillent la terre de la prison, pour y trouver la citerne fatale où doit être précipité le pauvre prisonnier. Ce duo, pour basse et soprano, est tout-à-fait digne de Beethoven, si l'on excepte quelques vocalises en *triolets* qu'il a mises dans la bouche de Léonore, et qui forment là un grossier contre-sens avec la situation de cette femme condamnée à creuser la fosse de l'époux qu'elle adore. Un trio entre le geôlier, le prisonnier et Fidelio respire une tendre émotion. Enfin, dans un quatuor énergique, sont exprimées les passions diverses et compliquées qui agitent le gouverneur, le geôlier tremblant, Léonore et son mari, dont elle se fait tout à coup le champion victorieux. La *stretta* de ce morceau vraiment dramatique est séparée du commencement par quelques sons de trompette qui annoncent l'arrivée d'un personnage important et l'approche de la péripétie dernière. Le bonheur des deux époux qui se retrouvent après une absence si longue et si cruelle est rendu par un duo chaleureux, et le tout se termine par un énergique finale.

Tout drame lyrique traduit dans une langue étrangère perd nécessairement quelque chose de son originalité native; mais, si ce drame lyrique a été conçu par un génie puissant et pour un peuple dont les mœurs, les goûts et l'imagination s'alimentent à des sources autochtones, il sera encore plus difficile de

lui conserver le caractère primitif en le traduisant dans une langue qui appartient à une civilisation tout-à-fait opposée. Ni le *Freyschütz* de Weber, ni le *Fidelio* de Beethoven ne sont des ouvrages qui puissent être arrangés, — pour la scène italienne surtout. Le génie de la langue allemande, celui des poètes et des grands musiciens qu'a produits ce pays de mystères et de pieuses légendes, sont impossibles à marier avec les passions bruyantes et l'imagination lumineuse d'un peuple de race latine. Il y a de bonnes gens qui croient connaître Shakspeare ou Weber parce qu'ils ont lu une traduction de *Roméo et Juliette* et qu'ils ont entendu chanter à l'Odéon l'opéra de *Robin des Bois*. Leur erreur ne serait pas moins grande, s'ils supposaient que le *Fidelio* qui se donne au théâtre Ventadour est réellement le *Fidelio* de Beethoven. D'abord le *Fidelio* de Beethoven est, comme le *Freyschütz*, un véritable mélodrame mêlé de dialogues qui servent de texte aux commentaires de la symphonie. Cette forme heureuse, où se trouve combinée la parole, véhicule des idées vulgaires et prosaïques de la vie, avec la musique, traduction poétique des sentimens plus élevés, est un moule plus dramatique et plus vrai que notre tragédie lyrique. Ce n'est pas ici le lieu de développer toutes les bonnes raisons qu'on pourrait faire valoir pour prouver que le système lyrique des Allemands est infiniment préférable à celui qui a prévalu en France depuis Lulli jusqu'à nos jours. Quoi qu'il en soit de ces idées, il a fallu ajouter, à la place du dialogue qui joue un rôle si important dans le *Fidelio* de Beethoven, un mauvais récitatif qui a été fabriqué par je ne sais quel *maestro* ignoré. Ce récitatif joint au fracas de la langue italienne, qui jette sur les notes profondes du compositeur allemand sa fastidieuse sonorité, altère profondément la couleur de ce drame, qu'il faut écouter avec une oreille attentive et pieuse, comme il convient d'écouter l'œuvre complexe et un peu étrange du plus sublime des symphonistes.

L'exécution, sans être parfaite, est au moins tolérable. M. Beletti se tire avec honneur du rôle difficile du gouverneur, M. Calzolari chante avec goût son air du troisième acte, et Mlle Cruvelli trouve de belles inspirations sous le costume de Fidelio. Elle chante son bel air du second acte d'une manière remarquable, et avec une simplicité de style dont il est à désirer qu'elle conserve les habitudes. Les chœurs et surtout l'orchestre vont très bien.

La saison des concerts a été inaugurée cette année, comme les années précédentes, par l'orchestre du Conservatoire avec l'éclat accoutumé. Au milieu de son répertoire séculaire, dont il est fâcheux qu'elle ne cherche point à varier les élémens, la société des concerts a fait entendre cette année une nouvelle symphonie de Mendelssohn, la quatrième, où l'on retrouve l'art prodigieux qui caractérise les œuvres de ce compositeur éminent. L'*andante* de cette symphonie est un vrai chef-d'œuvre de facture, et il est impossible de porter plus loin que ne l'a fait Mendelssohn dans ce morceau la science des développemens. Dans son deuxième concert, la société du Conservatoire a donné un charmant quatuor, *Dei Viaggiatori felici*, de Cherubini, morceau un peu long, mais rempli de grace et de gaieté bénigne, écrit dans un style tempéré, où se combinent à la fois la manière de Mozart et celle de Cimarosa. Il serait bien à désirer que la société du Conservatoire surtout fît entendre plus souvent la musique de ce chef illustre de l'école française, dont la génération actuelle connaît le nom plus que les œuvres.

A côté de la société des concerts marche d'un pas triomphant celle de Sainte-Cécile, fondée et dirigée par M. Seghers avec une habileté remarquable. M. Seghers possède quelques-unes des qualités essentielles à un bon chef d'orchestre; il possède l'initiative de l'esprit qui cherche et devine, la passion qui s'exagère parfois le mérite d'une œuvre, et la persévérance qui surmonte les plus grands obstacles. Dans le concert que la société de Sainte-Cécile a donné le 4 janvier, concert qui était entièrement consacré à l'interprétation d'œuvres inconnues de jeunes compositeurs qui cherchent à s'ouvrir une porte dans la carrière, on a entendu une ouverture d'*Hamlet* de M. Stadtfeld, morceau un peu confus et contenant plus d'effets de sonorité que de véritables idées musicales; un chœur pastoral, avec accompagnement de hautbois, de la composition de M. Vervotte, plein de grace et fort bien accompagné, et surtout un *Benedictus* de M. Gounod, d'un style sévère et très élevé. Dans une autre séance, la société de Sainte-Cécile a exécuté plusieurs fragmens d'un opéra de Schubert, *Rosemonde*, qui sont dignes de ce grand mélodiste, car il ne faut pas oublier que Schubert était un compositeur qui marchait à la suite de Beethoven, de Weber et de Mendelssohn. Dans ce groupe de musiciens novateurs qui forment la nouvelle école allemande, et qui se qualifiaient eux-mêmes d'*école romantique*, Schubert occupe un rang très distingué. Après les fragmens de *Rosemonde*, on a chanté la *berceuse* de *Blanche de Provence*, de Cherubini, morceau délicieux, d'un caractère suave et supérieurement accompagné.

P. SCUDO.

LE CHAMBI[1] A PARIS.

Tandis que la poésie est chez nous le don d'un petit nombre, le privilége de quelques esprits, une fleur exquise et rare qui n'appartient qu'à une certaine espèce de sol, chez les Arabes elle est partout; elle anime à la fois, dans le pays par excellence de l'espace, du soleil et du danger, les spectacles de la nature et les scènes de la vie humaine. C'est un trésor auquel tous viennent puiser, depuis le pasteur dont les troupeaux disputent à un sol brûlant quelque touffe d'herbe flétrie jusqu'au maître de la grande tente qui galope, au milieu de goums bruyans, sur un cheval richement harnaché.

Tel est le fait dont se sont pénétrés tous ceux qui ont long-temps vécu, comme moi, de la vie arabe. Les officiers qui en sont encore à leur apprentissage des mœurs africaines croient souvent à une certaine exagération dans ce qu'ils ont tant de fois entendu répéter sur la poésie orientale. Ils craignent de subir aveuglément une opinion toute faite, de se laisser imposer ce qu'on appelle, je crois, le convenu dans le langage des artistes. J'avais remarqué ces dispositions chez un officier de spahis, qui me permettra de le mettre en scène dans un intérêt de vérité. M. de Molènes, dont le nom tout militaire aujourd'hui réveillera peut-être quelques souvenirs littéraires chez les lecteurs de ce recueil, contestait, dans mon cabinet, un matin, les dons poétiques du peuple arabe, quand notre entretien fut interrompu par une visite d'une nature insolite et inattendue. Le personnage qui s'offrait à notre vue portait le bernous et le haïch.

(1) Membre de la grande tribu des Chambas, dans le Sahara.

C'était un Chambi. Il appartenait à cette race d'audacieux trafiquans qui bravent la morsure des serpens, les tempêtes de sable et la lance des Touareghs, ces brigands voilés du désert, pour aller jusqu'aux états du Soudan chercher les dents d'éléphant, la poudre d'or et les essences parfumées. J'avais déjà rencontré dans le cours de ma vie africaine cet éternel et placide voyageur qui vous répond avec la mélancolie sereine du fatalisme, quand on l'interroge sur ses errantes destinées : « Je vais où me mène Dieu. » Cette fois, le Chambi était venu amener au Jardin des Plantes, par l'ordre du général Pélissier, deux de ces célèbres maharis que les guerriers montent dans le Sahara, et qui atteignent, dit-on, une vitesse à faire honte aux plus généreux coursiers.

Quand le prophète aurait voulu donner un irrécusable témoin à mes paroles sur l'indélébile poésie de son peuple, il n'aurait point pu m'envoyer hôte plus opportun que le Chambi. Celui qui allait servir de preuve vivante à mes argumens n'était pas, en effet, un de ces tolbas qui puisent, dans la docte retraite des Zaouyas, des inspirations inconnues du vulgaire aux sources mystérieuses des livres sacrés; ce n'était pas non plus un de ces guerriers suivis de cavaliers, précédés de drapeaux, entourés de musiciens, qui peuvent tirer d'une existence d'éclat et de bruit tout un ordre exceptionnel d'émotions. Non, c'était un homme de la plus basse condition, ce que serait ici un colporteur de nos campagnes. Eh bien! dis-je à mon interlocuteur, je parierais que si j'interrogeais au hasard cet obscur habitant du désert, je tirerais à l'instant de sa cervelle des chants qu'envieraient peut-être les meilleurs de nos poètes. Le défi fut accepté. L'interrogatoire commença. On va juger ce qui en sortit.

Ce fut d'abord un chant religieux. Il faut répéter chez les Arabes ce que disaient les poètes antiques : « Commençons par les dieux. » Là, cette source et cette fin de notre vie, c'est-à-dire la région divine, n'est jamais oubliée. Ce Dieu dont il semble que la vie du grand air rende le contact plus fréquent, la présence plus sensible et le pouvoir plus immédiat, est toujours invoqué par les chantres nomades. Le Chambi n'interrogea pas long-temps ses souvenirs. Après avoir fredonné, pour se mettre en haleine, un de ces airs monotones comme l'horizon du désert, dont les Arabes charment leur voyage sur le dos des chameaux, voici ce qu'il nous récita :

Invoquez celui que Dieu a comblé de ses graces,
O vous tous qui nous écoutez!
Croyez en ses dix compagnons,
Les premiers qui aient composé son cortége.
Si vous n'avez point foi dans leur parole,
Interrogez les montagnes;
Elles vous révèleront la vérité.
Savez-vous qui vous parlera aussi de Dieu?
C'est le *chelil* (1) du cheval Bourack.
Ce chelil qui est semé de boutons d'or
Et auquel pendent des franges resplendissantes,
Ce chelil aime les hommes qui jeûnent

(1) Couverture de soie que l'on étend sur la croupe des chevaux aux jours de fête.

Et ceux qui passent leurs nuits à lire les livres de Dieu.
Il aime aussi les braves,
Les braves qui frappent avec le sabre
Et qui jettent dans la poussière
Les infidèles et les mécréans.
Qui le possède devance tous les autres
Auprès de Dieu, le maître du monde.
Qui le possède devra avoir une parole
Qui ne revienne jamais,
Le sabre toujours tiré
Et la main toujours ouverte pour les pauvres.
Mais ce chelil, je ne l'ai jamais vu sur la terre,
Je ne sais pas même de quelle couleur il est.
On m'en a parlé, et j'y ai cru.

Je ne sais point si je m'abuse sur le mérite de ces vers, mais il me semble qu'il y a dans ce morceau un charme et une grandeur qu'offrent rarement les œuvres de l'esprit chez les nations les plus avancées. Le dernier trait : « On m'en a parlé, et j'ai cru, » ne déparerait point la composition la plus savante d'une littérature raffinée. Il exprime ce que la foi du croyant a de plus absolu et de plus enthousiaste avec une sorte de grace sceptique. L'officier que je voulus convaincre eut la même impression que moi. Ce début nous avait mis tous deux en goût de poésie, et je fis un nouvel appel à la mémoire du Chambi.

Les poètes, chez les Arabes, puisent tous leurs inspirations aux mêmes sources. La religion, la guerre, l'amour et les chevaux, voilà ce qu'ils célèbrent sans cesse. Souvent le même chant renferme ces élémens bornés et féconds de toute leur vie. On demande à Dieu de rendre vainqueurs ceux qui l'implorent; on demande aux chevaux de porter ceux qui les possèdent auprès des Fatma ou des Aïcha. Quelle différence entre cette primitive et vigoureuse poésie de l'Orient, si riche dans ses développemens, mais si sobre dans ses matières, et notre poésie inquiète, tourmentée, fantasque, qui bouleverse toutes les régions du ciel et de la terre pour y chercher les sujets qu'elle traite en sa langue fébrile et travaillée!

Les souvenirs du Chambi se rassemblaient souvent avec peine, et sans cesse nous obtenions seulement quelques bribes de chants que nous aurions voulu pouvoir écrire tout entiers; mais les vers sont comme des diamans qui brillent d'un éclat d'autant plus vif, qu'ils ne sont point réunis en diadèmes ou en bouquets.

Voici au hasard quelques-uns des fragmens que j'arrachai à la mémoire de mon singulier visiteur; je crois qu'on y verra comme moi de ces vastes éclairs où se découvrent des perspectives infinies.

Porte les yeux sur les douairs des Angades,
Puis lève-les au ciel et compte les étoiles;
Pense à l'ennemi où tu n'as point d'ami,
Pense à nos montagnes, à leurs étroits sentiers;
Viens seul, m'a-t-elle dit, et sois sans compagnon.

Ou je suis bien étrangement abusé par le charme qu'a laissé dans ma mémoire une vie qui me sera toujours chère, ou bien il y a dans ces vers ce que l'intelligence de la nature a de plus noble et ce que l'amour a de plus passionné.

Et qui rendra plus fièrement cette chevalerie à laquelle sont soumises encore les mœurs arabes que cette autre strophe sortie aussi toute vivante des souvenirs du Chambi :

Mon coursier devient rétif devant ma tente;
Il a vu la maîtresse des bagues prête à partir.
C'est aujourd'hui que nous devons mourir
Pour les femmes de la tribu.

Tous ceux qui ont assisté à quelques combats en Afrique savent le rôle que jouent les femmes dans toutes les scènes guerrières. C'est pour elles que parle la poudre. La réponse de tous les chefs aux ouvertures de paix qui leur sont faites, c'est : « Que diraient nos femmes, si nous ne nous battions pas? Elles ne voudraient plus nous préparer le couscoussou. » C'est une grande erreur de croire que l'islamisme maintient la femme dans un état d'abjection d'où pourraient seuls la tirer les miracles de la foi chrétienne. La femme musulmane, au contraire, a conservé chez des hommes que sa parole précipite dans les combats ce prestige qu'avaient les reines des tournois aux jours amoureux et guerriers du moyen-âge.

Le Chambi parvint à nous réciter un chant complet, où la femme est en même temps célébrée avec un sentiment profond de tendresse morale et ces emportemens de passion sensuelle, ce luxe d'ardentes images qui, depuis le *Cantique des Cantiques*, éclatent en Orient dans toutes les odes à l'amour :

Ma sœur (1) ne peut se comparer qu'à une jument entraînée
Qui marche toujours aux arrière-gardes,
Avec une selle étincelante d'or,
Montée par un gracieux cavalier
Qui sait s'incliner en courant,
Quand résonne le bruit de la poudre.
Ma sœur ressemble à une jeune chamelle
Qui revient du Tell au milieu de ses compagnes,
Chargée d'étoffes précieuses.
Ses cheveux tombent sur ses épaules,
Et ont la finesse de la soie;
Ce sont les plumes noires de l'autruche mâle,
Quand il surveille ses petits dans le Sahara.
Ses sourcils, ce sont le *noûn* (2)
Que l'on trouve aux pages du Koran;
Ses dents ressemblent à l'ivoire poli;
Ses lèvres sont teintes avec du kermesse.
Sa poitrine, c'est la neige

(1) Les Arabes, dans leur poésie, désignent sous ce nom leurs maîtresses.
(2) *Noûn*, lettre de l'alphabet arabe qui affecte la forme d'un arc.

Qui tombe dans le Djebel-Amour.
O temps! sois maudit si elle vient à m'oublier!
Ce serait la gazelle qui oublie son frère.

Les chevaux seuls peuvent disputer aux femmes le privilége d'une tendresse enthousiaste dans une ame de musulman. Le cheval est, chez les Arabes, élevé à la dignité d'une créature animée par la raison. Le cheval Bourack a sa place au paradis parmi les saints, les houris et les prophètes. Nous avons vu quelles vertus a son *chelil*, ce merveilleux talisman qui est le partage du vrai croyant. Aussi toute la complaisance que les Arabes mettent à décrire les beautés de leurs femmes, ils la mettent également à peindre la grace énergique et fière de leurs chevaux.

Sidi Hamra possède une jument gris pierre de la rivière,
Qui ne fait que caracoler.
Il possède une jument rouge
Comme le sang qui coule aux jours de fête (1),
Ou bien comme le fond d'une rose.
Il possède encore une jument noire
Comme le mâle de l'autruche
Qui se promène dans les pays déserts.
Il possède enfin une jument gris pommelé,
Qui ressemble à la panthère
Que l'on donne en présent à nos sultans.

Voilà ce que nous débita le Chambi d'une voix aussi caressante que s'il nous eût dépeint les charmes des plus merveilleuses beautés du désert. Il nous dit aussi :

Je veux un cheval docile
Qui aime à manger son mors,
Qui soit familier avec les voyages,
Qui sache supporter la faim,
Et qui fasse dans un jour
La marche de cinq jours;
Qu'il me porte auprès de Fatma,
Cette femme aussi puissante que le bey de Médéah,
Lorsqu'il sort avec des goums et des askars
Au bruit des flûtes et des tambours.

Les Arabes sont infatigables dans la parole comme dans le silence. Ce sont en tout les hommes des extrémités. Les voilà pour des journées entières à cheval, dévorant les plaines, se riant des montagnes, ou bien les voilà devant leurs tentes, couchés sur des nattes, les regards fixés sur leurs vastes horizons, pour une suite indéterminée d'heures! Mon Chambi, si je ne l'avais pas arrêté, me réciterait encore les poésies du désert. La poudre, les chevaux, les chameaux, les cris de jeunes filles, ce pauvre homme avait évoqué tous les bruits,

(1) Aux jours fériés, on saigne, chez les musulmans, un grand nombre d'animaux qui sont ensuite dépecés et distribués aux pauvres.

toutes les couleurs, toutes les figures de la patrie, et il était là comme un fumeur de hachich perdu dans ce monde enchanté. Mais notre vie à nous ne nous permet pas de nous laisser envahir par la poésie. Je mis fin à une visite qui m'avait pris déjà trop d'utiles momens. J'en avais tiré du reste des argumens victorieux pour ma cause.

— Je me rends, me dit mon interlocuteur; je conviens avec vous qu'aucune mémoire de paysan ne serait ornée en France, ni même je crois en aucune contrée de l'Europe, comme celle du Chambi. Reconnaissons au pays du soleil le privilége de colorer chez tous les hommes le langage et la pensée des mêmes teintes que le ciel.

— Louons Dieu, ajoutai-je d'avoir donné pour refuge le domaine de l'imagination à ceux qui mènent, sur une terre stérile, la vie de la misère et du danger.

Quant au Chambi, il ne s'inquiétait guère des réflexions qu'il venait de nous fournir. Il avait repris son visage résigné et son attitude placide. Comme je lui demandais, en le congédiant, sur quelles ressources il comptait dans ses pérégrinations continuelles, il ouvrit la bouche, et, me montrant entre ses lèvres brunes ces dents d'une éclatante blancheur qui distinguent les enfans du désert : « Celui qui a fait le moulin, dit-il, ne le laissera pas chômer faute de mouture. » Quand il fut parti, je pensai que ce pauvre hère emportait peut-être sous ses haillons les deux plus grands trésors de ce monde : la poésie et la sagesse.

Général Daumas.

PETITES SUPERCHERIES ET GRANDE ÉRUDITION DES CONTREFACTEURS,

LETTRE A UN JOURNAL DE LEIPZIG.

Quel que soit le dégoût que l'on éprouve à descendre dans certaines questions, à s'occuper de certains hommes, il est des faits d'une telle audace et d'une telle jonglerie, que l'on est bien forcé, malgré soi, de les dénoncer à la conscience des honnêtes gens de tous les pays. Que si, en semblable occurrence, le langage n'est pas toujours dans le ton, d'avance on prie de le pardonner; comment refouler tous les sentimens qu'inspirent et méritent si bien des adversaires qu'aucun scrupule, aucune pudeur ne saurait arrêter?

Que l'officine de contrefaçons, à Bruxelles, qui a pour raison sociale Meline et Cans (un représentant prêtant son nom à un commerce de piraterie, belle recommandation dans un parlement!), multiplie les brochures les plus naïves, pour défendre *in extremis* son industrie, condamnée par toutes les voix morales de l'Europe, — et hier encore par l'*Edinburgh Review*, — c'est un droit accordé aux plus mauvaises causes. Aussi négligeons-nous les brochures de ces messieurs, qui ont trouvé d'ailleurs de rudes contradicteurs à Bruxelles même, car il faut bien savoir que tous les hommes considérés de la Belgique supportent avec peine le voisinage de la contrefaçon littéraire. Tout récemment, un éditeur intelligent de Bruxelles, M. Charles Muquardt, a fait justice de ces factums; sans en avoir l'air, il a réduit à leur juste valeur leurs hâbleries et leur touchant appel au *droit civilisateur* dans un écrit qui juge la contrefaçon aussi

sévèrement que nous pourrions le faire, et cela en vue même des intérêts de son pays. M. Muquardt a vu depuis vingt ans la contrefaçon à l'œuvre, et il démontre parfaitement ses torts et ses ruines en Belgique (1).

Nous voulons seulement dire un mot des supercheries nouvelles qu'inspire à cette honteuse industrie le sentiment de sa chute prochaine. Les événemens de décembre, qui la menacent particulièrement, lui fournissent pourtant jusqu'ici, le croirait-on? le moyen d'abuser les lecteurs étrangers sur la valeur de sa marchandise. Ces honnêtes commerçans du bien d'autrui, à la tête desquels figure si plaisamment le député Cans, dont la position industrielle doit peser d'un certain poids à la dignité de la chambre des représentans, ne perdent aucune occasion de faire insérer dans les journaux des réclames qui n'ont d'autre but que de tromper le public européen. Ainsi nous avons lu dans les journaux belges et dans les journaux allemands, fourvoyés sans doute par les contrefacteurs, que la censure ne permet plus guère à Paris que des éditions mutilées, mais que la scrupuleuse contrefaçon belge va se charger du soin de restituer les parties supprimées dans des éditions authentiques et complètes dont la France seule ne jouira pas, si la contrebande des contrefacteurs ne réussit à les introduire par notre frontière du nord et de l'est. Les pays étrangers auront ainsi une édition *authentique et seule complète* (*sic*) des *Mémoires* de M. Alexandre Dumas, tronqués, dit-on, par la censure, lesquels volumes cependant n'ont pas été soumis à la censure! L'autre jour aussi, on imprimait dans la *Gazette de Cologne* une fabuleuse anecdote sur l'*Histoire de la Restauration* de M. de Lamartine, mutilée aussi par la censure, qui n'a pas eu non plus à les examiner; on annonçait en même temps que la contrefaçon allait restituer ces deux volumes dans leur intégrité. Si la contrefaçon belge veut devenir un instrument politique, cela ne nous regarde pas; c'est le nouveau gouvernement que cela touche. Nous laisserons également aux écrivains et aux éditeurs de Paris intéressés dans la question le soin de démasquer ces fourberies; nous nous contentons de répondre à des annonces non moins mensongères de la contrefaçon à propos de la *Revue des Deux Mondes*, et voici la note *non confidentielle* que nous adressons au journal de la librairie de Leipzig.

Paris, le 14 février 1852.

La direction de la *Revue des Deux Mondes* n'a eu que tardivement connaissance de l'incroyable annonce insérée dans votre journal du 30 janvier par les contrefacteurs Cans et Meline de Bruxelles.

Il faut que les contrefacteurs Cans et Meline aient une hardiesse plus qu'ordinaire pour oser dire publiquement que leur contrefaçon de la *Revue*, si grossièrement imprimée sur papier inférieur, est identique à l'édition originale de Paris, qu'elle en est la reproduction fidèle, et qu'elle contiendra nos cartes et nos portraits, nos portraits gravés sous la direction de M. Henriquel Dupont! C'est avoir une singulière confiance dans la crédulité ou la complaisance des lecteurs étrangers que d'espérer qu'on leur fera admettre un seul instant des assertions aussi peu conformes aux faits, et dont il est si facile de vérifier

(1) *De la Propriété littéraire internationale, de la Contrefaçon et de la Liberté de la Presse;* Bruxelles, 1852.

l'énormité. Dans tous les cas, c'est abuser plus qu'il n'est permis, même à des contrefacteurs, des moyens de publicité qu'on croit avoir loin des fondateurs d'une entreprise littéraire honorable, afin de surprendre la bonne foi du public. Pour le mettre en garde contre de pareilles supercheries, une réponse est donc nécessaire.

Nous prions d'abord les hommes éclairés de l'Allemagne de comparer les deux éditions originales que nous envoyons à Leipzig (1) avec la contrefaçon Cans et Meline, imprimée sur méchant papier, paraissant beaucoup plus tard, contenant souvent des suppressions ou des additions que nous désavouons et que nous dénonçons au jugement de l'Europe lettrée. Que l'on prenne pour point de comparaison même notre petite édition, destinée à remplacer la contrefaçon belge, et on verra la distance qui sépare l'édition originale de la contrefaçon, indigne de figurer dans une bibliothèque.

Les contrefacteurs Cans et Meline prétendent contrefaire nos cartes et nos portraits! Mais on ne peut contrefaire des œuvres d'art comme on contrefait, quoique fort grossièrement, une œuvre d'impression ordinaire. On ne contrefait pas surtout en dix ou quinze jours des cartes ou des portraits gravés par les premiers artistes de France, et qui leur demandent souvent trois ou quatre mois de travail. Cela est si vrai, que nous mettons les contrefacteurs au défi de donner les portraits que nous allons faire paraître, à partir du 15 mars prochain, dans nos livraisons, avec des articles biographiques et littéraires. Il est facile de voir, en effet, que le temps manquera aux contrefacteurs Cans et Meline pour faire la contrefaçon la plus grossière de ces cartes et de ces portraits. De deux choses l'une, ou les contrefacteurs reproduiront nos articles biographiques et littéraires sans les portraits, ou ils seront forcés de retarder la publication de leur contrefaçon pour donner une misérable lithographie de nos gravures. Les contrefacteurs Cans et Meline trompent donc sciemment le public allemand en faisant des promesses qu'ils sont dans l'impossibilité matérielle de tenir. En veut-on une preuve d'ailleurs? Nous prenons pour juges les lecteurs mêmes de la contrefaçon belge. La *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier dernier contenait une belle carte des *Côtes de Chine*, gravée par M. Jacobs, graveur du ministère de la marine, et accompagnant le curieux voyage de M. le capitaine de vaisseau Jurien de la Gravière. La contrefaçon de Bruxelles de notre n° du 15 janvier ne contenait pas la carte. Si les contrefacteurs donnent plus tard cette carte des *Côtes de Chine*, ce ne peut être qu'un décalquage, une lithographie, vaille que vaille, exécutée après coup et ne paraissant pas en même temps que le texte.

Que sera-ce donc quand il faudra contrefaire des portraits qui demandent tout le talent, tout le tact et toute la délicate patience du peintre et du graveur? La contrefaçon belge, qui n'est pas assez riche ou qui n'est pas assez honnête (nous lui laissons le choix) pour payer le travail et les œuvres des écrivains qu'elle reproduit, est encore moins en mesure ou moins en humeur de consacrer 1,500 ou 2,000 francs à l'exécution de chaque portrait, ainsi que le fait la direction de la *Revue* pour l'édition originale. Ce dont est capable en ce genre cette triste industrie, on peut déjà le voir en comparant nos portraits

(1) Chez MM. Michelsen et Twietmeyer.

de l'*Annuaire des Deux Mondes*, notamment ceux du *sultan Abdul-Medjid* et du *général Rosas*, avec les caricatures qu'elle met à la place dans la contrefaçon belge, qui n'a pas encore paru intégralement — depuis six mois que l'édition originale circule dans toute l'Europe.

Voilà les *perfectionnemens* que des contrefacteurs sans goût et sans littérature prétendent avoir ajoutés à une œuvre considérable, qui a coûté tant de travaux à la rédaction de la *Revue!* Quant aux modifications que les contrefacteurs Cans et Meline se sont permis de faire à cet *Annuaire*, elles consistent en véritables soustractions, en falsifications et en additions intéressées que les auteurs de l'*Annuaire des Deux Mondes* dénoncent encore au monde littéraire et aux défenseurs autorisés du droit international intellectuel, qui veut qu'on n'attribue pas à des écrivains ce qu'ils n'ont pas écrit ni voulu écrire. C'est là ce qu'il est bon d'apprendre à ces trafiquans sans droit des œuvres d'autrui, à ces violateurs insolens du nom et de la propriété de nos écrivains.

A la vérité, les *éditeurs belges* de l'*Annuaire*, — c'est ainsi vraiment qu'ils se nomment, — ont tenu à mettre dans leur contrefaçon quelque chose qui fût de leur crû. Comme pour justifier le reproche d'ignorance et de falsification que nous leur avions adressé dans ce livre même, ils y ont introduit des erreurs grossières avec quelques bribes pillées çà et là dans les journaux belges et français. Ils paraissent fiers surtout d'une transposition de chapitres dont le résultat est de rompre l'économie du plan : ils ont eu l'ingénieuse idée de détacher la Belgique des pays de race latine et de l'éloigner du voisinage de la France, pour la placer parmi les peuples germaniques, entre le Danemark et la Hollande, afin d'insulter du même coup la géographie, l'histoire et le bon sens. Ils nous enseignent que, si de Dunkerque à Maestricht, on tire ce que dans leur langage welche ils appellent *une ligne un peu flexueuse,* on partage la Belgique en deux zones; et comme les populations de l'une de ces zones parlent, disent-ils, *l'idiome thiois*, ils en concluent que la constitution belge n'est point écrite en français, que l'on ne discute point en français dans les chambres belges (cela est peut-être vrai pour le député Cans), que la Belgique en un mot, en dépit de ses traditions et de son génie, n'appartient point à la famille latine, et qu'elle tient justement le milieu entre la Scandinavie et l'Allemagne. Voilà ce que l'on démontre avec l'argument triomphant de la ligne *un peu flexueuse* et de *l'idiome thiois!* Entraîné par son enthousiasme, le Vadius welche oublie jusqu'à son industrie, qui est peut-être la meilleure preuve qu'il vit au milieu d'une race française. — Est-ce en effet notre littérature ou la littérature germanique que vous détroussez depuis vingt ans?

Les contrefacteurs sont peut-être encore moins heureux dans les rectifications de noms et de faits qu'ils ont tentées à plusieurs endroits, afin d'avoir l'air de comprendre ce qu'ils copiaient. Ils ont imaginé, par exemple, de suivre généralement l'orthographe allemande pour les dénominations d'hommes et de villes, au lieu d'adopter avec notre *Annuaire* l'orthographe particulière à chaque pays. C'est ainsi qu'ils substituent partout au mot danois *Slesvig* le mot allemand *Schleswig*. Ils pensent de même nous apprendre que l'héritier de la couronne de Russie porte un titre officiel qu'ils écrivent *césarewitch*. Puisqu'ils se piquent de raffiner, nous sommes obligés de leur dire que ce mot n'est pas plus russe que français. C'est *tsésarévitch* qu'ils devaient écrire. Ne nions point cependant leur génie inventif; ils ont fait une découverte : l'im-

pératrice de Russie n'est point, comme nous l'avons dit, la sœur du roi de Prusse actuel, mais de Frédéric-Guillaume III, son père (1)! On conçoit que des écrivains de cette force sur les généalogies princières possèdent aussi une statistique qui leur soit propre, et qu'après ces substitutions d'actes de naissance ils ne se fassent aucun scrupule de vous débaptiser les gens par centaines de mille. Tant pis pour les Croates, qui se vantent d'être des catholiques de la plus pure orthodoxie : ils sont grecs schismatiques sans le savoir, — et il y a quelqu'un en Belgique qui le sait pour eux, c'est le député-contrefacteur Cans et compagnie! Nous avouons qu'en apercevant les ridicules bévues de ces dignes compagnons, débitées avec ce ton de suffisance, nous n'avons pas pris la peine d'examiner de bien près les prétendues additions dont se vantent des industriels si adroits dans l'art des soustractions; mais il n'est pas besoin d'un grand effort d'entendement pour reconnaître que ces curieux *appendices* ne leur ont pas coûté plus cher que notre *Annuaire*. Ils ont dévalisé en partie quelques pauvres almanachs qui ne valaient pas sans doute la peine d'être pillés entièrement. Ils ont dérobé jusqu'aux haillons dont ils affublent notre *Annuaire*, pour lui ôter sa couleur nationale, tout en le débitant sous sa marque française. — Quoi! ces pauvretés elles-mêmes seraient au-dessus de leur génie! — Oui, nous en avons l'assurance : il n'y a dans leur édition falsifiée que les sottises qui leur appartiennent sans conteste, et qui portent l'empreinte évidente de leur personnalité.

Maintenant, pour les erreurs de dates et de noms propres qu'ils nous attribuent, on nous permettra bien de nier la compétence des *éditeurs* welches, et ce qu'il peut y avoir de tant soit peu fondé sous ce rapport avait été corrigé déjà par nous dans un *erratum* que depuis six mois nous avons mis à la disposition de nos lecteurs. Faut-il donc apprendre aussi à ces scrupuleux et savans contrefacteurs que nous apportions une telle surveillance dans la révision de cette œuvre, que nous avons presque toujours eu recours à l'obligeance des agens étrangers résidant à Paris, les priant de relire les épreuves des chapitres de l'*Annuaire* consacrés à leurs pays? M. le ministre de Belgique à Paris (nous lui demandons pardon de cet aveu, que nous arrache malgré nous la sotte jactance de ses compatriotes de la contrefaçon) nous a notamment rendu le service de revoir les épreuves du chapitre belge, que le copiste inintelligent prétend rectifier en y ajoutant des interpolations dont nous sommes obligés de désavouer l'esprit et le style. Eh! de bonne foi, à qui persuadera-t-on que des hommes de cet ordre, des gens de ce savoir, puissent en remontrer à qui que ce soit, et à plus forte raison à des hommes qui ont leur place dans les lettres françaises? Jusqu'ici, la contrefaçon s'était contentée d'exercer son industrie en silence et dans une prudente modestie à l'égard des gens qu'elle dépouillait; il était réservé au député-contrefacteur Cans d'introduire les habitudes de M. Trissotin dans son code de la piraterie.

Les contrefacteurs Cans et Meline assurent aussi avec leur aplomb ordinaire qu'ils fabriquent mieux et à meilleur marché que l'imprimerie française. Ceci n'est pas plus exact que le reste, c'est une forfanterie plus risible encore. Ils

(1) On nous le déclare par une note formelle de la page 724 de la contrefaçon, sans doute pour nous donner une leçon d'histoire contemporaine. Il est facile de voir que le député de Bruxelles n'a pas encore eu l'idée de contrefaire et de *perfectionner* l'*Almanach de Gotha*.

n'offrent pas, tant s'en faut, même cet avantage aux lecteurs étrangers, tout en s'emparant, sans bourse délier, du travail et des œuvres des autres. En publiant une contrefaçon de la *Revue des Deux Mondes*, ils n'ont pourtant à supporter aucuns premiers frais d'établissement, ni dépenses de rédaction et de corrections, ni souci de travaux à faire ou à inspirer, de notes et documens à récrire ou à écarter; ils en seraient certes, — ces mornes parasites des lettres, — bien incapables : chose qui met à nu mieux que tous les raisonnemens la moralité de leur industrie, car si les *réimprimeurs* Cans et Meline peuvent être des écrivains, s'ils sont capables de diriger une *revue*, pourquoi ne prennent-ils pas à Bruxelles ce rôle périlleux et difficile? Pourquoi ne viennent-ils même pas l'essayer à Paris? Il est plus facile de se poster à la frontière pour guetter sa proie au passage! — Malgré tous ces frais, malgré tous ces soins dispendieux de moins (1), la contrefaçon des *réimprimeurs* Cans et Meline, d'une exécution déplorable, coûte aussi cher que notre petite édition originale, qu'on trouve chez MM. Michelsen et Twietmeyer à Leipzig, et qui contient les cartes et les portraits originaux. Les contrefacteurs Cans et Meline ne l'ignorent pas, car un grand nombre de leurs souscripteurs ont eu le bon esprit de quitter la contrefaçon pour recevoir l'édition originale. Dans leur propre pays, en Belgique même, où cette édition est envoyée seulement depuis le 1er janvier 1852, la contrefaçon s'est vue aussi abandonnée par une grande partie de ses lecteurs. C'est qu'en Belgique on connaît mieux encore qu'en Allemagne les retards et l'infériorité de la contrefaçon, et qu'on sait également que celle-ci touche à son heure suprême.

Les contrefacteurs Cans et Meline annoncent encore (que n'annoncent-ils pas!) que la contrefaçon fonctionne et fonctionnera en vertu d'un droit international, et qu'elle dédaigne de répondre aux attaques violentes des auteurs et des éditeurs français. — Voyez notre audace, voyez notre violence d'oser défendre notre bien! — Il paraît que l'arme favorite de la contrefaçon est toujours le contrepied de la vérité, le contraire de l'état réel des choses. Jamais ce prétendu droit international de la contrefaçon n'a été admis en principe dans le code d'aucun peuple; le droit opposé est même déjà écrit dans les lois de la plupart des pays civilisés, et le contrefacteur Cans, en sa qualité de législateur, ne peut ignorer que tous les gouvernemens, depuis deux années, ont négocié ou négocient pour faire reconnaître le droit de la propriété littéraire, que ce droit aujourd'hui est notamment admis par l'Angleterre, par la France, l'Espagne, le Portugal, le Hanovre et la Sardaigne, que maintenant même le gouvernement belge négocie avec le gouvernement français la reconnaissance des droits sacrés du travail intellectuel, pour effacer du sol de la Belgique une industrie qui lui pèse, qui lui suscite et peut lui susciter encore plus d'un embarras, qui ne l'honore guère d'ailleurs et l'enrichit encore moins. Les malheureux actionnaires des sociétés de contrefaçon, ceux de la société Cans et Meline entre autres, ne le savent que trop, eux qui ne sont guère moins à plaindre que l'écrivain que l'on prétend *réimprimer* à leur profit! Nos maîtres-pirates savent aussi parfaitement, de leur côté, que la contrefaçon est condamnée en Belgique même par le gouvernement et par les chambres, comme par tous les hommes bien placés dans l'opinion et respectés dans le pays, et qu'elle devra disparaître avant la fin

(1) Ces premiers frais seuls vont à plus de 100,000 fr. par an.

de 1852; mais les habiles gens se gardent bien d'aborder ce côté de la question. Loin de là, ils s'obstinent, en pécheurs endurcis, dans la mauvaise voie où ils sont engagés, promettant ce qu'ils ne pourront tenir, insultant maladroitement ceux qui les font vivre, et qu'ils devraient honorer. Il est vrai que leur rancune contre les écrivains et les éditeurs français, qui ne veulent plus être spoliés, a bien quelque fondement.

C'est sur les réclamations de ces écrivains et de ces éditeurs que succombe la contrefaçon. Leur voix a été entendue, elle le sera de plus en plus. Un de ces jours, la France reconnaîtra la propriété intellectuelle de la Prusse et de la Bavière, dont les lois nous offrent la réciprocité, et la contrefaçon belge sera chassée du territoire allemand, bien qu'elle menace (la pauvrette!) de porter ses officines à Leipzig. Quoi de plus simple, en effet, que le gouvernement français défende une gloire et une industrie de la France? Voilà ce qui émeut les contrefacteurs Cans et Meline, eux qui ont eu la noble pensée de monopoliser l'honorable commerce de la contrefaçon à Bruxelles, qui ont imaginé une société commerciale pour étouffer et absorber toutes les autres à leur profit, qui ont voulu se créer une propriété littéraire vraiment, sans la payer et en niant celle des autres encore, et qui voient, hélas! toutes leurs espérances englouties, une ruine imminente allant s'ajouter à toutes celles qu'ils ont faites. Leur trouble en est si grand, qu'ils invoquent en termes pathétiques le *droit civilisateur*, dont ils se proclament les ministres! Ces intrépides disciples de M. Proudhon, qui ont déjà imprimé en tête de leurs plaidoyers : « La propriété littéraire n'est pas une propriété, » en viennent presque à dire : « La civilisation, c'est le vol. » Mais leur consolation, c'est d'ajouter : « Vous êtes des juges intéressés, puisque nous vous dépouillons. » Eh bien! renvoyons-les au dernier numéro de l'*Edinburgh Review*, qui n'est cependant pas sous le coup de la contrefaçon de la société Cans et Meline, et qui n'hésite point néanmoins à les traiter fort durement et nominativement de pirates.

La vraie question, la voici en dehors de toute invective (l'invective répugne, on le sait assez, à nos habitudes, quand nous avons devant nous d'honnêtes adversaires) :

Les auteurs et les éditeurs français défendent les droits de leur travail et de leur propriété. Les contrefacteurs Cans et Meline voudraient continuer à les violer sous le silence de la loi belge; le sens moral est tellement oblitéré chez eux, qu'ils trouvent la chose toute simple, la plus simple du monde!

Telle est la situation réduite à ses véritables termes. Les honnêtes gens de tous les pays prononceront; ils prononceront d'autant mieux dans notre cause, quand ils sauront que la *Revue des Deux Mondes*, pour éteindre, en ce qui la touche, une industrie de rapine sans vergogne, sans utilité, funeste à la Belgique, dangereuse pour l'Europe, avait payé sa rançon comme un bâtiment arrêté sur mer en pleine piraterie, et que les libraires Meline et Cans sont encore sous le coup d'un jugement rendu contre eux contradictoirement, le 26 mai 1851, à Paris, pour avoir violé les conditions de la rançon.

Pour la direction de la *Revue* et la rédaction de l'*Annuaire des Deux Mondes*,
V. DE MARS.

V. DE MARS.

LORD GEORGE BENTINCK.

Lord George Bentinck, a political biography,
by B. Disraeli, member of parliament; 1 vol. London, 1852.

Il n'y eut jamais de situation parlementaire plus forte que celle de sir Robert Peel à la fin de la session de 1845. Les élections de 1841 avaient donné au chef des conservateurs une majorité de près de 100 voix dans la chambre des communes. Les whigs, conduits par lord John Russell, avaient été délaissés avec éclat par le pays, et voyaient décroître de jour en jour leur nombre, leurs forces, leurs espérances. Les questions économiques étaient la préoccupation générale de l'Angleterre; les grands groupes d'intérêts matériels, qui sont les agens de la richesse de ce peuple, faisaient alors mouvoir les principaux rouages de sa vie politique; l'intérêt agricole, l'intérêt manufacturier, l'intérêt commercial, l'intérêt colonial, l'intérêt de la marine marchande, s'appliquaient à étendre ou à maintenir leur situation, et prenaient pour champ de bataille les tarifs de douane. Or, sir Robert Peel était sans rival dans le gouvernement des intérêts matériels. Personne ne savait dresser un budget plus adroitement et plus heureusement que lui; personne ne débrouillait avec plus de souplesse la métaphysique des questions de banque; personne ne savait mieux établir dans un remaniement de tarifs une exacte balance entre les exigences contradictoires des intérêts hostiles. En un mot, la passion de l'Angleterre en ce temps-là était d'être gouvernée comme une gigantesque maison de commerce, et Peel était, de l'aveu de tous, le meilleur gérant qu'elle pût avoir à sa tête. Le ministre ne rencontrait pas

de difficultés dans la politique intérieure. Le système qu'il avait appliqué à l'Irlande avait réussi. Ce système avait été à la fois ferme et libéral : d'un côté, il avait réprimé l'agitation du rappel en faisant condamner O'Connell par le jury; de l'autre, il avait donné une satisfaction aux catholiques en dotant le séminaire de Maynooth. Sa position vis-à-vis de l'étranger augmentait sa puissance et son prestige. L'avénement de sir Robert Peel en 1841 avait été salué par les gouvernemens conservateurs du continent comme finissant l'ère des agitations révolutionnaires qui travaillaient l'Europe depuis 1830. Sir Robert Peel en Angleterre, le prince de Metternich en Autriche, le roi Louis-Philippe en France, se donnaient la main pour consolider l'ordre européen. Ces hommes illustres se rapprochaient par de frappantes analogies de lumières, d'expérience, de sagesse et de modération. Ils étaient les uns pour les autres une garantie mutuelle, et leur autorité, dans leurs pays respectifs, ne semblait devoir finir qu'avec leur vie. Telle était la situation de sir Robert Peel à la fin de la session de 1845. Tout à coup un accident fit broncher sa politique et crouler les combinaisons et les espérances qui s'y appuyaient.

La menace de mauvaise récolte qui éclata sur l'Angleterre à l'automne de 1845 commença en effet cette série d'accidens dont la politique de l'Europe a été le jouet jusqu'à ce jour. La crainte de ce fléau rompit l'équilibre que sir Robert Peel avait si heureusement établi entre les grands groupes d'intérêts qui se partagent l'Angleterre. Un tarif protecteur restreignait la libre importation des céréales dans le Royaume-Uni. C'était justement cette loi protectrice qui délimitait depuis quatre ans les partis dans le parlement et dans le pays. D'un côté, les whigs, unis aux économistes et aux grands manufacturiers, combattaient la loi des céréales. Dans les derniers temps, ils avaient été secondés par une association colossale qui avait à Manchester son ardent foyer, et dont le meneur, un fabricant devenu membre de la chambre des communes, M. Cobden, avait fait rayonner les principes dans ses prédications véhémentes. Cette ligue contre la loi des céréales allait pourtant se dissoudre, faute de fonds, au moment où la peur de la famine vint lui fournir le plus puissant des argumens et un moyen d'influence irrésistible sur l'imagination populaire. De l'autre côté étaient les propriétaires du sol, les fermiers et tout le parti conservateur. Les élections de 1841 s'étaient faites sur la question de la libre importation du blé. Les whigs y avaient arboré le drapeau de la liberté du commerce; les tories, par l'organe de sir Robert et de ses collègues du ministère, avaient pris la protection pour devise. Or, l'immense majorité du pays s'était prononcée en faveur de la protection et des tories, et à la victoire des tories sir Robert Peel devait le pouvoir qu'il occupait avec tant d'autorité et de bonheur depuis quatre ans.

L'opinion effrayée de la perspective de la disette concentrait son anxiété et ses inquiétudes sur cette question : — que fera le gouvernement? Que le ministère fût vivement ému de la crise alimentaire qui s'annonçait, on n'en pouvait douter; car, dans les premiers jours de novembre, quatre conseils de cabinet avaient eu lieu en une semaine. Que s'était-il passé dans ces longues délibérations? On l'ignorait. Les ministres s'étaient séparés sans rien laisser transpirer de leurs desseins. Lord John Russell saisit l'occasion de cette inaction apparente de sir Robert Peel pour frapper un coup décisif et tenter de relever la popularité et la fortune du parti whig. Il était alors à Édimbourg, et de là, sans consulter ses amis, usant avec une audacieuse promptitude des prérogatives extrêmes d'un chef de parti, il lança sous la forme d'une lettre à ses commettans, les électeurs de la cité de Londres, un manifeste où il réclamait impérieusement l'abolition immédiate et définitive de toute loi restrictive de l'importation des céréales. La lettre de lord John Russell était datée du 22 novembre. Sir Robert Peel se hâte de convoquer le cabinet. Le même mystère continuait à voiler les intentions du conseil, lorsque tout à coup, le 6 décembre, on apprend la démission du ministère. Le 8, la reine fait appeler lord John Russell, qui était encore à Édimbourg. Lord John arrive le 11, accepte avec sa hardiesse habituelle la mission qui lui est offerte de former un cabinet. Pendant huit jours, il négocie; mais, ne pouvant surmonter la répugnance de quelques-uns de ses amis à subir lord Palmerston pour collègue, il finit par renoncer à sa tentative. La reine rappelle alors sir Robert Peel, lequel reprend le pouvoir avec tous ses anciens collègues, — moins un seul, lord Stanley, ministre des colonies dans le précédent ministère, le même qui est aujourd'hui premier ministre sous le nom de lord Derby.

Parmi ces mouvemens extraordinaires qui tenaient en suspens l'Angleterre et l'Europe, voici ce qui s'était passé :

En convoquant le cabinet le 1er novembre 1845, sir Robert Peel appela son attention sur la nécessité de prendre des mesures immédiates pour faire face à la disette qui s'annonçait, et pourvoir particulièrement à la détresse de l'Irlande, où sévissait la maladie des pommes de terre. Suivant lui, deux voies s'ouvraient au gouvernement : ou décréter par un ordre en conseil la suspension de la loi restrictive de l'importation des céréales, ou convoquer le parlement dans quinze jours pour lui proposer cette suspension. Sir Robert Peel ajouta que la première solution lui paraissait préférable, et qu'il était prêt à en assumer sur lui la responsabilité; il avoua d'ailleurs à ses collègues que ses idées sur les principes de la politique commerciale de l'Angleterre étaient changées, qu'il renonçait au système protecteur, et se ralliait à la liberté du commerce; il conclut donc en exprimant l'opi-

nion que, quelle que fût la voie adoptée par le gouvernement, une fois la suspension de la loi des céréales accordée, il lui paraissait impossible de rétablir encore cette loi. Cette ouverture fut froidement reçue par les autres ministres, et vivement combattue par lord Stanley. Ces discussions remplirent les quatre conseils de cabinet tenus dans la première semaine de novembre. La grande majorité du ministère se rangea à l'opinion de lord Stanley; sir Robert Peel n'eut pour lui que trois de ses collègues : lord Aberdeen, sir James Graham et M. Gladstone. Seulement on convint, avant de se séparer, de prendre quelques mesures d'enquête et de précaution relativement à l'Irlande, et d'attendre des renseignemens plus précis sur le déficit de la récolte, peut-être exagéré alors par la panique, comme l'événement le prouva en effet plus tard. Mais, après la lettre de lord John Russell, sir Robert Peel fit entendre à ses collègues un langage plus pressant. Sa position politique était entamée, dit-il, par le manifeste de son rival; il ne pouvait plus garder le pouvoir qu'à la condition de convoquer le parlement le plus tôt possible, et de lui demander, avec le concours d'un cabinet uni dans la même pensée, l'abrogation des lois des céréales. Cette fois, la résistance de lord Stanley n'eut pas d'écho. Il croyait son honneur engagé à maintenir les principes de politique commerciale qui avaient présidé à la victoire du parti conservateur et à la formation du ministère; tout ce qu'il pouvait accorder au danger public, c'était la suspension temporaire des lois restrictives. Cette concession n'avait point suffi à sir Robert Peel; le ministère s'était retiré. Enfin, les efforts tentés par lord John Russell pour composer un cabinet whig ayant échoué, sir Robert Peel était rentré au pouvoir en dictateur.

En ce moment, — la résolution de sir Robert Peel étant connue de l'Angleterre et de l'Europe, — si le parti conservateur demeurait fidèle au principe de la protection, quelle destinée pouvait-on lui prédire? Si les membres de ce parti s'avisaient de résister à l'impulsion du ministre, quel coup étaient-ils capables de porter à la fortune de celui qu'ils suivaient si docilement depuis seize ans comme leur chef? Laissés à eux-mêmes, pourraient-ils seulement demeurer un parti? Entre le ministre et eux quel contraste! Sir Robert avait pour lui l'opinion récalcitrante de ses collègues déjà domptée, la faveur de la cour, la considération de l'Europe, la confiance des hommes d'affaires, les applaudissemens de la puissante ligue des libres échangistes, dont les clameurs semblaient être la voix du peuple anglais tout entier, l'impuissance constatée aux yeux du monde de ses rivaux politiques, qui venaient de remettre entre ses mains le pouvoir qu'une occasion unique leur avait en vain livré. Que lui importait maintenant le ressentiment de ses anciens amis? Sans lui, que seraient les conservateurs? Rien. Sans les conservateurs, qu'était-il? Tout. Il cessait d'être l'homme

d'un parti; il était devenu l'homme de l'Angleterre et de la nécessité. Au contraire, les conservateurs avaient tout contre eux. En abandonnant leur politique commerciale, sir Robert Peel et ses collègues, l'élite du parti, les dénonçaient au public comme les ridicules sectateurs de préjugés absurdes et de routines surannées. Ils n'avaient pas d'orateurs accrédités qui pussent les défendre, car tout ce qu'ils avaient produit d'hommes distingués, expérimentés, rompus aux affaires, éloquens, étaient arrivés au pouvoir avec sir Robert Peel et l'avaient suivi dans sa défection. Des anciens ministres, le seul qui leur fût resté fidèle était lord Stanley, le premier, il est vrai, des *debaters* anglais, celui que sir E. Bulwer Litton a si bien nommé le prince Rupert de la discussion; mais sir Robert Peel l'avait prudemment emballé dans la chambre des lords, écartant ainsi de la chambre des communes, la seule arène des luttes parlementaires, le seul adversaire qu'il eût pu y redouter. Les conservateurs n'étaient pas davantage organisés pour la résistance ou pour l'attaque, car une majorité représentée au pouvoir par ses chefs renonce aux habitudes militantes des oppositions, et abdique son initiative entre les mains du gouvernement auquel elle a confié toutes ses forces offensives et défensives. Aussi, la situation des tories qu'on supposait hostiles à la nouvelle politique du ministre n'était qu'un objet de raillerie pour les *free traders*. M. Cobden, dans les derniers *meetings* de la ligue, leur prêchait d'un ton moqueur la résignation. On riait d'avance de la figure qu'allaient faire ces pauvres *country-gentlemen*, battus, dans la propre chambre où ils étaient entrés en vainqueurs, par les propres ministres qu'ils avaient hissés au pouvoir. Les ministres étaient les premiers à se rire de leurs impuissantes colères. « Nous n'aurons affaire, disait dédaigneusement l'un d'eux à un spirituel diplomate, qu'à une opposition de bœufs gras; les protectionistes ne seront pas capables de soutenir le débat pendant deux séances. »

Deux hommes pourtant assistaient alors avec indignation au revirement politique de sir Robert Peel, et méditaient obscurément pour leur parti une vengeance éclatante; l'un était M. Disraeli, l'autre lord George Bentinck.

Mentionner d'abord M. Disraeli, c'est remplir une lacune qu'il a laissée dans le livre qu'il vient de publier, en s'effaçant avec un excès de réserve derrière la vive figure de lord George Bentinck. M. Disraeli était un des rares membres du parti tory que le changement de sir Robert Peel ne surprenait point. Il avait rompu depuis deux ans avec le premier ministre. *Coningsby*, le roman-pamphlet publié avec un immense succès en 1844, était une véhémente satire non-seulement de la politique, mais du tempérament de sir Robert. Personne n'avait fait une étude plus attentive du caractère et de l'esprit du grand homme d'état, personne n'en avait saisi avec une perception plus pénétrante les côtés faibles, personne n'avait encore touché ses défauts de traits

plus incisifs et plus justes. M. Disraeli reprochait à sir Robert Peel de ne donner pour base ni à sa politique ni à la vie de son parti aucun principe élevé et permanent, de mettre sa gloire dans l'habileté des compromis et dans le succès d'expédiens temporaires, au lieu de la placer en des idées largement conçues, franchement proclamées et fidèlement pratiquées; il lui faisait surtout un crime de passer sa vie à piller les opinions et les systèmes de ses adversaires et à renier les intérêts et les doctrines de son parti. M. Disraeli exprimait ces critiques par des mots qui restaient, par des coups de crayon qui traçaient la caricature ineffaçable de sir Robert Peel. Il avait dit, par exemple, que sir Robert avait trouvé les whigs au bain et s'était enfui avec leurs habits. A la fin de la session de 1845, il avait été prophète. Il prédit qu'entre les mains du premier ministre la cause de la protection était alors dans le même péril que celui où était en 1828 la cause du protestantisme à la veille de l'acte d'émancipation, et il appela la politique soi-disant conservatrice du gouvernement « une hypocrisie organisée. »

Pendant les mouvemens de cabinet de novembre et de décembre, M. Disraeli était à Paris, où avant la crise il se proposait de passer l'hiver. M. Disraeli avait l'honneur d'approcher le roi Louis-Philippe, pour lequel il n'a jamais caché son admiration et sa sympathie. Il put suivre de près sur l'esprit du roi le retentissement des événemens de Londres. Le roi Louis-Philippe avait d'abord été très ému de la retraite de sir Robert. Avec cette vivacité de coup d'œil qui semblait tenir en lui de l'instinct plus que de la réflexion, il vit, lord Palmerston rentrant au pouvoir, se dérouler dans l'avenir toute une perspective de guerres et de révolutions. Lord Palmerston fit parvenir à Paris des assurances qui calmèrent un peu ces craintes; mais le roi ne fut rassuré que quand il apprit l'échec des whigs et le retour de sir Robert Peel. Il ne regarda plus alors tous les incidens qui l'avaient si fort agité que comme une tactique adroite par laquelle sir Robert Peel s'était préparé un triomphe. Il crut que la reine, le parlement et la nation s'étaient réunis pour donner carte blanche au ministre. M. Disraeli éleva respectueusement des doutes sur la justesse de cette appréciation.

« Ne croyez-vous pas, lui demanda le roi, que sir Robert Peel fera passer ses mesures?

— Oui, sire.

— Eh bien! alors?

— Alors, sire, il sera renversé.

— Qui le renversera? Le pouvoir a été offert à lord John Russell, qui l'a refusé. Je puis vous dire que le duc de Wellington affirme que le ministère est bien établi. Je me souviens, ajouta le roi avec un sourire de confiance, du temps où l'on disait que M. Pitt ne durerait pas six semaines, et il est resté ministre vingt ans. »

Malheureusement pour nous, M. Disraeli fut encore cette fois bon

prophète. Il partit aussitôt pour Londres, afin d'aider de sa personne à l'accomplissement de sa prédiction.

Mais, tout seul, M. Disraeli eût été un adversaire peu redouté : sa verve vengeresse eût à peine effleuré sir Robert Peel. Pour rallier le parti tory, il fallait un homme qui, à la force du talent, à l'énergie du caractère et à l'ardeur du dévouement, joignît l'influence acceptée d'une grande position aristocratique. Cet homme se rencontra où le ministère s'attendait le moins à le voir paraître : ce fut lord George Bentinck.

Le futur athlète siégeait depuis dix-huit ans en silence dans la chambre des communes. Fils cadet du duc de Portland, lord George descendait du Hollandais Bentinck, le confident et le compagnon de Guillaume III, dont Saint-Simon nous a raconté l'ambassade auprès de Louis XIV, et qui fonda en Angleterre une de ces grandes maisons aristocratiques unies de fortune et de puissance à l'œuvre de la révolution de 1688. Lord George Bentinck fut, tout jeune, secrétaire particulier de Canning, lequel avait épousé une sœur de la duchesse de Portland. On ne pouvait commencer à meilleure école une carrière publique. Lord George avait aussi remplacé, à la chambre des communes, dans la représentation du bourg de King's-Lynn, son oncle, lord William Bentinck, ancien gouverneur-général de l'Inde. Ces débuts promettaient. Cependant, soit que la mort prématurée de Canning l'eût dégoûté de la politique, ou que ses inclinations le portassent ailleurs, il quitta cette voie. Il suivit quelque temps la profession des armes; puis, tout en conservant sa place au parlement, il absorba sa vie dans les passe-temps nationaux et les ardens hasards du *turf*. Il avait le plus beau haras de l'Angleterre; il était le plus hardi et le plus heureux parieur; il régnait sur le monde des courses. La chambre, où il était peu assidu, était pour lui comme un club dont un homme de la société ne peut se dispenser de faire partie. Il n'y venait guère que les jours où un vote devait décider du sort d'un cabinet. Dans ces occasions-là, on le voyait arriver le soir fort tard, quelques instans avant la division, couvert d'un paletot blanc, sous lequel débordait sa veste de chasse rouge. Il possédait néanmoins une influence personnelle considérable dans l'assemblée. Les *sporting men* y sont très nombreux; lord George avait parmi eux beaucoup de compagnons et d'amis qui reconnaissaient sa supériorité et lui témoignaient une déférence marquée. Tout annonçait en effet, dans Bentinck, l'homme d'action et de commandement : vivacité d'intelligence, netteté de jugement, promptitude de décision, franchise et droiture de cœur, ténacité d'opinion, audace d'esprit, ferveur dans l'amitié et dans la haine. Les traits et l'aspect de sa personne étaient la fidèle expression de cette énergique et fière nature. Il était grand et de haute mine; il avait le front élevé

et blanc, le nez aquilin, la lèvre supérieure courte; l'émotion colorait facilement son visage patricien, ses yeux noirs lançaient le feu de son esprit et de son ame dans des regards brillans, perçans, impérieux, incapables de tromper ou d'être trompés. Il était manifeste que partout où il voudrait dépenser ses mâles facultés, un pareil homme avait sa place au premier rang.

La carrière politique de lord George Bentinck s'était donc bornée à des votes presque toujours muets. Ces votes avaient été conformes aux principes libéraux et conservateurs qu'il tenait de Canning. Il avait adhéré à l'émancipation des catholiques et au *bill* de réforme. Il avait soutenu le ministère whig de lord Grey, où étaient entrés plusieurs anciens collègues de Canning, et dans lequel il refusa une place qui lui était offerte; mais il passa dans l'opposition et du côté de sir Robert Peel, lorsque lord Stanley, son ami, se sépara des whigs. Lord George ne faisait jamais à moitié les choses; il devint un des plus chauds partisans de sir Robert Peel. Sa confiance dans cet homme d'état était absolue. A la fin de la session de 1845, quand M. Disraeli osa prédire la prochaine défection du ministre, lord George Bentinck fut un des conservateurs qui protestèrent le plus vivement contre cette attaque qu'il regardait comme une calomnie, et qui s'exprimèrent le plus amèrement sur le compte du malencontreux prophète. La désertion de sir Robert Peel tomba donc comme un coup imprévu sur l'esprit et le cœur de lord George Bentinck. Qu'on juge de l'effet qu'une déception pareille produisit sur ce caractère sincère et véhément. Il apprit à la campagne cette péripétie. Il ne prit conseil que de lui-même, se prépara, par une vaste enquête sur la situation alimentaire du pays et sur tous les intérêts menacés, à combattre la nouvelle politique du ministre, et résolut de venger l'honneur de son parti, victime suivant lui, d'une trahison outrageante.

Avant de voir s'engager la lutte que rêvaient seuls en ce moment M. Disraeli à Paris et lord George Bentinck au fond d'un comté d'Angleterre, il n'est peut-être pas inutile de rappeler la nature des promesses faites par sir Robert Peel et ses amis, vers la fin de 1841, à la cause de la protection agricole. Si on les oubliait, on n'aurait pas la mesure des griefs des tories de 1846, et l'on s'exposerait à être injuste envers eux. Je ne sais qu'une façon de donner une idée exacte des anciennes professions de foi de sir Robert Peel : c'est de recourir à ses propres paroles. Qu'on lise, par exemple, ce morceau choisi dans vingt discours animés du même esprit; voici le refus que sir Robert opposait au *free trade,* patroné par les whigs : « Quand même, disait-il, vous pourriez me prouver que les vrais principes du commerce nous commandent d'acheter du blé sur le marché le moins cher, et de retirer de l'Angleterre les capitaux qui ont fertilisé nos terres de qualité infé-

rieure, pour en enrichir les plaines désertes de la Pologne, nous hésiterions encore. Nous conserverions avec douleur le souvenir des tableaux rians qu'on voudrait nous enlever. Nous verrions avec regret la culture descendre du sommet des collines qu'elle a couvertes sous l'influence de la protection, et d'où elle contemple avec joie les progrès d'un travail prospère. Si vous nous persuadiez que vos plus brillantes espérances dussent se réaliser, que ce pays dût devenir le grand bazar du monde, même alors, quand tous vos présages de félicité devraient s'accomplir, nous n'oublierions pas que nous devons à la protection donnée pendant deux cents ans à l'agriculture — nos marais desséchés, la santé du peuple améliorée, la vie commune prolongée, et tout cela, non aux dépens de la prospérité manufacturière, mais parallèlement à ses miraculeux progrès. Si vous nous aviez invités à abandonner le système protecteur avec toute l'autorité d'une administration unie, en déployant une sagacité supérieure et des raisons triomphantes, nous aurions été sourds à votre appel; mais vous ne nous présentez que des conseils divisés et des faits contradictoires. Nous refusons donc péremptoirement de remettre notre jugement à votre conduite et de livrer la protection de l'agriculture à la loterie d'une législation hasardeuse. » Sir James Graham, qui exerça, dit-on, une influence décisive sur la conversion de sir Robert Peel au *free trade,* prononçait en 1841 des discours non moins fleuris et plus pathétiques en faveur de la protection. Ce qu'il reprochait surtout au *free trade,* c'était d'amener un déclassement inévitable dans la main-d'œuvre et de jeter dans les villes les ouvriers des champs. Cette perspective lui arrachait des larmes. « Oh! disait-il, que la chambre y pense bien, avant de prendre une décision qui amènerait des déplacemens de travail. On ne sait ce qu'entraînent de souffrances et de douleurs ces eaux tranquilles dont on détourne le lit. On n'a pas l'idée des misères qu'engendrent les changemens d'habitudes, de demeures, de mœurs, de manière de vivre. Quel déplacement plus cruel le despotisme lui-même pourrait-il infliger? Le pauvre laboureur renonçant aux pures et fraîches matinées de la campagne pour aller s'éveiller au son lugubre de la cloche d'une manufacture, abandonnant le cottage, le jardin fleuri, le village verdoyant pour les cellules sombres d'une cité populeuse, les joies innocentes des rustiques promenades du dimanche pour la débauche soucieuse où se corrompent les multitudes agglomérées! Quels sont les moralistes qui n'élèveront pas la voix contre ces effroyables conséquences de la mesure que l'on propose? Ne me parlez plus des Polonais déportés en Sibérie; les auteurs du plan qu'on discute veulent accomplir sur leur terre natale une cruauté plus atroce. Tel est le premier pas qu'on veut faire pour transformer l'Angleterre en bazar du monde! J'espère que cette proposition sera

rejetée; si elle était adoptée, ce pays est le dernier au monde que je voudrais habiter. » Ces paroles et mille protestations semblables résonnaient encore dans la mémoire des représentans de l'agriculture. On avouera qu'après avoir porté au pouvoir les hommes qui tenaient en 1841 un tel langage, les tories durent croire qu'ils avaient mis dans une forteresse imprenable le principe pour lequel ils avaient combattu et vaincu aux *hustings*. Et maintenant, à la fin de 1845, après quatre ans écoulés, ces mêmes hommes allaient livrer la place à l'ennemi.

L'heure fatale sonna enfin où le parti conservateur devait connaître son sort. Le parlement se réunit le 22 janvier 1846. Il n'y avait eu aucun concert préalable entre les membres du parti tory. La plupart des protectionistes n'étaient venus à Londres qu'à la veille de l'ouverture de la session. Lord George Bentinck arriva le jour même. On eût dit qu'ils avaient voulu rester éloignés le plus long-temps possible d'une scène où ils n'entrevoyaient que des humiliations et des désastres pour leur cause. La nécessité de combattre des hommes qui avaient été jusque-là leurs amis dans la vie privée, et dont l'élévation au pouvoir avait été l'œuvre et l'orgueil de leur vie publique, remplissait le plus grand nombre de tristesse. Les plus irrités ne pouvaient prévoir au bout de cruels déchiremens que la débâcle de leur parti, et puis un long avenir de confusion, d'obscurité, d'impuissance. Quelques-uns espéraient encore que sir Robert Peel n'abandonnerait pas absolument les intérêts de l'agriculture et les opinions de sa vie; d'autres se résignaient par désespoir. Au début de cette première séance, l'attitude des protectionistes n'exprimait que l'abattement au fond, et à la surface une curiosité morne.

Après que l'adresse eut été proposée et soutenue par deux amis du ministère, sir Robert Peel se leva, et un silence avide préluda à ses premières paroles. Le discours du ministre fut fort long. Il traita une telle diversité de sujets avec une telle prodigalité de détails et une telle variété de tons, que, pendant deux heures, les impressions des protectionistes changèrent plusieurs fois. Les premiers mots réveillèrent quelque espérance; sir Robert repoussait comme téméraires et comme immérités les jugemens qu'on avait portés sur lui avant de l'entendre. Cette lueur dura peu : il avoua que la mauvaise récolte n'était que le prétexte accidentel des mesures qu'il allait proposer, et que ses opinions étaient complétement changées au sujet de la protection et du libre échange. Le ministre voulut alors justifier ce changement d'opinion par une discussion des généralités philosophiques du système libre échangiste, qui n'était guère dans sa manière oratoire, et qui faisait courir des frissons d'indignation dans les rangs des protectionistes. Sir Robert Peel amortit un peu ce sentiment en essayant de démon-

trer, par l'expérience des récentes réformes de tarifs, la supériorité de la politique libre échangiste. Ici, il endormit et noya dans les infiniment petits l'attention de ses auditeurs. Il disséqua les articles du tarif qui avaient été dégrévés; il analysa, par exemple, la statistique des importations et les prix courans comparés du lard et du porc salé, de telle sorte que la grandeur de la question qui tenait les partis en haleine et le pays en suspens disparaissait dans la petitesse des détails, comme un fleuve dans les sables. Après cela, sir Robert Peel vint à la disette actuelle; il en fit l'histoire, en supputa l'étendue, et lut la volumineuse correspondance qu'il avait reçue à ce sujet de ses agens; il passa ensuite au récit de la crise ministérielle; enfin il arriva à sa péroraison. A ce moment, il y eut dans son attitude et dans ses paroles un changement remarquable. Il avait débuté sur un ton caressant, modeste, humble presque; il eut en terminant des accens de colère et de menace contre ceux de ses anciens partisans qui l'accusaient : il leur porta avec hauteur le défi de le renverser du pouvoir; il se vanta d'avoir mis fin aux agitations politiques; il fit valoir l'autorité de sa vieille expérience d'homme d'état en rappelant qu'il avait servi quatre souverains; il déclara, et ce fut son dernier mot, que « c'était une tâche difficile de maintenir l'action combinée d'une monarchie ancienne, d'une aristocratie superbe et d'une chambre des communes réformée. » Ce qui revenait à dire que cette tâche, seul il pouvait l'accomplir, et que les tories devaient tout permettre au seul ministre qui fût capable de les préserver d'une révolution.

Lord John Russell se leva immédiatement après sir Robert Peel. L'émotion que les dernières paroles du ministre excitèrent sur les bancs des conservateurs eut le temps de se refroidir, pendant que lord John Russell racontait longuement l'histoire de son cabinet mort-né. Quand il eut fini, la discussion sembla close. Jusqu'à ce moment, le parti protectioniste n'avait donné aucun signe de vie. Si la séance se fût terminée là, si personne ne venait revendiquer ses principes et protester contre la conduite du ministre, si le parti restait sous le coup du langage dédaigneux et impérieux de sir Robert Peel, il eût semblé, aux yeux du pays, accepter sa défaite; c'en était fait de son existence dès le premier jour. M. Disraeli le comprit, et, se levant spontanément, il saisit l'occasion aux cheveux.

M. Disraeli n'avait jamais pris la parole plus à propos, dans une circonstance plus grande et dans des conditions plus favorables à la nature de ses opinions et aux facultés éminentes de son talent. Ce qui est hors ligne dans l'originalité littéraire de M. Disraeli, c'est sa verve de satiriste. Il a décrit lui-même dans *Contarini Fleming*, un de ses romans les plus curieux, les étranges accès de gaieté satirique auxquels il est sujet. « Il y a des momens, dit Contarini, où je suis sous l'influence d'une

sorte de sentiment que je pourrais appeler une audace heureuse; c'est un mélange d'insouciance et de confiance en moi qui a un effet prodigieux sur mon organisme. Dans ces momens-là, je ne calcule jamais les conséquences, tout me semble aller bien. Je me sens en bonne fortune. Les choses ne s'offrent à moi que par le côté plaisant; je ne vois qu'images bouffonnes; j'étonne les gens par des éclats de rire sans cause; je tourne en ridicule tout ce qui me tombe sous la main; je hausse les épaules, et je ne parle que par épigrammes. » M. Disraeli était évidemment dans une de ces ivresses de gaieté épigrammatique, quand il se leva pour répondre au premier ministre. Par ses opinions, ses prétentions et le ton de ses dernières paroles, sir Robert Peel avait prêté le flanc à son cruel adversaire. Il avait déprécié les liens de parti, il avait avancé qu'on lui devait la fin des agitations politiques, lorsqu'il était palpable qu'il allait sacrifier à l'agitation fomentée par M. Cobden et par la ligue de Manchester les intérêts et les principes de son parti. Puis il avait pris, en s'adressant à ses anciens amis, un air moitié irrité, moitié pompeux. Or, la pompe touche aisément au ridicule; il n'y a pas de pâture plus appétissante pour un railleur qu'un homme qui se fâche : double amorce à la verve comique de M. Disraeli. Cette fois enfin, M. Disraeli, qui avait jusqu'alors combattu sir Robert Peel en guerillero, était sûr d'avoir derrière lui un parti compacte, dans les ressentimens duquel chacun de ses mots vengeurs éveillerait un écho et ferait éclater un applaudissement. Il était décidément en bonne fortune.

Les griefs sérieux que la conduite de sir Robert Peel suscitait au point de vue des principes parlementaires et les petits ridicules auxquels prêtaient sa personne et son discours furent fondus de la façon la plus divertissante et la plus poignante dans l'audacieuse improvisation de M. Disraeli. Chaque phrase contenait un argument saisissant enveloppé d'une image comique ou aiguisé d'un trait acéré. Ce contraste, cette perpétuelle grimace de la gravité du fond avec la comédie de la forme sont, au point de vue de l'art, le côté le plus original de ce discours. Sir Robert Peel avait d'abord annoncé sa conversion au *free trade*, en traitant de calomnieuses les accusations dont elle était l'objet. « Je voudrais savoir, répondait en commençant M. Disraeli, pourquoi le très honorable *gentleman*, qui est certainement dans la pleine maturité de ses années, n'est pas arrivé à l'opinion qu'il vient d'exposer au moment où le ministère actuel s'est formé. Que devons-nous penser de l'éminent homme d'état qui, ayant servi sous quatre souverains, ayant été appelé au gouvernement en tant d'occasions et dans des circonstances si périlleuses, a jugé nécessaire de changer, dans l'espace de trois ans, ses convictions sur cet important sujet, qu'il avait eu le loisir d'étudier durant un quart de siècle? J'avouerai qu'un tel ministre

peut être consciencieux; mais j'ajoute qu'il a bien du malheur. Je dirai aussi qu'il est le dernier homme au monde qui ait le droit de se retourner vers son parti pour le tancer d'un air d'importance. Je trouve difficilement dans l'histoire un exemple qui se puisse appliquer à la situation du très honorable gentleman. Le seul que j'aperçoive est un incident de la dernière guerre du Levant, qui fut terminée par la politique du noble lord (lord Palmerston). Lorsque cette grande lutte s'engagea, l'existence tout entière de l'empire turc étant en jeu, le dernier sultan, homme très énergique, résolut d'armer une flotte immense. Les équipages furent composés d'hommes d'élite, les officiers étaient les plus habiles qu'on eût pu se procurer, et tous, officiers et matelots, furent récompensés avant de se battre. (Rires.) Jamais armement semblable n'avait quitté les Dardanelles depuis le temps de Soliman-le-Grand. Le sultan assista en personne au départ de la flotte; les muphtis prièrent pour l'expédition, comme tous les muphtis prièrent chez nous pour le succès des dernières élections générales. La flotte partit; mais quelle fut la consternation du sultan, lorsqu'il vit le grand-amiral entrer tout d'un coup dans le port de l'ennemi! (Éclats de rire et applaudissemens.) Le grand-amiral, dans cette circonstance, fut beaucoup calomnié! (Rires et applaudissemens.) Lui aussi fut appelé traître, et lui aussi se défendit. « Il est vrai, dit-il, que je me suis placé à la tête de cette grande *armada,* il est vrai que mon souverain m'a embrassé, et que tous les muphtis ont prié pour l'expédition; mais j'avais des objections à la guerre (rires), — je ne voyais pas d'utilité à prolonger la lutte, et ma seule raison pour accepter le commandement fut de me procurer le moyen de terminer le différend en trahissant mon maître.»

Il y eut après ces paroles une explosion d'applaudissemens. La douleur, l'humiliation, la colère des tories, trouvaient enfin une issue. Les mouvemens passionnés, le tumulte des encouragemens et des éclats de rire, débordèrent dans l'assemblée, naguère sombre et engourdie, et ne cessèrent d'accompagner l'orateur. Celui-ci continua son exécution. Il montra sir Robert Peel cédant, en 1846, à l'agitation provoquée par l'école de Manchester, comme il avait cédé, en 1829, à l'agitation catholique conduite par O'Connell. Il montra sir Robert Peel arrivant au pouvoir par l'appui de son parti, puis, faute de convictions personnelles, rompant les liens et les devoirs qui unissent les chefs aux soldats, se servant du pouvoir au détriment du parti dont il exploitait la docilité, et au profit de ses anciens adversaires, auxquels il empruntait toujours leurs doctrines. « Quant à moi, s'écriait-il, je me fais une idée différente d'un grand homme d'état. J'appelle grand homme d'état un homme qui représente une grande pensée, une pensée qu'il personnifie en lui, qu'il peut et doit faire pénétrer dans l'esprit d'un grand peuple, et par le triomphe de laquelle il peut monter au pouvoir; mais

je ne me soucie ni de la position ni de la destinée d'un homme qui n'a jamais une idée originale, — qui épie toutes les variations de l'atmosphère, et cherche uniquement à se mettre sous le vent. Un tel personnage peut être un ministre fort puissant, mais il n'est pas plus un grand homme d'état que le valet qui monte derrière la voiture n'est un grand cocher. (Acclamations et éclats de rire.) Tous deux sont disciples du progrès et ont peut-être de bonnes places; c'est tout ce qu'ils ont de commun. » M. Disraeli revint encore sur le dogme de la fidélité due par les hommes publics à leur parti : « Comme membres de la chambre des communes et sujets d'un gouvernement populaire, c'est notre droit et notre devoir de demander par quel mécanisme le très honorable gentleman est monté à la position qu'il occupe, et du haut de laquelle il gourmande si dédaigneusement ses anciens amis. Nous nous souvenons bien, — de ce côté de la chambre, et non peut-être sans rougir, — des efforts que nous avons faits pour le porter au banc où il siége. Qui ne se rappelle la politique que l'honorable gentleman soutenait alors, la cause sacrée de la protection? la cause pour laquelle on a fait violence à des souverains, dissous des parlemens et mis dedans tout un peuple! (Applaudissemens et rire.) Il est fort agréable sans doute d'entendre le très honorable gentleman parler, comme il vient de le faire, de ses relations avec les souverains. Il rend des visites à la reine! Mais quelle est la reine qui aurait appelé auprès d'elle le très honorable baronnet, si, en 1841, il n'avait été placé à la tête des *gentlemen* d'Angleterre (bruyans applaudissemens), position bien connue pour être préférable à la confiance des souverains et des cours? Je ne peux souffrir, quant à moi, qu'un homme vienne ici et dise : « Je gou« vernerai sans égard pour les partis, quoique je me sois élevé au moyen « des partis, et je ne me soucie pas de votre jugement, parce que j'at« tends la postérité ! » Fort peu de gens, monsieur, arrivent à la postérité; quels sont ceux d'entre nous qui y parviendront? Je n'ai pas la prétention de le prédire. La postérité est une assemblée très exclusive. Les hommes qu'elle admet ne sont guère plus nombreux que les planètes. Mais une chose est évidente, c'est que, tandis que nous admettons les principes du commerce émancipé, il y a un extrême danger que nous ne laissions passer le relâchement de la discipline politique. Je vous conjure donc tous, quelles que soient vos opinions sur le commerce libre, de vous opposer à l'inauguration de la politique libre. Juste ou erroné, que chacun se maintienne ou tombe avec le principe qui l'a élevé. Un ministre qui est dans la position de l'honorable gentleman n'est pas le ministre qui devait abroger les *corn-laws*. La renommée de la grande majorité de cette chambre dépend du maintien de nos institutions parlementaires et non de la durée du ministère. Lorsque vous voyez un grand personnage abandonner ses opinions, ne

l'applaudissez donc pas, ne donnez pas ce facile encouragement à la tergiversation politique. Maintenez par-dessus tout la ligne de démarcation entre les partis, car c'est seulement en conservant l'indépendance des partis que vous conserverez l'intégrité des hommes publics et l'influence du parlement lui-même. » — M. Disraeli s'assit, et les applaudissemens durèrent pendant plusieurs minutes. Les tories avaient repris leur élan. Leur cartel de combat était lancé. La chambre se sépara dans une bruyante agitation.

Pour raconter l'histoire quotidienne de la résistance des tories, il n'y aurait qu'à traduire le livre de M. Disraeli. Nous nous bornerons à dire comment cette résistance fut organisée, de quelles considérations et de quels intérêts permanens de politique conservatrice elle s'appuya, et quelles en furent les conséquences.

Dès que sir Robert Peel eut exposé le détail des mesures annoncées, les protectionistes les plus considérables et les plus éminens s'appliquèrent à organiser leur parti. Lord George Bentinck eut naturellement la plus grande part dans cette organisation. Il était convaincu qu'une vigoureuse résistance opposée aux mesures de sir Robert Peel par la masse du parti conservateur dans la chambre réveillerait les sentimens encore étouffés ou inertes de leurs partisans dans le pays. On se réunit au siége de la société pour la protection de l'agriculture; on se distribua les rôles dans le premier débat qui allait s'ouvrir; on convint d'une tactique; on calcula ses forces et ses chances; on se compta, et l'on trouva que l'on avait encore tous les élémens d'un parti puissant. Seulement, on voulait un chef, un *leader*, et tous les yeux se tournaient sur lord George Bentinck.

On ne s'est jamais figuré en France ce qu'est le rôle du *leader* d'un parti dans la chambre des communes. Cette fonction, indispensable dans le jeu du système représentatif, n'a jamais été remplie dans nos assemblées. Rien ne fait plus sentir que cette lacune combien la pratique des institutions parlementaires est demeurée incomplète chez nous. Le *leader* d'un parti est l'homme qui en est le centre, l'ame, le recruteur, le manœuvrier et l'orateur dans toutes les discussions. Il faut à un *leader* cette autorité native ou acquise qui attire ou s'impose, la connaissance des hommes et le talent de les manier, la force de volonté indomptable qui peut seule surmonter les fatigues et les dégoûts inséparables de la vie publique et du contact incessant des hommes, une instruction politique universelle, l'esprit de généralisation, l'esprit de détail, surtout la présence d'esprit, d'immenses facultés de travail pour centraliser les informations et les études sur toutes les questions, une assiduité quotidienne à la chambre des communes où il est obligé de prendre presque chaque jour la parole, un talent oratoire qui s'assouplisse au terre à terre des discussions ordinaires, et

qui puisse s'élever, dans les grandes occasions, aux accens de l'éloquence; car, en Angleterre, le *leader* d'un parti est comme le chef d'un contre-gouvernement : il a vis-à-vis du pays le même relief et presque la même responsabilité qu'un premier ministre; on veut qu'il soit toujours prêt à exprimer une opinion étudiée sur toute question; il doit chercher sans cesse à relever devant le public, par une initiative opportune et savante, le crédit moral, l'influence et la popularité de son parti; il faut qu'il justifie par ses propres créations les critiques qu'il exerce sur la politique de ses adversaires; enfin c'est le seul homme qui n'ait pas le droit de s'absenter, de se taire et de se reposer un seul jour. On voit bien que, sans *leader*, un parti ne saurait avoir, en Angleterre, de consistance ni de durée.

Lord George Bentinck recula long-temps devant ce rôle; il le croyait trop supérieur à ses forces. Les circonstances en augmentaient les colossales difficultés. Si la tâche est rude de conduire un parti ancien, combien ne le serait-elle pas davantage de conduire un parti nouveau ou plutôt un parti à créer! La question sur laquelle il s'agissait de combattre rendait cette perspective plus redoutable : c'était la plus vaste, la plus compliquée des questions économiques; il fallait pour la posséder des recherches de statistique immenses, pour l'exposer une mémoire infaillible, et cet art de combiner les chiffres et de faire des arbitrages commerciaux où sir Robert Peel excellait tant. Puis il faudrait affronter sous les yeux d'un public éprouvé, qui n'épargnerait ni une gaucherie ni une erreur, les hommes d'état les plus versés dans la pratique des affaires, les orateurs les plus exercés aux discussions économiques. Lord George Bentinck ne crut pas d'abord que ses antécédens, si étrangers à cette nouvelle scène, et que son inexpérience de parole lui permissent de prendre part aux débats. Il avait eu avant l'ouverture de la session une singulière idée : c'était de faire élire à la chambre des communes quelque avocat de talent qui du moins pourrait plaider d'une voix assurée la cause de la protection, et auquel lui, lord George, se chargerait de fournir son dossier. Il fut sur le point de conclure cet arrangement avec un avocat distingué; mais un accident empêcha l'avocat d'accepter. Lord George Bentinck se résigna à tenter lui-même l'entreprise; il suppléa à l'expérience et à l'habitude par une force de volonté extraordinaire et par d'incroyables efforts de travail; il réunit, au moyen d'une vaste correspondance et d'entretiens quotidiens avec les agriculteurs, les négocians, les économistes, tous les matériaux des questions de tarifs qu'il aurait à traiter; il digéra et s'assimila cette aride langue de la statistique, les chiffres, et parvint à étonner plus tard ses adversaires par la facilité, l'abondance, l'esprit avec lesquels il sut en tirer, au profit de sa cause, des rapprochemens lumineux et des conclusions imprévues. Il se rendit en quel-

ques semaines aussi complétement maître du *Customs' tariff* qu'il l'avait été du *Stud-Book*. Aussi, bien qu'il eût refusé d'abord le poste de *leader*, il l'occupa de fait tout de suite. Il travaillait dix-huit heures par jour; il était des premiers arrivés à la chambre des communes, prenait une part active et dirigeante aux travaux minutieux des comités, restait à son banc, excitant, encourageant ses amis, épiant ses adversaires, intervenant dans la lutte presque chaque soir pour l'attaque ou pour la riposte, et cela pendant ces longues séances de la chambre des communes qui se prolongeaient au-delà de minuit, et quelquefois jusqu'à quatre heures du matin. En sortant de la chambre, lord George Bentinck soupait; c'était le seul repas qu'il fît de la journée, car pour conserver l'agilité d'esprit qui lui était nécessaire, et pour lutter contre un penchant léthargique de son tempérament, il se condamnait au jeûne. Voilà l'existence dans laquelle cet homme, habitué pendant quinze ans aux sains et mâles exercices, à l'activité en plein air de la vie de *sport*, se cloîtra par dévoument à la mission qu'il s'était donnée. Lord George Bentinck *leader* d'un parti, ce fut un miracle d'énergie morale et de volonté.

Comme le mobile de lord George Bentinck n'était pas l'ambition, il faut bien reconnaitre qu'il y avait un fondement essentiellement juste dans le sentiment passionné qui le souleva et le soutint contre la nouvelle politique de sir Robert. Je ne veux pas entrer dans la question économique débattue entre sir Robert Peel et son parti. Le libre échange est-il plus conforme à la vérité économique que le principe de la protection ménagée avec discernement et à propos? Dans la situation particulière où se trouvait, en 1846, l'industrie manufacturière d'Angleterre, a-t-il été utile de sacrifier l'intérêt agricole à l'intérêt manufacturier? Ces controverses ne sont point encore terminées en Angleterre même, puisque, six ans après les réformes de sir Robert Peel, nous assistons à l'avénement d'un ministère protectioniste, et peut-être ne sont-elles point de la compétence d'un étranger. Mais il est au pouvoir d'un étranger d'apprécier les considérations politiques sur lesquelles était fondée l'opposition de lord George Bentinck et des tories. Les conservateurs prétendaient qu'en détruisant la protection agricole, sir Robert Peel faisait trois choses révolutionnaires : en premier lieu, il opérait un déplacement de richesse, de travail, et par suite d'influence politique dans la société anglaise; en second lieu, il donnait le mauvais exemple d'un gouvernement conservateur capitulant devant une agitation démocratique; en troisième lieu, il brisait les liens de parti, et affaiblissait le principe du gouvernement parlementaire. Que l'abolition des *corn-laws* ait entraîné un déplacement de richesse et de travail, cela est aujourd'hui établi par les faits; il ne faut pas connaître de propriétaires anglais pour ignorer la diminution

considérable subie par les revenus de la propriété, et l'Irlande, dont la population a décru de deux millions d'ames depuis 1846, prouve assez le déplacement de la main-d'œuvre. Que l'acte de sir Robert Peel, cédant devant une agitation révolutionnaire, fût un précédent pernicieux aux intérêts conservateurs, l'expérience l'a également démontré, sinon en Angleterre, du moins dans le reste de l'Europe, et surtout chez nous. L'histoire de notre temps ne pourra taire que l'exemple donné par sir Robert Peel a porté un coup funeste au parti conservateur européen. Les révolutionnaires de tous les pays n'eurent pas assez d'applaudissemens pour ce ministre qui immolait un parti soi-disant rétrograde à une réforme exigée par une agitation démagogique. On présenta comme une leçon donnée à tous les gouvernemens conservateurs la conduite de sir Robert Peel; puis on s'en fit une arme contre eux. Nous ne pourrons jamais oublier, nous Français, que le succès de M. Cobden, auquel sir Robert Peel décerna une apothéose étrange, fut l'aiguillon et l'appât de la campagne des banquets qui a produit la révolution de 1848. Enfin il n'est pas moins vrai que la violation des engagemens de parti compromettait les principes du gouvernement parlementaire anglais. Le régime représentatif est le gouvernement des majorités. Les majorités n'offrent d'appui fixe et solide au pouvoir, dans les assemblées, qu'autant qu'elles sont elles-mêmes fondées sur cette base permanente d'intérêts et de doctrines qui maintiennent l'identité des partis, et qu'autant que les hommes qui les représentent au pouvoir demeurent fidèles aux intérêts et aux doctrines dont ils sont les mandataires et les organes. Rompez ce contrat de fidélité entre les partis et leurs chefs; il n'y a plus de majorité durable, il n'y a que des majorités flottantes. Avec des majorités flottantes, pas de pouvoir fort. Et, lorsque les institutions représentatives ne peuvent plus donner à un pays de pouvoir fort, elles se discréditent rapidement et périssent. Voilà encore une expérience où nous sommes, malheureusement pour nous, plus savans que les Anglais. Cependant l'Angleterre y est entrée depuis 1846. La scission de sir Robert Peel et de son parti a rendu impossible jusqu'à présent la formation d'une majorité homogène et disciplinée; le malingre cabinet de lord John Russell a souffert pendant toute sa durée de cette impuissance fatale, et il vient d'en mourir.

Les trois tendances dont nous venons de parler, déplacement téméraire de richesse et d'influence aux dépens d'une classe et en faveur d'une autre, facilité à céder à la pression d'une agitation révolutionnaire dans ses moyens d'organisation et de développement, rupture des engagemens de partis, aboutissaient au même résultat : elles faisaient verser la constitution anglaise du côté de la démocratie. C'était la vue de ce péril, non la préoccupation d'un intérêt égoïste et ex-

clusif, qui remuait l'ame de lord George Bentinck et des hommes éminens du parti tory. C'est contre cette pente qu'ils essayèrent d'organiser une réaction. Ils croyaient que la constitution anglaise, avec les fières et nobles libertés qu'elle a procurées à l'Angleterre, serait perdue le jour où elle se laisserait envahir par la démocratie. Se trompaient-ils? Il n'y a que ceux qui n'ont rien compris aux révolutions contemporaines et qui ignorent que la démocratie est la forme qui enveloppe, aujourd'hui comme dans l'antiquité, la décadence des sociétés civilisées, il n'y a que ces aveugles qui oseront l'affirmer.

La tactique de lord George Bentinck et des tories pendant toute la discussion des mesures de sir Robert Peel fut singulièrement tenace, énergique, adroite. Lord George et ses amis comprirent que, sous le régime parlementaire, le premier devoir d'un parti menacé dans son existence est de parler, comme le devoir du soldat est de se battre. C'est encore un principe que nous avons trop méconnu. On dit couramment chez nous que le régime parlementaire s'est discrédité en France par l'abus des harangues : c'est le contraire qui est vrai; la finesse des sous-entendus, la sagesse des réticences et la diplomatie du silence lui ont fait certes plus de mal que les discours. Si les tories s'étaient tus en 1846, il n'existerait plus de parti tory. Ils parlèrent donc beaucoup; ils s'adressèrent à la raison, aux intérêts, aux passions. Ils parlèrent aussi par système, afin de retarder le plus possible le moment du vote définitif. On sait que les bills passent en Angleterre trois fois par l'épreuve du débat et du vote avant d'être acceptés. J'ai cité tout à l'heure le mot du ministre qui annonçait qu'il n'y aurait qu'un débat de bœufs gras qui ne durerait pas deux nuits. La discussion, sur la première lecture seulement, dura trois semaines. Lord George Bentinck la prolongea pour attendre l'issue des élections partielles, qui devaient grossir son parti. Son but était d'empêcher que le ministère n'eût une majorité de 100 voix. La majorité, à la première épreuve, fut de 97. Les tories eurent 242 voix; sir Robert Peel ne conserva qu'une centaine de ses anciens amis, parmi lesquels quarante faisaient partie du cabinet ou de l'administration. Le gros de sa majorité était formé des whigs et des radicaux.

Après ce résultat, lord George Bentinck s'efforça d'empêcher que le bill ne fût voté par la chambre des communes avant Pâques. Il saisit toutes les occasions; il disputa le terrain pied à pied. Dans la discussion des nombreux articles de la loi qui remaniait tout le tarif des douanes, il prononça à propos de chaque article des discours nourris de faits sur l'état des industries dont les intérêts étaient compromis. Son but était de gagner le plus d'intérêts à sa cause, de montrer la force du parti tory qu'on n'avait pas cru capable d'une résistance si opiniâtre, d'affaiblir le ministère en entravant sa marche, et de profiter,

en obtenant délai sur délai, du bénéfice des accidens. Son langage au milieu de ces manœuvres était agressif, belliqueux, passionné, confiant. Voici, par exemple, comment il finissait son discours sur la seconde lecture du bill : « Je me rappelle que le secrétaire d'état (sir James Graham), en 1841, reprocha au noble lord (lord John Russell) et à ses anciens collègues d'avoir exalté le peuple, et les compara à des pirates qui, plutôt que de rendre leur navire et leur commandement, avaient mis le feu aux poudres. Je demanderai à mes très honorables amis qui siégent sur le banc de la trésorerie ce qu'ils pensent d'eux-mêmes maintenant? Ne sont-ils pas des pirates aussi? N'ont-ils pas pillé les doctrines, les argumens et les discours de la ligue contre les lois-céréales? Mais je ne peux vous faire ce compliment, de dire que vous possédez le courage diabolique des pirates, — que, plutôt que de vous rendre, vous couleriez bas le navire. Je ne puis dire non plus que vous vous êtes maintenus sur votre embarcation aussi long-temps qu'il vous a été possible de la tenir à flot. Non; vous avez abandonné votre navire dans les ténèbres de la nuit, vous qui vous étiez engagés à le ramener sauf dans le port. Vous l'avez conduit sur une côte exposée au vent, et vous l'avez laissé au milieu des écueils. Vous l'avez placé sous le feu du canon des batteries ennemies, tandis que votre fidèle équipage dormait dans ses hamacs. Vous avez démantelé votre navire, — vous, le capitaine et le lieutenant, le maître d'équipage et le second, — vous avez démantelé le navire et volé le compas; vous vous êtes furtivement esquivés dans la chaloupe, et vous avez déserté à l'ennemi, espérant que votre brave équipage serait une proie facile pour ceux qui viendraient l'aborder; mais vous avez jugé du courage de l'équipage d'après la poltronnerie de votre propre cœur, et, bien que nous ayons eu un moment de confusion, nous ne nous sommes jamais découragés, — nous sommes revenus d'un ébranlement temporaire. Nous saurons tirer le bon navire de la côte battue du vent, et nous le conduirons sain et sauf au port et au pays! » Le projet du ministère n'eut cette fois que 88 voix de majorité.

Il y eut, dans ce second débat, un curieux intermède dont la portée ne fut pas bien saisie sur le moment. Nous le mentionnons parce que les conséquences politiques qu'il devait avoir ne commencent que maintenant à se produire. Lord Palmerston était alors dans le parti whig, qui demandait l'abolition absolue des droits sur l'importation du blé. Pourtant, à la fin d'un discours qui avait fait pâmer d'admiration les libres échangistes, il plaça cette déclaration imprévue en faveur d'un droit fixe sur l'importation du blé : « Je crois, dit-il, qu'il n'y a pas de raison pour que la liberté du commerce en matière de grains ne soit pas aussi avantageuse au pays que la liberté du commerce pour toute autre marchandise; mais, par liberté de commerce,

je n'entends pas nécessairement et dans tous les cas un commerce affranchi des droits de douane. Nous sommes obligés, comme je l'ai déjà dit, de lever un revenu annuel considérable, et nous devons en conséquence supporter de lourdes taxes. Le système d'impôt le plus doux et le plus raisonnable, pour obtenir une grande partie de ce revenu, est l'impôt indirect, ce qui implique la nécessité des droits de douane. Par conséquent, lorsque je parle de commerce libre, je n'entends pas un commerce libre des droits imposés dans l'intérêt du revenu, et qui, afin de répondre à leur but, doivent être assez modérés pour ne point paralyser ou empêcher les transactions commerciales. Donc mon avis a été et, je l'avoue, continue à être encore qu'il n'y a pas de raison pour que le commerce du blé fasse, sous ce rapport, une exception au commerce en général. Je suis pour un droit fixe modéré. Mes nobles et honorables amis, qui siégent près de moi, ont été aussi de la même opinion, et, permettez-moi de dire que cette opinion n'a pas été adoptée par nous, comme le disait la nuit dernière le noble lord (lord George Bentinck), lorsque le dernier gouvernement était, suivant son expression, *in articulo mortis;* elle remonte à 1839, époque où nous n'avions aucun motif de nous attendre à la fin prochaine de notre carrière officielle. Je dis donc que mon désir eût été d'obtenir un droit fixe peu élevé sur l'importation du blé. Je pense qu'un droit de 4 ou 5 shillings n'élèverait pas sensiblement le prix du blé dans ce pays, qu'il ne pèserait à personne, qu'il produirait un revenu dont la somme ne serait point à dédaigner, et que, chose plus importante, il nous mettrait à même d'accomplir une grande transition d'une façon moins blessante pour les sentimens et les préjugés d'une classe considérable. »

A l'instant où lord Palmerston achevait de prononcer ces paroles, le représentant d'un district de Londres, qui avait fort applaudi jusque-là, se tourna stupéfait vers son voisin et lui dit à haute voix : « Il vient de gâter un discours capital. Qu'est-ce qui l'a poussé à proposer un droit fixe? » Sagace représentant métropolitain! observe M. Disraeli dans son livre; comme si le *capital speech* avait été fait pour autre chose qu'amener précisément la déclaration qui vous parut si malencontreuse! — Les discours aussi ont leur diplomatie. Déjà lord Palmerston, plongeant un regard exercé à travers les élémens troublés de la chambre des communes, avait pressenti l'importance que les tories reprendraient dans un prochain avenir, et il jetait prudemment dans leur jardin une pierre d'attente. Depuis, il est arrivé deux choses. D'abord les tories se sont emparés de la suggestion de lord Palmerston, et si jamais ils rétablissent un droit sur le blé, lord Stanley a déclaré que ce serait ce droit fiscal modéré de 4 ou 5 shillings par quarter. Ensuite, il y a huit jours de cela, lord Palmerston a culbuté le ministère whig, qui l'avait congédié; la reine a chargé le même lord

Stanley, devenu comte de Derby, de former un ministère, et, après avoir reçu ce mandat, la première démarche du comte de Derby a été pour M. Disraeli, la seconde pour lord Palmerston : ce qui annonce que lord Palmerston n'est peut-être pas éloigné d'entrer dans un ministère tory, ou, en tout cas, qu'il se ressouvient d'avoir été le collègue et l'ami de Canning, et que le nouveau ministère tory ne doit point le compter parmi ses adversaires. Voilà ce que n'avait pas prévu l'ingénu député de Londres et les fruits que porte le *capital speech* d'un diplomate.

La troisième lecture du bill de sir Robert Peel n'eut lieu, comme lord George Bentinck l'avait voulu, qu'après les vacances de Pâques. C'était un succès. Ces longs tiraillemens révélèrent la vitalité du nouveau parti conservateur et la faiblesse du cabinet. Sir Robert Peel éprouvait lui-même les inconvéniens de la confusion où il avait jeté les partis; il n'avait plus de majorité homogène et fixe; il ne disposait que de cent voix, pressé entre ses anciens adversaires, les whigs et les radicaux, devenus ses amis de passade, et ses anciens amis, les protectionistes, devenus ses adversaires invétérés. Cet homme illustre opposa des prodiges de talent à ces tristes tracasseries; mais il était blessé au cœur : il sentait que la direction de la chambre des communes, de cette chambre dont il avait si long-temps été le *leader* le plus habile et le mieux obéi, et dont il jouait naguère, suivant le mot de M. Disraeli, comme d'un vieux violon, lui échappait. Plus d'une fois son juste orgueil ne suffit point à cacher son découragement. L'état de son ame se trahit un jour par une distraction étrange. Plongé dans d'absorbantes réflexions, à la suite d'une séance orageuse, il resta pensif sur son banc, sans s'apercevoir que la séance était finie. La nuit était avancée; les bancs se dégarnirent promptement. Plusieurs de ses collègues errèrent autour de lui; mais, connaissant l'irritabilité d'humeur que ses récentes contrariétés lui avaient donnée, et craignant quelque brusquerie, ils n'osèrent l'avertir et s'éloignèrent à leur tour. Sir Robert Peel était seul dans la chambre : on allait éteindre les lumières. Le grand homme d'état ne fut tiré de sa rêverie que par l'huissier qui vient ordinairement inspecter la salle avant d'en fermer les portes.

Le drame passa par l'imbroglio du quatrième acte avant d'arriver à la péripétie du cinquième.

Le ministère avait présenté au commencement de la session un bill réclamé par l'état violent où se trouvait alors l'Irlande. C'était une sorte de loi martiale; lord George Bentinck l'appela la *loi du couvre-feu*. Ce bill, rapidement voté par la chambre des lords, était arrivé de bonne heure à la chambre des communes. Il y eut une délibération dans le conseil des protectionistes sur la conduite à tenir vis-à-vis de cette loi. M. Disraeli pensa qu'il fallait la rejeter, sous prétexte qu'étant

une loi d'exception, le vote demandé à la chambre était un vote de confiance. Il fut à peu près seul de son avis. La loi était réclamée pour mettre fin à des désordres révolutionnaires; les conservateurs répugnaient à la repousser. Lord George Bentinck proposa ce biais : si le gouvernement pressait la discussion de la loi, s'il la faisait discuter et voter sans désemparer et lui donnait l'antériorité sur la loi des céréales, les protectionistes la voteraient; si au contraire sir Robert Peel ajournait le vote du bill irlandais après l'expédition de ses mesures commerciales, le parti protectioniste regarderait cette conduite comme la preuve que, dans la pensée du gouvernement, la loi n'était pas urgente et par conséquent nécessaire : il voterait contre elle. De leur côté, les whigs, les radicaux, les membres de l'école de Manchester et les représentans irlandais, c'est-à-dire l'appoint le plus fort de la majorité qui soutenait la politique libre-échangiste de sir Robert Peel, étaient opposés au principe même du bill du couvre-feu. Sir Robert Peel suivit une marche qui ne satisfit ni les protectionistes, ni les libéraux. Il voulut que le bill irlandais fût lu une première fois après la seconde lecture du bill des céréales, ce qui mécontenta les libéraux, et en renvoya ensuite la seconde épreuve après le vote définitif des mesures commerciales. Il était donc aisé de prévoir que la loi irlandaise finirait par avoir contre elle et les libéraux et les protectionistes.

L'abrogation des lois-céréales venait d'être prononcée par la chambre des lords, quand commença la seconde discussion du bill irlandais dans la chambre des communes. La situation était critique pour tous les partis, principalement pour les tories. Si la seconde lecture était votée avec leur concours, le ministère ne rencontrait plus aucun obstacle; la session allait finir, et sir Robert Peel garderait le pouvoir. Que deviendrait alors le parti tory, dont la nouvelle organisation avait coûté de si rudes efforts, qui avait manifesté sa vigueur par des actes si nombreux, et dont l'existence était une garantie indispensable pour tant d'intérêts conservateurs menacés et pour l'équilibre troublé des partis? C'était le fond des réflexions de lord George Bentinck et de ses plus ardens amis; mais ils ne pouvaient se dissimuler que l'opposition au bill irlandais avait peu de faveur au sein du parti tory. Les dispositions étaient si douteuses, que lord George Bentinck et M. Disraeli allèrent à la chambre, le jour où devait commencer la discussion, sans avoir rien résolu.

Pour se déclarer contre le ministère ou pour garder le silence, lord George Bentinck attendait des renseignemens qui devaient lui être apportés à la séance par un de ses amis très versé dans la connaissance du personnel des tories. Le débat était déjà engagé, lord George avait été interpellé par les libéraux et provoqué presque par un ministre, lorsque l'homme aux renseignemens arriva et conseilla l'audace au

chef protectioniste. Lord George Bentinck se précipita aussitôt dans la mêlée avec son impétuosité ordinaire, et assena sur la tête du ministère cette violente déclaration de guerre : « Plus tôt nous aurons renversé les ministres, et mieux ce sera pour tous les partis. J'espère bien que lorsque les ministres se seront vus battus sur cette question, ils penseront qu'il est temps enfin de se retirer. Le très honorable baronnet qui est à la tête du gouvernement avait autrefois l'habitude de nous dire qu'il ne consentirait jamais à être ministre par tolérance. Il faut qu'il soit sourd à tout ce qui se passe autour de lui, s'il ne convient pas qu'il n'est plus lui-même que ce qu'il appelait autrefois un ministre de tolérance. (Bruyans applaudissemens.) Il mendie tour à tour l'appui de chacun des deux côtés de la chambre, un jour appelant l'aide des membres de l'opposition, l'autre jour implorant le secours de mes amis. (Applaudissemens.) Il n'a la confiance de personne, et n'a d'appui assuré que celui que lui prêtent le corps de ses vaillans janissaires (les membres de l'administration) et quelque soixante-dix renégats, dont la moitié rougissent des votes qu'ils lui accordent. (Applaudissemens et rires.) Puisque telle est la position du gouvernement, position si bien méritée, c'est le moment d'en finir. »

Cette franche et gaillarde brutalité fit hurler les blessés et passionna d'une façon extraordinaire les dernières scènes de la lutte. Lord George Bentinck rappela avec une poignante amertume le souvenir de Canning, son parent et son maître. Les derniers momens de Canning avaient été empoisonnés, dit-on, par l'opposition injuste et sourde que lui fit sir Robert Peel. Lord George Bentinck semblait accomplir une *vendetta*. Ces récriminations inspirèrent à M. Disraeli la péroraison du discours qu'il prononça en venant à la rescousse de lord George Bentinck. « Je ne suis point surpris, dit-il, que mon noble ami, étroitement lié avec M. Canning, se soit exprimé comme il l'a fait. Les sentimens auxquels il a donné cours sont partagés par tous ceux qui ont été en rapport avec M. Canning. Je n'ai vu M. Canning qu'une fois, lorsque je n'avais encore aucune espérance d'être membre de cette chambre; mais je me souviens comme d'hier du jour où j'entendis les derniers accens, je pourrais dire la voix mourante de cet homme illustre; je me rappelle l'éclair, l'éblouissant éclair de ce regard et la puissance de ce front impérial. Mais quand verrons-nous encore un autre Canning, un homme qui menait cette chambre comme un coursier de noble sang, comme Alexandre conduisait Bucéphale (on rit), dont on disait qu'on ne savait lequel était le plus fier du cheval ou du cavalier? Je remercie l'honorable membre qui a souri. Les pulsations du cœur national ne sont plus aussi hautes qu'autrefois. Je sais que le tempérament de cette chambre a perdu son feu et sa bravoure, et je n'en suis point surpris, « puisque le vautour domine où l'aigle régna autrefois. » Le

très honorable baronnet disait jadis que l'Irlande était sa grande difficulté. Je lui demande pourquoi l'Irlande a été sa grande difficulté, et s'il en eût été de même si en 1825 il avait été loyal envers M. Canning? Mais en ce moment, où nous sommes à la veille de donner, sur une question irlandaise, un vote qui peut être fatal à la durée de sa puissance, — il doit sentir que c'est une Némésis qui dictera ce vote, qui prononcera l'arrêt, et qui va marquer d'un sceau irrévocable la catastrophe de sa carrière. »

Ces violentes personnalités eurent un moment l'air de servir la cause du ministre. De prétendus sages, d'habiles modérés, comme on en trouve dans tous les partis, étaient disposés, puisqu'enfin l'abrogation des *corn-laws* était un fait accompli, à entrer en accommodement avec le cabinet. Ces prudes blâmèrent hautement les emportemens passionnés des chefs protectionistes. On les voyait, à la fin de ces brûlantes séances, allumer leurs cigares et sortir de la chambre, bras dessus bras dessous, avec les janissaires et les renégats flagellés par lord George Bentinck. Le ministère exploita ces dispositions qui lui rendirent la confiance. De concert avec quelques meneurs occultes de l'ancien parti tory, on noua une intrigue, et l'on prépara un coup de théâtre dont on attendait un grand effet pour le dernier jour de la discussion. Le fils du duc de Buckingham, un des influens protectionistes de l'aristocratie, le marquis de Chandos, jeune homme de vingt et un ans à peine, venait d'entrer à la chambre des communes. On obtint du duc que son fils ferait un discours en faveur du ministère; on se croyait sûr que cette manifestation détacherait de lord George Bentinck un grand nombre de tories. La scène fut exécutée comme elle avait été convenue. La discussion allait finir; M. Shiel, le grand orateur irlandais, venait de prononcer le dernier discours qu'il ait fait entendre dans la chambre des communes. Il était plus de minuit. A l'heure où les hommes d'état ne prennent pas la parole sans hésitation, dans un moment où allait se décider, au milieu d'une impatience fiévreuse, la destinée du premier politique de l'Angleterre, sur le banc le plus élevé de la section où siégeaient les protectionistes, on vit se lever un pâle jeune homme : c'était le marquis de Chandos. Le patricien adolescent prononça, d'un ton simple et ferme, son premier discours, son discours-vierge, comme disent les Anglais, qui était en même temps le manifeste d'une portion de l'aristocratie et le dernier espoir d'un ministère autrefois si fort. Les ministres et leurs amis applaudirent vivement le marquis de Chandos. La division eut lieu. Le bruit se répandit vite que le cabinet était battu par 73 voix de majorité; un murmure d'incrédulité courut, à cette nouvelle, sur le banc des ministres. « On dit que nous sommes battus par 73 voix! » chuchota sir James Graham à sir Robert Peel. Sir Robert Peel ne pro-

nonça pas un mot et avança le menton; c'était son geste quand il était contrarié et ne voulait pas répondre. Le lendemain, le ministère donna sa démission.

Que ces scènes ardentes et grandioses sont loin de nous! Six années ont passé depuis, et les deux principaux champions dans ce mémorable duel d'un ministère contre son parti ont disparu. Sir Robert Peel et lord George Bentinck sont morts; mais le parti tory est resté, et le second de lord George Bentinck, M. Disraeli, a aujourd'hui la fortune et l'honneur de participer au succès du parti politique qu'on méprisait tant à la fin de 1845.

Je me suis proposé, dans les pages qui précèdent, de rendre compte des intérêts, des idées et des passions qui ont réorganisé le parti tory dans une crise où il a failli périr. Je n'ai pas eu la prétention de juger le grand homme qui provoqua cette crise. Sir Robert Peel a confié en mourant à deux de ses amis, sir James Graham et M. Goulburn, ses papiers politiques et le soin de donner au public ses mémoires et l'histoire de sa vie. Lorsque ses exécuteurs politiques auront acquitté son legs à l'histoire, j'espère pouvoir apprécier avec le scrupule, le respect et l'admiration qu'on lui doit, cette grande figure contemporaine. Si l'on m'accusait d'avoir pris parti contre lui dans l'acte qui mit fin à sa carrière politique, s'il m'était arrivé de heurter trop brusquement le jugement favorable qui a été porté, surtout à l'étranger, sur les derniers actes politiques de sir Robert Peel, je répondrais que ceux qui ne le jugent que par son dernier revirement sont précisément ceux qui méconnaissent la vraie gloire de cet éminent homme d'état. La carrière de sir Robert Peel embrasse les trente années qui se sont écoulées de 1815 à 1846; ne compter dans une vie publique si remplie que la dernière année, celle qui dément les autres, est-ce équitable et raisonnable? Savez-vous où est la gloire de sir Robert Peel? Sa carrière a coïncidé avec une époque qui aura un caractère original et grand dans l'histoire d'Angleterre. Depuis 1815, l'Angleterre a pratiqué avec une application et une intelligence admirables la politique de la paix. D'un côté, elle a travaillé à rajuster ses vieilles institutions, sans les briser, aux mœurs et aux idées du temps par des réformes politiques telles que l'émancipation des catholiques et la réforme parlementaire; d'un autre côté, et ce fut surtout le trait saillant de cette époque, elle a approprié son système financier à la nature, aux besoins, à l'élan des grands groupes d'intérêts qui concourent à sa prospérité matérielle et à sa puissance. Sir Robert Peel a trouvé dans ce double travail l'heureux et puissant usage de ses facultés; mais peut-être, et ce n'est pas sa faute, est-il allé trop loin et ne s'est-il pas arrêté à temps. Sir Robert Peel, en sacrifiant un intérêt politique aussi élevé que l'unité et la perpétuité de son parti à ce qu'il croyait être

une amélioration matérielle, agit comme s'il pensait que les temps ne changeraient pas. En effet, le système du libre échange n'est philosophiquement vrai que dans l'hypothèse de la paix perpétuelle; M. Cobden, qui a continué par les congrès de la paix la ligue du *free trade*, a été logique. Cette situation des développemens réguliers et de la paix européenne allait finir au moment où Peel agissait comme s'il l'eût crue éternelle. 48, auquel Peel préludait, et dont un pape après lui fut le précurseur, allait ouvrir une ère de réactions révolutionnaires et de déchiremens imprévus. L'Europe allait être comme cet homme ivre à cheval auquel Montaigne compare l'ame humaine, qui verse à droite si on le pousse de gauche, à gauche si on le pousse de droite, et qu'on ne peut rétablir sur son séant. L'Angleterre elle-même n'est-elle pas aujourd'hui un peu comme cet homme? Ce n'est déjà plus sur les lois de douane si aimées de sir Robert Peel que les ministères tombent, c'est sur les lois de milice. On dit que les négocians s'apprêtent à devenir *rifflemen*. Et qui assurerait que le *free trade* de M. Cobden n'aura pas un jour à Londres le succès que les congrès de la paix ont eu à Francfort et à Paris?

Lord George Bentinck avait le vague pressentiment de ces volte-faces si fréquentes dans l'histoire : il plaçait au-dessus des théories économiques l'intérêt de la perpétuité d'un grand parti national et parlementaire, c'est-à-dire la conservation des forces politiques de son pays. Dans les heures les plus difficiles, lorsque la résurrection du parti tory paraissait le plus incertaine, ce vaillant homme avait coutume de dire : Je mourrai à la tâche, ou je réussirai. Lord George est mort, et son œuvre a réussi après lui. Il continua jusqu'en 1848 la vie laborieuse, remplie et dévouée que nous avons décrite. Il connut, lui aussi, les dégoûts de la défaite et l'exaltation du succès. Pour empêcher l'application du *free trade* aux sucres des colonies anglaises, lord George Bentinck obtint de la chambre des communes la nomination d'un comité d'enquête. Il dirigea, comme président, avec une perspicacité, une activité, une application extrêmes, les travaux immenses de ce comité; cependant il ne put faire adopter ses conclusions par ses collègues. Le surlendemain du jour où il avait éprouvé cet ennui, M. Disraeli le trouva dans la bibliothèque de la chambre des communes, à la recherche d'un livre dans les rayons. Il avait l'air soucieux. La veille était le grand jour des courses d'Epsom. Or le Derby avait été gagné par *Surplice*, un des chevaux du haras que lord George Bentinck venait de vendre pour se livrer tout entier aux ingrats devoirs de la vie politique. Il ne dissimula pas sa défaillance à M. Disraeli.

— J'avais travaillé pour ce but toute ma vie, lui dit-il, et à quoi l'ai-je sacrifié?

M. Disraeli essayait de le consoler.

— Vous ne savez pas ce que c'est que le Derby? reprit lord George avec un soupir.

— Oui, je le sais; c'est le *ruban bleu* (1) du *turf*.

— C'est le ruban bleu du *turf*, murmura lord George, et il alla s'ensevelir dans un in-folio de statistique.

Mais, quatre jours après, la même question de protection coloniale était posée devant la chambre; les voix se partagèrent; lord George, qui présidait la chambre comme président du comité, fit, par son vote, pencher la balance en faveur de la conclusion de son rapport. En ce moment, il oublia « le ruban bleu du *turf*. » Il n'aurait pas donné pour cet instant d'exaltation tous les succès et toutes les gloires des courses de printemps ou d'automne. Il vint à M. Disraeli l'œil étincelant, la narine dilatée. « Nous avons sauvé les colonies, lui dit-il; elles sont sauvées. C'est le glas du *free trade*. » Quelques mois après, cette franche, robuste et véhémente nature n'existait plus. Lord George Bentinck mourut d'un coup de sang dans la vigueur de l'âge (il n'avait pas cinquante ans); il allait à pied faire une visite à un de ses voisins. Cet homme, qui avait régné sur les champs de course et remué tumultueusement les assemblées parlementaires, tomba et expira sans assistance, dans un chemin de campagne, à une demi-lieue du château héréditaire de sa famille.

Après un court interrègne, M. Disraeli succéda à lord George Bentinck comme *leader* du parti tory dans la chambre des communes; j'eus, à la fin de la session de 1849, la satisfaction de le voir assis au premier banc à la gauche du *speaker*, à la place habituelle du chef de l'opposition. La vie parlementaire n'a plus été agitée, durant les trois dernières années, des émotions que nous avons racontées. Les époques calmes sont les plus favorables à l'apprentissage, sinon aux éclatans succès, des fonctions de *leader*. Ces dernières années ont été très utiles, sous ce rapport, à M. Disraeli. Elles lui ont donné le temps de se rompre à toutes les discussions pratiques, et il y est devenu expert au maniement des détails financiers et économiques, particulièrement goûté dans les chambres anglaises. Comme tacticien, il a déployé de remarquables qualités. Il a agrandi progressivement la situation de son parti, si bien que déjà l'année dernière il réduisit, sur la question agricole, la majorité de lord John Russell à quatorze voix seulement, et ébranla le ministère dont ses amis et lui viennent de prendre la place. D'ailleurs plusieurs circonstances favorisèrent les progrès du parti tory. Les classes agricoles n'avaient pas apporté une grande ferveur aux élections de 1847, parce qu'à cette époque, grace à la disette qui maintenait les prix du blé à un taux élevé, elles n'avaient point encore senti

(1) L'ordre de la Jarretière.

l'effet des dernières mesures de sir Robert Peel. Elles ont beaucoup souffert depuis et se sont ralliées avec ardeur aux tories. En outre, les événemens de 1848 ont produit en Angleterre, comme dans tout le reste de l'Europe, une réaction vers les idées et les intérêts conservateurs. Cette réaction a également profité au parti aristocratique réorganisé. La décadence du parti whig a enfin secondé la marche ascendante du nouveau torysme.

Rien de maladif et de triste en effet comme les dernières années du ministère de lord John Russell. L'Angleterre a eu rarement à sa tête un gouvernement plus faible et plus tiraillé, et à la fin plus abandonné de l'opinion. Cette débilité chronique et ce discrédit final tiennent à plusieurs causes générales. La première est l'état de division et de confusion où les derniers actes de sir Robert Peel ont jeté les partis dans la chambre des communes et la pénible nécessité dans laquelle lord John Russell s'est trouvé de ne vivre qu'avec des majorités de coalition et de hasard, majorités changeantes, par conséquent incapables de fournir la base parlementaire, fixe, solide et permanente, qui seule peut soutenir un gouvernement fort. Le second vice du cabinet de lord John Russell a été l'esprit d'exclusivisme qui en a marqué la composition. Les whigs sont, comme on le sait, une confédération aristocratique à la tête d'une clientelle libérale; ils ont toujours été célèbres en Angleterre par leur jaloux esprit de caste; cette coterie patricienne s'est fermée en tout temps, bien plus que le parti rival, à l'avénement d'hommes nouveaux et de plébéiens illustres. Un mémorable exemple de cette jalousie aristocratique est celui de Burke, dont les whigs confinèrent le génie dans un emploi secondaire, et qu'ils n'admirent jamais dans un cabinet. Lord John Russell a outré la tradition de son parti. Trois familles alliées, les Greys, les Elliot, les Russell, remplissaient à elles seules les grands emplois du ministère. Il semblait, comme on le disait plaisamment, qu'il fallût, pour être ministre, descendre de l'arrière-grand'-mère de lord John Russell. Ce n'était plus de l'aristocratie, c'était de l'oligarchie. A force d'exclure, le ministère whig s'est isolé; il s'est lui-même exclu du courant des forces vives et des sympathies du pays. La troisième et profonde raison de la décadence des whigs est la sénilité de leurs chefs. Depuis vingt ans, ce parti ne s'est jamais rajeuni : il a perdu un grand nombre d'hommes de talent, il ne les a pas renouvelés. La séve de la jeunesse n'est montée que dans les rangs du parti tory. Le ministère whig était un gouvernement sans verve, sans souffle, sans verdeur. Or, le rôle de chef de parti demande une richesse de volonté et d'action qui n'appartient qu'à la jeunesse. C'est encore une des leçons que nous avons payées cher : les vieux donnent leur âge aux partis qu'ils veulent conduire, et ils en retirent la force, l'espérance et l'élan vers l'avenir, qui leur manquent à eux-mêmes.

Mais la principale cause du succès des tories, ce sont les héroïques efforts qui les ont fait renaître en 1846 de la crise où ils semblaient devoir périr. La résurrection du torysme a été la victoire du principe parlementaire de la fidélité des partis, chefs et soldats, à leurs doctrines et à leurs intérêts traditionnels. Seuls alors les tories ont été les défenseurs de ce principe; ils en recueillent aujourd'hui le fruit. Depuis 1846, il n'y a plus eu en effet de majorité dans la chambre des communes; mais les tories ont eu sur les tronçons de partis qu'ils avaient en face d'eux l'avantage d'être la fraction la plus nombreuse, et de former un tout homogène et discipliné, marchant du même pas au même but. Les fanfarons du parti libéral n'en sont pas là. C'est une chose curieuse d'énumérer les élémens contradictoires qui ont formé en général la majorité flottante de lord John Russell. Il y a les whigs purs, la coterie des anciens amis de sir Robert Peel, l'école de Manchester, les radicaux et les libéraux irlandais. Ces cinq fractions ne sont en général d'accord que sur le *free trade;* l'énumération seule en fait sentir la faiblesse. C'est une coalition ingouvernable comme toutes les coalitions. Ce ne sont que des appoints de majorité. La seule cohésion, la seule unité, la seule base de majorité est dans le parti tory. L'instinct du pays ne s'y trompe pas. Les élections partielles sont, depuis plusieurs années, favorables aux tories. C'est un infaillible symptôme du mouvement des esprits, c'est un signe précurseur des avantages que les tories doivent attendre de la dissolution de la chambre actuelle et des élections qui auront lieu cette année.

Voilà les leçons et les lumières qui se dégagent du volume plein d'intérêt que M. Disraeli vient de publier sur les premières campagnes du nouveau parti tory et sur l'homme qui fut le héros et le martyr de cette grande cause.

Pour M. Disraeli aussi bien que pour son parti, aujourd'hui la scène change, une autre ère s'ouvre : M. Disraeli est ministre de la reine d'Angleterre, chancelier de l'échiquier, *leader* du nouveau parti du gouvernement dans la chambre des communes. Le rôle est différent; l'acteur y recueillera-t-il les mêmes succès? Question pleine d'intérêt, lorsqu'il s'agit de l'avenir d'un homme, d'un écrivain, d'un orateur, d'un chef de parti tel que M. Disraeli!

Les difficultés de sa nouvelle tâche seront assurément considérables. Lord Derby, comme chef du ministère, aura sans doute la principale part dans la responsabilité, dans l'initiative des mesures du gouvernement; mais lord Derby est membre de la chambre des lords : il n'a pas accès dans la chambre des communes, théâtre des grandes discussions et de la véritable guerre des partis. M. Disraeli portera donc tout le poids de la défense des mesures du gouvernement dans la chambre populaire. Questions financières, commerciales, coloniales, questions in-

térieures et extérieures, lui seul devra exposer, sur tout l'ensemble et tous les détails de la politique anglaise, les plans et les vues du ministère. S'il n'est pas l'inspirateur suprême, il sera l'orateur le plus apparent du cabinet. L'éclat de cette haute situation en fait mesurer les difficultés vertigineuses : se trouver seul en face des hommes les plus expérimentés et les plus éloquens de tous les partis, avoir pour cliente une vieille et fière aristocratie avec ses traditions et ses intérêts permanens étroitement serrés à la vie d'un grand peuple; — à un moment où les révolutions projettent sur l'avenir de l'Europe et peut-être de l'Angleterre des périls inconnus, entrer au pouvoir à la même place tour à tour occupée, en ce siècle, par Pitt, par Fox, par Canning et par Peel! c'est enivrant, mais n'est-ce pas formidable?

Déjà les ennemis intimes essaient de fasciner du mauvais œil de l'envie le nouveau chancelier de l'échiquier. Ils disent qu'il n'a aucune expérience administrative, qu'il n'aura pas la parole assez rapide pour répondre à tous les coups; que sais-je? ils exploitent surtout contre lui le préjugé que l'on a si long-temps retourné contre Burke, Canning et lord John Russell lui-même, le grossier préjugé qui faisait déjà dire à ce brutal de Tallemant des Réaux : « Un *jeandelettre* est un animal mal idoine à toute autre chose. » Mais quand on jette un coup d'œil rétrospectif sur la carrière de M. Disraeli, on a lieu de se rassurer : son passé répond de son avenir. M. Disraeli a eu depuis sa jeunesse deux facultés qui sont comme les ailes puissantes du talent, et qui font les personnalités fortes : il a eu deux rares courages, le courage de l'esprit, qui est l'originalité, et le courage de la volonté, qui est la persévérance. Il doit à l'originalité, trait distinctif de son talent, et à la persévérance, nerf de son caractère, le pouvoir qu'il a eu jusqu'à présent de s'assouplir aux choses qu'on eût crues antipathiques à sa vocation. M. Disraeli est une des natures les plus perfectibles de ce temps; il est de ces hommes privilégiés qui s'étendent et s'élèvent avec la situation qu'ils occupent, et qui ont le don de se transformer et de rajeunir quand il faut. Pour montrer de quelle trempe est sa volonté et les miracles dont elle est capable, il n'y a qu'à rappeler l'anecdote de son début oratoire.

M. Disraeli entra à la chambre des communes en 1837. Il avait alors un peu plus de trente ans. A peine débarqué, le nouveau sénateur voulut, avec une témérité juvénile, faire son *maiden speech*. On raconte que ce fut une bizarre scène . tout autre que M. Disraeli ne se serait pas relevé de pareille chute. Le lyrisme nuageux et prétentieux de sa harangue amusa tellement l'auditoire, que des éclats de rire universels accompagnèrent chaque phrase d'une ritournelle moqueuse, et forcèrent l'orateur à renoncer à la parole au beau milieu de son discours; mais, en se rasseyant, M. Disraeli jeta aux rieurs une phrase

qui valait certes le plus beau discours. C'était le cri prophétique de l'orgueil blessé. Se redressant au-dessus de sa défaite et de son humiliation : « J'ai entrepris bien des choses, s'écria M. Disraeli avec une colère contenue, et j'ai souvent fini par réussir. Je m'asseois maintenant, mais le jour viendra où vous m'écouterez. » L'Angleterre et l'Europe voient aujourd'hui si M. Disraeli a tenu sa parole; mais alors, en 1837, qui eût dit que l'orateur ridicule deviendrait, dans les communes, le roi de la raillerie? Qui eût dit que de la pointe de sa parole sarcastique, il aurait le pouvoir de décontenancer un jour l'autorité parlementaire la plus accréditée, celle de sir Robert Peel? Qui eût dit enfin que la force de sa volonté conduirait M. Disraeli à la place de ce même sir Robert Peel, et que quinze ans plus tard le débutant sifflé de 1837 serait le *leader* du parti tory et l'orateur du gouvernement dans un ministère présidé par lord Stanley?

Seul, M. Disraeli avait le droit d'espérer sa haute fortune, car il a l'imagination au niveau de la volonté, et, depuis l'âge de vingt ans, son imagination, comme sa volonté, est tournée vers la politique. C'est une particularité intéressante à observer pour l'homme qui réfléchit, et piquante à relever pour le curieux qui s'amuse devant la lanterne magique de l'histoire contemporaine : M. Disraeli a toujours prévu et prédit qu'il serait ministre; ses romans, *Vivian Grey, Contarini Fleming, Coningsby,* étaient ses châteaux en Espagne. Après avoir écrit des romans politiques, il fit pendant plusieurs années, par choix ou suivant la pente des circonstances, de la politique fantasque, et aujourd'hui, en le voyant parvenu au pouvoir, on peut dire qu'il vient de couronner d'un dénoûment vainqueur son meilleur roman, le roman de sa vie publique. Mais, à dater d'à présent, M. Disraeli quitte le roman et passe sur la scène où l'on fait l'histoire. Je souhaite avec espoir que l'histoire ait pour lui le succès qu'a eu le roman. Quels que soient d'ailleurs le mérite et la fortune de M. Disraeli comme ministre, son talent d'orateur restera à l'abri de tous les mécomptes et de toutes les vicissitudes. L'élégance littéraire, la grace et parfois la véhémence éloquente de sa parole arracheront toujours des applaudissemens, même à ses adversaires; car, dans les hasards de l'improvisation, à onze heures du soir, dans une chambre des communes encombrée, lasse et tumultueuse, l'art demeure toujours auprès de M. Disraeli, comme ce joueur de flûte qui, à la tribune aux harangues, se tenait derrière le jeune Gracchus, et donnait à l'ardent tribun la modulation des phrases qu'il jetait en se promenant à la multitude ravie.

EUGÈNE FORCADE.

ELEANOR RAYMOND

HISTOIRE DE NOTRE TEMPS.

Il n'est pas de genre plus national peut-être en Angleterre que le roman de mœurs; il n'en est pas aussi qui se prête mieux au libre déploiement des qualités qui font l'honneur du génie anglais, — l'instinct du vrai, le sentiment vif et délicat des conditions de la vie réelle, observée dans ses plus légers incidens, dans ses plus fugitives nuances. Beaucoup de romans anglais contemporains ont tout l'intérêt d'une enquête où la part des souvenirs et de l'observation égale, si elle ne dépasse pas souvent, celle de la fiction et de la fantaisie. Appeler sur ces touchantes histoires l'attention des lecteurs français, les conquérir en quelque sorte à notre littérature par des reproductions tantôt complètes, tantôt plus libres, et resserrant dans un cadre fidèle les traits essentiels d'un long récit, — ce serait mettre en lumière quelques-uns des plus curieux côtés de la vie anglaise; ce serait aussi faire connaître, par leurs œuvres mêmes, quelques talens dont la critique, si elle n'appelle la citation à son aide, ne suffit pas toujours à révéler toute la valeur. Tel est le but que nous voudrions atteindre en appliquant aujourd'hui à un roman nouveau de l'honorable mistress Norton, *Stuart de Dunleath*, le système d'interprétation qui nous paraît le plus propre à en faire ressortir le charme et le caractère, — à lui assurer en-deçà de la Manche un peu du succès qui l'a déjà accueilli cette année même dans les salons de Londres.

Cette peinture de mœurs aristocratiques est d'une fidélité qu'attestent doublement la vogue qu'elle a obtenue et le nom même du peintre. Petite-fille de Sheridan et mariée au frère de lord Grantley, Caroline-Élisabeth-Sarah Norton a débuté, tout enfant, dans les lettres par une satire contre le *dandysme*. Depuis lors, — et *le Rout des dandies* n'est pas d'hier, — elle n'a cessé de vivre au milieu de la société la plus recherchée, la plus exclusive, — reine enviée des bals d'Almack, lorsque ces fêtes aristocratiques brillaient de tout leur prestige, — victime et victime hautement justifiée des intrigues de ce monde

éblouissant, mais pervers, et enfin, au sein de l'air énervant qu'on y respire, ayant su garder un rang éminent parmi les poètes de son temps. *Les Douleurs de Rosalie, l'Immortel* (1), et — beaucoup plus tard — *le Rêve*, dédié à la belle duchesse de Sutherland, l'ont placée fort près de Felicia Hemans et fort au-dessus de presque toutes leurs émules.

Dans ce dernier poème, mistress Norton a, pour ainsi dire, préludé au roman que nous allons essayer de reproduire. Une jeune fille s'éveille au milieu d'un rêve d'amour et le raconte à sa mère, qui prend texte de cette confidence naïve pour dérouler sous les yeux de son enfant le tableau sévère de la vie réelle et dissiper les illusions dont elle entrevoit le péril. L'amer ressentiment d'une épouse outragée perce, d'un bout à l'autre, dans cette audacieuse peinture, où l'on remarque les vers suivans que nous plaçons volontiers comme épigraphe en tête du récit qu'on va lire :

« Demande au ciel de t'envoyer pauvreté, maladie et mort, tous les maux qu'aspire l'être humain avec le souffle dont il vit, plutôt que de te condamner à user ton existence en ces misérables luttes, — à errer au hasard, sans pardon, courbée sous le poids de ton cœur, — à rêver, comme l'idéal du bonheur, la mort de celle qui succombe indulgente et réconciliée, — ou bien encore, lasse de colère, de mépris, de haine, à venir implorer le pardon du coupable qui t'aura infligé tant de souffrances...

« Cherche, au fond de ton ame déchirée, parmi tes pensées en désordre, celles qui t'ont fait si long-temps délirer; qu'elles prennent sur tes lèvres le langage de la passion suppliante; essaie d'apprendre à cet homme ce que peuvent être les tourmens du cœur. Pleure, prie, épuise tes forces en sanglots insensés; à genoux! et roule-toi sur la terre dure, et que ton corps se replie ainsi que le serpent mortellement atteint.

« Invoque le ciel, qui sait combien ta douleur est vraie. — Appelles-en aux plus doux souvenirs de ta jeunesse, aux joyeuses espérances qui bercèrent tes premiers jours, aux larmes qui ont éteint ta colère, au bonheur qu'il t'a dû et dont il n'a pas gardé la mémoire, à ces angoisses qui te font désirer la mort, — et tu sauras alors comment un homme peut frapper au cœur, d'une main assurée, la pauvre femme qui se débat à ses genoux, la frapper et ne pas avoir pitié! »

I.

Vous avez sans doute rencontré, au bal ou ailleurs, David Stuart, de Dunleath et d'Ardlockie. Sa femme du moins, — une des étoiles de notre beau monde, — lady Margaret Stuart, a, comme dans nos salons, sa place dans votre mémoire. Rarement, en effet, beauté plus sereine, plus radieuse, vivacité plus souriante, naturel plus riche et plus heureux, exprimèrent au même degré la paix d'une conscience que rien n'a jamais troublée, la sécurité d'une ame parfaitement pure.

David Stuart, lui, porte sur sa figure, belle encore et remarquable à plus d'un titre, l'empreinte de quelques soucis et de quelques fatigues. Pour quiconque sait par quelles épreuves et quelles expiations sa jeunesse a passé, — vous les connaîtrez tout à l'heure, — ces rides et cette

(1) *The Undying one.* — C'est le Juif-Errant qui est ainsi désigné.

pâleur précoces n'ont rien qui surprenne, et nul ne s'aviserait d'y chercher la trace d'un remords. Au fait, pourquoi cet homme l'éprouverait-il? Arrivé à la considération et à la fortune, après avoir long-temps désespéré de recouvrer son honneur perdu et les domaines de sa famille passés en des mains étrangères, il jouit pleinement du lot inespéré que le sort lui a fait échoir en lui donnant une femme excellente, des enfans charmans, — leurs portraits en miniature, par Thornburn, furent une des merveilles de la dernière exhibition, — et une existence de tout point enviable, celle d'un riche propriétaire anglais.

Cependant, à bien prendre les choses, ces deux êtres d'élite, lady Margaret Stuart et son époux bien-aimé, auraient à se demander compte d'une sorte d'homicide, plus commun qu'on ne pense. Ils ont tué, — bel et bien tué, — à leur insu, cela va sans dire, — une de ces créatures de Dieu, qu'il met ici-bas pour donner l'idée la plus complète, la conception la plus exacte de ce que doivent être les anges du ciel. Peut-être est-il fort contraire aux lois du récit de révéler par avance le dénoûment qu'il faut faire espérer, et de renoncer ainsi au bénéfice de ces péripéties que nos romanciers modernes savent ménager et varier avec tant de talent; mais peu importe qu'on sache d'ores et déjà quelle mort et quel mariage se trouvent au bout de ce récit. Les ames auxquelles on le destine ne lui en trouveront pas un moindre intérêt pour si peu. On espère du moins que chez les plus blasés en matière d'intrigues et d'imbroglios, il est resté un inépuisable fonds de sympathie pour les douleurs cachées, les crises de la vie intérieure, les drames qui se nouent et se dénouent à petit bruit, dans le secret du foyer domestique, devant le muet auditoire des portraits de famille, et dont quelque vieux serviteur a peut-être seul entrevu l'exposition, le nœud, la scène finale, — témoin craintif, discret, inintelligent d'ailleurs, qui n'a compris qu'à moitié, qui ne dira rien, qui pourrait à peine ajouter un mot de vérité aux mensonges d'une fastueuse épitaphe. Il s'en gardera bien; d'ailleurs son courage n'ira qu'à renouveler de temps en temps les bouquets fanés, les couronnes flétries; son imagination ne se haussera certainement pas jusqu'à leur comparer la pauvre morte qui dort sous la pierre, et à laquelle il rend ce lointain, ce discret hommage.

Eleanor Raymond, — c'est d'elle qu'il va être surtout question, — était la fille du général sir John Raymond, qui a long-temps commandé dans l'Inde, où il mourut, loin de sa femme et de son unique enfant. Il laissait à celle-ci une fortune considérable, et sur cette fortune il avait noblement prélevé 10,000 livres sterling (250,000 francs) pour doter un fils que lady Raymond avait eu d'un premier mariage. Ce fils, Godfrey Marsden, était déjà lieutenant de vaisseau, lorsque cette libéralité inespérée lui permit d'épouser une sienne cousine, insigni-

fiante et docile personne, façonnée de bonne heure à respecter le caractère altier, la rectitude rigoureuse, l'inflexible et grondeuse équité du maître qu'elle se donnait.

La nouvelle de la mort de sir John Raymond et le testament où il avait consigné ses volontés dernières furent apportés en Angleterre par David Stuart, que le général avait eu pour secrétaire pendant les dernières années de sa vie, et qu'il avait institué le tuteur de sa fille.

Au témoignage de tous ceux qui l'ont alors connu, David était un jeune homme comme on en voit fort peu : — plein d'abandon et de graces dans la causerie familière, et réservant pour sa conduite cette précaution extrême qui fait le fonds du caractère écossais. Fils d'un père sottement et follement prodigue, il avait vu fondre sous ses yeux l'héritage qu'il était en droit d'espérer, la gêne remplacer l'aisance, la ruine succéder à la gêne; puis enfin, un beau jour, il avait dû, accompagnant son excellente et digne mère, quitter la terre qu'elle avait apportée en dot, Dunleath, le paradis où s'était écoulée l'enfance de David. Ce coin de terre adoré fut acheté par l'agent d'affaires qui depuis vingt ans était chargé d'en administrer la gestion et d'en percevoir les revenus. Avec le penchant naturel à sa race, le jeune Stuart emporta sous d'autres cieux l'image richement colorée de ce domaine alpestre que ceux de la Suisse devaient lui rappeler plus tard, de son lac bleu bordé de noirs épicéas, de ses grandes roches grises revêtues de mousses aux mille couleurs, de ses *glens* profonds, de ses ravines ombreuses hérissées de larixs argentés, de ses marais enchâssés dans l'or des bruyères, de ses collines aux longs profils empourprés par l'automne et dont les cimes aiguës, dont les flancs bosselés arrêtaient au passage les flocons déchirés de la nue errante. L'Écossais, rêveur comme le Suisse du reste et le montagnard pyrénéen, laisse, en la quittant, la moitié de son ame à sa terre natale, et l'influence nostalgique du *Ranz des Vaches* n'a rien de mieux constaté que celle des *Adieux à Lochaber*, sévèrement interdits, en Amérique, aux musiques militaires des régimens recrutés dans les *Highlands*.

Peu de gens, au surplus, furent appelés par David à recevoir la confidence de ses regrets. Sa mère, femme énergique et patiente, lui avait transmis, en lui donnant sur le monde et la vie les idées les plus rigoureusement exactes, le sentiment de cette réserve austère qui est, chez les hommes, l'équivalent de la pudeur féminine, et qui constitue la dignité du caractère. Après la mort de mistress Stuart, qui le laissait orphelin, — car son père n'avait pas survécu long-temps à la ruine dont il était l'auteur, — l'intrépide jeune homme emporta peut-être dans l'Inde, où il allait chercher fortune, la pensée que, comme lord Clive, il pourrait quelque jour racheter, de l'or conquis par ses rudes travaux, le domaine patrimonial; mais son bienfaiteur lui-même ignora

le vrai mobile de l'activité sans relâche avec laquelle il espérait dompter la fortune rebelle. C'était une passion contenue, un amour caché, plus précieux par cela même, et d'autant plus exalté qu'il s'épanchait moins au dehors, passion redoutable d'ailleurs et féconde en périls dont n'a pas conscience celui-là même qu'ils devraient le plus effrayer.

Tel était l'homme à qui sir John Raymond abandonna sans réserve l'éducation et la fortune d'Eleanor. Rien ne parut plus justifié que cette confiance, et, sous l'œil jaloux de sa mère, la jeune fille, dirigée par une main tout à la fois ferme et douce, atteignit l'âge où se décide le sort des femmes. Une piété solide, des notions morales soigneusement adaptées au rôle qu'elle devait remplir, la désignaient pour le moins autant que sa richesse et sa beauté délicate à l'empressement des jeunes gens à marier. Aussi, lorsqu'elle se produisit dans le monde, chaperonnée, non par sa mère déjà malade, mais par lady Margaret Fordyce, une des femmes les plus à la mode, les prétendans s'offrirent en foule. Aucun ne fut agréé; aucun, il est vrai, n'avait été présenté par David Stuart, dont l'influence souveraine sur l'esprit de sa pupille inquiétait singulièrement Godfrey Marsden, le vertueux, le rigide Godfrey, volontiers hostile au tuteur choisi pour sa demi-sœur par le second mari de sa mère.

Jamais ces deux jeunes gens, que tant de circonstances semblaient rapprocher, n'avaient pu vivre en parfaite intelligence. La sévérité soupçonneuse de l'un ne convenait pas à la fierté de l'autre et à son ferme dessein de remplir, comme il la comprenait, la mission qu'il avait acceptée. Avec un peu d'adresse et quelques procédés obligeans, peut-être le frère d'Eleanor eût-il obtenu plus d'influence et un contrôle plus fréquent sur les actes de la tutelle confiée à David; mais, par des brusqueries déplacées, par d'irritantes méfiances, il avait pour ainsi dire contraint l'orgueilleux Écossais à se retrancher dans la position légale que lui faisaient les termes du testament de sir John Raymond. Il ne faudrait pas croire qu'il obéît en ceci à d'ignominieux calculs : le choc des caractères avait tout fait.

Sans autorité sur David Stuart, Godfrey n'avait pas la confiance d'Eleanor. Ses âpres conseils, ses réprimandes à contre-sens, effarouchaient cette jeune ame, expansive et douce, pénétrée déjà, et depuis qu'elle avait cessé de s'ignorer, par une de ces affections immenses dont nous vivons, nous autres femmes, et qui, détruites ou refoulées, peuvent nous tuer.

Instruite par David aux saints devoirs de la charité, initiée par lui à l'intelligence du beau moral, de la grandeur intellectuelle, habituée à lui soumettre ses jugemens, à n'avoir que lui pour guide dans le dédale de ses premières pensées, de ses impressions premières, Eleanor aimait son tuteur. Elle aimait en lui non pas seulement cette beauté

virile et cet esprit cultivé qui lui assuraient facilement des succès de salon, mais surtout et avant tout ce qu'il avait de plus réellement aimable, la grace d'une infortune noblement portée, l'éclat d'une intelligence à la fois poétique et positive, la séduction irrésistible de quelques rares momens d'abandon dont elle avait en quelque sorte le monopole, et auxquels la réserve habituelle de son jeune tuteur donnait toute la valeur d'un hommage exclusif. Elle l'aimait du reste comme on aime souvent à seize ans, sans trop prendre souci de cette passion naissante et sans interroger l'avenir, sans demander même au présent des réponses précises, s'abandonnant au charme, obéissant au destin, ne doutant guère qu'il n'intervienne à propos, l'heure venue, et n'achève ce qu'on croit décrété par lui.

Vers cette époque, c'est-à-dire avant que rien fût encore survenu qui pût fixer ces vagues entraînemens et les révéler à Eleanor elle-même, son tuteur la quitta pour un voyage de quelques semaines. Bientôt après, elle reçut de lui une lettre qui, l'encourageant à reprendre seule le cours des études qu'ils faisaient en commun, lui annonçait que leur séparation durerait quelque temps encore. La banalité affectueuse de cette lettre, la première qu'elle eût reçue de David Stuart, étonna et froissa le cœur d'Eleanor. Sans bien se rendre compte de ce qu'elle éprouvait, il lui sembla que d'autres mots, plus sentis, auraient dû exprimer un regret plus vrai de cette absence prolongée. Elle pleura sur le chiffon de vélin qui venait, comme porté par un souffle glacial, heurter les tiges frêles de ses illusions en fleur, et pourtant ce chiffon mouillé de larmes alla prendre place dans une petite cassette de bois de sandal, à côté de vingt autres insignifians écrits tracés par la même main, lus, relus chaque jour par les mêmes beaux yeux, souvent humides.

Quelques mois s'écoulèrent; David revint. Eleanor, se jetant sur son cœur, le sentit tressaillir, et crut discerner dans sa voix, toujours affectueuse, un tremblement inaccoutumé. Il semblait harassé; sa pâleur était extrême. Il se remit pourtant, car Godfrey Marsden avait les yeux sur lui, Godfrey, devenu presque odieux à sa jeune sœur par la façon âpre et sèche dont il parlait, en toute occasion, de cet étranger introduit au sein de la famille avec une autorité si grande, une si effrayante responsabilité.

Peu de jours après, le tuteur et la pupille, à la fin d'une longue promenade, étaient assis sur le bord d'une jolie rivière, la Linn aux flots écumeux. La pureté de l'air et du ciel rayonnant et bleu sur leurs têtes ombragées, la durée de leur vagabonde causerie, tout, jusqu'à leur commune lassitude, jusqu'au bien-être du repos qu'ils goûtaient ensemble, provoquait les épanchemens et la confiance. Eleanor, poussée par un irrésistible élan, se prit à penser tout haut.

— Quand j'aurai la pleine possession de ma fortune, demanda-t-elle à David stupéfait, n'en toucherai-je que les revenus annuels? serai-je libre d'employer à mon gré telle ou telle somme, si considérable qu'elle puisse être?

Un sourire forcé contracta les traits de son tuteur, obligé de répondre à cette question si peu prévue.

— Eh! de quoi s'agit-il, mon enfant? lui demanda-t-il à son tour. Voulez-vous donc bâtir un palais italien ou quelque église gothique d'après les dessins que je vous vois crayonner chaque jour?

Puis il broda sur ce thème des plaisanteries qu'Eleanor écoutait rêveuse, et tout à coup :

— Voyons, lui dit-elle, dites-moi ce que coûterait Dunleath?

A ces mots, David Stuart se tourna brusquement vers elle, répétant avec un accent presque irrité les paroles qui venaient de frapper ses oreilles.

— Dunleath, qui était à vendre il y a quelques mois, ne l'est plus, que je sache..., ajouta-t-il ensuite. Mais pourquoi donc, Eleanor, vous complaire à me torturer ainsi?...

C'était la première fois qu'il parlait de la sorte, sur un ton de reproche acerbe, à sa douce pupille. Elle leva sur lui des yeux étonnés.

— J'étais bien loin de vouloir vous offenser, lui dit-elle avec une tristesse indicible.

David, comprimant les pensées qu'il venait de trahir dans un premier moment d'angoisse, prit et baisa la main de son élève.

— Pardonnez-moi, lui dit-il; ma santé n'est pas bonne, et mon caractère s'en ressent. En supposant même que je ne mérite pas votre indulgence,... eh bien! alors même pardonnez-moi.

Eleanor eût excusé chez son tuteur de bien autres torts. Un seul lui semblait presque impardonnable : c'était le charme qu'il paraissait trouver à la conversation brillante de lady Margaret Fordyce, l'attention émue qu'il prêtait à ses chants, lorsque, sollicitée par lui, elle se mettait au piano, l'extrême déférence qu'il accordait à ses moindres fantaisies. Elle étudiait avec une surprise qui ressemblait à de la jalousie ces symptômes d'une affection que ne justifiaient pas complétement à ses yeux les relations établies, dès leur enfance, entre son tuteur et lady Margaret, autrefois voisins de campagne; elle s'inquiétait de trouver tant de différence entre l'affectueux dévouement que David Stuart lui témoignait, à elle, en toute occasion, et l'empressement, le désir de plaire empreints dans ses moindres paroles, dans ses gestes les plus insignifians, lorsqu'il était en présence de l'aimable veuve. Celle-ci d'ailleurs semblait accepter avec reconnaissance ces hommages flatteurs, et lorsque Godfrey Marsden, en l'absence du jeune tuteur, l'attaquait avec sa sévérité accoutumée, Eleanor n'était

plus seule à le défendre, à justifier sa conduite, à reconnaître hautement les obligations que son zèle et son désintéressement avaient imposées à lady Raymond.

Après tout, quand la jeune héritière, dans le secret de son naissant amour, se comparait à sa brillante rivale, elle trouvait de quoi se rassurer. Pour se consacrer à elle, David Stuart avait refusé les offres brillantes du gouverneur des Indes, qui voulait se l'attacher comme secrétaire. Plus récemment encore, le duc de Lanark, le frère de lady Margaret, lui avait proposé la régie de ses immenses domaines avec des appointemens élevés, et, plutôt que de la quitter, il avait écarté cette chance de fortune. La supériorité même de celle qui semblait appelée à lui disputer le cœur de David n'était-elle pas compensée par la différence d'âge, qui, au dire de Stuart lui-même, expliquait cette supériorité? Une femme de vingt-quatre ans, encore dans tout l'éclat de sa beauté, forte de l'usage qu'elle en sait faire, éclipse aisément une enfant que seize printemps n'ont pas encore développée; mais celle-ci a l'avenir pour gage de victoire, l'avenir que celle-là doit commencer à craindre. Eleanor d'ailleurs était belle. Vainement, dans les salons de Londres, où elle venait de se produire, les femmes lui reprochaient-elles de manquer de teint,—vainement quelques connaisseurs en beauté la trouvaient-ils trop grande, et quelques danseurs de profession tant soit peu gauche; — sa pâleur, sa taille élancée, le doux incarnat de ses lèvres, les reflets de sa chevelure luxuriante, l'expression passionnée de ses magnifiques yeux bruns, ne la classaient pas moins, pour les appréciateurs délicats, parmi les types ravissans de cette élégance classique dont le mot de *nymphe* réveille naturellement l'idée, en rappelant à la mémoire charmée les chefs-d'œuvre de l'art grec ou romain, les bas-reliefs de l'Attique, les fresques de Pompéi. Dans une soirée à la mode, on eût dit une statue placée, immobile et blanche, parmi les massifs brillans et bariolés d'un opulent parterre.

Comment sir Stephen Penrhyn put être touché de cette grace virginale, de cette beauté frêle et décolorée, c'est ce qu'il n'est pas facile de comprendre. Riche parmi les riches, on aurait pu croire qu'il voulait, comme tant d'autres prétendans à la main de miss Raymond, unir deux dots d'égale importance, accorder deux chiffres imposans, se donner le mérite et la gloire d'une formidable addition. Rien de tout cela n'était vrai. Dans cette organisation violente, à peine domptée par une éducation d'ailleurs incomplète, la nature avait glissé, probablement par hasard, un penchant inexplicable pour ce qu'elle sait créer de plus doux, de plus élevé, de plus angélique. Ainsi se joue-t-elle quelquefois en ses caprices, soumettant l'athlète le plus brutal au mol ascendant de la faiblesse la plus désarmée. Sir Stephen, ce coureur de renards, ce cavalier indomptable, aux muscles de fer, au cœur de lion, se sentit

pâlir certain jour où il apprit que miss Raymond, après sa seconde saison de bal, allait retourner à la campagne. Sans même prendre le temps d'ôter ses bottes et sa redingote de chasse, il accourut à une heure indue chez le duc de Lanark, le frère de lady Margaret Fordyce, et lui confia ses intérêts, le suppliant de parler pour lui à miss Raymond. Il ne reçut de celle-ci qu'un ajournement assez froidement poli. M. David Stuart était à ce moment à Marseille, où quelques affaires l'avaient appelé. On devait attendre son retour, et prendre ses conseils avant de rien résoudre. Ainsi fut éconduit l'amoureux baronnet.

David revint peu après, plus triste et plus découragé qu'à son premier voyage. Godfrey, chargé de ce soin par lady Raymond, lui transmit la demande de sir Stephen. Le frère d'Eleanor, toujours soupçonneux, espérait surprendre à cette occasion les secrets sentimens du jeune tuteur pour sa riche pupille. Il avait cru deviner que David n'apprendrait pas sans un vif souci le désir, exprimé par tous les parens d'Eleanor, de la voir accepter un parti si convenable, si brillant. Son attente fut déçue. David admit sans peine qu'il était temps de marier miss Raymond, et qu'aucune objection sérieuse ne pouvait être élevée contre le prétendant qui s'offrait. Toutefois il n'entendait contraindre en rien le choix de sa pupille, et voulait savoir d'elle-même si les offres de sir Stephen lui paraissaient acceptables.

Ce fut avec un tremblement mal contenu, avec une angoisse secrète, mal dissimulée sous un menteur enjouement, qu'Eleanor écouta son tuteur lui vanter les avantages solides de l'alliance proposée. Trop intimidée pour lui répondre longuement et peu disposée à lui faire connaître les vrais motifs de son refus, elle prit Shakspeare pour interprète, Shakspeare que David lui lisait souvent. Ouvrant le livre à cette scène où la riche comtesse Olivia rejette les vœux du duc d'Illyrie, elle lui montra du doigt ces vers tant de fois cités :

Your lord does know my mind, etc. (1)

— Ainsi, lui dit-il... cet homme, vous ne l'aimez point; vous ne voulez point l'épouser?

— Non, je ne l'aime point.... Il me serait impossible de l'aimer alors même....

(1) Ton maître me connaît; il ne saurait me plaire.
Je le crois vertueux : sa race qu'on révère,
Ses talens, sa bravoure, enfant, je les connais.
Je sais bien mieux encor; je sais que la nature
Le combla de ses dons... Pourtant, je te le jure,
Je ne pourrais l'aimer. Voici déjà long-temps
Qu'il devrait s'en douter...
(*Twelfth Night or What you will*, act. Ier, sc. v.)

— Achevez!

— Alors même que je ne lui préférerais personne.

David, à ces mots, frissonna des pieds à la tête.

— Vous aimez!... vous préférez quelqu'un!... s'écria-t-il, cherchant à dissimuler une vive agitation.

Eleanor, plus tremblante que jamais, attendait la question qui devait suivre, et qui pouvait décider de son sort.

— Est-il riche? lui demanda, les yeux à demi clos et respirant à peine, le malheureux David. Certes, ces paroles étaient inattendues. Elles ouvraient cependant une issue à l'aveu qui brûlait les lèvres de la pâle jeune fille.

— Non, répondit-elle,... il n'a guère plus que mon père ne vous a laissé...

— Votre père? s'écria David.... Au nom de Dieu! Eleanor, ne me parlez jamais, jamais, de votre père.... Et, quant à épouser un homme pauvre, cela ne saurait être... Votre mère ne saurait y consentir.... Je dois, moi, m'y opposer de tout mon pouvoir.... Et puis, Eleanor... dites-moi quel est cet homme?... dites-le-moi, car en vérité ma tête se perd.... Dites-le-moi, lorsqu'il en est temps encore.... Je puis aujourd'hui quelque chose pour votre bonheur, ajouta-t-il d'une voix étrange.... Demain, ma Nelly, demain peut-être je ne serai plus là....

En ce moment David se montrait à Eleanor sous un aspect tout nouveau pour elle. Il l'avait attirée vers lui comme aux jours de son enfance; comme alors, par un geste affectueux, il passait sur ses longs cheveux une main caressante; sa voix avait des intonations d'une douceur infinie, et cependant quelque chose en lui attestait une sorte de désespoir; ses yeux, qu'il voulait rendre supplians, brillaient d'une flamme concentrée; ses paroles, malgré lui brèves et convulsives, se démentaient elles-mêmes, et, voulant rassurer, inspiraient la terreur.

Cette terreur et la contagion du trouble poignant où elle voyait son tuteur étaient au-dessus des forces d'Eleanor. Les larges battemens de ce cœur, auquel le sien tenait déjà par tant de liens, la frappaient comme autant de commotions voltaïques. Elle sentit ses genoux se dérober sous elle, et, sans pouvoir prononcer le nom qui eût tout fait comprendre, elle tomba évanouie auprès de son tuteur épouvanté. Godfrey et lady Raymond, accourus au bruit de sa chute, accablèrent David Stuart, l'un de ses reproches, l'autre de ses questions; mais il ne leur répondit point, abîmé dans une anxiété profonde. Ce fut Eleanor, bientôt revenue à elle, qui se chargea de tout expliquer. Resté seul, David appela son domestique, et donna les ordres nécessaires à un prompt départ.

Le soir même, Eleanor, assise auprès de sa fenêtre, regardait vaguement les jardins endormis, les parterres mouillés de rosée; elle vit

avec une profonde surprise son tuteur arrêté sur la terrasse, en face d'elle, les bras croisés sur sa poitrine. Malgré les obstacles qui la dérobaient à sa vue, elle crut un moment qu'il l'avait devinée où elle était, car il leva vers elle des mains suppliantes; mais, tandis qu'elle délibérait avec elle-même si elle pouvait ou non répondre à ce pressant appel, David s'éloigna d'un pas rapide, et disparut à l'angle du pavillon.

Le lendemain, à l'heure de son réveil, on vint annoncer à miss Raymond que David Stuart avait quitté le château. On lui remit en même temps une lettre où le malheureux, écrasé de remords, et sans essayer une justification impossible, lui révélait le secret honteux de sa vie, l'odieux abus qu'il avait fait d'une confiance trop complète et trop loyale.

En deux mots, David Stuart avait ruiné sa pupille. Par un concours fatal de circonstances, placé un moment entre la possibilité de racheter Dunleath et le besoin de se procurer la somme nécessaire à ce rachat, il avait cru résoudre le problème en avançant, sur les fonds dont la gestion était en ses mains comme gardien de la fortune d'Eleanor, une somme énorme à des banquiers écossais, trafiquant avec l'Inde et sur le point de faillir. Cette somme devait les sauver. Une prime considérable était offerte. Les chances de l'affaire semblaient excellentes. Oubliant tous ses devoirs, cédant à la tentation de toute sa vie, David s'était laissé séduire. Un double châtiment l'attendait. Dunleath, mis en vente, avait été racheté par les héritiers du propriétaire, et, quelques mois plus tard, les deux maisons d'Édimbourg et de Calcutta, où se trouvait la fortune d'Eleanor, avaient à la fois suspendu leurs paiemens. L'un des associés s'était brûlé la cervelle; l'autre s'était enfui en Amérique. Ces tristes nouvelles étaient arrivées à David en même temps qu'on lui soumettait les propositions de sir Stephen.

« ... Dans ce naufrage universel de toutes mes idées d'avenir, dans le profond découragement où il m'avait jeté, j'espérai un moment, — ajoutait la lettre en question, — que ce mariage serait possible, et qu'il vous rendrait, en partie, la situation de fortune que ma misérable folie avait compromise; j'espérai que seul je porterais la peine de mon crime, et que mon déshonneur serait votre unique souffrance; mais vous n'aimiez pas cet homme... Vous en aimiez un autre... Tout est donc perdu!...

« ... Quand on vous parlera de moi, quand on maudira, comme elle mérite qu'on la maudisse, ma mémoire méprisée, on vous dira sans doute, Eleanor, que cette affection dont je vous ai donné tant de preuves depuis votre enfance n'était qu'hypocrisie et mensonge. Que vos souvenirs me défendent! Dites-vous bien que je vous ai toujours tendrement aimée; que chaque jour je priais Dieu de m'aider à remplir mes

devoirs envers vous. C'est la vérité, la vérité devant lui, chère Eleanor! »

Bien évidemment, David Stuart n'avait pas soupçonné qu'il pût faire appel, dans cette suprême invocation, à un sentiment plus tendre que celui d'une longue et familière amitié, car au nombre de ses plus vifs remords il comptait celui d'avoir enlevé à sa pupille le droit d'obéir à son cœur en épousant l'*inconnu* sans fortune préféré par elle à sir Stephen. En toute humilité, sans invoquer une autorité qu'il sentait avoir perdue, il lui conseillait d'oublier ce rêve de jeunesse, il l'engageait à ne pas rejeter les vœux du riche baronnet... Ce testament de mort annonçait que l'infortuné ne comptait pas survivre à sa honte. Effectivement, on l'avait vu au point du jour traverser le parc, et marcher seul dans la direction du bureau de poste le plus voisin; mais le long de sa route coulait la Linn impétueuse, et sur les bords de cette rivière, accroché à un arbre dont les rameaux noircis surplombaient les eaux bouillonnantes, on trouva un mouchoir de soie en lambeaux qui fut reconnu par le vieux domestique de David pour avoir appartenu à son maître.

De celui-ci, d'ailleurs, aucunes nouvelles. Son corps ne fut pas découvert; — néanmoins sa mort parut certaine. Eleanor ne versa point d'abondantes larmes; mais elle se relevait chaque nuit, et priait pour l'homme qui l'avait ruinée. Au surplus, le secret qu'il avait ignoré, nul n'en reçut la confidence. Il resta entre elle et Dieu, seul témoin, seul consolateur de ses angoisses. Godfrey Marsden, toujours le même, toujours fidèle à ses principes de rigoureuse droiture, crut devoir restituer à la fille de sir John Raymond les dix mille livres que celui-ci lui avait léguées alors qu'il supposait son unique héritière en possession d'une brillante fortune. — Ce sacrifice, dit-il à Eleanor, je le fais autant à notre mère qu'à vous, et je compte que mon exemple ne sera point perdu... Vous pouvez assurer à lady Raymond une situation que ne lui rendrait pas la modique fortune dont je me dessaisis à votre profit...

Eleanor écoutait sans comprendre.

— ... Sir Stephen Penrhyn consent à vous épouser, malgré votre ruine...

Eleanor tressaillit et allait parler.

— Non!.. ne répondez pas encore, ajouta brusquement son frère. Songez à la santé détruite de notre mère; songez à sa pauvreté, qui est en partie votre ouvrage, puisque votre entêtement pour votre misérable tuteur n'a pas peu contribué à faire négliger mes conseils, justifiés aujourd'hui par l'événement. Prenez le temps de délibérer avec vous-même, et je suis certain que vous consentirez.

Marsden n'avait pas trop compté sur le dévouement de sa sœur. Il

ne sut pas jusqu'à quel degré son consentement fut déterminé par les conseils tracés dans la dernière lettre de David Stuart, et par les caressantes insinuations de lady Margaret Fordyce, accourue auprès d'Eleanor dès qu'elle l'avait sue aux prises avec la mauvaise fortune.

Quand elle revit Godfrey, Eleanor était décidée.

— J'accepte les offres de sir Stephen, lui dit-elle, mais à une condition qui lui sera strictement imposée par vous.

— Et laquelle?

— Il ne me parlera jamais de l'homme qui fut mon tuteur.

Cette condition surprit sir Stephen; mais, après tout et en supposant que ses pensées s'égarassent jusque-là, que lui importait David Stuart mort ou déshonoré à jamais? Pauvre rival à craindre dans un cœur loyal et droit comme l'était celui de sa pâle fiancée!

Le mariage s'accomplit donc.

II.

Incident vulgaire, n'est-il pas vrai, qu'un mariage à contre-cœur? Tant de jeunes filles, qui se croyaient sacrifiées, ont accepté paisiblement leur malheur et se sont faites à leur destinée! Que de compensations d'ailleurs dans celle d'Eleanor! Un mari jeune, riche, brave, amoureux jusqu'à l'oubli de tout calcul, une position sociale enviée par les plus riches héritières des trois royaumes, des alliances, des *connexions* magnifiques, et cela dans un pays où rien n'est plus compté que les priviléges du rang! La splendeur des armoiries, l'importance hiérarchique, les attenances de caste, ne saurait-on aimer à la longue l'homme qui vous donne tout cela, — et qui, pour vous le donner, a bravé l'opinion, la censure de ses proches, l'étonnement d'un monde habitué à tout chiffrer et à mépriser de bon cœur toute folie romanesque?

Fort bien; mais cet homme vous inspire une sorte d'antipathie mêlée de crainte. Sa force dont il est fier, sa volonté absolue, son mépris de la souffrance physique, autant de motifs d'éloignement. Un jour entre autres, Eleanor s'était trouvée à cheval, seule avec son prétendu, sur les bords de la Linn, à l'endroit même où, pour la première fois, elle avait cru que le secret de son amour allait se révéler à David Stuart, et pas bien loin de celui où elle s'était dit que son corps reposait peut-être, arrêté sous quelque rocher de la rive. Mille sombres présages, mille pensers déchirans, mille poignans remords l'assaillirent à la fois... Elle cessa de répondre à sir Stephen, qui continua de lui parler sans s'apercevoir de rien, jusqu'au moment où Eleanor sentit le vertige la saisir et où elle arrêta brusquement son cheval.

— Je ne puis... je ne puis... murmura-t-elle, triste écho de sa conscience révoltée.

Puis elle s'affaissa lentement vers sir Stephen, qui, cette fois, la voyant défaillir, était venu à son aide. Il la reçut et l'étreignit dans ses bras, sa fiancée éperdue, et même en ce moment, où elle avait à peine conscience d'elle-même, elle se sentit frémir. Il lui semblait qu'elle allait mourir étouffée dans ces mains d'Hercule, ces mains tremblantes cependant, et qui voulaient l'arracher à la mort.

Contre ces répugnances instinctives, Eleanor se raidissait bravement; mais encore eût-il fallu trouver quelque point d'appui, et l'amour de sir Stephen, cet amour où l'égoïsme entrait à haute dose, ne se prêtait guère à ces efforts de la jeune fiancée. A tous les dons qu'il lui prodiguait manquaient la bonne grace et le tendre abandon qui seuls pouvaient leur donner quelque prix. Vainement lui fournissait-elle de plein gré les occasions de gagner son cœur; il les perdait par sa réserve à contre-temps, et faute d'oser à propos les saisir, les mettre à profit.

Eleanor avait gardé auprès d'elle, souvenir vivant d'un temps regretté, un vieux domestique, long-temps attaché au service de David Stuart. Elle désirait que sir Stephen, tout vieux, tout inutile que pût être cet homme, voulût bien, pour l'amour d'elle, lui laisser finir ses jours à Penrhyn-Castle.

— Il connaît ce domaine, il pourrait y rester comme concierge, disait-elle, insistant avec douceur après un premier refus. — Sandy était là, dont les regards supplians appuyaient les paroles de sa protectrice.

— Concierge!... il veut être concierge!... Non... la place est prise... Qui diable lui a donné cette idée? ajouta sir Stephen en toisant le vieillard d'un air soupçonneux qui surprit Eleanor...

— Voyons, reprit-elle, essayant de sourire,... concierge ou non, jardinier, sous-jardinier, homme à tout faire,... ce qu'il vous plaira, pourvu qu'il reste avec nous.

Il n'était pas malaisé de satisfaire gracieusement à ce vœu modeste, et, sans être bien adroit, sir Stephen pouvait tourner en plaisanterie familière, en joli marché d'amour, une complaisance impossible à refuser; mais entre Eleanor et lui aucune intimité vraie n'avait encore pu s'établir. Il concéda maladroitement, comme contraint, la faveur si simple qu'on réclamait de lui. Et lorsque Eleanor lui tendit la main pour le remercier, s'il baisa, non sans ardeur, cette main glacée, ce fut en silence, ne trouvant pas un mot pour traduire à ce cœur délicat et fier les désirs dont il était dévoré.

De même après le mariage, et quand ils quittèrent Londres, Eleanor témoigna-t-elle vainement le désir d'aller passer à Penrhyn-Castle ces premières semaines, où il était si naturel de chercher un peu de soli-

tude : c'était la saison des chasses, et sir Stephen avait l'habitude de passer deux mois d'automne à Glencarrick, chez sa sœur, lady Macfarren. Il prétexta la convenance d'une présentation immédiate, et il fallut partir pour Glencarrick. Eleanor obéit à regret. Elle eût peut-être résisté davantage, si elle eût connu les dispositions de lady Macfarren à son égard. En bonne Écossaise, cette noble dame avait trouvé tout simple que son frère épousât la plébéienne Eleanor, quand celle-ci comptait encore parmi les riches héritières des trois royaumes; mais, en apprenant qu'il persistait dans ses prétentions après qu'il la savait ruinée, elle éprouva un vif dépit, fort augmenté lorsqu'elle vit ses remontrances inutiles, ses conseils négligés, son autorité d'aînée parfaitement méconnue. Dans ses idées, un pareil entêtement chez son frère ne pouvait tenir qu'aux intrigues dont il était entouré, à l'ascendant pris sur lui par lady Raymond et par Eleanor, conspirant à l'envi pour capturer un si beau parti. Aussi avait-elle refusé de venir au mariage, et cela dans des termes qui n'avaient point permis à sir Stephen de montrer sa lettre, sous peine de voir Eleanor rompre à l'heure même cette union qu'elle accomplissait comme un pieux sacrifice, sans se douter que personne y pût voir un calcul intéressé.

Quand elle entra dans la salle basse lambrissée de sapins où se tenait volontiers la châtelaine de Glencarrick, elle ne put dissimuler quelque peu de surprise à la vue de cette dame, dont la taille et les proportions masculines, la raideur osseuse, les façons viriles, l'eussent moins déconcertée, si son accueil eût été plus cordial; mais à peine lady Macfarren, qui avait rudement serré la main de son frère, daigna-t-elle accorder une demi-révérence à la belle-sœur qu'il lui présentait. D'avance elle l'avait, comme on dit, prise à guignon, et s'était promis de lui faire payer cher les bénéfices de son alliance avec une famille où elle n'entrait que par surprise et par fraude, sans y apporter ni le contingent de noblesse ni l'accroissement de fortune que l'on avait droit d'attendre d'elle.

— Vous paraissez fatiguée, lui dit-elle enfin, lui faisant signe d'approcher du feu... Vous êtes bien pâle.

— Je ne suis pas très fatiguée, reprit doucement Eleanor; mais je n'ai jamais beaucoup de couleurs.

— Ah! c'est différent. On nous disait que vous passiez à Londres pour une beauté!... Vous autres belles dames de Londres....

— J'ai fort peu habité Londres, interrompit lady Penrhyn.

— Bah!... Et quel âge avez-vous?

— Dix-sept ans.

— C'est singulier... Vous *paraissez* davantage... A présent que vous êtes mariée, vous pourriez dire tout au juste ce qui en est.

— J'ai eu dix-sept ans en août dernier, répliqua Eleanor, que cet

étrange dialogue commençait à déconcerter, et qui sentait les larmes lui venir aux yeux. Elle s'approcha du feu, ne comprenant rien à une hospitalité si peu gracieuse, et, pour se faire une contenance, se prit à lisser la tête d'un grand chien de race écossaise, présent de David Stuart, qui la quittait rarement, et qu'elle affectionnait plus que de raison.

— Voilà un chien un peu gros pour le salon, remarqua l'aimable maîtresse du château.

— Il est tout simple de le renvoyer s'il gêne, dit Eleanor... Ceci est donc le salon?

— Mais... Pensiez-vous que ce fût la cuisine? demanda aigrement lady Macfarren.

Sir Stephen, au fond, n'était pas content de sa sœur; toutefois ses habitudes de soumission le gênaient pour la rappeler à l'ordre. Il lui fit remarquer pourtant que l'étrange décoration de la pièce où ils étaient, — les bois de cerf appendus de tous côtés aux murailles, — l'odeur de résine qu'exhalaient les boiseries, — expliquaient la question d'une jeune femme arrivant pour la première fois dans une maison de chasse.

Eleanor se hâta d'ajouter qu'elle trouvait la pièce fort bien décorée, et que l'odeur du sapin lui était particulièrement agréable.

— C'est bon, c'est bon, reprit lady Macfarren, qui parut se laisser fléchir... On fera de vous une montagnarde.

— C'est cela..., une montagnarde, répéta derrière Eleanor une petite voix aiguë; et, se retournant, elle aperçut, au fond d'un grand fauteuil de malade, un petit être souffreteux qui s'épuisait pour elle, depuis son entrée, en sourires avenans.

Ce n'était rien moins que le comte de Peebles, un cousin germain de lady Macfarren et de sir Stephen Penrhyn, — chétif et malingre rejeton d'une tige robuste, — que la châtelaine de Glencarrick entourait de soins et d'égards fort inusités chez elle. Ce dévouement s'expliquait de reste vis-à-vis d'un proche parent resté célibataire, — devant mourir tel, selon toute apparence, — et dont le titre avec la fortune pouvait un jour grossir le lot d'un cadet.

Lady Raymond, dont la voiture suivait à peu de distance celle des nouveaux mariés, arriva sur ces entrefaites. Plus délicate encore que sa fille et les nerfs ébranlés par la fatigue d'une longue route, elle eut à subir l'émotion d'un accueil encore moins obligeant. Aussi tout à coup la vit-on éclater en sanglots à je ne sais quelle question saugrenue de sa rude hôtesse.

— Eh bien! qu'avez-vous?... lui demanda celle-ci, encore plus irritée que stupéfaite.

— Chère mère! s'était en même temps écriée Eleanor.

— Excusez-moi, répondit lady Raymond.... Je ne savais pas.... La surprise... Tout ceci me semble si nouveau...

— En tout cas, reprit lady Macfarren, si vous êtes étonnée, je le suis au moins autant que vous... Et voilà de quoi vous consoler... Maintenant il est tard... montons chacun chez nous.

Quand sir Stephen et sa femme furent seuls :

— Je voudrais, lui dit-il, que votre mère évitât avec soin tout ce qui peut blesser ma sœur.

Le regard étonné par lequel fut accueillie cette étrange recommandation rendit sir Stephen un peu honteux de lui-même, et, selon l'usage, il n'en fut pas pour cela de meilleure humeur.

— Oui, reprit-il avec impatience, il faudra tâcher que ces dames s'accommodent l'une de l'autre. Ma sœur est une femme très supérieure; elle a l'orgueil de son sang et l'habitude de compter pour beaucoup dans nos décisions de famille. Mon mariage n'a pas eu, — la faute en est à certaines circonstances inutiles à rappeler, — son entière approbation. Par toutes ces raisons, sur lesquelles je glisse, mais que vous devez comprendre, il serait bien à vous et à votre mère de faire quelques concessions.

Des concessions! Ce mot bizarre ne présentait à Eleanor aucun sens précis, et elle semblait en attendre le commentaire. Sir Stephen s'irritait de plus en plus, ne pouvant réussir à se faire entendre.

— Ma sœur est bonne quand elle veut, reprit-il; mais il ne faut pas l'affronter.

— L'affronter?

— Oui, l'affronter... C'est assez clair, ce me semble... Elle n'aime pas à rencontrer trop d'indépendance... surtout quand... quand cette indépendance n'est pas de saison... Comprenez bien ceci,... faites-le comprendre à votre mère, et tout ira sur quatre roues.

— Dois-je penser que lady Macfarren peut se trouver offensée sans raisons? demanda Eleanor après un silence de quelques instans.

— Sans raisons, je ne dis pas... Elle a toujours *ses* raisons... mais elle est fière. Vous l'avez irritée en lui répondant sur un ton que votre âge, à ses yeux, ne vous permettait pas de prendre.

— Mon âge! se dit Eleanor; mon âge! et sans doute aussi ces autres motifs qui font que toute indépendance est chez moi hors de saison. — Car elle avait compris les paroles et surtout l'hésitation de son mari. Pour la première fois, elle venait de se dire qu'en effet elle lui devait, ainsi que sa mère, d'échapper à ce que le monde appelle la pauvreté. — Mais enfin, pensait-elle aussi, lui ai-je demandé sa main comme une aumône? l'aurais-je acceptée à ce titre? Cet amour qu'il me témoignait, l'ai-je souhaité? Puisqu'il m'a choisie et voulue pour sa femme, que sa sœur approuve ou non ce mariage, ne me doit-il pas tendresse

et protection? Et lorsque je pensais à lui demander de me venir en aide, est-il juste, est-il naturel que ce soit moi qu'il blâme, moi qu'il avertisse de courber la tête?

Ces doutes, ces anxiétés jetaient sur l'avenir de la jeune femme un voile épais que son esprit se fatiguait à vouloir percer.

— Lady Penrhyn, permettez-moi de vous présenter mistress Christison de Dunleath et miss Christison.

Ces seuls mots, prononcés par lady Macfarren au moment où on se mettait à table pour dîner, firent tressaillir Eleanor. Elle avait devant elle la veuve et la fille de cet homme d'affaires auquel David attribuait la ruine de son père, et qui, du produit de ses rapines, avait acheté ce Dunleath, l'objet de tant de désirs auxquels la pupille de David s'était si ardemment associée. Mistress Christison n'avait rien de remarquable qu'une sorte de bienveillance banale et bavarde. La fille était, des pieds à la tête, une vieille fille. Depuis l'âge de seize ans, elle songeait au mariage, et il y avait vingt-neuf ans qu'elle y songeait en vain : non qu'elle n'eût trouvé maint et maint parti dont elle eût pu s'accommoder avec des prétentions un peu moins hautes et un moins vif désir de gagner sur le marché; mais il s'était toujours trouvé que, lorsqu'un prétendant s'offrait à Tabitha Christison, il était de ceux qu'elle jugeait indignes d'aspirer à sa main, — et que cette main si précieuse n'avait jamais été sollicitée par ceux que Tabitha Christison, dans le secret de son ame, appelait à l'honneur de la posséder.

Or, s'il est des vieilles filles à qui rien ne manque, pour figurer au calendrier, que la canonisation, — tendres et nobles ames qui, par des liens volontaires et sacrés, remplacent le joug conjugal, sœurs de charité près des malades, mères d'adoption pour l'orphelin, auxiliaires bénis d'une veuve chargée de famille, — il est une autre race de vierges surannées, toujours complotant, toujours médisant, toujours mêlées à toutes sortes d'intrigues, confites en flatteries, gonflées de fiel et de jalouses fureurs, impatronisées chez les autres en dépit de toute résistance, de tout mauvais procédé, de toute insinuation fâcheuse, et, comme le ver au cœur du fruit, insectes immondes au cœur des familles, rongeant et gâtant à plaisir les plus belles.

A cette classe appartenait Tabitha, plus familièrement appelée *Tib*. Assez généralement connue pour n'être plus admise que dans un fort petit nombre de maisons respectables, elle s'était maintenue à Glencarrick à force de souplesse et de complaisance pour l'altière humeur de lady Macfarren. En outre, elle se rendait utile, indispensable même, par les menus soins auxquels elle avait habitué le pauvre malade dont on y cultivait l'héritage. Tib était si bonne! Tib faisait tout ce qu'on voulait; elle jouait au piano vingt *reels* de suite, s'ils étaient nécessaires; manquait-il un vis-à-vis? elle figurait à la contredanse; elle avait des

recettes admirables contre le rhumatisme, et de non moins admirables pour la conservation du gibier. Voulait-on des tricots de Shetland? c'était elle qu'il fallait charger de les acheter; on les avait au plus bas prix imaginable. Jamais, lorsqu'elle partait pour Édimbourg, on ne lui ménageait les commissions les plus multipliées, les plus fatigantes; jamais elle ne se refusait à servir de plastron, lorsque quelque convive ennuyé se débarrassait, à ses dépens, d'un surcroît de moqueries. Et si par hasard toutes les chambres du château se trouvaient encombrées, qui donc, si ce n'est Tib, se réfugiait modestement dans quelque recoin du grenier?

Qu'eût dit lady Macfarren, si quelque génie bienfaisant lui eût tout à coup montré le revers de ce dévouement si absolu, si commode? qu'eût-elle dit si elle se fût avisée de soupçonner que l'humble Tib, sans tambour ni trompette, à petit bruit, par des chemins tortueux et couverts, resserrant peu à peu ses lignes de circonvallation, tendait à devenir... comtesse de Peebles! Oui, ce grand projet, éclos dans un accès de fiévreuse ambition, Tib, depuis des années, le nourrissait et le voyait prendre consistance. Cette servilité universelle, cette patience inaltérable, c'était l'encens qu'elle brûlait au pied de sa grotesque petite idole enfouie entre quatre coussins, dans ce grand fauteuil auquel le coin du feu demeurait réservé de droit. C'était pour rester dans le voisinage de Glencarrick (et du comte), que, faisant violence à ses goûts naturels, Tabitha Christison avait forcé sa mère à conserver Dunleath. Étrange amour que celui de Tib pour son malade! ses filets, à elle, c'étaient des flanelles chauffées à point; ses charmes, des embrocations rhumatismales. Peu à peu, par des progrès lents, imperceptibles, mais réels, elle s'assurait de sa proie. L'hameçon pénétrait déjà; déjà elle pouvait, sans trop d'efforts, diriger où bon lui semblait, malgré des résistances de plus en plus faibles, cette volonté débile; mais elle ne se pressait pas de la tirer sur le rivage : la ligne risquait encore de casser.

Et cependant lady Macfarren, ne pouvant se méfier d'une ambition si folle en apparence, ne pouvant croire que la fille d'un agent d'affaires eût élevé ses prétentions jusqu'au chef (nominal) d'une aussi grande maison que l'était celle des Peebles, lady Macfarren en était encore à dire vingt fois le jour : — Tib! je vais au jardin; tenez compagnie à lord Peebles... Lord Peebles, je vous laisse Tib... Ou bien encore : — Lord Peebles boîte un peu ce matin; Tib, promenez-le, donnez-lui le bras! — Ordres bienvenus, auxquels Tib déférait avec l'empressement de l'araignée qui s'élance vers le moucheron enveloppé dans ses toiles.

A la vue d'Eleanor, Tib éprouva ce sentiment si naturel aux êtres de son espèce : une atroce malveillance pour tout ce qui est noble,

beau, pur, brillant, élevé. Elle put d'ailleurs trembler, car le comte de Peebles, qui n'avait aucune raison de partager cette aversion, s'était au contraire pris d'un goût subit pour sa belle cousine, et l'un de ses premiers complimens, — témoignage innocent de sa gaieté valétudinaire, — alla droit au cœur de l'ambitieuse vieille fille.

— Vous avez peur, n'est-ce pas, me voyant si ingambe, de n'être jamais comtesse de Peebles?... Soyez tranquille, mon enfant, dit-il à Eleanor en baisant sa main qu'il avait prise et qu'il caressait depuis un moment... je ne compte pas me marier... je resterai garçon, quoi qu'il m'en coûte.

Ces simples paroles étaient assez inquiétantes pour que Tib, s'associant au mauvais vouloir de lady Macfarren, se prît à détester la belle jeune mariée. Il eût suffi pour cela, d'ailleurs, de sa sérénité un peu fière, du calme confiant qu'elle manifestait, et de cette élévation d'ame qui la leur désignait comme un être supérieur, difficile à blesser, inaccessible à leurs hostilités sourdes, et les méritant par cela même. Cependant, et sans tomber expressément d'accord pour cela, elles trouvèrent le défaut de cette brillante cuirasse qu'Eleanor opposait à leurs attaques. Insensible pour ce qui la touchait personnellement, lady Penrhyn se sentait aisément blessée de tout ce qui pouvait offenser ou contrarier sa mère. Lorsque ceci devint bien avéré, les petites mortifications, les négligences calculées se multiplièrent autour de lady Raymond. Il faut connaître la vie à fond pour savoir ce qu'on peut infliger de souffrances à certains êtres nerveux et susceptibles, sans que raisonnablement ils puissent et osent se plaindre. Il faut la connaître aussi pour inventer chaque jour un supplice différent, et, sans laisser prise aux réclamations, raviver la petite blessure de la veille au moyen d'une blessure nouvelle.

Ce grand art fut pratiqué de concert par Tabitha et lady Macfarren pour *humilier* la nouvelle venue, coupable de n'avoir pas ressenti assez vivement leurs premières atteintes. La première avait dit un jour à la châtelaine de Glencarrick : « Lady Penrhyn a *l'épiderme bien sensible,* quand il est question de sa chère mère. » Lady Macfarren, à ces mots, s'était trouvée plus forte, et en avait, *in petto,* remercié Tib.

A quelque temps de là, voici de quelle aimable ouverture Tib fut chargée par lady Macfarren, sans qu'un seul mot eût été, sur ce point, échangé entre elles.

— Je gagerais bien, dit-elle tout à coup à Eleanor, je gagerais bien que vous n'êtes pas encore assez forte ménagère pour calculer au juste ce qu'ajoute une tête de plus à la dépense d'une maison comme celle-ci ?

— Comment l'entendez-vous?

— Voilà une question!... Je vous demande si vous savez de com-

bien les dépenses quotidiennes du ménage sont augmentées par tête de maître?

— Je ne supposais pas qu'à la campagne une *tête* de plus ou de moins pût faire une différence notable; mais, j'en dois convenir, je n'ai jamais fait ce calcul.

— Vous êtes charmante, savez-vous, dans votre naïveté; pourtant demandez à lady Macfarren..... Justement, ce matin, nous examinions ses comptes... C'est étonnant ce qui se dépense ici de plus pendant la saison des chasses.... en bois, en bougies, en gaspillages de toute sorte....

Eleanor jeta les yeux du côté de lady Macfarren, qui rougit quelque peu, mais n'ajouta pas un mot.

— Oui, reprit Tabitha du même ton de voix, nous calculions tout cela, et je m'étonnais que lady Raymond n'eût pas songé à quelques petits arrangemens,... vous savez...

— Mais, allait répondre Eleanor, prise à court et stupéfaite, ma mère se croyait ici en visite?... Cependant elle se tut et regarda derechef lady Macfarren... Cette fois, la glace était rompue, et l'intrépide Écossaise n'hésita plus.

— Sans doute, sans doute.... Même entre parens, cela se fait. Après la mort de mon père, nous avions arrangé avec mon frère qu'il passerait ici trois mois chaque année, et que je passerais trois mois à Penrhyn-Castle..... J'y perdais certainement,.... car une femme et un homme, c'est bien différent, avec le vin, les liqueurs, tout ce qui s'ensuit.... Plus tard, nous avons changé nos arrangemens.... Nous avons établi qu'on paierait tant par tête et par mois : tant pour un garçon, tant pour un ménage, tant par domestique... Mais je ne m'attendais pas au mariage qu'il ferait, et nous ne sommes convenus de rien pour....

— Pour une *tierce personne,* acheva Tib, voyant que lady Macfarren avait quelque peine à finir sa phrase.

Ce jour-là, Eleanor s'était promis de savoir de son mari quand il comptait quitter Glencarrick. Elle fit plus; elle lui demanda formellement de l'emmener chez lui, elle et sa mère.

Quelques ménagemens qu'elle eût mis à lui témoigner ce désir, elle le vit fort mal accueilli. Sir Stephen lui déclara nettement qu'il entendait finir à Glencarrick la saison des chasses, et trouvait singulier que des querelles de femmes vinssent à la traverse de ses plaisirs. — Il avait prévenu Eleanor qu'elle et sa mère avaient à ménager le caractère un peu rude de lady Macfarren; comment ne se l'étaient-elles pas tenu pour dit? A présent, si lady Macfarren était fâchée, il fallait lui faire des excuses. Quant à payer les dépenses de sa belle-mère, il y était tout prêt, si Eleanor le souhaitait, et il regrettait de n'y avoir pas

songé plus tôt; mais il avait cru que, moyennant la restitution des dix mille livres léguées par sir John Raymond à Godfrey Marsden, lady Raymond se trouvait au-dessus du besoin... Au surplus, il ne voulait plus entendre parler de ces tracasseries. A tort ou à raison, lady Macfarren trouvait de la hauteur chez Eleanor; il fallait se corriger de cette hauteur. La paix de la famille exigeait impérieusement ces concessions des plus jeunes aux plus âgés, cette déférence aux opinions, aux préjugés d'un chacun. Quant à lui, jamais il n'encouragerait ce qui pouvait perpétuer des discordes intérieures, et il pensait qu'à cet égard Godfrey Marsden ne dirait pas autre chose à sa sœur. — Puis, avec un jurement à moitié contenu, et jetant assez rudement la porte derrière lui, sir Stephen quitta la chambre.

Eleanor se leva et alla ouvrir la croisée. Un frisson intérieur lui faisait sentir le besoin de respirer l'air du dehors. La matinée était calme et tiède; une forte odeur s'exhalait des bois de sapins et flottait dans l'atmosphère au-dessus du lac bleuâtre, au-dessus des rouges collines. Par-delà ces limites de l'horizon, par-delà celles du monde, le regard d'Eleanor, ardent et vague, semblait chercher les régions où la liberté se cache; puis, tandis que ses yeux restaient attachés sur les tableaux présens, son ame s'élança dans le passé. Ce pays qu'elle voyait, c'était le pays de David Stuart, cette terre qu'il préférait à toutes les autres. Elle reconnaissait ces paysages qu'il avait si souvent esquissés pour elle, et qu'il lui avait rendus familiers. Elle en avait eu soif, de ce beau pays qu'il aimait tant, qu'il décrivait avec tant de feu... Mais n'eût-il pas mieux valu ne le voir jamais que de le voir sans lui, de le voir à de pareilles conditions? N'eût-il pas mieux valu expirer sur son cœur, le jour où ce cœur battait si fort contre celui de sa pupille bien-aimée, que de se retrouver la femme d'un autre.... la femme de sir Stephen?

III.

La vie s'offrait désormais à Eleanor sous un nouvel aspect, vie splendide au dehors, pleine au dedans d'aspérités et de misères cachées. Haïe sans l'avoir mérité, — poursuivie, au sein d'un luxe qu'elle devait à autrui, par la conscience de sa pauvreté que tout lui rappelait et qui lui avait été reprochée, — entourée de nombreux serviteurs et plus dépendante qu'aucun d'eux, — elle fut contrainte, pour ne pas succomber à ses ennuis, de se replier en elle-même, de s'absorber dans les soins qu'exigeaient et la faible santé de lady Raymond et l'éducation des deux enfans jumeaux qu'elle donna, dès la première année de leur mariage, au maître orgueilleux, impatient, irascible, dont elle avait accepté le joug.

Ces deux enfans, nés à la même heure, grandirent dans des condi-

tions différentes. Frédérick, le dernier venu, avait pour lui la fraîcheur, la force, la vivacité; Clephane, au contraire, était doux, maladif, mélancolique. On devine lequel des deux était le favori de leur mère, attentive à réparer l'injustice apparente de la nature. Sir Stephen, en revanche, préférait Frédérick, sa malice, sa gaieté, jusqu'à ses révoltes précoces.

A côté du berceau où dormaient côte à côte ces deux anges gardiens, Eleanor plus d'une fois se rappela le singulier tableau d'un artiste portugais, Siquiera, qui, sur la même toile, voulant représenter l'enfer et le paradis, a étendu sous les pieds des élus, comme un doux tapis de fleurs fraîchement écloses, un lit de figures enfantines. Elle trouvait, dans la contemplation de ces deux sourians chérubins, la force nécessaire à tous ses chagrins, une compensation à toutes les souffrances qu'elle étouffait secrètement. Par eux, elle vivait dans l'avenir, non dans le présent stérile, non dans le passé rempli de souvenirs accablans. Ce fantôme dont sa mémoire était hantée, l'image de David Stuart expiant par une mort terrible des torts qu'elle lui eût si aisément pardonnés, s'effaçait peu à peu, et le regret cédait la place aux espérances.

A Londres cependant plutôt qu'à Penrhyn-Castle, plutôt que dans cette orgueilleuse demeure féodale enfouie parmi les sapins, Eleanor se sentait vivre : non qu'elle aimât le monde, ou prît grand intérêt aux préoccupations politiques de ceux qui l'entouraient; mais, s'il lui était indifférent d'apprendre que le duc de Lanark était arrivé au ministère, ou même que, par son crédit, Godfrey Marsden, toujours irréprochable, toujours grondeur et mécontent, venait d'obtenir une commission, elle se retrouvait avec une véritable joie auprès de lady Margaret, sa plus véritable amie. Puis, à Londres, s'il faut tout dire, elle n'était pas aux prises avec un odieux soupçon que jamais elle n'avait voulu éclaircir, et qu'elle repoussait au contraire de sa pensée comme une inspiration de l'esprit du mal.

En arrivant pour la première fois à Penrhyn-Castle, elle y avait trouvé, déjà installée dans la *lodge* qui fermait la principale avenue, une jeune et belle femme avec un enfant en bas âge. Bridget Owen (c'était le nom de cette personne) était, selon sir Stephen, la femme d'un de ses tenanciers, condamné à la transportation pour vol de bestiaux, et qu'il avait fait venir du pays de Galles, où il possédait aussi d'assez vastes domaines, pour la soustraire aux humiliations injustes dont elle y aurait été abreuvée. Cette histoire fort plausible avait tout d'abord intéressé lady Penrhyn. Plus d'une fois, elle était allée à la *lodge* porter des paroles de consolation ou d'espérance; mais elle y était reçue avec une déférence contrainte, une indicible froideur, et n'obtenait jamais que des réponses empreintes d'une farouche ironie. L'en-

fant de Bridget Owen semblait d'ailleurs dressé par sa mère à repousser l'intérêt qu'Eleanor lui aurait si volontiers témoigné. Vif, alerte, assuré, jamais il n'avait pour elle un sourire, jamais une réponse. Bref, sa mère et lui décourageaient la pitié de leur excellente maîtresse, pitié ressentie comme un outrage.

Or, à mesure que l'enfant grandissait, à mesure que ses traits prenaient plus de caractère, et ses yeux noirs une expression plus marquée, une ressemblance fatale accusait plus nettement son origine équivoque. Il eût fallu sur les yeux d'Eleanor un bandeau bien épais pour qu'elle ne retrouvât pas quelque chose de la physionomie de ses propres enfans dans celle du fils de Bridget. La première fois où elle constata cette étrange similitude, un froid mortel l'atteignit au cœur, et il lui sembla qu'une insulte nouvelle venait de la frapper. Elle la subit sans une plainte, et ne voulut ni rien croire ni songer à rien qui pût ébranler en elle l'idée du devoir.

Plus tard, un changement notable était survenu dans les manières de la jeune concierge galloise. Les regards qu'elle jetait à Eleanor quand celle-ci venait à passer devant la *lodge* n'étaient plus, à beaucoup près, aussi hostiles, aussi abattus. Il s'y peignait une sorte d'insolence gaie, de méprisante compassion. Oisive tout le long du jour et fière de ses beaux cheveux noirs qu'elle nouait sous un mouchoir aux couleurs éclatantes, on la voyait suivre d'un œil distrait les travaux du jardinier qui, par ordre de sir Stephen, soignait les plates-bandes d'un parterre dessiné autour de l'élégant pavillon où elle était établie. Une vieille femme du village voisin venait chaque jour la suppléer dans tous les détails intérieurs du ménage. C'était ou cette vieille femme ou le jardinier qui ouvraient, devant Eleanor, la grille de l'avenue,—soin servile auquel ni Bridget ni son fils ne voulaient plus bien évidemment s'abaisser. Et cependant Eleanor, luttant contre ses propres convictions, écartait encore tout soupçon injurieux pour elle et pour son mari.

Un jour enfin, Eleanor, arrivée de Londres la veille au soir, surprit Bridget assise sous le porche de son joli cottage et tenant dans ses bras un enfant nouveau-né. Ce pouvait être celui de quelque femme du village, confié par sa mère malade aux soins de Bridget. Cependant Eleanor, à mesure qu'elle approchait de la *lodge*, sentait son cœur se serrer de plus en plus. Bridget s'était levée et la regardait venir.

— A qui cet enfant? lui demanda lady Penrhyn.

Un instant de silence suivit cette embarrassante question; mais la réponse, pour s'être fait attendre, n'en fut pas moins audacieuse.

— Il est *à moi*, répliqua froidement Bridget Owen, la prétendue femme du transporté.

Et son regard assuré ajoutait clairement : — Demandez-moi maintenant, si vous l'osez : *Qui est son père?*

Puis elle rentra chez elle sans refermer la porte, sûre d'avoir placé entre elle et sa maîtresse une barrière désormais infranchissable.

Cette scène bizarre avait eu trois témoins : le fils aîné de Bridget, appuyé contre une barrière, et qui dans ce moment, l'œil animé d'une joie malicieuse, ressemblait plus que jamais à Frédérick; le jardinier du château, dissimulant sous un air affairé sa gaieté narquoise; enfin ce domestique, le vieux Sandy, qui du service de sir John Raymond était passé à celui de David Stuart, puis à celui de sir Stephen sur les instantes prières d'Eleanor. Ce dernier seul eut pitié d'elle. Se baissant à demi pour détacher sa robe de mousseline qu'un buisson épineux allait déchirer :

— Que voulez-vous, milady, lui dit-il à demi-voix, nous avons tous notre croix à porter....

Huit années s'étaient écoulées depuis le mariage d'Eleanor. Ses enfans grandissaient. On parlait déjà de les séparer d'elle. Ne leur donnait-elle pas, au gré de lady Macfarren, chez laquelle la famille était alors établie, une éducation trop délicate, trop efféminée? Sir Stephen partageait l'opinion de sa sœur. Vainement Eleanor remontrait-elle à ce maître despotique qu'élevée comme elle l'avait été, on pouvait, tout au moins pour quelques années de plus, lui confier l'instruction de Clephane, l'héritier du nom, cet enfant si pâle, d'une santé si frêle, vraie fleur de serre chaude qu'un souffle de l'hiver pouvait tuer. Depuis long-temps, sir Stephen, dépourvu d'autorité morale sur une femme dont il comprenait vaguement la supériorité, s'en dédommageait par une tyrannie de fait, inflexible dans ses caprices, mesquine dans ses tracasseries. Il était évident que cette fois, plus que jamais, il allait tenir à la faire prévaloir; mais le ciel, dans ses décrets mystérieux, en avait décidé autrement.

Un matin, sir Stephen, en dépit d'Eleanor, partant pour une des fermes qu'il avait dans la montagne, voulut emmener ses deux enfans avec lui. La mère, inquiète, demandait qu'on lui laissât au moins Clephane. Il y avait si loin de Glencarrick à la ferme de Donald Macpherson! En vain supplia-t-elle. Le maître avait parlé. Les enfans partirent joyeux, Clephane sur son poney des Highlands, comme le plus faible et le plus vite fatigué des deux; son père et son frère étaient à pied. La journée parut bien longue à Eleanor. Le soir arriva; les ténèbres se firent; les promeneurs ne revenaient pas. Ce qui s'était passé, le voici.

Attardé par quelques incidens inattendus, sir Stephen dut prendre, pour rentrer à Glencarrick, la route la plus directe, qui l'obligeait à traverser un lac peu fréquenté des voyageurs. Ce jour-là, le vieux passeur, qui ne s'était pas servi depuis long-temps de son embarcation, vieille comme lui, aurait bien voulu l'essayer en la mouillant avant de

s'éloigner du bord; mais sir Stephen était pressé : il n'entendit pas au moindre retard. On démarra donc, avec peu de vent dans la petite voile, et ce vent n'était pas favorable. A mi-chemin, la marche du bateau se ralentit. Il n'obéissait plus à la rame maniée cependant par deux bras vigoureux. Sir Stephen, déjà un peu inquiet, veut constater la voie d'eau. Il soulève une planche; cette planche, à moitié pourrie, se brise entre ses mains crispées. Il regarde : l'eau se fait jour par mille fissures imperceptibles qu'on voudrait vainement fermer. Le vieux passeur, à cette vue, devient pâle, et ses dents claquent déjà de frayeur. Un mille et demi sépare la barque du rivage; avant cinq minutes, elle aura sombré...

Excellent nageur, sir Stephen dépouille en hâte ses vêtemens. Seul, il rirait du danger; mais comment sauver ses enfans, qui tous deux tiennent sur lui leurs yeux hagards? Tous deux attendent. Lequel choisira-t-il?

Clephane, le doux et dévoué Clephane, a compris l'anxiété paternelle. L'esprit de sa mère vit en lui.

— Sauvez Frédérick, dit-il à son père... le batelier se chargera de moi.

Sir Stephen hésite,... mais un cri déchirant lui fait tourner la tête, et Frédérick, obéissant à l'irrésistible élan de la peur, se jette à son cou... Frédérick, l'enfant bien-aimé. En un tour de main, son père le déchausse et le jette tout habillé sur ses épaules nues.

Tandis qu'ils s'éloignent, une voix arrive à leurs oreilles. Ce n'est plus le cri d'angoisse que Frédérick poussait tout à l'heure, mais une prière plaintive et résignée.

— *Notre Père, qui êtes aux cieux,* disait Clephane au moment où la barque sombra (1). Ni le vieux batelier ni lui n'abordèrent vivans au rivage.

Vingt fois sir Stephen désespéra de lui-même et de Frédérick, dont les étreintes convulsives lui coupaient la respiration, et dont le poids l'accablait de plus en plus. Cependant de minute en minute il distingue plus nettement la rive du lac, ses arbres, ses chaumières. Leurs habitans l'ont vu; ils sont accourus au bord de l'eau, ils l'attendent... Mais ses forces vont-elles le trahir? Qui sera vainqueur? La mort ou lui? Les petites mains de Frédérick ont heureusement cessé de presser son cou haletant; il ne sent plus les baisers du pauvre enfant sur sa

(1) « Quand je vis pour la dernière fois votre majesté, elle pleurait un enfant remarquable par sa beauté, par les promesses de sa précoce intelligence. Vous apprendrez peut-être avec quelque intérêt que, dans la description que j'ai donnée de la mort d'un enfant, la pieuse résignation qui lui fait articuler une prière au lieu d'un vain cri d'alarme est un trait emprunté à la vie réelle. » (*Préface* adressée à la reine des Pays-Bas par l'auteur d'*Eleanor Raymond*.)

chevelure mouillée. Un dernier effort, et le frère de Clephane peut être sauvé... Cet effort suprême, sir Stephen l'aura vainement demandé à ses muscles athlétiques. Il arrive, épuisé, à demi mort, sur la grève où il demeure gisant et sans connaissance. On le relève, on lui rend peu à peu la vie. Il ouvre les yeux : Frédérick est là, couché près de lui; mais Frédérick n'a pas rouvert ses beaux yeux noirs. Frédérick est allé rejoindre Clephane. Eléanor n'a plus d'enfans!...

Morts tous deux, morts comme David Stuart! Comment ne les suivit-elle pas? et quels étranges trésors de facultés vitales Dieu ne met-il pas au fond des ames qu'il veut éprouver par la douleur?

Eleanor survécut à ce coup terrible, mais comme une mère peut y survivre : débris d'elle-même, être désormais passif, portant avec indifférence le poids d'une existence sans intérêt et sans but. Après les premières étreintes d'un désespoir violent comme lui, sir Stephen avait mieux repris à la vie. Aussi bien lui restait-il, à défaut de cette femme qu'on pouvait dire morte, à défaut de ces deux enfans victimes de son imprudence, des objets à chérir, des êtres dont il était l'espérance et l'appui.

Un soir d'automne, en revenant de sa promenade quotidienne à travers les bois, Eleanor s'arrêta, fatiguée, auprès de la *lodge*. Ses pas légers n'avaient point trahi son approche. Un bruit de voix attira son attention. Un regard oblique qu'elle jeta sur l'intérieur du pavillon habité par Bridget Owen lui montra cette jeune femme assise auprès de sir Stephen, qui lui avait pris la main et qui pleurait en lui parlant. Tout à coup il s'interrompit, repoussa la main de Bridget, et, saisi d'une espèce de désespoir, s'abandonna sans contrainte aux douloureux souvenirs qui l'oppressaient. Muette jusqu'alors, Bridget se prit à pleurer aussi, et, se précipitant vers son amant dont elle baisait avec énergie la tête frémissante :

— Croyez-vous donc, lui dit-elle à voix haute, croyez-vous que je ne partage pas votre chagrin? Croyez-vous que je ne plaigne point leur mère, la mère de ce Frédérick qui vous tient si fort au cœur? Pensez-vous que, pour rappeler à la vie ce pauvre innocent agneau, je ne donnerais pas une coupe pleine de mon sang?... Oui, trompée comme je l'ai été par vous, je donnerais pour vous le rendre... jusqu'à mon anneau de mariage... si j'en avais un.

Cédant alors à la contagion passionnée de ces paroles, sir Stephen attira Bridget sur son cœur, et là, tandis qu'il la tenait étroitement pressée contre lui :

— Je voudrais, lui disait-il, n'avoir jamais eu cet enfant que tu m'as vu tant pleurer... je voudrais, chère fille, n'avoir jamais possédé que toi et les gages de ton amour!...

Eleanor entendit ces paroles; elle entendit sir Stephen regretter de

ne pouvoir donner son nom à cette femme qu'il tenait alors dans ses bras; elle entendit tout cela sans éprouver d'autre sentiment qu'une crainte misérable d'être surprise écoutant ces adultères aveux, — quelque chose comme la pénible impression d'un mauvais rêve, — et plus tard l'amertume de ne plus compter ici-bas que comme un obstacle, une entrave, un remords.

L'isolement d'ailleurs se faisait autour d'elle. Lady Raymond était morte; une jeune Indienne, — esclave volontaire dont le dévouement pour Eleanor tenait du fanatisme propre à cette race si étrangement douée, — venait de mourir aussi, minée par le regret des deux enfans confiés à ses soins; lady Margaret était depuis quelque temps en Italie, auprès de la duchesse douairière de Lanark; jusqu'à Godfrey Marsden, dont la rude affection faisait faute en ce moment à sa triste sœur, et qui naviguait au loin sur le vaisseau dont elle lui avait fait obtenir le commandement.

En face de cette solitude, de cet abandon, s'étalait, dans sa pompe égoïste et ridicule, Tabitha Christison, — *Tib*, comme on appelait naguère la vieille fille, mais elle ne voulait plus que son mari lui-même l'appelât ainsi, — l'orgueilleuse créature aux longs projets ambitieux, sourdement couvés, savamment menés à terme. A force de soins, de patiente abnégation, d'habile tactique, Tib avait conquis sa proie. Au grand désespoir de lady Macfarren, elle était comtesse de Peebles; elle avait pris son essor dans ce monde patricien où jusqu'alors on l'avait traitée en véritable comparse, en garde-malade d'un vieux célibataire goutteux. Tib maintenant appliquait sa politique, son machiavélisme à écarter d'elle les humbles amies de sa première fortune, à s'égaler aux plus superbes, à rivaliser avec les plus riches, et le monde, dompté par cette persévérance, par cette égoïste sagacité, par ces efforts de chaque heure et de chaque minute, apportait aux pieds de Tib, — de cette vieille pédante aux traits disgracieux, à l'accent vulgaire, — les hommages et les soins qui manquaient à la silencieuse douleur d'une femme jeune et charmante, aux angoisses d'un cœur noble entre tous.

Ces angoisses, à la longue, s'étaient transformées en une espèce de paralysie morale, d'irremédiable apathie qui peu à peu retranchait Eleanor du nombre des vrais vivans. « Son œuvre était finie, » comme celle d'Othello après la fatale vengeance. Les sources où l'ame se retrempe étaient taries pour elle, et des mois, des années pouvaient s'écouler ainsi, sans amener plus de changement à cette morne et muette désespérance qu'à l'état du cadavre conservé sous les neiges de l'avalanche alpestre.

Ce fut alors, par une mélancolique soirée d'octobre, au fond d'un petit appartement de Penrhyn-Castle, où elle vivait confinée, que ce vieux domestique dont nous avons parlé, — Sandy, l'ancien serviteur

de David Stuart, — vint tout ému, pâle, les yeux brillans d'un feu singulier, lui apporter une lettre arrivant d'Amérique, et qu'un étranger, disait-il, lui avait remise, un moment auparavant, pour lady Penrhyn.

Au premier coup d'œil jeté sur l'adresse, Eleanor pâlit et se sentit sur le point de se trouver mal.

Cette adresse était de la main même de David Stuart.

IV.

La lettre expliquait en peu de mots comment, arrêté sur le bord même de l'abîme, où il allait achever une vie déshonorée, par les paroles d'un ami, d'un prêtre vénéré, David était parti pour l'Amérique, recommandé à un négociant du pays, mais sous un nom supposé. Là, pendant huit années consécutives, il s'était voué au commerce lucratif, mais rude et périlleux, des trafiquans en pelleteries, résolu, — dût-il périr à la tâche, — à réparer, en partie du moins, le tort qu'il avait fait à sa pupille bien-aimée. Bien que ses gains, considérables en eux-mêmes, fussent accrus par les efforts de l'épargne la plus sévère, sa vie entière n'eût pas suffi à éteindre la dixième partie de son énorme dette; mais un hasard merveilleux lui avait fait rencontrer, dans une des stations les plus reculées du Canada, un des associés de la maison de banque à la faillite de laquelle se rattachaient sa ruine et son déshonneur. Cet homme, qui traînait les derniers jours d'une existence maladive au fond d'une hutte de troncs d'arbres, n'en travaillait pas moins avec ardeur, aidé par deux de ses fils qu'il avait laissés exprès dans l'Inde, à recueillir tous les débris de sa fortune écroulée. Selon lui, le brusque suicide du principal associé avait seul entraîné la déconfiture de leur maison; selon lui, l'ordre remis à grand'peine dans le chaos de comptabilité où la raison de ce malheureux s'était perdue devait rétablir une balance au moins égale entre les dettes et l'avoir de leur établissement commercial.

Et il disait vrai. Ses espérances, que David traita d'abord de chimères, s'étaient de point en point réalisées. Après des années de travail et d'attente, le jour de la réhabilitation avait lui pour le pauvre banqueroutier moribond. Cette réhabilitation, complète pour lui, ne l'était pas pour David Stuart, qu'une restitution après coup ne pouvait absoudre d'avoir exposé la fortune de sa pupille, ce dépôt sacré. Néanmoins, en état de lui rendre intacte cette opulence dont il l'avait dépouillée, il espérait pouvoir se représenter devant elle, — toujours sous le faux nom qui cachait sa honte, — quitte à repartir pour l'Amérique dès qu'il l'aurait revue une fois encore.

Une heure après avoir lu ces détails, — et, dans le cours de cette

heure, combien de fois ne les relut-elle pas! — Eleanor, avertie qu'un *gentleman étranger* demandait à lui parler, descendait, plus calme qu'elle ne l'aurait cru, dans la *breakfast room*, où il l'attendait.

Quand elle entra, il lui tournait le dos, accoudé à la cheminée et la tête appuyée sur sa main. Absorbé dans une émotion puissante, il n'entendit ni la porte s'ouvrir, ni le pas léger qui pressait à peine les épais tapis. Eleanor put le contempler à son aise, et reconnaître de lui cette main fine, allongée, aristocratique, qui avait si souvent passé, caressante, sur son front d'enfant, — cette main qui, le jour des adieux, s'était posée sur son cœur, dure et froide comme un cachet d'acier. Elle le reconnut mieux encore à une sorte de sanglot contenu qui révélait son angoisse, celle du coupable prêt à paraître devant son juge.

— Est-ce vous?... est-ce bien vous? s'écria-t-elle aussitôt.

Il se retourna soudain. Elle revit alors sa figure, belle encore, malgré les ravages du malheur et du temps; elle revit ce regard vivant, ce regard long-temps perdu, jadis la lumière de son cœur. Pourtant il ne la prit pas dans ses bras; — aucun signe de joie ne fut échangé, pas même un serrement de mains. Frémissante comme un oiseau qu'on vient de saisir, Eleanor restait debout, immobile, à deux pas de David Stuart, dont les lèvres souriaient, mais souriaient seules. Il fut le premier à se remettre, s'avança, prit la main de sa pupille, et la baisa au front comme autrefois.

— Je savais que vous m'aviez pardonné, lui dit-il ensuite; je l'avais deviné. Je comptais sur votre noble cœur, et je n'ai pas espéré vainement. L'heure est venue; me voici : mes vœux sont exaucés.

Eleanor, à ces mots, par un de ces mouvemens instinctifs sur lesquels la volonté n'a aucun empire, se laissant aller dans ces bras qui l'attiraient, se serra, pleurant, contre David; et, tandis qu'elle pleurait, la lueur inespérée qui venait de rayonner à ses yeux disparut sous le flot de ses amers souvenirs.

— Ah! murmura-t-elle à l'oreille de son ami, si vous aviez vu les deux beaux enfans que j'avais!... Je les ai perdus tous deux... tous deux ont péri le même jour!

Ses yeux rencontrèrent à ce moment ceux de David, qui exprimaient une immense pitié. Elle crut voir son ange gardien, venu pour alléger le fardeau de son désespoir. Vainement avait-il encouru le mépris des hommes, vainement les hontes de l'exil, vainement la disgrace qui s'attache au malheur bien mérité; ce cœur de femme avait gardé son image adorée comme une idole digne de tout respect, et ce cœur, tandis qu'elle pleurait ainsi, semblait sortir d'un froid cercueil pour ressusciter à toutes les joies d'une existence complète. Pas un mot qui vînt l'effaroucher, pas une caresse qu'elle pût craindre, rien de terrestre qui vînt détruire le charme éthéré. Cette tendre et chaste étreinte était

celle d'un père; et quand la première agitation d'Eleanor fut calmée, l'entretien qui suivit fut celui de deux amis. Aussi, le lendemain, quand Eleanor s'éveilla, et lorsque, poussant les volets de sa chambre, elle jeta un long coup d'œil sur l'horizon montagneux baigné des clartés matinales, ce fut pour elle un bonheur sans mélange que de songer à David, et de se dire : — Il a dormi sous ce toit.

Inutile de dire qu'après cette cordiale entrevue, David avait abandonné l'idée qu'il avait eue d'abord de repartir aussitôt après avoir vu Eleanor; mais il n'en tenait pas moins à garder l'*incognito* le plus strict, et nul raisonnement ne put ébranler en lui cette résolution bien arrêtée. Il ne voulait risquer aucun affront; il ne voulait s'exposer ni à la froide curiosité des uns, ni au dédain que d'autres seraient tentés de lui montrer ouvertement. Il continuerait à s'appeler Lindsay, nom familier à son oreille, puisqu'il le portait depuis tant d'années. Nul autre que le vieux Sandy ne pourrait le trahir, et Sandy serait mort plutôt que d'enfreindre un ordre donné par David Stuart. Lady Raymond, la jeune Indienne Ayah, mortes toutes deux; Godfrey Marsden et lady Margaret Fordyce, tous deux momentanément éloignés de l'Angleterre, rendaient ce déguisement facile.

— Écrivez à sir Stephen, ajouta David, que M. Lindsay est arrivé à Penrhyn-Castle. Il lui sera probablement plus agréable de traiter ici les arrangemens pécuniaires que j'ai à lui proposer. Quant à moi, je serai bien plus à mon aise, stipulant au nom de David Stuart et des deux banquiers de Calcutta, l'un vivant, l'autre représenté par ses ayans-cause, que si j'étais ici sous mon nom. S'il me connaissait, il me serait pénible, il me serait peut-être impossible de me trouver en face de lui... Mais, Eleanor, parlez-moi sans contrainte.... Sir Stephen est-il bon, généreux?... est-il tel que me le représentait lady Margaret, quand elle me demandait pour lui la main de ma chère pupille?... Enfin, vous rend-il heureuse?...

Eleanor hésita. — Lorsque je l'épousai, dit-elle enfin avec quelque embarras, je leur ai fait promettre à tous de ne pas me parler de vous... Je me vois forcée de vous demander pareille promesse... Ne parlons jamais,... jamais, entendez-vous bien,... de mes rapports avec mon mari.

David Stuart la regarda cette fois avec une douloureuse surprise, avec un intérêt plus vif que jamais. Elle fit effort pour tourner en plaisanterie ce qu'elle venait de dire. — N'allez pas, lui dit-elle, vous figurer que j'appartiens à quelque Barbe-Bleue. Toutes les clés du château, sachez-le bien, sont à ma discrétion absolue...

Mais David Stuart ne put se tromper à l'accent de ces vaines paroles. Son élève, sa chère et charmante pupille n'était donc pas heureuse? Et comment? et pourquoi? Sir Stephen méritait-il, sans l'avoir ob-

tenu, l'amour de cette ravissante créature? ou bien l'aimait-elle et ne l'aimait-il point? De façon ou d'autre, quelle misère! quelle pitié pour lui, si, la possédant, il n'avait pas su se l'attacher! pour elle, si, dévouée à lui, elle n'en obtenait aucun retour!...

— Voyons, reprit Eleanor, ne me regardez pas avec ces yeux *questionneurs*... Je ne suis pas, j'en conviens, très parfaitement heureuse; mais de bien meilleures femmes, j'en conviens, ont eu de pires destins que celui dont j'ai semblé me plaindre. Si j'en dis autant aujourd'hui sur ce sujet, c'est pour n'avoir plus à y revenir avec vous,... promettez-le-moi.

— Je vous promets, répliqua gravement David Stuart, que vous ne m'entendrez jamais vous parler de sir Stephen... D'ailleurs, ajouta-t-il avec amertume, les droits que j'avais, je les ai perdus... Me faire illusion là-dessus serait échapper en partie au châtiment que j'ai mérité...

Le même jour, Eleanor écrivit à son mari dans les termes mêmes où le voulait David Stuart, et la réponse de sir Stephen ne se fit pas attendre. Elle était telle que David l'avait prévue, telle que la souhaitait Eleanor. Le maître de Penrhyn-Castle demandait instamment que « M. Lindsay, » s'il pouvait disposer de quelques semaines, voulût bien les passer au château. Il épargnerait ainsi à sir Stephen l'ennui de repartir pour Londres aussitôt après son retour chez lui. Dans l'intervalle, il écrirait à son homme d'affaires, à Édimbourg, de venir, de son côté, prendre part aux conférences nécessitées par la restitution inespérée qui enrichissait Eleanor. Sir Stephen ajoutait que sa femme était libre désormais de rétablir entre les mains de Godfrey Marsden la somme à lui léguée par sir John Raymond, et dont l'honorable capitaine s'était dessaisi quand il avait vu sa mère dans le besoin. A la mort de lady Raymond, Eleanor avait timidement demandé que tout ce qu'elle laissait passât à son frère, et elle n'avait pu l'obtenir. C'était là un de ses griefs cachés; la tardive générosité de sir Stephen ne l'effaça pas de son cœur. Elle le trouva mesquin dans cette circonstance, presque autant qu'il l'avait été lors de son refus. La gaieté triomphante, l'enivrement joyeux avec lequel il parlait de l'accroissement de richesses qui lui survenait ainsi tout à coup déplut aussi à Eleanor. — En vérité, se disait-elle, comment comprendre que cet homme, chez qui la richesse n'a pas éteint l'amour de l'or, ait songé à m'épouser, moi, pauvre déshéritée! — Cet étonnement, avons-nous besoin de le dire? n'était qu'un regret indirect et n'osant s'avouer.

L'absence de sir Stephen laissait à ces deux êtres, si long-temps séparés, réunis maintenant après tant de traverses, le péril de longues heures consumées en doux souvenirs. D'ailleurs, chaque jour de retard aggravait la situation. Lady Macfarren, Tabitha, comtesse de

Peebles, la jolie et coquette duchesse de Lanark, vinrent, au bout de quelques jours, peupler Penrhyn-Castle. Autant de témoins, autant de regards et d'oreilles à tromper. Et comment échapper aux soupçons de Tabitha, si long-temps vieille fille; à ceux de lady Macfarren, brutale virago dont la jeunesse n'avait pas été sans aventures, heureusement vouées à l'oubli? Ni l'une ni l'autre, à coup sûr, ne soupçonnait l'identité du prétendu négociant de Québec; mais toutes deux s'évertuaient à comprendre l'espèce d'intimité dont elles surprenaient çà et là des symptômes entre lui et lady Penrhyn, et leur haine infatigable, tout à coup réveillée, — cherchant le mot d'une énigme encore insoluble, — anticipait sur les occasions qu'elle allait avoir de se satisfaire amplement.

En effet, si nulle arrière-pensée coupable n'avait troublé la première douceur de leur réunion, la fausse position où Eleanor et David se trouvaient placés n'en devait pas moins compliquer leurs destinées. Les premiers mots échappés à la jeune femme, qui avaient laissé entrevoir, bien atténuées, les misères de sa vie intérieure, avaient alarmé les paternelles sollicitudes de l'homme qui naguère, par cela même qu'il le compromettait, s'était rendu responsable de son bonheur, et croyait encore en devoir compte à Dieu et aux hommes. Cette pensée était un piége, un de ces appâts auxquels l'ame à demi trompée, à demi complice de son erreur, se laisse prendre, une de ces excuses dont se paie une conscience à demi coupable et scrupuleuse à demi. David s'abusait alors comme Eleanor s'était abusée le jour où elle avait cru pouvoir, sans enfreindre aucunement ses devoirs de femme, dissimuler à son mari le véritable nom de l'hôte qui venait s'ásseoir à leur foyer. Bien des fois depuis, elle s'en était repentie. Elle s'était surprise rougissant, à propos du moindre incident, sous le regard inquisitif de lady Peebles ou de lady Macfarren. Un soir surtout, elle faillit tout perdre, entraînée par un irrésistible élan de cœur. Le nom des anciens propriétaires de Dunleath s'était trouvé amené dans le cours de la conversation.

— Pauvre M. Stuart! s'écria lord Peebles, je n'ai jamais su comment il dépensait tant d'argent.

— Moi non plus, ajouta Tib avec un rire hautain,... surtout ne payant rien de ce qu'il devait.

— C'était un homme sans ordre, curieux de tableaux, très hospitalier, ami des plaisirs....

— Que de mots pour exprimer une chose toute simple! interrompit l'acrimonieuse comtesse... c'était un vieil ivrogne et un vieux fripon.

— On peut, ce me semble, se servir d'expressions moins sévères, lorsqu'on parle d'un homme qui n'est plus, remarqua paisiblement le duc de Lanark.

— Mistress Stuart était si bonne.... Ne fût-ce que par égard pour sa mémoire, ajouta lord Peebles, timidement révolté.

— Allons donc! reprit Tib avec un rire qui tenait du sifflement de la vipère, un ivrogne est un ivrogne, un fripon est un fripon, si bonne que sa femme puisse être.... D'ailleurs, quant à elle, je n'ai rien connu de plus orgueilleux. Rappelez-vous comme elle portait haut la tête.... Il a fallu en rabattre, et c'était justice.

David Stuart, le dos tourné et feignant de parcourir un livre de musique, s'était jusqu'alors imposé silence; avec quelle contrainte, on peut le deviner. A ces derniers mots, il tourna sur lui-même comme mu par quelque force irrésistible; mais, au moment où ses lèvres s'ouvraient déjà, une main légère se posa sur son bras, une douce voix à son oreille murmura ces mots : *Prenez garde!*

Si rapide qu'eût été le geste d'Eleanor, Tib l'avait parfaitement vu. Elle ne put pas entendre les mots prononcés, mais elle se rendit compte de leur mystérieux caractère. Le duc de Lanark, lui aussi, avait vu la main d'Eleanor se poser sur le bras de M. Lindsay, et sa franche physionomie exprimait une profonde surprise, lorsqu'il dit regardant David avec attention : — Il faut juger avec indulgence des fautes que nous ne comprenons pas toujours.

Eleanor, près de laquelle il s'était assis, put croire que ces paroles s'adressaient à elle.

Le lendemain, après le déjeuner, Eleanor et David se trouvèrent un moment seuls au salon. Le reste des habitans du château s'apprêtait pour une longue promenade. Ces occasions étaient rares, et on eût pu les croire empressés d'en profiter. Cependant pas une parole ne fut échangée entre eux.

Eleanor sentait de mieux en mieux combien sa position était fausse. Encore vingt-quatre heures, et son mari allait être de retour. Comment l'aborderait-elle? Comment lui présenterait-elle cet inconnu dont le nom, après tout, pouvait être révélé d'un moment à l'autre? Elle ne comprenait pas l'obstination de David à se taire encore. N'avait-il pas le droit de se montrer le front haut devant tous, maintenant que sa faute était réparée? Et de quel fardeau ne la déchargerait-il pas, s'il prenait ce parti! David, lui, ne songeait en aucune manière à cette difficulté de sa situation présente. Ses pensées peu à peu s'étaient concentrées sur un seul point : il allait enfin voir sir Stephen Penrhyn, l'arbitre des destinées d'Eleanor; il allait connaître cet homme aux mains duquel il avait laissé une si douce, une si charmante créature, et qui avait si mal compris la mission sacrée dont il était ainsi investi. Il y avait quelque chose de fiévreux dans cette attente de David Stuart.

Chacun ainsi préoccupé, tous deux gardaient le plus profond silence,

lorsque lady Macfarren, armée de pied en cap, — ainsi peut-on parler de ses toilettes raides et viriles, — le chapeau en tête, l'ombrelle au poing, ombrelle-épée ou ombrelle-bouclier, suivant l'occurrence, parut à la porte du salon. Derrière elle, et passant la tête par-dessus son épaule, se montra l'implacable Tib, les yeux animés d'une curiosité féroce.

— Eh bien! notre promenade? s'écria la châtelaine de Glencarrick.

— Pardon, dit Eleanor, subitement arrachée à sa rêverie.... Est-il donc si tard?...

— Pas très tard, répliqua Tib;... mais c'est aujourd'hui dimanche, et vous oubliez peut-être qu'il faut paraître à l'église....

— Notre chère duchesse prétend qu'elle a mal à la tête, reprit lady Macfarren.... Elle choisit volontiers le dimanche matin pour ses migraines..... Mais n'importe, lady Penrhyn, nous partirons en avant, lady Peebles et moi...

— Avec un peu de bonne volonté, vous nous rattraperez sans peine, ajouta Tib, soulignant ses mots qui avaient évidemment un double sens ironique.

— Allons, Eleanor, mettez votre chapeau, dit en souriant David Stuart, lorsque les deux dames eurent disparu. Suivons au sabbat ces deux édifiantes pèlerines.

— Vous en voulez à lady Peebles, soupira doucement Eleanor. En vérité, je le regrette, mais je ne saurais m'en étonner. C'est la plus agressive personne que j'aie jamais rencontrée sur mon chemin.

Ils sortirent ensuite, et marchèrent en silence le long d'un ruisseau babillard, sous l'ombre mobile de jeunes bouleaux agités par une assez forte brise, et qui laissaient filtrer une espèce de pluie lumineuse sur les gazons du sentier.

Ils avançaient rapidement, toujours absorbés dans leurs pensées si diverses. Eleanor s'arrêta tout à coup hors d'haleine.

— Voici, dit-elle, un sentier par où le ministre prend toujours. Les roues de son cabriolet ne sont pas marquées sur le sable; nous pouvons attendre qu'il passe. Il ne nous reste pas plus de dix minutes de marche, et si nous gravissons cette hauteur, nous allons nous retrouver avec tout le monde.

— Soit, dit David; mais alors ne restez pas ici, en plein soleil. Retournons sous ces bouleaux que nous venons de quitter. De là, d'ailleurs, si vous avez de bons yeux, vous verrez Dunleath... là-bas... ce point blanc.

Eleanor n'avait pas attendu pour voir Dunleath que David le lui montrât; mais elle ne répondit rien, occupée en apparence à cueillir quelques brins de bruyère blanche qui se trouvaient à portée de sa main.

— Voyons! s'écria-t-elle tout à coup, ne pourriez-vous nous tirer de

peine en me laissant vous présenter, sous votre vrai nom, à sir Stephen?

— Je le voudrais, puisque vous le désirez; mais je ne le pourrais vraiment pas. Ma situation serait intolérable. Et à quoi bon d'ailleurs? Quand je l'aurai vu, quand tout sera réglé, ne faut-il pas que je parte?

— Qui vous y force?

— J'ai traversé l'Atlantique avec une seule pensée : celle de vous revoir, de vous revoir, libre enfin de ce fardeau d'infamie qui, tant d'années, a fatigué ma poitrine. Je vous l'ai dit, Eleanor, je vous l'ai dit le jour même de mon arrivée, mon départ ne peut être ajourné long-temps. Mon pays, mon *chez moi* ne sont plus ici. Dieu sait où ils sont!...

Eleanor, attendrie, posa sa main sur celle de David.

— Ne voyez-vous pas, lui dit-elle, combien vous ajouteriez de bonheur à votre vie, si vous pouviez passer sur cette fausse honte que vous attachez, je ne sais pourquoi, au nom qui est le vôtre? Cette honte, qu'a-t-elle de fondé? Comptez-vous pour rien mes biens restitués? Huit années de souffrances et de pénurie, les comptez-vous pour rien? Fiez-vous-en aux autres comme à moi pour peser équitablement ces choses, et ne pas vous voir autrement que vous ne méritez d'être vu. Tout le monde, croyez-moi, n'est pas fait comme lady Macfarren ou comme Tib Christison. Si vous restiez, qui nous empêcherait de nous voir, de nous rencontrer à Lanark's Lodge, à Londres, partout, et souvent, et presque chaque jour? Vous redeviendriez mon meilleur ami, mon tuteur, comme autrefois. Pensez-y, pensez à tout cela!... Ne voulez-vous plus être dans ma vie qu'un rêve pénible, comme pendant ces huit mortelles années? Et puis, — songez encore à ceci, — j'ai peur, vraiment peur du retour de mon mari. De ma vie je n'ai eu de secret à garder... Celui-ci me remplit d'effroi... il m'accable, il m'énerve...

— Ah! ne parlez pas ainsi, chère Eleanor. Ce secret ne saurait être, en comptant bien, que le second tout au plus. Il en est un autre que vous avez bien caché, même à moi.

— A vous?... oh! jamais!... Et elle leva les yeux vers les siens comme pour lui montrer leur transparence innocente, et combien peu le mystère pouvait s'abriter dans leurs limpides profondeurs; mais David Stuart lui prit les deux mains par un geste familier.

— Vous allez donc me dire, et sur-le-champ, reprit-il avec un sourire attristé, le nom qui faillit vous échapper, il y a bien long-temps, le jour qui précéda mon départ. Qui avait su gagner ce jeune cœur? Sur qui se sont perdus tant de chers sentimens, tant de vœux maintenant oubliés? L'avez-vous beaucoup regretté? A-t-il compris tout ce qu'il perdait?... Qui donc aimiez-vous?... Qui pensiez-vous aimer?...

Sous le regard qui la poursuivait, Eleanor semblait se replier comme la sensitive... Ces questions pressées, ces tremblantes étreintes, elle

eût voulu s'y dérober comme au contact d'un fer brûlant. David la contemplait avec un étonnement mêlé d'une curiosité, d'une perplexité que chaque seconde augmentait, et ses yeux ardens fouillaient au plus profond de cette ame candide. Tout à coup ses mains laissèrent échapper celles d'Eleanor. Une exclamation sourde et contenue vint mourir sur ses lèvres. Une joie sauvage, effrayante, passa dans ses yeux, — si effrayante qu'Eleanor sentit au dedans d'elle-même le cœur lui manquer. Il s'était dressé en pieds, et la tenait sous cet avide regard, tapie comme la biche blessée sous le couteau du chasseur. Elle voulut parler; pas un mot ne put sortir de sa bouche.

— Eh! que craignez-vous donc, Eleanor? lui dit-il avec passion. Pour l'amour du ciel, qui vous compte déjà parmi ses anges, ne me regardez point comme si vous aviez peur de moi.

— Cette joie?... Pourquoi cette joie? répondait-elle avec angoisse.

— Faut-il donc la cacher, et n'ai-je pas sujet d'être joyeux?... Mais ne redoutez pas mon bonheur. C'est moi... moi... Vous m'aimiez... moi... Aveugle idiot que j'étais!... Et cette vie qui pouvait être si belle!... en débris autour de moi... comme après un naufrage!... Je n'étais donc pas assez puni!...

En articulant péniblement ces derniers mots, il se prit la tête à deux mains et versa des larmes amères.

Eleanor le regardait, dominée par une pitié profonde, mais sans oser ni se rapprocher de lui, ni lui adresser un seul mot.

Quand ils entrèrent ensemble dans le temple, Eleanor se croyait parfaitement remise de ces émotions violentes accumulées en si peu de minutes; mais, tandis qu'au fond de sa conscience déjà troublée, elle cherchait, sans les retrouver, comme la Marguerite de Goethe, les formules de la prière, sa pâleur, l'ébranlement de ses nerfs, sa démarche indécise et tremblante étaient l'objet d'une sorte d'enquête silencieuse, dont les regards de Tib et de lady Macfarren se transmettaient les questions... et les réponses.

V.

Si quelque chose eût pu réconcilier Eleanor avec la dissimulation que David lui avait imposée, c'eût été, à coup sûr, la joie un peu brutale, le triomphe presque insolent de sir Stephen, lorsqu'il rentra chez lui. Peut-être l'excellent accueil qu'il fit au prétendu Lindsay eût-il éveillé un vif remords dans ces deux ames déjà coupables; mais cet accueil s'adressait à la fortune inopinément revenue bien plutôt qu'à l'inconnu sous les auspices duquel elle rentrait au bercail. Sir Stephen ne parlait de David Stuart qu'avec un mépris irritant, et montrait pour la probité du banquier failli une sorte de railleuse admiration qui ressemblait parfaitement à la plus cynique indifférence.

David, habitué à juger promptement les hommes, sut bientôt à quoi s'en tenir sur le compte de son hôte, et s'il admira chez ce bel athlète un chef-d'œuvre de nature dans l'ordre purement matériel, il aurait pu deviner ce qui lui avait aliéné le cœur délicat et les sentimens élevés de la femme à laquelle le hasard de ses caprices l'avait uni fort mal à propos; mais une étrange confusion d'idées, de vœux incomplets, de projets avortés, tourmentait maintenant l'esprit agité, fiévreux de cet homme ordinairement si calme, si résolu, si certain de ses volontés : il voyait clairement qu'Eleanor n'était pas heureuse, et cependant il était jaloux, oui, jaloux de sir Stephen. L'amour qu'Eleanor avait eu pour son tuteur, et qu'elle lui avait si naïvement laissé deviner, n'était, après tout, qu'un amour d'enfant. Savait-il si depuis elle n'avait pas aimé son mari? Les malheurs dont elle se plaignait vaguement pouvaient venir de là, non d'ailleurs. Si elle l'aimait, si elle l'avait aimé, cet homme si beau, si brave, le père de ces deux enfans moissonnés si tôt par la mort, elle avait donc arraché de son cœur le souvenir de David, elle avait laissé périr cette affection de jeunesse, dont, mieux avisé, mieux averti par ses propres sentimens, il eût pu si bien profiter.

C'étaient là des pensées déchirantes qu'il emportait le soir sur sa couche désertée par le sommeil, et le jour dans les longues promenades solitaires devenues tout à coup pour lui un besoin impérieux. Elles étaient suspectes à lady Macfarren, qui n'hésita pas un instant à prévenir son frère de ce que, disait-elle, le négociant de Québec tramait contre l'honneur de la famille; mais sir Stephen n'était pas disposé à recevoir facilement des impressions défavorables à un homme qui venait de faire un millier de lieues pour lui rapporter une dot perdue. D'ailleurs il ne doutait point d'Eleanor.

— Vous ne la connaissez pas comme moi, dit-il à sa sœur étonnée... vous ne savez pas quelle sentimentalité de pensionnaire elle attache à certains souvenirs de son enfance. Je l'ai vue, moi, traiter comme s'il eût été son frère un vieux marin stupide, uniquement parce qu'il avait commandé le navire sur lequel son père et sa mère, alors récemment mariés, passèrent aux Indes; je l'ai vue inviter à sa table et combler de soins une vieille Écossaise, au nez rouge, qui avait assisté à son lit de mort mistress Stuart de Dunleath. Et ses fantaisies à l'endroit de son tuteur, qui ne les connaît? — Allez, allez, il ne faut pas attacher grande importance à toutes ces innocentes manies...

N'importe, le trait avait porté. Sir Stephen, certain au fond que les soupçons de Tib et de lady Macfarren n'avaient rien de sérieusement motivé, n'en était pas moins irrité, sans en vouloir rien montrer, qu'ils eussent pu naître, même dans leur esprit. Quant à elles, voyant, depuis l'arrivée de sir Stephen, — c'est-à-dire depuis la scène du bosquet de bouleaux, — Eleanor moins cordiale et moins confiante avec son hôte,

celui-ci plus discret et plus réservé vis-à-vis d'elle, tant de duplicité, tant d'hypocrisie révoltait leur vertu.

Il arriva sur ces entrefaites que mistress Christison étant venue à mourir, et Tabitha, comtesse de Peebles, n'ayant plus aucun intérêt à conserver Dunleath, ce beau domaine fut derechef mis en vente.

Un matin, Eleanor entra, quelque peu intimidée, dans le cabinet de son mari, qu'elle trouva préparant des hameçons pour une pêche qu'il projetait. Surpris et charmé de sa visite, il honora d'un regard bienveillant la jeune femme qui venait à lui, le teint légèrement animé, les yeux brillans d'un secret désir, et la voix adoucie par un besoin de persuasion qui éclatait jusque dans ses moindres gestes. Quelles idées traversèrent le cerveau de sir Stephen? nous ne nous chargeons pas de le dire; mais son accueil fut amical, familier, presque tendre. Il félicita sa femme sur le bon goût de sa toilette, lui conseilla d'adopter, pour ses robes, la couleur de celle qu'il lui voyait en ce moment, et qui lui allait à ravir. Bref, il était clair qu'Assuérus ne demandait pas mieux que de mériter les bonnes graces d'Esther; mais il eût fallu qu'Esther, — c'est-à-dire Eleanor, — mît plus d'adresse à présenter sa requête.

Or, — elle le déclara tout uniment, — elle désirait acheter Dunleath.

Rien ne pouvait désenchanter plus soudainement et d'une façon plus désagréable son mari, qui demeura stupéfait.

— Vous voulez que j'achète Dunleath!... Et pourquoi donc, je vous prie? s'écria-t-il, remis de son premier étonnement.

— Non, lui dit-elle à son tour d'une voix déjà fort émue; je souhaiterais acheter Dunleath pour mon propre compte,... mais je ne sais comment cela se pourrait faire, et je venais vous consulter.

— C'est fort obligeant à vous;... mais, sur mon ame, je ne comprends pas ce que vous voulez dire.

— N'est-ce pas bien simple?... Je voudrais acheter Dunleath de mon argent,... avec une partie de ce que mon père m'a laissé.

— Çà, dit sir Stephen, tournant brusquement son fauteuil pour regarder sa femme entre deux yeux, vous me direz peut-être qui vous a mis cette fantaisie dans la tête?

— Personne : c'est un désir que j'ai toujours eu.... que j'avais tout enfant,... que j'avais encore à l'époque de mon mariage,... sur lequel même j'avais pressenti mon tuteur.

— En vérité? Vous auriez bien pu tout d'abord, — bien qu'il n'eût pas des idées fort nettes sur le droit de propriété, — lui demander comment une femme mariée pourrait, de ses deniers, acheter quelque chose, — vu que la femme mariée n'a rien en propre, et que le mari seul dispose des biens communs. Il me reste donc à savoir comment vous achèteriez Dunleath, n'ayant pas ici-bas un *farthing* vaillant.

—Eh quoi! reprit Eleanor très étonnée, maintenant que ma fortune..

— *Votre* fortune est la *mienne*... vous ne comprenez donc pas?... Du reste, c'est toujours ainsi : les femmes n'entendent rien aux affaires.

— Je ne conçois pas en effet... Les biens que mon père m'a laissés...

— Seraient à vous, s'il y avait eu un contrat qui vous les attribuât spécialement. Ce contrat n'existant pas, l'argent qui vous est revenu dans ces derniers temps échoit à la communauté. J'étais tenu à le placer de manière à le garantir, et c'est ce que j'ai fait. De ce moment, comme votre mari, j'en dispose;... voilà qui est clair.

— Est-il bien possible?...

— Possible et certain. Je ne puis passer toute la matinée à vous expliquer cela; mais tenez pour bien établi que vous n'avez rien à vous, non pas même cette jolie robe lilas qui vous va si bien, pas même cette chaîne à votre cou, pas même ces bagues à vos doigts... Vous seriez volée demain, et le voleur traduit en justice, que si la plainte n'était pas en mon nom, il pourrait très bien sortir de là sain et sauf. Les juges diraient : Il n'a pu voler une femme mariée, car on ne prend à autrui que ce qui lui appartient, et une femme mariée ne possède rien au monde... J'ai vu juger quelque chose d'approchant.

— Eh bien! reprit Eleanor découragée, mais persistant, si la loi stricte ne m'accorde pas la libre disposition de ce qui est à moi, ne pourrais-je vous demander de m'autoriser à cette dépense?

Un grossier juron échappa aux lèvres de sir Stephen quand il se vit ainsi pressé. Puis il ajouta d'un ton fort peu rassurant : — Prenez garde!... prenez garde, madame!... Ma sœur m'a dit des choses assez surprenantes... Si j'en croyais seulement le quart... je demanderais à M. Lindsay de quel droit il vient s'immiscer dans nos affaires de famille... Et s'il l'ose, par le Dieu vivant!... Tenez, reprit-il ensuite, passant de la colère à l'ironie, je vois fort bien de quoi il s'agit. Vous voulez un château de douairière, vous voulez être, de votre chef, dame de Dunleath?... Mais comprenez bien que vos affectations de sentiment à propos de ce tuteur à vous, Stuart de Dunleath ou Stuart de Botany-Bay, l'accueil extraordinaire que vous faites à son ami, vos soupirs, vos promenades à pied et à cheval, tout cela n'a vraiment pas bonne grace. Cela fait jaser. Il serait temps d'y mettre ordre. Et si je me prêtais à cette singulière fantaisie qui vous prend d'acheter Dunleath, on ne jaserait plus, on se moquerait de moi. Est-ce là ce que vous voulez?

C'était la première fois, depuis huit ans de mariage, qu'Eleanor entendait mettre en doute son irréprochable conduite. Aussi l'effet des paroles de sir Stephen fut-il foudroyant. Elles humilièrent profondément cette ame élevée, dont le mensonge n'avait jamais approché jusque-là, mais qui maintenant ne se sentait plus en état de repousser, comme une injure imméritée, ces allusions blessantes. Elle comprenait qu'elle n'avait pas le droit d'y demeurer insensible, et qu'à cet

homme, si injuste et si dur pour elle, le droit de pardonner appartenait encore, puisqu'en définitive elle l'avait trompé en quelque chose.

— M. Lindsay, lui dit-elle fort bas, va partir dans quelques jours; il compte retourner en Amérique, et de ma vie je ne le reverrai. Cette familiarité, ce cordial accueil, qui me sont reprochés, tiennent... à de bien chers souvenirs. Ne permettez pas à votre sœur de les calomnier... Je n'ai rien mérité de semblable... Ne souffrez pas qu'on vous parle en ces termes de votre femme.

Ces paroles si simples avaient en elles-mêmes un tel caractère de sincérité, que la colère de sir Stephen tomba tout à coup. La soumission digne et fière qu'elles respiraient n'entrait cependant que pour moitié dans le prompt adoucissement de ce maître impérieux. Le trouble intérieur d'Eleanor avait appelé sur ses joues, ordinairement si pâles, un éclat merveilleux, et jeté des ombres charmantes sous les tresses de sa magnifique chevelure.

— Allons, allons, laissons là ce Lindsay, et bon voyage à lui, puisqu'il nous quitte si tôt. Laissons là les propos de vieille femme dont on m'a rebattu les oreilles... Un baiser, ma chère, et n'en parlons plus... Croyez-moi, les affaires d'argent ne sont pas de votre ressort... Vous le comprenez, et j'en suis bien aise... Savez-vous, Eleanor, que je n'ai jamais vu de plus jolie femme que vous?... Il est bien dommage que le feu sacré manque à une si belle statue...

Un frisson glacial passa dans le cœur qu'il essayait de rapprocher du sien; Eleanor se rappelait le tableau qu'elle avait eu sous les yeux, derrière une croisée de la *lodge;* elle se rappelait cette belle et fougueuse Galloise, sa hardiesse passionnée, sir Stephen regrettant d'avoir été le père de Frédérick et de Clephane, regrettant d'être encore son mari; elle se rappelait ces deux têtes penchées l'une vers l'autre et cette chaude étreinte mêlée de larmes... C'est ainsi que son mari voulait être aimé. Dans le secret de sa pensée, il la comparait à cette rivale subalterne. Or, un amour pareil, Eleanor ne le pouvait donner, — un amour dont le contraire est une répugnance qui conduit à la révolte.

Sous les lèvres de sir Stephen, ses joues reprirent leur teinte pâle et leur froid de marbre. Il le sentit, et comprit à quelle résignation s'adressait son ardeur inopportune. Avec un soupir, il cessa de retenir Eleanor dans l'espèce de prison que ses bras lui avaient faite.

Elle hésita un moment avant de se retirer. La pensée lui était venue que peut-être David, même avant de partir, la délivrerait du secret qu'il lui avait imposé, quand il verrait à quels dangers imprévus ce secret les exposait tous deux.

— J'espère, quelque jour et peut-être avant peu, pouvoir vous prouver que mes relations avec M. Lindsay n'ont mérité aucun blâme, et que rien de ce que vous avez pensé...

— Cela suffit... A merveille!... J'ai assez de cet homme et de ces explications... Allez à vos affaires, Eleanor... Je vais aux miennes.

Saisissant à ces mots ses engins de pêche, le maître de Penrhyn-Castle quitta la chambre à grands pas. Eleanor, accoudée à une fenêtre, le suivit des yeux; elle le vit traverser l'enclos et arriver à l'entrée d'un petit bosquet qui terminait l'avenue. Le fils aîné de Bridget, un bel enfant de dix à douze ans, semblait y attendre quelqu'un. Sir Stephen lui remit en passant sa ligne et le panier dont il était embarrassé. En même temps il lui passait amicalement la main sur la tête, et tous deux disparurent ensemble sous les arbres.

Dunleath ne resta pas long-temps à vendre. La jolie duchesse de Lanark, entrant un matin dans la chambre d'Eleanor, lui montra une lettre de lady Margaret Fordyce, sa belle-sœur, qui lui annonçait l'achat de cette propriété. C'était un cadeau de la duchesse douairière, auprès de laquelle lady Margaret, profitant des libertés du veuvage, s'était établie à Naples, et dont elle soignait assidûment la vieillesse. Il fut convenu que, dans la quinzaine, on essaierait une partie de ce côté. Lady Peebles, l'ex-propriétaire, servirait de guide, et on examinerait à fond l'acquisition de lady Margaret. M. Lindsay, dont la duchesse de Lanark appréciait la causerie spirituelle, et aux dépens de qui elle exerçait volontiers l'innocente coquetterie dont le ciel l'avait pourvue, essaya vainement d'échapper à cette excursion qu'il prévoyait lui devoir être pénible sous plus d'un rapport. Il fallut céder, et, une fois dans la calèche de la duchesse, faire aussi bonne contenance que possible. Sir Stephen, retenu par quelques soins agricoles, n'était pas de la partie.

Pour décrire longuement la vieille demeure des Stuarts et leurs classiques jardins, il faudrait s'assurer qu'on éveillerait chez le lecteur au moins une faible portion des sentimens qui agitèrent David lorsqu'il se retrouva dans ces allées familières, sous ces bocages connus, le long de ces murs dont chaque pierre lui gardait un souvenir d'autrefois.

Les fleurs surtout parlaient haut à sa mémoire. En entrant dans la serre chaude, il reconnut une *corette du Japon* traînant le long des lambris ses longues branches chargées de jaunes efflorescences. Il y reconnut les « filles » de ces roses que sa pauvre mère mariait et greffait avec tant de soins, et qui, d'été en été, livrées à des mains moins habiles, n'avaient plus varié d'aspect et de couleur. Les myrtes étaient restés debout. Au dehors couraient les longs festons de cette fleur espagnole, la *granadilla*, qu'on appelle aussi *fleur de la passion*. Autour des degrés qu'on avait descendus en entrant au jardin, les mêmes petites pervenches, les mêmes humbles violettes fleurissaient, aussi ser-

rées que jamais; et enfin, en plein soleil, au milieu de la grande allée, un épais buisson d'églantier sauvage.

Quand Eleanor et David passèrent ensemble auprès de cet églantier, il cueillit une petite branche dont l'extrémité s'offrait à sa main, et ce simple mouvement le rappela si vite et si bien au temps dont les souvenirs l'assiégeaient déjà de tous côtés, qu'il n'y put tenir davantage. La main qu'il avait étendue vers l'arbuste retomba inerte à son côté. Il détourna la tête, s'appuya un moment contre un grillage, et laissa échapper une espèce de gémissement.

Fort heureusement, à ce moment-là même, chacun des promeneurs était occupé à sa manière. La duchesse assortissait un bouquet; lady Macfarren prenait des notes sur ce que pouvait valoir, à Dunleath, le droit de chasse; Tib, par habitude, inspectait et grondait; Eleanor seule vit ce geste douloureux, et tout disparut aussitôt pour elle en ce bas monde, tout ce qui n'était pas *cet homme* et son chagrin. Elle prit sa main, la posa sur son cœur, et doucement inclinée sur cette main qu'elle tenait ainsi :

— David Stuart! dit-elle, David, mon ami! cher, bien cher David!

Mais ce fut un éclair. Lady Macfarren et Tib accouraient par deux allées différentes.

— Quelqu'un, disaient-elles, quelqu'un dans le jardin... du côté de l'autel antique.

C'était un débris classique, rapporté de Grèce lorsque les marbres d'Elgin étaient à la mode. Oubliant qu'il ne devait pas savoir où il s'élevait, David emmena machinalement Eleanor de ce côté. En effet, au pied de cet autel, transformé en cadran solaire, une jeune dame se tenait debout, une jeune mère sans doute, et sa fille encore enfant.

A la vue d'Eleanor, cette enfant pousse un cri de joie. La jeune femme se retourne et vient se jeter au cou de lady Penrhyn :

— Mon frère! s'écrie-t-elle, saluant de ce cri le duc de Lanark, qui hâte le pas pour venir l'embrasser. Tib, la duchesse, lady Macfarren, l'ont reconnue à la fois : c'est lady Margaret, arrivée à l'improviste.

Tandis qu'elle explique, en mots entrecoupés, sa résolution subite, son voyage improvisé, sa traversée, son débarquement, et comment elle a traversé l'Angleterre sans faire halte, sans prévenir qui que ce soit, elle s'arrête tout à coup, la respiration semble lui manquer, ses lèvres de corail s'entr'ouvrent, ses yeux s'arrêtent sur le prétendu négociant de Québec; puis elle s'avance vers lui, saisit ses deux mains avec un joyeux empressement, et à la stupéfaction de tous :

— Je ne vous savais pas vivant, je ne vous savais pas en Angleterre, lui dit-elle. Sans doute quelque lettre perdue... Ah! David, vous ne sauriez croire combien cette résurrection, combien ce retour me rendent heureuse.

Ce seul mot : David! avait tout expliqué. La pâleur d'Eleanor, les

yeux grands ouverts de lady Macfarren, le sourire triomphant de Tib le disaient de reste. Le duc aussi venait de tout comprendre, et sa présence d'esprit allait dissiper l'embarras de tous.

— Margaret, calmez-vous, dit-il à sa sœur; je vous dirai plus tard comment il s'est fait que, par une délicatesse à mon avis superflue, M. Stuart s'est imposé de vivre en étranger parmi des gens tout disposés à l'accueillir sous son véritable nom. Puisque vous voilà, vous aurez sa place dans ma voiture, et il voudra bien revenir à cheval avec moi jusqu'à Lanark-Lodge. Nous nous retrouverons plus tard, les uns et les autres, pour dîner.

Les explications étaient faciles entre le duc et David. Elles devaient l'être beaucoup moins entre David et sir Stephen; mais le duc, indulgent et spirituel comme toujours, se chargea de cette mission délicate. Malheureusement il avait été prévenu. Lady Macfarren, montant elle-même sur le siége du briska qu'elle devait partager avec Tib, avait poussé si vigoureusement son attelage déjà fort vif, qu'elle était arrivée à Penrhyn-Castle un bon quart d'heure avant la calèche de la duchesse. Et ce quart d'heure n'avait pas été perdu : « Pour le coup, se disait-elle, je tiens mon divorce. »

Elle ne le tenait cependant pas encore.

Au lieu de lui savoir gré de l'empressement avec lequel elle venait lui apprendre que sa femme avait trahi sa confiance, ce frère mal-avisé s'en trouva très offensé. Il ne convenait pas à son orgueil d'accepter facilement une insinuation pareille. Avec une imprécation des plus énergiques, il lui demanda si elle croyait bien probable qu'une femme mariée à un homme comme lui s'allât amouracher du premier venu; mais, quand il l'eut ainsi rebutée et malmenée, sir Stephen n'en demeura pas moins fort ébranlé dans ses convictions. Il repassa dans sa mémoire toutes les circonstances qui accusaient Eleanor. Il reprit la lettre qu'elle lui avait écrite pour lui annoncer l'arrivée du prétendu Lindsay. Dans cette lettre, fort courte d'ailleurs, il constata une rature significative. Eleanor avait d'abord écrit : *M. Lindsay, envoyé par M. Stuart...* Puis, surchargeant cette première phrase, elle l'avait ainsi remplacée : *Un M. Lindsay, de Quebec, est ici chargé des affaires...* Puis enfin, s'arrêtant à une troisième formule : *M. Stuart est représenté par M. Lindsay*, avait-elle mis, dans son désir d'altérer la vérité aussi peu que possible.

Devant cette preuve matérielle d'une fausseté que les venimeuses conjectures de lady Macfarren aggravaient encore à ses yeux, la colère de sir Stephen grandissait de seconde en seconde. Au moment où Eleanor entra chez lui, il venait de froisser dans ses mains le papier menteur, souhaitant au fond de son ame tenir ainsi celle qui avait tracé ces caractères maudits.

Quand il la vit entrer, un sourire aux lèvres, son chapeau dénoué,

joyeuse au fond, mais embarrassée du secret qu'elle avait à lui dévoiler, si belle qu'elle eût semblé à tout autre, cette fois il demeura insensible à tant de graces. Sa vue fit sur lui l'effet des banderoles éclatantes agitées devant le taureau des lices espagnoles. Il s'élança vers elle, qui hésitait au seuil de la porte; il la saisit par le bras en l'attirant dans la chambre comme s'il se fût agi d'un enfant rebelle. Durant cette espèce de lutte, le chapeau d'Eleanor tomba derrière sa tête, ses beaux cheveux se déroulèrent sur ses épaules. Elle poussa un cri, un seul, vibrant, aigu, aussitôt arrêté. Ce cri fit lâcher prise à sir Stephen. Sa femme alors tomba plutôt qu'elle ne s'assit dans un fauteuil qui se trouvait près d'elle. Elle regardait avec une sorte d'horreur la face empourprée de son mari.

— Ah! vous avez peur, lui dit-il enfin... Cela se comprend... Vous conduire ainsi, c'est jouer votre vie.

Mais cette fois, devant cette force prête à l'anéantir, devant ces menaces écrasantes, Eleanor ne faiblit point. Avec une amertume que le désespoir seul pouvait donner à ses paroles :

— Oh! répondit-elle, je n'ai peur de rien... Vous ne pouvez que me tuer.

Puis elle ferma les yeux, et sir Stephen pensa qu'elle allait perdre connaissance; mais non. Bien qu'une pâleur livide fût répandue sur ses traits, bien que ses lèvres mêmes eussent pris la teinte et la froideur du marbre, elle parla. Sir Stephen crut entendre un fantôme irrité :

« Écoutez-moi, lui dit-elle d'un ton sévère, — et il écouta immobile. — Je devine parfaitement ce qui s'est passé. Votre sœur vous a répété à sa manière, avec ses idées, ce que vous auriez mieux appris d'une bouche amie. Je sais que j'ai mal agi en vous cachant le vrai nom de M. David Stuart... Je l'ai fait par compassion, par sympathie pour une timidité que je comprenais tout en la déplorant;... je l'ai fait par affection pour un homme qui m'a servi de père;... je l'ai fait parce que je n'y voyais aucun préjudice pour qui que ce fût;... je l'ai fait dans l'entraînement de la joie que me causait son retour inespéré..... Je n'ai bien compris ma faute qu'après vous avoir écrit.. Alors il était trop tard... Je ne pouvais plus reculer... »

Elle ajouta, mais en précipitant ses phrases jusque-là fort lentes et fort nettement accentuées :

« Je n'ai pas autre chose à me reprocher... Vous ne m'empêcherez pas de me réjouir de ce qu'il vit encore, de ce qu'il a réparé en partie les malheurs de sa jeunesse... Aucune violence n'obtiendra cela de moi... Du reste, le duc voulait être le premier à vous parler de tout ceci... J'ai eu tort de le devancer près de vous... »

Il l'avait écoutée en silence... Il n'avait pas pu ne pas croire ce qu'elle lui disait ainsi, avec un accent que le mensonge n'imita jamais.

Aussi n'avait-il déjà plus de colère que contre David Stuart, et, lorsqu'il la vit faire effort pour se soulever, il voulut l'aider, et la prit par la main; mais un autre cri perçant, rapide comme le premier, le fit tressaillir.

— Ah! laissez... laissez-moi! dit Eleanor avec un soubresaut douloureux.

— Qu'avez-vous donc?... Vous aurais-je meurtri le bras?

— Meurtri?... Non... mais je crois que vous l'avez cassé.

— Malédiction!... Eleanor, ne dites pas une absurdité pareille... Voyons... permettez!...

Il passa légèrement le bout du doigt sur ce bras frêle qui pendait hors du fauteuil où Eleanor s'était affaissée. Ce simple examen lui suffit pour le convaincre qu'elle avait raison. Sonner et faire partir un domestique à la recherche du chirurgien le plus voisin ne fut pour sir Stephen que l'affaire d'une minute. Il revint ensuite, confus et repentant, auprès de sa femme.

— Vous ne croyez pas, n'est-il pas vrai? que j'aie voulu vous faire mal?... Vous ne m'accusez pas, même en ce moment?...

— Et qui vous parle de cela? interrompit Eleanor avec une impatience un peu sauvage... Qu'importe un peu plus, un peu moins de souffrance dans une agonie?... Un bras cassé, qu'est-ce donc de si terrible?... J'ai vu des enfans supporter patiemment bien autre chose... Ce serait la mort, pensez-vous pas qu'elle m'effraierait?...

Sir Stephen crut un moment que le délire commençait, et il regardait Eleanor avec une sorte d'effroi.

— Appellerai-je quelqu'un? lui dit-il... Préférez-vous que je vous aide à monter?

— Je monterai seule... Je ne me sens plus si faible... Envoyez-moi lady Margaret, que nous venons de vous ramener... — Et dites-leur, ajouta-t-elle après un instant de réflexion... dites-leur que j'ai glissé sur l'escalier de la bibliothèque... Il faut bien expliquer cet accident.

VI.

On sera peut-être étonné d'apprendre que six mois après son secret divulgué, David Stuart était encore en Écosse, — qu'il était le voisin de campagne de sir Stephen Penrhyn, — qu'il venait fréquemment à Penrhyn-Castle, — et que certains jours, quand sir Stephen s'ennuyait particulièrement, lorsque la soirée était pluvieuse, quand les routes devenaient peu praticables, quand le salon était à peu près désert, le maître de la maison faisait très bon accueil à l'ancien tuteur d'Eleanor. En revanche, il était d'autres occasions où il ne le voyait pas sans quelque ombrage assidu chez lui. Alors il était un peu moins poli;

mais il eût regardé comme assez malséant de laisser percer une méfiance quelconque. Et d'ailleurs, à vrai dire, dégoûté des scènes de jalousie par celle que nous avons racontée plus haut, il aimait à se reposer sur cette consolante idée, que sa femme, de glace pour lui, n'était accessible à aucun sentiment exalté, bien que susceptible de caprices romanesques, dépensés sur son album ou dans le secret de ses rêveries.

Maintenant, pourquoi David Stuart n'était-il point retourné en Amérique?... Ses réflexions d'abord l'en avaient détourné. Il n'est pas aussi facile qu'on pourrait bien le penser, — quand on n'a d'autre grand intérêt dans ce monde que l'attachement d'un être d'élite, — de s'en séparer, et d'aller vivre à mille ou quinze cents lieues de ce cœur vivant pour vous et de vous. Il n'est pas aisé non plus de laisser sous une protection douteuse et malhabile, — pour ne rien dire de plus, — une femme jeune et belle dont on a développé l'esprit, formé les idées, et qui vous regarde comme son meilleur appui, étayant sa faiblesse à votre force, ne voyant guère, dans telle ou telle circonstance critique, d'autre secours efficace que celui de votre dévouement. Enfin le hasard était venu en aide aux résolutions indécises de David Stuart en faisant mourir assez inopinément un sien cousin à peine âgé de vingt-deux ans, qui se rompit le cou en revenant d'une course de chevaux, son léger véhicule (*dog-cart*) ayant versé sur un tas de pierres. Il se tua sur place, et laissa sans le savoir à son cousin David, qu'il n'avait jamais vu, un joli domaine situé non loin de Dunleath. On l'appelle Ardlockie.

David Stuart avait assez vécu pour savoir que cet incident, — heureux ou malheureux, selon qu'on voudra l'envisager, — changeait complétement sa position vis-à-vis du monde. Autre chose était le banqueroutier réhabilité, revenu d'Amérique, prêt à repartir, sans assiette sociale, sans relations, sans propriétés bien assises et bien évaluées; autre chose le *gentleman* de comté, d'une famille bien connue, ayant glorieusement réparé quelques torts de jeunesse, pourvu d'un revenu comfortable, avec *du beau bien au soleil*, admis sur le pied d'égalité à Lanark-Lodge et à Penrhyn-Castle.—Sévère pour l'un jusqu'à l'injustice, l'opinion serait pour l'autre indulgente jusqu'à l'oubli le plus complet. Rassuré là-dessus, David Stuart avait perdu la meilleure raison qu'il eût pour s'expatrier de nouveau. Il s'était donc établi dans son petit manoir d'Ardlockie, et il est inutile de dire qu'il y séjournait rarement. Presque toujours à cheval, se partageant entre ses voisins, il avait adopté le genre de vie qui lui permettait le mieux de venir fréquemment réclamer l'hospitalité de Penrhyn-Castle.

Mieux eût valu sans doute, pour Eleanor et lui, s'interdire de si fréquentes entrevues; mais que cet effort de raison eût coûté à leur mu-

tuelle tendresse! Eleanor, ramenée sous le joug d'un amour que le temps n'avait pu détruire, ne vivait plus qu'aux heures où David venait partager sa solitude. David Stuart, mal à l'aise dans sa froide habitation d'Ardlockie, ne se sentait heureux qu'auprès de ce cœur dévoué, chaque jour plus entièrement à lui. Par-delà ce bonheur presque innocent, à demi légitime, l'un ou l'autre rêvait-il une existence plus complétement assimilée, une possession plus entière? Pourquoi le supposer, puisque nous l'ignorons? Eleanor, résignée à ne plus connaître ce qu'on appelle ici-bas le bonheur, n'aspirait qu'à sentir s'alléger le poids de ses cruels souvenirs, et David Stuart, si ses pensées l'égaraient parfois à vouloir être heureux, fût-ce au prix du crime, ne savait-il pas, de science certaine, qu'une ame bien douée n'a jamais goûté long-temps une félicité coupable? Ils vivaient donc au jour le jour, satisfaits de cette trêve que leur laissaient les destins jusque-là si contraires, et ne soupçonnant pas une crise prochaine, un orage près de troubler le ciel serein de leurs patientes amours. Il éclata brusquement, et, comme il arrive souvent, par suite d'un concours de circonstances futiles.

C'était à la fin de l'hiver; David Stuart, — ceci lui arrivait rarement, — avait passé la nuit à Penrhyn-Castle. Quand il partit le matin, Eleanor voulut l'accompagner à cheval jusqu'à mi-chemin d'Ardlockie. Le soleil s'était levé brillant sur les montagnes chargées de neiges, sur le miroir terni des étangs glacés, sur les bocages dénudés dont chaque rameau, décoré de givre, étincelait comme une aigrette de diamans. Quelques grands hêtres du parc, dont la pluie et les ouragans n'avaient pu abattre le feuillage rougi par l'automne, portaient encore, à demi fondus, des bouquets blancs qui s'en allaient en poussière sous le pied furtif et léger des oiseaux voletant çà et là. Un profond silence régnait de toutes parts, et le piétinement des chevaux sur la terre dure, amorti par un épais tapis de neige, avait quelque chose de voilé, d'étrange, qui faisait songer, malgré qu'on en eût, aux ballades allemandes, aux spectres-cavaliers, aux galops fantastiques dans la froide nuit.

Cependant Eleanor et David longeaient au pas la grande avenue, et leur causerie matinale, animée par le froid, semblait se teindre des roses lueurs qui se jouaient dans l'atmosphère. Par momens peut-être quelque triste retour, quelque sombre pressentiment traversait à tire d'aile, comme un noir corbeau, le ciel lumineux de leurs pensées; mais en somme ils se sentaient heureux et ravis. L'heure était bonne; ils la savouraient lentement.

Ils arrivèrent ainsi devant la *lodge*, et durent s'arrêter en face de la grille, qu'on ne s'était point empressé d'ouvrir à leur approche: c'était une de ces petites irrévérences auxquelles Bridget Owen semblait se complaire. Eleanor, caressant le cou de son cheval, détourna les yeux

vers le jardin, où même alors, tous les travaux étant ailleurs suspendus, le maître du château envoyait chaque jour quelque ouvrier. Sandy, le vieux domestique, était là, occupé à réparer une fontaine de pierre que la gelée avait fait éclater. Le petit Owen le regardait travailler avec une sollicitude nonchalante.

— Allons donc, petit paresseux!... ne voyez-vous pas qu'on attend, et ne pourriez-vous ouvrir la porte? lui cria David impatienté.

L'enfant se retourna vivement :

— Je ne suis pas portier, répliqua-t-il d'un ton assez brusque.

— Vous ou un autre, il y a sans doute quelqu'un pour faire ce service.

Une fenêtre de la *lodge* s'ouvrit alors, et Bridget Owen, s'y montrant, jeta la clé de l'avenue aux pieds du vieux Sandy, qui justement venait de soulever un pan de maçonnerie, et, les mains occupées, ne put la ramasser aussitôt. L'enfant, d'ailleurs, ne lui en laissa pas le temps; il sauta sur la clé, et, la lançant sur le chemin :

— Tenez, beau lord d'Ardlockie, ouvrez la porte vous-même! cria-t-il à David avec une grimace significative.

Le projectile improvisé vint frapper un des pieds du cheval d'Eleanor, qui, déjà impatient, battait et pétrissait la neige. Cet animal, effarouché, fit un écart, puis lança coup sur coup deux violentes ruades et allait, à coup sûr, s'emporter, sans l'adresse que mit David à se saisir de la bride, qu'Eleanor avait laissée aller. Le groom qui les suivait accourut alors, et David put aider Eleanor à mettre pied à terre.

Un peu remis de son émotion, mais indigné que l'insolence d'un gamin eût fait courir de tels dangers à lady Penrhyn : — Vous mériteriez, cria-t-il au jeune drôle, qu'on vous cravachât vertement.

L'enfant se mit à rire. — Vous en chargeriez-vous? demanda-t-il ensuite.

— Moi tout comme un autre.... Et David, franchissant la haie, s'élança sans entendre Eleanor, qui, d'une voix étouffée par la crainte, le suppliait de s'arrêter. Elle comprenait, et il était difficile qu'il comprît, à quelles extrémités tout cela pouvait conduire.

Le jeune Owen ne recula pas d'une semelle devant David, qui arrivait sur lui la cravache levée; ses beaux yeux noirs n'exprimaient que la colère.

— Demandez pardon à votre maîtresse, lui dit Stuart quand il l'eut rejoint et saisi par le collet de sa veste... Il faut vous apprendre, petit malheureux, ce que valent de pareils tours.... Demandez pardon, ou vous serez fouetté d'importance.

— Fouetté! reprit l'enfant avec l'accent du défi, et tremblant de fureur, non de crainte.... fouetté!... Maman!... maman!... courez dire à sir Stephen que le laird d'Ardlockie veut me frapper.

Bridget Owen sortit alors de la *lodge*, souple, agile et gracieuse comme la panthère qui va se jeter sur les chasseurs, et presque aussi terrible à voir, avec ses grands yeux lançant des éclairs, ses narines dilatées, ses lèvres pâles frémissant sur ses dents de nacre. Tandis qu'elle entourait de ses bras son enfant menacé, tandis que David étonné contemplait en elle un type curieux où la beauté humaine s'alliait avec les sauvages aspects de l'animal en fureur, Sandy s'était approché de son ancien maître.

— Prenez garde, lui disait-il à demi-voix... prenez garde!... Vous ne savez donc pas?...

Mais Bridget lui coupa la parole en s'adressant audacieusement à Eleanor.

— Comment laissez-vous battre mon fils? lui disait-elle avec un singulier dédain.... Moi, j'ai bien pleuré les vôtres.

Eleanor avait caché sa figure dans ses mains; elle venait d'apercevoir le tilbury de son mari. Sir Stephen arrêta court son cheval écumant, et sauta sur la route au milieu de ce groupe tumultueux. A la première plainte de Bridget, et dès qu'il eut compris de quoi il s'agissait :

— Voici vraiment du nouveau, dit-il à David..... Comment vous permettez-vous de toucher cet enfant?

David voulut parler; mais, déjà livide de colère, sir Stephen ne lui en laissa pas le temps.

— Au diable toutes vos raisons! reprit-il... Je vous défends de mettre la main sur qui que ce soit chez moi... Vous m'entendez?

David sentit venir à ses lèvres des paroles qu'il réprima, non sans peine, en voyant Eleanor s'affaisser contre un des piliers de la porte.

— Le fils de votre concierge, reprit-il....

— Le fils de sa concierge est mieux né que vous, s'écria Bridget, qui, serrant de ses deux mains les veines gonflées de son front, semblait avoir perdu tout contrôle sur elle-même.... Allons, Stephen, montrez-vous enfin!... Ne reniez pas ce qui est à vous!... Si je vous croyais capable de laisser battre votre enfant par un étranger, dès demain je serais loin d'ici... et pour jamais.... Voilà ce que c'est, ajouta-t-elle avec des sanglots convulsifs, que d'avoir consenti à venir ici... la risée de vos domestiques et le mépris des passans....

Ses larmes tombaient comme de l'huile sur le feu qui couvait dans le cœur de son amant. Posant sa main sur la tête de l'enfant qu'il protégeait.

— Monsieur, s'écria-t-il, cet enfant est à moi... oui, à moi! répéta-t-il en jetant un coup d'œil du côté d'Eleanor pour lui montrer que la présence de sa femme ne l'intimidait et ne le gênait en rien... Que personne ne s'avise de le maltraiter... pas plus milady que vous ou tout

autre.... Elle le souffre avec peine à la *lodge*.... soit : — il viendra au château.... Elle n'aime pas le voir aux talons de son cheval;... soit encore : — je le mettrai à table, à côté d'elle... Par le sang de Dieu! qui est maître ici?... Vous ou moi?... Il se passe dans ma maison d'étranges choses depuis que vous y êtes tombé de je ne sais où.... Mais cette maison est à moi; ma femme est à moi; cet enfant est à moi.... Nous n'avons nul besoin de vous pour nous gouverner, et je n'ai nul souci de vous voir franchir encore le seuil de cette porte.... Croyez-le bien.

Puis, écartant l'enfant et regardant autour de lui :

— Retournez près de votre mère, et venez ce soir dîner au château... Vous apporterez vos affaires... vous y coucherez désormais... vous m'entendez?... Rentrez, Bridget!... Eleanor, souhaitez le bonjour à M. Stuart!...

Lui-même porta la main à son chapeau, après avoir fait monter sa femme dans le tilbury; puis il partit avec elle.

Le vieux Sandy, accompagnant David à travers les bois et marchant à côté de son cheval, lui expliqua longuement ce qu'il y avait d'inintelligible pour lui dans cette scène violente, dans ces révélations soudaines...

Sandy revint le soir, porteur d'une lettre qu'il remit à Eleanor, lorsqu'il la vit seule dans son appartement. Elle y était rentrée en larmes, car sir Stephen avait tenu sa promesse : le fils de Bridget avait pris, à table, la place de Frédérick et de Clephane. Voici ce que lurent ses yeux encore humides :

« Après ce que j'ai vu et entendu, Eleanor, je me sens inévitablement appelé à vous offrir des conseils où vous auriez tort de chercher une égoïste inspiration, bien que ma destinée future dépende entièrement du parti que vous allez prendre.

« Les torts qu'on a eus envers vous sont de telle nature que, lors même qu'ils seraient irréparables, vous seriez en droit de vous soustraire aux chagrins dont on vous abreuve.... Mais — vous l'auriez su plus tôt, si vous n'aviez pas craint de m'initier dans toutes vos douleurs, — il vous reste un recours certain contre une autorité dont on abuse. Les lois anglaises, il est vrai, vous condamneraient à la subir sans rémission; elles ne vous permettraient pas le divorce; elles rendent obligatoire pour la femme le lien dont se joue impunément le mari.

« En Écosse, les choses vont autrement. Les fautes de l'époux comme celles de l'épouse sont punies par la rupture du nœud qui les unit. La loi écossaise peut vous affranchir; elle peut vous rendre la pleine et entière liberté de votre choix, vous replacer dans les mêmes conditions où vous étiez jadis, lorsque par ma faute, par ma trahison, vous fûtes condamnée à ce destin dont je voudrais, au prix de mon sang, vous affranchir aujourd'hui.

« Il faudra seulement prouver que votre mariage est régi par cette loi : pure question légale, et bien des circonstances militent en votre faveur. Votre mari est Écossais. Vous avez été mariée en Écosse; vous y résidez, sauf l'intervalle des sessions parlementaires où les devoirs de sir Stephen le rappellent à Londres. Malgré tout cela, il faut recourir aux jurisconsultes les plus éclairés avant d'engager un pareil débat, et les consulter sur le mode le plus prompt d'en venir à le faire juger.

« Allez en Angleterre, allez à Londres. L'avocat dont vous trouverez l'adresse au bas de cette lettre, homme éminent dans sa profession, prendra les avis de ses confrères d'Édimbourg, et vous donnera les indications les plus certaines. Il ne s'agit ici que de faits notoires dont il est aisé de fournir les preuves. Je ne puis voir qu'une issue à ce procès — en supposant qu'on s'obstine à le soutenir contre vous : — c'est une décision légale qui vous rendra la liberté, qui vous rendra un avenir.

« Cet avenir, je ne veux pas même vous en parler. Je vous promets ici solennellement, pour le cas où mes conseils seraient suivis et ma protection acceptée, de ne pas respirer le même air que vous, pas un jour, pas une heure, avant que vous ayez cessé d'appartenir à un autre. Vous m'écrirez seulement, et l'ami auquel je vous recommande vous donnera toute l'assistance requise par les difficultés de votre position.

« Si vous acceptez, renvoyez-moi Sandy, et je prendrai tous les arrangemens nécessaires pour votre départ. Si vous dites *non*... Mais, Eleanor, je ne puis attendre qu'une réponse.... J'y compte.... Je ne vivrai qu'après l'avoir reçue. « D. S. »

— Sandy, dit Eleanor d'une voix basse et tremblante, vous allez repartir pour Ardlockie. Vous direz à M. Stuart que je consens. Soyez ici demain matin, car vous partirez avec moi. Je serai prête à midi précis.

. . . . . .

Elle quitta le lendemain, pour n'y plus rentrer, la maison de son mari, le toit sous lequel elle avait tant souffert... et quand elle le vit s'effacer dans les froides brumes d'une journée pluvieuse, alors, alors seulement elle comprit, au serrement de son cœur, quel sacrifice elle venait d'accomplir.

Fidèle à sa promesse, David Stuart ne la suivit point à Londres, où il lui avait conseillé de se rendre; mais n'était-ce pas trop présumer de l'énergie d'Eleanor que de la laisser ainsi toute seule aux prises avec sa destinée, sans autre secours que l'appui de quelques savans jurisconsultes? Avait-il bien réfléchi au compte terrible que cette jeune femme, jusque-là sans reproche, allait avoir à se demander, une fois délivrée des quotidiennes obsessions de l'amour? Et s'il ne comprit pas tout cela, s'il ne fit pas toutes ces réflexions, si, dévoré de mille inquié-

tudes, il put cependant ne pas enfreindre la loi qu'il s'était tracée à lui-même, faut-il croire que David Stuart aimait Eleanor comme Eleanor aimait David Stuart?

Vainement voulait-elle rassurer sa conscience en invoquant le souvenir de ses griefs. Les plus réels, les plus graves, elle les avait pardonnés, elle les tolérait avant l'arrivée de David. Comment, depuis lors, les avait-elle jugés insupportables? Étaient-ce bien les fautes de son mari qui l'avaient chassée de chez elle? N'y serait-elle pas demeurée, même aux conditions les plus dures, si un secret espoir ne l'avait engagée dans cette nouvelle voie? Et cet espoir, était-il légitime, — non pas dans le sens étroit de ce mot, — mais légitime devant Dieu, dépositaire des sermens sacrés qui lient l'épouse à l'époux « jusqu'à ce que la mort les sépare? »

Le divorce pouvait être prononcé, il devait l'être, à coup sûr, selon la loi écossaise; mais si son mariage n'était pas régi par cette loi, si, après avoir affronté le scandale d'un débat public, elle restait après tout la femme déshonorée de sir Stephen Penrhyn!

Si, au contraire, son droit était reconnu... eh bien! qu'aurait-elle gagné à faire prévaloir ainsi sur les influences de la religion, sur les restrictions du devoir, cet amour à l'entraînement duquel, dans un moment de transport, elle s'était abandonnée? Que penserait d'elle celui-là même auquel elle aurait tant sacrifié? n'aurait-elle pas perdu dans son estime? Et si son amour venait à s'éteindre, comme elle avait vu s'amortir la fervente passion qu'elle inspirait naguère à son époux, quelle place garderait-elle dans son cœur, la femme divorcée, l'esclave fugitive, traînant après elle l'inséparable débris de ses chaînes une fois rompues? Que deviendrait-elle le jour où David Stuart, son mari, n'aurait plus pour elle que de généreux égards, une délicate pitié?... Effrayantes pensées, nées dans un isolement dont elle s'effrayait aussi, peu accoutumée à marcher sans guide dans les âpres sentiers de la vie, à résider sous un toit étranger, à rentrer seule dans un appartement désert, à s'y trouver, durant les longues heures de la nuit, face à face avec des textes de lois, vainement soumis à ses impuissantes méditations.

Peu à peu, devant ces réflexions, confirmées par les lettres pressantes de sa meilleure amie, de lady Margaret Fordyce, qui, sans avoir pénétré le secret mobile de sa conduite, sans croire qu'elle aimât David ou qu'elle aspirât à un second mariage, la dissuadait éloquemment de toute mesure extrême, de toute publicité malséante, de toute détermination téméraire; — devant ces réflexions, disons-nous, le beau rêve d'Eleanor, — rêve de liberté reconquise, de long amour récompensé, de liens rompus et renoués sous de meilleurs auspices, — ce beau rêve pâlissait et s'effaçait par degrés. Il eût fallu, pour y croire

encore, pour en conserver les illusions et l'enivrement, il eût fallu l'incessante présence de l'être chéri qui l'avait fait naître. Et David Stuart n'était pas là. Loin de lui, elle ne voyait plus, dans la sincérité de son ame, comment, après avoir violé le serment qui la liait à sir Stephen « jusqu'à ce qu'ils fussent séparés par la mort, » le même serment, répété au pied du même autel, lui donnerait pour la vie un autre époux. Et jusque dans cette promesse si fidèlement tenue, que son tuteur lui avait faite, de ne plus vivre auprès d'elle avant qu'elle eût cessé d'appartenir à un autre, elle voyait clairement qu'une idée de honte et de dégradation était attachée, même pour lui, à l'amour que lady Penrhyn pouvait ressentir pour tout autre homme que son mari.

Quand ces scrupules, tenant pour la plupart à son éducation religieuse, se dressaient entre elle et son amant, l'image de Clephane mourant, sa sublime et naïve prière s'y mêlaient presque toujours. *Notre Père, qui êtes aux cieux,* répétait-elle machinalement, et elle songeait à ses pauvres enfans, assis là-haut parmi les saints anges, à la droite de ce Père tout-puissant. — Priez, mère, lui disaient leurs voix argentines, résonnant au fond de son cœur malade.

Elle priait un soir, agenouillée et la tête dans ses mains. On frappa deux fois à la porte de sa maison. A ce bruit, tout son sang reflua vers son cœur. Fallait-il croire?... Était-ce?... Aurait-il oublié sa parole?... Allait-elle le revoir, *lui?*... Et, soudain relevée, n'osant avancer d'un seul pas, elle écoutait sur les degrés retentir les pas d'un homme... David Stuart, sans nul doute!... lui seul pouvait venir à cette heure!... La porte alors s'ouvrit, brusquement poussée...

Ce n'était pas David Stuart : c'était Godfrey Marsden, le rude marin.

VII.

Tout à l'heure encore Eleanor demandait au ciel d'être ramenée à Dieu, « même par la voie semée d'épines. » Elle comprit, dès les premiers mots prononcés par son frère, que son vœu allait être exaucé.

Il ne venait pas consoler, mais censurer. Du droit que s'arroge la vertu sur le vice, armé d'inflexibles principes, fort de sa conscience irréprochable, cet impeccable et rigoureux conseiller s'était promis de ne pas tolérer que la fille de sa mère donnât au monde le scandaleux exemple d'un divorce légal.

Seul il avait deviné, — dès long-temps deviné, — qu'Eleanor aimait David Stuart. Ceci lui donnait sur la conscience déjà ébranlée de la pauvre jeune femme une autorité dont il eût abusé volontiers, et contre laquelle Eleanor se fût certainement révoltée, si son parti n'eût été pris avant cette pénible entrevue. Elle ne s'en laissa détourner ni par

les injustes accusations de Godfrey, ni par ses dures paroles, ni même par le mépris dont il accablait David Stuart, — peu soucieux de froisser chez sa sœur les plus intimes, les plus profondes susceptibilités! Noblement résignée, elle fit mieux encore : elle accepta l'hospitalité que Godfrey lui offrait auprès de sa femme, bien que cette offre n'eût rien de très séduisant en elle-même, et qu'elle n'empruntât aucun attrait à la brusque franchise avec laquelle Godfrey déclarait agir en ceci bien plus pour la mémoire de leur mère que par affection ou dévouement pour Eleanor.

La raison l'emportait donc, ou, — plutôt encore que la raison, — l'empire des idées acquises, l'influence de l'éducation, le sentiment du devoir, le respect de la foi jurée, le poids du serment consacré par les dépositaires de l'autorité divine. Tout cela eût-il suffi, si David Stuart, n'écoutant que son amour, fût accouru près d'Eleanor alors qu'elle quittait, pour lui obéir, un époux infidèle, une maison où elle avait été abreuvée d'outrages? Hélas! Eleanor elle-même, dans la sincérité de son ame, n'osait pas s'en flatter.

Une première lettre de son tuteur, lettre de reproches amers, violens, injustes, qui arracha des larmes à ses paupières taries, obtint une réponse où cet aveu lui échappait :

« Vous me dites que je ne vous aimais point... Ah! ne m'enseignez pas la triste science des récriminations poignantes. Vous m'avez aimée, vous, depuis que vous avez eu le temps de songer à moi; mais moi, c'est depuis mon enfance que je vous aime. Votre amour pour moi fut une pensée entre mille autres; mon amour pour vous a été le lien de toutes mes pensées depuis que je me connais. Vous supposez peut-être que l'amour est impossible à des êtres séparés pour jamais; vous supposez alors que je n'ai pas chéri votre mémoire pendant ces longues années où je vous croyais mort, et que vous avez passées en Amérique? Ah! sachez-le donc, par-dessus toute réalité présente, actuelle, j'ai adoré le cher rêve de ce passé perdu qui avait mêlé pour un temps nos existences. Pendant les années que nous avons vécu ensemble, lectures, études, méditations, tout se rapportait à vous, à celui que je regardais comme ne devant jamais me quitter. Dans les années qui suivirent votre perte, ce fut en souvenir de vous que je continuai à lire, à étudier, à réfléchir. Une page marquée par vous, un trait de votre crayon à la marge d'un de mes livres, rien sous le ciel ne réjouissait autant mes yeux.....

« Et je vous aime encore, cher David Stuart. Le bonheur, non l'amour, s'en est allé; le bonheur, qui jamais ne me fut destiné, je le crains bien. Vous dites que j'avais bien compris la lettre où vous m'engagiez à quitter Penrhyn-Castle : vous avez raison; j'y attachais le même sens que vous. Une fois libre, être votre femme, c'est bien

là ce que vous entendiez m'offrir... Vous dites que j'ai accepté; vous avez encore raison. Vous pourriez ajouter, sans vous tromper davantage, que si, dans cette journée fatale, à l'heure où la tentation se trouva la plus forte, vous fussiez venu à moi, j'étais perdue sans retour... Mais ne regrettez point que ceci n'ait pas été. Sachez m'aimer assez pour ne pas le regretter. Remerciez au contraire le ciel d'être venu en aide à ma faiblesse..... »

Avant que ces lignes eussent passé sous les yeux de David Stuart, il avait compris lui-même qu'il devait une réparation à la pauvre femme dont il avait, dans un premier dépit, méconnu la tendresse et la généreuse abnégation. Une seconde lettre de lui, tracée peu d'heures après la première, était venue atténuer l'effet de celle-ci : il acceptait la séparation éternelle à laquelle son amie les condamnait tous deux; il déplorait, sans en accuser personne que lui-même, cette fatalité qui, deux fois, l'éloignait d'Eleanor, deux fois lui enlevait l'idéal de l'amour, l'idéal de la perfection. Vivre en paix, prier pour lui, David Stuart ne demandait rien de plus à sa chère et charmante pupille...

Eleanor avait renoncé à l'idée du divorce; elle était inébranlable dans celle d'une séparation définitive, et ne voulait plus, à aucun prix, sous aucune condition, retourner auprès de sir Stephen. Il fallut donc essayer un arrangement sur ces bases, et Godfrey Marsden s'en chargea; mais les lois anglaises lui laissaient peu de ressources, et sir Stephen n'accordait presque rien au-delà : sa femme l'avait quitté, disait-il, sans y être autorisée; il n'était nullement disposé à se séparer d'elle. Ayant égard aux circonstances dans lesquelles elle s'était éloignée, et à l'état de santé fort précaire où Godfrey l'assurait qu'elle était réduite, il consentait à lui faire, pour le présent, une pension suffisante à ses besoins; mais si, sa santé une fois rétablie, elle ne retournait pas auprès de lui, il menaçait de faire intervenir la justice pour obtenir qu'Eleanor revînt à Penrhyn-Castle. Et enfin, si elle méconnaissait les ordres de son mari, ses droits reconnus par les tribunaux du pays, sir Stephen, dégagé de toute obligation envers elle, cesserait de pourvoir, en aucune manière, aux nécessités de sa vie.

Rendons à Marsden cette justice, qu'il s'indigna de tant de rigueur; mais son indignation, dont s'émurent assez peu les *attorneys* et gens de loi chargés par sir Stephen de débattre cette affaire, n'aboutit qu'à obtenir une légère augmentation de la pension offerte par ce mari impérieux; il fut aussi convenu que cette pension serait servie pendant un terme fixe de deux années. Eleanor accepta ce répit comme elle acceptait, depuis son arrivée chez son frère, tout ce qui pouvait survenir, — comme elle acceptait ses âpres censures, — l'autorité qu'il s'attribuait sur elle, — les soupçons blessans qu'il lui témoignait parfois, — et les brusques allusions qu'il faisait, soit à la « dégradation »

dont il l'avait retirée, soit aux projets de divorce dont il semblait appréhender le retour.

Mistress Marsden, — insignifiante et douce créature, — nonobstant qu'elle fût, en tout point, le fidèle écho de son mari, — n'avait pu se défendre d'une vive affection pour Eleanor. Leurs enfans l'adoraient. Il est vrai qu'en mémoire de Frédérick et de Clephane, elle leur était une seconde mère, tout aussi dévouée, mais bien autrement intelligente que mistress Marsden elle-même. Par malheur pour eux, ses forces n'étaient plus au niveau des soins qu'elle voulait prodiguer à leur éducation, à leur santé. On fut quelque temps à s'en apercevoir : aucun mal apparent n'appelait sur Eleanor l'attention distraite de ses proches. Elle changeait cependant; elle s'affaiblissait peu à peu, et parfois elle se prenait à méditer cette locution particulière à l'idiome anglais : — Mourir de *cœur-brisé!* — mourir comme la fleur dont la tige est atteinte, mourir après quelque délai d'une sorte de vie sans séve, se flétrir, s'effeuiller, sécher sur pied.

Les médecins, consultés, ne trouvèrent rien à ordonner de mieux que des distractions et le changement d'air. Ils disaient que rarement ils avaient eu à constater une prostration aussi complète, sans aucun autre symptôme de maladie. Ils ajoutaient que les Anglais nés dans l'Inde sont plus spécialement sujets à ces langueurs énervantes, à ces atonies d'une constitution faible et délicate. Cette maladie, qui n'était pas une maladie, impatientait Godfrey, bien plus encore qu'elle ne l'apitoyait. Pourquoi Eleanor ne voulait-elle pas être heureuse? qui l'en empêchait? et quel lot que le sien, pour une personne plus sensée? Cependant il se souvint des soins assidus qu'elle donnait à ses enfans malades, des longues nuits qu'elle veillait à leur chevet, et il décida que la famille irait passer deux mois en Suisse.

Eleanor partit sans regrets; il lui sembla même, en quittant l'île de Wight, où les Marsden résidaient, que ce serait un soulagement pour elle de ne plus voir éternellement cette mer sans repos, si monotone dans ses régulières alternatives d'ombre et d'éclat, de tempête et de sérénité; mais, au sein des Alpes, sa santé ne s'améliora point. Dès les premiers jours, elle se sentit plus fatiguée que jamais. Dans une promenade sur le lac Léman, elle prit froid, faute des précautions nécessaires, et une légère inflammation de poitrine la força de rester à Genève, sous la garde de son affectueuse belle-sœur, tandis que Godfrey, toujours actif, allait et venait de tous côtés.

Elle était un soir étendue sur un sofa, tout auprès d'une croisée sous laquelle le Rhône roulait ses flots d'un bleu vif, lorsqu'un voyageur se fit annoncer à elle. C'était un honnête Écossais, vivant ordinairement à Penrhyn-Castle, dans les termes d'une intimité un peu subalterne. On eût pu le croire chargé par sir Stephen de quelque mission néces-

sairement peu agréable; mais, dès les premiers mots, il prit soin d'éloigner cette hypothèse. Il allait, disait-il, à Naples porter à la duchesse douairière de Lanark quelques nouvelles relatives à « l'heureux événement » qui venait de s'accomplir, et qui devait assurer le bonheur de lady Margaret.

— Et qu'est-il donc survenu de si heureux à Margaret? demanda Eleanor avec un doux sourire. Vient-elle d'acheter un autre Dunleath?

— Je vois, madame, que vous n'avez pas fait réclamer vos lettres à la poste, repartit le placide messager avec un sourire non moins doux. L'heureux événement dont je parlais est le mariage de lady Margaret avec M. David Stuart.

A ces mots, Eleanor frissonna légèrement et devint fort pâle. Elle put cependant demander ses lettres, qui justement venaient d'arriver; mais, quand elle eut reconnu sur l'adresse de l'une d'elles l'écriture de lady Margaret, elle voulut vainement l'ouvrir, et, après quelques efforts convulsifs, la laissa échapper de ses mains affaiblies.

Cette lettre, — vraie sentence de mort, — était la plus gaie du monde. Ignorant absolument le secret que lady Penrhyn avait soigneusement enfoui au plus profond de son ame, lady Margaret lui racontait comment une ancienne « amitié d'enfance » qui la liait jadis à David Stuart, — et qu'elle avait dû oublier en épousant M. Fordyce, — s'était naturellement réveillée lorsque de fréquens rapports de voisinage les avaient réunis, tantôt chez le duc de Lanark, tantôt à Dunleath; si bien qu'un jour, parlant de ce dernier domaine et de l'établissement qu'on y pourrait former, une même idée, accueillie par tous avec bonheur, s'était présentée à leur esprit. Cette idée si simple, si facilement admise, c'était d'unir Ardlockie et Dunleath, — de rendre à ce dernier manoir la splendeur qu'il avait perdue, et, — ajoutait en propres termes lady Margaret, — « d'y préparer un nid de duvet pour notre colombe blessée. »

La colombe blessée tressaillit quand ses yeux s'arrêtèrent sur ces mots. La triste réalité cependant ne lui apparut bien distincte que lorsqu'elle vit au bas de la lettre la signature nouvelle de son amie : MARGARET STUART. Ces deux mots résumaient pour elle trois pensées terribles : — Il ne m'aimait pas! — Je l'aime et je meurs! — Il a Dunleath, il a Marguerite, il est heureux, et je ne suis pour rien dans son bonheur!

Eleanor ne survécut que peu de jours. Tantôt un accès de fièvre, tantôt un redoublement de faiblesse; la fièvre toujours plus forte, l'abattement toujours plus complet. Les médecins fronçaient le sourcil en se parlant d'elle, puis immédiatement après ils causaient politique, voyageurs anglais, clientelle, etc. — Godfrey était allé aux glaciers de Chamouni pour employer le temps qu'Eleanor mettrait à se rétablir.

Un soir, Emma Marsden était seule avec sa belle-sœur. Celle-ci s'était assoupie : elle ouvrit tout à coup les yeux.

— Priez donc Margaret de chanter encore, dit-elle...

— A quoi songez-vous? repartit Emma... Personne ici n'a chanté.

— Oui... vous avez raison!... Je croyais cependant bien entendre ma chère Margaret et sa chanson favorite, *le Pays de loyauté*... Et tenez, il me semble encore.... Mais n'est-ce pas le bruit des eaux de la Linn... se heurtant aux rochers d'Aspendale?

— C'est le Rhône, chère amie... Vous savez qu'il passe sous nos fenêtres...

— Sans doute, sans doute.... Vous avez encore raison, ma bonne Emma;... c'est moi qui divague... Mais qu'ai-je donc ce soir?... Bonne sœur, sans vous effrayer, appelez quelqu'un!... Je me sens bien mal, bien plus mal!...

Emma n'eut qu'à jeter les yeux sur Eleanor pour se convaincre qu'elle disait vrai; aussi revint-elle de la chambre voisine, après avoir demandé du secours, son livre de prières à la main. Comme elle s'agenouillait au chevet de sa belle-sœur :

— Dites à Godfrey... quand il reviendra... murmura Eleanor...

Et il devait revenir le soir même!...

— .... Dites-lui, reprit-elle avec un effort, que je le remercie... Nous ne nous sommes pas toujours bien compris... mais je le remercie néanmoins.... Qu'il le sache... à son retour!...

La femme de chambre appelée par Emma venait d'entrer; Eleanor se souleva dès qu'elle la vit.

— Soutenez-moi, lui dit-elle... et, levant les yeux vers le ciel étoilé : — Emma, continua-t-elle d'une voix plus assurée et avec une expression d'extase épandue sur tous ses traits... Emma!... je vois mes enfans!... je les vois comme je vous vois.... là, là.... mon doux Clephane, mon gentil Frédérick.... Ils m'attendent.... Comment se peut-il?... Si près... si près et si loin!

Le sourire extatique flotta un moment encore sur les lèvres de la mourante; — il s'effaça en partie, — puis il y resta fixé comme par un pouvoir mystérieux. Le corps s'appesantit dans les bras qui le soutenaient... Eleanor commençait à ne plus souffrir.

Quand Godfrey rentra chez lui, deux heures après, il trouva sa femme en pleurs auprès du lit funèbre. A peine le vit-elle qu'elle se se hâta de comprimer ses sanglots. Lui-même ne pleura point; mais son regard s'arrêta, triste et morne, sur cette beauté qui n'était plus.

Après quelques minutes de réflexion, il se retourna vers sa femme.

— Tout est pour le mieux, dit-il. La volonté de Dieu sera faite. Faible comme nous avons vu cette femme contre les inspirations du mal, nous devons penser qu'elle échappe à de bien grands périls.

Même en ce moment, il se faisait juge de la pauvre morte. Rigide, implacable vertu, quels priviléges t'arroges-tu donc?

VIII.

Tabitha, comtesse de Peebles, donne tous les hivers de fort belles soirées, et très courues. On y voit des *lions*, des *étoiles* de toute sorte, surtout des lions et des étoiles littéraires. Un de ses habitués, poète d'un certain renom, remis sur quelque trace perdue par l'odeur d'un beau géranium, — et peut-être aussi par l'ennui de ne voir autour de lui que d'assez tristes visages, — ne s'avisa-t-il pas de lui demander, l'autre soir, ce qu'était devenue lady Penrhyn!...

Tib, à cette question indiscrète, se crut tenue de rougir et de baisser les yeux. Comment pouvait-on supposer qu'elle eût conservé le moindre rapport avec une femme séparée de son mari? Mais ne rougit pas qui veut, et Tib ne put qu'affecter un air distrait.

— Je la crois morte depuis long-temps, répondit-elle... mais je ne l'ai pas revue une seule fois après son départ de Penrhyn-Castle.

Puis, devinant que sa pruderie s'adressait mal, et jugeant, à l'air mécontent de son interlocuteur, qu'il gardait un bon souvenir à Eleanor, elle craignit d'effaroucher mal à propos cet ornement obligé de ses réunions.

— Venez lundi, reprit-elle; je vous ferai dîner avec quelqu'un qui vous en dira plus long sur ce sujet.

Le poète s'inclina, et revint très ponctuellement au jour indiqué. Dans l'intervalle, il avait envoyé à Tib une sorte d'élégie didactique intitulée : *Printemps*. Par une allusion délicate à cet envoi, Tib lui fit servir des pois verts de première primeur, et le poète ne songeait plus le moins du monde à Eleanor, quand, à l'issue du dîner, la maîtresse de la maison lui présenta un *gentleman* écossais du nom de Malcolm : c'était le même que nous avons vu porter le dernier coup à lady Penrhyn en lui annonçant si tranquillement « une bonne nouvelle ». Il était volontiers bavard, et, sauf quelques lacunes faciles à combler pour un poète, il mit son interlocuteur au courant de tous les détails qu'on a lus. Une fois sur la voie, notre faiseur de vers voulut en savoir plus long. Voici, en résumé, ce qu'il apprit :

Sir Stephen, devenu veuf, a épousé Bridget Owen. La loi écossaise, indulgente à ses heures, leur donnait ce moyen de légitimer leurs enfans adultérins, dont l'aîné se trouve maintenant héritier présomptif des domaines paternels, — y compris le petit cimetière où dorment côte à côte Clephane et Frédérick.

Lady Macfarren, furieuse de cette mésalliance, est à couteaux tirés

avec Bridget. Tabitha, comtesse de Peebles, prévoyant que son cher comte peut, d'un jour à l'autre, lui faire faux bond, s'est hâtée, tout au contraire, de se lier avec la nouvelle lady Penrhyn, et ces deux dames vont ensemble à Hyde-Park, l'été, se faire admirer à titres divers : l'une pour son bel équipage armorié, l'autre pour sa beauté singulière, originale, que lui envient les femmes les plus décidées à lui témoigner par leur mépris qu'elles connaissent « ses antécédens. »

David Stuart élève la fille de lady Margaret, — Euphemia Fordyce, — comme jadis il élevait Eleanor Raymond, avec le même zèle et le même succès. Sa femme lui a donné plusieurs enfans. L'aînée porte le nom d'Eleanor, en mémoire de l'amie qui n'est plus, qu'on regrette, et pour laquelle on prie.

Lady Margaret ne sait pas, — personne ne sait, — excepté Godfrey Marsden, réduit d'ailleurs à de simples conjectures, — qu'Eleanor a aimé David Stuart, et que David Stuart a voulu épouser Eleanor. Elle se croit la passion unique, le bonheur suprême de son mari; elle croit et mérite de croire qu'elle le possède tout entier; — mais cela n'est pas. Quelque chose de froid gît au fond du cœur de David Stuart, que nul sourire de Margaret, si radieux et si chaud qu'il puisse être, ne fondra jamais : — un souvenir triste, que toute sa brillante gaieté n'effacera point, le souvenir d'Eleanor, — de cette Eleanor si complétement à lui, — qu'il a aimée... qu'il a tuée.

Ce souvenir hante à ses côtés le beau domaine de Dunleath, — ce domaine, cause de tout le mal, — qu'elle voulait racheter pour le lui rendre, — qu'il tenta de ravoir, au risque de la ruiner, — et, par le fait, en ruinant l'avenir de cette douce et charmante créature.

Il ne regarde jamais sans quelque effroi cette enfant, préférée à ses frères et sœurs, qu'il a voulu nommer Eleanor, en mémoire de la chère morte; car il a peur que le ciel ne le punisse en elle, qu'il n'envoie la misère à la fille du tuteur infidèle, un mauvais mariage à l'homonyme de lady Penrhyn.

Cette enfant, sur les genoux de son père, le soir, au soleil couchant, ne sait pas s'expliquer pourquoi il se tait tout à coup, et pourquoi des ombres passent sur son front comme sur les murailles grises du château; mais elle comprend qu'il a du chagrin, et, sans le consoler autrement, elle appuie contre sa joue humide sa joue pâle et fraîche.

E.-D. Forgues.

HISTORIENS MODERNES

DE LA FRANCE.

LE COMTE ALEXIS DE SAINT-PRIEST.

Il n'y a pas tout-à-fait deux ans que M. Alexis de Saint-Priest, dans la force de l'âge et du talent, faisait une entrée brillante à l'Académie française. Les dons éminens qui, depuis sa jeunesse, avaient fait le charme de toute la société polie, apparaissaient ce jour-là dans tout leur éclat au public plus étendu qui se presse dans ces solennités littéraires. Son discours, d'une familiarité élégante, ressemblait à sa conversation : c'était la même variété d'aperçus, le même tour d'ironie fine, la même surabondance de traits heureux. Ceux qui n'avaient fait que lire M. de Saint-Priest l'entendaient causer, et, malgré le mérite de ses écrits, c'était là encore la seule manière de faire vraiment connaissance avec lui.

La mort, quoi qu'on en dise, ne frappe point également, parce que la vie ne semble pas donnée à tous les hommes à doses égales. Il en est qui, par l'activité de leur pensée comme par le mouvement de leur sang, veulent vivre deux fois plus vite et deux fois plus. Il en est aussi qui répandent si libéralement les dons de leur intelligence, que le jour où la source tarit, la perte se fait sentir assez loin autour d'eux. M. de Saint-Priest était de ceux-là. Actif, studieux, capable (il l'a bien montré) de mener à fin des recherches approfondies et des travaux de longue haleine, il vivait pourtant de la conversation. Son esprit s'animait au contact des idées d'autrui. C'était pour ses rares facultés un exercice salutaire à peu près indispensable. La parole lui

était nécessaire pour stimuler, pour aiguiser la pensée. Ses entretiens animés du soir fécondaient ses sérieuses études du matin. Jamais homme, jamais auteur ne dut et ne rendit davantage à la société et à ses amis. Aussi cette société tout entière a-t-elle ressenti sa perte prématurée. Ses ouvrages, qui assurent sa réputation, ne la consolent qu'imparfaitement, parce que dans leur forme vive et piquante ils rappellent trop les graces d'une conversation qu'on n'entendra plus. On y suit à regret la trace d'un mouvement d'esprit qui s'est trop tôt arrêté.

On n'aurait jamais cru que ce fût à mille lieues de Paris et de la France, sur les bords de la mer Noire, au milieu d'une colonie demi-sauvage et demi-militaire, que s'était formé l'esprit le plus français et même le plus parisien qui fût au monde. M. de Saint-Priest avait vu le jour à Saint-Pétersbourg, en 1805, d'un père que sa naissance avait condamné à l'émigration, et d'une mère issue des plus anciennes familles de Russie. Son enfance s'écoula en présence d'un des plus singuliers spectacles qu'ait offerts ce temps fécond en aventures. Deux gentilshommes français, après avoir lutté jusqu'au dernier jour pour la défense de leur roi contre les factions, n'ayant quitté leur pays qu'après les derniers soupirs de la justice et de la liberté, employaient les loisirs de l'exil, non point à se repaître d'illusions ou à ourdir des complots stériles, mais à initier des populations encore barbares aux premiers rudimens de cette civilisation moderne, dont ils avaient dû eux-mêmes combattre et fuir les excès. M. Armand de Saint-Priest, père du jeune Alexis et fils d'un des plus intelligens ministres de Louis XVI, M. le duc de Richelieu, portant un nom plus illustre encore, petit-neveu du prélat superbe, petit-fils du guerrier frivole, avaient reçu de l'empereur Alexandre la mission de gouverner et presque de conquérir une seconde fois les provinces mal soumises de la Nouvelle-Russie et de la Podolie. Deux courtisans de Versailles avaient charge de dompter et de polir les fils des Scythes; ils portaient dans cette tâche, entre les guet-apens des montagnes, les pestes et les famines, cette audace pleine de sérénité et d'élégance qui avait aidé les émigrés à supporter leurs malheurs, en leur faisant pardonner leurs folies. Ils y formaient en eux-mêmes de plus solides qualités d'administrateurs et de politiques. Ce fut ainsi à l'école la plus raffinée du XVIIIe siècle, mais en présence d'une nature rude et mal domptée, entre les souvenirs des salons de Paris et la vue des chariots roulans qui servaient de demeure aux tribus tartares, que se passa la jeunesse d'Alexis de Saint-Priest. Il apprit au lycée français d'Odessa à parler la langue de Louis XIV en l'entrecoupant de sons échappés à celle d'Attila. Il eut par là sous les yeux les deux conditions extrêmes de la société humaine : source féconde d'enseignemens qui n'étaient pas perdus pour sa jeunesse sérieuse, de rapprochemens inattendus, de contrastes piquans qui exerçaient sa sagacité précoce, et qu'il mettait en réserve pour l'avenir.

La race eut sur lui plus d'influence que le climat et le sol. Né de la civilisation, mais élevé au milieu de la barbarie, M. de Saint-Priest appartint dès le premier jour au monde civilisé. Les premières qualités qui se développèrent en lui furent les qualités sociales par excellence. Il regardait, il observait, à l'âge où tant d'autres ne font que voir et sentir. Il formait des jugemens fins à cette époque de la vie où, chez la plupart, l'imagination se trouble par la vivacité même des impressions dont elle s'anime. Lisez le récit qu'il écrivait vingt ans après de cette administration sage et curieuse du duc de Richelieu à Odessa. Dans le tableau des lieux et des hommes qu'il avait connus tout enfant, vous ne trouverez aucune trace des confuses impressions de la jeunesse. Ce sont les jugemens d'un esprit mûr et les remarques d'un spectateur intelligent. La nature matérielle (qu'il sait pourtant décrire d'un trait précis et courant), toute riche qu'elle soit sur ces côtes fertiles de la mer Noire, ne touche que médiocrement l'écrivain. Il avoue qu'il avait besoin, pour s'arrêter avec complaisance sur l'amphithéâtre imposant qui enferme l'ancienne Tauride, d'évoquer à l'instant les souvenirs classiques d'Iphigénie et de Mithridate, et de peupler le désert au moins des fantômes de la fable et de l'histoire. Mais que, sur cette plage et dans cette ville qui ressemble à un camp plus qu'à une cité, apparaisse tout d'un coup une véritable princesse d'Occident, une fille d'Autriche, une sœur de Marie-Antoinette, la reine Caroline de Naples, se rendant de Palerme à Vienne par Constantinople, pour éviter les longs bras du maître de l'Europe, à l'instant la scène s'anime; on dirait que le jeune observateur de dix ans a ouvert ce jour-là ses yeux plus que de coutume, pour ne rien perdre de cette procession d'un autre monde. Rien n'est mieux peint que les vives conversations de la reine pendant les longues heures de voyage que le père de M. de Saint-Priest passa dans sa compagnie. Le laisser-aller d'une vie d'aventures et des habitudes italiennes qui n'ôtaient rien à la dignité royale, les souvenirs abondans, les récits pleins de feu, les sarcasmes pleins de verve, interrompus par l'adhésion cérémonieuse et burlesque d'une vieille dame d'honneur, tout, jusqu'aux misères de ce cortége royal et fugitif, s'était gravé dans cette jeune tête avec le relief du drame de l'histoire.

De tels instincts appelaient rapidement Alexis de Saint-Priest vers le théâtre où se jouent depuis tant d'années les grandes scènes tragiques ou comiques de l'histoire européenne. La restauration rendit à son père une patrie et l'appela à la chambre des pairs. Alexis le rejoignit, à peine âgé de dix-sept ans, en 1822. Il arriva à Paris dans un de ces momens de calme qui faisaient concevoir à la France l'espoir que la monarchie donnerait quelque durée aux bienfaits de la liberté. Par sa naissance, par le mariage brillant qu'il contracta de très bonne heure, il se trouvait placé naturellement dans la société formée des

débris de l'ancienne aristocratie, dispersée par l'émigration, rassemblée de nouveau autour du trône, et qui essayait de se façonner à la politique pour reprendre son rang dans la France renouvelée.

Des hommes comme Alexis de Saint-Priest étaient rares et eussent été bien nécessaires dans cette société pour renouer ses traditions interrompues. M. de Saint-Priest possédait à un éminent degré quelques-unes des qualités qui auraient fait le renom d'un grand seigneur d'autrefois. La culture assidue des lettres, la pureté du goût, le sentiment et l'amour du beau dans toutes les œuvres de l'intelligence ont figuré en effet au premier rang parmi les titres d'honneur de l'ancienne aristocratie française. Ce ne fut pas là seulement pour elle un délassement, encore moins une prétention. A y bien regarder, peut-être est-ce par son action sur les lettres que l'aristocratie a véritablement contribué au développement historique de la France. Si l'on voulait définir le rôle de la noblesse de France dans notre histoire, on ne saurait, pour être équitable, dire qu'il ait été politique, mais il fut avant tout belliqueux et littéraire. Les armes et les lettres furent de très bonne heure l'apanage de cette classe brillante et irréfléchie qui ne sut jamais prendre les allures graves d'une magistrature politique et se laissa facilement évincer par une royauté ambitieuse et par une bourgeoisie patiente du gouvernement de son pays. La noblesse n'a jamais gouverné en France, mais elle a défendu le sol par son courage et formé l'esprit français, quelquefois par d'excellens modèles, toujours par une critique pleine de goût et de bon sens. Il n'est pas de nation peut-être qui compte autant d'hommes de qualité parmi ses grands écrivains. Montaigne, La Rochefoucauld, Vauvenargues, Buffon, ne sont pas même les plus éclatans. Il faut nommer avant tout ces simples gentilshommes ou ces femmes incomparables qui ont su donner au récit de leur vie ou aux élans de leur cœur les traits éloquens du génie. Il faudrait énumérer ces correspondances et ces mémoires, genres nouveaux de littérature presque inconnus hors de France et éternellement liés désormais aux noms immortels de Grammont, de Sévigné et de Saint-Simon. Là se développa la supériorité véritablement originale de l'aristocratie française. Elle n'avait pas su donner des lois aux peuples dans les séances orageuses de la fronde, mais elle en dicta au style dans les savantes assises de l'hôtel de Rambouillet, et, gauchement placés sur les bancs fleurdelysés du parlement, les ducs et pairs étaient à leur aise à l'Académie.

Associée ainsi par la littérature à tous les progrès de l'esprit français, ce fut par elle aussi que la noblesse prit part à ce mouvement du XVIIIe siècle dont on parle depuis cinquante ans, dont on pourra parler un siècle encore, sans en dire jamais ni assez de bien ni assez de mal. Les gens de lettres et les gens du monde descendirent ensemble et dans

un entraînement égal cette pente rapide et fleurie qui précipitait la France vers un abîme. On eut des discussions philosophiques dans des boudoirs, on tailla des ouvrages graves en madrigaux de salon. L'alliance se prolongea jusqu'aux portes de l'assemblée constituante; mais, il faut le dire, elle fut brisée là. Dans cette assemblée fameuse, qui eut tous les vices de l'ancienne France, dont elle secouait toutes les traditions, la littérature, mère de la déclamation, fit des écarts et prit des libertés que la noblesse ne put ni imiter ni approuver.

La rupture durait encore au moment où M. de Saint-Priest fut admis dans le monde de Paris. La restauration, sur ce point comme sur tant d'autres, n'avait malheureusement réussi à rien réconcilier. Trop mêlée à la philosophie et par conséquent à la politique du dernier siècle, la littérature en gardait l'empreinte aux yeux de l'émigration mal rassurée. Plus d'un grand seigneur qui, dans sa jeunesse, avait hanté librement les beaux esprits, regardait maintenant tout le travail littéraire, les idées ingénieuses, les phrases élégantes, l'éclat de l'imagination comme autant d'armes à feu périlleuses qui avaient fait explosion dans sa main. Il y avait de la philosophie et par conséquent de la révolution dans tout. Les noms eux-mêmes étaient mal famés, parce qu'on en avait trop abusé. On avait allumé tant d'incendies au nom des lumières, qu'un peu d'obscurité paraissait souvent préférable. Ces impressions étaient naturelles, mais leur conséquence était fâcheuse, et ce fut peut-être là, il est bon de s'en souvenir, une des grandes faiblesses du gouvernement de la restauration. Mal vue chez les partisans officiels du gouvernement monarchique, la littérature n'avait point perdu l'influence qu'elle ne cessera d'exercer en France sur l'esprit public. En renonçant à prendre sa part de cette puissance mystérieuse, mais irrésistible, l'ancienne aristocratie, déjà dépouillée, abdiquait un privilége de plus. Tout s'en ressentait autour d'elle, jusqu'à l'agrément de la conversation. Ce n'était plus ce badinage élégant qui avait plus d'une fois fait arriver la vérité jusqu'au pied du trône sous la forme d'un bon mot. Effrayée d'avoir trouvé autrefois tant d'écho, cette conversation s'enfermait elle-même dans un cercle d'idées convenues auxquelles on tenait d'autant plus qu'elles étaient au dehors plus contestées. La contrainte s'y glissait sous la forme d'une frivolité officielle, et c'en était fait de ce charme piquant que les étrangers admiraient autrefois dans nos salons, le contraste de la légèreté du ton et du fond hardi et sérieux des idées.

A ce point de vue, on l'a remarqué avec autant d'esprit que de raison, M. de Saint-Priest était un homme d'avant 89. Il aimait passionnément les lettres et ne les craignait pas. Élevé plus loin des orages de la révolution que ses contemporains, son esprit avait moins profité en prudence, mais aussi moins perdu de liberté. Il était encore du temps

et il arrivait du pays où Catherine avait correspondu plaisamment avec Voltaire. Il pensait peut-être que les plus grandes supériorités sociales cessent de dominer du jour où elles s'enferment. Sa conversation, comme son style, voulait avoir les coudées franches. Il se sentait écrivain lui-même et ne redoutait pas ses semblables, parmi lesquels un instinct secret lui disait qu'il ne trouverait que peu d'égaux. Ce fut là, sans doute, une des raisons qui distinguèrent d'assez bonne heure la manière de voir d'Alexis de Saint-Priest, de celle qui lui semblait tracée par sa situation sociale. Des succès de salon dans la sphère un peu étroite où ils étaient désormais restreints, de petits vers qu'il faisait avec grace, des comédies de société qu'il débitait avec art, ne lui suffirent pas long-temps. Il a livré lui-même au feu ces premières productions, jugeant sa petite gloire de coterie du haut de la réputation véritable où il était enfin parvenu. Il aspirait à un champ plus vaste, et voulait se retremper à des sources plus vives. C'était le temps où diverses écoles se disputaient le monde littéraire. Ici un groupe d'écrivains réfléchis portait dans l'histoire, dans la critique, dans la philosophie, une réforme qu'ils essayaient de rendre prudente; là, un essaim impétueux de poètes tentait dans l'art une révolution qu'ils ne craignaient pas de pousser à l'extrême. Les uns et les autres préparaient à la France, dirons-nous, de nouveaux progrès ou de nouvelles illusions? En tout cas, ils lui imprimaient un essor irrésistible. M. de Saint-Priest, sans s'asservir à aucune école, ne craignit pas de s'associer au mouvement général : il écrivit dans des recueils périodiques où l'esprit d'innovation littéraire côtoyait d'assez près l'esprit de libéralisme politique. On remarqua ses articles dans la *Revue Française*, avec satisfaction dans le public, avec quelque déplaisir peut-être dans les régions élevées du pouvoir. En les relisant aujourd'hui, comme tant d'autres dans ce recueil si riche d'idées, on n'a qu'un regret, c'est que le parti monarchique d'alors ait cru devoir témoigner tant de méfiance à toutes ces forces vives de l'intelligence, qu'il aurait pu tempérer en les absorbant, et qu'il ait plus d'une fois suscité lui-même l'hostilité en la supposant.

La révolution de 1830 surprit ainsi le jeune de Saint-Priest dans une disposition d'esprit un peu différente de celle du gouvernement et du parti qui s'écroulaient. Il était en relation d'amitié, en collaboration littéraire avec plusieurs des hommes que cette révolution amenait au pouvoir. La royauté nouvelle parlait de liberté et d'institutions qui assuraient à l'intelligence une part prépondérante dans les affaires. C'étaient autant de séductions pour M. de Saint-Priest, dont l'esprit avait la liberté de la force, et qui sentait que sa place était marquée partout où la pensée était en honneur. Une affection véritable le liait d'ailleurs au nouvel héritier du trône, à ce jeune prince que l'amitié seule a pu bien connaître, et qui semblait né pour rendre une séve plus

vigoureuse à la vieille institution monarchique. M. de Saint-Priest entra dans la carrière diplomatique par un poste élevé : il fut ministre successivement au Brésil, à Lisbonne, à Copenhague. La politique réclama pendent dix ans toute son attention. Mais quand le démon des lettres a pris possession d'un homme, il ne le lâche pas si facilement : on fait de la littérature malgré soi, en toutes choses, en lisant, en vivant, en écrivant. On porte en soi comme un spectateur intérieur qui observe tout d'un œil d'artiste, et fait provision d'idées et de couleurs à mesure que les événemens passent devant lui : l'écrivain se forme pendant que l'homme agit. Et si on a reçu du ciel (comme c'était le cas de M. de Saint-Priest) les germes d'un talent historique, alors rien n'est plus fait pour le développer que le spectacle des grandes affaires et surtout des affaires diplomatiques. Se trouver seul au milieu d'une nation dont on ne partage ni les intérêts, ni les idées, ni les habitudes, placé cependant au centre d'une machine dont on peut voir jouer tous les ressorts, connaissant tout le monde et ne s'attachant guère à personne, au fait de tout et ne prenant trop vivement souci de rien, quelle situation pour un observateur! C'est le tableau des passions humaines qui se déroule d'assez près pour qu'on puisse en quelque sorte le calquer sans que la main tremble; c'est une sphère politique dont on voit passer le mouvement sans en subir l'attraction. M. de Saint-Priest fit son profit, peut-être sans s'en douter lui-même, de cette situation sans pareille; tout entier aux affaires qu'il conduisait, il ne s'apercevait peut-être pas que ses dépêches préparaient un écrivain éminent. Il se montrait partout agent habile : il revint dans son pays historien accompli.

A dire vrai, il avait hâte d'y revenir. L'exil brillant d'un ambassadeur avait pourtant ses ennuis aussi bien que sa dignité. Il éprouvait de ces peines secrètes que les Parisiens seuls peuvent comprendre : l'impatience de ne pouvoir communiquer autour de soi, dans leur nuance précise, l'abondance des idées nouvelles qui se pressaient dans son cerveau. Nous avons eu sous les yeux, grace à une confidence pleine de bienveillance, des notes marginales mises de la main de M. de Saint-Priest à la *Correspondance* de Voltaire pendant son séjour à Berlin. A le voir entrer dans toutes les peines qu'éprouve un homme d'esprit captif loin de Paris, sentir toutes les pointes, faire saigner toutes les blessures, on reconnaît une expérience personnelle. Si Voltaire s'écrie par exemple : « Je mourrai heureux à Berlin! » M. de Saint-Priest ajoute à la marge : « Il n'aurait pas dit : J'y vivrai! » Si Voltaire dit avec regret : « Ce Paris que je ne vois plus, » le commentateur ajoute : « Voilà le poignard! » Enfin, quelque part, nous trouvons cette remarque pleine d'une finesse délicate : « Voltaire n'est sensible qu'à Berlin, comme Mme de Sévigné aux Rochers. Rien n'attendrit le cœur comme l'exil, volontaire ou non. » Et, pour qu'on ne

s'y méprenne pas, suit une invective contre le climat du Nord. On reconnaît là quelque rancune contre le ciel brumeux de Copenhague. Il y était arrivé sous de fâcheux auspices, à la suite d'une disgrace passagère, produit d'un de ces malentendus trop fréquens entre les ministres et leurs agens. Ni l'hospitalité bienveillante qu'il avait reçue dans cette capitale polie du Nord auprès d'un souverain éclairé, ni les richesses d'études et de sciences qu'il trouva dans les bibliothèques abondantes du Danemark, ne purent dissiper tout-à-fait cette nostalgie de la conversation parisienne que dix ans d'éloignement avaient mise à trop forte épreuve. Dès que M. de Saint-Priest eut pu achever dans ses loisirs sa première composition de longue haleine, ses deux savans volumes sur *la Royauté,* il se hâta de venir chercher dans son pays des lecteurs, des contradicteurs et des juges.

C'est au lendemain de l'échec reçu par la plus vieille royauté de l'Europe moderne, c'était à la veille de la proclamation de la république, que M. de Saint-Priest s'était proposé, comme sujet de travail, la recherche de la formation et du développement de l'institution monarchique dans le monde. Il avait été frappé du problème que présente à la pensée l'établissement naturel dans tous les pays, la persistance obstinée à travers les âges d'une forme de gouvernement qui semblerait, à première vue, conventionnelle et factice : la transmission héréditaire de l'unité de pouvoir dans une famille. Dès les temps les plus anciens dont l'histoire garde le souvenir, au berceau même de l'humanité, la royauté apparaît : elle se développe et se transforme avec les âges divers de la société. Patriarcale, théocratique, militaire, absolue, féodale, constitutionnelle, elle prend le caractère et pour ainsi dire le vêtement de chaque siècle et de chaque peuple; elle conserve ses traits constitutifs, elle est toujours une et héréditaire. Elle absorbe lentement, mais sûrement, en elle-même toutes les sociétés rebelles, qui, pour un temps plus ou moins long, prétendent s'en affranchir. La royauté hérite partout à peu près certainement des républiques. Quelle institution que celle qui commence avec Pharaon pour descendre jusqu'à la reine constitutionnelle de la Grande-Bretagne en passant par Charlemagne et Louis XIV, — qui fondait les pyramides il y a quatre mille ans et ouvrait hier la grande exposition de l'industrie! Assise sur ses vieilles et profondes racines, montrant son vaste tronc souvent creusé par l'orage, mais que chaque siècle en passant a enfermé d'un anneau plus fort, cette antique institution a l'air de dire aux lois passagères qu'un jour voit naître et mourir :

> Je puis encor compter l'aurore
> Plus d'une fois sur vos tombeaux...

C'était une idée nouvelle et féconde de prendre la royauté à son origine, de la suivre à travers ses phases, d'étudier ses transformations,

et de compter ses pas par ses bienfaits. C'était l'histoire générale du monde vue de son point culminant; mais, pour remplir complétement ce plan gigantesque, une vie entière de bénédictin n'eût pas suffi. M. de Saint-Priest n'y prétendit pas. D'infatigables recherches qu'il eut le bon goût et l'art de cacher par un récit entraînant, ne lui permirent pourtant de raconter que la période déjà assez longue qui s'étend de la fondation de l'empire romain jusqu'à l'ouverture des temps modernes. Dans cette forme incomplète, l'ouvrage demeure comme les assises majestueuses d'un grand pont que son ouvrier n'a pu achever. D'immenses matériaux ont été jetés dans l'abîme sans réussir à le combler.

Tel qu'il est, avec les défauts nécessaires d'un premier ouvrage, l'exubérance du style, la disproportion du plan et des détails, la hardiesse parfois un peu légère des assertions, le livre *De la Royauté* est peut-être l'œuvre de M. de Saint-Priest où son esprit a pris le vol le plus étendu. Nous connaissons peu d'analyses historiques plus remarquables que celle qui, dès le début du livre, nous fait pénétrer dans le véritable caractère de la monarchie impériale établie à Rome. Nous disons la monarchie, en distinguant, avec M. de Saint-Priest, cette expression antique de l'idée moderne et chrétienne que la royauté représente. M. de Saint-Priest le fait très bien voir : il y eut à Rome un pouvoir unique, une concentration excessive de l'autorité dans une seule main, mais il n'y eut jamais de royauté proprement dite. Cette distinction est autre chose qu'une puérile synonymie; elle cache une profonde différence matérielle et surtout morale. Qui reconnaîtrait la royauté à ce tableau éloquent que M. de Saint-Priest présente d'un césar romain à la fois consul, tribun, prêtre, général, et enserrant toute une société par ce réseau d'autorités et de despotismes divers?

« Étrange gouvernement! s'écrie-t-il; jamais conditions plus bizarres ne furent imposées par le pouvoir d'un seul à la docilité d'un grand nombre; jamais régime politique ne fut moins simple, moins naturel, plus enveloppé des ambages et des artifices d'une civilisation vieillie. C'est mystérieux comme un oracle, sombre et sourd comme un antre, captieux comme une énigme. Où trouver un asile et un recours? Le tribun perpétuel venge le père de la patrie, le préfet des mœurs protége le prince du sénat, le consul s'abrite derrière le bouclier de l'*imperator*, et le souverain pontife les couvre tous de sa robe de prêtre. Quelle est donc la nature de ce pouvoir? Quelle est cette hydre à six têtes? Est-ce une monarchie? est-ce une république? Autant de questions sans réponse, autant de piéges sans issue. Rome est toujours un état libre; elle n'a point de chef avoué; aucun titre ne le désigne à l'amour ou à la terreur publique. Toutes les magistratures sont conservées, et pourtant ce chef sans nom existe pour les absorber toutes; elles sont à la fois distribuées et réunies; c'est en vertu de ces magistratures,

c'est en leur nom qu'un homme surveille, gouverne, récompense et châtie. Épée froide et nue, sans aucun signe à sa poignée, suspendue sur toutes les têtes, et reconnaissable seulement à son tranchant (1)! »

Cette dernière image est saisissante; elle fait passer dans l'ame le froid du glaive. Mais qui jamais a éprouvé une pareille impression en suivant dans l'histoire de France le rôle bienfaisant de nos rois, source de toute justice, inventeurs et fondateurs des grands corps de magistrature, défenseurs vigilans de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel, tour à tour contenant et soutenant l'église, protecteurs parfois intéressés, mais toujours efficaces, de la liberté civile de leurs sujets contre les despotismes enchevêtrés du moyen-âge? D'où provint cette différence? C'était là le grand problème qui se posait devant M. de Saint-Priest, et qu'il résolut avec sa perspicacité accoutumée, quoique dans des termes qui n'ont peut-être pas toute la clarté désirable. Pourquoi la monarchie impériale, qui a eu trois cents ans de durée, n'a-t-elle jamais pu prendre les allures calmes, la tranquillité majestueuse et protectrice de la royauté moderne? Pourquoi, malgré l'éclat des Jules et la vertu des Antonins, le pouvoir n'a-t-il jamais pu s'arrêter héréditairement dans une famille, de manière à prévenir, par une loi fixe, les troubles ensanglantés de l'élection, à tempérer, par l'éducation et l'habitude, l'étrange enivrement de l'autorité absolue? Pourquoi, malgré de longues années de paix, ce progrès sensible de décadence, cet abaissement constant des ames, ce désespoir d'une nation qui se sent mourir, et dont les Césars eux-mêmes ne peuvent pas se défendre? Que signifient cette tristesse pesante qui assombrit le front de Marc-Aurèle, ce dégoût de Sévère mourant? Pourquoi la plus grande monarchie du monde n'a-t-elle été pendant trois siècles qu'une suite d'aventures exploitées par une série d'aventuriers? « Tacite, disait Napoléon, n'a pas assez expliqué ses tyrans. » M. de Saint-Priest cite ce mot profond, et il essaie d'éviter le même reproche.

Il nous met en effet, nous le pensons, sur la voie de l'explication véritable en nous faisant toucher au doigt que toute l'histoire de ces trois siècles consiste dans une lutte sourde entre le sénat, qui conservait le prestige de l'autorité, et l'empereur, qui avait la force matérielle. Le sénat avait l'ombre et l'empereur la réalité du pouvoir; mais la réalité était sombre et triste, l'ombre était illuminée et glorieuse. Bien que le sénat fût rempli de toutes les créatures faméliques de César et d'Auguste, bien que plus d'un sénateur nouveau, gauchement drapé dans sa toge, fît entendre l'accent barbare de la Gaule ou de l'Ibérie, bien que les héritiers des plus grands noms ne pussent les porter sans fléchir, au sénat pourtant était le siége de Crassus et de Cicéron. Les murailles du temple de Vesta renvoyaient encore l'écho de

(1) Saint-Priest, *De la Royauté*, chap. Ier.

leurs voix. Le nom du sénat rappelait un état de société dangereux, mais brillant, dont l'intérêt avait pu souffrir, mais qui conservait l'attachement et le regret de toutes les nobles ames. Le sénat avait renfermé dans son sein tout ce qui s'élevait dans la société romaine au-dessus du niveau commun par la naissance, le talent ou les armes. Ce n'était pas comme le couronnement de ces grandeurs diverses, c'était sur leurs débris que la monarchie romaine s'était fondée. Quelque nécessaire que pût être d'ailleurs l'établissement de cette monarchie dans l'état général du monde, ce fut là (il faut en convenir avec M. de Saint-Priest) son vice originel. Elle n'était pas le produit, elle était l'ennemie du sénat. Ce n'était pas comme les chefs naturels des classes élevées et polies, c'était comme les complices habiles d'une faction populaire que les empereurs avaient fondé leur établissement monarchique. Ils n'étaient au fond que des Catilinas plus heureux, servis par le génie et les circonstances, qui avaient substitué une force régulière à une force brutale pour accomplir le but de tous les factieux, celui de couper toutes les têtes pour égaler toutes les tiges. Quelque haut qu'il fût parvenu, le despotisme des césars partait cependant toujours d'en bas. De là sa défiance constante, de là ses inimitiés sanguinaires contre les débris d'une aristocratie abattue, de là ce soin jaloux d'entasser tous les pouvoirs sur sa tête, de crainte qu'abandonnée à son libre cours, quelque parcelle n'en retournât à ses dépositaires naturels. Ainsi se traîna l'empire romain, entre un sénat régulièrement décimé, et des empereurs aussi régulièrement assassinés, entre des citoyens chaque jour plus avilis par des souverains chaque jour plus méprisables, jusqu'à ce qu'il ait mérité de la justice de la postérité le nom éloquent de Bas-Empire : expression d'une justesse incomparable, car cette combinaison d'un souverain qui exerçait une autorité sans prestige comme sans limites, et d'une nation qui prêtait une obéissance sans condition, mais sans respect, formait certainement le système de gouvernement le plus bas que le châtiment céleste eût réservé à une société coupable.

Toute différente fut, dans son développement et son origine, la royauté héréditaire des temps modernes. Elle s'élève au-dessus de la tête, mais non sur les ruines des diverses aristocraties qu'elle subjugue sans les détruire. Vainement rappellerait-on ici les longues luttes soutenues par nos rois pour la destruction de la féodalité et les progrès de l'égalité civile. Outre qu'il n'y a point de ressemblance entre la brutale et anarchique noblesse des temps féodaux et l'aristocratie romaine, élégante, civilisée, politique, mère de tant d'orateurs et de généraux, toute autre analogie manquerait également de fondement. Les rois d'Europe furent long-temps les premiers gentilshommes et les premiers seigneurs de leur royaume. C'est même ainsi, M. de Saint-Priest le fait très bien voir dans son second volume, que toutes les fa-

milles royales acquirent leur droit de régner. C'est après avoir été à la tête de la féodalité qu'ils entreprirent de la restreindre et de la dompter, et quand ils s'engagèrent dans cette lutte, c'était pour tendre la main à d'autres grandeurs nouvelles qui se débattaient pour s'élever et qu'ils aperçurent les premiers. Ils aidèrent l'aristocratie de l'intelligence, celle du travail et des richesses honnêtement acquises, à prendre place à côté de celle de la naissance et des armes. Merveilleuse propriété de l'institution royale! Elle s'associe successivement à tout ce qui est grand; elle couronne tout ce qui s'élève; elle se pare de tout ce qui illustre un pays. Sa grandeur n'est jalouse d'aucune autre. L'étendue de son pouvoir n'est même pas nécessaire à sa majesté, et peut-être ne paraît-elle jamais plus grande que dans ces formes savantes et compliquées que les temps modernes lui ont fait prendre, et où l'on voit sous son égide la liberté défendue par la parole, et le pouvoir disputé par le mérite.

Ces considérations, auxquelles l'entraînement du sujet nous conduit, font apprécier la grandeur de vues qui règne dans l'ouvrage de M. de Saint-Priest. C'est un de ces livres qui excitent la pensée plus qu'ils ne la satisfont; les points de vue, les idées naissent à la lecture, et l'on sait gré à l'auteur de nous mettre ainsi sur la voie de découvertes nouvelles. Dans le cours de ses études historiques, M. de Saint-Priest a dû plus d'une fois profiter de ce coup d'œil étendu qu'il avait jeté sur l'histoire universelle. Un succès plus populaire attendait son second ouvrage, celui qui restera comme le véritable titre de sa réputation, l'*Histoire de la Conquête de Naples*, par Charles d'Anjou.

En écrivant cette histoire, M. de Saint-Priest remplissait presque un devoir patriotique; il réparait une ingratitude insigne de la France envers elle-même.

Nous savons mal notre histoire en France. Nous aimons peu notre passé. C'est un vice qui date de loin. Chaque génération insulte volontiers sa devancière, et se prépare ainsi un traitement pareil de la part de la génération qui la suit. Nous avons, dans les siècles écoulés, des richesses de gloire dont nous faisons peu de cas. Dans l'opinion courante, à peine avons-nous valu quelque chose avant le siècle de Louis XIV. François Ier seul semble avoir trouvé grace devant l'oubli, en faveur de quelques mots douteux, ou de quelques refrains de ballades. Mais conçoit-on qu'une nation chrétienne, et qui a eu quelques prétentions à la poésie, n'ait jamais consacré un souvenir d'art ou d'éloquence à la mémoire de saint Louis? Conçoit-on que les scènes un peu niaises du chêne de Vincennes soient tout ce qui reste dans la mémoire populaire du roi qui fut à la fois un saint, un législateur et un chevalier, qui joignit l'éclat des aventures à la sagesse des institutions, exerça sur le monde chrétien le double ascendant de la vertu et de la

puissance? Si nous avions un juste sentiment de nous-mêmes, nous revendiquerions le siècle de saint Louis aussi bien que le siècle de Louis XIV. Le règne de saint Louis marque en effet le point culminant, le temps de halte et de repos de la monarchie féodale en Europe, comme le siècle de Louis XIV celui de la monarchie absolue. Ce fut le moment où le régime complexe, connu sous le nom de féodalité, atteignit le point extrême de régularité et de justice qu'il comportait. Saint Louis fut le roi féodal par excellence, et, à ce titre, il a exercé sur l'Europe de son temps la même influence prépondérante que quatre siècles après son plus superbe héritier. Consulté par tous les souverains, arbitre des querelles du sacerdoce et de l'empire, saint Louis avait fait dès-lors de la France la première des puissances chrétiennes. Un scrupule de conscience lui interdisait la conquête : un de ses frères s'en chargea, et la moitié de l'Italie fut soumise, sous ses yeux, par des Français.

Tel est le fait mémorable que M. de Saint-Priest nous a raconté pour la première fois sous son véritable jour. Avant la lecture de l'*Histoire de la Conquête de Naples,* nous n'avions jamais bien compris ni la grandeur de saint Louis, ni celle de la France du XIIIe siècle. M. de Saint-Priest nous a fait connaître qu'il y eut alors pour notre pays un véritable âge de gloire, pour lequel la postérité, surtout en France, était ingrate. Saint Louis est la grande figure de son livre: il tient, pour ainsi dire, le milieu du tableau; mais que de personnages curieux à ses côtés, tracés de main de maître! Charles d'Anjou, le vrai type de son siècle, par sa foi simple et sa main rude, Frédéric II et Mainfroi qui devançaient les âges suivans par les raffinemens de l'esprit et de la débauche, la pâle et tendre image de Conradin, tous ces portraits sont vivans, et d'un style à la fois sobre et vif. A peine çà et là remarque-t-on peut-être quelques traits d'esprit qu'il eût mieux valu dire qu'écrire. Parfois le naturel lui-même n'est pas dépourvu d'un peu d'art, ni la facilité de quelque recherche. En général, la marche du récit est grave sans cesser d'être animée, et conduit le lecteur au bout de quatre volumes, sans le fatiguer, ni par des lenteurs, ni par ces emportemens lyriques auxquels le goût des historiens modernes nous a trop accoutumés.

L'*Histoire de la Conquête de Naples* a une qualité qu'on mettait autrefois au premier rang parmi celles de l'historien, dans un temps où, du reste, il faut le dire, on la vantait sans la pratiquer. C'est une histoire impartiale, et qui n'est pourtant pas indifférente. L'auteur n'est pas sans préférence pour le bien ni sans indignation pour le mal, mais il est sans parti pris. Son histoire n'est ni un pamphlet ni un plaidoyer; il n'est ni l'avocat des papes ni celui des empereurs. On a l'air de plaisanter quand on dit que ce fut un mérite de ne point porter de passion

exclusive ni d'esprit de parti dans une histoire de 1250; mais il faut se rappeler que M. de Saint-Priest écrivait au lendemain du XVIIIe siècle et dans la pleine réaction du XIXe, qu'il avait lu l'*Essai sur les Mœurs* dans sa jeunesse, et qu'il assistait à une réhabilitation enthousiaste du moyen-âge, faite de compte à demi par une ferveur religieuse sincère et par un caprice de mode un peu frivole. Après avoir traité long-temps d'oppresseurs ignorans les pontifes éclairés qui furent les défenseurs de la liberté spirituelle du monde, saint Thomas de petit esprit et Dante de poète burlesque, on s'était avisé tout d'un coup de nous enseigner avec gravité à considérer le XIIIe siècle comme le point de perfection de la civilisation chrétienne et presque l'avénement du règne de Dieu en ce monde. La prépondérance temporelle de l'église catholique à cette époque donnait une apparence pieuse à cette opinion, que relevait aussi, sans qu'on s'en doutât, l'attrait piquant du paradoxe. M. de Saint-Priest savait être piquant sans être paradoxal. C'était peut-être un de ses traits les plus remarquables, que de savoir trouver l'originalité sans s'éloigner du bon sens, de ne point chercher l'intérêt dans la surprise et d'innover sans étonner. Sans crainte de paraître fade ou d'être accusé d'être tiède, il se pose dès la première page pour un appréciateur modéré de ces temps si vivement controversés du moyen-âge.

« A la tête des personnages de ce grand drame, disait-il, il en est un plus grand que tous les autres, la papauté. Entre les deux écoles historiques dont l'une n'a voulu voir dans les papes du moyen-âge que les tyrans de la volonté et de la pensée, tandis que l'autre applaudit toujours en eux les défenseurs de la liberté humaine, dont l'une a trop facilement trouvé du sang sur le manteau pontifical quand l'autre n'y a jamais aperçu un grain de poussière, je me suis frayé une route à la fois respectueuse et libre. J'ai rendu hommage à l'élévation presque constante du but, j'ai déploré le choix moins irréprochable des moyens; surtout je n'ai jamais perdu de vue les temps dont je racontais les passions et les violences. Ainsi que la monarchie, l'aristocratie et le peuple, la papauté participait de la rudesse d'une telle époque. Nul ne peut échapper à son siècle; même en le combattant, on reçoit et on garde son empreinte. La défense était alors inexorable comme l'attaque... Ceints du diadème ou de la tiare, couverts de l'étole ou de l'armure, les hommes du XIIIe siècle étaient ceux qu'a peints Dante et après lui Michel-Ange. Dans les ténèbres de la chapelle Sixtine, on découvre au-dessus de l'autel toute une population aux regards féroces, aux attitudes convulsives, et on se demande : Où sont les justes? où sont les damnés? »

En écrivant ce morceau brillant (où nous remarquons à regret quelques taches), nous ne savons si M. de Saint-Priest se faisait pour

son propre compte une idée assez haute du rôle de l'autorité spirituelle dans l'ordre immuable des dogmes catholiques; mais le rôle temporel de la papauté sur la scène mobile de l'histoire nous paraît sainement apprécié. Chrétien, il pouvait manquer quelque chose encore à ses convictions; historien, son jugement avait su trouver le point exact entre le paradoxe et le préjugé. Le dirons-nous même? admirateurs sincères comme nous le sommes de l'action de l'église catholique dans la civilisation moderne, nous aimons mieux cette appréciation mesurée que certains enthousiasmes maladroits qui compromettent le Dieu qu'ils adorent. Nous aimons mieux faire deux parts dans le moyen-âge, dont l'une revienne au compte de la barbarie encore mal domptée, et l'autre de l'église encore mal obéie, que de confondre dans une admiration, et par conséquent dans une responsabilité pareille, le mal comme le bien, les crimes comme les vertus, les servitudes comme les libertés dont ces temps tour à tour sublimes et grossiers offrent à chaque pas le singulier mélange. Le moyen-âge est placé comme au confluent de deux fleuves. Dans le torrent de la barbarie germaine se sont confondus les flots abondans et purs de la religion chrétienne. De là cette saveur étrange, tantôt amère et tantôt douce, que présentent leurs ondes mêlées. Le moyen-âge a toujours gardé la trace de sa double origine. Dans chaque institution, dans chaque peuple, presque dans l'intérieur de chaque homme, le barbare et le chrétien étaient toujours en présence, le vieil et le nouvel homme étaient aux prises. Aucun temps n'a jamais reproduit au dehors d'une façon plus évidente le spectacle de cette lutte intime que décrivait et que prédisait l'Évangile. Que le nouvel homme ait enfin dominé, grace aux efforts infatigables de l'église catholique et de la papauté, Dieu garde de le contester, et le livre de M. de Saint-Priest le prouve à chaque pas; mais son triomphe a précisément consisté dans l'anéantissement de la plupart des institutions violentes et serviles dont le moyen-âge donnait encore le spectacle. Nous voulons bien admirer le moyen-âge, mais à la condition que ce soit en le plaçant entre la barbarie en arrière et la civilisation moderne en avant, se dégageant de l'une et marchant vers l'autre. L'église catholique a guidé cette marche le flambeau de la vérité à la main, et le meilleur prix qu'elle ait obtenu de ses services, c'est le droit de se retirer de l'arène poudreuse des sociétés politiques, de ne plus se mêler activement des affaires humaines, où les mains les plus pures se souillent, de prier en paix au fond des sanctuaires pour les souverains détrônés et pour les peuples en révolution, au lieu de couronner un Charles d'Anjou tout couvert de sang ou de dévouer la tête charmante de Conradin par l'anathème à l'échafaud.

Nous croyons donc qu'en cette occasion M. de Saint-Priest fut bien

servi par l'impartialité naturelle de son esprit. Cette impartialité, que bien des gens prenaient pour de l'incertitude, était sa qualité dominante. Il la possédait naturellement à un rare degré, et, comme il arrive souvent aux dons qu'on possède, il y mettait aussi quelque prétention. Il avait le goût, presque la manie de l'impartialité. Tout ce qui sentait le préjugé, le parti pris, l'opinion étroite, répugnait à sa conscience, et lui semblait peu digne d'un homme d'esprit. Fermer les yeux à une vérité, de quelque ordre qu'elle pût être, lui paraissait un acte de mauvaise foi; écarter une idée fine, de quelque point de vue qu'elle fût aperçue, lui aurait paru un trait de mauvais goût. Cette extrême largeur d'esprit lui donnait souvent les apparences du doute, surtout quand elle semblait se porter sur cet ordre élevé de convictions à qui appartiennent le don d'enflammer les cœurs et le droit de dominer les consciences. M. de Saint-Priest passait pour avoir des convictions flottantes, parce que sa haine peut-être excessive pour l'intolérance lui rendait souvent difficile d'admettre l'autorité exclusive d'une vérité impérieuse et salutaire. Ceux qui suivaient de près le travail de son esprit ne s'alarmaient point de cette difficulté. C'est de nos jours surtout qu'il est vrai que qui cherche trouve. L'esprit curieux de M. de Saint-Priest cherchait sans relâche. Il a fini par trouver, et il restera comme un exemple que, dans un temps où la vérité n'a plus les préjugés d'enfance en sa faveur, l'examen impartial est encore ce qui la sert le mieux.

Ce progrès de ses opinions est surtout sensible dans les écrits nombreux qu'il a consacrés à éclairer divers points de l'histoire du dix-huitième siècle. Tel que nous avons dépeint M. de Saint-Priest, ce siècle de l'esprit et de la conversation par excellence devait avoir pour lui un attrait sans pareil. Il y trouvait, sinon le résumé de ses opinions, au moins l'idéal de ses goûts. Un salon du XVIIIe siècle eût été le théâtre naturel des succès de M. de Saint-Priest. La conduite des grandes affaires combinée avec le culte des lettres et les habitudes du grand monde, le duc de Choiseul signant le pacte de famille le matin, causant le soir avec l'abbé Barthélemy sur quelque point de grammaire ou d'histoire, ou s'asseyant au cercle de Mme du Deffand pour traiter d'une pièce nouvelle, tel avait dû être le rêve brillant, tel devait être le regret habituel de l'imagination de M. de Saint-Priest. Cette société toujours de loisir, molle et pourtant ardente, animée, mais sans esprit de parti, lui aurait fait une place où il aurait mieux aimé vivre que dans notre grand atelier parlementaire et industriel, au milieu de gens toujours pressés, entre une politique âpre, l'activité fébrile des intérêts et la vivacité des animosités personnelles. M. de Saint-Priest regrettait vivement ce parfum des graces que le XVIIIe siècle en fuyant avait laissé partout sur sa trace. Aussi conçoit-on que de bonne heure

l'histoire du XVIIIe siècle était l'objet de ses prédilections, et il avait résolu d'en tracer, sous une forme quelconque, un tableau fidèle. Il avait tenté cette entreprise, non sans quelque hésitation, à plusieurs reprises et de plusieurs côtés. Tantôt il avait voulu faire entrer l'histoire des lettres dans un cadre politique, tantôt projeter seulement les ombres sérieuses de la politique sur une œuvre toute littéraire. Il avait recueilli de nombreux matériaux sur le ministère du duc de Choiseul; puis enfin, à mesure que sa pensée prenait plus de largeur et son talent plus de hardiesse, il avait moins redouté d'aborder de front ce Protée à mille formes et de le saisir dans sa moelle et dans son essence. Quand la mort l'a surpris, il travaillait à une vie de Voltaire.

Ce travail devait sembler périlleux : il lui fut utile. Il aimait le XVIIIe siècle par un dangereux attrait. Une plus mûre réflexion lui apprit à le juger. Sous les graces apparentes, il découvrit bientôt les plaies cachées de la grande école du XVIIIe siècle : la légèreté sous l'élégance, la sensualité égoïste sous la sensibilité déclamatoire, l'ambition de dominer sous l'amour de l'indépendance. Il avait redouté longtemps l'intolérance religieuse; en pénétrant dans les débats intérieurs de la secte philosophique, il put se convaincre que l'intolérance est l'écueil de toutes les opinions ardentes, mais que la religion seule a le tempérament de la charité.

Ce jugement équitable se fit voir, dès son premier essai sur l'expulsion des jésuites, qui parut pourtant dans un moment de controverse passionnée, en 1844 (1). Il avait plu à la société politique du moment, comme si elle n'avait pas assez à faire avec les problèmes sociaux qui grondaient sous le sol, de se faire une grande difficulté arbitraire au sujet de la présence ignorée et paisible de l'ordre des jésuites en France. Les uns exhumaient d'anciennes lois qu'ils n'avaient pas l'intention d'appliquer; les autres protestaient ardemment contre des violences qui, au fond, ne leur faisaient que médiocrement peur : tous deux s'adressaient à grands cris au gouvernement, responsable de tout, comme c'est l'ordinaire, et qui ne savait auquel entendre. Au milieu de ce conflit de colères factices, mais bruyantes, quand M. de Saint-Priest se présenta pour donner des détails curieux sur l'expulsion des jésuites au siècle dernier, chacun se précipita avec avidité pour lire un pamphlet. On trouva un récit grave et piquant, plein de révélations curieuses, mais exempt de toutes récriminations amères. On apprit que l'accusation des jésuites devant le parlement avait été dictée par des motifs puérils, que la sentence avait été inique, l'exécution brutale, mais la défense et l'attitude de l'ordre assez médiocres, et fort dégénérées de ses glorieux fondateurs. Il n'y eut rien de décidé sur la

(1) Dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1844.

vieille querelle de Pascal et de la société de Jésus; mais on put conclure que, si Escobar avait eu le tort d'absoudre par des subtilités de conscience des fautes réelles, les ennemis des jésuites, suivant un procédé contraire, surent faire frapper ce jour-là par le bras séculier des crimes imaginaires.

Si la vie de Voltaire avait paru, elle eût été conçue dans le même esprit d'équité. Ce n'eût été ni un libelle ni un panégyrique; c'eût été un portrait vivant. A peine peut-on trouver quelque ébauche informe de ce grand travail dans des notes rapidement écrites à la marge de la longue correspondance où Voltaire a mis lui-même toute son ame. M. de Saint-Priest interrompait chaque matin une lecture attentive pour jeter sur le papier les premières improvisations de sa pensée, ou même l'exubérance de ses propres sentimens. Il ne nous a été permis de jeter qu'un coup d'œil sur ses confidences tout-à-fait intimes; mais il nous a suffi pour apercevoir quelques traits empreints de cette verve du premier jet qui manque souvent aux secondes touches. Jamais Voltaire sans doute ne s'était vu observé d'aussi près ni par des yeux aussi perçans. Le grand homme a été pénétré de part en part, nous dirions déjoué, si cette expression ne répondait mal au sentiment qui animait M. de Saint-Priest. Le biographe est sans illusion, mais il n'est pas sans sympathie pour son modèle. On n'approche pas de ces riches natures, dans lesquelles la main de Dieu a déposé le génie, sans se sentir pris pour elles d'une involontaire affection. M. de Saint-Priest est plein d'une pitié intelligente pour les misères enfantines de l'imagination et de l'amour-propre qui tiennent de si près à la sensibilité exquise du talent. Il pardonne en souriant à Voltaire ses vives et presque tragiques émotions sur le succès de ses drames, sa susceptibilité prompte à s'irriter à la moindre atteinte du sarcasme (dont lui-même il était si prodigue pour autrui), sa tendresse prolongée sans dignité auprès des nouveaux amours de sa maîtresse, puis la douleur de la mort d'Émilie si vivement ressentie et si promptement effacée, enfin le mélange d'une complaisance extrême et d'une familiarité de mauvais goût auprès des souverains. Ainsi sont faites, M. de Saint-Priest le comprend, ces choses légères qu'on appelle des ames de poète. Rien n'est délicat comme les remarques qui accompagnent la fin moitié pathétique et moitié ridicule de cette pédante et pourtant touchante Émilie. — *Contraste fréquent de la plaisanterie et de la mort!* s'écrie-t-il; *tout ceci doit être raconté avec gravité et sans sarcasme.*

Mais quand éclatent enfin ces longues haines qui firent oublier à Voltaire et le bon goût dont il avait donné tant de modèles, et l'humanité dont il se portait pour défenseur, quand on le voit invoquer la censure contre Palissot et déshonorer Fréron sur les planches, solliciter les rigueurs des pasteurs de Genève contre Rousseau sans asile, et disputer

ainsi à l'auteur du *Vicaire savoyard* un toit et un morceau de pain, quand enfin son impiété croissante dégénère en rage sénile et empreint sur son visage l'expression d'un rire presque diabolique, M. de Saint-Priest détourne ses regards avec un sentiment que le respect de l'âge et du génie parvient à contenir, mais non pas à cacher.

Cette étude, qui occupa les dernières années de M. de Saint-Priest, devait être au fond profondément mélancolique. Rien n'est triste à suivre comme le cours et le déclin d'une vie humaine, quelque longue qu'elle puisse être, lorsque surtout, derrière les rives pâlissantes de la terre, d'autres perspectives ne se découvrent pas. Une biographie intime et détaillée est une œuvre douloureuse. On voit s'ourdir la trame insensible de la destinée; on voit les plus vives joies se dissiper, les douleurs elles-mêmes s'amortir, et tant d'impressions diverses, en passant, ne laisser d'autres traces qu'une ride de plus sur le front. Pendant que M. de Saint-Priest étudiait de près la plus remarquable vie peut-être des temps modernes, la sienne se précipitait rapidement vers son terme. Ses derniers jours furent remplis d'événemens et d'émotions. Il vit combler ses rêves d'ambition personnelle par des succès qui lui valurent une réputation incontestée; mais il vit tromper toutes ses espérances patriotiques par la chute d'un gouvernement qu'il avait aimé et servi. Il fut témoin de cette chute soudaine, non sans regret, mais sans remords, car, membre pendant dix ans d'une des chambres et souvent amené à faire opposition au pouvoir, il avait toujours usé avec mesure d'un droit alors sans péril. Il a tracé lui-même, du jour suprême de la monarchie, un récit pathétique qui fut en même temps un dernier hommage de justice, de dévouement (1). Père d'une tendresse extrême, M. de Saint-Priest avait pris lui-même plaisir à former l'esprit de ses deux filles à cette école de graces et de goût dont il était un modèle. Il les maria selon son cœur; mais il eut tour à tour à partager leur juste douleur et leur bonheur pur. Le sentiment paternel touche de près au sentiment religieux; aussi, quelque rapidement que la mort soit venue fondre sur M. de Saint-Priest, la religion l'avait devancée. Frappé d'un mal inattendu, pendant un voyage qu'il faisait à Moscou, au lieu même de sa naissance, dès qu'il connut son danger, il tourna sa pensée vers le ciel. Dans la paix de ce moment suprême, il eut encore un soupir, non point pour la vie ou pour la renommée, mais pour ses enfans et pour la France. Il est mort le 29 septembre 1851, à l'âge de quarante-six ans.

ALBERT DE BROGLIE.

(1) *Un Mot sur le 24 février*, dans la *Revue* du 1er juin 1849.

LE

CRÉDIT FONCIER.

I. *Des Institutions de Crédit foncier en Allemagne et en Belgique*, par M. Royer, 1846. — II. *Des Institutions de Crédit foncier et agricole*, par M. Josseau, commissaire du gouvernement; 1851. — III. *Exposé des Motifs soumis aux chambres de Belgique pour l'établissement du Crédit foncier*, 1851. — IV. *Enquête du Conseil d'état sur le projet de loi présenté à l'assemblée législative*, 1851. — V. *Rapport au nom de la commission parlementaire*, par M. Chegaray; 1851. — VI. Documens divers, etc.

Envoyé en 1844 dans plusieurs états de l'Allemagne, avec mission d'y étudier les institutions de crédit foncier, un laborieux et savant agronome dont la perte est des plus regrettables, M. Royer, se mit en quête de renseignemens avec cette ardeur d'investigation qui était son principal mérite. A son grand étonnement, la plupart de ceux à qui il s'adressa, loin de connaître le mécanisme des banques foncières, en soupçonnaient à peine l'existence. En Prusse, dit-il, où les associations de ce genre fonctionnent depuis trois quarts de siècle, et entretiennent une circulation de 400 millions de francs, des fonctionnaires, de riches habitans, des hommes de finance et de négoce, ne pouvaient fournir aucun renseignement sur des institutions qu'ils connaissaient à peine de nom, tandis qu'ils auraient donné toutes les informations possibles sur des banques industrielles de médiocre importance. Après mûr examen, la cause de cette ignorance cessa d'être un mystère pour M. Royer. C'est que les sociétés prussiennes de crédit immobilier, ne faisant pas des appels de capitaux avec promesse de gros dividendes, ne demandant ni intervention ni responsabilité du gouvernement, ne

suscitant ni difficultés ni procès, ne nécessitant ni un personnel nombreux, ni frais de gestion considérables, n'offrent aucun attrait aux agioteurs et aux coureurs d'emplois, les deux classes de gens qui, intéressés d'ordinaire au succès des entreprises nouvelles, les lancent avec fanfares, et parviennent ainsi à les vulgariser.

En France, les hommes qui se font une idée exacte du crédit foncier sont probablement moins nombreux encore qu'en Allemagne. Les éclaircissemens n'ont cependant pas manqué depuis environ quinze ans que cette affaire est à l'étude. Un mémoire sur les associations territoriales de la Prusse, lu à l'Académie des Sciences morales par M. Wolowski, donna le premier éveil à l'opinion : de ce travail, ainsi que de la lumineuse analyse qu'en fit M. Rossi, il résultait que la législation française en matière d'hypothèques faisait obstacle à l'application du mécanisme éprouvé en Allemagne. Le gouvernement s'empressa de consulter les cours de justice et les facultés de droit sur l'opportunité des changemens qu'on proposait d'introduire dans notre système hypothécaire. Les réponses contradictoires des magistrats et des professeurs, recueillies en trois énormes volumes, ont composé une glose fort érudite sans doute, mais sans conclusion. D'un autre côté, M. Royer publiait le recueil des statuts et des renseignemens relatifs aux établissemens qu'il avait observés en Allemagne. Les conseils généraux de l'agriculture et du commerce, invités à se prononcer sur la question du crédit agricole, procédaient à une enquête, publiée en 1846 et souvent consultée.

Après la révolution de février, les vagues notions répandues sur le crédit foncier se confondirent avec les théories à la mode sur le papier-monnaie. La tendance générale était de mobiliser le sol et de précipiter le courant des affaires, en émettant des papiers à cours forcé. Au mois de mai 1848, le ministre des finances déclara à la tribune qu'il avait déjà reçu cent cinquante ou deux cents plans de cette nature : il en existe certainement le double aujourd'hui. Ce système, formulé en projet de loi par quelques membres de l'assemblée constituante, ne résista pas à l'épreuve de la discussion publique.

On en revint modestement à la théorie allemande. Des propriétaires et des hommes de loi, réunis sous la présidence de deux anciens maires de Paris, se constituèrent en *association centrale*, dans la pensée d'éclairer l'opinion publique par des publications, et de solliciter l'initiative du gouvernement. Un comité de six personnes, choisies au sein de cette réunion, eut mission de rédiger des statuts, et de préparer les bases d'une société-modèle qui entrerait en exercice dès qu'elle y serait autorisée par une loi. Une légitime influence fut bientôt acquise à un des membres de ce comité, M. Josseau, avocat, qui, joignant l'intelligence des intérêts agricoles à la science des lois et à la pratique ju-

diciaire, est devenu le plus actif et le plus zélé promoteur de la réforme qui vient d'être décrétée (1). Envoyé en Allemagne pour constater les résultats les plus récens, M. Josseau a publié un livre qui complète et éclaire les travaux un peu confus de M. Royer. Il y a dix-huit mois enfin qu'un projet de loi, inspiré par l'*association centrale*, mit sérieusement la question à l'ordre du jour. Renvoyé au conseil d'état selon l'usage, ce projet y donna lieu à une enquête habilement dirigée par M. Vivien, et dont il restera un livre des plus instructifs à consulter sur cette matière. En même temps, une commission extraordinaire de trente membres avait été nommée pour aviser à la réforme hypothécaire et au soulagement de la propriété par le moyen du crédit. Après avoir refondu le plan ministériel, cette commission consigna ses propres idées dans un volumineux rapport, rédigé par M. Chegaray.

La révolution du 2 décembre ayant coupé court aux travaux parlementaires, un comité de six personnes reçut ordre de reprendre et de poursuivre plus activement que jamais les études relatives au crédit foncier. Enfin un décret en date du 28 février a posé les bases de l'institution, et avant peu de jours la grande affaire sollicitée depuis si long-temps, et si souvent promise, sera en voie d'expérience.

A notre tour, nous prenons à tâche de résumer cette controverse de quinze années, en disant comment les institutions de crédit foncier se sont développées, en quoi elles consistent, et de quelle utilité elles peuvent être chez nous, dans l'état actuel de la propriété et du crédit public. Comme il s'agit d'une innovation à laquelle toutes les familles peuvent se trouver intéressées, nous ne craindrons pas, malgré l'aridité de la matière, d'entrer dans quelques détails techniques et d'insister sur certaines explications.

I. — ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT DU CRÉDIT FONCIER.

Deux conditions sont essentielles pour constituer le crédit : il faut que celui qui emprunte offre un gage d'une solidité incontestable; il faut que celui qui prête ait facilité de rentrer dans son capital aussitôt qu'il en éprouve le besoin.

Dans le crédit commercial, une banque prend à l'escompte un billet portant, entre autres signatures, celle d'un négociant qui lui confie en dépôt d'importantes valeurs, et dont elle est ordinairement la débitrice. Elle classe dans son portefeuille le billet escompté, et le remplace dans la circulation par son propre billet, que le public accepte comme argent comptant. Or, de cette double opération il résulte que la banque n'a aucune perte à redouter, puisqu'elle est préalablement

(1) M. Josseau a eu pour collaborateur, dans plusieurs de ses travaux, M. A. Delaroy, avocat, que l'*association centrale* avait choisi pour son secrétaire.

nantie, et qu'elle recouvre promptement ses avances, puisqu'elle a pour règle de n'escompter que du papier à court terme. Il y a plus, elle rentre en réalité dans ses déboursés bien avant l'échéance du billet, puisqu'elle se couvre au jour le jour par l'émission de son propre papier.

Dans le crédit public, la garantie collective de toute une nation, représentée par son gouvernement, inspire une sécurité légitime, et la facilité de négocier son titre à la Bourse permet au prêteur de dégager son capital du jour au lendemain.

Le crédit foncier repose sur une combinaison du crédit commercial et du crédit public. Comme dans le premier, le prêt est garanti par un nantissement matériel d'une solidité incontestable, et, comme dans le second, la réalisation doit s'opérer à volonté par la négociation du titre de créance.

L'idée du crédit foncier s'est manifestée pour la première fois vers l'année 1770. On en fait les honneurs à un négociant de Berlin nommé Wolfgang Büring. En fait, il en est de cette innovation comme de presque tous les progrès en matière administrative; elle ne résulte pas d'une conception théorique; elle s'est produite spontanément dans beaucoup d'esprits, quand les circonstances l'ont rendue nécessaire : elle a été fécondée à la longue par les leçons de l'expérience.

La Silésie avait beaucoup souffert pendant la guerre de sept ans, dont elle avait été le principal théâtre. Après la paix, elle se trouva plus à plaindre encore. La noblesse silésienne avait contracté de nombreux emprunts, à la condition de laisser prendre hypothèque sur ses domaines et d'accepter au pair une monnaie dépréciée. Tant que durèrent les hostilités, elle se dédommagea par le prix excessif des récoltes dans un pays menacé de famine; mais, à la paix, la monnaie ainsi que les denrées étant retombées à leurs prix naturels, la propriété resta sous le poids d'une dette énorme avec des revenus considérablement réduits. Dans l'impossibilité de faire honneur à leurs engagemens, les emprunteurs se virent avec effroi menacés de poursuites qui devaient aboutir à l'expropriation de la noblesse. La crise financière pouvait dégénérer en révolution politique. Le grand Frédéric se crut alors autorisé à intervenir. Il imagina de rendre un *édit d'indulgence,* c'est-à-dire un décret aux termes duquel un délai de trois années était accordé pour le paiement des dettes hypothécaires. Ce triste expédient préserva de l'expropriation les anciens détenteurs du sol, mais il acheva la ruine de l'agriculture en la privant de tout crédit. La crainte qu'un nouveau délai fût accordé arbitrairement pour le paiement des dettes exigibles écarta les capitalistes honorables : on ne trouva plus à emprunter qu'auprès des usuriers, qui proportionnèrent leurs profits aux risques dont les menaçait le despotisme.

Ce fut en ces tristes circonstances que les seigneurs silésiens choisirent pour leur agent Wolfgang Büring. En homme habile, celui-ci avisa aux moyens de rendre la confiance aux capitalistes. Sa première idée ayant été de s'adresser aux grands spéculateurs de la Hollande et de la Suisse, il fut conduit, en remaniant successivement les conditions du contrat qu'il voulait faire accepter, à offrir une hypothèque collective sur tous les biens nobles, à rendre les titres hypothécaires négociables et transmissibles par endossement, à assurer le paiement des intérêts en plaçant les débiteurs retardataires sous le coup d'une expropriation immédiate et sans frais, à prendre l'engagement de solder au pair, dans un délai de six mois, tous les titres dont le remboursement serait demandé à la société. Soit que la combinaison n'eût pas été comprise, soit que les craintes ne fussent pas dissipées, il y eut peu d'empressement de la part des capitalistes étrangers. Frédéric II trouva enfin le moyen de lancer victorieusement l'affaire en divisant les titres par petites coupures et en versant dans les caisses de la société 300,000 écus de Prusse (1,125,000 fr.) comme garantie complémentaire du paiement des premières annuités. Par une heureuse coïncidence, une succession de bonnes récoltes répandit l'aisance dans le pays. A défaut d'un placement facile pour les petites économies, on rechercha un papier donnant 5 ou 6 pour 100 d'intérêt. Les *lettres de gage* entrèrent ainsi dans la circulation, et s'y soutinrent avantageusement.

Dans les hautes régions du monde financier, on n'observait pas l'innovation sans quelque crainte, et, à vrai dire, les attaques semblaient justifiées par les vices du mécanisme primitif. La solidarité forcée de tous les propriétaires compromettait l'emprunteur solvable au profit de l'homme obéré; la facilité de battre monnaie avec du papier invitait au luxe une noblesse imprévoyante, et augmentait la dette hypothécaire, au lieu de la réduire. Rien n'avait été réglé pour l'amortissement. En offrant aux créanciers le remboursement dans les six mois, on laissait aux emprunteurs la faculté de se libérer à volonté : de là d'incessantes difficultés pour mettre en équilibre les recouvremens et les déboursés; mais le public ne s'arrêtait pas à des critiques de détail. Les résultats immédiats et décisifs pour lui, c'étaient l'intérêt de l'argent abaissé de moitié, les améliorations agricoles devenues possibles, les affaires de tous genres vivifiées par le nouvel élément introduit dans la circulation.

Aussi a-t-on vu depuis cette époque les établissemens de crédit foncier se multiplier, surtout dans les contrées germaniques (1). En 1788,

(1) La France ne resta pas complétement étrangère à ce mouvement. En refondant l'ancienne législation hypothécaire dans sa loi du 9 messidor an III, la convention inaugura un système de crédit foncier d'une grande hardiesse. Le propriétaire, autorisé à

il y en avait déjà cinq en activité dans la monarchie prussienne : on en compte treize aujourd'hui. Avant la fin du dernier siècle, le principe avait été mis à l'épreuve en Hanovre, en Danemark, dans les villes anséatiques. Après les guerres de la révolution, l'Autriche, la Russie, la Pologne, la Bavière, le Wurtemberg, cherchèrent dans diverses combinaisons de cet ordre un remède aux souffrances extrêmes de la propriété. Les documens consignés dans les livres de M. Royer et de M. Josseau donnent à penser qu'une quarantaine d'établissemens fonctionnent aujourd'hui en Europe.

Chaque société, en se constituant, s'efforçait de corriger les vices signalés par l'expérience. Le germe de l'amélioration la plus décisive se trouve dans les statuts de l'association fondée à Zelle, en 1790, pour le duché de Lunebourg, sous le patronage du roi de Hanovre George III. Ce prince avait sans doute étudié en Angleterre les systèmes d'amortissement à intérêt composé, dont on se préoccupait beaucoup à cette époque : il eut l'heureuse idée d'en faire l'application au profit de la propriété. Suivant ses conseils, on fit deux parts de la somme versée annuellement par le débiteur, l'une pour l'intérêt de la dette, l'autre pour l'amortissement, et cette dernière, capitalisée à intérêt composé, procura la libération de l'emprunteur d'une manière insensible. Cette combinaison est le ressort essentiel dans le crédit foncier. Il n'en est pas du propriétaire comme du négociant, qui, renouvelant son capital à chaque spéculation, peut se libérer d'un seul coup et à court terme : celui qui emprunte pour acheter un immeuble, ou pour améliorer une terre, ne perçoit qu'un faible revenu du capital qu'il engage; il ne peut donc éteindre sa dette qu'à la longue et par de faibles annuités. Tout autre mode d'emprunt l'expose à la ruine.

L'exemple donné par l'association hanovrienne ne fut pourtant pas compris immédiatement. Ce mode étant inconciliable avec la faculté d'exiger le remboursement à six mois de date, on craignait de discréditer l'institution en supprimant la clause à laquelle les porteurs de lettres de gage paraissaient attacher la plus grande importance. Cependant, à travers les bouleversemens que subit l'Allemagne pendant les trente années qui suivirent, il dut arriver bien des fois que les demandes de remboursement dépassassent les ressources disponibles. A

prendre hypothèque sur lui-même jusqu'aux trois quarts de la valeur de son immeuble, et pour une durée de dix ans au maximum, pouvait émettre des *cédules hypothécaires* payables à ordre et transmissibles par endossement. Ces titres devaient fonctionner dans la circulation comme les billets de commerce, à la différence qu'ils eussent été à plusieurs années de terme, et qu'en attendant le paiement, ils eussent produit un intérêt annuel payable au domicile du souscripteur. Ce système nous paraît très hasardeux; toutefois il est juste de reconnaître qu'il n'a pas été mis sérieusement à l'épreuve, plusieurs lois subséquentes en ayant presque aussitôt entravé l'exécution.

plusieurs reprises, le gouvernement prussien fut obligé de suspendre, par des édits d'indulgence, les poursuites dont plusieurs banques foncières étaient menacées.

En 1821 seulement, les propriétaires obérés de la Prusse polonaise résolurent de s'associer, en développant le principe déposé en germe dans les statuts de la banque de Zelle. L'association provinciale du grand-duché de Posen admit, comme base fondamentale, l'amortissement forcé, mais à longue date, au moyen d'une contribution annuelle ajoutée par l'emprunteur au montant de l'intérêt convenu. Au lieu de laisser à ses créanciers la faculté de demander le remboursement, elle se réserva le droit de l'offrir proportionnellement à ses ressources. Aux termes de ses statuts, elle doit désigner chaque année, par voie de tirage au sort, les numéros des lettres de gage qu'elle est en mesure d'éteindre, et offrir de les racheter au cours de la place, lorsqu'elles sont au-dessous du pair, mais avec une prime qui peut s'élever à 3 pour 100, lorsqu'elles dépassent le pair.

L'expérience démontra bientôt que la combinaison de Posen était la plus ingénieuse et la plus prudente. Le gouvernement prussien se mit donc en devoir de l'introduire dans ses autres possessions. La réforme des sociétés primitives fut entreprise et exécutée par une série de décrets rendus à partir de 1830. Les créanciers de chaque association, notamment ceux de l'ancienne société silésienne, ne perdirent pas sans inquiétude le droit de se faire rembourser en s'adressant directement aux administrations. Les cours allaient être écrasés, supposait-on, par l'abondance des titres jetés sur la place, et on ne pourrait plus réaliser qu'en subissant une perte considérable. Prévenu par une polémique généralement défavorable à cette réforme, le public n'y voulut voir qu'une banqueroute déguisée. Contre toute attente, les cours, soutenus par un amortissement régulier, se maintinrent avec une telle fermeté, que les vendeurs purent réaliser leur capital à volonté, et souvent avec une plus-value. Le gouvernement se crut dès-lors autorisé à entreprendre l'abaissement de l'intérêt, afin d'activer la libération des propriétaires débiteurs. En 1839, sommation fut faite aux détenteurs des anciennes lettres de gage d'en accepter le remboursement au pair, ou de se contenter d'un intérêt de 3 et demi pour 100. Les bourses régulatrices de Berlin et de Breslau ne s'étant pas émues de cette offre, la conversion fut acceptée par la presque unanimité des rentiers. En Silésie, les remboursemens demandés ne s'élevèrent pas même à 100,000 francs sur une dette de 150 millions. Il paraît même qu'on aurait pu sans inconvénient abaisser l'intérêt à 3 pour 100, puisque l'association du Wurtemberg, qui, au lieu de remettre à ses cliens des lettres de gage, leur compte des écus qu'elle emprunte, peut se procurer à 3 pour 100 tout l'argent dont elle a besoin.

Il va sans dire que les établissemens créés depuis vingt ans ont profité de l'expérience si heureusement accomplie en Prusse. On s'accorde à reconnaître que l'association de Gallicie, fondée en 1841, a porté ses statuts au plus haut point de perfection.

Les institutions dont nous venons de parler s'étant multipliées, surtout en Allemagne, on pourrait croire que leur succès tient à des conditions particulières à cette contrée. Il n'en est rien. Le crédit foncier peut être naturalisé dans tous les pays où les immeubles sont susceptibles d'hypothèques, et facilement transmissibles à défaut de paiement. Si l'Angleterre n'en a pas essayé l'application, c'est que son territoire y est encore régi par la loi féodale, et que d'ailleurs le crédit n'y manque pas aux agriculteurs. Un pays qui est, pour ainsi dire, une copie réduite du nôtre, la Belgique, est à la veille d'installer une caisse nationale de crédit foncier, destinée, comme les banques allemandes, à servir d'intermédiaire entre les propriétaires qui cherchent des emprunts et les capitalistes disposés à prêter. Ici le mécanisme, dont la portée s'étendra au pays entier, fonctionnera par l'initiative et sous la responsabilité de l'état.

Il faut donc reconnaître que, si les banques immobilières n'ont cessé de se multiplier depuis quatre-vingts ans, lors même que leurs ressorts étaient fort imparfaits, c'est qu'elles répondent à des besoins de notre temps, c'est qu'elles rendent d'incontestables services. Il résulte d'un tableau publié par M. Josseau (1) que les associations les plus importantes, groupant autour d'elles une population de vingt-huit millions d'ames, ont procuré à la propriété foncière plus de 540 millions de francs, montant des lettres de gage qu'elles ont actuellement en circulation. Dans la plupart de ces pays, où l'intérêt courant (nous ne parlons pas des transactions usuraires) s'élevait, au dernier siècle, à 10 et 12 pour 100, l'argent est tombé, pour les propriétaires, à 3 et demi, somme qui, avec l'amortissement et les frais, ne porte qu'à 4 et demi ou 5 pour 100 le déboursé annuel. Beaucoup de terres encore écrasées de dîmes et de redevances féodales s'affranchissant, une révolution ter-

(1) Nous résumons ici le tableau de M. Josseau :

Ressort des banques.	Population.	Circulation des lettres de gage.
Prusse (les sept associations principales).	10,162,000	388,536,000 fr.
Hanovre (quatre associations).	1,759,000	34,000,000
Mecklembourg.	624,000	15,044,000
Saxe (deux banques).	1,836,000	3,750,000
Bavière, Wurtemberg et Bade.	7,565,000	43,271,000
Hesse-Cassel.	755,000	37,988,000
Nassau.	425,000	6,420,000
Gallicie.	4,702,000	11,414,000
	27,828,000	540,423,000 fr.

ritoriale et politique s'accomplit sans secousse. L'agriculteur, ayant le temps nécessaire pour recouvrer les avances que le sol exige et qu'il ne rend jamais qu'à longs termes, a essayé des améliorations. Les revenus publics ont augmenté en raison de la surabondance des produits et du mouvement accéléré des affaires.

En résumé, la possibilité d'adapter un système de crédit aux besoins et aux ressources de la propriété foncière est un fait acquis. Agences intervenant comme une sorte d'assurance réciproque entre les propriétaires et les capitalistes, engagement solidaire des emprunteurs, extinction de la dette par un amortissement obligatoire, mais à longs termes, garanties surabondantes offertes aux capitalistes, tant pour la conservation du capital que pour la ponctualité dans le service de la rente, négociation facile des titres à la Bourse au moyen d'un amortissement régulier qui en soutienne les cours, tels sont les principes que l'expérience a consacrés. Quant aux détails d'exécution, le mécanisme du crédit foncier admet des ressorts très variés. La plupart des associations sont des entreprises particulières, parfaitement indépendantes, quoique fonctionnant partout sous la surveillance de l'autorité; mais il y a aussi des institutions subventionnées et même dirigées par l'état (1), à titre d'établissemens d'utilité publique. Le plus souvent, l'établissement ne prête que son propre crédit, en délivrant aux propriétaires isolés des lettres de gage que ceux-ci négocient à leurs risques et périls; on voit aussi des caisses escompter directement leurs obligations et verser des écus à leurs cliens (2). Ordinairement, l'institution appartient aux emprunteurs, qui se réunissent pour offrir une garantie collective. Quelquefois ce sont des capitalistes qui vont au-devant des demandes (3) et spéculent sur les besoins de la propriété. Le rêve de beaucoup d'esprits, surtout en France, a été d'appliquer aux titres hypothécaires les procédés de l'escompte commercial, afin de procurer à la propriété immobilière des bénéfices pareils à ceux que réalisent les banques industrielles.

(1) *Établissemens fondés par l'état :* banque de Hesse-Cassel; différentes caisses, en Prusse, en Danemark, en Russie. La caisse nationale de Belgique sera une administration publique. En France, le gouvernement viendra en aide à des administrations particulières, non pas par des subventions, mais par de simples avances.

(2) Wurtemberg, Bavière.

(3) C'est sur cette dernière distinction que repose la classification de M. Josseau, savoir :

Associations de propriétaires emprunteurs : six sociétés qui existent dans les principales provinces de la Prusse, quatre banques territoriales dans le Hanovre, les banques de Gallicie, Saxe, Wurtemberg, Mecklembourg, Hambourg, Brême, Danemark, Russie, etc.

Associations de capitalistes spéculateurs : Banque hypothécaire de Bavière, Hesse-Darmstadt, Nassau, Wurtemberg, Suisse, la caisse hypothécaire et la caisse des propriétaires belges, etc. On pourrait ranger dans cette catégorie les anciennes caisses hypothécaires de Paris et de Marseille.

Ces formes diverses du crédit foncier sont déterminées par l'état économique de la propriété et par les lois qui la régissent, par les fluctuations de capitaux, par les tendances de la spéculation. Quelle combinaison est préférable pour la France? Il faudra résumer bien des faits et soulever bien des problèmes pour répondre à cette question.

II. — LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE EN FRANCE.

Que n'a-t-on pas dit sur les souffrances de la propriété dans notre pays? Le chiffre énorme de la dette hypothécaire, l'impossibilité de l'amortir, la faiblesse et l'incertitude des revenus, comparés au capital des immeubles qu'ils représentent, le défaut d'un crédit normal, l'usure dévorant ceux qui n'ont pas d'hypothèque à fournir, la rapide transmission des patrimoines glissant de mains en mains, au lieu de rester dans les familles, ce sont là des faits passés à l'état de lieux-communs et malheureusement vérifiés par l'expérience de chaque jour.

La France est assurément, entre tous les peuples civilisés, celui dont la dette immobilière est la plus forte. Le chiffre total des seules créances pour lesquelles inscription a été prise sur des immeubles était :

En 1820, de.	8,864 millions.
En 1832, il était de. . . .	11,233 millions.
En 1840, il atteignit. . .	12,544 millions.

La progression étant de 100 à 120 millions par année, le montant actuel des hypothèques doit flotter entre 13 et demi et 14 milliards; mais toutes les inscriptions ne représentent pas des créances effectives : il y en a beaucoup qui se rapportent à des dettes éteintes dont la radiation n'a pas été opérée; il y en a d'autres qui font double emploi, ayant été prises en même temps par les vendeurs d'immeubles et par ceux qui font des avances d'argent à l'acquéreur pour se libérer. On peut défalquer encore un certain nombre d'hypothèques judiciaires prises à tout hasard sur des biens déjà grevés, certaines hypothèques éventuelles prises par l'état à titre de cautionnemens, etc. Quelque importance qu'on attache à ces inscriptions nulles, nous ne croyons pas qu'on puisse en porter le montant à plus de 3 à 4 milliards, de sorte que, toutes radiations faites, on peut accepter le chiffre de 10 milliards sans crainte d'exagération (1). C'est presque le double de la dette de l'état en capital. On estime que, dans cette somme, les emprunts directs font nombre pour un tiers, et que les deux autres tiers représentent

(1) M. Chegaray se livre, dans son rapport, à une série de conjectures pour abaisser à 8 milliards le chiffre de la dette hypothécaire. Il faudrait entrer dans de longs détails pour réfuter ses calculs. Les nôtres sont conformes aux évaluations officielles émises à diverses époques, et nous ne les avons pas adoptées sans examen.

les inscriptions prises par les vendeurs d'immeubles pour le solde des prix de vente.

Dans l'exposé ministériel du 8 août 1850, on a évalué à 9 ou 10 pour 100 en moyenne le taux des emprunts sur hypothèques. M. Chegaray, après avoir analysé de nombreux documens, a abaissé cette moyenne à 7 pour 100. Il y a une distinction à faire, selon nous, entre les hypothèques provenant des emprunts et celles qui ont pour but d'assurer le paiement intégral des biens vendus. Il est peut-être permis d'évaluer l'intérêt des premiers à 9 pour 100, y compris les courtages et les frais à la charge des emprunteurs : quant aux autres obligations, qui sont les plus nombreuses, elles n'entraînent presque jamais un intérêt supérieur à 5 pour 100. A ce compte, la moyenne de l'intérêt à servir sur les 10 milliards de la dette hypothécaire serait de 620 millions (1), soit 6 1/5 pour 100.

Il était curieux d'établir par approximation le rapport qui existe entre les redevances qui surchargent la propriété territoriale, prise dans son ensemble, et la valeur qu'elle représente tant en capital qu'en revenu. Les administrateurs et les statisticiens qui ont entrepris ce calcul de probabilités ont commis, ce nous semble, une double erreur. Ils ont pris pour base les chiffres conventionnels du revenu cadastral, qui sont bien inférieurs aux chiffres des revenus effectifs; puis ils ont capitalisé ces revenus, à raison de 3 ou 4 pour 100, en bloc, sans distinguer les fonds ruraux des propriétés bâties. Par exemple, sans sortir du rayon des études provoquées par cette grande affaire du crédit foncier, M. Thiers, estimant à 2,200 millions la rente des immeubles de toute nature, capitalise cette rente à raison de 3 pour 100, ce qui lui permet d'attribuer à la totalité des biens-fonds une valeur vénale de plus de 73 milliards. M. Chegaray au contraire, après avoir réduit le revenu foncier à 1,920 millions, capitalise à 4 pour 100 et ne trouve plus qu'une valeur totale de 48 milliards.

Nous nous sommes appliqué depuis long-temps, et par des recherches de toutes sortes, à diriger quelques jets de lumière sur ce point, qui domine toute notre économie sociale. En consacrant dans ce recueil même (2) une analyse spéciale à l'industrie agricole, nous avons constaté que le revenu net de la propriété rurale (et, par revenu net, nous entendons seulement la part afférente au capital immobilisé par le possesseur du fonds, indépendamment du produit qu'il peut réaliser comme entrepreneur de culture), nous avons constaté, disons-nous, que le revenu net de la terre cultivable s'élève à 2 milliards 50 mil-

(1) M. Chegaray, portant l'intérêt à 7 pour 100, mais réduisant le capital de la dette à 8 milliards, n'estime l'annuité à servir par la propriété qu'à 560 millions.

(2) Voir, dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 septembre 1848, un article sur l'*Industrie agricole en France*.

lions, somme qui peut être capitalisée raisonnablement à 3 et demi pour 100. Quant au revenu net de la propriété bâtie, dans laquelle l'argent est placé généralement à 5 pour 100, il n'est certainement pas inférieur à 750 millions. On aurait donc une idée exacte des choses en résumant les données qui précèdent en ces termes :

	Revenu annuel.	Taux du placement.	Valeur en capital.
	fr.		fr.
Propriété rurale.	2,050,000,000.	3 1/2 pour 100.	58,574,000,000.
Propriété bâtie.	750,000,000.	5 id.	15,000,000,000.
	2,800,000,000.		73,574,000,000.

Ainsi, selon nous, le revenu total de tous les immeubles serait de 2 milliards 800 millions, somme qui porterait à 73 milliards 574 millions la richesse immobilière de la France.

Voyons maintenant les charges qui pèsent directement sur la propriété. Ce sont :

1° L'intérêt des 10 milliards de la dette hypothécaire évalué par nous à.	620 millions.
2° L'impôt. (Contributions foncières et portes et fenêtres)	298 »
	918 »

A ce compte, la propriété foncière devrait plus de la septième partie de son capital, et elle aurait à solder annuellement, tant pour l'intérêt des sommes dues à ses créanciers privilégiés que pour les impôts directs, près du tiers de son revenu net. N'avions-nous pas raison de dire qu'en aucun autre pays de l'Europe la propriété immobilière n'est dans une situation aussi déplorable qu'en France (1)?

Ce tableau est triste, et cependant il ne laisse voir qu'une partie de la vérité. Il s'en faut de beaucoup que les dettes hypothécaires soient les seules qui écrasent les possesseurs d'immeubles. Tous les hommes d'affaires savent que les propriétaires de la classe aisée ne se décident à laisser prendre inscription sur leurs biens que lorsqu'ils ont épuisé leurs ressources personnelles. Quant à la petite agriculture, ce n'est

(1) La Belgique, en raison de sa similitude avec la France, paraît être un des pays où la propriété foncière souffre le plus. Eh bien! il ressort des documens officiels, faits avec une remarquable précision, que la dette hypothécaire n'atteint pas en capital plus de la douzième partie de la valeur des biens-fonds, et que les prélèvemens annuels pour l'intérêt des créances et l'impôt foncier n'absorbent pas même la cinquième partie du revenu, savoir :

Valeur de la propriété en capital. . .	9,480,000,000 fr.,	en revenu, 284,000,000 fr.
Capital de la dette hypothécaire. . .	800,000,000	
Annuités à payer (pour l'impôt foncier 18 millions, pour la dette 37 millions).		55,000,000

pas non plus au crédit hypothécaire qu'elle a recours : les frais de justice, en cas d'expropriation, dévoreraient le gage et laisseraient le créancier à découvert. Le paysan pauvre livre des nantissemens qu'on estime à moitié prix et qu'il ne peut dégager; il achète à crédit, mais au tiers en sus de leur valeur, les semences, l'outil, la bête, sans lesquels il ne pourrait plus cultiver; il vend un coin de terre à réméré, sans s'apercevoir que ces expédiens sont des emprunts à 20 ou 30 pour 100, et qu'il n'évitera la ruine qu'en s'épuisant à force de travail.

Si du moins le fardeau de la dette foncière était également réparti! mais il n'en est pas ainsi. Les propriétaires qui ne doivent rien forment évidemment la majorité; ceux qui sont grevés doivent d'ordinaire la plus forte partie de ce qu'ils possèdent. Combien de malheureux cramponnés aux titres de leurs immeubles, comme le naufragé au débris qui le soutient à fleur d'eau, vivent de privations et d'expédiens jusqu'au jour où ils succombent!

On a remarqué bien souvent que le propriétaire, une fois obéré, entre dans une sorte d'agonie, et que sa perte inévitable n'est plus qu'une affaire de temps. En effet, les ressorts de nos institutions fiscales, faciles et doux pour ceux qui sont dans l'aisance, deviennent rigides pour ceux que la détresse paralyse. On sait, par exemple, que l'impôt foncier a pour base invariable une évaluation des revenus du sol qui remonte à une époque déjà lointaine. Or, dans son remarquable mémoire sur les systèmes de culture, M. Passy constate que la classification des terres établie par le cadastre ne répond plus aux faits actuels, que certains terrains, improductifs autrefois, ont été transformés par des amendemens, et sont devenus des fonds de première qualité. Supposons donc deux familles, l'une riche et l'autre nécessiteuse, possédant des terrains de la dernière classe, taxés autrefois à raison d'un revenu cadastral de 10 francs par hectare. L'une et l'autre imposées au dixième ont 1 franc à payer; mais tandis que la famille pauvre, condamnée à l'impuissance par sa pénurie, a laissé sa terre dans l'état primitif, l'autre, à qui les capitaux n'ont pas manqué pour effectuer des améliorations, a porté le revenu de l'hectare à 50 francs. Il résulte de là que l'un des deux contribuables continue à payer 10 pour 100 de son revenu, et l'autre 2 pour 100 seulement. Le procédé habituel pour augmenter l'impôt, qui consiste à ajouter des centimes additionnels à un principal invariable, accroît encore cette disproportion. Il est évident que chaque centime additionnel pèse d'un poids cinq fois plus lourd sur le contribuable dont le revenu est resté stationnaire que sur celui dont la force contributive est quintuplée.

Arrive tôt ou tard le jour de désolation où le propriétaire endetté est dépossédé de son bien, soit par une cession consentie, soit par autorité de justice. Les ventes d'immeubles, auxquelles on peut ajouter les ventes de récoltes sur pied, s'élèvent annuellement à plus

de 1,500 millions. Il semblerait, d'après cela, que le sol français tout entier, bâtimens et cultures, est acheté et revendu dans une période de quarante-huit ans; mais comme il est évident que les patrimoines se transmettent héréditairement dans un grand nombre de familles, et que les ventes sont infiniment plus fréquentes parmi ceux qui sont au-dessous de leurs affaires, il faut croire qu'il y a une classe de propriétaires nécessiteux entre les mains desquels les biens glissent avec une effrayante rapidité. Pour comble de malheur, chaque transmission entraîne des impôts et des dépenses qui retombent spécialement sur ceux qui auraient besoin de secours. Dans les droits d'enregistrement et de timbre, dans les frais de justice et les honoraires des gens de loi, le contingent des propriétaires à bout de ressources et qui vont succomber dépasse certainement 200 millions par an : c'est le coup de grace qui les achève.

Beaucoup de publicistes expliquent les souffrances de la propriété par le manque de crédit. Le crédit n'apporte pas avec lui le remède à tous les maux; mais il est la condition première du progrès, l'instrument de toutes les autres améliorations. Ainsi qu'on l'a vu plus haut, ce n'est pas la faculté d'emprunter qui fait défaut aux détenteurs de maisons ou de terres, puisqu'ils sont endettés de plus de 10 milliards; mais ces emprunts sont presque toujours contractés dans des conditions telles qu'ils préparent la ruine de ceux qui sont obligés d'y avoir recours. Le négociant et le manufacturier qui obtiennent des avances d'argent en tirent un bénéfice supérieur à l'intérêt qu'ils s'engagent à payer; celui qui loue des maisons, comme celui qui exploite la terre, empruntent ordinairement à un taux supérieur au gain qu'ils réalisent. Loin de pouvoir se libérer avec leurs recouvremens, ils ne parviennent à acquitter la redevance annuelle qu'en écornant de plus en plus le capital. D'où vient donc que l'emprunteur dont le gage est le plus solide est précisément celui qui rencontre les conditions les plus onéreuses?

L'analyse complète des causes qui entravent le jeu normal du crédit immobilier serait un travail de longue haleine; nous signalerons seulement les obstacles les plus saillans.

Les emprunts hypothécaires occasionnent des frais qui s'élèvent à mesure que leur importance décroît. Un billet de commerce ne supporte que le droit de timbre à raison de 5 centimes pour 100 francs, et il n'entraîne aucune formalité dispendieuse. Les emprunts hypothécaires ont à payer pour l'enregistrement un droit de 55 centimes pour 100 francs, plus le timbre de la minute et de l'expédition, le certificat du conservateur des hypothèques constatant l'état de l'immeuble, le bordereau de l'inscription que le prêteur fait prendre, les honoraires du notaire pour la rédaction et la copie de la minute, etc. Quand vient le remboursement, commence une autre série de déboursés pour les

droits du trésor et les émolumens des officiers ministériels. Dans les états de frais, il y a des droits proportionnels seulement à l'importance de la somme, mais non pas à la durée du prêt : il y a des droits fixes qui pèsent d'un poids égal sur tous les emprunts, de sorte que le sacrifice à subir est d'autant plus considérable que la somme est plus faible, et que la durée du contrat est plus courte. Par exemple, il est démontré qu'une somme de 500 francs empruntée pour trois ans subirait une surcharge d'au moins 4 pour 100 pour l'impôt et les frais d'acte, indépendamment des 5 ou 6 pour 100 à payer pour l'intérêt : total, 10 pour 100.

Si le sort du propriétaire endetté est triste, celui de son créancier n'est pas non plus attrayant. D'abord il se dessaisit de son argent pour une période assez longue, et s'interdit les chances de bénéfices que pourrait lui procurer dans l'intervalle un placement plus avantageux. Il ne lui serait pas impossible, à la rigueur, de réaliser son capital en transférant sa créance, mais ce serait à la condition de faire renouveler les actes authentiques, et de subir à son tour des frais qui le mettraient en perte.

Ce n'est pas tout. « En France, a dit M. Dupin, dont M. Chegaray cite les énergiques paroles, celui qui achète n'est pas sûr d'être propriétaire, celui qui prête sur hypothèque n'est pas sûr d'être payé. » Cela tient d'abord à ce que les inscriptions ne sont pas centralisées (1). Indépendamment des hypothèques résultant des transactions, enregistrées et valables par ordre de date, le code français admet des créances privilégiées et occultes, des *hypothèques légales,* dispensées de l'inscription et primant toutes les autres. Les auteurs du code civil n'ont pas voulu que les droits des femmes, des mineurs et du fisc dépendissent d'une formalité d'enregistrement que leurs agens pourraient négliger. Cette décision a été fort applaudie, parce qu'elle répond à un vague sentiment de générosité naturelle; mais elle est fort ébranlée aujourd'hui, ainsi que le prouve ce concert de voix qui s'est élevé en ces derniers temps pour demander la réforme hypothécaire.

Comment conserver des doutes sur les vices du système français, quand on voit que le principe opposé est appliqué sans inconvéniens dans le reste de l'Europe, et que la plupart des pays qui ont adopté notre code civil l'ont modifié sur ce point? Dans les divers états italiens, on est parvenu à concilier, d'une manière plus ou moins complète, la sûreté des transactions avec les garanties destinées à protéger

(1) « Celui qui traite avec une personne qui se présente comme propriétaire d'un immeuble n'a nul moyen de s'assurer que cette personne ne s'est pas, par un acte enregistré dans l'un des trois mille bureaux de France, déjà dépouillée de la propriété qu'elle prétend vendre ou hypothéquer. » *Déposition de M. Glandaz, avoué, devant le conseil d'état.*

les femmes et les mineurs. Le système germanique, auquel se rattachent l'Allemagne presque tout entière, la Suisse allemande, la Hollande et la Grèce, a pour principe absolu que l'inscription sur les registres publics est l'unique preuve des droits qu'on peut avoir sur les propriétés. Ce système n'admet aucune exception à la règle de la publicité, règle qui détermine le classement des créances par ordre de dates. L'hypothèque proprement dite ne s'est pas introduite dans la loi anglaise : elle eût été incompatible avec le principe féodal qui régit encore la plus grande partie du sol. On emprunte seulement sur les propriétés transmissibles par le moyen du *mort-gage*, qui est une sorte de vente à réméré. Cette dernière coutume est passée dans les colonies d'origine anglaise, et surtout dans les États-Unis d'Amérique. A défaut d'hypothèque légale, les droits des incapables sont sauvegardés par la vigilance des parens et amis, qui, au moindre soupçon, appellent devant les tribunaux les tuteurs suspects de déloyauté ou d'imprudence. En dépit de ces exemples, on ne sait quelle force d'inertie a paralysé toutes les tentatives faites depuis dix ans pour modifier la loi hypothécaire dans un sens favorable à l'extension du crédit immobilier. Serait-ce que l'hypothèque légale et les droits occultes sont d'excellentes machines à procès?

Une autre cause d'anxiété détourne beaucoup de personnes des placemens sur hypothèques. A tort ou à raison, les législateurs français ont cru devoir opposer des entraves à la dépossession des propriétaires d'immeubles. Vous comptiez sur un remboursement, il vous écheoit un procès. Une procédure en expropriation dure trois mois au minimum, quand il n'y a pas d'incidens. Le moins qu'elle puisse coûter, c'est trois ou quatre cents francs, lors même qu'il s'agit de vendre une cabane de trois cents francs : il est vrai qu'il n'en coûterait pas beaucoup plus pour arriver à la vente d'un domaine de 100,000 fr. Le directeur de l'ancienne caisse hypothécaire, M. Silvy, appelé récemment devant le conseil d'état, a cité un exemple qui nous paraît être l'idéal du genre : « Une expropriation forcée, commencée à Carcassonne en 1827, a-t-il dit, s'est terminée le 9 mai 1844. Il y a eu dans cette saisie-monstre 172 incidens, 172 jugemens, 172 appels, plusieurs pourvois en cassation. La somme des frais s'est élevée à 300,000 fr.; la somme en litige n'eût été que de 200,000 francs, que les frais eussent été les mêmes. Il y a plus : nous n'avons obtenu du tribunal le droit de poursuivre l'expropriation de notre débiteur qu'à la condition de lui servir une pension alimentaire de 18,000 francs pendant le procès, à cause du séquestre, de sorte que la partie saisie faisait durer la guerre à nos dépens au moyen de ces 18,000 fr. ! » C'est partout une nécessité pénible que celle d'exécuter un débiteur : dans les campagnes, cela devient souvent un péril. Le paysan qu'on poursuit tient plus à son

champ qu'à sa vie; il se croit volé quand on le force à restituer : de là des inimitiés féroces et vivaces auxquelles les capitalistes timides ne s'exposent pas.

Que de choses il y aurait à dire encore sur les souffrances de la propriété, et sur les abus qui les occasionnent! Mais il s'agit seulement de démontrer que nulle part les établissemens de crédit foncier ne sont aussi nécessaires que chez nous, et les faits que nous venons de rappeler ne permettent, ce nous semble, aucun doute à cet égard.

III. — MÉCANISME DU CRÉDIT FONCIER.

Toutes les combinaisons imaginables du crédit foncier peuvent être rapportées à trois types :

1° Les sociétés qui prêtent, non pas de l'argent, mais du crédit, c'est-à-dire les compagnies d'emprunteurs, qui livrent à leurs adhérens un papier garanti et facilement négociable : ce système est celui qui a été éprouvé en Allemagne avec le plus de succès;

2° Les sociétés de capitalistes actionnaires qui font des avances d'argent sur les immeubles;

3° Les établissemens tendant à introduire dans la circulation des espèces d'assignats, en remplaçant les titres hypothécaires par des billets à cours forcé.

A ce dernier système se rapportent assurément plus des neuf dixièmes des cinq cents projets ou brochures suscités depuis quatre ans par le crédit foncier. La mobilisation du sol au moyen d'un papier-monnaie comptait, en 1848, de nombreux partisans dans l'assemblée constituante, où une longue délibération s'est engagée à ce sujet. Récemment encore, un des membres influens de la dernière assemblée, M. de Laboulie, soutenait devant le conseil d'état un projet de banque foncière autorisé à émettre des billets à cours forcé. Cependant ce système mérite à peine une réfutation. Les propriétaires obérés, avons-nous dit, paient actuellement de 6 à 9 pour 100 d'intérêt, sans amortir leurs dettes. Supposons qu'on mette à leur disposition des billets qui ne leur coûteront plus que 6 pour 100 avec l'amortissement, billets que les créanciers n'auront pas le droit de refuser; n'est-il pas évident que tout débiteur va s'empresser de se libérer? D'un autre côté, beaucoup de propriétaires qui ne doivent rien profiteront de la circonstance pour réparer leurs maisons, pour améliorer leurs cultures, dans l'espoir d'en augmenter les revenus. Voilà donc les deux ou trois milliards de numéraire en circulation augmentés tout à coup de plusieurs autres milliards par la profusion des billets dont l'acceptation est obligatoire. Or, si ce papier se soutenait au pair, les prix de toutes les marchandises et de tous les services ne tarde-

raient pas à s'élever en proportion de l'accroissement des signes monétaires, et cet enchérissement de toutes choses appauvrirait ceux qui vivent d'une rente ou d'un appointement invariable. Si, au contraire, ces assignats d'une nouvelle espèce subissaient une dépréciation, ce qui est plus probable, les créanciers hypothécaires, remboursés avec un papier discrédité, seraient dépouillés : la prétendue liquidation de la propriété ne serait en réalité qu'une banqueroute.

Le second type de banque foncière repose sur une spéculation fort légitime en elle-même, mais dont l'insuffisance est frappante à première vue. Si les exploiteurs parvenaient à réaliser de gros bénéfices, ce ne pourrait être qu'au détriment des emprunteurs ; la réforme projetée aboutirait à une déception. Si, au contraire, les actionnaires n'étaient pas attirés par de beaux dividendes, l'affaire ne prendrait pas d'extension, et resterait sans influence sur le sort de la propriété.

Les seules combinaisons qu'on puisse admettre sans illusions et sans dangers sont celles qui procèdent du système allemand. C'est sur ce terrain que le gouvernement vient de se placer. Le décret du 28 février est destiné à tracer les limites dans lesquelles pourront s'organiser les diverses sociétés de crédit foncier. Or, sans exclure les compagnies de capitalistes spéculateurs qui auraient à proposer des combinaisons ingénieuses, l'autorité a évidemment pour but principal de provoquer et de favoriser les sociétés de propriétaires emprunteurs.

Rendons-nous donc un compte bien exact du rôle et de la portée d'une société de ce genre. Constituée sur le type des institutions qui fonctionnent avec tant de succès en Prusse et en Gallicie, ce serait une agence interposée entre les possesseurs de biens-fonds et les capitalistes qui cherchent des placemens. Aux premiers, elle prêterait sur première hypothèque, et jusqu'à moitié de la valeur de leurs immeubles, en leur délivrant non pas de l'argent, mais des *lettres de gage :* tel est le nom déjà consacré pour certains coupons de rentes hypothécaires avec lesquels on pourrait battre monnaie en les négociant à la Bourse; ou, mieux encore, ces coupons passeraient de main en main, comme des effets de commerce, par simple endossement, mais sans qu'il y ait obligation de les accepter. Quant aux personnes qui recherchent les placemens hypothécaires, malgré leurs inconvéniens dans l'état actuel, l'agence intermédiaire leur offrirait une surabondance de garanties, en leur assurant, pour le paiement des intérêts, une ponctualité dont on ne se pique pas toujours dans les études de notaire; en appuyant l'hypothèque non pas sur une seule propriété susceptible de dépréciation, mais sur une masse d'immeubles engagés solidairement pour une somme bien inférieure à leur valeur réelle. N'ayant plus affaire qu'à une administration publique contrôlée par le gouvernement, le rentier hypothécaire serait dispensé de surveiller son débiteur; il

n'aurait plus à craindre les frais, les retards, les chances de perte qu'entraîne une procédure en expropriation, en cas de non-paiement. En retour de ces avantages, il aurait peut-être à subir une légère diminution sur le taux de l'intérêt; mais, par compensation, il aurait chance de réaliser un bénéfice sur le capital, si les titres négociés à la Bourse s'élevaient au-dessus du pair, ainsi qu'il arrive communément au-delà du Rhin.

Le rôle de l'agence intermédiaire étant défini en ces termes, la première question à résoudre est celle-ci : Y aura-t-il une seule association pour toute la France, ou bien y en aura-t-il plusieurs? Quelques personnes préfèrent qu'à l'exemple de ce qui se passe en Allemagne, les sociétés françaises soient multiples et locales. Il serait impossible, à les entendre, d'appliquer à la France entière des statuts uniformes; la nature, les besoins et les ressources de la propriété y sont trop dissemblables. On conçoit, disent-elles, qu'un petit pays comme la Belgique centralise les opérations entre les mains de l'état; mais comment une seule administration, une agence particulière, pourrait-elle surveiller tous les biens engagés sur l'immense surface de notre territoire? En supposant qu'elle y parvînt, et que la conversion des titres hypothécaires s'opérât sur une large échelle, une société de particuliers, ayant plusieurs centaines de millions de rentes à servir, primerait en importance financière le trésor public. Certes, ces objections ne sont pas sans gravité; mais, d'un autre côté, si de nombreuses associations se partageaient le territoire, la circulation des titres se restreindrait à la sphère de chacune d'elles : le défaut de concurrence, dans les régions où le capital est rare, y avilirait peut-être le cours des lettres de gage. Au lieu d'un cours unique, comme pour les rentes sur l'état, il y aurait, pour les rentes foncières, autant de cotes que de sociétés. On compromettrait ainsi le principal avantage de la réforme hypothécaire, qui est d'abaisser uniformément et progressivement le taux des emprunts contractés par la propriété.

Entre les partisans d'un établissement unique et ceux qui préfèrent la pluralité des compagnies, l'*association centrale* a cherché à faire prévaloir un système mixte tendant à conserver les avantages de la centralisation, tout en laissant aux propriétaires une part suffisante d'indépendance. Elle demandait que l'on constituât d'abord une société-mère, ayant son siége à Paris, et opérant dans toute l'étendue du ressort de la cour d'appel. Autour de cet établissement modèle, les sociétés régionales se seraient fondées avec liberté de choisir leurs administrateurs et d'approprier leurs statuts aux besoins de la localité. Toutefois elles ne devaient agir que sous le contrôle et la responsabilité de la société-mère quant à l'émission de leurs papiers et à l'importance de leur remboursemens. Il y aurait eu ainsi unité de type et garanties égales pour les lettres de gage, quelle que fût leur origine.

Les articles 2, 3 et 4 du récent décret tranchent la question en ces termes : « L'autorisation est accordée, soit à des sociétés d'emprunteurs, soit à des sociétés de prêteurs. » — « Les sociétés sont restreintes à des circonscriptions territoriales que le décret d'autorisation déterminera. » — « Les sociétés de crédit foncier ont le droit d'émettre des obligations ou lettres de gage. » Cette rédaction laisse désirer quelques éclaircissemens. L'exposé des motifs, qui n'a pas encore été publié, ou des instructions subséquentes nous apprendront sans doute si plusieurs sociétés, soit d'emprunteurs, soit de prêteurs, pourront exercer concurremment dans une même localité, ou si chacune d'elles aura un privilége exclusif.

Le facile escompte des lettres de gage est la condition suprême du succès. Quand il suffira d'envoyer à la Bourse les coupons de rentes hypothécaires pour les convertir en espèces, la conquête du crédit foncier sera faite. Tout serait perdu, si les nouveaux titres, n'étant pas soutenus dès leur première émission, subissaient une défaveur marquée. En vue de cette alternative, tous les gouvernemens ont pris des mesures, dès le début, soit pour neutraliser l'hostilité des spéculateurs à une réforme qui exclut l'usure et l'agiotage, soit pour laisser aux petits capitalistes le temps de s'accoutumer à un nouveau genre de placemens. Nous avons vu qu'en Prusse l'état a doté les banques foncières à leur origine. En Bavière, on leur a donné le privilége d'émettre pour une somme limitée des billets que les caisses publiques reçoivent au pair. En France, « l'état et les départemens faciliteront les premières opérations des sociétés, en achetant une certaine quantité de lettres de gage (article 5 du décret). »

Il n'est pas inutile de signaler ici en quoi consistaient les amendemens introduits dans le projet de 1850 par la commission qui avait M. Chegaray pour organe. Bien que l'espèce de garantie offerte alors par l'état ne fût pas compromettante pour le trésor, la commission de l'assemblée législative aurait voulu, pour l'honneur du principe, éviter jusqu'à l'apparence d'une intervention de l'autorité dans une entreprise particulière. C'était donc pour dégager entièrement la responsabilité du trésor que la commission, d'accord en cela avec le conseil d'état, avait proposé de combiner avec le projet du gouvernement deux autres projets émanant de l'initiative parlementaire, ceux de MM. Loyer et Martin (du Loiret). A côté des caisses établies sur le type prussien, simples *agences de garantie*, ne donnant aux emprunteurs que du papier négociable, on aurait autorisé des espèces de banques aptes à prêter de l'argent en faisant l'escompte des obligations hypothécaires. Les unes, celles de M. Loyer, munies d'un capital fourni par des actionnaires, étaient destinées à prêter d'abord des espèces sur hypothèques; puis elles auraient émis et négocié elles-mêmes à la Bourse des lettres de gage pour une somme égale à la to-

talité des prêts effectués. L'argent rentré dans les caisses au moyen de ces négociations devait être employé de nouveau en prêts hypothécaires qui auraient donné lieu à une seconde émission de lettres de gage. Au moyen d'un pareil roulement poursuivi indéfiniment, on espérait rendre de grands services à la propriété avec un faible capital, tout en procurant de beaux dividendes aux actionnaires. L'autre projet, dû à M. Martin (du Loiret), consistait à fonder, sous le nom de *Banques de crédit immobilier*, des caisses pourvues d'un capital fourni aussi par des actionnaires moitié en argent, moitié en titres de rentes sur l'état; elles auraient fait spécialement l'escompte des lettres de gage en émettant des billets au porteur remboursables à présentation, comme ceux de la Banque de France, opération très hasardeuse à notre avis. Nous n'avons qu'une médiocre confiance dans les combinaisons de ce genre. En supposant même qu'elles fonctionnassent suivant les prévisions de leurs auteurs, leur action, bornée par la faiblesse de leurs ressources, serait à peu près imperceptible dans cette immense carrière qui s'ouvre pour le crédit foncier. Au surplus, le décret du 28 février admettant, sauf autorisation, les sociétés de capitalistes spéculateurs, les systèmes de MM. Loyer et Martin ont chance, comme d'autres, d'être mis à l'épreuve.

Revenons à l'hypothèse d'une ou plusieurs sociétés d'emprunteurs se bornant à donner à leurs adhérens du papier mutuellement garanti. Dans les limites tracées par l'expérience, les sociétés de ce genre ne peuvent faire que des prêts sur première hypothèque et jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur de la propriété. Quand l'immeuble est déjà hypothéqué, la société, après avoir négocié elle-même, si elle peut le faire avantageusement, ses propres lettres de gage, rembourse les premiers créanciers inscrits et se substitue à eux.

Le minimum des prêts, est-il dit dans le décret, sera fixé par les statuts de chaque société. Il est probable que ce minimum descendra rarement au-dessous de 500 fr., ce qui suppose une valeur de 1,500 fr. au moins à l'immeuble engagé. Il serait imprudent de prêter sur un fonds de moindre importance, parce qu'en cas d'expropriation forcée, les frais de justice, dévorant la valeur du gage, laisseraient l'administration à découvert. On pourrait d'ailleurs autoriser plusieurs possesseurs de petits immeubles à se réunir pour emprunter solidairement. Ce serait le moyen de faire participer la très petite propriété aux avantages du crédit foncier. Le projet de loi soumis actuellement au sénat belge permet ces réunions. Il y aurait opportunité plus grande encore pour la France que pour la Belgique. Chez nous, sur près de 400,000 emprunts dépassant la somme de 600 millions, il y en a environ 200,000 au-dessous de 400 francs; cela donne une proportion de la moitié en nombre et de la treizième partie quant à la somme. En Belgique, les emprunts au-dessous de 444 francs forment seulement

les deux cinquièmes en nombre et environ un vingtième en somme. La comparaison est toujours défavorable à la France.

L'annuité à payer par l'emprunteur doit comprendre l'intérêt de la dette, l'amortissement pour le rachat de la créance qui est obligatoire, les frais ordinaires d'administration, la cotisation pour le fonds de réserve, et enfin l'impôt représentatif des droits d'enregistrement à percevoir par l'état (1). Dans ces conditions, si la part de l'amortissement était de 1 pour 100, l'intérêt à payer au créancier étant à 4 1/2, le propriétaire emprunteur aurait à payer 6 pour 100 pendant trente-neuf ans pour être complétement libéré. Si, suivant les espérances qu'il est permis de concevoir, l'intérêt hypothécaire s'abaissait, en France comme en Allemagne, à 3 1/2, la puissance de l'amortissement se trouverait doublée. L'emprunteur pourrait racheter sa dette en vingt-sept ans, s'il continuait à payer 6 pour 100, ou bien il pourrait abaisser le total de son annuité à 5 pour 100, et même à moins, en diminuant les frais d'administration et les retenues pour la réserve. Il est inutile de dire que le débiteur conserve le droit de se libérer par anticipation, soit en totalité, soit en partie.

La charte d'institution des compagnies de crédit foncier leur conférera le privilége d'opérer sommairement et à peu de frais la purge des hypothèques légales et autres charges occultes, afin que les immeubles sur lesquels on doit prêter soient dégagés de toutes redevances éventuelles au profit des créanciers *légaux*, c'est-à-dire de ceux que la loi dispense de constater leurs droits par la formalité de l'inscription. Il s'agit ici, non pas d'une dérogation formelle au code civil, mais d'une simplification de procédure et d'une remise sur les taxes. Sans cette faveur, la société de crédit foncier ne présenterait pas toutes les garanties désirables : le prestige de l'institution serait amoindri.

Les créances de la société sur les individus qu'elle a secourus sont essentiellement privilégiées. Il n'est admis aucune saisie-arrêt sur les revenus destinés à payer les annuités; aucun délai ne peut être accordé par les tribunaux aux débiteurs. En cas de retard dans le

(1) Suivant l'article 11 du décret, l'intérêt stipulé ne doit pas excéder 5 pour 100, et la somme affectée à l'amortissement ne peut être supérieure à 2 pour 100 ni inférieure à 1 pour 100 du montant du prêt. En supposant que l'annuité fût de 6 pour 100 au début, elle se décomposerait ainsi :

Intérêt annuel à servir aux porteurs de lettres de gage.	4 fr.	50 cent.
Amortissement.	1	»»
Frais d'administration.	»	10
Fonds de réserve et de garantie contre les sinistres. . .	»	30
Impôt.	»	10
	6 fr.	»»

Nous ferons remarquer que l'annuité peut être considérablement abaissée : elle est tombée à 4 et demi pour 100 dans certains pays.

paiement des redevances annuelles, la société créancière entre de plein droit en possession des immeubles hypothéqués, en touche les revenus, réalise les récoltes, et même, dans le cas où ces mesures paraîtraient insuffisantes pour la mettre à couvert de tous risques, elle est autorisée à poursuivre la vente des biens engagés, sans être astreinte aux interminables et dispendieuses formalités prescrites pour les saisies immobilières. On fait revivre en sa faveur une procédure sommaire, semblable à celle qui a été effacée de nos codes en 1841, et qui était désignée autrefois dans la pratique sous le nom de *voie-parée*. En cas d'inexécution des engagemens contractés avec la société, celle-ci aurait le droit, après un simple commandement, de faire vendre les immeubles hypothéqués, sans être tenue d'observer les formes et les délais prescrits par le code civil en matière d'expropriation forcée. Dangereuse peut-être (1) entre particuliers, la clause de voie-parée ne présente plus les mêmes inconvéniens lorsqu'elle est appliquée au profit d'une administration publique, à qui on ne peut supposer l'arrière-pensée de tendre un piége à son débiteur pour le dépouiller.

Le fait d'une banque industrielle, quand elle lance ses billets dans la circulation à la place du papier de commerce, qu'elle classe dans son portefeuille après l'avoir escompté, est de substituer son immense crédit à la place du crédit douteux d'un individu obscur. De même une société de crédit foncier reçoit les obligations hypothécaires qu'un particulier obscur contracte à son profit, et les remplace par une somme égale de ses propres obligations, garanties, aux yeux du public, par de minutieuses précautions et une imposante solidarité. Ces obligations collectives ou *lettres de gage* sont nominatives et transmissibles par voie d'endossement, ou simplement payables au porteur : elles produisent, au profit du détenteur, un intérêt qu'on propose de fixer provisoirement à 4 et demi pour 100. Les coupures de ces lettres de gage peuvent être variées à volonté; mais il n'est pas permis d'en créer au-dessous de 100 francs. Elles circulent de main en main comme les billets de banque. Celui qui en est détenteur à l'échéance va toucher le dividende au siége de l'administration. Enfin, chaque année, la somme produite par le mécanisme de l'amortissement est employée

(1) M. Gautier, sous-gouverneur de la Banque de France, s'est exprimé ainsi devant le conseil d'état au sujet de la *voie-parée* : « Il a été un temps, dans le pays que j'habitais (la Gironde), où cela était devenu la règle universelle. Il en était résulté de très grands avantages. Les propriétaires de bonne foi, qui savaient qu'en se soumettant à la voie-parée ils devaient être expropriés en cas de retard de leur part, n'empruntaient qu'avec la certitude de pouvoir rembourser. Ils trouvaient facilement du crédit à des conditions modérées. » — Dans une autre enquête sur le crédit agricole, faite en 1845 par les conseils d'agriculture, dix départemens demandent le rétablissement de la voie-parée. Tel n'est pourtant pas l'avis des gens de loi, qui ont leurs raisons pour préférer les saisies après procédures.

au rachat d'un certain nombre de lettres de gage. Un tirage au sort, comprenant toutes les lettres d'une même série, désigne celles qui doivent être amorties. L'administration fait connaître au public les numéros sortis, et, à mesure qu'ils lui sont représentés, les rembourse au pair et quelquefois même en attribuant une prime aux premiers numéros. Toutes les émissions de chaque série annuelle se trouvent ainsi éteintes au bout d'une période plus ou moins longue, selon que l'amortissement est plus ou moins énergique.

Chaque société, formée par la réunion des propriétaires emprunteurs engagés solidairement, est gérée, sous la surveillance de l'état, par un directeur et par un conseil d'administration choisis en assemblée générale, suivant l'usage des grandes sociétés financières.

En théorie, tout, dans cette organisation, est simple, judicieux, fécond, équitable; mais la pratique sera-t-elle aussi heureuse chez nous qu'en Allemagne? La situation économique, les tendances de la spéculation sont-elles les mêmes dans les deux contrées? et, pour tout dire en un mot, les lettres de gage auront-elles, en France comme en Prusse, la vertu de se métamorphoser en argent comptant? Cette dernière question pose, pour le crédit foncier, cette alternative suprême : être ou n'être pas.

IV. — RÉSULTATS PROBABLES.

L'essence du crédit foncier est d'emprunter en déléguant une partie des revenus de la terre, de même que, dans le crédit public, l'état emprunte en déléguant une partie des impôts.

L'état, en France, a trouvé moyen d'emprunter ainsi une somme de 6 à 7 milliards, dont les titres circulent de mains en mains. Cette somme énorme est le produit des économies de plusieurs siècles. Les nouvelles économies réalisées chaque année dans les familles aisées par les bénéfices de spéculation ou par l'excédant des recettes sur les dépenses (1) ne doivent pas s'élever à plus de 2 ou 300 millions; ce capital, à peine formé, est sollicité de cent côtés à la fois, et s'éparpille dans les rentes françaises et étrangères, la dette flottante du trésor, les caisses d'épargne et de retraite, les emprunts des villes et des communes, les banques, les chemins de fer, les actions industrielles, les commandites et obligations particulières. Toutes ces valeurs sont tenues en oscillation par les hommes de finance, de manière à fasciner la foule par l'attraction des bénéfices aléatoires. Or, voici venir un nouvel emprunteur, le plus gros, le plus besoigneux de tous, dénué

(1) Les prêts sur hypothèques, dit M. Chegaray dans son rapport, atteignent chaque année la somme de 5 ou 600 millions, il est vrai; mais ces prêts ne sont en réalité que des transferts de créances. Ils proviennent d'un roulement de capitaux consacrés depuis long-temps à des placemens hypothécaires.

d'ailleurs de toute espèce de charlatanisme, et demandant d'un seul coup plusieurs milliards à 4 et demi pour 100 d'intérêt. Y aura-t-il à la Bourse de l'argent pour lui?

Utile et désirable, l'établissement du crédit foncier peut réussir en France, nous en sommes convaincu; mais l'opération présente chez nous des difficultés bien plus grandes qu'en Allemagne. Limitée, dans l'origine, aux biens de la noblesse allemande, l'institution s'est trouvée appuyée sur une clientelle capable de comprendre une combinaison financière, intéressée à la soutenir, et résolue à vaincre les résistances. Il est probable aussi qu'au dernier siècle, le régime prussien offrait peu de garanties aux capitalistes, et que les personnes en possession de quelques économies devaient saisir avec empressement l'occasion d'un placement certain. Le crédit foncier s'introduisit ainsi peu à peu dans les mœurs économiques du pays. Aujourd'hui même, dans les états allemands dont les finances ne sont pas bouleversées, la concurrence que font les rentes de l'état aux rentes constituées par les propriétaires est beaucoup moins forte que chez nous. En France, la dette publique, dont le capital est de 6,573,000,000 fr., correspond à 182 fr. par tête. En Prusse, la dette publique (701 millions de fr. pour 16 millions d'ames) n'est que de 44 fr. par tête. En Saxe, elle est de 40 fr. Dans le Wurtemberg, elle s'élève à 64 fr., etc. Il y a d'autres pays, tels que l'Autriche, où un effet contraire a lieu; c'est l'exagération des charges et des embarras de l'état qui fait refluer les capitaux timides vers les placemens sur immeubles. Il n'est donc pas étonnant qu'en Allemagne, le cours des lettres de gage ait en général tendance à dépasser celui des effets publics, et pourtant, si favorables qu'y soient les circonstances, nous avons vu qu'après quatre-vingts ans d'expérience, la circulation de ces lettres ne dépasse pas actuellement 540 millions pour un groupe de 27 millions d'individus. Si le placement des lettres françaises devait avoir lieu dans la même mesure, ce qui est encore douteux, leur circulation chez nous correspondrait seulement à la quatorzième partie de la dette hypothécaire.

Ne nous faisons donc pas illusion. La faveur qu'obtiennent en France les fonds publics et les actions industrielles est telle qu'il n'y a pas à compter, pour le crédit foncier, sur les capitaux de spéculation. Le secret de la réussite, c'est de manœuvrer de manière à provoquer la conversion de la dette hypothécaire existante : opération difficile, nous le répétons, mais non impossible, pourvu que l'on opère avec dextérité et persévérance.

Si les bons esprits sont d'accord pour condamner l'intervention du gouvernement dans les entreprises particulières, c'est qu'il en résulte d'ordinaire un privilége au profit de ceux à qui les ressources de l'état sont attribuées : il n'en est pas ainsi dans le projet que nous discutons.

La conversion de la dette immobilière, et, avec le temps, l'affranchissement du sol, peuvent être considérés comme des mesures de salut public : ne serait-il pas facile de démontrer que toutes les relations sociales sont influencées par l'état économique de la propriété? Il est donc parfaitement légitime que le gouvernement favorise une opération qui d'ailleurs resterait impossible sans son concours.

Entre les divers modes de patronage qui ont été pratiqués en divers pays, le meilleur assurément est celui que l'on va mettre à exécution chez nous : il consiste à soutenir le cours des lettres de gage à la Bourse, jusqu'au jour où l'achat de ces titres sera entré dans les habitudes de ceux qui doivent former la clientelle habituelle de l'institution. Toujours détenteur de fonds dont il ne doit compte qu'à longs termes, l'état pourra mettre une banque immobilière en mesure de relever son crédit, s'il éprouvait de trop fortes oscillations, en lui offrant des avances d'argent sur dépôt de lettres de gage. En se chargeant de ces titres, le trésor ne fera pas autre chose qu'un placement hypothécaire, aussi avantageux pour lui que pour les simples particuliers. Il touchera l'intérêt de ce placement à 4 et demi pour cent; il participera aux chances de remboursement, si des numéros désignés chaque année par le sort se trouvent entre ses mains : il fera même au besoin revendre ses titres sur la place, lorsqu'il y aura opportunité. L'état agira, en un mot, comme le font les grands banquiers quand ils veulent sérieusement le succès d'une affaire : ils affichent hautement leur intervention, ouvrent de larges crédits, et cela suffit le plus souvent pour que l'opération marche sans leur concours effectif.

L'état dispose de beaucoup d'autres moyens pour accréditer une valeur nouvelle, sans imposer des sacrifices aux contribuables. Il peut prescrire que les lettres de gage, comme les titres de rente, seront admises en consignation par les tribunaux; il peut obtenir de la Banque de France qu'elle les reçoive en dépôt, comme garantie remplaçant la *troisième signature* dans l'escompte des billets : il peut détourner vers ce nouveau genre de rente hypothécaire des fonds dont il est le dépositaire habituel, et qu'il déclare être un embarras pour lui, tels que ceux des caisses d'épargne, de retraite, de secours mutuels, et de diverses institutions d'utilité publique.

Imaginons donc comment doivent se comporter sur la place des titres émis dans les conditions que nous venons de décrire. Ils ont contre eux la sourde hostilité des hommes de procédure et de finance, il faut s'y attendre; mais en revanche ils sont d'une solidité incontestable. Garantis, comme les rentes sur l'état, par toutes les lois morales et civiles, ils ont de plus un gage palpable, réalisable en tout temps. Émis avec sobriété, ils sont soutenus par un amortissement réel; coupés par petites sommes, ils glissent, comme la monnaie, de

main en main et sans droits de transfert. Ce sont en effet des billets de banque qui portent intérêt. Chaque année, on a chance d'être remboursé au pair; il serait même possible d'offrir dans les premiers temps l'appât d'une petite prime aux premiers numéros sortans. Beaucoup de capitaux placés sous la main de l'état ont un écoulement forcé vers cette valeur. On sait en outre que la caisse de crédit foncier, au moyen du crédit facultatif qui lui est ouvert par le trésor, a des moyens puissans pour prévenir le discrédit de son papier. N'est-il pas probable, nous le demandons, que des valeurs ainsi recommandées doivent se classer dans la circulation et s'y soutenir avec avantage?

Il y a d'ailleurs, dans l'essence même des lettres de gage, une force qui tend à les maintenir en équilibre aux environs du pair. Il est difficile qu'elles s'en écartent, soit au-dessus, soit au-dessous, parce qu'on se décide difficilement à donner soit plus, soit moins de 100 francs d'un titre qui d'un jour à l'autre peut être désigné par le sort et remboursé à 100 francs. Quoi qu'il arrive d'ailleurs, les chances sont pour l'emprunteur. En cas de hausse, il en résulte pour la propriété une plus-value dont il profite, et, s'il reste détenteur de quelques lettres de gage, le bénéfice qu'il réalise vient en déduction de l'annuité dont il est redevable. En cas de baisse, il peut racheter au-dessous du cours des lettres que la société lui reprend au pair. Supposons qu'une panique précipite les cours à 80 francs; mille débiteurs vont faire des efforts pour réaliser un bénéfice certain de 20 francs, et la concurrence des demandes rehausse bientôt les titres à leur niveau naturel. Ces ressorts combinés ont tant de puissance, qu'en Allemagne ils élèvent les cours à un niveau bien supérieur à celui de la rente française. Ainsi, en 1850, les lettres de gage du Mecklembourg et du duché de Posen en 4 pour 100 coté à 103, et celle de la Silésie en 3 et demi coté à 92, correspondaient aux cours de 129 et 131 en 5 pour 100.

Que les cours soient bien tenus dans les premiers temps, et le succès est assuré. On n'exercera qu'une imperceptible attraction, nous le savons bien, sur les capitaux voués à l'agiotage; mais les capitaux prudens, ceux qui sont immobilisés depuis des siècles dans des placemens hypothécaires et qu'il s'agit de déloger, où se réfugieraient-ils, si ce n'est dans le nouveau domaine qu'on leur ouvre? Par exemple, dix millions de placemens sur les immeubles viennent à échéance; les débiteurs, au lieu de solliciter un renouvellement comme de coutume, s'entendent avec la banque foncière pour rembourser. Que vont faire les créanciers détenteurs de ces 10 millions? Chercheront-ils de nouveaux emplois dans les études de notaires? Mais l'argent offert sur première hypothèque y surabonde déjà. Iront-ils à la Bourse? Mais les cours des effets publics, exhaussés subitement par des achats exceptionnels, ne tarderont pas à se niveler avec le prix des lettres de gage.

A produit égal, il n'y a plus de raisons pour ne pas adopter ce dernier genre de placement. Supposons donc les créanciers dans la nécessité d'employer leurs 10 millions en achats des nouveaux titres à 4 et demi; avec le produit de cette première vente, la société pourra agir de même façon à l'égard d'une seconde série de créanciers. Bref, en épiant les instans où les titres jetés sur la place commencent à s'épuiser pour risquer successivement de nouvelles émissions, on établira le roulement tendant à convertir la dette hypothécaire.

On le voit par ces explications : la réforme effectuée n'est point de celles qui saisissent les esprits par la soudaineté et la splendeur des résultats. Il s'agit simplement d'une opération à long terme, et dont les effets, avouons-le, seront à peine sensibles au début, en raison de l'immensité des besoins. Tous les propriétaires obérés sont disposés à alléger leurs dettes. Si on avait l'imprudence d'accorder des lettres de gage au dixième d'entre eux seulement, ce serait 1 milliard de valeurs nouvelles jetées sur la place, et l'affaire, écrasée sous un tel poids dès le premier jour, ne se relèverait jamais. Il faudra donc limiter les émissions dans la mesure des ressources, qui, pendant long-temps encore, seront restreintes. Bien peu de personnes, à l'origine, profiteront directement de l'innovation; mais peu à peu la classe entière des propriétaires en ressentira les effets indirects. Si, d'une part, les premières lettres de gage, habilement soutenues, se classent parmi les bonnes valeurs de bourse, et si, d'autre part, une publicité variée et incessante vulgarise dans les campagnes le mécanisme du crédit foncier, les prêteurs, menacés d'une concurrence, seront moins exigeans, les emprunteurs courberont moins la tête : l'intérêt de l'argent tendra à prendre, dans toutes les transactions, le niveau du crédit foncier. Le nouveau mode d'amortissement par petites annuités rendra possibles les améliorations agricoles, qui sont des placemens à longs termes, tels que les amendemens de terre, les irrigations, le drainage, les plantations. Un autre effet des banques foncières, dont les statuts sont inflexibles, sera de propager parmi les propriétaires campagnards la sévérité des mœurs industrielles. En s'accoutumant au respect de l'échéance, ils gagneront les sommes énormes que leur enlèvent aujourd'hui les bordereaux de notaires et le papier timbré.

Deux mots suffisent donc pour résumer ce travail. Le crédit foncier a été expérimenté en Allemagne avec avantage. Notre pays est celui qui a le plus grand besoin d'une pareille institution. Dans les termes où l'opération va s'engager, elle peut être très utile, si elle réussit, comme nous l'espérons; elle sera sans danger, si elle échoue. Par le temps qui court, y a-t-il beaucoup d'innovations dont on puisse faire un pareil éloge?

André Cochut.

ATTILA.

ATTILA DANS LES GAULES.[1]

I. — INVASION DE LA GAULE. — SAINTE GENEVIÈVE.

On dirait qu'il existe dans les masses populaires un instinct politique qui leur fait pressentir les catastrophes des sociétés, comme un instinct naturel annonce d'avance à tous les êtres l'approche des bouleversemens physiques. L'année 451 fut pour l'empire romain d'Occident une de ces époques fatales que tout le monde attend en frémissant, et qui apportent leurs calamités pour ainsi dire à jour fixe. Les prédictions, les prodiges, les signes extraordinaires, cortége en quelque sorte obligé des préoccupations générales, ne manquèrent point à cette année de malheur. L'histoire nous parle de commotions souterraines qui ébranlèrent en 450 la Gaule et une partie de l'Espagne : la lune s'éclipsa à son lever, ce qui était regardé comme un présage sinistre; une comète d'une grandeur et d'une forme effrayantes parut à l'horizon du côté du soleil couchant, — et du côté du pôle, le ciel se revêtit pendant plusieurs jours de nuages de sang au milieu desquels des fantômes armés de lances de feu se livraient des combats imaginaires. C'étaient là des prophéties pour le vulgaire superstitieux; les ames pieuses en cherchaient d'autres dans la religion. L'évêque de Tongres, Servatius, alla consulter à Rome les apôtres Pierre et Paul sur leurs tombeaux, afin de savoir de quels maux la colère divine menaçait son pays et quel moyen il y avait de les conjurer; il lui fut répondu que la Gaule serait livrée aux Huns et que toutes ses villes

(1) Voyez les livraisons du 1er et du 15 février.

seraient détruites, mais que lui, pour prix de la foi qui l'avait amené, il mourrait sans avoir vu ces affreux spectacles. Quant aux esprits politiques, ils découvraient des signes de ruine plus infaillibles encore dans l'état d'ébranlement du monde occidental, tout près de se dissoudre, et qui semblait ne plus se soutenir que par l'épée d'Aëtius.

Si l'action directe des Huns s'était fait sentir moins violemment à l'empire d'Occident qu'à celui d'Orient, en revanche le premier avait plus souffert du contre-coup de leurs batailles. La seule présence de ces Barbares dans la vallée du Danube avait fait pleuvoir jusqu'au fond de l'Europe et jusqu'en Afrique les dévastations de la guerre. Les populations qu'ils déplaçaient et chassaient devant eux avaient presque toutes pris le chemin de la Gaule. Les Alains, les Vandales et les Suèves, entrés dans cette province en 406, la ravagèrent pendant quatre ans pour se reverser de là sur l'Espagne et sur les villes de l'Afrique. Trouvant la brèche faite sur le Rhin, les Burgondes envahirent l'Helvétie, puis la Savoie, et plusieurs des tribus frankes qui habitaient au nord de ce fleuve se transportèrent au midi, le long de la Meuse, dans une portion de la zone qu'on appelait la *Rive, Ripa,* et qui leur fit donner le nom de Franks-Ripuaires. Rome était contrainte d'accepter comme *hôtes* les envahisseurs qu'elle n'avait pas la force de repousser, et le nord des Gaules vit s'ajouter deux nouveaux peuples fédérés aux Franks-Saliens, cantonnés dans la Toxanderie depuis cent ans. L'établissement du peuple visigoth en Aquitaine et l'existence d'un royaume barbare qui minait la Gaule intérieurement étaient encore un fruit de l'arrivée des Huns en Europe. Fugitifs devant Balamir, reçus par pitié en Pannonie, où ils s'étaient faits bientôt maîtres, les Visigoths avaient parcouru en dévastateurs la Grèce et l'Italie sous la conduite d'Alaric, puis, traversant les Alpes occidentales sous celle d'Ataülf, ils avaient arraché à la faiblesse du gouvernement romain un riche et fertile pays, où ils espéraient bien être pour jamais délivrés des fils des sorcières. Deux hordes de fédérés alains, restes de l'invasion de 406, en occupaient quelques cantons déserts : l'une aux environs de Valence, l'autre sur la rive gauche de la Loire, dont elle gardait les passages. Ces fils du Caucase y promenaient, la lance en main, leurs maisons roulantes et leurs troupeaux, continuant la vie des steppes de l'Asie dans les plaines de la Touraine et de l'Orléanais.

Ainsi donc le morcellement de la Gaule entre cinq peuples fédérés, l'Espagne à moitié conquise, l'Afrique perdue, l'île de Bretagne séparée du gouvernement de l'Italie, voilà le tableau que présentait, en 451, l'empire romain occidental. Il faut joindre à ces morcellemens celui de la Bretagne armoricaine, qui, à l'exemple de la grande île du même nom, et par l'impulsion de Bretons fugitifs, s'était constituée en état indépendant sous des chefs nationaux. La guerre étran-

gère avait produit dans toutes ces contrées une misère inexprimable, et la misère à son tour avait produit la guerre civile. Des insurrections de paysans, auxquelles on donnait le nom de *bagaudes*, ne cessèrent pas de troubler la Gaule et l'Espagne depuis 435 jusqu'en 443, et, toute comprimée qu'elle était par la main vigoureuse d'Aëtius, la bagaudie ne semblait point éteinte. Ses chefs, dans les rangs desquels on comptait des mécontens de toutes les conditions et beaucoup de jeunes gens perdus de dettes, poursuivaient leurs projets dans l'ombre. On eût dit qu'ils attendaient aussi, pour combler la somme des malheurs publics, cette terrible année 451, objet de tant de frayeurs, et, pour ne se pas fier au seul hasard des événemens, un des principaux d'entre eux, le médecin Eudoxe, « homme d'une grande science, mais d'un esprit pervers, » nous disent les chroniques contemporaines, s'enfuit, en 448, chez les Huns. Là sans doute il ne manqua pas d'exciter Attila à porter la guerre en Gaule, lui promettant pour sa part l'appui des brigands, des esclaves et des paysans révoltés.

Deux événemens, l'un heureux, l'autre malheureux, augmentèrent le malaise des esprits, en ajoutant au trouble des maux prévus les chances imprévues d'une révolution de palais. Théodose mourut, le 28 juillet 450, d'une chute de cheval, et trois mois après ce fut le tour de Placidie, qui continuait à gouverner l'empire d'Occident pour son fils Valentinien III, alors âgé de trente et un ans. La mort de Théodose, suivie de l'exécution de Chrysaphius, fut un grand bien pour l'Orient; mais celle de Placidie, en émancipant Valentinien, attira sur l'Occident des désastres sans remède. Suivant son habitude de faire marcher la politique avant les armes, Attila voulut sonder les nouveaux princes, et il commença par celui d'Orient. Comme il n'avait plus à demander la tête de Chrysaphius, que se disputait la populace de Constantinople, il réclama simplement le tribut consenti par Théodose; mais le nouvel empereur, nommé Marcien, vieux soldat illyrien de la race énergique des Probus et des Claude, répondit qu'il avait de l'or pour ses amis, et du fer pour ses ennemis. Cette réponse, appuyée par des levées de troupes et par de bonnes mesures de défense, arrêta court Attila, qui tourna ses regards du côté de l'Occident.

De ce côté, il pouvait employer une arme terrible qu'il tenait en réserve depuis quinze années, attendant patiemment que l'occasion vînt de s'en servir, et après le décès de Placidie il crut cette occasion venue. Il y avait en effet quinze ou seize ans que la propre sœur de Valentinien III, Honoria, fille de Placidie et petite-fille du grand Théodose, dans un accès de folie romanesque ou de vengeance contre sa famille, qui la condamnait au célibat, avait envoyé un anneau de fiançailles au fils de Moundzoukh, monté récemment sur le trône des Huns. Attila, comme tous les Orientaux, n'aimait que les femmes retenues et modestes : il laissa la proposition d'Honoria sans réponse, mais il

garda son anneau. Celle-ci, irritée de ce dédain ou peu constante dans ses goûts, ourdit avec son intendant Eugénius une intrigue plus sérieuse dont le scandale la perdit. Sa mère la fit enfermer d'abord à Constantinople, puis à Ravenne. Les années s'écoulèrent, et jamais le roi hun, dans ses relations fréquentes avec l'empire d'Occident, n'avait paru se souvenir qu'il y possédait une fiancée; jamais il n'avait fait la moindre allusion à des droits sur Honoria ou sur sa dot, lorsque tout à coup Valentinien reçut de lui un message par lequel il réclamait l'une et l'autre. Il venait d'apprendre avec grande surprise, disait-il, que sa fiancée Honoria subissait à cause de lui des traitemens ignominieux, et qu'on la détenait même en prison. Ne voyant pas que le choix qu'elle avait fait eût rien de déshonorant pour l'empereur, il exigeait d'abord sa mise en liberté, puis la restitution de la part qui lui revenait dans l'héritage de son père. Cette part, suivant lui, c'était la moitié des biens personnels du dernier auguste Constancius et la moitié de l'empire d'Occident.

L'histoire gardant le silence sur les aventures de la princesse Honoria postérieurement à sa captivité, nous ignorons si on l'avait mariée alors pour couvrir son déshonneur, ou si on le fit seulement à la réception du message, afin d'opposer aux prétentions du roi hun une raison péremptoire : en tout cas, Honoria se trouva mariée, et Valentinien put répondre que « sa sœur ayant déjà un mari, il ne pouvait être question de l'épouser, attendu que la loi romaine n'admettait pas la polygamie, comme faisait la loi des Huns; que d'ailleurs sa sœur, fût-elle libre, n'aurait rien à prétendre dans la succession de l'empire, attendu encore que, chez les Romains, les femmes ne régnaient pas, et que l'empire ne constituait point un patrimoine de famille. » Attila, qui ne discutait jamais les raisons par lesquelles on combattait sa volonté, persista purement et simplement dans sa double réclamation, et, afin de prouver à tous les yeux la sincérité de ses paroles, il envoya à Ravenne l'anneau qu'il tenait d'Honoria. On était dans la plus grande vivacité de ces débats, lorsque tout à coup Attila les rompit et parut les avoir totalement oubliés. Loin de montrer vis-à-vis de Valentinien ni aigreur ni souvenir pénible, il ne le traitait plus qu'avec une affection tout expansive. « L'empereur, à l'en croire, ne possédait pas d'ami plus sûr que lui, ni l'empire de serviteur plus dévoué; son bras, ses armées, toute sa puissance, étaient au service des Romains, et il ne désirait rien plus qu'une occasion d'en fournir la preuve. » Cette subite chaleur d'amitié de la part d'Attila n'effraya guère moins la cour de Ravenne que ses derniers éclats de colère; on sentit bien en effet que cette nouvelle politique révélait un nouveau danger.

Carthage et l'Afrique étaient alors sous la domination d'un homme comparable au roi des Huns par sa laideur et son génie, — Genséric, roi des Vandales. Ce qu'Attila avait accompli avec tant de promptitude

et de bonheur sur les Barbares de l'Europe non romaine, Genséric le tentait pour les Barbares cantonnés dans l'empire; il avait entrepris de les réunir tous en un seul corps soumis à une même discipline politique, à une même communion religieuse, l'arianisme, et toujours prêt à soutenir, pour toute chose et en tout lieu, le drapeau barbare contre le drapeau romain. Pour la réussite de ce projet, il avait marié son fils Huneric à la fille de Théodoric, roi des Visigoths; mais, ne rencontrant point dans cette alliance les avantages qu'il en avait espérés, il prit sa belle-fille en haine : un jour, sur le simple soupçon qu'elle avait voulu l'empoisonner, il lui fit couper les narines, et la renvoya, en Gaule, à son père, ainsi horriblement défigurée. Réfléchissant alors aux conséquences d'un pareil outrage et ne doutant point que, pour se venger, Théodoric ne formât contre lui quelque ligue avec les Romains, il rechercha l'alliance d'Attila. De riches présens le firent bien venir du roi des Huns. Comme deux éperviers qui accommodent leur vol pour fondre ensemble sur la même proie, ils se concertèrent pour assaillir l'empire romain à la fois par le nord et par le midi. Genséric projetait déjà sans doute cette descente en Italie qu'il exécuta quatre ans plus tard; Attila se chargea des Visigoths et de la Gaule.

D'autres raisons engageaient encore le roi hun à porter la guerre au midi du Rhin. Le chef d'une des principales tribus frankes établies sur la rive droite de ce fleuve, dans la contrée arrosée par le Necker, était mort en 446 ou 447, laissant deux fils qui se disputèrent son héritage, et divisèrent entre eux la nation. L'aîné ayant demandé l'assistance d'Attila, le second se mit sous la protection des Romains. Aëtius l'adopta comme son fils, suivant une pratique militaire alors en usage, et qui nous montre déjà au ve siècle les premières lueurs de la chevalerie naissante; puis il l'envoya, comblé de cadeaux, à Rome, vers l'empereur, pour y conclure un traité d'alliance. C'est là que Priscus le vit. « Aucun duvet, dit-il, n'ombrageait encore ses joues; mais sa chevelure blonde flottait en masses épaisses sur ses épaules. » Aëtius, on peut le croire, parvint sans peine à installer son protégé sur le trône des Franks du Necker; mais le frère banni ne cessa point d'aiguillonner l'ambition d'Attila, au succès de laquelle il attachait lui-même son triomphe. Ainsi tout concourait à pousser le roi des Huns vers la Gaule, et les exhortations de Genséric, et les instances du prince chevelu qui devait lui livrer le passage du Rhin, et jusqu'à celles du médecin Eudoxe, cet odieux chef de bagaudes qui lui promettait d'autres fureurs pour servir d'auxiliaires aux siennes. Sous l'empire de ces nouvelles préoccupations, il oublia pour la seconde fois sa fiancée, et prit vis-à-vis de l'empereur Valentinien ce langage doux et humble dont celui-ci craignait de savoir la cause.

Il ne tarda pas à la connaître. Attila l'informa par un nouveau mes-

sage qu'il avait avec les Visigoths une querelle dont il l'invitait à ne se point mêler. « Les Visigoths, disait-il, étaient des sujets échappés à la domination des Huns, mais sur lesquels ceux-ci n'avaient point abandonné leurs droits. D'ailleurs n'étaient-ils pas aussi pour l'empire des ennemis dangereux? Après avoir rempli l'Orient et l'Occident de leurs pillages, observaient-ils fidèlement leurs obligations dans les cantonnemens qu'ils tenaient de la munificence des Romains? Loin de là, ils vivaient à leur égard dans un état de guerre perpétuelle. Attila se chargeait de les châtier au nom des Romains comme au sien. » Valentinien eut beau lui faire observer qu'il n'était point en guerre avec les Visigoths, et que, s'il y était, il ne chargerait personne de sa vengeance; que les Visigoths vivant en Gaule sous l'abri de l'hospitalité romaine, vouloir les attaquer, c'était attaquer l'empire, et qu'enfin Attila n'arriverait point jusqu'à eux sans bouleverser de fond en comble les états d'un prince dont il se disait le serviteur. Le roi hun n'en fit pas moins à sa guise, et déclara qu'il allait partir; mais, en même temps qu'il tâchait d'endormir Valentinien par des flatteries, il mandait à Théodoric de ne se point inquiéter, qu'il n'entrait en Gaule que pour briser le joug des Romains et partager le pays avec lui. Ces feintes assurances d'amitié parvinrent au roi goth en même temps qu'une lettre de la chancellerie impériale ainsi conçue : « Il est digne de votre prudence, ô le plus courageux des Barbares, de conspirer contre le tyran de l'univers, qui veut forcer le monde entier à plier sous lui, qui ne s'inquiète pas des motifs d'une guerre, mais regarde comme légitime tout ce qui lui plaît. C'est à la longueur de son bras qu'il mesure ses entreprises; c'est par la licence qu'il assouvit son orgueil. Sans respect du droit ni de l'équité, il se conduit en ennemi de tout ce qui existe... Fort par les armes, écoutez vos propres ressentimens; unissons en commun nos mains; venez au secours d'une république dont vous possédez un des membres. » On dit qu'à la lecture de ces dépêches contradictoires Théodoric, vivement troublé, s'écria : « Romains, vos vœux sont donc accomplis; vous avez donc fait d'Attila, pour nous aussi, un ennemi! » Il donna aux messagers de Valentinien de vagues paroles d'assistance; mais il se promit bien de laisser les Romains vider seuls cette querelle, et d'attendre dans son cantonnement qu'il plût aux Huns de l'y venir attaquer. Cependant Attila disposait en toute hâte ses troupes pour leur entrée en campagne. Il ne parlait toujours que des Visigoths, et les apparences semblaient démontrer qu'une invasion de la Gaule était son véritable but; mais telles étaient l'idée qu'on se faisait de son astuce et la défiance qu'on avait de ses paroles, qu'Aëtius, incertain lui-même si cette démonstration ne cachait pas un piége, n'osa pas quitter l'Italie.

L'histoire nous a laissé le funèbre dénombrement de cette armée

dont les masses encombraient non-seulement les abords du Danube, mais les campagnes environnantes. Jamais, depuis Xercès, l'Europe n'avait vu un tel rassemblement de nations connues ou inconnues; on n'y comptait pas moins de cinq cent mille guerriers. L'Asie y figurait par ses plus hideux et plus féroces représentans : le Hun noir et l'Acatzire, munis de leurs longs carquois, l'Alain avec son énorme lance et sa cuirasse en lames de corne, le Neure, le Bellonote, le Gélon, peint et tatoué, qui avait pour arme une faux, et pour parure une casaque de peau humaine. Des plaines sarmatiques étaient venues sur leurs chariots les tribus basternes, moitié slaves, moitié asiatiques, semblables aux Germains par l'armement, aux Scythes par les mœurs, et polygames comme les Huns. La Germanie avait fourni ses nations les plus reculées vers l'ouest et le nord : le Ruge des bords de l'Oder et de la Vistule, le Scyre et le Turcilinge, voisins du Niémen et de la Düna, noms alors obscurs, mais qui devaient bientôt cesser de l'être; ils marchaient armés du bouclier rond et de la courte épée des Scandinaves. On voyait aussi l'Hérule, rapide à la course, invincible au combat, mais cruel et la terreur des autres Germains, qui finirent par l'exterminer. Ni l'Ostrogoth ni le Gépide ne manquaient à l'appel; ils étaient là avec leur infanterie pesante, si redoutée des Romains. Le roi Ardaric commandait les Gépides; trois frères du sang des Amales, Valamir, Théodemir et Vidémir, se montraient en tête des Ostrogoths. Quoique la royauté fût par élection dans les mains de Valamir l'aîné, il avait voulu la partager avec ses frères, qu'il aimait tendrement. Les chefs de cette fourmilière de tribus, tremblans devant Attila, se tenaient à distance, comme ses appariteurs ou ses gardes, le regard fixé sur lui, attentifs au moindre signe de sa tête, au moindre clignement de ses yeux : ils accouraient alors prendre ses ordres, qu'ils exécutaient sans hésitation et sans murmure. Il en était deux qu'Attila distinguait particulièrement au milieu de cette tourbe, et qu'il appelait à tous ses conseils : c'étaient les deux rois des Gépides et des Ostrogoths. Valamir apportait dans ses avis une franchise, une discrétion et une douceur de langage qui plaisaient au roi des Huns; Ardaric, une rare prudence et une fidélité à toute épreuve. Telle était cette armée, qui semblait avoir épuisé le monde barbare, et qui cependant n'était pas encore complète. Le déplacement de tant de peuples fit comme une révolution dans la grande plaine du nord de l'Europe; la race slave descendit vers la mer Noire pour y reprendre les campagnes abandonnées par les Ostrogoths, et qu'elle avait jadis possédées; l'arrière-ban des Huns noirs et l'avant-garde des Huns blancs, Avares, Bulgares, Hungares, Turks, firent un pas de plus vers l'Europe. Les dévastateurs de tout rang, les futurs maîtres de l'Italie, les remplaçans des césars d'Occident, se trouvaient là pêle-mêle, chefs et peuples, amis et ennemis.

Oreste put y rencontrer Odoacre, simple soldat turcilinge, et le père du grand Théodoric, l'Ostrogoth Théodemir, était un des capitaines d'Attila : toutes les ruines du monde civilisé, toutes les grandeurs prédestinées du monde barbare semblaient faire cortége au génie de la destruction.

Pour arriver sur les bords du Rhin, comme il le fit, dans les premiers jours de mars, Attila dut se mettre en marche dès le mois de janvier. Il divisa son armée en deux corps, dont l'un suivit, sur la rive droite du Danube, la route militaire qui desservait les forts et châteaux romains, et les rasa tous à son passage, tandis que l'autre, remontant la rive gauche, s'incorporait, chemin faisant, ce qu'il restait de Quades et de Marcomans dans les Carpathes occidentales, et de Suèves dans la Montagne Noire. Réunies près des sources du Danube, les deux colonnes s'arrêtèrent à proximité de vastes forêts qui pouvaient leur fournir tous les matériaux nécessaires à leur transport en Gaule. Les Franks des bords du Necker, à l'approche d'Attila, chassèrent probablement ou tuèrent le jeune roi qu'ils tenaient des Romains, pour prendre l'autre prince chevelu qui leur arrivait sous un patronage si respectable; mais ce ne fut pas tout, ils se rangèrent avec lui sous les étendards des Huns. Les tribus de la Thuringe en firent autant; les Burgondes trans-rhénans eux-mêmes, oubliant leurs anciens griefs contre le roi Octar, devinrent soldats d'Attila. Tout en se recrutant ainsi de nouveaux auxiliaires, l'armée hunnique faisait ses préparatifs pour franchir le Rhin. La vieille forêt hercynienne, qui avait vu César et Julien, devint le chantier d'Attila; ses chênes séculaires et ses aulnes tombés par milliers sous la hache, fabriqués en barques grossières, allèrent relier les deux rives du fleuve par des ponts mobiles. Tout indique qu'Attila fit jeter plusieurs de ces ponts et opérer le passage sur plusieurs points en même temps, soit afin d'éviter l'encombrement, soit pour que le pays pût nourrir les hommes et les chevaux, une fois passé. La division la plus orientale traversa le Rhin près d'*Augusta*, Augst, métropole des Rauraques, et prit ensuite la route d'étape des légions entre le fleuve et le pied des montagnes des Vosges. Attila, autant qu'on peut l'induire des circonstances de sa marche, choisit, un peu au-dessous du confluent de la Moselle, le lieu de passage ordinaire des armées romaines; puis, suivant avec ses troupes la chaussée qui conduisait du port de débarquement à Trèves, il s'installa dans l'ancienne métropole des Gaules, au milieu des horreurs d'un sac.

Malgré le caractère très significatif de ce début, Attila, fidèle au plan qu'il s'était tracé, fit proclamer dans toute la Gaule qu'il venait en ami des Romains, et seulement pour châtier les Visigoths, ses sujets fugitifs et les ennemis de Rome; que les Gaulois eussent donc à bien

recevoir leur libérateur et un des généraux de leur empire. Ses paroles, toutes de bienveillance, concordaient avec ses proclamations. C'était un spectacle à la fois risible et effrayant que ce Calmouk, général romain, recevant les curiales des cités, assis sur son escabeau, et les haranguant en mauvais latin pour leur persuader de lui ouvrir leurs portes. Quelques villes le firent; d'autres essayèrent de résister : toutes furent traitées de la même façon. Incapables de soutenir un choc pareil, les faibles garnisons romaines se réfugiaient dans les places garnies de bonnes murailles, ou faisaient retraite de proche en proche jusqu'à la Loire, qui devint le lieu général de ralliement. De tous les Barbares fédérés, les Burgondes seuls osèrent livrer bataille. Quand la division orientale des Huns traversa la frontière de l'Helvétie pour gagner la route de Strasbourg, ils l'attaquèrent sous la conduite de Gondicaire, leur roi; mais ils furent battus et mis en déroute : les autres fédérés, ne voyant arriver ni chef ni instructions, suivirent le mouvement rétrograde des garnisons romaines. Les Franks-Ripuaires partirent les premiers. Les Franks-Saliens furent plus lents à se décider, mais enfin ils partirent aussi devant ces masses, contre lesquelles toute résistance isolée était impossible. Leur retraite, gênée par les escarmouches des Huns, présenta tout le désordre d'une fuite. Le jeune Childéric, fils du roi Merwig ou Mérovée, qui gouvernait alors cette nation, fut enlevé avec sa mère par un gros de cavaliers qui les emmenaient déjà en captivité, lorsqu'un noble frank, nommé Viomade, les délivra au péril de sa vie. Il se mêlait dans cette guerre, où tous les Barbares purs s'étaient rangés du côté d'Attila, et les demi-Barbares du côté de l'empire romain, quelque chose de l'acharnement des guerres sociales. Les Thuringiens, qui vinrent sur le territoire des Franks-Saliens après le départ du roi et de l'armée, exercèrent contre les femmes, les enfans, les vieillards qui restaient, des cruautés inouies, dont le seul récit exaltait encore au bout de quatre-vingts ans le ressentiment des fils de Clovis.

Ce fut comme une nuée d'insectes dévorans qui s'appesantit sur les deux Germanies et la seconde Belgique. Tout fut pillé, ruiné, affamé. La division orientale, après avoir battu les Burgondes de Gondicaire, avait détruit de fond en comble les villes d'Augst, de Vindonissa et d'Argentuaria, des débris desquelles naquirent plus tard Bâle, Windisch et Colmar; ses éclaireurs poussèrent même jusqu'à Besançon. Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, tombèrent l'une après l'autre aux mains des Huns. A l'aile droite d'Attila, Tongres et Arras eurent le même sort. Un moment le front de l'armée hunnique occupa la Gaule dans toute sa largeur depuis le Jura jusqu'à l'Océan. Quoique Attila vît à regret la prolongation de ces pillages, qui disséminaient ses troupes et lui enlevaient un temps précieux pour l'exécution de son plan de

campagne, il les tolérait par nécessité, afin de faire vivre son armée, ou par calcul, afin de l'animer. Lui-même, à son départ de Trèves, vint assiéger Metz, ne voulant pas laisser derrière lui une place si forte, qui dominait les principales routes des Gaules, celles qui mettaient le nord en communication avec le midi, et Trèves et Strasbourg avec la ville métropolitaine d'Arles, résidence actuelle des préfets du prétoire. Cependant, dépourvu de machines suffisantes et inexpert d'ailleurs à de telles opérations, il leva le siége tout découragé, après avoir battu long-temps du bélier les murailles de la ville. Il se trouvait déjà à vingt et un milles plus loin, occupé à détruire le château de Scarpone, lorsqu'il fut informé qu'un pan des murs de Metz s'était écroulé subitement. Sauter à cheval, franchir cette distance et accourir sur la brèche, ce fut pour les Huns l'affaire de quelques heures. Ils arrivèrent en pleine nuit, la veille de Pâques, qui tombait cette année-là au 8 avril. L'évêque s'était retiré dans l'église avec son clergé; il fut épargné et emmené captif, mais ses prêtres furent tous égorgés au pied de l'autel. Les habitans périrent soit par l'épée, soit dans les flammes de leurs maisons, qui furent réduites en cendre; on rapporte qu'il ne resta debout qu'un oratoire consacré à saint Étienne, premier martyr et diacre. De Metz, Attila se dirigea sur Reims.

La grande et illustre capitale des Rèmes ne lui coûta pas tant de peine à enlever : elle était presque déserte, ses habitans s'étant retirés dans les bois; mais l'évêque, nommé Nicasius, restait avec une poignée d'hommes courageux et fidèles pour attendre ce qu'il plairait à Dieu. Quand il vit, après la rupture des portes, les Barbares se précipiter dans la ville, il s'avança vers eux sur le seuil de son église, entouré de prêtres, de diacres, et suivi d'une troupe de peuple qui cherchait protection près de lui. Revêtu des ornemens épiscopaux, l'évêque chantait d'une voix forte ce verset d'un psaume de David : « Mon ame a été comme attachée à la terre; Seigneur, vivifie-moi selon ta parole. » Un violent coup d'épée trancha dans son gosier la sainte psalmodie, et sa tête roula à terre près de son cadavre. Nicasius avait une sœur d'une grande beauté, nommée Eutropie, qui, craignant d'être en butte aux brutalités de ces Barbares, frappa le meurtrier au visage, et se fit percer de coups à côté de son frère. Ce ne fut là que le prélude des massacres; mais, la basilique sur le seuil de laquelle ils se passaient ayant retenti d'un bruit soudain et inconnu, les Huns effrayés s'enfuirent, laissant là leur butin, et quittèrent bientôt la ville. Le lendemain, les habitans reprirent possession de leurs maisons désolées, et, recueillant les restes de ceux qu'ils considéraient comme des martyrs, ils élevèrent un monument à leur pasteur, que l'église honore encore aujourd'hui sous le nom de saint Nicaise.

Ce sont les légendes oui nous donnent ces indications et nous ap-

prennent également la ruine de Laon et celle de la ville des Veromandues, Augusta, aujourd'hui Saint-Quentin. Ces actes, comme de raison, nous entretiennent plus longuement des malheurs des évêques et de leur clergé que de ceux des habitans laïques des villes saccagées, préférence qui ne tient pas seulement à la nature des documens dont nous parlons, mais qui a sa cause profonde dans les faits mêmes de l'histoire. Au milieu de la désorganisation politique produite par tant de calamités, les magistrats civils et militaires faisaient souvent défaut : les curiales désertaient pour ne point subir les avanies du fisc ou les réquisitions de l'ennemi; mais l'évêque demeurait, enchaîné à son troupeau par un lien spirituel. C'était donc lui que les Barbares trouvaient toujours en face d'eux, comme le seul fonctionnaire qui représentât la hiérarchie romaine; c'était lui seulement que les citoyens pouvaient invoquer comme leur conseil et leur guide. Des lois nées des besoins du temps conféraient à l'évêque des attributions civiles qui en firent peu à peu un véritable magistrat et le premier de la cité; mais la force des choses lui en conférait bien d'autres : elle faisait de lui, suivant les cas, un *duumvir*, un préfet, un intendant des finances, un général d'armée. Cet état de choses, mal compris par les siècles suivans, donna lieu à cette multitude de martyrs que mentionnent les légendaires dans les guerres barbares du ve siècle, tout évêque mis à mort étant naturellement à leurs yeux mis à mort pour sa foi. En ce qui concerne la guerre des Huns, nous admettrons comme certain que les profanations s'y mêlèrent souvent aux massacres, et la dérision du nom de Dieu au mépris de l'humanité : nous pouvons supposer même que certains peuples germains vassaux des Huns, tels que les Ruges, les Scyres, les Turcilinges, qui arrivaient avec les passions féroces de l'odinisme, déployaient dans l'occasion contre les prêtres chrétiens une haine fanatique; mais Attila n'avait point des instincts persécuteurs, et sa guerre à la société romaine ne fut pas marquée au coin d'une guerre au christianisme. Tchinghiz-Khan et Timour en agissaient ainsi, et le premier recommandait expressément à ses enfans de ne se point mêler de la croyance religieuse des peuples vaincus. On aperçoit déjà cette politique des conquérans mongols dans la conduite d'Attila.

Cependant la Gaule entière, mais surtout les provinces belgiques, étaient dans l'épouvante. Tout fuyait ou se disposait à fuir devant cette tempête de nations que précédait l'incendie et que suivait la famine. Chacun se hâtait de mettre ses provisions, son or, ses meubles à l'abri; les habitans des petites villes couraient se renfermer dans les grandes sans y trouver plus de sécurité; les habitans de la plaine émigraient vers la montagne; les bois se peuplaient de paysans qui s'y disputaient les tanières des bêtes fauves; les riverains de la mer et des fleuves,

mettant à l'eau leurs navires, se tenaient prêts à transporter leurs familles et leurs biens sur le point qui leur paraîtrait le moins menacé. C'est ce que firent les citoyens de la petite ville de Lutèce. Lutèce ou *Parisii*, Paris, suivant l'usage qui avait alors prévalu de donner aux villes le nom de la peuplade dont elles étaient le chef-lieu, bourg obscur du temps de Jules César, était devenue une cité assez importante depuis Constance Chlore. Cet empereur et ses successeurs, trouvant le séjour de Trèves trop exposé aux coups de main des Barbares, avaient cherché plus au midi un lieu de repos pour eux, et d'exercice pour leurs troupes pendant la saison d'hiver; ils l'avaient fixé tantôt à Reims, tantôt à Sens, et tantôt à Paris. Un camp fortifié, des arsenaux, un palais, un amphithéâtre, des temples, en un mot tout ce qui constituait un grand établissement militaire et une résidence impériale avait été construit successivement par ces empereurs sur la rive gauche de la Seine, et hors de la cité, qui était renfermée tout entière dans une île du fleuve. Julien avait pris ce lieu en affection, et y passa plusieurs hivers. C'est là qu'une émeute de soldats l'éleva en 360 du rang de césar à celui d'auguste, et qu'en 383 une autre émeute en renversa Gratien. Cependant l'importance commerciale de la petite ville avait marché de pair avec son importance politique : elle était devenue l'entrepôt de tout le commerce entre la haute et la basse Seine. En d'autres circonstances, sa population de mariniers, célèbre dès le temps de Tibère, aurait songé à faire respecter son île, que protégeaient doublement les bras profonds du fleuve et une haute muraille flanquée de tours; mais la terreur panique qui précédait Attila énervait les plus braves, et ne montrait aux peuples qu'un seul moyen de salut, la fuite. Les Parisiens avaient donc tenu conseil et résolu de ne point attendre l'ennemi. Déjà se faisaient les apprêts d'une émigration générale : toutes les barques étaient à flot. On ne voyait que meubles entassés sur les places, que maisons désertes et nues, que troupes d'enfans et de femmes qui allaient dire à leurs foyers un dernier adieu trempé de larmes. Une femme entreprit de les arrêter. Le caractère de cette femme extraordinaire, le genre d'autorité qu'elle exerçait autour d'elle, enfin la juste vénération dont la ville de Paris entoure sa mémoire depuis quatorze siècles, exigent que nous exposions d'abord ici ce qu'elle était, et comment s'étaient écoulés les premiers temps de sa vie.

Elle se nommait Genovefa, mot que nous avons altéré en celui de Geneviève, et, malgré la physionomie toute germanique de son nom, elle était Gallo-Romaine. Son père Severus et sa mère Gerontia habitaient, au moment de sa naissance, le bourg de Nemetodurum, aujourd'hui Nanterre, à trois lieues de Paris; ils y vivaient sans travailler de leurs mains, et même dans une condition d'aisance assez grande.

L'enfance de Geneviève ne se passa point, quoi qu'en dise la tradition populaire, à garder les moutons : douce, maladive, cherchant avant tout le repos, la fille de Severus n'avait pas de plus grand plaisir que de s'enfermer dans une chambre de sa mère pour y prier et y rêver, et, dès qu'elle le pouvait, elle s'échappait à l'église. Son humeur taciturne et solitaire l'isolait des autres enfans, aux jeux desquels on ne la voyait jamais se mêler. A sept ans, elle se dit qu'elle prendrait le voile des vierges chrétiennes sitôt que l'âge en serait venu, et, nonobstant les représentations de ses parens, à qui ce parti déplaisait, ce fut dès-lors chose inébranlable dans son esprit. Il arriva que vers ce temps, c'est-à-dire en 429, Nanterre fut honoré par la visite de deux personnages illustres, Germain, évêque d'Auxerre, et Loup, évêque de Troyes, que le clergé des Gaules envoyait dans l'île de Bretagne comme ses plus éminens docteurs, afin d'y combattre l'hérésie de Pélage, dont la population bretonne et les prêtres même s'étaient laissé infecter. Les deux missionnaires, sur l'invitation des habitans du village, avaient promis d'y prendre gîte pour une nuit. Nanterre était donc dans la joie, et, au jour marqué, hommes, femmes, enfans, revêtus de leurs habits de fête, allèrent attendre leurs hôtes sur la route pour les recevoir et les accompagner à l'église. Au milieu de la foule qui le pressait et l'admirait, Germain remarqua une jeune fille parée des graces modestes de l'enfance, et dont l'œil vif et brillant semblait jeter une flamme surnaturelle; il lui fit signe d'approcher, la souleva dans ses bras, et, lui déposant un baiser paternel sur le front, il lui demanda qui elle était. Aux réponses brèves et précises de Geneviève (car c'était elle), à la fermeté de son regard, le vieillard resta pensif; puis, s'adressant aux parens : « Ne la contrariez pas, leur dit-il, car ou je me trompe bien, ou cette enfant sera grande devant Dieu. » Le lendemain matin, il voulut lui imposer les mains. A partir de ce moment, la vocation de Geneviève fut plus opiniâtre que jamais, son caractère plus réfléchi, ses habitudes plus retirées; elle ne quittait l'église que pour les pauvres; à un âge où l'on connaît à peine les occupations sérieuses, sa vie se partageait entre la prière et le soin des malades. L'opposition de ses parens ne fit que s'en accroître, et sa mère un jour s'emporta contre elle jusqu'à lui donner un soufflet; mais ni mauvais traitemens ni menaces ne firent dévier d'un pas cette résolution inflexible. Quand elle eut atteint l'âge de quinze ans, elle se présenta devant l'évêque de Chartres, Julianus, qui lui attacha sur le front le voile des vierges, et, ses parens étant morts peu de temps après, elle se réfugia près de sa marraine, qui habitait Paris.

Ce fut alors que Geneviève donna carrière à sa passion de retraite et d'austérités. On rapporte qu'elle avait fait disposer dans la ruelle de son lit une couche de terre glaise sur laquelle elle s'étendait la nuit; sa seule nourriture fut long-temps du pain d'orge et de l'eau, et il

fallut un ordre de son évêque pour qu'elle y joignît du poisson et du lait; elle tombait fréquemment dans des extases mêlées de visions. Trois jours durant, on la crut morte, et on allait l'ensevelir, lorsqu'elle rouvrit les yeux et raconta avec des circonstances merveilleuses « comment elle avait été ravie en esprit dans le repos des justes. » Les miracles suivirent les extases, et bientôt on ne parla plus que de la vierge de Nanterre et des prodiges que Dieu opérait par ses mains : paralytiques guéris, aveugles rendus à la lumière, démons mis en fuite; elle connaissait l'avenir, lisait dans les plus secrètes pensées des hommes et commandait aux élémens; l'orage, assurait-on, grondait ou se taisait à sa voix. Sa réputation de sainte fut dès-lors bien établie. Cet état de sainteté, manifesté au dehors par le don de prophétie uni au don des miracles, valait à celui qui le possédait une renommée dont le bruit parcourait bientôt toute la chrétienté. Son nom circulait de bouche en bouche; on colportait le récit de ses actions et de ses discours, de province à province, d'Occident en Orient, des églises romaines aux églises barbares, et ses biographies, écrites avec enthousiasme, étaient lues partout avec avidité. C'est ce qui arrivait à Geneviève. La simple fille dont l'ardente charité s'exerçait dans une petite île de la Seine ne se doutait guère qu'elle était un sujet inépuisable de curiosité jusqu'au fond de la Syrie. Le stylite Siméon, qui passa quarante ans sur une colonne auprès d'Antioche, ne manquait jamais de demander aux visiteurs qui lui venaient d'Occident ce que faisait la prophétesse des Gaules, Genovefa. Mais le mot si vrai de l'Évangile s'accomplissait sur cette prophétesse, à laquelle on croyait au dehors, et qui ne trouvait dans son pays qu'incrédulité et persécution. Beaucoup niaient sa sainteté, et des calomnies habilement répandues firent de Geneviève un objet d'aversion aux yeux du vulgaire. Saint Germain, qui vint la visiter lors de son second voyage chez les Bretons en 447, eut à combattre ces préventions malveillantes, qui finirent par se dissiper. D'Auxerre à Paris, il communiquait avec elle en lui envoyant les *eulogies,* c'est-à-dire quelques fragmens du pain qu'il avait béni : naïve correspondance entre ce grand évêque, devant lequel les impératrices s'inclinaient, et l'orpheline dont il avait fait sa fille spirituelle.

Depuis qu'on parlait de l'arrivée prochaine d'Attila, surtout depuis que les ravages de la guerre avaient commencé, Geneviève semblait avoir mis de côté toute autre pensée. Profondément convaincue avec toutes les ames religieuses de son siècle que les événemens de ce monde ne sont qu'un résultat des desseins de Dieu sur les hommes, et qu'ainsi le repentir et la prière, en désarmant la colère divine, peuvent conjurer les calamités qui nous menacent, elle priait nuit et jour sur la cendre, appelant avec larmes le pardon de Dieu sur son pays. De même qu'en d'autres malheurs publics une autre fille des Gaules, — Jeanne d'Arc, Geneviève eut des visions; elle apprit que la ville de Paris serait épar-

gnée, si elle se repentait, et qu'Attila n'approcherait pas de ses murs. Elle alla donc exhorter ses compatriotes à la pénitence, leur ordonnant de laisser là tous leurs préparatifs de départ; mais elle ne reçut des hommes pour toute réponse que des paroles grossières et des marques de dérision. Rebutée de ce côté, elle prit le parti de s'adresser aux femmes.

Les rassemblant donc autour d'elle, elle leur disait en leur montrant de la main leurs maisons déjà vides et leurs rues désertes : « Femmes sans cœur, vous abandonnez donc vos foyers, ces toits sous lesquels vous fûtes conçues et nourries et où sont nés vos enfans, comme si vous n'aviez pas, pour garantir du glaive vous et vos maris, d'autres moyens que la fuite! Que ne vous adressez-vous au Seigneur, puisant des armes dans la prière et le jeûne, ainsi que firent Esther et Judith? Je vous prédis, au nom du Très Haut, que votre ville sera épargnée, si vous agissez ainsi, tandis que les lieux où vous croyez trouver votre sûreté tomberont aux mains de l'ennemi, et qu'il n'y restera pas pierre sur pierre. » Ses paroles, ses gestes, son regard d'inspirée, émurent toutes ces femmes, qui la suivirent silencieusement où elle voulut. Il y avait à la pointe orientale de l'île de Lutèce, dans le même emplacement où s'élève aujourd'hui la basilique de Notre-Dame, une église consacrée au proto-martyr saint Étienne. C'est là que Geneviève conduisit son cortége de femmes, à l'aide duquel elle se barricada dans le baptistère, et toutes se mirent à prier. Surpris de l'absence prolongée de leurs femmes, les hommes vinrent à leur tour à l'église, et, trouvant les portes du baptistère fermées, ils demandèrent ce que cela signifiait; mais les femmes répondirent de l'intérieur qu'elles ne voulaient plus partir. Cette réponse mit les hommes hors d'eux-mêmes. Avant de briser la clôture d'un lieu saint, ils tinrent conseil et discutèrent d'abord sur le genre de supplice qu'il convenait d'infliger à la fausse prophétesse, comme ils l'appelaient, à l'esprit de mensonge qui venait les tenter dans leurs mauvais jours. Les uns opinaient pour qu'elle fût lapidée à la porte de l'église, les autres pour qu'on la jetât la tête la première dans la Seine. Ils discutaient tumultueusement, quand le hasard leur envoya un membre du clergé d'Auxerre, qui fuyait l'approche de l'invasion et gagnait probablement la basse Seine, espérant y être plus à l'abri. C'était un diacre qui avait apporté plusieurs fois à Geneviève les *eulogies* de la part de saint Germain. Au nom de l'évêque mort depuis trois ans, il les réprimanda, les fit rougir de leur barbarie, et, les exhortant à suivre un conseil où il reconnaissait le doigt de Dieu : « Cette fille est sainte, leur dit-il, obéissez-lui. » Les Parisiens se laissèrent persuader et restèrent. Geneviève avait bien vu. Les bandes d'Attila, ralliées entre la Somme et la Marne, n'approchèrent point de Paris, et cette ville dut sa conservation à l'obstination courageuse d'une pauvre et simple fille. Si ses

habitans se fussent alors dispersés, bien des causes auraient pu empêcher leur retour, et, selon toute apparence, la petite ville de Lutèce, réservée à de si hautes destinées, serait devenue, comme tant de cités gauloises plus importantes qu'elle, un désert dont l'herbe et les eaux recouvriraient aujourd'hui les ruines, et où l'antiquaire chercherait peut-être une trace de l'invasion d'Attila.

L'intention du roi des Huns n'était point de livrer la Gaule à un pillage général, au moins pour le moment. Attila, qui hasardait toujours le moins possible, aimait à surprendre son ennemi : il avait coutume de dire que « l'attaque appartient au plus brave; » d'ailleurs les expéditions soudaines, rapides, étaient dans la nature des troupes qu'il commandait. Son plan, arrêté dès le premier jour, consistait à marcher directement sur le midi des Gaules pour attirer les Visigoths hors de leurs cantonnemens ou les y écraser avant l'arrivée des troupes romaines, qu'il savait encore en Italie. Les Visigoths détruits, il devait se porter au-devant d'Aëtius, et l'attaquer au débouché des Alpes; quant aux Burgondes et aux Franks, il n'en tenait pas grand compte, lui qui avait déjà battu les premiers et vu fuir les seconds. Sa marche depuis Metz dévoilait ce plan à des yeux clairvoyans. Deux routes conduisaient de cette ville dans le midi des Gaules : l'une, principale voie de communication entre la province narbonnaise et les bords du Rhin, passait par Langres, Châlon-sur-Saône et Lyon, pour descendre ensuite la vallée du Rhône; l'autre passait par Reims, Troyes et Orléans. La première, toute montagneuse, parcourait un pays où une nombreuse cavalerie ne pouvait ni se déployer ni trouver à vivre; la seconde traversait une région plane et ouverte, qui se prolongeait encore au-delà de la Loire, dans les plaines de la Sologne et du Berry. Toujours bien renseigné sur les contrées où il voulait porter la guerre, Attila choisit la seconde de ces routes; il comptait même s'emparer d'Orléans sans coup férir, grace à certaines intelligences qu'il avait déjà nouées avec le chef ou roi des Alains, campés en Sologne et chargés de garder les passages du fleuve. Sangiban (c'était le nom de ce roi), homme faible et méticuleux, s'était laissé intimider par les menaces d'Attila ou gagner par ses promesses, car Attila avait partout des gens qui travaillaient pour lui soit comme émissaires, soit comme espions. D'ailleurs les Alains de la Gaule, anciens vassaux des Huns, n'étaient pas tranquilles sur les suites de leur désertion, quand ils voyaient les puissans Visigoths eux-mêmes réclamés comme des esclaves fugitifs. Ces réflexions agirent sur l'esprit du roi alain, qui consentit à livrer Orléans aux troupes d'Attila. Peut-être aussi le médecin Eudoxe promettait-il à son protecteur une insurrection de paysans dans les provinces cisligériennes qui avaient été le principal foyer de la bagaudie. Le roi des Huns avait donc bien des motifs de hâter sa marche sur Orléans. Ramenant à lui les ailes de son armée, il la con-

centra tout entière dans cette direction, et à partir de Reims tous les pillages cessèrent. C'est ainsi que Châlons-sur-Marne, Troyes et Sens furent traversés sans éprouver le sort de Metz, de Toul et de Reims. Quelque diligence que fît Attila, une armée embarrassée de chariots ne devait pas mettre moins de vingt jours à parcourir les 336 milles romains (112 lieues de France) qui séparaient Metz d'Orléans, d'après les itinéraires officiels. Ainsi donc, parti de la première de ces villes le 9 ou le 10 avril, il put arriver devant la seconde dans les premiers jours du mois de mai (1).

II. — SIÉGE D'ORLÉANS. — DÉFAITE D'ATTILA A CHALONS.

La Loire, dans son cours de cent quatre-vingts lieues, forme entre le nord et le midi des Gaules un large fossé demi-circulaire, tracé par la nature entre des climats différens, et qui séparait alors, comme il le fait encore aujourd'hui, des populations non moins différentes d'origine et d'intérêts. La ville d'Orléans, située au sommet de la courbure et boulevard de ce grand fossé, a joué un rôle important à toutes les époques de notre histoire, soit comme point stratégique, soit comme centre commercial. Au temps de l'indépendance de la Gaule et sous son vieux nom de Genabum, elle avait déjà cette double importance, et ce fut de ses murs que partit le signal de la grande insurrection qui mit un instant en péril la gloire et la vie de Jules César. Sous le régime gallo-romain, il y eut peu de guerres civiles ou étrangères dont elle n'eût à souffrir, et sa muraille, trop souvent battue du bélier, dut être reconstruite vers l'année 272, sous le principat de l'empereur Aurélien, dont Genabum adopta le nom par reconnaissance. De même que la ville actuelle, la cité aurélienne était assise sur une pente qui borde la rive droite de la Loire, et son enceinte, formée par un parallélogramme de murs flanqués de tours, plongeait du côté du midi dans les eaux du fleuve. Une grosse tour, placée à l'angle sud-ouest, servait de tête à un pont qui conduisait sur la rive gauche dans la direction de Bourges, et d'autres ouvrages de grande dimension, dont quelques restes sont

(1) Voici, étape par étape, d'après les itinéraires romains, le chemin que parcourut Attila entre Metz et Orléans. Il est curieux de pouvoir suivre, au bout de quatorze siècles, tous les pas de ce terrible conquérant sur le sol de notre patrie. — 1° De Metz à Reims. — *Divodurum*, Metz; *Scarpona*, Scarponne, 21 milles; *Tullum*, Toul, 15 milles; *Ad Fines*, Foug, 6 milles; *Nasium*, Naix, 21 milles; *Caturiges*, Bar-le-Duc, 14 milles et demi; *Ariola*, Montgarni, 13 milles et demi; *Fanum Minervæ*, La Cheppe sur la Vesle, où la tradition place le camp d'Attila, 24 milles; *Durocortorum*, Reims, 28 milles et demi. — 2° De Reims à Troyes. — *Durocortorum*, Reims; *Durocatalaunum*, Châlons, 27 milles; *Artiaca*, Arcis-sur-Aube, 33 milles; *Tricasses*, Troyes, 18 milles. — 3° De Troyes à Sens. — *Augustobona*, Troyes; *Clanum*, Villemaur, 18 milles et demi; *Agedincum*, Sens, 25 milles. — 4° De Sens à Orléans. — *Agedincum*, Sens; *Aquæ Segestæ*, ruines au nord de Sceaux, 34 milles romains; *Fines*, forêt d'Orléans entre Cour-Dieu et Philissanet, 22 milles; *Genabum*, Orléans, 15 milles.

encore debout, défendaient la porte orientale, où convergeaient les routes de Nevers et de Sens.

Gardiens d'un point si important, les habitans d'Orléans étaient en émoi au moindre bruit de guerre, et, dans cette décadence du gouvernement romain, où chefs et soldats leur manquaient souvent, ils s'étaient habitués à ne prendre conseil que d'eux-mêmes. Quand ils connurent la marche d'Attila et ses proclamations, dans lesquelles il disait n'en vouloir qu'aux Visigoths, les Orléanais sentirent bien que cet orage allait d'abord fondre sur eux. Remettre leurs murs en état, élever quelques ouvrages nouveaux, réunir tout ce qu'ils pourraient de vivres et de munitions de siége, fut leur premier soin; le second fut d'épier la conduite des Barbares chargés de les garder; ils découvrirent ou du moins ils soupçonnèrent les sourdes menées de Sangiban, et, quand le roi des Alains se présenta pour tenir garnison dans leur ville, ils lui en fermèrent les portes. En même temps, ils firent partir leur évêque Anianus pour le midi, afin d'informer de l'état des choses, soit le préfet du prétoire Tonantius Ferréolus, soit Aëtius lui-même, s'il était arrivé d'Italie. La mission d'Anianus consistait à vérifier par ses propres yeux sur quels secours Orléans pouvait compter, et de faire connaître aux généraux romains combien de temps la ville pouvait raisonnablement tenir sans secours étrangers, puisqu'elle avait dû repousser les Alains comme suspects, sinon comme traîtres déclarés.

Anianus, autrement dit Agnan, appartenait à cette race héroïque d'évêques que produisait le ve siècle, et qui, hommes de savoir et de piété, hommes de conseil, hommes de main, devenaient, dans les périls publics, les magistrats naturels de leurs cités. L'élection populaire, qui était alors le mode de recrutement de l'église, savait démêler en eux les qualités qui devaient les rendre utiles en toute circonstance, soit qu'elle s'adressât à un commandant militaire comme dans Germain, à un avocat comme dans Loup de Troyes, à un poète homme du monde comme dans Sidoine Apollinaire. Les peuples suivaient avec une confiance que ne leur inspiraient pas toujours les généraux de profession ces capitaines improvisés, qui avaient le bâton pastoral pour arme, qui rangeaient leurs troupes au chant des psaumes, et commandaient la charge au cri d'*Alleluia*. De leur côté, les Barbares ne voyaient qu'avec une certaine appréhension des généraux sans cuirasse et sans épée, dont ils ne calculaient pas bien toute la puissance; ils tremblèrent plus d'une fois devant eux, et plus d'une fois des négociations vainement poursuivies par les maîtres des milices ou les préfets se terminèrent par l'intervention d'un évêque. Anianus, en arrivant dans la ville d'Arles, domicile des hauts fonctionnaires romains, aperçut autour du palais impérial un appareil de licteurs et de gardes qui lui révéla la présence du patrice généralissime : Aëtius en effet était de retour depuis quelques jours. Au nom de l'évêque d'Or-

léans, qui demandait à lui parler sans délai, il traversa son vestibule, déjà encombré d'officiers, de magistrats et d'évêques qui attendaient leur tour d'audience, s'avança au-devant du vieillard jusqu'à la porte, et l'entretint long-temps en particulier; ils s'expliquèrent sur la situation de la ville et sur celle de l'armée romaine. L'évêque insistait pour obtenir une prompte assistance. Il avait calculé qu'avec la quantité d'approvisionnemens et le nombre d'hommes valides que la ville renfermait, elle pourrait tenir par ses seules ressources jusqu'au milieu de juin, mais que, passé ce terme, elle serait forcée de se rendre. « O mon fils, lui dit-il de ce ton solennel et mystique que la lecture habituelle des livres saints imprimait au langage des prêtres de ce temps, je t'annonce que si, le huitième jour avant les calendes de juillet (c'était le 14 du mois de juin), tu n'es pas venu à notre secours, la bête féroce aura dévoré mon troupeau. » Aëtius promit qu'il y serait au jour marqué, et l'évêque reprit sa route en toute hâte. Il était à peine rentré dans Orléans, qu'Attila y vint mettre le siége.

Le retard prolongé d'Aëtius, si préjudiciable à la Gaule, était encore un fruit de la politique d'Attila. Tant qu'on avait pu craindre que sa marche vers l'ouest et sa déclaration de guerre aux Visigoths, faite avec tant d'apparat, ne fussent qu'une feinte pour surprendre l'Italie, Valentinien avait retenu prudemment au midi des Alpes et les légions romaines et le général qui valait à lui seul une armée; même, quand fut arrivée la nouvelle certaine que les Huns avaient franchi le Rhin, l'empereur voulut conserver près de lui la majeure partie de ses troupes. Aëtius partit donc avec une poignée d'hommes, comptant sur les forces que pourrait fournir la Transalpine, principalement en Barbares fédérés; mais son découragement fut grand quand il vit de près la situation des choses : les Burgondes battus et humiliés, les Alains en état de trahison flagrante, et les Visigoths décidés plus que jamais à rester dans leurs cantonnemens. Aucune raison, aucune remontrance, aucune prière, ne purent fléchir l'esprit obstiné de Théodoric. En vain Aëtius lui expliquait que sa conduite, quel que fût l'événement de la campagne, retomberait sur lui et sur son peuple. « Si les Romains sont vaincus, lui disait-il, Attila viendra sur vous plus fort d'une première victoire, et, abandonnés à votre tour par le reste de la Gaule, vous serez hors d'état de résister; si au contraire les Romains sont vainqueurs avec l'aide des autres fédérés, l'honneur en appartiendra à ceux-ci, et la désertion des Visigoths ne passera plus pour calcul de prudence, mais pour lâcheté. » A cet argument si pressant, Théodoric n'avait qu'une réponse, celle qu'il avait déjà faite aux messagers de Valentinien : « Les Romains ont attiré comme à plaisir sur eux et sur nous le malheur qui nous menace; qu'ils s'en tirent comme ils pourront! »

Cependant la seule présence d'Aëtius, comme par un effet magique,

avait ramené dans le midi des Gaules la confiance et le courage. Les nobles gaulois armaient leurs cliens, les paysans demandaient des armes, et, au milieu de cet entraînement patriotique, aucune tentative de bagaudie n'osa se manifester, les esclaves eux-mêmes restèrent en paix. Bien que séparée du gouvernement de l'empire, la petite république armoricaine prouva qu'elle avait toujours le cœur romain en envoyant ses guerriers au camp d'Aëtius sous leur drapeau national et sous la conduite de leur roi breton. Les Franks-Ripuaires ne furent pas les derniers au rendez-vous; Mérovée y accourut plein d'ardeur avec ses Franks-Saliens, et Gondicaire avec ses Burgondes, impatiens de racheter leur défaite. On remarquait près d'eux un petit peuple des Alpes, les Bréons ou Brennes, qu'Aëtius avait ralliés pendant son voyage et amenés en Gaule. Lorsque Sangiban vint se présenter avec sa horde, Aëtius feignit d'ignorer sa trahison, soit pour ne pas pousser à bout par un éclat cet homme toujours incertain, soit de peur d'ébranler par un pareil exemple la fidélité des autres Barbares; mais il fit observer soigneusement toutes ses démarches. C'étaient là les grands corps de troupes; ils se grossirent encore des compagnies de colons barbares ou *Lètes,* qui arrivaient de tous les points de la province, où les communications étaient encore libres avec le midi de la Loire. Ainsi il y avait des Lètes-Teutons à Chartres, des Lètes-Bataves et Suèves à Bayeux et à Coutances, des Suèves au Mans, des Franks à Rennes, d'autres Suèves à Clermont, des Sarmates et des Taïfales à Poitiers, d'autres Sarmates à Autun, et çà et là des détachemens de colons saxons entre l'embouchure de la Seine et celle de la Loire; tous purent se rallier à l'armée d'Aëtius, soit au camp, soit pendant la route. Aëtius, en voyant l'ardeur qui se manifestait de toutes parts, sentit pénétrer en lui-même quelque chose de la confiance qu'il inspirait; mais l'absence des Visigoths lui causait toujours un regret cuisant. Mettant donc à les attirer autant d'obstination qu'ils en mettaient à s'isoler, il roulait dans sa tête toutes les combinaisons qui pouvaient le conduire à son but, lorsqu'à force d'y songer, il en trouva une dont le succès lui parut infaillible.

Dans la cité d'Arvernie, aujourd'hui la province d'Auvergne, vivait un sénateur, de noblesse à la fois celtique et romaine, dont la famille avait occupé les plus hautes fonctions administratives et militaires dans l'empire d'Occident, — des préfectures du prétoire, des maîtrises des milices, des patriciats, — et à qui ses ancêtres avaient légué de si grands biens, que son fils Ecdicius, dans une circonstance où il s'agissait de la liberté de l'Arvernie, put lever une armée avec ses seuls cliens, et nourrir du blé de ses terres la ville de Clermont affamée. Ce sénateur se nommait Mecilius Avitus. Avitus présentait un étrange composé de mollesse et d'élans énergiques : homme de plaisir et homme d'étude, épicurien patriote, il avait d'abord fait la guerre et servi le gouvernement romain, sous les drapeaux d'Aëtius, avec une bravoure incom-

parable; entré plus tard dans les carrières civiles, il le servit également bien, et se fit la réputation d'un politique habile et heureux. On vantait surtout l'adresse avec laquelle, en 439, étant préfet du prétoire des Gaules, il avait arraché au roi des Visigoths une trêve ou un traité de paix que ce dernier refusait obstinément aux généraux romains. A l'expiration de chacune de ses charges, Avitus venait s'ensevelir dans sa délicieuse villa d'Avitacum, qu'il avait fait construire à l'endroit le plus agreste de ses montagnes, sous un rocher couvert de sapins, au milieu d'eaux jaillissantes et sur la lisière d'un petit lac. Il y menait une vie tout à la fois voluptueuse et occupée, en compagnie de ses livres, des gens de lettres qui affluaient chez lui de toutes parts, et des femmes élégantes de la province. Des fenêtres de sa bibliothèque, où les beaux esprits venaient réciter leurs vers et leur prose, on apercevait les bains thermaux qu'il avait fait bâtir à grands frais pour l'agrément de ses hôtes et pour le sien. Sa famille se composait de deux fils, dont l'aîné, Ecdicius, succéda plus tard à son importance, et d'une fille nommée Papianilla, qui avait épousé Sidonius, de la famille lyonnaise des Apollinaires, homme honorable et distingué, et déjà le poète le plus en vogue de tout l'Occident.

Si l'exquise urbanité d'Avitus et les rares mérites de son esprit le faisaient rechercher en tous lieux, même à Rome, nulle part il ne recevait un accueil plus empressé, il n'était l'objet d'une admiration plus expansive qu'à la cour des Visigoths. Théodoric ne se lassait point de voir et d'entendre ce type de toutes les élégances, qui contrastait si fort avec la tenue grossière, la voix rauque et le mauvais latin des seigneurs en casaque de peau qui composaient le fond de la cour de Toulouse. Une visite du noble arverne était pour le fils d'Alaric une bonne fortune ardemment souhaitée : il le consultait sur toutes choses, principalement sur l'éducation de ses enfans. Il semble même qu'Avitus consentit à diriger les études du jeune Théodoric, fils puîné du roi. Grace aux leçons du digne conseiller, la demeure des ravageurs de Rome se transforma en une académie latine où l'on étudiait le droit romain et où l'on commentait l'Énéide. Le jeune Théodoric se rappela toujours avec reconnaissance qu'il lui devait le bonheur d'avoir lu, comme il disait, « les pages du docte Maron. » C'est à cette autorité toute personnelle d'Avitus sur l'esprit du roi barbare qu'Aëtius eut l'idée de s'adresser, et, comme le temps pressait, il partit immédiatement pour Avitacum en compagnie de quelques nobles arvernes.

« Avitus, salut du monde, dit-il en abordant le maître du lieu, ce n'est pas pour toi une gloire nouvelle de voir Aëtius te supplier. Ce peuple barbare qui demeure à nos portes n'a d'yeux que les tiens, n'entend que par tes oreilles; tu lui dis de rentrer dans ses cantonnemens, et il y rentre; tu lui dis d'en sortir, et il en sort; fais donc

qu'il en sorte aujourd'hui. Naguère tu lui imposas la paix, maintenant impose-lui la guerre. » Ce compliment quintessencié à la mode du temps, mais très flatteur, fut fort du goût d'Avitus. D'ailleurs la démarche d'un si grand personnage l'honorait tellement aux yeux du monde, qu'il se fit en quelque sorte un devoir de réussir dans la mission qu'on lui donnait. Il y réussit, et Théodoric, déjà ébranlé, fit aux sages représentations d'un ami le sacrifice de ses dernières répugnances. Avitus fut aidé en cela par le désir secret des chefs visigoths, qui commençaient à rougir du reproche de lâcheté que Romains et Barbares leur adressaient à l'envi. Aussi, quand un ordre du roi annonça le départ, la joie fut générale dans les cantonnemens des Goths : c'était à qui se présenterait avec ses armes, à qui se ferait admettre parmi les combattans. Théodoric prit en personne le commandement de ses troupes, et se fit accompagner par ses deux fils aînés, Thorismond et Théodoric, laissant l'administration du royaume aux mains des quatre puînés, Frédéric, Euric, Rothemer et Himeric. Ce fut pour Aëtius et pour toute l'armée confédérée un beau jour que celui où, suivant l'expression du poète, gendre d'Avitus, à qui nous devons ces détails, « les bataillons couverts de peaux vinrent se placer à la suite des clairons romains; » de ce jour, le patrice ne douta plus de la victoire.

Tous ces tiraillemens, toutes ces tergiversations de Théodoric avaient fait perdre aux Romains un temps précieux : des cinq semaines pendant lesquelles la ville d'Orléans avait promis de tenir, la plus grande partie était déjà écoulée, et il restait encore une longue route à parcourir; néanmoins Aëtius se flattait d'arriver avant le terme fatal. Attila, dont les hordes cernaient la place jusqu'à la Loire, poussait le siége aussi activement que le permettait la maladresse des Huns à manier les machines de guerre, tandis qu'au contraire les assiégés, bien munis de claies, de boucliers, de balistes, de matières inflammables, dirigeaient habilement les travaux de la défense. Plusieurs fois il fit approcher le bélier des murs, mais sans résultat. Les Huns recoururent alors à l'emploi des arcs, dont ils se servaient avec une vigueur et une sûreté de coup d'œil incomparables; ils firent pleuvoir incessamment une grêle de flèches qui portaient la désolation dans la ville : nul ne se montrait plus à découvert sur les créneaux sans être atteint, et les assiégés éprouvèrent de grandes pertes. Dans ces circonstances, et pour relever les courages qui commençaient à s'abattre, l'évêque fit promener processionnellement sur le rempart les reliques de son église; mais l'ardeur des assiégés déclinait rapidement avec leurs forces, soit qu'ils eussent trop présumé d'eux en s'engageant à tenir jusqu'au 14 de juin, soit que, ne recevant aucunes nouvelles du dehors, ils pussent supposer que le reste de la Gaule s'était rendu. Ils accusèrent leur

évêque de les avoir trompés en leur promettant un secours imaginaire. Agnan, ferme dans la croyance qu'une révélation de Dieu même lui avait annoncé leur délivrance et qu'il ne serait point trompé, baignait de ses larmes les marches de l'autel, et, se relevant par intervalle, il s'écriait : « Montez sur la plus haute tour, et regardez si la miséricorde de Dieu ne nous vient pas! » Quand on lui rapportait qu'aucune troupe, aucun nuage de poussière ne se montrait dans la plaine, il recommençait à prier avec plus d'ardeur. Il fit partir un soldat chargé de ce message pour Aëtius : « Si tu n'arrives pas aujourd'hui même, ô mon fils! il sera trop tard. » Le soldat ne revint pas. A bout de ses forces et de son courage, Agnan se mit à douter de lui-même. Un orage, qui sembla ouvrir toutes les cataractes du ciel sur la ville et sur le camp ennemi, ayant suspendu les travaux du siége pendant trois jours, les habitans tinrent conseil, et décidèrent qu'il fallait se rendre. L'évêque fut chargé de porter leurs conditions au camp d'Attila; mais le roi hun, irrité qu'on osât lui parler de conditions, repoussa brutalement le négociateur, qui rentra tout tremblant dans la ville. Il n'y avait plus qu'à se rendre à discrétion : c'est ce que firent les assiégés.

Le lendemain donc, dès le point du jour, les serrures brisées et les portes ouvertes à double battant annoncèrent que l'armée des Huns pouvait entrer. Les chefs pénétrèrent les premiers pour avoir le choix des dépouilles, et le pillage commença. Il s'opéra dans tous les quartiers avec une sorte de régularité et d'ordre : des chariots en station recevaient le butin enlevé des maisons, et les captifs, rangés par groupes, étaient tirés au sort entre les soldats. Cette opération fut interrompue par un cri soudain, qui ramena l'espérance dans le cœur des vaincus et jeta l'effroi dans celui des vainqueurs. C'étaient Aëtius et Thorismond qu'on apercevait à la tête de la cavalerie romaine, accourant à toute bride, et derrière eux on voyait briller les aigles des légions et les étendards des Goths. Ils furent bientôt devant la ville. Un premier combat eut lieu au débouché du pont, sur la rive et jusque dans les eaux de la Loire; d'autres lui succédèrent dans l'intérieur des murs, où les captifs, brisant leurs chaînes, secondèrent les Romains de leur mieux. Traqués de rue en rue, écrasés sous les pierres que les habitans lançaient du haut des maisons, les Huns ne savaient plus que devenir, lorsque Attila fit sonner la retraite. Le patrice n'avait point manqué à sa parole : on était au 14 juin. Telle fut cette fameuse journée qui sauva la civilisation d'une destruction totale en Occident. L'église d'Orléans la célébra long-temps par une solennité où les noms d'Agnan, d'Aëtius et de Thorismond se confondaient dans ses prières; mais Orléans était destiné à décider une autre fois encore du sort de nos aïeux, et la gloire plus récente et plus poétique de la vierge de Domremy fit pâlir celle du vieux prêtre gaulois. Cette gloire pourtant était

grande au XIIIe siècle, puisque saint Louis vint à Orléans avec ses fils pour avoir l'honneur de porter les ossemens de saint Agnan lors d'une translation de reliques. Les guerres religieuses n'épargnèrent pas les restes d'un héros coupable d'avoir été évêque et canonisé : les calvinistes en 1500 brisèrent sa châsse et dispersèrent ses os. Par une triste coïncidence, le saint roi qui était venu l'honorer eut, lui aussi, sa tombe violée à Saint-Denis, sous l'empire d'autres passions et d'autres fureurs, et la ville de Paris vit brûler en place de Grève les restes de la fille vénérable dont les patriotiques pressentimens et la courageuse volonté avaient empêché sa ruine. Ainsi la France dispense tour à tour à ses enfans les plus glorieux l'apothéose et les gémonies. Puisse du moins l'histoire offrir à ceux qui ont servi la patrie en des temps et sous des costumes différens, prêtres, rois, guerriers, bergères ou reines, un asile sûr où leurs reliques ne seront point profanées!

Les nomades ne se font pas, comme nous, un déshonneur de la fuite; attachant plus d'importance au butin qu'à la gloire, ils tâchent de ne combattre qu'à coup sûr, et, lorsqu'ils trouvent leur ennemi en force, ils s'esquivent, sauf à revenir en temps plus opportun. C'est ce que faisait Attila : trompé dans ses prévisions sur Sangiban et maudissant Aëtius, il ne songeait plus qu'à mettre pour le moment ses troupes et son butin en sûreté. Il décampa donc silencieusement pendant la nuit, reprenant la même route qu'il avait suivie à son arrivée, et au lever du jour il était déjà loin de la ville. Il lui tardait de gagner au-delà de Sens un pays moins ravagé que les environs d'Orléans, et des plaines découvertes où la cavalerie hunnique retrouverait tous ses avantages, dans la prévision d'une bataille. Au nord de la ville de Sens, entre la vallée de l'Yonne et celle de l'Aisne, se développe, sur une longueur d'environ cinquante lieues et une largeur de trente-cinq à quarante, une succession de plaines coupées de rivières profondes, dont l'ensemble portait, dès le VIe siècle, le nom de *Campania*, Champagne, qu'il conserve encore aujourd'hui. A son extrémité septentrionale s'élèvent les montagnes de l'Ardenne, qui, séparant ces plaines sèches et ondulées des plaines fertiles et basses de la Belgique, présentent à l'horizon comme un mur boisé d'une hauteur presque uniforme. Il n'y a d'issue, pour en sortir et gagner le cours inférieur du Rhin, que les défilés dangereux de l'Ardenne du côté du nord-est, ou, du côté du sud-est, le long trajet des Vosges et du Jura; deux routes romaines conduisant dans ces deux directions se croisaient alors à *Durocatalaunum*, aujourd'hui Châlons-sur-Marne. Attila, qui avait traversé ce pays en venant de Reims, avait hâte d'occuper la ville et la plaine environnante, qu'on appelait *Champs catalauniques*, afin d'assurer ses moyens de retraite dans le cas où, serré de trop près par l'armée romaine, il se verrait contraint de livrer bataille. Ce n'était pas la pre-

mière fois dans l'histoire des Gaules que les champs catalauniques se trouvaient choisis pour être le théâtre d'une lutte formidable entre les nations, et ce ne fut pas non plus la dernière.

On pense bien qu'Attila, dans sa marche précipitée, ne laissa piller qu'autant qu'il le fallut pour se procurer des vivres. Au passage de la Seine à Troyes, il n'entra point dans la ville; l'évêque Lupus ou Loup (c'était le même dont nous avons parlé plus haut et qui accompagnait saint Germain dans son voyage de Bretagne) vint au-devant de lui, le priant d'épargner, non pas seulement les habitans d'une cité sans défense, comme était alors celle de Troyes qui n'avait plus ni portes ni murailles, mais encore la population des campagnes. « Soit, répondit le roi hun de ce ton froidement railleur qui succédait chez lui aux emportemens de la colère; mais tu viendras avec moi jusqu'au fleuve du Rhin. Un si saint personnage ne peut manquer de porter bonheur à moi et à mon armée. » Attila voulait garder en otage, à tout événement, un prêtre vénéré dans la contrée et considérable aux yeux de tous les Romains. Pendant qu'il passait l'Aube à *Arciaca,* aujourd'hui Arcis, il laissa son arrière-garde, composée des Gépides, dans la plaine triangulaire que la Seine et l'Aube baignent à droite et à gauche avant de confondre leurs eaux, non loin de *Mauriacum,* ou Méry-sur-Seine, petite bourgade qui avait fait donner à ce delta le nom de *Champs de Mauriac.* L'armée d'Aëtius avait gagné de vitesse celle des Huns, que la famine, les maladies, les embuscades de paysans décimaient tout le long de la route, et son avant-garde, formée des Franks de Mérovée, vint donner contre les Gépides, qui protégeaient le passage de l'Aube. Le choc eut lieu pendant la nuit; on se battit à tâtons jusqu'au jour dans une mêlée effroyable, et d'un côté la hache des Franks, de l'autre l'épée et la lance des Gépides firent si bien leur office, qu'au lever du jour quinze mille blessés ou morts couvraient le champ de bataille. Ardaric, ayant ramené ses Gépides au-delà de la rivière, rejoignit le gros de l'armée hunnique, qui le jour même entra dans la ville de Châlons.

Il n'y avait plus moyen d'éviter un combat général. A quelques milles au-delà de Châlons, près de la station appelée dans les itinéraires *Fanum Minervæ,* temple de Minerve, se voient encore aujourd'hui les restes d'un camp fortifié à la manière romaine, lequel commandait la route de Strasbourg, et semble avoir eu pour destination de couvrir les deux villes de Reims et de Châlons, entre lesquelles il était situé. Non loin de ces ruines, dans une plaine à perte de vue, coule la rivière de Vesle, qui, voisine de sa source, n'est encore là qu'un faible ruisseau, et cette circonstance, jointe à d'autres détails topographiques indiqués par l'histoire, paraît confirmer l'opinion qui fait de ce lieu le champ de bataille des Romains et des Huns. En effet, la tradition désigne sous le nom de *Camp d'Attila* ces restes d'un établissement dont le carac-

tère est incontestablement romain, et dont le bon état de conservation, après quatorze siècles, exclut toute idée d'un bivouac barbare disposé à la hâte. Attila, trouvant des fortifications à sa portée, en aurait-il profité comme d'une bonne fortune? Se serait-il servi de l'enceinte romaine pour affermir l'assiette de son camp? On peut le supposer avec vraisemblance, et cette supposition met d'accord, sans grands frais d'hypothèse, la tradition locale et le bon sens. Une fois décidé à combattre, Attila fit ranger ses chariots en cercle et dressa ses tentes à l'intérieur. Le jour même, l'armée d'Aëtius campait en face de lui, — les légions suivant les règles de la castramétation romaine, les fédérés barbares sans retranchement ni palissades, et chaque nation séparément.

Attila passa toute cette nuit dans une agitation inexprimable. Le mauvais état de son armée découragée, affaiblie par les privations et considérablement réduite en hommes et en chevaux, ne lui faisait que trop pressentir la probabilité d'une défaite, et cette probabilité n'échappait guère non plus à des yeux moins clairvoyans que les siens. Ses soldats avaient pris dans les bois voisins un ermite qui faisait parmi les paysans le métier de prophète. Attila eut la fantaisie de l'interroger. « Tu es le *fléau de Dieu,* lui dit le solitaire, et le maillet avec lequel la Providence céleste frappe sur le monde; mais Dieu brise, quand il lui plaît, les instrumens de sa vengeance, et il fait passer le glaive d'une main à l'autre, suivant ses desseins. Sache donc que tu seras vaincu dans ta bataille contre les Romains, afin que tu reconnaisses bien que ta force ne vient pas de la terre. » Cette réponse courageuse n'irrita point le roi des Huns. Après avoir entendu le prophète chrétien, il voulut entendre à leur tour les devins de son armée, car chez les Huns, comme plus tard chez les Mongols, les consultations sur l'avenir, dans les circonstances décisives, semblent avoir été d'institution publique. Il fit donc venir les magiciens et, comme dit l'historien de cette guerre, les *aruspices* qui suivaient ses troupes, et alors commença une scène étrange, effroyable, dont l'histoire, en esquissant les principaux traits, laisse à l'imagination le soin de les compléter.

Qu'on se figure, sous une tente tartare plantée au milieu des plaines de la Champagne, à la lueur lugubre des torches, un concile de toutes les superstitions du nord de l'Europe et de l'Asie : le sacrificateur ostrogoth ou ruge les mains plongées dans les entrailles d'une victime dont il observe les palpitations, le prêtre alain secouant dans un drap blanc ses baguettes divinatoires à l'entrelacement desquelles il voit des signes prophétiques, le sorcier des Huns blancs évoquant les esprits des morts au son du tambour magique et tournant sur lui-même avec la rapidité d'une roue jusqu'à ce qu'il tombe épuisé, la bouche écumante, dans l'immobilité de la catalepsie, et au fond de la tente Attila, assis sur son escabeau, épiant les convulsions, recueillant les moindres

cris de ces interprètes de l'enfer. Mais les Huns avaient une superstition particulière plus solennelle, et que les voyageurs européens trouvèrent encore en vigueur aux XIIIe et XIVe siècles à la cour des descendans de Tchinghiz-Khan : je veux parler de la divination au moyen des os d'animaux, principalement des omoplates de mouton. Le procédé consistait à dépouiller de chair les os sur lesquels on voulait opérer : on les exposait ensuite au feu, et d'après la direction des veines ou les fissures de la substance osseuse, fendillée par l'action de la chaleur, on établissait ses pronostics. Les règles de cet art étaient fixes et déterminées par une sorte de rituel comme celles de l'aruspicine romaine. Attila observa lui-même les os, et n'y lut que sa prochaine défaite. Les prêtres, après s'être consultés, déclarèrent aussi que les Huns seraient vaincus, mais que le *général des ennemis* périrait dans le combat. Par ce mot de général des ennemis, Attila comprit qu'il s'agissait d'Aëtius, et son visage s'illumina d'un éclair de joie. Aëtius était le grand obstacle à ses desseins; c'était lui qui avait rompu par son habileté la trame si bien ourdie pour isoler les Visigoths des Romains, lui qui avait arrêté les Huns dans leur marche victorieuse, lui enfin qui était l'ame de ce ramas de peuples, jaloux les uns des autres, dont Attila aurait eu bon marché sans lui. Acheter sa mort par une défaite, dans l'opinion du roi des Huns, ce n'était pas l'acheter trop cher.

Cette bataille, qui ne lui promettait que la défaite, Attila eut soin de l'engager le plus tard possible dans la journée, afin que la défaite même ne fût pas irrévocable, et que la nuit survenant laissât place à de nouveaux conseils et à de nouvelles chances. A la neuvième heure du jour, environ trois heures après midi, il fit sortir son armée du camp. Lui-même se mit au centre avec les Huns proprement dits; il plaça à sa gauche Valamir et les Ostrogoths, à sa droite Ardaric avec les Gépides et les autres nations sujettes des Huns. Aëtius, de son côté, prit le commandement de son aile gauche, formée des troupes romaines, opposa dans son aile droite les Visigoths aux Ostrogoths, et plaça dans le centre les Burgondes, les Franks, les Armorikes et les Alains de Sangiban, que les troupes fidèles avaient pour mission de surveiller. Les dispositions prises par Attila indiquaient assez son plan. En concentrant sa meilleure cavalerie au centre de l'ordre de bataille et à proximité de son retranchement de chariots, il voulait évidemment tenter une charge rapide sur le camp ennemi en même temps qu'il assurait sa retraite vers le sien. Aëtius, au contraire, en portant sa principale force sur ses flancs, eut pour but de profiter de ce mouvement, d'envelopper Attila s'il était possible, et de lui couper la retraite qu'il voulait se ménager. Entre les deux armées se trouvait une éminence en pente douce, dont l'occupation pouvait être avantageuse comme poste d'observation : les Huns y envoyèrent quelques

escadrons détachés de leur front, tandis qu'Aëtius, qui en était plus rapproché, faisait partir Thorismond avec un corps de cavalerie visigothe; celui-ci, arrivant le premier sur le plateau, chargea les Huns à la descente et les culbuta sans peine. Cette première déconvenue parut de mauvais augure à l'armée hunnique, déjà en proie à de tristes pressentimens. Pour rendre l'élan aux courages, Attila, réunissant les chefs autour de lui, leur adressa des paroles que Jornandès a reproduites dans son récit d'après la tradition gothique. Quoique l'idée de posséder une harangue d'Attila puisse surprendre de prime abord, l'étonnement diminue lorsqu'on réfléchit aux moyens mnémoniques des peuples qui, ne connaissant pas l'écriture, n'ont d'autre histoire que la tradition orale. Les événemens de leur vie publique étant, avec leurs fables religieuses, les seuls objets de leur littérature, ils les fixent dans leur mémoire avec une précision dont les récits de l'Edda nous fournissent plus d'une preuve; et lors même qu'ils ajoutent à la réalité des faits, ils le font si bien dans la couleur des temps et des hommes, que leurs inventions mêmes constituent pour la postérité une sorte d'authenticité relative. Nous admettrons, si l'on veut, que ce soit là le caractère du discours que Jornandès met dans la bouche du roi des Huns: au moins conviendra-t-on qu'il n'est pas l'ouvrage d'un rhéteur grec ou latin, et que de plus il contraste, par son âpre énergie, avec le style et les idées que pouvait tirer de lui-même l'abréviateur de l'histoire des Goths.

« Après tant de victoires remportées sur tant de nations, et au point où nous en sommes de la conquête du monde, je ferais, à mes propres yeux, un acte inepte et ridicule en venant vous aiguillonner par des paroles, comme si vous ne saviez pas ce que c'est que de se battre. Laissons ces précautions à un général tout neuf ou à des soldats sans expérience : elles ne sont dignes ni de vous ni de moi. En effet, quelles sont vos habitudes, sinon celles de la guerre? Et qu'y a-t-il de plus doux pour les braves que de chercher la vengeance les armes à la main? Oh! oui, c'est un grand bienfait de la nature que de se rassasier le cœur de vengeance!... Attaquons donc vivement l'ennemi : c'est toujours le plus résolu qui attaque. Méprisez ce ramas de nations différentes qui ne s'accordent point : on montre sa peur au grand jour, quand on compte, pour sa défense, sur un appui étranger. Aussi voyez, même avant l'attaque, la frayeur les emporte déjà : ils veulent gagner les hauteurs; ils se hâtent d'occuper des lieux élevés, qui ne les garantiront point, et bientôt ils reviendront demander, sans plus de succès, leur sûreté à la plaine. Nous savons tous avec quelle faiblesse les Romains supportent le poids de leurs armes; je ne dis pas la première blessure, mais la poussière seule les accable. Tandis qu'ils se réunissent en masses immobiles pour former leurs tortues de boucliers, méprisez-les et passez outre; courez sus aux Alains, abattez-

vous sur les Visigoths : c'est sur le point où se concentrent les forces du combat que nous devons chercher une prompte victoire. Si les nerfs sont coupés, les membres tombent, et un corps ne peut se tenir debout quand les os lui sont arrachés. Élevez donc vos courages et déployez votre furie habituelle. Comme Huns, prouvez votre résolution, prouvez la bonté de vos armes; que le blessé cherche la mort de son adversaire; que l'homme sain se rassasie du carnage de l'ennemi : celui qui est destiné à vivre n'est atteint par aucun trait; celui qui doit mourir rencontre son destin, même dans le repos. Enfin pourquoi la fortune aurait-elle rendu les Huns vainqueurs de tant de nations, sinon pour les préparer aux joies de cette bataille? Pourquoi aurait-elle ouvert à nos ancêtres le chemin du marais Méotide, inconnu et fermé pendant tant de siècles? L'événement ne me trompe point : c'est ici le champ de bataille que tant de prospérités nous avaient promis, et cette multitude rassemblée au hasard ne soutiendra pas un moment l'aspect des Huns. Je lancerai le premier javelot sur l'ennemi; si quelqu'un peut rester tranquille quand Attila combat, il est déjà mort! »

« Alors, dit Jornandès, qui devient dans ce récit presque aussi sauvage que ses héros, alors commença une bataille atroce, multiple, épouvantable, acharnée. L'antiquité n'a raconté ni de tels exploits ni de tels massacres, et celui qui n'a pas été témoin de ce spectacle merveilleux ne le rencontrera plus dans le cours de sa vie. » Le ruisseau presque desséché qui traversait la plaine se gonfla tout à coup, grossi par le sang qui se mêlait à ses eaux, de sorte que les blessés ne trouvaient pour s'y désaltérer qu'une boisson horrible et empoisonnée qui les faisait mourir aussitôt.

L'engagement commença par l'aile droite romaine contre la gauche d'Attila, Goths occidentaux contre Goths orientaux, frères contre frères. Le vieux roi Théodoric parcourait les rangs de ses soldats, les exhortant du geste et de la voix, lorsqu'il tomba de cheval et disparut sous le flux et reflux des escadrons dont les masses se choquaient. Quelques-uns disent que ce fut un Ostrogoth de la race des Amales, nommé Andagis, qui le frappa de son javelot et le perça de part en part. La mêlée continua sans qu'on sût ce qu'il était devenu, et, après un combat sanglant, les Visigoths dispersèrent leurs ennemis. Pendant ce temps, les Huns d'Attila avaient chargé le centre de l'armée romaine, l'avaient enfoncé, et restaient maîtres du terrain, lorsque les Visigoths victorieux à l'aile droite les attaquèrent en flanc. L'aile gauche romaine fit un mouvement semblable, et Attila, voyant le danger, se replia sur son camp. Dans cette nouvelle lutte, poursuivi avec fureur par les Visigoths, il fut sur le point d'être tué, et n'échappa que par la fuite. Ses troupes, à la débandade, le suivirent dans leur enceinte de chariots; mais, quelque faible que fût ce rempart, une grêle

de flèches, décochées sans interruption de toutes les parties de l'enceinte, en écarta les assaillans. La nuit arriva sur ces entrefaites, et l'obscurité devint tellement épaisse, qu'on ne distinguait plus amis ni ennemis, et que des divisions entières s'égarèrent dans leur marche. Thorismond, descendu de la colline pour rejoindre son corps d'armée, alla donner, sans le savoir, contre les chariots des Huns, où il fut reçu à coups de flèches, blessé à la tête et jeté en bas de son cheval. Ses soldats l'emportèrent tout couvert de sang. Aëtius lui-même, séparé des siens, et à la recherche des Visigoths, qu'il croyait perdus, erra quelque temps au milieu des ennemis. Lui et ses confédérés passèrent le reste de la nuit à veiller dans leur camp, le bouclier au bras.

Le soleil se leva sur une plaine jonchée de cadavres. Cent soixante mille morts ou blessés restaient, dit-on, sur la place. Tout ce que les Romains et leurs alliés savaient encore du résultat de la bataille, c'est qu'Attila avait dû essuyer un grand désastre : sa retraite faite avec tant de précipitation et de désordre en paraissait l'indice certain, et, quand on le vit obstinément renfermé dans son camp, on conclut qu'il s'avouait vaincu. Au reste, bien que retranché derrière ses chariots, le roi hun ne faisait rien qui fût indigne d'un grand courage : du milieu de son camp retentissait un bruit incessant d'armes et de trompettes, et il semblait menacer de quelque coup inattendu. « Tel qu'un lion pressé par les chasseurs parcourt à grands pas l'entrée de sa caverne sans oser s'élancer au dehors, et épouvante le voisinage de ses rugissemens, tel, dit l'historien Jornandès, le fier roi des Huns, du milieu de ses chariots, frappait d'effroi ses vainqueurs. » Les Romains et les Goths délibérèrent sur ce qu'ils feraient d'Attila vaincu; ils convinrent de le mettre en état de blocus et de le laisser se consumer lui-même, sans lui offrir par une attaque de vive force l'occasion d'une revanche. On raconte que, dans cette situation désespérée, il fit dresser en guise de bûcher un énorme monceau de selles, tout prêt à y mettre le feu et à s'y précipiter ensuite, si l'ennemi forçait l'enceinte de son camp.

Cependant Théodoric ne reparaissait point; il ne revenait point jouir de la victoire des siens; divers bruits couraient sur sa disparition; on le crut captif ou mort. On le chercha d'abord sur le champ de bataille comme un brave, et on trouva, non sans peine, son cadavre enfoui sous un amas d'autres cadavres. A cette vue, les Goths entonnèrent un hymne funèbre et enlevèrent le corps sous les yeux des Huns, qui n'essayèrent point de les troubler. Leurs devins sans doute firent sonner bien haut l'infaillibilité de leurs pronostics, que l'événement semblait vérifier, car enfin ils avaient annoncé la mort du chef des ennemis; toutefois ce n'était pas sur celle-ci qu'Attila avait compté. Thorismond, guéri de sa blessure, présida aux funérailles de son père, que

l'armée visigothe célébra en grande pompe, avec force chants, cliquetis d'armes et cris discordans : il y présida en qualité de roi, car les Goths l'élèvèrent sur le pavois en remplacement du roi défunt.

Cette mort de Théodoric, à deux cents lieues de son pays, était un grand événement pour les Goths, dont les rois étaient électifs, quoique pris au sein de la même famille. Le jeune Théodoric, il est vrai, avait consenti sans difficulté à la proclamation de son frère Thorismond; mais les quatre frères restés à Toulouse reconnaîtraient-ils aussi aisément un choix qui n'émanait que de l'armée? Maîtres du gouvernement, maîtres du trésor de leur père, ne chercheraient-ils pas à se créer un parti, à soulever la multitude, à s'emparer de la royauté : chose assez facile, conforme d'ailleurs aux habitudes des Visigoths et au caractère particulier de jeunes princes que l'on savait ambitieux et hardis? Il y avait plus d'une révolte au fond de ce trésor du roi défunt, qui n'était pas autre que celui d'Alaric, et renfermait les plus riches dépouilles de Rome et de la Grèce. Thorismond, rongé d'inquiétudes, eût voulu déjà être à Toulouse, afin de prévenir ou de contenir ses frères; mais la honte le retenait près d'Aëtius. Il alla donc trouver le patrice, dont l'âge et la mûre prudence sauraient le conseiller, disait-il, et, au nom de son père Théodoric, dont il voulait venger la mort, il proposa de livrer l'assaut au camp des Huns.

Aëtius, qui connaissait bien les ruses et la mobilité de l'esprit barbare, comprit que les regrets tardifs de Thorismond cachaient une menace de départ : il ne se montra pas d'humeur à changer un plan mûrement délibéré et à tourner peut-être la fortune contre lui pour des alliés qui faisaient si bon marché de l'intérêt romain. Feignant d'entrer dans toutes les craintes de Thorismond au sujet de ses frères, il n'objecta rien à son projet d'emmener l'armée visigothe, si l'on n'attaquait pas Attila. C'était une véritable désertion; mais, après la conduite de ce peuple au commencement de la guerre, il n'y avait pas de quoi s'étonner; puis, les Romains étaient habitués à ces retours capricieux, à cette perpétuelle fluctuation de la part d'alliés imprévoyans, égoïstes, toujours plus empressés d'affaiblir que de fortifier l'empire qui les avait admis dans son sein. L'histoire ajoute qu'au fond Aëtius ne fut pas fâché de se débarrasser des Visigoths, qui avaient joué un rôle brillant dans la bataille, et, selon toute apparence, décidé la victoire. Leur jactance et leurs prétentions offusquaient sans doute l'armée romaine, et Aëtius craignit qu'après la destruction des Huns, ces défenseurs de la Gaule ne pesassent d'un poids insupportable sur elle. Telle est du moins la politique que lui prête Jornandès, toujours favorable à ses compatriotes les Goths. Cette version plut tellement aux Barbares, dont elle flattait l'importance, que les historiens des Franks prétendirent aussi (sans la moindre vraisemblance assurément) qu'un stra-

tagème pareil fut employé dans la même intention par le général romain pour éloigner du champ de bataille le petit peuple de Mérovée. En fait, Aëtius parut ouvertement consentir au départ de Thorismond, ce qui équivalait à la levée du blocus d'Attila.

Ignorant de tous ces débats et toujours enfermé dans son camp, où il voyait avec douleur son armée se fondre d'elle-même par les privations et la maladie, le roi des Huns semblait attendre, pour prendre un parti, quelque aventure du genre de celle qui démembrait l'armée d'Aëtius. Il avait bien remarqué que les bivouacs de Thorismond étaient déserts; toutefois, comme cette solitude pouvait cacher un piége, il se tint soigneusement sur ses gardes. Plus tard le silence, joint à la solitude prolongée, lui ayant donné la certitude du départ des Goths, il laissa éclater une grande joie; « son ame revint à la victoire, suivant l'énergique expression de l'historien que nous citions tout à l'heure, et ce génie puissant ressaisit sa première fortune. » Faisant à l'instant même atteler ses chariots, il partit dans un appareil encore formidable. Attila ne demandait qu'à s'éloigner : Aëtius, avec des troupes réduites de plus de moitié, jugea prudent de respecter la retraite du lion. Seulement il le suivit à peu de distance et en bon ordre pour l'empêcher de piller, et tomber sur lui s'il s'écartait de sa route. Les Huns semèrent encore tout ce trajet de leurs malades et de leurs morts. On ne sait si les Burgondes accompagnèrent fidèlement Aëtius dans cette dernière partie de sa campagne, ou s'ils s'esquivèrent à l'instar des Visigoths; mais l'histoire témoigne que les fédérés franks ne le quittèrent qu'après que les Huns eurent repassé le Rhin. Ils poursuivirent même pour leur propre compte jusqu'en Thuringe les tribus de ce pays, contre lesquelles ils avaient de terribles représailles à exercer. L'expédition d'Attila avait donc échoué; l'épouvantail gigantesque de son armée de cinq cent mille hommes venait de s'évanouir; la Gaule était sauvée, sinon d'une dévastation passagère, au moins de la destruction, et ce résultat, l'empire le devait à la prudence tout autant qu'au génie militaire d'Aëtius, à qui il avait fallu vaincre sans rien hasarder, car sa défaite eût marqué la fin du monde occidental. Pourtant il ne trouva pas que des admirateurs parmi ceux qu'il avait sauvés. Les Visigoths, qui n'avaient été dans sa main que des instrumens rétifs et dangereux, osèrent lui disputer l'honneur de la victoire, et la cour de Ravenne, plus jalouse et plus inique cent fois, lui fit un crime d'avoir laissé échapper son ennemi. Celui-ci du moins avait su lui rendre justice en proclamant sur le champ de bataille de Châlons que la mort d'Aëtius valait bien une défaite d'Attila.

AMÉDÉE THIERRY.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES DEUX MUSES.

IDYLLE.

ADMÈTE, ERWYNN, L'AVEUGLE.

L'AVEUGLE.

L'aveugle a deviné que la Muse, ô pasteurs,
Conserve encore ici deux jeunes serviteurs;
Démêlant de vos voix l'harmonieuse trame,
Déjà dans votre accent j'ai lu toute votre ame.
Vous êtes doux et fiers, et, puisque vous chantez,
Enfans, vous honorez les dieux et respectez
Les vieillards qu'on méprise en ces jours de délire,
Car toutes les vertus sont filles de la lyre.
Vous m'exaucerez donc : je fus poète aussi;
Peut-être on sait encor mes chansons loin d'ici;
Mais, trop vieux aujourd'hui, des saintes mélodies
L'urne d'or reste close à mes mains engourdies,
Et, par mes yeux éteints, mais non taris de pleurs,
La Muse ne fait plus sa moisson de couleurs.
Ce matin, l'air plus tiède, arrivant sous mon chaume,
Me guida vers ces prés où le zéphyr s'embaume;
L'aveugle y vient encore une dernière fois
Respirer le printemps et l'haleine des bois.
Chantez pour moi, bergers, ces beaux lieux qui vous plaisent;
Ce n'est pas le printemps, si les oiseaux se taisent.
Pour l'aveugle chantez! pour lui qui ne peut voir
Les cieux de rose ou d'or fleurir matin et soir.

Redonnez-moi l'aspect de la nature absente;
Qu'aux clartés de vos vers, mon ame encor la sente.
Ces bois si chers, ces prés de soleil éclatans,
Faites-les-moi revoir par vos yeux de vingt ans.
Dites-moi la nature, et la saison nouvelle,
Et le charme secret qui vous attire en elle!
Rendez-moi, tous les deux à ce hêtre adossés,
Ces combats si charmans, hélas! et délaissés,
Où les bergers rivaux d'amour et de génie
D'une double chanson mariaient l'harmonie.
La Muse aime les chants alternés; les beaux vers
Sonnent mieux balancés sur deux modes divers.
Ouvrez la lutte, enfans! pour prix de la victoire,
Je réserve au vainqueur une lyre d'ivoire,
Présent d'un dieu pasteur qui vécut parmi nous.
L'heureux vaincu prendra cette coupe de houx
Ciselée avec art, de vin vieux imprégnée;
En un pareil combat, jadis, je l'ai gagnée.

ADMÈTE.

Salut, printemps, salut! c'est toi qui fais aimer.
Salut aux champs, aux bois que tu viens ranimer,
Où, sous chaque rameau, la volupté palpite!
Je cherche les forêts, car l'amour les habite.
L'odeur des prés m'attire et leurs vives couleurs,
Car j'y trouve une enfant plus douce que les fleurs.

ERWYNN.

O nature, salut! c'est toi seule, ô ma mère,
C'est toi que je visite en ton palais charmant!
Je n'y viens pas, épris d'une idole éphémère,
Chercher d'un autre amour l'asile et l'ornement.

ADMÈTE.

Dans un sentier discret de ces taillis d'yeuse,
Rose comme une nymphe et comme elle joyeuse,
Moi j'aperçus Myrto pour la première fois :
J'aime depuis ce temps la campagne et les bois.

ERWYNN.

Ton vrai charme, ô nature, est dans ta solitude;
Tout fantôme d'amour devant toi disparaît;

Dans tes bois, où je vais exempt de lassitude,
L'absence des humains fait ton plus doux attrait.

ADMÈTE.

Je respire en ces prés l'oubli des soins moroses;
Mon cœur plus libre y flotte avec l'odeur des roses,
Et, n'y songeant à rien qu'à jouir des beaux jours,
Comme une abeille aux fleurs, vole tout aux amours.

ERWYNN.

Oui, mon ame en ces lieux brise toutes les chaînes
Dont l'homme et les destins avaient su me lier;
Oui, l'oubli se respire avec l'ombre des chênes
Au bord des lacs déserts.... J'y viens pour oublier.

ADMÈTE.

Ah! le désert est doux pour être deux ensemble.
J'y chéris, ô Myrto, tout ce qui te ressemble;
La nature m'y plaît, mais d'un charme emprunté
Aux graces de ce front dont j'aime la beauté.

ERWYNN.

Quels yeux ont des regards profonds comme ces ondes
Sur qui le noir sapin s'incline échevelé?
Quel front si pur de vierge a, sous ses tresses blondes,
De ces neigeux sommets l'éclat immaculé?

ADMÈTE.

Au bord du lac un jour, sous l'aulne et sous le frêne,
Belle et sans voile ainsi qu'une jeune syrène,
J'ai vu Myrto, tordant l'or de ses longs cheveux;
Des perles en tombaient et ridaient les flots bleus.
La blancheur de son corps par les rameaux couverte
Rend l'eau plus sombre autour et la feuille plus verte,
Et sur ses pieds de rose arrive en surnageant
Parmi l'or d'un fin sable une écume d'argent.
Moi, je bénis tout bas l'invitante naïade,
Et Pan qui me cacha sous cette ombreuse arcade,
Et les ardeurs de l'air, et la fraîcheur de l'eau,
Les saules sur le bain étendus en berceau;
Tous les dieux de l'été, ces conseillers propices,
Des larcins de l'amour joyeux d'être complices,

Et par qui, sans combats, des voiles trop discrets
La beauté se désarme à l'abri des forêts.

ERWYNN.

Un jour, des passions brisant la coupe amère,
Las des bonheurs humains avec ennui goûtés,
Des promesses du cœur étouffant la chimère,
J'ai fui cet air épais qu'on respire aux cités.

Et quand les bois sacrés m'ouvrirent leurs arcades,
Quand sous les noirs sapins j'eus gravi les hauts lieux,
Sur les glaciers, au bruit des vents et des cascades,
L'invisible apparut et dessilla mes yeux.

Dès-lors, à ce soleil sans nuage et sans tache,
Mon ame voit des champs plus touffus et plus verts;
Sous les flots et les fleurs sentant ce qui se cache,
Pour son hôte inconnu j'aime cet univers.

ADMÈTE.

L'homme n'est jamais seul dans les lieux solitaires;
J'y sais mille témoins des amoureux mystères.
Chaque arbre et chaque flot a son hôte divin.
J'ai surpris dans les bois la nymphe et le sylvain.
Sous l'écorce j'ai vu le faune en embuscade
De ses longs bras tortus enlacer la dryade.
Les tritons argentés, les nymphes aux yeux verts,
Souriant au pêcheur, s'ébattent sur les mers.
J'ai vu mes gais chevreaux et mes brebis paisibles
Souvent bondir au son de pipeaux invisibles;
Puis un satyre, au loin, apparaissait dansant.
J'ai vu parfois glisser sur l'herbe, au jour naissant,
La napée y semant le safran et la rose.
Pareils à nous, ces dieux nous donnent toute chose;
Nous leur devons la flûte avec l'art des chansons,
Et surtout de l'amour les fécondes leçons,

ERWYNN.

L'ineffable habitant qu'enveloppe le monde
Sous mille aspects divers est le même en tous lieux;
Il chante avec la feuille et voit à travers l'onde;
Partout présent, cet hôte échappe à tous les yeux.

Les bois, les vents, les flots sont pleins d'esprits sonores;
De vivantes odeurs voltigent sur les prés.
L'ame luit à travers les yeux des météores :
Je sens, je vois, j'entends ces messagers sacrés.

A ces pouvoirs de l'air sitôt que je me livre,
Sans rien faire pourtant que respirer et voir,
Je sens mes bras plus forts, mon cœur prêt à revivre,
Comme un arbre arrosé des pleurs secrets du soir.

De quelques noms divers que la langue les nomme,
Ces esprits d'une autre ame émanent chaque jour;
Venus de l'invisible et se montrant à l'homme,
Tous me parlent aussi d'un mystère d'amour.

Tous semblent me pousser sur une même route
D'où le vulgaire impur s'est lui-même banni,
Sur ces échelons d'or renversés par le doute
Qui vont du globe à Dieu, du cœur à l'infini.

ADMÈTE.

Par des liens plus doux la campagne m'attache;
J'aime en toi ce qu'on voit et non ce qui se cache,
O nature, et ces dons prêts pour chaque désir
Que dispense ta main et que je puis saisir.
J'aime ce que la fleur parfumée et vermeille
Dit aux yeux, et le chant des oiseaux à l'oreille;
J'aime, pour tous les fruits dont tu les as chargés,
Ces coteaux généreux et gaîment vendangés.

ERWYNN.

La terre a d'autres fruits que les fruits que tu cueilles,
Plus doux que les raisins dont tu bois la liqueur;
Un breuvage émané des rayons et des feuilles,
Sans passer par ma lèvre, enivre aussi mon cœur.

L'oiseau n'a pas de chants, dans sa voix printanière,
Divins comme les bruits du silence écouté;
Les clartés que je vois en fermant la paupière
De l'aube orientale effacent la clarté.

ADMÈTE.

Surtout j'aime, ô campagne, en tes vertes retraites,
L'asile et l'ornement qu'à nos amours tu prêtes.
De mille fleurs en vain le vallon est semé;
Nulle terre n'est belle où l'on n'a pas aimé.
Mais l'amour s'est sevré de voluptés sans nombre,
S'il n'a connu jamais les bois, la mousse et l'ombre.
Oui, malgré les baisers, les pleurs, les noms touchans,
Nul ne sent bien l'amour s'il ne le goûte aux champs.

ERWYNN.

Tu sers l'amour aux champs, et les champs m'en délivrent.
Si je chéris ces bois et ce désert lointain,
C'est que les voluptés dont les forêts m'enivrent
M'ouvrent contre l'amour un refuge certain.

Oui, j'ai subi l'amour, j'ai vécu de ses flammes;
Oui, je sais qu'au désert il a mille ornemens,
Qu'il agrandit parfois les ailes de nos ames;
J'ai connu son délire et ses ravissemens.

Mais quel tumulte, hélas! la passion déchaîne!
N'es-tu donc rien, amour, qu'un orage éternel?
Amour, on te dirait toujours mêlé de haine;
Tu t'aigris parmi nous comme un levain mortel.

Oui, le fiel est au fond de ta coupe épuisée,
Même quand deux grands cœurs se la versent entre eux.
Tu n'es que la douleur, un instant déguisée,
Qui reprend tôt ou tard ses droits sur les heureux.

Mais toi, culte paisible, amour de la nature,
Tu n'as pas de soupçons, pas de haine à souffler;
L'ame, en te respirant, se console et s'épure;
Tes pleurs sur notre front tombent sans le brûler.

D'un lien éternel, quoique tu nous enchaînes,
Jamais l'injuste ennui n'en alourdit le poids,
Amour doux à porter comme l'ombre des chênes
Dans ces chères prisons que je demande aux bois!

ADMÈTE.

Charme invitant des bois, douce odeur, douce brise,
Va près d'elle, ô printemps! souffle et me favorise.
Amenez-moi Myrto, sentiers qu'elle connaît,
Champs où, comme les fleurs, l'amour germe et renaît!
Par votre charme il faut qu'en mes bras elle vienne,
Brûlante d'une ardeur vive comme la mienne.
O vents, semez près d'elle, en allant y gémir,
Ces parfums qu'on ne peut respirer sans frémir;
Qu'au plus secret du bois elle coure, éperdue,
M'implorant et craignant parfois d'être entendue,
Et qu'au premier abord, sentant ma main brûler,
Pâle, elle me sourie et ne puisse parler!

ERWYNN.

Désert, nature, asile où l'être se transforme,
Dans tes chastes séjours reçois mon cœur lassé,
Éloigne de mon ame, afin qu'elle s'endorme,
Et les bruits de la vie et l'écho du passé.

La plus sainte vertu que possède ton onde,
Ce que je vais chercher dans ton sein, c'est l'oubli,
Ce doux sommeil par qui s'éveille un autre monde,
Lorsqu'en ta longue paix on reste enseveli.

Parlez donc, ô désert! ô voix de l'invisible!
Bois où tout autre amour a pour moi son tombeau!
Chantez de l'infini le cantique paisible,
O nature, et bercez en moi l'homme nouveau!

L'AVEUGLE.

Sur un mode inconnu ta chanson se déploie,
O pasteur, et pourtant je l'écoute avec joie;
Avant d'être fermés au splendide univers,
Mes yeux ne l'ont pas vu tel que le font tes vers;
Mais mon ame aperçoit des régions plus belles
Surgir à la clarté de ces hymnes nouvelles.
Je vois qu'un dieu, manquant au ciel ionien,
Enrichit d'un accord ton luth aérien.

A mon cœur de vieillard cette nature est douce;
Je connais cet ennui qui vers elle te pousse.
Il semble que ton luth au son triste et charmant,
Je l'entendis en moi murmurer vaguement.
Sois salué vainqueur! C'est à toi que j'accorde,
— Puisque toi seul tu peux l'enrichir d'une corde, —
Ma lyre d'Ionie, antique et saint trésor,
Qu'Athènes cisela dans l'ivoire et dans l'or!
Jeune homme, elle est aussi d'origine céleste;
Moi, je meurs! oh! prends-la : le don sacré lui reste
D'imprimer aux accords d'harmonieux contours;
De tes vagues chansons plie à ses lois le cours,
Et qu'un doigt plus soigneux, sur ta toile agrandie,
Brode en vives couleurs la chaste mélodie.
Toi, prends la coupe, Admète, et le don plus joyeux
Qui verse une autre ivresse et vient aussi des dieux;
Partage-lui tes fleurs ainsi que tes caresses;
Son bois gardera mieux les roses que tu tresses
Que le front de Myrto, prête, hélas! dès demain,
A s'orner d'un bouquet reçu d'une autre main.
Dans cette coupe alors, près de quelqu'autre belle,
Va boire un vin plus vieux à ton amour nouvelle.
J'aime aussi ta chanson; j'entendais autrefois
Les flûtes des bergers la dire autour des bois :
C'est d'un tel souvenir que coule cette larme;
Mais, — d'un dieu je subis sans doute ici le charme, —
Pour un autre est le prix, puisqu'autres sont les temps.
Je te l'aurais donné, si j'avais eu vingt ans!

VICTOR DE LAPRADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

29 février 1852.

Au milieu des transformations qui s'accomplissent dans la législation politique de la France, il en est une, — celle qui concerne la presse, — qui doit avoir pour nous naturellement un intérêt particulier. Ce n'est point un intérêt vulgaire. Par quel signe se caractérisent le plus essentiellement les régimes politiques modernes, si ce n'est par la place qu'ils font dans la société à la tribune et à la presse, ou, en d'autres termes, sous une double forme, à la puissance de la parole humaine et de la discussion? Ce que la tribune est appelée à devenir aujourd'hui, la constitution l'a dit; elle a tracé sa limite à la discussion législative, et la plus grande transformation qu'elle pût lui imposer à coup sûr, c'était de l'enfermer dans l'enceinte même où elle se produit, non à huis-clos il est vrai, mais sans retentissement au dehors. Ce que la presse doit être sous l'empire des institutions nouvelles, le décret du 17 février vient de le révéler. A vrai dire, il n'est guère possible d'innover beaucoup en matière semblable. Depuis les premiers règlemens de la révolution française jusqu'à la loi du 16 juillet 1850, n'avons-nous pas à notre usage la plus étrange variété de dispositions législatives, administratives, sans compter les autres moyens? Le sens des événemens politiques détermine la nature des régimes sous lesquels la presse a successivement à vivre. Quels sont les points les plus essentiels de la législation nouvelle au milieu de l'ensemble de ses dispositions? Le premier consiste à transférer aux tribunaux ordinaires le jugement de tous les délits de la presse; le second, — de beaucoup le plus grave, celui qui caractérise véritablement la loi, — c'est le droit d'autorisation préalable que conserve le gouvernement à l'égard de toute publication périodique, et la faculté de suppression administrative. Il n'est point difficile de lire dans cette législation l'intention bien arrêtée de ramener la presse au sentiment rigoureux de sa responsabilité. Quant à nous, ce n'est point la sévérité des lois en elle-même qui nous pèse. L'illimité n'est ni dans notre foi ni dans notre goût. Il n'y a d'illimité que la sottise humaine, qui, aussitôt lâchée, imagine de

si belles choses pour nous valoir ensuite de plus étroites contraintes. Si quelque chose peut nous surprendre, ce n'est donc point qu'une loi sur la presse pose des restrictions et des limites : c'est là justement ce que nous demanderions volontiers aux lois dans leur sévérité même, — de poser des limites et des règles, de préciser les cas de responsabilité. Toute autre sévérité, dans ce qu'elle aurait d'inconnu, ne risquerait-elle point d'être périlleuse aussi bien pour ceux qui auraient à l'exercer que pour ceux qui auraient à en subir les incertitudes? C'est à la pratique d'atténuer ce côté périlleux de la législation nouvelle, en se pliant d'elle-même aux latitudes nécessaires de toute manifestation légitime de la pensée.

Aussi bien, à travers la multitude de reviremens politiques de notre temps, quelle étrange fortune que celle de la presse! Voici quelque vingt années qu'une révolution s'accomplissait en France en grande partie pour elle et par elle. Le vent soufflait dans ses voiles, la popularité l'environnait; c'était l'instrument souverain de la civilisation, le quatrième pouvoir, le plus redouté peut-être et parfois le plus envié. Une révolution soudaine éclate, à laquelle elle n'est point sans avoir contribué, et il se trouve que cette explosion nouvelle est pour la presse le commencement d'épreuves inattendues. Chaque événement lui apporte une entrave de plus. La presse expie ses excès sans doute; est-elle cependant la seule coupable? Que d'hommes fort libéraux il y a quinze ans, qui eussent signé des comptes-rendus, et qui ne demandent pas mieux que de se venger sur elle de leur libéralisme passé! Que d'honnêtes gens qui souscrivaient béatement aux journaux fouriéristes, et pour qui la presse est un vivant reproche de leur naïve sottise! Et ceux dont elle a fait la réputation et qui n'ont plus besoin d'elle! Et les cliens oisifs des romans humanitaires, qui ne peuvent lui pardonner leur effroi des personnages qu'ils ont aidé à mettre au monde! Et ceux qui, par amour du repos, ont peur de penser! La popularité dont jouissait la presse autrefois, on ne saurait en disconvenir, n'est égalée que par son impopularité depuis quelques années, tant chacun se hâte de se décharger sur elle de ses propres corruptions et d'y voir l'unique source de tout mal. Il faudrait pourtant s'arrêter à un point plus vrai : c'est que la presse en elle-même n'est ni essentiellement bonne ni essentiellement mauvaise; elle est en réalité ce que les hommes la font, — écrivains ou public, — ce que la société la fait. Elle participe du caractère général du temps et du pays, et au fond elle ne mérite d'être placée ni si haut ni si bas que nous la plaçons tour à tour dans nos entraînemens ou nos déceptions. La vérité est que, ramenée à son essence et à son but, elle est un instrument naturel, nécessaire de recherche et d'information, qu'il est sans doute dans le droit des pouvoirs publics de contenir, mais qui a sa force aujourd'hui dans les usages, dans les mœurs et dans ce besoin universel d'une culture ordinaire qui semble le trait dominant de notre temps. C'est dans ces conditions qu'il faut envisager la presse, et c'est dans ces conditions qu'elle peut être l'auxiliaire efficace des investigations et des solutions que les gouvernemens eux-mêmes poursuivent dans les divers ordres d'intérêts publics.

Parmi ces solutions à étudier et à poursuivre, et qui touchent aussi peu que possible aux polémiques politiques ordinaires, il en est assurément d'une importance sérieuse. L'une d'elles vient d'être abordée par le gouvernement; ce n'est

rien moins que la transformation du régime pénitentiaire. On sait à quel point cette grave question a préoccupé les esprits les plus réfléchis, et combien d'études ont été faites pendant long-temps pour arriver à un résultat qui réunît tout à la fois des conditions de travail, de moralisation pour les condamnés, sans rien enlever à l'efficacité de la justice humaine. C'est à vrai dire le fruit de ces études approfondies qui vient d'être traduit en un décret, lequel a pour but de créer à Cayenne une colonie pénitentiaire, formée avec les hôtes de Rochefort et de Brest. Déjà même les condamnés de Rochefort paraissent avoir été extraits de leur bagne et embarqués. Nous ne savons si la nouvelle colonie est matériellement en mesure de recevoir si promptement cette dangereuse bande. Nous ignorons, d'un autre côté, si le travail sera assez puissant pour faire luire quelque éclair moral dans ces ames dégradées. C'est l'expérience que nous allons tenter après l'Angleterre. Toujours est-il qu'il reste un double intérêt dans la réalisation de cette pensée : c'est la suppression de cette lèpre des bagnes, où les natures déjà perverties atteignent à des prodiges d'ignominie, et où les natures à demi flétries par le crime achèvent de se pervertir; en outre, c'est une tentative de colonisation sur le territoire infructueux d'une de nos possessions américaines. — Nous pourrions ajouter à cette mesure quelques autres actes d'un genre différent, tels que diverses concessions de chemins de fer. La compagnie du Nord est autorisée à ouvrir quatre lignes nouvelles, s'embranchant par divers points au réseau qui couvre déjà ces départemens, et dirigées, — l'une de La Fère à Reims, l'autre de Saint-Quentin vers la frontière belge par Maubeuge, une troisième sur le port de Saint-Valery, la quatrième enfin du Cateau à Somain, destinée à relier les ports de la Manche avec le nord-est de la France. Il serait aussi question, assure-t-on, de concessions prochaines de lignes de fer dans le midi, notamment entre Toulouse et Bordeaux, ce qui, joint aux œuvres déjà commencées, ne laisse point que de faire un total considérable. Dans ce grand nombre de travaux, si utiles d'ailleurs à l'industrie et au commerce, et qui viennent solliciter l'activité matérielle du pays, n'est-il pas seulement à souhaiter qu'on ne s'écarte point d'une double pensée : celle de l'achèvement de nos grandes voies de communication, et aussi la prévoyance des difficultés financières qui peuvent naître de cette multitude d'entreprises simultanément poursuivies? On sait de quel poids pèsent souvent ces difficultés dans les situations politiques.

Si la France a subi de profonds changemens dans son régime intérieur, il y a des contre-coups qui peuvent paraître inévitables dans son action extérieure, dans ses rapports internationaux. Des événemens comme ceux qui ont signalé ces derniers temps ne se produisent pas sans avoir leur retentissement et leurs conséquences au dehors. Il y a long-temps qu'on a dit que, quand la France se remuait, le monde était en mouvement. Que ce soit pour suivre l'impulsion ou pour y résister, peu importe : il y a toujours une multitude de questions qui se déplacent et changent soudainement d'aspect. Le contre-coup de ces mouvemens se fait surtout sentir naturellement dans des pays qui, comme la Belgique, tiennent à la France par des liens indissolubles, par mille intérêts politiques, industriels, commerciaux. Nous ne nous dissimulons en rien ce qu'il y a de grave, de difficile, de délicat dans la situation politique de la Belgique vis-à-vis de la France. C'est pour nous un motif de plus de croire à l'efficacité

de la sagesse, de la prudence, du tact, de l'habileté de conduite, comme aussi à l'utilité de ne point obscurcir de surexcitations factices, de subites paniques, de rumeurs de toute sorte, les rapports naturels et justes des deux pays. Il y a une page honorable dans l'histoire contemporaine du peuple belge : c'est son rôle simple et droit de neutralité et de préservation au lendemain de février 1848; s'il a pu traverser ainsi cette désastreuse année, nous nous permettrons seulement d'ajouter que la masse de l'opinion publique de France, par ses réprobations de ridicules échauffourées comme celle de Risquons-Tout, ne laisse point de lui avoir été un efficace auxiliaire dans son œuvre de défense personnelle. Ce qui est un danger, c'est que le souvenir de cet honorable instant de leur vie politique ne monte à la tête de nos voisins. D'une action simplement neutre et distincte de celle de la France, dans un moment de confusion révolutionnaire, à l'idée d'une indépendance complète, absolue, de toute légitime influence française, on croit qu'il n'y a qu'un pas. De cette indépendance à la recherche affectée d'alliances fort différentes et d'autant plus onéreuses qu'elles seraient poursuivies sous l'empire d'un sentiment un peu trop de circonstance, il y a moins loin encore. Tout ceci pour nous dire : Nous pouvons vivre auprès de vous, sans vous et au besoin contre vous. On peut aller loin dans cette voie, sans y songer. Nous ne pensons pas en effet nous éloigner beaucoup de la vérité en disant qu'il règne en ce moment en Belgique un certain échauffement d'idées à l'endroit de la France. Qu'il fût facile, sans sortir du pays même, de trouver d'autres tendances infiniment moins défavorables à l'influence française, cela n'est point douteux. Il n'est pas moins vrai pourtant qu'il paraît être assez de mise en certaines régions d'ériger en sentiment national une certaine répulsion toujours facile à exciter contre la France, de marquer son indépendance par des jugemens peu sympathiques pour notre pays même et de se guinder assez dans la jouissance de ce régime libéral et modéré que 1848 nous a ravi dans un jour d'orage. Peut-être serait-il plus sage pour un pays comme la Belgique de jouir tranquillement de ses institutions, d'en goûter les douceurs et les fruits le moins bruyamment possible, et de laisser une nation comme la France à ses souvenirs, au sentiment de sa situation et au soin de traverser des difficultés qui ne sont point, à tout prendre, les premières d'où elle se soit tirée à son honneur. Il ne faudrait pas surtout intervertir les rôles, car enfin, quelles que soient nos vicissitudes, si la Belgique se sent libre et en possession d'une nationalité dont nous souhaitons, quant à nous, le maintien et le développement, la France y est apparemment pour quelque chose; et si elle a une langue pour écrire ce qu'elle ressent, à qui la doit-elle? La Belgique, jusqu'ici, en a assez usé à son avantage, il nous semble, pour le savoir.

Ces jours derniers encore, il paraissait à Bruxelles un petit livre assez curieux vraiment où, sous la simple apparence d'un récit de voyage, revivent quelques-uns de ces sentimens d'antipathie contre la France dont nous parlons : c'est *Londres au point de vue belge*. Ces pages ne manquent point de verve, d'esprit et d'originalité. Si ce n'était qu'une spirituelle mauvaise humeur contre les importations journalières de tout ce qui se fait ou se dit en France, si ce n'était que le légitime orgueil d'une nationalité cherchant à se faire jour, ou un mouvement naturel de fierté en voyant au palais de cristal le nom de *Belgium* à côté d'*Austria* et d'*America*, selon le langage de l'auteur, il n'y aurait

rien à dire. Si ce récit avait simplement pour but de nous montrer le peuple anglais comme un grand peuple, qui s'en étonnerait? Mais c'est bien autre chose, en vérité. C'est l'indication de toute une politique nouvelle, sous la forme d'un plaidoyer en règle contre la France, en faveur de l'Angleterre, au *point de vue belge*. Que peut faire la Belgique de ses accointances avec la France, ce foyer d'anarchie et de despotisme, cette comète errante dans le ciel politique de l'Europe, ce pays de la centralisation et du feuilleton, des passeports et des gendarmes, des parades militaires et des citadelles gardées par de triples rangs de sentinelles? Il y en a ainsi fort long sur notre pauvre pays et dans notre propre langue. Quant à l'Angleterre, c'est bien différent; c'est le sol libre par excellence, c'est la terre où la presse dit toujours vrai, où M. Kossuth peut aller exercer ses prodiges, où on peut aller et venir sans passeport, où c'est à peine si on peut trouver un soldat dans Londres en cherchant bien, et où Wolwich n'est gardé que par un mur de jardin. Nous réservons, bien entendu, les grands côtés de cet éminent pays. Conclusion : la Belgique doit se faire la petite Angleterre du continent, et doit se hâter de se placer sous la généreuse tutelle anglaise; elle doit se modeler sur sa puissante protectrice, lui emprunter ses idées, ses mœurs, sa politique, sa langue même, et jusqu'à cette magnanimité qui fait de son sol libre un inviolable asile. C'est probablement pour rentrer dans ce rôle qu'on vient en ce moment d'exclure de l'armée belge un certain nombre d'officiers polonais, qui y servaient honorablement depuis vingt ans, à cette fin unique de ne point désobliger sa majesté l'empereur de Russie, très haut et très sincère protecteur des institutions libres, comme on sait, — à moins que d'autre part on n'ait pensé qu'abondance de bien et de protection ne nuit pas. On pourrait comprendre à la rigueur que l'auteur de *Londres au point de vue belge* nous parlât encore de la bataille de Waterloo, gagnée par l'armée anglaise de compagnie avec les Belges : c'est de tradition, quoiqu'un peu usé. On peut concevoir qu'il célèbre le désintéressement du protectorat anglais; cela dénote une ténacité de conviction peu commune après les procédés éclatans et sommaires de protection exercés par lord Palmerston envers la Grèce. Il ne faudrait point cependant outrepasser la mesure. Après tout, si la nationalité belge rencontre dans son développement des difficultés naturelles qu'elle ne peut vaincre qu'avec beaucoup de modération et d'habileté; si la Belgique, en un mot, n'est qu'un composé d'un morceau de France et d'un morceau des Pays-Bas, qu'y pouvons-nous? Et quand l'auteur parviendrait, comme il le propose, à inoculer à bon nombre de ses compatriotes, en guise d'antidote contre la France, la langue et les mœurs anglaises, en quoi cela aplanirait-il ces difficultés? On serait Anglais, Français et Flamand en Belgique, voilà tout. Où serait le signe plus caractéristique de cette nationalité que nous désirons, pour notre part, voir s'affermir dans des conditions plus en rapport avec la nature des choses, c'est-à-dire moins puérilement hostiles pour notre pays? Que si le publiciste bruxellois tient absolument à nous convaincre que la France a été ce qu'il appelle une *mauvaise connaissance* pour la Belgique, on ne saurait guère objecter qu'une chose : c'est qu'en effet sans cette mauvaise connaissance une sérieuse difficulté, la mère de toutes, eût été épargnée à la Belgique, — celle de vivre, — comme aussi très probablement, sans cette mauvaise connaissance, l'auteur de *Londres au point de vue belge* n'aurait

point aujourd'hui l'avantage de proposer à son pays l'heureuse et très nationale destinée d'un second Portugal.

Nous n'avons point l'intention, on le comprend, d'envelopper la masse du peuple belge et moins encore son gouvernement dans la solidarité de telles antipathies contre la France. Nous savons plus de sagesse à la Belgique et surtout à son roi, qui en a donné d'éclatans exemples dans sa longue carrière. Ce sont seulement des tendances et des symptômes que nous notons dans une situation où le mieux serait de ne se point écarter du côté vrai et pratique des choses. Les situations difficiles ne se dénouent point avec des chimères pas plus qu'avec les conseils précipités de trop faciles et trop vives alarmes; elles se dénouent avec du sang-froid, de la prudence, et par une juste appréciation des intérêts d'un pays. Il y a un axiome qui ne nous a pas toujours paru d'une parfaite exactitude : *Si vis pacem, para bellum.* Peut-être serait-il plus simplement vrai de dire que, quand on veut la paix, c'est la paix qu'on doit préparer, de même qu'il ne faudrait point affecter de placer la France dans un camp, la Belgique dans l'autre. Le meilleur moyen souvent d'éveiller l'idée d'entreprises qui n'auraient point eu de chances raisonnables, c'est de trop paraître avoir à se défendre, de se trop hâter de s'appuyer à plus fort que soi. Par cette voie sans doute, quand on est en pays neutre, les grands conflits peuvent naître. Les luttes sanglantes s'engagent au détriment de toutes les œuvres de la civilisation; mais, après tout, qui court le plus de risques? Et la Belgique ne sait-elle pas comment finissent par s'apaiser parfois entre grands états les querelles engagées sur les petits champs de bataille?

Le gouvernement belge, nous n'en doutons pas, a assez de prévoyance pour peser toutes les considérations qui se rattachent à sa situation politique. S'il lui fallait un exemple, il en est un qui s'offre presque naturellement : c'est celui d'un petit pays qui touche une autre de nos frontières, et qui avait bien, lui aussi, à conjurer quelques-unes des difficultés contemporaines, — le Piémont. On ne saurait trop reconnaître le calme et le bon esprit de ce pays, le dernier venu parmi les états constitutionnels. Le mérite du cabinet de Turin, c'est d'avoir saisi la conduite à tenir dans les circonstances critiques où il se trouvait placé, et cette conduite, il a prétendu justement l'imposer à tous, à la presse en première ligne. La question de la presse, en effet, vient d'y être vidée par une majorité considérable dans le sens des propositions ministérielles. Les modifications dont la commission parlementaire avait pris l'initiative ont été écartées, et le projet du gouvernement est seul resté debout. Comme on le sait, ce projet transfère aux tribunaux ordinaires le jugement des délits d'injure commis par la presse contre les chefs des gouvernemens étrangers. La discussion d'une question de ce genre devait avoir nécessairement pour effet de mettre en présence les divers partis, les diverses opinions et les principaux représentans de ces opinions, depuis le président du conseil, M. d'Azeglio, jusqu'à M. Brofferio, depuis M. le comte Balbo jusqu'à M. Ratazzi, depuis M. Boncompagni jusqu'à M. Tecchio. Ce qu'il faut remarquer dans cette discussion, c'est un sentiment universel de modération, un besoin unanimement senti de rechercher le moins possible l'éclat inutile, l'éclat qui n'est qu'un danger pour le pays sans rien ajouter à sa grandeur, et moins encore à sa sécurité. M. d'Azeglio, qui, quoique malade, avait voulu figurer dans le débat et faire sentir l'au-

torité de sa parole comme de sa situation, le disait spirituellement : « Supposez que nous traversions un désert, et qu'un lion soit là endormi près de nous; notre guide, familier des lieux, nous dit de rester calmes et silencieux; si quelqu'un de nous prétend avoir le droit de faire du bruit, je crois que nous serons tous d'accord pour lui fermer la bouche et lui dire : Si vous voulez être dévoré, nous ne voulons pas l'être, nous. — Autre cas : supposez que, malgré la prudence et toutes les précautions possibles, le lion se réveille et s'élance sur nous; alors, si nous sommes des hommes, il faut combattre. » On ne saurait envelopper de plus d'esprit un conseil de sagesse qui sait faire la juste et naturelle part du patriotisme. Le discours de M. d'Azeglio a exercé un effet décisif sur la discussion et sur le vote. Le projet ministériel a fini par obtenir même les suffrages de cette fraction plus avancée du parlement dont M. Ratazzi est l'un des orateurs, ce qui est dû sans doute au vœu exprimé d'un autre côté par MM. Menabrea et Balbo de voir le gouvernement aller plus loin dans ses mesures sur la presse. L'orage parlementaire, qui n'a point éclaté dans la discussion de la loi de la presse, a failli se produire à la suite, au sujet de quelques mots prononcés sur la bataille de Novare, dont le souvenir douloureux pèse sur l'opposition piémontaise. Une enquête a été demandée sur les faits qui ont caractérisé cette triste époque. Mais dans quel but une enquête! Quel autre résultat en peut-on retirer que de remettre aux prises des passions et des susceptibilités dangereuses? C'est ce qui a décidé sans doute l'auteur même de la proposition, M. de Revel, à la retirer. Ces divers incidens, comme on le voit, laissent dans une sécurité complète en ce moment le cabinet de Turin. Une modification, il est vrai, dans sa composition, paraît être sur le point de s'accomplir. Le ministre de la justice, M. Deforesta, se retirerait, et serait remplacé par le ministre de l'intérieur, M. Galvagno, auquel succéderait d'un autre côté l'intendant de Turin, M. de Pernati. Rien de politique cependant ne semble déterminer ces changemens, et rien ne fait présager surtout qu'ils doivent être suivis prochainement de modifications plus graves.

En Angleterre, le cabinet de lord John Russell a succombé de la manière la plus inattendue. Quelques jours avant sa chute, tout le monde s'inquiétait de sa mort prochaine; le jour et l'heure étaient fixés; d'après un arrangement conclu à l'amiable entre le comte de Derby et lord John Russell, le ministère whig devait succomber dans la séance où seraient discutées les affaires des colonies. Il devait succomber loyalement, se laisser tuer généreusement, et il était convenu qu'il se tiendrait pour bien mort cette fois, qu'il n'userait pas de ces stratagèmes qui lui étaient si familiers, et dont il avait tant usé et abusé dans la précédente session. Enfin ce cabinet, qui était habitué à la résurrection, avait annoncé lui-même le jour de son décès définitif. Lord Palmerston ne s'y est pas fié, à ce qu'il paraît, et lui qui connaît le tempérament vivace de l'administration dont il avait fait partie, a tenu à honneur d'être lui-même son exécuteur.

On ne peut nier la supériorité de la tactique employée à cette occasion par l'ancien ministre des affaires étrangères; il s'est bien gardé de faire de son renvoi une cause d'opposition. Il s'est effacé personnellement, et il a fait succomber ses anciens collègues sous une question qui intéressait, non plus les personnes gouvernantes, mais l'esprit national lui-même et les intérêts les plus

chers de la patrie. Avait-il assez humilié son orgueil? s'était-il fait assez soumis dans cette séance qu'il aurait pu rendre fameuse, s'il eût voulu défendre sa politique comme il l'avait défendue l'année précédente, alors qu'il prononçait son célèbre *civis Romanus sum?* Mais non, lord Palmerston avait refoulé en lui tous ses ressentimens, son langage avait été plein de résignation, sa tenue pleine de réserve; il ne se séparait point de son parti, et ne passait ni aux radicaux, ni aux tories. Dans les séances suivantes, non-seulement il avait gardé la même attitude, mais il s'était montré plein de bonne volonté pour le ministère, il l'appuyait de ses votes et de sa parole. Il avait soutenu à la première lecture le bill de lord John Russell sur la milice contre ses anciens amis les radicaux, contre M. Cobden et M. Hume; il avait, au sujet de la motion présentée par lord Naas, relativement à l'affaire du publiciste irlandais Birch Somerville, couvert de sa protection le gouverneur de l'Irlande, lord Clarendon. C'est en défendant son parti, et non en l'attaquant, que lord Palmerston l'a fait succomber. Qu'est-il venu dire dans cette célèbre séance où le cabinet a péri? Il a dit qu'il appuyait les mesures proposées par le gouvernement, qu'il voterait pour elles, mais qu'elles ne lui semblaient pas assez larges; en un mot, que les mesures étaient excellentes, mais que, dans son opinion, elles n'étaient pas assez franches; que le ministère se défiait d'une partie de la nation, l'Irlande, et qu'il avait peur du patriotisme de l'autre partie, l'Angleterre. Voilà le résumé et, mieux que le résumé, le sens et la portée profonde du discours de lord Palmerston. Il a montré ses anciens collègues en défiance du sentiment national, tremblans devant ses exigences patriotiques; et lorsqu'à la fin de son discours il s'écriait : « Si vous vous méfiez des citoyens anglais, et si vous ne comptez pas sur eux pour défendre le territoire, alors appelez la Russie, faites venir l'Autriche, » il y avait dans ces paroles comme un secret reproche de mystères diplomatiques inconnus au public, comme une justification de sa conduite passée et presque une accusation de trahison portée contre les ministres qui l'avaient expulsé du conseil. Le coup était mortel, quoiqu'indirect, et le ministère n'y a pas survécu. C'est en vain que le ministère est venu exposer toutes les bonnes raisons qu'il avait à donner, c'est en vain que M. Fox Maule a remarqué que, si on étendait le bill à un trop grand nombre de personnes, on armerait des gens qui sont l'écume de l'Angleterre; c'est en vain que lord John Russell a observé que le caractère local du bill n'était pas une injure pour l'Irlande, puisque le bill n'était pas applicable à l'Écosse, dont il était impossible de suspecter le patriotisme : une majorité de onze voix s'est prononcée pour l'adoption de l'amendement de lord Palmerston, qui effaçait du bill le mot *local*, et qui en étendait l'application à l'Irlande comme à l'Angleterre. Alors lord John Russell est monté à la tribune pour déclarer qu'il laisserait à tout autre honorable membre du parlement qui voudrait s'en charger le soin de présenter le bill; mais là encore il a rencontré lord Palmerston, qui est venu lui reprocher sa retraite comme un acte de désertion. « Quoi! lui a-t-il dit avec la plus amère ironie, lord John Russell voit un prétexte de se retirer des affaires dans l'adoption de mesures que la chambre juge utiles à la sécurité de la nation! Est-ce bien là le rôle d'un premier ministre? » Et lord Palmerston a parlé encore et longuement; il s'est donné le plaisir d'humilier son ennemi déjà vaincu. Cependant autour de lui les ambi-

tions éveillées et inquiètes n'avaient pas le temps, comme lui, de savourer longuement leur vengeance; on craignait que la déclaration de lord John Russell ne fût encore une de ces feintes retraites auxquelles il avait habitué le parlement. La froide main de sir Benjamin Hall est venue tâter le pouls de ce ministère à l'agonie pour savoir s'il était bien réellement mort : « Au moins, a-t-il dit à lord John Russell, nous avons la promesse solennelle que nous ne vous reverrons plus! »

Telle a été l'oraison funèbre prononcée à la chambre des communes sur l'administration qui a dirigé l'Angleterre durant les six dernières années. Les humiliations ne lui ont certes pas été épargnées; les reproches, les échecs, lui ont été prodigués. Cependant le cabinet de lord John Russell avait cet avantage, de ne s'attirer que des railleries et des querelles; tous les partis s'en moquaient, aucun au fond ne le haïssait. Puissent les cabinets qui vont fonctionner ne pas s'attirer des haines en place d'inoffensives railleries, et puissent les commotions politiques ne pas remplacer avec lord Stanley les simples crises ministérielles qui ont caractérisé l'administration de lord John Russell!

L'attitude prise par lord Palmerston et le rôle qu'il se prépare se manifestent parfaitement dans cette séance, et ne sont pas moins importans que la chute du cabinet. Ainsi, c'est en traînant ses anciens collègues devant la nation, en les forçant à faire pour ainsi dire amende honorable devant elle, qu'il les a renversés. C'est aussi en face de la nation qu'il s'est placé lui-même; sans déserter son parti, il efface en lui le caractère du whig officiel pour se poser plus que jamais comme le représentant de l'Angleterre et le type le plus accompli du patriote anglais. Une popularité de plus en plus grande l'entoure et fait de lui le personnage le plus important de l'Angleterre contemporaine; il n'y a aucun inconvénient à le déclarer. Maintenant lord Palmerston est identifié dans l'esprit national anglais avec l'idée même des dangers de la patrie; il est le ministre désigné d'avance pour les jours de détresse ou de péril, et il a été très bien observé, selon nous, tout récemment, que dans le cas où une guerre éclaterait, l'Angleterre n'aurait pas d'autre premier ministre que lord Palmerston.

Le cabinet tory est maintenant complétement formé, et lord Derby a déjà exposé devant la chambre des lords le programme politique de son ministère. On s'est beaucoup moqué, dans les derniers temps, du cabinet de lord John Russell, de son népotisme, de son incapacité; nous ne savons si l'Angleterre se trouvera plus satisfaite de la composition du cabinet de lord Stanley. « C'est un cabinet composé d'hommes inconnus, d'enfans et d'aventuriers, » s'écriait durement l'organe des peelites, le *Morning Chronicle*, irrité sans doute que le comte de Derby n'eût point mêlé quelques parvenus conservateurs à sa *bande d'aventuriers*, pour parler le langage qui se parle de l'autre côté du détroit. Les amis de Robert Peel brillent en effet dans ce cabinet par leur absence; ainsi les vieilles inimitiés règnent toujours; la réconciliation n'était qu'apparente entre les deux fractions du parti tory. Il manque au cabinet de lord Derby cet élément qui lui aurait donné plus de modération, et eût été une garantie contre l'esprit entreprenant de ses membres les plus distingués. Lord Derby en effet s'est entouré de collègues avec lesquels il pourra tout oser dans le sens de son parti, mais avec lesquels il ne pourra rien empêcher, ni rien se faire pardonner des autres partis. A cela près, nous reconnaissons volontiers les qua-

lités qui distinguent ce ministère; il est composé d'hommes distingués, bien que relativement obscurs, et l'élément aristocratique n'y est pas trop prédominant pour un ministère de pure opinion aristocratique.

Lord Derby, avons-nous dit, a exposé son programme à la chambre des lords. Il a donné l'assurance qu'il continuerait, comme ses prédécesseurs, la politique extérieure la plus favorable au maintien de la paix, et qu'il s'engageait à surveiller plus activement les réfugiés politiques et à faire ainsi droit aux réclamations des puissances continentales. C'est là pour ainsi dire la *partie européenne* de son programme. Nous avons besoin de cette assurance à ce moment plus que jamais. Le maintien de la paix, la solution pacifique des difficultés politiques qui se sont élevées depuis 1848, voilà quels doivent être dans tout état faible ou puissant le vœu de tous les amis sincères de la liberté, le souhait et la tâche ambitionnés de tous, et c'est pourquoi nous applaudissons aux paroles de paix qui partent de la tribune anglaise, comme aux paroles pleines de prévoyance et de sagesse qui nous sont récemment venues du Piémont. Quant à la partie du programme qui regarde la politique intérieure, elle porte, comme on devait s'y attendre, sur la question du libre échange et de la protection. Le comte de Derby y annonce formellement que l'intention du ministère est de frapper d'un droit fixe tous les objets d'importation; mais, avant de prendre une telle mesure, il reconnaît la nécessité de consulter le pays et de se soumettre à son jugement. Si, comme le prétendent les tories, l'Angleterre est lasse du libre échange, elle aura, dans les élections prochaines, l'occasion de se prononcer contre les réformes de Robert Peel et de frapper à mort l'école de Manchester. Jusque-là, nous suspendrons notre jugement en nous bornant à faire remarquer que la résurrection de la fameuse ligue s'est opérée le lendemain du jour où le ministère a été formé.

Depuis le rétablissement officiel et légal de l'ancienne diète germanique, les questions de prépondérance ont pris en Allemagne un caractère entièrement pacifique, sans cesser pourtant d'agiter sourdement les esprits. L'antagonisme traditionnel de la Prusse et de l'Autriche est inhérent à la constitution fédérale, et s'il ne se présente plus aujourd'hui sous l'aspect d'une grande hostilité politique, on le reconnaît encore dans le débat soulevé par le système commercial que l'Autriche essaie d'opposer au *Zollverein* prussien. L'union prussienne expire avec l'année 1853. Dans l'état de division où les tentatives infructueuses de réorganisation fédérale ont jeté l'Allemagne, en présence de l'animosité et des défiances créées par la politique prussienne, il n'est point impossible que le renouvellement du *Zollverein* rencontre quelques difficultés. Dans tous les cas, l'Autriche a pensé que le moment était propice pour proposer à la confédération austro-allemande un plan d'union douanière dont les perspectives sont incontestablement grandioses. On saisit facilement la pensée politique cachée sous ces propositions : c'est la même pensée qui a inspiré au prince Schwarzenberg son projet d'incorporation des provinces non allemandes de l'Autriche dans l'Allemagne. Plus cette intention se révèle d'elle-même, plus le cabinet de Vienne s'étudie à la voiler dans le congrès douanier dont il a pris l'initiative. Là, au milieu des représentans des petits états qui l'ont si bien servi dans sa querelle avec la Prusse en 1850, il professe qu'il ne veut point la dissolution du *Zollverein* prussien, qu'il ne désire présentement que la conclu-

sion d'un traité destiné à relier le marché autrichien au marché allemand, et qu'il ne demandera la fusion définitive que le jour où tous les états germaniques auront pu en apprécier l'utilité et l'importance à la faveur de ce premier rapprochement.

Quant au congrès qui siége à Vienne depuis le commencement de janvier, ainsi que le prince Schwarzenberg l'a déclaré en l'ouvrant au nom de l'empereur, sa mission est uniquement de faire des propositions, d'échanger des idées, d'écarter les divergences d'opinion, de préparer un projet de traité qui puisse ensuite être soumis à l'approbation des membres du corps fédéral. Envisagée du seul point de vue des intérêts commerciaux, l'union austro-allemande offrirait assurément aux états germaniques des avantages du plus haut prix, puisqu'elle leur ouvrirait des débouchés certains sur l'Italie et sur l'Orient par l'Adriatique et par le Danube. Que si l'on calcule les conséquences politiques de cette union, elle présente au contraire des inconvéniens manifestes : en reliant plus étroitement l'Allemagne à ce vaste empire d'Autriche, plus puissant à lui seul que le reste de la confédération, l'union austro-allemande placerait les petits gouvernemens dans la dépendance du cabinet de Vienne, et la Prusse n'échapperait elle-même à cette suprématie qu'en s'isolant. Aussi les difficultés qui gênent la marche du congrès de Vienne sont-elles moins commerciales que politiques. Quelque souci que l'Autriche se donne pour convaincre les membres de la confédération que derrière son but ostensible il n'y a point de but caché, elle ne dissipe point toutes les inquiétudes.

Il est donc encore aujourd'hui difficile de déterminer quels seront les résultats positifs du congrès de Vienne. En attendant que le moment soit venu de les apprécier, la Prusse prépare de son côté un congrès à Berlin pour le renouvellement du *Zollverein*. Les préoccupations commerciales n'absorbent point d'ailleurs toute l'activité de l'Allemagne. Des questions politiques du plus haut intérêt s'agitent au sein des chambres prussiennes; le principe même des nouvelles institutions du pays se trouve en lutte ouverte avec celui des institutions qu'elles ont remplacées. L'organisation de la première chambre et l'administration provinciale, tel est le terrain sur lequel les partisans de l'état moderne et ceux de l'état féodal sont aujourd'hui directement aux prises. On sait que la première chambre, telle qu'elle est en ce moment formée, est un produit électif de la crise révolutionnaire. La constitution du 31 janvier 1850 promet une pairie qui doit reposer sur le triple fondement de l'hérédité, de l'élection et de la nomination directe par le roi. Les chambres qui ont élaboré cette charte, ayant accepté à regret le principe de l'hérédité, ont stipulé, pour prix de cette concession faite aux vœux du roi, que la nouvelle pairie ne serait installée qu'en août 1852. Il s'agit aujourd'hui d'en fixer définitivement les bases. Cette question n'est point sans quelque rapport avec celle que suscite l'administration provinciale. En 1850, une loi a été votée par les chambres, approuvée par le roi, proclamée, appliquée même dans un certain nombre de communes. Cette loi, sans établir une centralisation rigoureuse, détruisait les priviléges des anciens états provinciaux; elle portait un dernier coup à la position exceptionnelle de la haute noblesse terrienne. Or, en 1851, le gouvernement a pris sur lui de déclarer que l'application de cette loi serait indéfiniment ajournée : il a fait plus, il a convoqué les états provinciaux tels qu'ils existaient en 1848;

enfin il prétend reprendre, pour principe d'une réorganisation définitive des provinces, le système des ordres et des castes, qui est le fondement des anciens états. Il n'en coûterait pas plus d'appliquer ce système à tout l'édifice social, et de revenir pas à pas à la célèbre constitution gothique de 1847. Tel est le vœu hautement exprimé de tout un parti qui gêne quelquefois le pouvoir sans pourtant lui déplaire. M. de Gerlach et M. Stahl, qui sont les écrivains et les orateurs de ce parti, n'ont rien négligé dans les récens débats parlementaires pour pousser en ce sens les esprits. Ils n'ont épargné aucun des argumens à l'usage de l'école historique pour démontrer que les institutions actuelles de la Prusse sont une inspiration révolutionnaire, et que ce pays qui a pris si promptement et si sagement l'habitude des libertés modernes est perdu sans retour, s'il ne se hâte de se replacer sous l'empire des traditions féodales. « Quand tous les *avocats du diable* plaideraient cette cause, leur a répliqué le respectable M. de Brünneck, ils ne réussiraient point à me convaincre. » M. de Camphausen a parlé de son côté avec une logique nette et précise en faveur de l'état moderne, de l'unité des droits, de la centralisation administrative, de la bourgeoisie, qui est, suivant lui, la base la plus forte et la plus sûre, non-seulement pour la société, mais pour la royauté et la dynastie. L'ancien envoyé de Prusse aux États-Unis, M. de Rœnne, a soutenu avec élévation la même doctrine. « L'opinion contraire, a-t-il ajouté, pourra obtenir la majorité; mais avec nous sera l'autorité, l'autorité du droit, de la raison et de la vérité. »

C'est ainsi que la lutte s'est engagée entre les deux grands partis qui se partagent aujourd'hui l'opinion en Prusse. Le gouvernement s'est étudié dans cette discussion à encourager les représentans de l'école historique. A en croire le ministre de l'intérieur, M. de Westphalen, l'histoire de la France depuis deux générations proteste contre la vitalité du système constitutionnel. « En l'absence d'états provinciaux indépendans, il n'y a de possible que la révolution et le socialisme, à la suite de quoi surgit le régime du sabre. » Le président du conseil, M. de Manteuffel, ne s'est point montré plus rassurant que son collègue. Esprit positif et précis, il ne doit pas avoir une confiance aussi entière que M. de Westphalen dans les théories des savans orateurs de l'extrême droite. En revanche, il n'a peut-être point la même horreur pour le régime du sabre. Aussi M. de Manteuffel s'est-il plu à signifier au parlement qu'il n'est point au pouvoir en vertu d'une décision ou d'un vote de la majorité, mais en vertu d'un ordre du roi, et qu'il est disposé à y rester aussi long-temps que le roi le commandera. L'on conçoit, par cette attitude du ministère prussien, combien la tâche du parti parlementaire est laborieuse et délicate. Le principe des ordres, qui tend ainsi à rentrer par toutes les issues dans les institutions du pays, est la négation implicite de la constitution de 1850.

La profonde émotion suscitée par l'attentat dont Isabelle II a failli être victime est mal apaisée encore à Madrid et dans le reste de l'Espagne, bien que la reine soit entièrement rétablie, et ait même pu déjà sortir. Cette émotion, nous le disions l'autre jour, a été ressentie en Europe, et ce n'est point un des moindres symptômes de notre temps que cette solidarité dans certains sentimens, qui se manifeste parfois, sous le coup de semblables tentatives, comme elle s'est manifestée récemment ici même, à Paris, dans une solennité religieuse d'actions de graces due à une heureuse inspiration du ministre d'Espagne.

Oui, dans ce Paris sceptique et révolutionnaire, tout au moins républicain de par la loi, au milieu des pompes de l'église, on a pu chanter : Dieu sauve la reine! Et il y avait là des membres du gouvernement actuel, des membres de tous les gouvernemens antérieurs, des notabilités de toute sorte, des écrivains de toutes les opinions, ce qui est apparemment quelque chose pour témoigner des vraies dispositions de la société française. A Madrid même, il est resté de cet événement nous ne savons quelle vague et mystérieuse impression, née peut-être surtout du bizarre caractère qui s'est révélé dans le meurtrier autant que des circonstances exceptionnelles qui ont accompagné sa mort. Entre tous les régicides, Merino est certainement un être à part, un phénomène moral des plus monstrueux et des plus curieux. Il y avait en lui un mélange de flegme et d'audace, d'indifférence et de cynisme, de triviale bonhomie et d'insolence, et, au milieu de tout cela, comme un fanatisme froid et contenu, comme la pensée secrète d'un rôle, se trahissant quelquefois en paroles ambitieuses, quand il souhaitait un échafaud assez élevé pour pouvoir être vu du monde, ou bien lorsqu'échangeant son costume pour la robe des condamnés, il disait de celle-ci : « Elle est bien laide; c'est égal, je ne la changerais pas contre le manteau des césars. » Ce singulier personnage était quelque peu frotté de pédantisme; il savait son Horace et s'en vantait; il admirait Tacite, il goûtait la Bible *au point de vue littéraire*. Le pire serait aujourd'hui de faire du nom de cet homme le thème de polémiques irritantes, et de troubler de considérations de parti le sentiment monarchique, si prompt à se redresser en Espagne en présence d'un tel attentat. La reine Isabelle nous semble mieux inspirée en faisant tourner les manifestations de ce sentiment au profit de pieuses institutions, et en prenant l'initiative d'une souscription destinée à fonder quatre hôpitaux, sauf à parfaire elle-même cette souscription, si elle ne suffisait pas. La reine Isabelle, au reste, a pu accomplir son pèlerinage d'Atocha. Son rétablissement a été accueilli par d'universelles acclamations et par une pluie de vers des plus éminens esprits vraiment, du duc de Rivas, de MM. Martinez de la Rosa, Breton de los Herreros, Hartzenbusch, Vega. L'Espagne n'est point encore à la hauteur démocratique où, dans ces tragiques coups de main, on ne porte intérêt qu'aux régicides.

CH. DE MAZADE.

REVUE LITTÉRAIRE. — LES THÉATRES.

On l'a remarqué, le théâtre tend de plus en plus à se partager entre deux courans contraires : d'un côté, les plus austères enseignemens, les plus orthodoxes vertus, prêchées par de jeunes puritains de comédie et de drame, dont nous ne nous permettrons assurément pas de suspecter la compétence; de l'autre, cet éternel royaume de Bohême, qui commence à empiéter un peu sur les régions voisines, et dont les aventureux habitans ne reconnaissent d'autre muse que la fantaisie. Qu'on y prenne garde! ceux-là même qui semblent le plus résolus à se maintenir en dehors de ces fantasques horizons y touchent encore par quelque endroit. On en retrouve le reflet et la trace, sinon dans le sujet même et l'inspiration primitive de leur œuvre, au moins dans la manière dont ils l'ont écrite, dans la précipitation fâcheuse qui les a empêchés de mener à bien leur entreprise, dans certaines dissonances qui viennent tout à coup gâter l'effet et l'ensemble. Oui, ce qui nous frappe sur-

tout chez les écrivains qui ont suivi et qui aspirent à remplacer la brillante génération littéraire d'il y a vingt-cinq ans, c'est qu'ils sont à la fois sérieux d'intention, et de fait irréfléchis et juvéniles; c'est qu'ils affichent l'ambition louable de ramener l'art dans des voies plus sages, et qu'ils apportent à cette tâche une étourderie qui la rend stérile. Ils semblent toujours prêts à donner une leçon à leurs prédécesseurs, qui n'ont, hélas! que trop mérité d'en recevoir, et en définitive il se trouve que la leçon avorte, ou qu'elle se retourne contre eux-mêmes: ils exécutent en enfans ce qu'ils avaient conçu en pédagogues.

A quoi attribuer le mécompte que vient de subir M. Émile Augier et le succès douteux de ce drame de *Diane*, entouré prématurément de louanges hyperboliques? A l'irréflexion. M. Augier a rencontré un sujet heureux; il a ébauché un caractère intéressant, il a même entrevu çà et là et indiqué certaines intentions à l'aide desquelles son sujet et son personnage auraient pu prendre corps et s'emparer vivement du spectateur. Par malheur, il ne s'est pas donné le temps de mûrir et de combiner les élémens divers dont il avait à se servir; il a négligé ou dédaigné une fois encore ce travail d'assimilation dont l'absence s'est trop souvent fait sentir dans la composition et le style de ses ouvrages dramatiques.

Faut-il commencer, comme on l'a fait, par reprocher à l'auteur de *Diane* le choix d'une époque et d'une donnée qui devaient nécessairement le mettre en présence de M. Hugo? faut-il rappeler à tous le souvenir de *Marion Delorme?* Nous ne le croyons pas. Sans vouloir réveiller ici des querelles d'école, discuter le mérite du drame de 1831, et recommencer contre M. Hugo une guerre qui manquerait aujourd'hui de générosité et d'à-propos, il suffit de constater dans *Marion* trois points principaux, qui sont, à proprement parler, toute la pièce : la courtisane réhabilitée, le roi avili, le cardinal de Richelieu peint du côté odieux et sanguinaire. Ces trois points une fois écartés par M. Augier, il est incontestable qu'en nous présentant dans le même cadre une jeune fille chaste et pure, un Louis XIII relevé et ennobli par une idée d'abnégation et de sacrifice, un Richelieu homme de génie et voué au salut de la France, le nouveau poète avait le droit de se croire à l'abri de tout reproche de plagiat et de pastiche. Qu'importaient dès-lors les conversations entre raffinés, le duel, les édits du cardinal, la cachette dans les murs, toute cette portion extérieure, presque matérielle, du drame, qu'on retrouverait au besoin chez le machiniste ou le costumier? Nous conviendrons très volontiers que, dans ces détails accessoires, la supériorité de M. Hugo est immense, que ses scènes de couleur locale ont mille fois plus de mouvement et d'ampleur; là n'est pas la question : si M. Augier eût réussi à dégager bien nettement sa pensée, il n'en fallait pas davantage; la victoire était gagnée, le poète était absous. Ce qu'il faut donc blâmer en lui, ce n'est pas d'avoir imité M. Hugo, c'est de n'avoir pas su faire assez bien ressortir ce qui l'eût distingué de lui.

Diane, l'héroïne de M. Augier, est une jeune fille d'une trempe peu commune; elle est née, elle a grandi au milieu de ces troubles qui signalèrent les commencemens du grand siècle, et qui renfermaient déjà les pressentimens de sa grandeur, comme ces orages qui fécondent la terre en la déchirant, Diane est calviniste; elle a eu sa part des persécutions et des misères de son temps, et cependant l'image sacrée de la patrie domine pour elle les rancunes de secte et de parti : qu'une main habile guérisse les plaies de la France, et elle bé-

nira cette main, dût-elle y apercevoir la trace lointaine du sang de ses coreligionnaires. Elle a lu Plutarque, et elle devine Corneille. La réminiscence cornélienne est évidente dans ce personnage. On sent que M. Augier s'est ressouvenu des tragi-comédies héroïques de l'auteur de *Don Sanche;* il a en même temps songé aux pièces de cape et d'épée du vieux théâtre, et ces préoccupations différentes expliquent les hésitations, les incohérences, le manque absolu d'homogénéité qui se révèle dans toute sa pièce.

Le père de Diane lui a légué en mourant une mission austère et sainte : il l'a chargée de veiller sur son jeune frère, qui n'a plus au monde d'autre appui que sa tendresse. Elle s'est consacrée tout entière à cette tâche, et elle y a puisé une force nouvelle. Virile par l'intelligence et le courage, mais restée femme par le cœur, Diane, dans ce rôle de sœur-mère, ne sera peut-être pas toujours invulnérable. Peut-être ressentira-t-elle les tressaillemens et les souffrances d'une autre passion que l'amour fraternel. Ce que l'on peut prévoir du moins, c'est qu'entre son amour et son devoir elle n'hésitera jamais; c'est que, prête à tous les sacrifices, fidèle à cet idéal de patriotisme et d'honneur qu'elle s'est formé, elle fera constamment passer son frère avant elle-même, son pays avant son frère. Nous le répétons, ce caractère a de la grandeur; il y a loin de là à *cette femme de corps belle et de cœur difforme* de M. Hugo. Il semble qu'on va sortir enfin des Marion et des Tisbé, des Lesbie et des Laïs, pour rentrer dans des régions honnêtes et pures, pour retrouver cette saine atmosphère où respirent à l'aise les Pauline et les Chimène. Imaginez maintenant cette noble et simple figure placée dans un cadre digne d'elle, au milieu de personnages vrais ou possibles, en face de situations logiquement amenées qui nous fassent assister aux luttes de sa conscience et de son cœur : il y aurait eu assurément dans ce seul spectacle de quoi satisfaire toutes les exigences et affronter tous les parallèles. Si tel n'a pas été l'effet général de *Diane*, c'est que les faiblesses, nous allions dire les puérilités de l'exécution, ont fait disparaître ce qu'il y avait de vraiment louable dans l'idée première.

Et, d'abord, comment l'auteur n'a-t-il pas compris qu'en sacrifiant à ce point tous les autres rôles, il nuisait non-seulement à l'ensemble de son œuvre, mais à ce personnage même qu'il voulait mettre en relief? Est-ce ainsi qu'ont procédé les maîtres? Croit-il qu'Hamlet aurait toute sa valeur sans Ophélia? Malcolm et Macduff ne font-ils pas valoir Macbeth? Néron ne ressort-il pas mieux entre Agrippine et Burrhus? On pardonne à un compositeur d'écrire un opéra pour une voix exceptionnelle, telle que celle de la Malibran ou de l'Alboni : la musique, quoi qu'on en puisse dire, a surtout pour objet de charmer l'oreille, et une cavatine, un air de bravoure, quelques traits éblouissans, peuvent suffire au plaisir d'une soirée. Dans le drame au contraire, toute solution de continuité déconcerte ou mécontente, et, lorsqu'arrivent les situations ou les paroles destinées à émouvoir, elles nous trouvent rebelles à l'émotion, parce que nous avons, dans l'intervalle, perdu de vue tout ce qui les amène ou les explique. Cet inconvénient a été visible pendant toute la représentation de *Diane*. Dès que Mlle Rachel n'était plus en scène, une indifférence si profonde s'emparait des spectateurs, que, quand elle reparaissait, ils n'étaient plus au courant; ils ne se rendaient pas suffisamment compte des sentimens qui l'agitaient, et une partie de ses effets était amoindrie ou perdue. L'amour de Paul et de Marguerite, celui de Diane et de M. de Pienne, pourraient jeter sur le drame

cet intérêt d'ensemble qui fait plus patiemment attendre les passages saillans; mais, pour nous y intéresser, il faudrait que l'auteur nous y fît croire. Or M. Augier a une manière de traiter la passion qui simplifie singulièrement la tâche du poète : au lieu de nous peindre ses développemens, ses gradations et ses phases, et de trouver dans cette étude une des plus précieuses ressources de son art, il nous l'impose *à priori*. Paul et Marguerite se rencontrent, Diane et de Pienne se regardent, il n'en faut pas davantage : nous devons les tenir pour amoureux, avant même de savoir comment et pourquoi ils peuvent s'aimer.

Presque tous les détails de l'ouvrage prouvent que l'auteur a cru qu'il suffisait d'écrire à chaque acte ce qu'on pourrait appeler un *ut de poitrine* pour Mlle Rachel. Dès les premiers vers, que de traces de précipitation et d'étourderie! Voilà une jeune fille qu'on nous donne pour une pieuse calviniste; et elle travaille le jour de Noël, et elle nous parle du *crucifix* de son père! Pourquoi faire de Diane une protestante? Est-ce pour se conformer à cette opinion, quelque peu superficielle, qui attribue aux femmes de la religion réformée des mœurs plus austères et des qualités plus viriles? Il faut au moins reconnaître que la religion de Diane la prépare bien mal à devenir plus tard admiratrice passionnée du cardinal de Richelieu. Si nous insistons sur ces remarques, minutieuses en apparence, c'est pour montrer combien peu M. Augier s'est préoccupé de mettre dans son œuvre cette logique, cette harmonie sans laquelle la pièce la mieux versifiée touche de près au mélodrame.

La petite conspiration qui ouvre le second acte a l'inconvénient de n'éveiller aucune inquiétude ni pour les conspirateurs, ni pour leur ennemi. Ces trois ou quatre jeunes gens conspirant à grands cris dans un salon bien ouvert, devant une femme et un poltron qui va marier sa fille à un partisan du cardinal, ont l'air de jouer au complot pour se distraire, entre une partie de bassette et une visite à Marion. Il est vrai qu'ils ont à faire à un Richelieu si peu clairvoyant, à un Laffemas si peu terrible, que leur imprudence ne saurait avoir des suites bien graves! Tout cela ressemble à un manteau d'enfant taillé dans un large pan de velours, à une amplification de collége découpée dans un volume du cardinal de Retz. Le rôle de la duchesse de Rohan peut donner lieu à des observations plus sévères. Puisque M. Augier était en train de réhabiliter les rois, les grands ministres et les honnêtes femmes, il eût bien dû ne pas nous présenter une duchesse digne des plus ignobles tréteaux du boulevard. Nous savons bien que cette duchesse de Rohan a été quelque peu galante : aussi ne blâmerons-nous pas l'auteur de lui avoir donné un amant; mais nous lui reprocherons d'avoir constamment oublié qu'une Rohan, fille d'un Sully, ne doit pas, même dans ses faiblesses, se conduire comme une héroïne de bal public. Ceci tient à une autre face du talent de M. Augier, à un manque de distinction naturelle ou acquise, défaut qui, se combinant avec ses prédilections pour le vieux sel gaulois, a fini par introduire dans sa manière une veine de grossièreté. On se souvient du *luxe d'un garçon* et du *machin au fromage* dans *Gabrielle*. La duchesse de Rohan a des plaisanteries du même genre. Elle se moque d'un imitateur de Scévola, étendant sa main *sur son potage*. Elle dit de M. de Pienne : *C'est mon amant!* de Diane : *C'est sa maîtresse!* et cela devant dix personnes. Ajoutons que, pour ne pas être en reste, de Pienne, le rôle chevaleresque de la pièce, traite cette duchesse comme une servante, et qu'au dénouement il demande à Diane sa main en présence de cette femme qui l'aime, qu'il a aimée et qui s'appelle Rohan :

chose monstrueuse, également outrageante pour la femme que l'on préfère et pour celle que l'on sacrifie! Ajoutons aussi que Diane, pour se mettre au niveau de toutes ces étrangetés, oublie que la duchesse l'a dénoncée et insultée au troisième acte, et lui livre, au cinquième, le testament de M. de Pienne. Un charmant esprit, un homme à jamais regrettable, M. Alexis de Saint-Priest, nous disait un jour, à propos de nos auteurs modernes : « Le malheur, c'est qu'en les lisant, on est sans cesse forcé de se dire : Cela n'a pas pu se passer ainsi. » Que de fois ces paroles nous sont revenues en mémoire pendant la représentation de *Diane!*

L'acte sur lequel reposaient les plus bruyantes espérances des amis de M. Augier, l'acte historique ou politique, ne résiste pas davantage à un examen sérieux. Diane arrive chez le roi pour le supplier d'accorder un sursis à son frère. Passons condamnation sur ce cabinet de Louis XIII ouvert à tous venans, et où l'on ne rencontre ni un garde, ni un page. Amnistions ce monologue de Diane, qui ne doit être occupée que du salut de son frère, et qui s'amuse à déclamer une espèce d'hymne à la royauté et à la patrie. Le roi entre, il est avec Richelieu; Diane se cache, et elle écoute leur entretien. Pour qu'on pût admettre le brusque changement qui va s'accomplir en elle et l'amener à dénoncer au cardinal le complot tramé contre lui, il faudrait au moins que les services rendus par Richelieu lui fussent révélés en action, et non pas par des phrases. Il ne suffit pas que le cardinal dise vingt fois à Louis XIII qu'il a sauvé le pays, qu'il lui est nécessaire, qu'il le conjure de le laisser terminer son œuvre : les spectateurs les plus accommodans exigeraient en cet endroit qu'il se passât devant Diane un événement, un fait assez concluant pour lui prouver que Richelieu dit vrai, et que les destinées de la France sont attachées à sa vie. M. de Vigny, dans la belle scène de *Cinq-Mars*, s'est bien gardé de tomber dans cette faute : Louis XIII est décidé à secouer le joug, à congédier le cardinal; que fait celui-ci? Il se tait; il place le roi devant sa table de travail, en face d'un monceau de papiers, d'un chaos d'affaires commencées qu'il faut finir, de questions pendantes qu'il faut résoudre, de négociations entamées qu'il faut conclure. Au bout d'un instant, le roi, découragé, sent qu'il ne peut suffire à la tâche, et d'une voix défaillante il rappelle son ministre. Voilà comment une péripétie devient vraisemblable et dramatique. Chez M. Augier, tout se passe en discours : Richelieu parle, Diane est obligée de le croire sur parole, et la voilà oubliant sa haine, oubliant son frère, dénonçant un complot où trempe l'homme qu'elle aime, transformée, en un mot, de conspiratrice en enthousiaste, elle qui, dans la scène précédente, n'avait pas trouvé une objection contre l'assassinat de Richelieu, elle qui faisait frémir toute la salle en demandant *à quelle heure* il devait être poignardé! Deux ou trois tirades font ce miracle. L'auteur nous dit que Diane est passionnée pour la France; il se trompe : elle n'est passionnée que pour les alexandrins.

De ce drame trop vanté d'avance, que reste-t-il donc? De bonnes intentions et quelques beaux vers. En conscience, ce n'est pas assez, et M. Augier ne peut ni s'étonner, ni se plaindre que les admirateurs de M. Hugo aient profité de tout ce qu'il y avait d'amoindri et de décousu dans *Diane*, pour y trouver le sujet d'une apothéose rétrospective en l'honneur de *Marion Delorme*. Au reste, ce n'est point la seule bonne fortune qu'ait eue *Marion* dans ces der-

niers temps. Elle a reparu en prose, *sermone pedestri*, dans une pièce dont on fait bruit depuis quelques semaines. Qu'est-ce que cette *Dame aux Camélias* si fêtée et si applaudie? C'est encore et toujours la vieille légende de la courtisane amoureuse, paraphrasant le trop célèbre vers de l'amante de Didier. Sans doute il n'est pas impossible qu'une fille perdue ressente un amour sincère, et qu'il y ait là un intéressant sujet d'étude : faut-il pourtant prendre au sérieux tout ce qui s'est écrit à ce propos, et reconnaîtrons-nous, avec les admirateurs de cette *dame*, qu'interdire ce type à la poésie, ce serait déchirer les plus belles pages de l'art antique et de l'art contemporain? Il nous semble qu'il y aurait là-dessus quelques distinctions à faire. Dans l'antiquité, on le sait, les courtisanes étaient seules mêlées à la vie active et mondaine; seules elles représentaient le côté extérieur et brillant de l'existence, le goût des arts, la culture des lettres, les talens aimables, la causerie au grand soleil avec les philosophes, les guerriers et les poètes. L'épouse, la femme honnête et respectée, vivait dans le silence et dans l'ombre, protégée et annulée par les dieux lares et le foyer domestique. Quoi de surprenant dès-lors que, dans les œuvres où se reflètent l'art et la poésie des anciens, la courtisane joue le premier rôle, elle qui jouissait seule du libre emploi de son temps, de sa beauté et de son esprit? On a donc tort de citer l'exemple des littératures antiques chaque fois que cette paradoxale figure reparaît sur notre scène. On ferait mieux de rappeler que le théâtre est le reflet des mœurs, et qu'il s'est accompli dans notre société, depuis quelques années, un changement qui explique ce singulier partage de notre littérature dramatique entre la mère de famille et la courtisane, entre les félicités bourgeoises du foyer et les joies aventureuses de la Bohême. Le monde tel qu'on l'entendait autrefois n'existe plus : les femmes, qui y tenaient une si grande place, et dont le culte s'est appelé tour à tour enthousiasme chevaleresque et galanterie française, ont vu décroître leur empire. La société, qu'elles remuaient de leurs passions ou animaient de leurs graces, s'est peu à peu dérobée à cette souveraineté charmante, qui ne représentait précisément ni la vertu, ni le vice, mais se tenait dans ces régions moyennes où s'acclimate de préférence la faiblesse humaine. Ainsi a disparu graduellement toute cette portion de la vie sociale où se nouaient autrefois la comédie et le drame, où se jouaient les variations innombrables de la vanité et de l'amour, où florissaient les Célimène et les Araminte. Qu'est-il resté? D'une part, la famille, dont les droits se sont raffermis, dont les liens se sont resserrés; de l'autre, le monde bizarre où règnent les *dames aux camélias*, les Marguerite Gautier. Encore un pas, et nous revenons à la Grèce et à Rome; ici le *lanam fecit*, là le sourire des Glycères et des Lydies. Doit-on s'en féliciter ou s'en plaindre? Sans doute il y a dans ces tendances profit pour la morale privée : la vie de famille devient plus intime et plus douce; le cœur s'y abrite et s'y repose avec plus de sérénité. Les chastes affections de la maternité et du mariage, au lieu de s'éparpiller et de se compromettre au dehors, se concentrent dans leur paisible domaine, et y gardent toute leur saveur et tout leur parfum. Cependant il est permis de regretter les délicates influences qu'exerçait la société polie : il est permis de se demander si le monde des honnêtes femmes, dépouillé aujourd'hui de tout ce qui faisait son agrément et son charme, n'était pas préférable à ces zones torrides où tout est fièvre et désordre, et s'il

n'y avait pas, dans les modèles qu'il offrait à la littérature et au théâtre, quelque chose de supérieur au monde des Marguerite Gautier, aux pièces qu'elles inspirent et au public qui les applaudit.

Si l'on passe de ces succès équivoques et de ces réhabilitations téméraires à certaines ovations musicales, il semble que l'on entre dans un domaine exceptionnel où la critique perd ses droits. Les premières représentations de l'Opéra-Comique deviennent décidément de vraies fêtes de famille; on n'y aperçoit partout que figures épanouies et regards sourians. Les habitués de l'endroit vous avertissent naïvement qu'ils sont sûrs d'avance d'un grand succès : en effet, le succès a lieu, et tout se passe si bien à point nommé, bravos, rappels, ovations et fleurs, que l'on dirait un programme réglé d'avance, comme pour un anniversaire ou une cérémonie.

Il est bien convenu à l'Opéra-Comique que M. de Saint-Georges est un habile homme, que nul ne l'égale dans l'art difficile d'enchevêtrer le tissu d'un drame lyrique et de préparer des situations musicales. Ne chicanons pas là-dessus, et avouons bien vite, avec les connaisseurs, que *le Carillonneur de Bruges* est de la force de *Raymond* et du *Château de la Barbe-Bleue*. Seulement, ce qui est regrettable, c'est que l'ingénieux auteur de ces poèmes s'égaie si rarement, qu'il s'obstine au pathétique, et qu'il condamne des musiciens d'un talent gracieux et fin, comme MM. Ambroise Thomas et Grisar, à écrire des opéras dont les dimensions et les allures dépasseront bientôt, si l'on n'y prend garde, *Semiramide* et *Guillaume Tell*. Ce *Carillonneur* dure plus de quatre heures. En vérité, quels que soient les mérites du poème, la verve étincelante du dialogue, l'originalité des caractères, on est tenté de dire comme Bélise :

Ah! tout doux, laissez-nous, de grace, respirer.

M. Grisar, nous le croyons, ne pouvait que perdre quelques-unes de ses qualités charmantes en se déployant dans ce cadre gigantesque. Son vrai genre, quoi qu'il fasse, c'est cette gaieté mélodieuse, si délicatement mise en relief dans *Gilles Ravisseur*. Toutefois, il serait injuste de ne pas reconnaître les beautés de sa nouvelle partition. L'ouverture, qui commence d'une façon un peu confuse, se dessine et se dégage dans la seconde partie. Une phrase de violoncelle, d'une expression tendre et mélancolique, arrive à temps pour reposer l'oreille, déjà inquiétée de tous ces cuivres. Le rideau se lève sur une marche d'un effet entraînant, suivi de jolis couplets chantés par Mésangère. La romance de Béatrix a du caractère et de l'ampleur. L'air du carillonneur, quoique nuancé avec beaucoup d'art, est long et froid. Au second acte, le duo des deux femmes : *Dans mes bras, ma sœur!...* est rempli d'élan et de tendresse. Puis vient le morceau le plus applaudi de l'opéra, le boléro de Mésangère. Cela est vif et charmant : les notes aiguës de Mlle Miolan, ses délicates vocalises se détachent à merveille sur le tissu de la mélodie. Là M. Grisar retrouve ses vraies cordes : il a dû s'apercevoir au succès unanime de ce morceau qu'il faisait fausse route, lorsqu'il écrivait des finales comme celui de ce second acte, où il y a certainement autant de musique que dans une partition tout entière de Grétry ou de Dalayrac. Pourquoi ces velléités italiennes? Pourquoi ces réminiscences d'*Otello*, de *la Sonnambula*, de *Lucia?* A quoi bon imiter ou rappeler Rossini et Bellini,

quand on est certain de ne pas mieux faire et qu'on n'est pas même très sûr de faire aussi bien? Le trio de Claës lisant la Bible avec Wilhelm et Béatrix est d'une grace touchante; le motif principal est très heureusement ramené sur chaque verset du livre sacré, et les voix s'en emparent avec des modulations d'un excellent effet. Nous devons aussi des éloges à la grande scène du carillonneur : *Mon Dieu! quel prodige!* à un très joli chœur de ténors qui ouvre le dernier acte, et à l'air de Béatrix : *Mes malheurs semblaient finis.* En tout, ce qui manque à cette musique, ce n'est pas le talent, la distinction et la grace; c'est cette unité de ton qui est le caractère des œuvres vraiment supérieures. On sent que le compositeur a voulu s'élever au sublime, qu'il a rencontré à mi-côte ses inspirations habituelles, et qu'entre ses prétentions et ses préférences, il n'a pas su prendre un parti décisif. Son opéra est bien chanté, surtout par Mlle Miolan, gracieuse virtuose qui ressemble à la muse de l'Opéra-Comique, un peu dépaysée au milieu de tout ce bruit.

L'Opéra-National, dont il sied d'encourager la persévérance et les efforts, a représenté, ces jours-ci, une opérette de M. Ad. Adam; le même soir, il nous donnait le premier essai d'un jeune compositeur, M. de Villeblanche. Ces deux ouvrages ont réussi. M. de Villeblanche a eu le malheur de rencontrer, pour son début, le *libretto* le plus insipide qui se puisse imaginer. *Les Fiançailles des Roses* sont empruntées, nous a dit l'affiche, à une légende hongroise : il faut croire que la légende originale est plus poétique ou plus piquante, sans quoi on aurait bien fait de la laisser en Hongrie. Le musicien a brodé là-dessus quelques morceaux faciles et sans prétention. *La Poupée de Nuremberg*, de M. Adolphe Adam, a le tort de gâter une des idées les plus fantastiques d'Hoffmann; mais la partition révèle une main exercée. Là encore, il faut le dire, c'est l'*ancien* qui l'a emporté sur le *jeune*. Au risque de ressembler au vieillard d'Horace, *laudator temporis acti*, il est impossible de ne pas remarquer cette supériorité constante des hommes dont les débuts remontent à vingt ou trente années, et qui restent encore, en définitive, les maîtres de ce temps-ci. Dans le roman, au théâtre, toute nouvelle tentative ramène immédiatement les regards sur une œuvre déjà vieille, et force est bien de constater que la vieillerie est supérieure à la nouveauté. Il en est de même des compositeurs : presque tous ceux qu'on applaudit touchent au déclin de l'âge, sans compter le plus ancien et le plus jeune de tous, qui, des cimes de *Guillaume Tell*, domine encore tout l'horizon. Y a-t-il donc pour l'art comme pour la politique des phases de lassitude? Y a-t-il des époques où l'imagination se sent tout à coup tarir, comme une nourrice épuisée? Nous nous refusons à le croire, et nous appelons de tous nos vœux les œuvres originales qui nous permettraient d'affirmer le contraire. Viennent ces œuvres désirées : nul ne sera plus ardent que nous à saluer leur venue, à proclamer leur triomphe.

A. DE PONTMARTIN.

V. DE MARS.

HISTOIRE

DES MARIONNETTES.

LES MARIONNETTES EN ALLEMAGNE ET DANS LES CONTRÉES DU NORD.[1]

Il ne nous reste plus qu'une dernière traite à parcourir. Nous allons, sans désemparer, traverser l'Allemagne et le Nord, et achever ainsi le tour d'Europe que nous avons entrepris, non pas, on le sait, pour constater, comme ont fait de plus habiles, quelque grande loi cosmogonique, mais seulement pour éclaircir une simple question d'esthétique, et étudier, sous diverses latitudes, un penchant bizarre et frivole, digne pourtant d'être observé, parce qu'il est universel et qu'il tient sa place parmi les instincts profonds de l'humanité. Le champ de cette dernière exploration est bien vaste; l'Allemagne et les états du Nord renferment, outre deux races distinctes, un grand nombre de centres intellectuels, dont chacun mériterait, à bon droit, une visite à part. Cela est vrai; mais nous tâcherons de résister aux séductions de la route. Nous ferons comme le voyageur qui aperçoit à l'horizon le terme de sa course : nous presserons un peu la marche, et ne grossirons pas imprudemment notre bagage. Vous avez vu quelquefois, sans doute, se répandre au printemps, à travers les bois et les prairies, des essaims de jeunes botanistes. Quand l'herborisation commence, la troupe alerte et curieuse fait main basse sur les moindres plantes; elle

(1) Voyez les nos du 15 juin, 1er août, 15 septembre 1850 et 1er juin 1851.

butine, elle recueille tout ce qui s'offre à elle. Pas un buisson, pas un arbuste, pas un brin d'herbe qui ne l'attire; mais, quand la journée s'avance, quand la boîte de fer-blanc portée en sautoir est presque remplie, on devient plus difficile; on choisit, on rejette; on ne conserve de tant de brillantes dépouilles que des échantillons nouveaux ou des variétés indispensables. Ainsi allons-nous faire : nous n'admettrons dans notre corbeille, déjà suffisamment garnie, que ceux des produits de la flore boréale dont l'absence ferait un vide regrettable dans notre herbier.

I. — GOUT NATUREL DES ALLEMANDS POUR LA SCULPTURE MOBILE.

Les forêts séculaires de la Germanie sont célèbres, et, en raison de la sympathique influence que la nature des lieux exerce sur l'homme, les habitans de cette contrée ont toujours excellé dans l'art de sculpter et de travailler le bois. Non-seulement les artistes proprement dits, mais les simples artisans des bords du Rhin ont réussi constamment à imprimer une perfection magistrale à toutes les œuvres de *boiserie*, en prenant ce mot dans son acception la plus étendue. Parmi les types de la vieille Allemagne que s'est complu à faire revivre la fantaisie des romanciers modernes, un des plus franchement germaniques est la rude et hautaine figure de maître Martin, le riche syndic de l'honorable corporation des tonneliers de Nuremberg, aussi fier dans son atelier, à la tête de ses robustes et joyeux apprentis, qu'un électeur entouré de ses chambellans et de ses conseillers auliques (1). Outre cette habileté à travailler le bois, la race teutonne possède, à un degré non moins éminent, le génie de la mécanique, comme le prouve la construction de tant d'horloges savantes, qui égaient de leurs sonneries, de leurs évolutions astronomiques et de leurs jacquemarts, les façades et les tours de la plupart des cathédrales et des hôtels-de-ville de la Hollande, de la Suisse et des bords du Rhin. Aussi cette double aptitude a-t-elle produit en Allemagne un développement plus précoce et plus complet que nulle autre part de la statuaire automatique, avec ses diverses applications, religieuses ou civiles, sérieuses ou récréatives, depuis les statuettes mobiles de saints et les grands mannequins des fêtes municipales jusqu'aux marionnettes proprement dites. Il y a plus : la passion que les peuples de race germanique et slave ont montrée de tout temps pour cette sorte de jeu dérive si évidemment d'une disposition propre au caractère national, qu'outre les témoignages historiques que j'ai recueillis et que j'exposerai tout à l'heure, j'aurais pu aisément deviner ce goût indigène et le conclure *à priori* de la nature de certaines créations poétiques dont l'extrême popularité au-

(1) Voyez le conte de *Maître Martin* dans *les Frères de Sérapion* d'Hoffmann.

delà du Rhin suppose dans l'écrivain qui les invente, et dans les lecteurs qui s'y complaisent, une surprenante sympathie pour les prestiges de la sculpture mobile. Ouvrons les *Tableaux de nuit* d'Hoffmann par exemple; que voyons-nous dans *l'Homme au sable?* Un jeune étudiant, auditeur assidu des cours de philosophie et de physique, appartenant à une honnête famille d'une ville de province, fiancé à une douce et aimable compagne de son enfance, qui devient tout à coup amoureux fou d'une froide et élégante automate. En France ou en Angleterre, sous la plume de l'auteur de *Zadig*, de *Gulliver* ou d'*Acajou*, une donnée aussi fantasque n'aurait pu que servir de texte à une série d'épigrammes plus ou moins piquantes. En Allemagne au contraire, il est sorti de cette conception bizarre une histoire sérieuse, attachante, presque vraisemblable. Ce n'est pas qu'en y regardant de près, on ne puisse apercevoir un grain d'ironie au fond de la nouvelle allemande; mais cette nuance de léger persiflage disparaît presque entièrement sous la parfaite ingénuité du récit. L'auteur parvient sans peine, par le seul effet d'une analyse scrupuleuse et sagace, à nous faire comprendre et presque partager l'impression vertigineuse que jette dans les sens troublés de Nathanaël chaque tressaillement de cette poupée presque vivante, créature équivoque, produit de combinaisons occultes, mélange de bois et de cire, de poulies cachées, et peut-être..... oui, peut-être aussi de quelques gouttes de vrai sang. Il nous est presque aussi difficile qu'au jeune étudiant de nous détacher de l'inquiète contemplation de cette dangereuse beauté, dont la parole monosyllabique, la marche saccadée, le chant pareil aux sons de l'*harmonica*, l'œil tantôt fixe et comme éteint, tantôt lançant un éclair électrique, la taille cambrée et un peu raide, mais, au signal de l'orchestre, mollement docile au rhythme pressé d'une valse enivrante, entraînent peu à peu le pauvre visionnaire dans l'abîme du vertige, de l'hallucination et de la tombe. Et qu'on ne compare pas l'attraction magnétique qui saisit et fourvoie Nathanaël à l'amour, comparativement naturel et sensé, de Pygmalion pour l'œuvre de son ciseau. Non, Olympia ne tient pas, comme Galatée, au cœur de son amant par les fibres si profondément sensibles de la parenté de l'art. Au contraire, l'œuvre séduisante et presque accomplie du physicien Spallanzani et de l'opticien Coppola fascine précisément Nathanaël par ce qu'elle a de mystérieux, de singulier, d'inexplicable. Ce n'est, je crois, qu'en Allemagne, ce pays des rêves, que pouvait naître l'étrange dessein de mêler d'une manière aussi intime la vie plastique à la vie réelle. Je sais combien il est périlleux pour la critique de chercher à interpréter les conceptions d'une muse étrangère, et surtout celles de la muse allemande. Cependant je ne puis m'empêcher de reconnaître et de signaler dans la préoccupation qui égare et finit par perdre Nathanaël le penchant personnifié des races septentrionales pour la sculpture mécanique, et,

dans la prestigieuse Olympia, la vie presque communiquée à la matière par l'union de l'art et de la science; en un mot, ce qu'on chercherait vainement ailleurs, sous une forme aussi saisissante et aussi poétique, l'idéal de la marionnette.

II. — PREMIÈRES MARIONNETTES ALLEMANDES, DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME JUSQU'A LUTHER.

Parmi les superstitions que la tardive introduction du christianisme n'a pu soudainement extirper du Nord, les mythologues allemands citent le culte de certains génies familiers, lutins espiègles et mystérieux dont toute pauvre ménagère et même tout serviteur de bonne maison recherchaient soigneusement l'assistance et redoutaient les mauvais offices. Un des plus sûrs moyens de rendre ces petits démons doux et serviables était d'entretenir pieusement au logis des figurines peintes ou sculptées à leur image. Ces idoles, que l'influence du christianisme convertit peu à peu en bons ou en mauvais anges, continuèrent d'être taillées dans le bois, et, sous leur nom païen de *Kobolde* (farfadets, marmousets), présidèrent long-temps encore aux petites prospérités comme aux petits accidens du foyer domestique (1). Un poète didactique de l'école de Souabe, Hugo de Trimberg, dans une sorte de poème cyclique, intitulé *der Renner* (le coursier), nous apprend que les jongleurs du XIIIe siècle portaient souvent avec eux de ces figures de follets malicieux. « Ils les tiraient, dit-il, de dessous leur manteau et leur faisaient échanger des railleries, pour faire rire toute l'assemblée avec eux (2). » En effet, ces petits démons étaient naturellement badins et rieurs; on disait, en forme de proverbe : « Rire comme un *Kobold* (3), » et, avec une variante, qui n'est pas pour nous sans intérêt : « rire comme un *Hampelmann,* » c'est-à-dire comme un pantin (4). Un autre mot théotisque servait encore à désigner les anciennes marionnettes de l'Allemagne, mais seulement, je crois, les marionnettes populaires et auxquelles ne se rattachait aucun souvenir superstitieux. Dans plusieurs manuscrits du XIIe siècle, et même dans un du Xe, on rencontre le mot *Tocha* ou *Docha,* employé dans le sens de poupée, *puppa* (5) et même avec celui de *mima, mimula* (6). Un siècle plus tard, les mots *Tokke-Spil* ou *Dokke-Spil,* encore usités dans quelques parties de l'Allemagne pour dire un jeu de marionnettes, se montrent dans les chants

(1) Jac. Grimm, *Deutsche Mythologie,* t. Ier, p. 468.

(2) *Der Renner* (Francfort, 1549), v. 5064.

(3) Voy. *Deutschenfranzos,* p. 274.

(4) Voy. Abraham à Santa Clara, *Reim Dict.,* p. 149.

(5) *Glossar. Latino-Theodiscum;* ap. Eccardi *Commentar. de rebus Galliæ orientalis,* t. II, p. 999, et *Glossæ Florentinæ, ibid.,* p. 989.

(6) Voyez le mot *Tocha* dans les *Glossæ super vitas patrum,* ap. B. Pezii *Thesaur. anecdot. noviss.,* t. I, p. 413. Cf. Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz,* t. V, p. 364.

des *Minnesinger* avec cette signification claire et manifeste. Ulrich von Thürheim, dans son poème sur Guillaume d'Orange, a écrit ce vers remarquable, qui rappelle une jolie pièce de Swift (*the Puppet-Show*), que nous avons traduite (1) :

Der warlde wronde ist tokken spil (2),
« La joie du monde est un jeu de marionnettes. »

Un autre minnesinger, dont Manesse a réuni les fragmens, s'est servi, dans un passage qui se rapporte à l'année 1253, du mot déjà populaire de *Tokken-Spil*, pour stigmatiser l'influence abusive exercée par la papauté sur les électeurs de l'empire :

« Tout se passait bien, dit le poète, dans l'élection de l'empereur, quand les princes la faisaient librement; mais elle n'est plus que l'ouvrage des prêtres italiens, qui vendent la bénédiction et le baptême. La couronne écherra au Stouphen. Conrad réglera à Rome le sort du comte de Hollande. Dans cette négociation, Jérusalem, son héritage, sera le prix du marché (3). Le pape a soif de territoires; l'Italien joue avec les souverains de l'Allemagne, comme un jongleur avec des marionnettes.

Als der Tokken spilt der Welche mit Tutschen Vürsten;

il les impose et les dépose, suivant les dons qu'il attend d'eux; il les pousse dans tous les sens, comme une balle dans un jeu de paume (4). »

Cette raillerie piquante, adressée par un poète du XIIIe siècle à Innocent IV, a été renouvelée, quatre siècles plus tard, dans un facétieux emblème dirigé contre Louis XIV. Entre autres gravures satiriques auxquelles donna lieu la guerre de la succession, il en existe une qui représente une main sortant d'un nuage et tenant une marionnette à chaque doigt. Ces petites figures portent le costume et les attributs des princes de l'empire, alliés dociles du roi de France. On lit au bas cette devise : *In te vivimus, movemur et sumus* (5).

Quant à la nature des pièces que les anciens jongleurs allemands faisaient représenter par leurs marionnettes, nous ne pouvons émettre à cet égard que des conjectures. A en juger par la vignette du manuscrit de Herrade de Lansberg, que nos lecteurs connaissent (6) et qui offre

(1) *Revue des Deux Mondes* (*les Marionnettes en Angleterre*), 1er juin 1851, p. 817.

(2) *Wilhelm der Heilige, von Oranse*, Erster Theil, edente Casparson, p. 16. La seconde partie de ce poème a été composée par Wolfram d'Eschenbach.

(3) Conrad était héritier titulaire de Jérusalem du chef de sa mère.

(4) Voyez Von der Hagen, *Minnesinger*, etc., t. II, p. 351, et la notice sur l'auteur, t. IV, p. 661-664. Cf. *Manessesche Sammlung*, t. II, p. 220.

(5) Cet emblème a été reproduit dans un livre assez curieux, *Abhandlung von der Fingeren...* (*Traité des doigts, de leurs fonctions et de leur signification symbolique*), Leipzig, 1756, in-8°, p. 85. La devise est tirée des *Actes des Apôtres*, XVII, 28.

(6) *Revue des Deux Mondes* (*les Marionnettes au moyen-âge*), n° du 1er août 1850, p. 443 et 444.

la plus ancienne représentation graphique d'un jeu de marionnettes chez les modernes; à voir la cotte de mailles et la pose guerroyante des deux figurines peintes par le rubriqueur, il est permis de penser que, du temps de la docte abbesse (c'est-à-dire au XIIe siècle), les récits mis en action par les *Tokken-Spieler* étaient plus particulièrement empruntés à la vie militaire. Cette supposition très vraisemblable une fois admise, il ne sera pas bien téméraire d'ajouter que les principaux personnages de ces petits drames devaient être les acteurs de la grande épopée nationale, les héros de l'Edda ou des *Niebelungen*. Lorsque, aux XIVe et XVe siècles, l'adoucissement progressif des mœurs introduisit plus de politesse dans les plaisirs, les *Tokken-Spieler* puisèrent de préférence la matière de leurs représentations dans les légendes romanesques et populaires qui ont été si souvent imprimées plus tard sur papier gris, à Francfort, dans les *Volksbücher*, et, chez nous, à Troyes et à Rouen, dans la bibliothèque bleue. Ces récits fabuleux, qui n'ont pas cessé de défrayer jusqu'à nos jours le répertoire des marionnettes de France et d'Allemagne (1), sont principalement Geneviève de Brabant, les quatre fils Aymon, Blanche comme neige, la belle Magdelonne, les sept Souabes, la dame de Roussillon, à qui l'on donne à manger le cœur de son amant et qui se tue de désespoir. Il subsiste un précieux témoignage d'une de ces représentations de marionnettes. Dans un fragment du poème de Malagis, écrit en allemand au XVe siècle, sur une traduction flamande de notre vieux roman de Maugis (2), on voit la fée Oriande de Rosefleur, séparée depuis quinze ans de son élève chéri, Malagis, se présenter, sous un habit de jongleur, au château d'Aigremont, où l'on célébrait une noce. Ayant offert à l'assemblée un jeu de marionnettes, qui est agréé, elle demande une table pour servir de théâtre, et fait paraître deux élégantes poupées représentant un magicien et une magicienne. Oriande met dans la bouche de celle-ci des stances qui retracent son histoire et la font reconnaître de Malagis (3). Avec le XVIe siècle commence pour les marionnettes populaires un nouvel ordre de sujets; la foule, dans les foires, n'a plus d'yeux ni d'oreilles que pour *la Prodigieuse et lamentable histoire du docteur Faust*, écho des légendes du magicien Virgilius et du

(1) Voyez sur ce sujet M. le docteur J. Leutbecher, *Der Ælteste dramatische...* (*Le plus ancien drame composé sur la légende de Faust*), extrait de l'ouvrage intitulé : *Ueber den Faust...* (*Sur le Faust de Goethe, pour l'intelligence des deux parties de ce poème*), reproduit dans le *Closter*, t. V, p. 719.

(2) Ce roman en vers n'existe plus chez nous qu'à l'état de livre populaire en prose; il est intitulé : *Histoire de Maugis d'Aygremont, dans laquelle est contenu comme le dict Maugis, à l'ayde d'Oriande la fée s'amye, alla en l'isle de Boucaut....*

(3) M. Von der Hagen a publié ce fragment d'après le manuscrit de Heidelberg, no 340. Voyez *Germania; neues Jahrbuch der Berlinischen Gesellschaft für deutsche Sprache und Alterthumskunde*, t. VIII, p. 280. Cette scène ne se trouve point dans notre roman en prose.

clerc Théophile, empreinte, à sa naissance, de l'esprit de la réforme, mais retournée bientôt contre l'atrabilaire théologien de Wittenberg.

C'était la coutume de tous les *Tokken-Spieler* des XIVe, XVe et XVIe siècles, comme de tous les auteurs de mystères du même temps (coutume qui s'est perpétuée dans le *clown* et dans le *gracioso* des drames anglais et espagnols, et dans le niais de nos mélodrames), d'égayer constamment les pièces les plus graves et les situations les plus tragiques par les plaisanteries d'un bouffon attitré. On conçoit que cet usage n'eût rien de choquant alors, accoutumé que l'on était à voir un fou à titre d'office auprès de tous les grands personnages, empereurs, abbés, rois et prélats. Il nous serait difficile de dire quel fut, au XIVe siècle, le nom de l'acteur chargé, en Allemagne, de ce rôle comique dans les parades et les théâtres de marionnettes, à moins que ce ne fût le fameux Eulenspiegel, sous le nom vrai ou supposé duquel on a compilé un recueil de joyeux propos, ou plutôt peut-être maître Hemmerlein, dont la causticité sarcastique tenait à la fois du diable et du bourreau (1). A la fin du XVe siècle, le bouffon des marionnettes allemandes nous est parfaitement connu : c'est une espèce de *Francatripe,* farceur de haute graisse, nommé, à bon escient, *Hanswurst,* c'est-à-dire *Jean Boudin.* Cet acteur est, sous un autre masque, le véritable Polichinelle allemand. Je dis sous un autre masque, car, si d'habiles critiques ont pu le comparer, pour le caractère et le tour d'esprit, à Polichinelle et à Arlequin, il diffère entièrement de ces deux types par le costume et par l'allure. Il paraîtra peut-être assez piquant que, pour trouver la plus ancienne et la plus exacte définition de ce grotesque personnage, nous devions recourir aux écrits de Martin Luther. Non-seulement ce docteur assez peu grave a fait souvent intervenir Hanswurst dans ses conversations familières, mais il n'a pas craint de donner ce nom pour titre à un libelle dirigé contre le duc Henri de Brunswick-Wolfenbüttel : « Misérable esprit colérique (c'est au diable que Luther lance cette apostrophe) (2), toi et ton pauvre possédé Henri, vous savez, aussi bien que tous vos poètes et vos écrivains, que le nom de *Hanswurst* n'est pas de mon invention; d'autres l'ont employé avant moi, pour désigner ces gens malencontreux et grossiers qui, voulant montrer de la finesse, ne commettent que balourdises et inconvenances : c'est dans ce sens qu'il m'est arrivé souvent d'en faire usage, principalement dans mes sermons. » Et, pour

(1) Maître Hemmerlein, suivant Frisch, avait un affreux visage de masque; il appartenait aux marionnettes de la dernière classe, sous les vêtemens desquelles le joueur passe la main pour les faire mouvoir. Cet auteur ajoute qu'on donnait quelquefois le nom de Hemmerlein au bourreau et qu'on appelle ainsi le diable dans le *Breviarium historicum* de Sebald. Voyez *Deutsch-Lateinisches Wörterbuch.*

(2) Luther avait de très fréquens pourparlers avec le diable. C'est un des motifs qui ont fait que les catholiques l'ont si souvent identifié avec Faust.

qu'on ne se méprît pas sur l'application insultante qu'il prétendait faire de ce mot, il ajoute : « Bien des personnes comparent mon très gracieux seigneur, le duc Henri de Brunswick, à Hanswurst, parce que ledit seigneur est replet et corpulent (1). » Depuis deux siècles, le type physique et moral de Hanswurst a peu varié. Ce bouffon, suivant Lessing, possède deux qualités caractéristiques : il est balourd et vorace, mais d'une voracité qui lui profite, bien différent en cela d'Arlequin, à qui sa gloutonnerie ne profite pas, et qui reste toujours léger, svelte et alerte (2). En Hollande, Hanswurth ne fait plus depuis long-temps que l'office de Paillasse : il bat la caisse à la porte, et invite la foule à entrer. Comme acteur et comme marionnette, il a été supplanté par *Hans Pickelhäring*, *Jean-Hareng-Salé* (nous dirions plutôt *dessalé*), et plus récemment par *Jan Klaassen*, *Jean-Nicolas* (3). Celui-ci, devenu le héros des marionnettes hollandaises, s'est approprié, non sans succès, les mœurs turbulentes et gaiement scélérates du Punch anglais et du Polichinelle parisien. Son nom est aujourd'hui si populaire en Hollande, que l'on dit communément *Jan Klaassen-Kast* pour *Poppe-Kast* (le théâtre des marionnettes). En Allemagne, Hanswurst a eu plusieurs rivaux : il a dû céder plusieurs fois le pas à Arlequin, à Polichinelle et à Pickelhäring. Banni, au milieu du dernier siècle, du théâtre de Vienne par l'autorité classique de Gottsched, il a été remplacé par le joyeux paysan autrichien Casperle (4), qui s'empara tellement de la faveur publique, que le principal théâtre de marionnettes des faubourgs de Vienne reçut le nom de *Casperle-Theater*, et qu'on appela *Casperle* une pièce de monnaie dont la valeur était celle d'une place de parterre à ce théâtre (5). Mais ne devançons pas l'ordre des faits.

III. — SCULPTURE MOBILE SUPPRIMÉE DANS LES ÉGLISES RÉFORMÉES, MAINTENUE DANS QUELQUES CONTRÉES CATHOLIQUES.

Avant que de courir les foires et de porter la joie dans les manoirs féodaux, la sculpture mobile avait servi en Allemagne, comme dans tout le reste de l'Europe, à augmenter sur l'imagination des fidèles l'effet des cérémonies sacrées. On a long-temps conservé, dans plu-

(1) *Hanswurst*, Wittenberg, 1541, in-4°, cité par Flœgel, *Geschichte des groteskecomischen*, p. 118.

(2) Lessing, *Theatralischer Nachlass* (*Œuvres dramatiques posthumes*), t. I, p. 47.

(3) Ce personnage a paru sur le théâtre d'Amsterdam dès la fin du XVIIe siècle, notamment dans une comédie où il joue le rôle d'un amoureux ridicule. Voyez un recueil de J. Jonker, intitulé *De Vrolijke Bruiloftsgast* (le joyeux convive des noces), Amsterdam, 1697, p. 162.

(4) Flœgel, ouvrage cité, p. 154; Prutz, *Vorlesungen* (*Leçons sur l'histoire du théâtre allemand*), p. 174.

(5) Voyez *Das Puppenspiel vom Doctor Faust* (Leipzig, 1850, in-8°), introd., p. XII.

sieurs villes des Pays-Bas, de l'Alsace et des bords du Rhin, de curieux débris qui attestent l'emploi prolongé dans les églises de la statuaire à ressorts. C'est ainsi qu'à la fin du dernier siècle on voyait dans la cathédrale de Strasbourg, au bas d'un escalier qui conduisait de la nef aux orgues, un groupe de bois sculpté, représentant Samson monté sur un lion dont il ouvrait la gueule. De chaque côté se tenait une figure de grandeur naturelle : l'une embouchait une trompette, l'autre avait à la main un rouleau pour battre la mesure. « Ces figures, ajoute l'historien qui nous a transmis ces détails, se mouvaient autrefois par des ressorts qui sont aujourd'hui usés (1). » M. Prutz, dans son histoire du théâtre allemand (2), énonce, comme un fait qui n'a pas besoin de preuves, que dans les anciennes représentations ecclésiastiques, notamment dans celles qui accompagnaient les processions patronales, le personnage du saint ou de la sainte dont on célébrait la fête était rempli d'ordinaire par une simple figure de bois probablement mue par des ressorts (*nur eine Puppe*). En Pologne, on faisait le plus fréquent usage de ces moyens d'illusion. Au temps de Noël, dans beaucoup d'églises, surtout dans celles des monastères, on offrait au peuple, entre la messe et les vêpres, le spectacle de la *Szopka*, c'est-à-dire *de l'étable* (3). Dans ces espèces de drames, des *lalki* (petites poupées de bois ou de carton) représentaient Marie, Jésus, Joseph, les anges, les bergers et les trois mages à genoux, avec leurs offrandes d'or et d'encens, sans oublier le bœuf, l'âne et le mouton de saint Jean-Baptiste. Venait ensuite le massacre des innocens, au milieu duquel le fils d'Hérode périssait par méprise. Le méchant prince, dans son désespoir, appelait la mort, qui arrivait aussitôt sous la forme d'un squelette, et lui tranchait la tête avec sa faux. Puis surgissait un diable noir, à la langue rouge, ayant des cornes pointues et une longue queue, qui ramassait le corps du roi et l'emportait en enfer, au bout de sa fourche. Des représentations du même genre, exécutées par des personnes vivantes ou par des marionnettes, étaient aussi fréquentes dans les églises du rit grec. Tous les ans, le dimanche d'avant Noël, on jouait, à Moscou et à Nowgorode, le mystère des trois jeunes hommes dans la fournaise. La représentation avait lieu devant le maître-autel (4).

Un des premiers résultats des prédications de Luther, surtout quand elles eurent été exagérées et dépassées par ses fougueux émules, les Car-

(1) Grandidier, *Essai sur l'histoire de la cathédrale de Strasbourg*, p. 281.

(2) Prutz, *Vorlesungen...* (*Leçons sur l'histoire du théâtre allemand*), p. 16.

(3) Du mot *szopa*, qui signifie une *cabane de terre* couverte de paille, on a formé le diminutif *szopka*, une *étable*.

(4) Ph. Strahl, *Geschichte der Russischen Kirche* (*Histoire de l'église russe*), Halle, 1830, t. 1er, p. 695. Une analyse détaillée du mystère des trois jeunes hommes se trouve dans le recueil intitulé : *Altrussische Bibliothek*, t. V, p. 1-36.

lostadt et les Münzer, fut d'exciter un soulèvement général et comme une sorte de croisade contre ce que les religionnaires fanatiques appelaient l'idolâtrie des images. On ne saurait énumérer combien de statues et de tableaux de dévotion furent brisés ou brûlés en Thuringe, en Franconie, en Bavière, en Suisse, en Hollande, par ces nouveaux iconoclastes de toutes sectes, anabaptistes, lollards, zwingliens, beghards, et par les paysans ou bûcherons des environs de la Forêt-Noire. Non-seulement les cérémonies dramatiques furent retranchées de la nouvelle liturgie, mais, dans beaucoup de contrées demeurées fidèles au catholicisme, on crut devoir se conformer plus strictement qu'on n'avait fait jusque-là aux prescriptions des conciles et renoncer à tout ce qui s'était glissé de quelque peu théâtral dans les processions et dans les offices, afin de ne laisser aucun prétexte aux déclamations ou aux railleries des novateurs. Il est vrai que dans diverses contrées, comme en Pologne, en Autriche et dans les Pays-Bas catholiques, on maintint au contraire avec une obstination calculée tous ces anciens spectacles, y compris les jeux les moins graves de la sculpture mécanique, comme une éclatante protestation contre l'hérésie. Un voyageur, homme d'esprit et d'une piété sage, M. Guillot de Marcilly, raconte avoir vu, en 1718 (et on a dû voir long-temps encore après cette époque), dans une des principales églises de Louvain, une grande figure de bois, représentant Notre-Seigneur monté sur un âne, faisant son entrée triomphante dans Jérusalem. « Cette machine, placée près du chœur, sert, dit-il, tous les ans, pour la cérémonie qui a lieu le matin du dimanche des Rameaux (1). » Vers le même temps, M. l'abbé d'Artigny, voyageant en Autriche, assista dans une église de Vienne à un spectacle tout pareil (2). Enfin à Anvers, outre la grande procession annuelle, où l'on promenait la figure du géant Goliath, M. Guillot de Marcilly vit dans le petit cimetière, attenant à une des portes latérales de l'église des dominicains, une crypte où ces religieux donnaient, avec des figures expressives et des illusions d'optique, une effrayante et grotesque représentation des peines du purgatoire. « Dans ce souterrain, écrit-il, tout est peint en couleur de feu; la lumière ne sort que par quelques petites lucarnes dont les vitres sont aussi peintes en rouge, ce qui donne une assez juste idée d'une fournaise ardente. On aperçoit enchaînées au milieu des flammes une infinité de figures au naturel qui font des grimaces épouvantables et semblent pousser des hurlemens. Un ange descend du ciel pour les consoler; mais ces désespérés ne paraissent seulement pas l'apercevoir. Vient un autre ange avec un grand rosaire à la main; aussitôt ces pauvres ames se jettent dessus et grimpent,

(1) *Relation historique et théologique d'un voyage en Hollande*, Paris, 1719, p. 429.

(2) D'Artigny, *Nouveaux Mémoires*, etc., t. IV, p. 315, note; et Fr. Ern. Brükmann, *Centuriæ tertiæ epistola itineraria* XXVIIIa, *ex ibens memorabilia Viennensia.*

comme à une échelle, le long des grains du rosaire. Quand elles sont parvenues au haut, leurs chaînes se détachent et tombent. Alors la sainte Vierge, accompagnée de saint Dominique, les prend par la main et les présente à Notre-Seigneur, qui donne à chacune la place qu'elle a méritée dans le ciel. — C'est ce que j'ai vu aussi, ajoute le narrateur, à Gand, à Bruges, etc. (1).... »

En Pologne, la *Szopka*, dont nous venons de parler, a été jouée dans les églises jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Une lettre pastorale du prince Czartorisky, évêque de Posen, ordonna seulement, en 1739, aux bernardins, aux capucins et aux franciscains de cette ville de cesser ces représentations dans lesquelles s'étaient introduites des scènes tout-à-fait déplacées dans le lieu saint (2). C'étaient des danses très vives entre des soldats et des paysannes, des quolibets et des chansons mis dans la bouche d'un charlatan hongrois, des cabrioles exécutées par un hardi cosaque de l'Ukraine polonaise, plus le babil et le joli costume d'un *Drociarz*, c'est-à-dire d'un de ces jeunes habitans des monts Karpathes qui viennent dans la plaine vendre des chaînes et de petits ouvrages de fils de laiton; enfin les fourberies d'un Juif, joaillier, antiquaire, cabaretier ou maquignon, qu'en dépit de ses ruses le diable, qui ne perd jamais pour attendre, finit par emporter en enfer. Le tout se terminait par une quête que faisait une marionnette à barbe blanche, en agitant une sonnette suspendue à une bourse. Expulsée des églises, la *Szopka* se répandit dans toutes les provinces de l'ancien royaume de Pologne, où elle s'est conservée sans altération. On lui donne dans l'Ukraine le nom de *wertep*, en Lithuanie celui de *jaselka*, c'est-à-dire *jeu de la crèche*. Partout elle est la même, sauf quelques variétés de costumes, qui naturellement diffèrent de province à province. Depuis Noël jusqu'au mardi gras, des joueurs ambulans promènent la *Szopka* dans les villes et dans les hameaux, désirée par le peuple, fêtée par les enfans, bien accueillie chez les bourgeois et même dans les demeures de la noblesse. Sous le règne d'Auguste III, quelques entrepreneurs fondèrent dans les grandes villes de la Pologne des établissemens fixes où des comédiens de bois représentaient, outre la *Szopka* et ses accessoires, des pièces empruntées aux grands théâtres. On cite, entre autres, un nommé Zamojsky, propriétaire d'une grande maison dans le faubourg de Praga à Varsovie, dans laquelle il établit un spectacle de ce genre, qui ne comptait pas moins de mille figures. Revenons au XVIe siècle.

(1) M. Guillot de Marcilly, *Relation historique*, etc., p. 433-435.

(2) J. Dan. Janosky, *Polonia litterata*, pars 1a, p. 16, et M. Golembiowsky, *Mœurs et coutumes des Polonais*, t. II, p. 280.

IV. — DRAMES RELIGIEUX REPRÉSENTÉS HORS DES ÉGLISES, SOIT PAR DES CORPORATIONS D'ARTISANS, SOIT PAR DES MARIONNETTES.

Malgré le maintien de quelques jeux dramatiques dans les églises, on peut dire que les faits de ce genre ne constituaient que des exceptions rares et purement locales, et qu'à partir du concile de Trente, la règle fut la suppression de ces abus. Une des conséquences tout-à-fait imprévues qu'amena ce changement dans la discipline ecclésiastique, fut de répandre au dehors et de multiplier, sur une échelle immense, les représentations que donnaient, depuis quelque temps, des associations mi-parties de clercs et de laïques. Le peuple, privé des enseignemens récréatifs qu'il aimait à recevoir du clergé, les demanda avec instance, dans les grandes villes, aux échafauds des confréries, et, dans les villages, aux boutiques de marionnettes. Le grand promoteur de la réforme lui-même, Luther, en mettant, par sa version allemande de la Bible, l'Écriture sainte entre les mains de toutes les classes, surexcita involontairement la passion du peuple et des corporations d'artisans pour les grandes représentations religieuses. D'ailleurs, il est juste de reconnaître que Luther ne prohibait pas d'une manière absolue le jeu des mystères. Ce grand esprit, que n'avait pas desséché la controverse, conservait, par un heureux désaccord entre ses inclinations et ses doctrines, un vif sentiment de la poésie et des arts. Après avoir écrit et prêché contre les images, il s'opposa, avec une louable inconséquence, à leur destruction violente. Il déclare quelque part la musique un des plus magnifiques présens de Dieu (1). Il a composé des cantiques qui l'ont fait surnommer par Hans Sachs *le Rossignol de Wittenberg* (2). Consulté un jour sur ce qu'il fallait penser des représentations par personnages tirées de l'Écriture sainte, dont plusieurs ministres condamnaient l'usage, il fit, le 5 avril 1543, cette belle réponse (3) : « Il a été commandé aux hommes de propager le verbe de Dieu par tous les moyens, non-seulement par la parole, mais par écriture, peinture, sculpture, psaumes, chansons, instrumens de musique. Moïse, ajoute-t-il excellemment, veut que la parole se meuve devant les yeux (4)... »

(1) Mart. Luther, *Werke* (Wittenberg, 1539), t. II, p. 13 et 58; *Briefe*, ed. Leberecht de Wette, Berlin, 1825; décembre, 1521; m. 3 vol. in-8°. Il admit les images même dans le temple de Wittenberg. *Briefe*, 14 mai et 16 juillet 1528; 11 janvier 1731; Voyez M. Michelet, *Mémoires de Luther*, t. II, p. 130, 155, 286 et t. III, p. 115.

(2) C'est le titre d'une des meilleures pièces lyriques de Hans Sachs.

(3) Luther, *Briefe*, t. V, p. 553.

(4) *Deuter.*, cap. VI, v. 8 et 9. L'application que Luther fait de ce passage aux représentations par personnages est belle et poétique assurément; mais elle va, je crois, bien au-delà de la pensée du texte hébreu que lui-même il a rendue fort exactement dans sa traduction de la Bible.

Aussi ces représentations prirent-elles, même dans les états protestans d'Allemagne, un énorme développement. *Le Mystère de Saül*, en dix actes, composé par Mathias Holzwart, fut représenté près de Prague par six cents personnes, dont cent parlantes et cinq cents muettes (1). Jean Brummer, recteur de l'école latine à Kaufbeuern en Souabe, fit jouer dans cette ville l'histoire des saints apôtres le lundi de la Pentecôte 1592, et ce mystère, imprimé à Lauengen, sous le titre de *Tragicomœdia apostolica*, n'employait pas moins de deux cent quarante-six acteurs. Des spectacles aussi dispendieux ne pouvaient se déployer que dans des centres de populations considérables. Les joueurs de marionnettes se chargèrent, dans les lieux moins favorisés, de satisfaire le goût public, en joignant à leurs légendes romanesques et aux facéties de leur Hanswurst des pièces tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, telles que la chute d'Adam et d'Ève, le combat de David et de Goliath, Judith et Holopherne, la parabole de l'enfant prodigue, surtout les scènes de la crèche et de la persécution d'Hérode (2), toutes pièces demeurées en possession des théâtres de marionnettes et qui faisaient, il y a peu d'années encore, l'ornement des foires de Francfort et de Leipzig (3).

Ajoutons que, malgré la fureur des modernes iconoclastes, plusieurs figures mécaniques, jetées par eux hors des églises, étaient si généralement aimées et vénérées des habitans, que, dans plusieurs cités, même protestantes, l'affection populaire fit ouvrir à ces débris des espèces d'asiles permanens où la foule put aller les visiter, comme dans un musée. Telle fut l'origine du *Doolhof* ou *labyrinthe* d'Amsterdam, vaste galerie élevée, en 1539, au milieu d'une sorte de parc, où l'on a réuni une collection d'anciennes figures de bois dont plusieurs sont automatiques. Un peu plus tard, on établit un second labyrinthe et on agrandit le premier, auquel on ajouta successivement des figures nouvelles. Cet établissement fut, en Hollande, à la suite des ravages de la réforme, ce que fut en France, après 1793, le musée des Petits-Augustins. Les deux *Doolhof* jouissaient d'une telle célébrité dès 1666, que Pierre Le Jolle, auteur de *la Semaine burlesque à Amsterdam*, crut devoir consacrer près de deux cents vers à les décrire (4). Presque

(1) Koch, *Grundriss...* (*Esquisse d'une histoire de la langue et de la littérature allemandes*); t. Ier, p. 266 et 269.

(2) Voyez une pièce de marionnettes intitulée *le Roi Hérode*, publiée d'après le manuscrit d'un joueur ambulant, Jean Walck de Neustadt, qui la représentait encore en 1834. M. Scheible, a conservé, dit-il, autant que possible, le style de l'original. Voyez *Das Schaltjahr* (*l'Année bissextile*); Stuttgard, 1846, t. IV, p. 702-709.

(3) M. le docteur J. Leutbecher (*Der älteste dramatische Bearbeitung...*) regrette que les *Puppen-Spieler* aient totalement cessé de représenter des sujets bibliques dans ces deux villes depuis 1838. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 719.

(4) *Description d'Amsterdam*, en vers burlesques, selon la visite de six jours d'une semaine; Amsterdam, 1666, in-12, p. 240-246.

tout ce qu'il y vit alors s'y trouve encore aujourd'hui, comme l'atteste une récente description, insérée dans une revue néerlandaise (1). Le Jolle signale, entre autres curiosités du nouveau labyrinthe, deux groupes automatiques représentant le roi David. Dans l'un, le prince joue de la harpe, et un ange, quand l'air est fini, vient lui présenter une couronne; dans l'autre, le roi danse devant l'arche d'alliance que portent les lévites. L'ancien *Doolhof*, beaucoup plus vaste que le nouveau, offre une suite de statues historiques dont plusieurs sont à ressort. A côté de Cromwell, du roi de France Henri IV, de Guillaume de Nassau, de Gustave-Adolphe, de la reine Christine, de Guillaume-le-Taciturne, on voit Guillaume III qui se lève et se rassied, un musicien qui joue un air sur l'orgue, tandis que le géant Goliath remue la tête et roule des yeux effrayans. Près du colosse est assise sa femme Walburge, robuste *gigantesse*, dit Le Jolle, qui berce sur ses genoux

Son fanfan
Tout aussi gros qu'un éléphant.

Un peu plus loin, Sémiramis fait son entrée dans Babylone, et la reine de Saba défile avec un nombreux cortége devant le trône de Salomon. La plus récente et, en même temps, la plus intéressante de ces figures automatiques est celle du jeune et héroïque lieutenant de marine Van Speyk, qui, pendant le dernier siége d'Anvers, commandait une chaloupe canonnière de la flottille chargée de défendre l'entrée de l'Escaut. Ce bâtiment, entraîné par un gros temps au milieu des nôtres, fut sommé de se rendre; mais Van Speyk, plutôt que d'amener son pavillon, tira un coup de pistolet dans les poudres et se fit sauter le 5 février 1831. Le brave commandant redresse sa tête avec fierté; d'une main il agite un drapeau, de l'autre il tient son pistolet. Nous soupçonnons le rédacteur du *Leeskabinet*, à qui nous avons emprunté ces détails, d'avoir un peu exagéré les curiosités du *Doolhof*; mais, devant cette dernière figure, nous concevons que l'écrivain patriote s'abandonne à un élan d'orgueil national, et qu'il exhorte les habitans d'Amsterdam à conduire leur jeune famille à une aussi bonne école.

V. — MARIONNETTES DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DES THÉATRES RÉGULIERS JUSQU'A LA QUERELLE DES COMÉDIENS ET DES CONSISTOIRES (1680-1690).

L'établissement du théâtre, sous la forme qu'on lui voit aujourd'hui, date, en Allemagne, des premières années du XVIIe siècle. Jusque-là on n'avait connu, au-delà du Rhin, que les grands échafauds où les confréries représentaient des mystères, et les tréteaux plus modestes où les *Meistersinger* exécutaient des jeux de carnaval composés par des

(1) *Het Leeskabinet*, n° 5.

poètes-artisans, tels que le barbier de Nuremberg Hans Folz, et le peintre d'armoiries Rosenblüt. Ce fut à peu près avec les mêmes moyens de mise en scène que furent jouées dans cette ville, au XVIe siècle, les deux cent huit comédies, tragédies et farces du fameux cordonnier Hans Sachs et les soixante-six comédies, farces et tragédies (1) du tabellion Jacques Ayrer. Enfin, au commencement du XVIIe siècle, quelques acteurs de profession s'établirent dans des salles couvertes, dont quelques-unes devinrent permanentes. Alors Jean Klai et Martin Opitz tentèrent en Allemagne, comme chez nous Garnier et Hardi, de fonder un théâtre national; mais ils ne furent suivis ni d'un Mairet ni d'un Rotrou. Les agitations de la guerre de trente ans firent misérablement avorter ces premiers essais dramatiques. Durant cette période calamiteuse (de 1619 à 1648), les cantiques religieux furent la seule poésie du peuple et les marionnettes le seul divertissement scénique (2).

Après la paix de Munster, le théâtre allemand essaya de reprendre son essor; mais, en retard sur tous ses voisins, il ne put échapper à l'influence étrangère. Déjà l'Angleterre avait eu son Shakspeare, l'Espagne son Lope de Vega, la Hollande son Vondel, la France son Corneille. André Gryph, dans ses efforts pour régénérer la scène allemande, ne put que flotter entre l'imitation de ces divers modèles. Il faut lui savoir gré toutefois d'avoir jeté quelques traits de véritable originalité au milieu de ses imitations, même les plus flagrantes. C'est ainsi qu'il a su rajeunir, par quelques touches du plus heureux à-propos, un type depuis long-temps trivial en France, en Italie et en Espagne. Le bravache *Horribilicriblifax*, copie du Pyrgopolinice de Plaute, du Matamore castillan, du Spavanto milanais, du capitaine Fracasse, a pris sous sa plume une physionomie tout-à-fait allemande, en nous montrant les ridicules prétentions de cette foule d'officiers retraités après la guerre de trente ans, qui rentraient avec beaucoup de répugnance dans la monotonie de la vie civile. Et non-seulement Gryph et ses confrères imitaient les théâtres voisins, mais l'Allemagne pacifiée eut en quelque sorte à subir une invasion des comédiens plus exercés et plus habiles des autres contrées de l'Europe. Des troupes anglaises, françaises, hollandaises, italiennes, espagnoles, affluèrent dans toutes les villes, et surtout dans toutes les cours. Il n'y eut pas jusqu'aux marionnettes qui ne passassent le Rhin. La chronique de Francfort mentionne pendant l'année 1657 d'excellentes représentations de marion-

(1) Ce n'est là que le chiffre de ses pièces imprimées; il en avait composé beaucoup d'autres restées inédites.

(2) Phil. von Leitner, *Ueber den Faust von Marlow...* (sur le Faust de Marlow; Faust joué par des marionnettes...); extrait des *Annales dramatiques*, Leipzig, 1837, p. 145-152, reproduit par M. Scheible, *Das Closter*, t. V, p. 706.

nettes italiennes (1). Il en fut de même à Leipzig et à Hambourg (2). M. Schlager, dans ses *Esquisses de Vienne au moyen-âge,* a dressé une liste fort étendue, et pourtant encore incomplète, de tous les saltimbanques allemands et étrangers qui, de 1667 à 1736, furent autorisés à s'établir dans les faubourgs de cette ville. En tête de la liste figure Pierre Resonier, qui montra, pendant le carnaval de 1667, ses marionnettes italiennes sur la place du Marché des Juifs, et continua ainsi pendant plus de quarante ans. Chaque année (sauf les temps de guerre, d'épidémies ou de deuils princiers), des *Pulzinella-Spieler* ou des *Marionnetten-Spieler* (car c'étaient là les noms qu'ils se donnaient) s'installaient dans le faubourg de Léopold, sur le Marché-Neuf et sur la *Frayung,* où ils donnaient leurs représentations le soir, avant l'*Angelus,* les vendredi et samedi exceptés (3).

Cette influence des marionnettes italiennes s'est fait sentir, le croirait-on? jusqu'au fond des steppes de la Russie. Un voyageur anglais, Daniel Clarke, traversant la Tartarie en 1812, a trouvé les marionnettes que les Calabrois font danser avec le pied ou le genou, et qu'ils transportent dans toutes les contrées de l'Europe, très en vogue chez les Cosaques du Don (4).

Cependant la scène allemande semblait près de sortir de sa longue léthargie et de regagner le temps perdu, grace aux efforts habiles de Daniel-Gaspar Lohenstein, lorsque le rigorisme du clergé protestant, passant d'une sourde animosité à une violence ouverte, suscita à la renaissance du théâtre de nouveaux retards. Ce fut à Hambourg, en 1680, qu'éclata cette guerre théologique, qui se répandit de là dans toute l'Allemagne. L'occasion des hostilités fut le refus qu'un ministre fit à deux comédiens de les admettre à la sainte cène. Une ardente polémique, prolongée jusqu'en 1690, envenima tellement la querelle, que cet acte d'intolérance isolé devint la cause commune de tout le clergé protestant. En vain les acteurs firent-ils publier des apologies très judicieuses de leur profession, en vain les universités consultées établirent-elles, par les autorités les plus respectables, l'innocence de la condition de comédien, en vain plusieurs princes prirent-ils à cœur de contrebalancer, par des marques éclatantes de bienveillance et d'estime, l'excessive sévérité des théologiens; le gros du public accorda plus de créance à la voix de ses pasteurs qu'aux argumens des apologistes mondains. On n'alla pas jusqu'à s'interdire la fréquentation des

(1) Voyez Lersner, cité par M. Scheible, *Das Closter,* t. VI, p. 552.

(2) M. Schütze, dans son histoire du théâtre de Hambourg, a réuni de nombreux documens sur les marionnettes de cette ville. Voy. *Hamburgische Theatergeschichte,* p. 93-126.

(3) Schlager, *Wiener Skizzen...* (Esquisses de Vienne au moyen-âge), p. 268 et 359.

(4) Dan. Clarke, *Travels in various countries,* part 1; *Russia,* etc., cap. 12; t. Ier; 3e édit., in-4o, p. 233.

théâtres, mais on fuyait la compagnie des acteurs, qu'on regardait comme des libertins et des vagabonds, de sorte que la plupart de ces artistes humiliés cédèrent la place aux comédiens du dehors et abandonnèrent leurs salles et leur répertoire aux marionnettes. Celles-ci, chose singulière, ne laissèrent pas que d'avoir d'assez vifs démêlés avec les consistoires. A Dordrecht, en 1688, la régence, cédant aux remontrances des ministres, ordonna de cesser, pendant la kermesse, les jeux de hasard, les parades et les représentations de marionnettes, et cette défense fut presque constamment renouvelée d'année en année, jusqu'en 1754 (1). Il est vrai que la plupart des autres cités néerlandaises se refusèrent à ces violences. On sait que, pendant le laborieux séjour que le célèbre Bayle fit à Rotterdam, lorsque, épuisé par la lecture, il entendait la joyeuse trompette annoncer la représentation prochaine des marionnettes, il quittait sa bibliothèque et courait jouir au grand air de sa récréation favorite (2). Dans une description en vers que J. van Hoven a tracée, en 1709, de la kermesse d'Amsterdam (*Rariteit van de Amsterdamsche kermis*), cet auteur décrit un *Poppespel* que montre un Brabançon, et qui n'est autre que le jeu des quatre couronnes (*vier-kroonen-spul*), qui s'est conservé jusqu'à ce jour pour le plaisir des enfans, et aussi, comme du temps de van Hoven, pour celui de leurs parens et de leurs maîtres (3). Un autre poète burlesque de la même époque, L. Rotgans, a introduit dans sa *Kermesse de village* un joueur de marionnettes qui fait danser de grandes demoiselles richement parées et de jeunes seigneurs vêtus à la dernière mode. La supériorité des marionnettes hollandaises était même alors si bien établie, que le sarcastique biographe de l'habile M. Powell reconnaissait, en 1715, que les Hollandais étaient le premier peuple du monde pour les *puppet-shows* (4).

A Berlin, les marionnettes subirent aussi de vives attaques. Sébastien di Scio, qui avait à Vienne, en 1705, des marionnettes renommées par la perfection de leur mécanisme, étant allé représenter dans le nord de l'Allemagne, et notamment à Berlin, *la Vie, les Actes et la Descente aux enfers du docteur Jean Faust*, ce spectacle produisit une impression si vive sur la population de cette ville, que le clergé s'en alarma, et que le ministre Ph.-Jacq. Spener présenta une véhémente

(1) Voyez d'intéressans détails sur ce sujet dans l'ouvrage de M. le docteur Schotel, *Tilburgsche avondstonden...* (*Soirées de Tilbourg...*), Amsterdam, 1850, p. 208 et suiv.

(2) Ce goût bien connu de Bayle a fourni au spirituel auteur du *Roi de Bohême et ses sept châteaux* un demi-verset pour ses litanies de Polichinelle. Voy. p. 205.

(3) Je dois ces détails et plusieurs autres aux obligeantes communications de M. J.-J. Belinfante de La Haye.

(4) *The second Tale of a tub*, cité par l'auteur de *Punch and Judy*, p. 45.

requête au roi pour en obtenir la suppression (1). Au reste, ces actes d'hostilité contre les marionnettes ne furent, en somme, que des ca assez rares, et la guerre déclarée aux comédiens par les consistoires, loin d'avoir nui aux marionnettes, fut pour elles au contraire l'occasion d'une excessive prospérité.

VI. — MARIONNETTES ALLEMANDES DEPUIS 1690 JUSQU'AU MILIEU DU XVIIIe SIÈCLE

A mesure que décrut le nombre des théâtres réguliers, on vit augmenter celui des théâtres de marionnettes. Les troupes de ce genre furent particulièrement nombreuses à Hambourg et à Vienne, et de ces deux villes elles se répandaient dans le reste de l'Allemagne. Je dis *troupes de marionnettes,* et c'est aussi la dénomination singulière, mais juste, qu'emploient les critiques allemands quand ils parlent des marionnettes de cette époque. En effet, contrairement à l'ancien usage, où une seule voix habilement ménagée parlait pour tous les personnages, chaque poupée mécanique eut un interprète à part, choisi d'ordinaire parmi les comédiens découragés qui n'osaient plus exercer ouvertement leur profession (2). Ces acteurs, lorsque le temps, les lieux et la disposition du public le leur permettaient, replaçaient au magasin leurs Sosies de bois et se remettaient à jouer leurs rôles en personne. Cette organisation bizarre et complexe des théâtres allemands explique comment nous allons rencontrer, pendant un demi-siècle, les mêmes pièces, et notamment celles que l'on appelait *Haupt-und Staatsactionen,* jouées tantôt par des acteurs, tantôt par des marionnettes, sans que l'on puisse en faire bien nettement la distinction.

C'est ici le moment d'expliquer la signification assez obscure, même en Allemagne, du nom de *Haupt-und Staatsactionen,* donné à de certains drames très en vogue depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à la moitié du XVIIIe. Un historien du théâtre allemand, cherchant à déterminer exactement le cercle dans lequel pouvaient se mouvoir les auteurs des pièces de ce genre, a dressé la liste des diverses sources où il leur était permis de prendre leurs sujets. Les *Haupt-Actionen* pouvaient, suivant M. Prutz, mettre à contribution la mythologie, la Bible, la chevalerie, l'histoire, la féerie, tout en un mot, comme on voit, ou peu s'en faut (3). Trois seules conditions leur étaient imposées : elles

(1) Voyez l'article *Faust* de M. Em. Sommer dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, et *Das Puppen-Spiel vom Doctor Faust,* Leipzig, 1850; préface, p. XIII.

(2) Suivant l'éditeur du *Puppen-Spiel vom Doctor Faust* (Leipzig, 1850), le nombre des interprètes dans cette pièce a été réduit récemment à quatre au théâtre de marionnettes de Leipzig, p. 83.

(3) Prutz, ouvrage cité, p. 207 et suiv.

devaient contenir beaucoup d'incidens et de spectacle, être soutenues de temps en temps par de la musique instrumentale, et égayer le spectateur par les bons mots d'un personnage bouffon. On voit que ces pièces ressemblaient beaucoup à nos mélodrames d'il y a quarante ans. Ajoutons que, pendant la période de leur succès, leur nom fut souvent synonyme de pièces de marionnettes, par suite de l'association singulière que je viens d'exposer. Goethe, dans la fameuse scène entre Faust et Wagner, a fait une allusion sarcastique à ces drames de bas aloi, que lui-même, avec Schiller et après Lessing, a tant contribué à faire oublier.

WAGNER.

Maître, n'est-ce pas une bien grande jouissance que de pénétrer dans l'esprit des temps passés, de savoir exactement ce qu'un sage a pensé avant nous, et de mesurer de quel bond vigoureux nous l'avons dépassé?

FAUST.

Oh! oui, de toute la hauteur des étoiles! — Franchement, mon cher, les siècles passés sont pour nous le livre aux sept cachets. Ce qu'on appelle l'*esprit des temps* n'est que l'esprit de ces messieurs qui a déteint sur les siècles. En conscience, c'est la plupart du temps une misère, et le premier coup d'œil que l'on y jette suffit pour vous faire fuir. C'est un sac à ordures, un vieux garde-meuble, ou tout au plus une pièce à grand spectacle (*eine Haupt-und Staatsaction*), avec de belles maximes de morale comme on en met dans la bouche des marionnettes.

« A la fin du XVIIe siècle, dit Flœgel, les *Haupt-und Staatsactionen* usurpèrent la place des véritables drames. On a conservé quelques-unes de leurs affiches, rédigées dans un style de charlatan qui répond parfaitement à leur valeur réelle. Ces pièces étaient jouées tantôt par des poupées mécaniques, tantôt par des acteurs. L'emploi exclusif des aventures romanesques et des ressorts surnaturels, les ignobles plaisanteries du bouffon, le mélange de la trivialité et de l'enflure, placent ces ouvrages au dernier degré de l'échelle dramatique (1). »

Mais si la vogue des *Haupt-Actionen* a été pour l'art dramatique une cause momentanée de retard et même de décadence, elle a eu pour les marionnettes un effet tout contraire : elle a associé pendant cinquante ans leurs destinées à celles des théâtres réguliers, de sorte que nous ne pouvons séparer leur histoire de celle des troupes ambulantes que gouvernaient alors les actifs directeurs Weltheim, Beck, Reibehand et Kuniger.

Weltheim, né vers 1650 à Leipzig, avait formé, dès 1679, une troupe de comédiens et de marionnettes. Nous le voyons, à cette époque, bien

(1) Flœgel, ouvrage cité, p. 115.

accueilli par les autorités municipales de Nuremberg, de Hambourg et de Breslau. C'est lui qui, le premier, fit jouer en Allemagne la traduction des comédies de Molière (1). Il recrutait ordinairement ses acteurs et les interprètes de ses pantins parmi les étudians de Leipzig et d'Iéna (2). Lui-même était habile à improviser à la manière italienne. En 1688, il fit jouer à Hambourg une *Haupt-und Staatsaction* sur la chute d'Adam et d'Ève suivie d'une pièce bouffonne: *Pickelhäring im Kasten.* Après l'avoir perdu quelque temps de vue, nous le retrouvons en 1702 directeur de la troupe royale et ducale de Pologne et de Saxe, et faisant jouer à Hambourg, le 15 juin, *Élie montant au ciel ou la Lapidation de Naboth,* excellente *Haupt-Action* (c'est l'affiche qui le dit), avec une agréable pièce finale intitulée : *le Maître d'école assassiné par Pickelhäring ou les Voleurs de lard joliment attrapés* (3). Remarquons que Weltheim avait une prédilection marquée pour Pickelhäring, qu'il substitue presque toujours à Hanswurst. Après une nouvelle éclipse, Weltheim reparaît à Hambourg en 1719, où il fait jouer un drame à grand spectacle : *le Tyran amoureux ou Asphalides, roi d'Arabie,* avec *Arlequin, jurisconsulte sans cervelle,* et *les Précieuses ridicules* de Molière (4). En 1721, ses marionnettes donnent dans la même ville deux *Haupt-Actionen* sur des sujets religieux : 1° l'*Histoire édifiante et digne d'être vue de la chute du roi David et de son adultère avec Bethsabée, suivie de son profond repentir excité par le sermon du prophète Nathan,* avec une pièce finale : *le Souper coûteux de Pickelhäring;* 2° *la Destruction de Jérusalem,* dédiée au sénat de Hambourg et suivie de la divertissante comédie *le Malade imaginaire.* Ce titre, comme celui des *Précieuses ridicules,* que nous avons vu plus haut, était écrit en français sur l'affiche, à cause de l'extrême célébrité des deux pièces; mais elles étaient jouées en allemand.

Ferdinand Beck, directeur de la troupe privilégiée des cours de Saxe et de Waldeck, donna à Hambourg, en 1736, trois pièces de marionnettes remarquables : 1° une *Haupt-Action,* sur un sujet traité depuis par Schiller : *le plus grand Monstre de l'univers ou la Vie et la mort de l'ancien général impérialiste Wallenstein,* avec Hanswurst; 2° un prologue musical, dédié au sénat de Hambourg, intitulé *le Séjour de la paix confirmée par le ciel lui-même,* avec *Cinna ou la Clémence d'Auguste,* probablement d'après Corneille (5); 3° un petit drame en musique sur la chute d'Adam et d'Ève, qui est, je crois, la pièce assez singulière que M. Schütze (l'historien du théâtre de Hambourg) dit avoir vu jouer

(1) Voyez Scheible, *Das Closter,* t. VI, p. 359.
(2) Flœgel, *Geschichte der Komischen litteratur,* t. IV, p. 319.
(3) C'est-à-dire *Pickelhäring dans une boutique de Polichinelle.* Prutz, ouvrage cité.
(4) Schütze, ouvrage cité, p. 34-40. — Prutz, ouvrage cité, p. 211.
(5) Schütze, ouvrage cité, 45-60. — Prutz, *ibid.,* p. 207-211.

dans sa jeunesse (1) : « Les rôles, y compris celui du serpent, étaient, dit-il, remplis par des marionnettes. On voyait celui-ci, roulé autour de l'arbre de science, darder sa langue pernicieuse. Hanswurst, après la chute de nos premiers parens, leur adressait des railleries grossières qui divertissaient beaucoup l'auditoire. Deux ours dansaient un ballet, et, au dénoûment, un ange apparaissant, comme dans la Genèse, tirait du fourreau une épée de papier doré, et tranchait d'un coup le nœud de la pièce. »

Reibehand, d'abord tailleur, s'associa à un certain Lorenz pour élever un théâtre de marionnettes. En 1734, il joignit à ses poupées des comédiens vivans. Son association était probablement rompue dès 1728, car nous voyons à cette date Lorenz, directeur des comédiens de la cour princière de Weimar, donner seul à Hambourg une *Haupt- und Staatsaction*, intitulée *Bajazet précipité du faîte du bonheur dans l'abîme du désespoir*. Reibehand, après bien des vicissitudes, vint en 1752, muni d'un privilége prussien, donner des représentations à Hambourg. Voici une de ses affiches : « Avec permission, etc., on représentera *l'Amour maçon* (ces mots sont en français) ou *le Secret des francs-maçons*, que voudrait bien découvrir Isabelle, franc-maçon femelle, poussée par l'humeur curieuse de son sexe; suivi du *Châtiment de la folle ambition d'un cordonnier*, qui reçoit le sobriquet de *Baron de Windsak*, s'enfuit de chez son maître, et finit par passer pour fou. Le spectacle se terminera par un ballet imité de la plaisante comédie de Molière, *le Mari confondu* (2). »

Reibehand trouva le moyen de rendre ridicule la touchante parabole de *l'Enfant prodigue*. L'affiche de la *Haupt-Action* qu'il fit jouer sur ce sujet était ainsi conçue : « *L'Archi-Prodigue*, châtié par les quatre élémens, avec Arlequin, joyeux compagnon d'un maître criminel. » L'objet principal de cette pièce était d'offrir beaucoup de spectacle et de changemens à vue. Ainsi les fruits que le jeune prodigue voulait manger se transformaient en têtes de mort, l'eau qu'il s'apprêtait à boire se changeait en flammes; des rochers se fendaient et laissaient voir une potence avec un pendu. Les membres de ce malheureux, agités par le vent, se détachaient et tombaient un à un sur le sol, puis se rapprochaient et se recomposaient, de façon que le mort se levait et poursuivait le jeune débauché. Ensuite on voyait ce voluptueux déchu réduit à manger des immondices dans la compagnie des pourceaux. Alors le désespoir personnifié se présentait devant lui, et lui offrait le choix entre une corde et un poignard; mais la miséricorde divine l'arrêtait, et, comme dans la parabole évangélique, le

(1) Schütze, cité par M. Prutz, *ibid.*, p. 207. L'âge de M. Schütze, qui a publié son livre en 1794, s'accorde avec ma supposition.

(2) C'est, comme on le sait, le second titre de *George Dandin*. Voy. Prutz, p. 220.

père, touché du repentir de l'enfant égaré, lui accordait son pardon (1).

Reibehand eut pour émule un certain Kuniger, né à Leipzig, qui, après avoir commencé par être équilibriste et joueur de gobelets, ouvrit un spectacle de marionnettes, et prit, en 1752, la direction d'un vrai théâtre, muni de grandes machines mobiles et d'acteurs vivans. Cette troupe portait le nom de comédiens privilégiés des cours de Brandebourg et Brandebourg-Bayreuth. Entre autres drames à grand spectacle que Kuniger fit représenter à Hambourg, on cite *la Vie et la mort de sainte Dorothée, martyre pleine de constance.* L'annonce avait bien soin d'avertir « qu'il y aurait dans la pièce assez de décorations et de machines pour satisfaire les yeux les plus exigeans, et qu'on ne pourrait rien voir de plus terrible. » Il est vrai que les scènes de martyre, dont l'exécution est si difficile pour des acteurs vivans, offrent de grandes facilités aux joueurs de marionnettes. Cette circonstance toute technique explique la prédilection des *Puppen-Spieler* pour les sujets de ce genre, et en particulier pour la légende de sainte Dorothée, dont la décapitation faisait ressortir leur adresse. M. Schütze raconte un incident qui signala d'une manière assez plaisante la représentation d'une des nombreuses pièces de marionnettes composées sur ce sujet. On jouait un soir à Hambourg, dans l'auberge des cordonniers, près le marché aux oies, en face du grand théâtre, le drame intitulé *les Joies et les souffrances de Dorothée.* La pièce fut accueillie par les applaudissemens unanimes de l'auditoire plébéien, et obtint même des marques de satisfaction de plusieurs spectateurs d'une classe plus relevée. La scène de la décapitation surtout fut si bien rendue, que l'assemblée tout entière cria *bis*, et aussitôt le complaisant directeur replaça la tête sur les épaules de la sainte, et la décollation eut lieu une seconde fois, au milieu des bravos frénétiques de toute la salle (2).

Nous avons vu que les *Haupt- und Staatsactionen* ne puisaient pas seulement leurs sujets dans toutes les sources anciennes, sacrées ou profanes; elles exploitaient encore les événemens modernes, et se jetaient sur tous les grands noms, témoin celui de Wallenstein. Elles n'épargnèrent pas davantage ceux de Marie Stuart, du comte d'Essex et de Cromwell. Enfin à peine l'Alexandre du Nord, Charles XII, fut-il tombé dans la tranchée de Frederichshall, sous le coup d'une balle ennemie, ou, pour parler la langue de la superstition populaire, sous le coup d'une balle enchantée (*eine Freikugel*), que les faiseurs de *Haupt-Actionen* s'emparèrent de ce héros, sûrs d'attirer la foule au spectacle de sa fin tragique. Nous avons pu lire une de ces pièces,

(1) Schütze, ouvrage cité, p. 83. — Prutz, *ibid.*

(2) Schütze, cité par M. Prutz. Ce récit de M. Schütze paraît se rapporter à 1705.

mêlée de prose et de vers, intitulée *la Mort malheureuse de Charles XII*, jouée sur le théâtre de Hambourg, en 1746, par la troupe allemande des princes de Brandebourg-Bayreuth et Onolzbach. M. H. Lindner l'a publiée à Dessau en 1845, et M. Prutz l'a réimprimée en partie dans son histoire du théâtre allemand. Les personnages sont Charles XII, Frédéric, prince de Hesse-Cassel, le duc de Holstein-Gottorp, l'adjudant-général Sicker, le major-général Budde, le commandant de Frederichshall, un lieutenant, un tambour, Arlequin, dame Plapperliesschen (c'est le type populaire de la femme bavarde), des soldats, une cantinière, le Destin, Bellone, et (dans l'épilogue) la Renommée, Mercure et Mars. Le drame s'ouvre par un long monologue, où le roi de Suède se raconte à lui-même, en style de gazette, les principaux faits de sa vie militaire. Cette *Haupt-Action* ne pouvait offrir d'intérêt que celui du spectacle. Frederichshall avait à supporter deux bombardemens, et les projectiles étaient, au dire de M. Schütze, lancés de part et d'autre avec une rare précision. On admirait aussi, comme un prodige, un soldat qui allumait sa pipe et faisait sortir de sa bouche de légers nuages de fumée, tour d'adresse qu'on ne tarda pas à voir à Paris, et que l'on exécute aujourd'hui avec une grande perfection au théâtre de Séraphin.

Il n'y a pas jusqu'aux infortunes des vivans illustres sur lesquelles les faiseurs de *Haupt-und Staatsactionen* ne missent la main. C'est ainsi que l'éclatante disgrace du prince de Menzicoff fournit de son vivant le sujet d'une *Haupt-Action*, représentée en 1731, dans plusieurs villes d'Allemagne, par les grandes marionnettes anglaises de Titus Maas, comédien privilégié de la cour de Baden-Durlach (1). L'affiche de cette pièce est assez curieuse : « Avec permission, etc., on jouera sur un théâtre entièrement nouveau et avec une bonne musique instrumentale, une *Haupt-und Staatsaction*, récemment composée et digne d'être vue, qui a pour titre : Les vicissitudes extraordinaires de bonheur et de malheur d'Alexis Danielowitz, prince de Menzicoff, grand favori, ministre du cabinet et généralissime du czar de Moscou Pierre Ier de glorieuse mémoire, aujourd'hui véritable Bélisaire, précipité du haut de sa grandeur dans le plus profond abîme de l'infortune, le tout avec Hanswurst, un crieur de petits pâtés, un garçon rôtisseur, et d'amusans braconniers de Sibérie (2). » Titus Maas avait obtenu l'autorisation de représenter ce merveilleux drame à Berlin; mais le gouvernement de Frédéric-Guillaume Ier, craignant de désobliger son puissant

(1) Flœgel, *Geschichte des groteskekomischen*, p. 116.

(2) Voy. Plümische, *Entwurf*... (*Esquisse d'une histoire du théâtre de Berlin*), p. 109., cité par Prutz, p. 180.

voisin du Nord, défendit, le 28 août, sous les peines les plus sévères, de représenter *Menzicoff* (1).

VII. — MARIONNETTES DEPUIS LES PREMIERS ÉCRITS DE GOTTSCHED JUSQU'A L'APPARITION DU FAUST DE GOETHE.

L'excès d'absurdité auquel était descendu le répertoire de Reibehand et de ses émules provoqua une réaction classique en faveur de la poésie, de la langue et du sens commun. Gottsched fut le promoteur et l'avocat de ce mouvement, qui prit un caractère national. Bientôt une autre école, douée d'un sentiment plus délicat et plus profond de la beauté dans l'art et dans la poésie, se forma sous la haute inspiration de Lessing, qui, comme Gottsched et mieux que Gottsched, donna le précepte et l'exemple. L'Allemagne lettrée était enfin arrivée à se préoccuper des questions les plus fines et les plus fécondes de la philosophie de l'art. Déjà la voix de Klopstock se faisait entendre. Goethe et Schiller enfans croissaient au milieu de ces espérances confuses et de ces élans contradictoires qu'ils devaient bientôt régler et satisfaire. Cependant la réforme entreprise par Gottsched eut, entre autres résultats salutaires, celui de rendre au théâtre son importance et aux acteurs leur dignité. Poètes et comédiens commencèrent à marcher ensemble vers un même idéal. Cette réhabilitation des artistes dramatiques amena naturellement leur divorce d'avec les marionnettes. La rupture se fit de bon accord et sans secousse, sauf en quelques lieux, comme à Vienne, où il y eut un peu de mauvaise humeur et de rivalité entre les grands théâtres, notamment celui de la porte de Carinthie (2) et les marionnettes de la *Frayung*, de la place du marché des Juifs et du faubourg de Léopold. Les marionnettes rentrèrent à petit bruit dans leur sphère modeste; elles revinrent de bonne grace à leur ancien répertoire, composé de drames bibliques et de légendes populaires. Le docteur Faust surtout et son humble élève, son *famulus* Wagner, continuèrent d'attirer la foule qui se passionnait de plus en plus pour les subtilités métaphysiques et était tout près d'être atteinte par les rêves de l'illuminisme. Les *Puppen-Spieler*, de leur côté, ne négligèrent rien

(1) Les théâtres de marionnettes sont très sévèrement surveillés par la police de Prusse. En 1794, on supprima beaucoup de ces théâtres, dont les représentations blessaient, dit-on, les mœurs. (*Edickten-Sammlung*, 1794, nº 55.)

(2) C'est à la porte de Carinthie que Jos. Stranisky établit en 1708, selon M. Schlager, ou en 1713, selon M. Flœgel, le premier théâtre de comédiens allemands qu'on ait vu à Vienne. Stranisky avait aussi des marionnettes; il les sépara de ses acteurs en 1721 et les relégua sur la *Frayung* (voyez Schlager, p. 268, 269 et 363). Sa veuve s'opposa en 1728 à la demande formée par la veuve Theodora Danesin d'établir un jeu de marionnettes italiennes dans un des faubourgs de Vienne. Voyez Schlager, p. 271 et 371.

pour varier leurs spectacles. Un roman fameux de Lewis, *Abellino le grand Bandit*, fournit aux marionnettes d'Augsbourg le sujet d'un drame à grand spectacle (1). Le prodigieux succès de l'opéra de *Don Juan* fit espérer aux joueurs de marionnettes qu'ils pourraient tirer du libertin de Séville un aussi bon parti que du métaphysicien de Wittenberg. Don Juan Tenorio, en effet, n'est-il pas un Faust de cape et d'épée, un frère méridional et sanguin du bilieux émule de Nostradamus et de Théophile? Cependant, malgré tout ce qu'il semblait promettre et quoique très germanisé par Mozart, don Juan se trouva encore trop Espagnol pour atteindre, sur les théâtres de marionnettes, à toute la popularité de Faust. Il eut pourtant un long succès. M. le docteur Kahlert a trouvé dans le vieux répertoire des *Puppen-Spieler* d'Augsbourg, d'Ulm et de Strasbourg, trois pièces dont le *convive de pierre* est le sujet. On les peut lire dans le *Closter*, avec une dissertation préliminaire sur la légende espagnole rapprochée de la légende allemande (2).

Durant toute la seconde moitié du XVIIIe siècle, les marionnettes furent reçues avec une extrême bienveillance dans l'intérieur des riches familles bourgeoises et même dans plusieurs cours ducales et princières. Je pourrais me borner à cette énonciation; mais j'ai à produire sur ce point le témoignage de deux des plus grands génies de l'Allemagne. Il y a plaisir à entendre déposer en faveur des marionnettes des hommes tels que Goethe et Haydn.

Dans les premières pages de ses mémoires, Goethe nous apprend que la plus grande joie de son enfance fut le présent que son excellente et presque prophétique aïeule lui fit, un soir de Noël, d'un théâtre de marionnettes. Il faut l'entendre raconter l'impression profonde que fit sur sa fraîche imagination la vue de ce monde nouveau qui venait peupler tout à coup la monotone solitude de la maison paternelle. Quelques années plus tard, pendant les jours de tristesse et de malaise que jetèrent sur Francfort quelques épisodes de la guerre de sept ans, notamment l'occupation de la ville par un corps de l'armée française, nous voyons le jeune Wolfgang, retenu au logis par ses parens, se faire de son cher théâtre, autour duquel il convoquait la jeunesse du voisinage, non pas seulement un plaisir, mais comme un champ de manœuvre et une école de stratégie scénique, où il apprenait déjà le grand art de faire mouvoir sans confusion, devant une rampe, les créations de sa pensée (3). Dans un autre ouvrage, où les vives impres-

(1) M. Scheible a publié cette pièce d'après le manuscrit du théâtre de marionnettes d'Augsbourg. Voyez *Das Schaltjahr*, Stuttgard, 1846, t. IV, p. 555-591.

(2) Scheible, *Das Closter*, t. VIII, p. 667-765.

(3) Goethe, *Aus meinem Leben. Dichtung und Wahrheit* (*Mémoires de ma vie. Poésie et Vérité*), 1re partie, livre Ier. *Werke*, t. XXIV, p. 18 et 74.

sions de sa jeunesse ont pris une forme plus idéale sans rien perdre de leur réalité, dans les *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, avec quel charme et quelle effusion de souvenir ne revient-il pas sur ses bienheureuses marionnettes, l'aiguillon de son naissant instinct dramatique! Il ne nous laisse rien ignorer de la construction du théâtre, du mécanisme des petits acteurs, de la manière de les faire mouvoir, du soin qu'il prenait de les faire parler avec convenance et clarté. Excellent exercice pour l'enfance et le meilleur apprentissage de diction soutenue et même d'improvisation! Caché derrière la toile de fond, l'interprète novice lisait d'ordinaire ou récitait les pièces les plus applaudies dans les foires, particulièrement *David et Goliath*. Le jeune Goethe alla plus loin; il imagina de faire jouer à ses poupées quelques grands ouvrages dramatiques qui ne se trouvèrent (il en fait l'aveu) ni dans les proportions de cette petite scène, ni à la portée de son auditoire (1). Les théâtres de marionnettes privés étaient assez nombreux dans les grandes villes, notamment à Hambourg, à Vienne et à Berlin, pour que quelques écrivains de profession n'aient pas dédaigné de composer de petits drames à leur usage. Je citerai, entre autres, Jean-Frédéric Schinck, auteur distingué de romans et de drames, qui, en 1777, a écrit plusieurs petites pièces de ce genre et les a réunies en un volume (2). Goethe lui-même, à peine âgé de vingt ans, mais déjà préoccupé de la conception de *Goetz de Berlichingen* et de *Werther*, écrivit à Francfort, dans une société d'amis, une bagatelle de ce genre intitulée *Fêtes de la foire à Plundersweilern* (3). « Cette petite pièce, dit-il, n'est qu'une épigramme ou plutôt un recueil d'épigrammes en action. Sous l'apparence d'une parade figuraient en réalité des membres de notre société. Le mot de l'énigme était un secret pour la plupart, et tel rieur ne se doutait guère que l'on s'amusait à ses dépens (4). » Cette œuvre sans conséquence me paraît pourtant remarquable, en ce que la marche et un peu la pensée des premières scènes a une remarquable analogie avec la disposition du commencement de *Faust*. Elle s'ouvre par un prologue où s'étalent quelques aphorismes moraux dans le goût des *Haupt-Actionen*, au travers desquels Hanswurst jette, à sa manière, une de ses plaisanteries banales. Vient ensuite un *prologue sur le théâtre*, comme dans *Faust;* c'est un dialogue entre un charlatan directeur de marionnettes et un docteur (peut-être le bourgmestre de *Plundersweilern*). Ce directeur, homme de goût classique et quelque peu disciple de Gottsched, soutient que, pour plaire aux spectateurs, il faut peindre les hommes en beau. Puis se déroule sous nos yeux,

(1) *Wilhelm Meisters Lehrjahre*, liv. Ier, chap. 4 et suiv. *Werke*, t. XVIII, p. 12.
(2) J.-Fr. Schinck, *Marionettentheater*, Berlin, 1777, in-8e.
(3) Il y a dans ce nom forgé par Goethe une allusion au mot *Plunder*, chiffon, guenilles.
(4) *Aus meinem Leben...* (*Mémoires*), 3e partie, livre XIII. — *Werke*, t. XXVI, p. 235.

en guise d'introduction, tout le tohu-bohu d'une foire de village. D'un côté, des marchands de jouets de Nuremberg, des vendeuses de petits balais, des boutiques de comestibles, un joueur d'orgue et un petit paysan qui fait danser sa marmotte; de l'autre, les visiteurs et les chalands, un petit bohémien sans sou ni maille et en guenilles, qui méprise cette foire, un pasteur et sa gouvernante qui ne regardent pas du même œil une jeune marchande de pain d'épice, tel est le tableau, à la manière d'Hogarth ou de Callot, qui précède la tragédie que va faire jouer le directeur de marionnettes. Cette tragédie a pour sujet l'histoire d'Esther et de Mardochée. Quand le rideau tombe, on a de nouveau devant les yeux le champ de foire et tous les personnages que l'on y a vus déjà, plus un bateleur qui, pour terminer les *Fêtes de la foire,* montre ses ombres chinoises.

Peut-être Goethe a-t-il eu tort de se souvenir de cette bluette et d'en faire jouer quelques parties en 1780, à la cour de Weimar, dont il était le commensal favori depuis le succès immense de *Goetz de Berlichingen* et de *Werther*. Il y ajouta, pour la fête de la princesse Amélie, un épilogue, rempli, comme *la Nuit de Walpurgis,* d'allusions et de critiques littéraires, absolument insaisissables pour nous, qu'il intitula : *Ce qu'il y a de plus nouveau à la foire de Plundersweilern*. Je m'étonne encore plus que ce grand homme ait donné place dans ses œuvres à ces deux badinages, qu'il a réunis sous le titre collectif de : *Un Spectacle de marionnettes moral et politique nouvellement ouvert* (1).

Mais la cour toute poétique de Weimar n'était pas la seule en Allemagne où l'on demandât des distractions aux ombres chinoises et aux marionnettes. Au fond de la Hongrie, à Eisenstadt, dans l'antique et magnifique château des princes d'Esterhazy, la muse aimable qui préside aux marionnettes a remporté peut-être ses plus merveilleux triomphes. Nous tenons ce que nous allons rapporter d'une confidence faite à Vienne en 1805 par l'illustre compositeur Haydn à M. Charles Bertuch, un de ses fervens admirateurs.

On savait bien que le prince Nicolas-Joseph d'Esterhazy, protecteur éclairé des artistes et surtout des musiciens, entretenait à grands frais une chapelle composée des chanteurs et des instrumentistes les plus habiles, et qu'il en confia, en 1762, la direction à Joseph Haydn, dont le nom était encore peu connu, mais dont le vieux prince Antoine Esterhazy avait deviné l'avenir et assuré le sort en l'attachant à sa maison. On savait qu'il y avait dans le château d'Eisenstadt un grand théâtre où ces princes faisaient exécuter les meilleurs opéras allemands et italiens; mais ce qu'on savait moins, c'est qu'il y avait encore un petit théâtre de marionnettes, le plus admirable peut-être

(1) Goethe, *Werke* (Stuttgart, 1829), t. XIII, p. 1-53.

qui ait jamais existé pour la perfection des petits acteurs de bois, les décorations et les machines; et ce que nous avons appris enfin par le témoignage même de Haydn, c'est que ce sublime compositeur, qui savait si bien d'ailleurs porter la gaieté dans la musique instrumentale, témoin sa symphonie comique (1), se plut à écrire de 1773 à 1780, c'est-à-dire dans toute la vigueur et la plénitude de son génie, cinq *operette* pour les marionnettes d'Eisenstadt. Dans la liste de toutes ses œuvres musicales que l'illustre vieillard remit, signée de sa main, à M. Charles Bertuch pendant son séjour à Vienne (2), on lit la mention que je transcris : — *Operette* composées pour les marionnettes : *Philémon et Baucis*, 1773. — *Genièvre*, 1777. — *Didon*, parodie, 1778. — *La Vengeance accomplie* (3) *ou la Maison brûlée* (sans date). — Dans la même liste est indiqué le *Diable boiteux*, probablement parce qu'il fut joué par les marionnettes du prince d'Esterhazy; mais cet ouvrage avait été composé à Vienne, dans la première jeunesse de l'auteur, pour Bernardone, directeur d'un théâtre populaire à la porte de Carinthie, et avait été payé 24 sequins (4). On avait cru que ces curieuses partitions, toutes inédites, avaient péri dans un incendie qui consuma une partie du château d'Eisenstadt, et notamment le corps de logis qu'y occupait Haydn. Il n'en est rien; elles ont été vues en 1827 dans la bibliothèque musicale des princes d'Esterhazy, avec une vingtaine d'autres dont on aimerait à connaître les titres (5).

Ce fut peut-être pour servir d'ouverture à une de ces divertissantes représentations, plus particulièrement destinées aux plaisirs des jeunes membres de la famille d'Esterhazy, que Haydn imagina de composer la singulière symphonie qu'il a intitulée *Fiera dei fanciulli*. Carpani nous en a raconté l'histoire. Un jour, Haydn se rendit seul à la foire d'un village des environs. Là, il fit provision, et rapporta un plein panier de mirlitons, de sifflets, de coucous, de tambourins, de petites trompettes, bref tout un assortiment de ces instrumens plus bruyans qu'harmonieux qui font le bonheur de l'enfance. Il prit la peine d'étu-

(1) Dans ce morceau, tous les instrumens et les instrumentistes disparaissent successivement, de façon que le premier violon se trouve jouer tout seul. Voyez dans Carpani l'histoire ou plutôt les histoires relatives à cette symphonie. Pleyel a fait la contrepartie de cette bouffonnerie musicale. Le premier violon est seul à son poste et les exécutans en retard arrivent, l'un après l'autre, prendre part à la symphonie. *Lettere su la vita del celebre maestro Gius. Haydn*, p. 119.

(2) C. Bertuch, *Bemerkungen...* (*Observations faites dans un voyage de Tubingue à Vienne*), t. Ier, p. 179.

(3) Carpani, en reproduisant cette liste, a substitué à *la Maison brûlée* une pièce qu'il intitule *Sabbato delle Streghe*, qui ne semble pas pouvoir être le même ouvrage. Voyez Carpani, ouvrage cité, p. 296.

(4) Gius. Carpani, ouvrage cité, p. 81.

(5) Voy. *Gazette musicale de Leipzig*, 1827; t. XXIX, nº 49, p. 820.

dier leur timbre et leur portée, et composa, avec ces périlleux élémens harmoniques, une symphonie de l'originalité la plus bouffonne et la plus savante.

Il faut avouer que ce n'est pas une médiocre gloire pour nos marionnettes que de voir Goethe préluder à ses chefs-d'œuvre dramatiques en se faisant leur organe, et Haydn, dans toute la splendeur de son génie, se plaisant à écrire pour elles une série de petits chefs-d'œuvre.

VIII. — MARIONNETTES EN ALLEMAGNE DEPUIS LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

Pendant les vingt dernières années du XVIIIe siècle, les marionnettes aimées, recherchées, fêtées, comme on vient de le voir, dans quelques résidences aristocratiques, toujours chéries du peuple et bienvenues dans les villages et dans les faubourgs des villes, n'avaient cependant, il faut le dire, d'existence et de point d'appui qu'aux deux extrémités de l'échelle sociale. Dans toute l'immense population intermédiaire, parmi les lettrés, les poètes, les critiques, dans toute cette foule éclairée qui aimait ou cultivait la littérature et les arts, personne ne songeait à elles, et l'on conçoit assez, en effet, qu'au milieu de l'admirable développement épique, lyrique et dramatique, qui se préparait et qui commençait déjà à poindre sous l'influence des glorieux successeurs de Lessing, il ne restât plus dans aucun esprit sérieux d'intérêt disponible pour les marionnettes. Cependant il se passait alors quelque chose dans la tête d'un jeune homme obscur qui allait ramener l'attention du grand public allemand sur la vieille légende de Faust, et par suite sur les marionnettes qui étaient en possession de l'interpréter. Goethe enfant avait vu certainement jouer *Faust* par les marionnettes de la foire de Francfort, sa patrie. Il l'avait revu probablement encore aux foires de Leipzig pendant les trois années qu'il passa dans cette ville à suivre, je devrais dire à observer en critique les cours de l'université; mais ce qui est certain, c'est qu'arrivant à Strasbourg à la fin de 1769, il y portait le dessein arrêté d'élever cette légende si profondément humaine et si profondément germanique aux proportions du drame et de l'épopée. Loin de dissimuler l'origine de son incomparable chef-d'œuvre, Goethe nous l'a fait connaître lui-même de la manière la plus intéressante dans ses mémoires. Pendant les trente mois qu'il passa à Strasbourg, sous prétexte d'achever ses études de droit, mais en réalité pour y méditer et préparer ses trois premières grandes compositions, Goethe vécut dans l'intimité d'un homme d'un esprit éminent, de Herder, dont il fit son confident littéraire et son mentor. Cependant le jeune homme faisait un mystère à son sage ami

de quelques-uns de ses projets les plus hasardeux : « J'avais bien soin de lui cacher, dit-il, combien j'étais préoccupé de certaines pensées qui avaient pris racine en moi, et qui allaient grandir peu à peu jusqu'à la hauteur de créations poétiques. » Ces favoris de son imagination, c'étaient *Goetz de Berlichingen* et *Faust*. La pensée de Faust surtout l'obsédait. « L'idée de cette pièce de marionnettes, ajoute-t-il, retentissait et bourdonnait en moi sur tous les tons; je portais en tous lieux ce sujet avec bien d'autres, et j'en faisais mes délices dans mes heures solitaires, sans toutefois en rien écrire (1). » Grande fut la surprise du monde littéraire quand, dix ans plus tard, Goethe publia les premiers fragmens de cette œuvre originale. L'Allemagne épiait avec espérance tous les mouvemens de ce beau génie, qui avait fait, à vingt-cinq ans, une révolution dans l'art dramatique par *Goetz de Berlichingen*, et une révolution dans le roman, et presque dans les mœurs publiques, par *Werther :* elle s'émut de lui voir choisir cette légende de marionnettes pour en faire le sujet d'une épopée dramatique; mais quand, au commencement du siècle, deux publications successives eurent enfin montré dans son ensemble la première partie de *Faust*, l'admiration fut générale, le succès immense. Tous les théâtres, allemands et étrangers, voulurent avoir leur *Faust;* on mit ce sujet en romans, en opéras, en ballets, en pantomimes; on l'arrangea pour les ombres chinoises (2). Chose singulière, l'émotion causée par l'apparition de cette œuvre transcendante, souvenir poétisé et agrandi des marionnettes, ramena presque aussitôt l'attention publique sur la vieille légende et sur l'humble scène qui en avait fourni l'occasion et la pensée. Des joueurs de marionnettes intelligens, Schütz et Dreher, Geisselbrecht, Thiémé et Éberlé (3), exploitèrent habilement cette nouvelle disposition des esprits. En 1804, les deux associés, Schütz et Dreher, vinrent de la Haute-Allemagne, apportant une vieille rédaction de *Faust*, purgée des interpolations ridicules qu'y avaient insérées Reibehand et Kuniger au temps des *Haupt-Actionen* (4). Toute la haute compagnie de Berlin y accourut. Les femmes, les poètes, les philosophes, les critiques s'y pressaient en foule, curieux de comparer le vieux drame populaire avec le nouveau chef-d'œuvre qui en était émané (5). Dreher et Schütz se concilièrent tous

(1) Goethe, *Aus meinem Leben* (*Mémoires*), 2e partie, livre Xe. *Werke*, t. XXV, p. 318.

(2) Faust fut joué aux ombres chinoises des frères Lobe. A Dantzig, en 1797, on imprima le *Doctor Faust, ein Schattenriss*, et à Leipzig, en 1831, M. Harro Harring publia dans le *Litterarische museum Faust accommodé à la mode de ce temps, ein Schattenspiel*.

(3) Voyez Chr. Ludw. Striglitz aîné, *Faust als Schauspiel...* article du *Taschenbuch* de Raumer, 1834, p. 193-202 reproduit, dans le *Closter*, t. V, p. 692.

(4) Voyez notamment ce que rapporte M. Schütze (ouvr. cité, p. 62) d'une représentation du *Doctor Faust*, remplie d'extravagances, qui fut donnée à Hambourg en 1733.

(5) Franz Horn, *Ueber Volksschauspiele...* (*Sur le théâtre populaire en général et sur*

les suffrages, et attirèrent long-temps la foule par la bonne composition de leur répertoire, à la fois décent et varié. Ils jouèrent successivement, pendant les années 1804 et 1805, *le Chevalier brigand, la Jeune Antonia, Geneviève de Brabant, Mariana ou le Brigand féminin, Trajan et Domitien, la Nuit du meurtre en Éthiopie, Fanny et Durmon, don Juan, Médée, Alceste, Aman et Esther, Judith et Holopherne, l'Enfant prodigue* (1). Les marionnettes redevinrent si bien à la mode, que quelques poètes distingués se remirent à écrire pour elles. Auguste Mahlmann, auteur de plusieurs ouvrages estimés, publia à Leipzig, en 1806, sous le titre de *Marionettentheater*, un volume qui contenait quatre petites pièces de ce genre : *le roi Violon et la princesse Clarinette, l'Enterrement et la résurrection du docteur Pandolfo, la Nouvelle Zurli ou la Prophétie*, et *Arlequin raccommodeur de mariage*.

Dreher et Schütz, après quelques courses, notamment à Breslau, se séparèrent. Schütz s'établit à Potsdam, et revint, en 1807, à Berlin, donner de nouvelles représentations qui furent encore très suivies. Une de ses affiches, du 12 novembre 1807, commence ainsi : « A la demande de beaucoup de personnes, on donnera *le Docteur Faust*. » Il avait rouvert son théâtre à Berlin par une pièce intitulée *Bourgeois et Propriétaire à Potsdam*, qui contenait probablement des allusions à son nouvel établissement dans cette ville. Outre *Faust*, il jouait un vieux drame dont Wagner, le *famulus*, l'élève attardé de Faust, était le personnage principal. Elle était intitulée : *le Docteur Wagner ou la Descente de Faust en enfer*, et avait porté autrefois pour second titre : *Infelix sapientia*. Ce second *Faust* était loin de valoir le premier. Schütz, assez lettré et auteur lui-même, se réservait d'ordinaire les premiers rôles, c'est-à-dire don Juan, Faust, Casperle ; il affectionnait ce dernier, où il était fort goûté, surtout dans une petite comédie de sa composition : *Casperle et sa famille*. Deux opéras-comiques figuraient encore, à cette époque, dans son répertoire, *Adolphe et Clara* et *la Bague enchantée* (2). Après un assez long intervalle, Schütz revint à Berlin en 1820. M. François Horn le vit alors faire jouer trois pièces par sa troupe, *Don Juan, Faust*, et un drame romanesque et probablement féerique, *la Belle-Mère ou l'Esprit de la montagne* (3).

la pièce de Faust en particulier), extrait de *Die Poesie...* (*La Poésie et l'Éloquence en Allemagne avant Luther*), Berlin, 1823, t. II, p. 256-284, et dans le *Closter*, t. V, p. 672.

(1) Von der Hagen, *Das alte und neue Spiel von doctor Faust* (*l'ancienne et la nouvelle pièce de Faust*). Voyez *Germania*, 1841, t. IV, p. 211-224, et *Das Closter*, t. V, p. 730. M. von der Hagen dit que Dreher et Schütz vinrent à Berlin quarante ans avant l'époque où il écrivait, ce qui, en prenant ces mots à la lettre, fixerait les représentations de *Faust* données par ces artistes à 1801.

(2) Von der Hagen, *ibid.*, et *Das Closter*, t. V, p. 730 et 731.

(3) Franz. Horn, *Faust, ein Gemälde...* (*Faust, tableau d'après l'ancien allemand*),

A l'autre extrémité de l'Allemagne, Geisselbrecht, mécanicien de Vienne, exploita avec non moins d'habileté la vogue que le *Faust* de Goethe avait rendue aux marionnettes. Il représenta à Vienne, à Francfort, à Weimar, où résidait Goethe, un drame de Faust d'une rédaction un peu plus moderne que celle de Schütz et Dreher, intitulé : *le Docteur Faust ou le grand Nécromancien*, en cinq actes, mêlé de chants. Il avait à Francfort sa résidence principale. Un habitant de cette ville, le docteur Kloss, lui a vu représenter *Faust* en 1800, et, pour la dernière fois, en 1817 (1).

On a conservé le souvenir d'une pièce de son répertoire, probablement féerique, et qui obtint un succès de vogue. Elle portait le titre bizarre de *la Princesse à la hure de porc*. Il s'efforçait de surpasser Dreher et Schütz par la perfection mécanique de ses petits acteurs, auxquels il faisait lever ou baisser les yeux ; il était même parvenu à les faire tousser et cracher très naturellement, exercice que Casperle, comme on pense bien, devait répéter le plus souvent possible (2). M. von der Hagen, pour se moquer de cette puérile merveille, applique au mécanicien viennois les deux vers suivans du *Camp de Wallenstein*, que Schiller a imités des *Femmes savantes* de Molière :

Cette étude vous a mal réussi. Vous avez peut-être appris comment le général tousse et comment il crache; mais son génie....

Wie er ræuspert und wie er spuckt,
Das habt ihr ihm glücklich abgeguckt;
Aber sein Schenie (3)....

IX. — FAUST SUR LES THÉATRES DE MARIONNETTES. — TEXTES IMPRIMÉS.

Quelques critiques ont avancé que la légende de Faust est née sur les théâtres de marionnettes. Il est plus vraisemblable qu'elle a commencé, comme toutes les légendes, dans les veillées et dans les foires par des récits et par des chansons. On a dit encore que l'ancienne comédie de Faust (*Historia Fausti, Tractätten von Faust, eine Comödie*), attribuée à deux étudians de Tubingue et imprimée en 1587, avant l'histoire de Widmann, était une pièce de marionnettes (4). Le fait seul de l'impression rend cette supposition tout-à-fait improbable.

extrait de *Freundlicher Schriften...* (*Joyeux écrits pour de joyeux lecteurs*), t. II, p. 51-80, et *Das Closter*, t. V, p. 652 et suiv.

(1) Carl Simrock, *Doctor Johannes Faust, Puppen-Spiel;* Francf., 1846, notes, p. 107.

(2) Von der Hagen, *Das Alte...*, etc. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 738.

(3) Schiller, *Wallenstein Lager* (*Le Camp de Wallenstein*), scène VI.

(4) Le sens qu'avait le mot *comédie* au moyen-âge, et qu'il a conservé long-temps, permet de douter que cette pièce fût autre chose qu'un récit.

Dans l'origine, les pièces de cette nature, loin d'être imprimées, n'étaient même pas toujours écrites et ne l'étaient jamais en entier. Dans la plupart des copies qui nous sont parvenues, on remarque des scènes laissées en blanc ou dont le motif seul est indiqué. Ces passages appartiennent ordinairement aux rôles de Hanswurst et de Casperle. Les joueurs les remplissaient à leur fantaisie, ou *à la gusto* (*sic*), comme il est dit à la marge (1). Les directeurs qui possédaient de ces rares copies, les gardaient précieusement et les transmettaient à leurs successeurs. C'est à l'aide d'un de ces vieux manuscrits que Geisselbrecht représentait son *Faust*. Après sa mort ou sa retraite, arrivée en 1817, sa copie devint la propriété du roi de Prusse, et M. le colonel de Below obtint, en 1832 l'autorisation de la faire imprimer à vingt-quatre exemplaires qui furent distribués en présens (2).

Avant cette époque, et dès 1808, M. von der Hagen avait formé, de concert avec quelques amis, le projet de donner au public le texte du fameux *Faust* de Schütz. On fit au directeur la demande de son manuscrit; mais celui-ci, ne voulant s'en dessaisir à aucun prix, feignit de croire que le désir qu'on lui témoignait n'était pas sérieux et cachait une mystification. Bref, il refusa obstinément, quoi qu'on pût faire. Il prétendit même qu'il n'avait point de copie et qu'il jouait partie de mémoire, partie à l'impromptu. Alors plusieurs personnes se concertèrent pour écrire la pièce pendant les représentations; mais la confrontation des copies fit remarquer un grand nombre de variantes qui prouvèrent qu'en effet Schütz recourait dans beaucoup de passages à l'improvisation. Toutefois M. von der Hagen rassembla ces matériaux et les combina de manière à en former un texte. Malheureusement il n'a publié que le premier acte, et s'est borné pour les trois autres à une analyse. Ce travail n'a paru que long-temps après, en 1841, dans le recueil intitulé *Germania*, puis dans le *Closter*.

En 1846, M. Charles Simrock, honorablement connu par ses poésies et par son livre sur les légendes du Rhin, profitant de la publication de M. von der Hagen, de quelques études analogues de MM. François Horn et Émile Sommer, et surtout aidé de ses propres et récens souvenirs, publia à Francfort, le texte complet de la pièce populaire sous le titre de « *Doctor Johannes Faust*, pièce de marionnettes, en quatre

(1) On trouve notamment plusieurs exemples de scènes en blanc dans le *Faust* des marionnettes d'Augsbourg. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 829 et 844.

(2) Von der Hagen, *Das Alte...*, etc. Voyez *Das Closter*, t. V, p. 733. Vers la fin de sa vie, Geisselbrecht paraît avoir éprouvé des scrupules sur quelques passages de la pièce de *Faust*, où la religion et les bonnes mœurs lui semblaient offensées. Il avait souligné ces passages dans son manuscrit, pour les passer à la représentation. Une note de sa main nous apprend que, par délicatesse de conscience, il renonça tout-à-fait à donner cette pièce avant de quitter sa profession.

actes. » M. Simrock avoue de bonne foi que sa rédaction est tirée de plusieurs sources, que le dialogue, auquel il n'a pourtant rien ajouté d'essentiel, lui appartient en partie, et qu'il est seul responsable des vers (1). Dans cette pièce, l'action se passe à Mayence, et non à Wittenberg, séjour de Faust dans tous les livres populaires, d'où quelques critiques ont été induits à dire que cette substitution de lieu avait été généralement admise par les joueurs de marionnettes, qui avaient confondu le Faust de la légende et le célèbre imprimeur associé de Guttemberg. Ce changement de lieu ne se trouve que dans le texte de Ch. Simrock; la scène, dans la pièce de Geisselbrecht, est à Wittenberg, ainsi que dans plusieurs des rédactions dont nous allons parler.

On ne possédait que les deux textes peu satisfaisans de MM. Simrock et von der Hagen, lorsqu'en 1847 M. Scheible, à force de recherches et de dépenses, parvint à retrouver et publia dans le *Closter* en 1847 cinq autres rédactions de *Faust-marionnette*, à savoir : 1° *le Docteur Jean Faust*, en deux parties de sept actes chacune, appartenant au théâtre des marionnettes d'Ulm (la scène est à Wittenberg); 2° *Jean Faust*, tragédie en trois parties et en neuf actes, du répertoire des marionnettes d'Augsbourg, rédaction très ample et une des plus anciennes, dont la scène est également à Wittenberg; 3° *Jean Faust ou le Docteur mystifié*, comédie mêlée d'ariettes, plus récente, appartenant au même théâtre; 4° *le Docteur Faust*, célèbre dans le monde entier, pièce en cinq actes, du théâtre des marionnettes de Strasbourg, entremêlé d'un assez bon nombre de phrases françaises; 5° *Faust, histoire du temps passé*, arrangé pour les marionnettes de Cologne par M. Chr. Winters (2). M. Scheible a publié ces pièces comme elles lui sont parvenues, avec leurs lacunes, leurs altérations, leurs incorrections grossières, surtout dans les passages latins, curieux vestiges du XVIe siècle, que les dynasties successives de joueurs de marionnettes ont maintenus, sinon respectés. On peut dire qu'aucune nation en Europe n'a pris autant de soin que l'Allemagne pour reconstituer l'histoire de son théâtre populaire.

Ce n'est pas tout : il a paru encore, en 1850, à Leipzig, un nouveau texte de Faust (*das Puppen-Spiel vom Faust*) qui affecte de plus hautes prétentions. Le titre déclare que dans cette nouvelle édition l'ancien et véritable *Faust* des marionnettes est publié pour la première fois sous sa forme originale. L'éditeur ne s'est pas nommé, mais sa préface et ses notes sont d'un homme de goût et de savoir. Son texte, s'il faut l'en croire, est d'un siècle au moins antérieur à celui des éditions

(1) Voy. Carl Simrock, *Doctor Johannes Faust; Puppen-Spiel in wier Aufzügen;* préface.

(2) Ces cinq pièces, outre le travail de M. von der Hagen et le texte de Geisselbrecht, sont réunies dans le *Closter*, t. V, p. 747-922.

précédentes; mais, par un étrange oubli, il ne parle pas des textes publiés par M. Scheible. Il doit le sien ou plutôt il l'a enlevé (Bacchus aidant) à un joueur, nommé Bonnescky, qui, à une époque qui n'est indiquée que vaguement, donnait des représentations à Leipzig. Je dirai franchement que, malgré ces assurances accumulées dans la préface, le texte de 1850 est celui dont l'authenticité m'est le moins prouvée. Je crois y voir plutôt un résumé fait avec adresse de tous les matériaux recueillis antérieurement que la transcription pure et simple d'un manuscrit réel. Je ne fais ici qu'énoncer un doute; je pourrais, au besoin, l'appuyer de plusieurs indices. On voit, en tête de la pièce, deux gravures représentant Faust et Casperle, tels qu'ils figurent d'ordinaire dans les jeux de marionnettes.

Aujourd'hui enfin, grace à tant de curieux documens, la critique peut se faire une idée juste de ce qu'ont été les représentations du *Docteur Faust* sur les théâtres populaires. Elle peut confronter les rédactions, les rapprocher de la légende, et, si ce n'est pas un trop grand sacrilége, comparer ces *Puppen-Spiele* avec le *Faust* de Goethe. Je ne me propose pas de traiter tous ces points; mais je crois ne pouvoir mieux terminer mon travail qu'en me posant cette question finale, qui aurait sans doute paru bien impertinente au début : Le *Faust* de Goethe doit-il quelque chose aux marionnettes? Examinons.

X. — DES EMPRUNTS QUE LESSING ET GOETHE ONT FAITS AUX THÉATRES DE MARIONNETTES.

Lessing avait, avant Goethe, conçu la pensée de tirer de la légende de Faust et des pièces jouées sur ce sujet dans les foires un grand drame surnaturel et philosophique. Non-seulement il avait vu souvent représenter cette histoire par les marionnettes, mais il avait eu en sa possession la copie d'une de ces anciennes pièces. Lié d'une étroite amitié avec Mme Neuberin, qui avait été long-temps directrice d'un théâtre secondaire et qui possédait une collection précieuse de livres et de manuscrits relatifs à sa profession, il hérita de la bibliothèque de cette dame, dans laquelle se trouvait un ancien manuscrit de *Faust* à l'usage des joueurs de marionnettes ambulans. On a avancé que Lessing avait composé deux *Faust*. Il est plus probable qu'il a seulement tracé deux plans, sans en achever aucun. Ayant emporté avec lui en Italie tout ce qu'il avait écrit sur ce sujet, dont il était vivement préoccupé, il eut le malheur de perdre la malle qui contenait ces papiers (1). Il ne subsiste plus que deux fragmens de tout ce travail : le premier est une scène complète qu'il a publiée dans une de ses *lettres*

(1) Une lettre de M. Blankenburg, intitulée *de la perte du Faust de Lessing*, contient des détails sur cet accident. Voy. *Literatur und Völkerkunde*, juillet 1784, t. V.

sur la littérature contemporaine (1); le second est un brouillon trouvé après sa mort, et contenant l'esquisse des cinq premières scènes. En outre, un de ses amis, M. J.-J. Engel, qui avait reçu, pendant plusieurs années, ses confidences poétiques, a fait connaître au public ce qu'il avait retenu du plan de cette pièce (2). En rapprochant les souvenirs de M. Engel des indications contenues dans le fragment posthume, on peut entrevoir, non pas tous les incidens du drame, mais au moins le cadre et l'idée principale.

La première scène se passe dans une église gothique. Il est minuit : Béelzébut et sa cour tiennent conseil dans la nef, assis sur les autels, mais invisibles. Le spectateur devait seulement entendre résonner sous les voûtes leurs voix rudes et discordantes. Le résultat de la délibération est qu'il faut s'efforcer de faire tomber dans l'enfer le fameux docteur Faust. Pâle et exténué, il est, en ce moment même, courbé devant sa lampe nocturne, agitant les problèmes les plus ardus de la philosophie scolastique. Trop d'amour pour la science peut conduire à bien des fautes. Un démon dresse, sur cet espoir, un redoutable plan d'attaque. Il ne demande que vingt-quatre heures pour l'accomplir; mais l'ange de la Providence, qui planait, invisible, comme les esprits malfaisans, au-dessus de l'assemblée, s'écrie : Non, maudit, tu ne vaincras pas ! Ce bon ange devance l'envoyé de l'enfer, plonge Faust dans un profond sommeil et lui substitue un fantôme que le démon a la sottise de prendre pour l'objet de ses attaques. Quant aux ruses que Lessing faisait employer à l'esprit malin pour séduire le docteur, on les ignore; on sait seulement que Faust assiste en rêve à la vaine lutte du démon et de son fantôme; il se réveille pour être témoin de la honte et de la fuite de l'agent infernal. Il remercie avec effusion la Providence de l'avis salutaire qu'elle lui a envoyé au moyen d'un songe si instructif. Tel était le canevas de cette pièce, ingénieux peut-être, mais bien éloigné de la simplicité et de la gravité de l'histoire populaire. Le rêve qui rend Faust simple spectateur de sa propre tentation est une fiction froide et malheureuse, qui détruit tout le tragique intérêt et toute la portée chrétienne de la légende, pour ne lui laisser que les proportions mesquines d'un puéril apologue.

Le fragment publié du vivant de Lessing est d'un tout autre caractère et ne paraît pas avoir pu appartenir à la pièce dont nous venons d'exposer la marche. C'est la scène de l'évocation des esprits infernaux (*Geister Scene*). La première fois que je lus ce morceau (3), je fus frappé

(1) Lettre 17e.

(2) Ces trois morceaux ont été rassemblés dans les œuvres complètes de Lessing. Voy. *Theatralischer Nachlass*, § 6, t. XXII, p. 213.

(3) Voir les notes du roman intitulé *les Aventures de Faust*, par MM. Saur et de Saint-Geniès, t. Ier, p. 226.

des traits de poésie originale qu'il renferme. Ma surprise fut extrême en retrouvant depuis, dans les pièces de marionnettes, presque toutes les beautés dont j'avais fait honneur à Lessing. Que l'on songe, en lisant cette scène, que les traits les plus énergiques appartiennent aux marionnettes.

FAUST ET LES SEPT ESPRITS.

Faust, qui a signé un pacte avec Satan, veut, en retour, avoir pour serviteur le plus actif des habitans de l'enfer. Il prononce la formule d'évocation. Les démons l'entendent et obéissent : au lieu d'un, il en vient sept (1).

FAUST.

Êtes-vous les esprits les plus agiles de l'enfer?

TOUS LES ESPRITS.

Oui.

FAUST.

L'êtes-vous tous également?

TOUS.

Non.

FAUST.

Qui de vous l'est davantage?

TOUS.

Moi.

FAUST.

O prodige! sur sept diables, il n'y a que sept menteurs! Mais je veux vous connaître de plus près.

LE PREMIER ESPRIT.

Cela t'arrivera un jour.

FAUST.

Comment l'entends-tu? Les démons prêchent-ils aussi la pénitence?

L'ESPRIT.

Oui, aux pécheurs désespérés; mais ne nous arrête pas plus long-temps.

FAUST.

Comment t'appelles-tu? Quelle est ta promptitude?

L'ESPRIT.

Il me faudrait moins de temps pour t'en donner la preuve que pour te répondre.

FAUST.

Eh bien! regarde. Que fais-je?

L'ESPRIT.

Tu passes ton doigt à travers la flamme de la bougie.

FAUST.

Et je ne me brûle pas. Va passer sept fois de même dans les flammes de l'enfer sans te brûler... Eh bien! tu demeures; je m'aperçois qu'il y a aussi des

(1) Dans les pièces de marionnettes, le nombre des démons varie. Quelques pièces n'en ont que trois, d'autres en ont huit.

fanfarons parmi vous : il n'y a si petits péchés dont vous voulussiez vous faire faute. — Et toi, comment t'appelles-tu?

LE SECOND ESPRIT.

Chil, ce qui, dans notre langue prolixe et traînante, signifie *les traits de la peste*.

FAUST.

Quelle est ta vitesse?

L'ESPRIT.

Penses-tu que je porte en vain mon nom? J'ai la rapidité des traits de la peste.

FAUST.

Sers donc un médecin; tu es beaucoup trop lent pour moi. — Et toi, quel est ton nom?

LE TROISIÈME ESPRIT.

Dilla, car les ailes du vent me portent.

FAUST.

Et toi?

LE QUATRIÈME ESPRIT.

On me nomme Jutta. Je vole sur les rayons de la lumière.

FAUST.

Vous tous, dont la promptitude peut être exprimée par des nombres finis, vous êtes de pauvres diables.

LE CINQUIÈME ESPRIT.

Ils ne sont pas dignes de ta colère; ils ne sont les messagers de Satan que pour le monde physique. Nous autres, nous sommes ses agens pour le monde immatériel, et tu nous trouveras beaucoup plus prompts.

FAUST.

Et quelle est ta vitesse?

L'ESPRIT.

Celle de la pensée de l'homme (1).

FAUST.

C'est quelque chose!... Mais les pensées de l'homme ne sont pas également promptes dans tous les temps : elles ne le sont guère quand la vérité et la vertu les appellent. Combien elles sont lentes alors! Tu es prompt, il est vrai, quand tu le veux; mais qui m'est garant que tu le voudras toujours? Je ne saurais avoir plus de confiance en toi que je ne puis m'en accorder à moi-même, hélas! — Et toi, quelle est ta promptitude?

LE SIXIÈME ESPRIT.

Celle de la colère du vengeur (2).

(1) Cette réponse se trouve, mot pour mot, dans presque toutes les rédactions du *Faust* des marionnettes, notamment dans celles de Schütz, de Geisselbrecht et de Bonneschky. M. Ph. de Leitner, citant ce passage, ajoute : « C'est là une belle pensée pour un théâtre de marionnettes. » *Ueber den Faust von Marlow...* (*Sur le Faust de Marlow et le Faust des théâtres de marionnettes*); *Jahrbücher...* (*Annales dramatiques*, Leipzig, 1837, p. 144-152); — *Das Closter*, t. V, p. 706.

(2) Je ne trouve cette réponse que dans le *Faust* des marionnettes de Strasbourg.

FAUST.

De quel vengeur?

L'ESPRIT.

Du puissant, du terrible, de celui qui s'est réservé la vengeance, parce qu'elle est son plaisir.

FAUST.

Tu blasphèmes, malheureux! tu trembles... Prompt, dis-tu, comme la vengeance de... j'ai failli le nommer... Que son nom ne soit pas prononcé entre nous! Sa vengeance est prompte, sans doute; cependant je suis vivant, et je pèche encore.

L'ESPRIT.

Te laisser pécher, c'est déjà se venger de toi.

FAUST.

Et c'est un démon qui me l'apprend!.. aujourd'hui, il est vrai, pour la première fois... Non, sa vengeance n'est pas rapide, et, si tu ne l'es pas plus qu'elle, va-t'en! — Et toi, quelle est ta vitesse?

LE SEPTIÈME ESPRIT.

Tu seras l'homme du monde le plus difficile à contenter, si la mienne ne te satisfait pas.

FAUST.

Réponds, quelle est-elle?

L'ESPRIT.

Comme le passage du bien au mal.

FAUST.

Ah! tu es mon diable (1)! Aussi prompte, dis-tu, que le passage du bien au mal. Oh! rien n'est aussi rapide... Retirez-vous, colimaçons de l'enfer! Rapide comme le passage du bien au mal! Oh! oui, je sais combien il est prompt. J'en ai fait l'épreuve, hélas!

Passons à Goethe. On a vu qu'il a pris, comme Lessing, l'idée de sa tragédie de *Faust* aux marionnettes. Plus encore que son prédécesseur, il s'est éloigné de la pensée si naïvement chrétienne de la légende; mais avec quelle intelligente fidélité, quelle harmonieuse exactitude de couleur, de forme et de proportions n'a-t-il pas su rendre toute la partie extérieure et plastique de son sujet! Les fragmens de Lessing ne donnent aucune idée de cette vivante résurrection du passé. Aussi les deux écrivains ont-ils suivi des procédés de composition tout opposés. Lessing, en critique expert, note avec soin tous les traits vifs, tous les mots frappans qu'il rencontre dans ses modèles populaires, et il les transporte sur sa toile. Goethe, chez qui la poésie de détail coule à pleins bords, dédaigne cette industrie mesquine; il n'emprunte pas une phrase, pas un mot isolé, soit à la légende, soit aux pièces de marionnettes. De simples germes, des motifs en apparence insignifians et

(1) Textuel dans la pièce de Strasbourg. Méphistophélès, dans celle d'Augsbourg, répond à Faust : « Aussi prompt que le premier pas du vice au second. » Dans plusieurs pièces, il y a des réponses bouffonnes. « Je suis, dit un démon dans la pièce de Strasbourg, aussi rapide que la langue d'une femme qui ne se repose jamais. »

sans valeur, c'est là ce dont il devine la portée d'un coup d'œil, c'est là ce qu'il développe et ce qu'il féconde. Son travail, comme celui de la nature, est tout intérieur et organique. Il est de ceux qui, à l'aspect du gland, devinent le chêne. Nous allons choisir dans le *Faust* de Goethe quatre ou cinq scènes, surtout celles où brille la plus poétique et la plus incontestable originalité, et nous serons surpris de trouver dans nos petites pièces de marionnettes les racines et, si je puis ainsi parler, les molécules élémentaires dont ces vigoureuses productions se sont formées.

Le prologue dans le ciel. — Goethe, en faisant précéder sa tragédie de *Faust* d'un prologue surnaturel, a obéi à une délicate convenance du sujet que la plupart des joueurs de marionnettes avaient également pressentie. Seulement, à la différence du *Prologue dans le ciel*, l'avant-jeu des marionnettes se passe ordinairement en enfer devant le trône de Satan ou de Pluton (1).

Le monologue. — L'idée d'ouvrir par un monologue ce drame où les angoisses de la pensée solitaire tiennent une si grande place, remonte aux anciennes pièces de marionnettes. Sans doute, le monologue de Goethe est d'une profondeur et d'une richesse d'aperçus incomparables. Cependant il n'est pas moins intéressant de voir dans les théâtres de marionnettes Faust, au lever du rideau, seul, entouré de livres, de compas, de sphères et d'instrumens cabalistiques, sonder le redoutable problème de la certitude, et flotter entre la théologie, qui est la science divine, la philosophie ou la science humaine, et la magie, la science infernale.

Scène de l'écolier. — Cette scène, si justement admirée, où Méphistophélès, sous la robe de Faust, mystifie et persifle si diaboliquement son candide interlocuteur, se trouve en germe, si je ne me trompe, dans la pièce des marionnettes d'Augsbourg. Entre autres conditions que Méphistophélès a insérées dans le pacte qu'il engage Faust à signer, il y a celle de ne pas remonter dans sa chaire de théologie. « Mais, s'écrie Faust, que dira-t-on de moi dans le public? — Oh! que cela ne t'inquiète pas, répond Méphistophélès; je prendrai ta place, et, crois-moi, j'augmenterai beaucoup la gloire que tu t'es acquise dans les discussions bibliques (2). »

Scène de la taverne. — Vous vous rappelez la taverne d'Auerbach à Leipzig, où Méphistophélès conduit Faust, et où il joue plus d'un tour de son métier. Il y a aussi dans la pièce des marionnettes de Cologne une scène de cabaret qui me semble avoir pu faire naître dans l'esprit de Goethe la première idée de la sienne. Qu'on en juge. Quelques étudians sont attablés auprès de Faust et de son compagnon. Ils

(1) Voyez le *Faust* des marionnettes d'Ulm. Dans le grand *Faust* des marionnettes d'Augsbourg, pendant tout le premier acte, la scène est en enfer.

(2) Voyez la pièce du théâtre des marionnettes d'Augsbourg.

content des histoires plus merveilleuses les unes que les autres. Faust lui-même, dont la réputation de magicien commençait à se répandre, est mis par eux sur le tapis. « Quel homme! dit un étudiant. Il passait dernièrement près d'un marché; un charretier s'avisa de lui barrer la route. Vous croyez peut-être que Faust lui donna un soufflet? Pas du tout. Que fit-il donc? Il avala le paysan, les chevaux, la charrette et le foin (1). » Chacun de se récrier, et l'imprudent conteur d'ajouter : « Que le diable m'emporte, si je mens! » Puis, sans défiance, il trinque avec Méphistophélès, qui lui tend son verre en faisant remarquer que ce vin *a du feu*. L'étudiant prend le verre et le porte à ses lèvres; aussitôt une flamme sort du vase avec fracas. Le jeune homme tombe évanoui, et ses compagnons s'enfuient épouvantés. « Ce chien de menteur! dit froidement Méphistophélès; il n'a que ce qu'il a mérité (2). »

Scène du sabbat. — L'idée de la réunion au Blocksberg et de la chevauchée du sabbat se trouve dans plusieurs pièces de marionnettes : Méphistophélès, dans celle du théâtre de Cologne, promet à Hanswurst une monture avec laquelle il galopera dans les airs; mais, au lieu d'un cheval ailé que le sot attendait, il lui envoie un bouc, avec une lumière sous la queue (3). Dans une autre pièce, Hanswurst, pour rejoindre son maître chez le comte de Parme, monte sur la nuque du diable qui s'offre à lui comme la sœur de Méphistophélès (4). Cette idée d'un Méphistophélès femelle est remarquable.

Faust a la cour de l'empereur. — Les états de Parme, trop étroits pour le plan de Goethe, deviennent, dans la seconde partie de *Faust*, la cour impériale. Oreste, le conseiller du comte de Parme, ne laisse pas que de ressembler au maréchal et au chambellan de l'empereur. Faust, sur le théâtre des marionnettes comme dans la pièce de Goethe, fournit au digne souverain, mieux intentionné qu'inventif, toutes sortes de panacées pour la prospérité du peuple et la santé du royaume. Dans les deux cours, Faust, à la demande de ses hôtes, évoque, à l'aide de la nécromancie, un grand nombre de fantômes, rois, généraux, femmes renommées pour leur beauté, et la plus belle entre les belles, Hélène, la Troyenne, qu'il montre bien à la compagnie, mais dont il se réserve la possession. C'est, en effet, par la sensualité que, dans toutes les pièces de marionnettes, Faust se damne. Une des maximes de Méphistophélès est que : *Quod diabolus non potest, mulier evincit* (5).

(1) Luther raconte très sérieusement une histoire toute semblable, attribuée à un magicien du temps nommé Wildefer. Voyez *Propos de table*, traduits par M. G. Brunet, p. 33.

(2) Pièce du théâtre des marionnettes de Cologne.

(3) Pièce du théâtre des marionnettes d'Augsbourg.

(4) Voy. *das Closter*, t. V, p. 832.

(5) *Das Closter*, t. V, p. 844. Le texte porte : *Quid diabolus non potest, mulier evidit.* Cela peut servir comme échantillon du latin de toutes ces pièces.

MARGUERITE. — La tendre et simple Marguerite appartient tout entière à Goethe, et le germe même n'en apparaît dans aucune pièce de marionnettes. C'est à peine si, dans une seule, celle des marionnettes de Cologne, dont quelques parties sont assez récentes, la jeune Bärbel, maîtresse du valet de Faust, présente quelques lointaines ressemblances avec l'angélique création de Goethe. Bärbel, comme Marguerite, ressent pour Méphistophélès une répulsion instinctive. — « Quels sont ces deux vilains hommes noirs? A leur vue j'ai failli mourir de terreur. — Ces hommes ne doivent pas reparaître devant mes yeux... » Je m'arrête; ces courts rapprochemens suffisent pour démontrer à quel point le génie de Goethe possédait la faculté de féconder, en se les assimilant, les pensées, les incidens, les images qui entraient dans le cercle de son activité et de ses conceptions.

Je regrettais tout à l'heure que ce grand génie n'eût pas appliqué à la partie intérieure et spirituelle, à l'ame en quelque sorte si naïvement chrétienne de la légende de Faust, la puissance de développement sympathique qu'il a appliquée avec tant d'éclat à la forme extérieure. Comment n'a-t-il tiré aucun parti de ces deux anges, bon et mauvais conseillers, qui, dans toutes les pièces de marionnettes, se tiennent aux côtés de Faust, soit sous leur forme naturelle, soit sous la forme symbolique de colombe et de corbeau? Comment surtout n'a-t-il pas conservé ces *voix* formidables, qui, à chaque pas qui le rapproche de l'abîme, lui apportent un salutaire et terrible avertissement : *Fauste, Fauste! præpara te ad mortem! — Fauste! accusatus es! — Fauste, Fauste! in æternum damnatus es?* Encore s'il s'était tenu dans une opinion unique, et grande au moins par cette unité; mais non : il flotte entre des systèmes qui ne sont même pas à lui. Sceptique dans son *premier Faust* comme le XVIIIe siècle, il semble chercher dans le *second Faust* à poétiser la formule du panthéisme hégélien. Sans doute, ce beau génie a usé de ses droits de poète en imprimant souverainement à son œuvre le cachet de sa personnalité et celui de son temps, et il l'a fait avec un art et une grandeur infinis. Toutefois il reste encore après lui un *Faust* possible à créer, un *Faust* où l'artiste devrait faire énergiquement valoir les belles parties de la légende et des *Puppen-Spiele* que Goethe a volontairement sacrifiées... Au moment où j'exprimais ces pensées, il m'est arrivé à l'improviste un vaillant auxiliaire, je veux parler de l'intéressante communication de M. Henri Heine, qui n'a échappé à aucun des lecteurs de cette *Revue*. Non-seulement, dans ce beau travail, le grand poète nous fait presque assister au merveilleux ballet de *Méphistophéla* qu'il avait préparé, à la demande de M. Lumley, pour l'Opéra de Londres; mais l'habile critique interprète le mythe de *Faust* avec une sagacité toute magistrale. Lui aussi est convaincu que Goethe n'a pas épuisé toutes les

beautés du sujet, et qu'on peut encore demander un *Faust* à la vieille légende. Je n'examine pas, en ce moment, si le cadre chorégraphique où il a dû s'enfermer permettait au poète de réaliser complétement cette sévère et heureuse idée; mais toujours est-il que M. Heine n'hésite pas à déclarer que, pour réussir dans cette difficile tâche, l'inspiration doit se retremper aux sources populaires de la légende et des marionnettes. Je suis heureux de pouvoir, en terminant, prendre acte d'une telle opinion, sortie d'une plume si fine, si judicieuse et si compétente:

Et à présent, messieurs, que ma tâche est achevée, et que la pièce est finie; à présent que vous avez vu passer et repasser sous vos yeux tous nos petits personnages; à présent que vous savez toute leur histoire et tous les efforts dont ils sont capables pour vous plaire, permettez que le directeur sollicite en leur faveur votre indulgence. Oui, jetez, mesdames, jetez vos bouquets à la gracieuse FANTASIA, la jolie fée, l'espiègle muse des marionnettes! Et vous, messieurs, applaudissez! Voyez quel cortége de beaux génies se presse autour d'elle! Remarquez dans ce groupe (c'est celui des célébrités qu'elle a délassées et charmées) Leone Allacci, Bayle, Charles Perrault, la duchesse du Maine, Addison, Mme de Graffigny, le docteur Johnson, Charles Nodier et votre ami Henri Heine. Dans cet autre groupe (celui des grands écrivains qui ont taillé leur plume exprès pour elle ou qui lui ont prêté leur voix), voyez Lesage, Piron, Favart, Fielding, Voltaire, John Curran, Byron, Goethe, et, leur égal dans un autre art, Haydn. Ne me reprochez pas de ne parler presque que du passé! Aujourd'hui même, les journaux et les revues anglaises annoncent à grand bruit l'ouverture d'un nouveau, que dis-je? d'un *royal* théâtre de marionnettes (*Royal Marionette Theatre*). Punch a retrouvé à Londres sa langue affilée, sa *pratique* et son bâton. Il a déjà, dans un piquant prologue, bravement croisé bois contre bois sur le dos de M. Wood. Bravo! Punch! — Et chez nous, ne serait-il pas à propos de réveiller un peu Polichinelle? N'aurait-il plus rien à nous apprendre, ce petit Ésope en belle humeur? Surtout ne dites point qu'il est mort. Polichinelle ne meurt pas. Vous en doutez? Vous ne savez donc point ce que c'est que Polichinelle? C'est le bon sens populaire, c'est la saillie alerte, c'est le rire incompressible. Oui, Polichinelle rira, chantera, sifflera, tant qu'il y aura par le monde des vices, de la folie, des ridicules. — Vous le voyez bien : Polichinelle est immortel!

CHARLES MAGNIN.

HISTORIENS MODERNES

DE LA FRANCE.

M. GUIZOT.

I. *Études sur les Beaux-Arts en général*, 1 vol. in-8°. — II. *Shakespeare et son Temps*, 1 vol. in-8°. — III. *Méditations et Études morales*, 1 vol. in-8°. — IV. *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, 2 vol. in-8°. — V. *Histoire de la Civilisation*, 5 vol. in-8°, etc.

I.

L'éducation de M. Guizot nous donne la clé de tous ses travaux. A proprement parler, il n'a pas eu de jeunesse. Né deux ans avant la convocation des états-généraux, élevé dans la religion protestante, qui se voyait exclue de toutes les fonctions publiques, il fut mené à Genève par sa mère pour étudier librement, sans renoncer à la foi de sa famille. Son père était mort sur l'échafaud. Il montra de bonne heure une avidité remarquable pour toutes les parties de la science humaine. Dans l'espace de quatre ans, il apprit non-seulement les langues grecque et latine, mais les quatre langues vivantes qui se parlent autour de nous, je veux dire les langues allemande, anglaise, italienne et espagnole. Il ne se contentait pas de les lire, il les parlait familièrement, si bien que dès son adolescence il ne séparait pas l'Europe de la France, et, lorsqu'il eut achevé le cours de ses études, envoyé à Paris pour suivre les leçons de l'école de droit, il recommença seul et sans conseil toutes les études de ses premières années. Les succès qu'il avait obtenus, les couronnes qu'il avait recueillies, loin de l'enorgueillir et

de l'aveugler, lui montraient plus clairement toutes les lacunes de son éducation. Il voulait savoir plus nettement, plus complétement, ce qu'il était censé savoir, et, pour résoudre les doutes qu'il avait amassés dans sa mémoire, il n'hésita pas à reprendre successivement tous les élémens des connaissances humaines. Je ne veux pas m'arrêter à discuter le témoignage des biographes sur les années passées à Genève par M. Guizot. Il m'importe peu de savoir si le jeune écolier, épris d'un amour précoce pour l'autorité, prenait parti pour sa mère contre lui-même toutes les fois que son grand-père et sa grand'mère inclinaient à l'indulgence et voulaient lui épargner un châtiment mérité. Il y a en effet dans ces renseignemens, vrais ou faux, quelque chose de puéril et d'invraisemblable qui excite plutôt le sourire que l'attention. Il me suffit de rappeler que M. Guizot, livré à lui-même, mécontent de son savoir, entreprit courageusement de le compléter, de l'asseoir sur des bases plus solides, et voulut éprouver une à une toutes les idées qu'il avait acquises. Certes, une pareille résolution révèle chez le jeune homme qui la conçoit une trempe d'ame singulièrement énergique, et ce n'est pas merveille si, après cette rude initiation, il s'est trouvé préparé aux travaux les plus difficiles. Lié d'amitié avec M. Stapfer, qui connaissait à fond tous les mystères de la philosophie allemande, il contracta de bonne heure le goût ou plutôt la passion des idées générales, et cette passion a dominé toute sa vie. Le commerce de Kant a imprimé à tous ses travaux un caractère d'élévation que l'enseignement des colléges de Paris ne connaît guère. C'est dans les œuvres de Kant qu'il a puisé l'habitude de placer les idées au-dessus des faits, et, si parfois il lui est arrivé de pousser trop loin cette prédilection, je reconnais pourtant qu'elle l'a mis à l'abri des habitudes mesquines préconisées de nos jours comme le dernier mot de la science historique.

C'est à M. Stapfer, c'est à Kant que M. Guizot doit son respect pour les résultats généraux des événemens et son dédain pour les faits particuliers. Sans M. Stapfer et sans le philosophe de Kœnigsberg, il eût peut-être confondu l'histoire et la chronique. Ses relations avec Suard, avec Fontanes, ne lui ont pas porté un moindre profit. Suard en effet, en lui ouvrant les colonnes du *Publiciste*, lui enseigna de bonne heure l'art d'exprimer clairement sa pensée dans un bref délai, et certes ce n'est pas un médiocre service. Quant à Fontanes, il lui rendit un service encore plus important : il lui ouvrit les portes de la Sorbonne et le nomma professeur d'histoire moderne. Or, quelles que fussent les connaissances de M. Guizot, il faut bien avouer que, sans l'assistance de M. de Fontanes, il n'eût jamais pu prétendre si tôt à ces fonctions éminentes, car, lorsqu'il fut chargé de cet enseignement difficile, il n'avait que vingt-cinq ans. La suite de ses travaux a prouvé

surabondamment que la confiance de Fontanes était bien placée. Toutefois, si le choix fait honneur à la clairvoyance du protecteur, il faut toujours le compter parmi les chances heureuses qui ont marqué la jeunesse de M. Guizot. Une fois résolu à l'accomplissement de cette mission périlleuse, il devait naturellement, pour ne pas tromper l'espérance de ses amis, aborder l'étude des sources historiques, et c'est ce qu'il a fait. Il n'y avait en effet qu'une seule manière d'assurer l'autorité de son enseignement : c'était de l'appuyer sur des preuves authentiques, et ces preuves ne se trouvent que dans le témoignage des écrivains contemporains des événemens qu'ils racontent. M. Guizot ne l'ignorait pas, et toutes ses études ont été conduites d'après cette donnée. Il ne lui est jamais arrivé de s'adresser à des témoignages de seconde main; il a toujours senti la nécessité de recourir aux documens originaux, et c'est ce qui donne tant de valeur à son enseignement. C'est pourquoi la clairvoyance de Fontanes mérite notre gratitude. S'il n'eût pas en effet confié à M. Guizot l'enseignement de l'histoire moderne, peut-être le jeune ami de M. Stapfer s'en fût-il tenu pendant long-temps au témoignage des historiens qui préfèrent l'arrangement des périodes à la précision des faits. La nécessité d'expliquer devant un auditoire nombreux et composé d'hommes déjà mûrs la série des événemens accomplis depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la révolution française lui a montré toute l'importance des sources, tout le dédain que méritent les récits de seconde main, et, quand j'élargis la tâche proposée au jeune professeur, ce n'est pas que je confonde le moyen-âge avec les temps modernes; mais je me souviens que toutes les leçons de M. Guizot désignent sous le nom d'histoire moderne l'espace compris entre l'invasion des Barbares et la convocation des états-généraux.

Cependant le professeur si justement applaudi, dont les leçons, recueillies par deux mille auditeurs, ont nourri notre jeunesse de méditations sérieuses, n'a pas trouvé sans effort, sans tâtonnement, la voie qui lui convenait, la voie qui pouvait seule lui convenir. Ainsi, vers 1810, ne comprenant pas encore que l'histoire était sa véritable vocation, il s'évertuait à disserter sur la peinture et la sculpture. Assurément, ce long discours sur le salon de 1810 n'est pas l'œuvre d'un esprit vulgaire : il est permis pourtant d'affirmer que c'est l'œuvre d'un esprit très peu familiarisé avec les secrets de l'art. Je ne parle pas des bévues dont le goût seul peut s'affliger. Je pardonne de grand cœur au critique novice sa préférence pour Gérard, dont l'esprit ingénieux et persévérant devait conquérir le succès dans toutes les carrières, mais ne s'appliquait pas plus directement à la peinture qu'à la diplomatie. Je lui pardonne ce qu'il dit de Gros et de Prudhon et l'ignorance qu'il révèle dans l'analyse de ces deux maîtres; mais je ne sau-

rais lui pardonner les idées générales qu'il exprime sur la peinture et la statuaire. Sur la foi d'une pierre gravée qui représente Prométhée construisant l'homme nouveau pour l'animer du feu dérobé à Jupiter, il affirme que les sculpteurs construisent le squelette avant de poser les muscles, et, pour donner à sa méprise un caractère complet de naïveté, il distingue les muscles de la chair. Or ce trait d'ignorance, à peine excusable en 1810, réimprimé quarante ans plus tard, amènera le sourire sur toutes les lèvres. S'il est permis en effet d'ignorer, il n'est jamais permis de parler des choses qu'on ignore, et cette vérité est tellement vulgaire que je n'ai pas besoin d'insister. Que M. Guizot, à l'âge de vingt-trois ans, ait préféré Gérard à Gros, qu'il ait préféré non pas les compositions, mais la peinture de Gros, à la peinture de Prudhon, c'est un enfantillage sans importance; mais qu'il prenne l'œuvre de Prométhée pour le type de la statuaire, et qu'il s'aventure à parler des choses dont il ne sait pas le premier mot, c'est une faute que rien ne peut justifier. Distinguer la chair des muscles équivaut à séparer la fleur du calice, des pétales, des étamines et des pistils. La chair et les muscles sont une seule et même chose, personne ne l'ignore, ou du moins ceux qui ne le savent pas s'abstiennent d'en parler.

Ce n'est pas là pourtant le seul sujet d'étonnement que me présente le salon de 1810, analysé par M. Guizot. L'auteur, qui parle avec tant d'assurance des secrets techniques auxquels il n'a jamais pris la peine de s'initier, qui voit dans Prométhée le type du statuaire, qui ne sait pas même de quels élémens se compose le corps humain, n'émet pas une idée générale sans la placer sous la protection de Vasari ou de Lanzi, de Lessing ou de Mengs. Or, parmi ces quatre écrivains, Lessing seul jouit de quelque autorité en matière esthétique, et cependant il ne faut accepter ses décisions qu'avec réserve, car il a vécu dans la région des idées pures plus souvent que dans le domaine des arts; il a plus souvent contemplé sa propre pensée que les tableaux et les statues dont il voulait parler. Vasari n'a de valeur que pour les renseignemens biographiques : ses jugemens sont empreints d'une emphase uniforme. Lanzi compte et pèse les témoignages dans son cabinet, et n'a pas, à proprement parler, de signification personnelle, et d'ailleurs il lui arrive trop souvent de parler des œuvres qu'il n'a pas vues. Quant à Mengs, c'est un rhéteur qui trouve pour tous les sujets des paroles abondantes, et je ne comprends pas que M. Guizot le cite à tout propos comme une autorité sans appel. Les préceptes dont l'application donne le plafond de la villa Albani ne méritent aucun crédit.

Et, comme si ce n'était pas assez de prodiguer les citations de Vasari, de Lanzi, de Lessing et de Mengs, M. Guizot prodigue avec la même complaisance les citations de Milton. Heureux et fier de lire sans effort *le Paradis perdu,* il en détache des lambeaux et les propose aux

peintres français comme des programmes complets que le pinceau peut suivre fidèlement. Or aucun de ces lambeaux si riches, si éclatans, ne se prête aux conditions de la peinture. Toutes ces citations si éloquentes, qui éblouissent l'imagination, sont condamnées par leur nature même à demeurer sans retour dans le domaine exclusif de la poésie : le pinceau le plus habile ne réussirait pas à les traduire sous une forme vivante, et M. Guizot ne paraît pas s'en douter. Il écrase le lecteur sous une avalanche de vers anglais, et ne paraît pas prévoir l'inutilité absolue de son érudition, du moins pour la peinture. Sans doute il y a dans *le Paradis perdu,* comme dans *la Divine Comédie,* de nombreux sujets de tableaux. Sans parler des dessins de Michel-Ange empruntés au poète florentin et que le temps nous a enviés, qu'il me suffise de rappeler l'exemplaire sur vélin conservé à la bibliothèque du Vatican, et dont plusieurs pages sont ornées par la main de Giotto. Milton ne serait pas une source moins féconde qu'Alighieri; mais il ne faut pas croire que toutes les pensées qui nous ravissent sous la forme poétique nous raviraient sous la forme pittoresque : c'est une erreur trop accréditée, qui ne peut enfanter que des tableaux sans valeur. M. Guizot, dans les citations nombreuses qu'il a empruntées à Milton, me semble partager l'ignorance commune, et je m'explique pourquoi il dédaigne le talent de Prudhon.

Six ans plus tard, M. Guizot essayait de traiter une question d'esthétique générale et de marquer « les limites qui séparent et les liens qui unissent la peinture et la sculpture. » Malheureusement dans l'espace de six années le fonds de son érudition ne s'était pas accru. Je retrouve en effet, dans le morceau dont je viens d'indiquer le titre, toutes les idées développées à propos du salon de 1810. La pierre gravée qui représente Prométhée reparaît comme une démonstration décisive, et l'auteur semble heureux de reproduire cet argument. Or, pour l'accepter, il faut n'avoir jamais mis les pieds dans un atelier de sculpture. Tous ceux qui ont vu à l'œuvre David et Pradier savent très bien que le statuaire, en copiant le modèle, ne se croit pas obligé de construire le squelette avant d'attacher les muscles. Ce renseignement est si vulgaire, que je m'étonne d'avoir à le rappeler.

Toute l'argumentation de l'auteur sur les affinités et les différences de la peinture et de la sculpture se réduit à cette double formule : la sculpture ne doit exprimer que des attitudes calmes; la peinture peut exprimer tous les genres d'action. J'avouerai que cette double formule est très loin de me satisfaire. La première partie n'est pas exacte; quant à la seconde, elle est tellement vague, qu'elle échappe à toute discussion. M. Guizot a beau citer Lessing, Mengs, Émeric David : il n'arrive pas à démontrer que le groupe de Laocoon rentre dans sa définition. Que les trois auteurs de ce groupe si vanté, car chaque figure porte

une signature particulière, aient soumis l'expression de la douleur aux lois de l'harmonie linéaire, c'est une vérité hors de doute; mais il n'est pas moins évident que le grand prêtre et ses deux fils étreints par les anneaux du serpent contredisent la définition de M. Guizot. Lors même que nous ne saurions pas, par le témoignage des historiens, que Pythagore de Rhèges s'était illustré par la représentation de la douleur, l'œuvre d'Agésandre suffirait pour établir que l'antiquité ne s'est pas interdit, dans la statuaire, l'expression des mouvemens violens. Malgré le sacrifice fait à l'harmonie linéaire, la figure de Laocoon se débat sous l'étreinte du reptile. Si, au lieu de consulter les livres, M. Guizot avait consulté les galeries, il n'eût pas commis cette méprise. Personne assurément ne contestera la valeur du groupe placé dans la Tribune de Florence; or ce groupe représente deux lutteurs. Harmonieux sous quelque aspect qu'on l'envisage, il ne viole aucune des lois de la sculpture, et je défie le plus habile de mettre ce groupe d'accord avec la définition de M. Guizot.

Il serait trop facile de prodiguer les argumens qui renversent cette théorie : qu'il me suffise de citer les métopes du Parthénon et les bas-reliefs de Phigalée; qui oserait, dans une telle question, récuser l'autorité de Phidias? Eh bien! comment l'auteur s'y prendra-t-il pour démontrer que le *Combat des Lapithes et des Centaures* se compose exclusivement d'attitudes calmes? Les tympans et la frise du Parthénon lui donneraient raison; les métopes réfutent victorieusement son assertion. Le *Combat des Amazones* rapporté de Phigalée, sans appartenir, comme les *Lapithes* et les *Centaures*, à l'âge d'or de la sculpture, n'est pourtant pas à dédaigner. Si l'exécution laisse beaucoup à désirer, il faut bien reconnaître que les mouvemens sont généralement vrais, et que l'énergie n'enlève rien à la beauté des lignes. Ainsi la théorie de M. Guizot est battue en brèche par l'histoire.

Quant à la définition de la peinture, elle défie avec le même succès le blâme et l'approbation. Dire en effet que la peinture peut aborder tous les sujets, c'est une vérité trop vraie. Sans doute le champ offert au pinceau est infiniment plus vaste que le champ offert au ciseau; mais, si l'on néglige d'énumérer les conditions auxquelles la peinture est soumise, on n'enseigne au lecteur rien qu'il ne sache depuis longtemps. Il ne s'agit pas de comparer entre eux les moyens matériels employés par la peinture et la statuaire, de rappeler que le spectateur peut tourner autour d'une statue, tandis qu'un tableau n'offre aux yeux qu'une surface plane. Autant vaut affirmer que l'air et l'eau ne se ressemblent pas. Ce qui importe, c'est de déterminer quels sont les sujets permis, quels sont les sujets interdits à la peinture, car le pinceau, plus libre sans doute que le ciseau, ne peut cependant pas aborder tous les sujets. S'il lui est donné d'exprimer tous les genres de mouvemens,

depuis les plus gracieux jusqu'aux plus violens, il y a dans l'intelligence humaine bien des pensées qu'il ne rendra jamais. Or M. Guizot n'a pas songé à marquer la limite où finit le domaine de la peinture. Tout entier au plaisir de suivre dans ses dernières conséquences sa double définition, il paraît croire que la peinture peut aborder tous les sujets, que la couleur peut lutter avec la parole. C'est à l'histoire qu'il appartient d'éprouver cette théorie, et l'histoire nous répond que la peinture doit parler aux yeux avant de parler à l'esprit. Vainement rappellerait-on qu'Albert Dürer, Poussin et Rubens ont trouvé le moyen de personnifier des idées purement philosophiques; l'exemple de ces trois grands maîtres ne change rien à la nature des choses. Quand ils ont personnifié des idées purement philosophiques, ils ont toujours pris soin de les transformer avant de nous les offrir. Une fois incarnées dans une figure, dans une action, ces idées appartiennent à la peinture aussi bien qu'à la philosophie; et, comme toutes les idées ne se prêtent pas à cette incarnation, j'en conclus que le domaine de la peinture n'est pas indéfini. La seconde formule de M. Guizot n'est donc pas plus vraie que la première, car, soumise à l'épreuve de l'histoire, elle s'écroule et se réduit en poussière.

Aussi je ne m'étonne pas qu'ayant à parler de Raphaël, M. Guizot ait gardé les habitudes purement littéraires de son esprit. N'ayant pas vécu dans les ateliers, il n'en connaît ni la langue ni le travail. Il parle de Raphaël comme un homme qui a plus d'une fois feuilleté Vasari et Lanzi, mais qui n'a jamais songé à vérifier par ses yeux les affirmations du biographe et de l'historien. Sans doute Vasari offre une lecture pleine d'intérêt et de profit, sans doute Lanzi a réuni dans un petit nombre de pages une foule de documens précieux : il est donc utile de consulter Vasari et Lanzi; toutefois les renseignemens qu'ils nous fournissent ne sauraient nous dispenser de l'étude des galeries et des ateliers. Il ne suffit pas en effet, pour développer le goût dont le germe peut se trouver dans notre intelligence, de voir, de contempler, d'analyser les œuvres accomplies : il faut encore assister à l'enfantement de la pensée qui veut se traduire par la forme ou la couleur. C'est à cette condition seulement qu'il est permis de comprendre les maîtres de l'art et d'estimer avec impartialité ce qu'ils ont voulu, ce qu'ils ont fait. M. Guizot n'a pas tenu compte de cette nécessité; aussi, quand il nous parle de Raphaël, nous devinons sans peine que toutes ses paroles sont puisées dans les livres. Il ne dit rien qui révèle la connaissance des galeries et des procédés de l'art. Lors même qu'il ne prendrait pas plaisir à citer les sources où il a puisé, le lecteur le moins pénétrant saurait à quoi s'en tenir sur l'origine de ses pensées. Si M. Guizot n'eût jamais écrit que sur la peinture et sur la statuaire, son nom serait sans doute parfaitement ignoré, car, malgré la sagacité

de son esprit, il ne pouvait deviner par la réflexion ce que nos yeux peuvent seuls nous enseigner. Il marchait sur un terrain qui ne lui était pas connu, et la souplesse de sa parole ne pouvait masquer son ignorance. Sa passion pour les idées générales ne réussit pas à dissimuler son dédain pour les faits particuliers, sans lesquels il n'y a pas d'idée générale vraiment légitime.

Le portrait de *Léon X*, la *Vierge de Foligno*, la *Sainte Famille* achetée par François Ier ne suggèrent pas à M. Guizot une seule pensée qui lui appartienne. Quand Vasari et Lanzi ne conduisent pas sa plume, c'est l'histoire seule qui la conduit. Ainsi, au lieu de prendre le portrait de *Léon X* comme une œuvre d'art, il s'évertue à retrouver dans le masque du pape toutes les qualités, bonnes ou mauvaises, que l'histoire lui attribue. Je reconnais volontiers que son érudition est de bon aloi; je regrette seulement qu'il la prodigue en pure perte. Quel que soit en effet le rôle joué par Léon X, il ne s'agit pas d'apprécier son caractère moral, mais d'estimer l'œuvre de Raphaël; or c'est ce que M. Guizot n'a pas essayé. Il se contente de rappeler les traits principaux dont se compose la physionomie de Léon X, et ne songe pas un seul instant à se demander en quoi consistent les mérites de cette peinture. Il est bon sans doute de savoir que le modèle qui a posé devant Raphaël unissait au goût des arts le goût des plaisirs; mais cette notion, très utile en elle-même, ne signifie pas grand'chose lorsqu'il s'agit d'estimer le portrait de *Léon X*, et pourtant M. Guizot n'a pas quitté le terrain de l'histoire. En parlant de la *Vierge de Foligno* et de la grande *Sainte Famille*, il n'avait pas la même ressource. L'érudition historique n'avait rien à démêler avec ces deux tableaux. Les renseignemens fournis par les biographes sont trop peu nombreux pour défrayer la discussion. *Saint George* et *Jeanne d'Aragon* sont pour lui des sujets plus fertiles, car il peut appeler à son secours la légende et l'histoire; mais, il faut bien le dire, le jugement qu'il prononce sur ces deux ouvrages ne relève ni du goût ni de l'analyse.

Je n'ignore pas combien il est difficile de parler dignement de Raphaël. Après les pages sans nombre écrites depuis trois siècles sur un tel sujet, le désir de trouver des paroles nouvelles mène au paradoxe par une pente rapide. M. Guizot ne s'est pas exposé à ce danger : il n'a rien dit qui n'ait été dit plusieurs fois, et je ne le blâmerais pas, s'il eût trouvé moyen de rajeunir par la forme les pensées qui n'étaient pas nées dans son esprit. Malheureusement il s'est contenté de répéter ce qu'il avait lu sans essayer de donner à ses souvenirs un caractère personnel. Signés d'un autre nom que le sien, ses travaux sur la peinture ne mériteraient pas une heure d'attention; signés de son nom, ils excitent l'étonnement. Je me demande comment il s'est décidé à réimprimer des pages écrites en 1810, en 1816, en 1818, qui ne ren-

ferment pas une idée neuve, et qui nous offrent trop souvent des idées fausses. En parcourant ce volume, où les redites coudoient les erreurs, il est impossible de ne pas se rappeler le conseil donné aux poètes par Boileau : il est trop évident que M. Guizot n'a pas d'amis prompts à le censurer. Il croit volontiers que ses moindres idées sont bonnes à recueillir, et ses amis l'encouragent dans cette croyance. Il a foi en lui-même dans le passé comme dans le présent, et ne pense pas qu'il y ait lieu de réviser aujourd'hui, ou même d'annoter les jugemens qu'il a prononcés à l'âge de vingt-trois ans. Satisfait de sa pensée à tous les momens de sa vie, il reproduit avec bonheur ce qu'il a dit dans sa jeunesse, et ne paraît pas se défier de l'opinion publique. S'il eût suivi le conseil de Boileau, il n'aurait pas ressuscité les pages dont je viens de parler, et qui certes ne méritaient pas de revivre. Tâtonnemens d'un esprit élevé qui n'avait pas encore trouvé sa voie, elles pourront à peine intéresser quelques érudits : à coup sûr, elles n'intéresseront pas la foule. Il ne fallait pas les tirer de l'oubli, car elles ne servent qu'à montrer l'inaptitude de M. Guizot pour la discussion esthétique. Une telle preuve était au moins inutile.

II.

Dans le domaine purement littéraire, M. Guizot se trouve plus à l'aise. Il est certain que son travail sur Shakespeare est très supérieur à son travail sur Raphaël, et surtout aux considérations générales qu'il a cru pouvoir présenter sur la peinture et la statuaire. Pourtant, dans les pages mêmes qu'il a écrites sur Shakespeare, il abuse parfois de ses connaissances historiques; je dis qu'il en abuse, et la chose n'est pas difficile à comprendre, car l'usage légitime de ces connaissances consisterait à éclairer la biographie du poète par le tableau rapide des événemens au milieu desquels s'est produit son génie. Or M. Guizot, au lieu d'accepter pour l'histoire ce rôle modeste et sensé, s'attribue le droit d'exposer, à propos de Shakespeare, tout ce qu'il sait du règne d'Elisabeth; et, comme il a compulsé tous les documens originaux qui nous révèlent cette époque mémorable, cinquante pages ne lui suffisent pas pour nous donner un échantillon de son savoir. Le règne même d'Élisabeth ne saurait contenter son ambition. Avant d'aborder l'Angleterre du XVIe siècle, M. Guizot nous répète avec complaisance tout ce que nous avons lu mainte et mainte fois sur les premiers temps du théâtre grec, sur les origines du théâtre en Europe, sur les mystères du moyen-âge, si bien que, parvenu à la moitié de sa course, il n'a pas encore dit un mot de Shakespeare. Eschyle, Sophocle, Euripide, ont tellement absorbé sa pensée, qu'il semble avoir perdu de vue le poète de Stratford. Il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître

que l'auteur, en résumant ses lectures, a trouvé moyen de semer çà et là plusieurs pensées très justes, et qui, pour être estimées selon leur valeur, ne demanderaient qu'à se montrer sous une forme plus précise. Toutefois ces pensées, quelle qu'en soit d'ailleurs la justesse, ont le défaut très grave de pouvoir figurer avec un égal à-propos en tête de tous les travaux qui se rapportent à l'art dramatique. Qu'il s'agisse de Calderon ou de Shakespeare, de Schiller ou de Goethe, de Corneille ou de Racine, ces prolégomènes offriront toujours le même intérêt, c'est-à-dire qu'ils pourront servir de préface à toutes les dissertations de même nature. C'est affirmer assez clairement que ces prolégomènes, en raison du développement qu'ils ont reçu, ne sont qu'un hors-d'œuvre. Concentrées en quelques pages, les vérités que M. Guizot a exposées dans ces prolégomènes nous prépareraient à l'intelligence de Shakespeare; présentées dans une langue souvent confuse, elles ne réussissent qu'à nous distraire du sujet principal. En lisant tout ce que l'auteur nous raconte sur les origines du théâtre en Europe, nous oublions volontiers qu'il veut nous parler du théâtre anglais, et qu'il a choisi pour thème un des plus grands génies dont s'honore l'humanité. Il est sage sans doute, il est nécessaire d'étudier avec ardeur, de connaître complétement les causes d'un fait éclatant : cependant il faut savoir se contenir dans de justes limites, et présenter le fruit de ses études sans ostentation. Je ne veux pas rappeler la parole de Montesquieu : « Le génie abrége tout parce qu'il embrasse tout. » Cet argument, en effet, n'aura jamais aucune valeur dans la discussion. Le génie est un privilége que personne ne peut invoquer comme un devoir. Je me contenterai de rappeler les lois les plus vulgaires qui président à toute composition. Or personne n'ignore qu'il faut établir une certaine proportion entre les diverses parties d'un raisonnement ou d'un récit : une telle vérité n'a pas besoin d'être démontrée. Cependant M. Guizot paraît à peine l'avoir entrevue. Il parle avec tant de complaisance, je pourrais dire avec tant de bonheur et d'orgueil, des faits qu'il a recueillis sur le théâtre grec, sur le théâtre européen, que le théâtre anglais n'est plus qu'un point dans la discussion. Et lorsqu'il se décide enfin à nous parler de Shakespeare, nous ne lui prêtons plus qu'une attention assez indolente. Ce n'est pas qu'il n'explique, ne loue et ne juge dignement l'auteur d'*Hamlet* et d'*Othello*. Non-seulement il le comprend et le commente comme un homme qui depuis long-temps s'est nourri de sa pensée, mais il indique ses mérites et ses défauts avec une rare sagacité. Malheureusement, avant d'aborder le sujet principal de son œuvre, il a promené notre intelligence sur un si grand nombre de sujets, que nous voyons tout au plus dans Shakespeare un corollaire des théorèmes dont nous avons suivi la démonstration. Les prolégomènes généraux qui devaient éclairer

une question spéciale ont acquis une telle importance, qu'ils forment par eux-mêmes une œuvre complète, et le lecteur n'attend plus rien lorsqu'il achève la dernière page de cet exorde démesuré.

C'est là sans doute un grave défaut, personne n'oserait le nier; ce n'est pourtant pas le défaut unique de cette biographie. Je dis biographie, parce qu'il a plu à M. Guizot de baptiser ainsi son travail, bien que rien ne mérite moins une telle dénomination. Non-seulement il n'a établi aucune proportion entre les diverses parties de son œuvre, mais il ne les a soumises à aucun ordre. Une fois en effet qu'il abandonne le terrain de la discussion générale pour étudier l'histoire du théâtre anglais au XVIe siècle, il prend pour méthode le caprice et le hasard. Il entasse pêle-mêle tous ses souvenirs et va de l'anecdote au raisonnement, du raisonnement à l'anecdote, sans prendre aucun souci de l'intelligence et de la patience du lecteur. La logique joue un rôle si modeste dans l'enchaînement de ses pensées, que la plupart des pages n'ont pas de place nécessaire, c'est-à-dire que la seconde ne procède pas de la première ni la troisième de la seconde : en d'autres termes, l'argumentation manque de rigueur. Or une telle méthode, appliquée avec persévérance ou plutôt avec insouciance, ne peut captiver l'attention du lecteur. Et en effet, malgré la nouveauté des documens réunis par M. Guizot, la *Vie de Shakespeare* fatigue bientôt l'esprit le plus fermement résolu à s'instruire. Les révélations les plus inattendues, qui nous offriraient un vif intérêt, si le rang qui leur est assigné était réglé par la logique, perdent la moitié de leur puissance, grâce au caprice de l'auteur. Nous avons beau reconnaître qu'après avoir étudié Rowe, Steevens, Johnson, Malone et Drake, il n'a regretté ni temps ni veilles pour ajouter quelques vérités nouvelles aux vérités laborieusement recueillies par ces esprits ingénieux : la patience ne tarde pas à se lasser, parce que l'auteur se promène au hasard dans le champ de l'érudition, au lieu de marcher d'un pas résolu vers un but déterminé.

Cependant il y a dans ce travail plusieurs parties très recommandables. Ainsi l'auteur explique très bien en quoi consiste le mérite des comédies de Shakespeare. Il montre clairement que ces comédies ne doivent pas être jugées d'après le type consacré en France par le génie de Molière. Ce serait en effet une souveraine injustice de vouloir estimer *le Songe d'une nuit d'été* et *Comme il vous plaira* en les comparant aux œuvres de Plaute et de Térence. Les comédies de Shakespeare ne relèvent que de la fantaisie; il ne faut donc pas leur demander la peinture des mœurs; ce serait se condamner à méconnaître les qualités précieuses qui les distinguent. La fantaisie peut-elle et doit-elle régir absolument la comédie? Je ne le pense pas, et mon avis sera sans doute partagé par la majorité des lecteurs. Aristophane, lors

même qu'il paraît s'abandonner tout entier à la fantaisie, n'oublie pourtant pas les vices et les ridicules de son temps. Shakespeare, en écrivant ses comédies, ne s'est pas préoccupé un seul instant de la société anglaise du XVIe siècle. Vouloir le juger d'après les principes de notre poétique serait donc tout simplement faire preuve de cécité. Deux hommes ingénieux en Italie et en Allemagne ont marché sur ses traces tout en gardant l'originalité de leur pensée : Carlo Gozzi et Ludwig Tieck, et c'est à eux peut-être que nous devons la pleine intelligence des comédies de Shakespeare. M. Guizot, sans rappeler les travaux de ces deux poètes, a très bien caractérisé le génie comique du poète anglais. Les pages où il traite ce sujet difficile, quoique un peu verbeuses, laissent pourtant dans la mémoire une trace durable et précise. Il est impossible, après les avoir lues, de ne pas se sentir disposé à l'impartialité, et certes ce n'est pas un médiocre service rendu à l'esprit français que de le préparer à l'intelligence du génie comique de Shakespeare, car chez nous, comme chez toutes les nations, la foule condamne volontiers comme extravagant, comme absurde ce qu'elle n'est pas habituée à voir. M. Guizot, sans se prononcer sur le but légitime de la comédie, a défendu les priviléges de la fantaisie avec une grande richesse d'argumens, et lorsqu'il soutenait cette thèse, la foule n'était pas de son côté. Il y a trente ans, la France voyait encore dans la lecture de Shakespeare un danger pour le goût; elle ne feuilletait ses œuvres qu'avec défiance. M. Guizot, au lieu de s'arrêter à discuter les plaisanteries de Voltaire, a traité franchement la question qui s'offrait à lui : il a montré comment et pourquoi il est possible de plaire et d'amuser sans prendre la réalité pour point de départ. Il est vrai que cette démonstration ne lui appartient pas tout entière; il est vrai que Wilhelm Schlegel avait déjà indiqué les principaux argumens dont s'est servi M. Guizot. Toutefois nous aurions mauvaise grace à ne pas louer la clarté que l'écrivain français a su mettre dans l'exposition de ces argumens. Il faut bien le reconnaître, la France, malgré le bon sens et la finesse qu'elle a montrés en mainte occasion, n'a pas compris, aussi vite que l'Allemagne, les nations mêmes qui bornent son territoire. L'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, ont été pénétrées, expliquées, commentées au-delà du Rhin long-temps avant qu'on ne s'avisât chez nous de les étudier. M. Guizot, qui, grace à son éducation, savait ce qu'on pensait en Europe, a voulu dessiller les yeux du public français, et, pour accomplir son dessein, n'a rien trouvé de mieux que de nous présenter sous une forme nouvelle les idées exprimées sur le même sujet par Wilhelm Schlegel; on ne saurait le blâmer, car ces idées, populaires en Allemagne dans toutes les universités, avaient pour nous le mérite de la nouveauté. Quoique Letourneur eût traduit les œuvres de Shakespeare deux ans avant la mort de Voltaire, le public fran-

çais ne connaissait guère Ariel et Titania, lorsque M. Guizot entreprit de nous les révéler pleinement. Ainsi, quoi que nous puissions penser de l'ostentation avec laquelle il a prodigué son savoir historique, nous sommes forcés de louer la sagacité de son esprit. Les opinions accréditées aujourd'hui sur le théâtre anglais sont presque toutes puisées dans son travail. Les idées que la foule se passe de main en main comme une monnaie courante, c'est lui qui les a mises en circulation. Peu importe qu'elles appartiennent à Schlegel; malgré la version française des leçons du professeur allemand, il est probable que Shakespeare serait encore chez nous ignoré ou méconnu du plus grand nombre, si M. Guizot n'eût pris la peine de nous l'expliquer.

Je regrette pourtant que l'auteur de ce travail ingénieux n'ait pas compris la nécessité d'opposer à la fantaisie vagabonde de Shakespeare le génie contemplatif de Molière. Cette comparaison était d'autant plus opportune qu'elle pouvait servir à combattre les paradoxes que Schlegel a mêlés aux plus incontestables vérités. Ni Shakespeare, ni Gozzi, ni Tieck n'ont pu changer la nature de la comédie. Malgré les applaudissemens très légitimes qu'ils ont recueillis, Molière, dans le domaine comique, leur est très supérieur, car il a trouvé moyen de concilier la gaieté avec la peinture de la vie réelle. Or, Wilhelm Schlegel n'avait pas craint de mettre *le Roi de Cocagne* au-dessus des *Femmes savantes*, et ce paradoxe méritait une réfutation : discuter la valeur littéraire de Legrand eût été peine perdue, mais il convenait d'opposer au *Songe d'une nuit d'été l'École des Femmes* ou *le Misanthrope*. Il n'était pas inutile de montrer que le génie de Shakespeare, malgré sa pénétration et sa fécondité, n'a pourtant pas entrevu la nature de la comédie. Les œuvres qu'il a baptisées de ce nom forment un genre à part, dont la poétique française ne s'est jamais occupée. M. Guizot s'est contenté d'indiquer cette distinction; il eût agi sagement en la développant.

M. Guizot parle des tragédies de Shakespeare avec un discernement que je me plais à reconnaître. Il ne confond pas dans une commune admiration toutes les œuvres qui portent ce nom. Il préfère, et à bon droit, *Othello, Hamlet, Roméo, le Roi Lear, Macbeth*. C'est une manière victorieuse de prouver qu'il a souvent lu et analysé les tragédies dont il nous entretient. Nous sommes trop souvent condamnés à voir l'admiration prodiguée sans réserve à toutes les pensées, à toutes les intentions de Shakespeare. M. Guizot, qui a long-temps vécu dans le commerce familier de ce poète privilégié, n'oublie jamais pourtant que, dans les œuvres mêmes du génie, il faut faire un choix. Il n'est permis qu'aux ignorans de mettre sur la même ligne les idées ébauchées et les idées complétement exprimées. Or Shakespeare, bien qu'il occupe dans l'histoire de la poésie dramatique un des rangs les plus glorieux, n'a pas toujours pris la peine de nous révéler ce qu'il voulait sous une

forme précise. C'est pourquoi je sais bon gré à M. Guizot d'avoir fait dans cette riche galerie un triage intelligent et sévère. Tout en reconnaissant les emprunts nombreux du poète de Stratford aux nouvellistes italiens, il a très nettement établi la part qui lui revient. Ouvrez en effet le recueil de Giraldi Cintio, lisez le récit qui a fourni les élémens d'*Othello*, il est incontestable que le conteur italien nous offre tous les incidens dont Shakespeare a fait usage; mais quelle prodigieuse différence entre le récit et la tragédie! Le récit de Giraldi contient sans doute le germe de la tragédie; mais, pour féconder ce germe enfoui sous un tas de détails vulgaires, il fallait un génie puissant, et c'est ce que M. Guizot a très bien démontré. Entre Shakespeare et Giraldi, il y a toute la différence qui sépare le penseur du conteur. Giraldi indique à peine les caractères et ne prend jamais la peine de les approfondir : Shakespeare nous explique l'ame d'Othello, de Desdemona et d'Iago avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Le récit de Giraldi, lu et relu par une intelligence secondaire, ne serait devenu qu'un drame de boulevard : élargi, métamorphosé par le génie de Shakespeare, c'est une des œuvres les plus belles, les plus émouvantes dont la mémoire humaine ait gardé le souvenir. C'est par l'analyse surtout que le poète anglais domine le plus grand nombre des poètes européens. Calderon, malgré l'abondance de ses pensées, demeure bien au-dessous de lui. M. Guizot, sans parler du poète espagnol, a très nettement caractérisé le mérite d'*Othello*. Toutes ses paroles révèlent la connaissance profonde du sujet qu'il traite. Il est si rare aujourd'hui de rencontrer un écrivain familiarisé avec les matières dont il parle, que nous saluons avec bonheur ceux qui marchent d'un pas ferme sur un terrain connu depuis long-temps. M. Guizot nous inspire pleine confiance; nous sentons, en l'écoutant, qu'il ne dit rien au hasard. Chacune de ses paroles repose sur un fait contrôlé avec soin, et la confiance qu'il nous inspire ajoute une valeur nouvelle à toutes ses pensées.

Ce que j'ai dit d'*Othello*, je pourrais le dire avec une égale justesse de *Roméo et Juliette*. Tous ceux, en effet, qui ont lu le récit de Luigi da Porta savent très bien que la nouvelle italienne, malgré le charme ingénu de plusieurs détails, ne peut se comparer à la tragédie de Shakespeare. Le poète anglais a transformé Luigi da Porta comme il avait transformé Giraldi Cintio. Il a pris dans le conteur le thème de ses paroles, mais ses paroles lui appartiennent tout entières, et personne n'a le droit de les réclamer. Luigi da Porta esquisse à peine les deux figures de Roméo et de Juliette, que Shakespeare a su revêtir d'une grace enchanteresse. M. Guizot ne l'ignore pas et n'a pas eu de peine à le démontrer. Ce qu'il dit d'*Hamlet* mérite une attention particulière. *Hamlet* en effet, pour tous les esprits studieux, est à coup sûr l'œuvre la plus savante, la plus profonde qui soit sortie du génie de

Shakespeare. Or, ici encore les élémens fournis par l'histoire ont été métamorphosés par l'imagination du poète. Le récit de Saxo Grammaticus nous émeut sans doute; mais quel abîme entre le récit et la tragédie de Shakespeare! Saxo Grammaticus raconte les faits, Shakespeare a créé les caractères, et cette création marque sa place parmi les plus grands esprits.

Je regrette que M. Guizot, en parlant du *Roi Lear*, ait négligé de comparer l'œuvre du poète anglais à l'*Œdipe* de Sophocle. Il aurait trouvé dans cette comparaison l'occasion toute naturelle de montrer en quoi le génie antique diffère du génie moderne; il aurait pu insister sur la simplicité qui caractérise le génie grec, et cependant signaler de nombreuses analogies entre le poète d'Athènes et le poète de Stratford. Une telle comparaison n'eût pas été un pur jeu de rhéteur. Muni d'une solide érudition, M. Guizot n'eût pas manqué de la rendre intéressante. Les amis les plus sincères de l'antiquité ne peuvent méconnaître ce qu'il y a de vrai dans la douleur du roi Lear, et je suis sûr que les lecteurs sérieux voient dans Cordelia la digne sœur d'Antigone.

Les drames historiques de Shakespeare, publiés sept ans après sa mort par ses camarades Heminge et Condell sous le nom d'*histoires*, ont suggéré à M. Guizot des réflexions pleines de justesse. Le critique français ne partage pas l'enthousiasme des critiques anglais pour ces ouvrages si populaires au-delà de la Manche, et je m'associe pleinement à ses réserves. Quelle que soit en effet la puissance déployée par le poète, il est hors de doute que, parmi ces *histoires*, *Richard III* peut seul se comparer à ses tragédies. *La Vie et la Mort du roi Jean*, *Henri IV*, *Henri V*, *Henri VI*, *Henri VIII*, sont des chroniques dialoguées. Le génie qui éclate dans plusieurs scènes ne suffit pas à racheter l'absence d'unité. C'est le cas de rappeler ce que disait le précepteur d'Alexandre en comparant l'Héracléide à l'Iliade : une biographie n'est pas une action. La colère d'Achille offre tous les élémens d'une épopée, tandis que la vie d'Hercule renferme le sujet de plusieurs épopées. Les histoires de Shakespeare ressemblent trop à l'Héracléide, et M. Guizot a très bien fait d'insister sur ce point.

Ce qu'il dit de *Richard III*, en le comparant à *Henri VIII*, mérite d'autant plus d'être signalé à l'attention que ces réflexions, bien que présentées en termes généraux et sous forme théorique, renferment la critique anticipée de tout ce qui s'est fait en France depuis vingt ans. Qu'avons-nous vu en effet sur la scène? Les poètes qui se donnaient pour les disciples et les fils de Shakespeare n'ont guère consulté que ses histoires. Ils ont entassé comme lui incidens sur incidens sans se donner la peine de les relier, de les étreindre dans un nœud vigoureux. Ils ont mis l'unité d'action sur la même ligne que l'unité de temps et l'unité de lieu. Leurs œuvres peuvent se comparer à la lan-

terne magique; ils n'ont qu'un but : exciter la curiosité. M. Guizot montre clairement que Shakespeare, en écrivant ses histoires, suivait le goût de la foule plutôt que son goût personnel, et n'a donné la mesure complète de son génie que dans ses œuvres tragiques. Les poètes qui ont écrit pour la scène française depuis vingt ans paraissent ignorer cette vérité. Ils substituent avec une obstination acharnée la succession des événemens au développement des caractères, c'est-à-dire qu'ils ne comprennent pas l'intervalle immense qui sépare *Richard III* de *Henri VIII*. Si je ne craignais pas de leur donner un conseil inutile, je leur dirais de lire et de méditer les paroles de M. Guizot. Ils trouveraient dans les pages consacrées à *Richard III* le secret de leur impuissance et de l'oubli qui proteste aujourd'hui contre les fanfares prodiguées à leurs ébauches. Le talent ne leur a pas manqué : ils ont revêtu de formes éclatantes des sentimens qui ne sont pas dépourvus de vérité, ils ont assoupli le langage et dégagé l'alexandrin des entraves inventées par le XVIIe siècle; mais ils n'ont pas compris que le théâtre vit d'action et non d'événemens. L'action se prête au développement des caractères, tandis que les événemens les dévorent et les engloutissent. La comparaison de *Richard III* et de *Henri VIII* établit sans réplique la légitimité de cette affirmation. C'est pourquoi je ne saurais recommander trop vivement les pages où M. Guizot discute cette question. Il n'y a pas une de ses paroles qui ne s'applique avec une précision mathématique aux œuvres écrites pour la scène française dans les dernières années de la restauration et dans les premières années de la royauté nouvelle. Si *Richard III* est la seule histoire de Shakespeare qui puisse se comparer à ses tragédies, c'est que *Richard III* est le pivot de l'action, tandis que *Henri IV, Henri V, Henri VI,* baptisent l'action sans la conduire. Henri VIII, malgré l'énergie de son caractère, ne régit pas l'action tout entière; les événemens, dans la pièce qui porte son nom, tiennent trop de place pour que sa pensée se développe librement. M. Guizot a si nettement marqué la limite qui sépare les événemens de l'action, que je renvoie à la lecture de son travail les poètes de notre temps. En étudiant ces pages nourries de faits et d'argumens vigoureux, ils comprendront pourquoi leurs œuvres applaudies d'abord avec tant d'empressement sont aujourd'hui oubliées et ne reparaissent que pour exciter l'indifférence.

Lors même que les pages de M. Guizot ne posséderaient pas d'autre mérite, il faudrait encore les recommander, car il n'est pas sans intérêt de voir les aberrations de l'imagination française condamnées par l'analyse des œuvres de Shakespeare. Les poètes qui se donnent chez nous pour les régénérateurs de la scène prétendent suivre les leçons du poète de Stratford. Or M. Guizot, qui a long-temps vécu dans la familiarité de ce puissant génie, démontre avec la dernière évidence

que ses tragédies sont très supérieures à ses histoires. Et comment le démontre-t-il? En rappelant que, dans tout poème dramatique, le personnage principal doit servir de pivot à l'action. *Hamlet, Othello, Macbeth, Roméo, le Roi Lear,* satisfont pleinement à cette condition, tandis que les drames empruntés à l'histoire d'Angleterre n'en tiennent aucun compte; *Richard III* fait seul exception. Les pages de M. Guizot sont donc une lecture pleine de profit. Tout ce qui s'est dit depuis vingt ans sur la poétique dramatique se trouve confirmé, ou plutôt se trouve prévu dans l'analyse des œuvres de Shakespeare. Jamais, je crois, l'unité d'action n'a été mieux défendue, jamais la curiosité excitée par l'entassement des événemens n'a été condamnée plus sévèrement. Toutes les extravagances, toutes les puérilités qui ont excité tour à tour le rire et la colère des hommes de goût sont désignées d'avance à la réprobation par le biographe de Shakespeare. Malheureusement ces vérités si évidentes, si utiles, sont exprimées dans un langage qui fatigue trop souvent l'attention : il semble que l'auteur prenne à tâche d'amoindrir l'intérêt que méritent ses pensées. Au lieu de chercher pour elles des images vivantes qui nous charment et nous captivent, il s'obstine à prodiguer les termes les plus prosaïques. En nous parlant de poésie, il ne trouve pas une parole poétique; il oublie constamment que la critique, pour ne pas lasser l'attention, doit emprunter ses pensées à la philosophie, son langage à la poésie. Content d'avoir raison, il ne prend pas la peine de persuader. Il traite le lecteur avec un dédain superbe, et s'adresse à l'intelligence sans jamais essayer de séduire l'imagination. C'est une méthode que je ne saurais approuver. Le travail de M. Guizot sur Shakespeare vaudrait deux fois ce qu'il vaut, si l'auteur savait revêtir sa pensée d'une forme poétique. Quant aux détails qu'il a prodigués sans mesure, il est évident qu'ils nuisent à la vérité même. Il eût mieux fait de restreindre le champ de ses investigations. La richesse de son savoir l'entraîne trop souvent au-delà des limites naturelles de son sujet; il oublie volontiers la biographie pour l'histoire, et, quel que soit le plaisir avec lequel nous le suivons dans ce voyage à travers le passé, il nous arrive de souhaiter un guide moins savant, qui nous conduise plus vite au but marqué. Excellent sous le rapport historique, écrit dans un langage inanimé, ce travail n'a pas porté les fruits qu'il devait porter. Je ne m'en étonne pas, et ce que j'ai dit me dispense de toute explication : il faut en effet un certain courage pour suivre le développement des principes les plus vrais, lorsqu'ils sont exprimés en termes glacés.

III.

M. Guizot s'est essayé dans le champ de la philosophie. Les pages

qu'il a écrites sur l'immortalité de l'ame semblent tracées par la plume d'un solitaire qui n'aurait jamais feuilleté un seul des livres écrits sur cette matière. L'auteur dogmatise avec emphase et ne réussit à prouver qu'une seule chose, c'est qu'il ignore la pensée des hommes qui l'ont précédé et n'a pas lui-même d'opinion parfaitement arrêtée sur le sujet qu'il a entrepris de traiter. Ces pages nous offrent à coup sûr une des lectures les plus stériles qui se puissent imaginer. Qu'enseigne-t-il en effet? Il ne connaît pas et ne peut rappeler l'opinion des philosophes sur cette question délicate, et pourtant il prétend opposer les idées scientifiques aux idées populaires; mais il est trop visible qu'il marche à tâtons dans une route mystérieuse et imprévue. Plein de confiance dans sa pénétration, il s'est donné pour mission de deviner à la fois les idées populaires et les idées scientifiques. Aussi je ne m'étonne pas de son double échec : il n'a pas étudié les instincts de la foule et ne saurait les analyser; quant à la philosophie proprement dite, il ne la connaît guère que par les conversations de M. Stapfer, et, comme M. Stapfer n'a jamais porté son attention d'une manière spéciale que sur la philosophie allemande, il est tout simple que M. Guizot ne soit versé ni dans la philosophie orientale, ni dans la philosophie grecque, ni dans la philosophie du moyen-âge. Arrivé à l'analyse des idées qu'il lui plaît d'appeler scientifiques, il se montre encore plus incertain, il hésite plus souvent encore que dans l'analyse des idées populaires : il prétend tirer tout de lui-même et ne prend pas la peine de feuilleter les livres où se trouvent exposés les systèmes qu'il veut juger. C'est une présomption singulière dans l'esprit d'un homme qui a franchi la jeunesse. M. Guizot a voulu voir s'il savait la philosophie, et nous a très bien prouvé qu'il l'ignore. Les pensées qu'il a réunies sur l'immortalité de l'ame ne relèvent, à proprement parler, ni des sentimens instinctifs de la foule, ni des théories conçues par la philosophie : c'est une collection de lieux-communs qui n'apprennent rien aux hommes habitués à la réflexion et qui ne suscitent aucune pensée inattendue dans l'ame des lecteurs étrangers à la science, — c'est-à-dire que ces pages sont parfaitement inutiles. Il faut croire pourtant qu'il ne s'est rencontré personne d'assez franc pour dire à M. Guizot qu'il jouait sa renommée en parlant de philosophie, car dix ans plus tard, lorsqu'il entrait à l'Académie française, ayant à louer son prédécesseur selon l'usage traditionnel, il a prouvé qu'il avait à peine feuilleté les œuvres de M. de Tracy et qu'il ne connaissait pas l'histoire de la philosophie française au XVIIIe siècle. Il a mis sur le compte d'Helvétius et de Condillac les opinions de Hume et de Berkley, comme s'il eût parlé devant des auditeurs incapables de redresser ses bévues. Or, si la foule a écouté avec indifférence ses affirmations téméraires, les esprits studieux qui, avant de traiter un sujet

quelconque, prennent la peine d'en sonder les difficultés n'ont pu voir sans étonnement confondre dans un même anathème les doctrines sensualistes qui nient l'existence de l'ame, et le scepticisme qui va jusqu'à nier l'existence du monde extérieur. L'éloge de M. de Tracy dans la bouche de M. Guizot présentait quelque chose d'étrange. Le panégyriste ne connaissait pas le héros qu'il voulait louer. Ses pages sur l'*immortalité de l'ame* peuvent servir de préface au discours prononcé à l'Académie. J'y retrouve, en effet, le même dédain pour les enseignemens de l'histoire, et j'ajouterai le même dédain pour l'intelligence de la foule. M. Guizot oublie que la foule ne se compose pas exclusivement d'esprits ignorans, et que parmi ceux qui écoutent et qui lisent sa parole il se trouve plus d'un juge familiarisé avec les questions qu'il traite si lestement. Pour ma part, je ne comprends pas qu'un homme qui a passé la meilleure partie de sa vie au milieu des livres s'abuse à ce point sur la crédulité de son auditoire ou de ses lecteurs. Je ne comprends pas que M. Guizot parle de l'immortalité de l'ame et de la philosophie française au XVIIIe siècle comme si personne n'avait encore étudié ces questions. Il est bon sans doute d'avoir foi en soi-même, car, sans la foi en soi-même, il serait impossible d'affronter l'indifférence ou le rire de la foule; mais il ne faut jamais oublier que le savoir n'est le patrimoine et le privilége de personne.

Qu'il nous entretienne des doctrines de la philosophie sur l'immortalité de l'ame ou des théories françaises sur l'origine et le développement des idées, il étale avec ostentation le même dédain pour ses lecteurs et pour son auditoire. Qu'arrive-t-il? Son incapacité, qui échappe à la foule, frappe les yeux des hommes qui ont vécu dans le commerce des philosophes, et la forme dogmatique de toutes ses pensées ajoute encore à leur surprise. Ils se demandent comment un esprit droit, qui a fait de la méditation sa plus constante, sa plus chère habitude, peut s'aveugler au point d'ignorer qu'il ignore la solution et jusqu'aux termes des questions philosophiques. Ils se demandent comment il n'a pas compris que la seule manière aujourd'hui, je ne dis pas de rajeunir, mais de traiter ces questions éternelles, inévitables, est de montrer l'impuissance de la physiologie à les résoudre. Si la physiologie, en effet, nous enseigne les fonctions de presque tous nos organes, elle ne sait rien nous dire touchant la formation de nos idées. Or, si les organes n'expliquent pas la pensée, pourquoi la pensée ne survivrait-elle pas à la division de la matière qui forme les organes? Le rôle de la philosophie commence où finit le rôle de la physiologie. Nos organes, étudiés dans leurs formes et dans leurs fonctions, ne nous apprennent rien sur l'origine de nos connaissances; pourquoi donc la faculté de savoir, d'imaginer, de conclure, serait-elle liée à la durée de nos organes? Pourquoi n'existerait-elle pas par elle-même après la disgré-

gation de la matière? Puisque la combinaison des élémens dont nos organes se composent n'explique pas la faculté de penser, pourquoi la dispersion de ces élémens s'opposerait-elle à la permanence de cette faculté? Placées sur ce terrain, la physiologie et la philosophie peuvent se comprendre et se compléter mutuellement; M. Guizot, en nous parlant de l'immortalité de l'ame, ne s'est inquiété ni de la physiologie, ni de la philosophie.

IV.

Toutefois il serait injuste d'estimer la valeur intellectuelle de M. Guizot d'après les œuvres que je viens d'analyser. Ni les beaux-arts, ni la littérature, ni la philosophie n'étaient sa véritable vocation. C'est d'après ses travaux historiques, d'après l'*Histoire de la Révolution anglaise*, de la *Civilisation européenne* et de la *Civilisation française*, que nous devons le juger. Bien conseillé, il eût sans doute laissé dans l'ombre et dans l'oubli les pensées qu'il avait ébauchées sur les arts du dessin, sur la littérature, sur la philosophie, et qui n'appelleraient l'attention de personne, si elles n'étaient pas signées de son nom. Quand il s'agit de savoir ce qu'il représente dans le mouvement de l'esprit français, de mesurer ce qu'il a fait pour le développement de la vérité, ses travaux historiques doivent seuls nous servir de guides. Or ces travaux se divisent en quatre parties bien distinctes : l'*Histoire des Origines du Gouvernement représentatif en Europe*, l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre*, l'*Histoire de la Civilisation européenne*, et enfin l'*Histoire de la Civilisation française*. Le premier de ces livres, malgré le nombre et le choix des documens qu'il offre à notre attention, ne suffirait pas pour fonder la renommée de l'auteur, car ces documens, triés d'ailleurs avec un soin scrupuleux, sont présentés sous une forme trop sèche pour prendre rang parmi les travaux historiques vraiment dignes de ce nom. Aussi ne prendrai-je pas la peine de les analyser. Je reconnais volontiers qu'il a fallu, pour réunir ces documens, une érudition rare; cependant je croirais me rendre coupable d'injustice en estimant la valeur scientifique de M. Guizot d'après son *Histoire des Origines du Gouvernement représentatif*, car ce livre, à proprement parler, n'est guère qu'un *memorandum*, un ensemble de matériaux pour un livre qui n'est pas fait. Pour savoir vraiment la place que M. Guizot occupera dans le développement intellectuel de la France, il faut absolument l'étudier dans les trois ouvrages que j'ai nommés : la *Révolution anglaise*, la *Civilisation européenne* et la *Civilisation française*.

L'*Histoire de la Révolution anglaise* est un travail vraiment original. M. Guizot s'y était préparé de longue main par la publication des mémoires relatifs à la révolution; il avait traduit et analysé tous les do-

cumens qui se rapportent à ce sujet important : aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ait abordé ce thème difficile avec une complète sécurité, car il possédait magistralement tous les élémens qu'il devait mettre en œuvre. La préface seule qui précède son *Histoire de la Révolution anglaise* suffirait à montrer qu'il n'ignore aucune des parties de son sujet. Il a très nettement défini le caractère général de cette révolution : répondant aux détracteurs et aux admirateurs, il a marqué très clairement la place qu'elle tient dans l'histoire de l'humanité. Il a prouvé sans réplique, il a démontré avec une évidence victorieuse qu'elle ne saurait se confondre avec la révolution française. Familiarisé depuis long-temps avec tous les momens de la biographie humaine, il n'a pas eu de peine à prouver que la révolution anglaise et la révolution française, accomplie cent quarante ans plus tard, sont deux événemens profondément distincts. La révolution anglaise est venue cent vingt-neuf ans après la citation de Luther devant la diète de Worms, et je prends ici la décapitation de Charles Ier comme terme suprême de la révolution, — c'est-à-dire que la révolution anglaise s'est accomplie au nom de la réforme religieuse. Cette révolution voulait introduire dans l'ordre politique la liberté que Luther avait proclamée dans l'ordre religieux. Il n'est permis qu'aux ignorans, et malheureusement le nombre en est encore bien grand malgré l'invention de l'imprimerie, de considérer la révolution anglaise comme un accident inattendu, comme un désastre imprévu qui a bouleversé l'ordre entier de la société. Tous ceux qui ont suivi d'un œil attentif le développement de la race bretonne depuis la conquête romaine jusqu'à la conquête normande, depuis la royauté normande jusqu'à l'avénement des Stuarts, tous ceux qui connaissent les événemens accomplis depuis le débarquement de Guillaume-le-Bâtard jusqu'à la grande charte jurée par le roi Jean, c'est-à-dire de 1066 jusqu'à 1215, tous ceux qui ont étudié l'histoire des Tudors, savent très bien que la révolution anglaise n'est pas un fait inattendu. Non-seulement elle était facile à prévoir, mais il était impossible de la prévenir. La révolution qui s'était opérée dans l'ordre religieux ne pouvait pas manquer de s'opérer dans l'ordre politique. C'est ce que M. Guizot a parfaitement montré. Bien que Henri VIII fût à coup sûr un interprète très infidèle de Luther, il était impossible que la liberté de conscience, proclamée même par un roi, ne se traduisît pas tôt ou tard en liberté politique. Reste à savoir pourquoi cette transformation, cette traduction s'est accomplie en Angleterre plus tôt qu'en France. M. Guizot pose et résout franchement cette question. Il montre aux plus incrédules que la France ne possédait au XVIIe siècle rien de pareil à la charte jurée en 1215, et les preuves qu'il fournit sont tellement abondantes, tellement multipliées, tellement victorieuses, que les théoriciens les plus entêtés sont forcés

de courber la tête. Au point de vue de la nécessité, la démonstration ne laisse rien à désirer. Ce qui s'est accompli en Angleterre de 1625 à 1649, était préparé de longue main, et pour s'étonner de la défaite de Charles Ier il faut ignorer complétement l'histoire de la nation anglaise. M. Guizot a porté dans l'exposition du sujet qu'il voulait traiter une lucidité qui réunira tous les suffrages. Il ne laisse en effet aucune objection sans réplique. Il marche résolûment au-devant de toutes les difficultés. Maître de son sujet, il en connaît tous les écueils et tous les dangers; il les signale et les évite avec une sécurité, une habileté qui montrent en lui un pilote consommé. Son dessein est de prouver que la révolution française, fille de la révolution anglaise, ne s'est pas accomplie sous l'empire des mêmes causes, et la thèse qu'il soutient est tellement excellente, qu'il n'a pas grand'peine à prodiguer l'évidence.

En effet, si la liberté religieuse a joué un rôle considérable dans la révolution anglaise, il est permis d'affirmer qu'elle a joué un rôle très modeste dans la révolution française, ou que du moins elle avait changé de nom, quand elle a décidé la convocation des états-généraux, car en 1789 c'est-à-dire cent quarante ans après la mort de Charles Ier, il ne s'agissait plus en France de savoir si Luther avait raison contre saint Jérôme, mais bien de savoir si la philosophie avait le droit de se poser en face de l'église. La question, comme on le voit, s'était singulièrement élargie. Aussi M. Guizot n'hésite pas à déclarer que la révolution anglaise n'a été qu'une révolution politique, complément nécessaire, complément inévitable d'une révolution religieuse, tandis que la révolution française, conséquence logique d'une révolution philosophique, a dû nécessairement revêtir un caractère social. Il y a dans les argumens employés par M. Guizot une telle évidence, je dirai même une telle splendeur, que je recommande la préface de son histoire comme une des manifestations les plus éclatantes de la raison humaine. Tout ce que le bon sens, tout ce que l'érudition pouvait suggérer, il l'a développé avec une rare intelligence, et je crois impossible de conserver l'ombre d'un doute après avoir lu l'exposition de sa pensée. Ses argumens sont empreints d'une telle sincérité, les faits qu'il allègue sont triés avec tant de discernement, qu'il est bien difficile de ne pas accepter son opinion comme souverainement vraie. Étant donné le développement politique de l'Angleterre, il était nécessaire que la révolution anglaise précédât de cent quarante ans la révolution française. Il n'y a là rien de fortuit, rien de capricieux; c'est la marche naturelle des choses. En même temps, en effet, que la royauté achevait sur le continent la défaite de l'aristocratie, elle proclamait dans la Grande-Bretagne l'abaissement de la papauté. Il fallait donc bon gré, malgré, que l'abaissement de la papauté portât ses fruits dans l'ordre politique. La France, au XVIIe siècle, n'était pas mûre pour une telle insurrection, je veux

dire pour une telle émancipation. L'autorité de Louis XIV ne pouvait être contestée à l'époque où la domination de la cour romaine rencontrait de si tièdes résistances, car il ne faut pas oublier que, si la mort de Charles Ier a précédé de trente-trois ans la déclaration des libertés de l'église gallicane, trois ans après cette déclaration le roi prononçait la révocation de l'édit de Nantes. Il y a dans le simple rapprochement de ces trois dates une éloquence que les plus habiles argumens ne sauraient réfuter. Cette vérité si facile à saisir, M. Guizot a su l'entourer d'une évidence lumineuse, et personne, je crois, après avoir suivi le développement de sa pensée, ne pourra persister à voir dans la révolution anglaise une catastrophe infligée à l'humanité par la colère divine comme une juste expiation de ses fautes. Il faut y chercher tout simplement le développement logique des idées qui s'étaient produites depuis la charte jurée par le roi Jean.

J'insiste à dessein sur l'argumentation de M. Guizot, parce qu'il se rencontre aujourd'hui dans la foule illettrée deux classes de lecteurs dont l'autorité scientifique est nulle, et qui pourtant jouent un rôle désastreux dans la formation de l'opinion publique. Les uns condamnent sans pitié la révolution anglaise, comme ils condamnent l'invasion d'Attila, avec la même ignorance et la même sécurité, et la flétrissent comme un crime sans excuse; les autres la glorifient comme un effort surhumain, comme une action héroïque, comme une action que le passé ne permettait pas de prévoir. M. Guizot, avec une sagacité rare, remet l'enthousiasme et l'anathème à la place qui leur appartient. A l'anathème il répond : Que signifie cette colère? Ignorez-vous donc que, depuis le roi Jean jusqu'à Henri VIII, l'élément démocratique s'est développé en Angleterre sans halte, sans relâche? Ignorez-vous donc que, sous les Tudors, les communes ont acquis un ascendant qui, sous les Stuarts, ne pouvait manquer de maîtriser l'autorité royale? ignorez-vous donc que la charte de 1215, confirmée, remaniée, élargie du XIIIe au XVIIe siècle, devait tôt ou tard mettre en échec l'autorité royale? Aux admirateurs de la révolution anglaise, à ceux qui voient dans cet événement mémorable un fait inattendu, une manifestation imprévue de l'énergie humaine, il répond : Croyez-vous donc que ce fait si légitime soit sans raison dans le passé? croyez-vous donc que la défaite de la royauté soit un échec sans cause? Remontez le cours des siècles; comptez les remontrances des barons à la royauté, comptez les transactions de l'autorité royale et de l'aristocratie, et vous comprendrez que la défaite de Charles Ier était préparée depuis long-temps quand les prédications de Luther sont venues offrir une chance nouvelle au triomphe de la démocratie. Sans l'assistance de la liberté religieuse proclamée à Wittenberg en 1517 et citée à la barre de la diète de Worms en 1520 par la puissance impériale, la

liberté politique ne pouvait manquer d'amoindrir, d'énerver et de terrasser l'autorité royale en Angleterre. Luther, en fournissant à Henri VIII l'occasion de secouer l'autorité papale, n'a fait que hâter le triomphe de la cause démocratique. — Tous ceux qui ont feuilleté les documens historiques ne conservent aucun doute à cet égard. M. Guizot, qui sait à quoi s'en tenir sur l'érudition de la foule, a réuni dans un cadre facile à embrasser toutes les preuves que la foule ignore. C'est un service qu'il a rendu au bon sens, à la vérité, et dont nous devons le remercier. Il ne faut jamais négliger d'exprimer sa reconnaissance aux hommes qui nous présentent, sous une forme claire et lumineuse, le fruit de leurs études persévérantes. M. Guizot a restitué à la révolution anglaise la place qui lui appartient dans l'histoire, ou, pour parler plus nettement, dans le développement de la raison humaine. C'est un titre assez glorieux pour que je me plaise à le constater. L'auteur n'eût-il pas rendu d'autre service à la science, sa place serait encore marquée au premier rang.

Ainsi la révolution anglaise ne peut se confondre avec la révolution française. Non-seulement elle s'est accomplie cent quarante ans plus tôt, mais elle ne se proposait pas le même but et ne s'est pas accomplie dans les mêmes conditions. M. Guizot, avec une sagacité qui révèle chez lui la connaissance approfondie de toute la vie intérieure de la Grande-Bretagne, nous a montré que ce fait si grave n'avait rien d'inattendu et nous a prouvé que la religion n'avait pas dans cette tragédie un rôle moins important que la politique. Et quand je parle de religion et de politique, je n'entends pas désigner seulement les théories qui embrassent la nature divine, les relations de l'homme et de Dieu, la destination et le gouvernement des sociétés : je veux désigner surtout les passions des partis qui traduisent dans le monde extérieur les théories religieuses et politiques. C'est la seule manière, en effet, de comprendre l'histoire, car les révolutions les plus légitimes ne se font pas en vertu des idées pures. Il faut que les passions viennent au secours de la vérité. M. Guizot ne s'est pas contenté de le comprendre; il nous l'a expliqué avec une lucidité qui ne laisse rien à désirer. Je regrette seulement qu'il n'ait pas mis plus de vivacité dans le dessin des caractères. Ayant en main tous les élémens de la vérité, il s'en est servi avec trop de réserve et d'avarice. Puisqu'il connaît si bien le pédantisme de Jacques Ier, la frivolité fastueuse de Buckingham, pourquoi s'est-il abstenu de nous révéler tout entiers ces deux personnages? Sa pensée, très vraie en elle-même, justifiée par des documens authentiques, serait encore plus vraie pour la foule, s'il eût pris la peine d'ajouter à l'évidence de la démonstration le charme du récit et des anecdotes : non pas que je conseille à l'historien de sacrifier la raison à l'imagination; mais il est toujours utile de revêtir la vérité des

formes de la vie, et je ne comprends pas que M. Guizot ait négligé cette condition si importante de l'histoire.

Le duc de Buckingham, si étourdi, si présomptueux, si hautain, plus encore que Jacques Ier demandait un portrait tracé d'une main sûre, car si la tête de Charles Ier est tombé sous la hache, c'est sur le duc de Buckingham que doit retomber le sang du roi. Jamais courtisan n'a joué plus follement le sort de son maître et de son pays; jamais favori n'a traité avec un dédain plus superbe, une insouciance plus insultante, les intérêts publics. Je ne réussis pas à deviner pourquoi l'auteur, qui possède à merveille et connaît de longue main tous les faits qui ont rendu la révolution anglaise inévitable, qui a vécu dans la familiarité de tous les personnages de ce drame mémorable, s'est abstenu de les peindre et d'offrir à notre attention tous les traits caractéristiques recueillis par l'histoire. S'abstenir en pareil cas n'est pas faire preuve de sobriété, mais d'inhabileté. Le duc de Buckingham ne devait pas être esquissé en quelques lignes, mais dessiné avec un soin particulier. Ce personnage singulier nous explique en effet toute la conduite de Charles Ier. Le roi, qui a payé de sa tête son aveugle obstination, n'était dans les mains de son favori qu'une marionnette impuissante : M. Guizot le sait aussi bien et mieux que nous; pourquoi donc s'est-il contenté de l'indiquer, au lieu de prodiguer les preuves sur lesquelles repose sa conviction? Un homme qui a brouillé l'Angleterre avec l'Espagne parce qu'il n'avait pas réussi à la cour de Madrid, qui voulait mettre la France aux prises avec l'Angleterre pour punir Richelieu de sa clairvoyance, et verser le sang de deux nations pour triompher d'Anne d'Autriche, méritait bien un portrait. Je suis d'autant plus étonné de la réserve avec laquelle M. Guizot a traité cette partie si importante de son sujet, qu'avant d'aborder l'histoire de la révolution anglaise, il avait traduit et annoté tous les documens qui se rapportent aux années comprises entre 1625 et 1688. Il pouvait puiser à pleines mains dans cette moisson si abondante et si laborieusement amassée. En ménageant si résolûment le trésor qu'il possédait, il n'a fait preuve ni de goût ni de hardiesse. Maître de son sujet, connaissant depuis long-temps tous les écueils qu'il devait rencontrer sur sa route, il n'avait pas à craindre la tentation des lieux-communs si généreusement prodigués par les esprits vulgaires, si follement applaudis par la foule ignorante. La profondeur de son savoir, la netteté de ses souvenirs, la multitude des preuves qu'il avait réunies, le mettaient à l'abri d'un tel danger. Les lieux-communs ne peuvent séduire que les rhéteurs, et les esprits sérieux, nourris d'études fortes et persévérantes, trouvent en eux-mêmes de quoi résister à ces puérils allèchemens. Quand on a respiré l'air du passé, quand on a conversé avec les générations évanouies, on ne doit redouter ni le paradoxe, ni la ba-

nalité. Le spectacle toujours présent des événemens accomplis ne permet pas au pinceau de s'égarer. Je crois donc que M. Guizot s'est trompé en négligeant de tracer le portrait complet de Buckingham; cette tâche, fidèlement achevée, eût rendu plus facile la tâche qu'il avait entreprise : le favori nous eût expliqué le roi. La méthode qu'il a suivie, plus austère et plus séduisante peut-être pour un esprit habitué à dogmatiser, ne pouvait manquer de rebuter le plus grand nombre des lecteurs, et c'est en effet ce qui est arrivé. Dès les premières pages, chacun devine qu'il s'agit plutôt de l'exposition que du récit de la révolution anglaise. Comme la part faite à l'imagination est mesurée d'une main avare, comme l'auteur s'adresse à la seule raison, bien peu de lecteurs se résolvent à le suivre sans broncher, sans détourner la tête. Pour entraîner la foule sur ses pas, il n'avait qu'à nous montrer des hommes au lieu de nous montrer des idées. Il ne l'a pas voulu et porte la peine de sa faute.

Cependant j'aurais mauvaise grace à ne pas reconnaître que M. Guizot, malgré les lacunes que je signale, a su renouveler l'histoire de la révolution anglaise, sinon par la vivacité des portraits, par la rapidité du récit, du moins par la profondeur et la lucidité de l'analyse. Aucun des livres publiés en Angleterre sur le même sujet n'explique aussi clairement les desseins et les espérances des partis. Sous ce rapport, l'ouvrage de l'historien français mérite les plus grands éloges. M. Guizot a très bien montré que derrière chaque parti politique se trouvait un parti religieux, et que la réforme de l'état était liée très étroitement à la réforme de l'église. Ainsi le parti légal, qui croyait trouver dans l'application loyale et complète des lois promulguées par les prédécesseurs de Charles Ier la ruine des abus, qui ne songeait pas à fonder une société nouvelle sur l'anéantissement du passé, avait derrière lui le parti épiscopal, c'est-à-dire un parti qui, tout en blâmant l'autorité, la puissance exagérée des évêques, ne voulait pas cependant abolir l'œuvre de Henri VIII. Il est facile, en effet, de saisir la concordance parfaite du parti légal et du parti épiscopal. Le parti révolutionnaire, qui ne voyait pas dans les lois sanctionnées par la monarchie un remède aux maux qu'il voulait guérir et demandait aux communes des lois nouvelles, avait derrière lui le parti presbytérien, qui voulait substituer au gouvernement épiscopal de l'église un système hiérarchique d'assemblées coordonnées entre elles comme les rouages d'une vaste machine. Et en effet le parti révolutionnaire, tout en voulant réformer l'état, ne songeait pourtant pas à renverser la royauté. Sans doute il se proposait de modifier profondément la monarchie et les relations du pouvoir exécutif et du pouvoir parlementaire; mais il ne rêvait pas la destruction de la monarchie. Le parti presbytérien professait en matière religieuse des principes analogues. Tout en substi-

tuant le gouvernement des assemblées au gouvernement épiscopal, il ne voulait cependant pas toucher aux dogmes de la foi anglicane. Ainsi les presbytériens et les révolutionnaires nourrissaient les mêmes espérances, caressaient les mêmes illusions. Enfin le parti républicain dans l'ordre politique avait derrière lui le parti républicain dans l'ordre religieux. Les hommes qui n'avaient pas foi dans les promesses de la monarchie devaient naturellement choisir pour alliés les hommes qui, n'ayant foi ni dans l'autorité épiscopale, ni dans l'autorité des synodes, ne voyaient de salut pour l'église que dans le pouvoir des élus suscités par Dieu. Le parti républicain politique et le parti républicain religieux marchaient du même pas vers un but commun; ils se défiaient du passé et voulaient fonder l'avenir sur la ruine du présent. Ainsi rien n'est plus facile à comprendre que l'union de ces deux partis.

M. Guizot, dans la division et la décomposition des idées et des passions qui se sont partagé la conduite de la révolution anglaise, a montré une sûreté de jugement, une pénétration, une finesse, qui feraient honneur aux historiens les plus éminens. Malheureusement, sa pénétration a quelque chose d'impersonnel : il devine avec une sagacité rare les causes lointaines, les conséquences nécessaires et les conséquences probables de chaque événement; mais il ne paraît pas prendre part aux choses qu'il raconte, il ne s'associe ni aux espérances, ni à la colère des hommes qu'il met en scène. On dirait qu'il n'appartient pas à la race des acteurs qui ont figuré dans ce drame sanglant. Il signale avec une froide impartialité les fautes du parti légal épiscopal, du parti révolutionnaire presbytérien, du parti républicain politique et religieux, et ne témoigne ni joie ni tristesse en présence des événemens accomplis. C'est une noble faculté sans doute que l'impartialité; mais il ne faut pourtant pas qu'elle réduise en cendres toute sympathie. Or M. Guizot, en exposant les diverses péripéties de la révolution anglaise, ne laisse pas deviner la moindre émotion. Quoique le sentiment moral soit chez lui très développé, il ne se trahit jamais qu'en maximes inanimées. Le triomphe ou la défaite du droit, la victoire ou la répression de l'injustice, ne lui arrachent jamais une parole d'enthousiasme ou d'affliction. Pour les esprits sérieux qui prennent en pitié toutes les émotions, c'est peut-être un mérite. Quant à moi, je ne saurais partager leur admiration pour cette sagacité austère qui ne voit dans les événemens humains qu'une partie d'échecs, et condamne ou absout la conduite des personnages comme la marche des cavaliers ou des tours. Quelles sont en effet les conséquences naturelles, les conséquences inévitables d'une telle méthode? Le sentiment moral, bien que réel et sincère, finit par se confondre avec le sentiment de l'habileté. Le juste et l'injuste deviennent, aux yeux du lecteur, adresse et

maladresse. L'auteur a beau protester en quelques paroles sévères contre la défaite du droit, le lecteur oublie trop facilement cette protestation formulée avec tant de sobriété; réussir ou échouer deviennent pour lui synonymes de justice et d'injustice. L'historien qui veut populariser la vérité ne doit pas, ne peut pas se contenter d'approuver ou d'improuver les événemens qu'il raconte; il faut absolument qu'il donne à ses idées la forme d'un sentiment, à l'improbation la forme de la colère, à l'approbation la forme d'une vive sympathie. S'il persiste à parler comme parlerait un esprit pur, sans témoigner ni joie ni colère, il ne tarde pas à lasser l'attention, et le lecteur méconnaît bientôt les mérites réels qui le recommandent.

La figure de Cromwell est peut-être la seule qui ait tenté l'historien et lui ait suggéré la pensée de dessiner un portrait. Je ne dis pas qu'il ait accompli avec un succès complet cette tâche difficile; je me plais du moins à reconnaître qu'il n'a pas craint de l'aborder. Il a très bien saisi et mis très habilement en lumière le mélange de fourberie et de sincérité, d'enthousiasme et de bouffonnerie dont se compose le caractère de Cromwell. Il avait sous la main, il tenait au bout de son pinceau tous les traits de ce modèle étrange; s'il ne l'a pas offert à nos regards tel que l'histoire nous le montre, ce n'est pas faute de savoir, mais faute d'ardeur. Il connaissait parfaitement tous les vices et tous les mérites du protecteur, mais sa passion pour l'analyse lui inspire un dédain profond pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à la vie politique ou religieuse. Sachant Cromwell sur le bout du doigt, il s'est contenté de l'indiquer, de l'esquisser à peine. J'en peux dire autant d'Henriette de France, immortalisée par son malheur et par l'éloquence de Bossuet. Nous aurions aimé à voir cette femme frivole intervenir par ses conseils étourdis dans le gouvernement du royaume; nous aurions voulu assister, autant du moins que le permettent les témoignages authentiques, aux luttes soutenues par le bon sens du roi contre l'aveugle fierté de la reine. M. Guizot, qui avait feuilleté tous les documens, s'en est servi avec une sobriété obstinée : à peine pouvons-nous entrevoir le profil d'Henriette.

Enfin, quand il aborde le procès de Charles Ier, l'auteur éprouve une si grande répugnance pour la mise en scène, la nature de son esprit se prête si peu au récit des événemens tragiques, et persiste si fièrement à demeurer dans la région des idées pures, qu'il se borne à transcrire les procès-verbaux de l'interrogatoire subi par le roi. Se défiant de ses forces, ne trouvant pas en lui-même la faculté de mettre en œuvre les documens qu'il a réunis, il les copie comme ferait un greffier, de telle sorte que le procès et la mort de Charles Ier deviennent, sous sa plume, une chose de pure érudition. Il sait et ne sent pas. Familiarisé avec les sources auxquelles il faut puiser, il trie avec

discernement, sans émotion, sans joie comme sans tristesse, toutes les pages qui se rapportent à son sujet, et n'essaie pas de les transformer par la réflexion, par l'imagination; la réalité lui suffit. Son esprit n'éprouve pas le besoin de s'élever jusqu'aux proportions d'une composition historique. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les derniers momens de Charles Ier, tels que nous les trouvons dans le récit de M. Guizot, n'excitent en nous qu'une douleur passagère. Le narrateur est si peu ému, que le lecteur ne peut guère s'émouvoir. Il assiste au dénoûment de cette tragédie comme il écouterait le troisième terme d'un syllogisme. Les prémisses étant posées, la conclusion est facile à prévoir, et la raison n'a pas à se troubler. Voilà le fruit de l'impartialité poussée aux dernières limites.

Cependant il ne faudrait pas juger la valeur intellectuelle de M. Guizot d'après l'histoire seule de la révolution anglaise, car c'est dans son enseignement de la Sorbonne qu'il a donné la mesure complète de ses facultés. C'est là seulement qu'il a montré librement toute la sagacité de son esprit, toute l'étendue, toute la variété de son érudition. Pour estimer sûrement ce qu'il vaut, pour déterminer avec sincérité la place qu'il doit occuper dans l'histoire littéraire de son temps, il faut consulter ses leçons de 1828, 1829 et 1830. Ces leçons nous offrent l'intelligence de M. Guizot dans son développement le plus complet. Pendant ces trois années qui ont fondé sa renommée, il s'est proposé de raconter l'histoire de la civilisation européenne et de la civilisation française. Toutefois il convient d'assigner des limites précises au premier de ces deux récits. L'*Histoire de la Civilisation européenne* commence à la chute de l'empire romain, et finit au début de la révolution française. Dans cet enseignement de trois années, dont la génération à laquelle j'appartiens garde un souvenir reconnaissant, l'auteur a décomposé, expliqué, commenté tous les faits accomplis depuis la grande invasion de 406 jusqu'à la convocation des états-généraux avec une pénétration, une lucidité que personne n'a jamais dépassées. Une objection se présente naturellement : pourquoi M. Guizot n'a-t-il pas raconté les faits avant de les commenter? Cette objection, quelque grave qu'elle soit, n'a de valeur qu'aux yeux de ceux qui ne connaissent pas par eux-mêmes les leçons de M. Guizot, car il a pris soin de dire à ses auditeurs : si vous ne connaissez pas l'histoire, étudiez-la. Je ne la raconterai pas, je me contenterai de l'expliquer. Il demeure donc bien entendu que l'*Histoire de la Civilisation européenne* et l'*Histoire de la Civilisation française* ne sont pas des récits dans le sens vulgaire du mot. Les faits proprement dits tiennent peu de place dans cette double exposition. M. Guizot a voulu nous montrer les idées qui ont présidé à l'accomplissement des faits; en d'autres termes, il a voulu nous montrer le développement individuel et le développement social de l'hu-

manité. Dans l'*Histoire de la Civilisation européenne,* qui n'embrasse pas plus de quatorze leçons, il s'en est tenu au développement purement social, et n'a pas abordé le développement individuel. Personne sans doute ne s'en étonnera. Renfermer dans le court espace d'un volume la civilisation européenne n'est pas un problème facile à résoudre, et je conçois très bien que l'auteur, pressé par le temps, n'ait envisagé qu'une seule face de son sujet. Ce qui donne à ses leçons sur l'*Histoire de la Civilisation européenne* une valeur inestimable, c'est qu'il a marqué avec une précision parfaite l'origine, le sens et la portée de tous les événemens accomplis. Parmi les livres publiés dans les principales langues de l'Europe, je n'en connais pas un qui marque plus nettement la différence qui sépare le moyen-âge des temps modernes. Il y a dans les leçons de M. Guizot une passion pour les documens originaux qui marche résolûment au-devant de toutes les objections, et qui ferme la bouche à l'incrédulité. Il règne dans cet enseignement austère et paisible une sérénité qui défie toute colère et se concilie toutes les sympathies. Les faits sont analysés avec une telle clarté, les principes exposés avec une telle évidence, que l'intelligence la plus rétive est obligée de se soumettre. Quelles que soient les doctrines personnelles de l'auteur, la décomposition et l'appréciation des faits ne nous permettent pas de les deviner. Il a vécu dans le commerce familier du passé, il nous offre les faits accomplis, tels qu'il les a vus, et nous ne pouvons pas songer un seul instant à contester sa véracité, car ses mains sont pleines de preuves, et tous les documens recueillis depuis le ve jusqu'au XVIIIe siècle sont feuilletés par lui avec une sécurité magistrale. Son *Histoire de la Civilisation européenne* est, à mon avis, un des livres les plus instructifs qui puissent être offerts à la méditation. Il rappelle à ceux qui savent, et donne à ceux qui ne savent pas le vif désir de savoir.

Quant aux esprits frivoles qui se plaignent de ne pouvoir lire sans ennui l'*Histoire de la Civilisation européenne,* je ne perdrai pas mon temps à les consoler. Ils s'ennuient parce qu'ils ne comprennent pas; ils ne comprennent pas parce qu'ils ne savent pas. C'est l'éternelle histoire de tous les esprits paresseux. Dans tous les ordres d'études, ces esprits indolens sont voués à la même destinée : en croyant faire acte de modestie, ils font acte de vanité. Ceux qui ne connaissent pas les quatre premiers livres d'Euclide, c'est-à-dire la théorie géométrique des figures, sont inhabiles à comprendre la théorie géométrique des corps; c'est une conséquence logique de leur ignorance. Faut-il s'en étonner? Assurément non. La théorie de la sphère ne se conçoit pas sans la théorie du cercle, de même que la théorie du cône ne se conçoit pas sans la théorie du triangle rectangle. Il faut que le travail porte en lui-même sa récompense, comme la paresse son châtiment. L'*His-*

toire de la Civilisation européenne ne peut être comprise que par les hommes familiarisés avec l'histoire des faits accomplis. Pour s'en étonner, il faut être doué d'une singulière présomption. — Comment! un homme d'une rare sagacité aura consacré vingt années de sa vie au dépouillement des documens originaux, et le premier venu, lettré ou illettré, s'attribuera le droit de comprendre les idées déduites de ces documens. Autant vaudrait vouloir comprendre la physiologie sans l'anatomie, c'est-à-dire les fonctions des organes sans l'étude préalable de leurs formes, — l'astronomie, c'est-à-dire les lois qui régissent les corps célestes en raison de leur forme, de leur masse et de leur poids, sans la connaissance préliminaire de la mécanique rationnelle. L'évidence me dispense de toute discussion. Je me contente d'affirmer que M. Guizot a très bien jugé, très bien caractérisé tous les événemens compris entre le ve et le XIXe siècle. Il a traité avec un soin particulier les croisades et la réforme, et je dois avouer que je n'ai jamais vu ces deux grands faits aussi clairement expliqués. Lors même que l'*Histoire de la Civilisation européenne* n'aurait pas d'autre mérite, nous devrions encore la recommander à l'attention, car ces deux grands faits ont été trop souvent défigurés par l'ignorance et par la passion. M. Guizot leur a restitué le caractère qui leur appartient : il a jugé le moyen-âge et les temps modernes, dont les croisades et la réforme sont la plus haute expression, avec une impartialité qui ferait honneur aux plus grands esprits.

Arrivé à l'*Histoire de la Civilisation française,* comme il sent devant lui un plus large espace, il donne à l'analyse des faits un plus hardi développement. Je ne crains pas de le dire, la vie et la décadence de la race mérovingienne, la grandeur et la ruine de la race carlovingiennne, l'avénement et le rôle de la race capétienne proprement dite, n'ont jamais trouvé un historien plus fidèle, plus zélé, plus pénétrant. La loi salique si souvent citée, si peu connue, est analysée par M. Guizot avec une clarté qui ferait envie aux juristes les plus consommés. Après avoir lu les citations qu'il prodigue, il est impossible de conserver l'ombre d'un doute sur la valeur politique de cette loi. Il est évident que le droit public des nations régies par la maison de Bourbon repose sur une entorse donnée à la loi salique. Le testament de Ferdinand VII, attaqué comme une violation flagrante de la loi salique, n'a rien à démêler avec elle, car cette loi n'a statué que sur l'hérédité civile appliquée au territoire, et garde le silence le plus profond sur l'hérédité du trône. M. Guizot a très bien montré que l'avénement de la race carlovingienne était une seconde invasion, une seconde conquête; et quoique M. Augustin Thierry eût déjà mis en lumière les principaux faits sur lesquels repose cette démonstration, je dois dire que les argumens présentés par l'historien de la civilisa-

tion française sont empreints d'une certaine nouveauté, car il a trouvé moyen de glaner quelques épis dans le champ que son prédécesseur avait moissonné d'une main empressée. Les capitulaires de Charlemagne n'ont pas été analysés par lui avec un soin moins scrupuleux; il les a décomposés et rangés sous différens chefs, de manière à prouver que tous ces documens n'ont pas un caractère purement législatif. En feuilletant les in-folio de Baluze, il a vu que les capitulaires se rapportent à des sujets très divers, et j'ai lieu de croire que la plupart de ses auditeurs ont accueilli avec étonnement la classification qu'il établit. Il y a en effet parmi les capitulaires de Charlemagne des actes d'une origine et d'une destination très diverses. Les uns s'occupent de matières religieuses ou politiques, les autres de matières administratives ou purement domestiques. Sans les preuves apportées par M. Guizot, le plus grand nombre des lecteurs ne sauraient à quoi s'en tenir sur la vraie nature des capitulaires. Les questions adressées aux *missi dominici* et les réponses qu'ils envoyaient à l'empereur ont été classées parmi les documens législatifs du règne de Charlemagne : nous devons remercier M. Guizot d'avoir réfuté une erreur si généralement répandue. Je ne dois pas oublier non plus le rôle du clergé catholique dans l'avénement de la seconde race, ou, pour parler plus clairement, dans la seconde invasion, rôle que M. Guizot nous explique plus clairement que tous les historiens précédens. Il est hors de doute que Winfried, plus connu sous le nom de Boniface, prêtre d'origine anglo-saxonne, a préparé par ses prédications, par ses négociations, l'avénement de la race carlovingienne. Or, jusqu'à présent la puissance de Winfried n'avait pas encore été mise en pleine lumière. M. Guizot a compris la nécessité de restituer à la seconde invasion son véritable caractère, et nous lui devons de connaître complétement le rôle joué par Winfried. Le clergé, qui avait agi si puissamment dans la première invasion de la race franke, comme l'a clairement démontré M. Fauriel dans son *Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérans germains,* n'est pas intervenu d'une manière moins énergique dans l'avénement de la seconde race. D'autres historiens avaient pressenti, avaient indiqué cette intervention : M. Guizot a le mérite de l'avoir démontrée avec une surabondance de preuves qui ne laisse rien à désirer. Enfin, et c'est à mon avis un des mérites les plus précieux de son enseignement, il nous a montré comment le dépérissement du gouvernement fondé par Charlemagne menait fatalement, inévitablement au système féodal. M. Augustin Thierry avait cherché, et croyait avoir trouvé les origines de la féodalité dans la diversité des races, un instant comprimées par la main de Charlemagne et se relevant après la chute du colosse impérial. M. Guizot, tout en acceptant la part de vérité contenue dans l'explication fournie par M. Thierry, la complète par les monumens

législatifs de Charles-le-Chauve. Il prouve très clairement que la diversité des races ne suffit pas à expliquer le démembrement de l'empire carlovingien, et que les capitulaires signés par les successeurs de Charlemagne révèlent l'affaiblissement de l'autorité centrale et la division du territoire plutôt que la lutte des races.

J'en ai dit assez pour montrer tout ce qu'il y a d'excellent et de fructueux dans l'enseignement de M. Guizot. La plupart des idées qui ont cours aujourd'hui dans le domaine historique n'ont pas d'autre origine. Envisagée sous le rapport scientifique, l'*Histoire de la Civilisation européenne* et *de la Civilisation française* peut prétendre au premier rang, et c'est un droit que personne ne voudra lui contester. L'auteur a interrogé les documens originaux avec la patience d'un bénédictin et nous présente sous une forme précise ce qu'un esprit vulgaire démêlerait à grand'peine dans ce chaos de pièces très authentiques, mais d'une lecture très laborieuse. Ainsi, comme savant, il a obtenu et devait obtenir des louanges unanimes; mais l'histoire ne se réduit pas à la science. Il y a dans la tâche de l'historien deux parts bien distinctes : la connaissance des faits et l'art de les raconter. Or, si M. Guizot, dans le domaine purement scientifique, ne laisse rien à désirer, il faut bien avouer qu'il n'en est pas de même dans la narration. Autant il est à son aise dans l'*Histoire de la Civilisation,* autant il est gêné dans l'*Histoire de la Révolution anglaise :* toutes les idées sont les bienvenues dans son intelligence; tous les faits trouvent en lui un narrateur inhabile.

Quant au style de ses ouvrages, je suis forcé de le condamner. Bien que j'aie entendu classer M. Guizot parmi les plus grands écrivains de notre temps, je crois pouvoir affirmer qu'il ne s'est jamais occupé de style et qu'il regarde en pitié tous ceux qui descendent à ce vulgaire souci. A l'appui de mon opinion, j'apporte deux phrases qui peuvent servir de type et se trouvent répétées maintes fois dans l'*Histoire de la Civilisation.* Parlant de la réforme religieuse de l'Allemagne et de la révolution politique de l'Angleterre, l'auteur dit que *ces deux progrès étaient liés à des situations diverses.* Ailleurs, parlant de la ruine des institutions carlovingiennes, il dit que ces institutions, par la nature même des choses, ne pouvaient manquer de *tomber dans une prompte décadence.* Je ne prends pas la peine de rappeler le nom que les rhéteurs donnent à cette singulière locution. La citation du texte me suffit. Il est évident qu'un écrivain capable de telles méprises n'a jamais pris le style au sérieux. Quel sera donc le rang littéraire de M. Guizot? Il comprend, il explique admirablement l'histoire et ne sait pas la raconter. C'est un historien savant à qui l'art a manqué pour populariser son savoir. Si ce jugement paraît sévère aux esprits inattentifs, j'ai la ferme confiance qu'il paraîtra juste aux esprits sérieux. Personne n'admire plus sincèrement que moi l'érudition et la

sagacité de M. Guizot; mais mon admiration ne ferme pas mes yeux à l'évidence. Connaître les faits et savoir les raconter exigent des facultés très distinctes. La connaissance des faits s'acquiert par un travail persévérant, l'art de les raconter est un don que le travail ne pourra jamais suppléer. Ce don précieux, M. Augustin Thierry le possède, M. Guizot ne l'a jamais possédé. Toutes les formes de la pensée humaine ont besoin d'une langue précise. Depuis Homère jusqu'à Euclide, depuis Thucydide jusqu'à Platon, il n'y a pas un ordre d'idées qui puisse se passer de l'analogie des images. Poésie, géométrie, histoire, philosophie, toutes les manifestations de l'intelligence ont quelque chose à démêler avec le style. Or M. Guizot ne connaît pas les lois du style; c'est pourquoi son rang est marqué parmi les savans et les penseurs, et non parmi les écrivains habiles de notre temps.

Cette étude serait incomplète, si je ne parlais pas du talent oratoire de M. Guizot. S'il a exercé en effet une action puissante sur l'opinion publique par son enseignement de la Sorbonne, il n'a pas été moins grand à la tribune que dans la chaire. Il y a pourtant dans ses discours les plus applaudis un mélange singulier de hauteur et d'indécision. Il continue à la tribune l'œuvre qu'il a commencée dans la chaire : l'enseignement. Il ne semble pas parler à ses égaux, mais à ses disciples; toutes ses périodes témoignent de la supériorité qu'il s'attribue sur son auditoire, et l'on devrait s'attendre à voir cet orgueil justifié par des principes immuables. Malheureusement les principes de l'orateur sont aussi mobiles que l'onde. A l'appui de toutes les thèses, quelles qu'elles soient, il se rappelle ou il invente une théorie complaisante. Ceux qui ont suivi ses luttes parlementaires savent combien je dis vrai. Il lui est arrivé plus d'une fois, dans la discussion d'une question importante, d'exposer avec la même clarté, la même vigueur, les argumens pour et contre. Fallait-il intervenir dans les affaires d'un peuple voisin? il trouvait d'excellentes raisons pour l'affirmative; — fallait-il demeurer témoin impassible des événemens qui s'accomplissaient aux portes de la France? il ne plaidait pas avec moins de vivacité en faveur de l'immobilité : — si bien qu'après cette double argumentation, l'auditoire ne savait quel parti prendre. Et pourtant la chambre l'écoutait sans impatience. Pourquoi? C'est que M. Guizot possède un talent oratoire de premier ordre. Malgré l'indécision qui se trouve au fond de presque toutes ses pensées, il sait prendre au besoin un air convaincu. Bien qu'il régente ses adversaires, il y a dans son accent tant de sincérité, que personne ne songe à se révolter contre le droit qu'il s'arroge. Il disserte parfois au lieu de discuter, et sa parole est recueillie avidement comme si elle contenait toute vérité. Pour obtenir et pour garder un empire si incontesté, il faut certes connaître tous les secrets de l'éloquence.

Pendant dix-huit ans, M. Guizot, malgré le ton hautain de sa parole, a remporté à la tribune des victoires nombreuses. Qu'on accepte ou qu'on répudie les théories qu'il a défendues, il n'est permis à personne de nier ou de révoquer en doute le talent singulier qu'il a déployé. Professeur de droit politique à la tribune comme il était professeur d'histoire dans sa chaire de la Sorbonne, il n'a jamais lassé, jamais épuisé l'attention. Pour juger ses discours, il ne faut pas les lire, car le style en est trop souvent pâteux ou diffus : il faut les avoir entendus. M. Guizot semble avoir eu toujours présente à la mémoire la réponse de Démosthène au jeune Athénien qui l'interrogeait sur les devoirs de l'orateur : il a cultivé l'action avec un soin particulier. Son œil s'allume et flamboie, sa lèvre frémit, son geste impérieux prescrit le silence; il possède tous les dons de l'orateur et du tragédien. Ses adversaires mêmes, tout en niant la valeur des idées sur lesquelles il s'appuie, sont obligés de proclamer sa puissance. Ses panégyristes ont loué sans réserve ce qu'ils appellent l'art d'élever le débat. Pour moi, je crois que M. Guizot a souvent abusé de cette faculté. En élevant le débat, il lui arrive d'oublier son point de départ, de noyer une question spéciale et précise dans un déluge de maximes générales applicables à toutes les questions. Cependant, malgré son penchant pour la déclamation, il occupe un des premiers rangs parmi les orateurs politiques de notre pays. On peut lui souhaiter plus de sobriété dans l'argumentation, plus d'éclat dans la parole; les auditeurs familiarisés avec les luttes du parlement anglais lui reprocheront d'agiter des questions au lieu de discuter les affaires : toutes ces objections, bien que très sérieuses, n'ôtent rien à mon admiration pour le talent oratoire de M. Guizot.

Nous pouvons maintenant résumer en quelques traits sa physionomie intellectuelle et le rôle qu'il a joué, je ne dis pas dans les affaires de notre pays, mais dans le développement des idées politiques. Son esprit, bien qu'habitué aux méditations les plus ardues, substitue parfois l'apparence de la grandeur à la grandeur même, et ceux qui se résignent à jurer sur sa parole prennent volontiers l'ombre de la vérité pour la vérité vivante. Il y a dans l'austérité de son langage, dans le ton dogmatique de son argumentation, quelque chose de théâtral qui séduit, qui subjugue les hommes assemblés, et ne saurait obtenir l'assentiment du penseur solitaire. Il est donc permis de croire que M. Guizot ne sera pas, pour la génération qui nous suivra, ce qu'il est pour la génération présente : les lecteurs seront plus sévères que les auditeurs. Toutefois, malgré ces restrictions, que le bon sens prévoit, il comptera toujours parmi les esprits les plus élevés de la France.

GUSTAVE PLANCHE.

LE MEZZO-MATTO

SOUVENIRS DE LA VIE SICILIENNE.

I.

Le nom de *mezzo-matto*, qu'on prodigue beaucoup en Sicile et qui veut dire littéralement à *moitié fou*, ne se prend pas en mauvaise part. On le donne d'abord à tout individu travaillé par une manie ou une idée fixe quelconque : le collectionneur, l'amateur de tableaux, le distrait, l'amoureux, l'humoriste, le jaloux, etc., sont des *mezzi-matti*. C'est, comme on voit, une famille considérable dont les membres divers ont des noms dans tous les pays du monde; mais on appelle aussi *mezzi-matti* les gens singuliers par les mœurs ou le caractère, et dans cette seconde catégorie on trouve des personnages qui n'existent qu'en Sicile. Sous le 38e degré, la tête s'exalte facilement; les passions, les ridicules et l'originalité prennent de fortes proportions. Le jaloux sicilien l'est à la rage, l'amoureux à la folie, le distrait et l'humoriste donnent des signes énormes de leur préoccupation ou de leur chagrin. De là vient peut-être que l'instinct comique, soutenu par tant de sujets d'observation, est plus éveillé en Italie et en Sicile que dans le reste de l'Europe. Il fallait un terme exagéré pour répondre à l'exagération de la chose, et ce terme une fois imaginé, si, parmi ceux à qui on l'applique, il se trouve des gens qui ne le méritent pas tout-à-fait, tant d'autres sont fous plus qu'à moitié que la compensation est amplement rétablie. Certaines personnes usurpent d'ailleurs le titre de *mezzi-matti*, afin de se donner leur franc-parler et de satisfaire leur penchant pour l'indépendance, la satire ou le mépris des usages du monde.

Lorsque je voulus tenter une ascension au sommet de l'Etna, on me conduisit chez le savant et obligeant M. Gemellaro, dont les lumières et l'expérience sont d'un grand secours aux touristes dans cette entreprise difficile. M. Gemellaro, que les gens du pays appellent le *docteur de l'Etna*, demeure à Nicolosi, dernier village qu'on rencontre en gravissant la montagne, et au-delà duquel commence le chaos formidable dont le feu et la neige se disputent l'empire. Le docteur a consacré sa vie entière à l'étude de ce volcan, qu'il aime avec la tendresse d'un propriétaire. Il connaît les défilés dangereux, les abîmes, les beaux points de vue, les passages qu'il convient de choisir selon le temps et la saison, et, quand il arrive malheur à un voyageur imprudent, M. Gemellaro en est inconsolable à cause de l'échec que reçoit la réputation de son cher Etna. Sur la table du docteur est un modèle en relief de la montagne, fait par lui-même, et où il n'a oublié aucun détail. Tandis que nous admirions, mes compagnons de voyage et moi, ce chef-d'œuvre d'exactitude et de patience, M. Gemellaro nous dit en souriant avec une bonhomie charmante : « Je suis un *mezzo-matto.* »

Avant cela, dans un café de Catane, j'avais entendu, au milieu d'une conversation entre plusieurs personnes, un homme échauffé par la discussion s'écrier : « Ne me poussez pas ainsi, car je suis *mezzo-matto*, et je pourrais vous dire des choses qui ne vous feraient pas plaisir. » — En effet, cet homme finit par railler outrageusement ses interlocuteurs, qui n'osèrent point se fâcher, grace à la précaution oratoire et aux licences qu'elle autorisait. Une autre fois, à Syracuse, j'aperçus une jeune fille assise sur un toit et qui pleurait de tout son cœur. — « En voilà une, me dit mon guide, que l'amour a rendue *mezza-matta.* » On voit par ces trois exemples si différens que cette expression s'emploie volontiers en Sicile avec plus ou moins de justesse et de mesure. La définition du mot étant faite, il s'agit maintenant de chercher, parmi toutes ces variétés, un type qu'on ne puisse ni rencontrer dans un autre pays, ni appeler d'un autre nom.

Sur une place de Messine, j'eus l'avantage de découvrir le modèle du *mezzo-matto* sicilien : c'était un homme de quarante ans, maigre, osseux, un peu voûté, avec de gros sourcils noirs, arqués et mobiles, des yeux étincelans et des traits aquilins. Sa physionomie changeait souvent, et on aurait cru que les pensées tournaient incessamment dans sa tête comme la lanterne d'un phare. Tantôt un sourire fin relevait ses lèvres, tantôt il faisait une lippe comique et pleureuse; sur son visage, l'inquiétude succédait au calme, la gaieté à la mélancolie, la bienveillance à la mauvaise humeur, par des transitions si soudaines, qu'en le regardant on imitait malgré soi ses grimaces. La première fois que je le vis, il portait un pantalon noir, une veste de toile, un grand chapeau de paille, point de cravate ni de gilet, ce qui lui

donnait un air de philosophe moissonneur passablement hétéroclite; mais, malgré le désordre de ses vêtemens et son linge chiffonné, je reconnus en lui un homme d'excellente compagnie. Je ne sais quoi d'intéressant et de noble perçait à travers son masque de Pasquino. Il parlait seul dans la rue, comme s'il eût préparé quelque discours pathétique, en secouant les épaules d'un air si malheureux, que je fus tenté de lui dire : « Ne vous tourmentez pas ainsi; vous verrez que cela s'arrangera. » Au bout d'un moment, il trouva sans doute une phrase dont l'éloquence le satisfaisait absolument, car il s'arrêta court, en croisant les bras d'un air de triomphe.

On parlait diversement de cet original dans toute la province de l'Etna, où il était fort connu. Les négocians de Messine lui reprochaient d'avoir dissipé follement sa fortune par des goûts dispendieux et des libéralités; les gros propriétaires de Catane regrettaient qu'un de leurs pareils eût assez mal administré ses biens pour être obligé d'en vendre une partie. Les uns disaient que c'était un esprit vaste, les autres un faux bonhomme; mais les pauvres gens, les faibles et les affligés de toutes sortes, dont le nombre est grand depuis Messine jusqu'à Noto, avaient en lui un ami, un soutien et un consolateur, et, lorsqu'il venait frapper à la porte d'une masure, on s'écriait en le voyant : « C'est le ciel qui vous envoie ! » Tout cela composait une figure mystérieuse qui excita ma curiosité, et, comme il n'y avait presque personne qui n'eût quelque anecdote à raconter sur ce personnage fantastique, je recueillis bientôt assez de documens pour en faire une sorte de biographie, dont je ne cacherai pas que les bruits publics et les préjugés populaires sont les seules pièces justificatives.

Le marquis Germano *** avait été un des meilleurs élèves du collége des jésuites à Naples. A dix-sept ans, il rentra chez son père avec l'habitude et le goût du travail, en sorte qu'il ajouta aux bons fruits de ses classes cette seconde éducation, non moins utile que la première, qu'on n'acquiert que par beaucoup de méditation et de lecture. Il s'introduisit dans la compagnie des savans et des littérateurs du royaume des Deux-Siciles; le marquis Gargallo, le professeur Melloni, le célèbre Galuppi, l'aimaient et le considéraient comme celui de leurs successeurs à venir qui donnait les plus belles espérances. La géologie et les recherches sur les antiquités grecques et romaines étaient ses études favorites. A vingt-cinq ans, il perdit son père, et se vit à la tête d'une grande fortune. Après un petit voyage qu'il fit en Italie pour se distraire, le jeune marquis revint à Naples, où on l'avertit que, s'il voulait aller à la cour, il y trouverait des protections et de l'emploi; mais il répondit qu'il n'avait point d'ambition, et prétexta des travaux de cabinet pour se retirer dans sa villa Germana, située entre Messine et Gallidoro. On pensa que l'unique rejeton d'une famille

riche devait se marier de bonne heure, et on lui proposa de brillans partis : notre homme ne voulut pas en entendre parler, et pria les officieux de le laisser vivre à sa guise.

Des invitations furent envoyées de la villa Germana aux savans, aux artistes et aux poètes de la Sicile. On y vint de tous les coins de cette île, qui a toujours produit beaucoup de vers et de chansons. Les commensaux les plus sérieux de la maison ne manquèrent pas de s'enquérir des travaux d'un jeune homme si sage; ils s'attendaient à voir sortir de son cabinet quelque ouvrage d'une érudition solide. Leur surprise fut grande quand le marquis leur apprit que son intention n'était point d'entrer en communication avec le public, qu'il ne prétendait cultiver les sciences que pour son amusement, et que le véritable bonheur d'un philosophe était précisément de ne chercher ni la gloire, ni le bruit, de ne faire aucun usage de son instruction, et de s'endormir plus content d'une bonne action que du succès d'un gros livre. Au rebours des savans ordinaires qui se passionnent chaque jour davantage pour leurs occupations, le seigneur Germano négligea peu à peu la géologie et les ruines antiques. L'encre se figea dans son écritoire. Ses amis lui reprochèrent d'abandonner l'étude; il leur répondit qu'en prenant de l'âge, il fallait devenir raisonnable, connaître le prix du temps, et retrancher sur les heures de récréation. Les amis eurent bien de la peine à s'empêcher de rire en songeant que le marquis passait des matinées entières dans son jardin, vêtu de sa robe de chambre, à s'entretenir gravement avec son jardinier, et qu'il maniait lui-même la serpe et l'arrosoir pour tailler des arbustes et arroser les fleurs les plus simples.

Un jour, le seigneur Germano demanda sa berline de voyage, et se fit conduire dans ses diverses propriétés. Il avait des fermes à Taormine, des vignes d'un grand rapport sur le penchant de l'Etna, des maisons à Catane. Il employa huit jours à examiner toutes choses, à interroger les gens et à prendre des notes. En revenant à Messine, il appela son intendant : « Je savais depuis long-temps que tu me volais, lui dit-il avec douceur; mais, avant de te congédier, j'ai voulu m'assurer que tu aurais de quoi vivre en sortant de chez moi, car je vais donner en ta personne une leçon aux serviteurs infidèles. Comme tu seras repoussé de tout le monde, j'ai attendu que tu fusses pourvu. Aujourd'hui, tes larcins se montent à six mille ducats; avec cela, tu ne manqueras de rien dans tes vieux jours, si tu as de l'ordre; en conséquence, je puis te chasser et te dire que tu es un coquin. » L'intendant, confondu de voir son patron si bien instruit, fut en même temps ravi de le trouver si indulgent : il confessa ingénument ses friponneries, et partit avec le butin qu'on lui laissait. Depuis ce moment, le seigneur Germano administra sa fortune lui-même. On le félicita d'a-

voir fait un exemple sur un malhonnête homme, et il répondit : « La philosophie deviendrait une chose stérile et même nuisible, si elle nous empêchait de veiller à nos affaires et de nous occuper de notre prochain. »

Pour mettre en pratique sa nouvelle règle de conduite, le marquis prit l'habitude de se lever matin et de consacrer trois ou quatre heures avant le déjeuner à parcourir les environs de sa villa. On lui sellait un mulet exercé à franchir les torrens, et, sur cette monture paisible, il s'enfonçait dans les montagnes de Gallidoro, pays sauvage et pittoresque, où l'incroyable fécondité de la nature ne produit, faute de bras, que désordre et encombrement. Le seigneur Germano ne rencontrait pas une métairie ou une cabane sans y entrer et s'informer comment on vivait là-dedans; quand il y trouvait le découragement et la misère, il donnait aux pauvres montagnards des secours et des conseils, et ne s'en allait point sans avoir obtenu d'eux la promesse de secouer leur inertie. Dans une de ces promenades matinales, le marquis aperçut, au bord d'un torrent enflé par les pluies du printemps, une grande et belle fille de dix-huit ans qui cherchait l'endroit favorable pour passer le gué; elle n'avait pour tout vêtement qu'une chemise longue, et déjà elle mettait un pied dans l'eau lorsqu'elle s'arrêta en voyant arriver quelqu'un. — J'espère, mon enfant, lui dit le cavalier, que vous n'allez pas vous plonger dans cette eau glaciale.

— Si fait, seigneur marquis, répondit la jeune fille. Que votre excellence passe la première, et je serai sur l'autre rive presque aussitôt qu'elle.

— Voilà comme on gagne des maladies, ma belle. Puisque tu me connais, monte en croupe à côté de moi. Nous passerons ensemble.

Sans plus de façons, la jeune fille posa son pied nu sur celui du cavalier, saisit le pommeau de derrière de la selle et sauta d'un bond sur la croupe du mulet. Lorsqu'elle eut arrangé décemment sa chemise sur ses jambes en manière de jupon, elle s'appuya d'une main sur l'épaule du seigneur Germano, et le mulet se mit en marche. De l'autre côté du torrent, le marquis dit à sa compagne : — Tu es mieux là que parmi les pierres et les ronces, ma mie. Restes-y; je te mènerai chez toi; cela te reposera, et, chemin faisant, tu me raconteras ce que fait ton père, comment il se nomme, s'il a beaucoup de famille et si on est heureux à la maison.

— Mon père, répondit la jeune fille, est le pauvre Matteo, fermier de votre excellence. Plus d'une fois il m'a dit : « Zita, va porter du lait et des œufs à la villa Germana. » Et j'ai eu l'honneur de voir votre seigneurie dans son jardin par la fenêtre de la cuisine. Notre famille n'est pas nombreuse. Mon père n'a d'autre enfant que moi, et il a tant grondé ma mère de ne lui avoir point donné un garçon pour l'aider

au travail, qu'à la fin je l'ai apaisé en lui promettant d'être aussi forte, aussi active qu'un homme, de faire autant de besogne et de ne point me marier. Le soir, quand j'appelle mes chèvres, elles entendent ma voix à un mille de distance; je porterais quatre gerbes de blé sur ma tête d'ici à Gallidoro sans me reposer. Mon bras n'est pas gros; mais je ne suis pas embarrassée pour jeter une botte de paille sur une charrette, et mon père n'ose plus gronder.

En parlant ainsi, la Zita étendait son bras délicat, dont le soleil n'avait pas encore altéré la blancheur.

— Tu sais jeter en l'air une botte de paille, dit le marquis, et tu ne sais pas que ton bras est d'une forme admirable. La Vénus de Syracuse n'en avait pas de si beaux.

— Il ne faut point me dire cela, excellence. Tant mieux pour cette dame de Syracuse, si elle n'a pas besoin de travailler! Moi, j'ai promis de rester fille. Que je sois belle ou laide, peu importe; mais je sens que si ma tête partait, mon serment ne m'arrêterait plus, et c'est pourquoi j'ai peur des galanteries.

— Ton serment ne vaut rien, reprit le marquis. Les belles filles comme toi sont faites pour être mariées et pour donner beaucoup d'enfans à notre mourante Sicile. Est-ce que dans ces montagnes tu ne connais pas quelque part un garçon bien bâti qui te parle d'amour?

— Quant à du bonheur dans notre maison, répondit la Zita, comme votre seigneurie me le demandait tout à l'heure, il y en aurait assez si le pain ne manquait jamais. Lorsque les poules ne pondent point et que les chèvres ne donnent pas de lait, mon père a de l'humeur et ma mère s'inquiète. Cependant, avec la protection de la sainte Vierge, on joint toujours les deux bouts de l'an.

— A force de joindre les deux bouts, reprit le seigneur Germano, on devient vieux, et avec l'âge arrivent les infirmités. Quand ton père et ta mère ne pourront plus travailler, il ne sera plus temps de leur donner un gendre.

— Un gendre voudrait emmener sa femme chez lui.

— C'est selon le métier qu'il ferait. Ce pays est-il si désert que tu n'y puisses trouver celui dont tu serais volontiers la femme? Réponds-moi comme à un ami.

— Des gens de notre condition, répondit la Zita, doivent s'estimer bien heureux d'avoir un patron humain et bon comme votre excellence. Tout ce que nous souhaitons, c'est qu'elle ne vende pas ses biens à quelque seigneur de la terre ferme qui nous traiterait sans pitié.

Un groupe de cactus sur lequel sêchait du linge annonça le voisinage d'une habitation.

— Voici notre maison, poursuivit la Zita; je vais avertir mon père de votre visite et cueillir des citrons pour préparer la limonade.

La jeune fille sauta lestement à terre et courut en avant comme une biche. Sur le seuil de la métairie, le marquis fut reçu par son fermier avec de grandes démonstrations de respect. Tout respirait la pauvreté dans cette humble maisonnette, composée d'une grande pièce qui servait de chambre à coucher, de grange et de magasin. L'étable aux chèvres n'était séparée de cet appartement que par une barrière. Deux grabats, couverts de paille de maïs, représentaient les lits; la porte et une lucarne sans vitre étaient les seuls passages ouverts à la lumière. Point d'autre objet de luxe qu'une image de la Madone sans cadre et un bouquet d'iris et de genêt d'Espagne; mais la beauté de la Zita, sa jeunesse, sa vivacité, sa voix fraîche, entretenaient dans ce sombre réduit le mouvement et la joie. Sur une table bancale, on servit du miel, des oranges, des limons et de l'eau de source pour le *rinfresco*. Tandis que le marquis faisait honneur à cette modeste collation, le fermier, le bonnet à la main, et la bonne femme, appuyée sur l'épaule de sa fille, admiraient les belles manières que déployait leur patron à éplucher des fruits. Après avoir bien raisonné de la prochaine récolte, du prix de l'avoine et de la culture du blé de Turquie, le seigneur Germano se tourna vers la jeune fille, dont les grands yeux observaient tous ses gestes.

— Maintenant, dit-il, à nous deux, Zita : je veux que tu te maries.

— Votre excellence a raison, dit la mère. N'est-il pas vrai que ce serait *péché* de laisser notre famille s'éteindre?

— Elle ne s'éteindra pas, reprit le marquis. Écoute-moi, Zita : tu as évité de répondre à mes questions tout à l'heure; mais devant père et mère je te forcerai bien à t'expliquer. As-tu un amoureux, oui ou non?

La Zita leva les yeux au ciel, ce qui veut dire *non* en pantomime sicilienne.

— Eh bien! poursuivit le seigneur Germano, je te donne quinze jours pour trouver un mari qui te plaise. Ne t'inquiète que de sa figure et de son caractère. J'entends qu'il soit jeune, de bonne mine et d'un heureux naturel. Le reste me regarde.

— Je n'étais point d'avis, dit le père, qu'elle prît un mari; mais, puisque votre excellence se charge de tout, c'est fort différent.

— Je me charge de tout en effet. Passé ce délai de quinze jours, si la Zita n'a pas encore trouvé de prétendant, je lui en choisirai un moi-même, et je lui promets dès aujourd'hui cinquante ducats par an de pension à chaque enfant qu'elle aura, pour l'encourager à en faire beaucoup.

Le marquis vida son verre de limonade, prit son chapeau et sa cravache, et demanda son mulet. Suivant l'usage du pays, le métayer et sa femme baisèrent la main de leur patron; la Zita s'approchait à son

tour, lorsque le seigneur Germano lui toucha le menton et lui déposa un baiser sur le front en lui disant : — Voilà pour t'apprendre que tu es bonne à marier. Quoiqu'il n'y ait rien de plus aimable que d'être belle sans le savoir, il faut pourtant que cela finisse. Adieu, ma mie. Dans quinze jours, nous commanderons ta robe de noce.

II.

Pendant quinze jours, le marquis vint tous les matins à la ferme savourer la limonade au miel préparée par la belle Zita, et disserter sur l'élève des chèvres et la fécondité des poules avec autant de plaisir que s'il se fût agi des révolutions du globe. Cette simplicité de mœurs, qui pourrait sembler étrange en France, est fort ordinaire en Sicile. La compagnie de la villa Germana ne s'en étonna point, et l'on n'aurait jamais donné au marquis le nom de *mezzo-matto*, s'il ne l'eût mérité par d'autres singularités. Le quinzième jour arrivé, le seigneur Germano demanda au bonhomme Matteo où était son gendre.

— J'attends, répondit le père, que votre seigneurie me le présente; je l'accepterai les yeux fermés, et il sera bien reçu de tout le monde ici.

— Mon choix est fait, reprit le marquis. Demain je vous amènerai l'homme sur qui j'ai jeté les yeux, et si la Zita le trouve à son goût, nous conclurons tout de suite.

En retournant chez lui, le seigneur Germano descendait au pas un sentier tortueux, lorsqu'il entendit une voix de contralto d'une force prodigieuse qui l'appelait de bien loin. Il arrêta son mulet pour chercher d'où venaient ces cris. Au bout de cinq minutes, il aperçut une femme qui courait au faîte de la montagne. Bientôt une paire de talons nus fit résonner la terre du sentier, et la Zita parut, à peine essoufflée par une traite d'un mille à toutes jambes.

— Excellence, dit-elle, je pensais que cette fantaisie de me marier vous sortirait de la tête, et que ce délai de quinze jours était une plaisanterie. Puisque tout cela est sérieux, il faut que je vous parle : j'ai un amoureux; je n'ai point osé l'avouer à mon père. Vous seriez bien bon, si vous vouliez faire semblant de choisir précisément celui dont je deviendrais la femme plus volontiers que de tout autre.

— Fille sournoise, répondit le marquis, pourquoi me dire cela au dernier moment, quand j'ai déjà formé d'autres projets? Ton amoureux est-il au moins jeune, ardent, beau de visage et d'une haute stature? car, pour rien au monde, je ne consentirais à te marier avec un homme contrefait ou rachitique.

— Excellence, c'est un garçon de vingt et un ans qui nous battrait tous deux d'une seule main; il a de l'esprit et il compose des chansons si jolies que je l'écouterais chanter du matin au soir; mais ce n'est

point un fainéant. Il fait le service de messager entre Taormine et Randazzo, et deux fois par semaine il passe dans ces montagnes pour prendre les commissions des métayers. Je l'ai rencontré souvent en gardant mes chèvres, et, je ne sais comment cela est venu, je me suis aperçue qu'il me plaisait un peu, et puis davantage, et enfin tout-à-fait. Il n'en sait rien encore, car je n'en conviens pas avec lui, de peur qu'il n'ait plus autant de zèle à me parler de son amour.

— Sicilienne que tu es! Comment se nomme ton amoureux?

— Carlo, excellence; Carlo, pour la servir.

— Es-tu bien sûre de l'aimer?

— Très sûre, excellence. Je me suis attachée à lui parce que je le connaissais. N'est-il pas juste d'aimer ceux qu'on voit souvent? A l'idée d'en épouser un autre, j'éprouve un serrement de cœur, et quand je pense à Carlo, je le trouve beau comme un dieu.

— Le drôle! murmura le marquis; il est aimé! Il aura là une femme parfaite, un vrai chef-d'œuvre. Quels yeux! quelle taille! droite comme un cierge! et quelle voix!... une poitrine d'acier! O Sicile, tes fruits sont beaux, mais trop rares, hélas! — Sois tranquille, Zita; tu épouseras ton Carlo. Je l'enverrai chercher à Taormine, et je le présenterai demain à ton père. Va, retourne à la maison, et dors paisiblement, *figghia mia*. Je veux que tu sois contente.

Le muletier Carlo avait son écurie au village des *Jardins*, situé sur la grand'route de Messine à Catane, au pied du roc escarpé que domine l'antique *Tauromenium*. Un domestique en livrée lui vint dire que le marquis avait à l'entretenir d'affaires importantes. On lui donna une place à côté du cocher sur le siége d'un fourgon de campagne; un couple de chevaux fringans le conduisit en deux heures à douze milles de son village. Il ouvrit de grands yeux en voyant, au bout d'une avenue de platanes, la façade mauresque de la villa Germana, la pièce d'eau où se baignaient des nymphes de bronze, et l'escalier en fer à cheval surmonté du péristyle orné de colonnettes et de trèfles percés à jour. Le luxe des appartemens l'étonna bien plus encore : ce n'était partout que soie et velours. Carlo voulait ôter ses souliers de peur d'user les mosaïques, et si le marquis n'eût pas joui dans la contrée d'une réputation de bon chrétien, le muletier l'aurait pris pour un sorcier, tant il y avait de livres dans son cabinet et de ramages sur sa robe de chambre. De son côté, le seigneur Germano parut examiner Carlo avec curiosité.

— Par Bacchus! dit-il, voilà un solide gaillard. Quelles épaules! quelles jambes! Viens un peu devant cette glace, mon garçon, que je voie lequel de nous deux est le plus grand. Tu as un pouce de plus que moi. C'est à merveille. La Zita t'appartient de droit.

— Monseigneur, répondit le muletier, il ne faut point se fier aux

apparences. Un homme a l'air solide, mais souvent ce n'est qu'un pauvre diable. Les épaules, les jambes, cela ne prouve rien, si l'estomac est faible. Quant à cette Zita dont vous parlez, je ne sais ce que c'est.

— Je devine, reprit le marquis : tu vas commencer par de la défiance et des mensonges; mais je suis de ce pays, et toutes les ruses me sont connues. Tâchons d'abréger : tu aimes la fille de mon fermier Matteo; je m'intéresse à ces bonnes gens. Si tu veux épouser la Zita, je t'avertis que je lui donne mille ducats de dot et une pension de cinquante ducats à chaque enfant qu'elle aura. Tu es libre de la refuser; je lui trouverai sans peine un mari qui ne se plaindra point de maux d'estomac.

— Ce serait trop d'audace à moi, répondit Carlo, que de contredire votre excellence. Supposons donc, pour lui plaire, que j'aime la Zita et que j'accepte la proposition.

— Tant de complaisance me touche. Puisque tu consens à feindre, pour un instant, d'aimer ta maîtresse et de recevoir une dot sur laquelle tu ne comptais pas, nous irons ensemble chez la Zita, et je te présenterai à la famille de ta future.

Le bonhomme Matteo, qui ne savait pas un mot de ces pourparlers, agréa le gendre qu'on lui proposait, et fut édifié de la docilité de sa fille.

— Je ne vois, dit-il, qu'une objection à faire : Carlo voudra sans doute emmener sa femme à Taormine.

— Assurément, interrompit le marquis. Mon dessein n'est pas de marier ces enfans pour qu'ils vivent sous des toits différens. Je vous fournirai un garçon de ferme qui prendra la place de votre fille et fera son ouvrage.

Cette promesse ayant levé la dernière difficulté, les amoureux échangèrent le baiser des fiançailles. On décida que la cérémonie aurait lieu à Gallidoro, et on fixa le jour du mariage au lundi de Pâques. Maître Carlo eut la permission de faire sa cour. Hormis le temps que lui prenait son service de messager, il consacrait le reste à sa future. Quand la Zita avait de l'ouvrage, il l'aidait, ou bien il lui chantait, en s'accompagnant de la guitare, des chansons dont il composait les paroles et la musique. Un domestique du marquis vint à la ferme chercher l'unique robe que possédait la jeune fille; pour la première fois, cette robe sortit de l'armoire un autre jour que le dimanche, et avec ce modèle, une couturière de Messine fit la parure complète de l'épousée. Il fallut essayer cette parure, et la Zita, vêtue de soie, coiffée d'un voile et chaussée de souliers blancs, eut une syncope en se voyant si belle. Des larmes roulèrent dans ses yeux, et il lui sembla qu'elle aimait trois fois davantage le protecteur et le fiancé à qui elle devait ces atours.

Un incident imprévu vint cependant traverser tous ces projets. Maître Carlo attendait un soir le courrier de Messine à Catane, qui devait lui remettre les dépêches pour Randazzo et les villages des montagnes. Averti par le bruit des grelots et le fouet du postillon, il descendit dans la rue. A sa grande surprise, le char-à-bancs passa rapidement devant lui sans s'arrêter, et le courrier ne daigna pas tourner la tête. Carlo crut reconnaître le mépris dont on s'empresse d'accabler les gens frappés d'une disgrace; il suivit la voiture en courant, et il la vit s'arrêter devant une petite *locanda*. — N'avez-vous pas de dépêches à me remettre? dit-il au courrier.

Sans répondre un mot et sans paraître s'apercevoir qu'il y avait là quelqu'un, le courrier ouvrit son coffre et en tira plusieurs paquets. Un homme vêtu d'habits neufs, le galon d'argent au chapeau, sortit du cabaret, s'empara des bagages d'un air important, et se mit à causer en napolitain avec le courrier.

— Ces paquets, dit Carlo, doivent être déposés chez moi. Si vous venez ici pour prendre ma place, ayez la bonté de me montrer votre brevet de messager, car je n'ai point reçu l'avis de ma destitution.

Le Napolitain en Sicile, pour peu qu'il soit investi d'une ombre d'autorité, se considère comme en pays conquis. Plus ses fonctions sont infimes, plus il les relève par la hauteur des manières et par la sévérité du langage. Carlo, comprenant que ces deux pachas se donnaient le plaisir de l'humilier, attendit paisiblement qu'il leur plût de s'expliquer; mais aucune explication n'était nécessaire. Les recommandations du courrier au nouveau messager sur le service qu'il devait faire éclaircirent tous les doutes. Les deux Napolitains entrèrent dans la maison pour prendre des rafraîchissemens. On remit pendant ce temps-là les chevaux au char-à-bancs; les voyageurs remontèrent à leurs places, le courrier désaltéré sauta sur le siége, et le postillon fouetta ses chevaux. Carlo, seul dans la rue, se promena de long en large devant la maison. La servante de la *locanda*, qu'il connaissait, sortit pour aller à la fontaine. Il interrogea cette fille, et il apprit qu'un certain don Francesco, arrivé le jour même, et qui faisait parade de son crédit à la direction des postes de Messine, se disait titulaire de l'emploi de messager entre Taormine et Randazzo. Maître Carlo demanda conseil à sa pipe de jonc. L'amitié du marquis étant son unique bien sur la terre avec l'amour de la Zita, il prit sa meilleure mule et se rendit à la villa Germana, où il parvint avant la nuit.

— Mon ami, lui dit le marquis après l'avoir écouté, je conviens avec toi que cette façon de procéder ne se voit que trop souvent dans notre pays; mais nous devons supposer qu'un retard ou un accident imprévu a empêché l'avis de ta destitution d'arriver aux *Jardins* avant ton remplaçant. Je te félicite de ta patience et de ta modération. Tu aurais pu

seulement, sans amertume ni colère, forcer ce titulaire nouveau à te montrer son brevet, et, s'il eût persisté dans son superbe silence, exiger la remise des dépêches.

— Oh! que je suis fâché de n'avoir point pensé à cela! s'écria Carlo. Le chagrin de perdre mon emploi, la crainte de manquer mon mariage, et puis le dédain, l'assurance de ces deux hommes, tout cela m'a rendu stupide. Hélas! excellence, que devenir à présent, sans état, sans ouvrage, avec deux mules sur les bras et le loyer d'une écurie?

— N'es-tu pas honteux, reprit le marquis, de gémir ainsi à ton âge et pour si peu de chose? Ces doléances sont ridicules; il faut gagner ta vie. Mets-toi sur les places publiques, offre tes mules aux Anglais qui voyagent. Tous les fonctionnaires de ce pays, jusqu'aux facteurs et aux postillons, étant des Napolitains, tu faisais une exception à la règle. Si tu veux conserver ma protection, voici le moment de montrer du courage : je n'aime pas les gens faibles et pleureurs.

Carlo se retira confus de la triste figure qu'il venait de faire, et au désespoir d'avoir manqué de vigueur et de présence d'esprit. Il se coucha sur le sable et y demeura une heure sans mouvement à ruminer sa faute. L'idée lui vint alors que, ce Francesco ne partant de Taormine qu'au point du jour, on pouvait, en marchant toute la nuit, arriver à temps pour le rencontrer sur le chemin de Francavilla, lui enlever les dépêches de gré ou de force, et faire une dernière fois le service de messager. Sans communiquer son projet à personne, Carlo donna une portion d'avoine à sa mule et partit pour les montagnes. Il connaissait les sentiers de traverse, et fit si grande diligence, qu'il arriva bien avant le lever du soleil au point où le messager devait infailliblement passer pour se rendre à Francavilla.

Don Francesco, tenant par la bride son mulet chargé de dépêches, aperçut dans un mauvais chemin maître Carlo équipé en messager comme lui. Il devina le danger de cette rencontre et voulut sonder le terrain en habile diplomate. — Bonjour, don Carlo, dit-il avec bonhomie. Vous vous êtes levé matin, et je dois être le premier à vous souhaiter une heureuse journée.

— Vous n'étiez pas si poli que cela hier, répondit Carlo. Votre langue s'est dégourdie dans la nuit, à ce qu'il me semble. Puisque je vous trouve en humeur de donner audience, faites-moi la grace de me montrer le brevet qui vous autorise à prendre ma place.

— Croyez-vous par hasard, reprit le Napolitain, que j'usurpe des fonctions qui ne m'appartiennent pas?

— Je n'en sais rien. Voyons votre brevet.

— Apprenez que le garçon de bureau de la direction des postes à Messine est le parrain de l'enfant d'un de mes cousins. Il m'a dit un jour : « Francesco, tu devrais entrer dans notre administration. » Je

n'en avais pas grande envie; mais on se lasse de vivre dans les cafés, et j'ai pris cette bagatelle en attendant mieux.

— Vous êtes un homme de qualité, riche, puissant, bien apparenté, admirable et supérieur au reste des mortels, comme tous les Napolitains; mais voyons votre brevet.

— Je l'ai laissé à Taormine.

— Cela est fâcheux pour vous. Tant que je n'aurai point reçu l'avis de ma destitution, je puis et je dois me considérer comme titulaire. Vous allez, s'il vous plaît, me livrer les bagages et dépêches.

— Rien ne presse, reprit le Napolitain. Causons encore un moment; nous nous entendrons comme une paire d'amis et de compatriotes. J'aime les Siciliens...

— Oui, interrompit Carlo, le matin et dans les chemins creux; à la ville, c'est autre chose. Je ne suis pas votre ami. Quant à votre compatriote, cela vous plaît à dire. Je ne sais guère de géographie, mais je pensais que nous étions sur un de ces morceaux de terre environnés d'eau qu'on appelle des îles, si j'ai bonne mémoire.

— Votre mémoire, répondit le Napolitain, est égale à votre esprit. J'ai ouï dire aussi que les hommes avaient inventé des machines de bois qui voguaient sur la mer et qui servaient à passer du continent sur ces morceaux de terre entourés d'eau. Cela s'appelle, je crois, des bateaux.

— Tu as bien retenu le nom de ces machines maudites. Maintenant que tu as déployé autant d'intruction que de finesse, rends-moi mes dépêches.

— Les hommes, reprit Francesco, ont encore imaginé un ustensile de fer aiguisé qu'on appelle couteau, et qui sert à se défendre contre les voleurs de grands chemins.

Le Napolitain tira en effet de sa poche un couteau; mais, avant qu'il se fût mis en posture de combattant, Carlo lui saisit le bras et le prit à la gorge.

— *Mo! mo!* cria Francesco. Reste tranquille. Voici tes dépêches; emporte-les et fais-en tout ce que tu voudras.

Carlo jeta le couteau dans les broussailles, transporta brusquement les bagages d'un mulet sur l'autre, et partit en poussant un hurrah victorieux. Son triomphe ne fut pas de longue durée. Francesco ne manqua pas d'aller raconter à Taormine comment le brigand Carlo, assisté d'autres bandits armés jusqu'aux dents, l'avait couché en joue avec une espingole chargée à mitraille. Après une résistance héroïque, il avait dû céder, bien malgré lui, au nombre et à la violence. Lorsque maître Carlo revint aux *Jardins*, il y trouva un sergent et un gendarme qui lui commandèrent de les accompagner à Taormine. Sans

témoigner aucune émotion, il appela un muletier de ses amis qui passait sur la route. — Nicolo, lui dit-il, les deux seigneurs gendarmes me conduisent chez le seigneur commissaire pour m'expliquer avec mon successeur. Charge-toi de porter ces dépêches au bureau de poste. Je te prie d'avoir soin de mes mules pendant mon absence.

Déjà Carlo avait averti son camarade par un clignement d'yeux qu'il s'agissait de se tirer des griffes des Carthaginois.

— Suffit! répondit Nicolo en baissant un peu la paupière de l'œil gauche. Ne va pas te tromper de chemin. Il y a tant de ruines et de sentiers à chèvres là-haut, qu'on peut s'égarer. Regarde la tête blanche de l'Etna qui s'élève au-dessus des autres montagnes : on dirait un vieillard entouré de ses enfans. Reçois sa bénédiction et la mienne. Tes mules ne manqueront de rien.

En montant à Taormine, Carlo pria dévotement en son ame sainte Agathe de Catane et sainte Rosalie de Palerme de lui inspirer la dissimulation et la fourberie que réclamait sa position critique, et il attendit avec confiance qu'une personne de l'escorte voulût bien commencer la conversation. — Ton affaire, lui dit le vieux sergent, n'est pas aussi bonne que tu as l'air de le penser.

— C'est selon, répondit Carlo. Si on me juge sans m'entendre, elle peut être mauvaise.

— Veux-tu que je te donne un moyen de sortir d'embarras?

— Deux moyens valent mieux qu'un. Je vous écoute.

— Tu es jeune, adroit et bien bâti. Tu ferais un beau soldat. Demande à contracter un engagement volontaire. Vous autres Siciliens, vous considérez comme un privilége de n'être pas sujets à la conscription : c'est au contraire une exclusion et un malheur; vous y perdez des chances infinies de fortune au *lotto* de l'existence. Tel que tu me vois, si ma passion pour la guerre ne m'eût retenu sous les drapeaux, j'aurais eu dix fois l'occasion d'épouser des veuves puissamment riches éprises de mon uniforme. Et puis, tu courrais le pays, les aventures; tu verrais Naples!

— Naples! s'écria le gendarme. Quelle ville! quelle foule dans les rues! *Che pompa! che lusso!* A la nuit, vingt mille lumières sans mèche jaillissent des murailles par des petits trous et inondent la capitale d'une clarté aussi vive que celle du soleil. Les carrosses se croisent, et les boutiques illuminées étalent leurs trésors aux yeux éblouis des passans. *Che pompa! che lusso!*

— Quelle pompe! quel luxe! répéta Carlo en ouvrant une large bouche.

— Et, reprit le vieux sergent, sais-tu que tout est pour le militaire à Naples? L'uniforme de fin drap bleu, les galons d'argent, les torsades

au shako sont d'un effet tel qu'on peut le dire tout bas : le bourgeois en habit de ville s'efface à côté du soldat et ne brille ni plus ni moins qu'une chandelle en plein midi. Engage-toi, jeune homme.

— J'en meurs d'envie, répondit Carlo; mais, hélas! ma qualité de Sicilien est un obstacle.

— Pas insurmontable. Tu as de bonnes notes. On t'a laissé exercer les fonctions de messager; on te recevra parmi les enrôlés volontaires, si tu montres du zèle.

Deux sentiers se présentèrent à l'entrée de la ville délabrée de Taormine.

— Seigneurs militaires, dit Carlo, il me vient un scrupule. La gloire a des dangers. On peut recevoir une balle dans quelque bataille. Décidément je reste en Sicile. Quant au seigneur commissaire, il est malheureusement prévenu contre moi par mon ennemi. Je ne le verrai pas. Voici votre chemin pour aller chez lui; je prends l'autre et vous souhaite un bon voyage.

Carlo poussa du coude ses deux voisins si rudement, qu'il les fit chanceler, et il partit comme un lièvre. Le vieux sergent lui cria d'arrêter s'il ne voulait périr d'un coup de *terzetta;* mais, avant que le pistolet de poche fût armé, Carlo avait tourné dans une ruelle. Le gendarme, le sabre à la main, poursuivit son homme aussi vite qu'il put. Au bout de cent pas, il arriva sur un terrain encombré de ruines et coupé de plusieurs sentiers. Une petite fille de quatre ans vint à passer; le gendarme lui demanda quel chemin avait pris un homme portant la veste et la ceinture rouge des muletiers? L'enfant, qui reconnut l'accent de la terre ferme, ne répondit pas et s'enfuit en montrant la langue à cet étranger. Sur un bloc de marbre, un moine dominicain, paisiblement assis, contemplait les reflets dorés du crépuscule sur les neiges de l'Etna.

— Mon père, lui dit le gendarme, un criminel échappé n'a-t-il pas traversé ce terrain!

Le saint moine, sans détourner les yeux, remua les grains de son chapelet et murmura tout bas sa patenôtre. Au bout du terrain couvert de ruines, le gendarme trouva son sergent toujours courant comme lui. Après avoir fait quelques pas ensemble, ils furent arrêtés par une haie d'aloës dont les grandes feuilles présentaient leurs pointes affilées comme des lames de poignard. Tandis qu'ils cherchaient un moyen de franchir ce rempart, ils virent à deux portées de fusil, sur un pic fort élevé, Carlo grimpant comme un chat parmi des rochers et des vignes sauvages. Le sergent remit sa *terzetta* dans sa poche, le gendarme son sabre au fourreau, et ils reprirent ensemble le chemin de Taormine en maugréant contre les dominicains, les feuilles d'aloës et la Sicile entière.

III.

Le marquis, informé de l'équipée de Carlo, voulut tenter une démarche en faveur de ce pauvre garçon. Il demanda son carrosse et se fit mener au cabaret où le messager Francesco avait élu domicile. Aussitôt que le seigneur Germano eut décliné ses noms et qualités, le Napolitain se confondit en salutations et en complimens. Il offrit un siége et se tint debout.

— Votre déclaration, lui dit le marquis, me paraît un peu exagérée. Carlo est incapable de détrousser les passans à main armée. Depuis long-temps on ne voit plus de brigands dans le pays. Je viens vous prier amicalement de rétablir la vérité des faits.

— Excellence, répondit Francesco, il est certain que Carlo m'a enlevé par la violence des dépêches que j'avais le droit de porter. De plus il m'a injurié, offensé. Il n'y a qu'un moment, rien n'aurait pu le soustraire à ma vengeance : vainement il serait venu se prosterner à mes pieds, je serais resté inébranlable; mais, sur un simple mot de votre excellence, je sens déjà que ma rigueur m'échappe, et je vais être tout disposé à m'entendre avec votre seigneurie.

— Nous nous entendrons d'autant plus facilement que je n'ai point de grace à vous demander.

— Excellence, reprit Francesco, je suis séduit par la politesse flatteuse dont votre seigneurie m'honore. Pour lui plaire, je dirai tout ce qu'elle voudra. Je retirerai ma plainte; je déclarerai que ce n'est point Carlo qui m'a enlevé mes dépêches.

— Gardez-vous-en bien, s'écria le marquis, n'allez pas faire de nouveaux mensonges. Il ne s'agit que de dire la vérité, rien de plus ni de moins, selon le devoir d'un honnête homme.

— Le hasard a servi votre excellence en l'amenant ici. Je suis un honnête homme, et j'ai une horreur particulière du mensonge.

Francesco fit le tour de la chambre et passa devant le marquis en tenant sa main droite ouverte derrière son dos. — Votre seigneurie, reprit-il, est très noble, très riche, très illustre. Un petit signe d'amitié va sceller notre heureux accord.

La main ouverte passa et repassa devant le visage du marquis comme pour solliciter ce signe d'amitié qui devait sceller l'heureux accord. Cependant Francesco prit des inflexions de voix moins flûtées et moins caressantes en ajoutant : — Un procès est toujours une affaire désagréable. Quel chagrin, quel dépit pour moi s'il m'était impossible d'épargner à ce pauvre Carlo un démêlé avec la justice!

Rien ne tombant encore dans la main ouverte, Francesco poursuivit : — Dévaliser un messager est grave!

— Un faux témoignage est plus grave encore, interrompit le marquis. Refuser avec orgueil et insolence d'exhiber ses titres quand on vient s'emparer de la place d'un homme destitué, c'est mal agir. Si Carlo est poursuivi et condamné, un procès en peut suivre un autre. La vérité finira par se faire jour à travers les mensonges; je la respecte trop pour donner seulement un *grano* à ceux qui ne remuent pas les lèvres sans l'offenser. Puisque vous êtes un honnête homme, vous retirerez votre fausse déclaration. Au revoir, maître Francesco.

Le marquis laissa ses chevaux au bourg des *Jardins* et gravit à pied le chemin escarpé de Taormine pour se rendre chez le commissaire qui avait dressé procès-verbal. Le commissaire reçut le seigneur Germano avec beaucoup d'égards et prêta une oreille attentive à sa requête. — Votre excellence, dit-il ensuite, me fait envisager la question sous un jour entièrement nouveau. L'insolence de Francesco excuse la vivacité du messager destitué. Les dépêches d'ailleurs ont été fidèlement portées à leur destination, et je pense, comme votre seigneurie, que les brigands et l'espingole sont des fictions. Nous ne donnerons point suite à cette affaire...

— Cette assurance, dit le marquis en se levant, dissipe toutes mes craintes. Agréez mes remerciemens et civilités...

— Votre seigneurie, reprit le commissaire, n'oublie-t-elle pas quelque chose sur ma table?

— Non, répondit le marquis, j'ai mes gants et ma canne. Il ne me manque rien.

— La position de contumace est désastreuse, poursuivit le commissaire en changeant de ton; quand on a commencé à *ordinare* un procès, il est toujours difficile d'en arrêter le cours.

— Celui-ci est désormais impossible, répondit le marquis. Si on s'avisait de le pousser plus avant, je me présenterais comme témoin, et je révélerais des particularités funestes pour les *ordinateurs*. Seigneur commissaire, je suis votre serviteur.

Après le départ du marquis, le commissaire donna au diable ce gentilhomme sauvage qui ne voulait rien entendre aux progrès de la civilisation en matière de procédure. Il aurait volontiers continué les poursuites, si la perspective d'une méchante affaire pour lui-même ne l'eût effrayé; mais il se promit de prendre sa revanche en tracasseries. De son côté, le marquis était résolu à se porter aux dernières extrémités plutôt que de recourir aux petits expédiens qui auraient aplani toutes les difficultés. Un exprès envoyé à la recherche de Carlo avait fini par le découvrir dans le *bosco* de l'Etna, d'où il ne voulait plus sortir. Le marquis ne put obtenir des autorités que des réponses vagues sur la position de son protégé, en sorte que le pauvre Carlo, toujours menacé d'une arrestation, ne rentra chez lui qu'en tremblant.

Matteo et sa femme, nourris dans la crainte de Dieu et des Carthaginois, déclarèrent qu'ils n'osaient donner leur fille à un homme qui ne savait pas même s'il était ou non contumace. Le jour fixé pour le mariage était passé. La Zita regardait en soupirant sa parure de noce; Carlo frissonnait à la vue d'un gendarme, et le seigneur Germano enrageait de ces empêchemens qui retardaient l'union de deux jeunes gens de belle stature, et par conséquent l'accroissement de la population sicilienne.

Sur ces entrefaites, un ingénieur en tournée d'inspection observa que la barrière de bois qui fermait l'avenue de la villa Germana empiétait sur le tracé de la route postale de Messine à Catane. On fit un procès-verbal, et le marquis reçut sommation de reculer la barrière de trois *bras*. Cette rigueur était d'autant plus étrange, que la route, mal entretenue et coupée par les torrens qui descendent des montagnes, est tantôt large et tantôt étroite, selon les voies que tracent les voitures sur le bord de la mer. Le marquis se rendit à pied au bout de son avenue pour examiner l'état des choses. Après avoir mesuré les distances, il s'assura que la barrière avançait d'un *bras*, mais non de trois. Il marqua lui-même la place où devaient être plantés les poteaux, et il envoya immédiatement des ouvriers qui reculèrent la barrière d'un *bras*. Le marquis reçut de nouvelles sommations. Il n'en tint compte. On lui fit un procès. Le meilleur avocat du pays fut chargé de cette affaire. Tandis qu'on plaidait, le seigneur Germano, assis devant un café de Messine, buvait une limonade au milieu d'un cercle de curieux. Un père capucin, qui avait souvent trouvé un gîte à la villa Germana, vint s'asseoir près de son hôte, et lui dit à l'oreille :

— Mon fils, vous qui passez pour l'homme le plus sage et le plus savant de ce pays, est-il vrai que vous plaidiez pour une barrière de bois?

— Mon père, répondit le marquis, je suis fort au-dessous de ma réputation. Il est temps qu'on me retire une estime que je ne mérite point. Vous ne savez pas combien d'idées folles le sirocco fait éclore dans ma cervelle. Quelles preuves de sagesse le monde se croit-il donc en droit d'exiger d'un pauvre homme qui a été amoureux de la fille de son fermier, et qui fait cependant tout ce qu'il peut pour la marier avec un simple muletier, non parce qu'elle a cessé de lui plaire, mais parce qu'il aime encore plus que cette fille une autre personne dont il se considère comme le fils bien plutôt que l'amant? Est-ce là se conduire en sage?

— Peut-être, reprit le capucin. Vous avez eu vos motifs, et je ne puis les juger sans connaître le fond de votre pensée. Mais que vous importent deux *bras* de terrain et une barrière de bois? Est-ce la peine pour si peu de batailler et de faire parler toute la ville?

— Si vous connaissiez le fond de ma pensée, répondit le marquis,

vous verriez précisément que cette barrière de bois est pour moi d'une importance incomparable. De l'issue de ce procès dépendent ma fortune, ma conduite à venir dans le commerce des hommes, ma liberté peut-être. Voici justement mon avocat qui sort de l'audience. Nous allons apprendre l'arrêt de mon destin.

L'avocat vint annoncer que son client était condamné à payer les frais et une amende de seize *tari* (un peu moins de huit francs).

— Seize *tari!* s'écria le marquis, cela est exorbitant. Où veut-on que je prenne seize *tari?* O ciel! que devenir? je suis désormais un homme insolvable, sans asile, en un mot un vrai Sicilien. Il faut que j'aie recours à mon ami le prince ***; lui seul est assez riche et assez généreux pour m'aider à sortir du plus mauvais pas où je sois tombé de ma vie.

Les assistans rirent de cette plaisanterie. Le marquis, après une longue visite chez le prince ***, revint s'asseoir dans un coin du café. Il parlait seul et gesticulait avec véhémence. On lui demanda en badinant s'il avait pu se procurer la somme de seize *tari*.

— J'ai beaucoup cherché, beaucoup réfléchi, répondit-il; j'ai consulté le prince, et ce que j'avais prévu n'est que trop certain : il me sera impossible de payer l'amende et les frais du procès. Je sais bien que cela peut sembler incroyable; mais je m'en rapporte au père capucin, et quand il m'aura entendu, c'est à lui que je renverrai les curieux et les interrogateurs désœuvrés, car je vais avoir de la tablature.

Cinq minutes de conversation avec le père capucin suffirent au marquis pour expliquer le mystère de son langage et de sa conduite. Le moine prit un air grave et dit aux assistans : — Le seigneur Germano ne plaisante point; ses raisons sont bonnes. Il ne peut pas payer les seize *tari*. Suspendez votre jugement jusqu'à la fin de cette affaire.

— Par Dieu! s'écria un jeune homme, je ne vois rien là de mystérieux. Le marquis est tout simplement un *mezzo-matto*.

Et en moins d'une heure la ville entière répéta que le seigneur Germano était un *mezzo-matto*.

IV.

Le lendemain de sa condamnation, notre marquis congédia poliment tous ses commensaux, en leur donnant un dîner d'adieu, où il fit servir de la vaisselle de faïence et des fourchettes de bois. Le désastre survenu dans sa fortune l'obligeait, disait-il, à cette réforme dans l'état de sa maison. Après le repas, qui n'en fut pas moins excellent, une voiture emporta la batterie de cuisine et les assiettes de faïence. Pendant la semaine qui suivit ce dernier festin, des charrettes et des fourgons passèrent souvent au milieu de la nuit sur le chemin

de Gallidoro. Lorsqu'on signifia au marquis l'ordre de payer l'amende et les frais, et de reculer la barrière de bois, il répondit qu'il n'en ferait rien, et cette réponse aggrava fort la situation. Les huissiers se présentèrent un matin pour saisir le mobilier; le valet de chambre leur ouvrit les portes, et aussitôt leurs mines s'allongèrent : ils ne trouvèrent partout que les quatre murs, pas un meuble ni un ustensile, pas un habit ni une pièce de linge, point de carrosse sous la remise ni de chevaux à l'écurie. Les rayons et les planches de la bibliothèque avaient disparu avec les livres; un hamac suspendu à deux clous servait de lit au patron du logis. — C'est une chose rare à Messine qu'un sujet de conversation publique. Les habitans de cette ville endormie s'animèrent à la nouvelle du voyage infructueux des huissiers; les détails de l'expédition fournirent un second chapitre à l'histoire du procès. Des gens clairvoyans avaient déjà reconnu dans le palais du prince *** des tableaux et objets d'arts de la villa Germana, aux mains dudit prince et sur sa cravate les bagues et l'épingle ornée de diamans du marquis. On attendit avec impatience les épisodes de cette petite guerre, et quand le *mezzo-matto,* avec sa veste de toile, son chapeau de moissonneur et ses souliers garnis de clous, vint rôder à Messine, on recueillit ses paroles, comme autrefois à Athènes celles de Timon le misanthrope. Il mangeait à la *trattoria* la plus simple, au prix le plus modique, et couchait à l'auberge. Pour un *grano,* il marchandait pendant une heure. On remarqua que ses anciens domestiques ne cherchaient point de places et qu'il les employait à des messages. Un jour, devant le café qui servait de quartier-général au seigneur Germano, s'arrêtèrent deux mulets conduits par maître Carlo. On apprit ainsi que le marquis allait partir, et l'alarme se répandit parmi les observateurs. Un groupe nombreux se forma autour du *mezzo-matto.* Dans les paniers du mulet aux bagages, on le vit mettre son hamac et une chemise qu'il venait d'acheter; il enfourcha l'autre mulet, et salua la compagnie.

— *Signor marchese,* lui dit un plaisant, nous allons nous ennuyer tant que vous serez absent. Avec l'homme aux seize *tari* s'éloigne la joie de Messine.

— J'en suis fâché, répondit le marquis. Je vous ai donné le spectacle assez long-temps; il est juste que la cité de Catane ait son tour.

— Comment! vous vous rendez à Catane en cet équipage, quand le courrier vous y mènerait en neuf heures dans un excellent char-à-bancs!

— Le courrier! s'écria le marquis, y pensez-vous? Cela était bon avant la perte de mon procès. Un homme ruiné comme moi doit se contenter du mulet ou de la *lettiga* qui sont des moyens de transport siciliens, un peu lents, il est vrai, mais sûrs et point coûteux. J'aurai

d'ailleurs, pour me distraire, la compagnie de mon ami Carlo, excellent garçon et artiste parmi les muletiers. Nous ferons ensemble le meilleur ménage du monde.

— Fort bien, reprit le plaisant, vous serez à Catane avant un mois. Je ne vous donne point de commissions. Ne craignez-vous pas qu'on mette votre tête à prix? Seize *tari*, c'est une jolie somme.

— Quand je serai marié comme vous, répondit le marquis, ma tête aura plus de valeur. Au prix où est le bois, la vôtre serait une belle acquisition. Mais vous me faites perdre mon temps. Je veux coucher ce soir à Taormine.

Notre homme fouetta son mulet et se mit en route a l'ombre d'un vieux parapluie qui lui servait d'ombrelle. Lorsqu'il passa devant l'avenue de sa villa, il vit le concierge assis sur les débris de la barrière qui avait été détruite. — Bonjour, Pippo, dit le marquis, as-tu exécuté mes ordres?

— De point en point, excellence. J'ai renvoyé les ouvriers qui travaillaient sur la terrasse. Le mastic manque en plusieurs endroits, et la pluie ne tardera pas à tomber dans les appartemens. J'ai laissé les portes et les fenêtres ouvertes. Le vent a déjà cassé beaucoup de vitres. Le jardinier n'arrose plus les fleurs. Des mauvaises herbes commencent à pousser dans les plates-bandes. Les vaches du voisin Giacomo sont venues paître sur la pelouse. Des chèvres sont occupées à tondre vos arbustes. Si votre seigneurie voulait entrer chez elle un moment, elle serait peut-être d'avis d'arrêter ces dégâts.

— Fais ce que je te dis, Pippo. Une des statues de la pièce d'eau chancelle sur ses pieds; n'y touche pas : je désire qu'elle tombe dans le bassin. Lorsque l'aqueduc sera endommagé, tu laisseras l'eau former des ruisseaux dans la cour.

— Comme votre seigneurie le commande; mais cela brise le cœur.

— Eh bien! ton cœur sera semblable à ma barrière, honnête Pippo. Une barrière brisée suffit à garder une propriété en ruines.

— J'ai entendu, répondit le concierge.

— Excellence, dit Carlo en secouant la tête, tout cela est d'un triste présage pour mes amours.

— Mon ami, reprit le marquis, tu connaîtras un jour comment ton mariage et ma barrière, tes amours et mon procès ne sont qu'une même affaire. Ce voyage que j'entreprends, c'est précisément à la recherche de l'incident qui doit réparer du même coup ton désastre et le mien.

— Votre seigneurie en sait plus long que moi; je m'en rapporte à elle.

— Et tu fais bien mon garçon. — Adieu, Pippo; aie toujours le même soin de la maison jusqu'à mon retour.

Le seigneur Germano prit un plaisir infini à regarder de près et dans tous ses détails ce littoral de Messine à Catane dont on ne saurait goûter le charme pittoresque par la portière d'un carrosse. La route située entre la chaîne de l'Etna et le rivage de la mer Ionienne offre à chaque pas des points de vue admirables. Cependant, aux environs de Forza, le marquis découvrit devant lui un vaste espace de terrain où serpentait la route poudreuse au bout de laquelle paraissait Taormine sur son rocher comme un nid de colombe. — C'est à présent, dit le voyageur, que maître Carlo peut déployer ses talens pour occuper nos loisirs pendant ce dernier trajet. Un peu de musique viendrait à propos.

Carlo prit sa guitare, joua un prélude fort long et se mit à chanter à tue-tête, d'une voix haute et sur un mode lent et cadencé dont le pas de son mulet marquait la mesure, une romance de sa composition qui obtenait alors un brillant succès sur tous les chemins de la Sicile. Pour donner un échantillon d'un morceau de ce mérite, il faut que la traduction en soit d'une fidélité scrupuleuse. Le premier couplet contenait ce qui suit :

Ce mulet que tu m'as vendu,
Il avait les yeux louches
Et mangés par les mouches.
Tu me dois un écu.

Afin de laisser à son auditeur le temps de méditer cette belle entrée en matière, le musicien répéta sur sa guitare sa ritournelle mélancolique, et il reprit :

A terre il est tombé deux fois.
O la maudite bête!
Il m'a fendu la tête.
Deux écus tu me dois.

— A combien d'écus, demanda le marquis, l'indemnité s'élèvera-t-elle?

— A cent, répondit Carlo en sonnant de sa guitare.

— Oh! reprit le seigneur Germano, voici un poème de longue haleine.

Le chanteur poursuivit :

J'avais rendez-vous dans un bois
Avec la grande Lise,
Qui n'a qu'une chemise.
Trois écus tu me dois.

— Mon garçon, dit le marquis, si tu supprimais la ritournelle, je connaîtrais une heure plus tôt le dénoûment de ta *popolana*.

Carlo, voyant que la curiosité du patron était éveillée, ne répondit pas et joua sa ritournelle avant de continuer :

Trajan accourut à la voix
De ma gentille amie.
J'ai de la jalousie.
Quatre écus tu me dois.

Le seigneur Germano convint par son silence que les interruptions de la guitare ne nuisaient pas au charme de la poésie de grands chemins, et que maître Carlo, par un juste sentiment de l'art, savait faire une part égale aux sens et à l'imagination, en ajoutant à l'intérêt du récit la jouissance de l'oreille. La série des aventures causées par le mauvais état du mulet aux yeux louches se déroula comme une chaîne de cent anneaux. Le marquis prêta une attention soutenue à cette épopée, et lorsqu'il se vit arrivé à Taormine sans avoir dépassé le cinquantième écu, il fut au regret d'avoir marché si vite. Dans une petite *locanda*, on servit au *mezzo-matto* une portion de macaroni mêlé de viande, dont Carlo mangea sa part.

— En vérité, dit le marquis, je ne dînais pas mieux du temps que j'avais un cuisinier assisté de six marmitons. Songeons maintenant au coucher. La nuit sera tiède. J'ai avisé sous le hangar des poteaux où l'on suspendra mon hamac; je dormirai là comme un béat.

L'aubergiste eut beau crier et vanter la propreté de ses lits et de sa *biancheria*, le marquis tint ferme pour le hamac et le hangar. Il y dormit en effet de si bon cœur, que le lendemain Carlo eut bien de la peine à l'éveiller. Le soleil, à moitié sorti de la mer, promettait un ciel d'airain pour midi. Les deux voyageurs se remirent en route, après avoir bu le coup de l'étrier. La seconde partie de la romance des cent écus remplit agréablement la matinée. On dormit deux heures à Aci-Reale, et la cloche de Sainte-Agathe n'avait pas encore sonné l'*Angelus*, lorsque le marquis entra dans le Corso de Catane, la plus grande ville et la plus riche de la Sicile après Palerme. Il y avait foule dans le Corso; des calèches découvertes menaient les dames au bord de la mer. Les bourgeoises enveloppées de leurs dominos noirs marchaient solennellement comme des nonnes en procession, et paraient les œillades des étudians avec leurs capuchons. Notre marquis était connu de la plupart des passans; il rendait à droite et à gauche des saluts à tout le monde. Quelques personnes s'étonnèrent de voir un si grand seigneur voyager sur un mulet; mais on n'aime dans ce pays-là ni la critique ni la médisance : les fantaisies de chacun sont respectées, et l'on pensa que le marquis allait à petites journées pour mieux jouir du paysage.

Le seigneur Germano loua une chambre fort modeste à l'auberge de la *Couronne*. A sa première sortie dans les rues de Catane, on le

retrouva en costume de moissonneur. Au lieu d'un carrosse de louage, il prit un âne, selon l'habitude des gens peu aisés, pour faire un petit nombre de visites seulement à des savans et à des bénédictins. On ne le vit point dans les palais où il avait beaucoup d'amis. Cette façon de vivre ressemblait peu aux mœurs ordinaires. On pensa qu'il avait des raisons de garder une sorte d'incognito, ou qu'une amourette l'amenait à Catane, et on ne voulut point le gêner. Des gens de Messine apportèrent enfin le mot de l'énigme. L'histoire de la barrière de bois et des seize *tari* se répandit de proche en proche. Les gens bienveillans et discrets, qui n'auraient pas voulu déranger une personne amoureuse ou affairée, ne craignirent point d'interroger un *mezzo-matto*. En peu d'instans, notre homme eut la position nouvelle qu'apparemment il souhaitait.

Un jour, à la sortie du sermon, le marquis regardait, avec d'autres curieux, les jolis minois des toppatelles, — c'est le nom qu'on donne aux femmes en domino noir. — Sous le portail du dôme, un groupe de jeunes filles parlait en riant du *mezzo-matto*. Une personne remarquablement belle se détacha du groupe où l'on jasait sous le capuchon, et jeta, en passant, un regard si doux et si compatissant au seigneur Germano, qu'il en fut remué : — Signorina, dit-il en s'approchant, vous n'avez donc pas envie de vous divertir aux dépens de l'homme aux seize *tari*?

— Hélas! répondit la toppatelle, je n'ai l'envie de me divertir aux dépens de personne. Je suis aussi *mezza-matta*, mais c'est de chagrin.

— La fortune n'a guère de cœur, si elle s'acharne après une personne comme vous. Vos beaux yeux me paraissent fatigués par les larmes ou le travail de nuit.

— Votre seigneurie ne se trompe pas : je travaille et je pleure.

— Eh bien! la rencontre d'un fou de mon espèce porte bonheur; confiez-moi vos chagrins.

— Il y a cela de bon dans mes chagrins, dit la toppatelle, que je puis les raconter en peu de mots et sans rougir. A seize ans, je perdis père et mère. Une vieille parente, fort pauvre, me recueillit chez elle; les infirmités avaient aigri son humeur; elle me reprochait le pain que je mangeais. Un soir que je la menais à l'église, elle me gronda si durement, que j'en pleurai de dépit au milieu de la rue. Un jeune homme, qui nous avait suivies, s'assit à côté de moi au *salut* et me dit à l'oreille : « Carmina, je sais qu'on vous maltraite et que vous souffrez. Mariez-vous; on ne vous grondera plus. Je vous offre, avec mon cœur, l'indépendance et la tranquillité. Nous ne possédons rien ni l'un ni l'autre; mais nous sommes jeunes, et, quand on aime, la peine et le travail se changent en plaisirs. » Je regardai avec attendrissement celui qui s'exprimait ainsi. C'était un beau garçon; je lus dans ses yeux

l'honnêteté de son ame. Pour toute réponse, je lui tendis la main. Il vint à la maison et me demanda en mariage. Ma vieille parente, heureuse de se débarrasser de moi, ne fit point d'opposition. J'épousai Antonio Alessi. La joie et l'amour habitèrent dans notre ménage tant qu'il fut là, le pauvre Antonio. Il travaillait à la fabrique des cartes à jouer. Au bout d'un an, je lui donnai un bel enfant, qui fait à cette heure toute ma consolation. Je ne sais quelle fatale idée vint à mon mari d'aller voir un cousin qu'il avait à Syracuse. Il partit malgré mes pressentimens. Trois jours après, il m'écrivit une lettre désespérée dans laquelle il m'annonçait son engagement comme matelot à bord d'un vaisseau. Le cousin de Syracuse m'apprit ensuite que, mon Antonio ayant quelquefois navigué dans une *speronare*, ses connaissances en marine et son air déterminé avaient attiré l'attention d'un enrôleur de matelots. On chercha d'abord à le séduire; comme il résistait, on lui tendit un piége, et on l'aida un peu à s'engager volontairement par des menaces et des coups de bâton.

— Corps du Christ! s'écria le marquis, la presse des marins n'est pas permise ici.

— Tout ce qui se fait n'est pas toujours permis.

— Il fallait réclamer, crier, jeter feu et flamme.

— Chaque jour amène ses fatigues, reprit Carmina. Mon enfant a six mois. Pour le nourrir, il faut que je me nourrisse moi-même. Ne savez-vous pas qu'à solliciter on perd son temps et sa peine en ce pays-ci? Quand je travaille trop, mon lait s'échauffe. Je voudrais dormir, et le chagrin m'en empêche. Je pleure, et je me reproche mes larmes. Tandis qu'une voisine gardait mon enfant, je viens d'offrir un petit cierge à sainte Agathe, et je vous demande si, en sortant de là, je pouvais être disposée à rire aux dépens de mon prochain.

Devant la maison de Carmina, le marquis demanda la permission d'entrer pour voir le nourrisson, ce qui lui fut accordé avec empressement. Il tourna autour du berceau, découvrit un peu l'enfant dont il admira la mine fraîche et les bras potelés : — Le beau marmot! dit-il en se frottant les mains. On n'en fait point assez comme celui-là. Ce serait grand dommage de perdre ce fruit de la Sicile. Pour le conserver, nous veillerons sur la mère.

A la voix du seigneur Germano, l'enfant ouvrit les yeux et poussa des cris aigus; la force de ses poumons fut un nouveau sujet d'enthousiasme pour le marquis. Quand Carmina eut rendormi le marmot, elle prit son ouvrage; mais à peine eut-elle fait trois points, qu'il lui fallut quitter l'aiguille pour retourner au berceau et chanter une chanson.

— Ne vous agitez pas ainsi, dit le marquis. Chantez en travaillant, tandis que je bercerai le bambin.

Carmina chanta une complainte de nourrice, dont le refrain était :

Dormi puviriddu! La douceur de l'accent sicilien prêtait à ces mots un charme particulier. Depuis un quart d'heure, le marmot ne bougeait plus, et le marquis voulait toujours bercer. La mère tourna la tête sur son épaule et chanta en souriant : « Si l'on voyait une excellence transformée en bonne d'enfant, on l'appellerait *mezzo-matto*. Dors, pauvre petit; un grand seigneur te berce. *Dormi puviriddu!* »

V.

Soit que la rencontre d'un *mezzo-matto* porte bonheur, soit que notre marquis eût des talens particuliers dans son métier de bonne d'enfant, il est certain que le marmot et sa mère se trouvèrent bien des soins qu'il leur rendait assiduement. Les yeux de Carmina reprirent bientôt leur premier éclat, l'embonpoint de la santé reparut sur ses joues, et les voisins, remarquant plus d'aisance dans la maison, admirèrent l'efficacité du petit cierge offert à Sainte-Agathe-la-Vieille. Un soir, le seigneur Germano vint annoncer à sa nouvelle amie que ses vastes projets et sa mystérieuse entreprise l'appelaient à Syracuse. Il semblait, à l'entendre, que le salut de la Sicile dépendît de ce voyage fantasque; il ajouta que, de loin comme de près, il saurait secourir le marmot et la mère. Carmina laissa tomber son aiguille.

— Vilain fou que vous êtes, dit-elle avec vivacité, m'enverrez-vous aussi de loin les consolations, les paroles affectueuses, les soins de tous les instans qui m'inspiraient le courage, l'espérance et la gaieté? Gardez vos secours, et ne m'enlevez pas mon ami.

— Le moyen de ne point quitter ceux qu'on aime, c'est de les suivre où ils vont, répondit le marquis.

— Eh! puis-je vous suivre avec un enfant de six mois, sans nouvelles de mon mari, sans savoir si le pauvre Antonio est mort ou vivant?

— Ce sont là, reprit le marquis, autant de raisons de partir avec moi. Apprenez qu'un invisible lien rattache l'enlèvement d'Antonio à la perte de mon fatal procès. Le jour où je trouverai ce que je cherche, nous remporterons une triple victoire. Carlo, le muletier aux bras de fer, épousera la Zita à la poitrine d'acier, votre mari vous sera rendu, je secouerai le fardeau qui m'accable en payant enfin cette terrible dette de seize *tari* qui fait de moi un vagabond et un rebelle aux lois, ma barrière de bois se relèvera de sa chute, et si le malheur voulait que le pauvre Antonio Alessi eût rencontré la mort en pleine mer, je vous pourvoirai immédiatement d'un autre époux, aussi tendre et aussi dévoué que lui, car il faut à votre bambin une légion de frères et de sœurs, à moins que vous ne préfériez vous brouiller avec moi et

ne me revoir jamais. Voilà qui est convenu : vous m'accompagnez à Syracuse.

— Je n'entends rien à votre langage de *mezzo-matto*, répondit Carmina, mais j'ai confiance en vous et je vous accompagnerai, fût-ce au bout du monde.

Pour installer commodément la mère et l'enfant, notre homme augmenta son convoi d'un mulet. On déposa le marmot dans un des paniers. Carmina, les pieds dans l'autre panier, pouvait surveiller son poupon et lui donner le sein tout en voyageant. Carlo se réjouit beaucoup d'emmener si bonne compagnie. Afin d'éviter les attroupemens de curieux et d'importuns, la caravane se mit en marche au point du jour; elle sortit de la ville par la porte Ferdinanda, et elle était déjà loin lorsqu'on apprit à Catane que le *mezzo-matto* portait ailleurs ses bizarreries. La guitare et la littérature de grands chemins de maître Carlo remplirent agréablement les loisirs des voyageurs. Vers quatre heures de France, le second jour, les fers des mulets commencèrent à résonner sur l'antique voie de pierres construite par Hiéron, l'ami des Romains. La tombe d'Archimède apparut au milieu du désert de marbre où s'éleva jadis Syracuse, qui fut, dans le moment de sa splendeur, la plus grande ville du monde et la plus peuplée. — Mes amis, dit le seigneur Germano, nous avons de l'avance; on ne ferme les portes de la place de guerre qu'une heure après le coucher du soleil. Reposons-nous ici.

Sur les débris de la grande porte d'Exapilon, le marquis, debout et les bras croisés, contempla l'espace immense que couvrait autrefois le quartier d'Epipolis. — Trois milles à parcourir, dit-il avec emphase, trois milles avant de rencontrer une habitation, une muraille debout, et pourtant nous sommes à Syracuse! Un million et demi d'hommes ont été réunis dans cette enceinte. Salut à la rivale d'Athènes et de Rome! Quelle foule sur ces plages publiques! quel mouvement dans ce port! Admirez ces temples, ces palais, ces chefs-d'œuvre des arts, ces voiles innombrables qui sillonnent la mer, ce commerce florissant, ces vaillantes armées qui ont battu Alcibiade, Nicias et Démosthène! O Syracuse! en aucun lieu de la terre il ne fait meilleur vivre que sous ton ciel clément. Je ne m'étonne point de cette population qui s'agite dans ton sein comme une fourmilière. A qui donc fera-t-on jamais croire que la civilisation voudrait s'en aller là-bas, dans le stupide et barbare septentrion, dans ces contrées ingrates et glacées où César envoyait ceux qu'il n'aimait plus mourir de consomption? Quelle idée burlesque! Demandez au savant Archimède si cela est possible! Que deviendrait Syracuse?.... Des décombres, d'informes décombres!

Le marquis, voyant que ses compagnons le regardaient avec des yeux inquiets, se tut et cacha son visage dans ses mains. Peu à peu il

s'affaissa, comme écrasé par quelque pensée désolante. Il s'assit et finalement se coucha les bras en croix, la face contre terre. Des sanglots sortaient de sa poitrine, et il couvrait de baisers la pierre de l'antique porte d'Épipolis. Maître Carlo crut devoir avertir le patron que l'heure de l'*Angelus* approchait. Le marquis se releva, et la gaieté lui revint en passant le pont-levis de la Syracuse moderne, qui n'est autre que l'ancien quartier d'Ortigia. A l'auberge *del Sole*, le seigneur Germano choisit de bonnes chambres, et il sortit à pied pour voir la ville. Au bout d'une *demi-heurette*, Carlo le retrouva, les coudes appuyés sur le parapet de la fontaine Aréthuse, engagé dans une escarmouche de quolibets avec une douzaine de laveuses plongées dans l'eau jusqu'au genou.

Le *mezzo-matto*, étant peu connu à Syracuse, ne fut point gêné par ses antécédens de savant, d'homme sage et de grand seigneur pour s'y faire une belle réputation de fou. On le prit tout de suite pour ce qu'il voulut paraître. On s'amusa de ses allures d'écolier en vacances, de son langage incohérent et du cortége bohémien qu'il traînait après lui. Le limonadier de la rue Maestranza, chez qui on venait recueillir les propos du *mezzo-matto* afin de les colporter, gagna beaucoup d'argent. Un matin, le plus habile médecin du pays, qui n'en savait pas long, raconta chez le limonadier qu'un ouvrier du port était mort d'une maladie qui ressemblait au choléra. Ce fait inquiétant amena la conversation sur les souvenirs funèbres de la première invasion du fléau. On se rappela qu'en 1837 Palerme avait perdu le tiers de sa population, et que, sous le prétexte absurde d'empoisonnemens, on avait massacré vingt personnes à Syracuse même. Cela dit, la compagnie se dispersa, et chacun s'en alla de son côté répandre l'alarme dans la ville.

Depuis peu de jours, on voyait dans les rues de Syracuse un pauvre Napolitain qui parcourait la Sicile en jouant de la cornemuse. Cet homme était maître en son art et donnait des leçons à 2 sous le cachet aux chevriers siciliens. Le *zampognaro* jouait aussi devant les hôtels et les *trattorie* pour le divertissement des étrangers. Le soir même du jour où des bruits de choléra s'étaient répandus dans la ville, il soufflait ses morceaux de choix devant l'auberge *del Sole*. Notre marquis, étonné du goût que montrait cet homme et du parti qu'il savait tirer de son instrument, se mit à la fenêtre pour voir quelle mine avait ce virtuose ambulant. Il reconnut une de ces mâles figures napolitaines dont la misère, les privations, les brûlures du soleil et la malpropreté ne détruisent jamais le caractère de beauté classique. Le Napolitain, appuyé du coude contre le mur, les jambes croisées, son manteau en loques drapé comme celui d'un empereur, enflait les sons de sa *zampogna* en artiste consommé. Son air doux, intelligent, patient

et résigné, sa bonne envie de plaire et d'amuser, inspirèrent au marquis une compassion profonde. Tout à coup le musicien s'arrêta au plus bel endroit du morceau; il jeta des regards effarés sur un groupe de gens du peuple qui débouchait au coin de la rue, et il s'élança dans l'auberge, dont il ferma la porte. La foule, armée de bâtons et de fourches, arriva bientôt en poussant des hurlemens sauvages; le chef de la bande demanda qu'on lui livrât l'empoisonneur pour en faire justice.

— Il n'y a point d'empoisonneur, répondit le marquis du haut de son balcon; il n'y a que des peureux et des ignorans. Vous ne toucherez pas à ce pauvre Napolitain.

— Nous voulons le *zampognaro,* et nous l'aurons, cria une vieille femme en brandissant un balai; on l'a envoyé de Naples pour jeter du poison dans les fontaines.

— Eh bien! dit le marquis, apportez-moi de l'eau d'Aréthuse, et, si je tombe malade pour en avoir bu, je vous livrerai le *zampognaro.*

Maître Carlo, qui se promenait sur les remparts, entendit le tumulte et s'empressa d'accourir. Il fendit la foule, et monta sur le perron de l'auberge : — Respectez, dit-il, l'autorité de celui qui vous parle; c'est un bon Sicilien, et de plus un homme de qualité. Retirez-vous, puisqu'il vous le recommande.

Ce discours n'aurait produit aucun effet sur des gens exaspérés, si Carlo n'eût ajouté, en retroussant les manches de sa chemise, qu'il assommerait les récalcitrans. La vigueur et les poings fermés de l'orateur prêtèrent assez de force à son éloquence pour causer un moment d'hésitation. Le marquis en profita pour prononcer une harangue qui apaisa l'émeute au grand regret de la femme au balai. Le Napolitain, qui balbutiait ses prières à genoux dans un coin, se croyait déjà *ammazzato.*

— Remets-toi de ta frayeur, lui dit le marquis, le rassemblement est dissipé. Je t'attache à ma personne, et je te protégerai tant qu'il te plaira de rester en Sicile.

Le *zampognaro* n'acheva point son *pater;* il se releva d'un bond sur ses pieds, et demanda combien sa seigneurie lui donnerait de gages par mois. Le marquis lui offrit deux piastres, le logement et la nourriture. — Excellence, répondit-il, la *zampogna* est un bel instrument, mais qui fatigue la poitrine. Pour en jouer soir et matin, sans marchander, ce n'est pas trop de trois piastres.

— Je t'en donnerai cinq en arrivant à Messine, dit le marquis, mais ce sera pour payer ton passage sur le bateau de Naples, car je vois bien que, si nous vivions long-temps avec toi, nous deviendrions tous des bouffons.

Les bouffonneries du pauvre *zampognaro* introduisirent pourtant dans la maison du seigneur Germano un élément qui ajouta des agrémens nouveaux aux plaisirs de la vie bohémienne. Carlo, tout en fai-

sant la guerre au Napolitain *maledetto,* le prit en amitié. Carmina, qui avait de la voix, apprenait ses chansons populaires, et le patron riait de ses lazzis. Un soir, au retour d'une promenade dans les sites magnifiques du mont Rosso, le marquis rentrait à Syracuse entouré de tout son monde. Carmina chantait avec accompagnement de guitare et de *zampogna,* et le poupon, bercé par le pas de la mule, dormait dans son panier, lorsqu'on entendit un grand bruit de grelots et de clochettes. Le patron interrompit la musique et commanda de faire silence. Du haut de sa monture, Carmina vit une *lettiga* escortée par des cavaliers, et qui suivait le bord de la mer. Ce convoi venait de Noto, chef-lieu de la province. Carlo, qui se connaissait en voyageurs, assura que la *lettiga* devait porter une belle dame ou un grand personnage.

— Attention! s'écria le marquis. Voici ce que je cherche.

La *lettiga,* ornée de papier peint et soutenue par deux mulets de haute taille, avançait rapidement. La bande des promeneurs se rangea pour laisser le passage libre. Un vieillard, en uniforme de général et d'une figure belle et vénérable, mit la tête à la portière. Il sourit dans ses moustaches grises, et adressa un salut plein de grace et de courtoisie au seigneur Germano de l'air d'un homme qui voudrait lier conversation. Le marquis rendit le salut, et fit marcher son mulet de manière à se tenir à portée de la voix.

— N'est-ce pas au seigneur marquis Germano que j'ai l'honneur de parler? demanda le vieux militaire.

— A lui-même, mon général.

— Je suis charmé de rencontrer une personne de votre mérite, seigneur marquis. Je sais que le vulgaire vous prend pour un *mezzo-matto;* mais on m'a raconté de vous un trait qui ferait envie à l'homme le plus sage. Nous en reparlerons à Syracuse; je prétends vous témoigner mon estime ailleurs que dans ce désert. Des bruits de choléra et de troubles m'amènent dans cette province; mais on m'a déjà dit à Noto que je n'aurais pas besoin d'user de mes pouvoirs, grace à votre courage et à votre humanité.

— Ah! s'écria le marquis, si vous aviez le temps de m'écouter, que d'autres occasions je pourrais vous offrir de déployer votre autorité! que de blessures à fermer, que de malheureux à protéger je pourrais mettre sous vos yeux!

— Parlez, au nom du ciel! dit le général. Cette rencontre est une bonne fortune pour moi. J'ai beau interroger, fureter, menacer : soit par haine, par peur ou par flatterie, on me dissimule tout. Dieu soit loué! je trouve enfin un homme de cœur et un ami.

— Et moi, Dieu soit loué! je trouve enfin une ame noble, honnête et généreuse. Depuis assez long-temps je la cherche de ville en ville; pour l'attirer sur mon chemin, j'aurais voulu emplir ce pays du bruit

de mes extravagances. Nous n'irons pas loin, mon général, pour découvrir ce qu'on vous cache. J'en ai fait à dessein mon bagage de voyageur. Cette charmante femme que vous voyez là-bas et qui allaite son enfant, c'est une pauvre affligée dont le mari a été raccolé par des recruteurs de la marine. Depuis six mois, elle ignore ce que devient ce mari, s'il est encore vivant, et cependant elle a grand besoin de lui. Si la Providence ne m'eût rendu fou tout exprès pour la circonstance, cette femme allait mourir de misère et d'épuisement avec son nourrisson. Ce jeune muletier aux larges épaules, qui tient une guitare, avait un petit emploi de messager : on l'a destitué pour donner sa place à un Napolitain, et on en avait le droit; mais le successeur désigné vint s'emparer de la place avec insolence et ne daigna pas même exhiber son brevet. Maître Carlo, qui a le cœur bien placé, justement piqué de ce mépris, a ressaisi ses dépêches et fait son service un jour de plus qu'il ne devait. On l'a arrêté; il s'est échappé des mains des gendarmes, et depuis lors je ne puis obtenir qu'on dise nettement s'il est contumace ou s'il peut circuler en liberté. Comme on n'oserait s'emparer de lui en ma présence pour des raisons que je vous confierai plus tard, il me suit comme mon ombre, de peur d'accident. Au moment où lui arriva ce malheur, Carlo allait épouser un superbe brin de fille qu'il aime, et son mariage est ajourné indéfiniment. Comment donc voulez-vous, mon général, que la Sicile retrouve jamais les six millions d'habitans qu'elle eut du temps de Strabon? comment voulez-vous que son sein fécond ne se dessèche pas, si les jeunes maris voguent en pleine mer et si les amoureux s'enfuient comme des malfaiteurs?

— Marquis, dit le général, je vous vois des larmes dans les yeux, essuyez-les; nous ferons en sorte que vos jeunes gens embrassent leurs femmes pour vous contenter. Il y a encore une personne dont je veux connaître particulièrement les sujets de plainte : c'est ce seigneur Germano, c'est cet homme rare et bon, qui s'oublie en pensant aux autres et qui a sauvé le *zampognaro*.

Le marquis approcha son mulet de la portière et parla fort longtemps au général, mais si bas que personne n'a su ce qu'il disait. Il fallait que ce fût quelque chose d'énorme et de saisissant, car le vieux militaire mordait ses moustaches et fronçait les sourcils d'un air d'indignation et de fureur. — Voilà donc, s'écria-t-il, comment on se conduit quand on se croit hors de toute surveillance! voilà comme on se fait aimer dans un pays où il faudrait au moins de la modération et de l'honnêteté à défaut d'intelligence et d'habileté! Ah! j'ai bien fait de passer dans cette province; j'emporterai des documens précieux, et nous allons rédiger ensemble un rapport d'un intérêt extrême.

— Attendez un peu, reprit le marquis; les plaintes et les déclama-

tions d'un *mezzo-matto* ne suffisent pas. Prenez le temps de constater l'exactitude des faits. Une enquête vaut mieux que ma parole.

— Point d'enquête! répondit le général; on me déguiserait encore la vérité. Vous dicterez vous-même, et je tiendrai la plume. C'est vous seul que je consulterai. A mon âge, on ne se trompe plus sur la droiture et la sincérité des gens. Le *mezzo-matto* seul a ma confiance. Donnez-moi la main. Je vous estimais avant de vous connaître; à présent, je vous aime. Quand tous les maux que vous m'avez signalés seront guéris, quand vos jeunes gens auront femme et enfans, promettez-moi de rentrer dans votre château, de rappeler auprès de vous les artistes et les savans, et de vivre en homme réconcilié avec son siècle et ses concitoyens.

— Général, dit le marquis, vous touchez du doigt ma folie. Je n'ai qu'une passion, qu'un amour, la pauvre Sicile. Pour en faire une figure allégorique, il faudrait représenter une femme parfaitement belle et couverte de haillons. Plus elle est misérable, et plus je l'aime. Si vous cherchiez, une lanterne à la main, comme Diogène, un fou disposé à mourir obscurément, dans un coin, sans gloire et sans consolation, pour elle, pour la ranimer un instant, pour lui rendre une parcelle de cette vie, de ce commerce, de ce mouvement qu'elle avait dans les siècles évanouis, je serais votre homme.

— Vous ne mourrez point, répondit le général, et la Sicile ne s'en portera que mieux. Je prends les devans et je vous attends à Syracuse. Retournez près de vos amis; apprenez-leur qui je suis, et faites qu'ils ne haïssent pas un vieux soldat bien endurci au mal et que vous voyez cependant ému de leurs souffrances jusqu'au fond de ses entrailles. Au revoir, mon cher Germano; ce moment ne s'effacera jamais de mon souvenir.

Durant trois jours, le général et le marquis demeurèrent enfermés dans les bureaux de la sous-intendance. Ils se séparèrent ensuite en s'embrassant; l'un partit pour Palerme, d'où il devait se rendre à Naples, avec un rapport secret et volumineux; l'autre, parvenu au but qu'il avait tant souhaité, reconduisit chez elle donna Carmina et revint à Taormine avec maître Carlo, en lui disant qu'il pouvait passer la tête haute devant tous les gendarmes du monde. Le beau muletier, vêtu de neuf, conduisit à l'église de Gallidoro sa fiancée parée des atours qu'elle ne croyait plus faits pour elle. La Zita eut des frissons de bonheur sous son corsage de soie. Il lui sembla que le petit bracelet d'or, présent de noce du cher seigneur Germano, était la main de la fortune elle-même qui lui pressait le bras pour la mener vers son fidèle Carlo. Sa toilette fit l'admiration des paysans, et le marquis la trouva si belle sous son voile d'épousée, qu'il lui échappa des murmures d'envie que maître Carlo prit pour un badinage, d'autant que

le patron se frotta les mains en ajoutant qu'il espérait porter bientôt sur les fonts baptismaux un marmot plus joufflu encore que celui de Carmina. La noce fut célébrée au cabaret; on dansa sur le rivage de la mer, aux sons des cornemuses et des guitares; l'orchestre était dirigé par le *zampognaro*. A la nuit, un ancien ouvrier d'artillerie tira deux petites fusées volantes qui excitèrent des éclats de joie mêlée de frayeur. On servit un dîner homérique en plein vent, et une charrette ornée de feuillage, autour de laquelle dansaient les jeunes gens, conduisit les deux époux à leur domicile.

Au bout d'un mois, le marquis reçut une lettre du général dont il ne lut que cette phrase à ses amis : « Vous ne soupçonnez pas, cher Germano, quelle peine il faut se donner pour faire un peu de bien; que de gens ont intérêt à s'y opposer! combien il est plus facile et moins dangereux de se taire et de laisser au mal la bride sur le cou! Espérez et attendez cependant. » Connaissant le noble caractère, la réputation brillante et récemment acquise de son illustre ami, notre marquis attendit avec confiance le moment de relever triomphalement sa barrière de bois et les nymphes de sa pièce d'eau. — Il attendit. — Le bateau postal n'apporta plus rien pour lui.

Sur le littoral de la Sicile, on vit errer le *mezzo-matto* avec son mulet et son hamac, parlant tantôt comme Socrate, tantôt comme Pasquino. Malgré cette vie vagabonde, au premier enfant qu'eut la femme de Carlo, les quartiers de la pension de cinquante ducats arrivèrent aux termes convenus. Le mari de Carmina rentra dans son ménage lorsqu'il eut achevé le temps de son engagement. A force de jouer en conscience le personnage d'homme à moitié fou, le marquis Germano l'est devenu tout-à-fait, comme le prince Hamlet, et la lettre du général qui lui annoncera le gain de sa cause le trouvera probablement assis sous une douche d'eau froide.

PAUL DE MUSSET.

SOUVENIRS D'UNE STATION

DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE.

LE PORT DE SHANG-HAI ET LES CHINOIS DU NORD.

I.

Partie de Macao le 1er janvier 1849 pour visiter les ports que les derniers traités conclus avec le Céleste Empire avaient ouverts au commerce européen, la corvette *la Bayonnaise,* après une traversée de vingt et un jours dont nous avons raconté les épreuves (1), avait jeté l'ancre, dans le Yang-tse-kiang, à l'entrée du Wampou, qui baigne, à cinq lieues de son embouchure, les murs de la ville de Shang-hai. Le Yang-tse-kiang, qui prend sa source dans les montagnes de la Tartarie thibétaine, ne porte pas le même nom sur tous les points de son immense parcours. Tant qu'il erre au fond des gorges du Thibet, c'est le fleuve aux sables d'or, *Kin-cha-kiang;* — le grand fleuve, *Ta-kiang,* quand il traverse majestueusement trois provinces chinoises; — le fils de l'Océan, *Yang-tse-kiang,* lorsqu'il arrive enfin à la mer. L'île de Tsung-ming, à la hauteur de laquelle s'était arrêtée la corvette, partage la vaste embouchure du fleuve en deux bras distincts. Cette île, la plaine marécageuse dont nous avions suivi les bords, les bancs sur lesquels nous avions failli nous échouer, tous ces terrains de transport

(1) Voyez, pour cette traversée, la livraison du 15 janvier 1852, et, pour les autres épisodes du voyage de *la Bayonnaise,* celles des 1er septembre, 15 octobre et 1er décembre 1851.

dont chaque année recule les limites, ne composent que les alluvions les plus récentes du Yang-tse-kiang et n'ont été pour ses eaux fangeuses que l'ouvrage de quelques siècles. Le fleuve des Amazones et le Mississipi ont un cours plus étendu que le Yang-tse-kiang, mais, par la profondeur de son lit et le volume de ses eaux, le fleuve chinois l'emporte peut-être sur tous les fleuves du monde. Des vaisseaux de ligne anglais ont pu le remonter jusqu'au-dessus de Nan-king, et vingt-quatre heures d'un vent favorable auraient suffi pour conduire *la Bayonnaise* sous les murs de cette antique cité que respecta, en 1842, la modération des vainqueurs. Malheureusement nous n'étions point autorisés à entreprendre un pareil voyage. Les ordres du ministre n'avaient point placé au-delà de Shang-hai nos colonnes d'Hercule.

Le 22 janvier, dès la pointe du jour, nous nous disposâmes à profiter de la marée montante pour franchir l'embouchure du Wampou, rivière profonde et rapide qui vient, non loin du village de Wossung, se jeter dans le Yang-tse-kiang. La nature a traité les marins chinois en enfans gâtés. Que d'efforts son ingénieuse complaisance leur épargne! Sur les côtes du Céleste Empire, c'est la brise qui, deux fois l'an, tourne avec les besoins du commerce; c'est le flot qui se gonfle et entraîne les lourdes jonques à l'encontre du courant des rivières. On ne peut voir sans intérêt l'industrie et l'activité que déploient ces informes machines pour profiter de la marée favorable. Dès que le flot se fait sentir, on entend crier leurs guindeaux, on voit s'élever lentement leurs lourdes voiles de nattes. Elles s'ébranlent alors en escadrons serrés. Défiant les abordages, grace à leur épaisse ceinture de sapin et aux ballots de foin qu'elles ont pris soin de suspendre le long du bord, elles se livrent pêle-mêle au courant et se laissent aller insouciantes sur cette pente qui donne le vertige aux *sampans* des *barbares* (1). Une haute balise plantée sur le bord de la plage entre deux mâts rouges, insignes du mandarin auquel est confiée la police du fleuve, indique la direction qu'il faut suivre pour entrer dans le Wampou. Dès que nous fûmes sous voiles, nous vînmes nous placer dans cet alignement, et bientôt, emportés par la marée, aspirés pour ainsi dire en dedans de la rivière par ce courant rapide, nous donnâmes à pleines voiles dans la passe et vînmes jeter l'ancre au milieu des *receiving-ships* et des *clippers* anglais et américains qui ont établi leur station en face du village de Wossung.

(1) Sur certains points de la côte de Chine, les marées ont une violence peu commune. Un *steamer* anglais faillit, en 1841, malgré l'effort de toute sa vapeur, malgré le secours de ses voiles qu'enflait une forte brise, malgré la résistance d'une ancre de bossoir, être emporté par le courant au fond du golfe sur les bords duquel s'élève la capitale du Che-kiang, l'opulente ville de Hang-tchou-fou. Le capitaine Collinson estime qu'en cette occasion la vitesse de la marée devait dépasser onze milles à l'heure.

Il fallut nous arrêter tout un jour à ce premier mouillage. Le vent était directement contraire, et le jusant allait succéder à la marée montante. Une pluie froide, souvent mêlée de givre, n'avait point cessé de tomber depuis notre arrivée dans le Yang-tse-kiang. Un voile de deuil semblait envelopper la campagne et le fleuve. Jamais tableau plus sombre n'avait attristé nos regards. Les capitaines des *receiving-ships* entre lesquels était mouillée *la Bayonnaise* bravèrent heureusement le vent et la pluie pour venir nous offrir leurs services, et leur entretien sut abréger les heures de cette maussade journée. Ces officiers ont sous leur garde des coffres pleins de lingots d'argent et des cales bondées de caisses d'opium; prêts à défendre leurs trésors contre les attaques des pirates indigènes, ils ont de nombreux équipages de Lascars, des caronades et des canons de bronze rangés sur le pont de leurs navires : ils n'en seraient pas moins hors d'état de résister au moindre bâtiment de guerre européen. La protection des eaux chinoises, bien que les *receiving-ships* soient employés à un trafic illicite et mouillés en dehors des limites assignées au commerce étranger, devrait peut-être, en cas de guerre, garantir leurs riches cargaisons des entreprises de l'ennemi; mais les Anglais ont depuis long-temps renversé toutes les notions du droit maritime, et sur les côtes de Chine en particulier ils se sont montrés si peu préoccupés de respecter l'inviolabilité du territoire neutre, qu'ils osèrent, en 1813, s'emparer d'un navire américain dans la rivière même de Canton. — Nos croiseurs ou ceux des États-Unis seraient-ils plus scrupuleux que les croiseurs britanniques? Il est permis d'en douter, quand on songe à toutes les séductions qui viendraient assiéger leur conscience et à l'irrésistible attrait du mauvais exemple. La station d'opium de Wossung est la plus importante après celle de Cum-sing-moun, établie pour subvenir aux demandes de la province de Canton, à quelques milles du port de Macao. Les postes de Lou-kong près de la grande île de Chou-san, de Namoa sur les frontières du Qouang-tong, de Chimmo sur les côtes du Fo-kien, de Fou-tchou-fou et d'Amoy, ne sont que des stations secondaires. A eux seuls, les *receiving-ships* de Wossung et de Cum-sing-moun livrent chaque mois au commerce interlope près de deux mille caisses d'opium, dont on ne peut estimer la valeur au-dessous de 7 millions de francs. Il faudrait être bien pénétré des leçons de Vatel ou de Martins et plus versé que ne le sont d'ordinaire les officiers de marine dans les délicates questions du droit des gens pour résister à la tentation de jeter ses filets dans un pareil Pactole.

Notre arrivée cependant était déjà connue à Shang-hai. Le soir même, insensible aux doléances de ses porteurs, dédaigneux de la pluie qui lui fouettait au visage et du chemin qui s'effondrait sous ses pas, le consul de France, M. de Montigny, était parvenu à gagner, avec son

jeune et habile interprète, M. Kleiskowsky, le village de Wossung. Enfermés depuis le matin dans leurs chaises de bambou, ces intrépides voyageurs furent assez heureux pour rencontrer près du débarcadère le canot d'un *receiving-ship* qui les conduisit à bord de la corvette. Ce fut une grande joie pour notre excellent consul de se retrouver au milieu de ses compatriotes. Bien peu de personnes ont conservé au même degré que M. de Montigny ce culte passionné, cette admiration enthousiaste que tout Français, il y a cinquante ans, se faisait honneur de professer pour son pays. Un tel homme pouvait débarquer sans danger sur la terre des Lotophages : ce n'était donc point l'affreux exil de Shang-hai, ni les bords boueux du Wampou, qui eussent pu effacer de sa mémoire cette belle France, qu'il n'avait consenti à quitter que dans l'espoir de la mieux servir. Contraint par les caprices de la fortune de renoncer au métier des armes après avoir bravement combattu pour l'indépendance de la Grèce, M. de Montigny porta dans sa nouvelle carrière la vigueur et la décision qui lui avaient valu dans les rangs des Philhellènes l'estime et l'affection du général Fabvier. Arrivé à Shang-hai au mois de novembre 1847, sur un navire de commerce anglais, il trouva dans ce port qui n'avait jamais été visité que par une corvette française, *l'Alcmène,* le consul de sa majesté britannique entouré de toute la considération que devaient lui assurer des intérêts sérieux, l'éclat récent d'importantes victoires, et ce fastueux établissement consulaire à l'entretien duquel la Grande-Bretagne consacre chaque année une somme de 100,000 francs (1). Tout autre que M. de Montigny se fût senti écrasé par l'ascendant de cette position supérieure; mais le nouveau consul de France avait fait partie de la mission de M. de Lagrené; il avait suivi avec un vif intérêt les négociations qui arrachèrent à la cour de Pe-king ses premières promesses de tolérance religieuse : il se croyait donc envoyé à Shang-hai, non-seulement pour y protéger nos nationaux, — si jamais nos nationaux se montraient dans ce port, — mais aussi pour y déposer les germes des transactions futures, pour y développer surtout les conséquences d'une conquête morale dans laquelle il voyait le seul avenir ouvert à notre influence. Tout rempli de la grandeur de sa mission, exalté par ces espérances qui n'appartiennent qu'aux natures vigoureuses, M. de Montigny entreprit de marcher de pair en toute occasion avec le consul

(1)

Traitement du consul anglais.	37,500 francs.
— du vice-consul.	18,750
— de l'interprète.	22,500
— du médecin.	10,000
— d'un employé.	5,000
Loyer de l'hôtel consulaire.	6,000
Total.	99,750 francs.

anglais. Il n'avait à sa disposition ni la force qui eût pu intimider, ni la pompe qui eût pu éblouir. Il n'avait que la trempe de son caractère, son activité et le nom de la France, presque ignoré dans le nord de la Chine. Il fit de ce nom, de celui de M. Forth-Rouen, qu'il balançait sans cesse comme la foudre sur la tête du malheureux *taou-tai* (1), un si bon et si judicieux usage, qu'au bout de quelques mois ce consul débarqué sur les quais de Shang-hai par un canot étranger faisait trembler les autorités chinoises, exigeait pour la France la concession d'un terrain aussi vaste que celui qui avait été accordé à la communauté anglaise, et couvrait de son patronage redouté les missions catholiques dans les deux provinces du Kiang-nan et du Che-kiang. L'apparition de *la Bayonnaise* dans le Wampou, la présence du ministre de France à bord de cette corvette, ne pouvaient que confirmer les résultats déjà obtenus par M. de Montigny, et cette légitime confiance ajoutait encore à la joie déjà si vive et si sincère de notre consul.

Nous voulûmes nous montrer à la hauteur de tant d'activité, et le lendemain, quoique le vent n'eût point cessé d'être contraire, nous mîmes à profit la marée montante pour nous porter plus avant dans le fleuve. Cette fois, nous appareillâmes sans déployer aucune voile. Nous avions soulevé notre ancre qui traînait lentement sur le fond; nous dérivions ainsi au milieu des jonques ébahies, dont nous frôlions parfois les fragiles pavois de bambou, ne laissant retomber notre ancre dans la vase que pour donner à quelque *sampan* obstiné le temps de filer un de ses câbles et de nous livrer passage. Il nous fallut pourtant attendre l'heure de la pleine mer pour franchir une barre intérieure qui traverse le fleuve un peu au-dessus de Wossung. Pendant ce délai inévitable, le vent avait changé, et à deux heures de l'après-midi nous pûmes appareiller de nouveau et remonter le Wampou sous un nuage de voiles, cacatois et bonnettes dehors. On ne saurait rien imaginer de plus plat et de plus monotone que les immenses alluvions entre lesquelles s'égare le cours sinueux de cette rivière. La Camargue, les bords de la Charente inférieure sont pittoresques à côté de ces terrains à demi noyés qui n'offrent aux regards qu'une étendue indéfinie : la butte Montmartre prendrait au milieu de cette large plaine les proportions de l'Himalaya. C'est la démocratie avec son niveau : de riches moissons et point d'arbres, des campagnes fertiles et pas le moindre accident de terrain, de magnifiques promesses pour l'œil du cultivateur, le néant le plus complet pour l'ame du poète.

Le soleil était déjà couché quand, après avoir parcouru les longs replis du Wampou, nous vînmes mouiller à quelques mètres des quais de Shang-hai. Le long de ces quais exhaussés et affermis se grou-

(1) On désigne ainsi la première autorité de Shang-hai.

paient déjà les premiers édifices de la ville européenne, la chancellerie britannique, le consulat des États-Unis, les somptueuses demeures des négocians anglais et américains. Derrière nous apparaissaient les humbles toits du faubourg indigène dominés par le pavillon du consulat de France et masqués en partie par les hautes carènes des navires de Sidney, de New-York ou de Liverpool. Plus loin, les jonques du Fo-kien et du Shan-tong, rangées côte à côte, occupaient la rive gauche du fleuve. Leurs mâts se dessinaient sur le sombre azur du ciel; la brise agitait doucement leurs mille bannières. On eût dit un escadron de lanciers attendant le signal de la charge. Déjà cependant les reflets dorés du soleil couchant commençaient à pâlir. Bientôt tous les objets semblèrent se confondre, et l'innombrable flottille ne présenta plus à l'horizon qu'une masse indistincte et confuse qui disparut complétement à nos regards avec les dernières lueurs du crépuscule.

Nous eussions voulu, dès le lendemain, parcourir cette ville chinoise, où nulle enceinte réservée ne devait nous dérober, comme à Canton, l'existence intime des enfans du Céleste Empire, où nul sanctuaire n'était interdit aux Européens; mais les rigoureuses lois de l'étiquette enchaînaient encore notre liberté. Si importuné qu'il pût être de sa propre grandeur, M. Forth-Rouen ne fut pas libre d'en déposer le fardeau avant d'avoir accompli dans leur intégrité les *rites* de la vie officielle. Appelés à entourer de nos uniformes, comme d'une panoplie vivante, le représentant du peuple français en ce lointain pays, nous dûmes pendant vingt-quatre heures maîtriser notre impatience, et payer par ce léger sacrifice l'honneur d'avoir conduit à Shang-hai le successeur de M. de Lagrené.

Le consul d'Angleterre, M. Rutherford Alcock, voulut être le premier à saluer le nouveau ministre de France. La cloche qui venait de sonner midi à bord de *la Bayonnaise* vibrait encore quand il mit le pied sur le pont de la corvette. Comme M. de Montigny, M. Alcock n'était entré dans la carrière consulaire qu'après avoir connu les périls et les émotions d'une existence plus aventureuse. Habile chirurgien, il avait servi en Espagne dans le corps du général Evans. Les péripéties de la guerre civile avaient fortifié l'énergie naturelle de son caractère : ce fut la mission pacifique qu'il remplissait à Shang-hai qui mit cette énergie à l'épreuve. Dans quelques complications qui avaient précédé de peu de mois notre arrivée dans le Yang-tse-kiang, M. Alcock avait déployé un sang-froid et une fermeté qu'aurait pu envier plus d'un homme de guerre.

Depuis le traité de Nan-king, les étrangers jouissaient d'une grande liberté dans les ports du nord. Il leur arrivait souvent, montés sur des chevaux de Sidney et du golfe Persique, ou mollement couchés au fond de leurs barques chinoises, de s'avancer à huit ou dix lieues dans

la campagne. La seule restriction imposée à leurs promenades était l'obligation de rentrer dans la ville avant le coucher du soleil, et encore les autorités chinoises fermaient-elles volontiers les yeux sur les infractions journalières que subissait cette clause secondaire du traité. Les missionnaires protestans, qui s'étaient montrés pour la première fois en Chine vers la fin de l'année 1807, et dont les progrès étaient loin de répondre aux importans secours que n'avaient cessé de leur envoyer les sociétés religieuses de l'Angleterre et des États-Unis, furent encouragés par cette tolérance à poursuivre avec plus d'ardeur leur œuvre de propagande. On sait que les pasteurs de l'église réformée attachent le plus grand prix à faire pénétrer, indépendamment de toute prédication et de tout commentaire, la connaissance des saintes Écritures au milieu des nations infidèles. Ce n'est point sur leurs humbles efforts qu'ils veulent compter pour la conversion des idolâtres, c'est sur la lumière éclatante que le Seigneur doit faire jaillir du livre même qui contient sa parole. Aussi, grace à leur zèle infatigable, la Bible a-t-elle été traduite dans toutes les langues du monde, et la distribution de ces pieux exemplaires semble-t-elle constituer un des soins les plus importans des délégués des associations bibliques. Le village de Tsing-pou, situé à dix lieues de Shang-hai, avait souvent vu les missionnaires anglais s'acquitter impunément des devoirs de leur muet apostolat. Le 8 mars 1848, trois de ces missionnaires firent, sur ce paisible territoire, une nouvelle incursion évangélique. Malheureusement une mesure récente, adoptée par les autorités chinoises, venait de jeter dans les campagnes du Kiang-nan un dangereux élément de désordre. Au lieu de confier, comme d'habitude, aux jonques du grand canal le transport du riz que les trois préfectures de Sou-tcheou-fou, Song-kiang-fou et Thaï-tsang-fou devaient envoyer cette année à Pe-king, le gouvernement de l'empereur avait prescrit de charger sur des jonques propres à la grande navigation et d'expédier par mer à Tien-tsin la majeure partie du tribut de la province. Ce nouvel arrangement laissait sans emploi quinze ou vingt mille mariniers du Shan-tong, hommes grossiers, turbulens, dont l'oisiveté était un sujet perpétuel d'inquiétudes pour les riverains du Wampou.

Débarqués le 8 mars non loin de Tsing-pou, les missionnaires anglais avaient pénétré dans ce village et s'en allaient, suivant leur coutume, de maison en maison, offrant leurs Bibles aux Chinois qu'ils jugeaient en état de les lire. Les Chinois souriaient et tendaient la main; l'œuvre apostolique s'accomplissait sans encombre. Bientôt cependant les Anglais se virent entourés par de nombreux mariniers que l'apparition des barbares aux cheveux rouges (*hom-mao*), des hommes de l'Occident (*si-iam*), avait fait sortir de leurs jonques, alors mouillées en grand nombre devant le village de Tsing-pou. Une curiosité malveil-

lante semblait animer les nouveaux arrivans. Les missionnaires jugèrent prudent de se retirer. En voulant se frayer un passage à travers la foule, ils eurent le malheur de frapper un des hommes qui s'opposaient à leur retraite. Ce premier coup fut le signal de l'attaque. Armés de longues perches de bambou, de pioches, de socs de charrue, les Chinois obtinrent une facile victoire sur ces trois étrangers. Non contens d'avoir maltraité les missionnaires anglais, ils les dépouillèrent et les auraient emmenés à bord de leurs jonques, dans l'espoir de tirer de leurs prisonniers une forte rançon, si la milice de Tsing-pou n'eût jugé à propos d'intervenir. Conduits devant le maire du village, les Anglais furent immédiatement relâchés et ramenés, avec tous les égards possibles, à leur embarcation. Dès le lendemain, ils rentraient dans Shang-hai, où les détails de cet événement et l'état déplorable dans lequel se trouvait un des blessés excitèrent une vive émotion et une indignation générale.

Le consul anglais n'avait pas besoin d'être animé par l'élan de l'opinion publique pour ressentir cette offense plus vivement que personne. Prompt à réprimer les écarts et les violences de ses compatriotes, nul agent ne mettait plus d'ardeur à maintenir leurs droits dans les causes légitimes. M. Alcock se rend donc sur-le-champ chez le *taou-tai* et réclame avec vivacité la punition des coupables. Le mandarin promet de les faire arrêter, et, comme on pouvait le prévoir à l'avance, cette promesse demeure sans effet. Le consul insiste : le *taou-tai* renouvelle ses protestations; mais le temps se passe, et les coupables n'arrivent pas. Trois cents jonques déjà chargées de grains pour le nord étaient en ce moment réunies devant Shang-hai. M. Alcock profite habilement de cette circonstance. Le 13 mars, il déclare le blocus du port et formule son ultimatum. Dix des principaux assaillans subiront un châtiment exemplaire, et une somme considérable, juste dédommagement des mauvais traitemens infligés aux missionnaires, sera versée à la chancellerie anglaise, ou les jonques attendues à Pe-king ne sortiront pas de la rivière. Un brick de guerre anglais, le *Childers*, s'embosse en travers du fleuve, et c'est avec l'appui de ses seize canons que M. Alcock parle en maître à ce mandarin chinois qui commande à plusieurs millions d'hommes. Le *taou-tai* indigné ordonne à ses jonques de forcer le blocus; mais, au premier mouvement de la flottille, un coup de canon part du *Childers;* les jonques laissent retomber leur ancre, et, pendant plusieurs jours, cet immense convoi se tient immobile.

L'agitation cependant était extrême à Shang-hai. Qui eût jamais pu croire que les barbares oseraient arrêter *le riz de l'empereur?* Cette audace sacrilége confondait tous les esprits, et l'infortuné *taou-tai,* en proie à mille terreurs, ne savait plus quel parti prendre. Il offrait de faire bâtonner deux des témoins de l'attentat; mais, quant aux princi-

paux coupables, ils étaient, disait-il, parvenus à se soustraire à toutes les recherches. M. Alcock, que n'avaient point ému les rumeurs sinistres dont on avait cherché à l'entourer, comprit cependant qu'il devait, pour en finir, porter cette délicate question à un tribunal plus élevé que celui du préfet de Shang-hai. Un second brick anglais, *l'Espiègle*, venait d'arriver à Wossung. Le capitaine de ce brick consentit à remonter le Yang-tse-kiang jusqu'à Nan-king. A l'annonce de cette nouvelle mesure, les derniers scrupules des autorités chinoises s'évanouirent. Le juge de la province, le *ni-taï*, quitta brusquement Sou-tcheou-fou et se rendit de sa personne à Tsing-pou. Le 27 mars, il entrait à Shang-hai amenant avec lui dix Chinois dont la moitié au moins fut reconnue par les missionnaires comme ayant figuré au nombre des mariniers qui les avaient assaillis. Ces dix coupables furent condamnés à porter la cangue pendant un mois, et chaque jour on les conduisit devant la douane, le cou fléchissant sous le lourd collier de bois qui portait inscrit en gros caractères le jugement qui les avait condamnés. Dès que cette sentence eut été prononcée, dès que la somme exigée comme réparation pécuniaire eut été déposée par le *taou-tai* entre les mains du consul, le *Childers* ferma ses sabords, éteignit ses boute-feux, et les jonques retenues dans la rivière purent cingler librement vers Tien-tsin. Le 10 avril, *l'Espiègle* arrivait de Nan-king et apportait à M. Alcock un nouveau témoignage de l'effroi et de la soumission des autorités chinoises. Li, précepteur de l'*héritier apparent de la grande et pure dynastie*, président du conseil de la guerre et gouverneur général des deux Kiang, annonçait au consul anglais la destitution du *taou-tai* Hien-ling, commandant des trois départemens de Sou-tcheou-fou, Song-kiang-fou et Thaï-tsang-fou, « qui s'était, écrivait le vice-roi, complétement mépris dans l'accomplissement de ses devoirs. »

Pendant que ces événemens se passaient dans le nord de la Chine, le nouveau gouverneur de Hong-kong, M. Bonham, se montrait peu rassuré sur les conséquences que pouvaient entraîner les mesures vigoureuses adoptées par M. Alcock. Étonné qu'un agent subalterne eût osé pousser les choses aussi loin sans son agrément, il avait expédié en toute hâte le *Fury* à Shang-hai. Le capitaine du *steamer* devait remettre à M. Alcock l'invitation de se renfermer désormais dans ses attributions consulaires et de ne plus se croire autorisé à porter la paix ou la guerre dans les plis de son manteau; mais, au moment où le *Fury* arrivait à Shang-hai, la tranquillité était déjà rétablie, la satisfaction accordée était complète, et le blâme infligé à M. Alcock ne pouvait que rehausser aux yeux de ses compatriotes l'éclat du service que sa fermeté leur avait rendu. Comme on pouvait d'ailleurs s'y attendre, l'affaire de Tsing-pou servit long-temps de texte à la polémique des journaux de Hong-kong. On se plut à opposer le succès de la conduite tenue

en cette circonstance par M. Alcock aux tristes résultats qu'avaient amenés à Canton les tergiversations de M. Davis. Ce parallèle avait au moins un côté injuste. Le plénipotentiaire et le consul n'avaient point eu à se mouvoir sur le même théâtre. Il fallait tenir compte de l'inégalité des conditions que leur avaient faites les positions si différentes des ports de Shang-hai et de Canton, les instincts pacifiques des habitans du Kiang-nan et l'humeur turbulente des Cantonnais. Une étude impartiale de ce contraste si remarquable entre la Chine du nord et celle du midi eût fait ressortir l'opportunité des mesures vigoureuses dès qu'on pouvait atteindre, même indirectement, le gouvernement mantchou, — la nécessité d'une politique conciliante quand on devait, au contraire, se heurter aux résistances provinciales.

Si les diplomates européens se trouvent mal à l'aise sur le terrain scabreux où les transporte l'étrangeté des coutumes chinoises, l'embarras des mandarins n'est pas moins grand quand ils doivent exercer leur mission dans les cinq ports dont l'accès a été ouvert aux barbares. Le *taou-taï* de Shang-hai occupe, comme le vice-roi de Canton, un des postes les plus lucratifs, mais aussi une des situations les plus précaires du Céleste Empire. Il lui faut garantir la sécurité des résidens étrangers en dépit de leurs continuelles imprudences, et complaire aux désirs souvent irréfléchis des consuls sans exciter les ombrages de la cour impériale. D'autres devoirs engagent encore la responsabilité du *taou-tai :* c'est à lui qu'il appartient d'assurer le transport des impôts de la province; c'est lui qui doit protéger le commerce maritime contre les pirates, auxquels l'archipel de Chou-san offre des retraites assurées. Le mandarin qui, à l'époque du passage de *la Bayonnaise* à Shang-hai, remplissait dans ce port les importantes fonctions de *taou-tai* était d'origine tartare. Ce nouveau dépositaire des volontés de la cour de Pe-king avait promis d'honorer *la Bayonnaise* de sa présence. Sa visite suivit de près celle de M. Alcock. Vers une heure de l'après-midi, le fracas du gong et les hurlemens des licteurs vinrent nous annoncer que, fidèle à ses engagemens, son excellence Lin-kouei ne tarderait point à paraître. Dès que la chaise de ce haut fonctionnaire déboucha sur le quai de la douane, une salve de neuf coups de canon paya au mandataire du céleste empereur le premier tribut de notre courtoisie. Un de nos canots venait de transporter à terre M. Alcock : ce fut dans ce canot que s'embarqua, pour se rendre à bord de la corvette française, le *taou-tai* Lin-kouei, mandarin de troisième classe, au bouton bleu transparent, commandant de la milice dans les trois départemens de Sou-tcheou-fou, Song-kiang-fou et Thaï-tsang-fou, par ordre suprême surintendant des droits maritimes dans la province du Kiang-sou (1), inspecteur des droits sur le sel et sur le

(1) L'ancienne province du Kiang-nan a été subdivisée, à cause de son importance, en deux provinces distinctes, le Kiang-sou et le Ngan-houei.

cuivre. Une garde d'honneur composée de vingt canonniers, l'élite de notre équipage, était rangée sur le gaillard d'arrière de la corvette. Après avoir gravi lestement l'échelle de *la Bayonnaise*, le *taou-tai* passa la tête haute et le regard animé devant ces soldats immobiles, dont la tenue sévère et la figure martiale semblèrent avoir pour un instant réveillé les instincts belliqueux de son cœur tartare.

Lin-kouei n'était point cependant un grossier soldat des huit bannières, un de ces mandarins illettrés qui ne savent que tirer de l'arc et monter à cheval. Bien qu'il portât au pouce de la main droite l'anneau de jade, insigne des hommes de guerre; bien qu'il pût, comme un vrai Mantchou, faire ployer un bois flexible sous la corde de soie et lancer à travers l'espace la flèche acérée qui va toucher le but, c'était dans des concours plus relevés, dans la noble arène des *sieou-tsai* (1) et des *ku-jin* (2), qu'il avait conquis le bouton qui décorait son bonnet de feutre. Les passages les plus obscurs de Confucius et de Mencius n'étaient qu'un jeu pour lui. Il n'y avait point un précepte des anciens sages qu'il n'eût médité et qu'il ne fût en état de citer à propos. Plus de la moitié des *quatre Livres* était gravée dans sa mémoire; les perles des *cinq Classiques* apparaissaient sans cesse enchâssées dans ses discours, comme les versets de l'Écriture dans les sermons de nos prédicateurs; mais, en dépit de sa science incontestée, Lin-kouei, avec sa taille gigantesque et ses formes athlétiques, semblait plutôt fait pour combattre sur les frontières du Kan-sou, pour défendre Yarkand ou Kashgar contre les incursions des Usbecks et des Kirghis (3), que pour exercer les fonctions de collecteur d'impôts et d'administrateur des douanes à Shang-hai. Il y avait dans sa démarche, dans ses gestes, dans toute sa contenance, dans l'expression même de sa physionomie, je ne sais quoi de hardi et d'impétueux qui semblait le marquer encore de ce cachet de force brutale que la civilisation n'efface point tout d'un coup sur le front des races conquérantes. Une large pelisse de martre zibeline enveloppait ce fils des Huns d'une chaude et soyeuse fourrure; un double chapelet, distinction honorifique accordée par le

(1) Licenciés.

(2) Docteurs.

(3) Les frontières du Kan-sou et le Turkestan sont le grand champ de bataille des armées chinoises, ce qu'on pourrait appeler leur Caucase ou leur Algérie. C'est là que se sont fondées les réputations militaires qu'en 1840 on essaya d'opposer aux *barbares*. L'ancien généralissime Yishan (le pacificateur des rebelles) commandait en 1848 les troupes opposées aux Usbecks de Ko-kand et aux hordes affamées des Kirghis, dont le chef de Bokhara fomente sans cesse les mécontentemens. Le fanatisme religieux a souvent réuni ces tribus musulmanes, et leur soulèvement causa de vives inquiétudes à l'empereur Tao-kouang dans la sixième année de son règne. Livré par trahison au général chinois Chang-ling, leur chef Jehangir fut conduit en 1827 à Pe-king, où l'on s'empressa de le mettre à mort. Depuis cette époque, la garnison chinoise de Kashgar a été portée à six mille hommes, choisis dans les huit bannières et toujours commandés par un officier mantchou.

souverain au mérite civil, retombait mollement sur sa poitrine. Sur sa tête rasée, un bonnet de feutre aux bords relevés affectait la forme du morion que portaient pendant le combat les fantassins du moyen-âge; d'épaisses semelles de carton et de cuir, ajustées à des tiges de satin, ajoutaient à la majesté de sa haute stature. Ce costume n'avait rien de trop efféminé, et pouvait à la rigueur convenir à un guerrier tartare; mais la main nerveuse qui eût dû serrer la poignée d'un sabre de Tolon-noor se voyait réduite à rouler entre des doigts ornés de longs ongles translucides la fiole de jade remplie d'un tabac parfumé, ou à faire glisser sans bruit l'un sur l'autre les grains de corail, de bois de fer et d'ambre.

Il n'y eut que deux des mandarins subalternes, Heou-Lieun, commandant en second de la milice du district, et Wan-wei, magistrat de la ville de Shang-hai, qui osèrent pénétrer, à la suite du *taou-tai*, dans la chambre du commandant de *la Bayonnaise*. Le reste du cortége se tint respectueusement à la porte. De notre côté, nous étions assez familiarisés à cette époque avec le cérémonial chinois pour pouvoir nous montrer aussi rigoureux observateurs des rites que le courtisan le mieux appris du Céleste Empire. Aucun de nous ne commit donc l'inconvenance de se découvrir devant nos hôtes, ou n'eut la maladresse de les faire asseoir à sa droite. Quand le *taou-tai* eut pris place avec M. Forth-Rouen sur un des divans de la galerie, les officiers de *la Bayonnaise* lui offrirent l'un après l'autre la main gauche, et vinrent occuper les siéges qui les attendaient, silencieux, le sabre au côté et le chapeau *poliment* enfoncé sur la tête. La glace cependant fut bientôt rompue, et il suffit d'ajouter à l'hospitalière infusion du pekoe à pointes blanches quelques verres de champagne mousseux et de cherry-brandy, la liqueur favorite des Chinois, pour que la froide étiquette fît place à un gracieux échange de pantomimes qui réussit à suppléer en partie à la rareté des interprètes.

Le *taou-tai* sentait bien qu'il n'avait plus affaire aux ennemis naturels de la Chine, et, tout barbares que nous étions, il pouvait nous traiter avec un degré inusité de confiance. En passant sur le pont et en traversant la batterie, son œil intelligent avait mesuré la mâture et sondé les vastes flancs de *la Bayonnaise*, le plus grand, le plus beau navire européen qui eût jamais mouillé sous les quais de Shang-hai : habilement provoqué par M. de Montigny, dont nous eussions eu mauvaise grace à contrarier le zèle patriotique, Lin-kouei témoigna le désir de visiter le *sampan* français. Nous promîmes de le lui montrer dans tous ses détails, et je dois avouer que nous ne remplîmes pas à demi cet engagement. La cale, le faux-pont, la batterie, l'installation des soutes à poudre, l'appareil distillatoire adapté à notre cuisine, tout servit de textes à de longs commentaires pour lesquels le vocabulaire de M. Kleiskowsky, interprète du consulat de Shang-hai et long-

temps notre compagnon de voyage, ne se trouva pas une seule fois en défaut. Ce jeune sinologue avait quitté la France, muni des premiers élémens de la langue chinoise. Une année de travail opiniâtre, secondé par une rare aptitude, l'avait si bien placé à la hauteur de sa tâche que, mis en présence de sujets si imprévus, il avait pu soutenir, avec une remarquable aisance, une conversation devant laquelle eût reculé sans honte la science d'un encyclopédiste (1).

Lin-kouei semblait prendre un vif intérêt aux explications que lui traduisait M. Kleiskowsky; mais, quand le tambour appela les canonniers à leurs pièces, quand le mandarin vit ces escouades de marins aux bras nus, au torse musculeux, manœuvrer une batterie de douze obusiers avec l'ensemble d'un peloton qui eût exécuté la charge en douze temps, son enthousiasme ne connut plus de bornes. Bientôt cependant on suspendit ce simulacre de combat pour ménager de nouvelles émotions au *taou-tai*. On fit charger et amorcer devant lui une de ces monstrueuses pièces de 80 qui rappellent par leur masse et leur calibre les canons que Mahomet II employait au siége de Constantinople. Plaçant alors le géant tartare en face de l'énorme obusier béant au sabord, on lui proposa de mettre lui-même le feu à la pièce qui excitait son admiration. A cette offre inattendue, tous les Chinois qui entouraient le *taou-tai* détournèrent la tête et se bouchèrent les oreilles. Lin-kouei, lui seul, ne parut point étonné. Imitant ce qu'il avait vu faire à nos canonniers, il fléchit, sans mot dire, le genou, saisit le cordon de la platine de la main droite, le raidit doucement et avec précaution, puis d'un coup de poignet sec alluma l'étincelle qui devait aller jusqu'au fond de l'ame percer la gargousse et enflammer la poudre. A l'effrayante détonation qui suivit cet acte d'héroïsme, mandarins et satellites faillirent prendre la fuite; mais Lin-kouei rassura son

(1) On sait que la langue écrite des Chinois renferme de quatre-vingts à cent mille caractères, dont chacun, comme un chiffre arabe, représente une idée. Pour exprimer ces quatre-vingt mille pensées, la langue parlée n'a guère à sa disposition que trois ou quatre cents monosyllabes, dont l'accent modifié par les inflexions de la voix permet à une oreille chinoise de percevoir d'une façon assez distincte près de douze cents sons différens. Un très grand nombre de caractères se prononcent à peu près de la même manière sans que les idées qu'ils représentent aient le moindre rapport. Le mot *po*, cité comme exemple par les sinologues, veut dire, selon la diversité de l'accentuation, « verre, — bouillir, — vanner, — prudent, — libéral, — préparer, — vieille femme, — casser ou fendre, — incliné, — fort peu, — arroser, — esclave. » De cette pauvreté de la langue parlée comparée à la langue écrite sont venus l'usage et la nécessité de joindre presque constamment deux synonymes dans la conversation pour exprimer une seule et même chose. Ainsi l'on dira *fou-tsin* (père, parent) pour éviter que l'on confonde le mot *père* et le mot *hache*, dont les caractères très distincts se traduisent cependant dans la langue parlée par la même syllabe. On conçoit néanmoins, malgré cette précaution, à combien de méprises et d'équivoques peut se trouver exposé l'étranger qui n'a pas la voix et l'oreille justes. Le développement du sens musical paraît fort utile pour acquérir rapidement la pratique de la langue chinoise.

timide cortége du geste et du regard. Alexandre-le-Grand, après avoir tranché le nœud gordien, ne dut pas tourner un visage plus radieux vers les habitans de la Phrygie.

Pour nous, loin de railler ce naïf orgueil, nous y applaudîmes à l'envi. Nous déclarâmes à son excellence Lin-kouei que dorénavant la pièce à laquelle il avait mis le feu porterait son nom et ne s'appellerait plus que l'obusier de Lin. Un sabre turc, dernière épave sauvée du naufrage de *la Gloire* et léguée au commandant de *la Bayonnaise* par M. Lapierre, avait été destiné par nous au premier chef malais dont nous aurions à reconnaître l'hospitalité. Nous n'eussions jamais songé qu'un pareil hommage pût convenir à un mandarin chinois; mais, après sa prouesse, le *taou-tai* de Shang-hai nous parut digne de ceindre ce riche yataghan. Lin-kouei le reçut des mains du commandant français avec une joie qu'il n'essaya point de dissimuler. Passant autour de son cou le cordon de soie tordue qui soutenait ce long sabre courbe, il le plaça, suivant la coutume chinoise, la poignée en arrière, la lame reposant sur sa cuisse droite. Par un mouvement rapide, ses deux mains disparurent alors derrière son dos; la lame luisante jaillit comme un serpent du fourreau de chagrin, et le *taou-tai* l'agita fièrement au-dessus de sa tête. Puis, comme s'il eût été ramené par une réflexion soudaine à des pensées plus conformes à sa qualité de mandarin civil, Lin-kouei s'empressa de remettre au fourreau l'instrument homicide et de déposer ce gage compromettant de la sympathie des barbares entre les mains d'un de ses serviteurs.

Les heures, on le comprendra, s'étaient rapidement écoulées pendant cette curieuse initiation du fonctionnaire mantchou à la science militaire de l'Europe. Le soleil allait bientôt disparaître derrière la forêt de mâts qui bornait derrière nous l'horizon comme une longue palissade : Lin-kouei s'inclina une dernière fois devant le ministre de France, et, escorté jusque sur le passe-avant de la corvette par les officiers de *la Bayonnaise*, il descendit avec les mandarins Heou-lieun et Wan-wei dans le canot qui l'attendait au bas de l'échelle, mêlant aux *tchin-tchin* (saluts) les plus affectueux le seul mot français que son cœur reconnaissant eût retenu : Merci!

II.

Le consul d'Angleterre ne fut point le seul résident européen qui voulut se rendre à bord de *la Bayonnaise* le jour même qui suivit l'arrivée de cette corvette dans le port de Shang-haï. Le consul des États-Unis, le préfet apostolique du Kiang-nan, Mgr Maresca, un grand nombre de négocians anglais ou américains, le ministre anglican lui-même, n'apportèrent pas à remplir ce devoir de politesse un moins gracieux empressement. Ce n'était point seulement au représentant de

la France que s'adressaient ces hommages : la sympathie publique voulait aussi honorer par ces flatteuses avances la grande pensée qui, au milieu de la lutte acharnée des intérêts commerciaux, avait donné dans l'extrême Orient un défenseur officiel à la cause de la civilisation et de la liberté religieuse. Sur un théâtre où le peu d'importance de nos opérations commerciales eût créé à nos agens et à notre marine un rôle ridicule, ce protectorat dont la tradition remonte aux plus beaux jours de la monarchie française était le seul terrain sur lequel nous pussions planter avec honneur notre pavillon. Aussi bien que les Anglais et les Américains, nous avons maintenant en Chine notre raison d'être. Les navires de guerre, les consuls, les envoyés diplomatiques que nous entretenons dans ces mers lointaines, n'y sont point pour témoigner de la sollicitude affairée d'une administration impuissante, ils ne sont point là non plus pour nous faire assister en rivaux envieux et malveillans aux progrès des nations industrieuses qui se disputent le marché de la Chine : ils sont là pour défendre une noble cause qui est devenue la nôtre, pour garder de toute atteinte les traités librement consentis avec notre plénipotentiaire par la cour de Pe-king. Si maintenant, par suite d'éventualités qu'il est permis de prévoir, ces vaisseaux, ces agens étaient appelés à préserver l'intégrité du Céleste Empire, à offrir aux puissances belligérantes une médiation opportune, s'ils savaient inspirer aux Chinois la sagesse, aux Anglais la modération, l'Europe ne pourrait qu'applaudir encore à ce bienfaisant usage de notre influence, et la France n'aurait pas à regretter des sacrifices au prix desquels elle aurait garanti contre de redoutables perturbations l'équilibre politique du monde.

Telle est l'honorable situation que nous ont faite en Chine les traités négociés par M. de Lagrené. A Shang-hai, où notre pavillon commercial n'avait point encore paru depuis l'ouverture des cinq ports, la présence d'un navire de guerre français ne surprit cependant personne. Anglais, Américains, Chinois, tous savaient ce qui amenait dans ces parages le ministre de France. Quand ils avaient entendu gronder le canon de la corvette, les cultivateurs du Kiang-nan s'étaient écriés : *Voilà les amis de l'évêque!* Les Européens s'étaient empressés de tendre la main aux protecteurs des chrétiens chinois. Les autorités chinoises elles-mêmes s'étaient montrées disposées à oublier leur réserve habituelle en faveur de ces étrangers dont la conduite ouverte n'avait jamais caché d'embûches. C'était maintenant à nous de reconnaître par un prompt retour ces prévenances et ce bienveillant accueil; aussi décidâmes-nous sans regret que nous consacrerions une nouvelle journée, une journée tout entière, à rendre les visites que nous avions reçues. Le 25 janvier, vers onze heures du matin, les canots de *la Bayonnaise* transportèrent au débarcadère le plus rapproché du consulat de France M. Forth-Rouen et le brillant cortége que lui compo-

sait l'état-major de la corvette. Ce jour-là, le brouillard qui pèse si souvent sur les bords humides du Wampou s'était dissipé devant les premiers rayons du soleil, la gelée avait raffermi le sol, et nous pûmes, sans nous embourber jusqu'à la cheville, traverser les ruelles fangeuses qui conduisent du rivage à la demeure de M. de Montigny.

Un goût délicat s'était chargé d'embellir cette humble retraite et de transformer un *cottage* chinois en maison européenne. Chaque été malheureusement les grandes crues du Wampou venaient inonder le jardin, baigner le rez-de-chaussée et souiller de leur limon les parquets posés à fleur de terre. Si l'on voulait échapper aux miasmes pestilentiels qu'engendrent ces inondations, il fallait évacuer le consulat de France pendant un ou deux mois de l'année, et s'enfuir avec la majeure partie des résidens européens jusqu'aux lointaines collines qu'on voit du haut des pagodes de Shang-hai s'élever comme des îlots perdus au milieu d'un océan de rizières. On éprouvait un sentiment d'intérêt pénible en pénétrant sous ce toit hospitalier. Toute une jeune famille s'y trouvait réunie. Pieusement associée à l'exil paternel, grandissant dans la joie et dans l'innocence, elle semblait sourire aux dangers de ce sol perfide; mais les hôtes qu'elle charmait par sa gaieté naïve ne pouvaient s'empêcher de sonder pour elle l'avenir, et de songer à quelle soie fragile, à quelle santé précaire, à quelle existence toujours prompte à se prodiguer était suspendu tout ce bonheur (1).

L'orgueil patriotique de M. de Montigny s'était promis de rehausser aux yeux des Chinois, par un appareil imposant, le caractère officiel du ministre de France. Vingt chaises, les plus splendides qu'on eût pu trouver, étaient réunies au consulat : le dernier des élèves avait quatre porteurs pour lui seul. La chaise du ministre de France reposait sur les épaules de huit caryatides; celle du commandant de *la Bayonnaise* était supportée par un triple brancard. Sur le bonnet des *coulis* s'étalait fièrement la houppe de soie aux couleurs nationales. Les domestiques du consul, transformés en écuyers, ouvraient la marche. Le page de M. Kleiskowsky, malicieux vaurien aux yeux de singe, véritable Flibbertigibbet chinois, fustigeait de sa queue les curieux qui ne se rangeaient point assez vite pour nous livrer passage. Aussi la foule s'ouvrait-elle respectueusement devant nous; les lettrés au bouton d'or se collaient contre la muraille, le menu peuple se pressait dans les carrefours pour nous voir. On eût dit la marche triomphale d'un Bouddha vivant dans quelque cité sainte de la Mongolie; mais les rues de

(1) En se rendant par terre de Ning-po à Shang-hai, M. de Montigny a souvent couru de grands dangers; mais la plus périlleuse aventure où l'ait entraîné son dévouement, c'est cette campagne de quinze jours sur les côtes de Corée dont les journaux anglais nous ont transmis le récit, campagne qu'il n'hésita point à entreprendre dans une *lorcha* portugaise pour recueillir l'équipage du baleinier français *le Narval*, naufragé sur une des îles qui bordent la péninsule coréenne.

Shang-hai n'étaient pas toujours assez larges pour les évolutions de ce brillant cortége. Parfois les brancards s'embarrassaient dans les piliers ou dans la devanture de quelque échoppe chinoise, le mandarin français était obligé de descendre de sa chaise pour aider ses porteurs à sortir de ce mauvais pas, et la dignité de l'idole se trouvait compromise.

Le consul d'Angleterre avait droit à notre première visite, et c'était la maison qu'il habitait alors au sein de la ville intérieure (1) que nous nous efforcions d'atteindre à travers le labyrinthe le plus compliqué qu'ait jamais renfermé l'enceinte d'une cité orientale. Après mille détours, nous vîmes enfin apparaître les murs du consulat britannique; les disques d'airain suspendus dans la loge du concierge frémirent sous les coups répétés des serviteurs chinois; la porte massive tourna lentement sur ses gonds, et les officiers qu'annonçait ou saluait cet affreux vacarme furent reçus par l'interprète et le vice-consul anglais au bas du perron de la cour d'honneur. Les Chinois ont poussé l'horreur de la symétrie jusqu'à la puérilité. Si vous étudiez leurs monumens, si vous pénétrez dans leurs demeures, vous y remarquerez à chaque pas la simplicité des lignes sacrifiée à dessein, l'unité de l'ensemble brisée comme à plaisir, pour faire place aux surprises ménagées par un goût bizarre. La maison qu'habitait M. Alcock, fermée aux rayons du soleil, mais ouverte à la brise, pouvait flatter le caprice d'un artiste : l'admirable patience que la race anglo-saxonne apporte en tous lieux à la poursuite de son bien-être avait pu seule y ménager un logement convenable pour une famille anglaise. Deux consuls y avaient consacré leurs efforts. Telle qu'elle s'offrait à nous, transformée par de longs et coûteux sacrifices, cette étrange habitation semblait avoir acquis tous les avantages d'une maison européenne, sans avoir perdu le cachet pittoresque que lui avait imprimé l'imagination de l'architecte chinois. Des poêles et des cheminées portatives en avaient chassé le froid et l'humidité. Dès qu'on y entrait, on se sentait enveloppé d'une douce température, comme si des mains invisibles vous eussent jeté une robe de chambre japonaise ou une chaude pelisse sur les épaules. Un vestibule imposant vous introduisait dans la salle à manger, vaste pièce attristée par un jour avare, où veillait à l'un des angles un calorifère constamment allumé. A l'étage supérieur, sous les combles, se trouvait le salon, auquel on ar-

(1) La chancellerie du consulat d'Angleterre avait été élevée sur le terrain cédé à la communauté britannique; mais, pour établir plus sûrement leur droit de circulation dans la ville de Shang-hai, les Anglais avaient voulu, après le traité de Nan-king, que leur consul résidât, non pas dans les faubourgs, mais en dedans de l'enceinte fortifiée, au milieu de la ville chinoise. Aujourd'hui que leur droit ne peut plus, après une longue jouissance, être contesté, ils s'occupent de construire sur le terrain qui leur appartient un véritable palais pour leur consul. Chaque officier du consulat aura une maison séparée. Un vaste jardin et une promenade publique entoureront ces habitations.

rivait par un obscur corridor. Les solives du toit formaient en s'inclinant le plafond de cette nouvelle pièce; un double pilier qui, suivant la coutume chinoise, soutenait le faîte, sujet à fléchir, occupait avec un poêle de fonte le centre de l'appartement. Le vernis de Ning-po avait donné l'éclat d'une laque brune à ces charpentes grossières. Ce cadre indigène était en harmonie parfaite avec les meubles incrustés du Che-kiang, les bronzes de Nan-king, les porcelaines de Soutcheou-fou, rassemblés dans cet étroit espace. Le salon de M. Alcock, dans sa pittoresque étrangeté, eût mérité de figurer à l'exposition de Londres. Pour nous, c'était tout un musée à étudier, non pas un musée composé de cette banale pacotille de Canton faite pour séduire le touriste inexpérimenté, mais un musée tout rempli de coffrets précieux, de morceaux vénérables, de curieuses reliques contemporaines des beaux temps de la céramique chinoise. Ce fut une heureuse fortune pour notre curiosité de rencontrer cet intérieur chinois embelli par des mains anglaises, une plus heureuse fortune encore de trouver sur la terre étrangère l'accueil que nous y réservait la gracieuse et bienveillante famille de M. Alcock.

Bien des Anglais n'ont point complétement abjuré les vieux préjugés qui obligeaient jadis tout bon insulaire à détester le pape et à maudire la France. Ceux d'entre eux qui ont gardé le fiel héréditaire, qui prêtent encore le serment du *test* en leur cœur, nourrissent contre nous une de ces antipathies sombres et opiniâtres qui étonnent notre générosité. Avec de pareils Anglais, que votre réserve ne désarme point devant de premières avances! Sous les formes les plus polies, sous l'enveloppe la plus courtoise, vous ne tarderiez pas à sentir la pointe du trait caché que la haine semble avoir trempé comme une flèche malaise dans le suc de l'upas. M. Alcock n'appartenait point heureusement à cette classe d'ennemis invétérés : il éprouvait un penchant réel pour la France; il souhaitait sincèrement pour son pays l'amitié d'un peuple éclairé, l'alliance d'un gouvernement libéral. Ce sentiment, il l'eût proclamé sans crainte à la face du Royaume-Uni : il aimait à le confesser par ses actes sans se laisser arrêter par les vains scrupules auxquels sacrifie trop souvent un faux patriotisme. Aussi le consulat d'Angleterre nous fut-il ouvert à Shang-hai, pendant notre court séjour dans ce port, avec autant d'abandon et de confiance que l'avait été le consulat de France.

Notre première séance dans cette aimable demeure était trop officielle pour qu'elle pût se prolonger au-delà de quelques minutes. D'ailleurs nos momens étaient comptés. Nous étions attendus à deux heures précises chez le *taou-tai*, et notre politesse devait être celle des souverains. Nous nous empressâmes donc de regagner nos chaises et de nous diriger vers le palais du mandarin Lin-kouei. Cette fois ce ne

furent pas les éclats du gong, mais les détonations de la poudre qui nous accueillirent. Un artilleur chinois, se bouchant d'une main l'oreille droite, tenant de l'autre un bâtonnet allumé, mettait successivement le feu à neuf petits mortiers de fonte qui faisaient une culbute complète à chaque coup et allaient rouler dans le sable. Les salves des Chinois ne dépassent jamais trois coups de canon; mais en cette circonstance il fallut que les usages du Céleste Empire cédassent à la nécessité de reconnaître par un égal hommage les honneurs que *la Bayonnaise* avait rendus la veille au *taou-tai* Lin-kouei. M. de Montigny eût été intraitable sur ce chapitre; le *taou-tai* le savait. Aussi jugea-t-il prudent de s'exécuter de bonne grace. Sorti de son palais à la première explosion qui lui annonçait notre arrivée, Lin-Kouei vint recevoir le ministre de France à l'entrée même du prétoire. Dans cette salle ouverte à tous les vents, en présence de la chimère gigantesque peinte à grands traits sur le mur de la cour extérieure, à quelques pas de la geôle où gémissaient les prévenus, le *taou-tai* rendait d'ordinaire la justice. Une table rectangulaire, des chaises de bois massif recouvertes d'un coussin de drap rouge et rangées le long des murs, tel était l'ameublement de ce tribunal qui voyait à la fois prononcer les sentences et s'exécuter la majeure partie des arrêts. Sur la table nue et froide figurait, sinistre ornement, l'urne fatale où la main des Minos chinois saisit les baguettes de bambou qui, jetées au bourreau, lui indiquent le nombre de coups qu'il doit infliger au patient. Nous ne fîmes que traverser cette salle officielle. Introduits dans une seconde cour, nous trouvâmes sous un nouveau péristyle une collation préparée à l'avance : des fruits confits, de blanches pyramides d'amandes, des pâtisseries chinoises, des fromages mantchoux qu'on eût pris pour d'innocentes sucreries, et le plus délicat des thés verts, le *you-tsien* (1), étalant ses feuilles épanouies au fond des tasses recouvertes dans lesquelles la sensualité des gourmets enferme jusqu'au dernier moment le précieux arome. Cette infusion chinoise nous sembla cependant inférieure au mélange de pekoe et de sou-chong que plus d'une fois nous avions offert nous-mêmes aux mandarins de Canton. Ce parfum printanier des premiers bourgeons enlevés à l'arbuste avant le complet développement des feuilles avait quelque chose de trop vague, de trop insaisissable pour nos sens émoussés. Il nous fallait les gros crus du Fo-kien, les thés de Tchin-tcheou et d'Amoy, les feuilles grossières que nourrit le sol granitique du district de Bohea, et que l'action du feu a complétement noircies et desséchées : voilà le rude arome qui plaisait

(1) Littéralement : *avant les pluies*. C'est le même thé qui se vend à Canton sous le nom de *jeune hyson*, qui fut autrefois très recherché par les Américains, et que des marchands chinois ont eu le tort de contrefaire.

à nos palais barbares, comme à celui de nos matelots l'âpre bouquet des vins de Portugal ou de Catalogne.

Le *taou-tai* nous fit avec une grace parfaite les honneurs de son palais. Il fut gai, bienveillant, naturel, et parut répondre à nos questions avec une sincérité bien rare chez un fonctionnaire chinois. Quand nous lui parlâmes des armées du Céleste Empire vaincues par une poignée d'étrangers, il n'hésita point à convenir de l'impuissance des milices provinciales : il avoua que toutes ces troupes rassemblées sous l'étendard vert, divisées en *ma-ping* (cavalerie), *pou-ping* (infanterie), *shéou-ping* (garnisons sédentaires), n'étaient point en état de tenir tête à quelques régimens européens; mais il s'étendit avec orgueil sur les mérites des bataillons tartares concentrés autour de Pe-king ou dispersés sur les frontières du nord, dont il portait l'effectif à plus de cent mille hommes, et dont l'entretien coûtait, suivant lui, près de 120 millions de francs à la cour impériale. Il vanta la valeur et la discipline de ces troupes d'élite, qui avaient dompté les Éleuthes et les Usbeks, qui eussent repoussé en 1842 les barbares, si l'empereur eût consenti à se séparer des plus fidèles gardiens de son trône. Ce fut encore Lin-kouei qui nous apprit que le code militaire prononçait la peine de mort contre le soldat chinois ou tartare qui, à l'heure du combat, ne marchait point en avant dès qu'il entendait le tambour, ou ne s'arrêtait point dès que résonnait le gong, contre celui qui décourageait ses compagnons par des histoires de démons ou de fantômes, qui rôdait autour des tentes du général pour surprendre le secret de ses conférences, qui assassinait un homme paisible et venait se vanter d'avoir tué un ennemi, qui, chargé d'une reconnaissance, n'osait point l'exécuter et n'en faisait pas moins son rapport, qui se targuait effrontément de services imaginaires ou s'attribuait, comme Falstaff, les hauts faits des autres.

Malgré son long commerce avec « le plus saint instituteur des temps anciens (1), » malgré le discrédit dans lequel les habitudes d'une longue paix ont laissé tomber parmi les sujets du Céleste Empire le métier des armes, Lin-kouei avait gardé de la nature sauvage au milieu de laquelle s'étaient écoulées ses premières années je ne sais quel levain batailleur qu'aurait condamné la doctrine des *sages*. Comme ce berger qui, devenu ministre, avait secrètement emporté sa houlette à la cour, Lin-kouei, devenu mandarin civil, avait caché dans un coin de son palais son cheval de bataille. Ce fonctionnaire mantchou, sur la poitrine duquel brillait cependant le pacifique emblème de la cigogne, voulut nous montrer quelle figure il aurait pu faire à la tête d'un escadron d'archers ou de mousquetaires. Il fit amener devant le péristyle sous lequel nous étions assis son coursier tartare, horrible petite bête à

(1) Tel est le titre qui fut accordé par la dynastie des Ming au philosophe Confucius.

la tête énorme, au poil hérissé, à la robe d'un blanc sale, assez semblable à ce cheval baskir, triste souvenir de l'invasion de 1815, qu'on peut voir empaillé dans une des galeries du Jardin des Plantes. Lin-kouei ne fit que poser le pied sur l'étrier de bois; enlevant d'un seul effort de ses robustes poignets son corps gigantesque, il enfourcha le poney, dont les reins semblèrent fléchir sous ce poids disproportionné, et lui fit faire deux ou trois courbettes, qui obtinrent nos plus chaleureux applaudissemens.

Après son cheval de bataille, Lin-kouei voulut nous présenter ce qu'il avait de plus cher au monde, sa fille, jeune Mantchoue âgée de dix ans à peine, qu'une pelisse d'hermine et l'horreur des ablutions défendaient doublement contre la froidure de l'hiver. La propreté n'est pas la vertu des Chinois du nord; mais il y avait tant de gentillesse dans les grands yeux de cette jeune fille tartare, que, sans songer à ses mains gercées ou aux veines grisâtres qui marbraient le carmin de ses joues, chacun de nous s'empressa de complimenter le *taou-tai* sur les promesses de beauté que renfermait ce calice à demi entr'ouvert. Lin-kouei nous fit remarquer avec un certain orgueil que sa fille n'avait point le pied mutilé. Les Tartares ont imposé leur costume aux Chinois, le front rasé, la longue tresse de cheveux pendante : aucun signe extérieur ne distingue aujourd'hui les conquérans du peuple vaincu; mais les femmes mantchoues ont refusé d'asservir leurs enfans à la mutilation que subissent, dès le jour de leur naissance, la plupart des jeunes filles chinoises.

La présentation de la jeune Lin-kouei à des barbares était la démarche la plus contraire aux rites que pût se permettre le *taou-tai;* nous laissâmes à Lin-kouei le soin de régler cette affaire avec le *Li-pou* (bureau des rites) ou le *Tou-cha-youen* (bureau des censeurs), et nous saisîmes avidement une aussi heureuse occasion d'obtenir enfin l'explication de cette étrange coutume qui, sous prétexte d'un raffinement de beauté, impose depuis des siècles aux jeunes Chinoises de si cruelles tortures. Hélas! notre espoir fut encore déçu. Cette coutume se perdait dans la nuit des temps. Lin-kouei savait que, célébrés par les poètes, toujours cités comme le cachet de la distinction, les *lys dorés* (les petits pieds) étaient devenus la perfection la plus recherchée des dames chinoises; mais il ignorait comme nous l'origine de cette mode bizarre. Fallait-il en attribuer l'adoption au dévouement servile qui avait voulu imiter le pied-bot d'une princesse, ou devait-on reconnaître dans cette mutilation précoce la prévoyance de la jalousie conjugale? Les Chinois avaient-ils pensé, comme Sancho, que « la vertu des femmes ne s'en trouverait pas plus mal pour une jambe cassée? » avaient-ils choisi ce cruel moyen d'enchaîner au foyer domestique les aimables filles de l'air et de la fantaisie? C'est vers cette dernière supposition qu'inclinait Lin-kouei. Il pensait qu'en brisant les pieds de

leurs femmes, les Chinois avaient moins voulu donner à leur démarche « le balancement du saule agité par la brise » que leur créer des habitudes sédentaires. — Combien nous eussions aimé à prolonger de pareils entretiens, si une impatience, justifiée par les événemens qui se préparaient à Canton (1), ne nous eût emportés à travers ce voyage comme une trombe que chasse devant elle la tempête, qui tourbillonne sans cesse et ne s'arrête nulle part!

Avant que le coucher du soleil vînt borner le cours de nos visites et nous ramener à bord de *la Bayonnaise*, il nous fallait encore saluer le préfet apostolique du Kiang-nan, Mgr Maresca, et, s'il était possible, nous rendre en dernier lieu chez le consul des États-Unis. Trois heures venaient de sonner, et nous n'avions plus un instant à perdre. Nous prîmes donc congé du *taou-tai*, qui, les mains jointes, nous accompagna jusqu'à nos chaises de ses remerciemens et de ses vœux. Lin-kouei devait partir le lendemain pour Sou-tcheou-fou; mais il avait promis de hâter son retour dans l'espoir de retrouver à Shang-hai les mandarins français et de les voir « illuminer une seconde fois son palais de leur présence. » Nous entendions encore les fervens *tchin-tchin* de l'aimable Mantchou, que, depuis long-temps déjà, nos chaises avaient disparu à ses regards.

Nos coulis se dirigeaient d'un pas rapide vers le haut de la rivière, où, sur une pointe avancée, à l'extrémité du dernier faubourg, s'élève le palais épiscopal, ancienne concession de l'empereur Kang-hi, qui fut restituée à nos missionnaires par les soins de M. de Lagrené. C'est avec la croix de bois que nos missionnaires ont entrepris de sauver la Chine. Aussi attendez-vous, quand vous visiterez les côtes du Céleste Empire, à trouver plus d'un évêque vêtu comme un pauvre marchand chinois et dormant sous un toit de chaume. A Shang-hai toutefois, sans être somptueuse, la demeure épiscopale, aux murs de briques, à la couverture de tuiles, réjouit l'œil par son exquise propreté et sa modeste élégance. Appelé à protéger du prestige qui s'attache à son rang et à sa personne les missions dispersées dans la riche province du Kiang-nan, souvent mis par sa position que reconnaissent et protégent les traités en relations directes avec les autorités chinoises, Mgr Maresca a dû s'entourer d'une certaine pompe inconnue aux évêques proscrits du Su-tchuen ou du Hou-kouang. Cet ancien compagnon des martyrs, ce courageux confesseur de la foi qui fut à la veille de suivre M. Perboyre au supplice, a vu des mandarins s'asseoir à sa table et un peuple immense assister silencieux au saint sacrifice, pendant que, dans la chapelle ouverte à tous les regards, les chrétiens à genoux psalmo-

(1) L'ouverture des portes de Canton avait été fixée, par la dernière convention conclue avec sir John Davis, au 6 avril 1849; mais le nouveau vice-roi se montrait peu disposé à remplir cet engagement, et l'on prévoyait pour le 6 avril une nouvelle et sérieuse rupture.

diaient les prières de l'église traduites en chinois par les premiers missionnaires. Mgr Maresca, évêque de Solen et préfet apostolique du Kiang-nan, est un prélat italien; mais en Chine tous les prêtres catholiques ont le cœur français, tous les missionnaires apprennent à leurs néophytes à bénir le nom de la France. Le préfet apostolique du Kiang-nan était au nombre des personnes que nous devions souvent revoir. Aussi profitâmes-nous de son indulgence pour brusquer un peu cette première visite et nous acheminer en toute hâte vers le consulat des États-Unis, dont le pavillon flottait à deux milles de là, sur le terrain de la communauté anglaise, presqu'en face du mouillage occupé par *la Bayonnaise*.

Le consul américain, M. Griswold, était à Shang-hai le représentant de la maison Russell. La cordiale franchise de cet associé de M. Forbes acheva ce qu'avait préparé une si heureuse coïncidence et assura l'intimité de nos rapports avec le consulat des États-Unis. La maison qu'habitait M. Griswold portait, comme celle des négocians anglais associés, les Dent ou les Matheson, ce cachet grandiose qu'imprime encore, sur les côtes de Chine, à toutes les constructions européennes le souvenir des beaux temps de la compagnie des Indes. Dans ce palais qu'il habitait seul, M. Griswold eût voulu retenir, pour tout le temps de leur séjour à Shang-hai, une partie des officiers de la corvette française. Nous n'eussions point eu de motifs pour décliner une offre aussi aimable que sincère, si *la Bayonnaise* eût été mouillée, comme à Macao ou à Manille, à trois milles de la terre; mais à Shang-hai, où la corvette se trouvait à portée de voix du quai, à quelques mètres du rivage, nous préférâmes, malgré les gracieuses instances de M. Griswold, rester fidèles à nos habitudes. Le soir même, au moment où les ténèbres de la nuit commençaient à s'étendre sur le fleuve, brisés de fatigue, enchantés cependant de notre journée, nous regagnâmes, comme l'oiseau qui retourne à son nid, le noble et beau navire sur lequel nous devions achever le tour du monde.

III.

Après quarante-huit heures consacrées, avec une conscience qui eût édifié le tribunal des rites, aux plus minutieuses exigences de l'étiquette, nous avions enfin reconquis notre indépendance. Chacun de nous pouvait désormais suivre librement le chemin où l'entraînerait sa fantaisie. Cette fois nous avions bien réellement devant nous la *Chine ouverte :* plus de *tigres* veillant comme à Canton aux portes de la ville pour en écarter les barbares, plus de populace insolente pour entourer de périls la moindre reconnaissance poussée au-delà de *China-street*. A Shang-hai, l'Européen parle et agit en maître. Ce sont

les Chinois qui ne sont plus chez eux. Plus humbles que les Juifs de l'Orient, on ne les voit jamais se redresser sous l'insulte; ils fuient comme un troupeau de daims devant le moindre couli revêtu de la livrée consulaire. On n'est obligé à quelques égards qu'envers les colons du Fo-kien, que l'on reconnaît encore mieux à la fierté de leur physionomie qu'à la tresse de cheveux et à la ceinture qu'ils tournent en guise de turban autour de leur tête. Ces Fo-kinois, bateliers pour la plupart, ne baiseraient point, comme les Chinois dégénérés de Shang-hai, la main qui oserait les frapper; ils rendraient hardiment coup pour coup : on le sait et on les respecte. Pourvu que l'on ait soin de ne point se faire de querelle avec ces colons d'humeur peu accommodante, on pourra s'égarer impunément de nuit et de jour dans les rues de Shang-hai sans courir d'autre risque que celui d'être obligé parfois *de battre un homme à jeu sûr*, ce qui, suivant la remarque judicieuse de Sosie, ne convient guère à *une belle ame*.

Shang-hai renferme plus de trois cent mille habitans. Cette ville populeuse n'est cependant qu'une sous-préfecture, un *hien*. La Chine compte douze cent soixante-dix-neuf de ces villes de troisième ordre, deux cent trente-sept *tcheous*, chefs-lieux de préfecture, et cent quatre-vingt-dix-huit *fous*, cités plus importantes encore, dans lesquelles réside souvent, comme à Canton ou à Sou-tcheou, l'administration centrale de la province. Toutes ces villes, les *hiens* aussi bien que les *tcheous* et les *fous*, sont entourées d'une enceinte fortifiée. L'enceinte de Shang-hai, sans y comprendre les vastes faubourgs qui s'étendent sur les bords du fleuve, a cinq ou six milles de circuit. Crénelés et flanqués de bastions, ces remparts, dont la hauteur ne dépasse pas huit ou neuf mètres, ne sont protégés par un fossé que du côté de la campagne. Ils n'ont jamais été destinés à recevoir de l'artillerie, car sur plusieurs points les maisons touchent presque la muraille. De pareils boulevards, écroulés en partie ou sillonnés par de profondes crevasses, ne pouvaient arrêter une armée anglaise. Aussi, en 1842, les mandarins n'essayèrent-ils pas de les défendre. Ils évacuèrent la ville, où les Anglais pénétrèrent sans coup férir. Au dire de nos missionnaires, qui a vu une ville chinoise les a vues toutes. Il est certain que l'aspect de Shang-hai diffère peu de celui de Canton. N'y cherchez point de beaux quais, des édifices imposans, des rues alignées au cordeau. Dès que vous aurez dépassé les limites du terrain accordé à la communauté anglaise, vous ne trouverez sur les bords du Wampou qu'un talus fangeux supportant d'horribles masures minées par les eaux et tombant de vétusté. Dans l'intérieur de la ville, des rues sales, étroites et tortueuses se croisent et s'enchevêtrent de telle façon qu'il faut de longues études pour apprendre à se reconnaître au milieu de ce labyrinthe. Du reste, nulle régularité dans l'alignement des maisons, point

de trottoirs, aucun moyen de se mettre à l'abri de la foule qui se presse et se coudoie sur la chaussée, ou qui s'ouvre brusquement devant la chaise d'un mandarin.

L'importance de Shang-hai tient surtout à sa position. Située à quatorze milles de l'embouchure du Yang-tse-kiang, peu distante des bouches du Pei-ho et du Hoang-ho, cette ville communique, par le fleuve qui la traverse, avec Sou-tcheou-fou, dont elle n'est éloignée que de cent cinquante milles. C'est à Sou-tcheou-fou que se rendent les jeunes gens qui viennent d'hériter et les marchands qui ont fait une fortune rapide. Les restaurateurs les plus habiles, les bateaux de fleurs les plus somptueux, les femmes les plus élégantes et les plus belles y appellent les épicuriens chinois. Cette riche cité, la plus policée et la plus dissolue de l'extrême Orient, la Corinthe du Céleste Empire, est aussi une place de commerce importante; elle attire à elle la majeure partie des importations étrangères, et les reverse, par de nombreux canaux, jusqu'au fond de dix provinces. Chaque année amène à Shang-hai, qui n'est en réalité que le port de Sou-tcheou-fou, près de dix-huit cents jonques jaugeant au moins trois cent mille tonneaux. C'est sur ce marché, dans cet entrepôt des produits du nord et de ceux du midi, que s'échangent les bois de construction, les salaisons, les eaux-de-vie, le blé, les légumes, les fruits du Pe-tche-li, du Shan-tong et du Leau-tong, contre le sucre, l'indigo, le thé noir, le poisson salé du Fo-kien, la cannelle, les cristaux et les parfums du Quouang-tong. Les riches provinces du Kiang-nan et du Che-kiang prennent, comme on peut le présumer, une part importante à ce mouvement commercial. Plus de cinq mille barques de diverses grandeurs y apportent, par le Yang-tse-kiang et les nombreux affluens de ce grand fleuve, les soieries et les cotonnades, les poteries et la porcelaine que les jonques destinées à la grande navigation vont distribuer avec la mousson favorable sur tout le littoral de l'empire.

L'activité industrielle de Shang-hai répond d'ailleurs à cette activité maritime. On n'y rencontre guère de maison qui ne soit un atelier ou une boutique. Le bambou et l'argile s'y montrent façonnés par la plus ingénieuse industrie, émaillés ou ciselés par des ouvriers qui ne dépensent pas 25 centimes par jour, et qui travaillent au moins quatorze heures sur vingt-quatre. Les marchands de Shang-hai n'ont point encore appris, comme ceux de *China-street*, à exploiter la simplicité européenne, et la plupart des objets de curiosité s'y vendent beaucoup moins cher qu'à Canton. Aussi est-il probable que le premier usage que nous eussions fait de notre liberté eût été de courir, nos piastres de Charles IV à la main (1), chez ces dangereux tentateurs, si les ré-

(1) Les marchands de Shang-hai n'acceptent avec confiance que les piastres frappées

jouissances qu'entraîne à sa suite le nouvel an chinois n'eussent encore, pour quelques jours, fermé toutes les boutiques et interrompu toutes les affaires. Depuis que le soleil avait atteint le 15e degré du verseau, et que la lune naissante avait signalé le commencement de la vingt-neuvième année du règne de Tao-kouang, les marchands de Shang-hai, retirés au fond des plus secrets asiles de la vie privée, ne songeaient plus qu'à recevoir gaiement leurs amis et à écarter les esprits malfaisans du foyer domestique. On sait que les Chinois attribuent la plupart des maladies qui les affligent à quelque influence diabolique. Ils ont les cinq démons impurs, — les *laom-zen*, — que je soupçonnerais d'une secrète parenté avec les succubes du moyen-âge. Ces démons s'attaquent de préférence aux nouvelles mariées, ou tourmentent sans pitié les maris fidèles. D'autres esprits subalternes frappent le corps de paralysie et la langue de mutisme, s'amusent à briser la vaisselle, ou viennent, pendant la nuit, ouvrir et fermer les portes et les fenêtres avec fracas. Ces lutins si importuns sont heureusement d'une poltronnerie extrême. Le bruit des pétards les effraie, le son belliqueux du gong les fait fuir. Aussi, quand au premier jour de l'année nouvelle il a nettoyé et orné son habitation, quand il a décoré l'autel des dieux lares des vases de porcelaine où fleurit sur un lit de cailloux humides la fleur du narcisse, le marchand chinois n'a-t-il pas de soin plus pressant que de s'armer du gong ou des cymbales, pour mettre en fuite les démons qui rôdent autour de sa demeure. Les étrangers qui s'aventurent à cette époque dans les rues tortueuses de Shang-hai seraient tentés de se croire au milieu d'un vaste hospice d'aliénés. Au sein de chaque boutique bien close rugit le plus épouvantable tapage : on dirait des damnés ou des fous qui secouent leurs chaînes. On ne soupçonnerait jamais que ce sont des citoyens paisibles qui accomplissent pieusement un devoir religieux et se délassent de cette façon des pénibles travaux de l'année.

Puisque l'accès des magasins où se trouvaient rassemblés les futiles trésors — objet de notre convoitise — nous était pendant quelques jours interdit, il fallait remettre à un autre moment le plaisir de fouiller les plus secrètes étagères du marchand de porcelaines ou du marchand de curiosités, et chercher un autre emploi à nos loisirs. Sur un terrain où tout était nouveau pour nous, il suffisait d'errer à l'aventure pour faire une ample moisson de détails instructifs et de curieuses impressions de voyage; mais, chose singulière, nous nous étions fait, avant d'arriver sur les côtes du Céleste Empire, l'idée d'une Chine si bizarre, d'une planète si différente de la nôtre, qu'à Shang-hai comme à Can-

à l'effigie de Charles IV. Une de ces piastres vaut 1,500 à 1,600 sapecs, tandis que les pièces mexicaines ou frappées à l'effigie de Ferdinand VII en valent à peine 11 ou 1,200. Les dollars poinçonnés de Canton subissent une dépréciation encore plus considérable.

ton rien ne nous frappait plus vivement que de trouver tant de coutumes et d'institutions presque européennes. Quand on nous expliquait le mécanisme des banques chinoises, quand on nous parlait de lettres de change circulant d'un bout de l'empire à l'autre, quand on nous citait le papier-monnaie avec lequel le fondateur de la dynastie mongole, Koubilaï-khan, payait jadis ses armées, quand on nous faisait parcourir enfin les longues galeries des monts-de-piété où l'usure exploite jusqu'aux plus misérables haillons, jusqu'à la casaque trouée du pauvre (1), nous ne pouvions assez nous étonner de ces analogies entre deux civilisations qui ont grandi à part, complétement étrangères l'une à l'autre, et sont arrivées cependant à rencontrer les mêmes inspirations pour répondre aux mêmes besoins.

En quittant dès le matin la corvette, nous partions sans but déterminé, laissant au hasard le soin de nous conduire. Quelquefois un spectacle en plein vent nous arrêtait au coin d'une rue; d'autres fois, les aigres accens d'un hautbois nous attiraient dans l'intérieur d'un temple : tout un orchestre y occupait une estrade élevée en face de l'autel. Les cordes métalliques du *yon-kam* mêlaient leurs grincemens à la voix grave du *ta-tong* et aux ronflemens du *sam-siou* (2), pendant qu'un malheureux enfant aux veines gonflées, à la face cramoisie, exhalait d'une voix perçante des strophes qui semblaient devoir épuiser son dernier souffle. Un honnête marchand payait tout ce tapage; il était là, calme et placide, offrant d'un air béat aux mânes de ses ancêtres cette mystique harmonie et le fumet d'un repas splendide qu'il avait fait dresser devant l'image vénérée de Bouddha. Notre présence ne parut causer aucun déplaisir à ce lugubre amphitryon. Il nous sourit d'un air de bonne humeur et nous fit signe d'avancer jusque sur les marches de l'autel : nous n'avions point à craindre de troubler ses prières ou sa douleur, car il n'était venu dans ce temple que pour accomplir un rite. On n'eût pu découvrir sur ses traits la moindre émotion, le plus léger indice d'un pieux souvenir ou d'une religieuse espérance.

Les Chinois sont le peuple le moins spiritualiste de la terre. Ils ont à peine le pressentiment d'une autre vie, et acceptent cependant avec une singulière apathie la pensée de la mort. « Naître et mourir, disent-ils, sont également dans les lois de la nature. C'est le jour qui fait place à la nuit; c'est l'hiver qui succède à l'automne. » En Europe, nous tenons à éloigner de nos yeux tout ce qui pourrait nous rappeler ce cruel

(1) Ces monts-de-piété sont des établissemens particuliers, autorisés par les mandarins, où les prêteurs sur gages prélèvent des intérêts énormes. Le mont-de-piété que nous avons visité à Shang-hai était un immense édifice rempli de vieux vêtemens. Cet édifice avait servi en 1842 de logement aux troupes anglaises, qui y trouvèrent un pillage facile.

(2) Instrumens de musique chinois.

arrêt du destin. Les Chinois conservent quelquefois pendant des années, à l'entrée même de leur maison, le cercueil d'un père, sans que personne s'émeuve de la présence de cet objet sinistre ou paraisse songer au funèbre dépôt qu'il renferme. Les lois ont proscrit, il est vrai, ce pernicieux usage; mais, dans une province aussi populeuse que le Kiang-nan, les vivans disputent trop âprement le terrain aux morts pour que chacun puisse se flatter d'y avoir sa dernière demeure. Les enfans qui meurent avant d'avoir atteint un certain âge sont entassés dans des puits, affreux charniers souvent remplis jusqu'au bord, près desquels nous ne pouvions passer sans frémir. Pour les hommes faits, il faut les six pieds de terre que respecte la houe et sur lesquels jamais la charrue ne pourra tracer de sillon. La piété filiale qui n'a pu amasser la somme nécessaire à l'acquisition d'un pareil terrain doit donc se résigner à braver les lois, toujours indulgentes pour de pareils crimes. Le cercueil paternel devient alors un meuble de famille, à moins que, déposé au milieu du vaste champ des morts qui s'étend entre le consulat de France et l'enceinte extérieure de la ville, il ne soit chaque nuit frauduleusement recouvert de la terre enlevée aux tombes voisines.

Le matérialisme des prêtres de Bouddha paraît égaler celui des laïques qui fréquentent leurs temples. « Je n'admets que quatre vérités, disait un bonze à un de nos missionnaires : la faim et la douleur, le besoin de se vêtir et la nécessité de manger. » La moindre pièce de monnaie a un attrait invincible pour ces misérables. Il nous est arrivé maintes fois de nous donner pour quelques sapecs le spectacle de leur dévotion. Pieusement agenouillés, ils exécutaient les neuf prostrations devant la trinité bouddhique, ou chantaient, en battant doucement la mesure sur une sphère entr'ouverte de bois sonore, des prières qu'ils ne comprenaient pas. Quelle qu'ait pu être l'heureuse influence exercée par le bouddhisme sur les tribus tartares, il est certain que ce culte superstitieux, dans l'état de dégradation où sont tombés ses ministres, ne peut être aujourd'hui que funeste à la Chine. Il n'est pas une vertu sociale dont ces hommages sceptiques rendus à la divinité puissent devenir la source. Mieux vaudrait cent fois pour le Céleste Empire retourner à la philosophie de Confucius que persévérer dans ces pratiques religieuses dont une foi douteuse voudrait substituer les mérites à ceux de la vertu et de la charité. C'est à Shang-hai surtout que l'on prend en pitié ce vaste empire menacé d'un double péril par le relâchement de ses mœurs et par l'excès croissant de sa population. Dans cette ville, entrepôt d'un commerce immense, on trouve à chaque pas couchés sur le bord des chemins des mendians demi-nus, des infirmes étalant aux yeux du public les plus hideux ulcères, des moribonds expirant dans la fange, des femmes au teint hâve montrant

leur face lymphatique à la porte des maisons obscures et humides dans lesquelles elles vivent agglomérées. Au milieu de ce peuple abject et scrofuleux, tout dévoué au plus sordide sensualisme, on sent la dignité humaine si ravalée, qu'on ne peut souvent se défendre d'un mélancolique dégoût de la vie. C'est alors qu'il faut abandonner pour quelques jours l'enceinte de Shang-hai, quitter ce cloaque entrecoupé de ruisseaux et d'immondices, pour aller demander à la campagne le bienfait d'un air plus pur et le spectacle d'êtres moins dégradés.

Une riche pagode, peuplée de tous les demi-dieux de l'olympe chinois, a été élevée par la dévotion des prêtres de Bouddha sur la rive droite du Wampou, à cinq ou six milles de Shang-hai. Ce temple a le privilége d'attirer les étrangers et de servir de but à toutes les promenades. M. Alcock voulut nous y conduire lui-même et gravir avec nous la tour octogonale dont les mille clochettes agitées par la brise mêlaient au murmure des bambous et des saules la joyeuse harmonie de leurs voix argentines. Quand nous eûmes atteint la dernière des galeries couvertes, posées comme autant d'étages l'une au-dessus de l'autre, nos regards embrassèrent une plaine indéfinie coupée dans tous les sens par des canaux et des rivières que sillonnaient d'innombrables flottilles. A part quelques groupes de maisons, la plupart des habitations se montraient isolées au milieu des champs divisés par des digues transversales. Bâties presqu'à fleur de terre pour mieux résister à la fureur des typhons, humbles comme un nid de fauvette, ces rustiques demeures étaient souvent égayées par quelque bouquet d'arbres : des pêchers, des mûriers ou des saules. Dans ce vaste panorama déployé sous nos yeux, on eût en vain cherché un coin de terre en friche. Les champs, que l'inondation submerge chaque année vers le mois de juillet, étaient consacrés à la culture du riz. Le coton herbacé, que l'on sème au commencement du printemps pour le récolter dès les premiers jours de l'automne, devait croître sur les terrains plus secs et plus élevés. Tout indiquait autour de nous l'intelligente activité de la population et la fécondité de ce sol inépuisable du Kiang-nan, qui, sur une superficie inférieure de plus de moitié à celle de la France, nourrit aujourd'hui soixante-douze millions d'habitans.

Nous avions déjà visité tant de temples bouddhiques, qu'en descendant de la tour désignée par M. Alcock à notre curiosité, nous dédaignâmes d'aller saluer, dans la célèbre pagode qui avait été cependant le but de notre promenade, la vierge Kouan-yn, le dieu Fo (1), ou les dix-huit *lohan* (2). Un autre temple méritait mieux nos hommages : c'était celui que venaient d'élever au Dieu des chrétiens, près du vil-

(1) Le dieu Fo est le même que Bouddha.

(2) Les dix-huit *lohan* sont des génies qui prennent soin de l'ame de ceux qui meurent.

lage de Su-ka-wé, les pères de la compagnie de Jésus. Ces héritiers d'une illustre mission, appelés à seconder un prélat italien, avaient voulu s'établir sur le lieu même où le père Ricci, dans les premières années du XVIIe siècle, conquit à l'Évangile le fameux Paul Su, un des ministres qui ont servi le plus fidèlement la dernière dynastie chinoise. Après avoir lutté courageusement contre les dénonciations calomnieuses qui vinrent l'assaillir, après avoir, dans un livre qui est demeuré un modèle de clarté et d'élégance, vengé la religion catholique des injures de ses ennemis, ce philosophe chrétien s'éloigna volontairement de la cour, et vint se retirer au village de Su-ka-wé, propriété de la famille Su, à quelques milles de Shang-hai. Un canal gonflé par la marée montante, mais dont les longues rames de notre canot touchaient les deux bords, nous conduisit au pied même du nouveau monastère, simple et frais édifice, d'où notre arrivée fit sortir un essaim de Chinois gigantesques. La figure martiale et les longues moustaches de pareils Chinois auraient suffi pour mettre en fuite toute la milice de Shang-hai. Ces prétendus enfans du Céleste Empire n'étaient autres que le père Gotland, le père Poissemeux, supérieur de la mission, le père Clavelin, le père Lemaître, le père Bruillion que *la Bayonnaise* avait porté de France à Macao, le père Massa, fléchissant déjà sous la maladie qui devait l'enlever. Nous avions sous les yeux l'élite des missionnaires de la compagnie de Jésus. Si l'on veut songer avec quelle force les préjugés contractés dès l'enfance s'incrustent dans l'esprit, si l'on veut se rappeler avec quelle animosité les jésuites furent jadis signalés à notre juvénile indignation, on comprendra quelle surprise agréable ce fut pour nous de voir apparaître les *ténébreux enfans de Loyola* sous des traits qui ne rappelaient en aucune façon le type consacré par les préventions populaires. Nous étions habitués à l'aimable franchise, à l'exquise urbanité des enfans de saint Vincent de Paul et des pères des Missions-Étrangères : nous avions donc le droit de nous montrer difficiles en fait de missionnaires; mais je dois confesser que nos nouvelles connaissances soutinrent sans désavantage la comparaison. Les pères de Su-ka-wé semblaient se multiplier pour répondre à nos questions et faire aux officiers français les honneurs de leur monastère. Les religieux du mont Saint-Bernard ne reçurent pas avec plus d'empressement le héros qui venait de gravir les Alpes. Il y avait sur ces loyales physionomies une empreinte de droiture et de bonté qui inspirait le respect et commandait la sympathie. L'habitude du danger et des privations, la foi exaltée de l'apôtre, impriment à la figure du missionnaire un cachet à part. La Chine, la Cochinchine, le Tong-king, sont le champ de bataille de l'église militante, et les prêtres qui ont campé sur les sommets du *Tant-la*, voyagé dans les brouettes du Kiang-nan, ou traversé le lac Po-yang dans leurs

frêles barques, ne peuvent ressembler aux paisibles desservans de nos paroisses. Ils ont je ne sais quoi de hardi et de résolu dans les manières qui les distingue du soldat évangélique condamné à végéter toujours dans la même garnison.

Quand nous eûmes visité le monastère dans tous ses détails, le père Poissemeux voulut nous montrer le tombeau de l'illustre néophyte converti par le père Ricci. Ce tombeau s'élève à douze pieds environ au-dessus du sol. Autour du sépulcre, deux lions de pierre, des lions chinois, qui ne ressemblent guère à ceux de Barye, rappelaient la puissance du mandarin; deux chevaux près de là figuraient sa majesté, et, placées en regard, touchant presque le mausolée, deux brebis représentaient le peuple. Des chrétiens qui comptaient parmi leurs ancêtres les oncles du dernier ministre de la dynastie des Ming nous furent présentés par le père Lemaître. On eût voulu nous conduire dans la chaumière où cette famille déchue conserve encore les portraits de Paul Su et de ses parens, mais la nuit allait bientôt arriver; la marée descendait déjà depuis deux heures, et nous dûmes prendre congé de nos aimables hôtes pendant qu'il nous restait encore assez d'eau et de jour pour regagner le Wampou. On ne nous laissa point partir cependant sans nous obliger à emporter un souvenir de notre passage à Su-ka-wé. Pour ma part, j'eus deux idoles, le dieu des nuées à la face flamboyante et le patron des familles dont la protubérance frontale accusait la bienveillance extrême, idoles mutilées, jadis l'objet de la vénération d'un bonze, mais dont ce prêtre converti se fût servi pour faire chauffer son thé, si un missionnaire bien inspiré ne se fût opposé à ce vandalisme inutile.

De toutes les journées que nous passâmes à Shang-hai, celle-ci fut pour nous la plus intéressante : elle avait été employée tout entière dans la société des hommes qui ont le plus d'occasions d'observer non pas les mœurs toujours altérées, toujours un peu factices des villes, mais les mœurs de la campagne. En Chine plus que partout ailleurs, si l'on veut retrouver quelques restes des vertus antiques, c'est loin des villes qu'il faut les chercher. Les cultivateurs du Kiang-nan, comme les habitans des Lou-tchou, se distinguent surtout par les qualités passives qui échappent le mieux à l'action délétère du matérialisme : la simplicité et la douceur. Dans cette riche province, nos missionnaires n'ont point à craindre la persécution; ils ne se plaignent que de l'humeur insouciante et joviale des païens qu'ils veulent convertir. Semblables à ce peuple de l'antiquité qui n'avait pu sans rire sacrifier un bœuf à Neptune, c'est par un mot plaisant que ces joyeux sceptiques s'efforcent d'échapper aux efforts du prédicateur. Ce sont les Andalous de la Chine comme les Fo-kinois en sont les Catalans. Ces paysans pacifiques ne possèdent point en général le champ qu'ils cultivent; ils le reçoivent à titre de fermage des mains du

propriétaire. Dans les temps primitifs dont les chroniques chinoises ont gardé la mémoire, la possession du sol était le privilége de quelques familles princières; le peuple vivait dans un état voisin du servage (1) : il livrait à l'empereur ou aux princes feudataires le dixième des grains récoltés; mais, depuis deux mille ans, les souverains du Céleste Empire,—sans abdiquer les droits nominaux de leur couronne, sans sacrifier les droits plus réels de leur trésor,— n'en ont pas moins constitué dans leurs états la propriété foncière sur une base qui diffère peu de celle qu'ont en Europe consacrée les progrès de la civilisation.

Il est probable que les premiers titres de propriété eurent pour origine, dans cette partie de l'extrême Orient, la libéralité du souverain ou le défrichement d'un terrain inoccupé. Aujourd'hui même, il suffit de mettre en valeur une portion de terre inculte ou de soustraire à l'action de la mer quelque alluvion récente pour obtenir la pleine et entière possession du sol qu'on a rendu fertile. Le magistrat du district, dont il faut obtenir l'agrément avant de s'engager dans de semblables entreprises, délivre au cultivateur, — après une enquête préalable et un délai de cinq mois accordé aux réclamations qui pourraient se produire, — un acte de concession timbré d'avance par le surintendant de la province. Cet acte est un titre de propriété qui peut servir de base aux transactions futures, et dont la transmission substitue aux droits du premier possesseur les droits d'un nouveau maître. Toutefois, quand l'origine de la propriété se perd dans la nuit des temps, les contrats de vente antérieurs, soigneusement conservés et toujours revêtus du sceau des mandarins, suffisent pour valider une aliénation nouvelle. Il est d'usage, surtout dans les provinces méridionales, que le propriétaire se dessaisisse entièrement de ses droits en faveur du fermier, moyennant le paiement d'un droit de mutation et l'acquittement d'une rente annuelle. C'est ainsi que le morcellement des biens-fonds est, en réalité, poussé dans le Céleste Empire jusqu'à ses extrêmes limites. Heureusement l'énergique intervention du pouvoir central a prévenu les inconvéniens que devait entraîner un pareil état de choses. Les mêmes lois qui ont constitué, depuis vingt siècles, la propriété foncière dans l'empire chinois se sont occupées d'organiser, en vue de l'intérêt public, un service d'irrigation générale. Le *Tcheou-li* assignait, six cents ans avant Jésus-Christ, aux cours d'eau artificiels qui sillonnaient déjà dans tous les sens les provinces du nord leur largeur, leur profondeur et leur direction. La solution des plus importantes questions so-

(1) Voyez le *Tcheou-li*, ou rite des Tcheou, code administratif rédigé par un des princes qui régnaient sur la Chine il y a trois mille ans, près de six cents ans avant la naissance de Confucius. Ce curieux ouvrage, qui ne comprend pas moins de deux gros volumes in-8°, a été traduit pour la première fois par M. Édouard Biot, jeune savant plein d'avenir qui a usé sa vie à ce rude labeur.

ciales remonte donc, on le voit, en Chine à la plus haute antiquité, et tout fait présumer que ce vaste empire a connu, avant l'invasion des superstitions indiennes, des temps plus prospères, — on pourrait presque dire un état de civilisation plus avancé.

Ces curieux détails, recueillis à la hâte, souvent entrecoupés par d'autres dissertations, furent le butin d'une journée que nous n'eussions point manqué de prolonger, si nous avions eu, comme Josué, le don d'arrêter le soleil, ou, comme Moïse, le pouvoir de suspendre l'action de la marée. Nos regrets nous retinrent même trop long-temps à Su-ka-wé, car plus d'un passage difficile ne fut point franchi sans peine par notre lourde embarcation, et il était près de neuf heures quand nous rejoignîmes *la Bayonnaise*.

IV.

En arrivant à bord de la corvette, nous trouvâmes des lettres d'invitation qui nous avaient été adressées par le chef d'une famille respectable, chrétienne depuis deux cents ans. La lettre destinée au commandant de *la Bayonnaise* portait sur sa longue enveloppe rouge une bande de même couleur constellée d'hiéroglyphes, chef-d'œuvre de calligraphie chinoise, dont la traduction eût embarrassé la modestie d'un homme moins habitué aux formules pompeuses du Céleste Empire. Le peuple chinois est le peuple le plus poli du monde, s'il n'est le plus honnête. La lettre en question était donc adressée au « *grand* commandant militaire des forces navales françaises... *grand* personnage. » Le caractère *ta* s'y trouvait reproduit deux fois. Nos missionnaires, que les chrétiens chinois révèrent presque à l'égal de la Divinité, ne sont presque jamais désignés par eux que sous le nom de *ta-ta* (*magnus-magnus*). Quand le *grand commandant militaire* eut brisé le sceau qui fermait cette enveloppe, il trouva un petit volume composé de dix feuillets. Sur la première page était inscrit un seul caractère assez semblable à un E majuscule, touchante et modeste inscription qu'un des missionnaires transportés par *la Bayonnaise* de Macao à Shang-hai, le père Huc, avait traduite par ces quatre mots : « Avec un cœur droit. » Sur le second feuillet, l'invitation se trouvait précisée et remplissait deux colonnes d'inégale hauteur : « On vous attend pour une modeste collation le douzième jour de la première lune (4 février), au dixième coup de l'horloge... Vous illuminerez par votre présence Lo-tsuen, qui vous invite humblement. »

Personne ne doutera de l'empressement avec lequel tous les officiers de *la Bayonnaise* se crurent tenus de répondre à cette gracieuse invitation. Dix heures sonnaient quand nous entrions chez le vénérable Lo, vieillard septuagénaire, qui revivait dans deux fils et dans je ne

sais combien de petits-enfans. Lo ne nous avait point trompés : notre présence avait eu en effet le don d'illuminer sa face amaigrie et ses yeux presque éteints. Il était radieux et montrait, pour nous accueillir, toute l'activité d'un jeune homme. Le Plutus chinois, devant lequel les païens brûlent tant de lingots de papier argenté et allument tant de bâtonnets, n'eût pu se montrer plus libéral pour Lo-tsuen que le Dieu des chrétiens, au nom duquel on ne demandait au vieux négociant qu'*un cœur droit* et une foi simple. Les affaires de l'honnête Lo avaient constamment prospéré depuis que le traité de Wam-poa avait mis un terme aux persécutions si long-temps dirigées contre les chrétiens du Céleste Empire. Ses jonques n'étaient point tombées entre les mains des pirates, ses soieries s'étaient bien vendues à Tien-tsin, ses débiteurs l'avaient régulièrement payé, ses fils n'allaient point dans les jardins de thé ou sur les bateaux de fleurs jeter les dés et fumer l'opium; l'abondance et la paix régnaient dans sa maison. Cette calme félicité était faite pour gagner à la cause de l'Évangile de nombreux prosélytes, car les Chinois, il faut bien l'avouer, ne comprennent guère le Dieu qui éprouve ses fidèles et ne se sentent aucun goût pour les *châtimens miséricordieux* qui dépassent leur intelligence.

Dans la demeure de Lo-tsuen, la plus belle pièce de la maison avait été érigée en chapelle. Le père Maistre, des missions étrangères, la tête coiffée du *zi-kin*, barette de soie noire brodée d'or, y célébra la messe, qui fut servie par le fils aîné de la maison et à laquelle nous voulûmes tous assister. Après la messe, on nous introduisit dans le salon. Une première collation nous y attendait. C'est dans cet appartement que nous trouvâmes les brus chéries de Lo-tsuen, vêtues de leurs plus belles pelisses et coiffées de leurs plus belles fleurs. On m'a souvent demandé, depuis mon retour en France, si les femmes chinoises étaient jolies. Je ne me flatte point d'avoir vu ce que le type mongol peut offrir de plus séduisant, mais je dois déclarer ici que toutes les femmes chinoises que j'ai pu voir en Chine ne répondaient nullement à l'idée que je me suis toujours faite de la beauté. Si les peintres chinois ont défiguré leurs mandarins par un embonpoint ridicule, je crains bien que leur pinceau n'ait, au contraire, prêté des charmes fabuleux au sexe le plus faible et le plus dangereux du Céleste Empire. Les peintres cependant ne sont pas en Chine les seuls flatteurs de cette puissance occulte : les poètes brûlent aussi sur ses autels un encens non moins menteur peut-être. Il n'est point de beautés dont le teint ne rappelle dans leurs vers la *fleur du pêcher*, dont les lèvres n'aient l'*incarnat du whampi*. Je ne sais trop quelles métaphores les deux belles-filles du vieux Lo-tsuen eussent pu inspirer à un poète chinois; mais je les aurais volontiers comparées pour ma part à la pâle Phébé, telle qu'elle se montre à nous quand elle fait briller son premier croissant

au fond d'un ciel pur. Ces faces concaves et impassibles étaient bien loin assurément de rappeler la grace majestueuse du profil grec ou la piquante mobilité d'une physionomie française. Le véritable charme de ces deux jeunes femmes consistait dans la modestie de leur contenance et la douceur bienveillante de leur regard. Restées chinoises même en devenant chrétiennes, elles se gardèrent bien de se mettre à table avec nous, et assistèrent debout à ce premier repas, qui n'était d'ailleurs qu'un essai, un prélude au véritable dîner.

Ce fut au rez-de-chaussée que nous trouvâmes cette modeste collation que nous avait annoncée l'humilité de Lo-tsuen. Un mandarin de première classe, un *tsong-tou*, n'eût pas mieux fait. A la vue de cette table chargée de mets étranges et fumante de vapeurs inconnues, nous craignîmes de retrouver sous ce toit ami les trahisons qui nous avaient accueillis à Canton, et, malgré tout le chagrin qu'en pouvait concevoir Lo-tsuen, malgré toutes ses instances, les plus sages d'entre nous s'abstinrent. Il fallait une résolution bien ferme pour ne pas céder à ce bon vieillard, si fier de ses illustres hôtes, si heureux de ce grand jour; mais du sam-chou, des œufs fermentés et de l'huile de ricin! de bonne foi, était-ce possible? Nos démonstrations affectueuses réussirent, je l'espère, à consoler notre hôte; du moins, quand nous le quittâmes, le nuage qui avait un instant assombri son front avait complétement disparu, et j'aime à penser que sa mémoire ne garda, comme la nôtre, qu'un souvenir agréable du 4 février 1849. Pour nous, un intérêt plus sérieux que celui d'une vaine curiosité nous avait rendu cette visite précieuse. Ce n'était point seulement au sein d'une maison chinoise qu'une circonstance inattendue nous avait fait pénétrer, c'était la porte d'une maison chrétienne que l'invitation de Lo-tsuen nous avait ouverte. Nous étions maintenant suffisamment éclairés sur une question long-temps débattue entre nous, et le zèle des missionnaires catholiques était légitimé à nos yeux. Aux personnes qui pourraient douter de l'heureuse influence exercée par leurs prédications, qui demanderaient encore si, en convertissant les Chinois à l'Évangile, ils les rendent meilleurs, ces nouveaux apôtres feront bien de montrer le vieux Lo et sa jeune famille. Il n'est point d'homme sincère qui ne sorte de cette maison à jamais guéri de ses doutes et prêt à rendre hommage aux bienfaits d'un généreux prosélytisme.

Le *taou-tai* cependant était revenu de Sou-tcheou-fou. Le préfet apostolique du Kiang-nan, Mgr Maresca, voulut faire asseoir à sa table un homme devant lequel, peu de mois avant le traité de Wampoa, il n'eût pu paraître qu'agenouillé et chargé de chaînes. Lin-kouei accepta l'invitation de l'évêque, et la cour de la résidence épiscopale reçut dans sa modeste enceinte le nombreux cortége du *taou-tai*. Arrivés les premiers à l'évêché, nous vîmes défiler devant nous les bourreaux

au chapeau conique surmonté d'une plume grise, armés de fouets et agitant des fers, les hérauts écartant la foule par leurs cris barbares, les licteurs, le bambou sur l'épaule, prêts à bâtonner les récalcitrans, les satellites rangés de chaque côté de la litière de son excellence, les serviteurs portant les uns des parasols d'honneur, d'autres les tablettes rouges, sur lesquelles se lisaient en caractères d'or tous les titres du mandarin civil. Le *taou-tai* parut enchanté de nous retrouver dans le salon de Mgr Maresca; mais, quand il eut serré la main des officiers de *la Bayonnaise*, il remarqua avec étonnement un visage inconnu dans les rangs de ses anciens amis. Un homme vêtu d'une longue robe noire, aux cheveux flottans sur les épaules, à la barbe soyeuse, était assis à côté du ministre de France. Avant que Lin-kouei eût pu demander les titres de ce nouveau personnage, le père Huc, — car l'inconnu n'était autre que ce célèbre missionnaire, qui, ayant pris passage à Macao sur *la Bayonnaise* pour se rendre à Shang-hai, n'avait pas quitté l'évêché depuis le jour de notre arrivée, — le père Huc se leva, et, s'avançant vers le *taou-tai*, lui adressa la parole en mantchou.

Il faut renoncer à peindre la surprise du surintendant. Depuis le règne de Kang-hi, la nationalité mantchoue s'est trouvée comme étouffée sous les émigrations qui, en dépit de tous les édits du souverain, n'ont cessé de se précipiter en dehors de la grande muraille. L'usure chinoise a conquis la Mantchourie sur les conquérans du Céleste Empire. Asservis par la civilisation efféminée des vaincus, dépossédés du sol natal par l'astuce d'une race avide et patiente, les Mantchoux en moins de deux siècles ont tout perdu : leurs mœurs, leur pays, leur langage même. La langue mantchoue, autrefois honorée à la cour de Pé-king, n'est plus aujourd'hui qu'une langue morte, cultivée par de rares adeptes, conservée comme un dernier souvenir de la patrie par les sujets de Tao-kouang ou de Y-shing qui portent encore sous l'uniforme chinois un cœur vraiment tartare. Un Européen lui adressant la parole dans cette langue sacrée dont les accens n'avaient pas depuis bien des années frappé ses oreilles devait donc paraître une merveille à Lin-kouei. Le père Huc avait long-temps vécu sur les confins de la Chine et de la Mongolie; il avait accompli, avec M. Gabet, ce remarquable voyage qui, à travers les grandes solitudes de la terre des Herbes, les monts sablonneux des Ortous et les plateaux de la Haute-Asie, avait conduit les deux apôtres jusqu'au sein de la capitale du Thibet (1). Le père Huc avait étudié dans les lamaseries mongoles les dernières transformations des doctrines bouddhiques; il parlait avec la même facilité le chinois, le mongol, le mantchou et le thibétain. Lin-kouei demeurait suspendu aux lèvres du *savant lama du ciel d'Oc-*

(1) Ce voyage a été l'objet d'un travail publié par la *Revue*, livraison du 15 juin 1850.

cident. — Quels sont les trois trésors de la Mantchourie? lui demanda le père Huc. — Le *jin-seng*, les peaux de zibeline et l'herbe de *houla*, répondit le *taou-tai*. On connaît depuis long-temps le jin-seng en Europe; on sait que cette racine a des propriétés toniques auxquelles les Chinois attribuent le don de ranimer la vie, de réchauffer le sang dans les veines du vieillard. Nous ne saurions pas encore ce qu'est l'herbe de houla, si la curieuse relation du père Huc ne nous l'eût fait connaître. Le jin-seng, qui se vend au poids de l'or, ne peut servir qu'au riche; l'herbe de houla est le trésor du pauvre. Il n'est point de bottes fourrées qui communiquent aux pieds une chaleur plus douce que les chaussures de cuir garnies intérieurement de cette herbe bienfaisante. Lin-kouei nous promit de nous en envoyer à Macao; mais cette promesse, faite au milieu d'un dîner, ne tarda point probablement à sortir de sa mémoire, et deux ans après notre passage à Shang-hai, doublant le cap Horn à la fin de l'hiver, nous nous demandions, pendant que nous marchions à grands pas sur le pont pour nous réchauffer, ce qu'était devenue l'herbe de Lin-kouei. Il faut être juste cependant envers le *taou-tai :* s'il oublia un engagement pris à la légère, il se souvint du père Huc. Rentré chez lui, après un dîner qui s'était prolongé jusqu'à dix heures du soir, il saisit le plus délicat de ses pinceaux, et, sans vouloir attendre jusqu'au lendemain, remercia par écrit le missionnnaire catholique du plaisir qu'il avait éprouvé à l'entendre.

C'était le guerrier mantchou qui nous avait promis l'herbe de houla; ce fut le mandarin chinois, Lin-kouei, *notre plus humble frère cadet*, qui, avec *un cœur droit*, nous prévint que le seizième jour de la première lune (8 février), à trois heures du soir, un repas attendrait *la lumière de notre présence*. Dans une salle ouverte à tous les vents, où les plus heureux d'entre nous étaient ceux qui avaient pu gagner le voisinage du *brasero* au fond duquel des cylindres de charbon de terre pilé se consumaient lentement, se trouvait servi un splendide banquet chinois que M. de Montigny avait eu l'heureuse idée d'enrichir de deux énormes pâtés européens offerts au *taou-tai*. En face de la table se dressait la scène d'un théâtre improvisé. On connaît la passion des Chinois pour le théâtre. Il n'est guère de fête qui ne soit suivie chez eux de quelque représentation dramatique, et cependant la profession de comédien est souverainement méprisée dans le Céleste Empire. Des troupes d'acteurs ambulans parcourent les provinces, montent sur les tréteaux des places publiques, ou vont de maison en maison égayer les loisirs des riches particuliers, qui les appellent. Les rôles de femmes sont ordinairement joués par de jeunes garçons, et, comme ce n'est qu'après les premières années de la jeunesse qu'on voit apparaître sur le menton des Chinois le tardif duvet d'une barbe en général peu fournie, l'illusion à cet égard est complète. Du reste, on le sait, peu ou

point de décorations : la simplicité des tréteaux de Thespis ou de la scène qui vit représenter les chefs-d'œuvre de Shakspeare.

Ce fut vers la fin du dîner que Lin-kouei donna le signal, non pas de lever le rideau, mais de faire avancer les acteurs et de commencer ce que, dans leur jargon anglo-chinois, les Cantonnais ont appelé le *sing-song*. Tout dans cette fête était empreint au plus haut degré de couleur locale. Assis sous un vaste péristyle, nous étions adossés à une cloison capricieusement découpée, sur laquelle on avait étendu les feuilles d'un papier diaphane fabriqué à Séoul par les Coréens. Des lanternes suspendues derrière cette cloison transparente en éclairaient tous les détails d'une lumière fantastique. Lin-kouei avait fait apporter devant lui une petite table sur laquelle étaient posés des pinceaux, un godet de marbre et quelques feuilles de papier. Groupés autour du *taou-tai*, nous vîmes son pinceau, légèrement imbu d'encre de Chine ou de carmin, tracer sans esquisse, à main levée, un canard barbotant dans la fange, un crabe dont l'ongle de son excellence retouchait les contours, un chrysanthème aux fleurons épanouis, ou une touffe de bambou au milieu de laquelle soupirait une mésange. Pendant ce temps, nous savourions les délices d'un cigare de Manille, et la troupe ambulante déroulait devant nous les richesses de son répertoire : tragédie historique, drame, opéra, opéra-comique, vaudeville, ballet-pantomime, féerie, tours de force et de souplesse, tout passa en un seul jour sous nos yeux, et, grace à l'obligeance de deux habiles interprètes, Mgr Maresca et M. Kleiskowsky, nous pûmes emporter de cette séance une idée assez complète de la scène chinoise. Ici encore la Chine nous parut moins étrangère à nos idées que nous nous y étions attendus.

Voyez plutôt : quel est ce gueux en haillons qui sort de la coulisse? N'est-ce pas un de ces personnages bien connus du public des boulevards? N'est-il pas un peu parent de Robert Macaire, ce malfaiteur qui nous raconte d'un air si dégagé comment il vient de tuer un homme? Et en se rappelant cet horrible exploit, le scélérat se frotte les mains, rit à se tenir les côtes, et fait entendre de petits cris de jubilation. Survient un passant qui l'aborde, lui offre le thé et le *sam-chou*, excite adroitement son amour-propre et finit par lui dérober son secret. Quand le meurtrier a confessé son crime, il soupçonne tout à coup qu'il est en présence d'un juge. Alors il cherche à rétracter ses aveux, revêt subitement l'air le plus candide du monde, affecte de railler la crédulité avec laquelle a été accueillie son invraisemblable histoire et met tant de finesse dans son jeu, varie avec tant de naturel l'expression de sa physionomie, les inflexions de sa voix, que, sans comprendre un mot de la langue chinoise, il est impossible de ne pas deviner ce qui se passe entre lui et le mandarin. La clairvoyance et l'habileté du juge finissent par triompher de l'astuce de ce misérable, et il est livré aux satel-

lites qui l'entraînent. Mais voici une nouvelle action, voici un nouveau mandarin! Celui-ci a une affaire bien autrement difficile à éclaircir, une trame bien autrement subtile à démêler. Une jeune femme a reçu son amant sous le toit conjugal. Assis devant une table chargée de mille friandises, les deux coupables semblent aussi tranquilles qu'Adam et Ève au milieu des bosquets du paradis terrestre. Ils ont complétement oublié qu'il existe un mari de par le monde. Cet importun arrive à l'improviste. Le don Juan n'a que le temps de se cacher sous le lit, un grand lit de Ning-po, recouvert d'un ciel quadrangulaire, moins semblable à un lit qu'à un cabinet. Au bout de quelques instans, le mari se couche et s'endort. La jeune femme s'est assise à l'autre extrémité de la chambre et paraît plongée dans de profondes réflexions; mais soudain un voleur se montre à la fenêtre laissée entr'ouverte. D'un coup d'œil, il a jugé la position : la femme ne l'a point aperçu; elle ne tardera point à se coucher ou à sortir. Il suffit donc de se cacher n'importe où pendant quelques minutes. Le voleur grimpe lestement sur le lit et se blottit entre les planches. Le mari cependant paraît reposer du sommeil du juste : sa femme s'approche de lui, interroge ses paupières, sa respiration; il dort. Elle appelle alors son amant, qui sort assez maussade de l'asile où il s'est réfugié. A cette apparition inattendue, le voleur, du haut de son estrade, témoigne son étonnement.— Qui se serait douté de cela? semble-t-il dire. Quel est son effroi quand il voit la jeune femme aller chercher une hache bien affilée, la mettre aux mains de son amant et l'engager par ses gestes et par ses discours à la débarrasser de son mari! L'amant proteste, laisse échapper l'arme homicide et veut fuir : sa complice l'arrête. Qu'il frappe à l'instant! ou elle éveille son mari et livre à sa vengeance le séducteur dont l'amour hésite devant le crime. — Il le faut. — Eh bien donc qu'il meure! L'amant frappe, le mari expire, et les deux coupables s'en vont tout joyeux, après s'être prodigué mille caresses, doucement enlacés l'un à l'autre. Le voleur épouvanté est resté maître du logis; il descend de sa cachette. Si l'on songe aux habitudes peu sanguinaires des voleurs chinois, à l'impitoyable sévérité des juges envers les meurtriers, à l'indulgence des tribunaux quand il ne s'agit que d'un simple vol, on comprendra combien le filou ainsi compromis doit avoir hâte de quitter cette maison infernale. Malheureusement pour le voleur, les assassins ont fermé la porte; il lui reste la fenêtre. Il a déjà le pied sur le rebord de la croisée, il va sauter dans la rue : hélas! voici la justice de Tao-kouang qui passe. Un homme sortant par la fenêtre, qu'est-ce à dire? Est-ce ainsi que les rites ont réglé la chose? On entre; on saisit le drôle. Eh quoi! dans ce lit un homme assassiné! — Ton procès sera court, sois tranquille. — Mais je suis innocent; cet homme a été assassiné à l'instigation de sa femme. — La belle inven-

tion! et qu'un pareil récit a de vraisemblance! Comment! cette jeune femme qui arrive sur la scène en se déchirant les joues, qui se jette à corps perdu sur le cadavre de son mari, qui veut mourir parce qu'il a cessé de vivre, cette jeune femme aurait armé le bras d'un meurtrier! Arrière, imposteur! Prépare-toi à subir le châtiment de ton crime. — Les satellites et les mandarins subalternes ne sont pas obligés de savoir lire au fond du cœur des femmes. Il faut être au moins membre du collége des *han-lin* pour cela. Le pauvre voleur périrait donc victime d'une funeste méprise, si un mandarin d'un ordre supérieur n'intervenait et ne finissait par découvrir les vrais coupables, dont le juge, après de longs débats, prononce la sentence.

Justice est faite; — respect aux morts. Ce n'est plus un couple scélérat, mais un groupe charmant qui occupe la scène. En présence d'un vieillard enveloppé d'une grande robe brune et coiffé d'un chapeau de paille, — un grand-père ou un bon ermite, — un jeune garçon et une jeune fille se livrent à leurs joyeux ébats et déploient leurs graces adolescentes. Le vieillard sourit à ces jeux, et, pendant que les enfans se plaisent à lui décrire tous les plaisirs de leur âge, il suit d'un œil indulgent leur aimable pantomime. Le programme de ce ballet est ce qu'on peut imaginer de plus simple au monde; mais les mouvemens des danseurs sont si harmonieux, si mollement cadencés, qu'on ne se lasse point de les voir. Tout cela est doux et frais comme une idylle.

Deux sentimens se disputent le cœur des Chinois : l'amour du sol natal et l'amour de la famille. — Après ces innocentes joies d'un grand-père, contemplez la douleur de ce lettré vêtu d'une casaque jaune, qui a quitté le Céleste Empire pour venir étudier la nature dans la Mantchourie; il regrette maintenant cette belle Chine qu'il a follement abandonnée; il chante ses chagrins sur un mode plaintif, et la musette marie ses accords à ses chants. Laisse couler tes pleurs, infortuné Chinois, mais renonce à l'espoir de revoir ta patrie. Comment le roi des Mantchoux consentirait-il au départ d'un homme dont il veut faire son premier ministre? Il envoie vers l'illustre étranger deux mandarins qui cherchent à le séduire par les plus riches présens. Le lettré détourne doucement la tête. Les caresses sont impuissantes; la terreur triomphera peut-être de sa résistance. Deux bêtes féroces s'avancent en rugissant sur le théâtre. Des pantalons rouges apparaissent sous la couverture qui les enveloppe. Il faut remonter jusqu'à Nick Bottom, jusqu'au lion qui, dans *le Songe d'une Nuit d'été*, se prépare à paraître devant le duc d'Athènes, pour retrouver cette insolente parodie des bêtes à quatre pattes. Quoi qu'il en puisse être de ces animaux féroces, que ce soient des courtisans déguisés ou de véritables quadrupèdes, le lettré, après avoir versé quelques larmes que lui arrache un premier moment d'effroi, dégaîne son sabre, pousse aux monstres, et

ceux-ci deviennent ses très humbles serviteurs. L'insuccès de cette dernière épreuve décourage la persécution, et l'Orphée chinois obtient de franchir de nouveau la grande muraille, menant en laisse les tigres de la Mantchourie.

Depuis deux cent cinquante ans, les Tartares sont assis sur le trône qu'occupait glorieusement la dynastie des Ming, leur volonté est respectée dans tout l'empire; mais sur la scène ils ont toujours le dessous. Un dernier ballet nous montra des Chinois et des Tartares aux prises. Les Tartares étaient représentés par de grands diables noirs auxquels un Chinois, après des discours aussi longs que ceux de Diomède ou d'Hector, ne manquait jamais d'appliquer quelque bon coup de sabre ou de lance. Le Tartare sortait en boitant et rentrait par une autre porte pour recevoir une nouvelle blessure. Un dernier coup d'estoc le jetait à terre. Les guerriers le chargeaient sur leurs épaules et l'emportaient dans la coulisse. Les Chinois, faisant retentir l'air de leurs cris de triomphe, s'empressaient alors d'élever le vainqueur sur le pavois.

Au milieu des mille sensations qu'éveillait dans l'auditoire un spectacle si varié, les heures s'écoulaient sans qu'aucun de nous songeât à se retirer. Ce ne fut que bien avant dans la nuit que nous pûmes nous arracher à l'hospitalité du *taou-tai*. Deux fois encore, chez M. de Montigny et à bord de la corvette, nous revîmes l'aimable Mantchou; mais le palais de Lin-kouei ne s'ouvrit plus pour les officiers français. Depuis quelques jours déjà, nous avions annoncé l'intention de quitter Shang-hai, et ce fut au consulat de France qu'assis à la même table Lin-kouei et M. Forth-Rouen se firent leurs derniers adieux. Soit que cette prochaine séparation eût attristé son ame, soit qu'un sombre pressentiment, — *the shadow of coming events,* — lui présageât la disgrace à laquelle devaient aboutir ses tendances libérales (1), Lin-kouei pendant tout le repas se montra distrait et mélancolique. Vers neuf heures du soir, il demanda la permission de se retirer, et nous n'essayâmes pas de le retenir. Avant de nous séparer, nous échangeâmes une dernière fois les vœux les plus fervens pour une amitié *de dix mille ans* entre la France et la Chine, et, le lendemain, l'œil de Lin-kouei eût en vain cherché *la Bayonnaise* sous les quais de Shang-hai. Secondés par une brise favorable, nous descendîmes rapidement le Wampou, et vînmes jeter l'ancre le 11 février, devant le village de Wossung, où nous attendîmes vingt-quatre heures une marée propice pour donner dans le Yang-tse-kiang.

Notre passage à Shang-hai fut trop rapide pour avoir sur la santé de

(1) Disgracié quelques mois après notre départ, Lin-kouei est venu, en 1851, reprendre son poste à Shang-hai; mais, instruit par une sévère leçon, il s'est bien gardé de montrer de nouveau vis-à-vis des Européens les sympathies qui avaient failli l'entraîner à sa perte.

nos jeunes marins l'heureux effet qu'on eût pu se promettre d'un plus long séjour dans ce port. Nous pûmes juger cependant combien cette relâche pendant la majeure partie de l'année était préférable aux mouillages de Macao et de Canton. Le poisson, le gibier, les bestiaux y abondent et s'y vendent à vil prix (1). Le froid qui règne à Shang-hai, l'air vif qu'on y respire du mois de novembre au mois de mai, réparent les forces énervées par le climat des tropiques. Tout semble donc attirer le commerce européen dans ce port, au détriment du port de Canton. Ces deux marchés ont conservé cependant jusqu'ici leur importance spéciale. Situés à deux cent soixante lieues l'un de l'autre, ils se partagent les produits de l'empire chinois. Les thés et surtout les thés noirs du Fo-kien continuent de se diriger sur Canton. Le commerce de la soie se concentre à Shang-hai. En 1849, ce dernier port expédiait en Europe ou aux États-Unis six fois moins de thé et deux fois plus de soie que le marché méridional. Si l'on n'envisageait pourtant que l'intérêt des manufactures britanniques et l'importation des produits européens, Shang-hai occuperait déjà le premier rang parmi les ports du Céleste Empire; mais Canton est le marché de l'Inde. C'est dans ce dernier port que la présidence de Bombay expédie chaque année des cotons bruts pour une valeur de 25 millions de francs, tandis que les provinces du nord, qui cultivent le coton et le produisent à bas prix et en grande abondance, n'ont nul besoin de cotons importés.

Les ménagemens qu'exige l'intérêt agricole de l'Inde anglaise suffiront probablement pour empêcher le gouvernement de la Grande-Bretagne de tourner ses vues avec une ardeur exclusive vers le nord de la Chine. Les Américains ne sont point retenus par des considérations semblables, et c'est à Shang-hai bien plus qu'à Canton que leur commerce tend à se développer. La conquête de la Californie est à plus d'un titre un fait d'une portée immense. La possession de ce nouvel état n'a point seulement doté l'Union américaine de richesses métalliques qui semblent inépuisables : elle lui a aussi ouvert le chemin du Céleste Empire. Depuis quelques années, l'horizon de cette démocratie puissante s'est considérablement agrandi. Le regard se fatigue à en chercher les limites. Par la Californie, les états américains sont plus rapprochés de la Chine que ne l'est l'Égypte. Le port de Suez est à deux mille cent trente-deux lieues marines de Hong-kong; celui de San-Francisco n'est qu'à mille neuf cent quarante-six lieues de Shang-hai. Un navire à vapeur, gagnant le nord de l'île de Vancouver et la plus occidentale

(1) La viande de boucherie coûtait 45 centimes le kilogramme. On achetait quatre faisans pour une piastre, et l'on pouvait voir chaque jour, suspendus dans la batterie, des chevreuils, des lièvres, des oies sauvages, des canards, des tourterelles, et surtout des faisans, si communs à Shang-hai, qu'on leur préfère les poulets et les dindons.

des îles Aleutiennes, pourrait traverser l'Océan Pacifique en trente-huit jours. Il suffit, pour admettre la justesse de ce calcul, d'accorder aux paquebots américains la vitesse moyenne de cinquante-huit lieues par jour qu'atteignent les *steamers* anglais dans leur voyage de Suez à Hong-kong. Il n'est donc point douteux que, dans un avenir peu éloigné, l'Union américaine ne soit appelée à partager avec l'Angleterre la clientelle de l'empire chinois.

A côté de ces grands intérêts rivaux, les intérêts secondaires s'effacent. La Russie échange à Kiachta ses pelleteries contre les thés chinois; les îles espagnoles, dans les années de disette, expédient quelques cargaisons de riz à Canton ou à Shang-hai. La Hollande y apporte les produits de ses colonies. D'autres pavillons n'apparaissent qu'accidentellement sur les côtes du Céleste Empire : ce sont les pavillons de la Prusse, du Portugal, du Danemark et des villes anséatiques.

Quant à la France, dont le commerce tient une place si considérable dans les échanges du monde, elle n'a point un rang supérieur à celui du moindre de ces états dans les relations commerciales de l'Europe avec la Chine. Ce n'est pas une situation que le gouvernement français ait acceptée sans avoir fait de louables efforts pour en sortir; mais il est des obstacles contre lesquels tout le zèle de ses agens ne parviendra point à prévaloir. Les produits qui trouvent en Chine le placement le plus facile sont les produits bruts : nous n'en avons point à offrir. Le peu d'objets manufacturés que veuille accepter un peuple économe doivent se recommander avant tout par la modicité des prix, et c'est plutôt par la perfection, par la qualité supérieure de ses produits, que notre industrie se distingue. Le bon marché n'est point le but où nous tendons. Complétement effacée sous le rapport commercial, la France est donc réduite, dans le nord de la Chine aussi bien que dans les provinces méridionales, à un rôle d'observation; mais on peut, — si quelque catastrophe ne vient déjouer tous les calculs de la prudence humaine, — prévoir le jour où la Chine, entrant dans le cercle de la politique générale, verra son existence placée, comme celle de l'empire ottoman, sous la protection des grandes lois d'équilibre qui régissent aujourd'hui le monde civilisé. La France, ce jour-là, se félicitera de n'être point restée étrangère aux affaires de l'extrême Orient, et d'y avoir développé avec d'autant plus de soin son influence morale, qu'elle avait dû renoncer à y asseoir sa politique sur le terrain des intérêts matériels.

E. Jurien de Lagravière.

LES CHEMINS DE FER

ET

LES DOUANES EN SUISSE.

I. *Rapport sur l'Établissement de chemins de fer en Suisse*, par MM. R. Stephenson et Swinburne. — II. *Rapport au département des travaux publics touchant l'influence probable des chemins de fer sur l'agriculture, l'industrie et les petits métiers*, par M. John Coindet.

Il y a plus de deux ans déjà, — en décembre 1849, — l'assemblée fédérale de la Suisse, à Berne, ordonna une enquête sur « la possibilité d'établir un réseau de chemins de fer dans les cantons, et sur la meilleure direction à donner aux principales lignes au point de vue des besoins de la circulation, de l'industrie et de la défense du pays. » Bien avant 1849, des études intéressantes avaient été faites sur cette question par des ingénieurs suisses. Dès 1838, M. Fraisse, ingénieur du canton de Vaud, avait publié un excellent mémoire où il proposait et motivait un chemin de fer entre le lac de Genève et le lac d'Yverdun. Après la détermination prise en décembre 1849, le gouvernement suisse appela le célèbre ingénieur anglais Robert Stephenson et M. Swinburne pour les charger de l'enquête ordonnée par l'assemblée fédérale. Il n'était pas possible de mieux choisir : le rapport qu'ils adressèrent au gouvernement, en octobre 1850, montre avec quel soin ils ont étudié la question, et comment, oubliant avec une parfaite abnégation les colossales entreprises qui ont fait la réputation de M. Stephenson, ils sont entrés dans l'esprit qui doit présider aux travaux d'utilité publique chez une nation dont le revenu et le crédit sont, pour ainsi dire, encore à créer.

On pouvait craindre que l'homme qui a conçu et exécuté le merveilleux

pont le *Britannia* ne se laissât séduire par l'idée, assurément fort poétique, de faire franchir les Alpes à la locomotive, ou d'en traverser la crête par des souterrains s'ouvrant, d'un côté, sur les plaines de la Lombardie, de l'autre, sur la vallée du Jura. De pareilles rêveries n'ont été que trop complaisamment accueillies par des ingénieurs dont le mérite cependant est incontestable, et l'étrange projet d'établir un chemin de fer sur le Grimsel, l'une des sommités les plus élevées et les plus ardues des Alpes, avait fini par être pris au sérieux ailleurs encore qu'en Suisse. L'an dernier même, des gouvernemens allemands et italiens avaient envoyé des agens fort habiles étudier sur les lieux les difficultés de cette extravagante et gigantesque opération, auprès de laquelle le fameux tunnel du Mont-Cenis, de 12,000 mètres de long, n'eût été qu'un jeu d'enfans. M. Stephenson est heureusement doué, comme ingénieur, d'un esprit essentiellement pratique. Assurer à la Suisse, avec le moins de frais possible, tous les avantages d'un réseau de chemins de fer, telle a été l'idée dominante qui l'a dirigé dans son enquête. La nature a prodigué à la Suisse de précieuses ressources, comme pour l'indemniser des difficultés qu'un sol montagneux oppose, sur une vaste portion de son territoire, au transport des voyageurs et des marchandises : c'est à tirer parti de ces ressources naturelles que M. Stephenson s'est surtout appliqué. En se servant des cours d'eau et des lacs, il réduit, par exemple, à 46 kilomètres et demi la communication par voie ferrée de Soleure à Genève. La distance totale entre les deux villes est de 137 kilomètres : les 90 autres kilomètres seraient laissés à la navigation à vapeur, qui serait établie sur le lac Léman entre Genève et Morges; d'Yverdun à Neuchâtel, et de ce dernier point à Soleure, le lac de Neuchâtel, la Thiele et l'Aar seraient aussi utilisés comme voies navigables par le bateau à vapeur. L'ensemble du réseau représenterait une grande croix dont la tige, partant de Genève, atteindrait Romanshorn et Rorschach, sur les bords du lac de Constance; les bras s'étendraient de Bâle à Lucerne : Olten serait le point de réunion. Quelques lignes moins considérables compléteraient ce système. Ainsi un court embranchement sur Ouchy mettrait Lausanne en rapport avec le tronc principal à Morges; Berne et même Thoune communiqueraient avec Lyss, Winterthour avec Schaffouse, Coire avec Rorschach, Lugano et Bellinzona avec Locarno.

Si l'on envisage ce projet, non plus au point de vue des intérêts particuliers de la Suisse, mais comme se rattachant au système général des *rail-ways* dans les pays voisins, on remarquera que le réseau de MM. Stephenson et Swinburne offre à Gênes (et aussi à Marseille, si jamais la France revient à l'idée de relier Lyon à la Suisse) l'avantage d'une communication non interrompue avec Bâle, où aboutissent les chemins de fer du Rhin, et avec les rives du lac de Constance, où se terminent ceux du Wurtemberg et de la Bavière. La ligne transversale de Bâle à Lucerne, et de là, par bateau à vapeur, jusqu'à Fluelen, conduit la circulation au pied du Saint-Gothard. Enfin la ligne de Coire à Rorschach, avec embranchement sur Zurich, par Wallenstadt, offre les mêmes avantages pour le Luckmanier et le Splugen. La France, le Piémont, la Lombardie et l'Allemagne ne verront plus dans la Suisse une contrée sans issue, une barrière qu'il faut éviter à tout prix, parce qu'elle rompt et intercepte les relations commerciales. Il y a toutefois un inconvénient dans le système des ingénieurs anglais : c'est que le réseau projeté s'arrêtera des deux côtés au

pied des montagnes; le passage des Alpes devra donc se faire par les voitures ordinaires. Il est regrettable assurément qu'on n'ait pu trouver un autre moyen de franchir cette double barrière; mais, si même la locomotive pouvait jamais se lancer avec sécurité sur des pentes qu'elle doit éviter aujourd'hui comme trop rapides, il faut reconnaître qu'elle rencontrerait dans le climat des Alpes, pendant cinq ou six mois d'hiver, des obstacles plus redoutables encore que les aspérités du terrain. Personne n'ignore que l'un des dangers les plus grands et les plus fréquens dans les Alpes durant la mauvaise saison, c'est l'accumulation subite des neiges, que la tourmente rassemble sur des points qui paraissaient libres quelques instans auparavant. Le télégraphe électrique ne serait lui-même qu'une imparfaite garantie de sécurité sur un chemin de fer pratiqué à travers ces montagnes. On a parlé de couvrir la voie ferrée; en théorie, la chose est possible, mais quelle dépense ce blindage ne nécessiterait-il pas, si on voulait faire cette couverture à l'épreuve des avalanches de neige, de glaces et de rochers! Le Grimsel lui-même peut être vaincu à force de millions : il n'y a pas d'obstacles dont l'argent ne vienne à bout; mais, dans les entreprises de l'industrie ou du commerce, la condition vitale est que la dépense soit en rapport avec le revenu.

Le réseau tracé par MM. Stephenson et Swinburne n'offre de grandes difficultés que sur la ligne de Bâle à Olten : là seulement l'art des ingénieurs rencontre ces obstacles que l'imagination évoque lorsqu'on parle de chemins de fer en Suisse; mais partout ailleurs, du lac Léman au lac de Constance, la pente n'excède pas 1 pour 100, sauf entre Zurich et Frauenfeld, où, en quelques endroits, elle est de 1 trois dixièmes pour 100. Le sol est même si peu défavorable, comparé à d'autres contrées, que, d'après les études préliminaires de MM. Stephenson et Swinburne, le kilomètre paraît ne devoir coûter en moyenne, y compris le matériel et les expropriations, que 157,000 fr. pour une voie simple, 176,000 fr. pour une double voie. En voici le détail :

	Moyenne pour une seule voie.	Soit pour cent.	Moyenne pour une voie double.	Soit pour cent.
Acquisitions de terrains.	13,500 fr.	8,6	16,000 fr.	9,1
Terrassemens et ouvrages d'art. . .	56,500	36,0	73,000	41,5
Voie proprement dite.	47,000	29,9	47,000	26,7
Stations, maisons de garde, clôtures.	12,000	7,7	12,000	6,8
Matériel mouvant et fixe.	20,500	13,0	20,500	11,6
Frais d'administration.	7,500	4,8	7,500	4,3
Totaux.	157,000 fr.	100	176,000 fr.	100

Contrairement à ce qui s'est fait en France, où l'on a dépensé des sommes énormes pour réduire les pentes plus qu'il n'était vraisemblablement nécessaire, et où les travaux d'art ont le caractère monumental qui convient à une grande nation, M. Stephenson recommande à la Suisse de ne pas trop éviter les pentes fortes partout où elles diminueront les ouvrages d'art, d'adopter pour ceux-ci le style le plus simple et de se contenter d'une seule voie, parce qu'avec l'emploi des télégraphes électriques sur des lignes où la circulation sera toujours facile à régler et très inférieure à ce qu'elle est aux approches des

grands centres de population, tels que Paris et Londres, il est inutile de faire la dépense d'une voie double.

Plusieurs tracés ont été proposés pour la ligne de Bâle à Olten, la seule, nous l'avons dit, qui présente de sérieuses difficultés. Celui que M. Stephenson recommande traverse le Hauenstein, l'une des plus hautes sommités du Jura. De Liestall jusqu'aux bords de l'Aar, sur une longueur de 22 kilomètres et demi, le tracé n'offre de surface horizontale qu'en deux endroits de 250 mètres de longueur chacun, plates-formes factices où doivent être établies les gares pour le service d'un plan incliné. La pente varie de 8 à 35 pour 1,000; il y a un tunnel d'une longueur de 2,400 mètres, avec inclinaison de 25 pour 1,000, et la descente, depuis la sortie immédiate du tunnel jusque dans la plaine de l'Aar, atteint, dans toute son étendue de 2,200 mètres, le maximum de la pente, soit 35 pour 1,000. Cette difficulté, insurmontable par les moyens ordinaires, disparaît dans le projet de M. Stephenson par l'application d'un mécanisme fixe qui reposerait sur l'emploi de l'eau. De cette manière, suivant lui, on peut obtenir sans danger une grande économie.

« Dans l'esprit, dit-il, des personnes qui ont pu juger en Angleterre et en Amérique (1) de l'emploi considérable qu'on y fait des appareils fixes, il ne saurait s'élever aucun doute sur la convenance d'utiliser pour les chemins de fer de la Suisse les forces naturelles et peu dispendieuses qu'offrent les chutes d'eau. L'économie, la facilité de l'usage, l'efficacité et la sûreté des moyens, quand l'emploi en est judicieux, tout tend à démontrer l'utilité et le prix de cette puissance pour établir des chemins de fer dans des contrées montagneuses.

« Dans la plus grande partie du système proposé à la Suisse, la direction des lignes coïncide avec celle des principales vallées; mais il y a quelques exceptions, et, à l'approche de la région des Alpes, il n'y a plus de probabilité que les locomotives puissent servir; seuls, les appareils fixes peuvent être employés pour franchir ces croupes élevées. Le passage du Jura offre aussi une occasion favorable de tirer parti de la puissance des cours d'eau qu'on a sous la main.

« Les préjugés soulèveront sans doute bien des objections contre cette opinion, objections basées principalement sur la crainte vague de l'inconnu : on dira que le moyen est nouveau, dangereux, sujet à des retards, et qu'il n'a pas été mis à l'épreuve. Ces objections sont sans fondement. S'il est vrai que les cours d'eau n'ont pas été très généralement employés pour un pareil service, il existe cependant des exemples de cet emploi. Quant au danger supposé, les preuves ne manquent pas pour établir que l'usage des plans inclinés et des

(1) C'est en Amérique surtout qu'on peut voir des plans inclinés desservis par des machines fixes, au lieu de rampes desservies par des locomotives, sur des lignes de fer dont quelques-unes sont très importantes et figurent parmi les artères commerciales du pays. M. Michel Chevalier, dans son *Histoire et description des voies de communication aux États-Unis*, a particulièrement décrit les appareils fixes et les accessoires des plans inclinés du chemin de fer *du Portage*, qui fait partie de la grande ligne de Philadelphie à l'Ohio, et du chemin de fer de Sunbury à Pottsville. Sur le premier, les plans inclinés, au nombre de dix, ont une pente de 8 à 10 pour 100; sur le second, un fort habile ingénieur, M. Moncure Robinson, n'a pas craint d'aller jusqu'à 30 pour 100. On conçoit quelle facilité il en résulte pour franchir à peu de frais une région montagneuse.

câbles n'a pas amené une plus grande proportion d'accidens qu'aucun autre système. Ce qui est certain, c'est que, dans tous les cas où l'eau peut être employée convenablement, ce moyen de transport laisse tous les autres derrière lui, au point de vue de l'économie. »

Les avantages de cette application des forces de l'eau, soit comme agent indépendant, soit comme auxiliaire de la locomotive, ne se bornent donc pas à une diminution dans les frais d'exploitation; ils réduisent aussi d'une manière très sensible les dépenses de construction. Ce raisonnement est appuyé d'un exemple, celui du plan incliné appelé le *Lickey*, sur le chemin de fer de Birmingham à Glocester. La longueur du Lickey est de 3,250 mètres, et la pente de 27 pour 1,000. De puissantes locomotives font le service de chevaux de renfort pour franchir la montée, et opèrent avec un succès incontestable; mais, d'après des calculs approximatifs, il résulte que, tandis que sur tout le reste de la ligne la dépense est de 91 centimes (par kilomètre), elle est sur le plan incliné de 3 fr. 12 c. au moins, dépense trop considérable pour que ce moyen soit employé sur une certaine étendue.

L'expérience a prouvé que les locomotives les plus puissantes ne produisent aucun résultat au-delà de la traction de leur propre poids sur une pente de 45 pour 1,000, qu'elles entraînent environ 21 tonnes (de 1,000 kilog.), si la pente est seulement de 25 pour 1,000, tandis qu'elles remorquent 300 tonnes avec la même dépense de force, si le plan est horizontal. Aucun résultat fructueux ne peut donc être obtenu de la locomotive sur une inclinaison approchant 25 pour 1,000. En pareil cas, la lutte entre la locomotive et l'appareil fixe est tout simplement une question de dépense; il ne s'agit que de choisir la force auxiliaire qui offre le plus de succès et d'économie.

« Pour les trains légers qui servent au transport des voyageurs, dit le rapport de MM. Stephenson et Swinburne, la locomotive sera préférée; mais, pour des convois lourds et considérables, l'appareil fixe offre de plus grands avantages. Il est impossible de préciser ici le point où ces deux systèmes deviennent l'équivalent l'un de l'autre, parce que l'équilibre dépend ici de la nature des transports, de l'inclinaison des pentes, de la longueur de la section sur laquelle la force auxiliaire doit être employée, du prix du combustible, du taux des salaires. » Tous ces élémens, qui compliquent la question, disparaissent cependant lorsqu'il ne s'agit que de l'emploi d'une force hydraulique, surtout là où l'on peut se la procurer facilement et à bon marché. En Suisse, ce cas est fréquent; il se présente particulièrement au passage du Hauenstein, où l'on a de l'eau sous la main en grande abondance. L'eau en pareil cas remplacera cette force auxiliaire à laquelle on a recours, sous la forme de locomotive ou d'appareil fixe à vapeur, pour surmonter, sur d'autres chemins de fer, des rampes trop raides. La seule différence apparente est qu'en se servant de l'eau, l'emploi d'un câble est d'une nécessité inévitable; pour quelques personnes, c'est une grande objection au point de vue de la sûreté. L'objection cependant est plus spécieuse que réelle, car rien de plus simple que les moyens en usage pour parer d'une manière efficace aux chances d'un accident. Voici comment M. Stephenson propose d'établir le service d'un plan incliné.

« Le mode le plus économique adopté pour la construction des plans inclinés

est celui-ci : trois rails à la partie supérieure et deux rails à l'inférieure, laissant au milieu une portion à double voie qui permet aux trains de se croiser. Les aiguilles inférieures sont dépassées d'abord par le train ascendant, qui, les trouvant dans la position où il les a laissées à sa précédente descente, rentre dans la même voie qu'il a déjà parcourue. Le convoi descendant déplace les aiguilles, et au trajet suivant devient à son tour convoi ascendant; il est donc inutile d'entretenir sur ce point un aiguilleur. La partie inférieure du plan incliné peut aussi être pourvue de trois rails, comme la moitié supérieure; de cette manière on n'a pas besoin d'aiguilles, et le câble n'en fonctionne que mieux.

« Pour desservir ce système au moyen de l'eau, il suffit de petits convois supplémentaires de wagons à réservoir qu'on annexe à chaque convoi montant ou descendant, chaque wagon à réservoir pouvant contenir huit mètres cubes d'eau environ; ces trains supplémentaires restent constamment attachés à l'extrémité du câble. Le train supérieur des wagons à réservoir chargés d'eau reste sur la principale ligne (que nous supposons être à voie simple), au sommet du plan incliné. Le train inférieur des wagons à réservoir reste dans une gare au pied du plan. A l'arrivée du convoi qui doit gravir le plan incliné, ce convoi passe à l'extrémité de la gare, par-dessus le câble, qui est placé dans une encoche pratiquée à cet effet dans le rail. On met en mouvement les wagons remplis d'eau qui sont au sommet du plan par une légère impulsion, et en retirant les coins qui retiennent les roues. Les wagons à réservoir vide, qui sont au bas du plan, tirés par le câble, sortent de la gare derrière le convoi nouvellement arrivé, qui se trouve ainsi poussé par eux au sommet du plan, sans qu'il soit nécessaire de l'attacher en aucune manière. Une fois au sommet, la locomotive qui fonctionne pendant tout le trajet continue immédiatement sa route en entraînant le convoi, laissant sur la ligne les wagons vides, qu'il faut de nouveau remplir d'eau, si le prochain convoi qu'on attend est aussi un convoi ascendant. S'il ne l'est pas, les réservoirs supérieurs restent vides. Une partie de l'eau peut être laissée dans les wagons inférieurs, pour modérer la vitesse de la descente du convoi, et économiser l'eau, si elle est rare.

« Lorsque le convoi descendant est près du pied du plan incliné, sa marche est légèrement ralentie au moyen des freins; les wagons à réservoir entrent par leur vitesse acquise dans la gare; les aiguilles sont changées, le câble est placé dans l'encoche, et le train continue sa course.

« Pour desservir ainsi un convoi de voyageurs, les wagons à réservoir doivent être pourvus de bons freins et avoir une roue à rochet avec chien fixé à l'essieu, agissant exactement comme un cric ordinaire. Le but de cet appareil est d'empêcher le train ascendant de rouler en arrière, si le câble venait à casser. Pour le train descendant, il va sans dire que le chien est renversé, et ce sont les hommes accompagnant les wagons à réservoir qui règlent la vitesse au moyen des freins.

« Ce service sera mieux compris par un exemple. Supposons un convoi arrivé au pied d'une série de plans inclinés : il dépasse les wagons à réservoir qui sont dans la gare; ceux-ci le suivent en le poussant au sommet du plan et sont accompagnés de deux hommes; ils croisent au milieu le train descendant

des wagons à eau, accompagné aussi de deux hommes. Arrivé au sommet du plan incliné, le convoi laisse derrière lui les wagons à réservoir, dépasse ceux du second plan incliné comme il l'a fait au précédent, emmenant les deux hommes des wagons vides qui vont monter.

« Ainsi tous les hommes ont changé de place; le devoir de chaque couple est de vider les derniers wagons-réservoirs descendus et de remplir les autres. En s'y prenant convenablement, la même eau peut servir à plusieurs plans. De fait, le même convoi supplémentaire de wagons à réservoir pourrait passer d'un plan à un autre, ce qui serait une économie de capital; mais, pour les convois de passagers, il vaut mieux que chaque train de wagons à réservoir reste constamment attaché à son câble, afin d'éviter les risques et les retards qu'il y a à attacher et à détacher un pareil convoi chaque fois qu'un plan incliné doit être franchi.

« Le personnel nécessaire pour desservir une série de plans inclinés est donc de deux hommes au pied du plan inférieur. Entre les passages des convois, ces hommes sont employés à l'entretien du chemin de fer et à réparer et graisser les machines.

« Il est bon de rappeler que l'on doit toujours connaître le poids du convoi qui va monter, pour savoir quelle est la quantité d'eau qu'il faut verser dans les wagons à réservoir. »

Si jamais on entreprend de passer les Alpes au moyen des chemins de fer, ce ne pourra être que par une succession de plans inclinés; autrement il faudrait revenir à l'idée de tunnels de plusieurs lieues de longueur, dont on ne saurait calculer à l'avance toutes les conditions ni prévoir tous les résultats.

On voit que le système proposé par M. Stephenson pour la manœuvre des plans inclinés consiste à faire descendre les convois par le moyen de la pesanteur, et à les faire remonter par le secours de wagons-réservoirs qu'on remplit d'eau, au sommet de chaque plan incliné, pour leur donner plus de poids, et qui, étant ainsi devenus fort lourds, déterminent par leur descente le mouvement ascendant du convoi de marchandises ou de voyageurs qui est au bas. Une fois au bas du plan, les wagons-réservoirs sont vidés de l'eau qu'ils contiennent, et alors on a peu de peine à les faire remorquer eux-mêmes en même temps que le premier convoi ascendant qui se présente. C'est une application ingénieuse du principe de ce qu'on nomme les plans inclinés *automoteurs* qui sont en usage sur des chemins de fer destinés à l'exploitation des mines de houille, et sur lesquels les convois descendans chargés de houille remorquent les convois ascendans qui se composent de wagons vides; il existe un exemple admirable de ces plans automoteurs sur le territoire des mines de la Grand'-Combe, où M. Bourdaloue les a adaptés aux besoins du service avec un succès rare et une grande économie. L'application même que projette M. Stephenson pour la Suisse a déjà la sanction de l'expérience. Il y a près de vingt ans que M. Moncure Robinson l'a mise en usage aux États-Unis sur les plans inclinés du chemin de fer de Pottsville à Sunbury en Pensylvanie, dont les pentes, avons-nous dit, vont jusqu'à 30 pour 100. On peut voir la description minutieuse des mécanismes établis par cet ingénieur éminent, ainsi que celle de la manœuvre, dans le texte et l'atlas de l'*Histoire des voies de communication aux*

États-Unis, par M. Michel Chevalier. On y trouvera de plus le plan d'un appareil très simple, très économique et très efficace, dont M. Moncure Robinson a muni chacun des plans inclinés afin de modérer la vitesse de tout convoi descendant pesamment chargé. C'est un régulateur qui a exactement le même principe que celui qui est placé, dans toutes les cuisines, sur les tourne-broches; seulement, au chemin de fer de Pottsville à Sunbury, il est sur de vastes dimensions, et les bras sont entièrement en planches de sapin au lieu de fer.

Ce n'est pas seulement par l'emploi judicieux des plans inclinés, c'est aussi par le concours heureusement organisé de la navigation à vapeur et du chemin de fer, que le projet de M. Stephenson révèle un esprit sagement préoccupé de l'économie et de la simplicité des moyens d'exécution. De Genève à Morges, d'Yverdun à Soleure, de Zurich à Wallenstadt, c'est le bateau à vapeur qui remplace la locomotive. La vitesse ne sera pas tout-à-fait aussi grande; de Genève à Morges, distance de 37 kilomètres, le bateau à vapeur mettra dix-huit ou vingt minutes de plus que ne le ferait la locomotive sur le chemin de fer, infériorité dont on pourrait tenir compte, s'il s'agissait d'une circulation aussi active que celle qui existe entre Liverpool et Manchester, mais sans importance pour quelque point que ce soit de la Suisse. Lorsqu'on connaît l'immense valeur des propriétés de luxe qui embellissent les bords du lac Léman de Genève à Morges, et qu'on la compare aux faibles ressources financières de la Suisse, on ne peut qu'applaudir à un projet qui épargne à l'état des expropriations ruineuses, s'il les paie à leur juste valeur, ou spoliatrices, s'il ne peut suffisamment indemniser les propriétaires.

La plus sérieuse objection qu'ait soulevée cette combinaison de M. Stephenson, ce sont les retards et les frais de transbordement occasionnés par ces changemens de voie. Pour y remédier, cet ingénieur propose l'emploi de longs bateaux à vapeur construits de manière à recevoir quinze ou vingt wagons, qui, au débarquement, passent directement sur les rails du chemin de fer avec leur chargement, *et vice versa*, ainsi que cela se pratique avec la plus grande facilité sur l'un des chemins les plus fréquentés de l'Écosse, celui d'Édimbourg à Perth. Ce chemin traverse ainsi un bras de mer, large de plus de 7 milles, ouvert aux grandes marées et aux énormes vagues de la mer du Nord. La vitesse moyenne du bateau est de 10 milles à l'heure; le chargement et le débarquement ne prennent pas plus de dix ou douze minutes. Ce mode a réussi au-delà des espérances de l'ingénieur, et, malgré la situation de ce passage exposé aux mouvemens de la mer, malgré les rudes coups du vent d'est qui y règne au printemps, le service n'a été interrompu qu'un seul jour dans le cours d'une année.

Tout le réseau des chemins de fer prêts à être livrés à la circulation avec leur matériel roulant et fixe, construits à simple voie sur une étendue d'environ 650 kilomètres, ne coûtera que 102 millions, selon l'évaluation du département des travaux publics de la confédération suisse. A supposer que la dépense s'élevât à 130 millions, ainsi que le pensent quelques personnes compétentes en ces matières, la somme serait encore faible, comparée aux avantages qu'elle procurerait à la Suisse. Un exemple nous suffira entre mille pour montrer ce que la Suisse peut gagner à l'établissement du nouveau mode de

circulation : nous l'empruntons à un rapport présenté par M. Coindet, de Genève, au département des travaux publics de la confédération. — Le canton de Vaud produit des vins que les consommateurs de la Suisse allemande préfèrent à ceux de l'Alsace, non-seulement pour le goût, mais parce qu'ils se conservent mieux. Au prix actuel des transports en Suisse, le vin vaudois paie, pour être rendu à Zurich, 32 francs 50 cent. par char (1) *de plus* que le vin d'Alsace, et en général la valeur du char ne dépasse guère 100 francs de France. L'exportation annuelle des vins vaudois est en moyenne de 23,000 chars, qui valent environ 2 millions et demi de francs, et les frais de voiture s'élèvent à un peu plus de *onze cent mille francs!* Il n'y a pas de pays où le prix des transports soit aussi exorbitant qu'en Suisse, pas même l'Angleterre. Or la même quantité de vin parcourant les mêmes distances, mais par chemin de fer, coûterait moins de 400,000 francs, et on aurait, outre cette économie de 700,000 francs sur une valeur de 2 millions et demi (presque un tiers), les avantages de la promptitude du transport et de la bonne conservation des vins, qui ne seraient exposés ni aux fraudes ni aux inconvéniens d'une longue route par le froid ou la chaleur.

Nous choisissons à dessein cet exemple parmi les moindres intérêts de la Suisse. Pour elle, la production du vin dans le canton de Vaud est d'une importance secondaire; mais si, pour un seul des vingt-deux états confédérés et sur une seule branche de son commerce, l'économie réalisée par les chemins de fer égale déjà le sixième de l'intérêt du capital absorbé par le réseau tout entier, il est facile de concevoir que les profits indirects résultant pour toute la nation de l'établissement du réseau dépasseront de beaucoup le revenu direct de l'entreprise elle-même.

Chargé par le gouvernement de faire une enquête sur l'influence que les chemins de fer pourront exercer sur l'agriculture en Suisse, M. Coindet a reconnu que l'établissement des principales lignes qui aboutissent aux frontières de la confédération a eu déjà pour effet l'abaissement du prix des céréales en Suisse. C'est un fait considérable et qui est d'un intérêt si marqué pour la France, que nous croyons devoir noter ici quelques-uns des résultats de l'enquête de M. Coindet. Cette enquête a établi que, depuis quelques années, les agriculteurs suisses se plaignent du bas prix des céréales. Tout récemment encore plusieurs districts ont donné à leurs députés le mandat de solliciter de l'assemblée fédérale une augmentation des droits d'entrée sur ces denrées. « C'est chercher le remède, dit M. Coindet, là où il ne saurait exister. » La confédération ne peut pas imposer à toute la Suisse une élévation dans le prix du pain pour assurer une *mieux-value* à quelques cantons agricoles. Cette mesure serait trop contraire aux intérêts de l'industrie. Et même, à supposer que les cantons se trouvassent encore, comme sous l'ancien régime, libres de mettre à leur gré des droits sur l'importation des produits étrangers, il est certain que, si les gouvernemens cantonaux apportaient à l'examen de ces questions une parfaite indépendance et des lumières que ne possède pas la masse des agriculteurs, ils n'adopteraient pas une mesure que repousse une saine économie politique, et que condamne l'exemple de l'Angleterre, si intéressée dans cette même question et si expérimentée dans cet ordre de faits.

(1) Le char est de 6 hectolitres et 69 litres.

Si le bas prix des céréales est un désavantage pour l'agriculteur, d'un autre côté c'est un bénéfice pour la masse de la population; l'agriculteur lui-même en retire une foule de compensations qui, pour être indirectes, n'en sont pas moins réelles. Tout se règle sur le prix du pain : le salaire de la journée, les gages à l'année, la main-d'œuvre, et cette multitude de petites dépenses journalières qui sont les principales au bout de l'an. Personne ne nie que, si le produit de la récolte non-seulement ne rembourse pas l'agriculteur de ses avances, mais aussi ne le paie pas de ses peines, c'est un état de choses auquel il faut remédier; alors la question est celle-ci : le mal est-il accidentel ou permanent? Si deux ou trois années d'une abondance inusitée déprécient les prix à ce point que le producteur soit en perte réelle, on conçoit que l'état prenne des mesures pour empêcher la concurrence des produits étrangers d'accroître une souffrance temporaire; mais, si le bas prix est l'état habituel et par conséquent normal, des mesures prohibitives ou seulement une augmentation des droits d'entrée ne feraient qu'empirer le mal : elles créeraient pour le pays une existence factice en assurant aux agriculteurs le privilége exclusif et abusif de nourrir la population à un prix plus élevé que ne l'établirait la liberté du commerce; ce serait lui préparer de grands désastres, car cette existence factice ne peut se maintenir éternellement, et le jour où elle cesse, les intérêts qui se sont développés sous l'abri de droits protecteurs périssent comme des plantes élevées en serre chaude tout à coup exposées au rude contact de l'air.

Depuis long-temps les cultivateurs suisses se plaignent de ne pas retirer de la culture du blé un bénéfice suffisant, et leurs plaintes sont plus vives que jamais, parce que deux récoltes abondantes ont encombré les greniers et les granges. Tout en admettant qu'il y a de l'exagération dans ces craintes, cependant il faut reconnaître que cet état de choses n'est plus accidentel, et qu'il tend à devenir permanent; je crois même pouvoir dire que, pour quiconque en a recherché les causes avec soin, il est évident que le malaise doit empirer. En aucun autre pays de l'Europe, l'agriculteur, c'est-à-dire le paysan qui cultive lui-même ses terres, n'a une vie matérielle comparable pour le bien-être à celle des populations rurales dans la plus grande partie de la Suisse. C'est une dépense qu'il faut porter en ligne de compte. En second lieu, les propriétés y sont extrêmement morcelées; sauf un petit nombre d'exceptions, nulle part l'agriculture n'est pratiquée en grand; elle n'a à sa disposition ni les moyens économiques, ni les procédés de la science, ni les instrumens perfectionnés des grandes exploitations; le prix de revient en est d'autant plus élevé. Enfin le paysan porte lui-même au marché le surplus de sa récolte et ne réussit pas toujours à la vendre dès la première fois; c'est encore une dépense de temps et même d'argent. Et, par exemple, d'où vient que les farines de France abondent actuellement sur le marché de Genève, tandis qu'un canton limitrophe, celui de Vaud, est encombré de ses propres produits? Comment se fait-il que l'agriculture française puisse envoyer sur un marché suisse vendre avec bénéfice les mêmes produits que le cultivateur suisse ne peut céder au même prix sans y perdre? Dans les pays voisins de la Suisse, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Souabe, l'agriculture se fait très en grand; elle est plus savante, plus perfectionnée, et par cela même plus économique et plus productive. L'impor-

tance de la récolte fait de l'agriculteur un négociant qui étudie les marchés, qui expédie au loin, en un mot qui est placé dans une position très supérieure à celle de la plupart des paysans de la Suisse pour tirer le meilleur parti possible des circonstances comme producteur et comme vendeur.

Les chemins de fer qui sillonnent l'Allemagne, et qui commencent aussi à former en France un assez vaste réseau, offrent, pour le transport des céréales et des farines, des facilités qui s'accroîtront encore. Dans un temps très court et avec des frais considérablement réduits et dont le chiffre est connu d'avance jusqu'au dernier centime, on peut dès à présent envoyer d'une extrémité de l'Allemagne à l'autre une masse de blé qui arrive sur le marché à jour fixe. Déjà l'importation annuelle du blé en Suisse par le port de Rorschach, sur le lac de Constance, s'élève à plus de cinq cent mille quintaux, et cette quantité s'accroîtra, en raison des facilités offertes par les chemins de fer tout récemment terminés ou près de l'être, jusqu'à ce que les prix se soient nivelés dans toute l'étendue des pays soumis à la même influence. En 1846, il fallut en France se servir du canal de Bourgogne pour faire arriver en Suisse les farines américaines achetées au Havre; le trajet nécessita de cinquante à soixante jours. Le transport des blés venant de Marseille entraîna des frais très considérables, le manque d'eau dans le Rhône ayant entravé la navigation. Aujourd'hui il ne faut plus que vingt ou vingt-cinq jours pour que les envois, non pas du Havre, mais de New-York arrivent en Suisse, grace aux *steamers* transatlantiques et aux chemins de fer qui unissent le Havre à Dijon. Dans trois ans, les communications de Marseille à Lyon, peut-être jusqu'à Genève, n'exigeront pas plus de un à deux jours.

Il y a un autre fait dont la Suisse doit tenir grand compte pour apprécier l'influence que peuvent exercer les chemins de fer sur son agriculture. Depuis quelques années, les États-Unis d'Amérique entrent pour une part notable dans l'approvisionnement des principaux marchés en Europe, où ils envoient, non pas leurs blés, mais leurs farines, aussitôt que les prix s'élèvent au-dessus de la moyenne. Dans l'année de disette 1846, les États-Unis ont fourni des ressources considérables pour l'alimentation de l'Europe; d'énormes quantités de farine furent importées en Suisse; une seule maison en répartit dans le canton de Vaud 6,000 barils, et, quoique achetées dans un moment de disette, ces farines donnèrent encore de gros profits. Ce commerce semble, au premier moment, devoir être tout-à-fait accidentel; en y réfléchissant mieux, on est porté à croire qu'il s'établira sur des bases de plus en plus solides, parce que l'accroissement de la production et le développement des moyens de transport mettent les États-Unis dans la nécessité d'exporter leurs produits, et leur permettent de les céder à des prix comparativement bas.

Tout semble d'ailleurs favoriser ces progrès incessans du commerce des céréales américaines. L'émigration en Amérique, si nombreuse dans ces dix dernières années, s'est surtout portée vers l'ouest, — le climat et le sol ont encouragé la culture des céréales; mais les communications, lentes et dispendieuses, ne permettaient guère d'expédier au loin les produits : or un immense réseau de chemins de fer, déjà en partie livrés à la circulation, sera entièrement terminé l'an prochain sur une étendue de 1,100 milles, et mettra en rapport di-

rect Saint-Louis du Mississipi et New-York, de sorte que, pour une faible dépense, les farines venant de plus de 400 lieues de l'intérieur des terres seront amenées sur la côte au navire qui les emportera en Europe. L'homme est un ouvrier intelligent, mais son esprit ne suffit pas toujours à embrasser la portée de l'œuvre qu'il accomplit. En défrichant les solitudes de l'Amérique ou les steppes des bords de la mer Noire, en multipliant les voies de communication et décuplant leur rapidité, il n'a pas prévu toutes les conséquences de ces changemens, ni la grandeur de leurs résultats. Le pauvre émigrant suisse qui a abandonné ses montagnes pour les plaines du Mississipi, en se reposant le soir de son pénible labeur, ne se doute guère que le produit de son travail va troubler l'économie industrielle de ces vallées dont le souvenir le poursuit. Il en est ainsi cependant. Les perfectionnemens de l'agriculture, l'accroissement des défrichemens dans des contrées jusqu'alors désertes et la création des chemins de fer opèrent dans l'économie sociale une révolution dont l'Europe commence seulement à ressentir les premiers effets.

Il n'est pas au pouvoir de la confédération helvétique d'arrêter ou de prévenir les conséquences d'un changement dont les causes sont en dehors d'elle-même. D'ailleurs l'industrie suisse voit avec plaisir un ordre de choses qui doit maintenir la vie à bon marché, elle en a besoin pour soutenir la concurrence au dedans et au dehors. L'agriculture subit, comme l'industrie, comme toutes choses en ce monde, les révolutions qu'amène le déplacement des intérêts. Il y a cinquante ans, la Suisse occidentale possédait des manufactures de toiles peintes dont le commerce s'étendait jusqu'en Asie; qu'en reste-t-il aujourd'hui? Rien. Faute d'avoir su reconnaître le signe des temps, que de fortunes se sont perdues ou ont été compromises dans une lutte de plus en plus désastreuse! La sagesse veut qu'on s'y prenne à temps pour parer à ces changemens qui s'opèrent par la force des choses, lentement, mais irrésistiblement; on évite ainsi les misères d'un long dépérissement contre lequel on lutterait en vain. Et qu'on ne s'y méprenne pas, jamais il n'y aura eu de changemens aussi complets, aussi prompts, aussi universels que ceux qui doivent résulter de l'introduction de la vapeur dans l'économie sociale, surtout de la création des chemins de fer. Les frais de transport sont si considérablement réduits, les moyens si immenses et la rapidité si grande, qu'on peut dire que, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, il n'y a aucun marché qui ne soit désormais accessible à toutes les productions. Sauf les obstacles qu'opposent les douanes ou que ferait naître la guerre, le prix des denrées de première nécessité doit donc prendre, en Europe, le niveau qu'il ne prenait autrefois que dans une seule et même province.

Sans doute ces changemens ne s'accompliront pas sans oscillations, et il serait ridicule d'affirmer dès aujourd'hui que la culture des céréales n'est plus possible dans aucune partie de la Suisse. Nous signalons seulement une tendance très visible, et dont les effets se feront de plus en plus sentir. En ce moment, les importations des États-Unis sont nulles : au Havre, il n'est entré en deux ans, 1849 et 1850, que trente-six barils de farine; mais, dans les quatre années précédentes, l'importation dans ce port a été de :

3,036	barils en	1845.
55,750	—	1846.
555,546	—	1847.
2,030	—	1848 (1).

A Marseille, les blés d'Odessa ont suivi à peu près la même progression. Du rapprochement de ces chiffres, on peut conclure qu'aussitôt qu'une hausse un peu forte se déclarera sur les céréales, on verra les États-Unis multiplier leurs envois comme en 1846 et 1847.

Les questions que soulève l'établissement des chemins de fer dans ses rapports avec l'industrie agricole commencent, il faut le reconnaître, à préoccuper les agriculteurs suisses; l'importation des blés de la Souabe produit dans les cantons de l'est, et jusqu'au centre de la confédération, des résultats analogues à ceux que le transport des blés américains, facilité par les chemins de fer français, tend à développer dans la Suisse romande. Dans les cantons de l'est comme dans ceux qui touchent à la France, on parle des modifications ou plutôt des transformations qu'il faudra faire subir à l'agriculture d'ici à une époque très prochaine, et pourtant, qu'on ne l'oublie pas, les deux dernières récoltes ont été abondantes.

Le canton de Vaud produit des céréales en plus grande quantité que ne l'exige sa propre consommation, car, bien que son exportation ne soit pas considérable, cependant il fournit ordinairement une certaine quantité de blé aux pays qui l'avoisinent, notamment au Valais et à Neuchâtel, sans parler des approvisionnemens de pain et de farine qu'emportent avec eux les paysans savoisiens qui fréquentent ses marchés. Nous avons entendu plus d'un propriétaire vaudois, fort en état de porter un jugement sur l'ensemble des besoins et des productions de son pays, exprimer l'opinion que le canton de Vaud sera très prochainement contraint de modifier son agriculture : au lieu d'être en première ligne avec l'industrie viticole, la culture des céréales ne fournira plus que l'appoint des besoins du canton, et les champs se transformeront en prairies.

Que les chemins de fer dont M. Stephenson a tracé le réseau se fassent ou ne se fassent pas, la transformation que l'agriculture suisse pressent elle-même peut être regardée comme inévitable. Les plaintes de l'agriculteur ne proviennent point de ce que, les besoins de la population ayant diminué, la quantité de la consommation est tombée au-dessous de celle de la production. C'est tout le contraire qui arrive. Pour peu qu'on pénètre dans les détails de la vie domestique des agriculteurs de la Suisse romande, on ne peut méconnaître que l'aisance ne soit en progrès dans la plupart des ménages; les besoins

(1) L'auteur du *Rapport* s'exagère peut-être la quantité de céréales ou de farines que les États-Unis peuvent fournir à l'Europe en temps ordinaire. C'est surtout dans le cas de mauvaises récoltes en Europe que l'Amérique peut avec avantage y envoyer des blés ou des farines. L'agriculture américaine prend une part plus régulière à l'alimentation de l'Europe par l'envoi de viandes salées ou conservées, de beurre salé et de fromage. Ce sont des articles que l'on expédie en notable quantité maintenant en Angleterre, au grand avantage de la population anglaise, qui est ainsi mieux nourrie.

et la consommation n'ont donc pas diminué, tant s'en faut, et, si les produits ne rapportent pas suffisamment à l'agriculteur, c'est que le prix de revient est trop élevé, qu'il ne peut plus soutenir la libre concurrence avec les produits étrangers. Que le cultivateur vaudois, par exemple, compare ce que produisaient ses terres au commencement de ce siècle à ce qu'elles produisent de nos jours, ce qu'était alors son économie domestique, et ce que sont aujourd'hui ses besoins et ses dépenses : — il reconnaîtra sans aucun doute que les causes du malaise dont il se plaint sont celles qui viennent d'être indiquées.

Si l'on cherche maintenant à déterminer quelle sera la nature de cette transformation à laquelle l'agriculture suisse doit se préparer, on est conduit à croire que ses produits prendront un caractère plus industriel. L'agriculture consultera les besoins des manufactures plutôt que ceux des marchés de denrées, désormais alimentés par l'étranger. Déjà, à la recommandation du président de la classe d'agriculture de Genève, on a commencé dans plusieurs cantons des essais en grand de la culture de la garance. La chaleur n'est point nécessaire au succès de cette culture. La Silésie produit annuellement vingt mille quintaux métriques de garance, la Hollande quarante mille, l'Alsace vingt mille, le royaume de Naples quinze mille, etc. On le voit, le climat est, bien moins que la nature du sol, la condition essentielle à la réussite de la garance. Si le *palud* d'Avignon en fournit de si riches récoltes, c'est que la culture de cette plante y est favorisée par un sol d'alluvion, profond, marécageux, et que dominent des collines de sulfate de chaux. Les mêmes qualités de terrain se retrouvent également dans les cantons du Valais, de Vaud et de Berne.

L'industrie de la production de la soie prendra aussi probablement une extension nouvelle en Suisse. Ce n'est pas le mûrier qui lui a fait défaut jusqu'à présent : ce sont les mœurs des pays séricicoles; on a élevé des vers à soie par curiosité, par mode, par manière de passe-temps, mais nulle part on n'en a fait une affaire sérieuse, quoique les produits suisses obtiennent à Lyon les meilleurs prix. Il faut de longues années pour introduire de nouvelles habitudes dans les campagnes; la nécessité abrégera peut-être cet apprentissage, favorisé par l'impulsion très grande que les malheurs de la France en 1848 ont donnée à la fabrication des rubans et des étoffes de soie en Suisse : tout ce que Lyon et Saint-Étienne perdirent à cette époque, Zurich et Bâle l'ont gagné.

Les conséquences de cette transformation de son industrie agricole imposeront à la Suisse un changement notable dans les rapports commerciaux de la confédération avec les états qui l'avoisinent, surtout avec la France. La position actuelle de la république helvétique autorise plus qu'on ne le croit peut-être en Europe cette direction nouvelle donnée à sa politique commerciale. Au milieu des troubles de 1845, il s'est accompli en Suisse un fait qui n'a guère été remarqué que par les populations des cantons. La Suisse était une confédération d'états, elle est devenue une république unitaire : armée, commerce, postes, monnaies, chemins de fer, rapports diplomatiques, douanes, tout est devenu fédéral, c'est-à-dire que sur ces points la souveraineté cantonale a été abolie; elle a passé tout entière à l'assemblée fédérale. Jusqu'en 1848, la Suisse a prospéré sous le régime de la plus entière liberté du com-

merce; un seul exemple suffit pour le prouver : ses filatures de coton ont atteint à une perfection égale en tous points aux plus beaux résultats de l'industrie anglaise, et leur nombre s'accroît toujours. Sous l'ancien pacte, la souveraineté cantonale était le principe dominant; ce principe assurait non-seulement la neutralité politique de la Suisse, mais aussi (et pour le moins autant) sa neutralité commerciale, toute alliance en dehors du pacte étant quasi-impossible entre vingt-deux petits états différant entre eux par les intérêts, les lois et la langue. Aussi, lorsque la France, entrant de plus en plus dans les voies du système protecteur, eut fermé ses marchés aux importations de la Suisse, l'idée de répondre par des prohibitions aux mesures commerciales de la France se fit jour à la diète. Autrefois les fromages suisses entraient en France sans payer aucun droit; sous l'empire, ils payèrent 6 francs par quintal métrique; en 1820, ce fut 15 francs; actuellement, c'est 20 francs (1). En 1806, le bétail payait par tête 3 francs pour les bœufs gras, 1 franc pour les vaches; en 1822, les droits furent élevés à 50 francs pour les bœufs, et 25 fr. pour les vaches. Les pailles fines tressées paient 5 fr. 50 cent. par kilogramme, c'est-à-dire cent fois plus que les pailles grossières. Toutes les remontrances de la Suisse auprès du gouvernement français étant restées sans succès, treize cantons conclurent entre eux, en 1822, un concordat qui frappa de droits d'entrée plus ou moins élevés les importations de la France; mais neuf cantons s'étaient refusés à cette alliance, et parmi eux se trouvaient quelques-uns des cantons qui forment la frontière du côté de la France : le concordat ne fut plus qu'une lettre morte. Bon gré, mal gré, la liberté du commerce continua à exister en Suisse. La France et toutes les autres puissances purent prendre, sans craindre de représailles, les mesures les plus contraires à l'industrie et au commerce de la république helvétique.

Le pacte de 1848 a totalement changé cet état de choses. Si les faits de 1822 se reproduisaient de nos jours, non-seulement une majorité d'un seul canton, mais une majorité d'une seule voix dans l'assemblée fédérale contraindrait tout le reste de la Suisse à entrer dans un seul et même système. Une des premières mesures qui ont suivi l'abolition de l'ancien pacte a été l'établissement des douanes, déguisées sous le nom de *péages transportés à la frontière;* mais le système des péages est si véritablement un système de douanes, qu'il suffit maintenant d'un simple trait de plume, d'un simple changement de chiffre dans les tarifs pour jeter du jour au lendemain toute la confédération dans l'alliance commerciale de la France ou de l'Allemagne, de l'Autriche ou de l'Italie. Cette nouvelle organisation excite un profond mécontentement dans les populations des cantons-frontières. Cependant, comme elle est la base du nouvel ordre de choses politique qui ne pourrait se maintenir si le produit des douanes venait à lui manquer, comme cette organisation répond d'ailleurs aux vœux des cantons industriels qui tentèrent, en 1822, de faire adopter des mesures de prohibition contre la France, — il n'est pas à présumer que la confédération y renonce; au contraire, il faut s'attendre à ce qu'elle cherche une compen-

(1) Depuis 1822, le droit est de 16 fr. 50 cent. sur le poids brut, ce qui équivaut à 20 francs.

sation aux inconvéniens du nouveau système dans les avantages que pourront lui procurer des traités de commerce.

Quand l'établissement des chemins de fer aura opéré en Suisse la transformation des intérêts agricoles, c'est en France que plusieurs des principaux cantons devront chercher de nouveaux débouchés. Quelques chiffres tirés du rapport de M. Coindet prouvent que ces cantons ont droit à une réciprocité que la Suisse n'a pas encore obtenue. Au point de vue de la consommation, la Suisse est, à l'égard de la France, le troisième état dans le monde commercial. Elle reçoit pour 35 à 36 millions de produits français et ne vend à la France que pour 16 à 17 millions des siens.

En 1840, les importations génerales de la France en Suisse ont été de :

Fr.	40,597,297	produits naturels,
»	50,255,142	objets manufacturés.
»	90,852,439	

Les importations générales de la Suisse en France ont été de :

Fr.	23,399,836	matières premières nécessaires à l'industrie,
»	2,554,717	objets de consommation naturels,
»	44,104,509	objets manufacturés.
»	70,059,062	

Mais dans ces deux tableaux, si l'on prend seulement les objets provenant du pays qui exporte, les sommes s'établissent ainsi :

La France a importé de ses produits en Suisse pour . . .	fr.	35,658,733
La Suisse a importé de ses produits en France pour . . .	»	16,924,051
Différence en faveur de la France.	»	18,734,682

La France fournit à la Suisse près du double de ce qu'elle en reçoit. Il y a plus : dans les importations de la France, les marchandises fabriquées sont dans la proportion de 86 pour cent de la somme totale; dans les exportations de la Suisse, ces marchandises n'entrent que dans la mesure de 40 pour cent. Or, est-il besoin de le dire? sur les objets manufacturés, les bénéfices sont beaucoup plus considérables que sur les produits naturels. Cette différence si défavorable à la Suisse est encore aggravée par l'effet des douanes françaises : c'est ainsi que dans une même année on voit la Suisse exporter en France pour 1,300,000 francs de peaux brutes et recevoir de la France pour 800,000 francs de cuir ouvré. La Suisse n'aurait-elle pas eu plus de profit, si ces peaux avaient été travaillées chez elle? Mais la douane française admet à bas prix les peaux brutes comme matière dont elle a besoin, et frappe de droits équivalens à une prohibition le cuir ouvré, parce qu'elle ne veut pas de concurrence chez elle pour une marchandise dont elle prétend cependant fournir les marchés de la Suisse.

Et qu'on ne croie pas, jugeant des intérêts commerciaux par le chiffre comparé des populations, que la Suisse soit pour la France un débouché de mi-

nime valeur. La Suisse, qui n'a que deux millions et demi d'habitans, est de beaucoup l'état le plus important dans le commerce que la France fait par terre. En 1840, le commerce de la France, importation et exportation, s'est résumé ainsi :

avec la Suisse.	161 millions.
la Belgique.	125
les États Sardes. . . .	105
l'Allemagne.	98
l'Espagne.	72
la Prusse.	18
la Hollande.	3

Si nous prenons le tableau général du commerce français par terre et par mer, la position de la Suisse vis-à-vis de la France n'est guère moins importante : trois états maritimes seulement prennent rang avant elle, l'Union de l'Amérique du Nord, la Grande-Bretagne et la Sardaigne,

Les États-Unis,	pour	312 millions.
L'Angleterre,	—	270
La Sardaigne,	—	174
La Suisse,	—	161
L'Espagne,	—	147

Puis viennent la Belgique, l'Allemagne, la Russie, les Pays-Bas, la Toscane, les villes anséatiques, le Brésil, la Turquie, etc.

En résumé, le projet de MM. Stephenson et Swinburne pour l'établissement d'un réseau de chemins de fer dans les cantons démontre, contrairement à l'opinion généralement reçue, qu'il est possible et même facile de construire ces nouvelles voies avec économie et utilité dans les directions principales que suit la circulation en Suisse jusqu'au pied des Alpes. Le rapport présenté par M. Coindet au département des travaux publics de la confédération reprend, au point de vue des intérêts commerciaux de la Suisse, la question traitée par les ingénieurs anglais au point de vue de l'exécution matérielle. Il est évident désormais que, par suite de l'établissement des chemins de fer, les rapports entre la confédération helvétique et les états qui l'avoisinent devront subir des modifications importantes; il est évident aussi que, pour introduire ces modifications dans sa politique commerciale, la Suisse dispose, grace à ses institutions unitaires, de moyens qu'elle ne possédait pas avant 1848. Il y a là en germe toute une situation nouvelle à laquelle le commerce européen, le commerce français surtout, doit se préparer.

G. Bonnet
de Genève.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1852.

Si l'absence de toute passion, de toute agitation extérieure dans l'accomplissement de l'acte fondamental de la vie politique d'un pays est un bienfait, nous venons, à coup sûr, de jouir de ce bienfait durant cette période d'élections qui vient de se clore. Cela reporte assez loin, il nous semble, des mouvemens électoraux de 1848 et 1849, et même des années antérieures. On ne saurait imaginer un corps législatif sorti plus paisiblement et avec moins de complications préparatoires du scrutin. C'est le gouvernement lui-même, on le sait, qui avait assumé le soin d'épargner aux populations la recherche de leurs candidats; les populations se sont rangées de l'avis du gouvernement, non peut-être sans quelque étonnement de se voir tout à coup si bien disciplinées dans la pratique du suffrage universel. Quelques exceptions à peine viennent démentir cet unanime et merveilleux accord, qui a été jusqu'ici la pierre philosophale de tous les régimes, parce que probablement ils n'en savaient pas le secret. Ceci suffirait presque pour exposer le caractère des élections dernières. Nous n'irons point, on le pense, nous livrer à de profonds calculs, supputer le chiffre du vote et le chiffre de l'abstention, dénombrer les opinions et les partis, remarquer ce qui eût pu paraître étrange autrefois et ce qui ne l'est plus, peser les qualités et les mérites des membres de la nouvelle assemblée. Parmi ceux-ci, il y en a de peu connus, cela est certain, et il y en a de trop connus, qui, comme d'habitude, ne sont point les derniers à faire montre d'importance, à peu près comme ces parvenus qui n'auraient point eu à compter sur de telles fortunes. Il se peut bien aussi qu'il y en ait dont le gouvernement ait habilement accepté le choix plus encore qu'il ne l'a dicté. Le résultat définitif dans l'ensemble, c'est une législature dont la composition rentre évidemment dans la ligne des événemens actuels. Elle n'a point précisément pour destination de contredire le vote du 20 décembre. Au fond, dans quelques conditions qu'il se produise, à travers toutes les transformations et les substitutions de régimes qui se succèdent, un corps de ce genre, émané directement

du pays, est fait, par son essence même, pour occuper une grande place dans notre vie publique. Le législateur écrit les institutions sur le papier; c'est l'opinion qui en détermine le sens réel, qui leur imprime le sceau des mœurs et des tendances générales. La perfection des institutions, c'est de s'y plier; leur péril, c'est de s'en écarter. Sans qu'il y ait à se méprendre en rien sur les différences d'origine, d'attributions, d'initiative politique, qui existent entre le corps législatif actuel et les assemblées anciennes, il reste toujours, au sein d'une réunion d'hommes dont la plupart étaient la veille encore en contact avec la masse de la population française, cette inspiration naturelle et effective de ce qui vit réellement dans l'ame du pays; et ce qui vit dans l'ame de notre patrie, n'est-ce point avant tout et par-dessus tout un sentiment modéré? La modération n'est point pour la France un caprice ou une fantaisie; elle est un des élémens de sa nature. Au milieu des expériences orageuses où elle s'aventure et des extrémités qu'elle traverse, après toutes les tempêtes qu'elle essuie, le premier sentiment qui renaît en elle, c'est le besoin, la soif de la modération, de la mesure dans la pratique politique, et d'une certaine latitude pour retrouver ce vieux fonds d'équité naturelle, de justes instincts, de libérales aptitudes, que les révolutions altèrent sans le détruire. Ce qui n'est point modéré jure véritablement avec le génie de notre pays, et les heures où il a le plus le goût de la modération ne sont pas celles où il jouit de conditions publiques conformes à ses instincts; c'est quand il les a perdues, et alors le sentiment est d'autant plus vif : sentiment bienfaisant et juste, fait pour dicter leur conduite aux pouvoirs bien inspirés.

C'est dans quelques jours que vont se réunir définitivement les corps publics créés par la constitution nouvelle, et la date de cette réunion est elle-même l'époque fixée pour l'application entière et régulière du régime nouveau; c'est le terme assigné à l'état exceptionnel où nous avons vécu quelques mois. Jusque-là, on ne l'ignore pas, le gouvernement s'est réservé le plein usage de la faculté législative. Cette faculté, il l'a exercée avec une activité dont il reste assez de témoignages dans toutes les matières, dans toutes les questions : législation pénale, institutions judiciaires ou économiques, organisation administrative, presse, enseignement, colonisation, finances. Aujourd'hui encore, c'est un décret nouveau, accomplissant hardiment cette conversion de la rente qui a été depuis si long-temps un objet d'études et de discussions toujours sans résultat. Tout, dans cet ensemble législatif, porte une empreinte unique, et se combine naturellement pour étendre l'action de l'autorité exécutive. C'est ainsi qu'un récent décret vient de supprimer l'inamovibilité des professeurs des facultés, du Collége de France, du Museum. On a parlé, dans ces derniers temps, de modifications profondes, de réformes radicales sur le point d'atteindre l'organisation de l'instruction publique. La réforme s'est arrêtée à mi-route, à ce qu'il semble, et reste pour le moment circonscrite dans la sphère du haut enseignement. Le principal caractère de la législation nouvelle, c'est cette suppression de l'inamovibilité dont nous parlions. La section permanente du conseil supérieur est également supprimée, et le conseil lui-même est agrandi et composé d'élémens nouveaux. Le malheur de ces transformations, c'est d'avoir toujours pour résultat de toucher à de grandes et justes renommées. La mise à l'épreuve d'hommes nouveaux est sans doute l'attrait, peut-être aussi la nécessité des politiques nouvelles. La meilleure condition pour la rendre féconde, c'est qu'elle

n'exclue point les hommes faits par leurs rares lumières, la supériorité de leur intelligence et la modération même de leur caractère, pour laisser un vide difficile à remplir. M. Cousin laisse assurément un de ces vides. Il est de ceux auxquels on succède, comme on dit à l'Académie, mais qu'on ne remplace pas. M. Saint-Marc Girardin, qui a été l'objet d'honorables instances pour rester avec un caractère plus actif dans l'instruction publique, fait partie du nouveau conseil. Les esprits de cette nature ne sont point de trop, pas plus dans l'enseignement qu'ailleurs, — d'autant plus qu'ils ne sont point, nous le croyons, dominés par l'excès des illusions. En réalité, en dehors de toute considération de partis ou d'écoles, et moins encore de personnes, la pensée universelle, c'est qu'il y a à pourvoir à un grand intérêt moral, qui est l'éducation des générations nouvelles. Le mal qui se glisse périodiquement depuis longues années au sein de ces générations, les vices qui s'y développent hâtivement, les précoces corruptions d'esprit et de cœur qui s'y propagent, il est toujours facile de les attribuer uniquement et exclusivement à telle ou telle institution, et alors c'est l'institution même qu'on frappe. A peine cette victoire gagnée cependant, il se peut encore, en vérité, que le mal ne soit guère moindre, parce que le coupable, à tout considérer, c'est un peu tout le monde. Vous aurez beau prêcher l'ascétisme aux jeunes gens, si en franchissant le seuil de leurs colléges ils se retrouvent dans une atmosphère qui n'est rien moins qu'ascétique. Vous aurez beau leur enseigner dogmatiquement le respect, quand de toutes parts autour d'eux éclatera justement en signes manifestes l'absence de tout respect. Qu'importe que vous trempiez leur esprit dans les fortes et généreuses disciplines, si le soir, dans le foyer, la lecture de famille est quelqu'un de ces romans qui amollissent et énervent quand ils ne flétrissent pas? Vous ne leur apprendrez pas l'histoire des Gracques de Rome; soit : ils verront les Gracques modernes courir les rues. Qu'en faut-il conclure? C'est que l'éducation publique, de quelque manière qu'elle soit distribuée, se ressent naturellement de l'atmosphère universelle, et qu'au-dessus de ces questions de monopole ou de liberté il y a toujours cette autre question souveraine et dominante des tendances générales de l'époque. C'est à la décision du corps législatif que paraissent maintenant réservées ces questions. Nous tenons le corps législatif pour fort empêché. Les meilleures lois ne valent pas les actes pratiques. C'est à la société elle-même de n'estimer que qui l'honore, d'offrir à ceux qui viennent ce sévère et salutaire enseignement de ses prérogatives, — ses honneurs et ses emplois achetés par le travail et non par l'ignorance vaniteuse ou la demi-science infatuée, par l'honnêteté et non par les corruptions spirituelles, par la fidélité à l'honneur et au bien et non par la poursuite outrée du succès. Malheureusement ce ne sont ni les décrets d'hier, ni les décrets de demain qui nous semblent destinés à mettre fin à de tels problèmes.

Tandis que cette question des réformes introduites ou projetées dans l'enseignement public préoccupait justement et vivement l'attention, une question d'un autre genre se trouvait presque simultanément résolue par le gouvernement, — celle du crédit foncier. Ce qui nous frappe dans la création de cette institution nouvelle de crédit, ce n'est point le côté politique, économique, déjà suffisamment exposé : c'est bien plutôt le côté par où elle touche à l'ensemble des idées et des habitudes pratiques, et par où elle peut servir en quelque sorte de mesure aux transformations morales qui s'opèrent dans notre

société. Voyez en effet notre temps : il y a évidemment aujourd'hui un penchant universel à rechercher le secours de ces moyens extérieurs, de ces combinaisons collectives, à suppléer à nos propres forces par ce genre d'institutions qui nous créent des ressources factices et servent souvent d'appui aux défaillances de l'esprit de conduite, quand autrefois les mêmes questions se résolvaient par un mot, sur lequel un auteur nouveau vient de faire un opuscule piquant et juste, — *l'économie,* — non point l'économie politique, mais la vieille et simple économie, la primitive économie. Est-il bien sûr que ce simple et primitif moyen ne soit point encore un des plus efficaces remèdes contre les plaies que les institutions de crédit foncier sont destinées à soulager aussi bien que contre tant d'autres gênes inconnues ou réelles misères pour lesquelles la science s'ingénie à trouver des palliatifs dans d'artificielles créations? Il y a ceci à considérer, pourrions-nous dire : c'est que, dans ces difficultés de vivre qui sont un des signes visibles de notre temps, dans ces décadences subites des fortunes, dans ces secrets dénuemens, dans ce paupérisme, en un mot, qui n'est point autant qu'on le pourrait croire particulier à une classe, mais qui se retrouve, à un certain point de vue, dans toutes les classes, il y a autre chose qu'un malaise matériel, il y a une maladie morale, contre laquelle les mécanismes de la science sont impuissans et qu'ils ne parviennent qu'à dissimuler : c'est la disproportion entre les désirs, les entraînemens du luxe et les ressources, entre le rôle qu'on veut jouer et les conditions naturelles où on est. Ce qui caractérise l'économie dans le vieux sens du mot, c'est qu'à une maladie morale elle oppose une vertu morale, — la puissance de contenir les désirs dans les limites de ses facultés, de dominer ses besoins factices, d'assujétir ses passions à l'esprit de conduite. Avec cette simple vertu de plus, que de consciences resteraient souvent entières! que d'intelligences s'épargneraient les défections et les vénalités! que de caractères conserveraient leur ressort! Et Samuel Johnson avait-il donc tellement tort de dire que l'économie était, elle aussi, la mère de la liberté? — Elle est la mère de la liberté, parce qu'elle est le bon sens et la règle appliqués aux affaires de la vie.

Aussi bien nous touchons ici un des points les plus caractéristiques de notre histoire morale : c'est la tendance à tout transformer, à mettre à la place d'une qualité simple et pratique, qui serait notre sauvegarde, quelque formule merveilleuse et accréditée, à substituer aux élémens réels les complications laborieuses. Il s'est formé avec le temps une école d'esprits pour qui c'est une science véritable que cette confusion dans l'étude des phénomènes intérieurs aussi bien que des phénomènes extérieurs. Ils mettent un art particulier à dénaturer toutes les questions, sans oublier même, dans leurs transfigurations, les relations des peuples et cet échange permanent d'influences qui s'opère entre eux. C'est bien à cette école que nous semble appartenir à son insu l'auteur d'un livre bizarre, — bizarre par le titre plus que par le fond des choses, — *un Missionnaire républicain en Russie.* On peut s'attendre à quelqu'une de ces mystérieuses propagandes fertiles en incidens dramatiques et en observations. Il faut se détromper pourtant : c'est une propagande infiniment plus débonnaire, attribuée à un Français qui n'aurait trouvé d'autre moyen de faire pénétrer la vérité démocratique dans l'empire des tsars qu'en se transformant en précepteur d'un jeune gentilhomme russe. Honnête et naïf missionnaire, peu fait pour inquiéter sa majesté l'empereur de toutes les Russies, et qui na-

turellement ne convertit personne! Mais, voyez la merveille, au contraire, c'est lui qui se convertit! Ce livre repose-t-il sur une donnée réelle? Est-ce une fiction que ce missionnaire républicain qui va se faire battre sur les questions de liberté par un prince russe et un moujick? Dans tous les cas, il a un côté curieux qui n'est point peut-être celui que l'auteur pense, et ce côté curieux, c'est le fait même d'un honnête démocrate que ne peuvent ni persuader, ni satisfaire les conditions libérales et douces d'un régime comme celui sous lequel s'abritait la France avant février, et qui ne laisse point que de revenir à des sentimens meilleurs au spectacle de l'autocratie tsarienne. C'est le propre d'un certain genre de radicalisme politique de préparer souvent à ces conversions et à ces transitions les natures sur lesquelles il a exercé son active influence; il les façonne à ne point redouter du tout les extrêmes et à ne point être trop difficiles sur la mesure du pouvoir après ne l'avoir point été sur la mesure de la liberté. On s'endort conventionnel et on se réveille comte de l'empire; on disparaît un moment adepte du droit au travail, et on revient au jour candidat aux grandeurs nouvelles sous les constitutions autocratiques.

Au fond du livre de ce singulier *missionnaire en Russie*, il y a une erreur assez commune, et qui consiste à faire disparaître toutes les questions d'influences mutuelles entre les peuples sous les analogies des formes politiques. Sans doute, les analogies des formes politiques sont une considération puissante; là où elles existent, elles sont un lien de plus entre les nations, un motif de sécurité de plus, si l'on veut, pour elles. Il se forme une solidarité naturelle qui aide singulièrement à la solution des questions internationales, qui les empêche même quelquefois de naître. Il ne faut pas s'y méprendre cependant : les analogies politiques sont beaucoup, mais elles ne sont pas tout. A côté d'elles et au-dessus d'elles, il y a les traditions, les solidarités nationales, les intérêts permanens, les influences morales et intellectuelles, les besoins du commerce, qui ne peuvent suivre évidemment toutes les variations politiques, et qui subsistent comme la règle des relations des peuples. L'ascendant de la France en particulier a pu tenir assurément à son rôle politique, à l'initiative qu'elle a long-temps partagée avec l'Angleterre dans la pratique des institutions libres, et aux solidarités constitutionnelles qui s'étaient formées entre elle et d'autres pays. Cette solidarité a cessé : soit, nous ne sommes pas payés pour l'ignorer apparemment; mais en résulte-t-il que tant d'autres raisons de légitime influence aient disparu? Le pire ne serait-il pas encore de transformer les différences actuelles de formes politiques en cause permanente d'aigreur, d'antagonisme, de scissions, de conflits peut-être? Serait-il sage de risquer les intérêts permanens qui peuvent unir les peuples pour la facile satisfaction de se montrer dissidens?

C'est là, à vrai dire, ce qui dictait notre jugement de l'autre jour sur la Belgique, au sujet duquel on paraît se méprendre étrangement, et qui n'avait dans notre pensée rien d'hostile, rien surtout de mystérieux, comme on affecte de le croire à Bruxelles. Avons-nous contesté à la Belgique son droit de nation? Avons-nous jeté de la défaveur sur ces institutions libres dont elle garde l'honneur? Nous avons constaté une situation difficile, — difficile en elle-même et par les complications qu'on y joignait en imaginant la rendre meilleure. Ces complications, ce n'est pas nous qui les créons sans doute; c'est assez de les remarquer et de les signaler quand elles sont là, en continuant à croire, bien

que paraisse en penser le cabinet belge, que le plus sûr moyen de dénouer ou de pallier des situations épineuses, ce ne serait pas de commencer par des choses qui ne seraient point de la prudence, pour finir par d'autres qui ne porteraient nullement l'empreinte de la fierté. Ce sont pourtant deux inconvéniens qui se touchent, qui naissent l'un de l'autre souvent, et l'observation très sincère de ces inconvéniens, c'est là toute la vapeur maligne qui a pu ternir notre miroir, puisque miroir on veut nommer ces revues ordinaires que nous consacrons à la politique étrangère. Il nous est toujours infiniment plus agréable, on peut le croire, d'avoir à signaler ce qui peut favoriser la paix que ce qui peut la desservir, et c'est le sentiment que nous éprouvons en pouvant constater d'un autre côté la solution des difficultés qui s'étaient élevées entre le gouvernement français et la Suisse. Ces difficultés, on le sait, tenaient à la question des réfugiés, et avaient pris depuis quelque temps un caractère assez grave. Elles viennent de se terminer heureusement, et le gouvernement fédéral paraît décidé à agir contre le dictateur de Genève, M. James Fazy, qui est un des auteurs de ces difficultés. Un commissaire fédéral, M. Trogg, a été envoyé sur les lieux pour faire exécuter les ordres du gouvernement suisse. La chute de M. Fazy, contre lequel se prononce l'opinion publique, peut en résulter, et ce sera assurément un bonheur pour Genève. Le radicalisme a fait assez de ravages en Suisse pour que son règne soit peu regretté de tous les cœurs honnêtes de ce pays, et on nous permettra, quant à nous, de nous souvenir qu'il a sonné le tocsin de la révolution de février; c'est assez pour savoir ce que nous en devons penser.

Les débats dont le parlement prussien continue d'être le théâtre prouvent de plus en plus que la vie politique est loin d'être éteinte en Allemagne. Grace à l'heureux accord de la royauté avec le parti libéral, les délibérations de la première chambre sur l'organisation de la pairie viennent d'aboutir à une solution plus favorable qu'on n'osait l'espérer pour les idées constitutionnelles. Qu'on ne l'oublie point, la lutte des partis en Allemagne est bien moins entre la démocratie et la royauté qu'entre la bourgeoisie et les derniers représentans du système féodal. C'est du moins dans ces limites qu'elle se renferme aujourd'hui. A la faveur des craintes que la démagogie a inspirées à la royauté, la grande et la petite noblesse ont en partie ressaisi les priviléges sociaux et l'autorité politique qu'elles possédaient avant 1848 sous la double garantie du pacte fédéral et des constitutions particulières. On sait tout le terrain que les intérêts nobiliaires ont ainsi regagné en Prusse, notamment dans l'administration provinciale, qui, en dépit des lois organiques de 1850, leur a été livrée tout entière. En présence de ces envahissemens, le parti constitutionnel s'est tracé pour ligne de conduite d'être surtout respectueux envers l'autorité suprême. Dans les deux chambres, c'est l'intérêt de la royauté qu'il invoque quand il combat les influences aristocratiques, et défend contre leur orgueilleux ascendant les conquêtes légitimes faites par la bourgeoisie et consacrées par la constitution de 1850. A ce point de vue, l'échec essuyé par les défenseurs des intérêts de la noblesse dans la récente discussion sur les principes fondamentaux de la pairie est très significatif. Les deux partis s'étaient donné un rendez-vous solennel dans ce débat, sur lequel l'école historique avait fondé de grandes espérances. Les divers projets d'organisation présentés contenaient plusieurs dispositions sur les-

quelles il ne s'élevait point de dissentiment sérieux. Que le droit de siéger dans la première chambre appartînt aux princes majeurs de la famille royale, aux chefs de la maison princière de Hohenzollern, aux chefs des maisons qui étaient autrefois souveraines immédiates de l'empire, enfin aux chefs des maisons qui tiendraient ce droit de la volonté royale à titre héréditaire par ordre de primogéniture,—les deux partis qui se disputaient le terrain s'accordaient à cet égard. Le désaccord roulait principalement sur la place que le parti féodal réclamait, dans une cinquième catégorie, à côté des représentans des universités et des villes, en faveur des représentans de la petite noblesse, de la *Ritterschaft*, ou, si l'on veut, des hobereaux. Les libéraux opposaient à ce vœu le système de la nomination directe par la royauté. L'un des orateurs les plus habiles de l'extrême droite, M. Stahl, a déployé toutes les ressources de sa dialectique pour combattre ce système, entaché, suivant lui, d'esprit révolutionnaire. Une pairie nommée par le roi pourrait-elle être autre chose qu'un conseil d'état? En Angleterre, la seconde chambre n'est-elle pas vraiment la première? « Donnez-nous, ajoutait M. Stahl, une seconde chambre de cette nature, et nous voterons la première chambre que vous nous proposez. » L'honorable défenseur de la chevalerie s'est étendu d'ailleurs avec complaisance sur les vertus de la petite noblesse, vertus beaucoup plus touchantes, à son avis, que celles de la grande noblesse elle-même et tout-à-fait dignes de devenir la base non-seulement de la première chambre, mais de la constitution et de l'état. L'assemblée ne s'est point laissé attendrir par les tableaux de l'âge d'or que lui traçait ainsi M. Stahl. Le ministère, qui, dans un débat récent sur l'administration intérieure, avait montré des dispositions si menaçantes pour les amis de la constitution, a accepté, au nom de la royauté, le concours qu'ils lui offraient au moment même où les prôneurs de la féodalité, s'abandonnant aux instincts de leur nature, s'évertuaient à limiter la prérogative royale. En vertu d'un amendement présenté par M. Koppe et adopté par la chambre à une grande majorité, la couronne conserve toute latitude dans le choix des membres de la cinquième catégorie. L'amendement se borne à déterminer qu'ils seront pris parmi les grands propriétaires ainsi que dans les grandes villes et les universités. La royauté, on le voit, n'a point à se plaindre de ce vote, qui relève, momentanément du moins, la situation du parti constitutionnel en Prusse. Les esprits distingués qui forment ce parti dans la première chambre n'ignorent point combien le maintien d'un tel accord entre eux et la couronne serait désirable. Selon toute apparence, ils ne négligeront rien pour lui faire porter d'autres fruits dans les grandes questions d'organisation administrative qui restent encore à résoudre.

Au milieu des épreuves par lesquelles les législations issues du mouvement de 1848 en Allemagne sont en train de passer, il est rassurant de voir que les droits civils sont généralement épargnés. Il est d'autant plus étrange que des constitutions libérales et républicaines, comme celle que la Suisse s'est donnée très légalement d'ailleurs à la même époque, n'en tiennent pas un compte suffisant : il est bizarre que, dans un pays où l'égalité des races et celle des cultes semblent être des principes plus importans que partout, le libre établissement des Juifs ne soit pas consacré par la loi fondamentale. L'article 44 de la constitution du 12 septembre 1848 déclare que l'exercice du culte des *confessions*

chrétiennes est garanti dans toute la confédération; mais elle ne fait nulle mention des Juifs. En effet, telle est encore en Suisse la puissance des antiques préjugés contre cette intéressante et malheureuse population, qu'un Juif ne peut point acquérir de propriété dans la confédération, et qu'il ne peut légalement y résider plus de quelques jours sans une permission spéciale. Des Juifs français ont eu, il y a quelque temps, à souffrir de cette législation digne d'un autre pays et d'un autre âge. Des représentations très fermes ont dû être adressées à ce sujet par le gouvernement français au canton de Bâle. Des faits analogues avaient déjà été l'occasion de conflits diplomatiques entre la confédération helvétique et la France.

En 1835, des Israélites français avaient voulu s'établir à Bâle-Campagne, et les autorités cantonales s'y étaient opposées avec une persistance qui n'était certainement ni démocratique, ni humaine. Le cabinet des Tuileries, pour obtenir justice en faveur de ses sujets, fut obligé d'ordonner, en ce qui concernait le canton de Bâle-Campagne, que l'exécution des traités réciproquement protecteurs des intérêts et des personnes, conclus entre la France et la Suisse en 1827 et 1828, serait provisoirement suspendue. En 1850, le gouvernement des États-Unis de l'Amérique du Nord avait préparé avec la république helvétique un traité important destiné à régler les conditions de l'établissement des citoyens suisses et américains dans chacun des deux pays, la situation des consuls, l'extradition des criminels, etc. Les négociateurs suisses avaient eu soin d'y introduire une clause portant que les priviléges du traité ne seraient applicables, conformément à la constitution helvétique, qu'aux citoyens chrétiens des deux pays; mais les États-Unis ont refusé de ratifier le traité, en considération même de cette clause restrictive, qui, en effet, devait paraître choquante à ce grand pays classique de toutes les libertés. Il est probable que les avertissemens sérieux donnés, en 1835, au canton de Bâle et récemment renouvelés, joints à cette leçon adressée par le gouvernement des États-Unis à la confédération tout entière, ne seront pas perdus pour la Suisse. Si elle a pu quelquefois hésiter à accorder aux gouvernemens conservateurs les garanties qu'ils lui demandaient contre la démagogie, comment repousserait-elle logiquement leurs conseils, lorsqu'ils la sollicitent d'inscrire dans son code une liberté de plus?

En Portugal, qui est décidément le maître? Est-ce le duc de Saldanha? est-ce le septembrisme? Le doute est plus que jamais permis. Au premier aspect, Saldanha triomphe sur toute la ligne; dix mois de dictature semblent l'avoir plutôt fortifié qu'usé. C'est ainsi qu'après les élections, alors qu'il venait d'abdiquer son autorité discrétionnaire en appelant les chambres à la partager, il a osé et il a pu décréter impunément, sans le concours de celles-ci, l'annulation partielle des dettes de l'état, c'est-à-dire une de ces mesures qu'eût à peine suffi à couvrir la responsabilité collective des trois pouvoirs. Après tout, pourquoi se gêner? La chambre haute est entièrement à sa merci : au moindre symptôme d'indiscipline, une fournée de pairs y déplacerait la majorité au profit du gouvernement. Quant à la chambre élective, les deux tiers au moins de ses membres doivent leur nomination au patronage ministériel. Les radicaux eux-mêmes, qui, peu de jours avant les élections, sommaient arrogamment Saldanha de leur céder la place, — les radicaux ont dû se résigner tous les premiers à mendier ce patronage, et ils ne l'ont obtenu que par la plus humiliante

des palinodies, en reniant leur programme tour à tour secret ou avoué de trente ans, en adhérant, par l'organe de leur journal officiel, la *Revoluçao*, au principe monarchique. Cette brusque abdication est plus fortement accusée encore dans l'adresse en réponse au discours de la reine. Non contentes de parler de dom Pedro et de dona Maria en des termes que les chartistes purs n'auraient pas désavoués, les notabilités septembristes qui ont rédigé ce document y donnent une cordiale adhésion au projet d'acte additionnel à la charte. Or, veut-on savoir ce qu'est cet acte additionnel si bruyamment promis depuis dix mois aux impatiences ultra-libérales? Un pas franchement rétrograde. Le préambule substitue au principe de l'irresponsabilité constitutionnelle, dont la couronne se contentait parfaitement, je ne sais quelle réminiscence de l'ancienne infaillibilité de droit divin, — le tout au profit des ministres, qui s'arrogent plus loin, notamment en ce qui concerne les impôts indirects, un véritable pouvoir discrétionnaire. Cette légalisation des dictatures présentes et à venir a, il est vrai, pour pendant une apparente concession, l'établissement du suffrage direct; mais ce mode d'élection, dont l'efficacité libérale commence un peu partout à être révoquée en doute, est particulièrement défavorable aux radicaux portugais. L'élément qui domine au premier degré de l'électorat est, en effet, ici l'élément rural, celui des petits propriétaires et des fermiers, que se partagent les influences aristocratique et cléricale, et chez qui le septembrisme a toujours rencontré d'inexorables répulsions. Qu'elle soit sincère, ou qu'elle émane d'un sentiment d'impuissance, cette abnégation si inattendue des septembristes ne porte-t-elle pas un solennel témoignage de l'ascendant matériel et moral du dictateur?

Voilà les apparences; mais, si l'on regarde au fond des choses, tout change de face. Jamais, en réalité, l'autorité de Saldanha ne fut plus illusoire et plus précaire, jamais le radicalisme ne fut plus près du but.

Si, à la veille des élections, les septembristes ont fait si bon marché de leur drapeau, c'est que la fin leur a paru assez séduisante pour justifier les moyens. Saldanha, dont le parti n'existe que de nom, n'avait que peu ou point de candidatures à leur imposer en retour de l'appui électoral qu'il leur donnait, de sorte que, tout en paraissant battre en retraite, la révolution entrait de fait dans la place. Elle l'a prouvé dès les premiers jours de la session, notamment dans le scrutin pour la formation de la liste des cinq membres entre lesquels la couronne avait à choisir le président de la chambre des députés. Trois noms de l'extrême gauche sont sortis les premiers, et, des deux candidats entre lesquels se partageaient les sympathies du ministère, l'un n'a pas même eu l'honneur de figurer sur cette liste, tandis que l'autre n'y figurait qu'au dernier rang. Et qu'on ne croie pas que la minorité chartiste ait servi ici d'appoint aux septembristes. Dans une autre question, — celle des élections de Villaréal, — où la minorité avait accidentellement intérêt à voter pour le ministère, et où les septembristes étaient seuls contre lui, ceux-ci ont obtenu une majorité relative de 25 voix (55 contre 30).

Si ces essais d'indiscipline n'ont pas encore dégénéré en rupture, si, après avoir prouvé à Saldanha qu'ils étaient les maîtres, les septembristes lui continuent leur appui et affectent même de persister dans leur apparente conversion, cela tient, d'une part, à l'extrême docilité du dictateur, qui pousse l'ab-

négation jusqu'à se féliciter, après coup, de ses propres défaites, et, d'autre part, à un calcul de la nouvelle majorité, qui ne croit pas encore opportun de lever le masque. Le principal organe de ce ministérialisme d'occasion en a déjà laissé échapper l'aveu. « Notre abnégation, disait dernièrement la *Revoluçao*, notre abnégation actuelle n'est ni défiance de nos forces, ni manque de patriotisme, ni sentiment d'une nécessité; c'est intelligence de la situation, c'est tact politique, c'est confiance dans nos destinées, c'est souplesse gouvernementale (*flexibilitade estadistica*). » — Voilà qui est clair et même un peu naïf. Non contens d'avoir montré, par le dénombrement de leurs forces, ce qu'ils peuvent, les septembristes avouent ce qu'ils veulent. Saldanha ne reste aux affaires que par leur bon plaisir, et leur adhésion aux remords monarchiques du majordome révolté de dona Maria n'est qu'une tactique, un acheminement vers l'accomplissement de leurs « destinées, » un moyen de le supplanter au profit de la révolution.

Et de fait, cette même palinodie qui a mis à leur service l'action électorale du pouvoir, et à laquelle ils doivent le rôle de la majorité, lève aussi le seul obstacle diplomatique qui pût désormais leur interdire le rôle de gouvernement. Nous voulons parler de la menace d'intervention qu'avait faite l'Angleterre pour le cas où Saldanha serait renversé par le radicalisme. Les radicaux déguisés en royalistes, voire en rétrogrades, et poussés à la chambre par le protégé même du *Foreign-Office*, n'échappent-ils pas à ce *veto?* Ils l'espèrent du moins, et nous croyons savoir de bonne source que, dans les conciliabules électoraux des révolutionnaires, cette perspective fut le motif le plus déterminant de leur feinte abjuration. La chute de lord Palmerston, l'avénement d'hommes beaucoup plus difficiles que lui en fait d'alliances politiques, ont dû quelque peu dérouter ce calcul; mais les septembristes en seront quittes pour jouer un peu plus long-temps leur comédie réactionnaire, et de là vient sans doute l'impudente approbation qu'ils donnent aux dispositions les plus illibérales de l'acte additionnel. Les septembristes ont d'ailleurs un puissant auxiliaire auprès du *Foreign-Office* : c'est la Cité de Londres, qu'a fort indisposée le décret financier de Saldanha. Ils se mettent déjà en mesure de recueillir, à un moment donné, le bénéfice de cette diversion. Oubliant ou feignant d'oublier que le décret dont il s'agit n'est que l'application et l'application fort timide de leurs théories sur le capital, la plupart des journaux révolutionnaires ne mettent pas moins d'ardeur que la presse chartiste à défendre les droits des créanciers spoliés.

Une seule chose peut sauver Saldanha de la trahison qui le menace et identifier l'intérêt des septembristes avec le sien : c'est la présence de l'ennemi commun, c'est la rentrée du comte de Thomar dans l'arène parlementaire. Le parti chartiste, qui a déjà pour auxiliaires d'innombrables mécontentemens, va nécessairement reprendre, sous l'habile impulsion de son chef, la direction morale de l'opinion, et les meneurs septembristes, éclairés par l'expérience de deux situations analogues, seront peut-être assez prudens cette fois pour éviter une crise qui mettrait ce dangereux adversaire en évidence. Saldanha renversé, la reine n'aurait, en effet, à choisir qu'entre une combinaison Passos et une combinaison Costa-Cabral, entre le septembrisme pur et le chartisme pur, entre les ennemis nés de la couronne et ses alliés naturels, entre une ma-

jorité parlementaire purement factice et l'incontestable majorité du pays; on comprend que l'alternative ne serait guère favorable aux révolutionnaires. Nous ne serions donc pas surpris que les deux ou trois grosses questions sous lesquelles ces derniers comptaient enterrer Saldanha fussent indéfiniment ajournées par un tacite accord entre eux et le dictateur. Cette tactique de temporisation leur serait facile : au bout de trois mois de session et grace au déluge de motions qui envahit la tribune à chaque séance, la chambre des députés en est encore à la vérification des pouvoirs, sans que la presse et le pays semblent s'en étonner. Nous n'avons pas besoin de dire que le groupe chartiste n'est nullement responsable de ces pertes de temps. L'intolérance de ses adversaires le condamne à un silence à peu près absolu, et qui du reste doit lui coûter peu. La plus complète, la plus inexorable apologie des vaincus est ici la conduite du vainqueur. Saldanha venait fonder la vérité représentative, et l'arbitraire dictatorial survit à la convocation même des cortès. Il venait apporter économie et probité dans les finances, et un énorme accroissement de charges a eu la banqueroute pour pendant. Il venait enfin moraliser l'administration, et la presse portugaise retentit des mêmes accusations qu'autrefois, à cette seule différence près que les dénonciateurs sont aujourd'hui des chartistes et que les accusés ne se justifient plus. Quels discours, quelles récriminations pourraient égaler l'éloquence vengeresse de ces contrastes?

Tandis que le Portugal se consume en agitations toujours renaissantes, la Hollande a de plus en plus à se féliciter des rapides progrès de ses établissemens d'outre-mer. Les états-généraux ont eu récemment à s'occuper de la situation des colonies néerlandaises. Un rapport très détaillé leur a été présenté sur ce sujet par le chef même de l'administration coloniale. La population de Java y est portée à 9,584,130 habitans, parmi lesquels l'on compte 16,409 Européens ou personnes qui y sont assimilées, 119,481 Chinois, 27,687 autres étrangers orientaux, et 9,420,553 indigènes. — A Sumatra, l'on compte 3 millions 430,000 ames; à Bornéo (possessions hollandaises), 4,750,000; à Célèbes, 3 millions; à Bali et Lombock, 1,205,000; à Timor et dans les îles adjacentes, 800,000 ames; total (Java non compris) : 10,473,500.

Ce ne sont pas toutefois les colonies des Indes Orientales seules qui fixent aujourd'hui l'attention publique en Hollande; on s'attache aussi à tirer un meilleur parti de celles de l'Amérique, malheureusement frappées cette année encore par la fièvre jaune, qui en a disséminé les habitans. Un sinistre causé par cette épidémie se lie singulièrement à un petit événement diplomatique, et en définitive à la démission du gouverneur de Surinam, M. le baron de Raders : il s'agit de l'affaire de *la Venezia*, navire autrichien affrété à Amsterdam, en destination pour Paramaribo, où il cherchait une cargaison de sucre. C'était le premier voyage entrepris par un navire autrichien vers les colonies occidentales de la Hollande, sous l'empire des nouvelles lois de navigation du 8 août 1850, et en vertu de l'arrêté royal par lequel le pavillon autrichien est assimilé au pavillon néerlandais. Après avoir opéré le déchargement de sa cargaison, ce navire avait eu le malheur de perdre par la maladie régnante la plus grande partie de son équipage et son capitaine, M. Czor, dans les premiers jours du mois de septembre 1851. Le peu de gens qui y restaient, saisis d'une panique, quittèrent le bord. Informé de cet événement, le gouverneur de la colonie, agissant

d'après un règlement de 1836 qui ne cadre plus avec la nouvelle législation maritime, ordonna que *la Venezia* fût remise comme une succession abandonnée entre les mains et sous l'administration de la chambre des orphelins à Paramaribo, et il chargea celle-ci d'en effectuer la vente. La chambre des orphelins, inspirée par des vues plus saines de droit des gens et de droit maritime, adressa des remontrances au gouverneur; le consignataire protesta formellement contre l'aliénation du navire; le commerce de Surinam se ligua pour ainsi dire contre la mesure. Tous étaient pénétrés qu'il s'agissait ici d'un cas tout-à-fait exceptionnel, extraordinaire, qui n'était pas prévu explicitement ni par des règlemens ni par des lois. Nonobstant les sages conseils des hommes pratiques, la vente s'effectua par ordre du gouverneur; l'adjudication fut annoncée pour le 24 septembre. Un marchand anglais acheta le navire à vil prix, et s'empressa de le faire partir; bien mieux, le nouvel acquéreur avait fait dénationaliser *la Venezia* : il avait enlevé le pavillon autrichien et lui avait substitué le pavillon hollandais; il avait même baptisé le navire d'un autre nom. — Les plaintes des parties lésées ne se firent pas attendre, et le gouvernement autrichien se crut obligé de demander satisfaction au gouvernement hollandais de cette insulte faite à son pavillon; il réclamait en même temps des indemnités en faveur de ses nationaux spoliés, se fondant sur les principes reconnus par le droit des gens dans de pareils sinistres, où les autorités étrangères peuvent tenir lieu de consuls. On sait qu'il est un droit maritime et de navigation incontestable : c'est « qu'aucune nation et aucun individu n'a la faculté de s'approprier, de quelque manière que ce soit, un navire d'une nation étrangère que l'équipage a abandonné, à moins que le propriétaire en ait fait l'abandon formel, ou bien qu'il ait perdu son droit par une prescription. » Ce n'était pas le cas; aussi le gouvernement autrichien espérait-il que le gouvernement hollandais se rendrait à sa juste demande. Son espoir n'a pas été trompé, et le gouvernement hollandais, guidé en cette affaire par un grand esprit de justice, n'a pas hésité à révoquer M. le baron de Raders, en tempérant l'exécution de cette mesure rigoureuse par la déférence que commandaient les longs services du gouverneur de Surinam.

Aux États-Unis, il n'y avait naguère encore qu'une question qui possédât le privilége d'exciter les passions nationales et l'intérêt des peuples étrangers : la question de l'esclavage; maintenant il y en a deux : l'esclavage et l'intervention. Le voyage de M. Kossuth a porté ses fruits, et les séances du congrès sont alternativement remplies par ces deux questions. Les mesures du compromis sont encore de loin en loin attaquées ou défendues, mais c'est incontestablement la question d'intervention qui domine toutes les autres préoccupations. Ce que le congrès discute sous la forme de propositions relatives aux condamnés politiques de l'Angleterre ou aux exilés hongrois n'est rien moins qu'un nouveau plan de politique extérieure, que la déclaration de la supériorité du principe démocratique sur tous les autres. C'est là ce qui ressort de toutes les discussions, et notamment du discours du général Cass, prononcé au sénat le 10 février dernier. Toutes les autres nations peuvent être embarrassées pour prononcer sur la question du juste et de l'injuste : les États-Unis seuls, en pareil cas, peuvent prendre parti sans hésitation; toutes les autres nations peuvent servir d'arbitres dans les débats des peuples avec leurs gouvernemens : les

États-Unis seuls peuvent être juges. Les autres états ont des institutions plus ou moins équivoques; l'Union seule a des institutions fondées sur le droit et la justice. Son congrès est le seul tribunal qui puisse rendre un verdict qui ne soit pas entaché de superstition politique. Les États-Unis ont condamné l'intervention de la Russie en Hongrie; cette intervention était donc injuste : que valent les protestations des gouvernemens européens? elles n'aboutissent à aucun résultat, parce que ces protestations ne sont jamais des *manifestes!* — Tel est le résumé des discours du général Cass : c'est l'infaillibilité politique de l'Union américaine venant remplacer l'infaillibilité spirituelle de l'église catholique. Jamais d'ailleurs, il faut le reconnaître, les tendances logiques de la démocratie américaine n'avaient été exposées aussi hardiment, avec autant de netteté. Nous préférons, quant à nous, les paroles de paix qu'on prête à M. Clay dans son entrevue avec M. Kossuth. M. Clay se serait montré aussi opposé, dit-on, à la politique d'intervention que M. Cass à la politique de neutralité; mais, hélas! M. Clay est vieux et retiré des affaires, tandis que M. Cass est encore dans toute la force de l'âge et candidat à la future présidence. La démocratie suit aux États-Unis son cours irrésistible, sans grand souci des dangers d'autrui. C'est à nous, qui avons vu de si près tant de dangers, de chercher à modérer, si c'est possible, les vœux que font pour leurs frères européens les citoyens de l'Union, et en tout cas de nous mettre en garde contre leurs sympathies.

S'il y a bien des luttes politiques ou nationales actuellement engagées dans le monde, aucune n'est plus étrange et plus curieuse à suivre peut-être que celle qui existe depuis long-temps déjà entre les États-Unis et le Mexique. On se souvient sans doute de la guerre faite, en 1846, par l'Union américaine à la république mexicaine. De prétexte sérieux et légitime, il n'y en avait point; il n'y avait que cette tentation perpétuelle offerte par un pays dévoré de divisions et d'impuissance à un pays audacieux et avide de conquêtes. On sait aussi comment se termina la guerre : par un traité qui livrait à l'Union la Haute-Californie et le Nouveau-Mexique moyennant 15 millions de piastres. Les États-Unis avaient fait une affaire de commerce par le fer et le feu. Depuis ce moment, de quelle nature sont les relations des deux pays? Les bataillons de l'Union n'occupent pas, il est vrai, la Vera-Cruz et Mexico; ce n'est pas le gouvernement de Washington qui agit. C'est cette entreprenante race elle-même qui met la main à l'œuvre, comme d'habitude, sous sa propre sauvegarde. Partout se fait sentir au Mexique la menaçante action américaine, partout éclatent les résultats de ce dangereux voisinage. Cette perpétuelle immixtion des citoyens libres des États-Unis affecte le plus souvent une forme particulière propre à la nature commerciale de cet étrange peuple : c'est la contrebande, mais la contrebande à main armée, par l'insurrection. Les marchands américains trouvent facilement quelque chef ambitieux et cupide qui lève le drapeau sous un prétexte politique quelconque. L'insurrection s'empare des postes douaniers; les marchandises américaines pénètrent alors, inondent le pays, et le but est atteint. C'est là l'histoire de ce qui se passe chaque jour sur l'immense frontière qui sépare les États-Unis du Mexique. Une des dernières insurrections de ce genre avait à sa tête un chef de *guerillas* du nom de Carvajal. L'armée de Carvajal se composait d'un ramassis de bandits mexicains et d'un certain nombre d'aventuriers américains. C'est avec cette force que le *guerillero* mexi-

cain a proclamé la séparation et l'indépendance de la république de Rio-Grande. Le véritable but était de s'emparer de Matamoros, siége du poste de douane; mais l'attaque de Carvajal a été repoussée par les forces légales du Mexique, et il a été même contraint de repasser le Rio-Bravo, qui sert de point de division entre les deux pays. Les insurgés, on le comprend, n'ont point trouvé un mauvais accueil sur le territoire américain, d'autant plus qu'un grand nombre étaient citoyens de l'Union. Le général mexicain Uraga a même vainement réclamé quelques soldats blessés, transportés de force sur la rive américaine du fleuve. Aujourd'hui encore, les fauteurs de cette insurrection sont bien loin d'être découragés. De prétendus officiers lèvent ouvertement de nouvelles bandes aux États-Unis. La Nouvelle-Orléans fournit l'argent et les armes. Tout se prépare donc pour une irruption plus violente au Mexique. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les autorités fédérales se taisent, désarmées ou complices. C'est sur l'ensemble de ces faits que le gouvernement du Mexique a cru devoir fonder une expression nouvelle de ses griefs. Une note du ministre des affaires étrangères de Mexico, en date du 20 décembre 1851, les résume avec modération et en même temps avec un sentiment profond du péril. Que peut-il résulter de ces complications permanentes dans les relations de l'Union américaine et du Mexique? Assurément les États-Unis ne reculeront pas; cette race énergique poursuivra son œuvre sous la tolérance de son gouvernement ou malgré lui. Quant au Mexique, il est doublement atteint. D'un côté, ces continuelles insurrections accélèrent chaque jour la décomposition politique de ce pays, et de l'autre, leur but même porte un irrémédiable coup à ses finances. Les douanes sont la principale ressource du Mexique; que peut-il faire, s'il perd une moitié de ses revenus par la fraude, et s'il dépense l'autre moitié à se défendre contre les fraudeurs, ainsi que le dit le ministre mexicain? C'est là une situation intolérable à tous les points de vue, et ce qui la rend plus cruelle encore, c'est que le Mexique n'a pas même la ressource d'en appeler à quelque lutte nationale nouvelle, qui ne ferait qu'achever sa décadence et servir l'ambition de ses redoutables voisins.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Il se passe depuis quelque temps, dans le monde musical, un phénomène qui mérite d'être signalé. Pendant que les théâtres sont envahis par des œuvres et des virtuoses médiocres, qui sont un témoignage trop évident de la décadence où languissent de nos jours la musique dramatique et l'art de chanter, — dans les concerts publics et privés, dans toutes les réunions choisies où la musique fait partie des plaisirs qu'on y cultive, on n'entend que des choses excellentes, des compositions sérieuses interprétées par des artistes distingués. Lorsqu'on assiste aux séances de la société du Conservatoire, à celles de la société de Sainte-Cécile, dirigée par M. Seghers, aux soirées musicales, aussi nombreuses que variées, qui se donnent à Paris pendant l'hiver, on a de la peine à croire que l'Opéra, l'Opéra-Comique, le Théâtre-Italien et l'Opéra-National se trouvent dans la même ville et sont fréquentés par ce même public intelligent et délicat qui comprend si bien les chefs-d'œuvre des vrais maîtres. Mais nous disons à tort que c'est le même public qui fréquente les con-

certs et qui remplit les théâtres de Paris : ce sont au contraire deux générations parfaitement distinctes, et représentant les deux élémens qui composent la société française. Chez aucun peuple de l'Europe, il n'existe entre la classe éclairée et le reste de la nation l'intervalle immense qu'on observe dans la capitale de la France, et qui frappe tous les étrangers.

Quoi qu'il en soit, l'Opéra fait toujours de belles recettes avec la musique de *Guillaume Tell* et la bonne volonté de M. Gueymard. Ce jeune ténor, dont nous avons apprécié le mérite et signalé les défauts, s'est enfin décidé à se priver de l'*ut* de poitrine qu'il poursuivait vainement. Il chante maintenant le bel air du quatrième acte : *Asile héréditaire*, avec la voix que la nature lui a donnée. Le chanteur a gagné à cette réforme une liberté d'allures qui profite aux plaisirs du public, et si Mme Laborde pouvait être remplacée dans le rôle de Mathilde par une cantatrice plus jeune, plus agréable et moins froide, le chef-d'œuvre de Rossini serait interprété aussi bien qu'il peut l'être par des artistes de second ordre. Pour varier un peu son répertoire, qui roule sur trois ou quatre ouvrages modernes, l'Opéra vient de reprendre le charmant ballet de *la Sylphide*, qui a été le triomphe de Mlle Taglioni, la plus admirable danseuse qui se soit produite de notre temps. Mlle Priora, une autre Italienne qui remplace Mlle Taglioni, a de la grace, de la force, et promet de devenir, si ce n'est une étoile éclatante, au moins une très agréable *ballerine*.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, qui s'était doucement habitué aux faveurs presque gratuites de la fortune, vient de recevoir une nouvelle leçon, qui lui profitera peut-être. Un gros mélodrame sans intérêt, *le Carillonneur de Bruges*, sur lequel on fondait, comme toujours, les plus belles espérances, a été arrêté tout court dans sa marche laborieuse par un incident que nous avions prévu dès la première représentation. Mlle Wertheimber, jeune élève du Conservatoire qui faisait ses débuts par le rôle assez important de Béatrix, et dont on s'était plu à vanter la beauté, les dispositions et la voix magnifique, a été forcée de se retirer après une expérience malheureuse de cinq ou six représentations. Le directeur et les auteurs aux abois se sont adressés à Mme Darcier, qui depuis trois ans avait quitté le théâtre de ses succès. Mme Darcier a cédé à la tentation toujours dangereuse de reparaître sur le champ de bataille où elle a remporté, pendant une quinzaine d'années, de si nombreuses et de si charmantes victoires. La présence de Mme Darcier, qui a fait son apparition dans *le Carillonneur de Bruges* jeudi dernier, donnera-t-elle à l'opéra de M. Grisar une valeur plus grande, et qui aurait été méconnue jusqu'ici?

Parmi les reproches que la critique serait en droit d'adresser à M. le directeur de l'Opéra-Comique, il y en a deux que nous mettrons en première ligne : celui d'avoir gaspillé en quelques années le talent si original de Mme Ugalde, en lui laissant aborder des rôles incompatibles avec la verve et la spontanéité de sa nature; en second lieu, nous le blâmerons de ne pas avoir détourné M. Grisar de l'idée funeste où il s'est engagé en mettant en musique un sujet compliqué, tout-à-fait contraire aux qualités connues de cet agréable compositeur. L'auteur de *l'Eau merveilleuse*, de *Gilles le ravisseur* et des *Porcherons* s'attaquer à un gros mélodrame pour lequel il aurait fallu la plume savante et énergique de Meyerbeer! Nous ne reviendrons pas sur le libretto du *Carillonneur de Bruges* après ce qui en a été dit ici même, il y a quinze jours. Quant à la musique de

M. Grisar, nous ne ferons que confirmer l'opinion générale en disant qu'elle est d'une faiblesse extrême, et que, sauf deux ou trois morceaux agréables qui ont été signalés et qui rentrent dans la manière facile de M. Grisar, tout le reste de la partition accuse plus d'ambition que de force, et un talent qui a méconnu sa voie. Bien que Mme Darcier ait été fort bien accueillie d'un public qui regrettait la finesse de son jeu, la vérité et la mesure qu'elle savait mettre dans tous les rôles qui lui étaient confiés, elle ne donnera pas à la musique du *Carillonneur de Bruges* une plus grande longévité que celle que la parque lui avait déjà départie.

On a repris au Théâtre-Italien *l'Italiana in Algieri*, délicieuse partition qui, pour avoir été composée à Venise en 1813, n'en est pas moins toujours jeune et brillante. Aussi il fallait entendre les pauvres chanteurs qui étaient chargés l'autre soir d'interpréter cette musique si fine et si naturelle, combien ils étaient embarrassés de ce style vif, élégant et vraiment comique dont ils ont perdu, hélas! la tradition! Mlle d'Angri, qui s'est produite dans le rôle d'Isabella, est une cantatrice qui manque de charme et de jeunesse, et s'il fallait mentionner avec indulgence quelqu'un des virtuoses du Théâtre-Italien qui ne soit pas indigne de la musique de Rossini, nous citerions M. Belletti, dont la voix de baryton pourrait être moins gutturale et la vocalisation dirigée par une méthode plus sûre. M. Lablache a fait aussi sa réapparition dans le *Barbiere di Siviglia*, où il a joué le rôle de Bartolo avec son talent incomparable, et le nombreux public qui remplissait l'autre soir la salle Ventadour a pu reconnaître quelle distance il y a entre un virtuose de la vieille école italienne et les pauvres chanteurs qu'on élève de nos jours.

Le théâtre de l'Opéra-National, dont l'existence est rendue si pénible, et peut-être même impossible par la position qu'il occupe dans un quartier si éloigné du centre de la vie parisienne, vient d'obtenir un succès qui sera plus qu'un succès de curiosité. M. Duprez, après avoir si bien chanté la musique des autres, a éprouvé le désir bien naturel d'en composer pour son propre compte, et de terminer sa carrière comme beaucoup d'autres l'ont commencée. Il se sera dit sans doute : « J'ai interprété trop d'admirables chefs-d'œuvre dans ma vie d'artiste, pour qu'il ne m'en soit pas resté quelques bribes dans la mémoire, et avec l'éducation musicale que j'ai reçue dans une école fameuse, qu'on a supprimée parce qu'on y élevait des hommes et non pas des *instrumentistes*, il me sera facile de faire un opéra, d'en faire deux, d'en faire dix, qui vaudront bien ceux qu'on nous fabrique depuis quelques années. » Ce raisonnement, que M. Duprez a dû se faire, ainsi qu'un grand nombre de virtuoses célèbres qui l'ont précédé dans cette double carrière, et qui ont essayé aussi de résoudre le même problème, mériterait une réfutation catégorique, et nous n'aurions pas de peine à en puiser les argumens dans la nature des facultés que chaque partie de l'art exige spécialement. Il serait curieux peut-être de prouver qu'un chanteur, qu'un comédien, qu'un artiste enfin, voué dès l'enfance à l'interprétation de la pensée d'autrui, ne peut pas, par un beau jour d'été et au beau milieu de sa carrière, s'arrêter dans la voie parcourue et puiser tout à coup dans son cœur une inspiration qui n'aurait donné jusqu'alors que des signes fort rares de son existence. Si Shakspeare, si Molière ont été des comédiens, ils n'ont guère joué que les drames et les comé-

dies conçus par leur génie. Si Mozart, Beethoven, Weber, Mendelssohn, Cimarosa et Rossini ont été d'incomparables virtuoses sur le piano et des chanteurs exquis, ils n'ont guère interprété que leur propre musique, et, dès les premiers jours de leur enfance, ils ont été possédés du vrai démon qui ne leur a pas permis de s'atteler tranquillement aux œuvres de leurs voisins. Garcia, qui a été, il y a vingt-cinq ans, le plus admirable chanteur qu'ait produit l'école de Rossini, Garcia, qui savait la musique comme la savait son illustre fille, Mme Malibran, n'a-t-il pas voulu également composer des opéras, dont les érudits seuls connaissent aujourd'hui le nom?

A l'appui de cette argumentation contre les virtuoses et les comédiens qui aspirent à la palme immortelle, on pourrait invoquer encore cette raison, selon nous, fondamentale : tout homme qui fait un appel direct et fréquent à la faculté spontanée de l'esprit, et qui s'habitue de très bonne heure à surexciter devant le public les fibres délicates de la sensibilité, ne sera jamais un génie créateur. Il a suffisamment prouvé par sa docilité à la pensée des autres que la nature ne l'a point destiné à remplir une mission plus haute. Il a dû consumer, dans les études pénibles qu'il faut entreprendre pour s'assimiler avec succès les idées des autres, la part d'invention dont il était pourvu. En un mot, il est encore plus rare de voir un virtuose, et surtout un chanteur, réussir dans la composition, que de voir un orateur devenir un grand écrivain. La même cause produit partout les mêmes résultats.

Il me serait assez difficile de dire au juste quel est le sujet du libretto sur lequel M. Duprez a exercé les loisirs de son talent. Tout ce que nous y avons compris, c'est qu'il s'agit de la jeune fille d'un chasseur qui habite les gorges des Pyrénées, laquelle s'est éprise d'un beau seigneur qui la paie tendrement de retour. Joanita, c'est son nom, n'a plus de mère, et pendant les longues absences de son père, qui court le chamois dans la montagne, Joanita a rempli le vide de la solitude en s'attachant au marquis de Monclat qu'elle ne connaît que sous le nom de Léonce, et dont elle ignore la naissance. Or, il résulte d'un aveu échappé de la bouche de Léonce, pendant qu'il vide avec le père de Joanita une bouteille de jurançon, que le marquis de Monclat, son père, avait eu dans sa jeunesse des relations avec une simple paysanne qu'il abandonna après l'avoir rendue mère. Cette pauvre délaissée qui, de désespoir, s'est jetée dans le gouffre de la *Maladetta*, était la propre mère de Joanita. Tel est le nœud de ce mélodrame obscur qui, après une suite d'épisodes aussi peu intéressans que le fond même de l'histoire, se dénoue par le mariage des deux amans. C'est sur ce canevas assez vulgaire tant par le style que par le tissu des événemens que M. Duprez a jeté les couleurs de sa palette. L'ouverture ne manque pas de certaines qualités. Après un léger prélude des violons armés de sourdines, on entend chanter derrière le rideau un chœur en vocalises, effet connu dont on ne s'explique pas l'intention; puis l'orchestre reprend sa marche et achève assez brillamment ce morceau de symphonie, qui n'est pas plus à dédaigner qu'un grand nombre d'ouvertures qu'on entend à l'Opéra-Comique.

Au premier acte, nous avons remarqué une fort jolie romance de ténor, un duo pour ténor et soprano écrit avec beaucoup de distinction, une jolie vocalise pour deux voix de femmes, et puis le trio qui termine ce premier acte, et dans lequel se trouve encadrée une belle phrase de déclamation que Mlle Caroline

Duprez rend avec un talent remarquable. Le second acte s'ouvre par un chœur charmant dont la mélodie est aussi distinguée que bien conduite; viennent ensuite de très jolis couplets d'une couleur espagnole, avec l'accompagnement obligé de castagnettes, et que Mlle Duprez vocalise dans la perfection; puis le finale, morceau d'ensemble assez vigoureux qui, pour la coupe et la distribution des voix, rappelle d'une manière sensible l'admirable finale du premier acte d'*Otello* de Rossini. Au troisième acte, on peut encore signaler une jolie romance de ténor que M. Poultier n'a pu chanter à la première représentation, ayant été pris d'un enrouement subit.

On ne peut pas dire assurément que l'opéra de M. Duprez renferme des idées assez neuves pour infirmer le principe que nous avons posé plus haut sur l'impossibilité de rencontrer dans le même individu la double faculté d'interprète éminent et de compositeur distingué; mais après ces réserves, que nous sommes forcé de maintenir jusqu'à ce que l'histoire nous prouve le contraire, il est juste de convenir que l'ouvrage que nous venons d'apprécier ne peut être le fruit que d'une heureuse organisation servie par une excellente éducation. On voit que M. Duprez a l'habitude d'écrire, et que son instrumentation, sans s'élever très haut et sans offrir rien de piquant dans l'ordonnance des couleurs et l'accouplement des timbres, est traitée avec soin et parfois avec une certaine distinction. Son harmonie est souvent choisie, et l'artiste semble se complaire dans la recherche des modulations dont il abuse quelquefois, ce qui est un défaut très commun de nos jours. Un autre défaut que nous reprocherons à M. Duprez, et qu'il partage également avec la plupart des compositeurs modernes, c'est d'avoir prodigué dans sa partition les points d'orgue, les exclamations dramatiques, les notes ambitieuses enfin, qui sont à l'art musical ce que sont les points d'admiration dont on remplit les pages de certains livres. Ce moyen grossier d'éveiller la curiosité du public est aujourd'hui tellement à la mode, qu'il dispense d'avoir des idées mélodiques et de savoir les préparer. Voilà pourquoi les trois quarts des opéras qui se publient ne survivent guère aux quelques représentations qu'ils ont obtenues, grace au prestige de la mise en scène et au gosier d'une cantatrice aimée. Si M. Duprez module un peu trop souvent dans les airs, les duos et les morceaux d'ensemble, il ne module pas assez, au contraire, dans les récitatifs, qui sont quelquefois d'une grande platitude. C'est surtout dans ces détails du dialogue, qui ont pour objet d'éclaircir la situation des personnages et de préparer l'épanouissement de la passion, que se révèle la main d'un musicien habile. Lorsqu'on tient une idée plus ou moins distinguée, il n'est pas très difficile de la conduire jusqu'au bout de la carrière; mais, pour tourner avec adresse la borne qui limite l'espace parcouru, il faut plus que du bonheur, il faut la science, qui ne supplée pas à l'inspiration, mais qui en double l'effet et en économise le produit. Voyez M. Verdi, qui certes n'est pas un musicien ordinaire : il a souvent des mélodies vigoureuses, pleines d'éclat et de passion, dont le premier élan est irrésistible. Malheureusement, lorsqu'il faut revenir sur ses pas et développer le thème choisi, l'auteur de *Nabuco* et d'*Ernani* reste court et ne sait plus que dire.

Quoi qu'il en soit de ces remarques, dont on ne contestera pas la justesse, l'opéra que M. Duprez vient de faire entendre, et qui déjà avait été représenté sur le grand théâtre de Bruxelles, est l'ouvrage d'un artiste éminemment dis-

tingué, qui a fait de bonnes études musicales, et dont plus d'un membre de l'Institut, sans se compromettre, pourrait revendiquer la paternité. L'exécution de *Joanita* a été mêlée de bien et de mal. Un élève que M. Duprez ne pourra pas répudier, M. Duprat, a déployé dans le rôle de Stephano une telle exagération de formes pompeuses et de cris héroïques, qu'on a pu craindre un moment qu'il n'allât pas jusqu'à la fin de la pièce. Il a tenu bon cependant, et a su même rester à la hauteur de ses notes de *poitrine*, qu'il poussait au dehors de toute la force de ses poumons. M. Roger, qui assistait à cette représentation, a pu contempler de ses oreilles la troisième génération de la belle école de chant dans laquelle il a eu la folie de s'engager et dont il est la victime; mais que M. Roger se console, son émule M. Gueymard ne tardera pas à le suivre dans sa retraite désastreuse.

Ce qui a ravi tout le monde à cette représentation curieuse, ce qui a excité l'enthousiasme des connaisseurs aussi bien que des ignorans, c'est Mlle Caroline Duprez, qui, dans le rôle de Joanita, s'est élevée au premier rang des virtuoses de ce temps-ci. Je le dis sans crainte de me compromettre, il n'y a personne à Paris qui chante comme cette jeune fille de dix-huit ans. Quel style, quelle élégance, et cela sans efforts, avec une voix grêle, où l'on sent encore vibrer la délicatesse de l'adolescence! Mlle Caroline Duprez attirera tout Paris au théâtre de l'Opéra-National; son exemple sera une preuve de plus que le Conservatoire est une mauvaise école qui a besoin d'être réorganisée de fond en comble, et M. Duprez trouvera dans le succès de sa fille la récompense légitime de ses efforts et de son activité. Ils ne sont pas communs, les artistes qui, comme Garcia et M. Duprez, peuvent, au déclin d'une brillante carrière dramatique, se survivre dans une créature charmante qui porte votre nom, reflète votre image et reproduit vos intentions dans le plus expressif de tous les arts.

Les concerts sont toujours de plus en plus nombreux, c'est une véritable course au clocher où il se dépense autant de courage que de désintéressement, car il est bien rare que le public qui se rend à ces fêtes de l'art musical y apporte plus que de la bonne volonté et un goût éclairé. Au nombre de ces fêtes paisibles consacrées à la musique instrumentale, nous devons citer celles que préside M. Morin pour l'exécution des derniers quatuors de Beethoven. On sait que Beethoven a composé en tout dix-sept quatuors pour des instrumens à cordes, dont les cinq derniers sont restés jusqu'ici, pour la plupart des amateurs, un problème insoluble. Pour les uns, ces quatuors sont la révélation la plus grandiose du génie de leur auteur, c'est un monde nouveau qu'il aurait entrevu et dont il n'aurait pas eu le temps de sonder l'immensité. Pour les autres, ce sont des compositions étranges, où Beethoven a jeté quelques éclairs de son imagination fantastique, mais qui, dans leur ensemble, présentent des parties obscures et bizarres dont on chercherait vainement la signification. La question ainsi posée, ce qu'il y avait de mieux à faire pour la résoudre, c'était de s'attaquer directement à ces compositions d'un accès difficile, d'en saisir l'esprit et de s'adresser ensuite à l'opinion de tous pour obtenir un jugement qui ne fût point entaché d'idolâtrie. Voilà ce que viennent de faire quatre artistes distingués sous la direction de M. Morin. Ils ont passé des années à se familiariser avec les cinq quatuors de Beethoven, qu'ils exécutent d'une manière admirable. A la séance qu'ils ont donnée le 2 février, nous

avons entendu le treizième et le seizième de ces quatuors mystérieux, et nous pouvons assurer qu'il serait difficile de pousser plus loin la précision, la justesse et l'énergie dans l'exécution de la musique de chambre. L'impression qui nous est restée, et dont nous ne voulons pas exagérer l'importance, c'est que les derniers quatuors de Beethoven sont des compositions singulières, qui renferment des parties excellentes à côté des plus étranges bizarreries. Le début du seizième quatuor, par exemple, est pénible, obscur; l'idée flotte incertaine, sans contours saisissables. On dirait un de ces madrigaux du XVIe siècle écrits en contrepoint fleuri, suite d'imitations sans repos qui poursuivent leur cours jusqu'à la cadence finale, qui seule apporte à l'oreille haletante la sécurité désirée. Mais, après ce début laborieux, qui semble le prélude d'un génie qui se cherche, Beethoven éclate avec une fougue incroyable, et alors il ouvre vraiment la porte d'un monde nouveau. Les parties excellentes de ces quatuors ne ressemblent à rien de ce qu'on connaît : c'est un caprice, une fantaisie, une indépendance sans limites. Chacun des quatre instrumens travaille autant que le premier violon; il s'établit entre eux des dialogues remplis d'humour et de choses imprévues. Chacun parle, rit, pleure et fait des lazzi de basse comédie. Il y a de tout dans ces étranges compositions, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à un drame de Shakspeare.

Un violoniste de beaucoup de mérite, M. Léonard, professeur au conservatoire de Bruxelles, a donné un concert où il a fait entendre plusieurs morceaux de sa composition. M. Léonard possède une bonne qualité de son, un style élégant, de la bravoure dans l'archet, une justesse parfaite et des idées ingénieuses, qu'il sait disposer avec goût. Un autre artiste belge, M. Lemmens, professeur d'orgue au conservatoire de Bruxelles, a voulu aussi que la critique parisienne portât un jugement et sur l'ensemble de ses compositions et sur la manière dont il les interprète à l'aide du plus magnifique instrument qui soit sorti de la main des hommes. M. Lemmens a donc convié les juges compétens dans la charmante église de Saint-Vincent-de-Paul, où, pendant deux heures, il a fait résonner sous ses mains savantes l'orgue admirable qui a été construit par M. Cavaillé. M. Lemmens est un artiste de grand mérite, harmoniste consommé, contre-pointiste habile. Il connaît toutes les ressources de l'orgue dont il manie et combine les différens jeux avec une sûreté de goût et une élévation de style qui rappelle les grands maîtres. La manière surtout dont M. Lemmens fait mouvoir le clavier des pédales et les effets grandioses qu'il en tire ont frappé les connaisseurs, qui n'ont pas hésité à reconnaître dans M. Lemmens l'un des meilleurs organistes qu'il y ait aujourd'hui en Europe, et les organistes n'y sont pas nombreux.

Un pianiste distingué qui brillait, il y a une trentaine d'années, de tout l'éclat de la jeunesse, M. H. Herz, a fait sa rentrée dans le monde parisien par un concert où il a exécuté plusieurs morceaux connus de sa composition. Après une absence de plusieurs années qu'il a employée à parcourir le Nouveau-Monde, M. Henri Herz est revenu en Europe sans qu'on se soit aperçu que les émotions du voyage aient donné à son talent une physionomie nouvelle. C'est toujours le pianiste facile et un peu froid qu'on admirait pendant les dernières années de la restauration. M. Ernst, l'un des deux ou trois violonistes célèbres qui se disputent depuis une quinzaine d'années l'héritage de Paganini, a fait

aussi son apparition à Paris, où il ne s'était pas fait entendre depuis longtemps. Dans un concert qu'il a donné à la salle Herz, M. Ernst a exécuté un fragment d'un concerto à grand orchestre de sa composition, qui est écrit avec soin, et dans lequel le virtuose a déployé plusieurs qualités remarquables. M. Ernst, qui est un artiste bien doué et dont l'organisation fine et impressionnable se rapproche beaucoup plus du tempérament méridional que de celui des Allemands, ses compatriotes, nous a toujours paru s'attaquer à des difficultés de mécanisme plus grandes qu'il ne lui est donné de les vaincre avec bonheur. Il résulte de cette disproportion entre l'ambition et le talent réel du virtuose un malaise et un embarras dans l'exécution qui se communiquent à l'auditeur, et qui l'empêchent de jouir tranquillement des bonnes choses qu'on lui fait entendre. Voilà comment on peut s'expliquer qu'un musicien aussi distingué que M. Ernst n'atteigne pas toujours à une justesse parfaite, que le son qu'il tire de son violon manque de rondeur, et que son style, gêné qu'il est par les difficultés inutiles où il s'engage, n'ait point l'ampleur qu'on pourrait désirer. M. Ernst vise trop à l'effet, et surtout à l'effet dramatique, et, au lieu de l'émotion qu'il cherche à produire, il ne trouve souvent que la manière. M. Ernst, qui s'est produit dans le monde musical sous les auspices d'une mauvaise école, qui n'a jamais eu de consistance, et dont les prétendus chefs sont abandonnés aujourd'hui de leurs partisans les plus aveugles; M. Ernst, disons-nous, n'a point appris à vieillir. Son style juvénile conserve les chatoiemens et les *vezzi* qui conviennent à la fleur du bel âge, mais dont il faut savoir se dépouiller à propos, à moins de vouloir rester toute sa vie un grand enfant gâté comme M. Listz.

L'apparition la plus intéressante qui ait eu lieu cet hiver à Paris est celle d'une jeune pianiste de Prague, Mlle Clauss. A peine âgée de vingt ans, nourrie de la moelle des lions, sachant par cœur la musique de tous les maîtres, Mlle Clauss possède un des plus beaux talens qu'il soit possible d'entendre sur le piano. Dans un concert qu'elle a donné dernièrement, Mlle Clauss a exécuté successivement une fantaisie de M. Thalberg sur la *Sonnambula* de Bellini, un nocturne délicieux de Chopin, une fugue de Bach, une charmante sonate d'Alexandre Scarlati, et cela avec un éclat, avec une propriété de style, une puissance et une netteté d'exécution qui ont émerveillé les connaisseurs. Mlle Clauss est une virtuose de premier ordre, dont le talent magnifique doit rester l'interprète de la bonne musique, et non pas s'abaisser, comme au concert dont nous parlons, jusqu'à jouer le morceau extravagant que M. Listz a improvisé sur le *Don Juan* de Mozart. Un concert donné par une autre pianiste, Mlle Mattmann, nous a offert aussi une récente occasion d'apprécier son beau talent, connu depuis long-temps. Enfin nous devons citer encore la séance donnée par M. Bessems, accompagnateur habile sur le violon et interprète intelligent des chefs-d'œuvre des maîtres. Peu de saisons musicales, on le voit, auront été aussi favorables que celle-ci à la musique de chambre. P. SCUDO.

REVUE LITTÉRAIRE.

Il y a, dans la vie de l'artiste, des momens d'hésitation et de lassitude où, après avoir épuisé une veine heureuse, il se voit forcé d'en chercher une autre pour ranimer autour de son nom l'empressement et le bruit. Entre son succès

de la veille et celui qu'il voudrait s'assurer pour le lendemain, il se consulte, il s'interroge, il se met en quête de sources nouvelles où sa verve fatiguée puisse se raviver et se rajeunir. Mme Sand serait-elle arrivée à un de ces instans critiques? L'archaïsme agreste de ses chanvreurs et de ses faneuses, les *traînes* et le foin coupé, les beautés du patois berrichon, toute cette poésie rustique à laquelle nous nous sommes prêtés si complaisamment commençait à s'user un peu. On voyait même poindre çà et là des corrompus et des sceptiques qui se demandaient si nous n'avions pas été dupes, et s'il n'y avait pas, sous cette sainte simplicité, *sancta simplicitas*, comme dit humblement Mme Sand, je ne sais quoi d'arrangé et de convenu qui n'est après tout ni très saint, ni très simple. Il ne faut donc pas s'étonner que l'auteur du *Champi* et de *Claudie*, pris au dépourvu, coure à droite et à gauche, au risque de s'égarer, essayant de rattraper, sous une autre forme, ses bonnes fortunes villageoises, et s'inspirant tantôt de Sedaine, tantôt de Florian, tantôt de Scaramouche. Peut-être, dans les circonstances où nous sommes, un essai de pantalonnade n'a-t-il pas précisément le mérite de l'à-propos; peut-être est-on, malgré soi, amené à penser que Mme Sand, avec les antécédens et les sympathies qu'on lui connaît, a eu besoin de s'abstraire bien violemment de ses préoccupations graves ou tristes pour ressusciter ainsi la bouffonnerie italienne dans ses plus folles fantaisies : cet essai lui donne-t-il du moins le droit de se représenter comme s'immolant à l'art, comme se dévouant, à ses risques et périls, pour lui frayer de nouvelles voies ou lui rouvrir de nouvelles routes? Et s'agit-il de crier à l'*incompris*, à la persécution, presque au martyre, parce que le public n'a pris qu'un médiocre plaisir aux coups de pied de Pascariel et aux coups de rapière de Léandre? Il est permis d'en douter.

Mme Sand paraît croire que tout le mal est venu de ce que l'on a ignoré ou dédaigné le point d'histoire littéraire auquel se rattachent *les Vacances de Pandolphe*. Hélas! ce n'est point là la question. Si la pièce était amusante, si les rôles étaient dessinés avec précision ou finesse, si l'on pouvait démêler quelque chose de neuf ou de clair dans le tissu de l'intrigue, si l'auteur, en un mot, avait réussi à tenir le public attentif ou charmé pendant trois heures, il serait fort superflu de fouiller dans le vieux théâtre pour y trouver la généalogie de Léandre, de Colombine et d'Isabelle. Les érudits pourraient arriver après coup, discuter en quoi l'œuvre diffère ou se rapproche du répertoire primitif de la comédie italienne : l'auteur n'aurait pas besoin de s'inquiéter de cette origine, et il est probable que le succès la lui aurait fait oublier. Par malheur, les recherches historiques les plus consciencieuses, les études les plus approfondies, ne peuvent pas faire que les deux derniers actes de ces *Vacances de Pandolphe* ne soient pas une série de scènes décousues, jetées au hasard, où l'attention la plus patiente se lasse et se déconcerte à chaque instant, et où quelques traits heureux ne sauraient racheter le vide absolu de l'action, l'incohérence des caractères, et cette impression d'ennui et de tristesse, résultat inévitable de bouffonneries qui ne sont pas plaisantes et de folies qui ne sont pas gaies. Vouloir prouver le contraire à l'aide d'un examen rétrospectif du genre italien, c'est exactement comme si l'on essayait de démontrer qu'un homme ne peut être ni un poltron, ni un sot, parce qu'il a eu des ancêtres spirituels et intrépides.

Toutefois, même en acceptant le point de vue que Mme Sand a cherché à rétablir, il est encore très facile de s'expliquer son échec. Si nous ne nous

trompons, cette comédie primitive, ce *grenier à sel* où a puisé Molière et qu'il pourrait bien avoir vidé, offrait les élémens naïfs, et, pour ainsi parler, synthétiques de tout ce qui commence. Ce répertoire se composait de types classiques, traditionnels, tout d'une pièce, en qui se résumait un monde à part, un monde de passions, de ridicules et de vices, personnifié dans Cassandre et dans Scaramouche, dans Pierrot et dans Colombine. Ces types étaient si franchement accusés et si généralement acceptés, qu'ils s'incarnaient dans l'acteur chargé de les représenter, et souvent se confondaient avec lui. Chez Molière, le type subsiste, mais il se modifie et devient caractère : l'avare, le faux dévot, le misanthrope, la précieuse. Nous le voyons alors se dégager de ces limbes du vieux théâtre, où il conservait sans mélange ses traits, son nom et son costume, pour se rapprocher de la vie réelle, des hommes de son temps, de la société dont il reflète les mœurs et les travers. Alceste, Clitandre, Trissotin, Arnolphe, M. Jourdain, sont encore des personnages de comédie, mais ils sont déjà des gens du monde, et l'on démêle aisément les innombrables analogies que l'immortel comique a su indiquer entre les créations de son génie et les modèles placés sous ses yeux. Plus tard, à mesure que l'analyse pénètre la société et la littérature, un nouveau travail s'accomplit, et efface encore les saillies et les arêtes. Il ne reste plus que des surfaces polies, brillantes, mobiles, où se joue, comme un rayon d'automne, la grace maniérée de Marivaux. Enfin, dans notre siècle où l'analyse est restée souveraine, où les types ont disparu, où la société, gagnée peu à peu par mille transformations successives qui décomposent et morcellent tout, n'offre que des superficies et des nuances, nous ne trouvons plus au théâtre ces personnifications, ces physionomies particulières de la vieille lignée comique, mais des gens qui s'appellent comme nous, vivent de notre vie, et conservent à peine quelques traits distinctifs au milieu de cet effacement général des figures et des caractères. — Un public accoutumé à ces aspects du théâtre moderne pouvait-il tout à coup reculer de deux cents ans, et s'intéresser à ces portraits de famille de la comédie? — Pour réussir à l'y ramener, il eût fallu du moins un auteur propre à ressusciter ce genre, à y apporter un fonds de gaieté naïve et primesautière qui eût rendu ces types acceptables et possibles. Or, sans déprécier une seule des facultés éminentes de Mme Sand, on doit avouer qu'elle n'est pas gaie. Qu'elle s'en console! elle a cela de commun avec tous les écrivains célèbres de notre siècle. On chercherait vainement une plaisanterie dans M. de Lamartine; on sait de quelle lugubre façon M. Hugo a installé dans ses drames le bouffon et le grotesque; nous ne connaissons rien de plus funèbre que le rire de M. de Chateaubriand, et la gaieté de M. Béranger nous a toujours paru fort problématique. Fille de Jean-Jacques, traductrice élégante de cette sensibilité nerveuse et factice qui fuit la société, au lieu de s'en accommoder et de la peindre, et qui va chercher dans la solitude et la campagne l'aliment de ses secrètes révoltes contre les lois sociales, Mme Sand se trouve placée dans les conditions les plus contraires à ce vieux genre où elle a essayé de retremper sa renommée et son talent. L'analyse appliquée tantôt aux phénomènes psychologiques, tantôt aux spectacles extérieurs, tantôt aux œuvres d'art, — voilà ce qui se révèle constamment dans ses livres. Qu'elle étudie la passion dans ses phases les plus subtiles, et l'amène, par décompositions graduelles, jusqu'au découragement et à l'impuissance, qu'elle décrive la nature avec cette admiration pénétrante

qui ressemble parfois à de la rancune contre la civilisation et les hommes, ou bien qu'elle entreprenne le commentaire d'une de ces immortelles pages léguées par les maîtres de l'art à l'examen enthousiaste et fécond des esprits supérieurs, c'est toujours le même procédé d'interprétation savante, raffinée, diamétralement opposée à cette naïveté primitive qui nous eût fait croire à Colombine et à Pierrot. Si Mme Sand nous eût donné une étude sur la comédie italienne, comme elle nous a donné, dans *le Château des Désertes*, une étude sur *Don Juan*, si elle avait encadré ce travail dans un récit où elle eût pu rester elle-même et déployer ses qualités descriptives, nous sommes sûr qu'elle aurait réussi. Au lieu de cela, elle nous a présenté le pastiche pur et simple, sans aucune préparation qui nous initiât à sa pensée et à ses recherches. Le succès n'était pas possible, et le succès lui a fait défaut.

Et pourtant çà et là, dans cette œuvre manquée, on retrouve encore la trace d'un talent supérieur : il y a la scène du premier acte, Pedrolino et Violette agenouillés et se parlant de leur amour aux pieds de Pandolphe endormi; il y a la jolie chanson berrichonne qui eût mérité un autre cadre; il y a un petit rôle de notaire facétieux et égrillard parfaitement réussi. Peut-être, en songeant à ces charmans détails, est-on tenté de penser qu'en effet Mme Sand a été jugée cette fois avec rigueur; mais ce qui est positif, c'est qu'elle se trompe sur la vraie cause de cet excès de sévérité, et qu'elle ferait mieux de l'attribuer à une de ces réactions fréquentes qui suivent les engouemens irréfléchis. La chute des *Vacances de Pandolphe* pourrait bien n'être que l'expiation du succès exagéré de ces scènes rustiques dont on s'était, nous le croyons, trop pressé d'admirer la vérité et le naturel. Pedrolino et Violette ont payé pour le Champi et pour la Fadette, pour Claudie et pour Sylvain. Il est donc temps que Mme Sand abandonne ce filon d'où elle a tiré tout ce qu'il pouvait lui rendre, qu'elle sorte de cette longue idylle où elle nous a toujours fait l'effet du loup devenu berger, qu'elle renonce aux pastiches de Florian et de Sedaine, et qu'elle revienne à son vrai genre : la passion encadrée dans le paysage.

Toute cette pièce des *Vacances de Pandolphe* n'est qu'un perpétuel contraste, une lutte fatigante entre la manière de Mme Sand et la tâche qu'elle avait entreprise. A tout moment, son sujet et ses personnages sortent, malgré elle, des régions fantasques où elle s'efforce de les maintenir, pour reprendre pied dans la vie réelle. On se demande alors si l'on a réellement à faire à Pierrot, à Violette, à Colombine, à Pascariel, à Léandre, ou bien à un amoureux et à une ingénue de village, proches parens de Sylvain et de Claudie, à des fripons et à des courtisanes fort peu différens des héros de nos vaudevilles. Pourquoi le premier acte est-il le meilleur? C'est que le personnel du vieux théâtre s'y montre à peine, et que ces deux amans naïfs, aux pieds de ce docteur bourru et bonhomme, forment un gracieux tableau, auquel on peut s'intéresser sans aucune préoccupation archéologique ou érudite. Nous n'affirmerons pas, comme les amis de l'auteur, que, dans cette nouvelle édition de Pierrot, Mme Sand a voulu réhabiliter l'idée spiritualiste et chrétienne, c'est-à-dire l'amour vrai triomphant des instincts matériels et grossiers qui dominent chez l'ancien Pierrot : ce sont là de bien grands mots et des prétentions bien hautes pour cette figure enfarinée; mais enfin ce Pedrolino gauche et crédule, gardant, sous son air de niaiserie et de bêtise, sa finesse villageoise, et sauvé des périls dont on l'entoure par la sincérité de son amour pour Violette, ne déplaisait à

personne et pouvait suffire au succès. Par malheur, dès que nous entrons dans le sujet même, dès que nous retrouvons, sous ces ombrages vert-pomme, les vrais personnages du répertoire italien, nous voilà désorientés. Où sommes-nous? Dans le Berry ou aux portes de Bergame? Quel est ce langage? Du berrichon retrouvé par Mme Sand, ou du vénitien de Casanova? Où finit la réalité? où commence le caprice? Ce Pandolphe est-il un docteur de comédie ou un avocat de cour d'assises? Ce Pascariel, un aïeul des premiers Crispins ou un descendant des derniers Robert-Macaires? Cette Colombine, une soubrette matoise, fille de Lisette, ou une *suivante* primitive, mère de Frosine et de Nérine? Tout cela n'est ni assez fantastique, ni assez réel, ni assez fou, ni assez raisonnable, ni assez vieux, ni assez moderne. Si complaisant que soit le spectateur, il lui est impossible de s'abandonner un seul instant à cette gaieté factice et forcée, qui s'agite et se démène dans le vide. Léandre a beau se cambrer et prendre des poses de matamore; Pascariel a beau faire parade de ses friponneries et de ses prouesses : on ne rit pas, et l'on éprouve au contraire ce genre de souffrance qui consiste à se sentir invinciblement triste devant un effet d'hilarité. Maintenant, à ces hésitations, à ces anxiétés permanentes, à ce manque absolu de parti-pris, à ce lamentable débat entre un auteur qui veut faire rire et un public qui s'obstine à rester sérieux, ajoutez une succession d'entrées et de sorties que rien n'explique, et vous comprendrez aisément cet échec que rien ne pouvait conjurer, ni le zèle maladroit des amis, ni même une de ces préfaces posthumes où, de temps immémorial, les auteurs maltraités exhalent leur mauvaise humeur en récriminations tardives contre l'ignorance de la critique ou du public.

Si nous sommes disposé à trouver presque rigoureux cet arrêt unanime porté contre *les Vacances de Pandolphe*, que dirons-nous en revanche du nouveau drame de M. Gozlan? Il serait assurément injuste de nier les qualités de cet esprit bizarre, ami de l'éblouissement et de l'imprévu. Toutefois, en s'obstinant à écrire pour le théâtre, M. Gozlan méconnaît les intérêts de sa renommée et les aptitudes de son talent. Il peut exceller dans le détail et la ciselure, couvrir de paillettes un paradoxe plus ou moins brillant qu'accepte ensuite tant bien que mal le lecteur blasé ou bénévole; mais le théâtre! le théâtre qui ne vit que de vérité, de bon sens, de communication prompte et directe avec la foule, et où la première condition de réussite pour un écrivain est de faire si bien vibrer ses sentimens et ses pensées dans l'ame des spectateurs, qu'ils s'imaginent penser et sentir avec lui! Passé à l'état de système, le paradoxe supprime, pour ceux qui s'y complaisent, toutes ces régions intermédiaires, tous ces points de contact par lesquels l'auteur dramatique a prise sur son auditoire : il les maintient dans une sorte d'isolement cellulaire, c'est-à-dire dans l'état le plus défavorable à cette entente rapide, à ces échanges magnétiques, à cette assimilation soudaine de mille esprits dans un seul, élémens nécessaires de tout succès de théâtre. Et puis, qu'arrive-t-il? Lorsque ces habitués du paradoxe, cédant aux exigences de leur tâche, essaient de se rapprocher du public pour lequel ils écrivent, ils ne connaissent plus ni proportions, ni distance, ni mesure; ils passent du sophisme à la banalité. D'impossibles et de faux qu'ils étaient, ils voudraient devenir vrais : ils ne deviennent que vulgaires.

Ce serait, en effet, faire trop d'honneur aux *Cinq minutes du Commandeur* que d'y voir une œuvre paradoxale : c'est tout simplement un gros mélodrame

fort inférieur, comme contexture, aux pièces du boulevard, et où l'on chercherait en vain ces éclairs, ces saillies originales, à l'aide desquels les auteurs à grandes prétentions d'art et de style prétendent racheter les défauts de leurs conceptions dramatiques. Nous l'avouons, ce titre, *les Cinq minutes du Commandeur*, nous avait alléché. Nous espérions trouver là un souvenir de Molière, d'Hoffmann et de Mozart, une sorte de *second don Juan*, continué et repris après la scène terrible du souper, et nous nous expliquions d'avance l'attrait de ce sujet poétique,

Dont chacun veut parler et que nul ne comprend,
Si vaste et si puissant qu'il n'est pas de poète
Qui ne l'ait soulevé dans son cœur et sa tête,
Et pour l'avoir tenté ne soit resté plus grand.

Nous aurions dû nous souvenir que M. Gozlan met d'ordinaire tout son esprit dans ses titres, et que *Notre Fille est Princesse, la Queue du chien d'Alcibiade, la Main droite et la Main gauche*, éveillent une foule d'idées auxquelles ces pièces répondent fort rarement. Il en est de même de ce *commandeur* et de ces *cinq minutes*. Il s'agit d'un commandeur de Malte, et nous demanderons dès le premier mot à l'auteur comment il a eu l'idée de faire reposer l'intérêt de son drame sur l'amour de ce commandeur, à qui ses vœux interdisent de se marier? Rendre compte de cette œuvre informe serait, du reste, tout-à-fait impossible. Tirée d'un roman-feuilleton, *le Dragon rouge*, elle trahit à chaque instant son origine, et l'on dirait que M. Gozlan ne s'est pas même donné la peine d'en déguiser la forme primitive, car la moitié de sa pièce se passe en récits moins vraisemblables à coup sûr et moins naturels que celui de Théramène. Accumulation d'événemens et d'aventures, contradictions perpétuelles dans les caractères, série de tableaux qui n'ont entre eux aucun rapport et que l'on pourrait multiplier à l'infini, suivant le caprice de l'auteur ou la patience du public, exclamations emphatiques, héroïsme de tréteaux, duels impossibles, résurrection soudaine de gens percés de part en part, en un mot tout l'attirail du mélodrame sans aucun de ses effets pathétiques ou émouvans, tel est cet ouvrage, dont nous n'aurions pas parlé, s'il ne nous offrait l'occasion d'indiquer une fois de plus le contraste toujours croissant des succès réels avec les succès factices, de ceux que ratifient les applaudissemens de la foule avec les éloges complaisans de cette oligarchie littéraire qui formule ses jugemens comme Vertot faisait ses siéges. Cette séparation de plus en plus tranchée entre le vrai public qui ne vient au théâtre que pour se distraire ou s'émouvoir — et celui qui y apporte d'avance ses admirations et ses épigrammes — contribue pour beaucoup à cet affaissement littéraire que nous sommes, hélas! forcé de signaler à chaque nouvelle épreuve. On se plaint que la littérature languisse : eh! comment en serait-il autrement? Comment espérerait-on ramener l'intérêt, la passion, le mouvement et la vie vers ces luttes de l'intelligence et de l'art, lorsque le dénoûment en est prévu et réglé par les juges du camp, lorsqu'ils s'amusent, par insouciance ou par jeu d'esprit, à fixer, avant le combat, les termes de la défaite ou de la victoire? Autrefois, à l'époque où la nouvelle école avait ses dieux, ses néophytes et son cénacle, on échangeait sans doute avec trop de complaisance les panégyriques et les apothéoses; mais du moins il y avait alors de l'entraînement et de la chaleur, un air de conviction ardente dans l'enthousiasme comme

dans la haine : aujourd'hui, on dirait des gens vieillis et fatigués qui ne veulent pas qu'on les dérange, et ne prétendent qu'à assurer, par des concessions réciproques, leur quiétude et leur repos. Ils rendent leurs arrêts sans y croire, et ne prennent au sérieux ni ces renommées qu'ils consacrent, ni ces œuvres qu'ils encensent, ni ces triomphes qu'ils proclament. Un mot d'ordre est donné, le nom de l'auteur court de bouche en bouche : il signifie éloge ou blâme, succès ou chute, et tout est dit; il n'y a plus qu'à se conformer au programme. Quoi de surprenant si, au milieu de ces accommodemens souscrits par l'indifférence au profit de la vanité, l'art en définitive s'amoindrit, et perd peu à peu son autorité et son charme? On le sait : quand les augures commencent à ne plus pouvoir se regarder sans rire, c'est que les religions sont bien près de s'éteindre et les temples de s'écrouler. A. DE PONTMARTIN.

RECUEIL DE L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX. Toulouse, 1851. — Les travaux de la province ont été plus d'une fois dans cette *Revue* l'objet d'une attention vigilante. Il est utile parfois de se rendre compte du mouvement intellectuel des départemens. Nous ne sommes point de ceux, en effet, qui croient qu'on ne peut parler et cultiver les lettres qu'à Paris. D'estimables études sorties de quelques académies départementales montreraient suffisamment ce qu'il y a d'excessif dans cette prétention. Parmi ces institutions modestes de la province, l'académie des Jeux floraux, on le sait, occupe un des premiers rangs. Elle peut se faire justement honneur de son antiquité, quand elle y puise le sentiment qui a dicté l'intéressante publication des *Monumens de la langue romane*. Dans cet ordre de travaux, l'académie toulousaine peut poursuivre avec fruit, avec succès, des explorations qui ont du prix non-seulement pour l'histoire littéraire des provinces méridionales, mais pour l'histoire littéraire universelle. C'est par là qu'elle peut se faire honneur de son caractère traditionnel. Si, par ce genre d'études, l'académie des Jeux floraux peut se rattacher, à quelques égards, au mouvement de l'érudition contemporaine, elle a aussi son côté vivant et actuel par ses concours annuels d'éloquence et de poésie. Nous ne voulons point dire que dans cette éloquence et cette poésie il ne se trouve parfois un certain accent provincial assez distinct, et qu'il n'y ait surabondance de ces lieux-communs qui ont passé de nos jours pour de la poésie. Ces morceaux néanmoins en valent bien d'autres qu'on publie à Paris. La prose a également sa part dans le recueil des Jeux floraux. On y peut remarquer un discours de M. Rodière, professeur de droit à la faculté de Toulouse, sur les lettres et la profession littéraire. Le rapport sur le concours, œuvre du secrétaire perpétuel M. de la Jugie, est d'une critique simple, juste et nette. M. de la Jugie d'ailleurs est lui-même un poète des Jeux floraux, auteur de quelques fragmens distingués. Si ces sociétés littéraires de province, dont l'existence modeste ne laisse point d'être utile, sans sortir de leur sphère, avaient une idée suffisante de leur rôle, peut-être plus que jamais seraient-elles appelées à exercer une heureuse influence de direction et d'action autour d'elles, dans ce mouvement intellectuel dont le foyer principal reste à Paris sans doute, mais qui ne se compose que d'une série de rayons convergeant de tous les points de la France. CH. DE MAZADE.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES DU TREIZIÈME VOLUME.

NOUVELLE PÉRIODE. — JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.

LE ROMAN JUIF EN ALLEMAGNE. — M. Léopold Kompert, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER. 5

L'ITALIE, SES DERNIÈRES RÉVOLUTIONS ET SA SITUATION ACTUELLE. — I. — Rome sous le pontificat de Pie IX, par M. CHARLES GOURAUD. . . 33

LE NORD SCANDINAVE DEPUIS CINQUANTE ANS. — I. — Du Mouvement intellectuel et politique en Suède, par M. A. GEFFROY. 90

LES ARTS EN FRANCE DEPUIS LE SALON, par M. F. MERCEY. 125

JOSÉPHINE GRASSINI, par M. P. SCUDO. 148

LE VIEUX ROB, poème, par M. A. BRIZEUX. 160

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES, première partie, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 164

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 179

REVUE LITTÉRAIRE. 192

LES COTES DE CHINE. — Les Mariannes et les Lou-tchou, souvenirs d'une station dans les mers de l'Indo-Chine, par M. le capitaine de vaisseau E. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 201

CARTE DES COTES DE CHINE, dressée par l'auteur d'après les travaux des navigateurs anglais et les observations de M. Charles de Freycinet, gravée par M. Jacobs. 254

LE BONACCHINO, SCÈNES DE LA VIE SICILIENNE, par M. PAUL DE MUSSET. 255

LA COLONIE DU CAP SOUS LA DOMINATION ANGLAISE. — L'Émigration et la guerre des Boers et des Cafres, par M. XAVIER RAYMOND. 289

LA POÉSIE ANGLAISE DEPUIS BYRON. — Élisabeth Browning. — J. Edmund Reade. — Henri Taylor, par M. J. MILSAND. 339

BEAUX-ARTS. — Les Cartons de M. P. Chenavard, par M. GUSTAVE PLANCHE. 362

SOUVENIRS DES ALPES, par M. ALFRED DE MUSSET. 378

HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 381

LES RUINES DE MASADA, par M. FRÉDÉRIC DE SAULCY, de l'Institut. . . . 401

SCÈNES ET MOEURS DES RIVES ET DES COTES. — Le Marinier de Loire, par M. ÉMILE SOUVESTRE. 421

DE LA MISÈRE PAIENNE ET DE LA MISÈRE CHRÉTIENNE, par M. L. DE CARNÉ. 460

LE DERNIER RENDEZ-VOUS, par M. HENRI MURGER. 483

ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — I. — Les Huns et le Monde Barbare, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. . 529

RECHERCHES NOUVELLES SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV, par M. CHARLES LOUANDRE. 557
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 573
REVUE LITTÉRAIRE. 590
HISTOIRE D'UNE FAMILLE BOURGEOISE. — Alexis Monteil, par M. JULES JANIN. 593
MÉPHISTOPHÉLA ET LA LÉGENDE DE FAUST, par M. HENRI HEINE. . . . 635
DU MOUVEMENT INTELLECTUEL PARMI LES POPULATIONS OUVRIÈRES EN FRANCE. — Les Ouvriers de l'Alsace, par M. AUDIGANNE. 664
ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — II. — Attila et le Monde Romain, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. . . . 700
JEAN-JACQUES ROUSSEAU, SA VIE ET SES OUVRAGES. — II. — Le Discours sur les Sciences et les Arts, par M. SAINT-MARC GIRARDIN. 729
LE ROMAN SOCIAL EN ANGLETERRE. — *Yeast* (*Choses en Fermentation*), de M. Kingsley, par M. É. MONTÉGUT. 747
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 763
REVUE MUSICALE, par M. P. SCUDO. 775
LE CHAMBI A PARIS, par M. le général DAUMAS. 781
PETITES SUPERCHERIES ET GRANDE ÉRUDITION DES CONTREFACTEURS. — Lettre à un journal de Leipzig. 786
LORD GEORGE BENTINCK ET M. DISRAELI, par M. EUGÈNE FORCADE. . . 793
LE ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN. — Stuart de Dunleath, histoire de notre temps, de l'honorable mistress Norton, par M. E.-D. FORGUES. . . 825
HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — Le comte Alexis de Saint-Priest, par M. ALBERT DE BROGLIE. 886
LE CRÉDIT FONCIER EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE, par M. ANDRÉ COCHUT. 905
ÉPISODES DE L'HISTOIRE DU CINQUIÈME SIÈCLE. — ATTILA. — III. — Attila dans les Gaules, par M. AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut. 933
LES DEUX MUSES, poème, par M. VICTOR DE LAPRADE. 965
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 973
REVUE DRAMATIQUE, par M. A. DE PONTMARTIN. 985
HISTOIRE DES MARIONNETTES. — Les Marionnettes en Allemagne et dans les pays du Nord, par M. CHARLES MAGNIN. 993
HISTORIENS MODERNES DE LA FRANCE. — M. Guizot, par M. GUSTAVE PLANCHE. 1036
LE MEZZO-MATTO, SCÈNES DE LA VIE SICILIENNE, par M. PAUL DE MUSSET. 1071
SOUVENIRS D'UNE STATION DANS LES MERS DE L'INDO-CHINE. — Le Port de Shang-hai et les Chinois du nord, par M. JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 1104
LES CHEMINS DE FER ET LES DOUANES EN SUISSE, par M. BONNET de Genève. 1147
HISTOIRE POLITIQUE. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 1164
REVUE MUSICALE. — *Joanita*, opéra de M. Duprez, par M. P. SCUDO. 1177
REVUE LITTÉRAIRE. — *Les Vacances de Pandolphe*, de Mme Sand, par M. A. DE PONTMARTIN. 1184

FIN DE LA TABLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 8491

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00642 5074